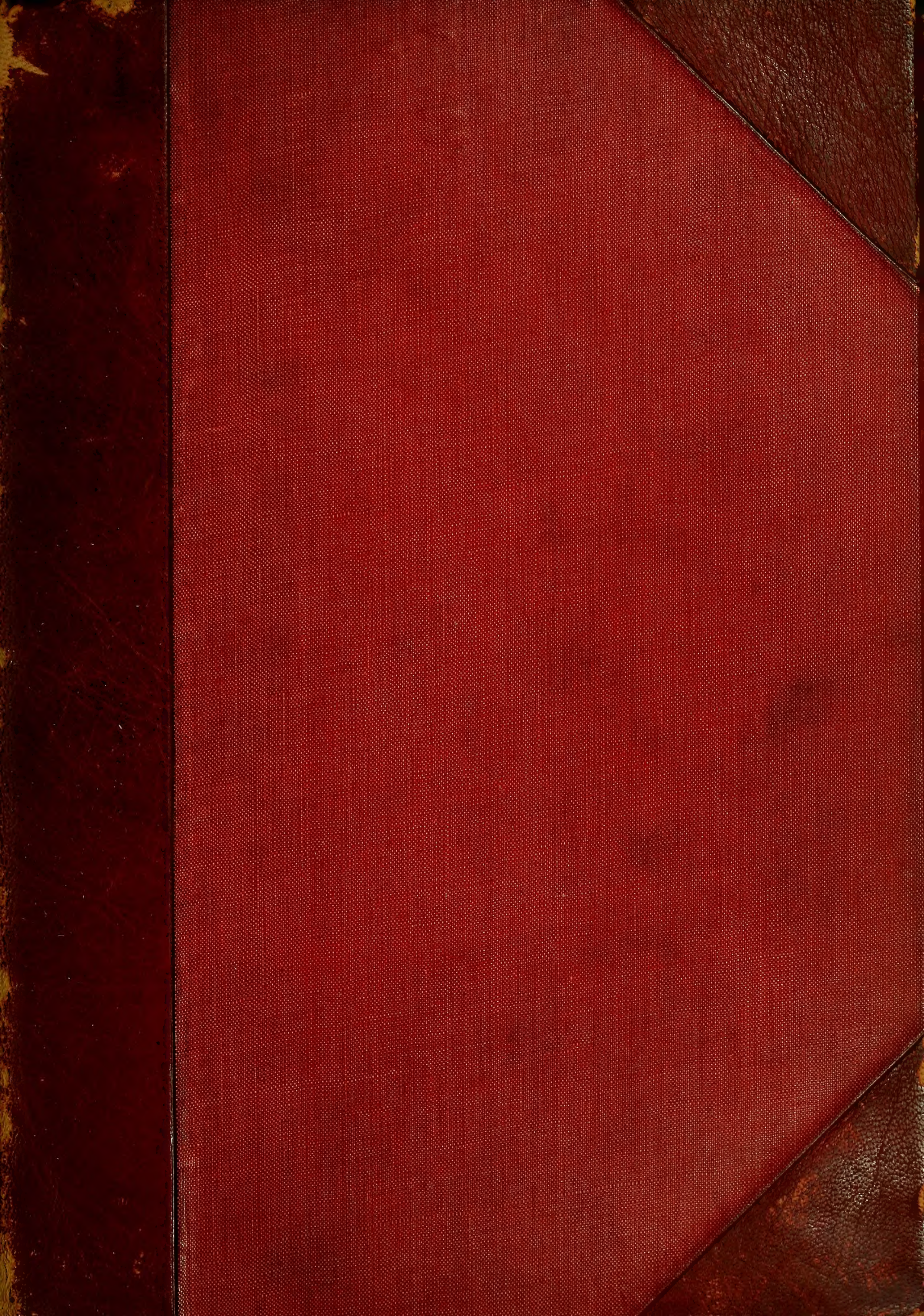


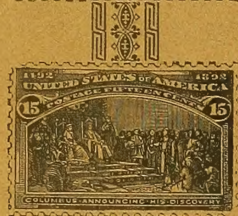












1893

LE

TIMBRE-POSTE





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

Trente et Unième Année





ILLUSTRÉ DE 333 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL





Vingtième-Année

ILLUSTRÉ DE 86 GRAVURES





J.-B. MOENS
Négociant en Timbres-Poste
42, Rue de Florence, 42
BRUXELLES







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

Trente et Unième Année

ILLUSTRÉ DE 333 GRAVURES





BRUXELLES
J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste
42, Rue de Florence, 42.

1893

Bruxelles. — Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital,



TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1893

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérique (*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES.

Nous avons un 100 réis, 1875, grande surcharge *Açores* avec ce mot écrit : ACCRES sans cédille et un *c* pour un *o* :

100 réis, lilas pâle, surch. noire

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie anglaise de l').

Cette compagnie a émis l'enveloppe ci-contre



que nous annoncions le mois passé. Le type ne diffère guère de celui que nous connaissions déjà.

Le timbre occupe la patte de fermeture et il est imprimé en couleur sur papier toile blanc. Il y a deux formats : 154×97 m/m et 220×103 :

4 pence, outremer

AFRIQUE ORIENTALE (Cie anglaise de l').

On annonce la prochaine émission d'une enveloppe à 2 1/2 annas.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La *Revue Philatélique* a vu la carte 3 pence surchargée en violet : 1 1/2 d. :

1 1/2 p. sur 3 p., vert, surch. violette

AUTRICHE.

Par une communication de M. Lederman Junr, nous apprenons que, suivant l'ordonnance des postes et télégraphes, n° 118 du 14 novembre 1892, l'émission de timbres-poste à 10 et 20 piastres est annoncée. Ceux-ci sont à l'usage des bureaux du Levant et sont les timbres à 1 et 2 florins de l'émission 1890, surchargés : *10 piaster 10* ou *20 piaster 20* :

10 piaster sur 1 florin, bleu foncé, surch. noire
20 — — 2 — carmin, — —

La *G. T.* déclare avoir reçu :

2 kreuzer, brun, non perforé
3 — rose (au lieu de vert)

BAVIÈRE.

Un de nos confrères ayant mal lu l'articulet donné au *Timbre-Poste,* au sujet des émissions de 1890 qui n'auraient plus cours le 1er février, annonce gravement, sans citer la source naturellement, que la Bavière cessera d'avoir des timbres spéciaux le 1er février...

BELGIQUE.

Parmi un lot de cartes à 5 centimes, type actuel, nous avons trouvé deux exemplaires ayant :

Le 1er une partie de timbre à droite et la partie manquante à gauche;

Le 2e ayant en haut, au-dessus de l'inscription habituelle : *carte postale* renversé et une fraction de timbre également renversée.

Évidemment ces cartes proviennent de ce que la séparation s'est mal faite sur la feuille.

BRÉSIL.

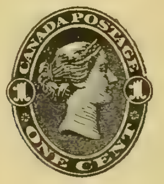
Le 1er décembre a donné le jour à une enveloppe fort bien gravée et représentant la tête de la République en relief sur fond cannelé; le tout dans un double cercle contenant : *Republica dos Estados Unidos do Brazil;* à l'extérieur, en haut, un cartouche contenant : *correio;* en bas, un autre cartouche avec la valeur : *200 réis.*



Le timbre est imprimé à droite en couleur sur papier blanc uni :

200 réis, mauve, format 133 × 109 mm.

CANADA.





M. Donald A. King a découvert, par hasard, dans un bureau secondaire, une carte avec réponse, assez singulière. Tandis que la première partie a l'avant dernier type de timbre, la seconde a le type actuel. Nous les reproduisons dans leur ordre d'émission.

Quant à la formule elle est en tous points semblable à celles que nous connaissons :

1 + 1 cent, gris foncé

Notre correspondant ignore si c'est une émission nouvelle ou si cette carte est le résultat d'une erreur.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Au type de la bande 1 penny il existe également au même format :

1 1/2 penny, gris-bleu sur manille

CEYLAN.

Le *Monthly Journal* a vu le 24 cents, brun-violet, surchargé *3 cents* :

3 sur 24 c., brun-violet, surch. noire

Annoncé par la *Revue Philatélique* le 3 cents d'un type définitif (?). Ce timbre est imprimé en deux couleurs, au filagramme C A, couronne, piqué 14 :

3 cents, orange-brun et vert

CHILI.

Les nouveaux timbres dont nous avons annoncé l'émission prochaine sont enfin paru. Les 15 et 25 centavos sont du type des timbres en cours; le 1 peso est au même type de Christophe Colomb, d'une dimension plus grande; en haut : *Colon;* à droite : *Porte franco*; en bas : *Chile* et au-dessus la valeur : *peso 1 peso;* à gauche : *Correos,* placé entre deux numéros 100... chiffre qui indique habituellement autre chose que ce que l'on a voulu mettre ici.



Imprimés en couleur sur blanc, percés en lignes :

15 centavos, vert foncé
25 — brun-rouge
1 peso, brun foncé et noir

COLOMBIE (République de).

BOLIVAR. — Le 5 c. 1879 a été rencontré non dentelé sur papier blanc uni, écrit le *Monthly Journal.* On rencontrera tout ce que voudra M. Seebeck, l'imprimeur de ces timbres :

5 centavos, bleu sur blanc, non dentelé

PANAMA. — Le 50 centavos aurait d'après le *Ph. J. of Great Britain*, le papier bleu pâle :

50 centavos, brun sur bleu pâle

De la série remplacée, le *Monthly Journal* signale les variétés suivantes :

10 centavos,	noir,	sur jaune	non dentelé		
10	—	—	—	—	horizontalement
20	—	—	lilas,	—	verticalement

CONGO FRANÇAIS.

Nous donnons la preuve que la surcharge sur les *timbres-taxe* est sérieuse. Cette preuve, nous la devons à la *Revue Philatélique*. Oyez plutôt :

Arrêté, transformation de timbres-poste.

Nous, Commissaire général au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de fr. 0.15, fr. 0.10 et fr. 0.05 va être incessamment épuisé;

Vu la demande du Receveur des postes en date de ce jour, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Vu l'approvisionnement en figurines de fr. 0.25 et en chiffres-taxe de 1 franc;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1er. — Il sera procédé à la transformation de :

1° 4,000 timbres-poste de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.15;
2° 3,000 — — — 0.25 — — 0.05;
3° Et de 2,750 chiffres-taxe de 1 franc en timbres-poste de fr. 0.10 au moyen d'une surcharge au timbre humide indiquant la valeur des figurines ainsi transformées.

ART. 2. — Les timbres poste à transformer seront remis à une commission composée de :

M. le Trésorier-payeur, *Président;*
M. le chef du bureau des finances ;
M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera procés-verbal ponr la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

ART. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même de la poste.

ART. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout ou besoin sera.

Libreville, le 8 septembre 1892.

Pour le Commissaire général absent :
Le lieutenant-gouverneur,
Signé : CH. DE CHAVANNES.

Par le commissaire général du Gouvernement :
Signé : A. LIPPMANN.

CONGO PORTUGAIS.



Voici le fac-simile du timbre du Congo Portugais. Représente l'effigie du roi actuel, dans un ovale ayant l'inscription : *Portugal — Congo;* dans les angles, un chiffre; *correio* de chaque côté; *réis* en haut et en bas :

5 réis, brun-jaune, piqué

COSTA-RICA.

Une nouvelle qui n'étonnera personne c'est que les timbres actuels ont été surchargés : *Official* en noir :

1 centavo,	bleu-pâle,	surch.	noire
2 —	jaune-orange,	—	—
5 —	violet,	—	—
10 —	vert,	—	—
20 —	rouge,	—	—
50 —	bleu,	—	—

Ce qui étonnera le plus, c'est que les timbres en peso restent sans surcharge. Ce n'est ni à Madagascar ni à Obock qu'on agirait ainsi.

De la série fiscale en cours, le *American Journal of Philately* mentionne les valeurs suivantes, rencontrées sur lettres :

1 centavo, vert-émeraude
10 — olive

CÔTE D'OR.

Il y aurait au dire d'un confrère parisien, non seulement une carte à 1 penny annoncée par nous le mois passé, mais aussi une carte avec réponse, même valeur :

1 + 1 penny, carmin sur chamois

CURAÇAO.

Depuis le 1er novembre il existe les cartes suivantes :

5	cent,	brun	sur bleu,	int.	blanc
7 1/2	—	carmin	— rose,	—	—

DIÉGO-SUAREZ.

L'*Union des Timbrophiles* rapporte que les timbres de cette colonie ont reçu la surcharge diagonale : *Diégo-Suarez :*

1 cent,	noir	sur bleu,	surch.	noire
2 —	brun	— paille,	—	—
4 —	violet-brun	— bleu,	—	—
5 —	vert	— verdâtre,	—	—
10 —	noir	— lilas,	—	—
15 —	bleu	— blanc,	—	—
20 —	brique	— vert,	—	—
25 —	noir	— rose,	—	—
30 —	brun	— bistre,	—	—
35 —	noir	— jaune,	—	—
75 —	rose	— rose,	—	—
1 franc,	olive	— verdâtre,	—	—

Les *timbres-taxe* ont été également surchargés :

10, 15, 20, 30, 60 centimes,	noir,	surch.	noire
1 franc,	brun-rouge,	—	—

EGYPTE.

Depuis le 1er janvier courant on se sert d'un

timbre pour l'envoi de la correspondance officielle suivant notre fac-simile. En servant de contrôle il évite que des correspondances privées ne soient expédiées comme correspondances officielles.



Au centre d'un ovale en largeur, est l'inscription : *Service de l'Etat* avec l'équivalent en caractères turcs, le tout dans un cadre oblong ayant pour inscription : *Postes Egyptiennes*, en haut; l'équivalent en bas, en caractères turcs.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme croissant et étoile, piqué 14 :

Sans valeur, brun-jaunâtre

ERITREA.

Les possessions italiennes en Afrique vont avoir, à partir du 1er février prochain, une série de timbres qui porteront pour inscription : *Colonia Eritrea*. Il y aura aussi des cartes-postales.

M. E. Diéna borne là ses informations.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous recevons de M. Calman le *New-York Times* du 9 décembre qui contient la nouvelle suivante :

La « American Bank Note Company » prépare pour le gouvernement des Etats-Unis le plus beau lot de timbres qui ait jamais été émis.

La nouvelle émission sera une série complète de quinze valeurs différentes pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Colomb. Les dessins employés sont presque tous tirés de tableaux célèbres. Le timbre à deux dollars est toutefois fait d'après une peinture de Lentze qui a fait diverses œuvres pour le Capitole.

L'impression des timbres est commencée depuis environ un mois. Les demandes des bureaux de poste du pays seront remplies la semaine prochaine, de sorte que les timbres seront en vente le 1er janvier 1893.

Les timbres seront en vente pendant une année et puis seront retirés de l'emploi général.

Les nouveaux timbres sont destinés à être une grande source de revenus pour le gouvernement par suite des achats des collectionneurs de timbres.

La description technique suivante a été donnée hier par l'agent du timbre des Etats-Unis, M. Thomas, A. H. Hay :

One cent. — « Colomb en vue de la terre », d'après un tableau de William H. Powell. A gauche se trouve une femme indienne avec son enfant et à droite un indien coiffé de plumes. Les figures sont assises. Couleur : bleu anversois (?).

Two cent. — « Attérissement de Colomb », d'après le tableau de Vanderlyn dans la rotonde du Capitole à Washington. Couleur : marron-pourpre.

Three cent. — « Caravelle de Colomb », la Santa Maria au large, d'après une gravure espagnole. Couleur : teinte moyenne du vert.

Four cent. — « Flotte de Colomb ». Les trois caravelles : Santa-Maria, Pinta et Nina au large, d'après une gravure espagnole. Couleur : bleu outremer.

Five cent. — « Colomb demandant l'aide d'Isabelle », d'après le tableau de Brozik au musée métropolitain d'art. Couleur : brun chocolat.

Six cent. — « Bienvenue de Colomb à Barcelone », d'après un des panneaux des portes de Bronze du Capitole à Washington, par Randolph Rogers. De chaque côte se trouve une niche. Dans l'une se trouve la statue de Ferdinand et dans l'autre celle de Boab-Dilla. Couleur : pourpre royal.

Ten cent. — « Colomb presentant des naturels », d'apres le tableau de Luigi Gregori à l'Université de Notre-Dame, South Bend, Ind. Couleur : brun Van Dyck.

Fifteen cent. — « Colomb annonçant sa découverte », d'après le tableau de R. Balava, actuellement à Madrid. Couleur : vert foncé.

Thirty cent. — « Colomb à La Rabida », d'après le tableau de R. Maso. Couleur : brun sienne.

Fifty cent. — « Rappel de Colomb », d'après le tableau de A. G. Heason, actuellement au Capitole à Washington. Couleur : bleu charbon.

One dollar. — « Isabelle engageant ses bijoux », d'après le tableau de Munoz Degrain, actuellement à Madrid. Couleur : saumon rose.

Two dollars. — « Colomb enchainé », d'après le tableau de Lentze, actuellement à Providence. R. I. Couleur : rouge minéral.

Three dollars. — « Colomb décrivant son troisième voyage », d'après le tableau de Francisco Joner. Couleur : vert-jaune clair.

Four dollars. — « Portraits en cercle d'Isabelle et de Colomb », le portrait d'Isabelle d'après le tableau bien connu à Madrid et celui de Colomb, d'après la peinture de Lotte. Couleur : carmin.

Five dollars. — « Profil de Colomb », d'après le coin fourni par le departement du trésor pour la pièce-souvenir du fifty cent en argent. Le profil est dans un cercle à droite duquel se trouve la figure d'Amérique, representée par une femme indienne avec une couronne de plumes et à gauche la Liberté. Les deux figures sont assises. Couleur : noir.



FIDJI.

Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur le 4 pence qui en augmente la valeur d'un penny :

4 pence sur 5 p., violet, surch. noire

GAMBIE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
GAMBIA (GAMBIE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

1d.
GAMBIA
PENNY HALFPENNY

Les cartes à 1 1/2 penny et avec réponse ont

été surchargées assez primitivement 1 d. au-dessus du timbre :

1 p. sur 1 1/2 p., vert sur chamois
1 + 1 — — 1 1/2 + 1 1/2 p., — — —

GRANDE BRETAGNE.

Les enveloppes pour lettres recommandées ont depuis le 1er décembre un emplâtre sur le... dos annonçant de nouvelles dispositions apportées à l'envoi des lettres recommandées. Voici ce qu'on a collé à l'endroit que nous venons de dire :

Inland Registration.

Compensation for loss or damage is given in respect of Inland Registered Packets of all kinds, according to the following table—the fees set forth in which include the ordinary registration fee of 2d. :—

Fee.		Limit of Compensation.	Fee.		Limit of Compensation.
2d.	...	£5.	7d.	...	£30.
3d.	...	£10.	8d.	...	£35.
4d.	...	£15.	9d.	...	£40.
5d.	...	£20.	10d.	...	£45.
6d.	...	£25.	11d.	...	£50.

Subject to the Conditions in the published Regulations as to Registration of Inland Letters, &c.

Le *London Philatelist* reçoit avis qu'il existe une carte lettre non perforée :

1 penny, carmin sur bleu

GRENADE.

Le *American Journal of Philately* a vu le 6 pence ayant servi comme *timbre-taxe* 1 penny et 2 pence, le surchargeant comme récemment le 8 pence, de l'inscription : *1 d (2 d) surcharge postage :*

1 sur 6 p., mauve, surch. noire
2 — 6 p., — — —

VARIÉTÉS

Tête bêche 1 sur 6 p., mauve, surch. noire
— 2 — 6 p., — — —

HONG-KONG.

Il paraît qu'il existe une variété du timbre 2 c. Jubilé, au dire du *Montly Journal*. L'S serait plus court et plus étroit que les autres lettres.

JEYPORE.

Un de nos correspondants ayant cherché à se procurer les timbres « Raj. service » a reçu la réponse suivante de la direction des postes :

« Pour ce qui concerne les timbres que vous croyez être particuliers à Jeypore et qui ont l'impression : *Raj. Service*, ce sont des timbres ordinaires du gouvernement des Indes sur lesquels j'ai imprimé ces mots.

Ils furent employés seulement dans mon bureau et mon but en imprimant ces timbres était de pouvoir garder un compte des timbres employés pour le service de l'Etat de Jeypore.

Il y a deux ans environ, le Post Office me fit des objections sur ma manière de faire et je dus cesser de surcharger les timbres. »

D'où il résulte que les timbres de Jeypore, quoique n'étant pas des carottes, n'ont cependant aucun droit à entrer dans la collection des timbres.

INDES ANGLAISES.

On nous adresse l'enveloppe de 2 annas 6 pies qui a dû être mise en circulation le 1er janvier courant. A droite, est le timbre à effigie en relief de Victoria regardant à gauche dans un ovale guilloché portant pour inscription : *India postage two annas six pies.*



L'impression est en couleur sur papier blanc azuré vergé :

2 annas, 6 pies, orange, format 145 × 83 m/m

Il paraît que *The Postal Card* a rencontré les cartes 1 1/2 + 1 1/2 anna et les mêmes cartes surchargées 1 + 1 anna, sans aucune perforation à la séparation :

1 1/2 + 1 1/2 anna, bleu
1 + 1 sur 1 1/2 + 1 1/2 — — surch. noire

JUMMOO KASHMIR.

Le *Montly Journal* rapporte qu'il a vu le 1/8 anna, jaune, sur papier vergé mince :

1/8 anna, jaune

LABOUAN.

Nous avons acquis la preuve que les timbres sans filagramme n'ont jamais été en usage : *ce sont des réimpressions*, ce qu'explique le manque de filagramme.

LIBÉRIA.

Les timbres démonétisés vont reparaitre en *timbres-taxe* si nous en jugeons par les spécimens que nous envoie M. Schreuders. On s'est même mis en frais d'imagination pour présenter ces timbres d'une façon respectable. *Postage due 3 (6) cents* se trouve dans un cadre ornementé (?) et imprimé en noir sur les 3 ou 6 cents, seules valeurs reçues jusqu'à présent :



3 sur 3 cents, mauve, surch. noire
5 — 6 — gris-vert, — —

MACAO.



Nous reproduisons le nouveau timbre 30 reis obtenu par une surcharge de chiffres rouges, et dont il est question dans notre dernier numéro :

80 reis, gris, surch. rouge

MAROC.

D'après l'*Union Postale Universelle* le timbre de 25 centimes aurait eu une surcharge bleue avant la noire :

10 sur 25 cent., rouge, surch. bleue

MEXIQUE.

Le *Am. J. of Philately* annonce le timbre officiel imprimé sur papier mince vergé horizontalement :

sans valeur, rouge-vif, piqué 12

Il y a réforme complète des cartes, des cartes-lettres et des bandes, savoir :

Les cartes postales et les cartes-lettres ont d'autres caractères; les premières ont l'impression verte sur rougeâtre, les dernières ont l'impression noire sur blanc :

carte postale 2 centavos, rouge, imp. verte
carte-lettre 10 — — noire

Les bandes ont le papier chamois :

1 centavos, vert sur chamois
2 — rouge-brun —

On nous annonce comme devant paraitre ce mois-ci les timbres-poste suivants :

5 pesos, rouge
10 — —

On nous a offert les cartes de la première émission avec le timbre 2 centavos actuel. Nous les avons impitoyablement retournées, estimant que des cartes timbrées par complaisance n'ont aucune espèce de valeur.

On nous avait présenté aussi les spécimens de cartes qui ont paru avec deux timbres à effigie et qui avaient ici le timbre de 2 c. actuel... Nous les rangeons dans la catégorie des fantaisies pour ne pas dire flibusteries.

Le *Carte Postale* a vu le 2 c. carmin, carte avec E U M ayant un second timbre sans couleur à côté du premier :

2 centavos, carmin

Puis un 2 c. impression vert-jaune avec inscription maigre dans le cadre, ayant le timbre renversé à l'angle gauche inférieur :

2 centavos, carmin

NANDGAM.



Les timbres-affiches ne sont plus ! ils viennent d'être remplacés par un type nouveau que nous fait connaitre *The London Philatelist*.

Impression de couleur sur papier blanc vergé :

1/2 anna, vert
2 — rouge

NICARAGUA.

Le 5 centavos bleu de 1891 est signalé par la *Revue Philatélique* comme ayant la surcharge : *Telegrafos*, rappelant celle du 1 centavo bistre, déjà signalé :

5 centavos, bleu, surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Nous avions raison de douter du nouveau type refait. Celui que nous venons de recevoir est toujours du 2e type 1888. !

Le *Montly Journal* publie un extrait d'une lettre reçue par un de ses correspondants, du maitre des postes de Sandakan. Les timbres surchargés *1 cent* ne sont pas obtenables pour les collectionneurs. . . . à moins de les payer 5 cents, mais en s'adressant à un pasteur, on les obtient avec 5 % de commission « pour le fond de dotation de l'Église. »

L'argent des collectionneurs sert à tout !

NOUVELLE CALÉDONIE.

Signalé par la *Revue Philatélique*, le 20 cent *non dentelé*, type groupe, ayant la surcharge noire : *Nlle Caledonie* et par le *Conseiller du timbrophile* les 20 et 35 c. figurine.

Type groupe : 20 c., brique sur vert, surch. noire
figurine : 25 - ocre — jaune - —
— — 35 — noir orange -

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Vindin's Ph. Monthly* annonce que les enveloppes officielles 4 et 5 pence, avec O S en haut ont été émises. Le dessin est celui des timbres-poste 4 pence actuels :

Enveloppe O S : 4 pence, brun
— 5 — vert

Afin de se conformer aux conventions postales de l'union, les cartes ont été réduites de gran-

deur en les coupant de chaque côté, en attendant une émission nouvelle en préparation.

On annonce une bande 1/2 penny, imprimée sur le papier de celles à 1 penny. Elle a donc le filagramme : *one penny* et pour dimension : 120 × 300 m/m.

1/2 penny, gris

OBOCK.

Des timbres-taxe ont été surchargés; *Obock* sur une ligne droite :

1, 2, 3, 4 centimes, noir, surch. noire

Deux variétés de la dernière heure, renseignées par la *Revue Philatélique :*

35 sur 25 c , noir sur rose, chiffre 3 renversé
Taxe : 5 — — surch. noire renversée

Que de choses renversantes pour les Colonies françaises !

ORANGE.



Ci-contre le nouveau 2 1/2 pence dont nous avons parlé le mois passé.

M. Ridpath nous écrit que la carte à 1 penny existe comme nous l'avions dit une première fois et comme preuve, il nous adresse un spécimen que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. La formule a l'impression noire :

BRIEF  KAART.

Aan ....

....

Te ....

1 p. sur 3 p., bleu et noir sur carton blanc

PARAGUAY.

La *Revue Philatélique* publie l'avis suivant de la direction générale des postes relativement à la grande décision de prendre part d'une façon grandiose. . . . au quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par ce cher Christophe Colomb.

Direction générale des Postes et des Télégraphes

Afin de marquer par un acte commémoratif l'avénement du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, le 12 octobre de l'année courante, dates que les peuples américains fêtent en souvenir d'un fait si transcendant et conformément à la décision prise par le gouverneur à la date d'hier, le Directeur général des Postes et Télégraphes.

DÉCIDE :

ARTICLE 1er. — A la date susdite, il sera mis en circulation un type unique de timbres de 5 centavos de surtaxe et un autre d'enveloppe de la valeur de 20 centavos.

ART. 2. — Les timbres mentionnés à l'article précédent sont imprimés sur papier blanc à l'encre bleue, ils portent leur valeur de 10 centavos énoncée en blanc avec le buste de l'ex-Président de la République Candide Bareiro et les inscriptions suivantes sur bande violette :

« 1492 — 12 octubre — 1892 »

ART. 3 — Les enveloppes sont celles que l'on voit actuellement en circulation, de la valeur de 5 centavos, et elles porteront un autre timbre à l'encre noire énonçant une surtaxe de 15 centavos ; elles porteront en outre le buste de Colon et ces inscriptions :

« Republica del Paraguay — Colon — 15 centavos — 12 octubre — 1492-1892

ART. 4. — Les personnes désirant en acheter, soit pour les collections, soit pour l'affranchissement de leur correspondance ne pourront le faire qu'en ce jour aux bureaux de la poste qui, à cet effet, resteront ouverts de 5 heures du matin à 7 heures du soir.

ART. 5 — Il ne pourra être vendu à une seule personne plus de 10 enveloppes.

ART. 6. — Les timbres de 10 centavos pourront se vendre par telle quantité que l'on en demandera.

ART. 7. — Il y aura à la disposition du public un bureau chargé spécialement d'oblitérer les timbres et les enveloppes avec des dateurs de ce jour, leur donnant une légalité complète pour ceux qui le désireront.

ART. 8. — Les enveloppes et timbres de l'émission du 12 octobre ne pourront circuler à la poste que ce seul jour.

ART. 9. — Le reste de cette émission extraordinaire sera brûlé le 13 courant à la Direction générale des postes et télégraphes, à 9 heures du matin, en présence de MM. le Directeur général, le Trésorier général de la Nation et le Président de la Banque agricole.

ART. 10. — Que communication en soit donné à qui de droit pour l'exécution de ce qui a été ordonné.

Asuncion, le 11 octobre 1892.

ANGEL D PENA.
Directeur général des Postes et Télégraphes.
BLAS GARAY,
Secrétaire.

Malgré le décret, nous n'avons aucune crainte, ni pour les timbres, ni pour les enveloppes. On fera comme au Venezuela, au lieu de brûler les timbres on les remplacera par de vieux chiffons.

Voici maintenant le timbre en question. Il est



comme dit le décret, à l'effigie de l'ex-Président de la République, Candide Bareiro tournée vers la droite ; en haut, cintré : *Paraguay;* sur les côtés : *Union Postal Universal;* en bas, la valeur : *10 centavos;* en surcharge

violette : *1492 12 de octubre 1892* dans un ovale large, imprimé avec un timbre à main.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 centavos, lilas-bleu, surch. violette

PHILIPPINES.

Nous avons parlé jadis d'un mystérieux timbre-télégraphe 10 pesos, brun, émis en 1888, que nous avons vu depuis, annulé. Il paraît que la série se composait de valeurs restées inconnues jusqu'ici, indépendamment de celles signalées et dont voici les couleurs :

1 peso, rose
2 — rouge-brun
5 — vert

PORTUGAL.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
CARTE POSTALE

UNION POSTALE UNIVERSELLE
CARTE POSTALE
AVEC RÉPONSE PAYÉE

Deux nouvelles cartes ont paru le mois passé, savoir :

30 reis, bleu sur chamois
30 + 30 — — —

Les deux parties de la carte avec réponse tiennent par le côté gauche.

QUEENSLAND.

Le *V. P. M.* mentionne le 1 penny, actuel, *non dentelé :*

1 penny, orange

RUSSIE.

Nous venons de recevoir le format de dame, 7 kopecks, avec foudres :

7 kopecks, bleu

BOGORODSK (*Moscou*). — Les émissions multicolores ne se comprenaient pas. Nous avons





cette fois une série nouvelle avec des inscriptions variées qui ne nous apprennent pas davantage. Interrogée sur le motif de ces variantes, l'administration a répondu qu'elles provenaient d'un malentendu avec le lithographe, lequel occupé d'une noce, avait ses idées ailleurs...

La correspondance ordinaire s'affranchit au moyen des timbres suivants :

1er *type :* 1 kopeck, violet-brun, pâle, vif
— 5 — bleu-vif, foncé
— 10 — orange, vif, rouge, pâle

En haut et en bas, est la valeur : *Odna k* (un kopeck); *Piat k* (cinq kopecks); *desiat k.* (dix kopecks).

Le 1 kopeck sert à l'affranchissement des journaux, le 5 kopeck, à celui des lettres ordinaires dans l'intérieur et pour la ville de Bogorodsk; le 10 kopecks pour les lettres recommandées ou avec valeurs déclarées.

Le 2e type a l'inscription supérieure, qui se lit : *Oplotschenaja* (payé); en bas, suivant la valeur : *Piat k, desiat k* (cinq, dix kopecks) :

2e *type :* 5 kopecks, bleu, pâle, vif
— 10 — gris, pâle, gris-vert, pâle



Le 3e type est réservé aux *timbres-taxe.* Il a pour inscription, en haut : *Dolgovaja* (à payer) et en bas, suivant la valeur : *odna k, piat k* (un, cinq kopecks).

3e *type :* 1 kopeck, violet, vif
— 5 — rouge, vif, pale

Du type antérieur à ceux-ci, il paraitrait qu'il y a eu une seule feuille de 36 timbres, valeur 5 kopecks, qui a été imprimée en violet vif au lieu de bleu ou rouge et qui a été employée comme *timbre-taxe* en 1891. C'est le résultat, dit-on, d'une erreur commise par l'imprimeur.... qui avait fait probablement la noce :

5 kopecks, violet

Gadiatsh (*Poltava*). — Nous avons fait connaître récemment deux timbres d'émission nouvelle, et nos lecteurs ont dû être étonnés comme nous de constater l'absence d'un troisième timbre, ces émissions se faisant toujours par trois. Il paraît que ce 3e timbre existait. Il est semblable aux autres, sauf la couleur :

3 kopecks, violet

Pokoff (*Bkoff*). — Cette administration s'est mise dans le mouvement. Elle a donné depuis novembre dernier, au timbre 5 kopecks, une série de camarades ayant le même type.



L'impression est noire avec armoiries brunes sur fond bleu; les chiffres et inscriptions sont noires pour les 1, 2 et 10 kopecks avec cartouches verts, bleus ou violets; le 40 kopecks a les chiffres et les inscriptions en rouge :

1 kopecks, noir, brun, bleu et vert
3 — — — — — bleu
10 — — — — — violet
40 — — — — — rouge

Il y a une variété de nuance du 10 kopecks, avec le cartouche lilas :

10 kopecks, noir, brun, bleu et lilas

Le 1 kopeck est destiné aux imprimés; le 3 kopecks à la correspondance ordinaire; les 5, 10 et 40 kopecks aux lettres recommandées ou avec valeur déclarée, ou enfin pour paquets.

ST-PIERRE ET MIQUELON.





Les timbres surchargés : *St-Pierre et Miquelon* ont été resurchargés en chiffres simples et en chiffres doubles afin de varier les plaisirs et répondre aux demandes de timbres 1, 2 et 4 centimes qui manquaient, paraît-il.

Les 5 c. et 25 c. qui étaient en abondance dans la réserve, ont été sacrifiés et ont reçu les surcharges obliques comme nos dessins. Voici ce qu'on a produit :

1 sur 5 c., vert, surch. noire
2 — 5 — — — —
4 sur 5 c., vert, surch. noire
1 — 25 — rose, — —
2 — 25 — — — —
4 — 25 — — — —

Et voyez le guignon, on a oublié à certains timbres une lettre P, savoir :

1 c. sur 5 c., vert, surch. noire
2 — — 5 — — — —
4 — — 5 — — — —
4 — — 25 — rose, — —

Les cartes postales et les cartes-lettres ont reçu à leur tour la surcharge : S P M en noir.

CARTE POSTALE

Ce coté est exclusivement reservé à l'adresse.

M

CARTE-LETTRE

Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé

Un de nos confrères américain *The American Journal of Philately* a relevé les erreurs suivantes :

Cartes postales : 10 cent., noir sur bleu, surch. noire

VARIÉTÉS :

1° Double surcharge;
2° Surcharge diagonale;
3° M sous la ligne;
4° triple surcharge ! !

Cartes-lettres : 15 c., bleu sur gris, surch. noire
25 — noir — rose, — —

VARIÉTÉ :

Double surcharge : 25 c., rose, surch. noire

Comme on le voit, on fait toujours là-bas sa petite popotte.



ST-VINCENT.

Le 4 pence en cours a été surchargé : *5 pence*, ainsi que le démontre notre spécimen :

5 pence sur 4 p., brun-violet, surch. noire

SALVADOR.



Voici comment a été accomodé le timbre provisoire dont nous avons parlé. Il n'y a eu que 50,000 timbres de ces provisoires et, remarquons-le, juste au moment où les timbres vont être remplacés de par la prévoyance de ce bon M. Seebeck.

SORUTH.

L'*I. B. J.* a vu le 1 anna, du 1er type imprimé (probablement réimprimé), en brun-rouge sur papier bleu uni :

1 anna, brun-rouge sur bleu

SUISSE.

Dans d'autres teintes que celles connues, nous avons rencontré les 40 et 60 centimes, type 1862, ayant l'impression de couleur sur papier à grosses vergeures horizontales et piqués 12 :

40 centimes, vert-jaune pâle
60 — gris-blanc

SWAZIELAND.

Annoncé par le *Timbre* le 1 shilling, vert, avec surcharge renversée :

1 shilling, vert, surch. noire



TOBAGO.

Vient d'être mis en usage une enveloppe au format 131 × 83 m m, portant l'effigie en relief à gauche de la reine Victoria dans un ovale ayant : *Tobago Registration fee — two pence*. Le timbre est imprimé à droite sur papier toile blanc :

2 pence, outremer

TONGA.

D'après le *Vindin's Ph. Monthly* il y aurait une enveloppe nouvelle de 4 pence semblable à celle de 6 pence avec valeur en-dessous les armes de Tonga, sur la patte :

4 pence, rouge



Nous donnons un peu tardivement la reproduction du type qui a reçu aux angles supérieur droit et inférieur gauche, une petite étoile qui assure le repos de l'administration des postes de Tonga.

VENEZUELA.

Les nouvelles suivantes nous viennent de la *Revue Philatélique :*

Le 10 cent brun-rouge a reçu la surcharge ronde : *Resolucion du 10 de octobre de 1892* et au centre : *25 centimos*. Le 5 centimos, vert, *escuelas*, a subi le même sort :

25 c. sur 10 c., brun-rouge, surch. violette
25 — — 5 — vert, — —

VICTORIA.

The Stamp News annonce un 9 pence, vert, du type ancien qui reprend faveur ; filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

9 pence, vert

Quelques lignes à propos des timbres de Bordeaux.

Ces lignes sont extraites de l'intéressant ouvrage de M. A. de Rothschild : *Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-poste.*

« La première planche qui fut imprimée provenait d'une matrice faite à la plume et représentant un timbre de 20 centimes, au type de la République française. Cette planche offrait de grandes difficultés dans les reports ; on dut alors graver sur pierre au moyen de la pointe d'acier et du diamant, neuf matrices représentant les diverses catégories de timbres-poste : 1, 2, 4, 5, 10, 20, 30, 40, 80 centimes. Ces matrices servirent à faire des planches complètes de chaque catégorie, contenant chacune 300 timbres. Ces planches s'imprimaient suivant les diverses couleurs afférentes à chaque valeur de timbre, et elles étaient renouvelées chaque fois que le tirage en avait affaibli la pureté.

« Voici la manière dont il fallait procéder : on tirait, sur papier de Chine préparé pour reports, 15 petites figures avec lesquelles on formait une première planche servant de deuxième matrice. Cette planche de 15 figures était alors tirée également sur Chine à 20 épreuves, qui, réunies, formaient la planche entière de 300 figures, disposées en deux demi-feuilles de 150 figures

chacune. On décalquait cet ensemble sur une presse lithographique parfaitement préparée, et, au moyen de l'acide et de la gomme, on fixait entièrement le report, qui alors était livré à l'imprimeur pour en faire le tirage.

» Le papier servant à l'impression provenait des ateliers de M. Lacroix, d'Angoulême. Il était de différentes teintes, suivant chaque catégorie, et avant d'être livré à l'ouvrier imprimeur, il subissait une première préparation d'un enduit invisible appelé *préservatif contre la contrefaçon*. Chaque feuille de papier était timbrée par les employés contrôleurs de l'administration des postes.

» Outre les neuf matrices servant aux diverses catégories, il y en avait une dixième appelée *chiffre-taxe*, 15 centimes. Elle s'imprimait en noir sur papier blanc ordinaire et sans aucune préparation.

. . . .

Le 4 mars 1871, M. Lapouyade, directeur des postes de la Gironde, écrivit à M. le directeur de la Monnaie de Bordeaux :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous aviser officiellement que l'administration a décidé la cessation immédiate de la fabrication des timbres-poste, et qu'en vertu des articles 3 et 4 de la convention du 31 octobre dernier, le délai de 10 jours qui vous est accordé à titre de prorogation convenue, commencerait à partir de demain. »

» Le 18 mars arriva à Bordeaux l'ordre définitif de cesser toute fabrication. Toutefois, ce fut seulement le 12 août suivant que le directeur général des postes fit procéder à la destruction de toutes les matrices.

. . . .

« La fabrication des timbres poste avait duré un peu moins de cinq mois (1). Le tableau suivant en présente les résultats :

1 centime	24,471,375	20 centimes		52,445,175
2 —	8,882,475	30 —		2,935,875
4 —	4,233,975	40 —		3,296,025
5 —	6,393,825	80 —		2,338,575
10 —	17,801,075	15 —	taxe	2,588,700

On voit d'après ce qui précède que le 20 centimes 1er type, a été remplacé presqu'aussitôt. Nous nous rappelons fort bien et le *Timbre-Poste* du reste l'a annoncé que les 1er et 2e types ont paru en même temps; tandis qu'un bureau délivrait le 1er type, un autre délivrait le second.

L'inscripton du 2e type étant de caractères trop petits, on change le cadre en 1871, ce qui nous donne le 3e type. Mais comme on utilise l'effigie, il se fait qu'on a des variétés où cette effigie n'est pas toujours au même endroit, et, à peine paru, ce 3e type disparaît.

Y a-t-il place maintenant pour un 4e type cherché si obstinément par M. Robert? Nous ne le croyons pas.

Ce 4e type qu'on croit avoir découvert et qui n'était ainsi que nous l'avons écrit qu'un 2e type, a été montré, nous a dit notre confrère, « aux hommes les plus compétents et *tous* sont d'accord que la découverte est du plus haut intérêt. »

Or, à un récent voyage que nous avons fait à Paris, M. Robert nous a avoué que « les hommes les plus compétents » se résumaient en une seule personne qu'il nous nomma et qui est effectivement compétente. Mais voyez le chiendent, « ces hommes » qui sont un homme et « tous d'accord » a marqué après la consultation Robert, au-dessus de ce *même* timbre discuté, *qui est on ne peut plus authentique*, le mot : *faux!...* Entre ces deux versions : 4e type et timbre faux, ami lecteur :

Devine si tu peux et choisis si tu l'oses.

Enfoncé les postes dominicales.

La *Chronique* publiait ces jours-ci l'article suivant :

« Nous nous plaignons souvent des lenteurs de la poste et signalons les inconcevables retards apportés à la distribution des dépêches.

« Il faut être juste et savoir reconnaître les mérites, après avoir signalé les fautes.

« Si le service des postes est parfois en retard, il lui arrive aussi de faire preuve d'une célérité louable et réellement extraordinaire.

« C'est ainsi qu'une lettre dont nous avons sous les yeux l'enveloppe, expédiée de Bruxelles le *21 Décembre*, à 7 heures du soir, a été distribuée à Anvers le *16 Décembre*, à 11 heures du soir.

« Cette rapidité exceptionnelle honore le département tout entier de M. Vandenpeereboom, et nous n'hésitons pas à la proposer comme un admirable exemple à toutes les administrations. «

Puisque la poste a résolu ce problème de pouvoir remettre une lettre à destination, cinq

(1) Elle avait commencé le 5 novembre 1870.

jours avant son départ, nous espérons bien qu'on laissera là les timbres dominicaux et que nous serons gratifiés de timbres accélérés qui sont appelés à un bien autre succès.

Et qui sait si ce ne sont là les timbres prévus par notre pieux ministre pour le 1er avril prochain !

Par ci par là.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le différend qui s'était élevé entre M. A. Dethier et M. Ch. Schaupmeier s'est terminé par une solution amiable. Il n'en pouvait être autrement si l'on songe que M. Dethier avait de bonne foi produit des allégations sans fondement et que M. Schaupmeier ne poursuivait dans cette affaire que la réparation d'un préjudice moral.

Quelques lignes parues dans le dernier numéro de l'*Annonce timbrologique* lui ont à cet égard donné une légitime satisfaction.

* * *

Depuis quelques mois et ce, malgré nos protestations, M. Mekeel de St Louis fait paraître dans son journal : *The Philatelic Journal of America*, la traduction textuelle de notre livre, *Les timbres d'Espagne* qu'il a confiée au professeur G. Raymond. Au point de vue de M. Mekeel c'est peut-être nous faire un grand honneur que de publier ce que nous avons écrit à grand frais. Mais à notre point de vue nous considérons cette manière de faire comme si l'on disposait du contenu de notre porte-monnaie sans notre autorisation.

M. Mekeel comprendra-t-il enfin son indélicatesse ou n'est-il pas à même de la comprendre?

Un autre journal : *La Revista Filatelica* édité par le même Mekeel et qui partage par conséquent les scrupules de son éditeur, reproduit notre article : *Les timbres de Tolima 1886*, qu'il sert à ses lecteurs comme étant de son crû.

Et pour que nous n'en ignorions, il nous adresse un numéro spécimen.

On commence par vous détrousser, puis on vous prie de croire à une considération des plus distinguées.

* * *

Nous avons reçu la visite ces jours derniers de M. le président de la Société Philatélique Roumaine à qui nous avons montré la correspondance que nous avait été adressée *au nom de la Société* par l'illustre capitaine Moroiu.

Inutile de dire que ces lettres ont été désavouées en entier par M. D.-C. Butculescu, lequel nous a assuré qu'elles avaient été écrites à l'insu de la Société.

Nous avons profité de l'occasion pour convaincre complètement M. Butculescu de la fausseté de l'accusation de l'immaculé Moroiu en produisant des lettres par lesquelles il était bien établi que les faux timbres de Moldavie nous venaient de Bucarest.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES.

Semblables aux cartes 30 et 30 + 30 réis du Portugal dont nous parlions dans notre dernier numéro, cette possession portugaise a émis le 15 janvier de ces cartes pour les trois districts d'Açores :

Angra
Horta } 30 réis, bleu sur chamois
Ponta Delgada } 30 + 30 — — — —

AFRIQUE ORIENTALE (Cie anglaise de l').

Le Philatélic Record annonce l'apparition d'une enveloppe 2 1/2 annas, pour lettres recommandées, qui n'est pas prête, nous écrit-on.

Le type représentera une couronne surmontant un soleil dans un ovale guilloché :

2 1/2 annas, outremer

ARGENTINE (République).

L'Annonce Timbrologique donne, d'après la *Nacion* de Buenos-Ayres, le chiffre de la série des timbres du centenaire qui ont été incinérés par ordre supérieur et que voici :

Bureau de	Timbres à 2 centavos	Timbres à 5 centavos
San Juan.	0	432
San Luis	203	670
Rio Negro	1,400	1,447
Parana.	950	3,400
Concordia.	0	400
Jujuy	180	685
Salta	113	618
La Rioja	286	725
Bahia Blanca	2,737	2,520
	5,869	10,897
Il en a donc été vendu . . .	194,131	189,103
	200,000	200,000

Ces timbres deviendront-ils rares, partagés par les collectionneurs ? C'est probable.

AUTRICHE.

On nous prie d'attirer l'attention des collectionneurs sur la nouvelle flibusterie qui vient de voir le jour. On imprime en bistre, par report, le 2 kreuzer, 1850, au verso des timbres de cette émission. Le spécimen qu'on nous envoie, un

6 kr., bistre, est assez réussi, sauf le chiffre 2 au 2 kr. qui est empâté.

BAVIÈRE.

Rapporté par le *Philatelic Record*, cette nouvelle qu'il existerait un timbre télégraphe de 20 pfennig, imprimé sur papier blanc à *boucles*, dont il n'est connu qu'une valeur, le 2 marks :

20 pfennig, violet

C'est probablement par mesure d'économie qu'on aura employé ce papier, *après coup*, ayant reçu le 2 marks, vers la fin de 1877.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

L'*I. B. Z.* annonce une valeur nouvelle au type connu :

20 kreuzer, vert-olive

BRÉSIL.

La *Gaceta Philatelica* rapporte qu'elle a vu à *l'Hôtel des Monnaies*, la carte-postale avec réponse, 80 réis, qui sera émise très incessamment. Elle est au type effigie de la République et a pour inscription :

Union postale universelle
Carte-postale

Il y a aussi une carte-lettre à 200 réis, type du 80 réis, mais d'un format un peu plus grand et destinée à l'union postale.

Le timbre de 500 réis, a la nuance bistre pâle :

500 réis, bistre pâle

On nous envoie cette même valeur en ardoise foncé : ce doit être un timbre falsifié.

Les timbres de journaux 10 et 20 réis, ont le papier verdâtre, épais :

10 réis, bleu sur gris verdâtre
20 — vert - verdâtre

Il existe une enveloppe 100 réis, au type reproduit le mois passé. Elle a fait son apparition, le 14 décembre dernier :

100 réis, vermillon

M. Monteiro nous avise de l'émission prochaine d'un nouveau type imprimé en deux couleurs et à l'effigie laurée de la République tournée à gauche. Sera t-il *encore* plus beau que les types en cours?

CEYLAN.



Voici le nouveau timbre dont nous parlions le mois passé. Il nous a été obligeamment envoyé par MM. Langlois :

3 cents brun-orange et vert

Le *Monthly Journal* a vu le 20 sur 64 cents ayant indépendamment de la surcharge ordinaire : *twenty 20 cents*, ce dernier mot en plus, au-dessus du premier :

20 sur 64 c., rouge-brun, surch. noire

On signale un timbre télégraphe, 25 rupees, surchargé : *Five rupees*, l'ancienne valeur biffée de deux traits :

5 rup. sur 25 rup., rose, surch. noire

Nous lisons dans le *Stamp News*, l'extrait suivant du *Times of Ceylon :*

Circulaire.

Bureau du Secrétaire Colonial.

Colombo, le 30 novembre 1892.

Monsieur — Le Gouverneur m'a commis pour vous envoyer comme type de formule imprimée (General n° 100, la carte-postale de service incluse qui sera employée comme correspondance officielle. Au cas ou vous en désireriez une provision, vous la demanderez de la manière ordinaire.

Je dois ajouter que les cartes-postales ne doivent pas être employées pour la correspondance avec le gouvernement (voir les règles à suivre pour la correspondance officielle).

Je suis, Monsieur, votre serviteur,

E. NOEL-WALKER,
Secrétaire Colonial.

« La carte-postale est à peu près du format de la carte-postale ordinaire, sauf le timbre. A sa place est imprimé : ON H M S. Elle porte aussi les mots : *Post card — To be used for official correspondence only. The official signature and designation of the sender to be written on the reverse.* »

COLOMBIE (République).

Un de nos confrères publie des pièces administratives d'où il résulte que les planches des timbres de Panama, les timbres de la Colombie 1/2 cent.; les 10 cent. Recommandation et les 5, 10 et 20 centavos à effigie, ont été rendues impropres au tirage en effaçant leurs dessins.

COLONIES FRANÇAISES.

Le *Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes* de novembre 1892 publie l'avis suivant que nous découpons dans la *Revue Philatélique :*

Division de l'exploitation postale.

3° BUREAU. — SERVICES MARITIMES.

Nouveaux timbres-poste pour les Colonies françaises.

De nouveaux timbres-poste viennent d'être émis à l'usage des établissements français d'outremer. Le type créé à cet effet symbolise la navigation et le commerce faisant flotter sur les mers les couleurs françaises et porte les mots : « République française. — Colonies. — Postes. » En outre, un cadre spécial doit recevoir l'indication du nom de la colonie dans laquelle les figurines seront mises en vente. Les dénominations adoptées à ce sujet sont au nombre de dix-huit, savoir :

Martinique;
Guadeloupe et dépendances;
Guyane;
Saint-Pierre et Miquelon;
Sénégal et dépendances;
Côte d'Ivoire;
Guinée française;
Golfe du Bénin;
Congo français;
Obock;
Mayotte;
Sultanat d'Anjouan;
Diégo-Suarez et dépendances;
Réunion;
Etablissements de l'Inde;
Indo-Chine;
Nouvelle-Calédonie et dépendances;
Etablissements de l'Océanie.

Les timbres-poste portant les mots « Sénégal et dépendances » seront à l'usage du Sénégal et de l'établissement du Soudan.

La mention « Congo français » s'applique au Gabon et au Congo dont les territoires ont été réunis sous la dénomination deCongo français,par un arrêté ministériel du 3 avril 1891.

Les figurines « Indo-Chine » seront mises en circulation en Cochinchine, au Cambodge, en Annam et au Tonkin.

L'indication « Diégo-Suarez et dépendances » figure sur les timbres-poste valables à Diégo-Suarez, à Nossi-Bé et à Sainte-Marie de Madagascar.

Les correspondances de « Madagascar » (à l'exception de Diégo-Suarez et de Sainte-Marie) ne seront plus affranchies au moyen de timbres coloniaux. Le service postal de la grande ile (Tamatave, Tanarive, Majunga, etc.) est muni de timbres-poste métropolitains.

Les anciennes figurines coloniales d'un type uniforme continueront, jusqu'à épuisement complet à être valables, concurremment avec les nouvelles, dans « toutes » les colonies françaises,pour l'affranchissement des correspondances.

Quant aux nouveaux timbres-poste, différenciés par des dénominations spéciales, ils ne seront valables, pour opérer l'affranchissement que dans les colonies auxquelles ils seront affectés. Les correspondances revêtues de timbres-poste portant la marque d'une colonie autre que celle où elles auront été mises à la poste, devront être frappées d'un T et traitées comme non affranchies.

Toutefois, les expéditeurs ou les destinataires pourront obtenir, sur la production des enveloppes ou bandes portant des timbres-poste coloniaux inutilement employés, le remboursement de ces timbres par l'officier colonial au profit duquel ils auront été vendus.

Les demandes de remboursement de cette nature, portant sur des correspondances à destination de la France, pourront être transmises, avec pièces à l'appui, à l'administration des postes de la métropole qui servira d'intermédiaire entre les destinataires et l'office colonial intéressé.

Le Directeur général des Postes et des Télégraphes,
J. De Selves.

CONGO (État indépendant du).

Le timbre de fr. 3.50 gris surchargé : *colis postaux* sur le 5 francs, est en usage. Nous avions omis de le dire dans notre dernier numéro :

3.50 sur 5 francs, gris, surch. noire

CONGO FRANÇAIS.

Encore de nouvelles surcharges annoncées par le *Journal officiel du Congo français*, en date du 20 octobre 1892, et que donne la *Revue Philatélique :*

Transformation de 2,500 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.05, de 2,000 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.10 et de 2,500 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.15.

Nous, Commissaire général au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de fr. 0.05, fr. 0.10 et fr. 0.15 va être incessamment épuisé;

Vu la demande du Receveur des postes en date de ce jour, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Vu l'approvisionnement en figurines de fr. 0.25 et en chiffres-taxe de 1 franc;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. — Il sera procédé à la transformation de :

1° 2,500 timbres-poste de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.05;
2° 2,000 — — — 0.25 — — 0.10;
3° 2,500 — — — 0.25 — — 0.15.

Au moyen d'une surcharge au timbre humide indiquant la valeur des figurines ainsi transformées.

Art. 2. — Les timbres poste à transformer seront remis à une commission composée de :

M. le Trésorier-payeur, *Président;*
M. le chef du bureau des finances;
M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera procès-verbal pour la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

Art. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même de la poste.

Art. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au « Journal officiel » de la colonie.

Pour le Commissaire général absent :
Le lieutenant-gouverneur,
Signé : Ch. de Chavannes.

Par le commissaire général du Gouvernement :
Le Directeur de l'Intérieur p. i.,
Signé : A. Lippmann.

Il est à espérer que ces nouvelles surcharges sont semblables à celles décrétées le 5 avril 1891; mais l'*Echo de la Timbrologie* signale encore ces autres surcharges :

5 c. sur 5 c. taxe, noir, surch. rouge
5 — 20 — — — —
5 — 30 — — — —

COSTA-RICA.

Guanacaste. — Vu dans le *Monthly Journal* l'annonce d'un timbre ayant la surcharge : Guagacaste au lieu de Guanacaste.

5 pesos, vert-olive, surch. noire

CURAÇAO.

Annoncés par le *London Philatelist*, les *timbres-taxe* suivants au nouveau type :

12 1/2	cents,	vert et noir		
25	—	—	—	

DIÉGO-SUAREZ.

Les cartes et les cartes-lettres ont reçu la surcharge des timbres-poste. Elle se lit de haut en bas :

Carte postale :	10	centimes,	noir sur lilas,	surch.	noire
—	10 + 10	—	— bleu,	—	—
Carte lettre :	15	—	— gris,	—	—
—	25	—	— rose,	—	—

Variétés signalées par la *Revue Philatélique* et l'*Echo de la Timbrologie* :

5	centimes,	vert,	surch. noire renversée		
25	—	noir sur rose,	—	—	—

ÉGYPTE.

Une marque d'attention (?) de l'administration des postes :

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES.

Dans le but de permettre aux collectionneurs de se procurer le nouveau timbre-poste servant depuis le 1er janvier courant, à l'affranchissement des correspondances officielles de l'État, les bureaux de poste d'Alexandrie et du Caire ont été autorisés à vendre de ces timbres au public à partir du 5 janvier au prix de 10 mill. chaque timbre.

Alexandrie, 30 décembre 1892.

Mais ce que ne dit pas l'administration, c'est que les timbres sont d'abord oblitérés.

Un autre avis que nous remet M. Fischer annonce les nouveaux timbres 3 millièmes et 2 piastres dont nous avons parlé antérieurement :

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES.

A partir du 1er février prochain, seront mis en vente des timbres-poste de 3 millièmes et de 2 piastres d'une nouvelle émission : ceux de 3 millièmes seront de couleur jaune, et ceux de 2 piastres de couleur brique.

Alexandrie, 7 janvier 1893.

Notre correspondant nous fait remarquer que les colis postaux ayant vu leur taxe réduite à 3 piastres pour les paquets de 1 kilogr. et moins, amènera inévitablement l'émission d'un timbre de cette valeur.

ERITREA.





Nous tenons de MM. Forbin et Cie la série des nouveaux timbres, que nous annoncions le mois passé. Elle est composée des mêmes timbres de la série italienne, avec surcharge : *Colonial Eri trea*, sur une ligne droite pour les trois plus petites valeurs et en cintre pour les autres, comme suit :

Valeur sur une ligne droite

1	centesimo,	vert,	surch.	noire
2	centesimi,	brun	—	—
5	—	vert	—	—

Valeur en cintre

10	centesimi,	rouge,	surch.	noire
20	—	orange	—	—
25	—	bleu	—	—
40	—	brun	—	—
45	—	vert-gris	—	—
60	—	violet	—	—
1	lire,	brun et jaune	—	—
5	—	rose et bleu	—	—

Il y a aussi des cartes-postales simples et avec réponse, des cartes-lettres et des cartons pour colis postaux annoncés par le décret qui nous vient de E. Diéna ; ce sont les formules en cours en Italie avec la surcharge noire : *Colonia Eritrea* non pas sur le timbre, mais sur la carte même :

Cartes-postales :	5	centesimi,	vert	sur	brun
—	10	—	rouge	—	paille
—	7 1/2 + 7 1/2	—	—	—	rose
—	10	—	brun	—	vert
—	10 + 10	—	—	—	—
—	15	—	—	—	gris
—	15 + 15	—	—	—	—
Cartes-lettres :	5	—	vert	—	—
—	20	—	orange	—	orange
Colis postaux :	25	—	noir	—	brun
—	60	—	brun	—	blanc
—	1.25	—	—	—	vert
—	1.75	—	—	—	orange
—	2.70	—	—	—	gris

Voici le décret :

Humbert Ier, etc.

Vu l'art. 137 du Règlement, approuvé par Arrêté Royal du 2 juillet 1890, n° 6951 3me série ;

Sur la proposition de nos Ministres Secrétaires d'Etat pour les Postes et les Télégraphes et pour les Affaires Etrangeres ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. Il est établi une émission spéciale de timbres-poste, cartes-lettres et cartes-postales pour l'affranchissement des correspondances et des colis en départ des Bureaux de poste de la Colonie Erithrée, tant s'ils sont échangés entre eux, que lorsqu'ils sont échangés avec les Bureaux italiens ou l'étranger.

Ces timbres-poste, cartes-lettres et cartes-postales seront identiques à ceux en usage dans l'intérieur du Royaume, sauf la surcharge de la légende COLONIA ERITREA, imprimée par l'Atelier des papiers-valeurs du Gouvernement.

ART. 2. — La vente par les Bureaux de poste de la Colonie des timbres-poste, des cartes-lettres et cartes-postales dont



il est question au précédent article, s'effectuera à partir du 1er janvier 1893.

L'emploi des timbres-poste, cartes-lettres et cartes-postales actuels y cessera avec le 28 février de la même année, mais l'échange pourra s'effectuer jusqu'au mois correspondant de l'année 1894.

Nous ordonnons que ce Décret, etc.

Donné à Rome, le 27 novembre 1892.

Signé : HUMBERT

FINOCCHIARO-APRILE

Vu le Garde-des-Sceaux : BONNACCI BRIN.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Depuis le 1er janvier dernier circulent les timbres du quatrième centenaire de Christophe Colomb, concurremment avec les autres timbres.

L'administration des postes avait cru un moment retirer les timbres en cours, mais elle est revenue de cette décision et voilà aujourd'hui deux séries entières en usage, ainsi que deux séries d'enveloppes.

Nous avons donné la description des nouveaux timbres le mois passé, il ne nous reste aujourd'hui qu'à en reproduire les types. Ces timbres font honneur au pays à qui nous les devons et à la *American Bank Note Company* qui les a fournis : ils sont tout simplement admirables comme exécution, et ne laissent absolument rien à désirer.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	cent,	indigo	30	cents	roux
2	—	brun-violet	50		bleu charbon
3	—	vert-bleu	1	dollar,	vermillon
4	—	outremer	2	—	rouge-brun
5	—	chocolat	3	—	vert-jaune
6	—	violet-vif	4	—	carmin
10	—	brun-gris	5	—	noir
15	—	vert-bleu			

Les enveloppes, au moment de mettre sous presse, ne nous sont pas parvenues, mais nous pouvons en parler par les détails fournis par le *American Journal of Philately*.

Elles ont toutes le papier paille et le filagramme des enveloppes en cours. Il y en a huit formats différents. Le type est le même pour toutes les valeurs : effigie de Christophe Colomb et de la Liberté au-dessus d'un aigle aux ailes déployées, surmonté de l'écu des Etats-Unis.

Les formats sont : **A** : 140 × 82 m/m; **G** : 219 × 98 m/m; H : 241 × 104 m/m; I : 257 × 111; N : 133 × 107 m/m: P : 148 × 92 m/m: O : 160 × 95 m/m; R 142 × 111 m/m. Les valeurs sont :

1 cent,	bleu,	formats :	A				N	P	O	R
2 -	brun,	—	A.	G.	H	I	N	P	O	R
5 -	chocolat,	—		G	H	I		P	O	R
10 -	brun-rouge,	—			H	I			O	

FIDJI.

Le *London Philatelist* rapporte qu'un lot de 5000 timbres 2 pence, imprimés par erreur en bleu pâle, au lieu de vert, a été brûlé sauf UN spécimen (pas même deux), vendu aussitôt 1,250 fr. S'il y avait des amateurs au quart de ce prix, on retrouverait bien encore pour chacun d'eux un spécimen, toujours unique, comme le clou de Mont Saint-Jean où Napoléon 1er accrocha son chapeau et qui fut vendu des milliers de fois.

Le *Vindin's Philatelic*, chronique quatre timbres du *Fiji Times express* inconnus jusqu'à présent et qui viennent d'être découverts, savoir :

1, 3, 6 pence, 1 shilling, noir sur jaune uni et percés

FINLANDE.



Un timbre de Chemin de fer qui n'a pas encore été signalé nous arrive par M. Treichel. A la partie supérieure : *Statsj i Finland, 10;* à celle inférieure : *penni. S. W. raut : tiet*; entre les deux inscriptions, en biais : *notificering ilmoitus.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 penni, rouge

FRANCE.

Signalé par la *Revue Philatélique* les timbres pour colis postaux suivants :

Type roue et serpents ayant la surcharge : *Correspondance — des colis postaux de Paris* sur le timbre et son récépissé et sur celui-ci le timbre 10 centimes, type des timbres de quittances, bleu ;

50 cent sur 25 c., noir, surch. violette

Le second timbre est au type navire dans un écu, imprimé en noir sur blanc sans burelage et n'ayant qu'un talon à gauche :

25 centimes, noir

GRANDE BRETAGNE.

Depuis le 1er janvier circulent des enveloppes sacs à 1/2 penny, émises par la poste, avec type que nous reproduisons n° 359. Les pattes de fermeture sont à droite et ne sont pas gommées, ces enveloppes étant destinées aux imprimés. Format 137 × 80 m/m et 223 × 98.

Le papier est blanc vergé, le timbre imprimé à droite :

1/2 penny, vermillon vif

GUYANE ANGLAISE.



La Compagnie des tramways de Georgetown emploie, nous écrit M. Treichel, le timbre ci-contre pour les paquets expédiés par son entremise. Au centre, un monogramme ayant la valeur : *two cents*, en travers : autour : *The Georgetown Tramways Company limited-parcels delivery.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 cents, bleu

GUYANE HOLLANDAISE.



L'*I. B. J.* dit avoir reçu un 2 cent, type chiffre, imprimé en brun sur blanc.

Le même, signale au type de la reine un 10 cent, olive.

2 cent, brun
10 — olive

HAÏTI.

Les 1, 2 et 7 cent sont d'un type refait. Le mot : *cent* est de caractères plus petits; le bonnet phrygien se trouve dégagé et les branches du palmier plus tombantes; la direction des ombres des drapeaux est différente et les traits plus rapprochés; enfin le timbre a 19 1/2 m/m de largeur au lieu de 20.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 cent, violet
2 — bleu foncé
7 — vermillon

Les timbres surchargés 2 sur 3 cent ne sont plus en cours depuis le 15 décembre. Emis le 1er novembre il n'ont donc été en usage que six semaines. Le *American Journal of Philately* dit avoir vu les variétés suivantes :

Deu cent; Deu cen; Deux cen; eux cent; Deux ent; Deux ent;

Sans point après cent;

Double surcharge;

— — du mot *deux*.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Signalé par *The London Philatelist* le 1 penny, bleu, CC et couronne à l'état *non dentelé :*

1 penny, bleu

INDES NÉERLANDAISES.

On signale, sur papier blanc, piqué 12 1/2 et au type de la jeune reine :

2 1/2 gulden, brun et bleu

JUMMOO.

Le 1/2 anna, vert-émeraude que l'on supposait exister, a été enfin rencontré par un de nos correspondants à l'état oblitéré.

JUMMOO KASHMIR.

Le timbre télégraphe 8 annas dont nous ne connaissions pas la couleur est annoncée par le *Ph. Record :*

8 annas, ocre

MACAO.

Le timbre de 80 reis devenu 30 reis par la surcharge que nous avons fait connaître le mois passé, existe en diverses variétés, suite d'erreurs fort involontaires, on nous l'*assure*. Ce sont :

Surcharge renversée : 30 sur 80 r., gris, surch. noire
Angle infér. droit : 03 — 80 — — — —

MACAO ET TIMOR.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
PROVINCIA DE MACAU E TIMOR
BILHETE POSTAL COM RESPOSTA PAGA.
(*Carte postale avec réponse payée.*)
D'este lado só se escreve a direcção.
(*Côté réservé à l'adresse.*)

Nous avons reçu de l'obligeance de MM. A. Smith et Cie, deux cartes provisoires avec réponse au fac-simile plus haut. Elles sont toutes deux du même type et ont l'impression sur les 1re et 3e faces, les deux parties tenant par le haut. Un timbre-poste est collé dans l'angle droit supérieur; celui de 30 reis a la surcharge rouge sur le 200 reis.

L'impression est en couleur sur papier blanc vergé épais.

Nous remarquons deux variétés de la première partie :

Bilhete Postal com, etc., a 56 1/2 m/m et la 2e 57;

Côté réservé à l'adresse a la parenthèse après l'a de *direcçao* et la 2e avant.

La seconde partie existe aussi en deux variétés :

Côté réservé à l'adresse, n'a pas de parenthèse à gauche. Il y aurait donc :

BILHETE POSTAL COM, etc., 56 1/2 m/m, la 2e partie avec parenthèses :

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 — lilas et rouge, — — rouge

BILHETE POSTAL COM, *etc., 57 m/m; la 2e partie avec parenthèses :*

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 lilas et rouge, — — rouge

BILHETE POSTAL COM, *etc., 56 1/2, la 2e partie avec parenthèse à droite :*

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 lilas et rouge, — — rouge

BILHETE POSTAL COM, etc., 57 m/m, la 2e partie sans parenthèse à droite :

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 — lilas et rouge, — — rouge

MADÈRE.

FUNCHAL. — Ce district a mis en vente la valeur nouvelle de timbre, au type connu :

75 réis, carmin

Et depuis le 15 janvier il existe pour ce district des cartes postales 30 et 30 + 30 réis comme pour les Açores :

30 reis, bleu sur chamois
30 + 30 — — —

Les 5 réis ont été coupés en deux, diagonalement, suivant l'autorisation suivante que nous découpons dans le *Diario noticias* du 5 janvier passé :

Avis au public.

La dernière livraison de timbres de 2 1/2 reis, faite par l'Hôtel des Monnaies étant épuisée, il a été décidé en haut lieu, sur la proposition du zélé Directeur des postes et télégraphes de ce district, qu'à partir du 8 courant inclusivement des timbres de 5 réis coupés diagonalement seront employés pour l'affranchissement des journaux.

Tous les timbres qui ne seraient pas dans ces conditions spéciales et seraient collés sur les journaux, à partir du 8, perdront leur valeur et les journaux ne seront pas envoyés à destination.

MALACCA.





La nouvelle carte avec réponse est en circulation. Le type est celui de la carte reproduite ci-haut. Pour la carte avec réponse les deux parties piquées à la séparation tiennent par le haut avec impression sur les 1re et 3e faces :

2 cents, carmin sur chamois
2 + 2 — — — —

MAROC.

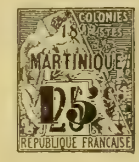
(Bureau de poste espagnol.)



Nous tenons un essai du timbre ci-contre qui doit probablement servir bientôt, si ce n'est fait, au bureau de poste espagnol établi au Maroc. Nous attendons des renseignements. Notre essai a le papier blanc et l'impression bleue :

15 centimos, bleu

MARTINIQUE.





Les timbres de 25 c. 1881, figurine assise ont été surchargés : *1892 Martinique* et en plus la valeur nouvelle, sur trois lignes. Il y a aussi des *timbres-taxe* qui ont reçu : *timbres-poste 05 c. Martinique* suivant les dessins que nous donnons :

Timbres-poste : 05 c. sur 25 c., noir sur rose, surch. noire
— 15 — 25 — — — — —
— 05 — 05 — — — —

MAURICE.

Le 1er janvier ont été mis en usage, un timbre de 1 cent et un de 15 cents. Pour le 1 cent on s'est servi de la gravure du 2 c. en surchargeant de la valeur nouvelle : *1 cent;* quant au 16 cents on a remplacé le 5 du 15 cents par un 6 :

1 sur 2 cents, violet, surch. noire
16 cents, brun-rouge

Ce n'est pas tout, à la même date a dû paraître une enveloppe pour lettres enregistrées en deux formats. C'est le type du 8 cents :

12 cents, outremer, formats F et G

Comme quantités reçues il y en a eu 800,000 du 1 cent, 500,000 du 16 c. et 10,000 de chaque format de l'enveloppe 12 cents.

On nous envoie au sujet de cette émission des documents qui nous arrivent trop tard pour

être reproduits ici, mais voici ce que notre correspondant nous écrit :

« Vous vous demandez pourquoi un timbre de 1 cent au lieu de 3 cents comme l'exigeait le nouveau tarif pour les journaux et imprimés, etc. dont le port est augmenté de 1 cent, mais le « Colonial Post Master », M. Martin qui déteste cordialement les collectionneurs et ne perd jamais une occasion de le faire voir, a voulu ennuyer encore une fois le public en l'obligeant de se servir de deux timbres au lieu de un. »

Nous ne voyons pas le mauvais tour joué aux collectionneurs qui reçoivent un timbre de 1 c. au lieu d'un de 3, ce qui leur fera une économie.

MEXIQUE.

D'après un journal américain l'impression des 5 et 10 pesos en rouge, annoncée pàr nous le mois passé, serait le résultat d'une erreur... qui aurait été réparée ensuite par l'impression de ces timbres en vert-foncé :

5 pesos, vert-foncé
10 — —



Voici le dessin de la carte 5 centavos dont nous avons parlé.

MONTÉNÉGRO.

Nous avons reçu en deux variétés la carte avec réponse 3 stotinki avec l'impression sur la 1re et 4e faces, les deux parties tenant par le côté gauche.

Tandis qu'à la 1re variété la réponse est sur la 4e face, la 2e variété a cette réponse sur la 1re face :

3 + 3 stotinki, vert sur vert

NORD DE BORNÉO.

Les feuilles présentent pour le 10 dollars une variété ayant : 10 *dollaps*. Elle est, au dire du *Monthly Journal* qui la signale, à gauche sur la 3e rangée de chaque feuille :

10 dollars, brun

NOUVELLE CALÉDONIE.

Nous recevons communication, par M. Delécaille, d'une enveloppe affranchie au moyen de cinq timbres avec surcharges variées sur le 30 centimes, savoir :

1° Avec double surcharge, la première renversée ;

2° Avec double surcharge droite, soit avec chiffres formant presque 1100, soit avec chiffres l'un sur l'autre ;

3° Double surcharge renversée en deux variétés comme 2°.

Ces surcharges prouvent qu'on n'oublie pas les collectionneurs à Nouméa.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte 1 penny (vue de Sydney), chardon à gauche, a été vue avec les lettres OS dans les angles supérieurs :

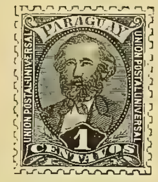
1 penny, violet, surch. noire sur chamois

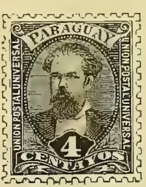
ORANGE.

Reçu de M. Ridpath la carte 1 1/2 avec cette valeur en surcharge sur le timbre-poste 2 pence, violet et accommodé comme la carte même valeur, avec timbre 3 pence surchargé :

1 1/2 sur 2 pence, violet, surch. noire sur blanc

PARAGUAY.



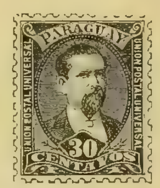


Les timbres de la nouvelle série viennent de nous arriver mais pas absolument comme il avait été annoncé. Ils ont été lithographiés à Leipsick, nous assure-t-on.

Les 1, 4, 14 et 30 centavos représentent seuls les célébrités annoncées. Pour le 1 centavo nous avons donc l'effigie de Cirilo Rivarola à gauche dans un ovale perlé ; cadre rectangulaire ayant pour inscription à droite et à gauche : *Union postal universal ;* en haut : *Paraguay ;* en bas : *1 centavos*, ce qui est une faute qui n'est pas singulière.

Le 4 centavos nous fait connaitre les traits de Juan Bautista Gill, l'effigie est tournée à gauche comme la précédente ; cadre et inscription du *1 centavos*.





Le 14 centavos nous montre Bernardino Caballero regardant à gauche et ayant le même cadre et les mêmes inscriptions.

Le 30 centavos est à l'effigie à droite de Juan Gonzalès renfermée dans le cadre des précédents qui est décidément un cadre national.

Il y a encore quatre valeurs, mais celles-ci sont du type des timbres-poste actuels, sans aucun changement.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1er type :	1 centavos,	gris		
2e —	4	—	rose	
3e —	14	—	brun	
4e —	30	—	vert	
5e —	40	—	bleu terne	
—	60	—	jaune-orange	
—	80	—	outremer	
—	1 peso,		vert-bronze	

Les autres valeurs 2, 5, 10, 20 centavos auraient paru depuis, comme suit :

2 centavos,	vert,	effigie de	S. Jovellano
5 —	violet,	—	H. Uriarte
10 —	lilas-bleu,		C. Bareiro
20 —	carmin,	—	P. Escobar

Le 10 centavos est le type qui a servi pour le centenaire du 12 octobre dernier, mais pour éviter la *falsification!*, dit-on, le Directeur des postes l'a fait denteler au milieu, ce qui en effet est une garantie....

PHILIPPINES.

Depuis le 1er janvier 1893, les timbres télégraphe y ont été changé. Nous ignorons les couleurs des timbres, mais en voici leur type.



Au centre d'un ovale les armoiries d'Espagne entre branches de laurier, cadre rectangulaire des timbres espagnols. Légende : *Filipas telegrafos*, en haut; en bas la valeur en toutes lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 c. de peso,		bleu	25 c. de peso,		bleu
2 4/8	—	vert	1 1/2	—	vert-bleu
5	—	carmin	2	—	orange
10	—	bistre-gris	5	—	brun
12 4/8	—	rouge-brun	10	—	carmin
20	—	brun-jaune			

Les couleurs que nous donnons sont celles des essais qui nous ont été communiqués : nous *supposons* qu'elles sont celles des timbres.

PORTUGAL.

Le 15 réis nous vient avec la surcharge oblique : *Provisorio*. Les timbres que nous recevons de cette valeur ont la teinte brun-roux que nous ne connaissions pas. Aurait-on imprimé à nouveau cette valeur pour en faire des timbres provisoires par la surcharge? ils sont si gais les Portugais que cela n'aurait rien d'étonnant :



15 réis, brun-roux, surch. carmin

RÉUNION.

M. Roussin écrit qu'une feuille du 50 centimes a été imprimée en rouge au lieu de bleu, par erreur. Déjà !

50 centimes, carmin, surch. rouge

D'après l'*Echo de la Timbrologie* les *timbres-taxe*, épuisés, ont été réimprimés au type ci-contre, mais remplaçant la valeur 20 c par un 15 centimes. En cherchant bien on trouvera peut-être un 51 centimes, ou d'autres erreurs !



5, 10, 20, 30 centimes, noir

SAINT-MARIN.

La nécessité de doter de nouveaux et heureux époux, fait que nous avons aujourd'hui le 20 centesimi rouge avec la surcharge 10 :

10 sur 20 c, rouge, surch. noire

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Le *American Journal of Philately* parle d'une émission de novembre 1892, aux types ci-contre :





Timbres-taxe avec lettres T. P.

1er type : 10, 20, 30, 40, 60 centimes, noir, surch. rouge
1, 2, 5 francs, brun, — noire
2e type : 5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 centimes, noir, — rouge
1, 2 francs, brun, — noire

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Toutes les colonies portugaises y passeront et émettront des timbres de 2 1/2 reis. Voici le tour de Saint-Thomas et Prince. Les 5, 10 et 20 reis ont été surchargés en couleur, savoir :

2 1/2 sur 5 reis, noir, surch. verte
2 1/2 — 10 — vert, — noire
2 1/2 — 20 — rose, — —

SHANGHAÏ.

M. Stanley Gibbons nous a remis le timbre 40 cents sur 100 cents, avec la surcharge de droite à gauche vers le bas et le 40 cents, brun, surchargé 20 cents, dans *un petit rectangle* à double filet :

40 cents, sur 100 cents, jaune, surch. blanc
20 — — 40 — brun — —

Les timbres en cours ont la couleur changée. C'était, parait-il, devenu nécessaire, pour des raisons inconnues. La série est composée comme suit, ainsi que les timbres-taxe :

Timbres-poste	2 cents,	vert
et	5 —	rouge
Timbres-taxe	10 —	jaune
	15 —	violet
	20 —	brun

Ces timbres ont le papier blanc au filagramme des timbres remplacés et le même piquage.



SIAM.

Le timbre de 24 atts a suivant l'*I. B. J.* été surchargé en caractères siamois de la nouvelle valeur 4 atts :

4 sur 24 atts, lilas et bleu, surch. noire

SUAHELI.

Il résulte d'une lettre communiquée au *London Philatelist* qu'il n'existe pas de Sultanat de Suaheli.

Pourquoi l'*I. B. J.* ne livre t-il pas le nom du mystificateur ?

TASMANIE.



L'*Ami des timbres* signale au type ci-contre :

1/2 penny, orange, cart. violet
6 pence, violet, — noir
1 shilling, rose, — vert-jaune
2 — 6 p., brun, — outremer

TIMOR.

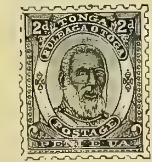
Voici en quoi consiste la surcharge des timbres de Macao devenus de Timor de par la surcharge oblique du nom de cette colonie portugaise :

2 1/2 réis, sur 20 réis. rose, surch. noire
2 1/2 — — 40 — brun, — —
2 1/2 — — 80 — gris, — —

Il paraît qu'il existe, d'après le *Ph. Record* une carte semblable à celle avec réponse 30 réis reproduite ici (voir Macao et Timor), sauf que le timbre est de 300 au lieu de 200 réis et qu'il a la surcharge 30 et le mot : *Timor* en biais :

30 sur 300 + 30 sur 300 réis, orange, surch. noire, formules en rouge

TONGA.





M. Belin a eu l'obligeance de nous communiquer trois nouveaux timbres de Tonga en deux types, savoir :

1er TYPE. — Représente l'effigie à droite du roi George, dans un ovale contenant pour inscriptions : *Buleaga o Toga — Postage;* cadre rectangulaire ayant en haut : *Tonga,* entre deux chiffres et en bas : *peni e ua* ou *peni e valu.*

2e TYPE. — Semblable au premier type sauf que l'effigie est remplacée par les armoiries, avec quelques petits changements de détail ; la valeur est exprimée : *peni e taha.*

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqués 11 1/2 :

1er type, 2 pence, brun-olive
— 8 — lilas
2e — 1 penny, carmin

TUNISIE.

L'*Echo de la timbrologie* publie le document suivant en date du 3 décembre 1892 :

Voulant faciliter l'échange des correspondances et faire bénéficier ainsi aux habitants de la Régence, des avantages des relations postales.

DÉCRETE :

ART. 1er. — La taxe d'affranchissement des lettres ordinaires du service intérieur de la Régence est abaissée de fr. 0.15 à fr. 0.10 par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Celle des cartes-postales simples est abaissée de fr. 0.10 à fr. 0.05 et celle des cartes postales avec réponse payée de fr. 0.20 à fr. 0.10.

Ce nouveau tarif entrera en application à dater du 1er mars 1893.

Il y aura donc émission de timbres-poste à 10 centimes et de cartes postales à 5 centimes et avec réponse.

Le même confrère nous apprend que le 15 centimes a le papier quadrillé du timbre français même valeur :

15 centimes, bleu

VÉNÉZUÉLA.




Nous parlions le mois passé de timbres surchargés. Voici en quoi consiste cette surcharge. Nous les trouvons dans le *American Journal of Philately*. Elle a été appliquée sur les timbres suivants :

Pour l'intérieur :	Escuelas, 25	sur	5 c. vert,	surch. violette	
—	— 25	—	10 — brun,	—	—
—	— 1 Bol.	—	25 — orange,	—	—
Pour l'extérieur :	25 c.	—	5 — bleu,	—	—
—	25 —	—	10 — brun.	—	—

VICTORIA.


LETTER CARD


Le 3 novembre dernier il a été émis une carte lettre à 1 penny au type ci-haut. Le timbre est à droite, les armes de la Grande-Bretagne à gauche ; au milieu est l'inscription : *Letter card*; au revers, une instruction. Format 160 × 95 m/m. :

1 penny, rouge-brun sur gris

Les raisons de M. Mekeel.

Au moment où nous nous plaignions ici du sans-gène de M. Mekeel disposant de notre livre les *Timbres d'Espagne*, comme s'il était sa propriété, ledit Mekeel faisait paraitre dans son journal une réponse à notre réclamation.

Il imprime d'abord notre lettre, la traduit ensuite et la fait suivre de notre portrait (?) Il paraît qu'à St-Louis donner le portrait de la personne à qui on a fait — mettons la nique — est d'un goût excessivement raffiné, équivalent à peu près au pied de nez de nos gamins.

Notre charmant confrère fait ses réflexions qui peuvent se résumer ainsi : M. Moens n'est pas au courant des lois internationales relatives aux publications, sinon il ne se montrerait pas aussi ridicule et aussi absurde. Il n'a été reproduit *que* 50 pages qui ont été ajoutées à un article sur les contrefaçons de Torres (1) lesquelles ont servi de réclame au livre cité et cette traduction a profité ainsi à des milliers de collectionneurs qui ne savent pas le français (2).

Naturellement M. Mekeel ne manque pas de nous envoyer le coup de pied de l'âne : c'est le mot de la fin :

« Il y a des gens si absurdement égoïstes qu'ils ne reconnaissent pas à première vue un compliment ou une bonne chose. »

On voit d'après ce qui précède, que la conscience du vertueux Mekeel s'accomode parfaitement du bien d'autrui, lorsque les lois ne punissent pas comme ici, le rapt littéraire. Un article du *American Journal of Philately* sur les fiscaux de Californie où l'auteur *se réserve tous droits*, nous apprend cependant qu'on trouve tout naturel aux Etats-Unis de faire respecter ses droits d'auteur, mais pour certains les scrupules cessent lorsqu'il s'agit de l'étranger. Dans notre naïveté nous avions toujours cru qu'il n'y avait pas deux sortes de loyauté, mais il parait acquis aujourd'hui qu'on peut être à la fois un honnête homme ou le contraire, suivant le pays qu'on habite. Un séducteur par exemple est un galant homme ici, un misérable là-bas.

Tout bien considéré, nous préférons être absurde en respectant le bien d'autrui, que d'être honnête à la façon Mekeel.

(1) Singulière morale, on commet une mauvaise action pour en dénoncer une autre !

(2) On nous fait notre porte-monnaie dont on distribue le contenu et nous nous plaignons !

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES.

Pour les districts d'*Angra, Horta* et *Ponta Delgada,* il a été émis une carte-lettre semblable à celle de Portugal :

25 réis, vert

AFRIQUE ORIENTALE.

Le timbre de l'enveloppe annoncée le mois passé n'est pas imprimé en outremer, mais en vert-jaune. Il occupe l'angle droit supérieur et est imprimé en relief dans un ovale. L'inscription assez confuse, se lit : *Imperial British East Africa Company;* en bas la valeur : *2 1/2 annas.*



Le papier est blanc uni; le format : 141 × 78 m/m :

2 1/2 annas, vert-jaune

Il y a aussi des cartes postales et comme preuve en voici le fac-simile :

IMPERIAL BRITISH EAST AFRICA COMPANY
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



A droite est le type des timbres-poste: à la partie supérieure une inscription sur trois lignes, la même pour les deux valeurs :

1/2 anna, brun sur blanc, 122 × 75 m/m
1 — noir — — 140 × 89 —

On signale les timbres actuels *non dentelés,* obtenus sans doute sur commande :

1/2 anna, bistre gris	4 annas, bistre
1 — vert	4 — gris
2 — vermillon	4 — bleu
2 1/2 — noir sur jaune	1 rupee, rose

ANNAM ET TONKIN.

Non encore signalé, la variété suivante :

A et T ouverts, 4 1/2 m/m de haut, chiffre ayant 10 m/m avec trait horizontal du bas de 6 1/2 m/m et 2 1/2 du haut, liaison 3 1/2 m/m :

1 sur 4 c., violet sur bleu, surch. noire

ARGENTINE (République).



Depuis le 1er janvier dernier circulent les nouveaux timbres des valeurs 1, 2 et 5 pesos, à l'effigie du général San-Martin, méconnaissable ici. Rappelle assez bien le 1er type de Belgique.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 peso, brique foncé
2 — vert —
5 — bleu —

L'émission sera complétée bientôt par un 3 centavos, orange, type du 1/2 centavo, le Congrès ayant décidé que le port urbain serait de 3 centavos au lieu de 2 : C'est là du progrès rétrograde.

La bande à 4 centavos se présente, mais rarement, avec manque d'accent sur l'*u* de *Republica* :

4 centavos, gris sur chamois

Le *Courrier des Timbres-poste* dit avoir reçu sur une circulaire le 1/2 centavo sur *papier rouge*. Cela nous parait une fumisterie :

1/2 centavo, bleu sur rouge

AUSTRALIE DU SUD.

C'était une fausse alerte. Les timbres provisoires 2 1/2 et 5 pence n'ont pas encore été émis !

BARBADES.



M. Ridpath a eu l'obligeance de nous adresser l'enveloppe 1 penny, surchargée : *1/2 d*, sous l'effigie et sur l'ancienne valeur.

Nous n'en connaissons qu'un format: 120×93 m/m, mais il est probable que les deux formats ont reçu pareille surcharge :

1/2 sur 1 penny, rose, surch. violette, (2 variétés)
1/2 — 1 - — — noire

Cette dernière est annoncée par le *American Journal of Philately*.

La seconde variété a la surcharge un peu plus grande que celle de notre dessin.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

On nous annonce la carte avec réponse du Cap de Bonne Espérance surchargée du nom nouveau sur la carte et sur le timbre, et le nom primitif biffé de deux lignes :

1 + 1 penny, brun, surch. noire

Le *Monthly Journal* annonce le 3 pence, lilas, surchargé : *3 d.* en rouge :

3 pence, lilas, surch. rouge

BELGIQUE.

A l'occasion de l'exposition d'Anvers (1894), on se propose en haut lieu d'émettre un timbre qui ne sera vendu que pendant la durée de l'exposition, et dans le bureau de poste qui y sera établi. On caresse assez l'idée d'avoir pour type le Commere et l'Industrie.

En avant, la *Brabançonne!*

BENIN.

La *Revue Philatélique* mentionne deux nouveaux timbres au type figurine :

40 centimes, vermillon, surch. noire
1 franc, vert, — —

BOLIVIE.

Le 2 centavos, pour journaux, est signalé sans le perforage vertical :

2 centavos, violet sur lilas

BRÉSIL.

Nous recevons de M. Monteiro le décret suivant, extrait du *Diario official* du 19 janvier dernier :

Par ordre de M. le Directeur général il est mis en circulation des nouveaux timbres-poste des taxes de 10, 20, 50 et 100 réis, ayant tous 21 m/m de hauteur et 18 de largeur.

Le fond de tous ces timbres a au centre, dans un ovale, une effigie symbolisant la République ; l'intérieur est formé d'une bande de cercles concentriques de 2 m/m de largeur; les angles ont des lignes horizontales et verticales; le restant du fond est imprimé en couleurs plus foncées, différant celles-ci par les valeurs.

Entre les ornementations, on lit les inscriptions suivantes : en haut : *Correio*; et sur la bande qui entoure l'effigie : *Republica dos Estados-Unidos do Brazil;* dans le bas, en chiffres, la valeur entre les mots : *réis*.

L'impression des timbres est ainsi réglée : ceux de 100 réis ont le fond en deux teintes sulferine (?), le haut est d'une teinte plus foncée; ceux de 50 réis ont le fond en deux teintes vert et ceux de 20 réis bleu, le haut d'une teinte plus foncée.

Division centrale de la Direction générale des Postes.

Le Sous-Directeur,
ALFONSO DO REGO BARROS.

BULGARIE.

Le *Philatelist* a vu la carte 10 + 10 st., les deux parties tenant par le bas :

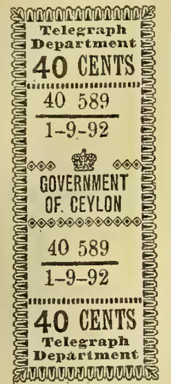
10 + 10 stotinki, carmin sur blanc

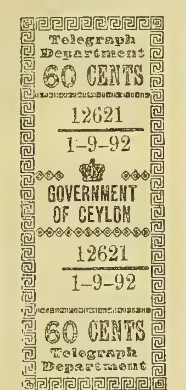
Il y a changement de piquage pour les timbres suivants :

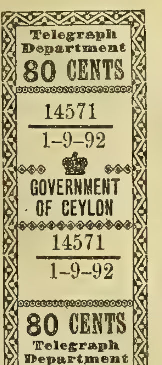
5 stotinki, vert-jaune, piqué 11 1/2
15 — jaune, —
25 — bleu-terne, —
15 — jaune, piqué 10 1/2

Ces nouveaux piquages n'appartiendraient-ils pas au tirage local, alors que la piqûre 13 représenterait les timbres d'impression française?

CEYLAN.







Reçu les timbres-télégraphe que nous avons décrits il y a quelques mois. On verra que les valeurs qui n'ont pu être reproduites ne diffèrent des autres que par le cadre.

Il faut croire qu'il y a eu un nouveau tirage, la date du 1er avril 1-4-92 ayant été remplacée par 1-9-92.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

40 cents, bleu foncé
60 — brun —
80 — olive —

CHILI.

M. Ridpath nous a montré que la carte 1 centavo a actuellement le carton vert clair :

1 centavo, vert sur vert clair

CONGO FRANÇAIS.

Voici pour le grand bonheur de ceux qui recherchent encore les surcharges des colonies françaises, un arrêté qui régularise l'émission. Nous le découpons dans la *Revue Philatélique* :

Transformations de timbres-poste.

Nous, Commissaire général au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste va être incessamment épuisé;

Vu la demande du Receveur des postes, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Vu l'approvisionnement en chiffres-taxe de fr. 0.05, fr. 0.20 et fr. 0.30.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. — Il sera procédé à la transformation de :

1° 2,500 chiffres-taxe de fr. 0.05;
2° 2,400 — — — — 0.20;
3° 2,300 — — — — 0.30.

En timbres-poste de fr. 0.05 au moyen d'une surcharge avec timbre humide ayant comme marque distinctive l'empreinte d'une griffe portant les mots, à l'encre rouge — Congo Français — Timbres-poste cinq centimes.

Art. 2. — Les chiffres-taxe à transformer seront remis à une commission composée de :

M. le Trésorier-payeur, *Président;*
M. le chef du bureau des finances;
M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera un procès-verbal pour la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

Art. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet de la poste.

Art. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout ou besoin sera et inséré au « Journal officiel » de la Colonie.

Libreville, le 9 novembre 1892.

Pour le Commissaire général absent :
Lieutenant-Gouverneur,
Signé : Ch. de Chavannes.

Par le commissaire général du Gouvernement :
Le Directeur de l'Intérieur,

Les *cartes postales* et les *cartes-lettres* ont également reçu la surcharge : *Congo français.* Ce renseignement nous vient de la *Revue Philatélique :*

Carte-postale	10 cent, noir, surch. noire sur violet		
—	10 — — — — — chamois		
—	10 + 10 — — — — — bleu		
Carte-lettre :	15 — bleu, — — — gris		
—	25 — noir, — - — rose		

COSTA RICA.

Guanacaste. — Signalés par le *Monthly Journal* les timbres suivants, avec *Guagacaste* comme le 5 pesos déjà signalé :

50 centavos, rouge, surch. noire
1 peso, bleu, — —

Attendons maintenant les autres valeurs avec cette même faute.

DOMINICAINE (République).

Il parait que la carte 3 centavos aurait reparue, *sans surcharge*, au dire de l'*Union postale universelle*. Nous n'avons aucun souvenir d'une carte surchargée. Il est vrai que dans la République Dominicaine....

ÉGYPTE.

L'avis suivant publié par le *Journal officiel*, nous a été adressé par M. Fischer :

Administration des postes égyptiennes.

La vente des timbres de 3 millièmes et de 2 piastres, de la nouvelle émission est différée jusqu'à nouvel avis.

Alexandrie, le 24 janvier 1893.

ÉQUATEUR.

Un arrivage de fausses surcharges *diez centavos* sur 50 centavos, vert, vient de favoriser Paris. On reconnait de suite la fausse surcharge à la lettre E dont les traits horizontaux sont beaucoup trop courts.

ERITREA.



Voici en quoi consiste la surcharge *Colonia Eritrea* appliquée sur toutes les cartes et mandats.

FIDJI.

Le timbre de 6 pence a été surchargé : *five pence*, en noir. A reproduire le mois prochain :

5 sur 6 p., rose, piqué 10

GAMBIE.

De la carte provisoire, il existerait d'après le *London Philatelist*, les variétés suivantes :

1° Carte simple :

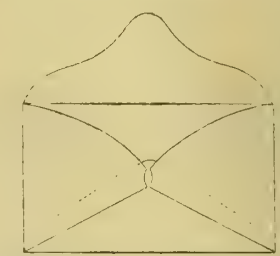
Avec surcharge 1 D. et le mot HALF biffé en rouge

2° Cartes avec réponse :

a. La surcharge	sur la 1re partie seulement		
b.	—	est renversée sur la	1re partie
c. 3	—	deux en haut, une en bas,	—
d. 2	—	en haut,	—
e. 2	—	— une renversée.	—

Heureux ceux qui ont la foi !

GRANDE BRETAGNE.



Nous tenons de l'obligeance de M. Ridpath une enveloppe 1 penny avec fils de soie de 1853 au format 121 × 71 m/m se présentant avec une coupe tout-à-fait exceptionnelle. Mais il suffira, pensons-nous, d'avoir révélé son existence pour retrouver d'autres exemplaires. Cette coupe ne se rapprochant en rien de celle connue, nous nous demandons si elle n'appartiendrait pas à un tirage de commande. Elle a les fleurs héraldiques roses à la patte :

1 penny, rose sur blanc

GRÈCE.

Depuis le 1/13 janvier les timbres-poste à 25 lep., bleu et 40 lep., violet, n'ont plus cours, remplacés qu'ils sont, nous écrit M. Chaïdopoulos, par des timbres de même type de 25 lep., violet et 40 lep., bleu. Ce dernier n'a pas été prêt en temps.

Le 25 lep., violet se présente non dentelé et piqué 11 1/2 par la machine du bureau de poste d'Athènes :

25 lepta, violet, non dentelé
25 — — piqué 11 1/2

Depuis a paru le 40 lep., bleu, le 20/2 février :

40 lepta, bleu, non dentelé
40 — — piqué 11 1/2

Cette émission a été précédée de la publication de la loi suivante :

Loi

sur le changement de couleur des timbres de 25 et 40 lepta.

GEORGES Ier,
Roi des Hellènes,

Vu les articles 9 et 13 de la loi 633 datée du 14 mai 1860, concernant les timbres-poste ; les articles 5 et 6 de l'Union postale universelle, approuvé par la loi 2099 du 28 septembre 1892 et nos décrets des 8 juillet 1860, 24 août 1860 et 5 avril 1883. Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et des Finances, nous décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — A partir du 1/13 janvier 1893, la couleur des 25 et 40 lepta sera modifiée. Dès ce moment les timbres

de 25 lepta seront imprimés en violet et ceux de 40 lepta en bleu.

ART. 2. — Les possesseurs de timbres de ces deux classes seront obligés de les échanger au Trésor ou aux bureaux de poste, les 25 lepta, bleu, pour d'autres timbres de mêmes valeurs en violet et les timbres de 40 lepta, violet, contre d'autres de la même valeur en bleu. L'échange peut se faire jusqu'au 31 janvier (12 février) 1892.

Les Ministres publieront et exécuteront la loi.

Athènes, le 23 décembre 1892.

GEORGES.

Ministre de l'Intérieur, G.-N. THEOTOKIS. *Ministre des Finances,* C.-S. TRICOUPIS.

GRENADE.

Quelques variétés signalées par le *American Journ. of Philately :*

A. *Deux points après* SURCHARGE *et* POSTAGE.
B. — — — —
C. — — — POSTAGE.
D. *Un point* — POSTAGE *et deux après* SURCHARGE.
E. — — — P *de* POSTAGE.

1 p. sur 6 p., mauve, surch. noire
2 — — 6 — — — —

D. Deux points après g de POSTAGE.
E. — — — g de SURCHARGE.
F. Un point — g de POSTAGE.

1 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

G. *Un point après g de* SURCHARGE.

2 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

H. *Surchargf pour* SURCHARGE.

1 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

GUADELOUPE.

De l'émission 1891 le 10 c. existe avec la faute GUADBLOUPE, comme 2, 5, 20, 25, 35 c., et 1 fr. :

10 centimes, noir sur violet, surch. noir

GUYANE ANGLAISE.

Emission d'une carte avec réponse 2 + 2 cents, piquée. Que devient la carte simple, même valeur ?

2 + 2 cents, carmin

GUYANE FRANÇAISE.

L'*Echo de la Timbrologie* nous apporte cette heureuse nouvelle qu'il vient d'être mis en usage de nouvelles surcharges prévues par l'arrêté suivant :

Arrêté du Gouvernement autorisant la transformation de timbres-poste.

Cayenne, le 5 décembre 1892.

LE GOUVERNEUR de 1re classe, chargé des fonctions de Gouverneur de la Guyane française.

Vu l'insuffisance de l'approvisionnement des timbres-poste coloniaux de 5 centimes existant à la poste de Cayenne;

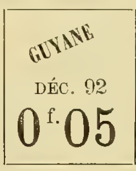
Vu l'article 5 de la convention postale conclue à Vienne le 4 juillet 1891, qui rend obligatoire l'affranchissement des imprimés, journaux, échantillons, etc.;

Considérant qu'il est urgent d'assurer le service des correspondances à destination des pays compris dans l'Union postale universelle,

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Jusqu'à la réception des timbres-poste coloniaux demandés pour 1892 et 1893, il sera délivré au public des timbres de quinze centimes pour l'affranchissement des imprimés et autres correspondances de cette nature destinés aux pays compris dans l'Union postale universelle. Ces timbres seront frappés à l'encre noire par les soins de l'imprimerie du Gouvernement à la marque ci-après :



Une commission composée de :

MM. le chef du bureau des finances,
le receveur-comptable des postes,
le chef de l'Imprimerie du Gouvernement

assistera à cette opération qui sera faite de 10,000 timbres de quinze centimes pris sur l'approvisionnement actuellement existant.

Le receveur-comptable des postes portera en dépense dans ses écritures la moins-value de *mille francs* résultant de cette opération de transformation.

Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin sera et insérée au Moniteur et au Bulletin officiel de la colonie.

Cayenne, le 5 décembre 1892.

ALBERT GRODET.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur p. i.
CRESPIN.

Le timbre signalé ici est le 15 c., bleu figurine :

5 sur 15 c., bleu, surch. noire

GUYANE HOLLANDAISE.

Le 12 1/2 cent a paru au nouveau type de la jeune reine :

12 1/2 cent, gris vert

et au type chiffre :

2 1/2 cent, carmin

ITALIE.

Reçu de M. E. Diena, le décret suivant :

Humbert Ier, etc.

Vu l'art. 20 de la loi en date du 12 juin 1890, n° 6889 (3me série);

Vu également l'article 177 du règlement approuvé par décret royal du 2 juillet de la même année, n° 6954 (même série);

Entendu le Conseil des Ministres, etc.

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1er. — Aux neuf séries de cartes-mandat, dont l'émission a été autorisée par l'article 177 du règlement approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 3me série il en est ajouté quatre autres.

a) de 6 lire, bleu oriental, sur carton jaune
b) — 7 — brun d'Italie, — —
c) — 8 — vert annas, — —
d) — 9 — jaune orange, — —

ART. 2. — Les nouvelles cartes seront mises en vente à partir du 1er mars 1893, leur emploi sera le même des autres.

Donné à Rome, le 5 janvier 1893.

FINOCCHIARO-APRILE.

Signé : HUMBERT.

Vu le Garde des Sceaux : BONACCI.

LABOUAN.

Le 16 c. bleu-gris a été surchargé : *6 cents :*

6 sur 16 c., bleu-gris, surch. noire

La carte à 4 cent aurait reçu la surcharge : *5 cents* en deux lignes. Est-ce en faveur de la Compagnie du Nord de Bornéo ou au profit du culte que ces émissions ont eu lieu ? Peut-être pour tous deux :

5 c. sur 4 c., vert, surch. noire

LAGOS.

La *Carte Postale* signale au type effigie de Victoria dans un cercle :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — —

Pour utiliser les cartes à 1 1/2 penny, l'administration a biffé en rouge le mot *half* du timbre, et a frappé la carte de sa griffe d'annulation pour empêcher, dit l'*I B Z*, à qui nous empruntons la nouvelle, que l'on ne reconstitue ce provisoire. N'est-ce pas pour créer une *rareté ?*

1 sur 1 1/2 penny, brun, surch. carmin
1 + 1 — 1 1/2 + 1 1/2 — — — —

LIBÉRIA.





Il a été émis des bandes et des enveloppes.

La bande est au type des timbres-poste à 1 cent (étoile contenant un chiffre) imprimée à droite sur papier varié, de la dimension 125 × 300 m/m.

1 cent, chocolat sur blanc
1 — — — chamois

Les enveloppes sont de quatre valeurs, chacune d'un type différent.



Le 2 cents est comme la bande au type étoile avec chiffre ; le 3 cents nous montre le portrait du premier gouverneur de Libéria, J. Ashman ; le 5 cents est à l'effigie du premier président Roberts ; quant au 10 cents il représente le président actuel Cheeseman :

2 cents, brun clair sur blanc
3 — chocolat — —
5 — carmin — —
10 — orange — —

Il y a des *timbres-taxe* avec surcharge renversée, ce qui n'étonnera personne :

3 cents, violet, surch. noire
6 — gris, — —

LUXEMBOURG.

M. Kuck a eu l'obligeance de nous faire voir les timbres suivants au type des 10 et 25 centimes, émis le 20 février dernier :

12 1/2 centimes, gris perle
20 — orange
30 — olive
37 1/2 — vert
50 — bistre

Voici donc le 37 1/2 centimes qui prend place dans la nouvelle série.

Réparons un oubli. Le timbre télégraphe n'est plus rose, il est vermillon. Ce timbre figurait à l'exposition de Paris :

1 franc, vermillon pâle

MAROC.



La compagnie faisant le service de Mazagan et Maroc a émis une nouvelle série au fac simile ci-contre.

Soleil se mouchant le nez dans un cercle ressemblant pas mal à une auréole ; en dessous, un chiffre : cadre rectangulaire portant inscription : *Mazagan*, à gauche ; *Poste*, en haut ; *Mabakech*, à droite ; en bas, *centimos* ; chiffres dans les angles inférieurs ; I. B. dans les angles supérieurs.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 10 :

5 centimos,	vert	
10	—	bleu
25	—	rose vif
50	—	violet
1 franc,	orange	

Ces timbres servent entre les villes de Maroc, Mazagan et Mogador.

MARTINIQUE.

Variétés de la dernière émission signalées par le *Courrier des timbres-poste :*

a. Chiffre *penché* pour chacune des valeurs;
b. $\frac{\text{MAR}}{1}$ sur 15 c. sur 25 c.;
c. *Post* sans e final à *timbre-poste*, surcharge des *timbres-taxe*.

MAURICE.





La taxe des lettres ayant été réduite de 16 à 15 cents, à partir du 1er janvier, un timbre de cette valeur a vu le jour en même temps que le 1 cent pour les journaux ayant le port réduit à 3 au lieu de 4 cents. Nous avons parlé de ces timbres le mois passé, voici le fac-simile du 1 cent envoyé de Londres; mais l'assortiment n'ayant été que de 48,000 timbres au lieu de 800,000 attendus, fut vendu en 24 heures :

1 cent sur 2 c., violet, surch. noire

En présence de cet accaparement, le gouvernement fut obligé de faire surcharger 100,000 timbres de 16 cents, dont il a fait des 1 cent. Ils ont vu le jour le 7 janvier dernier. Pour éviter nouvelle mésaventure, il fut décidé qu'on ne vendrait à chaque acheteur que vingt exemplaires au maximum. . . .

Mais depuis le 10 janvier, un approvisionnement nouveau de 400,000 timbres violets, arrivés d'Angleterre a renforcé la réserve.

Cette surcharge locale ne compte pas d'erreurs, ce qui est un progrès, mais il y a néanmoins des variétés, par l'annulation de la valeur primitive : *16 cents*.

On peut rencontrer :

a. Deux gros traits;
b. — traits, l'inférieur mince;
c. — — le supérieur mince;
d. Un gros trait.

Cette surcharge est noire; elle est placée plus haut que l'ancienne valeur :

1 sur 16 cents, brun-jaune, surch. noire

MEXIQUE.

Nous avons reçu la carte actuelle, 2 cents, ayant :

Union postal universal entre parenthèses et deux lignes d'avis en ronde (voir le fac-simile, page 77, n° 355), cadre vert-bleu foncé :

2 centavos, rouge sur blanc azuré
2 — — — — rosé

Le timbre *Cerrado y Sellado* est brun au lieu de rose :

Sans valeur, brun

On nous annonce que le gouvernement Mexicain a émis une feuille couverte d'annonces et ayant le timbre 10 centavos, rouge actuel. Elle doit servir d'enveloppe de lettre et elle se trouve même dans une enveloppe spéciale avec ouverture au coin droit supérieur pour montrer le timbre.

Cette feuille se vend 5 centavos :

10 centavos, rouge

MONACO.

Der Philatelist a reçu la carte avec réponse au nouveau type :

10 + 10 centimes, brun sur bleu clair

NICARAGUA.



La série de 1893 est parue à sa date. Au centre sont les armoiries dans un écu, avec chiffre aux quatre côtés extérieurs; *Correos*, en haut; *Republica de Nicaragua*, en bas, et *centavo (s)* ou *peso (s)*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 centavo,	brun-jaune	1 peso,	brun-foncé
2 —	vermillon	2 —	vert
5 —	bleu	5 —	rose
10 —	ardoise	10 —	orange
20 —	rouge		
50 —	violet		

Les timbres officiels sont de même type avec la surcharge ci-contre en rouge et imprimés uniformément en ardoise :

FRANQUEO OFICIAL

Centavo 1, 2, 5, 10, 20, 50, ardoise, surch. rouge
Peso : 1, 2, 5, 10, — — —

Les bandes sont encore de même type sur

papier saumon uni et du format 200 × 265 m/m :

Centavo : 1, 2, 4, vert

Les enveloppes sont toujours du type des timbres et des bandes et ont le papier saumon uni :

Format 194 × 86 m/m	5 cent.,	bleu foncé
— — —	10	—	mauve
194 × 94	20	—	rouge
238 × 103 —	30		brun
— —	50	—	violet-foncé

Il faut croire qu'on cherche à économiser les frais de gravure, qu'on nous donne aujourd'hui un type pour toute cette paccotile.

Il y a encore des cartes 2 et 2 + 2 c., bleu sur teinté rose, 3 et 3 + 3 c. bleu sur teinté vert avec carton chamois. Nous en reparlerons lorsque nous les recevrons.

NORD DE BORNÉO.

Le 4 cents a été surchargé : 1 cent. en noir en attendant d'autres surcharges :

1 sur 4 c., carmin, surch. noire

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le décret suivant nous administre de nouvelles surcharges :

N° 1,009. — Décision. — Surcharge à opérer sur timbres-poste de 1 franc et de fr. 0.75. — Du 5 décembre 1892.

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste à fr. 0.10 et fr. 0.05 ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE

ARTICLE 1er. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 10 et 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de fr. 0.10 et fr. 0.05, des timbres-poste de 1 franc et de fr. 0.75.

Ces timbres porteront la vignette ci-dessous :



ART. 2. — Une commission composée du trésorier payeur, du chef du 3e bureau de la Direction de l'Intérieur, ou de leurs délégués, ainsi que du receveur-comptable des postes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures, du trésorier-payeur, de la transformation ci-dessus.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 5 décembre 1892.

E. LAFFON.

Les timbres en question sont au type figurine avec surcharge reproduite plus haut :

5 sur 75 c., carmin, surch. noire
10 — 1 fr., vert, — —
10 — 1 — — — bleue

La *Revue Philatelique* a reçu une lettre militaire affranchie au moyen d'un timbre de 15 centimes et une étiquette tricolore portant un n° d'ordre et *Nlle Calédonie — Correspondance militaire.* La lettre était frappée en outre d'un cachet à main du régiment.

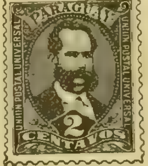
C'est peut-être fort intéressant pour reconnaître de suite les lettres des militaires, mais au point de vue de la collection cette étiquette est nulle.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Le timbre de chemin de fer 1 penny est signalé par le *A. J. of Ph.* comme ayant le papier vergé et la piqûre 12 1/2 :

1 penny, lilas

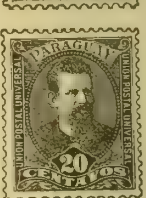
PARAGUAY.











Voici les quatre célébrités dont nous parlions le mois passé.

Un journal mexicain publie les pièces suivantes relatives aux garanties dont on a voulu entourer l'émission du 12 octobre dernier :

Asuncion, le 5 novembre 1892.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La mesure prise par cette administration et dont elle a fait part à V. E. de revêtir en double du sceau de la direction générale des postes et télégraphes les enveloppes postales de l'émission extraordinaire et unique, mises en circulation le 12 octobre dernier et qui a pour but de donner aux

possesseurs une garantie plus grande contre les falsifications que l'on prétend exister, a reçu du public un accueil favorable, comme le démontre le prix élevé qu'ont atteint ici les enveloppes en question.

La direction n'a pas adopté la même mesure pour les timbres, vu leurs petites dimensions; toutefois, je crois prudent, afin de dissiper tout soupçon au sujet de l'augmentation de la quantité émise, et d'entourer l'émission de la garantie nécessaire pour lui conserver son prestige, qu'il est indispensable d'adopter dans ce cas également une mesure quelconque, tant pour la division qui m'incombe que pour les gardiens des valeurs postales parmi lesquelles il y a des timbres de diez centavos portant le buste de l'ex-président, M. Candide Bareiro et qui furent mis en circulation à la date mentionnée au nombre de 5,500.

Le moyen que cette direction propose dans ce but consiste à piquer chacun des timbres restants suivant la forme que V. E. verra par le timbre ci-inclus. Cette opération s'accomplira en présence de M. le président de la banque agricole et à l'intervention de M. le comptable général de la nation et du soussigné.

Si la mesure proposée mérite l'approbation du Ministère, de sa digne Excellence, j'espère que V. E. donnera les ordres nécessaires afin qu'elle puisse être appliquée dans le plus bref délai.

Profitant de cette occasion pour saluer respectueusement V. E. ANGEL D. PÈNA.

Asuncion, le 5 novembre 1892.

Par les motifs exprimés dans la note précédente, sont approuvées en toutes leurs parties les mesures proposées par la direction des postes et télégraphes dans le but d'entourer les timbres émis le 12 octobre dernier de toutes les garanties nécessaires contre toute falsification; la perforation y mentionnée devra se faire dans les bureaux de cette division, laquelle, à la fin des travaux en rendra compte à ce ministère.

Qu'il en soit donné connaissance aux intéressés, publié et mis aux archives. JOSÉ T. SOSA.

Le Directeur des postes paraît bien intéressé à ce qu'on ne contrefasse pas des timbres hors d'usage.

PORTO RICO.

TARJETA  POSTAL

Sr. D. ___

En este lado debe escribirse solamente la direccion

Nous reproduisons la carte signalée ici il y a peu de temps.

PORTUGAL.

On signale une enveloppe 25 réis, vert, sur papier chamois; format?

25 réis, vert sur chamois



QUEENSLAND.

Voici le timbre-télégraphe qui est imprimé en brun sur les formules de papier blanc, impression noire, dont nous avons parlé il y a quelques mois.

RÉUNION (Ile de la).

La *Revue Philatélique* signale avec *Reuniou* pour *Réunion*, type figurine assise :

1 centime, noir sur bleu, surch. noire

Il faut croire qu'on a refait de nouvelles surcharges et partant de nouvelles erreurs.

Le 25 centimes, nouveau type, nous est arrivé avec double surcharge :

25 cent., noir sur rose, surch. rouge

Une lettre de cette colonie française nous apprend que les 10, 15, 20, 25, 40 et 50 centimes n'ont pas encore été reçus de Paris. Un marchand de cette ville a été mieux favorisé que la poste.

ROUMANIE.

Le 50 bani, vert, *timbre-taxe* est en circulation, *dit-on*. Il aurait les armoiries du pays en filagramme :

50 bani, vert

ADMINISTRATIA POSTELOR ROMANE
(ADMINISTRATION DES POSTES DE ROUMANIE)
MANDAT POSTAL INTERNATIONAL
(MANDAT DE POSTE INTERNATIONAL)
Pentru suma de ___ in cifre arabe
(De la somme de) ___ (en chiffres arabes)
in litere romane — (en toutes lettres et en caractères romains)
Platibil D-lui ___
(Payable à Mr.)
Locul de destinaţie ___
(Lieu de destination)
Locuinţa destinatorului ___
(Adresse du destinataire)
Téra de destinaţie ___
(Pays de destination)
Stampila biuroului de origină
(Timbre du bureau d'origine)
Bun pentru (Bon pour) ___ Leĭ, saŭ (soit) ___ bani
Sub-scrierea amploiatului care a emis mandatul
(Signature de l'agent qui a dressé le mandat)
Indicaţiĭ de serviciŭ
(Indications de service)
No. emisiuneĭ ___
(Numéro d'émission)
Data emisiuneĭ ___
(Date d'émission)
Biuroul expeditor ___
(Bureau expéditeur)
Nota. Valoarea mandatelor pentru străinătate trebue să se scrie în limba română, în moneta ţéreĭ de destinaţie, în locurile reservate pentru acésta, afară de mandatele destinate în Austro-Ungaria, pentru care valoarea trebue scrisă în leĭ şi banĭ.

CUPON
Se póte despărţi de destinator
(Peut être détaché par le destinataire)
Valórea mandatului in cifre:
(Montant du mandat en chiffres)
Numirea trimiţétorului:
(Designation de l'envoyeur)
La ___ 189__
(Le)

Voici le type du mandat 25 bani dont nous avons parlé.

RUSSIE.

Un de nos souscripteurs de Russie, au Catalogue prix-courant, constate, nous écrit-il, l'absence de désignation de la bande 1 kop. avec instruction au-dessus du timbre qui existe depuis environ deux ans et il nous envoie à l'appui de ce qu'il dit, un exemplaire. Cette bande ne nous a jamais été signalée par nos amis de Moscou et St-Pétersbourg et nous ne croyons pas qu'elle a été annoncée par aucun de nos nombreux confrères, l'un copiant l'autre, pour prouver combien ils sont indispensables :

1 kop., orange

L'enveloppe de visite 7 kop. a fait son entrée dans le monde en janvier dernier avec les foudres reconnues nécessaires :

7 kop., bleu

On sait que les timbres actuels s'impriment en deux fois. L'imprimeur n'ayant sans doute pas bien pris ses dispositions, nous avons le 1 kopeck que nous remet M. de Ferrary, avec la seconde impression plus haut que la première, de sorte qu'on voit distinctement des cercles blancs aux angles et des cercles avec chiffres :

1 kopeck, jaune

Une carte de renseignement a paru à St-Pétersbourg. Elle a les inscriptions et le timbre en relief habituels sur la carte 3 kop., impression de couleur, mais sa valeur est aujourd'hui de 10 au lieu de 9 kop. :

10 + 3 kop., rouge, surch. rouge

BOGORODSK (*Moscou*). — On prend goût aux changements, lesquels ne sont pas pour les collectionneurs, affirme sérieusement cette administration et la preuve c'est qu'elle prendra des mesures pour leur en interdire la vente. Pauvres collectionneurs!



L'émission actuelle est du 1er février. Le type est celui que nous avons reproduit déjà n° 36, mais avec millésime 1893 sous les armoiries. Il n'y a eu qu'un tirage de mille exemplaires de chacun, savoir :

A. *Inscript. supérieures :* DOLGOWAJA (*à payer*) :

1 kopeck, carmin
5 — brique
10 — rouge

B. *Inscript. supérieures :* OPLOTSCHENAJA (*payé*):

5 kopecks, bleu
10 — vert

CHARKOFF (*Charkoff*). — Semblable au timbre rouge et or, paru il y a quelque temps, nous avons aujourd'hui :

5 kopecks, bleu et argent, piqué 11 1/2

IRBIT (*Perm*). — Il faut croire qu'il y a eu





plusieurs tirages de l'émission 1880, car un de nos « éminents » correspondants nous communique deux variétés « fort intéressantes » qui ne figurent nullement sur les feuilles que nous possédons.

L'étoile qui se trouve toujours au bas du cercle est allé se mettre à droite au 1er type, à gauche au second, déplacement qui a occasionné celui des inscriptions. On voit le dernier mot sur le 1er type qui se présente même divisé :

1er type, 2 kopecks, noir sur rose
2e — 2 — — — —

OCHANSK (*Perm*). — Semblable au timbre rose, 2 kop., de 1892, il nous vient un timbre semblable imprimé en vert émeraude qui est probablement en usage aujourd'hui :

2 kop., vert-émeraude, piqué 11 1/2

RJEFF (*Tver*). — Nous avons reçu encore quelques enveloppes de différents formats. Voici à quoi il faut attribuer ces différentes variétés :

L'administration rurale avait commandé deux formats : grand et moyen. L'imprimeur n'ayant pas trouvé le nombre voulu d'enveloppes, qui lui avaient été commandées, rassembla ce qu'il trouva de plus approchant : de là les variétés, ce qui n'a rien de bien étonnant.

Timbre à gauche :

Format 153 × 124, 3 kop., or sur paille uni
— 148 × 80, 3 — — — gris-bleu
— 146 × 84, 3 — — — blanc-vergé

Ce dernier format a l'intérieur de couleur, savoir : vert, bleu, rose, jaune, lilas.

ZIENKOW (*Poltava*). Les timbres reproduits

n° 360 n'étaient que provisoires. Le type chiffre de 1890 a repris faveur et se présente mystérieusement dans les couleurs ci-après :

3 kopecks, lilas-brun
3 — rose
3 — bleu vif

Pourquoi diable une valeur imprimée en trois couleurs ?

Du type provisoire il y a eu deux tirages et deux compositions. Le type que nous connaissons était en trois variétés et avait soixante exemplaires à la feuille, sur six rangées horizontales, les trois dernières renversées par rapport aux trois premières. Le second tirage a vingt-quatre timbres sur quatre rangées horizontales allant par groupe de deux variétés horizontales et très irrégulièrement pour le 3 kop. bronze. Et tandis que les 3 kop. rouges et 3 kop. verts ont les deux dernières rangées verticales renversées, par rapport aux quatre autres, le 3 kop. bronze a en plus le premier timbre de la troisième et quatrième rangée verticale renversée. Il est à remarquer que le mot de droite a vu sa dernière lettre retranchée au second tirage.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, percés en lignes de couleur :

3 kopecks, rouge
3 — vert
3 — bronze

VARIÉTÉS.

Non dentelé horizontalement :

3 kopecks, rouge
3 — bronze

Non dentelé verticalement :

3 kopecks, bronze

Ce dernier timbre existe aussi pour le premier tirage dont nous avons vu un exemplaire oblitéré 1er mars 1892 :

3 kopecks, bronze

D'après les renseignements reçus de l'administration rurale, ces timbres doivent être en usage depuis le 30 août 1891.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Les timbres décrits en janvier passé ont été décrétés le 31 octobre dernier. L'arrêté est reproduit par la *Revue Philatélique* ainsi que celui relatif à l'émission renseignée le mois dernier :

Arrêté relatif à la transformation des timbres-poste, cartes-postales et cartes-lettres.

Saint-Pierre, le 31 octobre 1892.

Le Gouverneur des Iles Saint-Pierre et Miquelon,

Attendu que le stock des timbres-poste en coupure de 0.01, 0.02 et 0.04 est épuisé;

Considérant qu'il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de timbres en coupure de 0.05 et de 0.25 qui forme l'approvisionnement du service de la Poste;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il sera délivré au public des timbres-poste de fr. 0.05 et fr. 0.25, qui porteront frappés par l'imprimerie du gouvernement, à l'encre noire, les vignettes suivantes :

(les types ont été reproduits le mois passé.)

ART. 2. — A partir du 9 novembre 1892, les cartes-postales et cartes-lettres, actuellement en usage dans la Colonie, cesseront d'y avoir cours, seront retirées de la circulation pour être remplacées par des cartes-postales et cartes-lettres aux mêmes types, et portant en surcharge les vignettes S P M, appliquées sur le timbre même et imprimé à l'ancre (sic) noire.

ART. 3. — Un délai d'un mois à partir de cette époque est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 4. — Les timbres-poste, cartes-postales et cartes-lettres à transformer seront remis par M. le Trésorier-payeur au fur et à mesure des besoins du service, à une commission composée de :

MM. Coste (Albert), receveur-comptable,
Blin (Louis), Chef d'atelier de l'Imprimerie du Gouvernement,
Letournel (Victor), écrivain auxilaire.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-payeur et la prise en charge par le Receveur-comptable des Postes, des timbres, cartes-postales et cartes-lettres surchargées.

ART. 5. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin officiel* de la Colonie.

P. FEILLET.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
TH. BERGÈS.

Arrêté relatif à la transformation de chiffres-taxe.

Saint-Pierre le 1er décembre 1892.

Le Gouverneur des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Considérant que l'émission nouvelle de timbres-poste et chiffres-taxe spéciaux à la Colonie sera prochainement mise en circulation, et que d'un autre côté, il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de chiffres-taxe existant dans la Caisse du Trésorier-Payeur.

Attendu que le stock des timbres-poste est épuisé pour presque toutes les valeurs;

ARRÊTE ;

ARTICLE PREMIER. — A partir du 6 décembre 1892, les chiffres-taxe actuellement en usage dans la Colonie porteront en diagonale les mots *St-Pierre et Miquelon* imprimés à l'encre rouge ou noire.

ART. 2. — Les chiffres-taxe en coupure de fr. 0.10, fr. 0,20 fr. 0.30, fr. 0.40, fr. 0.60, 1 fr.. 2 fr., 5 fr.. serviront à l'affranchissement de la correspondance et seront frappés en plus de la surcharge en diagonale *St-Pierre et Miquelon* des vignettes T. P. signifiant timbre-poste.

ART. 3. — Les chiffres-taxe à transformer seront remis par M. le Trésorier Payeur à une commission composée de :

MM. Coste (Albert) receveur-comptable,
Blin (Louis), Chef d'atelier de l'Imprimerie du Gouvernement, et
Letournel (Victor), écrivain-auxiliaire.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des chiffres-taxe dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-Payeur et la prise en charge par le Receveur-comptable des Postes, des chiffres-taxe surchargés.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout ou besoin sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin officiel*.

Signé : P. FEILLET.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
Signé : CH. BERGES.

Le même confrère, à qui nous empruntons ce décret, a vu le 10 centimes, figurine, avec surcharge noire oblique, qui manquait dans la série, et qui arrive enfin, pour le grand bonheur des chercheurs de surcharges, avec une variété où l'impression est renversée :

10 cent, noir sur lilas, surch. noire
10 — — — — — renversée

Le *American Journal of Philately* signale les variétés suivantes :

sans trait d'union après M *et* O
1, 2, 4 sur 25 c., noir sur rose
1, 2, 4 — 5 — vert

O N *espacés*
1, 2, 4 sur 25 c., noir sur rose
1, 2, 4 — 5 — vert

ST *manque*
1, 4 sur 25 c., noir sur rose

sans trait d'union après ST *et* PIERRE
1, 2, 4 sur 25 c., noir sur rose
1, 2, 4 — 5 — vert

ayant ST IERRE M-O
1, 2, sur 25 c., noir sur rose
1, 2, — 5 — vert

ayant ST IERRE M-ON
1, 4 sur 5 c., vert

De la série des *timbres-taxe* devenus timbres-poste par une surcharge, le même mentionne :

sans trait d'union après ST-PIERRE
10, 30, 40, 60 c., 1, 2, 5 fr.

sans trait entre M *et* ON
10, 30, 40, 60, 1, 5 fr.

ON *espacé*
10, 60 c.

MON *pour* M-ON
10, 30, 40, 50 c., 1, 2 fr.

STPIERRE *rapprochés*
10, 40, 60 c., 1 fr.

Enfin, les *timbres-taxe avec la simple surcharge* ST-PIERRE M^{on}, existent comme suit :
5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c., 1, 2, 5 fr.

VARIÉTÉS.

sans trait d'union entre ST *et* PIERRE
sans trait entre M *et* O
STPIERRE *rapprochés*
5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c., 1, 2 fr.

ON *espacé*
10, 15, 60 c.

MON *au lieu de* M-ON
5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c., 1 fr.

M-ON *rapprochés*
5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c.

ST manque
5 cent.

SALVADOR.

Le *American Journal of Ph.* rapporte qu'il existe des provisoires : *un centavo*, en noir sur deux lignes, de caractères ordinaires pour le 25 centavos et en capitales pour le 20.

Continuera-t-on à mentionner toutes ces carottes ?

1 c. sur 20 c., orange, surch. noire
1 — — 25 — brun — —



La série de 1893, timbres, bandes et enveloppes est en usage. Comme pour le Nicaragua, on fait des économies de gravure.

Dans un rectangle, au centre, l'effigie d'un fils de Mars, ce qui se reconnait de suite à son habit militaire. . . . . elle est tournée vers la droite : en haut : *Correos del Salvador;* en bas, un chiffre dans les angles, entre le mot : *centavo* (*s*) ou *peso*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	centavo,	bleu	11	centavos,	vermillon
2	—	brun-rouge	20	—	vert
3	—	ardoise-foncé	25	—	olive
5	—	brun-foncé	50	—	orange
10	—	brun-jaune	1	peso,	noir

Les bandes ont le papier bleu uni. Format : 204 × 265 m/m.

2 centavos, rouge
3 — ardoise-foncé
10 — brun
11 — vermillon

Les enveloppes ont le papier des bandes et le format 160 × 91 m/m.

1	centavo,	bleu	11	centavos,	vermillon
3	—	ardoise-foncé	20	—	vert
5	—	brun-foncé	22	—	carmin
10	—	chocolat			

Les cartes que nous reproduirons le mois prochain, ont le type des timbres, des bandes et des enveloppes. Celles réservées à l'union postale universelle, ont : *carte postale* au-dessus de *Tarjeta postal* cintré ; en bas, un avis en français et en espagnol.

1er type,	1 centavo,	noir	sur	brun
—	2 —	—	—	orange
—	2 + 2 —	—	—	—
2e —	3 —	—	—	vert
—	3 + 3 —	—	—	—

SEYCHELLES (Iles).

On nous écrit de Post Louis que, par suite d'un changement de taxe, il surgira bientôt des surcharges, savoir :

3 sur 4 cents
12 — 16 —
15 — 16 —
45 — 48 —

Attendons les sans impatience marquée !

SIAM.

Le timbre dont nous reproduisions le type le mois passé a reçu une seconde surcharge, celle-ci en haut, consiste dans les mots *: 4 atts* :

4 sur 24 atts, lilas et bleu, surch. noire

SUISSE.

Il existe une carte postale qui se délivre par les bureaux de poste pour faciliter la direction

Feldpostkarte. — Carte postale militaire.
Cartolina postale militare.

A ....

Grad. Grade Grado ....

Waffengattung Arme Arma { .... Unterabtheilung Subdivision Suddivisione { ....

No der de la della { Comp. .... No der Schwadron de l'escadron dello squadrone { ....

No des du del { Bat. .... No der Ambulance de l'ambulance dell'ambulanza { ....

No der de la della { Batt. .... Stab — Etat-major — Stato maggiore

Division No ....

C. E. IX 95. 50,000 F P Nr 17

des cartes adressées aux militaires. L'impression est noire sur chamois :

sans valeur, noir sur chamois

Antérieurement à cette carte, il en existait une autre, émise en 1889, avec les armes (croix) de la République.

La carte actuelle 5 c., a aujourd'hui : IX92 — 3,528,000, ce qui n'est pas bien palpitant d'intérêt :

5 centimes, noir sur chamois

SUNGEI-UJONG.

Le 5 cents, tigre, viendrait seulement de paraitre :

5 cents, outremer

SWAZIELAND.

La carte-postale de Transvaal, écrit l' *I B J*, a reçu trois traits couvrant en partie le nom primitif, pour y ajouter le nouveau nom : *Swazieland* en violet :

1 penny, carmin, surch. violette

TASMANIE.



M. Ridpath a eu l'obligeance de nous faire voir une série d'enveloppes composée des variétés ci-après. On connait le 1 penny, voici ci-contre le 1/2 penny. Ces deux timbres sont imprimés à droite en rouge :

Format 122 × 69 m/m :

Papier batonné blanc :	1/2 p. ; 1 p. ; 1/2 + 1/2 ; 1 + 1/2 ; 1 + 1p.
— — lilas :	(idem)
— — jaune :	(idem)
— — rose :	(idem)
— — azur :	(idem)
— — vert :	(idem)
vergé blanc :	1 penny.

Format 139 × 80 m/m :

Papier vergé blanc :	1/2 p. ; 1 p. ; 1/2 + 1/2 ; 1 + 1 ; 1 + 1/2 p. ; 1/2 + 1 + 1 p. ; 1/2 + 1/2 + 1 p.
— — azuré :	1/2 p. ; 1 p. ; 1/2 + 1/2 ; 1 + 1 ; 1 + 1/2 p.
— batonné vert	1/2 p. ; 1 + 1 ; 1 + 1/2 p.
— — vergé blanc :	1/2 + 1/2 ; 1 + 1 p.
— uni mince —	1 + 1/2 ; 1 + 1 p.
— — vergé orange :	1 p.

Format 120 × 94 m/m :

Papier gris azuré vergé : 1/2 ; 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

Format 142 × 79 m/m :

Papier chamois jaunâtre mince : 1/2 ; 1 p. ; 1/2 + 1/2 ; 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

Format 144 × 95 m/m :

Papier chamois jaunâtre mince : 1 p.

Format 150 × 82 m/m :

Papier chamois jaunâtre mince : 1 p.
— brun-rouge — 1/2 ; 1 p. ; 1/2 + 1/2 ; 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

Format 136 × 90 m/m :

Papier brun-rouge mince : 1/2 ; 1 p. ; 1/2 + 1/2 ; 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

L'enveloppe 2 pence a reçu l'addition d'un second timbre au côté gauche :

Format 140 × 79 m/m :

Papier vergé blanc : 2 + 1/2 p. ; vert et rouge

Il faut ajouter aux timbres décrits le mois passé, d'après le *Timbre* :

10 pence, violet, valeur en brun

Nous avons parlé de la carte 1 penny ayant reçu le timbre en relief du 1/2 penny (on ne dit

POST CARD
TASMANIA
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



pas si c'est par suite d'un malentendu). Il paraît d'après la *Carte Postale*, que cette carte existerait avec le second timbre renversé à l'angle inférieur gauche. Il n'y a là rien de surprenant. la poste étant toujours bien disposée à commettre des erreurs, même sur les cartes de 1882 !

1 p., rose + 1/2 d., vermillon

TIMOR.

On nous écrit nous avoir induit en erreur en prétendant que la surcharge : *Timor* sur la carte 30 + 30 réis était oblique ; cette surcharge est au-dessus de la tête du roi, probablement pour respecter son effigie sacrée.



TONGA.

Signalé par le *Timbre*, au type armoiries :

4 pence, brun-rouge

et au type du roi Georges qui vient de décéder :

1 shilling, brun

Voici le fac-simile de l'enveloppe 4 pence annoncée par nous ici en janvier dernier :

4 pence, rouge

TRANSVAAL.

On a fait du 1 shilling, un 2 1/2 pence, toujours par une surcharge qui est noire et du 6 pence un timbre de 1 p. par le même procédé :

2 1/2 p. sur 1 sh., vert, surch. noire
1 sur 6 p., bleu, surch. noire

VARIÉTÉS

2/ 1 2 pour 2 1/2

surch. renversée :

2 1/2 sur 1 sh., vert, surch. noire
2 1 2 — 1 — — — — *erreur*

TUNISIE.

Depuis le 1er mars circulent :

Timbre-poste : 10 cent, noir sur violet
Carte-postale : 5 — — — chamois
Enveloppe : 10 — bleu — azuré

TURK (Ile de).

Nous avons reçu le format H (202 × 127 m/m) pour lettres enregistrées ayant à la patte de fermeture : *Thos De La Rue & Co Patent*, au lieu de *Mc Corquodale*, etc. Cette enveloppe n'a pas de timbre, comme celles antérieures. Elle a sur la face la lettre R dans un ovale :

Sans valeur, bleu sur blanc

URUGUAY.

Depuis le 15 décembre circule le timbre 10 centésimos dont nous avons reproduit le type il y a quelques mois :

10 centésimos, orange

Voici le décret d'émission :

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Par disposition de la Direction generale du 15 courant sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de 10 centésimos imprimés en couleur vermillon. Il est accordé un délai de 90 jours à partir de ce jour, pour retirer de la circulation les timbres de la même valeur en usage actuellement, devant vérifier l'échange de ceux-ci dans les 30 derniers jours du terme accordé, opération à laquelle sont autorisés tous les bureaux de poste de l'État.

On prévient qu'une fois le délai expiré, les timbres de l'émission qui sont retirés seront considérés comme nuls et n'ayant aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevidéo, le 12 décembre 1892.

Le Secrétariat.

On nous écrit que les cartes pour l'intérieur 2 + 2 centavos ne se vendent plus à la poste. Sont-elles épuisées ou ne se vendront-elles plus ? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

Faux timbres. On nous prie d'avertir les collectionneurs qu'il circule des quantités de faux timbres Diligencias de 60 centavos, 1er et 2e types collés même sur lettres. Voilà qui est fait.

VENEZUELA.



Les timbres de 1882 ont reçu comme surcharge les armes de la République et comme fond des lignes obliques. Voir ci-contre. Cette mesure a été nécessitée par suite des troubles survenus dans ce pays.

Les timbres suivants nous sont communiqués par M. de Ferrary :

Intérieur « *Escuelas* » :	5 centavos,	vert,	surch.	rouge
—	—	10 —	brun.	—	—
—	—	25 —	orange,	—	—
—	—	50 —	bleu,	—	—
—	—	1 bolivar,	vermillon,	—	noire
—	—	3 —	ardoise,	—	rouge
—	—	10 —	brun,	—	—
—	—	20 —	violet-brun,	—	noire
Extérieur :		5 centavos,	bleu,	—	rouge
—		10 —	brun,	—	—
—		25 —	bistre,	—	—
—		50 —	vert,	—	—
—		1 bolivar,	violet,	—	—

Nous avons vu avec la surcharge violette ronde : *Resolucion*, etc. :

Intér. « *Escuelas* » : 1 bolivar sur 50 c., bleu, surch. violette
Extérieur : 1 — — 25 - - brun, — —
— 1 — — 50 — vert, — —

Voici quelques pièces fort intéressantes relatives aux émissions de timbres.

Le Général Joaquin Crespo, chef du pouvoir exécutif national. — Considérant : que par suite de moyens frauduleux employés dans le département des timbres-poste et des écoles sous le régime de l'usurpation, la rente de l'instruction publique supporte actuellement un notable préjudice :

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Sont déclarés nuls et sans valeur les timbres de toute espèce qui, en vertu de dispositions légales sont actuellement offerts pour l'usage du public.

ART. 2. — Une nouvelle émission réglée suivant les circonstances, et que l'on continuera à suivre, sera ordonnée par le ministère de l'instruction publique.

ART. 3. — Les timbres « escuelas » destinés à la correspondance intérieure et ayant d'autres applications prescrites par les réglements en vigueur sur la matière et les estampilles postales destinées à la correspondance extérieure auront la forme rectangulaire, mesurant deux centimètres et demi de large sur deux centimètres de haut, portant au centre le buste du libérateur de profil à gauche pour les « escuelas », et de profil à droite pour la poste; la partie supérieure des premiers portera le mot « Correos » tous deux; dans la partie inférieure se trouvera en chiffres la valeur respective : dans les premiers, la couleur sera estampée en forme ovale.

ART. 4. — Les valeurs seront établies de même que jusqu'à ce jour, à savoir : de cinq, de dix, de vingt-cinq et de cinquante centimos de bolivar; et de un, de trois, de dix, de vingt et de vingt-cinq bolivares pour les « escuelas »; et de cinq, de dix, de vingt-cinq et cinquante centimos et de un bolivar pour les postes.

ART. 5. — Les timbres « escuelas » de cinq centimos seront gris; ceux de dix, verts; ceux de vingt-cinq seront bleus; ceux de 50, jaunes; ceux de 1 bolivar, violets; ceux de 3 bolivares, rouges; ceux de 10 bolivares, violacés; ceux de vingt bolivares terre de sienne; et pourpres ceux de vingt-cinq bolivares. Pour les timbres-poste ceux de vingt-cinq centimos de bolivar, seront terre de sienne; bleus ceux de dix centimos; pourpres ceux de vingt-cinq centimos; violets foncés ceux de cinquante; et verts ceux de 1 bolivar.

ART. 6. — Pendant qu'on émettra les timbres de nouvelle création, le Ministre de l'Instruction publique réglera la manière de substituer ceux des écoles de façon à ce que les impôts respectifs soient effectivement touchés. Le Ministre des Postes et Télégraphes prendra des mesures identiques pour les timbres-poste.

ART. 7. — Il est dérogé au décret du 14 avril 1882 par lequel furent identifiés les types de timbres et fixés les couleurs correspondantes.

ART. 8. — Les Ministres de l'Instruction publique et des Postes et Télégraphes sont chargés de l'exécution du présent décret.

Donné et signé de ma main et contresigné au Palais fédéral de Caracas, le 28 novembre 1892.

(*Signé*) JOAQUIN CRESPO.

Contre-signé.
Le Ministre de l'Instruction publique,
M. A. SILVA GANDOLPHI.
Contre-signé.
Le Ministre des Postes et Télégraphes,
J. PIETRI.

Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'instruction populaire. Numéro . . . Caracas, 28 novembre 1892. 29 et 34. Résolu.

Tandis qu'on ne met pas en circulation les timbres de la nouvelle émission, les Procureurs et Trésoriers subalternes de l'instruction populaire percevront effectivement les impôts établis par le décret du 27 juin 1870 et autres dispositions complémentaires, délivrant des reçus qui seront joints aux documents nécessitant la formalité déterminée d'inutiliser, une somme aux timbres «escuelas» ou apposant au bas de ces documents des attestations. Reconnaissant la perception de valeurs correspondantes, ces reçus seront également des preuves légales relatives aux lettres de change, endossements, acceptations, transferts et annulations de lettres de change aussi bien pour ce qui concerne l'impôt sur les ventes au comptant.

Qu'on se le dise et le publie.

Pour l'Exécutif national,
(*Signé*) SILVA GANDOLPHI.

États-Unis de Vénézuela. Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'instruction populaire. Caracas, 26 novembre 1892. 29 et 34. Résolu.

Considérant les difficultés grandes que présente la fabrication des timbres dans le pays, le Chef du pouvoir exécutif national, a décidé de charger de leur impression, suivant les règlements du nouveau décret sur les matières, la *American Bank Note C°* de New-York et que, en conséquence, le consul général du Vénézuela de cette ville est autorisé à renouveler avec ladite Compagnie, le contrat que fit avec elle le 30 septembre 1881 dans le même but, le citoyen Simon Camacho, qui exerçait alors les fonctions de chargé d'affaires de la République à Washington, acte par lequel on le charge de faire la commande suivante :

Timbres « *Escuelas* » (*écoles*).

6 millions	à 5	centimos	6,000,000
500 mille	— 10	—	500,000
1 million	— 25	—	1,000,000
300 mille	— 50	—	300,000
300 —	— 1	bolivar	300,000
100 —	— 3	—	100,000
50 —	— 10	—	50,000
50 —	— 20	—	50,000
			8,300,000

Timbres-poste.

à 5 centimos	250,000
— 10 —	100,000
— 25 —	250,000
— 50 —	100,000
— 1 bolivar	50,000
	750,000

Qu'on se le dise et le publie.

Par l'Exécutif national,
SILVA GANDOLPHI.

États-Unis de Vénézuela. Ministère de l'Instruction publique. Direction de la Comptabilité et de la Statistique. Numéro 36. Caracas, le 26 janvier 1893. 29° et 34°.

Citoyen Ministre du Commerce et du Crédit public,

SALUT.

J'ai l'honneur de m'adresser à vous afin de vous faire connaître que, à la vérification du travail de contremarquer les estampilles des Ecoles et Postales qui s'est fait à l'imprimerie nationale, en exécution de votre depeche du 9 décembre passé, a donné cent et huit (108) plis contenant dix mille huit cents estampilles (10,800) d'école à vingt-cinq centimos (25 c.) chacune, dans lesquelles par erreur l'écu national qui constitue la contremarque, a été fait noire au lieu de rouge.

Les cent et huit (108) plis de timbres inutiles auxquels je fais allusion, sont en la possession du Trésorier national qui les remplace par d'autres afin de compléter ainsi la quantité d'estampilles qu'il fallait contremarquer.

Ce que je vous fais savoir afin que vous donniez ordre de faire incinérer les cent et huit plis indiqués, évitant de la sorte les difficultés que susciteraient leur existence.

Dieu et Federacion.
SILVA GANDOLPHI.

États-Unis du Vénézuela. Caracas, 27 janvier 1893. 29° et 34°

En la ville de Caracas, le vingt-deux du mois de décembre 1892, nous réunis au local de l'imprimerie nationale : le général M. A. Silva Gandolphi, Ministre de l'Instruction publique; docteur Juan Vicente Gonzalez Delgado, président du Tribunal des comptes; E. Ibarra Herrera, directeur de l'imprimerie nationale; J.-J. Ponu Valdez, directeur de la comptabilité et de la statistique du Ministère de l'instruction publique et le docteur Isaias, E. Munoz, employé supérieur de la Cour des comptes, nous trouvant présent au commencement du travail de contremarque des estampilles en conformité de l'ordre donné par le ministère de l'instruction publique en date du 9 courant, et avons chargé de la surveillance permanente dudit travail jusqu'à sa fin, les inspecteurs nommés à cet effet par leurs chefs respectifs, les citoyens J.-J. Ponu Valdez et le docteur Isaias, E. Munoz. Fait en triple expédition selon le vœu de la loi.

J.-V. GONZALEZ DELGADO. M. A. SILVA GANDOLPHI.
I.-J. PONU VALDEZ. E. IBARRA HERRERA.
ISAIAS. E. MUNOZ.

États-Unis de Vénézuela. Caracas 27 janvier 1893.

En la ville de Caracas, le 27 janvier 1893, nous réunis au local de l'imprimerie nationale, le docteur Juan Vicente, Gonzalez Delgado, président du tribunal des comptes; Pedro Coll Otero, gérant de l'imprimerie nationale, représentant, le général Ertuban Ibarra Herrera, directeur de l'établissement; J.-J. Ponce Valdez, directeur de la comptabilité et de la statistique du Ministère de l'instruction publique et le docteur Isaias, E. Mùnoz, employé en chef du Tribunal des comptes, pour assister à la terminaison du contremarquage des estampilles des écoles et postales ordonné par le ministre de l'Instruction publique en date du 9 décembre de l'année dernière; examiné lentement le compte minutieux et détaillé ; transporté directement par les inspecteurs du travail, avons trouvé contremarqués les estampilles suivantes :

Escuelas (Ecoles).	*Postaux.*
750,000 à 5 centimos	480,000 à 5 centimos
375,000 — 10 —	150,000 — 10 —
450,000 — 25 —	240,000 — 25 —
225,000 — 50 —	120,000 — 50 —
150,000 — un bolivar	60,000 — 1 bolivar
30,000 — trois bolivares	1,050,000
9,000 — dix —	1,948,000
9,000 — vingt —	
1,948,000	3,048,000

Trois millions quarante-huit mille. On ne contremarquera pas les nouvelles estampilles des écoles de 25 bolivares, car il n'en existe pas de ce type au dépôt du trésor national, bien qu'elles soient comprises dans l'ordonnance ministérielle. Injustement et par erreur on aura mis la contremarque de l'écusson national en noir ou en rouge, à 10,800 timbres des écoles de 25 centimos chacun, contenus en 108 plis ; ceux-ci furent remplacés par de nouveaux, par le citoyen Trésorier national, ayant tenu en sa possession les dits timbres inutiles, opération dont a pris connaissance le gérant de l'imprimerie nationale, citoyen Pedro Coll Otero, représentant le directeur de l'établissement. On en a fait part au citoyen ministre de l'Instruction publique, qui l'a fait savoir au citoyen ministre du commerce et crédit public, afin d'ordonner l'incinération immédiate de ces timbres mal contremarqués. Ensuite avons procédé à inutiliser la planche métallique qui a servi pour contremarquer les estampilles, acte verifié en présence, non seulement des soussignés, mais de tous les employés de l'Imprimerie nationale. Fait en triple expédition pour les effets légaux.

P. COLL OTERO. J. VICENTE GONZALEZ DELGADO.
ISAIAS E. MUNOZ. J.-J. PONU VALDEZ.

Bibliothèque des Timbrophiles.

Obligé d'écourter notre chronique des timbres qui absorbe cependant tout le numéro, nous ne pouvons qu'annoncer la venue des ouvrages suivants :

Les *Enveloppes de Tour et Taxis*, par M. C. Lindenberg. Prix : 1.25 M.

Les *Timbres des Indes anglaises et Ceylan*, par la Société Philatélique de Londres. Prix : fr. 32.25.

Ces ouvrages sont traités avec la compétence qui distinguent les auteurs de ces livres. Le premier est rédigé en langue allemande; le second en anglais. Nous les recommandons chaudement à nos lecteurs.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Britannique de l').

Il aurait été émis un timbre de 4 shilllings, valeur surchargée en rouge, au dire du *London Philatelist*, employant le timbre de l'Afrique méridionale de 2 sh. 6. p., sur lequel est imprimé déjà les lettres B C A :

4 sur 2 sh. 6 p., ardoise, surch. noire et rouge

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Britannique de l').

D'après le même journal il y aurait eu émission provisoire des cartes suivantes, utilisant celles du Cap de bonne Espérance qui auraient reçu la surcharge : *Mashonaland* à la partie supérieure, savoir :

1 penny, brun-rouge, surch. noire
1 1/2 — gris-vert, — —
1 + 1 — brun, — —

Ces cartes se vendent par la Compagnie 1 1/2, 2 et 2 1/2 pence respectivement.

ALLEMAGNE (Empire).

L'enveloppe *Rohrpost-Brief* a été distribuée le 10 mars dernier, sans changement de type ni format, mais avec l'intérieur gris :

30 pfennig, bleu-noir sur rose, int. gris

ANGOLA.

On a signalé des cachets de poste surchargés : 2 1/2 réis, présentés comme timbres provisoires.

D'aprés M. Martins, ces soi-disant timbres ont été inventés par un collectionneur d'Angola, nommé Neves.

ARGENTINE (République).

C'est le 18 février que le 3 centavos, type du 1/2 centavo, a été mis en usage. Même papier, même piqûre :

3 centavos, orange

La compagnie des billets de banque qui imprime les timbres, a, paraît-il, imprimé par inadvertance une feuille du 5 centavos en vert, ce qu'elle n'a pu expliquer. La poste a vendu

cette feuille sans s'apercevoir (!) de cette balourdise et ce n'est qu'en voyant des lettres affranchies avec ces timbres qu'elle s'en est émue. Elle réclama aussitôt la restitution de ces timbres au négociant qui en avait déjà employé une trentaine...

Les collectionneurs ayant eu vent de l'affaire sollicitèrent ce timbre de l'administration qui généreusement en distribua une soixantaine environ :

5 centavos, vert

On a mis en circulation cette nouvelle que la couleur des timbres serait changée. On nous informe qu'il n'en est absolument pas question.

Enfin on a annoncé qu'un collectionneur bien connu de Buénos-Ayres possédait une feuille entière du 60 centavos, noir, *non dentelé*. Cette feuille se résume en quatre timbres que l'heureux possesseur considère... comme des *essais*.

Nous parlions le mois passé du 1/2 centavo rencontré sur papier rose. M. Dethier nous en adresse un groupe qui se trouvait sur une lettre du 28 décembre 1892. Ces timbres ont été expédiés, à notre correspondant, comme timbres de fantaisie. Est-ce encore une fantaisie de l'imprimeur ?

Un timbre de même valeur, de l'émission précédente, imprimé en noir, nous a été montré par le même correspondant. L'oblitération est assez discrète, elle porte sur un des angles et ne laisse rien deviner; piquage 11 1/2. La loupe montre cependant des traces de bleu, couleur primitive du timbre; le papier a perdu tout encollage : il boit!

La réimpression des timbres du centenaire est bien décidément impossible, dit-on. La planche a été exposée dans un magasin de la rue Florida, à Buénos-Ayres : elle porte des traits de détérioration en tous sens; une épreuve en a même été tirée après la détérioration.

Mais le coin servant à faire des reports, qu'est-il devenu dans cette bagarre?

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 3 pence, arrive avec la surcharge : *one penny* en vert, sans surcharge de l'ancienne valeur; filagramme CC et couronne ! :

1 sur 3 pence, brun, surch. verte

AUTRICHE.

Nous avons vu un 9 kreuzer, 1850, papier à grosses vergeures, comme le 2 kreuzer, signalé il y a quelque temps :

1850 — 9 kreuzer, bleu

BARBADES.

D'après le *Monthly Journal* l'enveloppe surchargée existerait imprimée en violet sur une enveloppe sans couleur, type large chiffre :

1/2 p. sur 1 p. sans coul., surch. violette

La poste ayant épuisé toutes les enveloppes provisoires à 1/2 penny, écrit le *Philatelic Chronicle*, elle a émis une autre enveloppe provisoire, ayant : *Paid at Barbados* surmonté d'une couronne et imprimé à la main. Notre confrère omet de nous dire la couleur.

M. Ridpath nous envoie la bande actuelle 1 penny surchargée *1/2 d* en violet sur l'ancienne valeur. Nous reproduirons le type le mois prochain :

1 penny, carmin, surch. violette

Signalons au nouveau type de timbre, les cartes suivantes :

1/2 penny, vert sur chamois
1 — carmin — —

BAVIÈRE.

Signalé par le *Monthly Journal* une carte datée 89 ayant le timbre renversé dans l'angle droit supérieur :

5 pfennig, violet sur chamois

BENIN.

L'impression des timbres est probablement terminée car M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir différentes valeurs, entre autres le 75 cent. ayant le papier jaune et non teinté jaune.

Les valeurs et couleurs sont celles des autres colonies françaises.

BRÉSIL.

On nous signale la nouvelle enveloppe 100 réis existant comme ci-après :

format : 156 × 87 m/m 100 réis, rouge sur blanc uni
— 152 × 92 — 100 — — — — épais satiné
— 133 × 108 — 100 — — — — — —
— 138 × 104 — 100 — — — vergé

Les cartes-postales à 40 et 80 reis sont modifiées, dit-on, par les caractères : *Bilhete postal* a 41 m/m pour le 40 réis; *carte-postale* 39 1/2 et *union postale universelle* 59 m/m pour le 80 reis :

40 réis, orange et bleu
80 — carmin —

BULGARIE.

Der Philatelist dit qu'il y a changement de lettres dans les exemplaires de la carte : la première ligne les a plus grands, la deuxième est en caractères squelette, la troisième a la longueur 46 m/m :

5 stotinki, vert sur blanc-gris

Le 50 stotinki a le piquage 15 *(Ph. Record.)*

50 stotinki, vert, piqué 15

CANADA

CANADA
LETTER CARD



Une carte-lettre a été émise le 21 février dernier. Elle porte pour toute inscription : *Canada — Letter card* avec timbre à effigie de Victoria à droite :

3 cents, carmin sur vert-bleu

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Un confrère anglais dit avoir vu le timbre fiscal brun 1 penny sur une lettre avec trois timbres-poste ordinaires de même valeur, oblitérés 17 février 1865 :

1 penny, brun

CEYLAN.

L'enveloppe ci-contre, de 5 cents, nous arrive



par M. Ridpath. Elle est devenue 2 cents de par une surcharge bleue : un trait en haut, un en bas, un chiffre sur l'effigie et c'est tout. Quant à l'enveloppe elle a une inscription sur trois lignes, toujours en impression bleue :

District Letter Envelope, price 2 1/2 cents.

This Envelope will not pass through more than one Post office, will only be delivered when called for, and will not be re-directed.

Impression de couleur sur papier blanc vergé, format 140 × 79 m/m :

2 sur 5 c., outremer, surch. bleue

Il est probale qu'il n'y aura pas d'erreur pour cette émission, le gouvernement ayant défendu d'en faire sous peine de destitution...

Cette défense nous en rappelle une autre, plus drôle. Elle est née en Allemagne, dans une des villes frontières de Belgique. Des miracles avaient lieu presque chaque jour : d'où rassemblements, tumultes et partant des rixes entre les croyants et les mécréants. L'autorité s'en émut et rendit une ordonnance par laquelle il était sévèrement défendu de faire désormais des miracles, sous peine d'emprisonnement. Cette ordonnance eut un effet immédiat : les miracles cessèrent comme par enchantement.

La défense des autorités britanniques aura-t-elle le succès de celle des autorités prussiennes ? Nous n'osons l'espérer : qui a bu, boira.

M. Ridpath nous a encore envoyé une carte postale de 2 cents, valeur nouvelle appliquée en surcharge sur le 3 cents dont la valeur primitive est biffée d'un trait :

2 sur 3 cents, lilas, surch. noire

REPLY POST CARD.





THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.
වට ලියන නාම පමණක් මේ පැත්තේ ලියනු.
மேல்விலாசத்தைமாத்திரம் இந்தப்பக்கத்தி லெழுதவும்.

To

Enfin il nous arrive une carte avec réponse 2 + 2 cents dont le timbre est formé d'une grecque ; en haut : *Ceylon ;* au milieu : *2 c. ;* en bas : *Postage*. En voici du reste le dessin.

Imprimé sur les 1re et 3e faces, tenant par le haut, sur carton blanc :

2 + 2 cents, bleu sur blanc

S'il y a défense de faire des erreurs, il n'y a



pas défense de faire des surcharges. Voici l'enveloppe, pour lettres enregistrées, 15 cents, qui change de valeur par l'application de la surcharge : *ten cents* sur deux lignes :

10 sur 15 cents, rose, surch. noire

CÔTE D'OR.

La surcharge : *Gold Coast Colony*, sur une ligne droite, au lieu d'avoir une longueur de 54 m/m a maintenant 63 m/m. Il y a trois dimensions des deux variétés (*Monthly journal*) :

2 pence, bleu, surch. noire

CURAÇAO.

Le *Timbre* annonce l'existence des timbres suivants à l'effigie de la jeune reine :

12 1/2 cent, vert
15 — carmin
25 — brun
30 — rouge-foncé

DIÉGO SUAREZ.

La *Revue Philatélique* a reçu les *timbres-taxe* suivants surchargés : *Diégo Suarez* :

1, 2, 3, 4, 5 centimes, noir, surch. noire

De plus elle a vu :

30 cents, noir, surch. noire renversée

C'est par erreur que nous avons annoncé le mois passé des cartes postales pour le Congo français. Ces cartes ont été émises à Diégo Suarez, naturellement avec la surcharge de la colonie.

EQUATEUR.



Réparons un oubli. Il existe une série de timbres télégraphe qui nous est rappelée par les nouvelles que nous donnons plus loin. Voici d'abord le fac-simile.

Le type est celui des timbres-poste avec surcharge placée à la partie supérieure.

Les valeurs sont les suivantes :

1 centavo,	ardoise,	surch.	rouge
5 —	jaune serin,		noire
10 —	bleu,	—	rouge
20 —	brun,	—	noire
50 —	vert,	—	-
1 sucre,	bistre,	—	—
5 —	groseille,	—	-

En suite d'accords survenus entre le gouvernement de l'Equateur et la compagnie Hamilton, de New-York, celle-ci est tenue de fournir cette année une nouvelle série de timbres, enveloppes, etc. Le type représentera le président Rocafuerte. L'envoi de la compagnie Hamilton est attendu pour la fin avril....

En vue de cette émission ou par calculs, l'assortiment de timbres actuels est devenu incomplet ce qui oblige (?) l'administration des postes, aux abois, à revenir aux timbres provisoires. Voici les émissions forcées qu'on nous signale :

Vers la fin de décembre on s'est aperçu avec terreur que les 1 centavo manquaient. Cette valeur étant réclamée pour l'envoi des cartes du jour de l'an, on décapita sans pitié les timbres-télégraphe jusque et y compris le mot : *Telegrafos*, réduisant d'un cinquième ces timbres, pour en faire des timbres-poste. Le moyen est pratique, on peut le faire soi-même : il suffit simplement d'avoir des timbres-télégraphe :

1 centavo, ardoise

Les timbres-télégraphe 10 centavos ayant manqué à leur tour à Quito, en janvier, on eut recours aux timbres-poste, même valeur, dont on fit des télégraphes par l'application d'une surcharge noire du mot : *Telegrafos*, moyen toujours pratique :

10 centavos, vert, surch. noire

A Guyaquil les télégraphes 20 centavos étant épuisés, dans le courant de février, on trouva l'idée de Quito tellement ingénieuse qu'on la mit en pratique aussitôt. Il paraît que la taxe 20 centavos est la plus commune là bas, parce qu'elle représente le prix des télégrammes à dix mots, d'où la disette et l'emprunt forcé aux timbres-poste :

20 centavos, brun, surch. »

Ce n'est pas tout. Les enveloppes à 5 centavos n'étant plus en réserve, il fallut y suppléer en utilisant celles à 10 centavos dont il y avait un « estoc » comme dit l'immortel Gruat. Modestement et pour ne pas altérer le timbre, on appliqua : *5 centavos*, en vert, sur une ligne horizontale, *sous le timbre*, ce qui était une anomalie, ainsi qu'on le fit immédiatement remarquer à l'administration des postes, car au lieu de diminuer la valeur comme c'était bien l'intention première, on portait le prix de l'enveloppe à 10 + 5 centavos.

On se rendit à ces raisons, mais la disette étant grande on utilisa néanmoins l'impression des 2,000 enveloppes surchargées.

Celles qui furent créées par la suite et qui doivent être en usage au moment où nous écrivons ces lignes ont la surcharge noire appliquée *sur le timbre* :

Format 154 × 90 m m :

Février 1895 5 cent, sur 10 cent, vert, surch. verte sur paille
Mars 1895 5 — — 10 — — — noire —

Surcharge renversée :

5 cent. sur 10 cent, vert, surch. verte sur paille

De nouvelles surcharges sont à craindre à Quito pour peu que la compagnie Hamilton ne se décide pas à venir en temps au secours de l'administration des postes. Qu'elle y aille donc

au plus vite! Mais, nous dira-t-on, si l'administration épuise toute sa réserve, elle n'aura pas grand chose à remettre à la compagnie Hamilton, de par son contrat et les collectionneurs seront ainsi volés. Qu'on se rassure, quand il n'y en a plus, il y en a encore! Ce bon M. Seebeck a prévu le cas. Une réserve à New-York assure à tous les collectionneurs, petits et grands, passés, présents et futurs, de quoi compléter leurs albums. Et puis les planches ne sont-elles pas toujours là ?

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 10 cents, pour lettres envoyées par courrier spécial, a changé de couleur parce qu'il était confondu trop facilement avec les 1 cent de la série nouvelle :

10 cents, orange

Plusieurs journaux annoncent la prochaine émission de deux timbres 8 cents pour lettres recommandées, l'un à l'effigie du général Sherman, de la dimension des timbres de 1890, l'autre pour la série du quatrième centenaire de Christophe Colomb représentant Colomb rentrant en grâce.



FIDJI.

Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur le 6 pence rose.

FRANCE.

La série des *timbres-taxe* réduite à huit valeurs va paraître bientôt dans les couleurs ci-après, conservant leur type :

1 centime,	noir	sur	blanc
5 —	bleu ciel	—	—
10 —	bistre foncé	—	—
15 —	vert clair	—	—
30 —	carmin	—	—
50 —	mauve	—	—
60 —	brun	—	bistre
1 franc,	mauve	—	brun

Un de nos correspondants nous écrit que les *timbres-taxe* typographiés, de 1859 n'ont pas été émis le 1er juin 1859 comme on le pense généralement. Les bureaux importants, nous dit-il, ont dû être approvisionnés avant cette date, puisqu'il possède un timbre oblitéré 5 mars 1859 sur papier *blanc*, le jaunâtre ayant paru plus tard.

M. Robert signale le timbre 5 francs de l'Empire français qui serait dépourvu de la valeur : *5 f.* En ce temps de carotte, notre confrère a-t-il bien pris soin d'examiner sous toutes les faces le timbre en question et s'est-il bien assuré si la désignation de la valeur n'avait pas été enlevée patiemment au moyen d'un acide? Nous ne pouvons qu'engager notre confrère à revoir le timbre.

JAPON.

La carte 3 sen de l'*Union postale universelle* nous parvient avec l'impression olive au lieu de vert vif :

3 sen, vert-olive

LABOUAN.

Après avoir vendu (?) tous les timbres de Labouan, il en reste encore assez pour faire des



provisoires si nous en jugeons par le timbre nous remis par MM. Forbin & Cie. D'un 40 cents, sans filagramme, on en a fait un 2 cents, par une surcharge. Au lieu d'en diminuer la valeur, cette surcharge doit l'augmenter, car il est probable que lorsqu'on en demandera à l'administration des postes, elle vous renverra chez le Pasteur du coin qui les vend pour le grand bien de l'Église et pour le profit de l'administration :

2 cents sur 40 c., bistre-jaune, surch. noire

Ces lignes étaient écrites quand nous recevons le 8 cents, violet, sans filagramme avec la surcharge : *6 cents*, (6 gros chiffre, *cents* lettres minuscules sauf le c). Nous reproduirons le type le mois prochain.

6 cents sur 8 cents, violet, surch. noire

Les timbres sans filagramme sont-ils décidément en usage ou ne le sont-ils pas ?

LEVANT ANGLAIS.

Le timbre anglais de 1/2 penny a été surchargé : *40 paras* à Constantinople. Le bureau avait commandé à Londres des timbres de cette valeur qui n'arrivaient pas, quand le 24 février il fut décidé que, pour ménager cette valeur, elle ne serait plus employée que pour l'intérieur et l'étranger, sauf l'Angleterre. L'envoi attendu chaque jour n'étant pas arrivé le 25 février, on créa le timbre provisoire que nous reproduisons (notre graveur a omis l's final) et qui ne fut en usage pour l'Angleterre qu'à



partir du 27 février; l'approvisionnement étant venu le 2 au matin, l'emploi du timbre provisoire cessa immédiatement. Il n'a pas du reste été vendu au public, l'employé l'appliquant lui-même sur les lettres, après quoi il l'oblitérait; de sorte que toute idée de spéculation, nous écrit-on, est inadmissible.

La surcharge est à main ; il y en a deux types. Le premier a le chiffre 4 plus ouvert et l's déformé du haut, à droite.

Il n'y a eu que 2,000 exemplaires d'imprimés, les 3/4 ayant été employés pour les correspondances commerciales.

On se demandera comme nous comment il se fait que le bureau de poste de Constantinople avait précisément des timbres anglais sous la main pour les surcharger et pourquoi il n'en a pas fait usage sans surcharge. On nous répond que le 1/2 penny est employé sans surcharge pour les affranchissements d'imprimés contre 10 paras et que, appliqué sur les lettres, il en faudrait conséquemment 5 exemplaires soit 50 paras alors que la taxe est de 2 1/2 pence ou 40 paras : c'est ce qui a empêché l'administration de délivrer ces timbres sans surcharge.



LEVANT AUTRICHIEN.

Nous reproduisons le type des deux nouvelles valeurs annoncées il y a peu de temps ici.

LIBÉRIA.

Le 3 cents noir est imprimé en rouge (*Revue Philatélique*) :

3 cents, rouge

LUXEMBOURG.

Le 29 mars dernier ont paru, au nouveau type :

1 franc, lilas-violacé
2 1/2 - noir
5 — grenat

MADÈRE.

Nous avons omis de dire le mois passé qu'il y a aussi des cartes-lettres 25 réis pour le district de Funchal :

25 réis, vert

MAROC.

D'après le *Courrier des Timbres-poste*, il aurait existé un courrier entre Mogador et Maroc, lequel a été supprimé depuis que le sultan a établi le sien.

On se servait de timbres à 20 centimos, genre de ceux de Mazagan, première émission, de 25 c., avec cette différence que l'inscription était : *Mogador à Maroc :*

20 centimes.

Les timbres pour le bureau de poste espagnol ne sont pas encore prêts à paraître. Il parait même qu'on est disposé à abandonner le projet.

MARTINIQUE.

On nous signale les erreurs ci-après :

1882 pour 1892.

05 cent sur 25 c., noir sur rose, surch. noire
15 — — 25 — — — — — —

95 pour 05

05 sur 25 c., noir sur rose, surch. noir

MONTÉNÉGRO.

Nous ne savons si l'administration des postes a eu connaissance du truc de ce charcutier qui plaçait ou qui ne plaçait pas une pièce d'or de 5 francs dans l'une des saucisses offertes au public, toujours est-il qu'elle emploie un truc analogue et qu'elle vend ses cartes en quantité. Ainsi lorsqu'on achète un certain nombre de cartes du Monténégro, on a presque toujours la bonne fortune de trouver une variété qui vous indemnise des recherches faites dans le tas. Cette bonne fortune vient de nous échoir. Nous avons trouvé la carte 2 novtch, jaune, avec la composition typographique noire imprimée en double.

Or, comme les cartes s'impriment en deux variétés et que nous n'avons que celle qui a la lettre (**a**), un autre confrère qui achètera des saucisses, des cartes, voulons-nous dire, aura la chance de rencontrer l'autre variété avec lettre italique :

2 novtch, jaune, double imp. noire

NOUVELLE CALÉDONIE.

« Le dernier cri de la surcharge nous est donné, dit un de nos correspondants, par la Nouvelle-Calédonie. Il a été fait 6 types de double et même triple surcharge. Il y a des renversements, des pirouettes de cadres, des têtes bèches, etc. »

Parmi les exemplaires, qu'on nous envoie, il en est deux que nous avons décrits, un autre a la tête bèche, avec double surcharge, la seconde en biais.

Quand le collectionneur voudra faire cesser

la spéculation administrative, il dédaignera les *confetti* timbrophiliques, parfumés ou non, qu'on lui sert en dehors du carnaval.

NOUVELLE ZÉLANDE.

On a élevé des doutes sur l'authenticité de la surcharge oblique : O P S O dont le *Philatelic Journ. of G. Britain* signale maintenant :

5 pence, olive, surch. noire

PORTO RICO.

Voici décidément quels sont les timbres employés actuellement dans cette colonie espagnole, depuis l'an dernier :

1/2 mil. de peso, gris-vert	5 c. de peso, vert-émeraude
1 — — — violet	8 — — — brun-pâle
2 — — — brun-violet	10 — — — carmin
4 — — — outremer	20 — — — mauve
6 — — — rose	40 — — — bleu-foncé
8 — — — vert-jaune	80 — — — orange-foncé
1 cent — — bistre-jaune	
2 — — — rouge-pâle	
3 — — — orange	

PORTUGAL.

On nous administre à petite dose, les timbres provisoires avec surcharge oblique : *provisorio*. Viennent de paraître :

50 réis, bleu, surch. rouge
80 — jaune, — noire

ROUMANIE.



Voici le dessin de la carte-lettre 15 bani, annoncée depuis longtemps. Elle vient seulement de paraître.

15 bani, bistre sur paille

RUSSIE.

La carte-lettre circule avec le piquage formant cadre du bas, au lieu d'aller jusqu'aux extrémités :

5 kopecks, violet



ODESSA. — La croix rouge a continué, paraît-il, ses émissions annuelles dont nous n'avons plus été tenu au courant.

Voici ce qu'on nous signale au type ci-contre, dont le millésime est changé chaque année.

Format 113 × 72 m/m, timbre à droite :

1889, 10 kop., rouge sur blanc vergé
1890, 10 — — — — —

Double timbre 1890 à droite, 1891 à gauche :

1890/91, 10 + 10 kop., rouge sur blanc vergé

Double timbre 1891 à droite, 1890 à gauche :

1891/90, 10 + 10 kop., rouge sur blanc vergé

Format 120 × 83 m/m, timbre à droite :

1892, 10 kop., rouge sur blanc uni
1893, 10 — — — — —

Ces deux dernières ont en filagramme un double cercle de 68 m/m avec caractères russes autour et croix au centre.

CHERSON (*Cherson*). — M. Von der Beeck nous fait remarquer, preuve à l'appui, que le 10 kop. de 1885 se présente parfois sans couronne au-dessous du mot : *Mapka*, fort mal représenté sur notre dessin :



10 kopecks, or, rouge et blanc

Cette absence de couronne est le résultat d'une erreur, cette variété étant reproduite en même temps que les timbres avec couronne et sur la même feuille.

IRBIT (*Perm*). — Les timbres de cette administration rurale sont changés.

Le nouveau type se présente en deux valeurs :

2 kopecks, lilas
10 — rouge

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2

OUSTYSOLSK (*Wologda*). — L'enveloppe de 1889 a subi une légère modification dans le dernier tirage. La partie droite de la banderole a un crochet que ne marquait pas le précédent tirage; partie gauche a été reconstituée comme au premier tirage :

3 kop., vermillon, format 152 × 87 m/m
3 — — — 148 × 120 —

TICHVIN (*Novgorod*). — Le timbre de 1893 se présente avec un soleil rayonnant portant l'inscription : *Tichvinskaia Zemskaia Potschta* (Poste rurale de Tichvin); au milieu : *Ziems.-tvo;* en-dessous, une couronne entre deux dates : *1773* et *1864*; plus bas : un livre ouvert entre branches de lauriers, puis encore les dates : *18-92/95;* dans les angles inférieurs la valeur : *5 k.*



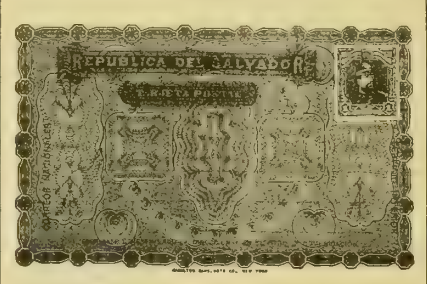
Lithographié et imprimé en noir sur fond bleu, piqué 10 :

5 kopecks, noir, bleu et or

TSCHERDINA (*Perm*). — Le timbre de 1891 parait imprimé en bleu; même piqûre 11 1/2 :

2 kopecks, bleu

SALVADOR.



Voici le dessin de la carte signalée le mois dernier.

SEYCHELLES.

Les timbres surchargés sont en usage depuis le 16 février dernier. Nous en reproduisons le type qui nous est adressé par M. Erard Le Roy d'Etiolles, membre du Jury et du Comité de l'exposition internationale de timbres-poste de Paris en 1892, membre « of the Philatelic Protection association », Président de la société philatélique française, membre de la société de timbrologie française et des principales sociétés philatéliques du monde....



La surcharge consiste en la valeur en chiffres, au-dessus du cartouche inférieur et le mot : *cents* sur le chiffre primitif, le tout en noir :

3 sur 4	cents,	carmin et vert,	surch. noire	
12 — 13		gris	— noir,	—
15 — 16	—	orange	— bleu,	—
45 — 48	—	jaune	— vert,	—
90 — 96	—	violet	— carmin,	—

VARIÉTÉ.

Cent$_s$ pour *Cents :*

90 sur 96 cents, violet et carmin, surch. noire

Le 12 cents n'est pas encore en usage.

SIERRA-LEONE.



Reçu de MM. Forbin et C[ie], le 3/2 pence ayant la valeur biffée de deux traits et irrespectueusement sur l'effigie de la reine, les mots : *Half penny* en petites capitales, sur deux lignes, le tout en noir :

1/2 sur 3/2 penny, lilas, surch. noire

SUÈDE.

Le 50 öre, timbre de service, est imprimé aujourd'hui en gris-pâle :

50 öre, gris-pâle

TANGER.

La provision de timbres 5 centimos surchargés et 10 centimes, non surchargés, ayant été épuisée avant l'arrivée d'une nouvelle fourniture de Paris, 150 des *timbres-taxe* français à 5 centimes et 600 du 10 centimes ont été surchargés comme suit :

Sur la ligne supérieure, le mot : *timbre* en petites capitales rouges au-dessus du mot : *chiffre*; sur la ligne inférieure le mot : *Poste* également en petites capitales rouges sur le mot : *Taxe*. Au centre, les mots : *à percevoir*, oblitérés par une grosse barre rouge.

La fourniture demandée à Paris étant arrivée l'après-dînée du jour où les timbres provisoires furent émis (6 février) la vente cessa immédiatement, mais tous les 5 centimes étaient vendus et 450 du 10 centimes.

On nous avait avisé de l'émission prochaine d'un 10 centimes surchargé *10 centimos*. C'est probablement celui dont il est question plus haut et qui était devenu nécessaire depuis qu'on s'occupe d'un service complet au Maroc.

TASMANIE.

La bande 1 penny, type ovale en relief à l'effigie de Victoria, nous arrive imprimé en vert

émeraude sur papier blanc uni, impression à droite. Dimension : 129 × 346 m/m :

1 penny, vert-émeraude

Communication de M. Ridpath.

TUNISIE.

Il existerait, d'après MM. Forbin et Cie, les cartes suivantes :

Carte-postale : 5 + 5 centimes, noir sur vert
Carte-lettre : 10 — — — gris

VÉNÉZUELA.

La carte à 10 centavos est actuellement carmin sur blanc, écrit *Der Philatelist*. Notre confrère donne à cette carte les dimensions 138 × 96 m/m, ce qui nous paraît énorme. Elle avait autrefois 128 × 87.

10 centavos, carmin sur blanc

Il nous a été adressé un journal affranchi au moyen du timbre actuel 10 centavos, brun, sans surcharge aucune et coupé en biais :

1/2 timbre 10 centavos, brun

VICTORIA.

Le *Vindin's Ph. Monthly* rapporte que MM. Henry Box & Cie ayant fait une commande d'enveloppes 2 pence au *Post Office*, celui-ci « comprit » mal la commande et fit imprimer des enveloppes à 1 penny. Pour réparer la bévue commise on ajouta ensuite un second timbre 1 penny.

Elle est mauvoise, cette histoire, on nous l'a déjà faite pour la Nouvelle Galles du Sud... Il nous semble qu'il est de règle que ces sortes de commandes se font toujours par écrit; dès lors il n'est pas possible de commettre l'erreur prétendument arrivée.

Il faudra trouver autre chose pour les enveloppes à deux timbres... et autres balançoires :

1 + 1 penny, brun sur bleu, format ?

On nous écrit de Melbourne que c'est par erreur que les enveloppes 1 penny ont été imprimées en carmin. Que du reste la fabrication n'a été que temporaire et qu'aucune enveloppe n'a été imprimée ainsi pour l'émission générale.

Donc encore une erreur et pour compte privé !

On nous en fera voir de toutes les couleurs si cela continue.

WURTEMBERG.

Le 5 marks, noir et bleu est signalé par l'*Echo de la Timbrologie* comme existant avec la surcharge de la valeur renversée :

5 marks, noir et bleu

Un de nos confrères allemands a reçu l'enveloppe mandat de service au type cadre losange intérieur connu. Format 149 × 85 m/m :

20 pfenning, bleu sur jaune-brun

ZOULOULAND.

Des cartes anglaises vont être expédiées au Zoulouland, savoir :

Les cartes à 1/2 penny auront le mot : *Zululand* en surcharge; celles à 1 penny auront : *Great Britain & Ireland* surchargé du même nom : *Zululand* :

1/2 penny,	brun-rouge	sur	blanc
1 —	vermillon	—	chamois
1/2 + 1/2 —	brun-rouge	—	blanc
1 + 1 —	vermillon	—	chamois

Les dernières destinées du 25 cent. actuel d'Espagne.

Il y a quelques mois arrivait à Paris un grand nombre de timbres d'Espagne, épreuves de mise en train en simple et double impression, parmi lesquelles, quantité de 25 centimos, bleus, imprimés sur papier blanc épais et piqués 14. Ce lot entier provenait de l'imprimerie du timbre à Madrid qui s'en était débarassé en l'envoyant au « Tribunal de Cuentas del Estado » (Tribunal des comptes de l'Etat ?) pour y être déposé pour son compte. Chose extraordinaire, ces 25 centimos sont dépourvus du petit trait de couleur qui règne à l'extérieur du contour de l'ovale, on dit même qu'on les reconnait « par les blancs des espaces clairs qui sont un peu azuré et très sâles » ce que nous n'avons pas vu. Quoiqu'il en soit, ces timbres ayant été mis au rebut, furent barbouillés d'essence de térébenthine pour les rendre impropres à l'usage : on verra plus loin si l'on a réussi.

L'envoi ayant probablement été trouvé encombrant au tribunal des comptes, disparut un beau jour et prit son vol pour Paris où il fut vendu. De cette décision il en résultait ces avantages de n'avoir plus à se préoccuper des poussières qui devaient inévitablement s'accumuler sur ces timbres ; de faire place à choses plus sérieuses et enfin de pouvoir palper des écus. Sans approuver le détournement, nous ne voyons pas en somme le grand intérêt qu'on pouvait avoir à conserver ces balayures d'imprimerie. Mieux valait, nous semble-t-il, vendre ce lot au bénéfice d'une œuvre quelconque.

Nous avons dit, que parmi les épreuves se

trouvaient des 25 centimos. Des personnes « intelligentes » jugèrent bon d'en conserver par devers eux et avec la même désinvolture qu'on paie les droits d'auteur en Amérique, ils s'en servirent pour l'affranchissement de leur correspondance.... Nous en reçûmes sur des lettres qui nous furent adressées et on nous en a montré d'autres.

Ayant dénoncé la fraude à Madrid, nous en avons reçu cette réponse pyramidale : « le gouvernement connait le délit, mais se déclare impuissant à poursuivre, les timbres étant légitimes »....

Une conscience timorée peut donc s'accomoder d'un affranchissement effectué dans ces conditions : la chose n'étant pas punissable, elle est par conséquent légale !

Une émission de timbres au Paraguay.

Il s'agit de l'émission du 12 octobre 1892.

Le 12 octobre dernier, à 1 heure de l'après-midi, le directeur des postes à l'Asuncion faisait distribuer des bulletins dans les rues par lesquels il annonçait qu'il était émis ce jour là des enveloppes avec surcharge et des timbres, etc.

Tout le monde se précipita à la poste; à 1 1/2 heure l'émission était complètement épuisée.... Néanmoins, le Directeur des postes faisait offrir subrepticement, vers 2 heures, de ces timbres et enveloppes à des prix insensés. Il y en a qui ont payé jusque 2 livres sterling une enveloppe.

Ceci est le premier acte de la comédie qui a été jouée; en voici le second.

Un grand collectionneur Paraguayen, personnage officiel, domicilié à...., possédait un stock important de l'enveloppe 5 centavos, vierge de toute surcharge. Jugeant avec raison que si ses enveloppes avaient le buste de Colon, comme les enveloppes du 12 octobre 1892, qu'elles auraient une plus value, fit confectionner un timbre en caoutchouc, imitation de celui officiel, qu'il appliqua lui-même sur ses enveloppes....

Se rappelant les préférences données en Allemagne aux timbres oblitérés, il mit son adresse sur un certain nombre d'enveloppes et par la complicité d'une personne, il obtint en communication les timbres à date de la ville qu'il habite, y ajoutant au dos un chiffre rouge qui correspond au n° d'ordre du livre d'entrée du bureau des objets recommandés.

Un collectionneur frappé de la différence qu'il y avait entre le timbre Colon et celui qu'il avait reçu de l'Asuncion, eut l'idée de s'adresser à la poste pour contrôler le n° indiqué au dos de la lettre. Il s'est trouvé qu'il ne correspondait nullement à ceux qui auraient dû s'y trouver et que la lettre n'avait jamais passé par la poste de cette ville.

Eu égard à la position officielle du personnage, cette affaire n'a pas eu de suite.

On sait maintenant pourquoi le Directeur des postes avait si grand souci des contrefaçons et pourquoi il s'adressait au ministre de l'intérieur (voir n° 363, pages 32/33 du *Timbre-Poste*) : c'était tout simplement pour éviter la concurrence.

Variétés rarissimes de dentelures.

Nous nous sommes abstenu de parler de certaines variétés de dentelures des *timbres-taxe* de Bulgarie, pour plusieurs raisons. C'est que d'abord n'ayant pas la foi dans la légitimité de ces dentelures, nous ne voulions en parler qu'en connaissance de cause. Nous trouvions qu'un perçage adopté en 1884, abandonné complètement en 1886, ne pouvait se rencontrer avec une piqûre datant de 1887. On nous objectera peut-être que ce sont les timbres de 1887 qui ont reçu le perçage de 1884, mais alors ils devraient appartenir au report de 1887 qui est différent de celui de 1884/86. Les timbres de l'Australie du Sud présentent il est vrai des exemples de timbres percés dans un sens et piqués dans l'autre, mais jamais il n'a été rencontré, comme ici, des timbres piqués verticalement à droite, ou à gauche, en haut ou en bas et percés aux côtés qui ne sont pas piqués : C'est ce qui a motivé notre silence.

Un de nos correspondants, étonné de notre réserve, a eu l'obligeance de nous envoyer précieusement les timbres acquis pour sa collection, ce qui nous permet d'en parler aujourd'hui, un peu tard il est vrai, mais mieux vaut tard que jamais.

Les timbres en question ont la piqûre 11 1/2 répondant parfaitement à celle des *timbres-taxe* authentiques, piqûre qu'il n'est pas difficile d'obtenir, aujourd'hui que les machines à piquer sont dans le commerce et servent à divers usages. Mais si le piquage ne laisse rien à désirer, le perçage des timbres rarissimes ne

résiste pas à une confrontation. Lorsqu'on rapproche deux de ces timbres on ne retrouve pas le losange net et franc des timbres vrais; l'extrêmité des dentelures au lieu d'être presque en pointe, est coupée carrément: ces dentelures sont plus larges et moins élevées, elles se présentent parfois en hachures; enfin placées sur l'odontomètre,elles donnent 4 3/4,parfois 5 dents au lieu de 6 et 6 1/2. Nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'on s'est servi des timbres non dentelés pour arriver au résultat que nous dénonçons.

Nous n'avons pas les loisirs voulus pour rechercher quel est le timbrographe qui a propagé la grande nouvelle; s'il l'a fait de bonne foi, il n'est pas bien fort ce timbrographe; si au contraire il l'a fait en connaissance de cause que les dentelures étaient fausses, il a parfaitement réussi, car la plupart des journaux ont donné en plein dans le panneau.

Encore le 4e type 20 c. de Bordeaux.

Après avoir longtemps différé sa réponse, M. Robert a voulu se payer des triomphes faciles en plaçant son 4e type 20 c. de Bordeaux dans un appareil dit lumineux et l'assistance *entière*(?) présente à l'expérience a reconnu les différences que nous n'avons jamais nié et qui sautent à l'œil de tous, mêmes des moins « éminents » sans le secours d'appareils extraordinaires. Cet appareil doit être cependant bien perfectionné car notre confrère a relevé sous l'œil de l'effigie, une absence d'ombres !...

M. Robert a du cependant remarquer, comme tout le monde, que des absences semblables peuvent se constater sur presque tous les timbres : Il était donc puéril d'en parler.

Pas plus que la question de la quadrature du cercle, des questions du genre de celle qui nous occupe ne se résolvent par un appareil *fût-il* lumineux. On a recours plutôt aux gens de métier qui peuvent vous apprendre ce que l'on ignore et vous donner l'explication des surprises obtenues principalement par les impressions lithographiques.

Et puisque notre confrère s'est chargé d'amuser la galerie par des projections lumineuses, ne pourrait-il mettre en cause les premiers timbres lithographiés des Indes anglaises ? il y a là de quoi épater l'assistance. On constaterait, par exemple, que la reine Victoria se présente avec un nez sans narine ou dirigé vers le ciel, un œil sans cils, sans sourcils ou formé par une simple prunelle, une tête sans bouche ou sans cheveux, un chignon sans boucle et dans le cadre, des arches ou festons de toutes formes et épaisseurs, enfin des inscriptions se rapprochant ou s'éloignant du cadre suivant leur dimension.

La feuille de Roumanie 50 bani 1872 obtiendrait également du succès. Les exemplaires sont tellement différents entre eux que 63 de ces timbres passeraient facilement pour la collection des rois de France. Mais si l'on consulte une personne de métier elle vous dira que tous ces timbres, différents dans l'appareil Robert (rien du biberon Robert, utile mais pas lumineux) ont été obtenus ainsi par suite d'impression ou de report défectueux et qu'il n'y a pas même eu de retouche.

Une consultation pour le 4e type 20 c. de Bordeaux aurait bientôt raison d'une question qui tourne à la scie et à laquelle il est temps de mettre fin. Aussi, pour notre part, déclarons-nous les débats clos.

Dixit.

P. S. Nous avons consulté une personne, *une seule*, ayant assisté à l'expérience dont parle M. Robert et elle nous déclare qu'elle ne connaît pas le premier mot d'un 4e type de Bordeaux; qu'elle n'a pas été appelée à donner son avis sur ce timbre, et par conséquent reconnaître son existence réelle, à laquelle elle ne croit pas.

L'assistance *entière* se composerait-elle *d'une personne* comme « les hommes compétents » d'autrefois ?

Les Labouan sur papier uni.

Nous avons reçu de MM. Whitfield-King et Cie, une lettre pas bien aimable, pour avoir consigné ici les renseignements que nous tenions sur les timbres de Labouan imprimés sur papier uni. Ces MM. nous défiaient de produire les preuves que nous disions avoir, que ces timbres n'avaient jamais eu cours et qu'ils étaient des réimpressions. A les entendre nous devions obtempérer sur l'heure à leur sommation.

Revenus à d'autres sentiments, ces MM., sur notre demande, se sont prêtés de bonne grâce en nous communiquant les preuves qu'ils opposent à notre dire et ils nous ont appris que l'émission datait de mai 1892.

Parmi les preuves reçues, il y a un 6 c., vert

oblitéré 1892 qui ne montre pas de filagramme et plusieurs enveloppes affranchies en 1892 avec différentes valeurs qu'on nous dit sans filagramme.

Il y avait une lettre du Secrétaire de la Compagnie du Nord de Bornéo annonçant que les timbres de Labouan avaient été expédiés de Londres en avril pour être mis en usage aussitôt dans la colonie; enfin une lettre émanant de la Direction des postes de Labouan, du 31 mai 1892, annonçant l'émission prochaine d'une émission destinée à remplacer les timbres de cette Compagnie.

Donc, les timbres de Labouan n'étaient pas encore émis le 31 mai 1892.

Nous avouons que ces preuves sont satisfaisantes jusqu'à un certain point, mais les nôtres ne sont pas moins concluantes.

Le 26 avril 1892, le Directeur des postes nous écrit que les timbres de Labouan ont été remplacés par ceux de la Compagnie du Nord de Bornéo : La Compagnie ayant repris le service des postes, la suppression s'imposait, cela se conçoit.

En septembre 1892 un collectionneur de Londres déclare qu'il a reçu des timbres de Labouan sur papier uni : cela se conçoit moins, aussi la nouvelle est-elle reçue avec défiance.

Le 5 novembre même année, un correspondant de Londres nous propose 2,000 séries, le stock entier « *des timbres déjà retirés* » qui se trouve entre les mains d'une maison coloniale de cette ville qui était, nous l'avons appris depuis, l'*Agent de la Compagnie du Nord de Bornéo.* La proposition d'achat nous est faite *ad valorem* moyennant une légère commission pour le vendeur.

Intrigué, nous nous adressons à la Compagnie pour savoir si c'est par ses soins que le tirage des Labouan a eu lieu et si l'on peut obtenir de ces timbres chez elle.

Il y a des nouveaux timbres, nous répond-on, émis par notre Compagnie, mais nous n'en avons pas en vente *à présent*.

Les Bornéo avaient remplacé les Labouan; ceux-ci épuisés, se présentaient ensuite sur papier uni; personne n'avait déclaré en avoir d'oblitérés; la Compagnie s'accusait de les avoir imprimés; une maison de Londres déclarait qu'ils n'étaient plus en cours et les avoir tous achetés et les proposait *ad valorem;* la Compagnie faisait entendre qu'elle en imprimerait d'autres, n'étaient-ce pas là des preuves suffisantes que pour reconnaître une réimpression; et n'étions-nous pas en droit de dire que nous en avions les preuves?

Aujourd'hui la lumière commence à se faire. L'agent de la Compagnie après avoir déclaré qu'il avait acheté tous les Labouan (il avait même ajouté qu'il avait la garantie de la compagnie qu'elle n'en imprimerait plus) n'a pas dit vrai. Les timbres ont été reçus depuis par différents marchands, *dit-on*, preuve qu'ils auraient remplacé à leur tour les Bornéo; selon d'autres, les deux séries (Bornéo et Labouan) seraient en usage; enfin, on prétend aussi qu'un envoi a été fait à Labouan pour mieux tromper le public et lui prouver l'emploi de ces timbres dont le stock est utilisé pour en faire des provisoires et mieux exploiter ainsi tout le monde.

Et quand nous nous informons à nouveau, à la Compagnie, dans quel but elle a remis les timbres de Labouan en usage et quelle quantité il en a été imprimé, elle nous répond :

1° La nouvelle émission a été faite parce que le vieux stock avait été épuisé et dans le but de faire face aux besoins de la colonie;

2° Le nombre imprimé est et sera en rapport avec les exigences et pour un laps de temps qu'appréciera le Directeur. Les sept timbres 2, 6, 8, 10, 12, 16 et 40 cent ont bien été émis.

Voilà une réponse qui est moins compromettante que l'émission.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la 7e édition du

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Ayant rencontré quelques difficultés pour obtenir des renseignements indispensables sur certaines cartes-postales, nous avons dû intervertir l'ordre pour ne pas différer la publication du Catalogue et entamer la 5e partie fiscale dont nous espérons pouvoir envoyer ces jours-ci une livraison.

Bruxelles. Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AÇORES.

Le timbre de 100 réis, type actuel, est en vigueur pour les districts d'*Angra, Horta* et *Ponta Delgada;* également les enveloppes à 25 et 50 réis :

Timbre-poste : 100 réis, brun sur chamois
Enveloppes : 25 — vert — — (143 × 110 m/m)
— 50 — outremer — — —

Un décret du 17 mars décide que les timbres de 100 réis seront mis en circulation aux Açores et à Funchal à partir du 1er avril.

ARGENTINE (République).

M. Böttger nous adresse une carte-lettre à 3 centavos du format et de la disposition des autres cartes-lettres en cours, qui circulerait depuis le 1er avril dernier :

3 centavos, orange sur jaunâtre, intérieur blanc

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Voici les fac-simile des trois cartes décrites le mois passé et que nous reproduisons d'après le *American Journal of Philately :*

MASHONALAND
POST CARD
~~CAPE OF GOOD HOPE~~
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



MASHONALAND
VIA
CAPE OF GOOD HOPE (CAP DE BONNE ESPÉRANCE)
REPLY PAID POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



MASHONALAND
VIA
CAPE OF GOOD HOPE
(CAP DE BONNE ESPÉRANCE)
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Voici le timbre renseigné le mois dernier. Nous l'avons vu avec filagramme CC et couronne, peut-être existe t-il aussi avec le CA et couronne. A été émis le 3 février dernier :

1 p. sur 3 p., bistre, surch. noire

Le *Monthly Journal* a reçu un 6 pence, au type du 4 pence actuel :

6 pence, violet





La carte 3 pence, vert, a vu son timbre surchargé *1 1/2 penny*, en bleu :

1 1/2 sur 3 p., surch. bleue

BARBADES.



Voici le dessin de la bande dont nous parlions le mois passé. Nous avons rencontré une variété où *1/2 d* n'est pas ponctué! :

1/2 sur 1 penny, carmin, surch. violette

VARIÉTÉ :

Sans ponctuation.

1/2 sur 1 penny, carmin, surch. violette

Nous avons vu l'enveloppe 1 penny avec double surcharge *petit* chiffre et le 1/2 d *grand* chiffre sans ponctuation :

1/2 sur 1 p., rose, surch. violette, en double
1/2 — 1 — — — — non ponctuée

C'est par erreur que nous avons donné la carte 1/2 p., comme verte alors qu'elle est brune.

BAVIÈRE.

La *Carte Postale* a vu la carte avec réponse en deux variétés : filagramme vertical en zig-zag ou en lignes ondulées; millésime 92 :

3 + 3 pfennig, brun-jaune, zig-zag vertical
3 + 3 — brun-noir, ondulations —

BELGIQUE.

Quelques bureaux ont commencé à délivrer le timbre-télégraphe de 5 centimes, brun, vers la fin de Mars; depuis, la vente s'est étendue à tous les bureaux :

5 centimes, brun

BENIN.

Avec surcharge renversée, la *Gazette Timbrologique* annonce au type déesse :

5 cent., vert, surch. noire

BOLIVIE.

Plusieurs journaux prétendent savoir « de source certaine » que les timbres *Impresos* sont des essais.

Devons-nous rappeler avoir dit que nous avons vu de ces timbres oblitérés et que nous possédons encore en ce moment une bande adressée à la légation de Bolivie à Paris, dûment affranchie avec ces timbres *Impresos*, portant tous les cachets de poste voulus. Nous la tenons à la disposition des incrédules.

Nous trouvons dans un journal rédigé en langue espagnole, le document suivant :

MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT ET COLONISATION.

Oruro, 21 décembre 1892.

A Monsieur le Préfet du Département de Oruro,

Monsieur. Les timbres-poste de 5 et 10 centavos étant complètement épuisés à l'administration des postes de cette ville et afin qu'il ne soit pas porté préjudice à l'envoi de la correspondance du public pour les départements intérieurs de la République, le Chef suprême de la Nation vous autorise de bien vouloir ordonner à l'administration du Trésor public qu'il transmette au Chef de la fabrique des timbres la somme de 300 ou 400 bolivianos, en timbres de « transacciones » de 5 et 10 centavos avec ordre de retourner la même valeur aussitôt qu'on en aura fait l'expédition de la caisse nationale.

Le bureau de poste habilitera ces timbres pour l'affranchissement de la correspondance intérieure et devra en donner avis à chacune des autres administrations postales afin que ceux-ci connaissent cette détermination qui a un caractère provisoire.

Je vous communique ceci afin que vous l'exécutiez.

Dieu vous garde.

BAPTISTA L. PAZ.



Voici le type dont parle le document précédent. A-t-il subi une modification par suite de sa nouvelle destination, nous n'en savons rien, mais c'est peu probable :

5 centavos, bleu-foncé
10 — —

BRÉSIL.



Un timbre assez piteux a été mis en usage le 15 mars dernier. Il représente une tête de femme tournée à gauche dans un cercle ayant pour inscription : *Republica dos E U do Brazil;* au-dessus : *correio;* en-dessous la valeur.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 11 :

100 réis, carmin

La carte-postale à 80 réis se présente en quelques variétés :

Union Postale universelle (58 1/2 m/m) :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

VARIÉTÉS

ayant Postal'e :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

ayant Postale e éloigné :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

Union Postal (*sic*) *universelle* (54 m/m) :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

Le *Brazil Philatelico* exprime le désir de voir émettre des timbres-poste, taxe, enveloppes, cartes, cartes-lettres, bandes, tout cela à l'occasion du cinquantième anniversaire (1er juillet 1893) de l'adoption des timbres-poste au Brésil. Notre confrère nous paraît bien gourmand, il ne nous en faudrait pas tant pour être heureux.

BULGARIE.

Il est annoncé la carte-postale de 10 + 10 stotinki avec les deux parties tenant par le haut.

CANADA.

L'administration avait un type fiscal mis au rancart. Elle s'est décidée à le remettre en usage comme timbre-poste, s'étant dit probablement que puisque la reine ne changeait pas, qu'elle est toujours une veuve inconsolable, qu'on pouvait parfaitement faire une économie en utilisant un vieux type, toujours de circonstance. On s'est donc contenté d'approprier la gravure, changeant *bill stamp* en *postage* comme on peut s'en assurer par notre fac-simile.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

20 centavos, vermillon
50 — bleu foncé

L'émission a eu lieu le 17 mars dernier.

Divers journaux annoncent l'émission d'une nouvelle carte 1 cent ayant l'avant dernier type de timbre et la dimension 152 × 92 m/m :

1 cent, noir sur chamois

CEYLAN.

L'enveloppe 15 cents a été surchargée non seulement : *ten cents* comme nous le disions le mois passé, mais encore : *10 cents* pour satisfaire à tous les caprices :

10 c. sur 15 cents, rose, surch. noire, format G. H.

Ces formats existent pour la variété déjà signalée.

COLONIES FRANÇAISES.

On nous écrit de Paris :

« Une nouvelle qui fera plaisir aux anti-surchargistes. Il n'y aura plus de surcharges aux colonies françaises, l'administration ayant donné des instructions très sévères à ce sujet. »

L'administration devra commencer d'abord par faire des envois réguliers de timbres aux colonies afin d'enlever tout prétexte à celles-ci de faire des timbres provisoires et c'est ce qu'elle ne fait pas.

CONGO FRANÇAIS.

Sur les derniers timbres nous relevons les erreurs suivantes :

Conco pour Congo :

2 et 5 centimes

Francais pour Français :

1, 2, 4, 5, 10, 20 et 25 centimes

Papier jaune et non teinté jaune :

75 centimes, noir sur jaune, surch. rouge

CÔTE D'IVOIRE.

COTE *sans accent* :

1, 2, 4, 5, 25 centimes

CURAÇAO.

Au type de la reine on nous signale :

10 cent. outremer, piqué 12 1/2
30 — gris, — —

L'*I. B. Z.* rapporte qu'il existe :

Carte postale : 7 1/2 cent. bleu sur bleuâtre

Cette même carte a été annoncée comme étant carmin sur rose.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les deux timbres à 8 cents nous sont parvenus. Le 1er type représenté, comme nous l'avons déjà dit, est le général Sherman de face vers la droite dans un ovale ayant pour inscription : *United States — postage;* en bas, sur une banderole, la valeur : *eight cents* et un chiffre au-dessus, de chaque côté.



Appartient à la série ordinaire pour la recommandation des lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

8 cents, brun-violet

Le 2e timbre 8 cents appartient à la série extraordinaire *Colombus*. Il représente Colomb rentrant en grâce. Le cadre est celui de toutes les autres valeurs et comme exécution le type est digne de figurer dans la remarquable série.



Impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 :

8 cents, violet-rougeâtre

Nous avons reçu de la Compagnie *Scott, Stamp & Coin* la carte avec réponse ci-contre :



Le cadre de la première partie porte en haut : *Postal card with paid reply — Carte postale avec réponse payée*, tandis que la seconde a : *Reply postal card — Carte postale réponse.*

Le timbre varie aussi par l'inscription. Celui de la première partie a : *Postage card* et celui de la seconde : *Reply card.*

Dans le coin gauche, de la première partie, on lit : *Detach annexed card for Answer.*

Imprimé en couleur sur carton blanc, les deux parties tenant par le haut :

2 + 2 cents, bleu

Les enveloppes *Colombus* ont enfin fait leur apparition discrètement. En voici le fac-simile : représente Christophe Colomb et la Liberté d'une part, l'écu des Etats Unis d'autre part ; enfin un aigle.



Nous avons fait connaitre les quatre valeurs qui existent ainsi que les formats, dans notre n° 362.

Ces enveloppes ont un filagramme spécial que nous reproduisons ici.

Si la série des timbres Colombus ne laisse rien à désirer, par contre les enveloppes sont détestables.

Le timbre télégraphe *Western Union* pour 1893 est imprimé en bleu :

1893, sans valeur, bleu

ÉQUATEUR.

C'est bien malgré elle que l'administration des postes a mis en vente à Quito des timbres télégraphe 5 centavos, avec la partie supérieure coupée jusque et y compris le mot *telegrafos*, afin de suppléer aux timbres-poste mêmes valeurs qui étaient épuisés. Cette douce violence a eu lieu en février dernier :

5 centavos, jaune serin

Ce timbre et les autres télégraphes signalés ont été employés aussi avec le mot *telegrafos.*

Quant aux enveloppes avec surcharge *noire* sur le timbre, elles ont commencé à circuler fin janvier dernier.

Ci-contre le dessin de l'enveloppe avec la surcharge appliquée avec résignation :

5 sur 10 centavos, vert, surch. noire sur paille

FIDJI.

Le *Vindin's Philatelic Monthly* parle d'une émission de timbres rappelant les types en cours de la Nouvelle Galles du Sud, mais nous montrant au centre, un naturel dans une pirogue et dans le fond un soleil levant :

1 penny, noir
2 pence, vert
5 — bleu

Ont été gravés à Sydny.

GUINÉE.

Nous relevons la faute *Guinée francaise* (sans cédille) sur les timbres suivants :

1, 2, 4, 5, 20, 50 c. et 1 fr.

GUYANE FRANÇAISE.

Signalé par la *Revue Philatelique*, le 10 c. avec le mot *Guyane* renversé :

10 centimes, noir sur lilas, surch. noire renversée

De la série actuelle nous avons avec *Cuyane* pour *Guyane* :

1, 2 centimes

GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Timbre* reproduit l'arrêté qui décide l'émission des timbres provisoires dont nous avons parlé il y a quelques mois :

Le Gouverneur de Suriname

Considérant que la provision de timbres de 2 1/2 cent est presque épuisée et qu'il y a lieu de remédier à cet état de choses, en attendant que les timbres de cette valeur arrivent de Hollande.

Vu la résolution du 18 juin 1888 A 3354.

Décide :

1° Contrairement à l'alinéa 1 de l'art. 4 de la résolution précitée règlant le service des postes à l'intérieur, il sera mis *provisoirement* en usage des timbres de 50 cent. surchargés *2 1/2 cent.*

2° Et que contrairement à l'art. 3, sub. 1° du règlement susdit concernant l'apposition des timbres par les expéditeurs *avant* la mise à la poste; l'apposition des timbres surchargés se fera *exclusivement* par les employés des postes.

Paramaribo, 1er avril 1892.

T. A. J. Van Asch-Van Wijck.
Le Secrétaire intérimaire,
Weyting.

INDES ANGLAISES.

Suivant le *Ph. J. of Great Britain* on aurait surchargé : *2 1/2 annas*, une seule feuille du 4 annas, olive, laquelle aurait été vendue à Bombay :

2 1/2 sur 4 annas, olive, surch. noire

INDES NÉERLANDAISES.

Annoncé par le *Timbre*, au type de la reine :

15 cent, brun

ISLANDE.

Quelques modifications ont été apportées aux cartes du dernier tirage. *La Carte-Postale* nous les fait connaître :

Les angles blancs ont disparu; un trait sous *Brjefspjald* et les lettres *K O* :

5 aur, bleu et gris sur blanc

La carte 5 + 5 aur a la première ligne pointillée de 87 au lieu de 85 m/m; l'r de *Svar* est sous l'i de *eins* :

5 + 5 aur, bleu et gris sur blanc

La carte 8 + 8 aur a le tiret sous *Brjefspjald* avec une sorte de petite croix au lieu de trois petites boules :

8 + 8 aur, lilas sur blanc

Quant à la carte 10 + 10 aur son entête est modifié en 7 lignes commençant par *Allsherjar* (avec deux l) :

10 + 10 aur, carmin sur blanc

ITALIE.

Les noces d'argent du roi Humbert devaient nous donner un timbre-poste représentant les portraits du roi et de la reine. Mais il paraît, d'après M. E. Diena, qu'on a dû renoncer à ce projet, le temps n'ayant pas permis de le mettre à exécution.

Le même correspondant nous dit que les timbres à 25 centimes seront imprimés en bleu plus pâle pour rendre l'oblitération plus visible.

LABOUAN

Le 6 cents sur 8 cents dont nous parlions le mois passé a bien le filagramme C A et couronne contrairement à ce que nous avons dit, mais très-peu apparent. Il existe avec les surcharges suivantes qui n'ont pas été signalées ici :

6 cents sur 8 cents, violet, surch. noire renversée
6 — — 8 — — — rouge
6 — — 8 — — — — renversée

LEVANT AUTRICHIEN.

On signale une variété de 1 piastre n'ayant pas de chiffre dans les cercles supérieurs :

1 piastre, bleu, surch. noire

LEVANT FRANÇAIS.

La Direction des postes françaises n'ayant pas des employés salariés dans ses bureaux de *Cavalle*, *Dédéagh* et *Port Lagos*, a confié le service des postes de ces trois ports de mer de la Turquie d'Europe aux agents des messageries maritimes françaises moyennant une remise sur la vente des timbres.

Pour éviter la fraude les timbres français ont été surchargés, du nom de la localité sur les trois plus petites valeurs et en plus, de la valeur en piastre, pour les autres valeurs. Ont été émis le 1er avril.





La série se compose comme suit pour chacun des trois bureaux.

5 centimes,	vert,	surcharge	rouge
10 —	noir sur lilas,	—	bleue
15 —	bleu,	—	rouge
1 piastre sur 25 —	noir sur rose,	—	bleue
2 — — 50 —	rose,	—	—
4 — — 1 franc,	vert,	—	rouge

LIBÉRIA.

L'enveloppe de grand format (officiel) nous est arrivé avec le timbre imprimé en vert. Il y a actuellement en usage trois formats : petit, moyen. et grand, chacun ayant la couleur différente soit : outremer, lilas rosé et vert :

10 cents, vert

Les enveloppes dont nous avons reproduit les types existent dans les formats ci-après :

Format	133 × 83	m/m,	2 c., brun clair	sur	blanc	vergé
—	152 × 88	—	2 —	—	—	—
—	—	—	3 — chocolat	—	—	—
—	—	—	5 — carmin	—	—	—
—	—	—	10 — orange et noir	—	—	—
—	228 × 100	—	3 — chocolat	—	—	—
—	—	—	5 — carmin	—	—	—
—	—	—	10 — orange et noir	—	—	—
Sac	136 × 82	—	3 — chocolat	—	—	—
—		—	5 — carmin	—	—	—
—	—	—	10 — orange et noir	—	—	—

Ce dernier format a le papier vergé verticalement contrairement aux autres qui l'ont obliquement; l'ouverture est à gauche; le timbre au côté opposé.

LUXEMBOURG.

Les timbres de 1, 2 1/2 et 5 francs renseignés le mois passé ont été annoncés par ce simple avis :

POSTES.

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 25 mars courant, l'administration des postes et télégraphes mettra en circulation de nouveaux timbres-poste, à l'effigie de Son Altesse Royale le Grand-Duc, aux valeurs suivantes :

1 franc, violet clair
2 1/2 — noir
5 — lilas-rougeâtre

Depuis le 1er avril, ont paru les timbres suivants, au même type, surchargés S P en noir :

12 1/2 centimes,	gris-perle,	surch. noire
20 centimes,	orange,	surch. noire
30 —	olive,	— —
37 1/2 —	vert,	— —
50 —	bistre,	— —
1 franc,	violet,	— —
2 1/2 —	noir,	— —
5 —	lilas-rougeâtre,	— —

MADÈRE.

Un nouveau 100 réis, type actuel est en vigueur pour le district de *Funchal* :

100 réis, brun sur chamois

MOZAMBIQUE.

On nous avise que les timbres 40 réis ont été surchargés : *Jornaes*, en haut, *2 1/2* (*5*) *réis* en bas :

2 1/2 sur 40 réis,	chocolat,	surch. noire
5 — 40 —	—	— bleue
5 — 40 —	—	— rouge

NATAL.

Extrait du *Monthly Journal* cet avis de la Gazette officielle du gouvernement :

Il est notifié qu'un stock de cartes avec réponse payée pour l'intérieur ayant été reçu de la fabrique, on peut en obtenir aux bureaux de poste de la colonie, le mardi 24 courant (février) et jours suivants.

Les cartes pour l'intérieur peuvent circuler dans le Zouloulande aussi bien que dans cette colonie.

Le timbre est du type usuel avec l'effigie dans un cercle et les inscriptions semblables à celles qui se trouvent sur les cartes de même valeur, mais le mot : *Natal* ajouté au-dessus des armoiries. Tenues par le haut et perforées le long du pli.

Ces cartes ont l'impression de couleur sur chamois :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun-rouge



NOSSI-BÉ.

En février 1893, nous dit M. Nalès, il a paru de nouvelles surcharges sur les timbres figurine, savoir :

25 c. sur 20 c.,	brique sur vert,	surch.	noire
50 — — 10 —	noir — lilas,	—	—
75 — 15 —	bleu,	—	—
1 fr. — 5 —	vert,	—	—

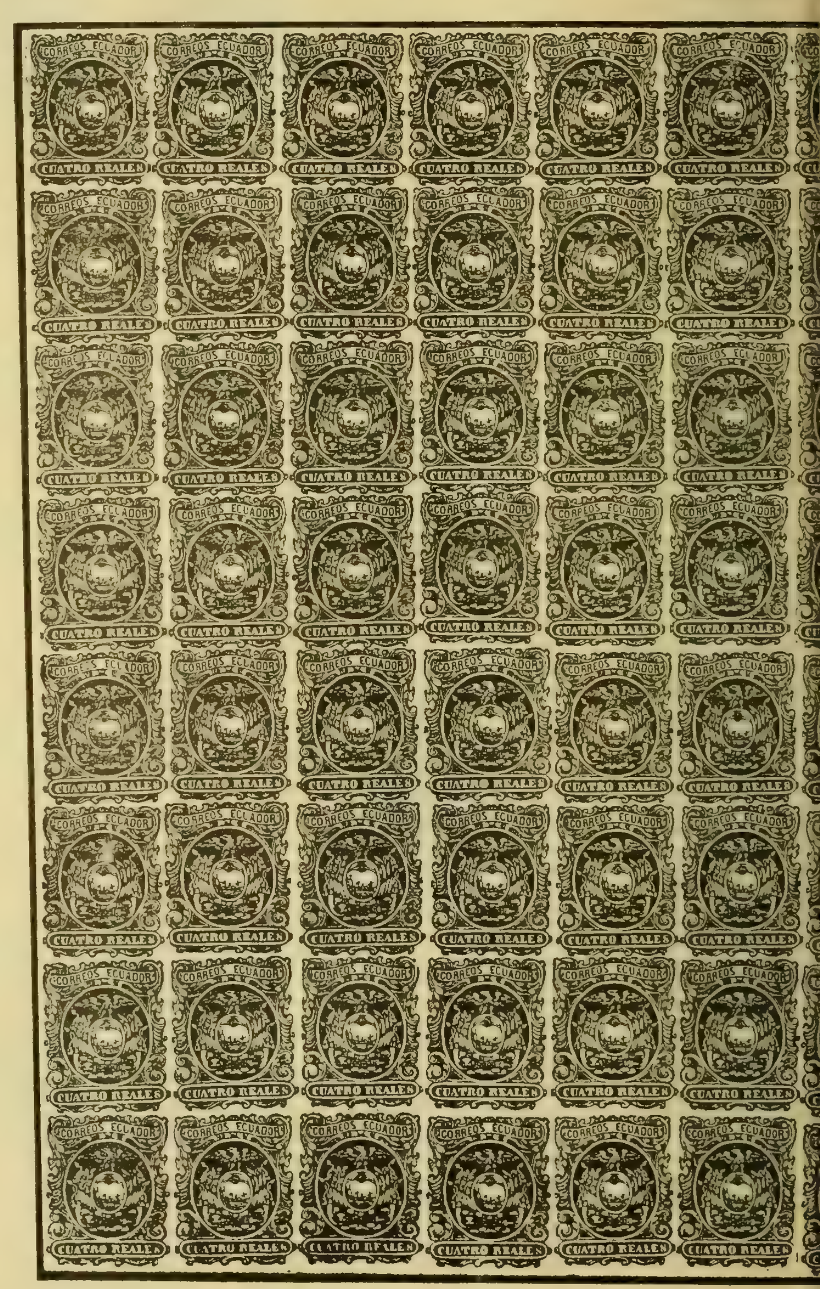
Surcharge renversée :

50 c. sur 10 c.,	noir sur lilas,	surch.	noire
1 fr. — 5 —	vert,	—	—

De sorte qu'on a pris la plus petite valeur pour en faire la plus grande dont on avait besoin (?). Voici les quantités imprimées :

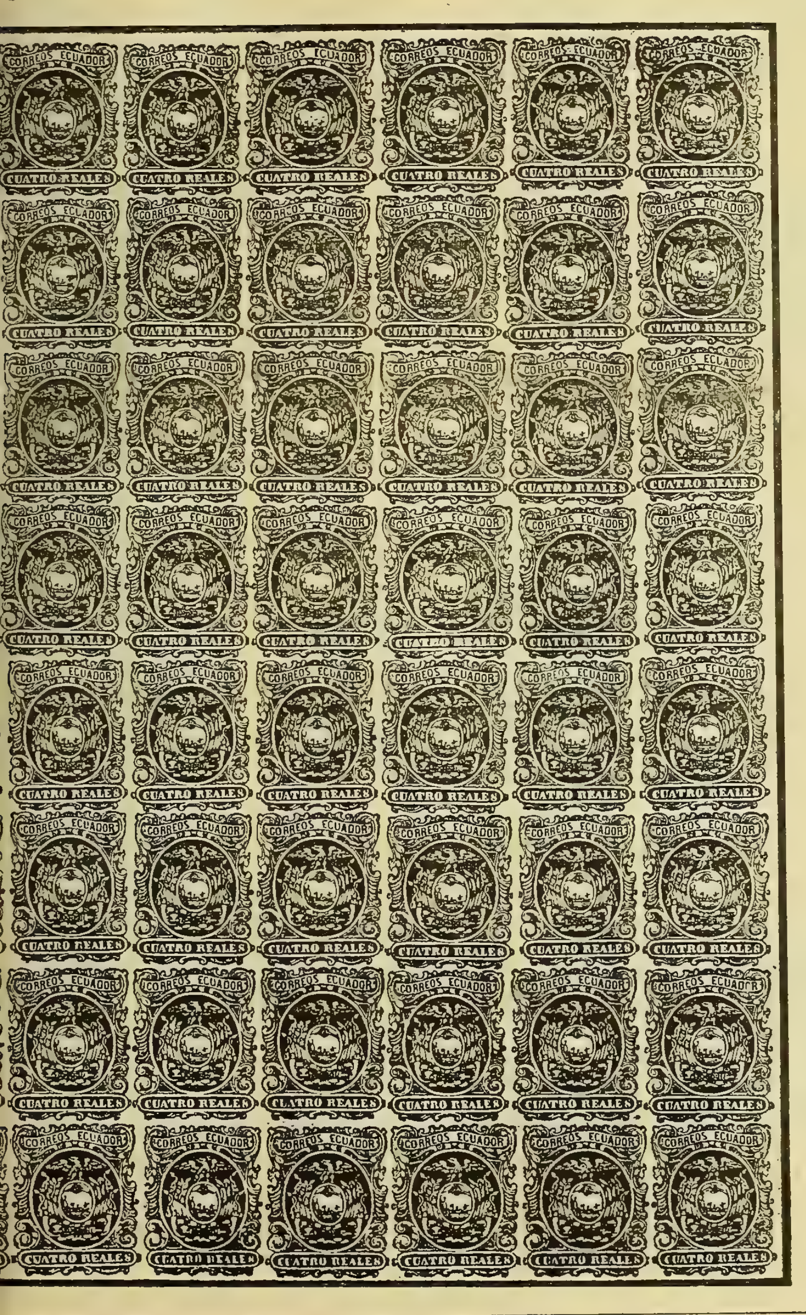
ÉQU

Fac-simile de l



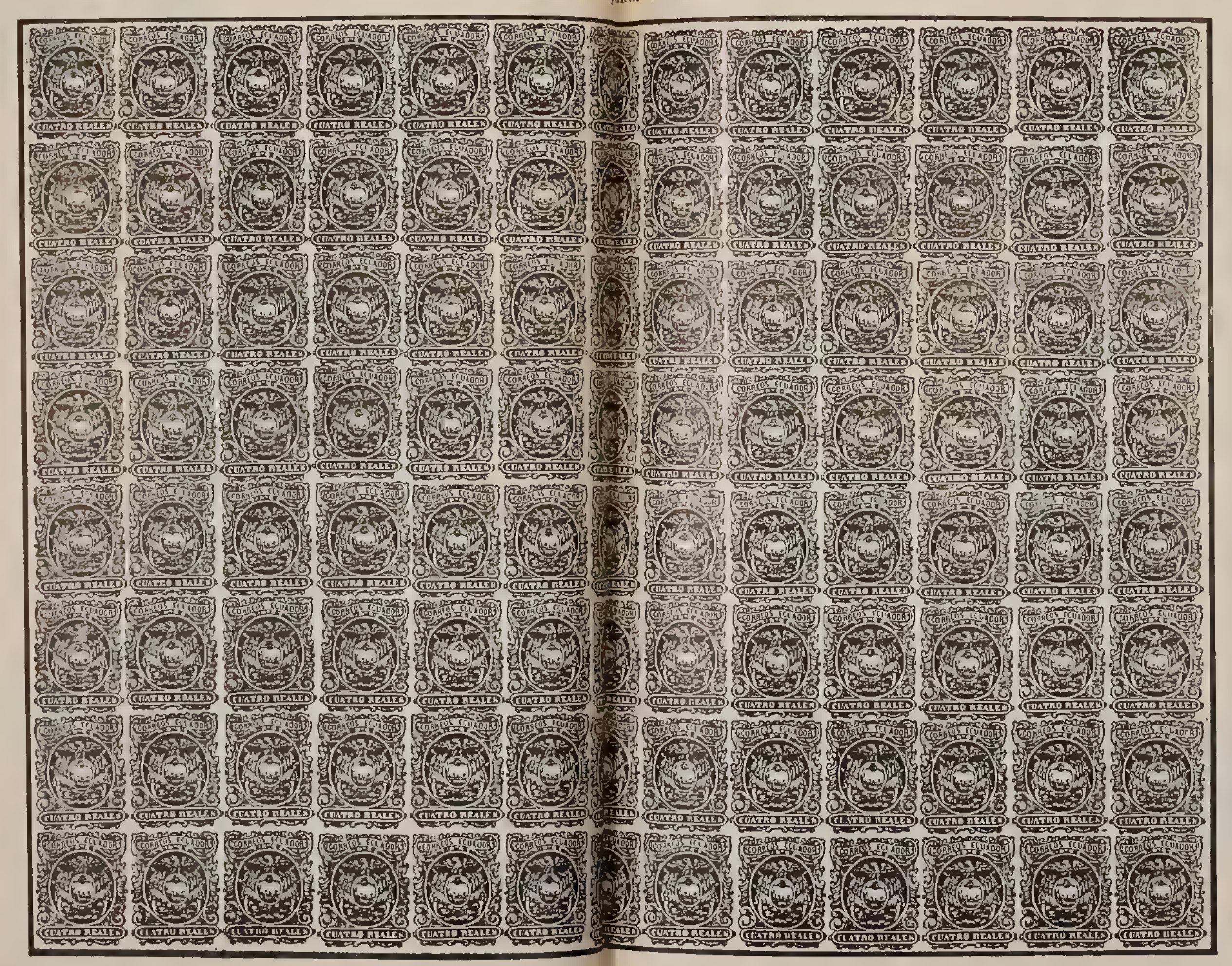
UR

4 reales 1865



ÉQUATEUR

Fac-simile de la planche 4 reales 1865



6,500 de 25 sur 20 c.
3,000 — 50 — 10 —
1,500 — 75 — 15 —
1,000 — 1 fr. — 5 —

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le *Questionnaire Timbrologique* affirme que le timbre militaire que nous avons considéré comme une étiquette est un timbre de franchise à 10 centimes et qu'il portait au début la valeur, ce qui n'a duré qu'un seul jour!

Le gouverneur ayant approuvé la franchise de 10 centimes, il serait curieux de connaître l'arrêté qui a dû certainement paraître à cette occasion et qui est contraire aux conventions de l'Union Postale universelle n'admettant pas les franchises.

ORANGE (Etat libre d').

Le *Monthly Journal* a reçu la carte 1/2 penny avec double impression des armes sur le timbre :

1/2 penny, brun, surch. noire

PORTUGAL.

A été émis au nouveau type :

100 réis, brun sur chamois

L'enveloppe 25 réis dont nous parlions récemment nous est parvenue : elle est du format 143 × 110 m/m. On annonce, au même format, un 50 réis :

25 réis, vert
50 — outremer

PROTECTORAT ANGLAIS DES RIVIÈRES D'HUILE.





Nous reproduisons les différents timbres que nous n'avons pu donner antérieurement.

RÉUNION.

Nous n'échapperons pas aux erreurs. Autrefois elles se commettaient aux colonies, c'est le tour aujourd'hui d'en faire à Paris.

Le 10 centimes se présente sans accent, sur l'*e* de *Réunion*, d'autres avec accent grave; on peut même trouver des accents aigus microscopiques.

Pour le 75 centimes on rencontre cette valeur sur papier *jaune* et non sur papier teinté jaune :

Reunion : 10 centimes, noir sur lilas, surch. bleue
Rèunion : 10 — — — — — —
75 — — — jaune, — rouge

Les variétés d'accents n'existent que pour le 10 centimes, mais il ne faut pas encore désespérer pour les autres valeurs.

RUSSIE.

BIELOZERK (*Novgorod*). — Cette administration s'est payée un nouveau type de timbre qui a probablement été fait à Saint-Pétersbourg dont il porte le cachet. Les armoiries sont connues, elles sont renfermées dans un cercle avec chiffres aux côtés extérieurs; en haut et en bas un rectangle avec inscriptions en caractères russes : *Bielozerskaja* (de Bielozerk) en haut; *Zemskaja Potschta* (Poste rurale) en bas.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

2 kopecks, bleu foncé

LOUBNY (*Poltava*). — A voulu sortir des timbres à inscriptions. Voici le chérubin du jour. Il est aux armoiries dans un écusson bordé d'or; au-dessus une inscription cintrée : *Potschtowaia marka* (timbre poste); plus bas : *Loubensk-Ziemstwa* (de l'administration rurale de Loubny); en bas : *Piat kop.* (cinq kopecks) et un chiffre aux extrémités de la banderole cintrée placée sous l'écu et destinée à porter un chiffre de contrôle.



Imprimé sur couleur avec inscriptions noires sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, vert, noir et or

SARAPOUL (*Viatka*). — L'administration rurale de Sarapoul a émis un timbre que nous reproduisons ici. Au centre, les armoiries dans un cercle avec valeur en chiffres, aux quatre côtés; au-dessus, un cartouche horizontal portant : *Sarapoulskaia* (de Sarapoul); en bas, un autre cartouche ayant : *Ziemskaia Potschta* (Poste rurale); entre le car-



touche et le cercle : *Dvié kop.* (deux kopecks).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

2 kopecks, orange

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Le *American Journal of Philately* signale le 1 franc non dentelé avec surcharge *St-Pierre Mon* en noir. Ne serait-ce pas une surcharge de complaisance ou une fausse surcharge ?

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Le timbre de 20 reis a été, dit la *Revue Philatélique*, surchargé *2 1/2 reis*, en caractères maigres :

2 1/2 sur 20 reis, rose, surch. noire

A propos de ces surcharges, notre confrère rapporte les lignes suivantes qu'il tient de son correspondant :

« Les timbres étaient collés sur les journaux par les employés de la poste eux-mêmes, mais au bout de quelques heures il y avait une telle affluence de blancs et de nègres (1) au bureau pour faire timbrer des journaux que le gouverneur, informé de la chose et afin d'éviter toute spéculation, a fait brûler le stock restant. »

Après avoir brûlé les timbres reconnus nécessaires, nous nous demandons comment on a pu affranchir ensuite les journaux. Brûler les timbres, mettait, il est vrai, un terme à la spéculation, mais le problème d'affranchissement n'était pas résolu.

SAINTE-LUCIE.

La *Carte Postale* a reçu une carte 1+1 penny, carmin, avec type effigie de Victoria dans un octogone :

1 + 1 penny, carmin sur chamois

SALVADOR.



Voici en quoi consiste l'une des surcharges appliquée en détresse sur le timbre 20 centavos.

Il y a eu encore les surcharges suivantes :

Un centavo sur 25 c., violet foncé, surch. jaune
Un centavo sur 50 c., gris foncé, surch. rouge

SAINT-VINCENT.

Le 4 pence arrive actuellement en jaune serin ; le 6 pence, lie de vin est surchargé : *five pence*. Filagramme CA et couronne, piqués 14 :

4 pence, jaune serin
5 sur 6 — lie de vin, surch. noire

SEYCHELLES (Iles).

L'annonce d'un 12 sur 13 cents que nous avons faite ici a ému plusieurs de nos correspondants qui nous écrivent les uns que ce timbre n'existe pas, d'autres que ce timbre n'a pas été émis (nous n'avons pas dit autre chose), enfin on nous avise que l'approvisionnement des 13 cents étant trop petit que pour en faire des 12 c., on a renoncé à cette idée. C'est fort possible, et c'est probablement pour cela que notre correspondant nous écrit « qu'il n'est pas encore émis » ne connaissant pas ce détail.

La *Revue Philatélique* annonce les variétés ci-après :

15 sur 16 cents, brun-orange et bleu, surch. noire renversée
3 — 4 — carmin, — — double

Enfin des 4 cents existeraient sans surcharge à côté d'autres surchargés.

SHANGHAÏ.

Nous recevons les *timbres-taxe* suivants, tous avec filagramme :

2	cents,	brun,	surch.	bleue
5	—	rose,	—	—
15	—	violet,	—	rouge
20	—	brun,	—	—

TANGER.

Le 20 centimes et la carte 10 centimes ont paru avec la surcharge noire de la valeur en *centimos*.

TASMANIE.

L'enveloppe 1 penny (138 × 80 m/m) nous parvient un peu moins mal imprimée en rose, carmin, vif et très vif sur papier blanc vergé. Les bandes 1/2, 1 et 1 + 1 penny également dans les mêmes teintes sur papier blanc uni :

Enveloppe :	1 penny,	rose, carmin, vif, très vif
Bande :	1/2 —	
—	1 —	
—	1 + 1 —	

Les bandes à 1 + 1 penny ont souvent les deux timbres d'une teinte différente : rose et rose; rose et carmin; carmin et rose; rose et carmin vif; carmin vif et rose.

L'application des timbres qui était à gauche supérieur, plaçant la bande horizontalement avec l'extrémité aux coins coupés de ce côté gauche, est aujourd'hui à droite inférieur plaçant la bande verticalement avec les coins coupés en bas.

(1) Des nègres demandant des timbres d'affranchissement !

TONGA.

A l'effigie de feu le roi Georges, il a paru :

1 shilling, brun

VICTORIA.

Le 1 shilling a été vu imprimé en cerise foncé; filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

1 shilling, cerise foncé

Le 4 reales 1865 de l'Equateur.

On a reconnu depuis toujours que les feuilles du 4 reales 1865 de l'Equateur se présentaient par deux variétés : armoiries dans un ovale ou dans un cercle. Mais il nous est arrivé maintes fois, lorsqu'on vous réclamait les deux types, de ne pouvoir les découvrir sur certains fragments de feuilles. Nous avions beau fouiller les timbres de notre loupe, nous n'arrivions qu'à constater une régularité parfaite du type, sauf pour le trait entourant les armoiries qui se présentait de différentes façons.

Le mystère demandait donc à être éclairci. Mais il fallait pour y parvenir avoir à sa disposition une feuille entière, presque impossible à trouver et avoir le temps nécessaire pour étudier la question.

Nous venons enfin, par nos relations et au moyen de quelques fragments de feuilles, de vaincre la première difficulté; quant à la seconde nous en avons eu raison en prenant des loisirs sur notre repos.

Les feuilles contiennent 104 timbres répartis sur huit rangées horizontales de treize, encadrées par un gros filet. Comme nous ne savons rien refuser à nos lecteurs nous leur mettons sous les yeux un fac simile de la feuille reconstituée.

Ces 104 exemplaires sont identiques comme dessin. La seule différence réside dans la largeur du timbre et le diamètre du cercle ou de l'ovale central. Voici du reste les dimensions à chacun qui ne sont cependant pas rigoureusement exactes, ayant négligé les fractions de *quart de millimètre*. Notre numérotage commence par la première rangée horizontale 1 à 13, le quatorzième étant par conséquent le premier timbre de la deuxième rangée et ainsi de suite.

On se demandera pourquoi des cercles parfaits à côté d'autres qui sont absolument ovales? Ce n'est certes pas la tension du papier qui peut en être la cause, car dans ce cas tous les timbres auraient une même dimension qui serait ou plus

Largeur du Timbre	Largeur et de l'Ovale	Place occupée par le timbre
18 1/4	5 1/2	96.
18 1/2	5 1/2	1, 7, 9, 12, 16, 21, 22, 32, 44, 45, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 72, 73, 74, 77, 84, 89, 97, 100.
18 1/2	5 3/4	34, 81.
18 3/4	5 1/2	61, 66, 93.
18 3/4	5 3/4	33, 69, 70, 71, 80.
19	5 1/2	27, 101, 104.
19	5 3/4	2, 4, 8, 18, 20, 30, 31, 35, 41, 43, 46, 55, 64, 82, 94, 98.
19	6	85.
19 1/4	5 3/4	3, 15, 28, 47, 48, 79, 86, 88, 92.
19 1/4	6	17, 36, 53.
19 1/2	5 3/4	23, 24, 42, 63, 76, 87, 95, 102, 103.
19 1/2	6	5, 6, 11, 13, 29, 38, 40, 49, 67, 68, 75, 83.
19 3/4	5 3/4	99.
19 3/4	6	37, 90, 91.
19 3/4	6 1/4	56.
19 3/4	6 1/2	19.
20	5 3/4	39.
20	6	14, 25, 26, 65, 78.
20 1/4	6 1/4	50.
20 1/2	6 1/2	10.

large ou moins large; un report sur pierre pourrait expliquer au besoin ce cas peut-être unique pour les timbres, un papier de report mal préparé ou non préparé pouvant amener les irrégularités que nous constatons; malheureusement ici les timbres sont imprimés typographiquement, ce que le foulage démontre suffisamment.

Ne pouvant résoudre la question nous-même nous réclamâmes le concours de gens du métier et voici ce qu'ils nous ont appris.

Le timbre est gravé sur bois; il n'y a qu'un seul type. L'impression est faite typographiquement sur des clichés stéréotypés, lesquels s'obtiennent d'une façon toute primitive et que décrit Larousse comme suit :

Ce procédé donne des résultats moins satisfaisants quand le dessin ou la page à reproduire contiennent des lignes très fines. Il est, du reste, assez employé dans l'imprimerie où il remplit toutes les conditions nécessaires. Le procédé est très simple et fort peu dispendieux. On étend sur la page à clicher un morceau de papier joseph huilé; puis entre les feuilles de papier sans colle que l'on place au-dessus, on étend une couche de terre de pipe délayée en bouillie un peu épaisse avec de l'eau gélatineuse ou contenant un peu de colle. On appuie avec une planche quelconque sur le tout, afin de faire pénétrer la matière entre les caractères; puis après avoir fait sécher ce moule, d'abord à l'air, puis dans un four, on le place dans une boite en fonte fermée par deux plaques; cette boite est placée verticalement et on verse le métal par un orifice qui se trouve à la partie supérieure.

L'explication donnée par notre graveur nous parait bien être le cas des timbres de l'Equateur. Des clichés faits dans les conditions aussi primitives, séchés à l'air et au feu, ne pouvaient amener que des résultats peu satisfaisants. Quant aux manques d'espaces entre les timbres, ils proviennent de l'absence de « languettes » et de ce que la planche a été formée par la réunion plus ou moins symétrique de clichés de différentes grandeurs, lesquels clichés ont été collés d'après ce que nous avons appris de Quito, sur une planche de bois au lieu de former une planche d'une seule pièce de métal.

Nous laissons la porte ouverte aux projections lumineuses de celles des personnes qui ne partageraient pas cette opinion ou qui voudraient bien ouvrir le robinet de leur science en faveur des lecteurs du *Timbre-Poste*.

Marques postales.

L'enveloppe d'une lettre expédiée de Philadelphie à Paris, en 1852, nous a été communiquée par M. Ph. de Ferrary. Outre les timbres à date, cette enveloppe a en plus la marque octogone ci-contre, imprimée en rouge.



C'est sur cette marque que M. de Ferrary attire notre attention. Il la trouve digne d'intérêt parce qu'il lui paraît qu'elle est un intermédiaire entre la véritable enveloppe.

Nous reconnaissons que cette marque postale n'est pas sans intérêt, mais pas dans une collection de timbres où elle n'a rien à voir, mais par exemple dans une collection de griffes postales. Il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas ici en présence d'un timbre d'affranchissement, mais d'une marque constatant que l'expéditeur a payé la taxe en espèces. C'est donc un acquit pour l'envoyeur et un avis pour l'expéditeur qu'il a été satisfait dans la mesure du possible à l'affranchissement. Car, à cette époque, l'affranchissement ne pouvait se faire que partiellement pour certains pays, les conventions postales n'ayant pas encore établi les affranchissements à destination et en timbres, qui n'avaient lieu alors, le plus souvent, que jusqu'au port d'embarquement et aussi jusqu'au port de débarquement. Il y avait même des pays pour lesquels l'affranchissement ne pouvait avoir lieu, par exemple les lettres de Belgique pour l'Espagne et vice-versa.

Or, que les marques soient comme le modèle ou autrement, P P (port payé), P D (port déboursé), *paid*, *payé*, ce sont toujours des constatations d'affranchissement mais *jamais* des timbres d'affranchissement.

Et puisque nous en avons l'occasion, disons que l'enveloppe Baltimore signalée dans notre catalogue n'a pas plus de valeur à notre avis. Si nous l'avons cataloguée, c'est afin de provoquer des renseignements et ne pas lui donner un enterrement précipité. Nous avions mis un astérisque pour exprimer nos doutes, mais à la correction nous n'avons pas remarqué sa suppression par notre imprimeur.



Ici le chiffre est encadré, mais cela ne peut être qu'une fantaisie administrative, ayant rencontré sur d'autres lettres des Etats-Unis des chiffres 5 dans un ovale, imprimés soit sur la lettre, soit sur le timbre; nous avons encore vu, sur les quelques lettres de cette époque que nous avons pu obtenir, des timbres ronds à date ayant : *Boston* ou *Philadelphie*, le jour et le mois au centre et *5 cts* en bas.

Si nos amis d'Amérique voulaient consacrer à ces marques administratives quelques lignes dans un des nombreux journaux du pays, ils rendraient service à la timbrophilie, car ils mettraient en garde les amateurs contre tout abus.

Enveloppes timbrées.

Plusieurs de nos souscripteurs au catalogue nous ont fait part de leurs remarques après avoir reçu la livraison concernant les enveloppes. M. Lubkert a ouvert la marche.

Voici les additions qu'il propose :

Açores 1883. 25 et 50 réis, petit et grand format. (Ont été imprimées ainsi sans avoir été en usage.)

Allemagne. *Tour et Taxis*, nord et sud 1862, 2 sgr. et 6 kr., outremer, grand format.

Autriche 1863. 25 kreuzer, moyen format, petite rosace.

1864. 5, 10, 15, 25 kr., moyen format, petite rosace.

1875. 5 kr., moyen format, grande rosace.

Bechuanaland Britannique, 1886. 4 p., bleu, format F (131 × 83 m/m).

Brême, 1867. Sans valeur (1 grote), noir sur blanc crême, format 142 × 79 avec la patte de fermeture échancrée et l'extrémité arrondie.

Côte d'Or. Type inscrip. sur ligne droite, format G (152 × 97 m/m), 2 pence.

Dominicaine, 1881. Format 153 × 86 m/m, 1 c., vert sur orange uni ; 2 c., rose, 10 (1), 20, 40 centavos sur blanc vergé :

Format	157× 89 m/m :	20 c.,	bistre	sur azur	vergé
—	186× 96 —	20 —	—	— —	—
—	— —	50 —	jaune	— blanc	vergé
—	210× 93 —	20 —	—	— —	uni
—	240×101 —	30 —	carmin	— —	—
—	178× 94 —	20 —	bistre	— paille	vergé
—	262×114 —	75 —	outremer	— chamois	vergé toile

(Toutes ces enveloppes doivent être des spécimens obtenus de l'illustre Seebeck.)

Equateur, 1887. Type *Ecuador correos*, format 151 × 91 m/m, 5 c., sur paille, azur, orange-vergé. Celle sur blanc doit exister.

Levant Autrichien, 1869. 25 soldi, moyen format, grande et moyenne rosace, *ayant le filagramme, lettres écartées.*

Oldenbourg. Enveloppe seconde émission, 3 gr., sans inscriptions obliques.

Prusse 1863. L'enveloppe 2 sgr. annoncée par (?) existe.

Saxe, avril 1860. Grand format, le 3 gr. existe. (Notre correspondant en a un exemplaire oblitéré 27 septembre 1863.)

Suisse 1871. 10 cents, rose, filagramme avec colombe tournée à *droite.*

Victoria, janvier 1885. 1° 2 violet-rose sur blanc-vergé, format 137 × 78 m/m, ayant un creux à l'extrémité des pattes latérales et échancrée pour celle de fermeture avec l'extrémité carrée ;

2° 2 pence, lilas sur blanc-vergé, format 153 × 85 m/m, ayant les pattes latérales qui se touchent presque et longeant la patte de fermeture, tout en laissant un creux à l'extrémité arrondie ; la patte de fermeture est arrondie.

1886. 1° 1 penny, vert sur azur vergé, format 138 × 79 m/m, coupe rappelant le dessin CFU mais patte inférieure arrondie et de fermeture pointue avec fleuron à l'extrémité ;

2° 1 penny, vert sur azur, format 222 × 113 m/m, ayant sur la face : *The University of Melbourne* et à la patte de fermeture les armes de l'université en bleu.

C'est certainement une enveloppe de commande.

M. Breitfuss nous fait remarquer que nous avons omis les enveloppes suivantes :

Russie. *St-Pétersbourg*, 1er décembre 1845, 5 kop., bleu sur blanc-jaunâtre, feuille timbrée sans patte, 274 × 207 m/m, timbre à droite.

Moscou, 1845. 5 kop., bleu, format 136 × 118, timbre renversé à gauche, angle inférieur ; 140 × 90 m/m, timbre à droite supérieur.

M. de Ferrary ajoute les suivantes :

Timbre angle sup. droit :
112 × 88, 135 × 83 et 138 × 88 m/m

Timbre renversé angle inf. gauche :
86 × 48 et 140 × 85 m/m

Timbre renversé angle inf. droit :
139 × 109 m/m

Enfin plusieurs autres correspondants nous signalent :

Barbades, 1888. 1 penny, rose, Registered, format F (131 × 83 m/m), ayant : De La Rue & Cie sous la patte de fermeture.

Equateur, 1891. Type *Ecuador correos*, 10 cent, orange sur azur vergé verticalement, format 125 × 81 m/m et la même avec surcharge : *5 centavos 5* en noir.

Hayderabad, 1891. 1 anna, gris-pâle sur azur vergé, format 120 × 65 m/m avec écu quadrillé dans une jarretière ovale à la patte.

Puttialla, 1891. 1 an., brun sur blanc, surch. noire, format 120 × 94 m/m et 1889, 2 annas, outremer, Registered, format F (132 × 83 m/m), ayant la surcharge : *Puttialla* et non *Patiala.*

Si tous nos correspondants nous faisaient part de leurs observations, tout le monde en profiterait, mais nous regrettons de le dire, nous avons rencontré fort peu de bon vouloir parmi nos correspondants lorsque nous leur avons demandé assistance : beaucoup de promesses et c'est tout !

Les timbres des îles Ioniennes.

Un de nos correspondants supposant que la date d'émission, 15 mai 1859, donnée par nous dans notre catalogue, comme du reste dans les éditions précédentes était erronée, nous avons fait des recherches à ce sujet et voici ce que nous avons découvert :

(1) Ce 10 c. notre correspondant le possède oblitéré.

Première session

du XI Parlement de l'Etat-Uni des îles Ioniennes,

N° 35. Résumé.

Loi en substitution d'un nouveau tarif postal remplaçant celui actuellement en vigueur.

Préambule.

Vu que le tarif postal de la plupart des pays d'Europe a changé et les taxes réduites considérablement. Attendu que le peuple de cet Etat désire jouir d'un pareil bienfait; sur l'autorisation de S. A. le Président et le très illustre Sénat, après l'avis et le consentement de la très noble assemblée législative de l'Etat-Uni des îles Ioniennes de cette première session du XI Parlement et sur l'approbation de S. Ex. le Lord Grand Régent de la Protectrice Reine, est décrété et ordonné ce qui suit :

Article 1er. — Est supprimé le tarif postal actuel stipulé par la loi de la première session du XI Parlement et remplacé par un nouveau tarif basé sur un système de taxes uniformes; ainsi qu'il est déterminé à la fin de cet acte.

Art. 2. — Un timbre imprimé pour la nouvelle taxe postale sera fourni par le Gouvernement afin que le public puisse en profiter.

Art. 3. — Toutes les lettres non affranchies seront taxées en double port. Pour les lettres sur lesquelles il aurait été appliqué des timbres d'une valeur inférieure à celle dûe, le destinataire de la lettre devra payer la différence.

Pour les lettres adressées à l'étranger, les dispositions du présent article seront appliquées aussi par l'envoyeur qui les livrerait à l'administration des postes.

Art. 4. — Cet acte sera mis en vigueur un mois après l'avis qui sera publié par le Bureau général de l'administration des postes.

TARIF

Toute lettre ne dépassant pas le poids d'une demi-once . . . . penny 1 (1)
Depuis 1/2 once jusqu'à 1 once . . . . . pence 2
De 1 — à 2 — . . . . . . — 4
et ainsi de suite, le port doublé pour chaque once additionnelle.

Art. 5. — La présente loi sera imprimée et publiée pour être exécutée.

Corfou, le 15/27 juillet 1857.

L'avis de l'administration des postes s'est fait attendre jusqu'au 15 mai 1859 date que nous avons donnée et qui est bien conforme à celle donnée par M. Rondot dans le *Magasin Pittoresque*.

Emission du 15 mai 1859.



Effigie à gauche de la reine Victoria dans une jarretière ovale contenant en lettres grecques : *Ionicon cratos;* cadre rectangulaire avec fond guilloché; sans indication de valeur.

(1) Le correspondant qui nous a envoyé jadis ce décret en manuscrit s'est probablement trompé. C'est 1, 2, 4 oboles et non pence qu'il faut lire, pensons-nous. Autrement les taxes ne répondraient plus aux timbres émis.

Imprimé en couleur sur papier blanc varié :

Sans valeur 1/2 obole ou 1/2 penny, jaune
— — 2 — — 1 — bleu
— — 4 — — 2 — rouge

Les timbres jaunes ont le papier uni, les bleus, le chiffre 2; les rouges, le chiffre 1; filagrammes qui ne s'expliquent que par suite d'une erreur.

Il n'y a jamais eu de timbre bleu avec le chiffre 1.

L'emploi de ces timbres a cessé en 1864, par suite de l'abandon du Protectorat par l'Angleterre et la réunion des îles à la Grèce.

Arrestations.

Une lettre du juge d'instruction de Brême nous réclamant des renseignements, nous apprend qu'une enquête est ouverte contre les associés Ernest Antholz, Charles Antholz et André Schmidt actuellement arrêtés, prévenus qu'ils sont, d'avoir dans le courant des années 1891-1892, commis des fraudes ou tentatives de fraudes au préjudice de certaines personnes en émettant des timbres entre autres de Brême, du Japon, des timbres jubilaires et en outre quelques Hambourg et Alsace-Lorraine qu'ils avaient pourvus d'une fausse marque.

En outre ils sont accusés d'avoir soustrait de l'argent et des timbres qui leur auraient été confiés.

Enfin se trouveraient compromis, Richard Antholz, Catherine Antholz apprentis de commerce, Charles Werner chef machiniste, Gérard Rühe, graveur sur bois, domiciliés à Brême, Albert Reinhard, Paul Müller à Mannheim et l'employé Albrecht de Brême, pour avoir coopéré aux délits.

Bruxelles. Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').

On nous avise que le timbre 4 sh. sur 2 d. 6 p. doit être une fumisterie, la Compagnie ayant déclaré que ce timbre n'existait pas.

ARGENTINE (République).

On nous écrit de Buenos-Ayres que les *coins* du timbre Colombus ont été détériorés comme les planches et qu'ils étaient exposés en même temps que celles-ci. Nous voilà donc rassurés pour l'avenir.

Au sujet des timbres sur papier de couleur on nous informe que ce sont là des fantaisies de spéculateurs et qu'il y a encore bien d'autres carottes que celle-là. Puisqu'il y a carotte, il nous paraît que la poste ne devrait pas laisser passer les timbres autrement qu'elle ne les a émis; en taxant les lettres, on aurait bientôt raison de la spéculation.

Une carte postale à 3 centavos est en usage depuis fin avril dernier. Type des autres cartes :

3 centavos, orange sur chamois

BARBADES.

D'après le *Montly Journal* il y aurait eu environ une douzaine d'enveloppes 145 × 87 m/m surchargées *1/2 d.* :

1/2 sur 1 p. rose, surch. violette

La carte postale de 1 1/2 p, dit le *London Philatelist*, a été surchargée : *one penny* en grandes lettres sur l'ancienne valeur avec un timbre en caoutchouc, en encre violette :

1 sur 1 1/2 p. mauve, surch. violette

BELGIQUE.

Alea jacta est ! Notre pieux ministre des postes et chemins de fer vient de franchir le Rubicon. Un arrêté royal consacre la profonde bêtise du ministre en émettant les fameux timbres dominicaux. L'Europe nous a envié jusqu'ici notre constitution, il paraît, au dire du ministre, au Sénat, que le monde entier va cette fois nous envier nos timbres et que notre exemple devien-

dra bientôt général, le ministre n'ayant pas pris de brevet de son invention.

Déjà en Suisse, si le timbre dominical n'existe pas, il y a des partisans pour prôner cette idée. Une bande de journal qui nous arrive porte une petite étiquette imprimée sur laquelle *: ne doit pas être porté à domicile le dimanche.* Or, d'après ce qu'on nous écrit de Genève, où on essaie d'introduire cette sotte idée, la poste ne tient aucun compte de l'injonction de ces fanatiques, et si les facteurs ont plusieurs lettres à déposer dans une boite, ils ne s'amusent pas à mettre de côté, pour le lendemain, celles qui portent l'étiquette pieuse. Car les partisans de la sanctification du dimanche pourraient tout aussi bien mettre à la poste leurs lettres ou imprimés le lendemain, mais ils perdraient l'occasion d'affirmer leurs principes religieux.

« Le moyen pratique qui ne blesse personne », pour nous servir de l'expression de notre révérend, répondant à un compère, est un moyen adroit (?) pour arriver à supprimer complètement le service du dimanche. On prétendra plus tard que la preuve est faite et carrément on remettra au lendemain la remise des correspondances.

Nous avions espéré jusqu'au dernier moment qu'on n'émettrait pas les risibles timbres dominicaux, mais en présence de l'arrêté royal et du timbre qui nous arrive, il faut s'incliner. Voici cet arrêté et celui du *Ministre* qui le complète :

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le gouvernement à émettre des timbres-poste, etc. ;

Vu Notre arrêté du 9 juin 1884, qui crée le type de timbres-poste existant pour les valeurs de 10 centimes et au-dessus, et notre arrêté du 13 novembre 1869, qui a déterminé le type des timbres-poste d'une valeur inférieure à 10 centimes ;

Sur la proposition de Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1er. Il sera créé de nouveaux types de timbres-poste en remplacement de ceux qui ont été adoptés par Nos arrêtés susvisés.

ART. 2. Les timbres de 10 centimes et au dessus seront à Notre effigie ; ceux d'une valeur inférieure à 10 centimes seront à Nos armes.

ART. 3. Les inscriptions portées sur les timbres-poste seront en français et en flamand.

ART. 4. Les nouveaux timbres-poste seront débités à leur valeur nominale.

ART. 5. Les timbres-poste des types actuels restent valables jusqu'à épuisement.

Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laéken, le 14 mai 1893.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu l'article 2 de l'arrêté royal du 9 juin 1884 qui autorise le Ministre des travaux publics (actuellement des chemins de fer, postes et télégraphes), à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement;

Vu l'arrêté royal du 14 mai 1893 décrétant la création de nouveaux types de timbres-poste,

Arrête :

ART. 1er. Les timbres-poste de la nouvelle émission porteront l'inscription : « Ne pas livrer le dimanche. — Niet bestellen op zondag ».

Il sera facultatif aux expéditeurs de détacher cette inscription des timbres-poste, avant d'en faire usage, ou de l'y laisser adhérer.

Les correspondances qui porteront cette mention ne seront pas distribuées à domicile les dimanches et les jours fériés.

ART. 2. Les valeurs et les couleurs des nouveaux timbres-poste sont déterminées comme il suit ;

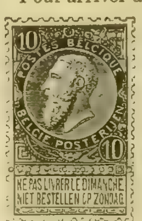
10 centimes,	rouge
20 —	réséda
25 —	bleu
35 —	brun
50 —	bistre
1 franc,	carmin sur vert clair
2 francs,	lilas sur rose
1 centime,	gris
2 centimes,	orange
5 —	vert

ART. 3. L'émission des nouveaux timbres-poste commencera par celui de 10 centimes, qui sera mis en vente le 1er juin prochain.

Bruxelles, le 15 mai 1893.

J. VANDENPEEREBOOM.

Pour arriver à faire taire les flamingants, les timbres-poste sont en deux langues. Pour économiser les deniers publics, on a utilisé la gravure du 35 centimes dont on a changé les chiffres qui n'apprennent rien, car on peut se demander s'ils représentent des francs ou des centimes. Le décret nous dit bien que le timbre de 10 centimes, le seul paru jusqu'ici sera *rouge,* couleur adoptée par les conventions postales de l'union, mais sa couleur est d'un *brun-orange !*



Le décret royal nous dit encore que les timbres inférieurs à 10 centimes seront à « Nos armes »

(les armes royales), ce qui serait un comble, mais il est probable qu'on a voulu dire les armoiries du royaume ce qui n'est pas précisément la même chose.

« Le moyen pratique qui ne blesse personne » c'est le talon placé sous le timbre. On peut supposer qu'il annonce que l'objet envoyé et non le timbre, ne sera pas délivré le dimanche, « et les jours fériés », ajoute l'arrêté du ministre, cependant il serait bon de s'entendre sur la signification de « jours fériés ». Le lundi et les jours de kermesse seront-ils considérés comme jours fériés?

L'impression du timbre des hallucinés est en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

10 centimes, brun-orange

Notre ministre qui s'occupe décidément beaucoup de timbres-poste a décidé, comme nous l'avons déjà dit, d'après un renseignement obtenu de sa bouche ministérielle, que des timbres seraient émis à l'occasion de l'exposition d'Anvers. On parle aujourd'hui de trois valeurs, 5, 10 et 25 centimes qui seraient aux armes de la ville d'Anvers, mais jusqu'ici aucune décision définitive n'a été prise.

Nous proposons, puisqu'il en est temps encore, l'effigie du R. P. Boom.

BOLIVIE.

Il résulte d'une enquête habilement conduite par un de nos correspondants de Paris que les timbres *impresos* sont décidément faux; que c'est à l'insu de la légation de Bolivie que ces timbres et les autres de ce pays ont été exposés par elle au Champ de Mars; que la bande enfin avec timbres oblitérés que nous avons reçue pour nous donner confiance, est l'œuvre d'un faussaire.

Nous ne pouvons en dire davantage aujourd'hui, ayant déposé une plainte au parquet de Paris.



BRÉSIL.

Lors de l'impression nouvelle des cartes à 80 réis, il a été mis par erreur, dans le coin gauche supérieur, l'inscription : *Bilhete postal* et l'avis : (*neste lado só o endereço*), sous la vue de Rio. On a réparé cette étourderie, pour ne pas perdre un tirage de 75,000 exemplaires, en surchargeant les deux mots de gauche d'un cartouche ayant en lettres blanches, sur fond noir : *Carta Bilhete*. A été émise le 14 avril dernier :

80 réis, rouge et bleu, surch. noire sur rose, intérieur ligné

L'enveloppe 100 réis nous arrive au format 160 × 90 m/m sur blanc uni :

100 réis, rouge

Der Philatelist annonce au type reproduit le mois passé les timbres-poste suivants qui ne doivent pas encore être émis, d'après nos correspondants :

10 réis, bleu
20 — brun-jaune
50 — vert

Le Timbre publie à propos de cette série le document ci-après extrait du *Diario official* du 19 janvier dernier :

Direction des Postes.

Par ordre du Directeur Général, je porte a la connaissance du public qu'il sera mis en circulation des timbres nouveaux de 10, 20, 50 et 100 réis d'un format de 0,021 × 0,018. Effigie de la République sur un fond entouré d'une banderole. Intérieurement des banderoles en forme d'anneaux entrelacés d'une largeur de 0,02. Entre les ornements, les inscriptions suivantes ; en tête : *Correio*; sur la banderole entourant l'effigie : *Republica dos Estados Unidos do Brazil* et au pied, en toutes lettres la valeur entre les mots : *réis*. Les timbres de 100 reis seront jaune (1) ; ceux de 50 réis, vert ; ceux de 20 réis, brun-havane ; ceux de 10 reis, bleu.

Rio de Janeiro, le 18 janvier 1893.

Le Sous-Directeur,
ALFONSO REGO BARROS.

The London Philatelist a reçu d'un de ses correspondants une erreur du timbre 100 réis tête de Liberté, 1891, où l'inscription et la valeur manquent, la partie rouge du dessin ayant seule été imprimée.

Sans valeur, rouge

BULGARIE.

Le *timbre-taxe* a été refait : le dessin est plus net, les perles mieux dessinées, la rosace supérieure n'empiète plus sur le cartouche; les inscriptions diffèrent aussi, entre autres celle sous le chiffre qui est de dimension plus grande : enfin la tête du chiffre qui était carrée est aujourd'hui légèrement cintrée du haut :

5 stotinki, jaune-orange, piqué 11 1/2

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *Monthly Journal* signale le 2 pence, actuel, surchargé : *one penny*, en capitales, avec barre sur la valeur primitive précisément comme le 6 pence a été accomodé en 1874 :

1 p. sur 2 p., bistre, surch. noire

Le même confrère rapporte ce que lui a écrit un de ses correspondants au sujet de la première émission des cartes postales.

Deux spécimens, un en rouge, l'autre en noir, avaient été soumis d'Angleterre à l'approbation des autorités qui choisirent la couleur rouge. L'exemplaire en noir tomba entre les mains d'un employé du département des postes qui s'en servit sur les conseils d'un ami collectionneur. Cette carte sortit de la colonie et depuis il a été annoncé qu'on en avait trouvé dans un paquet de cartes ordinaires achetées à la poste et dont on en aurait encore employé pour s'assurer de la valeur.

D'abord les cartes n'ont pu être soumises d'Angleterre puisqu'elles sont lithographiées dans la colonie comme on peut s'en assurer sur les cartes mêmes. Notre avis est que la carte n'a jamais été imprimée en noir que comme essai et que le ou les exemplaires connus oblitérés sont le résultat de la complaisance d'employés de poste.

1 C'est probablement par erreur les timbres étant carmin.

CHILI.

On y a émis un nouveau timbre bouche-trous portant pour inscriptions : *Administracion de Correos*, en haut; *Santiago Chile*, au milieu; *Cierro oficial*, en bas, le tout dans un cadre oblong avec angles arrondis et boite aux lettres au centre :

Sans valeur, brun

ESPAGNE.

Les journaux ont rapporté que les timbres allaient être changés, le roi bébé étant devenu aujourd'hui grand garçon. Informations prises à la fabrique des timbres, on nous certifie qu'il n'y a rien de vrai dans cette nouvelle, si ce n'est *peut-être* la proposition qui a été faite par un graveur au Ministre des Finances. Attendons encore, le roi grandira... puisqu'il est espagnol.

ÉQUATEUR.

D'après la *Revue Philatélique* et d'autres journaux, on aurait employé des timbres-fiscaux, par suite de disette et mêmes les timbres des cartes-lettres. Qu'on emploie les timbres-fiscaux, nous le comprenons; mais découper le timbre d'une carte-lettre, c'est de la haute fantaisie :

Timbre-fiscal : 4 cent, vert (1893-1894)
Carte-lettre : 5 — bleu sur rose
— 10 — orange sur bleu

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Reçu de M. E. Diena le 1/2 bajacco, gris-fer, en tête bêche à l'état oblitéré. Pas de doute à élever sur l'authenticité de ce timbre :

1/2 bajacco, gris-fer

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On nous avise qu'il existe différents types de l'enveloppe du quatrième centenaire. Nous préciserons le mois prochain, n'ayant pas le temps d'examiner l'assortiment qui nous parvient au moment de paraître.

FIDJI.

Signalé par le *London Philatelist* un 5 pence sur 6 p., rose, ayant les mots : *five* et *pence* distancés de 3 au lieu de 2 m/m.

FINLANDE.

De l'émission de 1889, timbre de chemin de fer triangulaire avec inscription : *Borga Jern-vag,* M. Treichel nous envoie :

25 penni, bleu foncé

GRANDE BRETAGNE.

On nous dit qu'on émettra incessament (dans un ou deux mois) une enveloppe pour lettres recommandées ayant le timbre de face, contrairement à celles qui existent aujourd'hui qui ont le timbre de côté. Le type sera de plus petite dimension.

L'*Echo de la Timbrologie* a vu l'enveloppe 1/2 p. ayant deux autres timbres 3 et 6 pence :

1/2 p. + 3 + 6 pence, vermillon, carmin et lilas

GUYANE HOLLANDAISE.

Il y aurait, au dire de ce journal, deux cartes nouvelles au type de la jeune Reine :

5 cent, bleu sur azur
5 + 5 — — — —

HAÏTI.

Les 3 et 5 cents au nouveau type nous sont parvenus :

3 cents, gris-lilas
5 — orange

HAWAIIAN.

Extrait du *London Philatelist* :

Avis.

Les nouveaux timbres surchargés du gouvernement provisoire seront en vente le ou vers le 20 mai 1893, après quelle date l'émission actuelle et sa vente cesseront et aucune des anciennes émissions ne sera vendue dans un lieu postal.

3359, 14 76. 1 m. Jos. M. Oat.
Maître général des Postes.

La surcharge en question consistera dans les mots :

Provisional
Govt
1893

Cette surcharge sera rouge, sauf pour les timbres rouges où la surcharge sera noire.

INDES ANGLAISES.

On annonce le changement de couleur du timbre 8 annas, violet, qui serait actuellement rose, probablement par une altération chimique, le violet se changeant parfaitement en rose.

LEVANT ANGLAIS.



Nous en recevons l'enveloppe 2 1/2 pence de la Grande-Bretagne, surchargée sur deux lignes : *40 paras,* en noir.

L'émission date du 20 avril dernier :

2 1/2 pence, outremer, surch. noire

Nous n'avons reçu que le grand format : 140 × 111 m/m.

LEVANT FRANÇAIS.



Port Lagos. Nous reproduisons le type des timbres décrits le mois dernier.

LIBÉRIA.

Nous avons annoncé comme tous nos confrères le changement de couleur du timbre 3 cents. Voici ce que nous écrit M. A.-L. Hayman :

« J'ai demandé au gouvernement de Libéria, le 3 cents rouge. On me répond que c'est une falsification ou tout au moins un timbre non autorisé qui n'a jamais été émis à Libéria. La couleur officielle est noire. »

Malgré tout il circule de ces timbres oblitérés.

MARTINIQUE.

Les variétés suivantes ont été relevées par le *Ph. Journ. of G. Britain* :

05 sur 5 c. (taxe) noir ayant VIMBRE
05 — 5 — — — — PCSTE

MEXIQUE.

Quelques enveloppes Wells Fargo et Cie qui n'ont pas été signalées ici, ni dans notre catalogue :

a. Inscription : Para cartas 1 oz. a Europa exclusivamente (violet).

Timbre Wells Fargo au milieu ; valeur 25 ctvo biffée à la plume en rouge ; à droite de la vignette : *35 cvos* en violet biffée d'un trait de plume en noir ; à gauche, sur une ligne droite : *Precio 30 cvos.* Timbre mexicain, 20 centavos, violet.

Format officiel :

30 sur 35 sur 25 + 20 c. vert et violet, surch. rouge, noire et violette

b. Para cartas 2 oz. a los Estados Unidos exclusivamente (violet).

Timbre Wells Fargo à gauche, valeur *25 ctvo* biffée en rouge ayant à droite 50 cvos en violet, verticalement, biffé d'un trait noir et plus loin en biais : *Precio 40 cvos* en violet. Timbre mexicain, 20 centavos, violet.

Format moyen :

40 sur 50 sur 25 + 20 c., vert et violet, surch. noire et violette

c. Para cartas 1 oz. en la Republica Mexicana exclusivamente.

Timbre Wells Fargo à gauche, valeur *25 ctvo* et petite inscription *bleue* en-dessous. Timbre mexicain, 20 centavos, rouge.

Format moyen :

25 + 20 c., vert et rouge

Timbre Wells Fargo à gauche, valeur 15 ctvo et petite inscription *carmin*, mais *Para Cartas 1/2 oz en la Republica* est de caractères plus grands que les autres.

Format moyen :

15 + 10 c., vert et rouge

Ces deux dernières ont été employées en décembre 1892.

M. Vervelle nous a signalé un 2 reales qui se serait trouvé par hasard dans la planche du 4 reales rouge sur jaune de 1861. M. de Ferrary nous avise qu'il possède cette même valeur de cette même émission, mais imprimée en noir sur jaune :

Janvier 1861, 2 reales, noir sur jaune
Juillet 1861, 2 — rouge — —

Les bandes nouvelles viennent seulement de nous parvenir. Elles sont lithographiées et portent en couleurs variées les mêmes inscriptions qu'autrefois avec timbre, chiffre à droite. Nous avons reçu :

Servicio interior, 1 centavo, vert, imp. bleue
— — 2 — rouge, — carmin
Union postale universelle, 1 — vert, — verte

MONACO.

Nous avons vu au type du Prince Albert :

Enveloppes, 5 centavos, bleu sur blanc, 115 × 75 m/m
— 15 — rose — vert, —
— 15 — — — — 123 × 96 —
Carte, 10 — noir — chamois

L'*Echo de la Timbrologie*, signale :

Carte, 10 centimes, brun-carmin sur vert

NANDGAM.

Le *Monthly Journal* fait remarquer avec raison que les 16 timbres dont se composent les feuilles des derniers timbres diffèrent entre eux par les deux mots du centre de l'ovale et qu'il y a par conséquent 16 variétés des deux valeurs.

PHILIPPINES.

Nous venons de remarquer qu'il existe 2 types du 2 4/8 c de peso, surchargé en noir : *Habilitado pa correos de dos rles*.



Le 1er type a *Habilitado* avec L touchant l'i, le T peu barré. A barré au milieu : hauteur des lettres 2 1/2 m/m. *Pa correos*, la lettre A est très fermée, C ouverte ; *de dos rles*, 2 1/2 m/m de haut a l'S de *dos* bien formé.

Le 2e type a *Habilitado*, avec le trait de L plus court que le 1er type ; le T plus fortement barré et l'A barré du bas ; hauteur des lettres 2 1/4 m/m. *Pa correos* a l'A ouvert et plus court, C fermé, S de *dos* est déformé et l'inscription *de dos rles*, a 2 1/4 m/m de haut.

1er type, 2 reales sur 2 4/8, bleu, surch. noire
2 — — 2/48, outremer, — —
2e — 2 — — 2 4/8, — — —

RUSSIE.

BOUZOULOUK (*Samara*). Le dernier timbre en usage depuis 1883, se présente maintenant avec le chiffre 3 à tête arrondie :

3 kopecks, rose

BRONNITZI (*Moscou*). Le timbre de cette poste rurale est actuellement imprimé en bleu foncé, centre chair :

5 kopecks, bleu foncé et chair

FATÈJE (*Koursk*). Reçu les enveloppes 4 et 6 kop. imprimées sur papier blanc vergé, au format 142 × 114 m/m avec timbre imprimé à gauche :

4 kopecks, bleu-vert
6 — violet

VARIÉTÉ.

Timbre renversé et imprimé à droite, angle inférieur :

6 kopecks, violet

JELETZ (*Orel*) Le timbre rond nous arrive imprimé en noir, sur papier jaune et percé en lignes :

5 kop., noir sur jaune

KRASNOOUFIMSK (*Perm*). Encore une nouvelle poste ! Il s'agit de Krasnooufimsk donnant ses armoiries au centre d'un ovale qui porte pour inscription : *Krasnooufimskaja Ziemskaja Potschta* (Poste rurale de Krasnooufimsk) : en bas : *Dwié Kop* (deux kopecks).



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rouge

OUSTSYSOLSK (*Wologda*). Le timbre actuel a aujourd'hui le cadre bleu, la bande rouge avec lettres blanches, le chiffre 2 des angles, rouge et l'ours imprimé en brun :

2 kopecks, bleu, rouge et brun

PRILOUKY (*Poltava*). Changement de couleur :

5 kopecks, noir sur violet



SCHATZ (*Tamboff*). La composition du timbre de Schatz de 1889, a été refaite. Elle se distingue par l'inscription supérieure qui est plus cintrée qu'autrefois.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percé en lignes :

3 kopecks, rose vif

SOLIKAMSK (*Perm*). Le timbre 4 kop. rouge de 1891, est actuellement imprimé en vert :

4 kopecks, vert

L'exemplaire communiqué est oblitéré 10 mars 1893.

WERCHOTOUR (*Perm*). Le type des timbres de Sapojok, a été trouvé tellement beau à Werchotour qu'on n'a pas voulu en avoir d'autre. C'est du reste un beau timbre...

Au centre,les armoiries et pour inscription, en haut : *Werchotourskoi Zemskoi;* en bas : *Potschti* ou poste rurale de Werchotour : un chiffre de chaque côté du timbre et des armoiries.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rouge



SAINT-VINCENT.

Voici le timbre décrit le mois passé.

SERBIE.



ДОПИСНА КАРТА



Само за адресу.

Depuis le 1er mai passé, il y a une émission de cartes au nouveau type ci haut. A gauche, le timbre à effigie du jeune roi; à gauche les armoiries; une inscription entre les armoiries et le timbre; quatre lignes pointillées pour l'adresse; trois mots en serbe à gauche et c'est tout!

Imprimé en couleur sur carton chamois :

5 para, vert-jaune
5 + 5 — —

Cette dernière a été émise le 15 mai.

SHANGHAÏ.

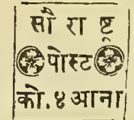
On annonce une prochaine émission de timbres à l'occasion d'un jubilé rappelant sans doute que c'est le 17 novembre 1843 que le port de Shanghaï a été ouvert au commerce étranger.

Il y aura des timbres-poste (cinq valeurs), des bandes, des enveloppes et des cartes-postales. Le type sera aux armoiries en relief de la municipalité : ce sera magnifique !

Le port des lettres ayant été réduit il y aura des surcharges en attendant les timbres que réclame cette mesure.

Aussitôt les *timbres-taxe* épuisés ils seront remplacés par un autre type qui nous montrera Mercure debout sur une roue ailée....

SORUTH.



Le *Monthly Journal* a vu le timbre ci-contre de 1 anna sur papier jaune uni, qui se trouvait encore sur une lettre en date de juillet 1869. Ce timbre était inconnu jusqu'ici. En même temps, il a reçu des 1 anna, rose, oblitérés, juillet 1869 et des 1 anna, bleu, août 1871. Ceci rectifie les dates erronées données jusqu'à présent sur ces deux derniers.

TONGA.

La série entière des nouveaux timbres, écrit le *American Journal of Philately*, a été imprimée en bleu et surchargée G. F. B. :

1 penny,	bleu,	surch.	rouge
2 pence,	—	—	—
4 —	—	—	—
8 —	—	—	—
1 shilling,	—	—	—

Le papier a le filagramme NZ et couronne; piqûre 12 1/2.

TRANSVAAL.

Nous apprenons par *The London Philatelist* que le 1/2 penny se présente avec l'impression vert-bronze :

1/2 penny, vert-bronze

Le même confrère parle du remplacement

probable des timbres actuels par d'autres à l'effigie du président Kruger.

TUNISIE.

Le timbre 75 centimes a été imprimé en noir sur jaune (*Amer. Journal of Philately*) :

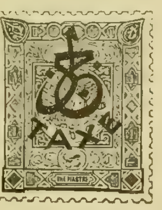
75 centimes, noir sur jaune

TURQUIE.

On nous écrit de Constantinople :

« Les « Imprimés » *rouges* sur les timbres actuels, annoncés par quelques journaux sont de pure invention et l'œuvre d'un faussaire de cette ville »

On nous envoie les timbres actuels surchargés *taxe* avec une espèce de *&* majuscule au-dessus.



Informations prises à la poste de Constantinople, ces timbres y sont inconnus. Il nous parait qu'ils sont bien inutiles puisqu'on possède déjà une série spéciale de *timbres-taxe* imprimés en noir :

20 paras,	rose,	surch.	noire
1 piastre,	bleu,	—	—
2 —	vert-brun,	—	—

VÉNÉZUELA.

Ce pays se décide bien tardivement à émettre un timbre pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Il représentera le débarquement des officiers de Colomb sur les côtes de Vénézuela en 1498. Valeur 25 centimos, violet.

ZOULOULAND.

Nous avons vu le timbre anglais 5 pence, surchargé : *Zululand*, en noir :

5 pence, lilas et bleu, surch. noire

Les timbres de Labouan sur papier uni.

Après notre article d'avril dernier nous avons reçu de la Compagnie du Nord de Bornéo la lettre suivante :

Ce 19 avril 1893.

Cher Monsieur,

Notre attention a été attirée sur un article du numéro d'avril du *Timbre-Poste*, relatif à l'émission des timbres de Labouan par cette compagnie, et duquel on pourrait déduire que vous avez mal lu notre lettre du 14 décembre 1892. A cette date nous avions récemment vendu le solde entier de notre stock de ces timbres, après en avoir envoyé une fourniture à Labouan et par conséquent il ne nous fut pas possible de satisfaire a de nouveaux ordres pour le moment. En conséquence nous avons employé les mots « ici à présent » qui certainement ne portent pas la construction que vous paraissez lui avoir donnée, c'est-à-dire que ces timbres particuliers n'étaient pas prets à être émis à cette date.

Nous ajouterons que nous n'avons aucun agent attaché à la vente des timbres et n'acceptons aucune responsabilité pour toute fausse déclaration a ce sujet.

Votre dévoué,
Le Secrétaire.

Si nous avons souligné les mots « *à présent* » c'est parcequ'il nous semblait extraordinaire de voir la Compagnie indécise sur ce qu'elle ferait au sujet des Labouan, alors que M. Parker, qu'on nous présentait comme son agent, donnait comme garantie de vente qu'il ne serait plus imprimé de ces timbres.

On nous déclare aujourd'hui que M. Parker n'est pas agent du Bornéo. Nous le voulons bien, mais comment appelle-t-on alors celui qui, comme M. Parker, après avoir reçu un ordre, le fait expédier par la Compagnie qui l'exécute à sa place? Que M. Parker ait avancé des choses qui ne sont pas, sous sa responsabilité, c'est possible, mais il n'en est pas moins avéré que ce Monsieur se trouve singulièrement favorisé. C'est par lui que sont venu les timbres non dentelés oblitérés et non, qui n'ont probablement jamais été en usage et tout récemment c'est encore lui qui faisait l'acquisition du stock entier des timbres d'anciennes émissions.

Voulant profiter des bonnes dispositions de la compagnie du Nord de Bornéo nous lui avons adressé aussitôt les questions suivantes :

1° Le service des postes se fait-il à Labouan pour le compte de la Compagnie ou celui du gouvernement anglais ?

2° La Compagnie après avoir substitué ses timbres à ceux de Labouan a repris ceux-ci. Pourquoi ?

3° Cette reprise est-elle définitive ou non ?

4° Les timbres de Bornéo sont-ils en usage en même temps que ceux de Labouan ?

5° Pourquoi les timbres provisoires se vendent-ils à un prix supérieur que celui de leur émission et par l'entremise du clergé ?

Ce à quoi on nous répond :

Ce 24 avril 1893.

Cher Monsieur,

Nous avons reçu votre lettre du 20 contenant une série de questions concernant la nouvelle émission de timbres de Labouan par cette Compagnie.

En réponse nous vous informons que la colonie de La-

bouan est administrée par cette Compagnie et le service postal est par conséquent sous son contrôle.

Les timbres du Nord de Bornéo ainsi que ceux de Labouan continueront à être employés dans la Colonie jusqu'à avis ultérieur, mais il se pourrait qu'à un moment donné l'une ou l'autre espèce soit épuisée

Il n'y a pas de clergyman à Labouan et nous ne comprenons pas par conséquent votre allusion à la vente de timbres surchargés de Labouan par ce pasteur.

Votre dévoué.
Le Secrétaire.

Puisque la compagnie exploite pour son propre compte, ce que nous confime un autre correspondant, nous apprenant que le Labouan a cessé d'être sous la dépendance du ministère des colonies, depuis janvier 1890, comment se fait-il qu'on remette en usage, sans raison, des timbres qui étaient épuisés et dont on a même fait un nouveau report pour certaines valeurs, ces timbres ne s'imprimant autrefois que par 10 exemplaires?

La compagnie élude la question que nous lui avons posée à ce sujet et ne comprend pas le tripot que l'on fait à Labouan pour les timbres surchargés. Nous renouvelons ici nos questions.

Un dernier mot. La compagnie exploite pour son compte et cependant une enveloppe de l'administration des postes de Labouan, que nous avons eue sous les yeux, en date de 1892, porte:

On Her Majesty's Service

avec cachet de la compagnie à la patte de fermeture!

Au moment où nous terminons cet article, nous apprenons que la compagnie a imprimé 50,000 timbres de 2 cents. On va donc continuer à se servir de ces timbres. Le premier tirage avait été de 5,000 SÉRIES ! ce qui indique assez la destination qu'on leur donnait.

Carte postale.

A Monsieur V. Robert, à Paris.

Vous voulez inaugurer le système d'intimidation par l'injure, pour empêcher qu'on ne vous discute. Que vous le vouliez ou non je suis bien résolu à ne pas tenir compte de votre défense et d'user des droits que me donne la critique, quand *je le jugerai convenable.*

J'entends faire aussi mon journal comme il me plait et je vous conteste le droit de vous immiscer dans mes affaires. Si je crois utile de charger n'importe qui de la rédaction du *Timbre-Poste,* soit provisoirement, soit définitivement, cela ne vous regarde pas. Je suis seul responsable des articles non signés et, par conséquent, j'en approuve leur rédaction. Est-ce clair?

Quant à la bonne foi de M. Hanciau qui aurait, suivant vous, besoin de s'abriter derrière mon honorabilité, c'est là une infamie de votre part. Si vous croyez en flattant l'un, arriver plus facilement à diffamer l'autre, vous vous trompez. Entre une amitié éprouvée de quarante ans et une connaissance de hasard, je ne saurais hésiter, veuillez en tenir note.

Recevez, Monsieur, mes civilités empressées.

J.-B. MOENS.

* * *

Notre ami J.-B., ayant remis les choses au point, je ne m'attarderai pas à relever les insolences de M. Vert de gris, ce grotesque et suffisant personnage qui se fait appeler Robert.

Je me contenterai de faire connaître en quelques mots, les motifs pour lesquels celui qui n'a ni fiel, ni bile. qui n'est jaloux de personne, m'envoie de la position élevée qu'il occupe (4e ou 5e étage au dessus de l'entresol) tout son dépotoir... d'injures.

J'ai démasqué d'abord deux « éminents », de l'*Union*, etc., etc., dont l'un, le rédacteur, s'était approprié sans façon d'un article de M. N. Rondot du *Magasin pittoresque,* tandis que l'autre, le directeur, avait publié sans s'en *douter* le dit article, sur les *anciens timbres suisses* qui ne retardait que de 30 ans.

J'ai encore eu le malheur de ne pas tomber en pamoison admirative devant cette mystification qu'on appelle le 4e type de Bordeaux et d'avoir mis un frein à la vente à 20 francs ce qui valait 2 sous.

Enfin je me suis gaussé des projections, dites lumineuses, d'Alcibiade Robert qui devait corser son programme par le timbre spirite.

Il n'en fallait pas davantage pour décider le toujours éminent et non moins valeureux directeur de l'*Union* etc., etc. rassuré sur la distance qui sépare ma botte de son... individu, à renouveler pour moi ce qu'il a fait tout récemment pour d'autres. Il est fâcheux seulement que ce grand courage faiblisse en présence des insultés; un tremblement convulsif s'empare alors de lui et, la venette aidant, lorsqu'on veut lui frotter le nez dans ses malpropretés, il décampe au plus vite, comme aux Champs Elysées et au Champ de Mars, laissant sur son passage une

odeur qui ne rappelle que très imparfaitement le *Cherry Blossom*.

Et cet être là prétend que je suis jaloux de lui!... un foireux! Oh là là!

L. HANCIAU.

Pour l'édification de nos lecteurs.

Nous disions le mois passé que des instructions très sévères avaient été données pour empêcher la spéculation des surcharges dans les colonies françaises. Or voici une lettre qu'un de nos correspondants américains nous envoie. Elle émane d'un receveur des postes... d'une colonie française.

. . . . . le 31 Mars 1893.

MONSIEUR,

Je vous renvoie, sous ce pli, votre papier de la banque de one dollar, car la poste d'ici et même toutes les postes d'ici n'ont plus de timbres-poste surchargés.

Quelques collectionneurs en ont, mais ils les vendent six cents francs les cinquante timbres, 5 c. sur 25 c., avec une erreur de 95. Quant à ceux de 15 sur 25 ils les vendent, trois cents francs les 50 timbres, sans être oblitérés, c'est-à-dire neufs. Le timbre (erreur 95 c. a été vendu par les collectionneurs 100 francs chaque, ici; depuis le prix a augmenté considérablement en raison de leur petit nombre. *Si le cœur vous en dit, adressez-vous à M. Emile Jean-Baptiste (Poste restante).*

J'ai l'honneur d'être,

Votre très dévoué,

. .

Receveur des postes.

Il est clair que Emile Jean-Baptiste n'est autre que le receveur des postes.

Nouvelles de France.

Il a été vu à Paris, les deux variétés du 3e type 20 c de Bordeaux en tête bêche, qui ont été vendues, dit-on, 100 francs. L'acquéreur ayant eu l'idée de les mettre à l'eau chaude, a vu les deux timbres Siamois de Bordeaux se séparer sans douleur.

Le *Courrier des timbres-poste*, a publié en avril dernier un article d'un de ses correspondants qui aurait découvert un 2e type du 30 centimes 1892, à effigie. Ayant eu la curiosité de voir ce timbre, M. Bossakiewicz, avec son obligeance habituelle, nous a mis immédiatement en rapport avec son correspondant, lequel s'est empressé de satisfaire à notre demande.

Ce 2e type est le contraire de la mystification appelée 4e type (!!) Bordeaux. Celui-ci a tous les blancs élargis, celui-là les a amincis. C'est probablement par suite d'un mauvais essuyage de la planche ou l'emploi d'une encre trop fluide. Ainsi *Rep* se présente *Pep;* les c de 30 c sont couverts de couleur ainsi que l's final de *postes;* une partie des cheveux se trouve confondue avec le fond, etc., etc.

Conclusion. Le 2e type n'existe pas.

Nous avons vu le timbre de 5 francs de l'empire français, si miraculeusement découvert dans les bureaux de l'*union*, etc., etc., et qui ne porte pas : 5 F. Ayant été accusé de trancher du matamore, par le sympathique confrère, nous avons été consulter un spirite à qui nous avons remis ce timbre et qui a bien voulu évoquer les esprits en faveur des lecteurs du *Timbre-Poste*. Voici ce que nous avons entendu.

Le spirite. Qui es-tu? s'est-il écrié.

Après un moment d'hésitation : Je suis le timbre de 5 francs de l'empire français.

D. Es-tu né dans des conditions exceptionnelles?

R. Non.

D. Il te manque cependant quelque chose.... tu n'es pas complet.

R. Hélas! je sors de l'hôpital où j'ai subi une opération lente et douloureuse.

D. Peux-tu m'en fournir la preuve?

R. Pour celui qui n'a pas intérêt à être aveugle, les traces jaunâtres, quoique légères, sont visibles sur ma face. Après mon opération on m'a planté deux emplâtres dans le dos, derrière la place occupée jadis par : 5 F.

D. Ne peut-on savoir qui t'a opéré?

R. Je l'ignore....

Nous n'avons pu en savoir davantage.

Il a été dit qu'un magistrat avait refusé 150 francs de ce ...... timbre. Nous le croyons aisément. Quand on ne veut pas abuser de la crédulité de son prochain, c'est toujours ainsi qu'on agit.

De l'émission actuelle il existe 2 types du 40 centimes, nous écrit-on. En effet nous les avons rencontrés tous deux parmi nos timbres.

Nouvelles de l'Uruguay.

Dans une revue de l'ouvrage *Les timbres de la République orientale de l'Uruguay*, le *Timbre-Poste* (février et mars 1886) a démontré que plusieurs affirmations de l'auteur, M. le Dr Wonner, ne pouvaient pas résister à une critique éclairée. C'est ainsi que la date attribuée par l'auteur de la monographie, à la série des chiffres *gras* a pu être mise en doute.

Le document du 19 octobre 1860, reproduit par le Dr Wonner, n'a pour but que de donner des dispositions administratives concernant l'impression et le contrôle des timbres. Une autre note du 29, même mois, du Ministère de l'Intérieur à l'administration des postes, invite celui-ci à procéder à l'impression des timbres des diverses classes, etc. Le *Timbre-Poste* a fait remarquer déjà qu'il était absurde d'attribuer la date du 29 octobre 1860 à l'émission de la série à chiffres gras, car si les timbres n'étaient pas encore imprimés le dit jour, on se trouvait dans l'impossibilité de les distribuer au public.

L'évidence de ce fait a dû se présenter au Dr Wonner qui, après avoir écrit sur l'entête du chapitre la date du 29 octobre 1860 et avoir reproduit d'autres piéces relatives aux tirages et au contrôle des timbres, termine en disant que les timbres à chiffres gras ont été émis en 1860, entre le 29 octobre et le 17 décembre.

Pour démontrer que cette affirmation est erronnée, je n'ai qu'à présenter deux timbres de 60 centavos, gris, dont l'un est oblitéré : *Admin. de Correos — Montevideo 20 septe 1860* (1) et l'autre : *Renta de Correos Salto 28 jnio* (juin) *1860.* Je ne connais pas de date plus ancienne.

Puisque ni M. Rondot, ni M. Moens, ni le Dr Wonner n'ont pu produire aucun document permettant d'établir sur une base certaine la date de la série à chiffres gras, qui naturellement n'a pas constitué pour l'administration des postes une émission spéciale, mais seulement un tirage nouveau, il est nécessaire d'examiner les dates des oblitérations pour établir l'époque de l'émission.

* * *

Les bandes timbrées pour journaux de l'Uruguay ont été émises le 1er janvier 1879. L'existence de deux types bien distincts n'a pas encore été relevée.





Le 1er TYPE mesure 21 1/2 m/m en hauteur et 16 en largeur. Des petits traits représentant les rayons du soleil, ceux qui sont les plus prolongés sont aussi quelque peu plus gros des autres. Les yeux du soleil semblent regarder à droite, le nez est formé d'un trait horizontal et d'un trait oblique. L'inscription REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY est formée de caractères un peu allongés; N de CENTÉSIMO se trouve entre E et L de DEL.

Le premier type est imprimé en *rouge vif.*

Le 2e TYPE mesure 21 sur 16 m/m. Les traits représentant les rayons sont tous minces. Les yeux regardent de face; le nez est formé par un simple trait horizontal. L'inscription dans le double ovale est formée de capitales égyptiennes, quelque peu plus petites qu'au 1er type; N de CENTÉSIMO se trouve au-dessus de E de DEL.

Imprimé en *rouge vermillon.*

Les bandes avec timbre au premier type sont au nombre de dix à la feuille; chaque bande mesurant 350 sur 44 m/m; elles sont séparées entre elles par un trait de la couleur du timbre. Je n'ai pas vu de feuille entière de bandes au 2e type, mais seulement deux bandes se tenant. Les dimensions sont les mêmes, et il est probable que les bandes au type refait ont été imprimées par dix à la feuille. Le papier blanc est également vergé pour les deux types. Il aurait été tiré 12,000 exemplaires de ces bandes, d'après le Dr Wonner; mais il est probable que ce chiffre ne représente que le premier tirage.

EMILIO DIÉNA.

(1) Nous avons un timbre 60 c., brun-foncé, oblitéré 23 mayo 1860.

La retouche d'un 40 centimes de France.

Un de nos confrères parisiens a révélé l'existence d'un 40 centimes, type 1849, de France, qui a eu les chiffres retouchés, lesquels seraient par ce fait beaucoup plus larges. Nous avions toujours cru que les chiffres étaient mobiles.

En réponse à cette révélation, un de nos correspondants nous adresse trois groupes réunissant les deux variétés : chiffres étroits pour l'un et chiffres très larges pour l'autre, des émissions suivantes :

France,	40 cent.,	février	1850
—	40 —	octobre	1870
Colonies françaises,	40 —	décembre	1871

Ayant mis nos yeux à contribution, nous avons rencontré à notre tour avec chiffre étroit à gauche et large à droite, les mêmes timbres.

D'où il résulte que les timbres de 1870 et 1871 ont bien été imprimés sans retouche sur les planches de 1850 où il devait exister un ou plusieurs timbres avec les chiffres très larges et d'autres avec chiffres larges et étroits.

Mais si notre confrère s'est trompé en parlant de retouche, l'intérêt de sa découverte n'en est pas moins grand.

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Lindenberg ne s'endort pas sur ses lauriers. Après avoir traité des enveloppes de Brunswick, Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Lubeck et Tour et Taxis, le voilà qu'il fait paraitre une brochure s'occupant spécialement des enveloppes de l'Allemagne Confédérée du Nord.

Il y a confirmation des dates que nous avons données pour les enveloppes à 1 groschen et 3 kreuzer qui n'ont été émises, cette dernière surtout, qu'après de longues hésitations. On ne s'y est résolu qu'après avoir décidé que le public paierait les frais de fabrication. L'administration des postes de Hambourg ayant réclamé une enveloppe locale, on l'a envoyé coucher.

La maison C. Remkes et Cie ayant proposé la fourniture d'enveloppes avec timbre collé par elle, on accepte sa proposition comme essai. Le prix était de 1 th. 8 sgr. par 1000 enveloppes, plus 5 sgr. pour coller les 1000 timbres. Il a été fourni les quantités suivantes par cette maison :

1868 . . .	344,500
1869 . . .	299,500
1870 . . .	230,000
1871 . . .	143,000
	1,017,000

Ces enveloppes ont été vendues jusque la fin de 1871 par les bureaux de poste de la direction de Dussendorf : ce sont celles qui nous ont été expédiées d'Oberhausen.

Sur une proposition *anonyme* de Trèves, on décide de suspendre la fabrication des enveloppes et d'employer le stock mis hors d'usage, en surchargeant leurs timbres d'un autre.
Ce travail ne se ferait plus aujourd'hui : on vendrait tout simplement le stock au plus offrant.

Quoiqu'il en soit, les enveloppes anciennes furent surchargées. M. Lindenberg fait à ce propos un triage auquel nous nous rallions complètement. Il catalogue 93 enveloppes, dont 17 avec (?) ce qui réduit le chiffre à 76 ; il rejette enfin 35 enveloppes comme absolument douteuses.

Dans l'article sur les enveloppes du docteur Magnus, publié en 1871 (n° 104 de ce journal) la liste compte 64 enveloppes, à peu près le chiffre donné par M. Lindenberg qui compte des variétés de coupe non encore admises en 1871. Nous pensons que c'est bien là, le chiffre réel des enveloppes vraies et qu'il faut rejeter provisoirement les autres, soit parce qu'elles n'existent pas, soit parce qu'elles ont été obtenues par des moyens irréguliers.

Pour ce qui concerne particulièrement les enveloppes à 2 gr de Brunswick, Oldenbourg et Mecklembourg-Strélitz, nous pouvons certifier n'en avoir jamais reçu des administrations de ces pays à qui nous les avions cependant demandées. Elle ne sauraient exister, nous paraît-il, puisqu'il n'en n'est pas question dans la pièce officielle que nous publiions il y a quelque temps, n° 356 et qui dit :

... Les enveloppes en usage dans les pays susnommés (Saxe, Oldenbourg, Mecklembourg-Strélitz et Brunswick) et trouvées à la fin de l'année dernière à l'inventaire, sont revêtues par l'imprimerie royale de Berlin, suivant le même mode que celui employé pour les enveloppes prussiennes timbrées, des timbres Nord-Allemand à 1 groschen et en **partie** aussi avec des timbres de 2 groschen.

Les mots en *partie* s'appliquent évidemment à la Saxe, seul pays, qui avec la Prusse avait effectivement des enveloppes à 2 groschen.

Nous réclamons donc une enquête sérieuse à propos des enveloppes qui se sont glissées dans les collections, où beaucoup ne sont certes pas à leur place. Nos amis de Berlin pourraient probablement s'en charger.

La brochure fort intéressante de M. Lindenberg se vend 2 1/2 marks.

P. S. Au moment d'imprimer, M. Fouré nous adresse à ce propos un article que nous publierons le mois prochain.

AUX SOUSCRIPTEURS
de la **7e édition** de notre
CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ
DE
Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Nous espérons pouvoir envoyer en août prochain tout ce qu'il reste à publier des 3e, 4e et 5e parties, soit les cartes, mandats et fiscaux.

En attendant nous faisons appel à la bonne volonté de nos souscripteurs pour nous indiquer les erreurs qu'ils auraient pu remarquer dans notre livre afin de nous permettre de dresser une liste d'errata qui serait expédiée avec le dernier fascicule.

Bruxelles. Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

ALLEMAGNE (Empire).

D'après l'*I. B. Z.*, l'enveloppe pneumatique de 1876 aurait existé avec le fleuron des enveloppes ordinaires à la patte. Il signale un exemplaire qui aurait été vu annulé : 24-4-77 :

30 pfennig, bleu-noir

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 pence arrive piqué 15 (*Ph. Record*) :

2 pence, orange, piqué 15

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

The Stamp News signale avec filagramme C A et couronne :

1 p. sur 3 p., brun, surch. verte

Nous n'avions signalé que le timbre avec C C et couronne.

BARBADES (Iles).

Nous devons à l'obligeance de MM. Whitfield et Cie de pouvoir reproduire la carte dont nous parlions le mois passé.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
BARBADOS (BARBADE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.
BARBADOS — ONE PENNY

BAVIÈRE.

Les cartes ont actuellement le millésime 93 d'après *The Postal Card* :

Ondulations verticales écartées

3 pfennig, brun
5 — vert

Lignes en zig-zag verticales écartées

5 pfenning, vert

BELGIQUE.

Les timbres de chemin de fer doivent paraître prochainement avec une inscription flamande et une inscription française. On ne dit pas s'il y aura comme aux timbres-poste « ne pas livrer le dimanche » dans les deux langues.

BOLIVIE.

A la suite de la plainte que nous avons déposée au parquet, nous avons été désintéressé

par notre vendeur. C'est assez reconnaitre que les timbres sont faux.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

L'*I B. J.* signale une carte avec réponse 1/2 + 1/2 penny semblable à la carte ordinaire de cette valeur :

1/2 + 1/2 penny, vert

CAP VERT.



Reçu par M. Planus le timbre ci-contre dont le type est sans prétention. Dans un rectangle le nom de la colonie portugaise : *Cabo verde* dans le sens oblique ; à gauche supérieur : *2 1/2*; inférieur : *réis*; en bas : *Portugal;* cadre de fantaisie.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

2 1/2 réis, brun

CHILI.



Voici le timbre dont nous avons parlé et qu'on nous avait annoncé comme étant brun. L'exemplaire remis par M. Planus est noir sur blanc, piqué 11 1/2 :

Sans valeur, blanc

MM. Forbin et Cie nous remettent le 5 cent, 1er type, sur papier uni et aussi sur papier vergé avec des armes en filagramme dont plusieurs confrères ont parlé.

Ces timbres non gommés marquent l'usure des derniers tirages : ce sont probablement des feuilles retrouvées à l'imprimerie.

COLOMBIE (République de).

Nous copions dans le *Ph. Journ. of America* les lignes suivantes extraites du *Star and Herald* :

Un nouveau timbre.

Le Directeur général des postes et télégraphes de la République a par une resolution n° 87 du 20 mars dernier autorisé la fabrication et l'emploi d'un nouveau timbre qui devra être fixé sur tous les avis de reçus des paquets recommandés. Ceci est en conformité avec les résolutions de la convention postale de 1891 et est nécessaire comme dédommagement du grand travail imposé au service postal par le maniement de ces paquets. Le timbre sera fait en encre rouge sur un fond gris. Il portera les lettres A. R et sera vendu pour 5 cents.

EQUATEUR.

Voici le dessin du timbre télégraphe provisoire. On remarquera que la surcharge est différente de celle des timbres ordinaires.

10 centavos, vert, surch. noire

La *Revue Philatélique* ajoute à la série signalée n° 364, une valeur non renseignée par nous :

2 centavos, vert-mousse, surch. noire

Le même journal a vu avec la partie supérieure non coupée, les timbres suivants :

Timbre télégraphe	1 centavo,	ardoise,	surch.	carmin
—	—	2 —	vert-mousse	—	noire
—	—	10 —	bleu	—	carmin
—	—	50 —	vert	—	noire
—	—	1 sucre	bistre	—	—
Timbre fiscal		1 —	rouge		

La *Revue Philatélique* donne la description d'un timbre télégraphe : représente au milieu d'un paysage entouré de montagnes un télégraphiste assis à une table et faisant marcher un appareil relié par un fil à des poteaux télégraphiques. En haut, est l'inscription : *diez;* en bas : *centavos*; à gauche : *telegraphos;* à droite : *Ecuador;* aux quatre angles le chiffre 10.

Gravé et imprimé en couleur sur blanc, piqué :

10 centavos, orange

ESPAGNE.

The Philatelist a vu avec effigie du petit roi à droite et armes à gauche, en haut, la carte 5 centimos dont les lettres de la formule sont modifiées. Format 146 × 93 m/m :

5 centimos, vert sur chamois

FIDJI.



Voici le fac-simile des timbres que nous avons annoncés ici il y a peu de temps et que nous devons à l'obligeance de MM. Bhul et Cie.

GAMBIE.

Nous apprenons que des cartes à 1 et 1 + 1 penny ont été émises avec le type effigie de Victoria dans un cercle :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — —

GRANDE BRETAGNE.

Le *Ph. Record* note l'existence de l'enveloppe pour lettres recommandées ayant : FEE PAID au recto et 19 lignes d'instructions au verso :

2 pence, outremer

GUYANE HOLLANDAISE.

On nous annonce l'émission des cartes suivantes au type de la jeune reine :

2 1/2 cent, carmin sur rose, verso blanc
2 1/2 + 2 1/2 — — — —

HAWAIIAN.

Les timbres qui doivent être surchargés *Provisional — Govt — 1893* sont les suivants d'après le *Monthly Journal* :

1864	2 c. rouge, surch. noire	1882	15 c. brun, surch. rouge
1866	5 — bleu — rouge	1883	1 — vert — —
1870	1 — violet — —	—	2 — carmin — noire
—	6 — vert — —	—	5 — outremer — rouge
—	18 — rose — —	—	10 — vermillon — noire
1875	2 — brun — —	—	10 — brun — rouge
—	12 — noir — —	--	25 — violet — —
—	12 — violet — —	—	50 — rouge — noire
1882	1 — bleu — -	—	1 d. carmin — —
—	10 — noir — —	1891	2 c. violet — rouge

HONG-KONG.

Emission d'une carte avec réponse 1 + 1 cent; format : 140 × 89 m/m :

1 + 1 cent, vert sur chamois

ITALIE.

Les cartes pour l'Union postale universelle ne seront plus imprimées, le public faisant indifféremment usage des cartes réservées à l'intérieur ou à l'extérieur.

En attendant viennent de paraître avec le millésime 93 :

10 centimes, carmin sur crème
7 1/2 + 7 1/2 — — — rose

JUMMOO-KASHMIR.

Le 8 annas, bleu pâle est signalé par le *Monthly Journal* comme ayant le papier blanc mince employé pour les autres valeurs depuis un certain temps .

8 annas, bleu-pâle



LAGOS.

Les cartes à 1 1/2 penny ont été surchargées : *1 d* en noir sur le timbre. La lettre *d* est distante de 2 1/4 m/m ou 1 3/4 m/m du chiffre. Nous n'avons pas trouvé d'autre variété :

1 penny, sur 1 1/2 p., brun surch. noire (2 var.)

LEVANT FRANÇAIS.

On nous annonce qu'une série de timbres semblables à ceux émis à Cavalle, Dedeagh et Port-Lagos, a vu le jour à *Mersina* (Syrie).



MACAO.

Nous avons obtenu le 10 réis, vert, ayant été surchargé : *2 1/2*, en haut; *Jornaes*, sur l'effigie et deux traits sur l'ancienne valeur. En voici du reste le fac-simile :

2 1/2 sur 10 réis, vert, surch. noire

MEXIQUE.

Le timbre officiel, type Hidalgo dans un ovale est actuellement vert et piqué :

sans valeur, vert

MONACO.

Les bandes 1 et 2 centimes ont été imprimées sans filet de séparation.

NABHA.

Le *Monthly Journal* a annoncé une enveloppe 1 anna, sans dessin à la patte, 118 × 66 m/m, ayant les armes en bistre et le nom en noir :

enveloppe 1 anna, brun surch. noire et bistre

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Nous empruntons à la *Revue Philatélique*, la nouvelle suivante :

Emission d'un 5 sur 20 c., brique sur vert, ayant la même surcharge que celle décrétée et reproduite il y a peu de temps.

Voici l'arrêté qui parle de ce timbre :

DÉCISION. **Surcharge à opérer sur les timbres-poste de 0 f. 20.**

Du 17 février 1893.

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie.

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0 f. 05 centimes;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances.

Sur la proposition du directeur de l'Intérieur,

Décide :

ARTICLE 1er. — Jusqu'à réception des timbres-poste de 0 f. 05 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres de 0 f. 20 centimes.

Ces timbres-poste porteront la vignette ci-dessous :

ART. 2. — Une commission composée du Trésorier-payeur, du chef du 3e bureau de la direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, ainsi que du receveur comptable des postes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations, pour la régularisation des écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enrégistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 17 février 1893.

Signé A. PICQUIÉ.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
Signé LAMADON.

NOWANUGGUR.

Voici qui vaut mieux que toutes ces étiquettes dont on nous a gratifié depuis quelque temps. Le type actuel est aux armoiries dans un ovale avec inscriptions indoues en haut et en bas : à la partie inférieure un cartouche portant la valeur : *1 docra*.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1 docra, noir
2 — »
3 — »

Ce timbre a dû paraître en mai dernier.

PHILIPPINES.

Au 3e type Alphonse XII, nous avons reçu de MM. Forbin et Cie un télégraphe 10 c. de peso, bistre-jaune, avec le mot : *Telegrafos* en haut comme tous ceux connus :

10 c. de peso, bistre jaune, pique 14

Un de nos confrères annonce au type Alphonse XIII :

1 cent de peso, brun-violet
2 4/8 — — — olive
5 — — — violet-brun

QUEENSLAND.

Le 2 pence existerait surchargé : *2 1/2 d.* en noir. Ne nous inspire qu'une confiance très limitée :

2 1/2 sur 2 p., bleu laiteux, surch. noire

RUSSIE.

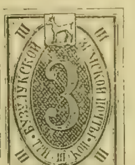
BELEBEI (*Oufa*). — Le timbre rouge de 1880 est remplacé par le type ci-contre ayant pour inscription dans l'ovale : *Belebeiskja Oryezdnaya Ziemskaya Potchta* (Poste rurale du du district de Belebei) ; dans les quatre angles un chiffre.



Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu

BOUZOULOUK (*Samara*). — Nous parlions le mois passé d'un nouveau type de timbre avec chiffre 3 à tête ronde. Voici le fac-simile. On remarquera qu'il est de dimension plus petite.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, non dentelé :

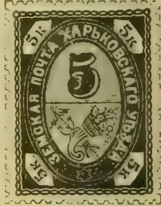
3 kop., rose, rose-vif

VARIÉTÉ.

Couché horizontalement :

3 kop., rose, rose vif

CHARKOFF (*Charkoff*). — Voici un nouveau type de *timbre-taxe*, toujours dans le même goût des autres. Au centre, la corne d'abondance et le caducée ; au-dessus, un chiffre et dans les angles.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, outremer et or

JELETZ (*Orel*). — En circulation depuis le 1er juin dernier un timbre qui doit avoir été gravé à St-Pétersbourg. Au centre les armes dans un cercle ; en haut : *Eletzkaja* (de Jeletz) ; en bas : *Ziemskaya Potchta* (poste rurale).



Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, carmin

KADNIKOFF (*Wologda*). — Le timbre de 1890 a été refait. Les festons sont plus élevés, l'ovale plus étroit, la valeur ponctuée et les deux mots distancés, les chiffres des angles sont plus petits ; enfin l'écu touche de partout les bords de l'ovale :

3 kopecks, vert et rouge, piqué 11 1/2

NOWORJEW (*Pskoff*). — Les timbres ont cessé d'exister. La correspondance se délivre gratuitement...

SARAPOUL (*Viatka*). — Le timbre reproduit en mai dernier n'est plus orange, mais brun :

2 kopecks, brun, piqué 13 1/2

KOUNGOUR (*Perm*). — Le besoin de changer de type s'étant fait sentir à Koungour, on a mis en circulation deux nouveaux timbres ayant les armes dans un losange cette fois, avec chiffres aux quatre côtés; en haut : *Koungourskaya* (de Koungour); en bas : *Ziemskaya Potchta* (poste rurale).



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc :

1 kopeck, orange
2 — vert

SOLIKAMSK (*Perm*). — Les 2 kopecks, jaune et 4 kopecks, rouge de 1891 sont actuellement imprimés comme suit :

2 kopecks, outremer
4 — vert

SAINT-VINCENT.

Signalé par l'*I. B. Z.* deux bandes au type effigie de Victoria dans un ovale et imprimées sur papier chamois avec les cinq lignes d'avis :

1/2 penny, vert
1 — carmin

On nous dit qu'on a introduit en même temps des enveloppes pour lettres enrégistrées.

Le *Timbre* annonce l'émission d'un 2 1/2 pence, surcharge appliquée sur le 4 pence jaune, *« épuisé » nous écrit-on de cette île!* Est-ce pour faire un provisoire de cette valeur ?

2 1/2 sur 4 p., jaune, surch. noire

SEYCHELLES.

Nous tenons de MM. Forbin & Cie le 16 cents, surchargé *12 cents.* Donc il existe :

12 sur 16 cents, orange et bleu, surch. noire

Nous avons reçu des 3 cents sur 4 c. en diverses variétés qui n'existent pas sur nos feuilles précédentes, savoir :

a. s de *cents*, chevauche
b. c — — —
c. ce — — —
d. ce et s — — —

SHANGHAÏ.

On nous signale une ribambelle de provisoires :

D'abord les deux timbres 15 et 20 cents surchargés en anglais sur deux lignes en bas et en chinois dans le haut du timbre :

1/2 sur 15 c., violet, surch. bleu-noir
1 — 20 — brun, — —

Un autre avec *1 ct — 1 ct* de chaque côté avec piqûre verticale séparant ces deux inscriptions :

1 sur 2 c., brun, surch. bleue

Puis une enveloppe sans timbre ayant l'inscription : *Postage paid 1 cent*, avec deux traits plus bas et en plus un timbre ovale sans couleur portant : *Shanghai local post office;* format 120 × 82 m/m :

1 cent, noir sur blanc vergé

Une bande ayant : *local post Newspaper Wrapper.*

Postage paid 1/2 cent.

Elle a de plus le même timbre de la Compagnie en relief et a la dimension : 117 × 25 m/m :

1/2 cent, noir sur blanc uni

Enfin la carte de 1873 reparaît avec la seconde ligne oblitérée par un gros trait rouge et les mots : *one cent* imprimés de chaque côté en rouge :

1 cent, lilas, surch. rouge sur blanc

On paraît bien disposé là-bas à battre monnaie sur le dos des collectionneurs.

SUISSE.

Voici une nonvelle que donnent les journaux suisses et qui nous est adressée par M. H. Contesse :

« A l'occasion de l'exposition internationale de timbres qui aura lieu à Zurich du 25 juin au 2 juillet 1893, il sera émis une carte postale commémorative valable pour le service interne suisse.

» L'administration des postes se borne à faire imprimer sur ces cartes le chiffre-taxe ordinaire, en une couleur choisie par le comité de l'exposition, ainsi que les indications usuelles ayant trait à l'émission. Ces cartes porteront, comme date d'émission, le 25 juin 1893 (jour d'ouverture de l'exposition des estampilles de valeur).

» Le recto de la carte postale commémorative sera muni d'une vignette.

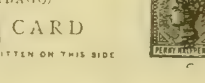
» Les organes de l'administration des postes ne s'occuperont en aucune manière de la vente de la carte de l'exposition, qui paraîtra en une édition de 36,000 exemplaires. La vente au détail par l'entreprise en aura lieu pendant la durée de la susdite exposition internationale d'estampilles de valeur à Zurich. Cette carte doit être vendue, à sa valeur nominale (5 cent. par pièce), à toute personne qui en fait la demande.

» Les cartes d'exposition seront valables, comme estampilles de valeur officielles, jusqu'à fin décembre 1893.

» En donnant connaissance aux offices de poste de ce qui précède, l'administration des postes suisses attire spécialement leur attention sur le fait qu'aux termes des dispositions conventionnelles régissant l'échange avec l'étranger, il n'est permis de faire imprimer des vignettes et des réclames qu'au *verso* des cartes postales. Les cartes d'exposition ne sont donc valables, comme il est dit ci-avant, que dans l'échange interne. Cependant, dans le cas où de telles cartes seraient expédiées, affranchies régulièrement, à destination de l'étranger, il y aurait lieu de les traiter à l'instar des cartes postales privées portant au recto des vignettes, réclames, etc., donc de leur donner cours sans autre. Il va de soi que la poste ne peut pas garantir que ces cartes seraient acceptées par les administrations étrangères, soit qu'elles ne seraient pas renvoyées ou traitées comme lettres insuffisamment affranchies. »

TABAGO.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TOBAGO (TABAGO)
POST  CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



La *Revue Philatélique* décrit deux cartes provisoires. Celle à 1 1/2 penny, a été surchargée : *Half penny* en capitales romains verticalement de bas en haut et également : *One penny* :

1/2 p. sur 1 1/2 p., brun rouge, surch. noire
1 — — 1 1/2 - — — —

TASMANIE.

Diverses enveloppes sont signalées par le *Ph. Record* :

1 + 1 penny, vert
1/2 + 2 pence, orange et vert

Notre confrère ne donne ni les formats ni la couleur du papier.

TRINITÉ.

Selon le *Stamp News* la partie perforée qui se trouve placée au côté droit de l'enveloppe pour lettres enregistrées a été suprimée et remplacée par une ligne rouge. Les mots sur la patte ont été modifiés comme suit : *To withdraw contents, cut envelope — across red line.*

TURK (Ile de).

Le *Monthly Journal* annonce le changement de couleur du 2 1/2 pence, qui serait outremer depuis le 29 avril :

2 1/2 pence, outremer

Le même, annonce les cartes-postales :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — —

VENEZUELA.

Nous découpons dans l'*Ami des Timbres* les documents suivants :

Etats-Unis de Venezuela.
Ministère de l'Instruction publique.
Direction de la Comptabilité de la Statistique.
Caracas, le 10 avril 1893. — 30 e. et 35 e.
DÉCRET

Le Chef du pouvoir exécutif National a jugé bon de décréter : que le nouveau type de timbres-poste, créé par résolution du 28 février de l'année courante, pour célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique et la participation du Venezuela à l'Exposition Universelle de Chicago, sera de vingt-cinq centimos de Bolivar (25 c.) et en couleur violet-clair, et non, comme il a été décidé dans la dite résolution, de cinq centimos de Bolivar (5 c.) et de couleur bleu turquoise.

Les autres détails pour le nouveau timbre-poste seront les mêmes que ceux indiqués dans la dite résolution du 28 février dernier.

Soit communiqué et publié.

Pour le pouvoir exécutif,
Signé : JESUS MUNOZ UNDRADE.

Ministère de l'Instruction publique
Etats-Unis de Venezuela.
Direction de la Comptabilité et de la Statistique.
Caracas, le 24 avril 1893. — 30 e. et 35 e.
DÉCRET

Le Chef du pouvoir exécutif décrète :

Les nouveaux timbres-poste « Instruccion » qu'a commandés le gouvernement par résolution de ce ministère, le 26 novembre dernier, et qu'il vient de recevoir seront livrés à la consommation, à mesure que s'épuiseront les timbres poste surchargés « Escuelas » qui sont en circulation.

Les timbres « Correos » avec surcharge se consommeront jusqu'au 30 juin prochain, car le 1er juillet est le jour fixé par la Direction générale des postes et l'union postale universelle pour l'émission des nouveaux timbres qu'a reçu le gouvernement et à partir de cette date, ceux-ci commenceront à être mis en circulation, et la trésorerie nationale devra retenir les timbres surchargés qui se trouveront en surplus, pour cette époque, dans toute l'étendue de la République.

Soit communiqué et publié.

Signé : IGNACIO ANDRADE.

D'après l'*Ami des Timbres*, il y aurait avec surcharge des armes en orange au lieu de rouge :

Escuelas : 5 cents, vert, surch. orange
Correos : 5 — bleu — —
avec les armes renversées
Escuelas : 1 bolivar, vermillon.

M. Roussin nous adresse le nouveau timbre « Escuelas » où ce mot est remplacé par « Instruccion ». Il est à l'effigie du général Bolivar tournée à gauche dans un ovale avec chiffre de chaque côté; *Instruccion*, en haut et *Bolivar* en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 ;

1 Bolivar, violet

ZULULAND.

Voici le fac-simile du timbre 5 pence décrit le mois passé.



Le directeur de *The Postal Card* nous envoie un numéro de son journal, où il se plaint de ce que nous prenons ses renseignements sans le citer. Ce qu'il y a de plus drôle c'est que ce Directeur, si fier de sa prose, n'a jamais daigné nous envoyer d'autre numéro que celui où il se plaint. Il eût donc été difficile pour nous de le copier.

Le timbre dominical.

Les journaux se contentent la plupart d'annoncer l'apparition de ce timbre. Voici ce que nous avons recueilli cependant dans quelques-uns :

La Chronique.... « L'emploi de ce timbre orthodoxe causera force méprises fort préjudiciables au public et à la marche régulière du service. Les préposés aux guichets et les facteurs seront harcelés de demandes d'explications.

Si le ministre tenait absolument à son idée d'un timbre dominical, que n'a-t-il adopté un timbre franchement orthodoxe, un timbre tout d'une pièce à l'usage des âmes bien pensantes, un timbre refusant tout service le dimanche.

Non, le R. P. Boom a préféré ce petit timbre hybride et déconcertant, auquel la plupart de nos compatriotes ne verront point malice.

Tartufe n'aurait pas inventé mieux. »

La Réforme..... « M. Vandenpeereboom a profité de l'occasion pour créer le timbre dominical; c'est une idée que caressait depuis longtemps le pieux ministre, et pour mieux assurer la christianisation de la poste il faudra, si l'expéditeur veut que sa correspondance n'observe pas le repos dominical, qu'il prenne la peine de détacher du timbre la mention qu'ils portent tous, en français et en flamand : « Ne pas distribuer le dimanche. »

C'est le contraire de ce que l'on avait annoncé. On parlait d'un referendum de partisans du repos dominical; le nouveau timbre préjuge la question et classe tous les paresseux et les indifférents parmi les partisans de la suppression de la poste le dimanche. Les partisans du *statu quo* sont opposants et doivent manifester. La non-distribution devient la règle et la distribution l'exception. C'est un petit coup d'Etat par voie d'émission de timbres-poste. »

Le facteur..... « Nous croyons que le bien que retireront les facteurs de cette innovation sera de mince importance. Elle n'amènera pas la suppression des tournées du dimanche, et les facteurs seront d'autant plus surchargés le lundi.

Ce que les facteurs réclament, c'est le repos hebdomadaire; ils demandent qu'il leur soit accordé, comme en Suisse, 52 jours de 24 heures pleines. Ce n'est certes pas le timbre dominical qui leur donnera cette réforme; il faudrait pour cela un roulement régulier très aisé à établir. »

Le Moniteur du Collectionneur..... « L'idée baroque, qui hantait depuis quelque temps certains esprits avides d'originalité, vient de prendre corps et c'est ainsi que la Belgique a été gratifié du fameux timbre dominical, non le 1er juin, ainsi porte l'arrêté ministériel, mais déjà le 27 mai écoulé (1). »

Le collectionneur des timbres-poste..... « Nous trouvons ces nouveaux timbres avec la manchette qui les accompagne, absolument abusifs parce que le public aura ainsi la main forcée : neuf fois sur dix les timbres seront collés tels qu'ils sont débités par les buralistes, sans qu'il soit fait attention à ce qui est écrit au-dessous, et les lettres arriveront avec vingt-quatre heures de retard.

De plus, ces timbres coûteront au gouvernement un tiers de plus que les autres, et la manchette sera inutile six jours sur sept.

Le but du Ministre belge est d'arriver, *après un essai*, à supprimer complètement la distribution des lettres le dimanche.

Cela existe, il est vrai en Angleterre, mais c'est une exagération incompatible avec les mœurs et les usages de ce côté du détroit.

Cette sorte de défi à l'opinion publique pourrait bien avoir pour résultat de perdre une cause excellente en elle-même.

En effet, tout le monde désire que les braves facteurs puissent obtenir chaque semaine quelques heures de repos bien gagnées.

Nous trouverions bien plus pratique que des étiquettes ayant la dimension d'un timbre et portant très lisiblement (ce qui n'est pas le cas du timbre belge) l'inscription : NE PAS DISTRIBUER LE DIMANCHE, fussent répandues dans le public par les facteurs intéressés, par leurs amis, par les sociétés du repos dominical,

(1) Le timbre n'a été émis que le 1er juin, mais un bureau, sans instruction, en a vendu pendant quelques heures, avant la date.

N. D. L. R.

etc., afin d'être collées sur les lettres mises à la poste le samedi soir. Que le public même puisse tout simplement écrire en tête de ses lettres la même mention et que de ce fait la distribution de ces lettres soit remise au lundi.

Il n'y aurait nul inconvénient pour la plupart des administrations, des fabriques et des maisons de commerce qui, comme la nôtre, ne dépouillent pas leur courrier le dimanche.

Cela diminuerait bientôt de moitié le travail des facteurs; mais il faut que cet allègement soit le fait d'une complaisance du public et non celui d'une pression administrative et politique; il est trop de cas où la poste et le télégraphe sont indispensables, pour qu'on puisse se permettre d'amoindrir d'une façon quelconque ces services vitaux. »

Le mot de la fin est donné par la *Chronique.*

— Eh bien, dites tout ce que vous voulez, conclut X., mais le timbre dominical me rend un fameux service!

— ??

— Chaque fois que, par convenance, je dois inviter ma belle-mère à diner, le dimanche, je m'en sers avec délice : la lettre n'arrive que le lundi et le tour est joué.

A propos des enveloppes surtimbrées de l'Allemagne confédérée du Nord.

M. G. Fouré a été accusé, en Allemagne, d'avoir mis en circulation certaines enveloppes de l'Allemagne confédérée 1868, qu'il nous avait indiquées en 1883, pour notre catalogue en préparation et qui ne doivent pas avoir existées, d'après les recherches faites par M. Lindenberg.

On nous prie de remarquer aussi que M. G. Fouré, à l'époque où il nous indiquait ces différentes variétés, avait un journal pour renseigner ces découvertes ce qu'il n'a jamais fait. Invité en Allemagne, de s'expliquer, voici la lettre que M. Fouré nous envoie avec prière d'insertion, ce que nous faisons volontiers :

« Comme probablement un grand nombre d'amis de la timbrophilie, j'ai lu avec intérêt les derniers éclaircissements timbrophiliques, particulièrement l'œuvre de Monsieur Lindenberg sur les enveloppes de l'Allemagne confédérée. S'il est vrai, qu'en général toute matière scientifique est inépuisable, il est à supposer que chaque nouvelle recherche produit aussi de nouveaux résultats. Quelque méritoire que soit l'intention de l'auteur, l'erreur est possible, même auprès d'une autorité comme est celle de M. Lindenberg.

» Cependant je suis profondément attristé, qu'on m'offense et qu'on me soupçonne publiquement, sur une simple assertion et sans m'avoir au préalable interpellé personnellement. Quelques collègues me racontent que l'on a prononcé un anathème contre moi dans une pré-séance du « V. Deutsche Philatelisten-Tag », où M. le Dr P., crut bon de me soupçonner publiquement. — Il est généralement connu que je m'occupe depuis plus de 30 ans de la timbrophilie; mon passé est pur et sans aucun reproche, et mes principes de commerce ont toujours été probes et justes, le grand nombre d'amis respectables que j'ai acquis, et dont je suis fier, peuvent attester ces faits. Mais il parait qu'il n'existe point de bonheur parfait sur terre, et si M. le Dr N. (M. F.), le critique de la « Deutsche Briefmarken-Zeitung » s'occupe de ma personne avec une satisfaction railleuse, j'ai le droit de citer le proverbe bien connu : ce ne sont pas les plus mauvais fruits, dont mangent les guêpes. Vu que cela pourrait choquer mes intérêts de commerce, en citant ici toutes mes sources d'achats, après un pareil espace de temps, je me trouve cependant volontiers prêt à nommer plusieurs personnes respectables, m'ayant fourni des enveloppes, dont on met aujourd'hui en doute l'existence officielle. D'abord, j'ai acheté en 1871 au bureau de poste : Zimmerstrasse, à Berlin, un paquet d'enveloppes surtimbrées, dans lequel se trouvait Prusse 2 Gr. sur 2 Gr., ensemble avec Mecklembourg-Strelitz 2 gr. sur 2 Gr.

» En outre, j'ai obtenu aussi de ces dernières de M. Schieke, à Kiel; M. Schnelle, à Schwerin, m'a fourni aussi en son temps cette enveloppe à l'état usé. Toutes ces circonstances me donnèrent le droit de reconnaitre l'existence de ces enveloppes. Pour ce qui concerne les enveloppes Prusse 3 Kreuzer, sur 1, 2, 3 Sgr., que l'on met aujourd'hui pareillement en question, je les avais dans ma collection depuis longtemps. Je me rappelle en avoir acheté aussi de M. J. Braunschweig.

» La composition d'un timbre Kreuzer sur Groschen, m'avait étonné moi-même, mais comme ces enveloppes se trouvaient entre autres dans les illustres collections de MM. de Bülow et du comte de Rilvac, tout doute disparut pour moi, surtout, lorsque M. Hansmann de Göttingen me montra une enveloppe usée 3 Kreuzer, sur 2 Sgr. Aussi M. Kindermann, marchand de timbres, m'a fourni des enveloppes, dont on prétend aujourd'hui qu'elles n'ont pas été distribuées officiellement. Le grand intérêt que j'ai voué jadis aux enveloppes étant généralement

connu, personne ne trouvera extraordinaire que des philatélistes illustres, comme par exemple M. Moens, se sont adressés à moi pour savoir ce qui m'était connu en enveloppes. Si en son temps j'ai donné des renseignements, je ne me suis aucunement mis en avant, j'ai donné les renseignements que l'on me demandait *Bona fides* et dans la seule intention de servir mes amis. Si donc, les paroles prononcées par M. le Dr P. — paroles peut-être prononcées dans l'irritation — allaient être soutenues malgré les faits que j'ai cités plus haut, j'appelle ces paroles une calomnie.

» En terminant ces lignes, j'ai la pleine conviction que mes honorables amis et collègues, vont rester à mon égard, ce qu'ils ont toujours été pour moi, et j'espère que l'on me traitera avec justice. »

G. Fouré.

Découvertes « intéressantes ».

Un de nos confrères à qui on veut donner un premier avertissement et dont on désire taire le nom aujourd'hui, s'est créé une spécialité : celle des découvertes intéressantes qui échappent aux investigations de tous les antres marchands. Ces découvertes n'ont lieu que pour favoriser (?) un nombre très restreint d'amateurs et comme le prix exigé est fort élevé il y trouve son compte; de plus les enquêtes n'ont guère lieu, vu le petit nombre d'amateurs qui ont été visés et on passe d'une émission à l'autre toujours avec un certain succès. Ainsi les dernières enveloppes de *Ceylan* pour lettres enregistrées, valeur 15 cents, ont été surchargées : *ten cents*. Ce confrère a découvert immédiatement une variété ayant double surcharge, l'une à côté de l'autre sur le timbre, puis une autre variété ayant le mot *ten* sur la patte et *cents* au-dessous, en-dehors de la patte. En comparant ces découvertes avec les enveloppes authentiques, on remarque aussitôt que les surcharges ne sont pas conformes : l'e surtout a le jambage inférieur plus long que les autres : C'est évidemment une carotte!

Une autre découverte consiste dans une même surcharge marquée cette fois : *10 cents* sur les 15 cents. Or le mot *cents* est identique aux précédentes et cette enveloppe est inconnue à Ceylan. Conclusion facile.

Ce n'est pas tout. L'administration des postes de cette colonie, connue pour ses surcharges fantaisistes, fournit encore une occasion au confrère de lui endosser d'autres découvertes : la carte 3 cent, par exemple, est surchargée non *two cents* sur une étendue de 13 sur 2 1/2 m/m, mais 15 sur 2 3/4. C'est évidemment une perle que cette carte, personne d'autre n'ayant pu la rencontrer.

Ce Christophe Colomb de la timbrophilie a encore mis la main sur une carte de *Bangkok* ayant BB sur la carte Malacca 1887, sans songer que timbres et cartes n'existent plus à Bangkok depuis le 1er juillet 1886; enfin les deux lettres B diffèrent du tout au tout : mais c'est là variété! Les prétentions du vendeur sont modestes : On ne réclame que £ 1.10 soit fr. 87.50.

Le même confrère a encore trouvé une carte du Nord de Bornéo, valeur 3 cents, type *Postage & Revenue*. On dit que c'est une erreur d'impression et pour ce motif, comme la carte est *ounique* comme aurait dit De Volpi, c'est 150 francs le bijou!

Ou la carte a été imprimée ainsi expressément et alors elle n'a aucune valeur, ou elle a reçu ce timbre comme *essai*; dans ce cas 5 francs c'est payé largement. Si au contraire le timbre est placé par inadvertance, il doit y avoir un tirage complet. Alors 50 centimes serait son prix.

On a signalé antérieurement deux bandes du *Bechuanaland Britannique* avec surcharges rouges, l'une sur la bande 1/2 penny de la Grande-Bretagne, l'autre sur celle du Cap de Bonne Espérance, même valeur, dont nous n'avons pas voulu parler.

Il est probable que ce sont là encore « spécialités de la maison ».

Dates d'émissions erronées.

Voici ce que nous écrivions dans notre livre : *Timbres de la République Argentine* à propos du timbre argentin 5 cent, grand chiffre 1861.

« Une guerre ayant éclaté entre l'Etat de Buénos-Ayres et la Confédération Argentine,



celle-ci est battue à Pavon, le 17 septembre 1861 et cesse d'exister le 12 novembre 1861. C'est, durant cette guerre (septembre à novembre) que le Rosario, manquant de timbres à 5 centavos, et ne pouvant plus en recevoir de Parana où ils s'imprimaient, résolut d'en émettre, afin de ne

plus obliger le public de fractionner les valeurs 10 et 15 centavos.

« Il n'a pas été publié de document officiel relativement à cette émission ou du moins il n'en a pas été rencontré. Nous en sommes donc réduits aux suppositions, les autorités actuelles n'en ayant même aucune connaissance. Selon toute probabilité, ce timbre a dû voir le jour entre septembre et novembre 1861. »

Or, un de nos correspondants nous dit avoir vu récemment de ces timbres sur anciennes lettres datées comme suit :

12 juin 1860
20 avril —
25 mars —
10 —
5 — —

Que faut-il en conclure?

En examinant les premiers timbres suisses, n° 355, nous disions que les timbres sur papier blanc avaient été émis en suite de la loi fédérale du 25 août 1851, qui décidait que les nouveaux timbres seraient émis le 1[er] janvier 1852; que nous avions rencontré un 5 rappen oblitéré, 19 novembre 1851, donc deux mois avant la date d'émission.

Un de nos correspondants, nous écrit qu'il possède des lettres ayant ce 5 rappen oblitéré 21 septembre 1851 et 17 juin 1851 ! soit près de 6 mois avant la date fixée par la loi fédérale !

Les dernières enveloppes des Etats-Unis d'Amérique.

Nous avons attendu jusqu'au dernier moment pour nous payer ce plaisir (?) de faire l'étude promise des dernières enveloppes des Etats-Unis d'Amérique. Mais notre satisfaction est devenue plus grande encore depuis que voilà l'étude terminée, les chaleurs que nous avons n'étant pas faites pour nous en donner au travail.

Les enveloppes en question sont de quatre valeurs ayant le même type, mais diffèrent par les détails, chaque valeur ayant le type refait. En plus, il y a des sous types pour les 1, 2 et 5 cents et peut être pour le 10 cents; ce que nous n'avons pu constater. Les formats sont comme suit :



Format A : 140 × 82 m/m
— G : 225 × 98 —
— H : 241 × 104 —
— I : 259 × 111 —
— N : 133 × 107 —
— O : 160 × 95 —
— P : 148 × 92 —
— R : 142 × 111 —

Quant aux valeurs, ce sont :

1 cent, bleu foncé
2 — violet vif
5 — brun-jaune
10 — brun foncé, pâle

Le type représente une mappemonde dans un cercle; à gauche est l'effigie de Christophe Colomb, à droite celle de la Liberté; en haut, l'écusson des Etats-Unis; en bas, un aigle aux ailes éployées; pour inscription : *United States of America — postage one* (*two, five, ten*) *cents* et les millésimes : *1492—1892.*

Toutes ces enveloppes ont le papier blanc vergé et le filagramme reproduit N° 365.

Pour ne pas entrer dans des détails inutiles nous ferons connaître ce qui distingue au premier coup d'œil les types, c'est-à-dire les lignes du méridien (lignes verticales), les ailes de l'aigle, la ponctuation et les lignes de l'écu.

1° ONE CENT, *5 TYPES.*

1[er] TYPE. AMERICA *et* CENT *ne sont pas ponctués.*

a. Les extrémités des ailes de l'aigle sont effilées et montrent bien les différentes pennes;

b. Sur l'hémisphère de gauche il y a 11 lignes verticales du haut et 10 du bas (1);

c. Sur l'hémisphère de droite il y a 11 lignes en haut et 11 en bas;

d. Une ligne passe derrière la tête de Christophe Colomb :

1 cent, bleu foncé, format A

2[e] TYPE. AMERICA. *et* CENT. *sont ponctués.*

a. Les extrémités des ailes de l'aigle sont arrondies et ne montrent guère les pennes;

b. Hémisphère gauche : 11 et 8 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Comme 1[er] type :

1 cent, bleu foncé, formats A, O

3[e] TYPE. AMERICA. *et* CENT. *ponctués.*

a. Comme 2[e] type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 6 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Il n'y a pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb;

e. A exceptionnellement 3 lignes blanches dans la première bande de l'écu :

1 cent, bleu foncé, formats N, O, P, R

(1) Nous comprenons les lignes extérieures.

2° TWO CENTS, *7 TYPES.*

1er TYPE. AMERICA *et* CENTS *ne sont pas ponctués.*

a. Les extrémités des ailes de l'aigle sont effilées et montrent les pennes;

b. Hémisphère gauche : 11 et 10 lignes;

c. — droit : 11 et 11 —

d. Ligne derrière la tête de Christophe Colomb.

Quoique la description soit la même que celle du 1er type 1 cent, les détails du timbre démontrent que ce sont bien deux types différents :

2 cents, violet, format R

2e TYPE. AMERICA *et* CENTS *ne sont pas ponctués.*

a. Comme 1er type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 11 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Comme 1er type :

2 cents, violet, format N

3e TYPE. AMERICA *et* CENTS *ne sont pas ponctués.*

a. Comme 1er type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 10 lignes;

c. — droit : 11 et 11 —

d. Il n'y a pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

2 cents, violet, format A

4e TYPE. AMERICA *et* CENTS *ne sont pas ponctués.*

a. Comme 1er à 3e types;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Une ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

2 cents, violet, formats H, O

5e TYPE. AMERICA *et* CENTS *ne sont pas ponctués.*

a. Comme 1er à 4e types;

b. Hémisphère gauche : 11 et 10 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Comme 4e type :

2 cents, violet, format I

6e TYPE. AMERICA. *et* CENTS. *ponctués de façon peu visible.*

a. Les extrémités des ailes sont arrondies;

b. Hemisphère gauche : 11 et 6 lignes;

c. — droit : 11 et 8 —

d. Comme 5e type :

2 cents, violet, format O

7e TYPE. AMERICA. *et cents.* PONCTUÉS *de façon peu visible.*

a. Comme 1er à 5e types;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Il n'y a pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

2 cents, violet, format P

VARIÉTÉS.

Sans ponctuation.

2 cents, violet, format G

3° FIVE CENTS, *2 TYPES.*

1er TYPE. AMERICA. *et* CENTS. *ponctués.*

a. Les extrémités des ailes sont arrondies;

b. Hémisphère gauche : 11 et 8 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

5 cents, brun-jaune, formats H, I, P

2e TYPE. AMERICA. *et* CENTS. *ponctués.*

a. Comme 1er type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

5 cents, brun-jaune, formats G, O, R

4° TEN CENTS, *1 TYPE.*

AMERICA *et* CENTS *non ponctués.*

a. Les extrémités des ailes sont effilées;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

10 cents, brun foncé, formats H, I, O

Voilà tout ce que notre œil investigateur a découvert dans le lot d'enveloppes que nous avons reçu. Il est probable que le dernier mot n'est pas dit et que nous aurons encore l'occasion de revenir sur cette émission.

Suite et fin.

Il faut croire que mes réflexions sur l'éminent Robert étaient comme on me l'a écrit, « bien tapées » puisque j'ai reçu nombre de félicitations et aussi la lettre suivante :

Paris, le 5 juin 1893.

Monsieur,

A la suite d'un article injurieux pour M. Victor Robert, paru dans le *Timbre-Poste* du 5 courant, ce dernier a chargé deux de ses amis, dont je suis l'un, de venir vous en demander raison.

Je vous prie donc, Monsieur, de désigner deux de vos amis, avec lesquels nous nous mettrons en relation au lieu et à l'heure qui vous conviendront.

Au cas où vous jugeriez à propos de nous donner un rendez-vous à Bruxelles, nous vous prions de nous donner un rendez-vous pour jeudi de préférence.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

(*Signé*) ALFRED HAMM.

N'ayant jamais compris le duel qui ne signifie

rien, qui ne prouve rien, dont les résultats donnent le plus souvent tort à celui qui a raison, tout en laissant debout les motifs pour lesquels on s'est battu, et n'ayant pas en somme à passer par les caprices de M. Robert, *qui m'avait insulté le premier*, j'ai répondu ce qui suit :

Bruxelles, le 9 juin 1893.

Monsieur,

J'étais absent lorsque votre lettre a été présentée chez moi. Elle n'a pu m'être remise par le facteur que ce matin, ce qui vous expliquera le retard apporté à ma réponse.

Les prétentions de M. Robert sont absolument ridicules. Comment ! il m'insulte parce que je me suis permis de le discuter, ce que j'ai fait de façon convenable et usant des droits indiscutables que me donnent la critique, et quand je riposte à ses impertinences, il trouve mon article injurieux et il se déclare offensé !

Vous cheminez paisiblement, un passant se rue sur vous, sans raison, sans motif et vous bat. Vous lui administrez une raclée pour lui enlever toute envie de récidiver et voilà que le particulier vous demande raison des coups reçus, *suite de sa provocation !* C'est notre cas.

M. Robert fait mieux. Il annonce dans son numéro d'avril, auquel j'ai répondu, qu'il *continuera* à amuser la galerie à mes dépens et qu'il le *fera de la verte façon*. Donc préméditation de sa part de m'insulter par la suite. Et c'est avec de pareille disposition à mon égard que l'on vient me demander raison. Cela n'est pas sérieux.

Lorsque M. Robert sera convenable, je le serai. Mais chaque fois qu'il sera grossier vis-à-vis de moi, je riposterai sans ménagement.

Je crois m'être suffisamment expliqué, Monsieur, pour clore ici toute correspondance, il ne me reste qu'à vous prier de recevoir l'assurance de ma parfaite considération.

Signé) L. HANCIAU.

Malgré et peut-être à cause de cette lettre, les témoins du Camp Robert se sont présentés *chez mon ami Moens* où je me trouvais. N'ayant rien à ajouter à ce que j'avais écrit, *ce que la loyauté de M. Robert passe sous silence*, j'ai refusé de recevoir les témoins : *c'était mon droit*.

Aujourd'hui, se prévalant de mon refus de me battre à propos de timbres ! M. Robert prend des poses théatrales (comme toujours, du reste) et se figure être devenu, par ce refus, le brave des braves, pas avant cependant d'avoir éclairci les points suivants :

Toujours pour injures, M. Robert reçoit une correction de M. Sc., aux Champs-Elysées. Il ne dit rien, n'envoie pas de témoins, pourquoi? l'occasion d'affirmer ses principes était pourtant toute trouvée.

Au Champ de Mars, menacé par M. T. d'une nouvelle correction, il l'évite grâce à l'intervention de confrères. Il est vrai de dire qu'en cette circonstance.... *l'émotion* une fois passée, il envoie à M. T., non des témoins, mais..... une invitation à diner! Un duel à la fourchette, quoi ! Quant aux principes, on les met en poche, ce qui fait qu'on se demande et avec raison comment tant de jactance dans un cas, tant de..... prudence dans l'autre.

Au moment de terminer cet article et de rentrer pour toujours dans ma coquille, je reçois une amicale lettre de Paris, d'où je prends les lignes ci-après :

« L'envoi de témoins par M. Robert est vraiment du plus haut comique et je ne doute pas que vous ne vous soyez fait du bon sang en riant de cet acte de vrai vaudeville »......

Le fait est que cette éclosion de courage exceptionnel, arrivant d'une façon si inopinée, m'a surpris comme tout le monde. Mais je sais que la pose a toujours ses exigences : M. Robert n'a pu s'y soustraire.

On me suggère une idée.

Il y aurait moyen de tirer parti de la circonstance, en composant « *la grande marche triomphale de Robert* » pour fifres et mirlitons. En s'assurant l'éclatant concours du pétomane marseillais, qui ferait entendre ses plus joyeuses fanfares, dans les notes les plus graves, comme il convient pour la circonstance, on obtiendrait un colossal succès, notamment aux champs de foires.

Une idée à creuser.

L. HANCIAU.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la **7e édition** de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Nous espérons pouvoir envoyer en août prochain tout ce qu'il reste à publier des 3e, 4e et 5e parties, soit les cartes, mandats et fiscaux.

En attendant nous faisons appel à la bonne volonté de nos souscripteurs pour nous indiquer les erreurs qu'ils auraient pu remarquer dans notre livre afin de nous permettre de dresser une liste d'errata qui serait expédiée avec le dernier fascicule.

Cet appel que nous avons fait le mois passé n'a guère été entendu. Le sera-t-il cette fois ?

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

ANGOLA.

De même qu'au Cap Vert (voir le n° précédent) il y aurait un timbre à 2 1/2 réis, même type :

2 1/2 réis, brun

BAMRA.

On annonce le 1/4 anna comme ayant été imprimé en rose-violet vif :

1/4 anna, rose-violet vif

BENIN.

Il y aurait d'après la *Revue Philatélique* une carte-lettre au type figurine ayant la surcharge *Benin*, en capitales noires sur le timbre. Voilà une carte-lettre qui parait bien tardivement :

25 centimes, noir sur rose, surch. noire

BELGIQUE.

Des journaux ayant proposé d'employer deux timbres à 5 centimes pour ne pas utiliser le timbre dominical à 10 centimes, l'inventeur de ce timbre s'est hâté de faire paraître l'arrêté suivant :

ADMINISTRATION DES POSTES.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes.

Vu notre arrêté du 15 mai dernier, pris en exécution de l'arrêté royal du 14 mai, qui porte création de nouveaux timbres-poste,

Arrête :

Article unique. Les nouveaux timbres de 2, de 20 et de 25 centimes seront émis le 1er août prochain ; ceux de 1 et de 5 centimes, le 1er septembre ; ceux de 50 centimes et de 1 franc, le 1er octobre et ceux de 35 centimes et de 2 francs, le 1er novembre.

Bruxelles, le 7 juillet 1893.

J. VANDENPEEREBOOM.

Nous tenons la première portion des timbres dominicaux annoncés par ce décret.

Ceux à effigie sont semblables au 10 centimes trop connu ; quant au type aux armoiries du Roi, annoncé ainsi par le décret que nous avons donné n° 366, le voici. On jugera si ce sont là les armoiries du souverain ou celles du royaume.



L'exécution de ce type est exécrable : On s'aperçoit qu'il a été fait dans les prix doux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

Type armoiries, 2 cent., jaune
— effigie, 20 — reséda
— — 25 — outremer

Les recettes des timbres dominicaux promettent d'être fructueuses, car le collectionneur, pour sa part, ne se contentera pas d'une série entière : il lui en faudra quatre :

a. timbre sans souche
b. — avec — du bas
c. — — — — haut
d. — — — — et du bas

Un ordre assez impératif du 7 juillet a été adressé par le Ministre aux fonctionnaires de son administration :

« Contrairement aux dispositions formelles de l'ordre de service n° 24 du 17 mai dernier, des envois munis du timbre dominical avec légende adhérente ont été remis à domicile le dimanche.

« Il importe que ces irrégularités cessent complètement et que les chefs immédiats veillent à ce qu'il en soit ainsi. Les négligences sous ce rapport seront sévèrement réprimées.

« A cette occasion, il paraît utile de faire remarquer que l'emploi du timbre dominical n'est pas indispensable pour empêcher qu'un envoi soit remis à domicile le dimanche. *L'expéditeur peut encore marquer sa volonté à cet égard par une mention manuscrite ou imprimée portée sur la suscription*, et cette volonté doit être respectée, quel que soit le mode adopté pour la manifester.

« Il n'est fait exception que pour les envois exprès : ceux-ci sont remis à domicile dès l'arrivée, les dimanches comme les autres jours, quels que soient les timbres employés ou la mention figurant sur la suscription. Le mode d'expédition choisi doit être réputé exclusif de toute intention de faire différer la remise de ces envois. »

Ou le talon a une signification ou il n'en a pas. S'il en a une pour les lettres ordinaires, il doit l'avoir pour les lettres exprès. Tant pis pour ceux qui donneront dans le travers d'un ministre plus têtu que conséquent.

A propos de ce talon, la *Chronique* fait remarquer et avec raison que l'inscription « Ne pas livrer » n'est pas même française. « On livre une marchandise; on livre un prisonnier; on livre une bataille. Mais la poste ne *livre* pas une lettre : elle la *délivre* ou la remet. »

Notre confrère poursuit :

« M. Vandenpeereboom, lui, nous livre à la risée de l'Europe, autant par ses ridicules solécismes que par ses lubies cagotes.

« Lubies jésuitiquement calculées, d'ailleurs, comme l'*Indépendance* et la *Gazette* l'expliquaient encore hier. Il est évident que notre moine sournois spécule sur l'énervement que produira à la longue le soin de détacher le talon de tous les timbres que nous employons. Et Dieu sait si nous en employons! Un moment viendra où, agacé, lassé, le public renoncera à la petite opération.

« C'est bien là-dessus qu'il compte.

« Et c'est quand viendront les timbres à un centime (avec talon) que la fête sera complète!

« Vous pensez bien que les employés subalternes et les garçons de bureaux à qui incombe, dans toutes les administrations, la spécialité de mettre en œuvre ces timbres-là, ne vont pas perdre leur temps à les séparer de leur annexe... Et alors, le R. P. Boom exibera des statistiques triomphantes pour démontrer que la vie sociale demande à faire relâche le dimanche, pour céder la place à la vie religieuse. »

BERMUDES.

S'il faut en croire un journal allemand les timbres de 2 pence et 1 shilling auraient leurs couleurs modifiées comme suit :

2 pence, brun-violet
1 shilling, bistre

Comme St-Thomas nous demandons à voir ces timbres.

BOLIVIE.

The Philatelic Monthly a reçu le timbre fiscal « Transacciones » 5 c., surchargé : *Provisorio* en petites capitales sous le millésime 1893 :

5 centavos, bleu, surch. noire

Cette mesure a été prise probablement pour faciliter « l'écoulement » des timbres. (Voir plus loin à Nossi-Bé.)

La pénurie doit être grande cependant car on a employé des timbres-poste par moitié, au dire de l'*I. B. J.*, savoir :

1/2 timbre, 20 cent., vert

Enfin, d'après le même confrère, pour faire cesser toute disette, il a été émis en lithographie une série de timbres au type en cours, ayant 9 ou 11 étoiles et piqués 11 :

1 centavo,	carmin,	9	étoiles
2 —	lilas,	9	—
5 —	bleu pâle,	11	—
10 —	vermillon,	9	—
20 —	vert foncé,	9	—

L'impression est des plus défectueuses, paraît-il, ce qui ne nous étonne pas.

BRÉSIL.

L'enveloppe 100 réis nous vient en rouge-carmin :

100 réis, rouge-carmin s/ blanc uni, 132 × 107 m m

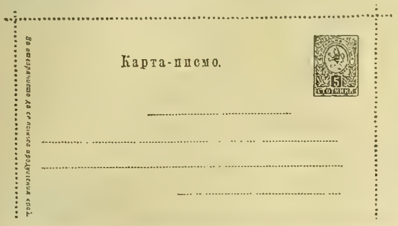
Nous avons reçu une bande 20 réis, vert, timbre à droite sur chamois satiné. La bande mesure 138 × 380 m/m; une des extrémités est en pointe; type des enveloppes :

20 réis, vert sur chamois

BULGARIE.

Ce pays vient d'émettre deux cartes-lettres ayant à droite le type des timbres-poste actuels,

comme le fac-simile. Au dos il y a deux lignes d'inscription. Dimension : 139 × 88 m/m :



Imprimé en couleur sur papier de couleur :

5 stot., vert-olive sur carton gris
15 — orange — — paille

Il est question d'émettre des timbres de 5 et 15 stotinki en commémoration du mariage du prince Ferdinand avec la princesse Marie-Louise de Parme, portant les effigies des époux.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Annoncé par le *Deutsche B. Z.* la bande à 1 1/2 penny, effigie de la reine à gauche, dans un double ovale, avec les cinq lignes d'instructions à l'extrémité de la bande :

1 1/2 penny, gris sur gris, 383 × 178 m/m

Le *London Philatelist* annonce, d'après le *Leeds Mercury*, qu'une émission nouvelle de timbres est proche. Le nouveau type nous donnera l'allégorie de l'Espérance, debout cette fois (elle est assise, la malheureuse, depuis 1853!) la main droite de la déesse reposera sur une ancre. Nous sommes intrigué de savoir ce qu'elle fera de la main gauche.

CEYLAN.

Une enveloppe 10 cents pour lettres enregistrées a paru au format : 134 × 83 m/m. Type du 15 cents, suffisamment connu :

10 cents, rose sur blanc

CHYPRE.

D'après la *G. T.* la carte 1/2 piastre serait actuellement imprimée en brun :

1/2 piastre, brun sur chamois pâle

COLOMBIE (République de).

M. E. Diena nous avise avoir reçu la carte avec réponse ayant pour signature : *Lit di Demetrio Paredes Bogota*, dont on connait la carte simple parue en 1890 :

2 + 2 centavos, noir sur orange, format 130 × 84 m/m

Le *Monthly Journal* a reçu avis d'un de ses correspondants qu'il aurait un 5 centavos 1881, imprimé sur les deux faces. N'est ce pas là un essai de mise en train?

COOKS (Iles).

Le *Vindin's Ph. M.* assure qu'il y aura incessamment une émission d'un 5 pence d'abord, timbre à l'effigie de la reine Makia.

Les cartes postales ne seront pas changées.

A propos de cartes postales, M. Viner nous a envoyé la carte actuelle coupée en deux. Elle serait délivrée ainsi par la poste.

COTE D'OR.

Nous sommes avisé de cette colonie anglaise que le 2 pence, brun, qui a été signalé jadis, n'a jamais existé. (On aura fait confusion avec le 2 shillings, brun) et que le timbre 20 shillings a été retiré de la circulation.

EQUATEUR.

On y convoque l'arrière-ban de tout ce qui peut affranchir les lettres. Les bandes 1 et 2 cent, ont été employés à cet usage d'après Le *Ph. J. of G. B.* :

1 centavo, brun sur azur
2 — — - —

Nous avons reçu une enveloppe 10 centavos, avec la surcharge verte : *5 centavcs* pour *centavos* :

5 sur 10 centavos, vert, surch. verte

ERITREA.

Le *American Journal of Philately*, a vu avec surcharge renversée :

1 centesimo, vert-bronze, surch. noire

Cette variété n'appartiendrait-elle pas à la série des timbres faux signalés par *Der Philatelist?*

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Encouragée par le succès de la série Colombus, l'administration des postes, a mis en vente un nouveau timbre de 25 cents, représentant dit l'inscription au bas du timbre, la découverte de la terre ferme; les inscriptions et le cadre sont ceux des autres timbres.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

25 cents, violet rougeâtre

GUINÉE PORTUGAISE.

Emission d'un 2 1/2 reis, brun, type du timbre

CapVert même valeur, reproduit le mois dernier :

2 1/2 reis, brun

HAWAII.



Voici le dessin de la surcharge appliquée sur tous les timbres en général. Le *Montly Journal* a rencontré une variété ayant simplement « Govt » sur les timbres suivants :

1864	2 cents,	rouge,	surch.	noire
1866	5 —	bleu,	—	rouge
1870	1 —	violet,	—	—
1875	2 —	brun,	—	—
1883	2 —	carmin,	—	noire

INDES NEERLANDAISES.

Le 10 cent, brun-rouge, au type de la jeune reine, est entré en usage :

10 cent, brun-rouge

LEVANT FRANÇAIS.

MERSINA. — Le correspondant qui nous avait annoncé une émission de timbres pour ce bureau de poste français, nous déclare qu'il nous a induit en erreur.

MAURICE.

MM. A. Rac et Lionnet nous envoient le nouveau timbre 1 cent ayant le type de 2 cents. Il a été émis le 23 juin dernier; papier blanc, filagramme CA et couronne, piqûre 14 :

1 cent, lilas vif

MEXIQUE.

The Post office rapporte que dans un lot de timbres qu'il avait examiné avec soin, un amateur a trouvé un timbre 1/2 réal 1861 sur papier rose. Il suppose que ce timbre a été introduit après dans ce lot, pour provoquer des demandes et placer plus facilement une de ces nombreuses carottes qui arrivent de ce pays.

MOZAMBIQUE.



Ci-contre le dessin du timbre signalé il y a quelques mois et que nous reproduisons d'après le *American Journal of Philately*.

On annonce un timbre définitif (?) 2 1/2 reis, au type du Cap Vert, reproduit le mois passé :

2 1/2 reis, brun

MONTÉNÉGRO.

Il existerait des enveloppes en trois valeurs, type des timbres-poste imprimés à droite, format : 158 × 127 m/m.

5 nov. rouge
7 — violet
10 — bleu

Cette nouvelle est extraite de la *Revue Philatélique*.

NOSSI-BÉ.

Nous trouvons dans la *Revue Philatélique* le décret par lequel les timbres ont été surchargés : *Nossi-Bé*, en diagonale. La raison de cette surcharge est assez naïve. *C'est afin de faciliter l'écoulement des 18,000 timbres en stock.* En quoi la surcharge faciliterait-elle « l'écoulement » si les collectionneurs n'étaient pas là? Voici l'arrêté paru le 15 avril 1893 dans le *Moniteur officiel de Nossi-Bé* :

Arrêté.

Nous, administrateur principal de Nossi-Bé.

Vu l'arrêté dans la colonie des nouveaux timbres-poste coloniaux :

Considérant qu'il existe dans le coffre du receveur de la poste une quantité considérable d'anciens timbres de 0.10, 0.15 et 0.20, 18,000 qui ne sont pas d'un usage courant et qu'il convient de les utiliser avant la mise en circulation des nouveaux timbres :

Vu l'article 8 du décret du 1er juillet 1880.

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1er. — Afin de faciliter l'écoulement des 18,000 timbres existant dans le coffre du receveur de la poste, ce comptable est autorisé à apposer sur chacun d'eux, au moyen d'un composteur, le nom de la colonie en diagonale.

ART. 2. — Cette transformation portera sur 7,300 timbres de 0.10, 6,300 de 0.15 et 1,400 de 0.20.

ART. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 24 mars 1893.

JOSEPH FRANÇOIS.

NOUVELLE-CALÉDONIE.



Encore et toujours des surcharges. Voici le fac-simile de celle qui a été appliquée sur le 20 centimes et on en annonce de semblables sur les 75 centimes et 1 franc :

5 sur 20 c., brun sur vert, surch. noire
5 — 75 — carmin,
10 — 1 fr., vert-bronze, —

La *Revue Philatélique* a reçu cet avis qu'il n'y aurait eu que 150 pièces d'imprimées du 1 franc, *non dentelé*, avec la surcharge : N C E 10; cette surcharge serait bleue :

1 franc, vert-bronze, surch. bleue

La même *Revue* a reçu un nouveau type du timbre militaire, cette fois non numéroté. Mais la pilule, non le drapeau tricolore, est doré cette fois :

sans valeur, noir, bleu, rouge et or

Nous réclamons toujours le décret qui doit exister si l'émission est sérieuse.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Ph. Record* a vu le 6 pence, vert-sauge de 1854 avec le filagramme 8 et oblitéré : Sydney 7 septembre 1859 :

6 pence, vert-sauge

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le timbre 1/2 penny, a été imprimé sur papier à filagramme : *New Zealand* en capitales à double trait s'étendant sur douze timbres, laissant un exemplaire sans filagramme :

1/2 penny, rose

NOWANUGGUR.

D'après le *Vidin's Ph M.*, la couleur du 2 docra, type reproduit le mois dernier, serait brun-lilas. L'émission serait de juin passé :

2 docra, brun lilas

PARAGUAY.

Le 1 centavo*s* a vu supprimé sa dernière lettre :

1 centavo, gris

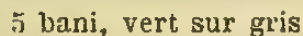
QUEENSLAND.

Le *London Philatelist* a reçu une carte avec réponse, 1 1/2 + 1 1/2 penny, dont la description nous rappelle la carte ordinaire, même valeur, qui a été reproduite n° 350 de ce journal :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun

ROUMANIE.

La carte à 5 bani a paru avec le carton gris des cartes-lettres. Ce serait le manque de carton rose qui aurait provoqué cette émission :



5 bani, vert sur gris

RUSSIE.

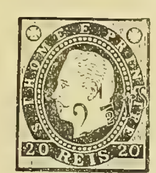
ELIZAVETGRAD (*Cherson*). — Emission du 15 juin dernier. Les timbres 2 et 5 kopecks, au lieu d'être noirs et verts sont actuellement bruns et jaunes :

2 kopecks, brun
5 — jaune

OUSTSYSOLSK (*Wologda*). — Nouveaux formats de l'enveloppe 2 kopecks, rouge, savoir : 154 × 90 m/m et 156 × 126 m/m :

2 kopecks, rouge, sur blanc vergé

ST-THOMAS ET PRINCE.





Le *American Journal of Philately* reproduit les types des timbres signalés par nous il y a peu de temps et que voici.

Cette colonie a reçu un timbre analogue à celui que nous avons reproduit le mois passé pour le Cap Vert :

2 1/2 réis, brun

SERBIE.

On y a émis deux cartes-lettres, valeur 5 et 10 para, au fac-simile ci-haut, avec type de timbre en cours. Format : 145 × 85 m/m :

5 para, vert sur bleuâtre
10 — rose —

SHANGHAÏ.

LOCAL POST NEWS PAPER WRAPPER

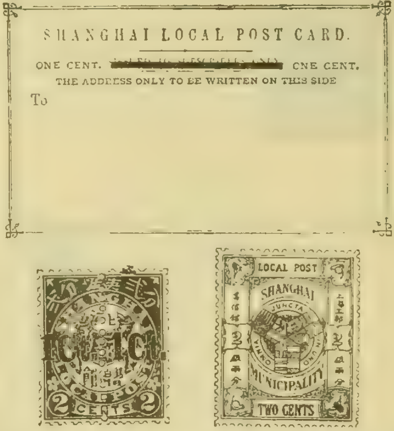




Voici d'après le *American Journal of Philately* la bande et l'enveloppe dont nous parlions le mois passé. Il y aurait une bande de 256 × 115 m/m et des enveloppes de 138 × 80 et 150 × 102 m/m d'après la *Revue Philatélique*.

Nous reproduisons également la carte, mais celle-ci n'est pas de 1873 comme on nous avait dit, elle est d'un type nouveau qui a dû exister sans surcharge. Autrefois (1873) elle avait au verso le millésime 187 qui est aujourd'hui 189 . Enfin la carte est sur chamois et non sur blanc :

1 cent, lilas, surch. rouge sur chamois



Avant de parler des timbres qui doivent paraître, donnons le dessin de celui qui a paru et que nous mentionnions dans notre dernier numéro.

Les futurs timbres-poste sont aux armoiries dans un cercle, avec la devise : *in uno omnia juncta* ; au-dessus : *Shanghaï;* au-dessous : *Municipality;* cadre rectangulaire portant en haut : *Local post;* en bas : la valeur; cors de poste aux angles; sur les côtés, des caractères chinois.





Valeurs : 1/2, 1, 2, 5, 10, 15, 20 cents.

Le timbre jubilaire représente Mercure debout sur une roue ailée dans un ovale, ayant pour inscription : *Shanghaï Municipality* en haut; des caractères chinois, en bas; dans les angles supérieurs, les millésimes : *1843-1893* et *local post*, en haut; cadre rectangulaire debout.

Une seule valeur, 2 cents.

Les *timbres-taxe* nous donnent la valeur au centre d'un rectangle avec caractères chinois, en dessous; sur une inscription cintrée, au-dessus : *Postage due*; plus haut : *local post* et des cors de poste dans les angles supérieurs : en bas, sur un cartouche horizontal : *Shanghaï municipality.*

Valeurs : 2, 5, 10, 15 et 20 cents.

Pour compléter le bonheur des collectionneurs il y aura des enveloppes 1, 2, 5 cents, des bandes 1/2, 1, 2 cents et des cartes 1 et 2 cents.

Nous remarquons, par hasard, parmi nos timbres, que le 20 cents 1889, avec filagramme se présente sur papier uni, comme toutes les autres valeurs et également sur papier vergé :

20 cash, gris sur blanc vergé, filagr.

SUISSE.

La carte-postale de l'exposition internationale de Zurich qui ne pouvait se vendre que 5 centimes, s'est vendue (?) de 10 à 25 francs. Il y en a eu, comme on a vu par le *Timbre-Poste* du mois dernier, 36,000 d'imprimées : c'est donc folie que d'encourager des spéculations de ce genre.

Nous avons à Zurich des correspondants qui nous envoient des enveloppes bondées de timbres pour que nous en fassions l'expertise. Ils trouvent cela tout naturel. Mais il est plus naturel encore pour eux de ne pas nous envoyer un seul exemplaire de la carte, même en communication.....

Nous empruntons donc au *Timbre* la description de cette carte, qui a été envoyée à ce journal par l'un de ses délégués (excusez du peu) à l'exposition.

« Le carton dit-il est de couleur chamois occupant en largeur 1/4 de la carte, à gauche et sur toute la hauteur une espèce de portique d'où débouche une voiture poste trainée par trois chevaux (1) d'après le tableau de Koller : la poste du St-Gothard). A la partie supérieure du portique, sur un panneau, le timbre des cartes actuelles; puis au-dessus, sur un cintre : *Jubilaums-*

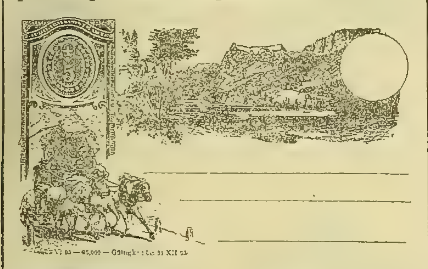
(1) L'I. B. J. dit *cinq* chevaux !

postkarte et sur le portant de gauche du portique : *Zum andenken an die einföhrung der Briefmacken in der Schweiz 1843* (en souvenir de l'introduction du timbre-poste en Suisse 1843). En tête et occupant les 3/4 de la carte, un paysage : le lac des quatre cantons, avec le Rüthli, un bateau à vapeur et un train entrant dans le tunnel du Gothard.

Impression en bleu profond, timbre brique. Au pied, à gauche : 25 VI 93 — 36,000 — Gültigkeit bis 31 XII 93 (valable jusqu'au 31 XII 93). Dimension : 140 × 90 :

5 centimes, rouge et bleu sur chamois

Au dernier moment nous recevons la carte, ce qui nous permet de la reproduire :



TANGER.

M. Planus nous a adressé le timbre provisoire dont nous avons parlé en mai dernier. Nous le reproduisons ici.

Les surcharges sont rouges.

TIMOR.

Le *Deutsche B. Z.* annonce le 300 réis, orange de Macao comme portant la surcharge : *Timor* et le chiffre 30 sur les anciens chiffres :

30 sur 200 réis, orange surch. noire

A émis un timbre 2 1/2 réis, au type même valeur du Cap-Vert (voir le mois précédent).

2 1/2 réis, brun

TRANSVAAL.



Le 2 pence, olive, a reçu la surcharge : *Halve-Penny* sur deux lignes, avec trait au-dessus et au-dessous :

1/2 sur 2 pence, olive, surch. rouge

Der Philatelist ajoute :

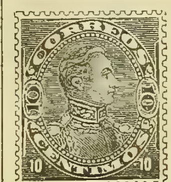
1/2 sur 2 pence, olive, surch. noire

TURQUIE.

Une lettre de Constantinople, que nous recevons, porte comme *affranchissement* un timbre taxe de 20 paras noir avec d'autres timbres ordinaires !

Les *timbres taxe* seraient-ils admis à l'affranchissement aujourd'hui ?

VÉNÉZUÉLA.



Nous donnons le fac-simile de la série réservée aux lettres de l'extérieur, grâce à l'obligeance de M. Roussin. Il existe les valeurs suivantes, ayant le papier blanc et la piqûre 12 :

5 centavos, brun-rouge
10 — outremer
25 — violet-rougeâtre
50 — brun-violet
1 bolivar, vert

Les timbres « Escuelas » devenus « instruccion » (voir le type reproduit le mois passé) sont des valeurs ci-après :

5 centavos, gris		3 Bolivaros, rouge	
10 —	vert	10 —	violet
25 —	bleu	20 —	brun-pâle
50 —	jaune	25 —	carmin
1 Bolivar,	brun		

Beaucoup de bruit pour rien.

Dans un article sur les timbres de France qu'il a su rendre aussi intéressant qu'instructif et qu'il traite avec la compétence qui lui est habituelle, M. Maury s'occupant des impressions de Bordeaux, a été appelé à donner son avis sur les différents types du 20 centimes : *Il est absolument conforme à celui que j'ai émis ici.*

Nous avons, dit-il ensuite, par acquit de conscience, soumis le cas à un lithographe expert dont voici l'appréciation :

« Ce timbre ne doit pas provenir d'une planche usée par le tirage ; peut-être est-il le résultat d'un report sur une pierre très spongieuse, ces pierres défectueuses donnant des blancs exagérés. Mais voici plutôt ce qui sera arrivé, le cas étant fréquent.

« La pierre tout entière se sera empâtée au cours du tirage (en effet nous possédons un de ces timbres où toutes les lettres sont presque complètement bouchées) et on l'aura nettoyée à l'essence, puis encrée à nouveau, gommée, lavée encore, puis repréparée à l'acide. C'est dans cette dernière opération que le dessin a dû être

affaibli, *dépouillé* pour se servir du terme de métier. »

Il est donc établi que j'ai raison : JE N'EN DEMANDE PAS DAVANTAGE. Mais je désire faire quelques remarques :

J'ai proposé en temps voulu, à l'éminent M. Robert, de faire une enquête pour établir s'il existait ou non un 4e type : son orgueil s'y est refusé. Il a préféré faire parler un appareil tellement lumineux qu'il lui a fait prendre des conclusions contraires à ce qui était. Ne pouvant avoir raison, il a employé un autre argument, l'injure qui l'a mené tout doucement, par notre riposte, à une provocation ! Singulier moyen de résoudre une question.

A côté des injures, on s'est risqué par *deux* fois à affirmer « que l'assistance *entière* avait reconnu un 4e type » à la fameuse séance lumineuse. Or M. Maury y était. Et il résulte aujourd'hui de ses explications, qu'on lui a prêté une opinion qui n'a jamais été la sienne et qu'il n'a pas eu l'occasion d'émettre.

Faut avouer que pour un éminent c'est vraiment ne pas avoir de chance : découvrir un timbre qui n'existe pas, faire des projections lumineuses, etc., etc., tout cela pour prouver qu'on est tout à fait à côté de la question.

Cette fois je ferme mon robinet pour de bon, et pour plus de sécurité l'ami J.-B. ferme le compteur.

L. HANCIAU.

Recrues nouvelles.

Il y avait là-bas à Wologda (Russie) un négociant du nom de W. A. Ledentzoff qui, par son activité avait su rendre ses affaires prospères. Ses voyageurs parcouraient la Russie en tous sens. Ils lui envoyaient des ordres de partout : sa correspondance était donc importante.

Il y a environ deux ans, le négociant mourut sans laisser de postérité. N'eût-il pas le temps de s'en occuper? l'histoire ne le dit pas. Mais comme il ne laissait pas même d'héritier, l'administration de la ville de Wologda fit vendre aux enchères tout l'avoir du défunt. Les papiers, les livres et les correspondances furent également vendus, pour être mis au pilon.

Un négociant en chiffons, de Moscou, ayant eu connaissance qu'il y avait à Wologda, chez un fabricant de papiers, des enveloppes et timbres provenant de la succession Ledentzoff, y dépêcha à ses frais, un de ses amis, collectionneur (un éminent sans doute) pour s'assurer de l'exactitude et de l'authenticité des pièces qu'on disait être au nombre de 500 environ. Malheureusement il arriva trop tard, mais en temps assez cependant pour recueillir quelques enveloppes 5 kopecks de St-Petersbourg et Moscou, dont on a bien voulu nous communiquer plusieurs exemplaires.

Le lot entier étant de même provenance, il va de soi que toutes les adresses de ces lettres sont les mêmes, mais originaires de diverses villes de l'Empire.

Cette découverte, nous écrit-on, est des plus intéressantes, et ce qu'il y a de plus curieux, ajoute-t-on, c'est que les timbres sont différents de ceux déjà connus, quoique très rapprochants des dessins de notre catalogue, surtout par la position des lettres. Enfin notre correspondant nous dit, qu'il n'y pas de doute pour lui que ces pièces ne soient authentiques.

Examinons ces vénérables timbres qui font autrement rêver que la vue d'un coffre-fort dans lequel on peut y entrer...

1er type 2e type

Ainsi que le fait remarquer notre correspondant, les timbres ne sont pas les mêmes, par les détails, que ceux connus : ce sont des 2e types.

De *St-Pétersbourg* nous avons l'enveloppe dont le timbre imprimé en bleu l'est également en rouge; de *Moscou* il n'y a seulement que des 5 kop. rouges, mais de teintes variées : rouge-brun, rouge-vermillon, rouge-vermillon pâle, rouge-vermillon vif, rouge-orangé et peut-être d'autres encore. Nous avons fait photographier les types connus et ceux échappés si miraculeusement à une destruction, afin qu'on puisse suivre les différences qui ont été remarquées par nous et que nous donnons d'une façon sommaire, nous contentant d'attirer l'attention sur les différences principales.

ST-PETERSBOURG. 2e *type*. Les têtes de l'aigle

sont placées trop horizontalement; la couronne de gauche est trop distancée de la couronne principale; les ailes ne forment pas le creux du 1er type; le sceptre est plus distancé; la croix du globe est inachevée et est formée de deux traits croisés au lieu d'être une croix de Malte; les glands des cors de poste sont à peine visibles; les inscriptions sont en lettres plus petites.

1er type 2e type




Moscou. La couronne sur les deux têtes et le globe ont la croix formée par deux traits au lieu d'avoir la croix de Malte; l'aile droite est pointue au lieu d'être arrondie; il n'y a pas le creux voulu aux deux ailes; le cavalier est imparfaitement fait; les glands des cors de poste sont trop rapprochés du cercle inférieur; le globe est trop distancé; enfin les inscriptions sont également ici en caractères trop petits.

Nos extases une fois terminées et la prudence du marchand reprenant le dessus, nous constatons :

Que l'introduction des enveloppes timbrées à 5 kop. a eu lieu à St-Pétersbourg le 1er décembre 1845 en *bleu terne* et *bleu foncé;* qu'en 1863 et 1864 on employa la couleur *outremer* et *bleu-laiteux;* que la vente des feuilles timbrées se faisait par les soins de l'administration et qu'il n'est nullement question dans l'avis adressé au public (voir *Timbre-Poste* n° 224, pages 82-83) de timbrer le papier autre que celui délivré par l'administration; *que le type a toujours été le même depuis sa création jusqu'en 1869,* époque à laquelle il fut remplacé par un autre type; enfin que ces enveloppes étaient réservées pour la *poste locale* dont la taxe était de 5 kop.

Si donc la taxe locale était de 5 kop., il est inadmissible qu'elle était à cette époque la même pour l'intérieur du pays. Cependant nous rencontrons des feuilles et des enveloppes ne portant qu'un seul timbre et n'étant pas surtaxées. C'est ainsi, que nous avons une de ces feuilles destinée à *Archangelsk!* ayant sur la fermeture un 5 kop. *bleu vif,* oblitéré : *Ribinsk 28 juillet 1848* et une autre feuille, de 1845, ayant au même endroit un 5 kop. rouge, en destination de Wologda et originaire de *Moscou!*

Voilà donc des lettres qui parcourent environ, la première 800 lieues, la seconde 400 à une époque où l'usage des enveloppes timbrées n'était pas encore établi en Russie, ce qui n'eut lieu qu'en décembre 1848, employant pour cela des enveloppes *locales* qu'on délivre à Ribinsk pour Archangelsk et à Moscou pour Wologda et toujours sans payer la moindre surtaxe!

La notification dont nous parlons plus haut annonce en outre que : « L'emploi du papier de poste timbré n'exige pas du tout une enveloppe séparée; *la lettre est timbrée au revers de la feuille...* »

Et, toujours étonnantes, certaines feuilles timbrées du défunt se présentent avec le timbre sur la *face* : Nous en avons un exemplaire de 1847 avec le timbre à *droite.*

Si nous passons au 2e type Moscou nous trouvons parmi ces merveilleuses pièces, une enveloppe de cette ville ayant sur la face, à droite, un 5 kop. rouge. Elle est adressée d'Archangelsk à Wologda et a pour date d'oblitération *19 juin 1844, soit 18 mois avant l'introduction des enveloppes à Moscou,* qui eut lieu fin janvier 1846 (voir la notification de la *Gazette de Moscou* publiée au *Timbre-Poste,* n° 225, page 95).

C'est encore dans cette notification qu'il est question, *art. 2;* « De préparer d'abord 6,000 exemplaires d'*enveloppes* avec timbre, selon les six échantillons ci-joints. »

Cette pièce ne parle nullement de feuilles timbrées, contrairement à la notification de St-Pétersbourg sur laquelle elle a été calquée. Il n'y a que dans la succession Ledentzoff qu'on peut en rencontrer. Ainsi, nous avons des exemplaires, oblitérés 1850 et 1851, sur papiers variés, avec timbre soit sur la fermeture, soit à droite, sur la face.

Quant aux six échantillons dont il est question dans le § 2 cité plus haut, ce sont probablement les suivants :

140 × 100 m/m	111 × 84 m/m
140 × 90 —	104 × 75 —
130 × 84 —	86 × 48 —

On les rencontre avec quelques millimètres en plus ou en moins.

Relevons ce passage de la notification :

Art. 5. « D'emprunter des revenus de la poste locale de Moscou environ 60 roubles pour ces enveloppes timbrées, ainsi que l'argent nécessaire pour l'acquisition de *deux* poinçons, des boites, etc. »

Si l'on ne peut expliquer cette demande d'achat de *deux* poinçons, les preuves de fausseté sont surabondantes. Ainsi l'impression au lieu d'être faite avec un timbre à main et au maillet, l'a été tout simplement avec un cachet semblable à ceux dont on se sert dans les maisons commerciales, ce qui fait que la gravure ne se montre pas avec le creux de toutes les enveloppes de St-Pétersbourg et Moscou. Les encres sont la plupart tellement fraiches qu'elles dénoncent la fraude au premier coup d'œil, quoiqu'on ait pris soin de salir papier et timbres, tant des feuilles que des enveloppes neuves, car il y a des enveloppes neuves dans cette succession.

Rappelons en terminant ce qu'écrivait en septembre 1881, notre correspondant, M. Breitfuss, à propos de ces enveloppes Moscou et nos lecteurs seront édifiés sur la découverte si inattendue :

« L'emploi des enveloppes spéciales timbrées pour Moscou ne fut pas bien grand. Dans les premières semaines de 1846, le Directeur du Département des postes à St-Pétersbourg envoya à Moscou son adjoint, le conseiller privé M. Nicolas Iwanowitch Kriskoff avec ordre verbal de *faire suspendre la vente des enveloppes rouges à 5 kop. et d'en détruire le stock entier, ainsi que le poinçon, ces enveloppes ayant été imprimées à Moscou.*

« Ce n'est pas qu'il y avait fraude, l'émission étant régulière, mais à cette époque l'impression des enveloppes avait lieu à l'imprimerie du Département des Postes à St-Pétersbourg et celle-ci y trouvait nécessairement un bénéfice, chaque enveloppe étant payée 1 kop. en plus du timbre. Il est donc probable que la suppression des enveloppes spéciales de Moscou n'eut lieu que pour faire réaliser un bénéfice au Département des Postes de St-Pétersbourg qui n'eut rien de plus pressé que de substituer ses enveloppes propres à celles émises à Moscou. »

En présence de toutes ces preuves peut-on croire un moment à l'authenticité de ces pièces ? Nous ne le croyons pas. Autrefois les découvertes se faisaient au fond d'un tiroir de banquier ; aujourd'hui on forge des histoires comme celle que nous avons racontée au début de cet article.

Il nous inquiète fort peu de savoir si M. Ledentzoff a seulement existé, mais il nous parait que pour un des premiers négociants de la Russie, comme on nous le représente, que les notions élémentaires d'un commerçant lui faisaient défaut.

D'habitude les lettres sont pliées et côtées ; elles renseignent le lieu d'origine, le nom de l'expéditeur, la date d'arrivée et celle de la réponse. Au lieu de cela les lettres sont telles qu'elles ont été expédiées. Et à côté de cette négligence sans nom, les enveloppes qu'on jette habituellement au panier ont été conservées religieusement par ce singulier négociant. A côté des enveloppes de 1844, il y a des enveloppes neuves : comme on le voit il y avait de tout dans son *estock*.

L'enveloppe de 1844 nous prouve que les enveloppes mêmes sont fausses, l'écriture de l'adresse étant *sur* le faux timbre.

* * *

Nous arrivons à une autre recrue pour la collection. Celle-ci vient d'*Acambaro* (*Mexique*). Les exemplaires qui nous sont envoyés se trouvaient sur lettre en date du 5 mars 1867 et sur une autre dont on a enlevé par erreur (?) la date, ne laissant que 186.



On a déjà cherché à faire passer des cachets semblables, pour timbres émis pendant la période de troubles 1867, mais en cette circonstance le faussaire s'est montré fort inhabile. Utilisant le cachet de l'administration d'Acambaro qui peut bien être authentique, il a placé au centre la valeur : *2 Rs*; mais prenant mal ses dispositions il a mis à des distances différentes ces lettres ou chiffres qu'il a dû ajouter un à un. C'est ainsi que le chiffre 2 laisse un espace blanc de 2 m/m en haut et 4 en bas au premier timbre, tandis qu'il est de 2 1/2 et 3 1/2 au second : la lettre R a 2 1/2 m/m d'espace en haut et 4 1/2 en bas, alors que le second timbre a 3 et 4 m/m ; de la lettre R à l'extrémité du cadre intérieur droit il y a 19 1/2 m/m à l'un et 19 à l'autre ; enfin le

chiffre 2 qui est noir et la lettre R grise au premier timbre a le contraire au second, preuves que ces chiffres et lettres ont été ajoutés après coup.

Quand nous aurons dit que les correspondances ont pour adresse : *Febronio Retana à Morelia* ou *Retana y Ca à Morelia*, les mêmes que celles des soi-disant Patzcuaro, on sera fixé sur la valeur de ces timbres.

Rappelons que MM. Mekeel & Cie ont déclaré, il y deux ans, avoir acheté *toute* la correspondance de MM. Retana & Cie. Et ce n'est que maintenant qu'on y fait de nouvelles découvertes !

Y a-t'il des timbres du Suaheli?

(Extrait de l'*Illustriertes Briefmarken journal* de juin 1893)

Nous avons déja débattu cette question dans le numéro 4 de cette année sans pouvoir la résoudre définitivement. Nos informations actuelles ne la résoudront pas non plus dans le sens affirmatif absolu, mais nous espérons bien que par elles nous apporterons un nouveau nombre de preuves possibles pour l'authenticité de ces timbres. Pour le reste, nous devons nous en rapporter au jugement de chacun, afin de savoir si les timbres de Suaheli doivent être considérés comme une espèce de timbre local comme ceux de Bhopal, Alwar, etc., devraient vraisemblablement l'être. Nous admetterions volontiers le peu de bien fondé de ceci si on nous donnait suffisamment de contre preuves, mais naturellement cela ne doit pas se faire ainsi que l'a fait, dans un journal spécial, le deuxième président d'une société allemande. Ce monsieur écrit tout simplement « Un sultanat de Suaheli n'existe pas et naturellement les timbres non plus ». Cela est certainement aussi comique que si quelqu'un disait : Une confédération de l'Allemagne du Nord n'existe pas, donc les timbres n'existent pas non plus ». En tout cas, le sultanat de Suhaeli a existé jusqu'au 1er juillet 1890, aussi longtemps que le pays a été sous le protectorat allemand. Pour cela nous avons dans nos informations premières, que ce monsieur n'aura pas jugées dignes d'être lues, apporté des preuves incontestables corroborées aujourd'hui par les affirmations de deux voyageurs africains connus, qui disent que non seulement le sultanat de Suaheli a existé pendant leur séjour là-bas, mais que aussi ils ont été en relations personnelles avec le Sultan lui-même, Fume Bakari. De poste et de timbres ils ne savaient rien, toutefois, il ne s'étaient pas occupés de ce sujet ni ne s'en étaient informés. Si le sultanat existe encore, maintenant que le pays est passé sous le protectorat Anglais, nous n'en savons rien, mais il est un fait acquis, c'est que, *un sultanat de Suaheli a existé.*

Arrivons maintenant aux timbres eux-mêmes. Nous avons devant nous divers timbres de Suaheli qui étaient entre les mains de collectionneurs et dont les propriétaires ont eu l'amabilité de nous les confier. Ces pièces en mains, nous faisons cette remarque qu'il y a une double inscription différente sur chaque timbre. Afin de savoir ce que sont ces inscriptions, nous nous sommes adressés à un professeur de langues orientales qui nous a traduit ces inscriptions comme suit. Le timbre de gauche porte des caractères arabes qui disent :

Posta
es- sultanijje
es- sawâhiljje

soit en français :

Poste impériale de Suaheli.

Le timbre de droite donne en caractès suaheli :

Alam jâ Pust
jâ sultân
jâ sawahilijje

soit en français :

Timbre de la poste du sultan de Suaheli.

Ces deux inscriptions ont été jadis modifiées par feu le représentant du Suaheli à Berlin. Il écrivait que des timbres ordinaires et de service avaient été en usage. Comme appui à cette information, nous donnons ici la traduction littérale d'une lettre qu'il nous écrit :

« Je réponds à votre honorée lettre du 2 courant :

« De 1885-1890 il y a eu dans le sultanat de Suaheli à peu près 9 Allemands établis. Des autres nationalités il n'y a eu que de rares voyageurs. En 1890 le nombre de résidents est descendu à 5 personnes. Par suite d'émeute, ces colons ont été chassés du pays et sont allés ailleurs. Après l'émeute, seuls mon frère et moi nous nous sommes rétablis dans le sultanat et un des anciens colons qui entretemps était resté en Allemagne s'occupa de reprendre dans le sultanat ses plantations anciennes. Je vous donnerai son

adresse aussitôt qu'elle sera portée à ma connaissance. Je ne connais pas les adresses des anciens colons.

« Je ne puis malheureusement pas vous dire non plus de qui vous pourriez vous procurer des timbres du Sultanat de Suaheli. Si j'en retrouvais dans ma vieille correspondance je vous les enverrais.

« Par suite de ce que les installations postales étaient si primitives et ne donnaient aucune facilité, les Européens ne s'en servaient pas et préféraient envoyer leurs lettres par des courriers particuliers.

« Il n'y a pas de motif de ne pas considérer les timbres venant en 1889 ou 1890 de Suaheli sur le même pied que ceux des autres Etats. Je puis donner un jugement sur ce sujet, je pense, car par ordre du Sultan en ma qualité d'agent général, j'ai eu souvent l'occasion d'être en rapport avec la poste et M. F. Dörfer qui en était le chef à Vitu. Il y a aussi des timbres d'Etats indiens à la tête desquels se trouvent des princes indigènes, qui sont mis sur le même pied que les timbres d'autres Etats, quoique les timbres et les bureaux de postes indiens soient très primitifs.

« Si on a rien su en Europe des installations postales et des timbres de Suaheli, ce n'est pas un motif de douter de leur existence et les dépouiller de leur caractère d'Etat.

Votre dévoué,

C. Denhardt.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, nous admettons l'idée exprimée dans le dernier paragraphe de cette lettre, mais ne manquons pas de faire remarquer les points qui en tous cas prêtent encore au doute. Ainsi, il est un fait c'est que tous les timbres se trouvant entre les mains des collectionneurs doivent venir de l'un des frères C. Denhardt, ce qui, en partie, paraît de nouveau plus clair quand on se rapporte au paragraphe de la lettre parlant du petit nombre d'Européens dans le Sultanat de Suaheli. Un autre doute subsiste encore au sujet des valeurs des timbres de Suaheli (sur les timbres même on n'en donne pas et elles ne sont données que par la couleur du papier). Les différences sont montrées par le tableau suivant :

Il y a les valeurs des	Suivant l donnée	Suivant l'autre
Timbres verts petit format	1 Pesa	1 Pesa
— jaunes — —	2 —	2 —
— bruns — —	—	3 —
— rouges — —	3 —	4 —
— rose — —	4 —	5 —
— rouge foncé — —	5 —	6 —
— brun-clair grand —	1 —	—

A l'un de nos correspondants le timbre brun petit format est inconnu; à l'autre c'est le brun grand format. Ce ne serait pas surprenant, s'il n'y avait pas les diverses valeurs pour les timbres rouges, roses et rouges foncés. Ici il faut encore des éclaircissements. Le pesa correspond à l'anna des Indes orientales (environ 10 pf.). La roupie à 16 annas donc 16 pesas.

En terminant, nous prions tous nos lecteurs qui pourraient nous donner des éclaircissements sur Suaheli et ses timbres, de bien vouloir le faire.

Exposition internationale de timbres

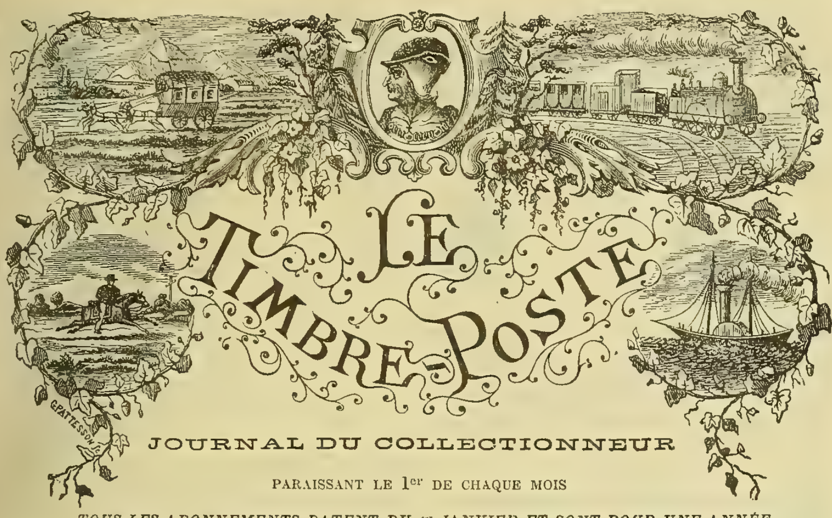
à ZURICH.

Le jury vient de nous octroyer à l'occasion de cette exposition, deux diplômes de première classe :

a. pour notre livre sur les timbres d'Espagne.
b. — — catalogue de timbres.

Il n'a pas été délivré de médailles.

Bruxelles. Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE OCCIDENTALE ALLEMANDE.

L'*I. B. Z.* annonce que les colonies allemandes de l'Afrique possèdent des timbres particuliers. Ce sont ceux de l'Allemagne avec surcharge noire, couleur de circonstance pour ce pays. Il y aurait :

2 pesa, sur 3 pf., brun, surch. noire
3 — — 5 — vert, —
5 — — 10 — carmin, —
10 — — 20 — outremer, —
15 — — 25 — orange, —
25 - — 50 — brun-rouge, —

Les cartes postales sont également surchargées :

3 pesa sur 5 pf., vert, surch. noire
5 — — 10 — carmin, — —

ALLEMAGNE (Empire).

Les mandats ont subi quelques modifications dans les *observations postales*, écrit l'*I. B. J.* Les mots *aufgabebzirk*, etc., ont été avancés et sur le côté inférieur droit, il y a une courte ligne pointillée précédée du mot *am* pour l'inscription de la date.

20 pfennig, outremer

ANGOLA.



Voici le fac-simile du nouveau timbre de journaux signalé le mois passé.

BELGIQUE.

La bêtise dominicale compte deux valeurs de plus depuis le 1er courant :

1 centime, gris | 5 centimes, vert

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

La carte du cap de Bonne-Espérance a été appropriée à l'usage de cette colonie, par la surcharge noire : *British Bechuanaland :*

BRITISH BECHUANALAND
~~CAPE OF GOOD HOPE~~
BECHUANALAND BRITANNIQUE
~~CAP DE BONNE ESPERANCE~~
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



1 1/2 penny, gris-vert, surch. noire

Du *Monthly Journal*. Parmi les enveloppes Registered de la Grande-Bretagne également appropriées pour le Bechuanaland, il y aurait une enveloppe où la surcharge du mot : *four* serait double, formats G et K.

BERMUDES.

UNIÓN POSTALE UNIVERSELLE
BERMUDA (LES ISLES BERMUDES)





La carte à 1 1/2 penny est devenue 1 penny, par la surcharge : *one penny* en noir, sur deux lignes en lettres grosses comme le poing :

1 penny sur 1 1/2 penny, carmin, surch. noire

Continuera-t-on à laisser l'inscription : *les isles Bermudes* pour les cartes définitives?

BRÉSIL.

On nous signale les variétés suivantes des cartes et cartes-lettres :

avec lignes au verso et avis sans parenthèses :

Carte postale : 40 reis, jaune et bleu

sans lignes au verso, 1° sô *accent circonflexe* :

Carte-lettre : 80 réis, rouge et bleu sur brun

2° So *sans accent* :

Carte-lettre : 80 réis, rouge et bleu sur vert
80 — — — — — rose

3° c *large ou c étroit à* : CARTA :

Carte-lettre . 80 réis, rouge et bleu sur vert

On s'est bien trouvé de l'erreur commise pour les cartes-lettres 80 réis, imprimées sur carton rose, ce qui fait qu'on vient de la renouveler pour un nouveau tirage sur carton bleu, ligné bleu sur blanc à l'intérieur :

80 réis, rouge et bleu, cartouche noir

A été émise le 22 juillet dernier.

Un timbre pour journaux a vu le jour le 25 juillet dernier, valeur 50 réis, au type des autres valeurs en cours.

50 réis, vert-jaune

CEYLAN.

La carte de 1872 a été imprimée en bleu avec suppression du mot *To* et accommodée ensuite en carte avec réponse par l'addition de la ligne : *The annexed card is intended for the answer* et pour la seconde partie par le mot : *Reply*.

Impression sur les 1re et 3e faces, carton blanc.

2 cents, bleu
2 + 2 — —



Il y a encore des cartes avec réponse au type



POST CARD.

CEYLON 2c. POSTAGE

To

ci-bas, ressemblant assez à la carte émise il y a peu de temps. Sur la carte nouvelle il y a : *Ceylon post card* au lieu de *Reply post card* et sur la carte avec réponse il y a : *Reply*.

L'impression est en couleur sur les 1re et 3e faces; carton blanc :

2 + 2 cents, bleu

COLOMBIE (Républ.)

M. Diena nous remet le décret suivant :

Le Vice-Président de la République, chargé du Pouvoir exécutif, par les facultés que lui confère la 1re partie des « Dispositions générales » de la loi 109 de 1892 et

Considérant,

1° Que le système actuellement adopté pour l'affranchissement des dépêches télégraphiques rend plus compliquée la comptabilité des bureaux et du magasin de timbres et est nuisible au Trésor, car il peut arriver que des dépêches soient expédiées plusieurs fois, sans être revêtues de timbres;

2° Que par ce système le public faisant usage des Télégraphes nationaux n'est pas assez garanti, à cause de la difficulté dans laquelle la Direction générale se trouve de vérifier si le télégramme perdu a été réellement présenté au Bureau ou si la perte doit être attribuée à une autre personne que l'employé du Télégraphe;

Arrête :

ARTICLE 1er. — A partir du 1er juillet prochain les timbres-télégraphe seront supprimés et seront remplacés par des cartes spéciales de la valeur correspondante au port, qui porteront la date de la présentation et la destination du télégramme.

ART. 2. — Tous ceux qui présenteront un télégramme particulier dans un bureau du Télégraphe de la République, recevront la carte télégraphique correspondante qui pourra servir de récépissé pour faire la réclamation dans le cas où le télégramme ne parviendrait pas au destinataire.

ART. 3. — Ni la Direction générale des Postes et Télé-

graphes ni les employés n'accepteront aucune réclamation de ceux qui ne seront à même de présenter la carte correspondante au télégramme ou qui la présenteront avec date ou adresse frauduleusement altérées.

Art. 4. — Pour ce qui concerne la comptabilité, les cartes créées par ce décret tiendront lieu de timbres-télégraphe, et les Chefs des Bureaux seront tenus à rembourser le montant des cartes expédiées.

Art. 5. — Il est défendu de vendre des cartes télégraphiques si l'on ne présente pas un télégramme à expédier en même temps; il est également défendu de percevoir une somme plus forte que le port.

Art. 6. — Il est aussi défendu aux employés des bureaux du Télégraphe d'accepter des dépêches qui ne seraient pas affranchies au même bureau par l'achat de cartes télégraphiques.

Art. 7. — La Direction générale des Postes et Télégraphes est autorisée à fixer les valeurs et formats des cartes télégraphiques, et de donner exécution au présent Décret.

A publier.

Donné à Bogota, le 23 mai 1893.

Signé : M. A. Caro.

Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : J. M. Campo Serrano.

Palmira (Cauca). La *Revue Philatélique* parle d'une émission de timbres de la *municipalité* (?) de Palmira située dans la Province de Cauca, timbre qui ne nous inspire *aucune* confiance. Rectangle en largeur ayant l'inscription : *Correo municipal 5 — ou 10 centavos — Palmira.*

Imprimée en typographie sur blanc jaunâtre :

5 centavos, noir
10 — —

DANEMARK.

Copenhague. — De la compagnie *Adams express*, il nous est signalé une série de timbres composée de cinq valeurs.

Le type est rectangulaire et présente au centre d'un ovale avec inscription. *Adams express — Kjoebenhavn*, une étoile à quatre branches ayant un chiffre au milieu; entre les branches de l'étoile et l'ovale, se trouvent répétés les mots : *Adams express;* aux angles du rectangle un chiffre.

L'impression est noire: les lignes du fond des cercles des angles, l'étoile, les mots : *Adams express*, les points et les petites croix sont en couleur, sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 öre, rouge et noir
10 — bleu — —
15 — vert — —
20 — jaune — —
50 — brun — —

EGYPTE.

Le *Journal officiel* du 10 juillet publie l'avis suivant :

« A partir du 1er août prochain, les bureaux de poste cesseront de vendre les timbres-poste de 3 millièmes et de 2 piastres de l'émission actuelle. A cette date, seront mis en cours des timbres de même valeur d'une nouvelle émission : celui de 3 mill. sera de couleur jaune et celui de 2 piastres de couleur brique ».

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



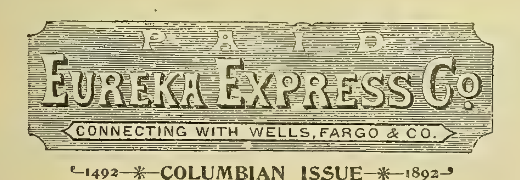


M. E. Diéna nous remet : 1° l'enveloppe 2 cents, vert, 1887, employée par la *Pacific Express Company* dont le nom est sur un large cartouche (110 × 24 m/m) avec : *franked letter* en-dessous, en noir ;

2 cents, vert, timbre noir, format 160 × 89 m/m

2° Deux autres enveloppes ayant, la première, le timbre bleu de la *Eureka Express Co.* avec ce nom sur un cartouche horizontal ligné, aux coins évidés et en plus : *Connecting With Wells, Fargo & Co.*, au-dessus : *Paid;* en dehors du cartouche : *1492 — Columbian issue 1892;* à droite, le timbre du 4e centenaire :

2 cents, violet, timbre bleu, format 150 × 92 m/m



La seconde enveloppe 2 cents avec le timbre ci-contre de Wells Fargo en deux variétés : 1892 en petits chiffres et 1892 en grands chiffres comme 1852; à droite le timbre du 4e centenaire :

2 cents, violet, timbre bleu, format 150 × 92 m/m



ERITREA.

Nous avons eu tort de suspecter le 1 centesimi avec la surcharge renversée. M. E. Diena vient de nous le prouver en nous remettant un exemplaire parfaitement authentique.

FRANCE.

Nous avons reçu de M. Planus une bande avec le timbre 1 centime, imprimé à *gauche*, au lieu d'être à droite :

1 centime, noir sur chamois

Un nouveau timbre pour *colis postaux* doit être émis en septembre prochain. Il est divisé en trois parties. Celle de droite a les armes de Paris avec la valeur dans la partie supérieure de l'écu : *of 25;* au-dessus, la couronne murale et sur une ligne horizontale, plus haut : *Colis postaux de Paris*, puis plus bas : *Service concre de l'admon des Postes* et à gauche, *N° d'ordre* et à droite : *N° du dépôt;* en bas : *600 Agences*, etc. La 2e partie du milieu a quatre lignes, celle d'en-tête, la première cintrée; la troisième partie de gauche, porte simplement : *Date — N° d'ordre — Timbre du Messager*; les trois parties sont séparées par un piquage :

25 centimes, noir et vert d'eau sur blanc

GAMBIE.





Nous avons annoncé il y a peu de temps des cartes à 1 penny et avec réponse; nous en donnons le fac-simile :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — — —

GIBRALTAR.

Le *Monthly Journal* a vu l'enveloppe pour lettres enregistrées, format G, ayant double impression de la surcharge : *20 centimos* avec chiffres larges :

20 centimes, vermillon, surch. noire

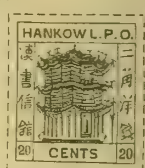


GUINÉE PORTUGAISE.

Nous reproduisons le nouveau timbre 2 1/2 réis pour journaux signalé le mois passé.

HANKOW.





On y a établi une poste locale si nous en jugeons par les timbres qui nous sont envoyés par M. Roussin.

Hankow est situé en Chine, sur la rive gauche du Yang-tsé-Kiang. Sa population est de 50,000 habitants.

L'exportation consiste principalement en soie grége et soieries, thé noir, thé vert, thé en briques, natte de paille, sucre, etc.

On s'est contenté pour le moment d'émettre cinq timbres et pour varier les plaisirs il y a trois types différents. Ils auraient vu le jour en mai dernier.



Les 2, 5 et 10 cents représentent un Coolie accablé sous le poids de deux caisses de thé suspendues à un bambou.

Le 20 cents a une pagode à trois étages.

Le 30 cents représente un bâtiment public d'Hankow.

Les timbres sont imprimés en couleur sur papier de couleur, et percés sur lignes de couleur dans le sens horizontal :

2 cents, violet sur mauve
5 — vert — saumon
10 — carmin — rose
20 — bleu — chair
30 rouge — jaune

HAWAIIAN.

Le *London Philatelist* a reçu sans ponctuation après *Govt* :

1 cent, bleu
5 — outremer
25 — violet-ardoise

On annonce aussi sans ponctuation :

50 cents, rouge, surch. noire
1 dollar, carmin, — —

Enfin le 12 cents avec surcharge rouge au lieu de noire :

12 cents, violet, surch. rouge

HELIGOLAND.

Le *Postwerkzeechen-Kunde*, avertit les collectionneurs qu'il existe des timbres 5 marks,

perforés 11 1/2; ce perforage non officiel a été obtenu, dit-il, par des timbres *non dentelés*, qui restaient en stock.

Il nous paraît que ce perforage était complètement inutile puisqu'il a diminué certainement la valeur des timbres *non dentelés*. Il doit y avoir une autre raison.

HONG-KONG.

Le *Monthly Journal* décrit un timbre « Officially Sealed » de forme oblongue ayant le dessin formé d'inscriptions et d'ornements typographiques. Dans le centre un petit carré avec les armes royales; en haut : *General Post Office* en arc et en bas la même inscription en caractères chinois :

sans valeur, brun, fond bleu, piqué 12

HONGRIE.

Une rareté rarissime vient d'être découverte. Il s'agit d'une enveloppe 10 kreuzer 1871 ayant exceptionnellement le fleuron allemand! Or ce fleuron n'a jamais été employé à Pesth, où les enveloppes étaient imprimées; de plus, ce fleuron n'a paru en Autriche qu'en 1875, alors que les enveloppes 1871 étaient remplacées en Hongrie depuis le 1er octobre 1874.

Est-ce que l'enveloppe pneumatique d'Allemagne ne serait pas dans le même cas? (Celle qui a été découverte tout récemment.)

ITALIE.

La *Gazette Officielle* publie le décret suivant :

Les cartes postales simples à 10 centimes pour l'intérieur seront valables aussi pour l'étranger.

L'entête de ces cartes sera : CARTOLINA POSTALE ITALIANA (CARTE POSTALE D'ITALIE).

Les dimensions de toutes les cartes postales seront de 14 × 9 cm.

Le présent décret aura exécution aussitôt que les nouvelles cartes pourront être mises en vente, mais les cartes modifiées et celles à 10 centimes supprimées seront valables jusqu'à avis contraire.

A partir du 1er septembre prochain, cessera l'usage des cartes à 15 et 30 centimes. Elles seront toutefois admises à l'échange jusqu'au 30 août 1894.

Ces dispositions sont applicables aussi aux cartes spéciales à la colonie Erythrée.

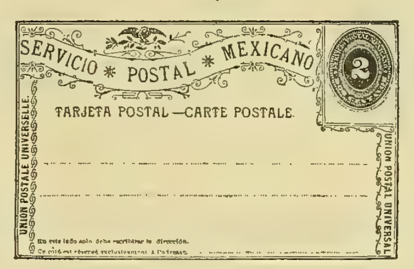
MACAO.



De même que les autres colonies portugaises, celle de Macao a également émis un timbre pour imprimés au type ci-contre :

2 1/2 réis, brun

MEXIQUE.



Il a paru de nouvelles cartes au fac-simile, la même pour toutes les valeurs nous écrit-on. Sur une banderole : *Servicio postal Mexicano;* à gauche : *Union postale universelle;* à droite : *Union postal universal;* dans l'angle inférieur gauche un avis en deux lignes; timbre chiffre dans un ovale dans l'angle droit supérieur.

Impression de couleur verte sur carton blanc :

2	centavos,	rouge
3	—	vermillon
5	—	outremer

MONTENÉGRO.

Nous avons reçu les enveloppes dont nous parlions le mois passé d'après la *Revue Philatélique.*

Le 5 novtch existe en deux formats : 145 × 111 et 158 × 127 m/m ; le papier est *mince jaunâtre.*

Les 7 et 10 novtch n'ont que le format 158 × 127 et le papier *blanc épais.*



A l'occasion du 4e centenaire de l'introduction de l'imprimerie au Monténégro, tous les timbres, cartes et enveloppes ont reçu une surcharge en noir, sauf deux exceptions. A gauche : *1493;* à droite : *1893;* en haut et en bas un mot en caractères russes.

La série des timbres se compose comme suit :

Timbres-poste :	2	novtch,	jaune,	surch.	noire
—	3	—	vert,	—	—
—	5	—	rouge,	—	—
—	7	—	rose,	—	—
—	10	—	bleu,	—	rouge
—	15	—	bistre,	—	noire
—	25	—	violet,	—	rouge
Enveloppes :	5	—	rouge,	—	noire, 2 formats
—	7	—	lilas,	—	-
—	10	—	bleu,	—	—



Union postale universelle
ОТВОРЕНО ПИСМО
CARTE POSTALE.
АДМИНИСТРАЦИЈА ПОШТА ЦРНОГОРСКИХ
Administration des postes de Montenegro.



На овој страни пише се само адреса.
Ce côté est exclusivement déstiné à l'adresse

L'enveloppe 5 novtch est du 2e type des cartes : et les 7 et 10 novtch d'un 3e type, tant pour les enveloppes ordinaires que pour celles du 4e centenaire.

Les cartes avec surcharge sont du type actuel, celles avec réponse ont la faute rectifiée, c'est à dire que la carte destinée à la réponse n'a plus quatre lignes d'avis :

2e type,	2 novtch,	jaune,	surch.	noire
—	3 —	vert,	—	—
1er —	2 + 2	jaune,	—	
—	2 + 2 —	vert,	—	—

Nous ignorons s'il existe diverses variétés de type de timbres et de compositions de la carte n'ayant reçu qu'une série en communication.

L'émission est du 25 juillet et la suppression du 29. Il en a été imprimé les quantités ci-après :

5,000 séries de timbres
2,000 — de cartes
1,000 — d'enveloppes



MOZAMBIQUE.

Voici le dessin du timbre de journaux signalé le mois dernier.

NORD DE BORNÉO.

Les types des timbres suivants viennent d'être approuvés par la compagnie. Nous aurons donc bientôt les nouveaux timbres :

1 cent,	Dyak, chef indigène
2 —	Tête de cerf avec cornes
3 —	Paysage et Palmier
5 —	Faisan-Argus, queue en éventail
6	Armoiries du pays sans écusson
12 —	Crocodile
18	Paysage, fleuve, château
24 —	Armoiries avec supports

NOWANUGGUR.

Nous avons annoncé un 2 docra brun-lilas d'après le *Vindin's Ph. M.* C'est une erreur. Voici en quoi consiste la série :

1 docra, noir
2 — vert
3 — orange

PORTUGAL.

La gaiété des Portugais dépasse les bornes

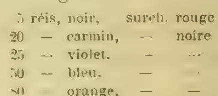




cette fois-ci. Nous avons d'abord une carte 20 réis, bleu avec timbre à l'effigie de Charles Ier à gauche, type de la carte 30 réis émise le 20 juillet :

20 réis, bleu sur chamois

Puis émission du 1er août avec surcharge *Provisorio* en oblique et le millésime 1893 dans l'angle supérieur gauche :



5 réis,	noir,	surch.	rouge
20 —	carmin,	—	noire
25 —	violet,	—	—
50 —	bleu,	—	—
80	orange,	—	—





Et comme les émissions ne s'épuisent pas assez vite on a fait des surcharges qui réduisent les timbres de leur valeur, savoir :

20 réis sur 25 réis, violet, surch. noire
50 — 80 — orange. — —
75 — — 80 — — — —

Et enfin aux types définitifs, type des timbres en cours il y a :

150 réis, carmin sur rose
200 — bleu — bleu
300 — saumon

Il n'y a pas jusqu'aux cartes qui ne portent une surcharge. Elle est en italique : *Valido*



1893, sur le timbre. Et notez que, avec ou sans surcharge les timbres et les cartes ont cours :

10 réis, brun sur chamois

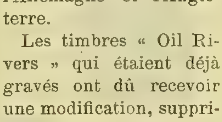
Si les collectionneurs ne se hâtent d'épuiser les émissions portugaises, la surcharge sera mentionnée non seulement par année, mais encore par mois et au besoin on y ajoutera le jour.

L'*Echo de la Timbrologie* a vu l'erreur d'impression :

100 réis, brun sur blanc

PROTECTORAT BRITANNIQUE DE LA CÔTE DU NIGER.

C'est la dénomination donnée au Protectorat Britannique des rivières d'huile, par suite d'une nouvelle délimitation du pays, intervenue entre l'Allemagne et l'Angleterre.



Les timbres « Oil Rivers » qui étaient déjà gravés ont dû recevoir une modification, supprimant « Oil Rivers » pour les remplacer par « Niger Coast ». Ils portent l'effigie de la reine avec voile et diadème et sont des couleurs et valeurs ci-après :

1/2	penny,	rouge
1	—	bleu
2	pence,	vert
2 1/2	—	carmin
5	—	mauve
1	shilling,	noir

PROTECTORAT BRIT. DES RIVIÈRES D'HUILE.



La carte de la Grande-Bretagne 1888, avec 3e type d'armoiries a servi *in extremis* pour cette colonie avec une surch. noire. En voici le fac-simile :

1/2 penny, brun-rouge, surch. noire

ROUMANIE.





CARTA POSTALA

D

Dans les premiers jours d'août a paru une carte-postale au fac-simile ci-haut. Les armes sont cette fois au milieu de la partie supérieure; en-dessous : *Carta postala;* plus bas, trois traits pour désigner l'adresse, le premier commençant par *D;* à droite le timbre, chiffre dans un ovale.

Le carton est rose, verso chamois et l'impression noire :

5 bani, noir sur rose, verso chamois

RUSSIE.

GDOFF *(St-Pétersbourg)*. — Nous recevons un type analogue à ceux que nous connaissons depuis 1887, refait en 1890 et que revoici encore une fois refait, quoiqu'il n'ait rien de bien attrayant.

Aujourd'hui les caractères de la 2e ligne sont couchés. Il y en a six variétés les unes à côté des autres et répétées deux fois par rangée horizontale, au nombre de dix à la feuille, contenant par conséquent 120 timbres.

Imprimé en noir sur papier bleu-gris, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu-gris (6 variétés)

ZIENKOW *(Poltava)*. — Il y a changement de type. Au centre les armoiries dans un écu, la croix d'or ainsi que le cadre de l'écu sur fond vert; en-dessous une inscription sur deux lignes : *Potchtowaya Marka — Zienkow (skaho) ziemstwa* (de l'administration rurale de Zienkow); en bas : *Tziéma 3 kop.* : valeur 3 kop.; chiffres sur les côtés.



Imprimé en noir et couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

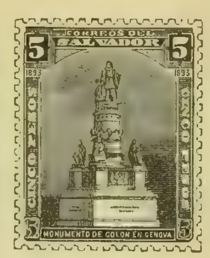
3 kop., noir, vert et or

SCHATZ (*Tamboff*). — Le timbre de 1891 a son type refait. A première vue on le distingue par les étoiles à six branches de l'ovale qui n'en avait que quatre autrefois :

3 kopecks, noir sur rose, piqués 11 1/2

SALVADOR.





La République de Salvador s'est décidée à rendre hommage à Christophe Colomb. Au prix où sont les types aujourd'hui, elle aurait tort de ne pas nous gratifier d'une série complète. C'est, naturellement, M. Seebeck qui a été chargé de la démonstration. L'émission date du 1er juillet dernier.

Le *1er type* représente assez piteusement Christophe Colomb prenant possession du premier établissement espagnol de Haïti, qu'il nomma Isabela. Le timbre nous montre quelques espagnols hissant leur drapeau ; aux angles les armoiries ; à gauche et à droite la valeur : *dos pesos;* en bas : *fundacion de Isabela;* en haut : *Correos del Salvador 1893.*

Le *2e type* nous montre le monument élevé à Christophe Colomb par la ville de Gênes dans un endroit assez retiré. En haut : *Correos del Salvador 1893;* en bas : *Monumento de Colomb en Genova*; à gauche et à droite : *cinco pesos.*



Le *3e type* représente Christophe Colomb sortant de Palos (ville d'Espagne) le 3 août 1492 pour la découverte du nouveau monde; en haut, l'inscription des autres valeurs: en bas : *Salida de Palos;* dans les angles un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 pesos, vert
5 — violet
10 — orange

Il est facile de reconnaître que les types ne sont pas faits par la *American Bank Note Co* et qu'ils n'ont d'imposant que leur valeur élevée.

SERBIE.

Nous avons reçu un mandat-poste avec armes (aigle) entre deux mots ; à gauche un talon ; à droite le type actuel des timbres-poste et neuf lignes verticales de bas en haut.

Le mandat a l'impression noire sur azur, le timbre est bleu. Dimensions : 215 × 138 m/m :

25 para, bleu vif

SHANGHAI.

D'après une communication de MM. Whitfield King et Cie, nous savons que les 5 cents, rose et 5 cents rouge-vermillon, ont été surchargés 1/2 et, avec piquage vertical au milieu du timbre. Il y a des 2 avec trait horizontal inférieur et avec trait recourbé :

1/2 ct sur 5 c., rose, surch. bleue, 1re variété
1/2 — — 5 c., — — — 2e —
1/2 — — 5 c., rouge-vermillon, — — 1re —
1/2 — — 5 c., — — — — 2e —



Nous n'avons pas encore eu l'occasion de reproduire le type avec inscriptions chinoises et françaises, que voici.

Nous en avons rencontré un exemplaire avec double surcharge :

1/2 cent sur 15 c., violet, surch. bleu-noir
1 — — 20 — brun, — —

VARIÉTÉ.

Double surcharge.

1/2 cent sur 15 c., violet, surch. bleu-noir

M. Maury a eu l'obligeance de nous adresser



les deux nouvelles cartes dont voici le fac-simile. Cadre de 130 × 89 m/m.

1 cent, bistre sur carton blanc
2 — lilas — — —

TIMOR.

Voici le timbre signalé le mois dernier.

TONGA.

Les lettres *G. F. B.* appliquées sur les timbres-poste (voir n° 366) signifieraient, d'après un confrère allemand : *Government Foreign Branch.*

TRANSVAAL.

Les variétés suivantes sont signalées par le *London Philatelist* :

Surcharge renversée.



1/2 sur 2 p., bistre, surch. rouge
1/2 — 2 p., — — noire

Puis le 1 shilling, ayant 2 1/2 pence sur deux lignes au lieu d'une et une variété avec surcharge renversée :

2 1/2 sur 1 sh., vert, surch. noire
2 1/2 — 1 — — — — renversée

TURK (Iles de).

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TURKS ISLANDS (ILES DE TURC)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE
TURKS ISLANDS
ONE PENNY

Voici le type actuel des cartes :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — — —

Vers le commencement de juin dernier dit le *Monthly Journal,* on a surchargé 1/2 avec barre sur l'ancienne valeur des 4 pence, 600 de ces timbres pour les besoins de la poste et qui n'ont pas été vendus au public :

1/2 sur 4 pence, gris, surch. noire

VÉNÉZUELA.



C'est à tort que nous avons attribué le mois dernier ce timbre aux Etats-Unis qui porte son origine à la partie supérieure :

25 cents, violet-rougeâtre

WURTEMBERG.

On annonce dans le *Deutsche D. z.*, l'émission d'une carte 5 pfennig, et avec réponse sans armoiries et ayant les mots : *Wohnung Strasse und Hausnummer;* à gauche 17. 5. 93 ou 2. 6. 93. Le type comme antérieurement :

5 pfennig, vert sur chamois clair
5 + 5 — — — — —

VARIÉTÉ.

NUD *pour* UND sur la réponse

5 + 5 pfennig, vert

Les timbres de Naples et de Sicile.

Après la publication de la monographie sur les *Timbres de Naples et de Sicile,* par J.-B. Moens (1877) il a été écrit très peu sur ce sujet. Je me bornerai ici à rectifier quelques points et à fournir quelques renseignements nouveaux.

On sait que chaque timbre de l'émission 1er janvier 1858 porte comme contrôle une lettre microscopique; les tirages, souvent plus ou moins défectueux, rendent dans plusieurs cas difficile de bien distinguer ces lettres. C'est pour cela sans doute qu'aucune des listes publiées n'est entièrement exacte et que par conséquent la signification de ces lettres n'a pu être saisie.







Au 1/2 grano on trouve un G. suivi d'un point, dans le cadre inférieur, presque au-dessus de 1/2.

Au 1 grano on trouve un M dans le cartouche inférieur, près du fleuron de gauche.

Au 2 grana on trouve un A dans l'encadrement inférieur droit, sous la dernière lettre de NAPOLETANA.

Au 5 grana on trouve un S. suivi d'un point, dans le cartouche inférieur près du fleuron de gauche.





Au 10 grana on trouve un I. suivi d'un point, dans le cadre inférieur, vers la droite.

Au 20 grana on trouve un N. suivi d'un point, dans l'encadrement inférieur, à droite de l'angle formé par le losange.

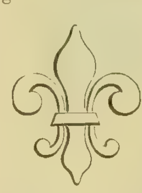
Au 50 grana on trouve un I.. suivi de deux points, dans l'encadrement inférieur, presque sous le 0 de 50





Ces lettres unies donnent le nom du graveur G. MASINI. On ne connait pas, je crois, dans toute la collection de timbres un autre exemple de cette manière originale et bizarre de signer les gravures.

Chaque feuille de ces timbres porte en filagramme les lis des Bourbons répétés quarante fois sur quatre rangées horizontales, qui diffèrent beaucoup entre eux; ils sont distancés de 20 mm. horizontalement et de 27 mm. verticalement. Ces lis sont entourés d'un encadrement formé d'un double filet, portant les mots BOLLI POSTALI en lettres italiques à double trait répétés en haut, en bas et sur les côtés et une ligne ondulée de chaque côté de ces mots. En plus il y aurait, d'après M. Moens, un G majuscule anglaise. Plusieurs exemplaires que j'ai sous les yeux montrent que ce n'est pas un G, mais les lettres B. I. entrelacées en monogramme. Selon toute probabilité, ce sont les initiales du fabriquant de papier; elles se trouvent à gauche près du coin inférieur, à 9 mm. du cadre du bas. Les papiers à la main fabriqués à cette époque dans le Royaume de Naples présentent souvent les initiales des fabricants en monogramme.



Comme je connais deux variétés bien distinctes de ce monogramme, je pense qu'on a dû préparer deux *formes* du filagramme pour servir ensemble à l'établissement d'une feuille entière. Il est probable toutefois qu'avant de recevoir l'impression, les feuilles étaient coupées en deux parties.

Le nombre des timbres à la feuille qu'on avait indiqué d'abord de 120 et que le Dr Legrand (voir « Bulletin de la Société Française de Timbrologie », II, n° 15, page 90) avait calculé à 150, est réellement de 200. Les timbres sont disposés en deux groupes de 10 rangées; entre les groupes il y a un écart de 8 1/2 m/m. Comme le dessin des 1/2, 1 et 2 grana mesure 19 1/2 × 19 1/2 m/m., tandis que les autres valeurs offrent 3 m/m. en plus en hauteur, on a dû réduire l'écart entre les rangées horizontales, qui est d'ordinaire de 4 m/m. pour les petites valeurs, à 3 m/m. environ, dans le but d'obtenir les planches presque des mêmes dimensions pour toutes les valeurs.

Le nombre des fleurs de lis en filagramme étant de beaucoup inférieur à celui des timbres, il est aisé d'expliquer pourquoi on rencontre si fréquemment des exemplaires n'offrant aucun filagramme ou seulement une petite partie.

On connaissait déjà le timbre 1 gr. avec impression à double face; un amateur anglais exposait à Paris en 1892 un 2 grana, nuance très pâle, ayant au verso l'impression du 1 grano.

Il n'a pas été signalé des essais de timbres de cette série au type adopté; je possède le 50 grana tiré en rouge-brun sur carte blanche; l'impression très soignée, qui permet d'apprécier les détails les plus petits du dessin, annonce sans doute une épreuve d'artiste; il est probable que les autres valeurs existent également à l'état d'épreuves.

Les dates admises à présent pour l'émission





des timbres 1/2 tornese bleu sont de septembre 1860, pour celui aux armoiries, et de novembre même année pour le timbre avec Croix de Savoie. Ces dates, qui ne sont basées sur aucun docu-

ment, sont inexactes, ce qui ressort de deux avis de la Direction Générale des Postes que je reproduis, et qui ont été publiés dans les journaux politiques de Naples dans l'un des premiers jours de Novembre 1860. (*Giornale Ufficiale di Napoli*, n° 50, du 5 novembre 1860.)

Direction Générale des Postes.

En attendant qu'un règlement définitif fixe la manière d'établir le service intérieur pour la ville de Naples, la Direction Générale des Postes veut faciliter l'échange des correspondances de la capitale à être remises à domicile, d'après les indications suivantes :

1° La « petite poste » aura lieu, à partir du 1er novembre prochain, trois fois par jour.

2° Les boites postales annexées aux débits de tabacs, etc., dans lesquelles on pourra jeter des lettres pour l'intérieur, pour les provinces italiennes et pour l'étranger, seront vidées trois fois par jour, c'est-à-dire à 7 h. a. m., 1 h. p. m. et 5 h. p. m.; le triage sera fait avec la plus grande sollicitude au bureau général de la poste, et après cela expédition immédiate.

3° Dans le but de rendre plus prompte la distribution des dites lettres, et jusqu'à ce qu'un tarif général ne soit établi en monnaie italienne, après la fabrication de timbres-poste spéciaux, il reste établi que l'affranchissement des lettres à expédier dans l'intérieur de la capitale sera obligatoire et s'effectuera par l'application du timbre-poste d'un grano équivalent à 4 centimes, monnaie italienne, pour les lettres d'une simple feuille et de deux grana si à double feuille, et ainsi de suite.

Les lettres dépourvues des timbres représentant le port resteront chez la Direction Générale.

Le Directeur Général,
Signé : GENNARO BELLELLI.

Direction Générale des Postes, Chemins de fer et Télégraphes.

Rayon des Postes.

Voulant rigoureusement mettre en exécution ce qu'il a déjà été établi par le dernier tarif pour le port de lettres et des imprimés expédiés entre les Bureaux de poste italiens, et supprimer des abus habituels qui causent le plus grand nombre des réclamations de la part des journalistes et du public, cette Direction Générale rappelle :

1° Que l'affranchissement des imprimés est obligatoire et est fixé à un centime de lira, équivalent à demi tornèse, par feuille de 20 grammes.

2° Que les journaux et les imprimés non affranchis resteront déposés au Bureau d'Expédition.

N. B. Les timbres de la valeur de demi-tornèse sont déjà prêts; ils serviront jusqu'à ce que la monnaie italienne soit introduite et les armoiries remplacées sur les timbres-poste. Ils sont en vente au bureau général, à la Poste et chez les principaux débitants de tabac.

Le Directeur Général des Postes, Chemins de fer et Courriers,
Signé : GENNARO BELLELLI.

On voit par l'avis ci-dessus que le timbre de 1/2 tornese aux armoiries n'était prêt qu'au commencement du mois de novembre. Je possède un de ces timbres ayant servi à l'affranchissement d'un journal de Naples du 6 novembre; c'est la date la plus ancienne que j'ai rencontrée; mais il est probable qu'on a commencé à l'employer vers le 1er dudit mois. La rareté de ce timbre improprement appelé *trinacrie* par les amateurs, sera vite prouvée si l'on considère que sa vie a été très courte, car le 6 décembre nous rencontrons déjà le timbre avec Croix de Savoie, qui a été obtenu, ainsi que les amateurs ne l'ignorent pas, en opérant le grattage des armoiries et en substituant la Croix de Savoie, travail qui a été répété autant de fois qu'il y a de timbres à la planche (200). Feu M. Tapling et d'autres amateurs entreprenants et riches ont tâché de recomposer la feuille des deux 1/2 tornèse; j'ignore si quelqu'un a pu atteindre ce but en tous cas fort difficile, principalement pour le timbre *trinacrie*, les différences ne résidant que dans la forme de la lettre T. (tornèse) qui a été substituée à la lettre G. (grano); encore faut-il tenir compte de la rareté de ces timbres en double exemplaire. Comme variété principale j'ai à signaler un timbre avec la lettre T. formée sur le G. d'abord, puis à côté, à gauche, tant pour le 1/2 tornèse, *trinacrie*, que pour le timbre avec Croix. Ce dernier timbre n'a pas donné lieu à aucun décret officiel, mais son emploi a commencé dans les premiers jours de décembre 1860, ainsi que je viens de le dire.

M. Moens a bien voulu me communiquer la photographie d'un timbre présentant la croix dont la partie supérieure du bras vertical, exceptionnellement étroite, mesure 3 1/2 m/m en largeur, au lieu de 5 m/m, largeur ordinaire. Un amateur distingué a pensé que le timbre en question était faux; je me suis convaincu au contraire qu'il était parfaitement original et je me souviens d'avoir rencontré autrefois cette variété.

Les dimensions de la croix sont en effet très variables; les segments supérieurs, formés de lignes verticales, sont souvent plus petits que les inférieurs ou vice-versa. Les lignes sont plus ou moins serrées, et le dessin des armoiries du Royaume des deux Siciles, imparfaitement effacé, est plus ou moins visible. J'ai ici un exemplaire montrant un petit coin blanc au segment inférieur gauche, le graveur n'ayant pas complété le champ ligné, un ou deux traits ayant été omis. Mais il serait trop long de décrire les variétés les plus remarquables. S'il ne semble pas probable à l'heure actuelle de parvenir à la reconstruction de la feuille, bien que l'on affirme l'existence de la planche originale, il serait désirable d'exécuter la reproduction photographique de chaque variété. Mais les timbrophiles, comme tous les collectionneurs sont d'ordinaire peu prêteurs et ce n'est qu'avec regret qu'ils se décident à se séparer pour quelques jours de leurs timbres, lors bien même que ce serait dans un but scientifique qu'on les demande.

Je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'on ait fait deux tirages de ce timbre, mais j'ai remarqué que les exemplaires employés au commencement de l'émission sont d'une nuance claire, tandis que ceux employés pendant les dernières semaines sont tirés en indigo, nuance qui n'existe pas pour les timbres *trinacrie*.

Le 1/2 tornese Croix de Savoie, a continué à servir à l'affranchissement jusqu'à la fin de février 1861, mais on le rencontre encore en mars et plus tard, les anciens timbres ayant été admis à l'affranchissement jusqu'au 1er novembre 1861. On trouve quelquefois, en effet, des correspondances affranchies par les timbres bourboniens,

conjointement avec ceux à l'effigie de Victor Emmanuel.



Pour cette dernière série il nous faut faire aussi une rectification de date. M. Moens a adopté dans son ouvrage la date du 1er avril 1861, d'après M. Rondot peut-être, et sans produire à l'appui aucune pièce officielle.

Le décret qu'on va lire permet de fixer la date du 1er mars 1861 pour l'émission de ces timbres, qui sont en réalité des timbres italiens spéciaux aux Provinces Napolitaines.

Naples, le 6 janvier 1861.

Le Lieutenant Général du Roi dans les Provinces Napolitaines, sur la proposition du Conseiller de Lieutenance, chargé du Dicastère de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics.

Entendu le Conseil de Lieutenance,

ARRÊTE :

ART. 1. — A partir du 1er mars de l'année courante, le service des Postes dans les Provinces Napolitaines sera réglé par les lois et décrets suivants, en vigueur dans les provinces de la haute Italie, c'est-à-dire : (*suit ici la liste de 20 lois et décrets de 1850 à 1860*).

ART. 2. — Tous les tarifs établis par les lois et décrets précédents seront mis en vigueur à partir de l'époque indiquée ci-dessus, avec la seule différence que le port d'un endroit à un autre des provinces napolitaines est maintenu conformément aux derniers tarifs, c'est-à-dire en monnaie napolitaine de deux grana pour port simple, si la lettre est affranchie à l'avance, et de trois grana si le port doit être payé par le destinataire.

ART. 3. — Jusqu'à ce que la monnaie italienne soit mise en cours dans les Provinces Napolitaines, les taxes des lettres seront perçues dans ces provinces sur le pied de 5 grana pour 20 centimes italiens.

Le Conseiller du Dicastère de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics donnera les dispositions pour la publication des lois et décrets dont il est fait mention ci-haut.

Nous ordonnons, etc.

Signé : FARINI.

Le Conseiller chargé du Dicastère de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics.

Signé : G. DEVINCENZI.

Le Conseiller chargé du Dicastère de Grâce et Justice.

Signé : G. PISANELLI.

A ce décret faisait suite un « Extrait des lois et Réglements de l'Administration des Postes en vigueur dans les Provinces de la Haute Italie » dont je reproduis ici l'art. 133.

Les timbres-poste destinés à l'affranchissement d'une lettre ou d'un pli sont de huit sortes, des couleurs et valeurs indiquées comme suit :

de couleur	noir,	de la valeur de	cent.	1
—	—	—	—	2
—	vert	—	—	5
—	bistre	—	—	10
—	bleu	—	—	20
—	rouge	—	—	40
—	jaune	—	—	80
d'or		—	lire	3

D'aprés le tarif des monnaies en usage dans les Provinces Napolitaines, les sortes suivantes de timbres y seront adoptées :

de couleur	vert,	de la valeur de	1/2	tornese
—	bistre	—	1	grano
—	bleu	—	2	—
—	rouge	—	5	—
—	jaune	—	20	—

Il est curieux de remarquer que le timbre de 1 grano est indiqué par erreur comme étant bistre au lieu de noir, et que les 1/2, 10 et 50 grana ne figurent pas à la liste, quoique émis à la même date.

Quelques timbres ont été distribués avant la date fixée par le décret, je possède en effet des journaux du 16 et 28 février affranchis par des timbres de 1/2 tornese vert et oblitérés à Naples les mêmes jours ; mais comme il s'agit probablement d'un fait isolé, je pense que la date officielle du 1er mars 1861 est celle qui doit être adoptée. Je suppose que comme le travail de grattage des armoiries et la substitution de la Croix de Savoie laisse beaucoup à désirer, et que d'ailleurs on était désireux de voir figurer l'effigie du Roi d'Italie sur les timbres, en ait anticipé de quelques jours l'emploi des nouveaux timbres ; peut être cette anticipation s'est-elle bornée à quelques valeurs seulement.

Les nombreuses nuances de timbres de cette série sont dues au peu de soin employé pour la préparation des couleurs, mais elles semblent avoir été en usage en même temps, car dans les premiers jours nous trouvons employés le timbre lilas, rose ou rouge de 5 grana ; le 1/2 tornèse vert jaune semble toutefois avoir précédé le vert clair ou foncé ; quant au 10 grana jaune orange on ne le rencontre pas dans les premiers mois de l'émission.

On connaissait déjà les timbres de 1/2 tornèse vert jaune et vert, 1 grano noir, 2 grana bleu, 5 grana rouge avec effigie renversée à l'état oblitéré ; à ces valeurs il faut ajouter le 20 gr. citron que j'ai rencontré dernièrement.

Parmi environ un cent de timbres 2 grana oblitérés j'ai été surpris d'en trouver un parfaitement conservé sans aucune trace d'effigie en relief. Cet exemplaire que j'ai montré à M. Moens, porte l'oblitération GIOJA (CALABRIA) 11 AGO. 62.

J'ai vu tous ces timbres en exemplaires absolument irréprochables au point de vue de l'authenticité de l'oblitération, mais les amateurs de ces variétés doivent se méfier des oblitérations fausses que des spéculateurs de Livourne, de Gênes et autres villes appliquent sur les timbres provenant de la succession du graveur Matraire et qui ne sont que des déchets d'imprimerie.

(*A continuer.*) EMILIO DIENA.

Brux. — Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES.

Les districts d'*Angra, Horta* et *Ponta Delgada* ont reçu les trois valeurs suivantes au type en cours :

150 réis, carmin sur rose
200 — bleu — bleu
300 — — — saumon

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.





Voici en quoi consistent les surcharges appliquées sur les timbres allemands, dont nous parlions dans notre précédent numéro.

L'*I. B. J.* a reçu le timbre ci-contre qui appar-



tiendrait à la firme Schulke & Mayr's qui aurait eu le service des postes en 1892 pour l'envoi des correspondances entre la côte orientale allemande et le Victoria Nyanza. Le contrat est expiré depuis mai passé.

Au centre, un chiffre entouré d'une bande circulaire ayant : *Afrikanische Seeenpost*; en haut, le nom de la firme; en bas, en courbe : *Unter contract mit dem Kaiserl. Gouvernement in Deutsch Ost Afrika* (Postes maritimes africaines, sous contrat avec le gouvernement impérial allemand de la côte orientale allemande africaine).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 cents, rose
10 — jaune-rougeâtre
25 — bleu
50 — vert
1 peso, brun

ARGENTINE (République).

Nouvelles cueillies dans l'*Annonce Timbrologique.* Type actuel :

1 2 centavo,	bleu,	sans filagramme	
1	—	brun,	—
5	—	carmin,	—
10	—	—	non dentelé

Une feuille du centenaire de Colomb, 2 centavos, a été rencontrée ayant les deux premières rangées verticales de gauche, en impression double :

2 centavos, bleu, double impression

AUSTRALIE DU SUD.




Nous en recevons la carte ci-haut émise le 22 juillet dernier. Sur un cartouche horizontal sont les mots : *Post card* avec armes de la Grande-Bretagne au milieu et l'inscription cintrée : *South Australia;* en-dessous, sur le milieu d'une banderole : *Address only to be written on this side* et plus bas les armes de la colonie; à droite un timbre à effigie de Victoria dans un cercle portant pour inscription : *Postage, South Australia;* dans les angles supérieurs un chiffre renfermé dans un cercle; en bas, en arc : *one penny* et de chaque côté, à gauche, un vapeur; à droite, un phare.

Impression de couleur sur chamois :

1 penny, brun-jaune

Le timbre-poste 1/2 penny est actuellement piqué 15 :

1/2 penny, brun

Les timbres 2 1/2 et 5 pence ne paraîtront qu'à la fin de cette année, ordre d'imprimer en bleu ciel pour le 2 1/2 pence et en brun-violet pour le 5 pence venant seulement d'arriver en Angleterre.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La carte provisoire a fait place à une carte définitive, type des autres en cours :

1 1/2 penny, brun

La carte 1/2 penny à le carton blanc :

1/2 penny, brun-rouge

BAMRA.

Le *Ph. J. of Great Britain* a reçu :

1/4 anna, noir sur magenta

La feuille est de 16 variétés et a les fautes suivantes : BAWRV, BVWRV.

BARBADES.

Der Philatelist a vu l'enveloppe 2 pence pour lettres enregistrées imprimée en gris, type de 1884 :

2 pence, gris, 127 × 160 m/m

Voilà un format peu usuel.

BAVIÈRE.

Le *P. K.* dit avoir reçu les cartes suivantes : *Filagramme lignes ondulées horizontales* :

Millésime 92 :	3+3 pfennig,	brun	sur chamois		
— 93 :	3	—	—	—	—
— 93 :	10	—	carmin	—	—

BELGIQUE.

Les timbres pour l'exposition d'Anvers paraîtront le 1er mai prochain : l'expiration du délai de validité est fixée au 31 décembre.

La binette de notre peu endurant ministre des postes ne figurera pas sur ces timbres, comme nous l'avions proposé C'est réellement regrettable. Nous aurons par contre les armoiries de la ville d'Anvers avec la mention française et flamande : *Exposition d'Anvers 1894.* Les valeurs seront :

5 centimes,	rose	
10	—	gris
25	—	jaune

Ces timbres, naturellement, auront l'idiote bandelette : *Ne pas livrer le dimanche.* Il y aura des cartes postales qui porteront cette même inscription que l'expéditeur devra effacer le cas échéant.

Depuis le 1er octobre on se sert des timbres dominicaux suivants :

50 centimes, bistre
1 franc, carmin sur vert

Notre vertueux ministre voulant nous imposer le repos dominical malgré tout, a songé à attacher un certain nombre de jours d'indulgences en faveur de celui qui ferait emploi de ses timbres dominicaux régulièrement; des indulgences plénières seraient même accordées aux personnes qui utiliseraient les timbres à *double* souche. La demande en a été faite à Rome, *dit-on.*

Nous nous proposons bien, si la demande est accueillie favorablement, de nous réserver une première au Paradis, en ne faisant plus usage que de timbres dominicaux.

BENIN.

Nous en recevons avec la surcharge horizon-

tale : *Benin* sur les timbres 1881, les valeurs suivantes :

30 centimes, bistre, surch. noire
35 — orange, —
75 — rose, —

avec surcharge oblique :

5 centimes, vert, surch. bleue

puis les cartes postales et cartes-lettres suivantes :

Carte postale :	10 + 10 cent., bleu pâle, surch. noire				
—	10 + 10	—	—	—	renversée
Carte-lettre :	15	—	bleu s/gris,	—	
—	15	—	—	—	renversée
—	25	—	noir s/rose,	—	
—	25	—	—	—	renversée

Les cartes lettres ont la première piqûre, c'est-à-dire celle dont la ligne inférieure pointillée va d'un bout à l'autre.

BERMUDES.

La carte avec réponse 1 1/2 + 1 1/2 penny a été surchargée : *one penny* comme la carte simple signalée le mois dernier :

1 + 1 sur 1 1/2 + 1 1/2 p., carmin, surch. noire

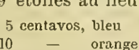
Et pour nettoyer les magasins, on a surchargé ce qu'il restait de cartes 1880, en appliquant la même surcharge sur les timbres qui s'y trouvent collés (*Am. Journ. of Phil.*) :

1 sur 1 1/2 p , bistre et rouge, surch. noire

BOLIVIE.

Voici le dessin de la surcharge appliquée sur les fiscaux signalés il y peu de temps ici.

Le *American Journ. of Philately* a reçu sur papier paille vergé les enveloppes 5 et 10 centavos au format ordinaire, ayant 9 étoiles au lieu de 11 :



5 centavos, bleu
10 — orange

Le *Ph. Journ. of Great Britain* signale, non dentelé verticalement :

1 centavo, rose

Le *Ph. Journ. of America* publie le document suivant :

Cabinet du Ministre du Gouvernement.

La Paz, 8 mai 1893.

A Monsieur le Directeur général des Postes.

Cher Monsieur,

Afin de satisfaire aux nécessités du service postal de la République, en timbres des valeurs de 1, 2, 5, 10 et 20 centavos, la réserve actuelle étant presque épuisée, il est nécessaire de faire une émission de la valeur de Bs. 50,000 le travail devant être lithographié, bien exécuté, mais économiquement, toute satisfaction garantie.

A cet effet et pour suppléer jusqu'à ce que nous recevions notre fourniture régulière d'Europe comme il a été commandé, le Président de la République m'a ordonné de vous transmettre les instructions suivantes :

Primo, d'inviter les lithographes de cette ville à présenter leur devis pour l'exécution lithographique des timbres d'une valeur de Bs. 50,000;

Secundo, le coût des timbres sera comme suit :

200,000,	1 centavo.		Bs.	2,000
150,000,	2	—	—	3,000
300,000,	5	—	—	15,000
220,000,	10	—	—	22,000
40,000,	20	—	—	8,000
			Bs.	50,000

Tertio, le Ministère des Postes est autorisé à agir immédiatement à ce sujet et de rendre compte des résultats au gouvernement;

Quarto, le plus bas devis, et celui qui offre le meilleur échantillon de dessin et de couleur, comme dans les timbres actuellement en circulation, sera accepté.

Signé : BAPTISTA
EMETERIO CANO.

BULGARIE.

La *carte-postale* a découvert une variété de la carte-lettre, 15 st. Au verso, le 3e mot de la 2e ligne au lieu d'être 3 est 6 :

15 st. orange, sur jaunâtre

CANADA.

Il paraîtra incessamment un timbre de 8 cents, imprimé en mauve. Il servira aux lettres recommandées de cette valeur.

CEYLAN.

Le *American Journal of Philately* annonce les enveloppes suivantes avec la surcharge, *ten cents* :

Formats 291 × 151 et 252 × 176 m/m

10 sur 12 c., rose, surch. noire

Formats 154 × 84, 150 × 95 et 200 × 128 m/m

10 sur 15 c., rose, surch. noire

CHILI.

On annonce l'émission d'un timbre-poste, 5 pesos, vermillon. Ne ferait-on pas confusion avec le timbre télégraphe de cette valeur et de cette couleur ?

COLOMBIE (Républ. de).

ANTIOQUIA (*Etat d'*). Les timbres de 1, 2 1/2 et 5 centavos, sont depuis août dernier, imprimés sur papier blanc au lieu d'avoir le papier de couleur, piqûre 13 1/2 :

1 centavo, bleu
2 1/2 — vert
5 — vermillon

Les autres valeurs étaient attendues au départ de la dernière malle.

COOK (Iles de).



Nous reproduisons le nouveau type de timbre à l'effigie de la reine Makea, qui n'est pas de première jeunesse. Le cercle qui renferme ses traits royaux, porte pour inscription : *Postage* et la valeur: en haut : *Cook*; en bas : *islands* et la valeur en chiffres de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme N Z et petite étoile, piqués 12 :

1 penny, brun
1 1/2 — violet vif
2 1/2 pence, carmin
5 — brun-olive
10 — vert-bleu

DOMINICAINE (République).



Nous recevons d'un inconnu de S^to^-Domingo, une lettre ordinaire affranchie au moyen du timbre ci-contre surchargé : *1 peso*, en rouge. Notre correspondant est généreux, paraît-il, il paie 5 francs le port d'une lettre, au lieu de 25 centimes!

Le décret du 20 mars 1891, disait cependant :

« Dès que les timbres de l'émission ordonnée à la date des 17 et 26 décembre 1890 seront prêts à être mis en circulation, les présents timbres et les enveloppes seront retirés de la circulation. »

Il y a longtemps que les timbres en question ont paru. Pourquoi admet-on encore à l'usage les timbres surchargés, dont on nous offre même une certaine quantité, avec cette remarque : « J'appelle votre attention principalement sur les valeurs de l'émission 1891, contremarqués *U P U*, comme très rares; malgré la dernière émission en circulation, ils sont acceptés pour l'affranchissement de la correspondance comme vous le verrez par l'envoi de la présente. »

Il nous parait qu'on n'a pas tenu compte à la poste de la surcharge, 1/2 real, étant bien la valeur d'un affranchissement ordinaire.

EQUATEUR.

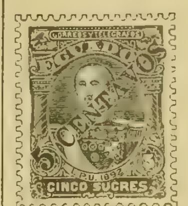
Ils nous vient les timbres suivants sur une lettre :

Fiscal :

1 centavo, vermillon, 1893-1894
2 — rouge-noir, 1887-1888 surch. 1893-1894 en noir
10 — orange, — — — — —

Télégraphe :

2 centavos, vert



Le timbre poste 5 sucres, a été surchargé, quelle dégringolade! *5 centavos*, en oblique, de gauche à droite, vers le haut :

5 cent. sur 5 sucres, violet vif, surch. noire

Le *American Journal of Philately* a reçu l'enveloppe 10 centavos avec l'inscription : *cinco centavos*, en caractères ornés sous le timbre :

5 sur 10 cent., vert, surch. noire

VARIÉTÉ.

Double surcharge du mot CINCO.

5 sur 10 cent., vert, surch. noire

ESPAGNE.

L'*I. B. J.*, annonce que la carte avec réponse 10 + 10 centimes, type de la carte simple de l'union postale universelle avec en-tête en caractères gothiques, émise en 1889, est en usage aujourd'hui :

10 + 10 centimos, carmin sur chamois

ÉTATS-UNIS.

Signalé par le *Monthly Journal*, à l'état *non dentelé*, le 2 cents, carmin, type 1890 :

2 cents, carmin

FRANCE.

La *Gazette Timbrologique* a reçu le 25 centimes ayant le papier rose des deux côtés :

25 centimes, noire sur rose

GUATÉMALA.

M. E. Diéna nous signale de l'émission gravée en taille-douce de 1887 :

20 centavos, vert-foncé

HAWAIIAN.

Le 2 cents, violet, existe avec la surcharge renversée :

2 cents, violet, surch. noire renversée

et le 1 cent avec le millésime 189 au lieu de 1893 :

1 cent, violet, surch. noire

HONDURAS (République).



M. Seebeck n'a pas oublié qu'il nous devait une série de timbres, bandes, enveloppes, cartes. Voici le type des timbres dont la série est composée comme suit, avec l'impression de couleur sur papier blanc et la piqûre 12 :

1 centavo, vert		25 centavos, vermillon	
2 —	rouge	49 —	noir
5 —	bleu foncé	50 —	brun
10 —	bistre	75 —	violet
20 —	brun-rouge	1 peso,	lilas-brun

Les bandes ont la dimension : 165 × 280 m/m et le papier chamois ; type ci-haut :

1 centavo, vert foncé	5 centavos, bleu foncé
2 — rose	10 — brun

Les enveloppes ont le même type ci-haut et le papier blanc :

1 centavo, bleu,		160 × 90 m/m
10 —	brun,	—
20 —	rose,	240 × 102 m/m
25 —	vert foncé,	—

Quant aux cartes postales, en voici le dessin



pour les valeurs ci-après :

2	centavos,	noir,	fond	rose,	bleu-vert	
2 + 2	—	—	—	—	—	
3	—	—	—	bleu	—	
3 + 3	—	—	—	—	—	

ITALIE.



Il nous arrive un nouveau timbre 25 centimes, au type ci-contre, ayant l'effigie d'autrefois, mais avec l'inscription ovalaire en lettres de couleur sur fond blanc ; la valeur est indiquée en chiffres dans les angles ; ceux supérieurs sont placés en biais.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme couronne, piqué 14 :

25 centesimi, bleu

LABOUAN.

Documents receuillis dans *The Stamp News* :

Avis Gouvernemental, n° 7.

Par la présente, il est notifié que la surcharge suivante des timbres de Labouan a été faite comme émission provisoire.

1,300 de 40 cents, surchargés 20 cents.

Par ordre de son Excellence,
E.-P. GUERITZ,
Acting Resident.

Labouan, le 13 décembre 1892.

Avis Gouvernemental, n° 10.

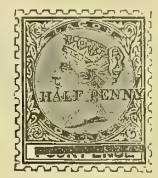
La surcharge suivante a été faite aux timbres de Labouan, comme émission provisoire :

1,000 de 16 cents, surchargés 6 cents.

Par ordre de son Excellence,
E.-P. GUERITZ,
Acting Resident.

Labouan, le 20 décembre 1892.

LAGOS.



Le 1/2 penny ayant manqué, on a surchargé le 4 pence, lilas et noir, de deux barres sur l'ancienne valeur et *half penny* sur l'effigie. Nous avons une variété où la surcharge est double :

1/2 sur 4 p., lilas et noir, surch. noire

VARIÉTÉ.

1/2 sur 4 p. lilas et noire, surch. noire double

LUXEMBOURG.

Arrêté ministériel du 20 juillet 1893.

1. A partir du 1er octobre prochain, les bureaux de poste ne débiteront plus que les timbres à 1, 2, 4 et 5 centimes de l'émission de 1882 et ceux de 10, 12 1/2, 20, 25, 30, 37 1/2, 50 centimes, 1, 2 1/2, 5 francs des émissions de 1891 et 1892, à l'effigie de S. A. R. le Grand-Duc.

2. Jusqu'à disposition ultérieure, il restera loisible au public de se ssrvir pour l'affranchissement de sa correspondance des timbres des émissions antérieures à 1891, qui sont restés en sa possession.

3. A la date du 1er octobre prochain, les percepteurs de poste formeront un inventaire en double des anciennes valeurs qu'ils détiendront, à l'exception cependant des 1, 2, 4 et 5 centimes de l'émission de 1882. Les agents de poste, les facteurs de relais et les autres facteurs sont à, inviter à remettre à leurs préposés, pour la date indiquée, les anciens timbres qu'ils possèdent encore au 30 septembre prochain. Ces timbres sont à comprendre également dans l'inventaire de la perception.

4. Un exemplaire de cet inventaire, accompagné du stock des anciens timbres-poste, est à adresser sous pli recommandé à la Direction des Postes et Télégraphes pour le 4 octobre prochain. Un pareil nombre de nouveaux timbres-poste sera envoyé en échange aux bureaux de poste par

l'intermédiaire de la Direction quelques jours après la réception des anciens timbres-poste.

MADÈRE.

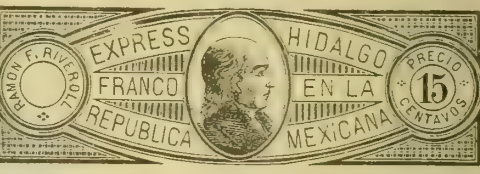
Le district de *Funchal* a émis au type en cours :

150 reis, carmin sur rose
200 bleu — bleu
300 — — saumon

MEXIQUE.

Nous trouvons mentionné au *Philatelist* l'émission d'une enveloppe 15 centavos au facsimile ci-bas, ayant en plus le timbre de l'enveloppe 10 centavos, actuel, du Mexique. Le timbre de la Compagnie est à gauche, celui du Mexique à droite. Format 152 × 90 m m, papier blanc :

15 + 10 centavos, brun olive et rouge



MONACO.

Depuis quelques mois le 10 centesimi manque dans cette principauté. Un de nos correspondants, qui nous signale le fait, nous certifie qu'il n'y a pas eu le moindre suicide à cause de cette disette et qu'on a pu facilement se passer de timbres provisoires.

Le carton pour colis postal de 60 centesimi est employé pour 50 par suite d'un changement de taxe. Quand l'employé ne l'oublie pas, il modifie la valeur à la plume.

MONTÉNÉGRO.

M. Forbin nous dit avoir vu deux 25 novtch se tenant, le premier ayant la surcharge jubilaire, le second n'en ayant pas.

Et de la carte 3 novtch, les deux variétés avec *a* et a.

MOZAMBIQUE.

Un confrère parisien nous dit que la surcharge *Jornaes* sur le 40 réis a été faite en trois types, savoir :

2 1/2 sur 40 reis, brun,		surch. 2 1/2 reis en noir,			
2 1/2 — 40 — —		— 2 1/2			angles inf.
2 1/2 — 40 — —	double,	— 2 1/2		—	—
5 — 40 — —		— 5		—	—
5 — 40		— 5	carmin,		
5 — 40 —		— 5	bleu,		

Enfin le 40 réis aurait reçu la surcharge : *Provisorio* en haut et à chaque angle inférieur le chiffre 5 :

5 sur 40 reis, brun, surch. noire

NABHA.

Le 9 pies est annoncé avec la surcharge : *Nabha State* en noir :

9 pies, carmin, surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Le *Monthly Journal* décrit le timbre suivant : Consiste dans les mots « one cent » en deux lignes, entourés de *Sandakan* au-dessus et *postage paid* au-dessous, avec un ornement d'étoiles à chaque côté séparant les deux parties de l'inscription et renfermé dans un cercle uni.

L'exemplaire qui a été vu aurait été employé sur une bande de journal.

1 cent, noir sur blanc

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Il existerait d'après l'*Echo de la Timbrologie* avec la surcharge oblique, les timbres suivants :

type 1877, 4 centimes, violet, surch. noire, non dentelé
— 40 — vermillon, — —
type 1881, 1 centime, bleu, surch. noire, piqué 13 1/2
— 2 — brun-rouge, — —
— — 40 — vermillon, — —

puis avec surcharge renversée, les timbres de 1892 :

5 sur 20 c., vert, surch. noire
5 — 75 — carmin, —

OBOCK.



Nous avons pour cette colonie française un timbre de 5 francs qui vient justifier, nous dit-on, l'émission du timbre de cette valeur.

Nous ne savons s'il justifie l'émission antérieure, mais le timbre qui nous occupe doit être employé pour l'affranchissement des correspondances expédiées par caravane, pour les contrées de l'intérieur et la côte de Madagascar, habitée par les Somalis.

Le timbre en question représente dans un triangle un cortège magnifique : deux méharis montés, sorte de chameau plus grand que le dromadaire; dans le cadre, est l'inscription : *Obock* en bas; *Colonies* à gauche; *Postes* à droite; *R F. 5 f.* en haut; *18* à gauche; *93* à droite, dans les angles inférieurs; caractères arabes devant et après les inscriptions françaises.

Ce timbre est fort mal gravé. Il est imprimé en couleur sur papier blanc quadrillé, non dentelé :

5 francs, rouge

Le *Courrier des timbres-poste* nous apprend que ce timbre aura bientôt des compagnons des valeurs 2 à 50 francs!

PARAGUAY.

Sur les affirmations de plusieurs confrères nous avons dit que le 1 centavos avait eu sa lettre finale supprimée. On nous écrit de ce pays que rien n'est moins vrai.

PÉROU.

La carte postale à 2 centavos, valeur dans un octogone, n'a plus l'impression sur quatre lignes, mais sur trois : *Habilitado — por — 2 centavos.*

2 sur 5 cent., noir, surch. bleue

PERSE.

Le *Monthly Journal* a reçu avec la double surcharge : *Official* IA *18* IA le 18 ch. sur 10 ch. :

18 sur 10 ch., orange, surch. noire en double

PORTO RICO.

L'*I. B. J.* signale au type en cours un 5 c. de peso d'une autre couleur :

5 c. de peso, brun-jaunâtre

PORTUGAL.

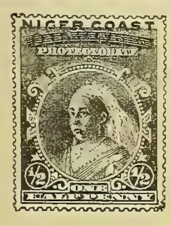
Extrait de l'*Echo de la Timbrologie* cette nouvelle qu'il existerait avec la surcharge : *Provisorio 1893 :*

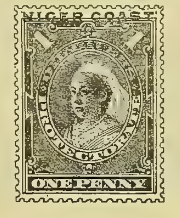
10 reis, vert, surch. noire

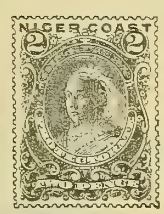
Avec *Provisorio 1893* et le chiffre 2 1/2 :

2 1/2 sur 2 reis, noir, surch. carmin

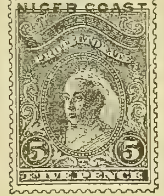
PROTECTORAT BRITANNIQUE DE LA CÔTE DU NIGER.











Nous reproduirons les cinq autres valeurs de timbres renseignés le mois dernier.

On remarquera qu'ils portent tous l'ancienne dénomination : *Oil Rivers* biffée sur la banderole supérieure.

ROUMANIE.

Le *Courrier des Timbres-poste* annonce la prochaine émission d'une carte à 10 bani sur carton chamois ayant un cadre rouge, les armes à gauche et le timbre, type 1890, à droite.

Inscription : *Union postale universelle — Romania — Carta postala,* sur trois lignes :

10 bani, rouge

RUSSIE.

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Singulière émission.





Elle est formée de deux types se tenant et en trois couleurs !

1er TYPE. Rectangle avec bordure grecque ayant un chiffre 4 aux angles. Dans le centre : *Potschtowaia Marka Ziemskoi Potschti* (timbre-poste de la poste rurale); dans la bande oblique : *Griazowetzkoe Ziemstwo* (assemblée rurale de Griazowetz).

2e TYPE. Chiffre 4 avec armoiries, à l'angle droit supérieur; sur le chiffre : *Tschetyre kopieki* (quatre kopecks); en bas : *Marka Griazowetzkoi Ziemskoi Potschti* (timbre de la poste rurale de Griazowetz).

Lithographiés et imprimés en couleur, sur blanc, piqués : 11 1/2.

1er type, 4 kopecks, brun-violet, bleu, carmin
2e — 4 — — — —

TSCHERDINA (*Perm*). — Le timbre 2 kop. de 1890 au lieu d'être carmin est vert aujourd'hui :

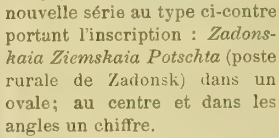
2 kopecks. vert. piqué 11 1/2

WELSK (*Wologda*). — Nouveau timbre rappelant le type de 1890 avec cette différence que le mot *kop.* est sur une ligne droite et que son cartouche touche aujourd'hui les deux côtés du timbre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

3 kopecks, bleu

ZADONSK (*Woronèje*). — Nous en avons une nouvelle série au type ci-contre portant l'inscription : *Zadonskaia Ziemskaia Potschta* (poste rurale de Zadonsk) dans un ovale; au centre et dans les angles un chiffre.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, vert
2 — bistre
3 — carmin
5 — bleu foncé

SALVADOR.

Le 20 centavos 1892 surchargé 1 centavo a été rencontré avec la surcharge renversée. Cela ne nous étonne pas :

1 sur 20 cent., orange, surch. noire

SERBIE.

Nous avons reçu le mandat 25 para, n'ayant pas l'inscription typographique sur la face. Il y a simplement le timbre :

25 para, bleu

SHANGHAÏ.

Les enveloppes et les bandes sont du type ci-contre :



Enveloppes :

2 cents, vermillon sur blanc vergé, 185 × 83 m/m
5 cents, bleu sur blanc vergé, 152 × 94 m/m

Bandes : 102 × 80 m/m :

1 cent, brun et noir sur blanc
2 — rose

MM. Whitfield, King & Cie, nous adressent les lignes ci-après :

Le Directeur des postes de Shanghaï tient à mettre en garde les collectionneurs de timbres contre un certain nombre de timbres provisoires de Shanghaï qui ont récemment été fabriqués dans cette localité même.

Des timbres de 2 cents ont été coupés en deux, en toutes sortes de formes et collés sur des enveloppes. Quelques-uns ont été timbrés par un des employés chinois de la poste de Shanghai. Ceci a été fait à l'insu du Directeur des postes et du Conseil municipal.

La liste des provisoires ci-après ont été émis en 1893, par la poste, les autres sont de fabrication non reconnus par l'administration et refusés à l'affranchissement :

1893, 31 mars :	1/2 cent,	sur	15 c.,	violet,	surch.	bleue
—	1	—	— 20	— brun,	—	—
4 mai :	1	—	— 2	—	—	—
29 —	1/2	—	— 5	— rouge,	—	—
23 —	1/2	—	— 5	— rose,	—	—
24 juin :	1	—	— 2	— vert,	—	rouge

Ces quatre derniers sont divisés par une perforation verticale.

Le *Am. Journ. of Philately* annonce avec surcharge renversée :

1/2 c. sur 5 c., rose, surch. bleue
1 — — 2 — brun, — —

SUISSE.

Les cartes actuelles se présentent avec les millésimes suivants :

5 cent,	noir	V 92 :	3,624,000
		II 93 :	2,484,000
		VI 93 :	4,044,000
10 —	rose,	IX 92 :	720,000
		XII 92 :	624,000
		V 93 :	790,000
		VIII 93 :	768,000
5 + 5 —	noir,	VIII 92 :	480,000
10 + 10 —	rose,	VIII 92 :	24,000

Le *Moniteur des Collectionneurs* rapporte que les cartes jubilaires ont été contrefaites. Le vendeur *Alfred Hergert* de Berlin a été arrêté; également *Jak. Saxer* et *Homberger*, tous deux lithographes, à Zurich.

A la suite d'un interrogatoire ils se décidèrent à faire des aveux. Homberger avait fourni et exécuté le dessin sur pierre, Saxer avait imprimé les cartes. Dans une caverne sur l'Utli, la police découvrit tout le matériel ayant servi à la fabrication des fausses cartes.

TAHITI.



Les timbres de 1881 ont été surchargés : *Tahiti*, bien tardivement, nous semble-t-il, mais pas trop tard que pour en faciliter « l'écoulement ».

La surcharge : *Tahiti* est en oblique de gauche à droite, vers le haut :

5 centimes,	vert,	surch. noire	
10 —	noir sur lilas,	—	
15 —	bleu,	—	(non quadrillé)
20 —	rouge sur vert,	—	
25 —	noir — rose,	—	
75 —	carmin,	—	
1 franc,	vert-bronze,	—	

La carte postale 10 c. et la carte-lettre 25 c. sont signalées avec cette même surcharge par l'*Echo de la Timbrologie* :

carte postale : 10 centimes, noir sur violet, surch. noire
carte-lettre : 25 — — — rose, —

TANGER-FEZ.

Les timbres de cette poste ont vécu. Le 1er janvier le service a été repris par le gouvernement français qui a autorisé le public à se servir des timbres jusqu'au 1er avril dernier.

TONGA.

Le 1 penny a été coupé en deux diagonalement, ce pays étant entré dans l'Union postale universelle, ce qui nécessite l'émission de timbres de 1/2 et 2 1/2 pence lesquels paraîtront incessamment. Nous aurons cette fois l'effigie du roi Georges II Toubaou.

TRINITÉ.

The Fiscal Philatelist renseigne le timbre fiscal 1 sh. 1887 ayant la surcharge : *On H M S* en noir sur deux lignes :

1 sbilling, vert et bleu, surch. noire

URUGUAY.

La *Tribuna Popular* du 21 juillet 1893 publie les lignes suivantes :

Timbres falsifiés. Alerte ! Messieurs les collectionneurs.

Parmi le grand nombre de collectionneurs de timbres-poste de cette capitale (Montevideo), un cri d'alarme s'est fait entendre à la suite de la découverte d'une grande falsification.

D'après ce qu'il paraît, quelqu'un, connaissant la demande qui se fait de certains timbres anciens et comptant réussir à en émettre de semblables à ses risques et périls, a mis en circulation de nombreux exemplaires du type 1859 dont les prix et les valeurs sont les suivants :

0.60 marron; 0.80 orange; 100 marron; 120 bleu; 180 vert et 240 rouge.

Il y a même un timbre de 5 centésimos de l'année 1884, falsifié aussi, qui se distingue des timbres authentiques en ce qu'il est sur fond bleu clair et a les 4 chiffres en blanc. Il est imprimé avec encre marron et se vend pour une variété qui n'a jamais existé.

Ceux de l'année 1859 peuvent se reconnaître aux détails suivants : la face du soleil est beaucoup plus grande sur les timbres falsifiés que sur les vrais; ils portent aussi 2 erreurs, l'une dans *Montevideo* qui est séparé entre le *v* et l'*i* sur les timbres de 60 et de 100 centesimos, et l'autre dans le point que ceux de ce dernier prix ont précisément sur le chiffre et qui n'existe pas sur les authentiques.

VÉNÉZUELA.

On annonce l'émission d'une carte avec réponse :

10 + 10 centimos, rouge sur blanc

VICTORIA.

The Post Card signale, *dit-on*, la carte-lettre 1 penny où la perforation s'étend jusqu'aux extrémités au lieu de former cadre :

1 penny, rouge sur gris

ZANZIBAR.

Les timbres français vont être surchargés de la valeur en *annas* (*Gazette Timbrologique*).

A propos des enveloppes surtimbrées de l'Allemagne Confédérée du Nord.

M. Brendicke, éditeur du *Deutsche Briefmarken Zeitung*, nous prie de bien vouloir faire connaître ici ce qui a été répondu à l'article de M. G. Fouré, publié dans notre numéro 367.

La publication de M. Lindenberg concernant les enveloppes surtimbrées de la Confédération de l'Allemagne du Nord a causé une surprise énorme auprès de tous les collectionneurs et marchands. Nous constatons avec plaisir que les deux sociétés dont M. Fouré est membre ont accédé à notre demande et lui ont posé les deux questions imposées par nous, savoir :

1° Comment M. Fouré a-t-il pu découvrir en trois ans et demi, tant de nouvelles variétés d'enveloppes surtimbrées, puisqu'il est prouvé qu'il n'en connaissait que 76 au commencement de 1879 ? Le catalogue Moens qui contient ces nouvelles découvertes a paru en 1882.

2° Pourquoi n'a-t-il pas donné communication de sa découverte aux abonnés de son propre journal ? De qui les tient-il, puisqu'il en a vendu un grand nombre ?

Les deux sociétés ayant demandé explication

à M. Fouré, celui-ci a envoyé sa démission au « Verein Deutscher Briefm. ».

Il a adressé ensuite au « Internationalen Post. Handler Verein » une pièce justificative imprimée et expédiée partout, pour envoyer ensuite sa démission à cette société, après qu'on eut suffisamment caractérisé la valeur de sa justification au comité préparatoire pour le 3e congrés philatélique allemand. N'ayant pas d'autre preuve convaincante que celles contenues dans « sa justification » il est évident que M. Fouré devait démissionner; car il est prouvé que ce M. a découvert, annoncé et vendu de 1879 à 1882 des enveloppes surtimbrées dont la production n'a jamais été ordonnée par le Département de la poste et dont une grande partie a même été défendue d'être fabriquée.

Au lieu de faire des communications détaillées, M. Fouré a préféré faire appel dans « sa justification » à ses antécédents sans tâche, d'imputer au critique de la *H. B. Z.* une satisfaction railleuse et de traiter un autre de calomniateur.

M. Fouré est inscrit depuis plusieurs années sur le livre noir du *Dresden Inter. Phil. Verein.* On lui a reproché ce fait à Prague, lors du dernier congrès philatélique et M. Fouré est resté insensible à cet attentat à son honneur. Il a protesté dans un cercle intime de ses amis et a retiré, dit-on, une plainte déjà portée.

Un tel homme, avec de pareils antécédents, à qui on a prouvé ses rapports avec des falsificateurs, ose traiter des collectionneurs fort estimables de calomniateurs. Pourquoi? parce qu'ils ont discuté des faits prouvés et avérés.

M. Fouré parle des enveloppes 2 sur 2 de Mecklembourg qui figuraient déjà sur la liste publiée par lui en 1879 et de kreuzer sur sgr.; quant à ces dernières, M. Lindenberg ne nie pas l'existence d'une enveloppe 3 kr. sur 2 gr. Prusse 1863.

M. Fouré ne souffle mot des 2 gr. sur 2 gr. Brunswick et Oldenbourg; Oldenbourg avec petit timbre, 2 sur 3 gr. Mecklembourg; 2 gr. sur 6 kr. Prusse, etc., etc. Pourquoi?

Les déclarations évasives de M. Fouré nous obligent donc à renoncer de découvrir le faussaire par son intermédiaire.

Counani et ses timbres

Para, le 30 juillet 1893.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

A la demande d'un de mes amis, M. F. Antunes, je viens vous adresser une notice sur la République de Counani et ses timbres.

Cette République qui, comme le dit fort bien Henri Coudreau, n'a rien de commun avec l'opéra comique, est un Etat bel et bien existant et qui va bon chemin, bien qu'il n'ait pas encore été officiellement reconnu par toutes les puissances.

Il fut proclamé en 1886 à Ste-Marie de Counani sur le fleuve Counani par les chefs des villages compris dans le territoire connu anciennement sous le nom de « Contesté Franco-Brésilien ». Ces chefs ou capitaines réunis en assemblée générale formèrent le Grand Conseil qui se donna alors comme Président de la République, Monsieur Jules Gros, écrivain français, qui malheureusement ne rendit aucun des services que l'on attendait de lui, au contraire. Il mourut en décembre 1889.

La République fut donc dirigée jusqu'en 1889, par une commission du Grand Conseil ayant à sa tête le capitaine Trajano comme Président et le capitaine Vasconcellos comme Vice-Président.

A cette époque (octobre 1892) le Grand-Conseil se réunit à nouveau à Counani et le 2 octobre 1892 appelait à la Présidence, Monsieur Adolphe Brézet, mon frère, capitaine d'Etat-major. Il ne me convient pas de vous apprendre ce qu'il a fait ou non, je me permettrai seulement de vous dire que son principal but est le développement de sa nouvelle patrie et qu'il travaille à faire reconnaitre officiellement la République Counanienne qui fera probablement partie, vers la fin de l'année. de l'Union postale universelle.

Le climat du pays bien que sur la zone torride est sain, peu fiévreux et plus frais que le nord du Brésil et la Guyane française.

L'européen s'y acclimate facilement; il est bien aimé de la population qui se montre très favorables aux français. La vie est relativement bon marché, la volaille y pullule, le mouton et les bêtes à cornes y prospérent ainsi que le cheval dont on rencontre de nombreux troupeaux dans les environs de Calsoëne et dans tous les districts qui s'étendent dans l'intérieur.

La chasse et la pêche y sont très abondantes. Les productions naturelles sont le caoutchouc, le cacao, les bois des iles, la vanille, la salsepareille, le quinquina, le café, etc. etc. Le minéralogiste y rencontre la plus belle collection que l'on puisse s'imaginer dans un seul pays, le charbon, le quartz, les pierres précieuses, le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, l'or, l'argent et d'autres encore y sont éparpillées. L'ancien *El Dorado* des espagnols était situé tout entier dans la République du Counani, son centre se trouvait au milieu des Cumucs-hamacs au pic Crevaux, comme on le nomme aujourd'hui,

Le pays est fertilisé par un magnifique réseau de cours d'eau, parmi lesquels l'Oyapock, le Cachipour, le Ouassa, le Counani, le Calsevène, le Mayacari ou Tartarugal Grande, qui se jettent dans la mer; le Jary, l'Araguary, le Trombelas, etc. qui descendent à l'Amazone. Tous ces cours d'eau sont larges et quelques-uns profonds.

Le principal port de la République est le hâvre de Port-Mayé à l'embouchure du fleuve Counani, à 25 kilomètres environ de la ville du Vieux-Counani ; on trouve à Port-Mayé des fonds de 12 à 15 mètres et les plus grands navires peuvent y pénétrer et s'y mouvoir à l'aise.

La République de Counani compte environ 55,000 habitants (1) formant des communes groupées en districts par trois régions : les pays Nègres, Oyampis et Indiens. L'autorité législative est exercée par le Grand Conseil et l'autorité exécutive est confiée au Président de la République et au Conseil d'Etat formé de cinq membres.

La justice est rendue par des tribunaux de divers ordres. Le service militaire est obligatoire et établi sur le système Suisse. Quant à l'administration des postes il fonctionne très régulièrement. Le siège central est à Counani avec recettes principales dans chaque chef lieu de district et bureau et dans presque toutes les communes.

Il y a eu jusqu'ici trois émissions de timbres. La première sous le gouvernement de Jules Gros en juin 1887 ; la 2e en janvier 1893, la 3e en juin passé. On a émis aussi le mois dernier des timbres officiels. Ce sont ceux de la 3e émission, surchargés : *Présidence*. Ces timbres sont fort mal faits, aussi se propose-t-on d'émettre une nouvelle série, mieux faite. Elle comprendra :

Timbres-poste : 1, 2, 5, 10, 20, 25, 50 cents, 1 Bengali.
Timbres-taxe : 5. 20, 50 cents, 1 Bengali.
Timbres pour lettres recommandées : 25 cents.
— — *chargées* : 50 cents.
Enveloppes : 5, 10, 25 cents.
Cartes postales : 5 cents.

Le Bengali est égal à 10 dimes, 100 cents ou 1 franc.

A. Brezet.

Notre correspondant ajoute à sa communication les timbres suivants :

Emission de juin 1887.



Etoile à 5 branches au-dessus du mot *Liberté* dans un cadre portant : *Rép. du*, à gauche; *Counani*, à droite; *postes*, en haut; *5 c — c 5* en bas; croix de Saint-André dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc mince :

5 cents, noir

Il n'a été imprimé que cent exemplaires ! c'est peu si l'on songe que la 2e émission n'a eu lieu que cinq ans et demi après.

D'après Larousse, l'*étoile de Counani* a été créée par le premier président, J. Gros. Cette étoile était à *quatre* branches et non cinq comme le porte le timbre.

(1) Larousse parle de 6,000 habitants.



Emission de janvier 1893.

Même type sauf que l'étoile est plus grande, qu'il y a un millésime au centre et que les angles ont un point blanc au lieu d'une croix de Saint-André.

Imprimé en couleur sur papier de couleur :

District de	Couripi,	5 cents,	noir	sur	blanc	
—	Cachipour,	5	—	—	—	magenta
—	Ouassa,	5	—	—	—	bleu pâle
—	Ste-Marie,	5	—	—	—	orange
—	Lagune,	5	—	—	—	vert

On en a imprimé 150 exemplaires de chaque espèce.

Emission de juin 1893.

Nous ne trouvons aucune différence entre les timbres qu'on nous dit être de juin 1893 et celle de janvier même année, sauf qu'il y a un timbre en plus :

District de Calsoëne, 5 cents noir sur rouge

Les timbres ont été imprimés par 200 exemplaires y compris probablement ceux de l'émission ci-après.

Timbres officiels.

Emission de juin 1893.

Ils sont semblables aux six timbres de janvier et juin 1893 et portent sur une ligne horizontale : *Présidence*, en noir.

Distrid de	Couripi,	5 cents,	noir sur	blanc,	surch. noire	
—	Cachipour,	5	—	–	magenta,	—
—	Calsoëne,	5	—	—	rouge	—
—	Ouassa	5	—	—	bleu-pâle,	–
—	Ste-Marie,	5	—	—	orange,	—
—	Lagune,	5	—	—	vert,	—

Les timbres de la Présidence se présentent, on le voit, en six couleurs. Pourquoi? cela n'a aucune raison d'être.

Devons-nous dire que ces timbres ne nous inspirent aucune confiance, quoique oblitérés de diverses façons? Ils ne portent pas même trace de gomme, quoique ayant servi et le papier des timbres 1887 est identique à celui de 1893 !

Si M. Brezet, voulait bien nous donner un complément de renseignements sur ces mystérieux timbres, nous ne demandons pas mieux de reconnaître que nos soupçons sont mal fondés.

Voici pour finir quelques lignes de Larousse, qui ne sont pas faites pour inspirer confiance dans ces timbres :

« Ni la France ni le Brésil, ne voulurent reconnaître le nouvel état, et l'*Officiel* français du 11 septembre (1887) publia une note brève, mais sévère, portant que l'existence de la « soi-disant république counanienne » constituerait une violation aux droits des deux grandes puissances. »

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. Voir n° 369).

Londres, le 1er Septembre 1893.

A Monsieur l'Editeur du *Timbre-Poste.*

Cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article sur les timbres de Naples par le Dr E. Diéna, dans le numéro de votre journal du mois courant. J'ai remarqué que ce M. dit, que les feuilles de la 1re émission contenaient 200 timbres arrangés en 2 groupes de 100 chacun, en 10 rangées de 10 et déduit de là, qu'il y a 200 variétés des deux 1/2 Tornèse. C'est sur ce point que j'aimerais, ainsi que d'autres collectionneurs je crois, que l'écrivain répondit à la question suivante et ainsi déterminât le nombre de variétés de ces timbres, une fois pour toutes.

Le Dr Diéna, veut-il dire s'il a comparé les 2 groupes de 100 l'un avec l'autre, d'une valeur quelconque. Mon but en faisant cette question est de savoir si deux impressions ont été faites sur cette planche, sur une feuille de papier, comme il me semble que le cas puisse être. Ceci peut se déterminer seulement en comparant les spécimens qui occupent les mêmes places dans les 2 groupes et en voyant si les espaces relatifs entre les timbres, sont les mémes dans chaque groupe.

Donc, si deux impressions furent faites, il y a seulement 100 au lieu de 200 variétés de chacun des deux 1/2 Tornèse.

J'espère que vous considérerez cettre lettre d'intérêt suffisant pour être publiée.

Votre dévoué,

E. D. Bacon.

Modène, le 7 Septembre 1893.

A Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste.*

Répondant à la lettre de M. Bacon, je dois le remercier de la remarque qu'il a bien voulu m'adresser.

Chaque feuille de papier filigrané (42 × 29 cm.) comportait, ainsi que je l'ai déjà observé, l'impression de 200 timbres. S'ils étaient disposés en deux groupes de 100, cela a été pratiqué pour permettre le pliage de chaque feuille, et c'est dans ce but qu'on a laissé entre les deux groupes un écart de 8 1/2 m/m.

J'avais également supposé un instant que le changement du *G* en *T* pour le timbre dit *trinacrie* d'abord, ainsi que le travail de grattage des armoiries du Royaume des Deux Siciles et la gravure des Croix de Savoie, avaient pu être limités à une partie de la planche. J'attribuais à ce fait le nombre de 120 ou de 150 variétés dans lesquelles, d'après les catalogues, les deux timbres 1/2 Tornèse se seraient présentés. Mais j'ai dû changer d'avis.

Si je n'ai pas eu le bonheur inespéré de comparer entre eux les deux groupes de 100 variétés, ainsi que M. Bacon me le demande, j'ai toutefois examiné deux exemplaires se tenant du timbre avec croix, entre lesquels il y a l'écart de 8 1/2 m/m qui se trouvait entre les deux groupes.

Après cette constatation importante, il ne m'est plus resté de doute au sujet du nombre de variétés qui devait bien être de 200, d'autant plus que l'Administration des postes avait certainement intérêt à continuer à débiter les timbres par feuille de 200 exemplaires, cette uniformité simplifiant la comptabilité.

En supposant d'ailleurs que chacun des deux groupes provenait de la même demi planche de 100 timbres, on doit admettre que, pour obtenir une feuille entière, il était nécessaire de faire deux impressions. Cela aurait apporté un surcroit de travail et l'écart entre les deux parties de chaque feuille aurait été difficilement tel qu'on l'avait laissé entre les deux groupes d'une même planche; au contraire, il en serait résulté des différences tant soit peu variables pour les diverses feuilles. J'ajouterai que dans ce cas, envisagé par M. Bacon, les tirages chalcographiques devraient montrer un creux appréciable à l'endroit où se terminerait l'impression de chaque demi planche.

Mais les exemplaires du 1/2 grano se tenant, qui présentent l'écart signalé et les deux 1/2 Tornèse, Croix dont j'ai parlé plus haut, ne montrent pas ces creux; on aperçoit au premier coup d'œil qu'ils proviennent d'une planche unique et d'une même impression.

Je suis convaincu que ces explications permetteront à M. Bacon, au Directeur et aux lecteurs du *Timbre-Poste,* de partager ma manière de voir sur cette question.

Veuillez agréer, etc.

Emilio Diena.

(*A continuer.*)

Brux. — Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
À J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le prochain numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part au plus tôt joignant à leur demande le coût d'abonnement : fr. 6.00.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.

Le *Philatelist Africain* annonce qu'un timbre à l'effigie du Négus vient d'être émis. Il promet des détails... dans son prochain numéro.

ALLEMAGNE (Empire).

Nous avons reçu les timbres suivants sans piqûre. Il ne serait peut être pas indifférent de savoir comment des timbres peuvent sortir en cet état de l'imprimerie : Il doit y avoir abus :

3 pfennig, brun
25 — orange
50 — rouge-brun

ANGOLA.

Un de nos correspondants de cette colonie portugaise nous adresse divers renseignements sur les timbres de journaux.

En suite d'une réclamation des éditeurs de journaux la poste a créé un cachet qu'elle appliquait sur les journaux.

Jornaes
2,5 reis

Le premier était composé du mot : *Jornaes* et 2,5 reis en-dessous. Sa couleur était noire. Il a été appliqué ensuite en rouge. Le *J* est parfois retourné aux deux impressions.

Le 2e cachet était ovale avec l'inscription : *Direccao dos correios — Provincia de Angola* et une seconde impression au-dessus : *Jornaes 2 1/2 reis.*

A notre avis ce ne sont là que des marques constatant une taxe payée et non des timbres d'affranchissement, ce qui est bien différent

Nous avons reçu le timbre à effigie en relief d'un noir-gris rappelant assez bien la teinte du 80 reis de Macao :

5 reis, noir-gris

ARGENTINE (République).

D'après la *Gazette Timbrologique* la bande 1 centavo est gommée à droite au lieu d'être gommée à gauche, ce qui facilitera, dit-elle, l'envoi sous-bande d'imprimés de peu de largeur, alors qu'autrefois la fermeture empiétait sur le timbre.

BAVIÈRE.

Reçu les cartes avec réponse 3 — 3 pfennig, millésime 93, et le filagramme lignes horizontales ondulées plus le 5 + 5 pfennig, même millésime avec ce filagramme vertical :

3 + 3 pfennig, brun, 93, fil. horizontal
5 + 5 — vert, 93, — vertical

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Depuis avril dernier, écrit le *American J. of Phil.*, le service des postes est dirigé par les autorités du Cap de Bonne-Espérance et les timbres de cette dernière colonie employés aujourd'hui. Il est probable, ajoute notre confrère, que tous les Etats du Sud de l'Afrique seront réunis à la colonie du Cap de Bonne-Espérance pour les affaires postales et télégraphiques.

BELGIQUE.

Le 1er novembre étant le jour de la Toussaint, nous n'avons pu obtenir les timbres qui devaient paraitre à cette date... :

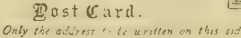
35 centimes, brun
2 francs, lilas teinté rose

Par arrêté royal du 24 octobre, il est créé un nouveau type de cartes postales, simples et avec réponse payée, de cartes-lettres, d'enveloppes postales et d'enveloppes lettres, sur lesquelles seront reproduits les timbres dominicaux.

Au lieu de détacher un talon, il faudra biffer la mention : « Ne pas livrer le dimanche » — « Niet bestellen op zondag ».

La couleur jaune adoptée pour le 2 centimes sera changée en rouge-brun !

BERMUDES (Iles).



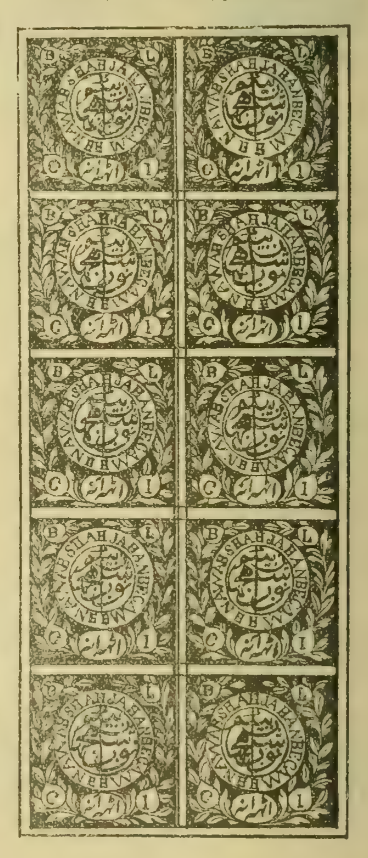
Voici la reproduction de la carte avec deux timbres surchargés : *one penny* et dont il a été question le mois passé.

BHOPAL.

Le 8 annas nous arrive imprimé en noir-verdâtre sur papier blanc mince vergé, d'un type refait dans des proportions un peu plus grandes : 24 × 25 au lieu de 22 sur 23 m/m. L'exécution du type est moins mauvaise qu'autrefois. Il y a encore dix variétés sur deux rangées verticales ne présentant pas la moindre erreur comme on pourra s'en assurer sur nos dessins.

L'impression en relief est si peu marquée que sur certaines feuilles on ne la voit pas. Il n'y a pas encore de timbres piqués : ce sera pour plus tadr, très probablement :

8 annas, noir-verdâtre, pâle et foncé



CANADA.

Le 10 cents est annoncé comme se présentant avec le papier blanc vergé :

10 cents, carmin

COCHINCHINE.

Le *Monthly Journal* a reçu le timbre 4 c, 1881 surchargé : *Cochinchine* obliquement en noir. Cela nous promet une série complète *si* la surcharge est vraie :

4 centimes, violet sur gris, surch. rouge

COLOMBIE (Répub. de).

L'enveloppe 5 centavos, *Servicio postal ferreo* n'est plus imprimée en noir sur rose, mais en rouge sur blanc vergé (*I. B. J.*) :

5 centavos, rouge, 148 × 82 m/m

COLONIES FRANÇAISES.

On avait oublié les colonies de Nossi Bé et Sainte Marie de Madagascar dans la répartition des timbres, cartes et enveloppes. Cet oubli sera réparé un de ces jours. On nous promet encore une masse de choses intéressantes : des *timbres-taxe*, enveloppes, etc., que c'est délirant.

CÔTE D'OR (Répub.).

D'après l'*I. B. J.* les enveloppes pour lettres enregistrées avec nom de la colonie au-dessus, sur une ligne droite, ont cette ligne en caractères plus petits sur une étendue de 53 1/2 au lieu de 62 m/m :

2 pence, outremer, surch. noire, 133 × 82 m/m

DOMINICAINE (Répub.)

Les émissions surchargées avaient été examinées en détail dans les principales collections, mais il parait que de nouvelles recherches ont produit des résultats qu'il serait bon de contrôler. Le *Am. Journ. of Philately* signale :

A. *Papier uni* :

1 cent sur 2 c., rouge, surch. noire
5 — — 2 — — — —
10 — — 1 — vert, — —
25 — — 2 — rouge, - —

Surcharge renversée :

25 cent sur 2 c., rouge, surch. noire
25 — — 5 — bleu, — —
1 fr. 25 — 25 — violet, — —

B. *Papier burelé* :

25 cent sur 1 c., vert, surch. noire
50 — — 5 — bleu, — —

Surcharge renversée :

2 fr. 50 c., sur 50 c., orange, surch. noire

EQUATEUR.

CINCO CENTAVOS

Voici la nouvelle surcharge appliquée sur les enveloppes 10 centavos, dont nous signalions l'existence le mois passé.

Voici le timbre télégraphe dont nous avons parlé il y a quelque temps. Il parait qu'il a été employé à l'usage postal, ce qui ne nous étonne guère, l'administration des postes, aux abois, devant employer ses timbres à toute sauce.



M. Seebeck ne livrera la nouvelle série qu'en janvier prochain. Il paraît que les exigences de la poste ont dépassé les prévisions de ce Monsieur qui trouvera *tous* les timbres épuisés lorsqu'il livrera les siens. En attendant voici le 1 sucre qui devient 5 centavos depuis le 20 septembre par la surcharge oblique de la valeur nouvelle, comme le 5 sucres reproduit le mois passé :

1 sucre, bleu, surch. noire

Reçu sur lettre le timbre fiscal 10 centavos, orange, avec le millésime gravé : 1893-1894 :

10 centavos, orange

ESPAGNE.

Nous avons reçu la carte avec réponse 5 + 5 centimos avec les inscriptions en lettres capitales et non gothiques, semblable à la carte ordinaire de mai 1892 :

5 + 5 centimos, vert sur chamois

ETATS UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* dit avoir vu les enveloppes suivantes au type *Wells Fargo et Cie*, reproduit en septembre dernier.

Format 258 × 110 m/m

1 cent. bleu et bleu
2 — violet —
5 chocolat —
10 — noir —

GRANDE BRETAGNE.

Nous recevons par M. G. Beil la nouvelle enveloppe pour lettres enregistrées prévue par un de nos précédents numéros. Comme disposition c'est la carte en cours avec R dans un ovale à gauche; quatre lignes d'avis, la dernière ayant : *The address must*



be written on this side & fee-paid, à l'angle inférieur gauche.

Quant au timbre, il est de plus petite dimension et a les mêmes inscriptions : *Registration two pence*; il se trouve appliqué sur la patte de fermeture qui se rabat sur la *face*, ce qui est plus rationnel et permet de juger de suite si l'affranchissement est régulier, au lieu de devoir retourner l'enveloppe.

Sous la patte de fermeture est le nom du fabricant : *Mc Corquodale & Co, Limited-Contractors.*

Imprimé en couleur sur papier toile blanc :

2 pence, outremer, format 150 × 97 m m

Au revers vingt lignes d'avis.

GUYANE ANGLAISE.

On signale le 48 cents 1863 imprimé en rouge avec le piquage 15 :

48 cents, rouge

HANKOW.

Nous sommes obligé de revenir sur les timbres que nous avons mentionnés et qui ont été émis le 20 mai dernier.

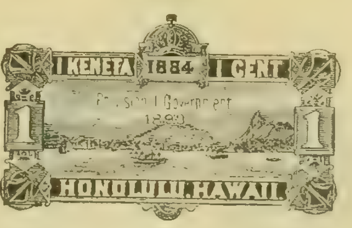
Il y a dix variétés de chaque valeur, placées verticalement, sauf pour le 5 cents où elles sont horizontales. Le perçage est seulement horizontal pour les timbres verticaux et vertical pour les timbres horizontaux.

Les différences résident dans les filets du cadre et quelquefois dans les lettres. Ces filets composés d'une ou plusieurs parties établissent clairement qu'il y a eu dix compositions du timbre ; la dimension n'est pas toujours la même.

Au 10 cents, il y a des chiffres 1 avec liaison oblique ou horizontale et le plus souvent manque de ponctuation après O de L. P. O

Le 30 cents, moins bien imprimé a souvent 1 pour L de L P O

HAWAIIAN.



Nous avons vu les enveloppes suivantes au format ordinaire : 150 × 86 m m ayant la surcharge : *Provisional Government 1893* sur deux lignes horizontales :

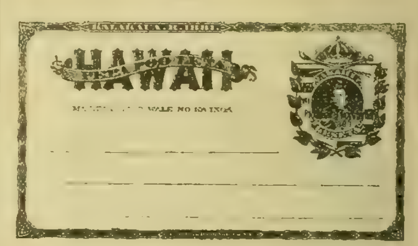
1 cent, vert, surch. rouge
2 — rose, — noire
5 — bleu. — rouge
10 — noir, — — int. bleu

VARIÉTÉ

5 cent bleu, surch. rouge en double

Les cartes postales ont été également surchargées comme les précédentes, savoir :

1 centavo, vermillon, surch. noire
2 — noir, — rouge
3 — vert, — —



INDES ANGLAISES.

Le *London Philatelist* enregistre une variété de la carte avec réponse 1/4 + 1/4 anna ayant l'impression au dos de la carte réponse :

1/4 + 1/4 anna, brun

ITALIE.

La carte pour colis postaux, nous écrit M. E. Diena, valeur 1 l. 25 c , a les armoiries avec manteau royal comme le 60 centesimi déjà annoncé. Le format reste : 224 × 123 m/m :

1 lire 25 cent., brun sur vert.

LAGOS.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
LAGOS
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Il a paru une carte avec réponse au type ci-haut, ayant l'impression sur les 1re et 3e faces et piquée à la séparation :

1 + 1 penny, carmin sur chamois

LIBÉRIA.

A propos du 3 cents, rouge, reçu, dit-on, directement de la poste, voici ce qu'on nous écrit : « Il y a quelques années des maisons allemandes envoyèrent à Monrovia des timbres rouges 3 cents pour être oblitérés. Les autorités confisquèrent les timbres. Il faut croire qu'ils furent trouvés depuis à Monrovia et envoyés en Angleterre. Il est un fait certain que la poste ne les a jamais émis. »

« Pour ce qui concerne l'enveloppe 10 cents, rouge, elle ne peut exister puisqu'il n'en a pas été imprimé. »

Le timbre 6 cents devenu sans emploi et le timbre officiel, même valeur, doivent être surchargés : *5 cents* en attendant que le timbre de cette valeur soit prêt.

MADAGASCAR.

L'*Ami des Timbres* rapporte que les timbres français en usage dans cette colonie vont recevoir une surcharge pour les différencier de ceux de la métropole, le change n'étant pas le même.

MEXIQUE.

M. E. Diena nous écrit que la compagnie *Express Hidalgo*, type reproduit le mois passé, a émis en décembre 1892 sa première enveloppe ; celle que nous avons signalée date de mai 1893, une troisième du 22 septembre dernier. La première enveloppe n'est pas connue de notre correspondant ; celle de septembre dernier a le timbre noir à gauche et le timbre mexicain d'enveloppe 10 centavos à droite ; format : 152 × 86 m/m :

15 + 10 cent., noir et rouge sur gris chiné

D'après l'*Echo de la Timbrologie*, les timbres actuels seraient imprimés à nouveau sur papier uni et auraient la teinte vermillon y compris les 2 et 3 cents :

2, 3, 4, 6, 10, 20, 25 centavos, vermillon

Le *Montly Journal* décrit diverses variétés de cartes, savoir :

Janvier ? 1890, 3 c, vermillon et vert, timbre renversé au verso
Juillet ? 1891, 3 — — — — — gauche inf.
Janvier ? 1893, 5 — outremer — rouge — — — —
Juillet ? 1893, 2 — rouge — vert — — — —
— — 2 — — — — — — au centre sup.

MONTÉNÉGRO.

Il a paru le 1er octobre une carte pour l'union postale universelle de 5 novtch et une semblable avec réponse payée au même type :

5 novtch, noir sur bleu
5 + 5 — — — —

En plus, des bandes timbrées sur papier bleu vergé, type des timbres poste :

2 novtch, jaune, 310 × 52 m/m
3 — vert, — —

La carte avec réponse du jubilé, 3 + 3 novtch existe avec la faute quatre lignes d'avis sur la partie destinée à la réponse :

3 + 3 novtch, vert-bleu, surch. noire

MOZAMBIQUE (Cie de)

Les cartes de la colonie de Mozambique servent pour la compagnie de ce nom par l'application d'une surcharge oblique noire : *Compa de Moçambique* :

10 réis, bleu, surcharge noire
20 — rose, — —
30 — vert, — —

NANDGAM.

Le *Montly Journal* a décrit en juillet dernier des timbres de la première émission, surchargés : M. B. D. qui seraient, d'après de nouveaux renseignements obtenus par ce journal, le résultat d'une émission destinée à la correspondance de l'Etat :

1 2 anna, bleu, surch. violette
2 — rouge, — —

NOVA POTUCA.

En annonçant des timbres de Nova Potuca, le même confrère déclare que ce pays lui est absolument inconnu. Nous en dirons tout autant : il est donc nécessaire de n'accepter cette émission que sous bénéfice d'inventaire.

Les timbres sont de forme rectangulaire et ont au centre un objet indistinct qui pourrait être un arbre, renfermé dans un cercle. Dans les angles, un carré uni ; ayant : R P en haut ; chiffre et *c* en bas.

L'impression est très grossière sur papier blanc épais uni ; trois de ces timbres ont l'oblitération B 31 qui est celle de Sierra Leone :

1 cent, rose
5 — bleu
10 — vert
20 — noir
10 sur 1 — rose surch. noire
40 — 10 — vert — —
50 — 20 — noir — —

Un état inconnu qui se révèle par des timbres surchargés, hum ! hum !

NORWÈGE.

La série des *timbres-taxe* vient d'être renforcée d'une valeur nouvelle depuis le commencement d'octobre passé. Type, papier et piqûre des valeurs connues :

4 öre, violet vif

NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte 1 penny, vue de Sydney imprimée sur carton paille, a aujourd'hui le carton blanc (*I. B. J.*) :

1 penny, violet sur blanc

Nous trouvons dans le *Monthly Journal* l'annonce d'un timbre de franchise ayant les lettres : O H M S en monogramme renfermé dans un cadre ovale oblong ayant pour inscription : *Government printer* au-dessus ; *New South Wales*, au dessous :

sans valeur, noir sur blanc
— — — chamois

NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous avons décrit une enveloppe officielle 137 × 80 m/m ayant comme timbre une couronne dans un cadre avec les mots : *Postage free* et imprimée en rouge. Cette enveloppe existerait, d'après le *Monthly Journal*, imprimée en noir :

sans valeur, noir sur blanc *vergé* (?)

OBOCK.

Nous avons reçu de M. Legrand, trop tard pour être insérées le mois passé, les explications de la légende du nouveau timbre de 5 francs.

Bord inférieur, petit cartouche de gauche : *Oböke* en caractères éthiopiens ; cartouche de droite : *Obock* en caractères arabes.

Côté gauche du cadre ; à gauche de *Colonies* : *Obock* en caractères arabes ; à droite : *1895*, en chiffres arabes.

Côté droit du cadre ; à gauche de *Postes*, millésime en chiffres éthiopiens ; à droite : *Oboke*, en lettres de la même langue.

Le millésime 1893 est exprimé par la transcription suivante de l'éthiopien : *Asser* — *Semment* — *Meto* — *Zatana* — *Sost* soit littéralement dix — huit — cent — nonante-trois ; ce qui explique l'emploi de cinq signes pour un nombre de quatre chiffres.

PHILIPPINES.

Le *Vindin's Ph. Monthly* a reçu un 15 c. de peso, au type en cours :

15 c. de peso, brun pâle

PORTO-RICO.

Par suite d'un changement de taxe, et de l'épuisement des 4, 6 et 8 millièmes et 3 c. de peso, le 1 cent. de 1890-1891 aurait reparu imprimé en vert. (*Le Collectionneur des Timbres-Poste.*)

Nous avouons ne pas comprendre.

ROUMANIE.



Ci-haut le dessin de la carte décrite le mois passé. Format : 128 × 90 m/m :

10 bani, rouge sur chamois

RUSSIE.

Kolomna (*Moscou*). — Il nous arrive deux





séries de timbres aux mêmes armoiries. La première série est dans un cercle et porte pour inscriptions, en haut : *Kolomenskoe Ziemstow* (Administration rurale de Kolomna); en bas : *Sielskaya Potchta* (Poste rurale villageoise); en-dessous du cercle : *Optetchennaya* (payé).

La série des timbres carrés a les mêmes inscriptions, sauf celle à l'extérieur du timbre qui signifie : *Dolgowaya* (à payer). Ce sont donc des *timbres-taxe*.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

Timbres-poste :	*Timbres-taxe :*
1 kop., orange	1 kop., orange
2 — vert	2 — vert
3 — carmin	3 — carmin
5 — bleu	5 — bleu

Sarapoul (*Viatka*). — Nous avons déjà signalé deux timbres, un orange et un brun, au type reproduit n° 365. Il y en a deux autres, un bleu et un vert, tous quatre au même type et en cours en même temps. C'est beaucoup !

2 kopecks, bleu
2 — vert

Solikamsk (*Parm*). — Il a été émis au type du 2 kop. bleu, en cours :

4 kopecks, brun

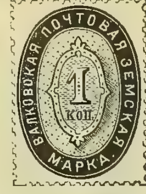
Starobyelsk (*Charkoff*). — Le timbre de 1891 a été imprimé en bleu sur vert pâle, l'an dernier probablement et avec une petite modification aux angles inférieurs. C'est peu de chose, mais il paraitrait que ces ornements étaient indispensables au bonheur de cette administration.



Imprimés en couleur sur verdâtre, piqués 12 1/2:

1892, 3 kopecks, bleu sur verdâtre
1893, 3 — — — —

Walky (*Charkoff*). — En établissant une poste rurale à Walky, l'administration des postes a émis deux timbres au type ci-contre.



Au centre d'un ovale à fond pointillé est l'inscription suivante : *Walkowokaya Potschtowaya Zimskaya Marka* (timbre poste rural de Walky). On nous fait remarquer que le sec nd *o* dans *Walkowokaya* est une faute du lithographe qui devait écrire : *Walkowskaya*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, bleu
5 — rouge

SALVADOR.

Le timbre 5 centavos gris (débarquement de Colomb) a été rencontré par l'*I. B. J.* avec la surcharge rouge verticale : *un centavo* :

un cent. sur 5 c., gris. surch. rouge

SHANGHAÏ.

Nous n'avons pas encore donné les couleurs des nouveaux timbres. Elles sont les mêmes pour les timbres-poste et les *timbres-taxe* :

Timbres-poste et timbres-taxe	1/2 cent,	orange et noir	
	1 —	brun	—
	2 —	orange	—
	5 —	bleu	—
	10 —	vert	—
	15 —	jaune	—
	20 —	mauve	—

On nous annonce une carte-lettre !

TAHITI.

Le *Ph. J. of G. Britain* a rencontré la carte non timbrée *Marine 1876 (696)*, ayant dans l'espace réservé au timbre : TAHITI 10 c. en noir et le 2 du 20 c. de l'inscription supérieure changé 1 à la plume et en violet :

10 c., surch. noir et violet

TASMANIE.

Le *American Journal of Ph.* a reçu une bande avec l'impression du 3 pence *Duty*, mesurant 108 m/m en largeur sur 280 de longueur; les extrémités supérieures sont coupées et à chaque côté est une bordure de 4 lignes bleues :

3 pence, vermillon sur blanc satine

TERRE-NEUVE.

Le 1 shilling vermillon 1857, a été vu avec des grosses vergeures, qui ne serait autre, d'après le *Monthly Journal*, qu'un essai. Il n'y a donc pas lieu de s'en émouvoir.

TIMOR.

Le timbre-poste de 300 réis a reçu la surcharge : *Timor* et *30* en bas, de chaque côté, en noir :

30 sur 300 réis, orange, surch. noire

Ce même timbre a été appliqué sur chacune des parties des cartes avec réponse de Macao et Timor, et le 10 réis, vert, a servi de la même façon pour ces cartes :

10 + 10 réis, vert,	formule bleue sur blanc vergé	
30 + 30 — orange et noir,	— rouge	— —

TONGA.

Voici d'abord le fac-simile des timbres officiels porteurs de la surcharge : *G. F. B.* (Government Foreign Branch) suivant les uns, ou *Gave Faka Buleaga* (pour la correspondance du gouvernement) suivant les autres, imprimée en carmin sur les timbres aux armoiries ou à effigie, de couleur uniforme outremer :

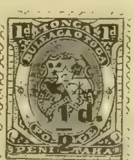


Armoiries :	1 et 4 pence,	outremer,	surch. carmin	
Effigie :	2 — 8	—	—	—
-	1 shilling,	—	—	

Cette série ne suffisant pas, on en a créé une autre avec surcharge sur la surcharge et appliquée verticalement comme l'indique notre facsimile :

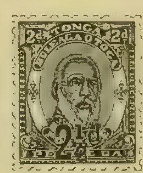
Armoiries :	1/2 sur 1 penny,	outremer,	surch.	carmin et noire		
Effigie :	2 1/2 — 2 pence,	—	—	—	—	
Armoiries :	5 — 4	—	—	—	—	—
Effigie :	7 1/2 — 8	—	—	—	—	—

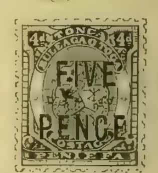




Les timbres-poste subissent un changement analogue par l'application de la surcharge en chiffres sur l'ancienne valeur pour les 1, 2 et 8 pence et en toutes lettres sur deux lignes horizontales pour le 4 pence :

Armoiries :	1/2 sur 1 penny,	outremer,	surch. carmin	
Effigie :	2 1/2 — 2 pence,	vert,	—	—
—	7 1/2 — 8 —	rose,	—	—
Armoiries :	6 — 4 —	orange,	—	—





De l'émission avec étoile aux angles supérieur droit et inférieur gauche, il y aurait, parait-il, au dire du *Monthly Journal*, une variété avec une troisième étoile au milieu :

1 penny, rose, surch. noire

Le même nous dit que les enveloppes à 4 pence rouge ont le papier paille dont une partie avec le nom du fabricant : *John Sands, printer and Stationer, Sydney* :

4 pence, rouge sans date
4 — — date 1-1-93 ou 1-4-93

Ce sont ces dernières qui ont le nom du fabricant.

TRANSVAAL.

Il a paru au type connu et avec le piquage des timbres en cours :

2 1/2 pence, violet vif

TURQUIE.

Il parait qu'il existe une tête bêche parmi les timbres actuels de 2 piastres :

2 piastres, ocre-brun, tête bêche

Réimpressions et essais.

Nous avons été favorisé de la visite de S. A. I. le Grand Duc Alexis Michailovitch qui nous a fait voir une partie de sa collection. Nous y avons trouvé quelques réimpressions de la Finlande qui n'ont pas encore été signalées. Elles sont de diverses émissions :

FINLANDE.

1° Timbres-poste.

Février 1856 : 5 et 10 kopecks.

Contrairement aux réimpressions précédentes, celles-ci sont gommées : le papier est blanc mat, la nuance du 5 kopecks d'un bleu indigo, le type est celui avec gros points blancs dans les cors et entre la couronne et l'écu ; le 10 kop. a le même papier, la teinte carmin vif et des petits points aux mêmes endroits.

Janvier 1860 : 5 et 10 kopecks.

Comme teinte de papier, impression et perçage, le 5 kop. ne montre pas de différence assez sensible que pour reconnaître aussitôt s'il y réimpression ou non; mais les chiffres 5 sont légèrement plus grands, moins bossus et touchent presque le cadre supérieur; le point qui suit le chiffre du haut est plus gros, plus éloigné et enfin *kon* a 6 m/m au lieu d'en avoir 5 1/2.

Les timbres horizontaux doivent avoir une distance de 1 1/2 m/m entre eux : les réimpressions en ont presque 2 1/2.

Le papier du 10 kop. est d'un rose plus vif, la teinte du timbre d'un rouge-carmin qui n'existe pas parmi les anciens; rien à dire du dessin.

Les timbres horizontaux qui doivent avoir 2 m/m entre eux en ont 2 3/4; les verticaux au lieu de 1 1/2 ont 2 1/2.

L'impression des timbres est en feuille de 10 sur 2 rangées horizontales.

Janvier 1866 et 1867 : 5, 8, 10, 20, 40 penni, 1 mark, tous de papier uni.

5 penni. La teinte bistre-jaunâtre ne correspond pas à celle du timbre authentique sur papier vergé ou uni. Le chiffre 5 supérieur au lieu d'être allongé et à petite tête est trapu et à large tête, il est de plus trop rapproché du P.

La distance entre deux timbres horizontaux qui doit être de 2 m/m est de 2 3/4; celle des timbres verticaux est de 3 au lieu de 2 1/4 m/m.

8 penni. La couleur vert-jaune foncé sur papier épais indique de suite la réimpression. Les timbres horizontaux et verticaux ont 2 1/2 m/m comme les timbres vrais.

10 penni. On a cherché à se rapprocher du 10 penni noir sur jaune uni, mais la réimpression est d'un jaune trop vif; il n'y a guère de différence entre les timbres horizontaux et verticaux.

20 penni. Sa réimpression se reconnait aux points suivants :

De la parenthèse au filet blanc du cadre, il y a :

En haut, à gauche : 2 m/m au lieu de 1 1/2 et droite 2 m/m au lieu de 1 3/4

En bas, à gauche : 2 m/m au lieu de 1 1/2 et droite 2 m/m au lieu de 1 1/2

Les grecques sont par ce fait plus larges devant ou après les parenthèses aux timbres réimprimés. L'impression est bleu vif.

40 penni. Le papier est d'un rose plus vif, l'impression d'une teinte carmin semblable aux timbres de 10 kop. C'est ce qui distingue à première vue la réimpression.

1 mark. La réimpression a le papier blanc mat et la teinte d'un jaune-brun vif.

Comme les timbres de 1860, ceux de 1866 sont imprimés par dix sur deux rangées horizontales.

2° ENVELOPPES.

Les enveloppes ont été également réimprimées, mais pas comme antérieurement sur fragment de papier, mais en enveloppes entières :

1er janvier 1845 : 10 et 20 kopecks.

10 kopecks. La coupe de l'enveloppe réimprimée (111 × 73 m/m) est identique à celle de l'enveloppe vraie. L'impression est plus nette, le papier un peu plus grisâtre.

20 kopecks. La teinte rouge-vermillon et le papier uni distingue facilement la réimpression. Format : 135 × 80 m/m.

1er janvier 1850 : 5, 10 et 20 kopecks.

5 et 10 kopecks ont été réimprimés en bleu vif ou rouge sur enveloppes de papier blanc vergé et uni au format 143 × 114 et sur papier azuré au format 115 × 75 m/m, puis sur feuille double, 210 × 270 m/m sur papier blanc uni et azuré foncé.

Ces réimpressions peuvent se reconnaitre à leur teinte, mais le 10 kop. a ceci de remarquable, c'est qu'il a un point rond à droite après *kon*, au lieu de l'avoir en losange et que *kop.* à gauche a le P plus éloigné de la couronne et par conséquent plus rapproché de la lettre O qui le précède.

La première de ces valeurs a les gros points dans les cors et le 10 les petits points, ce que ne doivent pas avoir les feuilles timbrées et les enveloppes sur papier azur.

Le 20 kop. est imprimé en noir-vert sur enveloppes de papier blanc uni au format 143 × 114. C'est une enveloppe restée toujours mystérieuse et qui n'a peut être pas été émise.

Janvier 1860 : 5 et 10 kopecks.

Les réimpressions appartiennent au type à 7 étoiles. Il y en a aux formats 142 × 77 et 144 × 115 avec le papier blanc uni.

Les *5 kopecks* ont la teinte des enveloppes vraies; les *10 kop.* sont d'un rouge plus vif; la première valeur a le chiffre des timbres réimprimés, c'est-à-dire plus grands, moins bossus.

1860 : enveloppes à double timbre.

La réimpression est complète comme on le voit puisqu'on a même fait des enveloppes provisoires, savoir :

Sans points dans les cors et type 1860 à 7 étoiles :

Type 1850 :	5 kop. +	5 kop.,	1860,	papier	vergé	blanc	
—	5 —	+ 10 —	—	—	—	—	
—	10 —	+ 5 —	—	—	—	—	
—	10 —	+ 10 —	—	—	—	—	
—	20 —	+ 10 —	—	—	uni	—	

Petits points dans les cors et type 1860 à 7 étoiles :

Type 1850 :	10 kop. +	5 kop.,	1860,	papier	vergé	blanc
—	10 —	+ 10 —	—	—	—	—
—	5 —	+ 10 —	—	—	uni	—

Gros points dans les cors et type 1860 à 7 étoiles :

Type 1850 : 5 kop. + 5 kop., 1860, papier vergé blanc

La coupe de l'enveloppe est légèrement différente, l'extrémité des pattes latérales étant plus large; quant à la teinte, les 5 kop. sont d'un bleu vif qui rappelle fort bien la teinte ancienne, mais les 10 kopecks sont d'un rouge-orangé : toutes ont l'impression empâtée surtout les 10 k.

1er juin 1871 : 20 et 40 penni.

Nous avons les réimpressions 20 et 40 penni aux formats 142 × 77 m/m et 144 × 115 m/m.

Le *20 penni* a en haut les lettres de *pen* plus

rapprochées, surtout PE (5 3/4 m/m au lieu de 6).

Le *40 penni* imprimé en rouge-brique au lieu de rose a au contraire les lettres de *pen* plus distancées (5 1/4 au lieu de 5 m/m), principalement la lettre N plus éloignée de E.

Mars 1876 : 20 et 32 penni.

Le *20 penni* a le timbre à *gauche* au lieu de l'avoir à droite et a le format : 144 × 115 m/m et le papier blanc *vergé*.

Cette réimpression est facile à reconnaître puisqu'il n'y a jamais eu d'enveloppes avec le timbre à gauche, qu'on ne connait pas de papier vergé de cette valeur et encore moins de grand format.

Le *32 penni* a le papier blanc mat au lieu de jaunâtre; l'impression est d'un *rose sale* au lieu de carmin; la forme de l'enveloppe ne diffère pas.

3° CARTES RÉCÉPISSÉS.

1er octobre 1871. Ce récépissé doit avoir le mot *aliger* avec un g; la réimpression en a 2 comme le récépissé de 1872; les deux lignes d'avis doivent avoir 110 et 96 m/m; la réimpression en a 107 et 91. Papier blanc mat au lieu de blanc-gris.

1872. Etait imprimé en brun-rouge et non en brun-chocolat; même observation pour le papier que pour le précédent récépissé.

1876/77. La réimpression a la ligne d'en-tête non ponctuée; la première ligne d'avis a 117 m/m et la seconde 103 au lieu de 115 et 98; imprimé en *lilas*. La partie gauche a 6 m/m de gomme en largeur au lieu de 10. Papier blanc mat au lieu de jaunâtre.

Nota. La 2e ligne d'avis doit se terminer à la hauteur de t de ätersënda et non à la 2e lettre a.

1879. L'impression est d'un brun trop violet; pour le papier, les dimensions de lignes d'avis et ce qui est relatif de la 2e ligne, voir les observations précédentes (1876/77).

1er janvier 1885. Au lieu de rose, la teinte est rose-carmin vif; gomme blanche au lieu de jaunâtre, papier plus épais et dimension : 154 au lieu de 151 m/m. C'est tout ce que nous avons trouvé de différence. La composition est identique.

Mottagningsbevis, 15 mai 1879. Le papier au lieu d'être blanc-jaunâtre est blanc; à gauche tant au recto qu'au verso il y a un rectangle large commençant sous la parenthèse de *Blankett* : à la réimpression ce rectangle commence sous l'a. La nuance est d'un rouge vif au lieu de rose.

4° CARTES POSTALES.

1er décembre 1871. La première ligne d'adresse doit avoir 93 m/m; la réimpression en a 91; la 3e ligne doit avoir 46 m/m, elle en a 47 et se prolonge aussi loin que le double trait en-dessous, ce qui n'existe pas à la carte vraie.

L'avis qui doit avoir pour ses trois lignes : 85, 22 1/2 et 56 en a : 87, 23 et 57 1/2.

Le timbre est vert-jaune, cadre vert foncé comme les cartes authentiques.

1er janvier 1873. La première ligne d'en-tête a le mot : *för* en lettres plus grandes et plus larges ce qui pourrait nous dispenser d'autres indications. La surcharge de trois lignes est celle avec le mot Языкъ au lieu de Языкъ mais elle a le mot qui précède celui-ci, orthographié Русскотъ au lieu de Русскомъ.

Le cadre a 125 × 82 au lieu de 123 1/2 × 81 m/m.

1er juillet 1875. Le mot *för* de la première ligne d'en-tête est de dimension trop haute et trop large; cette ligne qui doit avoir 85 m/m en a 83. Le K de la 2e ligne est trop grand ainsi que tous les caractères. On parait avoir pris pour modèle la carte de juin 1873.

Le cadre qui doit avoir 123 × 81 1/2 m/m en a 125 × 82.

Le carton est satiné contrairement aux cartes authentiques.

Fin août 1875. Le carton est blanc mat et non jaunâtre. L'avis a 107, 112 et 98 m/m au lieu de 108, 113 et 98 m/m; au verso l'inscription de droite est de caractères plus grands.

1er janvier 1885. Elle est identique sauf la couleur qui au lieu d'être rose avec cadre rouge-carmin est rouge vif et cadre rose vif. Le carton est chamois vif.

5° CARTES POSTALES AVEC RÉPONSE.

10 juillet 1875. Cadre de 126 sur 82 1/2 m/m. L'avis a 75 1/2, 110 et 55 m/m. La teinte du timbre, 10 + 10 kopecks, est lilas.

Janvier 1885. Tout est identique sauf les lignes pour l'écriture qui ont 116 au lieu de 113 m/m, 10 + 10 penni, lilas.

Il n'a été imprimé de toutes ces émissions que 500 exemplaires et plusieurs dit-on par 10 exemplaires. C'est afin de compléter la collection du musée postal de Helsingfors que ces impressions ont été faites.

Si des réimpressions nous passons aux essais de Russie, nous trouvons dans la collection où nous puisons ces notes, les suivants :

RUSSIE.

Essais timbres-poste. Type 1857 :

10 kop.,	vert,	centre rouge sur blanc,	épais,	piqué 15
10 —	brun,	— bleu,	—	vergé, non dentelé
30	rouge,	— vert,	—	— — —

Type 1884 :

3 kop.,	carmin,	centre bleu
7 —	bleu,	— rose
14 —	rouge,	— bleu

Série complète des timbres non dentelés dans les couleurs adoptées.

Bandes avec bordure de couleur et inscriptions en haut et en bas, type sans foudres :

1 kopeck,	orange sur blanc,	375 × 67 m/m
2 —	vert, —	— —

Sans inscription en haut et en bas, type des timbres-poste :

1 kopeck, orange sur blanc, 340 × 69 m/m
2 — vert — — —

Enveloppes : 1° Type non adopté. Armes en relief dans un ovale ayant une inscription en grosses lettres; chiffres 7 aux angles, sur fond ligné, cors de poste en bas, entre les chiffres :

7 kopecks, bleu pâle sur blanc uni, 145 × 82 m/m
14 — orange — — — 140 × 112 —

2° Armes dans un ovale 20 × 22 m/m et inscription en grosses lettres :

7 kopecks, bleu pâle sur blanc uni, 145 × 82 m/m
14 — orange — — — 140 × 112 —

3° Type 5 et 7 kopecks en cours :

Papier crème damassé :

5 kopecks, violet, 114 × 73 m/m
7 — bleu, — —
7 — — 145 × 80 —

Papier crème quadrillé coupé de lignes obliques avec octogones au centre :

5 kopecks, violet, 140 × 57 m/m
7 — bleu, — —
7 — — 145 × 80 —

4° Type 14 kopecks en cours :

Papier azuré vergé :

14 kopecks, carmin, 145 × 80 m/m

Même type, non adopté, ayant des foudres ajoutés au-dessus des cors de poste des angles.

Papier ondulé azuré :

20 kopecks, bleu, 145 × 80 m/m

Cartes postales. Formules semblables à la carte de février 1884 3 kop. avec deux lignes d'adresse et deux d'avis. Le timbre est d'un type qui se rapproche de celui adopté avec les ailes de l'aigle plus élevées :

3 kopecks, carmin sur carton chamois

Nous avons encore vu la carte d'avril 1884, sans timbre, imprimé en bistre-noir sur blanc :

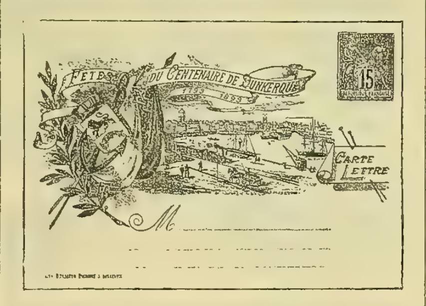
Sans timbre, bistre-noir

Les émissions jubilaires

Après les émissions jubilaires officielles, voici venir celles non officielles qui nous promettent d'heureux jours et une félicité sans fin.

La ville de Dunkerque célébrait ces jours derniers (9 et 10 septembre) le centième anniversaire d'une victoire remportée et élevait à cette occasion un monument : *La Victoire*, comme Paris sera appelé un jour à fêter la découverte du 4e type de Bordeaux...

L'administration des postes n'ayant pas cru devoir intervenir dans les réjouissances publiques, en nous dotant d'une émission quelconque, l'initiative privée crut nécessaire de combler cette lacune en faisant paraître une carte-lettre, qui n'est en somme qu'une carte avec réponse, sur laquelle il a été imprimé d'abord, à l'atelier des timbres poste à Paris, un timbre de 15 centimes, bleu, placé à droite, angle supérieur. Et comme pour toute émission qui se respecte, celle de Dunkerque a une variété rare où le timbre est à l'angle *inférieur* droit et une très rare sur vert d'eau!





En plus du timbre, nous avons une vue du port de Dunkerque avec les armes de la ville, des drapeaux, une branche de laurier et par dessus tout, une banderole ayant l'inscription : *Fêtes du centenaire de Dunkerque 1793-1893*; sur la quatrième face, le portrait de Jean Bart avec la date de sa naissance et celle de son décès : 1648-1702; puis à droite, les armoiries du célèbre marin. Le carton est blanc, impression vert-russe.

On se demandera probablement comme nous ce que le portrait de Jean Bart vient faire sur cette carte-lettre... qui est une carte avec réponse... sans réponse. Voici ce que nous savons :

L'éditeur de la carte a récemment acheté un tableau d'Elias représentant Jean Bart. C'est le seul, le vrai, l'unique portrait qui n'est sur... et dont la ressemblance est garantie. On a voulu profiter du centenaire pour populariser ce por-

trait : d'où une eau-forte, vendue, ainsi que les cartes, au profit d'un jeune artiste plein d'avenir qui pourra ainsi continuer ses études... et l'éditeur vendre son tableau fort cher, si on lui fait une douce violence. En attendant, ce sont les collectionneurs qui paient les violons.

La carte-lettre (?) est fort bien exécutée : elle n'a qu'un défaut, c'est de ne pas répondre à son titre d'abord, de nous donner des armoiries inexactes et une date de naissance qui ne serait pas celle de Jean Bart, si nous en croyons les écrivains suivants :



D'après Larousse et Trousset, ce serait le 21 octobre 1650.

D'après Bouillet et Grégoire, ce serait 1651.

D'après Ch. Desobry, ce serait le 20 octobre 1651.

L'éditeur ayant obtenu vraisemblablement quelque succès pour son protégé, au lieu d'attendre patiemment le centième anniversaire de la visite des Russes à Toulon, se hâte de bâcler une carte postale commémorative ; mais prenant mal ses dispositions, les timbres étant imprimés d'avance, il se voit obligé d'empiéter par son dessin trop grand, sur une seconde carte : de là la présence d'un timbre en haut et en bas et aussi l'inscription : *affranchissement insuffisant*, qu'il faut compléter, dit la carte, par les timbres de 5 et de 3 centimes (1). Mais le malheur c'est que les cartes ne peuvent avoir que 140×90 mm. et celles-ci ont 150×120, elles doivent par conséquent être considérées comme lettres, ce qu'on paraît ignorer. Il n'y a pas jusque l'inscription : *kop.*, traduction du mot *centime* qui ne soit fautive. Depuis quand le centime est-il l'équivalent de kop ? Serait-ce depuis l'arrivée des Russes en France ?

Il y a encore sur la carte une inscription russe qui nous interloquait et que nous nous sommes fait traduire. La voici :

Soyez les bienvenus, frères Russes !

Mais pourquoi, diable, n'ose-t-on pas dire cela en français. Serait-ce pour ne pas effaroucher la « *tripe* » alliance ?

Ces cartes sont imprimées en *vert russe* (toujours !) sur carton chamois et sur carton paille. Nous ignorons quelle est la plus rare des deux cartes... Peut-être y en a-t-il sur cuir de Russie.

Maintenant faut-il collectionner tous ces produits *non officiels* qu'on nous servira en toute occasion sous forme de carte, carte-lettre ou enveloppe jubilaire, commémorative etc., etc.! Non, mille fois non ! Ces cartes n'offrent aucun intérêt et ne vous apprennent qu'une chose : c'est que c'est le plus malin qui attrape l'autre.

Il faut donc avoir raison, au début, de cette exploitation naissante et rejeter impitoyablement tout ce qui ne manquera pas de se faire jour après les succès (?) de Dunkerque et de Toulon.

Une idée. Puisqu'on collectionne tant de choses aujourd'hui, les amateurs d'images pourraient peut-être bien réunir ces cartes à côté de celles d'expositions et les cartes souvenirs de villes. Cette collection aurait bien plus de succès que les collections d'arêtes de poissons, les boutons de guêtres, les têtes de pipes et les langues de mouches.

(1) Il paraît que les 2 timbres étaient prévus, ce que viennent nous démontrer deux cartes se tenant.

Brux. — Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

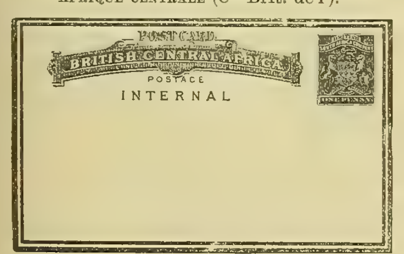
AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part au plus tôt joignant à leur demande le coût d'abonnement : fr. 6.00.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').



Nous en avons reçu deux cartes au fac-simile ci-haut, ayant un gros filet noir comme cadre devant un bord orange; sur un cartouche : *British central Africa;* au-dessus : *Post Card;* au-dessous : *Postage* en impression noire; plus bas : *internal* ou *external* en rouge.

Imprimé en couleur sur carton blanc, timbre de la Compagnie à droite, angle supérieur :

1 penny, noir et rouge, 122 × 75 mm
2 pence, rouge et noir, 131 × 84 —

Le cartouche du 2 pence a des rayons aux extrémités.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l')



Il existe trois cartes dont une avec réponse au fac-simile ci-haut et émises en juillet dernier.

Au milieu : *Mashonaland* sur un cartouche guilloché; plus bas : *inland Post Card* ou *International post card* ou *Reply paid, post card* et plus bas : *The address*, etc.; à droite, le timbre de la Compagnie avec dessins extérieurs.

Imprimées en couleur sur carton blanc :

1 penny, bleu, 122 × 75 mm
1 1/2 jaune, 140 × 90 —
1 + 1 — rouge.

Cette dernière est piquée à la séparation et imprimée sur les 1re et 3e faces.

AFRIQUE ORIENTALE (Cie Brit. de l').

On nous a fait voir une certaine partie de lettres réunissant la collection des timbres actuels non dentelés et d'autres non dentelés verticalement. Ce sont là évidemment des spéculations sans intérêt pour la collection.

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

L'*I. B. J.* s'est inquiété de l'authenticité du timbre de la maison Schûlke et Mayr, type reproduit n° 370. Il a reçu la réponse suivante à sa lettre :

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

Duressalam, 30 septembre 1893.

Messieurs,

En réponse à votre demande de renseignements du 25 août de cette année, je vous fait savoir que le Gouvernement impérial a fait avec la maison Schûlke et Mayr un contrat au sujet des relations postales avec le Victoria Nyanza. Après l'expiration d'une année, ce contrat ne fut pas prolongé. Cette maison a aussi demandé à l'administration des postes de l'Empire, l'autorisation d'introduire des timbres, mais il lui fut répondu négativement.

Par conséquent, d'après les renseignements que je vous donne, les timbres qui accompagnent votre lettre ou d'autres semblables ne furent jamais en usage.

Le Gouverneur impérial.
VON SCHELE.

ALLEMAGNE (Empire).

Voici les explications qu'on nous donne concernant les timbres *non dentelés* dont nous avons parlé le mois dernier.

Lorsqu'en 1889 l'imprimerie impériale livra des timbres à l'administration des postes, il se trouvait quelques feuilles non dentelées qui ont été retenues par celle-ci et livrées ensuite au musée postal de Berlin. Aujourd'hui, le musée cherche à tirer profit des ces timbres, que la poste admettrait, nous affirme-t-on, comme affranchissement.

Il faut donc se résigner à les accepter comme tant d'autres fantaisies.

ANTIGOA.

Nous avons vu le 1 penny, vermillon pâle, piqué 12 avec étoile en filagramme :

1 penny, vermillon pâle

BELGIQUE.

Maintenant que la série dominicale est complète, nous allons assister à un autre défilé, le changement de couleur ou la modification de la teinte des timbres. Le 1 centime ouvre la marche, de gris-blanc, le voilà depuis un mois, gris-verdâtre foncé :

1 centime, gris-verdâtre foncé

La couleur papale du 2 centimes doit être changée en brun des Carmes; enfin le 50 centimes qui se confond très facilement le soir avec le 10 centimes, doit subir un changement analogue: Qu'on nous le donne en rouge cardinal ou en rouge clérical, peu importe.

Mais notre pieux ministre a-t-il songé qu'il commettait un gros péché en exploitant ainsi les collectionneurs de timbres, pour donner libre cours à sa toquade? Quoiqu'il en soit, voici *sa* décision, qu'il ne nous a pas été possible de donner le mois dernier. Elle doit fournir certainement son apothéose à l'inventeur du timbre dominical, car personne ne songera à faire disparaître les talons Vandenpereboom d'un trait de plume.

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Nouvelle émission de cartes postales, de cartes-lettres, d'enveloppes postales et d'enveloppes-lettres.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu les arrêtés royaux des 24 décembre 1870, 19 décembre 1872 et 5 décembre 1882, autorisant le Ministre des travaux publics (actuellement des chemins de fer, postes et télégraphes) à déterminer la forme, etc., des cartes-correspondances (actuellement cartes postales) et des enveloppes postales, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution des dits arrêtés;

Vu les arrêtés royaux des 5 décembre 1882 et 20 juin 1883, créant les cartes-lettres pour l'intérieur et pour l'étranger, et chargeant le Ministre susdit de l'exécution de ces arrêtés;

Vu Notre arrêté du 25 mars 1888, décrétant l'émission d'enveloppes spéciales, sous le nom d'enveloppes-lettres;

Revu les articles 1er et 2 de Notre arrêté du 15 mai 1893, pris pour l'exécution de l'arrêté royal du 14 du même mois, qui crée de nouveaux types de timbres-poste,

Arrête :

ART. 1er. — Il sera fait une nouvelle émission de cartes postales simples et avec réponse payée, de cartes-lettres, d'enveloppes postales et d'enveloppes-lettres, sur lesquelles seront reproduits les timbres-poste d'une valeur correspondante, créés par l'arrêté royal du 14 mai 1893.

ART. 2. — L'inscription : " Ne pas livrer le dimanche. — Niet bestellen op Zondag „ pourra être biffée par les expéditeurs sur les objets mentionnés au précédent article. Les correspondances sur lesquelles ils auront laissé subsister cette inscription, ne seront pas distribuées à domicile les dimanches et jours fériés.

ART. 3. — La mise en vente des valeurs de la nouvelle émission sera annoncée par des avis ultérieurs à publier au *Moniteur*.

ART. 4. — La couleur orange adoptée pour le timbre-poste de 2 centimes est remplacée par le rouge-brun.

Bruxelles, le 24 octobre 1893.
J. VANDEPEEREBOOM.

Une décision ministérielle fixe aux dates suivantes la mise en vente des enveloppes, cartes, cartes-lettres, etc., à fabriquer en vertu de l'arrêté du 24 octobre 1893, savoir :

Le 1er décembre l'enveloppe 10 centimes et la carte lettre même valeur ;

Le 15 décembre, la carte postale à 5 centimes ;

Le 1er février 1894 la carte postale à 10 centimes, celles à 5 + 5 et à 10 + 10 centimes ;

Le 1er mars la carte-lettre 25 centimes et l'enveloppe-lettre à 10 centimes.

Rien pour nos étrennes !

L'enveloppe qui doit paraître aujourd'hui 1er décembre, a le type des timbres-poste. A gauche de la souche un astérisque qui renvoie au bas de l'enveloppe, à l'avis suivant :

Cette inscription peut être biffée. — Dat opschrift mag doorgehaald worden :

10 centimes, orange-brunâtre sur blanc uni

Il n'y a qu'un format : 146 × 116 m/m.

Une enveloppe... dominicale avec *Post-scriptum*, voilà qui est neuf.

La carte-lettre, est du type dominical avec *Post-scriptum* :

10 centimes, bronze-brunâtre sur azur

Nous avons vu l'enveloppe-lettre (une innovation du trop fécond ministre) qui n'est guère

ENVELOPPE-LETTRE
OMSLAGBRIEF



(*) Cette inscription peut être biffée — *Dat opschrift mag doorgehaald worden.*

employée. Aussi pour l'utiliser ajoute-t-on, par un second tirage, la fameuse souche de Vandenpeereboom et le P.-S. derigueur.

Nous en donnons ici le type :

10 centimes, carmin sur azur

Un arrêté royal du 31 octobre suivi de la décision ministérielle en date du 2 novembre, décide la création de timbres-poste pour l'Exposition d'Anvers, mais ne parle pas de cartes postales. Est-ce oubli, a-t-on renoncé à cette émission? Nous ne sommes pas à même de le dire. Voici ces arrêtés :

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le gouvernement à émettre des timbres-poste, à assigner un terme à leur validité, etc.;

Sur la proposition de Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1er. A l'occasion de l'Exposition universelle qui aura lieu à Anvers en 1894, il sera émis des timbres-poste aux armes de cette ville.

Ces timbres serviront aux mêmes fins que les timbres-poste ordinaires.

ART. 2. Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes déterminera la contexture de ces timbres, leur valeur, les conditions de leur débit, le terme de leur validité, et il prendra toutes les autres mesures nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 31 octobre 1893.
LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre des chemins de fer,
postes et télégraphes,
J. VANDENPEEREBOOM.

—

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu l'arrêté royal du 31 octobre 1893 décrétant l'émission de timbres-poste spéciaux à l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers,

Arrête :

ART. 1er. Les timbres-poste, susmentionnés porteront l'inscription : „ 1894. Anvers-Antwerpen. Belgique-België. " Ils seront, en outre, pourvus d'un talon portant la légende : „ Ne pas livrer le dimanche. — Niet bestellen op Zondag ", dont la destination et l'usage sont déterminés par l'article 1er de notre arrêté du 15 mai 1893.

ART. 2. Les valeurs et les couleurs de ces timbres sont fixées comme il suit :

5 centimes : vert sur rose ;
10 centimes : bleu sur rose ;
25 centimes : carmin sur bleu.

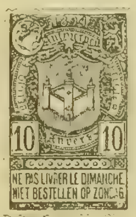
ART. 3. Les timbres susdits seront débités et employés dans les mêmes conditions que les timbres-poste ordi-

naires, pendant la durée de leur validité, qui prendra fin le 31 décembre 1894.

Art. 4. L'émission de ces timbres est fixée au jour de l'ouverture de l'Exposition.

Bruxelles, le 2 novembre 1893.
J. Vandenpeereboom.

Par fil dérivatif nous avons obtenu le timbre de l'exposition d'Anvers, que voici. Au centre



sont les armes de la ville: au-dessus, une étoile, la petite ourse et le mot : *Antwerpen;* dans l'angle gauche supérieur un petit cercle représentant d'une façon assez ridicule le Commerce et les Arts: tête de femme (Mercure?) sur une palette avec pinceaux: au côté opposé, sur un écu, le lion de Belgique (ne pas confondre avec le crapeau); entre les deux angles, le millésime : *1894;* à gauche des armoiries : *Belgique;* à droite : *Belgie;* sous les armoiries : *Anvers* et de chaque côté un petit rectangle pour la valeur en chiffres; puis la souche de... notre pieux ministre : *ne pas livrer*, etc. Le 5 centimes à le chiffre suivi d'un c.

Rappelons les couleurs adoptées :

5 centimes, vert	sur teinte rose	
10 ·	carmin	bleu
25	outremer	rose

Le dessin a été fourni, dit-on, par M. Hendrickx; le type est gravé par M. V. Lemaire de Gand.

A propos des armes d'Anvers, M. J. Vander-Maelen, rapporte que le géant Antigone s'était construit un château sur l'Escaut et coupait et jetait dans la rivière la main de tous ceux qui refusaient de lui payer tribut, jusqu'à ce que Salvius Brabon, étranger et homme de courage, lui abattit la sienne et le tua d'un autre coup. De là le nom *Antwerpen*, de *hand* (main) et *werpen* (jeter).

" Cette légende fabuleuse ne remonte qu'au XIIe siècle; en effet, le sceau du Marquisat de la ville en 1231 représentait : un château (probablement partie de l'ancien bourg) une double banderole, pour marquer le double lien qui attachait Anvers à l'Empire et au Brabant, enfin la constellation de la petite ourse, l'étoile polaire servant à retrouver le Nord oriente en même temps, pour connaître la véritable position du bourg; les mains coupées n'ont été ajoutées qu'en 1231. L'histoire du géant Antigone se trouve en rapport avec un poème de la moitié du XIIe siècle. M. Mone allègue avec quelque poids (que ce ne sont pas des mains, mais des gants que l'on a voulu représenter comme emblèmes de la franchise, dont jouissaient les marchands d'Anvers dans l'Empire, plus tard la légende se confondit avec l'histoire, car sur un sceau d'Anvers de la fin du XIIIe siècle, on voyait " un bourg flanqué de petites tourelles, et en outre les armes de l'Empire et du Brabant, cinq bannières portant chacune une main coupée. " Ces emblèmes modifiés figurent encore dans les armoiries actuelles de la province et de la ville d'Anvers.

. . . .

" Vers 1650 on ajouta aux anciennes figures de l'écusson anversois le lion de Brabant, qui y resta jusqu'en 1810. Napoléon lui rendit la tour d'argent à mains appaumées, auxquelles il ajouta 3 abeilles impériales, et une rivière en fasce coulant en-dessous du château. "

Quand la comédie du timbre dominical sera terminée, ne pourrait-on essayer du timbre anti-dominical? il y a là encore une source de revenus.

BRÉSIL.

L'*Ami des timbres* annonce qu'il a été émis les timbres de journaux suivants :

Juin 1893, 200 reis, noir
Juillet — 700 — violet

Cette nouvelle mérite d'être confirmée.

BULGARIE.

Les cartes-lettres ont actuellement le 3e mot de la seconde ligne d'avis du verso, marqué *3 a* au lieu de *6 a* :

5 stotink., vert sur gris	int. blanc	
15	jaune	chamois

CEYLAN.

L'*I. B. Z.* a reçu au type actuel 25 cents, une valeur nouvelle, 30 cents, imprimée en violet et chiffres brun-rouge; papier et piqûre des timbres a tuels :

30 cents, violet et brun-rouge

CHEFOO (Chine).

On s'attend à voir paraître une série de timbres composée de cinq valeurs, savoir : ½, 1, 2, 5 et 10 cents.

COLOMBIE (République de).



Antioquia. Le 10 centavos dont nous faisions prévoir l'émission dans un de nos précédents numéros nous est arrivé. Il a paru vers le 15 octobre dernier. Au centre d'un double cercle inscrit : *Correos del Departamento de Antioquia,* sont les armoiries du pays; en haut, sur un cartouche horizontal : *Republica de Colombia,* le c de ce dernier mot majuscule surchargeant un c minuscule; de chaque côté, plus bas, le chiffre 10 et sous les armes : *10 — centavos.*

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

10 centavos, bistre pâle

CÔTE DES SOMALIS.

La *Gazette Timbrologique* annonce une prochaine émission de timbres pour un service postal analogue à celui d'Obock, dans le Protectorat de la côte des Somalis à Djibouti. Il y aura trois types, savoir :

1er type. Forme losange dont les deux diagonales auront 7 et 4 centimètres; au centre, un paysage avec méharis et indigènes; au-dessus : *Protectorat de la Côte des Somalis;* au-dessous : *Djibouti* 1893-1894; sur les côtés : *25 frs;* dans le cadre qui entoure le timbre, en haut : *République française;* en bas : *Service postal.* Servira pour les valeurs de 25 et 50 francs....

2e type. Forme d'un triangle équilatéral de 4 centimètres de côtés; au milieu, un vapeur dans un cartouche supporté par deux indigènes; au-dessus : *R. F.* et *Protectorat Côte des Somalis,* au-dessous : *Djibouti 1893-1894;* de chaque côté de cette dernière inscription : *Service postal — 5 fcs.*

3e type. Forme d'un rectangle de 5 et 3 centimètres de côté; au centre, vue d'une ville; au-dessus : *R. F.* et *Protectorat de la Côte des Somalis;* sur les côtés, dans un petit cercle : *5 cts* avec deux types d'indigènes en-dessous; en bas : *Service postal Djibouti 1893-1894.*

Servira pour les valeurs de 1 centime à 2 francs.

Il nous semble qu'un quatrième type (rien de Bordeaux) s'imposait pour le 50 francs. Il aurait pu représenter le but de l'émission : un vaste champ de carottes, par exemple, car nous ne voyons pas autre chose dans cette émission. Les transports par Méharis sont fort chers, dit-on. Soit! mais pourquoi crée-t-on alors des timbres de 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 centimes qui ne nous paraissent guère utiles. On fait mieux, on s'inspire de l'illustre Seebeck en ajoutant un millésime qui nous annonce un changement pour 1895!

CÔTE D'IVOIRE.

La *Gazette Timbrologique* fait remarquer que la carte avec réponse 10+10 centimes a le timbre plus bas que d'habitude et n'a pas de quatrième ligne d'adresse.

DANEMARK.

La bande actuelle a la nuance vert-jaune pâle au lieu de vert-bleu. A vu le jour en octobre dernier :

5 öre, vert-jaune pâle

EGYPTE.

L'enveloppe de papier vergé avec filagramme, valeur 1 piastre, est en cours aujourd'hui. Format 146 × 111 m/m :

1 piastre, outremer

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il se confirme qu'il y aura une émission nouvelle de timbres pour 1894, composée des valeurs 50 cents, 1, 2 et 5 dollars. Tout va bien!

GRÈCE.

La carte de 10 lep., carmin sur azur, a dans la feuille, l'inscription en caractères grecs *(papier du service public)* qui ne se voit que sur certains exemplaires. La teinte du carton est azuré vif :

10 lepta, carmin

GUYANE HOLLANDAISE.

Le 12 1/2 cent. type à effigie de Guillaume III nous a été montré par M. Lelaurain, imprimé en brun pâle et piqué 12 1/2. Le timbre est oblitéré : *Suriname via Havre.*

Quelqu'un pourra-t-il dégager le mystère qui plane sur ce timbre?

12 1/2 cent., brun pâle

HAWAIIAN.

L'enveloppe 10 centavos, signalée par nous avec intérieur de couleur, existe aussi avec le papier entièrement blanc et la surcharge : *Provisional Government 1893,* en carmin :

10 centavos, noir, surch. carmin

Le *American J. of Philately* donne les variétés ci-après :

Double surcharge l'une sur l'autre :

5 centavos, bleu, surch. carmin, int. blanc
10 — noir, — — —

Surcharge additionnelle : PROVISIONAL *18 à droite de la première surch. :*

10 centavos, noir, surch. carmin, int. blanc

Surcharge additionnelle : PROVISIONAL *G. — 189 sous le timbre :*

5 centavos, bleu surch. carmin, int. blanc

Surcharge renversée :

2 centavos, rose, surch. noire, int. blanc

Des cartes postales, il y aurait suivant le même :

Double surcharge, l'une sur l'autre :

1 centavo, orange

Enfin l'avis suivant fait prévoir une émission nouvelle :

Service postal d'Hawaï. Les dessins pour une nouvelle émission de timbres-poste de un, deux, cinq, dix et 25 cents seront reçus à ce bureau, le ou avant le 1er novembre 1893 à midi.

Les dessins acceptés seront payés au prix de dix dollars chacun, et si plus d'un candidat a le même dessin, priorité de réception et style d'exécution déterminera le choix.

JOS. M. OAT,
Directeur Général des Postes.

HONG KONG.

The Philatelic Californian prétend que les timbres avec surcharge de caractères noirs sur le côté gauche, sont postérieurs aux timbres de mêmes valeurs et couleurs qui ne portent pas de surcharge et qui n'auraient été en emploi que deux mois. C'est fort possible, car les derniers timbres reçus par nous ont cette surcharge.

Notre confrère reproduit par la même occasion deux exemplaires se tenant du 20 sur 30 cents, vert, dont un seul n'a pas la surcharge. C'est assurément une erreur *si* la surcharge n'a pas été enlevée, ce qui n'est pas impossible.

INDES NÉERLANDAISES.

Au type de la jeune reine il y aurait :

25 cent. violet, piqué 12 1/2

INDE PORTUGAISE.

Un de nos confrères a reçu la carte 1 tanga, bleu, sur laquelle il a été appliqué, à gauche, une surcharge noire composée des armes du Portugal en-dessous desquelles, en demi-cercle : *Supprimento 3 réis.* C'est une façon curieuse d'exprimer la valeur nouvelle :

1 tanga, supp. 3 réis, bleu, surch. noire

ITALIE.

La carte avec réponse prévue par le décret publié ici n° 359, a paru au commencement de novembre. Les armes sont de plus petite dimension, elles n'ont plus les drapeaux couchés mais relevés.

La 2e partie, réponse, a la première ligne en caractères plus grands, la première lettre étant majuscule; en-dessous, un trait, puis : *Risposta* en grands caractères; les *deux* parties ont le millèsime 90 :

7 1/2 + 7 1/2 cent., carmin sur rose, percée

Ces cartes sont imprimées sur les 1re et 3e face; l'avis de gauche a deux mots en plus : " delle presente ". Nous la reproduirons le mois prochain.

LIBÉRIA.



Voilà qui est fait. Le 6 cents a été surchargé d'abord, dans les angles, d'un gros chiffre, puis en bas : *Five cents,* sur deux lignes. Le timbre officiel a été accomodé de la même façon :

5 sur 6 cents, vert, surch. noire
Officiel : 5 — 6 — —

Une variété se présente avec les chiffres gras et tête droite.

MAROC.

Nous voyons annoncé par plusieurs cenfrères un timbre octogone avec caractères marocains au centre. Mais il résulte de la traduction qui nous a été donnée que ce soi-disant timbre n'est qu'un cachet.

MEXIQUE.

La carte 5 centavos, outremer, avec cadre grec et inscriptions rouges de 1893 est signalée par le *Monthly Journal* comme ayant le timbre *renversé* à l'angle supérieur droit :

5 centavos, outremer

Le gouvernement mexicain ayant fait sa caisse s'est décidé à ouvrir un concours pour obtenir un type de timbre plus convenable que celui qu'il possède, offrant 100 pesos à celui qui pourrait l'enchanter. Il faut croire qu'on a eu l'embarras du choix, car on nous annonce qu'il y aura pour février 1894 des timbres représentant : la

pyramide de Cholula, une vue de Vera-Cruz, la cathédrale de Mexico. Un confrère annonce même un lac, un volcan, une locomotive, un navire, un phoque...

En attendant, voici un des types adoptés, nous dit-on, pour les bandes et les cartes postales. Il représente Guatimozin ou Cuauhtenoc, le dernier empereur aztèque qui, après avoir chassé Cortez de Mexico fut à son tour vaincu le 13 août 1521 après avoir défendu la capitale pendant 15 jours. Mis à la torture avec son premier ministre pour révéler l'endroit où étaient cachés ses trésors, il répondit à ce dernier qui paraissait vouloir demander l'autorisation de parler : " Et moi, suis-je sur un lit de roses? „ Honteux de sa cruauté, Cortez l'épargna, mais il prit sa revanche plus tard, en 1522, en le faisant pendre par les pieds!



L'arc ornementé qui fait fond à la statue est un fragment du calendrier mexicain, dont l'original en pierre se conserve au musée de Mexico; les cercles et ornements au-dessus du chiffre, sont tirés des bas reliefs qui existent dans les ruines des Aztèques.

MONTÉNÉGRO.

Les 10 et 25 novtch de l'émission jubilaire nous sont parvenus avec la surcharge *noire*. Erreur d'impression dit-on. Ne seraient-ce pas plutôt des nouveaux tirages?

10 novtch, bleu, surch. noire
25 — violet — —

De la même émission jubilaire nous avons les variétés suivantes de cartes avec réponse, provenant de ce que les feuilles sont imprimées par quatre cartes, deux d'un côté, deux de l'autre. En les séparant verticalement on obtient deux cartes se tenant du haut et en les séparant horizontalement on en a deux cartes se tenant à gauche :

Se tenant du haut, 2 + 2 novtch, jaune, surch. noire
— — 3 + 3 — vert, —
— à gauche, 2 + 2 — jaune, —
— — 3 + 3 — vert. —

Les cartes : 2 + 2 novtch ont le 2e type pour la 1re partie et le 1er type pour la seconde; celles à 3 + 3 novtch ont le 2e type pour les 2 parties.

Nous avons une variété plus sérieuse que nous trouvons sur une feuille entière; d'un côté de la feuille les deux cartes sont sans timbre, mais elles ont la surcharge; de l'autre côté les timbres sont doubles avec simple surcharge :

2 + 2 novtch, jaune et sans couleur, surch. noire
2 + 2 — sans couleur et jaune, —

Nous avons encore la carte simple 3 novtch où la surcharge est à côté du timbre :

3 novtch, vert, surch. noire à côté

Pour en finir avec l'émission jubilaire, voici quelques variétés d'enveloppes :

A. *Timbre renversé à gauche inférieur :*
5 novtch, rouge, surch. noire, 159 × 127 m/m

B. *Double surcharge, timbre à droite supérieur :*
5 novtch, rouge, surch. noire double, 159 × 127 m/m

C. *Surcharge à côté du timbre :*
5 novtch, rouge, surch. noire, 159 × 127 m/m
5 — — — 145 × 110 —

L'enveloppe ordinaire existe aussi avec le timbre renversé à gauche inférieur :

5 novtch, rouge, format 159 × 127 m/m

Les bandes existent en deux types sur papier blanc vergé :

1er type, 2 novtch, jaune
— 3 — vert
2e — 2 — jaune
— 3 — vert

La carte 5 novtch, noir sur bleu, existe aussi en deux variétés :

1re VARIÉTÉ. DE *(Montenegro)* a la lettre D endessous de E de *carte;* l'accent circonflexe du mot *côté* est marqué par un demi-cercle;

2e VARIÉTÉ. DE *(Montenegro)* a la lettre D endessous de T et E de *carte; côté* a un accent circonflexe :

5 novtch, noir sur bleu

Ces cartes sont imprimées par quatre exemplaires en deux variétés. On peut obtenir aussi deux cartes se tenant soit en haut, soit à gauche. Ce jeu peut même se répéter pour les cartes avec réponse, même valeur.

De l'émission 1892 il y a eu sans doute un nouveau tirage de la carte 3 novtch que nous rencontrons comme suit :

Mont n gro (les 2 *e* manquant); troisième ligne d'adresse, *a* sans accent; avis : *côte* (sans accent sur l'*e*); *exclusivement* (sans point sur l'*i*); *a l adresse* (sans accent sur l'*a* et sans apostrophe après *l*) :

2e type, 2 novtch, jaune

NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous trouvons dans le *American Journal of Ph.* l'annonce de deux cartes officielles au facsimile ci-haut.

Le premier a : *Colonial and Foreign Parcel Post* et dans l'angle gauche supérieur : *c. & F. P. P. 15;*

La seconde a : *On Post Office Business Only* et dans l'angle gauche : *P P A 2*.

Impression noire sur blanc. Dimension (?) :

Colonial, etc. : noir sur blanc
On Post office, etc. :

Le *Monthly Journal* annonce, piqué 10 :

2 1/2 pence, bleu

NOVA POTUCA.

Un de nos correspondants nous écrit que les soi-disant *Nova Potuca* ne sont autres que des carottes viennoises présentées en 1867, comme timbres de la Réunion (Réunion P(ostes) mais sans succès. Il y avait même à cette époque un 20 sur 5 c. bleu !

PAYS-BAS.

Modestement, le 2 1/2 florins au type de la jeune reine a paru le 15 novembre dernier. Ce type a le cadre du papa défunt dans lequel il a brillé depuis 1872.

L'impression est en deux couleurs, comme autrefois : cadre carmin, centre outremer : piqué 11 1/2 :

2 1/2 florins, carmin et outremer

PORTO RICO.

Encore un timbre jubilaire à l'horizon. Il s'agit de fêter la découverte de l'île par Christophe Colomb en 1493.

Le type qu'on nous dit être adopté représente une caravelle à droite et une barque montée par des indigènes à gauche ; au fond, la terre, le tout dans un cadre ayant en haut : *Porto Rico;* en bas : *3 centavos de peso 3;* à gauche : *19 de noviembre;* à droite : *1493-1893*.

PROTECTORAT BRIT. DES RIVIÈRES D'HUILE.

Maintenant que les timbres vont disparaître, car ils sont encore en usage, on découvre des variétés qu'il est bon de n'accueillir que sous toute réserve. Ainsi le *Ph. J. of Great Britain* annonce, d'après un de ses correspondants, que le 1 penny divisé diagonalement, *le long d'une ligne rouge* (!) a été surchargé, chaque moitié : *1/2 d.*, selon toute apparence à la main. Cette surcharge essayée en violet a été adoptée en rouge :

1/2 d. sur 1/2 timbre 1 p., lilas, surch. noire et rouge

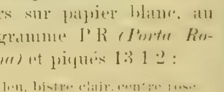
ROUMANIE.

L'*Echo de la Timbrologie* rapporte qu'il existe une carte nouvelle de 5 + 5 bani, noir sur rose, les deux parties tenant à *gauche* et du type de la dernière carte simple :

5 + 5 bani, noir sur rose



Le 1/13 novembre il a été émis deux timbres à l'effigie du roi Charles type ci-contre, imprimé en deux couleurs sur papier blanc, au filagramme P R *(Porta Romana)* et piqués 13 1/2 :



1 leu, bistre clair, centre rose
2 " orange, " brun

RUSSIE.

Cherson *(Cherson)*. — M. Lubkert nous dit avoir en sa possession le timbre 10 kop. 1874 avec le postillon renversé :

10 kopecks, rouge et noir

Soroka *(Bessarabie)*. — Le timbre 3 kop. de 1885 a été rencontré *non dentelé*, par le même :

3 kopecks, jaune, brun, noir, rouge et bleu

Tiraspol *(Cherson)*. — On nous signale le timbre actuel à l'état non dentelé :

5 kopecks, vermillon, or, vert et noir

ST-VINCENT.

Le *Monthly Journal* a reçu en date du 21 septembre dernier, une enveloppe pour lettres re-



commandées qui venait d'être émise. Elle nous donne l'effigie en relief de la Reine Victoria dans un cercle guilloché ayant pour inscription : *St-Vincent Registration two pence* et imprimé sur la patte de fermeture en-dessous de laquelle : *De La Rue & C° Patent*, en bleu. Formats F. G, H, H^2 :

2 pence, outremer

Un de nos correspondants nous avise qu'il possède le 1/2 penny, orange, avec le filagramme CA et couronne :

1/2 penny, orange

SERBIE.

Il existerait, au dire d'un de nos correspondants, la carte 5 + 5 para actuelle ayant la seconde partie sans aucune impression et une autre où c'est la première partie qui n'a pas d'impression :

5 + 5 paras, vert, 1re partie, sans impression
5 + 5 — — 2e — — —

puis de cette même émission une variété où les deux cartes sont semblables, 1° pour la 1re partie et 2° pour la 2e partie :

5 + 5 paras, vert, 2 mêmes, 1re partie
5 + 5 — — 2 — 2^{e}

SHANGHAÏ

Les premières enveloppes provisoires reçues avaient la patte de fermeture échancrée et arrondie et l'inscription : *Postage Paid 1 cent*, sur la face. Nous venons de recevoir cette même enveloppe avec la patte de fermeture non échancrée et en pointe :

1° sur papier blanc vergé
2° — — — grenu vergé

En plus, cette dernière coupe d'enveloppe avec l'inscription réduite à : *Postage 1 cent :*

1° sur papier blanc, vergé
2° — — — jaunâtre —
3° — grenu

Les enveloppes définitives ont les formats :

135 × 78 m/m, 1 cent, brun sur blanc vergé
142 × 82 — 2 — vermillon — —
153 × 95 — 5 — bleu — —

Quant aux bandes, elles ont : 102 × 280 m/m :

1/2 cent orange sur blanc vergé horizontalement et vert.
1 — brun — — — —
2 — vermillon — — — (jaunâtre)

De la carte surchargée : *one cent*, en rouge, nous en avons des exemplaires avec millésime 18 et l'inscription du verso en caractères plus petits que ceux de la carte signalée avec le millésime 189 qui ont la ponctuation plus éloignée à : *card* et les filets plus distancés du bas. Il y a donc lieu d'ajouter encore la carte sans surcharge avec ce millésime qui doit exister :

Sans valeur (1 c.) lilas sur chamois mill. 18
1 cent, lilas, surch rouge — —



Nous avons reçu une carte lettre, piqûre c, c'est-à-dire avec la piqûre horizontale s'arrêtant de chaque côté devant celle verticale et le timbre actuel à droite; inscription : *Letter card*. Dimensions : 140 × 90 m/m :

1 cent, bistre sur bleu pâle

TAHITI.

Nous avons vu les timbres-poste et les *timbres-taxe* avec la surcharge horizontale : *1893 Tahiti* qui ne méritent pas les honneurs d'une description.

URUGUAY.

On annonce pour le 1er janvier prochain l'émission de nouveaux timbres. Pas constante dans ses goûts, la Direction des postes de Montevideo.

VENEZUELA.

La carte 10 centimos nous parvient avec l'impression de couleur sur blanc rosé, le verso en gros-bleu. Il ne nous paraît pas que cette carte ait pu être émise ainsi, l'écriture devenant illisible sur du bleu foncé. Nous considérons cette carte comme un *essai*.

VICTORIA.

La carte-lettre nous parvient avec le piquage arrondi du haut aux angles :

1 penny,	rouge sur gris,	interieur	blanc
1 —	— bleu clair,	—	bleu

Cette dernière est annoncée par l'*I. B. J.*

Timbres faux des Pays-Bas.

En septembre dernier a comparu devant la cour d'Amsterdam un certain H.-J. Schröeder, imprimeur, prévenu d'avoir imité le timbre-poste de 5 cents actuel.

L'inculpé avait écoulé ces timbres par petits paquets; il les passait à des fournisseurs, auxquels il disait les avoir reçus en paiement de ses clients. L'éveil fut donné à l'administration des postes par un de ses employés qui en découvrit sur sept lettres différentes. Une enquête et une visite domiciliaire amenèrent la découverte de quatre-vingts timbres faux.

Au cours de cette visite, le juge commissaire découvrit une pierre lithographique, recouverte d'encre bleue; un tube avec de l'encre de même couleur, et, sur une presse, un intercalaire qui avait conservé l'empreinte d'un timbre-poste.

Les timbres étaient bien imités, et ce n'est que par la disposition inégale des lettres du mot *cents* que l'on put s'apercevoir de la supercherie. On évalue à 1,150 le nombre de timbres-poste qui ont été imités.

L'inculpé nie les faits mis à sa charge. Divers témoins, ouvriers de l'accusé, défilent devant le tribunal; l'un d'eux, notamment, a été chargé de perforer du papier.

Le contrôleur du timbre, M. van der Pol, et M. A. Justus Enschedé, appelés à titre d'experts, affirment la fausseté des timbres.

Nous apprenons que l'accusé a été condamné le 27 octobre à 3 ans de prison.

Imitations des premières cartes du Paraguay.

M. E. Latour nous envoie une série des cartes de 1882, qui sont assurément bien imitées et qui ont dû faire bien des victimes car elles se vendent depuis plus d'un an. Voici quelques remarques qui les feront vite reconnaitre.

2 centavos, lilas. La banderole doit avoir 115 m/m et non 117; le bonnet phrygien a la gloire qui touche l'ovale du haut : l'imitation est distancée de l'ovale de 1 m/m; le chiffre 2 ne se termine pas en pointe comme sur l'imitation. Impression en violet foncé au lieu de lilas.

3 centavos, bleu. Les trois lignes d'inscriptions doivent mesurer :

1re ligne,	93	et non pas	95	m/m
2e —	100	—	102	—
3e —	96	—	98	—

A l'imitation ces lignes qui doivent être distantes du timbre, le touchent.

La ligne d'avis ponctuée à *reverso* ne l'est pas à l'imitation; cette ligne qui doit avoir 118 m/m n'en a que 110, par suite du rapprochement vers le petit dessin central.

Imprimé en bleu foncé au lieu de bleu vif.

4 + 4 centavos, brun. Impression plus empâtée en brun au lieu de brun-jaune. La ligne d'avis a 110 au lieu de 118 m/m et elle n'est pas ponctuée à *reverso*.

6 + 6 centavos, vert. Impression plus empâtée d'un vert plus foncé. Les lignes d'en tête doivent mesurer :

	1re partie.	2e partie.				
1re ligne,	95	94 1/2	et non pas	94	95 1/2	m/m
2e —	102	101 1/2	—	101 1/2	101 1/2	—
3e	98	97 1/2	—	97 1/2	97 1/2	—

La gloire du bonnet phrygien ne doit pas toucher l'ovale comme à l'imitation; enfin la ligne d'avis mesure 110 m/m au lieu de 118 et n'est pas ponctuée.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 370).

Nous recevons de M. Bacon la lettre suivante :

Londres, 9 octobre 1893.

A M. l'éditeur du *Timbre-Poste*.

Monsieur,

Je remercie le Dr Diena de la prompte et courtoise réponse qu'il a envoyée à la lettre que je vous avais adressée au sujet des timbres de Naples.

Le fait que le Dr Diena a vu un couple du 1/2 tornèse, croix avec un espace entre eux, n'empeche pas, me parait-il, de résoudre la question que j'ai soulevée dans ma lettre du 1er septembre; car si la planche ne contenait que 100 timbres et était par conséquent imprimée deux fois sur la même feuille de papier, il est nécessaire de comparer les premiers timbres de droite avec les premiers dans la même rangée du groupe, côté gauche; par exemple, si le couple de timbres appartient à la rangée supérieure de

la feuille, cette rangée sera ainsi représentée :
1.2.3.4.5.6.7.8.9.10 — 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10

Les deux timbres numérotés 1 et les deux timbres numérotés 10 doivent être comparés ensemble pour voir si les variétés sont les mêmes ou différentes.

2° L'espace entre les deux groupes est si minime que, si la planche était imprimée en deux fois il ne faudrait pas s'attendre à y trouver trace de la marge de la planche, car cette trace serait probablement disparue par l'impression du second groupe de droite.

Dans l'impression des timbres il y a beaucoup d'exemples connus où deux et souvent plusieurs impressions de la même planche sont faites sur la même feuille. Je ne dis pas que c'était ici le cas pour les premiers timbres de Naples et il est très possible que la façon de penser de M. Diena soit juste : en même temps je suis obligé de dire que la question reste posée pour moi.

Votre dévoué,
E.-D. Bacon.

Nous avons communiqué cette lettre à M. Diena qui n'y voit pas matière à réponse. Dans le fait il a été répondu à tous les points rencontrés par M. Bacon.

Il nous semble que, puisque les premiers timbres 1/2 grano laissaient un intervalle de 6 millimètres entre chaque partie de 100 timbres; et que cet intervalle est encore le même pour les timbres avec croix, que la cause est entendue et qu'on peut conclure avec M. Diena que les timbres ont existé en 200 et non 100 variétés. Enfin si le tirage des 200 timbres s'était fait en deux fois on aurait distancé davantage les deux groupes. N. D. L. R.

* * *

Les timbres de l'émission du 1er mars 1861 ont été supprimés le 1er octobre 1862, ainsi que nous l'apprenons par l'avis suivant de la Direction générale des Postes :

Turin, août 1862.

A partir du 1er octobre, ne sont plus admis à l'affranchissement des lettres et des imprimés, les timbres-poste avec valeur indiquée en monnaie napolitaine (grana et tornesi), et seront introduits dans les provinces napolitaines les timbres avec valeur exprimée en lire et centesimi, de même que pour toutes les autres provinces du Royaume.



Tous les bureaux de poste compris dans les circonscriptions de Bari, Chieti, Cosenza et Naples sont donc autorisés à effectuer l'échange des timbres en grana et tornesi contre ceux en lire et centesimi, d'après le tableau suivant :

Les timbres à	1/2 tornese	avec ceux à	1 centesimo
—	1/2 grano	—	2 centesimi
—	1 —	—	5 —
—	2 grana	—	10 —
	5 —	—	20 —
—	10 —	—	40 -
—	20 —	—	80

Les timbres à 50 grana seront échangés contre d'autres valeurs, c'est-à-dire dix à 20 centesimi, ou cinq à 40.

L'échange des timbres-poste aura lieu à partir du 15 septembre jusqu'au 15 octobre. Les directions circonscriptionnales fourniront à chaque bureau des quantités suffisantes de timbres et adresseront tous les renseignements qui leur seraient demandés à ce sujet. Une affiche sera placée pendant tout le délai indiqué au guichet de distribution de chaque bureau.

Après le 15 octobre, les timbres-poste en grana et tornesi qui seraient trouvés encore sur les correspondances seront considérés sans valeur, et ces correspondances seront taxées comme non affranchies.

Le Directeur général des Postes,
(Signé) G. Barbavara.

Je passerai maintenant aux timbres faux ayant servi à affranchir la correspondance. Les plus connus des collectionneurs sont ceux de la série 1858 qui, surtout à cause de l'absence des petites lettres de contrôle dont j'ai parlé, peuvent assez aisément être reconnus. Ces timbres faux ont circulé en grand nombre, et il n'est pas difficile d'en rencontrer. L'amateur même qui dédaigne la collection des timbres conservés sur les lettres originales, admettra sans peine que les faux timbres présentent beaucoup plus d'intérêt lorsqu'ils se trouvent encore collés sur les correspondances originales. C'est ce qui a été facilement compris par des spéculateurs qui ont détaché des timbres vrais des lettres anciennes, en leur substituant des timbres faux. Ce truc peut d'ordinaire être reconnu par des yeux expérimentés, mais il est parfois bien difficile de se prononcer avec certitude, le cachet d'oblitération qu'on a employé le plus souvent de 1858 aux premiers mois de 1861, et consistant dans le mot : ANNULLATO, en lettres capitales renfermé dans un rectangle allongé à double trait, se prêtant admirablement à faciliter les substitutions dont je parle.

On ne saurait établir à quelle époque les timbres frauduleux de l'émission 1er janvier 1858 ont commencé à circuler; la date la plus ancienne rencontrée par moi est du 6 octobre 1859, mais il est probable que ces imitations ont

circulé quelques mois plus tôt : c'est surtout en 1860 et pendant les deux premiers mois de 1861 qu'on les rencontre. On a admis généralement que les faux timbres viennent de Naples, mais j'ai vu un exemplaire du 10 grana sur une lettre expédiée de Foggia; rien n'est plus vraisemblable que les faussaires napolitains aient cherché à écouler leurs timbres dans quelques autres villes du royaume, et l'on ne peut pas affirmer que les timbres n'aient été imités aussi en province. Encore ne saurait-on exclure la complicité de quelque employé de poste, la lettre à laquelle je fais allusion ayant été recommandée. Il eut fallu un fier toupet pour présenter une lettre dans ces conditions.

L'existence des 2, 10 et 20 grana est connue depuis longtemps; on a signalé aussi des 5 et 50 faux, mais je ne les ai jamais vus, et je ne sais pas s'ils existent dans une collection italienne. Un exposant présentait à Paris, en 1892, comme faux, un 5 grana original, mais d'une impression mauvaise; du 50 grana il s'en trouverait un exemplaire dans une grande collection parisienne. Quant aux 1/2 et 1 grano et 1/2 tornese, il s'agissait de valeurs trop minimes pour tenter les faussaires.

Il a été admis que tous les timbres faux de la première série ayant servi à l'affranchissement sont imprimés en lithographie : à mon avis, c'est une erreur; les timbres que je connais, dont la plupart présentent une impression empâtée, sont gravés en taille douce, probablement sur cuivre. Le relief de l'impression est d'ordinaire peu appréciable : c'est ce qui a dû faire croire à une exécution lithographique. Le papier des timbres faux est très variable, presque toujours fabriqué à la main, souvent assez fort et épais; j'ai rencontré des exemplaires du 10 et 20 grana sur papier franchement vergé verticalement : les timbres authentiques sont toujours imprimés sur papier mou.

Les couleurs sont ordinairement brillantes; à moins qu'il ne s'agisse d'exemplaires décolorés, on ne rencontrera pas les timbres faux imprimés en lie de vin pâle comme une grande partie des originaux.

Je n'ai jamais vu ces timbres faux en double exemplaire, et peut-être n'étaient-ils pas tirés par feuilles, mais seulement par un exemplaire à la fois. M. Moens signale à la septième édition de son catalogue l'existence de deux variétés du 2 grana, de cinq du 10 grana et de cinq du 20 grana. Il serait trop long de signaler ici toutes les particularités spéciales à chaque variété, mais quelques détails ne seront pas dépourvus d'intérêt.

Les deux variétés du 2 grana seront aisément reconnues, l'une pour l'absence de deux points : après G (grana), l'autre pour avoir la partie droite de cette lettre trop prononcée; cette variété se rencontre dans une nuance rouge-lilacé qu'on ne trouve jamais sur les timbres originaux; le tirage en est très défectueux.

Je connais cinq variétés du 10 grana : la plus marquée est celle dont l'hexagone intérieur mesure 16 1/2 × 13 1/2 mm au lieu de 17 × 14; elle est imprimée en rouge-brun et présente toujours un point après NAPOLETANA. J'ai remarqué que les timbres faux n'ont pas d'ordinaire les petites lettres de contrôle : la variété dont nous parlons fait exception, elle porte une lettre *I*, penchée au lieu de verticale, suivie d'un point. Elle est à deux mm au lieu de se trouver à 3 1/2 mm environ du coin gauche.

(A continuer.)

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Lindenberg vient de faire paraître en langue allemande une brochure de 40 pages sur les enveloppes d'Oldenbourg. Comme les précédentes brochures celle-ci abonde en enseignements.

Elle coûte 75 pfennig.

Nous avons une autre brochure en langue allemande de M. L. Berger. Elle a pour titre : *Die Postwerzeichen des Herzochthums Braunschweigs.*

Nous y reviendrons le mois prochain.









JOURNAL DU COLLECTIONNEUR



TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 327 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL



VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 63 GRAVURES





BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42.

1894







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

Trente-Deuxième Année

ILLUSTRÉ DE 327 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, négociant en Timbres-Poste

42, rue de Florence, 42

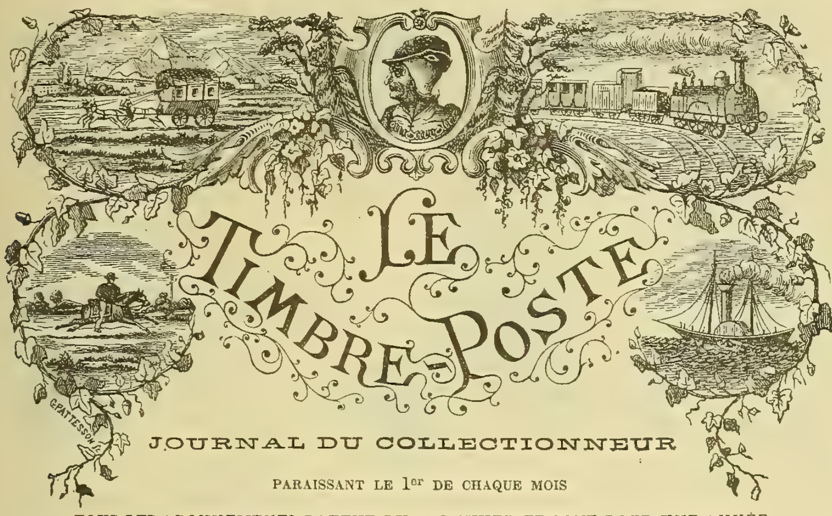
1894

Bruxelles. — Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1894

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

ARGENTINE (République).

L'enveloppe 148 × 117 m.m à 5 centavos est vermillon au lieu de rouge :

5 centavos, vermillon

Der Philatelist signale l'enveloppe ordinaire avec la patte de fermeture échancrée au lieu d'être droite. Il y en aurait eu 20,000 pour compléter la fourniture de 500,000 exemplaires :

5 centavos, rouge

AUTRICHE.

M. Doczkalik nous envoie la pièce suivante relative à l'introduction des *timbres-taxe :*

A partir du 1er février 1894, le contrôle et le compte des frais de poste à percevoir pour les envois postaux non affranchis ou insuffisamment affranchis, se feront au moyen de timbres spéciaux : *postportomarken* (timbres-taxe).

Les timbres-taxe sont classés en catégories à 1, 3, 5, 10, 20, 50 kreuzer.

La description de ceux-ci sont en annexe.

Ces timbres, qui auront exclusivement la destination susmentionnée, ne *pourront pas être* débités et par suite ne pourront pas être acceptés par les fonctionnaires des postes comme payement, ni être *rendus* ou échangés contre une autre valeur. Dans les mains du public les *timbres-taxe* n'ont aucune valeur et, en particulier, ne peuvent pas être employés à l'affranchissement des envois postaux.

Concernant la nouvelle méthode de comptabilité, emploi et mise en ligne de compte des *timbres-taxe,* il est disposé ce qui suit :

Le reste sans intérêt.

Annexe.

Description des timbres-taxe.

Les timbres-taxe sont classés en catégories à 1, 3, 5, 10, 20 et 50 kreuzer. Ils sont exécutés en un format oblong rectangulaire avec bords crénélés (?), et sont imprimés en la même couleur brun foncé.



Le dessin du timbre, qui est le même pour toutes les catégories, présente une bande d'inscription ovale ornée d'un collier de perles, sur laquelle se trouvent les mots : *Kais. konigl. osterr. Post.* et *Portomarke,* blanc sur fond foncé.

Au milieu de cet ovale ont été marqués en couleur plus foncée les chiffres 1, 3, 5, 10, 20 et 50, qui sont traversés horizontalement par le mot *Kreuzer* tenu en demi-ton (nuance).

CARTE-LETTRE

KAARTBRIEF



(*)

A ouvrir le long du pointillé.
Openen langs de puntenlijn.

(*) Cette inscription peut être biffée — *Dat opschrift mag doorgehaald worden.*

CARTE POSTALE

POSTKAART

(Côté réservé à l'adresse. — *Zijde voor het adres alleen.*)



(*) Cette inscription peut être biffée — *Dat opschrift mag doorgehaald worden.*

CARTE POSTALE. — *POSTKAART*

Union postale universelle. — *Wereldpostvereeniging.*

BELGIQUE. — *BELGIE.*

(Côté réservé à l'adresse. — *Zijde voor het adres alleen.*)



(*)

(*) Cette inscription peut être biffée — *Dat opschrift mag doorgehaald worden.*

CARTE POSTALE AVEC REPONSE PAYEE.

POSTKAART MET BETAALD ANTWOORD.

UNION POSTALE UNIVERSELLE — *Wereldpostvereeniging.*

BELGIQUE. — *BELGIE.*

(Côté réservé à l'adresse — *Zijde voor het adres alleen.*)



(*)

(*) Cette inscription peut être biffée — *Dat opschrift mag doorgehaald worden.*

Les 4 angles du dessin sont encadrés de lignes, au milieu desquelles se trouvent de petites rosettes à six parties.

BELGIQUE.

Voici le dessin de la carte-lettre parue le mois dernier (1er décembre) :

10 centimes, orange-brunâtre sur azur

Voici également le fac-simile de la carte postale simple à 5 centimes, parue le 15 décembre :

5 centimes, vert sur chamois

La carte avec réponse est du même type, avec les additions : *avec réponse — met antwoord*, entre la 3e et 4e ligne : elle paraîtra le 1er février avec les cartes 10 centimes et 10 + 10 centimes dont voici les dessins :

5 + 5 cent., vert, s chamois
10 — orange-brunâtre, s azur
10 + 10

L'emploi des timbres dominicaux vient d'être suspendu... pour le dimanche 31 décembre. Les envois avec ou sans talon seront remis ce jour là à destination, après quoi la lubie ministerielle reprendra de plus belle.

BERMUDES.

Encore une petite spéculation révélée par le *Monthly Journal*. On aurait surchargé 87 des cartes de 1880 et toutes auraient été confisquées par un employé (?) de l'Administration des postes.

La carte à 1 penny, carmin, type du 1 1/2 penny, est en cours :

1 penny, carmin
1 1 —

CEYLAN.

Un journal anglais dit avoir reçu la carte officielle avec le mot *Ceylon* et *Service* entre parenthèses à la droite et à la gauche des armes :

sans valeur, bleu sur chamois

Le même a reçu une carte-lettre imprimée en lilas sur chamois. Nous la reproduirons le mois prochain :

5 cents, lilas sur chamois

Il y aurait aussi une carte provisoire à 2 cents surchargée : *two cents* sur la carte 3 cents :

2 sur 3 cents, lilas surch. noire

Enfin la carte actuelle 2 cents serait imprimée en noir sur blanc au lieu de lilas sur chamois :

2 cents, noir sur blanc

CHAMBA.

Signalé par le *Ph. J. of G. Britain* le 1 anna portant : CHMABA en surcharge noire :

1 anna, brun-violet, surch. noire

CHEFOO.



Voici le type des timbres signalés le mois dernier. Il représente la station des signaux des steamers à Chefoo.



L'impression est en couleur sur papier blanc, ayant en filagramme *yen* que nous donnons ici; piqûre 12 1/2 :

1/2 cent, vert
1 — rose
2 — bleu
5 — orange
10 — brun

Le *American Journ. of Philately* a reçu avis d'un de ses correspondants que cinquante-six séries de ces timbres avaient été surchargés : *Postage due* et à ce propos, notre confrère publie l'avis suivant de l'Administration des postes, sans en donner la date :

Les timbres locaux portant les mots *Postage due* ayant été vendus sans autorisation, sont par suite déclarés d'aucune valeur et les porteurs sont priés de les retourner au Directeur des postes qui remboursera l'argent.

JOHN L. NEVINS.
Président du Comité de la Poste locale de Shanghaï.

CHILI.

Nous avions raison de douter du timbre-poste à 5 pesos, vermillon, lequel n'existe pas. Mais il y a un timbre-télégraphe de cette valeur et de cette couleur.

CHINE.

Le 1 candarin vert a été rencontré non dentelé verticalement par le *Monthly Journal* :

1 candarin, vert

COSTA-RICA.

Signalé par le *American J. of Ph.* :

1889, 2 centavos, vert foncé, non dentelé
— 2 — — — horizontalement

DIÉGO SUAREZ.

Par suite des émissions de Nossi Bé et Ste-Marie de Madagascar, les timbres de Diégo Suarez auront leurs inscriptions modifiées. Ils ne porteront plus " et dépendances „ *(L'Ami des Timbres).*

ESPAGNE.

Plus de guerres sans émission de timbres : En voici encore la preuve. Depuis le 25 novembre on emploie, nous dit-on, un timbre au type ci-contre pour l'envoi des correspondances des militaires opérant en ce moment au Maroc (Melilla). et en destination d'Espagne.



Au centre sont les armoiries en couleur de l'Espagne au-dessus de deux lions couchés, entre lesquels : *Melilla;* cadre rectangulaire debout contenant : *Franquicia postal* à gauche; *expedicionario* à droite; *España correos* en haut; *ejercito* en bas dans les angles un chiffre formant ensemble : 1893.

Les exemplaires qui nous ont été communiqués portent un cachet rond représentant en plus du timbre d'arrivée, *Malaga,* un lion armé debout sur un piédestal marqué n° 17, et pour inscription, autour : *Batallon Cazadores de Cuba.*

Impression tricolore sur papier blanc, non dentelé :

sans valeur, rouge, jaune et noir

L'annonce de ce timbre se trouve dans le journal *La Correspondance d'Espagne* du 25 novembre et dans d'autres journaux de ce pays. Est-il officiel? Nous le supposons, quoiqu'il ne sorte pas des ateliers du timbre de Madrid.

Le timbre-poste de 10 centimos nous arrive en brun-jaune très foncé :

10 centimos, brun-jaune très foncé

GRANDE BRETAGNE.

The Philatelic Record annonce que les formats F et K de la nouvelle enveloppe pour lettres recommandées ont été mis en usage :

2 pence, outremer

GUYANE HOLLANDAISE.

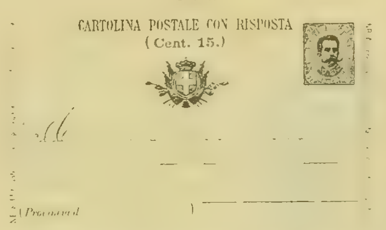
Le 12 1/2 cent, brun, sur lequel nous réclamions des renseignements, ne serait autre qu'un esssai oblitéré et vendu par les faussaires de Londres, trop connus.

HONDURAS (République).

Le *Am. Journ. of Philately* ajoute à la série nouvelle des timbres à l'effigie du général Cabanas, les suivants :

25 centavos bleu foncé
30 — rouge

ITALIE.

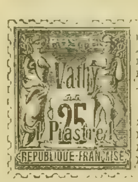


Voici la carte renseignée le mois passé. Elle a le millésime 93 et non 90 comme on nous l'a fait dire.

La carte pour colis postaux L. 1.75, existe avec les armoiries sur manteau royal comme celles à 60 c. et L. 1.25. Format : 224 × 123 m/m. Communication de M. E. Diéna :

L. 1.75, brun sur jaune

LEVANT FRANÇAIS.



VATHY. Dans l'île de Samos (Turquie d'Asie) la France a un bureau de poste qui a des timbres particuliers depuis le 1er décembre comme Cavalle, Dedéagh et Port Lagos. Les valeurs sont les mêmes: la surcharge : *Vathy* indique le bureau :

	5 centimes	vert,	surch. rouge
	10	noir sur lilas	blanc
	15 —	bleu	rouge
1 piastre sur	25	noir sur rose,	blanc
2	50	rose,	
4 —	1 franc,	vert	rouge

MAROC.

The Monthly Journal a vu un timbre d'un dessin semblable à celui de *Mazagan-Marakech* mais ayant l'inscription : *Mogador a Maroc* avec grand chiffre 20 au centre et une étoile à chaque côté. Il aurait été émis en 1892 :

20 cents, rouge, piqué 11 1/2

MEXIQUE.

On nous a fait voir un *timbre taxe* de Morelia ayant la lettre T au milieu d'un rectangle avec six étoiles de chaque côté et pour inscription, dans un cartouche horizontal : *falta de porte*, en haut : *20 cts*, en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc portant un dessin en zigzag brun :

20 cents, vert et brun, percé en lignes

En 1892 nous avons publié une lettre du Directeur des Postes de Mexico annonçant que pour 1893 l'usage de ces timbres serait général et officiel. Or, voici 1893 passé et les émissions continuent à pleuvoir pour les différents bureaux.

NATAL.

The Stamps News nous apprend que les cartes à 1 1/2 penny, devenues sans emploi depuis la réduction de port avec l'Angleterre, sont actuellement employées pour l'envoi au Bechuanaland, Mashonaland, etc.; que ces cartes ont même été utilisées comme 1/2 penny par l'addition de la surcharge : *1/2 d.*, cette valeur ayant manqué.

NORD DE BORNÉO.

Der Philatelist a reçu un timbre équivalent à celui que nous avons décrit dans notre n° 370. Dans un cercle de 29 m/m se trouve à la moitié supérieure un lion avec la patte droite de devant soulevée, pareil au lion des premiers timbres de Perse; dans la moitié inférieure, le texte de deux lignes : *Postage paid* — 1 cent.

Est appliqué sur les bandes et sert d'équivalent du timbre 1 cent :

1 cent, noir





La Compagnie du Nord de Bornéo a bien fait les choses. Elle s'est inspirée de la nouvelle série des timbres de Libéria. La nouvelle émission qui paraît aujourd'hui 1er janvier est composée de neuf valeurs, soit autant de types :

1er TYPE, *1 cent*, représente un chef, bien jeune encore, des Dayaks, peuplade sauvage n'ayant presque aucun rapport avec les autres habitants et ne se rencontrant guère que dans l'intérieur de l'île. L'inscription : *State of North*

Borneo est sur une bande cintrée à la partie supérieure; à gauche : *Postage &;* à droite : *Revenue*; un chiffre aux quatre angles :

2e Type, *2 cents*. Tête de cerf dans un rectangle ayant la même inscription que le précédent, à la partie supérieure; *Postage & Revenue*, dans l'angle inférieur gauche;

3e Type, *3 cents*. Paysage; au premier plan un palmier dans un ovale avec le nom du pays en haut et un chiffre dans les angles, répété en bas, entre *Postage & Revenue;* en dessous : *cents;*





4e Type, *5 cents*. Faisan Argus ayant la queue en éventail dans un rectangle avec nom du pays en haut : *Postage &* à gauche; *Revenue* à droite; en bas la valeur, avec chiffre dans les angles.



5e Type, *6 cents*. Armoiries du pays dans un écusson au dessus duquel, cintré : *Postage & Revenue;* cadre rectangulaire contenant le nom du pays; chiffre aux angles intérieurs;

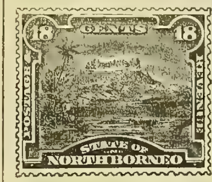




6e Type, *8 cents*. Vaisseaux dans un ovale en largeur ayant une colonne de chaque côté supportant un chiffre; à la partie supérieure, le nom du pays; à celle inférieure : *Postage & Revenue — 8 cents;*

7e Type, *12 cents*. Crocodile dans un ovale large ayant au dessus le nom du pays et en dessous : *Postage & Revenue — 12 cents;* chiffre dans les quatre angles, ceux supérieurs en biais;

8e Type, *18 cents*. Paysage nous montrant le Kini-Balou, montagne de 3,250 mètres; au premier plan, un palmier, à gauche; cadre





oblong portant le nom du pays en bas; *Postage &* à gauche; *Revenue* à droite; chiffres aux angles supérieurs;

9e Type, *24 cents*. Armoiries du pays ayant deux sauvages pour supports; cadre oblong avec chiffre en biais dans les angles supérieurs; *State* à gauche; *North* en haut; *Borneo* à droite; *Postage &* dans l'angle inférieur gauche et *Revenue* dans celui de droite.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 cent,	bistre,	centre	noir
2 —	carmin,	—	—
3 —	lilas,	—	olive
5 —	vermillon,	—	noir
6	brun-olive,	—	—
8 —	mauve,	—	—
12 —	outremer,	—	—
18 —	vert,	—	—
24 —	rouge-violacé,	—	bleu

PARAGUAY.

Variété du 15 cents *officiel* signalée par le *Am. Journ. of Philately* qui aurait le dessin ligné ondulé orange sur la face au lieu d'être sur le dos :

15 centavos, bleu, non dentelé

PÉRAK.

POST CARD
PERAK
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Nous tenons de M. Langlois les nouvelles cartes 1 cent et 1 + 1 cent d'un usage interne. Comme disposition c'est celle des cartes ordinaires des colonies anglaises avec le même type que les timbres-poste. Dimensions : 120 × 74 m/m :

1 cent, vert sur chamois
1 + 1 — — —

PORTO RICO.

Le timbre dont nous parlions le mois passé a



paru le 19 novembre dernier et n'a été en usage que ce jour là, à Mayaguez seulement, en souvenir du débarquement de Colomb, dans cette ville, à son second voyage, la date du premier débarquement étant inconnue.

Il en a été imprimé 8,000 exemplaires (quelle prévoyance!) en couleur sur papier blanc, piqué :

3 cent de peso, vert

RUSSIE.

Nous avons vu une carte aux armes à gauche avec impression noire, une ligne d'entête, six d'adresse et deux d'avis, semblable à la carte 3 kop. de février 1884. Notre exemplaire est oblitéré 4 juillet 1884 :

Sans timbre, noir sur chamois foncé

Biejetzk *(Trer)*. Après l'émission de 1886 il paraît qu'il y a eu un timbre imprimé en très petit nombre, et qui a disparu aussitôt pour faire place à une autre émission.

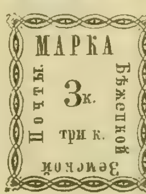


Dans un cercle est à la partie supérieure une couronne au dessous de laquelle : *Potchtowaya* (Postale) - *3 kopecks* - *Marka* (timbre); en cercle : *Biejetzkaho Ziemstwa* - de l'administration rurale de Biejetzk. Y a-t-il des variétés de type? espérons que non.

L'impression est en noir sur papier de couleur :

3 kopecks, rose vif

Cette émission provisoire a fait place à une autre dont nous n'apprenons l'existence qu'au moment où elle se trouve déjà remplacée.

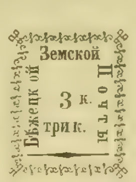


Inscription dans un cadre ornementé portant en haut : *Marka* (timbre); à droite : *Biejetzkoy* (de Biejetzk); en bas : *Ziemskoy* (rurale); à gauche : *Potchty* (Poste) soit : timbre de la poste rurale de Biejetzk : au milieu est la valeur en chiffres et en lettres.

Composé typographiquement et imprimé en noir sur papier de couleurs variées :

3 kopecks, rose pâle, rouge, gris, bleu pâle, vert pâle

Nous ne saurions dire combien il y a de variétés de ce type, mais nous en avons deux autres dont il y a six variétés du 1er type et cinq du 2e type.





Les inscriptions sont les mêmes, mais placées différemment pour le 1er type.

Le 2e diffère de celui de l'émission précédente par le trait sous *Mapka;* le k éloigné du 3 et les mots de droite et du haut qui occupent un plus court espace.

La feuille est composée de quatre rangées horizontales, les deux premières renversées par rapport aux deux autres et ainsi disposées :

11	01	6	8	ㄥ	
9	ϛ	ㄣ	Ɛ	ᘔ	I
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	

Imprimé en noir sur papier de couleurs variées :

1er type, 6 variétés :

3 kopecks, rose pâle, rose vif, gris, bleu

2e type, 5 variétés :

3 kopecks, rose pâle, rose vif, gris, bleu

Bielozersk *(Novgorod)*. Les derniers timbres étaient imprimés en bleu, les voilà roses depuis le 4 novembre dernier :

2 kopecks, rose

Fatéje *(Koursk)*. Reçu les enveloppes suivantes ayant toutes le papier blanc vergé :

Format 143 · 114 m m :

Sans valeur (4 kop.), bleu-noir, timbre à droite
— — (6 —), vermillon, — renversé

Format 141 · 80 m m :

Sans valeur (4 kop.), bleu-noir, timbre à droite renversé
— — (6 —), vermillon, —

Kazan *(Kazan)*. Nous avons vu l'enveloppe de 1884 avec timbre appliqué sur la patte de fermeture, de format 187 · 128 m m. et contresignée en dessous. Le papier est blanc jaunâtre satiné :

5 kopecks, rouge violacé

Ochansk *(Perm)*. Émission d'un type nou-



veau au fac-simile ci-contre. Armes dans un écu avec couronne; inscription en fer à cheval au dessus et sur deux lignes horizontales en dessous. Valeur en chiffres romains dans les angles du rectangle.

Imprimé en lithographie sur papier blanc bâtonné, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, vert-jaune

Orguéyef *(Bessarabie).* — *The Monthly Journ.* enregistre l'émission d'une série nouvelle de timbres ayant les armes dans un petit écu surmonté d'une couronne et renfermées dans un ovale étroit. A l'intérieur, des cartouches de fantaisie ayant des inscriptions, les coins étant complétés par des cercles avec chiffres. Lithographiés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

3 kopecks, bleu
6 — carmin-rose

Pereiaslaw *(Poltava).* — Signalé par le même, au type en cours :

5 kopecks, bleu foncé sur rose, piqué 12 1/2

Wassil *(Nijnij Novgorod).* — Au type de juillet 1878, armoiries en couleur dans un cercle, nous avons rencontré les enveloppes suivantes, qui pourraient bien être de fantaisie comme les timbres de papiers multicolores imprimés après la suppression de la poste en 1881.

Papier blanc grosses vergeures :

5 kopecks, bleu, 150 × 104 m/m
5 — noir, 143 × 76 —

SAINTE-HÉLÈNE.

Le *Monthly Journal* enregistre la naissance d'un nouveau timbre 2 1/2 pence, ayant la valeur : *2 1/2 d.* en surcharge noire sur le 6 pence et imprimé en bleu avec valeur primitive barrée d'un trait :

2 1/2 sur 6 pence, bleu, surch. noire

SEYCHELLES (Iles).

Les timbres suivants remplacent ceux de mêmes valeurs avec surcharge.

Le type reste ce qu'il est, avec le papier blanc au filagramme CA et couronne et la piqûre 14 :

3 cents, brun-violet, valeur en orange
12 — gris-brun, — — vert
15 — olive, — — lilas
45 — brun, — — carmin

Il y aurait aussi les cartes postales ci-après, type des autres cartes :

6 cents, bleu sur chamois
6 + 6 — — — —

De l'émission des timbres surchargés, nous avons vu une feuille entière (10 rangées horizontales de six timbres), dont les cinq dernières rangées ont la surcharge inclinant de plus en plus pour chaque timbre vers la droite et produisent l'effet suivant par suite du déplacement de la composition pendant le tirage :

3 cents 3 cents 3 cents 3 cents 3 cents 3 cents

Les trois derniers timbres de la première rangée n'ont plus que le chiffre 3, le mot *cents* portant sur la partie supérieure des timbres de la rangée suivante qui ont par conséquent *cents* en haut, 3 en bas.

SIERRA LÉONE.

POST CARD
SIERRA LEONE
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Il nous en arrive une nouvelle valeur de carte simple et avec réponse ayant le type ci-haut. Dimensions : 120 × 72 m/m :

1/2 penny, vert sur chamois
1/2 + 1/2 — — —

SUÈDE.

La *G. T.* a vu le 5 öre, vert, 1892, *tête bèche.* Est-ce deux timbres *collés* en tête bèche?

SUISSE.

Mentionnons pour mémoire la carte 5 centimes VIII 93, 3,936,000 portant sur la face un barbouillage qui a la prétention de représenter une vue de Ste-Croix, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer et du Collège de Ste-Croix les 17 et 18 novembre.

A classer avec les cartes de Dunkerque et de Toulon.

VICTORIA.

M. Westoby nous a fait voir une carte postale semblable à celle émise en mars 1870 mais où la première ligne *(Post Card)* a 71 m/m au lieu de 74 et avec les armoiries plus grandes (16 1/2 m/m du bas au lieu de 15) :

1 penny, brun-jaune

Cette carte aurait été émise en septembre dernier.

WURTEMBERG.

Département des Affaires Étrangères.

Avis du Ministère des Affaires étrangères, section des institutions, etc., etc.

A partir du 1er janvier 1894, date a laquelle les conventions avec les corporations officielles du pays concernant la poste du pays, cessent leurs effets, les taxes pour les relations locales et voisines a l'intérieur du pays sont fixées comme suit :

. . . .

Pour l'affranchissement des cartes postales simples des relations postalea locales, dont la taxe, d'apres A 3 ci-dessus, est fixée a 3 pf. à partir du 1er janvier 1894, et pour les imprimés des relations postales locales jusqu'au poids de 15 grammes, dont lesquels, a partir de la même date, la taxe est de 2 pf., il est créé des formules speciales de cartes postales à 3 pf. et des timbres à 2 pf., que l'on pourra se procurer déjà dans les derniers jours du mois courant dans les bureaux de poste.

Pour béneficier de la réduction de port de 25 p. c. accordée sous A 4 aux envois d'imprimes des relations postales locales, en cas du dépôt simultané de plus de 50 exemplaires, ces imprimes doivent être produits a part, complètement affranchis au moyen de l'apposition des timbres, au bureau de poste, de qui a lieu alors le remboursement au comptant contre reçu du montant de 25 p. c. de la franchise conformément à l'ordonnance. S'il s'agit de quantités dépassant 100 exemplaires d'imprimés, la présentation a lieu par paquets de 100 exemplaires. Pour les imprimés des relations locales qui doivent être distribués à Stuttgart, qui jouissent de la reduction mentionnée, l'affranchissement au moyen de timbres-poste n'est pas nécessaire, le paiement du montant dû pour la franchise de ces imprimés, sur lesquels le bureau de départ appose un timbre special de franchise (francostempel), a au contraire lieu à la presentation, en numeraire.

Si dans les derniers huit jours du mois de décembre courant, des lettres, cartes-postales et imprimés jusqu'au poids de 15 grammes, des relations locales (A 1, 3 et 4a ci-dessus) sont remis au bureau de départ, sous enveloppe et avec demande ecrite, que la livraison ait lieu seulement le 1er janvier 1894, les envois en question pourront être affranchis d'après la taxe entrant en vigueur ce jour-là.

Un nouveau tarif de port dans lequel il a été tenu compte des modifications ci-dessus peut, immédiatement apres la publication de la présente, être obtenu dans les bureaux de poste au prix de 5 pf.

Stuttgart, 15 décembre 1893.

MITTNACHT.

Le timbre en question est du type des autres valeurs dont il a la piqûre :

2 pfennig, bleu-terne

La carte est du type de celle à 5 pfennig avec date. Elle a le millésime 15.12.93.

3 pfennig, brun s/chamois

ZANZIBAR.

Le rédacteur de la *G. T.* a vu les timbres qui devront être employés à Zanzibar, ce sont :

1/2 anna sur	5 c.,	vert,	surcharge (?)
1	10	noir s/violet	
2 1/2	25	— s/rose	—
5	50	rose	-
10	1 fr.	olive	

A propos des timbres « imprimés » de Turquie.

Constantinople, le 18 octobre 1893.

Monsieur le Rédacteur,

L'article signé Tschakidji et Cie, publié dans la 2e colonne de la page 341 du no 186 du 15 septembre 1893 du journal *der Philatelist*, a attaqué les rares perles de ma modeste collection.

Je suis un petit collectionneur, mais chaque fourmi a sa colère.

Je ne connais MM. Tschakidji et Cie que pour les avoir vus quelquefois chez les grands négociants en timbres-poste de Constantinople. Ces messieurs paraissent avoir déclaré la guerre à la série des *Timbres-taxe* 1888 avec la surcharge « imprimé », ainsi qu'à la série actuelle des timbres de la Turquie avec la même surcharge « imprimé » en rouge : je ne m'explique pas le motif de cette guerre.

Je possède dans ma petite collection les 10, 20 paras et les 1 et 2 piastres de la série actuelle avec la surcharge « imprimé » en rouge, ainsi que les 20 paras et le 2 piastres des timbres-taxe de 1888 avec la même surcharge « imprimé » (1).

Tous ces timbres sont dûment oblitérés par la poste, et je me considérerais très heureux, si je pouvais compléter ces deux séries, sans trop obérer mes finances.

Pendant le mois d'avril de l'année courante, ayant acheté chez un marchand ambulant de bric-à-brac, en même temps que quelques romans, un mélange de circa 4,000 timbres orientaux, j'ai déniché les susdits imprimés. Si ces timbres étaient des « Schwindelmarken », suivant l'expression de MM. Tschakidji et Cie, j'en aurais vraiment le cœur navré ! Pourtant les grands collectionneurs (bien plus compétents que MM. Tschakidji et Cie) me calmèrent en disant que les démonstrations belliqueuses de ces messieurs n'étaient que de mauvaises plaisanteries et qu'elles rappelaient la fable du *Renard et des Raisins*.

(1) Pourquoi les timbres-taxe seraient-ils surchargés « Imprimé » ? Cette surcharge n'a aucune raison d'être.

N. D. L. R.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Votre dévoué,
CLAUDE GIBON.

Tout en voulant rester neutre dans cette question, nous devons avouer que nous ne voyons pas ici la preuve que les timbres surchargés en rouge sont de bon aloi. Il nous est arrivé à nous de trouver tout récemment, parmi un lot de timbres de Modène, des 25 cent. verts annulés et cependant nous avons l'intime conviction que ces timbres n'ont jamais existé et qu'ils ont été mis là, dans le lot tout exprès pour que nous en fassions la découverte.

La coupe déborde.

L'*Union des Timbrophiles* publie l'article suivant auquel nous nous rallions absolument partageant l'avis de notre confrère.

" Tant qu'il a été possible d'admettre que les surcharges des Colonies françaises étaient le résultat d'un besoin réel, nous n'avons pas trop crié à l'abus, mais voici que la coupe déborde par l'invasion des nouvelles surcharges de Tahiti. Après les timbres-taxe de 1 à 4 c. surchargés par spéculation DIÉGO-SUAREZ et OBOCK, les spécialistes en surcharges, aux abois, ont jeté leur dévolu sur Tahiti où un receveur trop intéressé s'est prêté à leur manœuvre. Cette colonie bien que pourvue depuis près d'un an d'un stock considérable des nouveaux timbres *Établissements de l'Océanie*, vient d'émettre une double série complète de surcharges portant TAHITI et TAHITI 1893 sur les timbres-poste *déesse* et sur les timbres-taxe ainsi que sur les cartes postales. Or, lors de l'émission des timbres au nouveau type colonial, une circulaire du Sous-Secrétaire d'État enjoignait à tous les receveurs des postes coloniaux de renvoyer à la métropole tout leur stock d'anciens timbres *déesse* et leur interdisait sévèrement la création de toute surcharge. Cette circulaire a été doublement méconnue à Tahiti où le receveur a précieusement conservé les timbres *déesse* pour en faire des surcharges ***fantaisistes*** et ***inutiles*** qui lui ont été commandées contre pot de vin par quelque marchand.

„ La protestation contre de tels abus est entre les mains des collectionneurs eux-mêmes. Déjà des plaintes ont été portées au Sous-Secrétaire d'État des Colonies contre ce receveur fin de siècle; que d'autres amateurs joignent leur plainte aux précédentes et surtout qu'ils refusent impitoyablement d'acheter ces surcharges spéculatives.

„ Quant à nous, nous ne ferons pas figurer à notre Catalogue général de semblables fumisteries sans valeur et nous nous associons de grand cœur à ceux de nos confrères qui demandent que des poursuites très sévères en corruption de fonctionnaires soient édictées contre le marchand qui a offert le pot de vin pour obtenir la création de ces timbres. Une bonne condamnation d'abord à ce marchand et au receveur coupable et ensuite abstention de la part des amateurs d'acheter une telle marchandise. Tel est le meilleur moyen de purger le commerce des timbres de ces parasites qui dans un avenir prochain le ruineraient infailliblement. „

Catalogue fin de siècle.

Il a été annoncé, depuis longtemps, à coups de tam-tam, comme devant paraître prochainement, un catalogue-type qui détrônerait tous les catalogues petits, moyens et grands des temps passé et présent. Alléché par l'annonce, nous avons voulu nous procurer le catalogue : voici les impressions qu'il nous a laissées et que chacun peut contrôler :

Au point de vue matériel c'est la photographie peu soignée du catalogue de notre confrère Maury : même format, même disposition, même texte, caractères et chiffres, *tout est identique.*

Au point de vue de la rédaction, c'est encore le catalogue Maury avec son laconisme, retouché de-ci de-là, et un peu aussi le nôtre. Lorsque par hasard l'auteur se trouve obligé d'y mettre du sien, il ne parvient qu'à prouver sa parfaite ignorance. Lorsque le catalogue Maury a la préférence d'être pillé, la rédaction en est faite à coups de ciseaux! Quand cette préférence nous est acquise, on se résigne à nous copier n'ayant pas notre catalogue à *cisaillier*. Dans les deux cas, la rédaction est conservée intacte : classement, énonciation de valeur et de couleur, notes, dates, erreurs, tout y passe!

Il arrive que M. Maury, décrivant une série de timbres, coupe la dite série par l'introduction d'une ou de plusieurs gravures. Il est, par ce fait, obligé de répéter l'énonciation de la valeur après le type, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il y a absence de gravure. Or, notre

copiste en jouant des ciseaux ne s'est pas aperçu de ce détail de sorte qu'il répète inutilement le mot *cent* ou *centavos*, précisément aux endroits choisis par M. Maury. N'est-ce pas là la preuve la plus flagrante qu'on puisse donner du sans gêne de l'auteur? On pourra se rendre compte de ce que nous avançons aux pages :

50	pour les nos	45 et 47 ;
51		65 67 ;
54	— — —	8, 9, 12, 14 ;
57		9, 10 ;
60	— — —	11, 13, 5 et 7 ;
70	— — —	6 et 8 ;
196	— — —	5 et 8, etc., etc.

Veut-on d'autres preuves de copie? M. Maury intervertit par erreur l'ordre alphabétique pour les pays de l'*Australie occidentale* et *du Sud* : cet ordre est maintenu!

Pour les *filagrammes* et *dentelures* M. Maury ne s'en occupe pas, mais le catalogue-type, le catalogue fin de siècle s'en occupe, de façon distraite, il est vrai, les ciseaux ne pouvant lui venir en aide; aussi constatons-nous de nombreuses lacunes : *Australie occidentale* (nos 1 à 6); *Belgique* 1849, 1850; *Bechuanaland Britannique* 1887 à 1892, etc., etc.

Quant aux désignations de piqûres elles sont plus négligées encore. M. Maury employant le terme général " dentelés „ il fallait le remplacer par *piqué* ou *percé*. Le travail était-il au-dessus des forces du copiste, toujours est-il qu'il a laissé subsister souvent ce mot qui lui était donné par les ciseaux, employant parfois pour le *même pays* et sur la *même page*, le mot *dentelé* et *piqué* ou *percé!* On peut rencontrer cela à presque chaque page, citons : *Allem. confédérée* (nos 23 et 24), *Allem. Emp.* (12 et 13), *Austr. occid.* (11 à 14, 15 à 18), *Bechuanaland Brit.* 1887 à 1892, etc., etc.

Emploi des mots. " Même genre „ est un terme souvent employé par M. Maury et inévitablement par le copiste. Celui-ci a cependant eu un moment de pudeur lorsque, à *Antioquia* (nos 5 à 11), il a remplacé les 2 mots par " même type „ malheureusement les dessins prouvent le contraire!

Antigua et *Labuan* n'ont pas été traduits en français par M. Maury; même scrupule du copiste.

Autriche est renseigné par le 1er (1) pour les émissions 1858 et 1861 comme " petite effigie „. Le 2e qui ne s'aperçoit pas qu'il y a erreur, le timbre de 1861 n'ayant pas de petite effigie, répète imperturbablement " petite effigie „.

Au *Canada*, *Colombie*, *Panama*, le 1er annonce " Timbres de chargement „ et à la *N. Galles* et *Queensland*, " *Registered* „. Le 2e se garde bien de ne rien changer, sauf pour les 2 derniers pays où il met " *Timbres de lettres enregistrées.* „

Brunswick. Le 1er écrit : 1853-1856 1/4 *groschen* pour *silbergroschen* et deux fois : 1/3 *gros.* pour *silbergroschen*. Même jeu chez le 2e.

Curaçao. Ici c'est plus drôle. *Cent* est écrit correctement sans S et fautivement avec S par le 1er; cette orthographe est scrupuleusement respectée par le 2e *aux mêmes endroits!!*

Pour abrévier, le 1er se contente de donner la couleur du timbre, lorsqu'il n'y a pas de valeur indiquée. Le 2e partage cet avis car il fait de même, *sauf lorsqu'il nous copie*. Alors il se range à *notre* avis et ajoute devant la couleur, les mots " sans valeur „ voir *Maurice* 19 à 22.

Aux *couleurs* lorsque le 1er indique, par exemple, *carminé* le 2e en fait autant; de même, lorsque le 1er marque, comme à l'Italie 1863 3 lire *doré* au lieu de *bronzé* et 2 lire 1879 *rouge* au lieu d'*orange* et à Cuba 1857 2 rales *rouge* et le MÊME avec surcharge y 1/4 comme *carmin*, le 2e, en toute confiance, imprime les mêmes lapsus.

Pour les *dates*, le travail de copie est toujours aussi servile. Le 1er met-il 1858 pour 1861 au 5 c. Argentine et 1850 pour le 1 cent. 1861 de Belgique; le 2e ne contredit pas : il copie tout.

Nous pourrions multiplier les exemples, nous passons, pour abréger et nous arrivons aux *erreurs*.

La 1re renseigne :

Buenos-Ayres 4 *pesos* brun au lieu de 4 *reales* ;

Cap 1 p. sur 4 p. surchargé qui est de *Bechuanaland* ;

Colombie 1860 1 peso sur azuré qui est un timbre faux ;

Guy. anglaise 1862 non dentelés, au lieu de percés ;

Haiderabad, no 1 *sans valeur*, au lieu de *1 anna* ;

Prince Edouard, *3 d = 4 1/2 d cy* au lieu de *3 d stg cy 4 1/2 d* ;

Tout cela est répété textuellement par le 2e.

(1) Nous désignerons ainsi désormais M. Maury pour éviter les redites et le 2e, pour le copiste.

Pour ce qui nous concerne, le copiste est en aveu pour *un* pays : *Cachemire* et cela parce que la classification est difficile et parce qu'il n'a pu donner " une note personnelle „...

Les remarques que nous avons faites pour le catalogue Maury peuvent s'appliquer au nôtre. Nous nous contenterons de signaler le pillage des pays suivants :

Etats Conf. d'Amérique (postes locales) copie textuelle. A valu à l'auteur des félicitations d'un confrère bien avisé. Ces félicitations ont été reçues avec modestie...

Nous avons ensuite les *Etats-Unis d'Amérique* (bureaux de poste) encore une copie tellement textuelle que l'ordre interverti par nous pour *New-York* et *Baltimore* est resté le même, le copiste ne s'étant pas aperçu que Baltimore devait précéder New-York pour continuer l'ordre alphabétique.

Le classement des timbres de *Jummoo, Jummoo Kashmir, Kashmir, Guadalajara, Maurice, Nevis, N^le République d'Afrique* et *Pountch* est le nôtre : il a été copié sans y rien changer.

A *Maurice*, nous renseignons le 38 c. 1880 comme étant *violet* et plus tard ce même timbre surchargé. comme étant *lilas*. Voyez le catalogue fin de siècle, il désigne ces deux timbres comme nous.

Pour la *N. Répub. d'Afrique*, il y a " une note personnelle. „ Les timbres marqués par nous (?) n'ont pas ce point d'interrogation dans la copie.

Enfin on s'est inspiré (pour ne pas dire copié) de notre catalogue, pour les pays suivants : Paraguay, Pérou depuis 1874, Portugal, Quensland, St-Vincent, Shanghaï, Trinité, Turk.

A Shanghaï le copiste se fait encore prendre la main dans le sac :

Nous imprimons :	*Le copiste :*
2 candareens,	2 candareens,
4 candareen.	4 candareens.

ajoutant maladroitement un s qu'il ne faut pas au 4 c. et employant la virgule qui ne figure nulle part dans son catalogue, contrairement à nous.

On le voit, le copiste n'est pas heureux lorsqu'il veut voler de ses propres ailes. Citons d'autres bévues, " notes personnelles „ du copiste.

Hanovre. Les timbres sont *percés en arc ;* la note personnelle dit : *en ligne ;*

Indes portugaises. Voulant compléter notre nomenclature, la note de plus en plus personnelle, ajoute quantité de timbres qui n'existent pas et donne la surcharge *bleue*, lorsqu'elle est *noire* et *noire* lorsqu'elle est *bleue :* un vrai gâchis !

Serbie. En copiant M. Maury. on s'est trouvé obligé de donner encore une note personnelle pour les papiers des timbres 1866, M. Maury ne s'occupant pas du papier ordinaire ou pelure. Le malheur ne veut-il pas que la note personnelle dise le contraire de ce qui est ?

Espagne. On avoue que le classement des *Habilitados* est difficile : c'est une raison pour ne pas le donner ! Mais le copiste a voulu cependant nous dire le nombre de variétés de ces timbres (qui en réalité est de 51) et, dans le but de pousser une note personnelle, il est allé jusqu'au n° 100 ! !...

Enfin, comment trouvez-vous le particulier qui annonce dans sa préface qu'il n'y a pas de bon catalogue... sauf le sien et qui trouve cependant matière à copier mot à mot de quoi s'en faire un volume ! Il n'avait assez de mépris pour l'un de ses rédacteurs qui s'était trop inspiré d'un article du *Magasin pittoresque ;* il injuriait M. Le Roy d'Etiolles pour lui avoir emprunté un *titre !!* d'article et voilà que ces inspirations et ces emprunts qui sont crimes pour les autres, deviennent vertus pour lui. Il nous paraît que l'auteur du catalogue fin de siècle n'a pas des idées bien fixes sur les droits de propriété... d'autrui. Il se paie un complet dans les vêtements de M. Maury ; pour l'achèvement de sa toilette il jette son dévolu sur notre chapeau, remplace la coiffe par une à ses initiales et comme aujourd'hui le tout est à son chiffre, il s'en déclare le légitime propriétaire : pareille effronterie n'a pas de précédent.

Bibliothèque des timbrophiles.

Le mois passé nous annoncions le mise en vente d'une brochure sur les enveloppes d'Oldenbourg, par M. Lindenberg, en voici une autre du même auteur, sur les enveloppes de Bade.

Comme les précédentes elle contient tous les détails sur les négociations qui ont précédé l'introduction des enveloppes, pour en confier la fabrication à l'imprimerie royale de Berlin, et en 1862 à M. Hasper de Carlsruhe. Le grand format a été imprimé en très petit nombre

d'exemplaires et insignifiant pour les 12 et 18 k. (8,500 de chacune des valeurs en moyen format et 2,000 du grand format). Les enveloppes de grand format 6 kr. bleu et 9 kr. bistre n'existent pas avec la *grande gomme* comme nous le disons dans notre catalogue. On peut cependant en rencontrer, mais ce sont des falsifications.

L'usage des enveloppes 12 et 18 kreuzer a été presque nul. Le stock n'avait pas même été distribué en entier aux différents bureaux de poste lorsque ces deux valeurs furent retirés de cours les 29 janvier et 4 novembre 1862.

Les inscriptions transversales sont pour la première émission et le grand format de la deuxième... *Kreuzer Grossh-Badisches post-couvert*, tandis que pour le format ordinaire de la deuxième, c'est : *Grossh-Badisches post-couvert... Kreuzer*.

Les réimpressions des enveloppes dateraient de 1864 et non de 1867. Il n'aurait été tiré que 100 de chacune des cinq valeurs en moyen format et ce même nombre en grand format des 12 et 18 kreuzer. En 1865 il y aurait eu un nouveau tirage de 500 exemplaires de chacune des valeurs 12 et 18 kreuzer en format moyen.

On connaît deux essais soumis à Carlsruhe avant l'introduction des enveloppes. Le timbre est rond, porte l'effigie à droite du Grand Duc et est dessiné probablement d'après une médaille. Un autre essai fut exécuté par l'imprimeur Hasper qui imprima des enveloppes 18 kreuzer avec le coin de Berlin et cela avant d'avoir reçu la commande de la 2e émission.

L'auteur donne quelques détails très intéressants sur des falsifications, sur une erreur 3 kr., 3e émission imprimé sans couleur et finit son travail par une nomenclature de ces enveloppes.

Le prix de ce livre, qui se recommande à tous ceux qui lisent la langue allemande, est M. 1.25.

Nous avons à parler d'une autre brochure : *Die Postwerzeichen des Herzochthums Braunschweigs*. (Les timbres, etc., du Duché de Brunswik) de M. Louis Berger.

C'est un livre d'une valeur réelle, et si comme le dit l'auteur dans sa préface nous avons contribué par nos encouragements à l'achèvement de son œuvre, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir si bien auguré de ses aptitudes.

M. Berger qui est loin du reste d'être un inconnu, nous donne dans le premier chapitre l'historique complet et précis des institutions postales de son pays, en remontant jusqu'au XVIIe siècle. Quelques anecdotes puisées dans les archives ducales, suivent le récit.

Mais ce qui donne surtout à cet ouvrage une valeur et un intérêt incontestables, c'est la précision avec laquelle dans le chapitre II, chacune des émissions de timbres qui se sont succédées, est décrite.

L'auteur qui habitait la ville de Brunswick a vu et palpé les premières feuilles de timbres, pour ainsi dire au sortir de la presse, et ne dit et ne décrit par conséquent que ce qu'il sait positivement pour l'avoir vu.

Son dire a l'autorité d'un document, et il est tellement clair que l'idée ne viendra à personne d'en mettre l'authenticité en doute.

Parmi les quelques détails intéressants notons ceci :

Le décret du 24 décembre 1851 qui informe les habitants du Brunswick des nouvelles taxes postales et de l'introduction des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres, ne dit pas un mot des timbres eux-mêmes. Les seuls écrits connus de l'auteur comme ayant un caractère officiel, donnant la description des timbres émis le 1er janvier 1852, sont : une histoire des postes du duché de Brunswick, et un rapport du conseiller Flügge au Gouvernement de Mecklembourg Schwérin daté du 16 août 1853. Ces deux pièces mentionnent le timbre de 3 sgr. comme ayant la couleur *brun-jaune*, tandis qu'il fut comme on sait imprimé en vermillon de diverses nuances!

Après avoir dit quelques mots sur les institutions et les personnalités qui jouirent de la franchise de port, l'auteur dans son chapitre IV concernant tout spécialement les oblitérations en usage dans les différents bureaux du duché, s'attache avec succès à démontrer toute l'importance de cette étude.

La question des perçages, qui a donné lieu à tant de controverses, est traitée dans le chapitre V avec l'autorité concluante et persuasive d'un homme qui a puisé ses arguments à la source qu'il a vu couler sous ses yeux.

C'est très instructif!

Quelques annotations concernant l'entrée du duché dans la confédération de l'Allemagne du Nord, et un catalogue résumé complètent cet ouvrage dont la place est au tout premier rang des publications timbrologiques. Les reproductions de timbres, enveloppes, mandats et oblitérations par différents procédés sont irréprochables.

Le prix est 4 marks.

Bruxelles, Imp. L.-D. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMERO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFGANISTAN.



Du *Monthly Journal* cette nouvelle qu'il existerait deux timbres émis dans la première moitié de 1893. Voici la description qu'il en donne et voici également le dessin :

“ Au centre supérieur est un cercle dans lequel est représenté ce qui peut-être une porte cochère avec un drapeau de chaque côté. C'est peut-être l'entrée d'une mosquée ou la porte d'une ville (1). En dessous, est un long caractère courbé s'étendant sur toute la largeur du timbre à la partie basse du dessin: les espaces aux côtés du cercle sont remplis de caractères.

“ Les caractères se lisent : *Mahsûl Kâghasi dak Khana dowlat Afganistan Miskal yak abasi 1310* (Papier-taxe de l'administration des postes du royaume d'Afganistan par Miskal, un abasi 1310) :

1 abasi, noir sur vert
1 — — — rose-foncé

Der Philatelist ajoute :

1 abasi, noir sur rouge-orange

et annonce que ce dernier ne sera plus émis (?)

Les timbres verts servent pour les lettres de Caboul; les roses pour celles en destination de Caboul; quant aux oranges seraient-ils destinés aux collectionneurs ?

AUSTRALIE DU SUD.

Les timbres 3 pence et 1 shilling ont la surcharge officielle : O S en lettres maigres :

3 pence, vert, surch. noire
1 shilling, brun, —

(1) Ne serait-ce pas la niche d'un chien? N. D. L. R.

AFRIQUE CENTRALE (Cie Britannique de l').



Le *Philatelic Record* nous apprend que l'enveloppe 2 pence, formats 154 × 98 et 222 × 102 m/m est devenue 4 pence par l'application de la surcharge *four*, en noir, comme le modèle :

4 pence sur 2 p., outremer, surch. noire.

BARBADE.

L'enveloppe 2 p., gris pour lettres enregistrées n'existerait pas.

BELGIQUE.

La carte-lettre à 10 centimes, avec timbre dominical, a sur le dos le mot : *Kaartbriej* au lieu de *Kaartbrief*. Cette erreur se rencontre dans la proportion de 1 à 2 °/₀ :

10 centimes, orange-brunâtre sur azur

Nous avons la carte de service du ministère de la guerre, d'un type refait, ayant l'inscription : *Carte-correspondance* changée en *Carte postale* tant pour l'entête que pour l'avis. Le nom du lithographe est placé verticalement à gauche de bas en haut : *Lith. H. Guyot :*

sans valeur, noir sur blanc

Divers journaux rapportent, d'après la *Gazette*, que le comité de l'exposition d'Anvers avait sollicité du ministre l'autorisation d'émettre des timbres; que celui-ci flairant une bonne affaire n'a rien eu de plus pressé que de les émettre pour le compte de l'État.

Si pareille demande a été faite, ce dont nous doutons, peut-on admettre que le gouvernement aurait commis cette absurdité de se désaissir du monopole de la poste, même temporairement, rien que pour être agréable au comité de l'exposition d'Anvers?

A propos de l'exposition d'Anvers, la *Revue Philatélique Belge* assure qu'il y aura une carte postale sur laquelle le comité de l'exposition fera figurer les principales vues. Cela ne nous étonne pas. Nous aurons donc à reléguer ces “ souvenirs „ dans la classe “ carottes „.

On nous affirme que les timbres dominicaux vont disparaître à la suite de réclamations du personnel de la poste qui n'est pas satisfait de la besogne supplémentaire qu'on lui donne, en lui occasionnant un double triage de tous les envois postaux.

Il faut ne pas connaître le plus vertueux des ministres que pour supposer un moment qu'il revienne d'une décision qu'il a prise : ce serait d'abord reconnaître son erreur. Or, il ne peut se tromper. Et quant au personnel il n'a qu'à obéir sans murmurer, sous peine de révocation.

Enfin ce n'est pas lorsqu'on crée une nouvelle série de timbres dominicaux pour l'exposition d'Anvers, de mai à décembre prochain, soit pour 32 dimanches, qu'on irait reconnaître ensuite ses doubles torts. Nous croyons que les bruits qui circulent proviennent de ce que l'emploi des timbres dominicaux a été suspendu le dimanche 31 décembre.

BOLIVIE.

Variétés des timbres lithographiés signalées par le *Am Journal of Ph.* :

2 cent., lilas, non perf. verticalement
10 — orange, — —

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *Ph. Record* décrit le nouveau type de timbre comme suit :

“ Le dessin représente l'Espérance reposant sur une ancre droite avec un fond consistant en une vue de la baie de Table, ville du Cap, Cape Town et les montagnes derrière, le tout enfermé par trois rouleaux placés de façon à former un fer à cheval portant à gauche : *Cape*, au-dessus de *of Good* et à droite : *Hope*.

Au-dessus est un rouleau avec côtés ornementés portant les mots : *One penny postage*. Les angles droits supérieurs sont remplis par une paire d'ailes et un cercle contenant le chiffre de la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme ancre avec câble, piqué 14 :

1 penny, rouge-brun

CEYLAN.

Une bonne nouvelle cueillie dans le *Philatelist* : Le secrétaire d'Etat a publié une disposition d'après laquelle à l'avenir il ne pourra plus être fait de surcharge de timbres à Ceylan. En cas de nécessité, les fonctionnaires qui en seraient cause seraient punis.

COCHINCHINE.

On nous écrit de Saïgon. " Il n'y a jamais eu ici de timbres surchargés : *Cochinchine*, ainsi que des journaux l'ont annoncé.

CÔTE DES SOMALIS.

Voici qu'il arrive des timbres provisoires et comme on cherche à ne pas trop compromettre ses finances, on emploie des 1 et 2 centimes Obock en les surchargeant 50 et 25 centimes? Le 5 francs d'Obock devient aussi 1 franc ou 5 francs toujours par une surcharge.

Il y a là évidemment une spéculation que les collectionneurs feront bien de ne pas encourager.

CÔTE D'OR.

Nous avons vu quelques enveloppes avec la surcharge horizontale : *Gold Coast Colony,* au dessus du timbre, savoir :

A. *Surcharge : 53 1/2 × 3 m m (ponctuation comprise) :*

2 pence, outremer, surch. noire, 131 × 83 m m

B. *Surcharge : 63 × 3 m m :*

2 pence, outremer, surch. noire, 131 × 83 m/m
2 — — — 152 × 97 —

C. *Surcharge : 62 1/2 × 3 3/4 m/m :*

2 pence, outremer, surch. noire, 152 × 97 m m

D. *Surcharge : 64 × 3 3/4 m/m :*

2 pence, outremer, surch. noire, 131 × 83 m/m
2 — — — — 152 × 97 —

Celles-ci ont les c moins fermés qu'à *c;* les lettres sont aussi un peu plus maigres.

E. *Surcharge : 65 1 2 × 4 m/m :*

2 pence, outremer, surch. noire, 152 × 97 m m

Une imitation de la surcharge a 63 × 3 1/4 m/m. Elle est appliquée sur des enveloppes avec timbre d'un bleu pâle. On a même fait des doubles surcharges !

Du format 253 × 109 m/m nous avons reçu avec la surcharge *cintrée,* en relief sur fond noir :

2 pence, bleu, surch. noire

CUBA.

Signalé par un confrère parisien, au type en cours :

Timbres-poste :	1 c. de peso,		bleu ciel
—	2	—	rose
—	2 1/8	—	violet
—	20	—	brun-clair
—	1/2 mil	—	rose
Timbres-télégraphe :	5 c. de peso,		brun-rouge
—	10	—	vert-olive
—	20	—	bleu ciel
—	40	—	brun

DOMINICAINE (République).

M. Forbin nous dit avoir vu le timbre de 5 centavos, bleu, 1880 surchargé : *5 centimos* en chiffres et lettres maigres sur papier blanc uni :

5 sur 5 cent., bleu, surch. noire

EQUATEUR.

Au type télégraphe reproduit n° 371, il y aurait, d'après la *Revue Philatélique,* deux autres valeurs. Elles complètent la série de ces timbres :

10 centavos, jaune
40 — bleu

Ces deux mêmes timbres auraient été employés aussi à l'usage postal.

Le même confrère dit avoir reçu, avec surcharge en grandes lettres bâton, maigres :

5 cent sur 5 sucres, violet, surch. noire

Tous les sucres étant épuisés, voici le 50 centavos qui depuis le 22 novembre devient 5 centavos par la surcharge en lettres bâton, toujours placée dans le sens oblique de gauche à droite vers le haut :

5 sur 50 centavos, rouge-violet, surch. noire
5 — 50 — — — — renversée

Si les timbres à effigie d'un des Présidents de l'Equateur, M. Rocafuerte ne sont pas arrivés pour le 1er janvier nous aurons, nous dit-on, de nouvelles émissions provisoires.

M. Lubkert nous signale les enveloppes suivantes :

Légende : ECUADOR CORREOS :

10 centavos, orange sur paille et sur azur, 151 × 91 m/m
5 sur 10 c., — — — — —

ESPAGNE.

La carte-lettre annonces en est à sa 2e édition comme l'indique l'inscription : *Segundo edicion* à l'extérieur de la piqûre, en bas. Sous *Carta Tarjeta,* il y a : *Vendida por 10 centimos* et à la partie supérieure, en dehors du filet ondulé : *Empresa anunciadora en cartas-tarjetas con Real privilegio :*

10 centimos, brun sur paille

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Metropolitan Ph.* a reçu une bande de trois timbres se tenant à l'état non dentelé, type actuel :

15 cents, bleu, non dentelé

FALKLAND.

Publié par le *Monthly Journal* les documents suivants :

Government Gazette, 27 décembre 1891.
Une fourniture de timbres 1/2 p. et 2 1/2 p. a été reçue; aucune nouvelle émission de timbres provisoires 1/2 penny, ne sera faite.

Signé : SANGUINETTI.

Government Gazette, 21 janvier 1892.

11 janvier 1892. On rappelle au public que les nouveaux timbres 1/2 p. et 2 1/2 pence ont été reçus et que le *half penny* provisoire n'est plus en usage : à partir de cette date toute lettre reçue portant le *half penny* provisoire sera traitée comme insuffisamment affranchie au montant de 1/2 p. et le destinataire sera redevable du double de la différence.

Signé : W. A. Harding,
Directeur des postes.

FERNANDO POO.

N'ayant pas confiance dans la surcharge appliquée sur le timbre de 1 c de peso nous nous sommes abstenu d'en parler. Il paraîtrait cependant, d'après une enveloppe de lettre qui nous est soumise par M. Forbin, que ce timbre aurait bien été en usage. Cette enveloppe, *sans timbre*, porte l'empreinte de trois de ces surcharges, imprimées en bleu, comme le modèle ci-contre. Il y avait en plus une inscription manuscrite partie au dessus et au dessous de ces trois empreintes. Elle se traduit : *Autorisé par la Direction. On affranchit avec ce timbre provisoire pour la valeur équivalente à celle des timbres d'affranchissement dont il n'en existe plus dans l'île.* A côté était imprimé à la main le cachet ovale aux armoiries d'Espagne portant l'inscription : *Administracion de Correos — Fernando Poo :*



50 sur 1 c. de peseta, vert, surch. noire
50 bleu

FRANCE.

On a commencé à se servir le 24 décembre du nouveau *timbre-taxe*, 10 centimes et le 22 janvier du 5 cent. :

10 centimes, bistre
5 — bleu

GUYANE ANGLAISE.

Nous apprenons par le *Philatelic Record* qu'une carte nouvelle à 1 cent a été émise. Elle porterait pour inscription : *Post card*.

1 cent, gris sur chamois

HAÏTI.

On signale à l'état non dentelé les timbres actuels :

2 cent. bleu foncé
7 vermillon

HAWAIIAN.

Le gouvernement provisoire vient d'arrêter son choix sur les valeurs de timbres ci-après : 1, 2, 5, 10 et 25 cents. Les types seront comme suit d'après le *Monthly Journal* :

1 cent. jaune, armes sur écu avec supports; 2 cents, brun, vue de Honolulu; 5 cents, carmin, statue de Kaméhameha Ier; 10 cents, vert, étoile et date 1893; 25 cents, bleu, effigie de M. L. B. Dole, président du gouvernement provisoire et millésime 1893.

La gravure a été confiée à une des maisons de New-York.

HONDURAS (République).

Le *Am. Journ. of Phil.* fait connaître un décret du Congrès national en date du 19 octobre 1893 désapprouvant le contrat passé entre le Directeur général des Postes et le Secrétaire de la Compagnie Hamilton, Seebeck, pour la fourniture des timbres.

Serait-ce le commencement de la fin?

ITALIE.



Nous avons de M. E. Diéna la carte nouvelle à 10 centesimi parue le 15 écoulé. Elle a un nouvel en-tête : *Cartolina postale italiana — (Carte postale d'Italie);* pour le reste, sauf le timbre, elle est semblable à la carte avec réponse 7 1/2 cent. avec suppression des mots : *Provincia di :*

10 centimes, carmin sur crème

JUMMOO KASHMIR.

Nous avons vu le 1/8 anna, jaune, ayant le papier blanc *vergé* et le 1/4 anna, noir, *officiel*, de cette série ayant le papier blanc, mat :

1/8 anna, jaune sur blanc vergé
1/4 - noir — mat uni

LIBÉRIA.



Il a été émis des timbres pour lettres enregistrées portant le nom de certains ports de la colonie, savoir : *Buchanan, Harper, Monrovia*

et *Robertsport*. Ces noms sont placés à la partie supérieure d'un rectangle large ayant à gauche, dans un cercle guilloché, la lettre R surchargée au-dessus et en-dessous de la valeur : *10 cents 10* en noir; aux angles, une rosace et en bas : *Registered;* entre ce mot et le nom du port un cartouche ligné commençant par N°.

Les ports de Marshall, Mesurado et Greenville n'ont pas de ces timbres.

Imprimés en couleur sur papier de couleur, piqués 15 :

Buchanan :	10	cents,	bleu	sur	rose
Harper :	10	—	vert	—	chamois
Monrovia :	10	—	rouge	—	safran
Robertsport :	10	—	—	—	bleu pâle

Ces timbres sont destinés à remplacer les enveloppes enregistrées.

Une autre série parue en même temps sert à constater la taxe à payer des lettres non affranchies ou insuffisamment. Il y en a sept valeurs, toutes d'un seul type. Inscription : *Postage due Republic of Liberia* dans un ovale, au centre duquel, sur fond guilloché, un chiffre noir au-dessus du mot *cents*.

Imprimés en couleur sur couleur, au filagramme ci-contre, piqués 15 :

2	cents,	jaune	et noir	sur	paille
4	—	rose	—	—	rose
6	—	bistre	—	—	bistre
8	—	bleu	—	—	bleu pâle
10	—	violet	—	—	rose
20	—	lilas	—	—	gris
40	—	olive	—	—	olive

Enfin voici le nouveau timbre 5 cents, tout à fait *select*. Il porte Mercure assis tenant le caducée et appuyé sur une sphère; à ses pieds



des ballots et à gauche une locomotive et des vaisseaux; à droite du timbre, des nègres, et cette inscription en-dessous, sur une banderole : *The love of Liberty brought us here* (L'amour de la Liberté nous a amené ici).

L'impression est en deux couleurs; centre noir, cadre carmin; la valeur est en haut et *Republica Liberia postage* en bas; pas de piqûre :

5 cents, carmin et noir



Le timbre officiel est du même type. Il porte aux extrémités gauche et droite les lettres *O. S.* (Official Stamp) en noir. Le cadre est lilas, le centre vert :

5 cents; lilas et vert, surch. noire

MACAO.

On vient de découvrir, un peu tardivement, suivant nous, le timbre de 10 réis, vert, avec double surcharge. (Emprunt fait au *Monthly Journal) :*

2 1/2 sur 10 réis, vert, double surch. noire

Le 2 1/2 réis, brun, se présente avec le papier blanc azuré :

2 1/2 réis, brun

Le *Portugal Philatelico* certifie que les timbres 200 réis, surchargés du chiffre 30 n'ont jamais été employés autrement que sur les cartes.

MEXIQUE.



Nous tenons de M. Roussin l'enveloppe 20 centavos, rouge, ayant le timbre-chiffre à droite et celui ci-haut à gauche imprimé en vert, appartenant à une nouvelle compagnie express. La valeur *25 cts.* est ajoutée en rouge; sous l'aigle est : *Aredo Ruta* (?) et plus bas, le poids de la lettre.

Imprimé en couleur sur papier blanc; format 152 × 90 m/m :

25 + 20 c., vert et rouge

MONACO.

On est dans la joie à Monaco. Le 75 c., au nouveau type, vient de paraître :

75 centimes, brun-violet sur paille

MONTENEGRO.

Il faut croire qu'on s'amuse à Cettinge, car voilà qu'il arrive des erreurs parmi les timbres du jubilé. Le *Ph. J. of Great Britain* signale le 3 nov. ayant le millésime : 1494 pour 1493. Rien de pareil n'existe parmi les timbres que nous avons reçus depuis quelque temps.

NATAL.

Renseigné par le *London Philatelist* le 6 pence violet surchargé en 1877 : *One penny* mais sans le mot POSTAGE. Il est à supposer que ce mot qui doit occuper le haut du timbre aura porté sur l'exemplaire qui occupe la rangée supérieure, par suite d'un mauvais placement de la feuille pendant le tirage.

NORD DE BORNÉO.

L'*Echo de la Timbrologie* nous apprend que les types 1888 des 25 et 50 cents, restent en usage avec la nouvelle dénomination : *State of North Borneo* :

25 cents, gris-bleu
50 — violet clair

NOUVELLE-CALÉDONIE.

L'*Avenir des Timbres-poste* reproduit un nouveau timbre pour les *correspondances militaires* portant dans un rectangle debout, deux drapeaux entrecroisés ayant en haut : *N^lle Calédonie et dépendances;* entre les deux hampes, le chiffre de la valeur 25 et plus bas : *Correspondance militaire* .

25 cent., gris bronzé sur papier rouge

Si le timbre est de 25 centimes où donc est la franchise annoncée?

OBOCK.



Vient de paraître un timbre de 2 francs. C'est toujours la même carotte, le même type, voulons-nous dire, que le 5 francs, mais dans des proportions réduites.

Le papier est blanc quadrillé, sans dentelure :

2 francs, gris-vert

PHILIPPINES.

On nous signale au type Bébé :

12 4/8 c. de p., chair

PORTO-RICO.

On annonce les timbres suivants, au type Bébé :

5 c. de peso, brun-rouge
10 — vert-olive
20 — bleu ciel
40 — brun

PORTUGAL.

Le *Portugal Philatelico* contient les lignes suivantes :

“ Le Gouvernement Portugais a publié une ordonnance autorisant la circulation des timbres à l'effigie du feu Roi D. Louis avec la surcharge : *Provisorio 1893,* jusqu'à la fin du mois de juin prochain. „

10 reis Provisorio 1893

“ Ces superbes timbres annoncés partout, ont vu le *matin* du 28 décembre dernier. Ils ont, comme dit le poëte : “ Vécu ce que vivent les roses, l'espace d'une... heure!! „

“ On rencontre de ces timbres en deux nuances prononcées : vert clair et vert foncé. „

Une émission commémorative du 5e centenaire de l'Infant Don Henri nous vaudra une émission de timbres de 5 à 1,000 reis. La mise en usage aura lieu du 4 au 8 mars prochain à Porto, Madère et Açores.

Le Trésor aura la part du lion, le reste de la somme sera consacré à l'érection d'un monument à l'Infant Don Henri, 1er roi de Portugal.

RÉUNION.

Nouvelle émission que nous fait connaître M. J. Nalès. Le timbre 20 c. de 1881 a reçu la surcharge : *2 c.* en noir. Il y a composition de 25 chiffres, dont trois différents. Celui ci-contre se présente dix-huit fois, un autre de 7 m/m une fois et un troisième avec la partie supérieure recourbée à l'intérieur six fois. Il y a eu 300,000 exemplaires de surchargés. Bien certainement qu'il y a des surcharges renversées :

2 sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

ROUMANIE.

Les cartes 10 + 10 bani que nous venons de recevoir se tiennent non par le côté gauche, mais par le haut (attache D). Il est peu probable

qu'il en existe comme on nous l'a fait annoncer :

10 + 10 bani rouge sur chamois

RUSSIE.

Biejetzk *(Tver).* — Il y a cinq variétés du timbre rond que nous avons fait figurer dans notre numéro du mois précédent : deux ont le chiffre 3 touchant pour ainsi dire le k de *kop.* Ces cinq variétés sont imprimées sur une ligne horizontale : elles sont répétées à la rangée suivante, mais *renversées :*

1 2 3 4 5
5 4 3 2 1

Ont été en circulation de décembre 1892 à janvier 1893 époque à laquelle ils furent remplacés par ceux sans filet sous *Mapka,* dont il y a quinze variétés à la feuille. Quant à la série en cours elle aurait été émise en octobre 1893.

Oustioujna *(Novgorod).* — Le timbre actuel reprend sa dimension de 1889 qu'il avait perdue en 1891. Les inscriptions restent ce qu'elles étaient, mais avec d'autres caractères; le cadre a le dessin typographique de 1891.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, jaune

Schadrinsk *(Perm).* — Depuis décembre dernier on se sert du timbre ci-contre ayant cette fois double armoirie au centre : ours de Perm et renard de Schadrinsk; inscription : *Schadrinskoy Ziemskoy Potchty,* dans l'ovale, soit : de la poste rurale de Schadrinsk et sur les banderoles, la valeur en lettres : *Tri kop.* (3 kopecks).

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, bleu et rouge

Soroka *(Bessarabie).* — Nous avons vu le timbre 1885 non dentelé verticalement :

3 kop., jaune-brun, noir, rouge et bleu

Tichvin *(Novgorod).* — Voici un nouveau timbre imprimé en cinq couleurs : rouge, vert, noir, or, argent! Les inscriptions sont celles du timbre reproduit n° 364; le dessin est à peu près le même sauf qu'il est de forme oblongue.



Imprimé sur papier blanc, piqué 10 :

5 kopecks, rouge, vert, noir, or et argent

Toula *(Toula).* — Quelques enveloppes non encore décrites que nous voyons dans une collection :

Type en relief de 1868 sur la patte de fermeture et timbre ovale sur la patte inférieure :

5 + 5 kop. blanc et bleu sur B vergé 146 × 118 m/m

Le timbre ovale est couché horizontalement :

5 + 5 kop., blanc et bleu sur B uni 146 × 124 m/m

Type en relief de 1868, sur la patte de fermeture et timbre oblong, inscrip. sur deux lignes sur la face, angle droit sup. :

5 + 5 kop. blanc et bleu sur B vergé 144 × 79 m/m
5 + 5 — — — — 145 × 119 m/m

Type inscrip. sur deux lignes, imp. à droite, angle sup. :

5 kop. bleu sur blanc uni 147 × 120 m/m
5 — — — 144 × 80 —

Les mêmes, timbre sur *la patte de fermeture* :

5 kop. bleu sur blanc uni 147 × 120 m/m
5 — — — vergé 144 × 80 —

Type ovale de 1880, imp. à droite, angle sup. :

5 kop., bleu sur blanc uni 147 × 120 m/m
5 — — — 144 × 80 —

Les mêmes, timbre imp. sur la patte de fermeture :

5 kop., bleu sur blanc uni 147 × 120 m/m
5 — — — vergé 143 × 80 —



Ste HÉLÈNE.

Voici comment a été faite la surcharge dont nous parlions le mois passé :

2 1/2 sur 6 pence, outremer, surch. noire

SALVADOR

Le timbre en cours 2 centavos a été surchargé : *un centavo* et pour le triomphe de la carotte le 88e timbre a *un centnvo* :

1 sur 2 cent., rouge-brun, surch. noire

VARIÉTÉ *(un centnro)*

1 sur 2 cent., rouge-brun, surch. noire

SHANGHAÏ.

Le timbre jubilaire dont il a été question ici, n° 368, a paru le 17 novembre dernier.

SUÈDE.

Nous avions raison de suspecter le mois passé le timbre 5 ore en tête bêche. Sur notre remarque, le propriétaire du timbre a regardé de plus près son exemplaire : il a constaté que la tête bêche annoncée n'existait pas. Dont acte!

TIMOR.

Le 2 1/2 reis a le papier du timbre de Macao, même valeur, c'est-à-dire blanc azuré :

2 1/2 reis, brun

TONGA.

Le 1 shilling, officiel, a été surchargé : 10 p en noir :

10 p. sur 1 sh., outremer et rouge, surch. noire

TURK (Ile de).

L'enveloppe pour lettres recommandées porte la signature de De La Rue & Cie, écrit le *Philatelic Record*. L'impression est bleue; pas de timbre :

Sans valeur, bleu, format H

VICTORIA.

Il existerait une enveloppe avec deux timbres 1 penny, imprimés côte à côte et provenant d'une élévation de taxe? Nous avions toujours cru qu'on pouvait compléter un affranchissement par des timbres adhésifs. Nous nous sommes probablement trompé car c'est pour ce motif qu'on fait ajouter un second timbre, *prétend-on*.

1 + 1 penny, orange, sur bleu vergé, format ?
1 + 1 brun-orge, — ?

Le timbre de Mélilla.

N'ayant pas nos appaisements sur l'authenticité du timbre de Mélilla, nous avons fait prendre des renseignements aux sources officielles. Nous savons maintenant que ce soi-disant timbre n'est qu'une carotte de la plus belle venue, due à un particulier d'Almeria, lequel pour donner une apparence d'authenticité à son étiquette, la fit annoncer dans différents journaux de Madrid et de Malaga. La nouvelle fit du chemin : elle parut dans tous les journaux dits « sérieux. »



Depuis que nous avons eu l'occasion d'en parler, il a paru de nouvelles variétés :

1° avec le millesime 1893, impression noire, piqué
2° — — — — tête bêche
3° — — 1894, — bleue, piqué
4° — — — — non piqué
5° — — — — tête bêche

M. Duro s'occupe dans le *Correo* du 11 janvier de la franchise postale accordée aux troupes en Afrique et reproduit le décret suivant de la *Gaceta* du 28 octobre 1893 :

ART. 1er. — Il est accordé temporairement la franchise postale à la correspondance particulière des forces et armée navale qui garnissent la place de Mélilla et à celle des corps de l'armée destinée aux opérations au point mentionné, y compris le quartier général de ceux-ci.

ART. 2. La correspondance en question circulera en portant sur les enveloppes le timbre officiel du commandant général de Mélilla ou des brigades respectives, divisions ou quartier général des corps d'armée auxquels appartiennent les forces.

M. Duro continue :

« Il appartenait à un distingué jeune homme d'Almeria, Don Miguel Rodriguez Sanchez d'avoir la périlleuse idée de créer pour son compte, car je ne connais pas de disposition officielle à ce sujet, un timbre gravé en couleur avec l'écu royal sur deux lions et la devise : *España — Correos — Ejercito expedicionario franquicia postal — Melilla* et dans les angles, le chiffre 1893.

» Le magnifique éditeur du timbre mentionné se transporta à Mélilla et de ses propres mains distribua aux soldats de cette armée une innombrable quantité de lettres en blanc avec enveloppes sur lesquelles était collé le timbre de son invention.

» Le timbre de la *guerre d'Afrique*, comme l'ont appelé les philatélistes, a subi de petites modifications, car si le premier a paru sur fond gris, les seconds l'ont bleuâtre. Dernièrement il y en a eu aussi avec la date 1894, ce qui constitue une véritable collection pour ceux qui aiment les variétés.

» Les lettres émanant de Mélilla dans la période de deux mois peuvent s'évaluer à environ 3,000,000 et certainement de celles-ci un dixième pour cent n'a pas été affranchi avec le timbre mentionné ci-dessus. »

Chronique des découvertes.

Nous avons fait quelques petites découvertes parmi les timbres-poste, les télégraphes, les feuilles timbrées pour télégrammes, les enveloppes et les cartes postales. Voici d'abord celles concernant les timbres-poste.

PHILIPPINES.

Il y a longtemps que nous avions examiné le 1 réal, 1863, des Philippines et que nous lui avions trouvé des différences inexplicables alors pour nous, dans la position occupée par les petits dessins allongés des côtés du cadre, tantôt sur le cercle perlé ou à une certaine distance. Une remarque toute récente nous a démontré que ce cercle perlé n'occupe pas toujours non plus la même place en haut et en bas et que, lorsque ledit cercle se rapproche du haut, il s'éloigne toujours du bas. Et cependant le type est identiquement le même pour tous les timbres.



La raison de ces irrégularités, la voici. Le timbre est composé de deux parties, comme s'il s'agissait d'une impression en deux couleurs : le cadre d'abord, l'effigie avec son cercle perlé ensuite. Ces deux parties sont réunies par le report, mais le médaillon n'ayant pas été toujours placé d'une façon régulière, il s'ensuit qu'il est, ou trop à droite, ou trop à gauche, ou qu'il se rapproche trop du cadre supérieur ou de celui inférieur. Le lithographe avait toutefois tenté l'impossible pour obtenir un type régulier. Ses points de repère se trouvent encore parfois en haut et en bas, marqués par des blancs qu'il a cherché à dissimuler tant bien que mal, son travail fini, en les couvrant par des chiffres 1 en couleur. Ce travail exécuté sur le report, donne autant de variétés que de timbres à la feuille : il y a des chiffres gras et maigres, des petits et des grands, des droits et de travers, il y en a au-dessus et sur le cercle perlé; on se demande parfois si le chiffre s'y trouve.

Maintenant si l'on s'inquiète du motif de ce surcroit de besogne, on sera bientôt fixé en comparant ces timbres avec ceux de janvier 1863 auxquels le lithographe, pour un motif que nous ne pouvons deviner, a emprunté l'effigie avec son médaillon.

Tout en ayant un type identique pour tous les timbres, il n'y a pas moins pour cela de 50 (?) variétés à la feuille, réparties sur cinq rangées horizontales et différant par la position du cercle et par les chiffres.

Le premier tirage a ceci de remarquable que les inscriptions sont formées de lettres relativement distinctes : il y a des exemplaires où les points qui précèdent et suivent : *Correos* brillent par leur absence; d'autres où il n'y a qu'un point; enfin la lettre F qui suit la valeur, est parfois aussi dépourvue de ponctuation : ce sont là des défectuosités d'impression.

L'impression a eu lieu sur papier blanc satiné :

Fevrier 1863 : 1 real, vert bouteille, vert russe, vert-bleu très foncé

Un autre tirage se distingue du précédent par sa couleur vert-de-gris, en teintes très variées. En outre, tous les timbres ont leurs inscriptions très maigres, mal venues. Des expériences lumineuses (?) démontreraient certainement que ce tirage a été exécuté sur une autre planche. Et cependant il n'en est rien : Malgré toutes les imperfections qu'on peut constater sur ces timbres, il est certain que l'impression a toujours été faite sur une seule et unique planche, mais dans des conditions moins favorables en dernier lieu, par suite d'emploi d'une encre trop fluide, qui a donné pour résultat des lettres de toutes formes, changeant par exemple : *Correos* en *Oorreos*, des suppressions de ponctuation, mettant même un point devant *. 1 r.l* ou montrant quelquefois l'inscription supérieure avec des lettres bien formées comme au premier tirage alors qu'elle a les lettres de l'inscription inférieure très mal venues.

Le papier employé à cette occasion, est le même que pour le premier tirage :

Mars? 1863, 1 real, vert-de-gris, foncé, pâle, très pâle

Le système de modification sur le report avait déjà été pratiqué antérieurement, par le lithographe, pour les timbres de janvier 1863.

Nous avons pu nous assurer, par le 10 cuartos, que le report du 5 c., avait été utilisé, effaçant le 5 pour lui substituer le chiffre 10 et, comme pour le 1 real dont nous venons de parler, il existe des variétés de chiffres de toutes formes et de toutes grandeurs; en plus, il y a aussi des exemplaires où l'on entrevoit parfois le chiffre 5, d'autres exemplaires ont ce chiffre très visible, entre le 1 et le 0. On peut donc dire qu'il y autant de variétés que de timbres à la feuille. Si les notes que nous avons sont

exactes, il doit y avoir 128 timbres à la feuille sur treize rangées horizontales de 10, la dernière rangée ayant un timbre manquant à chaque extrémité : cela donnait une feuille de 160 reales, ce qui nous paraît devoir être exact.

Et puisque l'occasion s'en présente, disons qu'il existe des 10 cuartos, carmin, sur papier blanc et sur blanc jaunâtre assez prononcé.

Pour les 1 et deux reales on a supprimé les cartouches supérieur et inférieur pour les remplacer par d'autres, ayant la même inscription du haut, *mais ponctuée*. Le trait vertical en bas, manque dans le cartouche inférieur devant et après l'inscription : les angles ont ici des ornements ovales en largeur.

Le report du 2 r^s^ a servi pour le 1, avec le changement de chiffre et la lettre S remplacée par L : tous les 2 reales sont donc semblables, contrairement au 1 real qui a les chiffres différents pour chaque timbre, le changement ayant été fait sur le report même du 2 reales.

A continuer.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 372.)

Les autres variétés seront reconnues respectivement, la deuxième par l'absence de deux points après G (grana), variété que je connais aussi avec double impression ; la troisième pour avoir O de POSTA un peu plus bas que les autres lettres ; la quatrième par la tête de Méduse trop grande, les fleurs de lis inégales ayant la partie supérieure trop petite, variété qui se présente sur papier à vergeures verticales ; enfin la quatrième variété a les lettres OS de POSTA trop maigres. J'ai noté quelques particularités de ces variétés, au hasard, sans pouvoir établir l'ordre dans lequel celles-ci ont pu servir à l'affranchissement. D'ailleurs, toutes les variétés présentent les armoiries mal imitées, et si quelquefois l'oblitération ne permet pas de reconnaître les timbres imités, par l'absence des lettres microscopiques, le dessin des armoiries fera bientôt reconnaître les exemplaires faux.

Du 20 grana, je ne connais pas moins de six variétés, dont je n'infligerai pas une description. Une d'elles offre une retouche assez appréciable surtout pour les caractères de la légende et pour les filets du cadre ; c'est ce type retouché que je possède aussi sur papier vergé verticalement, de la même qualité que j'ai rencontré un 10 grana, ce qui me porte à croire que les deux valeurs, d'une même nuance, proviennent d'une même source. Il est à remarquer que les 20 grana originaux n'ont pas été tirés en rouge-carmin vif, nuance qui est celle d'un grand nombre de timbres imités.

Quant à la rareté respective des timbres frauduleux, elle est en raison inverse de la valeur nominale : c'est donc le timbre de 2 grana qui est le plus rare, ce dont, en Italie surtout, on semble ne pas se douter.

Pour chaque valeur il y a des variétés qui se présentent fréquemment, d'autres qui semblent avoir circulé en nombre très restreint. On peut affirmer que le préjudice causé aux Postes du Royaume de Naples a dû être considérable. Les auteurs de ces imitations ne semblent pas avoir été découverts ; la circulation des timbres faux ne doit pas même avoir été signalée à l'Administration postale, quoique certains timbres soient de véritables caricatures auprès des originaux qui, à mon avis, sont de vrais petits chefs-d'œuvre.

Les faux timbres de l'émission 1er mars 1861 (effigie en relief de Victor Emmanuel), sont moins connus des amateurs : Un journal allemand en annonçait la *découverte* il y a quelques mois. Certes, les deux articles que j'ai inséré en 1881 et 1883 au *Bulletin de la Société Française de Timbrologie* (vol. II, n° 24, p. 217 ; vol. III, n° 31, p. 58), ont été lus par un nombre trop restreint d'amateurs. Il est donc utile de revenir sur ce point, surtout pour ajouter quelques renseignements nouveaux.

Les auteurs de cette fabrication ont été découverts et poursuivis. Il est curieux de reproduire ici les pièces qui se rapportent aux perquisitions opérées au domicile des coupables et à leur arrestation.

Voici d'abord la lettre par laquelle la Direction des Postes à Naples mettait au courant des faits la Direction Générale des Postes à Turin :

(A continuer.)

Contrefaçon des Romagne.

Un de nos correspondants a découvert, *dit-il,* dans les papiers de son frère défunt des timbres 6 baj. de Romagne, puis ensuite des 8 baj... Si nous n'avions mis un terme à ses découvertes en lui déclarant que ses timbres étaient faux, il aurait fini, de découverte en découverte, par

nous trouver la série complète de ces timbres.

Pour qu'on puisse bien juger des différences entre le timbre authentique et le faux, voici un fac-simile photographié des deux timbres dans des proportions plus grandes.

(authentique)



On remarquera tout d'abord les filets extérieurs empâtés et inégaux dont le filet intérieur de droite se prolonge en bas jusque sur le filet extérieur; la lettre *o* de *postale* inachevée; le *g* de Romagne l'est également; enfin certains petits points qui manquent en dehors des petits cercles des angles et enfin l'inachèvement du dessin de l'angle gauche supérieur.

(imitation)

Toutes ces défectuosités proviennent de ce que le timbre a été reproduit d'une façon inhabile par la photogravure.

L'encre de l'impression est tant soit peu plus grise, le papier plus jaunâtre; la dimension est différente : 22 1/2 × 19 m/m au lieu de 22 × 18 3/4 m/m :

6 bajoque, vert-jaune

Le 8 bajoque est plus empâté que le 6 baj. Le cadre et les filets extérieurs irréguliers se confondent parfois avec le filet intérieur. Les extrémités inférieures des lettres *Ai* de BAI manquent; le filet droit intérieur est de plusieurs parties; *f* de *franco* et *ll* de *bollo* ont le trait supérieur incomplet; les quatre petits points des angles supérieurs sont réduits à 3, enfin les ornements inférieurs droits sont mal venus comme au 6 abaj. pour l'angle supérieur gauche.

Dimension: 22 × 18 3/4 au lieu de 21 3/4 × 18 3/4 :

8 bajoque, rose

Nous ignorons si les découvertes ont cessé, notre correspondant étant devenu muet depuis notre révélation.

Bibliothèque des timbrophiles.

Contrairement au catalogue fin de siècle que nous dénoncions le mois passé, la brochure qui vient de paraître sur les *réimpressions* en général et qui a pour auteur M. Piet Lataudrie est recommandable à tous égards : par l'exactitude des renseignements qu'elle renferme et par le soin méticuleux qu'a pris l'auteur à contrôler tout ce qu'il indique.

Ce travail publié en une série d'articles, a paru d'abord dans la *Gazette Timbrologique :* il vient d'être mis en ordre et complété à ce jour.

M. Piet Lataudrie avoue qu'il n'a pas eu la prétention d'écrire quelque chose d'inédit; son seul but a été de grouper tous les renseignements relevés dans les différents journaux et catalogues et il n'hésite pas à faire connaître la source où il puise ses renseignements.

Les caractères distinctifs qui forment les réimpressions sont tous minutieusement indiqués : cette œuvre est par conséquent aussi utile à ceux qui collectionnent les réimpressions, qu'à ceux qui, à tort, les rejettent.

D'habitude lorsqu'on analyse un travail, on recherche la partie faible : nous avouons ne pas l'avoir trouvée; mais puisque l'occasion se présente, faisons connaître une réimpression du Mexique que nous ne voyons nulle part indiquée. C'est le 1/2 real 1856 imprimé avec plus de soin que les timbres vrais, par douze exemplaires, sur deux rangées horizontales, faisant voir tous les détails de la gravure, principalement les lignes croisées sur lesquelles est énoncée la valeur. Le papier est blanc mat; la teinte bleu très foncé.

La conclusion du travail de M. Piet Lataudrie est, qu'il faut collectionner les réimpressions officielles, sans attacher trop d'importance à leurs variétés; que les réimpressions non officielles ont bien moins de valeur, mais qu'il faut rejeter comme imitations toutes les soi-disant réimpressions de types refaits, quoique officielles. Nous partageons entièrement cette manière de voir, sauf lorsque l'auteur prétend qu'une réimpression peut cacher un vide et vous consoler de l'absent. Nous croyons qu'une réimpression ne peut *jamais* remplacer un timbre authentique.

Pour ce qui est des réimpressions non officielles, quoique intéressé dans la question, nous devons avouer qu'elles n'offrent guère d'intérêt, surtout, lorsqu'on abuse de la facilité que l'on a de créer des variétés à l'infini. C'est à se de-

mander alors qui est le plus à blâmer : de celui qui exploite en abusant de la faiblesse du collectionneur ou de celui qui se laisse si bénévolement plumer.

Le prix de la brochure, illustrée de 220 gravures, est 2 francs, au bureau du *Timbre Poste*.

Devant la Justice!

Un de nos confrères, pas content du tout, vient d'intenter une action à un autre confrère pour lui avoir fait son catalogue, en le copiant dans ses moindres détails, employant par la même occasion un texte identique au sien, afin d'amener une confusion entre les deux livres : cela s'appelle, croyons-nous : " concurrence déloyale ", délit prévu par les lois.

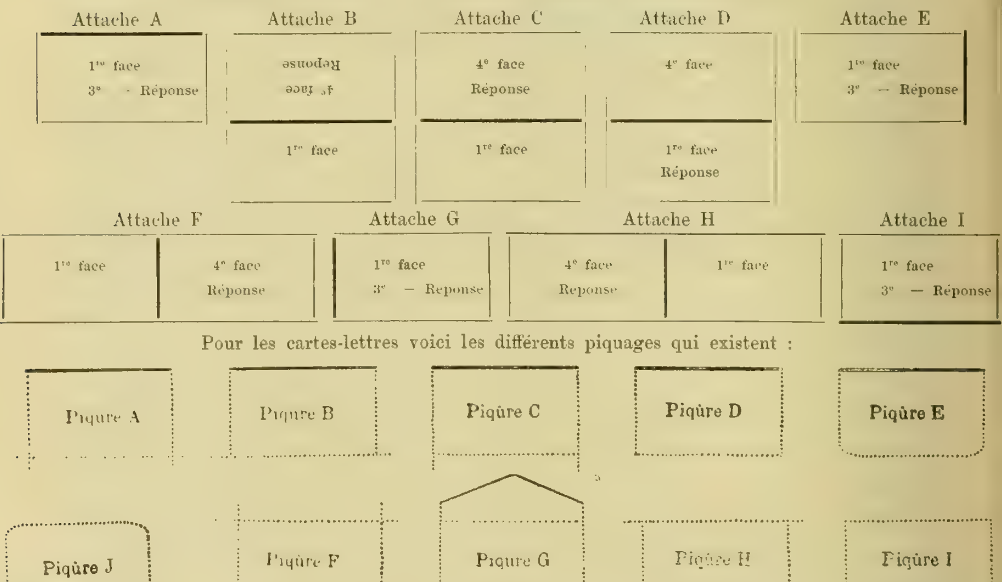
Turellement le scrupuleux confrère s'indigne d'être suspecté. Il soutient *mordicus* que le nouveau né est à lui, bien à lui; que, pour goûter enfin les joies de la paternité il n'a pas hésité à se livrer *lui-même* à de longs et pénibles travaux... : les personnes admises dans l'intimité peuvent témoigner l'avoir vu *lui-même*, à l'œuvre...; enfin s'il a donné son nom à cet enfant c'est parce qu'il y avait réellement paternité sans partage.

Malheureusement pour l'heureux père, son enfant chéri porte certains maîtres grains qui ne dénoncent que trop l'origine. Circonstance aggravante, les grains sont non seulement tous identiques à ceux de l'enfant du plaignant, mais par une fatalité qui n'est que trop explicable, ils sont placés *tous* aux mêmes endroits...

" Ce cher Directeur " n'a décidément pas de chance. Il avait été à la peine depuis de longs mois; il allait être comblé d'honneurs, quand, patatras! voilà qu'il plaît à un confrère, jaloux de sa gloire, de l'assigner devant la Justice!

La douleur de ce futur ex-père est poignante!

Variétés de types des cartes avec réponse et des cartes-lettres.



Pour éviter des redites, nous reproduisons ici les différents genres d'impressions des cartes avec réponse et les différentes piqûres des cartes-lettres.

Pour les premières, les filets gras indiquent le dos des cartes; les inscriptions donnent la direction des inscriptions et la façon dont sont imprimés les dessins.

Lorsque les deux faces sont imprimées de la même façon, c'est-à-dire l'une sous l'autre, notre dessin ne montre qu'une seule carte; au contraire lorsqu'elles ont les impressions différentes, nous montrons les deux parties de la carte.

Brux. — Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

Il existerait une carte 10 + 10 pfennig. surchargée : 5 + 5 pesa.

5 + 5 pesa sur 10 + 10 pf. carmin, surch. noire

AUSTRALIE DU SUD.

On nous signale au piquage 15 et filagramme S A :

2 1/2 sur 4 pence, vert et brun
4 — mauve
6 — bleu

BAHAMAS.

On parle de l'émission d'une enveloppe pour lettres enregistrées, valeur 2 pence, de forme ronde, à l'effigie en relief de Victoria. Nous reproduirons le type aussitôt qu'il nous sera parvenu.

BAVIÈRE.

Vient de paraître avec le filagramme ondulations verticales, la carte :

10 + 10 pfennig, carmin sur chamois

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Signalé par le *Ph. J. of Great-Britain*, le 1 penny du Cap de Bonne-Espérance surchargé verticalement : *British Bechuanaland* sur deux lignes de bas en haut :

1 penny, carmin, surch. noire

BELGIQUE.

Le timbre de chemin de fer, 80 centimes est actuellement jaune-serin :

80 centimes, jaune-serin

L'émission de timbres avec talon, dont voici l'arrêté, prouve suffisamment qu'il n'est pas question de mettre un terme à la lubie ministérielle, pas plus qu'il n'est question de supprimer le 35 centimes dominical qui, s'il sert aux lettres express, est employé aussi pour les lettres recommandées de l'intérieur. Voici cet arrêté :

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Emission des timbres-poste aux armes de la ville d'Anvers.

Le ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Revu notre arrêté du 2 novembre 1893, relatif à l'émission des timbres-poste aux armes de la ville d'Anvers,

Arrête :

Par modification au dit arrêté, les couleurs et les dates d'émission de ces timbres sont fixées comme il suit :

5 centimes, vert sur rose. . . 20 février 1894.
10 — carmin sur bleu. } 20 mars 1894.
25 — bleu sur rose . . }

Bruxelles, le 19 janvier 1894.
J. VANDENPEEREBOOM.

Depuis que notre ministre des postes, etc., etc. s'occupe trop activement des timbres-poste, il semble avoir perdu entièrement la boule. Un arrêté du 2 novembre 1893 décide qu'il sera créé des timbres pour l'exposition d'Anvers, et voilà qu'ils servent aujourd'hui pour tout le pays : cet arrêté décide en outre que les timbres paraîtront le jour de l'ouverture, les voilà en circulation trois mois plus tôt ; il n'y a pas jusqu'aux couleurs qui ne se trouvent modifiées pour se conformer sans doute au renseignement que *nous* avons donné n° 372 et qui est autrement exact que ce fameux arrêté.

Enfin, puisque les collectionneurs servent de point de mire aujourd'hui, que les finances les plus délabrées se rétablissent grâce à leur concours, nous réclamons une quatrième série à l'occasion de l'exposition de Bruxelles qui aura lieu *peut-être* en 1895 ou 1896, ou plus tard... On pourrait, par exemple, reproduire dans l'exercice de ses fonctions, *Manneken-Pis*, le plus ancien bourgeois de Bruxelles, lequel aurait certainement du succès auprès des collectionneurs, aucun type de ce genre ne s'étant encore présenté ainsi. Il y aurait même moyen de varier les types en montrant Manneken-Pis dans ses trois différents costumes, et pour ne pas effaroucher la pudeur de notre ministre, il serait muni de son parapluie qu'on ne lui donne que dans les circonstances tout à fait exceptionnelles.

BOLIVIE.



Les timbres lithographiés ont fait leur temps. Ils ont été remplacés par les timbres au type ci-contre, portant les armoiries de la République dans un ovale avec l'inscription : *Correos de Bolivia* et la valeur en toutes lettres : en haut et en bas, un gros chiffre valeur.

Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 centavo, bistre-jaune
2 — orange
5 — vert
10 — bistre-brun
20 — bleu
50 — brun-violet
100 — chair

Les enveloppes sont au même type et de deux valeurs, en un format : 155 × 84 m/m :

5 centavos, vert sur chamois
10 — bistre-brun — —

Les cartes sont aussi d'un seul type. Il y en a deux ordinaires et une avec réponse. Naturellement celles ordinaires n'ont pas : *con respuesta pagada* comme l'annonce notre modèle :

1 cent, bistre sur vert pâle
2 — bleu — chamois
2 — 2

Les cartes avec réponse sont percées à la séparation et ont l'attache D.



BRÉSIL.

La carte-lettre 80 reis continue à avoir le cartouche noir à l'angle gauche supérieur mais ne couvre plus l'inscription qui s'y trouvait par erreur. De plus, l'avis : (neste lado só o endereço) est aujourd'hui en italique :

80 reis, rouge et noir sur bleu
80 — — — — rose

La première de ces cartes-lettres a paru en novembre et la seconde en décembre 1893.

L'enveloppe 100 reis, rouge, format 160 × 90 nous est signalée en deux variétés :

100 reis sans couleur
100 — rouge et sans couleur

Le second timbre de cette dernière est imprimé à l'angle inférieur droit.

L'impression des timbres, qui se faisait jusqu'ici sur enveloppes pliées, laissant par conséquent une empreinte en relief sur la patte

postérieure, a lieu aujourd'hui sur enveloppes ouvertes. Le format 135 × 108 m/m qui nous arrive ainsi, a le cadre refait avec toutes les inscriptions plus petites qui paraissent ne former qu'un seul mot: *Correio* a les lettres plus rapprochées tandis que *reis* les a plus éloignées; 1 de 100 est plus maigre :

100 reis, rouge-carmin sur blanc-jaunâtre

L'hôtel des monnaies, où s'impriment les timbres, étant très exposé au feu des insurgés à Rio, a dû abandonner tout tirage, ce qui fait que certains bureaux, entre autres celui de San Paulo, commencent à manquer de timbres.... Aurons-nous des émissions provisoires ?

Le nouveau règlement des postes doit commencer le 1er mars, élevant le port des cartes-lettres de 80 à 100 reis. (Ces cartes-lettres sont-elles prêtes ?) Par la même occasion, les timbres de journaux seront supprimés.

BULGARIE.

Nous recevons le *timbre-taxe* 5 stotinki d'un type rappelant celui supprimé, mais différant par les points suivants :

Les inscriptions sont plus grandes ainsi que les cors de postes; les perles du cercle sont ombrées : le mot ПЕТЬ est entre étoiles, le chiffre à double trait; il y a ponctuation avant et après les mots du cadre, sauf en bas; la dimension est un peu plus large :

5 stotinki, orange foncé, sur pelure, piqué 11 1/2

Sur le même papier et avec la même piqûre, nous avons le timbre-poste 10 stotinki :

10 stotinki, rose pâle

CEYLAN.

Vu la carte two cents sur 3 cents avec double surcharge, la première placée sur l'effigie, puis rectifiée plus bas :

2 sur 3 cents, lilas, surch. noire

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Il y a quelque temps (n° 364) nous annoncions la découverte du timbre fiscal 1 penny, brun, rencontré par un confrère anglais avec trois timbres-poste ordinaires 1 penny, sur une même lettre en date du 17 février 1865.

Nous venons de recevoir cette lettre en communication. Les quatre timbres sont placés dans l'angle gauche supérieur, le timbre fiscal étant le premier dans l'angle. Le moindre examen démontre immédiatement que ce dernier timbre n'a pas toujours occupé la place qui lui a été donnée, la griffe ne correspondant nullement avec celle qui se trouve sur le bord de la lettre; enfin, pour prouver que le timbre fiscal avait servi sur la lettre, on a soulevé les timbres voisins en les plaçant en partie *sur* le fiscal, mais d'une façon assez maladroite, car ce dernier est aussi en *dessous* des timbres voisins.

La lettre est du 11 février 1866 et le cachet postal du 17 février même année et non 1865, comme il a été annoncé. Devons-nous faire remarquer que le timbre fiscal était remplacé depuis octobre 1864 ?

COLOMBIE (République).

Les cubiertas, type reproduit n° 350, nous arrivent comme suit :

30 centavos,	noir	sur	chamois
40	-	—	— bleu pâle
50	-	-	— vert pâle

CONGO PORTUGAIS.

Emission d'un 2 1/2 réis, au type des timbres des colonies portugaises de cette valeur :

2 1/2 réis, brun

CUBA.

TARJETA  POSTAL

Sr. D.

En este lado debe escribirse solamente la direccion.

Carte nouvelle signalée par l'*I. B. J.* Le timbre est entre les deux mots : *Tarjeta postal;* il y a suppression de cadre. Dimension : 145 × 100 m/m :

5 c. de peso, vert sur chamois

Outre les timbres énumérés le mois dernier, nous avons reçu :

1, 2, 3, 4, 8 mil de peso, rose

Les autres valeurs 5, 10 cents n'ont pas vu leur couleur modifiée. En annonçant un 2 4/8 c. d'après un confrère, nous avons fait erreur, la valeur est 2 1/2 comme autrefois.

DJIBOUTI.

On a créé pour ce trou de Djibouti une série de timbres qui sont tout simplement ridicules.



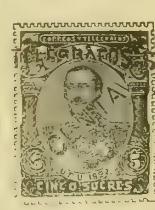
Les timbres d'Obock sont surchargés comme suit pour en faire une série provisoire. Le 5 centimes a les lettres DJ et un gros trait noir sur le cartouche inférieur : les 2 et 1 centimes ont : *Djibouti* 25 (50) en bleu ; les 5 francs ont : *Djibouti* et le chiffre 1 sur 5 : enfin il y en a avec *Djibouti*, tout seul, toujours en bleu :

	5 centimes,	vert et rouge	surch. noire
25 c. sur 2		brun,	bleue
50	1	n. sur bleu	—
1 fr.	5 francs,	rouge	
5			

EGYPTE.

Un de nos confrères signalait il y a peu de de temps une carte postale à 2 piastres. Renseignements pris, cette carte n'exisie pas comme il fallait s'y attendre.

EQUATEUR.



C'est le 5 sucres, télégraphe, qui a subi les outrages de la surcharge oblique, 5 *centavos* de bas en haut : vers la droite. Cette émission provisoire date du 20 décembre. Elle précède de quelques jours l'émission définitive à l'effigie du Président Rocafuerte, laquelle a dû paraître le 1er janvier :

5 cent sur 5 sucres, rouge-carmin et noir, surch. noire

ESPAGNE.

Nous avons vu le timbre qui servait à donner la franchise aux lettres venant de l'armée du Maroc. C'est un ovale de 30 × 42 m m. imprimé en violet vif et contenant les armes d'Espagne entourées de l'inscription : *Embajada extraordinaria de España en Marruecos* :

sans valeur, violet vif

Nous ne savons si le jeune Miguel Rodriguez Sanchez a été satisfait de sa récolte de carottes, toujours est-il qu'il en a fait une nouvelle série, toujours pour Mélilla, en divers types portant les noms des bataillons, compagnies, divisions, etc. (53 variétés).

Voilà un jeune homme qui ira loin...

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'*I. B. Z.* dit avoir vu la carte 1891, oblitérée, ayant le timbre valeur et l'inscription au milieu de la carte.

FRANCE.

Deux nouvelles valeurs de *timbres-taxe* ont été émises le mois passé :

15 centimes vert
30 - rose

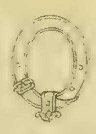
Le *Journal Officiel* a publié le 4 février dernier les conditions d'un concours pour l'obtention d'un nouveau type de timbres-poste. Nous en attendons le résultat sans trop d'impatience.

GRÈCE.

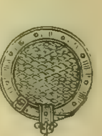
Il nous arrive par l'entremise de M. Napier, un 5 lepta, type 1861, imprimé en vert-jaune, sans chiffre au revers et piqué 11 1/2. On ne connaissait de ce type et de ce piquage que les 1 et 2 lepta. Ce nouveau venu aurait-il la même valeur ou aurait-il été créé pour faire le bonheur des timbrophiles ? Nos amis de là bas pourraient peut-être élucider la question :

Type 1861 — 5 lepta, vert-jaune, piqué 11 1/2

HAYDERABAD.







M. Koning nous a envoyé un 9e type du 1/2 anna, imprimé à droite sur enveloppe de format ordinaire (137 × 80 m m) et le papier blanc vergé ; la patte est ornée du premier des deux dessins ci-haut :

1/2 anna, brun-jaune

On remarquera que les deux côtés du timbre annoncent un travail inachevé.

Le même, nous a fait voir, au même format, papier blanc vergé, mais avec la patte ornée du 2e des deux dessins :

1 anna, brun

HOLKAR.

Le *Monthly Journal* décrit une enveloppe et une carte postale préparées par MM. Waterloo & fils. « Le timbre est imprimé à droite ; il est du type des timbres adhésifs. Au centre supérieur de la carte est un dessin représentant un cheval et un buffle avec une lance et quelque

chose qui ressemble à une massue croisée entre eux, paraissant adorer le soleil au dessus duquel est une sorte d'éteignoir ou fumivore! A droite est : *Holkar State — Post card*, en deux lignes et à gauche deux lignes d'inscription en caractères indiens, dont une troisième court en travers; en dessous de celle-ci, quatre lignes pour l'adresse, la dernière très courte complétant la formule de la carte dont l'impression est sur carton lilas, en couleur d'un côté seulement.

„ L'enveloppe est d'un papier mince, velin blanc, avec patte inférieure et supérieure unies et en pointe : „

Enveloppe : 1/2 anna, lilas-brun sur blanc, 124 × 96 m m
Carte : 1/4 — orange — lilas, 125 × 86 —

HONGRIE.

La carte avec réponse destinée à la Croatie a son avis sur une longueur de 91 m m au lieu de 93 :

2 + 2 kreuzer, bistre

INDES ANGLAISES.

UNIVERSAL POSTAL UNION · UNION POSTALE UNIVERSELLE
BRITISH INDIA — INDE BRITANNIQUE
POST CARD — CARTE POSTALE



La carte provisoire 1 anna n'est plus. Elle a été remplacée par le type ci-haut, qui sert en même temps pour la carte simple et pour celle avec réponse.

La 2e partie de la carte avec réponse a en plus un trait sous la cinquième ligne et les mots : *Reply — Réponse.*

La carte simple a les deux dernières lignes de l'en-tête, remplacées par : *The address only*, etc., sur une ligne.

Impression de couleur sur carton chamois :

1 anna, bleu
1 + 1 — — attaché A

ITALIE.

M. E. Diena nous écrit :

Le Ministère des Postes et Télégraphes annonce ce qui suit :

Ayant dû procéder à un nouveau tirage de timbres-poste à 45 centesimi, on a songé à les obtenir en une couleur plus claire dans le but de rendre plus visible l'impression de l'oblitération, ce qui s'est déjà pratiqué pour le 25 centesimi.

Les nouveaux timbres seront distribués sous peu et mis en usage en même temps que ceux actuels de la même valeur.

C'est une manière fin de siècle d'annoncer l'émission d'un nouveau type (25 cent.), ajoute notre correspondant, comme s'il s'agissait d'un changement de nuance.

LIBÉRIA.

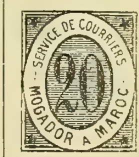
Le 8 cents, bleu, chiffre, 2e type, a, nous assure-t on, été en usage. Il existe non seulement piqué 14, mais encore 12 et même non dentelé : il y en a donc pour tous les goûts :

8 cents, bleu, piqué 12, 2e type
8 — — non dentelé, —

LORENZO MARQUES.

En se séparant du Mozambique a reçu un timbre 2 1/2 réis, brun, au type des autres colonies portugaises de cette valeur :

2 1/2 réis, brun



MAROC.

Voici le type du timbre décrit en janvier dernier.

MEXIQUE.

Une nouveauté “ intéressante „ est décrite par le *Monthly Journal*. C'est la carte 2 cent avec le petit condor au sommet. Elle a toutes les autres inscriptions de l'union postale, mais *Carte postale* est omis et *Tarjeta postal* est imprimé au centre :

2 cent. carmin et vert

MONTÉNÉGRO.

On nous annonce au type en cours :

1 novtch,	bleu
20 —	brun-rouge
30	brun foncé
50 —	outremer
1 florin,	vert foncé
2 —	carmin foncé

La raison de toutes ces émissions au Monténégro ? La présence à Cettigne de ce particulier

à qui nous devons déjà les surcharges de St-Marin et qui fait annoncer, sous le nom de sa femme, Mme L. B., toutes sortes de choses abracadabrantes...

NABHA.

Dans un lot de cartes 1/4 anna, service, nous en trouvons quelques-unes avec les armes renversées :

Carte de service : 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire

NATAL.



M. Forbin nous a fait voir la nouvelle carte provisoire de 1 1/2 penny, devenue 1/2 penny, rien que par la suppression du premier mot : *penny*, en le biffant en brun. On avait parlé de la surcharge : *1/2 d*. Existerait-elle réellement ?

1/2 p. sur 1 1/2 p., brun, surch. brune

NORD DE BORNÉO.



La série des timbres qui ont été reproduits dans un de nos précédents numéros est complétée par les suivants sans autre changement au type que le nom : *State of North Borneo* :

1 dollar, vermillon
2 — vert
5 — violet
10 — brun
25 — bleu foncé

Il parait que le 25 dollars a existé avec l'ancienne dénomination : *British North Borneo, Postage & Revenue*.

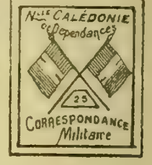
NORWÈGE.

D'après l'*I. B. J.* les timbres actuels ont les lettres romaines au lieu d'égyptienne NORGE au lieu de **NORGE** Ce changement existerait sur les valeurs ci-après :

3 öre, jaune-rouge
5 vert pâle
20 — bleu

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Nous avons parlé dans un de nos précédents numéros d'un timbre de 25 c. pour les correspondances militaires d'après l'*Avenir des Timbres*. Notre confrère nous dit que nous nous sommes trompé : que ce timbre avait bien un chiffre 25, mais comme numéro d'ordre. Si nous nous sommes trompé n'est-ce pas un peu parce que notre confrère a écrit : « 25 gris-bronzé sur papier rouge ? » il nous semble que cela n'annonce pas précisément un numéro d'ordre.



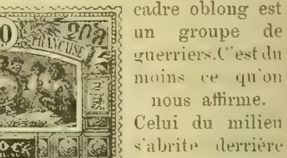
NOUVELLE GALLES DU SUD.

On nous a montré le 1 shilling brun, surchargé OS en *rouge* et oblitéré : 12 septembre 1889 :

1 shilling, brun, OS en rouge

OBOCK.

Il ne sont pas beaux les nouveaux timbres et surtout mal gravés. En voici du reste le type.



Au centre d'un cadre oblong est un groupe de guerriers. C'est du moins ce qu'on nous affirme. Celui du milieu s'abrite derrière un bouclier qui ne ressemble pas mal à une cible : celui de droite, accroupi de singulière façon, n'a pas les allures bien guerrières ; au-dessus, est une banderole sur laquelle on lit : *République française* et la valeur entre ces mots, dans un petit cercle ; plus haut : angle gauche : *Obòke* en caractères éthiopiens, et angle droit : *Obock* en caractères arabes ; à gauche du cadre : *Colonies* ; à droite : *Postes* ; en bas, au milieu : *Obock 1893-94* en lettres blanches sur fond de couleur. Mettre le millésime 1893 sur un timbre qui parait en 1894, c'est un comble.

Ces grands placards sont imprimés en deux couleurs sur papier blanc quadrillé et non dentelés. Le cartouche inférieur, les inscriptions des angles sont d'une couleur, le reste d'une autre :

1 centime,	noir	et	carmin
2 —	brun-violet	—	vert
4 —	-	—	brique
5 —	vert-bleu		brun
10 —	noir		vert

15 centimes,	bleu	et carmin
20 —	orange	— violet
25 —	noir	— bleu
30 —	bistre	— vert
40 —	vermillon	— bleu-vert
50 —	carmin	— bleu
75 —	lilas	— brique
1 franc,	réséda	— violet

PHILIPPINES.

Nouvelles cueillies dans l'*Avenir des Timbres-poste*. Au type Bébé :

2 4/8 c. de p., gris

A remplacé le timbre bleu même valeur. Au même type, il y aurait pour 1894 :

1 8 de centavo,	brun clair
1 mil de peso,	olive
2 — —	—
5 — —	—
2 c. de peso.	carmin
5 —	vert-jaune
8 —	brun-violet
10 —	carmin
15 —	rouge

PORTO-RICO.

Le *Courrier des Timbres-poste* complète le renseignement donné par nous le mois passé d'après un confrère parisien, en ajoutant les valeurs suivantes pour l'émission de 1894 :

1 2 mil de peso,	brun clair
1 — —	bleu
2 — —	chair
4 — —	brun-jaune
1 cent. —	brun
3 — —	olive
8 — —	violet foncé
20 — —	rose vif

Ce dernier a été annoncé par erreur le mois dernier comme étant bleu ciel.

Il y aurait encore :

2 cent. de peso. violet vif

La carte postale, dit-on, est carmin au lieu de vert :

3 c. de peso, carmin

La pièce suivante est relative au timbre jubilaire émis à l'occasion de la découverte de l'île, par Christophe Colomb.

Administration centrale des Contributions et Rentes de l'île de Porto-Rico.

L'Excellentissime Senor Intendant général à la date du 4 courant, dit à cette administration ce qui suit :

Par le Ministère d'Outremer, sous le numéro 483 et à la date du 18 du mois courant, il est fait savoir à l'Excellentissime Senor gouverneur général l'ordonnance royale qui suit:

Excellentissime Senor.

Ayant rendu compte de la lettre officielle de votre Excellence, numéro 598, date du 30 septembre dernier de la requête qu'elle a remise, dressée par MM. Don Fernando Zegri et Don José Prast, habitants de Mayaguez, demandant que la correspondance de l'intérieur de l'île, le 19 novembre prochain, soit affranchie au moyen de timbres spéciaux de la valeur de 3 centavos, afin de commémorer le quatrième centenaire de la découverte de l'île, et comme des avis émis par cette Intendance générale, par l'administration générale des postes et le bureau correspondant du secrétariat et ce gouvernement, il résulte que l'autorisation sollicitée n'interrompt pas la marche de l'administration, ni ne préjudicie pas les intérêts du trésor, à condition que le débit et le produit des timbres mentionnés restent à charge et au bénéfice de la Hacienda; considérant qu'il s'agit par ce moyen de contribuer à perpétuer un événement glorieux pour la nation, et que le désir patriotique des solliciteurs, en donnant le plus grand éclat au souvenir de cet événement, montre le constant amour et la fidélité des populations à la métropole ; et nonobstant cela, le Gouvernement de Sa Majesté considérant qu'il ne peut, sans manquer à l'accomplissement des dispositions légales en vigueur; imposer comme obligatoire une augmentation de l'affranchissement de la correspondance, bien que ce soit, ainsi qu'il est demandé à l'intérieur de l'île et pendant un seul jour ;

S. M. le Roi (Q. D. G.), et en son nom la reine régente du royaume a bien voulu ordonner qu'il soit fait savoir à V. E. la satisfaction, avec laquelle il a vu l'enthousiasme de cette île, se disposant à célébrer le souvenir de sa découverte, dans lesquels desseins la mère patrie les accompagne ;

A résolu ce qui suit :

1° Que la circulation de timbres spéciaux, destinés à commémorer le quatrième centenaire de la découverte de l'île est autorisée pour l'affranchissement de toutes classes de correspondance intérieure seulement et le 19 novembre prochain ;

2° Que des remerciements soient adressés en son nom à MM. Don Fernando Zegri et Don José Prast, pour le don au trésor du montant des timbres qui se débiteront en le dit jour ;

3° Que le public reste libre d'employer ce jour-là soit les timbres commémoratifs, soit les officiels qui sont en circulation pour l'affranchissement de la correspondance intérieure :

4° Que lorsque l'import qui représente l'affranchissement excède le prix des timbres spéciaux, il se complètera, pour couvrir les fractions, au moyen de ceux qui leur correspondent entre les séries distinctes qui sont officiellement en circulation ;

5° Que le tirage des timbres se fera en la quantité que les pétitionnaires estiment nécessaire pour le débit ;

6° Qu'un délégué de l'Intendance générale de la Hacienda, et un autre de l'administration des contributions de concert avec les pétitionnaires assisteront au travail de la fabrication ; le travail terminé, la pierre lithographique devra être détruite devant cette commission, les personnes commissionnées par l'administration prenant charge des timbres, après acte que signeront tous les membres de la Commission ;

7° Que dans le dit jour, 19 du mois, et après avoir terminé, les débitants feront remise des timbres restants aux administrations respectives de Hacienda, lesquelles les remettront à l'Intendance générale, qui, après inven-

taire, ordonnera leur destruction en présence de la même commission qui intervint dans la remise, de laquelle opération il sera dressé l'acte correspondant. Et sa mise à exécution ayant été décidée par S. E. à la date d'hier, je la transmets à V. S. pour sa connaissance et les mêmes effets.

Que ceci soit publié dans le journal officiel pour la connaissance générale.

Puerto-Rico, 6 novembre 1893.

L'administrateur Central,
ANTONIO DE OLOZAGA.

PORTUGAL.

D'après l'*I. B. Z.* la carte 20 réis aurait reçu la surcharge tardive : *Valido* 1893, en noir :

20 réis, rose, surch. noire

PROTECTORAT BRIT. DES CÔTES DU NIGER.

NIGER COAST PROTECTORATE



Nous en avons reçu l'enveloppe ci-contre, pour lettres enregistrées, en trois formats : F. G. H². C'est la nouvelle enveloppe anglaise avec patte de fermeture se repliant sur la face. Au-dessus du timbre, sur deux lignes, est l'inscription : *Niger Coast — Protectorate* :

2 pence, outremer, surch. noire

Les timbres-poste au nouveau type ont été mis en usage en janvier dernier.

PUTTIALLA.

Le *Ph. J. of Great Britain* signale la carte avec réponse ayant la première partie surchargée en deux mots : *Put tialla* et piquée (!) à la séparation :

1/4 — 1/4 anna, brun sur chamois

ROUMANIE.

En attendant les nouveaux timbres, ceux qui ont cessé de plaire ont été imprimés sur le papier à filagramme P R qui doit être employé pour les nouveaux élus. Nous avons vu :

3 bani,	mauve,	piqué 13 1/2
5 —	vert émeraude,	—
25 —	bleu pâle,	—
50 —	orange,	—

Les autres valeurs 1 1/2, 10 et 15 bani ont le même piquage, mais continuent à avoir le papier uni.

« Un journal français » assure tenir la carte avec réponse 10 + 10 bani tenant du côté gauche, ce dont nous doutions, ayant reçu cette carte, les deux parties tenant par le haut.

RUSSIE.

BOGORODSK (*Moscou*). — De nouveaux timbres sont en usage depuis le 1er janvier 1894. Voici





les types rappelant les timbres supprimés. Ils ont aujourd'hui le millésime 1894 ce qui promet d'autres émissions ; les inscriptions du bas donnent leur emploi comme suit :

2 kop. : *Dlia Banderolei* (pour banderoles).

4 kop. : *Dlia Pysieme i obiavlengi* (pour lettres et informations).

8 kop. : *Dlia Zakaznikki i dieneigenikhe Pysieme* (pour lettres recommandées et avec valeurs).

20 kop. : *Dlia paketof v 1/4 lista* (pour paquets de la grandeur d'un quart de feuille).

En haut : *Oplotschennaia* (payé) pour les timbres-poste et *Dolgowaia* (à payer) pour les timbres-taxe.

Lithographiés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

Timbres-poste :	2 kop.,	indigo
—	4 —	bleu foncé
—	8 —	vert
—	20 —	outremer
Timbres-taxe :	2 —	bistre-jaune
—	4 —	rouge
—	8 —	carmin
—	20 —	rose

ELIZAVETGRAD (*Cherson*). — La couleur des 2 et 5 kopecks est changée :

2 kopecks, brun-rouge
5 — jaune d'or

MORSCHANSK (*Tamboff*). — Signalé par le *Monthly Journal* un nouveau timbre ayant les armes dans une bande avec inscription circulaire ; inscription arquée au-dessus et valeur en lettres sur un cartouche en-dessous ; cadre rectangulaire intérieur avec chiffres dans un cercle aux angles :

5 kopecks, rouge et bleu, piqué 11

Louga *(Saint-Pétersbourg).* — Vient de paraître le nouveau 7 kopecks ci-contre. L'inscription se lit : *Ziemskaya Potchta Lougeskaho Ouyez (da) S. P. B. g.* (Poste rurale du district de Louga du gouvernement de Saint-Pétersbourg); en bas : *Ziem kop.* (7 kopecks). Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

7 kopecks, bleu

Ochansk *(Perm).* — On a trouvé dans les papiers de l'administration que le type ci-contre, imprimé en 1,785 exemplaires, avait été le premier émis. Son emploi aurait commencé en 1872 et non en 1871. Par ce fait, l'ancien 1er type devient second.



Imprimé en couleur sur papier blanc :

5 kopecks, bleu vif

Les timbres de 10 kopecks 1891 n'étant plus en usage on en fait emploi pour 2 kop. en les surchargeant comme ci-contre d'un chiffre 2 gros comme le poing. Il y en a eu 1.380 qui ont été arrangés de cette façon :

2 sur 10 kop., bleu et or, surch. noire

La commande des 2 kop. étant arrivée, les timbres surchargés ont été retirés de cours et le stock brûlé. C'est du moins ce qu'on nous dit. Parmi les nouveaux débarqués se trouvait une feuille à l'état non dentelé :

2 kopecks, vert-jaune

Opotchka *(Pskoff).* — Le timbre de 1885/89 n'est plus rose, mais bleu :

5 kopecks, bleu foncé, piqué 11 1/2

Une enveloppe au type janvier 1892 avec fond uni, vient d'être émise. Nous en avons vu le format 142 × 116 m/m avec le papier blanc vergé et le timbre imprimé à droite :

2 kopecks, carmin

Ostrow *(Pskoff).* — Un nouveau timbre à 3 kop. rappelant le 5 kop dont il a les inscriptions, vient de paraître. Voir le type ci-contre.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

3 kopecks, vert

Oustioujna *(Novgorod).* Le timbre reproduit le mois passé existe en six variétés placées sur une ligne horizontale et répétées quatre fois à la feuille :

3 kopecks, noir sur jaune. 6 variétés

Variété.

Non dentelé verticalement.

3 kop., noir sur jaune

Vient d'être remplacé par des timbres imprimés sur papier vert :

3 kopecks, noir sur vert. 6 variétés

SAINT-MARIN.

Une nouvelle de l'*I., B. Z.,* qui mérite confirmation est que le mandat-poste à 10 centesimi aurait servi comme carte-postale !



SALVADOR.

Nous reproduisons le timbre signalé le mois passé portant la surcharge verticale : *un centavo.*

La nouvelle série est en cours depuis le 1er janvier dernier. Le type représente dans un ovale central une femme debout personnifiant la République et tenant un drapeau; des volcans dans le fond; au-dessus de l'ovale : *Correos del Salvador;* au-dessous, la valeur en lettres; à gauche supérieur : *C. A.* (*Central America*), et à droite : *1894;* chiffres dans les angles inférieurs.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	centavo,	brun foncé
2	—	bleu
3		carmin
5	-	jaune-brun
10	—	violet
11	-	vermillon
20	-	bleu foncé
25	—	orange
50	—	gris
1	peso,	bleu-noir

L'*Écho de la Timbrologie* nous dit que les enveloppes et les bandes sont au même type en relief blanc et des valeurs ci-après :

Enveloppes	1	centavo,	brun	sur blanc uni
—	3	—	vermillon	—
—	5	—	bistre	—
—	10	—	violet	—

Enveloppes	11	centavos,	carmin	sur blanc uni
—	20	—	bleu	—
—	22	—	vert	—
Bandes	2	—	bleu foncé	sur blanc vergé
—	3	—	vermillon	—
—	10		violet	
—	11		carmin	

SHANGHAÏ.

Il avait été décidé en principe qu'on émettrait pour l'émission jubilaire du 17 novembre dernier, *un* timbre spécial de 2 cents. Mais trouvant ensuite que l'occasion était trop favorable pour ne pas porter un grand coup à la bourse des collectionneurs, on s'est ravisé en décrétant qu'un supplément d'émission jubilaire aurait lieu le 1er décembre, tant pour les timbres-poste que pour les enveloppes, les bandes, les cartes postales et les cartes-lettres et qu'ils recevraient la surcharge oblique : *1843 Jubilee 1893*. Il n'y a que les *timbres-taxe* qui ont échappé à la surcharge. Et encore il ne nous étonnerait pas d'apprendre qu'ils ont subi le même sort que tous les autres. Après tout pourquoi se gêner ?



Résumons :

Timbres-poste :	1/2	cent.	orange et noir,		surch.	noire
—	1	—	brun	—	—	
—	2	—	vermillon	—	—	
—	5	—	bleu	—	—	
—	10	—	vert	—	—	
—	15	—	jaune	—	—	
—	20	—	mauve	—	—	
Enveloppes :	1	—	brun	—	—	
—	2	—	vermillon		—	bleue
—	5	—	bleu	—	—	
Bandes :	1/2	—	orange	—	—	bleue
—	1	—	brun	—	—	
—	2	—	vermillon	—	—	bleue
Cartes postales :	1	—	brun	—	—	rouge
—	2	—	violet		—	—
Cartes-lettres :	1		brun	—		—

Un confrère donne l'avis d'émission :

Local Post office. Le Conseil municipal a décidé de faire une émission d'une quantité limitée des timbres-poste ordinaires avec la surcharge : " Jubilee 1843-1893. „

PAR ORDRE
1er Décembre 1893.

SIERRA-LEONE.

Une enveloppe pour lettres enregistrées, valeur 2 pence, est annoncée. Elle aurait, comme toutes les autres, l'effigie en relief de Victoria.

TUNIS.

Les timbres réimprimés de la première émission se délivreraient à un guichet *spécial !* de la poste de Tunis.

TURQUIE.



Depuis le 1er février circulent de nouveaux timbres pour imprimés. Ce sont les actuels surchargés de l'inscription noire, en caractères turcs : *Matbuha*, que nous traduisons avec la facilité qu'on nous connaît par : *Imprimé :*

10	paras,	vert,	surch.	noire
20	—	rose,	—	—
1	piastre,	bleu,	—	—
2	—	ocre-brun,	—	—
5	—	lilas,	—	—

Nous nous demandons avec anxiété s'il n'y a pas de timbres avec surcharge renversée et si le 2 piastres existe en tête bêche ? En tout cas on nous promet qu'il n'y aura pas de surcharge bleue et rouge.

ZANZIBAR.

Voici en quoi consiste la surcharge des timbres français, dont nous avons parlé antérieurement : elle est tout simplement belle dans sa simplicité :

1/2	anna	sur	5	c.,	vert,		surch.	rouge
1	—	—	10	—	N s violet,		—	noire
2 1/2	—	—	25	—	N s rose,		—	—
5	—	—	50	—	rose,		—	—
10		—	1	fr.,	olive,		—	—

L'émission date de fin 1893.

ZOULOULAND.

D'après l'*I B Z*, les timbres de Natal 1882 y seraient employés avec la surcharge : *Zululand*, en noir :

6 pence, violet, surch. noire

Au Bénin.

Un de nos amis, le capitaine, mettons trois ou quatre étoiles, brûlant du désir de visiter le Dahomey, de voir toutes les curiosités de ce charmant pays : monuments, musées de peintures, la brousse, la brousse surtout, voire même faire la connaissance du terrible Behanzin et de ses Amazones, ne trouva rien de mieux que d'aller guerroyer là bas. Sa curiosité une

fois satisfaite et n'ayant d'autre colonne à contempler ! ! que celle de ses troupes, il ne tarda pas à se rappeler qu'il était timbrophile; qu'il nous devait une enquête sur les surcharges qui n'avaient jamais soulevé bien haut notre enthousiasme et dont nous n'avons par conséquent pas dit tout le bien qu'elles méritaient. C'est à partir de ce moment que notre ami se met résolument à l'œuvre. Il commence par visiter tous les différents bureaux de poste qu'il peut rencontrer, ainsi que toutes les factoreries de la côte et de l'intérieur; puis pour mieux réussir dans son entreprise et qui sait, peut-être aussi pour se faciliter la tâche, il intéresse à ses recherches son propriétaire, un moricaud grand teint, d'un noir indégorgeable, descendant d'un Grand Portugais quelconque et répondant au nom pompeux d'Almeida. Li content de faire plaisir à petit blanc, alla immédiatement visiter : P. Moro, G. Popo, Bruketi, Gdorney, Whydah, etc., etc., pour rapporter fidèlement à petit blanc, tout ce qu'il a pu obtenir.

De l'association du blanc et du noir il reste acquis que les surcharges sont bien employées partout et qu'elles n'ont pas été créées uniquement pour les collectionneurs : la parfaite honorabilité de notre correspondant nous est un sûr garant de ce qu'il nous écrit. Pour ce qui est des variétés, elles sont dues surtout à la parfaite insouciance avec laquelle elles ont été faites et ensuite à la mauvaise application du timbre à main qui n'a donné souvent que des mots incomplets.

Voici ce qu'on nous apporte avec surch. noire :

Timbres-poste, type 1881, 5 centimes :

1° Sur une feuille de 25 nous voyons la surcharge horizontale *Bénin* en haut, reproduite : BÉNI, ÉNIN, sans surcharge.

2° Sur un autre groupe oblitéré : *Whydah 16 février 1893* : NINƎ, BÉ IN.

3° Sur une feuille de 25 timbres, 15 centimes, même type, papier non quadrillé : sans surcharge, NINƎB, BÉN. ÉNIN, NIN, BÉNI. BE.

4° Un timbre oblitéré ayant : BÉNIN en surcharge oblique bleue de bas en haut vers la gauche et trouvé à Arikiti.

5° Un timbre 40 centimes surchargé en *bas :* NINƎB.

6° Un timbre de 75 centimes surchargé en *bas :* NINƎB.

Les valeurs 30, 35, 40, 75 centimes et 1 franc sont introuvables aujourd'hui, nous dit notre correspondant, les timbres au type allégorique étant en usage depuis *longtemps*. Et cependant un timbrographe " tous droits réservés „ écrivait il y a un mois que la série spéciale au Bénin n'avait pas encore paru le 1er février 1893 alors que ces timbres se trouvent dans tous les albums, sauf peut être à St-Omer.

Passons aux cartes. Voici celles qui nous arrivent :

1° *10 centimes, noir sur violet* :

a. *Bénin* en haut.
b. — — renversé.
c. — en bas.
d. — — renversé.

2° *10 + 10 centimes, noir sur bleu pâle :*

a. *Bénin* en haut, sur les deux cartes.
b. — — — la 1re partie, non surch. sur la 2e.
c. en bas, — les deux cartes.
d. — — — la 1re partie, non surch. sur la 2e.
e. — en oblique. les deux cartes.
f. — — — la 1re partie, non surch. sur la 2e.

En cartes-lettres, nous recevons :

A. *Piqûre B.* (*Voir Timbre Poste n° 374.*)

BÉNIN, *en haut :*

15 centimes, bleu sur gris, surch. noire
25 — noir — rose — —

BÉNIN, *en bas :*

25 centimes, noir sur rose, surch. noire

BÉNIN, *en bas renversé :*

15 centimes, bleu sur gris, surch. noire
15 — noir rose, — —

BÉNIN, *en haut et en bas, renversés :*

25 centimes, noir sur rose, surch. noire

B. *Piqûre A.*

BÉNIN, *en bas, bords non gommés :*

25 centimes, noir sur rose, surch. noire

Tout ce que nous renseignons ici nous a été expédié par notre correspondant et ami.

MM. les faussaires.

Nous n'avons jamais pris l'engagement " de faire disparaître les faussaires sous le torrent de nos dénonciations et de notre colère „, mais toutes les fois qu'il nous a été signalé une fraude, nous n'avons pas manqué d'en avertir nos lecteurs, ce qui vaut mieux.

Le faussaire que nous dénoncions en août dernier n'ayant pas été inquiété pour ses enve-

loppes de St-Pétersbourg et de Moscou, s'est remis à l'œuvre et a fait de nouveaux types. Voici ce qu'on nous écrit :

St-Pétersbourg. — Les têtes de l'aigle ressemblent à celles de petits poulets avec becs pointus et ouverts; les petites couronnes n'ont pas de croix au-dessus, elles ont plutôt l'apparence d'un pot renversé. La distance entre les ailes et le cercle intérieur est moindre ; la queue est en éventail.

Moscou. — La couronne d'en haut repose sur les deux petites couronnes au lieu d'en être détachée ; sur l'original, les ailes ont des deux côtés sept plumes avec bouts arrondis ; sur la falsification, il y a huit plumes avec extrémités pointues. La pièce du milieu, dans un coin séparé, n'est pas ronde, mais ovale.

Suisse. — Le 10 rappen, rayon II, de avril 1850, avec croix blanche entourée d'un trait a été contrefait à la perfection. On s'est servi du timbre d'octobre 1850 en ajoutant les traits nécessaires. Pour que le faussaire ne puisse remédier à l'imperfection de son travail, nous nous abstiendrons de dire par où il pêche.

Mexique. — Les timbres 1872 à grosses vergeures ont été également contrefaits en modifiant le papier de ces timbres.

Brésil. — Tous les timbres à effigie paraissent coupés en deux et oblitérés par fantaisie. On en rencontre jusque 25 différents avec toutes sortes de combinaisons de valeurs : c'est un nouveau genre de carottes.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 374.)

(N° 8031).

Administration des Postes.

Direction Circonscriptionale de Naples.

Naples, le 25 août 1862.

La Police de Naples m'a annoncé ce matin que d'après des renseignements qu'elle aurait reçus et les demarches qu'elle aurait faites, elle etait arrivée a decouvrir une fabrique clandestine de timbres-poste ; elle me demandait en même temps de mettre à sa disposition quelques experts, dans le but de constater si la machine saisie et les outils y annexes ont reellement pu servir a une telle fabrication.

Après m'être assure que les personnes qui avaient ete employees dans la fabrication des timbres-poste auprès de la Direction Generale des Postes a Naples (actuellement supprimée) et maintenant au service chez cette Direction circonscriptionale, étaient entièrement étrangers à la fraude qu'on vient de decouvrir, je chargeai les mêmes personnes de ce que la Police demandait. Ayant delegue deux agents de cette Direction à puiser tous les renseignements, je viens de recevoir le rapport qui suit :

Hier la Direction de Police, ayant eu connaissance qu'un individu faisait un trafic illicite de timbres-poste, procéda a l'arrestation de celui-ci ; on le trouva en effet en possession d'une quantite de timbres qui, par la couleur et par l'effigie adulterant de Sa Majesté furent suspectes être faux.

Le detenu interroge pour savoir de qui il tenait ses timbres assura qu'il les avait achetés d'un graveur ayant sa fabrique dans une chambre du troisième etage située dans une rue excentrique. Avant l'arrivee des agents de Police charges de perquisitionner dans la dite chambre, le graveur, ayant sans doute appris l'arrestation du revendeur, put s'enfuire après avoir démonté la machine qui devait, suppose-t-on, lui servir à la fabrication des timbres, et après l'avoir brisee, par la rupture des vis et l'enlèvement de planches et autres outils. En plus de la machine et des objets en bois et en fer, brisés et renversés, la Police a jusqu'à present pu mettre la main sur le double coin qui servait au gaufrage de l'effigie de S. M.; sur quelques morceaux de bois et fragments de papier provenant des bords de timbres-poste et sur une grande quantite de paquets de couleur et autres objets de nature a rendre plus grave le soupçon d'une fabrication frauduleuse de timbres dans la place indiquee.

L'individu signale comme auteur de la fraude a deja éte condamne pour faux à sept annees de réclusion. La Police avec l'assistance et l'aide des employes interieurs de cette Direction est encore dans l'endroit signalé, cherchant à retrouver d'autres objets dans le but de pouvoir instruire un procès regulier.

En attendant, j'ai demande a la Direction de Police de m'adresser quelques-uns des timbres saisis, pour pouvoir, a l'aide de ces pieces, supprimer la fraude et faire proceder a une inspection chez les débitants de timbres dans la ville.

Aussitôt qu'il me parviendra d'autres details, sur ce fait, je considererai de mon devoir de vous les communiquer immediatement.

Le Directeur du Compartiment,
(Signé) : C. VANNERI.

Au Ministère des Travaux Publics,
Direction Générale des Postes,
Turin.

(N° 8057).

Administration des Postes.

Direction Circonscriptionale de Naples.

Naples, le 26 août 1862.

Faisant suite a mon rapport d'hier, n° 8031, concernant la découverte d'une fabrique clandestine de timbres-poste à Naples, j'ai l'avantage de vous faire savoir que d'après ma demande, la Police locale a remis à cette Direction Circonscriptionale, pour faciliter la verification auprès des debitants de timbres autorisés, six timbres-poste de ceux trouves chez les contrevenants, c'est-à-dire deux exemplaires de 10 grana, deux de 5 grana et deux de 2 grana.

Je vous adresse un exemplaire de chacun de ces timbres faux avec prière de faire constater par un expert (1) les différences avec les originaux que je serais d'avis de signaler au *Bulletin* de ce mois dans le but d'en informer les employes de poste.

Les différences que cette Direction a remarquees se-

(1) Sur la marge de la lettre on lit : " Consulter M. Matraire. "

raient pour les timbres de 2 grana, dans l'encadrement, qui, aux timbres véritables présentent des points bien nets, tandis qu'aux faux timbres ils sont indistincts; le papier est légèrement azuré au lieu de blanc, la gomme est épaisse et brillante, l'impression est en général très grossière: la barbe n'est pas bien marquée, contrairement à ce qu'on voit aux timbres authentiques.

Le Directeur du Compartiment,
(Signé) : C. Vanneri.

Au Ministère des Travaux Publics,
Direction Générale des Postes,
Turin.

A ces lettres la Direction Générale des Postes répond dans les termes suivants :

(N° 20275).

A M. le Directeur Circoncriptional des Postes,
Naples.

Turin, le 30 août 1862.

J'ai bien reçu vos honorées du 25 et 26 courant, n°s 8031 et 8057, qui me portent des renseignements sur la fabrication des timbres que l'on vient de découvrir à Naples. J'approuve entièrement les mesures que vous avez prises pour découvrir les coupables et atténuer autant que possible le préjudice causé à l'Administration.

Toutefois je ne suis pas d'avis qu'il soit utile d'insérer au *Bulletin* l'exposé de la fraude pour mettre en garde les acheteurs, car sous peu l'introduction de timbres avec valeur exprimée en lire et centesimi empêchera de la continuer. J'ajoute qu'aujourd'hui même on adresse une circulaire contenant des dispositions sur l'introduction des nouveaux timbres.

Veuillez continuer votre surveillance pour que la fraude ne reste pas impunie, et si parfois des lettres portant de faux timbres se présentaient, adressez-les à l'autorité fiscale pour les mesures ultérieures.

Le Directeur Général,
(Signé) : G. Barbavara.

(N° 8376).

Administration des Postes.

Direction Circonscriptionale de Naples.

Naples, le 4 septembre 1862.

Faisant suite à mes lettres du 25 et 26 août écoulé, n°s 8031 et 8057, j'ai l'avantage de vous remettre une copie du Rapport présenté par le Bureau de Police de Naples, adressé à cette Direction, renfermant les renseignements les plus circonstanciés sur la falsification des timbres-poste, avec l'annonce de l'arrestation des auteurs principaux de la fraude. En suite de quoi j'ai fait les démarches auprès de l'autorité fiscale, dans le but que le procès soit régulièrement initié et complété.

Le Directeur du Compartiment,
(Signé) : C. Vanneri.

A la Direction Générale des Postes,
Turin.

Voici le rapport de la Direction de Police, annexée à la lettre précédente :

Bureau de Police de Naples
(Section Montecalvario).

— Naples, le 1er septembre 1862.

Monsieur,

Après vous avoir annoncé la découverte d'une fabrique clandestine de timbres-poste, je considère de mon devoir de vous donner des détails sur un fait qui intéresse beaucoup les finances de l'Etat. C'est ce que je vais faire par le rapport qui suit :

Depuis quelques jours le bruit courait en ville que des timbres étaient vendus par des particuliers; je songeais alors qu'ils devaient être faux ou tout au moins volés à l'Administration. C'est le samedi 23 août qu'un mouchard me fit savoir que la conduite du sieur Achille Cioffi, domicilié au n° 4, Vico Calvacatojo était très suspecte, soit par ses précédents soit par ses agissements actuels. Ayant trouvé le nœud de cette affaire, je chargeai l'agent actif et énergique, Ange Rega, de surveiller soigneusement le dit Cioffi. L'agent Rega avec d'autres gardiens se rendait dimanche matin dans les environs du domicile du dit Cioffi ; quelque temps après il le vit descendre et se diriger vers la rue Cavone et précisément au Vico Papa et entrer au palais n° 6, en sortant plus tard avec un autre jeune homme avec lequel il se rendit Place de l'Eglise Montesanto. Le nommé Cioffi s'arrêta là et l'autre se porta dans la rue Gelso piccolo, sans que l'on put connaître l'endroit où il s'était dirigé; il en revint bientôt et se retrouva avec Cioffi, et suivant ensemble le même chemin ils entrèrent dans la maison d'où ils étaient sortis au Vico Papa. Plus tard, Cioffi en sortit seul; après avoir parcouru les rues Pignasecca, Forno vecchio, Maddaloni, Ste Anna des Lombards et Fontaino Medina, il fut surpris à l'entrée de la rue Incoronata et conduit au Bureau de Police. Fouillé en présence du délégué, M. Pannacci, il fut trouvé en possession d'un paquet renfermant sept autres plus petits et contenant des timbres de différentes valeurs, c'est-à-dire 100 à 1 carlino (soit 10 grana), 200 à 5 grana et 43 à 2 grana.

Sous la direction du délégué, M. Pannacci, on procéda comme suit : Cioffi déclara d'abord avoir trouvé, par hasard, le paquet dans la rue, mais pressé par le Délégué il avoua avoir reçu ces timbres d'un jeune homme dont le nom lui était inconnu, promettant de le faire surprendre, si le paquet lui était rendu et si on le laissait libre de se porter au rendez-vous dans la rue Catalana. Cette proposition ayant été acceptée, le Délégué suivit le dit Cioffi et se porta à l'endroit désigné, où il put voir un jeune homme s'approcher de Cioffi et en recevoir le paquet en question. C'est alors que les deux individus furent conduits à ce Bureau où l'autre déclara s'appeler Joseph Tornatola de Litterio, âgé de seize ans, commis de magasin, domicilié n° 6, Vico Papa. Questionné sur la provenance des timbres, il répondit d'abord d'une façon identique à celle de Cioffi, mais lorsqu'il apprit que ses tournées du matin étaient connues, il déclara que le paquet lui avait été confié par un jeune homme dont il avait fait la connaissance au café, au dessous de la Porte Alba, et que la consignation avait eu lieu près de la porte cochère de la maison n° 1, rue Gelso piccolo.

Après avoir recueilli ces renseignements, le Délégué fit une perquisition minutieuse au domicile de Tornatola, se porta dans la rue que celui-ci avait indiqué, où il apprit par une femme qu'au premier étage se trouvait une maîtresse de jeunes filles, au deuxième un cordonnier et au troisième un père et son fils lesquels étaient sortis. Les soupçons s'arrêtèrent sur ces derniers; ils se confirmèrent lorsqu'à nuit close on ne vit rentrer personne, parce qu'ils avaient été probablement prévenus par une femme qu'on apprit plus tard être parente des locataires absents. Il se jugea alors autorisé à procéder à une perquisition et entrer dans la cuisine où il trouva deux fourneaux sur

lesquels il y avait deux petites bandes de papier revêtues d'une sorte de gomme telle qu'on en trouve au dos des timbres. Cette découverte encouragea l'Officier de Police qui, crochetant la porte conduisant dans la dernière chambre, y trouva un *petit arsenal*, formé d'objets en fer, de roues avec pattes en fer de fonte, de tables longues et solides en bois sur lesquelles des fers à coulisse étaient fixés pour presses, des vis, des pivots, des roues, marteaux, scies, clefs, étaux, tenailles, limes, compas à vis, ciseaux, planches en tôle, coins de différentes espèces, un soufflet de forge, des boîtes à couleurs, coussins, poinçons portant au milieu la tête gauffrée du roi Victor Emmanuel, deux flans en cuivre jaune mesurant le diamètre d'une monnaie de 12 carlini ou de 5 grana avec effigie gravée, enfin du papier pour servir à l'impression et une planche en fer sur laquelle était collé un morceau de timbre-poste.

D'après les documents et les lettres on put s'assurer que le domicile était loué à François et Gaetan Nardone, père et fils, le premier connu comme faussaire et condamné déjà par la Cour spéciale de Naples en 1852 à sept ans de réclusion pour avoir contrefait le cachet de l'Administration du Chemin de fer et pour en avoir fait usage.

Ce que je viens de vous dire est le détail d'un fait fort intéressant qui a pu être découvert grâce à l'activité du Délégué, M. Pannacci. Il m'est agréable d'ajouter qu'à la suite de mes démarches les Nardone père et fils, ont été conduits dans les prisons du château Capuano où se trouvaient déjà les sieurs Cioffi et Tornatola.

Le Commissaire,

(Signé) : PASCAL AVITABILE.

Le 10 septembre 1862 le Directeur Général des Postes remercie le Directeur divisionnaire à Naples des renseignements fournis.

D'après les documents que j'ai reproduits, on aurait trouvé seulement des faux timbres de 2, 5, 10 grana : à ces valeurs il faut ajouter le 20 grana qui vient sans aucun doute de la même source. Les timbres imités de cette série ont commencé à se présenter quelques semaines seulement après l'introduction de la série, 1er mars 1861, car j'ai un exemplaire du 10 grana oblitéré à Naples le 25 du même mois. La date la plus récente que j'ai rencontrée est du 30 août 1862; ces timbres ont donc pu passer encore à la poste quelques jours après la découverte de la fraude !

Du 2 grana je n'ai vu qu'un seul exemplaire, celui qui, avec un 5 et un 10 grana neufs était joint à la lettre du 26 août que je viens de reproduire. Ces timbres faux de toutes les valeurs sont gravés en *taille douce*, tandis que les originaux sont *lithographiés*. Le papier du 2 grana est légèrement azuré. Le mot POSTE est trop rapproché de la ligne inférieure du cartouche en haut, le fond ligné est moins serré, les points de l'encadrement sont indistincts, les mots DUE GRANA sont trop distancés; l'effigie est très mal réussie. La couleur est bleu terne.

L'exemplaire neuf du 5 grana joint à la lettre reproduite est entièrement conforme aux quelques pièces oblitérées que j'ai pu rencontrer. Les lignes verticales du fond sont confondues et trop serrées; la dernière lettre du mot GRANA est trop rapprochée de la ligne droite du cartouche inférieur; la petite croix qui se trouve en bas dans le carré gauche a son bras supérieur plus petit que l'inférieur. L'effigie a peu de relief, mais elle ne me semble pas différer de l'original comme dessin, sur laquelle je crois qu'elle a été calquée.

Du 10 grana je connais deux types: celui indiqué comme premier à l'article inséré au *Bulletin de la Société Française de Timbrologie*, je le signalerai ici comme deuxième, car il a été employé après l'autre, ainsi que les dates des cachets d'oblitération le prouvent.

Au premier type les lettres des mots POSTE et DIECI GRANA sont trop larges; le premier O de BOLLO est plus grand que l'autre et beaucoup plus ouvert qu'aux timbres vrais.

Nous avons appris par les documents reproduits que la perquisition chez le faussaire a fait retrouver plus d'un poinçon servant à l'impression gauffrée des effigies; nous trouvons en effet que le 1er type se présente avec trois effigies bien différentes, celle qui d'après les dates d'oblitération a dû être frappée la première est d'une exécution très grossière, le cou est trop large, la partie postérieure de la tête trop pointue, la barbe est trop marquée, le nez est trapu, l'oreille trop rapprochée à la nuque; l'effigie au 2me type présente le front trop haut, la partie postérieure de la tête est moins prononcée, la barbe trop droite; l'effigie au 3me type est la plus affreuse, le pauvre roi paraît endormi, la tête semble appuyée en arrière, l'oreille trop grande et mal exécutée. Ce timbre au 1er type se présente en jaune-orange vif et bistre-jaune.

Le 2me type du 10 grana est mieux réussi; les lettres FR de FRANCO sont un peu éloignées des autres, les points blancs du cadre sont placés d'une façon irrégulière, les deux croix de Savoie qui se trouvent à la partie inférieure du timbre ont leurs bras de longueur différente. Ainsi que je l'ai remarqué pour le 5 grana, l'effigie est bien réussie quoique elle présente peu de relief, elle est probablement calquée sur un timbre original. Imprimé quelquefois en orange, plus souvent en orange vif.

Le 20 grana se présente dans un seul type qui me semble avoir reçu de petites retouches; A de FRANCO trop ouvert, le filet intérieur de l'ovale est trop fort, les croix aux quatre coins offrent des irrégularités. Cette valeur se présente avec les trois types d'effigies que j'ai tâché de décrire au 10 grana et avec l'effigie bien exécutée, qui serait calquée sur une authentique. Imprimé d'abord en bistre jaune, plus tard en jaune vif.

Le plus rare de ces timbres faux est à coup sûr le 2 grana, puis vient le 5 grana, en troisième le 20 grana; le 10 grana est assez commun, surtout du 2me type.

D'après M. Rondot *(Magasin Pittoresque*, 1864, p. 368) les faussaires auraient vendu des timbres pour une centaine de ducats (environ 425 francs), mais je crois ne pas me tromper en disant que le préjudice causé à l'Administration est plus important, les faux timbres ayant pu passer inaperçus pendant dix-sept mois.

(A continuer.) EMILIO DIENA.

Chronique des découvertes.

(Suite. — Voir n° 374.)

BRÊME.

Nous ne connaissions du type retouché 5 sgr., que les timbres percés et piqués; nous avons vu aujourd'hui le *non dentelé* :

5 sgr., vert-olive

ESPAGNE.

Emission du 1er janvier 1869. Nous avons décrit dans notre *Catalogue Prix-Courant* deux types faux du 50 mils de esco ayant affranchi la correspondance. Nous en avons deux autres, dont voici le signalement :

3e type. Les différences de la figure ne peuvent guère se constater que par comparaison. Les chiffres 50 des angles sont trop maigres; dans l'ovale le 5 est trop éloigné du 0; *correos*, a également les lettres *co* trop maigres et trop distancées l'une de l'autre; E est dans le même cas vis-à-vis de R; OS inclinent vers la droite et semblent faire un mot; *España* a l's mal faite et est plus petite que les autres lettres; *esco* a l's de travers et l'*o* trop rond, trop petit et par conséquent trop distancé du trait horizontal. La piqûre est 14 comme aux timbres officiels :

50 mils de esco, violet foncé, violet-brun

4e type (rien de Bordeaux, donc pas de mystification). La lèvre supérieure n'avance pas comme au type officiel, l'extrémité du cou est tant soit peu arrondie et touche presque l'ovale. Les chiffres 50 des angles sont trop allongés; *correos* a les lettres os trop rapprochées, l'*o* trop rond; *España* a toutes les lettres trop rapprochées; *mils* a *m* et *s* trop larges; *esco* a l'*o* trop long; piqûre 14 1/2 :

50 mils de esco, violet foncé

Le *200 mils de esco* a également été contrefait et dans des conditions exceptionnellement favorables aux faussaires. On reconnaît cette contrefaçon à la lettre *s* de *mils* trop maigre, trop allongée; même observation pour cette lettre aux mots *esc* et *correos; de* a le *d* trop large et trop rapproché de *e; España* n'a pas les lettres assez larges; enfin l'ornement en forme de croix à droite est trop petit; piqûre 14 1/2 au lieu de 14 :

200 mils de esco, vert

(A continuer.)

Bibliothèque des timbrophiles.

Il nous arrive :

1° *Geschichte und katalog der Postwertzeichen des Königreichs Bayern* (Histoire et catalogue des valeurs postales du royaume de Bavière), par MM. Cornelio Joris et Otto Sedlmayr.

Comme l'indique son titre, cet ouvrage fait l'historique détaillé, par ordre chronologique, des valeurs postales de Bavière. Les auteurs signalent au début l'ordonnance royale du 5 juin 1849, introduisant les timbres dans le pays et fixant la nouvelle taxe postale intérieure à 3 kr., pour une distance de 12 milles, et 6 kr., pour une distance supérieure.

Les timbres sont de trois sortes : 1 kreuzer, noir; 3 kr., bleu; 6 kr., rouge-brun.

Un décret de la même année règle l'oblitération de ces timbres (12 novembre 1849), dont la fabrication fut confiée aux soins du graveur F. Seitz, du fondeur Lorenz et de l'imprimeur Weiss.

Le travail de MM. Joris et Sedlmayr abonde surtout en documents.

Catalogue historique des timbres-poste et entiers du Brésil, par C. Ottoni Vieira. Cette brochure ne nous apprend rien de neuf. Certes, l'auteur s'est mis en quatre pour rendre son travail aussi intéressant que possible, mais il remet en question ce qui a été décidé depuis longtemps. Ainsi les papiers des premières émissions, il les attribue à l'inadvertance, quelques feuilles plus ou moins bleuies se seraient glissées parmi les autres, alors que le

papier jaunâtre a bel et bien été employé à une époque et le bleui à une autre, principalement pour l'émission de 1844. L'auteur revient aussi sur les enveloppes employées soi-disant par les troupes brésiliennes, opérant au Paraguay. Que n'a-t-il consulté l'article du *Timbre-Poste,* de notre collaborateur M. Medeiros, paru en mars et avril 1867, il se serait abstenu de remettre en question ces enveloppes dues à la spéculation de quelques jeunes gens de Rio-de-Janeiro.

Stamps and Stamp Collecting, par le major Ed.-B. Evans. Cette brochure est éditée par la maison Stanley Gibbons, Limited, elle traite des timbres et de leur collectionnement, travail qui a déjà paru au *Monthly Journal* dans une suite d'articles. Il paraît vouloir servir de guide aux jeunes amateurs, en leur expliquant les diverses inscriptions que l'on peut trouver sur les timbres-poste et en leur donnant quelques détails utiles concernant leur mode d'impression et de fabrication du papier. Il est arrangé d'après un glossaire de la langue philatélique, système d'après lequel les renseignements peuvent-être rapidement obtenus, ce qui est non seulement utile aux jeunes, mais encore aux collectionneurs plus avancés.

South Australia, par MM. F.-H. Napier et Gordon Smith. Cette brochure, éditée par la même maison, traite exclusivement des timbres de l'Australie du Sud, mais de façon tout à fait remarquable. Les auteurs ont voulu contrôler tout ce qui avait été écrit à ce sujet. Rien n'a échappé à leurs recherches : c'est un vrai travail de bénédiction qu'ils nous ont donné. Tout ce qui est indiqué a été vu par eux. Les timbres sont étudiés dans leurs moindres détails : types, papier, filagramme, piqûre, gomme ! ; les dates d'émission sont appuyées, la plupart, sur des documents officiels : C'est donc une œuvre absolument sérieuse que nous recommandons chaudement à tous nos lecteurs.

Appel aux renseignements.

Nous avons trouvé parmi nos timbres de France diverses oblitérations mystérieuses sur lesquelles nous désirerions avoir des renseignements.

Emission de 1853, 40 centimes, effigie de Napoléon III, non dentelé.

Nous en avons un groupe de deux exemplaires oblitérés en noir :

TRANGERO
ARCELONA

qu'il faut probablement lire : ***etrangero Barcelona*** ce qui annoncerait peut être un bureau de poste étranger à Barcelone.

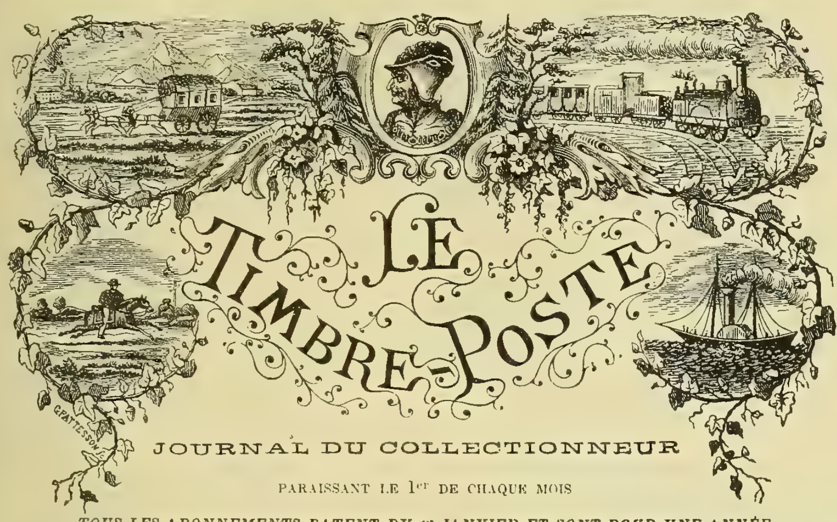
M. Maury nous dit avoir vu sur un timbre de Bordeaux 1870, un double cercle en impression bleue portant : *Admon de c. Barcelona* et au centre *3 cts.*

Enfin nous avons sur deux timbres 40 centimes, piqués, d'octobre 1870, l'annulation bleue :

ARQUEMENT ET M
A CHARGE DES DES

qu'il faudrait lire : *Débarquement et Magasinage à la charge des destinataires.* Qu'est-ce cela ?

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

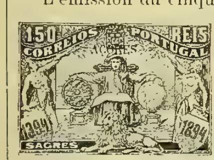
TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES (Iles).

L'émission du cinquième centenaire de l'Infant Henri n'a pas eu lieu seulement à Porto (Portugal), mais encore aux îles Açores, découvertes en 1432, grâce à la protection du Prince Henri.



Les timbres et la carte en usage du 4 au 13 mars sont les mêmes que ceux décrits au Portugal. La seule différence consiste dans la surcharge : **Açores**, en petites lettres noires, appliqué à la partie inférieure des deux premiers types et à celle supérieure du troisième. A la carte ce mot se trouve sous la valeur. Pour l'énumération de ces timbres, voir Portugal.

ALLEMAGNE (Empire).

L'*Austria Philatelist* publie un avis de l'administration des postes, en date du 12 Février dernier, autorisant le public à employer jusqu'à fin juin 1894, les bandes et les enveloppes timbrées, après quoi elles ne seront admises qu'à l'échange jusque la fin de 1894.

Nous nous demandons quel inconvénient il peut bien y avoir à laisser au public la faculté d'employer à son gré les enveloppes et les bandes qui ont été débitées.

ARGENTINE (République).

M. Latour nous avise qu'il possède quelques variétés des timbres actuels, comme suit :

1 2	cent.,	bleu,	non	dentelé,	horizont.
1	—	brun,	—	—	—
2	—	vert,	—	—	—
5	—	carmin,	—	—	—
2	—	vert,	—	—	vertical.
10	—	carmin,	—	—	—

AUSTRALIE DU SUD.

Nous recevons le 1 penny avec le piquage 15 et le 3 pence avec une modification de nuance :

1 penny,	vert,	piqué	15
3 pence,	vert vif	—	10

BAVIÈRE.

Il a été émis récemment, écrit *D. P. K.*, une carte postale à 3 pfennig, brun, millésime 94, ayant des lignes ondulées verticales en filagramme :

3 pfennig, brun mill. 94

BELGIQUE.

Ce n'est pas le timbre-poste à 50 centimes qui sera changé, c'est le 10 centimes. La couleur sera rose sur bleu.

Deux nouvelles valeurs de timbres de chemins de fer ont été émises en Février dernier. Le type est semblable aux autres valeurs, le papier porte des armoiries en filagramme sur une fraction de la feuille. Malgré l'annonce de timbres avec talon, ceux-ci n'en ont pas :

15 centimes, gris-fer
2 francs, ocre-jaune

CEYLAN.

La carte de l'union postale universelle, valeur 5 cents, type de la carte même valeur avec réponse, est annoncée par l'*I. B. J.* comme venant de paraître avec le carton blanc : Format 140 × 90 m/m :

5 cents, bleu

Le même a reçu en outre l'enveloppe locale définitive (?) : sur le côté : *District Letter Envelope, price : 2 1/2 cents. — This envelope will — only be delivered when called for, and will not be redirected.*

Le timbre est au type de la bande, même valeur :

2 cents, noir sur vert, 135 × 79 m/m

COLONIES FRANÇAISES.

Les *timbres-taxe* viennent de subir le même changement dans leurs couleurs que les mêmes timbres de France, savoir :

5 centimes, bleu
10 bistre
15 vert
30 — rose
50 violet
60 — — sur crème
1 franc, rose —

DIÉGO-SUAREZ.

Une série de timbres au type connu des colonies françaises a paru avec l'inscription : *Diego-Suarez*, supprimant les mots : *et dépendances.*

EQUATEUR.

La série des nouveaux timbres à l'effigie du





Président Rocafuerte a paru le 1er janvier dernier, comme nous l'avons annoncé. Voici le type de la série des timbres-poste et celui de la série officielle.

Impression de couleur sur papier blanc, piqûre 12.

Timbres-Poste.			*Timbres officiels.*	
1	centavo	bleu	1 c.	noir, surch. rouge
2	—	bistre-jaune	2	— —
5		vert-bleu	5 —	—
10		vermillon	10	— —
20	—	noir	20 —	— — —
50		orange	50 —	—
1	sucre	carmin	1 sucre	— —
5	—	bleu-foncé	5	—

Il y a en plus une série de timbres télégraphe, à la même effigie, ayant dans les angles supérieurs des foudres; l'ovale porte l'inscription : *Telegrafos del Ecuador* et la valeur.



Le papier est blanc, la piqûre 12 :

10 centavos, vert-jaune
20 vermillon
40 — brun-jaune

Il doit y avoir aussi des bandes, mais nous ne les connaissons pas encore. Par contre, nous avons une série de cartes au fac-simile. Les inscriptions sont noires, le timbre est en couleur sur carton de couleur :

2 centavos brun-jaune et noir sur rose
3 bleu lilas

Les cartes avec réponse ne nous sont pas parvenues.



Les enveloppes nous offrent un type des plus médiocres du Président Rocafuerte. L'impression du timbre est à droite sur enveloppes de format 153 × 90 m/m.

5 centav., bleu sur blanc uni
10 — carmin paille —

ESPAGNE

Extrait de la *Union filatelica* de Barcelone, cet articulet découpé d'un journal de Madrid :

" La police a rendu un important service en découvrant, à Malaga, un centre de falsification monté d'après les derniers perfectionnements.

„ Un individu nommé Miguel Rodriguez parait en être le directeur et en sa maison, rue de la Marquesa de Moya, on a trouvé des pierres lithographiques de faux timbres et d'autres objets destinés à son " travail „.

„ On a arrêté aussi un autre " Monsieur „ appelé Placido Ramon de Torres et un certain Gabriel Jumenez qui avait été prendre à l'administration des postes un timbre officiel pour oblitérer les lettres qui fut remis à Madrid à D. Rodolfo Marcos.

„ Dans une autre maison de la rue de la Victoire existe une autre succursale où se trouve du papier de procès judiciaires de différentes années.

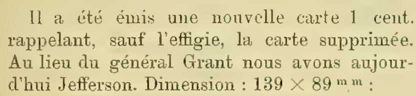
„ Toutes les personnes arrêtées ont été conduites en prison.

„ On doit faire l'éloge du zèle qu'ont déployé le Chef-inspecteur de police et ses auxiliaires dans une découverte aussi importante. „

Miguel Rodriguez est l'individu dénoncé récemment par M. Duro, comme étant l'auteur des timbres de Melilla; P. R. de Torres lui, a débuté en 1874 par les faux timbres de Catane, s'est fait mettre depuis à l'ombre, tant à Brême qu'aux Etats-Unis, pour se faire arrêter à Malaga comme on vient de le voir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.





Il a été émis une nouvelle carte 1 cent. rappelant, sauf l'effigie, la carte supprimée. Au lieu du général Grant nous avons aujourd'hui Jefferson. Dimension : 139 × 89 m.m :

1 cent, noir sur chamois

FERNANDO PO.

A été gratifié d'un nouveau timbre au type, royal bébé, de Cuba, avec le nom : *Fernando Poo*, en haut. Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :



10 cent de peso, brun-violet

Il y aura d'autres valeurs : 1, 2, 5 cent. de peso, mais celles-ci n'ont pas encore été expédiées de Madrid.

FINLANDE.

L'I. B. J. signale deux variétés de la carte actuelle à 10 penni. A la 1re variété la ligne inférieure d'avis n'est pas ponctuée pour les trois mots en russe, dont le deuxième a la dernière lettre bien formée ; les accents sont en général fort raides.

La 2e variété a les mots russes ponctués, la dernière lettre du deuxième mot mal formée et les accents couchés en oblique.

FRANCE.

Signalé par la *Gazette timbrologique* la bande 1 centime ayant trois timbres dont deux à droite et un à gauche, celui-ci renversé. Ne serait-ce pas une combinaison obtenue par des bandes timbrées sur commande et en feuille?

GRENADE.

Signalé par le *Vindin 's Ph. M.* le timbre 6 pence surchargé d'une nouvelle valeur et : *surcharge postage* en noir :

1 sur 6 pence, mauve, surch. noire
2 — 6 — — —

HOLKAR (État des).

Le *Monthly Journal* annonce avoir reçu, non dentelé verticalement :

1/4 anna, orange

होलकर सरकार
पोस्ट कार्ड.



HOLKAR STATE
POST CARD



इसतरफ सिर्फ सिरनामाही लिखा जाय.

Nous ne voulons pas différer plus longtemps

de faire mieux connaître la carte que nous signalions le mois passé d'après un confrère et que nous reproduisons ici. M. Legrand nous écrit à ce propos :

La carte de l'État des Holkar, car Holkar n'est pas le nom de l'État, mais celui de la famille qui le gouverne, est en hindi et écrite en caractères sanscrits. Avec le livre *des alphabets et chiffres orientaux* (1), il est possible de déchiffrer l'inscription de la carte et du timbre qu'elle porte, mais non de la devise qu'accompagne les armes et qui est d'un autre alphabet que le sanscrit.

A l'angle supérieur gauche, on lit : *Holkar Sarkar Post-Kàrd* qui veut dire : *Carte postale de l'État des Holkar*. L'instruction porte : *Is taraf sirf sir-mânâ-hî likha jàé* et signifie : *de ce côté, seule l'adresse soit écrite*. Enfin, sur le timbre, à gauche, on lit l'inscription déjà portée sur le timbre mobile de 1/2 anna : *Holkar Shahi dak hasil*, soit : *Revenu de la Poste du royaume des Holkar ;* en haut : *pav anna* ou *quart d'anna*.

INDES ANGLAISES.

Un timbre de commerce, non coupé, de 6 annas, a été vu avec un timbre-poste de 8 pies sur une lettre de 1866 par le *Monthly Journal* :

6 annas, violet

LAGOS.

Nous recevons les valeurs suivantes, au type en cours :

5	pence,	lilas et	vert
7 1/2	—	—	carmin
10	—	—	jaune

MADÈRE.

Cette île a été favorisée en même temps qu'Açores et la ville de Porto, d'une série de timbres, afin de rappeler le cinquième centenaire de Don Henri, cette île ayant été reconnue en 1418 les timbres disent 1419), grâce aux indications fournies aux navigateurs portugais par le Prince Henri.

Les timbres et la carte n'ont pas eu de surcharge. Ils sont identiques à ceux du Portugal.

MAURICE.

Le 15 cents, brun-rouge est imprimé aujourd'hui en bleu, écrit l'*Écho de la Timbrologie*. Filagramme CA et couronne, piqué 11 :

15 cents, bleu

MEXIQUE.

L'*Ami des Timbres* a reçu les enveloppes suivantes de la *Express nacional Mexicano*, dont nous donnions le type en février dernier :

15 + 10 cents, vert, violet et rouge
50 + 20 + 20 — rose —

Le *American J. of Ph.* a rencontré, au type 1878, vergé verticalement :

10 centavos, orange, *non dentelé*

Enfin le *Monthly Journal* decrit une carte postale de l'émission 1890 comme suit :

" Timbre en cours, à droite supérieur; armes sur la gauche supérieure et *Servicio postal Mexicano* en arc, au centre supérieur, au dessus d'un motif foliacé; en dessous de ces derniers : *Tarjeta postal*, en ligne droite. Il y a trois lignes d'adresse commençant par *Senor* et instructions en dessous. Cette carte porte aux extrémités : *Servicio Urbano* et a les armes et les inscriptions en *bleu* : "

2 cent, carmin et bleu s. chamois

MONTÉNÉGRO.

La carte 5 novtch n'a plus le carton bleu, mais chamois pâle. Il y en a deux types, par l'inscription de l'en-tête :

1° *Quatre lignes d'en-tête, la première ayant : Principauté de Monténégro :*

5 novtch, noir sur chamois

VARIÉTÉ.

Postae pour Postale :

5 novtch, noir sur chamois

2° *trois des quatre lignes d'en-tête des précédentes, la première manquant :*

5 novtch, noir sur chamois

VARIÉTÉ.

Kapa pour Kapta :

5 novtch, noir sur chamois

Les cartes étant imprimées en feuille, il est facile de réunir ces diverses variétés par deux exemplaires.

Les cartes avec réponse ont : la 1re partie, quatre lignes, la seconde trois :

5 + 5 novtch, noir sur chamois

VARIÉTÉS.

C RIE pour CARTE :

5 + 5 novtch, noir sur chamois

(1) Vient de paraître. Prix 2 francs, au bureau du journal.

Reponsé *pour* réponse :

5 + 5 novteb, noir sur chamois

Toutes ces cartes ont le 2e type de timbre.

NICARAGUA.





Le brave Seebeck ayant égréné entièrement son chapelet, le voilà réduit à copier les timbres des Etats-Unis! La série de 1894, véritable camelotte, est au type ci-contre représentant une femme debout tenant une couronne d'une main et appuyée de l'autre sur les armes de Nicaragua: en haut, en cintre : *Republica de;* en bas, sur un cartouche horizontal : *Nicaragua — centavo*(s) et les chiffres aux extrémités: à gauche : *U P U;* à droite : *1894*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	centavo,	brun-jaune
2	—	rouge-vermillon
5		bleu foncé
10	-	gris-fer
20		violet-brun
25		vert-olive
50	-	violet
1	peso,	brun
2	-	vert
5	-	rouge-brun
10	-	orange

La série des timbres *officiels* est au même type, avec l'inscription : *franqueo oficial*, en noir. Mêmes valeurs imprimées uniformément en rouge-orange.



La série des timbres télégraphes est encore au même type avec l'inscription *Telegrafos* en surcharge noire à la partie supérieure. Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	centavo,	rouge-vermillon
2	—	gris-fer
5	·	vert-olive
10		brun
20	–	violet
25		bistre-roux
50	—	bleu foncé
1	peso,	orange
2		rouge-brun
5	—	vert
10	—	violet-brun

Les enveloppes et les bandes n'ont d'autre type que celui des timbres-poste. L'impression est à droite, comme suit :

A. *Enveloppes, papier blanc uni :*

5	centavos,	bleu,	158 × 91 mm
10	—	gris,	158 × 91 —
20	—	rouge-brun,	220 × 99 —
30	—	brun	240 × 102 —
50		violet	219 × 102 —

Il paraît qu'en enveloppes, les taxes réclament un 30 centavos !

B. *Bandes, papier chamois uni* :

1	centavo,	bleu,	168 × 256 mm
2	—	—	— — — —
4	-	—	— — — —

Quant aux cartes postales, en voici le type. Celles avec réponse ont l'attache B :



2	centavos,	rouge, fond vert	sur bleu foncé	
2 + 2	—		— —	piqué
3	—	bleu,	— —	paille
3 + 3	—	—	— - - —	

Les cartes 2 centavos et avec réponse sont hideuses.

Un de nos confrères parisiens signale la série des télégraphes 1893 au type des timbres-poste ordinaires et composée comme suit avec la surcharge rouge ou bleue :

1	centavo,	bleu ciel
5	—	vert
10	—	orange
20	—	gris
25	—	jaune
50	—	brun-noir
1	peso,	bleu
2	·	rouge
5		violet
10		carmin

MOZAMBIQUE.

Reçu par MM. Bahl et Cie, le 10 reis, brun, type à effigie en relief, surchargé :

1° *Jornaes* en haut, *2 1/2 reis*, en bas, lettres de 2 et 1 3/4 mm de haut;

2° *Provisorio* en haut (2 m m). 5 dans les angles inférieurs (4 1/2 m m) :

3° *Provisorio* en haut (2 m m), 5 dans les angles inférieurs (5 m m).

40 reis, brun, surch. noire



NORWÈGE.

Voici le timbre de la nouvelle série portant une modification au mot : *Norge* et dont nous parlions tout récemment ici.

NOSSI BÉ.

La nouvelle série est présentement en usage. Inutile d'en énumérer les valeurs : ce sont celles de toutes les colonies françaises, dont elles ont le type.

OBOCK.

La *Gazette Timbrologique* annonce la prochaine émission de timbres triangulaires dans les couleurs suivantes :

2	francs,	orange, cadre	violet
5	—	rose, —	bleu
10	—	violet, —	rouge
25	—	bleu, —	bistre
50	—	vert, —	violet-rougeâtre

Les 2 et 5 francs parus antérieurement seront donc remplacés par les mêmes valeurs aux couleurs renseignées plus haut.

PÉROU.

Le *American Journ. of Philately* a reçu cette nouvelle que les anciens timbres seraient remis en usage par l'addition d'une surcharge représentant le buste du Président Morales Bermudes appliquée avec un timbre à main, ce qui nous donnera de jolis pâtés d'encre. Mais le principal est de se débarrasser de timbres et de faire rentrer des écus. On annonce déjà que le stock étant très restreint, ces timbres ne tarderont pas à être épuisés. Les bureaux de poste de Lima seuls les mettront en vente. On nous promet :

1874,	2	cent,	lilas
	50	—	vert
1876,	5	—	bleu
	10	—	vert
1879,	1	—	orange
	2	—	rose
1880,	1	—	vert
1882,	2	—	carmin [illegible]
	5	—	bleu
	50	—	rouge
	1	sol	bleu

Nous avons l'intime conviction que, moyennant un léger pot-de-vin, la surcharge sera appliquée sur tout ce qu'on voudra.

PORTUGAL.

Les États-Unis d'Amérique sont distancés de plusieurs longueurs. Ils n'avaient pu jusqu'ici nous offrir qu'un malheureux *quatrième* centenaire d'un vulgaire marin appelé Ch. Colomb obligé de faire lui-même des découvertes et voilà que le Portugal au moins, nous gratifie d'un *cinquième* centenaire dans la personne de l'Infant Henri, le troisième ou quatrième fils de Jean 1er premier roi de Portugal de la dynastie d'Aviz. Ce fils de roi a été surnommé le *navigateur*, on ne sait trop pourquoi, quoiqu'il n'ait jamais dirigé en personne aucune expédition. Il se gardait bien de parcourir les mers, ce navigateur en chambre, il se contentait d'indiquer aux autres la route qu'ils avaient à suivre pour faire des découvertes. C'est ainsi, que sur ses indications les îles Madère et Açores furent connues.

Après avoir attendu patiemment pendant cinq cents ans, ce prince a la perspective aujourd'hui d'avoir un monument élevé à sa mémoire, à Porto, sa ville natale, qui serait payé non par la caisse municipale ou gouvernementale (on ne demande pas l'impossible) mais par les timbrophiles à qui il est offert en échange une série de treize timbres et une carte (la carte à payer). Voici du reste le décret, malheureusement sans date, que nous empruntons au journal italien : *Il Franco Bollo.*

Décret.

ART. 1er. — Le Gouvernement est autorisé à émettre 500,000 timbres de chaque type des valeurs de 5 à 100 reis et au nombre de 30,000 pour chacune des valeurs, 150 à 1,000 reis destinés à circuler sur tout le continent et dans les îles, les 4 et 5 Mars 1894 (le centenaire de l'Infant D. Henrique).

ART. 2. — Le dessin des timbres susdits sera choisi et approuvé par le Conseil municipal de la ville de Porto.

ART. 3. — L'émission et la vente seront faites dans les termes et de la façon que le Gouvernement déterminera.

ART. 4. — Le Gouvernement devra distraire du produit de la vente une somme égale à la recette faite l'année précédente dans la même période de temps, ainsi qu'il résultera de la statistique : elle appartiendra au Trésor.

§ UNIQUE. — Le produit total de la vente des timbres du centenaire de D. Henrique sera remis au Conseil municipal de Porto qui en ayant déduit la somme appartenant d'après l'art. 4 au Gouvernement, s'en servira pour ériger dans la ville de Porto un monument à la mémoire de D. Henrique.

Rappellera-t-on seulement sur le monument que c'est grâce aux collectionneurs de timbres

poste qu'il a été érigé ? N'y comptons pas trop.

Contrairement à ce que dit le décret, les timbres furent mis en usage pendant l'espace de *dix* jours, soit du 4 au 13 mars. Leur exécution fut confiée à une maison de Leipsick suivant les dessins fournis par le peintre Velloso Salgodo. Les types sont au nombre de trois. Voici ce qu'en dit : *il franco bollo*.

1er TYPE. — " Représente un grand écu de l'Infant du milieu duquel surgit une caravelle voiles déployées. A la proue se tient Don Henrique, entre deux grands capitaines. Deux génies de la terre avec laurier et palme dirigent le chemin de la caravelle. En outre, dans le côté inférieur, on lit la divise de l'Infant : *Talent de bien faire*. D'un côté la date 1394, de l'autre 1894. „



Franchement, nous n'aurions jamais deviné tout cela. Quoiqu'il en soit, Don Henrique nous paraît avoir une singulière façon de se tenir. Il oublie son chapeau, s'embarque avec la boule d'un jeu de quilles qu'il tient sur la cuisse et se fait accompagner par deux " grands capitaines „ qu'il place comme lui en dehors du bateau ! Est-ce de cette façon qu'on dirigeait autrefois les expéditions ? Enfin, pourquoi " les génies de la terre „ doivent-ils se mettre dans un pareil accoutrement pour diriger une caravelle ? Ils n'ont donc pas de pudeur les génies de la terre ?

2e TYPE. — Devait nous faire voir D. Henrique chevauchant au milieu de la porte d'une forteresse. On a renoncé à cette idée. Don Henrique a été changé en poteau indicateur. Il fait connaître un peu tardivement aux caravelles la route qu'elles ont à suivre. La date 1419 indique l'époque à laquelle eût lieu la première expédition. Cependant, si nous en croyons Larousse, Reclus, etc., ce serait 1418. Les éléphants chargés des richesses recueillies *dans les terres découvertes* nous apparaissent au moment du départ des caravelles ! C'est un peu tôt. Les demi-nues représentent le commerce et l'abondance.



3e TYPE. — Don Henri est représenté ayant sur les genoux une carte navale ; il a les mains appuyées l'une sur un globe, l'autre sur une sphère armillaire qu'il craint qu'on ne lui enlève : à ses pieds un lion carton-pierre, symbole de la force... Les deux femmes peu vêtues représentent l'Asie à gauche, l'Europe à droite, au moment où elles agitent leur chatouilleuse en s'appuyant sur un écu aux dates : *1394-1894*. *Sagres*, en bas du timbre, est le nom d'un port sur l'Atlantique fondé en 1416 par Don Henri qui l'avait choisi comme point de départ des navigateurs à la recherche d'un nouveau passage vers les Indes par le Sud de l'Afrique.



En somme si la série est fort belle, les types en sont fort mal conçus.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1er type		5	reis,	orange
	—	10	—	violet-rougeâtre
		15		brun-rouge
	—	20	—	lilas
2e	—	25		vert
	—	50		bleu
		75		carmin
	—	80	—	vert-olive
	—	100		bistre
3e	—	150	—	carmin
	—	300		bleu sur saumon
	—	500	—	violet
		1000		noir

La carte est l'œuvre de Pastor dont la renommée n'est pas arrivée jusqu'à nous. L'impression en a été faite à la monnaie de Porto.



Le type représente à gauche Don Henri, bardé de fer, appuyé sur son épée et tenant de la main gauche une carte navale ; derrière lui

une sphère armillaire (il y tient); dans l'angle gauche les armes du Portugal et la devise de Don Henri : *Talent de bien faire;* à ses pieds : *Sagres.* La carte a pour inscription : *Bilhete postal,* une couronne en-dessous, puis *Portugal e Hespanha dez reis;* à droite supérieur : *1394-1894.* Il y a quatre lignes d'adresse.

Il nous semble que Don Henri choisissait un singulier costume pour faire ses études.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

10 reis, violet-ardoise.

A l'occasion du centenaire il a été créé une marque d'oblitération comme ci-contre. Au centre : *1394 — Centenario — 1894.* Elle était imprimée en noir.

PROTECTORAT BRIT. DES RIVIÈRES D'HUILE.

Un correspondant du *London Philatelist* informe ce confrère que certains timbres manquant en décembre et l'émission des timbres du Niger ne devant paraître qu'en janvier, il fut décidé de surcharger d'anciennes valeurs comme suit :

Le 1 sh. devient 20 sh. par une surcharge rouge, violette
» 5 p. » 10 » rouge
» 2 » 5 » violet
» 2 » 1 » violette ou noire
» 2 1/2 » 1/2 p. » rouge (2 types)

S'il manquait réellement des 1 shilling, pourquoi s'en servait-on pour en faire des 20 shillings? La carotte est manifeste ici, mais est-elle bien officielle? Ce serait en tous cas une meilleure consolation.

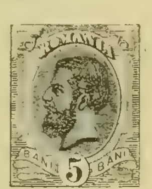
ROUMANIE.





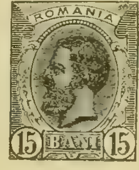
Depuis le 15 mai passé, nous avons des nouveaux timbres à l'effigie du roi Charles. Les cinq plus petites valeurs ont été émises; celles à 25 et 50 bani ne le seront que vers la fin mai ou juin prochain.

Les types sont différents pour chacune des valeurs, leurs inscriptions sont les mêmes pour toutes. En haut : *Romania;* en bas, la valeur en chiffres.





Nous ne voyons pas trop pourquoi on a changé les timbres, les nouveaux n'étant pas mieux que ceux qui disparaissent.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1 1/2 bani, noir
3 — brun
5 — bleu
10 — vert
15 — rouge

Le 25 bani aura les chiffres sur les côtés et le cadre intérieur octogone; en haut, dans les angles, des cors de poste, en bas des épis. Couleur violette.

Le 50 bani sera du type du 5 bani. Couleur orange.

RUSSIE.

Bogorodsk (Moscou). — Voici des pièces administratives qui feront connaître les timbres ruraux et leur emploi.

Réglements de poste.

Pour la correspondance de la Couronne et celle privée, expédiées par la poste rurale de Bogorodsk, Gouvernement de Moscou, discutés et adoptés par l'Assemblée du district de Bogorodsk, le 11 octobre 1893.

I. Réglement pour l'expédition de la correspondance de la Couronne (franco).

§ I. Par enveloppes de la Couronne sont dénommés les paquets scellés d'un cachet de la Couronne et numérotés.

Ces paquets sont reçus des différentes institutions impériales et des personnes en fonction; ils sont inscrits dans les livres et délivrés au destinataire sans quittance.

Les autres paquets (enveloppes) sans cachet de la Couronne et sans numéro, sont appelés paquets privés; ils doivent payer la taxe postale.

§ II. Les paquets de la Couronne sont acceptés chaque jour dans les administrations (1) ainsi que dans le Tribunal du District, sauf les jours de fêtes. Les jours de poste, mardi et vendredi, l'acceptation des paquets de la Cou-

(1) Wolostnoe praeslenia (administration d'une wolost. Une wolost est une partie de districts.

ronne s'effectue jusque 11 heures le matin et cesse après cette heure jusqu'au jour suivant. La durée de 11 à 3 heures est destinée à l'arrangement et à la fermeture de la correspondance postale.

§ III. Les paquets et enveloppes de la Couronne, qui, par leur volume ne peuvent être placés dans les sacs de la poste rurale, ne sont pas acceptés.

§ IV. L'expédition de la correspondance de la Couronne par les routes postales s'effectue comme suit :

Toute la correspondance et papiers de la Couronne reçus dans une administration du district sont transmis par celle-ci au Tribunal du district (1), lequel les reçoit et de son côté les réexpédie où il est nécessaire et à la poste impériale.

La correspondance doit être inscrite dans les livres d'expédition avec indication des numéros et des adresses.

§ V. Le sac avec toute la correspondance doit être expédié et reçu où il est nécessaire et acquitté par le chef de l'administration du district ou en son absence par l'écrivain de l'administration.

§ VI. Toute la correspondance allant du Tribunal du district dans les administrations du district, s'inscrit dans le livre de route et s'expédie dans un sac fermé. A l'arrivée à la première administration, sur la route de Bogorodsk et ainsi pour les autres administrations, c'est le chef de l'administration ou l'écrivain qui ouvre le sac, d'accord au § V, y retire la correspondance destinée à son district et vérifie la correspondance restée dans le sac et destinée aux autres administrations des divers districts. Si la vérification est juste, il en fait mention dans le livre de route et de même si la correspondance fait défaut,

2° *Règlement pour la transformation de la correspondance privée (à payer).*

Toute personne désirant recevoir par la poste rurale, des journaux et toute espèce de publication périodique, doit payer un rouble par an ou 50 kopecks par six mois.

Pour banderoles on paie 2 kopecks en timbres;

Pour lettres d'informations reçues au bureau des postes (2), on paie 4 kopecks en timbres au lieu de 5;

Les lettres de valeurs (3) ou lettres recommandées paient 8 kop. en timbres au lieu de 10;

Les pétitions, informations et toute autre correspondance à transmettre par la poste rurale, contenus dans des enveloppes de la grandeur d'un huitième de feuille de papier, paient 8 kop. en timbres et dans des enveloppes de la grandeur d'un quart de feuille, 20 kop., en timbres;

Le tirage des dits timbres est autorisé par Monsieur le Gouverneur de Moscou, le 11 novembre, sous le n° 2486.

La correspondance avec argent ou recommandée est expédiée par la poste rurale aux risques de l'expéditeur, comme autrefois et est reçue des personnes qui désirent l'expédier sans aucune quittance.

Le gérant des affaires postales reçoit comme rémunération de son travail, causé par la poste rurale :

d'un timbre de 4 kopecks, 1 kop.
— — — 8 — 2
— — 20 — 4

Comme autrefois.

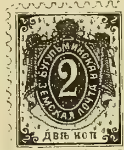
(Signé)

Président de l'Administration, G. Lamarite.

Membres A. Zocbelewitch, J. Leonoff.

(1) Siège général de l'administration rurale.
(2) Impérial.
(3) Avec espèces.

Bougoulma (*Samara*). — Le timbre de 1889 est refait. Il a été mis en usage le 22 février dernier. Le chiffre, plus grand a la forme différente; les inscriptions restent ce qu'elles étaient. Par contre, il y a changement de couleur et les timbres piqués 11 1/2 :



2 kopecks, rouge

Ochansk (*Perm*). — Une erreur de mise en page nous a fait placer à Opotchka, le mois dernier, l'annonce d'une enveloppe, non de 2 kop. comme il a été dit, mais de 5 kop. Format 142 × 116 m m, type janvier 1892 :

5 kop. carmin sur blanc vergé

Ossa (*Perm*). — Le timbre de 1891 n'était sans doute pas assez laid, on vient de le refaire d'une façon plus misérable encore. La ruche ou la guérite entourée de neuf abeilles ou étoiles en a aujourd'hui une douzaine, preuve d'abondance; la couronne est plus distancée du cadre supérieur, les inscriptions et chiffres sont légèrement différents.

Le fond du timbre reste ligné horizontalement en vert avec impression rouge, papier blanc, piqûre 11 1/2 :

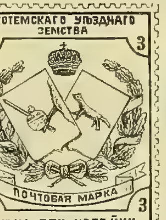
2 kop. vert et rouge

Ourjoum (*Viatka*). — Le 14 décembre dernier il y a eu émission de timbres, remplaçant le type de 1891. L'inscription est modifiée : au lieu de *Timbre-poste rural d'Ourjoum*, on lit aujourd'hui : *Poste rurale d'Ourjoum*, ce qui vaut mieux, parait-il.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

2 kopecks, lilas

Totma (*Wologda*). Nous recevons de l'obligeance de notre ami Roussin le timbre ci-contre ayant les écus et les rubans rouges, le reste étant doré sur fond bleu avec inscriptions noires sur fond jaune.



L'impression est sur papier blanc piqué 11 1/2.

3 kopecks, noir, jaune, rouge, or et bleu

Le timbre est oblitéré 1894.

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR.

Il a été mis en usage une série de timbres, au type figurines, composée des mêmes valeurs que celle des autres colonies françaises. L'inscription est : *Ste-Marie de Madagascar.*

SALVADOR.



Voici le dessin des enveloppes et bandes, de vraies caricatures. On s'aperçoit aisément que la spéculation Seebeck fait long feu.

Le timbre est à droite, le dessin central en relief :

Format 155 × 88 m/m :

1 centavo, bistre s/blanc mat
3 — vermillon —
5 — bistre —

Format 159 × 92 m/m :

10 centavos, violet s/blanc m.
11 — carmin —
20 — brun —
22 — vert —

Bandes 168 × 256 m/m :

2 centavos, bleu s/blanc vergé
3 — vermillon —
10 — violet —
11 — rouge —

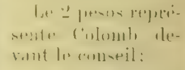
Les cartes sont tout simplement atroces. Les inscriptions sont noires, le timbre en couleur sur carton verdâtre avec armoiries rayonnant du centre ; les cartes avec réponse ont l'attache B :

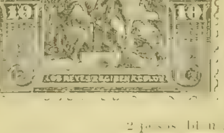


1 centavo, brun et noir sur verdâtre
2 — bleu — —
2+2 — — — piqué
3 — violet/carmin —
3+3 — — —

La série de timbres est complétée par trois types formant l'arrière-garde du quatrième centenaire de Colomb.







Il n'est pas bien difficile de dire ce que ces types représentent ou ont la prétention de représenter. Il suffit de lire les indications au bas de chaque timbre.

Le 2 pesos représente Colomb devant le conseil ;

Le 5 pesos Colomb protégeant ses otages ;

Le 10 pesos les rois recevant Colomb.

L'impression de ces trois timbres est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 pesos, bleu foncé
5 — carmin
10 — brun

SAMOA.

Le *Weekly Stamp News* a été avisé que le 4 pence a été surchargé : *5 pence* en deux types différents. Le premier est en petites lettres gothiques noires, le second est un grand chiffre 5, suivi d'un petit d en rouge et barre de même couleur biffant la valeur primitive :

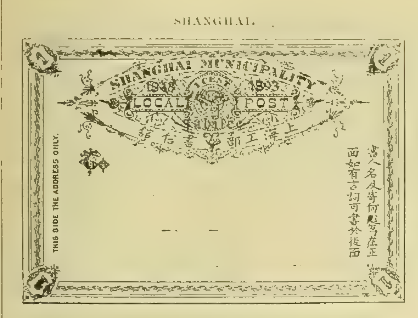
5 sur 4 pence, brun, surch. noire
5 — 4 — — rouge

SUÈDE.

Nous cueillons dans le *Nordisk Filatelistisk Tidskrift* qu'il a été rencontré par un de ses correspondants, le timbre de service 1 krone à l'état *non dentelé* et oblitéré 21 11 1881.

1 krone, bleu et bistre.

SHANGHAI.





Voici les fac-simile des cartes et cartes-lettres renseignées le mois dernier.

TABAGO.

Le 1 shilling existe depuis le 10 février dernier avec le filagramme C A et couronne :

1 shilling, bistre-jaune

TURQUIE.

Les bureaux de poste d'Istip et Kavadar près de Salonique ayant manqué de timbres à 1 piastre, se sont servi pendant une dizaine de jours de timbres à 2 piastres, coupés par moitié.

VÉNÉZUELA.

Vu les timbres avec armes en surcharge renversée :

Timbres-poste	10	centimes.	brun-rouge	surch.	noire
—	25	-	brun	—	rouge
—	50		vert	—	—
Escuelas	25	–	orange	—	-
	50	—	bleu	—	—

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Lindenberg en est arrivé à sa onzième brochure traitant des enveloppes allemandes. Celle qui vient de paraître s'occupe exclusivement des enveloppes de Hambourg et de Brême. Elle mérite, comme toutes les précédentes, l'attention de nos lecteurs. C'est toujours le même travail méticuleux des autres brochures où l'auteur ne renseigne que ce qu'il a vu, que ce qu'il a pu contrôler. C'est à tel point que certaines enveloppes de Brême, par exemple, que nous possédons, que nous avons cataloguées, il les rejette. Pourquoi ? Parce qu'il ne les a pas vues. A ce compte-là brisons tous notre plume et contentons-nous d'écouter M. Lindenberg.

L'histoire des enveloppes de Hambourg est donnée dans tous ses détails : dates d'émission, quantité d'enveloppes imprimées, décrets, etc. Celui d'adoption date du 4 avril 1866, et la mise en usage du 5.

Le contrat pour la fourniture des enveloppes à filagramme a été passé entre l'administration des Postes de Hambourg et l'imprimerie Rothschild, Behrens et Cie, le 30 septembre 1866. Il résulte de ce contrat que le papier devait être fabriqué à Hameln, chez M. De Winter ; en réalité il l'a été par la maison Georg Drewson de Lachendorf près Cette et plus tard par la fabrique Those de Dresde.

M. Lindenberg, au lieu d'une émission à filagramme, nous en donne deux, la seconde ayant le fleuron en creux qui différerait du fleuron allemand, en ce que le centre est entouré de sept parties en relief au lieu de six.

C'est là une variété aussi intéressante peut-être que tant d'autres, mais non une émission. Et c'est d'autant plus vrai que ces enveloppes se trouvaient pêle-mêle avec les autres, dans les paquets de cent, reçus par l'administration des postes et que nous avons trouvées là, lorsque nous achetâmes le stock d'enveloppes de Hambourg. Ce soi-disant fleuron en creux est tout simplement un fleuron retourné, le relief étant à l'intérieur.

Quant aux réimpressions, M. Lindenberg en a découvert plusieurs du 1 1/4 shilling et a acquis l'intime conviction qu'il y a eu une réimpression frauduleuse du 7 schilling, 1re émission, mentionnée à notre numéro jubilaire et qu'il y aurait aussi des enveloppes de 2, 3 et 4 schilling de la 3e émission où les timbres auraient les couleurs moins vives et le papier moins jaunâtre avec très longue gomme, filagramme épais et d'une coupe différente : patte gauche moins arquée.

Pour ce qui est des enveloppes de Brême, l'auteur a fait une découverte intéressante qui modifie la date de leur introduction. Il publie à ce sujet les pièces suivantes qui sont concluantes :

N° 3 du compte rendu de la séance du 2 décembre 1853, à la Députation de la Poste de Brême :

Après la mise en cours d'une enveloppe timbrée " Bestellgeldfrei „ par le bureau de Poste de Hanovre, il a été décidé qu'il serait fabriqué pour la Poste de cette ville, comme essai, prêtes à être mise en vente, mille exemplaires de telles enveloppes, moyennant lesquelles on pourra envoyer en ville des lettres affranchies sans avoir à payer chaque fois le grote de délivrement.

Publication extraite du " Bremer Wochentlichen Nachrichten „ du 26 décembre 1853.

Il a été fabriqué des enveloppes timbrées " Franco couverts „ pour les lettres urbaines de cette ville ; elles sont obtenables au bureau de Poste de cette ville à un grote par pièce ; par leur usage cesse le droit de délivrement de facteur.

Brême en décembre 1853.

Bureau de Poste de la ville.

L'émission des enveloppes timbrées est donc du 26 décembre 1853. Tout porte à croire qu'elles étaient identiques à celles que l'on connaît, vu leur ressemblance avec le ***Bestellgeldfrei*** dont on parle dans le premier de ces documents.

L'auteur nie l'existence des enveloppes de Brême portant le timbre aux endroits suivants :

a) Droit supérieur;
b) — inférieur;
c) Gauche —

Ces timbres nous les avons rencontrés parmi nos enveloppes coupées *reçues dans cet état directement de la Poste, comme nous les recevions toujours à cette époque*, et parce que nous avions la bêtise de les demander ainsi, pour éviter des frais de poste. Il suffisait à M. Lindenberg de se renseigner auprès de nous : il a préféré émettre cette idée assez étrange que ce sont des déchets d'imprimerie ! ! ! ou des tirages? de complaisance. ! ! !

M. Lindenberg s'est tout bonnement mis le bras dans l'œil.

Cette brochure se vend au prix modique de 50 pfennig, chez l'éditeur M. Brendike, Postdamerstrasse, 61, à Berlin.

Chronique des découvertes.

(Suite. — Voir n° 375.)

ESPAGNE *(suite)*.

D'après M. Duro, ***Reseña Histórico description de los Sellos de Correo de España***, on aurait saisi dans le courant de 1873 des timbres faux de l'émission en cours, des valeurs 5, 10, 25, 40 et 50 c. de peseta chez des marchands de timbres des rues Cazenares et de la Paz à Madrid. Malgré toutes nos recherches nous n'étions pas parvenu à rencontrer ces timbres, sauf deux types de 10 c. de peseta, lorsque notre attention s'est portée sur un 10 pesetas faux qui nous a mis immédiatement sur la trace de la saisie.

Nous n'avons pas découvert, il est vrai, toutes les valeurs renseignées plus haut, mais nous en avons trouvé d'autres dont l'administration des postes n'a probablement pas eu connaissance. Des 4 pesetas faux, entre autres, ont été reçus par nous après le retrait des timbres, d'une provenance absolument officielle: ils avaient été sans doute présentés à l'échange lors de la suppression de la série de 1873 !

En plus des valeurs saisies par l'administration, nous avons vu : 2 c. de peseta, 1, 4 et 10 pesetas et tout fait supposer que le 20 c. de peseta doit exister, ce qui compléterait la série. Tous ces timbres ont été obtenus directement par le report lithographique, moins le cartouche portant la valeur qui, gravé séparément, a été ajouté ensuite au dessin pour faire alors un second report du timbre complet. Il est probable que le 20 c. de p. noir aura facilité la tâche aux faussaires. *(A suivre.)*

Bruxelles, Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE.

—

AÇORES (Iles).



Voici le fac-simile de la carte dont la gravure nous est parvenue trop tard le mois passé.

AFGHANISTAN.

De la série 1872/73, avec le millésime 1290, il nous arrive le 1 shahi en brun-violet sur chamois vergé. Ne serait-ce pas un tirage de fantaisie ?

1 shahi, brun-violet sur chamois

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').

Le 4 shillings a été surchargé : *three-shillings*, en noir :

3 sur 4 sh., noir et rouge, surch. noire

AUSTRALIE DU SUD.





Nous reproduisons, d'après l'*I. B. Z.*, les deux timbres qui ont été si souvent annoncés et qui auraient paru le 1er mars dernier. Ils sont tout simplement cocasses.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme SA et couronne, piqués 15 :

2 1/2 pence, outremer
5 — mauve

BADE.

La *Revue Philatélique* signale à tort comme *fiscaux* des timbres servant à l'*affranchissement* des colis expédiés par les trains express. Leur forme est carrée: ils portent au centre d'un cercle sur fond quadrillé un chiffre représentant la valeur: autour : *Gr. Bad. Staatseisenbahn — Expressgut :* dans les angles un ornement en forme de roue ailée :

5 (pfennig), brun, piqué 11
10 — noir.
25 — outremer.
50 — vermillon.

Notre confrère ajoute que l'*expressgut* ne fonctionne que pour l'Alsace-Lorraine, le Wurtemberg et Bade. L'affranchissement des colis est obligatoire et payable d'avance.

BAMRA.

Nous avions des timbres aussi laids que nombreux et des enveloppes. Il ne nous manquait que des cartes postales. Cette lacune vient d'être comblée. La nouvelle nous vient du *Monthly Journal* à qui nous empruntons la description :

" La carte est d'aspect quelque peu primitif. Au coin supérieur droit est un timbre portant un portrait fantaisiste d'un potentat avec une couronne très-travaillée, renfermé dans un cadre rectangulaire, avec la valeur en lettres en dessous, un cartouche blanc pour le nom de cet endroit ou de tout autre au dessus et des ornements de fantaisie aux côtés; une rangée d'imitations de perforations en bas et en haut complète le modèle.

„ Les inscriptions sur la carte sont : *Bamra State post card* en une ligne, suivie de deux autres de caractères du pays semblables à ceux des adhésifs.

„ L'impression est grossièrement typographiée sur carton bleu-gris mince „ :

1/4 anna, vert sur bleu-gris, 126 × 84 m m

BAVIÈRE.

Der Philatelist signale l'enveloppe 103 × 67 m m, valeur 3 pfennig, sur papier blanc vergé. N'est-ce pas là une enveloppe faite sur commande?

3 pfennig, brun

BÉNIN.

On nous promet pour bientôt une série nouvelle de timbres où l'inscription : *Golfe de Bénin* sera remplacée par : *Bénin*.

BERMUDES.

Vu le 1 shilling, vert, piqué 13 verticalement et 14 horizontalement: filagramme CC et couronne :

1 shilling, vert

BRÉSIL.

Nous remarquons que les premiers tirages des timbres de journaux, 20 reis, ont les parties blanches imprimées en relief; il y en a aussi en demi-relief et enfin sans relief. M. Mahé consulté par nous au sujet de ces tirages croit que le relief a été obtenu par contre-partie et que les timbres sans relief sont le résultat d'un tirage typographique ordinaire. Il nous montre que le 10 reis sur chamois est dans le même cas :

1890/91. Timbre en relief ou demi-relief :

10 reis, bleu sur chamois, piqué 13 1/2
20 — vert pâle, vif, vert-jaune, émeraude, piqués 13 1/2, 11 1/2

1892. Sans relief :

10 reis, bleu sur chamois, piqué 13 1/2
20 — vert pâle, vif, vert-jaune, émeraude, piqués 13 1/2, 11 1/2

Le piquage se fait sans doute par deux machines puisque nous rencontrons depuis 1891 ces timbres avec les deux piqûres.

CANADA.

On annonce la découverte d'un 5 cent 1876, sur papier *vergé*.

Les découvertes de ce genre abondent depuis quelque temps. Les dernières qui nous ont été montrées étaient du Mexique 1858 et 1872 où les soi-disant vergeures avaient été obtenues frauduleusement.

Le *Monthly Journal* nous apprend que le *Canadian Pacific Railway* a ses rapports mensuels de recettes et dépenses imprimés sur papier azuré vergé avec timbre de la bande 1 cent en noir et les mots : *Printed matter only,* au dessus :

1 cent, noir sur azur vergé

Le même a vu la carte et la bande actuelles, dans d'autres dimensions, lesquelles doivent remplacer celles en cours :

Bande : 1 cent, noir sur paille, 275 × 127 m m
Carte : 1 — — — chamois, 140 × 85 —

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le 1 shilling nous arrive bien tardivement au type refait :

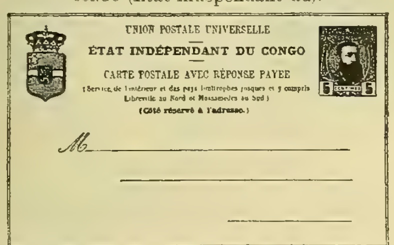
1 shilling, vert pâle

CHILI.

L'*I. B. Z.* a reçu une carte à 2 centavos, imprimée en bleu sur carton vert clair :

2 centavos. bleu pâle

CONGO (Etat indépendant du).



Par arrêté en date du 30 janvier 1894, il a été émis :

1° Une carte, réponse payée, de 15 centimes (5 + 10 centimes), impression verte et carmin sur fond bleu pour le service intérieur de l'Etat du Congo ;

2° Une carte double de 25 centimes (10 + 15 centimes), impression bleue pâle et carmin sur fond jaune-paille, pour le service international.

Les cartes, réponse payée, de 15 et de 25 centimes (intérieures et internationales) de l'émission précédente, actuellement en circulation, continueront à être admises jusqu'à épuisement de ces valeurs postales dans les bureaux de poste.

CARTE POSTALE AVEC RÉPONSE PAYÉE
UNION POSTALE UNIVERSELLE
ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO
(Côté réservé à l'adresse)
M

Les cartes en question sont du type de celles de 1889 avec cette différence que le timbre, chiffre, étoile et palmiers est remplacé par le type à effigie de Léopold II et que l'impression de la première carte est différente comme couleur de celle de la seconde :

5 + 10 centimes. vert et carmin sur azur
15 + 10 — bleu — — — paille

DIEGO-SUAREZ.



Reproduction du timbre signalé le mois passé.

EQUATEUR.

En réclamant à notre correspondant des timbres de 5 sucres surchargés : *5 centavos*, en lettres bâton, maigres, celui-ci nous déclare ne pas en avoir rencontré, mais bien le 1 sucre qui n'a pas été signalé ainsi et qu'il nous adresse :

5 centavos sur 1 sucre, bleu, surch. noire

ESPAGNE.

On annonce la carte avec réponse 10 + 10 cent. de 1892 pour l'union postale universelle :

10 + 10 centimos, rouge-carmin

Il n'est pas question de changer les timbres, comme plusieurs journaux l'ont annoncé. Nous venons de recevoir ce renseignement de source absolument officielle.

ETATS DE L'ÉGLISE.

Reçu de M. E. Diena le 5 bajoque oblitéré et imprimé des deux côtés. *Le verso ne porte aucune trace de gomme.*

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Ph.* nous fait connaître une série de timbres-télégraphe émis par la *Commercial Union Telegraph C°*. Le nom de cette firme est dans un cercle traversé par le mot : *commutation;* cartouche vertical de chaque côté portant la valeur pour le 25 c. jaune ou ayant : *20 words* à gauche pour le 25 cent. vert ou enfin ayant : *20 words* des deux côtés pour les timbres sans valeur.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

25 cents, jaune
25 — vert
Sans valeur, rose

FIDJI.

Le *London Philatelist* donne les renseignements suivants, reçus de source officielle :

	Date d'émission	Quantité émise
1,2 p. sur 1 p. bleu	le 1er mars 1892	4,984
2 1]2 — — 2 — vert	— 31 déc. 1890	10,000
5 — — 4 — mauve	— 25 juillet 1892	5,000
five — 6 — rose	— 30 nov. —	3,970
	— 31 déc. —	2,970

GRANDE BRETAGNE.

Reçu par M. Ed. Evans une formule télégraphique avec le timbre octogone 6 pence à

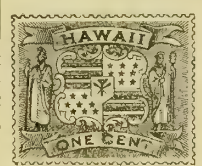
droite et le millésime 12-8-87. La formule est imprimée par *Harrison and Sons*, elle précède donc celle émise en septembre 1888 :

6 pence, mauve

M. Bacon nous adresse la formule télégraphique de 10 pence avec le timbre *brun* au lieu de *bleu*, sur papier jaune. Elle aurait été imprimée en mars 1892 :

10 pence, brun sur jaune

HAWAIIAN.





C'est fini pour Likelike, Kalakaua, Kapiolani, Liliuokalani, etc., etc., de parader sur les timbres; il n'y a que Kamehaha Ier qui a trouvé grâce devant le gouvernement actuel. Nous avons déjà décrit sommairement les nouveaux timbres, lesquels ont paru le 1er mars, en voici les types :

1er TYPE. — Armoiries au pays ayant comme supports deux personnages avec casque... à mèche; en haut : *Hawaii;* en bas, la valeur;

2e TYPE. — Vue de Honolulu, la même que sur les enveloppes. En plus du type précédent le mot : *postage*, de chaque côté;





3e TYPE. — Statue de Kamehaha Ier représentée en 1883 sur le timbre de 25 cents. Ici, elle est dans un ovale avec l'inscription : *Hawaiian. Islands Postage* et un chiffre aux angles inférieurs; n'indique aucune monnaie ce qui est contraire aux conventions postales de l'Union;

4e TYPE. — Etoile au milieu de palmiers !; au-dessous : *Hawaii 10 c.;* au-dessus, le millésime *1893*, annonçant une nouvelle ère.

5e TYPE. — Sonnez au drapeau ! Ceci est l'effigie du Président L. B. Dole tournée à gauche dans un ovale placé sur drapeaux et ancre en bas; au-dessus, sur banderole : *Hawaii 1893;* au-dessous, angle gauche : *25 c.*



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 cent., jaune
2 — brun
5 — carmin
10 vert
25 — bleu foncé

On annonce pour bientôt des nouvelles cartes à 1 et 2 cents.

ITALIE.



ESPOSIZIONE POSTALE FILATELICA INTERNAZIONALE



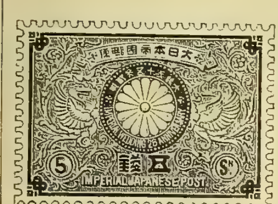
A l'occasion de l'exposition de Milan du 1er mai, il nous faut subir la carte commémorative de cet événement. A droite, le timbre à l'effigie du roi, valeur 10 centesimi; à gauche, une pierre tombale avec diverses inscriptions en bleu comme l'en-tête de la carte. Sous la pierre tombale, non pas le nom du sculpteur, mais : *Tiratura 30,000 esemplari,* ce qui prouve que 30,000 cartes ont été imprimées. Dimension : 140 × 89 m/m :

10 centesimi, carmin et bleu sur blanc.

M. E. Diena nous fait remarquer que le type de la carte nouvelle à 10 centesimi a été refait afin d'avoir le coin d'une pièce, les caractères étant gravés et non de composition typographique. Il n'y aura donc pas de changement pour les timbres mobiles de cette valeur. On peut trouver des différences aux lettres O et S de *poste* lesquelles sont plus larges, également des différences dans les grecques, notamment à celle supérieure droit et inférieure droit.

JAPON.

Cela devient une vraie balançoire que les



émissions commémoratives. En voici une, pour rappeler que le 9 mars dernier les époux impériaux ont célébré leurs noces d'argent... C'est à l'obligeance de M. Nalès que nous devons de pouvoir reproduire le type des deux timbres, qui n'ont été en usage que pendant un mois, juste le temps qu'a duré la nouvelle lune de miel.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 sen, carmin
5 — outremer



JOHORE.

Le 4 cents de 1892 a été agrémenté d'une surcharge fixant sa valeur nouvelle à *3 cents;* en bas, un trait dans toute la largeur du cartouche :

3 sur 4 cents, lilas et noir, surch. noire

JUMMOO-KASHMIR.

Nous avons reçu les timbres suivants :

1/4 anna,	vert pré	sur blanc mat	mince		
1/2 —	rouge	—	—	vergé	—
2 —	—	—	orange		—
2 —	—	—	vert		—
4 —	vert pré	—	blanc	—	—
8 —	noir	—		—	—

On nous dit que tous les timbres seront supprimés en Avril. Est-ce pour être remplacés par d'autres : c'est ce que nous ignorons.

Le *Philatelic Record* a reçu sur papier blanc mat, les timbres télégraphe suivants :

1 anna, vert
2 — brun-pâle
4 — outremer
8 — ocre
1 rupee, vermillon

LAGOS.

L'*J. B. J*, dit avoir reçu la seconde partie de la carte avec réponse ayant : *reply* effacé à l'encre, en rouge, ainsi que le mot *Half*. Il ne reste donc que les mots *penny, penny :*

1 penny, brun, surch. rouge

LUXEMBOURG.

Les timbres-télégraphe ne sont plus piqués 14, mais 11 1/2, sauf le 5 francs :

5 centimes, gris
25 — orange
50 — vert
1 franc, vermillon

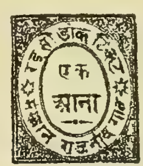
Ce dernier a le piquage 11 1/2 depuis longtemps : nous ne pouvons rien dire des autres valeurs dont nous venons seulement de remarquer la variété de piqûre.

MONTÉNÉGRO.

Mme Berger signale à la *Revue Philatélique* deux erreurs de la carte 5 + 5 n. noir sur bleu avec l'impression sur les deux faces de la première carte, la réponse n'en ayant pas. Sur l'une des erreurs, la première carte porte des deux côtés le texte de la 1re partie et sur l'autre elle porte des deux côtés le texte de la 2e partie.

NANDGAM.





Les timbres de 1/2 anna, ont été refaits en seize variétés sur quatre rangées. Ces variétés sont plus rapprochées qu'autrefois et se trouvent séparées par un filet ondulé. Comme cadre, les feuilles de ces timbres ont les variétés réunies par un double filet, celui intérieur étant ondulé : caractères indous de chaque côté, en haut et en bas. Il y a dans le même goût une nouvelle valeur de 1 anna.

Impression de couleur sur papier blanc mince, uni :

1/2 anna, vert-jaune foncé
1 — rouge

Jusqu'ici le 2 annas n'est pas changé. Peut être est-il remplacé par le 1 anna qui a pris sa couleur.

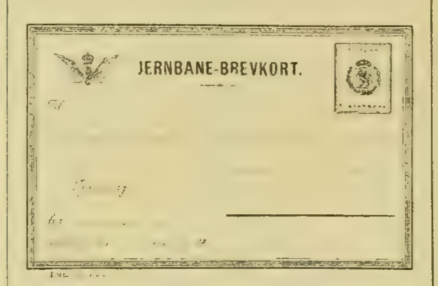
NORWÈGE.

Le timbre à 10 öre, type modifié, est en usage depuis le commencement d'Avril; également la carte à 5 öre avec inscription de la formule : *Brevkort* en un mot, comme les dernières cartes :

Timbre-poste : 10 öre, rose
Carte-postale : 5 — vert-bleu sur blanc-azuré

La carte de service de chemin de fer 130 × 82 m/m a paru en carmin sur chamois jaunâtre :

Sans valeur, carmin sur chamois jaunâtre



Elle vient d'être remplacée par celle que nous reproduisons. Le timbre rond aux armoiries fait place à un autre, rectangulaire, aux mêmes inscriptions; à gauche, une roue ailée avec couronne; cadre formé d'une grecque plus petite : 128 × 80 m.m :

Sans valeur, carmin sur chamois pâle



NOSSI-BÉ.

Voici le dessin de la nouvelle série de timbres annoncée le mois passé.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Vindin's Ph. Monthly* annonce que des formules télégraphiques, valeur 6 pence et 1 shilling seront émises très incessamment, l'emploi des timbres-poste pour affranchissement des tétégrammes ayant été rétabli depuis octobre dernier. Les timbres seront imprimés à droite et auront les types supprimés de 1872 et 1876.

OBOCK.



Continuation de la série Obock 1893-94 paraissant à Paris en avril dernier et à Obock, plus tard, *peut-être...*

Au centre d'un triangle une suite de méharis montés et présentés de différentes façons; au premier plan, un spectateur voyant passer ce cortège magnifique; les inscriptions sont celles des autres timbres.

Sort très probablement des presses des imageries d'Epinal. Imprimé en rose, cadre bleu, sur papier blanc quadrillé :

5 francs, rose et bleu

ORANGE.

Il existerait, d'après la *Revue Philatélique,* une carte 1 1/2 d sur 2 d., violet sur blanc avec le timbre renversé :

1 1/2 sur 2 d., violet

QUEENSLAND.

Signalé par le *Monthly Journal,* les variétés suivantes :

1 penny, orange, non dentelé
2 pence, bleu, o après two

RÉUNION.

Cueilli dans la *Revue Philatélique* le décret suivant relatif aux divers timbres surchargés et extrait du *Journal officiel* du 1er décembre 1893 :

Nous, Gouverneur de l'île de la Réunion,

Vu l'article 9 du senatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu l'arrêté du 28 juin 1891, prescrivant le retrait de la circulation des timbres-poste non frappes du mot : *Réunion,* ensemble (?) la depêche ministerielle en date du 9 juillet 1893, n° 109, portant avis que " les figurines appartenant a des emissions anterieures et remplacées par de nouveaux types sont indefiniment valables pour l'affranchissement des correspondances " :

Vu le rapport du Chef du Service des Postes, sur la proposition du Directeur de l'Interieur,

Avons arrête et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Le Service des Postes est autorise a mettre en circulation la quantite de trois cent mille timbres-poste surcharges pour la categorie de 0 f 02, dont l'approvisionnement est devenu insuffisant.

ART. 2. — La surcharge se fera sur les timbres de 0 f 20, deesse dentelée (1), brique sur vert dont l'approvisionnement excede les besoins de la Colonie.

Cette commission sera chargée de suivre les operations de la transformation des timbres-poste; elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-Payeur et la prise en charge des dits timbres par le Receveur-Comptable.

ART. 3. — La nouvelle valeur sera frappée en noir et en chiffres gras sur la valeur primitive.

ART. 4. — Les timbres a transformer seront remis par M. le Tresorier-Payeur a une commission composee de :

M. le Chef du Service des Postes;

Un Chef de bureau de la Direction de l'Interieur ou son représentant;

Le Receveur Comptable des Postes.

(1) Une déesse *dentelée* (!?).

Les timbres-poste dont la transformation et la surcharge auront été défectueuses seront incinérés.

Art. 5. — Les articles 1er et 2 de l'arrêté du 28 juin 1891 sont rapportés.

Art. 6. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du present arrêté qui sera publié et inséré au *Bulletin officiel.*

Saint-Denis, le 7 Decembre 1893.

Danel.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'Intérieur,
Roberdeau.

ROUMANIE.

Voici le type du timbre 25 bani qui prendra cours à la fin de ce mois; le 50 bani est au type du 5 bani comme nous le disions le mois passé :



25 bani, violet
50 — orange

L'*Echo de la Timbrologie* annonce une bande 1 1/2 b., type des derniers timbres :

1 1/2 bani, noir sur grisâtre

Le même, dit avoir reçu une carte-lettre de 5 bani, ayant pour timbre le nouveau type :

5 bani, bleu sur gris

RUSSIE.

De l'émission 1864 il aurait été vu, *non dentelé*.

10 kopecks, brun et bleu

Biejetzk *(Tver)*. — Nouvelle avalanche de timbres en un type, mais en quatre couleurs. Il en faut pour tous les goûts, prétend l'administration.



Au centre, les armes de Tver et celles de Biejetzk dans un écu, le tout dans un cadre rectangulaire ayant pour inscription de gauche à droite: *Biejetzkoi Ouyezdnoi Ziemskoy Potschty* (De la poste rurale de Biejetzk); en bas : *Twerskoy Goub* (Gouvernement de Tver).

Imprimés en noir sur papier de couleur :

3 kopecks, noir sur blanc
3 — — — rose vif
3 — — — bleu
3 — — — rose lilacé

Griazowetz *(Wologda)*. — Il nous arrive une fournée de types qui sont imprimés, paraît-il, sur une seule et même feuille et en six couleurs différentes, soit 36 timbres pour une émission! Voici leur ordre sur la feuille.



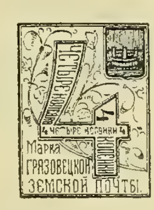


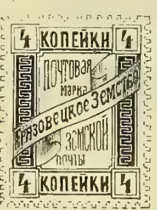
1er type. Rappelle le type de Totma, reproduit le mois passé. Au centre deux écus surmontés d'une couronne, entre branches de chêne. Inscriptions, en haut : *Griasowetzkoe Ziemstwo* (Administration de Griazowetz); en bas, première ligne : *Potschtowaya Marka* (timbre-poste) et seconde ligne : *tziana tschetyre kopieky* (Prix quatre kopecks).

4 kopecks, brun, vert, violet, rouge, bleu, brun-rouge
piqué 11 1/2

2e type. Représente un mirliton debout ou un poteau de verste (une verste a 1,967 mètres); à la base, un collier d'attelage russe; chiffres aux quatre angles du rectangle et pour inscriptions, à gauche du poteau : *Potschtowaya Marka* (timbre-poste) et à droite : *Ziemskoy Potschty* (de la poste rurale); les inscriptions cintrées signifient : *Griasowetzkoe Ziemstwo* (Administration de Griazowetz) :

4 kopecks, brun, vert, violet, rouge, bleu, brun-rouge
piqué 11 1/2



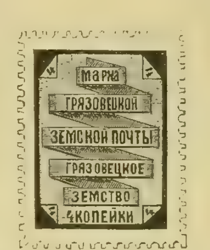


3e et 4e type. En les comparant avec ceux parus précédemment, on remarquera qu'il y a de légers changements dans la position des branches et des feuilles du 3e type et que la grecque du côté supérieur et inférieur est remplacée par : Konenkn : c'était, paraît-il, une réforme absolument nécessaire au 4e type.

3e et 4e type, piqués 11 1/2
4 kopecks, brun, vert, violet, rouge, bleu, brun-rouge

5e type. Postillon portant un sac à droite et un fouet à gauche. Inscription : *Marka*





Griasowetskoy Potschty (timbre de la poste rurale de Griazowetz) :

1 kopecks, brun, vert, violet, rouge, bleu, brun-rouge
piqué 11 1/2

6e TYPE. Banderole en zigzag ayant pour inscription : *Marka Griasowetzkoy, Potschty Griasowetzkoe Ziemstwo* (timbre de la poste rurale de Griazowetz, Administration de Griazowetz); dans les angles, un chiffre :

1 kopecks, brun, vert, violet, rouge, bleu, brun-rouge
piqué 11 1/2

OUSTIOUJNA *(Novgorod)*. — Le 3 kop. arrive en 6 variétés imprimé en deux différentes couleurs depuis mars dernier :

3 kopecks, noir sur vert d'eau
3 — — — rouge

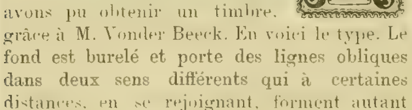
OUSTSYSOLK *(Wologda)*. — Emission d'une enveloppe pour lettres enregistrées ayant à droite un timbre aux armoiries dans un ovale et pour inscription, en haut : *Zakaznoe* (Recommandée); en bas, dans la bande : *Piat kop.* (cinq kopecks); le reste des inscriptions est semblable aux autres enveloppes.



Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kopecks, rouge et noir, cadre outremer

SMOLENSK *(Smolensk)*. — Cette Poste a émis des timbres à une époque inconnue. Sont-ils encore en usage? c'est un mystère qui n'a pu être approfondi. Cependant pour calmer les impatiences bien légitimes de nos lecteurs, nous avons pu obtenir un timbre, grâce à M. Vonder Beeck. En voici le type. Le fond est burelé et porte des lignes obliques dans deux sens différents qui à certaines distances, en se rejoignant, forment autant de chiffres V romains ; dans les angles sont des chiffres sur fond uni dans de petits cercles. L'inscription se lit : *Smolenskaya ouyezdnaya Ziemskaya Potschta* (Poste du district rural de Smolensk); puis : *tziéna 5 kop.* (Valeur, 5 kopecks).



Imprimé en noir, fond guilloché rose, non dentelé :

5 kopecks, noir et rose

STAWROPOL *(Samara)*. — On ne connaissait pas de timbre de cette Poste. Au centre d'un cercle formé d'un trait blanc, sont les armoiries de Stawropol et de Samara; cadre rectangulaire ayant, en haut, sur un cartouche horizontal : *Stawropolskaja*, et en bas : *Ziemskaya Potschta*, (Poste rurale de Stawropol); chiffres aux angles intérieurs.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, bleu vif

L'émission date du 5 janvier dernier.

TOTMA *(Wologda)*. — C'est par décision de l'assemblée générale du district du 6 octobre 1893, que les timbres ont été émis le 1er janvier 1894. Nous en avons donné le type le mois dernier. Nous avons une variété de nuance où le rouge est vermillon :

3 kop., noir, jaune, vermillon, or et bleu

ZADONSK *(Woronèje)*. — On a peine à suivre les émissions de cette Poste. Voici d'abord un timbre qui a dû paraître en octobre ou novembre dernier. Il rappelle le 3 kop., carmin, sauf le chiffre central plus petit, les branches de côté plus courtes et la couronne mieux achevée :



3 kopecks, orange, piqué 11 1/2

Depuis, les 1 et 3 kop. ont eu leur type refait. Le chiffre central est plus gros; les branches de côté sont plus maigres et moins élevées, la couronne légèrement différente :



1 kopeck, violet, piqué 11 1/2
3 — rouge et bleu —



Le 5 kopecks, reprend son type aux armoiries de 1888, mais il est imprimé en orange :

5 kopecks, orange, piqué 11 1/2



Ste-Marie de Madagascar.

La série des timbres que nous signalions le mois passé, répond au type ci-contre.

ST-MARIN.

Changement de couleur du 2 centesimi et valeurs nouvelles, nécessaires... à faire rentrer des écus :

2	centesimi,	bleu
10	—	vert-bleu
15	—	brun-rouge
25	—	—
65	—	brun-orange
2	lire,	brun et jaune
5	—	marron et vert

Il y a encore des cartes postales à 10 centesimi et avec réponse à 15 cent. Le type est resté le même ; il n'y a que la couleur de changée, ce qui permet d'arriver au même résultat pour l'exploitation :

10 centesimi, vert sur blanc pâle
15 — — —



SAMOA.

Voici le fac-simile d'un des deux types annoncés le mois dernier.

SHANGHAÏ.

Le *Am. Journ. of Ph.* a vu le timbre jubilé avec la surcharge renversée :

2 cents, vermillon et noir

SOUDAN.

Cette colonie française, à la veille d'avoir son administration postale séparée de celle du Sénégal, aura nécessairement une série de timbres. Quelle chance !

SUISSE.

M. Jaquier nous a montré l'enveloppe 1883 de format ordinaire ayant pour filagramme une bande oblique avec écusson, n'ayant qu'*un seul* trait en dessous au lieu de deux :

25 centimes, vert-jaune foncé

Et de l'émission 1871 :

1° sans fleuron à la patte, 30 c., outremer
2° filagramme renversé, 30 — —

TONGA.

Signalé par le *Monthly Journal* le 1 penny, effigie, avec *quatre* étoiles en surcharge noire :

1 penny, rose, surch. noire

TRINITÉ.



The American Journ. of Ph. nous apprend qu'il existe avec la surcharge : *O. S.* en noir, le timbre de 1/2 penny. Nous partageons l'avis de notre confrère que la série entière doit exister ou tout au moins d'autres valeurs :

1/2 penny, vert, surch. noire

URUGUAY.

Les timbres de 1, 2, 5, 10, 20, 25 et 50 centesimos et 1 peso doivent être changés de couleur, très incessamment. Par la même occasion, il sera émis des timbres de 2 et 3 pesos d'un type nouveau. L'impression de ces timbres se fait à Londres chez MM. Waterloo et Sons ; une partie a déjà été reçue à Montevideo.



En attendant que les timbres paraissent, voici le fac-simile du 3 pesos d'après un essai que nous avons obtenu. Le timbre est supérieurement gravé. Il rappelle un peu certain type du Vénézuela. Notre exemplaire est carmin sur blanc.

VÉNÉZUELA.

Zulia. — Nous trouvons dans le *Amer. Journ. of Ph.*, l'annonce de timbres sur lesquels notre confrère ne paraît pas bien rassuré. En voici le type, à titre d'information.



Depuis 1881, cet Etat n'existerait plus et aurait été réuni à un autre Etat pour former celui de Falcon et Zulia. Il faudrait donc que l'émission soit antérieure à 1881, ce qui nous paraît improbable.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

5 centimos, pourpre foncé
10 — vermillon

VICTORIA.

D'après le *Ph. Record* il a été ajouté sur la carte-lettre, au dos, l'inscription suivante : *If anything be enclosed in this Letter Card it will be treated as an insufficiently paid letter* (si quelque chose est inséré dans cette carte-lettre, elle sera traitée comme lettre insuffisamment affranchie).

Qu'est-ce que cela peut bien faire à l'administration qu'on ajoute ou non quelque chose dans une carte-lettre, le prix étant fixé d'après le poids ?

1 penny, rose sur bleu pâle.

WURTEMBERG.

La *Revue Philatélique* mentionne une carte à 2 pfennig ayant pour en-tête : *K. Wurttemb. (armes) Postgebiet Drucksache* en gothique et une autre carte sans armoiries. Ne peuvent être obtenues que sur commande :

2 pfennig, gris pâle sur chamois
2 — — — — —

Il y a aussi des cartes-lettres privées renseignées par l'*J. B. Z;* savoir :

5 pfennig, vert sur jaune, gris, vert
10 — rouge —

Dimension des 5 pf. : 160 · 125 m m et 10 pf. 180 · 135.

L'enveloppe 20 kop. 1850 de Finlande.

M. Von der Beeck a eu l'obligeance de nous signaler, comme il le fait du reste en toute circonstance, la découverte inattendue de plusieurs (?) enveloppes 20 kop. 1850, dont une avait l'oblitération : *Helsingfors 11 novembre 1852*, et dont l'existence a été niée ici, par un de nos *anciens* collaborateurs, M. Breitfuss.

Nous avions beau certifier alors que nous nous rappelions parfaitement avoir reçu de la poste cette enveloppe coupée, et entière, à l'époque où elle était en usage, et par conséquent bien avant qu'il fut question de la réimprimer (novembre 1862), notre collaborateur nous répondait en nous montrant une pièce officielle qui ne parlait effectivement pas de ce 20 kop.

Nos recherches auprès de nos clients étant demeurées infructueuses et ne pouvant préciser ni le format, ni le papier, force nous fut de faire suivre la désignation de cette enveloppe, dans notre catalogue, d'un ?. Aujourd'hui, grâce à M. Von der Beeck, nous savons que le format mesure 145 × 114 m/m ; que le papier est blanc uni épais, satiné, type conforme à la réimpression et que le timbre est imprimé en noir intense.

M. Breitfuss courant à de nouvelles amours et abandonnant le *Timbre Poste* pour le *Philatelist*, écrit à ce journal que cette enveloppe 20 kop. doit être considérée comme un *essai* " parce qu'elle n'a pas été émise officiellement et qu'elle a été employée illégalement, par économie, à l'affranchissement, comme 10 kop. (?) „.

L'enveloppe signalée est employée le 11 novembre 1852, *soit près de trois ans après son émission;* nous en avons reçu en 1857, 1858 et 1859 et on appellerait cela un *essai* ? Le fait est que l'administration a délivré régulièrement cette enveloppe pendant dix ans, de 1850 à 1860, non à 10 kop., comme l'insinue M. Breitfuss, mais à 20 et la preuve c'est que, pour ce motif, nous en avons rarement réclamé à l'administration des postes, le prix de 20 kop. rendant à cette époque (1859) cette enveloppe invendable pour nous.

On a fait du chemin depuis !

Contrefaçon du 27 paras de Moldavie.

On nous envoie à l'expertise une imitation du timbre de Moldavie 27 paras qui fera certainement des victimes. En voici la photographie.

Nous ne pouvons reproduire le type, la photographie nous manque.

L'exemplaire qui nous est soumis est oblitéré : *Berlad-Moldau* dans un cercle et une date au milieu. Il est imprimé en noir trop intense et dénonce une fraîche impression. La teinte du papier est bien celle du timbre authentique, mais ce papier est uni au lieu d'être vergé.

L'étoile n'est pas assez effilée, elle ne doit pas avoir un plein à la branche droite supérieure; enfin elle est trop distancée du K et aussi de la tête de bœuf.

Les cornes n'ont pas la même forme : il y a une ombre à droite de la corne gauche qui ne doit pas exister et l'extrémité de celle de droite est trop pointue et ne doit pas être ombrée.

Le premier mot : ПОРТО a le premier O inachevé à droite.

Le second mot CKPNCOPN a les extrémités du C trop grasses : K est absolument manqué, surtout le jambage droit inférieur : P a le trait

horizontal trop court et le premier N l'a trop gras et les deux jambages trop éloignés : quant à l'N final, le premier jambage est trop long du bas.

Le chiffre 27 est trop gras, surtout le 7.

Enfin il y a un défaut à la partie supérieure du cercle, juste au dessus de la lettre C.

A propos des timbres « imprimés » de Turquie.

Constantinople, le 13 Avril 1894.

Monsieur J.-B. Moens,
Bruxelles.

Voulez-vous nous permettre de répondre par quelques mots à la lettre qui vous a été adressée par Gibon (?) de notre ville au sujet des timbres de Turquie " Imprimés „ ?

Comme nous n'avons reçu que fort tard, par le canal de la Société de Dresde le Numéro de votre estimable feuille contenant la lettre en question, nous n'avons pu le faire plus tôt.

Les timbres-taxe de l'émission précédente (1890) 20 paras et 1 piastre avec surcharge Noire " *Imprimé* „ et ceux de l'émission actuelle (1892) 10, 20 paras 1, 2, 5 piastres avec surcharge ROUGE et BLEUE " Imprimé „ ont tous la surcharge *fausse* : ces timbres *ainsi surchargés* n'ont jamais été employés dans aucun bureau de poste de Turquie et sont tout simplement une fumisterie : les timbres actuels seulement ont été employés pendant un mois avec la surcharge noire et l'on a ensuite supprimé la surcharge en affranchissant les journaux avec les timbres ordinaires sans surcharge : ce n'est que depuis un mois qu'on emploie de nouveau pour l'affranchissement des journaux des timbres avec surcharge spéciale noire.

Le Gibon qui vous écrit à ce sujet est un inconnu des neuf dixièmes des Marchands de Constantinople et qui, d'après les renseignements que nous avons eus sur son compte, n'a même pas de collection : mais dans tous les cas, s'il en a une, nous le plaignons de tout cœur, s'il considère les timbres en question comme les perles de sa collection, car nous avons l'honneur de lui dire, au risque de le navrer, que ses perles sont *fausses !*

Nous sommes enchantés néanmoins de rendre très heureux ce Monsieur, en lui indiquant un endroit où il pourra sûrement trouver de quoi compléter ses séries fausses, puisqu'il y tient absolument : il n'a donc qu'à s'adresser simplement à ceux qui lui ont fait écrire sa lettre, sans l'avoir signée eux-mêmes, pour montrer au moins qu'ils ont le courage de leur opinion, fût-elle erronée : nous ne doutons pas qu'ils ne puissent lui fournir pour faire son bonheur, des séries complètes avec surcharge *jaune, bleue ou verte, au choix !*

Puisque nous en sommes aux *fables* et *proverbes,* nous conseillerions à M. Gibon et à ceux dont il est le porte-voix de pratiquer un peu celui-ci : *Chacun son métier et les vaches seront bien gardées :* qu'ils nous laissent à notre métier, à nous, qui est de faire le commerce de timbres-poste et surtout de *les bien connaître* et qu'ils s'occupent de remplir consciencieusement leur devoir à l'Administration des Chemins de fer Orientaux où ils sont employés et où on les paie pour rendre des services à la Société des Chemins de fer et non pour s'occuper de questions qui leur sont absolument étrangères et où ils n'ont aucune compétence !

Nous vous prions de nous excuser, Monsieur le Rédacteur, d'avoir abusé de votre obligeance et quoique les observations placées après la lettre de Gibon eussent suffisamment répondu à notre place et fait valoir l'importance qu'il fallait attribuer aux affirmations de ce Monsieur, nous avons cru devoir répondre pour que vos lecteurs sachent *définitivement* à quoi s'en tenir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur, avec nos remerciements, nos bien sincères salutations.

J. Tchakidji & Cie.

Chronique des découvertes.

(Suite. - Voir n° 376.)

Voici les points faibles des imitations :

2 c. de peseta. L'impression est d'un jaune-orange, nuance toute particulière et d'un tirage assez indistinct. A *peseta* le P est plus fermé, les deux E n'ont pas le trait horizontal assez long, l's est trop fermé du bas, la tête trop relevée, l'A pas assez ouvert.

5 c. de peseta. Nous ne l'avons pas vu.

10 c. de peseta. Nous en avons déjà fait connaître deux types. Voici le 3e qui appartient à la série de Madrid. Le chiffre 1 de 10 a le trait oblique plus court et celui horizontal plus gras, le 0 est plus rond; à *peseta* le P est plus fermé et le T a le trait horizontal plus court. Imprimé en vert émeraude.

20, 25, 40 c. de peseta. Non rencontrés par nous.

50 c. de peseta. Le chiffre 50 touche presque la ligne inférieure et le 0 est trop rapproché du 5 qui est d'une toute autre forme; le d *de peseta* forme presque un 0. Imprimé en outremer vif.

1 peseta. Il faut croire que les faussaires faisaient disparaître les reports des timbres après le tirage; car nous n'avons pas moins de quatre variétés par le cartouche inférieur, ce qui prouve que la spéculation a été fructueuse.

Variété a. Impression très défectueuse en violet vif. N de *una* est plus petite; P de *peseta* trop fermé et trop large, le T est marqué T au lieu de T.

Variété b. Una a presque toujours l'u incomplet du haut, l'A est moins ouvert; à *peseta,* le P est beaucoup plus ouvert et moins large, l's est trop ouvert, par contre l'A souvent incomplet du haut ne l'est pas assez. Imprimé en mauve-brunâtre.

Variété c. Les lettres de *una* sont plus allongées; *peseta* a les lettres P S A moins larges et le P a la tête trop ouverte et trop étroite. Imprimé en lilas pâle, bistre pâle.

Variété d. L'n de *una* est trop fermé, ainsi que l's de *peseta*, surtout du haut. Imprimé en gris perle, gris-jaune, gris-lilas.

4 pesetas. Tous les timbres authentiques que nous avons vus ont le dessin incomplet à la base du cadre gauche et la ligne supérieure du cartouche inférieur n'existe qu'en partie, ce qui n'est pas le cas pour les timbres faux. Le chiffre 4 est légèrement plus grand à l'imitation, surtout le trait vertical; *pesetas* a le p plus ouvert, le premier e a les deux premiers traits horizontaux égaux, les s sont plus fermés et l'a se trouve trop rapproché de l's finale. Imprimé en bistre-jaunâtre et bistre-rouge.

10 pesetas. Le 0 de 10 est trop rapproché du 1, il est aussi trop large; le p de *pesetas* est trop ouvert ainsi que les s qui en plus ne sont pas assez larges, a par contre ne l'est pas assez. Imprimé en bistre-brun.

La plupart de ces timbres que nous avons rencontrés avaient affranchi des télégrammes.

De la série des timbres réguliers de 1874, nous connaissons aujourd'hui, à l'état *non dentelé :*

1 peseta, vert-jaune

Il ne peut y avoir doute sur cette variété, ayant vu deux exemplaires se tenant.

ITALIE.

Les 40 centesimi de 1856 présentent à la troisième rangée de chaque feuille un timbre ayant un filet de cadre aux quatre côtés; on en rencontre aussi où il n'y a qu'un filet à droite ou des fragments de filets. Ces variétés existent pour les diverses nuances de ce timbre.

ROMAGNE.

L'examen de ces timbres démontre que, malgré leur régularité, il doit y avoir eu un certain nombre de compositions. Nous en avons rencontré où les filets étaient en plusieurs morceaux, d'autres où l'une des cinq boules formant ornement aux angles, était remplacée par un petit ovale, notamment aux 1/2, 5 et 20 baj., de cette dernière valeur il y en avait même avec petite boule, boule incomplète, boule avec ombre intérieure ou extérieure et enfin un exemplaire avec le gros trait de cadre remplacé par un trait mince à gauche.

CUBA & PORTO RICO.

Nous avons obtenu quelques documents relatifs à différentes émissions. En voici d'abord un qui dénonce les premières imitations faites à La Havane.

Faisant connaître l'existence de timbres faux pour l'affranchissement de la correspondance.

Secrétariat du Gouvernement.

Ce Gouvernement ayant appris qu'il s'est introduit clandestinement dans l'île des timbres faux destinés à l'affranchissement de la correspondance particulière, l'Excellentissime a décidé que les lettres qui les porteraient seraient retenues dans les administrations des postes, sans préjudice des mesures à prendre. Et afin qu'on puisse les reconnaître, avis est donné qu'il y a deux planches distinctes de ces timbres, et qu'ils diffèrent des authentiques par leur dimension d'une ligne plus petite que ceux-ci dans la hauteur, et que les traits du visage et l'exécution des cheveux dans le portrait de S. M. sont très grossiers ; que les authentiques ont 32 points dans l'angle supérieur de la droite, 27 dans le gauche, et 27 autres dans l'angle inférieur de droite et 28 dans le gauche : dans les faux paraissent dans la plus grande inégalité et le plus grand désordre, 24 dans l'angle droit supérieur, 18 dans le gauche, 27 dans le droit inférieur et 20 dans le gauche. Ils se distinguent enfin dans l'imperfection finale de la première R du mot : *Correo*, qui est unie ou liée avec la seconde, et dans une petite défectuosité que l'on remarque au contour du nez dans le buste, à la hauteur de l'œil.

Que ceci par ordre de S. E. se publie dans trois numéros de la *Gaceta oficial* pour la connaissance générale.

La Havane, 9 février 1858.

Le Secrétaire par procuration,
Miguel Suarez Vigil.

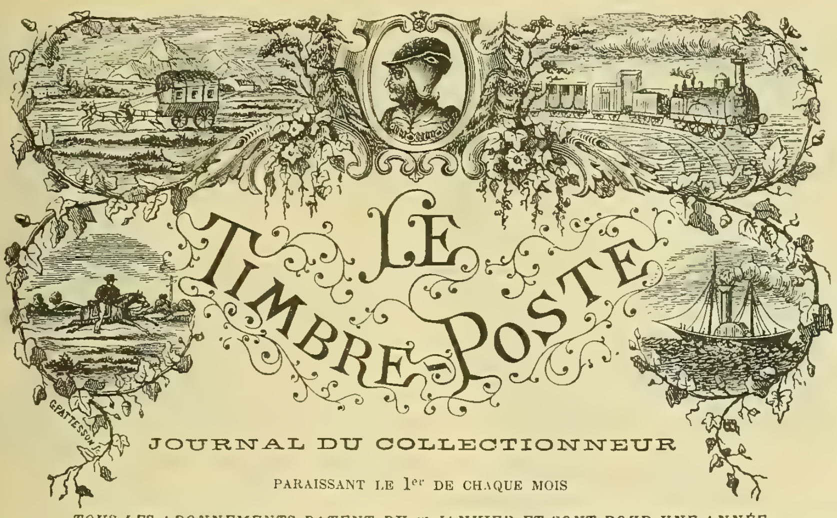
L'administration ne parle que de deux planches. Et cependant nous avons vu au moins une douzaine de variétés de timbres faux du 1/2 real et quatre ou cinq du 1 real. Si nous parvenons à les réunir, nous nous ferons un plaisir de les décrire ici. En attendant, nous faisons un appel à la bonne volonté de chacun pour nous communiquer les exemplaires qu'ils pourraient avoir.

Il ne faut pas considérer comme timbres faux, certains tirages des timbres officiels qui se présentent parfois avec les blancs singulièrement réduits : cela provient de ce que les tailles de la gravure étaient en partie bouchées pendant le tirage.

L'administration des postes n'a-t-elle pas eu connaissance de faux timbres 1868 ou n'a-t-elle pas jugé à propos d'en instruire les agents de poste, le fait est que nous n'avons pas de circulaire ou avis qui en parle. Et cependant nous avons rencontré de ces timbres oblitérés : *Havana, 30 août* ou *30 septembre 1868.*

(A continuer.)

Bruxelles, Imp. L.-G. Laurent, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.

On s'occupe à l'atelier des timbres, à Paris, de la confection de timbres, en deux types, qui seront, dit la *Gazette Timbrologique* " d'un très gracieux effet ".

Le 1er type représentera un lion coiffé d'un diadème et tenant une bannière: il est réservé aux timbres en centimes; le 2e type sera au buste de l'empereur Menelik: il est réservé aux francs:

Valeurs : 5, 10, 25, 50 centimes, 1, 2, 3 francs

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l'.)



Voici le dessin du nouveau timbre provisoire signalé le mois passé. Nous avons reçu depuis, cette valeur sans autre surcharge que les trois lettres: B C A, sur le timbre 3 sh. de la compagnie de l'Afrique méridionale :

3 shillings, bistre et vert, surch. noire

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l'.)

Nous avons reçu un 3 shillings, type des autres valeurs, imprimé en bistre et vert sur papier blanc ; piqûre habituelle :

3 shillings, bistre et vert

ALLEMAGNE (Empire)



Les timbres actuels possèdent comme garantie d'authenticité une marque composée de la couronne impériale, d'un cor de poste et de deux aigles suivant le dessin. L'*I. B. J.* à qui nous empruntons la nouvelle, prétend qu'il est facile de s'en assurer en humectant les timbres avec de l'alcali qui fait apparaître le dessin en couleur violette.

ARGENTINE (République).

Les enveloppes mises hors cours pour le public sont depuis un an utilisées par la poste comme enveloppes ordinaires, le timbre étant barbouillé. Il paraîtrait, d'après l'*Annonce Timbro-*

logique, qu'on aurait trouvé parmi ces enveloppes un exemplaire du 10 centavos, brun, ayant le timbre à *gauche* au lieu d'être à *droite*. Le barbouillage étant de ce côté, laisse par conséquent le timbre intact.

Une autre variété a été aussi rencontrée. C'est le 12 centavos avec le timbre à l'intérieur, au milieu de l'enveloppe :

10 centavos brun, timbre à gauche
12 — bleu — au milieu, dans l'int.

ANGOLA.



L'*I. B. J.* annonce avoir reçu un 50 reis, au type ci-contre, connu comme *essai*, pour le Congo. Il est donc probable que nous allons voir défiler des séries entières de ce type qui paraît décidément être adopté :

50 reis, bleu pâle, piqué 12.

AUSTRALIE DU SUD.

La carte 1 penny, brun, aurait la surcharge : O S en noir, au dire de l'*I. B. Z.* :

1 penny, brun, surch. noire

BELGIQUE.

A ceux qui prétendent que les timbres dominicaux seront supprimés, nous opposons la déclaration ministérielle suivante du 9 mai, à la Chambre des représentants :

" M. Anspach a critiqué à tort les timbres dominicaux : ils prennent racine et le public les apprécie de plus en plus. *Je les maintiendrai donc* ".

Où diable notre ministre a-t-il vu que le public appréciait les timbres dominicaux? On n'en vend pas d'autres, il faut bien les employer.

BÉNIN.

Le *American Journal of Ph.* annonce que les timbres hors cours 1, 2, 4, 20 c. existent avec la surcharge : *Bénin* en noir :

1 centime, noir		sur bleu, surch. noire	
2	— brun	— paille	—
4	— brun violet	— bleu	
20	— rouge	— vert	—

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Le même annonce l'enveloppe 5 nov., format 137 × 132 m/m avec le filagramme : *Brief couvert* en grandes lettres à double trait :

5 nov. rouge

BULGARIE.

Sur papier pelure, piqué 10 1/2, il a paru :

5 stot., vert

CEYLAN.

LETTER CARD

TO OPEN THE LETTER CARD TEAR OFF THE EDGE AT THE PERFORATION.

La carte lettre 5 c. sur chamois est actuellement imprimée en noir sur bleu, type ci-haut :

5 cents noir sur bleu

CHEFOO.

Le *Monthly Journal* a reçu une seconde édition du 1/2 cent. paraissant provenir d'un coin perfectionné : l'ombrage et les nuages dans la vue centrale incomplets autrefois, sont maintenant plus nets et plus apparents :

1/2 cent. vert

Le 5 cents paraît aujourd.hui en brun-orange :

5 cents, brun-orange

Le *Am Joun. of Ph.* a reçu une carte 1/2 cent et une carte-lettre 1 cent., type des timbres adhésifs :

Carte postale : 1/2 cent, vert sur blanc
Carte-lettre : 1 — vermillon sur bleu

CHILI.

Si nous en croyons l'*I. B. J.*, le timbre de 2 centavos aurait eu son type refait, qui se reconnaîtrait de suite au mot *centavos* ayant une longueur de 10 1/2 au lieu de 12 1/2 m/m; le chiffre est aussi un peu plus grand :

2 centavos, rose foncé, percé en lignes

CHUNGKING.

Signalé par le *Monthly Journal* le timbre suivant :

" Au centre est une vue d'une petite baie avec jonques chinoises et une pagode au fond, le tout enfermé dans un rectangle debout portant l'inscription : *Chungking* au sommet et : 2 *cendarins* au-dessous ; sur les côtés l'équivalent en chinois. "

Imprimé en lithographie sur papier mince et dur et perforé sur le côté droit seulement :

2 candarins, rouge.

CHYPRE.

Au type des timbres et des bandes, nous trouvons signalé par l'*I. B. J.* une bande nouvelle

à 10 paras, dimension : 277 × 95 m/m et le papier chamois :

10 paras, rose carmin

COLOMBIE (République).

Cette féconde république nous envoie un nouveau type de timbre réservé aux lettres dont l'envoyeur désire avoir la preuve que le destinataire a reçu son envoi.



Au centre, les lettres AR dans un cercle ayant : *Republica de Colombia*; au dessous et dans les angles un chiffre; à la partie inférieure, sur un cartouche horizontal : *centavos.*

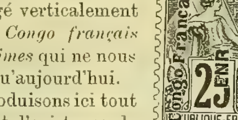
La nouvelle de cette émission nous vient du *Am. Journal of Philately.*

Le timbre est imprimé en couleur sur papier bleu, piqué 13 :

5 centavos, vermillon

CONGO FRANÇAIS.

En décembre 1892 nous signalions, d'après un confrère, le timbre de 25 c. piqué, des colonies françaises, surchargé verticalement en rouge : *Congo français ENR 10centimes* qui ne nous parvient qu'aujourd'hui. Nous le reproduisons ici tout en constatant l'existence de deux variétés :



a. Surcharge de bas en haut.
b. — — haut — bas :

10 centimes sur 25 c., noir sur rose, surch. rouge

Nous avons encore deux types de timbres dont nous ignorons la date d'émission.





Les deux types ont la surcharge verticale : *Congo français 15 c.* (point final) mais le 1er type a les chiffres plus petits que le second.

Nous avons vu :

1er type, 15 c., sur 25 c.,	noir sur rose,			surch. noire
2e — 15 — — 5 —	vert —	verdâtre	—	—
15 — — 10 —	noir —	lilas	—	—
15 c., sur 15 c.,	bleu sur blanc			surch. noire
15 — — 25 —	noir —	rose	—	—
15 — — 1 fr.,	vert —	verdâtre	—	—

Les timbres du 2e type sont oblitérés : *Brazzaville 14 juin 1893.* Qu'est-ce cela ?

CÔTE D'OR.

Le 20 shillings qui avait disparu de la circulation à la suite d'un vol assez conséquent de ces timbres, vient de reparaître au même type, mais imprimé en brun sur papier rouge; le nom du pays et la valeur sont en noir; piqûre 14, filagramme CA et couronne :

20 shillings, brun et noir sur rouge

CUBA.

De l'émission 1883 le *Am. J. of Philately* a rencontré les variétés ci-après :





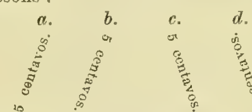
Double surcharge	: 5 c.,	1er	type
Triple —	: 5 —	1er	—
Sans chiffre	: 5 —	1er	—
Double surcharge	: 5 —	2e	—

La seconde surcharge de ce dernier a une virgule au lieu d'un point.

ÉQUATEUR.

Parmi les timbres rentrés à l'administration, il est diverses variétés qui n'ont pas été signalées et qui nous sont remises par notre correspondant de Quito. Nous résumons ce que nous connaissons :

a. *b.* *c.* *d.*



Caractères typographiques : 25 1/2 × 2 1/2 m/m .

Var. *a.* 5 centavos	sur 5 sucres,	violet,		surch. noire
— — 5 —	— 1 —	bleu,	—	—
— *b.* 5 —	— 1 —	—	—	—

Caractères typographiques : 24 × 2 1/4 m/m :

Var. *a.* 5 centavos sur 1 sucre, bleu surch. noire

Caractères typographiques : 24 × 2 m/m (bien différents des précédents) :

Var. *b.* 5 cent.	sur 1 sucre,	bleu,		surch. noire
— — 5 —	— 5 —	violet,	—	—

Lettres bâton : 25 1/2 × 3 m/m :

Var. *a.* 5 cent.	sur 5 sucres,	violet,		surch. noire
— — 5 —	— 1	bleu,	—	—
— — 5 —	— 50 cent.,	rouge-violet,	—	—
— *c.* 5 —	— 50 —	—	—	—
— *d.* 5 —	— 50 —	—	—	—

Timbres télégraphe.

Lettres bâton : 25 1 2 · 3 m m .

Var. *a.* 5 cent. sur 5 sucres, rouge-violet, surch. noire
— *b.* 5 — — 5 — — — -

Ces derniers timbres, avec la surcharge *telegrafos*, étaient destines comme les autres à l'affranchissement des lettres. C'est du reste la taxe de l'intérieur pour 10 grammes, les lettres recommandées payant 20 centavos en plus. Pour l'Union le prix est 10 centavos et autant pour les recommandations.

A propos de la nouvelle émission de 1894, notre correspondant nous écrit :

" Les timbres ne sont pas arrivés à temps pour commencer l'année. Guayaquil qui est le port, les ayant reçus nécessairement le premier a pu les émettre le 19 janvier. Et comme il faut 15 et 20 jours pour l'envoi de Guayaquil à Quito, on ne les a émis dans la capitale qu'au fur et à mesure que les caisses arrivaient et au hasard, le transport des cinquante caisses ayant dû s'effectuer par divers individus qui les chargeaient sans ordre. Voici donc comment l'émission a eu lieu à Quito :

6 mars 1894 :

Timbres-poste : 5, 10 cent.
Télégraphe : 10 —
Enveloppes : 5 —

15 mars 1894 :

Cartes postales : 3 centavos.
Timbres-poste : 1, 2, 50 c., 1, 5 sucres.
Officiels : 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1 sucre.
Enveloppes : 10 cent.

" Le timbre-poste 20 c. n'est pas encore émis aujourd'hui (19 mars).

" Quant aux télégraphes on ne les émettra pas encore, sauf le 10 c. qui manquait dans la série précédente, l'emploi des anciens restant en usage.

" Il n'y a pas de bandes timbrées. "

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

M. P. Fabri attire notre attention sur le 40 centesimi non dentelé ou piqué, qui existerait en trois variétés sur la planche :

a. 40 cent.
b. 40. cent.
c. 40. cent.

Les variétés *a* et *b* sont semblables, sauf le petit point après le chiffre. La valeur *40 cent* a 12 m m; *cent* a toutes les lettres sur une ligne droite avec ponctuation plus bas; le 4 est large; l'ornement de gauche a cinq branches en haut.

La variété *c* a la valeur *40 cent* sur 11 m m et *cent* a le *c* plus bas que les autres lettres; par contre la ponctuation est sur le même alignement que *ent;* le 4 est plus étroit; l'ornement de gauche a *six* branches en haut.

M. E. Diena nous écrit que si le timbre dont nous avons parlé le mois passé n'avait pas de gomme, c'est parce qu'il l'avait mis à l'eau pour en détacher le papier qui adhérait au verso. Tout s'explique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Un de nos confrères nous apprend que le 10 cents, orange, pour lettres express a été retiré de la circulation.

FRANCE.

La *Gazette Timbrologique* annonce la prochaine émission de cartes-lettres avec réponse. Voilà une émission bien inutile.

GRANDE BRETAGNE.

Le *Ph. Record* signale au piquage 15, les timbres suivants de la *Electric Telegraph Company*, série 1864, *RG — HW* :

18 pence, rose
2 sh., vert
3 bleu
4 — noir-brun

HANKOW.

Le *American Journ. of Philately* fait remarquer qu'il existe une variété du 2 cents ayant devant le 3e caractère de droite un petit rectangle debout. Ce serait le premier timbre émis.



INDE PORTUGAISE.

Au nouveau type des colonies portugaises, il a paru un timbre de 1 tanga, rose :

1 tanga, rose

INDO-CHINE.

Des enveloppes à 25 centimes nous parviennent aux trois mêmes formats du 15 centimes. Type connu. Cela existe pour toutes les colonies :

25 centimes, noir et carmin sur rose vif

L'émission date du 1er avril.

ITALIE.

Le 40 centesimi, *timbre-taxe*, a été rencontré avec le chiffre renversé *(Monthly Journal)* :

40 centesimi jaune et carmin

La carte commémorative, reproduite le mois passé, existe probablement dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. On nous signale :

10 centesimi, bleu foncé sur blanc
10 — vert foncé —
10 vert glauque —
10 — carmin — —

L'amateur se plaint souvent et avec raison d'être trompé, volé de toutes les façons. Cependant nous constatons que lorsqu'il en a l'occasion, il est plus âpre au gain que le marchand

même. Les émissions commémoratives sont là pour le prouver.

A l'occasion de sa visite à l'exposition, il a été offert à la reine d'Italie, *cent !!!* exemplaires de ces cartes, numérotées 1 à 100 et portant à la partie droite une couronne avec surcharge en dessous de laquelle sept lignes d'inscription, savoir : *Visita — di — S. M. la Regina d'Italia — ell' Esposizione - Postale filatelica di Milano* — 9 Maggio 1894; puis : *cento esemplari.*

On ne nous dit pas si chaque exemplaire a une couleur différente; mais pour avoir de ces cartes il faudra certainement faire des offres à la reine d'Italie....

KERGUELEN (Ile).

La *Gazette Timbrologique* est en mesure d'affirmer, dit-elle, qu'une série de timbres semblables à ceux des colonies est en préparation pour cette île.

" La terre de Kerguelen est située dans l'océan Indien par 49° 54′ de lat. S. et 67° 62″ long. E. Elle est stérile et *inhabitée.* „ (Ch. Dezobry et Th. Bachelet.)

Emettre des timbres pour une île inhabitée, c'est un comble !

LABOUAN.





La Compagnie du Nord de Bornéo qui exploite... les postes de Labouan n'a trouvé rien de mieux que d'utiliser les types de ses timbres pour en faire des Labouan rien qu'en les imprimant dans une couleur spéciale et surchargeant le nom primitif du mot : *Labuan.*





Nous croyons que les valeurs 25 cents et au dessus ont échappé provisoirement (?) aux nécessités de la poste de Labouan. Cela viendra peut-être.

Les 1, 2, 3, 5, 6 cents ont la surcharge en haut sur une ligne droite; tandis que le 18 l'a en bas; quant aux 8, 12 et 24 cents ils ont la surcharge *cintrée* en haut.









Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 cent, lilas	et noir,	surch.	noire
2 — bleu	—	—	—
3 — jaune-olive	—	—	—
5 - vert	—	—	—
6 — rouge-brun	—	—	—
8 — rose	—	—	—
12 — orange,	—	—	—
18 — olive,	—	·	—
24 — lilas et bleu		·	—

LAGOS.

La *Revue Philatilique* a reçu des nouvelles cartes au type des colonies :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — — —

LEVANT ANGLAIS.

Un employé de la poste anglaise nous adresse en couverture de sa lettre une enveloppe de cette poste : 40 *paras*, surcharge renversée. Si les lettres de la surcharge *rappellent* celle connue, le chiffre 4 est absolument différent : au lieu d'être formé 4 nous avons 4.

Par la complicité d'un employé, il est facile d'avoir les variétés qu'on veut, attendu que la

surcharge n'existe que pour éviter qu'on ne spécule sur la différence du change. Rappelons que c'est de Beyrouth que sont parties déjà des carottes de toutes dimensions.

MALACCA.

Le 12 cents, dit l'*Am. J. of Ph.* a la teinte changée :

12 cents, rouge vin

Le même annonce, pour bientôt : 3 c., rose; 8 c., bleu.

MAROC.

D'après l'*Avenir des timbres-poste* le 5 centimos, *Mazagan à Marakesch* a reçu la surcharge noire : *20 centimos*. Allons, tant mieux, ça nous manquait! :

20 sur 5 c., vert, surch. noire

MAURICE.

On nous écrit de Port-Louis que les 15 cents, bleus, viennent seulement d'y arriver, et qu'ils ont paru le 15 avril dernier. Le 8 cents, prendra la couleur du 15 cents et sera par conséquent brun-rouge. Le motif de ce chassé-croisé? échange de bons procédés sans doute entre les 2 timbres de 8 et 15 cents.

MEXIQUE.

Le timbre officiel *Cerrado y Sellado* a été *gravé* au lieu d'être lithographié. Le type reste le même et porte l'adresse du graveur : *Diaz de Leon. Suc. Mex.* dans la marge inférieure droite :

Sans valeur, brun, piqué 13 1/2

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Vindin's Ph. Monthly* nous informe que les formules timbrées pour télégrammes ont été émises le 27 février dernier. Nous en avons parlé le mois passé :

6 pence,	rose,	type 1872
1 shilling,	noir,	— 1876

OBOCK.

En même temps que le 5 francs, reproduit le mois passé, il a paru trois autres valeurs :

10 francs,	brique	et lilas
25 —	brun	— bleu
50 —	violet	— vert

PHILIPPINES.

Signalé par le *Ph. J. of G. B.* un timbre poste 2 4/8 c. de peso, 1882, surchargé : *Habilitado para Derechos* en violet et employé postalement; le *A. J. of Philately* a vu avec double surcharge verte, le 1 real sur 2 4/8 c. bleu :

Fiscopostal : 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. violette
Timbre poste : 1 real sur 2 4/8 — — verte en double

Au type bébé, on nous signale :

6 c., de peso, brique

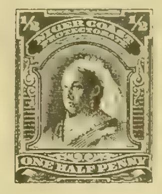
Et au type armoiries, les timbres télégraphe :

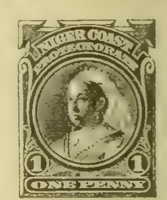
1	cent de	peso,	brun-jaune
2 4/8	—	—	chocolat
5	—	—	rouge-orange
10	—	—	bleu foncé
25	—	—	carmin

PORTUGAL.

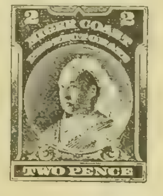
Il parait que l'estoc des timbres du centenaire Henri n'est pas tout à fait épuisé. Afin d'y arriver plus facilement, il est question, dit l'*O. International* de surcharger les délaissés.

PROTECTORAT BRIT. DES CÔTES DU NIGER.





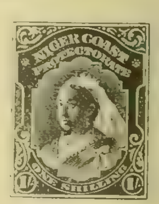
Nous apprenons que la dernière série à l'effigie de Victoria a été remplacée par une autre à peu près semblable et dont voici les valeurs, couleurs et types :





1/2 penny,	vert
1 —	vermillon
2 pence,	carmin
2 1/2 pence,	bleu
5 pence,	lilas
1 shilling,	noir





RUSSIE.

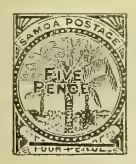


Charkoff (*Charkoff*). — Jusqu'ici le chiffre de la valeur des timbres avait été sur fond pointillé ou sur uni; le voici sur fond de couleur. Les inscriptions sont celles des timbres connus.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1 2:

5 kopecks, outremer vif

SAMOA.



Nous pouvons reproduire aujourd'hui le 2e type de surcharge du timbre provisoire, 5 pence, grâce à l'*American journal of Ph.* qui nous fait connaître ensuite le type définitivement adopté et que voici :



Rectangle large portant une croix sur laquelle une couronne et l'inscription : *Samoa post* — 5; en bas : *five pence*; dans l'angle gauche supérieur une étoile à cinq branches.

Impression de couleur sur papier blanc au filagramme petite étoile; piqué 11 1/2 :

5 pence, carmin

SERBIE.

Depuis le 18 avril passé il circule une nou-

ДОПИСНА КАРТА — CARTE POSTALE

СВЕТСКИ ПОШТАНСКИ САВЕЗ. — UNION POSTALE UNIVERSELLE.



СРБИЈА. — SERBIE.



Само за адресу

velle carte à 10 para, rouge sur carton chamois réservée à l'union postale universelle.

Le timbre connu est à droite, les armes au côté opposé. A la partie supérieure de la carte deux lignes d'inscription, la première étant précédée de deux mots serbes suivis de : *carte postale;* la seconde commence par trois mots serbes, puis : *Union postale universelle.* Entre le timbre et les armes le nom du pays en deux langues; au bord gauche : *côté réservé à l'adresse* et l'équivalent en serbe, en bas. Dimension : 147×95 m/m :

10 paras, rouge sur chamois

SIERRA LEONE.



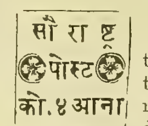
Voici, d'après le *American journ. of Philately*, quel est le type des enveloppes pour lettres recommandées dont nous avons parlé antérieurement ici.

SIAM.

Le *London Philatelist* a vu un specimen du 4 atts récemment surchargé sur la carte rouge et jaune présentant l'inscription ajoutée, et les 4 chiffres de la valeur du timbre, en lettres plus grandes du type des précédentes cartes postales :

Cartes postales : 4 atts sur 1 att, rouge

SORUTH.



Le *Monthly Journal* décrit un timbre de 1 anna répondant au type ci-contre mais où les caractères sont en gujrathi au lieu de marathi. Ces caractères sont plus raides et plus régulièrement formés :

1 anna, noir sur blanc-jaunâtre uni

TONGA.

Histoire de varier les plaisirs : le 1 penny, outremer, type aux armoiries, a la surcharge *noire* au lieu de *carmin* .

1/2 sur 1 p., outremer, surch. noire

ZANZIBAR.





Cette fois ça y est! Nous avons des timbres pour de vrai, avec l'inscription : *Zanzibar*

(1/2, 1, 2 1/2, 5, 10) annas et un chiffre sur les petites valeurs, qui étaient seules en possession de ce bureau de poste français. La dite surcharge a eu cours du 16 au 30 mars (jour de l'arrivée des timbres) sur l'autorisation du consul de France. Il n'y a eu que six feuilles de chaque espèce qui ont été ainsi surchargées :

1/2 anna,	5 c.	sur	1 c.,	noir,	surch.	rouge	sur bleu
1	— 10	—	3	— gris,	—	—	— blanc
2 1/2	— 25	—	4	— brun-violet	—	noir	— bleu
5	50	—	20	— brun,	—	—	— vert
10	— 1 fr.	—	40	— vermillon,	—	—	— paille

Faux timbres-taxe de France.

En suite d'une enquête de M. Péchard, commissaire de police du quartier de la Monnaie à Paris, il a été établi qu'un nommé Dumonteil agissant pour le compte d'un marchand de timbres-poste nommé Beauzemont avait fait au graveur Perrot la commande de timbres-taxe 40 et 60 centimes de France, soi-disant destinés au gouvernement de Haïti. Sous le même prétexte, Dumonteil obtint de l'imprimeur Gruler qu'il lui tirât cinq mille exemplaires de ces timbres. Les planches et les faux timbres ont été retrouvés en majeure partie chez un autre marchand, Thumin, qui en aurait fait l'achat audit Dumonteil, connu peu avantageusement sous le nom d'Oliviera, pour la somme de 300 francs.

Toutes ces personnes ont été laissées en liberté mais seront poursuivies en vertu de l'article 142 du code pénal et de la loi du 11 juillet 1885.

Le concours des timbres-poste en France.

Le concours des timbres n'a pas plus abouti en France qu'il n'a abouti en Belgique en 1864. On parle cependant de 650 projets qui ont été exposés à Paris à l'école des Beaux-Arts et parmi lesquels il est énormément de médiocrités. Les conditions du concours étaient qu'il ne fallait pas s'écarter du régime politique de la France; néanmoins on rencontre de tout parmi les projets : d'abord des Républiques sous toutes les formes possibles et impossibles, des Carnot, des Thiers, des J. Grévy, des Jeanne d'Arc, des Gambetta, des Mac-Mahon, des Victor Hugo, des Casimir Périer, des locomotives, des bateaux, des coqs gaulois, des facteurs, des hirondelles messagères, des cartes de France, des armes de Paris, un damier!, il y a même des Russes, le tout avec l'inscription obligée: *République française* et *Poste* au singulier et au pluriel.

Le jury n'a pas trouvé le type rêvé. Il a néanmoins accordé des mentions honorables, accompagnées de 500 francs, aux cinq projets suivants :

1° A M. Bourgoin, pour sa République assise à l'ombre d'un olivier, le bras gauche appuyé sur le chiffre du timbre et tenant de la main droite le glaive de la Loi;

2° A une femme de face coiffée du bonnet phrygien, les bras étendus, tenant d'une main un flambeau et de l'autre une branche d'olivier; forme oblongue;

3° Au profil à gauche de la République également coiffée du bonnet phrygien au milieu d'un médaillon rond avec l'inscription : *République française* et traversé d'une branche d'olivier dans le sens oblique;

4° A la République assise vers la droite le poing droit sur la hanche, tenant élevée une branche d'olivier de la main gauche; dans l'angle gauche supérieur un triangle, un fil à plomb et deux mains enlacées;

5° A une autre République assise vers la gauche. Elle a le caducée d'une main et le drapeau de l'autre; à ses pieds des instruments de travail.

Il ne reste maintenant au gouvernement qu'une seule ressource : celle de confier ce travail à un artiste de valeur. Réussira-t-il à contenter tout le monde : c'est douteux.

Enveloppes et réimpressions de Hambourg

Le travail de M. Lindenberg sur les enveloppes de Hambourg, dont nous avons parlé récemment, nous a engagé à revoir notre réserve. Le résultat nous a démontré qu'un premier examen avait été fait par nous d'une façon imparfaite. Nous appuyant sur des documents publiés par M. Lindenberg, nous allons donc procéder à un nouveau classement des enveloppes de la seconde émission de Hambourg, n'ayant pas à nous occuper de la première émission dont le classement est correct.

D'après M. Lindenberg, les enveloppes à filagramme ont été imprimées par les soins de la maison Rothschild, Behrens et Cie, à des conditions qui se trouvent résumées dans le

pharagraphe 6 des conventions passées le 30 septembre 1866 entre cette maison et la poste de Hambourg, savoir :

“ Pour chaque paquet de cent exemplaires d'enveloppes, il sera payé aux fabricants, par la caisse postale communale, 10 sch. h. c. et cela dans les trois jours après la réception des enveloppes. Dans ce prix sont compris tous les frais se rattachant à la confection des enveloppes, pour matériel, travaux, main-d'œuvre, transport au local désigné pour la réception des enveloppes, prix du papier, etc., à la seule exception des frais de confection du timbre de la valeur et du timbre-cachet requis pour le filagramme, ainsi que des frais de port pour l'envoi du papier de la fabrique à la poste nationale de Hambourg. Les timbres doivent être, soit livrés en nature aux fabricants par la poste nationale, soit achetés par les fabricants pour compte de la poste, mais dans l'un ou l'autre cas, ils restent la propriété de la poste nationale. „

En suite de ces conventions, la maison Rothschild, Behrens et Cie s'entendit avec un fabricant de papier (M. Georg Drewson de Lachtendorf, près Celle) pour lui livrer les enveloppes entièrement terminées, moins le timbre. Tel est du moins notre avis, car il nous paraît que ces messieurs avaient tout intérêt à ne rien compliquer et qu'ils devaient au contraire éviter toute manipulation inutile pour ne pas augmenter leur prix de revient. Il est donc probable que les inscriptions obliques furent imprimées avant le découpage des enveloppes pour ne pas avoir à le faire par un exemplaire, ce qui eut été fort onéreux. Ce qui prouverait que notre supposition est fondée, c'est le changement des inscriptions et du gommage de la patte de fermeture, lorsque MM. Rothschild, Behrens et Cie durent avoir recours à la fabrication de M. Those de Dresde.

Voici quelles sont les quantités d'enveloppes qui ont été commandées de la seconde émission :

		1/2 sch.	2 sch.	3 sch.	4 sch.
13 décembre	1866.	60,000	20,000		20,000
14 —	—	12,000			
30 janvier	1867.	78,000			
5 avril	—	300,000	15,000		20,000
12 octobre	—	80,000		10,000	10,000
		530,000	35,000	10,000	50,000

Les enveloppes confectionnées à Lachtendorf ayant à la patte un fleuron différent de celui des enveloppes de Dresde, il est facile de reconnaître les deux fournitures, la dernière comprenant une valeur que ne comporte pas la première.

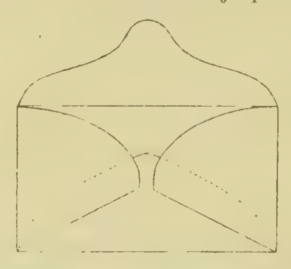
On a vu par le paragraphe 6 des conventions passées pour la confection des enveloppes, que celles-ci devaient porter un FILAGRAMME. Il consiste dans les armes de la ville, ayant à gauche une tour à *quatre* créneaux et à droite une autre à *cinq* créneaux. Il en existe un certain nombre de variétés que nous n'avons pas eu la constance de rechercher et qui sont les mêmes pour toutes les séries que nous décrivons plus loin. Ces variétés se reconnaissent à l'étoile aux branches effilées ou tronquées ou légèrement de côté, ou plus ou moins rapprochée de la tour. La disposition de ces filagrammes, sur les feuilles, devait avoir été réglée d'avance par le fabricant d'enveloppes, afin de lui permettre le découpage sans trop de perte de papier. Nous ignorons absolument quelle est cette disposition, ce qui importe peu du reste. On rencontre ce filagramme où la tour à *cinq* créneaux est à droite et celle à *quatre* créneaux à gauche : cela tient à ce que le papier a été présenté à l'envers à l'impression; d'autrefois le filagramme est renversé ou incliné à gauche ou à droite : suite d'erreurs provenant de feuilles placées de haut en bas ou de côté; enfin nous avons vu le filagramme en double : accident survenu pendant la fabrication du papier.

PAPIER. Le papier de la première fourniture est, au début, d'un blanc jaunâtre, satiné, d'une teinte plus blanchâtre ensuite; la seconde fourniture (Dresde) est de papier moins satiné, mais il est toujours blanc ou blanc azuré.

INSCRIPTION OBLIQUE. Les deux lignes d'inscription oblique, au-dessus du timbre, doivent avoir été imprimées avant le découpage de l'enveloppe pour les raisons données plus haut. C'est pour ce motif sans doute que nous trouvons sept variétés de ces inscriptions pour le 1/2 sch., trois pour le 2 et quatre pour le 4 sch. de la première fourniture. Ces variétés sont différentes pour la fourniture de Dresde, où elles sont réduites à trois pour le 1/2 sch., une pour le 2, deux pour le 3 et deux pour le 4 sch. Si réellement les inscriptions avaient été imprimées enveloppe par enveloppe, il ne fallait, nous semble-t-il, qu'une seule composition et nous ne trouverions pas des exemplaires du 1/2

et du 4 schilling où la patte de fermeture est en bas : on s'expliquerait difficilement l'impression de ces deux lignes d'inscription sur la patte *inférieure*.

Coupe. Elle est semblable pour toutes les enveloppes fournies par MM. de Rothschild, Behrens et Cie, c'est-à-dire que les pattes latérales n'ont pas les extrémités coupées carrément, mais les courbures allant jusqu'en bas.



Dessin de patte. De la fourniture de M. G. Drewson nous avons trois dessins différents, employés en même temps, qui existent peut-être pour les trois valeurs : 1/2, 2, 4 sch., plusieurs manquent cependant à l'appel pour le 2 sch. Nous donnons ces dessins plus loin : *Ils ont toujours le relief à l'intérieur*. De la fourniture de M. Those, qui a dû commencer en avril 1867, il n'y a qu'un dessin de patte; cependant nous en avons rencontré un second en unique exemplaire parmi plusieurs milliers d'enveloppes !

Gommage. Les premières enveloppes parurent en même temps avec la petite et moyenne gomme. Mais il faut croire qu'à la suite d'observations, le gommage fut changé, puisque nous le rencontrons plus tard sur presque toute l'étendue de la patte pour certaines enveloppes de papier jaunâtre et pour toutes celles de papier blanc, y compris les enveloppes venant de Dresde qui parurent ensuite.

Timbrage. Le timbrage s'est fait par les soins de MM. Rothschild, Behrens et Cie sur enveloppes entièrement confectionnées, mais ouvertes. L'estampille est à droite : elle se présente parfois en double impression de couleur et en double impression, dont une sans couleur.

D'après le tableau que nous avons donné plus haut, il y a eu cinq commandes d'enveloppes du 1/2 schilling, deux du 2 sch.; une du 3 et trois du 4 schilling. La troisième commande du 1/2 sch. se distingue des deux premières par le papier plus blanc, la gomme plus étendue et son dessin de patte, il est différent de celui de la 4e commande qui a le fleuron dit allemand; quant à la cinquième commande du 1/2 sch., c'est probablement le papier plus azuré qui le distingue comme le 4 sch. de la dernière commande.

Nous avons dit avoir trouvé pêle-mêle des enveloppes timbrées, fournitures de Lachendorf et de Dresde, dans les paquets fermés livrés à l'administration par l'imprimerie : cela n'a rien d'étonnant, les enveloppes avant le timbrage ne présentant pour l'imprimeur aucune différence. Il est même probable qu'on a opéré le tirage en même temps sur le stock restant de Lachendorf et sur les fournitures de Dresde.

(A continuer).

Bibliothèque des timbrophiles.

Il a paru à Florence un petit volume in-12 de 200 pages intitulé : *Manuali di filatelia*, par T. Gray. Les timbres y sont catalogués comme il y a trente ans.

Nous avons reçu depuis, édité par la maison *Stanley Gibbons Limited* un volume in-18 ayant pour titre : *An exhaustive catalogue of the adhesive postage stamp of the British Empire*, par H. Mackwood Millington. Ce livre mérite tous les éloges : il est fort bien conçu, parfaitement édité et donne tous les renseignements désirables sur les timbres de l'Empire Britanique. Il est digne enfin d'être consulté.

Vient ensuite : *A complete priced catalogue of the Postal and Telegraph adhesives of Great Britain*, par Harry Hilckes. Ce travail s'occupe minutieusement des timbres de la Grande-Bretagne, ce qui n'est pas une difficulté insurmontable lorsqu'on a l'ouvrage de MM. Philbrik et Westoby à consulter. Nous sommes heureux cependant de constater que si M. Hilckes n'est pas arrivé bon premier, son œuvre est faite consciencieusement. Trop même, car il a cru devoir donner les prix non seulement de chaque timbre neuf et annulé, mais aussi de chaque numéro de planche ; il y a même des prix pour certaines oblitérations ! Sur quoi l'auteur base-t-il son estimation pour publier ses évangiles ? Nous ne pouvons le dire, mais il est probable que l'estimation s'est faite comme toutes celles

des catalogues à prix généraux, c'est-à-dire suivant le caprice ou l'intérêt. Un exemple : nous avons catalogué à Victoria un timbre au prix de 75 centimes. Nous le trouvons annoncé dans un catalogue à prix généraux, à fr. 7.50. Qui est dans le vrai ? Assurément celui qui livre au prix qu'il annonce.

Le livre de M. Hilckes rendra certes de grands services.... aux spéculateurs. Ils en profiteront pour augmenter leurs prix : c'est du reste le résultat final de toutes ces estimations. Aux amateurs à juger s'ils sont décidés à accepter ces prix fantastiques qui rendront bientôt la collection inabordable.

Nous arrivons enfin à cette œuvre sérieuse, qui a pour titre : *I Francobolli del Ducato di Modena e delle provincie Modonesi*, par Emilio Diena, le timbrophile bien connu et le collaborateur fidèle du *Timbre-Poste.*

L'auteur se trouvant aux sources mêmes a pu largement puiser dans les archives du Duché, aussi ce travail abonde-t-il en documents de tous genres : conventions, décrets, correspondances, etc., qui précisent les faits rapportés par l'écrivain et leur donnent un caractère d'indéniable authenticité. Cette étude, œuvre d'une patiente érudition, semble fixer d'une façon définitive l'avenir des timbres de Modène et les nombreuses controverses soulevées sur cette question. Nul doute qu'il ne reçoive de tous les timbrophiles sérieux l'accueil qu'il mérite.

Comme son titre l'indique, le livre de M. Diena se compose de deux études distinctes, la première a pour objet les timbres d'affranchissement du duché de Modène et des provinces Modénaises, la seconde concerne les timbres du duché même pour les journaux étrangers. Chacune est elle-même divisée en deux parties, historique et descriptive. La première embrasse la période qui s'étend entre la convention avec l'empire d'Autriche, 21 novembre 1849 jusqu'en 1860. L'auteur nous montre les différentes phases de l'établissement des timbres poste, les lenteurs, les atermoiements tour à tour du gouvernement ducal et de l'imprimerie impériale de Vienne à qui les timbres furent primitivement commandés et dont la confection fut retardée au point que le gouvernement se vit obligé, pour observer les clauses de la convention, de faire exécuter les timbres dans le duché même; il nous met sous les yeux l'interminable correspondance intervenue durant ce laps de temps entre les différents ministères et le directeur général des postes sur des questions, byzantines parfois, concernant les plus minimes détails d'exécution.

Les timbres furent émis le 1er juin 1852 et furent en cours jusqu'au 15 octobre 1859, date à laquelle survint une nouvelle émission du type à l'écu de Savoie.

Dans la partie descriptive, très minutieusement détaillée, M. E. Diena étudie le type des premiers dessins, et la première émission de 1852, les épreuves, les variétés et erreurs typographiques, le papier, les divers tirages et signale pour finir les différentes *erreurs* et les falsifications. Une étude non moins soignée est réservée à la période dite du Gouvernement provisoire (timbre d'oblitération aux armes de Savoie, emploi temporaire des timbres des Etats Sardes dans la province de Massa et Carrara, émission du 15 octobre 1859, erreurs, falsifications, etc.)

La seconde partie du livre est consacrée aux timbres de journaux étrangers. On sait qu'il s'agissait là d'une taxe légèrement arbitraire appliquée par le gouvernement ducal aux journaux étrangers dont les idées n'étaient pas en harmonie avec celles du prince et de l'empereur d'Autriche. Certains journaux bien en cour en étaient exemptés. Cette taxe fut abolie en 1859 par le dictateur Farini. Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Diena une très intéressante correspondance sur cette question entre les différents ministères, puis le détail de l'émission du 1er février 1853 et de celle du 1er avril de la même année, dont deux tirages eurent lieu, le premier le 29 mars 1853, le second le 21 mai, celles, postérieures, du 1er novembre 1857 et du 18 février 1859. Comme pour les timbres d'affranchissement, les erreurs typographiques et les falsifications sont soigneusement signalées.

Telle est résumée dans ses grandes lignes la matière du livre de M. Diena, œuvre d'érudit, qui jette sur la question la lumière de documents nouveaux et complétement inédits. Nous ne doutons pas de son succès. Ajoutons qu'il est écrit dans une langue très correcte, vive et élégante, qui contraste singulièrement, faut-il le dire, avec la sécheresse administrative des documents reproduits. Serait-ce pour cette raison que M. Diena s'en est montré si prodigue? En tout cas nous ne pouvons que le

féliciter d'être parvenu à rendre intéressantes pour tous de longues dissertations techniques et de livrer à la publicité un ouvrage où les qualités de forme et de fond marchent de pair.

Réponse à notre demande de renseignements.

Dans notre n° 375 nous réclamions des éclaircissements sur certaines oblitérations de timbres français. La *Union filatelica* de Barcelone nous répond :

Avant l'existence du réseau des voies ferrées avec la France, la correspondance étrangère qui arrivait à Barcelone, par la voie de Perpignan, était transportée dans des sacs *ad hoc*, par diligence jusqu'à Gérone et de là, par chemin de fer jusqu'à Barcelone.

Arrivé à l'administration, la correspondance était revue et tous les timbres non oblitérés l'étaient d'un timbre spécial. Cela s'est passé jusqu'en 1869, époque à laquelle l'administration des postes ayant dû modifier sa manière d'être, à la suite d'évènements survenus alors, on oblitéra avec les mêmes timbres à date ou simplement avec une croix à l'encre.

Il existe trois timbres distincts :

1° *Extranjero* en grandes lettres.

2° Avec deux lignes : *Extranjero, — Barcelona.*

3° *Extranjero* dans un cadre formé d'un filet.

Il est probable, ajoute notre confrère, que ces oblitérations étaient employées non seulement pour les timbres de France, mais encore pour tous ceux des pays étrangers.

La question ne nous parait pas résolue. Créer trois oblitérations pour faire la besogne des autres, cela nous parait impossible.

Quant à la seconde oblitération : *Admon de c. Barcelone, 3 cts*, elle aurait été placée, au dire de l'*Union filatelica*, par inadvertence sur le timbre au lieu de sur la lettre, ce qui est probable.

Notre confrère ne sait rien de l'oblitération : *Débarquement et magasinage à la charge des destinataires*. Nous renouvelons donc notre demande, ainsi que pour une autre oblitération, que nous avons rencontrée en bleu sur des timbres piqués 1870, 40 c. et 1872, 80 c. (type 1849).

Gs ILS DOIVENT
U DÉBARQUE

Chronique des découvertes.

(Suite. — Voir n° 377.)

Ce n'est qu'en 1869 que l'administration a connaissance de faux timbres, mais comme le millésime seul a été changé, à cette date, les faussaires se sont servi du même type avec le changement voulu. Les moyens de reconnaître les imitations sont indiqués par la pièce officielle suivante du 24 novembre 1869 à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Les timbres faux de 1868 ont le piquage inégal : il mesure 14 1/2 au lieu de 14 :

20 cent., vert-bleu, vert-jaune, vert, vert-foncé

Voici maintenant la pièce dont nous parlons et le cri d'alarme de l'administrateur, en date du 28 juillet 1869 :

Section centrale des Contributions et Statistiques.

Cette Section centrale ayant appris que des timbres faux circulent, destinés qu'ils sont à l'affranchissement de la correspondance, croit devoir avertir le public que, pour se pourvoir de vrais timbres, il doit se les procurer dans les bureaux autorisés à la vente des timbres.

Ceci pour la connaissance du public.

Havane, le 28 juillet 1869.

P. S. DANIEL DEL MASO.

Administration générale des Postes.

En attendant que se terminent les divers procès entamés depuis plus de six mois, pour motif de falsification de timbres d'affranchissement, de 20 centimos d'escudo, cette administration générale croit devoir avertir le public et particulièrement les expéditeurs quelles sont les différences qui existent entre les vrais et les faux : ceci afin d'éviter les préjudices qui sont les conséquences de l'usage de timbres faux :

1° Dans les faux les mots : *ultramar* et *centavos* sont moins égaux et moins symétriques que dans les vrais ;

2° Le chiffre 2 de 20 est plus élevé que le zéro dans les faux et égal dans les vrais ;

3° Le fleuron de la partie supérieure de la couronne paraît être placé de face dans les faux et de profil dans les vrais ;

4° Le nez du buste est plus gros et plus large dans les faux ainsi que le cou qui est plus large ;

5° Dans les lignes qui forment le fond du cercle intérieur on observe beaucoup d'irrégularité :

6° Enfin la dentelure est plus grosse et la couleur plus foncée dans les faux que dans les vrais.

Havane, le 24 novembre 1869.

L'Administrateur général,
RAMON L. DE AYALA.

(A continuer.)

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ETRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AUTRICHE.

L'exposition internationale de Vienne nous a valu une carte postale en quatre variétés.



C'est la carte en usage, mais avec un cadre grec. Il y a au verso une inscription allemande dont voici la traduction :

Exposition internationale d'alimentation populaire, d'entretien des armées, de sauvetage et des moyens de transports en connexion avec une exposition sportive du 20 avril au 1er juillet 1894; à gauche : *Carte officielle d'exposition — Section de philatélie — Salut venant de la rotonde de l'exposition 1894 :*

2 kreuzer, bistre sur chamois

BAHAMAS (Iles).

L'enveloppe 2 1/2 pence n'est plus outremer, mais bleu terne foncé :

2 1/2 pence, bleu terne foncé

L'enveloppe pour lettres enregistrées signalée il y a plusieurs mois nous est parvenue. En voici le dessin. Elle est imprimée par MM. Thos De La Rue & Cie dont la firme se trouve sous la patte de fermeture. Sur la face, à gauche, un ovale avec R et à droite un rectangle pour le timbre :

2 pence, outremer, format G

Il doit y avoir d'autres formats.

BAMRA.

BAMRA STATE POST CARD



Grâce à M. Evans nous pouvons reproduire la carte dont il a été question ici n° 377 :

1/4 anna, vert-jaune sur bleu-gris

BÉNIN.



Nous voici à la troisième série. Aujourd'hui le nom de la colonie est réduite au mot : *Bénin*. Valeurs et couleurs des autres colonies, tant pour les timbres, que pour les cartes, les cartes-lettres et les enveloppes.

BRÉSIL.

Nous avons reçu, trop tard le mois passé, la communication suivante extraite du journal *O Paiz* de Rio de (?) mai dernier :

“ *Nouveaux timbres*. Sous peu seront mis en circulation des nouveaux timbres, sortis de la Monnaie : ils sont très bien dessinés, la gravure est sur bois, et les couleurs très bien choisies.

„ Ceux de 10, 20 et 50 réis sont rose avec un ovale au centre représentant la baie de Guanabara (Rio), le “ Pain de Sucre „ à droite, et en haut, à gauche, une étoile lumineuse.

„ Ceux de 100, 200, 300, 500, 700 réis ont le cadre bleu et dans l'ovale du milieu une tête de femme avec le bonnet phrygien et lauriers.

„ Ceux de 1,000 réis et valeurs supérieures (?) ont le cadre violet et dans l'ovale une tête de mercure.

„ Le graveur est M. José Villas Boas. „

Notre correspondant ajoute : il vient d'être mis en circulation (mai 1894) un timbre de 700 réis, chocolat rougeâtre, représentant la Croix du Sud, alors que le journal *O Paiz* parle d'une tête de femme !

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

La bande 1/2 penny, gris-vert a actuellement la teinte verte :

1/2 penny, vert

CHEFOO.

Le dernier tirage présente les timbres avec les nuages mieux marqués : il semblerait qu'il y a retouche. Nous avons ainsi, en plus des 1/2 et 5 cent, annoncés le mois passé, les suivants :

1 cent, carmin
10 — brun-jaunâtre





Voici la reproduction de la carte et de la carte-lettre mentionnées le mois dernier :

1/2 cent, vert sur crême
1 — rouge — bleu pâle

CHINKIANG.

Reçu de M. Evans le timbre ci-contre représentant une tour au bord de l'eau renfermée dans un double cercle inscrit : *Chinkiang — Postal service ;* en bas, sur une banderole, la valeur; en haut, des caractères chinois.

Chinkiang est un des vingt “ treaty ports „ (ports de traité) ouverts au commerce étranger par la Chine. Il faudra forcément faire connaissance avec tous les “ treaty ports „ et leurs timbres.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

1/2 cent, rouge
1 — bleu
2 — brun
4 — vert
5 — orange
6 — jaune
10 — mauve

CHUNGKING.

Le même, nous communique le timbre que

nous signalions le mois dernier, d'après le *Monthly Journal* et que nous reproduisons ici. Le dessin en est détestable.

Imprimé en couleur sur papier blanc jaunâtre, piqué 12 1/2 verticalement :

2 candarins, rouge-brique

Cette ville, dit Larousse, est située dans la province de Szu-Tchouan, chef-lieu du *fou* ou département de ce nom, sur la rive droite du Kia-Lin.

COCHIN.

Vu l'enveloppe 1 puttan avec le timbre renversé à l'angle gauche inférieur :

1 puttan, magenta

COCHINCHINE.

Signalé par l'*Echo de la Timbrologie* les *timbres-taxe* non dentelés, surchargés : *Cochinchine* en noir, de bas en haut :

Centimes, 5, 10, 15, 20, 30, 40, 60, noir, surch. noire
Francs, 1, 2, 5, . brun-rouge, —

COLOMBIE (République de).

GARZON. — Nous trouvons dans le *Ph. J. of America* l'annonce, sous réserve, du timbre ci-contre, oblitéré : *1er avril 1894.* Il a le papier blanc, quadrillé bleu oblong, et adhérait encore à une circulaire imprimée sur le même papier, ce qui n'est pas un titre de recommandation.

R DE C
GARZON 1894
NO HAY, Estampillas
PAGÓ $0.01.

Le *A. J. of Philately* annonce une seconde valeur :

1 cent., noir sur blanc, quadrillé bleu
1 peso, — — — — —

COLONIES FRANÇAISES.

Toutes les colonies : Bénin, Congo français, Côte d'Ivoire, Diégo-Suarez, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Inde, Indo-Chine, Martinique, Mayotte, Nossi-Bé, Nouvelle-Calédonie, Obock, Océanie, Réunion, Sainte-Marie de Madagascar, Saint-Pierre et Miquelon, Sénégal, Soudan et Sultanat d'Anjouan ont reçu des enveloppes à 25 centimes, noir sur rose.

CONGO (État Ind. du).

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle rapportée par la *Chronique,* mais il paraîtrait que l'État du Congo va émettre, à l'occasion de l'exposition d'Anvers (la fermeture sans doute), une série de timbres, du format colombien des États-Unis, composée des valeurs : 5, 10, 25, 50 centimes, 1 et 5 francs. Ils nous feront voir une vue de Matadi, le pont de chemin de fer de la M'Pozo, les chutes de l'Inkissi, la chasse à l'éléphant et la prise des Falls; enfin le dernier timbre, de format ordinaire, représente un Bangala avec sa femme, le tout d'après les toiles du diorama du Congo de MM. R. Mols et P. Van Engelen.

Quel rapport peut-il bien y avoir entre l'exposition d'Anvers et une émission de timbres au Congo? Le désir de faire de l'argent, très probablement.

COOK (Iles de).

Le 1 penny est actuellement bleu-foncé, papier et piqûre des autres timbres :

1 penny, bleu foncé

COTE D'OR.

L'enveloppe d'Angleterre, avec patte rabattue sur la face, mais sans instructions au verso, vient de nous parvenir avec la surcharge horizontale noire : *Gold Coast Colony,* ayant 63 × 21/2 m/m.

2 pence, outremer et noir

Nous n'avons reçu que le format (152 × 97 m/m).

CUBA.

La couleur du 2 1/2 c. de peso est accentuée aujourd'hui. Au lieu d'un violet pâle, ce timbre est actuellement violet très vif :

2 1/2 cent de peso, violet vif.

Arrivé en trop petite quantité pour les besoins de la Colonie et le 5 centavos étant venu également à manquer, il a été pris depuis la décision suivante pour parer à ces manquants :

Timbre.

Etant autorisé par l'Excellentissime ministre d'outre mer à mettre en usage dans cette île des timbres de 5 et 2 1/2 centavos des années antérieures, en attendant que l'on reçoive de la Fabrique Nationale ceux qui ont été demandés pour les deux années présentes, il sera remis à partir de cette date à la Banque Espagnole, pour la consommation, ceux de 2 1/2 centavos, couleur rose, buste de S. M. le Roi Alphonse XIII des deux dernières années passées et ceux de 5 centavos, couleur bleu clair des années antérieures.

L'Excellentissime Intendant général des Finances, usant de l'autorisation accordée, a décidé de laisser en circulation les timbres en question jusqu'à la réception

de ceux demandés et que ceci soit publié pour la connaissance générale.

Havane, le 22 Mai 1894.

Le sous-intendant,
Vicente Torres.

Cet avis réclamant de nouvelles explications, on fait paraître six jours après l'avis suivant :

Il est annoncé, pour connaissance générale, que les timbres-poste de 5 centavos des années antérieures, qui ont été adoptés à l'usage courant, jusqu'à ce que soient reçus ceux demandés, portent le buste du Roi Don Alphonse XII et que leur couleur est bleu clair.

Que ceci soit publié dans *La Gaceta* par ordre de S. E., pour les effets qui en derivent.

La Havane, 28 Mai 1894.

Le sous-intendant,
Vicente Torres.

Le timbre 5 centavos dont il est question ici est le 3e type Alphonse XII imprimé en bleu pâle et qui a paru en Mars 1886.

DJIBOUTI.



Nous avons reçu par dernier chameau, des timbres panoramiques destinés à la colonie française de Djibouti. Représente une scène de théâtre ayant de chaque côté, pour épater la foule, un affreux moricaud armé de la lance et se reposant sur un bouclier. Le rideau étant levé on peut admirer Djibouti, ses cahutes et la population entière (25 à 30 personnes) attendant l'apparition des timbres promis qui doivent faciliter tous les affranchissements possibles et impossibles. En attendant, *la côte des Somâlis* reste sous le protectorat français, ainsi qu'il est annoncé sur le rideau où se trouvent à chaque extrémité les lettres : *R. F.* au lieu de *E. F.* (Exploitation Française); à la partie inférieure, à la place du trou du souffleur : *Djibouti* et une date (1893) qui rappelle que les collectionneurs ont commencé à être exploités par l'administration centrale de Paris et une autre, (1894) qui prouve qu'elle s'en trouve bien à cette date; à la place de l'orchestre : *service postal* et des caractères éthiopiens et arabes.

Cette dimension panoramique (51 × 30 m/m) a été donnée aux timbres pour empêcher que les indigènes les avalent lorsqu'ils y promènent la langue :

1 centimes (sic) noir, cadre mauve.
2 — mauve — noir.

Le papier est blanc quadrillé.

EQUATEUR.

Nous avons omis le mois passé de signaler le timbre télégraphe, 5 sucres comme ayant reçu la surcharge : *5 centavos*, lettres bâton, variété D. :

5 cent. sur 5 sucres, rouge-violet, surch. noire.

Notre corespondant de Quito nous écrit que l'enveloppe 10 cent., surchargée : *5 centavos* en caractères de fantaisie (voir n° 371) a pour origine : *Cuenca*.

FRANCE.

Voici le décret relatif aux cartes-lettres avec réponse :

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Telegraphes ;

Vu la loi du 6 Avril 1878 sur la taxe des lettres ;

Vu l'arrête ministeriel du 24 Mai 1886 portant creation de cartes-lettres simples ;

Sur la proposition du Directeur général des Postes et Telegraphes ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. Il sera mis à la disposition du public des cartes-lettres avec réponse payée, au prix de 30 centimes (15 centimes pour chaque partie de la carte) pour les communications à l'intérieur du territoire de la République.

ART. 2. Les cartes-lettres avec reponse payée pourront, comme les cartes-lettres simples, contenir des objets dont l'insertion est autorisée dans les lettres ordinaires. Mais les cartes dépassant le poids de 15 grammes seront surtaxées au tarif des lettres insuffisamment affranchies, a moins que le prix d'affranchissement ait ete complete par l'expéditeur.

ART. 3. Les cartes avec reponse payée pourront, à l'aller comme au retour, être recommandées et faire l'objet d'une demande d'avis de réception.

ART. 4. Les cartes-lettres avec réponse payée, mises hors d'emploi avant usage, ne pourront ni être reprises, ni être changées soit contre des mandats-poste, soit contre d'autres objets de même nature.

ART. 5. La depense occasionnée par la création de la fabrication de ces cartes sera imputee sur les credits afférents aux impressions et publications. (Chapitre II, article 3).

Fait à Paris, le 17 Avril 1894.

Signé : J. MARTY.

M. E. Moroy nous signale l'enveloppe 5 cent vert sur verdâtre où le nom du dessinateur : *J. A. Sage*, manque complètement : il y a sim-

plement *inv.* L'ensemble de l'impression est très net :

5 centimes, vert sur verdâtre.

GUATÉMALA.



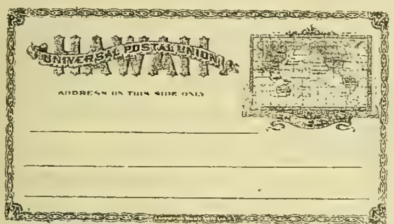
Nous apprenons qu'un 10 centavos provisoire a été émis, employant le 75 centavos qui se trouve surchargé du millésime 1894 en haut ; d'un gros 10 sur les armes et du mot : *centavos* sur le chiffre 75 :

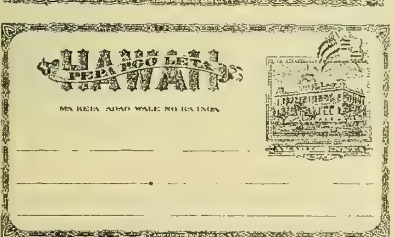
10 centavos sur 75 c., carmin surch. noire.

Le *A. J. of Philately* annonce le 25 centavos, gravé :

25 centavos, rouge-orange.

HAWAIIAN.





Il a été émis deux cartes par le gouvernement actuel. Nous en donnons les fac-simile :

1 cent., vermillon sur chamois rougeatre.
2 — vert — blanc.

JAPON.

Nous apprenons par la *Revue Philatélique* qu'il existe deux types de la carte 1 sen et de la carte avec réponse 1 + 1 sen. Elles se distinctent par l'inscription inférieure du cadre. Sur les premières, on lit : *Dai Nipon tékohu, séfu okurasshijo schikéro Séso* (Empire Japonais, Gouvernement, ministère des finances, fait à l'hôtel des monnaies) ; sur les nouvelles cartes : *schikéro* est remplacé par *insazukioku* (imprimerie nationale). Reconnaissable aux trois premiers caractères japonnais de *imprimerie nationale* ressemblant à JEP :

I sen bleu sur blanc 2° type,
1 + 1 — carmin — — 2° —

JOHORE.

La surcharge : *3 cents* signalée par nous le mois passé sur le 4 cents existerait aussi sur les 5, 6 cents et 1 dollar!

Les timbres ayant été tous achetés par des spéculateurs d'Asie, le gouvernement de Johore fera une nouvelle émission pour déjouer ces calculs. (*Monthly Journal*).

LABOUAN.

Deux nouvelles cartes sont annoncées par *Der Philatelist.* Elles ont au coin supérieur droit le timbre à effigie de Victoria, connu. La carte pour l'intérieur a sur quatre lignes : *Labuan-post* (armes) *card — The address* etc. — *With reply paid* ou *reply.*

La carte pour l'Union est la même sauf qu'il a été ajouté : *Union postale universelle.*

Les cartes tiennent par le bord supérieur. Imprimées en couleur sur chamois, piquées. Dimensions : 138 × 89 m m :

1 + 1 cent, lilas
3 + 3 — vert

LIBÉRIA.

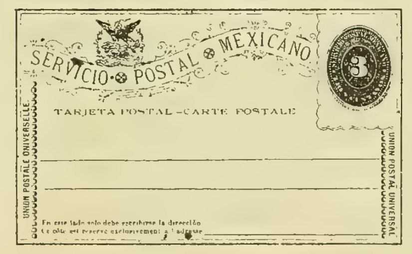
Quoique la nouvelle ne soit pas palpitante d'intérêt, il faut cependant constater que le timbre-poste 5 cents et le timbre officiel même valeur, sont percés en lignes. A quand le piquage?

5 cents, rose et noir
5 — lilas, vert et noir

MALACCA.

Par suite de la baisse du dollar, écrit *la Revue Philitilique,* les cartes à 1 cent ont été augmentées de prix et portées à 2 cents, ajoutant un timbre de 1 cent avec la surcharge: *One cent* sur 8 c. vert.

MEXIQUE.



Reçu de M. Roussin la carte lithographiée que nous reproduisons : à droite est le timbre actuel en couleur ; quant à la formule elle est imprimée en vert sur chamois :

2 centavos, carmin sur chamois
3 — rouge —

Le timbre officiel est bleu au lieu de vert, écrit le *Ph. J. of America :*

Sans valeur, bleu

Nous avons deux enveloppes de format moyen, Wells Fargo, avec timbre à gauche et le timbre mexicain à droite. A la première enveloppe la valeur du premier timbre est biffée d'un trait noir à la plume ; à droite de ce timbre : *Precio 10 cvos* en biais, de couleur violette semblable à l'inscription : *Para ..... Estados Unidos ....* placée sous le timbre.

La seconde enveloppe a la valeur du timbre Wells Fargo surchargé : *50 cvos* en bleu-violet et une inscription de même couleur sous le timbre : *Para cartas 2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente :*

10 sur 15 c. + 5 c., vert, bleu, surch. violette
50 — 15 c. + 20 + 20 — — rouge, — —

Der Philatelist a reçu de la même compagnie, les enveloppes suivantes : La ligne d'inscription sous le timbre : *Para cartas 1 oz en la Republica*, etc., a été annulée d'un trait à l'encre rouge et remplacée en-dessous par *Para cartas 1 oz à los Estados*, etc., en rouge :

25 c. + 10 c., vert et rouge
15 — + 50 — — —

La première enveloppe a le format 226 × 100 et la seconde : 152 × 87 m/m. Au-dessus du timbre express, en surcharge verte d'une ligne : *1492 * emision Colombina * 1892* et au-dessous du timbre-express : *Para cartas 1 2 oz en la Republica*, etc.

Si nous comprenons bien, il y aurait donc trois surcharges sous le timbre express qui donneraient à ces enveloppes des destinations différentes ?

Le même, a reçu 1° de la compagnie *Express Nacional Mexicano*, type reproduit n° 374 et au format 241 × 126 m m :

25 cents + 20 c., vert et rouge

2° de la *Compagnie Express Hildalgo*, type reproduit n° 370, les enveloppes 15 cent avec timbre mexicain 10 cent, rouge, savoir :

Format 152 × 85 m m.

15 + 10 c., bleu et rouge sur bleu-gris
15 + 10 — noir — — gris

Format 159 × 90 m/m.

15 + 10 cent, bleu et rouge sur jaune

MONTÉNÉGRO.

Variétés de piqûres notées avec résignation par le *Monthly Journal :* Derniers timbres, tous piqués 10 1/2, sauf le 20 novtch piqué 11 1/2 ; également la série Jubilé, piquée 11 1/2 et les mêmes, sans surcharge, (moins le 7 novtch) avec ce piquage ; enfin un 7 novtch, pourpre, piqué 12.

NORD DE BORNÉO.

On nous a montré de 1886 le 1 cent, orange, piqué 18 1/2 ! Ne serait-ce pas une fantaisie obtenue au moyen de ce même timbre, *non dentelé ?*

1 cent, jaune-orange

NOUVELLE CALÉDONIE.

L'*Avenir des timbres-poste* enregistre les variétés suivantes des timbres pour la correspondance militaire, *dont le décret manque toujours à l'appel ;* comme compensation les timbres se présentent dans toutes les couleurs. Voici la dernière fournée :

Sans valeur, rouge-brun, sur vert d'eau
— — bleu foncé, —
— — noir, — —

D'après l'*I. B. J.* les *timbres-taxe* 5 et 10 centimes ayant manqué, on s'est servi des timbres-poste ordinaires en les surchargeant d'un ▽T :

5 centimes, vert et rouge, surch. noire
20 — rouge — bleu, — —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe 3 pence, pour lettres enregistrées, se présente de deux façons :

1° Le format 153 × 98 m m a le timbre sur la patte *droite*, mais il n'y a pas de nom de fabricant sous la patte. Sur la face, les deux lignes d'inscriptions ont 102 et 88 m m sur 3 au lieu de 86 et 69 sur 2 1/2 ; le cartouche : *Registered* a 50 au lieu de 55 m/m.

2° Le format 131 × 83 m m a le timbre sur la patte *gauche* avec : *Mc Corquodale & Co Limited Patentees* sous la patte. Sur la face, les deux lignes d'inscriptions ont 91 et 75 m m sur 2 1/2 au lieu de 86 1/2 et 70 sur 2 1/2 ; le cartouche : *Registered* en petites lettres a 57 m m au lieu de 55, avec grandes lettres :

3 pence, carmin, 153 × 98 m m
3 — — 131 × 83

OBOCK.

D'après l'*Ami des timbres* le 2 francs a été imprimé en deux couleurs. Nous en fait-on voir des couleurs? :

2 francs, violet, centre orange

Les enveloppes, cartes et cartes-lettres ont le type des timbres oblongs.

ORANGE.

Les timbres télégraphe ont actuellement la surcharge TF en lettres capitales, sur les timbres-poste, comme suit :

a. TF *4 3/4 sur 2 1/2 m/m.*

1 penny, brun-rouge, surch. noire
6 pence, rose, — —
1 shilling, orange, — —

VARIÉTÉ.

La surcharge est renversée :

1 penny, brun-rouge, surch. noire

b. TF, *7 × 3 m/m :*

3 pence, bleu, surch. noire

PORTO RICO.

Au type bébé, il y aurait d'après l'*I. B. J. :*

6 cent. de peso, rouge-brique

RUSSIE.



GADIATSCH *(Poltava).* — Au type ci-contre, abandonné et repris, mais avec MAPKA en *dessous,* il nous arrive une série de timbres d'une valeur, mais en plusieurs couleurs, savoir :

3 kop., bleu foncé, armes rouges
3 — violet — — —
3 — vert-bleu, — —
3 — vert-jaune, — —

L'émission date du 2 mai 1894.

MALMYCHE *(Viatka).* — Les timbres étaient bleu, puis rose en 1888, les revoilà bleu vif depuis cette année, mais imprimés par feuille de seize timbres sur quatre rangées au lieu de quarante :

2 kopecks, bleu vif

OSSA *(Perm).* — Les timbres de 1889, à la suite d'un nouveau report, ont leurs chiffres qui varient ainsi que leurs couleurs :

4 kop., bistre-rougeâtre, piqué 11 1/2
8 — bleu pâle, —

SARAPOUL *(Viatka).* — Voilà qu'après les timbres brun, orange, bleu, vert, on nous signale le 2 kop. comme étant rose. L'exemplaire rencontré est oblitéré mai 1893 :

2 kopecks, rose

SMOLENSK *(Smolensk).* — D'après informations reçues de l'Ouprawa, il n'y aurait jamais eu de timbres employés par cette poste. On accuse un certain Lawroff de les avoir faits. Nous avons reproduit le type en mai dernier.

TSCHERDINA *(Perm).* — Le timbre rose de 2 kop., 1891 a été imprimé en gris, le 7 décembre 1893; depuis le 8 février 1894 il a paru en jaune d'or :

2 kopecks, gris, piqué 11 1/2
2 — jaune d'or, —

SOUDAN.





Avant la série définitive certains timbres des colonies françaises ont été surchargés comme ci-haut : *Soudan Fais* et la valeur 0,15 ou 0,25 sur les valeurs : 75 centimes et 1 franc :

0,25 sur 75 c., carmin, surch. noire
0,25 — 1 f., vert, — —

Quant à la série nouvelle elle est composée des mêmes valeurs que celles employées par les autres colonies.

Il y a aussi des cartes, 10, 10 + 10 centimes, des cartes-lettres 15 et 25 centimes et des enveloppes 15 et 25 centimes, celles-ci en trois formats.

Ste LUCIE.

Reçu les valeurs suivantes au type des autres en cours dont elles ont le filagramme et la piqûre :

5 shillings, lilas et jaune
10 — — noir

Ce dernier est par ses couleurs un vrai timbre de deuil.

TAHITI.

Nous trouvons dans l'*Avenir des timbres-poste* quelques variétés " non encore signalées " :

Type 1877,	4 cent,	vert,	*Tahiti* en noir	
—	1 —	N s' bleu,	—	—
—	2 —	brun,	—	—
—	4 —	violet,	—	—
—	35 —	jaune,	—	—
—	75 —	rose,	—	—
Type 1881,	5 —	vert,	1893, Tahiti renversé	
—	10 —	N s' violet,	— —	—
—	75 —	rose,	— —	—
—	10 —	N s' violet,	—	— quadruple
—	75 —	rose,	—	— triple

Il paraît que ces variétés " sont extrêmement rares "... on s'explique difficilement cependant cette rage de surcharger un timbre quatre fois. Il y a encore :

Timbres-taxe :

5 cent, noir, 1893, Tahiti, surch. double
20 — — — — — renversée

TASMANIE.

Reçu l'enveloppe 1 penny, timbre ovale festonné, avec l'estampille renversée à l'angle gauche inférieur :

1 penny, rouge sur chamois, 144 × 94 m m
1 — — — blanc vergé, 137 × 79 m m

TONGA.

Le 2 pence, vert, a reçu, comme le timbre signalé le mois passé, la surcharge en noir :

2 1/2 sur 2 p., vert, surch. noire

URUGUAY.

Le type de 1890 avait laissé des regrets. Il vient d'être repris le 15 mai, mais imprimé en *bleu* au lieu de vert. Et pour qui douterait de ce que nous avançons, voici un avis de la Direction générale des Postes :

Avis.

Par disposition de la direction générale, le 15 du mois courant sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste à *un centesimo* du même type que ceux émis en l'année 1890, imprimés en encre bleu céleste. On a fixé le terme de nonante jours complets depuis celui de la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux de valeur égale en cours, le changement de ceux-ci avec ceux de la nouvelle émission devant se faire dans les derniers trente jours du terme accordé ; tous les bureaux de poste de l'État sont autorisés à faire cette opération. On est prévenu qu'à l'expiration du délai fixé, les timbres-poste de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, 12 mai 1894.

Le Secrétariat.

Le timbre en question a l'impression de couleur sur papier blanc et la piqûre 14 1/2 :

1 centesimo, bleu



ZOULOULAND.

D'après l'*I. B. J.* nous aurons incessamment une série de timbres destinés aux usages postaux et fiscaux, comme suit :

1/2 penny, lilas et vert
1 — — carmin
2 1/2 pence, — — bleu
3 — — — bronze
6 — — — noir
1 shilling, vert — vert
4 — — — carmin
1 pound, carmin, — lilas
5 — — — noir

Papier blanc au filagramme C A et couronne, piqûre 14.

Faux timbres.

Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste,*

Nous nous empressons de porter à votre connaissance qu'il circule des timbres faux de Turquie de 25 piastres, 1884, noir et gris et 1888, rouge et orange. Voici les différences qui distinguent les faux timbres :

Le papier est plus mince et la dentelure 10 au lieu de 13 1/2 (1) ;

Au-dessus de *Otto (Ottoman),* dans le croissant, il doit y avoir un & deux points *à une certaine distance de la ligne ;* aux faux timbres ces points sont adhérents au croissant. Dans les chiffres turcs le 2 (٢) a la fourche supérieure courbée aux timbres vrais : la fourche est en ligne droite aux timbres faux ;

Signe tout à fait distinctif pour les collectionneurs et marchands : l'*a* de *Ottoman* a l'ouverture supérieure fermée par l'empâtement : cette particularité n'existe pas aux timbres faux qui ont l'A ouvert ;

Enfin au mot : *Piastres,* l'*s* final se dirige franchement à droite, tandis qu'aux faux cet *s* se dirige à gauche.

Nous espérons que ces détails seront utiles à vos lecteurs et abonnés qui pourront se mettre en garde contre ces dangereuses contrefaçons.

Veuillez agréer, etc., etc.

J. Tchakidji & Cie.

M. H. Jouisse nous écrit pour nous dénoncer des timbres de France, 5 et 10 centimes, primitivement verts, changés en *bleu,* qui se trouvent depuis peu sur des feuilles envoyées à l'échange et dont on demande des prix insensés. Il est probable qu'on aura fait subir le même changement aux autres valeurs : 1, 2 et 4 centimes.

La *Philatélie Helvétique* attire l'attention de ses lecteurs sur un particulier de Genève, H. G qui, " sur commande " vous fait des timbres rares de l'Allemagne (Empire) 1871 et 1872. Le

(1) Nous en avons vu avec le piquage rappelant celui officiel. N. D. L. R.

relief des timbres authentiques disparaît d'abord par la presse; il est remplacé par l'imitation de l'aigle qui se trouve *retourné*. Tout cela pour 10 et 20 francs.

Encore les timbres « imprimés » de Turquie.

M. C. Gilson qui tient absolument à convaincre toutes les populations que la surcharge " imprimé " a bien été appliquée comme il l'a dit en bleu et en rouge et aussi sur les *timbres-taxe*, de Turquie, nous afflige d'une nouvelle lettre que nous nous abstiendrons de reproduire. Comme preuve d'authenticité il invoque d'abord le témoignage d'un haut personnage : Kroll Effendi qui aurait certifié authentiques ces surcharges bleues et rouges dans le *Vertrauliches korrespondenz Blatt* et il a cette attention toute délicate de nous envoyer une série des *timbres-taxe* surchargés en bleu. Malheureusement pour son argumentation, la surcharge est tout simplement *fausse* !.... Faut-il prouver? *imprimé* a les lettres trop grasses; l'*I* touche le cadre au lieu d'en être distant; les *M* sont trop fermés et trop étroits; le *P* est trop rapproché de *R* à qui on a donné une autre forme; *N* enfin est trop régulier et l'accent est différent. Nous pourrions continuer nos remarques sur les caractères arabes mais nous croyons en avoir dit assez.

Faut-il donc être un " haut personnage " pour trouver tout cela bon?

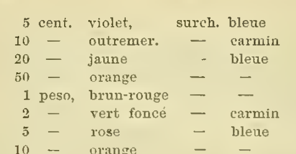
Timbres télégraphe de Nicaragua.

Monsieur J. B. Moens à Bruxelles,

Le dernier n° du *Philatelic Record* a donné quelques renseignements sur les premiers timbres télégraphe de Nicaragua que j'avais adressés à M. Westoby. Or, celui-ci a confondu un peu mes nouvelles. Pour éviter que ces erreurs ne se propagent, je vous adresse ces quelques lignes :

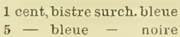


La série des télégraphes de 1891 existe avec la surcharge ci-contre qui est celle des émissions postérieures, mais pour les valeurs de 5 centavos à 10 pesos seulement, savoir :

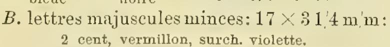


5 cent.	violet,	surch.	bleue
10 —	outremer.	—	carmin
20 —	jaune	-	bleue
50 —	orange	—	—
1 peso,	brun-rouge	—	—
2 —	vert foncé	—	carmin
5 —	rose	—	bleue
10 —	orange	—	—

2° Il y a des surcharges locales. — *A.* celle reproduite dans votre catalogue et comme ci-contre, en lettres minuscules ayant : 25 1/2 × 3 1/2 m/m :



1 cent, bistre surch. bleue
5 — bleue — noire



B. lettres majuscules minces : 17 × 3 1/4 m/m :

2 cent, vermillon, surch. violette.

C. lettres majuscules étroites : 15 × 3 1/2 m/m :

5 cent, bleue. surch. violette.

De l'émission 1892 je possède le 5 pesos et de 1893 il y a un 2 centavos, brun, surcharge bleue, qui n'a pas été signalé.

Agréez, etc.

Dr F. Kalckhoff.

Les timbres à l'exposition internationale d'Anvers.

Il n'y a guère de timbres à l'exposition d'Anvers. A part quelques marchands qui font le paquet....., il n'y a que MM. Waterloo et Sons de Londres qui ont exposé.

Deux vitrines de cette maison sont garnies de feuilles isolées de timbres; il y en a en éventail, entourées de bank notes, actions et obligations et de dessins gravés. Les panneaux sont arrangés avec goût.

On remarque :

1re vitrine : 1° des timbres *revenue* de Siam. Diverses valeurs imprimées en une seule couleur, sur la même feuille :

One tical, one fuang; one slung, one seco, one seek

2° des timbres *Court fee* de Bhavnagar Durbar et des timbres fiscaux, si haut perchés, qu'il nous est impossible de préciser ce qu'ils sont. Il nous a semblé voir une tête de Rajah à droite avec inscriptions indoues au dessus et au dessous, type qui nous est inconnu.

3° En éventail, des feuilles de timbres de Nigaragua, Bahawulpore (court fee), Costa Rica, Uruguay.

4° des timbres privés de fabrique de cigarettes en Espagne ayant pour inscription : *Fabrica de Valencia R. D. 17 febrero 1885. 25 cigarrillos.*

2ᵉ *vitrine :* 1° timbres du nord de Bornéo 1894.
2° — de Costa Rica.
3° — de Libéria, imprimés en toutes couleurs.

Il y a deux autres vitrines de la même maison ; elles sont garnies de superbes photogravures, obtenues par divers procédés dénommés comme suit :

Specimen of wood bury printing.
— — photo-etched type blocks.
Collotype printing.
Half tone Blocks on coper.
Photo-Engraving.
Chromotypography.

Pour ceux que cela intéresse, nous ajouterons qu'il y a dans le compartiment belge un tableau en timbres-poste représentant la Cène.

Chronique des découvertes.

(Suite. — Voir n° 378.)

L'alarme n'est donnée que le 28 juillet et cependant nous possédons des timbres oblitérés 12 mars, 15, 30 avril, 30 juin 1869, tous de provenance de la Havane, le lieu de fabrication des imitations.

Les faussaires ne s'étaient pas aperçu, tout d'abord, que les timbres de 1869 avaient subi une légère modification dans les cartouches supérieurs et inférieurs et que les filets blancs avaient été complétés de chaque côté des inscriptions ; ils s'étaient contentés de substituer un 9 au 8, mais assez maladroitement, le 9 étant entouré d'un trait blanc. Cette imitation doit être fort rare car elle a dû paraître en Janvier et elle était modifiée déjà en Mars comme nous le prouve un exemplaire que nous avons vu et qui porte la modification voulue :

Janvier 1869 : 1ᵉʳ type, 20 cent, jaune, orange pâle.
Mars (?) 1869 : 2ᵉ — 20 — orange, orange foncé, jaune pâle, jaune vif.

Tous ont la piqûre 14 1 2.

L'emploi des timbres coupés, toléré pendant un certain temps, est défendu ensuite comme on en jugera par l'avis suivant :

Administration générale des Postes.

Observant assez fréquemment qu'on livre dans les administrations postales des imprimés ou circulaires de commerce portant des demi-timbres pour affranchissement, comme équivalent de la valeur de la taxe ; qu'il existe dans les bureaux de postes des timbres jusqu'à concurrence de 5 milesimas qui non seulement suppléent au travail de la division des autres, mais encore qu'ils ont été créés à cet effet par le gouvernement, on avertit le public en général et les bureaux subalternes du district, qu'à l'avenir il ne sera plus admis aucune espèce de timbre coupé à moins qu'il n'ait été prévu par la loi.

Havane, le 5 mai 1870.

L'Administrateur général par interim,
ANT° F. DURO.

Voici maintenant un avis de l'administration constatant la découverte de faux timbres de l'émission 1873 à l'effigie d'Amédée :

Administration générale des Postes.

Au départ de la poste nationale qui, de ce port fut expédiée pour celui de Santander le 30 du mois passé, on remarqua quelques lettres affranchies au moyen de timbres faux de 50 centimos de peseta. Avis en fut donné aussitôt à l'autorité compétente laquelle instruisit d'urgence la cause qui permit de s'assurer que les timbres étaient faux. Ces falsifications se distinguent facilement des véritables par un grand nombre de détails dont voici ceux qui permettent de les reconnaître à simple vue :

1° Les timbres faux ont la couleur beaucoup plus faible que les bons ;

2° La gravure est très peu nette ;

3° Sur les timbres faux les yeux du buste sont faits d'une manière si maladroite qu'il suffit de cette circonstance pour les distinguer des vrais ; on n'aperçoit pas les pupilles ; ils ont surtout le côté gauche du buste plus petit, complètement circulaire et avec une tache noire entourée d'un cercle blanc, sans tenir compte de la forme des paupières :

4° et dernier. L'ovale qui renferme le buste, pour la partie inférieure qui est celle de l'ombre, est formé dans les bons au moyen de lignes fines, tandis que dans les faux la ligne est dans le tracé de la rayure.

Ceci est publié dans la *Gazette officielle* afin d'en aviser le public en général, car à partir de la publication de la présente, les lettres affranchies au moyen de faux timbres seront retenues.

Havane, le 1ᵉʳ septembre 1873.

Le Directeur général par interim,
CARLOS SANCHO.

Par suite d'épuisement des timbres-poste à 25 et 50 c. de peseta, l'administration des postes décide qu'il sera pourvu à ce manque de timbres par des fiscaux employés pour les effets de commerce. Voici les décisions qui ne sont guère connues :

Administration centrale des Rentes et Statistiques.

Les timbres de 25 cent. de peseta étant à peu près épuisés et le temps manquant pour faire une nouvelle demande à la fabrique nationale, pour les recevoir en temps opportun, l'Intendant général des Finances a décidé, par décret de cette date, que dans les localités où l'on manque des timbres en question, on se servirait de ceux *Giro* de 10 cent de esco, soit 25 cent de peseta.

Publié pour être mis à la connaissance du public.

Havane, 16 octobre 1873.

RAFAEL GONSALEZ JAUER.

Administration centrale des Revenus et Statistiques.

Le stock existant des timbre-poste de 50 cent de peseta étant très limité, et afin de lui donner toute la durée possible, le temps étant insuffisant pour en faire la commande à la fabrique, on se servira, à leur place, des timbres de Giro de 1 escudo, soit 2 pesetas, 50 cent., pour les affranchissements dont l'import s'élèvera à cette somme et aussi ceux d'égale catégorie, d'autres prix, pour les affranchissements qui seront respectivement nécessités.

Que ceci, en suite d'un décret de l'Intendant général des Finances, soit porté à la connaissance générale.

La Havane, 3 novembre 1873.

RAFAEL GONSALEZ JAUER.

Les timbres-télégraphe manquant à leur tour, voici comment ils sont remplacés :

Administration centrale des Rentes et Statistiques.

Le stock des timbres-télégraphe de toutes valeurs étant complètement épuisé, l'Intendant général a décidé, par décret de ce jour, qu'on emploierait les timbres de Police de 50 cent de peseta, appartenant à la seule classe de timbres qui se prête à leur substitution.

Publié afin que le public en prenne connaissance.

Havane, 7 janvier 1874.

CRESPO QUINTANA.

Voici, pour éviter des casse-tête aux chercheurs, pourquoi les timbres de 1870 ont fait leur réapparition en 1874 et pourquoi ces timbres peuvent se rencontrer avec des dates tout à fait inexplicables :

Administration centrale des Rentes et Statistiques.

Son Excellence le Directeur général des Finances a décidé que puisque les timbres-poste de l'année courante étaient presque épuisés, c'est-à-dire ceux des valeurs de 25 et 50 cent de peseta, on emploierait à leur place les timbres de l'année 1870 en attendant qu'on reçoive ceux de la fabrique nationale.

Havane, le 27 juin 1874.

L'Administrateur central,
ANTONIO MATOS.

On sait qu'un vol de timbres 1882 ayant été commis, l'administration chercha à atténuer l'importance du vol en surchargeant les timbres d'un dessin imprimé en typographie. Voici quelques renseignements intéressants sur la décision administrative :

Ministère des Finances.

Contremarqués par la Direction générale des Finances, les classes et espèces de valeurs timbrées appartenant à celles soustraites du Magasin central, dans la nuit du 9 au 10 du mois d'avril dernier, on fait savoir aux banques, sociétés, imprimeurs, coopératives, particuliers et à tous ceux qui ont acquis légitimement des timbres des classes et espèces détaillés plus bas, qu'ils doivent présenter à l'administration du timbre de leurs provinces respectives, pour ceux qui habitent les chefs-lieux (capitales), et dans les administrations du timbre, Recettes et Trésorerie, pour ceux qui habitent dans les localités subalternes et dans les campagnes, afin que, sous les formalités réglementaires et en tenant compte de ce qui a été annoncé dans la *Gaceta* du 18 avril dernier, ces valeurs leur restant leur soient changées pour d'autres espèces équivalentes, contre-scellées, fixant le délai dudit échange pour les provinces de la Havane, Matanzas, Stablava et Piner del Rio, depuis le 18 jusqu'au 31 inclus du présent mois, et pour les provinces de Puerto Principe et Santiago de Cuba, depuis le même 18 jusqu'au 10 juin prochain. Terminés les délais indiqués, commencera la circulation des espèces contre-scellées, laissant sans effet légal, pour l'usage auquel elles étaient destinées, celles qui ne le sont pas. Je charge les autorités civiles et militaires de cette île et tous les fonctionnaires des différents districts de l'État, d'exercer la plus stricte vigilance dans l'accomplissement de tout ce qui est présent, me trouvant disposé à exiger la responsabilité qui incombe à ceux qui cachent ou tolèrent l'usage des timbres non contre-scellés sans en donner immédiatement connaissance à leur chef hiérarchique.

Indication des valeurs à échanger :

Timbres-poste, 5, 10 et 20 centavos. — Timbre-télégraphe de 40 centavos. Timbres de police de 50 centavos, 1, 2, 4, 8 et 8.50 pesos. — Timbres de traites (Giro) de 10 et 50 cent de 1 et 5 pesos.

La Havane, 15 mai 1883.

PRENDERGAST.

Il résulte de ce document qu'il n'y a jamais eu d'autres timbres-télégraphe 1882 de surchargés que le 40 c. de p. et qu'on est fixé aussi sur les valeurs de timbres Documentos de Policia et Giro, qui ont reçu pareille surcharge.

A continuer.

Bibliothèque des timbrophiles.

Nous avons la dixième brochure de M. Lindenberg : elle s'occupe des enveloppes du Royaume de Saxe, sujet déjà traité antérieurement (il y a une dizaine d'années), par le Dr Kloss, dans son livre " Histoire des timbres-poste du Royaume de Saxe ". Les deux auteurs ayant puisé leurs renseignements aux mêmes sources, M. Lindenberg n'a pu que confirmer les recherches de son prédécesseur. Toutefois, la brochure dont nous nous occupons est plus riche en détails et en outre, elle a cet avantage d'être plus récente.

M. Lindenberg ayant eu l'occasion de voir des centaines d'enveloppes, a pu nous donner une nomenclature des diverses nuances qui existent et leurs dates d'émissions. S'occupant des différentes gommes, négligées par le Dr Kloss, il nous révèle aussi l'existence d'un tirage (février 1863) d'enveloppes 3 ngr. grand format qui, d'après leur date, doivent avoir la grande gomme. Mais il se peut aussi que ces enveloppes, préparées antérieurement, ne sont que le complément du tirage d'octobre 1862, qui a la petite gomme. Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'il n'a jamais été vu jusqu'ici d'enveloppe 3 ngr., grand format, ayant la grande gomme.

M. Lindenberg a rencontré aussi des enve-

loppes aux armoiries, type 1863, ayant le fleuron allemand et oblitérées en 1864; il nous donne des détails fort intéressants sur les timbres d'enveloppes découpés et employés sur lettres.

On retrouve toujours chez l'auteur le même travail consciencieux que pour les autres brochures. Nous la recommandons à nos lecteurs.

Prix : 2 marks.

Un autre livre, écrit en langue française (ils sont rares ceux-là), a pour titre : *Manuel du Collectionneur de timbres-poste*. Il a pour auteur M. S. Bossakiewicz, le rédacteur bien connu du *Courrier des Timbres-Poste*.

Le volume a 250 pages; il est illustré de nombreuses gravures et traite des connaissances nécessaires à tout collectionneur. Se recommande surtout aux jeunes, qui y trouveront des conseils pratiques, bons à méditer. Voici les différents chapitres de cet ouvrage aussi instructif qu'intéressant :

Timbre (étymologie et origine); un peu de statistique; des différentes sortes de timbres; de la collection; réhabilitation du timbre; conseils pratiques; des différents albums; connaissances indispensables; numération et monnaies; les filigranes; les timbres des postes particulières; les surcharges; les émissions abusives; les nuances; les erreurs; les essais; les réimpressions; les timbres faux; connaissances à retirer de l'étude des timbres; explications des principales abréviations; signes abréviatifs; explications de quelques locutions françaises; dictionnaire anglais, allemand, espagnol, des expressions les plus usitées sur les timbres.

En vente au bureau du journal : fr. 3.50 franco.

Exposition de Milan et de Vienne.

MM. les membres du Jury des expositions de Milan et de Vienne ont confirmé la décision des jury de Paris et de Zurich en nous octroyant, pour notre grand catalogue et nos publications timbrophiliques :

à Milan, le premier diplôme de 1er degré;
— Vienne, la médaille d'or.

Le comité exécutif de Vienne qui se moque carrément des exposants, nous fait savoir que nous aurions à payer, si le cœur nous en dit :

Pour diplôme artistiquement exécuté en quatorze couleurs . . .	2 fl.	(5 francs)
Pour médaille d'or *originale*, avec bel étui . .	500 —	(1,250 —)
Cadre de luxe avec verre, y compris l'emballage.	10 —	(25 —)
		1,280 francs.

Les distinctions doivent être prises au bureau de l'exposition, à la rotonde, contre reçu.

Si encore l'envoi était franco !...

Nous laissons sans regret, au comité exécutif, son diplôme en quatorze couleurs, sa médaille *originale* avec étui et son cadre de luxe avec verre.

Exposition internationale du livre à Paris.

Une exposition internationale du livre et des industries du papier aura lieu à Paris, au Palais de l'industrie du 23 juillet au 23 novembre 1894. Un salon a été réservé aux expositions permanentes d'ouvrages, journaux et objets se rapportant à la timbrologie et aux expositions temporaires et successives de timbres, cartes et enveloppes. Un salon est réservé aux marchands qui désirent faire la vente pendant toute la durée de l'exposition. Un troisième est réservé à l'exposition rétrospective et à un salon de lecture timbrologique.

Voici le programme :

Classe 1° timbres-poste, mobiles et fixes;
— 2° télégraphes et fiscaux ;
— 3° journaux timbrophiles;
— 4° albums en blanc et catalogues;
— 5° ouvrages spéciaux sur la timbrologie;
— 6° objets divers ne rentrant pas dans les classes précédentes.

Les demandes de renseignements et d'admissions doivent être adressées à M. Raffalovich, 28 rue Caumartin, Paris.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AUTRICHE.

M. Ledermann nous annonce que l'enveloppe 3 soldi vient d'être réimprimée (juillet 1894). La forme de l'enveloppe est bien celle de 1867, mais le papier est jaunâtre satiné et ne porte pas de filagramme :

3 soldi, vert-jaune pâle

BAHAMAS (Iles).

Nous avons reçu deux autres formats de l'enveloppe 2 pence, pour lettres enregistrées, savoir H² et K soit : 225 × 102mm et 290 × 152mm.

BAVIÈRE.

Reçu la carte sans timbre, millésime 93; disposition des autres cartes :

Sans timbre, noir sur chamois uni

BELGIQUE

Il a été signalé un 5 centimes d'Anvers, vert sur *blanc* au lieu de *rose.* Ce timbre n'a jamais existé ainsi. Mais avec la complicité de maître Phœbus il y a moyen d'avoir toute la série sur papier blanc.

BÉNIN.

Avec surcharge horizontale : *Bénin,* M. Lelaurain nous dit avoir reçu sur lettre un groupe de cinq timbres, 10 c., savoir : *Bénin* en haut et au milieu; *Bénin* renversé en bas; *Bénin* en haut et les deux derniers : *Bénin* renversé en bas.

Nous avons relevé les variétés suivantes sur les timbres de la dernière émission avec le mot *Bénin :*

BÉNIN, *le* B *chevauche*
1, 20 centimes

BÉNIN, *petit* B
4, 10, 25, 75 centimes, 1 franc

BÉNIN, *petit* B *chevauche*
4, 10, 20, 25, 30 centimes

BÈNIN, *accent grave*
1 centime

BFNIN
4, 10, 15, 50 centimes

BÉNIN
40 centimes

RÉNIN
50 centimes
RÉNIN
2, 40 centimes
BENIN, *sans accent sur l'e*
1, 4, 5, 15, 25, 30, 50 centimes
BENIN, *petit* B, *sans accent sur l'e*
50 centimes

BHOPAL.



Le 1/4 anna vert est refait en 32 variétés. Il est remarquable par la lettre G au lieu de C placée dans l'angle gauche inférieur. Il y a une autre faute : elle se trouve au 16e timbre. Au lieu de NAWAB, il y a très distinctement : NAWAH.

Papier blanc grisâtre uni :

1/4 anna, vert-bleu, vert-jaune, vif
1/4 — vert-jaune, vert, piqués 6.



Le 1 anna, brun, a vu également ses 24 variétés refaites. Se distinguent des émissions antérieures par l'énonciation de la valeur débordant sur le cadre intérieur. Il n'y a pas d'erreur d'inscription !

Papier blanc grisâtre uni :

1 anna, brun foncé

Le 8 annas, noir-verdâtre, type reproduit n° 371, n'a plus le papier vergé, mais *uni* :

8 annas, noir-verdâtre foncé
8 — — piqué 6

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le *Monthly Journal* parle d'un *three pence* (sur 4 p.) rose violacé, 1880, qui existerait avec la surcharge 3, chiffre gras, semblable à celui employé en Août 1880 :

Three pence sur 4 p. rose violacé, surch. 3 en noir

CEYLAN.

Au type de la bande 1879, il aurait paru :

2 cents, lilas foncé sur blanc

Le texte, à la partie supérieure de la bande est renfermé dans un double trait et se compose de six lignes. Dimension : 125 × 315 m/m.

Le *Monthly Journal* publie un passage du *Times* de Ceylan, du 6 avril, qu'il est intéressant de connaître :

VENTE DE TIMBRES. Plusieurs plaintes émanant de vendeurs de timbres sont, nous l'apprenons, arrivées à la Trésorerie concernant le manque de la fourniture de timbres-poste 30 cents. Le bureau du timbre en est sorti et les vendeurs de timbres ont été invités à attendre l'arrivée d'une nouvelle fourniture sur laquelle on compte dans quelques jours. Sous l'ancien système on aurait immédiatement remédié à ce manque de timbres en surchargeant des timbres d'autres valeurs ; mais cette pratique a été maintenant abandonnée d'après les instructions du gouvernement.

CHILI.



Les timbres-télégraphe ont vu leur dimension réduite. Ce renseignement nous est apporté par notre confrère Maury. Il n'y a qu'une seule valeur de connue jusqu'ici : le 2 centavos :

2 centavos, brun-jaune, piqué 14 1/2

CONGO (État indépendant du).

La nouvelle donnée le mois dernier d'une prochaine émission de timbres est un poisson d'Avril en retard.

DANUBIENNE (Cie).



Il y avait longtemps que nous n'avions eu l'occasion de parler de cette compagnie qui vient d'émettre le timbre ci-contre. Chiffre dans un rectangle à fond uni, entouré de l'inscription : *D. D. S. G. D. G. T.*; en bas : *Kr* :

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 kreuzer, bleu pâle

FRANCE.

Nous avons reçu l'enveloppe 5 centimes, vert sur chamois, avec bords noirs, ayant à gauche le portrait de feu le Président Carnot et à droite, angle inférieur, les armes de la République avec drapeaux.

Quoiqu'on en dise c'est encore une de ces spéculations qui ne prendront fin que lorsque les amateurs voudront bien ne plus les encourager par leurs achats. Il paraitrait que cette enveloppe lorsqu'elle est oblitérée 1er Juillet, date des obsèques du Président, se vend couramment 5 fr. à Paris. C'est de la bêtise !

GRANDE-BRETAGNE.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, format F (131 × 83 m/m) existe avec la faute : *publisbed* au lieu de *published* à l'avant-dernière

ligne de l'avis, sur le dos. Cette variété est tellement rare qu'il faut tous les biens de la terre pour l'acquérir... :

2 pence, outremer

KEWKIANG ou KINKIANG.

On nous adresse un avis de la poste locale de cette ville, malheureusement sans date. Mais on nous dit que les timbres dont il y est question seront émis le 1er juin.

Le Conseil municipal de KewKiang (Chine), ayant décidé l'établissement d'une administration des postes spéciale, a émis une série complète de timbres coûtant un dollar mexicain, comme suit :

40, 20, 15, 10, 6, 5, 2, 1, 1/2, 1/2 cent.

Le Conseil a résolu de limiter l'émission à 100,000 exemplaires de chaque valeur. On peut se procurer ces timbres chez le Directeur des postes.

Bureau de poste local
KewKiang (Chine).

La série est composée de neuf valeurs dont une en deux couleurs.





1er TYPE. Représente une pagode dans un rectangle avec inscription : *KewKiang* à droite et à gauche; en haut : *Local post;* en bas la valeur.

2e TYPE. Caractères chinois, variant suivant le prix, dans un rectangle avec dessins différant pour toutes les valeurs. Mêmes inscriptions que le précédent.

Imprimés en couleur sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

1/2 cent, noir sur rose
1/2 — rouge — jaune
1 — noir — blanc
2 — rouge — —
5 — bleu — jaune
6 — canari — blanc
10 — noir — jaune
15 — rouge — —
20 — violet — rose
40 — noir — rouge

VARIÉTÉ.

Non dentelé verticalement.

5 cents, bleu sur jaune

Notre correspondant ajoute à ses communications, la suivante :

“ Les 1/2 cent ont été rapidement épuisés. On a dû en faire un nouveau tirage, seulement le postier aussi malin que ses confrères a eu l'idée de changer le dessin central. „

Jusqu'ici ce nouveau 1/2 cent ne nous est pas parvenu.

PARAGUAY.

M. Hoffmann nous adresse deux timbres qui ne nous inspirent guère confiance. Le 1 cent a la surcharge *Oficial* (ponctuée), en petites lettres couchées : 13 1/2 × 2 1/2mm; le 7 cents a *Oficial* en ronde : 17 × 3 1/2mm. L'oblitération porte discrètement sur le bord des timbres.

PHILIPPINES.

Le *London Philatelist* dit connaître, au type bébé :

2 c. de peso, brun

PORTO-RICO.

Au même type bébé un de nos confrères parisiens signale :

4 c. de peso, bleu-noir
80 — brun-rouge

SIRMOOR.

Le *Ph. J. of G. Britain* enregistre le 3 pies, orange, avec surcharge noire : *On SSS :* Un exemplaire avec O étroit, un autre avec les lettres S retournées :

3 pies, orange 0 étroit
3 — — SSS renversés

SOUDAN FRANÇAIS.

Les derniers timbres ont été rencontrés par nous avec les fautes suivantes :

FRANCAIS *sans cédille au* C
1, 2, 4, 5 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 centimes
1 franc

FRANCAIS *sans cédille et* S *qui chevauche*
2, 30 centimes

FRANCAIS *sans cédille, 2e* A *très ouvert*
1, 20, 25 centimes

FRANÇAIS, *2e* A *très ouvert*
25, 30 centimes

FRANÇAIS, S *qui chevauche*
1, 2, 4 centimes.

FRANÇAIS, S *très étroit et allongé*
20 centimes

FRANÇAIS, R *grand jambage final* (R)
4 centimes

TASMANIE.

L'enveloppe 1/2 penny, nous parvient en orange, couleur du timbre-poste même valeur :

1/2 penny, orange, 138 × 78 m/m

URUGUAY.

La nouvelle série a vu le jour le 1er juin. Elle est composée des valeurs suivantes, en plus du 1 centesimo déjà signalé. Les types restent ce qu'ils étaient en 1889 et 1890 :

2	centesimos,	brun
5	—	carmin
7	—	vert
10	—	orange
20	—	bistre
25	—	vermillon
50	—	ardoise
1	peso,	bleu pâle

Quant au 3 pesos, type reproduit n° 379, sa couleur est violet foncé :

3 pesos, violet foncé



Il y a encore un 2 pesos représentant une tête de Liberté rayonnante, dans un ovale avec un soleil sur le bonnet; au dessus de l'ovale: *Republica Oriental del Uruguay*; dans les angles supérieurs, un chiffre renfermé dans un cercle; en bas, un cartouche en arc ayant : *2 pesos* :

2 pesos, rouge foncé

Tous ces timbres ont le papier blanc et la piqûre 15. Ils sont annoncés par l'avis suivant de la Direction générale des postes et télégraphes :

AVIS

Par disposition de la Direction générale du 2 du mois courant, il sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste des prix et couleurs suivants :

De	2 cent.,	semblable à ceux émis le 1er déc. 1889 ;				rouge-marron
—	5	—		—	—	carmin
—	7	—	—	-	1er mai 1890 ;	vert
—	10	-	—	-	—	orange
—	20	—	—	—	—	marron
—	25	—	—	—	—	rouge
—	50	—		—	—	lilas
—	1	peso,	—	—	—	bleu céleste
—	2	—	couleur	vermillon		
—	3	—	—	violette		

Il est fixé un terme de 90 jours depuis la date indiquée pour retirer de la circulation ceux de valeur égale en usage ; le changement de ceux-ci pour ceux de la nouvelle émission doivent se faire dans les derniers 30 jours du délai accordé, pour laquelle opération sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat.

On est prévenu que passé le délai indiqué, les timbres-poste de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, 1er juin 1894.
Le Secrétariat,

WURTEMBERG.



L'*I. B. J.* annonce avoir reçu une carte postale de service, type ci-contre, dépourvue d'armoiries. La dimension est celle des autres cartes antérieurement émises : 138 × 90mm.

5 pfennig, vert

ZOULOULAND.

Au sujet des timbres dont nous parlions le mois passé, le *Monthly Journal* publie la pièce suivante :

Zoulouland n° VIII, 1894.

Proclamation.

Par son Excellence, l'Honorable Sir Walter Francis Hely-Hutchinson, Chevalier Commandeur etc. etc.

Attendu que, en vertu des dispositious de la proclamation du Zoulouland n° 11, de 1887, la loi n° 2, 1869, de la Colonie de Natal étant reçue et ayant maintenant force de loi dans le territoire du Zoulouland, et attendu qu'il est bon de corriger la loi en force dans le dit territoire, en dépouillant certaines dispositions de cette loi, de force légale et de créer d'autres dispositions à la place ;

Et attendu que la section 3 de la dite loi de Natal n° 2, 1869, en force en Zoulouland, donne pouvoir au Gouverneur, d'indiquer, definir et décrire par proclamation, la couleur, l'inscription ou autre marque distinctive des timbres qui doivent être employés comme timbres-poste ;

Et attendu qu'il a été jugé bon de pourvoir à l'émission de timbres qui seront valables pour l'usage postal et fiscal à la fois :

Maintenant donc, sous et en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je fais proclamer par la présente et savoir ce qui suit :

1. — Section 1 et 2 de la loi de Natal, n° 2, 1869, en force en Zoulouland seront et sont par les présentes abrogées, mais cette abrogation n'affectera, ni ne modifiera, ni ne s'appliquera à aucune chose faite, ou laissée non faite, aucun droit légal en résultant, aucune responsabilité encourue ou imposée sous les dispositions des dites sections, avant la date de cette proclamation.

2. — Les timbres définis et décrits ci-dessous peuvent, après la date de l'émission de cette proclamation, être employés et seront jugés valables pour les emplois postaux et fiscaux à la fois, nonobstant quoi que ce soit de contraire contenu dans n'importe quelle loi jusqu'ici en force en Zoulouland.

3. — Et par la présente, j'indique, fixe et définis, que, à partir de et après la date de ces présentes, les timbres suivants peuvent être employés et seront jugés valables à la fois pour les utilisations postales et fiscales c'est-à-dire :

— Timbres adhésifs couleur lilas, portant l'inscription " Zululand " " 1/2 d. " en lettres de couleur verte, et ayant les mots " Postage and Revenue " imprimés dessus.

— Timbres adhésifs couleur lilas, portant l'inscription " Zululand " " 1 d. " en lettres de couleur rouge, et ayant les mots " Postage and Revenue " imprimés dessus.

— Timbres adhésifs couleur lilas, portant l'inscription " Zululand „ " 2 1/2 d. „ en lettres de couleur bleu clair, et ayant les mots " Postage and Revenue „ imprimés dessus.

— Timbres adhésifs couleur lilas, portant l'inscription " Zululand „ " 3 d. „ en lettres de couleur bronze, et ayant les mots " Postage and Revenue „ imprimés dessus.

— Timbres adhésifs couleur lilas, portant l'inscription " Zululand „ " 6 d. „ en lettres de couleur noire, et ayant les mots " Postage and Revenue „ imprimés dessus.

— Timbres adhésifs de couleur verte, portant l'inscription " Zululand „ " 1 s. „ et ayant les mots " *Postage and Revenue* „ imprimés dessus.

— Timbres adhésifs de couleur verte, portant l'inscription " *Zululand* „ " 4 s. „ en lettres de couleur rouge, et ayant les mots " Postage and Revenue „ imprimés dessus.

— Timbres adhésifs de couleur rouge, portant l'inscription " *Zululand* „ " £ 1 „ en lettres de couleur lilas, et ayant les mots " *Postage and Revenue* „ imprimés dessus.

— Timbres adhésifs de couleur rouge, portant l'inscription " Zululand „ " £ 5 „ en lettres de couleur noire, et ayant les mots " Postage and Revenue „ imprimés dessus.

Que Dieu sauve la Reine !

Donné sous ma main et mon sceau, à Pietermaritzburg, Natal, ce 18° jour d'avril, mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Walter Hely Hutchinson,
Gouverneur du Zoulouland.

Par ordre de Son Excellence, le Gouverneur du Zoulouland.

J. Windham,
Secrétaire du Zoulouland.

Enveloppes et réimpressions de Hambourg.

(Suite. — Voir n° 378.)

L'apparition des premières enveloppes à filagramme (1/2 et 4 sch.) est signalée par le *Timbre-Poste* du 15 mars 1867 et les enveloppes à 2 schilling, le 15 juin, même année. C'est l'imprimeur qui s'était chargé de faire confectionner le filagramme et qui l'utilisait suivant ses besoins.

Émissions de février et juin 1867.

Timbre aux armoiries imprimé en relief à droite, ayant au-dessus et coupant l'angle, deux lignes d'une inscription oblique qui se répète 6 1/2 fois pour le 1/2 schilling et 8 fois pour les autres valeurs. Contrairement à l'émission sans filagramme, imprimée à Berlin, le 1/2 sch. a les mots : *post-couvert* rapprochés de *ein halber schilling,* au lieu de les avoir complètement séparés; enfin toutes les inscriptions obliques des enveloppes à filagramme commencent par l'énonciation de la valeur et ont une longueur déterminée, ce qui n'est pas le cas pour les enveloppes de 1866 dont l'inscription est continue.

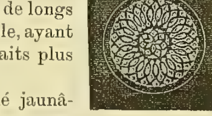


La patte est ornée d'un dessin qui varie et qui se présente en trois variétés pour les premières enveloppes à filagramme. Ce dessin est toujours *en creux*, parce qu'il a été présenté au gaufrage le verso de l'enveloppe au-dessus; c'est du reste ce qui distingue à première vue la fourniture de Lachendorf de celle de Dresde où le dessin a le relief à l'extérieur.

Il n'existe qu'un seul format : 148 × 84 m/m; mais il y a quatre séries, par les dessins de patte, les deux premières composées de deux valeurs, la troisième de trois et la quatrième de quatre valeurs.

Première série.

A



Cercle ayant au centre une suite de petits points et une étoile d'où rayonnent de longs traits terminés en boule, ayant entre eux d'autres traits plus petits.

Papier blanc satiné jaunâtre, gomme courte ou moyenne.

1° Filagramme, tours a 4 et 5 créneaux (1) :

1/2 schilling, noir
4 — vert d'eau

Peuvent se rencontrer avec le final de l'inscription oblique comme suit :

	1/2 sch.	*4 sch.*
1	sch schil	couv couvert
2	sch schill	couve couvert
3	schi schillin	
4	schil schillin	
5	schil schilln	

Variété.

Double fleuron à la patte :

1/2 schilling, noir, 3

2e *timbre en coul. dans l'intérieur de l'enveloppe* :

1/2 sch., noir, 4

---

(1) Le chiffre qui suit la désignation de la couleur indique la variété de l'inscription oblique.

Filagramme incliné à gauche :

1/2 sch., noir, 4

Papier blanc pelure avec 2e timbre en coul. et partie d'un 3e en coul. sur la patte de fermeture :

1/2 sch., noir, 4

2° Filagramme, tours a 5 et 4 créneaux :

1/2 schilling, noir, 3, 4, 5

Variété.

Le filagramme est renversé :

1/2 schilling, noir, 4

Deuxième série.

B

Rappelle le précédent dessin. Au centre, sept points en cercle, perçant le plus souvent le papier; doubles traits rayonnant du centre, commençant et finissant par une boule; entre eux, des traits semblables, plus courts.

Même papier et même gomme que la 1re série.

1° Filagramme, tours a 4 et 5 créneaux :

1/2 schilling, noir
4 — vert pâle

L'inscription se rencontre avec le final comme suit :

	1/2 sch.	*4 sch.*
1	sch / schil	cou / couvert
2	sch / schill	couv / couvert
3	schi / schillin	
4	schil / schilli	
5	schil / schillin	
6	schil / schilln	
7	schill / schillin	

Variétés.

Le filagramme est renversé :

1/2 schilling, noir, 4, 5

L'inscription oblique est au-dessous du timbre :

1/2 schilling, noir (?)

Double fleuron à la patte :

1/2 schilling, noir, 4, 5

Le papier est blanc pelure :

1/2 schilling, noir, 5

L'état des enveloppes marquées (?) ne nous a pas permis de déterminer la variété des inscriptions obliques.

Timbre en haut de l'env., partie sur la patte de fermeture :

1/2 schilling, noir, 5, 6

La patte de fermeture au lieu d'être placée au-dessus, l'est au-dessous. C'est donc la patte inférieure qui reçoit l'inscription oblique au lieu de celle supérieure :

4 schilling, vert pâle, 2

2° Filagramme, tours a 5 et 4 créneaux :

1/2 schilling, noir, 3, 4, 5, 6

Variété.

Le filagramme est incliné à gauche :

1/2 schilling, noir, 6

Double fleuron :

1/2 schilling, noir, 5

L'absence de 2 schilling dans ces deux séries ferait-elle supposer que les 1/2 et 4 sch. ont été imprimés d'abord? l'émission tardive du 2 sch. le ferait supposer.

Troisième série.

C



Rappelle le fleuron dit « allemand ». A probablement remplacé les deux autres qui n'étaient que provisoires (?). Formé de dessins ovales et non de cercles entrelacés comme le fleuron allemand. Au centre, une étoile à six branches et sept parties en relief.

Papier blanc satiné jaunâtre, parfois blanchâtre; gomme courte, moyenne et longue.

1° Filagramme, tours a 4 et 5 créneaux :

1/2 schilling, noir
2 — orange-rougeâtre, pâle et foncé
4 — vert, vert pâle, vert d'eau, vert-jaune pâle, vert vif, vert-jaune foncé

Nous avons rencontré l'inscription oblique se terminant comme suit :

	1/2 sch.	*2 sch.*	*4 sch.*
1	sc / schil	c / cou	cou / couvert
2	sc / schill	c / couv	couv / couvert
3	sch / schil	c / couve	couv / oeuvert
4	sch / schill		couve / couvert
5	schil / schilli		
6	schil / schillin		

Variétés.

Le filagramme est renversé :

4 schilling, vert d'eau, vert-jaune pâle, 1, 2

Double timbre dont un en relief blanc :

2 schilling, orange-rougeâtre, 3
4 — vert pâle, 4

Double filagramme : 8 et 10 créneaux :
2 schilling, orange-rougeâtre pâle, 2

L'inscription oblique coupe le timbre :
4 schilling, vert, vert d'eau, 3, 4

Le timbre est imprimé sans relief :
4 schilling, vert vif, 4

Double fleuron à la patte :
1/2 schilling, noir, 3, 6
2 — orange-rougeâtre, 1

Double fleuron dont un a le relief extérieur :
4 schilling, vert d'eau, 1

La patte n'est pas gommée :
2 schilling, rouge-orange, 2

L'inscription oblique porte à la 5e répétition de l'incription : BCHILLING ; *la lettre* H (SCH.), *chevauche au final de l'inscription :*
1/2 schilling, noir, 5

Sans fleuron à la patte :
1/2 schilling, noir 2

Le fleuron au lieu d'être creux est en relief :
1/2 schilling, noir (?)

Cette dernière a les inscriptions obliques placées tellement au bord de l'enveloppe que le creux de la patte de fermeture coupe en partie la première ligne, ce qui est une preuve que cette inscription oblique figurait déjà sur la feuille lorsqu'on en a formé une enveloppe. Cet exemplaire est oblitéré 25 février 1867.

Le papier est blanc pelure :
2 schilling, orange-rougeâtre vif, 1

Même papier, la patte a un double fleuron :
2 schilling, orange-rougeâtre vif, 2

2° FILAGRAMME, TOURS A 5 ET 4 CRÉNEAUX :
1/2 schilling, noir, 6

VARIÉTÉS.

Le filagramme est incliné à gauche :
1/2 schilling, noir, 1
4 — vert pâle, 2

Juillet ? 1867. — Quatrième série.

Les enveloppes de cette série sont composées de celles fournies par la fabrique Those de Dresde.

D



Rappelle le fleuron précédent mais l'étoile centrale est entourée de six parties en relief; le cercle est entouré de vingt-deux figures.

Le papier est blanc, parfois azuré et moins satiné que celui des enveloppes précédentes; gomme longue.

1° FILAGRAMME, TOURS A 4 ET 5 CRÉNEAUX :
1/2 schilling, noir, noir-gris
2 — rouge-orange pâle et vif, jaune-orange pâle
3 schilling, bleu pâle, bleu-gris, bleu vif
4 — vert-jaune pâle, vert d'eau.

Se rencontrent avec le final de l'inscription oblique comme suit :

	1/2 sch.	*2 sch.*	*3 sch.*	*4 sch.*
1	schi schillin	couv couver	cou couvert	cou couvert
2	schil schilli		couv couvert	couv couvert
3	schil schillin			

VARIÉTÉS.

Le filagramme est renversé :
1/2 schilling, noir, 3

Le filagramme est incliné à gauche :
1/2 schilling, noir, 3
2 — jaune-orange, 1
4 — vert, (?)

Cette dernière est renseignée par M. Lindenberg, ainsi que les trois suivantes :

Le filagramme est incliné à droite :
2 schilling, jaune-orange, 1
3 — bleu pâle, (?)

Timbre à gauche avec inscriptions obliques au-dessus et double timbre à la patte :
1/2 schilling, noir (?)

Double timbre en couleurs variées :
2 schilling, jaune pâle et rouge-orange, 1

Double timbre, le premier sans couleur. L'inscription coupe le timbre en coul. :
2 schilling, rouge-orange, 1
4 — vert 2

Double fleuron à la patte :
1/2 schilling, noir, 3
2 — jaune-orange, 1
3 — bleu-gris, 1, 2
4 — vert-jaune pâle, 1, 2

Triple fleuron à la patte :
2 schilling, jaune-orange, 2
4 — vert-jaune pâle, 2

L'inscription oblique n'est pas entièrement imprimée; elle se termine par : sch / schillin :
2 schilling, jaune-orange

La patte de fermeture est au-dessous, celle inférieure reçoit à sa place l'inscription oblique :
1/2 schilling, noir, 2, 3

La même, avec double fleuron à la patte :
1/2 schilling, noir, 3

Le même, avec 2e timbre sans coul. au dessous du premier timbre :
1/2 schilling, noir, 3

Double filagramme, 8 et 10 créneaux :
2 schilling, orange, 1

Timbre en coul. renversé sur la patte de fermeture :

1/2 schilling, noir, 3

Le filagramme est tout-à-fait invisible :

3 schilling, bleu-gris, 2

Nous avons revu le 1/2 schilling, soi-disant sur papier uni : il montre parfaitement des traces de filagramme; dans le même état nous avons vu des 4 sch.

2e Filagramme, tours a 5 et 4 créneaux :

1/2 schilling, noir, 1, 2, 3
2 — rouge-orange vif, foncé, jaune-orange, pâle, 1
4 — vert, 1, 2

Nous n'avons pas vu ces deux dernières qui doivent exister.

Variétés.

Filagramme incliné à gauche :

1/2 schilling, noir, 3
2 — jaune-orange pâle, 1
4 — vert, 1, 2

La même, avec 2e timbre sans coul. sur la patte inférieure :

4 schilling, vert, 2

La même, avec 2e timbre sans coul. à gauche du 1er timbre :

2 schilling, orange, 1

Filagramme incliné à droite :

1/2 schilling, noir, 1

La même, avec 2e timbre sans coul. à gauche du 1er timbre :

1/2 schilling, noir, 3

La même, 2e timbre sans coul. renversé à l'angle inf. gauche :

1/2 schilling, noir, 3

Double filagramme : 9 et 9 créneaux :

2 schilling, orange, 1

Second timbre sans coul. à gauche du 1er timbre :

1/2 schilling, noir, 3

Seconde inscription oblique angle inf. gauche :

1/2 schilling, noir, 3

Filagramme incliné à droite, vers le bas :

1/2 schilling, noir, 3

La patte de fermeture est placée en bas; la patte inférieure a donc l'inscription oblique :

1/2 schilling, noir, 3

Double fleuron à la patte :

1/2 schilling, noir, 3

Double fleuron à la patte, le second en creux :

1/2 schilling, noir, 3

Provient de ce que l'extrémité de la patte était relevée lorsqu'on a imprimé le dessin.

Triple fleuron à la patte :

1/2 schilling, noir, 3

La patte porte exceptionnellement un fleuron dont nous n'avons rencontré qu'un exemplaire parmi quelques milliers d'enveloppes. Ce dessin est formé de groupes de deux ou trois petits traits au centre du cercle; autour une partie festonnée, une autre composée de traits inégaux ou de gros traits avec boule à une des extrémités.

Filagramme, 4 a 5 créneaux :

1/2 schilling, noir, 3

Le 3 schilling n'a pas été, suivant toute probabilité mis en usage. Il n'y avait cependant en stock, à la suppression des enveloppes, le 1er janvier 1868, qu'un millier d'enveloppes de cette valeur sans filagramme.

Réimpressions.

La première réimpression qui a été signalée est le 1 1/4 schilling parue dans les premiers mois de 1872 et renseignée au *Timbre-Poste* de juillet de cette année. Voici ce que nous disions à propos de l'inscription oblique, mesurant 30 au lieu de 30 1/2 mm :

" Les mots : *post-couvert* au lieu d'être réunis par un trait, le sont par un point : les *r* de *couvert* et *viertel* sont très ouverts ; *u* est suivi d'un gros point au lieu d'un petit ; au mot : *schilling* le *c* est plus fermé, l'*h* plus ouvert et le *g* presque complètement fermé. "

Le papier est d'une teinte plus bleuâtre que l'enveloppe officielle qui l'a généralement jaunâtre ; la coupe est celle de 1867 et non de 1866, c'est-à-dire que les pattes latérales sont courbées entièrement sans les extrémités coupées.

Cette enveloppe parut d'abord avec le fleuron des enveloppes 1867, de provenance de Dresde (voir dessin D), et plus tard avec le fleuron allemand ci-contre.



Gommées d'abord sur une longueur de 10 centimètres, elles furent *regommées* ensuite sur presque toute la longueur de la patte : les traces d'un premier gommage sont visibles :

Patte juillet 1867 : 1 1/4 schilling, lilas, ardoise
— — 1866 : 1 1/4 — — —

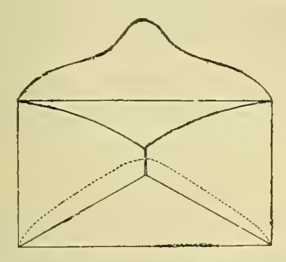
Variétés.

Double fleuron à la patte :

Patte juillet 1867 : 1 1/4 schilling, lilas
— 1866 : 1 1/4 — —

Cette enveloppe fut réimprimée ensuite

avec la coupe ci-contre. Elle a le fleuron alle-



mand et la gomme moyenne. Le papier est blanc, plus azuré que celui des précédentes :

1 1/4 schilling, lilas

M. Lindenberg signale d'autres réimpressions de l'émission à filagramme de 1867 qui doivent avoir vu le jour, dit-il, par des moyens frauduleux. L'impression est des plus défectueuses : le filagramme (tours à 4 et 5 créneaux) est moins net, plus large; le papier est jaunâtre, la gomme peu abondante, et la plupart du temps trop longuement étendue sur la patte de fermeture et comme pour les précédentes elles ont été regommées. Quant à la composition de l'inscription oblique, elle ne débute pas par le commencement, mais par le milieu de la composition; aussi se terminent-elles par *drei* ou *vier* au lieu de *cou* ou *couv.* Si la coupe de l'enveloppe paraît la même, elle diffère notamment par les pattes latérales qui ont plus de courbure et n'ont pas une tendance à rentrer du bas, aussi mesurent-elles 72 et 70 m/m au lieu de 70 et 70 1/2 qu'ont les enveloppes officielles :

2 schilling, jaune-orange
3 — bleu terne verdâtre
4 — vert-olive

Variétés.

Sans dessin à la patte :

3 schilling, bleu terne verdâtre
4 — vert-olive

Nous partageons entièrement la manière de voir de M. Lindenberg qui a eu l'obligeance de nous faire voir ces enveloppes que nous ne connaissions pas. Le filagramme ne correspond nullement à celui des enveloppes officielles, dont il y a cependant un certain nombre de variétés : le dôme principal n'est pas assez élevé, tandis que le petit dôme l'est trop, puis la croix que surmonte ce dernier, est trop large et trop ramassée. Il n'a été imprimé qu'un nombre assez restreint de ces enveloppes. Et cela s'explique puisque le filagramme était obtenu patiemment par la fraude, employant des moyens qu'il est inutile de divulguer ici et qui procuraient plus de besogne que de profit, quoiqu'il ait été fait, nous dit-on, des variétés de toute espèce : timbres doublés avec et sans couleur, filagrammes renversés, etc., etc. Aussi a-t-on fait des enveloppes 7 schilling, sans filagramme, se présentant par conséquent avec tous les mêmes défauts de papier, inscription oblique (22 1/2 au lieu de 20 m/m), gomme, coupe, etc. La patte porte le fleuron allemand des enveloppes 1866, sans filagramme. Cette réimpression nous a été signalée par M. Lubkert dans notre n° jubilaire : nous l'avions considérée alors comme un *essai :*

7 schilling, mauve violacé

Comme pour les enveloppes précédentes, il y a des exemplaires sans fleuron à la patte.

On a trouvé sans doute que les frais d'enveloppes étaient trop grands ou qu'elles permettaient de découvrir trop facilement la fraude, aussi a-t-on fait, en 1876, des impressions sur fragments de papier portant les deux lignes d'inscriptions obliques au-dessus du timbre. Mais ces inscriptions ayant les petits caractères de la série d'enveloppes à filagramme, il est facile de reconnaître les 1 1/4, 1 1/2 et 7 schilling qui n'ont jamais existé ainsi. En outre :

Le *1/2 schilling* n'a pas les deux mots *schilling* de l'inscription oblique placés mathématiquement l'un au-dessus de l'autre, l'*s* du premier mot étant entre l'*s* et le *c* du second mot;

1 1/4 sch. et *7 sch.* ont *post-couvert* avec point au lieu de trait d'union;

1 1/2 sch. et *2 sch.* ont à la 2e ligne, *post-couvert* sans trait d'union;

3 sch. et *4 sch.* L'inscription oblique porte *schillinge* (*e* final) comme la première émission.

Après les réimpressions frauduleuses sont venues les imitations, toujours de la même source. Les lettres du timbre sont en général plus grandes, et les chiffres n'ont pas de tailles en relief; enfin le 7 schilling porte dans l'inscription oblique *schilling* sans *e;* ce qui n'a jamais existé, les enveloppes de cette valeur ayant toujours : *schillinge.*

Chronique des découvertes.

(Suite — voir n° 379.)

Nous avons un document officiel s'occupant des falsifications des timbres de 1883, à l'effigie d'Alphonse XII.

Administration générale des revenus de la régie.
Valeurs timbrées.

Les timbres-poste, valeur 10 centimos, ayant été falsifiés, les différences qui existent entre les faux et les authentiques seront insérées d'après ce qui résulte de l'examen pratiqué en ce centre : 1° Les lignes de points qui en les séparant facilitent leur désagrégation sont formées sur les authentiques par 18 points, dans chacune des lignes latérales et par 16 à la ligne inférieure et supérieure respectivement, tandis que sur les faux elles sont formées par 22 points, sur chacune des lignes latérales et par 18 sur la supérieure et l'inferieure respectivement. 2° Tout timbre faux, généralement mentionné, est un peu plus petit, et notamment dans la hauteur et la largeur du rectangle, figure ou forme qui affecte la totalité de ceux-ci. 3° L'aspect des timbres faux est très peu net, et l'on ne distingue pas aussi bien que sur les authentiques les contours et les dessins des divers travaux artistiques qui dans son tout ou ses détails le composent. 4° Aussi bien les lettres du mot " Cuba „ que celles de " 10 c. de p „ imprimées à la partie supérieure de chaque timbre, la 1re, et à l'inférieure de chacun aussi la seconde, quoique du même caractère sont plus petites et dans toutes les parties grosses sont plus étroites. 5° Au côte gauche et sur la ligne inférieure des caractères, il existe dans les authentiques et dans les faux, une ligne perpendiculaire de la même hauteur que la largeur dans le gros de la ligne et caractère qui la contient, attendu que ces points extrêmes touchent les lignes parallèles qui la forment, cette ligne très fine est située sur la ligne de caractères mentionnée ; entre le n° 1 et la ligne qui trace le rectangle enfermant le timbre, sur les timbres faux, il existe aussi une ligne identique, au côté droit de la dite ligne située entre la lettre finale du mot " peso „, tandis que celle située sur le côté droit dans les timbres authentiques ne touche d'aucune de ses extrémités les lignes parallèles qui le forment, mais nait et meurt à distance de celles-ci sur le fond où elle apparait. — 6° La couleur de l'encre employée pour l'impression des faux est plus claire et moins brillante et transparente que celle de l'encre des authentiques. — 7° A la partie anterieure et inferieure du buste-portrait de Sa Majesté, qui se termine en forme de plastron dans l'ovale où il se montre, on aperçoit très clairement, depuis ledit ovale jusqu'à la fossette de la gorge 3 lignes, et sur les authentiques 2 uniquement dans le même espace. 8° On remarque sur les faux que les favoris du portrait de Sa Majesté sont très abondants et plus grands, de forme différente de celles des authentiques. — 9° La paupière supérieure sur ledit portrait est aussi plus grande et avance plus vers l'entre-deux du sourcil, ou naissance du nez, que sur les authentiques. — 10° Le papier est notablement moins gros et de couleur plus obscure pour les faux que pour les authentiques. Que ceci soit publié pour avis général.

La Havane, 3 novembre 1886.

L'administrateur général,
Le Marquis de Gavisia.

Tout ceci n'est pas précisément bien clair.

Avant de passer aux timbres télégraphes, il nous faut revenir sur certains pays que nous avons déjà traités, par suite de nouvelles découvertes.

ESPAGNE.

Type 1857 imprimé sur papier blanc vergé verticalement!

4 cuartos, rose chair

FRANCE.

En s'occupant il y a quelque temps des timbres imprimés sous la Commune, M. Maury nous a rappelé que nous avions reçu jadis, par l'entremise de M. de Rothschild, une feuille entière du 20 centimes, type 1849, que nous avons retrouvée depuis. Il n'y a pas de tête bêche parmi les 150 timbres dont se compose la feuille. Le papier est sec, la teinte grisâtre, ce qui se voit surtout au verso où la gomme est d'un gris huileux. Le timbre a la couleur bleu terne pâle, et comme le dit M. Maury, les angles, en dehors du cercle, paraissent plus blancs :

20 centimes, bleu-terne pâle

Nous avons à parler d'une impression tout-à-fait inexplicable du 15 centimes, bistre, petits chiffres, de 1871. Sur un groupe de six timbres nous en avons relevé avec le perlé en relief! d'autres avec ce perlé et les extrémités des épis en relief, un timbre avec une partie seulement du perlé en relief et enfin un autre timbre avec l'impression normale.

Quelqu'un pourrait-il donner le mot de l'énigme ?

NAPLES.

Un de nos correspondants nous a fait voir le 5 grana avec double impression.

Le même nous a fait voir des 5 grana ***annulés*** des provinces napolitaines, avec la tête en double impression.

PHILIPPINES.

Nous venons de remarquer que le timbre 2 4/8 c. de peso à l'effigie d'Alphonse XII existe en un type refait qui tient entre le 2e et le 3e type : sur le front, le creux des cheveux n'est pas aussi prononcé qu'au 3e type, mais il l'est bien davantage qu'au 2e. Etait déjà en usage le 8 juillet 1888, comme nous le voyons par un timbre oblitéré à cette date :

2 4/8 c. de peso, bleu

Timbres-télégraphe.

BAVIÈRE.

Nous avons à constater l'existence du 20 pfennig, 1876, qui, au lieu d'avoir le papier blanc vergé épais a au contraire le papier blanc uni, mince. Il a une teinte toute particulière annonçant bien un tirage spécial :

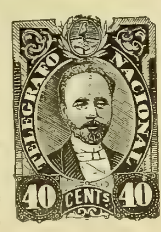
20 pfennig, mauve

Imprimés pour télégrammes.

ARGENTINE (Répub.).

Pour éviter toute confusion nous donnerons l'énumération de ce que nous connaissons des feuilles timbrées pour télégrammes, lesquelles ont été émises en 1888.

Le timbre ci-contre, représentant l'effigie du Président Celman, était imprimé d'abord à gauche, puis au milieu. Les formules avaient les armoiries du pays à la partie supérieure, entre les mots : *Telegrafo — nacional* avec l'impression noire sur blanc uni varié; format 175 × 243 m/m.



1° Timbre imprimé à gauche; papier blanc uni :

Variété a. Les armes nous montrent le bonnet phrygien dans un ovale formé de deux traits:

40 centavos, bleu foncé

Variété b. L'ovale a un trait de plus à droite ainsi que le soleil, mais ce trait n'est pas toujours bien visible :

40 centavos, bleu foncé

En 1889 ? Le type est refait ou retouché : tête plus forte, plus éloignée du haut de l'ovale; revers de l'habit, lignés; branches des armoiries plus confuses.

Les armes de la formule sont celles de a.

Le papier est blanc uni avec filagramme ovale formé des mots : *Telegrafo nacional — Republica Argentina* :

40 centavos, bleu foncé, *variété a*

La formule porte *Teiegrafo* pour *Telegrafo* :

40 centavos, bleu foncé, *variété b*

Ces formules se présentent encore ayant en plus du filagramme, plus bas, à gauche, toujours en filagramme : *imp. Kidd & Co* :

40 centavos, bleu foncé, *variété a*
40 — — — *b*

Cette dernière a également la faute : *Teiegrafo* au lieu de *Telegrafo.*

Enveloppes.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il nous faut ajouter à la liste des enveloppes, décrite n° 367, effigie de Christophe Colomb, les suivantes :

1 cent, 1er *type*, formats, N R
2e — — P
3e — — A
2 cents, 2e — — P
3e — — H
4e — — A R
5e — — N. O. P.

8e *Type*. America *et* cents *non ponctués* :

a. Les extrémités des ailes sont effilées;
b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;
c. — droit : 11 — 10 —
d. Pas de ligne derrière la tête de Ch. Colomb :

2 cents, violet, format G

9e *Type*. America *et* cents *ponctués* :

a. Comme 8e type;
b. Hémisphère gauche : 11 et 11 lignes;
c. — droit : 11 — 11 —
d. Ligne derrière la tête de Ch. Colomb :

2 cents, violet, formats A et P

10e *Type*. America *et* cents *non ponctués* :

a. Comme 8e type;
b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;
c. — droit : 11 — 11 —
d. Ligne derrière la tête de Ch. Colomb :

2 cents, violet, format P

Signe *distinctif*, il y a un point à la hauteur du trait horizontal de *a* final de *America* :

5 cents. Il faut ajouter : 1er *type*, formats G. R.
2e — — I P

LIBÉRIA.

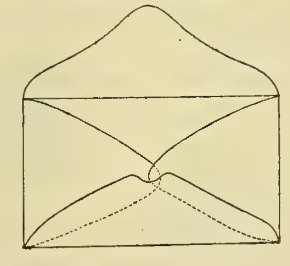
Au 2e type d'enveloppe nous connaissons en plus du 10 cents, outremer, format 131 × 83 m/m, les enveloppes suivantes, au même format :

10 cents, rouge
10 — vert

et au 3e type, toujours même format :

10 cents, rouge
10 — vert

Toutes ces enveloppes ont le timbre estampillé sur la patte droite de fermeture.



MEXIQUE.

De l'émission 1883 nous avons une enveloppe qui n'a jamais été indiquée. Elle est de format ordinaire (143 × 81 m/m); la coupe est celle d'une enveloppe 5 cent de 1881 reproduite ci derrière, de l'Uruguay. Le papier est blanc uni :

25 centavos, bleu

Cartes postales.

PÉROU.

Les cartes émises depuis janvier 1884 ont en surcharge un soleil rayonnant dont il existe 4 types, savoir : (1)

1er Type. Le soleil est représenté avec des cheveux; les rayons qui l'entourent sont inégaux; les dessins avant et après : *Correo* ont presque tous les extrémités recourbées; les quatre points de droite sont à peu près droits; *Correo* a un *c* de 4 m m; *Peru* a l'*u* très ouvert et un accent placé vers la droite.



2e Type. Le soleil est chauve...; les rayons sont plus réguliers; les dessins avant et après : *Correo* ont les extrémités penchées; les quatre points de droite sont presque droits; *Correo* a un *c* de 3 3 4 m m; *Peru* a l'*u* plus fermé et un accent placé vers la droite.



3e Type. Le soleil est sans cheveux mais il a une balafre sur l'œil gauche; les rayons sont réguliers; les dessins après : *Correo* ont les extrémités recourbées : celle de droite descend entre autres très-bas; les quatre points de chaque côté sont courbés vers le centre : *Correo* a un *c* de 4 m m; *Peru* a les lettres plus petites et l'accent de l'*u* placé vers la gauche.



4e Type. Le soleil a des yeux qui prennent presque toute la largeur de la tête; les rayons sont fort mal faits, ceux inférieurs décrivent de jolies courbes : il y en a un aussi qui va directement dans l'œil droit: DOS



c'est là un rayon visuel; les dessins avant et après : *Correo* rappellent le type 2; quatre points de chaque côté, courbés en dedans; *Correo* a un *C* de 4 m m : *Peru* a l'accent vers la droite.

Voici maintenant comment se répartissent ces 4 types :

9 Janvier 1884 :

3 cents, noir, surch. verte, type 1
4 — — — carmin, —
5 — — violette, —

19 Février 1884 :

2 sur 5 c., noir, surch. bleue, type 2
1 — 5 - — jaune, — 3
2 — 5 — — bleue, — —

1er Novembre 1884 :

3 cents, noir, surch. verte, (?)
4 — — — rouge, type 3
5 — — — violette, — 2

10 Mars 1885 :

3 cents, noir, surch. bleu-noir, type 3
3 — — - indigo, —
4 — — — brique, —

Septembre (?) 1893 :

2 c. sur 5 c., noir, surch. bleue, type 4

Pour les cartes avec réponse il y a trois types:

9 Janvier 1884 :

3 + 3 cents, noir, surch. noire, type 1
4 + 4 — — — bleue, —
5 + 5 — — — carmin, —

19 Février 1884 :

2 + 2 c., noir, surch. bleue, type 2 et 3
2 + 2 — — — — — 3 et 2

1er Novembre 1884 :

3 + 3 c., noir, surch. bleue, type 2 et 3
4 + 4 — — — noire, — —
5 + 5 — — — violette, — —
3 + 3 — — bleue, — 3 et 2
4 + 4 - — — noire, — —
5 + 5 - — — violette, — —

15 Septembre 1886 :

4 + 4 c., noir, surch. rouge, type 2 et 3
4 + 4 - — — — — 3 et 2

PORTUGAL.

La carte 25 réis, 1878 et peut être aussi celle à 15 réis a été réimprimée en 1890 (?).

Le carton est satiné, jaunâtre; *para*, sous les armoiries est sur le même allignement que celles-ci; *Ultramarinas* a l'*U* sous l'*s* de *dos* au lieu d'être entre l'*o* et l'*s*; enfin *Portuguezas* a le *P* majuscule :

25 réis, rose

La carte 30 réis, avril 1879, a été également réimprimée sur le carton de la précédente. Les trois mots de la première ligne sont très rapprochés : 58 au lieu de 59 m/m; *Portugal* est sous l'*o* et l'*s* de *Postale;* les lignes d'adresse ont 99 au lieu de 96 et 97 m/m :

30 réis, vert-jaune

(1) Dans notre catalogue nous n'en annonçons que deux ayant fait confusion entre 2 types qui se ressemblent.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.





On avait parlé depuis longtemps des timbres qui devaient être émis dans ce pays. (A-t-il des postes seulement?) C'est un fait accompli depuis fin août. Les types ont été gravés à Paris par M. Mouchon et imprimés dans les ateliers de la rue Hauteville. Il y en a deux types.

1er type. Représente l'effigie du Négus Menilek II coiffé d'une couronne d'or et regardant à droite; derrière la couronne, un voile flottant; cadre rectangulaire ayant en haut le nom du pays; en bas, sur un bouclier rond, la valeur.

2e type. Lion coiffé d'une couronne, rappelant les timbres de Perse et renfermé dans un cercle ayant au-dessus le nom du pays et la valeur en-dessous sur un bouclier.

Les caractères seraient *Amhariques* d'après M. Maury.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

1er type	1/4 guerche,	vert
—	1/2	—	rose
—	1	—	bleu
—	2	—	brun
2e —	4	—	brun-lilas
-	8	—	violet
—	16	—	noir

L'unité monétaire est le taler divisé en 16 guerches ou 4 francs : un guerche vaut donc 25 centimes.

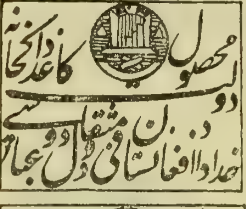
AFGANISTAN.

Il nous est arrivé du nouveau type repro-

duit n° 374, sur papier pelure de couleur, en plus des 1 abasi, rose-foncé, vert et orange :

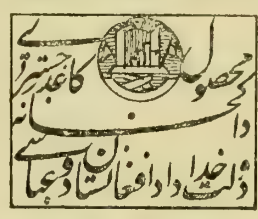
1 abasi, noir sur jaune
1 — — - violet

Nous avons reçu trois autres timbres rappelant le type des précédents, savoir :





2 abasi en vingt-quatre variétés sur six rangées horizontales. Les 3e, 7e, 8e, 9e, 11e, 12e, 17e, 18e, 20e, 24e timbres ont quatre caractères dans le coin gauche supérieur au lieu de trois et les 3e et 6e timbres n'ont pas le premier caractère des autres : deux points et un trait en-dessous, angle gauche inf.; enfin, les deux points sous le cercle renfermant une mosquée, sont à des distances très variées.



1 rupee est du même dessin, mais de caractères différents. Il n'y a que douze variétés sur six rangées horizontales. Les 4e et 10e timbres seuls n'ont que trois caractères dans le coin gauche supérieur et une disposition différente pour tous les caractères de toutes les variétés.

Enfin il y a un *2 abasi pour lettres recommandées*. Au lieu de deux points sous la mosquée, il n'y en a qu'un et la dixième des douze variétés (imprimées sur six rangées horizontales) n'a pas le caractère : deux points au-dessus d'un trait, dans l'angle gauche inférieur.

Imprimés en noir sur papier pelure de couleur :

2 abasi, noir sur vert
1 rupee, — —
Lettres recommandées 2 abasi, — — —

Le *Monthly Journal* décrit le timbre suivant : " On nous a montré un timbre qui, s'il est authentique, viendrait entre l'émission supposée de 1868 (?) et les timbres datés 1288. En dessin il ressemble quelque peu au premier, la partie centrale consistant en grands caractères, mais il diffère de ce type en ce qu'il a une valeur et une date y exprimée. Les inscriptions, transcrites par un interprète indien, se lisent : *Ticket i dak Khana i dar ul Sultanat i Caubul-Amir Sher Ali-1286-ek sanar*, " La couleur est mauve rougeâtre. „

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').

Le 5 shillings : B C A a été changé de valeur par la surcharge : *four shillings* :

4 sur 5 shillings, orange, surch. noir

ANGOLA.



Les nouveaux timbres ont été introduits dans cette colonie portugaise. C'est du reste le type qui a été adopté pour toutes les colonies :

5 reis, ocre-jaune, piqué 12
20 — gris-violet, —
25 — vert —
50 — bleu —

ARGENTINE (Républ.)

L'*Annonce timbrologique* rapporte qu'il existe une carte lettre avec réponse 4 + 4 centavos, 1888, des formats et couleurs du 3 + 3 centavos. Elle porte en surcharge, au bas, à gauche, en lettres anglaises :

Presidente
de la
Republica.

Il n'y aurait que 4 ou 5 exemplaires de connus. Celui qui permet de faire la description plus haut aurait été expédié par le Dr Carcao, Directeur des postes et télégraphes à :

Exmo
Senor Presidente de la Republica.

L'oblitération serait : *Expedicion Buenos-Aires, En. 23-88*, soit 23 janvier 1888.

Ecrire une carte-lettre au Président de la République et lui envoyer une carte pour la réponse, cela nous paraît bien extraordinaire.

L'*I. B. Z.*, annonce que la bande actuelle a, contrairement aux précédentes, la gomme à droite :

2 centavos, vert-jaune

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Voici d'après la *Revista Fitalelica* quels seraient les timbres fiscaux employés à l'usage postal.

1° Timbre-poste 3 pence imprimé en lilas et surchargé *I. R.* en haut et la valeur nouvelle sur l'ancienne :

1, 2, 3, pence, lilas et noir
1 shilling, — —

2° Timbre-poste 1 penny, bistre, surchargé : I. R. en vert :

1 penny, bistre et vert, CC piqué 12 1/2, 14
1 — — — CA — 14

3° Timbres fiscaux, rectangle allongé :

1, 2, 3, 6 pence, lilas
1 shilling, —
1/2 crown, —
5 shillings, —

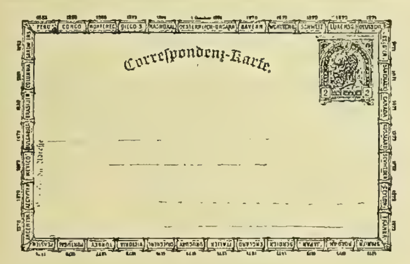
Ces deux dernières valeurs se trouvaient sur des paquets contenant de l'or des régions aurifères de Cooljarhe.

AUTRICHE.

Il circule des timbres 1 et 2 florins dont les couleurs sont interverties, par suite d'*erreur !*

Ne nous inspirent aucune confiance comme *erreurs*.

Le *Am. J. of Ph.* reproduit la carte ci-contre émise par l'industrie privée à l'occasion du



25e anniversaire de la carte-postale. Dans la bordure se trouve les noms des pays qui en ont adopté l'usage :

2 kreuzer, brun sur chamois

Le même, signale le timbre de journaux, 1 kr. piqué 11 1/2 non officiellement :

1 kreuzer, brun

On a découvert, paraît-il, toute la série actuelle sans chiffre. Naturellement ce sont des *erreurs*! dit-on.

BAVIÈRE.

Du *Timbre-taxe* 1862 *Der Philatelist* a vu une erreur à l'inscription : *Vom Empfänge*, écrit sans r final :

3 kreuzer, noir

Les mandats-poste ont aujourd'hui le millésime 94 et les lignes ondulées verticales en filagramme :

10 pfennig, carmin
20 — bleu
30 — brun
40 — jaune-orange

La carte avec réponse 5 + 5 pfennig, a le même filagramme et le même millésime que les mandats :

5 + 5 pfennig, vert

BELGIQUE.

L'*Annonce timbrologique* nous apprend que la carte-lettre de 1888 (?), valeur 10 centimes, a été vue par lui avec un i au lieu d'un l' devant *affranchissement* :

10 centimes, carmin sur azur

Les bureaux de poste ont reçu le 2 c. brun, mais il ne sera en usage qu'après épuisement des jaunes.

BOLIVIE.

On nous avait déjà signalé les 2 et 10 c. lithographiés, non perforés verticalement, voilà que *Der Philatelist* annonce de la même émission :

20 centavos, vert, non perf. horizontalement

BHOPAL.

Le *Am. J. of Philately* a reçu le 1/2 anna, rouge, grand timbre, imprimé sur la planche de 1891, mais avec la faute EEGAM corrigée :

1/2 anna, rouge foncé, 32 variétés
1/2 — — piqué —

BRÉSIL.

Une carte-lettre à 200 reis a paru fin juin dernier. Elle est conforme aux autres cartes, sauf l'inscription qui est dans l'angle supérieur :

Carta Bilhete.
(Carte-lettre).

La première des quatre lignes d'adresse commence par : *M.* L'intérieur est blanc, non ligné ; piqûre F :

200 reis, violet-noir et bleu sur bleu pâle

Des bandes nouvelles ont paru au type en relief du 20 reis :

40 reis, bleu, 136 × 374 m/m
60 — brun —

Nous avons reçu le timbre-poste 700 reis, croix du sud, en brun-jaune, émis le 27 avril dernier :

700 reis, brun-jaune

Nous recevons l'avis suivant que vient de publier l'administration des postes et qui ne porte aucune date :

Direction générale des postes.

Par ordre de Monsieur le directeur général et en accomplissement des dispositions de l'article 26 du reglement du 10 avril de la courante année il est fait publier que le 20 août prochain seront mises en circulation les formules d'affranchissements auxquelles se rapporte la description ci-dessous.

Timbres.

Tous les nouveaux timbres-poste, des taxes de 10 reis à 2 $ (2.000 r.) mesurent 0.026 × 0.021.

Le centre de tous les timbres est formé d'une ellipse de de 0.011 × 0.015 entourée d'un ruban où se lit " *Estados Unidos do Brazil* „.

L'angle droit supérieur est coupé obliquement par le mot " Correio „ imprimé sur un fond blanc.

Le fond dans la partie supérieure du quadrilatère ornementé et la partie inférieure est constitué par deux petits carreaux tracés horizontalement et abaissés du haut vers le bas.

Dans la partie inférieure, dans un cercle central, on lit en chiffres, les valeurs de chacune des taxes.

Dans les timbres de $ 010, $ 100 et 1 $ on lit, du côté droit du chiffre, la valeur inscrite sur un petit carreau tracé verticalement, et au côté gauche le mot " reis „.

Dans les mêmes taxes, de l'un et l'autre côté des chiffres, on lit le mot " reis „ répété.

Les timbres des taxes de dizaines de reis ont sur l'ellipse centrale une vue de l'entrée de la baie de Rio de Janeiro; cette vue, ainsi que les valeurs, est imprimée en encre bleu foncé pour toutes ces valeurs. Le quadrilatère que forme le timbre est imprimé dans les couleurs suivantes : pour ceux de la taxe de 0 $ 20, *orange*, pour ceux de la taxe de $ 040 et pour les cartes postales simples, *vert clair* ; pour ceux de $ 010 *rouge*; pour ceux de $ 050, *bleu* : pour ceux de $ 080 et cartes postales doubles, *violet*.

Les timbres des taxes de centaines de reis ont dans l'ellipse centrale l'effigie de la république imprimée en couleur noire, excepté ceux de $ 100 qui ont le chiffre en teinte rouge, les autres les ont en couleur noire.

Le quadrilatère qui forme le timbre est imprimé de la façon suivante : dans ceux de $ 100 (pour lettres et cartes lettres) *rouge* ; dans ceux de $ 200, *orange* ; dans ceux de $ 300, *vert clair* ; dans ceux de $ 500, *bleu* ; et dans ceux de $ 700, *violet*.

Les timbres des taxes de milliers de reis ont dans l'ellipse centrale l'effigie de Mercure ainsi que les valeurs imprimées en couleur violette et photographique, l'une étant pour ceux de 2 $ et l'autre pour ceux de 1 $ 000.

Le quadrilatère dans les timbres de 1 $ est imprimé en couleur verte, et dans ceux de 2 $, noire.

Cartes-lettres.

Les cartes-lettres de $ 100 ont le timbre pareil à ceux déjà décrits de cette taxe et sont imprimées sur papier cartonné de couleur cendrée sur les deux faces.

Cartes-postales.

Les cartes postales de $ 040 (simples) sont imprimées sur papier identique de couleur violette sur la face imprimée et au verso de couleur cendrée.

Les cartes de $ 080 (doubles) sont imprimées sur papier jaune sur la partie imprimée et cendrée au verso.

Bandes.

Les bandes représenteront les taxes de $ 020, $ 040, et $ 060 et seront de papier gris clair, ayant en relief une effigie de femme, symbolisant la république, entourée par une bandelette contenant l'inscription suivante : *Republica dos Estados Unidos do Brazil.*

Sur la partie supérieure de la bandelette on lit le mot "*Correio*„ et sur l'inférieure la valeur en chiffre sur le mot reis.

La couleur des bandes est la suivante : pour les bandes de 20 reis, vert ; pour celles de 40 reis, jaune foncé ; pour celles de 60 reis, chocolat.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.



Nous l'avons, nous le tenons, le nouveau type attendu depuis quelque temps. Cette femme debout, à l'air mélancolique, à qui on a fait une si singulière tête, c'est l'Espérance. Le bras droit repose sur une ancre de bien belle dimension ; de la main gauche la déesse relève sa robe trop longue. Enfin ce qu'on aperçoit là-bas, dans le fond, c'est la baie de la Table. Une inscription en fer à cheval ayant : *Cape — of Good Hope*, renferme le tout : en bas, sur un cartouche blanc : *One penny — Postage* ; dans les angles, un chiffre dans un cercle blanc.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme ancre, piqué 14 :

1 penny, carmin

CHILI.

Un changement analogue au 2 centavos a été apporté au timbre-poste 1 centavo :

1 centavo, vert

Du type télégraphe reproduit le mois passé, on nous signale :

20 centavos, bleu

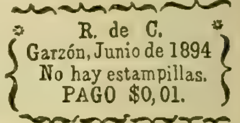
CHYPRE.

Emission de trois valeurs nouvelles au type en cours :

9 piastres, brun clair et carmin
18 — gris-noir — brun
45 — violet-noir bleu

COLOMBIE (Républ. de).

GARZON. Encouragé par le succès des timbres provisoires, l'administration de Garzon a émis un nouveau provisoire en juin dernier que nous fait connaître le *Am.*

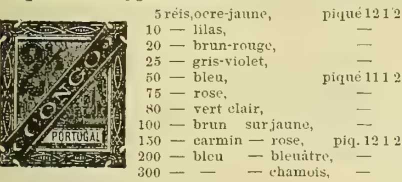


J. of Philately. Nous en reproduisons le type :

1 cent. noir sur blanc

CONGO PORTUGAIS.

La nouvelle série aurait paru dans les valeurs ci-après et au type ci-contre :



5 réis,	ocre-jaune,	piqué 12 1/2
10 —	lilas,	—
20 —	brun-rouge,	—
25 —	gris-violet,	—
50 —	bleu,	piqué 11 1/2
75 —	rose,	—
80 —	vert clair,	—
100 —	brun sur jaune,	—
150 —	carmin — rose,	piq. 12 1/2
200 —	bleu — bleuâtre,	—
300 —	— — chamois,	—

CUBA.

Nouvelle émission de deux cartes postales annoncées par *D. B. Z.* :

2 cent. de peso, violet-brun sur chamois
4 — violet-rouge — —

ÉGYPTE.

L'enveloppe 5 mil. sur 2 p. jaune-orange de 1892 existe avec la surcharge renversée. Il n'y en a eu que 20 exemplaires, imprime *Der Philatelist.* C'est probablement pour faire une variété " rare " :

5 mil. sur 2 p., jaune, surch. noire renversée

La carte provisoire a fait place à une carte définitive au même type :

3 + 3 millièmes, violet-brun sur chamois

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous sommes à la veille d'avoir une série nouvelle de timbres, composée des mêmes types et valeurs, sauf les 30 et 90 cents qui seront supprimés. Il y aura une addition des timbres suivants : 50 cents, 1, 2, 5 dollars.

Pour distinguer les nouveaux timbres de l'ancienne série, il sera ajouté, dans les coins supérieurs, un dessin rappelant une feuille de trèfle.

Aux timbres de journaux il sera ajouté les valeurs suivantes : 5, 10, 25, 50 cents; 2, 5, 10, 20, 50, 100 dollars; par contre les 4, 6, 8, 24, 48, 60, 72, 84 et 96 cents, 1 dollar 92 c., 3, 6, 9, 12, 24, 36, 48 et 60 dollars seront supprimés.

Les nouveaux dessins seront plus petits que les actuels et représenteront divers sujets allégoriques.

GRANDE BRETAGNE.

Le format H, pour lettres recommandées, du nouveau modèle, est en usage :

2 pence, outremer, 202 × 127 m/m

Le *Ph. Record* annonce le 5 shillings, piqué 12 :

5 shillings, carmin

GRÈCE.

Nous avons publié en avril 1892 le décret concernant l'émission de cartes-lettres, enveloppes et bandes. Ce décret a reçu un commencement d'exécution le 1/13 juillet dernier. Au lieu de trois classes de cartes-lettres (10, 20 et 25 lep.), il n'y en a qu'une seule : 20 lep. Nous en donnons ici le fac-simile.



A droite, le type rappelant celui des timbres 1861; il est imprimé en couleur carmin; à la partie supérieure deux mots en langue grecque, quatre lignes de points pour l'adresse et en bas, en dehors de la piqûre, un avis dans la même langue. L'impression de la formule est noire, piqûre B :

20 lepta, carmin sur azur, verso blanc

Les frais de fabrication étant à la charge du public, le prix de 20 lepta a été porté à 22!

Les enveloppes qui devaient être au nombre de cinq valeurs en formats variés, sont réduites à une seule : le 20 lepta, se payant 21 1/2 lepta. A droite le type Hermes dans un ovale à fond uni; cadre guilloché extérieur ayant en haut : ΕΛΛΑΣ (Grèce); de chaque côté un chiffre dans un ovale sur fond blanc; en bas, ΛΕΠΤΑ (lepta).



Imprimé en couleur sur papier bleu-verdâtre. Format 145 × 112 m/m :

20 lepta, carmin

Quant aux bandes, leur émission est différée : on veut s'assurer d'abord de l'accueil qui sera fait aux enveloppes et aux cartes-lettres. C'est prudent.

GUATÉMALA.

Nous avons signalé en juillet un 75 centavos comme ayant été surchargé. Il paraît qu'il n'est pas le seul à avoir eu cette mésaventure. On annonce :

2 sur 100 cent, brun, surch. bleue
6 — 150 — bleu, — rouge
10 — 200 — jaune, — — (?)
10 — 75 — carmin, noire, double

GUINÉE PORTUGAISE.

De la nouvelle série nous avons à enregistrer les valeurs suivantes ayant le papier blanc :



5 reis, ocre-jaune, piqué 12 1/2
10 — lilas, — 11 1/2
20 — gris-violet, — —
25 — vert, — —
50 — bleu, — —
75 — carmin, — —
80 — vert clair, — —
100 — brun sur jaune, — —
150 — carmin — rose, — —
200 — bleu bleuâtre, — —
300 — chamois, — —

De l'émission " couronne " le *Am. J. of Ph.* a reçu une feuille entière où la surcharge était double, sauf les quatre premiers timbres de la rangée verticale de gauche :

10 reis, jaune double surch. noire

GUYANE BRITANNIQUE.

Extrait du *Monthly Journal* cet avis que publie *The official Gazette* du 21 Avril dernier :

Office général des postes 19 Avril 1891.

Le 1er Juin et à partir de cette date, les *timbres surchargés* notés ci-dessous ne seront plus valables pour le paiement anticipé de l'affranchissement, à savoir :

1 dollar, vert, surcharge : One cent
2 — — —
3 — — —
1 — — —

Les timbres-poste qui, par cet avis, deviendront hors de cours peuvent être échangés pour des timbres de l'émission courante d'égale valeur, en s'adressant au comptoir public du *General post office*, jusqu'au 31 Mai prochain.

F. W. COLLIER,
Directeur général des Postes.

HONG-KONG.

Le *London Philatelist* enregistre les variétés suivantes :

Surcharge chinoise sur un timbre tenant à un autre sans surcharge :

20 sur 30 c., vert et noir
50 — 48 violet

Surcharge chinoise aux deux côtés :

1 dollar sur 96 c., brun sur rouge et noir

Le même a reçu en communication d'un de ses correspondants, émission 1875 :

18 cents, violet, non dentelé

INDES ANGLAISES.

L'enveloppe pour lettres recommandées a été surchargée, dit le *Ph. J. of G. Britain*, de l'inscription : *On Her Majesty's Service* à gauche, coin supérieur et On H M S sur le timbre :

2 annas, outremer, surch. noire, 253 × 107 mm

ITALIE.

Il est question d'y introduire des cartes télégrammes pour l'intérieur.

Les cartes-mandats subiront incessamment une modification. Le coupon réservé aux communications portera le n° d'ordre de la carte et une place pour les cachets du départ et d'arrivée. Cette modification est faite, nous écrit M. E. Diena, au bénéfice du commerce, car les paiements faits par cartes-mandats pourront de cette manière avoir date certaine.

JHIND.

De l'émission 1882, le *Ph. J. of G. Britain* a vu le 1/2 anna sur papier bleu, vergé, épais, non dentelé :

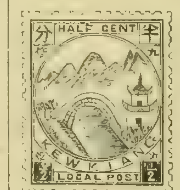
1/2 anna, bleu

JOHORE.

Il existerait de la série en cours :

1 cent, lilas et lilas
3 — — — rose

KEWKIANG.



Nous disions le mois passé que le 1/2 cent avait été épuisé, quoique tiré en deux couleurs et qu'il en avait été imprimé ensuite dans un autre dessin. Le voici. Il n'est pas beau : c'est un vrai chinois. Imprimé en couleur sur papier de couleur, piq. 11 1/2 :

1/2 cent, noir sur rose
1/2 — rouge — jaune

MALACCA.

Changement de couleur des timbres suivants :

5 cents, brun foncé
8 — bleu
32 — rose vif

La couleur des cartes à 3 cents doit être changée : elle sera rose ainsi que les cartes avec réponse.

MALTE

Le *Monthly Journal* parle d'un 4 p. brun, *non dentelé*, probablement un essai :

4 pence, brun

MEXIQUE.

La nouvelle carte 3 centavos nous est parvenue en deux variétés. La 1[re] variété a : *Union postale universelle* sur une longueur de 43 m/m commençant entre la 3[e] et 4[e] boule ; la 2[e] variété a ces mots sur 41 m/m de longueur partant de la 4[e] boule.



Nous reproduisons la nouvelle carte de 5 centavos servant pour l'intérieur. L'impression de la formule est rouge sur carton blanc ; timbre outremer :

5 centavos, outremer sur blanc

Le *Am. J. of Ph.* a vu les variétés suivantes des timbres avec filagramme :

5 c., bleu, piqué 12 vert. et percé 6 horiz.
5 — — — 12 à droite — sur les 3 autres côtés
5 — — — 12 à gauche — — —
Official : bleu, percé 6
— — piqué 12

De la C[ie] *Express Nacional Mexicano*, il y aurait :

15 c. + 10 c., vert et rouge, format 152 × 90 m/m

Les dernières nouvelles de l'émission du 16 septembre courant sont qu'il y aura cinq types :

1[er] type. Indien gravissant une montagne, son sac de dépêches sur le dos ;

2[e] type. Statue de Cuauhtemoc ;

3[e] — Courrier à cheval et deux " ranchmen „ ? aussi montés, suivant un sentier étroit ;

4[e] type. Diligence attelée de trois mules ;

5[e] — Locomotive.

Le 1[er] type est réservé aux 1, 2, 3 centavos ; le 2[e] au 4 cent. ; le 3[e] aux 5, 10, 20 et 25 centavos ; le 4[e] au 50 cent. ; le 5[e] pour les 1 à 10 pesos.

Le timbre officiel reproduira les armes de la République.

MONTENEGRO.

Die Post annonce le changement de couleur très prochain des timbres-poste :

1 novc., rouge		10 novc., violet	
2 —	vert-clair	20 —	bleu
3 —	jaune-rouge	30 —	vert
5 —	vert-bronze	50 —	gris

Cartes-lettres.

3 novc., vert
5 — rouge
7 — violet
10 — bleu

MOZAMBIQUE (C[ie] de).



La Compagnie de Mozambique ne pouvait se dispenser d'avoir un timbre 2 1/2 reis. Elle a donc surchargé : *Comp[a] de Moçambique* le timbre de la colonie de ce nom :

2 1/2 reis, brun, surch. noire

NABHA.

Le dernier timbre 1 rupee des Indes anglaises a été surchargé : *Nabha State*, en noir :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

NANDGAM.

Le 1/2 anna de la première émission se présente avec les orthographes suivantes :

NANDGAM C P
NANDGAM O P
NANDGAM C P
NANDGAM O P

Nous avons reçu de l'émission actuelle, type refait, le 1/2 anna, vert. M. B. D., en surcharge violette, dont nous avons signalé déjà les 1/2 anna vert et 2 en rouge, et qui servent ainsi pour la correspondance de l'Etat. De cette dernière valeur nous avons reçu une feuille où l'avant-dernier timbre avait une double surcharge, l'une en dessous de l'autre :



Type 1894, 1/2 anna, vert, surch. violette
— 1893, 2 — rouge, — — en double

NATAL.

Le 1 shilling, lilas et carmin, timbre fiscal de 1886, a été rencontré oblitéré : *G. P. O.* (General Post Office), et a servi par conséquent à l'emploi postal :

1 shilling, lilas et carmin

NORWÈGE.

Au type refait, vient de paraître :

50 öre, rouge-brun

NOWANUGGUR.

Rencontré par le *Am. J. of Philately*, le 3 docra, non perforé verticalement :

3 docra, jaune

PARAGUAY.

Toute la série existe avec *Official* en lettres italiques comme le 1 cent désigné le mois passé. Pour rendre l'écoulement facile, on les vend même en feuilles, oblitérés!

1 centavo,	vert,	surch. noire
2 —	rouge,	—
5 —	outremer,	—
7	brun,	-
10 —	violet,	
15 —	orange,	—
20 —	rose,	—

PAYS-BAS.

La carte avec réponse 2 1/2 + 2 1/2 cent est annoncée par l'*I. B. J.* comme ayant l'inscription retournée sur la première face :

BRIEFKAART
(HET BETAALD ANTWOORD)

PÉRAK.

Le 5 cents a été surchargé : *Service (Ph. J. of G. Britain)* :

5 cents, outremer, surch. noire

PHILIPPINES.

Les cartes à 2 et 3 cent de peso sont changées de couleur :

2 c. de peso, violet-rougeâtre
3 — bleu-foncé

PORTO RICO.

On annonce la carte 2 centavos semblable à celles qui ont cessé de plaire :

Carte postale : 2 cent., bleu sur chamois

Le timbre-poste à 10 c. olive n'existe décidément pas, dit-on.

PROTECTORAT BRIT. DES CÔTES DU NIGER.

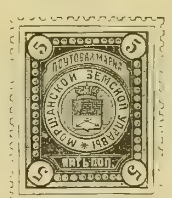
Le 1 penny 1893, divisé par moitié, dans la longueur et pourvu de la surcharge : *1/2*, vient d'être émis en 120 exemplaires, ni plus ni moins :

1/2 sur 2 p., bleu, surch. rouge

RUSSIE.

L'*I. B. J.* enregistre une carte de 4 kop. carmin, imprimée entièrement en couleur (au lieu de noir) avec timbre pointillé, dont l'émission ne remonterait qu'au 16 juillet 1891 et qui n'a pas encore été signalée, grâce à l'obligeance de nos amis de ce pays :

4 kopecks, carmin

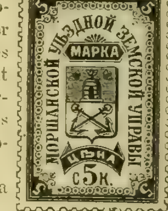


MORSCHANSK *(Tamboff)*. — Voici le timbre que nous signalions dans notre numéro 375 et qui vient seulement de nous parvenir.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 :

5 kopecks, rouge et bleu

Le successeur de ce timbre a paru au commencement de cette année. Il est au type ci-contre rappelant le timbre de janvier 1880, dont il a toutes les inscriptions. Il est également imprimé avec les armes carmin, les deux cartouches lilas et le cadre avec ses inscriptions en or-cuivre.



Le papier est blanc, la piqûre 11 1/2 :

5 kop., or, carmin et lilas

ORGUEYEFF *(Bessarabie)*. — En même temps que le précédent nous recevons les timbres que nous signalions, d'après un confrère, dans notre n° 373.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

3 kopecks, bleu
6 — carmin

SCHADRINSK *(Perm)*. — Le type 1871 dont il existe des timbres en toutes couleurs, vient d'être réimprimé sur papier blanc mat :

5 kopecks, carmin
5 — or

L'impression est plus nette que celle des timbres qui ont eu cours.

SAINT-MARIN.

Du *Courrier des timbres-poste* :

« Cette intéressante République n'avait pas encore des timbres jubilaires! Il y avait là une lacune à combler. Mais quel événement pouvait-on bien commémorer? On eut beau rechercher dans les archives nationales, on ne pouvait découvrir aucun document se rattachant au passage de Christophe Colomb dans la patrie de Bickel. Mais on se souvint, tout d'un coup, que le nouveau Palais de l'Etat, en construction depuis onze ans, d'après les plans de l'illustre

architecte Azzurri, de Rome, allait être prochainement inauguré.

„ Le prétexte était trouvé et il fut décidé. sur le champ, qu'à l'occasion de ce mémorable événement il serait émis, le 30 septembre prochain, pour une valeur totale de 150,000 francs de timbres commémoratifs de 20, 50 c. et 1 lire et 50,000 cartes postales, non moins commémoratives, *toutes numérotées*.

„ Les trois timbres en question seront de formes différentes et de couleurs variées. Ils représenteront le palais que l'on va inaugurer et les portraits des deux régents de la République, Comm. Tonnini et le Cav. Marcucci. „

Pourquoi ne pas mettre plutôt les portraits de M. et Mme Bickel? Ce serait attendrissant et commémoratif surtout.

SALVADOR.

Le 2 centavos 1893 a été surchargé : *one centavo*, en bleu, diagonalement du coin inférieur gauche au supérieur droit. *(Am. J. of Ph.)*

1 sur 2 c., rouge, surch. bleue

SERBIE.

La dernière carte (voir n° 378) nous arrive par M. R. Friedl ayant l'avis de gauche composé de deux mots, au lieu de trois, le deuxième manquant. Il est par conséquant : самo aдpecy :

10 para, carmin sur chamois.

L'*I. B. J.* annonce cette même carte, mais avec réponse :

10 + 10 paras, rouge sur chamois

La formule télégraphique a été recomposée. La plupart des caractères sont différents ainsi que le format, savoir :

La première ligne occupe 114 m/m au lieu de 123 ;

Tous les caractères de la quatrième ligne sont gras ;

Le dernier mot occupe 20 m/m au lieu de 10 et n'est pas ponctué ;

Dimension du cadre 181 × 248 m/m au lieu 186 × 246 :

5 paras, noir sur blanc jaunâtre

SUISSE.

La poste a cru nécessaire de démentir cette nouvelle des journaux politiques que les timbres de 2 à 15 centimes allaient être remplacés.

Il s'est tenu à Zurich une exposition cantonale des métiers. A cette occasion il a été émis



une carte (c'est dans le programme) afin de diminuer les frais ; nous en donnons le type. On remarquera que c'est la carte ordinaire sur laquelle il a été ajouté, en seconde impression bleue, une vue de l'exposition et en haut un cadre avec inscription signifiant : *Exposition industrielle cantonale avec section de la Confédération, Zurich 1894.*

La carte a le millésime : VI 94 — 3,840,000 :

5 centimes, noir et bleu

Nous avons une carte avec le millésime 11 94 3,744,000 :

5 centimes, noir

SWAZIELAND.

Signalé par le *Monthly Journal* la variété suivante :

5 sh., gris-bleu, surch. noire, *Swazielan* (sans d)

TRANSVAAL.



Voici un nouveau type de timbre, précurseur d'une série complète dont la première valeur a vu le jour le 10 juillet dernier.

Au centre d'un rectangle aux coins coupés, les armoiries de la République ; à la la partie supérieure : *Postzegel — Z. Afr. Republiek* ; en bas. la valeur sur un cartouche horizontal.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2

6 pence, bleu

Une carte-postale au même type a été émise en même temps, au dire du *Courrier du timbre-poste* :

1 penny, rouge sur chamois

TRINITÉ.

Dans notre n° 377 nous notions l'existence de timbres officiels portant la surcharge : *O. S.*

appliquée sur les timbres-poste. Nous ne mentionnions qu'une seule valeur. Le *Ph. J. of Great Britain* déclare avoir vu deux autres valeurs :

1 penny, carmin, surch. noire
4 pence, gris, — —

TUNISIE.

Le 75 centimes noir sur jaune a été émis depuis peu :

75 centimes, noir sur jaune

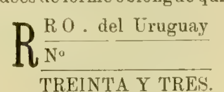
TURKS (Iles de).

Le *Ph. J. of G. Britain* annonce la prochaine émission d'un timbre 5 pence, type semblable aux derniers Seychelles :

5 pence, vert

URUGUAY.

Der Philatelist note une étiquette pour lettres recommandées de forme oblongue qui porterait :

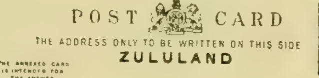


TREINTA Y TRES.

Impression en couleur sur blanc, piqué :

33 (?) bleu

ZOULOULAND.





~~UNION POSTALE UNIVERSELLE~~
POST CARD ~~GREAT BRITAIN & IRELAND~~
ZULULAND
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Voici les fac-simile des cartes annoncées depuis longtemps, mais qui viennent seulement de paraître. Le nom du pays est en surcharge noire :

1/2 penny,	brun et noir	sur	blanc
1/2 + 1/2 —	—	—	—
1 —	rouge	—	chamois
1 + 1 —	—	—	—

Etude des timbres de Bergedorf.

Depuis que nous avons publié (septembre 1880) notre premier travail sur les timbres de Bergedorf, nous avons eu l'occasion de faire diverses remarques qui seront lues avec intérêt (nous l'espérons du moins) par nos lecteurs ; nous profiterons de la circonstance pour faire diverses rectifications.

Pour présenter une étude aussi complète que possible, il nous faudra forcément revenir sur certains points : on voudra bien, espérons-le, nous tenir compte des nécessités.

1° TIMBRES-POSTE.

C'est en 1859 que le Directeur des Postes propose d'émettre une série de timbres pour le baillage de Bergedorf comprenant la ville de ce nom, la paroisse de Geesthacht et le Vierland (quatre terres, le nom l'indique) composé de Altengamme, Kirchwarder, Kurslack et Neuengamme et ayant une population totale de 12,000 habitants.

La proposition du Directeur des Postes que nous donnons plus loin *(essais)* était accompagnée d'un spécimen de timbre que nous reproduisons au même chapitre ; elle n'a été acceptée qu'en 1861, ainsi qu'il résulte du document suivant que nous n'avons pu obtenir de l'administration des postes qu'en1878 seulement :

Publication concernant l'introduction des timbres-poste pour l'affranchissement des envois postaux.

A partir du 1er novembre de l'annee courante, pourront être affranchies soit moyennant paiement en espèces soit au moyen de timbres-poste, toutes les lettres consignées au bureau de poste de cette ville, à l'expédition postale de Geesthacht, au bureau d'expédition du district à Vierland, ainsi qu'à Bill et Ochsenwerder, Spadenlemd et Moorwerder.

Les timbres-poste pour l'époque susdite, se composent des valeurs ci-apres :

1/2 sch. courant,	sur papier	bleu,	avec impression	noire.	
1 —	—	—	blanc,	—	—
1 1/2 —	—	—	jaune,	—	—
3 —	—	—	rouge,	—	bleue.
4 —	—	—	chamois,	—	noire.

Chaque timbre-poste porte au centre les armes postales de Lubeck-Hambourg sur champ ondulé (1). Les armes sont entourées d'une bande au-dessus de laquelle, aux coins supérieurs, se trouvent les lettres : *L. H.* et aux inférieurs les lettres : *P. A.* En outre, il se trouve au bord supérieur extrême des timbres, le mot : *Bergedorf* ; au bord inférieur, le mot : *Postmarke* (timbre-poste) et aux quatre angles, la valeur en chiffres et aux deux côtés en toutes lettres. Les dos (des timbres) sont revêtus d'une colle appropriée pour le collage.

Bergedorf, le 17 octobre 1861.

L'ADMINISTRATION.

Et notre correspondant ajoute :

Pour conformité de la copie :
PAALZON,
Directeur des postes impériales, ancien maître de poste de Lubeck-Hambourg, à Bergedorf.

---

(1) Les armes de Bergedorf portent trois arbres d'après M. N. Rondot, *Magasin Pittoresque*, 1862, page 271.

Nous avons fait remarquer antérieurement qu'il n'est pas question ici de timbres 1/2 sch. noir sur violet et 3 sch. noir sur lie de vin, ce qui ferait supposer que ces timbres n'ont jamais été en usage. Ce sont les motifs pour lesquels nous avons réclamé des explications au Directeur des postes. Voici sa réponse : elle n'était pas destinée à être publiée, comme on le verra.

Bergedorf, le 29 mars 1878.

Mon cher ami,

Enfin me voici en état de pouvoir vous envoyer la copie désirée de l'avis officiel par lequel les timbres de Bergedorf 1861 ont été émis.

Il n'a pas été publié d'avis officiel au sujet de l'émission dont nous avons eu à nous occuper un peu auparavant, plutôt comme essai, des anciens timbres 1 2 schilling et 3 schillinge, parce qu'il fut reconnu immédiatement que les couleurs devaient être changées, leurs couleurs étant difficiles à reconnaître à la lumière.

Les pourparlers et débats y relatifs ont toujours été échangés directement entre l'autorité supérieure de Bergedorf et moi, et eurent lieu en grande partie verbalement, ce qui fait qu'il ne peut plus s'agir de document à ce sujet.

La plupart de ces MM. qui se trouvaient à cette époque à la tête de l'Administration de Bergedorf ne sont plus en vie; les quelques survivants comme moi, sont depuis ce temps devenus des vieillards et ne sont plus en état de service.

La première motion de ma part pour l'introduction des timbres, date de 1859, il y a donc presque vingt ans de cela. Moi-même je serai en juillet de cette année depuis 47 ans au service de la poste et au 1er mai de cette même année depuis 40 ans à Bergedorf.

Je vous souhaite de bonnes affaires à Paris ; je regrette de ne pouvoir me rendre là-bas à l'exposition et je signe, avec cordiales salutations, votre

Paalzon.

Cette lettre n'a pas satisfait tout le monde. Elle est cependant concluante vu qu'elle émane du Directeur des Postes qui a contribué pour une large part à l'émission de ces timbres. Il ne pouvait donc se tromper et n'ayant aucun intérêt direct ou indirect à nous induire en erreur, nous ne voyons pas trop pourquoi on douterait de ce qu'il avance, surtout lorsque nous aurons dit que nos rapports avec lui ont toujours été des plus corrects et qu'il a respecté avec la plus scrupuleuse exactitude tous les engagements qui ont été pris vis-à-vis de nous.

Mais le grand dada de ceux qui n'ont pas la foi (probablement parce que les raisins sont trop verts) est qu'il n'a jamais été vu de ces timbres oblitérés! Faut-il rappeler qu'il a fallu 44 ans pour prouver l'existence réelle d'une enveloppe 20 k. de Finlande 1850, employée cependant pendant l'espace de dix années, tandis que les deux Bergedorf ne l'ont été que pendant dix jours environ?

Dans une brochure en langue allemande, M. O. Rommel conteste l'émission de ces timbres 1/2 sch. violet et 3 sch. lie de vin et voici ce qu'il écrit à propos de la lettre que nous venons de reproduire :

" Bien loin de vouloir suspecter l'authenticité de cette lettre, on peut voir par les termes mêmes qu'entre le Directeur des Postes de Bergedorf et J.-B. Moens il existait des relations très cordiales et de bonne amitié et l'on apprend au sujet de l'origine de ces relations que ce dernier, après le transfert de Bergedorf à Hambourg avait acheté par l'entremise de ce directeur des postes les existences restantes en timbres ainsi que les *coins* (1) de l'administration des postes.

„ Tout en respectant l'honorabilité de Moens et la loyauté du Directeur des postes de Bergedorf, il nous sera permis de ne pas accepter avec une confiance sans réserve les témoignages de ces deux principaux intéressés, surtout lorsque personne n'a vu un exemplaire indubitablement authentique employé sur lettre.

„ La déclaration par correspondance du Directeur des postes de Bergedorf, ne dit pas d'ailleurs ce que Moens et ses partisans veulent y lire, en effet, si le premier pouvait prouver d'une manière conforme à la vérité que les timbres susdits étaient en mains un peu plus tôt que le 1er novembre 1861, et auraient plutôt été émis comme essai, il serait prouvé par là que, antérieurement au 1er novembre 1861, les timbres à 1/2 sch. noir sur bleu et 3 sch. bleu sur rose, en autres couleurs, cités dans le décret d'introduction du 17 octobre 1861 étaient admis généralement à l'affranchissement et vendus aux guichets de la poste. Ainsi le Directeur des postes paraît avoir employé le mot " émis „ dans un tout autre sens que celui qui est compris des philatélistes : dans le sens que (précisément parce qu'ils n'étaient pas admis à l'affranchissement), on les remettait de la main à la main aux collectionneurs de timbres ou autres personnes approchant l'administration des postes ou son directeur (gratuitement) peut-être pour entendre leur opinion sur la composition des couleurs ou sur le dessin (d'une façon d'essais aussi dans ce sens), on en arriverait ainsi avec le docteur Moschkan, Ferd. Mayer (dans son manuel) et le docteur Kalchkoff, à cette conclusion qu'ils n'ont pas été des essais, qu'ils ne sont jamais venus à l'émission et

(1) *Des* COINS pour imprimer en *lithographie?* voilà au moins quelque chose de neuf! Cela nous rappelle, qu'en 1867, un journal *allemand* imprimait non moins gravement : que d'après informations reçues du Directeur des Postes de Bergedorf, les deux timbres anciens de cette ville avaient été imprimés en 1861, *à titre d'essai* et les planches vendues à un marchand D'IMITATIONS de Hambourg, *parce qu'elles n'avaient pas été trouvées satisfaisantes*, mettant pour conditions qu'il ne serait vendu que des épreuves oblitérées. Plus récemment, traitant en langue *allemande*, des timbres de Bergedorf, l'auteur qui a vu son travail traduit en français, parlait de *clichage* des timbres 1 1/2 schilling.... On parle de *coins, planches* et *clichés* sans en connaître le premier mot! N. D. L. R.

cela imprimés à nouveau dans d'autres couleurs et qu'ils n'ont été émis que dans cette nouvelle couleur (1).

„ L'espace de 14 jours, du 17 octobre 1861, jour de la publication du décret d'émission ou d'introduction et date présumée la plus tardive de la livraison des premières provisions des timbres d'une part; et le 1er novembre 1861, jour de l'émission officielle des timbres, d'autre part, paraît aussi plus que suffisante pour faire un nouveau timbre de deux valeurs en autres couleurs; par conséquent, il est bien possible que le décret d'introduction faisait déjà mention des nouvelles couleurs, avant que les deux valeurs à 1/2 et 3 schillinge eussent été terminées dans cette nouvelle couleur, pourvu que leur confection ait été terminée à temps, à moins que les deux valeurs se trouvaient déjà en nouvelles couleurs le 17 octobre 1861.

„ On peut voir, par la lettre du Directeur des postes, avec quel zèle et quelle rapidité ces modifications de couleurs furent entamées, lorsqu'il dit que les pourparlers et les négociations à ce sujet eurent lieu entre lui et les autorités compétentes, toujours directement et en grande partie verbalement, ce qui serait tout à fait incompréhensible si en attendant on eût voulu mettre en circulation les deux timbres premièrement livrés.

„ Mais, avant tout, milite en faveur de cette opinion, la claire expression du décret d'introduction contre Moens et ses partisans; dans celui-ci, en effet, sont clairement indiquées les couleurs des timbres à employer et à se procurer le 1er novembre 1861, et ce serait tout à fait inconcevable qu'avant le 1er novembre 1861, des timbres aient été admis à l'affranchissement sans aucun avis ou que, après le 1er novembre 1861 il ait été émis officiellement des timbres dont les couleurs étaient en contradiction avec les timbres officiellement reconnus.

„ Il est tout à fait arbitraire de fixer au 10 novembre la modification de couleur de ces timbres, de même que les corrections de l'erreur 1 1/2 schillinge ou de soutenir qu'après une ou deux semaines le changement ait eu lieu (2). „

M. O. Rommel a une singulière façon de présenter les choses. Il daigne consentir à ne pas mettre en cause ici la loyauté du Directeur des postes de Bergedorf et la nôtre; il veut bien condescendre jusqu'à supposer que la lettre que nous avons produite n'est pas fausse, mais parce que nos rapports avec Bergedorf sont cordiaux, il en conclut que la lettre est suspecte les intérêts étant communs... à rouler les collectionneurs!

Depuis quarante ans environ que nous sommes dans le commerce de timbres, nous n'avons que trop souvent oublié que nous étions marchand, pour consacrer notre temps à l'étude des timbres et négliger ainsi nos intérêts. En cette occasion encore, nous cherchons à nous renseigner auprès de la seule personne à même de nous fixer sur les deux timbres 1/2 et 3 sch. de Bergedorf, afin d'élucider un point obscur et nous voilà, par ce fait, devenu suspect aux yeux de M. Rommel! Il nous paraît que nous n'étions pas si intéressé à commettre une canaillerie, puisque la date d'émission des deux timbres mis en quarantaine si naïvement, était connue depuis des *années*. Nous croyons même que notre *Manuel du collectionneur de timbres poste*, 2e édition, paru en juin 1862, leur assigne la date du 1er novembre 1861 et celle du 10 novembre 1861 pour les 1/2 sch. bleu et 3 sch. bleu sur rose.

Quant au Directeur des postes de Bergedorf, il ne nous a jamais vendu, ni offert, ni fait offrir les timbres en question et cela par la raison bien simple, c'est qu'il n'en avait pas; pour notre part, nous n'avons eu en notre possession que deux ou trois séries *rencontrées dans des collections* que nous avions achetées, il y a 20 et 30 ans de cela.

Pour ce qui est des réimpressions, si elles ont été réclamées par nous à l'administration des postes, qui nous les a accordées *non par spéculation à elle, mais pour nous être agréable*, c'est parce que nous avions l'intime conviction que ces timbres avaient été émis, ainsi qu'il résulte des renseignements recueillis et publiés par nous en 1862.

Maintenant nous le demandons à toute personne impartiale : où donc est l'intérêt des deux parties mises en cause, de publier de faux documents?

Nous n'avons pas l'avantage de connaître M. Rommel. Tout ce que nous avons appris, c'est qu'il est propriétaire d'une paire de moustaches magnifiques, dont le beau sexe doit être certainement ravi..... Quant à ses connaissances timbrophiliques, nous venons d'en donner un échantillon.

(A continuer.)

(1) Veut-on une autre preuve? voici ce que M. Paalzon nous écrivait le 8 février 1878 :

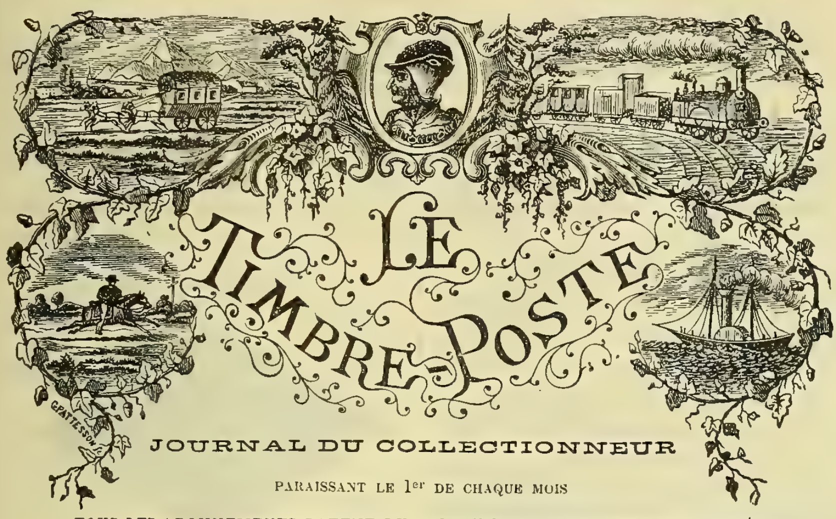
„ Pour entrer en matière, je vous fais remarquer que sans nul doute les timbres en question de 1/2 et 3 sch. *ont été en vigueur*, bien que pour un temps assez court et qu'il a fallu les écarter promptement, etc.... „

Il nous paraît que la phrase ne prête pas à équivoque.

(2) M. Rommel s'est donné beaucoup de mal pour établir — ce que personne ne conteste — qu'il n'y a jamais eu de timbres à Bergedorf avant le 1er novembre 1861.

Tant d'éloquence dépensée en une fois, pour un résultat aussi négatif, c'est fâcheux pour tous. N. D. L. R.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année	*Les demandes d'abonnement et la correspondance* doivent être adressées	TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00	à J.-B. MOENS	
LE NUMÉRO 0.60	Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES	
	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	

CHRONIQUE.

ANTILLES DANOISES.

Le *A. J. of Ph.* annonce que la carte avec réponse 3 + 3 cents, type de la carte ordinaire 1887, vient d'être émise :

3 + 3 cents, rouge sur blanc

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Mentionné par le *Monthly Journal* avec surcharge noire du nom de la colonie, sur deux lignes :

1 shilling, vert, surcharge noire

BELGIQUE.

L'Administration des postes publie un avis par lequel les timbres-poste de 5 francs seront retirés décidément de l'usage le 31 octobre prochain. Il y a plus de dix ans que ces timbres ne sont plus vendus par la poste et que celle-ci n'en possède plus; mais notre roublard de ministre, assailli de demandes de ces timbres, s'est probablement dit qu'il en obtiendrait en les mettant hors d'emploi.

BÉNIN.

“ Afin de faciliter leur écoulement „, les *timbres taxe* qui restaient dans la colonie viennent d'être surchargés : *Benin* (sans accent sur l'e), savoir :

a) *Surcharge horizontale, en haut :*

Taxe 5 centimes, noir, surch. noire
10 — — — —
20 — — — —
30 — — — —
30 — — surch. renversée

a) *Surcharge oblique de bas en haut vers la droite*

20 centimes, noir, surch. noire
30 — — — —

Etonné de trouver la surcharge *Benin* sans accent, nous avons poussé une reconnaissance parmi nos timbres. Nous avons rencontré ce type, car il s'agit d'un 2e type, comme suit :

a) *Surcharge horizontale, en haut :*

5 centimes, vert, surch. noire
10 — violet, — —

15 centimes,	bleu,	surch. noire
30 —	bistre,	— —
35 —	jaune,	— —
40 —	vermillon,	— —
75 —	carmin.	— —
1 franc,	vert,	— —

b) *Surcharge oblique de haut en bas vers la droite*:

5 centimes, vert, surch. bleue

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

L'*I. B. J.* a reçu au type de l'enveloppe 1 penny :

1/2 penny, gris-bleu sur blanc
2 1/2 pence, vert-olive, sur bleuâtre

La plus petite valeur a la forme sac : 222 × 98^{mm} et 136 × 79^{mm}; la patte n'est pas gommée. Le 2 1/2 pence est du format : 140 × 78^{mm}.

CHILI.

La série des timbres-télégraphe se complète peu à peu. Voici aujourd'hui :

10 centavos, vert-jaune

CHINE (bureaux de poste français).



Les bureaux de poste français établis en Chine qui employaient jusqu'ici les timbres français, viennent d'avoir leurs timbres surchargés du mot : *Chine* en différentes couleurs, probablement pour empêcher la spéculation sur la différence des changes. Il y a :

5 centimes,	vert,	surch. carmin
10 —	violet,	— —
15 —	bleu,	— —
20 —	brique s/vert,	— noire
25 —	noir s/rose,	— carmin
30 —	bistre,	— noire
40 —	vermillon,	— —
50 —	carmin,	— —
75 —	noir s/orange,	— carmin
1 franc,	vert,	- noire
5 —	lilas,	— —

CHINKIANG.

Nous avons donné dans notre n° 379 quelques couleurs fautives. Voici ce que nous avons reçu, piqués 11 :

1/2 cent, rose	5 cents, vert-pâle
1 — outremer	6 — violet
2 — bistre	10 — orange
4 — jaune	

CONGO FRANÇAIS.

Les timbres surchargés : *Congo français enr*, que nous signalions, n° 378 sont des timbres de quittance qui ont été employés postalement.

DOMINICAINE (République).

Les cartes 2 et 3 cents avec et sans réponse ont été surchargées : *Union postal Universal* en noir (*A. J. of Ph.*) :

2 cents,	rouge,	surch. noire
2 + 2 —	—	— —
3 —	bleu,	— —
3 + 3 —	—	— —

ÉQUATEUR.

Les timbres-télégraphe ont été employés postalement :

10 centavos, vert
20 — rouge

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Pendant la grève des chemins de fer *(American Railroad Union)* qui a interrompu les communications ferrées, il a été émis par l'*Overman Wheel C°* (Bicycle Victor) de San Francisco, et par l'entremise de leur agent A. Banta, un timbre destiné à payer les lettres portées par les velocemen de cette Compagnie, sur bicycles, entre Fresno et San Francisco et vice-versa, soit sur une distance de 350 kilomètres. (Les velocemen se relayaient de 25 en 25 kilomètres.) L'emploi des timbres commencé le 12 juillet a cessé le 18 avec la reprise du service de la poste.

L'enveloppe qui porte ce timbre et qui nous est communiquée par notre ami Roussin, a été fournie par la Compagnie dont elle porte le nom gravé et imprimé en noir dans l'angle supérieur gauche. Le timbre est grossièrement fait. Sa forme est en losange, ayant comme dessin central un bicycliste se dirigeant à gauche; inscription : *Fresno and San Fransisco* (sic) — *Bicycle mail route — 1894;* à gauche : *25;* à droite : *Cts;* en haut : *A. R. U.* (American Railroad Union); en bas : *Strike* (grève).

Le dessin est blanc sur fond vert, percé en lignes :

25 cents, vert

Notre exemplaire porte : *Received Jul.12 1894*

en rouge, à la partie supérieure, et *Answer may be left with— Overman Wheel C° — Larkin et Mc Callister Str. S. F. — Through Servic: Daily*, en bas, ce qui veut dire : Réponse peut être confiée à l'Overman Wheel C° — Larkin et Mc Callister Street San Francisco, par service journalier.

En plus, un cachet ayant : *Fresno 16 juillet 1894.* Le timbre 2 cents des États-Unis qui a été ajouté annonce que la lettre en destination de Fresno a été remise régulièrement à la poste du gouvernement et affranchie.

Le *Am. Journal of Philatelica* nous dit que ce même timbre, avec la faute rectifiée : *San Francisco*, aurait été imprimé sur enveloppes 2 cents des Etats-Unis, en couleur brune. Il déclare toutefois ne pas en avoir vu.

Le même, a reçu de la série Colombienne, dimension G, 5 cents, imprimée de la couleur du 10 cents :

5 cents, brun-ardoise

Les premiers timbres de la nouvelle série viennent de paraître :

1° Le 6 cents, type connu, ayant dans les angles supérieurs deux petits triangles;

2e Le 2 cents, *taxe* ayant les lettres U. S. dans les angles supérieurs, au lieu de les avoir sur les côtés. Nous reproduirons les types prochainement.

Timbre-poste : 6 cents, rouge-brun
Timbre-taxe : 2 — rouge-carmin

GRÈCE.

Nous tenons de M. Napier le timbre 1 lepton, impression belge, piqué 11 1/2 :

1 lepton, brun

HANKOW.

Les 2 et 5 cents auraient eu leur couleur modifiée depuis peu :

2 cents, lilas sur chamois
5 — vert — jaune

HAWAIIAN.

Signalé par le *A. J. of Ph.*, l'enveloppe 1881, 10 centavos, noir, format 150 × 85 m/m, ayant l'impression suivante en rouge à gauche du timbre :

Special Delivery Envelope.
Special Despatch Letter
(for domestic mail only)
Leka Kuikawa.

State distinctly the residence or place of business of address.

E Kakauia a moakaka kahi noho a me kahi hana o ka mea naha ka llka.

10 centavos, noir surch. rouge

HONDURAS (République).

Il paraît qu'il existe, de 1891, une série complète de timbres officiels imprimés uniformément en jaune orange avec : *Oficial* en rouge. Le *Monthly Journal* se demande comment cette série est restée inconnue jusqu'ici. Renvoi à M. Seebeck :

1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50, 75 centavos
1 peso.

JHIND.

On nous annonce que les timbres 1 an 6 pies et 12 annas; les services 1 an 6 pies, 3, 6 12 annas et 1 rupee n'existent pas, au dire de l'administration des postes de Jhind.



KEWKIANG.

Voici le dernier produit de la poste de Kewkiang. Ce n'est pas beau, mais ça rapporte tout de même.

Imprimé en noir sur papier blanc, piqué 11 1/2.

1 cent, noir

LABOUAN.

Les timbres à effigie de Victoria sont remis en usage. Ils remplacent ceux de la Compagnie du Nord de Bornéo avec surcharge. La nouvelle émission est imprimée lithographiquement. L'un de ces jours on nous servira ces timbres avec la surcharge : *State North Borneo* :

2 cents, rose
6 — vert-jaune.
8 — violet vif
10 — brun
12 — outremer
16 — gris
40 — orange

MALACCA.

Le 32 cents, imprimé en rose vif, a reçu la surcharge : *Three cents* :

3 sur 32 cents, rose vif, surch. noire

MAROC.



Le *Courrier des timbres-poste* a reçu une série de timbres " d'un aspect très pauvre " représentant une espèce de mosquée dans un ovale ; dans les angles supérieurs, le millésime 1894 ; en haut de l'ovale : *Service de Courrier;* en bas : *Fez-Safro* et la valeur :

5 cents, carmin, piqué 13
10 — ardoise —
25 — vert —
50 — jaune —
1 peseta, marron —

MAURICE.

Le *Monthly Journal* décrit trois types du 13 cents devenu 2 cents par une surcharge rouge, en 1887. Notre confrère s'étonne à bon droit de cette découverte et réclame des renseignements à ce sujet.

Lorsque ce timbre fut émis, on nous avertit de Port-Louis que des collectionneurs avaient contrefait la surcharge et que, pour leur donner un cachet d'authenticité, ils s'étaient servi de timbres faussement surchargés pour leur correspondance. Ne sont-ce point là ces variétés? Nous le croyons.

NANDGAM.

La surcharge M. B. D. reproduite le mois dernier, signifierait, d'après le *Monthly Journal* : *Mahout Baliram Dass*, le nom du rajah actuel. Il y avait en plus des 1/2 et 2 annas, avec la dite surcharge :

1 anna, rouge, surch. violette

NOUVELLE-CALÉDONIE.

On nous dit que nous n'avons pas encore annoncé les 1, 2, 4 centimes, type déesse avec la surcharge oblique : *N^lle Calédonie*. Voilà qui est fait.

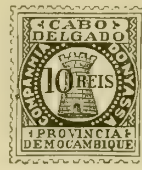
Par la même occasion, faisons connaître qu'il n'existe *que* 13 variétés de couleurs du dernier tirage des timbres réservés (?) à la correspondance militaire, qu'on a fini cependant par supprimer.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Il a été émis des cartes-lettres, le 2 juillet dernier, de la valeur 1 1/2 penny. Elles sont imprimées en rouge sur fauve. Le timbre est celui des cartes de 1892; les armes sont dans le coin gauche supérieur; l'emploi est destiné au continent Australien :

Carte-lettre : 1 1/2 penny, rouge sur fauve

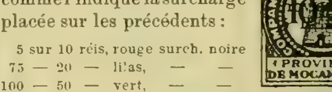
NYASSA (Cie de)



La Compagnie de Nyassa a émis de bien tristes timbres d'un type unique que nous reproduisons. Au centre, un château fort avec valeur, entouré de l'inscription : *Companhia do Nyassa ;* au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Cabo Delgado;* au-dessous *Provincia de Mocambique.*

Imprimés en couleur sur papier blanc : 1° *non dentelés;* 2° *piqués 14* :

10 réis, rouge
20 — lilas
50 — vert-jaune



En plus de ces timbres il y a une série de provisoires, comme l'indique la surcharge placée sur les précédents :

5 sur 10 réis, rouge surch. noire
75 — 20 — lilas, — —
100 — 50 — vert, — —

Naturellement ces provisoires existent : 1° *non dentelés*; 2° *piqués 14.*

Voici les renseignements qu'on nous donne sur cette Compagnie :

La Compagnie de Nyassa n'est pas la même que celle du Mozambique ; elles sont distinctes et ont chacune leurs privilèges.

Le privilège de la Compagnie de Nyassa date du 21 septembre 1891, notifié par décret royal du 9 mars 1893.

La province de Mozambique est divisée en huit districts, dont Cabo Delgado a été passé à la Compagnie de Nyassa " afin d'assurer le développement du pays et débarrasser le Portugal des ennuis que cela devait lui causer... "

Tout ceci prouve que la Compagnie est sérieuse. Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant de ses timbres.

OBOCK

Les timbres de 10, 25 et 50 francs ont été numérotés et sériés, " afin d'éviter l'emploi des timbres soustraits ou donnés aux diverses administrations. " Nous avons vu le 10 francs annulé, qui portait effectivement une lettre de série et un numéro en noir. Voilà une riche idée. Nous espérons bien que les collectionneurs sauront en profiter et qu'ils ne manqueront pas de réunir toutes les séries de ces timbres et leurs différents numéros. Ce sera fort intéressant, principalement pour ceux qui les vendent.

ORANGE

Les timbres en cours ont leurs couleurs changées. *(Courrier des timbres-poste).*

1/2 penny, jaune
1 — violet

2 pence, rose
2 1/2 — vert
3 — brun
4 — gris foncé
6 — bleu
1 shilling, rouge-brun
2 s. 6 p., orange
5 — carmin

Le 2 sh. 6 pence n'était pas connu jusqu'à présent.

Le 26 août dernier aurait paru, suivant l'*I. B. J.* la nouvelle carte à un penny ayant le timbre actuel à droite; au milieu, les armes de la République précédées du mot : *Brief* et suivies de *Kaart.* Il y a quatre lignes d'adresse, la première ayant : *Aan*, la dernière *Te.* Dimension : 122 × 75 m/m.

1 penny, orange sur blanc

PÉROU



Nous avons déjà donné la liste (n° 376) des timbres qui vont être avantagés de la surcharge du buste de feu le Président Moralès Bermudez. En voici le dessin, qui, une fois appliqué sur les timbres, deviendra certainement une charge aulieu d'une surcharge,

PORTUGAL.

Le journal *O Internacional* annonce que la commission qui doit régler les fêtes de 1897 " pour commémorer la découverte des Indes en Orient " a décidé qu'il serait émis *un!!* timbre adhésif qui ne circulerait que pendant un temps très restreint. " Le gouvernement a déjà porté le décret d'émission. "

Nous sommes heureux d'apprendre cette nouvelle avant notre départ pour l'autre monde.

QUEENSLAND

Le 4 pence actuel serait du type retouché, comme les 1 penny, 2, 3 pence et 2 shillings. Il aurait par conséquent la variété du mot *Queensland* où LA sont joints :

4 pence, jaune

ROUMANIE

Depuis le commencement du mois dernier, il a été émis une carte-postale ayant à gauche les armes du pays, et à droite le nouveau timbre-poste :

5 bani, bleu sur blanc

RUSSIE

Plusieurs de nos amis de Russie se sont émus des reproches que nous avons formulés ici, le mois passé, relativement à la carte 4 kop. imprimée en couleur. On nous fait remarquer, avec assez de raison, qu'il n'a pu nous être envoyé de ces cartes puisqu'elles n'ont jamais été émises... En suite de quoi nous avons pris des renseignements auprès de l'*I. B. J.* qui avait découvert et annoncé cette carte. Notre confrère nous répond obligeamment que, à la suite d'un nouvel examen, la dite carte, expédiée le 4/16 juillet 1891 de Varsovie en destination de Hohenstein (Saxe), ne serait pas une carte de Russie, mais de Finlande, avec timbre russe y imprimé par erreur.

Nous regrettons de ne pas être de cet avis, les timbres russes n'ayant pas le fond pointillé. Il est donc probable qu'on a enlevé les cercles extérieurs du timbre formant la distinction de celui de Finlande d'avec celui de Russie, et ce au moyen d'un acide. C'est donc une nouvelle carotte.

M. Ed. Vonder Beeck nous écrit qu'il possède de St-Pétersbourg une enveloppe 5 kop., format 113 × 74 m/m, oblitérée août 1855 et timbre renversé à l'angle gauche inférieur, ce qui prouverait que les enveloppes imprimées de cette façon ne sont pas de 1863, comme on l'a cru jusqu'ici :

5 kop., bleu terne

La carte de renseignements de Moscou a subi un léger changement : les inscriptions en surcharge sont un peu plus grandes ; la 2e partie a les inscriptions *noires* au lieu de *rouges* :

3 + 3 + 9 kop., rouge, surch. rouge et noire

Atkarsk (*Saratoff*).—Il en existe des timbres faux. Le papier est blanc bleuâtre; les lettres plus grandes et plus grasses.

Balaschkoff (*Saratoff*). — Même observation que pour *Atkarsk.*

Bogorodsk (*Moscou*). — De l'émission 1888 il y a une variété du 10 kop. ayant l'inscription ovalaire terminée par un gros point. Existe pour les timbres piqués et non piqués :

10 kop., bleu pâle

Bielozersk (*Novgorod*). — Nouveau changement de couleur du timbre 1893 :

2 kopecks, vert-gris, piqué 13 1/2

Bougoulma (*Samara*). — Les 38 baillages

dont est composé le District de Bougoulma ont reçu leurs timbres numérotés d'après l'ordre alphabétique des baillages. Ceux-ci n'ayant pas tous des griffes d'oblitération, on a songé à numéroter les timbres comme moyen de contrôle (??)

2 kopecks, rouge, n° en bleu-violet

Charkoff (*Charkoff*). — De l'émission 1883 il y a une variété où les chiffres des angles sont différents; il y a aussi ponctuation après le K, sauf dans l'angle gauche supérieur :

5 kopecks, bleu pâle

Kadnikoff (*Wologda*). — Du type 1872 il existe sur papier blanc grisâtre *quadrillé* :

3 kopecks, bleu

Koungour (*Perm*). — De l'émission de 1890 il existe, tête bêche, non dentelé :

2 kopecks, rose

Louga (*St-Pétersbourg*). — Il paraît qu'en 1885 lorsque la taxe fut portée de 5 à 3 kop., un changement de chiffre fut apporté au *timbre-taxe* qui devint 3 kop. :

3 kopecks, bleu

Malmyche (*Viatka*). — On nous annonce le timbre de 1875 comme existant sur papier blanc quadrillé :

2 kop., vermillon

Nikolsk (*Wologda*). — Le timbre de 1889 existerait sur papier jaunâtre :

2 kop., noir, bleu, rouge, vert et jaune

Pereiaslaw (*Poltava*). — Le timbre de 1874 existe sur papier carton :

3 kopecks, chamois

Le timbre de 1891 est actuellement bleu-foncé sur rose vif, piqué 12 1/2 :

5 kopecks, bleu foncé s rose vif

Schatz (*Tamboff*). — Le timbre de 1889 existe piqué 12 :

3 kopecks. rose

Zadonsk (*Woronèje*). — Le timbre de 1887 est connu piqué 12 1/2 :

5 kop., bleu et noir

ST-MARIN.

Avant tout, donnons satisfaction à M. Bickel, cité dans notre dernier numéro à propos d'une émission commémorative. Nous transcrivons textuellement ce qu'il nous écrit :

« Je vous prie de vouloir porter à la connaissance de MM. lecteurs du *Timbre-Poste*, je suis absolument désintéressé aux timbres commemoratifs de Saint-Marin, dont j'apprends la prochaine émission par un circulaire, (et qu'on parait envoyer à tous les marchands de timbres poste) et que je *refuse absolument toute commande de ces timbres*.

« Avant de copier des articles aussi peu vrais, vous feriez mieux avant d'attaquer un homme honnête, de vous informer SI LE CONTENU A LA BASE DE LA VÉRITÉ.

« Agréez, etc. « Signé : Otto Bickel. »

Il résulte de cette lettre que lorsque M. Bickel est désintéressé dans une affaire de timbres, il refuse d'en vendre : c'est avouer, implicitement, qu'il n'était pas désintéressé dans la question des surcharges.

L'émission, comme nous le disions le mois passé, est de trois timbres et une carte postale; en plus, une enveloppe de 5 lire.

Les trois timbres forment autant de types, reproduits par *Il Francobollo*, savoir :

1er Type. Représente le fameux Palais Prince Souverain dans un cadre formé de quatre festons; au-dessus, les portraits des deux régents; à gauche, le Comm. Pietro Tonnini; à droite, le chev. Marucci; au dessous, les armes de Saint-Marin avec la devise : *Libertas* à gauche, et les trois tours à droite; cadre rectangulaire debout contenant, en haut et en bas : *c. 25 bollo postale 25 c.*; dans le cadre : *Palazzo del Consiglio Principe e Sovrano. Repubblica di S. Marino, XXX settembre MDCCCXCIV.*



Le 2e Type a le dessin du précédent dans un triangle; on a supprimé de son inscription centrale les mots : *Repubblica di S. Marino* qui figurent sur le cartouche supérieur; en haut les deux régents dans un médaillon rond, et les armes plus bas; sur le cartouche inférieur : *c. 30 Bollo postale 30 c.*



Le 3e Type est de forme oblongue. Représente l'intérieur du palais; de chaque côté, encore et toujours les régents; au-dessus et au-dessous les armoiries.



Même légende qu'aux précédents.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :

25 centesimi.
50 —
1 lira.



La carte a toujours le même sujet de fête : le palais, les inévitables régents et les armoiries, le tout placé sur la partie gauche avec un bouquet de roses!; à droite : *Repubblica di S. Marino — Cartolina postale — dieci centesimi.*

Il en a été imprimé 100,000 exemplaires, comme l'indique l'inscription au bas de la carte; ils auront chacun leur numéro. Ce serait l'occasion de collectionner les 100,000.

Imprimé en couleur sur carton :

10 centesimi (?)

Quant à l'enveloppe, elle a pour dessin, au dire d'*il francobollo,* le palais au centre et l'inscription : *Libertas — Repubblica di S. Marino,* en haut sur un ruban entrelacé de feuilles et de lauriers; au bas, les armoiries de la République avec les trois tours et le mot : *Libertas*; aux angles, les armes des quatre châteaux de St-Marin, savoir :

Serravalle, au centre;
Faetano, avec arbre (hêtre);
Monte Giardino, avec trois collines;
Fiorentino, avec trois roses héraldiques.

Sur les côtés, est écrit : *Busta postale. L. 5.*

Le format est 161 × 214 m/m ; le papier blanc :

5 lire

On a été tiré deux mille exemplaires de ces enveloppes (on ne dit pas si elles seront numérotées). Elles serviront à l'envoi des commandes de timbres d'au moins 500 francs; cependant s'il en restait à la commission des fêtes, celle-ci en fixerait le prix aux acheteurs...

Le produit de la vente est destiné aux œuvres de bienfaisance... Nous comprenons donc parfaitement la mauvaise humeur de ceux qui, ayant fait école, n'ont pas leur part du gâteau.

SEYCHELLES (Iles)

On nous annonce l'émission prochaine de cartes jubilaires! Est-ce en souvenir de la prise de possession de ces îles, en 1794, par le commodore Newcome à qui elles furent rendues par le Chevalier de Quincey? On n'a pu nous le dire.

SIAM.

Le 64 atts a été surchargé en noir de caractères siamois à la partie inférieure et *1 atts* (sic) ou *2 atts* à la partie supérieure. Il y a cent vingt variétés, soit autant de timbres qu'il y en a à la feuille. Au 2 atts elles se constatent plus facilement par les chiffres de formes variées :

1 atts sur 64 atts, lilas et bistre, surch. noire
2 — — 64 — — — — —

SIERRA LEONE

Carte à 1/2 p. vert, type des timbres-poste.

SUISSE.

On nous dit que les cartes suivantes sont en cours :

5	centimes	VI 94	3,840.000
10	—	II 94	720,000
10	—	V 94	984,000
5 + 5	—	III 94	168,000
10 + 10	—	III 93	48,000

Le timbre-poste de 12 centimes a la teinte modifiée :

12 centimes, bleu foncé

TERRE-NEUVE.

Le 12 cents aurait actuellement la teinte brun-orange et le 1/2 cent serait noir :

12 cents, brun-orange
1/2 — noir

TONGA.

Les 8 pence et 1 shilling ont été surchargés d'une valeur nouvelle : *half penny* ou *2 1/2 d.* :

1/2 p. sur 1 sh. brun, surch. noire
2 1/2 — — 8 p., lilas — —

TRANSVAAL.

Voici le dessin de la carte signalée le mois passé.



URUGUAY.

Nous notions le mois dernier une étiquette pour lettres recommandées, d'après notre confrère *Der Philatelist,* et, quoiqu'il la donnait comme étant de 33 centavos, nous avons fait suivre ce chiffre d'un (?). Nous avons été bien inspiré, M. E. Diena nous apprenant que *Tr inta y Tres* ne veut pas dire 33, mais est le nom d'une petite ville, que nous trouvons effectivement sur la carte de l'Uruguay.

WURTEMBERG.

Si nous en croyons l'*I. B. Z.*, le 5 pfennig, violet, timbre de municipalités, aurait été rencontré *non dentelé,* à l'état neuf et aussi oblitéré sur lettre. Voilà au moins une découverte complète : elle mérite cependant d'être contrôlée :

5 pfennig, violet

D'après l'*I. B. Z.*, les cartes postales auraient les valeurs suivantes :

3 pf., brun, 15.12.93
5 — vert, 17.5.93, 25.5.93, 18.7.93, 25.8.93, 10.10.93 17.11.93, 9.1.94, 5.2.94, 11.4.94, 7.5.94, 4.7.94
5 + 5 — — 2.6.93, 6.10.93, 2.6.93

Timbres provisoires de Zanzibar.

Il y a eu vingt-cinq compositions typographiques de l'inscription imprimée en surcharge sur les timbres provisoires de mars dernier. Outre les petites différences provenant de la disposition des caractères, on remarque :

1 cent. devenu 5 c. (1/2 anna), a le 10ᵉ timbre orthographié : *Za nzibar;* cette valeur compte cinq différents chiffres 5 ;

3 ce t. devenu 10 c. (1 anna), a les 10ᵉ et 13ᵉ timbres orthographiés : *Za nzibar.* Et tandis que toutes les variétés ont les 10 en chiffres maigres, le 9ᵉ a ces chiffres gras, et le 0 presque rond ;

4 cent. devenu 25 c. (2 1/2 annas), a le 10ᵉ timbre orthographié : *Za nzibar.* On trouve parmi ces timbres des chiffres 25 formés de deux espèces de 2 et trois espèces de 5 ;

20 cent. devenu 50 c. (5 annas), a les 10ᵉ et 15ᵉ timbres orthographiés : *Za nzibar.* Les chiffres 50 se présentent avec deux 0 (dont un gras, le 9ᵉ) et trois différents 5 ;

40 cent. devenu 1 fr. (10 annas), a la lettre F et le chiffre 1 en deux variétés, la seconde en lettre ou chiffres gras. La ponctuation après: Fr. varie aussi ; il y a avec petit et gros point et losange ; le 5ᵉ timbre n'a même pas de ponctuation.

D'après M. Maury, les quantités imprimées seraient les suivantes :

1/2	anna,	1,200	exemplaires
1	—	1,200	—
2 1/2	—	1,200	—
5	—	1,050	—
10	—	600	—

On nous avait écrit cependant de Zanzibar qu'il n'y avait eu d'imprimé que 6 feuilles de 25 timbres de chacune de ces valeurs.

Cartes postales de Finlande non cataloguées.

S. A. I. le Grand Duc Alexis Michailovitch, nous adresse les lignes suivantes :

Après avoir examiné un grand nombre de cartes postales Finlandaises j'ai rencontré quelques variétés non cataloguées jusqu'à présent quoique n'étant pas rares.

Ce sont :

(1) *Janvier 1885, carte double, attache EE, mais sans timbre sur aucune des deux parties* :

Sans timbre, violet sur chamois

(2) Avril 1879. Formule avec cadre grec ; cinq lignes d'en-tête en noir ; à droite le timbre aux armoiries.

La cinquième ligne a le mot *Finlande* ponctué à l'extérieur de la parenthèse.

10 penni, orange sur chamois

A été signalé dans le *Grosses Handbuch der Philatelie* de Lindenberg.

(3) La même, mais la deuxième ligne a le quatrième mot commençant par **B** lettre russe qui se prononce bé, tandis que les autres cartes ont B, prononcez vé.

10 penni, orange sur chamois

(4) *Juillet 1883.* Mêmes formules avec trois lignes d'en-tête et *Union postale Universelle* au milieu du cadre supérieur.

Sans timbre, orange sur chamois pâle.

(5) 1ᵉʳ janvier 1885. La même, avec changement de couleur.

Sans timbre, rose sur chamois pâle

Les cartes sans timbre n'ont pas été émises ainsi : ce sont des erreurs.

Étude des timbres de Bergedorf.

Suite. — Voir n° 381.)

On peut certes critiquer la décision administrative, contraire à tout ce qui se passe de nos jours, mais il faut se rappeler que les faits

que nous rapportons ont eu lieu il y a 33 ans dans une ville où tout se passait un peu en famille. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'y ait pas eu de décret pour l'émission de timbres condamnés à disparaître, avant de les avoir mis en circulation.

S'il nous est permis de faire des suppositions, voici, suivant nous, ce qui a pu se passer :

Avant le tirage définitif des timbres, l'administration aura probablement reçu une feuille de chacune des valeurs, soumise par le lithographe. Elle aura jugé que le papier des 1/2 et 3 sch. n'était pas convenable et, plutôt que de brûler les deux feuilles, elle les aura utilisées : de là, leur grande rareté d'abord, leur épuisement complet entre les mains de l'administration, *qui n'a jamais pu en livrer à qui que ce soit*, et le retard apporté à la mise en vente des 1/2 sch. bleu et 3 sch. bleu sur rose, afin d'épuiser d'abord les premiers timbres.

En niant leur émission, qu'oppose-t-on aux preuves que nous apportons? D'autres preuves réfutant les nôtres? Non. Tout simplement une longue tirade sans suite et sans fin pour faire connaître, quoi? l'opinion de M. Rommel, dont nous n'avons que faire ici, mais qui, en tous cas, arrive bien tardivement..... *quatorze années après la publication de la lettre du Directeur des Postes, décédé très probablement aujourd'hui.....*

Il nous semble que si nous avions le grand courage d'accuser de malhonnêteté quelqu'un qui n'est plus et qui ne peut, par conséquent se défendre, que nous fournirions en même temps la preuve de notre accusation.

Depuis que ces lignes sont écrites, M. Rommel a trouvé cette autre histoire qu'une personne, tout à fait honorable, *qu'on ne cite pas*, aurait interviewé jadis le Directeur des Postes de Bergedorf, lequel aurait répondu que les timbres 1/2 et 3 sch. n'avaient jamais été en circulation!

Aux preuves écrites, lettres des 8 février et 29 mars 1878, que nous possédons encore, de ce même Directeur des Postes (voir pages 111 et 112 du *Timbre Poste*), on nous oppose des commérages de vieilles femmes, *dont on pourr it faire difficilement la preuve* : cela n'est pas sérieux. Dans ces conditions nous abandonnons le débat pour reprendre notre étude.

Les timbres de Bergedorf ont été gravés lithographiquement à Hambourg, chez M. Chr. Fuchs; leur impression avait lieu sous la surveillance de l'administration à qui la pierre matrice était remise après le tirage; quant aux planches ou plutôt aux pierres de report, elles étaient poncées immédiatement après leur emploi, afin d'éviter toute fraude.

Lorsque les timbres furent retirés de l'usage (1er janvier 1868) pour adopter ceux de l'Allemagne Confédérée du Nord, l'administration des postes, au nom du Gouvernement de Bergedorf, nous offrit l'achat du lot entier de ses timbres, ce que nous acceptâmes, à condition que la pierre matrice nous serait livrée pour garantir notre achat contre toute velléité de réimpression. L'administration trouva notre demande juste : elle eut même la gracieuseté de nous remettre en même temps le cachet d'oblitération ci-contre que nous n'avions pas demandé et qui était bien inutile pour nous.

Voici maintenant la reproduction de ce que



portait la pierre; cette reproduction sera utile à notre démonstration.

Voyons d'abord ce que portaient les feuilles de chacune des valeurs émises, dont deux, chose exceptionnelle, ne sont pas conformes aux timbres tels qu'ils ont été conçus.

1/2 schilling.

Dimension : 15 1/4 × 15 1/4 mm.

(*Feuilles de 200 timbres.*)

Les feuilles sont composées de deux cents timbres divisés par moitié, soit douze rangées horizontales de 8 timbres à gauche et autant à droite, plus une treizième rangée terminée par quatre exemplaires à gauche et commencée par ce même nombre à droite.

Pour arriver à former ce nombre de timbres, le lithographe se servit d'une pierre intermédiaire ou report-matrice, sur laquelle il réunit un à un, par le report, *douze* exemplaires sur deux rangées verticales, dont il prit ensuite un nouveau report pour le multiplier sur la pierre destinée au tirage. Il y eut donc sur chaque partie de feuille huit fois les douze timbres, pour la dernière rangée de gauche les 5e, 6e, 1er et 2e timbres et pour la dernière rangée de droite les 11e, 12e, 7e et 8e timbres.

Le travail de report se fait de la façon suivante. Nous empruntons la description au *Manuel de l'amateur de timbres* du docteur Legrand, dont nous parlons dans ce numéro :

" On commence par tirer une épreuve sur papier autographique (1), avec une encre grasse particulière, puis posant la feuille du côté imprimé sur pierre neuve, on mouille légèrement la face opposée et on la soumet à l'action de la presse. L'écriture ou le dessin abandonne alors le papier et se trouve transporté sur la pierre. Il suffit donc d'exécuter un seul dessin sur pierre, de le reporter ensuite sur une autre autant de fois que la dimension de celle-ci le permet, pour obtenir du même coup autant d'épreuves du timbre. Quand le dessin de la pierre est effacé par l'usage, on peut en préparer une seconde avec des nouvelles contre-épreuves de la pierre matrice primitivement en service. Le même procédé sert encore à transporter sur pierre des épreuves typographiques récemment tirées. Il faut seulement exécuter l'impression sur le même papier autographique et la même encre que ci-dessus. "

Nous ajouterons que le report, pour qu'il puisse servir à l'impression doit être au préalable fixé au moyen d'un acide.

Le papier employé pour le report du 1/2 schilling n'ayant sans doute pas été convenablement préparé, il arriva qu'il donna des épreuves d'une dimension moindre, en se rétrécissant. Les 1er et 9e timbres de chaque groupe de 12 sont dans ce cas : ils ont un quart de millimètre en moins dans la hauteur.

Il est d'autres particularités à ce groupe de 12 timbres : le 1er, par exemple, a *l'l* de ***halber*** avec un gros point blanc au milieu, à gauche; le 2e timbre a le *g (schilling)* absolument différent des autres; le 3e timbre a un *c* (*schilling*) ayant une cédille; enfin le 10e timbre, par suite d'un défaut dans le report, présente ***schilling*** avec un I plus petit et le premier L contrefait.

Il y a aussi de nombreuses différences de chiffres 1, suite de reports irréguliers ou mal venus.

Toutes ces remarques peuvent se faire sur les timbres suivants :

1/2 schilling, violet
1/2 — bleu pâle

Ce dernier timbre a été imprimé aussi en bleu foncé, mais sur une nouvelle pierre de report. Les feuilles comptent le même nombre de timbres, disposés de la même façon et ayant les mêmes variétés, par suite de l'emploi des douze timbres du report-matrice. Les rangées horizontales ont à peu près un centimètre en moins sur les seize timbres; quant à la dernière rangée de quatre, elle est formée ainsi :

A gauche : 7, 8, 5, 6.
A droite : 3, 4, 1, 2.

Le dernier timbre, soit le 200e, se présente avec la faute ‾ pour 2, dans l'angle droit supérieur.

Le tirage de ces timbres est moins bon que le précédent.

La gomme est blanche ici : elle est jaunâtre pour les timbres du premier report :

1/2 schilling, bleu foncé.

Nous ignorons quelle est la date de tirage du 1/2 schilling bleu foncé, toutefois d'après les remarques que nous avons faites, nous pensons qu'elle doit être de la même époque que les timbres 1/2 sch. bleu pâle, et voici pourquoi :

(1) On peut aussi se servir de papier de chine préparé pour reports. N. D. L. R.

Si le 1/2 sch. bleu foncé avait été destiné à succéder au 1/2 sch. bleu pâle, ce devait être assurément parce que ce dernier était à peu près épuisé ou parce qu'on prévoyait un épuisement prochain. Or, dans le stock de timbres que nous avons acheté il n'y avait que fort peu de 1/2 sch. bleu foncé, lesquels devaient former cependant la majorité du lot, si réellement ils étaient destinés à remplacer les 1/2 sch. bleu pâle. Au contraire, si le timbre bleu foncé avait dû précéder le bleu pâle, comment n'aurait-il été connu qu'en 1867, lors de notre achat? Preuve que le tirage doit bien être de 1861, c'est que la planche a été formée des mêmes 12 timbres empruntés au report matrice, lequel n'était probablement pas effacé puisque se trouvant sur la même pierre que le report des autres valeurs, il restait à imprimer les 1, 1 1/2 et 4 schillinge, comme nous le démontre une épreuve générale de la pierre.

Nous pensons qu'une seconde planche a été nécessitée par suite de l'imprévoyance du lithographe, faisant poncer sa pierre avant de s'être assuré si le tirage qu'il avait exécuté répondait en nombre à la demande qu'il avait reçue. Pour réparer sa bévue il a remplacé le papier bleu pâle épuisé par celui qui s'en rapprochait le plus : les timbres bleu foncé ne seraient donc qu'un complément de tirage.

Signes caractéristiques. Une maladresse du lithographe place un trait oblique partant de l'écu, entre l'aile et la cuisse de l'aigle. M. Rommel voit dans ce trait la pointe d'une flèche!... ou une griffe d'aigle (faut avouer que l'une et l'autre seraient singulièrement placées); une plume se détache en oblique de la queue, sous la cuisse.

Les chiffres, angle supérieur gauche, n'occupent pas le milieu du rectangle; le 1 n'est pas directement au-dessus du 2, dans les angles supérieur droit et inférieur gauche; les armes de Lubeck sont fautivement annoncées avec des lignes verticales (rouges).

Les lettres R et K de *postmarke* ont une forme toute particulière;

Un trait horizontal se prolonge extérieurement dans l'angle supérieur droit.

1 schilling.

Dimension : 16 × 16 m/m.

(Feuilles de 180 timbres).

Les feuilles sont singulièrement composées. Elles ont dix-huit timbres par rangée horizontale et dix par rangée verticale. Après les deux premiers timbres horizontaux, il y a un intervalle de deux m/m, intervalle qui se trouve encore après le 10e et après tous les cinquièmes timbres verticaux. La feuille est par conséquent partagée en six parties, la dernière ayant ses quarante timbres renversés par rapport à ceux du haut et de gauche : il y a donc moyen d'avoir douze têtes bêches à la feuille.

Le capricieux lithographe a composé sa planche par groupe de *dix* timbres sur deux rangées verticales, réunis sur le report-matrice du 1/2 schilling. Trouvant sans doute et avec raison que les chiffres des angles avaient été exagérés (voir la reproduction que nous en avons donnée, page 121) il les supprime complètement pour les remplacer à la plume sur le report, de sorte qu'il y a dix timbres qui



ont des chiffres 1 différents, plusieurs les ayant même placés de travers. Ils sont aussi de dimensions variées avec petits, grands ou gros traits de liaison. Généralement ces chiffres n'ont pas le trait horizontal à la base, sauf dans les cas suivants :

1er	*timbre.*	1er et 2e	chiffre	un tout	petit trait	à gauche.
2e	—	2e et 4e	—	—	—	horizontal.
6e	—	4e	—	—	—	à gauche.
7e	—	2e et 4e	—	—	—	—
8e	—	.2e et 4e	—	—	—	horizontal.
9e	—	1er	—	—	—	à gauche.
10e	—	1er et 2e	—	—	—	horizontal.

Le dessin primitif montre à la partie inférieure, devant et après les chiffres, un petit trait dépassant le cadre : c'est là une maladresse du lithographe que celui-ci a cependant réparée, mais seulement devant le chiffre inférieur droit.

Il n'y a eu qu'un seul report de ces timbres. Il est possible néanmoins de rencontrer des feuilles dont les rangées horizontales n'ont pas la même dimension et même les timbres. Ainsi nous avons deux feuilles de *même tirage* dont l'une a des timbres de 16 × 16 m/m tandis que l'autre en a de 16 × 16 1/4 m/m. Les premiers ont la gomme jaunâtre, teinte communiquée au papier; les seconds ont au contraire la gomme et le papier blancs.

L'impression est noir-gris ou noir-intense.

Signes caractéristiques. Le P entre dans l'O de *Postmarke*. Les angles montrent parfois des traces d'anciens chiffres, notamment le 4e tim-

bre qui a le premier 1 plus gras du bas, à droite.

1 1/2 schilling.

Dimension : 17 3/4 × 17 3/4 m/m.

(Feuilles de 200 timbres.)

C'est toujours par la même pierre intermédiaire que la planche est formée. Il y a cent timbres à gauche et cent à droite, c'est-à-dire douze rangées horizontales de huit, plus quatre timbres renversés à gauche des 5e, 6e, 7e et 8e rangées : il y a donc quatre têtes bêches sur chacune des deux parties.

Le report s'est fait par groupe de *douze*, modifiant *schillinge* écrit fautivement sur la pierre matrice (voir le fac simile page 121) en *schilling*, sans *e*. Cependant, avant de se décider à cette modification, le lithographe songea à refaire son type, ainsi que l'attestent les quelques contours tracés sur la pierre et que fait voir notre dessin (voir page 121).



Mais la suppression de l'e final réclamait un déplacement du mot *schillinge* pour lui faire occuper le milieu du cartouche. Le lithographe, qui en somme s'est donné plus de mal pour approprier son type qu'il n'en eût eu pour en refaire un autre, a donc découpé à chacun des douze timbres de son report, le mot *schillinge* dont il a supprimé le malencontreux *e* et par certains points de repère, *visibles sur les timbres*, il est arrivé à un résultat des plus satisfaisants. On peut néanmoins constater les petites défectuosités suivantes :

Ainsi au 1er timbre, sur le filet extérieur, on voit un petit trait à la hauteur de l'*s* : c'est le point de repère du lithographe;

Aux 2e, 3e et 4e timbres le trait est à la hauteur du *c*;

Au 5e timbre, *schilling*, sur une bande plus étroite, a un léger creux du bas;

Au 6e timbre le trait est à la hauteur du *c*;

Le 7e — a le trait comme le 1er timbre; en plus, un creux au-dessus de *s* de *schilling ;*

Le 8e timbre a le trait comme le 1er timbre;

Au 9e timbre, il y a un creux après le *g* de *schilling ;*

Au 10e timbre le trait est comme au 1er timbre;

— 11e — le creux est moins prononcé qu'au 5e; un défaut : deux petits traits en dehors du timbre, se trouvent à la hauteur du second *i*.

Enfin le 12e timbre a une légère emprise extérieure sur toute la longueur du mot : *schilling.*

Certains chiffres n'ayant pas eu l'heur de plaire au lithographe, il les modifie sur le report tout en nettoyant le timbre, dont il fait disparaître quelques défectuosités. Ainsi le trait horizontal placé à la hauteur du 1 (1/2) (suite d'un maladresse) jusqu'au B (*Bergedorf*) est enlevé dans l'angle supérieur gauche, retouchant par la même occasion ce chiffre, *qui néanmoins se présente parfois couché vers la droite !;* le petit 1 de l'angle supérieur droit, jugé trop grand, est raccourci, ainsi que le 2 qui se présente avec la tête plate; le trait horizontal qui sépare ce 1 du 2 doit se terminer en boule : celle-ci est supprimée, ainsi qu'à l'angle inférieur gauche où elle se trouvait placée sous le 2, enfin le point noir extérieur, devant *e* de *ein* a disparu comme le trait sur O et S de *postmarke ;* au second mot *ein*, un trait malheureux était placé sur le corps de l'*i* : cela n'existe plus ici, ainsi que la plume rattachant l'aile à la cuisse de l'aigle.

Exceptionnellement le 81e timbre de la feuille de 100 de gauche a, à la base du 1 inférieur droit, un trait horizontal à gauche, et le 43e timbre de la feuille de droite a le 2 (1 1/2) supérieur gauche formé de deux traits, au lieu d'être plein.

L'impression est noire ou noir intense, sur papiers d'épaisseurs variables jaune foncé et jaune paille.

Signes caractéristiques. En faisant ses corrections et ses modifications il est assez curieux de constater que le lithographe n'ait pas cru devoir faire disparaître le second trait de liaison du grand chiffre 1 de l'angle inférieur gauche qui avait été allongé du haut.

Une plume se détache de la cuisse de l'aigle, sous l'écu.

1 1/2 schillinge.

Ayant acquis, en 1868, le stock des timbres de Bergedorf, nous y avons trouvé une cinquantaine d'exemplaires détachés 1 1/2 schillinge (e final) isolés ou unis à un timbre 1 1/2 schilling (sans e). Vu leur origine, nous avons dû les considérer comme authentiques et nous les avons vendus pour tels. Mais des doutes s'étant élevés sur ces timbres, nous avons voulu nous assurer

de ce qu'ils avaient de fondé. Nous avons constaté qu'il n'y a jamais eu qu'un seul report, celui dont nous avons parlé et comme il a été formé par douze timbres modifiés dont l'orthographe était rectifiée, il est inadmissible qu'un ou plusieurs timbres avec faute aient pu se glisser dans la planche du 1 1/2 schilling, comme nous l'avions toujours cru jusqu'ici. Il est vrai qu'on peut parfaitement avoir remplacé des timbres effacés sur la planche; que les feuilles présentant quelque chose d'anormal aux 7e et 8e rangées verticales des 100 timbres de gauche, où le groupe de douze timbres n'occupe pas l'alignement des autres timbres, placés qu'ils sont à un millimètre plus haut, ferait croire à une modification de la planche; mais dans le cas actuel nous admettrions difficilement que le lithographe ait été emprunter directement le timbre à la pierre matrice, *sans le retoucher* comme les autres et sans le faire figurer sur le report-matrice. Nous avons eu des feuilles entières de ce que contenait ce report : il n'y avait aucune erreur. Nous en parlons plus loin, aux *essais.*

Si maintenant nous examinons les deux derniers exemplaires 1 1/2 schillinge unis à 1 1/2 schilling conservés par nous pour faire notre étude, nous trouvons que le premier exemplaire 1 1/2 schillinge est identique au timbre gravé sur pierre, tandis que le second 1 1/2 schillinge a le chiffre 1 de l'angle supérieur gauche plus maigre et le trait de liaison plus long; le chiffre 2, angle supérieur droit ayant été nettoyé est par ce fait plus net et affecte une autre forme; les 1, angle inférieur droit, ne sont également pas les mêmes. Il y a un défaut à la boule au-dessus de A de P. A., toutes preuves de modifications apportées à ce timbre.

Pour notre premier 1 1/2 schilling uni à 1 1/2 schillinge, il diffère aussi par les chiffres, mais alors, tandis qu'il a le cartouche droit débordant en partie sur la boule inférieure, devant le G de *schilling*, le second n'a pas cette particularité, mais la suivante : traits blancs de toute la hauteur des lettres devant et après le mot *schilling*, indiquant les places du rajustement.

Ces deux timbres 1 1/2 schilling ont le point de repère à la hauteur du c de *schilling* comme les 3e, 4e et 6e timbres mis en cours.

Nous avons encore un timbre isolé 1 1/2 schillinge, différant des précédents, dont nous venons de parler, en ce que le mot *schillinge* est barré dans toute la longueur par un *trait blanc!*

De toutes ces constatations il résulte pour nous que le lithographe s'est livré d'abord à des expériences avant de se décider définitivement à faire les modifications rencontrées sur les timbres émis. Le peu de soin apporté au report et le tirage moins soigné en sont encore des preuves.

Quant au papier sur lequel ces timbres ont été imprimés, il est identique à celui des timbres 1 1/2 schilling émis, dont il y a, du reste, de nombreuses variétés, ce qui n'est pas étonnant, le papier d'affiches étant toujours fort irrégulier.

On a suspecté la gomme de ces timbres; il n'est pas difficile de la faire analyser; quant à nous, nous la trouvons conforme à celle des autres timbres.

Preuve que les timbres en question doivent être le résultat d'expériences faites par le graveur, ce sont les filets de cadre extérieur qui n'ont pas de continuité, comme aux timbres émis.

Afin de rendre notre travail aussi complet que possible, nous nous sommes adressé à différents correspondants.

M. E. Diena, toujours disposé à nous être agréable, nous a communiqué un timbre 1 1/2 schilling (sans e) qu'il possède, nous dit-il, depuis une dizaine d'années. Le spécimen a, à gauche, une marge de 1 1/2 m/m., à droite une de 2 m/m et quoique la marge soit assez courte du haut et du bas, les filets du cadre extérieur indiquent suffisamment que ce timbre a vécu sans aucun voisinage et par conséquent dans un isolement absolument complet. Cet exemplaire a tous les défauts constatés sur le dessin primitif, a le point de repère à la hauteur du C de *schilling*, un petit creux devant l'S; un point noir sous le G extérieurement et enfin une tâche blanche après *schilling* simulant assez une ponctuation.

Voilà donc trois timbres 1 1/2 schilling (sans e) qui prouvent bien ce que nous disions plus haut des expériences du lithographe.

M. Ed. Mahé, dans un article fort intéressant sur les timbres de Bergedorf, paru dans le *Questionnaire timbrophilique* signale un groupe de 10 timbres *schillinge*. M. E. Mahé, interrogé par nous, a dû reconnaître qu'il avait confondu avec la réimpression.

3 schillinge.

Dimension : 19 1/4 × 19 3/4.

Feuilles de 160 timbres.

Ici les feuilles ont 160 timbres sur seize rangées horizontales, les huit premières séparées des suivantes par un intervalle de quatre millimètres. Elles ont été obtenues par les *dix* timbres, sur deux rangées horizontales, du report matrice. Aucun de ces timbres ne présentent de particularité, n'ayant subi aucune modification dans le report. Exceptionnellement le 4e timbre a cependant son chiffre 3 inférieur droit traversé d'un trait oblique de couleur ; le 19e timbre diffère aussi des autres par le trait du cadre qui est d'épaisseur double sous le chiffre inférieur droit, lequel a l'extrémité terminée par deux petits traits avec un autre vertical en-dessous.



On peut rencontrer sur certains timbres des traits de couleur les traversant en tout ou en partie : ce sont des accidents survenus à la planche de report lorsque celle-ci était encore fraîche.

Il y a un gros trait oblique qui part de *drei* (25e timbre) jusque Sc (*schillinge*) du 24e ; un trait vertical existe au 38e depuis A de *postmarke* passant sur les 48e, 58e timbres jusqu'à la hauteur de S *postmarke* du 68e timbre ; un trait enfin vient en oblique du G *schillinge*, 70e timbre, jusque sur le cor du 80e timbre.

3 schillinge, noir sur lie de vin.

Ces remarques s'appliquent au 1er tirage et au suivant dont les feuilles n'ont pas toutes la même dimension en hauteur comme impression. Nous en avons qui ont 167 m/m tandis que d'autres en ont 164 1/2. Les timbres subissent nécessairement les conséquences de ce rétrécissement et au lieu d'avoir 19 1/4 × 19 3/4 m/m ils n'ont que 19 1/2 × 19 1/2 m/m.

L'impression est en couleur sur papier rose, quelquefois rose vif :

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo.

Signes caractéristiques Sous la cuisse de l'aigle on remarque deux plumes qui la dépassent.

Le P, angle inférieur gauche, a un petit trait qui se prolonge du bas jusqu'au cadre.

Les armes de Lubeck sont fautivement annoncées avec des traits verticaux (rouges).

4 schillinge.

Dimension : 21 1/2 × 21 m/m.

(Feuilles de 80 timbres.)

Les feuilles sont de 80 timbres sur dix rangées horizontales, les cinq premières séparées des autres par un intervalle de 5 m/m.



Le report s'est fait par *huit* timbres disposés sur deux rangées horizontales pris sur le report-matrice.

Le dessin original montre un petit défaut dans le cercle, à gauche, à la hauteur des lettres *ie (vier)*, lequel a disparu sur les timbres en cours.

Le 8e timbre a dans l'angle inférieur gauche un gros point noir.

Le seul et unique tirage de ces timbres contenait cependant deux teintes de papier bien différentes :

4 schillinge, chamois pâle.
4 — chamois jaunâtre foncé.

Cette dernière teinte est la plus commune.

Signes caractéristiques. Le burelage au lieu d'être toujours en oblique, est irrégulier au-dessus de la tour.

A l'extérieur du cadre, sous le P *(Postmarke)*, il y a un petit trait.

Nous avons dit que ces timbres ont été mis hors d'usage le 1er janvier 1868, ce que conteste M. Rommel, comme tant de choses. Voici la preuve de ce que nous avançons : c'est une lettre qui nous est adressée par le Directeur des postes Paalzow :

Bergedorf, le 28 mai 1868.

Mon cher ami,

Selon ma promesse j'ai l'honneur de vous avertir que toutes les espèces de timbres de Bergedorf sont mis hors de cours depuis le *1er janvier* et ont cessé d'être échangés par la poste depuis le *1er avril*.

Le Gouvernement désire les vendre le plus avantageusement et le plus tôt possible et m'a chargé d'entrer en communication à ce sujet.

. . . .

Nous pouvons affirmer à M. Rommel que cette lettre n'est pas fausse et qu'elle n'a pas été créée pour nous donner raison.

2° MARQUES SECRÈTES.

Les timbres de Bergedorf ont été tellement examinés sous toutes les faces qu'on a fini par leur découvrir des marques secrètes. Elles sont

placées la plupart dans un des anneaux formant cercle autour des armoiries. Précisons :

1/2 schilling

trait sous le second e de *Bergedorf.*

1 schilling

point sous le second e de *Bergedorf;*
trait au-dessus du — — —
— — — — l — *schilling;*
— sous l'i — *ein.*

1 1/2 schilling

trait sous le second e de *Bergedo f;*
— — l'i — *ein;*
— au-dessus de m — *Postmarke;*
— — — ll — *schilling,*

3 schillinge

point au-dessus du second L de *schilling.*

Si ce sont là des marques secrètes, elles le sont joliment car beaucoup de timbres ne les montrent pas. Par ce fait elles deviennent inutiles pour le contrôle. A notre avis ce sont des points de repère placés là par le lithographe pour lui indiquer le milieu des cadres, et cela est si vrai que nous rencontrons d'autres marques secrètes (?) sur le trait extérieur formant cadre, savoir :

3 schillinge

au-dessus du second e de *Bergedorf;*
— de R — *drei;*
au-dessous du second l — *schilling;*
— de m — *Postmarke.*

4 schillinge

entre i et e de *vier ;*
au-dessous de ll — *schillinge;*
— — m — *Postmarke.*

On pourrait encore ajouter comme marques secrètes toutes les particularités que nous avons relevées pour chacune des valeurs. (Voir pages 122 à 126.) *(A continuer.)*

Bibliothèque des timbrophiles.

Déjà en 1872, M. le docteur Legrand faisait paraître dans la *Gazett des timbres*, une suite d'articles des plus intéressants donnant des conseils pratiques aux amateurs, sur les meilleurs moyens de collectionner. Ce travail n'a pas été achevé. Il a été repris depuis sur de nouvelles bases. Les différents articles qui en ont été publiés, ont été réunis aujourd'hui en un superbe volume in-8° illustré, intitulé : *Manuel de l'amateur des timbres.*

Nous pouvons nous dispenser de faire l'éloge de ce livre, qui se recommande particulièrement par la signature. Tout y est traité minutieusement, scientifiquement. C'est le résumé de toutes les connaissances indispensables au collectionneur de timbres, le résultat de plus de trente années d'études et de recherches.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première s'occupe du timbre en général : dessin, blason, légende, valeur monétaire, fabrication, impression, couleur, papier, filagramme, gommage et dentelure.

La deuxième partie est réservée aux diverses espèces de timbres : timbres-poste, enveloppes, bandes, cartes, cartes-lettres, mandats, timbres-télégraphes et fiscaux, avec ordre chronologique des pays qui en ont émis.

La troisième partie traite des oblitérations, surcharges, essais, réimpressions et faux timbres, ainsi que de l'organisation d'un album avec conseils sur le choix des timbres, la préparation et le montage des timbres, enveloppes et cartes.

On le voit, le vétéran de la timbrophilie embrasse tout dans son livre, qui deviendra le *vade mecum* du collectionneur.

On peut se le procurer au bureau du *Timbre-Poste* au prix de fr. 4.50.

Par la poste, le port en plus, 1 franc.

De M. R. Friederich nous avons en langue allemande : *Die Postwertzeichen Spaniens und seiner Kolonien*, volume in-8° contenant de nombreuses illustrations tant dans le texte que séparément.

L'auteur a cru pouvoir simplifier son travail en retranchant toutes les pièces officielles pouvant servir de contrôle à ce qu'il dit. Serait-ce parce qu'il est habitué à être cru sur parole en Allemagne? Cela ne nous paraît pas suffisant. A notre point de vue, c'est une lacune regrettable pour un travail aussi sérieux que celui dont nous avons à nous occuper.

M. Friederich trouve cependant tout naturel, parce que nous n'avons pas apporté des preuves palpables de notre classement des timbres *Habilitados*, de nous les réclamer, se ralliant en attendant au classement donné par M. Duro dans son livre sur les timbres d'Espagne, et s'appuyant aussi sur le témoignage de MM. Maureno et le Dr Thebussen. L'appui nous semble malheureux, car si MM. Duro et le Dr Thebussen sont des gens de haut mérite, ils ne sont ni

l'un ni l'autre des timbrophiles. Quant à M. Maureno, il a versé dans une erreur complète, ce que prouve la lettre d'un éminent timbrophile, M. A. Vazquez, que voici :

Madrid, le 11 novembre 1878.

Mon cher ami, (1)

" Sur les *Habilitados* d'Espagne, je puis vous dire seulement ce qui suit :

„ Qu'on n'a jamais frappé à Madrid un seul timbre-poste avec l'inscription : *Habilitado*, par impossibilité matérielle et manque de temps ;

„ Que le type que vous appelez de Biscaye est le type officiel qui a été reproduit et envoyé par le gouvernement à toutes les provinces, et *que toutes le possèdent, même celles qui ont un autre type, comme Cadix, Valladolid*, etc. ;

„ Que le type que vous appelez Madrid et Valladolid a été employé seulement à Valladolid. (Il se peut que par hasard on ait employé à Madrid un ou plusieurs timbres achetés à Valladolid) ;

" Que le type ovale bleu a été employé seulement pour le timbre 50 mil^s et H P N dans un ovale pour les 25, 50 mil. 20 cent et 12 cuartos. Les autres valeurs sont des falsifications que je vous ai dénoncées en leur temps ;

„ Que tous ces types, différents de celui officiel, ont été faits dans les localités, en attendant l'envoi du type officiel, etc., etc. „ Signé : A. VAZQUEZ. „

Nous avons préféré cette version de M. Vazquez parce que notre correspondant était à même, par sa position, d'être aussi bien renseigné que MM. Duro et le Dr Thebussen ; qu'il était un timbrophile distingué, et parce qu'il n'y avait aucune raison de créer pour Cadix un timbre spécial alors qu'on expédiait partout ailleurs des centaines (1.100 croyons-nous) de timbres à main obtenus par la galvanoplastie.

M. Thebussen était si peu au courant de ce qui s'était passé pour les timbres *Habilitados*, qu'il écrivait : *Timbre-Poste*, n° 87, page 23 :

" Pour l'exécution de cette mesure, le gouvernement fit *graver* cinq à six cents cachets en bronze qui furent expédiés aux employés des finances et aux dépositaires qui vendaient des timbres pour compte du gouvernement. *La précipitation qui fut mise dans l'exécution des cachets explique pourquoi ils ne se ressemblent pas entre eux*..... „

M. Friederich prétend que la surcharge : *Habilitado por la Junta Rebolucionaria* est fausse, d'après les autorités espagnoles, et ensuite parce que *Rebolucionaria* doit s'écrire avec un V et non un B, ce qui dénonce une provenance étrangère. Nous serions curieux de connaître ces autorités espagnoles qui donnent d'aussi singuliers renseignements ; nous prétendons, nous, que ces timbres sont on ne peut plus authentiques, les exemplaires qui nous sont passés par les mains ne laissant aucun doute à cet égard, pas plus que leur provenance ; quant à l'orthographe du mot : *Rebolucionaria*, M. Friederich ignore sans doute qu'elle est admise indifféremment en Espagne avec un B ou un V.

Pour les timbres *Impuesto de Guerra*, M. Friederich veut absolument ranger le 5 c. parmi les timbres-poste. C'est tout à fait inadmissible, ainsi qu'il résulte du décret du 2 octobre 1873 dont les termes sont précis. Qu'on en juge :

" *Art. 3*. Il est créé un *impôt* transitoire de guerre représenté par des timbres de 5 et 10 cent de peseta, qui porteront l'inscription " Impuesto de guerra „ ; ils seront apposés sur les lettres, documents, titres et billets désignés ci-après :

" Le timbre de 5 centimos sur toute lettre ou pli, quel que soit son poids, destiné à circuler dans la Péninsule et les îles adjacentes, y compris ceux expédiés pour les lettres d'outre-mer. „

Il n'y a pas là deux différentes sortes de taxe ou impôt. Que le timbre soit appliqué sur une lettre ou document quelconque : affiche, effet de commerce, etc., c'est afin de payer une taxe fiscale et non une taxe d'affranchissement. Cet impôt s'est étendu du reste aux télégrammes le 13 mars 1874, et probablement aussi aux cartes postales, si nous en jugeons par des exemplaires que nous avons et qui portent à partir de 1877 des *impuesto de guerra* de 5 cent et en 1879 des 15 c. de peseta.

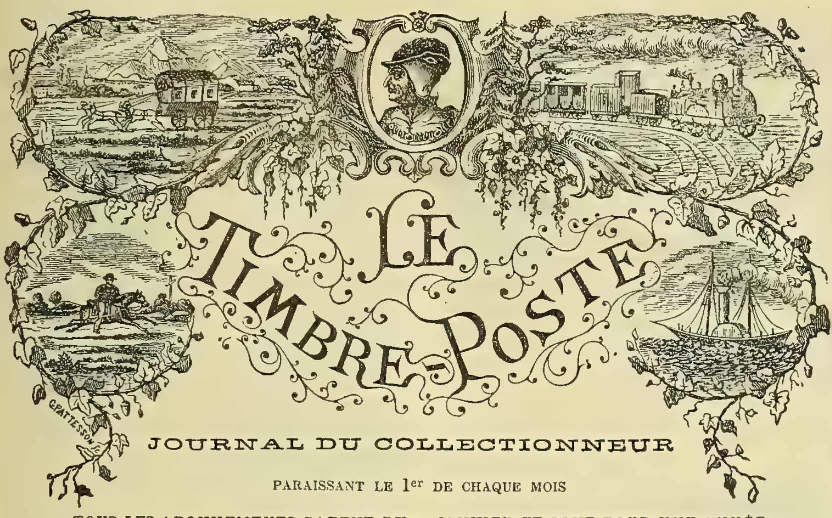
M. Friederich ne nous a rien appris de nouveau pour les colonies, si ce n'est cette révélation de *neuf* types de surcharges Y 1/4 sur les 2 reales 1855, parmi lesquels....... plusieurs, certainement faux. Provenance : Hambourg.

Nous terminons en signalant le soin tout particulier que M. Friederich a apporté à la confection matérielle de son livre. Il a trouvé chez son éditeur, M. Brendicke de Berlin, un collaborateur sérieux, sous le rapport typographique, notamment pour la reproduction des nombreuses tables en photogravure qui ornent le volume. Tous les collectionneurs qui s'intéressent aux recherches scientifiques seront heureux de posséder ce livre dans leur bibliothèque.

Les prix varient suivant que le livre est broché ou relié : 10, 11 1/2, 12 1/2 et 15 marks.

(1) Nous prévenons M. Friederich que M. Vazquez n'avait aucun intérêt à nous écrire dans ce sens, comme pourrait le supposer M. Rommel.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONT NT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES.

" Les timbres de 2 1/2 reis ayant été subitement taris, „ écrit *O internacional,* le gouvernement a autorisé le directeur des postes d'Horta à couper les timbres de 5 reis en deux parties donnant à chacune d'elles la valeur de 2 1/2 reis.

ANGOLA.

Au nouveau type reproduit n° 381, il y aurait en plus des valeurs annoncées :

10 reis, lilas	100 reis, brun s/ jaune
15 — brun	150 — carmin s/ rose
75 — carmin	200 — bleu s/ bleuâtre
80 — vert clair	300 — — — chamois

Il paraît, d'après l'*O internacional,* " que le gouverneur de la province a participé par le télégraphe qu'il avait auctorisé, pour subvenir à des besoins, la surcharge de 25 reis sur 500 timbres de 2 1/2 reis. „

AUTRICHE.

M. Kalckhoff possède de 1884 un récépissé télégraphique en *trois* langues : allemand, illyrien, italien :

5 kreuzer, violet

L'*I. B. Z.* annonce que le 9 octobre dernier, une carte ayant par erreur un 5 kr. au lieu d'un 2 kr. a été vendue dans le 6e arrondissement. Lorsqu'on s'est aperçu de la chose il y avait 200 exemplaires de distribués :

Carte postale 5 kr. brun (erreur)

BAVIÈRE.

Les cartes suivantes ont le millésime 94 :

3 + 3 pfennig, brun
10 — carmin
10 + 10 — —

BELGIQUE.

Pendant la période électorale du mois dernier, la poste a vendu, à titre d'essai, les timbres 1 centime oblitérés d'avance. A Bruxelles, on a commencé par se servir d'un timbre ovale

qui existait depuis longtemps, portant : *Bruxelles*, la date d'emploi et *Journaux*. On a ensuite confectionné un autre timbre, oblong, qui s'imprimait à la roulette. Il portait en haut le nom de la ville, et en dessous le millésime. Nous avons vu de ces oblitérations avec : *Anvers* et *Bruxelles*. Il est probable que la mesure s'est étendue à toutes les principales villes du pays.

L'enveloppe-lettre provisoire a été remplacée dit l'*I. B. Z.*, par une autre, définitive, au type des timbres-poste avec talon. D'après nos renseignements, cette dernière enveloppe ne serait pas même imprimée et il n'en est nullement question.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Emission d'une nouvelle valeur, au type en cours :

1/2 (novcic) noir, piqué 10 1/2

BRÉSIL.

Dans notre numéro 381, nous annoncions une réforme complète des timbres, cartes, cartes-lettres, etc.: voici un 100 reis paru le 21 septembre dernier qui ouvre la marche triomphale.

Ce type est réservé aux centaines de reis et représente la tête de la République en noir dans un ovale contenant : *Estados unidos do Brazil;* cadre rectangulaire portant en biais, dans l'angle supérieur gauche : *Correio;* en bas : *cem 100 reis* sur un cartouche horizontal.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

100 reis, rose, centre noir

Le *Courrier des Timbres-poste* dit avoir reçu au même type :

200 reis, orange, centre noir

On nous écrit que d'autres valeurs, 10 reis et 2,000 reis, paraîtront dans les premiers jours d'octobre. Et cependant le *Courrier des Timbres-poste* a reçu au type ci-contre les 10, 20 et 50 reis qui auraient paru également à la date du 21 septembre.



Représente la baie de Rio de Janeiro avec effet de soleil ; le cadre est semblable à celui du type précédent.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 reis, rose et bleu
20 — orange — —
50 — bleu foncé — —

Une enveloppe 300 reis a paru à la même date. Elle est au type de celles connues avec effigie de la République en relief. Le timbre est imprimé à droite. On nous fait remarquer que son impression n'a pas été faite comme autrefois sur enveloppe fermée, laissant du relief au verso, mais sur feuille ouverte, comme cela a eu lieu pour les dernières enveloppes 200 reis dont nous avons vu des spécimens oblitérés août 94 :

Envel. : 300 reis, ardoise sur blanc uni, 133 × 117 mm
— 200 — violet — — — — —

Des cartes-lettres à 100 reis doivent avoir paru en octobre; elles remplacent pour la taxe intérieure celles à 80 reis; les timbres de journaux seront supprimés; par contre, il y aura une nouvelle série de *timbres-taxe* jusque 2,000 reis.

Le *Am. J. of Philately* a reçu le timbre fiscal 200 reis, effigie à gauche, employé à l'usage postal :

200 reis, brun et orange

BULGARIE.

L'*Aust. Phil.* annonce les *timbres-taxe* suivants, piqués 11 1/2 :

25 stotinki, violet-rouge
50 — brun clair

CEYLAN.

La carte avec réponse, type reproduit n° 369, avec cadre et timbre à effigie, est en circulation; de même, la carte sans cadre avec même effigie dans un cercle semblable à celui de la carte simple :

2 + 2 cents, bleu sur blanc
5 + 5 — — — —

DJIBOUTI.

De la nouvelle série il y aurait de paru :

4 centimes, bleu, centre brun
5 — rouge, — vert-bleu
10 — vert, — brun
50 — carmin, — bleu

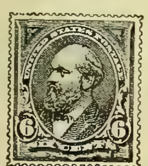
ÉQUATEUR.

Parmi un lot de timbres annulés, nous avons rencontré les télégraphes suivants avec oblitération postale :

Type 1892, 1 centavo, ardoise, surch. carmin
— 5 — jaune, — noire
— 10 — bleu, — carmin
— 20 — brun, — noire

Type 1894, 10 centavos, vert
— 20 — rouge
— 40 — brun

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.





Voici les deux nouveaux-nés dont nous parlions le mois dernier.

Nous avons de la *Postal Telegraph Company* un timbre télégraphe de franchise que nous devons à M. Treichel.

Au centre, une inscription et millésime 1893 renfermés dans un cercle portant le nom de la Compagnie; en bas, une signature; en haut un n° d'ordre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 1/2 :

Sans valeur, rose

Le 10 centavos, Colombus, nous arrive en noir-gris :

10 centavos, noir-gris

The Metropolitan Philatelist publie un document en date du 18 août 1894 d'où il résulte que la confection des enveloppes-feuilles de lettres a cessé, toutefois la vente sera continué jusqu'à épuisement.

FRANCE.

La carte-lettre avec réponse est parue à la fin du mois dernier. C'est le type de la carte-lettre simple portant pour la 1re partie, sous *Carte-lettre : (La carte ci-jointe est destinée à la réponse)*; la 2e partie a : *réponse*. Piqûre D :

15 + 15 centimes, bleu sur gris

Le *timbre-taxe* de 30 centimes a la teinte modifiée :

30 centimes, rouge-orange

GRENADE (Ile de).

L'enveloppe 2 pence nous vient en gris foncé au lieu de outremer. Les inscriptions de l'enveloppe restent rouges; le nom du fabricant est : *Thos De La Rue & C° Patent* :

2 pence, gris foncé, 152 × 97 m/m

HONGRIE.

Signalé par M. F. Kalckhoff un récépissé télégraphique de 1873 avec timbre au milieu, ayant le chiffre *maigre* au lieu d'être trapu :

5 kreuzer, indigo

INDES ANGLAISES.

Le *Questionneur Timbrophilique* fait remarquer que le 4 annas octogone de 1866 a reçu les retouches suivantes :



Le type de 1866, dit-il, " a la bouche petite, la commissure des lèvres formée d'un trait oblique *descendant*. "

A la retouche, " les lèvres ont été augmentées; la commissure est devenue un trait oblique, plus long, divisé en deux par la bouche. "

Nous ajouterons que la retouche porte des traits horizontaux sur le front et que le bandeau a été légèrement modifié :

1866, 1re var. 4 annas, vert-jaune, vif, pâle, vert-bleu
? 2e — 4 — vert-bleu

ITALIE.

La carte à 10 centesimi a actuellement le millésime 94.

LAGOS.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
LAGOS
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Voici le fac-simile de la carte décrite il y a quelques mois :

1 penny, carmin
1 + 1 — —

LEVANT ANGLAIS

Il y a peu de mois, nous dénoncions cette fraude d'un employé de la poste Britannique de Beyrouth vendant des enveloppes *40 paras* qu'il surchargeait lui-même. Le *Nederlandsch* a cru devoir prendre sous sa protection cette carotte, parce qu'un " gentleman ", M. Glavany, lui avait déclaré en avoir acheté à la poste d'Andrinople (?), ce qui est étonnant, puisqu'au moment où paraissait cette enveloppe, M. Glavany se trouvait à Beyrouth, où il nous avait même prié de lui expédier son journal.

Quoiqu'il en soit, le Directeur des postes de Constantinople, M. F.-S. Cobb, nous autorise à déclarer que lorsqu'il a eu connaissance de

cette *fraude*, il en a averti immédiatement son collègue de Beyrouth, qui s'est empressé de mettre un terme à l'abus commis par son employé.

LIBÉRIA.

La surcharge des timbres officiels ayant été jugée décidément trop petite, les timbres ordinaires seront surchargés dorénavant : *OS*, sauf les timbres en dollars qui resteront en usage jusqu'à épuisement.

MALACCA.

Nous disions ces jours-ci que la carte postale 3 cents allait être changée. C'est un fait accompli aujourd'hui :

3 cents, rose sur chamois

MEXIQUE.

Reçu par M. E. Diena l'enveloppe *Express Hidalgo*, type connu, imprimée en noir, ayant à droite le timbre 10 centavos, rouge. Format 166 × 94 m/m :

15 + 10 cent., noir et rouge sur chamois vergé

Le même correspondant nous adresse les enveloppes suivantes avec modification du mot : *Ruta* en *Route*. Format 152 × 91 m/m :

15 + 10 cents, vert et rouge sur blanc uni
25 + 20 — — — — —

Les dernières cartes à 2, 3 et 5 centavos ont été imprimées par huit exemplaires, différant entre eux soit par les filets du cadre, soit par la position des caractères des inscriptions.

MONTENEGRO.



Voici le fac-simile de la nouvelle carte-lettre :

3 novtch, vert sur gris
5 — rouge — —
7 — mauve — —
10 — bleu — —

L'*I. B. J.* dit avoir vu oblitérée, la première moitié d'une carte avec réponse de 1888 avec la faute *cio-jouinte*, valeur 2 novtch imprimée en noir au lieu de rouge sur carton chamois :

2 + 2 novtch, noir sur chamois

Le même, annonce deux formats nouveaux de l'enveloppe 5 novtch ayant le papier mince chamois :

5 novtch, rouge, 148 × 116 m m
5 — — 162 × 131 —

MOZAMBIQUE (Cie du).

M. W. Brown a eu l'obligeance de nous faire connaître les timbres émis par la Cie du Mozambique. En voici le type, le même pour toutes les valeurs. Au centre, les armes du Portugal avec éléphants debout pour supports, le tout dans un ovale contenant : *Companhia de Moçambique;* cadre rectangulaire ayant : *Rs* dans les angles inférieurs, et la valeur en chiffres, au milieu, en seconde impression.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 1/2	reis,	ocre,	chiffre noir
5	—	orange,	— —
10	—	lilas,	— —
15	—	brun-rouge,	— —
20	—	ardoise,	— —
25	—	vert,	— —
50	—	bleu,	— —
75	—	rose,	— —
80	—	vert,	— —
100	—	brun s. jaune,	— —
150	—	brun — rose,	— —
200	—	bleu — bleu,	— —
300	—	bleu — chamois,	— —
500	—	noir,	— rouge
1000		violet,	— —

NORD DE BORNÉO.

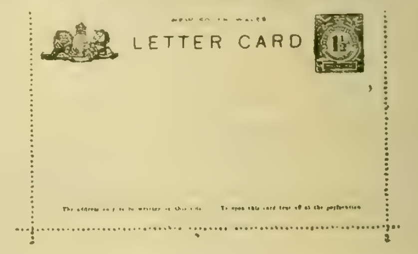
Deux cartes 1 + 1 cent et 3 + 3 cents sont annoncées par l'*I. B. J.* Nous en donnerons la description lorsqu'elles nous seront parvenues :

1 + 1 cent, rouge
3 + 3 — bleu

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Nous avons l'enveloppe 4 pence, surchargée : *three pence* du format sac : 225 × 100 m m timbre à droite, qui n'a pas encore été signalée :

3 sur 4 p., carmin, surch. noire



Voici le fac-simile de la carte-lettre dont il a été question le mois dernier. Piqûre A :

1 1/2 penny, rouge s/ gris fer

OBOCK.

De la série 1892 on nous signale une double surcharge :

75 centimes, noir s/ jaune, surch. carmin double

ORANGE (République d').



BRIEF  KAART.

Aan ______________________________

____

____

Te ______________________________

La carte à 1 1/2 penny sur 2 pence, a changé de type. La surcharge *1 1/2 p.* est plus petite et les caractères de *Brief-Kaart* sont différents : 94 sur 4 3/4 au lieu de 92 sur 4 3/4 m/m ; *Oranje* a 16 m/m au lieu de 15, et *Vrijstaat* en a 23 au lieu de 17. La ponctuation de *Kaart* n'est pas pleine et *Vrijstaat* n'a pas le v barré du bas et les A du haut :

1 1/2 sur 2 pence, violet, surch. noire et bleue

Une carte à 1/2 penny qui nous arrive en même temps a les armoiries en surcharge, *mais sans drapeaux; Brief-Kaart* a 92 m/m et la ponctuation blanche :

1/2 penny, brun-rouge, surch. noire s/ blanc
1/2 — — — — double





Nous avons reçu les deux types de surcharge ci-haut appliqués sur le timbre 1 penny. Il y a cinq rangées horizontales de douze timbres du 1er type et autant du 2e type à chacune des deux parties dont se compose la feuille :

1er. Type. Télégraphe 1 penny, brun-rouge, surch. noire
2e — — 1 — — —

Dans notre n° 379 nous signalions un 3 pence avec même surcharge T F 7 × 3 m/m. Nous en avons vu un exemplaire avec la surcharge F T.

Télégraphe 3 pence, bleu, surch. noire F T

PAYS-BAS.

Les timbres-poste ont leurs couleurs modifiées comme suit :

2 cent, jaune clair	15 cent, bistre
5 — outremer	20 — vert-jaune
7 1/2 — brun	22 1/2 — vert
10 — vermillon,carmin	25 — violet vif
12 1/2 — gris perle	

Les *timbres-taxe* ont aussi leur couleur changée :

5 cent, outremer
10 — —

Le 13 octobre a paru à l'effigie de Wilhelmine :

1 florin, lilas, piqué 13

RÉUNION.

Même erreur que pour le timbre d'Obock signalé dans ce numéro :

75 cent, noir sur jaune, surch. carmin, double

RUSSIE.

L'*Austria Philatelist* nous apprend que le 70 kop. avec foudres se vend à St-Pétersbourg, ce dont nous ne nous doutions guère, grâce à nos amis de cette ville :

70 kopecks, bistre, centre orange

PODOLSK *(Moscou)*.— Modification apportée à l'ancien modèle. L'extrémité inférieure de l'étoile touche presque le bord extérieur de la bande ovale *(Monthly Journal)* :

3 kopecks, vert



SAPOJOK *(Riazan)*.— On a repris le type de 1890 avec les chiffres dans l'ovale intérieur, de chaque côté des armoiries, type abandonné en 1891.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

5 kopecks, carmin et vert

SAINT-MARIN.

Nous n'avons pu donner, le mois passé, les couleurs des timbres et de la carte, de l'émission

commémorative dont se désintéressent M. et Mme Bickel. Les voici :

Timbres : 25 centesimi, bleu et brun, piqué 15
— 50 — rouge et lilas, —
— 1 lira, vert et brun, —
Carte 10 centesimi, vert, rose, bleu, jaune

Cette dernière a les inscriptions en noir.

SERBIE

Le mandat-poste à 25 para, a reçu une modification dans le texte, dit l'*I. B. J.* Jusqu'ici, sur le coupon, dans la 2e ligne supérieure, le premier mot contenait sept lettres et signifiait : *envoyeur*; maintenant le mot a huit lettres et signifie correctement : *destinataire.*

25 para, bleu

SOUDAN FRANÇAIS.

Voici le décret qui nous a donné les timbres provisoires dont nous avons parlé antérieurement :

Le Gouverneur du Soudan Français, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique,

Considérant que l'approvisionnement de la Colonie en timbres à 0 fr. 15 et 0 fr. 25 est épuisé;

Considérant que les timbres demandés au Département ne sont pas encore arrivés;

Considérant que la Colonie possède neuf cent cinquante timbres à un franc et mille timbres à soixante-quinze centimes:

Vu l'urgence et les besoins du service, sur la proposition du Trésorier-Payeur;

Décide :

Les neuf cent cinquante timbres précités à un franc seront convertis en timbres à 0.25.

Les mille timbres précités à soixante-quinze centimes seront convertis en timbres à 0.15.

Pour éviter l'accaparement, l'affranchissement sera fait au guichet par l'agent des postes lui-même, auquel les intéressés devront remettre leurs lettres avec le montant de l'affranchissement.

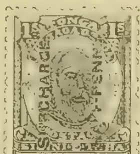
Le Trésorier-Payeur et le chef du service des Postes et Télégraphes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Par le Gouverneur : Kayes, le 12 avril 1894.
Le Trésorier-Payeur : *Signé :* ALBERT GRODET.
Signé : FRAPIER.

SWAZIELAND.

Le *Monthly Journal* a vu les variétés suivantes :

1/2 penny, gris, surch. carmin retournée
1/2 — — — — double



TONGA.

Voici le fac-simile des timbres surchargés renseignés le mois dernier.

VICTORIA.

L'enveloppe 1 penny avec légende : *Stamp Duty* nous arrive en orange sur blanc vergé. Format : 148 × 80 m m : également avec un second timbre sans couleur au-dessus :

1 penny, orange
1 + 1 — — et blanc

Nous avons l'enveloppe 3 pence, 144 × 90 m m ayant un second timbre blanc sur la face, dans le rectangle, et une enveloppe 2 pence, carmin, 147 × 90 m m ayant un second timbre blanc à côté du timbre carmin :

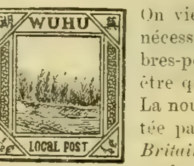
3 + 3 pence, carmin et blanc
2 + 2 — — —

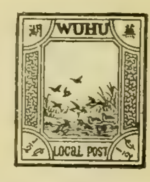
WALLIS & FUTUNA (Iles).

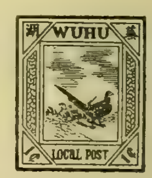
On annonce que des timbres seront probablement émis en décembre ou janvier prochain, employant les timbres de la Nlle Calédonie qui seraient surchargés : *Protectorat des îles Wallis & Futuna.*

WUHU (Chine).

Wuhu est un des vingt ports ouverts au commerce européen en Chine. On vient d'y reconnaître la nécessité de créer des timbres-poste, en attendant peut-être qu'on y crée une poste. La nouvelle nous est apportée par le *Ph. J. of Great Britain* dont l'éditeur a bien voulu nous communiquer les timbres émis. Il y en a cinq types, différant par le dessin central, le cadre étant à peu près le même pour tous.

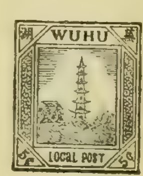






1er *Type.* Représente un champ de riz : à la partie supérieure : *Wuhu;* à celle inférieure : *local post;* dans les angles, la valeur en chiffres en bas et caractères chinois en haut.

2e *Type.* Nous montre un lac avec oiseaux sauvages; inscriptions du précédent.





3e Type. Faisans couché ou debout; inscriptions des prédédents;

4e Type. Pagode avec mêmes inscriptions;

5e Type. Caractères chinois " fu „; toujours mêmes inscriptions.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1er type,	1/2 sen,		vert
2e —	1/2	—	noir
3e —	1	—	brun
1er —	2	—	jaune
4e —	5	—	rouge
5e —	6	—	bleu
3e —	10	—	rouge
4e —	15	—	réséda
5e —	20	—	rouge
2e —	40	—	bistre

Comme il est probable que nous aurons à subir des émissions semblables pour les autres ports, faisons connaître dès aujourd'hui les " treaty ports „. Ce sont :

1. Amoy.
2. Canton.
3. Chefoo.
4. Chinkiang.
5. Chungking.
6. Foochow.
7. Hankow.
8. Ichang.
9. Kewkiang.
10. Kiungchow.
11. Ningpo.
12. Neuchwang.
13. Pakhoi.
14. Shanghaï.
15. Swatow.
16. Tainan.
17. Tamsui.
18. Tientsin.
19. Wenchow.
20. Wuhu.

Nous possédons déjà aujourd'hui des timbres de sept de ces villes; il ne nous reste donc plus à recevoir que les émissions de treize villes pour compléter notre bonheur.

Les Timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 375.)

L'émission des timbres de Sicile eut lieu à partir du 1er janvier 1859, date généralement adoptée par les auteurs de catalogues et autres ouvrages timbrologiques. M. Moens a reproduit à sa monographie les décrets des 5 juillet et 29 novembre 1858 concernant cette émission.

On s'est demandé à quel fait on devait attribuer la présence sur des timbres du royaume de Naples, émission de 1858, de la griffe d'annulation bien connue employée en Sicile, et si cela ne pouvait annoncer l'usage dans l'ile des timbres spéciaux à la partie continentale du royaume. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des lettres provenant des bureaux siciliens, affranchies par des timbres napolitains; mais il est certain que parfois quelques correspondances en ont porté, quoique ce fait ne se serait produit que rarement, pendant les premiers mois de 1859, c'est-à-dire lorsque les timbres siciliens étaient déjà en circulation. Comme l'administration des postes de la partie continentale du royaume des Deux-Siciles était entièrement séparée de la partie insulaire, on ne pouvait permettre que les timbres de l'une fussent employés dans l'autre. C'est pour parer à cet abus que le décret et le règlement que je reproduis ont été promulgués.

(N° 5703.) Caserte, le 10 mai 1859.

Ferdinand II, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc., Duc de Parme, Plaisance, Castro, etc., Grand-Prince héréditaire de Toscane, etc.

Vu l'article 3 du décret royal du 5 juillet 1858 concernant la réorganisation du service postal dans les domaines royaux au delà du Phare, par lequel il fut établi de publier un règlement spécial, dans le but d'éviter les fraudes et les contraventions dans le service des postes entre l'une et l'autre partie des domaines royaux;

Sur la proposition de Notre Ministre Secrétaire d'Etat pour les Finances et du Ministre Secrétaire d'Etat pour les Affaires de Sicile, auprès de Notre Royale Personne;

Entendu Notre Conseil ordinaire d'Etat;

Nous avons fixé d'arrêter et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. Nous approuvons le règlement ci-joint pour la vente et l'emploi des timbres-poste et pour le service de la correspondance postale entre les domaines royaux en deçà et au delà du Phare, ajoutant aux moyens ordinaires de transport par des paquebots postaux, la faculté d'expédier aussi les correspondances épistolaires par des vapeurs de commerce, à la condition que l'affranchissement soit opéré par des timbres-poste, d'après le tarif fixé par le décret royal du 5 juillet 1858.

Art. 2me. Notre Ministre Secrétaire d'Etat pour les Finances, le Ministre Secrétaire d'Etat pour les Affaires de Sicile auprès de Notre Royale Personne et le Lieutenant-Général dans les domaines royaux au delà du Phare sont chargés de l'exécution du présent décret.

(Signé) FERDINAND.

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les Affaires de Sicile : (Signé) Giov. Cassisi.

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les Finances : (Signé) S. Murena.

Le Ministre Secrétaire d'Etat Président du Conseil des Ministres : (Signé) Ferdinand Troja.

Règlement pour la vente et l'usage des timbres-poste et pour le service de la correspondance postale entre les domaines au deçà et ceux au delà du Phare.

Art. 1er. Dans les domaines royaux insulaires sont défendus l'emploi et la vente des timbres-poste des domaines royaux continentaux, et dans ceux-ci sont également défendus l'emploi et la vente des timbres des domaines royaux insulaires.

Art. 2me. Les lettres, les paquets, les imprimés en circulation, quoique pourvus de timbres-poste, seront con-

isdérés en contravention, suivant les lois et les règlements en vigueur, s'ils ne sont pourvus du cachet des bureaux de poste de la partie des domaines royaux à laquelle les timbres appartiennent.

ART. 3me. Tous ceux qui, dans les domaines royaux en deçà du Phare, vendraient ou débiteraient des timbres-poste des domaines royaux au delà du Phare, et vice-versa, et tous ceux qui, quoique autorisés à débiter des timbres-poste d'une partie ou de l'autre des domaines, contreviendraient à la prohibition énoncée à l'art. 1er, seront condamnés à une amende de vingt ducats et à la confiscation des timbres dont ils seraient trouvés en possession.

ART. 4me. Si, dans les bureaux de poste, parmi les lettres en destination d'une partie ou de l'autre des domaines royaux, on trouvait ou il se présentait des lettres ou des paquets portant des timbres-poste appartenant aux domaines royaux auxquels ces correspondances sont destinées, celles-ci seront déclarées en contravention, avec perte des timbres y appliqués, et seront envoyées à destination et le port perçu auprès des destinataires.

ART. 5me. Suivant l'art. 2 du décret royal du 5 juillet 1858, devait être opéré l'affranchissement des lettres par des timbres-poste speciaux à chacune des deux parties du Royaume, et l'affranchissement étant obligatoire pour les lettres expediées par les vapeurs de commerce, le bureau d'origine qui percevra le montant des lettres expédiées procédera à la compensation qui pourra se faire aux commanditaires des navires.

ART. 6me. Les lettres que l'on dépose sur les bateaux qui transportent les correspondances de l'une à l'autre partie des domaines royaux, même pourvues de timbres-poste correspondants a la valeur fixée par le tarif, seront considérées comme non affranchies si elles ne sont pas pourvues du cachet d'oblitération du bureau d'origine.

ART. 7me. Si les lettres destinées à l'une ou l'autre partie des domaines royaux étaient pourvues de timbres ne représentant pas le montant entier de l'affranchissement, on procédera de la façon établie par l'art. 9 du règlement approuvé par le décret du 28 septembre 1857 pour les domaines continentaux, et du 28 novembre 1858 pour les domaines royaux au delà du Phare.

ART. 8me. Conformément à la disposition contenue dans l'art. 2 du décret royal du 5 juillet 1858, le montant du port des lettres non affranchies par des timbres-poste sera toujours au profit du Trésor des domaines royaux où elles sont adressées, et l'affranchissement opéré par des timbres-poste sera au profit des domaines d'où les correspondances sont expédiées.

ART. 9me. Le montant du chargement des lettres et des imprimés affranchis par des timbres restera également au profit de l'administration de la partie des domaines royaux de laquelle ils sont expédiés.

Caserte, le 10 mai 1859.

(Signé) FERDINAND.

Le Ministre Secrétaire d'Etat,
Président du Conseil des Ministres :
(Signé) Ferdinand TROJA.

C'est donc entre le 1er janvier et la date de la publication des pièces officielles que je viens de reproduire que l'emploi des timbres napolitains en Sicile a pu avoir lieu quelquefois. J'ai rencontré des lettres provenant du royaume de Naples, adressées en Sicile, dont les timbres ayant échappé à l'oblitération au départ, avaient reçu, à leur arrivée dans l'île, l'oblitération sicilienne. Il s'agit, dans ce cas, d'une simple curiosité n'offrant presque aucun intérêt. On sait que les timbres des Provinces Napolitaines n'ont jamais été en usage en Sicile, contrairement à ce que l'on avait prétendu; le cachet DA SICILIA en lettres capitales que l'on rencontre quelquefois sur les timbres en question était une oblitération appliquée à bord de quelques vapeurs postaux.

Passons maintenant aux timbres de Sicile, qui sont considérés avec raison par les amateurs comme les plus beaux que la collection renferme. Comme l'auteur de ces timbres, Thomas Aloisio (ou Aloysio) Juvara, a été l'un des meilleurs graveurs italiens de notre siècle, je crois que quelques détails sur cet artiste ne seront pas dépourvus d'intérêt.

Thomas Aloisio Juvara naquit à Messine le 13 janvier 1809; il enseigna la gravure à Rome dans l'Ecole fondée par les soins de la Municipalité de Messine, par décret de mars 1836. En août 1846, il fut nommé professeur ordinaire de gravure en taille-douce et sur bois. En 1850, il sortit vainqueur au concours de l'enseignement de gravure à l'Institut des Beaux-Arts à Rome. De 1872 à 1875, avec le célèbre graveur Mercuri, il fut directeur de la Chalcographie nationale de la même ville. Quelques lettres qui lui furent adressées dans le triste but de dénigrer ses œuvres d'art, produisirent un effet si pénible sur son esprit, qu'il résolut d'en finir avec une existence devenue insupportable. Le jour même où il était attendu à Messine, sa patrie, où il ne s'était rendu depuis longtemps et où il aurait reçu un accueil des plus brillants, le pauvre artiste se suicida en se coupant les veines avec un rasoir. Avant de mourir, il écrivit avec son propre sang sur le mur d'une chambre de la Chalcographie la cause de son suicide! Parmi les meilleures gravures en taille-douce exécutées par Aloisio Juvara, on cite une reproduction de la Madone d'après Raffaello, les portraits du ministre napolitain Santangelo et du pape Pie IX, et les deux effigies réunies de Van Dyck et de Rubens. Le profil du roi Ferdinand II qui figure sur les timbres fut reproduit d'après un portrait photographique.

(*A continuer.*) EMILIO DIENA.

Etude des timbres de Bergedorf.

(Suite. — Voir n° 382.)

3° FABRICATION ET VENTE DE TIMBRES.

D'après un article inséré par M. Rommel dans le *Philatelist,* le tirage des timbres s'élevait en 1861, comme suit :

1/2 schilling,		200,000	exemplaires.
1	—	90,000	—
1 1/2	—	100,000	—
3	—	80,000	—
4	—	80,000	—
		550,000	—

Lorsqu'on nous proposa, en 1868, le stock des timbres, on nous annonçait que le lot était composé d'environ 300,000 exemplaires. Il y avait là une forte exagération. N'ayant pas tenu note des quantités reçues, il ne nous est guère possible de préciser ce que nous avons eu; mais nous retrouvons le détail d'un inventaire établi quelques années plus tard, qui nous permet de donner un chiffre très approximatif de ce que nous avons reçu :

1/2 schilling,		39,000	exemplaires.
1	—	26,000	—
1 1/2	—	68,000	—
3	—	43,000	—
4	—	50,000	—
		226,000	—

D'après ces données, il aurait donc été vendu, pendant les six années que les timbres ont été en service, les quantités suivantes :

1/2 schilling,		161,000	exemplaires.
1	—	64,000	—
1 1/2	—	32,000	—
3	—	37,000	—
4	—	30,000	—
		324,000	—

M. N. Rondot, dans le *Magasin Pittoresque,* 1862, page 270, dit, que pendant l'année 1861 il a été expédié 55,480 lettres, dont 62 p. c. ont été affranchies. La durée des timbres ayant été de six années, nous arrivons, par ce renseignement, au chiffre de 332,880 timbres, nombre qui correspond parfaitement au chiffre de 324,000 que nous donnons approximativement. Ce serait la preuve qu'il n'y aurait jamais eu qu'un seul tirage, celui de 1861, comme nous l'ont prouvé du reste les feuilles que nous avons examinées et dont nous parlons dans notre n° 382.

4° OBLITÉRATIONS.

Quoique nous ne comprenions guère l'intérêt qu'on peut attacher aux oblitérations lorsqu'elles n'apprennent rien, comme celles de Bergedorf, nous voulons néanmoins leur consacrer quelques lignes.

Nous avons parlé incidemment, page 121, de la griffe d'oblitération que nous avons reçue : c'est la seule qui ait été employée à Bergedorf. Elle est formée de cinq lignes horizontales mesurant 17 1/2 sur 17 1/2 m/m : elle a toujours été imprimée en noir.

Un paragraphe du décret que nous avons reproduit, page 110, et qu'on a cru devoir supprimer en nous le remettant, dit ceci :

" Les timbres collés sur les lettres sont oblitérés par les bureaux de poste de Bergedorf et de Geesthacht par l'apposition du cachet (de la poste), tandis que pour les lettres affranchies au moyen de timbres-poste qui ne circulent que dans ce territoire de poste rural, l'oblitération a lieu de telle sorte que les timbres soient fortement croisés à l'encre. "

Pour se conformer à cette singulière mesure de double oblitération, l'employé formait parfois des quadrillés, des losanges ou ne croisait pas du tout son oblitération, laquelle était imprimée au petit bonheur et présentait parfois aussi dix lignes parallèles. Nous ne savons si ces variétés sont recherchées avec intérêt par les amateurs d'oblitérations : nous les signalons à titre de renseignement.

Il y avait encore des timbres à date portant le nom : *Bergedorf* en arc, une date en dessous et le mois plus bas indiqué par un chiffre : elle s'est trouvée quelquefois par hasard sur le timbre; à partir de 1868 ce timbre à date a vu sa dimension réduite; il renseignait alors la date et le mois sur la première ligne, l'année en dessous.

C'est tout ce que nous savons des oblitérations.

5° FALSIFICATIONS.

En donnant les signes caractéristiques des timbres de Bergedorf, nous pensions ne pas avoir à nous occuper des imitations. Il nous faut cependant en dire deux mots.

Le 15 octobre 1863, le *Timbre-Poste* dénonçait deux timbres faux : 1/2 sch. violet et 3 sch. rose, ayant : *Bergedorf* en lettres un peu plus grandes et moins grosses, le cor incomplétement noir et les anneaux de la circonférence moins serrés. Est-ce pour servir de pavillon à cette fraude? est-ce bêtise? Toujours est-il qu'un journal allemand prétendait en 1867, ainsi que nous l'avons rappelé, page 111, que

le Directeur des postes de Bergedorf avait vendu les planches des anciens timbres, imprimés en 1861, à titre d'essai, à un marchand d'imitations de Hambourg, parce qu'elles n'avaient pas été trouvées satisfaisantes, et à la condition qu'il n'en serait vendu que des épreuves oblitérées !

M. Rommel voit dans cette fumisterie la confirmation de son opinion : *que les timbres n'ont jamais été émis !* Il faut réellement être à bout d'arguments pour invoquer des témoignages aussi équivoques. Voyez-vous l'administration des postes vendant ses planches de timbres pour les motifs allégués plus haut, alors que les premiers tirages prouvent que les timbres ont été imprimés sur des planches parfaites, et ce bon billet dont elle se contente *qu'il ne sera vendu que des épreuves oblitérées !*

M. P. Lietzow ayant publié en 1884, 1887 et 1890 des listes de timbres rares, sans y faire figurer les deux Bergedorf, il n'en faut pas plus à M. Rommel pour affirmer que c'est parce que M. Lietzow n'a pas de confiance en ces timbres. Or, ce dernier nous a déclaré qu'il n'avait pas à les annoncer, puisqu'il n'en avait pas en vente et *qu'il n'en a jamais eu !...*

Feu M. Mayer ayant annoncé en 1878 que les 1/2 et 3 sch. étaient des falsifications obtenues par des procédés chimiques, ce dont il pouvait faire la preuve, M. Rommel y trouve encore sujet à renforcer son argumentation, quoique M. Mayer ait reconnu depuis son erreur!

Ainsi, parce que d'un timbre bleu on peut en faire un violet, ce dernier n'a pu exister !! Tout cela, franchement, n'est pas sérieux, et c'est réellement perdre son temps que de réfuter M. Rommel. Ce qui est plus sérieux, c'est l'imitation suivante du 3 schillinge, lie de vin.

Pour obtenir cette falsification, on s'est servi de la réimpression 3 sh. noir sur rose, teint avec un certain succès en lie de vin. Mais comme il n'est pas possible de modifier le papier, celui-ci est resté mince au lieu d'être épais. Sa dimension, qui devait être 19 1/4 sur 19 3/4, est 19 1/4 sur 19 1/2; quant à son impression, elle reste moins nette et elle se présente avec la lettre O de *Postmarke* tachée à deux endroits, *comme sur toutes les réimpressions de cette valeur.*

Une autre falsification tout aussi dangereuse, est celle que nous remet M. E. Diena. Elle a été obtenue par la photolithographie. Sa valeur est de 1 shilling.

Le papier est assez épais, l'impression mal venue; les deux chaînons de gauche devant *i* de *ein* manquent; également le trait au-dessus du second *e* de *Bergedorf*. Les traits de l'angle inférieur droit ne se rejoignent pas, et le chiffre placé à cet endroit se termine en fourche.

6° RÉIMPRESSIONS.

Il n'y a jamais eu qu'une seule réimpression officielle des timbres de Bergedorf, savoir : 1/2 sch. noir sur violet et 3 sch. noir sur rose. Exécutées sur notre demande, ces réimpressions nous ont été exclusivement réservées. Le tirage comportait les quantités suivantes :

12	feuilles de	200	timbres	1/2 sch.	=	2400	timbres
12	—	160	—	3 —	=	1920	—
				En tout		4320	—

La livraison nous en fut faite le 4 juin 1867, ainsi que nous avons pu nous en assurer par la lettre d'envoi que nous avons retrouvée. La mise en vente fut retardée par nous jusqu'à l'apparition du *Timbre-Poste* du 15 juin 1867, afin de pouvoir avertir les collectionneurs, leur faire connaître les caractères distinctifs de cette réimpression et éviter ainsi des mécomptes aux personnes non prévenues de ce tirage.

M. Rommel qui sait tout, doit avoir eu connaissance de ces faits. Néanmoins, voici ce qu'il écrit : " *Après* que les timbres eurent été mis hors de cours, *le 8 août 1867*, les autorités compétentes, pour compte de Moens, qui avait acquis les existences restantes, firent faire immédiatement une réimpression des timbres qui *n'avaient jamais été en cours.* "

Nous estimons que si M. Rommel *affirme*, comme dans le cas présent, que les 1/2 et 3 sch. n'ont jamais été en usage; que nous avons acquis en 1868 ceux de ces timbres que l'administration possédait encore; que les réimpressions enfin n'ont été faites qu'*après* le 8 août 1867, qu'il n'attend qu'une occasion de pouvoir fournir la preuve de ce qu'il avance. Persuadé de lui être agréable, nous prenons le liberté grande de venir lui réclamer ces preuves, non parce que nous doutons de ce qu'il dit — loin de nous cette pensée — mais parce qu'il nous paraît qu'il serait intéressant de savoir comment s'y est pris ce coquin de *Timbre-Poste* pour annoncer, décrire, mettre en vente et four-

nir le 15 juin 1867 aux collectionneurs, des timbres qui n'auraient été imprimés que trois ou quatre mois *après!* Il y a là un mystère qu'un Rommel seul peut éclaircir, rien n'échappant à son œil investigateur.

En attendant ces preuves, poursuivons notre travail :

De même que pour les timbres 1/2 sch. bleu pâle et 1/2 sch. bleu foncé, il fallut créer une nouvelle planche, soit un troisième report, les autres ayant été poncées comme nous l'avons dit, page 121. Le report-matrice n'existant plus, les variétés que nous avons décrites pour les 1/2 sch. bleu pâle et bleu foncé ne se retrouvent par conséquent pas dans ce tirage. Néanmoins, les feuilles comptent toujours 200 timbres disposés de la même façon; mais au lieu d'un report de *douze* timbres, nous en avons un ici de *huit*, obtenu toujours par le même système et sur deux rangées verticales. Les chiffres des angles et plus souvent les lettres se présentent très irrégulièrement. Dans chaque groupe de huit, on remarque, par suite de report défectueux et non par suite de *modification*, comme le dit si ingénuement M. Rommel :

1° Les 1er, 3e et 7e timbres ont l'H de *schilling* non barré; les autres l'ont très peu;

2° Le 4e timbre a un gros point blanc au-dessus de l'**S** de *postmarke*, à la base de la boule noire;

3° Le 7e timbre a *schilling* ponctué.

Dimension 15 1/4 × 15 m/m.

La gomme est blanche au lieu d'être jaunâtre.

Pour le 3 schillinge le report s'est fait par *seize* timbres sur deux rangées *verticales.* Les feuilles contiennent cent soixante timbres sur seize rangées horizontales de dix, les huit premières séparées des autres par un intervalle qui varie de 4 à 5 1/2 m/m. Contrairement aux timbres de 1861, le report n'est que de 80 exemplaires, les 80 autres ayant été obtenus par retiration, ce que démontre l'irrégularité des 80 timbres inférieurs qui ont des alignements verticaux différents de ceux supérieurs.

Nous remarquons enfin certains défauts que ne présentent pas les premiers tirages, savoir :

1° Les 63e et 143e timbres ont le chiffre supérieur droit traversé horizontalement à la base, par un trait blanc.

2° Les 72e à 77e et les 162e à 167e timbres ont, au-dessus de l'angle supérieur gauche, un défaut extérieur.

Signes caractéristiques. L'impression est moins nette que celle des timbres authentiques; le papier est légèrement satiné; au lieu d'être violet pâle, le 1/2 sch. a la teinte plus rougeâtre; le 3 sch. a l'impression noire sur papier rose au lieu d'avoir le papier lie de vin *épais;* cette dernière valeur a le corps de la lettre o de *Postmarke* taché à deux endroits.

Dimension : 19 1/4 × 19 1/2.

1/2 schilling, noir sur violet
3 schillinge, — — rose

En achetant en juin 1868 " les existences restantes, " comme écrit à chaque ligne M. Rommel, des timbres de Bergedorf, nous n'avions d'autre but en réclamant la pierre-matrice que d'empêcher toute réimpression qui devait inévitablement nous être préjudiciable. Nous entrevoyions si peu la possibilité de faire des réimpressions, que nous proposâmes à M. Mahé, *avant de conclure le marché* qui nous était offert, de traiter l'affaire de compte à demi avec lui, le stock nous paraissant trop important pour notre vente. Celui-ci, mal inspiré, refusa notre proposition. *Il pourra néanmoins certifier à M. Rommel qu'il n'était nullement question de 1/2 sch. violet et 3 sch. rose réimprimés ou non.*

Ce n'est qu'en 1872 que, cédant aux instances qui nous furent faites par des marchands, que nous nous décidâmes à faire exécuter un tirage qui leur fut presque exclusivement réservé.

Tirage de 1872.

Il se distingue par l'impression moins nette, la différence des papiers et des reports et l'absence de gomme. Il est vrai que nos acheteurs ont réparé cette omission : de là des gommes variées qui ont mis tant de têtes allemandes en l'air.

Voici quelques remarques sur les différentes valeurs :

1/2 schilling. Les feuilles portent *cent* timbres seulement. Ils sont disposés comme la partie gauche des feuilles de 1861 et répartis par *dix* exemplaires sur *deux* rangées verticales, sauf les deux dernières rangées horizontales. Il y a un intervalle de 1 1/2 m/m entre les 5e et 6e rangées horizontales. Dimension de la rangée horizontale : 12 au lieu de 13 1/2 m/m, filets extérieurs non compris; timbre 15 × 15 1/4 m/m.

La teinte du papier n'est ni bleu pâle ni bleu foncé; elle tient le milieu entre ces deux teintes; l'impression est noir intense.

Signes caractéristiques. Lorsque deux timbres sont unis horizontalement, ils montrent deux filets verticaux plus ou moins complets entre eux, avec séparation de un millimètre; (ce cas ne se présente aux timbres de 1861 que pour les 1er et 2e, 5e et 6e et 7e et 8e variétés); la dimension est de 31 m/m au lieu de 32, filets non compris.

A *Halber*, l'A n'est pas barré aux 1er, 3e et 7e timbres du groupe de 10:

A *Schilling*, l'U n'est barré nulle part:

— *Postmarke*, l'A est barré seulement quelquefois au 1er timbre; aux autres, il ne l'est pas.

1 schilling. Feuilles de 80 timbres sur *dix* rangées horizontales obtenues par report de dix exemplaires formant autant de variétés sur deux rangées verticales et différant entre elles par les chiffres qui, au lieu de remplir à peu près les angles comme sur le dessin primitif, ont tous été refaits. Ils ont à la base un trait horizontal à gauche pour les dix premières variétés, et à gauche et à droite pour les chiffres inférieurs des deux autres. La dixième variété a le chiffre supérieur droit sans liaison.

Dimension de la rangée horizontale de huit timbres : 136 m/m au lieu de 135 qu'ont ceux de 1861; timbre 16 × 16 m/m.

Le papier est blanc jaunâtre; l'impression noir intense.

Signes caractéristiques. Le trait horizontal à la base des chiffres fait reconnaître de suite s'il y a réimpression ou non.

1 1/2 schillinge. Le report a été pris directement sur le dessin primitif ***sans modification*** et sans la *suppression* de l'E final à *schillinge*. Les feuilles ont 100 timbres disposés de la même façon que la partie gauche des feuilles de 1861, c'est-à-dire avec quatre têtes bèches devant les 5e à 8e rangées horizontales et répartis par *dix* exemplaires sur deux rangées verticales, sauf les deux dernières rangées horizontales. Dimension : 17 1/2 × 17 3/4 m/m.

Signes caractéristiques. En plus du mot *schillinge* (E final) le papier jaune vif et l'impression défectueuse démontrent qu'il y a réimpression.

1 1/2 schilling. La planche de ce timbre ayant été effacée immédiatement après le tirage, en 1861, il ne saurait exister de réimpression, comme il a été dit. En possession de la pierre-matrice, un nouveau report devient impossible sans notre consentement. Et, n'ayant jamais ordonné d'autre tirage que celui du 1 1/2 schillinge (E final), nous pouvons certifier que tout timbre non conforme à ceux émis, sont faux.

3 schillinge. Feuilles de 80 timbres sur huit rangées horizontales, obtenus toujours par le report de *dix* timbres sur deux rangées verticales, sauf les trois dernières rangées horizontales. Dimension : 202 1/2 m/m en largeur et 164 en hauteur, au lieu de 203 et 166 1/2 m/m ou 205 × 164 m/m.

Le papier est mince, mou; la teinte trop vive tirant sur le violacé; l'impression est pâteuse, elle est d'un bleu vif trop prononcé. Dimension : 19 1/4 × 19 1/2 m/m.

Signes caractéristiques. Le guillochage qui forme le fond du timbre est mal venu, la tête de l'aigle est blanche.

Lorsqu'il y a deux traits verticaux de séparation, c'est une preuve de réimpression.

Lorsque deux timbres horizontaux sont unis, ils ont 39 1/2 au lieu de 39 1/4 ou 40 m/m.

(*A continuer.*)

Errata.

Notre imprimeur s'est distingué tout particulièrement dans le n° du mois dernier en y accumulant un certain nombre d'erreurs. C'est ainsi qu'il indique le numéro d'octobre comme étant de septembre et qu'il tronque divers mots qui, heureusement, se rectifient d'eux-mêmes. Il nous faut cependant relever cette erreur impardonnable qui figure à la page 120 de l'article : *Cartes postales de Finland* , qui rend la phrase inexplicable. Il y est dit :

(3) " La deuxième ligne a le quatrième mot commençant par Ъ lettre russe. „ Notre imprimeur a jugé bon de remplacer cette lettre par un B, et pour qu'elle soit bien visible il l'a mise d'un texte gras.

Exposition internationale du livre à Paris.

M. Raffalovich, le secrétaire de l'exposition, vient de nous avertir que le jury nous a décerné la médaille d'or pour notre catalogue et pour les divers ouvrages timbrophiliques que nous y avons exposés.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Tous les abonnements expirant avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler, de nous en faire part le plus tôt possible, afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal, et de joindre le coût de leur abonnement : 6 francs en un mandat ou en timbres-poste.

CHRONIQUE.

ANGOLA.

Voici le décret par lequel les 2 1/2 reis sont devenus 25 reis, ainsi que nous le disions le mois passé. Nous empruntons ce document au *Monthly Journal* :

Postaria n° 577. Mon attention étant appelée sur le fait que la fourniture des timbres-poste de 25 reis récemment reçue de Portugal est entièrement épuisée ;

Considérant qu'il est nécessaire, afin de pourvoir aux besoins du service postal de la province, de créer un timbre de la valeur en question, en attendant l'arrivée des nouvelles fournitures ;

Considérant que l'expérience a démontré le grand inconvénient de l'emploi, dans de pareilles circonstances, du mot " Pago „ appliqué sur les lettres, le contrôle du fisc étant par suite très difficile, sinon impossible ;

Par conséquent, au nom de S. E. le Gouverneur Général et en conformité de l'avis de l'Inspecteur Général des postes et télégraphes, j'ai décidé de faire imprimer dans le pays une surcharge de 25 reis sur 5,000 timbres 2 1/2 reis, qui seront ainsi élevés à cette valeur.

Les autorités et tous ceux que la chose concerne, sont priés d'en prendre note.

Palais du gouvernement à Loanda, le 16 août 1894.

Antonio José Cardoso de Barros.
Faisant fonction de Secrétaire Général.

Notre confrère ajoute que la surcharge en question consiste en un cachet circulaire ressemblant à un cachet postal, ayant pour inscription : *Correios de Angola* à la partie supérieure, et *25 reis* à celle inférieure :

25 reis, sur 2 1/2 reis, brun, surch. bleue

ARGENTINE (Répub.)

L'*Intermédiaire de la Timbrologie* a trouvé

dans un lot de timbres, le 12 c. actuel *non dentelé* :

12 cent. bleu, non dentelé

AUTRICHE.

L'enveloppe pneumatique de 1887, 15 kreuzer, aurait été réimprimée, au dire du *Philatelist*. Cette réimpression aurait le trait gras sur 44 au lieu de 55 m m.

La carte postale de 1869 aurait été également réimprimée. On reconnaîtrait la réimpression à la lettre D distante de 5 m m au lieu de 3, des armoiries :

15 kreuzer, gris sur blanc
2 — jaune — chamois

BELGIQUE.

Le comité organisateur de l'Œuvre des Concours d'art appliqué à la rue, a publié le programme de son concours où nous relevons, *Concours G* : " Modèles de timbres-poste de 1 c., 2 c., 5 c., 25 c. Les projets devront avoir au moins 30 centimètres de haut. Ils seront accompagnés de réductions photographiques à la dimension usuelle. "

On trouve donc que nos timbres ne sont pas beaux. D'accord. Mais pourquoi exclut on du programme le 10 c., la valeur la plus usitée et réservée à la correspondance intérieure? Pourquoi faut-il enfin un type pour chacune des valeurs 1, 2 et 5 centimes?

L'Œuvre des Concours d'art nous semble manquer de direction. L'avenir nous dira si elle sera plus heureuse en 1894 ou 1895 que le concours n'a été en 1864.

BÉNIN.

Un confrère parisien prétend que les timbres avec surcharge *Bénin* (accent sur l'E) sont faux.

Nous pouvons rassurer notre confrère en lui certifiant que de pareils timbres ont été achetés par notre ami M. N. dans les différents bureaux de poste qu'il a visités lors de son séjour là-bas : Cotonou, P. Novo, Godorney, Whyddah, etc.

La colonie changeant de nom, il est probable que nous allons être affligés d'une nouvelle série portant : *Dahomey et dépendances*.

BOLIVIE.

Les derniers timbres *transacciones* à 5 centavos, nous parviennent avec la surcharge : *Provisorio 1893* en rouge, et auraient été employés ainsi comme timbres-poste. Cette surcharge est verticale ou horizontale, et aussi renversée :

5 centavos, bleu foncé, surch. rouge verticale
5 — horizontale

VARIÉTÉ.

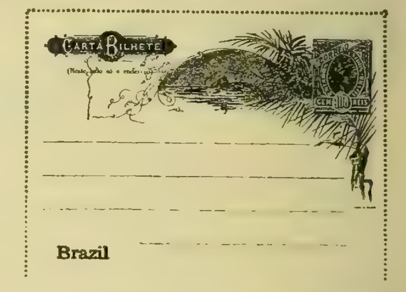
Surch. rouge renversée

5 centavos, bleu foncé, surch. rouge horizontale

L'*Intermédiaire de la Timbrophilie* a reçu, sur papier épais et piqué 13 1/2 au lieu de 14 1/2 :

20 centavos, bleu foncé

BRÉSIL.



Voici la carte-lettre dont nous parlions le mois passé. Elle porte à droite le nouveau type adopté pour les valeurs en centaines de reis, et elle a une inscription sous : *Carta Bilhete*.

L'impression de la carte est noire; la baie de Rio, bleue; le timbre, rouge; centre noir. Piqûre F :

100 reis, rouge et noir sur gris

L'*I. B. Z.* annonce avoir reçu la carte avec réponse au type ci-haut, ayant pour inscription, à gauche : *Union postale — Carte postale avec réponse payée;* à droite : *Brazil*, au-dessus du timbre :

80 + 80 reis, rouge et bleu sur blanc

BULGARIE.

La carte 1885 avec réponse est annoncée par *Der Philatelist* comme ayant été vue sans le mot OTTOBOPЪ à la seconde partie :

5 + 5 stot, vert sur blanc

On nous dit que les deux *timbres-taxe* annoncés le mois passé n'existent pas.

CHEFOO

On annonce la prochaine émission de bandes à 1/2 cent., commandées en Allemagne. Le type appartiendrait à celui des timbres-poste :

1/2 cent, vert foncé sur manille.

















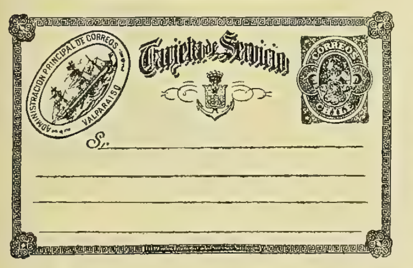


CHILI.



M. Gainsborg nous remet un timbre destiné aux lettres-avis de réception. Il est de grand format : 22 ×30 m/m, et porte au centre l'effigie de Ch. Colomb ; en dessous, pour qu'on n'en ignore : *Colon* ; à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Correos de Chile ;* à celle inférieure : *A R* en grosses lettres ; chiffres aux angles intérieurs :

5 centavos, chocolat, piqué 11 1/2



L'*I. B. Z.* annonce l'apparition d'une carte postale de service ayant à droite la reproduction d'un grand timbre à l'effigie de Colomb dans un double ovale guilloché, contenant : *Correos,* en haut ; *Chile,* en bas ; étoiles aux quatre angles du rectangle. Au côté opposé du timbre, un cachet ovale en largeur placé obliquement, ayant au centre un bateau à vapeur, et pour inscription : *Administracion principal de Correos — Valparaiso ;* sur ce cachet, un autre semblable, en relief. A la partie centrale supérieure : *Tarjeta de Servicio,* et en-dessous les armoiries ; cadre grec mesurant : 138 × 86 m/m :

Sans valeur, noir sur vert d'eau

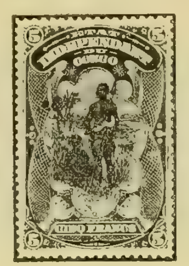
CHINE.

Le gouvernement impérial a émis le 17 novembre dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la reine régente, une série de timbres composée de neuf valeurs, tous de types différents, où les dragons dominent, probablement pour effrayer les Japonais.

Cette série remplace celle en cours et supprime, dit-on, tous les timbres émis par les bureaux de poste de douanes. Si le renseignement est vrai, nous pouvons nous réjouir de cette émission.

C'est grâce à l'obligeance de MM. Whitfield King et Cie, que nous reproduisons les neuf types de ces timbres, savoir :

1	candarin,	rouge	6	candarins,	jaune-chrome
2	—	vert-pâle	9	—	vert
3	—	jaune-pâle	12	—	orange
4	—	rose	24	—	carmin
5	—	brun			





CHINKIANG.



Nous recevons des mêmes correspondants la carte que nous reproduisons ici. Elle a le timbre à droite et pour en-tête : *Postal Service — Chinkiang;* à gauche : *This side*, etc.; à droite, des caractères chinois. Cadre grec mesurant : 118 × 80 m/m :

1 cent, brun sur blanc

COLOMBIE (République).

Le *Courrier des timbres-poste* a reçu le 5 centavos, actuel, à l'état *non* dentelé :

5 centavos, noir sur chamois, non dentelé

CONGO (État Indépendant du).

Le timbre de 50 centimes a actuellement la couleur du 5 francs. Pourquoi? On n'a pu nous le dire. Peut-être le 5 francs prendra-t-il la couleur du 50 centimes : cela variera les plaisirs :

50 centimes, gris

Il y a quelques mois, nous nous rendions dans les bureaux du Congo pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans l'annonce d'une émission nouvelle de timbres. On nous éconduisit poliment en nous disant qu'il n'en était rien... Ce renseignement était faux, puisque l'émission vient de paraître, aujourd'hui 27 novembre. Il y a six valeurs de timbres, comme il avait été dit, savoir :

1er Type. Représente une vue du port de Matadi.

2e Type. Les Stanley-Falls.

3e Type. Les chutes de l'Inkissi.

4e Type. Le pont de chemin de fer en construction sur la M'pozo.

5e Type. La chasse à l'éléphant.

6e Type. Chef indigène : le portrait de Morangi, un des Bangalas qui est venu cet été à Anvers : sa femme est assise ; tous deux en costume primitivement national.

Les cinq premiers types sont de forme oblongue, le 6e de forme rectangulaire. Ils ont été gravés par MM. Waterloo et Sons de Londres et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

5 centimes,	bleu,	centre noir	
10 —	rouge,	—	—
25 —	orange,	—	—
50 —	vert,	—	—
1 franc,	lilas,		—
5 —	carmin,	—	—

Ces timbres sont réellement ravissants; ils sont appelés à un bien autre succès que ceux qui portaient si tristement l'effigie du roi. Ils ont été gravés d'après les dioramas exposés à Anvers par MM. R. Mols et Van Engelen.

DJIBOUTI.

La série se complète peu à peu. Voici d'autres valeurs et d'autres types :

1er type. Réservé aux 15, 25, 30 et 75 centimes, 1 et 2 francs.



Rappelle le type des 1 et 2 centimes, mais la vue panoramique se présente sous un autre aspect : histoire de faire voir le pays :

15 centimes,	violet,	centre	vert
25 —	rose,	—	bleu
30 —	gris-vert,	—	rose
75 —	violet,	—	orange
1 franc,	olive,	—	noir
2 —	bistre-gris,	—	rose

Le 5 francs est seul de son type. Au centre, un vapeur; de chaque côté, un indigène armé d'une lance; en haut : *R F — Protectorat de la côte des Somalis*; en bas : *Djibouti 1893-94;* dans les angles inférieurs : *5-Fcs ;*



5 francs, rose, centre bleu

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Ph. J. of America* nous apprend qu'un collectionneur " enthousiaste „ a fait la découverte " importante „ d'un 5 cents actuel, imprimé de la couleur du 4 cents, c'est-à-dire en brun foncé. Le collectionneur " enthousiaste „ s'est adressé au 3e assistant, directeur général des postes, afin d'obtenir des renseignements sur ce timbre. Il lui a été répondu que l'on ne se rendait pas compte de l'erreur, mais qu'en tous cas le timbre pouvait servir à l'affranchissement des lettres.

Ce timbre ayant été découvert à Carthagène (Ohio), le collectionneur, de plus en plus " enthousiaste „, s'adresse au maître des postes de cette ville, dont il reçoit tous les timbres disponibles, et cet avis qu'il tenait ces timbres depuis quatre ans et qu'il les avait reçus de Washington.

On publie la lettre du 3e assistant, mais on s'abstient de publier celle plus importante du maître des postes de Carthagène. Pourquoi? Ainsi, voilà un maître des postes qui débite pendant 4 ans un timbre et qui ne s'aperçoit pas que la couleur n'est pas conforme à celle du décret!

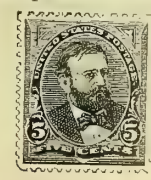
Qu'il y ait erreur, c'est possible, mais que l'erreur remonte à quatre ans, c'est improbable. S'il y a eu erreur, ce doit être pour un tirage complet et non pour quelques feuilles. Nous trouvons donc que le prix de 30 dollars (fr. 157.50) qu'on demande de ce timbre, n'est pas du tout justifié.

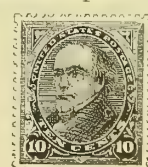
Depuis la fin octobre, nous avons quelques nouvelles valeurs, dont le dessin a été modifié aux angles supérieurs, y ajoutant un fleuron.





De la série des *timbres-taxe*, il a paru au nouveau type, en plus du 2 c., déjà signalé, les 1, 3, 5 et 10 cents; enfin, le timbre réservé aux lettres express a paru de nouveau en bleu avec un léger changement dans le cadre et aux fleurons précédant et suivant le mot : *special* :





Timbres-poste.	*Timbre express.*
3 cents, violet vif	10 cents, bleu
4 — brun	*Timbres-taxe.*
5 — roux	1 cent, rouge-carmin
10 — vert	3 — —
	5 — —
	10 — —

Depuis le 10 novembre ont paru les nouveaux timbres-poste suivants, que nous reproduirons le mois prochain :

1 cent, outremer
2 — carmin
15 — bleu-noir

Le timbre télégraphe " Pacific Postal Telegraph Cable C° ", de 25 cents, n'a pas encore été signalé par nous :

25 cents, vermillon

De la série *West rn Union Tel gr ph Company*, il existe, avec le millésime 1894 :

Sans valeur, vert

FARIDKOT.

On annonce le remplacement du timbre 1 rupee gris, par un autre, rouge et vert, timbre des Indes anglaises, surchargé : *Faridkot* en noir :

1 rupee, rouge et vert, surch. noire

HANKOW.

Nous recevons de MM. Whitfield King et Cie, deux nouveaux types destinés à allécher les collectionneurs.

C'est d'abord un Chinois, ressemblant assez à un de nos gilles de carnaval, portant des boites de thé ; en bas : *local post* entre des caractères chinois ; en haut, dans les angles : *2 cents*.

Le 2e *type* nous donne une idée de ce que sont les bâtiments municipaux d'Hankow : en haut, le nom de la ville, et de chaque côté le chiffre *30* ; en bas : *local post* entre des caractères chinois.



Ces timbres ont été lithographiés à Londres chez MM. Waterloo et Sons ; ils ont le papier blanc et la piqûre 15 :

2 cents, jaune-orange
30 — mauve

Il y a d'autres valeurs 5 et 10 cents au 1er type, plus un 20 cents représentant une pagode. Nous ignorons quelles sont les couleurs qui ont été adoptées pour ces trois valeurs.

HAWAIIAN.

M. Forbin nous signale l'enveloppe 152 × 86 m/m ayant la double surcharge rouge : *Provisional Government 1893* :

10 cents, noir, surcharge rouge, double

HONG-KONG.

Le timbre fiscal de 10 dollars surchargé : *5 dollars* en capitales gothiques sur deux lignes, aurait servi à l'usage postal : (*Echo de la Timbrologie*) :

5 sur 10 dollars, rose, surch. noire

INDES ANGLAISES.

Nous empruntons au *London Philatelist*, le document suivant se rapportant à l'émission d'enveloppes officielles pour lettres recommandées :

Avis postal.

Les enveloppes recommandées de la grande dimension 10 pouces sur 4 1/4) ont été surchargées des mots : *On Her Majesty's Service*, sur la face, et des lettres : *On. H. M. S.* au travers du timbre de recommandation. Ces enveloppes sont maintenant valables pour la correspondance officielle, et peuvent être obtenues de la même manière et sous les mêmes règles que les timbres-poste de service. Le prix d'un paquet est de Rupee 1. 5. 3. 2. L'emploi de ces enveloppes est recommandé pour les documents importants officiels ou valeurs, et spécialement pour les remises officielles de fonds qui, pour une raison quelconque, ne se font pas par mandat-poste.

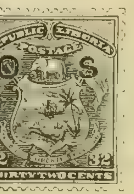
L. G. WAIT
Directeur général des postes, Député Sind et Belouchistan.

ITALIE.

Le provisoire a cessé avec l'apparition du *timbre-taxe* 20 centesimi, dont il n'y avait jusqu'ici que des timbres surchargés. La communication nous vient de M. E. Diena, qui nous fait observer que nous n'avons jamais signalé, et pour cause, le 20 cent. sur 1 cent. avec la surcharge *renversée*.

20 sur 1 cent, jaune et carmin, surch. noire renversée
20 — —

LIBÉRIA.



Voilà qui est fait. La surcharge : *O. S.* a été appliquée sur les différents timbres-poste, moins ceux en dollars, comme nous l'avons dit. Voici qui donnera une idée de l'application de la surcharge :

1 cent., vermillon,	surch.	noire
2 — bleu,	—	rouge
4 — vert et noir,	—	—
8 — brun	— —	—
12 — rose,	— —	noire
16 — mauve	—	bleue
24 — vert s. paille,	—	rouge
32 — vert d'eau,	—	—

MALACCA.

Il paraît qu'il existe une carte avec réponse 3 + 3 cents, semblable à la carte simple que nous avons décrite; elle est piquée à la séparation :

3 + 3 cents, carmin

MAURICE.

Le 8 cents brun-rouge serait en circulation, *dit-on.* Nous ne l'avons pas encore vu :

8 cents, brun-rouge

Des timbres et des bandes à 3 cents ont été commandés en Angleterre.

MEXIQUE.

Le timbre de service serait imprimé en carmin :

Sans valeur, carmin, piqué 11 1/2

NICARAGUA.

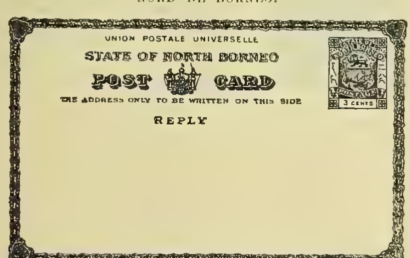
Un de nos correspondants a découvert parmi les timbres-télégraphe 1892 une feuille du 5 centavos qui aurait échappé à la dentelure, et cela à l'insu de ce cher M. Seebeeck :

Télégraphe : 5 Centavos, vert, surch. carmin

Le *Metropolitan Philatelist* a rencontré le 1 centavo, en cours, surchargé en brun : *Mosquito Provision 1* en deux lignes de caractères obliques. Le timbre est oblitéré ; *Bluefi lds 1894.*

Nous voudrions bien qu'on nous dise pourquoi ce timbre est devenu provisoire. Il est en cours, on n'en change pas la valeur, et on le déclare provisoire! Carotte et mystère!

NORD DE BORNÉO.



Voici la carte signalée le mois passé.



PAYS-BAS.

La carte-lettre à l'effigie de la jeune reine est en usage depuis le mois passé. Il y a simplement substitution d'effigie :

5 cents, bleu

Les cartes à 5 cents et avec réponse ont la teinte modifiée. L'effigie est toujours à gauche :

5 cents, bleu foncé sur azur
5 + 5 — — —

PÉROU.

Un de nos correspondants nous remet une enveloppe adressée de Cruzco à Aréquipa. Elle porte un timbre de 10 centavos rouge, de 1883, coupé en deux, en biais. L'affranchissement était-il incomplet ou ce fragment de timbre n'était-il pas admis? Toujours est-il que la lettre porte la marque ci-haut et, en plus, les mots manuscrits : *20 cts mul'ade* (20 centavos, amende).

Cette marque serait donc un *timbre-taxe* :

20 centavos, noir

PERSE.

Ce pays a changé ses timbres depuis le commencement du mois passé. La série se résume en deux types, gravés à Paris, nous dit-on.



1er TYPE. Représente les armoiries du pays dans un cercle avec couronne au-dessus et un cartouche cintré avec inscriptions persanes plus haut; *Postes persanes,* au-dessous; chiffre en bas, dans les angles.



2e TYPE. Nous montre l'effigie du shah, de face dans un ovale ayant des inscriptions persanes au-dessus et la valeur; *Postes persanes,* au-dessous.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :

1er *type*,	1 chaï,	violet,	piqué	13
—	2 —	vert,	—	—
	5 —	outremer,	—	—
—	8 —	brun,	—	—
2e —	10 —	orange,	—	11
	1 kran,	rouge et jaune,	—	—
	2 —	jaune et bleu	—	—
—	5 —	outremer et argent	—	—

Il existe encore des 1 toman, mais notre correspondant nous déclare ne pas avoir pu eu obtenir. Il en est de même des bandes et cartes, que nous attendons prochainement.

PHILIPPINES.

Au type bébé, il y aurait :

1 c. de peso, carmin
25 — bleu foncé

QUEENSLAND.

Nous avons reçu la carte avec réponse 1 + 1 penny, type semblable à la carte ordinaire même valeur et piquée à la séparation; attache A :

1 + 1 penny, rose sur chamois

D'après un article que publie *The Australian Philatelist* sur les notes postales et les feuilles télégrammes, ces dernières auraient été employées d'abord en utilisant les notes postales, au verso desquelles se trouve une formule télégraphique.

Le timbre est placé à droite et représente la reine Victoria, 3/4 de face, transfert de la planche d'acier du premier timbre-poste, sur lequel le mot : *Queensland* a été enlevé pour être remplacé par : *Fee-stamp* :

1 shilling, vert-pâle

L'émission daterait du 28 octobre 1880.

Quant à la formule dont nous avons reproduit le type du timbre, elle a été émise en juillet 1882 :

1 shilling, brun

RUSSIE.

Smolensk *(Smolensk)*. — Nous avons publié, il y a quelques mois, ce renseignement d'un de nos correspondants, que les timbres attribués à cette poste n'auraient jamais été émis et qu'ils seraient l'œuvre d'un faussaire.

En suite de cette publication, un autre correspondant a envoyé un de ses amis à Smolensk, où il lui aurait été répondu que les timbres avaient été préparés il y a une dizaine d'années, mais que, au dernier moment, on s'était ravisé. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ces renseignements si contradictoires ont été obtenus l'un et l'autre de l'Ouprawa!

Nous avons signalé ce timbre en bleu et noir, depuis nous l'avons vu dans une autre couleur :

5 kopecks, rose et noir

SAINTE-LUCIE.

Signalé par le *A. J. of Philately* le 3 pence surchargé : *One half penny* en double, sur la face, avec une autre surcharge au verso :

1/2 sur 3 p., lilas et vert, surch. noire double

SAINTE-HÉLÈNE.

Les derniers timbres 1/2 penny qui nous parviennent ont la surcharge : ***Half penny*** sur une étendue de 15 m/m au lieu de 17 1/2 :

1/2 penny, vert-jaune, surch. noire

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

D'après le *Am. J. of Ph.*, il existerait, du 2 1/2 reis, les surcharges suivantes :

1° Surcharge maigre :

2 1/2 sur 5 reis, noir, surch. verte
2 1/2 — 10 — vert, — noire
2 1/2 — 10 — — — verte
2 1/2 — 20 — rose, — noire
2 1/2 — 20 — — — verte

Double surcharge ; une en vert, une en noir :

2 1/2 sur 10 reis, vert, surch. verte et noire

Double surcharge :

2 1/2 sur 20 reis, rose, surch. verte, double

2° Surcharge grasse :

2 1/2 sur 5 reis, noir, surch. verte
2 1/2 — 10 — vert, — noire
2 1/2 — 20 — rose, — verte

3° Surcharge 5 cinco reis :

5 sur 20 reis, rose, surch. 5 retournée

SALVADOR.



La fin d'année nous vaut un timbre provisoire dont profitera certainement ce cher Seebeck. Le 11 centavos devient 1 centavo de par la surcharge : ***1 centavo***. Communication de MM. Whitfield King & Cie :

1 sur 11 centavos, vermillon, surch. noire

VARIÉTÉS.

1° CCENTAVO; 2° CE^N^TAVO.

1 sur 11 cent., vermillon, surch. noire

Le *Ph. Record* déclare avoir vu le timbre-télégraphe 1 real, vert, 1882, à l'état *non dentelé* :

1 real, vert, *non dentelé*

SEYCHELLES (Iles).

Il a été expédié le mois dernier, d'Angleterre, un timbre de 30 cents et des enveloppes de 8 et 15 cents ayant pour type une vue des îles dans un ovale, et pour inscription, en haut : *Seychelles;* en bas, la valeur; au premier plan, une tortue géante et deux cocos inclinés vers la mer; cadre oblong ayant des ornements aux quatre angles.

Ce serait, paraît-il, l'émission jubilaire annoncée il y a peu de temps.

TASMANIE.

On nous a fait voir le 1 penny actuel, surchargé : *Official*, en bleu. Qu'est-ce cela, une carotte?

TIEN-TSIN.

Il est dit qu'on ne nous fera pas grâce d'un des vingt ports de mer ouverts au commerce européen.

C'est le tour de Tien-Tsin, en ce moment peut-être occupée par les Japonais. Le type ressemble, dit le *Monthly Journal*, aux timbres de Chine, mais de plus petite dimension, avec dragon sur fond uni. Les valeurs sont :

1/2 cent, vert	5 cent, jaune
1 — brun	10 — bleu
2 — violet	15 — rose

Les mêmes, surchargés : *Postage due Stamps* en noir, destinés à servir comme *timbres-taxe.*

TONGA.

Signalé par *Der Philatelist* les variétés suivantes des timbres surchargés : *half penny* :

A. Surcharge : *half*
B. — *half pe*
C. — *half pen*

TRANSVAAL.

Rencontré parmi nos timbres un 6 pence, 1877, ayant les chiffres 6, blancs, dont un, celui de l'angle droit supérieur, est remplacé par un gros trait oblique de couleur :

6 pence, bleu sur rose, surch. noire

TRINITÉ.

D'après l'*I. B. J.*, la série surchargée *O.S.* serait comme suit :

1/2 penny, vert,	surch. noire,	piqué 14		
1 — carmin,	—	—	—	
2 1/2 pence, outremer,	—	—	—	
4 — gris,	—	—	—	
6 — brun-gris,	—	—	—	
1 sh.. brun-rouge,	—	—	—	
5 — rouge-violet,	—	—	piqué 12 1/2	

Ce dernier timbre a le filagramme CC et couronne, contrairement aux autres, qui ont le CA et couronne.

TRINIDAD (Principauté de).

Un de nos correspondants de Vienne, qui ne nous a plus écrit depuis des temps immémoriaux, s'est souvenu subitement de nous. Pour nous le prouver, il nous envoie — comme du reste à tous les journaux — une primeur, une vraie primeur : la *Carota longissima flora*, cultivée princièrement, le croirait-on, sur les rochers de la Trinidad, qu'il ne faut pas confondre, nous dit-on, avec l'île du même nom située dans les Antilles anglaises.



Le légume qu'on nous adresse, certainement en vue de faire de la propagande auprès des timbrophiles, à qui il est destiné, nous montre la fertilité de l'île : des rochers, rien que des rochers, puis un petit bateau à voile; le titre de notre publication de 32 ans est à gauche, et celui de notre publication de 21 ans, à droite; en haut, le mot : *centimes* ou *franc* (*s*); dans les angles supérieurs, un chiffre; en bas, au milieu : *Principauté de* TRINIDAD, ce qui est au moins singulier lorsque tout est exprimé en français.

La partie centrale est imprimée en noir, le reste en couleur, sur papier blanc uni épais, piqués 11 1/2 :

5	centimes,	vert	et noir
10	—	bistre	—
25	—	bleu	—
50	—	jaune	—
75	—	lilas	—
1	franc,	vermillon	—
5	—	gris-perle	—

Si nous signalons ces timbres, c'est afin d'engager nos lecteurs à faire comme nous : laisser à l'auteur le soin de manger lui-même ses carottes.

Le correspondant si complaisant à nous faire connaître ces timbres n'a pas répondu aux questions que nous lui avions posées : elles étaient vraisemblablement indiscrètes.

L'île de la Trinidad ou Ascençao est située, dit Larousse, à environ 800 k[s] de la côte E. de la province Brésilienne d'Espiritu-Santo, *dont elle dépend*, près de l'île de Martin Vaz.; elle est petite et escarpée et possède de bonne eau;

mais elle n'a qu'un mauvais port et peu de terrain susceptible de culture; AUSSI EST-ELLE INHABITÉE!!...

C'est là que règne Mr Harden Hickley, l'ancien directeur du *Triboulet*, sous le nom de James Ier. Il a épousé la fille unique du millionnaire américain John H. Flager et créé, dit-on, " la croix de Trinidad „ pour récompenser les lettres, les arts, les sciences, etc....

Pour ceux qui seraient disposés à partir pour la Principauté, il paraît qu'elle renferme des trésors cachés par des pirates en 1825.



TURK (Iles de).

Voici le dessin du nouveau timbre que nous signalions récemment.

5 pence, réséda et carmin

URUGUAY.

Nous avons vu une lettre adressée de Montevideo à Buenos-Ayres portant pour affranchissement un demi-timbre 240 centesimos de 1859, coupé en biais et oblitéré de la date : *25 février 1864*. La lettre ne portait aucun cachet d'arrivée :

1/2 timbre, 240 cent., vermillon

VICTORIA.

Nous avons, de l'enveloppe actuelle 2 pence, carmin, format 147 × 90 m/m, une variété où le timbre est renversé à l'angle gauche inférieur.

De l'enveloppe 2 pence, rose, format 223 × 95 m/m, coupe C. f.u. de notre catalogue, nous avons un exemplaire avec un second timbre en relief blanc, renversé sur la patte de fermeture :

2 pence, carmin, timbre à gauche renversé
2 1/2 — rose et blanc

Les *timbres-taxe* auraient paru, nous écrit-on, avec le centre vert au lieu de bleu :

penny, 1/2, vert et rouge
pence, 2, 4, 5, 6, 10, — —
sh., 1, 2, 5, — —

ZAMBÈZE.

Le *Am. J. of Phila ely* déclare avoir vu les timbres de cette colonie portugaise, au type des autres colonies et dans les valeurs ci-après :

5 reis,	jaune		75 reis,	carmin	
10 —	violet-rougeâtre		80 —	vert-jaune	
15	chocolat		100 —	brun	sur chamois
20 —	gris-violet		150 —	carmin	— rose
25 —	vert		200 —	bleu	— bleu
50 —	bleu pâle		300 —	—	— chamois

Timbre de journaux :

2 1/2 reis, brun



ZOULOULAND.

Nous venons seulement de recevoir le 6 pence ci-contre que nous annoncions déjà dans notre n° 375 :

6 pence, lilas, surch. noire

Etude des timbres de Bergedorf.

(Suite. — Voir n° 383.)

4 schillinge. Les feuilles ont 40 timbres sur cinq rangées horizontales provenant du report de 10 exemplaires sur deux rangées verticales.

Les rangées horizontales ont 183 1/2 m/m, et celles verticales 110 au lieu de 184 1/2 × 112 m/m.

Le papier est plus rougeâtre; dimension : 21 1/4 × 20 3/4 m/m.

Signes caractéristiques. Le guillochage est complet sur le fond; mais à gauche, devant *i* de *vier*, il y a dans le cercle un trait oblique qui n'existe pas aux timbres authentiques; *R* et *G* de *Bergedorf* ne sont pas nettement séparés :

1/2 schilling, bleu
1 — blanc-jaunâtre
1 1/2 schillinge, jaune vif
3 — bleu vif sur rose violacé
4 — chamois-rougeâtre

Tirage de 1874.

Notre lithographe ne nous ayant pas fourni la quantité de 4 sch. que nous lui avions commandée, fut obligé en 1874 de faire un nouveau report pour compléter nos nombres.

Les feuilles ont 40 timbres obtenus par report de *huit* sur deux rangées horizontales et répétés ainsi :

1	2	3	4	1	2	3	4
5	6	7	8	5	6	7	8
1	2	3	4	5	6	7	8
1	2	3	4	1	2	3	4
5	6	7	8	5	6	7	8

Les rangées horizontales ont 183 1/2 m/m, et celles verticales 110, comme le tirage précédent de cette valeur.

Le papier est celui de 1872; l'impression est plus empâtée.

Signes caractéristiques. Le guillochage manque à plusieurs endroits; sur la tête de l'aigle il y a un trait vertical; par contre, le trait oblique central n'existe pas dans le cercle, comme aux réimpressions de 1872, même valeur :

4 schillinge, chamois rougeâtre

Tirage de 1887.

Les demandes de réimpressions ayant épuisé notre stock, nous faisons procéder à un nouveau tirage. Mais notre lithographe n'étant plus, il nous faut confier le travail à un autre lithographe, qui s'est montré inférieur à son prédécesseur et qui ne nous a fourni que des impressions défectueuses, suite de ses mauvais reports.

Au lieu d'employer des groupes de timbres pour faire ses reports, notre nouveau lithographe trouve plus simple de reporter timbre par timbre, utilisant cependant le report-matrice pour ne pas avoir à encrer constamment la pierre-matrice.

M. Rommel, qui nous a déjà fait connaître qu'il existait des *coins* des timbres de Bergedorf, qui a avancé cette énormité que le lithographe avait dû refaire sa PLANCHE!! à cause de la faute d'ortographe dans le mot *Schillinge*, a voulu être absolument remarquable en nous disant ce qu'il pensait des réimpressions; mais il en parle comme un aveugle des couleurs, ce qui arrive souvent aux avocats et aux journalistes obligés de traiter de choses dont ils ne connaissent pas le premier mot. Oyez plutôt :

“ Cette réimpression privée est, en suite de son origine et de sa mauvaise exécution, tout à fait sans valeur, et comme les *planches originales* (!?) *à la suite de l'emploi s'usèrent et durent être plus souvent* GRAVÉES!! *à nouveau*, on peut les nommer plutôt une falsification.

Les planches originales ont eu si peu le temps de s'user, qu'elles furent détruites immédiatement après le premier tirage, en 1861, comme nous l'avons déjà dit. Quant à *nos* planches, elles n'ont pas été obtenues par la *gravure!* mais par le report, employant les types originaux SANS LA MOINDRE RETOUCHE, sauf les chiffres du 1 schilling, qui ont été refaits, comme cela s'est passé pour les timbres vrais. *Il n'y a donc de différences que celles provenant des tirages ou des reports défectueux*, ce que paraît ignorer M. Rommel.

Mais si les dessins sont identiques, nous n'en dirons pas autant des papiers. Ils sont plus épais, satinés et de teintes absolument différentes.

1/2 schilling. Les feuilles ont 200 timbres sur dix rangées horizontales de vingt. Papier bleu lilacé. Dimension : 15 1/2 × 15 1/2 m/m.

Signes caractéristiques. Aucun des A et parfois les H ne sont barrés, suite d'un mauvais report. Le fond est légèrement usé.

1 schilling. Feuilles de 200 timbres sur dix rangées horizontales de vingt. Papier blanc. Dimension : 16 1/2 × 16 1/4 m/m.

Signes caractéristiques. Même remarque que pour le 1/2 sch. à propos des lettres A; chiffres très gras dans les angles, comme aux timbres primitifs; fond usé.

1 1/2 schillinge. Feuilles de 190 et 200 timbres sur dix rangées horizontales. Papier jaune très vif. Dimension : 18 × 18 m/m. C'est par raison d'économie de papier que l'imprimeur a fait des tirages de 190 timbres à la feuille, supprimant la dernière rangée verticale de droite.

Signes caractéristiques. Pris sur la pierre-matrice sans retouche, ni changement, ces timbres ont tous les défauts qui ont été corrigés sur les timbres en cours, y compris la faute : *schillinge* (E final), sauf cependant dans l'angle inférieur gauche où le petit chiffre 1 a sa dimension réduite et n'a plus qu'un trait de liaison au lieu de deux; les A paraissent sans trait horizontal; le fond est très usé; l'aigle a le plus souvent, devant la tête, un trait horizontal.

3 schillinge. Feuilles de 200 timbres sur dix rangées horizontales.

La teinte du papier est d'un rose très vif qui ne rappelle pas celle des timbres vrais; la couleur des timbres est bleu laiteux. Dimension : 19 3/4 × 20 m/m.

Signes caractéristiques. La tête de l'aigle n'est pas ombrée; le fond du timbre presque usé; l'écu, de Lubeck, a la partie supérieure *unie.*

4 schillinge. Feuilles de 200 timbres sur dix rangées horizontales.

Le papier est celui de 1872. Dimension : 21 3/4 × 21 1/2 m/m.

Signes caractéri tiques. Le mot *Bergedorf* est tellement mal venu qu'on pourrait croire à des caractères différents, vu leur maigreur; le fond burelé est très usé. Il y a un trait oblique dans le cercle, vis-à-vis de *i* de *vier*.

1/2	schilling,	bleu lilacé
1	—	blanc
1 1/2	schillinge,	jaune très vif
3	—	bleu laiteux sur rose vif
4	—	chamois rougeâtre

Tirage de 1888.

Pour remplacer les 1 schilling dont les chiffres n'étaient pas conformes à ceux des timbres, et les 3 schillinge dont la teinte du papier était par trop vive, il est procédé à un nouveau tirage et à un nouveau report. Il y a eu des feuilles gommées sur demande.

1 schilling. Feuilles de 180 timbres sur dix rangées horizontales, les 5e et 6e séparées par un intervalle de 2 1/2 m/m ; un autre intervalle de 2 m/m entre les 2e et 3e, 10e et 11e rangées verticales.

Papier blanc mat.

Le report a été fait par groupe de *dix* timbres sur deux rangées verticales réunis sur le report-matrice. Les chiffres ont été changés, mais si maladroitement qu'il y a presque autant de variétés que de timbres à la feuille. Ils sont en général plus maigres.

Il n'y a plus de tête bêche à la feuille. Dimension : 16 1/4 × 16 m/m.

Signes caractéristiques. Le fond est souvent presque complètement usé : les chiffres se rencontrent avec des traits horizontaux au-dessus et au-dessous, quelquefois il y a un trait oblique de liaison à gauche et aussi à *droite !;* le chiffre se présente également de côté, souvent il n'a de trait d'aucune espèce.

3 schillinge. Feuilles de 60 et 120 timbres sur *dix* rangées horizontales ayant un intervalle de 2 m/m entre les 6e et 7e rangées verticales. Les feuilles ont été imprimées par 60 pour utiliser le papier trop petit pour 120 timbres, employant alors les six rangées verticales de droite.

Le report s'est fait par douze timbres sur deux rangées horizontales.

Papier rose violacé satiné, avec fragments de fils de soie de couleur. Dimension : 19 3/4 × 20 m/m.

Signes caractéristiques. Le papier avec fil de soie et le fond usé indiquent cette réimpression :

1 schilling,	noir	sur blanc mat
3 schillinge,	bleu laiteux vif	— rose violacé
3 —	bleu terne	— rose violacé

Il n'y a pas d'autres réimpressions que celles que nous avons décrites : il n'y en aura même plus d'autres, attendu que nous avons fait détériorer les types sur la pierre-matrice.

Quant à ceux qui prétendent qu'il existe des réimpressions privées des 1/2 sch. violet et 3 sch. rose et 1 1/2 schilling (sans e), nous ne pouvons que les inviter à faire la preuve de ce qu'ils avancent, et de produire ne fût-ce qu'un seul exemplaire de ces timbres. Il va de soi que les phototypies et autres imitations ne peuvent être considérées comme des réimpressions.

(*A continuer.*)

Enveloppes russes 1880, avec surcharge.

On sait que, par suite d'une diminution de taxe, les enveloppes à 8 et 10 kopecks ont reçu une surcharge réduisant leur valeur à 7 kopecks. Il n'a pas été signalé jusqu'ici qu'il existait deux surcharges différentes, qui paraissent avoir été employées en même temps, savoir :

1re *Variété.* 2e *Variété.*





Nos dessins reproduisent assez fidèlement les deux variétés, qui semblent les mêmes au premier abord. Un examen plus sérieux nous fait voir cependant les différences ci-après :

1re *Variété.* Le cartouche mesure dans sa plus grande largeur 21 m/m.

La seconde lettre a la barre horizontale plus longue à droite, la 4e est barrée plus bas ; le к de *kop.* a l'extrémité inférieure presque droite et très rapprochée de l'*o* ; la ponctuation est ronde ; le 7 est plus courbé du bas.

2e *Variété.* Mesure 21 1/2 m/m en largeur.

La seconde lettre est peu barrée à droite ; la 4e lettre a la barre plus haut ; *kop.* a l'extrémité inférieure du к plus courbée et plus distancée de l'*o* ; la ponctuation est carrée ; le 7 est plus droit du bas.

Il y a encore des différences aux dessins occupant le milieu des cartouches supérieur et inférieur.

Voici quelles sont les enveloppes que nous avons rencontrées : il est à supposer que les deux variétés existent pour tous les formats :

1° *Type 1872.*

Format : 140 × 110 m/m :

7 sur 10 kop., brun, surch. rouge, 1re variété

2° *Type 1875.*

Format : 140 × 110 m/m :

7 kop. sur 8 k., gris, surch. rouge, 2e variété
7 — — 10 — brun, — — 1re —
7 — — 20 — bleu, — — 1re —

Format : 145 × 80 m/m :

7 kop. sur 8 kop., gris, surch. rouge, 1re variété
7 — — 8 — — — — 2e —
7 — 10 — brun, — — 1re —

VARIÉTÉ

Ayant le premier jambage de н *plus court et l'extrémité du* к *presque droite :*

7 kop. sur 8 k., gris, surch. rouge, 2e variété

Format : 140 × 58 m/m :

7 kop. sur 8 kop., gris, surch. rouge, 1re variété

Format : 113 × 73 m/m :

7 kop. sur 8 kop., gris, surch. rouge, 1re variété

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.







LE TIMBRE-POSTE

Journal du Collectionneur

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 350 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 62 GRAVURES



BRUXELLES
J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste
42, RUE DE FLORENCE, 42.

1895







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 350 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-poste

42, Rue de Florence, 42.

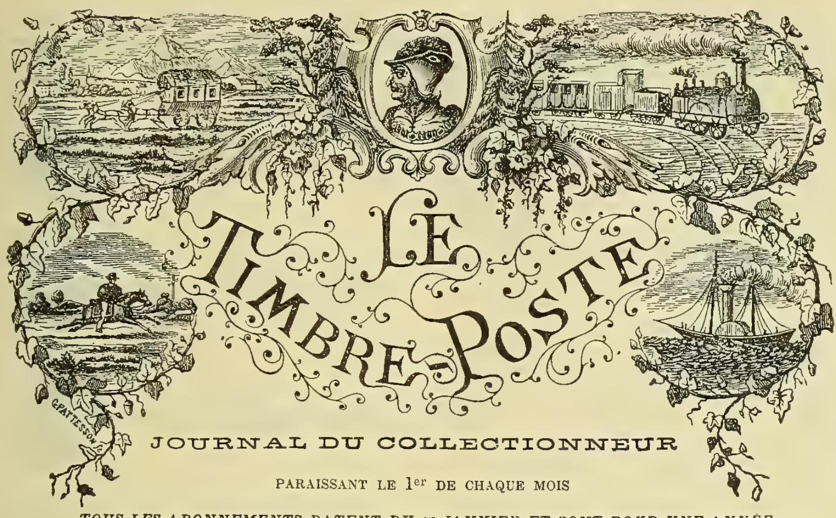
1895

Bruxelles. — Imp. L.-G. LAURENT, 11, Rue de Ruysbroeck.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1895

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérique (*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE (Cie Brit. de l').

Comme conséquence des réductions d'affranchissement sur lettres de l'Afrique orientale vers l'Angleterre, les timbres des valeurs de 8 annas et 1 rupee ont été appropriés par une surcharge, de la nouvelle valeur, comme timbres de 5 et 7 1/2 annas, en attendant que de semblables timbres puissent être imprimés :



5 sur 8 annas, bleu, surch. noire
7 1/2 — 1 rupee, carmin, —

Les timbres définitifs n'ont pas tardé à paraître. Ils sont à l'ancien type :

5 annas, noir sur azur
7 1/2 — — — blanc

ANGOLA.

Nous avons parlé plusieurs fois des timbres émis récemment à Angola. En voici le type. Voici également celui signalé le mois passé avec surcharge bleue.





O Philatelista publie le décret suivant se rapportant aux nouveaux timbres :

PROVINCE D'ANGOLA

Répartition des finances provinciales en Laonda.

Il est publié par cette répartition :

Que le 15 du mois prochain de juillet commenceront à entrer en vigueur les nouveaux timbres-poste des taxes de 5, 20 et 25 reis avec l'effigie de Sa Majesté le Roi, le Seigneur D. Carlos Ier.

Que les timbres-poste de mêmes taxes et du type ancien à l'effigie de Sa Majesté le Roi, le Seigneur D. Luiz Ier, continueront à être en vigueur pendant l'espace de trois

mois à partir de la date à laquelle les nouveaux entreront en vigueur.

Que ceux qui posséderont des timbres des taxes en question et du type ancien pourront les échanger dans les bureaux de poste dans le délai de trois mois à partir de la date à laquelle expire le délai pour leur circulation.

AUSTRALIE DU SUD.

M. Treichel nous remet un timbre de paquet ayant dans un rectangle de 56 × 41 m/m une voiture à un cheval ayant pour inscription : *W. Mc Culloch & Co — parcels express;* au-dessus, la firme seulement, suivie de : *Limited;* en bas, en dehors du cadre : *six pence* :

6 pence, vert-jaune sur blanc, piqué 12

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le même nous remet un autre timbre de paquet mesurant 55 × 44 m/m, ayant au centre une voiture à un cheval et *Parcels express;* au-dessus, cintré : *J. R. Cocking;* plus haut : *37 Currie St-Furniture Removed;* en bas : *six pence;* dans les angles : *6 d.* dans un cercle :

6 pence, rouge sur blanc, piqué 12

AUTRICHE.

Il nous arrive une grave nouvelle. Le 1 kreuzer *taxe* a été vu piqué 11 1/2 au lieu de 10 :

1 kreuzer, brun

BAHAMAS (Iles).

Le *Monthly Journal* publie la lettre-circulaire suivante qui a été adressée par le Directeur des postes aux collectionneurs de timbres. Elle n'a pas besoin de commentaire.

Nassau, Bahamas, 28 septembre 1894.

Monsieur,

Une émission de timbres-poste entièrement neuve est projetée par ce gouvernement. Voulez-vous avoir la bonte de me fournir une estimation de la valeur de timbres que votre maison achèterait dans le cas où semblable émission serait faite.

A vous, etc.

Signé J.-A. THOMPSON.

BAMRA.

Le gouvernement impérial des Indes est sur le point de reprendre les arrangements postaux de l'Etat de Bamra, dont les timbres seront supprimés. C'est dommage, ils sont si beaux !

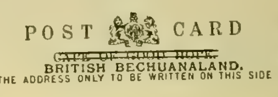
BARBADE.

Le 1/2 penny allant manquer, le Directeur des postes, au lieu de faire des surcharges, écrit l'*I. B. J.*, fit timbrer les lettres de la ville des mots :

PAID
AT
BARBADOS

pour ménager son stock. Cette marque constatant simplement une taxe payée en espèces n'a pas besoin d'être collectionnée.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.





UNION POSTALE UNIVERSELLE
BRITISH BECHUANALAND
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



UNION POSTALE UNIVERSELLE
BRITISH BECHUANALAND
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Voici de nouvelles cartes provenant soit du Cap de Bonne-Espérance, soit de la Grande-Bretagne, l'une et l'autre avec le nom originaire biffé et remplacé par : *British Bechuanaland;* sur le timbre de 1 penny est cette même surcharge, et sur une autre : *three half pence* :

1 penny, brun sur blanc
1 1/2 — rouge — chamois
1 + 1 — — —

BELGIQUE.

Le *Moniteur* publie l'avis suivant :

La vente des timbres-poste spéciaux à 5, à 10 et à 25 centimes, émis à l'occasion de l'exposition universelle d'Anvers, cessera le 31 décembre prochain et, après cette date, lesdits timbres ne seront plus valables.

Continueront, seuls, à être admis, les timbres-poste apposés en acquit de la taxe d'encaissement sur les effets de commerce et les quittances créées antérieurement au 1er janvier 1895 et qui seraient remis à la poste pour qu'elle en opère le recouvrement.

Les réclamations des journaux ont rappelé au Ministre qu'il avait oublié l'échange de ces timbres. Contrairement à ses habitudes, il a fait droit aux réclamations en publiant au *Moniteur* un nouvel arrêté qui accorde au public l'échange des timbres d'Anvers contre ceux en cours, à partir du 1er janvier jusqu'au 28 février.

A quand maintenant la fin de la comédie des timbres à souche ?

BÉNIN.

Ce que nous disions le mois dernier n'a pu convaincre M. Delzenne. Tout en déclarant à

nouveau que la surcharge : *Bénin* (avec accent) est fausse, il ajoute qu'il ne met pas en doute l'honorabilité de notre ami N..., *qu'il connaît personnellement (??).* Voyons, voyons. Si la surcharge est fausse, elle n'a pu être achetée par notre correspondant dans les différents bureaux de poste qu'il a visités, où d'habitude on ne vend pas ces drogues-là. Que devient alors cette loyauté qu'on ne met pas en doute?

Si au contraire les timbres surchargés : *Bénin* ont bien été achetés dans les bureaux de poste de Cotonou, P. Novo, Goderney, Wyddah, etc., comme il a été dit, l'authenticité des timbres est établie d'elle-même et la parfaite bonne foi de notre ami aussi, et cela d'autant plus que nous avons bon nombre de ces timbres oblitérés par ces mêmes bureaux.

Si au lieu de tirer immédiatement son sabre de guerre, M. Delzenne avait débuté par une enquête, dirigée par *lui-même*, il se serait évité la peine de discréditer des timbres qui méritent moins de l'être que certains autres avec surcharges rouges des plus fantaisistes, *inconnues au Bénin,* que personne ne possède, sauf un marchand parisien bien connu de M. Delzenne.

Nous terminons cette discussion qui ne nous paraît pas devoir aboutir.

BULGARIE.

Nous avons reçu le *timbre-taxe* actuel 50 stot. imprimé en bleu ciel et à l'état *non dentelé,* accidentellement (?). Ne pas le confondre avec le timbre de cette valeur de 1886, également non dentelé :

50 stotinki, bleu ciel, *non dentelé*

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

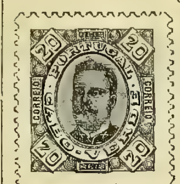




Nous avons parlé tout récemment de deux nouvelles enveloppes. Nous en donnons aujourd'hui les fac-simile :

1/2 penny, gris-bleu sur blanc
2 1/2 pence, olive — bleuâtre

CAP VERT.



Voici le dessin de la nouvelle série des timbres de cette colonie portugaise.

CHILI.

TARJETA DE SERVICIO

Administracion Principal de Correos

SANTIAGO DE CHILE

Señor

Reproduit par le *American J. of Philately* la carte ci-haut pour le service officiel :

Sans valeur, bleu sur gris

CHINE.

Nous tenons de MM. Whitfield King et Cie la description des nouveaux timbres :

1 candarin. Au centre, le caractère archaïque *Shou* (longévité) autour des emblêmes du *Wu fu ;* 5 bonheurs et pivoine, emblême floral de l'éclat.

2 candarin. Dragon au centre, *Pan t'av,* pêcher de plaine dont le fruit est l'emblême de la longévité, l'arbre fleurissant, dit-on 3,000 ans; dans les angles, huit figures ou *Pa kua.*

4 candarin. Dragon au centre avec pivoine en haut.

5 candarin. Au centre une carpe, dénommée poisson messager, et surmontée du *lin chih kwa,* plante emblématique de longue vie, et la *Wan nien ching* ou immortelle chinoise en dessous.

6 candarin. Dragon au centre avec la *Wan nien ching* et les huit figures *Pa kua* aux angles.

9 candarin. Centre semblable au 1 cand.; caractère *shou;* dragon rampant de chaque côté, et *Service postal chinois* en caractères chinois au-dessous.

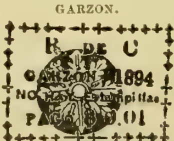
12 candarin. Même inscription au centre, dragons rampants et pivoine.

24 candarin. Au centre, jonque chinoise; pêcher en haut.

Les dessins ont été faits par MM. R. A. de Villard, inspecteur général des affaires maritimes impériales chinoises, département des statistiques.

COLOMBIE (République).

GARZON.



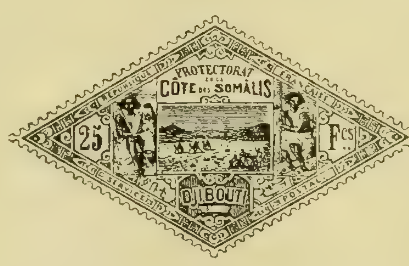
D'après le *Philatélist*, le timbre ci-contre aurait été rencontré sur une lettre en date du 1er avril (singulière date) 1894. Il aurait une surcharge violette, timbrée à la main, composée d'un cercle avec ornementation de feuilles en forme d'étoile, et au-dessus le texte de la surcharge en noir imprimé aussi à la main.

Le second timbre a été vu par l'*I. B. J.* sur une lettre du 10 juin. L'impression est noire sur papier blanc bâtonné de lignes horizontales bleues :

R. de C.
Garzón, Junio de 1894
No hay estampillas.
PAGO $0,01.

1er type, 0.01 cent, noir sur blanc
2e — 0,01 — — —

DJIBOUTI



L'ami Maury reproduit le type des 25 et 50 francs de la série des nouveaux timbres :

25 francs, rose et bleu
50 — bleu — rose

ÉQUATEUR.

Trompé dans ses espérances, l'illustre Seebeck, qui doit livrer gratuitement dix fois plus de timbres qu'il ne croyait, a pris la résolution d'administrer les timbres homéopathiquement, ce qui fait que les provisoires règnent à l'état permanent dans cette charmante république de l'Équateur.



N'ayant plus de timbres-télégraphes à 10 centavos, l'administration des postes a fait avancer la landsturm des fiscaux, et comme le 10 centavos de 1891-1892 était précisément en nombre, on a appliqué sur chacun de ces timbres la surcharge noire : *Telegrafos*, qui se présente : TELEGRAFOS sur les exemplaires que nous avons reçus. Cette appropriation date du 2 octobre dernier :

10 centavos, orange, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *The Stamp News* publie le document suivant se rapportant au timbre émis pour les lettres expédiées par bicycles :

Le soussigne prend la liberté d'annoncer au public qu'il etablit une route de messagers à San Francisco par bicycles via :

White's Bridge,
Pacheco pass.
Gihoy &
San Jose.

Un service quotidien sera établi entre Fresno et San Francisco, commençant samedi matin 7 juillet 1894. La taxe pour lettres vers San Francisco et points intermédiaires sera 25 cents. Tous les envois postaux seront adressés aux rues et numéros, et seront timbrés au bureau de poste de destination.

Tout envoi postal doit être dépose chez Victor Cyclery. 1730, Tulare Street, Heughar' Hotel, pas plus tard que 10 heures, pour assurer la delivrance le jour suivant.

Les têtes de quartier de San Francisco seront *Overman Wheel Company*, coin des rues Larkin et Mc Allister, et à San José, Menigot et Cie.

Rendre visite à ou communiquer avec

Arthur C. BANTA.

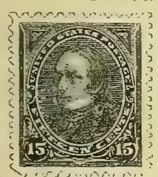




Nous reproduisons les différents timbres signalés le mois passé avec les angles supérieurs modifiés.

Nous donnons également le type du 10 cents pour lettres express.

Timbre-poste :	1 cent,	outremer
—	2 —	carmin
—	15 —	bleu-noir
Timbre-express :	10 —	bleu





Nous avons enfin reçu, trop tard pour être reproduit, le 50 cents orange, type du 30 cents, émis en 1890 :

50 cents, orange

FRANCE.

Une nouvelle qui n'est peut-être pas palpitante d'intérêt, mais que nous croyons devoir donner pour ceux que cela intéresse, est que la carte de 1892, avec avis en caractères elzéviriens, a parfois les trois lettres *clu* de *exclusivement* qui sont différentes :

10 centimes, noir sur bleu pâle

GUYANE ANGLAISE.





Il nous arrive trois valeurs d'enveloppes qui viennent de paraître. Le type est le même pour toutes ; au centre un trois mâts en relief entouré de la légende : *Damus petimusque vicissim ;* cadre circulaire guilloché portant : *British Guiana Postage — cents.* La bordure extérieure est unie au 1 cent ; festonnée au 2 cents et octogone au 5 cents.



Imprimées en couleur sur papier blanc varié, timbre à droite :

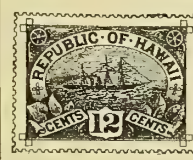
a. *Papier blanc vergé épais.*

1 cent vert : 141 × 79 m/m
2 — carmin : 145 × 89 —

b. *Papier blanc uni mince.*

5 cents, outremer : 134×107 m/m

HAWAIIAN.



La série des timbres vient d'être augmentée d'une nouvelle valeur au type ci-contre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

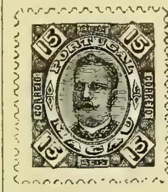
12 cents, bleu foncé

ITALIE

M. E. Diena attire notre attention sur le millésime 94 placé aujourd'hui sur les cartes 7 1/2 + 7 1/2 centisimi.

LABOUAN.

La Compagnie qui exploite la colonie de Labouan nous fait savoir qu'elle n'a nullement émis, en 1894, des timbres lithographiés à l'effigie de Victoria, en remplacement de ceux qu'elle avait émis antérieurement. Un bon point à la Compagnie.



MACAO.

Voici le dessin des nouveaux timbres de cette colonie portugaise.

O Philatelista publie le document suivant :

Le n° 37 du *Bulletin officiel* du gouvernement de la province de Macao et Timor correspondant au 15 septembre dernier, insère le décret suivant :

N° 189.

Prenant note des considérations exposées dans le rapport de la commission nommée par décret provincial n° 173, du 31 août dernier.

Me conformant aux propositions présentées par la dite commission, soit concernant les estampilles de l'impôt du timbre et le papier timbré, soit en ce qui se rapporte aux estampilles postales de Macao et Timor, réduisant les taxes postales respectives, d'accord avec les équivalences imposées par la convention postale de 1891 applicable aux pays dont la monnaie légale est la *pataca*, de plus :

Considérant que le paragraphe 2 de l'article IV du règlement pour exécution de la convention de Vienne du 4 juillet 1891, statue que dans les cas de modifications dans le système monétaire d'un pays, l'administration de ce pays devra s'entendre avec l'administration des postes suisse pour modifier les équivalences respectives ;

Considérant également que l'article 12 du décret du 5 juillet de l'année courante fixe en *patacas* les valeurs monétaires de cette province, et d'accord avec le décret provincial n° 172 du 31 août dernier :

J'ai trouvé convenable de décider que :

1° Les estampilles de l'impôt du timbre et papier timbré actuellement en circulation, seront surchargés de

leurs valeurs correspondantes en *patacas* et fractions de *pataca* et les chiffres actuels oblitérés ;

2° Semblable modification sera faite pour les timbres et cartes postales de Macao et Timor, continuant provisoirement à se percevoir en fractions de *pataca* les mêmes affranchissements qui jusqu'ici étaient perçus en reis.

3° La forme et les valeurs des différentes surcharges, soit dans les estampilles de l'impôt du timbre et du papier timbré, soit dans les timbres et cartes-postales seront établis d'après les tableaux ci-dessous, stipulés par le secrétaire général du Gouvernement.

Que les autorités et autres personnes que concerne la connaissance et l'exécution de la présente, l'aient pour bien entendue et qu'elles s'y conforment.

Palais du Gouvernement à Macao, 14 septembre 1894.

Le Gouverneur de la province,
JOSÉ M. DE S. HORTA E COSTA.

Tableau concernant les surcharges pour les timbres et les cartes postales :

Reis	*Avos de pataca*	*Reis*	*Avos de pataca*
2 1/2	1/2	40	6
5	1	50	8
10	2	80	13
20	3	100	16
25	4	200	31
30	5	300	47

Ces surcharges seront faites dans la forme suivante :

Dans la partie supérieure sera imprimée en couleur la nouvelle valeur en avos de pataca, et la même valeur en caractères chinois à la partie inférieure ; au centre, le mot : *provisorio.*

Les timbres ainsi surchargés ont commencé à circuler le 1er novembre.

MEXIQUE.

La nouvelle émission de timbres ne paraîtra pas avant le 5 mai prochain *(Ph. J. of Am.)*

Le *Questionneur timbrophilique* révèle l'existence de timbres 1872 6 centavos, vert, qui auraient été retouchés. Ils ont le papier burelé au verso, et pour filagramme " de *grandes lettres V avec croix de Malte* " !?

La retouche consiste dans le cartouche inférieur dont les lettres ont été refaites, négligeant les fleurons des angles qui manquent. Le mot *Mexico* est écrit :

1° MEXICO
2° MEXICO

Notre confrère a rencontré cinq de ces timbres se tenant, un ayant l'ovale perlé refait dans sa courbe inférieure et le vêtement d'Hidalgo retouché inhabilement.

MONACO.

Depuis le 20 novembre dernier il a été mis en usage, nous écrit M. Ch. Diena, le 40 centimes au nouveau type :

40 centimes, bleu-noir sur rose

MONTÉNÉGRO.



Les *timbres-taxe* sont entrés en usage. En voici le type. Il y en a huit valeurs, savoir :

1	nove.,	rouge vif.
2	—	vert-jaune
3	—	jaune-orange
5	—	olive
10	nove.,	violet
20	—	outremer
30	—	vert bleu
50	—	gris perle

MOZAMBIQUE.

Voici le nouveau type des timbres en cours. Les valeurs sont celles des autres colonies portugaises.

NANDGAM.

Le 1 anna rouge nous vient avec la surcharge violette : M. B. D. (*Mahant Bakram Das*), nom du rajah mal donné dans notre n° 382, appliqué dans le sens de la largeur, mais renversé! Le papier est blanc *vergé* mince :

1 anna, rouge, surch. violette.

Nous avons dit que les feuilles portaient des inscriptions en caractères indous. On nous en donne la traduction. A gauche : *Division de Chhatisgarh ;* en haut : *Etat de Rajnandgaon ;* à droite : *Chaque feuille évaluée à une rupee ;* en bas : *Timbres-poste de l'Etat indigène.*

Le gouvernement impérial des Indes doit également reprendre incessamment, comme les postes de Bamra, celles de Nandgam.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Ph. J. of A.* reproduit une découpure de journal ainsi conçue :

Le Département des postes a adopté une nouvelle forme de pliage de carte-postale. La partie imprimée de la carte est d'un magnifique dessin de M. T. Sears, du General Survey Office, de Wellington. La carte porte un timbre de 1 1/2 p. et ample emplacement est laissé sur le front de la carte pour l'adresse. Sur le côté intérieur il y a beaucoup plus de place pour la correspondance que sur la carte-postale à 1 penny actuelle, et au dos sont des vues du Mont Cook, Pic Mitre, Chûtes de Sutherland, Tongariro, Ruapehu et lac Taupo. En somme, la carte est très bien travaillée et on s'attend à ce qu'elle soit en circulation le 1er décembre prochain.

PANAMA.

Le 10 centavos épuisé nous a valu un timbre provisoire au commencement de novembre dernier. C'est le 50 centavos qui a été sacrifié. On a appliqué typographiquement sur ces timbres la surcharge carmin : *Habilitado 1894 10 centavos.* Il y a autant de variétés que de timbres à la feuille. *Centavos* est suivi parfois d'une virgule au lieu d'un point :



10 sur 50 centavos, bistre, surch. carmin
10 — 50 — — — — renversée

PAYS-BAS.

Le timbre-taxe 12 1/2 cent a paru avec la nouvelle teinte adoptée pour cette classe de timbres :

12 1/2 cent, outremer

PÉROU.

Nous reproduisions ces jours-ci l'effigie du président Moralès Bermudez qui avait été appliquée sur le stock des timbres en possession de la poste. Voici d'après *Die Post* ce qui a été surchargé. C'est un nettoyage complet des magasins :

1860,	1 d., bleu,	200
	1 p., rouge,	100
1862,	1 d., —	1,400
	1 p., brun,	100
1866,	5 c., vert,	1,200
	10 — vermillon,	200
1871,	5 — rouge,	500
1874,	2 — violet,	883,260
—	50 — vert,	76.485
1876,	5 — bleu,	71,980
—	10 — vert,	1,568,160
—	20 — carmin,	1,200
1879,	1 — orange,	175,164
1880,	1 — vert,	1,249
—	2 — carmin,	1,406
1881,	1 — vert,	68,678
—	5 — bleu,	1,430
1882,	1 — orange,	224,963
—	2 — violet,	190,105
—	2 — carmin,	34,416
—	10 — vert,	361,170
—	2C - carmin,	680
—	5 — bleu,	263,285
—	50 — rose,	49,400
—	50 — —	36,500
—	1 s., brun,	41,800

1883,	1 c., orange,	41,867
—	10 — vert,	34,230
—	50 — —	1,000
—	1 — —	380
—	5 — bleu,	2,080
—	2 — vermillon,	16,323
—	5 — bleu,	10,950
—	2 — vermillon,	543,127
—	5 — bleu,	499,615
—	1 — vert,	516,823
—	2 — carmin,	631,057
1884,	5 — bleu,	580
—	10 — gris,	10,400
—	10 — olive,	5,500
	Arequipa :	
1883,	10 c., rouge,	8,200
—	10 — —	500
1885,	10 — olive,	1,300
	Cuzco :	
1883,	10 c., rouge,	1,200
	Huacho :	
1884,	10 c., vert,	420
	Puno :	
1885,	10 c., gris,	500

On le voit, on a pris note des moindres variétés pour que les collectionneurs n'en ignorent.

PERSE.

Nous avons reçu la série des cartes nouvelles. Elle est composée de quatre valeurs dont deux avec réponse, savoir :

2 chahi, vert sur crême
2 + 2 — — — vert pâle
4 — rose — crême
4 + 4 — — — rose pâle



Le timbre-poste de 10 kran appartient au type de 10 chahi, savoir :

10 kran, rose et or

La bande serait au type lion :

1 chahi, lilas sur bulle

PORTUGAL.

Le croirait-on, les timbres 5, 10, 15 et 20 reis sont piqués 12 1/2!

PBOTECTORAT BRIT. DES CÔTES DU NIGER.







Le 1/2 penny manquant, on a surchargé *half penny* certaines valeurs comme suit :

Type 1 : 1/2 sur 2 p., vert et carmin, surch. violette
2 : 1/2 — 2 1/2 — lilas sur bleu, — carmin
1/2 — 2 1/2 — — — — brique
1/2 — 2 1/2 — — — — bleue
3 : 1/2 — 2 1/2 — — — — verte

QUEENSLAND.

Le *Am. J. of Philately* signale *non dentelé* :

3 pence, brun

ROUMANIE.

Il vient d'être émis un nouveau mandat pour les relations intérieures. Le timbre est celui du nouveau type; sans changement de texte :

25 bani, violet sur jaune

RUSSIE.

M. A. Boursault publie dans l'*Intermédiaire de la Timbrologie* le décret autorisant la création de postes rurales et l'émission de timbres. M. Boursault veut bien autoriser les journaux à reproduire ce décret " *que ses recherches ont mis à même de pouvoir donner au monde des collectionneurs* „ *!!* à la seule condition d'être cité.....

Les recherches de ce monsieur n'ont pas dû être bien grandes, ce décret ayant été obtenu par nous de M. W. Tchirikoff et donné en 1875 dans notre brochure sur les timbres-poste ruraux de Russie où M. Boursault a copié *mot à mot* notre traduction.

Il ne manque pas de toupet ce M. A. Boursault!

Le 70 kopecks avec foudres annoncé d'après l'*Austria Phil.* n'existe pas, nous écrit-on de St-Pétersbourg. La spécialité de ce journal serait-elle de donner de fausses nouvelles? Voilà en deux mois la seconde fois que nous avons à faire de semblables rectifications.

SERBIE.

Depuis novembre dernier le type des timbres a été remplacé par celui ci-contre qui ne vaut pas mieux, au contraire. C'est toujours à l'effigie du roi Alexandre I[er] tourné à gauche dans un ovale entre branches de laurier, s'il vous plaît; en haut : CPБIJA; en bas : ПАРА entre chiffres renfermés dans un cercle.

Imprimés en couleur sur papier blanc ayant moult fils de soie rouges, piqués 13 1/2 :

5 para,	vert
10 —	rose
15 —	violet clair
20 —	jaune-orange
25 —	bleu
50 —	gris-brun
1 dinar,	violet

SUNGEI UJONG.

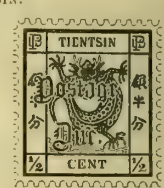


Un 2 cents nous arrive en orange par l'entremise de MM. Whitfield King et C[ie], et le 5 cents, imprimé en vert et en carmin, porteur d'une surcharge réparatrice : *1 cent* ou *3 cents* en noir :

2 cents,	orange		
1 sur 5 —	vert,	surch. noire	
3 — 5 —	carmin,	—	—

TIEN-TSIN.





Nous tenons de MM. Whitfield King et C[ie], le nouveau type des timbres décrits le mois passé. Le dragon a ici une pose abracadabrante que l'on ne voit qu'au Moulin Rouge..... *dit-on.*

TIMOR.

Une série de timbres composée de douze valeurs à l'effigie du roi actuel est en circulation. Nous avons signalé les valeurs et couleurs des autres colonies portugaises : elles sont les mêmes ici.

TONGA.

On s'est bien trouvé des surcharges, c'est pourquoi sans doute on en a fait de nouvelles. MM. Whitfield King et C[ie] nous adressent le 4 pence (armes) surchargé : *surcharge — half penny*, en bleu et le 1 sh. (effigie) avec : *surcharge 2 1/2 d.*, en noir :

1/2 sur 4 p., carmin, surch. bleue
2 1/2 — 1 sh., vert, — noire

TRANSVAAL.

Les mêmes nous disent avoir reçu au nouveau type :

2 pence, bistre sur blanc

TURK (Iles de).



M. Calman nous a fait voir le timbre ci-contre de 4 pence surchargé 1/2, dont l'émission remonte à un an. Il n'y aurait eu que 600 exemplaires :

1/2 sur 4 p., bistre, surch. noire

VICTORIA.

La bande 1/2 penny, écrit le *Ph. Record*, a changé de couleur; dimension : 275 × 100 m/m :

1/2 penny, jaune chrome sur blanc, percée en coul.

On nous a fait voir une enveloppe 4 pence, violet vif ayant le timbre en relief avec *Stamp Duty* qu'on nous présente comme erreur.

Nous croyons plutôt qu'elle est d'émission toute récente, la patte et les caractères de la formule étant absolument semblables à ceux des enveloppes 3 pence actuelles, qui diffèrent entièrement des émissions antérieures :

4 pence, violet vif, 141 × 90 mm

ZAMBÈZE.





Nous donnons ci-haut les types des timbres introduits dans cette colonie portugaise. Les valeurs sont celles de toutes les autres colonies.

Etude des timbres de Bergedorf.

(Suite et fin. — Voir n° 384.)

Errata. — Nous avons, en parlant de la réimpression du 3 sch. noir sur rose, commis un *lapsus plumæ* en indiquant à la fin de la page 138, 1re colonne, et au commencement de la 2e colonne, page 139, que cette réimpression avait la lettre O de *Postmarke* tachée à deux endroits : c'est la lettre S qui a cette particularité.

7° ESSAIS.

En revoyant notre ancienne correspondance, nous trouvons que, par suite d'une traduction mal donnée, l'essai 3 schillinge, que nous avions attribué à l'année 1866, est au contraire de 1859. Il a été présenté à cette date par le Directeur des postes Paalzow, dont voici le rapport que nous empruntons à l'article de M. Rommel publié par *Der Philatelist* en août 1894 :

Bergedorf, 25 juin 1859.

Concernant l'introduction de timbres pour ce cercle postal.

Messieurs,

L'introduction des timbres-poste dans les administrations postales municipales de Lubeck et de Hambourg, qui a eu lieu le 17 janvier de cette année, pour aider à l'affranchissement des envois postaux a, comme vous le savez, fait exprimer très haut par le public d'ici, le désir qu'il plaise aux autorités d'établir une mesure semblable dans le même but pour Bergedorf et tout le cercle postal.

Vos Révérences n'ont pas caché qu'avec une telle institution, des abus seraient possibles au préjudice des caisses postales par l'emploi de timbres ayant antérieurement servis ; mais, d'un autre côté, vous avez aussi reconnu que cette vive réclamation du public répond à une nécessité, qui trouve sa raison d'être dans l'esprit du temps, et que, par des précautions suffisantes et un contrôle attentif, des tromperies — non punies — pourraient difficilement passer.

En outre, c'est un fait reconnu que pour toutes les représentations de valeurs qui viennent dans le grand public, — qu'il s'agisse de timbres-poste ou d'argent-papier, — il y a un déchet régulier, c'est-à-dire que jamais tout ce qui a été émis originairement de la part de l'Etat ne rentre.

Et, bien qu'on ne puisse recommander de spéculer sur un déchet de cette sorte, on est, d'autre part, autorisé à admettre que par ce déchet probable du grand public on pourrait couvrir les petites fraudes qui se produiraient éventuellement, ainsi que les frais de confection des timbres qui ne pourraient se recouvrer en totalité.

Étant supposé et admis que dans l'esprit des Hautes Autorités il n'y a pas d'autres difficultés à faire bénéficier aussi le public de Bergedorf des institutions introduites sous ce rapport à Lubeck et à Hambourg, je me permets de faire les remarques suivantes, pour la chose en elle-même :

Selon tarif des taxes locales, cinq sortes de timbres doivent être nécessaires pour Bergedorf, et cela à la valeur :

a.	de	1/2	schilling.
b.	—	1	—
c.	—	1 1/2	—
d.	—	3	—
e.	—	4	—

Les frais de création s'élèveront chez Ch. Fuchs, de Hambourg, y compris l'impression, le papier et le gommage pour timbres lithographiés, pareils à ceux introduits à Lubeck, avec les armes des deux villes :

Pour	*a.*	à	3	sch.	par mille.
—	*b.*	—	4	—	—
—	*c.*	—	4 1/2	—	—
—	*d.*	—	5 1/2	—	—
—	*e.*	—	7	—	—

Et en outre pour la pierre qui nous appartiendrait, une fois pour toutes : 20 thalers pr. ct.

M. Fuchs est disposé, pour la confection éventuelle des timbres, à se soumettre à tout contrôle et à répondre de tous dommages qui pourraient survenir sous ce rapport par la faute ou la négligence de son établissement ou des personnes y occupées.

Concernant la vente des timbres, on pourrait éventuellement décider que ceux-ci pourraient être obtenus pendant les heures de service dans tous les bureaux de poste du baillage, moyennant paiement du montant de la valeur, mais que le commerce de timbres-poste serait complétement interdit, sur tout le territoire des deux villes libres, à toutes les personnes privées.

Concernant l'*emploi*, je propose de décider que les objets postaux (du courrier) peuvent être affranchis au moyen de timbres-poste, mais que pour les envois postaux en destination du cercle postal royal Danois, après comme avant, il ne soit employé que les timbres royaux Danois connus ici.

Pour faciliter au public l'affranchissement au moyen de timbres et leur emploi correct, il sera recommandé de joindre à l'avis qui s'y rapporte (comme cela s'est fait également à Lubeck et à Hambourg), un tarif

postal de l'administration des postes aussi complet que possible, de fixer les taxes pour les lettres affranchies simples en destination des bureaux de poste de l'Union allemande d'une distance de . . . . jusque 10 milles, à ½ schilling. Ne seront exclus de cette dernière fixation que les objets postaux en destination du Mecklembourg-Schwerin, pour lesquels la convention spéciale existante reste en vigueur.

En ce qui concerne les lettres insuffisamment affranchies au moyen de timbres, en destination du territoire de l'Union, l'art. 5 du supplément au contrat de l'Union postale revisé du 5 décembre 1851 trouve son application légale.

Pour les lettres en destination du territoire propre, vers Hambourg, Lubeck et Mecklembourg-Schwerin, insuffisamment affranchies au moyen de timbres, le montant manquant, sans addition de surtaxe, sera perçu du destinataire, comme paiement complémentaire.

Les lettres soumises aux amendes de port et insuffisamment affranchies au moyen de timbres seront taxées comme lettres-retour.

Enfin, tous les timbres-poste collés sur les lettres seront oblitérés au moyen d'un timbre à date de Bergedorf, ou éventuellement au moyen d'un timbre spécial, et ne pourront pas être employés à nouveau pour l'affranchissement.

Mais si telle chose arrive, je m'en remets humblement à Vos Excellences, pour meilleures appréciations sur le point de savoir si des envois postaux de cette sorte ne devraient être traités que comme envois non affranchis ou si le déposant devrait être rendu responsable et, selon les cas, soumis à une sanction pénale.

Sur ces lettres affranchies au moyen de timbres qui ne se trouvent que dans ce territoire rural et qui ne parviennent pas en contrôle vers Bergedorf, je propose, sauf meilleur avis, que l'oblitération des timbres ait lieu de manière que ceux-ci soient fortement croisés à l'encre, parce que les frais éventuels de création de 31 timbres d'oblitération, y compris l'appareil du timbre, ne seraient pas d'un rapport proportionné avec les lettres restant dans le territoire rural même.

Pour les préjudices et pertes qui pourraient survenir par le fait d'un affranchissement par timbres défectueux ou contraires au règlement, aucun dédommagement n'est accordé.

La *conservation* des timbres à confectionner éventuellement aura lieu, comme la conservation de tous les autres papiers timbrés, à la caisse du baillage, qui remet au bureau de poste, contre décharge, les timbres dont il a besoin. — Mais il appartient au bureau de poste de rendre compte, dans son renvoi trimestriel, des recettes de la vente effectuée, ainsi que du reste des timbres, et de porter en recettes la valeur de tous les timbres vendus, sans avoir à s'occuper si ceux-ci ont déjà ou non été employés par le public.

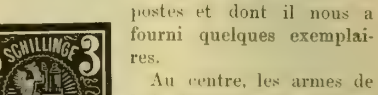
Par ces courtes indications ont été abordés et discutés, dans leurs parties essentielles, les différents points qui doivent être pris en considération pour l'introduction des timbres-poste, afin de rendre possible une résolution sur la nouvelle institution humblement proposée : et, au courant des désirs de la majorité des correspondants locaux, je n'ai pas de scrupule à déclarer ouvertement que la prise en considération par les Hautes Autorités supérieures de cette proposition sera avec reconnaissance saluée et reconnue comme une gracieuse faveur, et par conséquent je demande à Vos Excellences leur intercession et leur bienveillant examen.

Très humblement

Signé : PAALZOW,
Directeur des Postes.

C'est après cet exposé que les autorités décidèrent que des timbres spéciaux seraient émis à Bergedorf, ce qui eut lieu dix-huit mois après.

Voici le type que proposait le Directeur des postes et dont il nous a fourni quelques exemplaires.



Au centre, les armes de Lubeck et de Hambourg dans un cercle ayant au-dessus : *Schillinge* et au-dessous : *Bergedorf Postmarke ;* dans les angles supérieurs, un gros chiffre, et dans ceux inférieurs : *L. H.* à gauche : *P. A.* à droite.

L'impression est sur papier blanc, comme suit :

a) *impression noire sur blanc.*

3 schillinge, noir

b) *impression de couleur couchée.*

3	schillinge,	vert foncé
3	—	rouge
3	—	orange
3	—	outremer
3	—	noir
3	—	brun

Ces timbres étaient imprimés par bande verticale de cinq.

L'exemplaire rencontré sur enveloppe y avait probablement été appliqué pour juger de l'effet du timbre. Donc il n'a pas été question d'émettre des enveloppes.

D'après les remarques qui ont été faites dans cet article, on doit considérer comme essais les 1 ½ schilling avec et sans E final, imprimés en noir sur le même papier jaune-paille employé pour les timbres en cours et gommé (1) :

(1) Dans ses innombrables articles sur les timbres de Bergedorf, Maître Rommel répète au moins 25 fois, non sans amertume, qu'il nous a payé la somme *idéale*, la somme *colossale*... de 12 *marks* pour le 1 ½ schillinge. Le croirait-on, aussi fantastique que paraisse ce prix de 12 *marks*, il n'a laissé aucune trace ni dans nos souvenirs, ni dans nos finances. Pour panser l'affreuse blessure apportée au porte-monnaie de Maître Rommel, nous proposons à celui-ci de lui racheter son timbre à 15 *marks* lorsqu'il nous aura prouvé que cet achat, sans précédent dans les annales de la timbrophilie, a bien été fait chez nous par lui, directement.


3 POSTMARKE 3
DREI
SCHILLINGE
3 BERGEDORF 3


SCHILLING
BERGEDORF
POSTMARKE
EIN HALBER


1 SCHILLING
BERGEDORF
POSTMARKE
1 EIN 1


4 BERGEDORF 4
VIER
SCHILLINGE
4 POSTMARKE 4


1½ BERGEDORF 1½
EIN HALB
SCHILLING
1½ POSTMARKE 1½

a) *Schillinge (sans modification aucune).*

1 1 2 schillinge, noir sur jaune-paille.

b) *Schilling (sans autre modification que la suppression de l'E).*

1 1 2 schilling, noir sur jaune-paille

Nous ne connaissons pas d'essai proposé par le graveur, mais nous en avons en diverses couleurs imprimés en 1861 sur le report-matrice et disposés comme l'indique notre planche : c'est l'ordre dans lequel ils doivent avoir été imprimés, le 3 sch. probablement le dernier, à cause de son impression différente de celle des autres.

Le papier de ces essais est blanc uni : leur dessin est naturellement identique aux timbres émis :

1 2 schilling,	noir,	outremer,	vert,	brun,	rouge vif
1	—	—	—		—
1 1 2	—	—	—	—	—
3 schillinge,		—	—	—	—
4	—	—	—	—	—

En 1866, l'administration des postes charge le lithographe de lui confectionner un nouveau type de timbre (il n'était donc pas exécuté en 1861, comme l'*affirme* M. Rommel), ayant appris qu'il existait à Hambourg des contrefaçons des timbres en cours.



Le type ci-contre est soumis à l'administration, qui l'accepte. Mais par suite de la guerre survenue entre la Prusse et l'Autriche, les projets de réforme sont remis indéfiniment.

Le nouveau type a été gravé sur pierre à côté des timbres de 1861, comme l'indique du reste notre dessin page 121 de l'année précédente.

En recevant, en 1868, la pierre lithographique des timbres de Bergedorf, nous trouvions les dessins recouverts d'une épreuve de ce que portait la pierre. Cela nous suggéra l'idée d'en faire imprimer de semblables (une vingtaine) sur papier de chine et de tirer parti du type adopté, mais non mis en usage. Il existe donc :

a) sur papier blanc uni
b) — — de chine.

Type 1861.	1 2	schilling,	noir
	1	—	-
—	1 1 2	schillinge,	
—	3	—	-
	4		—
Type 1866.	4	schilling,	—

a) *sur papier blanc uni.*

Type 1866. 4 schilling, bleu, rouge, vert, vermillon, violet-brun (nuances)

On remarquera que le type 1866 est orthographié : *schilling* (sans E final), probablement pour faire des coquetteries à Hambourg et Lubeck, qui avaient adopté le pluriel de *schilling* sans E.

Nous avons encore une épreuve de la pierre-matrice imprimée en noir sur papier blanc glacé où les 1 et 1 1 2 schillinge se montrent avec les modifications inexplicables ci-après :

1 schilling. Chiffre 1 sans trait de liaison, mais avec gros trait horizontal en bas, à l'angle gauche supérieur;

1 1 2 schillinge. Petit chiffre 1 presque réduit de moitié à l'angle gauche inférieur; petit chiffre 1 plus petit et plus maigre à l'angle droit inférieur :

Type 1861. 1 2, 1 schilling } noir sur blanc glacé
— 1 1 2, 3, 4 schillinge }

Donnons en terminant la nomenclature générale des timbres de Bergedorf et des réimpressions dont il a été question dans cet article.

8° NOMENCLATURE DES TIMBRES DE BERGEDORF.

I. — TIMBRES-POSTE

Émission du 1er novembre 1861.

Armoiries postales : moitié des armes de Lubeck et moitié de celles de Hambourg dans un cercle formé d'anneaux, le tout dans un rectangle variant de dimension suivant la valeur.

Légende : *Bergedorf* en haut, *Postmarke* en bas, et l'indication de la valeur en lettres à gauche : *schilling* ou *schillinge* à droite : chiffres dans les quatre angles; entre le cercle et le cadre : *L. H. P. A.* (*Lubeck, Hambourg. Post Amt.*)

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur :

1° *Feuilles de 200 timbres; report de 12 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 15 1,4 × 15 1 4 *m m.*

1 2 schilling, noir sur violet

VARIÉTÉS.

Les 1er. et 5e timbres de chaque groupe de 12 ont 15 1 4 × 15 m/m.

1 2 schilling, noir sur violet

Nota. Le 1er timbre a *Halber* avec gros point blanc sur l'L : le 2e a *schilling* avec G différent : le 3e a *schilling* avec cédille sous le C : le 10e a *schilling* avec i plus petit et L contrefait.

2° *Feuilles de 180 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

a) *Dimension* : 16 × 16 *m/m.*

1 shilling, noir sur blanc
1 — — — — jaunâtre

VARIÉTÉS.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc
1 — — — — jaunâtre

b) *Dimension* : 16 × 16 1/4 *m/m.*

1 schilling, noir sur blanc
1 — — — jaunâtre

VARIÉTÉS.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc
1 — — — jaunâtre

3° *Feuilles de 200 timbres; report de 12 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 17 3/4 × 17 3/4 *m/m.*

1 1/2 schilling, noir sur jaune foncé
1 1/2 — — — — paille

Le papier varie d'épaisseur.

VARIÉTÉS.

Les 12 timbres de chaque groupe ont les chiffres et le cartouche droit qui diffèrent.

1 1/2 schilling, noir sur jaune foncé
1 1/2 — — — — paille

Le 81e timbre de la partie de gauche de la feuille a le chiffre 1 inférieur droit barré à la base, à gauche.

1 1/2 schilling, noir sur jaune foncé
1 1/2 — — — — paille

Le 43e timbre de la partie de droite de la feuille a le 2 de 2 1/2 formé de deux traits à l'angle supérieur gauche.

1 1/2 schilling, noir sur jaune foncé
1 1/2 — — — — paille

4° *Feuilles de 160 timbres; report de 10 sur 2 rangées horizontales.*

Dimension : 19 1/4 × 19 3/4 *m/m* :

3 schillinge, noir sur lie de vin

VARIÉTÉS.

a) *Le 4e timbre a le chiffre inférieur droit traversé d'un trait oblique de couleur.*

3 schillinge, noir sur lie de vin

b) *Le 19e timbre a le trait du cadre inférieur droit plus gras, et le chiffre 3 terminé par deux traits et un autre vertical en dessous.*

3 schillinge, noir sur lie de vin

5° *Feuilles de 80 timbres; report de 8 sur 2 rangées horizontales.*

Dimension : 21 1/2 × 21 *m/m* :

4 schillinge, noir sur chamois pâle
4 — — — — jaunâtre foncé

Émission du 10 novembre 1861

1° *Feuilles de 200 timbres; report de 12 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 15 1/4 × 15 1/4 *m/m* :

1/2 schilling, noir sur bleu pâle

VARIÉTÉS.

Les 1er et 3e timbres de chaque groupe de 12 ont 15 1/4 × 15 m/m :

1/2 schilling, noir sur bleu pâle

Nota. Voir 1/2 schilling, violet.

2° *Feuilles de 200 timbres, sur un report nouveau.*

Dimension : 15 1/4 × 15 1/4 *m/m* :

1/2 schilling, noir sur bleu foncé

VARIÉTÉS.

Les 1er et 3e timbres de chaque groupe de 12 ont 15 1/4 × 15 m/m :

1/2 schilling, noir sur bleu foncé

Le 200e timbre a le chiffre supérieur droit marqué ≗ *pour 2* :

1/2 schilling, noir sur bleu foncé

3° *Feuilles de 160 timbres; report de 10 sur 2 rangées horizontales.*

A. *Dimension* : 19 1/4 × 19 3/4 *m/m* :

3 schillinge, bleu terne sur rose
3 — bleu pâle —
3 — bleu —
3 — bleu vif —
3 — indigo —

VARIÉTÉS.

a) *Le 4e timbre a le chiffre inférieur droit traversé d'un trait oblique de couleur.*

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo.

b) *Le 19e timbre a le trait du cadre inférieur droit plus gras, et le chiffre 3 terminé par deux traits et un autre vertical en dessous.*

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo.

B. *Dimension* : 19 1/2 × 19 1/2 *m/m* :

3 schillinge, bleu terne sur rose
3 — bleu pâle —
3 — bleu —
3 — bleu vif —
3 — indigo —

VARIÉTÉS.

Comme a) *plus haut* :

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo sur rose

Comme b) *plus haut* :

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo sur rose

Les quatre derniers timbres de la dernière rangée horizontale ont été vus sur une feuille avec la partie inférieure en biais qui n'a pas été imprimée depuis *m* de *Postmarke* du premier de ces quatre timbres jusque *i de Schillinge* du dernier timbre :

3 schillinge, bleu vif sur rose

Cette variété a été rencontrée par nous depuis que nous avons écrit la première partie de cet article.

II. — Réimpressions.

1° Réimpressions officielles.

Tirage de juin 1867.

1° *Feuilles de 200 timbres; report de 8 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 15 1/4 × 15 *m/m.*

1/2 schilling, noir sur violet

Variétés.

Les 1er, 5e et 7e timbres de chaque groupe de 8 ont H de SCHILLING *non barré.*

1/2 schilling, noir sur violet

Le 7e timbre a SCHILLING *ponctué.*

1/2 schilling, noir sur violet

2° *Feuilles de 160 timbres; report de 16 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 19 1/4 × 19 1/2 *m/m.*

3 schillinge, noir sur rose

Variétés.

Les 65e et 145e timbres ont le chiffre sup. droit traversé à la base par un trait blanc.

3 schillinge, noir sur rose

2° Réimpressions privées.

Tirage de . . . . 1872.

1° *Feuilles de 100 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 15 × 15 1/4 *m/m.*

1/2 schilling, noir sur bleu.

Variétés.

Les 1er, 5e et 7e timbres de chaque groupe de 10 ont l'A de Halber *non barré.*

1/2 schilling, noir sur bleu

2° *Feuilles de 80 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 16 × 16 *m/m.*

1 schilling, noir sur blanc jaunâtre

Variétés.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc jaunâtre

3° *Feuilles de 100 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 17 1/2 × 17 3/4 *m/m* :

1 1/2 schillinge, noir sur jaune vif

Variété.

Tête bêche :

1 1/2 schillinge, noir sur jaune vif

4° *Feuilles de 80 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 19 1/4 × 19 1/2 *m/m* :

3 schillinge, bleu vif sur rose violacé

5° *Feuilles de 40 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 21 1/4 × 20 3/4 *m/m*:

4 schillinge, chamois rougeâtre

Tirage de . . . . 1874.

1° *Feuilles de 40 timbres; report de 8 sur 2 rangées horizontales.*

Dimension : 21 1/4 × 20 3/4 *m/m* :

4 schillinge, chamois rougeâtre

Tirage de . . . . 1887.

1° *Feuilles de 200 timbres; report par timbre.*

Dimension : 15 1/2 × 15 1/2 *m/m* :

1/2 schilling, noir sur bleu clair satiné

Dimension : 16 1/2 × 16 1/4 *m/m* :

1 schilling, noir sur blanc (gros chiffre)

2° *Feuilles de 190 timbres; report par timbre.*

Dimension : 18 × 18 *m/m* :

1 1/2 schillinge, noir sur jaune très vif satiné

3° *Feuilles de 200 timbres; report par timbre.*

Dimension : 19 3/4 × 20 *m/m* :

3 schillinge, bleu laiteux sur rose vif satiné

Dimension : 21 3/4 × 21 1/2 *m/m* :

4 schillinge, noir sur chamois rougeâtre

Tirage de . . . . 1888.

1° *Feuilles de 280 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.*

Dimension : 16 1/4 × 16 *m/m* :

1 schilling, noir sur blanc mat

Variété.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc mat

2° *Feuilles de 60 ou 120 timbres; report de 12 sur 2 rangées horizontales.*

Dimension : 19 3/4 × 20 *m/m* :

3 schillinge, bleu laiteux sur rose violacé (fils de soie)
3 — bleu terne — — —

CONCLUSION.

Nous avons établi, par preuves irréfutables, que les timbres 1/2 sch. violet et 3 sch. lie de vin ont bel et bien été en usage, ainsi que nous l'avions dit en 1862, d'accord avec M. N. Rondot (*Magasin Pittoresque*, 1862). Que cette émission laisse à désirer au point de vue de la régularité, c'est là un point que nous n'avons pas à examiner : il faut s'incliner devant un fait accompli; nous avons prouvé qu'il n'y a jamais eu qu'un seul et unique tirage en 1861; que l'erreur 1 1/2 schillinge n'a pu être introduite dans la planche du 1 1/2 schilling, puisqu'elle n'est que le résultat de premières expériences du lithographe et qu'il n'y a jamais eu qu'une seule planche de cette valeur. Nous avons fait voir comment s'y est pris celui-ci pour composer ses différentes planches et tout particulièrement celle du 1 1/2 schilling; enfin, comment se sont produites les diverses variétés; quant aux réimpressions, il nous a suffi d'ouvrir le *Timbre-Poste* pour fournir immédiatement la preuve que la date de leur apparition est bien juin 1867, soit un an avant la vente des timbres mis hors cours : nous pensons donc n'avoir laissé aucun point obscur dans l'histoire des timbres-poste de Bergedorf.

Pour ce qui est des affirmations si légèrement produites *et sans preuves*, par M. Rommel, il n'en est pas une qui ait pu résister à l'examen, ce qui prouve qu'on peut être parfois bon avocat, prolifique au point de pouvoir servir sur un même sujet des articles à jets continus, et malgré tout être à côté de la question que l'on veut traiter :

" Klappen zijn geen oorden "

dit un proverbe flamand.

Une légende.

Que de fois n'avons-nous entendu dire, par les journaux politiques surtout, que feu l'Empereur Alexandre avait une collection hors ligne. Tout récemment encore, pour paraître bien informé, ne parlait-on de la collection sans rivale du baron A. de Rothschild, tout cela parce qu'on supposait qu'un puissant Empereur ne pouvait avoir que des choses merveilleuses et qu'un richissime banquier devait posséder ce que personne n'avait pu acquérir. Le malheur est que l'empereur Alexandre n'a jamais été timbrophile. Il avait bien quelques timbres, reçus en cadeau, qu'il prenait plaisir à coller dans un album allemand (vive la France !), mais il n'avait jamais songé à acheter le moindre timbre.....

L'Empereur Alexandre, tout en ne s'expliquant pas ce qui avait pu donner lieu à cette légende, qui faisait de lui, avec une collection minuscule, un " éminent " timbrophile, était cependant le premier à en rire.

Quant au baron de Rothschild, dont on prône encore chaque jour l'admirable collection, il y a plus de 25 ans qu'il l'a abandonnée : la vente a même suivi de près l'abandon, probablement parce que tout banquier bien avisé n'accumule pas des capitaux improductifs.

A propos de la collection de feu l'Empereur Alexandre, l'ami Maury rapportait tout récemment que les réimpressions de Finlande, dont nous avons parlé ici il y a quelques mois, n'avaient été faites que pour les membres de la famille impériale. C'est bien là une erreur, ces réimpressions devant compléter d'abord la collection de l'administration des postes de Finlande, tout en lui facilitant les moyens de faire des échanges avec les postes étrangères. Il n'est du reste personne dans la famille impériale qui s'intéresse aux timbres, sauf notre bon et sympathique correspondant, le Grand-Duc Alexis Michaïlovitch, en ce moment gravement indisposé et pour le prompt rétablissement de qui nous faisons, avec tous ceux qui le connaissent, les vœux les plus sincères.

Bibliothèque des timbrophiles.

Standaardwerk over de Postwaarden van Nederland en zijne Koloniën (Étude définitive sur les valeurs postales des Pays-Bas et de leurs colonies). Tel est le titre un peu long de l'ouvrage dont la première partie vient d'être publiée à Amsterdam, avec le luxe d'un sous-titre plus long encore de : *Description de tous les timbres-poste, timbres d'affranchissement pour journaux et pièces imprimées, timbres-taxe, timbres de mandats, feuilles postales, enveloppes et cartes-lettres depuis leur introduction jusqu'aujourd'hui.*

Les auteurs nous expliquent dans une courte préface comment ils furent amenés à entreprendre ce travail : le conseil administratif de l'Union néerlandaise des collectionneurs avait été frappé des conditions d'infériorité dans les-

quelles se trouvait la Philatélie néerlandaise. En effet, si la plupart des autres pays, et des plus lointains, ont eu leur monographie, la Hollande semblait jusqu'ici n'avoir tenté la plume d'aucun écrivain philatélique. Les catalogues n'avaient donné des valeurs postales de ce royaume que des descriptions partielles, quelquefois erronées. Donc, la Société néerlandaise, dans sa séance tenue à Utrecht le 6 mai 1893, pria quelques-uns de ses membres de constituer une commission ayant pour but d'élaborer un travail sérieux sur la matière: c'est à cette commission que nous devons l'ouvrage dont nous entretenons nos lecteurs.

Après une minutieuse description de toutes les valeurs postales hollandaises, les auteurs terminent leur étude par la publication de divers documents ayant trait à la création des timbres, cartes, etc. Nous remarquons l'arrêté du 12 novembre 1851 concernant l'introduction de l'emploi des timbres-poste, en suite de l'article 9 de la loi du 12 avril 1850, celui du 4 septembre 1867 concernant l'introduction d'un nouveau modèle de timbres-poste, celui du 6 juin 1872 pour l'émission d'un nouveau type de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent. et l'introduction de timbres-poste de la valeur de 2 1/2 florins, de nombreuses circulaires et instructions des divers ministères, etc., etc.

Comme il est de tradition qu'un soin extrême et un goût parfait préside à la confection des ouvrages philatéliques, l'*Union néerlandaise des collectionneurs* n'a pas voulu que sa publication fut inférieure à ses devancières, aussi nous offre-t-elle un charmant volume élégamment cartonné et illustré de 15 planches, qui tiendra honorablement sa place dans nos bibliothèques.

Le prix est 3 fr., plus 30 centimes de port.

Signalons aussi de M. H. Fraenkel, le bibliothécaire du *Berliner Philatelisten Club*, la table chronologique de tous les journaux phitatélistes allemands parus depuis 1863 à 1893 et dressée avec un soin tout méticuleux dont profiteront certainement tous les chercheurs.

Le prix est 1 mark ou fr. 1.25.

Mort de M. Gilbert Harrison

Nous enregistrons avec le plus profond regret la mort prématurée d'un des plus distingués timbrophiles anglais, M. Gilbert Harrison, décédé le 9 novembre dernier, à l'âge de 36 ans, à North Ferrily, Yorshire, à la suite d'une congestion du foie.

M. Harrison s'était occupé en principe de la formation d'une collection générale des timbres dont il se sépara il y a quelques années, malgré son importance, pour ne s'occuper que des timbres de l'Afghanistan, Jummoo-Kashmir, Japon, Inde portugaise et les enveloppes des États-Unis d'Amérique.

" Je m'aperçois, m'écrivait-il, en février 1891, que les pays choisis par moi présentent de nombreuses difficultés; en effet, je m'intéresse spécialement aux pays offrant encore plusieurs points à éclaircir, ainsi que des variétés rares, comme il en est le cas tout particulièrement pour l'Afghanistan, Kashmir et les enveloppes des États-Unis. "

Il avait formé aussi une collection comportant des timbres des anciens États d'Italie sur lettres originales dont il voulait se défaire quelques mois avant sa mort, convaincu de l'utilité qu'il y avait de restreindre davantage le champ de ses études.

En 1893, il publia en collaboration avec M. H. Napier, une monographie importante des timbres de l'Inde portugaise, qui jette la lumière sur plusieurs questions douteuses et qui réclame un nouveau classement des émissions de cette colonie, tout en révélant l'existence de plusieurs variétés inconnues des amateurs. Ce travail témoigne de la patience et de l'esprit de recherches dont l'auteur était capable. Aussi la *Société Philatélique de Londres*, dont il était l'un des membres les plus zélés, allait-elle faire paraître, grâce aux soins du dit membre, un travail sur les timbres de l'Afghanistan qui aurait certainement assuré la haute réputation de M. Harrison. Un classement vraiment scientifique des nombreuses variétés des enveloppes des États-Unis devait former aussi le sujet d'un autre travail du même auteur.

Les regrets qui ont accompagné la mort de M. T. K. Tapling se renouvellent aujourd'hui avec la même unanimité, pour la perte irréparable de M. Gilbert Harrison. Il était toujours disposé à obliger collectionneurs et marchands; toutes les fois que nous avons eu l'occasion de recourir à ses lumières, nous n'avons trouvé en lui qu'un ami toujours prêt à nous être agréable et charmé de nous faire profiter des connaissances qu'il possédait avec une rare modestie, qui sied au vrai mérite. E. Diena.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.

L'*I. B. J.* rapporte que les timbres parus il y a peu de temps seraient " une duperie parisienne „ aucun bureau de poste n'existant dans ce pays.

Nous attendons la réponse " parisienne „.

AUTRICHE.

Les 5 et 10 kreuzer ont le papier plus mince, plus blanc et ont une quantité plus grande de fils de soie. La piqûre est également changée :

5 kr. rose et noir, piqué 13
10 — bleu — — 10 1/2 × 13

BAMRA.

Il y a une nouvelle composition des seize variétés des timbres 1/4, 2, 4 et 8 annas. La première et la troisième des quatre rangées horizontales ont : *Postage* avec le P majuscule, tandis que les 2e et 4e ont : *postage*, p minuscule. Quoique les compositions soient différentes pour chacune de ces valeurs, nous n'avons constaté aucune erreur. Les feuilles contiennent quatre-vingts timbres sur quatre rangées horizontales :

1/4 anna, noir sur rose violacé
2 — — — saumon
4 — — — —
8 — — — —

Le 1 anna n'a subi aucun changement; quant au 2 annas, il y a composition nouvelle et nécessairement changement de position du dessin qui est, dit-on, un totem ou trompe d'éléphant enroulée autour d'une défense. Il y a des P majuscules et minuscules à *Postage*, répartis comme suit :

P — P — p — P.
P — P — p — p.
P — p — p — p.
P — p — P — P.

Soit 9 P majuscules et 7 p minuscules :

2 annas, noir sur vert-jaune
2 — — — vert-bleu épais

Les feuilles du 2 annas sont, comme celles des 1/4, 2, 4 et 8 annas, formées de 80 timbres.

BHOPAL.

Le 1/4 anna, nous arrive en huit variétés sur quatre rangées horizontales. Le dernier timbre montre une erreur : NAW B pour NAWAB, laissant un espace libre pour ajouter la lettre manquante, ce qui eut lieu plus tard. Tous les timbres percés que nous recevons ont la faute, tandis que les non percés ne l'ont pas. Mais il est très possible qu'il existe des timbres non dentelés avec faute et des percés sans la faute. Nous devons faire observer que les inscriptions en relief sont renversées sur les timbres non dentelés. Le papier est blanc vergé :



1/4 anna, noir, percé en points
1/4 — — non — —

BRÉSIL.

Nous avons reçu au type effigie de la Liberté :

300 reis, vert, centre noir

BRUNEI (Sultanat de).



Il existe, parait-il, au N.-O. de Bornéo le sultanat de Brunei, jadis puissant, mais n'ayant aujourd'hui qu'une superficie de 38,000 kil. carrés et une population de 80,000 habitants! Et encore ce sultanat ne subsiste que par la tolérance de l'Angleterre sous la suzeraineté de laquelle il se trouve.

Il y aurait eu là-bas une émission de timbres au type ci-contre, rappelant assez le type de la carte du Congo de 1889.

Les inscriptions nous apprennent que les timbres sont à deux usages : postal et fiscal.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1/2 cent, bistre	8 cent, violet
1 — rouge brun	10 — orange
2 — noir	25 — bleu pâle
3 — bleu violacé	50 — vert-olive
5 — vert-bleu	1 dollar, reséda

BULGARIE.

Les premières cartes-lettres avaient au dos, sur la seconde ligne : *6 a* et la piqûre 11 1/2. On nous a montré la carte-lettre 3 stotinki *ayant ce piquage* et le mot : *3 a* comme les mêmes cartes piquées 9 1/2 :

3 stotinki, vert, piquée 11 1/2 (3 a)

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Gainsborg nous adresse la carte 1 penny surchargée : *one half penny* en travers, avec deux barres courbées annulant la valeur primitive :

1/2 sur 1 p., brun, surch. noire





CAP VERT.

Extrait de *O Philatelista* :

Illustrissime et Excell^me Seigneur,

Son Excellence le Ministre me charge de dire à V. E., pour les fins convenables, que les nouveaux timbres et autres formules d'affranchissement d'outremer des modèles dernièrement adoptés, doivent être mis en circulation conjointement avec les antérieurs, en tant qu'il y aura ici quelques quantités de ceux-ci.

Que Dieu garde V. E.

Le 24 juillet 1894.

Le Secrétariat d'Etat des Affaires de la Marine et d'Outremer.

Ill^r et Excell^r Seigneur, gouverneur général de la Province du Cap Vert.

Le Directeur général :

FRANCISCO JOAQUIN DA COSTA E SILVA.

Répartition des finances provinciales.

Avis. — Il est publié par cette répartition des finances, qu'à partir du 5 du mois courant de septembre, commenceront à entrer en usage dans cette province de nouveaux timbres-poste des taxes de 5, 10, 15 et 20 reis avec effigie de Sa Majesté le Roi, le Seigneur D. Carlos Ier.

Que les timbres-poste du type ancien continueront à être en vigueur en tant qu'il en existe quelque quantité dans cette province.

Répartition des finances provinciales, 27 sept. 1894.

Secrétariat des Finances.

EUGENIO DE CARVALHO.

CHUNGKING.

Nous recevons en communication de MM. Whitfield, King & Cie une nouvelle série de timbres au type ci-contre, ayant dans un rectangle le dessin du type précédent ; légende : *Chungking L. P. O.* en haut ; valeur en bas.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 candarins, rose
3 — orange
4 — bleu
16 — violet
24 — vert

Le même correspondant nous remet une annonce, sans date, de l'administration des postes de cette ville. Elle est ainsi conçue :

Poste locale de Chungking.

Ce bureau expédie les lettres et paquets en provenance de Chungking, par courrier express, à Ichang, et de là, par bateau à vapeur, vers les ports de traité, et *vice-versa*, aux conditions suivantes :

Lettres par 1/2 once	tael.	c nts	2
Journaux par once	„	„	2
Paquets en-dessous de 1 lb	„	„	24
„ chaque livre additionnelle	„	„	16

Les lettres seront reçues et les timbres seront fournis au bureau central, Shansi street, *Chungking*, et aux agences ci-dessous :

Ichang, Percepteur des postes local:
Shanghaï, Rex et Cie, 18, Kiangse Road.

Les lettres timbrées comme ci-dessus avec les timbres-poste locaux de *Chungking* peuvent aussi être mises à la poste au bureau des postes local de Shanghaï.

Par ordre.

COLOMBIE (République).

Signalé par le *Courrier des Timbrophiles* le 1 cent. actuel non dentelé :

1 centavo, orange sur jaune

M. Wonner nous envoie l'extrait suivant du *Diario oficial* du 16 janvier 1894 :

Décret n° 1679 de l'année 1893.

Le vice-président de la République chargé du Pouvoir exécutif,

En vertu des facultés que lui confère la première partie des dispositions générales de la loi 109 de 1892, et considérant :

1° Que le système actuellement adopté pour le service des dépêches télégraphiques complique extraordinairement la comptabilité des bureaux et de la fourniture des timbres et est préjudiciable aux rentes de l'Etat aussi souvent qu'il peut survenir que des dépêches sont transmises sans estampilles;

2° Qu'en outre le dit système ne donne pas toutes les garanties désirables au public qui fait usage des télégraphes nationaux;

Décrète :

ARTICLE 1er. — Dès le premier jour de l'année prochaine cessera l'usage des estampilles télégraphiques, auxquelles sera substitué du papier timbré télégraphique d'une valeur équivalente au port désigné et sur lequel seront indiqués la date de la remise, la direction et la destination du télégramme. Ce papier, qui aura une dimension de 20 sur 15 centim., portera dans le haut le timbre suivant : *Papier timbre télégraphique.*

Font exception à cette disposition : les télégrammes officiels, ceux des personnes qui jouissent de la franchise, lesquels seront écrits sur une feuille de papier timbré par le bureau consignataire ou sur papier ordinaire.

ART. 5. — Le décret n° 900 du 23 mai dernier (1) qui a trait à la matière est dérogé dans toutes ses parties.

Donné à Madrid, Département de Cundinamarca, le 16 décembre 1893.

M. A. CARO.
Le Ministre de la Guerre chargé des affaires du Gouvernement,
JOSÉ DOMINGO OSPIRNA. C.

COLONIES PORTUGAISES

Extrait de *O Philatelista :*

Emission générale de timbres des colonies portugaises.

Le renouvellement du type des timbres destinés à nos colonies n'est pas encore terminé, chose dont s'occupe l'atelier du timbre de notre hôtel des monnaies.

Sont déjà livrés — outre le timbre de 2 1/2 reis, châtain, en chiffres, qui circule depuis quelques mois en Angola, au Cap vert, Guinée, Macao, Mozambique, Saint-Thomas et Timor, — les émissions complètes, du nouveau type de Angola, Congo, Guinée, Mozambique, Macao, Timor et Zambèze; se trouvent en achèvement ceux de l'Inde, Saint-Thomas, Laurenza-Marquès et Cap vert, et cela d'après les prescriptions précises du décret du 2 Juin 1892 dont le texte est le suivant :

Ayant décidé, d'accord avec la disposition du numéro 3 de l'article 11 du décret avec force de loi du 29 Juillet 1886, et avec le règlement approuvé par décret du 3 février 1887, dont les dispositions furent par ordre mises en vigueur dans les provinces d'outremer par le décret ayant force de loi du 17 décembre 1888, sauf les modifications indispensables, de régler les conditions de fabrication, émission, vente, validité et échange des estampilles et autres formules d'affranchissement destinées aux usages de la poste dans les dites provinces;

Ayant entendu la junte consultative d'outremer, j'ai trouvé bon de décréter ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. La fabrication des timbres et autres formules d'affranchissement destinées aux provinces d'outremer sera faite uniquement à l'hôtel des monnaies et du papier timbré et sera subordonnée aux règles suivantes:

1° Les qualités du type, la valeur des taxes, le format, la couleur, le papier et les procédés de fabrication seront semblables à ceux employés pour les timbres et autres formules d'affranchissement de la métropole.

2° Le dessin sera le suivant : au centre l'effigie du souverain, surmontée du mot " Portugal "; aux côtés, le mot " Correio "; aux coins, la taxe exprimée en monnaie locale; dans la partie inférieure, la désignation de la province ou district;

3° Chaque province aura des timbres et formules d'affranchissement avec la désignation respective; il existe, en outre, des timbres et formules avec la désignation spéciale des districts du Congo, Laurenza-Marquès et Timor;

4° Seul le ministre et secrétaire d'Etat des affaires de la marine et d'outremer pourra étendre à d'autres districts ou territoires la création de timbres et formules d'affranchissement avec désignation spéciale, et aussi ordonner

(1) Voir notre n° 369.

une modification quelconque aux règles prescrites dans cet article.

ART. 2. — Quand seront modifiés les timbres ou autres formules d'affranchissement et lorsque ceux nouvellement émis seront parvenus aux départements compétents, il sera fait annonce de cette substitution dans les bulletins respectifs provinciaux, étant entendu que pendant trois mois, à partir de cette date, la circulation des timbres et autres formules d'affranchissement dont la substitution sera ordonnée, sera encore autorisée.

ART. 3. — Le délai de trois mois indiqué à l'article précédent étant expiré, ne seront plus admis ni considérés comme valables dans les usages de la poste les anciens timbres et formules d'affranchissement; ils seront, en outre, échangés contre de nouveaux pendant trois mois en plus dans les bureaux de poste.

ART. 4. — Les réquisitions de timbres et autres formules d'affranchissement seront faites par les inspecteurs des finances, au commencement de chaque trimestre, au secrétariat d'Etat des affaires de la marine et d'outremer, et devront être calculées pour satisfaire à la consommation de trois mois.

ART. 5. — La vente de timbres aux particuliers est interdite aux employés de la poste.

ART. 6. — Sont considérées comme non affranchies les correspondances :

1° Sur lesquelles est appliqué quelque timbre ou formule d'affranchissement qui n'est pas de celles spécialement destinées aux usages de la poste de la région respective.

2° Sur lesquelles on emploie des formules d'un usage différent de celui pour lequel elles sont expressément destinées.

3° Sur lesquelles on fait usage de timbres ou formules dont la circulation n'est pas autorisée.

4° Sur lesquelles les timbres ou autres formules se présentent inutilisables comme étant salis, déchirés ou coupés, ou parce qu'il y est imprimé ou écrit quelque marque ou signe.

ART. 7. — Les ports des correspondances intérieures de chaque province d'outremer doivent être réglés par la table n° 1 qui fait partie du décret ayant force de loi du 29 juin 1886, en employant dans l'Inde le type de monnaie qui y circule.

Paragraphe unique. — L'application de la table mentionnée se rapporte aux services déjà établis aussi bien qu'à ceux qui seront mis en exécution à l'avenir.

ART. 8 — Les dispositions du décret du 3 février 1887 continueront à être applicables au service postal d'outremer en tout ce qui n'aura pas été modifié par ce décret.

ART. 9. — Le gouvernement pourra autoriser les compagnies privilégiées, dans les concessions desquelles est comprise la perception des revenus postaux, à faire usage d'estampilles et autres formules postales avec coin spécial, l'émission et la circulation devant, en tout ce qui n'est pas contredit par ces concessions, être subordonné aux règles en vigueur dans les provinces d'outremer relativement au service postal.

Que le ministre et secrétaire d'Etat des affaires de la marine et d'outremer l'apprenne et le fasse exécuter.

Paco, 2 juin 1892. Roi,

FRANCISCO JOAQUIM FERREIRA, do Amaral.

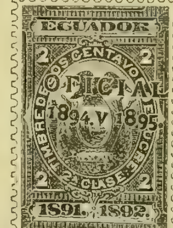
CONGO (Etat Indépendant du).

Les 5 et 10 centimes ont été épuisés plus tôt qu'on ne le supposait, un spéculateur ayant acquis les 11,000 séries restantes. Un nouveau tirage, paru le 25 janvier, nous montre le 10 centimes imprimé dans la couleur du 5, et vice-versa. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas par spéculation... Au contraire!

5 centimes, rouge brun
10 — bleu pâle

Enfin, si le Congo passe à l'Etat Belge, comme il en est question, il y aura une nouvelle série, avec cette inscription : *Congo Belge !*

EQUATEUR.



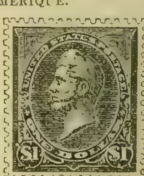
Puisque les timbres fiscaux ne sont pas reçus avec enthousiasme, il faudra bien qu'ils entrent dans la collection sous une autre étiquette.

Nous signalions le mois passé un fiscal devenu télégraphe par une surcharge; voici aujourd'hui un fiscal 1891-92 qui devient officiel de la même façon, et cette fois avec le millésime *1894 y 1895.* A jeté son premier cri le 8 décembre dernier :

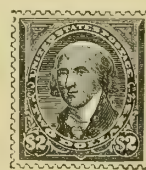
2 centavos, lie de vin, surch. noire

La surcharge n'a pas été imprimée, mais appliquée à la main: il y aura donc des surprises par les lettres mal venues ou qui manqueront.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le premier de ces timbres a déjà été annoncé le mois passé; le second porte l'effigie du commodore Perry comme pour le 90 cents des émissions précédentes; le troisième nous donne le portrait de James Madison; quant au




quatrième, il nous fait connaître l'effigie de John Marshall.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

50 cents, orange
1 dollar, noir
2 — bleu
5 — vert

GRANDE BRETAGNE.

Apparition d'une carte 1/2 penny, armes 3, au format : 115 × 89 m/m :

1/2 penny, brun rouge sur blanc

GRÈCE.

Des collectionneurs se sont émus de la présence d'une griffe triangulaire portant les deux lettres grecques Δ T suivies d'un numéro, sur certains timbres. Renseignements pris, voici ce que nous savons :

Les deux lettres Δ T signifient : *Damotakos takhudromos* (facteur municipal). La griffe est appliquée par celui-ci sur les timbres des lettres qui lui sont confiées pour être portées à la ville ; le numéro est celui du facteur.

Ce n'est donc pas une marque de taxe, comme on nous l'avait dit d'abord.

GUATÉMALA.

1894
Rpbcade Guata
un centavo

A titre de curiosité et à l'effet de provoquer des renseignements, nous donnons ici la reproduction d'un timbre que fait connaître, sous toute réserve, l'*I. B. J.*

1 centavo, noir sur blanc, piqué

HAYDERABAD.

L'enveloppe, variété 8, est signalée avec le timbre *renversé* à l'angle gauche inférieur par le *Monthly Journal*. Papier vergé, patte unie, format usuel :

2 annas, jaune

HONG-KONG.

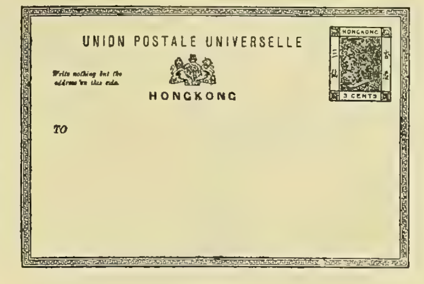
Les 30 cents surchargés : *20 cents* avaient à la partie gauche supérieure une surcharge de caractères chinois rappelant une croix couchée en oblique avec l'extrémité inférieure en crochet, deux traits horizontaux à gauche et un à droite, au-dessus de la croix. Les timbres qui nous arrivent n'ont pas le crochet à la croix ni le trait horizontal au-dessus.

Au 48 cents il y a également modification de la surcharge de caractères chinois qui sont plus petits, principalement le second formant une croix beaucoup plus petite :

20 sur 30 cents, vert, surch. noire
50 — 48 — violet — —

La carte 3 cents a vu son timbre surchargé en oblique : *4 cents*, en rouge :

4 cents sur 3 cents, brun, surch. rouge



HONGRIE.

L'enveloppe 5 kreuzer paraît en deux formats avec l'impression de couleur sur papier blanc *uni* :

5 kreuzer, orange, 150 × 96 m/m
5 — vermillon, 159 × 125 —

JUMMOO-KASHMIR.

Les timbres de ce pays ne sont plus en usage depuis que le gouvernement impérial des Indes a repris le service des postes, en y introduisant l'emploi de ses timbres.

MACAO.





Le mois passé nous publiions le décret par lequel les timbres recevaient une surcharge par suite d'un changement de monnaie. Voici en quoi consiste cette surcharge appliquée sur les timbres à effigie de Don Luis et qui sera sans nul doute appliquée aussi sur les timbres de Don Carlos, déjà imprimés.

La nouvelle monnaie est exprimée en *avo* (*avos*) à la partie supérieure et en caractères chinois à celle inférieure; au milieu, le mot : *Provisorio* horizontalement pour les 2 1/2 reis

et en oblique pour les autres. Ces caractères sont variés pour chacune des valeurs, savoir :

					Provisorio	
1/2 avo, sur	2 1/2 reis,	brun,		surch. noire,	18	m/m
1 —	— 5	— noir,		— rouge,	18 1/2	—
3 —	— 20	— rose,		— verte,	22 1/2	—
4 —	— 25	— lilas,		— noire,	19 1/2	—
6 —	— 40	— brun,		— —	21	—
8 —	— 50	— bleu,		— rouge,	17	—
13 —	— 80	— gris,		— noire,	16	—
16 —	— 100	brun-rougeâtre,		— —	15	—
31 —	— 200	— ardoise,		— —	17	—
47 —	— 300	— orange,		— verte,	16	—

Le *Ph. Record* dit qu'il n'y a pas eu de 10 reis surchargé, cette valeur étant épuisée. Les cartes sont accommodées comme suit :



Les cartes simples à 10 reis ont la valeur de chaque côté du timbre avec caractères chinois en dessous; le chiffre 10 est biffé de six lignes.

Les cartes 20 et 30 reis ont de chaque côté, au-dessus de la banderole, la nouvelle monnaie, et au-dessous, des caractères chinois ; en oblique le mot : *provisorio*.

Les cartes avec réponse ont un timbre de 200 reis surchargé 30, collé à l'angle droit supérieur, celui-ci surchargé : *5 avos* en haut ; l'ancienne surcharge biffée d'un trait, et entre eux des caractères chinois; en oblique, le mot *provisorio* :

				Provisorio	
2 avos s. 10 r.	bleu,	surch. rouge,	s. chamois,	18	m m
3 — — 20	— rose,	verte,	— —	16 1/2	—
5 — — 30	— vert,	rouge,	— —	17	—
5+5 — 30+30	ardoise,	rouge et nre,	— blanc,	15	—

MAURICE.

On nous écrit de Port-Louis :

" Le timbre de 8 cents, brun, annoncé depuis quelque temps n'est pas encore reçu ici. Le budget de la colonie faisant voir un déficit considérable, une commission vient d'être nommée pour s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de créer de nouveaux revenus à la poste, ce qui implique que probablement nous aurons quelques timbres nouveaux. Il est aussi question, dans le même but, d'augmenter de 30 % le port actuel (15 c.) de la lettre simple, ce tarif ayant été calculé sur le change de 50 % qui est aujourd'hui de 88. Le timbre de 15 c. aura donc vécu et ne sera pas remplacé selon toutes probabilités devant l'être par un 18 c. "

PANAMA.

Nous avons reçu avec la surcharge : *Habilitado — 1894 — 1 (5) centavo (s)* les timbres suivants, type reproduit le mois passé :

1 cent sur 2 c., carmin, surch. noire
5 — — 20 - lilas, — —

Les surcharges ont été imprimées par demi-feuille, nous dit-on ; néanmoins il y a 100 variétés. On remarque sur les 5 centavos des exemplaires ayant *centavos*, et sur les 10 des timbres ayant *centavo* :

5 centavos, sur 20 c., lilas surch. rouge
10 centavo, 50 brun — —

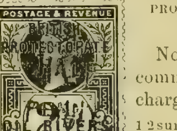
Le 20 centavos, type gravé, est en usage :

20 centavos, bleu lilacé

PAYS-BAS.

Le *timbre-taxe* 2 1/2 cent a la nouvelle couleur outremer des 5, 10 et 12 1/2 cent, depuis le commencement de 1895 :

2 1/2 cent, outremer



PROTECTORAT BRIT. DES CÔTES DU NIGER.

Nous avons un 4e type comme ci-contre où la surcharge est imprimée en rouge :

1/2 sur 2 1/2 p., lilas s. bleu surch. rouge

Il y aurait encore :

Type 1, 1/2 sur 2 p., vert et carmin, surch. noire
— 1, 1/2 — 2 1/2 lilas s bleu, — carmin
— 1, 1/2 — 2 1/2 — — — bleue
— 2, 1/2 — 2 1/2 — — — — violette

RUSSIE.



Ardatoff (*Nijny-Norgorod*). Depuis la fin 1894 il a paru un nouveau type que nous reproduisons ici.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopeks, vert

Bogorodsk (Moscou). Dans les derniers mois de 1894, les *timbres-taxe* 2 kop. brun-clair et 4 kop. rouge étant épuisés, on a fait un tirage de ces valeurs en rose. Pourquoi rose? Parce que c'est la couleur qui vous fait voir tout en beau :

Timbre-taxe : 2 kopecks, rose
— 4 — —

La spéculation étant étrangère à ce tirage, il n'y a eu que 340 timbres du 2 et 1,000 du 4 kop.....

On croyait que cette émission serait suffisante pour arriver jusqu'au 1er janvier, époque à laquelle devait commencer un nouveau règlement, mais le 20 décembre on fut obligé de se servir des timbres 4 kop. préparés pour 1895.

Le secrétaire de l'Administration connaissant les faiblesses des collectionneurs, surtout pour les timbres provisoires, en homme bien avisé, tient en réserve quelques-uns de ces timbres, qu'il se propose de vendre un bon prix, toujours pour être agréable aux amateurs.



Quant aux timbres de 1895, ils sont au type de 1894 avec un léger changement qui supprime l'inscription inférieure. La partie qu'elle occupait est unie aujourd'hui; le millésime 1894 n'a pas été modifié.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2:

Timbres-poste.	2	kopecks,	bleu
—	3	—	—
—	4	—	—
—	8	—	vert
—	20	—	outremer
Timbres-taxe.	2	—	rouge-brun
—	3	—	rose
—	4	—	brun
—	8	—	vermillon
—	20	—	rouge-brun

Le *timbre-taxe* 4 kop. a été en usage le 20 décembre 1894, comme nous l'avons dit plus haut

On nous remet la copie du règlement de 1895, qui ne nous paraît pas bien intéressant : nous ne le reproduirons pas; c'est du reste à peu près le règlement de 1894 que nous avons donné en son temps. Mais voici les taxes du jour :

4 kop. par loth pour toutes lettres;
3 — pour déclarations de la poste et lettres ouvertes,
8 — — lettres recommandées;
2 — imprimés

Le règlement ne parlant ni de taxes ni de timbres à 20 kopecks, il est probable que c'est là une attention toute particulière de l'administration qui ne vise ici que les amateurs.

Liebedjan *(Tamboff)*. — Après avoir été rouge sur jaune et noir sur vert, voici le timbre de 1885, imprimé en bleu sur blanc, sans changement de type :

5 kopecks, bleu vif

Liwny *(Orel)*. — Reçu le nouveau timbre ci-contre, ayant des armoiries au centre dans un cercle, et valeur aux quatre côtés; inscriptions des timbres antérieurs.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

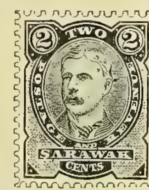
5 kopecks, bleu

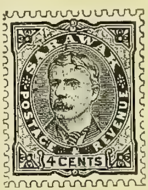
Saint-Marin.

Nouveaux changements de couleur!

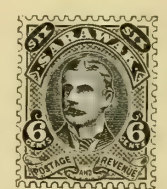
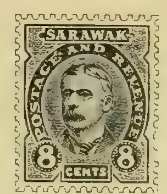
2 centesimi, rose
20 — violet
1 lira, bleu ciel

Sarawak.





Nous avons reçu quatre timbres qui forment une nouvelle série des plus belles. Au centre d'un ovale, l'effigie à gauche du rajah Brooke, ayant tous la même inscription : *Sarawak postage & Revenue*, placée à des endroits différents; en plus, la valeur en chiffres et en lettres. Le cadre varie suivant la valeur, ainsi qu'on peut en juger ici.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 cents, brun rougeâtre
4 — noir
6 — violet
8 — vert foncé

SELANGOR.

Le timbre de 5 cents imprimé en carmin a été surchargé : *3 cents* en noir, comme le même timbre de Sungei-Ujong :

3 sur 5 c., carmin, surch. noire

SIAM.

La *Revue Philatélique Belge* annonce que le 64 atts a reçu une nouvelle surcharge de 10 m/m au lieu de 15, rectifiant par la même occasion l'orthographe du mot *atts*, écrit cette fois : *att* :

1 sur 64 atts, lilas et bistre, surch. noire
2 — 64 — — — — —

TASMANIE.

Au format ordinaire 138 × 78 m/m., papier blanc vergé, il faut ajouter les enveloppes de fantaisie suivantes :

1/2 + 1 p. orange et carmin
1/2 + 1 + 1 p. — —
1/2 + 1/2 + 1 p. — —
2 + 2 p. vert

Puis les bandes avec deux gros filets rouges aux côtés, format 98 × 320 m/m :

1/2 penny, orange sur blanc-gris vergé
1 — carmin — —
2 pence, vert — —

TRANSVAAL.

L'apparition du 1 penny, au nouveau type, nous est signalée par M. Forbin :

1 penny, rouge violacé

Contrefaçon du 90 cents 1869 des Etats-Unis.

Le parquet de Bruxelles a eu l'occasion de s'occuper il y a quelque temps de la contrefaçon du timbre 90 cents, 1869, des Etats-Unis d'Amérique, à la suite d'une dénonciation qui lui fut faite par un marchand de timbres de cette ville qui, à tort ou à raison, croyait avoir à se plaindre du contrefacteur, lequel lui aurait refusé le paiement d'une commission, relativement minime, à laquelle il prétendait avoir droit.

Le dénonciateur ne se borna pas à faire connaître le contrefacteur, il indiqua aussi l'adresse du photographe qui avait eu la commande de reproduire le dit timbre, en agrandissement d'abord, ce qui permet de corriger plus facilement les défauts, pour réduire ensuite le timbre à la grandeur voulue.

Cette image photographiée fut alors imprimée sur cuivre rouge. Le procédé est des plus ingénieux, dit l'*Etoile Belge*. Il consiste à placer le cliché au-dessus d'une pellicule gélatineuse appliquée elle-même sur une plaque de cuivre et à exposer le tout au foyer d'une puissante lampe électrique, après que la plaque, revêtue de sa pellicule, eût été trempée dans un bain acide dont l'opérateur seul connaît le secret. L'incandescence ronge la plaque dans ses parties blanches, laissant intactes les parties noires. Ensuite, on procède au lavage, et l'on a une superbe planche en creux toute prête et gravée comme à la main. Après cela, il n'y a qu'à suivre la méthode ordinaire de reproduction des planches sur bois, zinc ou cuivre et à imprimer.

Le parquet bien dirigé saisit également chez l'héliographe l'une des deux planches que le contrefacteur, sans ressources, y avait dû laisser.

Après une longue et minutieuse enquête, le juge vient de rendre une ordonnance de non-lieu, parce qu'il n'a pu être établi que le contrefacteur avait vendu de ces timbres. Il est probable qu'il aura fait valoir pour excuse que son intention n'était pas de vendre les 90 c. 1869 des Etats-Unis autrement que les 1 sh. de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire avec la surcharge du mot *spécimen*.

Etude des timbres de Bergedorf.

EPILOGUE.

L'épilogue nous arrive plus tôt que nous l'espérions. Il nous est fourni par le *Deutsche Briefmarken Zeitung*. Voici brièvement les faits :

M. Fraenkel ayant été autorisé à examiner les archives de l'administration des postes de Bergedorf, mit immédiatement la main sur une farde contenant au verso d'un rapport du 19 juin 1861, de M. Paalzow, le directeur des

postes de cette ville, la série complète des timbres émis par cette administration, savoir : le 1/2 sch. *violet* coupé du coin droit supérieur de la feuille, le 1 sch. du coin gauche supérieur, le 1 1/2 schilling (sans e) du coin droit supérieur, le 3 sch. *lie de vin* du coin droit inférieur, et le 4 sch. du coin droit supérieur. On comprend que les 1/2 sch. bleu et 3 sch. bleu sur rose ne figurent pas sur ce rapport, puisqu'ils n'étaient pas imprimés à cette date. Cette découverte, qui nous donne raison sur toute la ligne, à la confusion du trop perspicace Rommel, prouve ce que nous avons dit, que les 1/2 sch. violet et 3 sch. lie de vin ont bien été en usage et que le 1 1/2 schillinge (avec e), par contre, ne l'a pas été. Cette découverte montre encore toute la légèreté du dit Rommel, avançant et affirmant des faits dont il n'a pas même l'ombre de preuve. Ce qu'il y a de plus piquant dans toute cette affaire, c'est que, ayant eu connaissance de l'existence de cette pièce par un rapport du 20 juin 1861 qu'il a publié, Maître Rommel a cherché partout en vain cette pièce, alors qu'elle lui brûlait les doigts : l'expérience de l'avocat n'a pu être profitable au timbrophile.

Mais c'est égal, après tout ce beau tapage, ces tirades interminables, ces longs et filandreux discours, après cette accusation de chantage et la mise en demeure d'un débat public, après avoir prodigué si largement expérience (?) et perspicacité (?), être obligé de mettre sa langue en poche et de rengainer piteusement tirades, discours et le reste, c'est maigre comme résultat.

P. S. — Maître Rommel a parlé! Ce n'est pas, comme on pourrait le supposer, pour répondre à nos différents défis, mais pour nous faire un reproche d'avoir traité le chapitre d'oblitérations en *marâtre* (?!) La marque dont nous avons parlé ne mesurerait pas 17 1/2 × 17 1/2 m/m, mais 19 × 16 1/2!!! Lorsque " Herr Professor " se rendra à Berlin, qu'il aille donc au musée postal où se trouve aujourd'hui la marque d'oblitération que nous avons reçue jadis de Bergedorf : il se rendra compte de sa nouvelle gaffe.

Il paraît aussi que nous aurions été injuste vis-à-vis de notre Mentor (si c'est être injuste que dire la vérité, nous sommes d'accord); nous aurions été illogique (??) (nous avons prouvé tout ce que nous avons avancé!) ; nous n'aurions pas tenu compte de ce qu'il n'avait pas lu notre article de 1867 (en effet, c'est encore une de ces nombreuses inconséquences que nous n'avons pas cru devoir relever) ; enfin, s'il y a eu polémique, c'est, paraît-il, notre silence persistant devant plusieurs questions (??) qui nous touchaient directement, qui l'a occasionnée.

M. Rommel n'oublie qu'une chose ici, la principale : c'est que, contrairement aux usages, il s'est abstenu de nous envoyer un numéro justificatif contenant ses attaques. Il aurait pu les continuer ainsi pendant bien des années encore, si des amis ne nous avaient averti.

Pour en finir, nous nous contenterons de faire remarquer que les excuses données par notre contradicteur sont absolument pitoyables : il ne paraît préoccupé que d'une chose : écrire le plus grand nombre de lignes plutôt que de rechercher la vérité; et, au lieu de s'entourer de tous les renseignements possibles, il préfère se lancer dans des hypothèses sans fin et sans fond qui se trouvent réfutées déjà par les écrits existants! Mais voilà, le pauv' cher homme n'avait pas lu le *Timbre-Poste* de 1867!

Timbres d'Ochansk (1).

Le district d'Ochansk s'étend à 400 verstes le long de la Kama jusqu'à la ville de Perm; il compte 366,000 habitants. La partie nord est plus riche, plus fertile que la partie sud. Celle-ci, plus petite en dimension, comprend seulement un quart du district; elle est pauvre, souffre souvent de mauvaises récoltes et de l'insuffisance des lots de terrain concédés aux paysans affranchis.

Ce n'est que vers la fin de 1870 que les Etats provinciaux furent introduits dans le district d'Ochansk. Il n'est donc pas étonnant que les affaires des institutions provinciales n'étaient administrées en 1871 que d'une manière incertaine, et qu'on n'a que des données fort vagues sur l'introduction du premier timbre provincial.

Les archives font cependant mention, en 1871, d'une demande d'introduction de timbres reproduisant les armoiries du district, réclamée par la régence provinciale du Gouvernement de Perm, à celle d'Ochansk. Mais par suite d'une accumulation d'affaires dans la régence provinciale, il ne s'y trouve aucun indice se rappor-

(1) Les renseignements qui suivent, nous les devons à l'obligeance de M. E. Vonder Beeck.

tant à l'exécution de cette demande, la régence étant embarrassée de donner suite à cette proposition avant l'assemblée de la régence du district.

La récolte ayant été cette année (1871) absolument nulle dans la partie méridionale du district, contrairement à la partie septentrionale où les récoltes avaient été excellentes, les membres de la régence décidèrent que, pour ne pas restreindre la correspondance privée, on exonérerait de toute taxe la correspondance de la partie méridionale du district, si éprouvée.

Mais comme l'affranchissement avait été déclaré obligatoire et payable d'avance en timbres, la régence décida, sans attendre l'autorisation de la prochaine réunion des membres et en se conformant uniquement à la demande de la régence de gouvernement, de faire confectionner les timbres suivants :

a. Pour la partie nord du district; valeur 3 kop.;

b. Pour la partie sud; sans valeur.

En 1893, le nouveau président de la régence, institué par le Gouvernement, entreprit de mettre en ordre et d'éclaircir toutes les affaires des archives du district. C'est à cette occasion que furent retrouvés les timbres susmentionnés.

Émission de . . . . 1871 :



Ovale en largeur contenant l'inscription suivante : *Ochanskoy ziemskoy potchty*; au centre, sur fond quadrillé : *Tri 3 kop.* pour les timbres réservés à la partie nord, et sans valeur pour ceux réservés à la partie sud.



Imprimés en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bleu foncé
Sans valeur, bleu pâle

Ces timbres, retrouvés sur d'anciennes correspondances, sont annulés par une croix à l'encre, les griffes d'annulation n'ayant été commandées qu'en 1872 : notre dernier exemplaire est de cette date.

L'histoire ultérieure du timbre-poste provincial, conformément aux livres des archives de 1872, et s'appuyant sur le rapport d'un membre du comité de révision des livres, nous apprend entre autres que la régence d'Ochansk n'avait pas rempli exactement les indications de la régence de gouvernement : en émettant le timbre, elle avait omis d'y reproduire les armoiries de son district! La correspondance du référendaire concernant cette question fut envoyée, en document original, à l'atelier de lithographie de la ville d'Ossa, dans le gouvernement de Wiatka (aujourd'hui de Perm), afin qu'il fut confectionné immédiatement un timbre d'un nouveau dessin. D'autres recherches dans les archives de 1872 ont montré que le timbre commandé à Ossa revenait à la régence, avec les frais de transport, à un prix plus élevé que celui qui avait été demandé pour un même travail à Perm : c'est ce qui engagea la régence provinciale à s'adresser dorénavant dans cette ville.

Émission de. 1872

(imprimé à Ossa).

Armoiries dans un double cercle avec dessins de chaque côté de l'écu ; fond ligné horizontalement et obliquement : inscription des précédents ; en bas : *3 kop.* entre étoiles ; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur, sur papier blanc :

3 kopecks, bleu.

Ce timbre était en usage en même temps que les précédents, dont on épuisait le stock.

Émission de. 1872

(imprimé à Perm).



Mêmes armoiries. Se distingue par les points suivants : cercle formé de perles ou festons ; dessin au-dessus de l'écu seulement ; inscription en petites lettres entre croix distancées ; fond uni et ligné en oblique. Dimension : 22 × 22 m/m.

3 kopecks, bleu.

Était en usage dans la partie sud lorsque le précédent l'était dans la partie nord.

Émission de. . . . . 1876.



Mêmes armoiries avec cercles formés de lignes plus grasses; dessin au-dessus de l'écu ; inscription en grandes lettres entre croix rapprochées; fond uni et ligné en oblique. Dimension : 22 1/2 sur 23 m/m :

3 kopecks, bleu-vert

Émission de. . . . . 1878.

Mêmes armoiries avec écusson plus grand ; cercles sans perles ni festons; dessin au-dessus de l'écu; inscription en très grandes lettres; fond uni et ligné en oblique. Dimension : 23 1/2 × 23 m/m. Pas de filets minces d'encadrement extérieur.



3 kopecks, bleu, bleu vif.

De 1881 à 1891, la régence paraît oublier les timbres-poste provinciaux, commençant elle-même, sans en expliquer le motif, à expédier par la poste provinciale et à recevoir la correspondance privée, sans prélever aucune taxe, probablement afin que les membres de la régence provinciale eux-mêmes n'eussent pas à payer trop de kopecks pour l'expédition de leur correspondance privée dans le district. Cependant, en 1891, un des membres du Conseil attira l'attention de l'assemblée provinciale sur l'omission d'une source de revenus aussi lucrative pour les États provinciaux, et les timbres réapparurent dans l'ordre indiqué dans notre catalogue et que nous trouvons inutile de rappeler ici.

Les Timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 383.)

Une convention pour la fabrication des timbres fut passée devant notaire, le 30 avril 1858, entre M. Etienne Mira, marquis de Saint-Hyacinthe, Administrateur Général des Postes de Sicile, et M. Joseph La Barbera, imprimeur. Il n'est guère possible de donner ici la traduction de ce long document, qui, quoique écrit en mauvais italien, n'est cependant pas dépourvu d'intérêt pour les amateurs. Je me borne donc à reproduire, aussi fidèlement que possible, quelques articles.

Article premier. — M. La Barbera s'engage à obtenir par la méthode galvanoplastique, d'après la gravure en acier qui lui sera livrée par le Gouvernement Royal, six cents timbres-poste en cuivre *(sic !)* portant l'effigie sacrée du Roi, notre Seigneur, exactement semblables à la dite gravure en acier.

Art. 2. — M. La Barbera s'engage aussi à former les planches pour le tirage des timbres, soit trois planches en cuivre, ayant chacune 200 trous,et 4,200 carrés de cuivre portant chacun la légende : *Poste di Sicilia*, et respectivement l'indication des sept différentes valeurs des timbres-poste, d'après le modèle. Si dans la gravure indiquée plus haut la légende que l'on vient de mentionner s'y trouvait déjà, l'engagement du fournisseur se bornerait alors à y ajouter les parties portant l'indication de la valeur des dits timbres, au nombre de 4,200. Ces morceaux de cuivre doivent être placés de façon à pouvoir contenir les timbres-poste *(sic !)* qui seraient obtenus, ainsi qu'il a été dit plus haut, par la galvanoplastie, de manière à pouvoir être insérés dans les trous des dites planches.

Art. 4. — M. La Barbera s'engage à exécuter pendant la durée d'une année, à partir du jour où le Gouvernement Royal ordonnera l'introduction du nouveau système de timbres-poste, l'impression dans les couleurs énoncées plus haut (art. 3) sur le papier spécial qui lui sera fourni par le Gouvernement et dans les quantités qui lui seront commandées.

Art. 13. — Lorsque les presses, les timbres, les planches et tous les autres objets énoncés plus haut (art. 3) auront été livrés par M. La Barbera, et seront reconnus de bonne qualité et pouvant bien servir à l'usage auquel ils sont destinés, il sera payé par le Gouvernement la somme de 1,000 ducats, et par conséquent ils resteront acquis au Gouvernement Royal, dont ils formeront la propriété.

Il sera aussi payé à M. La Barbera la somme d'un ducat et 50 grana, pour deux mille timbres de n'importe quelle valeur qui seront imprimés par les soins du susdit Monsieur, d'après les commandes de l'Administrateur Général. Il reste expressément convenu que les payements seront faits après la fourniture d'une quantité assez forte de timbres, formant une somme de 300 ducats, d'après les prix de fabrication.

Je ne suis pas en mesure de fixer dans quel mois de l'année 1858 l'artiste Aloysio Juvara livra le coin en acier, mais les conventions passées avec l'imprimeur La Barbera, portent que tout le matériel qu'il s'est engagé à fournir pour la fabrication des timbres sera livré dans les trois mois à partir du jour où le coin original lui sera consigné.

Le Gouvernement se borna à acheter à M. La Barbera tout le matériel pour la fabrication des timbres, d'après le contrat dont je viens de

reproduire quelques passages, mais le tirage des timbres fut confié à M. François Lao, imprimeur-typographe, qui livra les timbres à raison de 90 grana par mille, ce qui constituait une économie remarquable sur le prix convenu d'abord avec M. La Barbera.

Pour des motifs que je n'ai pu pénétrer, le papier spécial que l'on avait proposé d'employer ne fut pas adopté.

Le *Corriere dei Francobolli* de Trieste, dans son numéro du 12 juin 1877 (vol. III, n° 4), publia quelques renseignements au sujet de la formation des planches pour les timbres de Sicile, qu'il est utile de reproduire.

" Le coin, expédié à Palerme, fut soumis par „ le Directeur du Ministère des Finances au „ meilleur imprimeur-typographe de cette ville, „ M. François Lao, dans le but d'étudier le „ meilleur système d'impression des timbres. „ Comme il n'était pas possible de parvenir à „ ce résultat par la typographie, on obtint „ d'après le coin en question, à l'aide d'un balancier, cent empreintes en lie de caractères „ typographiques. Ces cent empreintes, soudées ensemble du côté postérieur, formèrent „ une planche, d'après laquelle, par la galvanoplastie, on obtint sept autres planches en „ cuivre, portant les différentes couleurs. Ces „ planches furent doublées d'autres simples, „ ayant l'épaisseur d'un cinquième de pouce, „ à l'aide d'une soudure, et par la presse chalcographique on procéda à l'impression des „ timbres. „

Ces renseignements ne sont certainement pas complets, mais ils nous donnent une idée du système adopté. Pour ce qui concerne la formation des planches des différentes valeurs, il est certain que le procédé devait se rapprocher de beaucoup de celui inventé par MM. Perkins, Bacon et C°, qui consistait à effacer sur l'empreinte obtenue au balancier la partie portant l'indication de la valeur, et à y substituer pour chaque valeur une indication différente.

Je n'ai pu établir combien de planches on forma pour chaque valeur, mais il me sera facile de démontrer qu'il y a eu plus d'une planche pour certaines valeurs.

Cela me porte à relever ici pour la première fois un fait des plus importants au sujet des timbres de Sicile, c'est-à-dire la retouche partielle de quelques planches. Ces retouches, dans plusieurs cas, sont limitées à une petite partie du timbre, et ne consistent qu'en quelques traits, tandis que pour certains timbres elles sont très marquées et donnent à l'effigie une expression tout à fait différente.

Avant de donner la nomenclature des différents timbres à type retouché, je ferai remarquer que l'on ne doit pas s'attendre à les rencontrer sur les correspondances expédiées pendant les derniers mois où les timbres siciliens ont été en usage. D'ailleurs, l'emploi de ces timbres, comme j'aurai l'occasion de le démontrer plus loin, a été limité à l'espace de dix-huit mois environ : quelques bureaux de poste même ne les ont pas débités pendant tout ce temps.

On ne saurait attribuer à l'usure des planches, comme pour les timbres de la Nouvelle-Galles du Sud, par exemple, les faits signalés plus haut ; ce sont plutôt de mauvais reports chalcographiques ou des accidents qui ont nécessité ce supplément de traits manquant à quelques endroits de la planche. Il ne saurait y avoir doute à ce sujet, car il me suffira d'ajouter que j'ai vu un timbre à effigie presque entièrement refaite, sur une lettre portant la date d'arrivée à *Messine, le 8 février 1859*, ce qui prouve que des timbres des premiers tirages montraient des retouches un mois après leur émission. Au contraire, les derniers tirages, obtenus sur d'autres planches exécutées avec plus de soin, ne montrent que des retouches de peu d'importance ou n'en montrent pas du tout.

On sait que les timbres neufs de Sicile que l'on rencontre dans les collections et chez les marchands, proviennent principalement de stocks restés invendus après la chute du Gouvernement Bourbonien et formés en grande partie de timbres des derniers tirages. Comme ils ne présentent généralement pas les particularités dont je parle, on comprendra facilement comment un fait aussi important ait pu rester si longtemps inconnu. Ajoutons que les timbres montrant des retouches importantes sont très difficiles à rencontrer.

(A continuer.) EMILIO DIENA.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.

Notre ami Maury a reçu une lettre, viâ Djibouti, affranchie avec des timbres de Ménilek, ce qui prouve qu'ils sont bien en usage.

BAMRA.

C'est par erreur que nous avons renseigné le mois dernier le 2 annas comme vert-jaune et vert-bleu : Il s'agit du 1/2 anna.

BAVIÈRE.

Il y a quelque temps nous signalions un timbre-télégraphe 20 pfennig ayant le papier *uni* au lieu de vergé, avec filagramme ondulations formant boucles. Nous avons vu depuis, sur ce même papier uni :

25 pfennig, carmin
40 — outremer

BELGIQUE.

Un de nos confrères ayant annoncé que la carte-lettre à 25 centimes, avec timbre à souche, était parue, la plupart des journaux lui ont emprunté la nouvelle (?). Certes, la carte-lettre à 25 centimes est parue : c'est même depuis le 1er mars 1894 qu'on la distribue!



Au lieu de timbres chemin de fer à talon promis, nous en avons en deux langues. Les 20 et 50 centimes ont ouvert la marche le 18 février dernier. Le type a été refait d'après celui qui se trouve supplanté; la banderole supérieure porte en plus : *Spoorwegen*, et le cartouche inférieur : *Belgie;* dans l'ovale, le chiffre est noir avec les mots : *centimes — centiemen;* au lieu de C. Wiener, le type est signé : Fr. Poortman.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

20 centimes, outremer et noir
50 — carmin —

Les 10, 15, 25, 80 centimes, 1 et 2 francs seront émis après l'épuisement de ces valeurs à l'ancien type.

BOLIVIE.

Sur papier épais, piqués 13, il y aurait, indépendamment du 20 centavos déjà signalé par nous :

50 centavos, brun-violet
100 — chair

BRÉSIL.

D'après l'*I. B. J.*, les cartes postales avec réponse, pour l'union postale universelle, seraient en circulation. Le type ressemble à celui de la carte simple, avec cette différence que les deux lignes de gauche sont interverties : *Carte postale* forme la deuxième ligne, et : *a ec réponse payée* ou *réponse*, la troisième ligne. Au-dessus du timbre, est le mot : *Brazil* en gros caractères ; pas de lignes au dos :

80 + 80 reis, carmin sur blanc

Les timbres-poste au nouveau type arrivent peu à peu ; nous avons maintenant :

500 reis, bleu et noir
700 — violet —
1,000 — vert violet
2,000 — brun-jaune —



Ces deux derniers sont d'un autre type. Ils nous montrent Mercure allongeant démésurément le cou. Ce n'est pas encore ce timbre-là qui fera battre la générale à notre cœur.

CHILI.

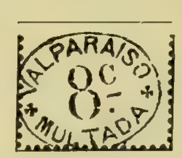


Reçu par l'entremise de M. Gainsborg le timbre ci-contre pour lettres en retour. Représente l'effigie du populaire Ch.-Colomb dans un cercle entouré de l'inscription : *Administracion p. de Correos Santiago ;* à la partie supérieure, cintrée : *Republica de*, et en dessous, *Chile ;* à la partie inférieure : *Cierro oficial ;* le tout dans un cadre rectangulaire.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

Sans valeur, brun-violacé

Le même, nous fait les communications suivantes :





Émission d'une série provisoire de *timbres-taxe* pour Valparaiso. Le type représente un chiffre dans un ovale, sauf le 10 cent. qui l'a dans un cercle ; légende : *Valparaiso-Multada.*

Impression noire sur papier jaune, piqués 13 1/2 :

Centavos ; 1, 2, 4, 6, 8, 10, 16, 20, 30, 40, noir s/jaune

La série régulière à l'effigie de Christophe-Colomb dans un cercle à la partie supérieure gauche ; à celle inférieure droite, un chiffre ; au milieu, en biais, une banderole sur laquelle : *Multada — Centavo(s) peso*), et un chiffre aux extrémités.

Imprimés en couleur sur papier jaune, piqués 11 1/2 :

Centavos : 1, 2, 4, 6, 8, 10, 20, 40, 50, 60, 80, rouge s/jaune
Peso 1 — —

Carte nouvelle ayant un câble pour cadre, mesurant 128 × 82 m m : à droite, le timbre-poste 1 ou 2 centav. ; à gauche, une banderole sur laquelle : *Tarjeta postal,* puis trois lignes d'adresse et deux d'avis :

1 centavo, vert foncé sur vert pâle
2 — carmin — rose



Enfin, nous avons reçu une carte-lettre au type ci-contre avec la piqûre *A.* A droite, est le timbre-poste 2 centavos; à gauche, sur deux lignes : *Carta-Tarjeta — para el interior;* trois lignes d'adresse :



2 centavos, carmin sur rose

The Post Office déclare avoir vu, à l'état *non dentelé*, le timbre avis de réception :

5 centavos, brun

CHINKIANG.

D'après le *Ph. J. of Great Britain,* les timbres actuels seraient utilisés comme *timbres-taxe* par la surcharge : *Postage Due,* en attendant la commande de cette catégorie de timbres.

COLOMBIE (République de).



Voici le type qui nous est adressé en décembre, comme devant paraître le 1er janvier dernier. C'est l'éternel dessin que l'on connaît, toujours aussi mauvais, toujours aussi mal imprimé.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 centavos, bistre sur paille

DOMINICAINE (République).

Signalé par le *Am. J. of Philately* les fiscaux de 1884, employés postalement :

1 cent, rouge
5 — vert

ÉGYPTE.

Le *Phare d'Alexandrie* du 2 février dernier rapporte sous le titre : *Bonne Nouvelle,* que le Conseil des ministres a approuvé l'idée d'émettre une série extraordinaire de timbres-poste égyptiens de 1 à 10 millièmes, dont le tirage serait de 500,000 exemplaires environ (ce renseignement nous a été confirmé depuis). La moitié serait vendue au public pour en faire usage, l'autre moitié serait réservée aux collectionneurs. Une maison anglaise aurait déjà offert 1 sh. pour chacun des timbres restants, ce qui permettrait de réaliser un bénéfice net de 12,000 livres, soit 275,000 francs, à partager entre les comités des fêtes du Caire et d'Alexandrie qui recevraient, le premier 8,000 livres, le second 4,000 !

Il nous semble qu'on va vite en besogne. D'abord il ne nous est nullement prouvé qu'il existe une maison anglaise assez niaise pour avancer 275,000 francs; ensuite nous comptons un peu sur le bon sens des amateurs et marchands pour déjouer ces honteuses spéculations des gouvernements en détresse.

ÉQUATEUR.

Il a été fait un nouvel appel désespéré aux timbres fiscaux — toujours eux — de 1891-1892. Cette fois c'est le 1 cent qui a été surchargé en rouge : *Oficial 1894 y 1895* :

1 cent, vert-gris, surch. rouge

Mais au moment de mettre en usage ce timbre et celui signalé le mois passé, l'administration des courriers a reçu un renfort des timbres qui lui manquaient, ce qui a empêché l'émission projetée.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les premières nouvelles enveloppes ont commencé à faire leur apparition, écrit le *Am. Journal of Philately.* Leur type n'a subi aucun changement, le filagramme est un peu différent : les lettres *U. S.* sont en capitales à double trait de 20 m/m de largeur sur 27 et *P. O. D.* en capitales à trait simple obliquement à l'intérieur de l'*u;* millésime 94 :

Format 160 × 89 m/m :

1 cent, bleu sur blanc vergé
2 — vert — — —
2 — — — paille –

Bande 140 × 239 m/m :

1 cent, bleu sur manille

GRÈCE.

Nous avons vu les timbres suivants, piqués 11 1/2, savoir :

Impression belge :

5 lepta, vert

Impression locale :

25 lepta, bleu, non dentelé horizontalement

Nous avons encore un piquage ressemblant

assez à des hâchures et venant de Amphissa 14 juillet 94 :

20 lepta, carmin, piqué 14 1/2

M. E. Diena nous fait observer que le 1 drachme, *timbre-taxe*, a d'habitude un M étroit. Il nous a montré cependant un exemplaire avec M large. Cette variété se trouve exceptionnellement à côté des autres timbres sur les feuilles.

Depuis le 18 février le 1 drachme, impression d'Athènes est en circulation :

1 drachme, gris
1 — — piqué 11 1/2

GUATÉMALA.

Le 2 centavos, gravé, a été surchargé : *1894 - 1 centavo* en noir :

1 sur 2 c., brun, surch. noire

Voici le décret d'après l'*I. B. J.* :

Communication.

La Direction générale des postes porte à la connaissance du public que, comme les timbres-poste à 1 centavo commandés aux Etats-Unis ne sont pas parvenus, il a été mis en circulation, à partir de ce jour, avec l'approbation du Secrétariat de cette administration, des timbres-poste qui sont surchargés : *1 centavo* sur le 2 centavos de la présente émission, avec le texte suivant en couleur noire : *1894 — 1 centavo.*

Poste Nationale à Guatémala, le 21 décembre 1894.

EMILIO UBICO.

GUYANE FRANÇAISE.

Le *Ph. J. of Great Britain* déclare avoir vu le 4 cent avec la surcharge inférieure imprimée deux fois :

4 cent, violet-brun, surch. bleue en double

HONDURAS (République de).

On nous avait fait espérer que le contrat Seebeeck avec cette république allait prendre fin : il n'en est rien. Et la preuve c'est que la camelote du yankee a été renouvelée avec l'année.

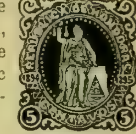
Voici d'abord le type des timbres, série composée de huit valeurs. Au centre d'un écu, une femme debout représentant la Justice, appuyée sur un écusson aux armes de la République : en haut : *Republica de;* en bas : *Honduras;* chiffres de chaque côté ayant entre eux le mot : *centavo* (*s*) ou *peso*.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 centavo, vermillon
2 — bleu
5 — noir
10 — rose chair
20 — bleu
30 — violet
50 — brun
1 peso, vert

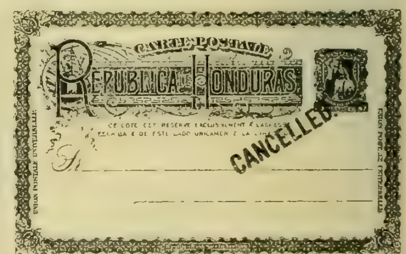
Les enveloppes sont d'un type analogue où le dessin principal, la femme, est en relief. Occupe le côté droit supérieur avec l'impression de couleur sur papier blanc uni :



5 centavos, noir, 158 × 91 m/m
10 — brun-rouge, —

Les cartes sont des deux types que nous reproduisons :





Imprimées en couleur sur carton de couleur: dimension du cadre : 137 × 86 m m :

1er type. 2 centavos, vert sur saumon
— 2 + 2 — — — — piquée
2e — 3 — — — lilas
— 3 + 3 — — — — —

Les cartes doubles sont du modèle attache *B.*

HONG-KONG.

Les cartes avec réponse ont aussi, paraît-il, la surcharge que nous renseignions le mois dernier:

4 + 4 sur 3 + 3 cents, brun, surch. rouge

ICHANG.

Nous avons eu la constance de faire connaître les chinoiseries des “ trenty ports „. Nous voici arrivé au 9e de ces ports, en attendant la suite :





Les types sont aussi variés que les valeurs. Les caractères chinois dominent : il y en a dans un cercle, dans quatre cercles, dans un rectangle, dans un losange ; il y a aussi un oiseau à longue queue, une loutre et un plan de la ville d'Ichang au bord de la mer ; il y a même une cible, la cible timbrophilique sans doute, sur laquelle tous ceux qui sont dans la dèche s'exercent aujourd'hui. Espérons que désormais nous nous entendrons tous pour que les tireurs ne remportent plus que des brosses au lieu de roses.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 :





1/2	candarin,	brun
1	—	bistre-olive
2	—	violet
3	—	lilas
5	—	rose pâle
15	—	bleu pâle
1	mace,	vert
3	—	rouge

Le mace vaut 10 candarins.









ITALIE.

La carte à 10 centesimi a le millésime 95 :

10 centesimi, carmin

M. E. Diena nous a montré le 10 lire ayant le chiffre *carmin* au lieu de brun foncé, comme le 1 lira déjà signalé :

10 lire, bleu et carmin

La carte mandat 20 lire a maintenant le timbre 25 centesimi au nouveau type.

LIBÉRIA.

Les timbres en dollar ont été surchargés à leur tour : *OS,* en couleur :

1	dollar,	bleu et noir,	surch.	carmin
2	—	brun s/ paille,	—	verte
5	—	carmin,	—	bleue

MADAGASCAR.

De nouveaux timbres sont à la fabrication. En attendant, on surcharge en rouge les cartes postales de France sur trois lignes : *Poste — française — Madagascar.* Nous tenons ce renseignement de M. Jouisse.

MARTINIQUE.

Quoique nous n'éprouvons guère d'enthousiasme pour les produits coloniaux de France, résignons-nous cependant, pour ceux que cela intéresse, à révéler l'existence des *timbres-taxe* 10 centimes surchargés :

1° *Martinique* sur une ligne horizontale :

10 centimes, noir, surch. rouge

2° Ayant :

05 c.		MARTINIQUE
MARTINIQUE	ou	TIMBRE-POSTE
TIMBRE-POSTE		05 c.

1re variété : 5 sur 10 centimes, noir, surch. rouge
2e — 5 — 10 — — — —

En timbres-poste, il y a des " introuvables „ qu'on nous montre cependant. Le premier de ces introuvables a la surcharge : 05 c. — MARTINIQUE, au lieu d'avoir ce dernier mot au-dessus du chiffre :

05 c. sur 35 c., orange, surch. noire

Quant au second, il a simplement : *Martinique* sur une ligne horizontale. On jugera de sa grande rareté lorsqu'on saura que *jamais* émission semblable n'a été ordonnée. Et cependant il en a été trouvé un exemplaire oblitéré, ce qui est bien la plus grande *preuve d'authenticité* que l'on puisse fournir :

35 centimes, orange, surch. noire

MAURICE.

Le *London Philatelist* note les timbres suivants, comme ayant été vus *non dentelés* :

1860 1 penny, brun	1863 1 penny, brun-lilas
2 pence, bleu	9 pence, vert
4 — rose	10 — marron
9 — lilas	

Il est probable que ces timbres existent, comme le dit notre confrère; mais ce sont plutôt des essais que des timbres.

MEXIQUE.

L'*I. B. Z.* a reçu au format 152 × 84 m m, papier blanc vergé, patte en pointe, les deux enveloppes 5 et 10 centavos n'ayant pas les armes à gauche. De 1886 à 1889 des enveloppes semblables ont existé. Elles avaient, au centre, pour filagramme, des armoiries. Nous supposons que ce n'est pas de celles-là qu'on veut nous parler : ce serait un peu tard :

5 centavos, outremer
10 — rouge

MONACO.

Le 1 franc a le papier jaune vif :

1 franc, jaune vif

NICARAGUA.

C'est la meilleure cliente de Seebeeck, par les différentes espèces de valeurs postales qu'elle consomme (?). Voici d'abord les timbres.



Armes dans un ovale ayant à la partie supérieure : *Union postal universal*, et à celle inférieure : *Republica de Nicaragua* — *centavo (s)* ou *peso (s)*; chiffres variant de place suivant la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 centavo, vert-jaune		1 peso, bistre-gris
2 — vermillon		2 — vert
5 — bleu		5 — brique
10 — noir		10 — orange
20 — rouge sale		
50 — violet		

Les timbres-télégraphe et les timbres officiels sont du même type. Les premiers ont, à la partie supérieure, le mot : *Telegrafos;* les seconds : *Franqueo oficial,* dans les couleurs suivantes et piqués 11 1/2 :





Télégraphes.				*Officiels :*		
1 cent,	brique	surch.	bleue	vert,	surch.	bleue
2 —	vert	—	—	—	—	—
5 —	orange,	—	—	—		-
10 —	ocre,	—	—	—	—	—
20 —	bleu,	—	carmin,	—	—	—
25 —	violet,	—	bleue			
50 —	brique,	—	—	—	—	—
1 peso,	rouge,	—	—	—	—	—
2 —	vert,	—	—	—	—	—
5 —	bistre,	-	—	—	—	-
10 —	violet,	—	—	—	—	—



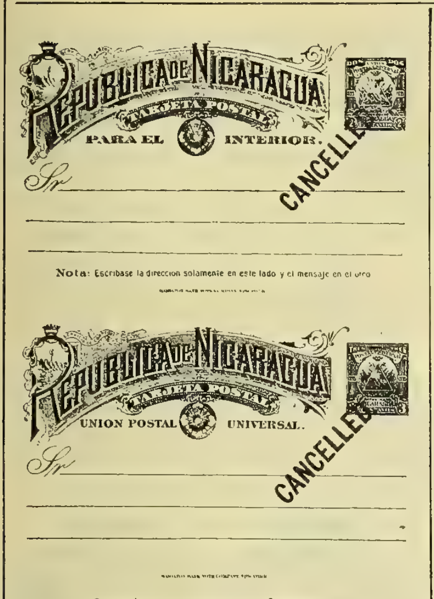
En enveloppes il existe cinq valeurs, toutes ayant le même type en relief ci-contre, dans les formats suivants avec timbre à droite et impression de couleur sur papier blanc uni :

5 cents,	bleu foncé :	158 × 91 m/m
10 —	noir,	— —
20 —	carmin	240 × 102 —
30 -	brun	— —
50 —	violet	— —

Les bandes sont au même type, timbre imprimé à droite sur papier azuré :

1 cent,	vert :	152 × 300 m m
2 —	—	163 × 265 —
4 —	—	170 × 261 —

Enfin il y a un jeu de cartes composé de quatre valeurs, dont 2 types; dimension : 140 × 90 m/m :



2	centavos,	rouge	sur	chamois	
2 + 2	—	—	—	—	piquée
3	—	bleu	—	bleu pâle	
3 + 3	—	—	—	—	piquée

Les cartes avec réponse sont du modèle, attache *B*.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Avec le perforage 10, le *Am. Journal of Ph.* signale les timbres " Life Insurance Department " :

1 penny, bleu
2 pence, brun-rouge

Le même, signale les enveloppes officielles suivantes :

1



2



Enveloppes cour des comptes (*Audit*), papier vergé blanc; sur la face : *On Public Service Only* :

Sans timbre, noir, 220 × 92 m/m



Enveloppes de la Trésorerie (*Treasury*), papier blanc uni, même inscription (voir type 2) :

Sans timbre, noir, 225 × 100 m/m

Type ci-contre, papier blanc vergé.

Sans timbre, noir, 221 × 95 m/m

PANAMA.

M. Forbin a vu avec la première lettre A de *Habilitado* manquante :

1 sur 2 c., carmin, surch. noire

Avec la surcharge *renversée* :

1 sur 2 c., carmin, surch. noire renversée
5 — 20 c., lilas, — — —

Avec le millésime manquant :

10 sur 50 c., bistre, surch. carmin (sans millésime)

PAYS-BAS.

Le 1 cent paraît avec la teinte d'un vert vif :

1 cent, vert vif

Les 15 et 25 cent. taxe, ont la nuance outremer des 2 1/2, 5, 10, 12 1/2 déjà signalés :

15 cent, outremer
25 — —

PERAK.

The London Philatelist a reçu le 5 c., outremer, surchargé en noir : *Service :*

5 cents, outremer, surch. noire

Le même, publie ce qui suit :

Circulaire. — Paquets de Gouvernement.

N° 219. Le & à partir du 1er juin prochain, tous les paquets du Gouvernement d'un poids supérieur à une livre, qui doivent être mis à la poste, seront traités comme colis et l'affranchissement devra en être payé. Le non affranchissement de paquets au-dessus d'une livre de poids sera constaté.

2. La taxe d'affranchissement pour paquets sera de 5 cents par livre ou partie de livre.

3. Les colis de service devront être envoyés au bureau de service avec un registre de paquets, dans la forme ci-incluse, pendant les heures où les bureaux de poste sont ouverts pour la recommandation et les colis. Un employé de la poste accusera réception du paquet dans la colonne réservée à cet effet.

4. Pour éviter le maniement d'argent, un certain nombre de timbres-poste Perak 5 cent, surchargés " *Service* " seront fournis à chaque département, libres de frais, comme stock, et un compte strict en sera tenu, lequel compte sera soumis à la Trésorerie.

5. Aucun timbre surchargé ne sera reconnu en paiement de l'affranchissement sur un objet quelconque qui n'est pas remis dans le bureau au moyen d'un registre de paquets. Aucun timbre, dans n'importe quelle circonstance, ne sera vendu pour argent comptant.

7 mai 1894.

PÉROU.

Le *Am. J. of Philately* signale les deux timbres suivants :

1° Le 5 c. bleu surchargé d'un fer à cheval; 2° Le 10 c. vert (non surchargé), tous les deux ayant le buste du général Moralès Bermudez en surcharge noire, et en plus : *Gobierno* en rouge, dans un petit cadre oblong!

5 c. bleu, surch. noire et rouge
10 c. vert, — — —

A propos de ces timbres, *The Metropolitan Philatelist* publie le document suivant :

Timbres-poste.

Lima, 23 octobre 1894.

Vu la déclaration faite par le Directeur général des Postes en laquelle il annonce que la fourniture de timbres maintenant en circulation est presque épuisée; qu'en exécution de la suprême résolution du 23 janvier de la présente année, il a commandé d'habiliter plus de 2,000,000 de timbres retirés de la circulation et représentant une valeur de 153,449 soles, et qu'il a envoyé à chacun des bureaux de l'Union postale universelle cinq collections de ces sortes, remises en valeurs d'accord avec les prescriptions de l'article 33, paragraphe 2, section 2 du reglement d'ordre et details sanctionne par le Congres postal de Vienne;

Considérant qu'il est indispensable pour la Direction générale des postes de disposer de la quantité de formules d'affranchissement nécessaires aux exigences de la consommation; et que, ayant rempli les prescriptions de l'Union postale, au sujet des timbres surchargés du buste du général Moralès Bermudez, il n'y a pas d'inconvénient à émettre ceux-ci :

La Direction des postes est autorisée à mettre en circulation les timbres mentionnés, sans que cetle mesure implique le retrait de ceux qui sont en usage actuellement, lesquels continueront à être vendus jusqu'à leur épuisement.

Que ceci soit enregistré.

CHACALTANA.

PORTUGAL.

Malgré l'insuccès de la série commémorative de 1894, le gouvernement portugais est absolument résolu à émettre cette année une autre série commémorative à l'occasion, cette fois, du 700e anniversaire de la naissance de saint Antoine de Padoue, lequel est né à Lisbonne, le 15 août 1195.

Cet événement aura le caractère d'une fête nationale. On attribue à saint Antoine de Padoue des miracles, entre autres celui d'avoir attiré l'attention des poissons sur un sermon qu'il leur fit et qu'ils écoutèrent religieusement; trente-deux ans après sa mort, on eut la fantaisie d'examiner la langue du saint : elle était parfaitement intacte; d'où les fêtes annuelles, le 15 février, de la " solennité de la langue ".

Nous avons l'intime conviction que nul ne voudra s'opposer à cette émission de timbres : on aurait même dû, nous semble-t-il, la faire cent ans plus tôt. Un charmeur de poissons, cela ne se voit pas tous les jours.

RUSSIE.

On a découvert à Moscou, parmi les timbres à 2 kop. avec foudres, une feuille qui n'était pas dentelée :

2 kop., vert, *non dentelé*

Dans notre numéro 384, nous indiquions 2 types d'une surcharge appliquée sur les enveloppes 10 et 8 kop. M. Breitfuss nous a montré un 3e type. Voir ci-contre.



Se rencontre sur enveloppe grand format de 1875 :

7 sur 10 kop., brun, surch. rouge

Le même correspondant nous adresse 3 types de l'enveloppe 10 kop. noir 1848, ayant la queue en éventail de diverses façons :





1er TYPE. Les ailes présentent, à l'intérieur, à droite, une découpure fortement marquée à la partie supérieure et moins à gauche avec partie arrondie; de chaque côté de la tête, les ailes sont, à la naissance, découpées en pointe.

2e TYPE. Les ailes n'ont pas de découpure à droite; par contre, elles le sont davantage à gauche avec partie plus arrondie qu'au 1er type; de chaque côté de la tête, les ailes ont un large creux arrondi.



3e TYPE. Pas d'échancrure à droite, mais l'aile touche presque le cercle; léger creux à gauche; de chaque côté de la tête, il y a un creux carré; la couronne au-dessus des deux têtes est presque ronde.

Des particularités semblables se remarquent

sur les enveloppes 30 kop. dont nous avons vu plusieurs types.

1er, 2e et 3e type, 10 kopecks, noir, 136 × 107 m/m

Tous les timbres ronds 1848 à 1862 ont été exécutés par le graveur Kirchner; ceux en ovale, 1868, l'ont été par François Kepler.

Bougoulma (Samara). — Le type du 2 kop. rouge, piqué, a été refait. Nous n'avons pas de feuille entière, mais il nous semble, d'après ce que nous pouvons observer, que tous les timbres doivent être différents par les chiffres ou les inscriptions :

2 kopecks, vert-bleu

On ne nous parle plus des 38 baillages et des timbres numérotés (voir n° 382),

Gdoff (*St-Pétersbourg*). — Cette poste n'a pas été heureuse dans le nouveau choix de son type de timbre. Il y a tout simplement trois lignes d'inscription, signifiant : *Gdoffskaho Ouyezda* (de l'arrondissement de Gdoff) *Dwié 2 kop.* (deux kopecks); *Ziemskaya Potschta* (Poste rurale).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, vert-jaune



Podolsk (*Moscou*). — Un nouveau timbre imprimé en deux couleurs vient de paraître. Les inscriptions n'ont rien de changé. Les deux derniers timbres des deux dernières rangées horizontales sont renversés par rapport aux autres :

5 kopecks, vert, inscrip. brunes, piqué 11 1/2
5 — — — — tête bêche

Sapojok (*Riazan*). — Le timbre à 10 kopecks a le chiffre 10 de chaque côté de l'écu en plus de ceux contenus dans l'ovale :

10 kopecks, vert et jaune, piqué 13

Tichvin (*Novgorod*). — Nouvelle émission de 1895 au millésime 1894! Armes dans un écu; valeur aux angles; légende des timbres précédents.



Imprimé en bleu sur fond vert, papier blanc mince, piqué 11 1/2 :

5 kop., bleu et vert

Tscherdina (*Perm*). — Le timbre de 2 kopecks est actuellement imprimé en mauve sur papier blanc mince, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, mauve

Il y aurait depuis janvier des valeurs nouvelles : 1, 3 et 10 kopecks.



Werchotour (*Perm*). — Nouveau type imprimé en outremer et carmin sur papier blanc, piqué 11 1/2 et aux armoiries. Inscription du type précédent.

10 kop., outremer et carmin

Salvador (Répub. de).

Ce pauvre Président Ezeda, par suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans ces pays de l'Amérique du Sud, a vu sa binette cachée par des armoiries.

La Compagnie Hamilton avait cependant bien fait les choses : un type pour chaque valeur! Pour utiliser toute sa pacotile, elle a dû, ainsi que



nous venons de le dire, surcharger la partie principale, le centre, des armoiries du pays.

Nous reproduisons une des douze valeurs, les autres ne diffèrent que par le cadre.

Inscription : *Correos del Salvador*, et la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 centavo, bistre, surch. verte	15 c. vermillon,
2 — vert, — —	20 — jaune d'or, surc. brune
3 — brun, — brune	24 — violet, — —
5 — bleu, — —	30 — bleu, — bleue
10 — orange, — —	50 — carmin, — brune
12 — carmin, — —	1 peso, bistre, — —

Comprend-on qu'après cette émission provisoire, qui deviendra rare, ne l'oublions pas (elle n'a été en usage que 15 jours!) l'ami Seebeeck ait été obligé de créer une seconde émission, la même année, y comprenant même un 15 cent. qui n'avait pas été surchargé, alors qu'il n'avait prévu qu'une seule émis-

sion? Et notez bien que cette dernière série compte, comme la précédente, autant de types par le cadre que de valeurs. Nous croyons que le 1 centavo sera suffisant pour donner une idée de ce que peuvent être les autres types.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 centavo,	olive	15 c.,	vermillon
2 —	vert-bleu	20 -	vert foncé
3 —	brun	24 -	violet
5 —	bleu pâle	30 -	bleu foncé
10 —	orange	50 —	carmin
12 —	rose	1 peso,	noir



Les enveloppes sont du type assez mesquin que voici. Armes en relief dans un ovale avec nom du pays et valeur. Imprimé à droite en couleur sur papier blanc uni :

1 centavo, gris-olive, 158 × 91 mm
3 — brun, — — —
, - bleu, — · —
12 — chocolat, — —
15 — carmin, — —

Les bandes sont au même type, timbre à droite sur papier azuré :

2 centavos, vert, 169 × 255 mm
3 brun, — — —
4 - bleu, — — —
6 — carmin, — — —

En cartes postales, nous avons 3 types ; cadre 134 × 80 mm.







1 cent., bleu sur gris foncé
2 — vert — rose
2 + 2 - — — - piquée
3 — brun - gris-bleu
3 + 3 - — - — —

Les cartes doubles correspondent au modèle, attaché *B*.



SELANGOR.

Nous reproduisons le nouveau timbre surchargé, renseigné le mois passé.

SIRMOOR.

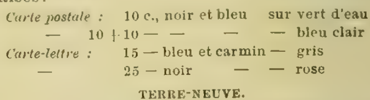
Un de nos confrères affirme que la tête du Rajah a été remplacée par un éléphant. C'est assurément beaucoup d'honneur pour ce dernier :

3 pies, orange
6 — vert
1 anna, bleu
2 — rose

SOUDAN FRANÇAIS.

D'après l'*Echo de la Timbrologie*, il viendrait d'être émis au type des autres colonies françaises :

Carte postale :	10 c., noir et bleu		sur vert d'eau
—	10 + 10 — —	—	— bleu clair
Carte-lettre :	15 — bleu et carmin —		gris
—	25 — noir	—	— rose



TERRE-NEUVE.

Le 6 cents nous vient par l'entremise de M. Forbin, imprimé en carmin vif au lieu de rose sale :

6 cents, carmin



TIMOR.

Voici le type de la nouvelle série. Les valeurs sont celles des timbres des autres colonies portugaises.

TRINIDAD.

La bande 1 penny a la teinte rouge-vermillon :

1 penny, rouge-vermillon

TRINIDAD (Principauté de)

Nous avions réclamé, entre autres, le décret d'émission à ce correspondant si obligeant, qui, après être resté plus de 20 ans sans nous écrire, s'était subitement rappelé de nous pour nous faire part de l'émission de timbres (?) dont nous avons parlé dans notre n° 384. Retombé en disgrâce pour avoir fait connaître trop crûment notre opinion, nous sommes obligé d'emprunter à *Der Philatelist* ce document qui mérite d'être connu, rédigé S. V. P. par un chancelier, le comte de la Boissière!

Principauté de Trinidad. — Administration des postes.

Est porté à la connaissance générale qu'à partir du 1er novembre 1894, seront mis en circulation des timbres-poste, savoir :

Pièces de à	5 centimes,	en couleur	verte	et noire
— —	10	— —	brune	—
— —	25	— —	bleue	—
— —	50	— —	orange	—
— —	75	— —	lilas	—
— —	1 franc,	—	rouge-cinabre	—
— —	5 —	—	grise,	—

Ces timbres-poste ont la forme d'un rectangle avec une vue de l'île de Trinidad du côté méridional.

La déclaration de la valeur en francs ou centimes se trouve en haut dans les deux coins.

La partie du cadre à gauche porte l'inscription : *Timbre-poste*, et celle à droite : *et fiscal*; en bas, on lit en arc : *Principauté de Trinidad.*

Pour la correspondance officielle, ces timbres-poste seront pourvus de la suscription : *Officiel.* De plus : enveloppes à 5 et à 15 centimes en papier blanc et chamois.

Cartes postales à 5, 10 et 10+10 centimes en carton chamois avec le timbre pareil aux timbres-poste et cartes-lettres à 25 centimes en carton bleuâtre et rose.

Trinidad, le 15 octobre 1894.

Le Chancelier,

Cte DE LA BOISSIÈRE.

Y aurait-il indiscrétion de demander à M. le chancelier, comte de la Boissière, de nous faire connaître maintenant le tarif postal de la Principauté, afin de pouvoir nous rendre compte de l'emploi de ces " pièces de à 5 centimes „ etc., des enveloppes *en* papier, des cartes simples et *avec réponse!!!* et des cartes-lettres, le tout *en* carton.

Il y a bien encore les timbres pour la correspondance officielle qui nous interloquent et sur lesquels nous voudrions bien avoir des renseignements, mais ce serait probablement abuser des moments de M. le chancelier, etc., etc.

A propos de cette Principauté, le *Ph. J. of G. Britain* rapporte qu'à la page 136 d'un livre intitulé : *The cruise of the Alert*, l'auteur, M. F. Knight, qui a passé plusieurs mois dans l'île cherchant un trésor enterré, l'appelle " un lieu maudit où aucune créature ne peut vivre, sauf les hideux crabes de terre et de sales et cruels oiseaux de mer „.

Et c'est là qu'on emploierait toute la kyrielle de timbres, les enveloppes *en* papier, etc., etc.

TURQUIE.

M. Doursoun nous a montré de fin janvier 1875, un groupe de deux timbres n'ayant aucun perforage vertical :

20 paras, vert pâle

Enveloppes 1850 et timbres 1856 de Finlande.

Nous avions, il y a quelques années, été forcé d'abandonner l'étude des émissions postales de Finlande, que nous avions commencée, l'impossibilité de nous procurer certains documents qui nous étaient absolument indispensables nous ayant été démontrée. Ayant appris notre embarras, S. A. I. le Grand-Duc Alexis Michaïlovitch, avec son obligeance habituelle, se chargea immédiatement de nous trouver les pièces qui nous étaient nécessaires : il fit même des démarches personnelles à Helsingfors pour mieux préciser ce dont nous avions besoin et pour accélérer l'envoi des pièces. Devons-nous dire que nous avons été servi au-delà de toutes nos espérances?

Parmi les pièces qui viennent de nous rentrer de la traduction, il en est une que nous tenons à faire connaître immédiatement en attendant que nous reprenions notre étude : elle s'occupe des enveloppes 1850 de Finlande. Voici :

Nicolas 1er, etc., etc.

. . . .

1° Dans les termes que contient le 1er paragraphe de notre lettre vous adressée le 17 juillet 1844, les enveloppes timbrées ne doivent être employées que pour lettres non recommandées et ne doivent pas servir de couverture à d'autres matières que celles qui, d'après les ordonnances, peuvent être expédiées par la poste. Et comme en suite de la réduction de la taxe pour les lettres qui sont envoyées dans un rayon de cent vingt-cinq verstes, une troisième sorte d'enveloppes timbrées, de la valeur 5 kopecks, doit être émise en plus des deux sortes 10 et 20 kopecks qui l'ont été précédemment, nous avons chargé aussi le Secrétariat des finances de notre Sénat de Finlande, de concert avec vous, de décider le dessin pour l'avenir, non seulement du dit timbre

5 kopecks, mais aussi des coins pour les autres valeurs, et de se mettre en devoir de préparer les enveloppes timbrées en dimension et forme qui dès maintenant peuvent être jugées convenables, et de plus, dans le cas où cela serait jugé utile ou nécessaire, de faire placer des timbres identiques sur des feuilles de papier à lettres pour être expédiées par la poste sans enveloppe.

. . . .

Helsingfors, le 9 octobre 1849.

Lorsque nous affirmions avoir vendu des enveloppes 20 kop. 1850 pendant les années 1857 à 1859, on nous répondait que nos souvenirs nous servaient mal; lorsque nous signalions la découverte d'une enveloppe timbrée, oblitérée 11 novembre 1852, M. Brietfuss *affirmait* que c'était un *essai* ayant été utilisé comme 10 kop.!!! Il ne nous restait donc qu'à rechercher l'acte de naissance pour convaincre les incrédules. Voilà qui est fait!

Cet acte de naissance prouve que, si l'enveloppe 20 k. est introuvable, elle a néanmoins été émise; que le spécimen rencontré récemment a bien été employé régulièrement; que nous n'avions pas la berlue lorsque nous certifiions avoir acheté de ces enveloppes à la poste d'Helsingfors; enfin ce décret fait écrouler tout l'échafaudage établi par notre contradicteur, M. Brietfuss, prétendant entre autres qu'il ne parlait que de deux valeurs : 5 et 10 kop.

Puisque nous en sommes aux confidences, il ne nous coûtera pas plus d'en faire d'autres.

Lorsqu'on adopta en Finlande l'usage des timbres mobiles, le 12 février 1856, le Sénat décida (ordonnance du 28 février, même année) que les 5 et 10 kop. porteraient comme *marque secrète* (secret de Polichinelle) un point blanc dans les cors " en partie pour la justification et en partie pour la découverte des falsifications! „... S'il n'est pas question ici du 20 kop., c'est probablement parce que cette valeur était d'un emploi à peu près nul et que la fabrication en avait cessé depuis longtemps. Mais de ce décret il résulte qu'il y a eu des timbres mobiles *avec* et sans *points* dans les cors, la décision du Sénat étant arrivée *après la fabrication des timbres*. Et de fait nous avons trouvé parmi nos timbres, après avoir lu cette décision sénatoriale, un 10 kop. *sans points*, imprimé sur papier blanc uni, épais et gommé, couleur carmin pâle. Quant au 5 kop., il est dans la collection d'un de nos correspondants. Le papier est blanc grisâtre mince, couleur bleu indigo.

Il y aurait donc deux séries sans points :
1° sur papier grisâtre mince,
2° — — blanc épais,

Dernier écho.

Après avoir montré toute sa nullité comme timbrophile, après avoir prouvé qu'il était incapable comme avocat de consulter avec fruit un dossier, Rommel qui doute de tout, sauf de lui-même, et Dieu sait s'il y a de quoi, se permet maintenant de mettre en doute les faits avancés par M. Fraenkel. Selon lui et *sans avoir rien vu!* les 1/2 sch. violet et 3 sch. lie de vin, rencontrés dans les papiers de l'administration, ne seraient pas découpés de feuilles, mais des *essais*. Il avance cette autre ânerie que les timbres n'auraient pas été imprimés sur les reports des 1/2 sch. bleu et 3 sch. rose; enfin, le *savant!* avocat-professeur s'étonne que la lettre de notre ami Paalzow du 8 février 1878 n'ait pas été publiée plus tôt par nous, et il *réclame qu'elle soit soumise à un comité de confiance!*

Cette proposition vipérine n'est plus de la discussion, ni même une ânerie, c'est de la démence. Aussi réclamons-nous tout d'abord — il faut savoir avec qui l'on discute — une consultation médicale qui décidera. On pourrait ensuite, nous semble-t-il, soumettre les différentes lettres dont nous avons fait usage, à l'auteur, M. Paalzow, qui décidément n'est pas mort, et que nous avons retrouvé au contraire plein de vie et portant gaillardement ma foi ses 79 printemps. Inutile de dire que nous avons immédiatement fait part à notre ami des calomnies répandues sur son compte par Rommel et réclamé des explications sur certains faits, que, à cause de son grand âge, notre correspondant n'a pu malheureusement nous fournir. Mais voici la lettre que nous recevons et qui est écrite entièrement par M. Paalzow :

Ce 20 février 1895.

Mon cher ami,

Après réception de votre lettre du 10 de ce mois dont je vous remercie de tout cœur, je me suis empressé de me procurer un exemplaire de l'ouvrage Rommel sur les timbres de Bergedorf.

Je considère comme au-dessous de moi de répondre un seul mot aux observations me visant personnellement qui y sont contenues.

M. Rommel n'est ni en mesure ni en état de comprendre, ni juger de ma situation d'ancien maître des postes de Lubeck-Hambourg, qui a été favorisée sous tous les rapports.

De toute ma vie, excepté à l'époque de l'émission des timbres de Bergedorf, je ne me suis intéressé à ce sport, et lorsque les existences restantes de tous les timbres et des impressions d'épreuves y compris les dépendances (?) furent, bien entendu avec l'assentiment des autorités supérieures, achetées par vous comme au plus offrant, je ne me suis occupé de cette chose.

Il est bien évident alors que moi, qui suis d'un âge avancé, je ne puis, après plus de 30 ans, me souvenir de tous les détails, spécialement en ce qui concerne les *essais*, ce qui, comme il ressort de l'ouvrage de Rommel, paraît avoir une grande valeur pour les connaisseurs de timbres et les amateurs.

Je constate cependant que la lettre qui vous a été adressée par moi le 29 mars 1878 a été écrite simplement pour vous donner les renseignements que vous me demandiez.

Pour les autres assertions de Rommel, je dois déclarer de façon formelle que les timbres-poste de Bergedorf ne furent pas mis hors de cours le 8 août 1867, mais seulement le 31 décembre 1867 et que, par suite, toutes les conséquences qui sont tirées de cette donnée erronée sont illusoires.

Pardonnez-moi de ne pas répondre à votre demande en langue française, etc., etc.

Votre dévoué
PAALZOW.

Le docteur Moschkau a voulu faire à son tour des plaisanteries sur la cession de la pierre lithographique de Bergedorf, que nous avons faite au musée postal de Berlin. Avant de discuter avec ce particulier, nous lui rappellerons qu'il nous doit, depuis 1871, certaines satisfactions auxquelles il n'a jamais songé à faire droit, malgré toutes nos réclamations.

Les faux timbres-taxe 10 c. lithographiés de France.

Mulhouse, le 20 février 1895.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

Je crois bien faire de vous dénoncer ici une grave falsification du *timbre-taxe* 10 c. lithographié de France. Un des membres de notre société en a acheté malheureusement 21 exemplaires à un marchand de Lyon.

Comme président de la Société Philatélique de Mulhouse, j'ai fait saisir ces 21 timbres, donnant 15 jours au vendeur pour se justifier : il n'a pu le faire.

Comme nous sommes résolus à poursuivre ces gens-là, je me permets de vous soumettre un exemplaires de ces timbres pour que vous puissiez en parler dans votre estimable journal.

Ainsi que vous le remarquerez, le mot *centimes* a les lettres plus maigres : C et N sont trop ouverts, T a le trait horizontal trop maigre, E pas assez large, S trop étroit ;

à a l'accent trop court, la lettre trop étroite ;

percevoir a les lettres trop maigres ;

Taxe a le 2° jambage plus long que le premier.

Veuillez agréer, etc.

G. FAVRE,
Président d'honneur de la Société Philatélique de Mulhouse.

A propos de faux timbres.

Monsieur J.-B. Moens,
à Bruxelles.

Vous n'ignorez pas qu'aujourd'hui la falsification des timbres a atteint des proportions considérables et que les faussaires vont jusqu'à imiter les filigranes ou filagrammes. Maury indique comme moyen de reconnaître les timbres faux : *l'épaisseur du papier !!??* C'est maigre. Or je lis dans la *Revue scientifique* un moyen qui semble plus pratique. Si vous doutez qu'un timbre est faux quoique filigrané ou filagrammé, il suffit de le tremper quelques secondes dans une solution de soude (lessive de soude) à 30 p. c. ; les filigranes artificiels disparaissent presque instantanément, tandis que les filigranes naturels non seulement persistent, mais s'accentuent encore.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

H. JOUISSE.

Le Y 1/4 de Cuba.

On a cherché souvent à donner l'explication de la surcharge Y 1/4 appliquée sur les timbres 2 reales 1855, 1856 et 1857 de Cuba. Récemment encore, dans l'*Echo de la Timbrologie*, M. Ackein prétendait qu'elle signifiait *et*, ce qui ajouterait 1/4 réal à la valeur du timbre. Un journal anglais a rectifié depuis en prétendant que cette lettre *y* est la première de *Ynterior*. *L'Intermédiaire de la Timbrologie* à son tour critique, et avec raison, le dire du précédent, et, se rangeant à l'avis de M. Ackein, il donne l'explication suivante :

Dans les villes, même importantes de l'Amérique Espagnole, la distribution des lettres arrivées à destination, n'est pas toujours assurée ; les lettres sont classées par ordre alphabétique du nom des destinataires et les listes des noms sont affichées dans les bureaux de poste ; le public en prend connaissance et les destinataires réclament leurs lettres aux employés préposés à la distribution. Pour éviter ce mode de distribution incommode, le décret daté de la Havane le 15 novembre 1855 autorisa le public *à ajouter un timbre supplémentaire* de 1/4 réal à l'affranchissement ordinaire pour assurer ainsi la distribution à domicile. De là l'affranchissement de 1/2, 1, 2 reales, plus 1/4 réal (*y* 1/4).

Ces lettres ainsi affranchies étaient distribuées à domicile.

Le rédacteur de l'*Intermédiaire de la Timbrologie* semble avoir agi un peu à la légère en citant le décret du 15 novembre 1855, qu'il n'a probablement jamais lu. On en jugera par le texte que nous donnons ici :

Administration générale des postes de cette île

Décidé par l'Excellentissime Senor Capitaine général l'établissement du Courrier intérieur en cette ville et ses quartiers extra-muros pour le 19 du mois courant en l'honneur de notre reine aimée dona Isabelle II (Q D G), l'administration générale a la satisfaction d'annoncer au public que ce jour s'inaugurera cette amélioration qui apporte la plus grande facilité aux transactions intérieures

pour une modique valeur. La correspondance lui appartenant ne pourra circuler sans être affranchie préalablement avec des timbres de 1/4 réal argent destinés pour elle à cet effet; ces timbres se trouveront dans les établissements où sont situées les boîtes.

Les facteurs à partir de ce jour ne recevront plus pour leur service aucun salaire à la remise des lettres soit de l'île, soit de la Péninsule ou de l'étranger, comme il a été fait jusqu'ici, parce que commo rétribution il leur a été fixé une solde fixe; il leur est défendu même de recevoir une gratification, sous peine d'encourir les pénalités indiquées dans leur instructiou.

Le service des postes intérieur se divise en trois expéditions quotidiennes, pour que le public ait les plus grandes occasions et commodités possibles en ses communications intérieures.

En la 1re, les facteurs recueilleront, à 5 1/2 heures du matin, dans les boîtes subalternes, la correspondance qui s'y trouve; ils la déposeront dans la boîte principale entre six et sept heures, à laquelle passera la voiture qui la conduira à l'administration générale, d'où, après avoir été timbrée et arrangée, elle sera remise aux facteurs pour la repartition.

En la 2me, ils la recuelleront à 10 1/2 h. du matin dans les boîtes subalternes pour qu'elle soit retirée des boîtes principales entre onze heures et midi, heure à laquelle passera la voiture, pour que cette correspondance puisse être distribuée à 1 heure de l'après-midi.

En la 3me, les facteurs réuniront la correspondance qu'ils trouveront dans les boîtes subalternes, dans les boîtes principales à 3 heures de l'après-midi, jusqu'à 4 heures, heure à laquelle la voiture la prendra, dans le même but que pour les précédentes expéditions, pour la distribuer à 5 heures.

Les lettres ou plis pour le courrier intérieur ne sont pas sujets, pour leur affranchissement, à l'appreciation de leur poids; mais un seul timbre de 1/4 réal qui y est apposé, quel qu'il soit, est suffisant pour sa libre circulation. On mettra à cette correspondance un timbre spécial qui indiquera l'expédition à laquelle elle appartient, y apposant en outre celui dont se sert l'administration indiquant l'année, le mois et le jour. De cette façon les intéressés sauront à laquelle des trois expéditions correspondent leurs lettres, pour que si, par événement, ce qui n'est pas à supposer, étant de la première expédition elles leur sont remises à quelqu'autre, ils puissent le faire savoir à l'administration générale, afin que la faute étant justifiée, on puisse la réprimer des peines indiquées. L'unique correspondance qui souffrira quelque retard sera celle des personnes qui ont changé de quartier, mais dans ce cas il est recommandé aux facteurs d'annoter au dos les indications des nouvelles habitations, afin qu'elle leur soit remise le jour même. Le public aura lieu d'observer, dans un service aussi important le plus grand soin, dont doivent être revêtues toutes ses opérations, garantie qui assure le résultat le plus favorable à cette amélioration.

Dans toutes les boîtes pourront se déposer aussi les lettres ou plis pour l'île ou outremer, dans le même ordre qu'il a été fait jusqu'ici dans celle du bâtiment de l'administration générale, puisque l'affranchissement en cette sorte de correspondance est volontaire.

La Havane, 15 novembre 1855.

L'administrateur général, *Narciso de Torre-Marin.*

Le texte de ce décret est absolument clair. La surcharge n'ajoute pas une valeur, elle indique celle du timbre, c'est-à-dire 1/4 réal, sans nous donner malheureusement l'explication de la mystérieuse lettre *Y*, à propos de laquelle M. de Maureno nous écrivait le 25 octobre 1876:

Il ne fut rien publié sur la surcharge des timbres, c'est-à-dire sur le *Y* 1/4. C'était une mesure particulière de l'administration qui n'intéressait pas le public, sinon en ce que les timbres s'employaient pour la valeur indiquée de 1/4 de réal fuerte.

J'étais à la Havane à cette époque (mai 1855 à avril 1862); j'ai vu employer les timbres et je les ai employés moi-même. Je puis donc dire comme saint Thomas : " J'ai vu et j'ai touché. "

Ils se vendaient au nombre de quatre par réal fuerte; ils ne servaient que pour l'affranchissement intérieur de la Havane.

Nous voilà donc fixés sur la valeur de ces timbres; mais qui nous donnera l'explication de l'énigmatique lettre *Y*? Cette lettre existe aussi sur certains timbres fiscaux de passeport. On nous dit qu'elle sert souvent à donner plus de poids à une phrase. Serait-ce le cas? Nous ne sommes pas à même de le dire.

Bibliothèque des Timbrophiles.

Nous ne savons lequel il faut le plus admirer : l'écrivain qui consacre son temps à faire des études qu'on ne lit le plus souvent pas ou peu, ou l'éditeur qui se sépare de son argent pour publier des ouvrages qu'il ne vend pas. C'est du moins ce qui nous est arrivé pour la plupart des livres que nous avons édités, et nous devons croire, d'après ce qui nous est revenu, qu'il en est de même pour les éditeurs anglais, allemands, etc. Le collectionneur préfère, comme il nous l'a dit cent fois, réserver son argent à l'achat de timbres plutôt qu'à celui de livres, ne comprenant pas qu'un léger sacrifice pécunier le préserve souvent d'achats de timbres frauduleux pour des sommes importantes.

Nous trouvons aujourd'hui sur la brèche, M. William Brown, l'auteur et l'éditeur d'un livre luxueusement établi : papier vélin épais, impression de luxe, titre un peu long : *A Reference List of the Stamps of the Strai s Settlements, surcharged for use in the native protected States.*

Il ne faut pas chercher dans ce livre des documents ou pièces officielles : ils brillent par leur absence. Peut-être n'en a-t-il pas été publié. En tous cas, nous ne pouvons qu'admirer la patience de l'auteur, réunissant et décri-

vant ici toutes les variétés de surcharges de Bankok, Johor, Negri Sembilan, Pahang, Perak, Selangor et Sungei-Ujong.

Pour rendre la démonstration plus claire et plus facile, les types n'ont pas été ménagés. Ils sont tous présents à l'appel en phototypie : il y a même dix grandes planches dont le format a obligé l'auteur à adopter le grand in-4° bâtard.

Le prix de ce volume, pour les 100 premiers exemplaires, est de 15 shillings.

De la maison Stanley Gibbons, Limited, nous avons un livre illustré, fort intéressant, ayant pour titre : *Shanghaï*. Il est signé : W. B. Thonhill. L'auteur a compulsé un grand nombre de journaux et catalogues qui se sont occupés de ces timbres. Il divise son travail en neuf différents groupes pour la première émission, et arrive ensuite aux " forgeries „, dont nous dirons quelques mots puisque l'occasion s'en présente.

Ces " forgeries „, que nous avons cataloguées comme réimpressions, nous sont venues un jour par feu M. W. Bramsen à qui nous les retournâmes aussitôt, les considérant comme imitations. Notre correspondant ne voulut pas en avoir le démenti : il nous fit voir aussitôt une lettre du maître des postes de Shanghaï attestant que les timbres étaient bons et susceptibles d'affranchir les correspondances. Et de fait on nous produisait quelques enveloppes dûment affranchies avec timbre oblitéré, cachet de poste, etc., etc. Etait-ce connivence entre le maître des postes et notre correspondant : nous ne l'avons jamais su.

A côté de chaque timbre décrit, le prix de vente a été noté, mais les prix sont tellement invraisemblables, 20, 30, 40, 50, 60, 120 shillings, que nous comprenons aujourd'hui qu'un éditeur puisse se couvrir facilement de ses frais, lorsqu'il opère quelques ventes dans ces conditions.

Un 3e livre in-18 de 140 pages a pour titre : *Catalogue and Price List of the Stamps of Great Britain*, par Walter Morley.

C'est la nomenclature générale de tous les timbres-poste de la Grande-Bretagne, fiscaux, télégraphes, collèges, chemin de fer, enveloppes, bandes et cartes, travail fort recommandable pour son exactitude et par la modicité du prix du livre : 1 shilling.

Si nous abandonnons l'Angleterre pour l'Allemagne, nous avons de M. Lindenberg sa 11/12e brochure traitant des enveloppes du royaume de Hanove. Ce travail est divisé en deux parties : la plus grande est réservée aux enveloppes et feuilles locales.

La première partie s'occupe des enveloppes en général, fabriquées à *Berlin*. L'auteur donne les décrets et tous les détails sur les dates d'émission, la quantité d'enveloppes imprimée; il nous fait connaître enfin les négociations qui ont eu lieu entre l'imprimerie royale de Berlin et l'administration des postes de Hanovre.

Les enveloppes auraient été mises en cours, par le décret du 2 avril 1857 (page 20), à partir du 15 du même mois; elles ont été mises hors d'usage, comme tous les timbres du ci-devant royaume de Hanovre, par le décret du 19 septembre 1866 (page 65), qui annonçait que leur vente cesserait le 1er octobre et leur usage le 1er novembre 1866. Des détails sur les réimpressions officielles (pages 30-45), il résulte qu'on aurait fabriqué :

1 sgr.,	6000	exemplaires
3 —	2400	—
1 gr.,	3600	—

M. Lindenberg n'a pu éclaircir l'origine de la seconde réimpression qui, d'après nos renseignements, a été faite à Hanovre, frauduleusement, pensons-nous. Il donne les quantités d'enveloppes qui furent retournées après leur mise hors cours (page 68) et celles brûlées en décembre 1866. Les coins se trouvent en grande partie aujourd'hui au musée impérial de Berlin, sauf ceux des enveloppes 1re émission qui ont disparu.

Les enveloppes et feuilles *Bestellgeldfrei* sont les plus anciennes : elles furent fabriquées par l'imprimerie de M. Berenberg à Hanovre. La première émission (n° 6700 de notre catalogue) est celle des feuilles bleues. De l'examen de sept exemplaires, M. Lindenberg a pu conclure qu'il y avait eu deux variétés par les types de l'avis et aussi par l'inscription : *Bestellgeldfrei* dont le cachet paraît avoir été endommagé pendant l'usage. Ce cachet a été retrouvé tout récemment et se trouve aujourd'hui au musée impérial de Berlin.

Les feuilles blanc-jaunâtre (6700, 6701 et 7203 de notre catalogue) sont des réimpressions datant probablement de 1864, d'après d'anciens décrets et avec un nouveau cachet

Bestellgeldfrei. Ces feuilles sont annoncées par décret du 12 mai 1849 (page 76) et mises en cours le 15 du même mois.

Comme deuxième émission, M. Lindenberg date de 1850 les feuilles à 3 ggr. la douzaine (6704/08 de notre catalogue), et comme troisième émission, les enveloppes à 4 ggr. annoncées par le décret (page 116) ainsi conçu :

En outre des enveloppes affranchies (*Bestellgeldfrei-couverts*) qui ont le format d'une demi-feuille ouverte et peuvent être obtenues, comme jusqu'ici, au guichet n° 1 du soussigné au prix antérieur de 3 ggr. la douzaine, on y vend aussi des enveloppes de plus petit format, déjà pliées et fermées aux trois côtés, de papier couleur, la douzaine à 4 ggr.

. . . .

Hanovre, le 16 décembre 1850.
Bureau royal des postes.

Il résulte de ce décret que les enveloppes ne furent délivrées au public qu'après avoir été coupées, pliées et collées, et que le cachet *Bestellgeldfrei* fut apposé ensuite, ainsi que le démontrent, dit M. Lindenberg, les empreintes négatives du dit cachet au verso des enveloppes. Mais, contrairement à cette assertion, nous avons reçu, en novembre 1863, de M. Noldeke, le conseiller des postes à Hanovre, de ces mêmes enveloppes en feuilles, portant le timbre rond. Il est vrai que M. Lindenberg les considère comme étant *peut-être* des réimpression datant de 1863 et imprimées sur les anciennes formes, à moins que ce soient, dit-il, des feuilles restées en réserve sur lesquelles on aurait ajouté le timbre *Bestellgeldfrei*, dont la couleur du cachet arrive parfois à être noire.

La présence de ce cachet avant la pliure des enveloppes, n'a pour nous rien de suspect. Son application étant plus facile sur feuille, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ait cherché à simplifier la besogne. M. Noldeke qui nous les a présentées, non comme réimpressions, mais comme enveloppes de 1850, était mieux à même que n'importe qui de savoir ce qu'il en était de ces enveloppes, il n'avait non plus aucun intérêt à nous induire en erreur, et la preuve c'est que, sur notre demande, il nous céda consciencieusement tout le stock découvert par lui à *4 ggr. la douzaine !*

Nous avons comparé nos exemplaires avec d'autres, annulés, et, n'ayant trouvé *aucune différence*, nous les tenons pour parfaitement authentiques.

On sait qu'il y a deux variétés des feuilles 3 ggr. et des enveloppes 4 ggr. Elles seraient nées, d'après M. Lindenberg, par suite d'une erreur de l'imprimeur qui, en nettoyant ses formes, a déplacé les arabesques ; celle du coin supérieur droit des 3 ggr. est devenue l'arabesque gauche inférieure du 4 ggr., et vice-versa.

Il y aurait encore non seulement des variétés de papier, mais aussi, pour les enveloppes aux quatre ornements différents, des variétés d'impression provenant de ce que le tirage se faisait probablement sur deux formes.

L'auteur déclare que le cachet *Bestellgeldfrei* en noir n'a jamais été vu sur enveloppes oblitérées ; nous croyons donc qu'on peut ranger cette enveloppe parmi les fantaisies.

Les falsifications de feuilles et enveloppes dénoncées par M. Werner à Hanovre, 1878 ou le *Timbre-Poste* juin 1871 et une troisième très médiocre sont indiquées dans le livre, ainsi que des falsifications *d'usage* très fréquentes (pages 133-135).

Quant aux enveloppes trèfle et cheval, elles ont été fabriquées à Berlin dans l'ordre ci-après :

1° Trèfle à gauche, petite gomme
2° Cheval à droite, — —
3° — — grande —
4° — gauche, — —

Le changement du timbre (cheval au lieu du trèfle) eut lieu avec son déplacement à droite, et lorsqu'il reprit son ancienne place, la grande gomme était déjà en usage. Une commande était en voie de fabrication lorsqu'arriva l'ordre de mettre le timbre à gauche ; une partie de la commande (5,300) du 6 janvier 1863 fut donc exécutée avec le timbre à droite, l'autre partie (5,200) avec le timbre à gauche. Mais toutes les enveloppes eurent la grande gomme, ainsi que celles commandées plus tard.

Des enveloppes trèfle il a été fait une réimpression officielle le 18 février 1863 de 400 exemplaires ; plus tard 6,000, 5,000 et 10,000 *sur bandes de papiers*. Des essais en couleurs variées pour les collectionneurs qui, d'après la lettre de commande de M. Noldeke (page 145), " étaient fous de ces essais. "

Les réimpressions non officielles sont mentionnées par l'auteur, qui n'en connaît pas la source. Le coin du cheval se trouve au musée de Berlin ; celui du trèfle est perdu !

Le prix de la brochure est de 4 marks ou 5 francs, chez M. H. Brendicke, Kurfürstenstrasse, 4, Berlin.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

ABYSSINIE.

Un de nos correspondants de Russie a reçu une lettre d'Abyssinie et l'information suivante : “ Vous êtes le premier des Russes qui recevez une lettre d'ici, avec ces timbres, car la poste n'a été établie que la semaine dernière et l'expédition se fait par exprès une fois par semaine, par chameau allant à Obock. „

La lettre est expédiée de Charar avec date illisible, par un membre de la Société impériale russe de géographie, en Afrique centrale, elle porte un timbre de Djibouti de 50 centimes et 4 timbres d'Abyssinie, 1/2, 1/4, 1, 2 g.; en plus, un cachet R, oblitéré Djibouti 22 février, Obock 23 février, Signeu 26 février.

Voilà qui démontre clairement que les timbres d'Abyssinie sont en usage, comme l'a dit l'ami Maury.

BELGIQUE.

Après avoir commencé son exploitation par les timbres à talon, puis par ceux d'Anvers, voilà l'État belge devenu marchand de timbres. Il met en vente au plus offrant, *sans garantie,* une partie de 2,400 timbres de 5 francs 1878, qu'il sera possible d'obtenir par lot de 50 exemplaires et, qui sait, par unité peut-être !

Ces timbres sont-ils authentiques ? C'est possible, nous le croyons. Mais rien ne prouve qu'ils ne sont pas réimprimés, eu égard à cette restriction qu'on vend les timbres sans garantie.

Les feuilles à 5 centimes composées de six compartiments de 50 timbres ont le 55e exemplaire (donc le 5e timbre de la 4e rangée du 2e compartiment), orthographié : *Posterſjen* (un *j* renversé pour un *i*) :

5 centimes, vert

CHINE (Bureau de poste français).

La surcharge des timbres français n'est plus carmin, elle est vermillon :

5 centimes, vert, surch. vermillon
10 — violet, — —

15 centimes, bleu, surch. vermillon
25 — rose, — —
75 — jaune, — —

CONGO FRANÇAIS.

D'après l'*A. du T. P.*, le 4 centimes aurait été vu avec l'inscription : *Congo français* imprimée en deux fois :

4 centimes, violet et bleu

COOK (Iles).

Le *Ph. J. of Great Britain* annonce la carte postale avec le type des timbres actuels :

1 penny, bleu sur chamois

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le premier tirage des timbres 12 c. 1870 se présente avec un gros point allongé à la partie inférieure du 2. Ce point a été enlevé ensuite :

Avec point : 12 cents, violet-noir
Sans — 12 — — foncé, clair

Ce renseignement est puisé dans divers journaux américains.

Le *Metropolitan Philatelist* a vu, non dentelés, de l'émission 1890 :

4 cents, brun
5 — bistre

Le même nous apprend que le timbre télégraphe de la *Western Union Telegraph* pour 1895 est brun :

Sans valeur brun (1895)

GUATÉMALA.

Le 5 centavos est devenu à son tour 1 centavo par la surcharge : *1895—1 centavo*, comme celui provisoire de 1894 :

1 centavo sur 5 c., violet, surch. carmin

A cette occasion aurait paru la pièce suivante que nous empruntons à l'*I. B. J.* :

Poste nationale.

La direction générale des postes porte à la connaissance du public qu'à partir de la date d'aujourd'hui, il est mis en cours des timbres qui ont reçu sur le 5 centavos de l'émission actuelle une surcharge avec texte imprimé en rouge, qui est ainsi conçue :

1895 — 1 centavo

Guatémala, le 14 janvier 1895.
LA DIRECTION.

La *G. T.* annonce une nouvelle valeur, au type connu :

6 centavos, lilas

GWALIOR.

Der Philatelist a vu l'enveloppe des Indes anglaises, 1 anna, brun sur bleu vergé, avec ornement brun à la patte, la surcharge usuelle sur le timbre et les armes en noir en-dessous; format 120 × 70 m/m :

1 anna, brun sur bleu, surch. noire

HANKOW.

La série en cours a été surchargée sur deux lignes : *Postage — due*, en noir (*Ph. J. of Great Britain*) :

2 cents, mauve, surch. noire sur rose
5 — vert, — — jaune
10 — carmin, — — rose
20 — bleu — — chamois,
30 — rouge, — — jaune

ITALIE.



Voici en quoi consiste le changement capital apporté à l'ancien type : plus de chiffre dans des écussons en forme de cœur; plus d'ovale, mais un cintre; enfin *45 centesimi 45*, sur fond blanc, en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronne, piqué 14 :

45 centesimi, réséda

Ce timbre ne se distribue encore que par de rares bureaux.

MALACCA.

Le 3 cents provisoire a fait place à un type définitif semblable au 25 cents :

3 cents, carmin

MEXIQUE.

On nous dit que le 12 centavos rouge est paru. Il n'était que temps, la nouvelle série devant paraître en avril, comme on le verra plus bas par un document emprunté au *Ph. J. of America* :

12 centavos, rouge-vermillon

Département des Postes.

AVIS AU PUBLIC.

Par ordre du Secrétaire des communications et travaux publics, les timbres-poste en usage dans ce pays deviendront nuls pour les emplois postaux le 2 avril 1895, et les timbres de la nouvelle émission entreront en usage à cette date. Le public est, par la présente, avisé de l'article suivant :

N° 201 du Code postal. Art. 201.

Au moment d'émettre une nouvelle série de timbres, le département annoncera le fait au public trois mois avant la mise en circulation des nouveaux timbres. Il sera alors accordé au public trois mois à partir de la date de la nouvelle émission pour échanger les timbres de l'ancienne émission contre ceux de la nouvelle. Après trois mois écoulés, toutes les personnes perdront leur droit à l'échange des anciens timbres contre des nouveaux et la perte leur incombera.

Mexico, le 26 décembre 1894.

FRANCISCO-P. GOCHICOA,
Directeur général des Postes.




Une partie des nouveaux timbres nous sont parvenus par l'entremise de notre ami Roussin. Nous en avons quatre types, aussi médiocres les uns que les autres.

1er Type. Représente un excursioniste le sac sur le dos et accompagné d'un chien; au-dessus : *Correos*, cintré; au-dessous: *Mexico*, et la valeur en toutes lettres, cintrée.

2e Type. Courrier à cheval sur un mulet et accompagné d'un autre mulet. Pourquoi?; dans les angles supérieurs, un chiffre; en bas : *Correos* et la valeur en lettres; à la partie extrême, inférieure : *Mexico.*




3e Type. Nous montre Guatimozin, le dernier empereur aztèque, dans une pose un peu théâtrale; de chaque côté des colonnes; au-dessus : *Correos;* au-dessous, sur banderole : *Republica Mexicana;* plus bas, un chiffre, et à la partie extrême : *Cinco centavos.*

4e Type. Une patache tirée par quatre mulets; à la partie supérieure, cintrée, le mot : *Correos* et un chiffre de chaque côté; en bas : *Mexico,* puis *diez* et *cents* en dessous.

Imprimés d'une façon déplorable en couleur sur papier blanc mince, piqués 12 :

1er type,	1 centavo,		vert
	— 2	—	carmin
	— 3	—	brun
2e	— 4	—	vermillon
3e	— 5	—	outremer
4e	— 10	—	lilas
2e	— 12	—	bistre-olive
4e	— 15	—	bleu pâle
	— 20	—	lie de vin

MONACO.

Une nouvelle palpitante nous arrive à l'instant : les bandes n'ont plus de lignes de séparation!

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Monthly Journal* reproduit avec une joie sans mélange, que nous partageons du reste, la nouvelle suivante extraite du *Daily Telegraph* du 22 décembre 1894 :

Timbres officiels (O. S)

Le Directeur général des Postes a publié un avis d'après lequel toute la correspondance officielle envoyée par des fonctionnaires publics sera admise à passer par la poste comme dûment affranchie, pourvu que les enveloppes portent au dos : *OHMS* avec le nom du Département dont il émane, dans le coin gauche. Tout fonctionnaire reconnu coupable d'avoir employé abusivement une enveloppe officielle pour sa correspondance privée sera révoqué. L'emploi des timbres O. S cessera à l'avenir.

ORANGE.

L'*I. B. Z.* nous apprend que le 2 p. violet a été surchargé : *2 d.* en noir pour le distinguer sans doute du 1 penny qui a cette couleur :

2 pence, violet, surch. noire

On annonce une carte 1 penny, surcharge 1 d. sur le timbre-poste 3 pence bleu :

1 sur 3 p., bleu sur blanc

PAYS-BAS

Les 5 et 10 cent *taxe* ont paru, dit le *Nederlandsch T. vor Postzegelkunde,* en trois types au début, et depuis, comme tous les timbres-taxe *outremer,* en un seul type.

PÉROU.

Signalée par le *A. J. of Philately,* une variété du 1 sol avec la surcharge en fer à cheval et celle du général Bermudès, toutes deux retournées :

1 sol, bleu, surch. noire renversée

PHILIPPINES.

On nous annonce quelques timbres au type en cours :

1	c de peso,	carmin
2	— —	brun-gris
25	— —	bleu foncé
1/8	de centavo,	brun-violet

PORTUGAL.

Nous avons des nouvelles des timbres du septième centenaire de saint Antoine. Il y en aura trois types :

1° L'ascension de saint Antoine, pour les valeurs 5 à 20 reis;

2° Saint Antoine prêchant aux poissons, de 25 à 100 reis;

3° Le portrait du Saint, de 150 à 1,000 reis.

Qu'est-ce que Saint-Antoine avait donc de si urgent à dire aux poissons? qu'espérait-il en leur faisant des sermons? dans quel langage s'exprimait-il? parlait-il poisson?

Voici quelles sont les quantités qui seront imprimées :

5 reis, 2,000,000
10 a 20 — 500,000 de chaque
25 — 2,500,000
50 — 1,000,000
75 à 150 — 300,000 —
200 — 60,000
300 à 1,000 — 50,000 —
Cartes-postales : 10 — 1,500,000

Cette émission verra le jour du 13 juin au 15 août.

QUEENSLAND.

On nous dit que les 1 penny et 2 pence existent avec le filagramme grande lettre Q et couronne des timbres en shillings et pound de 1890.

RUSSIE.

Borovitchi (*Novgorod*). — Le type de 1886 (quelle constance!) est refait sans autre changement que ceux provenant de la copie : les rayons du soleil sont moins grands; les lettres du cercle plus grandes; le perlé plus gros; le dessin du losange différent et mieux marqué; le chiffre 3 plus allongé :

3 kopecks, carmin, piqué 12

Bougoulma (*Samara*). — Le 2 kop. vert-bleu que nous signalions le mois passé existe en 3 types sur les feuilles composées de 70 timbres sur sept rangées horizontales et disposés comme suit :

1	2	2	1	2	2	2	1	2	2
2	2	1	2	2	2	3	1	2	1
2	2	1	1	3	1	2	1	1	2
2	3	1	2	2	1	3	1	2	2
1	3	2	3	2	2	3	1	2	2
3	1	3	1	1	2	2	2	3	2
1	2	2	3	1	2	3	2	1	2

Il y a donc 22 exemplaires du 1er type;
36 — 2e —
12 — 3e —

Oustsysolsk (*Wologda*). — Le *Monthly Journal* a reçu au type d'enveloppe reproduit n° 377, un timbre même valeur, piqué 11 1/2 ;

5 kopecks, rouge et noir, cadre outremer

Stawropol (*Samara*). — Le timbre bleu de janvier dernier (type reproduit n° 377) est actuellement imprimé en rouge-brun :

3 kopecks, rouge-brun, piqué 11 1 2

Tscherdina (*Perm*). — Les timbres **1, 3** et 10 k. dont nous parlions le mois passé, nous sont parvenus. Ils sont au type connu, mais varient par leur dimension, qui augmente suivant leur prix. Ils ont été emis en septembre 1894 :

1 kopeck, brun, 18 × 24 1 2 mm
3 — bleu 21 × 29 —
10 — rose 22 × 32 1 2 —

Le papier est blanc, mince, piqués 11 1/2.

Zadonsk (*Woronèje*). — Cette poste n'étant plus satisfaite de ses timbres, s'est payée pour ses étrennes un nouveau type. Voici le Benjamin du jour.

Au centre, les armoiries; au-dessus, l'inscription : *Zadonskaya* (de Zadonsk); sur la bande : *Ziemskaya Polchta* (Poste rurale); en bas, la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

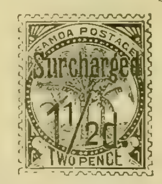
1 kopeck, rouge-brun
5 — mauve

SAINTE-HÉLÈNE.

Il a paru un 2 pence, jaune, surcharge *two pence* sur une étendue de 15 1/2 × 3 m/m; filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 pence, jaune, surch. noire

SAMOA.





Un changement de taxe nous vaut des surcharges : c'est dans le programme. Le 2 pence a été sacrifié pour en faire des 1 1/2 penny par l'impression de la surcharge : *Surcharged 1 1/2 d*, et des 3 pence par : *R. 3 d.*

On comprendrait la réduction de la valeur même sans le mot *surcharged ;* mais que diable peut bien signifier *R* (Registered ?)

1 1 2 d. sur 2 p., jaune, surch. bleue
3 — 2 — — — noire

Il n'y a pas de surcharge avec faute .... jus; qu'à présent.

SERBIE.



ДОПИСНА КАРТА



Само за адресу.

Un de nos correspondants de Belgrade nous envoie la carte ci-haut " comme ayant été émise le 28 février par un fonctionnaire des postes et télégraphes, à l'occasion d'un BAL !! comme carte jubilaire „. Elle n'aurait été en usage que pendant vingt-quatre heures et n'aurait été tirée qu'à 5,000 exemplaires. On nous les offre pour la bagatelle de 2 fr., prix porté depuis à 5 fr.

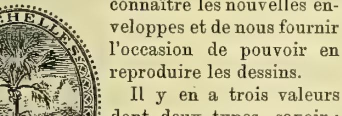
Il est à supposer que cette carte est tout simplement celle qui a cours ou qui doit avoir cours avec le nouveau type de timbre. On cherche tout simplement à nous enlever une molaire. L'histoire d'une émission de cartes à propos de bal est un piége trop grossier, nous paraît-il :

5 para, outremer sur chamois pâle

Nous oubliions de dire qu'au revers, il y a un portrait dans un ovale ; au-dessous, une femme assise, des amours, etc.

SEYCHELLES.

M. Maury a eu l'obligeance de nous faire connaître les nouvelles enveloppes et de nous fournir l'occasion de pouvoir en reproduire les dessins.



Il y en a trois valeurs dont deux types, savoir :

1er TYPE. Sous un palmier une tortue géante; à l'arrière, des rochers, le tout dans un ovale pointillé à l'extérieur et contenant l'inscription : *Seychelles*, en haut; la valeur en lettres, en bas.

Le timbre est imprimé à droite, sur papier blanc uni très épais :

8 cents, carmin, 140 × 78 m/m
15 — outremer, 120 × 94 —

Le 2e TYPE donne une vue au bord de l'eau. A droite, deux palmiers inclinés ; au premier plan, une tortue, un phare et un petit bateau ; dans les angles, les armes de Maurice ou un palmier, ou enfin une tour soutenue par deux palmiers.



Le dessin principal est renfermé dans un ovale en largeur ayant : *Seychelles*, en haut; *Thirty cents*, en bas.

Timbre à droite, papier blanc uni très épais :

30 cents, bistre-brun, 140 × 110 m/m

SIRMOOR.



Voici le successeur du Rajah. Il est placé dans un double ovale portant : *Sirmoor postage and inland revenue*, cadre oblong à fond guilloché ayant un chiffre dans les angles; en bas, au milieu : *Pies* ou *anna* (*s*).

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

3 pies, orange
6 — vert
1 anna, bleu
2 — carmin

TANGER (bureau de poste français).

Le bureau de poste français a reçu les 10 et 25 centimes avec la surcharge vermillon au lieu de carmin :

10 centimes, violet, surch. vermillon
25 — rose, — —

TONGA

Ça va *biengne* à Tonga. Les 4 p. armories ont été surchargés : *surcharge half-penny*, et les 1 shilling, vert, effigie : *surcharge 2 1/2 d.*, en noir :

1/2 p. sur 4 p., carmin, surch. bleue
2 1/2 — — 1 sh., vert, — noire

TRANSVAAL.

Nouvelles valeurs au nouveau type :

1/2 penny, gris
1 shilling, vert

TRAVANCORE.

Il nous est annoncé :

1/2 chuckram, violet pâle

VÉNÉZUELA.

La *Gaceta oficial* du 5 février dernier publie ce qui suit :

Ministère de l'Intérieur. — Direction des Postes et Télégraphes.

Caracas, 30 janvier 1895 — 84° et 36°.

Il est résolu :

Par disposition du Président de la République, sont acceptés les timbres qu'a envoyé à ce Ministère, pour commémorer le centenaire du grand-maréchal d'Ayacucho, M. Tomas de Arredondo et Betancourt, pour les employer sur les enveloppes des lettres qui passent par la Direction des Postes les 2, 3 et 4 du mois de février prochain ; en conséquence, des remerciements sont adressés à M. de Arredondo et Betancourt, et que cette résolution soit transcrite au Directeur des Postes pour sa mise à exécution et qu'elle soit publiée.

Pour l'Exécutif national,
A. LUTOWSKY.

Le correspondant qui nous envoie ce décret et qui signe " un collectionneur de timbres-poste „ nous fait remarquer qu'on ne devait employer ces timbres que comme marque postale et non comme une surcharge, ce qui serait contraire au décret.

Le *D. B. Z.* dit que la carte-réponse de 1887 a été transformée en carte officielle au moyen d'une surcharge violet foncé se lisant : *Tesoreria gral de instruccion publica — Caracas.*

Est-ce bien une surcharge? Nous en doutons.

VICTORIA.

Variétés d'enveloppes signalées par le *Monthly Journal*, qu'il dit ne pas avoir été signalées. Elles ont toutes le papier vergé blanc et la patte d'ouverture à l'extrémité droite :

1° Instructions en capitales ; la première ligne a 69 m/m et une virgule après *Office;* la seconde ligne n'a que 57 m/m, ponctuation comprise :

4 pence, vermillon, 134 × 79 m/m

2° Instructions en capitales de fantaisie ; plus grandes capitales initiales à *This Letter. — Officer. Post Office, Registered, Receipt.* La première ligne a 94 m/m et virgule; la seconde a 75 m/m :

4 pence, rose, 145 × 89 m/m

3° Instructions en caractères romains, capitales initiales ; première ligne, 94 m/m sans virgule ; seconde ligne, 78 m/m :

4 pence, rose, 113 × 78 m/m
4 — — 145 × 90 —

Ces trois enveloppes ont la patte de fermeture arrondie, et celle de gauche en pointe.

4° Comme 3° avec patte de fermeture en pointe et celle de gauche arrondie :

4 pence, rose, 140 × 79 m/m

Nos futurs timbres (1).

Pendant qu'on piétine sur place en France, pour trouver un nouveau type de timbres, notre ministre des postes et télégraphes a résolu bien autrement vite la question.

Prenant exemple sur le Congo, il a d'abord décidé que l'effigie du roi n'existerait plus sur nos timbres et qu'elle serait remplacée par des effigies de saints ou saintes jusqu'à épuisement de la collection. Cette mesure aurait été prise pour mettre la Belgique sous la protection du ciel et la garantir autant que possible contre les menées socialistes et anarchistes. Mais comme cette résolution réclame de grands sacrifices d'argent, l'Etat belge est décidé de s'entendre avec la Compagnie Hamilton qui a envoyé aussitôt ici M. Seebeck. Le contrat n'est pas passé, mais on est près de s'entendre. En renouvelant les timbres chaque année, notre ministre des postes prétend que la Belgique ait sa part des bénéfices qui en résulteraient pour la Compagnie Hamilton. Et c'est fort juste, nous semble-t-il.

La première émission paraîtrait le 1er avril 1896. Si nous sommes bien informé, on commencerait par représenter les effigies suivantes :

1° *Saint-Joseph*, patron de la Belgique et des maris... oubliés. Nous proposons la couleur jaune ;

2° *Saint-Pantalon*, en souvenir d'un ukase de notre premier ministre, lorsque mayeur il défendit aux écuyères de paraître autrement qu'avec le pantalon masculin. La couleur cuisse de nymphe émue s'impose ;

3° *Saint-Jules*, en l'honneur du plus pieux des ministres présents, passés et futurs. Il nous faut la couleur bleu céleste ;

4° *Saint-Auguste*, pour rappeler le plus grand de nos ministres. Nous demandons qu'il soit placé à la partie supérieure du timbre une étoile (l'Etoile belge), nom d'un journal libéral dont le ministre fut actionnaire avant sa...

(1) Nous recevons, au moment de mettre sous presse, les renseignements qui suivent dont nous n'avons pas le temps de contrôler l'exactitude : nous les donnons donc sous toute réserve.

conversion. Pourrait être imprimé en bleu (libéral) et rouge (clérical) pour indiquer les hésitations du converti ;

5° *Saint-Charles,* nous ferait souvenir d'un ministre congédié. Devrait être imprimé en vert de gris.

Ici s'arrêtent nos informations, qui seront peut-être complétées par d'autres, mieux renseignés que nous.

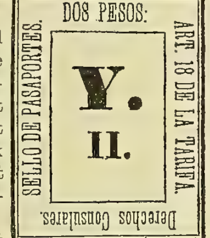
Le Y 1/4 de Cuba.

La question du Y 1/4 de Cuba demeurant ouverte, on nous fait remarquer que M. Friederich, dans son ouvrage en langue allemande sur les timbres d'Espagne et de ses colonies, résout cette question d'une façon tout à fait satisfaisante (1). Y serait une lettre conventionnelle et signifierait *real,* comme il existe des lettres ou signes conventionnels pour *pesos, dollars, thaler, pence,* etc.

D'abord il n'existe pas de lettre conventionnelle pour exprimer le mot real, et, cela est si vrai, que, consultant un recueil de lois de Cuba, nous trouvons annoncés pesos et real (fraction de peso) comme suit : $\left\{ \frac{\$}{2} - \frac{R^{s}\ f^{cs}}{4} \right.$ ou $R^{s}\ V^{n}$. C'était une occasion ou jamais de produire ici la marque conventionnelle des réaux à côté de celle des pesos, si réellement elle avait existé.

Veut-on une autre preuve?

Voici un timbre fiscal de 2 pesos où la lettre Y précède le chiffre romain II. Assurément cette lettre Y ne peut représenter des réaux sur les timbres-poste et des pesos sur les timbres fiscaux.



Donc, la lettre Y n'est pas plus conventionnelle qu'elle ne signifie ici : *et.*

Suivant un autre correspondant, Y voudrait dire Ysabelle. Cette lettre aurait précédé le chiffre sur les timbres-poste, en souvenir du nom de la souveraine qui a donné une poste locale à Cuba. Partant de cette idée, elle rappellerait alors aussi que c'est la même souveraine qui a *accordé* des timbres fiscaux à cette colonie espagnole.

Il faudra trouver autre chose.

(1) Puisque l'occasion s'en présente, disons que nous avons eu tort de reprocher (n° 382) à M. Friederich d'avoir confondu les faux Y 1/4 avec les vrais. La reproduction des faux n'a été donnée, par lui, que comme renseignement.

Les Timbres de Naples et de Sicile (1).

(Suite. — Voir n° 386).

J'essayerai de donner une nomenclature des timbres de Sicile au type retouché ou qui présentent des traits supplémentaires ajoutés après la formation des planches. Ce n'est de mon côté qu'un essai qui sera complété par la découverte probable d'autres variétés qui pourront se présenter.

Toutes les feuilles ont une même disposition, et sont composées de 100 timbres sur dix rangées de dix. En plusieurs cas, les planches ont été constituées par la réunion de quatre planches de 25 timbres (cinq rangées de cinq), comme les essais du type adopté, dont j'aurai à m'occuper plus loin, lesquels étaient formés de petites planches de 25 exemplaires.

Naturellement il m'a fallu établir d'abord le nombre de planches que l'on avait formé pour chaque valeur, tâche difficile à l'heure actuelle et que je suis loin d'avoir pu accomplir.

1/2 GRANO

Je connais deux planches de cette valeur; la première est formée par la réunion de quatre planches de 25 timbres, ce dont on s'aperçoit facilement, les cinq rangées verticales de droite n'étant pas exactement parallèles à celles de gauche; on remarque aussi que les filets de séparation entre la cinquième et la sixième rangée verticale et la cinquième et la sixième rangée horizontale sont plus gros et tracés avec moins de régularité. Les timbres des deux groupes de gauche montrent le coin supérieur droit incomplet, et par suite d'un défaut de report, ils présentent sur le fond quadrillé sur lequel se trouve l'effigie, deux petites taches blanches près du nez. Ces particularités ne se rencontrent pas aux groupes de droite, qui, par contre, montrent un point blanc sur le fond, dans l'espace entre l'extrémité du nez et le filet blanc d'encadrement.

Les timbres qui occupent les places 19, 69 et 99 montrent des traits supplémentaires sur le fond sur lequel se détache l'occiput; au

(1) Page 28, ligne 28, il faut lire *valeurs* au lieu de *couleurs.*



n° 69 ces traits se remarquent aussi à la partie supérieure du fond.

La seconde planche a été formée par la réunion de 100 timbres, sans établir préalablement des planches de 25. Le travail de report a été exécuté avec plus de soin; on n'a donc pas eu besoin de recourir à des retouches. L'écart entre les timbres, qui, à la première planche est de 2 m/m horizontalement et d'environ 2 1/2 m/m verticalement, est réduit ici à 1 1/2, uniformément. Cette planche mesure, y compris le filet extérieur, 219 × 250 m/m.

Dans quelques endroits de la feuille nous rencontrons des petits cercles blancs, produits par les têtes des clous ayant servi à fixer, à la base, la planche sur laquelle elle était montée, particularité que nous rencontrons aussi à d'autres valeurs.

A l'état neufs on rencontre les timbres des deux planches.

1 GRANO

C'est de cette valeur qu'il existe des timbres où les retouches sont des plus remarquables. Je n'ai pu établir encore s'il y a eu trois ou quatre planches. Des deux ou trois premières, je n'ai vu que des groupes de deux, trois ou quatre timbres, et je n'ai pu, pour ce motif, établir la place que ces timbres au type retouché ont occupés sur la feuille.

Je signalerai d'abord (*a*) le timbre montrant l'effigie en grande partie refaite; l'expression du visage est tout-à-fait différente ici, les traits des cheveux ont une autre disposition qu'au type ordinaire et, ce qui est bien cocasse, on remarque l'absence de l'oreille.

La partie gauche du fond, montre un grand nombre de traits ajoutés après coup. La variété que j'ai tâché de décrire est la plus remarquable. Elle m'a fait songer, à certain tableau classique, confié à un mauvais restaurateur, dont les réparations ne permettent plus de retrouver la façon du maître.

Vient après, comme importance, une variété *(b)* montrant plusieurs traits nouveaux et très fins à la partie supérieure de la chevelure et à la barbe; l'œil et l'oreille y sont presque entièrement refaits. On remarque un grand nombre de petits points sur le cou et de nombreuses lignes ajoutées pour compléter le fond. Ici toutefois l'expression du visage n'est pas bien différente.

Il n'est pas difficile de rencontrer des timbres de cette valeur montrant l'effigie très mal réussie, à cause de mauvais reports, plutôt que par effet de tirages peu soignés. Mais dans quelques cas seulement il y a des retouches, encore celles-ci sont-elles fort limitées, tandis que la nécessité de graver à nouveau l'effigie comme à la variété *a* aurait dû se présenter souvent. Toujours est-il que les retouches dont nous avons à nous occuper sont bien petites, savoir :

c) ligne courbe assez forte déterminant le contour de la partie inférieure de la barbe; des traits très fins à la chevelure et à la barbe; quelques uns sur le fond au côté gauche. Absence d'oreille.

d) ligne courbe assez forte déterminant le contour antérieur du buste et de la partie inférieure de la barbe.

e) quelques traits sur le fond, près de la partie inférieure de la barbe.

f) plusieurs traits verticaux et horizontaux complétant le fond, au-dessus de l'effigie.

g) quelques très petits traits sur le fond, près

de l'œil et près du contour du front. Absence d'oreille.

h) quelques très petits traits sur le fond, près de l'œil. Absence d'oreille.

i) petits traits destinés à compléter le fond au-dessus de A de POSTA, où se trouvait une tache blanche.

j) plusieurs traits verticaux et horizontaux complétant le fond près de la partie antérieure du buste.

Cela nous fait donc dix différentes retouches pour les timbres de 1 grano.

Les variétés *b, c, f, g, h,* je les ai rencontrées dans cette couleur bistre-olive nuancée qui, d'après les exemplaires que je possède sur lettres originales, appartiennent au premier ou aux premiers tirages. Les variétés *a, d, e,* je les connais seulement de la nuance bistre-brun bien tranchée qui ne se rencontre pas souvent. Les variétés *i* et *j* je les possède en bistre-olive et en gris-verdâtre.

Les timbres de la première ou des deux premières planches sont distancés horizontalement de 2 m/m. Les variétés *i* et *j* je les ai en paires montrant un écart horizontal de 1 1/2 m/m: elles appartiennent donc à une autre planche, plus récente.

La planche qui a servi au dernier tirage ne montre aucune retouche; elle a été formée directement de 100 timbres, au lieu de la composer par la réunion de quatre groupes de 25. L'impression est plus soignée; elle est gris-verdâtre nuancé, sur papier sec et flexible.

L'écart est uniformément de 1 1/2 m/m; la feuille, y compris le filet extérieur, mesure 215 × 244 m/m.

Les timbres que l'on rencontre plus facilement à l'état neufs appartiennent à cette planche : ils proviennent du stock resté invendu à la poste.

(A continuer). Emilio Diéna.

Faux timbres de Grèce.

Un de nos correspondants a eu la patience d'examiner un à un environ 400,000 timbres annulés de Grèce, de l'émission courante. Il a été récompensé de sa constance par la découverte de quinze faux timbres de 20 lepta et deux de 25, qu'il s'est empressé de nous adresser. Alléché par cette bonne aubaine, nous avons immédiatement battu le rappel et, malgré les protestations de nos pauvres yeux, nous leur fîmes passer minutieusement en revue environ 40,000 de ces timbres.

Est-ce hasard, est-ce le coup-d'œil plus exercé que celui de notre correspondant, toujours est-il que nous fîmes sortir des rangs une quarantaine de faux timbres de divers types et de tirages variés. Cette minime quantité de faux timbres comparée à cette masse d'authentiques, prouve que le ou les faussaires sont encore d'honnêtes filous se contentant de se payer une franchise postale, sans abuser des avantages qui leur sont donnés par l'aveuglement ou l'indifférence de l'administration des postes (1).

D'après les remarques que nous avons pu faire, le siége des opérations des faussaires doit être Athènes, la plupart des faux timbres ayant pour oblitération le nom de cette ville ou *Athènes-Corinthe*, *Athènes-Patras*, *Patras-Athènes,* qui appartiennent aux bureaux ambulants de ces lignes de chemins de fer. Nous avons vu cependant des oblitérations aux noms : Patras, Corinthe, Aegion-7 (ville près de Patras), Aetolikon-54 (ville située à l'embouchure du golfe de Corinthe), *Masclena* dans l'Arcadie; *Diakopton*, village sur la Corinthe; et aussi avec : ΑΙΓΕΙΡΑ (Aigeira), petit village situé sur les ruines de l'ancienne ville de ce nom; mais il est probable que l'emploi de ces timbres, dans ces différentes villes, n'a été qu'accidentel : les faussaires étaient peut-être en voyage !

Nous avons pu remarquer que ces MM. remettent de préférence leurs lettres directement aux bureaux de poste ambulants, escomptant sans doute le peu de temps qu'il reste aux employés pour examiner les timbres : de là ce succès ininterrompu depuis 1891 jusqu'à ce jour.

Les découvertes de notre correspondant jointes aux nôtres, se résument ainsi :

Le 1er type de 20 lepta est de	janvier	1891;
— 2e — — —	avril	1892;
— 3e — — —	juillet	1892;
— 4e — — —	octobre	1892;
— 5e — — —	janvier	1893;
— 6e — — —	mars	1893;
— 7e — — —	15 décembre	1893.

Enfin le seul et unique type de 25 lep. bleu est de mai 1891.

Quant au 25 lep. violet il est de mai 1894.

Tous ces timbres ont le papier moucheté, preuve d'une seule et même origine, malgré leur emploi dans différentes villes.

(1) Nous avons averti celle-ci qui n'a pas trouvé un mot de remercîment pour l'avis que nous lui avons donné.

Cette grande consommation de types par les faussaires s'explique fort bien. Au début ils font différents tirages : les nuances sont là pour le dire; à la suite d'une fausse alerte, sans doute, ils deviennent prudents : c'est le motif pour lequel, le tirage une fois terminé, on efface dessin et report, ce qui détruit toute preuve de culpabilité; aussi n'a-t-on qu'une teinte des types 2, 3, 4, 5, 6; la sécurité, par l'impunité, étant revenue, le type 7 s'imprime régulièrement : d'où les différentes teintes montrant des tirages variés.

1° *Timbres de 20 lepta, rose.*

1er Type. Le crochet qui marque la narine est ici en oblique au lieu d'être formé par un trait vertical (notre dessin ne montre pas cette particularité);



Il y a parfois trois traits, à gauche, sur le cou, au lieu de cinq, réduits le plus souvent à quatre sur les timbres vrais;

Au cercle perlé, l'ombre qui se montre à droite, extérieurement, part de l'avant-dernière grecque au lieu de commencer à la deuxième;

Le cartouche supérieur est moins large : il laisse un intervalle entre le fleuron de droite, qui n'est pas rempli par une branche;

Le fleuron de l'angle droit supérieur a le centre de travers : la base a un trait horizontal qui ne doit pas exister;

Les grecques sont un peu de fantaisie, surtout celles du côté droit supérieur qui ont une autre direction;

Les chiffres sont : à gauche, le 2 trop rapproché du zéro et, au lieu d'être formé carrément, les angles sont arrondis à la partie inférieure de droite;

Le zéro a également la partie inférieure arrondie. A droite, le 2 est trop ouvert, le zéro presque ovale;

Les chiffres 2 sont trop éloignés des filets qui les précèdent;

Le dessin entre les chiffres est différent.

Voici ce que nous avons rencontré :

ΑΘΗΝΩΝ *(Athènes), 29 janvier 91* :

20 lep., vermillon vif

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ *(Athènes-Patras), 5 juillet 91* :

20 lep., vermillon-orangé

ΤΑΧ (ΤΑΡΟΜΙΚΑΝ) ΤΡΑΦ (ΕΙΟΝ) ΑΘΗΝΩΝ ΚΟΡΙΝΘΟΥ *(Bureau postal d'Athènes-Corinthe), 5 mars 91 ou 13 novembre 91* :

20 lep., rouge-carmin très vif
20 — rouge

ΑΙΤΩΛΙΚΟΝ-54 *(Aetolikon), 14 juin 91, 3 août 91, 11 août 91* :

20 lep., rouge-brun très foncé

Un de ces timbres se trouve encore sur un fragment d'enveloppe sur lequel se trouve en partie la firme de l'expéditeur : *Cozzili... on* (*Grèce*).

(?) *5 juin 91* :

20 lep., vermillon

2e Type. Les ombres derrière le cou doivent être complètes : ici elles laissent un léger blanc à la partie extrême gauche; au milieu, les quatre petits traits sont trop courts, placés horizontalement et d'une longueur presque égale au lieu d'être inégaux et en biais;



A droite, l'ombre est trop longue et se trouve courbée;

Les inscriptions : ΕΛΛΑΣ et ΛΕΠΤΑ ont les lettres trop allongées et trop étroites; la dernière lettre du premier mot touche presque le cartouche;

Entre le cercle et les ornements des angles supérieurs, il y a un dessin absolument différent et trop distancé du cercle;

Les grecques supérieures sont trop droites;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, trop courbés; par contre les 0 sont trop fermés; entre les chiffres, le dessin est différent.

Nous n'avons que deux timbres de ce type, oblitérés :

ΠΑΤΡΩΝ *(Patras), 17 avril 92* :

20 lep., carmin foncé sur blanc

ΠΑΤΡΩΝ-ΑΘΗΝΩΝ *(Patras-Athènes), 19 juillet 92* :

20 lep., carmin laiteux sur blanc azuré

3e Type. Les ombres dans le cou laissent une partie blanche à l'extrémité gauche; l'inscription : ΕΛΛΑΣ a la première lettre trop grasse, trop petite et trop large. ΛΕΠΤΑ a les première et dernière lettres trop larges;

Entre le cercle perlé et le cadre supérieur, les ornements ont leurs extrémités trop longues;

La première grecque supérieure droite est trop large;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, les 0 trop étroits;

Le dessin entre les chiffres a les extrémités trop recourbées;

Se présente avec les oblitérations suivantes : ΑΙΓΙΟΝ-7 *(Aegion), 31 juillet 92, 10 septembre 92, décembre 92* :

20 lep., rose chair

4e Type. Rappelle le précédent.

Les ombres de la figure sont trop rapprochées, celles de l'oreille au menton se montrent à peine, celle vers la pointe du buste est dirigée en oblique à un m/m de l'extrémité; le buste est trop éloigné du cercle; ΕΛΛΑΣ a la première lettre comme aux officiels, mais la dernière est plus petite et chevauche; ΛΕΠΤΑ a la deuxième lettre trop grasse, trop étroite et la dernière trop ouverte; les ornements entre le cercle et le cadre supérieur ont les extrémités trop longues;



Différence dans les grecques, notamment celles inférieure droite et supérieure gauche;

Chiffres 2 trop ouverts et trop rapprochés l'un de l'autre;

Dessin entre les chiffres, différents.

Nous en avons trois exemplaires, les premiers oblitérés : ΑΙΓΙΟΝ-7 *(Aegion), 12 octobre 92, 7 janvier 93,* et *le troisième indéchiffrable* :

20 lep., chair

5e Type. La dimension de ce timbre, en largeur, est de 18 au lieu de 18 1/2 m/m;



L'ombre du cou à droite est trop longue et se prolonge presque jusque l'extrémité; à gauche, la grecque supérieure présente quelques différences;

Au-dessus de la première grecque droite il y a deux traits blancs, dont un courbé, absolument différents;

La première grecque droite est trop raide;

Le cartouche supérieur est un quart de m/m trop étroit et laisse entre lui et le fleuron un espace vide;

Α ΛΕΠΤΑ la première et la dernière lettre sont trop étroites, le τ pas assez barré;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, celui de droite a la courbure intérieure qui se termine vers le bas, au lieu d'être horizontale;

Le dessin entre les chiffres est absolument différent.

Vu avec l'oblitération : ΑΙΓΙΟΝ-7 *(Aegion), 20 janvier 93 ou 18 juin 93* :

20 lep., rose chair

(*A continuer.*)

Entre Confrères.

Un négociant en timbres-poste, disons M. A..., avait été assez prévoyant que de mettre en réserve, une centaine, *dit-on*, de timbres qu'il supposait devoir lui procurer dans un temps donné de jolis bénéfices. Assez bavard de sa nature, il fit part de sa prévoyance à quelques confrères : c'était un tort, comme on le verra plus loin.

Arrive ces jours-ci chez lui une dame tout de noir habillée, l'air sérieux et respectable. Elle venait lui proposer 900 de ces timbres au prix modique de 7 ou 8 francs, ce qui n'était pas cher pour des Congo 5 francs de la première émission. Ayant intérêt à soutenir les prix, A... demande à réfléchir 24 heures et s'en va offrir la moitié du lot à un confrère, mettons B... Celui-ci accepte au prix de 8 francs. Sur ces entrefaites, le confrère C... se rend chez A... et décide celui-ci à lui céder une partie de son stock à des prix qui ont monté à chaque visite et qui ont varié de 17.50 à 25 francs, épuisant ainsi presque complètement la réserve de A... qui n'y voyait du reste aucun inconvénient : la dame noire n'allait-elle pas le réassortir ?

Or, voici ce qui était arrivé. Lorsqu'on sut que A... avait un lot de Congo de 5 francs, les confrères qui n'avaient pu obtenir de ces timbres de A..., dépêchèrent à celui-ci la dame noire, laquelle après son offre n'a plus reparu. Et A... craignant d'être encombré, n'eut rien de plus pressé que de lâcher la proie pour l'ombre.

Certes, le procédé vis-à-vis de A... n'est pas bien régulier, mais entre confrères, est-ce qu'on s' gêne? Et la preuve c'est que A..., qui attend toujours la dame noire, a offert depuis à un autre confrère, la part qu'il avait cédée à B... à 8 francs et dont il veut aujourd'hui 12 francs. Et lorsqu'on lui fit remarquer qu'il avait des engagements antérieurs, il répondit que, n'étant pas signés, ils étaient sans valeur! *Ous qu'y a de la gêne.....*

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.

Mort de S. A. I. Mgr le Grand-Duc Alexis Michaïlovitch de Russie.

Le Grand-Duc Alexis Michaïlovitch est mort à San Remo le 2 mars dernier où il s'était rendu pour rétablir sa santé. Il était le plus jeune des fils de S. A. I. le Grand-Duc Michel Nicolaïevitch, frère de feu l'Empereur Alexandre II. Il était donc le petit-fils de l'Empereur Nicolas Ier, le neveu de l'Empereur Alexandre II et le cousin de feu l'Empereur Alexandre III.

Il naquit à Tiflis (Caucase), le 28 décembre 1875, lorsque son père était vice-roi de ce pays (1863-1881) : il n'avait donc pas aujourd'hui 20 ans !

Le Grand-Duc était cadet de la Garde-Marine ; il passa ses examens d'officier au printemps de 1894 : depuis octobre il était : " Midshipman. „ A la suite d'une terrible tempête, pendant le trajet de Hango (Finlande), à Libau (Courlande), il prit un froid qui devait lui être funeste.

Au commencement d'octobre il dut s'aliter à Borjom d'où il nous écrivit que les médecins, après avoir décidé de l'envoyer à Cannes le faisaient décidement partir pour San Remo où il arriva, non sans peine, dans les premiers jours de novembre. De passage à Vienne, il eut souvenir de nous. Le 2 novembre 1894, il nous écrivait :

" Je vais un peu mieux, mais la faiblesse est très grande ; je passe une partie de la journée au lit et dans un fauteuil. Le célèbre professeur Leyden qui m'a ausculté en Crimée a découvert en moi une bronchite chronique. Pour la guérir, il me faut du calme et un bon régime : j'espère trouver tout cela à San Remo. „



Hélas! le malheureux portait en lui le germe d'une maladie qui ne pardonne pas : le séjour de San Remo n'a pu que prolonger de quelques mois l'existence du Grand-Duc.

C'est il y a environ cinq ans qu'il commença à s'occuper de timbres. Il fit venir au Palais Millionnaja, à Pétersbourg, un des principaux collectionneurs de cette ville en qui il avait une confiance très grande. Il nous a raconté à Bruxelles cette première entrevue, lorsqu'il nous fit l'honneur de nous rendre visite.

" Voulez-vous devenir un grand timbrophile, lui avait-on dit ; voulez-vous collectionner scientifiquement ? Ne vous occupez d'abord que d'un seul pays ; étudiez-le bien, dans ses moindres détails, puis passez à un autre pays. „ Le conseil doit être bon, nous disait-il en riant ; car je m'en suis toujours bien trouvé. Et, de fait, le Grand-Duc, doué d'une intelligence remarquable, connaissait dans ses moindres détails tout ce qui était relatif aux pays dont il s'était occupé ; son heureuse mémoire lui rappelait les moindres particularités des timbres, et il nous a étonné plus d'une fois. C'était, malgré son jeune âge, un collectionneur des plus sérieux, qui en aurait remontré à plus d'une barbe grise et qui était certainement destiné à devenir l'une des têtes de colonne de la timbrophilie.

Il s'était mis en rapport avec quelques collectionneurs de St-Pétersbourg ; était en correspondance suivie avec les principaux timbrophiles étrangers, entre autres avec MM. Lindenberg, le directeur du Musée postal de Berlin et E. Diena, notre zélé collaborateur, dont il se plaisait à nous dire grand bien.

Il s'occupait activement d'un grand travail sur les valeurs postales de Russie, dont il nous avait prié de bien vouloir être l'éditeur de la traduction française : la mort l'a empêché de terminer cette œuvre.

Il avait été nommé membre honoraire extraordinaire de la Société Internationale Philatélique de Dresde, section de St-Pétersbourg, et plus tard il devint membre de la Société Philatélique de Londres, où il exposa en juin dernier.

D'un naturel bon, doux, affable, il était toujours disposé à vous être agréable. Il ne cherchait nullement à se prévaloir de la position qu'il occupait. Pour notre part, nous pouvons dire qu'il a toujours prévenu nos désirs toutes les fois qu'il a cru pouvoir nous être utile.

Lorsqu'il vint à Bruxelles, en 1893, il nous fit appeler immédiatement à son hôtel :

" Je vous prie de m'excuser, nous dit-il en nous abordant, de vous avoir fait venir si tard, mais j'arrive à l'instant et je brûlais du désir de vous voir et de m'entretenir avec vous... car je suis venu expressément à Bruxelles pour faire votre connaissance personnelle ; j'ai même pris la liberté de vous apporter ma photographie (celle que nous reproduisons ici). Voulez-vous l'accepter ? Je dois vous dire cependant que ma demande est un peu intéressée, car je désire vous réclamer en échange votre portrait avec votre signature. „

Tout cela sera peut-être trouvé puéril pour certains ; aussi si nous en parlons n'est-ce que pour donner une idée de la franche et cordiale amitié du Grand-Duc.

Lorsqu'il nous quitta, il nous *assura !!* qu'il reviendrait l'année suivante ; le 6 juin dernier il renouvelait même sa promesse dans les termes suivants :

" Je ferai tout mon possible pour aller vous voir à Bruxelles, ce que j'attends avec impatience. „

Ce projet, malheureusement, n'a pu être mis à exécution. Le Grand-Duc est mort au moment où il allait atteindre sa majorité (20 ans), laquelle devait lui procurer des ressources nouvelles qui lui eussent permis de donner plus de développement à sa collection.

La translation de la dépouille mortelle du Grand-Duc s'est faite à St-Pétersbourg par un train funèbre. Le cérémonial est prévu par décision ministérielle du comte Vorontsow-Daschkow du 9 mars.

L'Art. XVI dit... — Le couvercle du cercueil, enlevé par les aides-de-camp de S. A. I. Mgr le Grand-Duc Michel Nicolaïevitch, sera déposé sur une table, tendue de drap d'argent à franches d'or, préparée à cet effet.

. . . .

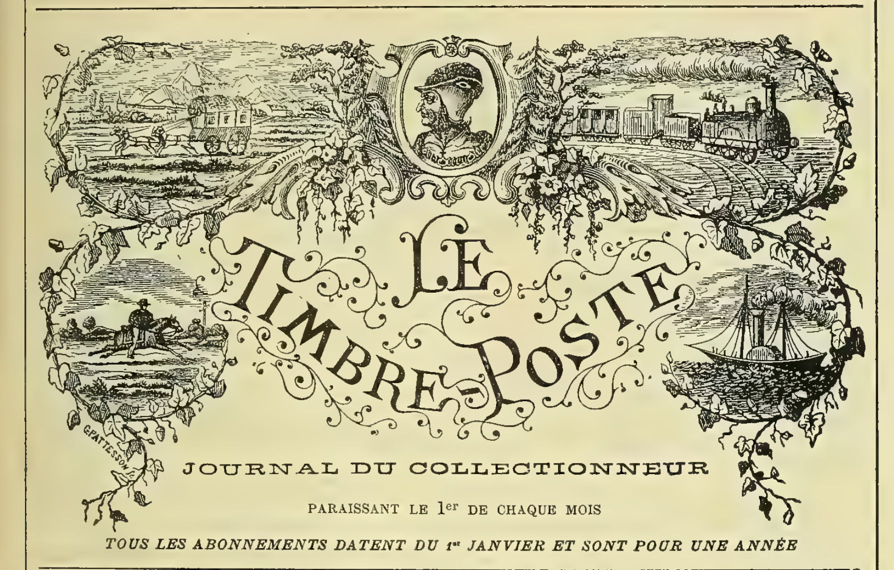
Art. XXVI... — Le couvercle, apporté par les aides-de-camp de son Altesse Impériale, sera posé sur le cercueil.

S. M. l'Empereur et LL. AA. II. M^grs les Grands-Ducs, précédés de S. Em. Mgr le Métropolite et du clergé, porteront le cercueil jusqu'à la tombe, préparée dans l'enceinte de la cathédrale.

Douze grenadiers du palais, sans armes, postés près de la tombe, descendront le cercueil dans le caveau.

Leurs Majestés et Leurs Altesses Impériales, prenant une pelletée de terre du plateau présenté par le Métropolite, la répandront sur le cercueil du défunt Grand-Duc....

C'est donc dans la cathédrale de St-Pétersbourg que se trouve aujourd'hui le bon et sympathique Grand-Duc Alexis Michaïlovitch.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE ORIENTALE BRIT. (Cie de l').

Le *Monthly Journal* affirme qu'il a vu les 1/2, 1, 3, 4 1/2 et 8 annas et 1 rupee à l'état *non dentelés* et oblitérés. Nous ne doutons pas de ce qu'annonce notre confrère, mais il nous paraît qu'il doit y avoir un peu de complicité de la part de la Compagnie, pour qu'on puisse rencontrer ces timbres dans cet état.

AMOY (Chine).

The Stamp News annonce la prochaine apparition d'une série de cinq nouvelles carottes chinoises.

ANGRA.

Les cartes à 20 et 30 reis et la carte-lettre n'ont été mises en usage que depuis deux mois :

Carte postale :	20	reis,	lilas
—	30	—	bleu
Carte-lettre :	25	—	vert

BAVIÈRE.

La bande 3 pfennig a actuellement le papier jaune :

3 pfennig, brun

Avec lignes verticales en filagramme, le *Postw.* annonce au millésime 95 :

Cartes postales :	3 + 3	pfennig,	brun	sur	chamois
—	5 + 5	—	vert	—	—
—	10	—	carmin	—	—
—	10 + 10	—	—	—	—
Mandats :	10	—	—	—	blanc
—	20	—	outremer	—	—
—	30	—	brun	—	—
—	40	—	jaune	—	—

BÉNIN.

Aux *timbres-taxe* 5, 10, 20, 30 centimes surchargés : *Benin*, sans accent, on a dû nécessairement ajouter d'autres valeurs. L'*Avenir des T. P.* annonce :

1	centime,	noir,	surcharge	noire
2	—	—	—	—
3	—	—	—	—
4	—	—	—	—
40	—	—	—	—
60	—	—	—	—

BRÉSIL.

La carte à 40 reis a subi une légère modification. L'inscription : *(Neste lado so o enderaçao)* est aujourd'hui en petits caractères gras : 30 × 1 mm :

40 reis, orange et outremer sur blanc
40 — — et bleu — — jaunâtre

Le verso est ligné bleu.

Avec le mot *reis*, en lettres très rapprochées, nous avons vu les enveloppes :

100 reis, rouge 160 × 91 mm
100 — — vif 133 × 107 mm

CHILI.

D'après la *Revista de la S. F. Argentina*, les *timbres-taxe* à effigie seraient imprimes en feuille portant les diverses valeurs réparties comme suit :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	40	40	40	40	40
2	2	2	3	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
50	50	50	60	60	60	80	80	1 p	1 p

COLONIES FRANÇAISES.

Nous apprenons par l'*Avenir des Timbres* que tous les timbres antérieurs à 1892 rentrés des Colonies, vont être détruits. Cette détermination mérite un pleur.

CONGO FRANÇAIS.

Le 75 centimes actuel nous est parvenu sur papier jaune teinté des deux côtés :

75 centimes, noir, surch. rouge sur jaune

ÉGYPTE.

L'émission de timbres pour les fêtes du carnaval au Caire et à Alexandrie, n'a pas eu lieu cette année ; elle reste cependant décidée pour l'année prochaine.. ..

ESPAGNE.

La franchise postale ayant été rétablie en faveur des députés, le timbre-poste 15 c. a été imprimé en *jaune serin* pour le distinguer de celui en cours. Le choix de la couleur est assez singulier :

15 centimes, jaune serin

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Ned. Tijd. voor Postzegelkunde* annonce le timbre 4 cents " Columbus ,, imprimé en bleu. C'est un peu tard pour une émission sérieuse :

4 cents, bleu

Le *Ph. J. of America* prétend que la nouvelle bande a été imprimée par erreur en bleu foncé, couleur du timbre 5 cents. On voit facilement des erreurs aujourd'hui là où il n'y a qu'une variété de nuance :

Bande 1 cent. bleu sur manille

Le *Am. J. of Ph.* dit que les nouveaux timbres de journaux ont le portrait de l'Indien de face au lieu d'être de profil ; la côte d'armes du coin inférieur est remplacée par un dessin, et *U. S. Postage* est courbé au lieu d'être droit :

1 cent. noir
2 — —
5 — —
10 — —

FERNANDO-POO.

M. A. Forbin nous envoie avec la surcharge : *Habilitado para correos 50 cent. pta*, les suivants :

50 c. sur 1 c. de p. vert, surch. bleue
50 — 5 — bleu, — —

FOOCHOW (Chine).

Il aurait été imprimé en Angleterre une série de timbres qui auraient paru en janvier, savoir : 1/2, 1, 2, 5, 6, 10, 15, 20, 40 sen et une bande à 1/2 sen.

La digestion de ces chinoiseries sera facile pour qui a la naïveté de prendre des carottes, genre 52 c. de la Réunion, que l'intéressé a payé généreusement par une paire de rasoirs !

FRANCE.

Les journaux " dits sérieux ,, rapportent que la Direction générale des postes a décidé un nouveau concours en mai : le classement serait opéré en juillet et les nouveaux timbres lancés le 1er janvier 1896.

Le type devrait être à peu près celui actuel, mais devrait différer au point de vue artistique.....

Cette nouvelle a probablement vu le jour le 1er avril.

M. Gainsborg nous écrit que le *timbre-taxe* 50 c. violet est en emploi dans quelques bureaux depuis peu :

50 centimes, violet

FUNCHAL.

Ont été mises en usage il y a environ deux mois :

Carte postale . 20 reis, lilas
— 30 — bleu
Carte-lettre : 25 — vert

GRANDE-BRETAGNE.

Une formule télégraphique à 6 pence vient de nous parvenir avec le timbre octogone 6 pence, *sans date*, et imprimée chez MM. *Mc Corquodale & Co limited*, comme il est indiqué à l'angle inférieur droit :

6 pence, violet vif

GUINÉE FRANÇAISE.

Reçu le 75 centimes avec le papier teinté des deux côtés :

75 centimes, noir, surch. rouge sur jaune

HAÏTI.

Le 20 cent. au nouveau type est imprimé. Il paraîtra dans un ou deux mois :

20 cent, brun chocolat

HAYDERABAD.

Faisons notre *meâ-culpâ*. Le timbre de l'enveloppe 2 annas n'a pas le timbre renversé à l'angle gauche inférieur, comme nous l'avons dit (n° 386), mais à l'angle droit supérieur.

HORTA.

De même qu'à Angra et Funchal on a mis en cours :

Carte postale : 20 reis, lilas
— 30 — bleu
Carte-lettre : 25 — vert

INDO-CHINE.

Il est question de surcharger les timbres actuels en *cents* et *piastres*, à cause du cours qui varie constamment.

INDES ANGLAISES.

Le 1 rupee actuel aurait été surchargé *O. H. M. S.* pour lui donner un usage officiel :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

ITALIE.

CARTOLINA POSTALE ITALIANA
(CARTE POSTALE D'ITALIE).

Il faut croire que MM. les députés font un usage modéré de leurs cartes, car il nous en arrive une par M. E. Diena portant le millésime 93 qui vient seulement de paraître. Elle diffère de la précédente au millésime 91, par son inscription aujourd'hui en italien et en français, avec suppression de la valeur et de (*Provincia di...*) et la modification de l'inscription de gauche complétée par les deux mots : *della presente* :

10 centesimi, carmin sur paille

LABOUAN.

LABUAN
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE
WITH REPLY PAID

UNION POSTALE UNIVERSELLE
LABUAN
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE
WITH REPLY PAID



Voici les deux cartes signalées il y a quelque temps ici :

1 + 1 cent, lilas
3 + 3 — vert

LORENZO MARQUES.

Une série à l'effigie de Charles Ier est en cours, dit-on; elle est composée des mêmes valeurs et couleurs que les timbres employés dans les autres colonies portugaises, savoir :

5 reis, jaune	75 reis, carmin
10 — violet	80 — vert-jaune
15 — chocolat	100 — brun sur chamois
20 — gris-violet	150 — carm. — rose
25 — vert	200 — bleu — bleu
50 — bleu pâle	300 — — — chamois

MADAGASCAR.



Nous avons annoncé déjà des cartes postales avec surcharge; voici qu'il nous arrive des timbres par l'entremise de M. Jouisse. Ce sont les timbres français surchargés, comme les cartes, sur trois lignes : *Poste — française — Madagascar* en couleur, savoir :

5 centimes,	vert,	surch. rouge-orange
10 —	violet,	— — —
15 —	bleu,	— — —
25 —	ros ,	— — —
40 —	vermillon,	— noire
50 —	carmin,	— —
75 —	jaune,	— rouge orange
1 franc,	vert-bronze,	— noire
5 —	mauve,	— —

Voici la carte annoncée tout récemment ici :

CARTE-POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.



M

MEXIQUE.

Le *Am. Journ. of Philately* reproduit le type ci-contre comme étant celui adopté pour les valeurs en pesos.



Il représente un train de chemin de fer dans un cadre oblong; au-dessus : *un peso*, cintré ; au-dessous : *Correos-Mexico ;* chiffre aux angles supérieurs.

Papier blanc (*Correos E U. M.* en filagramme) : piqués 12 :

1 peso, brun
5 — rose
10 — bleu

Nous n'avons pas fait connaitre le mois passé, au 4e type :

50 centavos, violet

Le même, mentionne les deux cartes que voici :

Urbano :	2	centavos,	rose,	formule	carmin	sur	chamois
—	2	—	—	—	—	—	blanc
Union postale :	2	—	vert,	—	—	—	chamois
—	2	—	—	—	—		blanc
—	3	—	·	—	—	—	chamois
—	3	—	—	—	—	—	blanc





De M. Roussin nous avons dans le même genre, les cartes ci-après :



Interior : 3 centavos, rouge, formule carmin sur chamois

Ces deux dernières sont au nouveau type de timbre, savoir :

Interior :	2	centavos,	carmin,	formule	verte	sur	chamois
—	3	—	brun,	· ·	rouge	—	blanc.
Union postale :	2	—	carmin,	—	verte	—	chamois
—	3	—	brun,	—	—	—	—

Le timbre officiel est actuellement carmin. Les journaux l'annoncent comme bleu, ce que le *Timbre-Poste* a mentionné il y a plus de six mois :

Sans valeur, carmin

NATAL.





The Philatelic J. of Great Britain rapporte que le 6 pence a été amoindri par une surcharge mettant sa valeur à 1/2 penny.

Cette surcharge consisterait dans les mots : *Postage Half penny* en carmin et un trait sur la valeur primitive. Notre confrère a rencontré les 12 variétés suivantes sur une feuille :

Postage	tous petits	17	timbres	
—	long P	6	—	
—	— T	6	—	
—	— A	3	—	
—	— P T	6	—	
—	— T A	6	—	
—	— P T A	4	—	
—	— —	1	—	sans point
—	— —	2	—	virgule
—	Ealf penny	1	—	petit e
—	long P. pennv	1	—	v pour y

1/2 sur 6 p., violet, surch. carmin (CC et couronne)

M. Brown nous a fait voir aussi le 1/2 penny actuel (CA et couronne), surchargé en grandes lettres noires : *Half* au-dessus de la valeur primitive :

1/2 sur 1 p. carmin, surch. noire

NORWÈGE.

Nous avons remarqué parmi nos timbres 1857 que le 2 skilling se présentait parfois avec le papier vergé :

2 skilling, jaune pâle.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

La nouvelle carte-lettre est parue depuis le 2 janvier dernier (voir la description n° 385) :

1 1/2 penny mauve sur chamois

PAYS-BAS.

M. Bohlmeijer nous a envoyé en outremer :

Carte postale : 5 + 5 cent., outremer
Carte-lettre : 5 — —

Le type Wilhelmine de la carte postale est à gauche.

PÉROU.

En suite de la découverte d'une contrefaçon du 10 c. noir, en cours, un décret vient de retirer ce timbre de la circulation aussi bien que celui de 5 c. orange. *(Annonce Timbrologique.)*

PORTO-RICO.

L'*Avenir des T. p.* annonce le timbre 3 c. de p., type en cours avec modification de couleur :

3 c. de peso, vert-bleu

POUNTCH.

Renseigné par le *Am. J. of Philately* les timbres suivants :

a Papier jaune vergé
b — — — bâtonné
c — — uni —
d — blanc vergé —
e — vert uni —

1/4 anna, vermillon
1/4 — — tête bèche

Papier blanc uni.

Officiel. 4 annas, noir

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

L'annexion probable des territoires de la Compagnie du Niger nous vaudra l'un de ces jours de nouveaux timbres.

Le *Ph. J. of America* dit que les surcharges dont nous avons parlé et qui ont fait des 2 et 2 1/2 pence, des 1/2 penny, existent en lilas, bleu, carmin, brique et vert. Donc pour tous les goûts.

Il y a eu aussi des 2 et 5 pence qui ont été surchargés comme suit : *One shilling*, 5/ 10/ :

1 sh. sur 2 p., vert et carmin, surch. brique
1 — — 2 — — — violette
5 — — 2 — — — —
10 — — 5 — lilas et bleu, — brique

QUEENSLAND.

En attendant une modification du type de tous les timbres en usage, la bande 1/2 penny paraît au nouveau type, suivant *The Australian Philatelist*, c'est-à-dire avec l'effigie sur fond blanc :

1/2 penny, vert sur manille

Un timbre oblitéré 8 mars 1895 nous est adressé trop tard pour le reproduire ce mois-ci, par M. W. Van Aken. Il est de la valeur 1 penny avec la tête se détachant sur fond blanc. L'extrémité du buste est coupée, la valeur est ponctuée. Filagramme Q et couronne, piqué 11 :

1 penny, orange

RUSSIE.

Kiriloff (*Novgorod*). — Le timbre 2 kop. est refait, dit l'*Ami des timbres*. " Les lettres de l'ovale sont en caractères plus gras, plus petits; l'écusson aux armes est plus rapproché de l'ovale, la valeur en lettres est en caractères plus petits : „

2 kopecks, vert vif, piqué 11 1/2

Welsk (*Wologda*). — Le timbre de 1893 reproduit n° 370 est actuellement rouge, avec fond bleu et inscriptions noires :

3 kopecks, rouge, bleu et noir

ST-THOMAS ET PRINCE.

On nous dit que les nouveaux timbres ont fait leur apparition; type des autres colonies portugaises :

5 reis,	jaune	75 reis,	carmin
10 —	violet	80 —	vert-jaune
15 —	chocolat	100 —	brun s. chamois
20 —	gris-violet	150 —	carmin — rose
25 —	vert	200 —	bleu — bleu
50 —	bleu pâle	300 —	— — chamois

SERBIE.

On nous communique de source autorisée que les valeurs postales suivantes doivent sous peu venir en cours : 1° timbres-taxe avec aigle serbe blanc, et chiffre de la valeur au milieu à 5 paras violet, 10 p. bleu, 20 paras brun, 30 paras vert, et 50 paras rose, tous perforés. 2° cartes postales avec bordure à 5 p. rose et 5 + 5 p. rose, carton chamois, ainsi que 10 p. bleu et 10 + 10 p. bleu, carton blanc; 3° cartes-lettres à 5 p. rose et 10 p. bleu.

(*I. B. J.*)

TRANSVAAL.

Sur l'autorité de M. Beeman, le *Ph. J. of Great Britain* annonce que le 6 pence, effigie, aurait été surchargé *Z. A. R. 1/2 d.*

M. Mankivell nous fait à ce propos les justes observations suivantes :

" Le stock de 159,000 timbres remis aux Boers à la fin de l'occupation Britannique en 1881, fut largement employé pour les télégrammes et la balance qui, d'après M. Tamsen qui cite des documents officiels, serait de 11220 timbres, furent en 1885 surchargés : *twee pence Z. A. R.*, de sorte qu'il ne devait plus exister de 6 pence.

„ Il y a évidemment quelque chose de suspect ici, et les marchands et les collectionneurs feront bien d'être sur leur garde. „

URUGUAY.

Un journal ayant annoncé qu'il y avait eu émission d'une carte postale nouvelle à 2 centesimos, beaucoup d'autres journaux ont répandu la nouvelle. Or, cette carte est la 2e partie de celle avec réponse émise le 15 septembre 1892!

WURTEMBERG.

Königreich Württemberg.

Postkarte



An

in

Wohnung
(Straße und Hausnummer)

Nous trouvons dans le *American Journ. of America* la carte officielle que voici et portant la date 26-10 94 dans l'angle inférieur gauche :

5 pfennig, vert sur chamois

Les nouveaux timbres grecs (1).

Un comité s'est formé, il y a quelque temps, composé de MM. Abantinos, directeur des postes; Nicolopoulos, secrétaire général du ministre des finances; Zillieros, artiste, et Svoronos, directeur du Musée national de numismatique, afin de délibérer sur les nouveaux types de timbres grecs : 1° pour ceux qui remplaceront les timbres actuellement en cours; 2° pour les timbres commémoratifs des jeux Olympiques.

Le comité a admis les types que préférait M. Svoronos; M. Ziellieros a fait des esquisses admirables et très artistiques que nous avons pu admirer entre les mains du directeur des postes, M. Abantinos.

Dans le choix et l'exécution des nouveaux types, on a surtout pris en considération la destination du timbre et sa signification; on a exécuté ainsi de petites images, qui, dirait-on, sont sorties des mains d'un artiste de l'antiquité. Et certes nous pensons bien que, sous le rapport de la bonne exécution et de l'esthétique, les timbres grecs deviendront les plus beaux de tous, et dignes des souvenirs de la terre classique. Pour les timbres ordinaires et permanents,

(1) Extrait du journal l'*Asty*, d'Athènes, 25 mars/6 avril.

on a gravé : sur ceux de l'intérieur du pays, une tête d'Hermès très artistique empruntée aux anciennes médailles d'or, remplaçant ainsi celle actuelle qui porte un chapeau tout-à-fait de fantaisie et inconnu des anciens; sur ceux pour l'étranger, l'Hermès postal liant ses sandales et prêt à prendre son vol pour porter les messages des dieux.

Nous aurions ainsi réellement le dieu qui symbolise la poste au lieu de la tête que nous avons eue jusqu'ici, qu'on pourrait aussi bien attribuer à symboliser la parole et le dieu des Hermès voleurs.

Pour les timbres commémoratifs des jeux Olympiques, il a été reçu deux projets, le premier est oblong et pareil aux timbres américains commémoratifs de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, le second est de grandeur ordinaire. On a reproduit sur ceux-ci, qui forment une série de 7, le char quadrige d'Hieron qui vainquit à Olympie pour les dix drachmes des Syracusains, un véritable chef-d'œuvre, l'acropole d'Athènes, le discobole de Myron, les pugilats d'après la pierre sculptée de Naples, les athlètes de la course, d'après les amphores des Panathénées, l'amphore de celles dites des Panathénées et données comme prix des jeux des Panathénées qui se célébraient dans le stade d'Athénes, enfin l'admirable Victoire, sur siège, des médailles de Toron.

Il faut se féliciter de ce fait significatif, que le comité, dont un des membres est au courant des choses de la philatélie et en relation avec des collectionneurs de timbres, *a calculé que le gouvernement gagnerait du chef de ces petits morceaux de papier plus de 500,000 fr. or.*

L'escroquerie au philatélisme.

Sous ce titre, l'*Etoile Belge* du 13 avril publie un long article que nous résumons ici:

A la suite d'une plainte adressée à Monsieur le Procureur de la République à Lille, par M. P., industriel de cette ville, M. Delalé, juge d'instruction, s'est rendu mercredi soir chez M. X. rue Colson, près du Consulat de Belgique, à l'effet d'opérer une perquisition. Elle a eu pour résultat la découverte d'une grande quantité de timbres français à 5 centimes que X. avait changés en bleu et qui étaient vendus comme raretés au prix de fr. 1.50, collés sur lettres et oblitérés, croit-on, par suite de la complaisance d'un employé des postes.

Ces timbres ont été annoncés, dit-on, dans les journaux d'Allemagne, d'Angleterre et de Belgique.

Jusqu'ici aucune arrestation n'a été opérée.

Timbres-taxe actuels des Pays-Bas.

Dans le dernier numéro du *Timbre-Poste*, vous annoncez que d'après le *Nederl. Tijdschrift voor Postzegelkunde*, les timbres-poste de 5 et 10 cent. outremer furent d'abord émis en 3 types, et, plus tard, ces valeurs et d'autres en un type.

Comme il a semblé que ce sont de grandes curiosités au sujet desquelles il est nécessaire que le monde des collectionneurs soit bien éclairé, je vous communique ce qui suit à titre de rectification et de renseignements complémentaires :

A l'imprimerie de Enschedé à Haarlem on a d'abord pris des épreuves en couleur nouvelle (outremer) de l'une des anciennes planches de timbres-taxe, où les types I, II, III, sont représentés comme suit :

3	3	3	3	3	3	3	3	1	1
3	1	1	1	1	1	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	1	3	1	2
3	3	3	3	1	1	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	1	3	3	1	3	3
1	3	1	2	3	3	3	3	1	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	1	3	3	3	3	1	3	1	3
1	2	3	1	1	3	1	3	3	3
2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
2	2	1	3	2	1	2	3	2	2
2	2	3	3	2	3	3	2	2	2

Cette planche étant usée, l'impression fut mauvaise; c'est pourquoi on a composé des planches nouvelles au moyen du cliché type III regravé (1).

Lorsqu'en septembre 1894 fut envoyé au bureau principal des postes d'Amsterdam le *timbre-taxe* 5 cent outremer, il y avait là des parties de feuilles de ces impressions en 3 types. Tout ce qui en a été rencontré a la

(1) Nous n'avons trouvé aucune différence avec l'ancien type. N. D. L. R.

valeur de deux feuilles. Plus tard, il fut trouvé de ces types sur les timbres 12 1/2 cent et 2 1/2 cent, mais en petite quantité. De rares collectionneurs spéciaux ont seuls pu entrer en possession de ces *timbres-taxe* en 3 types, car du peu qui en a été trouvé, une partie était déjà utilisée par les fonctionnaires des postes.

La série des 3 types de chaque valeur est vendue aujourd'hui de 100 à 125 florins (1). Jusqu'ici on connaît :

TIMBRE-TAXE, *outremer, I, II, III, type.*

2 1/2, 5, 12 1/2 cent

III type regravé (?).

2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 25 cent

Recevez, cher Monsieur, etc.

J.-E. BOHLMEIJER,

De la rédaction du *Nederl. Tijdschrift voor Postzegelkunde.*

Faux timbres de Grèce.

(*Suite et fin.* — Voir n° 388.)

6e TYPE. Le chapeau (pétase) a le double trait supérieur qui rejoint presque celui inférieur par sa position oblique; le buste se termine trop en pointe et se trouve trop éloigné du cercle;

ΕΛΛΑΣ a la première lettre trop petite et trop large; la dernière est trop éloignée des autres;

ΛΕΡΤΑ a les caractères trop gras;

Très petites différences dans les grecques, cependant à la partie inférieure elles sont assez marquées;

Les extrémités des dessins entre le cercle et le cadre supérieur sont toutes distancées du cercle;

Chiffres 2 trop ouverts;

Dessin entre les chiffres remarquablement différents.

Nous avons les exemplaires suivants :

ΑΙΓΙΟΝ-7 *(Aegion), 29 mars 93* :

20 lep., rouge vif

ΠΑΤΡΩΝ-ΑΘΗΝΩΝ *(Patras-Athènes), 18 mai 93* :

20 lep., rose chair

(1) Ce prix n'est pas justifié. On demande peut-être 100 et 125 florins, mais vendre c'est autre chose.

N. D. L. R.

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ *(Athènes-Patras), 5 novembre 93* :

20 lep., rose chair pâle
20 — rose chair vif, papier satiné

7e TYPE. L'extrémité du buste est trop éloignée du cercle perlé;



Au cou, les ombres sont trop rapprochées et laissent, derrière, un blanc inutile;

Aux angles, le fleuron a la partie du milieu plus détachée des autres;

La grecque droite est différente quoique ayant la même direction;

ΕΛΛΑΣ a la dernière lettre plus éloignée des autres; ΛΕΠΤΑ a le τ moins fortement barré, par contre l'Λ est plus large et barré trop haut;

Les chiffres 2, principalement celui de droite, sont trop ouverts; celui de gauche est trop bossu;

20 est plus petit et montre par conséquent trop d'espace blanc autour, sauf à droite cependant;

Le dessin entre les chiffres est bien différent.

Nous avons le plus grand nombre d'exemplaires de ce type, savoir :

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ (*Athènes-Patras*), *3, 11, 13 avril, 5 août, 3 octobre 94* :

20 lep.,	vermillon	sur	blanc,	satiné	azuré
20	— brique	—	—	—	—
20	— rouge vif		—	—	—
20	— chair	—	—	—	—

ΑΙΓΙΟΝ-7 *(Aegion), 7, 23 juin, 13 août, 1er septembre, 7, 13 octobre, 10, 19, 26 décembre 94* :

20 lep., chair pâle	sur	blanc	satiné
20 — chair	—	—	—
20 — rouge-vermillon	—	—	—
20 — rouge	—	—	—
20 — orange	—	—	—

ΚΟΡΙΝΘΟΣ *(Corinthe), 11 avril 94* :

20 lep., brique sur blanc azuré

ΠΑΤΡΩΝ-ΑΘΗΝΩΝ *(Patras-Athènes), 21 juin 94* :

20 lep., chair sur blanc azuré

Les suivants, ont le piquage 11 1/2 :

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ *(Athènes-Patras), 15 décembre 93; 6 mars, 3, 25 mai, 23 août, 19 septembre, 2 octobre 94* :

20 lep., vermillon	sur blanc			
20 — rouge-vermillon	—		satiné	azuré
20 — rouge-orange	—	—	—	jaunâtre
20 — brique	—	—	—	azuré
20 — rouge vif	—	—	—	—

ΜΑΣ (ΚΛΑΙΝΑ) *(Masclena), 6 mars 94* :

20 lep., chair sur blanc satiné

ΑΙΓΕΙΡΑ (*Aigeira*), *3 avril 94* :

20 lep., brique sur blanc satiné azuré

ΔΙΑΚΟΠΤΟΝ *(Diakopton), 6 juillet 94* :

20 lep., brique sur blanc satiné azuré

2° *Timbres de 25 lepta, bleu.*



Les deux seuls exemplaires rencontrés sont au type ci-contre.

L'effigie a les ombres du cou trop larges, le trait extérieur de l'oreille manque;

Les deux premières grecques de droite et de gauche ont d'autres directions : la première de droite est surtout beaucoup trop large;

ΛΕΠΤΑ a la deuxième lettre touchant presque du haut la troisième, le τ est trop fortement barré et les lettres en général trop larges;

Les chiffres 2 de 25 sont trop ouverts, les 5 pas assez trapus; les rectangles qui les renferment sont trop larges : de là trop d'espace blanc autour des chiffres.

L'oblitération est : ΑΙΤΩΛΙΚΟΝ-54 *(Aetolikon), 5 mai ou 30 septembre 91* :

25 lep., bleu outremer sur blanc

3° *Timbres de 25 lep. violet.*

Nous n'en avons qu'un type, qui se distingue des timbres officiels par son impression plus soignée, ce qui devrait engager l'Administration des postes à prendre dans ses ateliers cet ouvrier imprimeur.

Le crochet des narines est trop droit;

Les ombres derrière le cou laissent un blanc à leur extrémité;

Le buste a son extrémité plus arrondie;

Les fleurons entre le cercle et le cadre ont les extrémités moins recourbées;

Les ornements des angles sont trop raides;

Les grecques supérieures tant à droite qu'à gauche diffèrent légèrement;

ΕΛΛΑΣ a les trois lettres du milieu plus raides;

Les chiffres sont plus étroits : les 2 du haut, les 5 du bas; le dessin sous ΛΕΠΤΑ ne diffère guère;

L'oblitération de notre exemplaire est ΑΙΓΙΟΝ-7 *(Aegion), 23 mai 1894* :

25 lepta, violet, non dentelé

En faisant des recherches, nous avons mis de côté quelques variétés, suite d'irrégularités de tirage. On serait tenté parfois de considérer ces timbres comme faux, tant leur exécution est mauvaise. Nous citerons au hasard de la fourchette :

Larges taches blanches sur la partie supérieure ou sur la figure;

Chiffre 20 de gauche où le 2, parfois déformé, touche le cadre du bas;

Chiffre 20 de gauche où le 2 a le trait horizontal qui manque;

Chiffre 20 de droite où le 2 est incomplet;
— — — — 0 —
— — — — 0 est blanc en partie;
— — — — 0 touche le cadre;
— — — où les chiffres sont blancs à l'intérieur;
— — — sans filet de cadre sous le 2;
— — — manquant complètement;
— — — — en partie;

Sous ΛΕΠΤΑ le dessin manque complètement.

Il est probable qu'on peut encore multiplier ces variétés : nous n'avons noté que quelques-unes, sans y attacher d'autre importance.

Si les remarques que nous avons faites sur les faux timbres amenaient d'autres découvertes, nous serions enchanté de les consigner ici, dans le cas où elles nous seraient communiquées.

* * *

Il nous faut ajouter un *P. S.* à notre article, à la suite d'une communication de M. E. Diena. Il s'agit du 1 drachme qui aurait été contrefait : décidément, toutes les valeurs y passeront!



L'effigie a l'oreille plus en oblique et la tranche du cou est plus large;

Les fleurons entre l'ovale des angles et le cartouche supérieur sont différents;

Les grecques ont en général une autre direction, surtout celles de droite supérieure;

ΕΛΛΑΣ a les lettres trop droites;

ΔΡΑΧΜΗ a les lettres trop ouvertes, principalement l'X;

Les chiffres sont sur fond ligné de 15 traits au lieu de 13 (1);

Le dessin entre les chiffres est supprimé et les lettres HI — AD ne sont pas lisibles.

L'oblitération est Athènes : 1 février 93 :

1 drachme, gris-jaunâtre, *non dentelé*

Le papier est blanc et, par extraordinaire, il n'est pas moucheté comme celui des autres valeurs.

* * *

Nous avons été trop prompt le mois dernier en faisant des reproches à l'administration générale des postes d'Athènes, laquelle nous accuse enfin réception de notre lettre, un mois après son envoi.

Elle nous avise qu'au reçu de notre lettre, elle a pris immédiatement des mesures " pour s'assurer de la possibilité ou non des falsifications! „; qu'il est à remarquer que les bureaux ambulants helléniques, sauf la ligne de Patras, " ont des transports très limités, de manière qu'il est impossible qu'une quantité énorme de timbres frauduleux puisse être mise en circulation!! „

Le Directeur des postes veut bien convenir que l'impression des timbres laisse à désirer " un peu „ et que les couleurs subissent quelques variations, mais il se hâte d'ajouter " que ce n'est pas la même chose qu'une falsification! „ ....

Enfin, une remarque qui vaut son pesant d'or, est celle-ci : " Je dois encore attirer votre attention sur le petit nombre de timbres-poste que vous avez SUPPOSÉ (?) être frauduleux, dans une si grande quantité de timbres. „

L'administration plaide les circonstances atténuantes, pourquoi? pour trouver ensuite des consolations en se disant qu'il n'y a pas eu beaucoup de timbres *supposés ?* faux par nous. Mais elle va se décider néanmoins, nous affirme-t-elle, " pour éviter ces irrégularités, à commander de nouvelles planches „.

Vous avez une cuisinière qui vous manque tous vos plats; pour remédier à cet inconvénient vous lui achetez un autre poêle! Ne conviendrait-il pas d'abord de remplacer la cuisinière?

(1) Notre graveur n'a pas été très exact : il a mis des traits au petit bonheur, ainsi que sur la figure.

Enveloppes de Chili.

La première commande d'enveloppes timbrées a été passée à la maison De La Rue & Cie de Londres. Elle fit deux fournitures, la première en 1872, composée comme suit :

2	centavos,	263,000	exemplaires
5	—	600,500	—
10	—	421,250	—
15	—	203,500	—
20	—	112,500	—

Les papiers et les formats étaient variés.

La seconde et dernière fourniture eut lieu en 1874. Il y avait :

5 centavos, 2,139,000 exemplaires

M. E. Gabarret nous écrivait de Valparaiso en 1873 (*Timbre-Poste,* n° 122), que l'assortiment des enveloppes à 10, 15 et 20 centavos devait être remplacé par suite de la perte du vapeur *Tacora* qui le portait. Ce renseignement était inexact, la maison De La Rue & Cie n'ayant jamais fait qu'un seul envoi de ces valeurs.

On a vu par le détail de la première fourniture qu'il se trouvait parmi les enveloppes 263,000 exemplaires du 2 centavos, ci-contre. Que sont-ils devenus? Ont-ils été sacrifiés, comme le prétend la *Société Philatélique* de Santiago, parce que le poids de chaque enveloppe était à peu près égal à celui autorisé pour les lettres simples destinées à la correspondance urbaine, ou bien est-ce ces 263,000 enveloppes qui se trouvaient sur le vapeur *Tacora ?* Nous serions assez tenté de le croire, car l'administration des postes aurait certes songé depuis longtemps à utiliser cette masse d'enveloppes en les surchargeant pour le plus grand bonheur des collectionneurs en général et pour elle en particulier.



Les premières enveloppes timbrées du Chili ont commencé à paraître le 22 novembre 1872. D'après notre correspondant de Valparaiso, il y aurait eu émission aux dates suivantes, lesquelles correspondent avec celles données par le *Stamp Collector's Magazine* de 1873, suivant M. L. W. Meyer. Voici ces dates :

Formats.			*Timbre-poste.*		*S. C. M.*	
140 · 60 mm	5 c.s	blanc	22 nov.	1872	22 nov.	1872
—	5	azur	—	—	—	—
—	5	chamois			—	—

Formats.		*Timbre-poste.*	*S. C. M.*
160× 90 m/m	10 sur chamois	mars 1873	mil. janv. 1873
—	15 — blanc	— —	— —
140× 84 m/m	5 —	juillet 1873	fin janv. 1873
—	5 azur	—	—
—	5 — chamois		— —
160× 90 m/m	10 — azur	— —	mil. janv. 1873
—	10 — blanc	août 1874	fin avril 1873
185×100 m/m	20 — —	— —	
160× 90 m/m	5 — chamois	— —	
—	15 — azur	— —	
185×100 m/m	20 — —	— —	
—	20 — chamois	— —	

Il n'est pas question ici de plusieurs enveloppes qui ont cependant été émises et dont nous parlons plus loin.

Avant de donner l'énumération de toutes les enveloppes, il importe de faire connaître que leur impression a eu lieu à Londres, Paris et New-York.

Les enveloppes de Londres se distinguent par leur type soigné, les papiers toujours épais, uni pour le chamois et vergé satiné pour les blanc et bleu-azur.

Les enveloppes imprimées à Paris ont le tirage moins soigné, sur types De La Rue retouchés; le papier est toujours mince, qu'il soit uni ou vergé, dans les teintes blanc-gris, azur pâle et chamois, presque paille.

Quant aux enveloppes imprimées à New-York, elles ont le type refait. Imprimées d'abord sur papier quadrillé blanc, de 1879 à 1888, elles l'ont été ensuite sur papier vergé, mais alors le type de timbre est de dimension plus petite : il est donc très facile de reconnaître les différents tirages.

Les enveloppes, comme les cartes et les timbres, sont toujours à l'effigie de Christophe Colomb, très populaire dans ces contrées, quoique le célèbre navigateur n'ait jamais pénétré au Chili.

Pour les enveloppes, cette effigie est en relief; elle est tournée vers la gauche dans un cadre qui varie suivant la valeur. Le timbre est rectangulaire pour le 5 centavos dont les coins sont arrondis, il est hexagone pour le 10 centavos, ovale pour le 15 et octogone pour le 20. L'inscription est la même pour tous : *Porte franco Chile;* quant à la valeur elle est en chiffres pour le 5 centavos, et en toutes lettres pour les autres.

L'impression du timbre est à droite sur papiers et formats variés.

Émission du 22 novembre 1872.

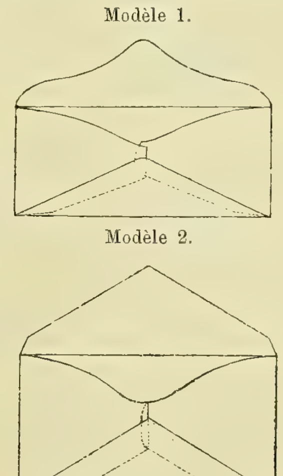
Gravé et imprimé par MM. De La Rue & Cie à Londres.



Il y a cinq formats de cette émission, savoir :

1° Format de dame : 140 × 60 m/m;
2° — de visite : 112 × 73 —
3° — moyen : 140 × 84 —
4° — grand : 160 × 90 —
5° — très grand : 185 × 100 —

La coupe des enveloppes est la même pour les différents formats, sauf celui de dame qui a la patte de fermeture arrondie et échancrée de chaque côté. Les papiers sont vergés lorsqu'ils sont blancs ou azurés, unis lorsqu'ils sont chamois.



Modèle 1.

Modèle 2.

Nomenclature des enveloppes.

1° *Format de dame : 140 × 60 m/m :*

5 centavos, violet sur blanc, azur, chamois

2° *Format de visite : 112 × 73 m/m :*

5 centavos, violet sur blanc (?), azur, chamois

3° *Format moyen : 140 × 84 m/m :*

5 centavos, violet sur blanc, azur, chamois

4° *Grand format : 160 × 90 m/m :*

5	centavos, violet sur		azur, chamois		
10	—	bleu	— blanc,	—	—
15	—	rose	—	—	—

5° *Très grand format : 185 × 100 m/m :*

5	centavos, violet	sur		azur, chamois	
20	-	vert-bronze	— blanc,	—	—

Ces enveloppes existent aussi avec le mot *specimen*, piqué au milieu (système Slopper). Voici les formats que nous avons vus :

1er, 2e et 3e formats,			2 centavos,	sur	blanc,	azur,	chamois	
1er,	3e	—	5	—		—	—	—
	4e	—	10	—	—	—	—	—
	4e	—	15	—		—	—	—
	5e	—	20	—	-	—	—	—

Les enveloppes coupées du 15 cent. rose sur chamois que l'on vend, ne sont que des fragments des enveloppes specimen.

Dans le courant de 1874 parurent des enveloppes à 5 centavos, du second tirage commandé à Londres. Cet envoi ne contenait pas le 5e format, l'administration des postes y ayant renoncé comme étant trop onéreux pour elle.

Il est probable que tous les autres formats s'y trouvaient, mais il est assez difficile de reconnaître ce tirage du premier, sauf lorsque le timbre montre l'usure du coin avec impression empâtée et relief en partie disparu.

Émission de ... (?) 1874.

1° *Format de dame : 140 × 60 m/m :*

5 centavos, violet-mauve sur blanc, azur (?), chamois (?)

2° *Format de visite : 112 × 73 m/m :*

5 centavos, violet-mauve sur blanc, azur (?), chamois

Les enveloppes marquées (?) doivent exister, mais nous ne les avons pas rencontrées.

En 1874 on charge la maison Gauche de Paris, qui offrait des conditions plus avantageuses que MM. De La Rue & Cie, d'imprimer sur le coin fourni par ces derniers 1,000,000 d'enveloppes 5 centavos, sur un papier plus léger. Constatons en passant que, si le prix de revient est inférieur à celui de Londres, le travail l'est également, et de beaucoup.

Le *Stamp Collector 's Magazine* de juin 1874 annonce que des enveloppes de papier chamois mince viennent de paraître : c'est assurément le tirage de Paris.

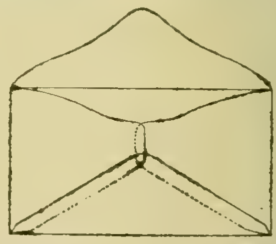
Émission de mai ? 1874.

Type De La Rue retouché et imprimé par M. Gauche de Paris.

La retouche du type De La Rue a été opérée plusieurs fois. Il n'y a qu'une seule valeur : 5 centavos en deux formats : 140 × 65 et 142 × 80 m/m.

1re retouche. Elle n'a lieu que sur l'effigie : la narine est presque droite, le nez aquilin.

La coupe de ces enveloppes diffère de celle des précédentes. Elle a la patte de fermeture arrondie et peu échancrée, jamais elle ne se termine en pointe.



1° *Format de dame : 140 × 65 m/m :*

5 centavos, mauve sur blanc, azur pâle, paille, uni
5 — — — — — — — vergé

2° *Format moyen : 142 × 80 m/m :*

5 centavos, mauve sur blanc, azur, paille, uni

1876 ? 2e retouche. Elle porte sur l'effigie : narine courbe, nez plus aquilin, creux devant l'œil.

1° *Format de dame : 140 × 65 m/m :*

5 centavos, lilas sur blanc, azur, paille, uni
5 — — — — — — vergé

2° *Format moyen : 142 × 80 m/m :*

5 centavos, lilas sur blanc, azur, paille, uni

1876 ? 3e retouche. La tête est celle de 1872, type De La Rue non retouché. Le cadre est refait, il fait plus de saillie en haut et en bas près des parties arrondies; le guillochage est différent, l'F et O de *franco* sont plus rapprochés du cadre; *cents* a les lettres plus petites et est ponctué.

1° *Format de dame : 140 × 65 m/m :*

5 centavos, marron sur paille verge

2° *Format moyen : 142 × 80 m/m :*

5 centavos, mauve sur blanc uni

En 1879 l'administration des postes s'adresse à la *American Bank Note Company* de New-York qui lui fournit les enveloppes suivantes, dont il y a différents types.

(*A continuer.*)

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de la).

Les informations suivantes nous viennent du *Ph. J. of Great Britain* au sujet d'une série de timbres, enveloppes et cartes postales.

Le type des timbres représente des armoiries avec deux nègres comme supports et une devise au centre, au-dessus et imprimé en noir. En haut, l'inscription : *Postage & — Revenue — British Central Africa;* les petites valeurs ont le chiffre dans les angles inférieurs, tandis que les valeurs élevées (2/6 et au-dessus) ont la valeur en lettres.

Les enveloppes recommandées ont le timbre ovale avec les armes au centre sur la patte droite; au-dessus, le nom, et *registration four pence* au-dessous.

Sur la face, à gauche : *R* dans un ovale et *British Central Af — rica protectorate* en haut.

Les cartes postales ont les armoiries royales en haut avec *post-card* à droite ou à gauche avec nom sur deux lignes. Les deux plus petites valeurs ont : *Internal.* Sur l'extérieur de la carte, un encadrement formé d'une ligne noire, puis une blanche et l'extrémité jaune :

Timbres-poste :	1 penny,	noir,	piqué 14
—	2 pence,	— et vert,	—
—	4 —	— — orange,	—
—	6 —	— — bleu,	—
—	1 shilling	— — rose,	—
—	2 — 6 p.,	— — violet,	—
—	3 —	— — jaune,	—
—	5 —	— — olive,	—
—	1 pound,	— — orange,	—
—	10 —	— — vermillon,	—
—	25 —	— — vert-bleu,	—
Enveloppes :	1/2 penny,	— — jaune, forme F et H2	
Cartes postales :	1 —	— — —	timbre noir
—	2 pence,	— — —	— —

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

La carte avec réponse de l'Allemagne a été employée au moyen d'une surcharge noire : *3 pesa 3,* sur la partie inférieure du timbre :

3 + 3 pesa sur 5 + 5 pf., vert, surch. noire

ALLEMAGNE (Empire).

A l'occasion de l'anniversaire du prince de Bismark (1er avril 1895), il avait été créé par l'industrie privée des cartes montrant l'effigie du chancelier à qui il est présenté une couronne par une femme aux cheveux d'or, laquelle est accompagnée d'un jeune homme portant un drapeau. Sur la face est imprimé l'adresse. Ces cartes ne se vendant pas, on imagina d'y ajouter un timbre de l'empire d'Allemagne. Nous avons vu :

3 pfennig, brun et or sur chamois satiné
3 — — — lilas —
3 — — — chamois —
5 — vert — — —
5 — — — azur —
5 — — — bleu —

AUTRICHE.

La série des *timbres-taxe* a été augmentée des valeurs suivantes :

2 kreuzer, brun et bistre
6 — — —
7 — — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Divers journaux annoncent que le 2 pence bistre du Cap de Bonne-Espérance aurait été utilisé avec la surcharge verticale : *British Bechuanaland*, en noir; filagramme ancre, piqué 14.

Ce timbre a été annoncé en 1892 comme ayant paru en décembre 1891 ! C'est donc du vieux neuf.

BELGIQUE.

Le *Soir* du 17 mai, publie ce qui suit:

“ Nous aurons l'an prochain, à l'occasion de l'exposition de Bruxelles (1897), de nouveaux timbres-poste.

„ Le Comité de l'exposition de Bruxelles a obtenu du Ministre des chemins de fer la promesse d'une émission — dès 1896 — de timbres de l exposition de Bruxelles, dont les types seront variés, non seulement par la couleur, mais comme sujets. Ils représenteront des sites et des monuments remarquables de Bruxelles : l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la maison du Roi, l'église Ste-Gudule, le musée de la porte de Hal, etc.

„ Si l'exécution de ces timbres est confiée aux artistes qui ont exécuté les nouveaux timbres du Congo, on peut être assuré qu'elle sera véritablement artistique. *Sur ce point nous ne doutons pas du bon goût de M. Vandenpeereboom.* „

Nous, nous doutons beaucoup du bon goût de M. Vandenpeereboom, lequel nous a donné déjà, à l'occasion de l'exposition d'Anvers, une série d'horreurs.

Ce n'est pas la seule émission promise pour 1896. On nous fait *espérer* qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Liége pour célébrer le douzième centenaire de la fondation de cette ville, il y aura par la même occasion une série de timbres. Après tout, pourquoi pas ? Quand les amateurs ne voudront plus de ces émissions, ils les laisseront pour compte.

On nous a fait voir les fantaisies suivantes des cartes postales actuelles de 5 et 10 centimes avec talon et les mêmes avec réponse. Elles nous promettent une exploitation en règle sous l'œil paternel de notre ministre.

1° CARTES SIMPLES, *en double exemplaire :*

5 + 5 centimes, vert, attache C
5 + 5 — — — F
10 + 10 — brun-orange, — C
10 + 10 — — — F

Les mêmes, avec l'avis *au-dessus :*

5 + 5 centimes, vert, attache C
5 + 5 — — — F
10 + 10 — brun-orange, — C
10 + 10 — — — F

2° CARTES AVEC RÉPONSE :

5 + 5 centimes, vert, attache I
10 + 10 — brun-orange, — —

Les mêmes, mais formées :

A. *De deux cartes “ avec réponse „ :*

5 + 5 centimes, vert, attache F
10 + 10 — brun-orange, — —

B. *De deux cartes “ réponse „ :*

5 + 5 centimes, vert, attache F
10 + 10 — brun-orange. — —

BERMUDES.

Signalé par le *Ph. Record* le 1 shilling, 1865 non piqué horizontalement :

1 shilling, vert

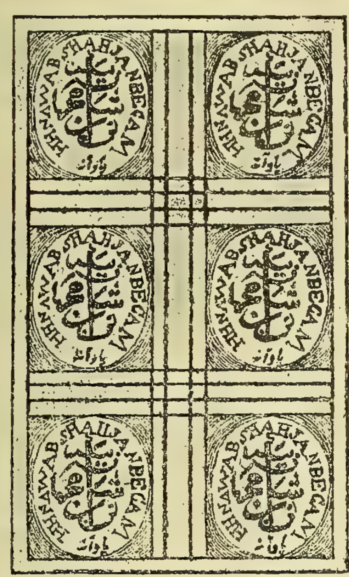
BHOPAL.

Le *American Journal of Ph.* a reçu de nouveaux timbres :

1° Le 1/4 anna, vert, en six variétés (voir ci-contre). Elles ont toutes : *Jan* pour *Jahan :*

1/4 anna, vert, non dentelé

2° La même valeur en 8 variétés, rappelant le précédent type, sauf que le fond est ligné hori-



zontalement et les caractères gras avec l'orthographe : *Jahan :*

1/4 anna, rouge, non dentelé

3° Timbre carré en 8 variétés :

A. *Les fleurons remplissent les angles :*

1/2 anna, rouge, non dentelé

B. *Les fleurons sont petits aux angles :*

1/2 anna, noir, non dentelé

CEYLAN.

Le 50 rupees, timbre-télégraphe, est devenu 5 rupees par la surcharge noire suivante; en haut; *Five Rupees;* au centre, sur l'ancienne valeur, un gros chiffre, et probablement en bas : *Five Rupees :*

5 sur 50 rupees, rouge-violet, surch. noire

Les exemplaires que nous avons vus portent l'oblitération : 3/9-94.

Il a déjà été signalé un même timbre, mais avec valeur primitive surchargée de deux traits, et *pas de gros chiffre.*

Une bande à 5 cents au type de celle à 2 cents aurait été émise d'après l'*I. B. J.* Elle aurait pour dimension : 340 × 160 m/m :

5 cents, jaune d'or sur manille

Le même, annonce deux cartes provisoires non encore signalées :

1° *Three — cents* en surcharge rouge au lieu de noire;

2° Gros chiffre 3 en noir sur le 5 :

1er type : 3 sur 5 c., bleu, surch. rouge
2e — 3 — 5 — — — noire

COOK (Iles).

FEDERATION OF THE COOK ISLANDS
POST ·*· CARD.
WITHIN THE FEDERATION ONLY.
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Voici la carte annoncée en avril dernier.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

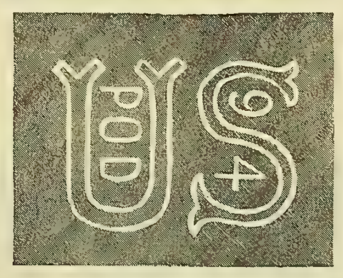
Le 8 cents de la nouvelle série a paru en mai dernier avec les ornements aux angles :

8 cents, brun-violet

Les timbres de journaux suivants auraient également paru à la même époque :

50 centavos,		rose
2 dollars,		orange
5	—	bleu
10	—	vert
20	—	ardoise
50	—	carmin
100	—	pourpre

Les enveloppes et bandes de la nouvelle série seraient comme suit, au dire du *Ph. J. of Am.*, et auraient le filagramme ci-bas :



	N° 1 L.	135 × 73 m/m	
	— 2 A.	140 × 83 —	
	— 3 C.	149 × 86 —	
	— 4 P.	149 × 92 —	
	— 5 D.	160 × 89 —	
	— 6 E.	160 × 89 —	non gommé
	— 7 G.	225 × 100 —	
	— 8 H.	241 × 105 —	
	— 9 I.	258 × 110 —	
	— 10 M.	117 × 91 —	
	— 11 N.	133 × 108 —	
Bandes	— 12 K.	260 × 110 —	
	— 13 F.	170 × 94 —	
	— 14 Q.	160 × 94 —	

Ces dimensions auraient été appliquées comme suit :

1° *Enveloppes :*

1 cent, sur blanc,		2 3 5 11
1 — — paille,		2 3 5
1 — — manille,		3 6
1 — —	— olive,	3
2 — — blanc,		1 2 3 4 5 7 8 9 10 11 13 14
2 — — paille,		2 3 4 5 7 8 9 13 14
2 — — chamois,		2 3 5 7 13
2 — — bleu,		2 3 5 7 13
2 — — manille,		2 3 5
2 — —	— olive,	2 3 5
4 — — blanc,		7 8 9
4 — — paille,		7 8 9
5 — — blanc,		3 5
5 — — paille,		3 5

2° *Bandes :*

1 cent, sur manille, 12
2 — — — 12

FRANCE.

D'après l'*Echo de la Timbrologie*, il aurait été vu avec les deux côtés teintés :

5 centimes, vert
20 — brique s/ vert

GRANDE-BRETAGNE.

On nous dit que la date de fabrication est supprimée sur les enveloppes actuelles et qu'elle est remplacée par une étoile pour les 1/2 à 4 pence :

1 1/2 penny,	jaune
2 —	rouge
2 1/2 —	outremer
3 —	carmin
4 —	vermillon
6 —	mauve
10 —	brun
1 shilling,	vert

GUATÉMALA.



Émission d'une carte postale à 1 centavo ayant pour dimension : 138 × 90 m m. A gauche, le quezal connu, dans un ovale; à droite, un chiffre orné, également dans un ovale; au centre, un train de chemin de fer; dans le cadre : *Union postal universal*, en haut; *tarjeta postal*, en bas; *Guatemala*, à gauche; *centro America*, à droite; à la partie supérieure de la carte : *ferro carril Norte;* au milieu : *Direccion gral de correos Republica de Guatemala, servicio interior :*

1 centavo, brun sur blanc

L'*I. B. J.* publie à ce propos l'avis suivant :

Poste nationale.

La Direction générale des postes fait savoir au public qu'à partir de ce jour, sont en circulation pour le service local, des cartes postales à 1 centavo, qui cependant peuvent être employées aussi pour l'intérieur de la République, mais elles ne peuvent en ce cas ne contenir rien d'écrit si ce n'est l'adresse du destinataire.

Il est rappelé au public que pour le service de l'intérieur de la République il existe des cartes à la valeur de 3 centavos.

Guatémala, 2 avril 1895.

Cette carte est pour le moins assez singulière. Elle est destinée, d'après l'avis qu'on vient de lire, pour le service local, mais elle peut servir pour l'intérieur, *sans communication écrite,* lesquelles doivent être probablement imprimées, et elle porte l'inscription : *Union postal universal* sans que l'on puisse s'en servir pour les pays de l'union !

HANKOW.



Dans notre n° 384 nous faisions connaître certains timbres destinés à cette ville chinoise. Aujourd'hui M. W. Brown nous remet. D'abord au type coolie, portant des boîtes de thé, les timbres suivants :

2 cents, vert
5 — brun
10 — bleu

Au type ci-haut, nous n'avons qu'une valeur :

20 cents, brique

Tous piqués 15 et imprimés sur papier blanc.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Au type de la série en cours il y aurait de nouvelles valeurs imprimées sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piquage 14 :

1 cent, vert
5 — outremer
10 — lilas et vert

Ces deux dernières valeurs remplacent les 6 et 12 cents, la taxe étant changée.

Il existe des contrefaçons de la surcharge 2 sur 6 p. qui seraient reconnaissables, au dire du *Metropolitan Ph.*, à la queue recourbée du 2 qui est droite dans l'authentique.

HONDURAS RÉPUBLIQUE.

Vu dans la collection de M. le Dr Kalckhoff les feuilles télégrammes suivantes sur papier blanc et trois cachets *noirs* :

2 reales, noir sur blanc
3 — — —
4 — — —

INDES ANGLAISES.

Le *Monthly Journal* a reçu cette nouvelle d'un de ses correspondants, que certains timbres auraient été mis en usage depuis le 1er janvier dernier avec la surcharge : *Postal Service* sur deux lignes, pour représenter le montant de l'impôt de douane (?) :

1/2 anna, vert,		surch. noire
1 —	brun-violet,	— —
2 —	outremer,	— —
4 —	olive	— —
8 —	violet	— —
1 rupee, carmin et vert,		— —

Nous avons vu les enveloppes 1/2 et 1 anna ayant le timbre surchargé :

On
H S
M

A la partie supérieure de l'enveloppe, on lit, imprimé en noir : *On Her Majesty's Service* :

1/2 anna, vert : 120 × 94 m/m, blanc vergé
1 — brun — — — — épais



L'enveloppe 9 pies pour soldats et matelots a vu son timbre surchargé en noir et porter sa valeur aujourd'hui à 1 anna :

1 anna, sur 9 pies, vermillon, surch. noire

ISLANDE.

Les timbres de service ont la série augmentée d'une nouvelle valeur :

50 aur, mauve

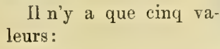
ITALIE.

La carte 7 1/2 + 7 1/2 centesimi a le millésime 95, nous écrit M. E. Diena.

LABOUAN.



Nous avons reçu de M. W. Brown une série de timbres provisoires ayant sur le 1 dollar du Nord de Bornéo la surcharge noire : *Labuan*, en haut ; la valeur au milieu.



Il n'y a que cinq valeurs :

4 c. sur 1 d. rouge, surch. noire
10 — 1 d. — — —
20 — 1 d. — — —
30 — 1 d. — — —
40 — 1 d. — — —

Ces surcharges ont été nécessitées pour mettre en concordance les taxes avec celles de Hong-Kong, etc.

LAGOS.

Le *London Philatelist* annonce l'émission d'une enveloppe 2 pence pour les lettres recommandées. Le timbre est rond et occupe la patte de fermeture. Dimension : 152 × 96 m/m :

2 pence, bleu

LEEWARD (Iles).

Le *Ph. J. of Great Britain* signale le 1 penny enveloppe ayant le format carré. Dimension (?) :

1 penny, rose sur blanc vergé

LUXEMBOURG.

Nous avons depuis le 4 mai l'effigie du Grand-Duc, de profil à droite, d'un type fort beau et bien exécuté. Les chiffres sont bien visibles : ils se tâtent.

Il n'y a jusqu'ici que cinq valeurs.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1 centime, gris-lilas
2 — bistre-brun
4 — bistre-olive
5 — vert-émeraude
10 — carmin.

Quelques jours après leur émission, ces timbres parurent (16 mai), avec la surcharge S P. en noir :

1 centime,	gris-lilas,	surch. noire
2 —	bistre-brun	—
4 —	bistre-olive	—
5 —	vert-émeraude,	—
10 —	carmin,	—

MADAGASCAR.

La surcharge : *Poste française — Madagascar* dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois ici, aurait été appliquée comme suit :

Carte postale :	10 c. noir sur vert et rose,	surch. rouge
—	10 + 10 — — — bleu,	—
Carte-lettre :	15 — bleu — gris,	—
—	25 — noir — rose,	—
Enveloppe :	5 — vert,	—

MADAGASCAR (Poste Britannique de).

Nous avons reçu de cette poste un timbre au centre duquel sont deux indigènes, dont l'un porte deux boîtes sur ses épaules, marquées chacune : *British Mail*; au-dessus : *British — Inland Mail Madagascar* sur 3 lignes, la dernière en courbe ; la valeur en chiffres est dans les angles. Au bas la valeur en langue du pays.



Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

2 pence, bleu
4 — rose
6 — vert
1 shilling, vert foncé
2 — brun
4 — violet

L'annonce de ces timbres est ainsi faite :

POSTE BRITANNIQUE.

Avis.

Avis est donné par la présente que l'abonnement mensuel à la poste Britannique cesse maintenant. La correspondance pour la côte doit à l'avenir être payée d'avance au moyen de timbres-poste que l'on peut se procurer chez le

Maître des postes
de la poste Britannique,

Janvier 1895. ANTANANARIVE.

Taxes d'affranchissement pour Tamatave.

Lettres . . . . 4 d. par oz.
Journaux, imprimés et échantillons . 1 — —

MEXIQUE.

Le *Am. J. of Philately* a reçu la série entière des nouveaux timbres avec la surcharge : *official* en noir, mesurant 3 × 16 1/2 m/m.

Les enveloppes à 4, 5 et 10 centavos, ont paru en même temps que les timbres. L'aigle mexicain imprimé en rose est à gauche :

2e type (courrier) 4 centavos, vermillon, 149 × 90 m m
3e — (Guatimozin) 5 — outremer, —
4e — (diligence) 10 — lilas rose —

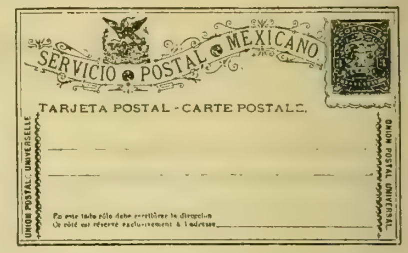
Il existe aussi des bandes au 1er type. Dimension : 250 × 80 m/m :

1 centavo, vert, inscriptions vertes

Ces bandes sont orthographiées : *Fajillla* (trois *l*).

Au type ci-haut, nous avons la carte de l'Union postale universelle ayant l'inscription en caractères différents de ceux reproduits le mois dernier, et *Tarjeta postal* commençant au-dessus de la rangée de perles à gauche :

Union postale : 3 centavos, brun, form. verte sur chamois



Il existe encore pour le service intérieur, type reproduit n° 389 :

Interior : 2 centavos, carmin, formule verte sur blanc

Puis le même type, mais J de *Tarjeta* de la grandeur des autres lettres de ce mot :

Interior : 2 centavos, carmin, formule verte sur blanc
— 3 — brun, — — —

Les cartes-lettres sont au type ci-contre avec millésime 1895 à droite.



4 centavos, vermillon, formule bleue sur blanc
10 — rose lilas, — — —

Enveloppes de l'office *Wells Fargo et Cie* signalées par M. E. Diena. Elles sont au nouveau type de timbre :

1° Para cartas 1/2 (1) oz a Europa exclusivamente

Format moyen :

a. 10 c., valeur biffée ; timbres 20 + 20, surcharge : *Precio 60 cts* en carmin, le 6 de 60 fait à la plume

b. Egalement à la plume le 2 de 2 oz à *Europa*, etc.; il y avait 1 oz.

Format officiel :

c. 25 c., valeur biffée ; timbre 20 c.; surch. : *Precio 30 cts* en carmin

2° Para cartas 1/2 (1) oz a los Estados Unidos exclusivamente.

Format moyen :

a. 10 c., timbre 5 c. outremer

b. 15 — valeur biffée ; timbre 10 c., surch. : *Precio 20 ctos* en carmin

Format officiel :

c. 15 c., valeur biffée; timbre 10 c., surch. : *Precio 20 cvos* en carmin

Format moyen :

d. 25 c., valeur biffée; timbre 20 c.; surch. : *Precio 40 cvos* en carmin

e. 10 c., valeur biffée; timbre 20 + 20 c.; surch. : *Precio 80 cvos* en carmin

3° Para cartas 1/2 (1) oz en la Republica Mexicana exclusivamente.

Format moyen :

a. 15 c., timbre 10 c.

Format officiel :

b. 25 c., timbre 20 c.

Les Compagnies *Express Nacional Mexicano* et *Express Hidalgo* ont aussi des enveloppes au nouveau type, renseignées par le *Am. Journ. of Ph.*

Express Hidalgo, format 153 × 90 m/m :

15 c. + 10 c., brun et rose lilas sur rose vergé
15 c. + 10 c., — — — jaune —

Format 165 × 93 m/m :

15 cents + 10 c., noir et rose-lilas

Express Nacional Mexicano.

Format 153 × 86 m/m :

15 c. + 10 c., vert et rose-lilas, “ para „ etc. en bleu
25 — + 20 — — brun-lilas

Format 240 × 106 m/m :

25 c. + 20 c., vert et brun-lilas

NORD DE BORNÉO.



M. W. Brown nous apprend que le 1 dollar a servi, de même qu'à Labouan, à faire des timbres de plus petite valeur, par une surcharge noire appliquée au milieu du timbre, savoir :

4 c. sur 1 d. rouge, surch. noire
10 — 1 d. — —
20 — 1 d. — —
30 — 1 d. — —
40 — 1 d. — —

Les timbres ont été surchargés pour les raisons données plus haut (voir Labouan).

PÉROU.

Le timbre 20 centavos de 1867 a fait son apparition en outremer :

20 centavos, outremer, piqué 12



Emission d'un 2 centavos que nous fait connaître le *American Journal of Ph.* Au centre, les armes du pays; au-dessus : *Republica Peruana*; au-dessous : *2 centavos 2.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 centavos, ardoise

PERSE.



Nous avons reçu une série d'enveloppes au type ci-contre imprimé à droite, représentant les armoiries du pays au centre d'un rectangle avec inscriptions persanes aux angles supérieurs et au-dessus des armoiries; chiffres dans les angles inférieurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, au format 140 × 108 m/m :

5 chahi, bleu
8 — brun
16 — rose-carmin

PHILIPPINES.

Nous avons signalé, n° 378, plusieurs valeurs de timbres-télégraphe. Voici, d'après M. le Dr Kalckhoff, quels seraient les timbres employés :

1 cent de peso, brun-jaune
2 4/8 — — chocolat
5 — — brique
10 — — bleu foncé
12 4/8 — — vert
20 — — violet
25 — — carmin
1 peso, violet-noir
2 — outremer
5 — vert-jaune
10 — brun

Du type 1890/91, le même correspondant nous a montré :

5 pesos, bleu

PORTUGAL.

Le *Franco-Bollo* annonce qu'il y aura dans la série des timbres commémoratifs de St-Antoine de Padoue, un 2 1/2 reis représentant *la vision de Saint-Antoine...*

A propos de cette série, nous recevons de divers correspondants une étiquette-réclame et cette observation de l'un d'eux :

“ Je vous ferai remarquer ce bon saint Antoine présentant la philatélie sous la forme

du jeune bébé qu'il tient dans son bras gauche, lequel petit jeune homme semble tenir une bourse bien garnie, car l'or en déborde ; dans sa main droite, ce saint extraordinaire tient une verge pour rappeler à l'ordre les marchands de timbres récalcitrants pour sa bonne petite série! Et enfin ce ciel constellé d'étoiles symbolyse la danse des pièces de cent sous que cette idée géniale va rapporter au trésor portugais.

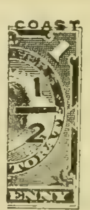
" En plus de ces timbres, vous aurez le loisir d'assister à des fêtes merveilleuses?, vous jouirez de voyages à prix réduits... tout cela est annoncé sur les timbres.

" Toujours gais les Portugais, mais aussi toujours pratiques!

" Collectionneurs, videz vos goussets! „

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

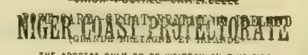




Voici deux types que nous fait connaître le *Am. J. of Philately.*

1er type, 1 sur 2 p. vert et carmin, surch. vermillon
2e — 1/2 — 1 — bleu, — —
— 1/2 — 1 — vermillon, — noire

Nous avons reçu la carte ci-contre ayant pour surcharge noire : *Niger Coast protectorate :*





1 penny, vermillon, surch. noire



QUEENSLAND.

C'est bien en mars dernier qu'a été émis le timbre que nous signalions le mois passé et que nous reproduisons aujourd'hui :

1 penny, orange, Q couronne, piqué 13

VARIÉTÉ

Papier uni :

1 penny, orange, piqué 13

D'après *The Australian Ph.*, le 1 penny de l'émission précédente aurait été imprimé sur papier burelé bleu au revers; une faute ayant été découverte au mot *penny* de l'un des timbres, marqués : *nny*, le tirage fut suspendu et repris après la faute corrigée. Il y aurait donc :

1 penny, vermillon, burelé bleu, piqué 13

VARIÉTÉ.

nny pour penny :

1 penny, vermillon, burelé bleu, piqué 13



Voici le fac-simile de la nouvelle bande 1/2 penny dont nous avons déjà parlé :

1/2 penny, vert sur manille

RUSSIE.

ECATHERINEBOURG (*Perm*). — Nouvelle poste qui débute par l'émission de deux timbres d'un seul type que nous reproduisons.

Au centre d'un ovale, les armoiries du gouvernement et du district; légende : *Ecatherinebourgskaja Ziemskaja Potschta* (Poste rurale d'Ecatherinebourg); cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres aux angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués : 11 1/2.

2 kopecks, bleu foncé
5 — rouge-brun

VARIÉTÉ.

Non dentelé verticalement :

5 kopecks, rouge-brun.

OSSA (*Perm*). — Le timbre de 2 kopecks est changé. Sa dimension actuellement est portée à 16×23 1/2 m/m. La couronne est moins large et placée contre le cadre; les abeilles sont au nombre de 13, chiffre néfaste; les chiffres dans les angles sont plus petits.



Imprimé en couleur sur papier blanc, fond ligné vert, piqué 12 :

2 kop., rouge et vert

RJEFF (*Tver*). — Le timbre de 1891 a été refait : le lion est devenu un chien, le tabouret est plus petit; le chiffre actuel est plus allongé, et les inscriptions qui l'entourent sont plus petites; le cartouche inférieur est plus grand, et les deux cercles de chaque côté sont plus distancés du cadre.



Impression de couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, vermillon et bistre

TSCHERDINA (*Perm*). — On nous dit qu'en attendant l'arrivée du 2 kop., on a dû se servir provisoirement, par suite d'un changement apporté à la taxe, en septembre 1894, du 2 kop., coupé en deux parties, savoir :

1/2 timbre 2 kopecks, gris
1/2 — 2 — jaune
1/2 — 2 — lilas

Un de ces demi-timbres nous parvient effectivement sur une lettre avec un 2 kop.; cela nous fait 3 kop., valeur qui existait parfaitement : donc inutilité de demi-timbres.

SAINTE-HÉLÈNE.

Émission d'un timbre 1 shilling, type connu, au filagramme CA et couronne, piquage 14 :

1 shilling, vert

SALVADOR.

M. Kalckhoff nous a montré les timbres-télégraphe suivants :

1er TYPE. *Contre-scel de 1882 :*

2 centavos, carmin, surch. violette renversée

2e TYPE. *Contre-scel de 1887 :*

5 centavos, bleu, surch. noire
10 — noir, — —
20 — violet — —

De l'émission 1882, armoiries, nous avons vu le timbre télégraphe en 2 types et avec la surcharge d'un contre-scel, violet :

2e type, 1 réal, vert
— 1 — — surch. violette.

SELANGOR.

Émission d'une nouvelle valeur au type connu :

2 cents, orange

SERBIE.



Voici le type des *timbres-taxe* dont nous parlions ces jours-ci. Ont été émis le 1er mai. Les valeurs sont comme suit :

5 para, lilas rose
10 — bleu
20 — brun-rouge
30 — vert
50 — rose

VARIÉTÉ.

Erreur d'impression :

5 para, rose

SEYCHELLES.

Les enveloppes 8 et 15 cents existent également dans les formats ci-après :

8 cents, carmin, 120 × 94 m/m
15 — outremer, 140 × 78 —

SUISSE.

Le *Schw. B. Z.* annonce avoir fait la découverte d'une enveloppe 10 centimes, oblitérée : *Rarogne 15 mars 1875* et ayant pour filagramme un chiffre 10 de 47 m/m de haut au lieu d'une croix entourée d'étoiles avec chiffres extérieurs :

10 centimes, rose

TRANSVAAL.

Le type des timbres a été retouché. Il parait que les chariots au Transvaal n'ont qu'un timon : on lui en avait mis deux! de là, la modification :

1 penny, carmin
3 pence, violet
1 shilling, vert

TURK (Iles de).

Nous avons reçu au type des colonies anglaises, cadre octogone intérieur, papier blanc au filagramme CA et couronne et piquage 14, un 4 pence avec les inscriptions des cartouches supérieur et inférieur en bleu :

4 pence, violet et bleu

En plus, une enveloppe au format 140 × 80 m/m ayant le type des cartes-postales de 1893 :

2 1/2 pence, outremer

URUGUAY.

Dans quelques mois nous aurons une nouvelle série de timbres composée des valeurs 1, 2, 5, 7, 10, 20, 25, 50 centesimos, 1, 2 et

3 pesos. La direction générale des postes a accepté les nouveaux types " faits avec originalité et soin ", nous écrit-on : deux représenteront des bateaux; il y aura des timbres imprimés en deux couleurs.

Il y aura aussi une série de trois valeurs 1, 5 et 10 centesimos qui seront en usage le 8 octobre prochain, jour de l'inauguration du monument élevé à Joaquin Suarez dont nous avons l'effigie reproduite sur les 7 cent. de 1881.

Le 1 cent. nous montrera le buste de Suarez, le 5 c. sa statue et le 10 c. son monument : nous aurons donc Suarez en gros et en détail.

VICTORIA.

De la série de timbres de chemins de fer de 1887 à l'effigie de Victoria, nous recevons par M. Treichel :

1/2 penny,	noir	sur	lilas,	piqué	12 1/2
5 pence,	rouge	-	blanc,	—	—
9 —	noir	—	rose,	—	-
2 sh.,	—	—	gris,	—	—

Tous quatre ont le filagramme V et couronne.

WUHU.

Les timbres-poste ont été surchargés : *Postage due.*

WURTEMBERG.

De même que pour l'Empire d'Allemagne, il a été émis des cartes postales à l'occasion de l'anniversaire du Prince de Bismark. Ce sont les mêmes que celles décrites à l'Allemagne (Empire), sauf les timbres :

Type timbre-poste	3	pfennig,	brun	sur	lilas	satiné
— enveloppe	5	—	vert	—	·	—

Nous avons vu les enveloppes de service suivantes :

5	pfennig,	vert	sur	chamois,	182 × 120 mm
5	—	—	—	gris,	— —
10	—	carmin	—	chamois,	350 × 140 —

Enveloppes de Chili (1).

(Suite et fin. — Voir n° 389).

ÉMISSION DE AOÛT 1879.

Gravé et imprimé par la American Bank Note C° de New-York.

Il y a quatre formats :

1°	Format visite	: 112 × 72	m/m ;
2°	— moyen	: 137 × 79	—
3°	— grand	: 158 × 93	—
4°	— très grand	: 185 × 92	—

Ce dernier est indiqué par la **Société Philatélique de Valparaiso,** mais il n'a pas été rencontré jusqu'ici par aucun des collectionneurs qui ont été consultés par nous.

1er TYPE. Il se distingue de tous les autres par les gros points placés aux angles de la petite grecque; *cents* a la lettre s allongée et un trait juste au-dessous.

Formats 1, 2 et 3 :

5 centavos, mauve, lilas, violet-bleu sur blanc quadrillé

Une enveloppe oblitérée 18 décembre 1880 annonce qu'à cette date le type avait été refait. Peut-être l'a-t-il été antérieurement.

ÉMISSION DE DÉCEMBRE 1880?

2e TYPE. La tête est plus forte et remplit par conséquent plus le cadre. Il y a un demi millimètre de plus, du nez au bonnet, qu'au précédent type. Il est moins bien exécuté. Quant au cadre, il est absolument différent, non seulement par la grecque plus grande avec petits points aux angles, mais encore par le guillochage et les inscriptions : l's de *cents*, entre autres, est plus ramassé, et le trait en-dessous de cette lettre va plus vers la droite.

Formats 1, 2 et 3 :

5 centavos, violet-rougeâtre, ardoise sur blanc quadrillé

Une enveloppe oblitérée *septembre 1884* nous apprend que ce type a été légèrement retouché.

ÉMISSION DE SEPTEMBRE 1884 ?

3e TYPE. La retouche porte sur le chiffre qui, au lieu d'avoir la partie intérieure recourbée, remplie par un gros point de couleur, n'a que deux petits traits; la tête a le trait horizontal épaissi et élargi.

Formats 1, 2 et 3 :

5 centavos, mauve, violet-bleu sur blanc quadrillé

Des enveloppes oblitérées février à octobre 1887 nous démontrent qu'il y a eu une double modification apportée au type précédent.

---

(1) M. Westoby nous fait remarquer que les enveloppes imprimées à Paris n'ont pu paraître en mai 1874, MM. De La Rue n'ayant remis les coins à la légation chilienne que le 19 août *1874*.

Notre erreur provient de l'annonce faite en juin 1874 par un correspondant du *Stamp Collector's Magazine*, disant qu'il venait de paraître des enveloppes de papier chamois mince. Or il n'en existe que dans la série des enveloppes imprimées à Paris.

En consultant le *Timbre-Poste* nous trouvons les enveloppes annoncées en octobre 1875 seulement, ce qui est peut être la date exacte.

Émission de février 1887?

4e Type. La grecque est plus grasse, elle paraît plus petite et elle est quelque peu arrondie dans les angles de gauche et celui inférieur droit; le plein du c de *Chile* est plus maigre et la lettre plus large; les traits verticaux de l et e sont plus étroits, le 5 a le trait cintré plus court et contient à l'intérieur un trait; *cents* a l's qui chevauche du haut vers la droite; enfin 5 — *cents* a un trait entre le chiffre et le mot.

Formats 1 et 2 :

5 centavos, mauve, lilas-bleu sur blanc quadrillé

Nous avons d'autres types à signaler, mais nous ne pouvons leur assigner aucune date, n'ayant pas rencontré des exemplaires oblitérés.

Émission de ... 1888?

5e Type. Il ne s'agit plus ici de retouches, mais d'un type entièrement refait.

La bouche est plus entr'ouverte; le menton a moins de saillie; quant au cadre il est absolument différent : les chaînons sont très visibles, et, ce qui n'existe à aucun des types précédents, il y a sur le bord des deux côtés du cadre, à droite et à gauche, une suite de chaînons parfaitement distincts.

La grecque est petite avec les quatre angles arrondis.

Formats 1 et 2 :

a. *La lettre* s *est étroite :*

5 centavos, violet-rougeâtre, lilas-bleu, lilas-rougeâtre sur blanc quadrillé

b. *La lettre* s *est ouverte du bas :*

5 centavos, lilas-bleu sur blanc quadrillé

Format 2 :

c. *La lettre* s *est plus ouverte que* b :

5 centavos, lilas-bleu sur blanc quadrillé

Il y a une légère retouche à l'angle de la grecque inférieure gauche.

Une enveloppe oblitérée 29 décembre 1888 annonce un changement de type. A partir de cette date, les enveloppes ont le papier vergé.

Émission de décembre 1888?

La tête de Christophe Colomb est plus petite, elle a 9 1/2 m/m; le menton fait extraordinairement saillie; le cadre a six chaînons, alors que les types précédents n'en ont que cinq; le chiffre 5 se rapproche davantage du c de *cents*.

A. Le chiffre 5 a la tête qui laisse un écart de 1/2 m/m entre la partie courbe; le c de *cents* est allongé.

Format 2 :

5 centavos, mauve sur blanc vergé

Mai 1889? *B.* La tête du 5 laisse 1/4 m/m de blanc entre la partie courbe, dont l'extrémité gauche dépasse le trait vertical; c de *cents* est large.

Format 2 :

5 centavos, violet sur blanc vergé

Variété.

Les vergeures sont verticales :

5 centavos, violet vif sur blanc vergé

L'exemplaire que nous avons vu est oblitéré 11 mai 1889.

Février 1890? *C.* Le 5 a un espace blanc de 1/4 m/m entre la tête et la partie courbe, dont l'extrémité de gauche ne dépasse pas le trait vertical; s de *cents* est plus fermé du haut et du bas.

Formats 2 et 3 :

5 centavos, violet sur blanc vergé

Les remarques que nous faisons sur les enveloppes de la *American Bank Note Company*, nous les devons pour la plupart à l'obligeance de M. de Ferrary et en partie aussi à celle de M. H. Lubkert.

Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Sur l'initiative de M. Philipps, de la maison Stanley Gibbons Limited de Londres, un meeting a été tenu dans cette ville le 10 Mai dernier afin de tâcher de mettre un terme à la spéculation effrénée qui sévit depuis quelque temps et dont sont victimes les collectionneurs de timbres.

Voici quelles sont les résolutions qui ont été prises :

1° Qu'il est désirable de former un comité représentatif des principaux commerçants et importateurs et de la presse philatélique de la Grande-Bretagne, pour coopérer avec le comité désigné par la Société Philatélique de Londres et prendre les mesures nécessaires pour éviter l'émission des timbres et des surcharges non nécessaires et mettre les collectionneurs en garde contre l'achat de ceux-ci.

2° Que ce sera le devoir des deux comités de s'enquérir dans les Etats de toutes les émissions futures et de décider ce qui sera classé comme non nécessaire ou spéculatif, et de faire en sorte qu'avis public soit donné de leur décision à la presse philatélique.

3° Que le comité emploiera tous ses efforts à assurer l'exécution dans tous les albums, catalogues et journaux de toutes les émissions non nécessaires.

4° Qu'en ce qui concerne les émissions existantes, les deux comités se consulteront et qu'avis public sera donné de celles qui peuvent être non nécessaires.

Tout en nous ralliant à ces mesures, nous croyons que le premier devoir des marchands est de s'abstenir de toute vente de timbres suspects; quant aux journaux, leur conduite doit être la conspiration du silence sur les émissions véreuses.

Qui a bu, boira.

Compromis une première fois dans une sale affaire (vente de faux timbres), un policier de cette ville vient de se faire piger une seconde fois pour un cas absolument semblable. Il avait cependant juré ses grands Dieux qu'il renonçait à tout jamais à son péché mignon. Mais qui a bu, boira. C'est la passion de collectionner les timbres qui l'a poussé à commettre des actions malhonnêtes, ses ressources (1,600 francs d'appointement) étant trop minimes pour obtenir ce qu'il convoitait! c'est du moins la version de notre policier.

Des plaintes étant arrivées aux sociétés timbrophiliques de Bruxelles, le secrétaire de la section de Dresde, d'accord avec la société philatélique de Bruxelles, déposa une plainte au parquet en joignant trois timbres faux du 1 franc vermillon de France mis en vente par l'accusé. Afin de ne pas éveiller les soupçons, celui-ci envoyait ses produits soit en son nom, celui de sa femme ou de sa belle-sœur. C'était lui qui écrivait toutes les lettres. Une perquisition à son domicile a amené la découverte de sept mêmes timbres 1 fr. de France. Ces imitations sont tellement grossières que l'on se demande comment le faussaire a pu supposer un seul instant rencontrer des personnes assez niaises pour acheter ses imitations.

Il n'y a eu jusqu'ici aucune arrestation. L'instruction continue pour rechercher l'origine des faux timbres, le matériel ayant servi à leur confection n'ayant pu être saisi.

Les journaux hebdomadaires parlent de descente de justice chez plusieurs marchands du bas de la ville où de grandes quantités de timbres faux auraient été saisis. Nous n'avons rien appris de semblable. On parle également de l'avis qu'aurait reçu le parquet bruxellois de la découverte à New-York d'une fabrique de faux timbres. Cela ne peut avoir aucun rapport avec la saisie faite à Bruxelles.

Bibliothèque des timbrophiles.

Standaardwerk over de postwaarden van Nederland en zijne Koloniën. — La seconde partie de l'intéressant ouvrage dont nous avons donné ici même, il y a quelques mois, une succinte analyse, vient de paraître avec le sous-titre suivant : *Beschrijving van alle Nederlandsch indische Frankenzegels, postzegels, briefomslagen en briefkaarten.* (Description de tous les timbres d'affranchissement, timbres-taxe, enveloppes et cartes-lettres des Indes néerlandaises).

" Comme le lecteur pourra s'en convaincre en les comparant, s'exprime la préface, on s'est servi, pour la composition de la description suivante, en grande partie de l'ouvrage de M. J. Mijer (Batavia 1889) qui traite des valeurs postales des Indes néerlandaises. On s'est ici plus largement étendu sur les perforations, et les timbres-taxe de 1845 à 1848 y ont trouvé la place à laquelle ils ont droit. En outre, les timbres d'affranchissement, timbres-taxe et lettres-cartes postérieurs à 1889 y ont été insérés (le tout pourvu des documents officiels. "

Nous donnerons maintement une rapide analyse de l'ouvrage, certain que ceux de nos lecteurs qui ont apprécié l'étude des mêmes auteurs sur les timbres néerlandais, parcourront avec intérêt celle qui nous occupe et qui n'en est que le complément.

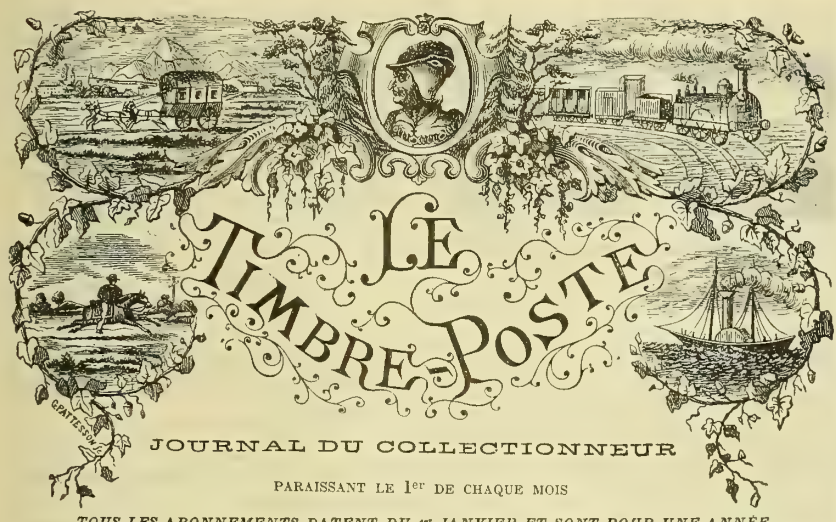
A tout seigneur tout honneur : la 1re partie de cette étude est consacrée aux timbres-poste, qui débutèrent aux Indes néerlandaises le 1er avril 1864, par l'émission d'une unique valeur, le 10 cent rouge-carmin. Puis les successives émissions de 1865, 70, 74, 76, 82, jusqu'à la plus récente, du 1er janvier 1892.

Les timbres-taxe font l'objet de la seconde partie. D'abord les 2 types (*duiten* et *koper*) de l'étiquette *angebracht per Land mail,* suivie le 1er avril 1874 de l'introduction du timbre-taxe, type de la métropole.

La 3e partie traite des enveloppes; l'auteur y donne explication de la triple surcharge des enveloppes 10 cent de 1878, surcharge ainsi conçue : " *briefomslag tien cent* ". La description des cartes postales clot l'ouvrage, auquel est encore annexé une belle collection de documents se rapportant aux différentes émissions ou modifications dont il est parlé dans le cours de cette étude.

Nous n'avons rien vu du timbre *Nederl. Ind. Matsch.* 1 gulden qui reste toujours mystérieux.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AÇORES.

Les timbres du 7e centenaire de St-Antoine de Padoue y sont en usage avec la surcharge noire : *Açores* pour toutes les valeurs, sauf pour le 2 1/2 reis où elle est carmin; de plus, la couleur du 500 reis est brun-violet au lieu de noir et aucun timbre n'est gommé (voir plus loin pour plus de détails à *Portugal*).

ANTILLES DANOISES.



Nous recevons le 50 cents, violet, surchargé : *10 cents — 1895* en noir, comme le représente notre dessin. Il a été émis le 18 mai dernier :

10 c. sur 50 c., violet, surch. noire

ARGENTINE (République).

Nous avons reçu le 1/2 centavo en bleu-ardoise :

1/2 centavo, bleu-ardoise

AUTRICHE.

La carte de 1890 avec réponse aurait été vue par le *Philatelist* avec l'inscription : *Die angebogene*, etc., *retournée :*

2 + 2 kreuzer, brun

BAVIÈRE.

D'après l'*I. B. J.* le *timbre-taxe* à 2 pfennig s'il n'est pas émis à l'heure qu'il est, doit être bien près de l'être. Son type est celui des autres valeurs :

2 pfennig gris surch. rouge

BELGIQUE.

On nous a fait voir, de 1849, les deux timbres 10 et 20 centimes, réimprimés sur le coin même. Le papier est blanc *mince*, sans filagramme; en dehors de la marge, un dessin en zigzag qui a disparu en partie sur les exemplaires qui nous ont été montrés :

10 centimes, brun-chocolat
20 — bleu

BHOPAL.





Voici les 2 timbres signalés le mois dernier. Leur papier est blanc vergé :

1 4 anna, rouge
1 4 — noir.

BRUNEI.

D'après l'*Ami des timbres*, il n'y aurait pas de poste à Brunei, mais il est question d'en créer. Les timbres qui circulent seraient l'œuvre d'un individu de Tatman qui aurait obtenu du sultan l'autorisation de les émettre et par conséquent de carotter son monde tout à l'aise

BULGARIE.

La *Revue Philatélique* annonce les modifications de couleurs suivantes :

15 stotinki, violet-rouge
50 — brun-clair

BUSSAHIR (État de).















Nous trouvons dans le *American J. of Ph.* les timbres ci-haut appartenant à un état que nous ne trouvons pas plus renseigné dans les ouvrages spéciaux que notre confrère. Ces timbres, il les tient d'un de ses correspondants.

Chaque type porte en surcharge le monogramme *R S.*

Imprimés en couleur sur papier blanc vergé, sauf le 4 an. qui a le papier uni; piqués 7 :

1 2 anna, ardoise, monogramme rouge
1 - rouge, — violet
2 - jaune, — vert
4 — lilas, — rouge
8 — rouge-brun, — violet
12 — vert — rouge
1 rupee, olive — — .

CANADA.

On nous signale la bande 1 cent, imprimée en ardoise sur papier jaune. On ne nous désigne pas la dimension :

1 cent, ardoise sur jaune

CEYLAN.

Rencontrés par le *Ph. Record* les timbres télégraphe suivants :

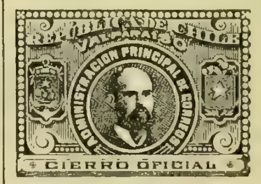
20 sur 50 c. bleu " 20 cents " en petites lettres épaisses sur *fifty cents* et 20 en grands chiffres sur 50 ;
80 sur 1 rupee — " 80 cents " en petites lettres épaisses sur *one rupee* ;
80 1 — — valeur originale barrée par une ligne; " Eighty cents " en une ligne de capitales épaisses au dessus de la tête et " 80 " en grands chiffres au centre.

La bande 2 cents mauve sur manille avec instruction sur la patte est annoncée par le *Monthly Journal :*

2 cents, mauve, 125 × 317 m m

CHILI.

Voici le nouveau type " cierro oficial " qui nous vient de M. Gainsborg. Il nous montre le portrait de ?, dans un double cercle marqué : *administracion principal de Correos;* de chaque côté, des armoiries; au dessus : *Republica de Chile Valparaiso;* au-dessous : *Cierro oficial.*



Ces timbres ne sont pas beaux, mais pour leur destination. ils le sont assez. Pour contenter tout le monde ils sont imprimés comme suit :

Sans valeur, noir et jaune sur blanc, piqué 12
— — — vert, —
— bleu — — —
brun chamois, —

COLOMBIE (Répub.)

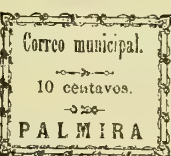




Si l'on examine les timbres de 1890 on en rencontre où la partie de l'ovale est unie au-dessus du condor, tandis qu'à d'autres timbres il y a une sorte d'*oréole* pour remplacer les étoiles qui y figurent habituellement. Il est à supposer que lorsque le timbre est comme le 1er type, que cela tient à une impression mal venue :

10 centavos, bistre sur jaune vif
10 — — — — pâle





Das Postwertzeichen reproduit deux timbres qui auraient été émis au printemps de 1894, à la suite des désordres qui " amenèrent de fréquentes interruptions dans le service postal et qui obligèrent le directeur des postes de Palmira d'émettre des timbres provisoires suivant l'autorisation du trésorier du district du département de . . . . Cauca! „

5 centavos, noir sur blanc
10 — — — —

Faut-il dire que nous n'avons pas plus de confiance dans les timbres de Palmira que dans ceux de Cauca, de carottière mémoire?

ÉGYPTE.

Les timbres " du carnaval „ ont été commandés à la maison De la Rue et Cie à Londres. Ils seront probablement mis en vente aux guichets de la poste, vers le mois de septembre prochain.

FALKLAND.

Le 1 penny aurait repris, au dire du *Philatelist*, sa couleur qu'il avait en 1884/89. Filagramme C. A. et couronne; piqué 14 :

1 penny, lie-de-vin

GRANDE-BRETAGNE.

M. Westoby rectifie notre information du mois dernier, comme suit : " Depuis le 9 février 1894 les dates sur les timbres d'enveloppes 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 4, 6 pence et 1 shilling ont été supprimées et remplacées par des fleurons; le 10 p. n'a jamais eu de date. Fin de l'année passée les fleurons ont été à leur tour supprimés sur le 6 p. qui paraît maintenant sans date, le type ayant été refait et employé tout récemment pour les feuilles télégrammes. „

Le *Monthly Journal* signale l'enveloppe 2 pence, format H avec les caractères du dos un peu plus petits et le mot *compensation* sur 24 m/m au lieu de 27 m/m :

2 pence, bleu

GRÈCE.

La carte actuelle qui nous parvient aujourd'hui a l'impression lie de vin :

10 lepta, lie-de-vin sur azur foncé

GUATÉMALA.

Revenant sur ce qu'il a écrit antérieurement, l'*I. B. J.* nous dit que, suivant renseignements qu'il vient de recevoir, le type reproduit, n° 386 a bien été en cours comme timbre-poste, mais qu'il a été utilisé ensuite comme timbre fiscal. Tout cela ne nous paraît pas bien clair. Le timbre serait rouge et non noir :

1 centavo, rouge sur blanc, piqué 11

INDES ANGLAISES.

Nous extrayons ce qui suit de l'*Indian Philatelist*.

Emission de timbres du service postal.

Le gouvernement de l'Inde a sanctionné l'émission de timbres poste surchargés des mots " *Postal Service* „ pour la vente aux bureaux de poste, sans aucune bonification en tant qu'escompte.

1. — Les timbres poste indiens portant cette surcharge seront à l'avenir connus sous le nom de *timbres-poste du service postal*.

2. — Pour le moment, l'émission des timbres poste du service postal se bornera aux valeurs indiquées en marge*; et jusqu'à de nouveaux ordres ces timbres seront employés dans le seul but de représenter les sommes receuillies comme *droits de douane* sur les paquets délivrés dans l'Inde. Les sommes perçues comme affranchissement sur les paquets délivrés dans l'Inde, continueront à être portées en compte au moyen de timbres-poste ordinaires. Les timbres-poste service postal ne doivent pas être vendus au public ni par les trésoreries ni par les bureaux de poste.

---

*1/2 anna
1 „
2 annas
4 „
8 „
1 roupie
} timbres poste indiens ordinaires surchargés en noir avec les mots " *Postal Service* „.

3. En règle ordinaire les bureaux principaux seuls seront autorisés à garder des proivsions de timbres d'affranchissement du service postal. Le chef-lieu du cercle peut cependant autoriser n'importe quel bureau auxiliaire de l'intérieur dont les paquets étrangers sont usuellement ou fréquemment reçus pour être délivrés, à garder une provision de ces timbres. Les noms des bureaux auxiliaires spécialement autorisés à jouir de cette faveur seront communiqués par le chef-lieu du cercle à leurs bureaux supérieurs, les fonctionnaires de surveillance divisionnaire et les inspecteurs de cercle.

4. — Les timbres-poste du service postal seront obtenus par les bureaux de poste aux mêmes sources de fournitures et de la même manière que les timbres-poste ordinaires, excepté qu'aucun escompte ne sera alloué sur l'achat des premiers, et le stock des timbres poste du service postal tenu dans un bureau formera partie de la balance en espèces de la même manière que son stock de timbres poste ordinaires.

5. — Les timbres poste du service postal seront mis en usage dans le but de représenter les sommes perçues comme droit de douane sur les paquets délivrés, dont les effets sortiront à partir du 1er avril 1895. Tous les bureaux supérieurs et bureaux inférieurs autorisés à garder ces timbres obtiendront leurs fournitures avant cette date.

6. — Le et à partir du 1er avril 1895, quand un paquet taxé de droits de douane sera reçu pour être délivré à un bureau supérieur ou à un bureau inférieur autorisé à conserver une fourniture de timbres poste du service postal, le montant total dû sur le paquet sera perçu comme maintenant en espèces avant d'être délivré; et si le montant total perçu représente les droits de douane, il sera converti en timbres poste de service postal qui seront fixés au reçu du paquet. Si les droits de douane représentent seulement une parite du montant perçu, des timbres poste du service postal seront fixés au reçu du paquet pour indiquer le montant du droit de douane, tandis que le reste (c'est-à-dire l'affranchissement dû) sera indiqué comme à présent par des timbres poste ordinaires fixés au reçu.

7. — Quand un paquet taxé de droits de douane sera reçu à un bureau inférieur qui ne garde pas une provision de timbres-poste du service postal, pour délivrance, d'un bureau ou d'un de ses bureaux auxiliaires, le sous-directeur des postes enverra une réquisition immédiatement au bureau supérieur pour les timbres-poste de service postal nécessaires, requis pour porter en compte le montant des droits de douane quand ils seront perçus. Le paquet sera délivré par le bureau inférieur ou envoyé au bureau succursale pour être délivré si tel est le cas, de la manière ordinaire ; mais s'il est délivré par les bureaux inférieurs ou si le reçu du paquet pour celui délivré est retourné par le bureau auxiliaire, avant que les timbres du service postal soient reçus du bureau supérieur, le montant perçu comme droit de douane sera gardé dans le bureau en sureté et sera porté en compte quand les timbres du service postal parviendont au bureau inférieur en les fixant au reçu du paquet. Aussi longtemps que ces sommes seront gardées hors de compte, une note du montant sera faite jour par jour dans la colonne des remarques du compte du bureau inférieur et du compte journalier de ce bureau.

8. – Quand un paquet taxé de droits de douane est délivré à un bureau auxiliaire, on disposera comme suit du montant perçu :

1. Le montant qui représente l'affranchissement dû (s'il y en a) sera converti en timbres poste ordinaires, qui seront appliqués au reçu du paquet comme maintenant par le maitre des postes auxiliaires.

2. Le montant qui représente les droits de douane sera envoyé en espèces au bureau en compte, en même temps que le reçu du paquet enregistré sur le compte journalier du bureau auxiliaire à la place réservée pour porter les documents envoyés au bureau de compte. Ces sommes ne seront pas indiquées dans les comptes comme remises en espèces du bureau auxiliaire au bureau du compte.

3. Dans le bureau de compte, le montant sera converti en timbres poste service postal qui seront fixés au reçu.

Si le bureau de compte est un bureau inférieur qui ne garde pas une provision de timbres service postal, le sous-maître des postes obtiendra les timbres du service postal nécessaires, de son bureau supérieur, et les fixera au reçu d'accord avec la procédure décrite au paragraphe 7 ci-dessous.

9. – La valeur des timbres service postal envoyés d'un bureau supérieur à un bureau inférieur sera traitée comme une remise en espèces du bureau supérieur au bureau inférieur de la même manière que la valeur des timbres poste ordinaires envoyés à un bureau inférieur sur sa réquisition, excepté qu'il n'y aura pas d'allocation en tant qu'escompte.

10. — Si un bureau inférieur auquel des timbres poste du service postal ont été envoyés pour les provisions des paragraphes 7 et 8 ci-dessus, était incapable de se servir de timbres, à cause de la non délivrance des paquets, les timbres seront retournés au bureau supérieur, le montant étant considéré comme une remise en espèces.

11. — Les timbres poste service postal appliqués à un reçu de paquet pour indiquer le montant des droits de douane perçus, seront contrôlés et annulés dans le bureau inférieur ou supérieur de délivrance, de la même manière que les timbres poste ordinaires appliqués sur un reçu de paquet pour indiquer le montant de l'affranchissement perçu. L'inspecteur de cercle contrôlera et agira avec les deux sortes de timbres de la même manière, mais il doit à l'avenir s'assurer aussi qu'à partir du 1er avril 1895 les sommes perçues comme *droits de douane* sur paquets délivrés ne soient pas plus longtemps portées en compte au moyen de timbres poste ordinaires.

12. — En conséquence de ce que des bureaux supérieurs et certains bureaux inférieurs choisis seront requis à l'avenir de garder des timbres poste du service postal, en plus des timbres poste ordinaires, une revision des balances maxima de timbres qu'ils sont maintenant autorisés à tenir peut être nécessaire, bien que les timbres du service postal prendront la place des timbres ordinaires qui sont maintenant employés pour indiquer les perceptions des droits de douanes.

Les chefs de cercles et superintendants prendront aussitôt qu'ils le pourront des arrangements pour toutes les revisions qui seront nécessaires.

2 mars. K. M. Kisch.

Directeur général off.



Il a été émis en mai (?) dernier, deux bandes au type ci-contre représentant, imprimé à droite, l'effigie de Victoria (on ne la reconnaît guère) tournée à gauche dans un ovale; au-dessus : *India postage ;* au-dessous, la valeur en toutes lettres ; cadre extérieur formé de trois festons en haut et en bas.

Imprimés en couleur sur papier manille. Dimension : 126 × 300 m/m :

1/2 anna, vert
1 — brun-violet

INDES NEERLANDAISES.

Le 2 1/2 gulden au nouveau type est en usage dit l'*I. B. J.*

2 1/2 gulden, brun-rougeâtre, centre brun-pâle

INDE PORTUGAISE.

La série des timbres dont nous avons reproduit le type il y a longtemps, est composée des valeurs suivantes, au dire du *Am. J. of Philately :*

1 1/2 reis, noir
4 1/2 — bistre
6 — vert
1 tanga, bleu
2 — rose
4 — bleu
8 — violet

Le 1 tanga n'est donc pas rose comme nous l'avions dit.

ITALIE.

On signale à notre admiration, la carte-postale émise à l'occasion du VIIe centenaire de St-Antoine de Padoue et dont voici le dessin.

Cette carte a paru le 30 avril dernier à Milan, probablement parce que St-Antoine est né à Lisbonne et mort à Padoue. Cette dernière ville en a été gratifiée en juin. C'est la grande spéculation, dévotion voulons-nous dire qu'on a en Italie pour St-Antoine qui nous vaut cette émission.

A droite, est le timbre connu de 10 centesimi ; à gauche, St-Antoine tenant dans ses bras l'enfant Jésus, ce qui est un vrai miracle, St-Antoine de Padoue étant né 1195 ans après le bambino.

L'impression est en couleur sur carton paille :

10 centesimi, rose

Pour mettre un terme à la spéculation ou à la dévotion future, le ministre des postes et télégraphes est décidé de ne plus permettre l'impression de cartes sur commande.

La modification qui devait être apportée aux cartes-mandats et dont nous parlions dans notre n° 381 est une affaire terminée. La souche gauche porte donc aujourd'hui deux cercles destinés à recevoir les cachets du bureau de départ et celui de l'arrivée. Les cartes qui viennent de paraître ainsi, sont :

2, 5, 10, 15, 20 lire

Un timbre-poste de 20 centesimi vient aussi de paraître. Il a la couleur du timbre qu'il remplace; son type rappelle le 45 centesimi récemment émis. Communication de M. E. Diena.

LAGOS.



Nous avons reçu l'enveloppe dont nous parlions le mois passé et dont voici le type. Elle nous parvient en deux formats, le timbre imprimé sur la patte de fermeture placée à droite :

Format 152 × 96 m/m et 253 × 185 m/m.

2 pence, bleu

LORENZO MARQUES.





Nous avons annoncé les timbres de cette colonie portugaise. En voici les types.

LUXEMBOURG.

Le *Moniteur du Collectionneur* publie l'avis

suivant de la poste, concernant les nouveaux timbres " très mal accueillis par les journaux politiques du pays „ à ce qu'assure notre confrère. Voici l'avis :

Avis. — Postes.

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 4 mai courant, l'administration des postes et des télégraphes mettra en vente de nouveaux timbres-poste, aux valeurs suivantes :

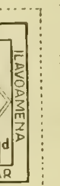
1 centime, lilas clair
2 centimes, gris-chamois
4 — jaune pâle
5 — vert pré
10 — carmin

La présente émission est destinée à compléter celle du 16 février 1893.

Luxembourg, le 1er mars 1895.

Le Directeur Général des Finances,
(Signé) M. Mongenast.

MADAGASCAR (Poste Brit. de).



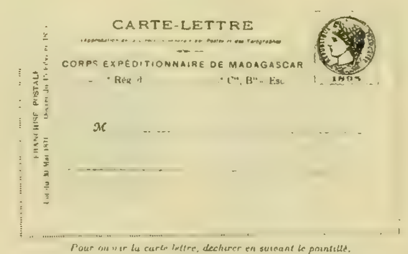
Antérieurement aux timbres dont nous avons reproduit le type le mois dernier, il y a eu, d'après le *Ph. J. of America*, une série provisoire composée des valeurs ci-après et au type ci-contre.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percés en lignes sur noir :

1 penny, noir sur gris-bleu uni
4 pence, — — crême vergé
6 — — — jaune uni
8 — — — saumon —
1 shilling, — — fauve —
2 — — — rouge —
4 — — — gris —

Faut-il ou non placer ces timbres à l'index?

MADAGASCAR.



Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé.

On a distribué au corps expéditionnaire 40,000 cartes-lettres du modèle ci-haut (128 × 80 m/m), dues à la générosité d'un anonyme et avec l'approbation ministérielle. On s'en sert aujourd'hui suivant la franchise postale accordée selon le décret du 15 février 1895.

Désireux de faire ses frais, le généreux anonyme a mis une partie de ces cartes à la disposition des amateurs et marchands.

Imprimée en noir sur chamois, percée :

Sans valeur, chamois

MEXIQUE.

SERVICIO POSTAL MEXICANO
FAJILLA PARA IMPRESOS.
ESTA FAJILLA SIRVE PARA IMPRESOS CUYO PESO NO EXCEDA DE 100 GRAMOS
Señor
ESTADO DE
SERVICIO INTERIOR

Voici le fac-simile des bandes que nous signalions le mois dernier. C'est d'après le *A. J. of Ph.* que nous le donnons. Nous avons noté le 1 cent, il y a encore de la même dimension :

2 centavos, carmin, formule carmin

NANDGAM.

Le 1 anna n'est plus rouge, mais brun. La surcharge : *M. B. D.* est appliquée dans la largeur et quelquefois renversée. Papier blanc uni :

1 anna, brun, surch. violette
1 — — — — renversée

Il est probable que ce même timbre existe sans surcharge :

1 anna, brun

NICARAGUA.

Le *Ph. Record* mentionne deux timbres-poste surchargés localement : *Telegrafos* en noir sur 25 m/m et en violet sur 15 :

Télégraphe : 1 centavo, brun, surch. noire
— 1 — — — violette

NOUVELLE-ZÉLANDE.



Nous avons reçu un nouveau type de timbre à effigie, à gauche, de Victoria (méconnaissable ici) ayant une couronne et un voile; au-dessus, sur une banderole : *Postage & Revenue* et plus haut : *New-Zealand* sur une ligne droite; en bas : *1/2 half penny 1/2*.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqué 10; 12 1/2 :

1/2 penny, noir

Nous trouvons dans le *Ph. Journ. of America* les pièces suivantes :

Primes de £ 150 et £ 100 offertes pour dessins de timbres-poste et fiscaux.

Des dessins sont demandés aux personnes habitant la colonie pour une nouvelle émission de timbres-poste et fiscaux. Pour les séries de dessins qui pourront être réglées par le Directeur général des postes, comme les meilleures, il y aura des primes de £ 150 et £ 100 respectivement.

On peut obtenir les détails au bureau central de la poste à Wellington ou à tout autre bureau de poste principal.

W. Gray, secrétaire.

Bureau général des postes : Wellington, 20 mars 1895.

Détail des dessins pour la nouvelle émission de timbres-poste.

1° Le dessin de chaque timbre doit contenir une représentatiou d'un paysage notable ou caractéristique de la Nouvelle-Zélande ou de genre, mais pour le reste il peut être de n'importe quel modèle, à condition que les mots *New-Zealand, Postage and Revenue* et la valeur en chiffres ou en chiffres et mots soient pleinement représentés ;

2° Les dessins doivent avoir la dimension de 13/8 pouce sur 7/18 p. ou 7/8 p. sur 11/16 p.

(Pour exemple de plus grande dimension, voir l'émission colombienne des États-Unis ; pour la plus petite, voir les timbres de la Nouvelle-Zélande en cours);

3° Les dessins doivent être en couleur, mais une esquisse non coloriée ou des agrandissements peuvent les accompagner.

Les photographies de toute sorte sont exclues ;

4° Les valeurs de timbres à imprimer à nouveau, sont :

1 d.	3 d.	6 d.	2 sh.
2 —	4 —	8 —	5 —
2 1/2 —	5 —	1 sh.	

5° Les dessins devront être envoyés sous couvert d'un pseudonyme ou devise, accompagnés du nom de l'envoyeur dans une enveloppe scellée portant extérieurement le même titre qu'on se sera attribué et adressée à " The Secretary General Post Office, Wellington ", pas plus tard que le 31 juillet prochain ;

6° Tous les dessins originaux et copies soumis, deviendront la propriété du Directeur général des postes ;

7° Le Directeur général des postes se réserve le droit de choisir le meilleur et le second meilleur dessin de toutes séries soumises et de diviser les prix proportionnellement.

W. Gray, Secrétaire.

Administration générale des postes, 20 mars 1895.

PÉRAK.

Le 5 cents imprimé en carmin, est surchargé : *3 cents.*

3 sur 5 c., carmin, surch. noire

PÉROU.





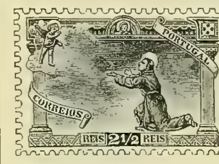


Le *Am. J. of Philately* a reçu la série provisoire des timbres émis pendant la dernière révolution. Ils sont lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc uni, surchargés en vermillon : *Provisorio* et la valeur :

1er type : 5 centavos,	vert,	surch.	vermillon
— 10 —	vermillon,	—	—
— 20 —	brun,	—	—
2° type : 50 —	outremer,	—	—
3° type : 1 peso,	rouge,	—	—

La moindre petite révolution nous vaut aujourd'hui des timbres-poste. Vu le benef, on aurait tort de ne pas se payer une petite révolution de temps à autre.

PORTUGAL.



Nous tenons enfin St-Antoine de Padoue qui fait en ce moment les délices des Portugais. On nous le sert en timbres-poste de quatre différentes façons.

Sur le *1er type*, on nous présente le saint à genoux, les bras levés vers le Ciel où, dans son extase, il voit apparaître l'enfant Jésus simplement vêtu d'une draperie sortant très probablement des grands magasins du Paradis. Le bambino lève deux doigts.... motif pour lequel la vierge, sa mère, se montre à une lucarne, d'où elle peut surveiller de près les actes de Monsieur son fils.

Le cadre est oblong; il porte pour inscription, sur banderoles : *Portugal-Correios;* en bas, la valeur.



Le *2e type* est probablement ce qu'on appelle le prêche aux poissons. Et à ce propos nous demandions, n° 388, ce que le saint pouvait bien avoir de si urgent à dire aux poissons. On nous renvoya à la *vie des saints*, où sont rapportées les paroles que Saint-Antoine adressa aux poissons.

" Poissons de la mer et du fleuve (1), puisque les hommes ne veulent pas écouter la parole de Dieu, c'est à vous que je vais l'annoncer. „ etc.

Tout cela est bien enfantin et pour le moins tout aussi inconvenant que cet autre miracle qui est rappelé sur un vitrail d'une église de Rouen, où Saint-Antoine présente une hostie à un âne agenouillé!

Le vrai miracle n'était-il pas de convaincre ceux qui ne voulaient pas l'être? Mais il faut croire que la parole du Saint n'avait d'action que sur les bêtes.





Le *3e type* nous donne l'ascension de Saint-Antoine; de chaque côté, un ange.

Avec le *4e type* nous avons le portrait du Saint (ça manquait à la série). Pour nous montrer le profond attachement qu'il avait pour les bêtes, on en a mis partout sur le timbre; en haut, à gauche, à droite, en bas, sur le fond.

L'inscription des 2e, 3e et 4e types est la même que celle du 1er.

Au verso de chaque timbre il y a une inscription bleue en sept lignes, qui accordent, *dit-on*, cent jours d'indulgence à celui qui, après les avoir lues, se servira du timbre pour un affranchissement postal.

Cette émission est aussi ridicule que médiocre. On nous dirait qu'elle sort d'une des fabriques d'imageries d'Épinal, que nous n'en serions pas étonné.

(1) Pour ne pas confondre sans doute avec les poissons de terre. N. D. L. R.

Lithograpihés sauf le 2 1/2 reis et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1er type	2 1/2 reis,	noir	
2e —	5	—	jaune
—	10	—	violet
—	15	—	brun
—	20	—	lilas
—	25	—	vert et violet
3e type	50	—	bleu et bistre
—	75	—	carmin — —
—	80	—	vert — —
—	100	—	brun et noir
4e type	150	—	carmin et jaune
—	200	—	bleu —
—	300	—	ardoise —
—	500	—	noir et bleu
—	1,000	—	lilas et vert

Quant à la carte à payer 10 reis, elle est de plus belle apparence et répond au type ci-contre.



C'est encore Saint-Antoine prêchant aux poissons de " la mer et du fleuve „, tous réunis au même endroit.

S'il faut en croire la carte, le miracle eût pour témoin,..... Saint-Antoine de Padoue.

L'impression est en couleur sur carton chamois :

10 reis, lilas

Le décret qui se rapporte à ces timbres a été publié par *Der Philatelist*. Nous le lui empruntons ici. Ce décret est daté du 9 Mai et dit ce qui suit :

Pour mener à bonne fin une telle entreprise (c'est-à-dire la célébration des grandes fêtes du 7e centenaire de la mort de Saint-Antoine) et les aides que l'on peut attendre du côté privé ne suffisant pas, la commission exécutive des fêtes a, pour cette raison, demandé le concours du gouvernement pour se procurer une somme importante au moyen d'une émission de timbres spécialement confectionnés à cette occasion, de la même sorte et manière que ce qui s'est passé pour les fêtes de Henri le Navigateur, sans grever la caisse du trésor public (1).

(1) L'aveu est bon à retenir.

L'argent qui restera des fêtes doit être employé pour un asile d'enfants (1).

Art. 1, § 2. — Les timbres et cartes doivent être sans valeur à partir du 1er juillet 1895.

Art. 2. — Dans les deux derniers jours de juin, les timbres jubilaires seront changés à tous les bureaux de poste contre d'autres qui sont maintenant en cours.

§ 1. — Le 2 juillet tous les timbres non vendus doivent être retournés à la Monnaie.

§ 2. — La Monnaie anéantira de la manière et suivant le mode légal tous les timbres et cartes retournés (2) et l'administrateur des postes doit envoyer des notes statistiques des valeurs livrées et retournées.

Des timbres 2 1/2 reis il en est imprimé 3,000,000 d'exemplaires et des autres valeurs émises en même temps 13,400,000, et non 22 millions, ainsi que le déclarent quelques journaux.

PAYS-BAS.

Le *Nederl. Tijd. voor Postzeg.* nous apprend les modifications de couleur suivantes :

Timbre-poste : 22 1/2 cent, vert bleu foncé
Timbre-taxe : 1 — outremer 3e type.

RUSSIE.

Ardatoff (*Nijny Novgorod*). — Les timbres à 3 et 5 kop. sont changés de couleur; le 5 a les chiffres plus petits :

Timbre-poste : 5 kopecks, bistre, piqué 11 1/2
Timbre-taxe : 3 — bleu vif —

Ossa (Perm). — Il nous arrive deux timbres





émis en 1894, comme nous le prouve le 2 kop. oblitéré à cette date. Les types rappellent celui de 1891.

Le 2 kop. a pour inscription, en haut : *Osinskaja* (d'Ossa); de gauche à droite : *Ziemskaja Potschtowaja marka* (timbre-poste rural).

Le 4 kop. a l'inscription : *Osinskoi Ziemskoi Potschti* (de la poste rurale d'Ossa).

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 kop. rouge-brun, ligné vert
4 — vert, — jaune

En cherchant à nous procurer ces timbres, il



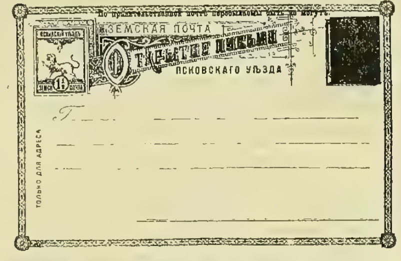
nous arrive un autre type aux mêmes armoiries et ayant la même inscription que le 4 kop.

L'impression est en deux couleurs : armes et inscription supérieure et inférieure rouge, le reste bleu.

Papier blanc, mince, piqûre 11 1/2 :

2 kopecks, bleu et rouge

Pskoff (*Pskoff*). — La carte émise en 1892 ne



pouvant plus circuler par la poste impériale, a reçu une surcharge noire de 7 mots en langue russe annonçant cette modification d'emploi; de plus, le rectangle de droite qui signifiait : *Pour expédition dans tout l'empire,* etc., a été couvert d'un placard noir :

1 1/2 kopeck, bleu, surch. noire sur blanc

SAINT-THOMAS ET PRINCE.



Nous donnons la reproduction des types des timbres décrits antérieurement.

SALVADOR.

De l'émission 1894 on signale l'enveloppe 11 centavos, carmin, qui aurait été surchargée, en noir : *dos centavos,* vers la fin de l'année, comme toujours, afin d'augmenter la valeur du stock du prévoyant Seebeeck :

2 cent. sur 11 cent., carmin, surch. noire

SERBIE.

Au nouveau type de timbre on nous signale les cartes suivantes :

(1) J' te crois!
(2) Les vendre c'est également les anéantir d'une manière légale.

Carte postale :	5 para, rouge sur chamois		
—	5 + 5 —	—	—
—	10 — bleu	—	blanc
—	10 + 10 —	—	—
Carte-lettre :	5 — carmin	—	bleu-gris
—	10 — bleu	—	—

TRAVANCORE.

Emission d'un 2 chukr. rose pâle en remplacement de celui imprimé en orange :

2 chuckram, rose pâle

TRINITÉ.

Il paraîtrait, d'après une communication faite au *Monthly Journal*, que le gouverneur de l'île a ordonné la destruction de toutes les anciennes émissions postales, timbres, cartes, etc. On aurait retrouvé le coin de l'ancien timbre " Lady Mc Leod „ qui aurait subi le même sort, malgré l'offre de £ 3,000 qui aurait été faite, par un Américain, pour l'achat de ce coin.

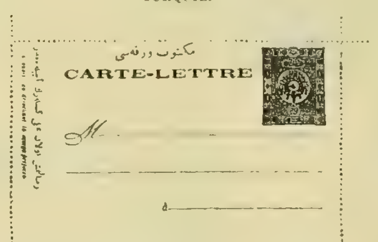
TRINIDAD (Principauté de).

Le même, rapporte qu'un officier de marine en station sur la côte sud de l'Amérique, lui aurait envoyé quelques renseignements sur cette île inhabitée, qui ne serait qu'un rocher escarpé et presque inaccessible. Le major Barracouta en aurait pris d'abord possession au nom de l'Angleterre en 1700 et en 1781 on cherchait encore en vain à y fonder un établissement; les Brésiliens ne furent pas plus heureux ensuite; en 1844 le steamer *Growler* visita l'île et *ne trouva trace d'aucun établissement.*

En fait, ajoute notre confrère, il paraît établi que les seuls produits de l'île sont les timbres-poste et la croix de Trinidad.

Nous sommes aussi de cet avis.

TURQUIE.



A émis dans le courant de mars dernier une carte-lettre au type ci-contre, ayant pour inscription : *carte-lettre;* à gauche : *à ouvrir en détachant la marge perforée*; au dos : *appliquer le timbre mobile s'il y a lieu d'en mettre à côté du timbre imprimé;* au-dessus de chacune de ces trois impressions françaises se trouve l'inscription en caractères arabes :

1 piastre, bleu sur saumon pâle
1 — — — — vif

VARIÉTÉS.

Le timbre est imprimé au verso :

1 piastre, bleu sur saumon pâle

Ayant " A ouvri „ *pour* OUVRIR :

1 piastre, bleu sur saumon pâle
2 — — — — vif

URUGUAY.

Variétés que nous signale un de nos correspondants en qui nous pouvons avoir toute confiance :

1892.	2 cent. rouge vin,	non dentelé	vertic.		
—	5 — bleu,	—	—	horiz.	
1894.	1 — ardoise,	—	—	vertic.	
—	5 — rouge,	—	—	—	

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 388).

2 GRANA

Il a existé trois planches de cette valeur. Les deux premières sont constituées par la réunion de quatre groupes de 25 timbres : les deux groupes supérieurs et l'inférieur de droite sont les mêmes pour les deux planches; il n'y a donc que l'inférieur de gauche qui se présente une fois.

Les correspondances de janvier 1859 sont affranchies par des timbres provenant des deux planches; celles-ci avaient donc servi pour les premiers tirages. Il est évident que l'on a pris plusieurs clichés de 25 timbres, et comme une forte quantité de 2 grana était nécessaire à l'affranchissement des lettres d'une seule feuille, à destination de la Sicile ou du royaume de Naples, dont le port était fixé à 2 grana, il est à supposer que l'impression fut exécutée sur deux planches complètes de 100 timbres à la fois. Ma désignation de 1re et de 2e planche n'indique donc pas leur ordre d'émission.

1re *planche*. — Ayant des timbres des deux premières planches, il n'est pas difficile d'établir s'ils appartiennent à l'un des deux groupes supérieurs ou aux deux inférieurs, car la caractéristique propre aux timbres du groupe supérieur de gauche est de présenter deux points blancs

sur le fond, près du nez, tandis que les timbres du groupe supérieur de droite montrent *sur* le nez une tache blanche bien distincte, pour me borner à mentionner ce seul défaut de report. Aux deux groupes inférieurs, on remarque un tout petit point blanc sur le fond, près du sourcil; plusieurs timbres du groupe inférieur de gauche montrent aussi un petit point blanc près de la partie antérieure du buste, au-dessus du G de GR. Enfin, on voit dans plusieurs endroits de la planche et sur les marges, notamment en bas, des rondelets formés par les têtes de clous ayant servi à fixer la planche à son socle.

Les retouches sont nombreuses. Le timbre occupant la place n° 7 présente quelques traits horizontaux sur le fond, à droite de A de POSTA; le n° 8 en montre à gauche de ce mot; le n° 36 a quelques traits verticaux en bas, vers le coin gauche. Les n°s 51, 55, 71, 78, 81, 82, 84, 88, 92 et 94 présentent quelques traits dessinant mieux le toupet sur le front. Il est facile de distinguer ces traits ajoutés sur la planche déjà formée, de ceux, très minces, souvent presque invisibles, que le coin original présente et qui disparaissent sur la planche fatiguée; toutefois, aux n°s 84 et 94 les nouveaux traits sont si faibles qu'ils peuvent passer inaperçus. Au n° 78 on voit aussi une sorte de pointillé sur le front, et au n° 82 il y a quelques autres traits qui semblent marquer la séparation de cheveux vers l'occiput. Au n° 57 le G de GR. a été retouché et a le trait horizontal plus long, étant prolongé à gauche. Le n° 91 enfin a reçu quelques traits verticaux et horizontaux en bas; on voit que l'on avait l'intention de compléter le coin gauche laissé blanc par l'un de ces défauts de report si fréquents.

Avec ces défauts cette planche en présente d'assez remarquables. Je ne parlerai que de quelques-uns. Le n° 25 a une grande tache blanche sur le fond sur lequel se trouve l'effigie, vers le coin supérieur de droite; le n° 30 présente près du chiffre une tache blanche ressemblant à une virgule; au n° 95 la barbe est mal réussie près de la bouche, et au n° 100 une tache blanche se trouve sur le G de GR.

Impression en bleu foncé, bleu, bleu pâle.

2e *planche.* — J'ai déjà observé que cette planche est constituée par la reproduction de trois des quatre groupes formant la première. Il n'y a que le groupe inférieur droit qui diffère; aussi presque tous les défauts de report (taches blanches) que nous avons rencontrés aux groupes 1, 2 et 3 de la première planche, se retrouvent-ils ici. Si l'on songe que le 3e groupe (l'inférieur de gauche) était si mal réussi que 9 timbres sur 25 avaient dû être retouchés, on comprendra que l'on ait préféré de ne pas le reproduire. Ici, le 3e groupe est la reproduction du 2e; tous les timbres présentent, entre autres petits défauts, le point blanc sur le nez, déjà mentionné à la première planche. Les rondelets formés par les têtes des clous sont ici moins nombreux.

Il n'y a que cinq timbres à la feuille qui montrent des retouches. Au n° 45 le coin inférieur droit est complété par plusieurs lignes croisées, bien nettes; au n° 57 le G de GR. reçoit une retouche plus grossière que celle notée à la 1re planche, même place. Il n'y a de tracé qu'une partie du contour de cette lettre, le trait horizontal est ici trop court. Le n° 71 montre quelques traits verticaux près du coin gauche inférieur. Le n° 81 a la lettre A de DELLA en partie refaite, et quelques lignes croisées ajoutées sur le fond, près de cette lettre; le n° 83 a aussi des traits croisés au coin supérieur gauche, et le jambage droit de A de DELLA mieux tracé.

Impression en bleu foncé, bleu, bleu pâle.

Les dimensions des planches 1re et 2e sont les mêmes : 223 × 242 $^{1}/_{2}$ m/m, y compris le filet extérieur.

Le seul exemplaire avec impression double face que je connaisse appartient à l'une des deux premières planches, mais il m'a été impossible de fixer à laquelle des deux. Au recto l'impression est bleue et du côté de la gomme elle est bleu-pâle. L'exemplaire en question est oblitéré.

Il ne sera pas inutile d'ajouter qu'étant donné un exemplaire isolé du 2 grana, on ne peut pas toujours fixer à quel groupe ou planche il appartient, vu qu'il se trouve des exemplaires imprimés soigneusement d'après les planches encore neuves et fortement encrées, où les petits défauts de report ne sont pas appréciables. Mais, le plus souvent, il est facile d'établir à quel groupe tel timbre appartient, et même dans le cas où il n'y a pas de retouche, un œil exercé, guidé par les défauts de report, réussit maintes fois à retrouver la place que l'exemplaire occupait sur la feuille.

3e *planche.* — Les remarques faites pour la 2e planche du $^{1}/_{2}$ gr. et pour la dernière du

1 gr. s'appliquent en grande partie aussi à celle-ci, qui est formée par la réunion de 100 timbres, sans établir préalablement des planches de 25 exemplaires. Reports plus soignés et, par conséquent, absence de retouches.

Pour reconnaître les timbres de cette planche on ne peut pas avoir recours, comme pour les dernières des 1/2 et 1 gr. à la mesure des écarts entre les timbres, car pour les trois planches du 2 gr. l'écart est toujours de 1 1/2 m/m verticalement et d'environ 2 m/m horizontalement. Mais l'absence de ces défauts de report dont nous avons parlé suffit pour faire reconnaître les timbres de cette planche. On ne peut pas affirmer que des taches blanches ne se présentent pas aussi à cette planche, mais elles ne sont pas si remarquables. Dans 9 timbres de la cinquième rangée horizontale et dans tous ceux de la huitième, il se trouve un point blanc entre L et I de SICILIA, et, ce qui est plus constant, mais moins facile à noter, deux petits points blancs dont l'un se trouve dans les ombres derrière l'oreille et l'autre sur le cou, à 2 m/m de l'autre. Cette particularité se trouve sur tous les timbres de cette planche, excepté ceux de la première rangée.

L'impression est en bleu ou en bleu pâle sur papier blanc sec et flexible. Dimension 216×244 m/m. Gomme blanche montrant des points brillants, micacés.

La lettre affranchie par un timbre de cette planche avec la date la plus reculée que j'ai rencontrée est du 23 mai 1859. Mais on continue à trouver aussi les timbres des deux premières planches, même en 1860. C'est dans les derniers mois, pendant lesquels la série a été en usage, que l'on rencontre le plus souvent les timbres de la 3e planche.

A l'état neuf on rencontre les timbres des trois planches.

(A continuer.) EMILIO DIENA.

Vente des timbres-poste 5 fr. de Belgique.

Le 25 juin passé avait lieu à la salle de ventes de l'Etat, par devant M. le Receveur des domaines, la vente des 2,400 timbres-poste de 5 fr. de Belgique retirés de cours.

Les soumissions n'étaient pas nombreuses. Elles variaient de 200 fr. à 40,000 fr. Cette dernière, de M. Otto Steffens, ne fut pas prise en considération, le soumissionnaire n'étant pas présent à la séance.

Notre soumission de fr. 36,001.15 étant la plus élevée après celle de 40,000 fr., nous devions être déclaré adjudicataire du lot, mais M. le Receveur refusa d'accepter en paiement le chèque de cet import que nous lui offrions. L'aval proposé par un banquier de cette ville, présent à la séance, fut également refusé. Mais M. le Receveur accepta les 36,000 fr. de notre concurrent, M. G. Schildnecht, que celui-ci versa en espèces.

Le cahier des charges ne stipulant pas que la somme doit être payée en espèces, nous avons protesté et fait acter notre protestation, que nous avons fait parvenir depuis à M. le ministre des finances, qui décidera.

Il y avait une autre soumission sérieuse, celle de MM. Gelli et Tani, de 32,400 fr.

On nous assure que M. G. Schildnecht n'est qu'un prête-nom.

Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Avis est donné par la Société qu'après examen des timbres ci-dessous énumérés, sont déclarés de spéculation ou non nécessaires, et avertit tous ceux que la chose concerne de ne pas faire commerce ou de collectionner ce qui suit :

1° *Portugal :* " Santo Antonio „ timbres du centenaire.

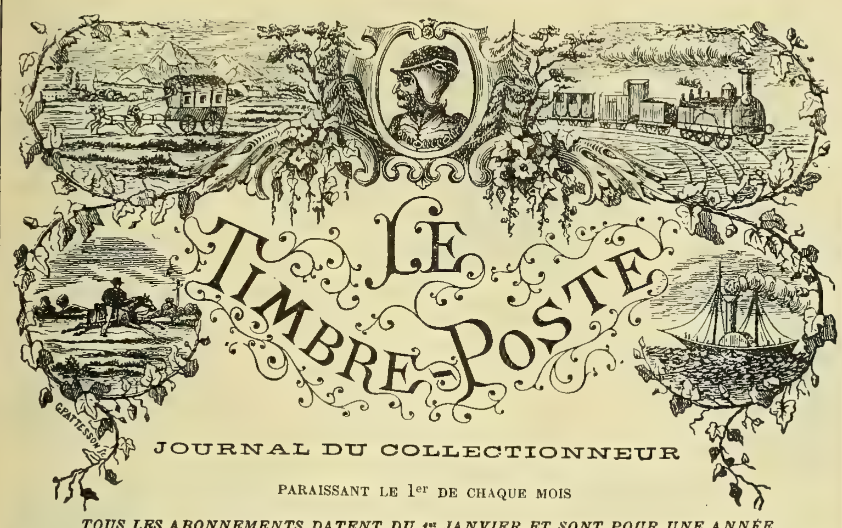
2° *Locaux chinois :* Chefoo, Chinkiang, Chunking, Hankow, Ichang, Kewkiang, Tientsin et Wuhu, paraissant après cette date, ou toute autre localité en Chine, de même que

3° *Nord de Bornéo et Labuan :* 4, 10, 20, 30 et 40 cents surchargés sur 1 dollar, paraissant non nécessaires.

Par ordre :

GORDON SMITH, *secrétaire.*

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AUSTRALIE DU SUD.

Le 9 pence de 1860 a été rencontré *non dentelé* par MM. A. Smith et fils. (*Montlhy Journal*) :

9 pence, violet

BRÉSIL.

Nouvelle carte-postale Universelle, annoncée par l'*I. B. J.* Elle est de carton bleu clair avec le mot *Brazil* au-dessus du timbre de valeur.

La 1re et la 2e partie tiennent par le haut et sont imprimées sur les 1re et 3e faces :

80 + 80 reis, violet et bleu sur bleu

BUSSAHIR (Etat de)

L'État de Bussahir, dit le *Ph. Record*, est un des Etats de Silkh, contre la chaîne de l'Hymalaya, avec Rampour pour capitale qui paraît être le seul bureau de l'Etat reconnu dans la liste du Gouvernement indien. L'Etat est très petit ; la population n'excède probablement pas 100,000 habitants.

Et c'est pour cet Etat microscopique que l'on crée une série de timbres de 7 valeurs !

CANADA.



Le 16 juin dernier, a été mise en circulation une enveloppe à 2 centavos au type ci-contre, représentant l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle, et contenant pour inscription : *Canada postage — cents 2 cents ;* sur le cercle est juché un castor.

Le timbre est imprimé à droite sur enveloppe de papier blanc uni :

2 cents, vert bleu, 150 × 85 m/m

CHINKIANG.

Les timbres de 1894 n'avaient pas de nuage ! Voilà qui est fait pour l'émission qui vient de paraître, savoir :

1/2 cent, rose, piqué 11 1/2
1 — — —
2 cents, brun, —
4 — jaune, —
5 — vert, —
6 — violet,
10 — orange, —
15 — carmin, —

Par la même occasion, on s'est aperçu qu'il manquait une série de *timbres-taxe*, comme si la première n'en était pas une sur la bourse des collectionneurs. Voici le dessin. Il y a également 8 valeurs :



1/2 cent, rose, piqué 11 1/2
1 — bleu, —
2 cents, brun, —
4 — jaune, —
5 — vert, —
6 — violet, —
10 — orange, —
15 — carmin —

Le 5 cents est orthographié *Fire* pour *Five*.

Tout cela n'est pas sérieux, mais ces étiquettes ont la forme d'un timbre-poste, c'est assez pour que les amateurs se laissent rançonner, malgré tous les avis.

CLIPPERTON (Ile de).

M. W. Brown a eu l'obligeance de nous faire connaître une série de timbres de l'île de Clipperton (?) dont il y a cinq types. Ces timbres ne nous inspirant qu'une confiance très limitée, nous ne reproduisons qu'un seul type, mais voici leur signalement à tous :



1er type. Au centre, la forme de l'île avec le millésime 1895; autour, l'inscription : *Clipperton island postage*; en bas, un chiffre et une écrevisse de chaque côté; dans les angles supérieurs, un aigle;

2e type. Forme de l'île avec millésime 1895 surmontée d'un aigle aux ailes éployées; en haut, sur un cartouche horizontal : *Clipperton island*; en bas : *postage* entre chiffres;

3e type. Le dessin central est entouré d'une banderole sur laquelle : *Island postage*; dans les angles supérieurs, un aigle aux ailes éployées; en bas, un homard entre chiffres;

4e typ. Le dessin central est entouré d'un cercle avec l'inscription du précédent; en bas, de chaque côté du mot *postage*, une écrevisse; dans les angles supérieurs, un chiffre en biais;

5e type. Le dessin central a, à gauche, un aigle faisant des mamours à un homard placé au côté opposé; à la partie supérieure, sur banderole : *Clipperton island express;* en bas : *postage* entre £ 1 placé aux deux côtés.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1er type : 1 cent, brun
— 2 — vert-émeraude
— 3 — rouge
2e — 4 — rose
— 5 — bistre
— 8 — vert-bronze
3e — 10 — orange
4e — 25 — bleu foncé
— 50 — lilas
5e — 1 peso, noir-bleu

Est-ce comme mesure de sécurité (?) Toujours est-il que tous ces timbres portent un cachet rond inscrit : *W. Frese & Co San-Francisco;* au centre : *Agents for O. P. Co.*

COLOMBIE (Répub. de).

Le timbre A. R. existerait, dit-on, avec le piquage 12 au lieu de 13, et le papier blanc au lieu de bleu.

5 centavos, rouge sur blanc

ANTIOQUIA. Nous avons reçu en communication de M. Brietfuss le 20 centavos 1885, tête de Liberté, ayant le papier *uni* au lieu de *vergé* :

20 centavos, outremer

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Am. J. of Ph.* annonce que le timbre actuel 2 cents est imprimé sur papier à filagramme, suite de la récente découverte d'une contrefaçon de cette valeur.

Le filagramme est comme suit :

P	S	U	S	P	S	U	S	P
S	U	S	P	S	U	S	P	S
U	S	P	S	U	S	P	S	U
S	P	S	U	S	P	S	U	S
P	S	U	S	P	S	U	S	P
S	U	S	P	S	U	S	P	S
U	S	P	S	U	S	P	S	U
S	P	S	U	S	P	S	U	S
P	S	U	S	P	S	U	S	P
S	U	S	P	S	U	S	P	S



Voici le nouveau 8 cents annoncé ici il y a peu de temps.

GRANDE-BRETAGNE.





Voici en quoi consiste la modification apportée aux enveloppes.

Les 2 et 4 pence ont les fleurons du 3 2 pence ci-haut.

Les 3 p. et 1 sh. ceux du 2 1/2 pence.

INDES ANGLAISES.

Il paraît que l'enveloppe 2 annas pour lettres enregistrées existe avec la surcharge : *On H. M. S.* en noir :

2 annas, outremer, surch. noire.

ITALIE.



Voici le nouveau timbre 20 centesimi dont nous entretenions nos lecteurs le mois passé.

A ce propos l'*I. B. J.* publie un extrait de circulaire postale :

§ 344. Nouveaux timbres de 20 centesimi.

N° 253470 — 1895.

A l'occasion du nouveau tirage des timbres à 20 c. il a été résolu de reconfectionner ceux-ci en couleur plus claire et d'y introduire quelques modifications, comme cela a déjà eu lieu pour les timbres de 25 et 45 cent.

Il est fait savoir, comme les autorités en ont été avisées, que les nouveaux timbres peuvent être employés en même temps que ceux de l'ancien type.

Rome le 16 juin 1895.
le Ministre : M. FERRARIS.

Depuis le 1er Juillet passé les timbres taxe de 50 et 100 lire sont supprimés de l'usage.

JUMMOO KASHMIR.

Les timbres de service 4 et 8 annas ont été vus sur papier vergé, par le *Monthly Journal* :

4 annas noir
8 — —

MAROC.

MAZAGAN-MARRAKESCH. L'*Avenir des timbres poste* a reçu un nouveau timbre de 20 centimos pour le service de courriers entre ces deux villes. Il remplace le timbre de 1894 surchargé et complète la série de 1893 :

20 centimos, brun-lilas.

MOGADOR-MARRAKESCH. Le même confrère a reçu le type ci-contre appartenant à une série de timbres qui viennent de voir le jour. Au centre d'un rectangle, une mosquée adossée à une montagne; à gauche : *Mogador*, à droite : *Marrakesch;* en bas : *centimos* ou *peseta* entre chiffres; à la partie supérieure, des caractères arabes.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués (?) :

5	centimos,	vert
10	—	carmin
15	—	bleu
50	—	brun
1	peseta,	brun-rouge

MOZAMBIQUE (Cie du).

On nous remet les documents suivants :

Quarta-Feira, 15 Mai 1895.

Ordres du Gouverneur du territoire.

Ayant été édité d'une façon incorrecte, l'ordre se publie à nouveau.

N° 566.

Considérant ce qui m'a été représenté par le Directeur des postes de cette ville, sur le manque de timbres de 25 reis;

J'ai trouvé bon de décider qu'il soit procédé, dans l'imprimerie de la Cie, à la surcharge et à la surtaxe de trois mille timbres de taxe de 80 reis qui sont mis en circulation à partir de cette date.

Les dits timbres ont la surcharge : *Provisorio* et la surtaxe 25 en encre carmin.

Secrétariat du Gouvernement du territoire
de Manica et Sofala,
à Bexira, 30 Avril 1895.
Le Gouverneur,
F. MEYRELLES DO CANTO.

N° 571.

Les timbres poste de 25 reis qui avaient été demandés à Lisbonne, étant arrivés à Beira j'ai trouvé bon de décider que les timbres poste provisoires auxquels fait allusion l'ordre n° 566 du 30 Avril dernier, soient retirés de la circulation.

Secrétariat du Gouvernement du territoire
de Manica et Sofala,
à Beira, le 6 Mai 1895.
Le Gouverneur,
F. MEYRELLES DO CANTO.

NORWÈGE.

Le *Nordisk Fil. Tidsckrift* a découvert qu'il existait 4 types des 2, 3 et 8 skilling 1863. Nous avons examiné les autres valeurs et nous avons

trouvé le même résultat. Les quatre types vont par groupe sur deux rangées. Les différences résident un peu partout, dans les détails de copie : elles ne sont pas faciles à constater :

2	skilling,	jaune
3	—	lilas
4	—	bleu
8	—	rose
24	—	brun

PARAGUAY.

Le *Ph. J. of Am.* publie les documents ci-après :

Règlement.

Considérant que le timbre-poste *1 cent*, a été épuisé, et que les deux cents et cinq cents de la même émission le sont à peu près, le ministère des postes et télégraphes,

DÉCIDE :

ART. 1er. — A partir du 25 novembre de la présente année (1894), le timbre *one cent* de la nouvelle émission, couleur grise, sera mis en circulation. Il portera les inscriptions suivantes : à la partie supérieure, encre même couleur, sur fond blanc, " Paraguay „ ; à la partie inférieure " 1 centavos „ et sur les côtés " Union postal Universal „ en blanc; au centre, le buste du président Cirilo Antonio Rivarola.

ART. 2. — A partir de la même date, les nouvelles valeurs suivantes seront mises en circulation :

4 centavos, carmin, buste de Juan B. Gill.
14 — café, buste de Bernardino Caballero.
30 — vert clair, buste de Juan G. Gonzaley.

Tous ces timbres portent les mêmes inscriptions que celles décrites à la valeur 1 centavo :

40 centavos,	bleu foncé
60	jaune
80	bleu clair
1 peso,	olive

Les 4 types ci-dessus portent à la partie supérieure la côte nationale d'armes : au bas, la valeur en grands chiffres; encore plus bas, " centavos „ " Paraguay „ et un côté " Union postal Universal.

ART. 3. — Au moment même où les timbres maintenant en usage seront épuisés, ils seront remplacés par ceux de la nouvelle émission.

2 centavos, vert, buste de Salvador Jovellanos
5 — violet, buste de Higinso Uriate.
10 — bleu, buste de Candido Rareirs, perforé au centre
20 — carmin, buste de Patricio Escobar

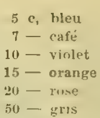
Tous les timbres ci-dessus ont les mêmes inscriptions que le 1 centavo.

ART. 4.—Envoi au bureau de l'Union postale universelle de 730 exemplaires de chacune des valeurs ci-dessus, d'accord avec le décret en date du 30 mai 1894.

ANGEL D. PENA.
Directeur général,

Le ministère des postes donne, par la présente, avis public que les timbres suivants ont été mis en circulation pour l'affranchissement de la correspondance officielle étrangère.

1 c. vert
2 rouge



5 c, bleu
7 — café
10 — violet
15 — orange
20 — rose
50 — gris

Tous les timbres ci-dessus sont perforés et lithographiés sur papier blanc, à la partie supérieure la côte d'armes ; à la partie inférieure la valeur en grands chiffres, et l'inscription " Union postal universal „ — Paraguay.

ANGEL D. PENA.
Directeur général.



PÉRAK.

Nous reproduisons le timbre annoncé le mois dernier :

3 sur 1 cent, carmin, surch. noire

PÉROU.

M. Roussin est avisé par un de ses correspondants que tous les timbres dont nous avons donné une liste plus que complète d'après *Die Post*, dans notre n° 385, avec surcharge du Président M. Bermudez, ***sont faux, sauf les suivants*** :

1	cent,	orange,	1879
1	·	vert,	1880
2	—	lilas,	1874
2	—	rose,	1879
2	—	vermillon,	1882 (U P U)
5	—	outremer,	1876
5	—	bleu foncé,	1881
5	—	—	1882 (U P U)
10	—	vert,	1876
50	—	·	1874
50	—	rose,	1882 (U P U)
1	sol,	bleu,	·

Le même confrère publie un avis du même correspondant par lequel il est dit que la surcharge, buste de *Don T. Seminario* appliquée sur certains timbres, est fausse et qu'elle a été faite à Lima.

Parlant des timbres reproduits le mois passé, *Der Philatelist* annonce qu'ils ont été faits par un Chilien, lithographe et marchand de timbres. Il faut donc s'attendre à une petite pluie peu bienfaisante de cette émission.

Le même, parle d'une émission jubilaire qui aurait été proposée par le Directeur des postes et acceptée immédiatement. Elle n'aurait cours qu'un seul jour, le 10 septembre 1895, pour célébrer le triomphe de la révolution et la nomination du nouveau Président, le docteur Nicolas de Pierola.

Il n'y aurait que les valeurs suivantes : 1, 2,

5, 10, 20, 50, 100 centavos, à l'effigie de la Liberté, type emprunté aux monnaies d'argent en circulation, avec la légende : *Union postal universal del Perú — 17 de Marzo de 1895* (jour de l'assaut des révolutionnaires à Lima) et *10 setiembre de 1895* (date de la Présidence de Nicolas Pierola.

Après le tirage, les planches seront détruites et les timbres non employés brûlés ! A moins qu'on ne se ravise...

Il sera imprimé, nous dit-on :

20,000	1 centavo,	lilas	
20,000	2	—	vert
20,000	5	—	orange
10,000	10	—	gris
10,000	20	—	bleu
5,000	50	—	rose
3,000	100	—	

PERSE.

Depuis le 1er juin circulent deux nouvelles valeurs, type grand format, à effigie, reproduit n° 384, savoir :

10 krans, rouge et or
50 — vert —

ROUMANIE.

La carte-lettre a le nouveau type des timbres poste :

15 bani, rose sur chamois

RUSSIE.

Nous avons vu le 3 kop. vert, fond du 5 kop., de 1870, imprimé sur papier blanc *uni* au lieu de vergé :

3 kop., vert

Rjeff (*Tver*). Au type de décembre 1891, timbre rond, aux armoiries, il existe un format 149 × 120 de papier blanc uni non signalé. Le spécimen qui a été vu est oblitéré 8 octobre 1894 :

3 kopecks, or sur blanc

Wessiegonsk (*Tver*). Emission du 25 juin d'un type absolument nouveau. Au centre d'un cadre oblong les armoiries connues; dans le cadre, en haut : *Wessegonskaia;* en bas : *Ziemskaia Potschta* (Poste rurale de Wessiegonsk); à gauche : *Twerskoi;* à droite : *Goubernie* (Gouvernement de Tver).



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 10 :

3 kop.. brun et or
10 — noir, rouge et or

SERBIE.



Voici la reproduction des dernières cartes décrites ici.

SIRMOOR.

Il a été dénoncé il y a plusieurs années des imitations du 1er type de Sirmoor 1 pice, vert-jaune, vert foncé et bleu, créés par l'administration des postes de cet Etat, pour répondre aux demandes d'anciens timbres qui lui étaient faites journellement.

Ne parvenant pas à placer ces imitations, l'administration des postes les mit en usage; c'est du moins ce que l'on conclut de la découverte de timbres oblitérés faite récemment par MM. Whitfield King et Ce dans un stock important de timbres indiens.

Parce qu'on a trouvé de ces timbres oblitérés, la démonstration ne nous paraît nullement faite qu'ils ont été en cours. Un malin, ayant à écouler un stock de ces timbres invendables, peut parfaitement avoir imaginé ce truc de les faire oblitérer, puis les mêler ensuite à d'autres timbres, certain qu'on finirait bien par les y découvrir.

SUÈDE.

On nous fait remarquer que le 7e timbre de chaque feuille 20 öre service, porte fautivement à droite : *Tjenstefri arke,* la lettre m de *frimarke* manque :

20 öre, bleu.

TRANSVAAL.

On nous annonce avec le type modifié.

1/2 penny, gris.
2 pence, bistre.

VÉNÉZUELA.

Dans notre n° 388, nous avons reproduit un décret par lequel M. Tomas de Arredondo et Betancourt propose de commémorer le centenaire du maréchal d'Ayacucho par l'emploi de timbres oblitérants (?) pendant l'espace de 3 jours. Semblable proposition du même Tomas de Arredondo et Betancourt vient d'être faite et acceptée pour les 3, 4 et 5 mai, afin de commémorer le centenaire du général José Grégorio Monagas.

Cette nouvelle nous la trouvons dans *il francobollo*, de mai 1895.

VICTORIA.

Par suite d'augmentation, la carte lettre avec perforation arrondie aux angles, a été surchargée en bleu, sous : *Letter Card*, des mots : *Price : Two pence.*

2 p. sur p. rose, surch. bleue.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 391).

5 GRANA

Il a existé deux planches de cette valeur.

1re *planche.* — Elle est constituée par la réunion de quatre groupes de 25 timbres. Aux groupes 1, 2 et 3, les timbres ont le coin gauche supérieur incomplet, et un point blanc sur le nez; ceux du 4e groupe présentent deux points blancs au-dessous du jambage droit de A de DELLA. Il y a aussi d'autres petites taches, mais les particularités que je viens de signaler suffiront pour distinguer les timbres du 4e groupe des autres. L'écart entre les timbres est de 1 3/4 m/m horizontalement et de 1 1/2 m/m verticalement.

Les retouches sont petites et peu nombreuses; il y en a aux deux groupes supérieurs seulement. Les nos 5 et 10 ont reçu quelques traits croisés à gauche de POSTA; les nos 9 et 46 ont quelques-uns de ces traits à droite du même mot; enfin, au n° 19 un petit trait vertical complète le coin supérieur droit. Le timbre n° 67 semble avoir été ajouté après coup sur la planche; peut-être y a-t-il eu substitution d'un cliché.

Le tirage a été exécuté d'abord en carmin et en rouge carminé nuancé, sur papier blanc ordinaire, montrant par transparence un *sablé* bien marqué; gomme jaunâtre de mauvaise qualité, présentant des points noirs. Plus tard le tirage a été exécuté en vermillon et en vermillon pâle sur papier blanc, sec et flexible; gomme plus pure, présentant des points blancs, micacés.

Les dimensions des feuilles du premier tirage sont 212 × 250 m/m, y compris le filet extérieur. Ces dimensions sont de 215 × 246 m/m pour le papier plus ferme et flexible, ce qui est dû au différent rétrécissement produit par le séchage des feuilles après l'impression.

2e *planche.* — Formée directement par la réunion de 100 timbres, sans établir des planches de 25; reports soignés et absence de retouches. Tirage en vermillon, vermillon vif et très vif sur papier sec et flexible; gomme pure, montrant des points brillants. Les écarts entre les timbres sont les mêmes qu'à la première planche : dimension 216 × 243 1/2 m/m.

Le stock resté invendu à la poste était formé par les timbres des deux couleurs avec leurs nuances, mais les vermillons devaient s'y trouver en quantité plus forte, car on les rencontre plus souvent à l'état neufs. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des timbres de couleur vermillon sur des correspondances de 1859, mais seulement de 1860. S'ils ont été employés en 1859, c'est sans doute en petit nombre; on ne saurait douter d'ailleurs que la quantité de timbres carmins employés a été de beaucoup plus grande que celle des vermillons. Par conséquent, ceux-ci à l'état oblitérés devraient être cotés aux catalogues plus chers que les carmins, tandis que c'est le contraire que l'on y voit. L'erreur d'appréciation commise par quelques auteurs de catalogues tient à ce qu'un grand nombre de timbres vermillons avec fausses oblitérations, soit sur lettres *originales*, soit détachés, se trouve dans le commerce, ainsi que des autres valeurs du reste.

10 GRANA

Il n'y a qu'une seule planche de cette valeur. Elle est formée par la réunion de quatre groupes de 25 timbres. Les timbres des deux groupes supérieurs présentent le coin supérieur droit incomplet et une tache sur le nez, difficilement appréciable, la planche mal nettoyée donnant souvent une teinte bleuâtre au papier. Aux timbres des deux groupes inférieurs on trouve très souvent un petit point blanc sur le fond, près du menton, et, dans plusieurs cas, un autre

point un peu plus grand près de l'extrémité antérieure du buste.

Les retouches ici sont petites et peu nombreuses. Le haut du timbre n° 8 est coupé par un trait ne laissant rien au-dessus du mot POSTA; les nos 1, 4, 5, 9, 11 et 21 ont aussi supérieurement des traits horizontaux. Le n° 91 a reçu quelques traits complétant le fond, près de l'extrémité antérieure du buste. Je ne parlerai pas des balafres qui se trouvent accidentellement sur quelques timbres, comme aux nos 27, 91, 94, 95, etc. La feuille mesure 212 × 250 m/m.

Impression en bleu indigo nuancé sur papier blanc ordinaire.

20 GRANA

Il y a une seule planche de cette valeur; elle est formée par la réunion directe de 100 timbres.

On a pratiqué une seule retouche, dans le but de faire disparaître, au n° 72, une tache blanche sur la partie supérieure du 2 et à gauche de ce chiffre. Le barbouillage qui en résulte *peut* faire lire 120 au lieu de 20, *erreur* (?) signalée par un ancien journal français. Dimension de la feuille 213 1/2 × 245 m/m.

Impression en violet-noir nuancé sur papier blanc ordinaire.

50 GRANA

Une planche unique pour cette valeur; elle est constituée par la réunion directe de 100 timbres. Reports soignés. Un seul timbre, le n° 93, a reçu des retouches, consistant en quelques traits pour faire disparaître une tache blanche sur le jambage droit de A de DELLA, et deux lignes horizontales au-dessous du 50, touchant ces chiffres, ainsi que quelques petits traits verticaux entre les deux chiffres. Le n° 50 a quelques balafres sur le front et le n° 56 deux traits obliques sur l'oreille; on voit aussi, aux nos 69 et 80, de petits traits sur le buste, etc. Il ne s'agit pas de retouches, mais de traits produits accidentellement. Dimension de la feuille 213 × 245 m/m.

Impression en rouge brique ou en brun rouge (nuances) sur papier blanc ordinaire, auquel la gomme donne parfois un aspect transparent et huileux.

Le n° 62, à la suite d'un report mal exécuté, présente toujours une impression doublée, donnant aux lettres de la légende l'aspect d'être plus grasses. C'est seulement pour mémoire que je signale cette variété accidentelle; j'en connais de semblables à d'autres valeurs. Egalement je n'ai pas cru devoir signaler des impressions doublées causées par " ce que l'on nomme „ techniquement *traquage* ou *papillotage*, c'est-„ à-dire par un froissement qui fait onduler la „ feuille au moment où elle passe sous la „ presse „.

J'ai emprunté ces mots à un excellent article de M. P. Mahé, et je me trouve d'accord avec lui pour n'attribuer aucun intérêt à ces variétés casuelles.

L'amateur désireux de spécialiser a d'ailleurs ici un champ ouvert à ses recherches, sans devoir s'occuper de pareils accidents de l'impression.

Pour me résumer, voici combien de timbres à type retouché j'ai rencontré pour chaque valeur :

1/2	gr.	1re	planche,	3	variétés.
1	—	1re et 2e	—	10	—
2	—	1re	—	14	—
2	—	2e	—	5	—
5	—	1re	—	5	—
10	—	. . . . .		7	—
20	—	. . . . ,		1	—
50	—	. . . . .		1	—

Ce qui nous fait en tout 46 timbres à type plus ou moins retouché. Pour peu que l'on aime à collectionner ces variétés dans les différentes nuances, souvent bien tranchées, ce nombre se trouvera bientôt doublé ou triplé.

(A continuer). EMILIO DIENA.

Étude des timbres d'Héligoland

Héligoland ou Helgoland (île des Saints) est située dans la mer du Nord, à 45 kilom. N. des embouchures de l'Elbe et du Weser et à peu près à égale distance du Holstein par 54° 11' de latitude N et 5° 32' de longitude E.

La population est composée en majeure partie de pêcheurs : elle est évaluée à 2,500 habitants. Les Héligolandais, originaires de la Frise, parlent un dialecte allemand; ils sont polis, honnêtes et ont conservé de l'originalité dans leurs mœurs et leurs costumes.

Héligoland, qui surgit jadis de la mer et qui

s'enfoncera irrémédiablement un jour dans la mer, malgré les canons et les fascines, est divisée en haute et basse terre *(l'Oberland* et *l'Unterland).* On arrive à la première soit par un escalier de 375 marches ou par un ascenseur à vapeur.

La forme de l'île est celle d'un triangle allongé s'élevant presque perpendiculairement de la mer à une hauteur de 63 mètres. Notre dessin donne une idée assez exacte de l'île. Nous



l'empruntons à une de ces cartes-souvenir que l'on vend à Héligoland.

On est frappé en approchant de l'île de la couleur *rouge* de ses rochers; de la *végétation* de l'*Oberland* et du sable *blanc* de l'*Unterland :* ce sont les trois couleurs dont il est question dans les vers suivants que l'on trouve partout dans l'île et qui sont rapportés sur la carte-souvenir dont nous venons de parler :

Grün ist das Land,
Roth ist der Rand,
Weiss ist der Sand,
Das sind die drei Farben von Helgoland.

qui se traduit par :

Vert est le pays, *rouge* est la côte, *blanc* est le sable : ce sont les trois couleurs d'Héligoland. (Elles ont été reproduites sur tous les timbres.)

Il y a encore une variante de cette inscription qui est moins exacte et qui signifie à peu près la même chose :

Roth ist der Fals,
Grün ist das Land,
Weiss ist der Strand,
Das sind die Farben von Helgoland.

Sur le bord occidental d'une dune de 100 mètres de long sur 330 de large, ont été établis des bains de mer qui attirent chaque année environ 12,000 étrangers. C'est là qu'a été transféré, près de la maison de conversation, le bureau de poste qui se trouvait autrefois à l'*Oberland*, sur le côté sud.

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de faire connaissance avec ce bureau de poste d'où leur sont venus tant de timbres et qui est appelé à faire place l'un de ces jours à un autre bureau de poste, mieux aménagé.

Le dessin que nous donnons provient d'une photographie toute récente : l'écusson impérial allemand a pris la place de l'écusson britannique. C'est en vain que l'on cherchera la boîte postale, mais par contre on constatera avec nous la présence d'employés fort occupés... à examiner ce que fait le photographe. Il y en a trois dans cette espèce de guérite, à gauche, et un quatrième à la fenêtre de droite.

Une terrible tourmente de mer qui ravagea l'île, en décembre 1894, a mis dans un piteux état la poste et le bureau du télégraphe. Le *Zur Guten stunde* a donné un dessin de ce qu'était ce dernier pendant le désastre. Nous ne résistons pas au désir de le faire connaître ici.

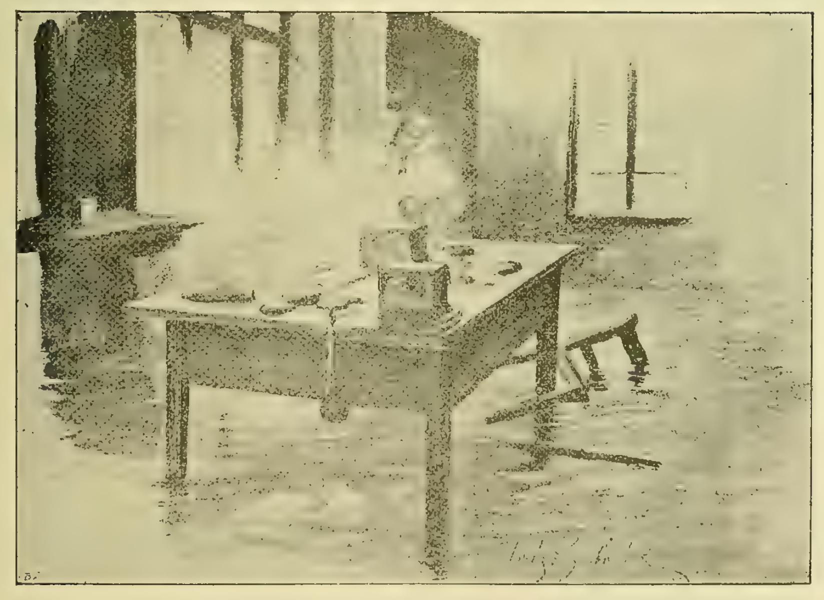
Jusqu'en 1807 Héligoland dépendait du Danemark; elle a été occupée à cette époque par les Anglais, afin de répondre au blocus continental de Napoléon Ier, en établissant dans l'île un entrepôt de marchandises anglaises qui étaient expédiées ensuite en contrebande sur le continent. Le traité de Kiel de 1814 l'a laissée en leur possession jusqu'au jour où, le 9 août 1890, elle fut remise à l'Allemagne en suite de compensations territoriales que ce dernier pays donna à l'Angleterre, en Afrique.

Le texte de la convention conclue entre les deux pays accorde à tous les natifs d'Héligoland et à leurs enfants mineurs le droit de choisir leur nationalité et les exemptent du service militaire ou naval en Allemagne.

The Graphic (16 août 1890) raconte ainsi la cession de l'île :

« Le transfert officiel d'Héligoland aux autorités impériales allemandes a eu lieu le samedi 9 août par un beau temps. A une heure de l'après-midi, le gouverneur A.-C.-S. Barkly, en grand uniforme, fut rejoint au Palais du Gou-





vernement par les principaux fonctionnaires de l'île et immédiatement ils se rendirent tous au quai de débarquement pour attendre l'arrivée du nouveau gouverneur. Une garde d'honneur, consistant en un détachement de marins du *Wildfire* de Sa Majesté, était déjà au quai de débarquement, ainsi qu'un corps d'officiers du *Calypso* de Sa Majesté. Après une heure, les soldats allemands sur le *Victoria* et le *Pfeil* furent en vue et les vaisseaux des deux nationalités échangèrent de nombreux saluts. Jamais peut-être auparavant dans l'histoire du monde, il y eut une pareille prodigalité du méprisable salpêtre pour une si liliputienne possession, Héligoland ayant à peu près la moitié de l'étendue du *Hyde Park*.

" Cette boîte à chapeau d'une île „, comme le dit spirituellement le *Daily News*, a cependant besoin sous le régime teutonique actuel, pour être gouvernée, d'un gouverneur civil, d'un gouverneur militaire, d'un contrôleur des finances, et en outre de M. Von Bötticher qui en prit possession et du conseiller privé, M. Linden, qui l'accompagnait. Ces messieurs, en arrivant, furent conduits par le gouverneur Barkly au Palais du Gouvernement où ils furent reçus par une garde d'honneur, et présentés à Mrs Barkly. L'acte officiel de remise de l'île au gouvernement allemand fut une brève mais impressionnante cérémonie. Après cela, l'ex-gouverneur, en compagnie des officiers de marine anglais et des principaux fonctionnaires de l'île furent invités à déjeuner par les officiers allemands à la maison de conversation. M. Barkly dut se hâter, attendu que le *Calypso* qui a un fort tirant d'eau n'avait que juste le temps d'attraper la marée. Son départ fut salué par des chants et des acclamations enthousiastes de la part des insulaires, dont beaucoup se pressaient à l'envi pour serrer la main au dernier de leurs gouverneurs anglais. Pendant que s'accomplissaient ces cérémonies, une partie des jaquettes bleues du *Calypso* était occupée à emporter les canons anglais de l'île, à leur vaisseau.

„ Le jour suivant, l'Empereur vint en personne. La principale avenue de l'île avait été décorée à profusion pendant la nuit, et des bandes de jeunes femmes et d'enfants, vêtus de leurs anciens costumes du pays, saluaient l'approche de leur nouveau souverain. Puis sur la colline, près du phare, un service impressionnant fut donné par le principal aumônier de la marine qui prononça un long et éloquent discours. Après cela, l'Empereur donna l'ordre de hisser l'étendard impérial : des salves furent tirées et il y eut un défilé de soldats. L'Empereur dîna au Palais du Gouvernement avec ses hauts fonctionnaires et se rembarqua ensuite pour Wilhelmshafen dans son yacht *Hohenzollern*. „

Après la prise de possesssion de l'île, vient celle de la poste. L'*Archiv für Post & Telegraph 1890* en parle dans les termes suivants :

" Simultanément avec la prise de possession d'Héligoland par les mandataires de S. M. l'empereur d'Allemagne, les affaires postales furent dévolues à l'Allemagne par l'érection d'un bureau de poste impérial allemand et la suppression du bureau de poste d'Héligoland. D'accord avec les autres autorités respectives de l'Empire, l'administration des postes avait envoyé en temps opportun des mandataires à Héligoland pour mener à bonne fin l'installation du bureau de poste allemand et respectivement la transmission de la poste d'Héligoland à l'administration des postes de l'Empire.

„ Le 9 août au soir, l'écusson anglais fut enlevé du bâtiment postal d'Héligoland, et le matin suivant remplacé par un écusson postal allemand. Une boîte à lettres allemande du plus grand modèle fut placée au même endroit de l'Oberland où jusque-là une boîte à lettres anglaise était suspendue pour l'usage du public. A tous les endroits propres de l'île ou de la ville, fut affiché l'avis suivant, publié par le représentant du chancelier de l'Empire :

" A partir du 10 août, un bureau postal allemand est entré en activité dans l'île d'Héligoland pour les affaires des postes et des télégraphes. A partir de la même date, seront employés pour les relations postales et télégraphiques d'Héligoland les tarifs en vigueur en Allemagne ; les envois postaux et télégrammes entre Héligoland et l'Allemagne sont sujets aux taxes allemandes de l'intérieur.

„ L'affranchissement des envois postaux partant de l'île d'Héligoland s'effectuera au moyen des timbres de l'administration des postes de l'Empire allemand. „

Antérieurement à l'établissement d'un bureau de poste anglais à Héligoland, cette île était desservie par une dépendance de la poste de Hambourg. On y faisait usage des mêmes timbres que dans cette ville, au dire de M. P.

Volkers, ancien maître des postes d'Héligoland; au contraire ils n'y avaient pas cours, suivant M. Pilger, autre maître des postes. Ce dernier a prétendu que la taxe des lettres était marquée au crayon rouge. Peut-être s'agit-il ici des lettres non affranchies. Il est possible aussi que l'emploi du crayon rouge a eu lieu pendant le temps qui s'est écoulé entre la suppression du bureau de poste de Hambourg et l'arrivée des timbres héligolandais.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons guère à nous inquiéter des timbres hambourgeois employés à Héligoland : s'ils ont existé, ce qui est probable, ils appartiennent à l'histoire des timbres de Hambourg.

L'initiative d'une émission de timbres pour l'île d'Héligoland revient au secrétaire du gouvernement, M. Gätke, qui s'est même appliqué à fournir les dessins de toutes les valeurs postales qui ont été émises par la suite (1). Il s'adresse d'abord en Angleterre ; mais les essais qui furent soumis au Gouverneur ne furent pas trouvés satisfaisants; le 2 août 1866, il s'informe auprès du Directeur des postes de Hambourg, qui en écrit à Berlin, à l'imprimerie impériale, laquelle accepte l'entreprise et soumet, suivant indications qui lui sont données, un dessin au lavis représentant à peu près le type que nous connaissons, sauf qu'il était de 2 m/m plus petit et avait les inscriptions noires. Le 24 août, le secrétaire du gouvernement d'Héligoland déclare que le type avait l'approbation du Gouverneur, et le 28 du même mois le Directeur des postes de Hambourg passe définitivement à Berlin la commande de quatre valeurs de timbres qui doivent avoir les couleurs nationales : *rouge, vert* et *blanc*, dont on réclame un prompt envoi.

Le gouverneur d'Héligoland, qui n'avait pas tous ses apaisements sur la représentation de l'effigie de la reine Victoria, envoie, le 18 octobre 1866, un télégramme prescrivant de suspendre la fabrication des timbres en voie de préparation.

(A continuer,)

Timbres à double chiffre de l'Uruguay.

D'après les renseignements trouvés à Montevideo, nous avons conclu, d'accord avec M. le docteur Wonner, dont nous avons examiné le travail sur les timbres de ce pays en 1885 et 1886, que les timbres à double chiffre avaient été émis pour répondre aux conventions postales avec l'Etat de Buenos-Ayres, le 6 novembre 1857.



M. J. Marco del Pont ayant examiné depuis les archives postales de Buenos-Ayres, a trouvé que cette date était erronée et il produit les documents ci-après qu'il fait suivre des réflexions que nous résumons (1) :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Montevideo, le 27 mars 1858.

Monsieur l'administrateur général des Postes de l'Etat de Buenos-Ayres, Don Gervasio A. de Posadas,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de M. l'Administrateur général des postes de l'État de Buenos-Ayres que, en suite de ce que je lui ai indiqué en ma communication du 9 novembre de l'année écoulée (2), les bureaux auxiliaires ont été autorisés, pour l'affranchissement de la correspondance avec tous les points de cet Etat, d'adopter le timbre ci-joint (3), espérant que M. l'Administrateur voudra bien donner ses ordres pour que cela soit admis dans son administration générale et autres administrations qui en dépendent.

Je salue l'Administrateur général avec toute considération.

ATANASIO LAPIDO.

M. Marco del Pont fait remarquer, que :

" La communication de l'administrateur Lapido parut surprendre désagréablement M. de Posadas qui, depuis sa nomination d'administrateur, s'était préocupé de la création des timbres-poste; il ne vit donc pas avec plaisir la Rép. Orientale les émettre avant l'État de Buenos-Ayres. Aussi, dès que l'avis lui arriva, se hâta-t-il de le transmettre à son gouvernement en y joignant la lettre suivante :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Buenos-Ayres, 29 Mars 1858.

A M. le Ministre du gouvernement et des affaires étraugères, docteur Don José Barros Pazos.

Le soussigné a l'honneur de faire savoir à M. le Ministre, pour qu'il veuille bien le porter à la connaissance de M. le Gouverneur, qu'il a reçu, en cette date, une communication de M. l'Administrateur des postes de Montevideo,

(1) Nous puisons ces détails et les suivants dans un rapport de M. Lindenberg, lu au Congrès de Kiel (1894)

(1) Guia Filatelica sud America (Buénos Ayres 1895).

(2) Cette lettre n'a pas été retrouvée.

(3) Le timbre a disparu sur le document, mais a laissé des traces de son passage.

l'avisant qu'il a établi des timbres-poste dont les valeurs sont : 120, 180 et 240 centesimos et le soussigné désirerait en accusant réception de la dite note, pouvoir à son tour donner avis de l'adoption de ses timbres.

Que Dieu vous garde de nombreuses années.

GERVASIO A. DE POSADAS.

" Le 9 avril, écrit M. Marco del Pont, le gouverneur de Buenos-Ayres expédia à la fin son décret si attendu, ordonnant l'émission des timbres, et comme M. de Posadas, d'accord avec le gouvernement, avait déjà tout préparé, on put le lendemain même de ce jour, envoyer à la banque et à l'hôtel des monnaies, le lithographe Don Ignacio Casas, en même temps que les planches, le papier et les autres accessoires nécessaires, pour que, sans perdre de temps, il fut procédé à l'impression. "

Ouvrons une parenthèse. M. Marco del Pont parle de lithographie, probablement par erreur, les premiers timbres ayant été gravés sur bois non par Casas, mais par Don Pablo Cataldi.

L'exposition continentale du 15 mars 1882 a montré du reste, à Buenos-Ayres, quatre de ces planches où les clichés étaient fixés sur bois par des clous portant sur les angles : d'où les taches blanches sur les timbres. Les lithographies n'ont jamais réclamé ces précautions-là.

La réponse de M. Posadas, retardée jusqu'au 13 avril 1858, fut la suivante :

Buenos-Ayres, le 13 avril 1858.

A Monsieur l'Administrateur général des Postes à Montevidéo.

Le soussigné a eu l'honneur de recevoir la note qu'à la date du 27 écoulé, vous avez bien voulu m'adresser dans le but de voir adopter par cette administration le timbre d'affranchissement dont les échantillons adhèrent à la marge de la dite note, correspondant parfaitement *à ceux que portent les lettres.*

A son tour le soussigné a la satisfaction de porter à la connaissance de l'administrateur que, par décret du Gouvernement supérieur de l'Etat de Buenos-Ayres, en date du 10 du mois courant, cette perception mettra en vente les timbres-poste d'affranchissement qui accompagnent cette lettre et ce afin que vous puissiez porter cela à la connaissance du chef de l'estafette et qu'il en donne connaissance.

Que Dieu vous garde.

G. A. DE POSADAS.

M. Marco del Pont ajoute et avec raison :

Qu'il résulte des documents qui précèdent, qu'il est établi :

1° Qu'avant le 27 mars 1858, les timbres n'étaient pas en usage dans la République de l'Uruguay, M. de Posadas transmettant l'avis à son gouverneur comme une nouveauté.

2° Que le 27 mars, ils étaient imprimés et probablement en cours.

3° Que sans aucun doute le 13 avril ils étaient en usage, M. de Posadas parlant *de ceux que portent les lettres.*

La question est donc résolue; mais le doute subsiste néanmoins sur la date exacte. On pourrait toutefois, comme le dit fort bien M. Marco del Pont, adopter celle de fin mars 1858, comme étant celle de l'émission des timbres à double chiffre.

Vente des timbres poste de 5 francs de Belgique.

(Suite et fin.)

M. le ministre des finances, trop nerveux en ce moment, a fait répondre à notre réclamation, par l'entremise de M. le receveur des domaines. Celui-ci, toujours aimable, nous a adressé un imprimé dont il a supprimé quelques lignes d'un trait de plume, laissant ce qu'il croyait devoir nous concerner et ajoutant quelques autres lignes manuscrites. La réponse nous parvient donc dans les termes suivants :

Ministère des Finances.

Prière de rapporter le présent avertissement au bureau.

M.

La vente des 2,400 timbres poste a été approuvée au profit de M. Schildnecht.

Le **présent avertissement est donné pour éviter les frais de poursuites**, le 8 juillet 1895.

Le receveur de l'enregistrement et des domaines.

Signature malheureusement illisible.

Cette réponse ne nous étonne pas : nous nous y attendions. Elle est du reste ce qu'elle devait être, lorsqu'on n'appartient pas au parti que représente le ministre.

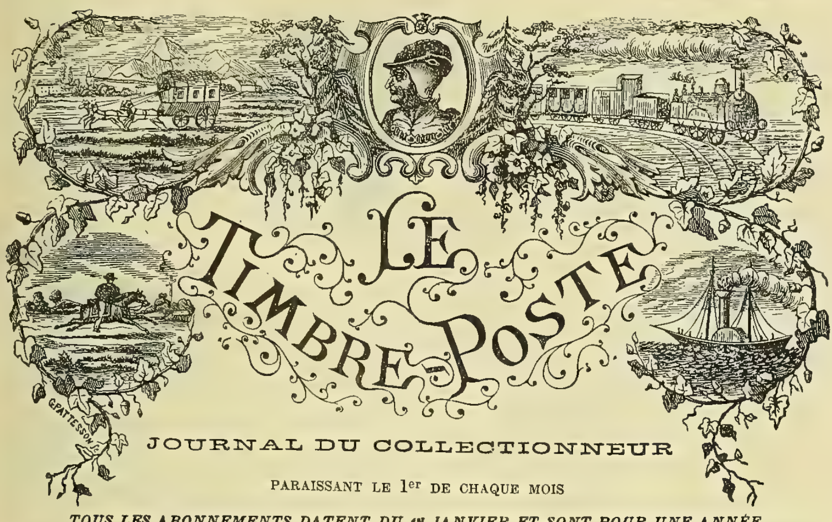
Mais ce qui nous a étonné énormément c'est de voir un receveur d'enregistrement (un subalterne) pousser l'oubli des convenances jusqu'à faire l'expédition d'une réponse ministérielle dans les termes qu'on a lus et sur un chiffon de papier... impropre à tout usage.

On désire acheter à bon prix, la 1re année (1863) du *Timbre-Poste,* édition originale sans gravures, format in-8°.

On désire également acheter les 4 premiers numéros originaux de cette même année.

Faire les offres au bureau du journal.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

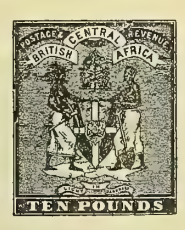
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').





Dans notre numéro de juin nous annoncions une nouvelle série de timbres qui n'est pas encore en cours aujourd'hui. Voici les types que nous n'avions pu reproduire et qui nous sont remis par M. de Ferrary.

Toutes les valeurs (nous les avons énumérées en juin) de 1 penny à 1 shilling sont au 1er type; les autres appartiennent au 2e type.

Nous ne savons jusqu'à quel point on peut admettre l'authenticité d'une enveloppe 2 pence, valeur primitive surchargée d'un gros trait et *four pence,* en petites capitales en-dessous, annoncée par l'*Am. Journ. of Ph.* Nous la renseignons ici sous réserve :

2 p. sur 4 p., outremer, surch. noire

AMOY.

On ne perd pas courage en Chine. Les timbres d'Amoy seraient parus, au dire du *Ph. J. of Great Britain.* Le dessin consiste en un couple de cormorants au centre, avec le nom dans une courbe au-dessus, et la valeur au bas. Papier velin, piqué :

1/2 cent, vert
1 — rose
2 — bleu
4 — brun
5 — orange

ANTILLES DANOISES.

Le *Monthly Journal* rapporte qu'un certain nombre de feuilles du 50 cent. surchargées

10 cent (pour écouler les 50 c. trop nombreux en réserve!) ont cette surcharge *renversée*. L'imprimeur, pour réparer son *erreur(?)* a consenti à les acheter et en expiation de sa faute, il veut bien avec une douce violence les vendre 1 dollar chacun.

Des exemplaires sans la date 1895 existeraient aussi.

On ne dit pas si l'imprimeur a racheté sa faute de la même façon que pour les surcharges renversées.

BELGIQUE.

Le *Am. J. of Philately* nous apprend que pendant l'existence du timbre de 5 francs, il en a été imprimé 160 feuilles de 300 timbres ou 48,000 exemplaires débités comme suit :

1878	2,391	1883	8,494
1879	3,286	1884	3,172
1880	3,080	1885	4,733
1881	4,171	1886	4,947
1882	7,937	1887	3,389

Soit en tout 45,600 timbres ce qui, avec les 2,400 mis en vente récemment, forment les 48,000.

Ces chiffres sont trop exacts que pour être vrais.

BULGARIE.

Signalé par l'*I. B. J.*, le 1 sto. imprimé en couleur chair :

1 stotinki, chair

On ne connait pas à Sophia ce timbre ni les 15 et 30 st. annoncés antérieurement.

CEYLAN.

On annonce l'émission d'une carte-lettre avec réponse, du type de la carte-lettre ordinaire, ayant la 2e partie plus petite que la première. Celle-ci porte : ***The annexed card is** intended for the answer*; la 2e a : *Reply :*

5 + 5 cents, noir sur azur

CHINE.

En même temps que des timbres, il aurait été émis des cartes à 10 c. et probablement avec réponse, et des cartes-lettres.

CONGO FRANÇAIS.

Le 75 centimes aurait été imprimé sur papier teinté des deux côtés *(L'Avenir des Timbres) :*

75 centimes, orange



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le nouveau timbre de journaux nous est parvenu. En voici le dessin.

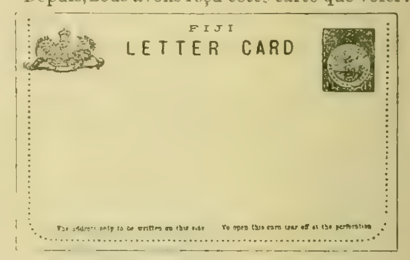
FIDJI.

The Australian Phil. a reçu une carte-lettre qui est, dit-il, " du même dessin que l'émission courante de la Nouvelle Galles du Sud, avec perforation arrondie aux coins et évidemment imprimée à l'imprimerie du gouvernement à Sydney.

" Le timbre, type des adhésifs en cours à Fidji, a le cercle portant inscription débarrassé du feuillage qui obscurcissait primitivement les lettres et la valeur; ***penny half penny*** est placé dans la partie inférieure du cercle " :

1 1/2 penny, rouge sur fauve, int. blanc

Depuis, nous avons reçu cette carte que voici :



Le même confrère reproduit les pièces ci-après :

Avis postal.

Son Excellence l'Administrateur a bien voulu autoriser l'émission et l'emploi des dénominations suivantes des cartes-postales et cartes-lettres, à savoir :

Cartes-lettres portant timbre d'affranch^t, valeur de 1 1/2 d.
Cartes-postes — — — 1 —
— reponse — — — 2 —
— — — 1 1/2 —
— réponse — — — 3 —

Par ordre :
JAMES STEWART,
faisant fonction de Secrétaire colonial.

Bureau du Secrétariat colonial.
Suva, 25 mai 1895.

Règlements postaux.

Son Excellence l'Administrateur a bien voulu faire les reglements suivants pour l'emploi des cartes-postales et cartes-lettres, à savoir :

I. — *Cartes-lettres.*

Des cartes-lettres, c'est à dire des cartes doubles qui peuvent être fermées à la vue, peuvent être transmises à l'intérieur de la colonie et en destination de la Nouvelle Galles du Sud, Queensland, Nouvelle-Guinée Britannique, Victoria, Australie Méridionale, Australie Occidentale, Tasmanie et Nouvelle-Zélande.

Le côté face, ou timbré de la carte est réservé à l'adresse et aux indications qui concernent le service postal (telles que " *(recommandé, „ " accusé de réception „*, etc.).

Si quelque chose est renfermé dans une carte-lettre, celle-ci sera considérée comme lettre, et si les timbres ne sont pas équivalents à la taxe d'affranchissement des lettres, elle sera traitée comme lettre insuffisamment affranchie.

II. — *Cartes postales.*

Les cartes postales portant imprimé un timbre de 1 penny, peuvent être transmises entre des localités de la colonie, ou vers les colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée Britannique.

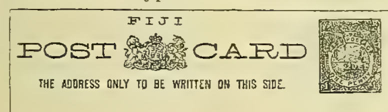
Les cartes postales réponse, c'est à dire les cartes doubles, dont chaque moitié porte un timbre de 1 penny imprimé, une moitié étant destinée à l'usage de l'envoyeur, et l'autre moitié à l'usage du destinataire, sont valables pour être envoyées entre toutes les localités de la colonie, et les autres localités mentionnées.

Les cartes postales simples (portant un timbre imprimé 1 1/2 d.), ou les cartes postales réponse (avec un timbre 1 1/2 d. imprimé sur chaque moitié), peuvent être transmises vers toutes les autres parties du monde.

Par ordre :
JAMES STEWART,
faisant fonctions de Secrétaire colonial.

Bureau du Secrétariat colonial.
Suva, 25 mai 1895.

Les cartes dont parle l'avis postal qu'on vient de lire sont aux types ci-bas :



Leur impression est en couleur sur carton blanc :

1 penny, noir
1 + 1 — viotet
1 1/2 — vert foncé
1 1/2 + 1 1/2 — carmin

FRANCE.

Nous avons des nouvelles du nouveau type par la *Revue Philatélique*. Voici la description, d'après notre confrère :

" Au milieu de la composition, sur fond bleu, une figure de femme symbolisant la France est assise. Elle est coupée à hauteur de la ceinture par la partie inférieure du cadre. Vêtue d'une légère draperie, elle tient un rameau d'olivier de la main gauche, la main droite s'appuie sur le pommeau d'une épée.

„ La monotonie du fond bleu est rompue dans la partie supérieure du timbre, à gauche de la figure, par deux branches entrelacées de feuillage, réunies en forme de couronne. A l'intérieur, les faisceaux républicains, surmontés du bonnet phrygien. Le même motif, mais coupé dans le sens de la hauteur par le cadre, se retrouve dans la partie inférieure du timbre, à droite de la figure. Dans le coin de droite et en haut, le chiffre en bleu sur fond blanc, dans un encadrement de forme carrée. Entre les faisceaux et le carré du chiffre, une banderole porte le mot : *Postes.* A la partie inférieure du cadre, sous la figure, les mots : *République française*, imprimés en blanc sur fond bleu. „

GUINÉE FRANÇAISE.

Les 20 et 75 centimes auraient le papier teinté des deux côtés *(Avenir des Timbres).*

20 centimes, brique sur vert
75 — orange

GUYANE HOLLANDAISE.

De la nouvelle série de *timbres-taxe* dont on connaît depuis longtemps les 2 1/2, 5 et 10 cent, il est arrivé dit l'*I. B. J.*, en 3 types :

20 cent, lilas, surch. noire
25 — — — —

HAWAIIAN.

Le 18 cents a été rencontré par le *Ph. Record* avec la surcharge : PROVISIONAL GOVT 1893.

18 cents, chair, surch. rouge.

HONG-KONG,

Les cartes à 4 cents, gris-ardoise, sont employées pour l'union postale universelle avec

les mots : *Via Brindisi & London* biffés d'un gros trait noir. Nous nous demandons si c'est bien la poste qui a pris cette décision bien inutile, suivant nous.

INDES ANGLAISES.

Le document suivant est emprunté au *Ph. Record.*

" Le et à partir du 1er mai, des bandes timbrées pour journaux et paquets seront mises en vente à tous les bureaux de poste, aux conditions suivantes :

Bandes *demi-anna*

	S. D.
Tout nombre inférieur à 6, chaque	0. 7.
Paquet de 6, par paquet	3. 6

Bandes *un anna*

Tout nombre inférieur à 6, chaque	1. 1.
Paquet de 6, par paquet	6 6.

Ces bandes peuvent être employées pour la transmission des journaux et paquets par la poste intérieure ou de l'étranger; des timbres adhésifs additionnels peuvent être appliqués sur les bandes quand le poids est supérieur à celui représenté par les timbres qui y sont imprimés.

H. M. KISCH

Directeur général de l'administration des postes des Indes.

Calcutta, 15 avril 1895.

L'Indian Philatelist publie la notice suivante concernant l'emploi des cartes postales privées 1 anna,

" Conditions auxquelles les cartes de fabrication privée peuvent être employées comme cartes postales.

1° Les cartes de fabrication privée portant des timbres poste indiens en paiement de l'affranchissement peuvent être employées maintenant comme cartes postales (simple et double), des Indes à tout autre pays de l'Union ou localité auxquelles sont applicables les taxes de un anna pour une carte postale simple et deux annas pour une carte réponse, en restant soumises aux conditions suivantes.

(1) Les cartes doivent, en ce qui concerne la dimension et le poids, être conforme aussi près que possible, aux cartes postales émises par l'administration des postes pour la circulation internationale.

(2) Les mots " Post Card „ doivent être imprimés sur un coté de chaque carte, au sommet, avec l'addition du mot " reply „ pour la moitié destinée à la réponse des cartes doubles. S'il s'agit de cartes doubles, il est recommandé au public que les mots " British India „ soient imprimés sur les moitiés de la réponse.

2° Les cartes de fabrication privée mises à la poste comme cartes-postales pour transmission par la poste étrangère seront soumises aussi aux réglements généraux de l'administration postale indienne concernant les cartes postales internationales.

3° Comme des cartes postales sont vendues dans l'Inde à la valeur nominale des timbres, il n'est pas jugé nécessaire pour le moment de se pourvoir de timbres poste adhésifs 1/4 anna, afin de mettre le public à même d'employer des cartes de fabrication privée, comme cartes postales dans la poste intérieure.

H. M. KISCH.

Directeur général de l'administration des postes des Indes.

Calcutta, 9 mai, 1895.

ITALIE.

Les journaux quotidiens d'Italie nous apportent la nouvelle suivante, que M. E. Diéna a l'obligeance de nous faire connaître :

" A l'occasion du 25e anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans la ville éternelle (20 septembre), il sera émis officiellement une carte-postale dont voici la description

" Le dessin se trouve à la partie supérieure du recto. Au milieu la figure de l'Italie portant la couronne de fer surmontée de l'étoile. La figure est assise sur un trône et tient de la main droite le septre et de la main gauche l'écu aux armes de Savoie. Sur les marches de l'escalier se trouvent les deux phrases devenues célèbres :

de Victor-Emmanuel II : *A Roma ci siamo e ci resteremo.*

Et d'Humbert 1er : *Roma intrangibile.*

Au côté gauche du trône, on lit : *Cartolina postale commemorativa del 25° anniversario della liberazione di Roma ;* à droite, la louve historique avec les dates MDCCCLXX — MDCCCLXXXXV. Sur les parois se trouvent des candélabres décoratifs soutenant des branches de chêne et quatre cartouches sur lesquels on lit les dates des annexions des régions italiennes du royaume :

MDCCCLIX (Lombardie, Emilie, Romagne et Toscane);

MDCCCLX (Marches et Humbrie);

MDCCCLX — LXI (Royaume des deux Siciles);

MDCCCLXVII (Venétie).

„ Le timbre, au format ordinaire, se trouve au côté gauche et porte deux médaillons avec les profils du roi Victor-Emmanuel et du souverain actuel. Au-dessus des médaillons, l'aigle de Savoie; au-dessous, la couronne royale.

" Le dessin sera sans doute réussi, l'exécution ayant été confiée au professeur Augusti Sezanne et l'impression à l'atelier de M. Calzone de Rome. „

Les couleurs du carton et de l'impression ne sont pas signalées.

Tirage 1,000,000 d'exemplaires à partager entre les 30,000,000 de sujets.

Comme revers de... carte, nous proposons, s'il

en est temps encore, de donner le chiffre de la dette italienne. Ce serait édifiant.

Enfin, un cercle clérical de Milan aurait l'intention de faire imprimer une étiquette en diverses couleurs et or, à l'effigie de SS. Léon XIII, avec la légende : *20 settembre 1895, W. l'Italia.*

Sans valeur... naturellement ajoute M. E. Diéna.

KEW-KIANG.

Emission de *timbres-taxe* annoncée par le *P.J. of J. B.* On s'est contenté d'appliquer une surcharge diagonale sur trois lignes : *Postage-Due* et un caractère chinois sur les timbres actuels :

1/2 cent,	rouge	sur	jaune,	surch.	noire
1/2	— noir	—	rose	—	—
1	— —	—	blanc	—	—
2	— rouge	—	—	—	—
5	— bleu	—	jaune	—	—
6	— jaune	—	blanc	—	—
10	— noir	—	jaune	—	—
15	— rouge	—	—	—	—
20	— violet	—	blanc	—	—
40	— noir	—	rouge	—	—

Il y a en plus une carte postale avec jonque et pagode dont l'inscription est : *1 1/2 Kew-Kiang China, Post-card.*

1 1/2 cent, bleu sur paille pâle

LEVANT FRANÇAIS.

Les timbres de 2 piastres sur 50 c., ont la surcharge placée à la partie inférieure pour mieux les différencier des 3 p. (*Der Philatelist*) :

2 p. sur 50 c., carmin, surch. noire

MADAGASCAR.

Par l'initiative privée (trop d'initiative privée !) il aurait été fabriqué, dit un confrère, des cartes postales pour la franchise militaire et la société française de secours aux blessés militaires, aurait fait un premier envoi de 10,000 exemplaires.

Rappellent la carte française avec timbre remplacé par une vignette à l'effigie de la République, copie de la médaille de l'exposition de 1878.

Carte simple : sans valeur, noir sur vert pâle
— *réponse :* — — —

MAYOTTE.

Le 75 centimes, comme les mêmes timbres du Congo et Guinée sont teintées en couleur des deux côtés. *(Avenir des timbres.)*

75 centimes, orange

MEXIQUE.

Le timbre *Cerrado y sellado*, imprimé en rouge est actuellement brun-jaune et piqué 11.

Sans valeur, brun-jaune.

NOUVELLE CALÉDONIE.

Même erreur (?) que pour le Congo, Guinée et Mayotte. Papier teinté des deux côtés. *(Avenir des timbres.)*

20 centimes, brique s/ vert

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Modification de la carte-lettre, annoncée par l'*I. B. J.*

Les lignes de perforation se croisaient autrefois aux extrémités, aujourd'hui elles sont arrondies. Le texte au verso porte : *Wilhout* pour dernier mot de la première ligne et *Zealand* à la deuxième.

1 1/2 penny, rouge sur gris.

Le *Australian Ph.* reproduit les documents ci-après :

Département des Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Sydney 25 mai 1895.

Par la présente il est notifié que S. E. le Lieutenant-Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, a, conformément aux stipulations de la 11e section de l'acte d'affranchissement, 31 Victoriœ n° 4, bien voulu approuver le retrait de l'emploi du timbre imprimé 5 d. pour enveloppes.

JOSEPH COOK.

Département des Postes et des Télégraphes.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Sydney, 25 mai 1895.

Par la présente, il est notifié que S. E. le Lieutenant-Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, a, moyennant les stipulations de la 7e section de l'acte d'amendement des actes d'affranchissement, 56 Victoriœ n°31, bien voulu approuver un arrangement fait pour l'envoi, sous les mêmes conditions que les cartes postales officielles, des cartes privées qui portent un timbre de la valeur appropriée, ne mesurant pas moins de 4 pouces sur 3 et pas plus de 5 1/2 pouces sur 3 1/2 et confectionnées en matière qui ne soit pas plus épaisse que celle employée pour les cartes postales officielles à l'intérieur de la Nlle Galles du Sud et entre celle-ci et les autres colonies de l'Australie.

JOSEPH COOK.

NOUVELLE ZÉLANDE.

La nouvelle carte lettre mauve sur chamois, nous est parvenue comme suit :

1 1/2	penny,	mauve	sur	paille.
1 1/2	—	—	—	vert d'eau.
1 1/2	—	—	—	bleu pâle.
1 1/2	—	—	—	rose.
1 1/2	—	—	—	gris.

OBOCK.

Toujours la même erreur? dont nous avons parlé pour le Congo, Guinée, etc. etc., que signale l'*Avenir des timbres.* Le 20 c. serait teinté des deux côtés :

20 centimes, brique s' vert

ORANGE.

Une carte ayant pour toute inscription d'entête : *Brief Kaart.* (92 × 4 1/2 m m ponctuation comprise), nous vient avec le timbre 2 p. violet collé entre les deux mots et la surcharge armoiries *sans drapeaux,* puis une seconde surcharge : *1 1/2 d.* en rouge :

1 1/2 sur 2 p., violet, surch. noire et rouge.

Le timbre 2 p. violet surchargé 2 d. serait inconnu dans ce pays. A ranger dans la classe " carottes ".

PÉROU.

Le timbre de 5 centavos 1866 a fait son apparition, en carmin :

5 centavos, carmin, piqué 12.

Rencontré les variétés suivantes, avec effigie de Bermudez, *renversée :*

1 centavo, jaune d'or, surch. noire, *renversée.*
2 — violet — — —

Puis les 1 et 2 c. avec surcharge Bermudez et *Gobierno* en rouge :

1 centavo, vert, surch. noire et rouge.
2 — carmin — — —

L'*I. B. J.*, a rencontré la carte 4 + 4 centavos surchargée d'un gros chiffre 3 :

3 | 3 cent., noir, surch. bleue.

PERSE.



Nous n'avons pas encore eu l'occasion de reproduire la bande du 1 chahi dont nous avons parlé ici il y a quelques mois. En voici le dessin :

1 chahi, mauve sur chamois

Un de nos correspondants qui nous propose des 16 chahis, 10 et 50 krans, nous dit : " Vous ne pourrez vous procurer ces timbres d'aucune autre personne en Perse ou ailleurs, car seul, j'en ai obtenu la concession de vente par contrat officiel et en due règle de l'Administration des postes. "

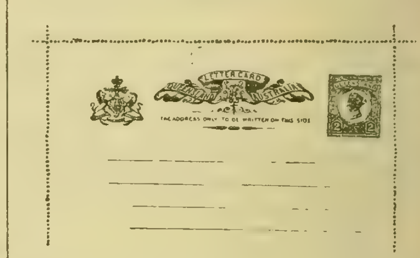
Pas de commentaires n'est-ce pas?

PORTO-RICO.

Le 4 c. de peso est signalé comme étant imprimé en bleu foncé au lieu de outremer :

4 c. de peso, bleu foncé

QUEENSLAND.



Le *American Journ. of Ph.* reproduit la carte ci-haut, imprimée en couleur sur carton gris, intérieur blanc :

2 pence, bleu foncé

Les timbres-poste 1/2 et 2 pence ont aujourd'hui l'effigie, sur fond blanc, comme les 1 penny; filagrane Q et couronne, piqués 13 :

1/2 penny, vert
2 pence, outremer

The Austr. Ph. prétend que le 1 penny n'a pas été imprimé sur papier uni comme il a été dit antérieurement.

RUSSIE.

ARDATOFF *(Nijny-Novgorod).* — Les timbres 3 et 5 kopecks que nous signalions, n° 391, existent en six variétés par les chiffres des angles. Ces six variétés sont placées par groupes, sur deux rangées horizontales :

Timbre-poste : 5 kop. bistre
Timbre-taxe : 3 — bleu

PSKOFF *(Pskoff).* — La carte postale surchargée (voir n° 391) existe aussi avec la surcharge de l'inscription en *rouge* et la place du timbre en *noir :*

Carte postale 1 1/2 k., bleu, surch. rouge et noire

STAROBYELSK *(Charkoff).* — Depuis juin dernier il a paru de nouveaux timbres. Le type ne diffère guère de celui de 1891. On a simplement placé dans les angles inférieurs un fleuron à trois branches.



Lithographiés et imprimés en couleur sur couleur, piqués 12 1/2 :

Timbre-poste : 3 kopecks, rouge sur saumon
Timbre-taxe : 3 — vert — verdâtre

Variétés. Non dentelés :

Timbre-poste : 3 kopecks, rouge sur saumon
Timbre-taxe : 3 — vert — verdâtre

Ces derniers ont été trouvés " par hasard „ ! parmi les feuilles piquées.

SIAM.

Nous empruntons à l'*Am. J. of Ph.* le timbre



ci-contre, imprimé en couleur sur blanc :

sans valeur, rose

TIEN-TSIN.

Suivant le *Collect. des Timbres-poste*, les timbres qui ont été signalés seraient sans valeur, le " local post office „ n'existant pas.

TONGA.

Le *Monthly Journal* annonce que certaines valeurs de timbres étant épuisées, il a été imprimé un certain nombre de feuilles du type 2 de 1892 en lithographie sur papier uni et surimprimées : *One penny 1 1/2 d., 2 1/2., 7 1/2 d.* :

1	p. sur	2 d.,	bleu, surch.	carmin
1 1/2	—	2 —	—	—
2 1/2	—	2 —	—	—
7 1/2	—	2 —	—	—

TURK (Iles de)

Nous avons un second format de l'enveloppe 2 1/2 p. :

2 1/2 pence, outremer, 190 × 95 m/m

TRINIDAD (Principauté de)

M. Wonner nous envoie un extrait du journal *El Dia* du 20 juillet dernier, rapportant ce qui suit :

" On confirme l'occupation par un vaisseau de guerre anglais de l'île de Trinidad.

" Le *Jornal do Commercio* publie un télégramme de Londres, faisant connaître l'occupation. Le même journal demande que le gouvernement envoie un vaisseau de guerre brésilien pour exercer des actes de souveraineté et s'opposer à la prise de possession par l'Angleterre.

" Le gouvernement décide d'envoyer une commission aux frontières de Misiones pour la démarcation des limites. „

Il nous semble que dans tout ceci on tient peu compte du souverain *légitime* James I[er] (HardenHickey), à qui nous devons cependant de si jolis timbres.

VICTORIA.

Le *Ph. Record* a reçu la carte-lettre remplaçant celle avec surcharge, renseignée ici le mois passé.

La nouvelle carte-lettre porte le timbre 2 pence en cours imprimé en rose. *Letter card* est ponctuée. L'inscription sur le revers a été modifiée et les 3[e] et 4[e] lignes au lieu de se lire : *and Western Australia — but an additional One Penny Stamp must be affixed if addressed to New-Zealand or Fiji* se lisent : *Western Australia — New-Zealand and Fiji.*

Papier bleu gris-clair, perforation arrondie aux angles :

2 pence, rose sur bleu-gris clair

La bande a actuellement le timbre en bleu au au lieu de brun-orange :

1 penny, bleu sur blanc

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 392.)

Deux mois environ après, quoique toute décision relative aux timbres reste en suspens, paraît néanmoins l'arrêté suivant en allemand et en anglais :

Publication officielle.

L'Administration postale d'ici, de la ville libre hanséatique de Hambourg, sera supprimée le 1[er] janvier de l'année prochaine et transférée en toute propriété à la colonie d'Héligoland.

Audit jour aura donc lieu l'ouverture d'une administration postale royale anglaise, et M. P. Volkers, jusqu'ici maître de poste hambourgeois, sera nommé maître de poste royal anglais.

En même temps et pour la commodité du public, il a été ordonné d'établir des timbres d'affranchissement, lesquels, à partir du jour de l'ouverture du service postal royal anglais, pourront être livrés par n'importe quelle quantité.

Provisoirement il sera émis les timbres-poste d'Héligoland des valeurs ci-après :

1°	Timbres à	1/2	schilling,	courant de	Hambourg
2°	—	1	—	—	—
3°	—	2	—	—	—
4°	—	6	—	—	—

Toutes les autres instructions postales, ainsi que les prix de port, peuvent être examinés pendant les heures de service dans les bureaux de poste où le règlement est exposé au public.

Heligoland, le 20 décembre 1866.

FITZ MAXSE,
Gouverneur et Lieutenant-colonel.

Le 5 mars 1867 on se décide enfin à donner ordre à Berlin de confectionner les timbres qui devaient être en usage depuis deux mois!...

Faut-il d'autres preuves que les timbres d'Héligoland n'ont pas été en usage le 1er janvier 1867? Voici :

1° C'est d'abord la facture de l'imprimerie impériale de Berlin en date du 22 mars 1867, estimant le matériel à 240 thalers, qui devient à ce prix la propriété du gouvernement d'Héligoland; l'impression des timbres est portée à 192 thalers, prix énorme, mais qui n'a rien d'étonnant vu les difficultés du tirage.

2° Une lettre du secrétaire des postes de Hambourg du 31 mars 1867 nous avisant que les timbres d'Héligoland viennent seulement d'arriver et qu'ils vont être réexpédiés immédiatement à leur destination.

3° Enfin une lettre du Directeur des postes d'Héligoland qui nous expédie les nouveaux timbres, accompagnés de la lettre suivante :

Heligoland, le 16 avril 1867.

Monsieur J.-B. Moens,

Vous recevrez ci-inclus les timbres demandés. Auparavant les timbres hambourgeois étaient en usage ici; les nôtres ne sont arrivés que la semaine passée : de là le retard à vous les remettre.

Avec considération,

P. VOLKERS,
Maître des Postes.

Il est donc établi que les premiers timbres n'ont pas été émis avant le mois d'avril 1867, et qu'on peut adopter la date du 15 comme celle de l'émission.

1re PARTIE

a) TIMBRES-POSTE

L'étude des timbres d'Héligoland est une des plus ardues que nous sachions, et cela s'explique. Au début, on se contentait de recueillir ces timbres au fur et à mesure de leur apparition, sans y attacher la moindre importance : les collectionneurs les plaçaient dans leurs albums, les marchands les mettaient en réserve. Personne n'ayant eu connaissance de réimpressions, celles-ci se mêlèrent facilement aux timbres vrais, avec lesquels elles furent d'autant mieux confondues. Plus tard, lorsqu'en 1879 on apprit qu'une réimpression venait d'avoir lieu (celle de 1875 restait inconnue), il était trop tard : collections et stocks de marchands se trouvaient empoisonnés!

C'était l'occasion ou jamais de consulter les experts spécialistes. Ceux-ci mirent donc à la disposition des amateurs toute leur science et, moyennant le prix de 10 pfennig, par timbre expertisé, ils s'engagèrent à rembourser par 50 pfennig toute mauvaise expertise. Résultat final pour les experts : perte sèche de quelques milliers de marks!

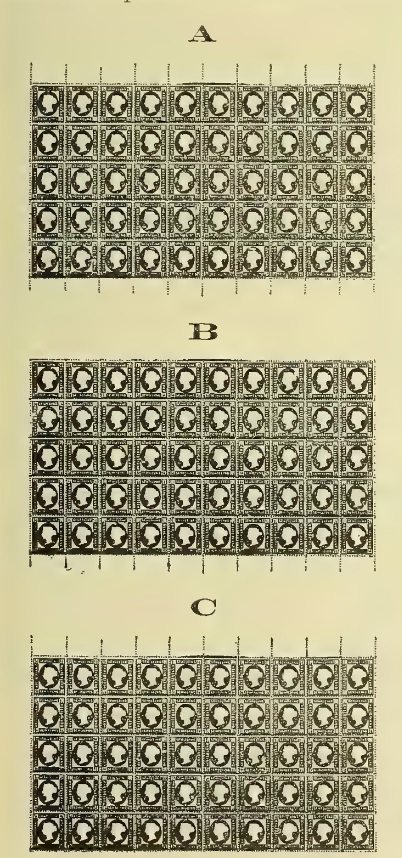
Les écrivains timbrophiliques se mirent aussi de la partie. Malgré les nombreux articles qui parurent un peu dans tous les journaux, la question des timbres d'Héligoland resta toujours embrouillée...

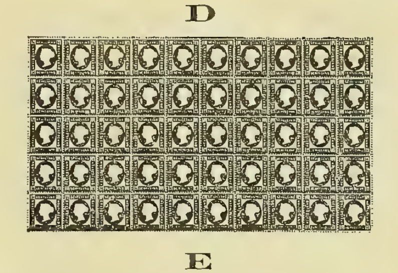
Nous arrivons ainsi tout doucement au congrès de Kiel de 1894. C'est là que fut produit le travail remarquable sur les timbres d'Héligoland dû à la plume si féconde de M. Lindenberg, qui jeta la lumière dans ce chaos d'émissions et de réimpressions : c'est même ce travail qui nous engagea à entreprendre une étude qui nous semblait alors un jeu, et que, découragé depuis, nous avons été plus de vingt-cinq fois prêt à abandonner.

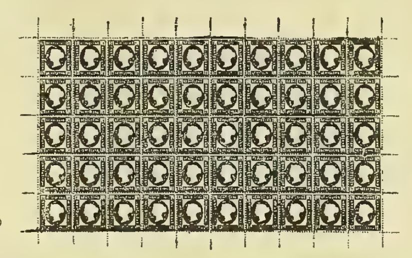
C'est que nos débuts n'ont pas été précisément brillants. Chaque fois que nous croyions avoir trouvé une piste, nous arrivions à ce résultat assez négatif d'être obligé de l'abandonner et de reconnaître que nous faisions fausse route. Nous étions en cela moins heureux que ces pèlerins d'Echternach qui, eux du moins, en exécutant *seulement* pendant deux heures la danse de St-Willibrod (deux, trois ou quatre pas en avant et un arrière, suivant les circonstances[1], arrivent gaillardement à leur but en franchissant les 64 degrés qui les conduisent à l'église, le terme de leur pèlerinage. Nous, nous avions beau nous escrimer, réunir tout notre intellect, exécuter les pas les plus nouveaux, nous n'arrivions à rien; plus nous étudions ces malencontreux timbres, moins nous y comprenions, et chaque fois qu'il nous prenait fantaisie de faire un pas en avant, nous étions obligé de rétrograder de deux, trois ou quatre. Enfin, grâce à notre persévérance et au concours obligeant de MM. Fraenkel, Goldner,

Lindenberg, A. Rosenberg, E. Ruben, Wülbern, etc., etc., nous sommes parvenu à voir clair parmi cette masse de timbres (émissions officielles et réimpressions). Il ne s'agit plus que de communiquer à nos lecteurs ce que nous avons appris : c'est ce que nous allons essayer de faire aujourd'hui.

Avant de passer aux émissions postales, faisons connaître tout d'abord qu'il existe cinq différentes espèces de dentelures (perçage ou piquage) qui se rencontrent sur les feuilles des timbres Héligoland ou sur leurs réimpressions. Nous donnons les reproductions, pour mieux nous faire comprendre :







Le dessin *A* montre la perforation s'étendant jusqu'au bout, sur les marges supérieure et inférieure des feuilles ;
— *B* a le perforage seulement sur la marge inférieure ;
— *C* a le perforage seulement sur la marge supérieure ;
— *D* a le perforage ne s'étendant sur aucune marge ;
— *E* a le perforage sur les quatre marges.

Émission du 15 avril 1867.





Cette émission se compose de quatre valeurs, dont deux types :

1er *type*. A les inscriptions en couleur sur blanc ;
2e — — — en blanc sur couleur.

Représentent l'effigie de Victoria en relief à gauche dans un cadre rectangulaire différent

pour chaque valeur, le cadre ayant été gravé séparément pour chacune d'elles.

Légende : *Heligoland* à droite et à gauche; *Schilling* en haut et en bas; chiffres de couleur aux angles.

L'effigie est la même pour les quatre valeurs : elle se reconnaît au chignon de moyenne grandeur et à la grosse boucle en tire-bouchon. Nous la renseignerons comme 1er *type d'effigie*, pour la distinguer des autres émises par la suite.

Ont été gravés sur acier par M. Schilling, graveur de l'imprimerie impériale de Berlin.





Variété. Timbre ordinaire.

L'impression est en deux couleurs et relief sur papier blanc ordinaire, percés en lignes.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure **A** (voir le dessin *A*, page 113). Nous avons pu le constater sur les feuilles des 2 et 6 schilling et sur un exemplaire avec marge du 1/2 schilling.

Nota. Le nom du pays est imprimé sur les timbres en langue anglaise; par contre, la valeur est en monnaie de Hambourg (16 sch. = 1 mark ou fr. 1.50). Cela tient à ce que l'île d'Héligoland a toujours été essentiellement allemande et qu'elle se trouvait intimement liée avec l'Allemagne par ses rapports fréquents qui lui avaient fait accepter des traités et des arrangements postaux avec ce pays.





Timbre ordinaire. Variété.

Constatons en passant que les marques d'oblitérations des timbres ont : *Heligoland* ou *Helgoland*, suivant l'origine d'envoi probablement.

1er TYPE.

	Cadre et centre.	*Angles.*
1/2 schilling,	vert-bleu	carmin
1 —	carmin terne	vert foncé.

2e TYPE.

	Cadre.	*Centre.*
2 schilling,	carmin	vert-jaune
6 —	vert bleu	carmin violacé.

La teinte du 1 sch. est parfois d'un carmin un peu plus vif; le 6 sch. varie par le vert plus ou moins pâle, ainsi que le carmin.

VARIÉTÉS.

1/2 schilling. On nous dit que M. Schenek possède cette valeur ayant l'intérieur du *c* de *schilling*, cartouche supérieur, rempli par un gros trait de couleur. Cela n'a aucun intérêt, suivant nous, ce défaut provenant certainement d'un corps étranger qui se sera fixé sur un cliché en imprimant.

Au 2 schilling, le premier timbre de la première rangée horizontale, sur toutes les feuilles, se présente exceptionnellement avec le cartouche *supérieur* différent des autres timbres; le chiffre *2*, de gauche, a les extrémités inférieures qui manquent : ce n'est pas un chiffre cassé, sa forme étant absolument différente de celle des autres; le chiffre *2*, de droite, est également différent.

A *schilling*, les *s*, *c* et *g* sont plus ouverts, l'*h* plus fermé :

	Cadre.	*Centre.*
2 schilling,	carmin,	vert-jaune.

Au 6 schilling, le deuxième timbre de la troisième rangée horizontale a au même cartouche supérieur, la lettre *s* de *schilling* presque entièrement fermée du haut :

6 schilling, vert-bleu, centre carmin violacé.

Nous ne nous chargeons pas d'expliquer les différences de ces deux dernières variétés.

Gommage. Les timbres ont la gomme jaunâtre, teinte qui a été communiquée légèrement par elle au papier.

A continuer.

Type octogone des colonies anglaises.

M. G. P. Grignard publie dans la *Revue Philatélique*, quelques remarques qu'il a faites sur le timbre octogone des colonies anglaises. Il y en aurait 2 types.

Le 1er type aurait été employé jusqu'en 1889, puis le second. Reconnaissables aux points suivants :

Fond ligné et diadème sensiblement plus foncés qu'au type II;

Les lignes ombrées du menton et la pointe antérieure du cou ne se prolongent pas autant dans le type I que dans le type II;

Différences à l'oreille, l'œil, la boucle des cheveux, diadème, etc.

La différence qui saute à l'œil réside dans le fond ligné.

Cette différence ne saute pas tant à l'œil, nous paraît-il, mais tout en étant d'accord sur la plupart des remarques qui ont été faites, nous trouvons un point de repère qui indique de suite le type II, c'est le cercle du diadème où il y a un gros point blanc à la place du deuxième joyau.

Du type II, il existerait, d'après M.Grignard :

Ste-Lucie, 5 et 10 sh.

Chypre, 9, 18, 45 p.

Turk, 2 1/2 pence, bleu.

Dans les deux types :

Chypre, 30 paras, 1/2, 1, 2, 4 p. (C. A. et couronne).

Turk, 1/2 p.

Saint-Louis, 1/2 p. vert, 1 p lilas, 4 p. brun.

Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Circulaire N° 2.

La société, d'accord avec le comité spécial désigné par la Société philatélique de Londres, ayant examiné les timbres ci-dessous mentionnés, est d'avis qu'ils ne valent pas l'attention des philatélistes et fait appel à tous les collectionneurs et négociants pour en cesser la collection ou le trafic.

4. **British Inland mail Madagascar.** — Grâce à l'obligeance de MM. Whitfield King & C°, la société est à même de publier la lettre suivante :

Consulat Britannique, Tamatave 18 mai 1895.

MM. Whitfield King & C°, Ipswich.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 10 écoulé et du chèque qui y était joint.

En réponse, je vous informe que la *British Inland Mail* qui court actuellement entre Antananarive et Vatomandry, port sur la côte S. E. de cette ville, n'est pas du tout un service postal officiel, mais une spéculation privée entreprise par un Syndicat de particuliers résidant à Antananarive, qui, pour faciliter les choses, ont combiné ce service de transport et émis les timbres auxquels se réfère votre lettre.

Je puis aussi vous faire savoir que le gouvernement Malgache n'a pas du tout de service postal, et depuis le départ des français de la capitale, il n'y a eu aucune communication en destination ou en provenance de la côte, excepté par courriers spéciaux ou la malle privée en question.

Dans ces circonstances, je ne me suis pas hasardé à faire l'achat que vous demandez. J'ai cependant gardé le chèque dans le cas où vous auriez encore besoin des timbres. Mais je dois vous dire que la communication entre cette ville et Vatomandry ou toute autre partie de Madagascar, n'existe que par mer et que bien des jours et même des semaines se passent quelquefois avant que s'offre une occasion sûre. A la date où me parviendra votre réponse, je crains que les français ne soient très près d'Antananarive, et la " *British Inland Mail* „ sera une chose du passé.

J'ai l'honneur de rester, Messieurs, votre très obéissant serviteur.

(Signé) Anatole Sauzier.

5. **Brunei.** — La lettre suivante a été communiquée par MM. Whitfield King & C° :

Labuan Singapore, 30 mars 1895.

Chers Messieurs,

Bien reçu votre traite sur Singapore de $ 101,05 et les timbres vous seront envoyés aussitôt que possible. Je suis précisément de retour de Brunei, où j'avais été voir le sultan et le directeur des postes, pour votre affaire principalement. Que je vous explique que c'est moi qui ai conseillé au sultan d'émettre des timbres, et j'ai arrangé toute la chose. Lui et son maître des postes n'ont pas idée de la mission de conduire une affaire. Je vous assure que le retard dans l'envoi de vos timbres a pour cause la maladie de la femme du maître des postes — du moins, une de ses femmes. Durant cet intervalle, le bureau des postes est fermé. Mais j'ai votre argent, et je vous promets de vous expédier les timbres, si cela peut être fait par la prochaine malle. Je pense qu'à l'avenir, si vous désirez encore des timbres, vous ferez bien d'écrire à mon frère M. R. C. R. (adresse), et d'envoyer l'argent après avoir reçu les timbres. Il vous les enverra presque immédiatement, ou en tout cas il vous les enverra. Mais, évidemment si vous désirez les avoir directement, — c'est-à-dire indirectement de Brunei — c'est tout à fait la même chose pour moi, excepté qu'il y a moins de retard pour vous dans l'obtention des timbres, et retard pour moi dans l'obtention d'une vente, et de cela dépend ou ma perte, ou mon gain dans toute l'aventure.

Je suis, cher monsieur, à vous fidèlement J. C. R.

6. **Ile Clipperton.** — Une série de timbres portant ce nom a été dernièrement distribuée (d'une façon anonyme) parmi les négociants de Londres; les spécimens sont oblitérés par un timbre à main, avec le nom d'une firme de San Francisco. L'île de Clipperton est distante de la côte ouest et fait partie des Etats-Unis; de sorte que même si ces timbres ne sont pas

absolument illégaux, ils sont de toute façon ou spéculatifs ou non nécessaires, ou les deux ensemble. Dans ces circonstances, collectionneurs et marchands sont avertis de prendre garde.

7. **Egypte.** — Des articulets ont récemment paru dans les journaux, disant qu'une série de timbres sera émise en automne, à l'occasion de fêtes ou de célébration d'anniversaires qui auront lieu en Egypte. Les collectionneurs et négociants sont par conséquent mis sur leur garde contre une émission qui paraîtrait ne pas être *nécessaire.*

8. **Bussahir.** — Une série de timbres, portant ce nom, a été émise récemment. Ce pays paraît être un Etat indigène dans la partie nord de l'Inde, gouverné par un rajah, d'origine Rajpoot. C'est une région très montagneuse, ayant une superficie d'environ 3,000 miles carrés, et peuplée par une race qui n'est pas très civilisée. Les collectionneurs et les négociants sont priés de ne pas acheter avant que de nouveaux détails aient été obtenus sur le point de savoir si ces timbres ont été émis par le gouvernement indigène (ce qui paraît invraisemblable, étant donné la nature du pays), ou non.

Concernant le paragraphe 3 de la précédente circulaire émise par la société, dans laquelle il était dit que les surcharges nouvellement émises pour le *Nord de Bornéo et Labuan*, de 4, 10, 20, 30 et 40 cents sur 1 dollar rouge, " paraissent être non nécessaires „, il n'était pas destiné à les condamner. Nous considérons seulement comme correct de publier la lettre suivante, afin que collectionneurs et négociants puissent agir en ce cas d'après leur propre jugement.

COMPAGNIE BRITANNIQUE DU NORD DE BORNÉO

Londres, E. C., 19 juin 1895.

MM. Whitfield King & C°,
Ipswich.

CHERS MESSIEURS,

En réponse à votre lettre du 15 courant nous nous permettons de vous dire qu'en suite de la modification dans les premières taxes d'affranchissement du Nord de Bornéo, approuvée par le bureau de l'Union d'affranchissement universel, comme suite à la baisse dans la valeur du dollar, il a été jugé bon, dans un but d'économie pour l'administration des postes de Bornéo, et pour la facilité du public, d'avoir des timbres des dénominations mentionnées par vous, et une émission surchargée fut adoptée pour éviter les retards et la dépense qu'aurait entraîné la préparation de nouveaux coins.

Nous ne sommes pas philatélistes, et l'objection élevée apparemment à un point de vue philatelique, n'est pas de celle que nous nous sentons appelés à prendre en considération.

A vous fidèlement.

(*Signé*) BERY. T. KINDERSLEY
Secrétaire.

GORDON SMITH,
Secrétaire de la société,

HERBERT R. OLDFIELD,
Secrétaire du comité spécial.
Société philatélique de Londres.

25 juillet 1895.

Il faut reconnaître que la conduite de la société est absolument correcte. Le but qu'elle poursuit mérite du reste d'être encouragé : *C'est l'intérêt de tous.* Il est possible qu'elle ne réussisse pas auprès des personnes qui préfèrent se faire voler ou auprès d'autres qui ont intérêt à pêcher en eau trouble ; il est possible aussi qu'elle se trompe, cela arrive à tout le monde, mais, nous le répétons, son but est louable. Le chroniqueur d'*Anvers Philatélique,* qui mesure les autres à son aune et dérangé peut-être dans ses combinaisons financières, croit devoir critiquer la société sur un ton qui ne lui appartient pas du tout. Citons quelques lignes :

" Décidément cette *inepte* société pour la „ suppression des timbres spéculatifs s'arroge „ des droits absolument fantastiques sur le „ public collectionneur. N'a-t-elle pas l'*audace* „ de faire publier par certains journaux à sa „ dévotion une liste des timbres qu'elle déclare „ spéculatifs. „...

„ Qui sait maintenant si, sous le couvert de „ protection timbrologique, les instigateurs de „ cette société ne poussent pas le machiavélisme jusqu'à faire rejeter par les amateurs „ certaines catégories de timbres, afin de les „ accaparer à vil prix pour s'en faire des rentes „ d'ici à quelques années, lorsque les amateurs, „ aux yeux dessillés, verront qu'ils ont été assez „ naïfs pour ne pas conserver des timbres réellement émis et dont le prix aura considérablement augmenté. „

Ce qu'il y a d'inepte dans tout ceci, c'est la conduite du chroniqueur d'*Anvers Philatél que.* Il s'emballe, il critique, il parle à tort et à travers : qu'il critique au besoin, c'est son droit, chacun envisageant les choses à son point de vue, mais ce qui n'est pas le droit de Monsieur Nalès, c'est de s'attaquer à l'honorabilité des personnes qui dirigent la société et de leur prêter des idées qu'elles n'ont pas et qu'elles n'auront certainement pas.

Que M. Nalès le sache bien, la *Société pour la suppression des timbres spéculatifs* est sérieuse : *ce n'est pas une union de charlatans!*

SOCIÉTÉ

POUR LA SUPPRESSION

des TIMBRES de SPÉCULATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président.

(à élire sous peu.)

Vice-Présidents.

E. STANLEY GIBBONS.

J. B. MOENS.

(un à élire.)

Président des Comités.

C. J. PHILIPPS.

Trésorier.

* F. R. GINN.

Comité.

W. BROWN.	* W. HADLOW.
* G. C. BUTLER (des frères Butler.)	WHITFIELD KING.
EDWIN CLARK.	* W. H. PECKITT.
E. B. EVANS.	ALFRED SMITH.
R. B. EARÉE.	H. STAFFORD SMITH.
HAROLD FREDERIC.	* J. SCOTT STOKES.
* M. GIWELB.	W. T. WILSON.
* H. HILCKES.	W. A. S. WESTOBY.

(Le nombre de 45 membres du Comité sera graduellement complété.)

Secrétaire.

GORDON SMITH, 391, STRAND, LONDRES, W.C.

* Ces membres forment le Comité exécutif.

STATUTS

Objet.

Article premier. — Cette Société est formée :

a) Pour faire cesser et prévenir le commerce et le collectionnement des timbres-poste ou autre matière postale créés en tout ou en partie dans un but de spéculation ou qui ne sont pas nécessaires pour des usages ou des besoins postaux légitimes ;

b) Pour décider et déclarer quels sont les timbres ou autres matières postales qui doivent être considérés comme spéculatifs ou non nécessaires, ainsi qu'il est dit plus haut;

c) Pour assurer l'exclusion de tous les catalogues, albums, journaux, listes de prix ou autres publications philatéliques de tous ces timbres ou autres matières postales, comme il est dit plus haut;

d) Pour prendre les mesures qui peuvent conduire à l'empêchement de l'émission de tous ces timbres ou autres matières postales, comme il est dit plus haut;

e) Pour publier et faire publier de temps en temps toutes les décisions, procédures ou autres informations, d'une manière qui puisse assurer la plus large publicité parmi toutes les personnes ou sociétés intéressées au collectionnement des timbres à travers le monde ;

f) Pour prendre toutes les mesures qui peuvent être jugées utiles, désirables ou nécessaires pour la meilleure exécution des objets susmentionnés, ou dans tout autre but, dans l'intérêt des membres de cette Société.

Des membres.

Art. 2. — Toutes personnes (âgées de 21 ans au moins) collectionneurs de timbres, négociants ou importateurs de timbres, propriétaires et éditeurs de catalogues, albums ou journaux de timbres et les journalistes ou écrivains philatéliques sont éligibles comme membres.

Art. 3. — Les membres candidats seront proposés et assistés par des membres de la Société et seront soumis au ballottage dans une assemblée du comité la plus prochaine après celle où la proposition aura été reçue. Une boule noire sur quatre pour exclure.

Si un candidat ne peut trouver quelqu'un qui le présente et l'assiste, deux références satisfaisantes seront acceptées en lieu et place.

Art. 4. — Si une plainte concernant la conduite ou le caractère d'un membre a été portée devant le comité, celui-ci sera soumis à une enquête, et l'occasion lui sera donnée de réfuter la ou les plaintes dirigées contre lui.

Si, dans l'opinion du comité, la conduite ou le caractère du membre ainsi accusé est incompatible ou dommageable aux intérêts de la Société ou à ses membres, le comité peut, à une majorité des trois quarts des membres présents, exclure ce membre de la Société, mais le membre ainsi exclu peut en appeler à une assemblée générale de la Société, dans laquelle une majorité des trois quarts des membres présents sera nécessaire pour annuler l'expulsion.

Membres du conseil et comité.

Art 5. — Les membres du conseil de la Société consisteront en un président, trois vice-présidents, président des comités, secrétaire et trésorier.

Art. 6. — Les affaires de la Société seront administrées par un comité composé des membres du conseil et de 45 autres membres.

Toutes les fois que le nombre des membres excède 200, le comité peut s'adjoindre un nouveau membre par 25 dépassant les 200. Sept formeront un *quorum*.

Art. 7. — Les membres du conseil et le comité seront élus à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le premier vendredi de mai. Le comité pourvoira aux vacances qui se produiront pendant l'année courante.

Art. 8. — Le comité élira dans son sein des sous-comités dans le but de mettre à exécution les objets de la Société. Le comité aura pouvoir 1° de faire des dispositions complémentaires pour le règlement du comité ou du sous-comité; 2° de désigner des membres honoraires qui peuvent d'après l'opinion du comité servir le mieux les intérêts de la Société; et 3° d'administrer d'une manière générale les affaires de la Société, et payer tous salaires et autre argent que le comité peut penser dési-

rables pour mettre à exécution les objets que se propose la Société.

Art. 9. — A l'assemblée du comité qui précède l'assemblée générale annuelle, deux inspecteurs seront désignés (dont un ne sera pas membre du comité), qui examineront les comptes du trésorier et présenteront à ce sujet un rapport à l'assemblée générale annuelle.

Art. 10. — Le secrétaire fera la correspondance de la Société, gardera les minutes, émettra des avis et circulaires, assistera à toutes les assemblées et exécutera tous les ordres du comité. De concert avec le trésorier, il percevra les revenus de la Société et donnera reçu, il transmettra au trésorier paiement de toutes les sommes reçues.

Art. 11. — Le trésorier gardera les fonds de la Société, fera tous les paiements nécessaires et tiendra compte des recettes et des dépenses.

Souscription.

Art. 12. — La souscription annuelle des membres sera de cinq shillings, payables d'avance à l'élection, et ensuite le 1er mai de chaque année.

Aucun membre dont la souscription n'aura pas été effectuée le 1er août (ou s'il s'agit d'un membre résidant à l'étranger, le 1er novembre) ne peut voter à une assemblée de la Société; s'il est en retard de paiement le 1er novembre (ou de 12 mois s'il s'agit d'un membre résidant à l'étranger), il sera considéré comme ayant donné sa démission, pourvu que dû avis lui en ait été donné à sa dernière adresse ou résidence connue.

Dispositions générales.

Art. 13. — Une assemblée générale peut être convoquée en tout temps par le comité, ou sur réquisition signée de 25 membres au minimum, et avis en sera envoyé 15 jours avant cette assemblée, indiquant le but de cette convocation.

Art. 14. — Aucun changement, amendement ou addition à ces statuts ne seront faits sinon en une assemblée générale, et seulement alors après avis ou autre publication de ce changement, amendement ou addition proposés donné un mois à l'avance.

SOCIÉTÉ POUR LA SUPPRESSION
DES TIMBRES DE SPÉCULATION

FORMULE D'ADHÉSION

Nom du candidat en entier ....

....

Titres, etc. ....

Adresse de résidence et d'affaires (s'il y en a)

....

Nom et adresse de celui qui présente, ou de la première référence ....

Nom et adresse du second, ou de la seconde référence

....

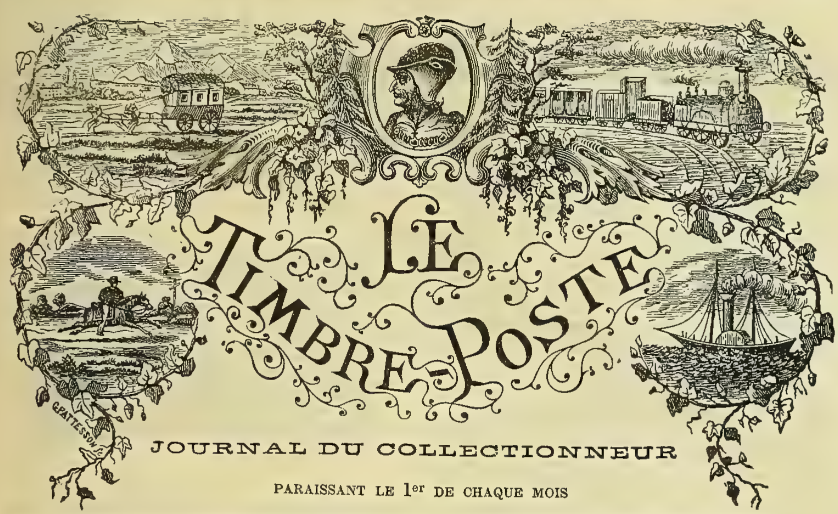
Date ....

Je, soussigné, désire devenir membre de la société ci-dessus et consens à adhérer aux statuts et, en outre, généralement, aux objets de la société.

SIGNATURE :

NOTE. — Cette adhésion doit être accompagnée d'une somme de 5 shillings ou son équivalent dans la monnaie du pays où réside le candidat.

IMP. L.-G. LAURENT, BRUXELLES.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Des circonstances imprévues nous obligeant de nous absenter tout le mois de septembre, nous avons cru devoir faire paraître le numéro d'octobre avant sa date.

La *chronique des nouveautés* sera publiée dans le numéro suivant.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 393).

Perçage. Il a été exécuté horizontalement d'abord, par des lames ayant une longueur de 10 timbres horizontaux, puis ensuite verticalement, au moyen des mêmes lames, trop longues cette fois pour les cinq timbres verticaux : c'est ce qui explique pourquoi les marges supérieure et inférieure ont été entamées par le perçage, lequel s'étend jusqu'au bord. *Il n'y a que les feuilles de cette émission qui se trouvent en cet état.*

Fabrication. Elle a nécessité les coins suivants :

1° Un cadre pour chacune des valeurs 1/2, 1, 2, 6 schilling;

2° Une effigie de Victoria avec dessins d'angles, comme ci-contre. (A été gravé sur un bloc d'acier, de la grandeur d'un timbre, ce qui a permis d'utiliser ce coin plus tard, comme on le verra par la suite.)

3° Enfin un dessin d'angles pour le cadre intérieur des 1/2 et 1 sch., ceux des 2 et 6 sch. ayant dû être supprimés pour former le second tirage en couleur.

Quant aux planches, elles sont formées de clichés isolés ou groupes de 2, 3, 4, 6, 8, 9, 12, jusqu'à concurrence de 50, que l'on dispose sur cinq rangées horizontales. Les feuilles ont donc 50 timbres. On a supposé que ces 50 timbres avaient été répétés sur une seconde partie de la feuille, par un autre tirage et qu'on avait séparé ensuite les deux par-

ties, tout cela parce que la piqûre se continue presque toujours jusqu'au bord, soit en haut ou en bas. Il n'en est rien. Nous avons vu maintes feuilles où la piqûre est interrompue à environ un centimètre du bord.

Le système de clichés séparés doit avoir eu pour but, croyons-nous, de pouvoir remplacer sans trop de frais les clichés qui, par suite d'accident ou tout autre cause, auraient pu se détériorer. On évitait ainsi l'établissement, toujours onéreux, de nouvelles planches.

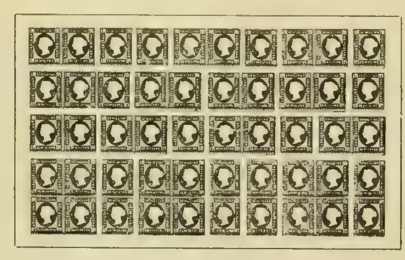
Il arrive que les intervalles entre les timbres des différents tirages ne sont pas les mêmes; cela tient aux cales de papier ou carton d'épaisseurs variables qu'on est obligé de mettre entre les clichés pour éviter un frottement.

L'emploi de ces groupes de clichés peut aider à reconnaître les feuilles de timbres authentiques de celles réimprimées : c'est ainsi que les variétés des 2 et 6 shilling n'occupent pas toujours la place qu'elles avaient primitivement.

Le tirage en relief et en couleur a toujours été exécuté en deux fois; l'impression en relief avait lieu avec le second tirage de couleur, *sauf pour les 1/2 et 1 schilling* qui étaient imprimés avec cadre et effigie *d'abord*, sur clichés spéciaux, où le centre est formé d'un ovale concave, sorte d'emboîtage où l'effigie se trouve préservée de tout écrasement pendant l'exécution du second tirage de couleur (les dessins d'angles).

Le milieu de chacun de ces clichés porte un numéro d'ordre commençant de gauche à droite, contrairement à ce qui se fait généralement pour les compositions typographiques qui débutent de droite à gauche. La disposition de ces clichés est la suivante :

Angles intérieurs des 1/2 et 1 schilling (1).



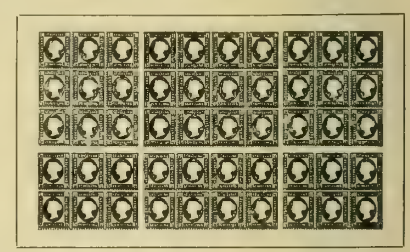
(1) Ce fac-simile et les suivants n'ont d'autre but que de faire connaître la disposition et le nombre des clichés sur la planche, et non de représenter les pièces telles qu'elles ont servi à l'impression.

L'ordre des clichés que nous donnons ici et plus loin, est celui que nous avons relevé sur les planches que nous avons vues. L'imprimeur n'ayant aucun intérêt à conserver la place des clichés, il est donc probable que l'ordre n'a pas toujours été le même; on a dû chercher à grouper 10 timbres par rangée horizontale, rien de plus.

Nous ne connaissons pas la disposition qu'avaient les clichés des *cadres* des 1/2 et 1 schilling qui n'existent plus aujourd'hui, mais voici la disposition des cadres des 2 et 6 schilling, qui est aussi celle de la partie centrale (effigie et angles) de ces deux valeurs.

1° *Cadre des 2 et 6 schilling.*

2° *Effigie et angles des 2 et 6 schilling.*



Les feuilles de timbres portent habituellement, sur les marges, des petits trous, le plus souvent en couleur. Ces trous ou points de repère proviennent d'attaches, pointe en haut, auxquelles sont fixées les feuilles; elles servent à diriger et préciser la place que doit occuper la seconde impression.

Il ne nous a pas été possible de constater quoi que ce soit sur les feuilles des 1/2 et 1 schilling, introuvables aujourd'hui; mais celles des 2 et 6 schilling portent sur la marge, devant et après la 2e rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 5e verticale, un point *rouge* aux 2 sch., *vert* aux 6 sch.

Ces points de repère, exceptionnellement placés pour la 1re émission devant et après la 2e rangée horizontale, peuvent servir à reconnaître les feuilles authentiques de celles réimprimées, qui les ont toujours à d'autres endroits.

Il n'y a eu qu'un seul tirage des timbres de 1867 :

20,000 exemplaires du 1/2 schilling.
40,000 — 1 —

100,000 exemplaires du 2 schilling
200,000 — 6 —

Signes caractéristiques. Les quatre valeurs ont le cadre différent, *mais l'effigie est la même pour toutes;* la grosse boucle et le chignon de moyenne grandeur, sont des indices certains d'authenticité pour les 1/2 et 1 schilling.

Il n'y a pas de défaut sur le cadre d'aucun de ces timbres, comme cela se rencontre parfois à certaines réimpressions.

1/2 SCHILLING. *a. Heligoland* a 14 m/m en longueur, le *g* marqué comme un *c* et *o* plus étroit qu'à l'émission suivante;

b. Les chiffres sont plus petits qu'en 1868 et plus éloignés du cadre intérieur aux deux angles droits;

c. Schilling a 11 1/4 m/m; il a les *g* formés comme des *c* et ils sont plus ouverts; *ll* ont les traits horizontaux plus courts qu'en 1868;

d. Couleur *vert-bleu.*

1 SCHILLING. Toutes les remarques *a. b. c.* peuvent s'appliquer à cette valeur.

d. Couleur *carmin terne.*

Il n'existe pas de réimpression de ces deux valeurs.

2 ET 6 SCHILLING. Nous n'avons pas trouvé le moyen de reconnaître d'une façon certaine les timbres isolés authentiques, de leurs réimpressions de 1879.

Aux feuilles entières, il y a les points de repère qui sont différents sur les marges; il y a aussi le déplacement des variétés des 2 et 6 schilling, les groupes de clichés de trois timbres horizontaux ayant été placés aux réimpressions de 1879, en dessous des groupes de deux clichés

Lorsqu'on possède des exemplaires avec marge de la 1re et de la dernière rangée verticale, on remarquera que le perçage entame la marge de chaque côté sur un espace de 2 m/m *à partir du timbre;* sur les réimpressions, ce perçage varie à ces endroits. On peut faire des remarques semblables sur les timbres de la 1re et dernière rangées horizontales. Lorsqu'ils sont avec marge, ils doivent toujours avoir le perçage jusqu'au bord de la feuille, ce qui n'est le cas que pour certaines réimpressions de 1879.

Essais. Nous n'en connaissons pas.

***

Une commande de timbres 1/2 schilling en 1868, 1 sch. en 1871, nous donne la surprise de nouveaux types, lesquels passent longtemps inaperçus tant ils rappellent les anciens. Aussi s'est-on livré, après leur découverte, à toutes sortes de suppositions pour expliquer leur émission. Tout récemment encore, nous lisions dans l'*Annonce timbrologique,* de mai 1895, que la planche du 1/2 schilling avait été retouchée *plusieurs fois!; on parle même de réimpressions du 1er type!...*

L'auteur ne nous paraît avoir que des idées bien vagues de ce que c'est qu'une planche de timbres. Après un tirage de 20,000 exemplaires, soit 400 FEUILLES, les planches seraient devenues impropres à tout service et auraient réclamé des retouches à différentes reprises! Comme s'il n'était pas plus simple, en pareil cas, de remplacer les clichés défectueux, les coins étant toujours en vie.

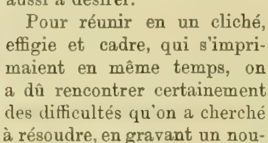
Le 1/2 schilling a été si peu retouché qu'il n'y a aucune variété ni du 1er, ni du 2e type, et que l'effigie du 1er a été remise en emploi en 1873, pour les valeurs 1/4, 3/4 et 1 1/2 schilling.

Des recherches ayant été faites à l'imprimerie impériale pour retrouver le matériel (coins et planches des cadres) des 1/2 et 1 schilling 1867 et ces recherches étant demeurées vaines, nous avons entendu dire que le tout avait été probablement égaré, s'il n'y avait eu accident. Pour l'une de ces causes on aurait créé de nouveaux coins, établi de nouvelles planches, et comme preuve, on faisait valoir le désintéressement, dans cette affaire, du gouvernement d'Héligoland, dispensé de payer les nouveaux frais de gravure.

Nous avons meilleure opinion de l'imprimerie impériale. Pour qu'on puisse égarer ou dérober ce qui représente déjà tout un petit matériel, il faudrait admettre un désordre tel que cela est absolument impossible. Dans un établissement de ce genre, chacun doit avoir sa part de responsabilité et tout doit y être réglementé. Il faut donc, à notre avis, chercher d'autres raisons, et voici celles que nous avons trouvées.

Si les 1/2 et 1 schilling, nous sommes-nous dit, n'ont plus été imprimés sur les premières planches, après un tirage aussi restreint que celui de 1867, c'est qu'apparemment il s'est passé quelque chose d'anormal qui rendait sans doute l'impression difficile. Sachant que les quatre valeurs (1/2, 1, 2, 6 schilling) avaient une effigie commune, contrairement au mode

employé plus tard pour les deux premières valeurs, nous avons examiné de plus près ces timbres. Nous avons pu constater que tous les exemplaires des 1/2 et 1 sch. 1867 qui nous sont passés par les mains, avaient un ovale très imparfaitement placé au centre, ne recouvrant pas entièrement le fond et laissant voir un blanc assez prononcé, surtout aux 1/2 sch. Ils sont donc par ce fait presque tous différents entre eux. Le relief laisse aussi à désirer.



Pour réunir en un cliché, effigie et cadre, qui s'imprimaient en même temps, on a dû rencontrer certainement des difficultés qu'on a cherché à résoudre, en gravant un nouveau coin suivant le modèle ci-contre (cadre et effigie), ce qui devait simplifier considérablement la confection des clichés et régulariser les types. On a procédé ensuite, comme antérieurement, en créant 50 nouveaux clichés de ce timbre que réclamait la planche; pour les angles intérieurs on n'a trouvé rien de mieux que d'employer la planche dont on s'était servi en 1867 pour les 1/2 et 1 schilling, ce qui prouve bien qu'elle n'était pas plus égarée que l'effigie qui a été reprise en 1873 pour les 1/4, 3/4 et 1 1/2 schilling.

Quant aux cadres des 1/2 et 1 schilling 1867, s'ils n'ont pu être retrouvés à l'imprimerie, c'est probablement parce que, devenus inutiles, ils ont été détruits ou mis à la fonte. C'est du reste le sort qu'on réservait aux timbres en schilling s'ils n'avaient été réclamés par le gouvernement héligolandais.

Ce seraient donc, suivant nous, les difficultés survenues pendant le tirage et le désir de les simplifier qui nous auraient valu l'émission suivante et celle du 1 schilling, pour lesquelles il n'y a pas eu de décret. Ces émissions n'ont du reste pas même laissé de souvenir à l'imprimerie impériale de Berlin.

Il a été rencontré de ce nouveau 1/2 sch. un exemplaire oblitéré : 11 septembre 1868; mais il est probable que l'émission est antérieure à cette date. Nous croyons qu'elle pourrait être de juillet.

Émission de juillet (?) 1868.

Type semblable aux précédents, mais différent par les détails. L'effigie (2e TYPE) est plus petite (11 au lieu de 11 1/2 m/m). Elle a sous le chignon une petite mèche de cheveux en forme de cédille; les bandeaux ont les ondulations qui s'éloignent de l'oreille.



Le cadre a les différences ci-après :

a. Heligoland a 14 1/2 m/m; le *g* est indiqué comme *c*, l'*o* plus large qu'en 1867;

b. Les chiffres sont plus grands qu'en 1867 et plus rapprochés du cadre intérieur, aux angles droits;

c. Schilling a 11 3/4 m/m et les *g* formés comme *c*, mais moins ouverts qu'en 1867; les *ll* ont les traits horizontaux plus longs;

d. La couleur est identique à celle des timbres 1867.

Gravé sur acier par M. Schilling et imprimé sur papier blanc ordinaire, le même que celui employé en 1867; percé en lignes.

Les feuilles (50 timbres) ont, supposons-nous, la dentelure **A** des précédents. (Nous n'avons pas rencontré de feuille entière ni de fragment.)

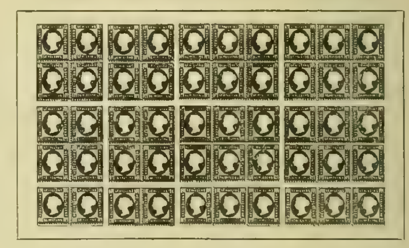
	Cadre et centre.	*Angles.*
1/2 schilling,	vert-bleu	carmin

La teinte est parfois vert-bleu foncé.

Gommage. Semblable aux timbres de 1867.

Fabrication. Le tirage en relief et en couleur s'est opéré comme les précédents de même valeur. On connaît la disposition des clichés des angles, voici celle des timbres :

Cadre et effigie du 1/2 schilling (1).



Il ne nous est pas possible de déterminer la couleur des points de repère (qui doit être verte) sur les marges des feuilles, pour les mêmes raisons qui nous ont empêché de préciser la dentelure, mais l'impression a eu lieu dans les

quantités suivantes, commandées le 30 juin 1868 :

10,000 exemplaires à 1/2 schilling.

Par son nombre restreint d'exemplaires, ce timbre est donc le plus rare de la collection d'Héligoland.

Signes caractéristiques. En plus des renseignements *a. b. c.* (voir page 120), la teinte vert-bleu de 1867 le caractérise suffisamment.

Essais. Nous n'en connaissons pas.

Émissions des 15 août 1869 et 1er novembre 1871.

Comme il ne s'agit que d'un changement de dentelure ou d'un type refait, il n'y a pas eu de décret, comme nous l'avons déjà dit. Les dates que nous donnons, nous les empruntons au *Timbre-Poste,* qui les a signalées lorsque les timbres ont paru.

1/2 schilling. Semblable au timbre précédent de 1868, sauf la teinte et la dentelure.

1 schilling. Forme le 3e TYPE DE TÊTE, rappelant le 1/2 sch. de 1868 avec gros chignon et mèche de cheveux en cédille, mais il est visible que ce type appartient à une autre gravure, les *ondulations des bandeaux descendant sur l'oreille, tandis qu'au 1/2 sch. c'est le contraire qui existe.*



Gravé sur acier par M. Schilling et imprimé en couleur sur papiers blancs variés, piqués 14 1/2.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure **B** (voir le dessin *B*, page 113).

Les timbres ont commencé à circuler : le 1/2 sch. le 15 août 1869, et les 1 sch. le 1er novembre 1871. Il y a eu différents tirages aux dates ci-après :

		1/2 schilling.	*1 schilling.*
3 Avril	1869.	20,000	
Août	1870.	15,000	
Juillet	1871.	25,000	25,000
Janvier	1872.	10,000	
15 Juillet	—	20,000	5,000
6 Septembre	—	10,000	
13 Juin	1873.	20,000	15,000
26 Août	—	20,000	15,000
		140,000	60,000

Les tirages ont été exécutés comme suit :

1° *Tirages de 1869 à 1872.*

a. *Papier blanc uni épais.*

			Cadre et centre.	*Angles.*
1869-70.	1/2	schilling,	vert pâle	carmin vif
1871-72.	1/2	—	— jaune	—
	1/2	—	— foncé	—
	1/2	—	— vif	—
	1/2	—	olive foncé	—
	1/2	—	— pâle	—
	1	—	carmin vif,	vert-jaune vif
	1	—	— terne,	— —

2° *Tirages de juin et août 1873.*

b. *Papier blanc ayant en fil. un quadrillé rapproché ou quelques points assez réguliers.*

		Cadre et centre.	*Angles.*
1/2	schilling,	vert-jaune vif,	carmin vif
1/2	—	vert vif	—
1	—	carmin violacé,	vert-jaune pâle
1	—	— vif	— vif

Tout récemment, (juillet 1895), au congrès timbrophilique de Mannheim, a été produit, par M. A. Rosenberg, un timbre-poste 1 schilling, du 2e type 1871, mais *percé en lignes.*

Ne comprenant rien à cette émission inexplicable, pour nous, nous nous sommes adressé à M. Rosenberg qui a bien voulu nous soumettre un exemplaire *non gommé* de ce timbre. Après mûr examen, nous n'hésitons pas à déclarer que c'est une réimpression de 1884. Tandis que les timbres de 1871 ont les angles en *vert-jaune* plus ou moins pâle, les réimpressions l'ont en vert foncé et c'est le cas de l'exemplaire soumis, qui, en outre, a bien le papier de 1884 et non celui de 1871.

Il est du reste matériellement impossible qu'il puisse exister des timbres *percés* du 1 sch., type refait, celui-ci appartenant au deuxième tirage (juillet 1871), lequel a eu tous ses timbres *piqués,* comme les 1/2 sch. antérieurement imprimés en 1869, 1870 et 1871. Enfin le perçage des timbres ayant été abandonné à l'imprimerie impériale depuis février 1869, on ne l'aurait certes pas repris en 1871 pour l'abandonner une seconde fois. Du reste, les formes de coupage devaient être détruites à cette époque puisqu'il a fallu en reconstituer d'autres pour les réimpressions.

Gommage. La gomme est épaisse et jaunâtre, comme aux précédents timbres.

Piquage. La rencontre des piqûres verticales et horizontales étant régulière, nous en con-

cluons que le piquage s'est toujours fait d'une fois à Berlin, ce qui n'est pas le cas pour les réimpressions de Hambourg où la piqûre est double à ces endroits, ce qui prouve qu'elle a été faite en deux fois : d'abord dans un sens, puis dans un autre.

Les timbres imprimés à Berlin et à Leipsick ont toujours la piqûre 14 1/2 en hauteur et 13 1/2 en largeur; ceux de Hambourg ont la piqûre 14 1/2 et 14. Le diamètre des trous est légèrement moins grand à Hambourg et à Leipsiek qu'à Berlin.

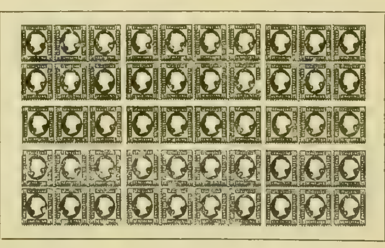
Il est à remarquer que les feuilles des timbres ont des points de piqûre, soit sur la marge supérieure ou sur celle inférieure. Dans ces deux cas, le piquage n'entame jamais ces marges, mais bien celui opposé. Ces points indiquent le nombre d'attaches jugées nécesaires pour fixer les feuilles, afin de mieux opérer le piquage.

On a cherché à établir des différences parce que les six rangées horizontales de piqûres ne sont pas à égale distance, sur les feuilles, ce qui donne des timbres de différentes dimensions. Comme cela ne nous parait pas sérieux, nous n'avons pas cru dovoir nous y arrêter.

Fabrication. Le tirage s'est effectué dans les conditions des timbres précédents, mêmes valeurs.

Nous connaissons déjà la disposition sur les feuilles, des clichés du 1/2 schilling; voici celle du 1 schilling :

Cadre et effigie du 1 schilling.



Nous n'avons pas rencontré de feuilles entières du 1 schilling, nous ne connaissons donc pas les points de repère, qui doivent être rouges, mais voici ce que nous trouvons :

Les feuilles du 1/2 schilling ont comme points de repère, sur les marges :

Tirage de 1872. Un point *vert* devant et après la 3e rangée horizontale, au-dessus de la 6e rangée verticale et entre les 5e et 6e, en dessous; un point sans couleur au-dessus des 3e et 8e rangées verticales et un dans les angles supérieurs.

Tirage de juillet 1872. Notre exemplaire assez court de marges ne montre qu'un point *vert* au-dessus de la 6e rangée verticale et un autre entre les 5e et 6e, en dessous.

Tirage de 1873. Comme le 1er tirage de 1872, sauf que les points sont *rouges* devant et après la 3e rangée horizontale.

Signes caractéristiques. Le papier est épais, toujours rugueux lorsqu'il montre en filagramme un quadrillé souvent très prononcé.

Malgré les huit différents tirages du 1/2 sch., les teintes sont assez irrégulières. D'abord vert pâle ; en 1871 vert-jaune, foncé et vif, etc. Les derniers tirages ont un fort foulage où le relief est par conséquent très prononcé.

Les teintes du 1 schilling sont plus régulières que celles du 1/2. Si les premières réimpressions de Berlin rappellent parfaitement ces teintes, leur papier n'est pas rugueux et il est moins épais.

Pour le dessin du 1 sch., outre les différences qui existent pour l'effigie et que nous avons déjà fait connaître, il en est d'autres qui le distinguent du 1er type :

a. Heligoland a 14 1/4 m/m; *g* marqué comme *c; o* plus large qu'en 1867 ;

b. Les traits horizontaux aux chiffres *1* supérieurs sont moins grands qu'antérieurement;

c. Schilling a les *g* comme *c.*

Essais. Il s'en trouve un au musée postal de Berlin; il n'a pas les dessins d'angles et est imprimé sur papier blanc; sa large marge indique un tirage sur le coin :

1 schilling, noir sur blanc

Vient une dernière émission de timbres en *schilling*, annoncée par l'avis ci-après :

Avis.

Le public est informé qu'il a été conclu avec l'Administration impériale allemande des Postes, un nouveau contrat postal qui entre en vigueur à dater de ce jour.

En suite de ce traité seront assimilées les taxes postales dans les relations avec l'Allemagne et d'autres pays, à celles en vigueur dans le trafic allemand, et introduction est faite aussi de l'échange de cartes de correspondance et mandats-poste.

Le changement des tarifs postaux a nécessité l'émission de nouveaux timbres-poste; il sera en conséquence nouvellement introduit :

Timbres-poste à 1/4 schilling
— 3/4 —
— 1 1/2 —

Helgoland, 15 juin 1873.

Par ordre du Gouverneur,
R. Pilger,
Maître des Postes royales.

Émission de août à décembre 1873.



Rappelle les timbres précédents. Le cadre est différent pour chaque valeur et varie par la disposition des couleurs.

Reprise du 1er type d'effigie de 1867 avec boucle en tire-bouchons.

Toutes les inscriptions sont en lettres blanches sur couleur, et les chiffres sont le contraire.

Gravés sur acier par M. Schilling et imprimés en relief et couleur sur papier blanc épais rugueux de 1873 avec quadrillé rapproché, piqués 14 1/2.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure **B**, sauf le 1/4 sch. rose qui a la dentelure **C** (voir page 113).

Les fournitures des timbres de cette émission ont été faites aux époques suivantes :

		1/4 sch.	*3/4 sch.*	*1 1/2 sch.*
8 août	1873.	15,000		
6 septembre	—			50,000
11 novembre	—	50,000		
24 —	—		50,000	
21 décembre	1874.	100,000		
		165,000	50,000	50,000

Indépendamment de ces trois fournitures de 1/4 schilling, il en existe une quatrième de 100,000 timbres expédiés de Berlin le 23 septembre 1873. Le 30 octobre suivant, le secrétaire du gouvernement d'Héligoland s'étant aperçu qu'une erreur avait été commise dans l'impression des timbres de ce dernier envoi, en avise immédiatement l'imprimerie de Berlin et réclame l'exécution d'un nouveau tirage : d'où l'envoi de Berlin de 50,000 timbres, le 11 novembre 1873 et le retour en cette ville des 75,000 exemplaires restants du tirage erroné qui n'a pas été remplacé. Il n'y eut donc, en définitif, que 25,000 timbres, qui ont été livrés à la circulation vers la fin d'octobre, les autres ayant été brûlés.

L'avis postal ne donnant pas la date d'émission des timbres, nous aurons donc recours au *Timbre-Poste,* qui donne les dates suivantes obtenues à l'époque où ces timbres entrèrent en usage, c'est-à-dire :

			Cadre.	*Centre.*
12 août 1873.	1/4	sch.	rouge vif	vert-mai
13 sept. —	1 1/2	—	vert-jaune tendre	carmin
Octobre —	1/4	—	— —	— (erreur)
Novem. —	1/4	—	rose pâle	vert-jaune tend.
1er déc. —	3/4	—	vert tend. et rose vineux,	rose vineux

Gommage. Le même que les précédents.

Fabrication. On a commencé par approprier le coin (partie centrale : effigie et dessins d'angles) des 2 et 6 schilling 1867 qui avait précisément la grandeur d'un timbre-poste. Il fut donc possible d'ajouter sur les côtés verticaux, le mot : *Heligoland* (voir ci-contre); on grava ensuite, séparément, comme complément du timbre, deux cartouches horizontaux ayant chacun : *3/4 schilling 3/4* destinés à occuper le haut et le bas des timbres. Cinquante clichés furent pris pour composer la planche, *supprimant par la même occasion les dessins d'angles en dehors de l'ovale.*

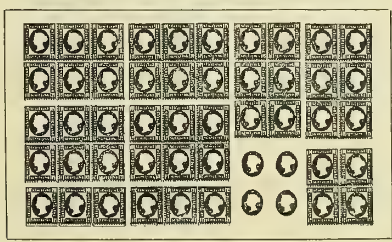


Le système de 1868 a donc été appliqué encore une fois ici. Il vient confirmer ce que nous avons dit : que l'effigie et le cadre furent gravés ensemble, pour simplifier le tirage.

Pour les 1/4 et 1 1/2 schilling, on s'est contenté de graver un cadre pour chacune de ces deux valeurs et d'en prendre cinquante clichés pour la planche; on forma ensuite la seconde, utilisant l'effigie du 3/4 schilling, toujours sans les dessins d'angles : cette seconde planche servit à imprimer les deux valeurs.

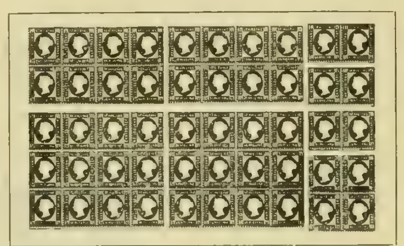
Les planches de ces trois valeurs étaient formées, comme les précédentes, de groupes de clichés disposés comme suit :

Effigie et ovale des 1/4 et 1 1/2 schilling.



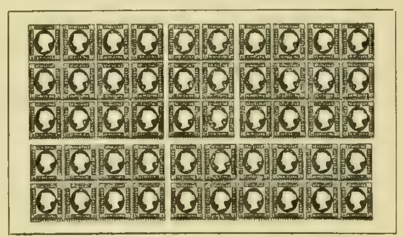
Cette planche est tout à fait de fantaisie, quatre des clichés, les 37, 38, 47 et 48, ayant la forme ovale!

Cadre du 1/4 schilling.

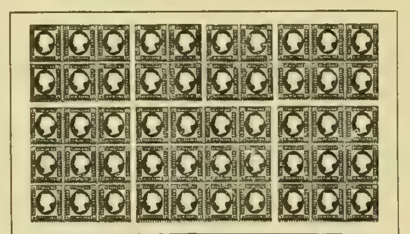


1° *Cartouches horizontaux du 3/4 schilling*;

2° *Cartouches verticaux et effigie.*



Cadre du 1 1/2 schilling.



Nous avons vu les feuilles entières suivantes, avec marges :

1/4 schilling *rose pâle :* points *roses* devant et après la troisième rangée horizontale, au-dessus et au-dessous de la cinquième rangée verticale;

Points *sans couleur* sur la marge inférieure : aux deux extrémités et devant les troisième et huitième rangées verticales.

3/4 schilling: points *verts* aux mêmes endroits horizontaux et au-dessus et au-dessous de la sixième rangée verticale;

Points *sans couleur* devant les troisième et huitième rangées verticales de la marge supérieure.

1 1/2 schilling : points *verts* devant et après la troisième rangée horizontale, au-dessus de la sixième rangée verticale, et au-dessous, entre les cinquième et sixième rangées verticales;

Points *sans couleur* aux extrémités de la marge supérieure et au-dessus des troisième et huitième rangées verticales.

Signes caractéristiques. Heligoland et *schilling* ont les *g* bien formés; doivent toujours avoir le 1er type d'effigie avec boucle en tire-bouchons, le *papier épais rugueux, quadrillé* et présenter un fort foulage.

La teinte de ces timbres les fait également reconnaître.

* * *

Quoique sous la protection de la Grande-Bretagne, l'île d'Héligoland subit l'influence de sa puissante voisine, l'Allemagne, qui a toutes ses sympathies. Elle adopte en même temps que ce pays la nouvelle monnaie allemande : *mark* et *pfennig* et elle s'adresse le 1er décembre 1874 à Berlin pour y obtenir de nouveaux timbres. Malgré la réponse (5 décembre) que les timbres ne pourraient être prêts en temps, l'administration des postes n'annonce pas moins la nouvelle émission pour le 1er janvier, et le 14, même mois, M. J. Goldner nous propose hélas! en vain, de partager le stock de timbres qu'il vient d'acquérir et pour lequel il avait MM. Clarke, Stanley-Gibbons et A. Smith, comme concurrents.

Ce stock était ainsi composé :

1867.	2 sch.	75,000	exemplaires	environ.
	6 —	40,000	—	—
1869.	1/2 —	30,000	—	—
	1 —	700	—	—
	1/4 — rose,	60,000	—	—
	1/4 — vert,	20,000	—	—
	3/4 —	40,000	—	—
	1 1/2 —	15,000	—	—

Nous sommes obligé de donner les chiffres approximatifs, les personnes intéressées dans cette affaire n'ayant pas conservé les nombres offerts par la poste.

Voici l'avis d'émission dont nous parlons.

Avis.

La monnaie impériale allemande entrant en vigueur légalement ici, à partir de ce jour, il a été aussi ordonné l'émission de nouvelles marques de valeur en monnaie allemande. Il est en conséquence introduit i

1.	*Timbre-poste*	à 1	pfennig	=	1 farthing
2.	—	2	—	=	2 farthings
3.	—	5	—	=	3 —
4.	—	10	—	=	1 1/2 penny
5.	—	25	—	=	3 pence
6.	—	50	—	=	6 —
7.	*Carte-correspondance*	5	—	=	3 farthings
8.	*Enveloppe*	10	—	=	1 1/2 penny

Heligoland, 1er janvier 1875.

Par ordre :
R. Pilger,
Maître des Postes royales.

Par suite des difficultés que présentait le travail de préparation des timbres, la livraison n'en fut faite, de Berlin, que le 8 février 1875. L'émission eut lieu le 15, même mois, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante que nous avons reçue :

Heligoland, le 15 février 75.

Cher Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui les nouveaux timbres et j'envoie par book-post les quantités que vous désirez dans votre lettre du 21 décembre 1874.

Les nouvelles cartes de correspondance à 5 pf. et les enveloppes à 10 pfennig viendront, je pense, dans quatre semaines. Si vous en désirez, veuillez me passer un ordre.

J'ai l'honneur d'être,

Votre humble,
Pilger.

Émission du 15 février 1875.





L'effigie de Victoria en relief est celle empruntée au 1/2 schilling de 1868, c'est donc le 2e type. Cette effigie est renfermée dans une jarretière ovale contenant : *Heligoland*, en haut; la valeur en bas, en toutes lettres, en monnaie anglaise et allemande ; en chiffre, de chaque côté. Le cadre est rectangulaire debout.

Les cadres sont différents pour toutes les valeurs, par les détails de reproduction, et forment trois types distincts :

1er *type*. Les inscriptions sont en lettres de couleur et les chiffres blancs;

2e *type*. Inscriptions et chiffres en couleur ;

3e *type*. Inscriptions et chiffres blancs.

Gravés sur acier par M. Schilling et imprimés en couleur et en relief sur papier blanc jaunâtre, piqués 14 1/2.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure **B**, sauf les 1, 2 et 25 pfennig, qui ont la dentelure **C**.

Il y a eu plusieurs commandes de ces timbres, aux époques ci-après :

	1 pf.	*2 pf.*	*5 pf.*	*10 pf.*	*25 pf.*	*50 pf.*
8 févr. 75.	300,000	200,000	100,000	250,000	100,000	40,000
16 avr. 85.				20,000		
21 mai 87.				60,000		
27 avr. 89.				60,000		
29 mai 90.			20,000	100,000		20,000
	300,000	200,000	120,000	490,000	100,000	60,000

Nous ne mentionnons pas ici les 20,000 timbres 5 pf. imprimés le 16 août 1890, qui sont des réimpressions, leur apparition ayant eu lieu après leur suppression.

Émission du 15 février 1875.

1er type.

	Cadre.	*Centre.*
1 farthing, 1 pfennig,	carmin foncé	vert foncé
2 — 2 —	vert-jaune —	carmin —

2e type.

3 farthings, 5 pfennig,	rouge foncé,	vert foncé jaunâtre
1 1/2 pence, 10 —	vert	carmin foncé

3e type.

3 pence, 25 pfennig,	carmin	vert foncé jaunâtre
6 — 50 —	vert foncé	carmin foncé

Les 1, 2 et 25 pfennig n'ont été imprimés qu'une seule fois, ils n'ont donc guère de variétés de nuances, si ce n'est le 1 pf. qui se présente en rose pâle et vert-jaune; le 5 pfennig était rouge foncé au début, puis rouge en 1890.

Quant aux 5, 10 et 50 pfennig, ils se présentent comme ci-après avec le papier plus blanc et plus satiné :

2e type.

		Cadre.	*Centre.*
1890.	3 farthings, 5 pfennig,	carmin vif	vert très foncé
1889.	1 1/2 pence, 10 —	vert-jaune	vermillon
1890.	1 1/2 — 10 —	— —	vif rouge

3e TYPE.

1890. 6 pence, 50 pfennig, vert foncé, carmin vif

VARIÉTÉ,

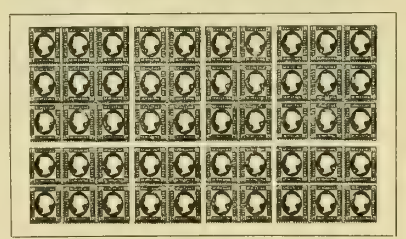
On a signalé le 1 farting, avec *tête renversée*. Il résulte de nos recherches que cela n'existe que pour les réimpressions.

Gommage. Il est toujours jaunâtre. Jusqu'en 1889 les feuilles étaient imparfaitement gommées, c'est-à-dire que l'un des bords (gauche ou droit) ***ne l'était pas du tout,*** sur environ un centimètre; depuis 1889 et 1890 les feuilles ont été gommées entièrement.

Fabrication. L'expérience aidant, on arrive à imprimer cette fois tous les timbres de la même façon : le cadre d'abord, l'effigie avec ovale ensuite.

Les planches des 1 et 2 pfennig ont la disposition suivante :

Ovales avec effigie des timbres en pfennig.



Cadre des timbres en pfennig.

Deux blocs de 25.

Les feuilles entières de ces timbres ont les points de repère suivants :

De 1875 à 1889.

1 pfennig : points *rouges* devant et après la 3e rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 5e rangée verticale;

Points sans couleur aux deux extrémités de la marge inférieure et devant les 3e et 8e rangées verticales.

2 pfennig : points *verts* et sans couleur aux mêmes endroits que le précédent; un chiffre 6 énigmatique sous le 6e timbre de la marge inférieure (1).

5 pfennig : Nous n'avons pu rencontrer de feuille entière.

10 pfennig. La feuille entière nous manque pour faire les remarques nécessaires,

25 pfennig. Points *rouges* et sans couleur comme pour les 1 pfennig; chiffre 6 sur la marge inférieure sous la rangée verticale (1).

50 pfennig. Nous n'avons pas vu de feuille entière.

De 1889 à 1890 :

1889 : *10 pfennig.* Les feuilles nous manquent.

1890 : 5 — Points *rouges* et sans couleur comme pour les 1 pfennig. Les points rouges des rangées horizontales sont placés ainsi :

. 3 5 . en août 1890 · 3 5 ·

C'est-à-dire que les points rouges de mai 1890 sont plus bas que les chiffres, tandis qu'en août 1890 ils sont devant.

1890 : *10 pfennig* points *verts* devant et après la 3e rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 6e rangée verticale ;

Points sans couleur aux deux extrémités de la marge inférieure et devant les 3e et 8e rangées verticales.

1890 : *50 pfennig.* Comme les 10 pfennig. de 1890.

Les bords des feuilles ont parfois (nous l'avons vu seulement sur les 5 et 10 pf. de cette émission) des lettres, fragments de l'inscription : *Reichs Druckerei* (Imprimerie de l'Empire) ou des chiffres : 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 25 etc. jusque 100, imprimés en bleu. Cela n'offre d'intérêt que comme contrôle, supposons-nous. Ces inscriptions étaient imprimées avant les timbres, sur des ***feuilles ayant au moins*** 1 mètre de hauteur.

Signes caractéristiques. La teinte du papier jaunâtre et celle des timbres fait reconnaître les 1 et 2 pfennig de leurs réimpressions.

Les tirages de 1889 et 1890 ont le papier plus satiné et plus blanc.

Essais. Nous n'en connaissons pas. D'après M. Lindenberg, les premières " épreuves „ furent envoyées au Gouvernement d'Héligoland le 31 décembre 1874. Mais quelles épreuves?

* * *

On avait, à Héligoland, la manie des timbres

(1) Les premières réimpressions datent de cette époque (juin 1875); elles étaient au nombre de six valeurs comme l'émission actuelle. Faut-il voir dans ce chiffre 6 une indication des valeurs imprimées et réimprimées?

aux couleurs nationales. En renonçant à l'effigie de la reine pour deux valeurs nouvelles devenues nécessaires, on réclame néanmoins à Berlin, le 22 Décembre 1875, lesdites couleurs pour des timbres aux armoiries. Ce travail, plein de difficultés, n'a pas coûté moins de 705 marks et encore pour des bandes de dix timbres, les feuilles ayant toujours eu jusqu'ici 50 exemplaires.

Heureuse de sa décision, l'administration en avise le public dans les termes suivants :

Avis.

Le Gouvernement royal a ordonné l'émission des nouveaux timbres-poste ci-après qui prennent, à partir de ce jour, une valeur légale :

1. Timbre-poste à 3 pfennig = 2 1/2 farthings
2. — 20 — = 2 1/2 pence

Héligoland, le 1er juin 1876.
Par ordre :
R. Pilger,
Maître des postes royales.

Emission du 1er juin 1876.

Armoiries d'Héligoland dans un écusson surmonté d'une couronne et renfermées dans un ovale autour duquel : *Heligoland* en haut; valeur en monnaie anglaise et allemande, en toutes lettres, en bas; de chaque côté, un chiffre; cadre rectangulaire avec ornements de remplissage dans les angles.



Gravés sur cuivre par M. Alwin Schiffner et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 1/2.

Les feuilles ou bandes de 10 timbres ont la dentelure A ou C suivant la rangée à laquelle appartient la bande.

Deux valeurs ont été émises. Il y a eu plusieurs tirages de chacune d'elles, savoir :

	3 pfennig.	*20 pfennig.*
Avril 1876. . .	30,000	20,000
14 février 1877. . .	50,000	
19 avril 1880. . .		20,000
8 juin 1882. . .		50,000
20 mars 1884. . ,		50,000
16 avril 1885. . .		60,000
27 mai 1886. . .		60,000
6 juin 1888. . .		100,000
29 mai 1890. . .		60,000
	80,000	420,000

Tirage d'avril 1876.

Les timbres de 1876 et suivants se présentent par rangée horizontale laissant une marge plus ou moins grande au-dessus et au-dessous.

1° Papier blanc ordinaire.

a. *Bande de 223 m/m de large sur 42 de haut* (?)

Cadre.	*Armes.*
2 1/2 farthings, 3 pfennig, vert foncé ou vert	noir vert foncé rouge terne jaune
2 1/2 p., 20 pf., carmin violacé	noir vert foncé carmin violacé jaune

Tirage du 14 février 1877.

Papier blanc jaunâtre.

a. *Bande comme plus haut.*

Cadre.	*Armes.*
2 1/2 farthings, 3 pfennig, vert,	noir vert foncé rouge orange

Les bandes de ces deux tirages (tout au moins le dernier, le seul rencontré par nous) se présentent : avec point de couleur orange en haut, piqûre **A**; sans point de couleur, piqûre **A** et probablement avec point de couleur en bas, piqûre C (?)

Il existe encore un tirage du 6 juin 1880 du 3 pf. (*Voir aux réimpressions..*)

Tirage du 19 avril 1880.

b. *Bande de 10 timbres de 230 m/m de larg. sur 70 de haut, ainsi que tous les tirages suivants.*

Cadre.	*Armes.*
2 1/2 p., 20 pf., carmin foncé,	noir vert terne carmin foncé orange brun. foncé

Tirage du 8 juin 1882.

Cadre.	*Armes.*
2 1/2 p., 20 pf., rose carminé,	noir vert rose carmin jaune foncé

Tirage du 20 mars 1884.

Cadre.	*Armes.*
2 1/2 p , 20 pf., rose chair,	noir vert foncé rose chair jaune foncé

Tirages des 16 avril 1885, 27 mai 1886 et 6 juin 1888.

	Cadre.	*Armes.*
2 1/2 p., 20 pf.,	vermillon,	noir vert foncé vermillon jaune
2 1/2 p., 20 pf.,	vermillon pâle,	noir vert pâle vermillon vif jaune pâle

Les bandes supérieures de 10 timbres ont un point *jaune* et la piqûre **A**; il y en a sans point avec la même piqûre: ce sont les seules qui ont été vues par nous; mais il doit exister des bandes avec point de couleur sur la marge supérieure et la piqûre **C**.

Tirage du 29 mai 1890.

	Cadre.	*Armes.*
2 1/2 pence, 20 pf.,	brique,	noir vert brique jaune

Les bandes de 10 timbres se rencontrent avec un point *brique* en haut et sans point, piqûre **A**; les bandes inférieures ont un point *jaune* et la piqûre **C**.

Gommage. La gomme est jaunâtre, surtout pour les timbres de 1880 (19 avril); elle n'est pas étendue sur toute la bande, l'extrémité de gauche ou de droite en étant dépourvue; ceci n'est pas toujours le cas pour le tirage du 19 avril 1880; pour les tirages 1888 et 1890 la gomme est blanche et elle s'étend *toujours* en entier sur les bandes de 1890.

(A continuer,)

Le nouvel album.

M. W. Brown, St-Thomas 'square à Salisbury, vient d'éditer un album en 2 volumes réservés exclusivement aux timbres-poste de la Grande-Bretagne et de ses colonies. L'auteur (M. S. C. Skipton) a parfaitement compris son travail.

Les descriptions sont brèves, claires, précises et surtout exactes. Il y a place pour toutes les variétés, même pour celles des différentes planches de timbres de la Grande-Bretagne. Le classement en est bien fait, l'amateur n'aura donc aucune difficulté de placer ses timbres. Un grand nombre de pages blanches permet d'attendre de pied ferme toutes les émissions futures que nous réserve encore le long règne de Victoria, qui ne paraît pas décidée de faire place de si tôt à son successeur.

L'impression est des plus soignée, le papier blanc épais satiné. Nous pouvons recommander cette publication aux amateurs spécialistes que cela intéresse.

Les demandes doivent être adressées à l'éditeur (voir l'adresse ci-haut).

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Les timbres de la compagnie orientale ont cessé d'avoir cours depuis août dernier. En attendant les timbres définitifs que réclame le Protectorat Britannique, sous lequel ce pays se trouve aujourd'hui, les timbres actuels sont surchargés : *British East Africa* sur trois lignes en noir, au moyen d'un timbre à main.

Les valeurs qui ont été vues sont :

Timbre-poste :	1/2 anna,	bistre,	surch. noire		
—	1	—	vert	—	—
—	2 1/2	—	noir s/ jaune,	surch. noire	
—	3	—	— s/vermillon	—	—
—	4	—	bistre	—	—
—	8	—	bleu	—	—
—	1 rupee,		rose	—	—
—	2	—	rouge brun	—	—
—	3	—	violet	—	—
	4	—	bleu	—	—
—	5	—	olive	—	—

L'enveloppe a reçu la même surcharge :

2 annas, outremer, surch. noire.

ANGRA.

Nous avons reçu les cartes suivantes émises à *Angra, Horta, Ponta Delgada* et à *Funchal*, savoir :

Carte postale :	20 + 20 réis,	violet sur chamois.			
—	30 + 30	—	bleu	—	—
Carte-lettre :	50	—	—	—	azur.

BAVIÈRE.

La carte postale universelle à 10 p.f., millésime 94, existe en deux variétés signalées par l'*I. B. J. :*

Variété a : Bavière commençant sous l'**l** de *Allemagne*
— *b :* — — — **a** —

Das P. publie la pièce suivante se rapportant au timbre-taxe de 2 p.f.

N° 32405 : Concernant l'émission d'un nouveau timbre-taxe à 2 p.f.

Pour compléter les timbres-taxe à 3, 5, 10 pf. qui ont jusqu'ici été en usage, un nouveau timbre de la valeur de 2 pf. a été émis. Celui-ci a le même écusson et la même couleur que les premiers timbres nommés et il est comme

ceux-ci, exclusivement destiné à être employé pour le service des bureaux de poste royaux.

Munich, le 9 septembre 1895.

Direction des postes et télégraphes royaux de Bavière.

Le Directeur général royal en congé,
LE SAGE-WALDMANN.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Cette colonie va être incorporée au Cap de Bonne-Espérance.

Adieu les timbres surchargés !

BELGIQUE.

On a vendu pendant la période électorale, en octobre 1894, à titre d'essai, comme nous le disions en novembre 1894, des timbres de journaux à 1 et 2 centimes oblitérés à l'avance. Le décret suivant rend cette mesure définitive.

Le ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu l'arrêté royal du 12 octobre 1879, pris pour l'exécution de la loi du 30 mai 1879 et notamment l'article 107 de cet arrêté;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Il est mis en vente, dans certains bureaux de poste (1), des timbres-poste de 1 et de 2 centimes, oblitérés à l'avance et destinés à l'affranchissement des imprimés et des journaux.

ART. 2. — Ces timbres ne peuvent être débités par quantité inférieure à 1000 unités.

ART. 3. — Ils sont oblitérés au moyen d'un timbre à roulette portant le nom du bureau et l'indication de l'année de l'oblitération. Jusqu'à disposition contraire, ils sont valables pendant cette année et pendant le premier mois de la suivante.

ART. 4. — Les envois affranchis par des timbres oblitérés à l'avance doivent être déposés au guichet d'un bureau de poste par quantité de 1000 au moins. Ces timbres n'ont pas de valeur lorsqu'ils sont appliqués sur des envois jetés dans les boites.

Bruxelles, le 21 juin 1895.

(Signé) J. VANDENPEEREBOOM.



Le 1er novembre courant seront mis en usage des *timbres-taxes* qu'on s'obstine à appeler des *chiffres-taxes* de différentes valeurs et d'un type des plus médiocres. (Voir ci-contre.)

Voici l'arrêté qui décide l'émission :

Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu l'article 107 de l'arrêté royal du 12 octobre 1879, qui autorise le Ministre des travaux publics à arrêter les mesures de détail et d'ordre administratif pour l'exécution de la loi du 30 mai 1879 ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 juillet 1870, portant création de chiffres-taxes destinés à représenter la taxe à percevoir sur les lettres non ou insuffisamment affranchies, originaires et à destination d'un même canton postal ;

Considérant qu'il y a utilité d'étendre ce moyen de contrôle à toutes les correspondances taxées, indistinctement, à destination du royaume,

Arrête :

Art. 1er. Il est créé des chiffres-taxes d'un nouveau type, qui seront mis en usage le 1er novembre prochain.

Art. 2. Ces chiffres-taxes seront aux valeurs de 5, 10, 20 et 50 centimes et 1 franc ; ils porteront les inscriptions " à payer „ " te betalen „ et ils auront les couleurs des timbres-poste de valeur correspondante, de la dernière émission.

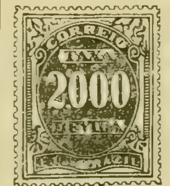
Bruxelles, le 8 octobre 1895.

J. VANDENPEEREBOOM.

On prête au ministre l'intention de supprimer la piqûre du talon des timbres. Ceux qui ne voudraient pas de ce talon bifferaient l'inscription d'un trait de plume, ce qui dispenserait de cette assomante corvée de détacher la bandelette.

En prenant cette mesure notre roublard de ministre compte sur le public indifférent et ignorant, qui omettrait le fameux trait de plume, pour arriver à ses fins : la suppression des lettres, le dimanche.

BRÉSIL.



Il a été émis, le 26 juillet dernier, un *timbre-taxe* au fac-simile ci-contre, rappelant le type des autres valeurs :

2.000 reis, brun-rouge, piqué 13

A la même époque, il a paru une enveloppe de 500 reis, bleu, format 160 × 90 m/m., papier blanc satiné :

500 reis, bleu

En plus, une carte avec réponse 40 + 40 reis, au type de la carte simple; carton chamois, intérieur blanc :

40 + 40 reis, vert et bleu foncé

BULGARIE.

Le *timbre-taxe* 50 stotinki imprimé en bleu pâle à 8,000 exemplaires, est employé depuis octobre à *Sophia seulement* avec le perçage en losanges. Singulière idée de reprendre ce mode

(1) Bruxelles (centre), Anvers, Gand, Liége et la sous-perception de Sichem *pour les expéditions de. . . . . l'abbaye d'Averbode seulement !*

de dentelure et de le réserver à une ville :



50 stotinki, bleu pâle, percé en losanges

Ce même timbre a été surchargé d'un chiffre 30 sous l'ancien chiffre et celui-ci biffé d'un trait. Existe en deux variétés parues le 18 octobre dernier :

30 sur 50 stotinki,	bleu,		surch. rouge,	piqué 11 1/2	
30 — 50	—	bleu pâle,	—	—	non —

Le 50 st. *bleu foncé* aurait reçu également cette surcharge.

Le 1 st. étant épuisé, l'administration a fait surcharger le 2 st. 1882 de l'inscription : 01 st. en rouge. Ne paraîtra que vers la fin de l'année, ce qui prouve que le 1 st. n'est pas aussi épuisé qu'on veut bien le dire.

BUSSAHIR.

Nous avons reçu les nouveaux Bussahir décrits n° 391 et représentant un tigre. Le 4 annas annoncé comme ayant le papier *uni,* nous vient sur papier *vergé,* et le 8 annas a la surcharge bleue; parmi nos 1/2 anna, nous avons rencontré une feuille *non dentelée;* le 1 rup. n'est pas *olive,* comme notre imprimeur nous l'a fait dire, mais *outremer :*

1/2 anna, ardoise, monogr. rouge, *non dentelé*
4 — lilas, — — piqué 7
8 — rouge brun — bleu, —

CHINE.

De la série en cours, le *Monthly Journal* nous apprend qu'il existe :

9 candarins, vert, *tête bèche*

COLOMBIE (Répub. de).

ANTIOQUIA. — On nous annonce la prochaine apparition de nouveaux timbres et la vente à l'encan des timbres supprimés.

CORÉE.



Viennent de paraître des timbres au type ci-contre représentant une cocarde dans un carré au-dessus duquel : *Korea* cintré; fleurons aux angles du rectangle; caractères chinois sur les quatre côtés.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 poon, vert-jaune
10 — bleu
25 — brun
50 — violet

CÔTE-D'OR.

Le timbre 20 shillings a la valeur énoncée : 1 L., écrit le *London Phil.;* filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 livre, brun sur rouge

CUBA.

Divers journaux annoncent des timbres de la République de Cuba qui n'ont absolument rien de sérieux.

DOMINICAINE (Rép).



Depuis le 15 juillet dernier, le type des timbres a été refait, avec cette différence que les chiffres occupent les quatre angles, sans compter les différences de copie.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1 centavo, vert
2 — vermillon
5 — bleu
10 — orange

Les autres valeurs suivront probablement.

ÉQUATEUR.

Encore des timbres commémoratifs à l'horizon. Ils sont annoncés par la pièce suivante que nous empruntons à un confrère parisien :

Considérant : Que le triomphe du parti libéral qui a revengé l'honneur de la nation, grâce aux splendides victoires remportées par l'armée patriote commandée par le chef suprême de la République, général Don Eloy Alfaro, est digne d'une commémoration spéciale.

Qu'un des moyens les plus propres à faire connaître cette commémoration à tout le monde civilisé consiste dans l'emploi d'un timbre spécial d'affranchissement.

Décrète :

1° Le Ministre de l'Intérieur (hacienda) est autorisé à conclure un contrat facilitant au gouvernement le mode et la forme d'émission d'un timbre d'affranchissement pour la correspondance extérieure et intérieure, qui devra être vendu au public dans les deux jours qui seront désignés à cet effet;

2° Les timbres commémoratifs circuleront comme affranchissement seulement pendant les jours qui seront désignés pour la vente, et les neuf jours suivants, et seront exclusivement employés dans le service postal durant ces onze jours;

3° Il sera créé sept valeurs : un centavo, deux centavos, cinq centavos, dix centavos, vingt centavos, cinquante centavos et un sucre;

4° Le Ministre compétent est chargé de communiquer au moment opportun les types adoptés à l'exécutant (contractant);

5° La vente de ces timbres s'effectuera dans toutes les recettes de la République pendant les deux jours indiqués; ceux qui n'auront pas été vendus seront incinérés et détruits en place publique, de même que les planches respectives:

6° Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de ce décret, de régler la vente d'accord avec le contractant: une partie du produit de cette vente est destinée à aider les familles pauvres des combattants morts pendant la guerre civile pour la défense des armes libérales.

Guayaquil, 30 août 1895.

ESPAGNE.



Bubi, le roi d'Espagne, étant devenu un grand garçon, le nouveau graveur de la monnaie a songé qu'il serait temps de remplacer les timbres actuels; mais comme il rencontre certaine opposition, il n'a trouvé rien de mieux que de soumettre son projet au public par la voie du journal *El Imparcial* du 2 novembre dernier. Ne pouvant rien refuser à nos lecteurs, nous reproduisons à notre tour le type plus en situation que celui en cours.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les timbres-poste paraissent successivement imprimés sur papier à filagramme dont nous avons parlé n° 392. Il y aurait aujourd'hui les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15 cents, 1 et 2 dollars et le timbre spécial de 10 cents; enfin les timbres-taxe 1, 2, 5 et 10 cents.

Le *Mekeel's Weekly St. N.* fait connaître le nouveau type 1895 des timbres-télégraphe *Western Union* que nous reproduisons ici :

Sans valeur, chocolat, n° en rouge.

FERNANDO-PO.

On nous annonce le changement de couleur du timbre actuel :

10 cent. de peso, rouge vin

FINLANDE.

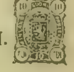
M. W. Jurgens nous apprend que tous les timbres-poste en penni et en marks finnois sont destinés à avoir la piqûre 14 au lieu de 12 1/2. De cette série a été mis en vente :

25 penni, outremer

Les autres valeurs viendront au fur et à mesure de l'épuisement des quantités imprimées.



UNION POSTALE UNIVERSELLE.
CARTE POSTALE
POSTKORT. | POSTIKORTTI.
FINLAND. SUOMI.
ОТКРЫТОЕ ПИСЬМО.



Côté réservé à l'adresse.

La carte postale a subi un changement dans les caractères de ses inscriptions : les 2e, 6e et 7e lignes ont les caractères plus maigres; par contre, la 4e ligne a les caractères plus gras et plus distancés; enfin les armes sont plus larges, n'ont plus de perles extérieures, et la couronne de l'écu est plus élevée :

10 penni, rose sur crême

La carte postale à 10 + 10 penni subira le même changement.

FOOCHOW.

Le *Ph. J. of Great Britain* a reçu de nouvelles carottes. Au centre, un grand canot, jonques dans le fond; au-dessus : *Foochow postage;* la valeur avec chiffres dans les angles; inscriptions chinoises de chaque côté :

Timbre-poste :	1/2 cent,		ardoise,	piqué	14
—	1	—	vert,	—	15
—	2	—	orange,	—	15
—	5	—	bleu,	—	14
—	6	—	carmin,	—	14
—	10	—	vert,	—	15
—	15	—	brun,	—	15
—	20	—	lilas,	—	14
—	40	—	clairet	—	15
Bande :	1/2	—	brun sur chamois		

FRANCE.

Le *timbre-taxe* 15 c. a paru au commencement de septembre imprimé en vert :

15 centimes, vert

GIBRALTAR.

Le 1 peseta est actuellement imprimé en deux couleurs :

1 peseta, brun et bleu.

GRÈCE.

M. Socolis nous donne les renseignements suivants sur les timbres commémoratifs qui doivent paraître à l'occasion de la restauration

des jeux olympiques à Athènes, en mars 1896, et qui doivent en même temps procurer au trésor un bénéfice net de 500,000 francs or,...

1° *Lutteurs s'entrelaçant, 18 × 22 m/m. :*

1 lepton, brun
2 lepta, rose
5 — jaune clair

2° *Discobole de Myron, 18 × 22 m/m.* :

10 lepta, argent

3° *Athlètes d'Athènes, 20 × 42 m/m. :*

20 lepta, brique
40 — carmin

4° *Char quadrige, 20 × 42 m/m. :*

25 lepta, or
60 — violet

5° *Hermès de Praxitèle, 20 × 42 m/m.* :

1 drachme, bleu
2 — bistre

6° *Victoire de Paionias, 20 × 42 m/m.* :

5 drachmes, vert

7° *Acropole d'Athènes*, 20 × 42 *m/m. :*

10 drachmes, gris

Les huit premières valeurs ont vu leur type emprunté aux anciennes pièces de monnaie du musée numismatique d'Athènes; l'*hermès de Praxitèle* et la *victoire de Paionias* rappellent les deux statues célèbres du musée Olympia au Péloponèse. L'*acropole* d'Athènes est assez connu

Ces timbres viennent d'être commandés à Paris.

GRENADE.



En changeant de type on a adopté celui des Colonies anglaises en vogue aujourd'hui et que nous reproduisons.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme C.A et couronne piqués 14 :

2 1/2 pence, lilas,	nom	et valeur	en bleu		
3	—	—	—	—	jaune
6	—	—	—	—	vert
8	—	—	—	—	noir
1 shilling, vert	—			—	orange

GUATÉMALA.



Il nous arrive des enveloppes provisoires au fac-simile portant en surcharge de couleur : *1895 - dos (seis) centavos* — 2 (6) *Correos nacionales.* Formt : 152×88 m/m.

2 sur 5 cent. outremer, surch. noire
6 — 10 — carmin — rouge

Le décret qui en parle est ainsi conçu : nous l'empruntons à l'*I. B. J.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Conformément à la résolution du Gouvernement du 7 de ce mois, il est porté à la connaissance du public, qu'à partir de ce jour les enveloppes 5 centavos sont en circulation avec une surcharge de la valeur et des détails suivants : à 6 centavos, impression rouge avec inscription suivante : *1895 — seis centavos — correos nacionales* et à 2 centavos, impression noire avec l'inscription suivante : *1895 — dos centavos — correos nacionales.*

Guatémala, 9 août 1895.

GWALIOR.

The Stamp News a reçu le 1 anna, brun surchargé entièrement en langue marathi qui, traduite, signifie : *Gwalior* en haut; *service* en bas, sur une ligne droite :

1 anna, brun-violet, surch. noire

On annonce depuis :

1/2 anna, vert, surch. noire
2 — outremer, surch. noire
3 — orange — —
4 — vert — —
8 — violet — —

HOLKAR.

Le *Monthly-Journal* a trouvé une erreur parmi les cartes de ce pays. Le troisième mot de l'inscription indigène, en dessous des armes, se lit : *Sirnéga* au lieu de *Sirnama* (adresse).

HONG-KONG.



Nous avons obtenu de M. Forbin le timbre *officially sealed* servant non pas aux lettres en retour mais à panser les blessures des lettres arrivées détériorées à la poste, comme du reste la plupart des timbres soi-disant de retour.

Ce timbre bouche-trou est imprimé en couleur sur papier blanc, avec fond burelé bleu, piqué 12 1/2.

Sans valeur, brun et bleu.

INDES ANGLAISES.

Le *Monthly-Journal* publie le décret suivant :

Le et à partir du 1er septembre 1895, les timbres-poste

des valeurs de 2, 3 et 5 rupees respectivement, seront valables pour la vente au public aux bureaux de poste.

A M. Fanshawe,
Directeur général de l'administrat. des postes de l'Inde.
Calcutta, le 5 août 1895.

Ces timbres seraient, dit notre confrère, de grande dimension et à l'effigie de la reine, imprimés comme suit :

2 rupees,	brun-jaune,	centre	carmin	
3	—	vert	—	brun foncé
5	—	violet	—	outremer.

ITALIE.

La *Gazette officielle* du 18 septembre publie le décret suivant :

Vu les articles 18 et 22 du texte unique des lois postales, approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6151 (3me série).

Vu l'article 137 du règlement pour l'exécution du service postal approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6454,

Sur la proposition de notre ministre, secrétaire d'Etat pour les postes et les télégraphes,

Entendu le conseil des ministres, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article premier. — En commémoration du 25e anniversaire de l'heureuse réunion de la ville et de la province de Rome au royaume d'Italie, il sera imprimé et mis en vente, au prix de 10 centesimi, une carte postale spéciale, qui pourra être utilisée pour la correspondance de même que les cartes postales ordinaires.

Art. 2. — Le débit en sera fait par tous les bureaux de poste et par les débitants de timbres-poste pendant la période du 20 septembre au 31 décembre 1895.

Art. 3. — Ces cartes pourront librement circuler à partir du 20 septembre 1895 jusqu'au 31 janvier 1896.

Après cette date elles seront considérées hors cours, et seront reçues à l'échange jusqu'à la fin du mois d'avril 1896.

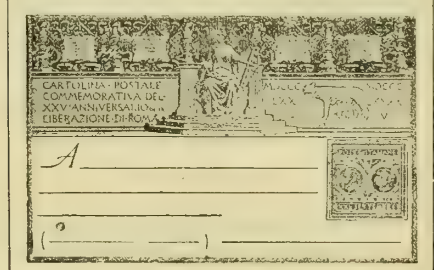
Art. 4. — Le produit de la vente de ces cartes-postales fera partie du revenu ordinaire de l'Administration des postes.

Nous ordonnons, etc...

Donné à Aquila, le 1er septembre 1895.

(Signé) Humbert,
Maggiorino Ferraris.

Vu le garde des sceaux :
V. Calenda di Tavani.



Voici la carte dont parle le décret et dont nous avons donné la description dans notre numéro de septembre. Contrairement à ce que dit le décret, la vente a commencé le 19 septembre au lieu du 20.

On nous fait remarquer que les soi-disant Romulus et Remus, sont représentés par deux crapauds, sous la louve.



Le timbre ci-contre est placé sur le verso, dans l'angle droit supérieur. L'innovation n'est pas heureuse et la carte des plus médiocres. Imprimé en couleur bistre sur la face et carmin sur le verso, sur carton blanc crème :

10 centesimi, carmin et bistre

La plupart de ces cartes arrivées en Belgique ont été taxées 30 centimes, ce qui fait dire à l'*Etoile belge* " que M. Vandenpeereboom prétend venger ainsi le Pape dont il est le très-humble serviteur. „

Le Pape n'a rien à voir ici; si l'Italie s'était mise en règle vis-à-vis de l'Union postale universelle en déposant un certain nombre de ces cartes à Berne, l'administration des postes de Belgique n'en aurait taxé aucune.

M. E. Diéna nous annonce qu'on étudie en ce moment l'émission d'une carte-mandat unique portant sur la marge les différends chiffres-valeurs. L'acheteur n'aurait qu'à mentionner le montant qu'il désire expédier pour que l'employé, en le débitant à l'aide de marques spéciales ou par des trous, fixe le montant de manière à rendre les fraudes impossibles. Ce système simplifierait le service et amènerait une réduction de frais.

Nous recevons une carte particulière sans aucune inscription et portant simplement le timbre 10 centesimi imprimé à droite, angle supérieur. Que deviennent donc les belles résolutions du ministre de ne plus imprimer de cartes semblables ?

10 centesimi, carmin sur crême

KEW-KIANG.



Voici le type des timbres renseignés en septembre dernier.

LEVANT RUSSE.

Nous avons reçu d'un de nos correspondants de Constantinople, cette nouvelle que la poste russe aurait émis des cartes à 4 kop. et avec réponse de 4 + 4 kop., plus une carte-lettre 10 kop. Les timbres sont au type des timbres-poste en cours. Voir nos dessins. L'impression de toutes ces formules est verte :

ВСЕМІРНЫЙ ПОЧТОВЫЙ СОЮЗЪ.
UNION POSTALE UNIVERSELLE.
РУССКАЯ ПОЧТА НА ВОСТОКѢ. — POSTE RUSSE DU LEVANT.
ОТКРЫТОЕ ПИСЬМО. — CARTE POSTALE.

Côté réservé exclusivement à l'adresse.

ЗАКРЫТОЕ ПИСЬМО. — Carte-Lettre.
Всемірный Почтовый Союзъ.
Union Postale Universelle.
Русская Почта на Востокѣ. — Poste Russe du Levant.

Для вскрытія — отрывать края по пробою.

Carte postale :	4 kop.,	vert sur chamois	
—	4 + 4	—	— — —
Carte-lettre :	10	—	carmin sur blanc.

LORENZO MARQUES.

La gaieté des Portugais est communicative. Elle s'étendue aux colonies. Pour fêter le centenaire de Saint-Antoine, certains timbres de Mozambique 1886 et 1894 ont été surchargés : *L. Marques — centenario de S. Antonio —* MDCCCXCV, en noir.

Type 1886	5 réis,	noir	surch. rouge		
—	10	—	vert	—	noire
—	20	—	carmin	—	—
—	40	—	brun	—	—
—	50	—	bleu	—	—
—	100	—	brun	—	—
—	200	—	ardoise	—	—
—	300	—	orange	—	—
Type 1894	50 réis,	bleu	surch. noire		
—	75	—	rose	—	—
—	80	—	vert	—	—
—	150	—	carm'n	—	—

Il est probable qu'il existe d'autres timbres avec surcharge.

LUXEMBOURG.

Quelques privilégiés ont obtenu les cartes actuelles au nouveau type à effigie :

5	centimes,	vert
5 + 5	—	—
10	—	carmin
10 + 10	—	—

MAURICE.

Par suite de changements de taxes, il y aura incessamment une nouvelle série composée des valeurs ci-après, avec l'inscription : *Postage and Revenue :* 1, 2, 3, 4, 5, 8, 15, 20, 25, 40, 50, 60 cents; 1, 2 1/2, 5, 10 rupees. *(Mekeel's W. S. W.)*

MEXIQUE.

En attendant qu'on surcharge les timbres en bleu, vert, jaune, etc., la surcharge *official* qui était *noire* est *rouge* aujourd'hui.

On annonce de nombreux changements de couleur des timbres actuels et cet avis de la direction générale des postes du 30 juillet qui ordonne la destruction des planches des timbres mis hors d'usage. J' te crois !

Attendons-nous plutôt à moult réimpressions.

Il existerait une enveloppe avec type " malle-poste ", format des autres enveloppes :

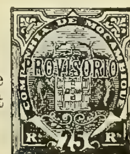
20 centavos, rouge-vin.

MOZAMBIQUE.

Le centenaire de Saint-Antoine a été fêté aussi à Mozambique. On a surchargé tous les timbres de 1886 sur trois lignes de l'inscription diagonale : *1895 — centenario Antonio — 1895.*

Un confrère croit même qu'on a surchargé tous les timbres de la série actuelle, ce qui nous semble assez naturel.

MOZAMBIQUE (Cie).



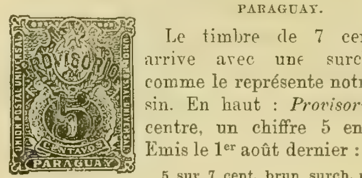
Voici le timbre provisoire dont nous avons parlé tout récemment.

NORWÈGE.

La carte 10 óre a fait son apparition avec le nouveau type retouché :

10 ore, carmin.

PARAGUAY.



Le timbre de 7 centavos arrive avec une surcharge, comme le représente notre dessin. En haut : *Provisorio*; au centre, un chiffre 5 en noir. Emis le 1er août dernier :

5 sur 7 cent. brun, surch. noire.

PAYS-BAS.

On fait grand bruit de la découverte du 5 cent imprimé en jaune, couleur du 3 cent, qui aurait été vendu par un bureau de poste, mais lequel?

Ayant eu en communication un exemplaire oblitéré : *Borne, 29 juin 1895*, nous nous sommes adressé au directeur des postes de cette ville qui nous répond que c'est une maculature ; mais il omet de nous donner explication sur l'oblitération qui est certainement, suivant nous, une oblitération de complaisance, le timbre ayant été découpé de l'enveloppe, alors qu'on avait tout intérêt à conserver cette pièce entière.

Ayant pris nos renseignements à l'imprimerie des timbres, à Harlem, on nous répond qu'on n'a aucune connaissance de cette erreur qui ne peut, si elle est réelle, exister qu'en nombre très restreint.

Il reste donc acquis, que l'imprimerie ne s'est aperçu de rien. Dans ce cas, *si l'erreur a réellement existée*, elle doit être conséquente, le tirage entier ayant dû y passer. Au contraire, si l'erreur n'existe pas, on s'explique facilement le nombre restreint d'exemplaires qui ont été découverts et qui proviennent, à n'en pas douter, de mises en train qui auront été gommées et piquées pour en faire des erreurs d'impression.

Un journal hollandais, le *Nederlandsch Tijdschrift* du 10 octobre dernier, rapporte qu'en janvier dernier un jeune homme offrit à M. J.-K. Koning, d'Amsterdam, des 5 cent non seulement en jaune, mais encore en d'autres couleurs, sans vouloir faire connaître la provenance. Il est donc probable que le jeune homme a trouvé acquéreur depuis et que nous sommes en présence de timbres qui auront été obtenus de la complaisance d'un employé de l'imprimerie de Harlem. Ce ne sont donc pas des erreurs d'impression, mais de vulgaires mises en train.

PÉRAK.



Il nous arrive une série entière de nouveaux timbres composée de sept valeurs au type ci-contre. Au centre d'un ovale coupé du bas par un cartouche inscrit : *Perak*, est une tête de tigre, de face ; à gauche : *Postage &*; à droite : *Revenue;* en haut, dans les angles, la valeur en chiffres renfermés dans un écu; entre les chiffres, un croissant surmonté d'une étoile.

Imprimés en lilas pour les valeurs en cents et vert pour celles en dollars, avec cartouche et valeur en couleurs variées sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1 cent,	lilas,	bleu	et	vert
2	—	—	—	brun
3	—	—	—	carmin
5	—	—	—	ocre-jaune
8	—	—	—	outremer
10	—	—	—	orange
50	—	—	—	noir

Les suivants ont le filagramme C C et couronne, piqués 14 :

1 dollar,	vert-bleu	et	vert-jaune
2	—		
5	—	—	bleu
25	—		
100	—		

Le type en dollar est celui que nous reproduisons à Selangor.

PÉROU.

Nous avons donné, dans notre n° 380, l'énumération des cartes postales avec surcharge d'armoiries et d'un chiffre. Nous avons signalé 4 types de la surcharge armoiries pour les cartes simples.

Nous recevons aujourd'hui du 4e type, dont nous ne connaissons que le 2 c. sur 5 c., la carte 4 cents :

4 cents, noir, surch. rouge-vif

D'après l'*I. B. J.*, cette même carte aurait aujourd'hui la surcharge bleue :

4 cents, noir, surch. bleue.

Il faut ajouter aux timbres officiels, les suivants, qui ont reçu la surcharge : *Gobierno* sur les timbres déjà surchargés de l'effigie du général Bermudes :

20 cents, bleu et noir surch. rouge
50 — vert — — —

Les émissions de timbres jubilaires ont sug-

géré à l'administration des postes le moyen pour elle de payer ses dettes. La pièce suivante est empruntée à un confrère parisien :

Lima, 9 de juillet 1895.

Etant nécessaire d'établir par anticipation les bases et formalités de la vente des timbres commémoratifs de la période de paix commencée le 17 mars dernier et de l'installation du prochain gouvernement, on a résolu :

1° Le jour 10 septembre seront mis en circulation, en toute la République, les timbres qui ont été imprimés, conformément à l'autorisation suprême du 25 mai dernier, dont les types et couleurs sont les suivants : 1 centavo violet, 2 centavos vert, 5 c. jaune, 10 c. bleu, 25 ct orange, 50 c. indigo et 100 c. rouge;

2° La vente de ces timbres se fera uniquement le 10 septembre, commençant à 7 heures du matin et se terminant à 12 heures (minuit);

3° Les timbres restant dans cette capitale, El Callao et les environs seront incinérés le 11 septembre, à 4 heures de l'après-midi, dans la cour de l'Hôtel des Postes, suivant les formalités de la loi. Les timbres restant dans les autres villes de la République seront empaqueiés, cachetés et cirés par les vendeurs et administrateurs, pour les remettre par premier courrier à cette direction, où ils seront déposés jusqu'à ce que soient rentrés tous ceux de la République, et ensuite on procédera à l'incinération avec les mêmes formalités;

4° La correspondance qui sera déposée dans les bureaux à partir du 10 septembre jusqu'au 20, même mois, pourra être affranchie indifféremment avec les timbres commémoratifs ou avec ceux actuellement en cours. A partir du 21 dudit mois, les timbres commémoratifs ne seront plus valables pour l'affranchissement de la correspondance;

5° La vente se fera à Lima, à l'Hôtel des Postes, en sept bureaux de vente distribués convenablement, chacun vendant uniquement une valeur de timbres;

6° Dans le local où se fait actuellement la vente, on affranchira seulement la correspondance, mais sans vendre de timbres;

7° Ces timbres se vendront aussi dans d'autres locaux de la ville que l'administration signalera en temps utile;

8° La monnaie de cuivre sera reçue seulement comme paiement des fractions dans les bureaux vendant les timbres de 1, 2 et 5 centavos;

9° La vente en gros se fera à la Caisse générale des Postes, dans l'ordre où seront reçues les demandes. Est considérée comme vente en gros celle supérieure à 5 soles;

10° La vente à El Callao se fera dans le local de l'administration, avec les mêmes formalités détaillées pour cette capitale dans le corps du présent décret, l'affranchissement de la correspondance étant à la charge du vendeur actuel:

11° Dans les autres villes de la République, la vente des timbres et l'affranchissement de la correspondance se feront dans les locaux habituels;

12° La vente des timbres commémoratifs se fera précisément le jour de la transmission du commandement suprême, de façon qu'il reste établi que si ce fait n'avait pas lieu le 10 de septembre, le présent décret reste modifié, quant aux dates et termes indiqués, en rapport avec le jour où se fait l'installation du nouveau gouvernement.

Ceci se communique, s'enregistre, se publie et se met aux archives.

PORTUGAL.

La carte 10 réis de 1893 arrive imprimée en noir sur vert :

10 réis, noir sur vert.

Il a été émis aussi une carte-lettre à 50 réis, type des timbres adhésifs et une carte avec réponse : 20 + 20 réis :

Carte-lettre : 50 réis, bleu sur chamois
Carte postale : 20 + 20 — lilas — —

QUEENSLAND.

Par suite d'épuisement de papier, les timbres 1/2 penny ont paru le 2 août imprimés sur papier burelé, bleu au revers; le 9 août, avec le papier des timbres de bière : Q et grande couronne, et enfin le 15, avec Q et couronne en relief :

1/2 p. vert, burelé bleu, piqué 12
1/2 — — Q et grande couronne —
1/2 — - Q et couronne en relief —

ROUMANIE.

Le 15 septembre a été émis un timbre de factage du type des *timbres-taxe* portant l'inscription supérieure : *Taxa de factagiu.*

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme, armes, piqué 13 1/2 :

25 bani, brun-rouge.

RUSSIE.

Belebei (*Oufa*). — Depuis juillet dernier on se sert d'un nouveau timbre pour les lettres chargées. En voici le dessin. L'impression est bleue; le fond du cercle quadrillé rose, ainsi que la partie entre le timbre et le filet extérieur.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu foncé et rose

Bielozersk (*Novgorod*). — Après avoir été bleu, rose, vert-gris, voilà le type de 1893 imprimé en brun :

2 kopecks, brun, piqué 13 1/2

Bogorodsk (*Moscou*). — De l'émission 1884 nous avons vu, ce qui ne nous étonne guère :

10 kop., bleu

Charkoff *(Charkoff)*. — Le *timbre-taxe,* type de 1893, reprend faveur avec quelques modifications dans l'impression qui le rend splendide. Imprimé en or, il a seulement le cadre exté-

rieur, les traits de l'ovale et les chiffres des angles bleus :

5 kop., or et bleu

Elizavetgrad (*Cherson*). — La couleur du 2 kop. est depuis juin dernier rouge vif au lieu de brun-rouge :

2 kopecks, rouge vif

Gadiatsch (*Poltava*). — Reçu le timbre aux armoiries, chiffres aux angles, avec l'impression carmin pour le cadre et les armes violettes :

3 kop., carmin et violet

Jeletz (*Orel*). — Le timbre de 1893 est imprimé depuis le 13 juillet en violet-brun ; piqué 13 1/2 :

5 kopecks, violet-brun

Kiriloff (*Novgorod*). - En plus du 2 kop. vert vif, type refait, signalé n° 389, il nous arrive :

2 kopecks, rouge vif, piqué 11 1/2]



Kolomna (*Moscou*). — Les *timbres-taxe* sont actuellement octogones, sauf le 5 kop. dont l'approvisionnement n'est pas épuisé. Le chiffre-valeur est aujourd'hui en dehors des angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

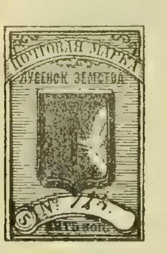
1 kopeck, orange
2 — vert
3 — rose

Tête bistre :

2 kopecks, vert

Loubny (*Poltava*). — Il nous arrive un timbre qui doit appartenir à une nouvelle émission, le





type différant essentiellement de celui que nous faisions connaître n° 365 et que nous reproduisons à nouveau.

Aujourd'hui la valeur n'est plus exprimée à droite; l'inscription : ПЯТЬ КОП a été modifiée, la première lettre n'étant pas barrée du haut; par contre, la lettre Т l'est en bas et Ь l'est du haut; il y a aussi des différences dans les dessins d'angles et les armoiries qui sont de dimension plus petite à droite :

5 kopecks, vert, noir et or, piqué 11 1/2

Malmyche. — Changement de couleur du timbre actuel; non dentelé :

2 kopecks, magenta

Ossa (*Perm*). — Le timbre que nous reproduisions en juillet dernier (n° 391) n'est plus. Il a été remplacé en août par un autre imprimé en bleu sur blanc, avec l'ovale, la couronne et le fond des armoiries ligné en rouge :

2 kop., bleu et rouge, piqué 11 1/2

Avant l'émission de 1894 (juillet) il y avait un 4 kop. brun et 8 kop. bleu pâle, dessin retouché, dont les cercles sont différents ; les armoiries montrent 5 abeilles au lieu de 6 :

4 kop., brun
8 — bleu pâle

Oustsysolsk (*Wologda*). — Le timbre de 1893 a été légèrement modifié au dernier tirage; les lettres Н ont un accent et le fond de l'ovale est pointillé bleu, même entre les pattes de l'ours :

2 kop., bleu et rouge

Podolsk (*Moscou*). — Le type désigné comme étant de 1883 et piqué 11 1/2 nous vient sur un imprimé daté du *29 avril 1882*, à l'état *non dentelé :*

5 kop., vert-jaune

Pskoff (*Pskoff*). — Dans les premiers mois de 1895, l'ouprawa manquant de timbres





3 kop., surchargea les 10 kop. d'un chiffre 3, biffant la valeur primitive. Les feuilles qui comptent vingt-cinq timbres sur cinq rangées ont des chiffres 3 qui ne se retrouvent pas sur les deux feuilles qu'on nous envoie.

La 1re feuille a trois variétés de chiffres 3 :

a. Ouvert du haut.
b. Fermé —
c. Chiffres couchés.

Tous ces timbres ont la valeur primitive biffée d'un gros point rond.

La 2e feuille a les deux premières variétés de chiffres seulement, mais la valeur primitive a été biffée de diverses façons. Ainsi les trois premières rangées de timbres, en plus du gros point rond ont, à côté ou sur ce point, trois gros traits verticaux, ou six, plus minces; les deux dernières rangées ont 3 ou 6 traits verticaux pour biffer l'ancienne valeur.

a. Chiffre ouvert du haut.
b. — fermé —
c. — couché.

Valeur primitive biffée par un gros point :

3 sur 10 k., noir, brun, bleu et violet, surch. noire

a. Chiffre ouvert du haut.
b. — fermé —

Val. primit. biffée par 1 gros point et 3 gros traits verticaux
— — — 1 — 6 — —

3 sur 10 k., noir, brun, bleu et violet, surch. noire

a. Chiffre ouvert du haut.
b. — fermé —

Valeur biffée par 1 gros point et 3 gros traits vertic.
— — 1 — 6 — —

3 sur 10 k., noir, brun, bleu et violet, surch. noire

En juillet, les 1 et 3 kop. parurent imprimés en d'autres couleurs que celles de 1893.

3 kop., noir, brun, carmin et bleu



Le 1 kop. est du type ci-contre; le chiffre est vert ainsi que le fond qui, exceptionnellement, est ligné; les cartouches sont jaunes, les armoiries brunes et le cadre noir, ainsi que les inscriptions; piqûre 11 1/2 :

1 kop., noir. brun, vert et jaune

Solikamsk (*Perm*). — Nouveau type paru en juillet dernier.

Les armes sont dans un ovale, valeur en bas et dans les angles supérieurs.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kop., bleu foncé

Tichvin (*Novgorod*). — Le type a subi un changement dans le millésime, aujourd'hui 1895; piqûre 10 :

5 kop., noir, rose, rouge et or



Totma (*Wologda*). — Le timbre de 1894, en conservant son type, a été refait dans des proportions réduites. Rien n'est changé aux inscriptions; piqué 11 1/2. Emis le 8 septembre :

3 kop., noir, jaune, rouge, or et bleu

Tscherdina (*Perm*). — Le 3 kop. actuel n'est plus bleu, il est vert; papier blanc mince, piqué 11 1/2 :

3 kop., vert

Zienkow (*Poltava*). — Nous avons vu le timbre rouge de 3 kop. de 1892, type reproduit n° 360, à l'état non dentelé, par deux exemplaires se tenant :

3 kop., rouge non dentelé

SALVADOR.

Le *Courrier des timbres-poste* a vu, l'heureux mortel! les timbres que ce brave Seebeeck destine à ce pays, pour 1896.

Les timbres-poste portent la légende : *Correos de el Salvador — U P U — 1896* et sont comme suit :

1 c, bleu, vert pâle, *volcan et drapeaux*
2 — grenat, *mosquée*
3 — orange, *chemin de fer*
5 — bleu foncé, *volcan*
10 — marron, *vaisseau*
12 — gris violet, —
15 — vert foncé, *édifice sur 2 rues*
20 — carmin, *paysage*
24 — violet foncé, *cascade*
30 — vert foncé, *armoiries*
100 — bleu foncé, *effigie.*

Les timbres officiels représentent un chiffre et ont la légende : *Franqueo officiente;* ils sont tous imprimés en brun noir.

Il y a encore une série de *timbres-taxe* ayant un gros chiffre central et pour légende : *Giros Tasa — Servicio de Correos — Centavos Salvador.*

1 cent, vert clair
2 — marron
3 — carmin
7 — bleu foncé
10 — orange
25 — brun foncé
50 — gris lilas
100 — vert foncé
200 — violet foncé

Il y aura en plus une série de timbres pour colis postaux. Forme losange représentant Mer-

cure avec ses attributs, adossé à un globe terrestre :

5 cents,	brun
10 —	bleu foncé
15 —	carmin
20 —	orange
50 —	vert

Légende : *Correos de el Salvador Fardos postales.*

SELANGOR.





De même qu'à Johore, Negri Sembilan et Pérak, les timbres sont changés. Il y en a deux types comme ci-haut. Le papier est blanc au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1er *type*.	1 cent,	lilas et	vert
—	2 —	—	brun
—	3 —	—	carmin
—	5 —	—	ocre jaune
·	8 —	—	outremer
—	10 —	—	orange
—	50 —	—	noir

Les suivants ont le papier blanc au filagramme C C et couronne, piqués 14 :

2e *type*,	1 dollar,	vert-bleu et vert-jaune	
—	2 —	?	
—	5 —	—	bleu
—	25 —	?	
—	100 —	?	

SEYCHELLES.

Si nous en croyons le *Mekeel's W. S. N.*, il aurait été émis le 1er septembre un timbre de 1 cent. au type des autres valeurs.

SIAM.

Le 24 atts est devenu 10 atts par une surcharge analogue à celle employée pour le 64 atts :

10 sur 24 atts, violet et bleu, surch. noire

SOUDAN FRANÇAIS

Le décret du 12 avril 1894 convertissait 1,000 timbres 75 centimes en 15 centimes. Il y avait, paraît-il, dans ces 1,000 timbres les deux types des colonies françaises, dont un seul, celui piqué, a été signalé. L'*Écho de la Timbrologie* nous apprend qu'il y a eu 100 des timbres non dentelés, surchargés en noir :

Type 1877. 15 c. sur 75 c., carmin, surch. noire

SUISSE.

M. le Dr Kalckhoff nous a montré le 3 fr. télégraphe de Suisse, 1882, imprimé en bistre sur papier avec *fils de soie,* qui avait été doré pour le confondre avec le timbre de 1867, imprimé en or sur papier *uni.* Notre correspondant fait à ce propos cette juste réflexion, que tout ce qui luit n'est pas or.

TAHITI.

Le chef de service postal à Tahiti a donné la nomenclature des timbres et cartes qui ont été surchargés *Tahiti* en oblique. Cette note, que publie l'*Écho de la Timbrologie,* précise même les quantités qui ont été surchargées dans les divers sens, ce qui prouve bien qu'on a songé avant tout aux collectionneurs. Il n'y aurait eu enfin que le type 1881 qui aurait été ainsi surchargé, savoir :

TAHITI.

	De bas en haut.	*De haut en bas.*	*Sur ligne droite.*
	1er juillet 1893.		*27 août 93.*
Timbres 1 c.	100	100	200
— 2 —	100	100	200
— 4 —	100	100	200
— 5 —	13000	100	550
— 10 —	8300		850
— 15 —	20590		20300
— 20 —	4500		4400
— 25 — jaune	100	100	100
— 25 — rose	17400		6750
— 35 —	75	75	150
— 75 —	2540	9000	16340
— 1 fr.	1630	2000	3000
Carte 10 c.	300	100	350
Carte-lettres 25 — rose	580		100
Taxe 1 c.		200	100
— 2 —		150	150
— 3 —		100	200
— 4 —		100	200
— 5 —		100	200
— 10 —		100	200
— 15 —		100	200
— 20 —		500	1500
— 30 —		100	200
— 40 —		100	200
— 60 —		100	200
— 1 fr. brun		100	200
— 2 — —		100	200

TIMOR.

Les timbres de 1887 ont été surchargés de la




nouvelle valeur, comme les timbres de Macao annoncés il y a quelque temps, savoir :

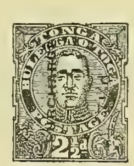
1 avo	sur	5 reis,	noir,		surch.	rouge
2 —	—	10	—	vert,	—	noire
3 —	—	20	—	rouge,	—	verte
4 —	—	25	—	violet,	—	noire
6 —	—	40	—	brun	—	—
8 —	—	50	—	bleu,	—	rouge
13 —	—	80	—	gris,	—	noire
16 —	—	100	—	brun-rouge	—	—
31 —	—	200	—	lilas,	—	—
47 —	—	300	—	orange,	—	verte

En plus, le timbre pour journaux :

1/2 avo sur 2 1/2 reis, brun, surch. noire

TONGA.





Nous recevons les timbres d'un nouveau type à l'effigie du nouveau roi Georges II. Comme pour toute bonne administration des postes qui se respecte, il y a naturellement des timbres provisoires, lesquels paraissent en même temps que les timbres *définitifs?* Imprimés sur papier blanc *uni*, piqués 12.

Du premier type il existe :

1er *type.*	1	penny, vert	
—	2 1/2	pence rose	
—	5	— bleu	
—	7 1/2	— jaune	
2e *type.*	1/2 p. sur 2 1/2	rose, surch.	?
—	1 — — 2 1/2	— —	?
—	7 1/2 — — 2 1/2	— —	?

VARIÉTÉ.

Surcharce pour surcharge :

1 1/2 p. sur 2 1/2 p., surch. ?

De l'émission précédente, le *A. J. of Philately* signale la variété :

Suroharge pour surcharge :

2 1 2 p. sur 2 p., bleu, surch. rouge

TRANSVAAL.





On nous a fait voir trois timbres provisoires émis en suite d'épuisement de ces valeurs.

Le premier timbre est le 2 1/2 pence violet, surchargé, au centre, de la valeur, en vert, avec valeur primitive biffée d'un gros trait. La lettre *d* n'est pas toujours à égale distance du chiffre.

Le deuxième timbre appartient à la série fiscale, devenue postale de par la surcharge verte : *Postzegel.*

1 p. sur 2 1/2 p., violet, surch. verte
6 — rouge, — —

Du premier il a été imprimé 900,000 timbres; du second, 60,000.



Arrive en troisième lieu le timbre 1 shilling (1 timon) qui devient 1/2 penny grâce à la surcharge : *halve penny, en* rouge; deux traits annulent la valeur ancienne :

1/2 p. sur 1 sh., vert, surch. rouge.

Il nous parvient enfin un timbre jubilaire pour célébrer l'affranchissement des lettres, à 1 penny. Il en a été imprimé 1,500,000 exemplaires au type ci-contre, représentant les armes de la République au centre; à gauche, un train sortant d'un tunnel; à droite, une diligence; au-dessus : *Zuid Afrikaansche Republieck;* à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Eerste penny postvervoer;* plus bas : *Sept. 1895;* en bas, la valeur. Papier blanc, piqûre 11 1/2 :



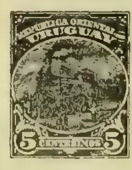
1 penny, carmin

On annonce le timbre 2 1/2 pence et la carte

1 penny, tous deux avec le type chariot à un timon :

Timbre-poste : 2 1/2 pence, mauve
Carte postale : 1 penny, carmin sur crême

URUGUAY.

Nous recevons au moment de mettre sous presse les deux timbres ci-haut, parus le 5 octobre dernier :

1 centavo, olive, piqué 15
5 — rouge brique, - -

WUHU.

Les carottes de ce port chinois ont été surchargées : *Postage Due* en noir, et aussi de deux caractères chinois que le *Ph. J. of Gr. Britain* croit être de même signification. En tous cas, ce sont les mêmes légumes.

Les timbres provisoires du Pérou.

Comme je vous l'ai écrit l'émission des timbres du Pérou pendant la dernière révolution n'est tout simplement qu'une... fumisterie dont l'origine suivant les uns, serait Arequipa et suivant d'autres Piura. En consultant M. le Dr C. Plata de Santiago (Chili) on obtiendrait sur ces timbres tous les renseignements désirables. Et voici pourquoi :

Dans le mois de novembre 1894, je recevais de M. le Dr C. Plata l'envoi d'une première série des trois timbres en cours au Pérou : 1 c. violet, 2 c. vert et 5 c. orange avec surcharge : *Diez centavos*, à l'encre violette.

Après avoir examiné attentivement ces timbres, j'en accusai réception à Mr Plata tout en manifestant des doutes sur leur authenticité. Peu après je reçus du même, une seconde série des mêmes valeurs et dessins que les modèles que vous citez, mais cette fois *sans surcharge* et pour qu'il n'y ait aucun doute à leur égard, notre correspondant nous envoyait *plusieurs enveloppes à son adresse, affranchies avec les timbres dont il se disait le seul possesseur.*

J'étudiai ce nouvel envoi et, après de minutieuses recherches, je constatai non sans regret, la fausseté de cette émission ; j'écrivis plusieurs lettres à ce sujet à mon expéditeur, qui restèrent sans réponse.

Ce silence prolongé confirmait absolument mon jugement et je n'y pensais plus, lorsqu'en juin 1895 je reçus une nouvelle lettre du docteur m'annonçant que tous les timbres qui m'avaient été envoyés étaient faux et qu'il avait la satisfaction de me faire parvenir la vraie série (celle annoncée par le *Am. J. of Philately)* accompagnée du décret suivant :

Auguste Seminario et Vascones, colonel d'infanterie, chef supérieur politique et militaire du Nord ;

Considérant

1° Qu'il est nécessaire pour donner les facilités du commerce d'organiser dans la mesure du possible l'administration postale ;

2° Que pour cet effet on mettra en circulation des timbres provisoires en attendant que le gouvernement prenne des dispositions,

Décrète :

1° L'organisation de l'administration postale dans la province de Tumbes avec le personnel existant avant la campagne, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris des dispositions ;

2° Il sera mis en circulation des timbres-poste des valeurs et modèles livrés par cette préfecture.

Fait dans la salle de la préfecture, le 21 mars 1895.

(Signés) Auguste Seminario et Vascones,
Edouard Seminario et Arombüru,
Secrétaire général.

Malgré ce décret je n'attachai pas plus de croyance à cette troisième série qu'aux deux autres et j'en acquis la certitude presque aussitôt. Par un hasard heureux, quelques jours après la réception de ces timbres et du décret, arrivait à Buenos-Ayres le colonel Seminario y Vascones, le signataire du fameux décret. Je ne manquai pas de profiter de son séjour ici pour le voir et lui demander ce qu'il y avait de vrai dans cette prétendue mise en circulation de timbres. Le colonel m'affirma que timbres et décret étaient faux et qu'il n'avait jamais signé celui qui m'avait été remis.

Depuis mon entretien avec le colonel, j'ai écrit plusieurs lettres au Docteur Plata restées sans réponse jusqu'à ce jour.

J'espère que d'après ce que je viens de vous écrire vous serez fixé sur la valeur de ces émissions provisoires. Je vous autorise, si vous le jugez convenable, à faire usage de cette lettre qui est l'expression de la vérité.

Agréez, etc... E. Latour.

Le Y 1/4 de Cuba.

Nous référant à la question posée au sujet des timbres de Cuba 1855 à 1857 avec la surcharge Y 1/4, nous avons le plaisir de vous répéter ce que nous répondions il y a quelques temps à différents de nos amis :

En l'année 1855 furent émis les premiers timbres de Cuba 1/2 réal, 1 réal, 2 réaux en monnaie d'argent fort, soit 25 p. c. au-dessus de la valeur de la monnaie simple; mais comme on remarquait qu'il manquait un timbre pour l'affranchissement des lettres dans les villages avoisinant les capitales des provinces qui ne devaient pas payer le même port que ceux plus distants, il devint nécessaire de fournir un timbre pour cet objet et comme il y avait une grande quantité à 2 réaux qui ne se vendaient pas, on décida de les surcharger en leur donnant la valeur de 1/4 réal (1 cartillo). Le peso fort se divise en 8 réaux forts — 16 medios forts et le medio fort 2 cartillos — 32 cuartillos le peso fort.

Le même système fut suivi dans les années 1856 et 1857 jusqu'en 1862, où circulèrent les premiers timbres de 1/4 réal. A ceux-ci succédèrent ceux de 1866 et en l'année 1867 ceux de 5 centimos de escudos d'argent. L'escudo d'argent équivalait à 100 centimos (50 centavos); 5 centimos, 1 *cartillo;* 10 centimos, 1 *medio;* 20 centimos, 1 réal et 40 centimos, 2 reales (1 *peseta*), ce qui prouve d'une manière irréfutable que les timbres surchargés pendant les années 1855 à 1857 Y 1/4 représentaient la valeur de 1 cartillo et non 2 réales Y 1/4 (2 réaux un quart) comme le prétendent certains, à tort.

Quant à la signification de l'Y, nous n'avons jamais pu nous procurer une disposition quelconque pour nous éclairer à ce sujet, ni obtenir des renseignements d'aucun employé des postes ou débitant de timbres. Mais, selon l'opinion des plus autorisées, la signification de l'Y doit être : *Ynterino* (entretemps ou provisoire) ; mais, comme beaucoup de lettres furent recueillies avec ces timbres dans l'intérieur de l'île, on a pu croire que sa signification était *Ynterior*.

Disons qu'auparavant on employait l'y au commencement des mots au lieu de l'i latin employé aujourd'hui et que les mots *interino* et *interior* doivent s'écrire avec l'i latin.

Nous supposons que ce fut une faute d'ortho- et qu'elle se produisit :

1° Par l'habitude;

2° Dans le but de ne pas la confondre avec la valeur *uno* des chiffres romains, s'écrivant 1.

Ces timbres furent employés simples comme 1/4 réal et doubles comme 1/2 réal. Il nous est parvenu des lettres anciennes avec un ou deux de ces timbres et nous les avons vus collés en feuilles pour paiement de droits de peu d'importance.

En résumé, notre opinion est que l'inscription Y 1/4 signifie : *Interino un cartillo.*

La même signification nous la donnons au Y II des timbres de passeports : *Interino-II* (2) abréviation pour 2 pesos, valeur du timbre reproduit, au *Timbre Poste,* n° 388.

Gutierrez, frères.

S'il était permis d'écrire autrefois *Ynterior* avec un y au lieu d'un i (après tout, pourquoi pas? il y a bien des gens qui écrivent encore aujourd'hui carotte avec un k), nous croyons que la signification de l'y doit plutôt être *Interior* que *Ynterino*, la taxe postale pour l'*intérieur* des villes n'ayant pas été plus provisoire que la surcharge qui a été employée de 1855 à 1862; enfin le 2 pesos, timbre de passeports, représentait non une taxe provisoire, mais une taxe intérieure. Pour ces motifs, nous pensons que l'Y doit se traduire par *Ynterior, 1/4 (réal).*

Par ci par là.

El Dia du 5 août 1895 rapporte ce qui suit :

Les agents de la police des Etats-Unis viennent d'arrêter Maximilien Maitreat sous l'accusation de falsification de timbres-poste d'Haïti.

Le prévenu avait une imprimerie au n° 36 de la rue de Francfort; il déclare être français, musicien et... collectionneur de timbres-poste.

Les agents ont suivi la piste pendant plusieurs mois, d'une bande de falsificateurs qui faisaient circuler de grandes quantités de timbres faux de l'Amérique du Sud et des Indes occidentales.

Ils ont trouvé chez Maitreat un paquet de quatre mille feuilles de timbres faux d'Haïti à 3 centavos; ils se sont emparés aussi d'une machine à perforer et de plusieurs planches.

L'accusé avoue qu'il s'occupait de la confection et de la vente des timbres, mais qu'il les perforait et les oblitérait aussitôt, comme s'ils

avaient servis, les remettant en vente aux collectionneurs.

Les agents soupçonnent que cet industriel a des correspondants et des complices à Haïti, où il se proposait précisément de se rendre et disent que les timbres en paquet s'élevaient à 20,000, n'estimant pas à moins de deux millions le nombre de ceux qui de différents pays ont été mis en circulation d'une manière frauduleuse.

* * *

Dans notre n° de septembre dernier nous parlions d'un correspondant qui prétendait avoir eu le monopole de la vente des timbres de Perse à 16 chahis, 10 et 50 krans. Depuis, un autre correspondant a également reçu le monopole et nous fait la proposition suivante :

" Je viens vous entretenir d'une proposition qui m'a été faite par l'administration des postes. Vous savez qu'on a émis une nouvelle série comprenant onze valeurs pour le prix total de 70 krans, 16 chahis; mais l'administration détient par devers elle les quatre valeurs : 16 chahis, 5, 10 et 50 krans, pouvant ainsi donner une plus value à ses collections. Depuis quelque temps, plusieurs demandes de monopole de vente sont parvenus à la Direction, qui n'a répondu à aucune. Elle pense que, d'après les statistiques accusant 150,000 collectionneurs de timbres neufs, elle aura à un moment donné, à satisfaire ces collectionneurs. Or, n'y en eût-il que la moitié, même le quart à acheter la collection complète, ce quart représente pour elle une valeur de 2,628,750 krans .Elle me propose cependant ce monopole aux conditions suivantes :

„ Nous ferons un traité par devant la légation de France à Téhéran et le Ministre des affaires étrangères, par lequel le Ministre des postes m'abandonnera le monopole de la vente des timbres-poste de la série en cours; il s'engagera à ne vendre ni mettre en circulation aucune des quatre valeurs réservées, prenant l'engagement de payer une indemnité de mille, cinq mille francs même pour toute valeur dont j'aurais la preuve de la vente par l'Administration. Elle me livrera de suite 7,000 séries complètes, représentant une somme de 490,700 krans, soit au cours actuel environ 250,000 fr. Les livraisons suivantes se feraient en compte-courant.

„ J'aurais à payer à la signature du contrat, une somme de 200,000 francs demandés, mais que je ferai assurément réduire à 100,000 francs.

„ Ce traité aurait cet autre avantage que, vis-à-vis des timbres oblitérés employés par l'Administration, aucune vente n'en serait faite à des tiers avant qu'elle m'eût été proposée, la préférence m'étant formellement concédée sur toutes les offres qui pouvaient se produire. „

Malgré tout ce que cette affaire a d'alléchant, nous avons cru devoir la décliner.

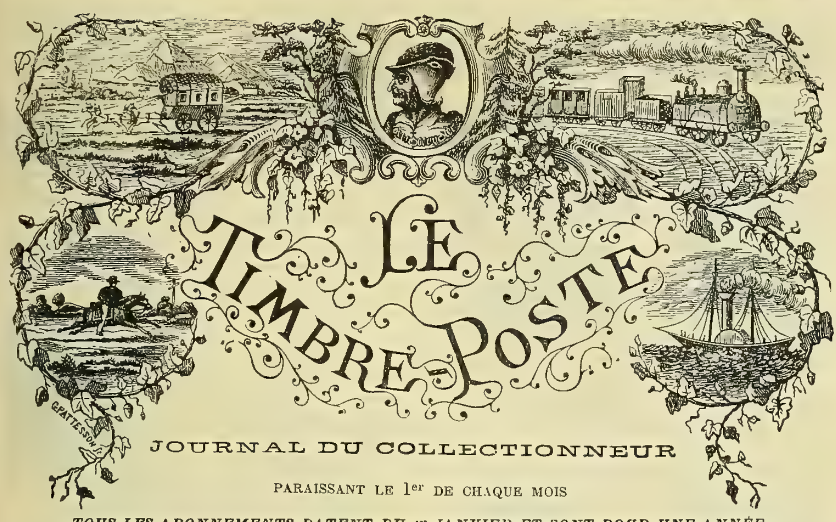
* * *

Le brave Seebeeck qui voit ses timbres délaissés depuis longtemps, éprouve aujourd'hui le besoin de se justifier. A cet effet, il nous adresse comme à tous nos confrères, une lettre-circulaire que nous trouvons inutile de reproduire ici, puisqu'elle l'a été déjà en toutes langues.

Nous nous contenterons de relever ces quelques lignes où M. Seebeeck déclare qu'il veut bien dénoncer les contrats qu'il a avec les républiques de l'Amérique du Sud, *mais qu'il lui faut pour cela la certitude que les gouvernements ne feront pas de semblables contrats avec ses concurrents.*

Cette prétention est tout à fait inadmissible, M. Seebeeck le sait bien ; mais son but, à notre avis, est tout simplement d'attirer l'attention sur lui et ses séries, avec l'espoir qu'après avoir montré toute la pureté de ses intentions, on lui en tiendra compte et que sa réclame le débarrassera ou diminuera un stock qui s'accumule chaque jour et dont il ne sait probablement que faire.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année	*Les demandes d'abonnement et la correspondance* doivent être adressées	Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-poste neufs.
Prix uniforme pour tous pays 6.00	à J.-B. MOENS	
Le numéro 0.60	Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), Bruxelles	
	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	

AVIS.

Tous les abonnements expirant avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses d'un renouvellement, de bien vouloir nous en avertir le plus tôt possible, pour éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

Nous rappelons que le prix est 6 francs payables par anticipation, soit en un mandat-poste ou en timbres-poste.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.

Ce pays bien consulté (?) bien inspiré (?) va faire paraître des *timbres-taxe*, des enveloppes et des cartes-postales. C'est aller vite en besogne, nous semble-t-il. Heureusement que les SSSS veillent!



AFRIQUE ORIENTALE.

Voici le nouveau timbre provisoire dont nous avons parlé le mois passé.

AUTRICHE.

On annonce pour le 1er janvier 1896 le changement de couleur des timbres 1 et 2 florins, lesquels deviendraient, le 1 fl. vert-jaune et le 2 fl. lilas clair.

Quelles pourraient bien être les raisons de ce changement?

BELGIQUE.

Nous n'avons eu que tout juste l'espace, le mois dernier, pour introduire dans le *Timbre-poste*, en pages, le type des nouveaux timbres-taxe qui sont tout simplement affreux. En haut, aux extrémités du cartouche sont à droite les initiales du graveur, A. D. (A. Doms)

et celles du dessinateur P 1 ou P. L. et quelquefois P à gauche.

Voici les couleurs de ces timbres :

5 centimes, vert
10 — brun-pâle
20 — réséda
50 — bistre
1 franc, carmin

M. E. Diena nous a fait voir trois timbres 1865 imprimés sur papier blanc mince et non dentelés :

30 centimes, chocolat
40 — carmin
1 franc lilas

Ces timbres sont imprimés sur le coin et paraissent de tirage récent : ce sont donc des réimpressions, très probablement.

Le ministre de l'exploitation des timbres, etc., etc., vient de déposer sur le bureau de la Chambre un amendement en vue de solliciter un crédit pour l'acquisition de papier de qualité supérieure pour l'impression des timbres-poste et des mandats et pour l'émission de timbres spéciaux qui seront mis en usage, comme moyen de réclame, à partir de de 1896 jusqu'à l'époque de la fermeture de l'exposition de Bruxelles, en vue de laquelle ils sont créés.

Ces timbres seront des valeurs 5, 10 et 15 centimes, et auront la bandelette de rigueur.

Les couleurs seront celles des timbres en cours; les dessins représenteront les principaux monuments de Bruxelles, nous l'espérons du moins.

BÉNIN (Golfe du).

On nous remet, du type en cours, le 75 centimes, oblitéré, imprimé en *vert* sur papier *chamois*. Serait-ce une falsification?



BULGARIE.



Sous la date du 30 octobre nous avons reçu le 2 stotinki devenu 1 stot. par la surcharge 01 comme ci-contre et dont nous parlions le mois passé :

01 st. sur 2 st., vert russe surch. rouge

On nous annonce la prochaine émission des :

Timbres-taxe : 10 et 30 stotinki
Timbres-poste : 2 et 3 lews

BUSSAHIR.

Le 8 annas, nous le recevons sur papier blanc *uni*, piqué 7 :

8 annas, brun-rouge, surch. violette

CANADA.

L'enveloppe 2 cent. nous est arrivée sur papier blanc *vergé :*

2 cents, vert-bleu, format 150 × 85 m/m

Le *Monthly Journal* note une carte-lettre réservée à la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Dans le coin droit supérieur est une hideuse imitation de la tête en octogone, type colonial De La Rue avec nom au-dessus et valeur au-dessous. *Canada — Letter Card* en deux lignes, au centre supérieur. Dimension 139 × 88 m/m :

2 cents, vert foncé sur blanc

CEYLAN



Emission d'une enveloppe au type ci-contre, timbre imprimé à droite sur papier blanc :

5 cents, bleu

CHUNKING.

M. Roussin nous envoie une carte-postale portant en haut des caractères chinois et de chaque côté, à gauche : *Chuncking — Postal service;* à droite : *2 candarins.* Représente une vue sur l'eau avec pont, pagode, pavillons chinois, etc.... C'est une splendide carotte :

2 candarins, bleu sur blanc

COLOMBIE (Répub. de).

TOLIMA. La série de 1888 a été complétée par deux nouvelles valeurs. (*Der Philatelist*) :

1 centavo, bleu sur rose
2 — vert — vert-pâle

Les vignettes pour lettres recommandées de 1888 seraient modifiées. Au lieu de millésime 1888 il y aurait simplement 18 :

5 centavos, brun
10 — vermillon
50 — bleu

ÉGYPTE.

L'émission pour le carnaval est prête. Les timbres représenteront un paysage égyptien avec vue du Nil, des pyramides et un groupe de palmiers; au premier plan, une femme égyptienne en costume national.

ESPAGNE.

Le type que nous reproduisions le mois passé est adopté, si nous en croyons l'*Ilustracion*

Filatélica qui donne les couleurs adoptées, savoir :

1 c. de peseta,		vert	30 c. de peseta,		gris
2	—	vert-bleu	40	—	chocolat
5	—	bleu clair	50	—	rose
10	—	roux	75	—	jaune
15	—	violet	1 peseta,		violet clair
20	—	émeraude	4	—	carmin
25	—	bleu	10	—	chair

Les cartes 5, 10 et 15 c. seront respectivement imprimés en vert, carmin et bleu et au même type, ainsi que les cartes avec réponse payée.

ERITREA.

Le nouveau 45 centesimi a paru avec la surcharge noire : *Colonia Eritrea* :

45 centesimi, olive surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.





La série de timbres de journaux est constituée comme suit et en usage depuis le 1er février dernier. Nous reproduisons les types d'après l'*I. B. J.* :

1er type. Déesse Colombia :

1 cent, noir
2 — —
5 — —
10 — —





2e type. La justice :

25 cents, carmin
50 — —

3e type. Déesse de la victoire :

2 dollars, jaune-rouge

4e type. Clio muse de l'histoire :

5 dollars, bleu





5e type. Vesta, déesse du foyer domestique :

10 dollars, vert

6e type. La Paix :

20 dollars, ardoise

7e type. Le Commerce :

50 dollars, carmin





8e type. Vierge indienne Minnehaha :

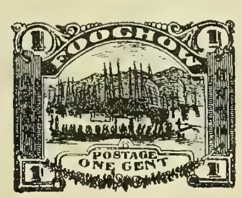
100 dollars, lilas

FERNANDE PO.

On prépare deux nouveaux timbres au type adopté pour l'Espagne (*Ilustracion Filatelica*) :

10 c. dipenta, brun
50 - bleu

FOOCHOW.



Voici la carotte signalée le mois dernier.

FORMOSE.

Du Gaulois. Le chef des pavillons noirs, Lin Yung Fou, celui qui donna tant de fil à retordre aux Japonais, vient d'émettre des timbres-poste et des billets de banque..... Nouvelle à confirmer.

INDES ANGLAISES.



Nous reproduisons le type des nouveaux timbres signalés ici il y a peu de temps.

ITALIE.

La carte mandat à 15 lire a maintenant le timbre 20 c. au nouveau type 1895.

On nous adresse les lignes suivantes, extraites d'un journal politique :

Pendant la seconde quinzaine du mois de novembre on commencera à mettre en vente, dans quelques bureaux seulement, la nouvelle carte-mandat, type unique pour tous les montants de 1 lira à 20 lire et pour les fractions de lira, qui, jusqu'à présent étaient marquées par la présence de timbres-poste.

Cette nouvelle carte fera réaliser une grande économie de temps et d'écriture aux employés de poste. Jusqu'à présent chaque bureau devait tenir 14 enregistrements correspondants à un nombre égal de valeurs des cartes-mandats. Il fallait aussi tenir une comptabilité spéciale pour le remboursement des timbres-poste appliqués pour complément de somme aux cartes. Le nouveau système demandera une écriture unique et le besoin d'une comptabilité spéciale cessera.

La nouvelle carte, porte imprimée les chiffres des lires et des centesimi. L'employé n'aura qu'à pratiquer un trou sur les numéros correspondants à la somme envoyée, soit sur la carte postale soit sur le récépissé placé horizontalement et pour toute la longueur de la carte qui sera détachée.

Dans le cas d'égarement aura lieu aussi le remboursement des centimes, ce qui n'était pas possible par le système de cartes multiples, les récépissés ne portant aucune indication des fractions de lira.

JHIND.

M. Ridpath nous a montré un exemplaire annulé de la carte 1885, 1/4 anna, ayant les armes *noires* et le nom de l'Etat orthographié : *Jeend*, au-dessus des dites armoiries. On ne la connaissait qu'en bistre :

1/4 anna, brun, inscription et armes noires

Le même, nous a montré un exemplaire oblitéré 20 août 1888 de la même carte avec nom d'Etat orthographié : *Jhind* et que nous supposons être de juillet 1889.

MADAGASCAR.

On nous remet une bande de plusieurs timbres de 25 centimes, oblitérés *Majunga-Madagascar 25 février 1895.* Quelques-uns ont 0.15 en rouge, à la plume, les autres doivent avoir eu cette surcharge manuscrite qui a disparu et qui est remplacée par un 15, en noir, imprimé de bas en haut. Les chiffres varient par la forme et paraissent être tous différents sur nos exemplaires.

Trop tard pour en donner une reproduction ce mois-ci, nous le ferons le mois prochain.

MALACCA.

MM. Whitfield King et C° nous avisent qu'ils ont reçu une feuille entière des timbres 32 cents imprimés en rose, surchargés : *Three cents*, dont le quart de feuille, soit 60 timbres, formant une des divisions de la feuille, *n'a pas reçu de surcharge :*

32 cents, rose

Les mêmes, possèdent :

1 cent sur 6 c., lilas double surcharge
3 — — 6 — — — renversée

MEXIQUE.

On nous annonce qu'il existe une bande à 2 centavos où le timbre, au lieu d'occuper le carré qui lui est réservé à droite, a été placé à 56 m/m à gauche, dans l'allignement de l'initiale du mot *Senor :*

Bande 2 cent., carmin

La carte-lettre existe aussi avec le mot : *urvano* pour *urbano :*

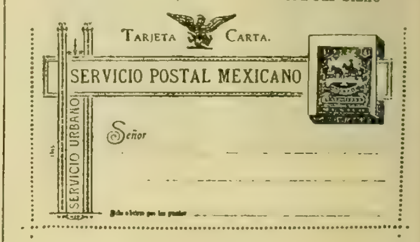
Carte-lettre 10 cent., rose-lilas

Et le *Philatelist* annonce avec inversion d'inscription :

Interior pour urbano 4 cent., vermillon
Urbano — interior 10 — rose-lilas

On nous signale une carte-lettre avec type du timbre en cours et les *armes au centre supérieur.* Inscription : *Tarjeta Carta — Servicio postal Mexicano* et *servicio urbano* 1895, sur le côté gauche. (Voir ci-bas le type.)

Carte-lettre 4 cent, vermillon et bleu sur blanc





Der Philatelist a reçu une autre carte parue en octobre dernier. Elle est au fac-simile ci haut, mais au type de l'aigle ci-contre :

2° type. 4 centavos, vermillon, formule bleue sur blanc

Le même confrère a reçu les deux cartes ci-bas :

SERVICIO URBANO
SERVICIO
POSTAL MEXICANO
TARJETA POSTAL
Señor
En este lado solo debe escribirse la direccion
SERVICIO URBANO

SERVICIO POSTAL MEXICANO
TARJETA POSTAL
Señor
SERVICIO INTERIOR.
En este lado solo debe escribirse la direccion

La première sert pour le service urbain, la seconde pour l'intérieur :

3 centavos, brun, formule rose sur blanc
3 — — — — —

MONTÉNÉGRO.



Depuis le commencement d'octobre circule le timbre au type ci-contre aux couleurs nationales : bleu, blanc, rouge et destiné à l'accusé de réception des envois postaux.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

10 novc., bleu et rouge

NANDGAM.

Le 1/2 anna, vert et le 1 anna, *bleu* et non rouge, nous viennent avec la surcharge bleu-lilacé : *M B D.* :

1/2 anna, vert-jaune, surch. bleu-lilacé
1 — bleu — —

Notre correspondant ne nous dit pas s'il y a changement de couleur du 1 anna.

NORD DE BORNÉO.

La série des timbres actuels a été surchargée : *Postage-due* et en fait par conséquent des timbres-taxe. Le 1 cent a été exempté de la surcharge :

2 cent, noir et carmin, surch. noire
3 — olive et lilas, —
5 — noir et vermillon, —
6 — — brun-olive, —
8 — — gris-lilas, —
12 — — bleu, —
18 — — vert, —
24 — bleu et laque, —

PAHANG.



Voici le nouveau type des timbres de Pahang. Nous n'en connaissons qu'une valeur, mais il est probable que toutes celles énumérées le mois dernier pour Pérak existent également :

3 cents, lilas et carmin

Dans la chronique du mois dernier " Selangor „ nous avions annoncé le changement des timbres " Johore „ c'est une erreur de notre part (pas moyen de l'endosser à l'imprimeur). Il faut lire *Pahang*.

PÉRAK.

On annonce l'émission d'un 2 cents, orange, type 1891, qui aurait précédé la série dont le type a été reproduit le mois dernier :

2 cents, orange

PÉROU.





Nous puisons dans le *Mekeel 's W. S. h.* les renseignements suivants :

Bureau général des Postes.

Lima, 3 septembre 1895.

Le bureau général des Postes, considérant que la vente

des timbres commémoratifs doit avoir lieu précisément le jour de l'inauguration de l'Exécutif, d'après le décret en date du 8 juillet dernier et attendu que ce fait se produira le 8 de ce mois, a résolu : que la vente des timbres commémorant la periode de paix commençant le 17 mars dernier et l'installation du Gouvernement aura lieu le 8 septembre, en conformité du décret en date du 9 juillet.

Signé : CARRILLO.

La série des timbres commémoratifs a été émise conformément à cet avis, le 8 septembre. Elle a été gravée et imprimée par la *American Bank Note Company* de New-York.

Les commandes, payées par anticipation, se montaient à 21,103.10 pesos y compris les 1,372.40 envoyés comme spécimens aux bureaux de l'union postale universelle à Berne.

Les timbres mis en vente furent bientôt épuisés. D'abord le 1 peso, puis les 1 et 2 centavos; la spéculation en demandait 10 pesos la série qui est composée comme suit :

1er type.	1 centavo,	violet,	piqué 12
—	2 —	vert,	—
—	5 —	jaune	—
—	10 —	bleu,	—
2e type,	20 —	orange,	—
—	50 —	indigo,	—
—	1 sol,	rouge,	—

On le voit, malgré les aveux du Directeur des Postes, les gogos n'ont pas manqué de se laisser tondre.

Le timbre de 2 centavos, gris-lilas, que nous avons annoncé, n° 390, est décidément un timbre fiscal.

PORTUGAL.

Ce n'est plus du provisoire cette fois, c'est du définitif (?) et le définitif c'est souvent ce qui dure le moins.



Une nouvelle série de timbres a paru le 1er novembre. Le type a été gravé à Paris par M. Mouchon qui ne s'est pas mis en frais d'imagination.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 1/2 reis,	gris,	surch. noire
5 —	orange,	—
10 —	vert-pâle	—
15 —	brun —	-
20 —	mauve,	—
25 —	vert-foncé,	—
50 —	bleu,	—
75 —	carmin,	—
80 —	violet,	—
100 reis,	bleu sur bleu,	surch. noire
150 —	brun — jaune,	—
200 —	violet — mauve,	—
300 —	bleu — rose,	—

Dans le *Diario do Governo*, n° 231, du 12 octobre dernier, le décret suivant a été publié par la 1re section de la répartition des postes :

Sa Majesté la reine Régente, au nom du Roi, ordonne, par le secrétariat d'Etat des Travaux publics, Commerce et Industrie, qu'il soit mis en circulation dans la partie continentale du royaume, le 1er novembre prochain, les timbres-poste du nouveau type des taxes de 2 1/2 reis, 5 reis, 10 reis, 15 reis, 20 reis, 25 reis, 50 reis, 75 reis, 80 reis, 100 reis, 150 reis, 200 reis, et 300 reis, les timbres-poste des mêmes taxes des types actuellement en circulation devant continuer à être considérés comme valables, simultanément avec les nouveaux jusqu'au 20 avril 1896; l'échange des timbres des types actuellement en circulation, contre ceux du nouveau type étant permis depuis le 1er mai, jusqu'au 30 juin 1896, aux termes des paragraphes 3 et 4 de l'article 591 du règlement pour le service des postes, approuvé par décret du 10 décembre 1892.

Paço, le 10 octobre 1885.

Arthur Alberto de CAMPOS HENRIQUES.
Pour le conseiller directeur général des services télégraphiques postaux.

QUEENSLAND.

Le 1 shilling a paru imprimé sur le papier des timbres fiscaux de bière, grand Q et couronne :

1 shilling, violet, piqué 12 1/2

RUSSIE.

BOGORODSK (*Moscou*). Trouvant son bénéfice dans le changement des timbres, l'Ouprawa a décidé une nouvelle émission. C'est le type de 1894 qui reparaît aujourd'hui avec suppression de millésime 1894 qui a encore laissé des traces.

Il y a depuis le 1er juin :

	Timbres-poste.	*Timbres-taxe.*
2 kopecks,	bleu-foncé	
3 —	·	rose
4 —	vert-bleu,	bistre
20 —	outremer	

Ensuite depuis le 1er octobre, il y a :

2 kopecks,	bleu-violet,	rouge
4 —	bleu-vif,	brun
8 —	vert-bleu,	rouge-vif
20 —		rouge-orange

Tous ont la piqûre 11 1/2 :

De l'émission qui vient de finir, il parait que la série entière existe non dentelée : le stock se trouve entre les mains du Directeur de la poste, qui en demande des prix américains.

Heureusement qu'on parle de mettre bon ordre aux fantaisies de ce maître spéculateur, la poste impériale devant reprendre le service de cette poste, l'un de ces jours.

Bougoulma (*Samara*). Le timbre actuel paraît maintenant en rose, sur papier bleu, non dentelé :

2 kopecks rose

Cherson (*Cherson*). Le timbre de 1891 a été imprimé en vert sur papier blanc ; il n'y a plus qu'une ligne d'inscription en bas, soit : *piat k. c.* (cinq kopecks) entre étoiles, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, vert-bleu-foncé

Kazan (*Kazan*). On s'est décidé enfin à émettre un timbre. Il porte au centre les armoiries de Kazan, dans un écu surmonté d'une couronne et la valeur en chiffres des deux côtés, en dessous et à la partie inférieure ; inscription : *Poste villageoise de Kazan.*



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopeck, bleu-vif

Walky (*Charkoff*). — Le timbre de 1893 de 5 kop. a le papier blanc très mince, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, rouge carmin

Zadonsk (*Woronèje*). — Le 1 kop. a pris la couleur du 5 kop. :

1 kopeck, mauve, piqué 11 1/2

Zienkow (*Poltava*). — Le 5 kopecks a deux





camarades qui lui ressemblent. Pour que nos lecteurs puissent en juger, en voici les types.

Leur usage est destiné aux lettres d'argent pour lesquelles la taxe est de 1 kopeck par rouble, en sus du port qui est de 3 kop. par lettre ; par la combinaison des deux timbres, on peut encore affranchir les lettres ordinaires.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, rouge vif
2 — bleu vif
2 — — tête bèche

SAINTE-HÉLÈNE.

En attendant la mise en usage d'un nouveau type 1 shilling, on met aux enchères celui actuel. Ce n'est pas par spéculation...

SERBIE.

Depuis le 25 octobre dernier on fait usage d'un nouveau mandat-poste pour l'intérieur, ayant le nouveau timbre à droite :

25 para, bleu sur vert-gris

SUNGEI UJONG



Voici le nouveau type des timbres. La seule valeur qui nous est parvenue est la suivante :

3 cents, lilas et carmin

URUGUAY.

Nous n'avons eu que juste la place, le mois dernier, pour reproduire les deux nouveaux timbres représentant, le 1 cent., un Gaucho debout, le second, la première locomotive du chemin de fer de l'Etat établi de Montevideo à la Colonia. Ces timbres sont annoncés par l'avis suivant :

Direction générale des postes et télégraphes.

AVIS

Par disposition de la Direction générale, il sera mis en circulation, le 5 du mois courant, une nouvelle émission de timbres-poste de un et cinq centesimos, imprimés le premier en encre de couleur ocre, et le second en encre de couleur vermillon carminé. Est fixé le terme de quatre-vingt-dix jours comptés depuis la date indiquée pour retirer de la circulation ceux d'égale valeur en usage, l'échange de ceux-ci pour les timbres de la nouvelle émission devant se faire dans les derniers trente jours du délai accordé, opération pour laquelle sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat.

Le public est prévenu que passé ce délai, les timbres de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

4 octobre 1895.

Le Secrétariat.

On nous envoie comme ayant été employés le 15 octobre, les timbres suivants surchargés : *Oficial* en noir, de haut en bas, vers la droite :

1 centavo, bleu, surch. noire
2 — brun, —
5 — rouge-brique —

Ce dernier de l'émission 1895.

VICTORIA.

Le 2 shillings aurait été émis le 12 août en vert émeraude sur blanc et retiré le 20, même mois, à cause de sa ressemblance avec le 9 pence en cours, avec lequel la confusion était possible. (*Monthly Journal.*)

2 shillings, vert émeraude.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 392.)

L'existence d'un 1/2 grano *bleu*, quoique non signalée par aucun catalogue, n'est pas inconnue de quelques amateurs. Mais, s'est-on demandé, s'agit-il d'une erreur ou d'un essai? Nous allons étudier ici cette question, en excluant d'abord tout soupçon de truc.

La personne qui, il y a quelques années, fit la découverte de cette variété, rencontra deux exemplaires sur une lettre adressée à un membre de sa famille, lettre que j'ai pu examiner soigneusement et que le Directeur du *Timbre-Poste*, un peu incrédule d'abord, a eu l'avantage d'étudier à son tour. Les deux timbres se trouvaient au coin gauche supérieur et avaient reçus la griffe d'oblitération ornée bien connue, et sur la lettre il y avait en plus le cachet rond de départ de *Palermo, 21 Apr. 59* (l'année n'est pas bien distincte, mais je suis presque sûr qu'il s'agit de 1859.) La lettre en question, à destination de l'intérieur de l'Ile, ne présente aucune trace d'avoir été taxée pour affranchissement insuffisant.

Si elle avait été composée de deux feuilles, (ce que je n'ai pu constater) le port étant de 4 grana, les deux timbres *bleus* auraient passé à la poste chacun comme 2 grana, ce qui n'a rien de bien étrange. La personne qui eut la chance de retrouver la lettre en question eut la mauvaise inspiration d'enlever l'un des deux timbres. Mais comme j'ai examiné aussi ce second exemplaire, je me suis convaincu, détail bien important, que les deux pièces appartiennent à la deuxième planche (écart uniforme de 1 1/2 mm.), et qu'il se trouve près du coin droit inférieur du filet encadrant l'effigie, la petite tache blanche qui est bien propre à presque tous les timbres de la deuxième planche. La couleur est d'une teinte foncée que l'on rencontre aussi exactement au 2 grana; le papier un peu plus fort que celui généralement employé; gomme brune ayant exercé une action sur le papier du timbre et sur celui sur lequel il a été fixé.

Je disais tout à l'heure qu'il est bien important de constater que ces timbres appartiennent à la deuxième planche, car cela rend impossible de les confondre avec les essais de couleur (1/2 grano) qui sont tous naturellement de la première planche.

Un collectionneur de ma connaissance, ne pouvant obtenir ce timbre, eut l'idée géniale de prendre un essai du 1/2 grano, bleu vif, sur papier souple et poreux, le revêtit d'une griffe posthume ou fausse, et plaça triomphalement le timbre dans sa collection. Le bonhomme ne songeait pas, je pense, que le truc était bien facile à constater!

Voici à quoi les timbres 1/2 grano bleu qui ont servi à l'affranchissement devraient, à mon avis, leur raison d'être. Pour vérifier si la deuxième planche du 1/2 grano était bien réussie, on en aurait tiré une ou quelques feuilles en bleu, pendant qu'on exécutait un tirage du 2 grana, valeur qui, étant le plus souvent employée, demandait par cela même des tirages plus fréquents que les autres valeurs. Quelques exemplaires du 1/2 grano, bleu, une feuille peut-être, distraite par un employé ou ajoutée par bévue à un paquet de feuilles de 2 grana, aurait servi à l'affranchissement.

Remarquons que la lettre vient bien de Palerme où les timbres étaient préparés. Je ne sais si quelque fait inattendu ou quelque recherche nouvelle viendront exclure ou confirmer cette supposition.

Du 1/2 gr. je connais aussi un timbre tiré en *jaune olive* d'une nuance bien tranchée. Le seul exemplaire que j'en ai vu appartient à la 1re planche et porte une oblitération originale.

Passons maintenant aux essais du type adopté. M. Moens a déjà signalé à sa monographie, ceux présentés au ministre pour les affaires de Sicile chez S. M. le Roi Ferdinand II par le graveur Aloysio Juvara. Ces essais de toutes les valeurs, tirés sur papier-carton blanc souple et poreux, en couleurs ayant un éclat et une fraîcheur insupérables, peuvent rivaliser à coup sûr avec les produits des meilleures maisons

anglaises et des Compagnies américaines de billets de banque. Ces épreuves tirées, je pense, sur le coin original, sont les seules qui ne montrent pas le filet dépassant les deux côtés au-dessus du cartouche inférieur, filet de couleur qui est produit par la petite fente placée entre le cartouche inférieur et le reste du timbre, car ce cartouche, variant pour chaque valeur, était soudé au coin original ou à chaque matrice avant d'en prendre les reproductions. Le graveur eut soin de remplir cette fente, de manière qu'il n'en restait pas de trace aux côtés des essais, soin que les imprimeurs des timbres n'ont pas eu à leur tour. Nous savons d'ailleurs quel mauvais traitement ils ont fait de la bonne gravure de Juvara.

J'ai déjà eu l'occasion de rema quer (voir page 51) que les essais de couleur imprimés par M. François Lao (et non M. La Barbera d'après M. Moens) étaient tirés par planche de 25 exemplaires. Leur exécution n'est pas si soignée que celle des premières épreuves de l'artiste, à cause sans doute de reproductions défectueuses. M. Moens a signalé l'existence de ces essais (tous de 1/2 gr.) en neuf couleurs différentes, mais il n'a pas tenu compte des différences de papier.

Je connais :

a) sur papier-carton blanc, souple et poreux ;

1/2 gr. ocre-jaune, bistre, bleu vif, rouge-sang, grenat ;

b) sur papier mécanique blanc ordinaire ;

1/2 gr. bleu sale, bleu d'outremer, bleu foncé, gris lilacé, noir.

Les essais en bleu vif appartiennent au 1er et 3me groupe de la 1re planche (coin droit supérieur incomplet), les autres au 4me. Dans ces essais les défauts de report qui caractérisent les différents groupes sont mo ns appréciables qu'aux timbres eux-mêmes.

M. Moens nous a appris que le Gouvernement bourbonien était décidé à modifier la série des timbres, et l'on connaît plusieurs types d'essais, tous refusés, portant différents profils du roi. Je ne m'arrête pas sur ce point, sur lequel je n'aurais d'ailleurs que très peu à ajouter, et cela, d'autant plus que le sujet est de nature à n'intéresser qu'un nombre très restreint d'amateurs. J'ajouterai, ainsi que j'aurai l'occasion de le répéter plus loin, que le Gouvernement commanda et reçut de Paris une machine, système Lecocq, pour la confection des timbres (impression typographique) en bandes de papier continu, et une autre machine à découper ces bandes (1). Mais la révolution politique qui détermina la chute du Gouvernement bourbonien ne permit pas de réaliser ce projet, et les machines, utilisées seulement pour la confection de quelques essais, restèrent sans emploi.

Avant de nous occuper de la suppression de la série, je dois rebrousser chemin un instant, pour faire connaître quelques articles du " Règlement pour l'introduction du système " des timbres-poste en Sicile qui commencera " le 1er janvier 1859 ". De ce règlement, je n'avais pu avoir connaissance plus tôt.

ARTICLE PREMIER. — L'affranchissement et le paiement à l'avance, soit obligatoire, soit facultatif, du port des lettres, des journaux et des imprimés sera fait par l'application d'un ou de plusieurs timbres-poste.

ART. 4. — L'application des timbres-poste devra toujours être opérée par les envoyeurs sur les lettres et sur les bandes des imprimés, du côté de l'adresse et précisément sur la partie supérieure, en commençant à gauche et en procédant vers la droite.

ART. 5. — Les timbres-poste de Sicile seront imprimés sur papier velin, mais ils auront des couleurs variant suivant les sept espèces différentes, dans le but de pouvoir en distinguer plus aisément les valeurs, et cela en conformité des dispositions de la Résolution souveraine du 28 février 1858.

ART. 13. — Lorsque les employés attachés au bureau d'expédition auront achevé la vérification des timbres-poste, dont les correspondances seront revêtues, ils frapperont sur chaque timbre le cachet d'oblitération, en ayant soin de ne jamais couvrir l'indication de la valeur qui se trouve à la partie inférieure de chaque timbre.

ART. 21. — L'Administration générale des postes à Palerme est la seule qui soit chargée de faire confectionner le papier pour les timbres-poste de Sicile. A l'aide d'enchères qui auront lieu de temps en temps devant le Conseil d'administration, on procédera à l'adjudication de la fourniture du papier pour des quantités qui doivent être livrées aux époques que le lieutenant-général fixera, d'après la proposition de l'administrateur général.

ART. 25. — Aussitôt reçue l'autorisation ministérielle, on sortira la provision de papier nécessaire à la quantité respectivement fixée de timbres pour chaque catégorie et l'on procédera ensuite à la confection des timbres.

La fabrication aura lieu sous la surveillance morale de l'administrateur général, et en la présence et sous la responsabilité de l'inspecteur ordinaire, aidé par un chef de service, qui sera nommé chaque fois par l'administrateur général.

ART. 26. — Lorsque la confection aura été achevée, on fermera le local où se trouvent les presses, les planches et les outils. Ce local aura une porte solide à double fermeture dont les clefs différentes seront soigneusement et exclusivement conservées par l'administrateur général.

---

(1) Voir pour plus de détails, Moens, *Timbres du Pérou* page 46.

ART. 31. — Le magasinier général enregistrera soit le papier, soit les timbres exécutés et écrira toutes les indications servant à démontrer la quantité de papier en provision et celle retirée, et quant aux timbres non seulement les quantités reçues et débitées, mais aussi le nombre, la valeur et le montant respectif.

ART. 61. — Toutes les autres dispositions contenues dans les décrets royaux, dans les réglements et instructions concernant l'administration générale des postes royales et des courriers resteront en vigueur quant aux parties qui ne sont pas abrogées par le présent règlement.

Donné à Caserte, le 20 novembre 1858.
Approuvé : FERDINAND.

(Suivent les signatures des ministres, etc.)

(A continuer.) EMILIO DIÉNA.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 394.)

Fabrication. — Le tirage des timbres aux armoiries était assez compliqué : il nécessita quatre impressions pour le même nombre de couleurs dont se trouvent composés les timbres, savoir :

1° Les contours de l'écu et de la couronne en noir, sur 5 blocs de 2 clichés ;

2° Le cadre du timbre et la couleur verte de l'écu sur 2 blocs de 5 clichés ;

3° Le rouge de la couronne et de l'écu sur 2 blocs de 2 clichés et 2 de 3 ;

4° L'orange de la couronne et les bords de l'écu sur 2 blocs de 5 clichés.

Les feuilles de ces timbres étaient formées, au début, de trois rangées, croyons-nous, de dix timbres horizontaux, ménageant entre chaque rangée un espace blanc de la grandeur des timbres. Mais on n'imprimait qu'une rangée à la fois. Avant leur expédition à Heligoland on séparait mécaniquement chacune de ces rangées, au milieu des espaces blancs, ce qui fait qu'il reste toujours une marge de la grandeur d'un demi timbre au-dessus et au-dessous de chaque rangée horizontale.

Ces trois bandes formaient ensemble la grandeur des feuilles des émissions antérieures.

En 1880, les feuilles eurent le double de grandeur ; il y avait, d'après un renseignement que nous avons obtenu de l'imprimerie impériale de Berlin, quatre rangées de dix timbres, ce qui augmente la dimension des marges en la portant à celle d'un timbre entier, au-dessus et au-dessous.

Nous n'avons pas eu la chance de rencontrer des bandes entières du tirage de 1876, 3 pfennig, mais tout porte à croire que ces timbres ont été exécutés comme ceux de 1877. De ce dernier tirage nous avons certaines bandes où la marge supérieure du 5e timbre a un point de repère *orange* : c'est la bande qui se trouvait au haut de la feuille.

Pour les bandes à 20 pfennig, nous n'avons complètes que celles de 1885, 1888 et 1890. Les bandes supérieures ont un point de repère au-dessus du 5e timbre, et les bandes inférieures l'ont probablement au-dessous de ce 5e timbre. Il est *jaune* pour les bandes supérieures 1885-88 et *brique* pour celles du 29 mai 1890 ; de cette émission nous en avons avec point *jaune* pour la bande inférieure, sous le 5e timbre et un point *sans couleur* entre les 2e et 3e timbres, et sous le 8e.

Signes caractéristiques. — La couleur des timbres doit faire reconnaître les 3 pf. authentiques de leurs réimpressions : teinte rouge moins vive qu'en 1880, cadre vert au lieu de vert-jaune ; il y a aussi la hauteur de la bande.

Les timbres authentiques ne présentent jamais de défaut aux armoiries, si ce n'est au 5e timbre qui a la croix légèrement endommagée du haut.

Les 20 pfennig n'ont pas été réimprimés, la confusion n'est donc pas possible.

Essais. — Bande horizontale de 10 timbres :

Papier blanc uni épais.

1° A droite cinq timbres 3 pf. avec les parties vertes ; les cinq timbres de gauche ont en plus les parties rouges et jaune d'or, (manque la ligne bordant l'écu).

Les 10 timbres complets, *non dentelés*
— 10 — — — sauf en bas, piqué 11 1,2
— 10 — — piqué 11 1/2 en haut et en bas
— 10 — — —

2° Les cinq timbres de droite ont les parties vertes et rouges ; les autres sont complets. *Non dentelés.*

3 pfennig, vert foncé
20 — rose carmin

Les mêmes 10 timbres, complets.

20 pfennig, rose carmin

Aux couleurs adoptées :

3 pfennig, vert foncé, piqué 11 1 2 (1)
3 — — — en bas
3 — — — à droite
3 — — — — et à gauche.
20 — rose carmin 11 1 2 (1)

---

(1) Ce sont ces deux essais que nous décrivions au *Timbre-Poste* d'avril 1876.

Déjà en 1878, (voir *Timbre-Poste* de février) on annonçait la suppression des 1 et 2 pfennig inutiles et créés uniquement pour être agréable aux collectionneurs, lorsqu'ils furent retirés définitivement de cours le 12 juin 1880 avec les 3 pf., comme le prouve le document ci-après :

Heligoland, le 12 juin 1880.

Par la présente il est porté à la connaissance du public que les valeurs postales suivantes ont été mises hors cours aujourd'hui :

I. Les timbres-poste de 1, 2 et 3 pfennig;
II. Les cartes provisoires de l'union postale universelle à 10 pfennig;
III. Les cartes provisoires de l'union postale universelle à 10 + 10 pfennig;
IV. Les enveloppes de lettres à 10 pfennig;
V. Les bandes à 3 pfennig.

Les valeurs postales des dites espèces qui peuvent se trouver entre les mains du public, seront échangées jusqu'au 19 de ce mois au bureau de poste d'ici.

Par ordre,
D. Hornsmann,
Maître des postes.

Tout ce qui est énuméré sur la pièce qu'on vient de lire fut vendu à M. Goldner de Hambourg, le 21 septembre 1879. Il y avait, les quantités suivantes :

Timbre-poste :	1	pfennig	100,000	environ
—	2	—	60,000	—
—	3	—	30,000	—
Enveloppes :	10	—	30,000	—
Cartes :	5	—	20,000	—
— *réponse :*	5 + 5	—	1,000	—
Bandes :	3	—	8.000	—

Trois mois *avant* cette vente, le Directeur des postes, nous écrivait (23 juin 1879) : " Les timbres à 1 pfennig sont déjà vendus totalement; ceux à 2 pf. et 3 pf. ne sont plus en réserve. Les trois espèces ne se réimprimeront pas. „

Et le 6 septembre, deux mois après, ce même Directeur des postes versait entre les mains du gouverneur :

24,550 timbres de	1	pfennig
54,050 — —	2	—
11,000 — —	3	—
1,839 cartes postales	5	—
3,696 enveloppes	10	—
5,265 bandes	3	—

Il n'y avait plus de timbres pour nous, il y en avait 200,000 pour d'autres!

(A continuer.)

Une rectification.

Parlant tout récemment des timbres à double chiffre de l'Uruguay, nous relevions ce que nous croyions une inexactitude de la part de M. J. Marco del Pont qui, incidemment, avait écrit que les timbres de Buénos-Ayres, vaisseau, avaient été imprimés par un lithographe. En bon français cela veut dire que les timbres étaient lithographiés.

M. J. Marco del Pont proteste et nous écrit :

" J'ai dit que les timbres de Buénos-Ayres avaient été imprimés par le *lithographe* M. Ignacio Casas et je l'ai fait tout exprès, parce que c'était un renseignement tout-à-fait inconnu. M. Catalis a gravé le coin sur acier, préparé les planches, mais n'a jamais fait l'impression, parce qu'il était seulement graveur. „

Nous admettons fort bien tout ce que nous écrit notre correspondant, mais s'il avait dit tout simplement dans son article qu'un lithographe s'était chargé exceptionnellement de l'impression, l'équivoque devenait impossible et les rectifications inutiles.

Bibliothèque des timbrophiles.

Les 2e, 3e et 4e parties du *Standaardwerk over de Postwaarden van Nederland en zijne koloniën*, consacrées aux valeurs postales de Surinam et de Curaçao, viennent de paraître en un joli volume enrichi de 19 planches. La tâche des auteurs était ardue; en effet il n'existait auparavant dans ces colonies aucun journal officiel; la seule source où il fut possible de puiser étaient les feuilles d'avis du gouvernement qui se trouvent, pour la plupart réunis à la bibliothèque royale de La Haye et le collectionnement des documents qui y étaient contenus, demandait de longues et patientes recherches.

Comme il n'existait aucun ouvrage antérieur sur la matière dont les rédacteurs pussent s'aider, tout était à trouver et à coordonner. Ajoutons que ces difficultés ont été habilement vaincues, les émissions des timbres, cartes, etc., de ces deux colonies sont soigneusement décrites, et d'intéressants documents officiels corroborent les dates et les faits cités.

En terminant ce 3e volume, qui vraisemblablement clot la série, la Société Néerlandaise, qui avait pris à tâche d'éditer cet important ouvrage, peut se féliciter à juste titre d'avoir élevé à la timbrophilie des Pays-Bas un monument vraiment national.

La maison *Stanley Gibbons Limited* met en

vente une brochure in-8° de 107 pages, imprimée sur beau papier velin et ayant pour titre : *Saint Vincent*. Les auteurs sont avantageusement connus des timbrophiles : ce sont MM. Francis H. Napier et E.-D. Bacon.

Après une courte introduction, nous avons un catalogue complétement revisé des timbres de Saint-Vincent et leurs prix de vente. Les indications sont brèves et claires : les auteurs ne perdent pas leur temps dans les détails de répétition. Suivent des notes qu'on peut qualifier " intéressantes ", la plupart étant inédites, sur chacune des émissions qui sont vraiment disséquées. Il est facile de contrôler les renseignements dont ont disposé les auteurs, ceux-ci ayant persévéré dans leur habitude de toujours citer les différentes sources de leurs emprunts.

L'ouvrage est terminé par plusieurs appendices, savoir :

L'appendice *A* donne la copie de l'acte par lequel les timbres ont été introduits à Saint-Vincent;

L'appendice *B* présente la table des perforations des timbres imprimés par MM. Perkins, Bacon et Cie, de 1861 à 1881;

L'appendice *C*, la table des perforations des timbres imprimés par MM. De la Rue et Cie, de 1883 à 1893.

Et enfin, par l'appendice *D.*, nous avons la liste exacte des quantités de timbres imprimés par MM. Parkins, Bacon et Cie, avec indication des dates des tirages : 1861 à 1881.

Ce livre est recommandable sous tous les rapports.

Société pour la suppression des timbres de spéculation.

CIRCULAIRE N° 3.

La Société, d'accord avec le comité spécial fixé par la Société Philatélique de Londres, ayant examiné les timbres et autres matières postales mentionnées ci-dessous, est d'avis qu'ils ne méritent pas l'attention des philatélistes et fait appel à tous les collectionneurs et négociants pour en cesser la collection ou le commerce.

9. **Nouvelle-Galles du Sud.** — L'administration des postes offre en vente des timbres, cartes postales et enveloppes timbrées surchargées OS, savoir :

Du 1er janvier	1860,	les	1, 2, 3. 4, 6, 8 p., 1 sh.
— 15 février	1880,	—	5 sh.
— 22 —	—	—	8 p.
— 22 mars	—	—	3 —
— 7 mai	—	—	5 —
— 31 —	—	—	9 et 10 p.
— 31 mars	1885,	—	5 p.
— 16 mai	1886,	—	5 sh.
— 7 janvier	1887,	—	20 —
— 7 mai	1888,		1 p.
— 7 sept.	-	—	2 —
— 15 oct.	—	—	4 —
— 21 déc.	—	—	6 —
— 15 mars	1889,	—	8 — et 1 sh.
— 22 nov.	1889,	les	20 sh.
— 30 avril	—	—	5 sh. et 10 sh.
— 15 février	1890,	—	5 —
— 15 mars	—	—	20 —
— 10 janvier	1891,	—	2 1/2 p.
— 21 —	—	—	1 1/2, 7 1/2, 12 1/2 p.
— 9 mai	1892,	—	1/2 p.

Cartes postales.

Les 1 p. des 1er janvier 1880, 31 mars 1887, 31 janv. 1889 et 31 janvier 1890.

Enveloppes timbrées.

Les 1 p. des 31 août 1880, 7 mai 1885, 28 et 30 septemb. 1888.
— 2 — des 7 mai 1882, 30 sept. 1888, 31 mai 1889 ;
— 4 — du 8 août 1892 ;
— 5 — du 26 sept. —
— 6 — des 24 octobre 1888, 23 mai 1889.

Ces timbres, etc., ne sont plus en usage depuis le 1er janvier 1895 ; mais ces impressions ou une partie de celles-ci ont été faites *depuis* que les timbres qu'ils représentent sont hors de cours, et non seulement ils ne portent aucun signe qui indique leur nature réelle, mais ils sont offerts en vente, oblitérés au moyen d'un timbre à main ayant N S W dans trois ellipses concentriques, ce qui induit les collectionneurs à supposer qu'ils ont été réellement employés pour l'affranchissement. Voici pour édifier les amateurs :

Postal and Electric Telegrah Department.
General Post Office, Sydney,
15 avril 1895.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, d'accord avec le Comité Exécutif, a approuvé la vente aux collectionneurs des timbres et autres des séries de timbres O S, oblitérés, au prix de 2 L. par série.

Signé : JOSEPH COOK.

10. **Transvaal.** — Un timbre commémoratif de la valeur de 1 d., rose (oblong) a été récemment émis, paraissant tout à fait inutile pour les nécessités du service postal.

11. **Pérou.** — Série de timbres commémoratifs consistant dans les valeurs 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cent., émise le 10 septembre dernier pour célébrer l'élection d'un nouveau Président.

12. **Amoy.** — Locaux chinois enplus.

Des timbres commémoratifs sont annoncés comme devant paraître :

13. **Grèce.** (Jeux olympiques).

14. **Hongrie.** (Timbres millénaires).

15. **Liége.**

16. **Suède.**

Nous mettons d'avance en garde collectionneurs et marchands.

Signé : GORDON SMITH,
secrétaire de la Société.
Hert R. OLDFIELD,
secrétaire du comité spécial de la Soc. Phil. de Lond.

AVIS

On désire acheter à bon prix, la 1re année (1863) du *Timbre-Poste*, ou tout au moins les 3 premiers numéros de l'édition originale in folio sans gravures.

S'adresser au bureau du journal.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.











Le Timbre-Poste

Journal du Collectionneur





Trente-Quatrième Année

ILLUSTRÉ DE 288 GRAVURES

SUIVI DU



TIMBRE FISCAL

Vingt-Troisième Année

ILLUSTRÉ DE 71 GRAVURES









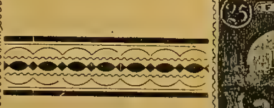
BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

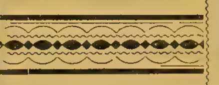
42, Rue de Florence, 42

1896











LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 283 GRAVURES



BRUXELLES
J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-poste
42, rue de Florence, 42.

1896

Bruxelles. — Imp. L.-G. Laurent, 35, Rue de Ruysbroeck.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1896

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').

Le *Ph. J. of G. B.* dit que les timbres 1 penny ayant manqué avant l'arrivée des timbres au nouveau type, le 2 p. déjà surchargé : B C A a été encore surchargé : *One penny* avec grosse barre sur la valeur primitive :

1 p. sur 2 p., rouge et vert, surch. noire

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.





Viennent d'arriver : les timbres actuels des Indes anglaises 1/2 et 2 1/2 annas, surchargés : *British-East-Africa* sur trois lignes, et l'ancien 4 1/2 annas de la Compagnie Britannique de l'Afrique Orientale, avec la même surcharge et *2 1/2 a*, en rouge.

L'enveloppe et la carte postale de la même compagnie auraient reçu la même surcharge :

Timbre-poste :	1/2	anna, vert,	surch. noire	
—	2 1/2	— —	—	—
—	2 1/2 s/ 4 1/2	— ardoise,	—	— et rouge
Enveloppe :	2 1/2	— vert,	—	—
Carte postale :	1/2	— brun,	—	—
—	1	— violet,	—	—

AFRIQUE ORIENTALE (Cie Brit. de l').

L'*I. B. J.* fait remarquer qu'il existe deux enveloppes 2 1/2 annas; la première avec extrémité de la patte de fermeture en pointe, la seconde avec cette extrémité arrondie :

141 × 77 m/m 2 1/2 annas, vert-jaune
146 × 78 — 2 1/2 — vert foncé

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

Le *Monthly Journal* rapporte avoir vu des

enveloppes 2 pence, surchargées dans la colonie :

1° Valeur *two pence* biffée par des traits en rouge et *4 d* écrit en-dessous et les initiales E E H. Format G ;

2° Valeur barrée et *four pence* imprimé au-dessous, en noir. Format H 2 :

4 p. sur 2 p., bleu, surch. rouge format G
3 — — 2 — — — noire — H 2

BAVIÈRE.

Der Philatelist annonce une carte postale à 5 pf. qui aurait été émise en août dernier. " Le coin de la valeur a été clairement gravé à nouveau : le chiffre 5 paraît plus grand et plus gros, la barre oblique paraît presque droite tandis qu'autrefois elle présentait une légère courbure. La hachure du losange est plus ample et compte maintenant environ 16 traits au lieu de 23 à 24.

" Carton chamois avec lignes ondulées perpendiculaires en filagramme. "

5 pfennig, vert

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

C'est le 16 novembre dernier que le Bechuanaland a été officiellement annexé à la Colonie du Cap de Bonne-Espérance.

BELGIQUE.

On nous signale de 1888, la carte avec réponse 5 + 5 centimes ayant au dos de la première partie ce qui est réservé à la seconde, celle-ci étant vierge de toute impression :

5 + 5 centimes, vert-jaune

Le timbre de chemin de fer au nouveau type, valeur 80 centimes, est paru, *dit-on*.

Le fait est qu'aucun bureau ne les vend à Bruxelles :

80 centimes, jaune et noir

Mais nous avons un arrêté ministériel qui nous promet un 60 centimes.

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'article 1er de la loi du 12 avril 1835, prorogé en dernier lieu jusqu'au 1er juillet 1896, autorisant le gouvernement à régler les péages sur les chemins de fer de l'Etat ;

Vu la loi du 25 août 1891 portant revision du Code de commerce concernant les contrats de transport ;

Vu la loi du 29 janvier 1892, portant autorisation de déléguer au Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes le pouvoir d'apporter des modifications aux tarifs et aux conditions réglementaires pour les transports à effectuer par les chemins de fer de l'Etat ;

Vu l'arrêté royal du 17 février 1892, concernant cette délégation ;

Revu les arrêtés approuvant les prix et conditions de transport en vigueur,

Arrête :

Article unique. Il sera créé un timbre d'affranchissement de 60 centimes.

Ce timbre sera mis en vente dans toutes les stations de chemins de fer et dans les bureaux de poste qui coopèrent au service des petits paquets et des colis postaux.

Bruxelles, le 15 décembre 1895.

J. VANDENPEEREBOOM.

BHOPAL.

Le 8 annas nous est venu sur papier blanc uni, non pas piqué à gros trous, mais à petits points, comme un perçage à l'épingle :

8 annas, noir-bleu

BULGARIE.

On a découvert (c'était dans le programme) quelques feuilles du 01 ayant la surcharge sur le 2 st. *renversée*.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que ces timbres sont oblitérés en feuille. Le hasard...

01 sur 2 st., vert russe, surch. rouge renversée

CANADA.

Il y a émission de deux nouvelles cartes-lettres semblables à celle de 3 cent, émise l'an dernier :

1 cent, noir sur bleu
2 — vert — —

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.





TO OPEN THE LETTER CARD, TEAR OFF THE EDGE AT THE PERFORATION.

M. L. Defize a eu l'obligeance de nous remettre la carte-lettre émise le 15 novembre dernier. Elle est du type ci-haut et imprimée en couleur sur carton gris fer :

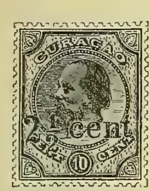
1 penny, rouge sur gris fer

CEYLAN.

Certains timbres auraient reçus la surcharge : *On service* en noir, au dire de l'*I. B. J.* :

2	cents, vert,	surch. noire	
5	— lilas,	—	—
15	— olive,	—	—
25	— bistre,	—	—
30	— lilas et rouge,	—	—

CURAÇAO.



Le 15 novembre dernier on a employé le 10 cent à l'effigie du roi pour en faire un 2 1/2 cent avec surcharge carmin et, en épuisant les 10 cent, on a eu l'occasion ainsi de faire paraître le 18, même mois, cette valeur à l'effigie de la jeune reine :

2 1/2 sur 10 c., outremer, surch. carmin
10 — —

Nous devons cette information à M. Schreuder qui nous apprend qu'il y a eu 45,000 timbres de surchargés.

ÉQUATEUR.

Le *Philatelist* a vu le 10 centavos, type en cours, avec le millésime 1895 :

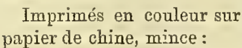
10 centavos, rouge

Il est probable que toute la série existe ainsi.

Cuenca. — Le même a vu de *Cuenca* (province d'Azuay) les timbres provisoires suivants :

Timbre 10 cent., vert, de 1892 coupé en deux perpendiculairement, et le fiscal de 1895 10 c., gris, coupé horizontalement :

1/2 timbre 10 c., vert (1892)
1/2 — 10 c., gris (1895)



Voici la contre-partie du décret dont nous avons parlé il y a peu de temps et que nous empruntons au *Monthly journal* :

Eloy ALFARO

Chef suprême de la république.

Considérant :

1° Qu'il est indigne du Gouvernement de continuer le contrat passé à Quito le 27 octobre 1890 entre le Directeur général des Postes et M. Henry N. Etherdge pour la fourniture de timbres-poste ;

2° Que le Gouvernement ne doit pas maintenir en vigueur un contrat de cette nature qui peut jeter le discrédit de spéculer sur les timbres-poste de son pays.

Décrète :

1° Le contrat susmentionné est en conséquence déclaré nul et non avenu.

2° La vente du reste des timbres poste et télégraphe hors de circulation est absolument interdite ; ces timbres doivent être détruits toutes les fois que le Gouvernement décidera quelques modifications dans leurs dessins ou dans tout autre détail.

3° Le Gouvernement fera un contrat pour la gravure et l'impression des timbres pour la poste et le télégraphe et tout autre classe de papier timbré avec des industriels de probité reconnue et sous toutes garanties possibles, afin de réabiliter le crédit des timbres-poste de l'Équateur.

Le Ministre des finances est chargé de l'exécution de ce décret

Donné à Guyaquil, le 8 novembre 1895.

Signé : Eloy ALFARO.

Lazaro GARCIA,
Ministre des finances.

ERITREA.

La carte jubilaire du 20 septembre aurait été employée dans cette colonie avec la surcharge : *Colonia Eritrea*, sous la valeur :

10 centesimi, rose, surch. noire

FINLANDE.

La carte avec réponse au type de la carte simple, récemment parue est en circulation :

10 + 10 penni, rose

FORMOSE (Répub. de).



Nous reproduisons, d'après le *Philatelist*, les timbres de la Rép. de Formose. Notre confrère croit voir au centre un tigre couché. Le fait est que nous ne voyons rien du tout.

Imprimés en couleur sur papier de chine, mince :

30 cash., vert
50 — rouge
100 — violet

Ces timbres auraient été déjà contrefaits.

GIBRALTAR.

On annonce l'émission de deux nouvelles valeurs :

20 centimos, olive
2 pesetas, noir et carmin

GRANDE BRETAGNE.

Une variété d'enveloppe est signalée par le *Monthly Journal.*

Le timbre en relief est sur le côté *intérieur* de la patte, au-dessus de la gomme, au lieu du côté extérieur. Format K :

2 pence, outremer

GRÈCE.

De notre correspondant, M. Socolis :

Un nouveau décret concernant les timbres olympiens et ceux qui paraîtront après leur suppression, vient d'être promulgué.

Selon ce décret, les timbres olympiens porteront en haut, les mots : ΟΛΥΜΠΙΑΚΟΙ ΑΓΩΝΕΣ (jeux olympiques); en bas : ΑΘΗΝΑΙ (Athènes) et aux quatre coins des chiffres indiquant la valeur de chaque timbre avec les initiales des mots : ΛΕΠΤΟΝ, ΛΕΠΤΑ, ΔΡΑΧΜΑ ou ΔΡΑΧΜΑΙ (lepton, lepta, drachme ou drachmes).

La représentation du 5 lepta sera la même que celle du 10, soit le Discobole de Myron et enfin le 2 dr. au lieu d'Hermès de Praxitèle, portera le " Stade Panathénien " où les jeux auront lieu.

Les 20 et 40 lepta porteront un amphore ou vase antique à deux anses sur lequel est représentée Minerve en pleine armure.

Le même décret ordonne qu'après la suppression des timbres olympiens seront mis en cours des timbres d'une grandeur de 18 × 22 m/m des classes et couleurs suivantes :

1 lepton,	gris
2 lepta,	vert
5 —	bistre
10 —	bleu
20 —	violet
25 —	carmin
40 —	or
60 —	brique
1 drachme,	argent
2 drachmes,	jaune pâle
3 —	rose
5 —	bistre clair

Ces timbres porteront la tête de Minerve avec casque, sauf les 3 et 5 drachmes qui porteront Hermès mettant ses souliers.

Le diamètre du cercle dans lequel se trouvera la tête de Minerve est fixé à 46 m/m. Tous ces timbres porteront les mots : ΕΛΛΑΣ (Grèce) et en bas leur valeur en toutes lettres; aux deux coins supérieurs, les chiffres de la valeur.

Par le même décret les *timbres-tax* changeront de couleur. Au lieu de vert ils seront gris.

Des bulletins pour colis postaux paraîtront également avec le timbre de 1 drachme.

Un décret spécial règlera l'époque de la mise en usage des timbres olympiens et des autres.

Nous voilà rassurés sur les timbres-poste, mais les cartes, les cartes-lettres et les enveloppes, que vont-elles devenir dans toute cette affaire? Nous espérons bien qu'on n'oubliera pas non plus les bandes timbrées, attendues avec une légitime impatience.

Le *Monthly Journal* a reçu le 25 lepta d'une nouvelle teinte :

25 lepta, mauve rougeâtre

ITALIE.

Le 15 novembre a donné naissance au mandat de 20 lire avec nouveau type 25 centesimi :

25 centesimi, bleu sur blanc

LUXEMBOURG.



UNION POSTALE UNIVERSELLE — WELTPOSTVEREIN

Grand Duché de Luxembourg — Grossherzogthum Luxemburg

CARTE POSTALE — POSTKARTE

Reponse. Antwort.



Voici le dessin de la nouvelle carte réservée à l'union postale universelle et qui parait être en usage aujourd'hui.



MADAGASCAR.

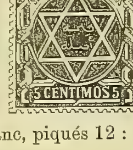
Nous avons annoncé le mois passé des timbres qui étaient récemment arrivés de ce pays. En voici le fac-simile.

MALACCA.

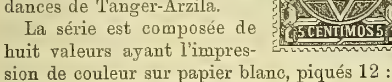
Le mois passé nous signalions le 6 cents surchargé : *one cent* que MM. Whitfield King & C° nous disaient avoir reçu en double surcharge et renversée (notre imprimeur a marqué 3 cents!). Nous avons eu l'avantage depuis de recevoir ces timbres en communication.

La surcharge non renversée occupe la place qu'elle doit avoir, mais celle renversée est à cheval sur deux timbres ce qui nous fait croire qu'elle a été imprimée après. Ces timbres sont oblitérés sans avoir été mis en emploi. Ou ce sont de mauvaises feuilles d'imprimerie ou des carottes. Il y a également de ces surcharges imprimées en oblique.

MAROC.



Nous recevons le type ci-contre paru le 1er décembre passé et émis, dit-on, par le gouvernement espagnol. Serait destiné aux correspondances de Tanger-Arzila.



La série est composée de huit valeurs ayant l'impression de couleur sur papier blanc, piqués 12 :

5	centimos,	lilas
10	—	rouge
20	—	jaune d'or
25	—	bleu
50	—	brun
1	peseta,	bistre-jaunâtre
2	—	gris-noir
5	—	vert

TANGER FEZ. — Le *Ph. J. of G. B.* fait remarquer que cinq timbres horizontaux donnent 5 variétés pour le 1 franc, par l'écartement du chiffre et de la lettre F dans l'écu central.

MAURICE.



Après avoir été si bien caricaturée jadis, voilà la reine Victoria décidément lâchée. Au commencement de novembre dernier, ont paru : un timbre-poste 3 cents, une bande même valeur et une carte 2 cents.

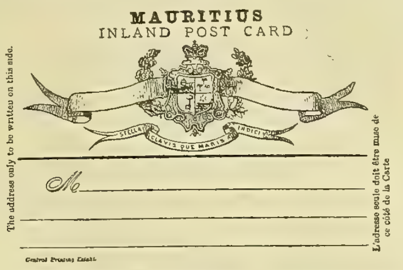
Le timbre et la bande sont d'un même type, aux armoiries de la colonie. En haut : *Mauritius;* en bas : *3 cents,* donc pas d'indication d'emploi.

La bande porte au-dessus du timbre, à l'extrémité gommée, un cartouche contenant six lignes d'instruction.

Impression de couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 pour le timbre et sur chamois pour la bande : celle-ci a le timbre à droite :

Timbre-poste : 3 cents, lilas
Bande : 3 — vert

La carte est d'origine locale. Au centre, les armes de la colonie avec banderoles s'étendant sur presque toute la carte; au-dessus, sur deux lignes : *Mauritius — Inland post card;* au-dessous, un gros trait et trois lignes d'adresse, la première commençant par *M.*; à gauche, un avis en anglais répété en français!! au côté opposé; dans l'angle gauche inférieur, le nom de l'imprimeur; dans l'angle droit supérieur a été collé le timbre actuel de 2 cents, vert.



Cette carte est composée typographiquement. Nous en avons compté 18 variétés par la longueur des lignes, le placement des mots et la firme de l'imprimeur. Une de ces variétés nous donne la faute : *cartc* pour *carte.*

Imprimée en noir sur papier blanc épais :

2 cents, vert sur blanc

MEXIQUE.

Le 4 centavos est maintenant jaune-orange au lieu de rouge :

4 centavos, jaune-orange

Au fac-simile de la carte-lettre reproduite le mois passé, nous avons, imprimé en noir, avec timbre, type actuel des timbres-poste :

5 centavos, outremer, formule noire

La compagnie *Express Hidalgo* a fait imprimer une série d'enveloppes sur papiers vergés de couleurs variées et au format 153 × 90 m/m avec timbre à droite, type des timbres-poste en cours et le grand timbre de la compagnie à gauche, en brun ou en noir :

5 + 10 c.,	bleu et brun	sur	gris
5 + 10 —	— —	—	paille
5 + 10 —	— noir	—	bleu
5 + 10 —	— —	—	vert-bleu
10 + 15 —	lilas et brun	—	jaune
10 + 15 —	— —	—	rose
10 + 15 —	— noir	—	jaune

VARIÉTÉ.

Timbre renversé à droite :

5 + 10 c., bleu et noir sur vert-bleu

De l'*Express Nacional* nous avons au format 152 × 87 m/m, papier blanc uni : 1° timbre vert de la compagnie à gauche ayant la valeur biffée en carmin et *10 cents,* en-dessous, également en carmin :

5 sur 15 c. + 10 c., outremer et vert, surch. carmin

2° La dernière ligne du timbre vert est biffée en bleu, et en-dessous est une inscription de même couleur : *para sobres 1/2 oz 15 gramos* biffée en carmin et plus bas, de même couleur carmin : *para sobres 1 oz 30 gramos* :

10 c. sur 15 c., lilas et vert, surch, bleue et carmin

3° La dernière ligne du timbre vert est biffée en carmin; en-dessous, de même couleur : *para sobres 2 oz 60 gramos* :

20 c. sur 25 c., lie de vin et vert, surch. carmin

MOZAMBIQUE (Cie de).

Le timbre à effigie de Don Luis a reçu en plus de la surcharge : *Compa de - Mocambique* la surcharge oblique rouge : *Provisorio*, de gauche inférieur à droite supérieur (I. B. J.) :

50 reis, bleu, surch. noire et carmin

NORD DE BORNÉO.

La carte 8 cents nous parvient avec la surcharge noire : 4 cents, sur deux lignes :

4 sur 8 cents, vert, surch. noire

NORWÈGE.

Nous avons obtenu le 1 öre, au nouveau type refait :

Timbre-poste : 1 öre, bistre-gris

A ce même type, ont paru :

Carte-postale : 3 öre, orange sur blanc
— 5 | 5 vert —

NOWANUGGAR.



Le *Ph. J. of G. B.* a vu les timbres actuels surchargés pour usage officiel, de deux caractères dont le premier a la forme d'un 2 mal fait avec queue presque verticale et un 3 tourné sans dessus dessous :

1 d. noir, surch. magenta
2 — vert, —
3 — jaune, —

PAYS-BAS

Reçu le *timbre-taxe* 1 1/2 cent. en outremer, au type III :

1 1/2 cent. outremer

PÉRAK.



Voici le dessin des timbres en dollars. Ont paru :

1 dollar, vert et vert-jaune
5 — — bleu

QUEENSLAND.

Un correspondant du *American J. of Philately* qui signe G. A. C. et qui réclame des remercîments pour sa communication..... annonce que les 1, 2, 3, 6 p. et 1 shilling et registered, " face-pleine „ ont été réimprimés tout récemment et qu'on peut les distinguer par l'éclat de leurs couleurs .....et il ajoute ce qui suit :

Papier petite étoile.

1 *penny*, couleur trop brillante, paraissant friable
Papier très doux ;
2 *pence*, couleur barbouillée; autres détails comme 1 p.,
3 *pence*, belle impression, mais couleur comme 1879; brun clair.
6 *pence*, fond très effacé, couleur trop verdâtre ;
1 *shilling*, couleur trop lourde.

" Des essais de 1869 sans filagramme auraient été perforés; ils ont les couleurs de l'émission " face pleine „ de 1879 Q et couronne. Vu les 1, 3, 6 p. et 1 sh. avec le papier très doux et pas assez spongieux pour le papier 1863; gomme blanche.

" Quelques-uns de ces timbres sont oblitérés, 214 au centre de traits horizontaux. „

Nous voudrions bien envoyer nos remercîments à M. G. A. C. à la condition qu'il veuille bien s'expliquer plus clairement, n'ayant rien compris à ses " faces pleines. „

Un nouveau 5 pence a paru au type du 2 1/2 pence, carmin, effigie sur fond blanc; filagramme Q et couronne, piqué 13 :

5 pence, chocolat

RUSSIE.

BIEJETZK (*Tver*). L'assemblée rurale de la session d'octobre dernier a décidé que la poste rurale serait fermée le 1er janvier 1896.

BOGORODSK (*Moscou*). Voici a propos de la suppression probable de cette poste, quelques renseignements qu'on nous adresse :

En 1895 il y avait encore *dix* volosti où étaient établi la poste rurale. Depuis juin dernier on a supprimé deux de ces volosti par suite de l'ouverture d'une station de la poste imperiale, qui se charge du service postal.

Au commencement de décembre, la poste impériale a dû établir une nouvelle station qui amènera la suppression de deux autres volosti, en attendant la suppression complète de tous

les bureaux de cette poste rurale, ce qui aura lieu probablement en 1897.

Les 3 kop. rose actuel imprimé par feuille de 15 sur trois rangées horizontales a le 9e timbre qui porte dans l'angle gauche supérieur un 8 au lieu d'un 3, suite d'erreur dans le report. Cette faute existe par 2 fois au 3 kop. bleu pour le 5e timbre angle inférieur droit et 9e angle supérieur droit :

3 kop. rose, avec chiffre 8
3 — bleu. — —

Koungour (*Perm*). Du type 1891 remis en faveur après le type de 1894, nous avons sur papier blanc mince :

1 kopeck, bleu, piqué 11 1/2
2 — rose, —

Loubny (*Poltava*). De la dernière émission, type reproduit, n° 395 nous avons pu constater qu'il y a trois variétés placées les unes à côté des autres et différent entre elles par le dessin et les inscriptions, surtout celles au-dessus de l'écu. Ces variétés sont ainsi réparties sur chaque rangée horizontale des feuilles :

1. 2. 3. 1. 2. 3. 1. 2.

Ochansk (*Perm*). Vient d'être émis un nouveau timbre ayant une des armoiries dont nous avons déjà eu quelques échantillons variés. Autour, l'inscription : *Ochanskaia Ziemskaia Postchta*. Poste rurale d'Ochansk; Ien bas : *Dwie kop.* (deux kop.) mprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kop, vert

Weissiegonsk (*Tver*). Les timbres oblongs reproduits n° 392 sont représentés par trois variétés (dessin de fond) placées les unes sous les autres. Trois timbres verticaux donnent donc les trois variétés.

SALVADOR.

Du grand pourvoyeur de timbres, maître Seebeck, il nous est venu une avalange de timbres, cartes, etc., dont une partie a déjà été décrite ici en novembre dernier.

N'étant pas en odeur de sainteté auprès du représentant de la Compagnie Hamilton, pour nous être permis de dire franchement notre opinion sur ses émissions spéculatives, nous n'avons pas reçu cette fois ses confidences et encore moins la communication de ses émissions à jet continu. Un de nos confrères plus favorisé, nous apprend que M. Seebeck lui aurait avoué que la Compagnie Hamilton perdait beaucoup d'argent par suite du grand nombre de gravures qu'elle produit et encore parce que tous *ces timbres et ces cartes postales ne devront* PLUS *être spéculatifs* (donc ils l'ont été), c'est-à-dire que le tout doit durer un nombre *considérable (!!)* d'années. Et pour prouver qu'on doit ajouter foi à ses paroles, il annonce que l'émission de toute la ribambelle de timbres a été mise en cours le 1er octobre, *comme complément d'émission de 1895!!* et que le 1er janvier 1896 *tout cela sera remplacé.......*

Voyons donc les produits hautement réclamés par les nécessités du service postal du Salvador et qui sont attendus impatiemment par les amateurs de séries à bon marché.

Voici d'abord les *timbres-taxe* au nombre de 8 valeurs (voir ci-contre le type) ; ils ont le papier blanc et la piqûre 12 :

1, 2, 3, 5, 10, 15, 25, 50 cent, ardoise

Ce 2e *type* est destiné aux paquets postaux. C'est mercure chargé d'une... balle de coton (?) sans doute destinée à être envoyée comme colis postal, ainsi que paraît l'annoncer l'inscription : *fardos postales*. Egalement piqués 12 :



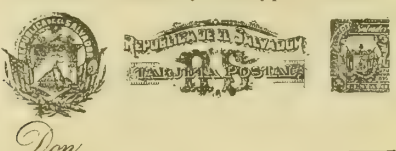
5 centavos, brun
10 — bleu-foncé
15 — rouge
20 — jaune-orange
50 — vert

Un 3e *type* prouve que maître Seebeck pense à tout. Ce timbre s'emploie au lieu de cire pour réparer les accidents arrivés aux lettres. Toujours piqué 12 :



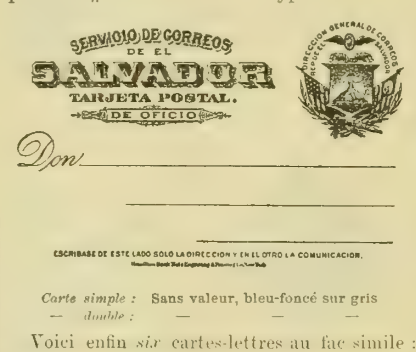
Brun-olive

En fait de cartes il y a au type ci-contre :



1 cent, bleu-foncé sur gris
1 + 1 — — —

Et ce qui prouve la sincérité de M. Seebeck, lorsqu'il écrit qu'il est prêt à abandonner ses émissions spéculatives, c'est l'émission de cartes postales *officielles!* En voici le type :



Carte simple : Sans valeur, bleu-foncé sur gris
— *double :* — — —

Voici enfin *six* cartes-lettres au fac simile :

CORREOS DE EL SALVADOR
BILLETE POSTAL SERVICIO INTERIOR
A
EN ESTE LADO UNICAMENTE PUEDE ESCRIBIRSE LA DIRECCION
LA COMUNICACION VA AL INTERIOR PARA ABRIR BASTA ROMPER EL PERFORADO

2 cent, vert-foncé sur vert
2 + 2 — — —
3 — carmin sur rose
3 + 3 — — —
5 — bleu-fond sur bleu
5 5 — — —





Les timbres de 1895 avant de disparaître ont tenu à faire parler d'eux. Les 20 et 30 centavos ont été surchargés en rouge d'une des trois valeurs suivantes :

1 c. sur 30 c., bleu, surch. rouge
2 — 20 — vert, —
3 — 30 — bleu, —

La société SSSS n'a pas besoin de les mettre à l'index : c'est par nécessité et non par spéculation que ces timbres ont été émis.



Pour terminer, nous reproduisons l'enveloppe qui a été surchargée il y a quelques temps et dont nous avons parlé ici :

2 c. sur 11 c., carm., surc. noire

URUGUAY.

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Avis.

Par disposition de la Direction générale, il sera mis en circulation le 5 du mois courant, une nouvelle émission de timbres-poste de 2 centesimos bleu sombre, de 7 centesimos vert sombre, de 10 centesimos brun, de 20 centesimos vert et noir et de 25 centesimos brun et noir.

Il est fixé le terme de 90 jours, comptés depuis la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux de valeur égale en usage ; le changement de ceux-ci pour les nouveaux, devant se faire dans les derniers trente jours du sursis accordé.

Pour cette opération, sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat.

Le public est prévenu que, passé ce délai, les timbres-poste de l'émission qui est retirée, seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevidéo, le 3 décembre 1895.

Le Secrétariat.

Les timbres dont il est question plus haut, sortent des ateliers de MM. Waterloo and Sons de Londres à qui nous devons déjà tant de beaux timbres, entre autres ceux de l'Etat Indépendant du Congo. Chaque valeur est d'un type différent.



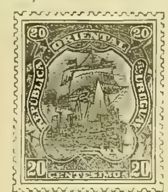


Le 2 centesimos représente, nous semble-t-il, le palais du Gouvernement, connu par certaines cartes-postales.

Le 7 centesimos nous montre une tête de bœuf.

Le 10 centesimos une femme debout, représentant l'Agriculture. (Cérès).





Le 20 centesimos un vaisseau toutes voiles dehors.

Le 25 centesimos, Minerve ayant la lance et le bouclier.

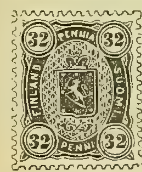
La légende de tous ces timbres est : *Republica Oriental del Uruguay* avec la valeur en chiffres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 1/2 :

2	centesimos,	bleu	
7	—	vert	
10	—	brun	
20	—	vert,	centre noir
25	—	brun-rouge,	—

Une rareté de Finlande

Nous recevions ces jours-ci d'un correspondant de hasard, de Finlande, le timbre de 1 mark 1875/1888 ci-contre, *percé en serpentin* dont on avait refusé, nous disait-on, 2,000 francs..... On désirait connaître notre avis sur le timbre d'abord, sur le prix ensuite; enfin on espérait nous voir consacrer quelques lignes à cette merveille de la collection.



La partie inférieure se rapporte assez au perçage en serpentin connu, mais les trois autres côtés ne s'y rapportent pas du tout : les dents sont irrégulières et comme profondeur elles n'ont pas celles voulues; en haut, le perçage n'a fait qu'effleurer le papier. L'oblitération en noir-gris est assez indécise. Dans un double cercle, des lettres larges et distancées : S I N G . . S qui doivent appartenir au nom : *Helsingfors;* au centre, nous voyons : 3 - 6 . . 3 probablement 3 juin 1883.

Quant à la partie inférieure elle montre à l'extrémité du perçage, des traces du timbre qui s'y trouvait. Malgré tout, nous ne pouvons admettre qu'on ait repris momentanément un mode de dentelure assez primitif, abandonné depuis huit ans, pour en revenir ensuite à la piqûre délaissée.

Nous avons cherché en vain parmi tous nos timbres une oblitération semblable à celle employée en cette circonstance.

Il n'y a aucun doute pour nous qu'il y a fraude ici. On aura certainement cherché a faire cette rareté au moyen d'un fragment de feuille imprimée comme essai et ne présentant pas de dentelure.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 396.)

Le secrétaire du Gouvernement, M. Gätke, adresse à Berlin une commande de nouvelles valeurs à 1 et 5 marks le 1er juin 1879, et il en fournit, comme toujours, les dessins fort compliqués, dont l'exécution ne coûte ni plus ni moins que 1.250 marks.

Il n'existe aucune pièce officielle annonçant cette émission, probablement par un reste de pudeur de l'administration émettant des timbres inutiles; mais nous avons une lettre du Directeur des postes, M. Pilger, nous annonçant qu'il vient de recevoir (28 septembre) les timbres 1 et 5 marks qu'il nous remet en même temps.

Emission du 28 septembre 1879.





1er TYPE. Chiffre *1* surmonté d'une petite couronne qu'on a négligé de mettre en couleur, probablement à cause de sa dimension; autour du chiffre, une banderole aux trois couleurs; à gauche : *Sh.* en noir; à droite : *Mk* en noir; en haut : *Heligoland* en rouge; cadre vert formé de deux filets, un gros à l'extérieur.

2e TYPE. Ovale aux trois couleurs ayant un 5 au centre, sur traits horizontaux; au-dessus, une couronne rouge et orange; au-dessous : *Heligoland* en rouge; à droite : *Mk* en noir; à gauche : *Sh.* en noir; cadre vert formé de deux filets, dont un épais à l'extérieur.

Gravés sur acier par M. Alwin Schiffner et imprimés en couleur sur papier blanc jaunâtre, piqués 14 1/2.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure **B**.

1 sh. ou mk, vert-bleu, rouge et noir
5 — — — — — orange et noir

Il faut croire que, malgré leur inutilité, la vente ne marcha pas mal, car il y eut du 1 mark plusieurs commandes à Berlin, la dernière, il est vrai, pour renforcer le stock qu'on se proposait de vendre et qui doit être considérée comme réimpression, la livraison n'ayant eu lieu que le 16 août 1890, soit sept jours après la suppression de ces timbres.

Voici les quantités imprimées :

	1 mark.	*5 marks.*
Août (?) 1879.	10,000	10,000
27 Avril 1889.	5,000	
	15,000	10,000

Tirage de 1889.

Le papier est blanchâtre, piqué 14 1/2 :

1 sh. ou 1 mark, vert foncé, carmin et noir.

VARIÉTÉS.

HELIGOLHND pour HELIGOLAND :

1 mark, vert-bleu, rouge et noir
5 marks, vert-bleu, rouge, orange et noir

Cette faute ayant été dénoncée à l'imprimerie, celle-ci fit quelques retouches sur la planche destinée au tirage, pour donner à la lettre H la forme d'un A. Aussi les timbres se présentent-ils de diverses façons avec la faute plus ou moins bien corrigée.

Nos dessins ayant été reproduits d'après les essais piqués 11 1/2 qui nous furent envoyés avant la correction, portent la faute H pour A au mot *Heligoland*.

Gommage. Il est jaunâtre pour le 1er tirage, blanchâtre pour le 2e.

Fabrication. Le tirage de 1879 portait 25 timbres 5 marks sur cinq rangées à gauche, et le même nombre 1 mark à droite.

Les clichés étaient en blocs de 25. Il y avait donc trois fois ces 25 blocs pour le 1 mark et quatre fois pour le 5, afin d'imprimer ces timbres en trois ou quatre couleurs.

Les feuilles du 1er tirage avaient pour la 1re partie de gauche 25 timbres (5 marks), trois gros points *verts* à la hauteur des 2e et 3e rangées horizontales, et deux points sans couleur sur la marge supérieure : le premier dans l'angle, le deuxième au-dessus du 3e timbre;

Les 1 mark (partie droite) avaient un point *vert* au-dessus et au-dessous de la 6e rangée de la feuille (la 1re du 1 mark) et à droite (?).

Le 2e tirage du 1 mark a la planche formée de cinquante timbres imprimés sur deux blocs de 25.

Signes caractéristiques. Le papier est jaunâtre pour le 1er tirage, blanchâtre pour le 2e. L'impression était vert-bleu et rouge d'abord, vert foncé et carmin ensuite. La réimpression est vert foncé et vermillon vif sur blanc.

Faux timbres. Quoique nous ne nous occupions guère des faux timbres, il nous a paru utile de signaler celui qui vient d'être renseigné au *Vertrauliches Korresp. Blatt* (juin 1895).

Voici donc les reproductions photographiques agrandies, de l'original et de la falsification :



Original.



Falsification.

L'original a :

a. Les lignes d'encadrement extérieures sont droites;

b. Les lignes d'encadrement ont les coins aigus dans les angles;

c. Couronne angulaire;

d. Chiffre *5* se terminant à la droite supérieure par une boule;

e. Nœud perpendiculaire;

f. *Sh* et *Mk* et *H GAND* de *Helgoland* tout à fait différents.

La falsification a :

a. Les lignes d'encadrement sont un peu recourbées;

b. Les lignes d'encadrement ont les coins arrondis;

c. Couronne arrondie et irrégulière;

d. Chiffre 5 sans boule à l'extrémité;

e. Nœud incliné vers la gauche.

Il paraît que eette falsification est celle qu'une maison de Leipsick offrait en prime à ses abonnés et sur laquelle se trouvait appliqué le mot : *Falsch* qu'on a fait disparaître ici.

Essais. L'ovale (trois parties) et la couronne ne montrent aucun détail. Nous avons vu :

a. *Papier blanc, 1° piqués 11 1/2.*

1 sh. ou 1 mark, vert foncé, rouge vermillon et noir
5 — — 5 — — — vif, orange —

2° Non dentelé.

5 sh. ou 5 mark, vert pâle, rose et noir

Type achevé. Papier blanc jaunâtre, non dentelés.

1 sh. ou 1 mark, vert, rouge et noir
5 — — 5 — — — —

Les deux valeurs se tenant, probablement détachées de la bande :

5 + 1 sh. ou 5 + 1 mark, rouge, noir et vert

b. *Papier de chine.*

5 sh. ou 5 mark, noir

Il existe encore des timbres imprimés dans les couleurs officielles et piqués 11 1/2. Ce sont des épreuves soumises au gouvernement d'Héligoland lorsque les timbres furent achevés. Par suite d'abus, on mit en emploi ces épreuves avec ce piquage exceptionnel. On ne peut donc les considérer comme timbres ayant été en usage. Du reste la lettre suivante qui nous a été adressée nous en fournit la preuve :

Héligoland, 8 août 1879.

Cher Monsieur,

Je reçois en ce moment votre lettre et son contenu et aussi les *essais* (1) des nouveaux timbres de 1 et 5 marks. Je m'empresse de vous transmettre de suite un exemplaire de chaque espèce pour les reproduire dans votre prochain journal.

Mais je vous prie de remarquer que le timbre de 5 marks a une faute d'impression HELIGOLHND qui naturellement ne figurera pas sur le timbre définitif. Le reste sera tout comme l'essai.

Je reste, cher Monsieur

Votre humble,
Dr PILGER.

c. *Papier blanc jaunâtre.*

1 sh. ou 1 m., vert terne, verm. vif, noir, piq. 11 1/2
5 — — 5 — — — — orange et — —

Non dentelé verticalement.

5 sh. ou 5 m., vert terne, rouge vif, noir, piqué 11 1/2

Lorsque le 9 août 1890 l'île d'Héligoland passa de l'Angleterre à l'Allemagne, les timbres furent supprimés et remplacés par ceux de ce dernier pays. La chose fut annoncée dans les termes qu'on a lu n° 392, page 102.

Le stock des timbres, cartes, etc. fut offert par l'administration impériale le 16 août 1890. Il était composé comme suit :

21,735	exemplaires	de timbres à	5	pfennig
76,629	—	—	10	—
74,269	—	—	20	—
54,219	—	—	25	—
16,748	—	—	50	—
5,977	—	—	1	mark
7,330	—	—	5	—
21,355	—	de cartes	10	pfennig
2,000	—	—	10+10	—
2	—	d'enveloppes	20	—
5,010	—	de bandes	5	—
5,003	—	—	10	—

Pendant qu'elle dressait minutieusement cette liste, l'administration impériale reçut diverses

(1) Ce mot est souligné.

commandes de valeurs postales pour la somme de 868 m. 60 pf. qu'elle tint à exécuter tout d'abord. Les chiffres donnés plus haut ne représentent donc pas exactemeut les quantités vendues en stock.

(A continuer.)

Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Circulaire n° 4.

La Société, d'accord avec le comité spécial fixé par la Société Philatélique de Londres, ayant examiné les timbres et autres matières postales mentionnées ci-dessous, est d'avis qu'ils ne méritent pas l'attention des philatélistes et fait appel à tous les collectionneurs et marchands pour en cesser la collection ou le commerce.

17. **Equateur.** — Nous avons reçu la communication d'une autorité digne de foi, de New-York, qu'une série de timbres commémoratifs sera émise sous peu pour ce pays, aux valeurs de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos et 1 sucro respectivement. Notre correspondant ajoute :

" J'ai vu une lettre de celui qui détient la concession à une grande maison d'exportation d'ici, dans laquelle il demande de soumettre les dessins et ajoute qu'il sera prêt à fournir les timbres en n'importe quelle quantité, soit neufs, soit oblitérés ; mais que la maison doit fixer la quantité qu'elle s'engage à prendre avant que l'émission soit faite. Ceci paraitrait la pire exploitation de la part du gouvernement de l'Equateur.

En premier lieu, on a affermé le contrôle de l'émission pour autant de dollars argent comptant, au détenteur de la concession et en second lieu le concessionnaire est évidemment prêt à traire le marché philatélique autant qu'il le pourra. „

18. **Rép. de Formose.** — Une série de timbres a été émise par Liu-Yung-Fu, le chef de la nouvelle république.

L'information suivante qui les concerne a été fournie par un anglais qui réside dans la localité :

" Il y a eu deux émissions : la première fut imprimée d'après un très pauvre coin (je pense fait dans le pays) sur une sorte grossière de papier de soie. Ces timbres n'étaient pas perforés, mais devaient être coupés des feuilles quand il en était besoin. *Cette émission est entièrement épuisée*, car il n'en fut fait que 2,000.

" Bien que sur les lieux et très favorablement placé pour obtenir ces timbres officiels, je sais qu'il est impossible d'avoir de ces timbres authentiques, attendu que j'ai essayé d'en obtenir. Il est établi que le coin, étant imparfait, fut refondu (sic) et que des tentatives furent faites pour en confectionner un autre. On n'y réussit pas. C'est ainsi qu'un coin fut commandé à Canton : d'où la seconde émission. Les timbres ont la même devise que les premiers, seulement ils sont beaucoup plus clairs et trois sortes seulement de *chaque* variété ont été émises à savoir (valeur nouvelle) 3, 5 et 10 cents, en rouge, violet et bleu respectivement. Il n'y a pas eu de timbres surchargés.

" La seconde émission est sur papier perforé, spécialement obtenu à cet effet. La plus grande attention devra être prise dans l'acceptation des timbres dès que la république aura cessé, car le coin est en la possession des Chinois associés à Liu et comme ils connaissent très bien le débouché financier de ces timbres, ils peuvent se mettre à les confectionner. Liu a déjà ouvert des négociations avec les Japonnais, de sorte que toute chose durera dix ou quinze jours. (La lettre est datée du 10 octobre). Ces timbres ont été obligatoirement employés pour les lettres indigènes en destination du continent chinois et toutes les lettres envoyées par la poste indigène devaient être visées à la douane pour s'assurer si elles avaient le timbre. C'est ainsi qu'ils sont authentiques.

" *Les douanes ont été sous l'inspection d'un étranger qui, dit-on, est, ou a été membre d'un syndicat étranger formé pour la vente de ces timbres.* Il n'y a eu que 5,000 timbres de la seconde émission, imprimés *jusqu'ici*, mais nous ne pouvons dire s'il peut être fait plus dans les intérêts de la spéculation, avant que la fin n'arrive réellement. „

19. **Tonga.** Des correspondants en Australie ayant attiré notre attention sur l'émission de timbres actuellement vendus et consistant en timbres préparés il y a quelque temps (mais non émis) attendu que le monarque régnant n'était, dit-on, pas satisfait de son portrait, lesquels timbres ont été maintenant vendus avec une variété de surcharge, en une variété de couleurs et en une variété de types ; nous appuyons l'opinion exprimée par nos amis d'Australie que ces timbres ne sont pas nécessaires et qu'ils sont spéculatifs.

20. **Corée.** — En attendant de nouvelles enquêtes, il faudrait se montrer prudent vis-à-vis de la nouvelle émission de timbres.

Concernant la circulaire n° 3.

16. **Suède.** — Nous avons reçu d'un correspondant de Suède, digne de foi, (qui a obtenu des renseignements directement des autorités) une lettre dans laquelle il déclare que l'administration suédoise des postes n'a pas l'intention de faire une émission commémorative d'aucune sorte.

Nous éprouvons un grand plaisir en l'annonçant.

Gordon Smith,
secrétaire de S S S S

Herbert R. Oldfield,
secrétaire du comité spécial de la Soc. Phil. de Lond.

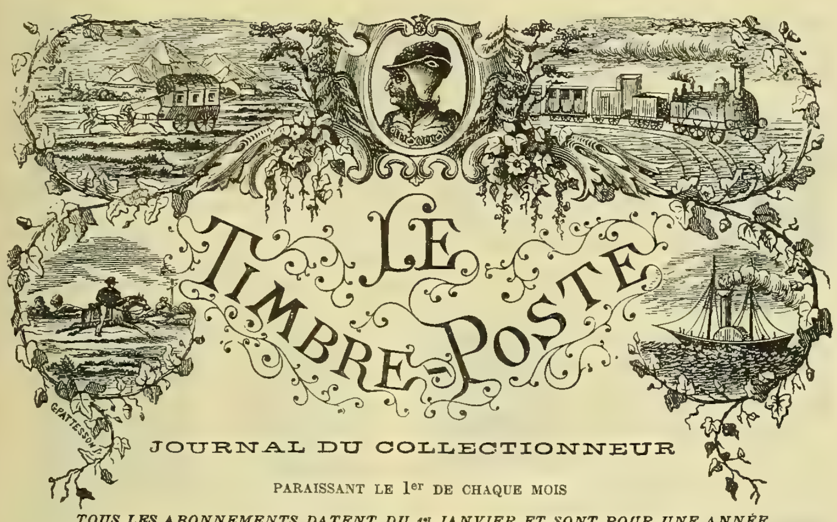
Décembre 1895.

Bibliothèque des timbrophiles.

Nous avons reçu un tiré à part de 25 pages in 8°, de l'article publié par la maison Mekeel, dans son journal. Il est relatif aux timbres de St-Louis tant décriés, tant discutés, qui sont décidément de trois valeurs : 5, 10, 20 cents ce qui est prouvé, établi aujourd'hui. Ces trois valeurs ont vécu, paraît-il, en bonne intelligence, sur une même feuille, comme nous le voyons par les dessins reproduits dans ce travail. Il y a, par exemple, des fragments de feuille composés de trois timbres verticaux de 5 cents, à côté de trois autres de 10 cents; il y a encore un fragment où nous voyons deux timbres verticaux de 20 cents, au dessus d'un timbre de 5 cents, et à côté de trois exemplaires du 10 cents ; enfin des facsimile de lettres affranchies au moyen des trois valeurs mettent fin à toute discussion sur ces timbres.

Heureux de son travail et peut-être aussi de sa petite personne, l'auteur M. C. H. Mekeel à tenu à faire passer ses traits à la postérité : on peut admirer son portrait en tête de la brochurette.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Les timbres 1 et 2 annas des Indes anglaises ont été vus par nous avec la surcharge : *British East Africa* en noir, oblitérés Monbassa 11 novembre 1895 :

1 anna, brun violet, surch. noire
2 — outremer, — —

ARGENTINE (République).

Les timbres à 1 et 2 centavos paraissent depuis le 20 décembre sur papier fabriqué en Allemagne où le filagramme se montre avec la tête du soleil d'un diamètre plus grand. Les autres valeurs paraîtront au fur et à mesure de l'épuisement des quantités imprimées :

1 centavo, jaune-orange
2 — vert

Le motif de ce changement est que le fabricant, qui avait promis de fournir un papier où le filagramme serait visible, s'en est tenu aux promesses, rien de plus, et qu'il n'a rien fait pour améliorer ses fournitures.

Il a été question de changer les " entiers „ et de remplacer leur type par la tête de Liberté des monnaies argentines. Mais les modèles qui ont été présentés n'ont pas eu l'approbation; il est même fort probable que ce changement ne se réalise pas de si tôt.

Le *Monthly Journal* enregistre une carte-lettre avee réponse, type de la carte-lettre 3 + 3 de 1888 avec : *Presidente de la Republica.* Cette émission est tout simplement ridicule :

3 + 3 centavos, vert

BOLIVIE.

On nous rapporte qu'un journal allemand aurait avancé ce fait incroyable que les timbres sur papier *épais* ne seraient pas authentiques.

Pourquoi? Le type est absolument correct et les timbres arrivent régulièrement sur les lettres.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

L'*Austria Philatelist* signale une variété de

surcharge qui n'a pas été signalée jusqu'ici. C'est le THREE *pence* surcharge sur le 4 p., bleu :

3 sur 4 p., bleu, surch. rouge

CEYLAN.

La surcharge dont nous parlions le mois passé est ainsi appliquée, non seulement sur les timbres que nous avons signalés, mais encore sur :

3 cents, brun orange et vert, surch. noire

COLOMBIE (Répub. de).

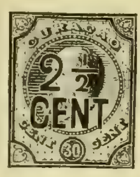


SANTANDER. Le 1er janvier dernier a été émis, d'après le *American J. of Ph.*, un timbre de 5 centavos au fac-simile.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

5 centavos, brun

CURAÇAO.



Les timbres à 10 cent surchargés : *2 1/2 cent* ayant été de suite épuisés (voir plus loin l'article sur ces timbres), il a fallu en créer d'autres, employant le 30 cent comme ci-contre, depuis le 1er décembre :

2 1/2 cent sur 30 c., gris, surch. noire

Le 30 cent, type de la jeune reine, est en circulation :

30 cents, gris

Nous trouvons dans le *Nederl. Tijd. voor Post.*, le document ci-après :

Le gouverneur de Curaçao considérant qu'en exécution de l'art. 14 de l'arrêté du 31 décembre 1889-10 avril 1890 (P. B. 1890, n° 6) il est nécessaire d'établir ce qui suit, le Conseil d'administration entendu, a décidé :

De fixer qu'en modification de l'art. 3 de l'arrêté du 6-7 juillet 1892, (P. B. n° 23).

1° Les timbres d'affranchissement de 30 cent avec l'effigie du roi, seront mis hors d'usage à partir du 1er décembre 1895 et à la dite date doivent être mis en circulation des timbres d'affranchissement de la même couleur avec l'effigie de la reine ;

2° A la même date les timbres de 30 c. avec effigie du roi, pourvus d'une surcharge à l'encre noire de 2 et demi cent, seront mis provisoirement en usage pour cette valeur.

3° Les timbres précités ne seront qu'à mesure des besoins de la consommation surchargés : *2 en een halve cent.* Ils ne sont pas vendus au public, mais, en abolition de ce qui est fixé par l'art. 13 de l'arrêté du 6-7 juillet 1892 (P. B. n° 23), ils doivent être collés par les fonctionnaires de la poste sur les pièces, étant entendu que sur chacune d'elle il ne peut y avoir qu'un seul de ces timbres, et enfin qu'ils doivent servir expressement pour le service étranger et bien dans les cas où l'emploi de ces timbres est inévitable :

4° Les timbres de 30 cent (avec effigie du roi) moyennant remise intacts, pourront être échangés contre des timbres de la même valeur ou contre argent jusqu'au dernier décembre de cette année.

ÉQUATEUR.

Nous avons dit que le 10 centavos avait été vu avec le millésime 1895; il paraît que toute la série existe :

1	centavo,	bleu
2	-	bistre-jaune
5	—	vert-bleu
10	-	vermillon
20	-	noir
50	—	orange
1	sucre,	carmin
5	—	bleu foncé

ITALIE.

La carte à 10 cent. a paru, sans changement aucun pour la formule, avec le timbre ovale de la carte jubilaire, nous écrit M. E. Diena. Toujours le millésime 95 :

10 centesimi, carmin

JHIND.

Avec cachet administratif, au verso des feuilles, attestant par conséquent l'authenticité des timbres, il nous vient :





Du type 1882, les 50 variétés, sans inscriptions marginales :

1/2	anna,	bleu	sur	blanc	azuré	vergé
1	—	brun	—	—	—	—
2	-	bleu	—	—	—	—
1/2	—	bleu	—	azur		—
1		brun	—	—		—
2	—	bleu	—	—		—
8	—	rouge-brun	—	blanc uni jaunâtre		





Sauf le 2 annas, toutes ces valeurs ont leur type refait. Pourquoi? Probablement pour satisfaire aux demandes des amateurs, ces timbres, épuisés, étant hors cours depuis longtemps.

MAURICE.

On nous annonce l'envoi de Port-Louis de nouvelles cartes à 6 cents et 6 + 6 cents parues au commencement de décembre ; mais cet envoi ne nous est malheureusement pas parvenu. (Mesures extraordinaires de notre bon ministre.)

MOZAMBIQUE.




Nous avons parlé dans notre n° 395 d'une surcharge appliquée sur les timbres-poste en cours, à l'occasion du 7e centenaire de Saint-Antoine. Nous avons vu deux différentes surcharges : 1° *1195 — Centenario Antonino — 1895* appliquée en oblique; 2° *Centenario — de — S. Antonio — Inhambane — MDCCCXCV*, sur cinq lignes horizontales. En voici du reste les dessins :

25 reis, rose, surch. noire
100 — brun, — —

Il est probable que les 2 séries existent avec ces surcharges; ce serait à désespérer de la gaieté des Portugais s'il en était autrement.



NEGRI SEMBILAN.

Il nous est parvenu une des valeurs au nouveau type; les autres viendront plus tard :

3 cents, violet et carmin

PAYS-BAS.

On nous annonce la prochaine apparition d'un timbre-poste à 5 florins et de deux cartes-lettres à 3 et 12 1/2 cent, à l'effigie de la jeune reine.

L'arrêté royal du 14 décembre 1895 s'exprime ainsi, au dire du *Nederl. Tijd. voor Postz.*

Art. 11 § 1. Restent en usage ou sont mis en usage : les timbres-poste de 1/2 cent — fl. 2.50 et fl. 5, les formules pourvues d'une impression de ***3,*** 5 ou ***12 1/2*** cent, etc.

En même temps une circulaire du Directeur général des postes annonce que les timbres-poste de 5 florins et les formules postales de 3 et 12 1/2 cent seront introduits sous peu.

PÉROU

Le *Am. J. of Ph.* a reçu les timbres suivants :

1 cent, rouge, type 1879
2 — bleu, — 1874
10 — orange, — 1867

Et le 5 centavos, récemment paru, avec la surcharge : *Gobierno* en vermillon :

5 cents, rose, surch. vermillon

Le *Mekeel's W.* annonce l'émission prochaine des timbres suivants :

1er type. Portrait de l'Inca Manco Capai, valeurs :

1 cent., outremer
2 — bleu de Prusse
5 — indigo

2e type. Portrait de F. Fizarro :

10 cent., jaune
20 — orange

3e type. Portrait du général La Mar :

5 cent., rose
1 sol, vermillon
2 — carmin

Timbres officiels : 1, 10, 50 cent., précédents, surchargés : *Gobierno.*

Enveloppes. Types précédents, sur papier blanc :

1er *type.* 5 cent, indigo
2e — 10 — jaune
— 20 — orange

Bandes. Types précédents, papier paille :

1er *type.* 1 cent, outremer
— 5 — bleu de Prusse
2e — 20 — orange

Cartes-postales aux armes nationales :

3 cents, vermillon sur blanc

PUTTIALLA.

Le *Monthly Journal* a reçu d'un de ses correspondants le 4 annas, olive, surcharge : *Puttialla* au lieu de *Patiala* et le 2 annas, outretremer, surchargé : *Service Puttialla* :

4 annas, olive, surch. noire
Service : 2 — outremer —

QUEENSLAND.

Pour éviter que la piqûre des cartes-lettres ne se brise, l'Administration des postes a imaginé de supprimer alternativement une aiguille sur la machine à piquer, ce qui ne permet plus aujourd'hui l'ouverture de la carte sans déchirer celle-ci. Ce n'est pas là résoudre une question :

Carte-lettre : 2 pence, bleu sur verdâtre



Voici le fac-simile du nouveau 5 pence dont nous avons parlé ici :

5 pence, brun

RUSSIE.

L'enveloppe 7 kopecks avec foudres nous a été montrée avec le timbre imprimé au verso, côté gauche. Elle aurait été ainsi délivrée par la poste :

7 kopecks, bleu

Le 14 kopecks *avec foudres* existe avec les armes *renversées*. On connaissait ainsi le même timbre, *sans* foudres :

14 kopecks, bleu, centre rose

Jegoriewsk (*Riazan*). Deux timbres de même valeur et de même type, mais à des usages différents, viennent de paraître. En voici le dessin.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 9 1/2 :

3 kop., bleu
3 — rose-violacé

Jeletz (*Orel*). Du type 1875-80 (n° 4387 de notre catalogue), M. Lubkert nous signale :

5 kopecks, violet sur rose, percé
5 — noir — jaune, —

Et du type 1881-82 (n° 4388 de notre catalogue) :

5 kopecks, violet sur rose, percé
5 — — — blanc, —

Rjeff (*Tver*). Le timbre reproduit l'an dernier existe *non dentelé*. Nous en avons vu plusieurs exemplaires se tenant :

2 kopecks, vermillon et bistre

Schatz (*Tamboff*). Quelques timbres oblitérés nous ont révélé des émissions passées inaperçues, savoir :

D'abord le type ci-contre, nous le rencontrons oblitéré 9 février 1893. Il semble avoir succédé à un même type de février 1891, dont il diffère par les points suivants :

Chiffres plus maigres ; fleurons plus grands de chaque côté de l'ovale ; valeur sous les armoiries non ponctuée et lettres plus rapprochées ; dans les armoiries, six abeilles au lieu de trois :

3 kopecks, noir sur rose, piqués 11 1/2

Un autre type a paru en 1894 (?). Il porte les mêmes armes dans un rectangle avec inscriptions autour, celle supérieure étant légèrement cintrée. Rappelle le type de 1889 qui avait l'inscription plus cintrée. Composé en typographie, il est imprimé en noir sur papier rose, piquage indéterminé sur notre exemplaire :



3 kopecks, rose (4 (?) variétés)

Il est probable qu'il en existe quatre variétés comme en 1889 et pour l'émission suivante de 1895 (?), variétés placées par rangée horizontale.

Ici l'inscription supérieure n'est plus cintrée ; les lettres sont plus distancées, les armes sont légèrement différentes. Composé en typographie et imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 14 1/2 :

3 kopecks, noir sur vert

Zienkow (*Poltava*). Manquant de timbres, cette poste a fait imprimer dans la localité, au type ci-contre, deux valeurs, en attendant celles que nous signalions n° 396. Leur usage a cessé à l'arrivée de ces derniers.



Au centre les armoiries ; en haut : *Potschtowaja Marka Zienkow Ziemstwa.* (Timbre poste de l'Administration rurale de

Zienkow); de chaque côté, un chiffre et sous les armoiries.

A été composé typographiquement en six variétés placées sur deux rangées verticales et répétées 12 fois à la feuille, les rangées horizontales ayant 12 timbres. Les trois dernières rangées horizontales sont renversées par rapport aux 3 précédentes, ce qui donne douze têtes bèches à la feuille.

On a trouvé parmi ces timbres une feuille (une seule!) à l'état *non dentelé*.

Avis aux amateurs qui veulent se faire rouler.

Le papier est blanc, la piqûre 9 :

1 kop., bronze, piqué 9
2 — or, —
1 — bronze, *non dentelé*

Variétés. Têtes bèches.

1 kop., bronze, piqué 9
2 — or, —
1 — bronze, *non dentelé*

SALVADOR.





Nous avons fait cette fois les honneurs de la reproduction à tous les types de la série des timbres Hamilton et Cie, parce qu'ils surpassent, comme dessins, tout ce qui a été fait par elle jusqu'ici. Nous regrettons de constater que ce n'est que dans le but de mieux exploiter les amateurs qu'on s'est donné tant de mal aujourd'hui.

Le 1er type représente les armes et la devise de la République; la valeur est en bas, dans les angles. Nous avons des *essais* en vert et vert-jaune;

Le 2e type, la tour en bois représente le Parlement et le Palais des Ministres; chiffre à gauche supérieur, à droite inférieur; *essais*, grenat et mauve;





Le 3e type nous montre une locomotive paraissant, par son cadre, entrer dans un tunnel; chiffres aux angles, sauf à gauche inférieur; *essais* imprimés en brun et orange.

Le 4e type a les armoiries de la République; chiffre au milieu de la partie inférieure; *essais* bleu-foncé.

Les 5e et 6e types représentent des navires entrant dans le port d'Acajutla; chiffres dans les angles ou au milieu de la partie inférieure; *essais* en bistre et brun pour le 5e type, et rose, gris-violet et rouge-brun pour le 6e type.





Le 7e type, la maison du coin, nous fait voir l'hôtel des postes; chiffres dans les angles inférieurs; *essais* en olive, vert, vert-bleu.

Le 8e type, c'est le Grand Lac d'Ilopango; chiffres aux angles inférieurs; *essais* en carmin et brique.

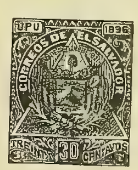




Le 9e type nous donne la représentation d'une chute d'eau célèbre, près de Santa Ana; chiffres dans les angles inférieurs; *essais* en violet vif.

Le 10e type, fait voir encore les armes de la République dans un écu; chiffres au milieu de la partie inférieure; *essais* en vert et vert-gris.





11e type. Voici Christophe Colomb, à gauche,



dans un ovale; chiffres aux angles inférieurs; *essais* en noir, bleu et réséda.

Ces timbres ont le papier blanc et la piqûre 12; tous ont la légende : *Correos de el Salvador* :

1 centavo,	vert pâle	15 centavos,	vert foncé
2 —	grenat	20 —	carmin
3 —	orange	24 —	violet vif
5	bleu foncé	30	vert foncé
10 —	rouge brun	100	bleu foncé
12 —	gris violet		

Cette communication nous la devons à M. V. Gisquière, et la suivante au *Monthly Journal* :

Il a paru deux enveloppes de 1895 surmontées des mots : *Servicio Nacional y local* et *Servicio del Exterior*.

1 centavo, brun gris 109 × 65 mm
2 — vert —

SEYCHELLES.

Le *Mekeel's W. S. N.* annonce que, par suite de nouvelles taxes, les valeurs 5, 20, 30 et 40 cents et 1 rupee seront bientôt émises. En attendant, on surchargerait d'autres valeurs devenues inutiles et les enveloppes 15 et 30 cents. Quant au 1 cent annoncé il y a quelque temps, il n'en est plus question.

SIRMOOR.

Les timbres au type éléphant ont reçu la surcharge : *On S. S. S.* en noir :

3 pies, orange, surch. noire
6 — vert, —
1 anna, bleu, —
2 — carmin, —

TANGER.

Le bureau de poste français a émis une enveloppe ayant le timbre surchargé : *5 centimos* en rouge :

5 cent. sur 5 c.. vert, surch. rouge-noire

VICTORIA.

La carte-lettre à 1 penny a sur le dos une inscription de six lignes au lieu de sept, comme la nouvelle carte-lettre à 2 pence :

1 penny, rouge sur azur

On vient de découvrir le 6 pence, bleu, tête laurée, ayant un chiffre 2 à double trait en filagramme. Ce timbre a été signalé en juin 1874 par l'*Ami des timbres*. Nous l'avons même catalogué en 1882, mais on nous a convaincu depuis qu'il n'existait pas... Le voilà découvert à nouveau et cette fois on garantit son authenticité.

The Australian Philatelist annonce une « hideuse » carte-postale-annonce. Le type est celui en cours, timbre adhésif. L'inscription est comme auparavant mais est intercalée entre le timbre et deux larges blocs annonçant de la bière et du tabac.

Le public s'est élevé violemment contre cette carte-réclame.

1 penny, bleu

Le 9 pence vert est actuellement rose :

9 pence, rose

ZANZIBAR.





La poste anglaise établie à Zanzibar a éprouvé subitement le besoin d'avoir des timbres, des bandes, des cartes et des enveloppes. Et c'était chose si pressée, que lorsqu'elle s'est aperçue que tout cela manquait à son bonheur, elle a demandé dare dare aux Indes anglaises de lui fournir le tout, et bravement elle a appliqué,







pour que personne n'en ignore, le mot *Zanzibar*, au grand plaisir des amateurs de surcharges.



Les séries entières doivent probablement exister. En attendant la confirmation de cette opinion, voici les différents types qui nous sont parvenus et qui ont tous la surcharge noire. Les cartes sont de 1/2 et 1 anna, cette dernière a la surcharge *one anna* :







Les bandes sont de deux valeurs; type connu ci-contre; les enveloppes sont de 1/2 et 1 anna et 4 annas 6 pies; enfin nous avons encore une enveloppe registered de 2 annas.

Le Concours Belge de 1896.

Notre ministre d'une foule de choses est à la recherche d'un type de timbre-poste. A cet effet, il ouvre un concours aux artistes belges, espérant être plus heureux que son devancier, en 1864. Mais sera-t-il plus heureux? Nous n'en croyons rien. Et, en véritable maniaque qui se cramponne à une idée, notre ministre exige encore un talon aux timbres!... Voici le programme des fêtes :

Ministère des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

Administrations des Postes et des Télégraphes.

Concours national pour un dessin de timbre-poste

1. — Un concours est ouvert à tous les artistes belges pour le dessin d'un timbre-poste destiné à la *commémoration de l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897.*

Le dessin doit servir à l'impression par les procédés typographiques, après avoir été reporté et gravé sur acier.

2. — Le dessin, à la grandeur d'exécution, se délimitera strictement par un cadre rectangulaire ayant 35 millimètres de hauteur sur 24 millimètres de largeur. Il comportera deux compartiments, A et B, entre lesquels s'appliquera, sur les feuilles imprimées, la ligne de perforage permettant de détacher le talon B.

24
35 A
1 1/2
B 7
Ligne de perforage

Le compartiment A recevra la composition proprement dite et les inscriptions suivantes :

Bruxelles 1897 Brussel.
Postes - Posterijen.

On y réservera, en outre, l'emplacement d'un cercle pour l'indicatif très apparent de la valeur du timbre, cette valeur étant exprimée par deux chiffres.

Le compartiment B formant talon aura exactement une hauteur de 7 millimètres jusqu'à l'axe de la lisière de perforage; il portera le texte :

Ne pas livrer le dimanche
Niet bestellen op zondag

La lisière de perforage présentera une hauteur de 1 1/2 centimètre, l'enlèvement du talon ne devra entamer ni le motif principal ni les inscriptions du timbre. La composition du dessin pourra être faite suivant la longueur ou suivant la largeur du compartiment A; les inscriptions du talon devront être disposées suivant le long côté de la bandelette.

3. — Le projet peut être conçu en vue d'une impression soit en deux couleurs, soit en une seule.

Les dimensions linéaires du dessin seront décuples (surface centuple) de celles du timbre en grandeur d'exécution.

Le dessin sera entièrement tracé en noir sur du papier très blanc, il sera complètement achevé de façon à n'exiger aucune retouche; le format du papier sera tel qu'il laisse une marge blanche de cinq centimètres de chaque côté du rectangle formé par les deux compartiments.

L'attention des concurrents est attirée sur la nécessité de respecter rigoureusement les dimensions du cadre et de dessiner avec netteté et précision.

4. — Les concurrents auront à fournir :

1°) Le dessin-type, destiné à la reproduction par la gravure, tel qu'il est prescrit par l'art 3 :

2°) Dans le cas où le projet comporterait l'emploi de deux couleurs, un décalque du dessin-type, dessiné en deux couleurs.

3°) Une réduction photographique du dessin-type aux dimensions d'exécution du timbre (art. 2). Le concurrent pourra y joindre une réduction photographique coloriée.

5. — Les projets présentés ne seront ni signés, ni revêtus d'un signe quelconque de nature à en faire connaître les auteurs.

Les nom et adresse des concurrents seront renfermés dans un billet cacheté et vierge de toute indication extérieure pouvant en trahir le contenu; ce billet sera annexé au projet.

Les projets et les photographies seront renfermés dans une enveloppe cachetée ne portant aucune inscription ni indication susceptible de déceler les noms des auteurs.

Les projets et leurs annexes devront être remis entre les mains de M. Banneux, Ingénieur en chef, Directeur des Télégraphes, à l'Hôtel central des Postes et des Télégraphes, place de la Monnaie, à Bruxelles. Ils seront exclus du concours s'ils ne réunissent pas les conditions subsidiaires qui viennent d'être indiquées ou s'ils ne sont pas déposés, au plus tard, le 31 Mars 1896.

6. — Le jugement du concours sera confié à un jury composé d'artistes et de fonctionnaires de l'État.

7. — Il sera attribué une prime de mille francs au travail qui, se prêtant à une bonne reproduction par les procédés typographiques, aura été classé premier aux

points de vue du sujet et de la valeur esthétique de l'œuvre.

Sur la proposition du jury, le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pourra porter cette prime à quinze cents francs; il pourra accorder une prime de mille francs à un autre projet digne d'être exécuté.

En outre, une somme de cinq cents francs au moins et de mille francs au plus pourra être répartie entre certains autres projets en raison de leur mérite respectif.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes se réserve de ne point décerner la prime principale si aucune des œuvres présentées ne répond, à tous les points de vue, à l'objet du concours.

8. — Les auteurs des projets primés seront admis à ajouter à leur œuvre soit leurs initiales, soit leur monogramme.

9. — Les projets primés appartiendront en pleine et entière propriété au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, qui pourra les utiliser dans telles conditions qu'il jugera convenir à ses services, sans avoir à acquitter ni droit ni redevance en dehors de la prime une fois payée.

Les œuvres non primées seront restituées à leurs auteurs.

10. — Jusqu'au moment de la répartition des primes, les concurrents prennent l'engagement 1°) de ne publier ni de laisser publier aucune reproduction partielle, ou totale, de leurs projets; 2°) de ne laisser entre les mains de tiers ni copie, ni cliché, ni reproduction de leurs œuvres par un procédé quelconque.

Les auteurs des projets primés s'engagent à remettre au fonctionnaire qui leur sera désigné les copies, clichés, reproductions quelconques de leur travail, sans aucune exception.

Ces engagements sont contractés à péril d'exclusion du concours.

Le jury pour ce concours est ainsi composé : M. Bordiau, architecte; MM. Eug. Broerman, Alb. Devriendt, Jean Robie, artistes peintres; MM. Banneux, Leclercq et R. Boulvin, fonctionnaires de l'Etat.

Enveloppes de Chili.

La *Societad Filatélica* de Santiago a publié une brochure in-8° de 54 pages où nous trouvons le document suivant, extrait des archives générales du Gouvernement :

Env.	5 c.	arriv. pr vapeur	*Garonne*,	13 sept.	1872	181,250
—	5 —	—	*Aconcagua*	29 —	—	419,250
—	2 —	—	*Tacora*	4 oct.	—	263,000
—	10 —	—	*Araucania*	12 —	—	287,500
—	10 —	—	*Kemluorth*	4 nov.	—	133,750
—	15 —	—	*Lusitania*	10 —	—	75,750
—	15 —	—	*Nebrasca*	6 déc.	—	127,750
—	20 —	—	*Santa Rosa*	28 —	—	112,250

Ces chiffres offrent un certain intérêt parce qu'ils nous font connaître les quantités d'enveloppes qui ont été imprimées des 10, 15 et 20 centavos dont il n'y eut qu'un seul tirage; nous savons en outre que le *Tacora* ne portait pas ces valeurs, comme un de nos correspondants nous l'avait écrit en 1872, mais bien les 2 centavos qui ont été perdus avec le vapeur. Nous avons ainsi les raisons pour lesquelles ces enveloppes n'ont pas été émises jusqu'ici, malgré le stock important qui en avait été imprimé et pourquoi elles n'ont pas été surchargées d'une autre valeur supérieure, leur poids seul étant égal à la taxe d'une lettre simple à laquelle elles étaient destinées.

Les derniers Curaçao de 2 1/2 cent.

La *Nieuwe Rotterdamsche Courant* nous entretient du grand succès de l'émission provisoire du 2 1/2 cent, dans les termes suivants :

Le 1er novembre, le *Journal de Curaçao* publiait un arrêté du gouverneur annonçant qu'à partir du 15, les anciens timbres de 10 cent à l'effigie du feu Roi seraient marqués d'une estampille à l'encre rouge, et vaudraient dorénavant deux cent et demi; à la même date seraient mis à la disposition du public de nouveaux timbres de dix cent, à l'effigie de la Reine.

Le 15 novembre, au petit jour, quelques personnes attendirent devant le bureau de poste, et dès l'ouverture du guichet, achetèrent tous les timbres provisoires portant l'estampille de 2 cent et demi. Les employés, qui ne s'attendaient pas à un pareil débit, furent obligés d'estampiller à la hâte quelques milliers d'anciens timbres à deux cent; au bout de deux jours, le stock fut épuisé. Il y en avait, paraît-il, quarante-cinq mille. La plupart sont entre les mains d'une couple de spéculateurs, qui avaient aposté des émissaires au guichet, de façon que lorsque quelques collectionneurs s'y sont présentés, tout était déjà vendu. Il paraît que ce chiffre énorme de 45,000 timbres ne suffira guère à satisfaire la demande de tous les collectionneurs du monde; or, les timbres estampillés atteindront rapidement un prix élevé. On les vend déjà à New-York de 100 à 125 florins le cent; on en a payé ici quelques exemplaires 2 florins la pièce.

Quelques jours après, le *Journal de Curaçao* publia un nouvel arrêté annonçant une mesure analogue pour les timbres de trente cent à l'effigie du feu Roi : à dater du 1er décembre ils porteraient une estampille à l'encre noire et remplaceraient les timbres temporaires épuisés.

On prit des mesures pour éviter l'abus qui s'était produit quelques jours auparavant. On spécifia notamment que le guichet de la poste ne serait ouvert que de demi-heure en demi-heure, qu'on ne pourrait en acheter plus d'un cent à la fois, et que l'employé de la poste appliquerait lui-même les timbres sur les imprimés à expédier.

Rien n'y fit. Tous les habitants de Curaçao, éblouis par le succès de la spéculation du 15 novembre, sont persuadés qu'il leur suffira, pour devenir millionnaires, de se procurer quelques-uns des nouveaux timbres à surcharge. Jusqu'aux mendiants vont en acheter, et depuis le 1er décembre, le bureau ne désemplit pas. Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, le guichet est assiégé par des bandes de nègres de la plus basse condition, que les acheteurs de timbres louent pour quelques sous, et qui attendent des heures entières avec des imprimés de fantaisie qu'ils viennent faire affranchir. A tout bout de champ des querelles et des rixes éclatent parmi ces moricauds; les gens comme il faut ne peuvent plus passer à proximité des bureaux de poste sans risquer d'être molestés. A plusieurs reprises on a dû faire intervenir la police, et même la troupe, pour rétablir l'ordre. Quant aux employés, on juge si les malheureux sont sur les dents!

Timbres de Belgique de 1865.

Nous avons publié jadis, sur la foi de renseignements " officiels ", tant au *Timbre-Poste* que dans une brochure (1) que nous avons consacrée aux timbres de notre pays, qu'il y avait, de 1865, une série de timbres imprimés tant à Londres qu'en Belgique. Mais les premiers de 10, 20, 30 et 40 centimes ayant disparu complètement pour nous, nous avons depuis, conçu des doutes sur leur existence. Mais comment s'assurer si ces doutes étaient fondés? Cela nous était matériellement impossible, et quant à s'adresser à notre vertueux Ministre des postes, il n'y fallait pas songer.



Nous étant ouvert, ces jours-ci, à notre vieil ami, M. Westoby, celui-ci a pu, par ses bonnes relations, obtenir des renseignements formels à ce sujet qui mettront fin aux recherches et au désespoir de bien des amateurs. Voici la lettre que nous avons reçue :

Folkestown, le 15 janvier 1896.

Cher Monsieur Moens,

Les doutes que vous émettez à l'égard des timbres imprimés à Londres de 10, 20, 30 et 40 centimes, de l'émission 1865, sont parfaitement fondés. Je puis vous dire d'une façon positive, que le seul tirage des timbres de cette émission qui fut fait à Londres, s'est borné à 1,500 feuilles de timbres de 1 franc et *toutes furent livrées piquées*.

L'envoi était accompagné, il est vrai, de quelques épreuves de couleur des 10, 20, 30 et 40 centimes, mais il n'y avait pas de ces valeurs pour l'usage des postes.

Agréez, cher Monsieur, mes salutations bien amicales.

W.-A.-S. WESTOBY.

Lorsque le matériel d'imprimerie arriva en Belgique, MM. De La Rue et Cie, de Londres, avaient joint à leur envoi une fourniture des diverses encres et même de papier destiné à l'impression des timbres. Des ouvriers anglais, grassement payés (25 francs par jour, a-t-on dit, jadis) exécutèrent les premiers tirages pour édifier les ouvriers belges qui devaient continuer le travail. C'est ce premier tirage qui a amené la confusion avec l'impression de Londres.

Il n'y aurait donc, en définitif, de l'impression de Londres 1865. avec le papier blanc satiné et le piquage 14 × 14, qu'une seule valeur :

1 franc, lilas

et du tirage local, *sur le même papier*, piqués 14 × 14 1/2 :

10	centimes,	gris-fer
20	—	bleu-pâle, bleu
30	—	brun-rougeâtre
40	—	carmin
1	franc,	lilas

Faute de machine, le piquage fut confié à cette époque à un particulier, M. Gouweloos de Bruxelles; ce piquage changea, lorsqu'à la suite d'incidents dont nous avons parlé ici, le Gouvernement se décida à acheter une machine, perforant dans les deux sens à la fois, contrairement à la machine Gouweloos : d'où le piquage 15 sur les quatre côtés.

Nous avons voulu revoir les timbres soi-disant impression de Londres.

En les comparant avec les essais qui étaient joints à l'envoi de MM. De La Rue et Cie, nous trouvons que :

(1) *Timbres de Belgique*, par J.-B. Moens, 2 vol. in-8°, 8 francs.

Le 10 centimes a la teinte voulue :
— 20 — est d'un bleu un peu plus foncé ;
— 30 — a la teinte moins rougeâtre, plus foncée :
— 40 — est rose au lieu de carmin.

Tous ont l'impression moins nette.

Si nous comparons le 1 franc, impression de Londres avec l'essai de cette couleur, nous les trouvons identiques.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 396.)

La chute du gouvernement bourbonien devait naturellement amener bientôt la suppression des timbres à l'effigie du roi Ferdinand II. C'est par erreur que l'on a affirmé (1) que les timbres de Sicile restèrent en usage jusqu'au 1er mai 1861, quoique supprimés le 27 mai de l'année précédente.

L'entrée de Garibaldi à Palerme eut lieu la nuit, entre le 26 et le 27 mai, et en juin 1860 le roi Ferdinand ne possédait plus que Messine, où les timbres à son effigie restèrent en usage jusqu'au mois de juillet, tandis que dans les autres parties de l'île leur emploi cessa vers la fin de mai.

Le document qui suit nous fournit d'importants renseignements au sujet de la suppression de la série dont nous venons de nous occuper :

Administration Générale des Postes de Sicile.

(N° 880.)

A M. le Conseiller de Lieutenance, chargé du Dicastère des Travaux Publics.

Palerme, le 26 février 1861.

Monsieur,

En réponse à votre honorée du 5 courant, n° 159, je suis charmé de vous faire savoir que la vente des timbres-poste pendant l'année 1860 n'a pas eu lieu pour tout le premier semestre, ayant été supprimée vers la fin du mois de mai, sauf à Messine où l'usage se continua jusque dans le courant du mois de juillet.

La liste demandée par votre lettre resterait donc incomplète pour ce qui concerne l'année 1860, et pour cela j'ai l'honneur de vous présenter le résultat de la vente des timbres pour chaque province pendant les premiers semestres de 1859 et 1860, vous prévenant que cette seconde période se borne à tout le mois de mai pour Palerme, Catane, Noto, Girgenti, Caltanisette, Trapani, tandis que pour Messine elle comprend une partie de juillet.

Je vous préviens aussi qu'il n'a pas été possible de séparer les montants versés par les bureaux de poste, les receveurs d'enregistrements et les débitants privilégiés, les différents vendeurs ayant été compris dans une seule catégorie.

Le conseiller de la Grande Cour des Comptes, fonctionnant en qualité d'Administrateur général.

(Signé) : Fr. Perez.

		1859		*1860*
Palerme . . .	ducats	5,479.71	ducats	3,778.14
Messine . . .	—	5,299.63	—	3,913.29
Catane . . .	—	2,832.58	—	2,210.09
Noto	—	1,210.03	—	908.41
Girgenti . . .	—	805.54	—	595.67
Caltanisette. .	-	480.38	—	523.34
Trapani . . .	—	1,161.98	—	836.40
	ducats	17,269.85	ducats	12,765.34

La lettre que j'ai rencontrée, venant de Messine, affranchie par des timbres de Sicile ayant la date la plus récente, est du 9 juillet 1860, mais comme la libération de la ville n'eut lieu que le 28, il est probable que des dates plus rapprochées pourraient être signalées.

Il y avait encore à prendre des dispositions au sujet de la restitution des timbres demeurés invendus chez les débitants ou en possession du public. Il est bien étrange de voir que malgré les nombreuses réclamations présentées par des bureaux de poste et par des particuliers, à l'Administration Générale et par celle-ci à son tour au Ministère des Travaux Publics, aucune instruction n'a été donnée à cet égard.

Une pièce que je reproduirai plus loin nous apprend que l'on n'y songea qu'en avril 1861, c'est-à-dire environ un an après la suppression de la série.

Mais ce long délai est facile à expliquer. Après la chute du gouvernement bourbonien on comptait émettre une série provisoire pour l'île, avec la valeur imprimée en monnaie sicilienne, et l'on s'était proposé d'autoriser en cette occasion l'échange des anciens timbres contre ceux qu'il était question d'émettre.

Il est intéressant de suivre ce projet, et cela d'autant plus que l'on y connait une foule de faits restés ignorés des amateurs.

Déjà, en juin 1860, pendant que les premiers timbres, ainsi qu'il a été dit précédemment, n'étaient pas encore supprimés dans *toute* l'île, il était question de préparer une nouvelle série, ainsi que nous l'apprenons par la lettre que voici :

Secrétariat des Travaux publics, Postes.

(N° 8).

A l'Administrateur Général des Postes.

Palerme, le 14 juin 1860.

Monsieur,

Il faut que l'usage des timbres-poste soit repris. Tous les timbres-poste existant restent sans emploi, et aucun

(1) *Magasin Pittoresque*, vol. XXXII, 1864, page 264.

usage n'en pourra être fait. Ils seront remplacés par un nouveau type portant une petite croix carrée (*sic*), autour de laquelle on pourra faire graver des marques spéciales.

Afin d'empêcher la contrefaçon, une description de cette marque sera consignée dans un procès-verbal, destiné à rester secret. Sur les trois côtés se trouveront les mots : *Franco-Bollo Postale*, et en bas la valeur exprimée en monnaie sicilienne. Le cachet d'oblitération portera simplement le mot : *Annullato*.

Vous voudrez bien donner les dispositions les plus promptes à ce sujet, ne sachant assez vous recommander la sollicitude, surtout dans la confection des timbres de petites valeurs.

Le Secrétaire d'État,
(Signé) : RAFFAELE.

A cette lettre l'Administrateur Général des Postes répond dans les termes suivants :

Administration Générale des Postes en Sicile.

A Monsieur le Secrétaire d'État pour les Travaux Publics et pour les Moyens de communications,

Palerme.

(N° 38).

Palerme, le 16 juin 1860.

A la suite des dispositions contenues dans votre estimée du 14 courant, M. Jean Ficarotta a été chargé de la gravure du coin pour les nouveaux timbres-poste, les anciens ayant été déclarés hors cours. Le dit M. Ficarotta se mettra d'accord avec M. François Lao, qui est le seul expert dans cette matière. Je n'ai pas négligé de recommander à ces deux messieurs la plus prompte confection des timbres, d'après ce que vous venez de m'écrire par la lettre citée plus haut.

Je me réserve donc de vous en communiquer les résultats.

L'Administrateur Général.
(Signé) : Marquis S. GIACINTO.

Le 18 et le 27 juin, le Secrétaire d'Etat pour les Travaux Publics s'adresse de nouveau à l'Administrateur Général des Postes, sollicitant la fabrication des nouveaux timbres. Mais ce n'est que le 28 juillet que celui-ci peut adresser les premiers essais que les deux artistes chargés du travail lui avaient présentés :

Administration Générale des Postes en Sicile.

(N° 867).

A Monsieur le Secrétaire d'Etat pour les Travaux Publics et pour les Moyens de communications.

Palerme, le 28 juillet 1860.

En conformité des dispositions reçues du Gouvernement, cette Administration n'a négligé aucun soin, dans le but que la fabrication des timbres eût lieu au plus tôt possible et avec la plus grande exactitude.

Et aujourd'hui, ayant terminé les travaux, M. Ficarotta, assisté de M. Lao, a produit les premières épreuves d'après les nouveaux coins.

Je suis charmé, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de vous les soumettre, vous priant de me faire connaître si ces épreuves ont mérité votre complète approbation.

Pour l'Administrateur Général :
Le Secrétaire Général.
(Signé) : Baron ORIOLES.

Je n'ai pas vu les spécimens dont il est question dans la lettre qui précède, mais d'après un croquis que l'on m'a communiqué, il est facile de s'apercevoir que leur dessin est entièrement emprunté aux timbres du Gouvernement Provisoir de Toscane. L'écu aux armes de Savoie, entouré du collier de la S. S. Annonciade, placé sur manteau royal, surmonté de la couronne, se trouve sur un fond uni. Cadre rectangulaire ayant à gauche, en petites capitales, FRANCO-BOLLO, en haut POSTALE, à droite SICILIANO, en bas GR. 1. Fleurons aux angles.

Le coin de cet essai, ainsi que sept cartouches portant l'indication des différentes valeurs, a été gravé sur acier par Jean Ficarotta. On comptait sans doute en obtenir des clichés servant à l'impression typographique, en suivant de cette manière exactement le système adopté par les postes toscanes.

N'ayant pas vu ces essais, que je n'ai rencontré dans aucune collection, je n'ai pu constater si les marques secrètes que le Ministre avait ordonné de graver dans le coin original y avaient été introduites.

Impression de couleur sur papier blanc.

1 grano, vermillon
1 — vert

Il est probable qu'il n'existe pas d'autres valeurs.

Le Ministre, sans se prononcer au sujet des épreuves qui lui furent adressées, ordonne, le 2 août, que la valeur soit exprimée en lire et centesimi, en changeant les cartouches portant l'indication des valeurs.

Quelques jours plus tard (18 août), l'Administration générale des Postes communiquait au Ministre que l'on jugeait préférable de faire figurer dans les timbres l'indication en monnaie sicilienne, en concordance avec la monnaie italienne, et l'on fixait même le rapport des monnaies pour chaque timbre, dans le but d'éviter des fractions et de simplifier la comptabilité.

On ajoutait que cette double indication était d'autant plus nécessaire que la monnaie italienne n'avait pas encore été introduite en Sicile.

En attendant une résolution à ce sujet, le Ministre des Travaux publics trouva préférable de reproduire dans les timbres l'effigie du roi Victor-Emmanuel.

Le type aux armoiries de Savoie resta donc sans emploi. Jean Ficarotta, qui l'avait gravé,

ainsi que des armoiries devant figurer sur les mandats de poste, reçut 94 ducats (soit 400 lire) à titre d'acompte. On lui confia également l'exécution du type à l'effigie du roi ; il lui fallut donc se remettre immédiatement au travail.

EMILIO DIENA.

(A continuer.)

Les premiers timbres de St-Thomas La Guaira.

Lorsque le lithographe fut chargé de la fourniture des premiers timbres de St-Thomas La Guaira, il commença par exécuter son type en lui donnant la valeur de 1/2 centavo, plaçant les chiffres sur un fond de lignes horizontales. S'il avait ainsi toute facilité d'établir sa planche du 1/2 centavo, il se créait par contre des ennuis pour les autres valeurs : 1, 2, 3 et 4 centavos. Dans ce cas, il avait à faire disparaître, dans le report, toute la partie centrale occupée par les chiffres 1/2 et reconstituer les lignes absentes après y avoir substitué un chiffre. Ce travail n'a pas été fait correctement, il nous donne maintes variétés qne nous allons faire connaître ici, basant nos remarques sur les timbres que nous possédons, trop peu nombreux hélas ! pour faire une étude complète.

1/2 centavo.

L'établissement de la planche 1/2 centavo destinée à l'impression de ces timbres n'a subi aucune modification dans le type : il n'y a donc pas de variété. Il est à remarquer cependant que cette valeur a *toujours* les chiffres traversés de lignes horizontales.

Les tirages des différents reports se présentent :
1° Sur papier ordinaire, blanc-jaunâtre ;
2° — — — blanc :

1/2 centavo, noir sur blanc-jaunâtre ou blanc

Divers fragments de feuilles de diverses valeurs nous ont appris que toutes indistinctement avaient été imprimées par groupe de vingt-quatre timbres sur dix rangées horizontales. Mais il est très probable que ces groupes étaient représentés plusieurs fois à la feuille (quatre ou six fois sans doute) : c'est ce que nous n'avons pu contrôler.

A été émis en juillet 1864.

1 centavo.

Nous en avons trois types provenant de ce que les reports étaient effacés après chaque tirage :

1er TYPE. Il se distingue par son chiffre qui porte sous l'échancrure supérieure une série de trois points de grosseurs variées, le 3e pas toujours visible. Le trait qui forme l'échancrure inférieure a 1/2 m/m de hauteur ; le chiffre lui-même a en largeur 1 m/m et en hauteur, à gauche, 3 1/2, et à droite 3 3/4 m/m.



Après avoir composé sa planche du 1/2 cent., le lithographe a dû entamer celle du 1 cent. qui réclamait d'autres mesures. Il s'y prit fort maladroitement et fut obligé par la suite d'abandonner son système pour les autres valeurs.

Les 24 timbres formés en groupe ont *tous* été retouchés, contrairement aux autres reports où quatre timbres rangés horizontalement ont *seuls* subi la retouche. Le report de ces quatre timbres a permis de confectionner les cinq autres rangées.

Ne possédant que deux groupes de huit timbres et un de deux, et ne connaissant pas l'ordre qu'ils occupent sur la feuille, nous nous contenterons de faire les remarques suivantes :

1° Le chiffre n'occupe pas toujours la même place : il est facile de s'en assurer par le nombre de lignes qu'il y a au-dessus ou par la position qu'il occupe vis-à-vis du T de *centavo :* il est ou devant ou après cette lettre. Parfois le chiffre incline vers la gauche ;

2° Le raccordement des lignes a été mal fait : elles occupent souvent d'autres places que celles qu'elles doivent avoir et leur nombre est parfois plus grand ;

3° L'effacement du chiffre 2 de 1/2 n'a pas toujours été complet, lors du report. C'est ainsi qu'on peut rencontrer à droite, un trait ( ) ou deux ( ) ou ( ) ou ( ).

Le trait vertical de séparation des timbres est parfois double, ce qui n'est jamais le cas pour tous les autres reports.

A été émis en juillet 1864 :

1 centavo, noir sur rose (24 variétés)

(A continuer.)

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Les timbres suivants des Indes anglaises auraient reçu la surcharge noire :

1	anna,	brun-rouge	surch. noire
1	an. 6 p.	bistre-gris	—
3	—	orange	—
4	—	olive	—
6	—	bistre	—
8	—	violet	—
12	—	brun s/rouge	—
1	rupee,	gris	—
2	—	brun et carmin	—
3	—	vert et brun	—
5	—	violet et brun	—

AMOY

Le *Ph. J. of G. B.* a reçu les timbres actuels surchargés : *Service.* Ne conviendrait-il pas mieux d'y placer : *Carotte!*

1/2 cent	vert	surch.	noire
1 —	rose	—	—
2 —	bleu	—	carmin
4 —	brun	—	—
5 —	orange	—	—

ARGENTINE (Répub.)

Nous avons à faire amende honorable pour l'erreur commise le mois passé. Le changement de filagramme a été apporté non aux 1 et 2 centavos, mais aux 2 et 3 centavos.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

The Austr. Ph. a reçu un timbre provisoire émis le 21 novembre dont il n'a été imprimé que pour £ 50. La surcharge *half penny* a été inscrite en couleur sur le 3 pence au-dessus de la ligne inférieure :

1/2 sur	3 pence,	brun,	surch.	verte	C.C.	et cour.
1/2	3	—	—	—	C.A.	—
1/2	3	—	—	— rouge et verte	C.C.	—

De cette dernière il n'y a eu que 90 timbres qui ont été surchargés d'abord en rouge, couleur trouvée insuffisante, puis en vert sur le rouge. Le tout a été accaparé de suite par les gros bonnets de la poste qui en feront leur affaire.

AUTRICHE

Nous empruntons le document suivant à l'*I. B. Z.*

Emission de nouveaux timbres à 1 fl. et 2 fl.

Décret ministériel du 10 décembre 1895

Les timbres à 1 fl. et 2 fl. y compris celui avec la surcharge de la valeur en monnaie turque, seront émis à partir du 1er février 1896 en violet clair et couleur vert clair. Toutefois, il n'y a pas de modification apportée dans la forme et la fabrication de ces timbres.

A partir de la date précitée, les timbres actuels de la catégorie précitée seront hors de cours.

Par conséquent il ne peut plus à partir du 1er février 1896, être vendu par les fonctionnaires des postes et les vendeurs de timbres, que de nouveaux timbres, cependant ceux de 1 et 2 fl. de l'émission de l'année 1890 ou ceux avec la surcharge de la valeur en monnaie turque de l'année 1892, qui se trouveront encore en la possession du public pourront être échangés chez tous les fonctionnaires des postes, gratuitement, pour de nouveaux timbres, jusqu'au 30 avril 1896.

Les directeurs des postes et télégraphes sont invités à porter ceci à la connaissance du public au moyen d'annonces dans les journaux locaux ou par l'affichage de cet avis dans les bureaux de poste et dans les locaux de vente des timbres.

En considération du retrait des timbres-poste, à 1 et 2 fl. qui perdent leur cours le 1er février 1896, il est fixé ce qui suit :

Les vendeurs de timbres doivent échanger les timbres de la catégorie précitée qui leur restera en stock à la fin de janvier 1896 dans tous les bureaux de poste œrariens (du trésor) où ils s'adressent pour leur fourniture de timbres et cela en temps opportun avant le 1er février 1896, pour d'autres de la nouvelle émission.

Les bureaux de poste œrariens et non œrariens doivent envoyer au terme fixé les timbres poste de la catégorie déjà citée qui se trouveraient encore en stock chez eux, de la façon prescrite, à l'Économat de la direction postale et télégraphique dont ilsd épendent (dans al Basse Autriche au dépôt central des valeurs postales à Vienne) et doivent là prendre une quantité de timbres de la nouvelle émission répondant à leurs besoins réels.

Les économats des directions des poste et télégraphes ou le dépôt central des valeurs postales à Vienne devront envoyer les timbres poste qui leur auront été envoyés par les bureaux de postes, en même temps que leur provision qu'ils pourraient avoir, de la façon habituelle à l'administration Economique postale jusqu'à la fin juin 1896 au plus tard.

BELGIQUE.

Depuis le mois dernier on délivre le 10 centimes, timbre de chemin de fer, au nouveau type et également le 80 centimes, dont nous avons déjà parlé :

10 centimes, chocolat, chiffre noir

BULGARIE.

A l'occasion de cette comédie qui a nom, le Baptême du Prince Boris, le Gouvernement Bulgare a émis [le 2/14] février une série extraordinaire de quatre timbres-poste et deux cartes postales.

L'émission n'a d'extraordinaire que la laideur des timbres, mais on aura trouvé sans doute que c'était suffisant pour l'usage restreint qui leur était donné.

Au centre, les armes du pays ; au-dessus, une inscription cintrée en caractères russes signifiant : *2 Février 1896*.

En bas, sur une banderole : *stot* (chiffre) *stot ;* à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Bulgarie*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1 stotinki,		vert
5	—	bleu
15	—	violet-vif
25	—	rouge

Nous voyons dans la feuille du 25 st. un écu surmonté d'une couronne avec inscription en caractères russes au-dessus et au-dessous : marque de fabrique probablement.

Les cartes sont de deux espèces : pour l'inté-

ПОЩЕНСКА КАРТА

ЗА ВЪТРЕШНА КОРРЕСПОНДЕНЦИЯ.

Само адрессътъ се пише на тая страна.





2 февруарий 1896 год.

rieur et l'extérieur. Nous reproduisons un des deux types ayant chacun, en lithographie de couleur, l'effigie du nouveau converti!; au-dessus, à droite, le timbre ; à gauche de celui-ci des inscriptions dont voici la traduction :

5 Stotinki : *Carte postale — pour la correspondance intérieure — Côté réservé à l'adresse — 2 Février 1896 an.*

10 Stotinki : *Union postale universelle Bulgarie — Carte postale — Côté réservé à l'adresse — 2/14 Février 1896 an.*

5 stotinki, vert sur chamois. effigie bleue
5 — — — — rose
10 — rose — — violette

La spéculation s'en est mêlée, comme on le pense bien, avec cette émission. Le premier jour on a compté au guichet principal de Sofia 1,500 personnes, pas une de plus, pas une de moins, attendant le moment d'être servi..... Etait-ce bien la peine?

On annonce le prochain baptême du papa du Prince. Ce sera une nouvelle occasion d'émissions postales.

CANADA.

Le timbre 8 cents de gris-ardoise est devenu gris-noir :

8 cents, gris-noir

CHYPRE.

L'*Aust. Ph.* a reçu au type connu, filagramme CA et couronne et piqués 14 :

1/2 piastre, vert et carmin
30 paras, lilas — vert
1 piastre, rose — bleu
2 — bleu — chocolat
4 — olive — pourpre
6 — brun — vert
12 — — — noir

COLOMBIE (République de).

Panama. L'*Austria Philatelist* déclare avoir reçu d'un de ses correspondants le 2 centavos 1892, surchargé sur quatre lignes : *Habilitado. — 1894 — 1 — centavo* en noir :

1 sur 2 centavos, rose surch. noire

Tolima. De la série en cours il y a depuis peu :

20 cents, bleu sur jaune

CORÉE.

Les 5 et 10 poon nous arrivent *non dentelé horizontalement :*

5 poon, vert-jaune
10 — bleu

Et l'*A. J. P.* a vu, non dentelé verticalement :

5 poon, vert-jaune

CUBA.

Nous recevons avis de notre correspondant de Santiago que les timbres-poste ont changé de couleur, tout en conservant leur type, savoir :

1/2 mil., vert-bleu
1 — —
2 — —
3 — —
4 — —
8 — —
1 cent., brun lilas
2 — rouge vin
2 1/2 — rose
5 — bleu-ardoise
10 — vert-émeraude
20 — violet

CURAÇAO.

Le 1er janvier a été mis en emploi le 5 cent. *taxe* en 3 types :

5 cent, vert et noir

ERITREA.

Les nouveaux timbres italiens suivants, ont reçu la surcharge : *Eritrea* en noir :

20 centesimi, orange, surch. noire
25 — bleu —

FORMOSE.

Nous empruntons au *Ph. J. of G. B.* les renseignements ci-après :

De la 1re émission provisoire, type reproduit n° 397, il y a eu de 7,500 à 8,000 séries; d'une seconde émission sur papier ordinaire, non gommé, il y a eu 18,000 séries :

3 c., bleu
5 — rouge
10 — violet

FRANCE.

La carte actuelle aurait été vue par l'*Ami des Timbres* porteur de deux timbres à côté l'un de l'autre à gauche; un autre à l'angle droit inférieur et un quatrième au verso, avec le titre : *Carte-postale.* C'est très probablement une épreuve de mise en train :

10 cent., noir sur vert pâle

Le *Figaro* a reproduit le dessin du futur timbre-poste dont l'exécution a été confiée au peintre Grasset. Le dessin est à une échelle plus grande, exécutée librement suivant les convenances de l'artiste.

Représente une jeune femme, tête nue; elle tient un rameau d'olivier de la main gauche,

la droite appuyée sur une épée; deux faisceaux surmontés du bonnet phrygien entre branches de laurier, dans l'angle supérieur gauche et inférieur droit; au-dessous : *Postes*, sur une banderole; dans l'angle droit supérieur le chiffre de la valeur et en bas, sur une banderole : *République française.*

Il ne s'agit plus maintenant que d'attendre le timbre qui promet d'être fort beau, *s'il est adopté.*

On parle d'une émission de timbres pour l'exposition de 1900!

GRANDE-BRETAGNE.

Le *Monthly Journal* a vu un exemplaire d'une formule télégraphique *timbrée* ayant au dos une autre composition nouvelle de la formule; les termes sont les mêmes que sur les formules non timbrées, mais la composition est un peu différente. Le mot : *Télégramme*, 3e ligne, 5e paragraphe, a un T capital et les lignes pour le nom et l'adresse de l'expéditeur sont remplacées au haut comme sur les formules timbrées précédant celles d'octobre. Le numéro du coin serait 34.

Notre confrère oublie de nous renseigner sur la valeur du timbre.

Le même a vu une enveloppe recommandée, dimension F et G avec une nouvelle formule au dos; l'explication est placée *au-dessus de la table des taxes* :

2 pence, bleu, formats F et G

Il y aurait eu, toujours d'après le même, une série de timbres télégraphes militaires émis à l'usage de l'expédition des Ashantis. Les coins appropriés bien connus auraient reçu les mots : *Army telegraphs* en surcharge de couleur au pied des valeurs jusqu'à 10 sh. et en haut et en bas du 1 livre :

1 penny,		lilas et noir	
2 pence,		—	—
3 —		—	—
1 shilling,		vert	—
1 —	6 p.,	—	brun
2 —		—	puce
10 —		—	rouge
1 livre,		lilas et noir	

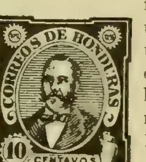
GUATÉMALA.

L'enveloppe 5 centavos aurait été surchargée 6 cent., avec l'écusson aux armes de la République au centre (du *Courrier des Timbres poste*).

6 c. sur 5 c., bleu, surch. noire

HONDURAS (République).

Un timbre lithographié qui paraît avoir été fait dans le pays, représente un monsieur moustachu dans un ovale contenant : *Correos de Honduras;* en bas, la valeur; dans les angles supérieurs : U . P . U à gauche et 1896 à droite.



La série complète qui en existe, ferait supposer que ce cher M. Seebeeck vient d'être lâché à Honduras comme un vulgaire haricot.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1 2 :

1 centavo,	bleu		20 centavos,		vert
2 —		bistre	30	—	bleu
5 —		violet	50	—	carmin
10 —		rouge	1 peso,		brun

LABOUAN.

De la série lithographiée, le *A. J. P.* a reçu, non dentelé verticalement :

6 cents, vert

LEVANT AUTRICHIEN.

Les timbres à 10 et 20 piastres ont paru le 1er février, imprimés comme suit :

10 piastres sur 1 fl., vert-jaune, surch. noire
20 — 2 - lilas, —

MEXIQUE.

Les bandes ont vu leur orthographe fantaisiste *fajillla* (3 *l*) rectifiée en *fajilla*. Les inscriptions de gauche sont en grandes capitales et timbre entouré d'un double cadre, celui extérieur ayant des lignes ondulées *(Am J. of Ph).*

1 cent.,	vert	sur chamois	épais	glacé
1 —	—	—	—	grossier
1	—	manille	mince	
1 —	—	—	épais	
2 —	carmin	—	—	

Les timbres officiels avec surcharge rouge seraient des carottes, au dire de MM. Whitfield-King et Cie. Cette surcharge aurait été appliquée sous main par un employé des postes, pas précisément scrupuleux.

Le changement de couleur du 4 centavos n'est pas intentionnel assure le *Monthly Journal*, il serait dû à un manque d'encre !

Une enveloppe 12 centavos, rapporte le même confrère, a été émise avec le timbre ovale sur papier blanc *vergé* de format ordinaire.

Les enveloppes 4 et 5 centavos ont leurs armes supprimées :

12 centavos, vermilon sur blanc vergé
4 — rouge orange (sans armes)
5 — outremer —

NICARAGUA.

L'*Ami des Timbres* a vu oblitéré le timbre télégraphe 10 p. 1892 en violet et surcharge rouge :

10 pesos, violet, surcharge rouge

Et de 1891 avec *Telegrafos* retourné en bas du timbre :

20 centavos, jaune, sursch. bleue

Ce sont là des petites prévoyances de l'ami Seebeeck.

NORWÈGE.

Le 35 öre a paru au nouveau type modifié :

35 öre, vert foncé

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le timbre de la carte 1891 est changé. Le centre est occupé par un chiffre plus gros et plus petit et la fraction est plus rapprochée de ce chiffre; *d* est petit; sur le cartouche inférieur on a inscrit : *Penny, half-penny*. Cette carte a vu sa dimension réduite. Elle a aujourd'hui : 147 × 81 m/m, pour se conformer aux conventions de l'union postale universelle :

1 1/2 penny, bleu foncé sur paille

PAYS-BAS.

Le *timbre taxe* 20 cent, seulement en type III, est paru en outremer depuis les premiers jours de février. Pour compléter la série, nous écrit M. Schreuders, il ne manque plus que le 1 florin.

20 cent, outremer

PÉROU.

L'*Ami des Timbres* publie le document suivant :

Le Directeur général au Secrétaire général des Postes et Télégraphes.

Lima, 14 octobre 1895.

L'assortiment de timbres d'affranchissement qui est actuellement en usage ne satisfait pas aux nécessités du service et laisse beaucoup à désirer quant à l'uniformité et à l'élégance des gravures. Ces circonstances font indispensable le changement total des timbres d'affranchissement en usage, et la direction de ma charge conçoit le nouvel an favorable pour cette opération.

En vertu de quoi, je vous recommande de formuler la facture correspondante pour une nouvelle émission de formes d'affranchissement, exception faite des timbres de *deficit* (taxe) qui peuvent rester en usage. Dans la série des timbres-poste, l'on doit introduire le nouveau type de 2 soles pour les grands paquets.

Les enveloppes postales doivent être de 5, 10 et 20 centavos.

Il est aussi nécessaire d'adopter les cartes-lettres qui sont en usage dans presque tous les pays et qui peuvent rendre tant de services au public et à la Rente.

Leur valeur ou type ne peut être que celui de 3 centavos, étant donné le projet de tarif présenté par le gouvernement.

Il convient que nous adoptions aussi les bandes pour journaux qui sont en usage dans tous les pays de l'Union (1) et leurs valeurs doivent être de 1, 2, 5 et 10 centavos.

Les gravures des nouveaux timbres-poste doivent être complètement différentes de celles qui ont été usées jusqu'aujourd'hui ; elles doivent représenter les trois époques du Pérou : incaïque, coloniale et de l'indépendance et rien de plus naturel que ce soient les trois personnages qui symbolisent ces époques, c'est à dire Manco-Capai, Pizzare et La Mar pour avoir été le premier président élu.

Les couleurs doivent aussi garder une analogie avec ce que représentent les gravures, de manière qu'aux timbres de l'époque incaïque, leur correspond le bleu en tant de teintes qu'il y aura de timbres : à ceux de l'époque coloniale, le jaune et à ceux de l'indépendance, le rouge d'après le tableau suivant :

1	centavo,	outremer,	buste de	Manco-Capai
2	—	bleu	—	—
5	—	indigo	—	—
10	—	jaune clair	—	Pizzare
20	—	orange		
50	—	rose	—	La Mar
1	sol,	vermillon	—	—
2	—	pourpre	—	—

Veuillez donner la préférence à cette affaire.

Dieu vous garde.
(Signé) : Camillo V. CARILLO.

Voici un autre document que nous trouvons dans l' *I. B. J.* :

La direction générale de l'administration des postes a fait publier le décret suivant :

Lima, 7 décembre 1895.

L'administration des postes considérant,

1° Que les valeurs postales avec surcharge du buste du général Morales Bermudes ne possèdent pas les conditions de propreté et de clarté que doivent avoir les timbres pour éviter les difficultés lors de l'expédition de la correspondance et comme ceux-ci pourraient donner lieu à des falsifications au détriment des revenus postaux ;

2° Pour éviter ces irrégularités et considérant le plein pouvoir dont a été revêtu l'administration des postes par les prescriptions 6 et 8 de l'article 61 du règlement, l'*American Bank Note C°* de New-York a reçu l'ordre, le 12 août, d'imprimer 500,000 exemplaires de timbres du type d'un centavo en couleur rose, dans le modèle de

(1) Ce directeur général des postes nous paraît bien mal informé. N. D. L. R.

l'émission 1879, qui représente le soleil, 500,000 exemplaires de timbres du type de 2 centavos en couleur bleu, du modèle de l'émission 1874, qui représente les armes nationales, et 1 million de timbres du type 10 centavos en couleur jaune du modèle de l'émission 1866 avec 2 lamas.

3° Ces timbres ont completement satisfait le *Contador* et les sommes respectives que ces timbres représentent ont été enregistrées dans les livres.

Ensuite du décret de l'administration des postes en date de ce jour et comme,

4° Quoique une série toute nouvelle et complète de valeurs postales soit en préparation l'année prochaine (ensuite de la lettre du 14 octobre de l'administration des postes au contador général), il s'est produit cette circonstance, que la provision de quelques types qui sont aujourd'hui en usage diminue et ne suffira pas jusqu'à ce que la nouvelle émission parvienne; il est absolument nécessaire que les timbres qui sont arrivés aujourd'hui soient mis immédiatement en circulation. Je propose :

1° Que tous les timbres avec surcharge du buste du général Morales Bermudes en circulation soient retirés sur tout le territoire de la république;

2° Que les timbres du type à 1, 2 et 10 centavos qui sont arrivés aujourd'hui soient mis en circulation, de sorte que d'après cette disposition, il ne reste en usage que les timbres suivants : 1 centavo, bleu, ém. décembre 1895, 5 centavos, carmin, ém. mai 1895, 10 centavos jaune, ém. décembre 1895, 20 centavos, bleu, ém. mars 1895, 50 centavos, rouge, ém. 1886 et 1 sol, brun. ém. 1886

3° Qu'il soit fixé un délai de 90 jours pour le retrait complet des timbres Morales Bermudes, dans lequel toutes les lettres munies de ces timbres pourront circuler en franchise dans tous les bureaux de postes, et les timbres échangés par la contaduria des bureaux de poste contre ceux actuellement en cours.

4° A partir du 7 mars 1896, doit cesser le terme fixé et alors l'émission totale avec surcharge du buste du général Morales Bermudes sera définitivement hors de cours; toutes les lettres qui seront à cette époque affranchies au moyen de ces timbres seront traitées par les bureaux de poste comme non affranchies.

5° Je charge la Contaduria General de mettre à la disposition de la direction de l'administration des postes 146 séries à 5 exemplaires de chaque type des timbres à 1, 2 et 10 centavos qui sont aujourd'hui mis en circulation, pour les envoyer à l'Union Postale Universelle, à Berne, conformément à l'ordonnance 3, § 2 de l'article XXXIII du règlement de l'U. P. U., et d'accord avec la prescription qui est faite en note du 30 mai 1892, n° 3916, et 373 du Bureau, à Berne, et 6. Je la charge en outre de mettre à la disposition de la direction 15 séries de ces timbres pour les envoyer directement aux nations américaines, pour que celles-ci soient immédiatement avisées de ces nouveaux timbres, en attendant que l'Union de Berne prenne les dispositions nécessaires et la comptabilité de l'administration des postes est autorisée de porter le montant de ces 745 séries de timbres dans ses livres.

Qu'on publie, enregistre et avise le Gouvernement de ceci.

CARILLO,
Directeur général de Postes.

RUSSIE.

Griazowetz *(Wologda)*. Les types 1894, inscription sur fond blanc et de couleur et postillon, se présentent non dentelés horizontalement, savoir :

Inscript. sur blanc : 4 kopecks, lilas
— *sur coul.* : 4 — —
Postillon : 4 — —
Inscript. sur blanc et postillon : 4 — brun

Jegoriewsk *(Riazan)*. Nous avons vu les variétés suivantes de la dernière émission, type reproduit le mois dernier :

Non dentelé verticalement :
3 kopecks, bleu

Non dentelé horizontalement :
3 kopecks, bleu

Kazan *(Kazan)*. Le dernier timbre émis se présente non dentelé verticalement :

3 kopecks, bleu

Recu de M. Lubkert, l'enveloppe actuelle en bleu lilacé; format 147 × 117 m/m :

Sans valeur (4 k.) bleu lilacé

Pskoff *(Pskoff)*. Variétés de la dernière émission :

Surcharge renversée, cercle sur l'ancien chiffre :
a. Chiffre ouvert
b. — fermé

3 kop. sur 10 kop. brun, bleu et violet, surch. noire

Non dentelé verticalement :
1 kop. noir, brun, vert et jaune

Oustsysolk *(Novgorod)*. L'enveloppe 2 kop. paraît avec le type 1893 imprimé en deux couleurs, estampille à droite sur papier blanc, format 160 × 127 m/m :

2 kopecks, bleu et rouge

Rjeff *(Tver)*. Depuis le 23 janvier/4 février, est en circulation le nouveau timbre ci-contre. Il est comme les précédents aux armoiries, lion et tabouret dans un écu entouré d'une bande circulaire portant : *Ziemskaia Potschta* (Poste rurale); en haut, un cartouche ayant : *Rjewskaia* (de Rjeff) : en bas, sur une bande courbe : *Dwié kop.* (deux kopecks).



Lithographié et imprimé en deux couleurs, les inscriptions en rouge sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu et rouge

Zienkow *(Poltava)*. Les timbres aux types reproduits n° 396 ont été imprimés comme suit et émis en même temps, le 1er janvier 1896, qu'un 3 kopeck (type du 2 kop.) :

1 kopeck brun-jaune
2 — or
3 — bleu foncé

SALVADOR.



Le *Am. J. of Ph.* reproduit le type ci-contre dont il n'y aurait que quatre valeurs, ce qui doit être une absence du brave Seebeeck. Ce sont :

2 centavos, brun foncé, piqué 12
5 — brun-olive, —
10 — jaune, —
30 — orange, —

Il faut ajouter aux surcharges signalées le mois passsé :

1 c. sur 12 c., carmin, surch. noire
1 — — 24 — violet, — rouge

Il ne faut pas désespérer de voir encore d'autres surcharges.

SERBIE.

L'*Austria Philatelist* annonce le changement de couleur du 1 dinar qui serait rouge au lieu de bleu; piqûre 13 :

1 dinar, rouge sur bleu

TANGER.

La carte-lettre existerait, au dire de l'*I. B. J.*, avec la surcharge : 25 *centimos*, en noir :

25 centimos sur 25 c., rose, surch. noire

TONGA.

Les timbres 2 1/2 d. ayant été épuisés, on a suppléé à ce manquant en employant le 1 d. coupé diagonalement. *(Ph. J. of G. B.)*

1/2 timbre, 1 p. vert

TRANSVAAL.

Le 4 pence, gris-olive, nous est parvenu avec type à un timon :

4 pence, gris-olive

URUGUAY.

La série des timbres dont nous avons fait connaître déjà deux émissions vient d'être complétée ainsi que l'annonce l'avis suivant :

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Avis.

Par disposition de la Direction générale, le 1er janvier 1896 il sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste des prix et couleurs suivants :

De $ 0.50 centesimos, bleu céleste et noir
— 1.00 peso, brun-acajou et noir
— 2.00 — violet et vert
— 3.00 — carmin et bleu céleste

Le terme de quatre-vingt-dix jours comptés depuis la date indiquée est accordé pour retirer de la circulation ceux d'égale valeur en usage; l'échange de ceux-ci pour ceux de la nouvelle émission doit se faire dans les derniers trente jours du délai accordé. Pour cette opération sont autorisés tous les bureaux de ce service.

Le public est prévenu que passé ce délai, les timbres-poste de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Le Secrétariat.

Les timbres annoncés ici sont sous nos yeux. Ils complètent dignement la série.

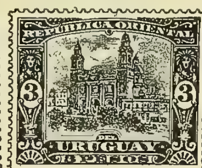




Le 50 centésimos nous donne Mercure sous les traits d'un jeune homme; au-dessus, est : *Republica Oriental del Uruguay;* au-dessous. la valeur en chiffres de chaque côté, et plus bas : *centésimos;*

Le 1 peso représente les armoiries du pays dans un cadre oblong portant les mêmes inscriptions que le précédent; la valeur occupe la partie inférieure ;





Le 2 pesos fait voir l'ancienne forteresse de San-José, pas bien redoutable nous paraît-il, et qui existe à l'entrée du port de Montevidéo; la valeur est placée en chiffres dans les quatre angles, à la partie inférieure ;

Le 3 pesos montre la cathédrale de Montevidéo, fort jolie, ma foi, et qui occupe le centre d'un cadre oblong; la valeur en chiffres est de chaque côté et à la partie inférieure.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

50 centésimos,	bleu,	centre noir
1 peso,	brun-jaune,	— —
2 —	violet foncé,	— vert
3 —	carmin,	— outremer

On nous prie de rectifier ce qu'on nous a fait dire en décembre dernier. Le timbre de 5 centésimos ne saurait représenter la première locomotive du chemin de fer de Montevidéo à la *Colonia*, puisqu'il est encore à l'état de projet. Dont acte.

VICTORIA.

Le 2 shillings est actuellement vert-bleu; sans autre changement :

2 shillings, vert-bleu

WUHU.





La nécessité d'avoir un type spécial de carotte pour chacune des valeurs, fait que les 1, 2, 6 et 15 cent ont éte remplacés. Toute la zoologie chinoise y passera. Voici les quatre types nouveaux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 10 1 2 :





1 cent,	bleu
2 —	vert
6 -	ocre jaune
15 —	rouge

ZANZIBAR.

C'est bien comme nous le disions le mois passé, toute la série de timbres, enveloppes, bandes et cartes des Indes anglaises qui y a passé. Nous en avons la nouvelle par l'*I. B. J.*

1 2 anna,		vert,	surch. noire
1 —		brun-violet,	—
1	6 p.,	bistre,	—
2 —		outremer,	—
2 —	6 p.,	vert,	—
2 1/2 annas, s/ 1 an.	6 p.,	brun,	surch. noire et rouge
3 —		orange	—
4 —		olive,	—
6 —		bistre,	—
8 —		violet,	—
12 —		brun s' rouge,	—
1 rupee,		gris,	—
2 —		brun et rose,	—
3		vert et brun,	—
5 —		viotet et lilas,	—

VARIÉTÉ.

Zanzidar pour Zanzibar :

6 annas, bistre, surch. noire

Enveloppes :

1/2 anna,		vert,	surch. bleue	
2 —	6 p.,	orange et noir,	—	
2 —		outremer,	—	(2 formats)

Bandes :

1 2 anna,	vert,	surch. bleue
1 —	bleu,	—

Cartes-postales :

1/4 anna,	rouge-brun,	surch. bleue	
1 4 + 1 4	—	—	—
1 sur 1 1 2	—	bleu et noir	—
1 + 1 — 1 1'2 + 1 1 2	—	—	—

Les timbres provisoires du Chili.

Les renseignements suivants sont extraits des *Anales de la Sociedad Filatelica.*

Le document le plus ancien qui existe à ce sujet dans les archives de la poste, est une pièce signée par l'administrateur général don Juan Miguel Riesco, adressée au ministère de l'intérieur, en date du 21 octobre 1854.

Elle est ainsi conçue :

N° 350. — L'administration des archives de cette capitale n'a plus de timbres cinq centavos pour pouvoir satisfaire à la demande du public et aux besoins de la poste.

Il a été nécessaire de vendre en ce bureau ceux de 10 centavos et de permettre qu'ils soient partagés en deux pour en faire usage sur les lettres simples, circonstance qui offre de graves inconvénients, parcequ'ainsi l'oblitération ne peut se faire avec tout le soins nécessaire pour que les timbres ne soient pas employés de nouveau.

. . . .

D'une autre pièce que le dit Riesco adresse à la date du 30 octobre, au même ministère, il résulte que le manque de timbres à 5 centavos en la " Factoria del Estanco " et dans le bureau des postes de Santiago, dura cinq jours consécutifs; ce qui suppose un nombre régulier de timbres 10 centavos convertis en deux, par division.

Quelques années plus tard, vers la fin de 1861, lorsqu'on allait mettre à la disposition du public les premiers timbres de 1 et 20 centavos, la direction générale des postes envoya une circulaire aux bureaux des administrations, appelant leur attention sur l'abus qui se commettait dans la division en deux, des timbres de 10 centavos et indiquant qu'à l'avenir il n'y aurait plus lieu de permettre cette opération, puisque tous ces bureaux seraient pourvus des 4 valeurs d'affranchissement : 1, 5, 10 et 20 centavos.

Mais malgré cette circulaire et d'autres postérieures, l'abus continua et la poste le toléra, car on ne surtaxa aucune des lettres ainsi affranchies.

Au commencement de 1880, les timbre-poste de cinq centavos commençaient à manquer. En quelques bureaux ils étaient complètement épuisés, en même temps que ceux de valeurs plus basses, comme cela se produisit à Iquique, où, pour sortir de cette situation, on se vit en la nécessité d'admettre comme légitime affranchissement des demi timbres à 10 centavos.

Le manque des ceux à 5 centavos devient de plus en plus général, au point que la " Factoria general del Estanco „ bureau chargé alors du débit des timbres, ne trouva plus dans ses magasins l'existence suffisante pour la provision de quelques jours.

Le Gouvernement suprême en fut avisé par le chef de ce bureau et le directeur général des postes, ce qui amena cette mesure, que, en date du 3 juillet un décret fut lancé appropriant au service postal les timbres fiscaux de cinq centavos.

Peu après s'épuisèrent aussi les timbres-poste de 1 et 2 centavos, et pour remédier à cet inconvénient, un second décret fut délivré, qui déclarait bons pour l'affranchissement, les timbres fiscaux d'égale valeur (27 novembre 1880).

Les timbres fiscaux à 5 centavos furent en circulation jusqu'au 15 janvier 1881, date que fixa un décret du 30 décembre 1880, pour la cessation de son emploi dans les bureaux de poste, et ceux à 1 et 2 centavos jusqu'au 8 août 1881, jour où cessa son effet le décret du 27 novembre de l'année précédente. Ceux de cinq centavos furent remplacés par les rouges de la même valeur qui venaient d'arriver des États-Unis, et ceux de 1 et de 2 centavos par les verts et les roses qui ont été peu en usage jusqu'ici.

Voici d'autres documents :

Intendance de Tarapaca.

Iquique. 17 avril 1891.

A la date d'hier l'administrateur des postes m'a dit ce qui suit :

" Je dois vous faire connaître qu'en ce bureau tous les timbres-poste sont épuisés, sans que l'on puisse en ce sens satisfaire aux désirs du public, pour lequel l'affranchissement devient indispensable, surtout pour l'étranger.

" Ce que j'ai l'honneur de communiquer à votre Excellence pour les mesures à prendre. „

Je vous transcris la note qui précède pour que le Gouvernement suprême décide ce qu'il croit bon de faire en cette ocurrence, en lui demandant si à la Trésorerie fiscale il n'existe pas de timbres du type de un et cinq centavos.

Que Dieu vous garde.

G. Urrutia.

Cette communication reçut l'apostille suivante :

Ministère de l'Intérieur.

Iquique, 18 avril 1891.

A la trésorerie fiscale d'Iquique pour information.

Signé : Errazuriz.

La réponse donnée par le Trésorier était conçue en ces termes :

Douane et lieutenance de Tarapaca.

M. le Ministre,

N° 7. — Dans cette Trésorerie il n'existe pas de timbres-poste des types de un, deux, cinq et dix centavos, il ne reste qu'une petite existence des types de 20 et 50 centavos.

De même, il manque les timbres d'impôt des types à 5, 10 et 20 centavos et 1 peso.

Parmi les timbres télégraphiques il y a une existence des types à 2, 10 et 20 centavos.

On pourrait, cette fois remédier à cet embarras en appropriant pour l'affranchissement postal les timbres d'impôt et télégraphiques, comme on a fait récemment.

Voici ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Iquique, 21 avril 1891.

S. T. Gana.

Ensuite de ce qui précède, la *Junta* gouvernementale dicta la résolution suivante :

Ministère de l'Intérieur.

Iquique, 21 avril 1891.

N° 13. — Vu la note qui précède et le renseignement donné par la Trésorerie fiscale de Iquique,

La Junte gouvernementale a accordé et décrète :

Sont appropriés pour l'affranchissement postal les timbres d'impôt et télégraphiques.

Que ceci soit annoté, communiqué et publié.

Isidorio Errazuriz.

Comme on le voit, ce décret ne pose aucune limitation; tous les timbres d'impôt et télégra-

phiques sont bons pour l'affranchissement. Cependant on peut se demander si on fit emploi de toutes les valeurs ou seulement de quelques uns des timbres appropriés,

Des fiscaux il y a eu et il y a en ce moment les neufs sortes qui suivent :

de	1	centavo,	rouge
	2	—	marron clair
	5	—	bleu
	10	—	vert
	20	—	orangé
	1	peso,	—
	2	—	vert
	5	—	marron clair
	10	—	bleu

Et des télégraphiques :

de	2	centavos,	marron clair
	10	—	vert-gris
	20		bleu
	1	peso,	marron sombre
	5	—	rouge
	10	—	vert

Il n'y a pas à douter qu'on fit emploi des basses valeurs; chacun peut les voir dans les albums des collectionneurs de moyenne force. Quant aux valeurs élevées, on peut aussi certifier qu'on fit emploi de celles d'un peso, celles fiscales et celles télégraphiques, bien qu'en petit nombre. De ceux à 2 pesos, fiscaux, je n'en ai vus que deux; leurs possesseurs les ont acquis d'un commerçant et on ne peut affirmer s'ils ont été employés pour l'affranchissement de la correspondance, ou s'ils ont été simplement oblitérés par complaisance par quelque employé des postes, tous les deux étaient marqués du timbre de Iquique. Toutefois, don Enrique C. Eberhardt, de Valparaiso autorité reconnue en tout ce qui concerne la philatélie, en un article sur ce sujet, que publia l'Étoile Philatélique (*Estrella Filatelica*), place ce timbre parmi ceux qui ont été employés par les bureaux du Nord, pendant les derniers mois de la révolution. Ceux de 5 et 10 pesos ne s'employèrent absolument pas dans le service postal.

Le décret du 21 avril devait forcément produire un mauvais résultat. Les timbres destinés à fournir un double service, s'épuisèrent à leur tour, ce qui força la Junta gouvernementale d'expédier un nouveau décret qui devait sauver la situation. Le voici :

Iquique, 6 juillet 1891.

La Junta gouvernementate a accordé et décrète :

Les timbres télégraphiques restent appropriés pour servir comme timbres d'impôt.

Que ce soit annoté et publié.

JOAQUIN WALLER M.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 397).

Il y eut une première offre de 20,000 marks, laquelle fut portée à 70,000 marks par un consortium de citoyens notables de l'île, composé de MM. H.-E. Bufe, P. Volkers, ancien directeur des postes, Franz Michels, ancien bourgmestre et M. Botter. Cette offre fut acceptée et le lot adjugé à ce prix. Il n'y avait donc qu'un rabais de 20,500 marks environ sur la valeur nominale !

Avant de passer aux réimpressions, donnons le :

Tableau indiquant les quantités de timbres imprimés, celles vendues au public et celles qui ont été rendues en bloc par suite de la suppression des timbres.

		Quantité des timbres (1)			
		vendus au public		vendus en bloc (approxim.)	
VALEURS.	Imprim.	1re vers.	2e vers.	1re vers.	2e vers.
		1867 :			
1/2 schil.,	20,000	20,000	20,000		
1 —	40,000	40,000	40,000		
2 —	200,000	125,000	40,000	75,000	160,000
6 —	100,000	60,000	20,000	40,000	80,000
		1868 :			
1/2 —	10,000	10,000	10,000		
		1869 :			
1/2 —	140,000	110,000	125,000	30,000	15,000
		1871 :			
1 —	60,000	59,300	56,000	700	4,000
		1873 :			
1/4 rose.	165,000	105,000	59,300	60,000	105,700
1/4 vert,	25,000	5,000	9,000	20,000	16,000
3/4 —	50,000	10,000	10,400	40,000	39,600
1 1/2 —	50,000	35,000	34,200	15,000	15,800
		1875 :			
1 pfen.,	300,000	200,000	200,000	100,000	100,000
2 —	200,000	140,000	96,000	60,000	104,000
5 —	120,000	118,265	118,265	1,735	1,735
10 —	490,000	413,371	413,371	76,629	76,629
25 —	100,000	45,781	45,781	54,219	54,219
50 —	60,000	43,252	43,252	16,748	16,748
		1876 :			
3 —	80,000	50,000	48,000	30,000	32,000
20 —	420,000	345,731	345,731	74,269	74,269
		1879 :			
1 mark,	15,000	14,023	14,023	977	977
5 —	10,000	2,670	2,670	7,330	7,330
	2,655,000	1,952,393	1,750,993	702,607	904,007

(1) Nous donnons les quantites que M. Goldner prétend avoir reçues; à côté, celles qui auraient été vendues, d'après les comptes de l'administration des postes examinés par M. Lindenberg.



Ne figurent pas ici les 20,000 timbres 5 pf. et les 5,000 timbres 1 mark que nous considérons comme réimpressions, le tirage commandé le 20 juillet 1890 étant arrivé après la mise hors d'usage de ces timbres.

Il y a donc trois timbres qui ont été vendus entièrement au public : 1867 1/2 et 1 schilling et 1868 1/2 schilling.

Avant d'entamer le chapitre des réimpressions, il nous faut revenir sur le 1/4 schilling 1873, dont on a découvert un exemplaire *non dentelé* à Berlin. Soumis par M. H. Hartmann, à la séance de la *Verein der Briefmarken Sammler*, le 17 septembre 1894, les sommités timbrophiliques ont déclaré qu'on se trouvait en présence d'un *essai* mis en usage, lequel avait droit à toute considération (1)...

Pénétré de cette idée, M. Lindenberg après avoir consulté les livres de l'administration des postes d'Héligoland et trouvé au débit de celle-ci 800 timbres 1/4 schilling, en plus des quantités qui ont été fournies par l'imprimerie de Berlin, déclare sans hésitation que ces 800 timbres sont autant d'essais dont l'exemplaire de M. Hartmann serait un spécimen. Il est réellement fâcheux qu'avant de faire cette déclaration, M. Lindenberg n'ait pas soumis le cas à M. Pilger, l'ex-directeur des postes qu'il avait sous la main. Celui-ci lui aurait appris ce que nous avons su nous-même depuis “ *que l'administration n'avait jamais reçu des centaines d'essais, mais seulement quelques bandes ou tout au plus une feuille qui pouvait ne pas avoir été dentelée.* „

Pour nous, ces 800 timbres représentent tout simplement une vente de 1/4 schilling, vert, retirés de cours, dont l'administration des postes se sera reconnue débitrice.

On a toujours parlé d'*essais*, mis en usage, mais personne n'a jamais pu nous en montrer un seul. Nous ne parlons pas des 1 et 5 marks, piqués 11 1/2, qui existent effectivement oblitérés, ce qui ne veut pas dire pour cela qu'ils aient été en usage, car il est fort probable que cette administration, toujours si obligeante, ait oblitéré de ces timbres par complaisance, comme elle l'a fait pour certaines *réimpressions* de Berlin qui, dans cet état, ont dû acquérir une grande valeur...

Les exemplaires 1 et 5 marks qui nous ont été adressés jadis, l'étaient à *titre gracieux*. S'ils avaient eu une valeur, il est fort probable que le directeur des postes, qui n'avait que de maigres appointements, ne se serait pas payé le luxe de nous les envoyer à des conditions aussi avantageuses pour nous. Nous voyons du reste, par les essais d'enveloppes et de cartes, dont nous aurons à parler plus loin, que craignant de les voir utiliser à l'affranchissement, l'administration les rendit impropres à tout service,

(1) Nous avons appris depuis que la considération est mise de côté, mais on persiste à voir un essai dans ce timbre.

par la suppression d'un des angles qui les faisait immédiatement reconnaître.

Pour ces raisons, nous ne croyons pas qu'on ait jamais utilisé à l'affranchissement de correspondances le moindre essai, sauf *peut-être* des 1 et 5 marks, mais alors par abus de confiance, les comptes de l'administration démontrant qu'il n'a jamais été vendu d'autres timbres que ceux commandés à l'imprimerie de Berlin.

Il nous reste maintenant à examiner le timbre 1/4 sch. non dentelé, que M. Hartmann a mis immédiatement à notre disposition, lorsque nous lui en avons exprimé le désir.

Disons tout d'abord que nous ne nous expliquons nullement la confiance aveugle que MM. les amateurs de Berlin ont eu pour ce timbre. Il faut croire qu'ils savent se contenter de peu comme Jenny l'ouvrière, car nous trouvons le timbre suspect au premier chef.

Pour inspirer confiance et aussi pour éviter un examen sous toutes ses faces, on a rendu la position du timbre inexpugnable en le plaçant sur un fragment de papier. On peut le voir par notre fac-simile, entre deux autres timbres qui conservent *à bon droit* respectueusement les distances.

Ce papier qui est sensé représenter une lettre, ne nous dit rien du tout. La suscription réduite à *A Mr le docteur N. L.* n'a d'autre but que d'empêcher toute enquête auprès du soi-disant destinataire et c'est là le principal pour un fabricant de raretés. Il n'y a ici aucun cachet postal, et les timbres ne sont pas même oblitérés, car il est impossible de prendre au sérieux ces traits au crayon bleu, dont l'un d'eux a été placé spécialement sur le chignon, afin de mieux dissimuler une déchirure, suite d'un tripatouillage.

Il est d'autres déchirures, notamment à l'extrémité du buste et de l'ovale, et à ce dernier endroit on peut voir de *légères traces de couleur carmin !*

Est-ce l'indice d'un maquillage sur la réimpression non dentelée de 1879? Nous le croyons, mais la science dit que c'est impossible... La science n'a cependant pas toujours raison et la preuve c'est que dans la personne d'ingénieurs éminents, elle a déclaré jadis que la vapeur ne pourrait jamais faire avancer une voiture, encore moins un train, que les roues pourraient certes se mouvoir mais seulement sur place. Et cela a été prouvé par A plus B, victorieusement... victorieusement est peut-être hasardé, après ce que l'on sait.

Quoiqu'il en soit, nous sommes intimement persuadé que la réimpression de 1879 a été utilisée en cette circonstance. Celle-ci a les bandes supéreures et inférieures des quatre cartouches d'une teinte plus prononcée que le reste et c'est précisément ce que nous constatons sur le timbre en question, certainement accomodé à la sauce carotte.

Ce qui le prouve, c'est que, ayant eu la curiosité de soulever l'un des angles (l'inférieur droit), nous avons découvert d'autres taches de carmin que la science n'explique pas et le raccord de la tête au cadre, celle-ci étant différente sur la réimpression de celle du timbre vrai. Ce raccord a sans doute été obtenu par un enduit comme pour les têtes renversées d'Espagne et c'est ce qui, en épaississant le papier l'a rendu brunâtre. Juste au centre du timbre paraît un trou d'aiguille : il a servi très probablement de point de repère au faussaire pour le placement correct de la tête où tout relief a disparu.

Malgré les imperfections que nous avons relevées, ce timbre est admirablement fait et la preuve c'est que les plus fortes têtes de l'Allemagne s'y sont laissé prendre. Si nous sommes parvenu a découvrir ce que d'autres n'ont pas vu, c'est grâce à la patience que nous avons dû montrer en cette circonstance, patience égale au moins à celle fournie par le faussaire pour son travail de bénédictin.

Et maintenant que cette question est réglée, nous passons à d'autres exercices avec l'espoir que le détenteur du timbre fera connaître le nom de son vendeur qui mérite d'être démasqué, quel qu'il soit. *(A continuer.)*

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

ABYSSINIE.

Voilà qu'il arrive des *timbres-taxe*... et on ne peu plus sérieux puisqu'ils sont annoncés par un de nos confrères parisiens. Ils sont à l'effigie de Ménélik II, avec surcharge de couleur :

1/4	guerche,	vert,	surch.	noire
1/2	—	rose	—	—
1	—	bleu	—	rouge
2	—	brun	—	—
4	—	—	—	noire
8	—	violet	—	—
16	—	noir	—	rouge

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

“ Les surcharges en pesos vont prochainement être modifiées : elles seront placées, à gauche, au dessus du chiffre de la valeur, et, à droite, sous l'énonciation de la monnaie. De plus, le nom du pays figurera sur les timbres, en surcharge diagonale, de gauche à droite. „

(Le Courrier des timbres-poste.)

ARGENTINE (Répub.).

Depuis le 23 janvier circule le 5 centavos avec le nouveau filagramme :

5 centavos, carmin

El Fila. Sud Am. annonce l'émission prochaine d'un 80 centavos destiné à l'affranchissement des paquets recommandés. Il sera du type 10 à 50 centavos.

BARBADE.

On nous écrit de cette île qu'à partir du 1er avril, il sera émis un timbre à 1 farthing, représentant la taxe locale des journaux. On ne nous en dit pas davantage.

BRÉSIL.

Arrivée d'une carte-lettre au type de timbre en cours :

100 reis, rose, noir et bleu

BULGARIE.

Mise en appétit par la vente de ses cartes et timbres, l'administration des postes a fait pro-

céder à de nouveaux tirages. Le carton étant épuisé, nous avons la carte 5 stotinki en vert-jaune, portrait rose ou bleu sur *chamois jaunâtre :*

5 st., vert-jaune et rose foncé sur chamois jaunâtre
5 — — bleu — — — —

Après avoir fait gémir une dernière fois ses presses, l'administration a mis en vente, le 11 mars, une carte à 10 stotinki avec le portrait brun. On nous certifie que cette émission clot l'impression de la série des timbres poste et cartes postales commémoratifs :

10 stotinki, rose, portrait brun sur chamois jaunâtre

CHEFOO.



Il nous arrive un nouveau type en trois valeurs, pour l'usage des colis postaux, savoir :

15 c., vert, centre brun
20 — violet — —
25 — rose — violet

Représente, comme antérieurement, la station des signaux des steamers.

Ces timbres ont tous le piquage 11 1/2.

CONGO (État Indép. du).

La taxe des lettres pour l'intérieur ayant été réduite de 25 à 15 centimes, il sera émis un timbre de cette valeur. En attendant, on se servira des 5 et 10 centimes pour parfaire la taxe.

CUBA.

De même que les timbres-poste, les télégraphes ont conservé leur type mais non leurs couleurs, depuis le 1er janvier dernier, savoir :

5	c. de peso,	vert-émeraude
10	—	bleu-ardoise
20	—	brun
40	—	rose

Les cartes, sans changement de type également, sont imprimées :

2 c. de peso, vert-émeraude, sur chamois jaunâtre
4 — bleu-ardoise — — —
4 — — — —

CUBA (République de).

La *Patria*, organe officiel du comité révolutionnaire de Cuba, en date du 26 février dernier, contient le décret suivant :

République de Cuba.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Moi, Salvador Cisneros y Betancourt, Président de la République de Cuba :

A tous ceux qui verront la présente, SALUT.

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par l'Assemblée Constituante, d'après accord du 18 septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, je concède au citoyen TOMAS ESTRADA PALMA, délégué plénipotentiaire du Gouvernement de la République, les pouvoirs suivants :

. . . .

4° Emettre les timbres-poste des dénominations qu'il jugera convenable pour le service de la République.

En vertu des droits que me confère la clause 4 du dit pouvoir, j'ai résolu de faire une émission de timbres-poste pour la République de Cuba, des dénominations suivantes :

2	centavos,	gris
5	—	bleu
10	—	orangé
25	—	vert

Et pour être porté à la connaissance générale, que ceci soit publié dans les journaux officiels de la République.

Le Délégué,
TOMAS ESTRADA PALMA.

Ces Messieurs du comité révolutionnaire ne semblent pas bien pénétrés de leur rôle. Le Président publie, on ne sait d'où, un décret en quatre articles dont trois restent dans la plume, mais on les remplace à l'*Officiel* par une ligne de points !

Ce décret n'est en outre ni signé ni daté. Mais le compère Tomas Estrada Palma, un des rédacteurs de la *Patria*, qui habite prudemment New-York !, en attendant les événements, réunit, il est vrai, le décret présidentiel au sien, dont il fait un hochepot, et, en y apposant sa signature, il se croit dispensé de le dater, comme le Président de la République.....

Emettre des timbres pour les faire vendre aux gogos, c'est bien là le seul but de la *Patria* de New-York, et la preuve, c'est qu'on n'a nullement songé à instituer une poste... républicaine. Nous pouvons nous tromper, mais il nous paraît que c'était par là qu'il fallait commencer.

Les images du Comité révolutionnaire seront aux armoiries de Cuba.

ÉGYPTE.

Nous avons pris des renseignements sur les timbres carnavalesques dont nous étions menacés cette année. Il paraît que ce bonheur nous est réservé pour plus tard, le Directeur général des postes, en s'opposant à ce genre de spéculation " indigne d'une administration sérieuse, " n'ayant obtenu qu'une simple remise.

Un directeur de théâtre à Gênes avait, pendant le carnaval de 1870, vendu des timbres au profit d'une œuvre de bienfaisance. N'y aurait-il pas moyen d'employer ceux d'Egypte de la même facon? On pourrait les placer comme à

Gênes sur la main, sur le dos, voire même sur le nez.

ESPAGNE.

Les nouveaux timbres ne paraîtront qu'en juillet prochain. Ils n'auront pas, nous affirme-t-on, le type que nous avons reproduit d'après l'*Imparcial*.

FALKLAND.

Deux nouvelles valeurs sont parues ; elles portent le filagramme CA et couronne, comme le 1 shilling venu en même temps :

2 pence, violet
9 — brique
1 shilling, bistre

FINLANDE.

Le 10 penni a actuellement le piquage 14 :

10 penni, rose

GRANDE-BRETAGNE.

L'enveloppe, format H, arrive avec la nouvelle formule au dos :

2 pence, bleu

GUATÉMALA.



Nous avons reçu l'enveloppe dont nous parlions le mois dernier. Nous en reproduisons le type aujourd'hui :

6 sur 5 cent., bleu, surch. noire

GUYANE HOLLANDAISE

Le *timbre-taxe* 50 cent est paru en 3 types :

50 cent, lilas et noir

HONG-KONG.

Le 4 cents a actuellement le filagramme C.A. et couronne, piqué 14 :

4 cents, gris

INDE PORTUGAISE.

L'*Écho de la Timbrologie* signale une nouvelle valeur :

9 reis, lilas clair

On annonce pour 1897 des timbres commémoratifs. Il sera temps d'y revenir lorsqu'ils seront émis.

ITALIE.

Depuis le 1er mars a été mis en usage une carte-mandat sans timbre, de la dimension 280 × 156 m/m.

Les cartes doivent être remplies au guichet par les expéditeurs, ce qui ne laisse pas que d'être fort désagréable pour ceux-ci.

JUMMOO-KASHMIR.

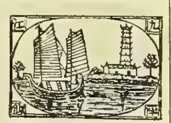


Le 8 annas de 1883, encore en vigueur au moment de la suppression de tous les timbres de ce pays, nous arrive en 8 nouvelles variétés dont voici ci-contre la première. Ce timbre ne peut être qu'une spéculation de la poste d'où il nous vient :

8 annas, bleu terne, outremer, sur blanc uni

KEWKIANG.

1/2 C KEWKIANG CHINA
POST CARD.



Reçu de M. Ch. Roussin, la carte simplette ci-dessus. L'impression est en couleur sur carton chamois :

1/2 c., bleu-pâle

LEVANT RUSSE,

Le 1 kopeck dit l'*I. B. J.* lui est arrivé avec la surcharge noire : *40 paras :*

40 paras sur 1 k., jaune-orange, surch. noire

MAURICE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
MAURITIUS (MAURICE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE | L'ADRESSE SEULE DOIT ÊTRE MISE DE CE CÔTÉ DE LA CARTE



Nous avons enfin reçu les cartes dont nous parlions récemment. Elles ont le type ci-haut. Les cartes avec réponse tiennent par le haut et

ont l'impression sur les 1re et 3me faces. Piqûre à la séparation :

6 cents, violet
6 + 6 — —

NICARAGUA.

Le type de la série 1896 nous est arrivé avec une position géographique, exposant la possibilité du canal projeté du Pacifique à l'Atlantique, celui du Panama se trouvant suspendu; à la partie supérieure : *Union postal universal — Nicaragua ;* à celle inférieure, la valeur en lettres: un chiffre dans les angles supérieurs gauche et inférieur droit; en haut, à droite, les armes du pays et.... un tir à la perche sur l'une des montagnes.



Impression de couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo,	violet	1 peso,	vert-noir
2 —	vert	2 —	carmin
5 —	rose	5 —	bleu foncé
10 —	bleu		
25	brun		
50 —	bleu-vert		

Le même type a été surchargé : *franqueo oficial* en carmin sur les 1, 2, 5, 10, 25 et 50 centavos, 1 et 2 pesos, tous imprimés en rouge.

NORWÈGE.

C'est le tour aujourd'hui du 50 öre de paraître avec son type modifié :

50 öre, rouge-brun

PÉROU.





Le 19 février ont été émis les timbres dont nous parlions le mois dernier.

Si les types correspondent à la description donnée, les valeurs ne sont pas celles qui ont été annoncées pour chacun des types.



Les 1 et 2 centavos appartiennent seuls au type Manco Capai et les 5, 10 et 20 centavos au type Pizzare; quant aux 50 cent., 1 et 2 soles, ils sont au type La Mar.

Ces timbres sont magnifiquement gravés par la *American Bank Note Company* de New-York et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1er Type,	1 centavo,		outremer
	2	—	bleu
2e —	5	—	indigo
	10	—	jaune d'or
	20	—	orange
3e —	50	—	rose-carmin
	1	sol,	orange
	2	—	rouge-violacé

L'*I. B. J.* annonce avoir reçu la carte 1 centavo surchargée, avec les modifications suivantes :

Le mot *un* est plus grand; le chiffre 1 de gauche est réduit de moitié en grosseur; l'octogone de droite est plus long et l'inscription réduite à 3 lignes :

1 centavo sur 5 c., noir, surch. rouge

Il existe au type 1874, effigie de Bermudez en surcharge noire :

1 sol, rose, surch. noire

PHILIPPINES.

Au type bébé en cours, il nous arrive de l'émission 1896 :

1 mil de p.,	bleu	5 c. de p.,	brun-violet
2 —	brun	5 —	vert
5 —	vert-bleu	6	rose
1 8 c. de p.,	bleu-ardoise	8 —	brun-rouge
1 —	vert	10 —	brun-orange
2 —	outremer	15 —	vert-bleu
2 —	brun	20 —	orange

Les 2 et 3 c. de p. bruns servent pour l'extérieur.

Timbres-télegraphe.

1 c. de p.,	gris	25 c. de p.,	violet
2 4 8 —	vert	1 peso,	bleu foncé
5	gris	2 —	carmin
10	rose	5 —	rose
12 4 8 —	brun	10 —	bleu
20 —	orange		

Cartes postales.

2 c. de p., bleu
3 — gris

PORTO-RICO.

De même qu'à Cuba on y a changé les couleurs des timbres et des cartes en conservant leur type :

1/2 mil de p.,		violet-brun	3 c. de peso,		outremer
1	—	brun-violet	4	—	bistre-gris
2	—	vert-jaune	6	—	mauve
4	—	vert-bleu	8	—	rose-vif
1 c. de peso,		carmin	20	-	vert-gris
2	—	rouge-brun	40	—	chair

Cartes postales.

2 c. de peso, vert sur chamois
3 — rouge-brun —

PORTUGAL.

Le *Ph. J. of G. B.* a vu la carte 10 reis avec le timbre actuel :

10 reis, vert sur chamois

QUEENSLAND

On annonce une enveloppe 2 pence, imprimée sur commande, portant comme timbre le type des timbres-poste :

2 pence, bleu sur bleu

ROUMANIE.

Le *timbre-taxe* 60 bani arrive bien tardivement en vert comme les autres valeurs; il a les armoiries en filagramme, piqué 13 :

60 bani, vert

RUSSIE.

Gadiatsch (*Poltava*). Le timbre rose, centre lilas, existe avec un perçage très irrégulier. Nous en avons rencontré un exemplaire oblitéré sur lettre :

3 kop., rose et lilas, percé

Pskoff (*Pskoff*). Les derniers 1 et 3 kopecks ont été rencontrés *non dentelés :*

1 kop., noir, brun, vert et jaune
3 — — carmin et vert

SALVADOR.

Il paraît que les types que nous avons reproduits n° 398 n'ont pas été émis par suite d'un différent entre le gouvernement de Salvador et son fournisseur M. Seebeeck. Ils le seront, c'est partie remise, en 1897, en changeant le millésime et l'inscription *de el* en *del.*

C'est le type figure allégorique (voir n° 399) qui est en vigueur cette année. En plus des valeurs signalées, il y a encore :

1 centavo, bleu
3 — vert
15 — violet
1 peso, groseille

TANGER.

Le bureau de poste français a cru devoir surcharger les *timbres-taxe* de la valeur en *centimos* et *pesetas,* savoir :

5 centimos	sur 5 c.,	bleu,	surch.	rouge
10 —	— 10 —	brun,	—	—
30 —	— 30 —	rouge	—	noire
50 —	— 50 —	violet,	—	—
1 peseta,	— 1 franc,	brun,	--	—

TERRE-NEUVE.

Les 1/2, 1, 2 cents reprennent leurs couleurs d'autrefois, mais avec une légère modification cependant :

1/2 cent, vermillon (autrefois rouge)
1 — brun, (— chocolat ou gris-brun
2 — vert, (— vert-jaune)

TRANSVAAL.

On se propose de modifier les couleurs des timbres, s'il faut en croire les renseignements obtenus par l'*Echo de la timbrologie*, savoir :

1/2 penny,		vert	6 pence,		violet-rouge
1	—	laque	1 shill.,		gris-américain
2 pence,		terre-de-sienne	2	— 6 p.,	violet
2 1/2	—	bleu	5	—	terre-de-s. fonc.
3	—	carmin	1 livre,		gris-noir
4	—	vert-jaune			

ZOULOULAND.

Le timbre 2 sh. 6 pence est venu rejoindre ses confrères :

2 sh. 6 pence, vert et noir

Les premiers timbres de St-Thomas La Guaira.

(Suite et fin. — Voir n° 398).

2e Type. Le chiffre n'a pas de petits points sous l'échancrure supérieure. Il mesure 1 1/4 m/m en largeur et 3 3/4 et 3 1/2 en hauteur; il est moins échancré du bas (1/4 m/m) que le précédent type.

Quatre variétés horizontales, savoir :

1re *Variété.* A droite du chiffre, deux petits traits (») restes du chiffre (2 1/2) effacé incomplètement dans le report; traits horizontaux réguliers;

2e *Variété.* Chiffre 1 inclinant à gauche; la partie inférieure a son échancrure juste au-dessus du T de *centavo;* traits horizontaux réguliers;

3e *Variété.* Chiffre 1 incliné à gauche; à la base, un petit trait, à droite;

4e *Variété.* Le chiffre 1 est droit; trait oblique à droite; le raccordement des lignes laisse

un blanc entre celles qui existaient et celles ajoutées.

L'émission de ce timbre est inconnue, mais le 3e type ayant été signalé pour la premièrs fois en septembre 1868 il s'est donc écoulé quatre ans environ pour épuiser deux tirages. Il est donc à supposer que le 2e type a vu le jour vers juillet 1866, peut-être quelques mois plus tôt :

1 centavo, noir sur rose (4 variétés)

3e Type. Le chiffre rappelle le précédent, mais *couvert de lignes horizontales*, il en diffère légèrement par la forme. Il a 1 1/4 m/m en largeur et 3 1/2 et 3 3/4 en hauteur: l'échancrure du bas a 1/2 m m.



Nous ne connaissons pas l'ordre des quatre variétés, n'ayant eu à notre disposition que des exemplaires isolés :

1re (?) *Variété*. 1 ligne au-dessus du chiffre; à gauche, il y a un blanc entre les anciennes et les nouvelles lignes; à droite, elles ont un autre alignement; trait oblique partant de l'E à l'o de *centavo;*

2e (?) *Variété*. 1 ligne au-dessus du chiffre; à gauche, les nouvelles lignes au lieu de se raccorder aux anciennes sont entre chacune d'elles; un trait ( )) à la droite du chiffre;

3e (?) *Variété*. 2 lignes au-dessus du chiffre: elles sont régulières à gauche, irrégulières à droite inférieur du chiffre; trait ( )) du même côté, au milieu;

4e (?) *Variété*. 2 lignes au-dessus du chiffre, régularité de celles de gauche et irrégularité de celles inférieures de droite; du même côté (•) :

1 centavo, noir sur rose (4 variétés)
1 — — — violet (4 —)

Nous avons signalé au *Timbre-Poste* de septembre 1868 le 1 centavo violet, sans nous apercevoir que le chiffre était traversé de lignes horizontales; il est donc possible que le même timbre, en rose, dont nous avons les mêmes variétés, était en usage avant cette date; personne ne s'étant aperçu de cette modification apportée au type, il a pu passer parfaitement inaperçu.

2 centavo *(sic)*.

Nous en avons deux types :

1er Type. Le chiffre n'est pas traversé de lignes horizontales. Sauf la première des quatre variétés dont la marge à gauche indique sa place, nous ne connaissons pas l'ordre qu'elles occupaient sur la rangée.



1re *Variété*. Traits irréguliers à gauche; le T de *centavo* est placé au-dessous, à *gauche* de l'échancrure du 2;

2e (?) *Variété*. Régularité des traits; le T de *centavo* est placé au-dessous à *droite* de l'échancrure du 2;

3e (?) *Variété*. Régularité des traits; le T de *centavo* est placé juste au-dessous de l'échancrure du 2;

4e (?) *Variété*. Nous manque :

2 centavo, noir sur vert, vert-jaune (4 variétés)

A été émis en juillet 1864.

2e Type. Diffère légèrement du précédent, l'ombre de gauche supérieure étant moins conséquente ici; de plus le chiffre est ligné horizontalement. Nous n'avons que des timbres isolés. Impossible de donner l'ordre qu'ils ont sur la rangée.

1re (?) *Variété*. Ligne verticale devant le 2 à 1/2 m/m; derrière ( )); T de *centavo* en-dessous de l'échancrure du 2;

2e (?) *Variété*. Lignes horizontales irrégulières à gauche; ligne verticale devant le 2 à 1 1/4 m/m; (••) à droite supérieure; T de *centavo* comme la précédente;

3e (?) *Variété*. Lignes horizontales régulières; verticale à 1/2 m/m devant le chiffre; T de *centavo* devant l'échancrure du 2;

4e (?) *Variété*. Nous manque :

2 centavo, noir sur bleu (4 variétés)

Ce timbre a été annoncé pour la première fois en mars 1870, par le *Timbrophile*, toujours sans faire la distinction des traits qui couvrent le chiffre, mais observant que ce timbre arrivait depuis deux mois sur les journaux de ce pays. On a supposé à tort que ce timbre existait sans les lignes et qu'il était dû à une erreur. Il paraît démontré, d'après nos recherches, qu'il y a eu un chassé-croisé de couleurs entre les 2 et 4 centavos, par erreur peut être.

Date de l'émission janvier 1870 ?

3 centavo *(sic)*.

Il y a également deux types.

1er Type. Le chiffre n'est pas couvert de lignes verticales. Les quatre variétés sont :

1re *Variété*. Le trait horizontal manque au-dessus du chiffre; les lignes à gauche et à droite sont mal raccordées; *centavo* a le c traversé de deux lignes; le chiffre 3 a la partie inférieure droite à 3 1/4 m/m du 1er trait du cadre;

2e *Variété*. Lignes horizontales mal raccor-

dées à gauche et à droite; *centavo* a le c traversé d'une ligne; sous *centavo* la dernière ligne est très rapprochée de la précédente; le chiffre 3 est à 3 m/m du 1er trait du cadre droit;

3e *Variété*. Lignes horizontales assez régulières; *centavo* n'a pas de trait sur le c; le chiffre 3 est à 3 1/2 m/m du 1er trait du cadre droit;

4e *Variété*. Lignes horizontales régulières; *centavo* sans trait sur le c; le chiffre 3 est à 3 1/2 m/m du 1er trait du cadre droit :

3 centavo, noir sur jaune (4 variétés)

A paru en juillet 1864.

2e Type. Le chiffre rappelle le précédent, mais il est plus trapu et il est traversé de lignes horizontales.

Nous n'avons vu que des exemplaires isolés. Nous donnons les variétés que nous connaissons, impossible de donner l'ordre qu'elles ont sur la rangée :

1re (?) *Variété*. Ligne blanche à la séparation des lignes anciennes et nouvelles, devant et derrière le chiffre; à la base de celui-ci, à droite ( )) et plus haut ( ))); *centavo* à 3 1/2 m/m du filet du cadre droit;

2e (?) *Variété*. Ligne blanche de séparation comme à la précédente variété; à droite du chiffre ( ))) *centavo* à 3 1/4 m/m du filet du cadre droit:

3e (?) *Variété*. Les lignes sont mal raccordées; à droite (ʼ)); *centavo* à 3 1/4 m/m du filet du cadre droit;

4e (?) *Variété*. Inconnue :

3 centavo, noir sur orange (4 variétés)

A probablement été émis avec le 2 centavo bleu.

4 centavo *(sic)*.

Il y en a deux types :

1er Type. Chiffre 4 échancré du bas où les deux parties sont arrondies de chaque côté.



4 variétés qui se présentent comme suit :

1re *Variété*. Le fond a les lignes régulières; à droite du chiffre il y a un petit trait ( )); *centavo* a le c couvert d'un seul trait horizontal;

2e *Variété*. Au-dessus du chiffre il n'y a pas de lignes; à l'échancrure supérieure du 4 il y a une perle; *centavo* n'a pas de traits horizontaux sur le c;

3e *Variété*. Les lignes sont assez régulièrement raccordées, mais il y a un blanc entre les anciennes et les nouvelles; *centavo* est dépourvu de traits sur le c;

4e *Variété*. Les lignes sont régulières; *centavo* a deux traits sur le c :

4 centavo, noir sur bleu (4 variétés)

A été émis en juillet 1864.

2e Type. Le chiffre a la base différente. Au lieu de parties courbées il y a deux traits horizontaux; le fond est couvert de lignes horizontales.



Nous n'avons pas l'ordre des variétés, (sauf la première qui a une large marge à gauche,) n'ayant vu que des exemplaires isolés; toutes les variétés ont les lignes du fond régulières.

1re *Variété*. Deux lignes au-dessus du chiffre; *centavo* est à 3 1/4 m/m du filet du cadre droit;

2e (?) *Variété*. Deux lignes au-dessus du chiffre; sept lignes obliquesdans l'angle gauche supérieur; *centavo* à 3 m/m du filet du cadre droit;

3e (?) *Variété*. Trois lignes au-dessus du chiffre; *centavo* est à 3 1/4 m/m du filet du cadre droit;

4e (?) *Variété*. Trois lignes au-dessus du chiffre; *centavo* est à 3 1/2 m/m du filet du cadre droit :

4 centavo, vert

A été émis probablement avec les 2 centavo bleu et 3 centavo orange, c'est-à-dire en 1870 (?)

Jusqu'en 1881 on ne connaissait pas les timbres dont le chiffre est recouvert de traits. Il a suffi de les signaler un peu tardivement pour que chacun reconnaisse en ces timbres des réimpressions. Nous ne croyons pas plus à une réimpression, qu'à une erreur de tirage des 2 centavo bleu et 4 centavo vert. Il y a eu changement de couleur, par erreur peut-être, mais les timbres ont régulièrement été émis; il est possible que ce changement date de l'émission du 1 centavo ou du 2 centavo, c'est-à-dire 1868 ou 1870.

Le classement de ces timbres devrait, suivant nous, être modifié comme suit :

Emission de juillet 1864.

Chiffre à fond ligné, papier ordinaire :

1/2 centavo, noir sur blanc-jaunâtre

Chiffre à fond uni, papier d'affiches couleur, mince :

1 centavo, noir sur rose	(24 variétés)
2 —	— — vert	(4 —)
3 —	— — jaune	(4 —)
4 —	— — bleu	(4 —)

Emission de 1865 ou 1866 :

1 centavo, noir sur rose (4 variétés)

Emission de (?) 1868.

Chiffre à fond ligné :

1/2 centavo,	noir sur blanc			
1	—	— rose	(4 variétés)	
1	—	— violet	4	—)
2	—	— bleu	(4	—)
3	—	— orange	(4	—)
4	—	— vert	(4	—)

Nous serons heureux de recevoir en communication les timbres qui n'ont pas été rencontrés par nous et qui nous permettront peut-être de compléter et préciser les remarques que nous avons faites.

Etude des timbres d'Héligoland (1).

(Suite voir n° 399).

2° RÉIMPRESSIONS DE TIMBRES.

Le 1er février 1875 le Gouvernement d'Héligoland passait à l'imprimerie impériale de Berlin, un ordre de réimpression d'un marchand de Hambourg (M. Goldner) qui venait d'acquérir le stock des timbres mis hors cours et qui désirait renforcer ses nombres.

Le 8, même mois, il est répondu de Berlin qu'il n'est pas possible d'accepter les commandes de particuliers, mais seulement celles du Gouvernement, et par suite d'une fausse interprétation donnée au mot perforage, il est ajouté qu'il y aura un supplément à payer pour *percer* les timbres, les formes de découpage n'existant plus. N'ayant pas reçu de réponse à cette lettre, l'imprimerie, en la confirmant le 25 mars, demande par la même occasion si le matériel pour l'impression des timbres en schilling peut être détruit. Quelques jours après (le 31) le Directeur des postes, M. Pilger, réclame l'exécution de la commande du 1er février et l'envoi direct à M. Goldner, ce qui fut fait en juin, ajoutant que " rien ne s'opposait désormais à la destruct on du matériel. "

Par une lettre sans date, le Gouverneur M. J. Maxse, retire l'autorisation de détruire le matériel dont il réclame même le retour à Héligoland. Satisfaction lui est donnée le 8 juin 1875, après le tirage de la 1re réimpression dont les timbres furent tous piqués à raison de 15 pfennig les 10 feuilles.

Le matériel ayant été vendu depuis à M. Goldner, le Gouverneur se trouve obligé, à chaque réimpression, de donner l'autorisation d'imprimer, formalité exigée par l'imprimerie impériale. Le matériel est retourné après chaque tirage à Hambourg.

Suivant l'exemple qui lui est si largement donné, l'administration des postes, on le verra par la suite, ne se fait pas faute non plus d'ordonner des tirages absolument inutiles pour elle. Elle passe ordre sur ordre au moment du retrait d'un timbre, prouvant ainsi qu'elle n'en a jamais tant besoin que lorsqu'elle les supprime. Pour ne parler que des timbres-poste, rapprochons quelques dates qui seront la démonstration de ce que nous avançons :

Tirages.	*Quantités.*	*Valeurs.*	*Suppressions.*
—	—	—	—
21 décembre 1874	100,000	1/4 sch.	1er janvier 1875
Mai 1890	20,000	5 pf.	9 août 1890
— —	100,000	10 —	—
— —	20,000	50 —	—
16 août —	20,000	5 —	—
6 juin 1880	10,000	3 —	12 juin 1880
29 mai 1890	60,000	20 —	9 août 1890
16 août —	5,000	1 mark,	—

Ces dates prouvent surabondamment que, s'il est possible d'admettre, au besoin, comme authentiques des timbres parus quelques jours avant leur suppression, il est inadmissible de ne pas considérer comme *réimpressions*, par exemple, les 5 pf. et 1 mark, délivrés par l'imprimerie à l'administration des postes, sept jours *après la suppression complète des timbres Héligolandais;* pour ce qui est du 3 pf., s'il a été retiré de cours six jours après le tirage de 1880, c'est par suite d'une bévue de la poste. Le stock était vendu depuis 1879, le débit de ce timbre avait donc cessé naturellement; mais comme le public comptait pour si peu de chose dans la vente des timbres en hiver, on avait tout bonnement oublié de l'avertir de la suppression du 3 pfennig.

D'après ce qui précède, il y a lieu de diviser les réimpressions :

1° En réimpressions officielles;

2° — — privées.

---

(1) Après de longues hésitations, M. H. Hartmann a fini par avouer que son timbre 1/4 sch. *non dentelé*, dont nous avons parlé le mois passé, n'était qu'une plaisanterie dont il se déclare l'auteur.

La " plaisanterie " est assez singulière : elle n'a pas duré moins de 18 mois et si elle a pris fin c'est bien contre la volonté de l'auteur.

Les premières ont été commandées par le Gouvernement d'Héligoland à l'imprimerie impériale de Berlin. Elles ont été exécutées pour son compte et sur les planches lui appartenant. Et si certains tirages ont été réservés à un marchand de Hambourg, cette faveur ne détruit en rien le caractère officiel de ces tirages.

Tout autres sont les réimpressions privées. Celles-ci ont été commandées par l'acquéreur des planches des timbres d'Héligoland et malgré l'approbation du gouvernement, *exigée par l'imprimerie*, elles sont d'un caractère absolument privé.

Nous n'avons pas à discuter ici s'il faut ou non collectionner les réimpressions, mais il nous a semblé utile de les faire connaître pour qu'on puisse, suivant son sentiment, les admettre ou les rejeter.

A. — Réimpressions officielles.

Tirage du 6 juin 1875.

Comme il ne s'agissait que de compléter des " zéries „, nous n'avons que cinq valeurs, dont une imprimée en deux couleurs différentes.

Le papier de ces timbres est blanc jaunâtre; la piqûre 14 1/2

Les feuilles ont la dentelure **C**.

On a imprimé 1,000 feuilles des 1/4 et 1 1/2 et 1,500 des autres valeurs (1) :

1/4 sch.,	rouge-carmin,		centre	vert-jaune
1/4	— vert-jaune,		—	carmin violacé
1/2	— —	foncé,	—	vert-jaune foncé et carmin vif
3/4	— —	pâle,	—	rose et vert-jaune pâle
1	— carmin	—	—	carm. pâle et vert-jaune foncé
1 1/2	— vert-jaune,		—	carmin violacé

Gomme. Elle est jaunâtre; les feuilles laissent à droite ou à gauche une partie non gommée d'un centimètre environ vers le bord, dans toute la hauteur.

Piqûre. La piqûre mesure 14 1/2 en hauteur et 13 1/2 en largeur, comme du reste tout ce qui a été imprimé à Berlin.

Le diamètre des trous de la piqûre est plus grand qu'aux réimpressions de Leipsick et de Hambourg.

Fabrication. Elle est la même que celle des timbres vrais.

(1) Les quantités imprimées à Berlin nous sont connues par suite de l'obligeance de M. Lindenberg. N.D.L.R.

Les feuilles ont les points de repère suivants :

Un point de couleur devant et après la 3e rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 5e rangée verticale.

Un point sans couleur à chaque extrémité de la marge inférieure, un autre sous les 3e et 8e timbres.

Le point de couleur est rouge pour les 1/4 sch. rouge, 3/4 et 1 sch.
— — — vert — 1/4 sch. vert, 1/2 et 1 1/2 sch.

Les six valeurs ont un chiffre 6 sous la 6e rangée verticale, ce qui n'existe sur aucune autre réimpression ni sur aucune des feuilles de timbres authentiques, sauf sur celles de 2 et 25 pfennig de 1875. Nous ignorons la raison d'être de ces chiffres-

Signes caractéristiques. Ces réimpressions ayant été faites peu après l'établissement des planches de timbres en pfennig, on s'est servi de la planche avec effigie de ceux-ci, pour imprimer les 1/4 sch. rouge, 1/4 sch. vert et 1 1/2 sch. Par ce fait ce sont autant de tirages de fantaisie qui se reconnaîtront facilement du reste, l'effigie étant du 2e type au lieu du 1er : cette erreur se retrouvera encore plus tard pour d'autres réimpressions.

Le 1/2 schilling a l'impression empâtée d'une teinte particulière, vert-jaune pâle;

Le 3/4 schilling a le vert plus prononcé que les timbres vrais;

Le 1 schilling est d'un carmin moins vif, d'un vert plus foncé;

Le papier surtout distingue ces timbres : il est légèrement satiné, au lieu d'être rugueux, il ne montre pas non plus de quadrillé dans la pâte.

* * *

Le besoin d'augmenter son stock de timbres étant devenu nécessaire pour donner plus de valeur à celui qu'elle possède, l'administration des postes réclame à Berlin, le 29 juillet 1890, la prompte expédition d'un nouveau tirage qui, malgré toute la diligence qu'on y met, arrive seulement le 16 août 1890, lorsque les timbres sont hors d'usage depuis sept jours! Ce sont donc bien là des réimpressions, nous semble-t-il, et ce, malgré la dépêche inexplicable du 4 août contremandant le tirage.

Mais tout le monde ne sera pas d'accord avec

nous sur ce point. On ne manquera pas de nous objecter, comme on l'a fait déjà par correspondance, que ces timbres ayant été commandés *avant leur suppression* doivent être considérés comme authentiques. On a même fait valoir cette raison que la commande n'avait été faite à Berlin qu'en prévision de l'avenir, rien n'étant assuré sur la reprise de l'île d'Héligoland, projet qui devait avoir préalablement l'assentiment des Chambres en Angleterre. Or, le projet de loi fut présenté par lord Salisbury à la Chambre des Lords le vendredi 4 juillet et lu pour la première fois; il a été adopté ensuite en seconde lecture le jeudi suivant, *10 juillet*. La commande de timbres est donc partie d'Héligoland *19 jours après l'adoption du projet de loi!* Elle était ainsi composée :

20,000 timbres 5 farth., 5 pfennig
5,000 » 1 sh., 1 mark

Voulant supposer que le résultat du projet de loi n'était pas connu de la première intéressée, voyons si la commande de timbres avait bien sa raison d'être.

Le 5 février 1875, l'administration des postes était en possession de sa première commande de 100,000 timbres 5 pf. Elle n'éprouve le besoin d'en réclamer 20,000 que le 29 mai 1890 : la vente moyenne a donc été d'environ 7,000 exemplaires par an. Or, *deux mois* après avoir reçu ces 20,000 timbres, elle réclame de nouveau (le 29 juillet), un nouvel approvisionnement de 20,000!

Pour le 1 mark il restait à la fermeture de la poste, le 9 août 1890, 977 timbres sur les 5,000 exemplaires commandés le 27 avril 1889 et cependant on en réclame bien inutilement 5,000 à Berlin le 29 juillet 1890!

Par le rapprochement de ces chiffres et de ces dates, nous croyons avoir démontré que la poste n'avait nullement besoin de ces timbres dont la mort était même décidée avant leur naissance et que sa seule et unique préoccupation, en les commandant, a été comme nous l'avons dit, d'augmenter la valeur de son stock. Il nous parait donc inadmissible qu'on puisse considérer comme vrais, des timbres nés dans ces conditions. Par conséquent nous maintenons notre manière de voir, et nous classons ces " unnecessary „ parmi les réimpressions où ceux qui ne sont pas de notre avis peuvent les retrouver.

Tirage du 16 août 1890.

Il est composé de deux valeurs; le papier est *blanc;* la piqûre 14 1/2.

Les feuilles ont la dentelure **B** :

3 farth., 5 pf., rouge et vert foncé
1 sh., 1 mark, vert foncé, vermillon vif et noir

Gomme. Elle est d'un blanc jaunâtre et *s'étend sur toute la feuille.*

Fabrication. Points *rouges* devant et après la 3e rangée horizontale, à la hauteur des chiffres 3, timbre de gauche et 5 timbre de droite : · 3 5 ·

Points *rouges* également au-dessus et au-dessous de la 6e rangée verticale;

Points *sans couleur* aux extrémités de la marge supérieure et souvent devant les 3e et 8e rangées verticales.

1 mark. 3 points *sans couleur* devant la 3e rangée horizontale et trois points *verts* après; un point *vert* au-dessus et au-dessous de la 6e rangée verticale;

Points *sans couleur* aux extrémités de la marge supérieure et au-dessus des 3e et 8e rangées verticales.

Signes caractéristiques. Le papier, les couleurs des timbres et la gomme peuvent aider à reconnaître ces tirages.

B. — Réimpressions privées.

Des inondations ayant ravagé l'île d'Héligoland pendant l'hiver de 1879 et les ressources manquant pour soulager convenablement les infortunés pêcheurs, M. Goldner, de Hambourg, eût l'idée de leur venir en aide en proposant à l'administration des postes de lui céder en toute propriété les coins et les planches des timbres en schilling, mis hors d'usage. Cette proposition fut soumise au Gouverneur qui l'accepte : le marché fut passé immédiatement.

En faisant une bonne action, M. Goldner faisait en même temps une bonne affaire. Il y gagna tout d'abord le titre de " Providence des pêcheurs „ vu ses nombreux versements d'argent au Trésor de l'île, suite d'importants achats de timbres.

Plus tard, lorsque les timbres à 1, 2, 3 pfennig, les cartes simples et avec réponse à 10 pfennig, les bandes à 3 pf. et les enveloppes à 10 pf. furent supprimés, il ne fallut plus

attendre la moindre inondation, la vente des timbres, clichés, planches, etc. devint tout naturellement la propriété de M. Goldner...

Pour tirer parti de ses achats de planches de timbres, l'acquéreur devait obtenir, à chaque tirage, comme nous l'avons dit, l'apostille du Gouverneur d'Héligoland exigée par l'imprimerie impériale de Berlin. Tout alla bien jusqu'au moment où le Gouverneur, M. F. Maxse, fut remplacé par Sir A.-C.-S. Barkly. Celui-ci sur les observations de l'imprimerie non seulement refusa toute autorisation, mais, sous prétexte que c'étaient propriétés du Gouvernement, il fit saisir à l'imprimerie impériale de Berlin les planches que M. Goldner y avait envoyées pour obtenir un nouveau tirage.

Les achats ayant été faits régulièrement, l'acquéreur n'eût pas de peine à prouver combien peu régulière était la saisie du Gouverneur Barkly. Il se contenta de produire les pièces suivantes, dont voici les traductions.

(A continuer.)

Timbre 1 centavo (1888) de la République Argentine.

Nous empruntons à la *Revue Philatélique* la description de deux types qui existent pour le 1 centavo émis en novembre 1888.

1er TYPE



1° Fond de l'ovale à lignes croisées;

2° Fond extérieur lignes verticales minces et rapprochées, encadrées d'une ligne épaisse en bas, à droite et à gauche;

3° Numéros 1 des angles supérieurs avec trait oblique assez long et tombant;

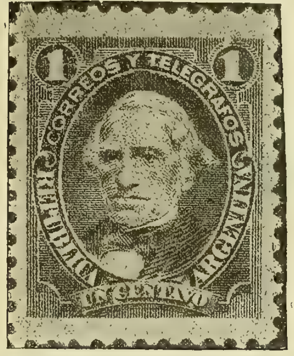
4° Inscription *Correos. Telégrafos,* en caractères maigres et distancés de 1 millimètre des ornements qui la séparent de l'autre inscription *Republica Argentina*;

5° O de *Telégrafos* sans aucune particularité;

6° Valeur *un centavo* à 9 millimètres;

7° Tête ayant des cheveux tout autour.

2e TYPE



1° Fond de l'ovale à lignes horizontales;

2° Fond extérieur à lignes verticales épaisses et distancées et sans aucun encadrement;

3° Numéros 1 avec petits traits presque horizontaux;

4° Inscription *Correos Telégrafos* en caractères plus gras et touchant presque les ornements;

5° Point ou tache au centre de l'O de *Telégrafos ;*

6° Valeur *un centavo* a 9 3/4 millimètres;

7° Tête sans cheveux à la partie supérieure droite (gauche du spectateur) étant par conséquent plus pointue.

Selon toute apparence, le 2e type a vu le jour vers la fin de 1891.

Le 1er type, par suite d'usure, existe avec le fond ligné horizontalement.

Chronique des tribunaux

En son audience du 27 février dernier, le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné le sieur J. Demoulin Julian, demeurant à Bruxelles, à 4 mois et 15 jours de prison et 78 frs. d'amende du chef de différentes escroqueries, dont ont été victimes les trop confiants collec-

tionneurs et marchands de timbres-poste. Dumoulin se disait géologue et collectionneur avancé, avait pour spécialité de demander par la voie des journaux philatéliques, des envois de timbres rares qu'il ne payait jamais et qu'il vendait à son profit.

Un acolyte de Demoulin a obtenu du tribunal un sursis de 8 jours, sur la promesse formelle de désintéresser le plaignant avant cette époque.

—

Le vendredi six mars comparut devant la 7e chambre correctionnelle au palais de Justice à Bruxelles, l'agent spécial de police " Meulemans ", accusé de plusieurs escroqueries en matière philatélique.

L'acte d'accusation précisant les faits mis à la charge de Meulemans, lui reprochait d'avoir envoyé dans le courant des années 1894 et 1895 une quantité de timbres faux à des collectionneurs étrangers qui lui envoyaient en échange des timbres authentiques de leur pays. Meulemans, qui avait déjà été impliqué dans une première affaire de faux timbres, faisait ses envois sous les noms de MM. Decoster et Kestens.

Parmi les falsifications se trouvant au dossier de l'accusé figuraient en première ligne, plusieurs exemplaires du 1 franc vermillon de France 1849, le 2 soldi de Toscane, des fausses surcharges de la Roumélie Orientale, R. O.; des 5 shillings, 10 shillings et 1 livre IR OFFICIAL de la Grande Bretagne, des fausses surcharges des Colonies Françaises, telles que : Tahiti, etc.

Le défenseur de l'accusé, M. Lepage, mit tous les moyens en œuvre pour prouver l'incompétence du Tribunal, de manière que l'affaire dût être remise au lendemain.

En rentrant en audience, le 7 mars à 9 heures du matin, le Président du Tribunal, M. de Leu de Cécil, donna lecture d'un arrêté déclarant la compétence du Tribunal. M. Lepage s'efforça ensuite de démontrer l'innocence de l'accusé qui aurait été lui-même victime de sa bonne foi. Mais les preuves des faits mis à charge de l'accusé étaient telles, que le Tribunal ne tint aucun compte des plaidoiries, et condamna Meulemans, pour escroqueries, à 5 mois de prison conditionnellement.

Bibliothèque des timbrophiles.

La Société Philatélique de Londres vient de faire paraître la première partie d'un intéressant travail sur les timbres des Colonies anglaises et de ses protectorats dans l'Afrique méridionale. Ce livre est intitulé : *The Postage Stamps, Envelopes, Wrappers, Post-Card, and Telegraph Stamps, of the British Colonies, possessions and Protectorates in Africa.*

Cette première partie traite du Bechuanaland, de l'Afrique orientale, méridionale et centrale et du Cap de Bonne-Espérance, en attendant que nous puissions avoir un travail complet sur Maurice, Natal, le Transvaal, etc.

Comme toutes les publications de la Société Philatélique de Londres, celle-ci ne laisse rien à désirer ni sous le rapport de l'exactitude des faits, ni des soins apportés à la confection de l'ouvrage : impression, papier de luxe, reproductions des nombreux types et planches.

Tous les collectionneurs voudront se procurer ce livre.

—

Un écrivain français, M. Auguste Vacquerie, publia il y a quelque vingt ans un livre qui eût un certain retentissement : *Les Miettes de l'Histoire.* Nous souhaitons le même succès à l'ouvrage que nous recevons du docteur Thebussem, de Medina Sidonia, sous le titre de *Fruslerias postales* (futilités postales). L'auteur a recueilli lui aussi *les miettes* de la timbrophilie, les mêmes faits ignorés, les anecdotes intéressantes et de curieuses révélations historiques qu'une érudition patiente pouvait seule sauver de l'oubli.

Pas si *futiles* en somme ces pages sur les *postes à Rome, sur les fraudes dans la correspondance en 1662, la poste et le journal, le dictionnaire postal, les timbres à date, la poste et la peinture, etc., etc.*

Le livre est dédié au Secrétaire d'Etat, le docteur Heinrich von Stéphan, Directeur des postes de l'Empire d'Allemagne, et ce seront tous les timbrophiles qui accueilleront cet ouvrage où M. Thebussem a su si habilement mêler l'utile à l'agréable, la variété à l'érudition.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit de l').



Voici le fac-simile de la carte postale qui vient seulement d'être mise en usage, quoique signalée depuis longtemps.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

M. Castle a bien voulu nous remettre le nouveau type ci-contre représentant les armoiries connues par les timbres de 1890. Ici elles sont dans un cercle contenant : *British South Africa Company;* dans les angles, un chiffre; en bas, le mot : *penny*, *pence* ou *shilling*.



Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, piqués 14 :

1/2	penny,	gris ardoise	chiffre et	penny en	violet
1	—	rouge,	—	—	vert
2	pence,	brun,	—	—	lilas
3	—	brun-rouge,	—	—	bleu
4	—	outremer,	—	—	lilas
6	—	mauve,	—	—	carmin
8	—	vert pâle,	—	—	violet
1	shilling,	vert-foncé,	—	shill.	bleu

Ont été imprimés par les soins de MM. Perkins, Bacon et Cie.

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

Le mois dernier nous parlions d'une surcharge appliquée sur les timbres. Nous pouvons





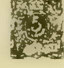
la reproduire, par suite de l'obligeance de M. Lindenberg :

1er *type :*	2 pesa sur	3 pf.,	brun,	surch. noire
—	3 — —	5 —	vert,	—
2e *type :*	5 — —	10 —	carmin,	—
—	10 — —	20 —	outremer,	—
—	25 — —	50 —	brun,	—

Les cartes ont également reçu cette surcharge comme suit :

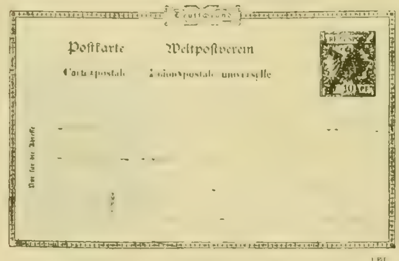
Deutsche Reichspost

Postkarte



An

in



1er *type :*	3 pesa sur	5 pf.,	vert,	surch. noire
—	3 + 3 — —	5 + 5 —	—	—
2e *type :*	5 — —	10	carmin,	—
—	5 + 5 — —	10 + 10 —	—	—

ANDORRE (Répub. d').

La *Dinastia* du 27 mars dernier a publié un long article de M. F. Carreras y Candi d'où il résulte qu'une société française se propose d'émettre des timbres spéciaux pour cette petite république qui compte à peine 18,000 habitants. Il paraît que les correspondances expédiées par la voie de France sont affranchies au moyen de timbres français et celles de l'Espagne au moyen des timbres de ce pays, ce qui est assez naturel. Mais on veut remédier à cet état de choses auquel on ne songerait certes pas si les timbrophiles n'étaient pas là.

ANTILLES DANOISES.

Le 1 cent est actuellement rouge-brun avec cadre vert-jaune; le 7 cents est supprimé :

1 cent, rouge-brun

ARGENTINE (République).

Le timbre pour colis postaux, dont nous parlions n° 400, est en usage depuis le 1er avril. Il est à l'effigie de Belgrano, type des 10, 12, 16, 24 et 50 centavos et a le nouveau filagramme; piqûre 11 1/2 :

80 centavos, violet ardoise.

AUTRICHE ET LOMBARDIE.

Nous avons vu une réimpression des timbres 1861 et 1863 aux armoiries, dont nous ignorons la date. Elle mérite d'être signalée pour ne pas être confondue avec les timbres authentiques.

	Autriche.		*Lombardie.*	
2 (kr. ou soldi),	jaune pâle,	piq. 10 1/2	jaune pâle,	piq. 10 1/2
3 — —	vert sale,	— 10 1/2	vert sale,	— 10 1/2
5 — —	rose,	— 10	rose-carm.,	— 13
10 —	bleu terne,	— 13	bleu pâle,	— 13 1/2
15 — —	bistre foncé,	— 10	bistre,	— 11 1/2

Les timbres authentiques avaient la piqûre 14 en 1861 et 9 1/2 en 1863; les réimpressions la piqûre 12 en 1865 et 11 en 1871.

BAMRA.

De l'émission 1894 nous avons, sur papier vert-jaune, le 1/2 anna en 16 variétés où *Postage* est ainsi noté :

Postage	Postage	Postage	Postage
postage	postage	postage	postage
Postage	Postage	Postage	Postage
postage	postage	postage	postage

BELGIQUE.

M. F. Breitfuss nous a fait voir une lettre expédiée d'Anvers le 18 mai 1868 en destination de Libau (Russie), affranchie au moyen d'un timbre de 40 centimes, rose, *non dentelé*, type 1865. Ce n'est pas l'essai De La Rue dans la couleur adoptée, mais bien un timbre d'impression belge, ne montrant pas, comme les épreuves anglaises, tous les détails de la gravure. L'oblitération porte en partie sur le timbre et sur la

lettre; la marge peut contenter les plus difficiles : c'est bien un timbre *non dentelé*.

Le transfert de l'imprimerie du Gouvernement ayant eu lieu de Bruxelles à Malines en janvier 1868, nous nous demandons, en présence de ce timbre, s'il y aurait eu perturbation dans le service et si des feuilles de timbres auraient pu échapper au piquage.

BULGARIE.

Un *timbre-taxe* 25 stotinki (2e type 5 stotinki de 1893) a paru sans tambour ni trompette. Nous venons d'en rencontrer quelques exemplaires parmi nos timbres oblitérés. Son émission est probablement de 1895 :

Timbre-taxe : 25 stotinki, rouge-brun pâle

Depuis le 15 avril dernier ont été mis en usage les nouveaux *timbres-taxe* à 10 et 30 stotinki, en attendant un 25 st. Leur type rappelle celui antérieur, sauf qu'ici les inscriptions du cadre sont plus grandes et plus étendues.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

10 stotinki, violet
30 — vert.

On nous signale la carte 10 stotinki sans le portrait du Prince Boris, appartenant au premier tirage :

10 stotinki, rouge

CHAMBA.

Le *Monthly Journal* annonce les timbres indiens 1, 2, 3, 5 rupees, surchargés : *Chamba State* en noir :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire
2 — — et brun, —
3 — brun et vert, —
5 — bleu et violet —

Il y aurait en plus :

1 an. 6 p., brun, surch. noire
2 — 6 — — —

CHINKIANG.

La carotte chinoise donne merveilleusement. On en confectionnera du reste tant qu'il y aura acheteur. Ainsi, on nous signale qu'il arrive des soi-disant timbres avec surcharges multicolores, renversées, latérales, des non dentelés et même non dentelés verticalement, ou horizontalement, le tout en " séries faites bêtement pour la spéculation la plus effrontée. "

Ces surcharges consistent dans le mot *service*, ou *five cents* en rouge sur le..... 5 cents!

CHYPRE.

Nous avons reçu des nouvelles des timbres bicolores : ils ne sont pas encore en cours parce qu'on épuise d'abord les quantités imprimées.

COCHIN.

Les timbres suivants sont signalés par *The Indian Ph. :*

1/2 puttan, orange, *non dentelé*
2 — violet, —
1/2 — orange, *sur vergé*

COLOMBIE (Répub. de)

Nous reproduisons, d'après l'*I. B. J.* le timbre ci-contre de 1883, surchargé : *10 centavos*, en noir. Il nous semble que ce timbre a été annoncé déjà quelque part comme une carotte. Il serait étonnant du reste de voir la valeur d'un timbre augmentée dix fois rien que par une surcharge aussi simple :



10 cent sur 1 cent, vert, surch. noire

CUBA (République de).

Le comité révolutionnaire se démène à New-York comme un diable dans un bénitier pour droguer les timbrophiles et leur soutirer des écus.

Après avoir expédié à tous les journaux timbrophiliques un exemplaire de ce fameux décret que nous avons reproduit le mois passé, il fait paraître dans les journaux américains des articles sensationnels. Ainsi, le *New-York Times* du 12 mars annonce, par exemple, qu'une foule houleuse d'amateurs et marchands de timbres prévoyants, a envahi les bureaux du comité du Broadway street à New-York, pour s'arracher les timbres qui viennent d'être émis (1).

Un autre journal, le *New-York Sun*, également du 12 mars, prétend que les timbres ont été mis en vente le 11 mars, par différents bureaux en Floride où la station n° 1 est au bureau du journal Cubain *El Porvenir.* Le Directeur des Postes de la République, M. Octaves Zayas, qui habite naturellement New-York, se charge, au dire de ce journal, de l'envoi de la correspondance à Cuba *par des voies connues de la Junte seulement;* les lettres sont

(1) Pour pousser à la consommation, on accorde 10 p. c. de remise pour tout achat de 50 dollars et 15 p. c. pour ceux de 100 dollars.

munies de timbres à Cuba et remises à destination; les timbres sont retournés à New-York pour y être vendus aux jobards de collectionneurs.

Une lettre de Cuba, en date du 4 avril, que nous venons de recevoir, nous apprend ce que sont les voies mystérieuses du Comité.

“ Il n'y a rien de vrai, nous écrit-on, dans l'émission de timbres du gouvernement révolutionnaire de Cuba. Pourquoi y aurait-il des timbres? et comment s'en servirait-on? Les lettres expédiées par le Comité sont remises clandestinement dans les vi les où elles sont affranchies au moyen des timbres dont nous faisons usage. Les révolutionnaires n'ayant en leur pouvoir aucune ville importante, n'ont pas de poste et ne vivent que dans les montagnes. S'il arrivait un jour une émission sérieuse, vous en seriez averti immédiatement. „

1873 1896





Pour en finir avec ces étiquettes gommées de la République de Cuba, reproduisons d'abord celle qui avait été confectionnée en 1873, puis celle qui vient de paraître : il n'y a pas grande différence entre les deux types.

CURAÇAO.

Le 15 cent *timbre-taxe*, au nouveau type, est en usage en 3 types :

15 cent, vert et noir

DANEMARK.

La piqûre des timbres danois vient d'être changée : au lieu de 13 1/2 elle est actuellement 12 1/2. Ont paru ainsi :

4 öre, bleu, cadre gris
8 — rouge, — —

EQUATEUR.





Bien que le contrat avec la maison Hamilton de New-York soit rompu, celle-ci a de par sa propre initiative, croyant que le contrat suivait toujours, renouvelé les timbres pour 1896 en leur donnant le traditionnel écusson Equatorien.

Le Gouvernement, malgré le décret du 8 novembre 1895, a accepté une dernière fois les timbres et toute la ribambelle de cartes, enveloppes, timbres-télégraphe, timbres-taxe, franqueo oficial et Cierro oficial, n'ayant pas, par suite de la révolution, pris des dispositions pour se passer des services de la Compagnie de New-York et faire paraitre une série de timbres à l'effigie du troisième Président Roca.





C'est le 5 centavos qui a ouvert la marche de la nouvelle série. Il a paru vers la fin de février dernier à Quito, grâce à l'épuisement de cette valeur à l'ancien type. Le 1 centavo a suivi de près à Guyaquil; quant aux autres valeurs, elles seront émises, si elles ne le sont déjà, au fur et à mesure des nécessités du service.

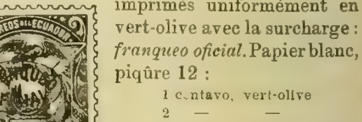
Le nouveau type rappelle ceux de 1881 et 1885 gravés par la *American Bank Note Company*. Ce n'est pas assez que d'enlever à celle-ci la clientèle de l'Equateur, la Compagnie Hamilton lui emprunte encore ses types.....

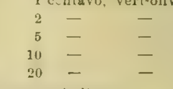
Tous les timbres portent les lettres U P U et le millésime 1896.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	centavo,	vert-russe	20	centavos,	jaune
2	—	rouge-orange	50	—	bleu foncé
5	—	bleu	1	sucre,	brun
10	—	brun	5	—	violet

Les timbres officiels sont au même type et imprimés uniformément en vert-olive avec la surcharge : *franqueo oficial.* Papier blanc, piqûre 12 :





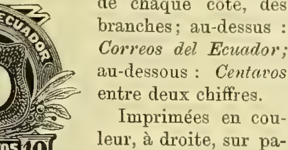
1 centavo, vert-olive
2 — —
5 — —
10 — —
20 — —
50 centavos, vert-olive
100 — —

Les *timbres-taxe* répondent au type ci-contre représentant un chiffre sur fond guilloché et pour inscription: *franqueo deficiente.* L'impression est uniformément brun-olive sur papier blanc, piqûre 12 :



1 centavo, brun-olive
2 — —
5 centavos, brun-olive
10 — —
20 — —
50 — —
1 sucre, —
5 — —

Les enveloppes ont un chiffre dans un écu; de chaque côté, des branches; au-dessus : *Correos del Ecuador;* au-dessous : *Centavos* entre deux chiffres.



Imprimées en couleur, à droite, sur papier azur foncé uni; format 160 × 92 m/m :

5 centavos, bleu
10 — brun

Quant aux timbres commémoratifs dont il a été question ici, ils paraîtront le 5 mai, afin de célébrer le premier anniversaire du triomphe du peuple équatorien sur le Gouvernement qui permit à un pays étranger de se servir de son drapeau dans la vente du croiseur " Esmeralda „.

FERNANDO POO.

Au type bébé, il est arrivé deux nouvelles valeurs :

2 c de peso, carmin
5 — — vert-bleu

GRANDE-BRETAGNE.

La formule télégraphique dont nous avons parlé n° 399, d'après le *Monthly Journal* et dont nous n'avons pu renseigner la valeur est de 6 pence, coin 34.



GRÈCE.





Les timbres olympiques arrivés à Athènes le 31 mars ont été mis en usage le 6 avril passé. Ils ne répondent nullement à notre attente : c'est de la gravure à bon marché, de la pacotile, quoique signée : *Mouchon* (de Paris).

L'émission ne se rapporte pas entièrement à ce qui a été annoncé ici. Il y en a 8 types, dont plusieurs à faire rougir un gendarme.

1er TYPE (*1 lepton, 2 lepta*). Deux lutteurs en présence, sans la moindre feuille de vigne; pour sauvegarder les convenances, on a placé à leurs pieds un seul et unique casque. En voyant le costume des lutteurs on comprendra pourquoi les femmes n'étaient pas admises à ces jeux; ce que l'on comprend moins, ce sont les peines terribles qui attendaient celles qui osaient enfreindre la défense.

2e TYPE (*5 et 10 lepta*). Représente le discobole, d'après le bronze de Myron. L'attitude et le costume rappelant de très près celui des lutteurs, devaient faciliter considérablement le lancement du disque ou palet rond; aussi le geste n'est-il rien moins que beau.



3e TYPE *(20 et 40 lepta).* Amphore ou vase de poterie à *deux* anses, lequel n'a rien de commun avec ceux à une anse... ; il est décoré d'une Minerve entre deux coqs ; de chaque côté une colonne supportant des " Renommées „.



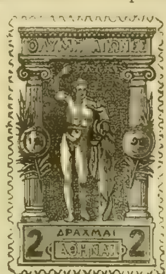
4e TYPE *(25 et 60 lepta).* Char quadrige à deux roues, attelé de quatre chevaux de front; sur les côtés, des Cariatides fort peu vêtues.

5e TYPE *(1 drachme).* Représente le *Stade,* endroit où se donnaient les jeux.



Il est arrondi à l'une de ses extrémités, et est disposé de manière à y placer commodément les specta-

teurs (voir le dessin); dans le fond, l'*Acropole;* cariatides de chaque côté.





6e TYPE *(2 drachmes).* Voici l'*Hermès* de Praxitèle. Craignant sans doute les oublis du bambino qu'il tient sur le bras, Hermès a eu soin de le poser au préalable sur un drap; de chaque côté, des colonnes.

7e TYPE *(5 drachmes).* Représente la Victoire de Péonias; de chaque côté, des colonnes.



8e TYPE *(10 drachmes).* Nous montre l'*Acropole* d'Athènes; elle est située à la partie la plus élevée de la ville; cariatides de chaque côté.

Imprimés en couleur, sur papier blanc, piqués 14 :

1er type	1 lepton,		ocre-jaune
—	2 lepta		groseille
2e —	5	—	lilas
—	10	—	gris
3e —	20	—	brun
4e —	25	—	brique
3e —	40	—	violet
4e —	60	—	noir
5e —	1 drachme,		outremer
6e —	2	—	bistre
7e —	5	—	vert
8e —	10	—	brun

Ces timbres ont été commandés dans les quantités suivantes :

1 lepton,	4,000,000	40 lepta,	150,000
2 lepta,	3,000,000	60 —	20,000
5 —	3,000,000	1 drachme,	200,000
10 —	2,000,000	2 —	150,000
20 —	4,000,000	5 —	100,000
25 —	2,000,000	10 —	50,000

Sur ces quantités, la *Monnaie de Paris* a fait un premier envoi, savoir :

1 lepton,	2,065,500	40 lepta,	153,360
2 —	734,250	50 —	23,760
5 —	1,500,000	1 drachme,	221,250
10 —	1,537,500	2 —	157,800
20 —	2 220,000	5 —	107,160
25 —	2,033,670	10 —	52,200

Les chiffres ont été dépassés pour toutes les valeurs, sauf les cinq plus petites, dont le complément reste à expédier.

Les 60 lepta ont été épuisés le lendemain de leur mise en vente, de sorte que les prix sont montés à 6. 4. 3 francs, pour tomber enfin à fr. 1.50 et 1 franc, sur l'annonce d'une commande nouvelle à Paris de 50,000 timbres suivant les uns, de 200,000 suivant d'autres.

Que les collectionneurs se rassurent, quand il n'y en aura plus, il y en aura encore.

L'emploi cessera en octobre prochain, ... à moins qu'il ne soit continué. *On dit*, mais nous n'en croyons rien, qu'un Anglais ou Américain, fit un achat de 70,000 fr., le jour de l'émission.

GWALIOR.



Nous reproduisons le type de la série des timbres de service dont nous avons parlé ici plusieurs fois. Elle est composée des valeurs suivantes :

1/2 anna,	vert,	surch. noire	
1 —	brun-violet	—	
2 —	outremer	—	
4 —	olive	—	
8 —	violet vif	—	

Il existe encore une carte postale de service ayant la même surcharge sur le timbre :

1/4 anna, brun, surch. noire

INDES ANGLAISES.

La taxe des lettres de soldats ayant été élevée à 1 anna, écrit le *Monthly Journal*, le timbre de 9 pies a été retiré de la circulation.

INDE PORTUGAISE.

Il existe un second tirage de la carte de 1/4 tanga, vert, qui diffère du premier par les signes caractéristiques suivants :

a) Le carton est chamois pâle au lieu de crême;

b) L'impression verte, très pâle, au lieu de vert vif;

c) Le B de *Bilhete* est beaucoup plus petit et chevauche :

d) Le mot *Tanga* a 15 m/m au lieu de 16 ;

e) Espace entre la 1re et la 4e ligne d'adresse, 21 m/m au lieu de 23;

f) Inscription : *D'este lado,* 46 m/m au lieu de 47 ;

g) Inscription : *Bilhete Postal,* 66 m/m au lieu de 67 1 2.

Il y a encore une variété du 1er tirage où *um quarto de tanga* commence depuis le milieu de A *(India)* pour finir au milieu du G *(Portugueza)* au lieu de commencer à l'extrémité de l'A jusqu'à celles du G.

ISLANDE.

Nous recevons de M. M. Foulon la communication suivante :

Loi relative à la fabrication de nouveaux timbres.

ARTICLE PREMIER. — Pour célébrer le 25e anniversaire de l'organisation actuelle du service postal en Islande, il sera émis, le 1er janvier 1897, des nouveaux timbres-poste et de service, et les anciens timbres seront mis hors d'usage.

ART. 2 — Le Gouvernement se chargera de la fabrication des nouveaux timbres, et prendra les mesures nécessaires pour porter le changement à la connaissance du public, et pour que les nouveaux timbres soient approvisionnés pour la vente chez les agents des postes, avant le commencement de l'année 1897.

ART. 3. — Les nouveaux timbres devront être aussi élégants et aussi caractéristiques que possible ; ils seront des mêmes valeurs que les anciens, avec addition d'une ou de deux valeurs nouvelles, et de timbres-poste de 25 aura 'óre).

ART. 4. — Ces timbres n'auront cours que pendant l'année jubilaire 1897. Le 1er janvier 1898, le Gouvernement mettra en usage de nouveaux timbres, qui différeront toutefois de ceux employés avant le commencement de l'année 1897.

ART. 5. — Les timbres dont il n'aura pas été fait usage, et qui seront en bon état, mais qui se trouveront mis hors cours, par suite du changement de type, seront échangés contre des timbres nouveaux, par tous les agents des postes, pendant le semestre qui suivra la date du changement.

ART. 6 — Le Gouvernement vendra, de la manière la plus convenable, et à l'époque qu'il jugera la plus opportune, le stock des timbres hors d'usage, sans que ce soit toutefois au-dessus de leur valeur faciale.

Chaque lot de timbres vendus comprendra au moins une feuille entière de timbres (100) d'une même valeur, et comportera pour une valeur nominale de 100 krónor (140 francs) au moins.

ART. 7. — Le produit de ces ventes, ainsi que l'excédent des recettes perçues pendant l'année 1897 par la caisse postale, du chef du débit des timbres, au-delà de la recette moyenne des trois années précédentes 1894-1896, sera porté, après déduction des frais de fabrication des timbres, à un compte spécial, en attendant les dispositions ultérieures du budget des finances.

" Voilà donc l'Islande en voie de grossir considérablement les recettes de son budget, grâce à la naïveté des collectionneurs. Ce budget s'élève annuellement à 1,050,000 couronnes (environ 1,470,000 francs), pour une population de 71,000 âmes.

„ On laisse espérer, il est vrai, que les nouveaux timbres seront " aussi beaux et aussi caractéristiques que possible „. Mais nous feront-ils voir au moins les beautés de l'île : le grand Geyser, le lac de Tchingvalla, l'Hekla, le Suaefel, le Dettifos? ou bien le port de Reyckjavik, le site pittoresque de Stykkishohm, le pont sur le Bruara ? ou bien encore des animaux : renne, ours blanc, phoque, baleine, eider, renard bleu? ou l'image vénérée de John Sigùrdson, le Gladstone islandais? Certes, les sujets ne manqueront pas, qui seraient capables de faire la joie des philatélistes.

„ Le Parlement n'a pas dit ce qu'il fera de l'argent; bien avisé, il n'a pas voulu vendre la peau de l'ours.... „

ITALIE

La carte avec réponse 7 1/2 + 7 1/2 a le millésime 96, nous écrit M. E. Diena :

7 1/2 + 7 1/2 centesimi, carmin

JAPON.

Le *Courrier des Timbres-Poste* nous apporte cette réjouissante nouvelle qu'il sera émis en juillet prochain deux timbres commémoratifs de la guerre entre la Chine, d'une même valeur, l'un à l'effigie du général en chef de l'armée japonaise, le prince Komatou (ne pas lire gros matou), l'autre du feld maréchal prince Kita-Shirakawa, tous deux morts aujourd'hui.

JOHORE.



Les timbres de Johore viennent d'être surchargés : *Kemahkotaan,* en noir, ce qui signifie : *couronnement.* Il paraît que le nouveau Prince a été couronné le 16 mars dernier et qu'il tient à en faire part aux timbrophiles. Nous avons reçu :

4 cent, lilas et noir, surch. noire
5 — — vert —
6 — — bleu —

On nous dit que la série entière existe ainsi, ce qui est fort probable.

L'idée de cette surcharge pourrait s'appliquer en d'autres circonstances : naissance,

baptême, décès, maladie, rétablissement, mariage, divorce, etc., etc. Il y a là une idée à creuser qui peut rapporter des capitaux.

LEVANT ROUMAIN.

Nous avons reçu la nouvelle suivante de M. Morelli.

La poste roumaine a établi un service postal pour l'envoi des correspondances à destination de la Roumanie, par bateaux roumains, voie de Kustendje (rien de la *raison sociale* Kustendje & Czernawoda), dont il y a trois départs par semaine.



Le gouvernement roumain a l'intention d'étendre ses opérations en acceptant les correspondances pour tous les pays, mais il est probable que le gouvernement ottoman s'y opposera formellement et qu'il obligera même le bureau roumain à se fermer, afin d'éviter que la Grèce et l'Italie n'établissent aussi des services postaux, en se basant sur l'autorisation accordée à la Roumanie.

Il est donc probable que les timbres roumains ne vivront pas longtemps.

L'émission se compose de trois valeurs, timbres employés en Roumanie et accommodés à la sauce turque par une surcharge de couleur, violette d'abord, noire ensuite. La carte à 10 para à subi pareil outrage.

On nous affirme que ces timbres ne se vendent pas au public. Comment expliquer alors l'épuisement du premier tirage en violet?

Timbres-poste :

10 paras sur 5 bani, bleu, surch. violette et noire
20 — - 10 — vert, — -
1 piastre — 25 · violet, — —

Carte postale :

20 paras sur 10 bani, rouge, surch. violette et noire

La surcharge ne se présente pas régulièrement : elle est horizontale ou oblique vers le haut ou vers le bas. La surcharge noire a été imprimée au moyen d'une encre trop fluide qui la modifie singulièrement, surtout au 1 piastre qui présente des chiffres gras et maigres, avec et sans liaison. Voici ce que nous avons vu en variétés :

Surcharge violette renversée à la partie supér. :
1 piastre sur 25 bani, violet, surch. violette

Surch. violette . DIASTRE *pour* PIASTRE :
1 piastre sur 25 b., violet, surch. violette

Surch. noire : 1 PIASTRE *pour* 1 PIASTRE 1 :
1 piastre sur 25 bani, violet, surch. noire

Surch. noire, 2e chiffre en double :
1 piastre sur 25 bani, violet, surch. noire

Surch. noire, 1er chiffre en double :
1 piastre sur 25 bani, violet, surch. noire

L'oblitération de ces timbres consiste en un cercle portant à l'intérieur : *Posta Romana*, en haut; *Cospoli*, en bas; date au milieu; à l'extérieur, en haut, en caractères turcs : *Romania Vapurlarina Maksussdar* (valable seulement pour les bateaux roumains).

LEVANT RUSSE.

Le timbre surchargé *40 paras* que nous renseignions le mois passé, d'après l'*I. B. J.*, n'a jamais existé : c'est une carotte dont l'agent de la Compagnie russe recherche même l'auteur. Avis à l'*I. B. J.* qui pourrait probablement renseigner la Compagnie.

NICARAGUA.

Il serait fâcheux de passer sous silence toutes les productions de M. Seebeeck.





Voici d'abord le fac-simile des timbres officiels avec surcharge rouge pour toutes les valeurs, y compris le 5 pesos omis par nous le mois passé.

Nous avons ensuite les *timbres-taxe (deficiente)* 1, 2, 5, 10, 20, 30 et 50 cent., imprimés en orange au 2e type ci-haut.

Il y a encore un timbre bouche-trous au fac-



simile, ayant l'inscription : *Cierro Oficial*, imprimé en couleur et piqué 12 :

sans valeur, bleu foncé



Puis une enveloppe au fac-simile ci-contre, timbre imprimé à droite sur papier bleu uni, au format : 160×92 m/m. :

10 cent., orange

Enfin il y a des cartes-lettres : 140 × 90 m/m. :

2 cents, bleu sur rose
3 — — — bleu pâle

NORWÈGE.

La carte de service des chemins de fer que nous annoncions, n° 377, est imprimée en rouge sur *blanc* au lieu de chamois :

sans valeur, rouge sur blanc

NOSSI-BÉ.

Nous n'avons pas eu l'occasion jusqu'ici de reproduire le décret par lequel il était émis des timbres avec surcharge en février 1893. Nous le cueillons dans l'*Avenir des Timbres-Poste*. Il vient un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais :

Nous, Administrateur principal de Nossi-Bé,

Vu l'arrivée dans la Colonie des nouveaux timbres coloniaux;

Considérant qu'il existe dans le caveau de sûreté du Trésor une quantité considérable d'anciens timbres de 0 fr. 05, 0 fr. 10, 0 fr. 15 et 0 fr. 20 (25,000 environ) qui ne sont pas d'un usage courant, et qu'il convient de les utiliser avant la mise en service des nouveaux timbres;

Considérant en outre que le receveur de la poste est complètement dépourvu de timbres de 0 fr. 25, 0 fr. 50, 0 fr. 75 et 1 fr., nécessaires à l'affranchissement des lettres ordinaires, des envois recommandés et des chargements, ce qui est une gêne pour la bonne marche du service;

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Avons arrêté et arrêtons :

Article premier. — Il sera transformé dans la Colonie par les soins du service de l'imprimerie :

1,000 timbres de 0 fr. 05 en timbres de 1 fr.
3,000 — 0 fr. 10 — 0 fr. 50
1,500 timbres de 0 fr. 15 en timbres de 0 fr. 75
6,500 — 0 fr. 20 — 0 fr. 25

Les timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie (*Nossi-Bé, 25, 50, 75 et 1 franc*).

Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Walvein, Secrétaire général;
Du Mesgnil, Chef du Secrétariat du Gouvernement;
Durand, Receveur de la poste.

La dite commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge et la prise en charge par le receveur de la poste des timbres-poste transformés.

Art. 3. — Le présent arrêté sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, inséré et publié aux *Bulletin* et *Moniteur officiels* de la Colonie.

Hill-Ville, le 3 février 1893.

Signé : Joseph François.

NOUVELLE ZÉLANDE.

The Australian Philatelist nous donne des nouvelles du concours en nous faisant connaître les dessins qui ont été adoptés pour des timbres à émettre... plus tard.

1 penny. Vue des monts Cook, le pic le plus élevé de la Nouvelle Zélande;

2 pence. Oiseau kiwi et rames de canots Maori croisées;

2 1/2 pence. Vue de Milford Sound;

4 pence. Mont Earnstlaw et lac Wakatipu;

4 pence. Pays montagneux et arbre-chou au premier plan;

5 pence. Montagne, lac, arbre et canot;

6 pence. Hutte Maori et lac;

8 pence. Pic Mitre et Milford Sound;

1 Shilling. 2 oiseaux sur une branche, probablement des pigeons;

2 shillings. Mont Egmont;

5 shillings. Les terrasses d'œillets, Rotorua (aujourd'hui détruit).

Sauf les 2 1/2 et 3 pence, 2 et 5 sh. qui sont de forme long rectangle, les autres valeurs ont la forme petit rectangle.

PAYS-BAS.

Reçu de M. J.-B. Robert, les nouvelles enveloppes 5 et 12 1/2 cent, au type de la jeune reine imprimé à gauche et parues le 10 avril dernier. Le papier est blanc uni :

5 cent, outremer 141 × 112 m/m
12 1/2 — gris —

PÉROU.

Les enveloppes et les bandes sont parues en même temps que les timbres reproduits le mois passé. Elles ont les mêmes types.

Enveloppes. Papier blanc uni.

Pizarre : 5 centavos, bleu, 140 × 80 m m
— 10 — jaune, 160 × 90 —
— 20 — orange, 170 × 100 —

Bandes. Papier jaune-clair.

Manco Capai : 1 centavo, outremer, 240 × 120 m m
— 2 — bleu foncé, 260 × 130 —
Pizarre : 5 — bleu, 280 × 140
— 20 — orange, 300 × 150 —

PROTECTORAT DES COTES DU NIGER.

On nous signale de nouvelles carottes avec surcharges des plus fantaisistes, se tenant par surcharges différentes agencées " avec recherche exquise ". Avis à ceux qui désirent se faire plumer.

RUSSIE.

M. F. Breitfuss nous dit qu'il possède le 7 kop. 1879 imprimé non sur papier vergé blanc, mais sur papier à sexagones qui a toujours été employé pour les timbres fiscaux :

7 kopecks, gris-noir et carmin

Bieloserk (*Novgorod*). Le timbre actuel est vert depuis le 10 mars dernier :

2 kopecks, vert, piqué 13 1/2

Cherson (*Cherson*). Une enveloppe au type des timbres-poste en cours a été émise en quelques centaines d'exemplaires. Format 155×123 m/m ; papier blanc-jaunâtre :

5 kopecks, vert

Kazan (*Kazan*). L'enveloppe actuelle existe dans le format 143 × 83 m/m ; papier blanc uni :

Sans valeur (4 k.) bleu-lilacé

Oustsysolk (*Novgorod*). Il nous est parvenu une enveloppe de format ordinaire : 147×91 m/m semblable à celle annoncée n° 399 :

2 kopecks, bleu, rouge et brun sur blanc uni

Totma (*Wologda*). Pour la correspondance recommandée, il a été introduit des timbres à 6 kop. de même dessin et couleur du 3 kop. reproduit n° 395. La banderole inférieure porte aujourd'hui aux deux extrémités : *Potschtowa Marka* (timbre-poste) et *Zakasnoe piesno* (lettre recommandée) au milieu :

6 kopecks, noir, jaune, rouge, or et bleu

Il y a aussi des enveloppes avec timbre à droite, imprimé en une seule couleur. Les armes ont le fond ligné verticalement pour représenter la couleur rouge. Les formats et valeurs sont :

4 kop., rouge, 147 × 89 m m, blanc vergé
4 — — 150 × 124 — gris-bleu
7 — outremer, 149 × 122 — blanc vergé
7 — — 195 × 128 — — uni

Ces deux dernières ont au milieu de la partie inférieure de l'enveloppe, un mot russe souligné, signifiant : *recommandé.*

Le prix de 4 et 7 kop. au lieu de 3 et 6 sert à payer l'enveloppe qui est de un kopeck.

Zadonsk (*Woronèje*). Emission d'un nouveau type en deux valeurs au fac-simile ci-contre, qui ne fera pas regretter les anciens. Imprimés en couleur sur papier blanc uni, non dentelés :



1 kopeck, brun
5 — bleu et rouge

Ce dernier a le fond ligné bleu, dans le sens horizontal.

SALVADOR.

M. Gisquière nous avise que les timbres 1896 dont nous avons reproduit les différents types, n° 398, ont décidément été mis en usage ; le type figure allégorique serait supprimé ! Que devient le grand repentir du brave Seebeek ?

SAMOA.

La *Revue Ph. Belge* annonce :

1 1/2 sur 2 p., orange, surch. bleue
3 — 2 — — — noire

Le *M. W. S. N.* décrit une carte où le timbre 1 penny, type en cours, est imprimé dans le coin gauche supérieur et des inscriptions sur trois lignes :

1 penny, vert sur verdâtre

SERBIE.

La carte postale 10 paras est annoncée comme ne portant pas les armes à gauche :

10 paras, bleu sur crême

Le timbre-poste 1 para serait aujourd'hui :

1 para, rouge pâle

SIAM.

Die Post a reçu de *Bangkok* le timbre 12 atts surchargé : *4 Atts* en haut et l'équivalent en Siamois, en bas :

4 sur 12 atts, lilas et carmin, surch. noire

TERRE NEUVE.

Vu le 3 centavos, ardoise, non dentelé horizontalement :

3 cents, ardoise

Les timbres 1/2, 1 et 2 cents dont nous avons annoncé la reprise des anciennes couleurs sont des *réimpressions.* Les 3 cents bleu et 3 cents brun ont été également réimprimés : le bleu est plus vif, le brun est de la teinte du 1 cent.

TRANSVAAL.

On signale au *Monthly Journal*, avec la surcharge *renversée* sur une ligne :

2 1/2 pence, sur 1 sh., vert, surch., noire

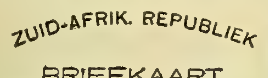
Le 1/2 penny a été vu au type modifié, un timon :

1/2 penny, gris

Le 1/2 et 1 penny et 1 shilling arrivent depuis février dernier imprimés comme suit :

1/2 penny, vert vif
1 — rouge violacé, valeur en vert
1 shilling, bistre —

M. J.-B. Robert a reçu les cartes postales simples et avec réponse, au type du timbre-poste et de carton chamois, format 136 × 92 m/m. Nous reproduisons les différents types :





(Uitsluitend voor het Binnenlandsch Verkeer)

Aan

ZUID-AFRIK. REPUBLIEK

BRIEFKAART

betaald antwoord

(Uitsluitend voor het Binnenlandsch Verkeer)

Aan

ZUID-AFRIK. REPUBLIEK
REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Algemeene Post-Vereeniging — (Union Postale Universelle)

BRIEFKAART

(Carte postale)

betaald antwoord — réponse payée

A

1/2 penny, vert
1/2 + 1/2 — —
1 + 1 — rouge violacé et vert

Les deux parties des cartes avec réponse tiennent par le haut; leur impression est sur les 1re et 3e faces.

UGANDA (Afrique).

Nous recevons de l'obligeance de M. W. Brown le timbre (?) qu'il a annoncé dans le *Ph. J. of Great Britain* et qui est des plus primitifs.

U G
50

Dans les angles supérieurs : *U. G.* (Uganda); au centre, le chiffre *50;* petits traits de séparation et c'est tout. La monnaie est en *cowries*, suppose-t-on.

Imprimé en noir sur blanc vergé :

50 cowries (?), noir

URUGUAY.

Tout va bien. La statue de Joaquin Suarez vient d'arriver en douane, écrit *El Siglio* du 20 mars. Nous approchons donc de l'émission de timbres qui doit voir le jour à l'occasion de l'inauguration de cette statue et qui est, comme nous l'avons déjà dit, des valeurs 1, 5, 10 centesimos.

ZANZIBAR

L'erreur *Zanzidar* se constate sur le 6e timbre de la 4e rangée des timbres du premier tirage; depuis, cette erreur a disparu. Elle existerait sur les 1/2, 1, 1 an. 6 p., 2, 2 an, 6 p., 3, 4, 6, 8, 12 an et 1 rupee.

En outre, toutes les valeurs existent avec le second z plus petit que les autres lettres ; le 10e timbre de la 7e rangée a l'R cassé à la partie supérieure et nous donne *Zanziba*ı, enfin le 9e timbre de la 8e rangée se présente avec la partie supérieure du B cassée, donc : *Zanzibar*.

Les 2, 3 et 5 rupees ne sont pas exempts non plus d'erreur. Leur surcharge appartenant à une autre composition se présente pour le 3e timbre de l'avant dernière rangée, avec la lettre R retournée : *Zanziba*ɹ.

The Ind. Phil signale :

1 anna, brun, surch. bleue, au lieu de noire

avec la faute : Zanizbar.

2 1/2 sur 1 1/2 an. sur 1 an 6 p., brun, surch. noire et rouge

On nous annonce une émission définitive pour ce mois-ci.

Les faux timbres de Lombardo-Vénétie.

C'est au *Timbre-Poste* qu'appartient le mérite d'avoir, le premier, fait connaître les timbres faux de Lombardo-Vénétie ayant servi à l'affran-

chissement de la correspondance. En effet, un article paru ici, n° 155, de novembre 1875, donne la description de trois imitations provenant de Milan, de 15, 30 et 45 centesimi, d'après des exemplaires sur lettres originales que mon frère avait communiqués à M. Moens. Je me souviens encore de la joie que cette trouvaille inattendue avait provoqué en moi, et si à l'âge de quinze ans, j'avais *osé* correspondre avec le directeur de ce journal, je n'aurais pas manqué de lui signaler moi-même les pièces en question que j'avais retrouvé sur des lettres de famille! Au numéro jubilaire du *Timbre-Poste* (1887), je signalais l'existence d'une imitation provenant de Vicenza, dont une seule valeur, 15 centesimi, m'était alors connue, et je mentionnais aussi un deuxième type de 30 centesimi provenant de Milan. Un article à ce sujet ne renfermant presque aucun détail nouveau parut au *Mittheilungen des Oesterreihischen Philatelisten-Club* (VIIe année, 15 décembre 1872), et nous trouvons au n° de janvier 1895 du *Francobollo* un bon article de M. G. Dapino, donnant une description accompagnée de reproductions agrandies, de quelques fragments du dessin des timbres originaux, à côté des mêmes fragments des faux timbres provenant de Milan. Cet article, destiné surtout aux jeunes amateurs, fut reproduit par la *Post* de Leipzig (n°s 5 et 6, février et mars 1895). En signalant enfin une note intéressante par M. S. Candrian parue à l'*Austria Philatelist* (IIe année, mai 1895), je pense pouvoir compléter les renseignements bibliographiques sur cette question.

* * *

Une lettre adressée le 27 novembre 1850 par le Directeur Général des Postes Autrichiennes au Directeur Général des Postes du Duché de Modène, que j'ai reproduit dans mon volume sur les timbres de ce Duché (page 31) renferme des renseignements qu'il ne sera pas inutile de reproduire :

" Avant tout je dois vous informer que nos „ timbres actuels ne sont que provisoires, et que „ l'on se propose de préparer une émission nouvelle qui ne portera pas les armoiries impériales. Les timbres seront tous d'une même „ couleur; mais, pour faciliter leur emploi, ils „ seront de dimensions différentes pour „ chaque valeur. Ces nouveaux timbres porteront une tête au milieu, pour rendre l'imitation plus difficile, et celle-ci pourra être plus „ aisément signalée si elle a à se présenter, „ quoique, à mon avis, cela n'aura pas lieu. „ Jusqu'à présent on n'a reçu aucun signalement „ que cela ait été tenté, quoique les timbres en „ circulation, préparés à la hâte et à titre de „ premier essai, ne semblent pas offrir beaucoup „ de difficultés aux contrefacteurs.

„ Vu qu'en Amérique, Grande-Bretagne „ France, Belgique et ailleurs, on a préféré „ reproduire une tête sur les timbres-poste, on „ suppose que votre Ministère aussi préférera „ d'avoir le portrait du Prince ou une autre „ effigie de quelque personnage historique ou „ mythologique. On me dit qu'en Toscane également on a l'intention de choisir une tête au „ lieu des armoiries. „

Cela nous explique pourquoi aux timbres de journaux on a préféré reproduire le profil de Mercure.

Mais pour revenir à notre sujet, je ne puis m'expliquer pourquoi la série de 1850, que l'on déclarait provisoire dès sa naissance, soit restée en circulation pendant plus de huit ans.

Cela est d'autant plus étrange, si l'on considère que les faux timbres furent découverts et les faussaires poursuivis (1).

Etudions maintenant les caractères des faux timbres, et commençons par les imitations les plus anciennes, celles que je connais avec les oblitérations de Vicenza, Vérone, Vénise, Trévise et Ostiglia, ce qui prouve que les faussaires ont écoulé leurs produits dans plusieurs endroits, mais c'est surtout avec les cachets Vicenza et Vérone qu'on les rencontre.

Les exemplaires sur lettres entières que j'ai examinés portent les dates de août 1853 ou 2 février 1854, mais je connais des exemplaires isolés portant des dates $\frac{16}{5}$ $\frac{22}{6}$ $\frac{17}{7}$, etc., qui appartiennent probablement à l'année 1853. En tout cas, l'emploi de ces timbres faux n'a eu lieu que pendant une période de quelques mois, ce qui explique leur rareté; mais c'est surtout en septembre 1853 que je les ai rencontrés.

Pour cette première imitation nous n'avons que deux valeurs seulement : 15 et 30 centesimi, gravées en creux sur acier ou sur cuivre; le dessin a donc une certaine saillie, appréciable à l'œil et même légèrement au toucher.

(1) Cet article était déjà composé lorsqu'on m'a avisé que les dossiers du procès ont été retrouvés tout récemment, et puisqu'on me promet de me donner communication des pièces les plus importantes qu'ils renferment, je me réserve de les publier en appendice.



15 centesimi. Les glands et les branches de chêne sont plus grands. Le globe renfermé entre les pattes de l'aigle n'est pas surmonté de la croix. Les lettres de la légende supérieure sont plus basses, le trait d'union après POST- est oblique au lieu d'être horizontal. A la légende inférieure, N et S sont plus larges.

Les exemplaires que j'ai rencontrés présentent souvent l'impression très nette en rouge-vermillon vif sur papier blanc uni épais, quelquefois ils ont l'impression moins soignée sur jaunâtre :

15 centesimi, rouge-vermillon vif (nuances)

30 centesimi. Les deux valeurs ont été gravées séparément, aussi diffèrent-elles par les détails, mais toutes les particularités que je viens de signaler au 15 cent. se retrouvent ici. L'absence de la croix surmontant le globe, la position oblique, le trait d'union après POST ainsi que la lettre S trop large à la légende du bas, me semblent être les détails plus faciles à retenir.

Ici également impression très soignée sur papier blanc fort et uni en brun foncé, ou moins nette en bistre-brun sur jaunâtre :

30 centesimi, brun, brun-jaunâtre

Il faut répéter ici la remarque faite au n° jubilaire du *Timbre-Poste*, au sujet de l'exécution de ces timbres, qui dépasse vraiment celle des originaux, ce qui est de nature à montrer que la main de l'artiste était aussi habile que malhonnête.

(A continuer). EMILIO DIENA.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 400).

Post office d'Héligoland.

Héligoland, le 14 janvier 1879.

Par la présente il est officiellement certifié à M. Julius Goldner de Hambourg que celui-ci, avec l'approbation du Gouvernement royal, a acquis par achat ici même, les planches d'impression de tous les timbres avec valeur en schilling hambourgeois qui ont été auparavant en usage dans cette administration postale, et qu'il a été accordé audit M. Goldner, en tant que possesseur régulier des planches d'impression susnommées, la permission par le Gouvernement royal, de confectionner lui-même et de vendre tous les anciens timbres en schilling d'Héligoland.

Administration des postes royales de la Grande Bretagne,

R. PILGER.

Maître des Postes.

Certifié :

H. GÄTKE,

Secrétaire du Gouvernement administrant le Gouvernement.
Office du Gouvernement.

Héligoland, 15 janvier 1879.

Post-Office



HELIGOLAND.

Helgoland, den 14 Januar 1879

Herrn Julius Goldner in Hamburg wird hierdurch amtlich bescheinigt, dass Derselbe mit Genehmigung des Koeniglichen Governments hierselbst die Druckplatten zu sämtlichen früher im hiesigen Postamt in Gebrauch gewesenen Briefmarken nach Hamburger Schillingswährung käuflich erworben hat, und dass dem p. Goldner als rechtsmäßigen Besitzer obiger Druckplatten vom Koenigl. Government die Erlaubniss zur Selbstanfertigung und zum Verkauf aller früheren Helgoländer Schillings-Briefmarken ertheilt worden ist.

Koenigl. Grossbrit. Postamt

R. Pilger
Koenigl. Postmeister

GOVERNMENT OFFICE

Certified
H. Gätke
Government Secretary
Administering the Government.

Govt. Office
Heligoland 15th January 1879.

L'achat en question consiste dans les pièces suivantes :

1° *9 coins originaux en acier, savoir :*

Cadre et tête des 1/2 et 1 schilling	= 2 coins
Dessins d'angles des 1/2 et 1 sch.	= 1 —
Cadre des 2 et 6 sch.	= 2 —
Bandes horizontales du 3/4 sch.	= 1 —
— vertic. et effigie du 3/4 —	= 1 —
Cadre des 1/4 et 1 1/2 sch.	= 2 —
	9 coins

Si le coin, effigie et dessin d'angles des 2 et 6 schilling manque ici, on sait aujourd'hui que c'est à cause de son appropriation nouvelle qui, en 1873 en a fait un 3/4 schilling.

2° *11 planches diverses de 50 clichés :*

1	pour imprimer	les angles des 1/2 et 1 sch.		
2	—	—	cadre et effigie des 1]2 et 1 sch.	
1	—	—	angles et effigie des 2 et 6 sch.	
2	—	—	cadre	— —
2	—	—	—	— 1/4 et 1 1/2 sch.
1	—	—	effigie	— —
1	—	—	cartouches horizontaux du 3/4 sch.	
1	—	—	— vertic. et effigie	—
11 planches				

3° *6 matrices en galvano :*

2 à 12 timbres	1/4	sch.
2 à 12 —	3/4	—
2 à 12 —	1 1/2	—
6 matrices		

Tout ce matériel fut expédié de Berlin le 8 juin 1875 à MM. Lübeck et Schildkneckt d'Altona, pour compte du gouvernement d'Héligoland. Il a été livré tel quel depuis, en 1879, à M. Goldner de Hambourg.

(A continuer.)

Premier écho du concours belge de 1896.

Nous avons fait du chemin depuis le premier concours de 1864. A cette époque, huit concurrents seulement montèrent à l'assaut de la prime, cependant bien tentante, de 5,000 francs et soumirent, sans sourciller, la plupart étant des graveurs de plaques de porte, des types de timbres absolument ridicules : au lieu de 8 concurrents, nous en avons 252 en 1896, pour une prime de 1,000 francs!

La commission chargée de l'examen de tous ces projets, aussi alléchants les uns que les autres, n'a retenu tout d'abord que 15 types (ce qui ne prouve guère en faveur des autres) dont elle en élagua ensuite 5, pour arrêter définitivement son choix.

Cette fameuse prime de 1,000 francs, objet de tant de convoitise, a été attribuée à un dessin représentant saint Michel (le patron de la ville de Bruxelles) terrassant le dragon, avec, comme fond, une vue de la ville où se dessinent les silhouettes de l'Hôtel de Ville, de la Bourse et du Palais de Justice : c'est l'œuvre de M. Alfred Van Nest, un Brugeois, milicien à Anvers.

Les autres primes ont été décernées :

500 francs à M. G. Portielje, artiste-peintre d'Anvers;

250 francs à MM. Jean Ubaghs, de Liége; Louis Cuvelier, d'Ixelles; J. Van Biesbroeck, de Gand; J.-R. Metdenpenninghen, de Gand;

100 francs à MM. Armand Hein, de Gand; C. Felt, d'Anvers; V. de Haen, d'Ixelles; Constant Montald, de Gand; G. Flasschoen, d'Ixelles.

Lorsque le résultat du concours fut connu, les journaux réclamèrent unanimement une exposition publique de tous les projets *non primés.* Car il paraît qu'on avait exprimé tout d'abord en haut lieu la crainte qu'il n'y eût danger à mettre le type des timbres adoptés sous les yeux du public. . *cette exhibition devant tenter l'adresse des contrefacteurs!* Si réellement on a eu cette crainte, en haut lieu, peut-être serait-il temps encore, pour déjouer l'adresse des contrefacteurs... de ne pas mettre les timbres en *circulation.*

Le vœu des journaux arriva malheureusement trop tard. Les dessins ayant été renvoyés à leurs auteurs, aussitôt les travaux de la commission terminés, cette exposition n'a pu avoir lieu.

La consigne étant de se taire, nous n'avons rien pu savoir des types primés, mais nous avons vu quelques-uns des projets refusés.



Voici d'abord le type ci-contre de M. Baudoin, de Bruxelles, qu'il ne faut pas trop regretter. C'est par trop banal : une vue de l'hôtel de ville assez connu par les photographies et reproduit dans tous les guides.

Nous avons de M. Vleeschouwer, d'Ixelles, un

saint Michel terrassant le dragon dans un écu surmonté d'une couronne, avec : *Postes* à gauche; *Posterijen* à droite; *Bruxelles — 1897* en haut; *Brussel* en bas; dans les angles supérieurs, une effigie du roi à gauche, le lion de Belgique à droite; chiffres dans les angles inférieurs; le talon en bas.

Ce n'est pas le choix de notre cœur.

Un *3e type* nous fait voir au loin la façade de l'exposition, dans un demi-cercle, comme dans certaines cartes du Brésil; un lion est étendu en partie sur ce cercle et repose une des pattes de derrière à droite sur un rectangle, lequel porte le chiffre de la valeur; à gauche, devant le lion : *1897 ;* en-dessous de la vue : *Bruxelles — Postes — Brussel — Posterijen ;* en bas, le talon cher à notre pudibond ministre.

L'auteur, M. Louis Titz, s'est donné la peine de graver son timbre sur acier et de l'imprimer en plusieurs couleurs. Nous avons vu :

10	centimes, brun,	millésime	et vue	en	bleu
10	—	gris	—	—	jaune
10	—	violet foncé	—	—	bleu
10	—	—	—	—	rouge

Ce dessin est peut-être original, mais assurément il n'est pas beau.

Nous aussi nous avions cru concourir pour le prix de 1,000 francs, mais nous avons dû renoncer à ce projet, le *Petit Bleu* ayant eu la même idée que nous et nous ayant devancé en proposant, comme nous comptions le faire, pour type commémoratif : *Manneken-Pis*, le plus ancien bourgeois de Bruxelles. Seulement, notre grand confrère le représente dans une pose absolument de fantaisie. Le *Manneken-Pis*, le vrai, celui qui est sur un coin, a la main droite au repos et non la gauche et cela s'explique puisqu'il envoie à l'occasion des baisers de la main droite aux dames qui s'en vont le contempler.

Notre *Manneken-Pis* devait être aussi plus complet que celui du *Petit Bleu;* nous avions même compté sur un certain succès pour l'idée toute nouvelle que nous allions émettre, en proposant comme aurait pu le faire un bimétalliste, *les talons doubles*... un en haut et un en bas, et cette inscription : *A délivrer le dimanche* ou *A ne pas délivrer le dimanche*, réparant ainsi la bêtise de notre cher ministre qui s'obstine à mettre *livrer* pour *délivrer*. Et, avantage immense, les talons permettaient à toutes les opinions de se faire jour : le supérieur, par exemple, nous le réservions à ceux qui ne sont pas partisans du repos dominical; l'inférieur aux partisans de cette idée; les deux talons, enfin, pour les indifférents. Par cette combinaison, il y avait pour les collectionneurs seize variétés possible! Conclusion : nouvelles ressources pour le Trésor qui pouvait ainsi, sans délier les cordons de sa bourse, populariser peu à peu tous les saints du calendrier.

(A continuer peut-être.)

Expositions de timbres.

La *Nederlandsche Vereeniging van Postzegelverzamelaars* annonce pour le 17 jusqu'au 22 juillet une exposition internationale de timbres-poste à Lahaye.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J.-B. Robert, Molenstraat, 15, à Lahaye.

—

La société *Philathélique de Genève* organise à son tour une exposition internationale de timbres, qui aura lieu à Genève du 8 au 23 août dans les bâtiments de l'Ecole d'horlogerie.

Parmi les organisateurs de cette exposition nous citerons : MM. E. Capt de la Valconnière-Geoffroy, Ed. Crémieux, baron de Girservald, W. Hauser, G. Joerin-Suter, P. Mirabaud, J. Poncin, De Reuters-Kjold, etc., etc. Ces noms sont autant de gages de succès.

A l'occasion de cette exposition, il y aura une tombola dont le tirage aura lieu le jour de la fermeture de l'exposition. Une somme de plus de deux mille francs a déjà été affectée à l'achat de lots dont le principal est un double Genève sur lettre.

S'adresser pour tous renseignements à M. C. Muriset-Gicot, Grand'Rue, 9, à Genève.

Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Circulaire n° 5.

La Société met à l'index les timbres suivants :

21. **Equateur**. — Les timbres commémoratifs qui doivent paraître le 5 mai.

22. **Etats indigènes indiens**. — Nouvelles émissions de Jhind et Kashmir repris par le département des postes.

23. **Répub. de Cuba**. — Les 2, 5, 10 et 25 centavos.

24. **Bulgarie**. — Timbres et cartes commémorant la conversion du prince Boris des Indes.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

Le *London Philatelist* a vu la carte avec réponse où le mot : *via*, à la deuxième ligne d'entête, manque :

1 + 1 penny, brun-rouge

ARGENTINE (République).

Le timbre pour colis postaux dont nous parlions le mois passé a été annoncé par le décret suivant :

Buenos-Ayres, 16 Mars 1896.

Jugeant convenable la création d'une estampille destinée à l'affranchissement des recommandations postales dont le poids n'excède pas 2 kilogrammes,

Le Directeur général des Postes et Télégraphes,

DÉCIDE :

1° De créer une estampille postale de 80 centavos, monnaie nationale, de couleur violette, qui devra être insérée dans le second des trois groupes établis par résolution en date du 23 Avril 1892 ;

2° La section administrative adoptera les mesures nécessaires, d'accord avec la commission des valeurs, afin que ce nouveau timbre soit mis en circulation le 1er avril prochain ;

3° Qu'on en donne compte, qu'on le communique et qu'on en prenne note et qu'on le place aux archives.

C. CARLÈS.

PH. ELIÇAGARAY,
Secrétaire général.

AUSTRALIE DU SUD.

Le timbre de 5 livres est actuellement brun, au lieu de bleu laiteux, piqûre 11, filagramme SA et couronne :

5 livres, brun.

Les timbres 2 1/2 et 5 pence sont surchargés : O. S. en noir :

2 1/2 pence violet, surch. noire
5 — brun-violet, —

BAMRA.

Les timbres, enveloppes, etc., ont été supprimés il y a quelques mois *(Monthly Journal).*

BELGIQUE.

Il a suffi d'annoncer un 40 centimes *non*

dentelé de l'émission 1865, pour recevoir en communication, dans le même état et tout aussi satisfaisant, un 10 centimes de la même série. L'exemplaire est oblitéré 158, qui était le numéro du bureau de poste de Gysegem, petite localité située près d'Alost. Ces timbres proviennent-ils de feuilles échappées au piquage, comme cela s'est produit il y a quelques années (1884 ou 1885), pour une feuille de 5 centimes, retournée après sa découverte à Malines, ou bien a-t-on suspendu momentanément le piquage en 1868, lors du transfert de l'imprimerie à Malines? C'est ce que nous ne saurons probablement jamais :

10 centimes, gris foncé, *non dentelé*

Sur interpellation à la Chambre, le Ministre a dû avouer que les timbres-poste actuels étaient affreux, mais que le concours avait donné d'heureux résultats pour les timbres commémoratifs de l'an prochain. Si le Ministre trouve nos timbres-poste affreux, il ne serait pas étonnant qu'il nous gratifie l'un de ces jours d'une nouvelle série. Aurons-nous la chance alors de voir disparaître l'horripilante bandelette dont la poste ne semble guère tenir compte, puisqu'elle n'est plus qu'entrouverte les dimanches et jours de fêtes de l'Eglise? Nous n'y comptons pas trop.

Nous trouvons dans la *Revista de la Soc. Filat. Argentina*, les quantités de timbres vendus et imprimés à l'occasion de l'exposition d'Anvers et que voici :

	5 centimes	*10 centimes*	*25 cent.*
Vendu au public	1,121,643	2,362,916	479,277
Retiré de circulation	42,814	95,619	118,109
Détruit par l'administ^on	335,543	541,465	2,614
Quantité imprimée	1,500.000	3,000,000	600,000

Si l'administration a réellement détruit des timbres, ce qui ne nous est pas prouvé, il est probable qu'elle aura compris dans la destruction ceux qui ont été retirés de cours.

BRÉSIL.

L'enveloppe actuelle de 100 reis est annoncée comme existant avec l'effigie en relief, 1° sens dessus dessous; 2° sans l'effigie.

La carte-lettre à 100 reis, type en cours, porte l'erreur suivante : *n'este lado so e dereço* au lieu de *endereço*.

100 reis rouge et noir et bleu sur gris

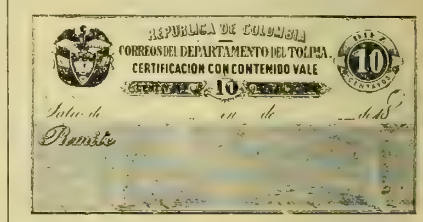
BULGARIE.

Les cartes et timbres commémoratifs ont cessé d'avoir cours depuis le 13 mai dernier. R. I. P.

CHYPRE.

Au moment où nous écrivions que les nouveaux timbres n'étaient pas encore en usage, il paraît qu'on mettait en vente les 1, 6 et 12 piastres; le 30 paras a suivi de près les autres valeurs.

COLOMBIE (Répub. de).



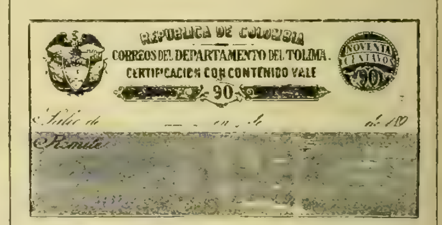
Tolima. — Lorsque nous annoncions, n° 396, que les Cubiertas avaient changé de millésime, remplaçant *188* par *18* nous ne les avions pas sous les yeux. Les exemplaires qui nous arrivent aujourd'hui, ont les armes d'un autre type. L'aigle a les ailes plus ouvertes; *i orden* est marqué: *y orden;* les cordelières sont plus longues aux drapeaux; le dessus enfin est plus net :

5 centavos, brun
10 — vermillon
50 — bleu

Pendant que nous en avons l'occasion, signalons de l'émission 1888, une variété, la 6e sur les feuilles de 12, qui n'a qu'un léger fragment de cordelière, à gauche des armoiries :

5 centavos, brun

Aux trois valeurs précédentes, sont venues



s'ajouter d'autres, d'un type qui rappelle le précédent. Les inscriptions des quatre lignes supérieures et les armoiries sont les mêmes, mais les drapeaux ont subi une modification sous la pointe de l'écu; *Salio de..... en de..... de 189* sont en lettres plus couchées, et *Remite* qui commence le cartouche ligné a les lettres

simples au lieu de les avoir doubles; enfin, dans l'angle droit, la valeur est représentée dans un cercle ou ovale de forme variée pour chacune des nouvelles valeurs.

Ainsi pour les 20 et 30 centavos, les chiffres ont dans un double cercle, *Veinte (Treinta)*, en haut, *centavos* en bas, avec fond qui diffère;

Pour le 40 cents il y a une bande qui traverse le cercle dans le sens oblique, de haut en bas vers la droite; *Cuarenta-centavos* est sur deux lignes; de chaque côté, à droite supérieure et à gauche inférieure, un chiffre;

Le *60 centavos* a un cercle dont la partie supérieure porte : *sessenta centavos;* plus bas, une coquille ouverte et un chiffre;

Le *70 centavos* a dans un ovale large, sur deux lignes : *setenta — centavos;* la seconde, courbée; en dessous : *70;*

Le *80 centavos* a la valeur *ochenta centavos* sur un cartouche ayant la forme d'un compas ouvert; en dessous : 80 dans un cercle;

Le *90 centavos* a la valeur dans un cercle, sur deux lignes cintrées : *noventa — c ntavos;* plus bas, dans un ovale, le chiffre *90* avec ornements extérieurs de chaque côté;

Le *1 peso* a la valeur *un peso* dans la partie supérieure du cercle; en dessous un ornement, puis un gros chiffre 1 dans un rectangle.

La quatrième ligne de l'inscription supérieure de la Cubierta a : *un peso — un peso* sur fond *blanc,* contrairement aux autres valeurs qui ont le cartouche ligné horizontalement :

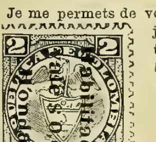
20 cent.	brun	sur blanc	
30 —	vert-bleu	—	
40 —	orange	—	
60 —	no.r	—	jaune
70 —	—	—	brun
80 —	—	—	vert
90 —	—	—	bleu pâle
1 peso,	—	—	rose vif

Le *Meckeels' W. S. N.* et le *American Journ. of Ph.* publient en même temps la lettre-circulaire suivante :

20 mars 1896.

MONSIEUR,

Je me permets de vous faire savoir qu'il y a quelques jours les autorités de l'administration des postes d'ici, ont émis 500 des timbres 2 centavos surchargés comme suit :



Habilitado
Vale $ 001
Honda

Le stock en mains du 1 centavo ayant été vendu et un cerlain nombre de circulaires ayant été envoyé aux administrateurs des postes pour transmission, les fonctionnaires des postes furent obligés de surcharger le 2 centavos comme il est dit ci-dessus, en attendant l'arrivée des timbres de 1 centavo de Bogota, la capitale de la République.

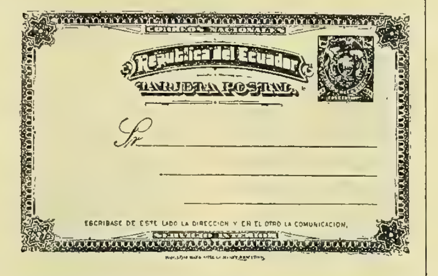
Afin d'entrer en possession de quelques-uns de ces timbres, j'ai envoyé des circulaires à quelques-uns de mes amis, leur demandant en même temps de me retourner les timbres et de prouver qu'ils avaient réellement passé par le bureau de poste. J'ai timbré cette circulaire avec 2 de ceux-ci. Je vous serais obligé de me retourner un des deux, gardant l'autre pour vous-même.

Je suis disposé à vendre les quelques timbres que je possède au prix de 1 dollar chacun.

A vous
JOHN GILLIS.

La dernière phrase en dit assez.

ÉQUATEUR.





Voici les dessins des cartes. Il n'y en a pas avec réponse.

2 cents, rouge sur rose
3 — vert sur bleu

ESPAGNE.

MM. les députés, tous gens mariés, ont protesté contre la décision qui les obligeait à employer pour leur correspondance des timbres imprimés en jaune. L'administration faisant droit à leur réclamation, ces MM. se serviront désormais de timbres roses et même d'un type tout



à fait nouveau aux armoiries d'Espagne surmontées d'une colossale couronne; légende du timbre : *Congreso de los diputados.*

Imprimé sur papier blanc, piqûre 14 :

Sans valeur, rose

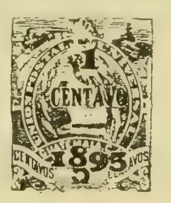
GRANDE-BRETAGNE.

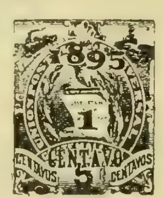
Le 12 mars ont été mis en usage les 1/2 et 1 penny avec surcharge : *O. W. official* (office of works), pour les lettres transmises par le bureau des travaux :

1/2 penny, vermillon, surch. noire
1 — lilas, — —

GUATÉMALA.

Le *American J. of Ph.* a reçu le 1 centavo, dont nous avons parlé l'an dernier, en trois types, comme suit :







1 sur 5 c., violet, surch. rouge, 1er type
1 sur 5 c., violet, surch. rouge, 2e type
1 sur 5 c., violet, surch. rouge, 3e type

HAÏTI.

Nous avons vu le timbre actuel 2 cents en marron :

2 cents, marron

HONGRIE.

Nous recevons deux cartes émises, dit-on, à l'occasion des fêtes du millénaire. Elles sont illustrées au verso de différentes vues de Budapest : il n'y en a pas moins de 32 différentes, tout un jeu de cartes.

Le 2 kreuzer a l'inscription :

Magyar Kiralyi Posta
Levelezo — Lap.

Il y a quatre lignes d'adresse, la première commençant par *Czim;* millésime 96.

La carte à 5 kr. est conforme à celle de 1889, sauf les 32 vues au verso. Elle a également le millésime 96 :

2 kreuzer, brun sur chamois
5 — carmin — —

LEVANT ROUMAIN.

Depuis notre dernier numéro, les timbres ont reparu avec la surcharge *violette :* c'est donc la *noire* qui deviendra rare.

Ayant voulu obtenir de ces timbres, nous avons reçu cet avis qu'il n'existait pas de poste roumaine à Constantinople. Mais les renseignements venus depuis, nous ont appris que cette poste avait ses bureaux à bord des bateaux de la Compagnie.....

Pour affranchir ses lettres il faut donc dépenser au minimum fr. 1.25 pour s'y rendre en barque, à moins de se jeter à la nage, ce qui est plus économique, mais moins agréable.

Les plis recommandés ne sont pas acceptés.

La poste est on ne peut plus sérieuse, nous dit-on, mais c'est l'Agent de la Compagnie qui ne l'est pas : il exige 50 °/o de commission sur la vente des timbres !

Le gouvernement turc vient d'ordonner la suppression de cette poste roumaine.

LORENZO MARQUES.



Nous reproduisons le type du centenaire dont nous avons parlé il y a quelque temps.

MADAGASCAR.

La plupart des journaux annoncent une série de timbres avec surcharge : *Poste française, Madagascar* sur 3 lignes, sans s'apercevoir que la *nouvelle* a été donnée il y a un an. Nous avons reproduit pour notre part le type en mai 1895.



Le *Meekeel's W. S. N.* a reçu le 40 centimes surchargé 25 dans un ovale. Ce timbre se trouvait sur une lettre d'Antananarive, arrivée à Saint-Louis avec le timbre non oblitéré. Qu'est-ce cela ?

25 sur 40 c., vermillon, surch. noire

L'*Avenir des timbres-poste* parle d'autres valeurs qui auraient reçu la même surcharge:

5 sur 1 cent.,	noir sur azur,	surch. noire	
15 — 2 —	brun-rouge	—	
25 — 3 —	gris	—	
25 — 4 —	violet	—	

Si les timbres sont sérieux (y a-t-il des surcharges sérieuses des colonies françaises?) il est probable qu'on nous servira bientôt le décret.

NANDGAM.

D'après le *Monthly Journal*, les timbres de cet Etat auraient été supprimés depuis environ un an; le 1 anna, bleu, ne serait alors qu'une fantaisie.

Nous verrons insensiblement disparaître tous les timbres des différents Etats de l'Inde, pour les voir remplacés par ceux de l'Empire.

NICARAGUA.

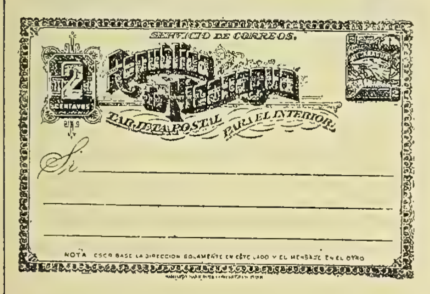
Nous n'avons pas fini d'énumérer tous les produits Seebeck. Il y a encore des bandes au type des enveloppes reproduit le mois passé :

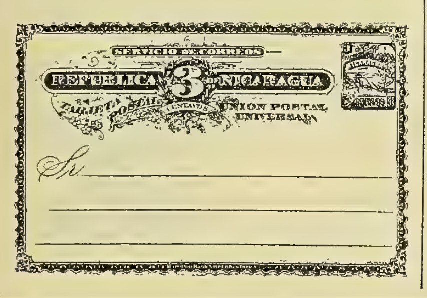
1 cent, rouge
2 — bleu foncé
4 — violet foncé

Et les enveloppes sur papier bleu uni :

5 centavos, rouge,		159 × 92 m/m
10 —	orange,	—
20 —	violet foncé	258 × 103 m/m

Puis nous avons à reproduire les cartes signalées le mois dernier, dont il en existe avec réponse, savoir :





2 + 2 cent., bleu sur rose
3 + 3 — — — bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous empruntons au *Monthly Journal* le document suivant :

Département de la Poste et du Télégraphe Electrique.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Sydn y, le 27 février 1896.

S. E. le Gouverneur, sur l'avis du Conseil Exécutif, a, d'après les prescriptions de la 7e Section de l'amendement des *actes* d'affranchissement, *Act. 86, Vic. n° 31,* approuvé certaines modifications à faire au dessin de la carte-postale 1 1/2 d., qui consiste à écarter le waratah du côté gauche de la carte et la substitution d'un waratah emblématique et de feuilles pour les mots : *One hunderd years,* dans le timbre indiquant la valeur.

JOSEPH COOK.

RUSSIE.

NOWOMOSKOWSK *(Ekaterinoslaw).* — M. E. Vonder Beeck a découvert le timbre ci-contre, appartenant à une nouvelle poste. Les armoiries sont au centre d'un rectangle autour duquel l'inscription part de gauche à droite : *Postchtowaia Marka Nowomoskowskago Ziemstwa.* (Timbre poste de l'arrondissement rural de Nowomskowsk); chiffres romains aux angles, valeur sous les armoiries.



Imprimé en noir sur couleur, piqué 11 1/2:

3 kopecks, rose

A été émis le 1er janvier 1896.

OSSA *(Perm).* — Le type de 1895 est actuellement imprimé en bleu pâle et rose sale. Les armes n'ont plus le fond ligné rouge. Papier blanc mince, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu pâle et rose sale

STAWROPOL *(Sumara).* — Le timbre bleu de 1894, connu piqué 11 1/2, nous a été montré en exemplaires oblitérés, piqués 13 1/2 :

3 kopecks, bleu vif

SAINT VINCENT.

Nous avons vu le 5 shillings, CA et couronne, piqué 12 :

5 shillings, lie-de-vin foncé

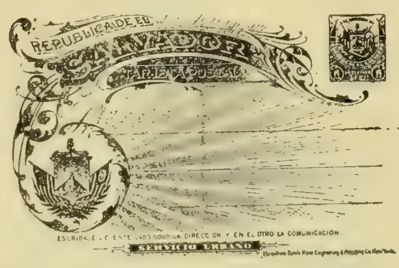
SALVADOR.

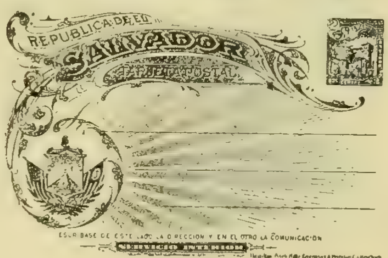


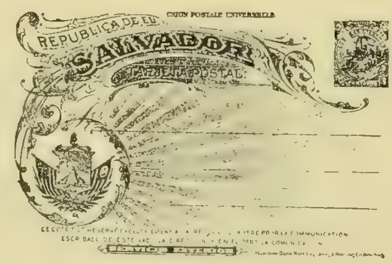
Le type de 1895 pour les *timbres-taxe* reste en usage, mais l'impression est changée. Papier blanc, piqûre 12 :

1 cent. rouge	10 cent. rouge
2 — —	15 — —
3 — —	25 — —
5 —	50 — —

Il y a aussi des cartes simples et avec réponse aux types ci-contre.







Carte postale :	1 cent,	bleu foncé	sur	vert pâle	
—	1 + 1	—	—	—	—
—	2	—	violet	—	paille
—	2 + 2	—	—	—	—
—	3	—	bleu	—	saumon
—	3 + 3	—	—	—	—

Enfin des enveloppes aux types des timbres poste (voir n° 398), savoir :

Papier blanc uni.

1 cent,	vert olive,	type armes	153 × 89 m/m
2 —	rouge	— parlement	—
5 —	outremer	— armes	160 × 90 m/m
12 —	ardoise	— navire	—
15 —	bleu vert	— poste	—

SHANGHAÏ.

Les 50 et 20 cents ont été surchargés comme suit :

Four cents, s/ 50 c., jaune, surch. noire
Six — — 20 — violet, — —

SUÈDE.

Depuis le 1er avril dernier, les timbres à 6, 12 et 24 öre auraient été supprimés.

SUISSE.

La bande à 2 centimes a le format : 360 × 81 m/m.

2 centimes, noir

Les faux timbres de Lombardo-Vénétie.

(Suite, voir n° 401.)

Si les timbres que je viens de décrire présentent une gravure très fine et sont soigneusement imprimés, il n'en est pas de même des imitations venant de Milan dont quelques-unes sont tellement grossières que l'on est surpris qu'elles aient pu opérer l'affranchissement de la correspondance sans éveiller immédiatement l'attention des employés de poste.

Par contre, les faussaires milanais semblent s'être aperçu bientôt de la grossièreté de leurs produits; aussi ont-ils éprouvé le besoin soit de refaire les premières gravures, soit de les améliorer par des retouches, ce qui nous vaut différentes variétés ayant toutes un air de famille. Ce sont naturellement les derniers types qui, au point de vue de la gravure et de l'impression, sont les mieux réussis.

Tous ces timbres sont gravés sur bois ou très probablement sur cuivre jaune; l'impression a dû être opérée à l'aide d'une presse à main, ce dont il est aisé de s'apercevoir par la distribution, souvent inégale, de l'encre typographique. Les faussaires n'ont pas dû préparer des clichés de leurs types, chaque exemplaire étant imprimé séparément. J'ai, en effet, plusieurs lettres portant deux ou trois timbres faux à la fois, mais ils sont toujours séparés et je n'en connais pas

en groupes. Quelques exemplaires présentent de chaque côté des marges invraisemblables : un timbre que j'ai sous les yeux mesure 22 sur 28 1/2 m/m. Par contre, on trouve des pièces ayant des marges entièrement rognées.

Le papier fort et mécanique, le gommage et presque toujours le choix des nuances ne sont pas de nature à éveiller les soupçons.

Le timbre portant la date la plus reculée rencontrée par moi, parmi environ 140 exemplaires dont plusieurs sur lettres, prêtés par des amis ou appartenant à ma collection, est du 4 novembre 1857; la date la plus récente est du 16 juin 1858. On peut donc fixer à huit mois environ la circulation de ces faux timbres, que je vais décrire séparément.

15 CENTESIMI.

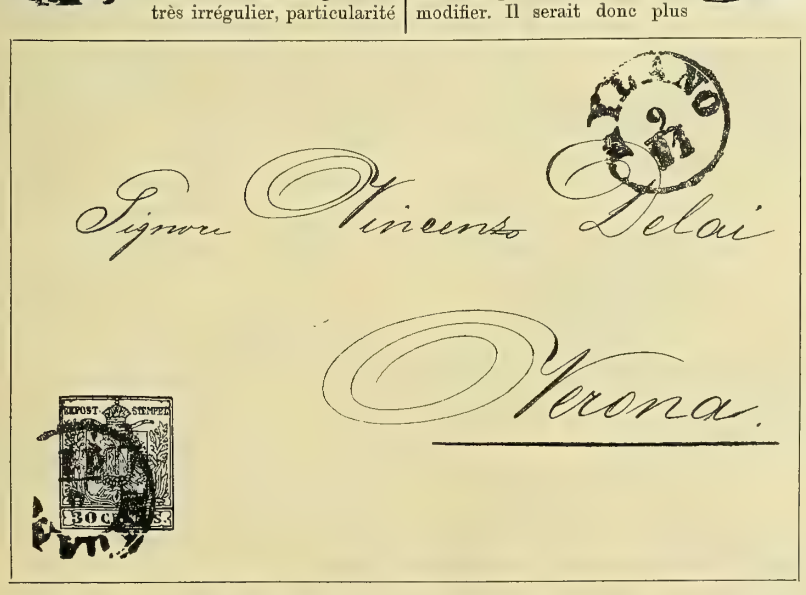
Je ne connais qu'un type pour cette valeur, mais il a subi des modifications pouvant faire croire à deux gravures distinctes. La couronne se signale toujours par sa forme trop plate à la partie supérieure. Le fond de l'écusson a un pointillé très irrégulier, particularité commune aux autres valeurs. Les plumes de la queue de l'aigle sont tournées *vers le haut*. Le lion qui figure au petit écu placé sur le cœur de l'aigle, est très mal formé et il est surmonté par quelques traits qui semblent indiquer une couronne. Au-dessus de la couronne, surmontant les armoiries, on remarque, à gauche, un petit point que le fac-simile ci-contre reproduit exactement. Les lettres des légendes ici et aux autres valeurs sont très mal formées ; c'est surtout aux caractères imparfaits de la légende inférieure qu'il est aisé de reconnaître les timbres faux. Les chiffres sont trop distancés; les nuances souvent plus vives qu'aux timbres originaux.

L'exemplaire ayant la date la plus reculée que je connaisse est du 15 décembre 1857.

15 cent., rouge, rouge vermillon



Type retouché. — En avril 1858 (?) ce type subit une retouche consistant à rendre le dessin plus léger. Par quel procédé? je l'ignore. Mais je pense qu'à l'aide d'eau forte ou quelque autre agent chimique, le faussaire rendit unies les parties qu'il comptait modifier. Il serait donc plus



exact de dire que le dessin a été refait plutôt que retouché dans certains endroits. Le lion n'est plus surmonté de traits pouvant laisser croire à une couronne : il n'y a là qu'un pointillé. Les plumes de la queue sont tournées *vers le bas*. L'épée est moins marquée. Au-dessus de la couronne, à gauche, on trouve encore le petit point signalé tout à l'heure.

J'ai rencontré ce type retouché, fin avril à juin 1858. J'ai deux lettres des mois d'avril et mai, même année, portant chacune deux timbres, dont l'un seulement présente les retouches.

Impression souvent plus soignée.

15 cent., rouge

30 CENTESIMI.

C'est par cette valeur que les faussaires ont dû commencer leurs travaux.

Le premier type, reproduit ici sur lettre, est exécuté très grossièrement ; il faut remarquer surtout les deux rubans courbés ou banderoles au-dessous de la couronne qui sont tout à fait différents ; ils ne sont pas assez retournés vers le bas, à leurs extrémités.

La couronne est trop petite. Le lion se trouve remplacé, ainsi qu'à d'autres types, par une sorte de serpent. Mais sans ajouter d'autres détails, disons que l'impression, très défectueuse et empâtée ainsi que la nuance grisâtre, frappent bientôt l'œil.

Je n'ai rencontré ce type, que je considère comme fort rare, que sur des lettres de novembre 1857.

30 cent., brun grisâtre

A continuer.) E. Diena.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 401).

Post Office d'Héligoland.

4,150 Reichsmark.

Par ordre du Gouvernement royal, il est certifié d'avoir reçu ce jour en argent comptant, la somme de quatre mille cent cinquante marks impériaux de M. Julius Goldner, pour l'achat, par celui-ci, des timbres, cartes-postales et enveloppes hors cours, ainsi que les coins existants et les planches d'impression.

Heligoland, 24 septembre 1879.

R. Palgre,

Maitre des postes royales.

En reproduisant ces pièces nous avons tenu à prouver combien grande était la légèreté du gouverneur Barkly faisant main basse sur ce qui avait été vendu, d'une façon irréfléchie, nous le voulons bien, mais qui ne constituait pas moins une vente régulière dont le gouverneur Maxse avait seul à supporter les conséquences, s'il avait outrepassé ses pouvoirs.

Ces pièces établissent également les droits que possède M. Goldner de disposer de son achat comme il l'entend. Aux collectionneurs à décider s'il faut le suivre dans toutes ses combinaisons commerciales.

Après les formalités nécessaires en pareil cas, les planches de timbres furent rendues à son acquéreur, en janvier 1887. Celui-ci dut cependant renoncer, pour ses nouveaux tirages, à se servir de l'imprimerie impériale de Berlin qui persistait, plus que jamais, à refuser d'imprimer pour un particulier, sans l'apostille que le gouvernement Héligolandais ne voulait plus accorder,

C'est alors que M. Goldner s'adresse à Leipsick, puis finalement à Hambourg, ce qui lui procure depuis l'avantage de ne plus devoir faire l'expédition de ses planches au dehors et d'avoir au moins la chance de ne plus les voir se détériorer en route. Ce sont donc ces incidents qui nous valent les différents tirages de Berlin, Leipsick, Hambourg, parmi lesquels nous allons essayer de nous retrouver.

Le matériel dont parle la pièce du 24 septembre 1879 a été expédié de Berlin à Héligoland le 11 septembre 1879. La vente a donc été vite faite : elle était composée des pièces suivantes :

1° *Cinq coins originaux en acier*, savoir :

Cadre des	1 et	2 pfennig	= 2	
Timbre		3 —	= 1	
Carte	(timbre)	5 —	= 1	
Enveloppe	—	10 —	= 1	
				5 coins

2° *26 clichés en galvano*, comme suit :

2 mêmes clichés, bande 3 pf.

Du timbre-poste 3 pf. :

5 blocs de 2 clichés		(contours écu et couronne)
2	— 5	(cadre et 1re coul. de l'écu)
2	— 2 —	(rouge de la cour. et 2e de l'écu)
2	— 3 —	(rouge de la cour. et 2e de l'écu)
2	— 5 —	(orange de la cour. et bords de l'écu)

Des cartes à 5 pf. ou avec réponse 5 + 5 :

11 clichés des 3 lignes d'inscriptions

26 clichés

Post-Office



HELIGOLAND.

4150 Reichsmark

Geschrieben Viertausend einhundert und fünfzig Mark von Herrn Julius Goldner für an denselben verkaufte, außer Kurs gesetzte Briefmarken, Postkarten und Couverts, nebst dazu gehörenden Stempeln resp. Druckplatten am heutigen Tage baar z. Hd. empfangen zu haben, bescheinigt im Auftrage des Kgl. Gouvernements

Helgoland, den 24. Sept. 1879.

R. Pilger

Königl. Postmeister

4150 Rℳ

3° *3 planches diverses de 50 timbres,* savoir :

2 pour impr. le cadre des 1 et 2 pf.
1 - l'effigie —
3 planches

4° *Un galvano matrice en deux exemplaires, texte de la carte ordinaire qui est aussi celui de la carte avec réponse.*

Les clichés pour former le cadre de la carte avec réponse appartenant au matériel d'imprimerie, n'ont pas été vendus : c'est ce qui explique les différences que présentent sous ce rapport les réimpressions.

Les cachets d'oblitérations sont restés entre les mains de la poste, contrairement à ce qui a été dit dans un journal allemand. La raison en est simple : ils ont continué à être employés.

C'est en faisant usage de ce matériel acheté à Héligoland, que M. J. Goldner gratifie le monde timbrophilique de tirages sans fin dont les timbres *ont toujours été exécutés sur les mêmes planches,* preuve qu'il est possible d'imprimer plus de 200 feuilles avant d'avoir recours aux retouches, comme il a été dit pour les timbres de 1/2 et 1 schilling 1867 (voir page 119, année 1896.)

A. — IMPRESSIONS DE BERLIN.

1° Tirages de mai 1879 à 1884

Une commande de timbres du 8 février 1879, approuvée par le gouvernement d'Héligoland le 31 suivant et accompagnée, comme toujours, des planches destinées à l'impression, est exécutée le 21 mai 1879 par l'imprimerie impériale de Berlin. Cette livraison est ainsi composée :

Tirage du 21 mai 1879 :

Non dentelés

100 feuilles,	1/4 sch.,	rose	et	vert foncé
100 —	1/4 —	vert-jaune pâle		carmin foncé
100 —	1/2 —	vert-jaune vif	—	carmin
100 —	3/4 -	vert-jaune	—	rose vif
100 —	1 —	carmin	—	vert-jaune
100 —	1 1/2 —	vert foncé	—	carmin
100	2 —	carmin	-	vert-jaune
100	6 —	vert-bleu	—	carmin

Les feuilles ont la dentelure **B** :

600 feuilles, 1/4 sch., vert-jaune pâle et carmin foncé, piqué 14 1/2

Les feuilles ont la dentelure **E** :

700 feuilles, 2 sch., carmin et vert-jaune, percé
700 - 6 — vert-bleu — carmin, —

Par suite de malentendus, les 1/2 et 1 schilling dont 900 feuilles avaient été commandées *percées,* sont toutes envoyées de Berlin, *non dentelées.* C'est le motif pour lequel toutes ces feuilles ont été renvoyées dans cette ville, le 29 mai 1879. Par la même occasion, M. Goldner passe un ordre composé des valeurs 2 et 6 schilling qui doivent être *piquées,* quoique ces timbres n'aient jamais existés ainsi. Mais M. Goldner voulait être agréable aux collectionneurs : il n'a pu résister au désir de leur compléter leur " séries „ L'envoi eut lieu le 12 août 1879.

Tirage du 12 août 1879.

Les feuilles ont la dentelure **B** :

700 feuilles, 2 sch , rose-carmin et vert-jaune vif, piq. 14 1/2
700 — 6 — vert-bleu vif - carmin, —

Tirage du 21 mai 1879, percés le 12 août 1879.

Les feuilles ont la dentelure **E** :

900 feuilles, 1/2 sch., vert-jaune vif et carmin, percé
900 — 1 — carmin — vert-jaune, —

S'étant aperçu que les amateurs ne prisaient pas beaucoup ses fantaisies de *non dentelés,* M. Goldner renonce à leur en servir et, en mars 1884, il réclame de l'imprimerie impériale la faveur de lui denteler 672 feuilles qu'il renvoie, se contentant des 128 feuilles non dentelées qui lui restent ou qui ont été vendues. Par suite de ce retour la collection s'augmente de ce qui suit :

Tirage du 21 mai 1879, dentelés le 30 mai 1884.

Les feuilles ont la dentelure **B** :

1/2 sch., (?) *piqué 14 1/2*
1 — carmin et vert-jaune, —

Les feuilles ont la dentelure **D** :

1/2 sch., vert-jaune vif et carmin, *percé*
1 — carmin — vert-jaune, —
2 — — — — —
6 — vert-bleu — carmin —

Les feuilles ont la dentelure **E** :

1/4 schill., rose et vert-foncé, piqué 14 1/2
1/4 — vert-jaune pâle — carmin foncé, —
3/4 — vert-jaune — rose vif -
1 1/2 — vert foncé — carmin —

Ce mode de dentelure **E** n'est pas celui usuel de Berlin. Il provient néanmoins de cette ville, M. Goldner nous ayant déclaré n'avoir jamais fait denteler ses timbres ailleurs.

Gomme. Elle est blanchâtre ou jaunâtre. Les feuilles laissent presque toujours à un des deux côtés latéraux une partie non gommée d'un centimètre environ sur toute la hauteur.

Perçage. On a vu que lors du tirage de 1875, l'imprimerie avait déclaré ne plus avoir les formes de découpage pour percer les timbres. Il a donc fallu en créer de nouvelles pour le tirage de 1879.

La perforation s'est faite dans les deux sens à la fois, tandis que les premiers timbres percés (1867) avaient leur perforation établie dans un sens, puis dans un autre.

Les lames horizontales sont d'une pièce et donnent une perforation régulière, sans interruption. Au contraire, les lames verticales, qui paraissent être aussi d'une pièce, laissent un léger intervalle entre chacun des timbres pour ne pas rencontrer le perçage horizontal.

Ce qui démontre bien qu'il y a eu perçage à deux époques ce sont les différences suivantes :

En mai 1879, les 2 et 6 sch. ont les perçages horizontaux dépassant de 4 m/m., *à droite seulement; la première* ligne verticale a un perçage *sans interruption ;*

En août 1879, les 1/2 et 1 sch. ont les perçages horizontaux dépassant de chaque côté les rangées de timbres, de 2 m/m ; *toutes* les lignes verticales de perçage ont des interruptions entre chaque timbre. Voici du reste comment les feuilles se présentent :

Mai 1879.	*Août 1879.*
l l l l l l l l l l	l l l l l l l l l l l
l l l l l l l l l l	l l l l l l l l l l l
l l l l l l l l l l	l l l l l l l l l l l
l l l l l l l l l l	l l l l l l l l l l l
l l l l l l l l l l	l l l l l l l l l l l

Piqûre. Même observation qu'aux réimpressions officielles. *(A continuer.)*

Faux timbres d'Espagne.

1° 4 CUARTOS 1867.

Si l'on veut bien comparer le type que nous reproduisons, avec le 4 c. 1867 d'Espagne, on conviendra avec nous qu'il n'est pas étonnant que la poste n'ait jamais eu connaissance de ce faux timbre, qui resterait encore ignoré pour tous, si M. Ridpath ne nous l'avait envoyé en faisant ses remarques.



Le timbre authentique mesure 18 1/2 × 22 m/m ; le faux 18 × 21 1/2 ; l'effigie montre un menton ayant un peu plus de saillie; les bandeaux sont moins ondulés;

Correos a l'*e* qui se présente avec les traits horizontaux supérieur et inférieur d'une longueur égale, alors que l'authentique a le trait inférieur plus long; l'*s* est mal formé, surtout du bas;

De a l'*e* plus étroit ;

Espana a l'*s* trop ouvert;

La piqûre est celle du timbre vrai.

C'est tout ce que nous avons observé.

Avouons qu'il faut réellement un œil bien exercé pour découvrir la fraude, lorsqu'on n'est pas prévenu.

2° 1 PESETA 1889.

M. A. Vazquez a trouvé sur des dépêches expédiées d'Orense à Valladolid, des timbres-poste faux de 1 peseta, à côté de timbres authentiques (5 c. de peseta). D'après l'*Annonce Timbrologique*, le fait aurait été constaté à Barcelone, ce qui prouve que les faussaires ont répandu un peu partout leurs produits. Voici la reproduction photographique de la falsification, mal venue malheureusement. Au lieu d'avoir 22 1/4 m/m, la falsification n'en a que 22; les cheveux ont une autre direction, derrière surtout; l'ondulation accentuée sur le sommet de la tête ne l'est presque pas à la falsification; l'oreille et la narine sont trop larges; *Julia,* sur la tranche du cou, a la lettre L sans trait horizontal le plus souvent; le fond ligné est plus confus; les festons extérieurs de l'ovale sont trop prononcés; les dessins qui forment le cadre diffèrent par tous les points; enfin les inscriptions présentent de nombreuses différences; ainsi : *Comunicaciones* a le C trop fermé et trop rapproché de l'O, M a le deuxième jambage trop court et trop gros, S est trop fermé; *Una peseta :* N est trop fermé et trop étroit, S est trop fermé et le T trop rapproché de A; enfin, cette lettre doit se trouver presque sous l'échancrure du dessin du cadre; à l'imitation cette lettre en est à 1 m/m. La teinte répond bien à celle du timbre authentique; la piqûre est aussi la même.



En somme, malgré toutes les imperfections,

le timbre est fort bien imité : ce n'est pas une photographie, comme le suppose l'*Annonce Timbrologique*.

Variétés du 1 öre de Norwêge.

La première variété est parue le 1er janvier 1877 avec toutes les autres valeurs, 3, 5, 10, 12, 20, 25 et 50 öre. Elle porte le cor de poste ombré sur le pavillon du cor.

La piqûre du timbre est 13 1/2; le petit chiffre 1 a, en haut, un trait oblique de liaison, et en bas un trait horizontal très accentué :

1 öre, bistre-gris foncé

2e *Variété*. En mars 1892 la couleur est modifiée et aussi le petit chiffre 1 *qui n'a aucun* trait de liaison; piqûre 13 1/2 :

1 öre, brun foncé

3e *Variété*. En 1893 nouveau changement du petit chiffre 1 qui a de petits traits de liaison; piqûre 13 1/2 :

1 öre, gris-jaunâtre pâle

Cette variété est assez rare, nous dit-on.

4e *Variété*. En décembre 1895, nous avons une modification de toutes les inscriptions. Le petit chiffre 1 est plus grand que les précédents, piqûre 13 :



1 öre, gris-jaunâtre pâle

Cette dernière variété est seule en usage aujourd'hui.

A propos de certains timbres grecs.

M. Chaïdopoulos nous envoie les lignes suivantes :

Plusieurs catalogues récemment parus, entre autres ceux de MM. Barbarin, Brigh Scott, etc., mentionnent les timbres suivants :

1889 Imp. belge. 50 lep., piqué 13 1/2
— 1 et 5 — — 11 1/2

Le premier n'a jamais été piqué ainsi par l'administration de la Monnaie; le document de l'administration des Postes que vous avez publié autrefois en fait foi;

Les deux autres n'ont jamais existé non plus piqués 11 1/2 par la poste d'Athènes, pour la raison bien simple, c'est que lorsque la machine à piquer de ce bureau est arrivée, la Monnaie ne livrait plus de timbres à impression belge. Mais ceux qui possédaient de ces timbres non dentelés ont pu facilement les faire piquer, raison pour laquelle il faut les considérer comme des timbres de fantaisie.

Programme d'une journée philatélique en Allemagne.

Les membres du comité de la VIIIe journée Philatélique en Allemagne, qui aura lieu cette fois à Cologne du 20 au 22 juin prochain, ont l'honneur d'inviter MM. les philatélistes et marchands de timbres-poste de Belgique et de France à bien vouloir les honorer d'une visite pendant ces jours.

Voici le programme :

Samedi 20 juin. — Réception de MM. les visiteurs; le soir, grand " Kommers ";

Dimanche 21 juin. — Assemblée principale et diner. Le soir, vente et échange de timbres-poste;

Lundi 22 juin. — Excursion par bateau à vapeur sur le Rhin au " Siebengebirge ". Retour le même jour.

A. Stratmann,
Secrétaire honoraire.

Cette réunion est organisée par le *Rhein Westf. Briefmarkenverein* (Société des Philatélistes du Rhin et de Westphalie) et la section de Cologne du Moselverein (Club de la Moselle).

La fête aura lieu dans le local de la Lésé, situé dans la Langstrasse.

Protestation de collectionneurs de timbres poste contre les émissions spéculatives.

Nous recevons de New-York une longue circulaire qu'il ne nous est pas possible de reproduire ici. La commission proteste contre l'affermage à des imprimeurs ou à des spéculateurs de ce qui reste d'une émission retirée; contre l'emploi provisoire de timbres commémoratifs et contre la multiplication inutile des variétés de même timbre, au moyen de surcharges, etc.

Nous sommes heureux de voir parmi les signataires plusieurs noms de marchands, les hommes de paille de Seebeck, qui ont poussé jusqu'ici à la consommation des produits de ce dernier. Par ce fait Seebeck semble abandonné.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—



ABYSSINIE.

Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur les timbres ordinaires. Nous avons ainsi des timbres-taxe sans trop de frais.

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').



Le *American J. of Ph.* donne le dessin de la nouvelle enveloppe que nous reproduisons à notre tour.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Le *M. J.* annonce l'enveloppe des Indes anglaises 2 1/2 an. sur 4 1/2 an. surchargée : *British — East — Africa* en bleu et utilisée le 27 mars 1896 :

2 1/2 sur 4 1/2 an., orange et noir, surch. bleue

ARGENTINE (République).

Nous recevons de la *Société Philatélique Argentine* les nouvelles suivantes :

Le 25 mai l'Administration générale des postes et télégraphes a émis, avec caractère définitif, mais à l'occasion du 86e anniversaire de l'Indépendance Argentine, une série d'enveloppes, de bandes, de cartes et de cartes-lettres au type réduit ci-haut, d'une dimension de 31 m/m.

Le timbre est imprimé à droite sur carton ou papier paille, celui-ci vergé pour les enveloppes.

Enveloppes	5 c. rose,	148 × 118 mm
—	5 — —	151 × 88 —
Bandes	1/2 — bleu	115 × 280
—	1 — orange-brunâtre	—
—	2 — vert-jaune	—
—	4 — gris foncé	—
Cartes	3 — orange	133 × 79 mm
—	4 — gris foncé	—
—	6 — ardoise	—
—	6 + 6 — —	—
Cartes-lettres	3 — orange,	142 × 86 m/m
—	4 — gris foncé	—

Cette émission d'un type ridicule est une véritable surprise. Après plusieurs essais présentés par la *Compagnie S. A. des billets de banque*, un modèle assez réussi avait été accepté avec quelques petits changements, par la Commission.

Mais à l'insu de celle-ci, la poste commanda le type ci-haut, d'où protestations de la Commission et démission du Président.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Voici le type du timbre dont il a été question ici il y a plusieurs mois.

BARBADE.

Le 1 farthing dont nous avons annoncé une prochaine apparition n'a été émis qu'au commencement de mai :

1 farthing, gris-noir, valeur carmin

Voici à propos de cette émission un avis que publie l'administration des postes :

Avis de l'Administration des Postes.

—

Administration générale des Postes.

23 janvier 1896.

A partir de cette date, tous les journaux déposés au bureau général des postes pour être remis dans l'île, seront passibles d'une taxe d'affranchissement de 1 farthing pour un poids n'excédant pas 2 onces, et de 1 farthing additionnel pour toutes 2 onces additionnelles.

Aucun mot, ni communication ne doit être écrit ou imprimé sur le journal ou sur la couverture, après la publication, excepté le nom et l'adresse de la personne à laquelle il est destiné.

Aucun papier ni aucun objet ne sera inséré dans ce journal, à l'exception du supplément imprimé, s'il y en a.

En attendant l'émission du timbre 1 farthing, l'affranchissement sera perçu en monnaie, et les mots *Paid at Barbados* (payé à Barbade), seront imprimés sur le journal à l'aide d'un timbre à main, en présence de la personne déposante, qui sera invitée à signer un papier indiquant le nombre des journaux déposés, et le montant payé à cet effet.

Dans le cas où les journaux pèseraient plus de 2 onces, l'affranchissement devra être payé en timbres d'affranchissement.

On ne pourra en ce moment déposer de journaux à aucun des bureaux de poste locaux de cette île, sans payer un affranchissement minimum de 1/2 d.

W. P. TRIMINGHAM.

Directeur des postes coloniales.

BAVIÈRE.

Il s'est ouvert le 1er mai dernier à Nuremberg, une exposition locale pour laquelle il a été créé des cartes postales à 5 pfennig, qui se vendent depuis le 14 du même mois, par le bureau de poste établi à l'exposition.



Ces cartes ont le fond couvert d'un dessin jaunâtre et au milieu se trouve la façade principale du bâtiment de l'exposition. A droite est le timbre connu à 5 pf.; à gauche, les armes empruntées aux cartes de 1879; au milieu : *Postkarte;* millésime 96 :

L'impression est noire et couleur sur carton chamois pâle, au filagramme ondulations verticales écartées :

5 pfennig, vert

Cette carte doit être d'entreprise privée, quoique vendue par la poste à l'exposition.

BULGARIE.

Les timbres à 2 et 3 lew ne sont pas encore vendus officiellement à la poste, mais depuis le 13 mai on peut les obtenir. Le type est celui des timbres en cours :

2 lew, carmin et rose sur blanc
3 — noir et bistre-gris —

CANADA.

Emission de cartes postales au type connu :

1 cent, noir sur paille
1 + 1 — — — chamois

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La teinte du 5 shillings est actuellement orange-brun *(A. J. of Ph.)* :

5 shilling, orange brun

Le 2 1/2 pence a la couleur bleue :

2 1/2 pence, bleu

CEYLAN.

Avec surcharge *On — Service* il a été vu :

1 rup. 12 c., rose, surch. noire

CHYPRE.

Le 4 piastres nouveau est en usage. Reste à paraître les 1/2 et 2 piastres qui ne verront pas le jour de sitôt.

COCHIN.

Le *Ph. J. of Great Britain* annonce avec *Cochin Government* en relief sur la patte :

Enveloppe : 1/2 p., orange
— 1 p., magenta

CUBA.

Le *M. J.* rapporte que les cartes avec réponse 1882 existent avec le timbre à droite sur la première partie, et à gauche sur la seconde, au lieu du contraire :

2 + 2 cent., rouge-violet
3 + 3 — carmin

CUBA (Répub. de).

Le Journal officiel de la République, du 9 octobre 1895, dit l'*Ami des Timbres,* publie le document suivant, qui est le règlement pour le service des postes dans les *territoires (?)* occupés par les troupes (1) de la République.

ARTICLE PREMIER. — Le Secrétaire de l'intérieur sera le directeur supérieur de toute l'île, et le gouverneur civil, le chef de son territoire.

ART. 2. — Le service postal est établi entre les préfectures de la République et celui des courriers entre les bourgs et les préfectures les plus rapprochées.

ART. 3. — Afin d'organiser le service des postes, il sera créé un inspecteur dans chaque district, autant de directeurs et bureaux de poste qu'il sera nécessaire, et les postillons et auxiliaires qui seraient nécessaires pour chacun d'eux.

ART. 4. — L'inspecteur des postes est, en son district, le chef supérieur immédiat de l'administration; sous sa direction seront les directeurs des postes, les postillons et les auxiliaires.

Il organisera le service en plaçant les bureaux de poste dans les endroits les plus convenables, afin que le service puisse se faire avec plus de facilité et de rapidité. Il proposera à ce secrétariat les employés qui conviendront le mieux; il demandera leur renvoi chaque fois qu'il y aura pour cela un motif justifié; il surveillera leur tâche et fixera les heures réglementaires pour le départ des postillons.

Il tâchera également de corriger les défectuosités qu'il pourra noter; il proposera les modifications qu'il croira devoir être faites pour le bien du service, et rendra compte des services extraordinaires rendus par ses subalternes, afin qu'il en soit pris note et qu'il puisse leur être accordé les distinctions qu'ils auront méritées.

ART. 5. — Le directeur aura sa résidence dans le bureau de poste, qui sera autant que possible une annexe de la préfecture et il ne pourra le quitter pendant les heures fixées; il recevra la correspondance officielle et particulière; il signera le reçu de celles que livreront les courriers ou postillons, en annotant l'heure de la livraison, et délivrera, contre reçu, sur lequel l'heure sera également indiquée, au postillon partant, la correspondance qu'il aura en son pouvoir, en y joignant une note où il sera indiqué la correspondance emportée à l'heure de départ.

Il aura également soin que les relais de poste soient bien servis en y tenant le nombre de chevaux nécessaires, quand le trajet ne sera pas fait à pied, et rendra compte à l'inspecteur des défauts qu'il pourra noter dans le service, sans oublier l'importance du poste qui lui est confié.

ART. 6. — Les postillons parcourront journellement, aux heures indiquées, le trajet qu'on leur signalera, *sans s'arrêter en chemin* (1) ni presser le pas, sinon dans les cas de véritable urgence, qui leur seront indiqués par le directeur des postes. Ils donneront un reçu de la correspondance qu'on leur livrera et recevront, en échange, une note signée dans laquelle sera énoncée la correspondance qu'ils portent, note qu'ils présenteront au directeur des postes immédiat, afin qu'il délivre un reçu lors de sa réception; cette formalité une fois remplie, il l'échangera immédiatement après pour le reçu, qu'il laissera dans les bureaux de départ.

Grands sont les services que les postillons sont appelés à rendre, et c'est pour cela qu'on doit chercher, pour remplir cet emploi, des hommes d'une capacité et d'un courage reconnus, capables de comprendre le service qu'ils rendent à la patrie et de défendre ce qu'on leur a confié.

ART. 7. — Pour le service des postes, il sera créé, *dans chaque ville occupée par l'ennemi,* un inspecteur des postes et autant de directeurs et de conducteurs qu'il sera jugé nécessaire.

ART. 8. — L'inspecteur des postes vivra dans la ville où résidera le directeur supérieur de l'administration, et sous sa direction seront les directeurs des postes et conducteurs, exerçant leur charge dans la même forme que les inspecteurs des postes. Il veillera spécialement au choix des employés et au maintien de tout le secret possible pour tromper le plus facilement la vigilance de l'ennemi.

ART. 9. — Les directeurs des postes seront considérés comme les chefs de poste et procéderont avec les conducteurs de courriers, comme ceux-ci avec les postillons, rendant toujours compte des services extraordinaires rendus.

ART. 10. — Les conducteurs de courriers seront chargés de recevoir des chefs la correspondance et de l'enlever de la ville pour la livrer à la préfecture ou au bureau de

(1) Bandes conviendrait mieux, pensons nous.
J.-B. M.

(1) Bigre !

poste le plus rapproché. Ils donneront et recevront les reçus, comme les postillons; comme eux, ils devront être des hommes honnêtes et possédant assez de ruse et de courage pour vaincre les difficultés qui pourraient se présenter dans l'exercice de leur importante et périlleuse mission, et dignes d'occuper ces postes de confiance dans lesquels ils auront à rendre de si importants services à la sainte cause que tout Cubain est obligé de défendre.

ART. 11. — Les inspecteurs et directeurs possèderont un registre où seront notés la nomination des subalternes et les services qu'ils auront rendus; ils formeront l'archive avec ce registre et les circulaires, communications et autres documents officiels qu'ils recevront ou les copies de ceux qu'ils auront à transmettre.

Ce que je vous communique afin que vous en preniez connaissance et pour tous effets que de droit.

Patrie et Liberté, 9 octobre 1895.

Le Secrétaire de l'Intérieur.
Dr SANTIAGO GARCIA CANIZARÈS.

Pour copie conforme :

Le Lieutenant-Colonel, chef de l'Etat-Major du 1er corps d'armée,
FEDERICO PEREZ.

Ce décret nous fait l'effet d'une fameuse blague, l'article 7 surtout. Ce décret arrive huit mois après l'apparition des timbres et probablement sans qu'il existe un tarif postal....

Nous ne saurions assez recommander aux collectionneurs de ne pas encourager ces émissions par leurs achats.

GIBRALTAR.

L'enveloppe pour lettres recommandées a paru avec l'espace pour l'adresse, côté patte et les instructions au dos :

20 c. rouge, formats F. G. H² I. K

Le stock de 5 pesetas (4000) a été acheté il y a quelques mois par un spéculateur, nous écrit-on. Il les vend 10 pesetas.

Un moyen de mettre fin à la spéculation est, comme le dit fort bien M. Maury, de faire exécuter un nouveau tirage.

Il paraît que depuis on a cherché à faire la même spéculation pour les 40 et 50 centimos!

GRÈCE

Les timbres de jeux Olympiques ont vu leur usage prorogé jusqu'au 1er octobre 1896 " pour que le monde philatélique n'y voit pas de la spéculation de la part du Gouvernement „... et cependant, nous écrit on, de la façon dont on s'y est pris, on a laissé la porte ouverte à la plus honteuse spéculation.

On affirme à l'Administration des postes que le 60 lep., 2e tirage, est arrivé de Paris. Mais sera-t-il identique aux timbres du premier tirage?

Le 40 lep. est épuisé depuis quelques semaines. Cependant, les employés des postes, lorsqu'ils en trouvent au fond d'un tiroir quelconque, daignent vous les vendre au double de la valeur, pour vous obliger.

Le 2 lep. n'est plus. Il se vend couramment 4 et 5 lepta.

Le 1 lep. est à la veille de s'épuiser... On ne vous en délivre que la cinquième partie de ce que vous demandez.

Les 5 et 10 drachmes ont jusqu'ici été à l'abri de la spéculation, les employés des postes n'ayant pas les fonds nécessaires pour les accaparer.

HAÏTI

Le 2 cent brun dont nous parlions le mois dernier est l'avant-coureur d'une nouvelle série composée comme suit :

1/2 cent brun-rouge
1 — bleu pâle
3 — lilas
5 — olive
7 — gris-noir
20 — orange

Ces timbres ne paraitront qu'au fur et à mesure de l'épuisement des mêmes valeurs. Le 3 cents n'est pas prêt à paraître puisqu'on délivre encore le type précédent de 1891.

INDES ANGLAISES

Der Philatelist a reçu l'enveloppe de 1886, format 120 × 94 m/m, ayant le timbre surchargé : *On H S M* en noir et sur l'enveloppe : *On Her Majesty's Service* :

1/2 anna vert, surch. noire

ITALIE

M. E. Diena nous dit que la carte avec timbre ovale, valeur 10 centesimi, a actuellement le millésime 96.

La carte postale à l'usage des députés vient de paraître avec le type de timbre ovale.

JOHORE.

Comme nous le faisions pressentir, toute la série existe avec la surcharge : ***Kemahkotaan*** en noir.

LABOUAN.

Le *Ph. R.* enregistre la carte du Nord de Bornéo 4 sur 8 c. surchargée en plus : *Labouan :*

4 sur 8 c., vert, surch. noire

LEVANT ROUMAIN

La carte à 10 bani n'a pas été surchargée en noir comme on nous l'avait dit.

Nous avons sur les timbres du Levant roumain des versions absolument différentes.

Suivant les uns, il fallait louer une barque pour aborder aux bateaux de la compagnie roumaine, graisser largement la patte des agents de police qui cernaient le bateau à chaque arrivée, puis employer mille ruses auprès des agents subalternes pour obtenir les timbres, *l'agent refusant carrément d'en débiter au public.*

Suivant d'autres, il ne fallait ni ruses, ni pourboires, ni louer des barques, attendu que les bateaux se trouvaient amarrés aux quais. Ce n'est que lorsque le gouvernement roumain eût donné ordre de ne plus vendre des timbres, par suite de la réclamation du gouverneur turc, que la police surveillait les personnes entrant aux bateaux.

La *G. T.* trouve que ces timbres n'ont d'autre intérêt que celui de la curiosité. Nous ne sommes pas de cet avis. Les timbres ont été régulièrement émis, les correspondances ont été régulièrement distribuées; il importe peu que ce soit avec ou sans le consentement du gouvernement Turc.

En somme, voici ce qui a été imprimé :

10 paras	sur	5 bani,	surch.	noire		750
20 —	—	10	—	—	—	6300
1 piastre	—	25	—	—	—	3900
10 paras	—	5	—	—	violette	3300
20 —	—	10	—	—	—	7200
1 piastre	—	25	—	—	—	3900
					En tout	25350 ex.

Le jour où la poste a cessé de fonctionner, il n'y avait plus de timbres ! Il est vrai que la prévoyance des agents doit y être pour quelque chose.

L'émission a eu lieu le 16 mars par ordre du Gouvernement Roumain et retirée de cours le 25 mai.

MADAGASCAR.

Une série au type des timbres des Colonies françaises doit paraître avec les mots : *Madagascar et dépendances,* ce qui amène la suppression des timbres Diégo Suarez, Ste-Marie de Madagascar et Nossi Bé.

Il y aura aussi des enveloppes, des cartes et des cartes-lettres... naturellement.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. La pièce suivante, extraite de *The Austr. Ph.*, est relative aux timbres surchargés O. S., pour la vente aux collectionneurs :

Département des Postes et Télégraphes.

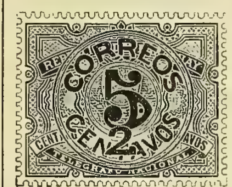
Bureau général des Postes.

Sydney, le 18 mars 1896.

Concernant l'autorisation pour la vente aux collectionneurs et autres, de séries complètes de timbres oblitérés " O. S. " à L. 2 la série, comme il a été annoncé dans la Gazette du Gouvernement à la date du 15 août dernier, il est notifié par la présente que Son Excellence le Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, a approuvé la cessation de la vente des timbres.

Jeseph Cook.

PARAGUAY.



Le timbre télégraphe 2 centavos est devenu postal par l'application d'une surcharge qui augmente également la valeur et la porte à 5 centavos. Le spécimen que nous remet M. Roussin est discrètement oblitéré sur un des angles :

5 sur 2 centavos, brun, surch. noire

Une heure après la mise en usage de ce timbre, l'émission était épuisee. Il est probable que le Directeur des Postes en fera ses choux gras.

PAYS-BAS.

On nous affirme que les cartes suivantes ont paru avec le nouveau type de timbre :

2 c., rose sur bleu
2 + 2 — — — —
3 — gris sur brun
3 + 3 — — — —

PÉROU.

Nous voyons signalé par *Der Philatelist* une carte-lettre avec type des timbres aux armoiries de 1874, Format 145 × 86 m/m:

3 cents, rouge brique sur blanc

Une circulaire de l'Administrateur général des Postes en date du 12 décembre 1895 annonce la suppression des timbres officiels comme suit:

Ayant eu connaissance en cette direction que l'estampille avec la surcharge à l'encre rouge "Gobierno" qui sert pour la correspondance officielle, avait été falsifiée, et comme il est nécessaire de mettre fin à cet abus, nous vous prions d'affranchir désormais la correspondance officielle avec les mêmes timbres qui servent pour la correspondance publique, en prenant toutes les mesures que vous jugerez utiles pour sauvegarder les intérêts du Trésor.

Que Dieu vous garde.

Camillo N. Carrillo.

Le même directeur des Postes adresse une lettre au ministre où il exprime toute sa satisfaction de l'idée lumineuse qu'il a eue d'émettre des timbres commémoratifs. Le *Am. Journ. of Ph.* publie cette lettre. Nous en prenons les chiffres suivants :

Valeur de l'émission . $.		33200 „
Dépense	3094 16	
Timbres distribués aux bureaux de l'Union .	1552 88	4647 04
Bénéfice net . $.		28552 96
Le directeur des Postes accuse $		28549 96

A ce compte-là on peut faire des émissions commémoratives.

ROUMANIE.

L'*Annonce timbrologique* parle de la prochaine apparition d'un timbre et d'une bande, valeur 1 ban destinés à l'affranchissement des journaux et qui seront imprimés en marron.

RUSSIE

Charkoff (*Charkoff*). — Les timbres ont encore leur type modifié. On a maintenu le gros chiffre au dessus des armoiries, mais ceux des angles sont en blanc sur fond or, que c'est resplendissant ; à la base de l'ovale, une étoile blanche.



Imprimé en bleu avec bords de l'ovale, angles et partie du chiffre en or, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu et or

Zolotonoscha *(Poltava)*. — Le type de 1892 a été refait. On a ajouté un supplément d'ornements de chaque côté de l'écu, à la partie inférieure ; la croix centrale est plus grande et les chiffres des côtés également ; en bas, le chiffre est blanc au lieu d'être vert.



Il y a quatre variétés sur deux rangées. On les reconnaît aux chiffres et aux dessins de chaque côté de l'écu.

Imprimé sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, vert, or et noir

SAMOA.

Nous tenons de l'obligeance de MM. Whitfield





King et Cie les cartes récemment émises au type ci-haut :

1 penny, bleu sur verdâtre
1 + 1 — carmin — —

Cette dernière a l'attache B, c'est-à-dire la 2e partie imprimée sur la 4e face et piquée à la séparation.

SHANGHAÏ.



Voici qui donnera une idée de la surcharge des timbres signalés le mois passé.

SUNGEI UJONG

La série complète serait en usage, types connus :

1er type	1 cent, lilas et vert		
—	2 —	—	brun
—	3 —	—	carmin
—	5 —	—	ocre jaune
—	8 —	—	outremer
—	10 —	—	orange
—	50 —	—	noir
2e type	1 dollar vert-bleu et vert-jaune		
—	5 —	—	et lilas

TRANSVAAL.

Le 2 1/2 pence est paru en deux couleurs :

2 1/2 pence, bleu, valeur en vert

TRINITÉ.

On annonce l'apparition très prochaine d'une nouvelle série de timbres imprimés en deux couleurs.

Le *M. J.* décrit une nouvelle enveloppe, format G, ayant l'adresse sur le côté patte. Le long de l'extrémité, au-dessus du timbre d'un côté et les instructions sur l'autre, est une ligne bleue épaisse et immédiatement au-dessous : *To with draw contents, cut envelope accross this line.* Au dos, un avis de 11 lignes.

Toute l'impression est en bleu.

2 pence, bleu, format G

WUHU.

Nous ne savons si cela intéresse nos lecteurs

de savoir que la série des timbres a été surchargée de caractères chinois indiquant la valeur, puis cette même série surchargée : *Postage due*, en noir.

ZANZIBAR (Bureau de poste français).

Le bureau de poste français a ajouté à la série des timbres en cours :

Timbres poste :	7 1/2 annas s/	75 c.,	noir s/ jaune,	surch. noire
— —	50 —	5 f.	violet	— —
Envel.	1/2 —	5 c.,	vert	— rouge
Carte :	1 —	10 —	noir s/ bleu	— bleue
	1 + 1 —	10+10 —	—	— —
Carte-lettre :	2 1/2 —	25 —	noir s/ rose	—

Histoire de quatre points

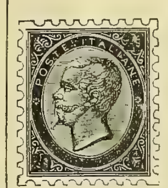
(SOUVENIRS D'AUTREFOIS)

Notre ami Westoby nous rappelait ces jours-ci, comme un comble de... crédulité, cette histoire de quatre points qui avait été gobée autrefois par tout le monde, et il ajoutait malicieusement, sauf par le *Timbre-Poste*. Or, c'est le *Timbre-Poste* qui, d'après informations fournies par un officier des postes de Turin, *toujours* (?) bien rensigné, a le premier avalé cette couleuvre pour la servir ensuite, en mars 1865, à ses lecteurs qui l'ont savourée avec délices.

L'articulet consacré à cette histoire, disait : " En imprimant le 15 centesimi, un accident survenu à la *machine* et à la *matrice* même, obligea MM. De La Rue à prendre les ordres du gouvernement italien, lequel répondit de tâcher de dissimuler l'avarie survenue à la planche, au moyen de quatre points blancs à placer à l'endroit endommagé ". Et nous ajoutions qu'il existait, par conséquent :

15 centesimi, sans points ; (1)
15 — avec —

Après avoir lu cet article, M. le Dr Legrand, qui faisait alors ses premières armes dans le *Timbrophile*, écrivit dans ce journal, 15 juin 1865, la "suite d'une histoire de quatre points", et tout en se raillant à l'opinion émise par le *Timbre-Poste* que ces points servaient à cacher des avaries, il signalait le 15 centesimi, devenu 20 c., porteur aussi des quatre points aux en-



droits désignés par nous, et un autre timbre 20 c., ayant en plus huit points placés devant certains ornements des parties supérieure et inférieure du timbre.

Aujourd'hui que nous relisons ce que nous avons écrit en 1865 (nous étions jeune alors !) nous trouvons que cette histoire de quatre points ne tient pas debout. Car enfin, il ne faut pas se mettre *martello in testa* pour se rendre compte que ce n'est pas en creusant des trous (les points blancs) à cent timbres dont était composée la planche, qu'on arrive à réparer un ou plusieurs accidents. En somme, voici ce qui était arrivé :

Lorsque la taxe des lettres fut portée de 15 à 20 centesimi, à partir du 1er janvier 1865, le gouvernement italien réclama de MM. De La Rue, leurs imprimeurs, l'arrangement de la planche 15 centesimi pour en faire une de 20 c. Est-ce le gouvernement italien, sont-ce ces MM. de Londres qui, de leur propre initiative placèrent les points où nous savons ? Peu importe, la question n'est pas là. Toujours est-il qu'il fut décidé que l'ancienne valeur serait couverte par une surcharge et que la nouvelle serait énoncée aux angles, toujours par une surcharge. Une partie de 15 centesimi étant imprimée, on se contenta de les surcharger 20 cent., d'où les timbres *sans points* ; au tirage suivant, ils eurent 2 points blancs de chaque côté, non pour réparer des avaries, *mais pour figurer comme marques secrètes*. Et c'est parce qu'elles l'étaient trop peu, secrètes, que les 4 points furent portés par la suite à 12 (2). Déjà, en août 1862, MM. De la Rue avaient marqué de mêmes points blancs la planche 3 des timbres anglais 3 pence, il est donc probable que l'idée de 1865 leur revient aussi.

Mais c'est égal, si nous avons eu la naïveté, il y a trente et un ans, de donner dans le panneau en acceptant comme article de foi, l'histoire de quatre points et sa suite, l'administration des postes italienne était autrement naïve que nous, en faisant établir ces points. L'idée en

---

(1) Il a été prouvé depuis que le 15 centesimi avec points n'a jamais existé.

(2) En ajoutant les points sur les planches de cent timbres, qui sait si les modifications ont été faites régulièrement et s'il n'existe pas des timbres avec 10 ou 11 points. N. D. L. R.

elle-même était excellente, nous le voulons bien, car elle permettait de reconnaître immédiatement la fraude du public, si celui-ci était tenté de gagner 5 centimes par fausse surcharge, mais encore ne fallait-il pas alors émettre des timbres 20 centesimi *sans aucune marque secrète*, comme les timbres 15 centesimi en circulation.

Mais voilà, on ne pense pas à tout !

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 402).

Fabrication. Rien à dire, si ce n'est que les 2 et 6 schilling imprimés en 1867 par blocs de 3 + 2 rangées hoizontales de clichés, sont imprimés en mai 1879 par blocs de 2 + 3, ce qui déplace la variété du 2 schilling, laquelle se trouve être la 1re de la 3e rangée, tandis que celle du 6 sch. est seconde sur la 5e rangée. En août 1879 et 1884 on imprime comme en 1867.

Les feuilles ont les points de repère suivants:

a) *Tirage de mai 1879.* Un point *rouge* (pour les 1/4, [rose] 1/2, 2 sch.) devant et après la 3e rangée horizontale et un autre au-dessus et au-dessous de la 6e rangée verticale ;

Au lieu d'être rouges les points sont *verts* pour les autres réimpressions.

Un point *sans couleur* sur la marge supérieure, devant les 2e, 3e et 8e rangées verticales et aux deux extrémités des timbres perforés (piqués ou percés).

b) *Tirage de août 1879.* Un point *rouge* pour les 2 sch. et *vert* pour le 6 sch. aux mêmes endroits que les précédents.

Un point *sans couleur* aux extrémités de la marge supérieure et au-dessus des 3e et 8e rangées verticales.

Signes caractéristiques. Tous les timbres non dentelés et le 1 sch. percé sont absolument de fantaisie, les timbres d'Héligoland n'ayant jamais existé dans cet état. Les 1/4 sch. vert, 1/4 sch. rose et 1 1/2 sch. sont doublement de fantaisie, leur type d'effigie ne correspondant pas avec celui des timbres authentiques : au lieu de l'effigie type 1, ils ont l'effigie type 2.

Doivent être considérés également comme fantaisies, les 2 et 6 schilling *piqués* 14 1/2, qui n'ont jamais été émis ainsi.

Le 1/2 schilling n'a pas été imprimé comme ici en vert-jaune plus ou moins foncé, mais en vert-bleu pour les timbres *percés* : la confusion avec les timbres authentiques n'est donc pas possible;

Le 3/4 schilling, piqué, a les couleurs trop vives ;

Le 1 schilling, percé ou piqué, rappelle en carmin plus foncé le tirage de 1875 de cette valeur; les angles sont vert-jaune, la teinte des authentiques est moins prononcée ;

Le 2 schilling *percé* n'a pas la teinte du même timbre *piqué* et cela s'explique, le premier ayant été imprimé en mai et le dernier en août 1879. Le timbre percé est carmin-vermillioné et vert-jaune; le piqué est rose-carmin-vif et vert-jaune-vif.

Le 6 schilling percé, de mai 1879, a le vert un peu plus jaunâtre que celui piqué, de août 1879;

Il est très difficile de reconnaître la réimpression des 2 et 6 sch. *percés*, des mêmes timbres vrais.

Le papier des réimpressions n'est pas rugueux comme celui des timbres authentiques de 1/4, 1/2, /4, 1 et 1 1/2 sch., mais il rappelle celui des timbres vrais, des autres valeurs.

Variétés du 2 schilling. En plus de la variété ayant le cartouche supérieur différent de celui des autres timbres, nous remarquons à côté de cette variété une autre, qui, par suite d'un accident, a la partie supérieure du filet blanc détérioré au-dessus de l'H de *schilling.* Cette particularité se retrouve par la suite sur toutes les réimpressions.

Nous trouvons encore un chiffre 2 dont la tête est également détériorée. On le rencontrera sur le 12e timbre des percés et 42e des piqués, par suite du déplacement des clichés, lors du tirage.

Nous passons maintenant à une singulière réimpression : celle d'un timbre encore en usage lorsqu'il fut réimprimé! Expliquons nous :

Le 24 septembre 1879, M. J. Goldner était devenu acquéreur du stock des timbres 3 pf. 1876 et du matériel nécessaire à les imprimer, ainsi qu'on l'a vu page 155, n° 396.

Le 15 avril 1880, profitant largement de l'autorisation accordée par le Gouvernement Héligolandais, ledit Goldner passe à Berlin une commande de 100,000 timbres 3 pfennig,

remettant comme toujours en pareille circonstance les clichés de ces timbres.

Le 6 juin 1880 la fourniture lui est faite et le **12**, même mois, paraît un avis qu'on a lu page 155, n° *396*, qui met fin à l'emploi des timbres 3 pfennig à partir de la *date de l'avis*, donc le 12 juin 1880!

Ainsi, après avoir vendu le stock et le matériel d'un timbre, après avoir accordé l'autorisation de le réimprimer, on se décide seulement à le mettre hors d'usage *neuf mois* après la vente de tout approvisionnement et six jours après l'apparition d'un tirage privé qui pouvait être valable à l'affranchissement si l'intéressé l'avait voulu. En présence de cette bévue de la poste, on peut se demander si les timbres en question doivent ou non être considérés comme des réimpressions. Une réimpression telle qu'on la comprend, appartient toujours (sauf pour le cas des timbres de France admis à l'affranchissement) à un tirage ayant *suivi* le retrait d'un timbre, ce qui n'est pas le cas ici, puisqu'au moment de l'apparition de ce tirage privé, la poste n'avait pas encore interdit l'emploi du 3 pfennig. Cependant, comme le tirage n'a pas été exécuté pour le compte du Gouvernement, mais bien pour celui d'un particulier, qui le destinait, non à l'affranchissement des objets postaux, mais à la vente aux collectionneurs, nous pensons que, malgré tout, il faut considérer ces timbres comme des réimpressions.

Le cas est assez bizarre, et tout à fait exceptionnel. Nous croyons qu'il n'est pas de second exemple.

Tirage du 6 juin 1880.

Il en a été imprimé 100,000 exemplaires.

Bande de 230 m/m de large sur 70 de haut.

Papier blanc-jaunâtre, piqué 14 1/2.

Cadre.	*Armes.*
2 1/2 farth., 3 pfennig, vert-jaune	noir vert-foncé rouge très vif orange-brunâtre

Les bandes se présentent avec un point *orange* en bas et sans point de couleur; piqûre A et *B*. Cette dernière nous ne l'avons vue que sur quatre exemplaires isolés où l'extrémité de la marge supérieure était dépourvue de piqûre et l'un de ces timbres avait un point de repère *vert*.

Variétés.

Pendant l'exécution du tirage, il arriva un accident que nous constatons sur certaines bandes de 10 avec et sans point *orange*:

Le 6e timbre a les points de couleur dans les angles de gauche:

a. Dans la partie blanche, au milieu, sous l'équerre;
b. A l'extrémité supérieure de l'équerre inférieure.

Gomme. Elle est brunâtre et s'étend sur toute la bande; parfois cependant elle manque à une des extrémités.

Fabrication. Les feuilles avaient 40 timbres fractionnés par bandes de 10 exemplaires horizontaux. La première bande avait un point *vert* au-dessus du 6e timbre (piqûre B), les 2e et 3e n'avaient pas de point (piqûre A) et la quatrième avait le point *orange* sous le 6e timbre (piqûre A).

Signes caractéristiques. Le papier est toujours jaunâtre; les teintes varient beaucoup: vert-jaune, pâle, vif, foncé; quant au rouge il est toujours *vif* et l'orange *brunâtre*, pâle quelquefois.

Les couleurs rouge et vert-jaune permettent seulement de reconnaître ce tirage de celui de 1877, lorsque le timbre n'a pas une marge au-dessus ou au-dessous; enfin la gomme brunâtre est significative.

* * *

Le 12 février 1882, nouvelle commande de M. J. Goldner avec l'autorisation du Gouvernement, expédiée à l'imprimerie impériale de Berlin. Le tirage est livré le 2 mars suivant.

Tirage du 2 mars 1882.

Il n'y a qu'une seule valeur: 1 pfennig de 1875 dont il a été imprimé 2,000 feuilles :

1 farth,, 1 pfennig, éosine (1) et vert foncé

Le papier est blanc; piqûre 14 1/2.

Les feuilles ont la dentelure C.

(1) Eosine, d'après M. le Dr Kalckhoff est le nom d'un groupe de couleurs dérivant du goudron de houille. Ces couleurs sont employées principalement pour la teinture de la soie et du papier, également comme encre à écrire et pour l'impression. Elles teignent aussi les préparations microscopiques. L'usage pratique de ces couleurs, comme encre, date de 1878 environ et bientôt ces couleurs brillantes et riches supplantèrent l'ancienne laque de carmin. On peut le constater sur presque tous les timbres de cette nuance: Timbres-poste 1881, 40 c. et 1 fr. télégraphe de Belgique; 2 c. 1890 des Etats-Unis, etc.
L'emploi en commença à Berlin en 1879.

La couleur éosine est une substance colorante ayant la teinte rose chair, rappelant très imparfaitement le carmin des timbres authentiques.

Parmi les feuilles réimprimées il s'en trouvait une qui avait toutes les effigies *renversées*, Elle a été achetée par un marchand de Berlin qui l'avait débitée en partie lorsqu'il s'aperçut de l'erreur. Aujourd'hui on en demande, sans raison, des prix insensés.

VARIÉTÉ.

Effigie renversée :

1 farth., 1 pfennig. éosine et vert-foncé

Gomme. Elle est blanche au lieu de jaunâtre et s'étend sur toute la feuille.

Fabrication. Rien de particulier, si ce n'est le point de repère, couleur éosine, qui est à 10 m/m environ des timbres devant et après la 3e rangée horizontale; un point de même couleur est au-dessus et au-dessous de la 5e rangée verticale;

Il y a un point *sans couleur* sur la marge inférieure, aux extrémités et devant les 3e et 8e rangées verticales.

Signes caractéristiques. La teinte toute particulière et le papier.

Une commande d'avril 1883 autorisée par le Gouverneur d'Héligoland le 3 juin, arrive à l'imprimerie impériale qui l'exécute le 2 juillet 1883.

Tirage du 2 juillet 1883.

Deux valeurs :

4,000 feuilles, 1 farth 1 pf., rose et vert-jaune
2,000 — 2 — 2 — vert-jaune pâle et carmin vif

Le papier est blanc ; piqûre 14 1/2.

Les feuilles ont la dentelure **C**.

Gomme. Elle est blanche et s'étend sur toute la feuille.

Fabrication. Semblable au tirage de 1882, sauf que les points de repère sont *roses* pour le 1 pf. et *verts* pour le 2. Ils sont placés à environ 6 m/m du timbre.

Signes caractéristiques. La teinte des timbres est celle du papier.

Une nouvelle commande, importante cette fois, en date du 1er mars 1884, autorisée par le Gouvernement, est fournie le 30 mai 1884.

Tirage du 30 mai 1884.

La commande comporte les valeurs ci-après : Le papier est blanc.

Les feuilles ont la dentelure **B**

1° *Piqués 14 1/2.*

1,000 feuilles 1/4 sch., carmin et vert-jaune vif
1,000 — 1/4 — (?)
500 — 1/2 — vert-jaune vif et carmin vif
400 — 3/4 — (?)
500 — 1 — carmin foncé et vert-jaune foncé
600 — 1 1/2 — vert-jaune vif et carmin violacé foncé
400 — 2 — rose carmin et vert-jaune vif
400 — 6 — ver-bleu et carmin foncé

Les feuilles ont la dentelure **D**.

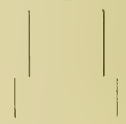
2° *Percés.*

500 feuilles 1/2 sch., vert-jaune vif et carmin vif
500 — 1 — carmin foncé et vert-jaune foncé

Gomme. Elle est blanche.

Perçage. Comme en 1879 le perçage s'exécute en une fois. Il dépasse quelque peu de chaque côté, les timbres horizontaux.

Les lames verticales paraissent être d'une pièce pour les trois premières rangées, puis d'une autre pièce pour les suivantes. Celles ci ne sont pas placées perpendiculairement sous les premières, ce qui produit l'effet suivant.



Voilà donc un moyen de reconnaître de suite le tirage de 1884 des autres.

Piqûre. Elle est celle des émissions antérieures.

Fabrication. Comme pour les tirages précédents. Les points de repère sont :

Roses (pour les 1/4, 2 sch.) et *verts* pour les 1/2, 1 1/2 et 6 sch. Ils sont placés à *environ* 6 *m/m* devant et après la 3e rangée horizontale, et au-dessus et au-dessous de la 6e rangée verticale.

Points *sans couleur* aux extrémités de la marge supérieure et au-dessus des 2e, 3e et 8e rangées verticales des timbres piqués, sauf le 1/4 qui n'a pas de point au-dessus de la 2e rangée.

Nous n'avons pas rencontré les 1/4 sch. vert, 1/2, 3/4, 1 sch. en feuille entière.

Signes caractéristiques. Le 1 sch. percé, les 2 et 6 sch. piqués n'ont jamais été émis ainsi: ils sont donc de fantaisie; le 1/4 sch. rouge a, exceptionnellement comme réimpression de Berlin, le type d'effigie des timbres authentiques, mais la teinte vert-jaune vif et le papier

non rugeux le fait facilement reconnaître des timbres vrais;

Le 1/2 sch. peut être facilement confondu avec la réimpression de 1879;

Le 1 1/2 sch. est de fantaisie par la tête qui a le type 2 au lieu du type 1; ses couleurs vert-jaune vif et carmin violacé foncé le distinguent des autres impressions.

Le 2 et 6 schilling sont de fantaisie par leur piqûre. Le premier est d'un rose carminé avec le centre vert-jaune vif, et le 6 sch. a la teinte vert-jaune vif et le centre carmin.

Variétés des 2 et 6 schilling. Imprimé par blocs de clichés de 3 + 2 par rangées horizontales, le 2 sch. a donc sa variété, première sur la 1re rangée et celle avec chiffre, tête brisée, deuxième sur la 5e rangée. Pour le 6 sch. la variété *S* de *schilling* est 2e sur la 3e rangée.

La commande finale arrivée à l'imprimerie impériale de Berlin est du 10 novembre 1884. Elle est autorisée, comme toujours, par le Gouvernement d'Héligoland, le 24 juillet, et la fourniture en est faite le... 23 janvier 1885.

Tirage du 23 janvier 1885.

Une seule valeur imprimée en 200,000 exemplaires :

Bande de 232 m/m de large sur 47 de haut.

	Cadre.	*Armes.*
2 1/2 farth., 3 pfennig,	vert,	noir vert-jaune foncé vermillon jaune foncé

Le vert varie; il se présente aussi en vert-jaune pâle.

Le papier est blanc; piqûre 14 1/2.

Les feuilles ont la piqûre **A**, sauf la bande inférieure qui a la piqûre **C**.

Gomme. Elle est blanche avec une des extrémités gauche ou droite non gommee.

Fabrication. Il y a trois bandes de dix timbres à la feuille, séparées entre elles par un espace d'un demi-timbre.

Les bandes supérieures ont un point de repère *vert* au-dessus du 5e timbre (piqûre **A**) ; celles inférieures, un point *vermillon* au même endroit (piqûre **C**); de plus, ces dernières ont un point *sans couleur* sous le 8e timbre, mais il n'est pas toujours visible; quant à la bande du milieu elle est dépourvue de point de repère piqûre **A**).

S'gnes caractéristiques. La nuance des timbres et le papier sont suffisants pour reconnaître cette réimpression.

Lorsqu'on possède une bande de 10 timbres, cette réimpression a toujours au 6e timbre un point *vert* sur les bandes supérieure et inférieure, entre l'équerre et l'ovale, à gauche.

Pendant l'impression de la bande avec points *verts*, il s'est produit un accident au 10e timbre qui a la partie supérieure de la croix presque entièrement enlevée.

*
* *

Ne pouvant plus obtenir de réimpression à Berlin, M. J. Goldner s'adresse à l'imprimerie Giescke et Devrindt à Leipsick. La fourniture en est faite le 9 mars 1888.

B. — IMPRESSION DE LEIPSICK

Tirage du 9 mars 1888.

Se compose des timbres suivants, *où manque le 3 pf. qui n'a pas été réimprimé :*

1/2	schilling,	vert-jaune	et carmin,	*percé*
1	—	rouge vif	et vert clair,	—
2	—	vermillon	et vert-jaune,	—
6	—	vert-bleu	et carmin-brunâtre,	—
1/4	—	rouge	et vert-jaune foncé,	*piqué 14 1/2*
1/4	—	vert terne	et carmin brunâtre,	—
1/2	—	vert-jaune	et carmin,	—
3/4	—	réséda	et rose terne,	—
1	—	rouge vif	et vert clair,	—
1 1/2	—	vert-gris	et carmin brunâtre,	—
2	—	vermillon	et vert-jaune,	—
6	—	vert-bleu	et carmin brunâtre,	—
1	pfennig,	vermillon pâle	et vert foncé	—
2	—	vert-jaune pâle	et carmin brunâtre,	—

Le papier est *blanc fortement satiné;* la piqûre est exécutée comme à Berlin en une fois dans les deux sens.

Les feuilles ont la dentelure **D** pour les timbres *percés* et la dentelure **C** pour les timbres *piqués.*

Gomme. Elle est légèrement jaunâtre et couvre les feuilles entièrement; elle paraît appliquée à la machine.

Perçage. Il est semblable à celui de Berlin, de 1884, c'est-à-dire qu'il est exécuté en une fois. Seuls, les perçages horizontaux dépassent de chaque côté les timbres ; quant au perçage vertical il a probablement été exécuté avec des lames de 2, plus 3 timbres, ceux-ci n'ayant pas le perçage directement placé sous celui des deux premiers timbres.

Piqûre. Le diamètre des trous de piqûre est plus petit. A 14 1/2 et 13 1/2 comme les timbres imprimés à Berlin.

Fabrication. Elle est semblable à celle de Berlin. Les 2 et 6 schilling sont imprimés par blocs de clichés de 3 + 2 par rangées horizontales.

Les feuilles ont de *petits* points de repère comme suit :

	Points devant et après les rangées horizontales.		*Points entre les rangées verticales.*		
	1re rangée	*3e rangée*			
Valeurs.	*1 point*	*2 points*	*1re et 2e*	*2e et 3e*	*9e et 10e*
1/4 schill.	rouge	rose et rouge	rouge*	rouge*	rouge*
1/4 —	vert	vert et vert	vert *	vert *	vert *
1/2 —	—	rose et vert		—	—
3/4 —	—	vert et vert	—		—
1 —	rouge	vert et rouge		rouge	rouge
1 1/2 —	vert	vert et vert	vert *	vert *	vert *
2	rose	rose et roae	rose	rose	rose
6 —	vert	vert et vert			vert
1 farth.	rose	rose et rose	rose	rose	rose
2 —	vert	vert et vert	vert	vert	vert

Signes caractéristiques. Comme pour les réimpressions précédentes, il y a des tantaisies, savoir : 1 sch. percé; 2 et 6 sch. piqués, timbres qui n'ont jamais été émis ainsi.

Les teintes, à part celles des 1/2 et 1 sch. sont différentes des autres réimpressions. On reconnaît surtout ces réimpressions au papier fortement satiné et à la gomme lisse.

Il y a souvent des bavures aux chiffres du 2 sch. et suppression de leurs extrémités.

Variétés des 2 et 6 schilling. Celles des 2 sch., sont placées :

1re rangée, 1er timbre, cartouche supérieur différent;
1re – 2e timbre, accident au-dessus de H (*schilling*);
5e — 2e timbre, chiffre, tête cassée.

Au 6 schilling, la manipulation des clichés pour former la planche a placé la variété de (*Schilling*) au 29e rang.

M. J. Goldner n'ayant plus besoin d'autorisation pour imprimer les timbres d'Héligoland, s'en donne à cœur joie et s'adresse à Hambourg à l'imprimerie F. Schlotke.

Si les réimpressions de Leipsick sont inférieures à celles de Berlin, celles de Hambourg sont des plus médiocres, surtout les derniers tirages. Il existe :

C. — IMPRESSIONS DE HAMBOURG

a. *Tirage du 31 janvier 1891.*

Il y en a 15 espèces, sans les timbres non dentelés :

1/2 schilling,	réséda	et rose,	*percé*
1 —	vermillon-vif	et gris-vert,	—
2 —	vermillon	et réséda	—
6 —	vert-gris	et rouge,	—
1/4 —	rouge	et réséda,	*piqué 14 1/2*
1/4 —	réséda	et rouge,	—
1/2 —	—	et rose,	—
3/4 —	vert-gris-pâle	et brique.	—
1 —	vermillon-vif	et gris-vert,	—
1 1/2 —	vert-terne	et rouge,	—
2 —	vermillon	et réséda,	—
6 —	vert-gris	et rouge,	—
1 pfennig,	vermillon	et réséda	—
2 —	{ vert-jaune	et rouge,	—
	{ —	et vermillon,	—
3 —	vert-gris	{ noir vert-gris, vermillon-pâle jaune-pâle	—
1/2 schilling,	réséda	et rose,	*non dentelé*
6 —	vert-gris	et rouge	—
2 pfennig,	vert-jaune	et rouge	—

Papier blanc satiné, légèrement azuré.

Les feuilles ont la dentelure **D** pour les timbres percés, et la dentelure **E** pour ceux piqués; elle n'atteint pas toujours les bords des feuilles dans le sens horizontal.

Gomme. Elle est blanche et couvre entièrement les feuilles : paraît appliquée à la machine.

Perçage. Il est exécuté en une fois comme à Leipsick et à Berlin (1884); ces perçages horizontaux dépassent davantage les timbres de chaque côté, et les lames verticales sont par parties de 3 et 2 timbres.

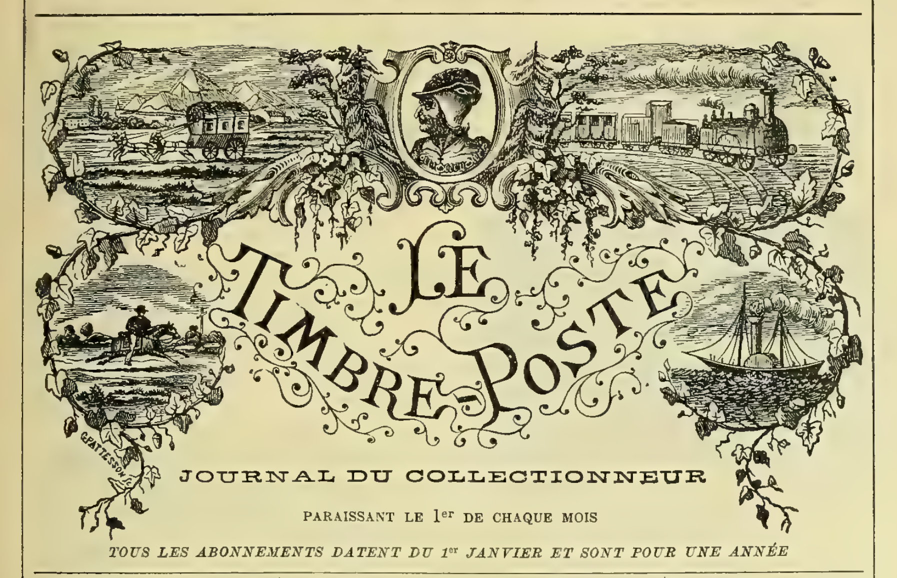
Piqûre. Elle est faite en deux fois, dans le sens horizontal et dans celui vertical. Elle mesure 14 1/2 en hauteur et 14 en largeur; elle est donc différente de celle de Berlin et de Leipsick. Le diamètre des trous est à peu près celui de Leipsick, c'est-à-dire légèrement plus petit que celui de Berlin.

Ces observations s'appliquent à tous les tirages de Hambourg.

(A continuer.)

* Ce point est souvent *sans* couleur.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—

ABYSSINIE.



Après les timbres-poste et les timbres-taxe, voici les cartes postales dont le type est reproduit par le *Coll. de timbres-poste.* Le timbre est en couleur et la valeur exprimée en chiffre suivi du mot *guerch;* l'impression de la formule est noire sur chamois.

Ces mêmes cartes, en 2 types du lion, ont été imprimées sans timbre; elles seront remises aux prisonniers de guerre italiens pour qu'ils puissent donner de leurs nouvelles à leurs familles. De cette façon aussi il sera facile de prendre connaissance du contenu :

1/4 guerch, vert
1/2 — rouge
1 — outremer
Sans valeur, noir (2 var.)

Lorsque ce pays sera admis dans l'union postale universelle, écrit M. Maury, les timbres en cours recevront une surcharge consistant en un chiffre suivi du mot *guerch*, et au fur et à mesure de leur épuisement ils seront remplacés par de nouveaux timbres en caractères européens et amhariques.

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').

La carte que nous reproduisions en Mai existe avec *Post card* en lettres *ombrées* et sans armes entre ces mots; le mot *Protectorate* a disparu et *internal* est aussi *external* :

Internal : 1 penny noir et noir
External : 2 pence — — timbre jaune-rouge

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

Les 3 et 4 shillings (ancien type) ont été surchargés 1 penny en suite de l'épuisement de cette valeur. Il n'y aurait eu que 7 feuilles du 3 sh. et 18 du 4 qui auraient été surchargées (les feuilles ont 60 timbres) :

1 penny sur 4 sh. rouge et gris, surch. noire
1 — — 3 — brun et vert, —

Le *M. J.* annonce :

3 pence sur 5 sh. jaune. surch. noire.

The London Philatelist publie les informations suivantes :

Les communications postales ayant été interrompues entre Bulawayo et Salisbury, et vu l'impossibilité d'expédier les timbres manquants, le bureau postal de Cap Town fut prié de fournir les administrations postales en timbres du Cap, pour l'usage de la Cie de l'Afrique méridionale en les surchargeant, ce qui fut fait dans les quantités suivantes :

1/2	penny	pour	£ 50
1	—	—	150
2	pence	—	150
3	—	—	33
4	—	—	150
6	—	—	99

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Les timbres provisoires ont été remplacés par un nouveau type représentant l'effigie à gauche de la reine Victoria, en costume de veuve, dans un petit ovale portant de chaque côté un lion; au-dessus : *British East Africa-Postage & Revenue;* au-dessous : *Protectorate*, et au-dessus de ce mot la valeur; cadre rectangulaire debout :



1/2	anna,	vert-jaune	7 1/2	anna	lilas
1	—	rose	8	—	vert-olive
2	—	chocolat	1	rupee,	outremer
2 1/2	—	bleu foncé	2	—	orange
3	—	ardoise	3	—	violet foncé
4	—	vert foncé	4	—	carmin
4 1/2	—	orange	5	—	brun foncé
5	—	vert			

Il y a une enveloppe au même type, timbre à droite ayant le papier blanc vergé. Format : 141×78 m/m.

2 1/2 annas, bleu foncé

Le *Monthly Journal* a vu le 2 annas des Indes surchargé : BRITLSH (l au lieu de i).

2 annas, outremer, surch. noire

ARGENTINE (Républ.)

Signalé par l'*Ami des Timbres* l'émission d'une série de timbres de chemin de fer appartenant au *Gran express nacional.*

Représente des inscriptions diverses dans un rectangle ornementé.

Impression noire sur papier de couleur :

1	centavo,	jaune clair,	32×53 m/m
2	—	chamois	—
5	—	fauve	—
10	—	bleu	52×59 m/m.
20	—	vert-bleu	—
50	—	vert-jaune	—
1	peso,	orange foncé	—

AUSTRALIE DU SUD

Le 2 shillings a actuellement les lettres O S en capitales minces.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1/2 penny avec double surcharge signalé en mars comme ayant le filagramme CC et couronne vient de nous parvenir avec le filagramme CA et couronne :

1/2 p. sur 3 p., brun, surch. rouge et vert.

BADE

L'*Ami des Timbres* a vu une série de timbres de chemin de fer représentant un chiffre dans un cercle, avec l'inscription *Gr. Bad.*, *Staatseisenbahn Expressgut;* cadre carré et impression de couleur sur papier blanc ; piqûre 11 :

5	pfennig,	brun-jaune
10	—	noir
25	—	outremer
50	—	vermillion

BELGIQUE.

On délivre depuis les premiers jours de juin le timbre de chemin de fer au nouveau type. :

60 centimes, lilas et noir

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le 1 shilling est actuellement bistre :

1 shilling, bistre

CEYLAN.

L'enveloppe au format 135 × 80 m/m., valeur 2 cents, est actuellement imprimée en vert sur vert, au lieu de noir sur vert :

2 cents, vert sur vert

CHILI.

Il existe deux types du timbre *cierro oficial.* Le 1er a 39 × 27 m/m avec portrait du Président en cercle et l'inscription : *Administracion Principal de Correos — Republica de Chile Valparaiso* :

Sans valeur, bleu sur vert-jaune, piqué 12
— — vert-noir, —
— — vert-clair, —
— brun — chamois, —

Le 2e type a 32 × 41 m/m et présente la tête de Colomb avec l'inscription: *Administracion P. de Correos Santiago — Republica de Chile* :

Sans valeur, brun-rouge, piqué 12

CÔTE DES SOMALIS.

La colonie d'Obock et les protectorats de Djibouti et de la côte des Danakils sont réunis par décret en une seule possession sous le nom de *côte française des Somalis.*

Il faut donc s'attendre à une nouvelle série de timbres.

EQUATEUR.

Nous avons vu l'enveloppe 5 centavos de 1894 ayant au-dessus du timbre le millésime *1895-1896* en noir :

5 centavos, vert 154 × 89 m/m

Les timbres commémoratifs qui devaient paraître le 5 juin ne sont pas encore arrivés à Quito. L'émission en sera très probablement remise au 10 août courant, qui est une date mémorable de l'Equateur, le premier mouvement en faveur de l'Indépendance du régime colonial espagnol (10 août 1809).

Le pourquoi de cette émission, est de fêter la chûte du parti conservateur qui gouvernait le pays depuis longue date et le triomphe du parti libéral radical sous lequel l'Equateur est gouverné depuis cette époque par le général Eloy Alfaro, chef de ce parti.

Tout d'abord on avait pensé d'adopter l'effigie de ce chef, mais depuis il a été décidé qu'on reproduirait les portraits des personnages du parti libéral de l'année 1845, époque où ce parti a fait une courte apparition au pouvoir.

FERNANDO PO.

Le 10 c. de peso est actuellement violet-gris :

10 c. de peso violet-gris

GRÈCE.

Le nouveau tirage des 40 et 60 lep. (jeux olympiques) est arrivé à Athènes ; il ne diffère guère du premier tirage. Mis en vente le 27 juin.

GRENADE.

La série bicolore est augmentée des deux valeurs en retard :

1/2 penny, lilas et vert
1 — — et carmin

HONDURAS (République).

Au type des timbres-poste, il existe :

Cartes postales :	2 c. noir et bleu	sur rose
—	2 + 2 c. — —	—
—	3 c. brun	sur gris
—	3 + 3 c. —	—

ITALIE.



L'inauguration du monument de Victor-Emmanuel à Milan a fourni le prétexte, le 24 juin dernier, à une émission de 1,000 cartes postales *numérotées !* Le revenu, dit *l'I. B. J.*, est affecté à l'hôpital pour enfants de cette ville ; d'après nos informations ce serait M. F. G. de Milan qui tirerait profit de l'idée qu'il a eue de cette émission :

10 centesimi, rose-carmin, noir et or

Voici enfin la carte à l'usage des députés renseignée le mois passé.

CARTOLINA POSTALE ITALIANA
(CARTE POSTALE D'ITALIE)
CAMERA DEI DEPUTATI

La *Gazette Officielle* publie l'arrêté suivant :

(N° 199.)

Vu les articles 132 et 137 du règlement général pour le Service des Postes, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3me série);

Sur la proposition de notre Ministre Secrétaire d'Etat pour les Postes et les Télégraphes.

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ART. PREMIER. — Les timbres-poste à 1 et 2 centesimi dont il est question à l'art. 132 du règlement susdit, porteront les armoiries royales comme les 5 centesimi.

ART. 2. — A la couleur vert-olive du timbre actuel de 1 centesimo il est substitué le brun foncé.

ART. 3. — Les nouveaux timbres-poste seront mis en usage à partir du 1er juillet 1896 et seront employés en même temps que les timbresactuels qui cesseront d'être valables à partir du 1er juillet 1898. Ceux-ci toutefois seront reçus à l'échange jusqu'au 30 juin 1899.

Nous ordonnons que le présent décret, etc.....

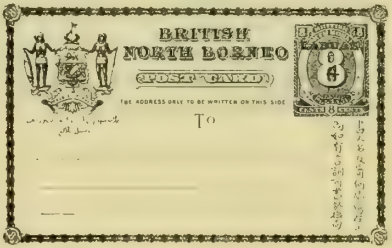
Donné à Rome, le 4 juin 1896.

CARMINE. HUMBERT.

Vu le Garde des sceaux,
G. COSTA,

On annonce l'émission d'un nouveau timbre à 10 centesimi, avec valeur en chiffres comme les 20, 25 et 45 c., mais ce changement étant considéré comme nouveau tirage, il n'y a pas eu de décret.

LABOUAN



Voici le fac-simile de la carte surchargée dont nous parlions le mois dernier :

4 sur 8 c., vert, surch. noire

MADAGASCAR.

Le 1 franc " Madagascar et dépendances " a eu le cartouche imprimé par erreur en bleu au lieu de rose. Il y en a 21,000 exemplaires d'imprimés. En enveloppes, il n'a été émis jusqu'ici que le 5 centimes, et en cartes-lettres les 15 et 25 centimes.

MEXIQUE.

Les 1, 3 et 5 centavos ont paru avec le perçage 12 à l'épingle :

1 centavo, vert
3 — brun-jaune
5 — outremer

PARAGUAY.

Le télégraphe 4 centavos est également devenu postal par la surcharge signalée et reproduite le mois passé :

4 centavos, jaune, noir et gris, surch. noire

Il résulte d'une communication reçue par le *M. J.* que ces timbres n'ont pas même eu cours une heure, comme nous avons dit le mois dernier. Ils ont été tous accaparés par les employés des postes, et pas un seul n'a été en usage, ce qui prouve combien l'émission était indispensable.

RUSSIE.

Un de nos correspondants de Moscou nous dit avoir trouvé parmi les 2 kop. 1875 un exemplaire où le fond est renversé. A servi le 10 juillet 1880 :

2 kopecks, rouge et noir

ELIZAVETGRAD *(Cherson)*. Le 2 kopecks de rouge qu'il était est actuellement vert :

2 kopecks, vert

OSTER *(Tschernigow)*. Le timbre de 1885 existe non dentelé horizontalement :

3 kopecks, brun

PSKOFF *(Pskoff)*. Cette administration s'y prend en temps. Voici déjà les timbres qui doivent former la série du 1er janvier 1897 !





Chaque valeur est d'un type différent, mais toutes ont les mêmes armoiries.

1er TYPE. Armes dans un écu avec couronne renfermées dans un ovale ; chiffre aux angles ;

2e TYPE. Armes dans un ovale large ; chiffres aux quatre angles ;





3e TYPE. Armes dans un ovale ; chiffre en haut ; foudres aux angles ;

4e TYPE. Armes dans un losange ; chiffre aux quatre côtés ;

5e TYPE. Armes dans un cercle : chiffres en bas aux angles supérieurs.



Imprimés en plusieurs couleurs sur papier blanc, les armes en brun pour les cinq valeurs ; chiffres et inscriptions en blanc sur *fond* noir pour le 1 kop., noir pour le 3 kop., en couleur pour les 5 et 10 et en blanc sur fond de couleur pour le 40 ; papier blanc, piqûre 11 1/2 :

1 kop., brun, noir et jaune
3 — — — — vert
5 — — — bleu
10 — — — carmin
40 — — — lilas

Toula *(Toula)*. L'enveloppe de 1880 existe avec le timbre frappé en partie sur la patte de fermeture et sur celle inférieure :

5 kop., bleu sur blanc vergé, 143 × 80 m/m

TRANSVAAL.

Le 2 sh. 6 p. est changé de couleur :

2 sh. 6 pence, lilas et vert

VICTORIA.

Le 5 shillings *Duty* qui s'emploie à deux usages est actuellement rouge-carmin; filagramme connu :

5 shillings, rouge-carmin, piqué 12 1/2

ZANZIBAR.

Le *Ph. Record* publie une lettre du Directeur des Postes d'où nous prenons les renseignements suivants :

Avant le 20 novembre 1895, l'administration des postes de Zanzibar dépendait de celle des Indes dont elle employait les timbres. Séparée après cette date, les timbres indiens furent surchargés par les soins de la *Gazette de Zanzibar*. Il y eut environ 10,000 timbres de chaque valeur qui reçurent la surcharge : *British East Africa* et 15,000 *Zanzibar*.

Des timbres de la *Compagnie* B. E. A. il fut surchargé : 3,000 de *British East Africa*. 3,000 de chacune des valeurs jusqu'à 1 rupee, sauf les 1, 2, 5 et 7 1/2 annas dont il y en avait fort peu et 1,000 des 2, 3, 4 et 5 rupees. Cette surcharge s'est faite à Mombassa, avec un timbre à main, les caractères d'imprimerie ayant été fixés dans un manche en bois, remplissant les vides en y coulant du plomb.

Le stock *Zanzibar* des timbres indiens 2 1/2 annas étant fort restreint, on fut obligé d'émettre cette valeur sur timbres 1 1/2 anna; de même le 2 1/2 sur 4 1/2 annas : *British East Africa*.

Les nouveaux timbres paraîtront sous peu; ils montreront l'effigie du Sultan de Zanzibar avec palmiers, drapeaux rouges et caractères arabes. Les valeurs seront :

1/2, 1, 2, 2 1/2, 3, 4, 5, 7 1/2 et 8 annas
1, 2, 3, 4 et 5 rupees

Le *M. J.* a reçu, surchargé en noir, et petit z à *Zanzibar* :

2 1/2 an. sur 1 an., brun-rouge, surch. noire

Timbres de Portugal 1853.

La *Philatélie Portugaise* publie l'article suivant de M. J. S. :

" L'extrême rareté de quelques valeurs de ces timbres, à l'état neuf, a fait bien travailler la chimie, de sorte que dernièrement on a trouvé les 50 et 100 reis de Dona-Maria *neufs* qui étaient jusqu'ici presque introuvables.

„ Ces deux valeurs étaient souvent employées, soit pour *affranchir des procès* (sic) soit pour des correspondances presque officielles, de sorte que, en fouillant les archives des greffiers de tous les tribunaux, on a trouvé les fameux 50 et 100 reis Dona-Maria, presque tous oblitérés à la plume et quelques-uns bien légèrement.

„ Jusqu'ici ces timbres étaient offerts à très bas prix à tous les marchands et collectionneurs, qui d'ordinaire ne voulaient pas les acheter, mais.... la chimie a travaillé et maintenant on ne trouve que très *rarement* ces timbres oblitérés à la plume, mais par contre, on les trouve *bien souvent* NEUFS (LAVÉS) et même par bloc de 2, 4 et 6 se tenant (1).

„ Séparés du papier auquel ils étaient collés avec le plus grand soin, on arrive même quelquefois à lui conserver une partie de la gomme originelle, de sorte que le pauvre collectionneur ou marchand qui les achète, paye fort cher ce qui réellement ne vaut rien.

„ Et à moi-même on m'a offert (pour acheter) il y a quelques jours seulement, un *joli* lot de ces *beaux timbres*, pour lesquels je n'ai pas même offert un sou „.

Les faux timbres de Lombardo-Vénétie.

(Suite et fin, voir n° 402.)

Second type. — Les faussaires ayant reconnu qu'ils n'avaient pas précisément produit un chef-d'œuvre, ont cherché à se surpasser.

Depuis décembre 1857 on rencontre un second type. Le plus ancien exemplaire que j'en ai vu porte la date du 17 du dit mois. La couronne, quoique plus grande cette fois, est toujours mal réussie et a, à peu près, la même forme que le 15 cent. Le petit écu est très irrégulier; la partie supérieure au lieu d'être horizontale est oblique. Le lion est surmonté par des traces de couronne. Les feuilles supérieures de la



(1) Il y en a qui ont leurs couleurs altérées. N. D. L. R.

branche de chêne sont trop rapprochées de la légende. Les plumes de la queue sont trop ouvertes et repliées *en haut*. Le globe, renfermé entre une patte de l'aigle, est surmonté d'une croix trop grande.

Caractères des légendes toujours irréguliers; chiffre 3 trop large.

30 cent., brun, brun-rougeâtre

Second type, retouché. Fin avril 1858, commence à circuler le type retouché, ou plutôt presque entièrement refait, qui se reconnaît surtout aux détails suivants :



Le lion n'est plus couronné; les plumes de la queue de l'aigle sont ici tournées *vers le bas*. La croix au-dessus du globe est constituée par une sorte de perle. Présence constante d'un point au-dessous du premier K de K.K.POST. (le dessin ci-contre ne le reproduit pas).

Impression d'ordinaire assez soignée :

30 cent., brun, brun-rougeâtre

45 CENTESIMI

Les faussaires milanais ont cru de leur *devoir* d'imiter aussi la plus forte valeur de la série, que les filous de Vicenza avaient eu le tort de dédaigner.

Premier type. On songe de bonne heure à créer cette valeur, car j'en trouve déjà sur une lettre du 4 décembre 1857, puis le même type en janvier et au commencement de février 1858.



Le lion est trop grand, avec corps droit; il est surmonté de la couronne qui ne touche pas la tête; il faut remarquer que cette couronne ne figure pas au type original ce qui constitue une erreur héraldique, car le lion (rouge sur champ d'or de la maison d'Habsbourg) est couronné. Les glands de la branche de chêne sont trop grands. Le 4 est trop fort et le corps du chiffre 5 n'est pas arrondi à droite; lettres mal conformées, surtout S de CENTES, qui est trop grand. A remarquer un petit point sur le premier K de K.K. POST :

45 cent., bleu, bleu foncé

Second type. Je l'ai rencontré de février à avril 1858. Il ressemble beaucoup au précédent. Le lion est mieux conformé; il est surmonté d'une couronne plus rapprochée de la tête. La croix surmontant le globe est indiquée par une petite perle. La lettre L de STEMPEL touche le cadre. Présence constante d'un petit point au-dessus de la partie gauche de la couronne :

45 cent., bleu, bleu foncé

Je considère le type que je viens de décrire comme second, mais il serait peut-être plus convenable d'affirmer que c'est le premier presque entièrement refait. On remarque, en effet, au cartouche inférieur des particularités *communes aux deux types :* discontinuité du filet supérieur entre N et T de CENTES; au même cartouche, près du coin supérieur droit, présence d'un point unissant le filet du cartouche à la ligne horizontale au-dessous des armoiries etc.

Second type, retouché. En avril 1858 ce type subit encore des modifications pouvant faire croire à l'existence d'un troisième type. La gravure en est rendue plus légère. S'étant sans doute aperçu qu'il n'aurait pas dû gratifier le lion d'une couronne, le graveur la supprime; la queue du lion est plus mince et retournée en haut. En retouchant le 4 pour en rendre la partie gauche plus mince, le graveur entame en deux endroits le filet du cartouche inférieur, au-dessus de ce chiffre, de sorte qu'il en résulte un point dont la présence permet de reconnaître plus aisément le type retouché. La lettre L de STEMPEL ne touche pas le filet d'encadrement.

Impression plus nette, dans la véritable nuance des derniers tirages des timbres originaux. Je connais toutefois des exemplaires tirés en *outremer :*

45 cent., bleu, outremer

J'ai dit que ces faux timbres de 1857-58 venaient de Milan; en effet, c'est dans cette ville que les faussaires devaient avoir le siège de leurs opérations; mais, exceptionnellement, on trouve des timbres oblitérés par d'autres bureaux. M. A.-E. Fiecchi a eu l'obligeance de me soumettre un 15 cent., portant le cachet de Lodi $\frac{6}{3}$ (petite ville à 13 kilom. de Milan) et un autre exemplaire de cette même valeur sur lettre avec cachet de Venise $\frac{19}{1}$ (1858). Ce timbre est d'une nuance plus claire que d'ordinaire et appartient au type non retouché. Il faut ajouter que la lettre en question, adres-

sée à Padoue, est écrite de Milan, mais expédiée de Venise. C'est probablement pour jouir du port de 15 cent. Le même correspondant a eu l'obligeance de me montrer aussi un 45 cent., premier type, oblitéré à Venise (date illisible). Mais c'est exceptionnellement, je le répète, que l'on rencontre ces provenances qui ne semblent pas offrir un intérêt particulier, et sur lesquelles il me paraît superflu d'insister davantage.

* * *

Je n'ai pas eu connaissance du procès qui eut lieu en 1854 devant le tribunal criminel de Vérone et qui finit, me dit-on, par une sentence de condamnation à cinq faussaires de timbres-poste plus un banquier, tous de Vicenza.

C'est sans doute à la suite du procès en question que parut la circulaire en date du 6 avril 1854 " sur la punition pour l'emploi de faux timbres-poste et aussi contre l'usage répété de timbres originaux ayant déjà servi à l'affranchissement „ :

" Ayant vérifié dans quelques cas l'emploi de timbres-poste altérés ou l'application aux lettres de timbres ayant déjà servi, dans le but de frauder les droits postaux, d'accord avec l'I. R. Ministère du commerce, il a été décidé par le Min stère des Finances ce qui suit :

D'après le § 22 des dispositions 26 mars 1850 approuvées par S. M. I. R. A. sur le tarif du port des lettres et sur leur paiement à l'aide de timbres-poste, la falsification de timbres-poste est assimilée à celle du papier timbré. En conformité de ces dispositions et suivant le § 408 (n° 5) de la loi pénale de finances, se rend auteur d'une fraude de finances toute personne qui contrefait des timbres-poste ou en modifie la valeur en substituant à une énonciation une plus forte ou en détachant un timbre d'une enveloppe pour l'appliquer sur une autre, ou se charge d'en débiter de faux ou altérés, ou en livre à d'autres personnes ou en envoie autre part.

S'il arrive à quelque agent de bureau de poste de découvrir une telle transgression, l'envoyeur de la lettre lui étant connu, le bureau devra procéder à la constatation du fait et communiquer les renseignements relatifs accompagnés de l'objet en question au plus prochain tribunal de finances.

Si l'on ne connaissait pas l'envoyeur, on devra s'adresser au tribunal de finances dans la juridiction duquel le destinataire a son domicile.

Le tribunal, par l'ouverture de la lettre en présence du destinataire, en déterminera l'envoyeur, fera initier le procès pénal, et se règ era de façon à permettre que le payement de l'amende et des compétences soit assuré.

Dans ce dernier cas on devra s'assurer si la découverte est vérifiée par un bureau de distribution ou de transit.

Lorsque le fait sera vérifié, on se pourvoira du paiement de l'amende ou du port ordinaire ou supplémentaire, mais on ne devra pas retarder l'envoi ou la consignation de la lettre au destinataire.

Si pendant ces démarches il arrivait que des indices légaux permettaient l'ouverture du procès d'après le Code pénal général, ou annonçaient une contrevention aux lois de finances, l'Autorité financière, dans le premier cas, donnera cause à l'autorité criminelle appelée à l'investigation du fait, et dans le second cas commencera l'ultérieure procédure pénale.

Les prescriptions ci-dessus n'excluent pas que, dans des cas urgents de découverte de faux timbres, les bureaux de poste cherchent à obtenir l'aide de l'Autorité politique pour la découverte du faussaire. „

Ajoutons enfin qu'une disposition du 1er décembre 1855 établissait que l'imprimerie de la Cour et de l'Etat à Vienne était seule déclarée compétente à se prononcer sur l'authenticité des timbres fiscaux. Mais, naturellement, les timbres-poste faux ou suspects devaient être également, je pense, examinés par les experts de la même imprimerie.

Emilio Diena.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 403).

Fabrication. Elle est peu soignée. Les clichés destinés à former les planches n'ayant pas été bien fixés, il en est résulté un léger mouvement parmi eux. L'impression s'en est ressentie et a donné des timbres avec double effigie en relief, d'autres avec triple effigie : relief de couleur, relief blanc et blanc sans relief. C'est ce qu'on peut appeler des feuilles de rebut.

Les 2 schilling ont été imprimés par blocs de 2 + 3 clichés par rangées horizontales ; les 6 schilling par blocs de 3 + 2.

Le 3 pfennig a été imprimé par bande de 10 timbres répétés quatre fois à la feuille. Dimension des bandes 230 m/m de large sur 48 à 50 de haut.

Les feuilles ont les points de repère suivants :
Devant et après la 3e rangée horizontale :

1 point de couleur.

Vert, aux 1/2 2 schilling, 1 pf.
Rouge, — 3/4 6 — 2 —

2 points de couleur.

Vert et rouge, aux 1/4 schilling, vert, 1 et 1 1/2 sch.
Rouge et vert, — 1/4 — rouge

Pas de points.

3 pfennig

Signes caractéristiques. Les couleurs, le papier

et la mauvaise impression suffisent à reconnaître ce tirage.

Le 3 pf., présente les particularités suivantes, en plus de la qualité du papier et de la teinte des timbres.

Les 5e et 10e timbres ont la partie supérieure de la croix fort endommagée, le 5e surtout; le 10e a un point sur l'A d'*Héligoland;* le 6e timbre conserve son défaut à l'angle *inférieur* gauche, comme la réimpression de Berlin.

En examinant de plus près ces timbres 3 pf., on trouve une masse de défectuosités, les clichés n'ayant pas été lavés avant ou pendant l'impression.

Comme pour les tirages précédents, il y a des fantaisies ici : 1 sch. percé, 2 et 6 sch. piqués; 1 1/2 sch. ayant l'effigie au type 2 au lieu du type 1 ; enfin les 1/2, 6 sch. et 2 pfennig *non dentelés.*

Variétés des 2 et 6 schilling. Celles du 2 sch. sont placées :

3e rangée, 1er timb., avec cart. supér. différent ;
3e — 2e — accident au-dessus de H (schilling).

Leur impression est tellement défectueuse, qu'elle nous montre des 2 de toutes formes.

Le 6 schilling a la variété *S* de *schilling* placée 22e sur les feuilles.

Impressions défectueuses. Généralement il y a à tout tirage des impressions défectueuses ou mises en train qui sont jetées au rebut et le plus souvent au pilon. M. Goldner a pensé que ce serait rendre service...., aux amateurs que de réclamer ces rebuts à l'imprimerie. On lui a remis :

a. *Percés en lignes.*

1/4 schilling, rouge-vif et vert-jaune-vif
1/4 — vert-terne et carmin-brunâtre
1 — rouge-vif et vert-gris

Ce dernier a les angles intérieurs déplacés et imprimés en partie sur le cadre ou l'effigie, ainsi que le 1 sch. suivant :

b. *Piqûre 14 1/2.*

1 schilling, rouge-vif et vert-gris
2 — vermillon et vert-jaune

Ce dernier a le centre placé trop bas, il laisse donc un espace blanc de 1 à 3 m m au-dessus de l'effigie.

Non dentelé.

3/4 schilling, vert-gris-pâle et brique foncé

b. *Tirage du 12 juillet 1892.*

Mêmes timbres qu'au tirage précédent, savoir :

1/2	schill.,	réséda	et rose vif,	*percé*
1	—	vermillon	— olive,	—
2	—	—	— réséda,	—
6	—	vert-gris	— rouge vif,	—
1/4	—	rose vif	— vert foncé,	*piqué 14 1/2*
1/4	—	vert-gris	— rouge-carmin,	—
1/2	—	réséda	— rose vif,	—
3/4	—	vert-gris	— brique,	—
1	—	vermillon	— olive,	—
1 1/2	—	vert-gris,	— rouge-carmin,	—
2	—	vermillon	— réséda,	—
6	—	vert-gris	— rouge vif,	—
1	pfennig,	vermillon	— réséda,	—
2	—	vert-jaune pâle	— vermillon,	—
3	—	vert-gris et	noir, vert-gris, vermillon jaune	—

1 schilling, vermillon et vert-foncé, *non dentelé*

Le papier est blanc non satiné.

Les feuilles ont la dentelure **D** pour les timbres percés et **E** pour ceux piqués.

Gomme. Comme les timbres précédents.

Fabrication. Elle est moins soignée que celle du tirage précédent.

Les 2 et 6 schilling ont été imprimés par blocs de 3 et 2 clichés par rangée horizontale.

Les 3 pfennig ont été imprimés comme en 1891.

Les feuilles ont les points de repère suivants :

Pas de points aux 1/4, 1/2, 1 1/2, 2 schilling, 1, 3 pf.

Points de couleur devant et après la 3e rangée horizontale :

rouge, aux 6 sch., 2 pf.
vert et rouge, — 3/4 —

Points blancs devant la 4e rangée horizontale et après la 3e :

1 schill.

Signes caractéristiques. Les 1 sch. percé, 2 et 6 sch. piqués, 1 1/2 sch., type d'effigie 2 au lieu de 1, sont des fantaisies, ainsi que le 1 sch. *non dentelé.*

Comme pour l'émission de 1891, les couleurs, le papier et l'impression défectueuse sont autant de moyens de reconnaître ces réimpressions. Et à ce propos nous signalerons le 2e timbre du 1 sch. qui a un trait blanc dans l'ovale, devant la couronne, suite d'un accident survenu au cliché et à moins qu'on ne le remplace, ce défaut se représentera donc toujours.

Le 3 pfennig a les particularités de celui de 1891 et n'en diffère que par la couleur vermillon un peu plus vive.

Variétés des 2 et 6 schilling. Celles des 2 sch. sont placées :

1re rangée, 1er timbre, cartouche sup. différent;
1re — 2e — défaut au-dessus de H *(schilling)*

L'impression défectueuse du 2 sch. donne des chiffres de formes variées.

Le 6 schilling a sa variété placée 22e sur les feuilles.

Impressions défectueuses. L'effigie est *renversée;* les feuilles (50 timbres) n'ont pas de points de repère :

a. *Percé en lignes* :

2 schilling, vermillon et réséda

b. *Piqués 14 1/2* :

1/4	schilling, rose vif	et	vert foncé
1/4	— vert-gris	—	rouge-carminé
3/4	— —	—	brique
1 1/2	— —	—	rouge-carminé
1	pfennig, vermillon	—	réséda
2	— vert-jaune pâle	—	vermillon

c. *Non dentelés* :

1/4 schilling, rose et vert foncé
1/4 — vert-gris — rouge-carmin

Effigie sans relief .

1/2 schilling, vert-jaune foncé et carmin, non dentelé
1/2 — vert-jaune vif — carmin vif, —

Les dessins d'angles int. sont déplacés et portent sur l'effigie :

1/2 schilling, vert-jaune foncé et carmin, non dentelé
1/2 — vert-jaune — —

Les dessins d'angles int. manquent :

1/2 schilling, vert foncé, non dentelé
1/2 — vert-jaune, —

L'effigie est imprimée en relief, sans dessin d'angles int. :

1/2 schilling, noir, non dentelé
1/2 — — percé en lignes
1/2 — vert, non dentelé
1/2 — — percé en lignes
1/2 — — double effigie

L'effigie et le cadre sont imprimés enrelief sans couleur sur papier de circulaires :

1/2 schilling, blanc, percé en lignes

Imprimés par feuille de 25, sans points de repère :

2 farth. ou 2 pf., vert, non dentelé
2 — — 2 — — et carmin, —

Imprimé par bande de 5 (les derniers des 10 timbres), sur une rangée horizontale; non dentelé :

3 farthings, 3 pf., vert-gris pâle, { noir / vert-gris / vermillon / jaune }

Tirage du 19 juillet 1893 :

Deux valeurs qui nous sont désignées par M. Goldner et qu'il nous a été impossible de retrouver, l'intéressé ayant, dit-il, employé le tout pour ses paquets :

3/4 schilling, (?)
1 — —

Tirage du 21 mars 1895.

Deux timbres de fantaisie ; piqués 14 1/2 :

1/4 schilling, rose carminé et olive
1/4 — vert terne et rouge foncé

Gomme et *papier* des précédents.

Les feuilles ont la dentelure **E**.

Fabrication. De plus en plus mauvaise, à tel point que la petite mêche du dessous du chignon est le plus souvent invisible.

Les feuilles ont un point de couleur devant et après la 3e rangée horizontale : il est *vert* pour les timbres rouges, et *rouge* pour les timbres verts.

Signes caractéristiques. L'effigie étant celle du type 2, ces timbres sont donc de fantaisie; leurs couleurs sont aussi tout-à-fait différentes de celles des autres timbres.

Disons, en terminant ce chapitre, que la plupart des réimpressions qui sont énumérées ici, se vendent régulièrement à Héligoland comme timbres authentiques, dans les magasins qui les ont en dépôt. L'étranger s'y laisse généralement prendre. Les réimpressions existent aussi avec fausses oblitérations, mais l'encre est en général trop noire.

Avant d'aller plus loin, et puisque nous avons fait connaître le matériel vendu à Hambourg, complétons nos renseignements en énumérant celui invendu, devenu la propriété de l'Empire d'Allemagne depuis le 9 août 1893 et qui se trouve actuellement au Musée postal de Berlin :

1° *Timbres.*

Un coin en acier du 20 pfennig.

10 séries de clichés (contours écu, cadre et première couleur ; rouge de la couronne et de l'écu ; orange de la couronne et bords de l'écu).

4 coins en acier, cadres des valeurs 5, 10, 25, 50 pf. 1875.

2 blocs de 25 clichés (cinq rangées de 5) de chacun des cadres de 5, 10, 25, 50 pfennig.

Un même groupe en acier (disposition v. page 126, n° 394), pour les effigies de ces 4 valeurs.

2 coins en acier à 1 et 5 marks, portant le dessin et la valeur;

3 planches originales en cuivre sur métal typographique à 25 timbres pour les 3 couleurs des 1 mark;

3 matrices galvaniques prises des planches originales;

4 planches originales en cuivre de 25 timbres sur métal typographique aux 4 couleurs des timbres à 5 mark;

4 matrices galvaniques des planches originale à 5 mark.

2° *Carte-postale 10 pf. 1878.*

a. Une planche originale en cuivre : armoiries et banderole; inscription : *5 farthings-10 pfennig*, ainsi que pour les lignes : *Heligoland Foreign-Post Card* avec bords câble.

b. Un relief galvanique pour 4 cartes;

c. Une planche galvanique pour l'impression provenant de *b*.

3° *Carte-postale 10 pf. 1879.*

a. Planche originale à une pièce (n'existe plus, a été utilisée pour les cartes avec réponse, voir 4°);

b. Un relief galvanique à 4 pièces;

c. Une planche galvanique d'impression, provenant de *b*.

4° *Carte 10 + 10 pf. avec réponse.*

a. Planche originale en cuivre à une pièce (c'est la planche 3° qui a été changée);

b. Un relief galvanique à 2 pièces (un relief pour le côté extérieur et un pour l'inférieur;

c. Deux planches galvaniques à 2 pièces, provenant de *b*.

5° *Bandes.*

a. Coin original en métal typographique; armoiries avec inscription : *Heligoland* avec ruban et *3 farthings pfennig* (sans chiffre);

b. Une matrice galvanique prise de *a* ;

c. Un galvano sur métal typographique (original) *3 farthings = 5 pf.* ;

d. Une matrice galvanique prise de *c*;

e. Un galvano pris de *b* (original) avec valeur gravée : *1 1/2 pence = 10 pfennig* ;

f. Une matrice galvanique prise de *e*.

IIe PARTIE

1° ENNELOPPES TIMBRÉES.

Le public attendait sans trop d'impatience la réalisation d'une promesse qui lui avait été faite (voir l'avis postal, page 125, n° 394) de lui donner pour ses étrennes de 1875 des enveloppes timbrées qui n'ont été cependant commandées à Berlin que le 9 janvier.

A la date du 4 février, l'imprimerie impériale envoie au secrétaire du Gouvernement d'Héligoland, quatre épreuves qui n'ont pas été retrouvées, observant que l'exécution en deux couleurs occasionnerait des difficultés et des frais tels qu'il était à recommander l'emploi d'une seule couleur pour l'impression du timbre d'enveloppe. Le Gouvernement Héligolandais se rendit le 6 du même mois à ces raisons : le tirage eut lieu en une seule couleur.

Le *24 mars 1875*, l'imprimerie impériale réclame des renseignements sur l'expédition des enveloppes qui n'ont donc pu être émises en janvier 1875, mais bien en avril, comme l'annonce du reste le *Timbre-Poste* n° 149. M. Lindenberg a trouvé du reste dans les livres de l'Administration que la première fourniture avait été reçue par celle-ci le 13 avril 1875.

Il n'y eut qu'un seul tirage de 100,000 exemplaires commandés le 9 janvier 1875, dont une partie fut convertie plus tard en une autre valeur, comme on le verra plus loin.

Emission du 13 avril 1875.

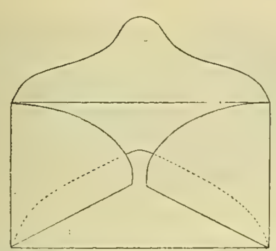
Effigie en relief à gauche de la reine Victoria, type du timbre 10 pfennig de cette date, avec cadre refait et différant par conséquent par les détails de copie.



Gravé sur acier par M. Schilling et imprimé à droite, sur enveloppes ayant le papier blanc uni et la patte de fermeture ornée du fleuron allemand ci-contre.



Les enveloppes ont la coupe dont voici le dessin : format 147 × 84 mm.


1 1/2 pence, 10 pfennig, carmin

Gommage. La patte de fermeture est gommée sur une longueur de 9 1/2 centimètres environ.

Fabrication. Les enveloppes ont été imprimées sur un coin en acier *d'une pièce*, c'est-à-dire que le cadre et l'effigie ne faisaient qu'un. Ce fait en lui-même n'a rien d'extraordinaire, mais ce qui l'est ici, c'est de rencontrer *l'effigie* qui se rapporte en tous points à celle des timbres et des cartes de 1875. Or, s'il est impossible à un graveur de donner une copie exacte d'un timbre, à plus forte raison ne peut-il en faire deux. Ces effigies ont dû être obtenues par empreinte, utilisant la matrice en creux qui existait déjà pour les timbres de 1/2 schilling, 1868.

On a donc fabriqué d'abord un poinçon en *relief*;

Ce poinçon a servi à prendre ensuite une empreinte en creux sur acier préalablement rougi au feu (M. Schilling se servait de pression hydraulique) ;

Enfin on a gravé autour de cette dernière empreinte, le cadre qui, par ce fait diffère de celui des timbres-poste, même année (1875).

Ce procédé, on le voit, est totalement différent de celui employé en 1868/71, époque à laquelle on avait cru indispensable de graver l'effigie pour chacune des valeurs 1/2 et 1 schilling.

Le *Manuel du travail des métaux* édité par Roret, rapporte que M. Jacob Perkins est l'inventeur d'un cylindre à relief composé de rouleaux de 50 à 75 m/m de diamètre en acier décarbonisé, de manière à être très doux. Dans cet état, ces rouleaux marchent en avant et en arrière, avec une forte pression, sur la surface d'une plaque d'acier gravée et trempée, jusqu'à ce que toutes les figures, lettres ou traits, aient communiqués avec une exquise précision, en vif relief, au cylindre qui, étant ensuite soigneusement trempé et adouci, devient par ce moyen susceptible de transmettre à d'autres plaques, en creux, l'impression qu'il a reçue en relief et de la même manière.

Signes caractéristiques. La teinte des timbres est franchement carmin ; le papier diffère des réimpressions : ici il est blanc-grisâtre.

Essais. Tout ce que nous savons des essais nous l'avons dit en commençant ce chapitre.

* * *

Par suite de son entrée dans l'Union postale universelle, le 1er juillet 1879 (on nous dit aussi le 1er mars 1879) l'administration des postes imagine de surcharger les enveloppes qui ne se vendent pas et d'en faire des 20 pfennig, valeur correspondant à la nouvelle taxe. Le public en est avisé le 10 juillet 1879, comme suit :

AVIS

Il est, par la présente, porté à la connaissance du public que le bureau de poste royal de cette ville, jusqu'à l'époque où seront définitivement établies des marques de valeurs postales, fera mettre provisoirement en circulation les anciennes cartes-correspondance et les enveloppes,sur-imprimées avec les valeurs plus élevées nécessaires, et cela à partir de ce jour :

1° cartes-correspondance à 5 pf. sur-impr. de 10 pf.
2° enveloppes 10 pf. — — 20 pf.

Et à partir du 10 août :

3° cartes-correspondance à 5+5 pf. sur-imp. de 10+10 pf.

Heligoland, le 10 juillet 1879.

Par ordre :
R. Pilger.
Maître des Postes royales.

Il n'existe aucun autre document officiel se rapportant aux surcharges, mais il résulte de la consultation des livres de l'administration dont M. Lindenberg a publié le résultat, qu'il y aurait eu des surcharges à deux époques, savoir :

29 juillet 1879 — 10,000 exemplaires
21 juin 1881 — 3,000 —
Total 13,000

La première date (29 juillet 1879) est certainement inexacte, l'avis postal qu'on vient de lire étant on ne peut plus explicite. Les mots " à dater de ce jour „ sont significatifs, ils n'ont jamais voulu dire 19 jours après. Nous avons du reste la confirmation de la date réelle d'émission par le *Timbre-Poste* du 1er août qui la renseigne comme étant du 10 juillet et qui reproduit en même temps le type de surcharge, ce qui serait

impossible si l'enveloppe à 20 pfennig avait paru le 29 juillet.

Nous croyons que les livres de l'administration sont bons à consulter, mais que les renseignements qui s'y trouvent réclament un nouveau contrôle.

Nos recherches ont confirmé qu'il n'y avait eu que les deux tirages dont il est parlé plus haut. *(A continuer.)*

Exposition internationale de timbres-postes à La Haye.

Résultat des concours.

A. — *Exposition du plus grand nombre de timbres-poste rares.*

1r Prix : une gr.méd.d'arg.doré, M.A. M.Van Hoek de Rotterdam.
2e — — — M. Th. Lemaire de Paris
3e — — de bronze, M. J.A.Wreesman de Grooningue.
4e — une mention honorable, M.D.deHeer de Rotterdam
5e — — — M.J.P.C.V.Kinschot de Hasselt.

B. —*Exposition de la collection la plus complète et la plus importante de timbres-poste d'une contrée avec ou sans colonies (à l'exception des Pays-Bas et de ses Colonies).*

1r Prix : une gr.méd.d'arg.doré, M.J.Lossau de Hambourg.
2e — — — M. A. Wülbern de Hambourg.
3e — — de bronze, M. Th. Lemaire de Paris.
4e — une mention honorable, M.H de Jongh de Hertogenbosch.
5e — — —

C. — *De la collection la plus grande et la plus importante de timbres-poste d'une partie du monde.*

1r Prix ; une gr.méd.d'arg.doré;
2e — — —
3e — — de bronze;
4e — une mention honorable.

D. — *De la collection générale la plus grande et la plus importante de timbres-poste.*

1r Prix : une gr.méd.d'arg.doré, M. Beddig de Hanovre.
2e — — —
3e — — de bronze.
4e — une mention honorable, M.W.Heyligers de Schiedam.

E. — *De la collection la plus grande et la plus importante de timbres-poste des Pays-Bas et de ses Colonies.*

1r Prix : une gr.méd.d'arg.doré, M.G.F.Leliman de Heerde.
2e — — — M.H. de Jongh de Hertogenbosch.
3e — — de bronze;
4e — — —
5e — une mention honorable.

F.— *De la collection la plus grande et la plus importante d'entiers (enveloppes, bandes, cartes, etc.).*

1er Prix : une gr. méd. d'argent, M. J. J. Post de Rhenen
2e — — de bronze,
3e — une mention honorable.
4e — — — M.W.Heyligers de Schiedam.

G.— *De la collection la plus grande et la plus importante d'entiers des Pays-Bas et de ses Colonies.*

1r Prix : une gr.méd.d'argent, M. J. L.Van Dieten de Rotterdam.
2e — — de bronze, M.H. de Jongh de Hertogenbosch.
3e — une mention honorable;
4e — — —

H. — *De la collection la plus grande et la plus importante de timbres sur enveloppe.*

1r Prix : une gr.méd.d'argent, M.O. Friese de Magdebourg.
2e — — de bronze;
3e — une mention honorable;
4e — — —

I. — *De la collection la plus grande et la plus importante de curiosités postales.*

1r Prix : une gr.méd.d'argent, M. Th. Lemaire de Paris.
2e — — de bronze;
3e — une mention honorable;
4e — — —

J. — *De la collection la plus importante d'essais des Pays-Bas et de ses Colonies.*

1r Prix : une gr.méd.d'argent. M.G.F.Leliman de Heerde.
2e — — de bronze, M.H. de Jongh de Hertogenbosch.
3e — une mention honorable.

K. — *Du meilleur et du plus complet album* relié, *n'importe en quelle langue.*

1r Prix : une gr.méd.d'argent, M.C. F. Lücke de Leipsick.
2e — — de bronze, M. E. Heitmann. —
3e — une mention honorable;
4e — — —

L. — *Du meilleur et du plus pratique album* permanent.

1r Prix : une gr.méd.d'argent, M. H. Krötzsch de Leipsick.
2e — — de bronze, M. Whitfield King et Cie de Ipswich.
3e — une mention honorable;
4e — — —

M. — *De la collection la plus importante de livres et de journaux timbrologiques.*

1r Prix : une gr.méd.d'argent, { M. J.Moens de Bruxelles. / M.J P.C.L V.Kinschot deHasselt.
2e — — de bronze, { M. H. Krötzsch de Leipsick. / M.H.Calman de New York.
3e — une mention honorable, M. Dr E.Diena, Modène. (1)

N. — *Des objets d'art faits de timbres.*

1r Prix : une gr.méd. de bronze, M. H.G de Smit de Wissekerke.
2e — une mention honorable, Mlle A.Sliedregt deLaHaye.
3e — — — Me E.VanGelder d'Amsterdam

O. — *Des objets de décoration ou de luxe.*

1r Prix : une gr.méd. de bronze, M.H.N. Campbell de Londres
2e — — —
3e — une mention honorable.

---

(1) Méritait mieux quo ça. (N. D. L. R.)

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année	*Les demandes d'abonnement et la correspondance* doivent être adressées	Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-postes neufs.
Prix uniforme pour tous pays **6.00**	à J.-B. MOENS	
Le numéro **0.60**	Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), Bruxelles	
	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées	

CHRONIQUE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Britannique de l').

Le *Ph. Journ. of Great Britain* a vu des timbres fiscaux employés postalement. Les timbres sont de grande dimension, le dessin ayant : B S A au centre; au-dessus : *Revenue* et au-dessous : B C A; papier blanc uni, piqués :

1 shilling sur 10 sh., bleu et rouge, surch. noire
6 — — 10 £ orange — — —
10 — vert —
1 livre bleu —

AMOY.

Les 4 et 5 cents ont été surchargés : *Half cent*, écrit l'*Ami des Timbres.* Nous nous demandons pourquoi toutes les valeurs n'ont pas été ainsi surchargées : ce serait plus simple et plus lucratif :

1/2 sur 4 c., brun, surch. noire
1/2 — 5 — orange, —

On a ajouté les 3 valeurs suivantes au type en cours :

15 cents, noir
20 — violet
25 — rose

ARGENTINE (République)

El Filatelista Sud Americano nous fait connaître qu'il existe deux variétés du 2 centavos, lithographié de 1888. La seconde ayant la tête placée plus bas que la première, le col de chemise touche presque les armoiries. Il est probable que le cadre et la tête ont été lithographiés séparément, d'où la différence que nous signalons :

2e variété, 2 centavos, vert-jaune

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

The Australian Philatelist décrit les timbres suivants : " Ils sont rectangulaires, imprimés en couleur sur blanc avec figuration d'un bicycle au centre; la valeur en chiffres est au-dessous : (2 sh. 6 d. et 1 sh.) et les inscriptions : *Coolgardie-Cycle-Express-Company-Cycle-Messages* entourent le dessin : „

1 shilling, bleu, piqué
2 — 6 p. — —

L'oblitération est effectuée au moyen d'un timbre à main : *Per Coolgardie Cycle Express C°. Hunt Street.*

En obtenant ces timbres, notre confrère australien a reçu la lettre suivante :

" Ci-joint vous trouverez quelques enveloppes qui ont été employées pour l'envoi des lettres par les postes cyclistes de la Coolgardie Cycle Express Co's, avec timbres de 1 sh. et 2 sh. 6 p. Comme ces postes seront supprimées d'ici quelques mois, grâce aux postes par chameaux et chevaux du gouvernement, elles nous resteront comme un souvenir d'un service qui n'a pas eu une petite part dans l'ouverture de la campagne et dans les relations entre les propriétaires et les capitalistes. J'ai envoyé des postes cyclistes il y a quelque temps aux places sous-mentionnées, mais grâce à la raison indiquée ci-dessus, quelques-unes d'entre elles ont discontinué. Au mont Margaret, Yerilla, Pindinni, Hawke's Nest, etc. 2 sh. 6 p.; Dundas, Norseman, Menzies, Niagara, Mount Malcolm, via Ninety Mile, 1 sh.; lac Darlot, Cutmore's Reef, etc., 2 sh., 6 d.; Dunnville, via 25 milles, 1 sh.; spécial à Hannan's 2 sh. 6 p. A vous fidèlement,

(signé) James et Hearly.

BULGARIE.

Le *M. J.* rapporte qu'il existe au type des 10 et 30 st., *timbres-taxe :*

5 stotinki, orange, piqué 13

Les timbres commémoratifs avaient rapporté 500,000 francs au Prince Boris pour prix de sa conversion, somme qui lui avait été payée d'avance; en faisant sa caisse, l'administration des postes s'est aperçu qu'il y avait un déficit. Revenant sur sa décision, elle a remis les timbres commémoratifs en usage.

CEYLAN.

Le *London Philatelist* annonce l'apparition d'une carte sans cadre, avec timbre ordinaire et imprimée en brun-jaune sur blanc :

2 cent, brun-jaune

COLOMBIE (Répub.)

Antioquia *(Département de)*. -- Ce n'est que le 15 juin dernier que les nouveaux timbres ont paru. Ils ont pour type le dessin que nous reproduisons et qui est de provenance américaine, nous dit-on. Les feuilles de ces timbres n'indiquent aucune origine, comme c'est toujours le cas pour les timbres gravés et imprimés par les Compagnies de New-York.



Le type est encore aux armes de la Colombie. Une inscription circulaire *Departamento de Antioquia*, les entoure; au-dessus : *Republica de Colombia*; au-dessous, un chiffre et *centavos*; cadre rectangulaire avec dessins de remplissage comme fond.

Imprimés en couleur sur pap. blanc, piq. 14 :

2	centavos,	gris
2 1/2	—	brun
3	—	rouge
5	—	vert
10	—	violet
20	—	vert-jaune
50	—	bistre-gris

D'autres valeurs restent à paraître. Voici celles qui ont été commandées et leur nombre :

			Commandé	Reçu
Timbres-poste	2	cent.	40,000	4,000
—	2 1/2	—	30,000	3,000
—	3	—	30,000	3,000
—	5	—	240,000	10,000
—	10	—	20,000	2,000
—	20	—	10,000	1,000
—	50	—	10,000	1,000
—	1	peso	1,000	rien
—	2	pesos	400	—
—	5	—	300	—
Enregistrement :	2 1/2	cent.	20,000	—

Le jour de l'émission un spéculateur allemand avait accaparé, dit-on, tout le tirage des 2 et 2 1/2 centavos. Cette spéculation fera long feu, attendu qu'il reste à fournir 36,000 du 2 c. et 27,000 du 2 1/2 c.

Santander *(Département de)*. — Le timbre 5 centavos a pris la couleur verte, au lieu de brune :

5 centavos, vert-jaune, piqué 13.

FINLANDE.

Le 5 et 20 penni ont le nouveau piquage :

5 penni, vert
20 — orange

GRANDE BRETAGNE.

" Le ministère de la guerre annonce qu'à partir du 1er septembre le coût de l'affranchissement des lettres pour les stations similaires du pays sera acquitté par timbres-poste portant les mots " Army official ". Ces timbres seront fournis par le bureau général des postes aux maîtres payeurs des districts et des stations seulement, qui les distribueront à leurs subordonnés.

" Les timbres ne pourront être employés pour les télégrammes ou les colis postaux. " *(The London Philatelist).*

GWALIOR.

Les timbres suivants ont, d'après l'*I. B. J.*, été surchargés : *Gwalior* avec l'équivalent en caractères indous, en-dessous :

2 an. 6 pies,	vert,	surch. noire	
1 rupee,	carmin et vert	—	
2 —	brun et rose	—	
3 —	vert et brun	—	
5 —	violet et lilas	—	

HANKOW.

Le *Ph. J. of G. B.* a reçu le 10 c. surchargé : *one cent* :

1 sur 10 c., bleu, surch. noire

MADAGASCAR.

Le décret, qui, en créant des timbres-poste provisoires, en augmente la valeur d'une façon peu commune, ne pouvait tarder de nous arriver. C'est l'*Echo de la timbrologie* qui nous l'apporte le premier.

Le Président général de la République Française à Madagascar,

Vu le décret du 11 décembre 1895,

Vu le décret du 28 décembre de la même année,

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste dont dispose le service des Postes à Tananarive est épuisé pour les coupures 0.05, 0.15, 0.25 et qu'il est urgent d'assurer au public l'affranchissement des correspondances jusqu'au jour où les timbres demandés à la Direction générale des Postes de France soient arrivés,

Arrête :

Les timbres-poste à 0.01, 0.02, 0.03, 0.05, 0.40 que possède en excédent des besoins la présente administration des Postes à Tananarive, seront surchargés à l'aide de cachets spéciaux dans les proportions suivantes :

500	timbres de	0.01	seront portés à la	valeur de	0.05
900	—	0.02	—	—	0.15
900	—	0.03	—	—	0.25
600	—	0.05	—	—	0.25
1000	—	0.40	—	—	0.25

M. le Payeur Principal des Postes à Tananarive délivrera récépissé pour la plus-value qui résultera de cette surcharge, déduction faite de la remise ordinaire de 1 p.c.

Une commission composée de MM. Mille, chef de Cabinet du Secrétaire général, président, Cercus, attaché au Cabinet du Président général, et de Lagrange, attaché au même Cabinet, sera chargée de procéder aux opérations de surcharge en présence du Payeur principal.

Elle devra dresser procès-verbal, fera détruire sous ses yeux les cachets ayant servi à changer la valeur dans les proportions fixées des diverses coupures postales dont le nombre est déterminé au présent arrêté, et portera mention de cette destruction dans ce procès-verbal.

Une expédition du procès-verbal et une autre de l'arrêté seront notifiées à M. le Directeur général des Postes, à Paris, et la même notification sera faite au Payeur principal à Tananarive.

Tananarive, 8 mars 1896.

Signé La Roche.

MEXIQUE.

Le *Am J. of Ph.* reproduit la carte ci-contre



d'un usage officiel et qui a cours cependant pour les relations extérieures, mais alors avec addition de timbres-poste :

Sans valeur, noir sur gris

Les cartes postales ont été modifiées. Les petites croix au-dessus des boules de chaque côté ont été remplacées par des boules. Les cartes pour l'intérieur ont trois lignes d'adresse au lieu de deux:

Intérieur	2 c.,	rose sur chamois		21 boules	
—	3 —	brun	—	21	—
—	3 —	—	—	20	—
Union :	2 —	—	—	21	—
—	3 —	—	—	20	—

Variété

ayant direcion.

3 c., brun sur chamois.

PAYS-BAS.

M. Robert (J.-B.) nous adresse le nouveau timbre à 5 gulden qui a paru le 15 juillet dernier. La valeur est énoncée : *5 gulden* à la partie supérieure; le centre est brun-rouge, le reste bronze-vert. Papier blanc, piqûre 11 :

2 1/2 gulden, brun-rouge et bronze-vert

PÉROU.

Der Philatelist enregistre une carte-lettre 3 cent., avec timbre 1872 :

3 cent., rouge brique sur blanc

PORTUGAL.

Le 1er juillet a paru au type en cours :

500 reis, noir sur azur, chiffre carmin

ROUMANIE.

M. R. Friedl nous prie de bien vouloir rectifier l'erreur que nous avons commise, selon lui, dans notre catalogue, en déclarant que le 5 bani de 1879, n'aurait pas été imprimé par erreur en rose, mais serait un *essai*. Pour nous con-

vaincre, notre correspondant nous remet plusieurs cartes postales à 5 bani adressées à Vienne en 1878 et 1879 où l'affranchissement est complété par des timbres postaux jusqu'à concurrence de 15 bani. Parmi ces cartes il s'en trouve une de 5 bani noir sur rose, ayant en plus un timbre-poste de 5 bani, rose, ce qui est, paraît-il, la démonstration la plus complète que ce timbre a bien servi, par erreur, pour 10 bani.

Malheureusement pour la démonstration de M. R. Friedl, l'oblitération qui porte en partie sur la carte et le timbre ne se raccorde nullement, n'a pas les filets de même épaisseur et est en *deux couleurs!* : bleu-noir sur le timbre, bleu pâle sur la carte!

Le nom de ville TSEVERIN dont la partie supérieure de la première lettre devrait se trouver sur la carte est marqué par un barbouillage *bleu clair* au lieu d'un T bleu noir. On doit donc supposer ici l'emploi d'une vieille carte où le timbre primitif aurait été remplacé par le 5 bani, rose, *essai*, préalablement oblitéré d'un cachet qui nous semble même faux, comparé à un autre de cette même ville.

Du reste, la planche du 10 b. *bleu foncé* a été modifiée par la suppression de l'erreur *avant* le tirage de novembre 1878 en outremer. Cette erreur ne pouvait donc exister en avril 1879 pour l'impression en rose.

Il paraît que cette carte a été payée trois cents marks par M. R. Friedl.

RUSSIE.

Dankoff *(Riazan)*. — Le timbre de 1883 n'a plus son cheval *blanc*, il est vert (couleur peu ordinaire pour un cheval) comme le fond du timbre :

3 kopecks, noir et vert, piqué 11 1/2

SAINT-MARIN.

Il Francobollo, rapporte que les 10 et 15 centesimi ont été accaparés antérieurement par les fonctionnaires des postes, désireux de se créer de nouvelles ressources. Un tirage de 20,000 exemplaires de 10 centesimi aurait été commandé à Turin, mais on ne parle pas du 15.

Les couleurs sont probablement modifiées : on en devine la raison.

SALVADOR.



Il serait vraiment fâcheux de ne pas signaler le 50 centavos de la série Seebeck, type actuel aux armoiries :

50 centavos, orange

TONGA.

Le *London Ph.* a vu le timbre 7 1/2 pence surchargé 2 1/2, et finalement *half penny :*

1/2 p. sur 7 1/2 sur 2 1/2 p. bleu-pâle, surch. violet. et rouge

TRANSVAAL.

Encore une valeur imprimée en deux couleurs :

5 sh., jaune et vert

URUGUAY.

Les timbres en cours ont été surchargés : *oficial* :

50 cent.	bleu et noir,	surch. noire
1 peso,	brun-jaune —	—
2 —	violet foncé et vert,	—
3 —	carmin et outremer,	—

ZANZIBAR.

Nous avons le 4 annas avec la surcharge : *Zanz ibar* (2 mots) et les 2, 3, 5 rupees avec *Zanziba* (la dernière lettre R cassée, formant i).

Notes sur quelques timbres-poste et timbres-télégraphe des Indes anglaises.

M. Tilleard publie dans le *London Philatelist* un article des plus instructifs sur les timbres indiens imprimés à Londres, par les soins de la maison De La Rue et C[ie]. Nous y puisons les renseignements suivants :

Les timbres de 1856 imprimés sur papier *azuré* uni : 1 an., brun ; 2 an., brun-rouge ; 2 an., rose n'auraient jamais été émis ainsi.

Le 2 annas, vert, type 1856 aurait été imprimé le 8 juin 1855 et probablement mis en usage jusqu'à son remplacement par le timbre rose imprimé le 2 septembre 1858, lequel fut à son tour remplacé par le timbre jaune imprimé le 6 mai 1862.

Le 4 annas, vert, coins coupés, aurait eu son type retouché le 11 décembre 1877 ; le 8 an. le 13 avril 1870 et le 1/2 an. le 21 mai 1873.

De la série 1883/88 il y a une valeur qui n'a pas été émise, le 6 annas, quoique imprimée depuis le 3 janvier 1882.

En timbres-télégraphe il nous faut donner une nouvelle nomenclature, celle de notre catalogue étant incomplète :



Série imprimée le 17 septembre 1857 et probablement émise en janvier 1858.

Il n'y a que 3 valeurs Papier blanc, piqûre 14 :

4 annas, violet
1 rupee, —
4 — —

Du 10 au 18 décembre 1866 on imprime les timbres d'une série nouvelle, où les valeurs varient toutes entre elles par le type. En voici deux pour les rappeler. L'émission est probablement de 1867 :





A. Papier azuré, piqués 14.

4 annas, bleu
8 — brun
1 rupee, gris lilas
2 — 8 an. orange
5 — brun-rouge
10 — vert-bleu
25 — lilas

C. Papier blanc, piqués 14.

14 rupees 4 an, mauve vif
50 — carmin

Variétés. *Non dentelés.*

8 annas, brun
1 rupee, gris lilas

On imprime de nouvelles valeurs : 2 annas le 23 juillet 1869 et 28 rup. 8 ann. le 22 octobre même année. Ces timbres étaient connus en 1872; il est probable qu'ils ont été émis en 1871.

A. Papier azuré, piqués 14.

2 annas, chair
28 rup. 8 an., vert jaune

Des retouches sont apportées à différentes époques aux valeurs ci-après : 16 juin 69. 1 rupee; 9 septembre 74, 50 rup. ; 4 juillet 77, 25 rup.; 15 avril 78, 10 rup.; 23 octobre 78, 2 rup. 8 an.; 30 mars 82, 1 rup., 2e retouche :

A. Papier azuré, piqué 14.

1 rupee, gris lilas, 1re retouche

B. Papier blanc, piqués 14 :

1 rupee, gris-lilas, 1re retouche
1 — — 2e —
2 rup. 8 an., orange
10 — vert-bleu
25 — lilas
50 — carmin

En juin (?) 1879 paraît une nouvelle valeur imprimée le 4 juillet 1877 :

C. Papier blanc, piqué 14.

1 anna, vert

De nouveaux tirages nous apportent les variétés suivantes sur le même papier B. Le 2 an. a été imprimé le 3 mai 83, et les autres le 30 mars 82 :

2 annas, chair
4 — bleu
8 — brun
5 rupees, brun-rouge

Les timbres provisoires de septembre 1881 sont connus, ainsi que l'émission du 1er juillet 1891 ; nous n'avons donc pas à y revenir.

Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 404).

Emission du 10 juillet 1879.

Les enveloppes de 1875 portent comme inscription, au milieu de la partie supérieure, en surcharge, les deux lignes suivantes, la première en caractères de fantaisie, la seconde en caractères couchés :

Postal Union. — Union postale universelle. Heligoland.

Sur le timbre, à la partie supérieure, en lettres capitales: *2 1/2 pence;* à celle inférieure: *20 pfennig*, et sur les anciens chiffres un rectangle pour les cacher.

(1re surcharge).

POSTAL UNION. Union postale universelle.
HELIGOLAND.



2 1/2 pence, 20 pf., sur 1 1/2 p., 10 pf., carmin, surc. noire.

VARIÉTÉS

Il est arrivé que, par suite d'une mauvaise application, la surcharge sur les timbres n'a pas été toujours correcte : elle empiétait ou trop à gauche ou trop à droite ou aussi trop en haut ou trop en bas; par ce fait la valeur primitive n'était pas complètement couverte par le rectangle. Pour remédier à cette incorrection, l'imprimeur remit une seconde fois sur la presse quelques-unes des enveloppes qui se trouvaient dans ce cas : c'est ce qui nous a valu les variétés suivantes :

A. *Second rectangle à* CÔTÉ *du premier, sur la valeur primitive :*

2 1/2 pence, 20 pf., sur 1 1/2 p., 10 pf., carmin, surch. noire

B. *Second rectangle* AU-DESSUS *du premier, sur la valeur primitive :*

2 1/2 pence, 20 pf., sur 1 1/2 p., 10 pf., carmin, surch. noire

Signes caractéristiques : Nous avons constaté les suivants :

A) *Postal union.* etc.: ponctuation comprise. Dimension, 100 m/m ;
- Gros point en losange après *union ;*
- T de *postale* barré en partie, à droite seulement;
- V de *universelle* cassé du haut à gauche ;

B) *Heligoland* a 38 1/2 m/m ;

C) *Rectangles des côtés latéraux :* ont 3 3/4 m/m en largeur sur 4 1/4 de haut ;

D) *2 1/2 pence* : A 19 1/2 m/m ;
- Le 1 est gras, barré horizontalement;
- Le deuxième 2 est à la base du trait oblique séparant les fractions et à 1/2 m/m du P *(pence);*

E) *20 pfennig :* 23 m/m ;

F) *Ponctuation finale* : Elle varie et se trouve à 3, 4 et 5 m/m du chiffre 2.

L'uniformité des lettres du mot *pfennig* fait reconnaître ce tirage du second. On peut encore faire d'autres remarques au sujet de la seconde ligne d'inscription : *Heligoland :*

L'H est entre O et N de *union* et E directement sous le point de ce mot; I est après U de *Union* et L après le 2e N; A est après le jambage du P de *postale* et la ponctuation entre A et L.

Lorsque M. Pilger, le maître des Postes d'Héligoland, prit sa retraite, le 30 septembre 1879, il laissait à son successeur, sur les 10,000 enveloppes surchargées, un lot de 6,269 exemplaires. Il y avait donc là de quoi satisfaire amplement à toutes les demandes de 1880, la vente pendant l'été de 1879 n'ayant été que de 3,731 enveloppes.

Ce qui démontre que le premier tirage n'était composé que d'un seul type, c'est la communication qui nous a été faite d'une enveloppe adressée à St-Pétersbourg, oblitérée 25 Août 1880, qui bien certainement a été achetée à cette époque à la poste par un étranger en villégiature à Héligoland.

Les livres de l'administration renseignent comme second tirage, 3,000 exemplaires à la date du 21 juin 1881, exécuté en vue des demandes extraordinaires qui se font chaque année à la saison des bains. De ce second tirage ou type, nous avons des enveloppes oblitérées 1er Août, 29 Août et 5 Septembre 1881 qui nous donnent la certitude que leur mise en vente s'est faite à l'entrée de la saison des bains.

Si nous nous rapportons aux chiffres fournis par M. Lindenberg, nous trouvons les ventes suivantes :

1879	3e trimestre		3,731
	4e	—	894
1880	1er	—	511
	2e	—	680
	3e	—	1,977
	4e	—	516
1881	1er	—	379
	2e	—	441
			9,129

Il ne restait du 1er tirage de 1879, pour commencer la saison de 1881, que 871 enveloppes qui, d'après les chiffres que nous venons de donner, ont dû être certainement épuisées fin juillet. (La consommation du troisième trimestre a été de 2,093 enveloppes). Le 2e type de surcharge aurait donc été en cours le 1er Août 1880, suivant le spécimen oblitéré à cette date que nous avons vu.

Emission du 1er Août 1881.

(2e SURCHARGE).

POSTAL UNION. Union postale universelle.
HELIGOLAND.



Les inscriptions de l'enveloppe et du timbre ont été refaites ici.

2 1/2 pence, 20 pf., sur 1 1/2 p. 10 pf., carmin, surch. noire

Signes caractéristiques. Nous trouvons :

A. *Postal union,* etc., ponctuation comprise : 101 m/m ;

Petit point après *union* ;

T. de *postale* barré en croix ;

S. de *universelle* brisé du milieu.

B. *Heligoland :* 39 m/m.

C. *Rectangles des côtés latéraux :* 3 3/4 m/m en largeur et 4 1/4 en hauteur ;

D. *2 1/2 pence :* a 20 1/2 m/m.

Le 1 est maigre non barré horizontalement ;

Le 2 est à la base du trait oblique et à 1 1/2 m/m du P *(pence)* ;

E. *20 pfennig :* 22 1/2 m/m et i plus petit ;

F. *Ponctuation finale* de la 1re ligne. Se trouve à 2 1/4 m/m du chiffre 2.

Cette ponctuation varie *peut-être* aussi comme au premier tirage : c'est ce que nous n'avons pû contrôler, vu le peu d'exemplaires qui ont été mis à notre disposition.

Ce qui différencie ce tirage, c'est la lettre I au mot *pfennig,* qui n'est pas du même œil que les autres lettres.

Quand au mot : *Heligoland,* il est placé différemment que ce même mot aux enveloppes du 1er tirage ; ainsi :

L'H est sous l'o de *union* et E en partie sous le 2e N et la ponctuation ; I est sous U de *Union* et L sous l'N ; A est sous le P de *postale* et la ponctuation sous l'A.

Fabrication : Les 13,000 exemplaires qui ont été surchargés montrent au verso une reproduction en creux de la surimpression. Ce travail ne pouvant se faire dans l'île, on s'adressa à l'imprimerie de M. G. Rauschenplat à Cuxhaven, chargée antérieurement (1874) de la fourniture et de l'impression des cartes postales sans timbre, comme on le verra plus loin.

Les surcharges de l'enveloppe et du timbre, quoique faites simultanément, varient cependant par la place qu'elles doivent occuper vis-à-vis l'une de l'autre. Ainsi, sur des enveloppes de même tirage, nous constatons :

1° Que l'inscription de la formule n'est pas sur l'alignement de celle du timbre et qu'elle en est aussi à 3, 4 et 5 m/m ;

2° Que le chiffre 1 de 2 1/2 n'a pas toujours la même place ;

3° Que *2 1/2 pence* et *20 pfennig* montrent parfois des lettres qui chevauchent, etc., etc.

Il ne faut pas s'inquiéter de ces différences lorsqu'on les rencontre, parce qu'elles sont dues à la négligence de l'imprimeur qui, en laissant trop de jeu à ses caractères, a amené des modifications dans leur placement.

Voici quelques chiffres que nous empruntons à M. Lindenberg :

Ventes d'enveloppes surchargées.

1879	—	4625
1880	—	3684
1881	—	3310
1882	—	1281
1883	—	9
1884	—	6
1885	—	4
1886	—	2
1887	—	4
1888	—	1
1889	—	0
1890	—	72
Il restait à l'inventaire		2
Total		13,000

Ces chiffres démontrent qu'il n'y a jamais eu que deux tirages et par conséquent seulement deux types, l'un ayant succédé à l'autre durant

l'été de 1881, ainsi qu'on l'a vu plus haut ; ces chiffres prouvent également que des *essais* de ces enveloppes n'ont jamais pu être vendus par la poste : donc, *s'il* en existe d'oblitérés, c'est par abus ou par la complaisance d'un employé, mais ils n'ont jamais été régulièrement en usage.

Falsification. Elle est assez dangereuse pour qu'elle soit signalée. Voici les moyens de la reconnaître :

Nous avons entendu exprimer des doutes au sujet de cette falsification, considérée un moment comme 3e type. Suivant nous, ces doutes ne sont pas possibles et voici pourquoi :

Il n'y a eu que deux commandes de surcharges, soit deux types, *les seuls rencontrés oblitérés* ;

Les caractères de fantaisie employés ici ne sont que des *imitations* des mêmes caractères des enveloppes vraies ;

POSTAL UNION. Union postale universelle.
HELIGOLAND.



A) *Postal union*, etc. : A 102 m/m au lieu de 100 et 101 ;

s de *postal* a les extrémités trop courbées ;
Union a le point sur I trop éloigné ;
s de *postale* et *universelle* sont trop raides et ont les extrémités trop maigres ;
T de *postale* est barré en croix.

B) *Heligoland* a 37 au lieu de 38 1 2 et 39 m m.
Le G n'est pas assez barré ;

c) *Rectangles* : Ont 3 1/2 et 4 1/2 m/m au lieu de 3 3 4 et 4 1 4 ;

D) *2 1 2 pence* : A 20 m m au lieu de 19 1 2 et 20 1/2 ;

Le 1 est maigre et barré horizontalement ; il est trop éloigné du 2 ;
Le grand 2 est plus ouvert et n'est pas recourbé du bas, à gauche ;
Le petit 2 est à 1 1/2 m/m de *pence*, il est plus haut que le trait oblique de séparation de 1/2 et que le mot *pence* ;

E) *20 pfennig* : A 22 1/2 m/m au lieu de 23 et 22 1/2 ; le 2 n'est pas recourbé du bas, à gauche ;

F) *Ponctuation finale* est à 4 3 4 m m du chiffre 2 au lieu de 3.4.5 et 2 1/4 m/m ;

Les lettres de la surcharge du *timbre*, sont en général plus maigres, entre autres les c et les G.

Quant au mot *Heligoland*, il est placé comme suit :

H entre o et N de *union* et E sous le point final de ce mot ; I après U de *Union* et L sous N ; A sous le P de *postale* et la ponctuation sous l'A.

On reconnait de suite la falsification à la position du chiffre 2 de 2 1/2.

Il serait invraisemblable qu'une imprimerie eût à la fois, dans son assortiment, des caractères de fantaisie et leur imitation ;

Enfin nous avons l'aveu du coupable qui, ayant reconnu en temps qu'il se fourvoyait, s'est empressé, nous a-t-il dit, de détruire les 200 exemplaires dont se composait le tirage de ses fausses surcharges. Quelques exemplaires ont échappé " on ne sait comment " à la destruction : ils ont fourni matière à des articles dans les journaux spéciaux. Quoi qu'il en soit, ce que nous pouvons certifier, c'est que malgré toutes nos démarches, nous n'avons pu rencontrer qu'un seul exemplaire dans une collection de Berlin.

Cette falsification a été dénoncée fin 1894.

Essai. Avant de procéder au travail de surcharge, M. G. Rauschenplat soumit un *essai* qui ne fut pas accepté, les lettres trop petites ne se voyant que très imparfaitement. Nous donnons un fac-simile approximatif de la surcharge qui est noire. Les caractères du timbre sont en "philosophie" *2 1/2 Pence* à 14 1 2 m m, et *20 Pfennig*, 15 1 2 ; les deux 1 destinés à cacher la valeur primitive, ont 1/2 m/m de large et 3 1/4 de haut.

L'inscription de l'enveloppe a été adoptée : c'est celle du 1er type, avec *t* de *postale* barré à droite seulement ; la surcharge diffère cependant un tant soit peu par la dimension qui est :

2 1 2 Pence.

I I

20 Pfennig.

1re ligne : 100 1/2 m/m au lieu de 101 ;
2e — 38 1/2 — — 38 1/2.

Un des angles inférieurs de l'enveloppe était coupé, certainement pour en empêcher l'emploi comme affranchissement.

Si maintenant nous récapitulons ce qui a été vendu des 100,000 enveloppes imprimées en 1875, nous trouvons :

	10 pf. vendues au public			18,300
	10 pf. — en stock .			68,700
20 sur 20 pf.	— au public	12,998	13,000	
	— en stock .	2		
	Quantité imprimée			100,000

Le succès de vente au public n'a donc pas été bien grand.

2° Réimpressions d'enveloppes.

b) *Tirage privé.*

HAMBOURG.

Le coin ayant été acquis en septembre 1879 par M. Goldner, celui-ci fait procéder immédiatement à différents tirages. Le premier a lieu par les soins de la Maison A. Kumpel de Hambourg; les autres par M. Schlotke, de la même ville.

Tirage de décembre 1879.

Timbre semblable à celui des enveloppes officielles, mais imprimé sur feuille et découpé ensuite en carré. Ce système a été suivi pour les autres tirages.

Le papier est blanc mat uni :

1 1/2 pence, 10 pfennig, rose vif.

Il a été signalé partout et nous avons fait de même, une enveloppe de format ordinaire n'ayant pas d'ornement à la patte. Cette enveloppe, que tout le monde veut connaître, qui n'est en possession de personne, n'a cependant jamais existé, au dire de M. Goldner. Celui-ci avait du reste des raisons majeures pour ne pas réimprimer : il possédait 68,700 enveloppes authentiques en réserve. Et s'il s'est décidé à faire la réimpression ci-haut et les suivantes, c'est qu'elles étaient destinées à renforcer l'assortiment de timbres pour paquets tout en ménageant sa réserve.

Tirage du 9 mars 1893.

1 1/2 pence, 10 pfennig, rose pâle sur blanc mince

Tirage du 20 mars 1895.

1 1/2 pence, 10 pf., rose-brunâtre, sur blanc

Signes caractéristiques. L'enveloppe authentique est d'un carmin franc, et le papier, d'épaisseur ordinaire, est blanc. Les réimpressions au contraire sont ou rose vif, rose pâle ou rose brunâtre sur les papiers que nous avons dit.

IIIe PARTIE.

1° Bandes timbrées.

Pour répondre au vœu du public (?) l'administration des postes se décide d'émettre des bandes timbrées. La première commande eut lieu par l'envoi à Berlin d'un dessin, exécuté comme toujours, par le Secrétaire du Gouvernement, M. Gätke, le 8 décembre 1877. Il n'était question alors que des valeurs 3 et 5 pfennig. Des épreuves furent envoyées à Héligoland le 18 janvier 1878; approuvées le 21 même mois, l'expédition eut lieu le 13 février suivant, lorsque le *Timbre-Poste* en avait déjà reproduit le type depuis le 1er.

Ce n'est que le 1er avril que les populations eurent connaissance de cette émission, comme suit :

AVIS.

Le gouvernement Royal a arrêté l'introduction des bandes de journaux et des cartes-correspondance pour l'étranger.

Sont introduites à partir d'aujourd'hui :

1. Bandes de journaux à 3 pfennig
2. — — 5 —
3. Cartes-correspondance pour l'étranger à 10 —

Héligoland, 1er avril 1878.

PAR ORDRE :

R. PILGER,
Maître des Postes Royales.

Quelques jours plus tard, il y eut une émission de bandes à 10 pf., lesquelles furent commandées à Berlin, le 4 mars 1878; elles arrivèrent sans doute à Héligoland dans les premiers jours d'avril. C'est ce qui paraît résulter de l'avis suivant et de l'annonce faite au *Timbre-Poste* du 1er mai 1878 :

AVIS.

Emission a été faite de nouvelles bandes de journaux à 10 pfennig.

Héligoland, 15 avril 1878.

PAR ORDRE :

R. PILGER,
Maître des Postes Royales.

Emissions des 1er et 15 avril 1878 à 1890.



Armoiries d'Héligoland dans un écu surmonté d'une couronne : au dessus, cintré : *Heligoland*; au dessous, sur une banderole, la valeur en monnaie anglaise et allemande.

Le timbre est imprimé à environ 7 1/2, 8 et 8 1/2 centimètres du côté gauche : les bandes ont comme bordure un double filet, gras à l'extérieur, s'arrêtant à un ou deux centimètres des parties extrêmes. Cette bordure, ajoutée à chaque tirage varie; la partie gauche est gommée sur un centimètre environ.

Impression de couleur sur papier blanc, épais, uni, satiné. Dimensions : 350 × 73 m/m.

Différents tirages ont eu lieu aux époques ci-après :

	3 pfennig.	*5 pfennig,*	*10 pfennig.*
13 février 1878	5000	5000	
Avril ·			5000
Mai (?) —	10000	5000	
20 mars 1884		5000	
21 mai 1887		5000	
29 — 1890		5000	
	15000	25000	5000

Il existe encore un tirage du 16 août 1890 des 5 et 10 pfennig dont nous nous occuperons aux réimpressions.

Voici comment on rencontre ces différents tirages :

Tirage du 13 février 1878.

Le timbre est imprimé à environ 8 centimètres du côté gauche ;

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras 3/4 ou 1/2 pour le 3 pf. *(voir A et B)* et 1/2 m/m pour le 5 pf. *(voir B)*; entre les deux filets de bordure il y a 67 1/2 m/m.

A. ——————————————— A.

B. ——————————————— B.

Variété *a.* 2 farth. 3 pfennig, vert-bronze
— *b.* 2 — 3 — —
— 3 — 5 — brun, rouge foncé.

Les 2 variétés du 3 pfennig proviennent, supposons-nous, de ce que cette valeur a été imprimée par deux exemplaires à la fois : d'où l'existence des deux clichés vendus à M. Goldner en 1879.

Outre l'épaisseur de certains filets, la variété A. a toujours le filet mince inférieur plus court à gauche que le gras.

Tirage d'Avril 1878.

Le timbre est imprimé à environ 8 1/2 centimètres du côté gauche ;

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras supérieur 3/4 et l'inférieur 1/2 *(voir A. et B.)*;

Entre les deux filets de bordure il y a 67 1/2 m/m.

1 1/2 pence, 10 pf., bleu foncé.

Tirage de mai (?) 1878.

Timbre imprimé à environ 7 1/2 centimètres du côté gauche ;

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras supérieur 1/2 et l'inférieur 3/4 *(voir B. et A.)*;

Entre les deux filets de bordure il y a 67 1/2 m/m.

2 farth. 3 pf., vert-bronze foncé
3 — 5 — brun-rouge

Quoique imprimé très probablement par deux exemplaires, nous n'avons trouvé d'autre différence que celle du filet mince inférieur droit qui est plus court à certaines bandes qu'à d'autres.

VARIÉTÉ.

Papier blanc très épais.

2 farth. 3 pfennig, vert-bronze foncé

Le papier du 2 farth. 3 pf. a changé de teinte en vieillissant ; il est pour certaines bandes absolument jaunâtre ; pour d'autres, le papier est panaché : jaunâtre et blanc.

Tirage du 20 mars 1884.

Le timbre est imprimé à 7 1/2 centimètres du côté gauche ;

Les doubles filets ont 1 m/m., le gras 1/2 *(voir C.)*;

Entre les deux filets de bordure il y a 67 m/m :

C. ——————————————— C.

3 farth., 5 pfennig, brun-rouge pâle

Nota. — En cas de doute sur ce tirage, le filet mince de gauche inférieur est plus long que le gras.

Tirage du 21 mai 1887.

Le timbre est imprimé à 7 1/2 centimètres du côté gauche ;

Les doubles filets ont 1 m/m., le gras 1/2 *voir C.);*

Entre les deux filets de bordure il y a 66 1/2 m/m.

3 farth., 5 pfennig, brun-rouge pâle

L'exposition au soleil ou à l'air a changé la couleur de ce timbre qui se présente alors en *bistre* et parfois en brun-rouge et bistre lorsqu'une seule partie du timbre a été exposée.

Tirage du 29 mai 1890.

Semblable à la bande 1887, sauf que, entre les deux filets de bordure, il y a 66 3/4 m/m, ce qui n'est pas une grande différence :

3 farth., 5 pfennig, brun-rouge pâle

Il n'existe pas de bandes à 3 et 10 pfennig avec filets C.; la première de ces deux valeurs n'existait du reste plus lors de la modification des filets; quant au 10 pfennig, il n'en a été fait qu'un seul tirage avec les filets A. et B.

Signes caractéristiques. En plus de ce que nous avons indiqué, les bandes 2 farth., 3 pfennig, tirages de février et mai 1878, ont à 156 m/m de gauche à droite, le filet mince inférieur qui a une légère détérioration à cet endroit;

Le 1 1/2 pence, 10 pf., présente cette particularité en haut à 139 m/m de gauche à droite.

Quant au timbre même, il a *deux* traits à gauche, au milieu de la banderole réservée au chiffre de la valeur pour les 3 et 5 pfennig, tandis que le 10 n'en a qu'*un seul*, qui se termine en crochet.

Essai. Le seul que nous connaissons est imprimé sur papier de chine :

2 farth., 3 pfennig, noir

Tableau indiquant les quantités de bandes qui ont été imprimées, celles vendues au public et celles qui ont été vendues en bloc après leur suppression.

VALEURS	QUANTITÉ DE BANDES		
	IMPRIMÉES	VENDUES au PUBLIC	Vendues en bloc (NOMBRE APPROXIMATIF)
3 pfenn.	15,000	9,735	5,265
5 —	25,000	24,990	10
10 —	5,000	4,997	3
	45,000	39,722	5,278

2° Bandes timbrées réimprimées.

Il y en a deux espèces :

Les bandes officielles imprim. pour compte du gouvern.
— privées — — - d'un particulier

A. Réimpressions officielles.

Commandées à Berlin peu avant leur suppression, uniquement pour renforcer les quantités existantes, elles ne sont parvenues que le 16 août 1890 à Héligoland, lorsque les timbres allemands y étaient en usage depuis sept jours : ce sont donc bien des réimpressions.

Tirage de Berlin, 16 août 1890.

Semblables aux bandes en usage, mais le papier est blanc *rosé :*

3 farth. 5 pf. Le timbre est imprimé à 8 cent. du côté gauche;

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras 1/2 (*voir* A).

Entre les deux filets de bordure il y a 67 1/2 m/m :

3 farth. 5 pf., brun-rouge pâle

1 1/2 pence, 10 pf. Le timbre est imprimé à 7 1/2 cent du côté gauche;

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras 1/2 (*voir* A).

Entre les deux filets de bordure, il y a 67 1/4 m/m :

1 1/2 pence, 10 pfenning, bleu vif

Signes caractéristiques. Le papier blanc *rosé*, la teinte des timbres et les dimensions des filets.

B. Réimpressions privées.

Elles ont été exécutées à Hambourg pour compte de M. J. Goldner qui, après avoir acheté, en septembre 1879, coins, clichés et stock de timbres, n'eut rien de plus pressé que de faire des tirages trois mois après.

Tirage de Hambourg de décembre 1879.

A été exécuté à l'imprimerie de M. A. Kumpel.

Le timbre est imprimé à 8 cent. du côté gauche;

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras 3/4 *(voir A.);*

Entre les deux filets de bordure, il y a 67 3/4 m/m.

2 farth., 3 pfennig, vert terne

Signes caractéristiques : Rappelle le tirage de

Berlin. Le filet mince supérieur a à 139 m/m de gauche, une brisure en forme de V.

Un autre tirage exécuté à la même époque, dans de plus mauvaises conditions, a été fait par deux exemplaires à la fois, sur fragment de papier blanc jaunâtre, fortement satiné.

Les filets doubles ont 1 1/2 m/m. le gras 3/4 *(voir A.)*;

Entre les deux filets de bordure il y a 67 3/4 m/m.

2 farth., 3 pfennig, vert-jaunâtre

Signes caractéristiques : L'impression est défectueuse, elle montre des bavures ou points de couleur sur les lignes verticales de l'écu, lesquelles empiètent même en dehors de la ligne sur la partie inférieure.

Tirage de mars 1880.

Absolument de fantaisie, exécuté à la même imprimerie que la précédente bande.

Le timbre est imprimé à 8 1/2 cent. du côté gauche;

Les doubles filets ont 1 1/4 m/m, le gras 3/4; (*voir* D)

Entre les deux filets de bordure il y a 68 m/m.

D. ——— D.

La gomme des bandes est *brune;* le papier *blanc* :

2 farth.,	3 pfenning,		vert pâle
2 —	3	—	noir
2 —	3	—	outremer
2 —	3	—	rose
2 —	3	—	jaune d'or
2 —	3	—	or
2 + 2 —	3	—	vert

Signes caractéristiques : La bordure et la couleur des timbres. *C'est cette réimpression du 3 pf. vert que l'on vend comme variété rare.*

Tirage du 16 septembre 1892.

A été exécuté par deux exemplaires sur fragment de papier blanc épais, légèrement bleuâtre, à l'imprimerie de M. Schlotke de Hambourg.

Les doubles filets ont 1 1/2 m/m, le gras 3/4; (*voir* A).

Entre les deux filets de bordure il y a 67 1/2 m/m :

2 farth., 3 pfennig, vert bronze

Signes caractéristiques : La teinte du papier et du timbre dénoncent cette réimpression qui n'existe pas en bande entière.

Falsifications. Lorsque M. Goldner acheta en septembre 1879 le stock des timbres d'Héligoland et leurs divers clichés, il se crut autorisé de reproduire en *lithographie* les bandes à 5 et 10 pfennig, toujours pour compléter ses " zéries ", utilisant la gravure du 3 pfennig dont il possédait des clichés. Présentés comme réimpressions, ces produits frauduleux passèrent inaperçus et furent acceptés. Nous-mêmes nous les cataloguâmes comme réimpressions.

Dans les premières mois de 1894, le consortium d'Héligoland qui avait acheté à un prix ridicule le stock des timbres,cartes,bandes,etc., et qui ne parvenait pas à s'en débarrasser (il n'avait vendu alors que pour 8 à 10,000 marks ce qu'il avait payé 70,000 en 1890) intentèrent une action à M. Goldner devant le tribunal de Hambourg, sous le prétexte qu'il y avait concurrence déloyale par la vente d'imitations.

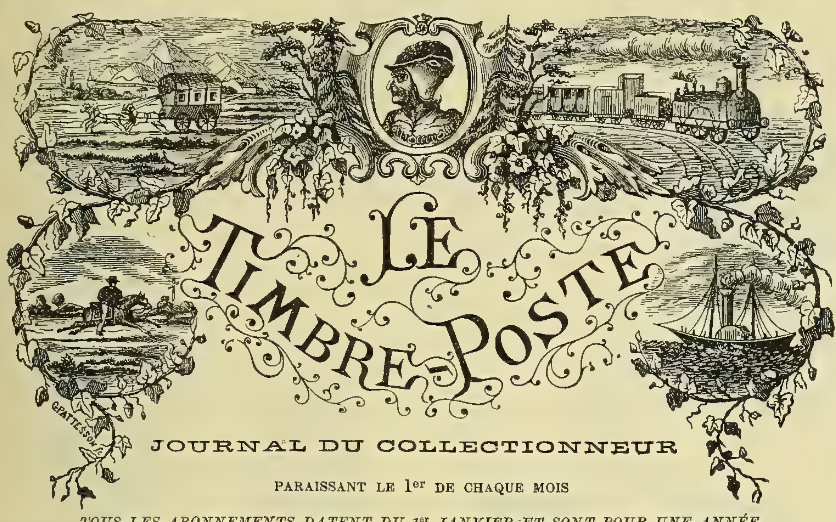
Les experts W. et S.S. qui furent nommés se prononcèrent en faveur de M. Goldner. Ils firent valoir qu'il n'y avait, suivant eux, aucune différence entre une réimpression et une falsification; que du reste M. Goldner n'avait fait que suivre l'exemple qui lui avait été donné par le Gouvernement de l'Empire d'Allemagne, lequel n'avait pas hésité à vendre en 1885, comme réimpressions, des timbres de l'Alsace-Lorraine qui n'étaient que des falsifications...

Ces raisons furent admises par le tribunal, et comme il n'y avait pas de victime de fraude, il acquitta l'accusé sans frais, ceux-ci étant mis à charge de la caisse de l'Etat.

Le témoin W. a déclaré qu'en pareil cas, il eut agi comme M. Goldner... Seulement, ce témoin n'a probablement pas songé que les soi-disant " réimpressions " de 5 et 10 pfennig avaient été faites en décembre 1879 (nous en avons reçu le 14 janvier 1880) *alors que ces bandes étaient encore en usage,* leur suppression datent de août 1890. C'était donc un délit bien caractérisé commis inconsciemment par M. Goldner, nous le voulons bien, mais qui n'en constitue pas moins un faux.

Ces falsifications n'ont aucune espèce de valeur; elles se reconnaissent aux points suivants : *(A continuer.)*

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**

LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées **à J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Des cartes 1/2 et 1 penny existeraient au type reproduit en Août : l'une pour le service intérieur, l'autre pour l'union postale universelle :

1/2 anna, vert
1 — carmin

Nous avons vu le 1 rupee des Indes anglaises, type actuel, surchargé : *British East Africa :*

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

ARGENTINE (République)

Le 10 centavos a le nouveau filagramme :

10 centavos, carmin

BELGIQUE.

On nous dit que le timbre des chemins de fer, 1 franc est paru, au nouveau type. C'est possible, mais les différents bureaux où nous nous sommes adressé, prétendent le contraire :

1 franc, rouge-brun et noir

BRÉSIL.

Au type de 200 réis, il a paru un nouveau *timbre-taxe :*

200 réis, ardoise, piqué 13 1/2

BUNDI (Etat de).

Le *Monthly Journal* a reçu un bloc de timbres qui paraissent être imprimés en lithographie sur papier grisâtre mince. Le type rappelle d'une façon grossière le dessin des timbres Alwar. Notre confrère suppose qu'il y a autant de types que de timbres à la feuille, d'après les spécimens qu'il a vu :

1 anna (?), bleu-gris

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

La carte postale à 1 1/2 penny a vu compléter son inscription par l'addition des mots : *Union postale universelle* au-dessus de la première ligne :

1 1]2 penny, gris-ardoise

FERNANDO PO.

De nouvelles valeurs viennent compléter la série Bébé :

1 8 c. de peso, bistre olive
6 — violet foncé
12 1 2 — brun
20 — bleu
25 — carmin



Il y a en plus le 10 cent brun qui a reçu la surcharge bleue : *Habilitado 5 c. de peso,* comme le représente notre dessin :

5 sur 10 c., brun surch. bleue

FIDJI.

Le 1 penny est devenu lie de vin après avoir été noir :

1 penny, lie-de-vin, piqué 11

FINLANDE.

Le 1 mark a le nouveau piquage 13 1/2 :

1 mark, gris et rose

GRANDE-BRETAGNE.





La mesure dont nous parlions le mois passé est un fait accompli depuis le 1er septembre passé.

Les timbres-poste à 1/2, 1 et 2 1/2 p. ont reçu, sur deux lignes, la surcharge : *Army official* en noir comme nous le donnons ici.



C'est à l'obligeance de M. H. L'Estrange Ewen que nous devons cette communication :

1/3 penny, vermillon, surch. noire
1 — lilas, —
2 1/2 pence, violet s'azur, —

GUATÉMALA.

Nous disions il y a quelques mois que l'enveloppe 5 centavos avait été surchargée d'une valeur nouvelle 6 centavos et en plus des armoiries et du millésime 1895. Cette surcharge n'est pas la seule qui



existe. On a encore cette même enveloppe comme suit :

1895	1895
Dos centavos	Seis centavos
2	6
Correos nacionales.	Correos naciona'es.

2 sur 5 c., bleu, surch. noire
6 — 5 — — — carmin

On sait que le format est 152 × 89 m/m.

GWALIOR.

Avec une ligne de surcharge en haut et en bas, nous avons reçu le timbre de service :

1 rupee, vert et carmin, surch. noire

ITALIE.





Les timbres 1 et 2 centesimi nous sont parvenus. Ils sont au type ci-haut :

1 centesimi, brun.
2 — rouge-brun.

On nous informe qu'un particulier prévoyant, disons *finaud,* prépare en ce moment une carte commémorative à l'occasion du mariage du Prince de Naples avec la belle Hélène !

JAPON.





Les timbres commémoratifs prévus depuis longtemps ont été mis en usage le 13 septembre dernier.

Il y en a deux séries des mêmes valeurs, savoir :

1er type : Effigie du Prince Kitashirakawa.
2e — — — Arisugawa

Tous deux victimes de la dernière guerre Sino-Japonaise.




Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1er type : 2 sen, carmin	2e type : 2 sen, carmin
— 5 — violet vif	— 5 — violet vif

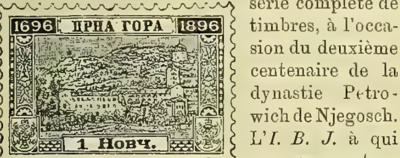
JHIND.

Les timbres 2, 3 et 5 rupees des Indes anglaises ont été surchargés : *Jhind — State*, en noir :

2 rupees,	carmin et vert,	surch. noire
3 —	brun et rose,	—
5 —	violet et lilas,	—

MONTENÉGRO.

Il a été émis le 1er septembre dernier une série complète de timbres, à l'occasion du deuxième centenaire de la dynastie Petrowich de Njegosch. L'*I. B. J.* à qui nous empruntons ces détails, ajoute : « Le type représente, au-dessous, le plus ancien monument de Cettingne, le cloître avec la cathédrale; au-dessus la Tablia jadis fortification avec tour convertie en beffroi où étaient suspendues les têtes des ennemis. Sur la hauteur on bâtit maintenant un monument pour le Métropolite Gospodar Danilo, le premier souverain de la maison Petrowich de Njegosch. »



Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 novtch.,	bleu foncé,	centre	bleu
2 —	lilas foncé,	—	jaune
3 —	brun,	—	vert-jaune
5 —	vert-bleu,	—	brun
10 —	jaune,	—	outremer
15 —	bleu foncé,	—	vert
20 —	vert-bleu,	—	outremer
25 —	bleu foncé,	—	jaune
30 —	lilas foncé	—	brun
50 —	carmin,	—	bleu
1 florin,	rose.	—	—
2 —	brun,	—	vert-noir

Des cartes et des enveloppes sont annoncées, elles porteront le même type.

NEGRI SEMBILAN.

The Austr. Ph. annonce au type connu :

15 cents,	vert et	mauve
25 —	—	carmin
50 —	—	noir

PARAGUAY.

Le *Am. J. of Philately*, renseigne les cartes-lettres et cartes-postales suivantes dont nous reproduisons les types :

Carte-lettre :	2 cent.,	vert sur blanc
Carte-poste :	2 —	— —
—	2 + 2 —	— —
—	4 —	rouge
—	4 + 4 —	— —

REPUBLICA DEL PARAGUAY.

CARTA-TARJETA POSTAL.



UNION POSTAL UNIVERSAL. REPÚBLICA DEL PARAGUAY. TARJETA POSTAL. | UNION POSTALE UNIVERSELLE. RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY. CARTE POSTALE.



A

en

DE ESTE LADO SE ESCRIBE LA DIRECCION. O LA COMUNICACION SE ESCRIBE AL REVERSO

UNION POSTAL UNIVERSAL. REPÚBLICA DEL PARAGUAY. TARJETA POSTAL. | UNION POSTALE UNIVERSELLE. RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY. CARTE POSTALE.



A

en

DE ESTE LADO SE ESCRIBE LA DIRECCION. O LA COMUNICACION SE ESCRIBE AL REVERSO

Le timbre 1 centavos a vu enfin sa faute rectifiée en *centavo* :

1 centavo, gris

Il y a encore des enveloppes au format 147 × 82 m/m., timbre imprimé à droite :

5 centavos, violet sur blanc
10 — bleu —

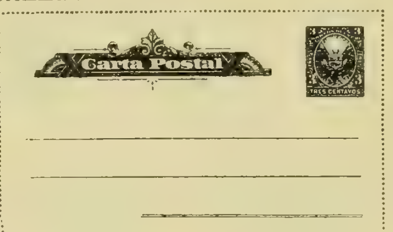
PAYS-BAS.

MM. Schreuder et J.-B. Robert nous ont envoyé le 50 cent qui, depuis le 1er octobre courant, a changé de type. Le voilà aujourd'hui aussi grand que les 2 1/2 et 5 florins dont il a le type. A quand le changement du 1 florin?

50 cent, vert, centre bistre, piqué 11

PÉROU.

Voici la carte-lettre renseignée ici tout récemment :



3 cents, rouge brique sur blanc

Les derniers timbres ont reçu la surcharge : *Gobierno* qui leur donne un usage officiel :

1 centavo, bleu, surch. noire
2 centavos, jaune, —
10 — — —
50 — rose, —

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

D'après le *London Ph.* le 1/2 penny aurait la couleur jaune-vert :

1/2 penny, jaune-vert

QUEENSLAND.

Emission d'un timbre de 2 1/2 pence, rose, au type 1894 avec chiffres aux angles inférieurs :

2 1/2 pence, rose piqué 12 1/2

RUSSIE.

Ananieff *(Cherson)*. — Le type 1883-86 a été refait. La couronne est moins large ainsi que la croix qui la surmonte; le quadrillé en losange des armes est plus large; les branches sont plus touffues et les inscriptions plus petites, etc.



Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

5 kopecks, brun-violet
5 — rose (taxe (?))

Koungour *(Perm)*. Les timbres de 1895 ont le type complètement changé, tout en gardant les armoiries, aujourd'hui dans un ovale surmonté d'une couronne; cadre rectangulaire avec chiffre dans un cercle aux coins intérieurs; inscription sur cartouche en haut et en bas.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, non dentelé :

2 kopecks, carmin

Morschansk *(Tamboff)*. — Voici un timbre tout à fait oriental. Au centre, les armes en noir sur fond bleu, la partie supérieure et chamois pointillé pour celle inférieure; inscription noire en forme de fer à cheval au-dessus et un chiffre au-dessous; à la partie supérieure : *Potchtowaja marka ;* à celle inférieure, la valeur en toutes lettres; dessins chamois, rouges et verts sur le fond.



Imprimés en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kop., noir, bleu, vert rouge, chamois et or

Solikamsk *(Perm)*. — Du type 1895 avec quelques petites différences de dessin refait, nous avons :

4 kopecks, violet, piqué 11 1/2

SALVADOR.

Le brave Seebeck pense à tout. Il a réservé à ce pays une série de timbres de service des derniers types en cours, par la simple surcharge : *Franqueo oficial*, de sorte que nous avons :

1 c., vert,	surch. noire	15 c., vert foncé,	surch. noire
2 — grenat,	—	20 — carmin,	—
3 — orange,	—	24 — violet vif	—
5 — bleu,	—	30 — vert,	—
10 — brun,	—	50 — jaune,	—
12 — gris violet,	—	100 — bleu foncé,	—

Il résulte enfin d'une communication de notre correspondant, M. V. Gisquière, que les timbres du Salvador 1896, tant de l'émission provisoire que de l'émission définitive, ont reçu une double surcharge consistant dans les mots : *Correos de Salvador* dans un double cercle, traversé du mot : *de oficio* dans un cadre oblong. Ils sont affectés ainsi au service officiel de la poste et des télégraphes. Nous nous résignerons le mois

prochain à reproduire ces timbres qui nous arrivent au moment de mettre sous presse.

SELANGOR.

De nouvelles valeurs complètent la série dont elles ont les types :

1er type :	25 cents,	vert et carmin	
2e —	2 dollars,	—	—
—	3 —	—	olive
—	10 —	—	violet
—	25 —	—	jaune

Il aurait existé au type antérieur, tête de tigre, au dire de l'*I. B. J.* les cartes suivantes : dimensions 120 × 75 m/m.

1 cent, vert
1 × 1 — —

SERBIE.

Il est annoncé :

1 dinar, brun sur bleu

SHANGHAÏ.

Le *Monthly Journal* a vu sur les feuilles du 20 c. devenu 2 cent par une surcharge, les 11e et 12e timbre portant : *Half cent :*

1/2 sur 20 c., brun, surch. bleue

TIMOR.

Die Post annonce un nouveau provisoire :

5 avos, s/30 r. sur 300 r., orange et noir, surch. noire

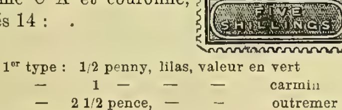
TRINITÉ.



Le changement de type est un fait accompli depuis le 17 août dernier. On a repris le type Britannia assise de 1851, mais d'une facon moins réussie. En haut : *Trinidad;* en lettres blanches sur fond de couleur sur le 1er type et en lettres de couleur sur fond blanc en bas; le cadre intérieur est coupé aux angles.

Le 2e type a *Trinidad* en lettres de couleur sur fond guilloché et la valeur en bas en lettres blanches également sur fond guilloché : le cadre intérieur est ovale.

Imprimés en couleur sur papier blanc avec filagramme C A et couronne, piqués 14 :



1er type :	1/2 penny,	lilas,	valeur en vert	
—	1 —	—	—	carmin
—	2 1/2 pence,	—	—	outremer
1er type :	4 pence,	lilas,	valeur en jaune	
—	5 —	—	—	lilas
—	6 —	—	—	noir
—	1 shilling,	vert	—	brun
2e type :	5 —	—	—	orange
—	10 —	—	—	outremer
—	1 pound,	—	—	carmin

La spéculation s'est emparée immédiatement des timbres supprimés. On côte d'après le *Daily News Trinidad*, les 1/2 d. à 4 d., les 1 d., 6 d., 2 1/2 à 1 sh., 4 d. à 2 sh. 6 d., 6 d. à 3 sh., 1 sh. à 4 sh. et les 5 sh. à 10 sh.

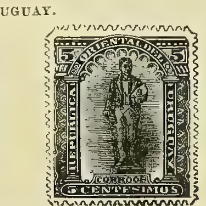
La nouvelle émission a été comdamnée de toutes parts à cause de l'identité des couleurs qui doivent amener des mécomptes surtout aux employés des postes.

UGANDA.

Malgré toute sa simplicité, il paraît d'après le *M. J.* que le type reproduit n° 401 est bon. Il y aurait à ajouter :

5	cowries.	mauve
10	—	—
20	—	—
60	—	noir

URUGUAY.



Le *Am. J. of Ph.* enregistre le 1 cent *gris* de 1884, porteur de la surcharge : *Oficial* :

1 cent, gris, surch. noire

Les timbres créés à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à Joaquin Suarez sont enfin paru. Voici d'abord une circulaire postale qui en parle dans les termes suivants :

Direction Générale des Postes & Télégraphes.

Montevideo, le 11 juillet 1896.

Le *S. G.* ayant résolu de célébrer le 18 du mois courant l'inauguration du monument érigé par la gratitude nationale à la mémoire du grand citoyen, don Joaquin Suarez, et cette direction désirant s'associer au juste hommage méritamment attribué aux vertus de ce patriote et,

Considérant 1° que le seul moyen propre à l'institution est celui de créer une émission spéciale de valeurs postales aux fins précitées; 2° que c'est à la fois un moyen de perpétuer le haut exemple de civisme que nous légua le très méritant Suarez.

La direction générale a résolu :

Article premier. — De mettre en circulation dans

toute la république le 18 du mois courant une émission spéciale de timbres-poste des valeurs suivantes :

D'un centesimo effigie de Suarez, au centre imprimé en encre noire et encadrement violet.

De *cinq* centesimos, statue du même personnage en encre noire et encadrement bleu ciel.

De *diez* centesimos, perspective du monument en encre noire et encadrement carmin.

ART. 2. — Les timbres en question seront débités au public dans tous les bureaux de poste de l'État, depuis le 18 jusqu'au 25 août prochain y compris; pourront être employés indistinctement pour l'affranchissement de la correspondance pendant cette période, ceux de la nouvelle émission ou bien alternativement ceux-ci avec ceux qui sont actuellement en usage.

ART. 3. — A partir du 6 août, on considérera comme retirés de la circulation et par conséquent sans aucune valeur pour l'affranchissement, les timbres de l'émission spéciale mentionnée, et ils ne seront acceptés en échange des actuels que jusqu'au 30 septembre de la présente année, à laquelle opération sont autorisés les bureaux dépendant de cette direction générale.

ART. 4. — En temps opportun sera désignée la forme en laquelle doit être annulée le surplus de l'émission spéciale une fois retirée définitivement de la circulation.

ART. 5. — Que la 3me division pourvoie des valeurs indiquées tous les bureaux du district.

ART. 6.—Que ceci soit notifié a tous ceux que la chose concerne et soit inséré dans le livre respectif et mis dans les archives.

P. A.
E. V. FERNANDEZ,
Sous-Directeur.

Deux jours après parût l'avis suivant :

Avis.

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Par disposition de la Direction générale, il sera mis en circulation le 18 courant une émission spéciale de timbres-poste des valeurs suivantes :

De un centésimo, effigie de Suarez au centre, imprimée en encre noire et cadre violet;

De 5 centésimos, statue du même personnage, en encre noire et cadre bleu céleste;

De 10 centésimos, perspective du monument en encre noire et cadre carmin.

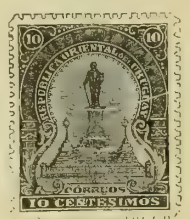
Après le 26 août prochain, on considérera comme retirés de la circulation et par conséquent sans aucune valeur pour l'affranchissement, les timbres de l'émission spéciale mentionnée qui ne seront acceptés qu'en échange de ceux actuels, jusqu'au 30 septembre de la présente année, opération à laquelle sont autorisés tous les bureaux dépendant de la Direction Générale.

Montevidéo, le 13 juillet 1896 *La Secrétairerie.*

Le 1 centésimo nous fait voir le buste de Suarez la tête sortant d'un col de chemise relevé et enfoncée dans une cravate qui lui entoure plusieurs fois le cou; les cheveux ont une direction toute particulière d'une oreille à l'autre, pour dissimuler sans doute les absents; cadre rectangulaire ayant un chiffre dans les angles supérieurs et un autre au milieu de la partie inférieure; *Republica Oriental — del — Uruguay* en haut; *Correos centesimo*, en bas; ornements de remplissage pour le fond.

Sur le 5 centesimos, Suarez se dispose à nous chanter quelque chose; il paraît s'appuyer sur une canne, qui ne repose sur rien.

Inscriptions du précédent, avec chiffres valeur aux angles supérieurs.



Voici pour le 10 centesimos Suarez sur son piédestal; de chaque côté ... une lampe Carcel d'un effet assez pitoyable, inscription des précédents, chiffres aux angles supérieurs.

L'impression de ces timbres est en couleur sur papier blanc, piqûre 14 :

1 centesimo, violet et noir
5 centesimos, bleu —
10 — carmin —

Suarez passe inaperçu pour Larousse, mais feu M. Wonner, dans son livre les *Timbres de l'Uruguay*, nous donne quelques renseignements que nous allons faire connaître :

« Don Joaquin Suarez fut déclaré grand citoyen par une loi des Chambres législatives (du 14 juillet 1881), établissant aussi des fêtes pour l'anniversaire de sa naissance (18 août 1781), lesquelles ont eu lieu le 25 août, soit le même jour que l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance de l'Etat.

« Ce monsieur fut élu président le 1er mars 1843 et resta au pouvoir jusqu'à la fin de la guerre, après laquelle la présidence du pouvoir exécutif fut remise entre les mains de M. Berro, le 15 février 1852. Il mourut le 19 février 1869. C'est à lui qu'on doit les mesures les plus énergiques faites pour former la résistance de 9 ans que Montevidéo fit au général Oribe, qui l'assiégeait et qui, s'il avait vaincu, aurait donné la victoire au *partido blanco*, allié du gouverneur général Don Manuel Rosas (République Argentine); victoire qui, peut-être, aurait fini par une fédération de la République Orientale avec la République Argentine.

« Il sacrifia tout pour maintenir l'indépendance de sa patrie : son argent, sa santé et même sa vie s'il l'eut fallu.

« Il n'a pas été un grand guerrier, ni un génie, mais il fut honnête comme Lincoln, ver-

tueux comme Cincinnatus, et " patriote comme Manin „. Voilà ce qu'en disaient alors les journaux. „

VENEZUELA.

On a voulu donner son apothéose au général Miranda, né à Caracas en 1750, sous forme de timbres-poste et voici le type qu'on a produit. Miranda débarqua en août 1806 snr la côte de Caracas et commença une guerre de partisans qui amena l'affranchissement de l'Amérique espagnole, mais il paraît que ses succès furent moins glorieux lorsqu'il était au service de la République française....



Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

5 c(entimos), vert pâle	imprimé	750,000 exemp.
10 —	outremer	—	750,000 —
25 —	jaune pâle	—	1,500,000 —
50 —	rose	—	500,000 —
1 bolivar,	violet vif	—	500,000 —

L'émission a eu lieu le 3 juillet : elle est limitée au 3 novembre.

Il n'est pas possible qu'on ait la prétention d'épuiser l'émission en 4 mois : on a songé aux collectionneurs avant tout !

Il y a aussi, d'après le *Am. J. of Ph.*, des cartes postales et avec réponse au même type :

10 c(entimos), bleu
10 + 10 — —

ZANZIBAR.

Le 1 rupee vert et carmin des Indes anglaises circule depuis juin dernier avec la surcharge *Zanzibar* en noir :

1 rupee, vert et carmin, surch. noire

Certains timbres des Indes ont été surchargés en bleu et des timbres British East Africa en noir :

Timbres des Indes	1/2 anna, vert,	surch. bleue
—	1 — brun-violet	—
Timbres B. E. A.	1/2 anna, vert-jaune,	surch. noire
—	1 — rose	—

Petits désagréments du métier.

Nous cédions, il y a quelques mois, à un confrère, disons M. A., pour compte de M. B., une partie d'*essais* et de timbres *non dentelés* des Pays-Bas.

Voulant donner plus de valeur à son achat de timbres *non dentelés*, M. B., de passage en Hollande, eut l'heureuse inspiration de s'informer au bureau de poste s'il lui était permis de se servir de ces timbres pour l'affranchissement de ses lettres. La réponse ayant été affirmative, M. B. se paya un affranchissement qui *prouvait* que les timbres avaient eu cours....

Poursuivant son voyage, M. B. arrive à Amsterdam et, sur le renouvellement de sa demande il obtient de la poste la même réponse: d'où nouvel affranchissement qui lui apporte une nouvelle preuve d'emploi des timbres *non dentelés*.

Heureux de sa journée, M. B. rentre le soir à l'hôtel, où il était attendu par une personne qui lui était inconnue. " Je suis le commissaire de police, lui dit-on, et j'ai ordre de vous arrêter. Vous avez fait usage de timbres faux; je vous prie de me suivre. „

M. B. eut beau protester, il lui fallut suivre le commissaire qui lui fournit gratis le logement de deux nuits....; il ne fut relâché ensuite que sous la condition expresse qu'il ne quitterait pas la ville. M. B. qui, décidément, ne trouvait plus son idée aussi lumineuse qu'autrefois, alla conter ses chagrins à un avocat qui, trouvant la cause mauvaise, conseilla à son client de décamper. Le conseil n'était pas bon. M. B. ne le suivit pas. Mais il télégraphia à son ami A. de venir le tirer de la situation fâcheuse dans laquelle il s'était mis. Dare dare l'ami arriva à Amsterdam où il n'eut pas de peine à prouver que les timbres étaient bons et qu'ils avaient été acquis chez nous ainsi que le prouvait notre correspondance. L'enquête fut alors dirigée de notre côté. Le parquet de Bruxelles ayant été prié de nous interroger, nous reçûmes une invitation à comparoître devant la justice.

" De qui tenez-vous les *essais* de timbres que vous avez vendus il y a quelque temps à M. A..., nous demanda le juge. „ De l'imprimeur, M. A.-J. Enschedé, lequel fut autorisé par le Ministre de nous les céder. J'en vends depuis trente ans environ, ainsi qu'en témoignent mes divers catalogues, et j'en possède encore.

" S'il s'agit d'affaires remontant à une trentaine d'années, reprit le juge, il n'y pas lieu de poursuivre l'enquête : il y a prescription. „

C'est ainsi que nous pûmes retourner chez nous en répétant le refrain si connu :

Viv' le grand air, la liberté,
J'suis plus témoin, j'suis acquitté, etc.

L'autorisation de nous céder des timbres non *dentelés* et des *essais* fut retirée à l'imprimeur, M. A.-J. Enschedé (aujourd'hui Joh. Enschedé et fils), vers 1876, croyons-nous, et en suite de réclamations diverses et pour mettre un terme aux influences que l'on faisait valoir auprès du ministre, afin d'obtenir la même faveur que nous avions eue.

En Belgique, il y eut aussi une enquête, il y a quelques années, pour connaître la provenance des timbres non dentelés que nous vendions. On avait également perdu de vue l'autorisation qui avait été accordée jadis par un ministre " passé " à M. de Rothschild, de lui fournir une feuille des timbres non dentelés au fur et à mesure de l'impression des différentes valeurs.

La morale de cette histoire c'est que par les timbres on peut prétendre à tout : à la prison voire même à être chouriné comme le malheureux Delahaef.

L'Exposition organisée par la Société Philatélique de Genève.

C'était, suivant l'expression d'un visiteur, une orgie de cantonaux, chaque exposant de timbres suisses en ayant réuni le plus possible ; ces concours étaient donc particulièrement intéressants et nous commencerons par là notre description.

M. Lienhard n'a pas moins de 125 cantonaux en majorité oblitérés sauf un bloc des 5 types Zurich. 6 R. neufs, une des pièces les plus remarquables de l'exposition; 3 doubles Genève, dont un interverti; 6 Vaud 4, dont un sur lettre à destination d'une localité du canton de Vaud, lettre taxée, ce qui montre que les timbres dits de " Vaud " ne circulaient pas dans ce canton et qu'ils n'étaient valables que pour Genève.

Près de 4.000 timbres sont exposés au point de vue des oblitérations: rien ne doit avoir échappé, bien que le champ en soit vaste parce que, à l'origine, les bureaux faisaient faire un timbre oblitérant un peu à leur guise. C'est notamment le cas pour les P P et P D et pour les " grilles ". Ainsi les bureaux de Cossonay et L'Isle avaient simplement gravé avec un couteau " P P " sur un morceau de bois; tel autre bureau oblitérait avec un cachet portant les initiales du chef de bureau. De plus, les oblitérations employées dans les cantons ayant émis des timbres avant le monopole fédéral, restèrent quelque temps en usage. De là les oblitérations cantonales de Zurich ou Genève sur des rayons. Enfin les Zurich, Genève et Bâle furent acceptés en 1854 comme timbres fédéraux et oblitérés P P ou grille; il y en a plusieurs exemplaires dans la collection Lienhard. Nos spécialistes suisses se sont lancés à corps perdu dans ces oblitérations et maintenant ils ne se contentent plus de les collectionner elles-mêmes, mais ils prennent en considération le timbre sur lequel elles se trouvent. Quelques uns allant plus loin, cherchent à réunir les 40 types de rayons avec oblitération Zurich ou les 5 types Zurich avec oblitération en noir et en rouge. C'est un peu de la manie.

M. Lienhard n'a pas été si minutieux et se contente d'un exemplaire de chaque oblitération sur timbre quelconque ; il a cherché à déterminer l'origine de chacune d'elles, travail fort difficile, vu qu'il fallait trouver toutes les variétés sur lettre, de façon à déterminer le bureau de départ.

Ce travail lui a pris plusieurs années. Il vient d'en publier un catalogue illustré indiquant l'origine lorsqu'il a pu la découvrir. Néanmoins plusieurs centaines d'oblitérations sur rayons et rappen sont encore des rébus. Ainsi **LB / PH** (encadré) sur Bâle.

Une dizaine de tabelles, notamment une d'Ortspost non encadrée, sont reconstituées avec oblitérations différentes pour chaque timbre de la tabelle.

Les rayons et rappen coupés sur lettres sont toujours très remarqués des visiteurs. Le 5 Helvétie avec erreur en feuille entière; 50 et 25 c. s'y trouvent aussi. Le 25 c. est particulièrement rare. On constate une fois de plus l'absence du 10 c. bleu, erreur qu'aucun collectionneur suisse n'a vu et qui n'est indiqué que dans votre catalogue.

C'est la seule collection ayant quelque chose d'intéressant en fait d' " entiers ". Toutes les variétés principales de toutes les émissions de cartes sont en neuf et oblitéré. Je dis les variétés principales, car jusqu'à ce jour personne n'a songé à reconstituer la " tabelle des 25 " types " de chaque tirage de nos cartes suisses.

Les enveloppes sont beaucoup plus complètes et comprennent les trois formats de Genève et 3 " albinos „ et quantité d'erreurs intéressantes de filagrammes.

Les bandes sont toutes en feuilles entières. Celles de 1872-76 ont 7 bandes par feuille pour les 5 c. et 11 bandes par feuille pour les 2 c. Singulier compte!

Les deux ou trois connaisseurs en mandats suisses déclarent qu'il n'existe rien de plus complet en fait de mandats; néanmoins je n'en trouve aucun qui ne soit indiqué dans votre catalogue, mais il manque beaucoup de variétés de l'émission 1872 signalées dans votre ouvrage.

Cette collection a un développement de 60 mètres carrés; elle vaut 75,000 francs. Médaille de vermeil pour les timbres et d'argent pour les entiers.

M. Dreyfuss a tous les cantonaux sur lettres, en exemplaires particulièrement beaux, avec fortes marges et oblitérations bien nettes. Les raretés sont : 2 Vaud 4 sur la même lettre, double Genève interverti, Genève vert sur blanc sur lettre, pièce très rare dont il n'y a que 7 exemplaires sur lettre dans toute l'exposition. Poste locale non encadrée, rayon 10, jaune encadré et rayon 5, bleu encadré. Le rayon jaune encadré continue à détenir le record de la rareté en fait de timbres suisses. Le rayon bleu entièrement encadré moins rare ne se trouve qu'en 6 ou 7 exemplaires, 98 cantonaux, 9 tabelles diverses. Médaille d'argent.

M. Hauser. — Collection complète de cantonaux neufs et de toutes les tabelles neuves presque complètes. Il cherche même à reconstituer la tabelle neuve des rayons jaunes, croix encadrée, dont il a 9 exemplaires et il ne manque que 5 exemplaires à sa tabelle, de postes locales neuves. A noter encore une feuille de 50 essais de la Colombe de Bâle. C'est particulièrement difficile de collectionner en neuf les premières émissions fédérales. On rencontre souvent ces timbres oblitérés à la plume; on est parvenu à enlever ces oblitérations et celà avec un art infernal. Un petit cadre exposé par un marchand ne contenait pas moins de 18 rayons lavés dans la même tabelle!

M. Schelhorn a plusieurs pièces très remarquables. Ainsi 2 Bâle en un rayon sur lettre ayant servi comme timbres fédéraux. 2 Ortspost, type 39, se tenant, pièce curieuse, car on ne comprend guère comment 2 types d'une tabelle peuvent être semblables. Les Zurich 4 et 6 sont complets ||| et ☰ un Zurich 6, annulation bleue remplit d'aise les collectionneurs d'oblitérations. Notons encore un double Genève interverti. Un exemplaire de chaque des cantonaux neufs et sur lettres. Enfin un 2 Rappen gris 1854, se tenant avec une moitié du même timbre en destination de Milan. C'est le seul cas où on était *officiellement* autorisé à se servir de timbres coupés.

13 postes locales non encadrées et 13 tabelles complètent cette collection qui n'a reçue qu'une médaille de bronze, malgré ses 105 cantonnaux et celà parce qu'elle avait trop d'essais non officiels, il est vrai sans grand intérêt mais la collection d'essais et de projets officiels était aussi importante qu'intéressante; elle contenait une feuille originale du papier ayant servi à l'impression du double Genève et quantité de projets de cartes et d'enveloppes, tous plus jolis que le type adopté.

M. Strassle. — Choix énorme de cantonaux détachés ou sur lettres, avec oblitérations différentes. Ce système de faire les oblitérations sur les cantonnaux mène loin, aussi les 5 types Zurich 6 Rappen sont avec oblitération noire et avec oblitération rouge, ce qui fait 10 timbres lignés horizontalement et il y a encore les 10 timbres semblables lignés verticalement. Qu'on collectionne un Zurich avec oblitération noire, rouge ou bleue, c'est bien; mais qu'importe le "type„. Cette collection renferme 110 cantonaux, tous beaux exemplaires. Il y a 4 tabelles rayon foncé en 4 nuances distinctes plus 14 tabelles et série importante de rappen (type 1854) neufs et oblitérés avec leurs différentes nuances. Rien de particulier dans ces timbres dont la classification est entièrement fausse dans tous les catalogues. Collection intéressante de taxes neufs. Cette collection a obtenu une médaille d'argent et vient d'être vendue 30,000 francs à un collectionneur suisse.

Rien de particulier dans les collections de MM. De Rameru (profusion de rayons coupés sur lettres).

Imobersteg (diplôme) et Yersin (bronze).

M. Gernaud Roux, 14 tabelles reconstituées avec oblitérations différentes (bronze) et Beiler, 250 oblitérations suisses différentes (bronze).

M. Sauer a 50 variétés sur lettres qui font l'admiration des spécialistes. Il y a 2 Vaud 4

sur une lettre. 6 doubles Genève oblitérés, intervertis; 2 moitiés l'une sous l'autre se tenant : vert sur blanc sur lettre ; 3 petits Genève; 3 Neuchatel; 2 Bâle oblitérés de ville, ces trois pièces ayant servi comme timbres fédéraux.

Enveloppes Genève les 3 formats, oblitérées. Médaille d'argent, et ça en vaut !

M. de Reuterskiöld, président du jury, expose hors concours quelque chose d'inédit qui est le clou de l'exposition. Il est devenu possesseur d'un bloc unique contenant 48 timbres dits de Vaud 5 c. Ce bloc forme la partie de gauche de la feuille qui est entourée d'une large marge de 4 centimètres. A la partie supérieure on lit :

Timbres d'Af
valables pour le canton de Genève à
Lith.
Schmid.

Le chiffre 5 a simplement été substitué au chiffre 4 sur la planche lithographique et varie pour chacun des 100 timbres. De là 100 types du Vaud 5.

En examinant soigneusement sa 1/2 feuille, M. de Reuterskiöld a constaté que le dessin de chaque timbre variait aussi un peu parce qu'à cette époque les reports lithographiques n'étaient pas parfaits. Ainsi tel trait est plus ou moins épais, ici il y a une tâche, là une lettre tronquée, plus loin des " manques „ de diverses formes. Ces diverses petites variétes n'influent au reste nullement sur les caractères généraux d'authenticité du Vaud 4 et 5 c.

Le placement des 50 types de la moitié droite était un problème intéressant à résoudre, mais ardu. Notre éminent vérificateur-expert y est arrivé, à 2 types près, en "loupant„ quantité de paires et grâce aux filets d'encadrements extérieurs qui varient pour chaque timbre. Il expose un croquis indiquant les différences pour chacun des 98 types découverts et leur place sur la feuille. Il manque encore les types 28 et 76.

Cette tabelle a été extrêmement admirée et appréciée.

Le concours des collections spécialisées était aussi intéressant.

MM. Stanley-Gibbons exposent un magasin général de timbres de St-Vincent et Trinité; toutes les variétés, même les plus infimes, telles que les 6 états d'usure de la planche lithographiée de Trinité qui sont exposées en 6-10 exemplaires neufs et oblitérés, plusieurs Lady Mac Leod dont un sur lettre, et quantité de piquages rares très remarqués des spécialistes complètent cette exhibition, qui a reçue une médaille de vermeil.

M. Fino, à Milan, a une collection qui n'est pas un stock. Il ne collectionne que les timbres oblitérés sur lettres. Ce qu'il expose : les Etats Italiens sont ce qu'il y a de plus remarquable en fait de collections étrangères. Il réunit non seulement un timbre de chaque sorte mais encore les différentes combinaisons d'affranchissement. On voit aussi 4 50 Gr. Naples sur une lettre, 6 Sicile différents sur une lettre, 38.8 Baj. Eglise sur une lettre. 1, 2, 3 et 4 exemplaires de chacun des timbres de Sardaigne, les variétés de nuances, le tout sur lettres. L'erreur journaux 2 dans le cadre du 1 et le 3 lire sur lettre sont des pièces uniques. Les timbres faux pour servir de Lombardie, Naples et Eglise sur lettres avec d'autres authentiques sont fort curieux, de même que des têtes renversées de Sicile et des erreurs de Modène. La Toscane est très intéressante avec ses blocs de 1 quat, 1 soldo, 60 crazie, etc. Eglise, moitié de 7 baj. et moitié de 3 baj. ayant servi pour 5 baj. et quantité d'autres timbres coupés. Il faudrait posséder la compétence de M. Diéna pour parler en connaissance de cause de cette merveilleuse collection qui a reçu une médaille d'argent.

M. Mertzanoff expose une importante collection de Roumanie étudiée et des îles Ioniennes, sur lettres, ce qu'on rencontre rarement, et une tres importante collection de Grèce. Ce collectionneur a eu en mains une centaine de mille timbres grecs et a établi une classification absolument différente de celle de l'ouvrage typique de M. Glasewald. Il est indiqué 5 émissions de Paris! différentes par l'épaisseur du papier ou la netteté de l'impression! et une retouche des planches du 1 et 20 l. en 1870. Médaille d'argent.

M. Lemaire. — Collection entièrement neuve de France et Colonies. Notamment une paire du 1 franc vermillon, et les journaux 2 et 5 c. dentelés et non dentelés dans les 3 couleurs. Il est regrettable qu'une faible partie de la collection soit visible, car la netteté des impressions et la beauté des blocs en fait quelque chose de très joli à examiner. Médaille d'argent.

MM. Blanchard et Willadt exposent aussi la France. Cette dernière collection est remar-

quable par ses têtes bèches, ainsi 1 fr. République, bloc de 4 sur lettre, 80 et 1 fr.

Empire en paires usés et un bloc de 9, 4 cts. Empire laurée avec tête bèche, pièce excessivement rare. Enfin le 15 c. erreur. Médaille de bronze.

M. Glasewald nous montre sa célèbre collection de Grèce avec ses multitudes de nuances pour chaque émission. Les "erreurs„ sont au nombre de 40 pour le 10 l. et de 26 pour le 20 l. bleu. M. Glasewald expose encore les timbres ayant servi à son étude sur les oblitérations de Tour et Taxis. L'origine de chaque oblitération est indiquée. Il y a environ 700 différentes. Médaille de bronze.

M. Cambell a une collection de grande valeur d'Espagne, tous neufs. On y remarque tous les 2 reales et 19 cuartos en beaux exemplaires et plusieurs blocs dont un de 25, 19 cuartos 1862, et la collection assez complète de Cuba et Philippines. Cela valait mieux qu'un diplôme.

M. George n'a rien obtenu pour sa collection pourtant étudiée du Portugal et de ses Colonies, parce que quelques surcharges de Madère et Acores étaient paraît-il fausses. Cette collection est presque complète. Toutes les pièces sont propres, peu oblitérées et avec fort relief. Elle renferme pour chaque valeur quantité de nuances et de variétés de piquages non indiqués dans les catalogues. Pour St-Thomas et Angola il indique 2 variétés du chiffre 5 dans le 5 et 50 reis, type couronne. L'une barre verticale droite **5** et l'autre barre veticale penchée ***5***. Les dernières surcharges de Mozambique, les Guinée, petite surcharge, et St-Thomas provisoire ne s'y trouvent pas "ayant été émis sans autorisation préalable de Lisbonne„ dit une note insérée à la place de ces timbres. Cette collection moins complète a eu un diplôme de 2e classe à l'exposition de Zurich. Ceci donne une idée de la sévérité du jury.

M. de Reuterskiöld (hors concours). Collection scientifiquement rangée et complétée en neufs et oblitérés des Iles-sous-le-Vent. Parmi les raretés citons Antigoa 6 p. sans filag. rouge-brun. Dominique, les deux 1 s. C C et C A. Montserrat, 4 p. bleu C A. Nevis. Tabelles neuves et oblitérées de toutes les valeurs, gravées, piquées 13 et 15 et lithographiées, piquées 15. Les gravés, piqués 13 et les lithographiés sont tous très rares. Quelques uns valent 700 francs pièce et il y en a 12 neufs et 12 oblitérés!!! 6 p. vert et 1 shilling de 1883: fiscaux usés postalement. St-Christophe, 6 p. olive, C A. Iles Vierges, tous les 1 s. Ste-Lucie, toutes les surcharges 6 p. et 1 s., filag. CC piqué 11 1/2 et 12 1/2. C A piqué 14.

Les premières émissions de St-Vincent sont piquées entre 11 1/2 et 15 1/2 en passant par toute la gamme de l'odontomètre, il résulte des recherches de l'exposant qu'il y a lieu de ne cataloguer que 2 variétés. Les imprimeurs de ces timbres n'avaient que 2 machines piquant toutes deux assez mal et irrégulièrement; l'une piquait de 11 à 12 1/2, c'est le piquage A et l'autre machine piquait de 14 à 15 1/2, c'est la dentelure B.

M. de R. a fait une étude spéciale des Iles Turk. Il n'existe pas de collection plus complète que celle qu'il expose. Il est arrivé à faire un classement méthodique des variétés de surcharges, d'où il résulte que chaque surcharge 1/2 existe en 3 types légèrement différents. Puis, les traits entre le 1 et le 2 ont disparu ou changé de place. On a corrigé ces défauts et ici là changé un chiffre usé. On a mis un chiffre 2 devant le 1/2 pour en faire des 2 1/2 laquelle surcharge existe aussi en 3 types mais avec moins de soustypes. Toutes ces surcharges ont été appliquées sur toutes les valeurs avec et sans filagramme. Elles étaient appliquées à la main au fur et à mesure des besoins du service; mais ce système de ne surcharger que 3 timbres à la fois était long. Aussi fit on un composteur contenant 15 clichés 1/2 p., absolument différents de la première surcharge en 3 types. Ces 15 types formant 3 rangées de 5 sont légèrement différents entre-eux. Ensuite on accola le 2, de sorte qu'il y a encore 15 variétés pour le 2 1/2 deuxième type. Le 4 n'existe qu'en 3 variétés. Il y a là des surcharges valant de 100 à 350 francs. 3 types 2 1/2 n'ont pu encore être classés, l'un d'eux n'est connu qu'en 2 exemplaires. L'ensemble de cette exposition vaut une petite fortune.

Les collections générales étant toutes exposées en albums reliés il est impossible d'en rendre compte. En voici les récompenses :

M. Bang, collection d'Europe où il ne manque que 4 timbres; médaille d'argent. M Crémieux, Europe presque complète; diplôme. M. Mertzanoff, Europe. M. Dreyfus, collection universelle de timbres neufs. La page "Suisse„ contenant tous les cantonaux neufs est splendide.

A noter encore une feuille entière avec marges de 60-kr. neufs de Wurtemberg. En haut on lit: "6 Stücke Postfreimarken zu 70 kr. = 1 fl. 10 kr. = 2 mark zusammen im Werthe von 7 fl. = 4 thr. = 12 mark. „ Diplôme.

M. Froelich, collection valant 30,000 francs, n'a rien eu! ! Ici le jury s'est montré draconien.

M. Piccard, entiers; diplôme. M. Hoffmann, fiscaux suisses; médaille d'argent.

Les concours de raretés étalaient des trésors dont la vue est bien agréable, mais dont la nomenclature est sans grand intérêt :

M. Ehrenbach, 100 variétés neuves; médaille d'argent. MM. Lemaire et de Rameru, médaille de bronze. M. Portal expose des variétés de bien plus grand nombre que les deux précédents mais n'a qu'un diplôme, ses pièces étant généralement un peu défectueuses.

MM. J.-B. Moens, Scott, Stanley-Gibbons et Krötsch reçoivent chacun une médaille d'argent pour leurs catalogues et ouvrages philatéliques et MM. Brown, Heitmann et Lienhard, un diplôme.

Albums. — MM. Stanley, Brown et Baumbach, médaille d'argent. Lucke, bronze. Dapino, diplôme. Jaquier, diplôme pour album en blanc à reliure démontable.

Journaux. — Le *Timbre-Poste*, médaille d'argent ainsi que le *Monthly Journal.*

Le jury a été beaucoup plus sévère que dans toutes les expositions précédentes. C'est l'avis unanime de tous les visiteurs, tant suisses qu'étrangers; c'est même l'opinion d'un des membres du jury, car la présence de quelques timbres faux diminue mais n'enlève pas la valeur d'une collection. Il en est de même de l'absence de quelques raretés dans une collection générale d'ailleurs importante, aussi les déceptions ont elles été grandes et les réclamations nombreuses, l'une d'elles a été trop violente quant à la forme. En somme, tout ce qui était exposé était intéressant pour tous les collectionneurs. J'ai personnellement beaucoup joui des collections spéciales qui étaient toutes très instructives.

J. Jaquier.

Société pour la suppression des timbres spéculatifs.

Circulaire n° 6.

25. **Uruguay.** — Nous apprenons du *Montevideo Times* 14 juillet et aussi d'une circulaire officielle reçue de la direction générale des postes et télégraphes qu'il a été proposé d'émettre une série de timbres pour commémorer l'inauguration de la statue de don Joaquin Suarez. La série consiste en les valeurs suivantes :

1 centesimo (portrait de Suarez) noir et violet.
5 — (statue de Suarez) noir et bleu ciel.
10 — (monument Suarez) noir et carmin.

Cette série devait être concurrente avec l'émission régulière du 18 juillet au 25 août.

L'extrait suivant du journal susmentionné exprime très bien quelle affaire les gens pensent de cette émission.

" Après le 26 août ils ne seront plus valables pour l'affranchissement, mais ils peuvent être changés pour des valeurs semblables de l'émission courante jusqu'au 30 septembre.

" Cette émission n'affecte pas la présente émission qui reste valable et peut être employée concurremment Tout cela est très bien, mais au lieu de s'occuper de ces émissions de " célébration „ — dont on a si grossièrement abusé dans beaucoup de pays ces derniers temps, qu'ils ont perdu toute valeur auprès des collectionneurs de vrais timbres et sont évités par les plus respectables commerçants — nous pensons qu'il eût été préférable que l'administration des postes s'efforçât de parer à la regrettable pénurie actuelle de cartes postales, enveloppes timbrées et bandes, dont le manque cause un très sérieux détriment au commerce. Comme nous l'avons dit récemment c'est une chose monstrueuse qu'une note ou certificat de réception de 2 ou 3 lignes ne puisse être envoyé au dehors que dans une lettre coûtant 10 cents, au lieu d'une *carte* de 2 ou 3 cents. Il y a environ 2 ans maintenant que nous sommes sans cartes postales et l'administration des postes doit être sérieusement blamée, outre qu'il y a pour lui perte d'argent, de ne pas prêter plus de soins aux besoins journaliers du public. „

26. **Vénézuela.** — Une série commémorative a dernièrement été émise, elle consiste en les valeurs suivantes : 5 c., 10 c., 25 c., 50., et 1 bolivar, mais nous n'avons jusque maintenant aucun autre détail qui les concerne.

Gordon Smith
Secrétaire s. s. s. s.
Herbert R. Oldfield.
Secrétaire du comité spécial de la Société Ph. à Londres
29 août 1896.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées **à J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements prennent fin avec le prochain numéro. Nous prions instamment les personnes désireuses de le renouveler, de nous en faire part le plus tôt possible, joignant le montant 6 francs en timbres-poste neufs ou mandat-poste.

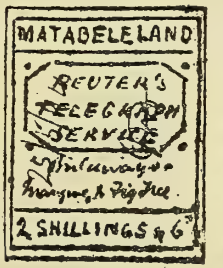
CHRONIQUE.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l')





Nous reproduisons les timbres surchargés annoncés dans notre numéro 404.



L'agence Reuter emploie, dit la *G. T.*, des timbres télégraphiques au fac simile ci-contre, une vraie petite horreur.

L'impression est en lithographie sur papier blanc uni, non dentelé :

2 sh. 6 p., noir sur blanc

ALLEMAGNE (Empire)

Il paraît, d'après *Der Philatelist* qu'il y a eu une carte non officielle de l'Exposition de Berlin avec timbre à droite en couleur et impression noire de la formule sur carton blanc uni. Le verso porte en chromo le pavillon de Rudolph Hertzog en un cercle et l'inscription : *Gruss aus dem Pavillon Rudolph Hertzog;* en plus

quelques bâtiments d'exposition et l'inscription : *Berliner Gewerbe Austellung 1896.*

5 pfennig, vert sur blanc

ARGENTINE (République)

En plus des 2, 3, 5 et 10 centavos déjà parus au nouveau filagramme, il y a :

1/2 centavo, bleu ardoise
1 — brun
12 centavos, bleu
1 peso, carmin foncé

BELGIQUE

Nous avons pu obtenir le timbre de 1 franc chemin de fer dont nous parlions le mois passé. Il n'est plus imprimé en deux couleurs :

1 franc, rouge brun

Depuis, ont paru au même type :

15 centimes, gris et noir
25 — vert —

A l'occasion de l'émission des timbres de la future exposition de Bruxelles. Nous avons les pièces suivantes :

N° 286 — Postes N° 319 — Télégraphes

Emission de timbres-poste spéciaux à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles.

LEOPOLD II, ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le Gouvernement à émettre des timbres poste, à leur assigner un terme de validité, etc.

Sur la proposition de notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Des timbres-poste spéciaux seront émis à l'occasion de l'Exposition universelle qui aura lieu à Bruxelles en 1897.

Ils serviront aux mêmes fins que les timbres-poste ordinaires.

ART. 2. — Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes déterminera la contexture, la valeur, les conditions de débit ainsi que le terme de validité de ces timbres, et il prendra toutes les autres mesures nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 2 octobre 1896.
LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,
J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'arrêté royal du 2 octobre 1896, relatif à l'émission de timbres-poste spéciaux à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1897,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste sus-mentionnés porteront l'inscription : « Bruxelles 1897 Brussel, Postes Posterijen ».

Ils seront pourvus d'un talon portant la légende : « Ne pas livrer le dimanche, Niet bestellen op zondag » dont la destination et l'usage sont déterminés par l'article 1er de notre arrêté du 15 mai 1893.

ART. 2. — Les valeurs et les couleurs de ces timbres sont fixées comme il suit :

5 centimes : violet
10 — brun

ART. 3. — Ces timbres seront débités jusqu'au 31 décembre 1897 ; ils seront employés dans les mêmes conditions que les timbres-poste ordinaires, pendant la durée de leur validité qui prendra fin le 30 juin 1898.

ART. 4 — Les timbres à 10 centimes seront émis le 15 octobre courant, et ceux à 5 centimes le 15 novembre prochain.

Le Directeur général des Postes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 5 octobre 1896.
J. VANDENPEEREBOOM.

Administration des Postes et des Télégraphes.

ORDRE DE SERVICE N° 38 (POSTES).
1 ANNEXE. N° 25 (TÉLÉGRAPHES).

Timbre-poste. " Bruxelles 1897 ".

Le 10 octobre 1896.

L'arrêté ministériel du 5 octobre 1896, R. A. n° 286 Postes et 319 Télégraphes, fixe aux dates suivantes l'émission des timbres-poste « Bruxelles 1897 » créés par l'arrêté royal du 2 dito :

15 *octobre* 1896, *timbre à* 10 *centimes ;*
15 *novembre* — — 5 —

Ces timbres seront pourvus de la formule dominicale et pourront servir aux mêmes usages que les timbres-poste ordinaires. Les bureaux les délivreront concurremment avec les timbres actuels, *mais seulement quand on en fera la demande.*

Il est interdit d'en commencer la vente avant les époques indiquées ci-dessus et d'en débiter encore après le 31 décembre 1897.

Le terme de validité des nouveaux timbres est fixé au 30 juin 1898.

La largeur de ces timbres poste est un peu plus grande que le diamètre des timbres à date ; l'empreinte de ceux-ci devra être appliquée de manière qu'elle déborde la figurine et répétée au besoin.

Les bureaux afficheront à demeure, jusqu'à la fin de l'année 1897, à un endroit apparent de la salle publique, près des guichets, l'avis ci-joint (1) dont ils demanderont, au besoin, le remplacement à la 1re Direction des Postes, 4e Division, ou à la Direction administrative des Télégraphes, selon le cas.

Les bureaux de perception des Postes, de même que les bureaux de perception des Télégraphes qui tiennent encore la comptabilité des valeurs postales, recevront d'office un 1er approvisionnement de timbres poste « Bruxelles 1897 » ; lorsque les quantités fournies paraîtront en voie de s'épuiser, ils introduiront une demande complémentaire en se fondant

(1) L'annexe sera délivrée aux bureaux seulement.

sur leurs besoins présumés jusqu'à l'époque de l'approvisionnement réglementaire suivant.

Les autres bureaux télégraphiques achèteront les nouveaux timbres contre espèce, comme ils le font pour les timbres-poste en usage.

A cet effet, les perceptions télégraphiques intéressées sont autorisées, si c'est nécessaire, à augmenter la somme qu'elles affectent actuellement à l'achat des valeurs postales.

Les percepteurs des postes auront soin de fournir un certain nombre des nouvelles valeurs aux sous-perceptions et aux dépôts placés sous leurs ordres.

A l'instar de ce qui se fait pour les timbres de l'ancien type, les bureaux de perception des Postes, de même que les bureaux de perception des Télégraphes qui continuent à tenir le registre Série B., n° 3, inscrivent en marge de leur compte mensuel, série B., n° 5, le nombre des timbres « Bruxelles » qui resteront en magasin à l'expiration du mois auquel le compte se rapporte.

Ce nombre devra comprendre les figurines qui se trouveront entre les mains des sous-comptables.

Après le 31 décembre 1897, il sera pris une décision concernant les timbres non vendus.

Le Directeur Général des Postes, STERPIN.	*Le Directeur Général des Télégraphes,* F. DELARGE.

Au jour et à l'heure fixés par l'arrêté ministériel, le timbre qui deviendra commémoratif en mai dernier, a fait son apparition dans le monde. Il est destiné en ce moment à annoncer à toutes les populations qu'il y aura, l'an prochain, à Bruxelles, une exposition internationale. Bien malin sera celui qui le devinera, rien que par son inscription qui est même bilingue.



On a imprimé ce timbre en chocolat, qui ne blanchit probablement pas en vieillissant. Cette valeur n'est pas faite pour avantager le dessin qui a cependant besoin de l'être, quoique ayant été primé 1,000 francs au concours de février 1896.

Le Portugal ayant représenté l'an dernier sur ses timbres, St-Antoine de Padoue, on ne pouvait que trouver excellente en Belgique cette idée de faire connaître nos Saints de prédilection. St-Michel ouvre la marche : C'est le patron de la ville de Bruxelles depuis plus de 700 ans. On dit, et nous n'y contredisons pas, qu'il symbolise à la fois le triomphe de l'autorité par la force et celui de l'Eglise par la foi. Depuis plus de quatre siècles (on donne les dates 1455, 1445, 1443 et 1434) l'archange Michel occupe la position la plus élevée de Bruxelles, d'où il défie, sur l'Hôtel-de-ville, tous les éléments et les régimes politiques. Le chaudronnier bruxellois, Martin Van Rode, l'a représenté, l'épée haute, portant dans la main gauche un petit bouclier, travail combiné de façon à ce que le tout étant sur une même ligne forme une simple girouette tournant à la moindre brise.

Au contraire, M. Alfred Van Nest, le dessinateur du timbre, a mis le chef des milices célestes en singulière posture. Appelé censément par Dieu à le débarrasser de Satan, on le voit néanmoino ici sans casque, ni bouclier, ni armures, ayant sim plement une robe à capuche, diantrément échancrée sur le côté pour un Saint : c'est une vrai robe d'exposition.... Satan couché sur le dos ne paraît guère ému de son sort : il se contente de protester du sans-gêne de l'archange qui lui pose une partie du pied sur le bras et sa lance sur le cou....

Dans le fond du timbre se détachent les silhouettes de l'Hôtel-de-Ville, de la Bourse, du Palais de Justice, etc.; à la partie supérieure sont les inscriptions : *Bruxelles - Brussel 1897* et le lion de Belgique; en bas : POSTES-POSTERIJEN écrit de singulière façon, sans constituer pour cela une faute " d'impression „ (sic), comme on l'a prétendu. Naturellement, la formule dominicale n'a pas été oubliée : c'est la marotte du Ministre que nous subissons.

Un timbre de 5 centimes est annoncé pour le 15 novembre. Il nous paraît qu'un 25 cent. eût été plus utile, car c'est à l'étranger que l'exposition doit être connue et annoncée et non en Belgique où elle l'est suffisamment.

L'*Union postale* s'y oppose !!! écrit un de nos confrères sans réfléchir qu'elie accepte, sans protester, les 5 et 10 centimes.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 14 1/2 sur 14 :

10 centimes, chocolat

BRÉSIL.

Emission d'une carte-lettre 80 reis, imprimée comme les autres en deux couleurs sur carton bleu pâle ayant 17 lignes bleues à l'intérieur :

80 reis, violet sur bleu pâle

BULGARIE.

On dit que la série *timbres-taxe*, au nouveau type, comprendrait depuis peu :

25 stotinki, carmin

Le *M. J.* dit avoir vu deux timbres verticaux 2 st. Le premier est surchargé : 01, tandis que le second ne l'est pas :

01 sur 2 st. vert russe, surch. rouge et sans surch.

CANADA.

Le *London Ph.* parle d'une retouche apportée au 1/2 centavo.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Signalé par le *M. J.* le 2 d. de 1893 surchargé *one penny*, en double impression :

1 p. sur 2 p., bistre, surch. noire

CHUNKING

Une nouvelle carte postale aurait été émise dit le *Ph. J. of G. B.* C'est la carte en cours surchargée : *One candarin;* la valeur ancienne biffée par deux lignes; caractères chinois devant les autres :

1 cand. sur 2 c., bleu, surch. rouge

COCHINCHINE FRANÇAISE.

M. H. Jonisse nous annonce l'apparition d'un nouveau timbre de 5 f., sans nous renseigner sur le type et la couleur.

COLOMBIE (République).





Nous recevons de l'ami Maury, les deux timbres télégraphes ci-haut, qui prouvent que l'usage de ces sortes de timbres n'est pas supprimé comme on nous l'avait annoncé depuis longtemps.

Ils sont tous deux aux armoiries, le 10 c. entre les mots : *Republica de Colombia; Telegrafos nacionales* en dessous, puis : *centavos 10 centavos*, tandis que le 20 c. a ces armoiries à la partie droite inférieure et la même inscription disposée en courbe, saut : *Telegrafos nacionales* qui occupe la partie supérieure sur un cartouche horizontal :

10 centavos, bistre sur chamois
20 — bleu — azur

ANTIOQUIA (Département d'). — Les valeurs complémentaires de la série parue en juin viennent d'être mises en usage le 15 septembre dernier. Chacune d'elles paraît en deux couleurs. Par la même occasion, pour avoir deux séries de ces mêmes timbres, les timbres de juin se montrent encore en d'autres couleurs. Le but nous dira-t-on? uniquement d'être agréable aux collectionneurs :

2	centavos,	rose-violacé	
2 1/2	—	bleu foncé	
3	—	olive	
5	—	jaune-orange	
10	—	lilas-brun	
20	—	bleu clair	
50	—	carmin	
1	peso,	outremer,	centre noir
1	—	rouge	—
2	pesos,	orange	—
2	—	vert	—
5	—	lilas	—
5	—	lilas-rouge	—

VARIÉTÉ.

Non dentelé horizontalement :

2 1/2 centavos, brun

Tous sont du même type et ont le papier blanc et la piqûre 14.

Le timbre réservé aux envois enregistrés porte les armes à gauche et l'inscription *Registro — 2 1/2 — centavos* à droite ; à la partie inférieure : *n°* devant un cartouche blanc destiné à porter un chiffre :

2 1/2 centavos, bleu foncé, piqué 14
2 1/2 — carmin —

PANAMA (Etat de). — On annonce au type en cours :

1 peso, carmin, piqué 12

CUBA.

Nous avons des nouvelles de l'émission pour..... 1898. A partir de cette date les timbres serviront à deux usages : pour les postes et télégraphes, comme en Espagne. Les valeurs seront :

Milesimas : 25 et 50
Centavos : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 20, 40, 80
Pesos : 1 et 2

Il ne nous reste plus qu'à attendre ces timbres patiemment.

ÉQUATEUR.

L'*I. B. J.* nous apprend que les timbres de 1895 avec surcharge *franqueo oficial* existent comme en 1894, savoir :

1, 2, 5, 10, 20, 50 centavos, noir, surch. rouge
1 peso, — — —



S'il faut en croire *Der Philatelist,* le timbre fiscal de 1888 aurait reçu la surcharge : *1896-correos-5 cts* sur trois lignes et le paraphe du ministre des finances! *Séraphin Wither* en dessous :

5 ou 10 c., jaune orange, s. noire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Signalé par le *Nederl. Tydschrift,* le timbre actuel avec filagramme à l'état *non dentelé* :

1 cent, bleu

FERNANDO PO.

Nous avons reçu le 10 c. de peso avec la surcharge *Habilitado 5 c. de peso* RENVERSÉE :

5 sur 10 c. de peso, brun, surch. bleue ou violette

Et cette même surcharge ayant *Habilit 5 de p.* ce qui s'explique, l'impression étant venue incomplètement avec un timbre à main.



Oblitéré 20 septembre 1896, M. Forbin a l'obligeance de nous adresser le timbre fiscal ci-contre portant la surcharge : *Habilitado para correos* en bleu, ce qui lui donne un usage postal :

10 c. de peso, carmin, surch. bleue.

Pas bien prévoyante l'administration qui fait surcharger ses 10 c. de peso pour en faire des 5 et qui s'aperçoit ensuite qu'elle n'a plus de 10 c.

FRANCE.

On annonce que, par décision du Ministre du commerce, etc., le timbre poste à 75 centimes est supprimé, ainsi que les *timbres-taxe* à 60 c. et 1 fr., l'enveloppe 5 c. grand format, le 15 petit format et la bande à 3 centimes.

Une députation de 25,000 collectionneurs ou marchands (rien de la S. S. S. S.) s'est rendue à Paris chez un de nos confrères, à l'effet d'obtenir une carte-postale commémorative du voyage du czar à Paris, s'engageant à prendre au moins chacun un exemplaire. Notre confrère s'est récusé d'abord " avec obstination " mais touché enfin de l'insistance des collectionneurs, il a daigné consentir à doter le monde timbrophilique de la carte ci-contre, où nous voyons l'aigle *fraternisant* avec un coq, que c'est attendrissant.





PARIS 6 OCTOBRE 1896

La carte n'ayant pas été faite par spéculation, ne se vend qu'un franc. A ce prix là on voit des *souvenirs* chez le confrère.

Nous avons encore vu des enveloppes officielles à 5 centimes sur lesquelles on a reproduit dans un grand médaillon, les portraits de l'impératrice à gauche et l'empereur de Russie à droite, le tout surmonté des armoiries russes; en bas : *octobre 1896 :*

5 centimes, vert et noir sur chamois

Il y a encore des enveloppes de même format ayant placé en biais, les effigies de l'empereur de Russie et celle de l'impératrice, toutes deux dans un ovale et l'aigle russe dans le coin gauche supérieur. C'est là un bien médiocre souvenir.

GRÉCE.

On nous écrit qu'un décret nouveau proroge l'usage des timbres olympiques jusque mars prochain. Il y aura à cette date un nouveau type qui n'a pas encore été définitivement adopté.

On nous soumet un 25 lep. *carmin* que l'on nous présente comme erreur d'impression. Ce timbre est oblitéré... 1894. Il est donc venu lorsque le 25 lep. violet était en cours. Comme on convertit facilement le violet en carmin et que l'exemplaire a le papier buvard, on peut conclure, sans arrière pensée, que nous sommes en présence d'une carotte merveilleusement faite malheureusement.

GUATÉMALA.

Nous lisons ce qui suit dans le *M. W. S. N,*

" Le *Daily Stamp* du 3 octobre contient l'annonce suivante d'un provisoire très original :

La carte-réponse 3 × 3 c., a été surchargée de trois lignes, comme suit : *Provis'onal — Tarjetas Cartas 12 Expresas — Servicio.* Le 12 représente évidemment la nouvelle valeur, les deux parties recevant la même décoration et toute la carte étant perforée autour des angles comme une carte-lettre. Les instructions françaises sont surchargées avec l'équivalent espagnol et il y a une note en espagnol sur le 4e côté, limitant et définissant l'emploi de la carte surchargée. „

“ Les perforations sont très grosses et irrégulières et il est bien difficile de dire pourquoi elles ont été mises là, attendu qu'elles sont trop près de l'angle pour une carte-lettre et il n'y a pas de gomme. „

HAÏTI.

Nous avons vu le nouveau 3 cent. Il a les chiffres 3 plus ouverts du bas que le même timbre paru en 1893 :

3 cents, lilas

HANKOW.





Les 10 et 30 cents ont été surchargés *one cent 1* pour le 10 c. et *one cent* pour le 30 cents. Il paraît qu'il y avait urgence. La surcharge est noire comme les desseins de l'administration des postes :

1 cent sur 10 c., bleu vif, surch. noire
1 — — 30 — mauve vif, —



Ce n'est pas tout. Le type a été réformé. Il a paru dans une dimension réduite : 22 × 26 au lieu de 24 × 29 m/m. Signe distinctif : impression très défectueuse.

Papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 cents, vert
5 — violet
10 — bleu terne
20 — brique
30 — violet

HAWAIIAN.

La circulaire suivante approuvée par le Président de la République a été publiée par le Directeur des Postes. Nous la cueillons dans *The Metropolitan Ph. :*

Par Autorité.

Qu'il so t donné force de loi par la législature de la République de Hawaii, à la

RÉSOLUTION SUIVANTE :

Qu'il soit résolu par le Sénat et la Chambre des représentants qu'à partir du 31 décembre 1896, la vente des timbres, cartes-postales et enveloppes timbrées émis antérieurement à la présente émission, cesse au bureau de poste après cette date et que ce qui pourrait rester soit détruit et le Président désignera un comité de trois personnes désintéressées qui, gratuitement, agiront avec le Ministre des Finances et le Directeur des Postes, pour faire disparaître tout le stock restant à cette date et s'assureront que la partie de cette résolution concernant la destruction soit strictement exécutée.

Approuvé la 27e jour de mai, A. D. 1896

SANFORD B. DOLE,
Président de la République Hawaii.

Voici l'inventaire des timbres surchargés du Gouvernement provisoire et en possession au 30 juin 1896 :

Timbres-Poste.

			Feuilles.	*Nombre à la feu lle.*
2	cents,	violet	9400	50
5	—	bleu clair	6375	50
10	—	chocolat	1765	50
12	—	noir	2122	50
18	—	laque	1340	50
18	—	— sans surch.	719	50
50	—	rouge	474	50
100	—	—	872	50

Enveloppes timbrées.

2	cents,	enveloppes	13334	exemplaires.
10	—	—	11928	—

Timbres hors cours, Gouvernement d'Hawaii.

			Feuilles.	*Nombre à la feuille.*
2	cents,	réimpression	1067	15
5	—	—	55	20
5	—	spécimen	710	20
13	—	—	851	20
13	—	réimpression	445	20

Joseph M. OAT,
Maître général des Postes.

Tout ou partie des valeurs ci-dessus sera vendu à la valeur nominale.

C'est une invitation déguisée pour vendre un fond de magasin.

HONGRIE.

La carte “ millénaire „ à 2 kreuzer existe aussi avec texte hongrois — croate :

2 kreuzer, brun.

INDES ANGLAISES.

Le *Monthly Journal* rapporte que le 9 pies, hors cours, a été surchargé : *postale — one anna — service* :

9 pies, carmin surch. noire.

INDES NÉERLANDAISES.

Le *Courrier des timbres-poste* annonce l'apparition prochaine de nouveaux timbres : 1, 5 et 10 florins, pour l'affranchissement des colis postaux et une enveloppe timbrée de 2 c. pour l'envoi des cartes de visite.

ITALIE.

De l'émission janvier 1863, nous avons reçu en communication de M. Ch. Diéna un 25 centésimi, bleu, *tête renversée*, dont on ne connaissait que des exemplaires de la succession du graveur Matraire.Le timbre est sur lettre expédiée de Monza et annulé bien authentiquement 14 janvier 1863 :

15 centesimi, bleu

M. E. Diena, nous avise qu'il a paru une carte avec réponse, de 7 1/2 + 7 1/2 c. avec le millésime 96.

Voici le décret supprimant les timbres-taxe 50 et 100 lire, qui nous arrive un peu tardivement :

N° 323.

Vu les articles 136 et 137 du Réglement Général pour le service des Postes, approuvé par arrêté royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3me série ;

Vu l'arrêté royal en date du 28 avril 1895, enregistré à la Cour des Comptes le 14 mai même année, par lequel l'emploi des chiffres taxe de 50 et 100 lire dans la comptabilité relative au service des mandats de poste, cartes-mandat et titres de crédit a été supprimé.

Vu la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Postes et les Télégraphes :

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article unique. — Les chiffres-taxe de 50 et de 100 lire dont il est question à l'art 136 du réglement susdit sont supprimés et mis hors d'usage à partir du 1er Août 1896.

Nous ordonnons, etc.

Donné à Rome, le 12 juillet 1896.

HUMBERT.

Vu le Garde des Sceaux,
COSTA. TARMINE.

A l'occasion du mariage du prince de Naples, le Gouvernement italien, tenu à l'économie, a, comme un simple papetier, fait imprimé au verso de ses cartes-postales à 10 centesimi, un dessin représentant une femme debout, véritable virago, le bras étendu vers les écussons d'Italie et du Monténégro; dans le fond le colisée et l'église St-Pierre.



Voici du reste le dessin.

Imprimé en toutes couleurs, comme le ferait toujours un papetier cherchant à exploiter le public, il y a des cartes en noir, bleu, rouge, gris-verdâtre, etc., etc., que c'est comme un bouquet de fleurs.

Les timbres étant différents aux quatre spécimens que nous avons vus, il y aura sans doute de quoi compléter un jeu de cartes pour les amateurs.

Nous donnerons le mois prochain le décret du 9 octobre 1896 qui décide cette exploitation.

JHIND.

Le timbre de service 1 rupee est actuellement au nouveau type des Indes anglaises :

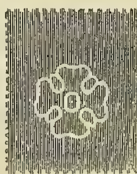
1 rupee, vert et carmin, surch. noire

Voici le type des timbres signalés le mois passé.



JOHORE.





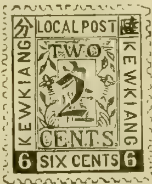
Nous avons sous les yeux une série nouvelle de timbres qui nous arrive par l'entremise de

M. A. Forbin et qui a été mise en usage le 26 Août dernier.

Le type nous donne le buste du nouveau Sultan couronné le 15 mars dernier, ainsi que nous le savons par les timbres surchargés, parus à cette date.

Le dessin rappelle assez celui qui avait été adopté pour le papa et que voilà supprimé. Mais aujourd'hui les timbres ont un filagramme que nous reproduisons et qui formera obstacle pour les contrefacteurs; piqûre 14 :

1 cent,	vert,	angles	verts	
2	—	—	—	bleus
3	—	—	—	violets
4	—	—	—	carmins
5	—	—	—	bruns
6	—	—	—	jaunes
1 dollar,	violet,	—		verts



KEW-KIANG.

La plaisanterie continue. Voici les timbres surchargés de nouvelles valeurs : *half (one) cent, two cents* et un chiffre entre les deux mots :

1/2 sur	20 c.,	vert-bleu	s/rose,	surch. noire	
1 —	15 —	rouge —	— jaune,	—	—
2 —	6 —	jaune —	— blanc,		bleue

LEVANT ANGLAIS



Le 10 pence anglais a été converti, depuis le 1er octobre dernier, en 4 piastres par une surcharge noire comme le porte notre fac simile :

4 p. sur 10 pence, lilas et rouge, sur. h. noire

LIBÉRIA.

Le *M. J.* aurait rencontré la carte de 1892 ayant : *Union postal* au lieu de *Postale* erreur qui aurait existé pour le premier tirage. Nous n'en croyons rien, ayant reçu ces cartes au début de l'émission.

MAURICE.

Le second rapport du comité d'enquête du département des postes propose, dit le *M. J.*, d'émettre les timbres suivants :

Cent. 1, 2, 4, 5, 8, 15, 18, 25, 50
Rupees, 1, 2 1/2. 5

plus les enveloppes et cartes ci-après :

Enveloppes : 15 et 36 c., formats F. et G.
Cartes : 8 — 8 + 8 c.

L'usage serait en même temps postal et fiscal.

D'après le ***Vrai Mauricien du 29 juillet***, le comité de l'administration des postes propose de surcharger un certain nombre de timbres existants " pour en faciliter l'écoulement " .....

MEXIQUE.

Il y a d'autres valeurs parues avec le perçage à l'épingle suivant le *Mekeel's M. J. N.*, savoir :

2	centavos,	carmin
4	—	vermillon
10	—	lilas
15	—	bleu-pâle
1	peso,	brun

On nous dit que depuis juin dernier les timbres ont le filagramme *R. M.* sur chaque timbre au lieu de *Correoseum* réparti sur dix. Il y aurait en circulation avec ce nouveau filagramme :

1	centavo,	vert
2	centavos,	carmin
12	—	olive

L'*Express Hidalgo Company* a émis de nouvelles enveloppes décrites par le *M. J.* Elles ont la vignette ordinaire oblongue 10 c. à la gauche supérieure en noir et le 5 c. du type actuel à droite. Format 153 et 90 m/m; papier vergé.

10 + 5 cent., noir et outremer sur bleu-gris, bleu, vert, jaune, orange.

MONTENEGRO.

Les nouveaux timbres n'ont pas tous le même chiffre. Il y a irrégularité entre autres pour les 2, 3, 15, 20, 25, 30, 50 qui se présentent en diverses variétés.

Les cartes, cartes-lettres, enveloppes et bandes sont en usage depuis le 15 (?) octobre dernier.

Les cartes ont un encadrement de fantaisie et l'orthographe ***exclusivement*** à l'avis. Nous les reproduirons le mois prochain.

Cartes-postales :	2	novtch,	vert et noir	sur	chamois
—	2 + 2	—	—	—	—
—	5	—	jaune et noir,	—	vert
—	5 + 5	—	—	—	—
Cartes-lettres :	5	—	(?)		
—	10	—	rouge et vert,	—	chamois
Bandes :	2	—	(?)		
—	3	—	rouge et bleu	—	blanc rosé
Enveloppes :	5	—	vert et carmin,	—	blanc uni
—	10	—	(?)	—	— —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Australian Ph.* nous apprend qu'une réduction de la taxe pour les cartes-lettres pour Fidji amène une modification dans leurs inscrip-

tions au dos. Les mots *and* après *Tasmania* et les 3e et 4e lignes après *Australia* sont effacés et *and Fiji* ajoutés en encre rouge :

Carte-lettre : 1 1/2 pence, rouge s/ fauve, surch. rouge

PAYS-BAS.

Le 1 gulden est du type des 50 c., 2 1/2 et 5 gulden (communication de M. Schreuder) :

1 gulden, bistre centre réséda

PÉRAK.

Au type connu des timbres en dollars il nous faut ajouter les valeurs émises le 23 juillet dernier :

2 dollars, vert et carmin
3 — — bleu

PORTUGAL.

De nouvelles cartes et cartes-lettres ont paru au nouveau type de timbre, savoir :

Carte-lettre :	25	reis, vert	sur	chamois
—	50	— bleu	—	bleu-pâle
Carte-postale :	20	— lilas	—	chamois
—	20 + 20	— —	—	—
—	30	— brun	—	—
—	30 + 30	— —	—	—




PUTTIALA.

Les timbres indiens ont été surchargés en noir : *Patiala state* :

1 rupee, vert et rouge, surch. noire
2 — carmin et vert, — —
3 — brun et rose, — —
5 — violet et lilas, — —

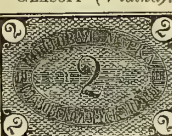
RUSSIE.

La carte 4 kopeek a actuellement l'impression rouge alors qu'autrefois la formule avait l'impression noire :

Carte-postale : 4 kopeck, rouge

BIEJETZK (*Tver*). — Cette poste, composée autrefois de 27 volostis réduits aujourd'hui à 3, a dû être supprimée en septembre ou octobre par suite de sa reprise par les postes impériales.

GLASOFF *(Viatka)*. — Le timbre actuel à 2 kopecks a les chiffres romains III de chaque côté de l'ovale. Les chiffres ne sont plus retournés dans les angles supérieurs et présentent des traces des anciens chiffres. Il y en a deux variétés par les chiffres des angles, plus gras à la deuxième variété. Exceptionnellement nous avons cette dernière avec *Mapka* ponctué :



2 kop., noir et vert-jaune (2 var.)
2 — — — *Mapka* ponctué

KOTELNITCH *(Viatka)*. — Le timbre de 1892, chiffre dans un ovale, n'est plus bronze-rougeâtre, mais brun légèrement bronzé. Les 4 variétés verticales sont placées aujourd'hui 2, 1, 3, 4 :

3 kopecks, brun (4 variétés)

KOUNGOUR *(Perm)*. — Il y a encore au type reproduit le mois dernier :

1 kopeck, vert

MORSCHANSK (*Tamboff*). — Le timbre reproduit le mois passé a été émis le 25 juin 1895.

STAWROPOL (*Sumara*). — Le *M. J.* signale un 3 kop. brun-rouge semblable au 3 kop. bleu, annoncé ici en juin :

3 kop., brun-rouge, piqué 13 1/2

TICHVIN (*Novgorod*). — Le même a reçu un 3 kop. 1896, type des timbres 1894 et 1895, la taxe ayant probablement été réduite :

3 kop., bleu, rouge et or, piqué 11 1/2

SALVADOR.




Voici en quoi consiste la surcharge qui nous donne deux séries nouvelles, soit 24 timbres.

SEYCHELLES.



Un changement de taxe nous vaut de nouvelles surcharges :

18 sur 45 c., brun et rose, surch. noire
36 — 45 — — — — —

L'enveloppe 30 cents a été également surchargée d'une nouvelle valeur :

18 sur 30 c., brun, surch. noire

Ces timbres et enveloppe ont paru en exécution du décret suivant :

N° 35. Volume XX. N° 35.

EXTRAORDINAIRE.

Publie par l'Autorité. — Lundi 13 juillet 1896.

Avis du Gouvernement, n° 65, de 1896.

Il est par la présente porté à la connaissance du public qu'en vertu de l'acte 1 de l'ord. 5 de 1894, Son Honneur, l'administrateur du Conseil Exécutif a bien voulu modifier les taxes actuelles d'affranchissement de Seychelles aux contrées de l'Union Postale.

Pour lettres.	Rs. C.
N'excedent pas 15 grammes.	0 18
Excedent 15 grammes mais pas 30	0 36

Avec 18 c. pour chaque 15 gr. additionné ou partie de 15 grammes.

Pour cartes postales.

Pour les contrees de l'Union Postale,	
Cartes simples	0.08
réponses	0.16

Pour papiers de commerce, journaux, livres, imprimés, échantillons ,etc.

Pour 50 grammes	0.04

Avec provision d'un minimum pour un paquet.

De papier de commerce de	0.18
et pour echantillons	0 08

La nouvelle taxe entrera en vigueur à partir du 1er août 1896.

Les valeurs suivantes maintenant existantes seront abolies à partir de cette date.

13, 15, 45, 48 et 95 cents.

En attendant l'arrivee des nouveaux timbres 18 et 36 c. des surcharges seront faites et des enveloppes surchargées 18 c.

Par ordre :
GEO GEMMELL.
Employé du Gouvernement.

Bureau du Gouvernement a Seychelles, 13 juillet 1896.

SIRMOOR.

Les timbres en cours 3 et 6 pies arrivent avec une nouvelle surcharge *On S. S. S.* Elle est signalée par le *M. J.* en 20 variétés pour la 3 pies et 10 pour le 6 pies :

3 pies, orange, surch. noire, 20 var.
6 — bleu, — — 10 —
3 — orange, — — retournée

TRANSVAAL.

Apparition d'une nouvelle valeur de la série en cours :

10 shillings, brun et bistre

WURTEMBERG.

A l'occasion de l'exposition 1896, il a été imprimé des cartes privées avec timbre 5 pfennig. Il y a quatre textes de caractères variés dans les couleurs : vert-noir, noir, vert-bleu, brun, vert *(J. B. Z.)*

Le même nous apprend qu'à l'occasion de la fête des chanteurs à Stuttgart il a été également fait usage d'une carte à 5 pfennig ayant pour inscription en bleu : *Postkarte — An* et quatre lignes d'adresse.

Le bureau de poste établi sur la place de la fête apposait le cachet *Stuttgart — 3 — Aug. 96 — 7.8 N — Sangerfestplatz :*

5 pfennig, vert

Du même, la carte à 3 pf. a le contrôle 11-5-96 et celle à 5 pf. 16-6-96 :

3 pfennig, brun
5 — vert

L'*I. B. J.* rapporte ce qui suit :

Il existe une nouvelle enveloppe-mandat avec le timbre octogone portant aujourd'hui l'inscription modifiée suivante : *Post-Anweisung für den Verkehr innerhalb Wurttembergs.* L'inscription sur la patte de fermeture est maintenant renversée en trois lignes et très grosses :

Envel-mandat : 20 pfenig, bleu sur chamois

L'enveloppe de municipalités aurait subi le même changement :

Envel.-mandat : 20 pfennig, bleu

ZANZIBAR.

The London Philatelist a reçu le 2 annas outremer des Indes anglaises, surchargé en noir : *Zanzibar* et en rouge *2 1 2* :

2 1 2 sur 2 annas, outremer, surch. noire et rouge

Une histoire de têtes bêches.

Avez-vous connaissance de deux têtes bèches des timbres 1849 de la République Française ? Voici :

La première tête bèche de 15 centimes fut vendue il y a peu de temps, pour la bagatelle de 6,500 francs par M. X... Celui-ci ayant prétendu posséder une même tête bèche de 40 centimes qui n'a jamais existé, M. Y... proposa un pari de 25 louis contre un que cette pièce ne pourrait être produite. Le pari ayant été tenu, M. X... mit sous les yeux ébahis de M. Y. une merveilleuse tête bèche qui, mise à l'eau... froide, puis à l'eau tiède, résista parfaitement. M. Y... qui avait à cœur, on le conçoit, ses 25 louis, fit subir à la dite pièce une dernière épreuve. Une..., comment dirai-je, cuisson prolongée de sept minutes amena, hélas! une solution de continuité sans la tête bèche.

L'histoire s'ébruita, l'acheteur à la tête bèche, 15 centimes, vert, se prit de méfiance, comme le guillotiné par persuasion. L'accusé

fut amené... sans gendarme. La tête bèche subit les derniers outrages et hélas! pleurez mes yeux, au lieu d'un timbre, il y en eût deux...

Il paraît que nous avons déjà du même monsieur les 5 shillings Zululand faux.

Zed.

Les cartes commémoratives de Bulgarie.

M. Etienne Georgieff attire notre attention sur ce fait qu'il existe plusieurs types de la reproduction lithographique du prince Boris, le travail pressé ayant été confié à plusieurs lithographes. Nous avons pu nous rendre compte de l'exactitude de ce renseignement et voici ce que nous trouvons :

Emission du 2/14 février 1896.

1er type. Les ombres sont formées de petits points; le nœud de ruban touche presque la figure à gauche; le bras est plus mince qu'au 2e type.

2e type. Les ombres sont composées de lignes verticales et horizontales; le nœud de ruban est à 2 m/m de la figure, à gauche; le bras est plus gros d'un demi m/m que le 1er type.

A. *Carton chamois très pâle.*

1er type :	5	stot.,	vert-jaune,	effigie	bleue
—	5	—	—	—	rose
—	10	—	rose,	—	violette
2e type :	5	—	vert-jaune,	—	bleue
—	5	—	—	—	rose
—	10	—	rose,	—	violette

D'après M. Georgieff les cartes qui se présentent au 1er type avec le nœud de ruban de l'épaule gauche incomplet, auraient été fournies par un autre imprimeur que les cartes avec le nœud complet. Nous croyons plutôt que ce sont des impressions défectueuses :

1er type :	5	stot.,	vert-jaune,	effigie	bleue
—	5	—	—	—	rose
—	10	—	rose,	—	violette

B. *Carton blanchâtre :*

1er type : 10 stotinki, rose, surch. violette

Variété.

Sans ponctuation après 1896 :

1er type : 10 stotinki, rose, surch. violette

Emission du 11 mars 1896 :

C. *Carton chamois-jaunâtre satiné :*

2e type :	5	stotinki,	vert-jaune,	effigie	bleue
—	5	—	—	—	rose
—	10	—	rose,	—	brune

Nous avons signalé d'après un de nos correspondants une carte 10 stotinki ne portant pas d'effigie. Nous n'avons pas vu cette carte, mais il ne nous paraît pas qu'elle puisse être sérieuse, l'impression lithographique exécutée par entreprise privée ayant dû précéder, certainement, le tirage typographique exécuté sur les presses du gouvernement.

Falsification du 1 franc vermillon de la République Française.

Je crois devoir attirer l'attention de vos lecteurs sur l'apparition d'un timbre faux de la République Française, émission de 1849, valeur 1 franc, vermillon.

Ce timbre est appliqué sur lettre de l'époque. La loupe montre les différences suivantes :

Le grecque du cadre au lieu d'être en deux lignes comme dans le vrai, n'en a qu'une, d'épaisseur égale aux deux, par suite d'empâtement;

La couleur du fond du timbre semble plus épaisse que dans le vrai où le fond n'est pas de couleur unie;

L's finale de *Postes* n'est pas semblable : la courbe du bas est un peu plus grande dans le faux, ce qui donne à l's l'air d'être penchée;

Le premier e de *République*, dans le vrai, a le trait du bas plus long que celui du haut : dans le faux ces deux traits sont de même longueur;

Enfin au bas du timbre, il y a .1. FR. POSTES. 1. FR. Cette dernière ponctuation manque au faux.

Le monsieur qui vend ces falsifications est grand, blond, barbe rousse, accent tudesque très prononcé. Se dit *Pelche* se présente comme par hasard, ne connaît rien aux timbres. " C'est une *tame* qui a *troufé* comme *bar* hasard ces *vieux envéloppes* dans un *crénier* et qui *feut* les *fentre.* „

Je tiens à vous signaler cette fraude, très préjudiciable aux malheureux collectionneurs qui se laissent tenter, car ce timbre est vendu 50 80 et 100 francs suivant qu'il est marchandé.

H. Jouisse.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 405.)

Imprimées en lithographie par report sur pierre, d'après la gravure du 3 pfennig, les chiffres et la valeur furent empruntés aux bandes des 5 et 10 pfennig authentiques. Le

tirage s'est fait en feuilles portant la reproduction d'un certain nombre d'exemplaires; il est empâté et ne se rapporte nullement aux tirages de Berlin dont l'impression nette ne présente pas les différences ci-après :

5 pfennig. *a.* Dimensions entre les filets supérieurs et inférieurs: 67 3/4 m/m; les deux filets ont 1 1/2 m/m et le gros 1, au lieu de 67 1/2, 1 1/2 et 1/2 m/m;

b. Le timbre est plus large, l'écusson en outre a 20 m/m dans sa plus grande largeur, au lieu de 19 1/2; il montre une partie blanche au milieu;

c. Le chiffre 5 touche presque la ligne inférieure; il en est à 1/2 au lieu d'un m/m ;

d. Les extrémités de la banderole diffèrent légèrement, par suite d'une retouche.

10 pfennig. *a.* La dimension entre les filets est conforme à celle des timbres vrais; les doubles filets ont 1 1/2 m/m et les deux gras 3/4;

b. Mêmes dimensions des authentiques, l'écu a une partie blanche au milieu ;

c. Le chiffre 10 a le trait horizontal trop court; le trait qui le précède contre la bordure de la banderole est incomplet ; *pence* est trop éloigné.

Il n'y a pas eu de report lithographique du 3 pfennig et cela s'explique, les clichés de cette valeur étant en possession de M. Goldner.

IVe PARTIE.

A. Cartes postales.

1° Simples.

C'est le 15 juin 1873 (voir l'avis qui a été reproduit en 1895, page 122), qu'il fut question pour la première fois de l'introduction de cartes dans le service postal. Comme il n'existait pas d'imprimerie à Héligoland, le gouvernement fit confectionner dans sa modeste imprimerie, sous la direction du professeur Parckinson, les premières cartes dont il y eut plusieurs tirages. Elles étaient imprimées une à une, raison pour laquelle on ne trouve pas de variété de composition.

Si nous en croyons les renseignements qui nous sont parvenus, la vente étant fort limitée, l'impression n'avait lieu que par cent exemplaires à la fois et au fur et à mesure des besoins. Nous avons retrouvé parmi notre correspondance, une lettre qui vient confirmer ce renseignement, le Maître des postes s'excusant de nous avoir fait attendre à cause de l'impression des cartes demandées par nous.

Si le carton diffère parfois, c'est qu'il fallait employer celui qu'on pouvait se procurer dans l'île.

Après le premier tirage de novembre 1873, on reconnut avoir par trop prodigué les lignes d'adresse : on en supprima deux au tirage suivant; vers la fin de l'année on enjoliva les cartes en leur donnant un cadre; enfin dans le but de mieux faire on s'aboucha, en 1874, avec un imprimeur de Cuxhaven, M. G. Rauschenplat qui imprima en très petite quantité (2 à 5,000 au plus), des cartes d'un nouveau type sur différents cartons, en attendant sans doute de pouvoir s'en procurer un plus convenable, ce qui eut lieu en novembre 1874.

La poste a autorisé l'emploi de cartes privées : elle vendait même dans ses bureaux des cartes-souvenir munies d'un timbre-poste.

(A continuer.)

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Wm. Herrick a publié dans le *American Journal of Philately* une série d'articles sur les timbres ruraux de Russie qu'il vient de réunir en un superbe volume sous le titre de *Catalogue of the Russian rural Stamps.*

Ce travail est fait en connaissance de cause. Il résume tout ce qui est connu et complète toutes nos connaissances sur ces timbres dont l'histoire s'arrête aujourd'hui.

De nombreuses reproductions photographiques permettent de se reconnaître facilement dans ce dédale d'émissions.

Nous ne doutons pas que ce livre trouve le succès qu'il mérite auprès de tous les amateurs, y compris ceux qui ont négligé jusqu'ici une des parties les plus intéressantes de la collection.

..rux. Imp. L.-G Laurent, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année	*Les demandes d'abonnement et la correspondance* doivent être adressées	TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00	à J.-B. MOENS	
LE NUMÉRO 0.60	Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES	
	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées	

AVIS

Tous les abonnements prennent fin avec le présent numéro. Nous prions instamment les personnes désireuses de le renouveler, de nous en faire part le plus tôt possible, joignant le montant, 6 francs en timbres-poste neufs ou mandat-poste.

A partir du 1er janvier prochain le *Timbre-Fiscal* cessera d'être une publication spéciale. Sa *Chronique* et les pages que nous consacrions chaque mois aux fiscaux seront réunies au *Timbre-Poste.*

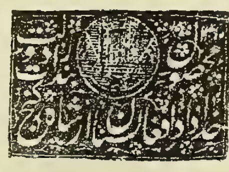
CHRONIQUE.

—

AFGANISTAN.

M. Ed.-B. Evans a eu l'obligeance de nous faire voir le timbre ci-contre rappelant, en plus petite dimension le type connu.

Ayant consulté M. Legrand sur ce timbre,



celui-ci n'a pu retrouver que le millésime 1310 et l'inscription des autres émis antérieurement. Si donc il est reconnu que l'usage est postal, la valeur est malheureusement indéchiffrable.

L'impression est noire sur papier pelure de couleur :

(?) Noir sur chamois

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l')

Le *Monthly Journal* a vu d'autres fiscaux que ceux dont nous parlions en septembre et qui ont aidé à l'affranchissement de la correspondance, savoir :

1 sh., sur 1 livre, bleu et rouge
2 — 6 p., lilas —

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

La série signalée en mai est augmentée des valeurs suivantes, au même type :

2 shillings,	bleu et vert	sur	rose
2 — 6 p.,	brun et violet	—	jaune
3 —	vert et lilas	—	bleu
4 —	rouge et bleu	—	vert
5 —	rouge et vert	—	blanc
10 —	gris et carmin	—	rose

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE

Les enveloppes et bandes paraissent avec la surcharge *noire*, au dire d'un confrère parisien :

Enveloppes : 1/2 anna, verte, surch. noire
Bande : 1/2 — — —
— 1 — brun —

AMOY.





M. Roussin nous a montré deux des timbres en cours (?) ayant été transformés en *timbres-taxe* par la surcharge noire : *Postage due* :

1/2 cent, vert, surch. noire
1 — rouge, —

ARGENTINE (Répub.).

En annonçant en juillet dernier l'émission d'enveloppes, bandes, cartes, etc., nous n'avons pu donner le décret de cette émission. La *Sté Philatélique Argentine* vient de le publier; nous le donnons ici, à notre tour, d'après notre confrère.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Buenos-Aires, le 22 Mai 1893.

La nécessité d'émettre des nouvelles enveloppes, bandes, cartes-lettres et cartes postales qui doivent être substituées à celles actuellement en cours s'étant fait sentir, émission devant avoir un caractère définitif, de concert avec la décision de la Commission des valeurs postales, en date du 30 décembre écoulé et ensuite de ce qui a été établi dans le nouveau contrat passé avec la Cie Sud-Américaine des billets de banque, approuvé par le Gouvernement supérieur, en date du 31 janvier de l'année courante et commémorant le 25 du mois courant le 83e anniversaire de notre émancipation politique ;

Le Directeur général des Postes et Télégraphes, usant des facultés que lui confère les règlements de l'administration,

A RÉSOLU :

ARTICLE PREMIER. — De désigner le 25 mai courant comme date de mise en circulation des valeurs postales qui remplaceront celles créées par résolution en date du 2 août 1892.

Enveloppes :

5 centavos, papier couleur paille, impression rosée.
Deux formats, pareils à ceux en cours.

Bandes :

Papier jaune, dimensions 11 1/2 × 28 centimètres.

1/2 cent, impression bleu-clair
1 — — marron-clair
2 — — vert
4 — — gris-verdâtre

Cartes-lettres :

Carton, couleur crème.
3 cents, impression orange
4 — — gris-verdâtre

Cartes postales :

Carton, couleur crème.
3 cents, impression orange
4 — — gris-verdâtre
6 — — violet-clair

Cartes-réponse :

Carton, couleur crème.
6 + 6 cents, impression violet-clair

Toutes ces valeurs seront faites par impression typographique et en relief, de la façon employée jusque maintenant, le timbre sera circulaire et portera au centre le buste de la liberté, et, tout autour, les inscriptions : *Republica Argentina, centavos*.

Ces valeurs sont comprises, en ce qui concerne la vente publique, dans la résolution mentionnée en date du 22 août 1892.

ART. 2. — La Section administrative adoptera les mesures nécessaires pour donner exécution à la présente résolution.

ART. 3. — Que MM. les docteurs Jose Marco del Pont, Norberto R. Crispo et Julio Cartes veuillent bien donner leur coopération à la présente.

ART. 4. — Que ceci soit communiqué, rendu public et inscrit aux archives.

C. CARLES.
JUAN MIGOSSI.
OF. MAYER.

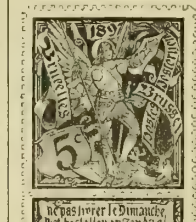
AUSTRALIE DU SUD.

La carte à 1 penny a été surchargée *O. S.* en petites lettres noires sur le timbre *(I. B. J.)* :

1 penny, brun, surch. noire

BELGIQUE.

Le 2e et dernier futur timbre commémoratif de l'exposition de Bruxelles 1897 a paru le 15 novembre dernier, comme nous l'annonçions le mois passé. Le dessin (2e prix du dernier concours) a été payé 500 fr. à M. Portielje, artiste peintre à Anvers.



Nous avons donc aujourd'hui deux fantaisies de St-Michel. La première nous le montre en robe de chambre et sans ailes pour mieux taquiner Satan; la seconde nous donne un St-Michel victorieux, armé de pied en cap, se disposant à prendre son vol, après avoir ter-

rassé un *dragon !* besogne qui a toujours été abandonnée à St-Georges, lequel s'en acquitte même à cheval et de façon si remarquable, que MM. les Montois, qui en gardent un agréable souvenir, rappellent cet événement chaque année le dimanche de la Trinité par la grande parade de Lumeçon où Saint-Georges, dans un combat singulier, terrasse le dragon, appelé doudou, au grand plaisir de tout le monde.

Si l'on tient absolument à nous faire connaître les exploits des Saints qu'on le fasse au moins convenablement et à défaut de la vérité, qu'on s'en rapporte alors aux légendes.

Il n'y a de bien visible au timbre que le chiffre de la valeur, le reste est fort embrouillé, dessin et inscriptions se confondent.

L'impression est en couleur sur papier blanc teinté mauve, piqué 14 1/2×14 :

5 centimes, ardoise

BULGARIE.

M. E. Georgieff nous écrit que le *timbre-taxe* 25 novtch dont nous parlions le mois passé, n'existe pas au nouveau type, *cette valeur ayant été supprimée et rempl cée par le 30 st.*, par suite de changement de taxe.

CANADA.

POST CARD — CARTE POSTALE
UNIVERSAL POSTAL UNION — UNION POSTALE UNIVERSELLE
CANADA.
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.
CÔTÉ RÉSERVÉ À L'ADRESSE



Le *Am. J. of Ph.* nous fait connaître la carte ci-haut ayant l'impression de couleur sur carton chamois :

2 cents., rouge

CHUNKING

Le *Ph J. of G. B.* a reçu une série des timbres en cours, surchargés en quatre lignes : *Postage;* caractères chinois sur deux lignes, puis : *due* en noir :

2 cents,	rose	surch. noire
4 —	bleu	—
8 —	orange	—
16 —	violet	—
24 —	vert	—

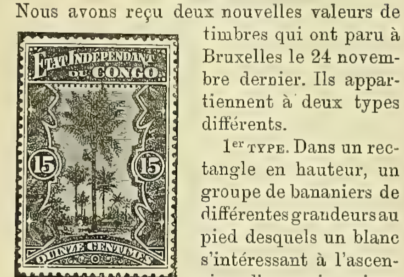
COLOMBIE (Rép. de).

On annonce le 10 centavos comme ayant paru en bistre sur rose :

10 centavos, bistre sur rose

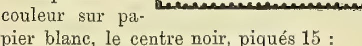
CONGO (Etat Indépendant du)

Nous avons reçu deux nouvelles valeurs de timbres qui ont paru à Bruxelles le 24 novembre dernier. Ils appartiennent à deux types différents.



1er TYPE. Dans un rectangle en hauteur, un groupe de bananiers de différentes grandeurs au pied desquels un blanc s'intéressant à l'ascension d'un noir qui va recueillir le fruit dont on fait le vin de banane très salutaire pour les nègres; de chaque côté un chiffre dans un cercle; en haut, sur un cartouche à fond quadrillé : *Etat Indépendant du Congo* en lettres blanches; en bas : *quinze centimes*, cintré.

2e TYPE. — Pirogue montée par cinq moricauds dans un cadre cintré ayant pour inscription : *Etat Indépendant du Congo;* dans les angles supérieurs, en biais, un chiffre; en bas : *40 quarante centimes 40.*



Imprimés en couleur sur papier blanc, le centre noir, piqués 15 :

15 centimes, ocre et noir
40 — vert —

CURAÇAO.

Le *Ph. J. of G. B.* annonce que le *timbre-taxe* 15 c. est d'un type légèrement modifié, le même pour tous les timbres de la feuille. Autrefois elles contenaient 3 types :

15 cent, vert et noir

ÉQUATEUR.





Il faut croire que le brave Seebeck n'approvisionne que faiblement ce pays, car nous voici

encore en présence de deux timbres provisoires :

5 cent, sur 20 cent., jaune, surch. noire
10 — — 50 — bleu-foncé — carmin

Les timbres commémoratifs dont nous étions menacés depuis si longtemps et dont l'émission a été remise par suite des troubles politiques, ont enfin fait leur apparition le 9 octobre dernier, jour de fête (Indépendance) de Guyaquil et jour où fut ouverte la *Convention* dans cette ville. Ils sont émis à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Equateur.

Il y a en deux types: Le 1er nous montre trois portraits, ce qui n'est pas banal : Roca, Noboa et Olmedo dans un cadre ovale chacun. L'inscription se lit : *Union postal universal, Ecuador, Franqueo 1 centavo, 6 de Marzo de 1845, 5 de junio de 1895, Honor Libertad* et pour qu'on ne fasse confusion avec ces admirables portraits, on a placé leur nom à chacun, en-dessous. Il y a encore une inscription sur le grand cordon de Noboa, mais nous ne pouvons la lire. Dimensions : 28 × 36 millimètres :



1 centavo, carmin
5 centavos, vert
20 — vermillon
1 ucre, jaune-orange



Le 2e type représente le portrait du général Elizalde à gauche dans un cadre cintré du haut ; les inscriptions du précédent type occupent les mêmes places. Dimension : 24 × 31 millim. :

2 centavos, bleu
10 — jaune
50 — lilas

Tous ont le piquage 11 1/2.

Si le décret du 30 août 1895 publié ici, n° 395, dit vrai, ces timbres n'auront cours que pendant deux jours, après quoi on fera un feu de joie du stock invendu et des planches !

FRANCE.

L'enveloppe 60 centimes pour tubes pneumatiques à été réduite à 50 centimes pour un poids de 7 grammes. Le timbre a donc reçu la surcharge : *Taxe réduite* : *0.50* en noir comme on le verra ici; sur la patte on a biffé *maximum* d'un trait à l'encre :

50 sur 60 c., carmin, surch. noire

GIBRALTAR.

Nous trouvons dans le *Monthly Journal* l'avis suivant extrait de la *Gibraltar Chronicle and Official Gazette* du 8 octobre dernier :

Avis au public.

Les timbres suivants des emissions hors cours, impropres à l'usage postal, mais qui peuvent interesser les collectionneurs, seront à leur disposition à la Trésorerie coloniale où on peut voir les timbres tous les jours pendant les heures de bureau.

194 spécimens du timbre 75 centimos
61 — — 1 peseta
18 — — 5 —

Les offres pour l'achat de partie ou totalité de ces timbres, doivent etre faites par écrit au caissier de la Trésorerie coloniale. Les offres seront traitées strictement dans l'ordre de leur réception et aucune offre ne sera acceptée au-dessous de la valeur nominale.

Par ordre de son Excellence le Gouverneur,
H. M. Jackson,
Secrétaire Colonial de la Trésorerie.

Il nous semble qu'on s'occupe un peu trop des collectionneurs à Gibraltar. On met en vente des timbres au plus offrant "impropres à l'usage" et lorsque nous en avons demandé on nous a répondu qu'on ne les vendait plus " parce qu'on avait appris qu'ils avaient acquis une plus-value". Ces timbres ne sont pas du reste impropres à l'usage. puisque les valeurs correspondent aux taxes du jour. C'est donc une spéculation indigne de la part de son Excellence.... le Gouverneur.

GUATÉMALA.

Voici la carte dont il est question dans notre numéro précédent.

GUYANE BRITANNIQUE

Le *Monthly Journal* possède deux timbres se tenant, de juillet 1890, du 1 cent sur 1 dollar, où chaque timbre a deux impressions de la surcharge rouge, l'une couvrant en partie l'autre :

1 cent sur 1 dollar, vert, double surch. rouge

HAÏTI.

Le nouveau 5 cent vient d'être mis en usage :

5 cent, vert-noir

INDO-CHINE.

M. Jouisse nous annonce qu'il a fait erreur le mois dernier en nous signalant de la Cochinchine un timbre de 5 francs, alors qu'il est de l'Indo-Chine. Type actuel :

5 francs, violet et bleu

ITALIE.

Voici le décret relatif à la carte postale commémorative dont les *dessins* et non les *timbres*, comme nous avons dit, diffèrent pour certaines variétés.

(N° 462.)

Vu les articles 18 et 22 du Texte unique des Lois postales, approuvé par le Décret du 20 Juin 1889, n° 6151 3e (série);

Vu l'article 137 du Règlement pour l'exécution du service postal, approuvé par le Décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954;

Sur la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Postes et les Télégraphes;

Entendu le Conseil des Ministres ;

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. – En commémoration des heureuses noces de S. A. R. le Prince héritier avec S. A. R. la Princesse Hélène Petrovich de Monténégro, il sera imprimé et mis en vente, au prix de 10 centesimi, une carte postale spéciale qui aura cours tant pour l'intérieur du royaume que pour l'étranger, ainsi qu'avec les bureaux italiens à l'étranger et avec ceux de la colonie Erythrée et de la République de Saint-Marin.

ART. 2. – La vente de la dite carte postale aura lieu dans tous les établissements postaux ainsi que chez les débitants, à partir du 24 octobre jusqu'à épuisement complet.

ART. 3. — Le produit de la vente de la carte postale ci-dessus mentionnée fera partie du revenu habituel des Postes.

Nous commandons que le présent décret etc...

Donné à Monza, le 9 Octobre 1896. HUMBERT.

Vu : *Le Garde des Sceaux*, G. COSTA. SINEO.

JAMAÏQUE.

On a exhumé la pièce suivante que nous trouvons publiée par divers journaux.

Avis gouvernemental.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

20 Novembre 1891.

Pour la commodité des personnes qui profitent des facilités accordées par le colis postal et aussi pour le payement anticipatif des journaux expédiés dans la Colonie, Son Excellence le Gouverneur, en Comité exécutif, a bien voulu autoriser la création du présent timbre penny en paiement de la taxe d'affranchissement de 1/2 penny.

Le timbre doit être divisé diagonalement pour rendre le 1/2 penny triangulaire, la seule forme en laquelle il sera reconnu en paiement de l'affranchissement.

ALEX. J. BREYMER.
Directeur des Postes de la Jamaïque.

LABOUAN.

D'après le *London Ph.* les timbres suivants du Nord de Bornéo auraient reçu la surcharge noire : *Labuan :*

25 cent,	vert,	surch. noire
50 —	brun-rouge	—
1 peso,	bleu,	—

MEXIQUE.

Au nouveau filagramme, il a paru :

3 centavos,	jaune-brun
4 —	orange
5 —	outremer
1 peso,	brun

Nous trouvons annoncé par *D. P.* les enveloppes suivantes de l'*Express Nacional Mexicano* ayant au-dessous de la valeur : *Para Sobres ( ) oz. ( ) gramos.*

5 c. bleu	+ 10 c. vert	1/2 oz.	15 gramos
10 — rouge-lilas	+ 15 — —	1 —	30 —
10 — —	+ 15 — bleu	1/2 —	15 —
10 — —	+ 15 — rouge	1 —	30 —
20 — —	+ 25 — vert	1 —	30 —
20 — —	+ 25 — rouge	2 —	60 —

Le *American J. of Ph.* a reçu des enveloppes *Wells Fargo et Cie* avec le timbre actuel en plus du timbre de la compagnie; format 152 × 90 m/m.

5 + 10 c. outremer et vert

Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana etc en rouge et *Y a los Estados Unidos* en violet.

10 + 15 c. rose-lilas et vert
10 + 15 sur 15 c. — —

Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente en violet.

10 + 15 sur 15 c. rose-lilas et vert

Para cartas 2 oz a los Estados Unidos y en la Republica Mexicana en rouge.

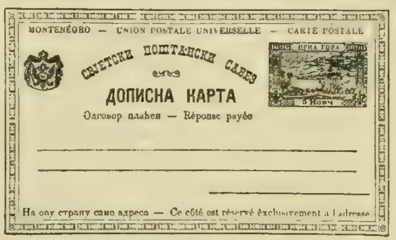
20 c. + 30 s/ 40 sur 25 c., brun-lilas et vert

MONTÉNÉGRO.

Nous n'avons pu donner le mois passé les couleurs des cartes-lettres, bandes et enveloppes suivantes. Voici, par la même occasion, les facsimile des cartes et cartes-lettres.

Carte-lettre :	5 novtch,	violet-brun et lilas
Bande :	2 —	vert et bleu
Enveloppe :	10 —	vert-jaune et carmin.







NANKIN (Ville de).





Après les cotons-Nankin, voici les timbres-Nankin. Ceux-ci auront-ils la même vogue que ceux-là? Nous en doutons. Quoiqu'il en soit, voici les timbres que nous a fait voir notre ami Roussin.

Il y a cinq types différents par le dessin central placé entre des monstres chinois.





1er type : Deux magots (?);
2e — Pagode et pont;
3e — Deux éléphants n'ayant plus rien à se dire;
4e — Paysage;
5e — Pagode;
6e — Cloche.





Le tout imprimé sur papier blanc ; piqûre 11 :

1/2 cent, gris
1 — rose

2 cents vert-gris
3 — jaune
4 — lie-de-vin
5 — violet

NEGRI SEMBILAN

On annonce l'émission des valeurs suivantes:

2 dollars, vert et carmin
3 — — olive
10 — — violet
25 — — jaune

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Du *Monthly Journal*, cet extrait du *Sydney Morning Herald* du 22 août dernier :

Nouvelle carte postale à 1 penny. — On annonce que l'introduction d'une nouvelle carte à 1 penny de dimension et dessin conformes aux réglements de l'*Union posta e universelle* a été approuvée. Dans la nouvelle émission, l'ornementation Waratah a été omise de la face de la carte et un Waratah emblématique a remplacé les mots : *One Hundred years* dans le cartouche au-dessous du cercle central dans le timbre indiquant la valeur.

Ce changement avait été annoncé par un avis de la poste inséré déjà au *Timbre Poste* n° 402 :

1 penny, lilas sur blanc, *sans Waratah*

ORANGE.

Le 3 pence est arrivé surchargé $\frac{1}{2}$ **d.** en 6 types différents disposés comme ci-bas sur les 120 timbres dont se compose la moitié de la feuille, la seconde partie ayant été imprimée en retiration. Voici, plus bas, la reproduction des 6 types. Remarquons que la valeur primitive *(three pence)* n'a pas été biffée :

(1)	(2)	(3)
$\frac{1}{2}$d	$\frac{1}{2}$d	$\frac{1}{2}$d
(4)	**(5)**	**(6)**
$\frac{1}{2}$d	$\frac{1}{2}$d	$\frac{1}{2}$d

Les types sont répartis comme suit. Certains ont deux chiffres, l'un appliqué à la main sur l'autre afin de rendre visible les chiffres qui ne l'ont pas été au premier tirage. Nous indiquons ici les deux chiffres.

$\frac{1}{2}$	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2a	2a
$\frac{1}{2}$	2	2	2	2	2	2	2	2a	2	2a	2
$\frac{1}{2}$	2a	2	2	2	2	2	2	2	2a	2	2
$\frac{1}{2}$	2	2	2	2	2	2	2	2a	2	2	2
$\frac{1}{3}$	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2
$\frac{1}{5}$	$\frac{1}{5}$	5	5	3	3	3	3	3	3	3	3
6	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5
1	1	1	1	5	5	5	6	5	6	6	6
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

La surcharge d'un second chiffre n'est pas régulière. Il y a des feuilles qui ont les timbres sans seconde surcharge ou qui n'ont, par exemple, que les quatre premiers timbres des premières rangées horizontales, ou le premier de la 6e rangée etc.

Cette irrégularité se présente aussi pour les 120 timbres inférieurs. Nous avons ainsi cette partie de feuille où les *dix* rangées horizontales ont le premier timbre surchargé et en plus le 2e timbre de la 6e rangée; il y en a où les 2 timbres des 9e et 10e rangées le sont; enfin il y en a où les deux premiers des rangées horizontales ont le chiffre surchargé à l'exception des 2 timbres des 5e et 7e rangées.

Donc rien de régulier. On a surchargé à la main les timbres où la première surcharge était mal ou pas venue.

En résumé il y a :

35 timbres du 1er type
45 — — 2e — (1)
9 — — 3e —
9 — — 4e —
13 — — 5e —
9 — — 6e —
120 timbres.

(1) Nous n'avons pas reproduit le type 2*a* qui ne diffère du type 2 que par le trait horizontal supérieur.

Le courrier suivant nous a apporté la nouvelle que la surcharge avait été remplacée par une autre, ayant : *Halve penny* et cette fois la valeur primitive est biffée par un gros trait.



Quoique la surcharge soit composée autant de fois que la précédente, on ne compte guère de variétés, si ce n'est :

Halve Penny.	Halve Penny.	Halve Penny.	Halve Penny

Cette dernière n'a pas de ponctuation.

1 2 penny sur 3 pence, outremer, surch. noire

Enfin le 1er timbre de la 4e rangée horizontale a *Peuny* pour *Penny* :

1/2 peuny sur 3 p., outremer, surch. noire

PAHANG.

Les valeurs suivantes ont été ajoutées, dit-on, à la série des timbres en cours :

25 cents,	vert et carmin	
2 dollars	—	—
3	—	olive
10	- —	violet
25	— —	jaune

PAYS-BAS.

D'après le *Ph. J. of G. B.* les *timbres-taxe* suivants seraient imprimés au type I au lieu du type II :

2 1/2 cent,	outremer,	type I
5	—	—
10	—	—

PÉRAK.

On annonce les valeurs suivantes :

25 cents,	vert et carmin
10 dollars	— — violet
25	— — — jaune

QUEENSLAND.

The Post Office résume ainsi les timbres qui ont paru en 1895/96. Ils ont été imprimés sur les papiers suivants :

A. Papier épais " beer duty „ ayant un grand Q et couronne en filagramme;

B. Papier velin épais, uni, burelé au verso;

C. Papier velin très mince, uni, burelé au verso ;

D. Papier très mince ayant le Q et couronne imité en flagramme.

Les 1 shilling sont piqués 12, les autres valeurs 13.

1895. Profil sur fond ombré :

16 janvier.	1 penny,	rouge orange,	papier A
—	2 pence,	bleu,	— —
19 février.	1 penny,	rouge orange,	— B
—	1 penny,	rouge foncé,	— —

Profil sur fond uni :

1er août.	1/2 penny,	vert,	papier A
7 —	1/2	—	— D

Profil sur fond ombré :

27 août.	1 shilling,	mauve,	papier A

1896. Profil sur fond uni :

25 février.	1 penny,	rouge vermillon,	papier D

VARIÉTÉS.

1 penny,	rouge orange,	L A joints,	papier	A
1 —	rouge foncé,	—	—	B
1 nny,	—	—	—	—
1 2 penny,	vert,	1/2 manque à un côté,	—	C
1/2 —	—	non moiré,	—	—

RUSSIE.

Ananieff Cherson). — Au type reproduit n° 406, il nous arrive :

5 kopecks, vert, piqué 11 1/2

Bogorodsk (*Moscou*). — Cette prolifique administration nous a donné, avant de mourir, deux émissions :





La première doit avoir paru entre octobre 1895 et juillet 1896. Il y a deux types, le 1er avec millésime sous l'ovale; le 2e avec le millésime dans l'ovale, sous les armoiries.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1 2 :

Timbres poste :	2 kopecks,	ardoise,		*1er type*
—	3	—	—	—
—	4	—	violet.	—
	8	—	—	—
—	20	—	—	—
Timbres taxe :	2 kopecks,	rouge,		*2e type*
—	3	—	orange,	—
—	3	—	brun-rouge,	—
·	4	-	rose,	—
—	8	—	rouge,	—
—	20	-	rose,	*1er type*

Variété.

L'angle inf. droit porte un 8 et le dernier mot ponctué.

Timbre-taxe : 3 + 8 kop. jaune-orange, 2e *type*

Les timbres parus le 1er juillet sont comme suit :

Timbres poste :	2 kop.	vert.	1er *type*
—	3 —	—	—
—	4 —	ardoise,	—
—	8 —	—	—
—	20 —	bleu-pâle,	—
Timbres taxe :	2 —	jaune-orange,	2e *type*
—	3 —	rose,	—
—	4 —	brun-rouge,	—
—	8 —	jaune-orange,	—
—	20 —	rouge-vin,	1er *type*

Pourquoi les *timbres-taxe* 20 kopecks sont-ils du 1er type ? Carotte et mystère.

Podolsk (*Moscou*). — Le dernier tirage des timbres 1895 a été en vert-émeraude et noir et depuis le 1er janvier cette poste a cessé d'exister :

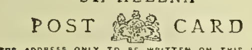
5 kop., vert-émeraude et noir

SAINTE-HÉLÈNE

Suivant le type du 1 1/2 penny en cours, nous avons reçu au même filagramme CA et couronne et le piquage 14 ;

1 penny, carmin
2 pence, outremer
2 1/2 — orange
5 — violet
10 — brun

Il y aurait aussi au type ci-contre, les cartes suivantes :



1 penny, carmin sur carton chamois
1 + 1 — — — —

SAMOA

Le 2 1/2 pence a été vu imprimé en noir, par erreur (!) ; après ce tirage, on a repris la couleur rose d'autrefois :

2 1/2 pence, noir

SHANGHAÏ

M. Roussin nous indique les changements de couleur des timbres suivants, au papier filagrammé connu :

2 cents,	vermillon foncé	et noir		sur blanc
4 —	orange	—	—	sur jaune
6 —	rouge	—	—	sur chair

SIERRA-LEONE.



Il vient de paraître une nouvelle série au type ci-contre, dont il y a les valeurs suivantes imprimées en couleur sur papier blanc, au filagramme C. A. et couronne et la piqûre 14 :

1	penny,	violet et carmin.	
2	pence,	—	orange.
2 1/2	—	—	outre-mer.
3	—	—	gris.
1	shilling,	vert et noir.	
2	—	—	outre-mer.
5	—	—	carmin.
1	pound,	brun sur rouge.	

SUNGEI-UJONG.

La série des timbres en cours a été renforcée des valeurs ci-après :

25 cents,	vert et carmin.	
2 dollars,	—	—
3 —	—	olive.
10 —	—	violet.
25 —	—	jaune.

TABAGO.

Le 1 shilling a pris la couleur du 6 pence. Est-ce par erreur comme on le prétend ?

1 shilling, orange.

TRANSVAAL.

De nouvelles valeurs ont été mises en cours :

4 pence, olive et vert
6 — violet et vert.

ZANZIBAR (Bureau postal anglais).

Nous connaissons une variété de la carte avec réponse 1 anna ayant la surcharge bleue *Zanzibar* sur la *première partie seulement :*

1 + 1 anna, bleu et noir, surch. bleue.

Le *Ph. J. et G. B.*, ajoute aux timbres connus les 2 1/2 et 5 annas de la Cie Britannique de l'Afrique Orientale, qui auraient reçu la surcharge : *Zanzibar* en noir :

2 1/2 annas,	jaune,	surch. noire.	
5 —	azur,	—	—

ZANZIBAR (Bureau postal français).

On nous annonce les timbres suivants :

1 1/2 anna,	sur 15 c. bleu,		surch. rouge.		
2 —	— 20 c. brique sur vert,		—	noire.	
3 —	— 30 c. bistre		—	—	—
4 —	— 40 c. vermillon		—	—	—
50 —	— 5 fr. lilas		—	—	—

Le 20 sur 15 cent. d'Italie de 1865





Voici quelques remarques au sujet de l'*Histoire de quatre points* dont le *Timbre-Poste* s'est occupé, au n° de juillet, et qui a donné lieu aussi à un entrefilet paru le même mois à l'*Alfred Smith & Son's Monthly Circular*.

On sait que le timbre d'Italie, avec surcharge 20 c. sur 15 cent., émis le 1er janvier 1865, existe en trois variétés, désignées d'ordinaire comme suit :

a) sans points;
b) avec quatre points;
c) avec douze points.

On a cru jusqu'ici que l'ordre que je viens de donner est celui dans lequel les trois variétés se sont suivies. J'espère convaincre les lecteurs que ce classement est erroné. Mais ce qu'il m'intéresse surtout de faire remarquer, c'est que c'est à tort que l'on a pensé que les différences consistent seulement dans la présence ou dans l'absence de ces points, tandis que les trois variétés sont bien constituées par trois types complètement différents.

L'ordre que j'en donne, d'après les exemplaires avec oblitérations à date que j'ai rencontré, est le suivant :

a) type à douze points;
b) type à quatre points;
c) type sans points.

Je vais les décrire séparément.

Type A. — Les douze points qui servent à reconnaître bientôt ce type sont placés comme suit : deux bien petits de chaque côté de l'effigie, dans l'ovale, et deux ajoutés aux ornements de remplissage à chaque coin. La ligne qui marque la tranche du cou n'en détermine pas complètement la pointe antérieure, elle est retournée vers le bas au côté droit. Les deux rosaces, dans l'ovale, de chaque côté de l'effigie, sont formées d'une sorte de croix ayant quatre points blancs entre ses branches. Le fond du timbre est composé de lignes horizontales minces.

Les timbres surchargés à ce type sont certainement les premiers qui sont entrés en usage, car j'en ai un exemplaire oblitéré 2 janvier 1865. Je connais de ce type 15 cent. un *essai* de surcharge semblable au type adopté, mais avec barre en forme de fer-à-cheval, ayant une épaisseur d'un mm. au lieu de 3/4 mm.

Type B. — Les quatre points qui forment le signe distinctif de ce type sont placés dans l'ovale de chaque côté de l'effigie; ils sont plus grands que ceux que l'on voit au type *a*. Le trait oblique marquant la tranche du cou a une disposition différente ici; il est tourné vers le bas du côté droit, et se prolonge intérieurement jusqu'à la pointe formée par la tranche du cou, au lieu d'être interrompu. Les ombres du cou se prolongent plus en bas. Le fond du timbre est formé de lignes horizontales plus serrées et un peu plus fortes. Les ornements des angles ont subi aussi des altérations remarquables : les extrémités recourbées se terminent par une sorte de boule blanche et les pétales de l'ornement qu'on voit aux quatre coins sont plus penchés. Ajoutons que la rosace de chaque côté de l'effigie, sur le cadre ovale, a la forme d'une croix de Saint-André entourée de quatre points blancs.

La date la plus reculée que j'ai rencontrée sur ce type est du 13 février 1865. Les timbres à ce type sont les moins communs.

Type C. — C'est le type du 15 centesimi sans surcharge (le seul que l'on rencontre dans cet état), et qui n'a subi aucune modification.

Je noterai pour mémoire, comme signe particulier, en plus de l'absence des points, que les fleurons, placés de chaque côté de l'effigie, sont formés de parties détachées, et que la tranche du cou est formée d'un trait droit qui ne détermine pas la partie antérieure du cou. La date la plus reculée que j'ai rencontrée sur ce type est du 19 mars 1865.

On voit donc que les trois types se sont suivis de près : le premier paraît en janvier, le deuxième en février, le troisième en mars.

Les descriptions sommaires que j'en ai donné sont basées presqu'entièrement sur la forme de la tranche du cou et des rosaces dans l'ovale, mais les autres détails du dessin sont si différents que l'on ne peut pas douter qu'il ne s'agisse de trois coins distincts, et non de

deux modifications d'un seul coin, comme on l'avait cru.

Cela nous porte naturellement à envisager cette question : à quoi doit-on attribuer l'existence de trois types?

Je me suis permis d'intéresser à cette question M. Westoby, pour obtenir de MM. De La Rue et Cie des éclaircissements, mais ce monsieur, que je tiens ici à remercier, n'a pu me procurer, d'après les notes de la célèbre Maison anglaise, aucun nouveau renseignement.

Tout ce que l'on a su m'apprendre, c'est qu'un envoi de 10,896,500 timbres de 15 c., surchargés 20 c., a été fait le 8 décembre 1864. On se demande si pour une livraison si importante de timbres, MM. De La Rue et Cie qui n'avaient pas encore trouvé le moyen de rendre assez *dures* leurs planches, en ont employé trois différentes. Cela me paraît probable. Il me semble, d'ailleurs, que si la théorie ancienne qui expliquait la présence des points blancs comme une manière de réparer certains accidents arrivés au coin est absurde, il ne faut également pas croire que ces fameux points aient servi comme contrôle évitant la possibilité de l'application de fausses surcharges. Quel contrôle aurait-on pu trouver dans ces points, lorsqu'on a également surchargé des timbres au type qui en est dépourvu? Je ne sais voir dans ces points que des marques secrètes, introduites par MM. De La Rue et Cie pour distinguer les planches, suivant la méthode qu'ils avaient adoptée pour les timbres qu'ils fournissaient au Gouvernement anglais.

Rappelons, en effet, qu'en 1862, MM. De La Rue et Cie ont exécuté deux planches de 3 pence, la seconde se distinguant par deux points blancs.

Je ne sais si l'ordre dans lequel les trois types ont été mis en circulation correspond à l'ordre dans lequel les timbres surchargés auraient été imprimés. Je crois plutôt que, pour leur émission, c'est le hasard qui a tout fait, les 3 types expédiés ensemble de Londres étant identiques pour l'administration.

Quant au troisième type (sans points), on a utilisé des timbres de 15 c. déjà prêts. On sait que la valeur de 15 cent. restait sans emploi facile, depuis le 1er janvier 1865; car à partir de cet *heureux* jour-là on éleva *provisoirement* le port des lettres pour l'intérieur du royaume à 20 cent.(Ajoutons entre parenthèses que cette mesure *provisoire* dure encore!) En effet, une disposition de décembre 1865, émanant de la Direction générale des Postes d'Italie, établissait que les bureaux de poste devaient retourner aux Directions respectives départementales les feuilles *entières* de timbres à 15 centesimi, restées invendues à la fin de l'année 1864, ajoutant d'utiliser promptement à l'affranchissement des correspondances les exemplaires isolés et les fragments de feuilles qui restaient encore invendus. On annonçait que le retour de feuilles entières avait pour but d'utiliser les timbres par l'application d'une surcharge.

Il se dégage de cela une autre question : ces feuilles de 15 cent. ont-elles été réexpédiées à Londres pour être surchargées, ou bien la surcharge a-t-elle été appliquée localement? Rappelons-nous que le décret établissant la fondation de l'atelier des Papiers-Valeurs à Turin, porte la date du 25 mai 1865. Il est donc certain que parmi les timbres fournis par De La Rue, il y en avait à ce type; mais je pense que la surcharge a aussi été appliquée localement plus tard.

M. Moens a eu l'obligeance de rechercher dans ses notes, au sujet des *essais* De La Rue, et il a trouvé sur carton porcelaine :

15 cent. outremer, sans points, daté du 23 mai 1863 (1);

15 cent. noir, à quatre points, daté du 30 avril 1864.

Il ne trouve pas mention du type à douze points.

Toujours est-il que ces types étaient prêts avant que le décret qui élevait à 20 cent. le port des lettres pour l'intérieur avait été publié; il s'en suit que la théorie que je viens de combattre, qui veut retrouver dans les points un contrôle contre l'application de fausses surcharges est démontrée par cela même insoutenable.

Je crois plutôt voir dans la surcharge une particularité de nature à permettre de signaler bientôt les fausses surcharges, si elles avaient à se présenter.

---

(1) D'après M. F. (*Timbre-Poste*, n° 68, août 1868) un *essai* à 15 c. noir avait déjà été présenté en avril 1863. — Comme essai de couleur il existe en : outremer, bleu verdâtre, vert, noir, brun rougeâtre, jaune vif, orange jaunâtre avec l'impression sur le papier au filagramme adopté; non dentelés.

Le C qui se trouve au coin supérieur gauche est toujours cassé (C); cela me semble intentionnel, pour permettre de signaler à première vue les fausses surcharges. Et cela paraît d'autant plus vraisemblable que lorsque la surcharge est correctement placée, l'interruption du C se trouve sur une partie *blanche* d'un ornement, étant par cela même bien visible. J'ai rencontré cette particularité sur tous les timbres; quelquefois lorsque l'impression est fortement encrée, on dirait que la courbe n'est pas interrompue, mais un examen à la loupe montre la discontinuité.

On n'a jamais signalé des timbres avec fausses surcharges, employés à la poste. Le *Timbre-Poste* a annoncé (n° 289, janvier 1887), une fausse surcharge renversée, mais celle-ci avait été préparée pour tromper les amateurs, et l'on en connaît maintenant l'origine.

Un arrêté du 2 décembre 1866, fixait que les timbres 20 c. surchargés sur 15, cessaient d'être valables à l'affranchissement jusqu'à la fin du mois de mars 1867.

Un autre arrêté du 11 mars 1867 prolongeait leur validité jusqu'à la fin de juillet. Pendant le mois d'août 1867 on pouvait échanger les timbres surchargés contre ceux du type définitif.

EMILIO DIENA

Fausses oblitérations du Congo.

Un nommé L... demeurant à Bruxelles, a conçu le désir bien légitime de vouloir se créer des rentes. Mais il emploie pour parvenir à ses fins des moyens que M. le juge d'instruction Bollie, trouve excessifs, d'où des poursuites à charge de ce particulier.

Sachant que les timbres du Congo lorsqu'ils sont oblitérés, acquièrent une plus value aux yeux de certains amateurs, l'accusé a songé que ce serait rendre service à ces MM. que de leur procurer ce qu'ils convoitent si ardemment. Il a donc commandé à un graveur de cette ville un cachet au nom de *Boma* avec chiffres mobiles pour dates et, sans hésiter il l'a appliqué sur les timbres du Congo, entre autres sur des 50 centimes, gris, qui sont particulièrement recherchés ainsi.

Malheureusement pour les combinaisons de L... si le client a mordu facilement, il n'en a pas été de même de l'encre. Comme elle n'avait pas le mordant de celle employée par la poste, la fraude a bientôt été découverte. Preuve que l'*encre* n'est pas toujours le salut et qu'elle peut vous perdre irrémédiablement comme dans le cas présent.

Fraudes nouvelles.

Il s'agit cette fois des *timbres-taxe* français de 1, 2 et 5 francs, noirs. Ils ont été obtenus par la photozingographie et sont fort bien imités.

Les extrémités de la banderole qui porte la valeur sont ombrées de lignes ═══; à la contrefaçon ces lignes sont hâchées ┅┅┅;

Le cartouche portant le mot *taxe*, a à droite deux traits verticaux qui ne forment le plus souvent qu'un à l'imitation;

Le cartouche sur lequel est noté: *Postes*, à la partie gauche supérieure, a double trait à gauche et à droite de ce mot. L'imitation a les deux traits réunis;

A (percevoir) a presque toujours l'*a* fermé complètement, au lieu de l'avoir traversé d'un trait horizontal;

Le papier est légèrement plus jaunâtre, l'impression moins nette, l'encre rousse.

Il y en a de *non dentelés* et avec le piquage officiel.

Enfin, les *timbres-taxe* 60 c., et 1 fr., supprimés avant leur sortie des ateliers du timbre à Paris, paraissent avec une fausse piqûre qui leur a été donnée en employant les timbres *non dentelés* des Colonies françaises, mêmes valeurs, mais ceux-ci ont le fond teinté tandis que les mêmes timbres-taxe de France ont le fond blanc. On dit que le 60 c., a été employé par quelques bureaux, mais alors il a la piqûre vraie.

H. JOUISSE.

Bibliothèque des Timbrophiles.

MM. Stanley Gibbons Limited de Londres, viennent de mettre en vente le n° 5 de leur "Philatelic Handbooks" toujours aussi luxueusement édité qu'autrefois.
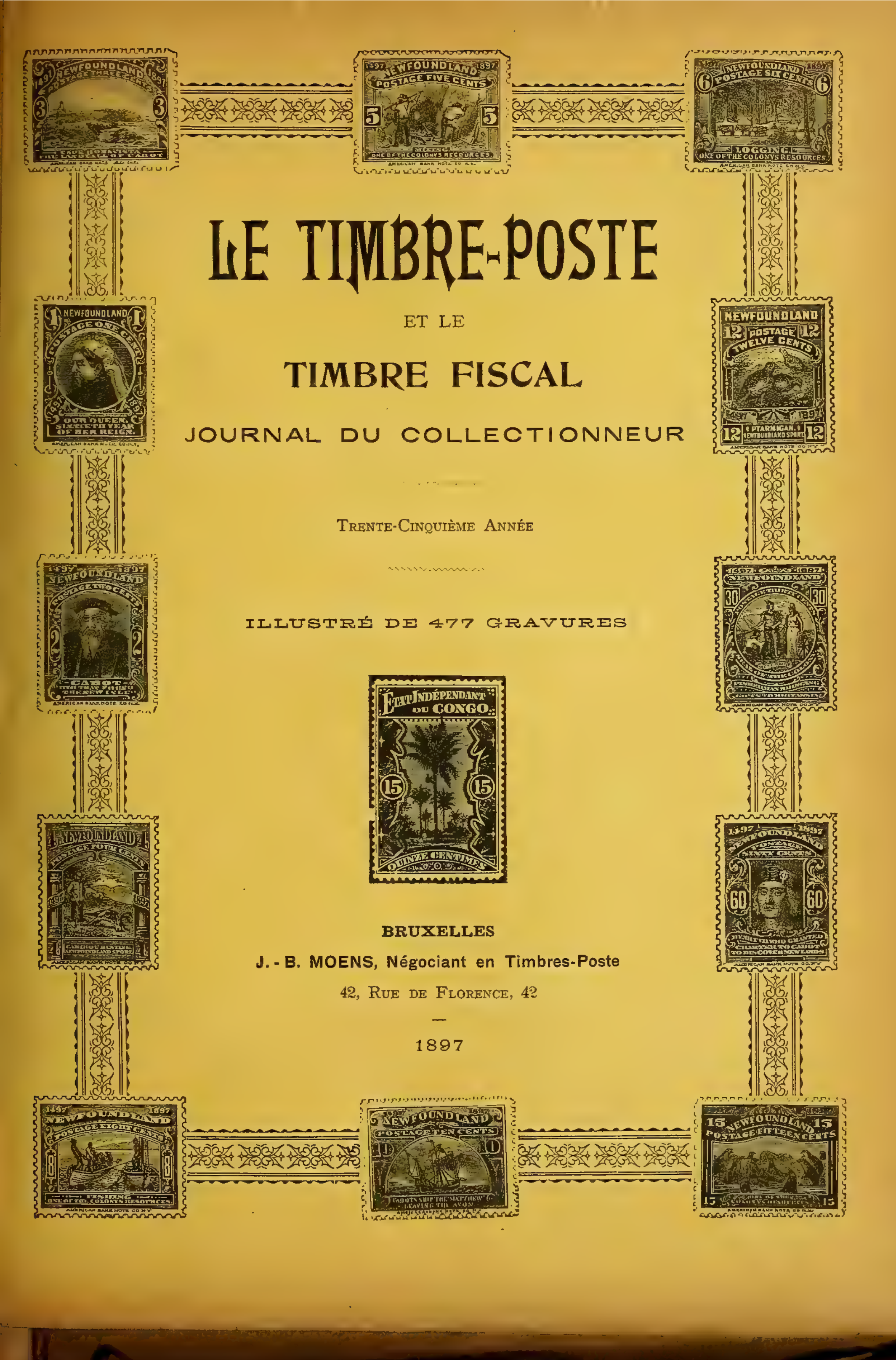
Le volume a pour titre : *Barbados*.

Nous avons lu avec attention et intérêt soutenu cet ouvrage dû à la collaboration de MM. E. D. Bacon et F. H. Napier. Nous devons reconnaître que c'est là un travail qui témoigne d'une longue et patiente étude qui ne permet plus aux autres de traiter ce même sujet.

Le livre contient plusieurs planches reproduisant des timbres avec leurs variétés et deux quarts de feuilles des filagrammes étoiles.

Ce livre est recommandable sous tous les rapports. On peut se le procurer à Londres, chez l'éditeur, 391 Strand.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



LE TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 477 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42

1897

LE

TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 471 GRAVURES



BRUXELLES
J.-B. MOENS, négociant en Timbres-Poste
42, rue de Florence, 42

—

1897

Bruxelles. — Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1897

Nota. Les types sont indiqués par un astérisque (*).
Les chiffres gras se rapportent à la partie fiscale.



LE
TIMBRE-POSTE
ET
LE TIMBRE FISCAL
JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0 60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l').

Il résulte des renseignements obtenus par MM. Whitfield, King et Cie auprès du Directeur des postes momentanément en congé à Londres, qu'il n'y a jamais eu de timbres fiscaux employés postalement. L'exemplaire qui a été soumis à ce fonctionnaire provenait, dit-il, d'une licence et improprement oblitéré.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

Le dernier timbre 1 shilling du Cap de Bonne-Espérance aurait été surchargé : *British South Africa Company (The London Philatelist).*

1 shilling, ocre, piqué 14 (ancre)

Le *Stamp Collectors' Fortnightly* publie l'extrait suivant d'une lettre reçue par lui d'un de ses correspondants du Matabeleland :

“ N'avez-vous pas entendu parler du 3 d. sur 5 sh. qui a été émis en avril (?). Il y avait quelques feuilles (8 je crois) surchargées : THREE-PENCE et sur chaque feuille un timbre avec la lettre R renversée. La chose était faite sur ordre et n'était qu'une pure spéculation. Tous les timbres ont été envoyés en Angleterre pour être mis sur le marché. La surcharge était faite par l'*Argus Printing Co* à Baluwayo ”.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.



Le *American J. of Ph.* mentionne une enveloppe pour lettres recommandées. Le type est comme ci-contre imprimé à droite sur papier blanc uni. Format ?

2 annas, chocolat

AMOY.

L'*Ami des Timbres* nous apprend qu'il y a d'autres valeurs *timbres-taxe* que celles désignées le mois passé. Il existerait :

1° en caractères gras:

1/2 cent, vert surch. noire
1 — rose —
2 cents, bleu —
4 — brun —
5 — orange
1/2 cent, vert surch. rouge
2 cents, bleu —
4 — brun
5 — orange —

2° en caractères allongés :

1 cent, surch. noire

Enfin il y aurait eu en juin 1896, des 4 et 5 cents, qui auraient été surchargés : *Half cent* sur deux lignes et un trait sur l'ancienne valeur :

Half cent sur 4 c., brun surch. noire
— — 5 c., orange —

Et toujours par pénurie, il y aurait eu une émission toute récente d'un 3 cents ayant le chiffre 3 en rouge, des caractères chinois en dessous et plus bas un gros trait également sur la valeur primitive, mais du 15 cents :

3 sur 15 cents, noir, surch. rouge

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La carte 3 pence aurait reçu la surcharge 1 1/2 p. en lilas (*I. B. J.*)

1 1/2 p. sur 3 p., vert, surch. lilas

BADE.

Nous avons signalé, n° 404, une série de timbres de chemin de fer de 5, 10, 25 et 50 *pfennig.* M. Treichel nous dit qu'il en existe une seconde série imprimée uniformément en vert, valeur en *centimes.* La première série sert pour l'intérieur de l'Allemagne, la seconde pour la Suisse. Les valeurs sont :

5, 10, 30, 65 centimes, vert

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Rencontré parmi nos timbres les deux variétés suivantes du 2 pence, bistre, Cap de Bonne-Espérance surchargé verticalement :

1° Brıtısh (chiffres 1 pour *i*)
2° Beonuanaland (pour Bechuanaland)

BRÉSIL.

Le *Jornal do Commercio* propose d'émettre une série de timbres commémoratifs à l'occasion du *premier* anniversaire de la mort du célèbre (?) *Carlos Gomez.* Les valeurs seraient : 100, 200, 300, 500 et 1000 réis et il n'en serait imprimé *que* pour 200,000,000 réis. Le produit de la tonte des collectionneurs serait destiné à l'érection d'une statue sur l'une des places publiques de Rio de Janeiro.

BULGARIE.

On veut absolument qu'il existe un 25 stotinki au nouveau type. Nous avons vu le timbre auquel on fait allusion, c'est celui que nous avons annoncé en mai 1896, paru au commencement de 1895 et qui correspond au type 5 st. de 1893.

CEYLAN.

La nouvelle carte à 2 cents vient de paraître avec réponse, au dire de l'*I. B J.* L'impression est en couleur sur les 1re et 3e faces, non piquée :

2 + 2 cents, ocre jaune

CHINE.

A partir de ce jour (1er janvier) ce pays est entré dans l'union postale universelle. A cette occasion il a dû émettre 15 timbres commandés.... au Japon !

CHYPRE.

De la nouvelle série, il est annoncé :

1/2 piastre, vert et rouge

COLOMBIE (Rép. de).

Bogota. — Le timbre local de 1/2 centavo a été refait, dit le *Am J. of Ph.* Il a aujourd'hui les lettres un peu plus grandes :

1/2 centavo, noir, piqué 12

Panama (État de). — Le timbre de 50 centavos, au nouveau type, est paru, dit le même confrère :

50 centavos, bistre-brun, piqué 11 1/2

CURAÇAO.

Le *timbre-taxe* du nouveau type est en usage :

20 cent, vert et noir

DANEMARK.

La carte postale à 5 öre qui avait de *petits* chiffres aux angles depuis 1889, a repris le timbre d'octobre 1888 avec *grands* chiffres. L'impression est verte au lieu de vert-jaune ;

La ligne d'avis se présente :

1° avec *Side Skrives*
2° — *Side Skrıves* (chiffre 1 pour i)
3° — *Sıde Skrıves* (deux chiffres 1 pour i)

5 öre, vert sur blanc

C'est au tour des timbres suivants d'avoir la piqûre 12 1/2 :

5 öre, vert
10 — carmin
12 — rouge-brun et gris
16 — brun —
20 — bleu

FUNCHAL.

Le *D. B. Z.* a reçu en date du 20 novembre 1896, le 100 reis coupé en deux diagonalement,

chaque partie servant pour 50 reis, valeur épuisée à la poste et qui était attendue pour le 22 novembre. Donc variété rare si..... le renseignement est exact. Il nous paraît que pour 2 jours on pouvait bien se servir de deux timbres 25 reis sans se décider à découper les timbres à 100 reis.

GRANDE-BRETAGNE.

La série en usage a été émise à l'occasion du 50me anniversaire du règne de Victoria. On parle maintenant d'une émission pour le 60me anniversaire. Ne pourrait-on attendre jusqu'au 70me ?

GUYANE HOLLANDAISE.

M. Forbin nous envoie obligeamment le 40 cent, *timbre taxe* au nouveau type :

40 cent, lilas et noir

HAWAIIAN.

L'avis suivant est extrait du *Daily Stamp* d'octobre dernier :

Honolulu, H. I., 12 octobre 1896.

Le département des affaires étrangères de la République d'Hawaii aura une émission de timbres départements des valeurs 2, 5, 10 12 et 25 cents. La série entière sera de dessin semblable, distinguée seulement par les chiffres et différentes couleurs. Ils auront la tête de l'Hon. L. A. Thurston, le dernier ministre des États-Unis. Au haut du timbre est le monogramme *R. H.* et les mots : *Department of foreign affairs.* Les mots *foreign affairs* forment la partie supérieure de l'ovale et les huit étoiles symboliques du groupe hawaiian forment la partie inférieure.

ITALIE.

Nous parlions récemment des variétés que présentaient les dessins de la carte commémorative. Ayant eu l'occasion d'examiner un petit lot de ces cartes, nous avons trouvé 6 variétés de chacune des impressions *noire* et *bleue* et 3 autres de chacune des impressions rouge, gris-verdâtre et brune.

LABOUAN.

Les timbres de 1894 sont devenus jubilaires de par la surcharge : *1846 - Jubilee - 1896. L'I. B. J.* à qui nous empruntons la nouvelle ne sait probablement pas plus que nous à quel événement jubilaire on fait allusion. Mais le motif s'explique de lui-même comme le dit fort bien notre confrère. Labouan a été cédé aux Anglais en 1846. Serait-ce à cette occasion qu'on rançonnerait les collectionneurs ?

1	cent,	lilas,	surch. noire
2	—	bleu	—
3	—	jaune olive	—
5	—	vert	—
6	—	rouge-brun	—
8	—	rose	—

Et probablement et surtout les hautes valeurs.

MONACO.

M. Ch. Diena nous annonce le décès du timbre 75 centimes. Il a été retiré de l'usage depuis un mois.

NORD DE BORNÉO.



Le timbre ci-contre sert comme *timbre-taxe* par la simple surcharge : *Postage due. (I. B. J.)* Les autres valeurs auraient été accomodées de la même façon :

2	cents,	carmin,	surch. noire (?)
3	—	lilas,	—
5	—	vermillon,	—
6	—	brun-olive,	—
8	—	mauve,	—
12	—	outremer,	—
18	—	vert,	—
24	—	rouge-violet,	—

PAYS-BAS.

Le 1er décembre dernier ont été mises en vente des cartes-lettres de trois valeurs dont deux également dans un format plus petit, pour servir de réponse.

POSTBLAD.

POSTBLAD.

Les cartes-lettres du petit format ont le dessin du grand format, mais réduit et différant cependant par les détails. On en jugera par nos fac-simile :

A. — *Format : 141 × 85 m/m.*

3 cent, vert	sur verdâtre	
5 — outremer	— azur	
12 1/2 carmin	— rose	

B. — *Format : 118 × 71 m/m.*

3 cent, vert	sur verdâtre
5 outremer	— azur

PÉROU.



Depuis octobre dernier il a été mis en usage, dit l'*I. B. J.*, une série provisoire de timbres destinés à l'affranchissement des colis postaux. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc et piqués 12 :

1 centavo,	lilas
2 centavos,	jaune
5 —	bleu
10 —	brun-lilas
20 —	rouge-pâle
50 —	vert

PORTUGAL.

Les enveloppes du nouveau type ont paru au format 142 × 110 m/m :

25 reis, vert	sur chamois
50 — bleu	—

QUEENSLAND.



Le 1 penny est maintenant comme les 2 1/2 et 5 pence, c'est-à-dire avec le chiffre de valeur aux angles inférieurs :

1 penny, orange

RUSSIE.

Le *Bulletin russe de statistique* publie le règlement relatif aux mandats-poste, en date du 15 septembre dernier.

A partir du 1er janvier, ce règlement entre en vigueur pour la Russie d'Europe, le Caucase, le Turkestan et le territoire Transcaspien et à partir du 1er mars pour la Sibérie. Il n'est pas question de mandats internationaux.

La taxe des mandats est acquittée en timbres-poste sur des bulletins non timbrés vendus par l'administration à 1 k. pour quatre exemplaires ou en mandats timbrés à 15 kopecks. Pour les mandats télégraphiques, la taxe est payée en espèces.

Tichvin (*Novgorod*). — Suivant la résolution de l'assemblée rurale de l'année 1895, la taxe a été réduite de 5 à 3 kopecks, pour 1896. En conséquence, le timbre de 3 kop. que nous avons annoncé imprimé en rouge, bleu et or a paru en janvier. Il y en a quatre variétés placées sur deux rangées, la première ayant le guillochage avec traits de bas en haut vers la gauche et la seconde ayant ces traits vers la droite. Ce timbre porte le millésime *18* à gauche; *96* à droite.

Depuis novembre ce timbre a été imprimé en bleu et or. Le millésime est modifié comme suit : *18* à gauche $\frac{96}{97}$ à droite, ce qui fait espérer un usage pendant l'espace de deux années.

Il y a également quatre variétés disposées de la même façon que celles du timbre précédent et ayant le même fond. Ces variétés se répètent six fois par deux rangées horizontales, à la feuille. Une variété exceptionnelle qui se présente deuxième à la sixième rangée, a le chiffre 7 (97) gras.

3 kopecks, bleu et or, piqué 11 1/2

Ste-HÉLÈNE.

Le *Monthly Journal* publie le document suivant :

Avis gouvernemental.

TAXES D'AFFRANCHISSEMENT.

Aux termes de l'ordonnance n° 1 de 1896, le Gouverneur du Conseil a aujourd'hui fixé les taxes suivantes d'affranchissement pour cette colonie :

Lettres pour toutes les parties du monde par 1/2 once	2 1/2 d.
Cartes postale	1 d.
Cartes-réponse	2 d.
Pour journaux, livres, imprimés, papiers commerciaux, dessins et échantillons	1/2 d.

Avec la provision d'un paiement minimum de 2 1/2 d. pour un paquet de papiers commerciaux et de 1 d. pour un paquet d'échantillons.

Droit de recommandation. . . . . 2 d.
Pour un accusé de réception d'un article recommandé . . . . 2 1/2 d.

PAR ORDRE :

Robt R. Bruce.
Pour la secrétairerie coloniale.
Au château de Ste Hélène, 29 septembre 1896.

SALVADOR.



Depuis 1891 nous avons à la fin de chaque année des émissions provisoires. Nous avons cette fois le 24 centavos, qui a été converti en quinze centavos de par la surcharge : *Quince centavos* et, quoique composée cent fois pour chacun des timbres de la feuille, il n'y a guère que deux variétés : T (*centavos*) devant I (*quince*) et T sous l' I :

15 sur 24 centavos, violet, surch. noire.

SUÈDE.

Deux nouvelles valeurs ont paru au commencement de Décembre dernier. Elles sont au même type d'effigie que les autres timbres dont elles ont le papier et la piqûre :

15 öre, rouge brun.
25 — orange.

TRANSVAAL.

Nouvelles valeurs signalées par M. Forbin :

2 pence, brun et vert
3 — violet —
5 — olive —
5 sh., gris bleu,

TRAVANCORE.

Le *Am. J. of Ph.* rapporte qu'il a vu au type des timbres poste une bande, papier manille, portant le timbre à (?) et de la valeur 1/2 ch. Egalement des enveloppes à 3 et 4 chuck, sur papier blanc vergé, type connu et l'inscription en relief : *Travancore Govt* sur la patte gauche :

Bande	1/2	chuck.	vert	(128×305 m/m)
Enveloppes	2	—	violet	(137×79 —)
—	4	—	vert	(120×94 —)

TRINITÉ.

Le *Monthly Journal* a reçu le format F de l'enveloppe recommandée signalée au n° 408.

2 pence, bleu, format F.

TURQUIE.

Ce pays offre une prime de... 200 francs, dit la *Revue Philatélique,* à l'artiste qui d'ici un mois enverra le meilleur modèle d'une série de 8 timbres.

Reste à savoir si cette aumône sera payée comptant.

URUGUAY.

Le 25 centesimos actuel a été rencontré avec le centre renversé.

25 centesimos, brun-rouge et noir.

ZANZIBAR (Bureau postal angl. de).

Le *W. S. N.* rapporte que les 4 1/2 et 7 1/2 annas de 1896 du Protectorat de l'Afrique Orient. Brit. ont été surchargés : *Zanzibar.*

Encore la carotte !

L'illustre (3 étoiles) fait encore parler de lui. La nomenclature de ses " Œuvres „ dépassera bientôt celles d'Xavier de Montépin. On vient de découvrir que tous les 15 c., verts, de 1849, *neufs*, dont il a abreuvé tout le monde depuis 7 à 8 mois, sont truqués. Ce sont des *réimpressions* " montées „ en couleur (comme les asperges) à l'aide d'un produit chimique dont le nom m'échappe. Un peu de gomme derrière et craquelée par la mise au four du timbre et l'on obtient un stock de raretés.

Il suffit de plonger ces " œuvres d'art „ dans un bain de chlore pour les voir revenir à l'état primitif de réimpressions. Enfin celles-ci ont 1/2 m/m de moins en hauteur que les timbres vrais (1).

ZED.

Fausses oblitérations du Congo.

Nous avons désigné le mois dernier par la lettre L., le fausssaire des oblitérations du Congo. Pour écarter toute confusion, nous tenons à déclarer *que cette initiale est absolument de fantaisie.* On aurait donc tort de faire des rapprochements avec les noms qui commencent par cette lettre, laquelle n'a été donnée par nous que pour nous conformer aux informations données antérieurement par d'autres journaux.

Timbres lithographiés 1888-1889 de la République Argentine.

Lorsqu'on examine attentivement les timbres lithographiés 1888-89 de la République Argentine, on arrive bien vite à se convaincre

(1) Cela nous amène a faire cette remarque que les réimpressions de 10, 25 centimes et 1 franc ont 1/2 m/m en moins en largeur.

N. D. L. R.

que les différents types de cette émission sont formés de deux parties : 1° le cadre et 2° l'effigie et qu'elles sont réunies par le report à chacun des cent timbres dont se compose la planche.

L'effigie n'occupant pas toujours mathématiquement sa place, il arrive que les épaules, par exemple, se présentent devant l'une ou l'autre lettre de l'inscription ; que sur le fond le trait final du haut, est ou distancé ou rapproché et que parfois il est double ; lorsque le médaillon est ovale le trait qui le forme est souvent interrompu ou se trouve au grand complet.

Ces remarques n'ont guère d'intérêt au point de vue de la collection, mais elles établissent la façon dont les timbres ont été formés. Elles démontrent aussi que ce que nous disions récemment du 2 centavos est un système qui a été généralement suivi par les lithographes de ces timbres, MM. Juan H. Kidd et Cie de Buénos-Aires.

On ne trouve guère de différences marquantes qu'aux 2, 3 et 20 centavos. Le 10 a même les timbres tellement réguliers que nous nous demandons s'il a bien été composé de deux parties, comme les autres valeurs.

Du 1/2 centavo nous avons rencontré trois reports, tous aussi réguliers les uns que les autres ; du 5 centavos, 1er *type*, nous en avons vu deux ; des autres valeurs, un seul.

Nous avons parlé antérieurement (n° 405) du 2 centavos dont il y a deux variétés marquantes.

1re Variété. 2e Variété.





La tête est plus rapprochée de l'ovale du haut à la 1re variété qu'à la 2e ; par ce fait il y a une distance de *un* millimètre entre les armoiries et le col de chemise de l'effigie, tandis qu'il n'y a qu'un demi millimètre à la 2e variété. Voici, du reste, les reproductions.

De chacune des deux variétés il y a une planche de cent timbres où il existe encore des variétés moins importantes provenant de ce que l'effigie n'occupe pas toujours sa place. Ainsi, l'épaule gauche aboutit devant l'*o* de *centavos* ou entre l'*o* et l'*s*, etc., etc.

A B

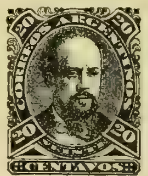


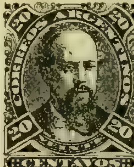


Le 3 centavos est la valeur où le type se présente le plus irrégulièrement. Pour donner une idée de ces irrégularités, nous reproduisons deux variétés qui, en réalité, sont au nombre de cent sur la feuille.

Le chiffre placé à la base de l'effigie est renfermé dans un cercle formé d'un trait qui est interrompu parfois à gauche *(voir dessin A)* ou à la partie supérieure *(voir dessin B)* ; le devant de la chemise a diverses largeurs du bas *(voir A et B)*: sur l'épaule droite il y a deux, trois ou quatre gros traits de couleur et les revers de l'habit en ont de variés à l'extrémité, vers le cercle contenant la valeur; il y en a qui doivent avoir été ajoutés sur le report, pour terminer le dessin plus ou moins convenablement.

De cette valeur nous avons vu trois reports différents, tous ayant à peu près les mêmes variétés, mais placées à différents endroits.





Le 20 centavos a l'effigie irrégulièrement placée ; elle nous donne diverses variétés montrant les épaules soit à la hauteur des cartouches contenant les chiffres, soit plus bas. En voici, du reste, deux spécimens.

Maintenant, dans quel but les lithographes ont-ils cherché à compliquer leur besogne en composant leurs timbres de deux parties? Nous l'ignorons complètement. Nous ne l'eussions

compris que s'il s'était agi d'une impression en deux couleurs.

Contrefaçons des Equateur 1865.

Il nous arrive des timbres de l'Equateur 1865 qui ont été contrefaits d'une façon fort habile.

Quoique nés en 1893 et exportés à cette époque par un personnage de l'Equateur, avec des 50 centavos, verts, faussement surchargés *10 centavos*, ce n'est qu'aujourd'hui, grâce à M. Forbin, qu'il nous a été donné de les voir. Comme ils ont reparu sur le marché nous avons cru devoir en parler. Selon toute apparence, ces timbres ont été obtenus par la phototypographie.

Le 1/2 réal, bleu, au lieu d'être imprimé par sept rangées horizontales de douze timbres en a cent à la feuille sur 10 rangées. Il n'y a pas comme aux timbres authentiques, un gros filet de 1 1/2 m/m encadrant les 84 timbres; quant à la distance entre deux exemplaires verticaux elle est de 2 m/m au lieu de quatre.

Au dessin nous remarquons que l'ovale central est interrompu à deux côtés et que le trait qui le forme continue à droite la ligne équatoriale et en haut un des rayons du soleil, lesquels arrivent parfois contre l'ovale.

Au dessus de *me* (*dio*) dans le cercle, il y a trace de cloutage par un gros point de couleur.

Les caractères sont assez embrouillés, principalement *Ec (uador)* et *M (edio)*. Le trait qui encadre le timbre à l'extérieur est trop distant sur les côtés ; il y a même très souvent double filet vers la partie inférieure gauche.

La couleur est assez réussie, d'autant plus que les timbres authentiques varient beaucoup par la teinte. Le papier est blanc, mince ; les timbres ne sont pas gommés, mais là ne git pas la difficulté :

1/2 real bleu sur blanc

Le 1 real au lieu d'être imprimé par cinquante timbres sur 5 rangées horizontales avec gros trait encadrant le tout, est imprimé comme le 1/2 real par cent timbres. sans cadre.

Signe distinctif. — Dans l'ovale central les rayons ont à leur base un trait courbé qui, se prolongeant de chaque côté, se termine en s'arrondissant et forme ainsi un cartouche blanc. Cette particularité n'existe pas aux timbres authentiques. Mais il y a quelque chose de semblable aux *timbres verts 1 real* où ce cartouche a plutôt la forme supérieure d'un cœur. Il est donc probable que le faussaire s'est servi du timbre vert, plus facile que le jaune, pour faire son report.

Le plus souvent les timbres faux ont double filet de cadre soit en haut ou en bas ou sur les côtés, au lieu d'avoir le trait unique.

Les exemplaires sont irrégulièrement placés les uns à côté des autres. Le papier est blanc, mince, non gommé, comme les 1/2 real. Naturellement on a imprimé sur un même report des timbres jaunes et des timbres verts, comme suit :

1 real, vert clair
1 — jaune foncé
1 — jaune ora ge

Papier azuré bâtonné bleu:

1 real, jaune

Il n'y a jamais eu de papier azuré, *bâtonné bleu*, la fraude est donc facile à reconnaître ici.

Dimension du 1/2 real 19 1/2×23 1/2 au lieu de 19 1/4 sur 22 1/2 m/m.
Dimension du 1 réal 19×23 au lieu de 19 sur 23 1/4 m/m.

Ces dimensions comprennent les filets qui sont doubles aux timbres faux et dont le dessin est par conséquent plus étroit que celui des timbres vrais.

Nous ne parlons pas du 4 reales, rouge, qui a été également contrefait mais de façon si pitoyable qu'un aveugle doit s'en apercevoir.

A propos des réimpressions des Romagnes.

En feuilletant les livres de timbres mis en circulation parmi les membres de la Société philatélique de Dresde, nous tombions en arrêt, il y a quelque temps, devant un 3 pfennig, rouge, de Saxe, que nous reconnûmes immédiatement pour l'avoir expertisé sur la demande d'un marchand qui s'était rendu chez nous à cet effet. Quoique faux, ce timbre fut mis en vente par le même (tous les gens vertueux n'ont pas de ces délicatesses), au prix de fr. 90, c'est-à-dire la moitié de sa valeur réelle. Mais il fallait bien, n'est-ce pas, tenter ceux qui ont forcément la foi, c'est-à-dire les naïfs et les ignorants. Pour éviter à tous des désillusions, nous écrivîmes à côté du timbre le mot *faux*, suivi de notre signature.

Que l'on s'étonne après cela de voir diriger contre nous des attaques haineuses à propos des réimpressions des Romagnes par ce Maestro qui prodigue ici les fausses notes aussi large-

ment que s'il s'agissait de faire buser une section chorale à un concours quelconque.

Le cheval de bataille de ce scrupuleux personnage est que nous n'avons pas répondu à deux articles, l'un de l'*U. P. U.* intitulé : *Falsification des timbres de Romagne*, l'autre de l'*American Journal of Philately*, sous le titre de *Reprints of the Romagne Stamps*. Interprêtant notre silence à sa façon, cet homme intègre qui ne peut oublier d'avoir vu ses calculs déjoués par nous, crut tenir enfin sa vengeance et n'obéissant qu'à des rancumes personnelles, il fit paraître le factum dont nous avons parlé plus haut, auquel nous n'avons pas répondu, parce que nous dénions tout simplement à ce Mr le droit de nous interroger.

Quant aux deux autres articles auxquels il a été fait allusion, nous n'avions pas à nous en inquiéter. Le premier parle de *falsification* et le second de *réimpressions en photogravure*. Or, les timbres mis en vente par nous ont été imprimés sur planches en galvano (rien donc de la photogravure); encore moins étaient-ils des falsifications puisque nos planches ont été obtenues des clichés en plomb retournés au gouvernement à Turin par les imprimeurs MM. Tinti et Merlani de Bologne *qui s'en étaient servi pour le tirage des Romagnes*. Comment M. Usigli réussit-il à obtenir quelques-uns de ces clichés? le fait est qu'il nous les fit offrir par l'entremise de M. Bonasi, de Rome (actuellement à Milan), à qui nous les achetâmes en janvier 1888.

Voilà des faits qu'il est facile à chacun de contrôler.

Maintenant si nous refusons de discuter avec celui qui pose pour être l'incarnation de toutes les vertus, nous pouvons informer nos lecteurs que nous leur préparons depuis de longs mois un article d'ensemble sur les Romagnes. Malheureusement cela ne s'improvise pas du jour au lendemain et il nous faut lutter surtout contre l'indifférence et le mauvais vouloir de bien des gens. Ayant cherché à intéresser à notre étude notre ami E. Diena, celui-ci nous répondit qu'il chassait précisément le même lièvre que nous. Nous ayant proposé de nous atteler à deux pour finir plus promptement ce travail, il mit pour condition de pouvoir terminer d'abord l'article sur les timbres de Naples et de Sicile, en voie de publication ici.

En acceptant la proposition de notre fidèle collaborateur, il nous faut forcément réclamer quelque répit, mais nous promettons de faire la lumière complète, principalement sur les réimpressions.

Exposition de timbres à Londres en 1897.

Une exposition s'ouvrira à Londres l'année prochaine sous les auspices de la *Philatelic Society*. Elle est placée sous le haut patronage du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, du duc d'Edimbourg, du duc d'York, etc.

Cette exposition embrassera les timbres-poste de tous les pays, les enveloppes, bandes, essais, aussi bien que les albums et ouvrages timbrophiliques, les curiosités et tous objets se rapportant aux timbres.

La date de l'ouverture est fixée au 22 juillet 1897, dans les galeries de l'institution royale des Aquarellistes, 191 Piccadilly, W et se clôturera le 5 août suivant.

Le grand prix de l'Exposition consistera en une médaille d'or qui sera accordée à la collection la plus remarquable de timbres-poste.

Adresser toutes communications et demandes de renseignements au Sécrétaire *M. J. A. Tilleard, 4, Lombard-Court, Londres. E. C.*

P. S. Le comité annonce qu'il a l'intention d'allouer 14 étalages de diverses dimensions dans la Galerie Ouest de l'Exposition, à l'usage du commerce de timbres.

Les étalages seront loués par offre. Les détails complets avec plans et formules d'offres peuvent être obtenus sur demande, par lettre, au secrétaire *Mr J. A. Tilleard* (voir plus haut l'adresse).

Aucune offre ne sera reçue après le 2 février prochain.

Les demandes devront être soumises fermées à un sous-comité formé des collectionneurs bien connus : MM. W. B. Avery, Douglas Garth, E. D. Bacon, W. Dorning Beckton et F. Maycock, qui seuls auront droit d'accepter les offres et les allocations d'étalage.

Errata.

Un *lapsus plumæ* s'est glissé dans l'article de M. H. Jouisse du mois passé. Parlant des *timbres-taxe* de France il est dit que le 60 centimes a été employé par quelques bureaux. *C'est le 1 franc qu'il faut lire.*

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 407.)

Le *Timbre-Poste* a signalé l'arrivée des premières cartes le 1er octobre 1873 et nous avons pu nous assurer par notre correspondance qu'elles nous ont été expédiées le 13 septembre, qui doit être sans nul doute la date de leur émission :

Emission du 13 septembre 1873.

(Impression locale).

Formules ayant au centre de la partie supérieure les armes de la Grande-Bretagne dans *un double cercle*, entre les mots : *Heligoland* et *Post-Office;* en-dessous : *Post-Card* — *Post-Karte,* puis : *To (An)* et quelques lignes d'adresse; à droite, pour contenir un timbre, un *carré* pointillé (19 sur 20 m/m) contenant sur quatre lignes, les deux premières : *Affix Stamp* en anglais et *Zum Aufkleb. — der Freimarke* en allemand (*pour le collage du timbre.*)

Imprimé en noir sur carton de couleur. Dimension 143 × 89 m/m.

6 *lignes d'adresse, la 4e finissant par* **in :**

sans timbre, chamois

La poste collait souvent le timbre d'affranchissement sur les cartes avant de les délivrer au public.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

To (An)

Affix Stamp
Zum Aufkleb der Freimarke

in

Emission de novembre 1873.

(Impression locale.)

Les mêmes, avec modifications des lignes d'adresse, la première et la quatrième ayant été enlevées. Dimension : 143 × 86 m/m.

4 *lignes d'adresse;* **in** *entre la 2e et la 3e :*

Sans timbre, gris fer.
— brun-noir.
brun.

Variété.

Pendant le tirage des cartes sur carton brun ou peut être en suite d'un nouveau tirage, la dernière ligne d'adresse est déplacée : elle se trouve plus longue ici à *droite*, au lieu du contraire (*voir notre dessin*). Cette variété ne se rencontrant pas pour les cartes grises, et brunes-noires, il est donc certain qu'elles ont été imprimées les premières :

Sans timbre, brun

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD POST KARTE.

To (An)

Affix Stamp
Zum Aufkleb der Freimarke

in

Emission de décembre 1873.

(Impression locale).

Il est ajouté aux cartes de novembre 1873 un cadre formé de deux filets, gros à l'extérieur, ondulé à l'intérieur. Dimension : 141 × 81 m/m :

Sans timbre, brun

Cette carte était déjà annoncée au *Timbre-Poste* le 1er janvier 1874.



Emission de août 1874.

(Impression de Cuxhaven).

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

To (An)

in

Rappelle les précédentes. Les armes sont ici dans un double *ovale*. Les deux lignes d'inscriptions sont formées d'autres caractères, plus petits pour la première, plus allongés pour la seconde. A droite, un rectangle *pointillé* de 22 × 18 m/m *sans inscription ;* cadre de décembre 1873 mesurant 133 × 76 1/2 m/m :

Post-Card a 25 m/m.

Post-Karte a 28 —

4 lignes *pointillées* (1) d'adresse comme en 1873 et 1874 :

Sans timbre, gris
— brun
— rouge-brun

(1) Notre graveur a marqué par erreur les lignes d'adresse par des *traits* au lieu de *points*.

Nous en avons vu un exemplaire oblitéré 18 août 1874.

Signes caractéristiques. La position des mots : *Post-Card* et *Post-Karte* vis-à-vis de la première ligne d'inscription est ainsi :

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

Le cadre du rectangle est formé de plusieurs fragments de filets.

L'imprimeur qui ne peut sans doute avoir le carton qu'il a commandé et pressé d'exécuter un nouveau tirage, nous donne les cartes suivantes provenant d'une nouvelle composition.

Emission de octobre (?) 1874.

(Impression de Cuxhaven).

Semblable à la précédente carte de août 1874, sauf les détails d'une composition nouvelle.

A droite, un rectangle formé de lignes ondulées mesurant 18 1 2 × 21 1 2 m m et contenant *cinq* lignes d'inscription en gros caractères couchés, les deux premières en anglais : *To affix stamp*, les autres en allemand : *Zum Auf- Kleben der Freimarke*, (*pour le collage du timbre*). Cadre formé de deux filets comme les précédentes et mesurant 131 1 2 × 76 1 2 m/m :

Post-Card a 22 1/2 m/m.
Post-Karte a 26 1/2 —

4 lignes d'adresse disposées comme les cartes de novembre 1873 à août 1874. Papier carton non satiné :

Sans timbre, chamois jaunâtre

Signes caractéristiques. La position des caractères des deux lignes d'inscription :

HELIGOLAND POST-OFFICE

POST-CARD POST-KARTE

Le rectangle de droite commence exceptionnellement sous le premier F de *office;* le cadre est composé de fragments de filets autres que ceux de la carte précédente; les lignes d'adresse touchent le cadre de gauche.

HELIGOLAND POST-OFFICE.
POST-CARD. POST-KARTE.
To (An)
To affix stamp. Zum Auf-kleben der Freimarke.
in

Emission de novembre 1874.

(Impression de Cuxhaven).

HELIGOLAND POST-OFFICE.
POST-CARD. POST-KARTE.
To (An)
To affix stamp. Zum Auf-kleben der Freimarke.
in

Nouvelle composition de la carte précédente dont elle a le cadre sur une dimension de 132 1/2 × 75 1/2 m/m.

Le rectangle est formé de lignes ondulées mesurant 18 1/2 × 22 1/2 m/m, avec cinq lignes d'inscription, comme la carte précédente de octobre 1874.

Post-Card a 23 1/2 m/m.
Post-Karte a 26 1/2 —

4 lignes d'adresse comme les cartes précédentes.

Le carton est épais, fortement satiné :

Sans timbre, chamois satiné
— — pâle —

Signes caractéristiques. Les deux lignes d'inscription sont disposées ainsi :

HELIGOLAND. POST-OFFICE

POST-CARD POST-KARTE

Le rectangle de droite commence sous le 2e F de *office;* les filets du cadre sont composés autrement que ceux des cartes des deux émissions précédentes.

Un avis postal du 1er janvier 1875 annonce des cartes timbrées qui n'ont fait leur apparition qu'en avril 1875, la commande n'ayant été faite à Berlin que le 9 janvier.

Emission de avril 1875.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.



To (An)

in

Formules portant à droite un timbre rectangulaire à l'effigie en relief de la reine Victoria, à gauche et renfermée dans une jarretière ovale contenant : *Heligoland* en haut ; *farthings-pfennig* en bas ; *3* à gauche ; *5* à droite ; à gauche du timbre, au milieu de la partie supérieure :

HELIGOLAND POST-OFFICE
POST-CARD. POST-KARTE

plus bas : *To (An)*; quatre lignes de *gros* points pour l'adresse, les deux dernières plus courtes, la 3e commençant par *in.* Dimension : 142 × 88 mm.

Le timbre a été gravé par M. Schilling; l'impression des formules est noire, et celle du timbre en couleur sur carton chamois :

3 farthings, 5 pfennig, vert foncé

VARIÉTÉ.

3 farthings, 5 pfennig, sans couleur

Le seul et unique tirage a été de 100,000 exemplaires qui n'ont pas été tous utilisés, une partie (10,300) ayant été convertie en une autre valeur par une surcharge, et le restant (47,000) vendu en stock.

Fabrication. Elle a nécessité deux tirages à l'imprimerie impériale de Berlin ; la formule d'abord, le timbre ensuite.

La formule était formée de trois lignes d'inscriptions composées typographiquement, dont on prit un galvano matrice en deux exemplaires placés l'un sous l'autre.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

To (An)

On confectionna ensuite un certain nombre de clichés comme ci-haut, pour pouvoir imprimer en feuille, puis on ajouta quatre lignes pointillées pour l'adresse, la 3e débutant par le mot: *in.* Comme il n'y a eu qu'un seul tirage, il n'y a pas de variété, sauf le mot *in* dont la liaison de *n* n'a pas toujours la même longueur.

Il est probable qu'après l'impression des formules, les cartes se trouvaient séparées et présentées une à une au tirage en relief du timbre qui était gravé sur acier d'une pièce comme les timbres d'enveloppes.

Signes caractéristiues. Le relief est toujours très prononcé et obtenu par les procédés employés pour le timbre d'enveloppe *(voir les enveloppes)* il laisse voir tous les détails de la gravure. La nuance est *vert foncé.*

Essais. Nous sont inconnus.

* * *

Le secrétaire du gouvernement d'Héligoland passe le 8 décembre 1877 une commande de 5000 cartes postales à l'imprimerie impériale de Berlin, destinées à l'étranger, et joint à sa demande un dessin qui n'a pas été retrouvé.

Malgré le désir du secrétaire, M. Gätke, de pouvoir mettre en cours le 1er janvier 1878 les cartes commandées, les premiers exemplaires d'épreuves ne furent expédiés de Berlin que le 18 janvier. Sur les observations du secrétaire, quelques modifications furent apportées au dessin et l'on renonça au tirage en deux couleurs, une augmentation de prix de 3 marks par cent cartes, ayant fait reculer le gouvernement Héligolandais.

De nouvelles épreuves furent soumises le 4 mars 1878 et approuvées. Les cartes parurent le 1er avril suivant, *(voir l'avis postal que nous avons donné page 109, n° 405.).*

Emission du 1er avril 1878.



Formules avec cadre formé de cables réunis par des nœuds aux deux côtés ; à gauche, les armes de l'île dans un écu surmonté d'une large couronne et portant en dessous, sur une banderole, la valeur en monnaie anglaise et allemande; à droite des armoiries, le mot : *Heligoland* en lettres rochers; plus bas: *foreign. post-card.* en lettres allongées, puis quatre lignes placées irrégulièrement.

Gravé sur cuivre par Alwin Schiffner et imprimé en couleur sur carton blanc. Dimension variable.

Nous avons rencontré : 134 × 81 m/m.
133 × 81 —
131 1/2 × 81 —

Ces différences sont dues à l'allongement ou au rétrécissement du carton :

5 fartings, 10 pfen., noir

Fabrication. Il n'a été procédé qu'à un seul tirage de 5000 exemplaires. On a gravé d'abord une planche en cuivre dont on a pris un relief galvanique de quatre cartes; de cette reproduction on a fait une autre planche galvanique pour l'impression. Il y a donc quatre cartes sur une rangée verticale à la feuille, ne différant en aucun point entre elles.

Essai. Nous connaissons un essai de la carte soumise le 18 janvier 1878 qui n'a pas été adopté. Rappelle le type émis dont il diffère par les points suivants :

Les cables sont plus étroits, les nœuds moins gros; les lignes du cable sont dans le sens opposé; les traits qui désignent les couleurs de l'écu sont plus nombreux et par conséquent plus rapprochés; le mot : *Heligoland* a la ponctuation non ombrée ; *foreign. post.-card* a les caractères quelque peu différents, principalement les *K* et les *A*; les traits d'union entre ces trois mots sont au milieu au lieu d'être placés en bas :

5 farthings, 10 pfen., noir sur carton blanc

En suite de son entrée dans l'union postale universelle, le 1er mars ou le 1er juillet 1879, l'administration des postes d'Héligoland se trouve obligée d'émettre des cartes provisoires pour répondre aux nouvelles taxes, en attendant une émission définitive. La carte à 5 pfennig est sacrifiée et sa valeur portée au double par une surcharge, ainsi qu'on l'a vu par l'avis postal que nous avons publié, page 99, n° 404.

Les livres de l'administration des postes renseignent 5,000 de ces cartes reçues le 29 juillet 1879. Nous avons démontré que, pour les enveloppes, il devait y avoir erreur. Le cas est le même ici, ces cartes ayant été émises le 10 juillet 1879.

Emission du 10 juillet 1879

Union postale universelle.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE



To (An)

in

Formules de 1875 surchargées comme suit :

Au-dessus de la première ligne : *Union postale universelle*, en caractères de fantaisie entre deux dessins en tire-bouchons; en-dessous, un trait variant de longueur; sur le timbre, en haut : *1 1/2 pence*; en bas : *10 pfennig*; sur les anciens chiffres, un rectangle, le tout en noir.

Il y en a eu deux tirages en 3 types de surcharge, savoir :

1re SURCHARGE.

Union postale universelle.

1 1/2 pence, 10 pf., sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch., noir-roux.

VARIÉTÉS.

a. Ce qui est arrivé pour les enveloppes surchargées existe aussi pour les cartes. On a remis sur presse certains exemplaires dont la valeur primitive n'avait pas été dissimulée par le rectangle. Nous avons trouvé ainsi :

Avec second rectangle à côté du premier, sur la valeur primitive.

1 1/2 pence, 10 pf. sur 3 farth., 5 pf., vert jaune foncé, surch., noir-roux.

b. Le trait a été déplacé et se trouve quelquefois entre P et O (*Postale*) jusque V (*universelle*). (Vu oblitéré 14 août 1879.)

1 1/2 pence, 10 pfennig, sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch., noir-roux.

Signes caractéristiques. Ce sont :

a. Union postale universelle a 61 1/2 m/m ;

b. Les ornements à *Union* etc. ont, le plus grand 6 1/4 m/m ; ils sont placés à 1 m/m plus bas que cette inscription tant à gauche qu'à droite : les extrémités de ces ornements sont gras, légèrement relevés et généralement droits ;

c. Le dessin de droite est ou à la hauteur ou plus haut ou plus bas que l'inscription du timbre et à des distances qui varient de 1 1/2 et 2 m/m ;

d. Sous *Union* etc., il y a un trait de 25 1/2 m/m commençant devant o *(Postale)* et finissant entre E et V *(universelle)* ;

e. Rectangles des côtés latéraux, ont 3 3/4 m/m en largeur et 4 1/4 en hauteur ;

f. 1 1/2 pence a 19 1/2 m/m ; le petit 1 a un trait presque horizontal ; il est du haut à 1 1/2 m/m du trait oblique séparant les fractions et le 2 est placé sur l'alignement de ce trait soit à 1 m/m plus bas que *pence* dont il est distancé de 1/2 m/m ;

g. 10 pfennig a 22 3/4 m/m ; le 1 plus grand que le o en est à 3/4 m/m et celui-ci à 1 1/4 m/m du P *(pfennig).*

Ce qui distingue cette carte des autres, c'est la régularité des lettres et le trait d'une longueur de 25 1/2 m/m.

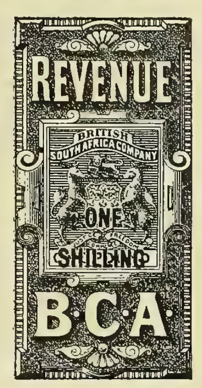
En même temps qu'elle commandait des surcharges pour les cartes avec réponse, l'administration en réclamait de nouvelles pour les cartes simples. Elles arrivèrent en même temps le 7 août 1879 au nombre de 5300 (2 types) que renseignent les livres de l'administration. Elles ont été mises aussitôt en vente, car nous avons une carte du 2[e] type de surcharge oblitérée (collection Tapling) 17 août 1879, et une autre 3 septembre même année.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE.

—

AFRIQUE CENTRALE (C[ie] Brit. de l').



Il y aurait donc des timbres fiscaux au spécimen ci-contre dont il a été signalé jusqu'ici les valeurs ci-après :

2 sh. 6 p., lilas et rouge
4 — noir — —
10 — vert — —
1 livre, bleu — —
10 — orange — —

On a annoncé en plus les timbres surchargés ci-après :

1 shilling sur 10 sh. bleu (?) et rouge, surch. noire
1 — 1 liv. — — — —
6 — 10 — orange — — —

ALSACE ET LORRAINE.

Nous avons parlé, au n° 266 du ***fiscal,*** d'un timbre de *Dimension,* type refait, de la valeur de 40 pf. brun. M. le D[r] Kalckhoff nous dit que l'émission à ce nouveau type doit exister depuis 1889 et qu'il a vu en plus du 40 pf. :

1 mark 60 pf., bleu

GUATÉMALA.

1894
Rpbca de Guata
Un Centavo

Le timbre ci-contre a été émis provisoirement comme fiscal. Il en a été question il y a quelque temps au *Timbre-Poste,* où nous avons donné un fac-simile approximatif.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 :

1 centavo, carmin

ITALIE.

CARPONETO D'ACQUI *(Alessandria).* — Armoiries dans un écu, surmontées d'une couronne murale ; cadre rectangulaire, contenant : *Diritti di Segreteria* à gauche ; *Municipio* en haut ; *Carponeto d'Acqui* en bas ; valeur en lettres à droite :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2
50 — outremer —

Castellamare Adriatico (*Teramo*). — Armoiries dans un rectangle contenant : ***Municipio*** en haut : *Castellamare Adriatico* en bas : *Marca di riscontro*, à gauche ; valeur à droite :

20 centesimi, outremer, piqué 11 1/2

Castellamare di stabia (*Naples*). — Armoiries dans un double ovale ayant pour inscription : *Castellamare di Stabia — Diriti* c^mi *50* ; cadre rectangulaire. Emis en 1894 :

50 centesimi, rouge, piqué 11 1/2

Emission de 1896 : Chiffre dans un double cercle contenant *centesimi* (lira) et la valeur en toutes lettres ; cadre carré ayant en haut : *Diritti* ; en bas : *di Segreteria* ; à gauche : *Castellamare* ; à droite : *di Stabia*.

50 centesimi, vert et carmin, piqué 11 1/2
60 — violet et vert, —
1 lira, brun et bleu-violet, —
1 — mauve et jaune —
1 50 bleu et mauve. —
5 — violet et brun.

Cogoleto (*Gênes*). — Emission de 1896 ? Armoiries dans un ovale et cadre rectangulaire contenant : *Diritti di*, à gauche : *Segreteria* à droite ; ***Municipio de Cogoleto*** en haut ; valeur en bas ; surcharge 0.20 en bleu sur le 50 c. rose :

20 sur 50 cents, rose, surch. bleue, piqué 11 1/2
50 — vert. —

Corciano (*Perugia*). — Armoiries dans un double cercle ayant pour inscription : ***Municipio di Corciano;*** cadre rectangulaire contenant en haut : *Diritti di Segreteria* ; en bas, la valeur en chiffres dans les angles entre *centesimi* :

20 centesimi, vert, piqué 11 1/2
50 — rouge. -

Emis en 1896 ?

Faenza (*Ravenne*). — Armoiries dans un ovale, renfermées dans un carré ayant : *Diritti di* à gauche ; *Stato civile* à droite : *Municipio* en haut : *di Faenza* en bas. Emis en 1895 :

50 centesimi, bleu et brique, piqué 11 1/2

Livourne (*Livourne*). — Chiffre dans un double cercle contenant : ***Municipio di Livorno*** ; en haut : *Segna tasse* ; en bas la valeur. Ce type est connu depuis 1879 pour les 20 c. carmin et 50 c. bleu :

60 centesimi, ocre, non dentelé

En 1895, le type est refait, les lettres de *Segna tasse* sont plus grandes ; les chiffres du centre plus petits :

20 centesimi, rouge, non dentelé
50 — bleu. —

Vietri di Potenza (*Potenza*). — Petites armoiries dans un écu, surmontées d'une couronne ; cadre rectangulaire ayant en haut : ***Municipio di*** : en bas : *Vietri di Potenza* ; *centesimi*, cintré, sous les armoiries. Emission de 1896 :

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2.
50 — bleu —

LIECHTEINSTEIN.

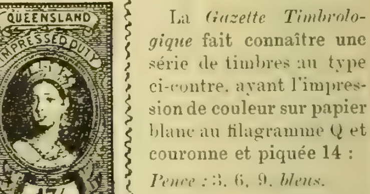
M. Treichel nous informe que le 5 pf. vert et noir annoncé au *fiscal* de 1888 n'a jamais existé.

MEXIQUE.

De la série 1883 on nous signale :

50 pesos, vert et bistre

QUEENSLAND.



La *Gazette Timbrologique* fait connaître une série de timbres au type ci-contre, ayant l'impression de couleur sur papier blanc au filagramme Q et couronne et piquée 14 :

Pence : 3, 6, 9, *bleus*.
Shill. : 1, 1-3, 1-6, 2, 2-6, 3, 4.5, 6, 7, 7-6, 8, 9-10, *bleus*
Shill. : 11, 12, 12-6, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, *verts*.
— 20, 21, 25, 30, 40, 45, *roses*.
Pounds : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, *oranges*.
— 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 30, 40, 50, *lilas*.
— 60, 70, 80, 90, *bruns clairs*.
— 100, 200, 300, 500, *violets*.

RÉUNION.

Les timbres pour colis postaux a, dit la *Revue Philatélique*, l'encadrement *bleu* au lieu de *noir* :

10 centimes, noir et bleu sur jaune

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées **à J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFGANISTAN.



Encore un timbre reproduit par le *Am. Journ. of Ph.* et dont on ne connaît pas la valeur. Il est imprimé en noir sur blanc :

? noir sur blanc

AFRIQUE CENTRALE (Cie Brit. de l')

On nous annonce les timbres suivants :

2 sh. 6 p. lilas et vert
4 - noir —
1 pound, — et bleu

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l')

The *Ph. Monthly and World* dit avoir reçu trois cartes avec le nouveau timbre et ayant pour inscription : *Rhodesia*, sur un cartouche ornementé :

1 penny, bleu
1 1/2 — brun-jaune
1 + 1 — rose

ANGRA.

Les timbres ont actuellement le type ci-contre.



Il rappelle celui de la Métropole. Les branches de lauriers sont remplacées par des branches de vigne chargées de raisins ; *Portugal Continente* fait place à *Correos Portugal*, et les armes de l'angle gauche supérieur, à un cartouche contenant la valeur en noir; quant au cartouche inférieur, avec le prix du timbre, il a maintenant le nom de la province.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non gommés, piqués 12 :

2 1/2 reis, gris et noir
5 — chair —

10	reis,	vert et	noir	
15	—	bistre	—	
20	—	lilas	—	
25	—	vert bleu	—	
50	—	bleu	—	
75	—	rose	—	
80	—	violet	—	
100	—	bleu	—	sur azur
150	—	brun-rouge	—	— paille
200	—	violet	—	— mauve
300	—	bleu	—	— rose

Le 80 reis ne nous est pas arrivé : il faisait défaut à Angra, nous dit-on. Il manque également le 500 reis, qui sera vraisemblablement émis, s'il ne l'est déjà.

Les enveloppes, cartes et cartes-lettres doivent également être changées.

On jugera de la nécessité de timbres avec les inscriptions Angra, Horta, Funchal, Ponta-Delgada, lorsque nous dirons que notre lettre était affranchie avec différents timbres de Angra et Horta.

AMOY.

Décidément on se moque de nous. Voici encore des provisoires ; toujours par une surcharge modifiant les valeurs : en haut, un chiffre ; plus bas *Cents* en lettres à double trait, puis une grosse barre sur la valeur primitive :

6 cents sur 20 c., violet surcharge rouge
10 — — 25 — rose — noire

BAVIÈRE.

On nous a fait voir le *timbre-taxe* 3 pfennig de l'émission 1876 portant l'inscription carmin renversée :

3 pfennig, gris surch. carmin renversée.

BELGIQUE.

Nous n'en croyons pas nos yeux. Notre ministre des postes a donné satisfaction au public en changeant la couleur du 10 centimes, de la future Exposition bruxelloise ! Il a dû en coûter à son amour-propre de reconnaître implicitement qu'il avait erré... Aussi, pour conserver tout son prestige (?) vis-à-vis de ses inférieurs, n'y a-t-il pas eu d'avis ministériel ou de circulaire postale annonçant le changement qui s'est fait en catimini. Voilà donc le timbre 10 c. moins abominable qu'autrefois, mais sa couleur indéterminée, mélange de brun et de rouge permet cette fois de juger des beautés de notre St-Michel de fantaisie.



Devons-nous dire qu'il n'a rien été changé à l'orthographe du mot *Posterijen?* Il ne pouvait en être du reste question et voici pourquoi :

Lorsque notre Ministre des postes dut songer à faire confectionner les types de timbres, d'après les dessins primés, il s'empressa d'avoir recours à l'étranger, pour donner sans doute une preuve bien évidente de l'incapacité de ses nationaux. M. E. Mouchon, le Benjamin de notre Ministre, peu ferré probablement sur la langue flamande, se trompa et orthographia *Posterjen* sans I. La bévue ayant été constatée en temps, le graveur proposa, pour la réparer, de placer un I sur le premier jambage du J, ce qui fut accepté. Il n'y a donc aucune raison de modifier après le tirage, ce qui a été trouvé parfait (?) avant.

Contrairement au 10 cent., qui a seulement les initiales : ƎM (E. Mouchon) en lettres microscopiques blanches, dans l'angle gauche inférieur, au-dessus de la souche, le 5 c., a, au même endroit, les initiales du dessinateur, *G. P.* (G. Portielje) en lettres de couleur et ƎM en lettres blanches, plus à droite, dans l'échancrure de l'écu avec valeur :

10 centimes, lie-de-vin sur teinté

Le timbre de chemin de fer 2 francs au nouveau type est paru, nous dit-on, mais n'est en distribution dans aucun des bureaux que nous avons visités :

2 francs, jaune

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le 1/2 penny est actuellement vert :

1/2 penny, vert

COCHIN.

Au type connu, de plus grande dimension, il y a lieu d'ajouter une valeur nouvelle :

1 puttan, violet

COLOMBIE (Répub. de).

Il se trouve dans une collection anglaise une feuille entière du 20 centavos, bleu, 1860, ayant cinq rangées horizontales de dix, et portant deux erreurs.

Le 2e timbre de la 2e rangée est renversé et le 2e de la 4e rangée est de la valeur 5 centavos.

Ces erreurs ont dû probablement être rectifiées aussitôt, car nous avons une feuille entière de cette valeur où les deux erreurs n'existent pas

et où il y a exceptionnellement cinq rangées de 11 timbres, ce qui doit être une nouvelle erreur du lithographe.

CUBA (Répub. de).

On nous annonce qu'il y aura bientôt une nouvelle émission de timbres. Nous espérons bien qu'on nous fera voir Maceo, héros et martyr.

ÉQUATEUR.

Le provisoire en tout est décidément à l'ordre du jour dans ce charmant pays. Nous avons cette fois à nous occuper de trois timbres fiscaux provisoirement mis au rancart, qu'on ressuscite en leur donnant un autre emploi d'une façon toute provisoire, rien que par l'application d'une surcharge, qui elle-même est provisoire, l'émission ayant duré provisoirement du 10 au 16 novembre dernier.

Comme le 10 centavos que nous signalions au n° 407, les timbres en question ont été surchargés : *1896 — Correos — (1, 2, 10) centavos* suivi d'un paraphe, celui du ministre des finances Wither (Sérafin pour les amis, mon ange pour les dames). La surcharge ayant été refaite pour chacune des trois valeurs, se trouve être différente, non-seulement par les chiffres et les lettres, mais aussi par le paraphe. Maintenant pourquoi a-t-on tranché si tôt le fil de leurs jours? Voici :



Le succès après onze jours de vente n'étant pas venu pour les timbres commémoratifs et la cause étant attribuée..... à l'incendie de Guyaquil des 5 et 6 octobre, qui avait considérablement éteint le feu des acheteurs, il a été décidé en haut lieu que les timbres, dits commémoratifs, seraient remis en usage tels quels, *sans surcharge,* jusqu'au jour où l'on aurait obtenu les 30,000 sucres jugés nécessaires pour pouvoir fournir quelques douceurs, sous forme de pension, aux veuves plus ou moins inconsolables des soldats morts pendant la révolution. Pour atteindre le succès voulu, il a donc été résolu que la vente de tous les timbres passés et présents serait arrêtée, d'où la suppression des trois provisoires que nous signalons plus haut et dont nous ne nous expliquons guère l'émission, qui ne pouvait du reste que contrecarrer le débit des timbres commémoratifs. On espérait néanmoins que, pour le 31 décembre, ceux-c seraient convertis en 30,000 sucres. Alors, mais seulement alors, nous aurons une nouvelle émission pour nos étrennes de 1897 qui, espérons-le ne sera pas provisoire (1).

Les trois fisco-postaux sont les suivants :

1 c. sur	1 c. vermillon,	surch. noire,	millésime		1893-1894
2 —	2 — bleu	—	—	—	—
10 —	4 — brun	—	—	—	1887-1888

La lettre de notre correspondant (14 nov.) est affranchie au moyen de timbres commémoratifs et de timbres fisco-postaux qui ont donc eu libre cours pour la correspondance internationale. A-t-on rempli les formalités nécessaires vis-à-vis de l'Union postale universelle afin de pouvoir mettre ces timbres en usage pendant six jours? C'est peu probable.

D'après M. Hellstern, les *timbres-taxe* verts en cours seraient employés comme timbres-poste pour l'affranchissement de la correspondance.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Guide postal* de mai 1896 contient quelques renseignements qui ne sont pas dépourvus d'intérêt, au sujet du nombre de timbres officiels de 1873 qui ont été employés, et dont l'usage a cessé il y a quelques années :

Agriculture.		*Etat.*	
1 c.,	95.415	1 c.,	31,800
2 —	230,150	2 —	41,800
3 —	435,060	3 —	109,200
6 —	120,000	6 —	82,100
10 —	95.260	7 —	37,800
12 —	51,265	10 —	64,900
15 —	54,050	12 —	20,800
24 —	60,265	15 —	22,800
30 —	82,265	24 —	13,800
		30 —	20,100
Présidence.		90 —	6.643
1 c.,	6,800	2 dollars,	3,508
2 —	9,100	5 —	363
3 —	23,500	10 —	363
6 —	5,500	20 —	363
10 —	5,510		

(1) A la date du 14 décembre notre correspondant de Quito nous avise qu'on ne sait encore rien de l'émission 1897, les timbres commémoratifs étant encore en usage
N. D. L. R.

Guerre.		*Intérieur.*	
1 c.,	3,301,230	1 c.,	394,800
2 —	1,867,150	2 —	1,413,400
3 —	5,393,137	3 -	5,285,500
6	3,564,813	6 –	722,500
7 —	55,728	10 —	284,350
10	342,753	12 —	359,850
12 —	792,070	15 —	247,100
15	285,270	24 —	134,125
24 —	200,925	30 —	138,300
30 —	336,641	90 —	64,377
90 —	48,172		

Justice.		*Marine.*	
1 c.,	25,000	1 c.,	106,800
2 —	26,000	2 —	201,350
3 —	182,000	3 —	580,700
6 —	84,500	6 —	254,800
10 —	20,000	7 –	16,000
12 —	26,800	10 —	55,210
15 —	12,800	12 —	61,300
24 —	6,400	15 —	37,500
30 —	8,600	24 —	26,000
90 —	3,200	30 —	29,600
		90 —	11,270

Postes.		*Trésor.*	
1 c.,	1,114,250	1 c.,	2,000,000
2 —	894,600	2 —	2,484,500
3 —	65,297,700	3	14,250,000
6 —	3,306,800	6 —	4,105,000
10 —	182,460	7 —	220,000
12 —	298,780	10 —	1,291,500
15 —	109,285	12 —	783,000
24 —	87,625	15 —	663,000
30 —	133,225	24 - -	100,000
90 —	65,200	30 —	456,000
		90 —	312,500

FERNANDO PO.



L'inscription qui changeait la destination du timbre fiscal 10 c. de peso, n'était sans doute pas assez visible. On vient d'en appliquer une autre, en caractères d'affiches, sur le même timbre, avec un timbre en caoutchouc pour en faire un 5 centavos. Il a paru le 1er décembre passé :

5 sur 10 c. de peso, rose, surch. bleue
5 — 10 — — — — — *renversée*

Une mauvaise impression du timbre fisco-postal précédemment émis, 10 c. de peso, nous le montre avec l'inscription suivante :

abilitado	*abilitado*
para	*para*
rreos	*correos.*

Ce sont bien des lettres manquantes et non placées sur le timbre voisin.

FRANCE.

La carte-lettre à 15 centimes et la carte postale à 10 centimes portent aujourd'hui les mots : *République française* à la partie supérieure :

Carte-lettre : 15 centimes, bleu sur gris
Carte postale : 10 — noir — vert pâle

Le *Monthly Journal* a découvert récemment le 20 centimes, 2e type, 1876, que l'on ne connaissait pas. Ne serait-ce pas le 20 c., 2e type, des colonies françaises qui aurait été piqué frauduleusement? Nous le pensons.

FUNCHAL.

Le type des timbres a subi le même changement qu'à Angra. (*Voir Angra.*) Il y a simplement substitution de nom.

GRANDE-BRETAGNE.

L'enveloppe avec formule au dos, nouvelle variété, existe pour le format K :

2 pence, outremer, format K

GUATÉMALA.

M. Gisquière annonce qu'il y aura pour février prochain une émission de timbres composée de quatorze valeurs. Ils porteront à gauche le Quezal dans les armoiries du pays, et à droite le buste du Président R. Barrios; quant au milieu du timbre, on ne s'en inquiète pas. Il nous paraît cependant qu'il doit être occupé par quelque chose.

Les valeurs et couleurs sont :

1 centavo,		lilas	25 centavos,		café
2 centavos,		ardoise	50	—	violet foncé
6	—	jaune-orange	75	—	bleu ciel
10	—	bleu	100	—	vert pâle
12	—	carmin	150	—	rose pâle
18	—	noir	200	—	magenta
20	—	rouge	500	—	vert foncé

HORTA.

Le changement des timbres s'est fait comme à Angra. Le cartouche inférieur porte : *Horta.* (*Voir Angra.*)

INDES NÉERLANDAISES.

M. M. Foulon nous signale la carte 5 cent,

bleu outremer, type chiffre, exactement de la même nuance que les cartes néerlandaises de même valeur, en cours :

5 cent, bleu outremer

INDE PORTUGAISE.

La carte 1/4 tanga nous est signalée avec le type de timbre à l'effigie de Don Carlos Ier :

1/4 tanga, vert sur crème

LABOUAN.




Nous avons parlé de timbres émis à l'occasion d'un jubilé quelconque. En voici deux : leur surcharge est noire.

LEVANT AUTRICHIEN.

Les timbres-poste à 10 et 20 paras ont actuellement le piquage 13 1/2 au lieu de 10 (*G. T.*) :

10 paras sur 3 kr., vert, piqué 13 1/2
20 — — 5 — rose, —

LIBÉRIA.

Un changement de taxe ayant été apporté dans cette République, on en a profité pour créer une série nouvelle de timbres remplaçant le type de certaines valeurs.




Le 1 cent prend le type du 6 cents avec changements dans l'énonciation de la valeur; les chiffres ne sont plus entourés d'un trait et la valeur : *one cent* remplace le mot *postage,* placé au-dessus;

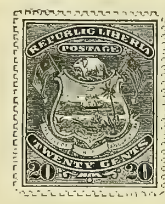
Le 2 cents emprunte l'hippopotame du 1 dollar avec quelques déplacements des inscriptions : *Republica Liberia* est sur banderole divisée en deux, à la partie supérieure; en bas, est la valeur : *two cents* entre chiffres; à gauche et à droite : *postage.*

Le 5 cents a le dessin du 4 cents avec quelques modifications apportées au cadre; la valeur est aujourd'hui dans un carré avec ornements devant les chiffres;




Le 10 cents a le dessin du 8 cents, c'est-à-dire qu'il représente le Président Johnson; les millésimes 1884-1892, donnent, comme nous l'avons déjà dit, les dates de sa Présidence;

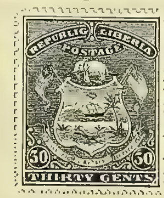
Le 15 cents a pris le dessin du 12 cents avec petites modifications apportées, non au costume de la femme, mais à la partie supérieure du timbre où le fond est ligné et les chiffres droits;




Le 20 cents a le type du 16 cents sans autre changement que la valeur montrant les chiffres en *couleur.* Il a été ajouté des petits ornements entre les chiffres;

Le 25 cents avec changement de chiffres aux angles, a le type du 24 cents;

Le 30 cents répond pour le type à celui du 32 cents. Les chiffres sont maintenant dans un cercle avec petits ornements entre eux;




Enfin le 50 cents est d'un type nouveau. A la partie inférieure, dans un ovale, une tête de Liberté, de face; au-dessus, sur un cartouche : *Republica Liberia;* en bas : *fifty cents* et au-dessus, de chaque côté : *50* dans un petit cercle.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme ovale à quatre festons, piqués 15 :

1	cent,	lilas	
2	—	olive	et noir
5	—	carmin	—
10	—	jaune	—
15	—	gris-noir	
20	—	vermillon	
25	—	vert-jaune	
30	—	bleu pâle	
50	—	brun-rouge et noir	

MEXIQUE.

On nous signale une carte-lettre, 5 centavos, bleu, formule noire pour l'impression de laquelle on a utilisé la formule de 1895, noire, avec l'aigle au type 5 (*interior*) :

5 centavos, bleu

NANKING.

Les descriptions qui ont été données ici ne sont pas précisément exactes. D'après M. Roussin le 1/2 cent ne représente pas des magots mais deux statues d'hommes d'Etat aux tombes des Mings (environs de Nanking); le 1 cent et deux valeurs non signalées par nous, les 10 et 20 cents, montrent la *Tour du Tambour !* (nous ne nous en serions jamais douté); le 2 cents, ce sont bien des éléphants, mais de pierre, n'ayant par conséquent plus rien à se dire, comme nous l'avons écrit; le 3 cents n'est rien moins que le lac de Hen-di-Wah; le 4 cents plus ténébreux que les autres, est la salle centrale du temple de Confucius à Nanking; le 5 cents enfin représente bien une cloche, mais elle appartient au Temple.

Maintenant donnons les couleurs des 10 et 20 cents non signalés ici :

10 cents, vert-jaune
20 — brun clair

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Vu le 2 pence, vert. *timbre-taxe,* avec le filagramme NSW et couronne, placé *verticalement :*

Timbre-taxe : 2 pence, vert

ORANGE.

Nous avons vu une bande entière de douze timbres horizontaux du 3 pence, bleu, surchargé : *Halve penny,* n'ayant pas la valeur primitive biffée d'un trait noir :

1 2 p. sur 3 pence, bleu, surch. noire

Cette variété provient certainement du mauvais placement d'une feuille au tirage, qui aura fait porter la barre destinée à biffer la valeur primitive sur la partie supérieure de la rangée horizontale suivante.



PÉROU.

Les timbres-poste en cours ont reçu, dit le *Moniteur Philatélique* la surcharge oblique *Telegrafos* qui en change la destination :

1	centavo,	vermillon,	surch. noire
2	centavos,	bleu	—
5	—	carmin	—
10	—	orange	—
20	—	bleu	

PONTA DELGADA.

Nous avons à constater le même changement qui s'est opéré à Angra (*voir Angra*), Funchal et Horta. Les timbres portent sur le cartouche inférieur : *Ponta Delgada.*

ROUMANIE.

Le timbre colis postal 25 b., est actuellement rouge-brique et piqué 13 1/2 :

25 bani, rouge-brique

RUSSIE.

ОТРѢЗНОЙ КУПОНЪ
ПЕРЕВОДЪ.
По
На сумму руб. коп.
руб. коп.
Отъ
На имя
Въ
Служебныя отмѣтки.

Les mandats dont nous parlions le mois passé nous sont parvenus. En voici le type qui n'a rien de bien extraordinaire, pas même le timbre, *quoique* ayant le fond pointillé rose.

Le mandat sans timbre est de même type, il a un long rectangle pointillé pour deux timbres verticaux et porte trois mots en russe.

Imprimé en bleu, formule et timbre, sur blanc. Emis le 1/12 janvier :

Sans timbre, bleu
15 kopecks, bleu et rose

Ossa (*Perm*). — Le 2 kop. ne se présentant pas décemment dans ses couleurs passées, bleu pâle et rose pâle, a été imprimé en rose-carmin :

2 kopecks, rose-carmin, piqué 11 1/2

VARIÉTÉ.

Non piqué verticalement :

2 kopecks, rose-carmin

OUSTIOUJNA (*Novgorod*). — En recevant les timbres 3 k. orange en usage depuis septembre dernier, l'administration rurale avise notre correspondant, M. Vonder Beeck, qu'il y a depuis longtemps d'autres timbres dont elle envoie des spécimens semblables pour le type à celui connu depuis 1894, mais avec quelques légères différences, le type ayant été recomposé quatre fois sur deux rangées, alors qu'il y en avait six pour la dernière émission imprimée en rose et antérieurement en vert. Aujourd'hui les feuilles ont 16 timbres sur quatre rangées, tandis qu'en 1894 il n'y en avait que six.

Imprimés en noir sur papier de couleur, le gris ayant des fils de soie mélangés à la pâte; piqûre 11 1/2 :

1895 :	3 kop.,	gris,	4	variétés
—	3	—	vert vif,	4	—
—	3	—	rose-violacé,	4	—
Septembre 1895 :	3	—	rouge-orange,	4	—

Les variétés sont les mêmes pour ces quatre tirages.

SAINTE-HÉLÈNE.

C'est le 1er octobre dernier que les nouveaux timbres ont été mis en circulation. En plus des valeurs signalées, il y a au même type :

1/2 penny, vert

C'est par erreur que nous avons donné les couleurs des 2 et 2 1/2 p. comme étant bleu et jaune, il faut lire :

2 pence, jaune
2 1/2 — outremer

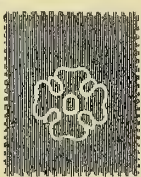
SUISSE.

Emission d'une bande 2 centimes au format 358 × 81 m/m :

2 centimes, noir sur jaune

ZANZIBAR.





Nous tenons de l'obligeance de MM. Harry Hilckes & Cie le timbre annoncé dans notre numéro 404 représentant l'effigie du Sultan de Zanzibar tournée vers la droite dans un ovale; de chaque côté, des palmiers, et au-dessus, des drapeaux rouges; cadre rectangulaire ayant : *Zanzibar* en haut; la valeur en bas, avec chiffres dans les angles, et au-dessus des chiffres, des caractères arabes; les bords extérieurs du timbre sont lignés en rouge.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme de Johore, ci-haut; piqués 13 :

1/2	anna, vert		et rouge
1	—	bleu foncé	—
2	—	chocolat	—
2 1/2	—	outremer	—
3	—	gris-bleu	—
4	—	vert foncé	—
4 1/2	—	jaune	—
5	—	jaune-olive	—
7 1/2	—	violet	—
8	—	vert-olive	—



Pour les rupees, il y a un même type, plus grand. Les caractères arabes sont en-dessous de la valeur, et le nom : *Zanzibar* est placé en cintre au-dessus de l'ovale; même papier, même piqûre, même bordure :

1 rupee, outremer et rouge
2 — vert —

Nous ne connaissons pas les couleurs des autres valeurs 3, 4, 5 rupees déjà désignées ici.

Encore le 20 sur 15 cent. d'Italie de 1865.

(Voir n° 408.)

Ce n'est pas la première fois qu'il arrive d'obtenir des renseignements sur certaines émissions, ou de rencontrer des variétés inconnues au lendemain même d'avoir publié un article sur le sujet.

J'avais dit ici, n° de décembre, que le timbre d'Italie de décembre 1863, sans points, était le seul connu sans surcharge. Et voilà qu'il m'arrive maintenant de rencontrer dans une petite collection de timbres d'Italie (riche seulement en *essais*) un exemplaire neuf, malheureusement un peu déchiré, du type à douze points sans surcharge.

Le timbre est parfaitement gommé et a le piquage habituel 14. Il me faut ajouter que dans la collection en question il se trouve plusieurs timbres-poste, fiscaux et essais venant

malheureusement de source officielle. Le timbre qui nous occupe est d'une nuance assez foncée, et provient peut-être d'une feuille d'échantillon envoyée à Turin par la Maison De La Rue et Cie. Mais de même que certains timbres de la Grande-Bretagne appartenant à des planches non adoptées ou *never put to press* ont été rencontrés quelque fois à l'état oblitéré, je ne serais pas surpris du tout d'apprendre plus tard que les types à 12 et à 4 points ont été rencontrés sans surcharge avec oblitération originale (1). On sait d'ailleurs que des exemplaires de timbres *non dentelés* de cette émission se rencontrent, quoique rarement, avec oblitération de l'époque.

Puisque je suis revenu sur ce sujet, je tiens à présenter mes remerciements à M. Westoby, pour avoir fait connaître aux lecteurs du *Monthly Journal* le résultat de mes recherches, en y ajoutant de nombreuses remarques intéressantes, qui montrent la peine qu'il s'est donnée de faire la lumière sur une question qui ne saurait laisser indifférents les amateurs anglais.

M. Westoby a reproduit du *Timbre-Poste* de juin 1865 la nouvelle que deux ouvriers de la Maison De La Rue qui avaient imprimé la surcharge 20 c. sur les 15 c. furent envoyés à Turin. C'est là une confirmation de ce que j'avais avancé, c'est-à-dire que les timbres de 15 cent., restés sans emploi, à la suite de l'élévation du port des lettres pour l'intérieur, furent surchargés à Turin. Mais on comprend que, dans ce cas, le collectionneur ne peut pas trouver de différence entre la surcharge de Londres et celle de Turin.

Il n'y a qu'un point sur lequel je ne me trouve pas d'accord avec M. Westoby. Il affirme qu'aux timbres gravés en 1863 par MM. De La Rue et Cie, le seul encadrement et le fond ligné diffèrent, mais que les effigies sont identiques pour toutes les valeurs de 5 c. à 2 lire, c'est-à-dire qu'il a eu des reduplications ou reproductions d'une même gravure pour l'effigie seulement. Un examen à la loupe prouvera au contraire que l'effigie a été refaite pour les sept valeurs. J'ajouterai que c'est surtout dans la disposition de la ligne marquant la tranche du cou que j'ai trouvé un excellent caractère différentiel des trois types du 15 cent., indépendamment de l'absence ou de la présence des fameux points.

Le sujet est loin d'être épuisé et, si le Directeur du *Timbre-Poste* veut bien me le permettre, j'aurai probablement plus tard à y revenir.

EMILIO DIENA.

(1) Nous venons d'examiner un à un tous nos timbres sans arriver à ce résultat.

J. B. M.

Sept ans après.

Ce brave Seebeck a décidément été touché de la grâce. Emu après sept ans de tout ce qui a été dit sur ses émissions, profondément ému surtout de leur peu de succès de vente, il s'est décidé finalement, s'étant mis au préalable d'accord avec ses deux compères le Nicaragua et le Salvador, de ne plus faire d'émission annuelle, mais seulement une toute dernière qui durerait trois ans! après quoi le contrat fin de siècle passé avec ces deux pays prendrait fin, à moins... de prorogation à la demande des intéressés!

Et à ce propos nous ferons remarquer que le Nicaragua et le Salvador qui ont toujours été fidèles à leur contrat, ne demandent certes pas mieux que de le continuer, les scrupules du Honduras n'étant pas les leurs et leur intention n'étant pas de brusquer les choses comme ce dernier pays en 1895 et l'Equateur en 1896, si le grand mouvement d'indignation de celui-ci est vrai.

Au début de sa spéculation, Maître Seebeck nous tenait la dragée haute. Il ne prétendait ni plus ni moins que de vendre ses produits par cent séries complètes. Il voulut même un moment imposer aux marchands un prix de vente qui laissait encore, selon lui, un bénéfice très rémunérateur et qui avait cet avantage de maintenir les prix à un taux normal. Mais il fallut renoncer bientôt à cette prétention comme à tant d'autres, pour arriver insensiblement à prendre des agents qui se chargeaient du placement de ses produits. On essaya d'abord des cent séries pour descendre à 50, 25 et 12, acceptant même les achats de série unique lorsque l'occasion s'en présentait. Pour les marchands récalcitrants on leur proposa le dépôt, ce qui n'annonce pas précisément un bien grand succès de vente.

Un beau jour arrive une circulaire Seebeck qui promet toutes sortes de choses. Cette circulaire a été reproduite par presque tous les journaux, soit parce qu'elle tenait de la place

pour les uns, soit parce qu'on avait confiance dans ses belles promesses, pour d'autres. Mais ces promesses comment ont-elles été tenues? Le Salvador nous donna deux séries au lieu d'une en 1895 suivies de deux autres en 1896!

Une promesse, par exemple, à laquelle ne faillira certainement pas le brave Seebeck, c'est celle de ne pas faire de réimpressions. Il saura d'autant mieux la tenir qu'il a eu soin de se faire une réserve de 100 à 200 mille séries de tout ce qu'il a produit, sans compter un renfort supplémentaire des petites valeurs.

Pour prouver qu'il n'y a aucune crainte de réimpression et que les timbres offerts sont bien authentiques, un des agents de Seebeck publiait tout récemment dans un journal les trois documents (c'est ainsi qu'il les appelle) que voici :

Par le premier nous avons un extrait du contrat entre les *acquéreurs ?!* des stocks et la Compagnie Hamilton de New-York. *Il ne porte pas de signature.* Voici ce qu'il dit :

" Dès que les timbres auront été déclarés hors cours, toutes les matrices et les planches seront détruites en *notre ?!* présence, afin qu'il ne puisse être tiré aucune réimpression. "

On croirait après cela voir arriver une attestation des *acquéreurs ?* certifiant que les matrices et planches ont été détruites en leur présence. Point du tout, nous avons simplement : ce 2e *document* qui est ainsi conçu :

American Bank Note Company.

New-York, 27 juin 1890.

Je certifie que, conformément aux instructions contenues dans la lettre, n° 525-17 de la Direction générale des Revenus, lettre datée du 8 avril 1890, les planches de timbres ci-dessous, de la République de Honduras, ont été détruites ce jour, en présence du général Don Jacob Baiz, consul de Honduras :

1 planche de	160	timbres	1 centavo		
1	—	160	—	2	—
1	—	80	—	1/2 real	
1	—	80	—	1	—
1	—	80	—	2	—
1	—	80	—	4	—
1	—	80	—	1 peso	

Signé : T. H. Freeland,
Secrétaire et Administrateur.

Le 3e *document* est de l'intéressé même et, comme le premier, ne porte aucune date :

" Je soussigné certifie que toutes les planches et les coins ayant servi à l'impression des timbres, enveloppes, bandes et cartes postales de Honduras, des émissions 1890, 1891 et 1892 ont été detruits et qu'aucune réimpression ne peut être faite de ces timbres, etc.

Hamilton Bank Note E. and P. C°,
par N.-F. Seebeck, *Vice-Président.*

Tout cela n'est pas bien concluant. C'est en vain que nous cherchons une preuve de la destruction de toutes les planches et matrices, non seulement du Honduras, mais des autres pays qui ont contracté avec le brave Seebeck.

Le *premier document* ne signifie absolument rien. C'est une *promesse* de destruction faite à une date inconnue et à des personnes qu'on ne nomme pas.

Le *deuxième document* est signé du secrétaire de la *American Bank Note Company*, un ami de Seebeck probablement, qui vient attester qu'en 1890 il a été détruit *certaines planches*; quant aux matrices, il n'en souffle mot. Pourquoi? un oubli sans doute.

Le consul de Honduras, en présence duquel les planches ont été détruites, *dit-on*, ne daigne seulement pas signer la pièce que l'on produit. Tout cela n'est pas régulier et ne présente pas un acte valable fait dans les formes voulues.

Quant au *troisième document*, un billet La Châtre, il est de M. Seebeck lui-même.

Le principal intéressé témoigne qu'il y a eu destruction de tout ce qui a servi pour le Honduras en 1890, 1891 et 1892. Et c'est tout!

Il nous souvient qu'en 1888, au Vénézuéla, on avait annoncé non moins solennellement la destruction de tous les timbres lithographiés. Les autorités furent même dérangées à cette occasion. On alluma en leur présence un bûcher. Les timbres qui avaient cessé de plaire furent amenés et le tout jeté au feu.

Après la destruction, les autorités rédigèrent un procès-verbal qui fut dûment signé, paraphé, certifié, enregistré, publié et qui constatait que tout avait été détruit.

Seulement, quelque temps après partaient pour l'Europe des ballots de ces timbres. Il paraît qu'on avait brûlé *par erreur* du papier blanc, croyant tenir des timbres. Un petit malheur, quoi !

Pour en revenir aux timbres Seebeck, qui décidément sont dans la panade, on veut bien nous faire la concession de nous promettre une série finale qui aurait, comme nous le disions en commençant cet article, une durée de trois ans. Mais le sacrifice ne sera-t-il pas trop grand? Nous le craignons. Cependant, puisqu'on nous annonce pour vraie, la clôture des émissions à jets continus, nous voulons bien accepter provisoirement la nouvelle comme irrévocable. C'est à cette occasion que nous venons examiner

ici tout ce qui est entré dans les albums, depuis sept ans, ou plutôt tout ce qu'on a cherché à y introduire, ce qui est différent. Or, voici le résultat :

HONDURAS *(1890-1894)* :

	T.P.	O.	E.	B.	C. (1)
1890	11	11	8	4	4
1891	14	11	4	4	4
1892	11		4	4	4
1893	11		4	4	4
1894	8		4		4
	55	22	24	16	20

NICARAGUA *(1890-1896)* :

	T.P.	O.	TA.	TE.	E.	B.	C.(1)
1890	10	10			5 1 pr.	3	4
1891	10	10 1 pr.		8 6 pr.	6	3	4
1892	10	10 1 pr.		11 2 pr.	5	3	4
1893	10 1 pr.	10		11	5	3	4
1894	10	10		11 2 pr.	5	3	4
1895	10	10 1 pr.		11 2 pr.	5	3	4
1896	9	9	7		3	3	4
	70	72	7	64	35	21	28

SALVADOR *(1890-1896)* :

	T.P	O.	TA.	E.	B.	C.	CL. (1)	
1890	9 3 pr.			20	8	4		
1891	10 5 pr.			28	4	5		
1892	10 10 pr.			25	4	5		
1893	13 3 pr.			7	4	5		
1894	13 1 pr.			7 1 pr.	4	5		
1895	12 1 pr. 12 5 pr.		8	5 2 pr.	4	7 2 pr.	6	
1896	12 12 1 pr.	12 12 12 1 pr	8	5	4	6		5 PP 9 M
	132	37	16	100	32	39	6	14

EQUATEUR *(1892-1896)* :

	T.P.	O.	TA.	TE.	E.	B.	C. (1)
1892	8 13 pr.	7 6 pr.		8 8 pr.	2 6 pr.	2	2
1893				5 18 pr.			
1894	8	8 2 pr.		3 1 pr.	2		2
1895	8	8					
1896	8 3 pr.	7	6		2 3 pr.		2
	48	38	6	43	15	2	6

Si nous récapitulons ces chiffres, nous voyons qu'il a paru de 1890 à 1896 :

	T.P.	O.	E.	B.	C.	TA.	TE.(1)
Honduras :	55	22	24	16	20		
Nicaragua :	70	72	35	21	28	7	64
Salvador :	132	37	100	32	39	16	
Equateur :	48	38	15	2	6	6	43
	305	169	174	71	93	29	107

Soit en tout . . . . . . 948 objets postaux, auxquels il faut ajouter :

Salvador 1896 : 6 cartes-lettres
— — 9 mandats
— — 5 colis postaux.

Cela nous donne 968 recrues Seebeck.

Si l'on tient compte que le Honduras et l'Equateur n'ont été fournis de timbres que pendant 5 ans, alors que le Nicaragua et le Salvador en ont été approvisionnés pendant 7, nous arrivons à une moyenne de 6 années pour ces quatre pays, soit 242 timbres pour chacun d'eux, ou 40 par an !

Ce chiffre est significatif; heureusement qu'il n'est pas adopté partout, la collection deviendrait impossible. Cependant, nous avons entendu non sans étonnement, prendre la défense de ces timbres et approuver leur émission, " parce qu'ils ne sont pas sans mérite artistique, qu'ils ne sont pas dépourvus d'intérêt et qu'ils se vendent dans de bonnes conditions. "

Mais il ne s'agit pas de savoir, suivant nous, si les timbres sont intéressants ou non, beaux ou laids, bon marché ou chers. La question n'est pas là. Oui ou non sont-ils destinés à exploiter les collectionneurs? Or, comme il ne peut y avoir doute à ce sujet, la conduite de l'amateur

(1) Abréviations de T.P. *(timbres-poste)*; O. *(officiels)*; E. *(enveloppes)*; B. *(bandes)*; C. *(cartes)*; C.L. *(cartes-lettres)*; TE. *(télégraphes)*; TA *(taxes)*; PR. *(provisoires)*; P P. *(paquets postaux)*; M. *(mandats)*.

est toute tracée : décourager les exploiteurs que leur pilule soit ou non dorée, et sans tenir compte du temps que ces timbres doivent rester en usage.

Dans les conditions où ces timbres ont été émis, il n'y a pas lieu d'être bien fier de les posséder, pour celui qui se résigne à leur achat. On sait d'avance que ces timbres ont été livrés *gratuitement* aux gouvernements des pays de Honduras, Nicaragua, Salvador et Equateur, à la condition que les imprimeurs puissent se rembourser de leurs frais et réaliser certains bénéfices possibles, en exploitant la naïveté des collectionneurs. Leur présence dans un album est donc passablement humiliante pour l'acheteur; elle lui rappelle constamment la bêtise qu'il a commise de s'être laissé gruger si facilement, tout en ne lui laissant pas même la consolation de pouvoir endosser un jour à un *ami*, ces timbres sans avenir et absolument invendables.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 409.)

Emission du (?) août 1879.

(2e SURCHARGE).

Union postale universelle.

Semblable à la formule précédente dont le timbre a la *même* surcharge; les ornements et caractères ont été quelque peu déplacés.

1 1/2 pence, 10 pf., sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch. noir-roux.

Signes caractéristiques. Nous remarquons:

a. *Union postale universelle* a 61 m/m ;

b. Les ornements à *Union*, etc., ont, le plus grand 6 1/4 m/m de haut et sont à 1 4 m/m plus bas que cette inscription; les extrémités de ces ornements sont légèrement relevés ou cassés (à droite) ; ces ornements ont la même position que les précédents de juillet 1879; P. de *postale* a la partie supérieure brisée, I de *universelle* l'a également, ce qui le rend plus petit;

c. Sur tous les exemplaires que nous avons vus, le dessin de droite est au-dessus de l'inscription du timbre et à 2 1/2 m/m de distance;

d. Sous *Union* etc., il y a un trait de 34 m/m commençant devant O. (*postale*) et finissant à l'E de *universelle ;*

e. *Rectangles des côtés latéraux. (Comme la précédente carte) ;*

f. *1 1 2 pence* a 19 1 2 m/m; le petit I a un trait horizontal de liaison; le reste comme la précédente variété ;

g. *10 pfennig* a 22 3 4 m/m; le I plus grand que le O en est à 3/4 m/m; quant au O il est à 2 1/2 m/m du P (*pfennig*).

Ce qui distingue à première vue cette variété, ce sont :

Les lettres P et I *cassées* et le trait exceptionnellement grand de 34 m/m.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de troisième commande, nous avons néanmoins un 3e type. Il doit son existence, pensons-nous, à l'emploi d'une seconde presse pour accélérer le tirage, comme cela s'est produit pour les cartes avec réponse. Il est probable que l'emploi en aura commencé presque en même temps que le 2e type. Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire oblitéré.

Emission de août ou septembre 1879.

3e SURCHARGE.

Union postale universelle.

La composition de cette surcharge est différente des deux précédentes, par suite de composition nouvelle :

1 1/2 pence, 10 pf. sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch noir-roux.

Signes caractéristiques :

a. *Union* etc. a 62 m/m ;

b. Certains boucles à *Union* etc., sont ombrées différemment et sont quelque peu inclinées et plus étroites ; (la plus grande a en hauteur 6 3/4 m/m;) elles sont placées à 1 1/2 m/m plus bas que l'inscription ; les

extrémités sont maigres et peu recourbées;

c. L'extrémité de la boucle de droite, sur tous les exemplaires que nous avons vus, se dirige sur la base du chiffre 1 1/2;

d. Sous *Union*, etc. il y a un trait de 25 1/2 m/m commençant entre P et O (*postale*) et finissant après le V (*universelle*);

e. *Rectangle des côtés latéraux.* Ont 3 3/4 m/m en largeur et 4 1/2 en hauteur;

f. *1 1/2 pence* a 19 1/2 m/m; le petit 1 a un trait oblique; il est du haut à 1 3/4 m/m du trait oblique séparant les fractions, et le 2 est placé sur l'alignement de ce trait soit à 3/4 m/m plus bas que *pence* dont il est distancé de 3/4 m/m;

g. *10 pfennig.* A 22 1/2 m/m; le 1 plus grand que le O en est à 3/4 m/m; quant au O il est à 1 1/4 m/m du P (*pfennig*).

Ce qui caractérise cette carte ce sont les boucles inclinées et ombrées d'une façon différente des autres; quant à leur placement il est exceptionnellement plus bas que l'inscription; enfin les extrémités de ces boucles diffèrent.

Fabrication. La surcharge des cartes 1879 a été faite à la même imprimerie que les enveloppes surchargées de cette date. Il y a eu deux tirages, comportant 10,300 exemplaires, lesquels se sont succédés à un mois d'intervalle. Le dernier tirage ne fut épuisé que vers la fin d'octobre et cela se conçoit, la saison des bains qui augmente sensiblement la correspondance, étant à peu près terminée lorsqu'il fut mis en usage.

Essai. En même temps qu'il soumettait une enveloppe surchargée, l'imprimeur G. Rauschenplat proposait également une surcharge pour les cartes. Elle a été refusée pour les mêmes motifs qui l'ont fait rejeter pour les enveloppes.

1 1/2 Pence
I I
10 Pfennig.

1 1/2 pence a 14 m/m et *10 pfennig :* 15 1/2; pour masquer la valeur *primitive* celle-ci a été surchargée d'un gros chiffre I de 1 1/2 m/m de large sur 3 1/4 de haut.

Les inscriptions et les ornements de la carte sont semblables à ceux du 1er type de la carte émise. *Union postale universelle* a 65 1/2 m/m et le trait, sous cette inscription, 25 1/2. Il est placé entre le P et l'O de *postale* jusque l'I de *universelle;* l'ornement en boucle, dépasse à droite, la ligne d'inscription d'un m/m.

La surcharge est noire.

Un des angles de la carte est coupé comme à l'enveloppe essai, probablement pour en empêcher l'emploi.

Falsification. Dénoncée en 1894, elle a la même origine que l'enveloppe falsifiée dont elle subit le même sort. Imprimée à 200 exemplaires, ceux-ci ont tous été détruits, dit-on, moins quelques-uns échappés à la destruction. Nous n'avons pu d'abord nous procurer qu'un seul exemplaire et encore est-il coupé (voir la reproduction), mais depuis, M. Fraenkel a pu nous fournir un exemplaire complet.



Union postale universelle.

a. *Union postale universelle* a 61 1/2 m/m;

b. Les boucles à *Union*, etc., ont, la plus grande 6 3/4 m/m en hauteur, celle de gauche est cassée du haut et son extrémité non recourbée; elles sont placées à gauche à 1/2 m/m et à droite à 1 1/2 m/m plus bas que l'inscription: les extrémités ne sont pas recourbées;

c. L'extrémité de la boucle de droite se dirige vers le milieu du grand chiffre 1 (1 1/2);

d. Sous *Union*, etc., il y a un trait de 25 1/2 m/m, commençant devant O de *postale* et finissant entre V et E (*universelle*);

e. *Rectangles des côtés latéraux :* Ont 3 3/4 m/m en largeur et 4 1/2 en hauteur;

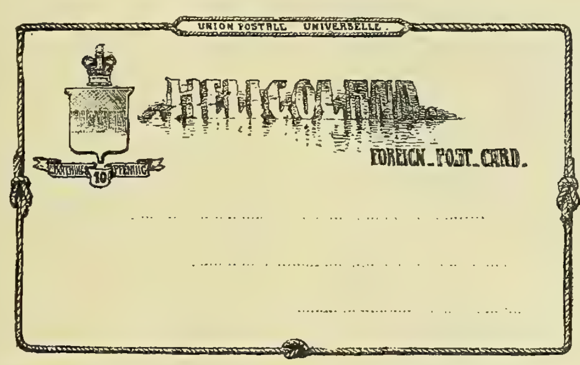
f. *1 1/2 pence* a 20 m/m; (les lettres sont moins larges, surtout les *e*); le petit **1** a un trait de liaison oblique; il est du haut à 1 3/4 m/m du trait séparant les fractions et le 2 *à un m/m plus haut* que la base de

ce trait, enfin il est à 2 m/m du P de *pence;*
g. 10 pfennig, a 22 1/2 m m; (les lettres F, E, G, sont surtout différentes); le 1, de la grandeur du 0, en est à 1 m/m et celui-ci à 1 1/4 m/m du p de *pfennig;* les traits de liaison du 1 sont *minces*.

Ce qui distingue immédiatement cette fausse surcharge, c'est la position occupée par le chiffre 2 (1 1 2) vis-à-vis du mot *pence* et la lettre U de *Union* qui n'a pas ses extrêmités arrondies.

Le moment étant venu d'émettre des cartes postales définitives à 10 pf., pour l'Union postale universelle, M. Gätke envoie dès le 22 juin 1879, un nouveau dessin de carte à l'imprimerie de Berlin, recommandant, comme toujours, un prompt envoi. Epreuves furent expédiées à Héligoland, le 31 juillet 1879 et approuvées le 4 août; la commande partit à la fin du même mois et l'émission retardée....... jusque octobre même année, afin d'épuiser probablement les cartes surchargées de 1879, ce qui semble résulter d'une lettre du 22 octobre que nous avons reçue du Directeur des postes, par laquelle il nous dit que les cartes provisoires n'existent plus.

Emission du 22 octobre 1879.



Rappelle l'émission de 1878 avec quelques modifications décrites à l'articulet *essai,* page 13, qui n'avait pas été adopté et qui aura sans doute été approprié pour la circonstance, plaçant dans le cable supérieur : *Union postale universelle.*

Trois lignes d'adresse placées irrégulièrement.

Gravé par M. Alwin Schiffner et imprimé en couleur sur carton blanc-gris, blanc-azuré et blanc-crême. Dimensions variant de 130 m/m à 127 en largeur et 78 1/2 à 77 en hauteur.

Nous avons diverses dimensions du cadre dont nous avons noté, à tout hasard, les suivantes, sans faire des recherches plus longues, ces variétés n'étant pas dignes d'intérêt, dues qu'elles sont à l'allongement ou au rétrécissement du carton pendant le tirage.

130 × 77 1/2 m/m	oblitérée		27 juillet et 1er septembre 1884
129 × 78 1/2	—	—	17 septembre 1884
128 1/2 × 78	—	—	14 octobre 1887
127 77 1/2	—	—	6 septembre 1888
129 1/2 × 77	—	—	29 mai 1889

Il y eut treize tirages de cette carte aux époques suivantes :

Fin août	1879	10,300	exemplaires
27 —	1880	10,000	—
30 juin	1881	20,000	—
8 —	1882	10,000	—
17 octobre	—	10,000	—
30 juillet	1883	20,000	—
20 mars	1884	30,000	—
16 avril	1885	40,000	—
29 mai	1886	40,000	—
21 —	1887	30.000	—
6 juin	1888	30,000	—
27 avril	1889	30,000	—
29 mai	1890	40,000	—
		320,300	—

Nous avons lu dans un journal allemand que, en suite d'épuisement, on avait remis en usage, en août 1882, la carte de 1878. Cela nous paraît inadmissible, car s'il y avait eu une réserve,

c'était l'occasion ou jamais de la vendre avec le lot adjugé, en septembre 1879, à M. Goldner.

Fabrication. La carte a été gravée sur cuivre et reproduite par quatre exemplaires verticaux, pris en relief galvanique, pour faire une planche d'impression de ce même nombre de cartes.

Essai. Nous n'en avons pas vu.

Falsification. Nous tenons, de M P. Pirl, une falsification qu'il est nécessaire de faire connaître. Elle a été obtenue par un calque sur papier transparent autographique, reporté sur pierre et imprimé lithographiquement.

Le cadre mesure 129 × 80 m/m, dimensions que nous n'avons pas rencontrées pour les cartes authentiques. Le carton est blanc mat, satiné.

Union postale universelle a 44 1/2 m/m;

postale à le P trop droit, S (de fantaisie) trop ouvert;

universelle. N et V sont trop fermés, R a le jambage droit inférieur trop long, S trop large;

Heligoland a 59 au lieu de 60 m/m et présente toutes sortes de différences, tant par la forme des lettres que par les ombres;

Foreign-post-card a 36 au lieu de 36 1/2 m/m. Il y a là aussi de nombreuses différences dans les lettres, notamment F, R, E, G, qui sont toutes trop inclinées;

Banderole. Son extrémité a 3 points à gauche, 3 traits verticaux à droite au lieu de 1 point et 1 trait horizontal à gauche et 2 traits verticaux à droite;

Écusson. Il n'y a pas de plein, à gauche supérieur; la croix qui surmonte la couronne est incomplète et la pointe de l'écu trop large;

Chiffre 10. Le 1 est trop maigre.

Il y a encore bien des différences dans le cadre, le pointillé des lignes d'adresse, etc., mais nous croyons en avoir dit assez pour faire reconnaître cette falsification.

L'impression est noir-gris.

2° CARTES AVEC RÉPONSE.

Le 1er août 1876 le Gouverneur d'Héligoland commande à Berlin des cartes avec réponse de 5 + 5 pfennig avec prière d'enjoliver les cartes d'une bordure pour mieux les distinguer des cartes simples. Les épreuves expédiées le 8 août sont approuvées immédiatement et le 16, même mois, la commande est expédiée à Héligoland. L'introduction de ces cartes eut lieu le 1er septembre 1876, comme on le verra par l'avis suivant, comme toujours fort laconique :

AVIS

Par ordre du gouvernement royal, émission a été faite ce jour de cartes-correspondance avec réponse de 5 + 5 pfennig.

Héligoland, le 1er septembre 1876.

Par ordre :

R. PILGER,

Maître des postes royales.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE FISCALE.

FRANCE.

ANGOULÊME (*Ville d'*). — Les 1, 2 et 4 francs, pour droit d'affichage, dont nous ne donnions pas les couleurs, n° 268, sont noir sur bleu tous trois, comme les autres valeurs de cette série.

ITALIE.

FERENTINO (*Rome*). — Émission de 1896? Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne et renfermées dans un ovale à fond de couleur; cadre rectangulaire portant un chiffre aux angles; à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria*; en haut : *Municipio;* en bas : *di Ferentino.*

20 centesimi, bleu, centre jaune, piqué 11 1/2

GANGI (*Palermo*). — Armoiries dans un cercle à fond de couleur; au-dessus, un autre cercle contenant : *Municipio di Gangi; Diritti di Segreteria* ou *Stato civile;* valeur en bas, sur un cartouche horizontal. Emis en 1894? :

Segreteria : 20 centesimi, noir sr jaune, piqué 11 1/2
— 50 — vert — paille —
Stato Civile : 50 — carmin sr blanc —

MAZZARA DEL VALLO (*Trapani*). — Armoiries dans un rectangle ayant pour inscriptions, à gauche : *Diritti di Segreteria ;* à droite : *Centesimi* et un chiffre; en haut : *Municipio di*; en bas : *Mazzara del Vallo.* Emis en 1895? :

20 centesimi, rose, piqué 11 1/2
50 — bleu pâle —

MINORI (*Salerne*). — Emission de 1890? Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipo di Minori ;* au-dessus, sur une banderole : *Marca di Riscontro ;* en bas, sur un cartouche horizontal : *Centesimi* et un chiffre de chaque côté, au dessus :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2
50 — vert —

MIRA (*Venise*). — Armoiries (trois couronnes) dans un écu, surmontées d'une couronne murale; au-dessus, cintré : *Diritti di Segreteria ;* au-dessous, la valeur. Emis en 1895 :

20 centesimi, mauve, percé

MOLFETTA (*Bari*). — Armoiries et couronne dans un ovale à fond de couleur; cadre rect. ayant *Diritti di* à gauche ; *Segreteria* ou *Stato civile* à droite; *Comune di Molfetta* en haut. Emission de 1895 ? :

20 centesimi, rouge et mauve, piqué 11 1/2
50 — — vert, — —

MONSUMMANO E MONTEVETTOLINI (*Lucca*). — Emission de 1895. Armoiries sur fond de couleur dans un ovale renfermé dans un rectangle; à droite : *Diritti di;* à gauche, *Segreteria ;* en haut : *Municipio ;* en bas : *di Monsummano ;* dans les angles un chiffre. Emis en 1895 ? :

20 centesimi, bleu, centre jaune, piqué 11 1/2
50 — carmin — vert, —

NOLA (*Caserta*). — Armoiries (aigle à deux têtes) dans un ovale portant : *Municipio di Nola — Marca venti* (*cinquanta*) *centesimi;* cadre rectangulaire ayant un chiffre dans les angles; fond couvert d'ornements. Emis en 1896 ? :

20 centesimi, brun, piqué 11 1/2
50 — — —

PONTASSIEVE (*Florence*). — Armoiries dans un ovale, cadre rectangulaire ayant à gauche : *Comune di Pontassiere ;* à droite : *Marca di riscontro ;* en haut : *Segreteria* ou *Stato civile ;* en bas la valeur :

Segreteria : 20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — brun, —

PREMIANA (*Novare ?*). — Type semblable à celui de Monsummano décrit plus haut, sauf l'inscription : *di Premiana* qui remplace *di Monsummano :*

50 centesimi, carmin, centre vert, piqué 11 1/2

SAN VITO AL TAGLIAMENTO (*Udine*). — Armoiries dans un double cercle ayant : *Municipio di S. Vito al Tagliamento ;* cadre rectangulaire portant : *Diritti di Segreteria* en haut; la valeur en bas :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2
50 — outremer —

SAVIGLIANO (*Cuno*).—Emission de 1896. Armes dans un écu ; cadre rectangulaire portant : *Municipio di Savigliano* en haut; valeur en bas; *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2

VEDELAGO (*Trévise*). — Chiffre de couleur dans un cercle ayant le fond blanc ; cadre rectangulaire portant : *Diritti di* à gauche ; *Segreteria* (*stato civile*) à droite; *Municipio* en haut; *Vedelago* en bas. Emis en 1895 :

Segreteria : 20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — bleu, —
— 100 — brun, —

ESPAGNE.



Les timbres pour polices d'assurances, actions, etc., ont été changés, comme toujours, le 1er janvier dernier. Le type représente un magnifique lion, ayant une patte appuyée sur la couronne (!) de l'écusson d'Espagne; sur banderoles, à la partie supérieure : *Clase* et le N°, angle gauche et valeur à droite; en bas, le millésime 1897.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

13ª	Clase,	75	centimos,	noir
12ª	—	1	peseta,	bleu ciel
11ª	—	2	—	vert jaune
10ª	—	3	—	chocolat
9ª	—	4	—	brun clair
8ª	—	5	—	lilas foncé
7ª	—	7	—	violet très foncé
6ª	—	10	—	groseille
5ª	—	15	—	saumon
4ª	—	25	—	bleu ciel
3ª	—	50	—	rouge foncé
2ª	—	75	—	lilas
1ª	—	100	—	noir

Les timbres " Movil „ n'ont pas subi de changement dans le type. Le millésime 1897 remplace 1896, voilà tout. Les valeurs sont :

5 centimos, gris-vert
10 — rouge-brun
25 — bleu
50 — (?)

MEXIQUE.

Le *Mekeel's W. S. N.* ajoute aux timbres de l'instruction, les suivants :

Instruction primaire

1890-1891 (type reproduit n° 241)

40 centavos, bleu-noir
50 — violet
90 — brun
90 — ardoise
150 — lilas
2 pesos, outremer

1891-1892 (type reproduit n° 241) :

40 centavos, bleu-noir
50 — noir
70 — gris
80 — vert-jaune
1 peso, marron

1892-1893 (type reproduit n° 255)

20 centavos, rouge
30 — violet
40 — vert foncé
50 — brun
70 — bistre
1 peso, orange
120 centavos, gris
150 — vert
2 pesos brun-orange

1893-1894

30 centavos, vert foncé
40 — vert-jaune.
50 — rose
60 — noir
70 — gris
80 — bleu
90 — bistre
1 peso, carmin
120 centavos, brun
150 — lilas
170 violet
2 pesos brun foncé



En 1895 - 96 le type change. Chiffres dans un cadre oblong ligné ; au dessus, cintré : *Instruccion publica primaria ;* au-dessous : *Centavos ;* cadre oblong aux angles évidés des deux côtés et aux parties supérieure et inférieure ; millésime 1895, angle gauche inférieur et 1896 au côté opposé :

12 centavos, bleu piqué 9 1 2
15 — violet —
20 — rouge —
30 — vert pâle —
50 — rose —
60 — noir —
80 — bleu foncé —
90 — bistre —
120 — brun —

PARAGUAY.

La *G. T.* annonce le timbre ci-contre servant à payer l'impôt sur les cigarettes. La valeur est en chiffres en haut et en bas ; au centre, les armoiries de la République dans un ovale ; en-dessous, l'inscription : *Impuesto para la instruccion primaria.*

On ne se douterait guère de l'emploi de ce timbre par son inscription :

1 centavo, brun sur blanc, *non dentelé.*

Le *Revista de la Soc. Fil. Argentina* a reçu la nouvelle d'un de ses correspondants, que l'on prépare une série de fiscaux gravés sur cuivre qui rappelleront ceux de la Répub. de l'Uruguay avec les armoiries du Paraguay et l'impression sur papier de fil fin, gommés et perforés.

L'inscription de la valeur de chaque classe sera en chiffres et en lettres, en encre noire, sans numération seulement pour les valeurs de 1 à 40 centavos inclusivement ; l'uniformité de couleur sera celle de tous les timbres.

Les valeurs annoncées sont les suivantes :

Centavos, 1 2 5 10 15 20 25 40 50 75 80
Pesos, 1 1 1/2 2 1/2 3 3 1/2 4 4 1/2 5 6 7 8 9 — 10, 12, 12 1/2 15 16 20 25 30 40 50 60

S[t]-PIERRE & MIQUELON.

Le timbre-poste actuel, écrit la *Revue Ph. française* a reçu la surcharge noire : *Colis postaux,* le premier mot en lettres majuscules. Il sert comme droit de quittance :

10 centimes, noir et bleu s/lilas, surch. noire.

Brux. Imp L.-G Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

—

AFGANISTAN.



Encore un timbre d'Afganistan dont on ne connaît pas la valeur Son impression est noire sur papier vert :

? noir sur vert

Le *Monthly Journal* signale deux autres timbres, toujours sans pouvoir renseigner la valeur :

? noir sur jaune-vert
? — — rose

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE.

MM. Whitfield King & Co nous font observer que nous faisons erreur en considérant les timbres de cette contrée comme appartenant à la Cie Britannique, ce pays étant sous le protectorat anglais.

Ils ont actuellement le filagramme CA et couronne.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

En plus des cartes 1/2 et 1 penny il existe au même type effigie :

1 + 1 anna, carmin

AFRIQUE ALLEMAGNE SUD-OUEST.



Nous avions déjà les timbres de l'Afrique orientale allemande, voici que nous en recevons, par l'entremise de M. Lindenberg, d'une autre colonie de l'Afrique, appartenant au même pays. Le moyen d'avoir des timbres est pratique et peu coûteux : on applique une surcharge et puis c'est tout. La série est composée des mêmes timbres que celle de l'Allemagne; ils sont tous surchargés sur deux lignes : *Deutsch-Sudwest-Africa*

3	pfennig,	brun,	surch. noire
5	—	vert,	—
10	—	carmin,	—
20	—	outremer,	—
25	—	orange,	—
50	—	brun rouge,	—

Les cartes postales ont également le timbre surchargé de la même façon :

5 pfennig, vert, surch. noire
5 + 5 — — —
10 — carmin, —
10 + 10 — — —

Cette émission n'aura lieu qu'après l'épuisement des timbres et des cartes sans surcharge.

ANGRA.

Les enveloppes et cartes ont subi le changement que nous signalons plus loin (*voir Funchal).*

Un 500 reis complète la série des timbres-poste :

500 reis, noir, chiffre rouge sur bleu

ARGENTINE (Répub.)



D'après l'*Ami des Timbres*, la colonie espagnole à Santa-Fé aurait émis le timbre *commémoratif* (?) ci-contre. D'après nos renseignements, c'est un timbre qui se vend en faveur de l'Espagne pour soutenir la guerre contre les colonies insurgées, d'où l'inscription : *Tout pour l'Espagne et par l'Espagne.* Cela n'a aucune valeur au point de vue de la collection.

5 centavos, carmin, piqué 11 1/2

BELGIQUE.

Les nouveaux timbres 10 centimes de l'Exposition de Bruxelles 1897, étaient en usage depuis 15 jours en province lorsqu'on s'est empressé d'envoyer l'ordre de service suivant :

N° 4 Postes. — N° 3 Télégraphes.

Nouvelle émission de timbres-poste à 10 centimes " Bruxelles 1897 ".

Le 28 Janvier 1897.

La nuance brune du timbre-poste à 2 centimes est adoptée également pour le timbre-poste à 10 centimes " Bruxelles 1897 ". Article 2 de l'arrêté ministériel du 5 octobre 1896, R. N° 286 P. N° 319 T.)

Depuis le 11 janvier courant, le Dépôt délivre des timbres-poste " Bruxelles 1897 " de la nouvelle teinte, mais les bureaux ne pourront les débiter qu'après épuisement des timbres de la même catégorie émis en premier lieu.

Le Directeur général des Postes,
STERPIN.

Le Directeur général des Télégraphes,
F. DELARGE.

Un grand confrère trouve que la teinte nouvelle n'est guère plus avantageuse que l'ancienne et qu'elle occasionnera maintes erreurs avec le 2 centimes dont la couleur est la même.

Il faudrait pour cela y mettre énormément de bonne volonté.

Le *Philatéliste français* prétend que ce n'est pas la couleur qu'il fallait changer, mais la gravure du timbre. C'est aussi notre avis. On aurait même bien fait de ne pas s'adresser à M. Mouchon, quoique compatriote de notre confrère.

On annonce la prochaine émission d'un nouveau timbre-télégraphe à 80 centimes dont le besoin se faisait, parait-il, sentir.

BUNDI.



Nous avons reçu les timbres de cet Etat dont nous avons déjà parlé l'an dernier, dans notre n° 406. La seule et unique valeur qui existe est de 1/2 anna dont nous reproduisons ici quatre spécimens.

Il y a 168 timbres à la feuille formant autant de variétés, dont quatorze rangées verticales et douze horizontales. Les sept premières rangées verticales sont séparées des autres par un espace blanc de 3 centimètres.

Le dessin comme on peut s'en assurer ici est reproduit d'une façon bien primitive. Ce n'est pas, paraît-il, un *Kandjar*, mais un *Khouttar* au dire d'un correspondant d'un journal parisien. Le trait qui entoure ce *Khouttar*, puisque *Khouttar* il y a, se présente fort irrégulièrement, soit dans un cercle ou dans un ovale placé de toutes façons, même en oblique, avec traits minces ou épais. La forme du timbre varie aussi, ainsi que la dimension et les dessins des angles.

L'examen d'une de ces feuilles est des plus curieux. L'*artiste* a commencé par tracer une ligne dans toute la largueur des quatorze timbres de la première rangée, (*voir notre dessin*). Lorsqu'il eut terminé ses 168 timbres, il plaça une ligne verticale devant la première rangée, mais prenant mal ses dispositions, cette ligne vint entamer le dessin de plusieurs timbres des 8e, 9e et 10e rangées ; un autre trait vertical fut placé après les 12 derniers timbres horizontaux du 1er compartiment et devant ceux du 2e compartiment, après quoi fut traçé un gros trait horizontal en bas, dans toute la largeur de la feuille et à distance de la dernière rangée. Point de ligne d'encadrement à droite.

Le timbre annoncé dans notre n° 406 avait le papier grisâtre mince, ceux qui nous arrivent ont le papier blanc vergé épais, et comme marque de fabrique, en filagramme, un dessin et des inscriptions *Madi in....* Les timbres ne sont pas gommés :

1/2 anna, ardoise sur blanc vergé.

CAMEROUN.



Cameroun est une possession allemande de l'Afrique occidentale. On lui a donné des timbres particuliers par le moyen économique d'une surcharge. Nous en avons connu la nouvelle par M. Lindenberg, comme pour les autres colonies allemandes dont nous parlons plus loin.

Les timbres actuels d'Allemagne portent : *Kamerun* en surcharge noire : La série est composée comme suit :

3 pf.	brun,	surch. noire
5 —	vert,	—
10 —	carmin,	—
20 —	outremer,	—
25 —	orange,	—
50 —	brun rouge,	—

Le timbre des cartes 5 et 10 pfennig et avec réponse a reçu la même surcharge :

5	pfennig,	vert,	surch. noire
5 + 5	—	—	—
10	—	carmin,	—
10 + 10	—	—	—

CHINE.





L'ami Roussin nous fait parvenir les 2 types ci-haut appartenant à la série soumise à l'approbation de l'Union postale universelle, en attendant que le Japon fournisse d'autres timbres. L'emploi a commencé le 2 février.

Les valeurs émises sont les suivantes ayant le papier blanc et la piqûre 11 1/2 :

1/2 cent.	sur 3 cent.,	jaune,	surch. noire
1 —	— 1 —	rouge,	—
2 —	— 2 —	vert,	—
4 —	— 4 —	rose,	—
5 —	— 5 —	jaune,	—
8 —	— 6 —	brun,	—
30 —	—24 —	carmin,	—

On remarquera qu'il y a changement de monnaie par suite de l'adoption du dollar remplaçant le taël.

CHYPRE.

Les 1 et 2 piastres complètent la série en deux couleurs :

1 piastre, carmin et noir
2 — vert-gris et brun

COLOMBIE (Répub.).

SANTANDER. — Variété du 5 cent. non perforé verticalement *(A. J. of Ph.)* :

5 cent., vert

CUBA.

Le *Madrid Filatélico* publie un document que nous reproduisons à notre tour, d'où il résulte que le 10 c. de peso, bleu, a bien été vendu pour la moitié de sa valeur, coupé en deux diagonalement, par suite de pénurie de 5 centavos. Ce timbre a été catalogué pour nous, il y a longtemps.

Administration centrale des Rentes.

VALEURS TIMBRÉES

Les timbres-poste, valeur 5 centavos, ayant été épuisés, S. E. le Gouverneur a bien voulu décider de leur substituer ceux à 10 centavos de la même classe, en les divisant diagonalement, en attendant qu'on reçoive de la Fabrique nationale ceux déjà demandés.

Que l'ordre de S. E. l'Intendant des Finances soit publié pour être porté à la connaissance publique.

Habana, 10 juillet 1888.
L'Administrateur central.
Le Marquis A. de Gaviria.

ÉQUATEUR.

Nous sommes toujours dans le provisoire. Depuis le 1er janvier nous avons une nouvelle série de timbres et ce sont ceux de Seebeck de 1894 et 1895 qui vont remplir l'*interim* avec la surcharge noire 1897-1898 !

Si nous avons bonne souvenance, une des clauses du contrat entre ce pays et le brave Seebeck portait que les timbres invendus au 31 décembre de chaque année, lui seraient restitués contre la remise de nouveaux timbres. Or, voilà que le gouvernement Équatorien a aujourd'hui une réserve telle, qu'il semblerait qu'il en ait pour deux ans : d'où le millésime 1897-1898. Et pourquoi a-t-il cette réserve? parce qu'il n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis de son fournisseur de timbres. Cela n'empêche pas le chef suprême de l'État de proclamer, avec des accents indignés (voir n° 397, page 3), qu'il ne s'adressera désormais " qu'à des industriels d'une probité reconnue " .... Pas flatteur pour Seebeck !

Quoi qu'il en soit de cette détermination, l'émission prouve que l'incendie de la poste n'a pas eu grande influence sur la réserve des timbres et qu'ils n'ont pas été brûlés, comme différents confrères l'ont annoncé. Il n'en pouvait du reste être ainsi, le dépôt se trouvant non à la poste, mais au ministère des Finances.

Les 30,000 sucres qui devaient apporter une consolation aux veuves des soldats ayant eu " le sort le plus beau, le plus digne d'envie " (?) en se faisant tuer pendant la révolution, ont-ils été encaissés? C'est possible, mais il paraît cependant que tandis qu'on débite les timbres intérimaires à Quito, depuis le 1er janvier, les timbres commémoratifs sont encore employés partout.

Il y a du reste anarchie complète dans l'administration postale Équatorienne, ce qui cause toutes les irrégularités qui se commettent chaque jour. D'un côté, Quito agit à sa façon et Guayaquil à la sienne, sans compter les autres localités qui font la même chose, et c'est ce qui a donné lieu à l'émission de nombreux timbres fiscaux qui viennent sur les lettres de l'intérieur et même sur celles qui vont à l'extérieur.

L'Équateur a voulu absolument rompre avec la Compagnie Hamilton de New-York qui lui fournissait gratis ses timbres-poste. Depuis cette rupture il n'a pu créer un timbre quelconque qui durât quelque temps. Lorsqu'il en émet, il les retire, en fait ensuite de nouveaux, parce que, par imprévoyance, il n'en a pas fourni les administrations secondaires ou parce qu'il leur en a trop fourni. Et il arrive ceci, c'est que n'en ayant plus d'une valeur, il en fabrique à sa fantaisie, sans avis officiel, sans prévenir personne. Et les bureaux secondaires, abandonnés le plus souvent à eux-mêmes, fabriquent à leur tour des timbres suivant leurs besoins.

Cela s'est vu tout récemment à Guayaquil, où les *timbres-taxe*, verts, ont été vendus comme timbres ordinaires et où des timbres-poste aux armoiries ont été vendus avec surcharge, comme nous l'annoncions au n° 408, les 20 cent. pour 5 centavos et les 50 pour 10 centavos. Et ces émissions n'étaient pas même connues à Quito!

Nous avons dit que des timbres avaient été émis à Quito cette année, portant le millésime 1897-1898. En résulte-t-il que ces timbres resteront en cours pendant ces deux années? Nullement. On a placé 1897-1898 parce qu'on avait mis antérieurement, sur les enveloppes 1894, le millésime 1895-1896. Mais il est probable que ces timbres n'auront qu'un usage fort limité, la réserve ne devant pas être grande. Il faut donc s'attendre à toutes sortes de surprises par suite du nettoyage à fond des magasins et comme conséquence on fera le nettoyage à sec des porte-monnaies des collectionneurs.

En attendant l'émission définitive (?) qui doit arriver incessamment, on se demande, avec raison, quand elle verra le jour et si les timbres commémoratifs apporteront jamais aux veuves des soldats la petite consolation promise. Lorsqu'on croyait tout terminé, le gouvernement assis sur des bases solides, voilà que tout est remis en question, le pays étant à la veille d'une révolution qui prend corps chaque jour et qui pourrait bien mettre fin aux délibérations de la Convention qui s'est réunie d'abord, à Guayaquil, du 9 octobre au 9 novembre et à Quito depuis le 9 décembre.

Pour en revenir à l'émission provisoire, voici ce que nous en recevons :

Les timbres remis en usage sont ceux à l'effigie du Président Rocafuerte. Ils ont aujourd'hui le millésime en surcharge oblique, noire : *1897-1898*, dans les variétés suivantes :





Surcharge de bas en haut vers la droite (voir type 1).

Millésime 1894,	1 cent.,	bleu,	surch.	noire
— —	10 —	vermillon	—	—
— —	20 —	noir	—	—

Surcharge de haut en bas vers la droite (voir type 2).

Millésime 1894,	2 cent,	brun,	surch.	noire
— —	5 —	vert	—	—
— 1895,	50 —	orange	—	—
— —	1 sucre,	carmin	—	—
— —	5 —	bleu foncé	—	—

Le 5 centavos a la surcharge formée de chiffres plus grands.

En *timbres-télégraphe,* nous avons au même type :

Surcharge oblique de bas en haut vers la droite.

Millésime 1894,	10 cent.,	vert,	surch.	noire
— —	20 —	rouge	—	—
— —	40 —	brun	—	—

On nous fait entrevoir l'espoir de posséder bientôt des enveloppes et des cartes dont on va faire avancer la réserve, en les surchargeant de la même façon que les timbres.

Que c'est donc heureux que le Chef Suprême de l'Équateur, le général Eloy Alfaro, ait eu l'idée de " réhabiliter le crédit des timbres-poste de son pays „. On se demande ce qui serait advenu s'il n'avait pris cette grande résolution.

On a créé encore des timbres-télégraphe *de service!* toujours pour relever le prestige des timbres de l'Équateur et à cette occasion, on a utilisé les timbres fiscaux de 1887-1888, en les surchargeant : *Telegrafo-servicio oficial* et la valeur. Il n'y a jusqu'ici que deux valeurs de connues, la première a sa surcharge de bas en haut et la seconde, pour varier les plaisirs, de haut en bas :

10 cent. sur 1 cent,	vert,	surch.	rouge
20 — — 2 —	rouge	—	noire

ÉRITREA.

La carte jubilaire n'a pas été employée dans cette possession italienne, contrairement à ce qu'on nous avait dit. M. E. Diena en a acquis la certitude, nous écrit-il. Allons, tant mieux!

FINLANDE.

Nous trouvons dans la *Gazette Timbrologique* que la carte à 10 penni a subi quelques changements. Les inscriptions de la formule sont de caractères nouveaux; l'écu a reçu quelques modifications : la couronne et le lion sont plus grands :

10 penni, carmin sur crême

FUNCHAL.

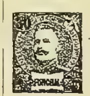


Nous reproduisons le nouveau type dont nous avons parlé ici le mois précédent. Il existe, à ce même type, un timbre de 500 reis et les enveloppes suivantes, sur papier jaunâtre; format : 142 × 108 m/m. :

Timbre-poste :	500 reis,	noir et carmin sur bleu
Enveloppes :	25 —	vert
—	50 —	bleu

Les cartes et les cartes-lettres ont eu également leur type de timbre changé, comme suit :




UNION POSTALE UNIVERSELLE

CARTE POSTALE


UNION POSTALE UNIVERSELLE

CARTE POSTALE

AVEC REPONSE PAYEE


CARTAO POSTAL

PARA OS

PAIZES ESTRANGEIROS

Cartes-postales :	10 reis,	vert	sur crême
—	10 + 10 —	—	—
—	20 —	violet	—
—	20 + 20 —	—	—
—	30 —	brun	—
—	30 + 30 —	—	—
Cartes-lettres :	25 —	vert	sur chamois
—	50 —	bleu	sur azur

GRÈCE.

De l'émission, qui a fait place à celle des jeux olympiques, nous avons un groupe de 5 lep., coin de feuille, avec marque de contrôle ayant une double impression :

5 lep, vert-jaune, double imp. locale

Les nouveaux timbres sont, paraît-il, attendus. C'est M. Mouchon qui avait été chargé d'abord de la gravure. Mais ce dessin n'ayant pas été approuvé, on s'est adressé à Vienne.

GUATÉMALA.



M. V. Gisquière a fait passer une note aux journaux où il annonçait qu'une émission composée de 14 timbres était proche, et, comme atténuation, il ajoutait que le Guatémala ne s'était jamais pourvu chez Seebeck. Le fait est que si ce pays ne s'est pas fourni jusqu'ici chez le grand exploiteur, qu'il est mûr pour s'entendre avec lui.

Une exposition de l'Amérique centrale, où nous verrons sans doute la collection entière des produits Seebeck, s'ouvre à Guatémala et c'est à cette occasion qu'on émet ni plus ni moins que :

14 timbres-poste (5 centimes à 25 francs);
6 cartes-postales de valeurs variées;
4 enveloppes;
2 bandes.

Le type des timbres représente, au centre d'un ovale large, les armoiries du pays et le portrait du Président Barrios, un bateau (celui qu'on nous monte) à gauche, un vapeur à droite; autour, l'inscription : *Correos nacionales de la R. de Guatemala — Exposicion Centro Americana;* cadre oblong ayant la valeur en chiffres dans les angles: au-dessus : *Union postal Universal*; au-dessous, la valeur; armes de Costa Rica, Honduras, Nicaragua et Salvador aux quatre côtés intérieurs.

Imprimés en noir sur papier de couleur, piqués 12 :

1 cent, noir et lilas
2 — — ardoise
6 — — jaune-orange
10 — — indigo
12 — — carmin
18 — — gris
20 — — vermillon
25 — — brun
50 — — rouge-brun
75 — — bleu-ciel
100 — — vert-bleu
150 — — rose
200 — — mauve
500 — — vert foncé

Ces timbres, on ne s'en douterait guère, ont été gravés par l'*American Bank Note Company* de New-York.



Les enveloppes sont de même type, sauf qu'on a cru nécessaire d'ajouter un fleuron aux quatre côtés extérieurs du timbre. Celui-ci est imprimé à droite sur enveloppes de papier blanc uni au format : 152 × 89 m/m.

2 centavos, noir et lilas
6 — — jaune clair
10 — — outremer
12 — —

Le 2 centavos sert pour le service local, les 6 et 12 pour l'intérieur et le 12 pour l'extérieur.

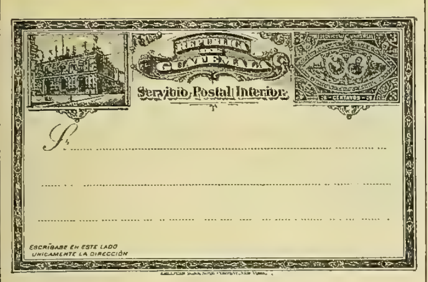
Il y a deux bandes au même type, fleurons extérieurs plus grand, format 298 × 127 m/m :

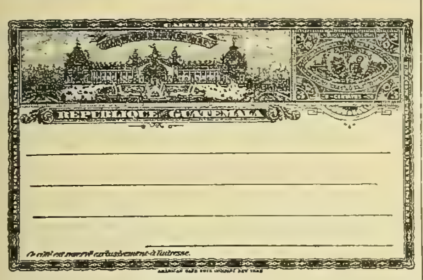


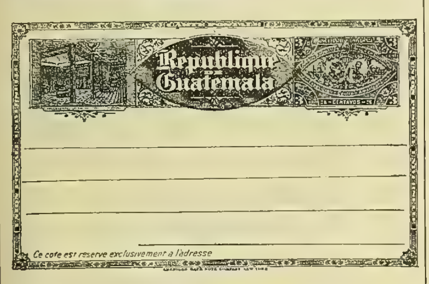
6 centavos, noir et vert
10 — — lilas

Enfin les cartes-postales sont aux types suivants :







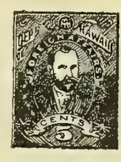




Cartes-postales : 1 centavo,	noir et lilas	(service local)
— 3 centavos,	— — jaune	(— int.)
-- 3 + 3 —	— — rouge	(— —)
Cartes-postales : 3 centavos,	noir et outremer	(service ext.)
— 3 + 3 —	— — gris	(— —)
— 12 —	— — brun	(express local)

L'usage de ces timbres, enveloppes etc. est limité à 6 mois.

HAWAIIAN



Der Philatelist reproduit d'après un essai imprimé en brun le type de la série *foreing affairs*, déjà signalé ici. Représente l'avocat et ancien Ministre L. A. Thurston.

HORTA.



Voici le type de la nouvelle série signalée le mois passé, dont il y a en plus :

500 reis, noir et carmin sur bleu

Pour les enveloppes et les cartes, le changement est celui opéré à Funchal. (*Voir Funchal.*)

ITALIE.



Nous avons reproduit, n° 406, les deux nouveaux timbres de 1 et 2 centesimi, voici le 5 que nous fait voir M.E.Diena et qui appartient à la même série. Ce changement était, paraît-il, indispensable. Les chiffres occupent seulement les côtés inférieurs.

Papier et filagramme des autres timbres, piqûre 14 :

5 centesimi, vert

JOHORE.

Le Ph. *J. of Great Britain* reçoit, bien tardivement, une série complète des timbres du couronnement où la surcharge est énoncée KETAHKOTAAN au lieu de KEMAHKOTAAN. Bonne aubaine pour ceux qui ont la foi.

LABOUAN.

Le *M. J.* annonce une variété du 2 c. sur 40 c. de 1893 où la surcharge est retour née:

2 sur 40 c. jaune, surch. noire, *retournée*

LORENZO-MARQUÈS.

Le timbre de 300 reis vient d'être surchargé en noir : *50 reis* :

50 sur 300 reis, bleu, surch. noire

MADAGASCAR.

Il existe, nous apprend l'*Ami des Timbres*, une série de *timbres-taxe* pour Madagascar au

type en cours, portant en surcharge de couleur, sur trois lignes : *Madagascar et dépendances.* Les valeurs sont :

5 centimes,	bleu,	surch.	vermillon
10 —	brun,	—	—
20 —	jaune,	—	bleue
30	carmin,		–
40 —	lilas,	—	vermillon
50 —	violet,	—	bleue
1 franc,	vert foncé	—	vermillon

Cette nouvelle était connue à Paris depuis un mois, lorsque l'ami Arthur, d'après son journal, en reçut avis par " fil spécial „ ! Pourquoi pas par vélo? Ce diable d'Arthur est toujours farceur!

Le 1 franc a aujourd'hui le nom en rouge au lieu de bleu :

1 franc, vert-bronze et rouge

MAROC.





Dans le courant de décembre dernier un service de courriers a été établi :

1° Entre Alcazar et Ouazzan;

2° Entre Tétouan et Chechouan.

Naturellement on a émis des timbres à cette occasion, savoir :

Alcazar à Ouazzan. (Voir type ci-haut).

5 centimes,	carmin,	piqué	11 1/2
10 —	bleu,	—	—
15	orange,	—	
20	vert,		—
40	violet,	—	-
50 -	jaune,		—
1 franc,	brun	—	

A fonctionné pendant environ un mois, après quoi le service a été supprimé sur les réclamations du chérif d'Ouazzan prétendant que la ville d'Ouazzan est sainte et qu'elle ne peut être mise en rapport avec aucune ville du Maroc.

Tetouan à Chechouan (Voir type 2 ci-haut).

5 centimes,	bleu,	piqué	11 1/2
10	vert,	–	—
20	carmin,	-	
25	orange,		-
40 —	violet,	—	—
50 —	rouge,	—	-
1 franc,	brun,	—	—

MARSHALL (îles).



Encore une possession allemande, de l'Océanie cette fois, qui a l'avantage d'avoir des timbres particuliers et de se faire connaître ainsi aux collectionneurs.

Même série de timbres et cartes qu'en Allemagne; surcharge : *Marschall-Inseln* en noir :

Timbres-poste :	3	pfennig,	brun,	surch.	noire
—	5	—	vert,	—	—
—	10	—	carmin,	—	—
-	20	—	outremer,	—	–
- -	25	—	orange,	—	—
—	50	—	brun-rouge,	—	—
Cartes-postales :	5	—	vert,	—	—
—	5 + 5	—	—	—	—
—	10	—	carmin,	—	—
—	10 + 10	—	—	—	—

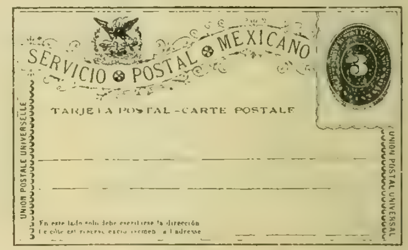
MEXIQUE.

Signalé par le *Am. J. of Phil.* :

1° Enveloppe *Express Hidalgo* sur papier bleu vergé avec timbre d'affranchissement imprimé en noir. Format 154 × 90 m/m :

10 + 5 c., noir et outremer

2° Carte au type ci-contre, mais pour le " servicio interior „.

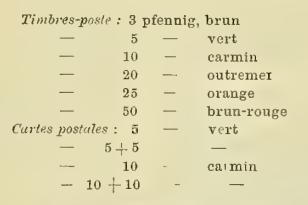


3 centavos, vermillon sur blanc

3° Puis deux cartes-lettres, mais ayant le type des timbres-poste de cette même valeur :



5 centavos, outremer sur blanc uni



5 centavos, outremer sur blanc vergé

NEGRI SEMBILAN.

D'autres valeurs ont été ajoutées à la série existante :

1 cent,	lilas et vert	
2 cents,	— —	brun-violet
5 —	— —	jaune-olive
8 —	— —	bleu
10 —	— —	orange
1 dollar,	vert —	vert-jaune
5 —	— —	bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.



L'*Ami des timbres* a découvert le timbre de chemin de fer ci-contre appartenant très probablement à une série fort ancienne.

Il est imprimé en noir sur papier blanc burelé brun-rouge, piqué 10 :

3 shillings, noir et brun-rouge

NOUVELLE GUINÉE.



Colonie allemande ayant les mêmes avantages que celles qui ont été énumérées ici. Les timbres et les cartes de l'Allemagne y sont en usage avec la surcharge noire : *Deutsch-Neu-Guinea* :

Timbres-poste :	3 pfennig,		brun
—	5	—	vert
—	10	—	carmin
—	20	—	outremer
—	25	—	orange
—	50	—	brun-rouge
Cartes postales :	5	—	vert
—	5 + 5		—
—	10	-	carmin
—	10 + 10	-	—

ORANGE.

Après le provisoire, le définitif (?). Le 1/2 penny a paru avec l'impression orange :

1/2 penny, orange

Le *D. B. Z.* annonce le 3 pence surchargé : 2 1/2 :

2 1/2 sur 3 p. bleu, surch. noire

PERAK.



La série entière (?) des timbres-poste a reçu la surcharge noire : *Service*. Voilà une lacune comblée. MM. Whitfield King et C[ie] nous envoient le 5 cents :

5 c., violet et jaune, surch. noire

PHILIPPINES.

Le *Madrid Ph.* signale le 10 c. vert de 1888 *sans surcharge* qui n'a jamais été signalé nulle part. Il est possible que ce timbre ait été employé ainsi, mais étant donné les facilités que l'on a de faire disparaître la surcharge, il est bon d'être renseigné plus amplement.

PONTA DELGADA.



Voici le timbre actuellement employé à Ponta-Delgada, renseigné ici le mois passé. En plus des valeurs signalées, nous avons :

500 reis, noir et carmin sur bleu

Il y a un changement analogue à celui apporté à Funchal, pour les enveloppes et les cartes postales. (Voir Funchal).

RUSSIE.

Belebei *(Oufa)*. Le timbre de 1893 a vu son type refait. L'animal a une autre allure; l'étoile est plus confuse au bas de l'ovale, mais par contre les chiffres sont plus grands et mieux faits aux angles :

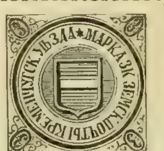


2 kopecks, bleu foncé, piqué 11 1/2

Kolomna *(Moscou).* Nous recevons en communication de M. Roussin le 1 kop de 1895 avec l'impression des deux côtés :

1 kopeck, orange.

Krementschoung *(Poltava).* Le timbre de 1892 a été refait. Les angles ne sont plus en couleur, mais couverts d'un petit dessin : par contre, les chiffres de la valeur ont été barbouillés de lignes, plaçant à la partie supérieure une petite étoile entre les deux mots :



3 kopecks, ocre jaune, piqué 11 1/2

Nowoousensk *(Samara).* M. Vonder Beeck a découvert le timbre ci-contre appartenant à une poste dont on ne lui connaissait pas de timbre.

Au centre, les armoiries dans un cercle ayant la valeur en chiffres, également dans un cercle, aux quatre côtés; cadre rectangulaire ayant pour inscription, sur un cartouche horizontal, à la partie supérieure : *Nowoousenskaja Samar* (Nowooousensk-Samara); et à celle inférieure : *Ziemskaja Potschta* (Poste rurale); au-dessous des armoiries, la valeur : *Tri Kop* (trois kopecks).

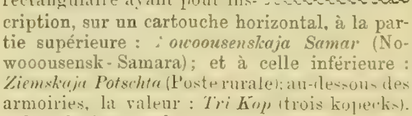
Imprimé en couleur sur papier blanc, burelé rose, piqué 13 :

3 kopecks, indigo et rose.

Zadonsk *(Woronèje).* Le timbre de 1896 non dentelé est actuellement piqué 11 1/2 :

1 kopeck, brun

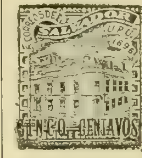
SAINT-VINCENT.



Il nous arrive une nouvelle carte, valeur 1/2 penny, au format 121 × 75 m m et au type ci-haut :

1/2 penny, vert sur chamois.

SALVADOR.



On a éprouvé le besoin de surcharger au dernier moment l'enveloppe 15 centavos (format 160 × 91 m m) pour en faire une de 5 centavos. Voyez et admirez ! :

5 sur 15 c., vert-bleu, surch. noire.

Das P. annonce deux enveloppes pour l'intérieur, du format 108 × 64 m m ayant le papier blanc et le timbre imprimé à droite, angles supérieurs. Au-dessus du timbre : *Servicio Nacional y local* au 1 centavo et *Servicio del interior* au 2 centavos :

1 centavo, vert-olive
2 centavos, rouge.

Le type correspond à celui des timbres-poste, mêmes valeurs.

SAMOA.

Le 2 1/2 pence a aujourd'hui la teinte brun-noir. Papier de la Nouvelle-Zélande, piqûre 11 :

2 1/2 pence, brun-noir.

SHANGHAÏ.

Reçu par le *M. J.* le 2 cents avec la surcharge renversée :

2 c. vermillon et noir, surch. renversée

TABAGO.

D'après une communication que nous font MM. Whilfield King & C°, il y aurait eu une émission d'un timbre provisoire 1/2 penny, obtenu en surchargeant le timbre fiscal 4 pence des mots *1/2 d — Postage*, sur deux lignes, en noir.



Les timbres n'auraient pas été délivrés au public. On s'en serait servi à la poste sur la présentation des objets à expédier et ils n'auraient été employés que pour un départ de malle, le 23 décembre.

Voilà un timbre qui va faire bien des malheureux, d'autant plus qu'il n'y en a eu que 2000 timbres d'imprimés ! :

1/2 p. sur 4 p., lilas et rouge, surch. noire

Au sujet du dernier timbre 1 shilling, imprimé par erreur (?) de la couleur du 6 pence, le *Ph. J. of G. B.* prétend qu'une plainte a été adressée au Gouverneur de l'Ile, au sujet de tripotages dont se seraient rendus coupables certains fonctionnaires qui auraient acheté de ces timbres pour en tirer profit.

TOGO.



Colonie allemande de l'Afrique Occidentale, près du golfe de Guinée. A été favorisée comme les autres colonies allemandes, de timbres et de cartes portant son nom en surcharge noire :

Timbres poste :	3	pfennig,	brun
—	5	—	vert
—	10	—	carmin
—	20	—	outremer
—	25	—	orange
—	50	—	brun-rouge
Cartes postales :	5	—	vert
—	5 + 5	—	—
—	10	—	carmin
—	10 + 10	—	—

TUNIS (Régence de).

La carte postale à 5 centimes a, depuis le commencement de janvier dernier, l'impression verte au lieu de noire :

5 centimes, vert sur crême

TURQUIE.

Nous avons reçu une nouvelle carte-lettre de 1 piastre, ayant le timbre en cours imprimé à droite avec l'impression verte et noire sur papier chamois. A reproduire le mois prochain :

1 piastre vert et noir sur chamois

Emission prochaine d'un timbre de 5 paras. En attendant ce timbre, le 10 a été surchargé d'un 5 turc (o) et du chiffres 5 aux angles; au-dessus et au-dessous, sa valeur primitive a été dissimulée de même :

5 paras, vert, surch. rouge

UGANDA.

Le *Monthly Journal* a reçu les informations suivantes à propos des timbres dont nous avons parlé ici plusieurs fois.

Les timbres varient en largeur de 24 à 17 m/m. Pendant l'année dernière le service était entrepris par les représentants militaires de la Gde Bretagne et les timbres avaient V. 96 R. en haut et *Uganda* en plein, au centre du rectangle. Il y aurait :

5	(cowries),	noir,	1er type
10	—	—	—
15	—	—	—
20	—	—	—
30	—		—
40	—	—	—
50	—	—	—
60	—	—	—
10	—	violet,	—
20	—	—	—
50	—	—	—
100	—	—	—
20	—	—	2e type 96
100	—	—	—

Ces timbres auraient été vus sur lettres originales ou sur journaux.

WURTEMBERG

Il existe de la série *Porto pflichtige*, chiffre dans un losange :

3 pfennig, brun, piqué 11

ZANZIBAR.

Le 1 an. 6 pies des Indes a été surchargé, dit-on, en noir *Zanzibar* et en rouge 2 1/2 :

2 1/2 sur 1 an. 6 p., bistre, surch. noire et rouge

L'effigie représentée sur les nouveaux timbres est celle, au dire de l'*I. B. J.*, du sultan Hamed ben Twain, décédé le 25 août 1896, sans avoir eu l'occasion, le malheureux, de voir son effigie sur les timbres. Cela nous promet une nouvelle émission à l'effigie du sultan actuel Hamoud ben Mahomet ben Saïd.

Les timbres à 3, 4 et 5 rupees dont nous n'avons pu donner les couleurs le mois passé, sont les suivantes :

3 rupees,	violet		et rouge
4	—	carmin foncé	—
5	—	brun foncé	—






Nous avons reçu une enveloppe pour lettres enregistrées au type ci-haut. Elle porte sur la fermeture le timbre ci-contre entre deux monogrammes de même couleur; puis sur la face la lettre R dans un ovale et l'inscription : *Registered letter — This letter must be given to an officer of the post office — to be registered and a receipt oblained fort it.* Format 134 × 83 m/m,

2 annas, brun-carmin, sur blanc

Une autre enveloppe, au type de petite dimension (voir le n° précédent) nous est également venue au format 118 × 66 m/m :

2 1/2 annas, outremer sur blanc

Enfin des bandes au même type, format 300 × 125 m/m sur chamois :

1/2 anna,	vert	sur chamois
1 —	rouge	—

POST  CARD

ZANZIBAR

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Il y a également des cartes postales aux types ci-contre :

UNION POSTALE UNIVERSELLE
ZANZIBAR
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

Les valeurs sont :

1/2 anna, vert, 121 × 75 m.m
1/2 + 1/2 — — —
1 — carmin, 140 × 89 —
1 + 1 — — —

A propos du 7 k. 1879 du Levant russe.

Un de nos correspondants a eu l'obligeance d'attirer notre attention sur la brochure de M. H. Krötzch, traitant des timbres de Russie et de la Compagnie russe du Levant, où l'auteur met en doute certains timbres mis en vente par nous comme authentiques, et sur lesquels nous avions eu nécessairement nos apaisements.



Le timbre dont il s'agit est le 10 kop. surchargé d'un chiffre maigre 7 que nous reproduisons ici. Voici ce qu'en dit M. Krötzsch, page 98 de sa brochure :

Nos 22 et 23. Surcharge 7 grèle.

" De ceux-ci nous avons 20 exemplaires : 11 noirs. 9 bleus. Ce qui est authentique ici ne pourrait être établi.

Au contraire, l'opinion que tous les 7 grêles sont faux parait se justifier. Aucun des exemplaires ne peut prouver un timbre à date correspondante. Moens n'a cite cette surcharge que dans le numero de septembre du *Timbre-Poste* de 1879 et en enregistre également en avril 1881 un second type (?). Le nouveau timbre 7 kop. (sans surcharge) etait deja emis en 1879. Bien que les exemplaires imprimés ne vinssent pas hors de cours, mais furent employés jusqu'a complet épuisement (peut-être seulement à des guichets isolés) pendant toute l'année pour l'affranchissement, ce serait beaucoup d'estimer à 3/4 d'année leur période d'emploi. De la provient cet exces de 8 vis-a-vis des 7. „

Nous cherchons en vain ici une apparence de preuve que les timbres surchargés d'un chiffre "grêle„ soient faux. M. Krötzsch a dans le plafond que la surcharge est sans valeur; cela suffit... pour lui peut-être, mais non pour d'autres. Aussi lorsque nous eûmes connaissance de l'opinion émise par notre contradicteur, lui écrivîmes nous immédiatement pour savoir sur quoi il basait son opinion. Il nous répondit, dans les premiers jours de février, qu'il se trouvait en ce moment trop absorbé par le n° de son journal, en voie de gestation, que pour nous donner ses raisons, *ce qu'il ferait bientôt.* N'ayant plus reçu de ses nouvelles, et son journal étant paru depuis plus de 15 jours, nous devons supposer qu'on n'a que de... mauvaises raisons à nous donner, ce qui explique le majestueux silence.

Entretemps nous nous étions adressé à M. A. Glavany, qui nous avait fourni les timbres en question, avec prière de nous donner le nom de son vendeur. La réponse ne se fit pas attendre, c'était le chef de l'Office postal russe, à Constantinople, M. Jean de Froding, qui occupe encore les mêmes fonctions aujourd'hui, ce qui est heureux pour nous, car on n'eût pas manqué de nous accuser d'être l'auteur de la surcharge.

Dare dare, nous nous adressâmes à M. Froding, en lui envoyant les timbres que nous avions reçus jadis, c'est-à-dire des 10 kop. surchargés 7 et 8, et voici la réponse que nous en avons reçu :

(N° 82.) Constantinople, 25/6 Février 1897.

M. J.-B. Moens,
rue de Florence, 42. Brxelles,

En réponse à votre honorée, datée du 29 janvier, je m'empresse de porter à votre connaissance que le stock de timbres de 10 kopecks, avec surcharge de 7 et 8 kop. que M. Alfred Glavany avait acheté dans le temps de notre Bureau postal, par partie, et en différentes circonstances, ainsi que les trois modèles de timbres surchargés qui se trouvaient inclus dans votre lettre, sont authentiques et pas faux, bien entendu si ces trois timbres appartiennent à une expédition qui a été effectuée particulièrement par M. Alfred Glavany.

Quant à la grosseur ou à la maigreur des chiffres appliqués sur ces timbres pour la surcharge, cela provient de ce qu'à cette époque notre bureau postal possédait deux exemplaires de timbres à surcharger, l'un plus gros, l'autre plus maigre; conséquemment cette différence ne saurait être attribuée à une contrefaçon.

Ci-joint je vous restitue vos trois timbres modèles avec surcharge.

Ne m'étant jamais occupé ni de commerce, ni de collections de timbres, je trouve superflu de vous fournir des preuves plus officielles.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de l'Office Postal Russe,
JEAN DE FRODING.

M. H. Lubkert ayant été le premier à nous signaler, d'Odessa, les deux variétés de surcharges du chiffre 7 *(voir Timbre-Poste n° 201, septembre 1879)* nous nous sommes adressé également à lui, afin de savoir comment il avait obtenu les timbres qu'il nous renseignait alors.

M. Lubkert nous répond qu'il n'a jamais eu d'autres timbres que ceux qu'il a achetés lui-même au bureau général de la Compagnie russe, à Odessa, ou qui lui sont venus sur lettres, et il conclut nécessairement que les timbres en

question sont fort bien authentiques et qu'il ne saurait y avoir doute à ce sujet.

Ainsi, voilà deux correspondants qui ne se connaissent très probablement pas, qui demeurent, l'un à Constantinople, l'autre à Odessa, qui achètent au bureau de poste de la Compagnie, établi dans la ville qu'ils habitent, des timbres qui se trouvent être identiques, et 20 ans après, sans preuve, sans même en chercher, on vient avancer ce fait inouï que les surcharges sont fausses!

M. Krötzsch nous avait habitué à plus de circonspection.

M. Kröztsch dit que " les timbres ont été employés jusqu'à complet épuisement „. Cela est tout simplement inexact, et la preuve c'est que les timbres que nous avons achetés, par l'entremise de M. Glavany, qui nous en avait fait la proposition, sans intérêt pour lui, formaient un stock (de 7 et 8 k.) mis hors cours et cela à une époque où les timbres non surchargés étaient en usage depuis longtemps. C'est ce qui fit même que nous ne pûmes reproduire que tardivement le chiffre "grêle „, en avril 1881, alors qu'il était déjà signalé par nous en septembre 1879.

Il est donc probable que les 7 kop. surchargés ont été retirés de la vente aussitôt que ceux non surchargés ont été reçus par le bureau de poste.

Il ne nous étonnerait pas que l'un de ces jours, si la Tour Eiffel venait à disparaître par un temps de brouillard, qu'un Rommel ou un Mahy quelconque, vienne nous accuser de l'avoir dérobée et demandât, par la même occasion, de pouvoir nous fouiller, afin de s'assurer si nous ne la dissimulons pas sous nos vêtements.

La Poste Canarienne. (1)

Voilà une institution qui ne profite guère non plus des exemples qu'on lui donne et des influences subies par un perpétuel contact avec l'étranger !

A Las Palmas, c'est plutôt joyeux, à force d'inertie, d'insouciance et de manque d'organisation.

Les jours d'arrivage des paquebots postaux, tous les services sont suspendus; le *vulgum pecus* fait queue devant des portes closes, en attendant que le triage s'achève. On procède à celui-ci comme on peut, avec un personnel toujours insuffisant et que le mode de rétribution espagnol — d'où la monnaie est aussi absente que possible — rend d'un sans-gêne admirable. Tout le monde se met aux sacs ; les dépêches sont extraites, jetées, empilées çà et là ; les principaux intéressés viennent reconnaître leur bien, fouillent dans les tas. En cet esclandre, n'essayez pas de venir réclamer quoi que ce soit ; si l'on daigne vous répondre, c'est pour vous dire de repasser plus tard ou..... un autre jour. Vous objecterez, en tendant votre carte de visite :

— Mais je viens simplement prendre mes lettres, qui ne sont pas du dernier arrivage et doivent être ici depuis plusieurs jours... „

Vainement; il n'y a personne pour vous remettre le courrier réclamé.

(1) *Chronique 18 février 97.*

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 410.)

Emission du 1er septembre 1876.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

To (An)

The reverse card is for the answer.
Die angebogene Karte ist für die Antwort bestimmt.

in

Formules avec cadre de 132 × 80 m/m formé d'un assemblage de clichés empruntés aux cartes avec réponse 1873 de l'empire d'Allemagne ; timbre à l'effigie de Victoria en relief imprimé à droite; au milieu de la partie supérieure de la carte :

Heligoland Post-office.
Post-Card. Post-Karte.

en-dessous : *To (An)*; puis quatre lignes pointillées pour l'adresse, les deux dernières plus courtes, la 3e commençant par *in;* à gauche, angle inférieur, sur quatre lignes: *The reverse card is for the — answer — Die angebogene Karte ist für — die Antwort bestimmt.*

La seconde carte n'a pas cet avis, mais une 3e ligne d'en-tête *Answer-Antwort).*

Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1re et 3e faces, noire pour la formule, en couleur pour le timbre, sur carton chamois.

3 + 3 farthings, 5 + 5 pf., vert-jaune foncé

Fabrication. Il n'y a eu qu'un seul tirage de 5000 exemplaires, dont une faible partie a été utilisée en 1879 pour en faire des 10 + 10 pfennig, une autre partie plus importante ayant été vendue en stock à la même époque.

Pour obtenir l'impression de la *formule,* on s'est servi des clichés des trois premières lignes des cartes simples. On a complété ensuite le texte par quatre lignes pointillées pour l'adresse, ajoutant un avis dans l'angle inférieur gauche de la première partie; pour la deuxième partie on a mis quatre lignes pour l'adresse et une de texte (*Answer-Antwort)* sous la 3e ligne.

Le cadre a été composé un certain nombre de fois pour chacune des cartes dont se composait les feuilles.

On peut rencontrer des variétés par le mot *in,* l'avis de gauche et le cadre.

Signes caractéristiques. Le relief des timbres montre toujours distinctement les détails de la gravure, ce qui n'est pas le cas pour les réimpressions. La teinte vert-jaune foncé fait également reconnaître ce tirage.

L'avis de gauche de la 1re partie a les dimensions suivantes :

1re ligne,	39 m/m	
2e —	12 —	
3e —	39 —	
4e —	32 —	
les 4 lignes,	12 —	de haut.

La 4e ligne d'adresse commence sous le point de *bestimmt* et a 85 1/2 m/m.

On doit se rappeler que l'avis postal du 10 juillet 1879 (voir, page 99, n° 404) annonce la mise en usage de cartes avec réponse surchargées. Le motif de ce retard inexplicable est que, pour économiser les frais d'une surimpression, il avait été décidé en principe qu'un timbre supplémentaire de 5 pfennig serait collé à côté de celui existant. Au dernier moment on revint sur cette décision. Mais comme il fallait envoyer les cartes à l'imprimerie de Cuxhaven et avoir le temps d'exécuter le travail de surcharge, l'émission dut nécessairement subir un retard, lequel fut porté à 30 jours.

L'imprimeur dut même se hâter, nous semble-t-il, car nous avons rencontré différents types de surcharges parmi les cartes que nous avons reçues à cette époque et provenant certainement de tirages exécutés à la même époque sur plusieurs presses, quoique, d'après les livres de l'administration des postes d'Héligoland, il n'y aurait eu que 700 cartes de surchargées.

Emission du 10 août 1879.

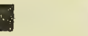
UNION POSTALE UNIVERSELLE
HELIGOLAND POST-OFFICE.
POST-CARD. POST-KARTE.
To (An)
The reverse card is for the answer.
Die angebogene Karte ist für die Antwort bestimmt.
in

Formules de 1876 ayant en dehors du cadre supérieur, la surcharge : *Union postale universelle* en *capitales antiques grasses* et ornements formés de clichés typographiques aux deux extrémités. Le timbre est surchargé comme celui de la carte simple.

1re VARIÉTÉ :

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

1 1/2 PENCE



10 PFENNIG

a. Union postale universelle a 90 1/2 m/m ;

b. La surcharge du timbre est à 6 m/m de *union* etc. ; le premier chiffre 1 de 1 1/2 est directement placé sous l'extrémité du 2e *L* de *universelle ;*

c. Le trait horizontal sous *union* est à 1 1/2 m/m de ce mot ; il a une longueur de 35 m/m et commence entre l'*O* et l'*S* de *postale*, pour finir sous le *V* de *universelle ;*

d. Les ornements sont réguliers aux deux extrémités de la surcharge ;

e. Le timbre a la surcharge supérieure sur une longueur de 19 3/4 m m ;

f. Le timbre a la surcharge inférieure sur une longueur de 23 m/m.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE.

AÇORES.

Les timbres *Imposto do Sello, Decima de Juros et contribuiçao industrial* ont subi le même sort qu'au Portugal (*voir plus loin Portugal*) ; ils ont en plus le mot : *Açores*, en surcharge noire.

ARGENTINE (République)

Deux timbres d'allumettes sont annoncés par la *Gazette Timbrologique* à l'état non dentelés et au type Mercure :

1 centavo, rose vif.
2 1/2 centavos, —

LOMAS DE ZAMORA (*Municipalité de*). La *Revista de la S. F. Argentina* annonce que pour 1897 il a paru deux timbres gravés par la *Cie Sud-Américaine des Billets de Banque.* C'est fort bien, mais quel en est le type ? C'est ce que notre confrère ne dit pas. Il se contente de donner les couleurs sans même désigner le papier et la piqûre : C'est peu :

1 peso, rouge
2 pesos, bleu.

LAS FLORES (*Municipalité de*). Le même, annonce, d'une façon tout aussi énigmatique, les timbres de cette municipalité provenant de la même Compagnie :

1 peso, violet.
2 pesos. bistre-violet.



SANTA-FÉ (*Province de*). L'*Ami des Timbres* reproduit le type ci-contre d'une série émise en 1894.

L'impression est en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 et en dehors, un n° d'ordre en noir :

25 centavos, bleu

De la même province il y aurait le timbre microscopique ci-contre qui servirait comme taxe intérieure.



Imprimé sur papier blanc, non dentelé :

1/4 centavo, brun-violet

ESPAGNE.

La valeur du timbre " Movil „ 50 centimos que nous n'avons pu donner le mois dernier, est :

50 centimos, vert-bleu.

Des timbres pour titres de la Dette publique, valeurs industrielles et commerciales, il en existe les valeurs suivantes, toutes au même type de l'an dernier, c'est-à-dire au type *iro*, rectangle allongé ; en haut est le millésime *1896-97* :

0,05	centimos,	brun-jaune
0,10	—	vert-bleu
0,50	—	bleu foncé
1	peseta,	rouge foncé
2	—	brun clair
3	—	rouge-bistre
6	—	orange
12		orange très foncé

De la même série il y a encore les valeurs suivantes, marquant de singulières fractions :

0,047	centimos,	noir
0,094	—	vert-bronze
0,138	—	carmin
0,187	—	brun foncé
0,275	—	bleu
0,313	—	brun-violet
0,375	—	vert
1,875	—	violet

Ce sont les timbres en cours aujourd'hui.

PORTUGAL.

Depuis le 1er janvier les timbres *Imposto do Sello* ont changé de type. Au centre, les armes du Portugal dans un ovale ; au-dessus : *Portugal* ; au-dessous : *Imposto do Sello*. A la partie supérieure du timbre, en surcharge brune, la valeur en chiffres, entre le mot *reis* repété de chaque côté ; sous les armoiries, le millésime 1897 ; en bas, la valeur en toutes lettres.



Imprimés uniformément en rose sur papier blanc ; point de dentelure :

Reis : 10 15 20 30 40 50 60 70 80. .
— 100 200 300 400 500 600 700
800 900 . . . . Rose surch.
— 1000 2000 3000 4000 5000 6000
7000 8000 9000 . . . . . . brune

Les timbres *Justiça* ne sont pas changés. Ils restent toujours roses et des mêmes valeurs que celles émises en 1893.

Les timbres *Decima de Juros* (revenus) conservent leur type, mais il paraît qu'au lieu de servir pour une année, ils ne seront plus employés que pour trois mois. La surcharge noire *Primeiro trimestre 1897*, semble l'annoncer. (Voir ci-contre).



Les valeurs sont :

10 20 30 40 50 60 70 80 90 *reis*, vert, surch. noire.
100 200 300 400 500 600
700 800 900 . . . . . — bleu, — —
1000 2000 3000 4000 5000
6000 7000 8000 9000 — orange — —

Il y a encore les timbres *Contribuiçao industrial* qui ont changé de couleur avec l'année, ils ont aujourd'hui le millésime en surcharge noire comme la valeur. Il y a :



Reis	2,	5,				bistre,	s. noire
—	10,	20,	30,	40,	50,	bleu,	—
—	60,	70,	80,	90,			
—	100,	200,	300,	400,	500,	vert,	—
	600,	700,	800,	900,			
—	1,000,	2,000,	3,000,	4,000,	5,000,	carmin,	—
—	10,000,	20,000,				violet,	—

Le Gouvernement ne serait pas content, nous écrit-on, de toutes ces couleurs et l'on s'attend à un nouveau changement, ce qui serait un comble, nous paraît-il.

SUÈDE.

La *Revue Ph. française* annonce une nouvelle série *Stampel* parue fin 1895, de format réduit En haut les armes, avec valeur en toutes lettres au dessous, puis un espace blanc sur fond guilloché pour l'annulation du timbre. De chaque côté : *Stampel* ; en haut et en bas : *öre* ; aux quatre angles la valeur en chiffres.

Impression de couleur sur blanc, piqués 13 :

20 öre, brun
30 — —
50 — —

Brux. Imp L.-G Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



LE TIMBRE-POSTE ET LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

—

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE.

De la série au type 1895, sans filagramme, il y aurait non seulement des timbres avec CA et couronne, mais encore avec CC et couronne. Le *Ph. J. of G. B.* signale à ce dernier filagramme :

2 sh.	vert sur rose
2 — 6 p.,	lilas — jaune
3 —	vert et lilas sur bleu
4 —	rouge — bleu — vert
5 —	— — vert
10 —	vert et carmin sur rose
1 sh. sur 1 livre,	bleu

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

Le *London Ph.* nous apprend que l'on n'a pas été satisfait du type des derniers timbres fournis par MM. Waterloo & Sons, lesquels ont été chargés de le regraver.

Le timbre, dit notre confrère, a une *apparence* un peu plus fine et, ce qui doit être grave, c'est qu'on a supprimé les points aux quatre angles. L'émission regravée est composée des valeurs 1/2, 1, 2, 3, 4, 6 et 8 pence; le 1 livre est d'un type plus grand.

Pour correspondre aux valeurs actuellement adoptées par les diverses contrées de l'Afrique du Sud Britannique, il y aura encore un autre type, mais notre confrère ne peut rien en dire. S'il parlait, il courrait le risque d'être empalé, ni plus ni moins. Attendons donc les événements :

1/2 penny,	noir-olive	et violet	
1 —	violet	— émeraude	
2 pence,	brun-gris	— mauve	
3 —	brun-rouge	— outremer	
4 —	outremer	— mauve	
6 —	pourpre	— rose	
8 —	vert-olive	— violet	sur chamois
1 livre,	noir	— brun-rouge	— vert pâle

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.





MM. Whitfield, King & Cie nous adressent des timbres provisoires où la surcharge a été appliquée fort irrévérencieusement sur l'effigie du sultan défunt Hamed ben Twain, des timbres récemment parus.



Sur les 1/2, 1, 2, 4 1/2, 5 et 7 1/2 annas, il y a simplement : *British East Africa* en noir;

Sur les 1 et 3 annas, outre : *British East Africa* en noir, on a placé en 2e surcharge rouge : *2 1/2*, en deux variétés de chiffres, comme nous le reproduisons ici.

Il y a donc :

1/2 anna,	vert	et rouge,	surch.	noire			
1	—	indigo	—	—	—	—	
2	—	chocolat	—		—	—	
4 1/2	—	jaune	—		—	—	
5	—	jaune-olive	—	—	—	—	
7 1/2	—	vert-olive	·	—	—	—	
2 1/2 s/ 1	—	indigo	—	—	—	—	et rouge (2 var.)
2 1/2 s/ 3	—	gris	—	—	—	—	et rouge (2 var.)

Le *Ph. J. of G. B.* dit qu'il y a 3 variétés de ces 2 derniers; on nous affirmerait qu'il y en a 4 que cela ne nous étonnerait nullement.

On annonce les bandes suivantes au format 125 × 300 m/m :

1/2 anna, vert sur chamois
1 — carmin — —

BAVIÈRE.

Quoiqu'il n'appartienne qu'à M. L. Brummer de parler des timbres de Bavière, nous bravons ses foudres en annonçant une nouvelle découverte qu'on vient de nous faire voir : il s'agit du 25 pfennig, *télégraphe*, porteur du filagramme *boucles* au lieu d'ondulations en ovale. Cela nous fait trois valeurs avec les 20 pf. et 2 marks qui ont exceptionnellement ce filagramme :

25 pfennig, carmin

BELGIQUE.

Le timbre-télégraphe de 80 centimes, a fait son apparition aujourd'hui 1er avril :

80 centimes, noir

A la même date a paru un timbre-télegraphe récépissé à 10 centimes, noir.

BRÉSIL.

Le *Mapkn* annonce, en français cette fois, que le 10 reis de 1894 a été refait et qu'il a paru dans les premiers jours de février.

L'inscription *dez* à gauche est remplacée par *reis;* le chiffre 10 est plus petit et plus gras.

10 reis, carmin, centre bleu

CHINE.





Voici un timbre fiscal 3 cents, qui démontre l'emploi de ces timbres et qui est devenu postal depuis le 2 février dernier, pour le service soi-disant régulier du gouvernement Chinois, toujours entre les mains de l'administration des douanes :

1 dollar sur 3 c. (fiscal), rouge, surch. noire, piqué 15

Nous reproduisons aussi le 24 cents, devenu 30 cents, ainsi que nous le disions le mois passé.

Une communication de MM. Whitfield, King & Cie, nous permet de reproduire d'autres timbres : 6 et 9 cents, devenus 10 cents, toujours par une surcharge noire :





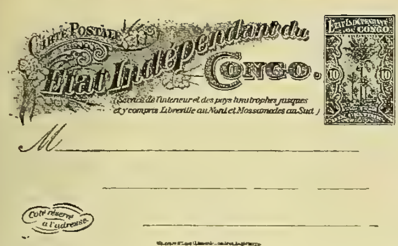
10 cents sur 6 c., bistre, surch. noire
10 — — 9 — vert, — —

Les postes locales ont vu leur rayon d'activité réduit à la concession respective (établissement concédé aux étrangers), dans laquelle elles avaient été primitivement installées, sans pouvoir continuer à communiquer les unes avec les autres, comme cela s'est fait jusqu'à présent, grâce à certaines mesures prises par la douane contre les vapeurs-côtiers et de la rivière faisant communiquer ces ports entre eux.

D'après MM. Whitfield, King & Cie, les postes locales auraient été toutes supprimées, sauf celle de Shanghaï.

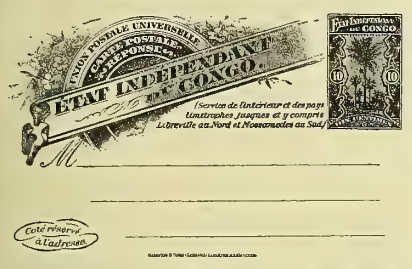
CONGO (État Indép. du).

Nous avons reçu trop tard le mois passé les nouvelles cartes du Congo imprimées à Londres par les soins de MM. Waterloo & Sons. Elles portent pour type de timbre le nouveau timbre-poste à 15 centimes, représentant des



bananiers, imprimé à droite; à gauche du timbre : *Carte-postale — État Indépendant du Congo — Service de l'intérieur et des pays limitrophes jusques et y compris Libreville au Nord et Mossamedes au Sud;* puis trois lignes d'adresse, la première commençant par *M.* :

10 centimes, rouge sur chamois



La carte avec réponse, même valeur, est destinée à l'Union postale universelle, ce qui est indiqué sur une bande cintrée ayant plus bas : *Carte postale avec réponse payée,* puis une bande oblique ayant : *État Indépendant du Congo.*

L'impression est en couleur brune pour la 1re face et verte pour la 3e :

10 + 10 centimes, brun et vert sur rose



La 3e carte a sur un cartouche horizontal : *État Indépendant* et plus bas *du Congo;* en haut : *Carte postale avec réponse payée;* à gauche, au-dessus de la lettre *M*, commençant la 1re des 3 lignes d'adresse : *Union postale universelle;* la 2e partie a *Carte postale — réponse* :

10 + 10 centimes, bleu et brun-jaune sur azur

CURAÇAO.

Emission du timbre-taxe 40 c. au nouveau type :

40 cent., vert et noir

ÉQUATEUR.

M. Seebeck nous fait savoir que la série 1896 reste en usage en 1897, c'est-à-dire 8 timbres, 1 cierro oficial, 8 timbres officiels, 7 télégraphes, 2 enveloppes et 2 cartes.

Malgré les tirades indignées du Chef suprême de l'Etat, le brave Seebeck reste donc en faveur.

Enfin nous apprenons que le concessionnaire du timbre-poste commémoratif, un certain Valenzuela a nommé ses agents pour la vente en gros et en détail de cette série, laquelle a réhabilité d'une façon si remarquable les timbres de l'Equateur.

FRANCE.

L'enveloppe pneumatique à 50 centimes est en usage depuis le mois passé. Elle porte comme les cartes et les cartes-lettres, récemment émises, les mots : *République française,* à la partie supérieure :

50 centimes, rose sur azur

GRÈCE.

De l'émission 1879, sans chiffres au verso, type 1861, nous avons :

5 lep., vert-jaune sur *blanc*

Et de l'émission 1891, impression locale :

20 lepta, rouge sur *paille,* non dentelé

GUATÉMALA.

Voici le décret qui régularise l'émission de toutes les classes de timbres dont nous avons parlé et qui ont vu le jour en vue de commémorer l'exposition de l'Amérique centrale :

La Direction générale des postes porte à la connaissance du public que la nouvelle émission de timbres et autres valeurs postales que l'administration émet pour commémorer la prochaine exposition de l'Amérique centrale, étant arrivée, il sera mis en circulation, à partir du 1er janvier prochain, les nouvelles valeurs postales composées des sortes suivantes :

Timbres :	1 cent.	lilas	*Timbres:*	25 cent.	café foncé
—	2 —	plomb rare!	—	50 —	violet foncé
—	6 —	orange	—	75 —	bleu ciel
—	10 —	bleu nat[1]	—	100 —	vert perle
—	12 —	carmin	—	150 —	rose pâle
—	18 —	noir	—	200 —	magenta
—	20 —	rouge	—	500 —	vert foncé

Cartes-postales :	1	cent. lilas,	service local
—	3	— jaune	— intérieur
—	6	— rouge	— — avec rep^{se} payée
—	3	— bleu national,	service extérieur
—	6	— plomb foncé,	serv. ext., rép payée
Cartes-lettres :	15	cent, café,	pour service express-local
Enveloppes :	2	— lilas,	pour service local
—	6	— jaune clair	— intérieur
—	12	— noir	— —
—	10	— bleu national	— extérieur
Bandes :	6	— vert pâle,	pour intér. et extér.
—	10	— lilas	— —

En conséquence les timbres et autres signes postaux de l'émission actuelle restent hors d'usage à partir du 4 janvier jusque nouvel avis.

Les personnes qui ont des existences de timbres et valeurs postales autres que celles en usage, peuvent les échanger pour ceux de l'émission nouvelle, à la Direction générale de l'administration, de 9 à 10 heures du matin, pendant tout le mois de janvier. Il est bien entendu que passé ce délai on n'échangera plus aucune valeur postale.

Le débit des timbres de la nouvelle émission aura lieu tous les jours, de 8 à 11 heures et de 12 à 2 heures de l'après-midi.

Direction générale des Postes.

Guatémala, 31 décembre 1896.

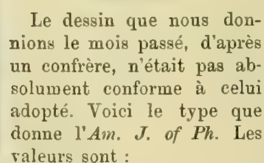
EMILIO UBICO,
Directeur général des Postes.

Ce décret ne fixe pas la durée de l'émission. Il fait supposer qu'on pourrait bien reprendre celle qui vient d'être supprimée.

HAÏTI.

De nouvelles valeurs ont paru au nouveau type :

1 cent, bleu pâle
7 — gris-noir
20 — rouge-jaune



HAWAIIAN.

Le dessin que nous donnions le mois passé, d'après un confrère, n'était pas absolument conforme à celui adopté. Voici le type que donne l'*Am. J. of Ph.* Les valeurs sont :

2 centavos, vert-jaune
5 — brun foncé
6 — outremer
10 — rose
12 — orange
25 — violet foncé

Dans notre n° 407 nous avons publié la résolution prise de brûler le stock des timbres, cartes et enveloppes mis hors cours et nous en avons donné le nombre. *The Ph. Chronicle and Advertiser* rapporte que cette décision a été mise à exécution :

" Pendant toute la journée de l'après-midi du mercredi (27 janvier), écrit-il, le comité fixé par le Président et composé du lieutenant-colonel Soper, MM. Giffard et F.-L. Stoltz, en même temps que les membres du Trésor et des départements de l'administration des postes, furent occupés à compter les timbres et enveloppes qui furent placés en six coffres et scellés.

Vers les 9 h. 30, jeudi matin, les timbres furent transférés du département de la Trésorerie dans les bâtiments de l'Exécutif, aux ateliers de la Cie Électrique Hawaïenne, dans le wagon à bagages de Manuel Gomes qui fait tous les transports de malles pour l'administration des postes. Un cortège se forma avec le ministre Damon et le colonel Soper, en tête dans un fiacre, puis venaient les timbres confiés aux soins de M. Louis T. Kenake, et suivant dans un autre fiacre MM. F. Stoltz et W. Giffard.

A l'arrivée aux ateliers d'électricité le cortège rencontra le surintendant Théodore Hoffman, et les timbres furent mis immédiatement dans les foyers, auprès desquels se tenaient le directeur des postes et M. Stanley Gibbons, de Londres.

Un des quatre foyers fut ouvert et les enveloppes y furent jetées. Immédiatement le thermomètre monta de 10 degrés.

Puis vint un paquet de timbres de 40,000 dollars et le thermomètre monta de 5 degrés.

Après quoi les timbres furent jetés pêle-mêle. Louis Kenake faisait fonction de chauffeur et les autres assistants comme portant le deuil.

Il fallut à peu près deux heures pour brûler la masse de timbres et d'enveloppes et ce fut en somme un très beau travail.

Il n'y eut pas un accroc du début à la fin.

Comme estimation brute environ, la valeur des timbres et enveloppes qui furent brûlés hier, est de 100,000 dollars, quelque chose de plus de 40,000 dollars ayant été vendu depuis le 30 juin 1896. Aussitôt que le comité aura fait son rapport, et ce sera sous peu, les chiffres exacts seront donnés. „

HAYDERABAD.

Le 1 2 anna, nous apprend le *M. J.*, a une nouvelle teinte vermillon brillant :

1/2 anna, vermillon

HESSE (Grand Duché de).

Les timbres de chemin de fer du Grand Duché de Hesse ont eu leur type changé depuis quelque temps (nous avons un exemplaire oblitéré 11 février 1896.)

Nous reproduisons ici le nouvel élu, rappelant celui tombé en disgrâce. Il y a maintenant suppression de la locomotive en relief. Le 80 pfennig a les inscriptions du 20, mais elles se trouvent sur les quatre côtés, avec chiffres aux angles.

Imprimés en couleur, sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 pfennig, bleu
80 — rose-carmin

JAMAÏQUE.

L'*American J. of Ph.* nous apprend que les 1, 2 et 5 shillings ont actuellement le filagramme CA et couronne et probablement la piqûre 14 :

1 shilling, brun
2 — lie-de-vin
5 -- mauve

LORENZO-MARQUÈS.

M. Gordon Smith nous adresse, au nom de la Société des SSSS, la lettre suivante :

Londres, 15 mars 1897.

Cher Monsieur,

Un correspondant de Johannesburg m'écrit ce qui suit : Ayant écrit à un ami, à Lorenzo-Marquès, pour une fourniture, celui-ci m'informa qu'il ne pouvait en obtenir aucune, attendu que 4,000 timbres seulement en avaient été imprimés et *très peu émis*, le secrétaire du gouverneur ayant repris le lot. Ce monsieur en demande maintenant 1 liv. st. par exemplaire, par conséquent, très peu de gens, à Lorenzo-Marquès, ont vu ce timbre et il est bien évident qu'ils n'ont pu être imprimés pour être correctement employés.

Votre dévoué,
GORDON SMITH.

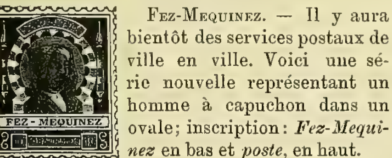
Ce qui résulte de plus clair ici, c'est que cette émission n'avait aucune raison d'être; c'est probablement à l'instigation du secrétaire du gouverneur, que l'émission a eu lieu à son profit.

LUXEMBOURG.

Les timbres actuels ont, d'après le *M. J.*, la piqûre 11 constatée sur les suivants :

Timbres-poste : 12 1/2, 20, 30. 37 1/2 c.
— *service :* 20, 30, 37 1/2, 50 c.

MAROC.



FEZ-MEQUINEZ. — Il y aura bientôt des services postaux de ville en ville. Voici une série nouvelle représentant un homme à capuchon dans un ovale; inscription : *Fez-Mequinez* en bas et *poste*, en haut.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5	centimes,	vert-jaune,	valeur en	rouge
10	—	carmin,	—	bleu
15	—	bleu,	—	jaune
20	—	jaune,	--	violet
25	—	violet,	—	vert
35	—	brun,	—	carmin
50	—	vermillon,	—	brun
1	franc,	vert-foncé,	—	brun

VARIÉTÉ.

Non dentelé verticalement.

10 centimes, carmin, valeur en bleu

MEXIQUE.

MM. A. Smith et Son nous ont fait voir le timbre 10 centavos imprimé de la couleur du 3. *On dit* que c'est une erreur d'impression, plus ou moins volontaire à notre avis :

10 centavos, brun

Nous remettons au mois prochain la description de toutes les enveloppes Wells Fargo et C[ie] qui viennent d'arriver.

MONACO.

Les couleurs des 1, 50 centimes et 5 francs sont modifiées comme suit :

1 centime, vert-bronze pâle
50 — bistre sur jaune
5 francs, rose vif sur verdâtre

MOZAMBIQUE.

Avec la surcharge *Centenario de S. Antonio, Inhambane* MDCCCXCX, le *Ph. j. of G. B.* signale :

Tête en relief : 5, 10, 20, 40, 50, 200, 300 reis
En cours : 75, 80, 100, 150 reis

Et de la série *Centenario Antonio* 1895 :

Tête en relief : 25, 50, 100 reis

NICARAGUA.

Les timbres de 1897, qui devaient rester en usage pendant trois ans, ne le seront que pour deux (communication de M. Seebeck). Ils portent le millésime actuel 1897, ce qui est de mauvais augure. Que l'on conserve le type et qu'on ne change que le millésime, c'est encore un truc à la Seebeck qui montre combien son acte de contrition etait sincère,

Les timbres qui nous arrivent pour 1897 ont conservé leur type : c'est celui de 1896, dont ils ont la couleur :

1	centavo,	violet
2	—	vert
5	—	carmin
10	—	bleu vif
20	—	bistre
50	—	bleu-gris
1	peso	noir
2	pesos	lie-de-vin
5	—	bleu foncé

Il n'y avait pas de raison, si ce n'est celle économique, de changer le type des *timbres taxe* " deficiente, „ aussi avons-nous les suivants avec changement de couleur *seulement*, parcequ'il n'y avait pas de millésime indiqué :

Centavos : 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50, violet vif

Les enveloppes et bandes ont leur type maintenu et même les couleurs, le millésime seul est changé ! :

Enveloppes : 5 centavos, rouge sur azur
— 10 — orange —
— 20 — violet —

Format 160 × 92 m/m pour les 5 et 10 c. et 240×103 pour le 20 cent.

Bandes : 1 centavo, rouge s/manille, 170×250 m/m.
— 2 centavos, bleu — —
— 4 — violet — —

Les cartes subissent le même sort que les enveloppes et les bandes : simple changement de millésime aux timbres :

Cartes-postales : 2 cent. bleu sur rose
— 2+2 — — —
— 3 — — azur
— 3+3 — — —

Nous sommes inquiet sur le sort des timbres officiels, dont nous n'avons pas de nouvelle. Les aurait-on supprimés? Cela nous semble inadmissible.

ORANGE.

La carte à 1/2 penny a aujourd'hui le 1/2 p. orange, surchargée des armoiries sans drapeaux, dans un écu, reproduit n° 338 :

1/2 penny, orange et noir sur carton blanc

PARAGUAY.

Le 10 centavos, bleu, paraît sans trou au milieu :

10 centavos, bleu

PÉRAK.

Le 5 cents est le seul qui existe avec la surcharge *service*. Il n'est pas délivré au public, nous écrivent MM. Whilfield King & Cie.

PÉROU.

Le *Ph. J. of G. B.* annonce deux nouveaux *timbres-taxe* obtenus par la surcharge *deficit* sur les timbres, 50 c. et 1 sol de 1886 :

50 cents, vermillon, surch. noire
1 sol, gris, —

PERSE.

Le nouveau schah Muzaffer-Eddin aura bientôt son effigie reproduite sur les nouveaux timbres, qui doivent paraître en avril dans les valeurs 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 12, 16 chahis, 1, 2, 3, 4, 5, 10, 50 krans. Ces fortes valeurs ne sont utiles que pour la vente aux collectionneurs : c'est donc une attention toute délicate à leur égard.

RUSSIE.

Belebei (*Oufa*). — Le 5 kop. 1895, pour lettres recommandées, a son type refait : les armoiries présentent l'animal avec la queue plus grosse, les pattes de devant bien séparées, la couronne plus forte, les inscriptions du cercle intérieur plus rapprochées et les chiffres des angles plus ouverts :

5 kopecks, indigo et rose, piqué 11 1/2



Ossa (*Perm*). — Le type avec couronne arrondie ci-contre a été adopté pour le 8 k. On ne le connaissait que pour les 2 et 4 kopecks ; piqué 11 1/2 :

8 kop., bleu, fond ligné vert

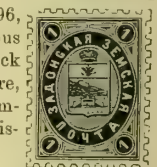
Ostaschkoff (*Tver*). — Le 3 kop. a actuellement l'impression noire sur jaune et la piqûre 12, tout en conservant son type :

3 kopecks, noir sur jaune

Pereiaslaw (*Poltava*). — Le dernier timbre (1894) arrive imprimé en rouge sur azur :

5 kopecks, rouge sur azur, piqué 12 1/2

Zadonsk (*Woronèje*). — En réclamant des 1 kop. bruns piqués, type 1896, signalés le mois passé, nous recevons en place le 1 kopeck *non dentelé* au type ci-contre, de 1888 ! C'est à n'y rien comprendre dans ce dédale d'émissions :



1 kopeck, vermillon, non dentelé

SALVADOR.

Les types sont tous maintenus *ainsi que le millésime !* Mais heureusement que les couleurs sont changées, toujours pour une période de deux années ! Nous avons donc, piqués 12 :

1 centavo, vermillon
2 centavos, vert-jaune
3 — bistre
5 — rouge-orange
10 — vert foncé
12 — bleu
15 — noir
20 — ardoise foncé
24 — jaune d'or
30 — carmin
50 — violet
100 — brique

Les *timbres-taxe* passent au bleu : sans changement de millésime, les timbres n'en ayant pas :

Centavos : 1, 2, 3, 5, 10, 15, 25, 50 bleus, piqués 12

Il faut croire que les timbres officiels, les timbres de paquets postaux et ceux pour mandats

n'étaient pas prêts, car on ne nous en dit rien ; par contre, Maître Seebeck, faisant la pluie et le beau temps au Salvador, nous dote de deux autres séries, savoir :



Pour avis de réception ! Voilà quelque chose de neuf au moins, malheureusement il n'y a qu'une valeur...... pour le moment.

Au centre d'un cadre guilloché est le chiffre de la valeur; au-dessus : *Correos* entre chiffres; plus bas : *Aviso de recepcion — Salvador;* en-dessous : *Cinco centavos :*

5 centavos, vert, piqué 12



L'autre série sert aux lettres recommandées. Au centre d'un ovale, un Monsieur moustachu 3/4 de face, portant le col cassé; inscription : *Certificado* en haut; *Correos Salvador* sur les côtés; valeur en bas :

10 centavos, bleu foncé, piqué 12
10 — brun-rouge, —

Pourquoi deux couleurs pour une seule valeur ? probablement pour être employé les jours pairs et impairs, ce qui a son importance.

En enveloppes nous n'en avons que cinq valeurs, toutes au format 150 × 90 m/m, avec le papier blanc uni. Les timbres conservent leur type mais ont le millésime 1897, contrairement aux timbres-poste. Il est vrai que pour ceux-ci il fallait faire d'autres planches et puisqu'on a changé les couleurs, le but est néanmoins atteint :

1 centavo, carmin
2 centavos, vert
5 — orange
12 — bleu
15 — noir



Pour les bandes on s'est mis en frais d'un nouveau type. C'est toujours le Monsieur moustachu, au col cassé qui a la corde. Il est ici dans un ovale couvert de lignes verticales, portant en haut : *Correos de el Salvador*, reconnaissant ainsi que l'inspiration *del Salvador* n'est pas heureuse sur les émissions antérieures; tout en haut, est le millésime plein de promesse 1897; en bas est la valeur.

Imprimés à droite sur papier manille. Format : 170 × 250 m/m :

2 centavos, vert
3 — bistre
4 — bleu
6 — carmin

En cartes postales nous avons différents portraits du Monsieur moustachu, toujours reconnaissable à son col cassé.....

Voici d'abord la carte de 1896 à 1 centavo avec différents changements. En haut, à droite, est toujours le timbre 1896 mais avec le millésime 1897. En bas, à gauche, les armoiries sont remplacées par le portrait du Monsieur :



1 centavo, bleu sur blanc
1 + 1 — — — —

Les deux parties de la carte-réponse tiennent par le côté, avec piqûre à la séparation; impression sur les 1re et 4e faces.



La carte à 2 centavos conserve ses armoiries, mais on s'est payé le luxe d'un nouveau type de timbre, millésime 1897, montrant le Monsieur moustachu sous un nouvel aspect :

2 centavos, bleu sur azur
2 + 2 — — — —

L'impression de la carte avec réponse et sa disposition répondent à celles de la carte précédente 1 + 1 centavo.

Viennent les cartes pour l'Union postale universelle.



De même que pour la carte à 2 centavos, nous avons les cartes 1896 avec un nouveau type, toujours à l'effigie du particulier moustachu :

3 centavos, bleu sur rose
3 + 3 — — — —

L'impression et la disposition de la carte

avec réponse sont celles des précédentes à 1 + 1 et 2 + 2 centavos.

SEYCHELLES.

La *Revue Ph. Fr.* annonce au type connu :

18 cents, outremer
36 — brun et rose
1 rupee, violet et carmin

Un avis, en date du 9 février, que nous adresse l'administrateur des postes, nous apprend que ces timbres ne sont pas encore en circulation : *ils étaient attendus d'Angleterre.*

SOUDAN.

Le service des postes étant entre les mains des autorités anglaises, depuis *Wadi-Halfa* jusqu'à la frontière égyptienne, le gouvernement égyptien, pour établir un contrôle des recettes, a décidé qu'à partir du 1er mars, les timbres de 1, 3 et 5 millièmes et 1 piastre employés en cette occasion, seraient surchargés du mot : *Soudan* :

1 millième,	brun,	surch. noire (?)
3 —	jaune,	— —
5 —	carmin,	— —
1 piastre,	outremer,	— —

Et, à cette occasion, le *Journal officiel* publie l'avis suivant :

A partir du 1er mars, les correspondances originaires du bureau de poste de Halfa (camp et des localités au sud de Wadi-Halfa, seront affranchies moyennant des timbres-poste de l'émission actuelle avec la surcharge " Soudan. „

Ces timbres seront exclusivement valables pour l'affranchissement des correspondances provenant du bureau et des localités susindiqués.

TONGA.

Le travail de surcharge, si compliqué pour faire un timbre 1/2 p., primitivement 7 1/2 p. et devenu ensuite 2 1/2 p., existe encore d'après l'*Aust. Ph.* avec surcharge supplémentaire : *Va eua de beni.*

TURK (ÎLES DE).

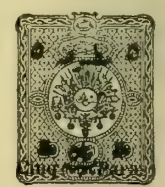
En enveloppes recommandées, sans timbre, le *M. J.* a reçu le format G. ayant sur la patte : *De La Rue & Co Patent.*

TURQUIE.



Voici la carte-lettre signalée le mois passé. Nous pouvons également reproduire le type 5 paras dont nous parlions en même temps. Son émission est fixée au 1/13 avril courant.





Ce n'est pas un timbre, mais deux timbres surchargés qui auront cours, l'un avec surcharge *rouge*, l'autre avec surcharge *noire*; le premier sera délivré au public, le second aux directions de journaux seulement, c'est pourquoi on a placé à la partie supérieure les caractères turcs, signifiant *Matboua*, (Imprimé.)

Plus tard, à une époque encore inconnue, dans un an peut-être, le plus tard possible, espérons-le, ces timbres seront supprimés et remplacés par d'autres, lorsque la nouvelle série que l'on projette, sera prête ; ô bonheur! celle-ci comprendra à nouveau un 25 piastres :

5 paras, vert. surch. rouge, piqué 13 1/2
5 — — — noire —

VARIÉTÉS.

Ayant l'extrémité de la tête du 1er chiffre cassée :

5 paras, vert, surch. rouge
5 — — — noire

Ayant l'extrémité de la tête du 2me chiffre cassée :

5 paras, vert, surch. rouge
5 — — — noire

On peut encore trouver des différences par le chiffre ayant la tête relevée, placé premier ou second.

URUGUAY.

Les timbres commémoratifs de Suarez qui n'étaient plus en usage, suivant l'avis postal du 13 juillet dernier, viennent de reparaître avec la surcharge : *Provisor o 1897*, en carmin. Pour les 1 et 5 centesimos elle apparaît comme une auréole; pour les 10 centesimos, le millésime est séparé du mot : *Provisorio* et se trouve placé au bas du monument :

1 centesimo,	violet et noir,	surch. carmin
5 centesimos,	bleu	— — —
10 —	carmin	— —

En surchargeant ces timbres il n'a été commis aucune erreur.... Quelle erreur !

ZANZIBAR.

Au type reproduit le mois passé nous avons reçu une enveloppe pour lettres enregistrées, au format 255 × 105 m/m :

2 annas, brun-carmin sur blanc

Le 3 pfennig taxe de Bavière avec surcharge renversée.

Nous avons annoncé ce timbre le mois passé, sans consulter au préalable M. Léon Brummer. Il paraît que c'était un crime de lèse-timbrophilie. Voici les amabilités que nous envoie à ce propos le journal qu'il rédige : *Das Postwer - zeichen* :

" Le *Timbre-Poste* apporte l'étonnante nouvelle qu'on lui a montré le *timbre-taxe* à 3 pfennig, gris (filagramme 76) (1) avec la surcharge rouge retournée *Vom Empfänger zahlbar* et l'enregistre aussitôt comme timbre émis — comme cela est la coutume d'ailleurs chez la plupart des journaux philatéliques (2).

„ Il s'agira dans le cas d'une impression maculée, qui n'a jamais été destinée à l'emploi postal. Nous sommes décidément de meilleurs juges que le journal de la capitale belge sur ce qui existe en Bavière — d'autant plus lorsqu'il s'agit de timbres servant à des intérêts purement locaux.

„ Ne serait-il pas possible que la surcharge ne soit pas même authentique ? „

Les raisons données de si orgueilleuse façon, sont faibles, excessivement faibles ; elles pèchent absolument par la base.

Une maculation se reconnaît les yeux fermés, elle se montre ou avec un texte poché, mal imprimé ou bien dans le sens inverse de l'objet reproduit ; pour ce qui est d'une fausse surcharge, il faudrait d'abord, pour l'obtenir, mettre la main sur un timbre *sans surcharge*, ce qui est aussi difficile à rencontrer, que la modestie chez notre contradicteur.

M. Brummel certifie que nous ne sommes pas à même d'apprécier les timbres de Bavière, parce que Belge ! ce qui est un comble ; nous ne savons si ce Monsieur se croit des aptitudes spéciales, le fait est que nous le voyons s'occuper des timbres de tous pays... Nous pourrions admettre ses prétentions si, au lieu de timbres de Bavière, il s'agissait de bière de ce pays. En effet, le Bavarois est seul capable de *bien* l'apprécier et encore avons-nous vu à la Brasserie Royale de Munich, des habitués qui n'arrivaient à un résultat à peu près satisfaisant qu'à la 20me ou 30me pinte ! et la nécessité de renouveler l'expérience chaque jour. Mais aussi quels nez, mes amis !... de vraies trompes.

Ceci soit dit sans aucune arrière-pensée et sans vouloir faire aucune allusion personnelle.

(1) En enlevant le papier sur lequel le timbre est collé, nous voyons qu'il est de 1888, ce qu'indique du reste la piqûre.

(2) Sauf bien entendu *Der Postwertzeichen*.

N. D. L. R.

Le « Cycle Express Company » de l'Australie Occidentale.

L'*Australian Ph.* a publié quelques détails sur le service " Cycle express „ dont nous avons parlé il y a plusieurs mois (n° 405). Nous les résumons ici :

Le service cycliste postal a pris naissance en 1893 ; les lettres affranchies étaient frappées du mot *Paid.*

En 1894 des postes cyclistes régulières furent envoyées à Widgiemula (51 milles), Norseman (120 milles) et Dundas (140 milles). Les lettres et les télégrammes étaient expédiés à des taxes variant de 6 d. à 5 sh.



En avril 1895 une poste cycliste régulière fut envoyée à Menzies (110 milles) et le service fut étendu ensuite à Niagara (135 milles). Les taxes étaient 2 sh. 6 p. et 5 sh. et payées au moyen de timbres comme ci-contre :

2 sh., 6 pence, bleu, piqué

En juin 1895 une poste cycliste régulière fut envoyée à Mount Margaret, Yerilla, Goore's Puzzle, etc., la distance était de 200 milles.

La première fourniture de timbres étant épuisée en juin 1895, on commanda une nouvelle série consistant en 3 valeurs : 6 p., 2 sh. et 5 shillings.

Par suite de retards, ces timbres ne parurent qu'en juin 1896. A cette époque toutes les routes desservies auparavant par l'Express Healy étaient reprises par le gouvernement ; les Mount Margaret et les localités du Nord restèrent seuls ouverts aux express par cycles et par chameaux.

Les lettres étaient taxées 1 sh., 1 sh. 6 p., 2 sh. 6 p. et 5 sh. La dernière route fut finalement fermée aux opérations de M. Healy en décembre 1896.

Il n'y a qu'un type pour les timbres de la série 1896. Rectangle oblong, présentant au centre un chameau et son cavalier traversant le désert, avec soleil couchant à l'horizon, le tout encadré d'une bande ovale portant : *Coolgardie Cycle Express Company* et brisée à la partie inférieure par un cartouche portant la valeur en lettres. Les chiffres de la valeur sont en cercle dans les angles et les mots : *Western Australia* sont aux côtés.

Lithographiés en deux couleurs sur papier blanc satiné, piqués :

6 pence,	vert,	chamois,	chocolat
2 sh.,	jaune	—	—
5 —	mauve	—	—

A propos de quelques timbres de Belgique.

Comme il ne s'agit pas ici de timbres de Bavière, dont une saine appréciation n'est possible qu'aux habitants de ce pays (paroles et musique de M. L. Brummer) et puisque nous nous trouvons aujourd'hui sur notre terrain, nous pouvons, sans craindre les récriminations bavaroises, faire connaître notre sentiment sur les découvertes de M. E. Questiaux, consignées au *Moniteur Philatélique*.

Suivant M. E. Questiaux, les types de 1849 50 et 1861 différeraient entre eux et formeraient deux types. Le premier aurait, comme dimension, 17 1/2 × 21 m/m avec un médaillon presque rond de 14 1/2 × 17 m/m, tandis que le dernier verrait ses dimensions portées à 16×22 m/m pour le timbre et à 14 1/2 × 18 m/m pour l'ovale; l'effigie du Roi serait plus allongée ici et se montrerait plus pointue.

Puisant au hasard quelques timbres dans notre réserve, parmi ceux de 1849/50, 1851, 1861 et 1863, nous arrivons à bien d'autres irrégularités dans les dimensions. Il est probable qu'en poursuivant nos recherches, nous eussions pu en constater davantage : nous avons cru que les exemples que nous avions sous la main seraient suffisants pour notre démonstration.

Voici ce que nous avons rencontré :

Dimension du timbre : 17 1/4 × 21 3/4 m/m :
— *du médaillon : 14 1/2 × 17 3/4 m/m :*

1863, 10 centimes

Timb. 17 3/4 × 21 3/4 ; méd. 14 3/4 × 17 3/4 m/m :

1861, 10 centimes

Timb. 17 3/4 × 21 3/4 ; méd. 14 3/4 × 18 m/m

1861, 1 centime
1863, 1, 10, 20 centimes

Timb. 17 3/4 × 22 ; méd. 14 3/4 × 18 m/m :

1861, 20 centimes

Timb. 18 × 21 ; méd. 15 × 17 1/4 m/m :

1850, 20 centimes, sur mince

Timb. 18 × 21 1/4 ; méd. 15 × 17 1/4 m/m :

1850, 20 centimes, sur mince et épais

Timb. 18 × 21 1/4 ; méd. 15 × 17 1/2 m/m :

1849,	40 centimes		
1850,	10	—	sur mince
	20	—	— épais
1851,	10, 20, 40	—	— mince
	10, 20, 40	—	— épais

Timb. 18 × 21 3/4 ; méd. 14 3/4 × 17 3/4 m/m :

1861, 40 centimes

Timb. 18 × 21 3/4 ; méd. 14 3/4 × 18 m/m :

1861, 1 centime

Timb. 18 × 21 3/4 ; méd. 15 × 17 3/4 m/m :

1863, 20 centimes

Timb. 18 × 21 3/4, méd. 15 1/4 × 17 1/2 m/m :

1861, 10 et 40 centimes

Timb. 18 1/4 × 21 3/4 ; méd. 14 3/4 × 17 3/4 m/m :

1863, 40 centimes

Timb. 18 1/4 × 21 3/4 ; méd. 15 1/4 × 17 3/4 m/m :

1863, 10 et 40 centimes

Remontant à l'origine de ces timbres, nous avons examiné les *essais* que nous tenons du graveur et voici ce que nous trouvons :

1° Imprimé sur le coin ou tout au moins sur UN *cliché :*

Timb. 18 1/4 × 21 1/2 ; méd. 15 1/4 × 18 m/m :

10 centimes, sur blanc vergé

Timb. 18 1/4 × 22 ; méd. 15 × 18 m/m :

20 centimes, sur blanc vergé

Ces deux timbres sont imprimés sur la même feuille; leur type est *identique* avec changement de valeur et cependant les timbres ont deux dimensions !

2° Imprimé sur la planche de 100 timbres :

Timb. 17 1/2 × 21 1/4 ; méd. 14 3/4 × 17 1/2 m/m :

40 centimes, sur papier azuré

Le papier porte les noms des fabricants : *Olin & Robert, Bruxelles* en écriture anglaise; au bas de la planche, il y a l'année de l'impression 1856.

Timb. 18 × 21 3/4 ; méd. 15 × 17 3/4 m/m :

1 centime, sur carton blanc

Timb. 18 1/4 × 21 3/4 ; méd. 15 × 17 3/4 m/m :

1 et 40 centimes, sur carton blanc

Timb. 18 1/4 × 21 3/4 ; méd. 15 1/4 × 17 3/4 m/m :

20 et 40 centimes, sur carton blanc

Les 20 et 40 centimes proviennent de tirages exécutés en 1849-50 et ceux de 1 centime en 1861 ils sont toutefois de deux dimensions !

Si la dimension nous donne la preuve que le type est différent, combien en avons-nous trouvé pour une première recherche? Si au contraire c'est la comparaison du dessin qui fixe le nombre de types, nous n'en trouvons qu'un seul.

En 1850 le graveur prend une épreuve des 10 et 20 c. qui sont d'un seul et unique type, mais avec changement de la valeur et il obtient néanmoins des dimensions différentes pour les deux valeurs; à l'imprimerie lorsqu'on s'occupe du tirage de ces timbres, ils ont encore une autre dimension et il en est de même pour les autres valeurs! mais, nous dira-t-on, d'où vient alors que certains timbres ont le médaillon presque rond et d'autres l'ont en ovale. Tout simplement de ce que le papier, avant l'impression, doit être mouillé et qu'en séchant il se rétrécit ou s'allonge suivant la température dans laquelle il s'est trouvé. En s'allongeant il doit nécessairement faire subir une modification semblable au dessin.

Dans notre livre sur les timbres de Belgique nous avons parlé d'un timbre qui nous avait été communiqué jadis par M. Raffalovich. On avait réussi à le rétrécir, nous ne savons trop comment, sur une dimension de 15 × 18 1/2 m/m. ce qui est énorme et dont on jugera par les deux fac simile :




15 × 18 1/2 m/m   18 × 21 m/m

Le filagramme du timbre avait nécessairement subi le rétrécissement dans les mêmes proportions, ainsi que l'annulation, cercle à lignes horizontales ayant le n° 71 au centre.

M. E. Questiaux, parlant des timbres de 1865 nous apprend qu'il a trouvé, *pour un usage de 4 années !!* jusque 3 types des 10 et 20 centimes, différant entre eux par les dimensions et aussi par les dessins...

On sait maintenant ce qu'il faut penser des dimensions; quant aux différences de dessins, elles proviennent de tirages aussi défectueux que nombreux.

M. E. Questiaux ne se rend pas bien compte, nous semble-t-il, de ce qu'une mauvaise impression peut produire; il ignore probablement qu'une *planche* usée ne nécessite pas pour cela la création d'un nouveau coin et qu'avant d'en arriver à cette extrémité il est toujours possible de les remplacer par de nouvelles.

Notre gouvernement savait du reste qu'on ne s'adresse pas impunément à MM. De La Rue & Cie de Londres, qui n'ont jamais attaché leurs chiens avec des saucisses.

Variétés de surcharge du 2 c. de p., rose des Philippines.

En juin 1883 on émettait deux timbres de 1 real par une surcharge appliquée sur le 2 c. de peso rose et sur le 5 c. de p. bleu pâle. Le premier de ces timbres existe en 2 types distincts, ainsi que nous venons de le remarquer :



1er TYPE. L'ovale mesure 11 m/m et la ligne d'inscription horizontale 16; le mot *de* est éloigné de *PA* de 1 1/2 m/m; la lettre s de *correos* est ouverte et o de *Habilitado* est en oblique au-dessus de o de *correos.*

On rencontre la surcharge en rouge et en carmin et toutes deux renversée :

1 real sur 2 c. de peso, rose, surch. rouge
1 — — 2 c. — — — carmin



Le 2e TYPE a un ovale de 10 m/m et une ligne d'inscription de 15 1/2 m/m. Le mot *de* est a 1 m/m de *PA*; s de *correos* est fermée et o de *Habilitado* placé horizontalement au-dessus de s de *correos:* c'est ce qui le distingue à première vue du 1er type.

La surcharge est rouge sur tous les exemplaires que nous avons vus; nous en avons aussi où elle est renversée :

1 real sur 2 c. de peso, rose, surch. rouge

Nous n'avons rencontré ce 2e type de surcharge que sur le 2 c. de peso, rose.

Sur certains timbres du Vénézuela.

En examinant sommairement un petit lot de timbres du Vénézuela, de l'émission janvier 1866, nous avons remarqué que le dessin des

1 2 réal n'était pas toujours le même pour tous. Cela nous a amené à faire d'autres recherches, plus sérieuses, qui se sont étendues aux mêmes timbres de 1874, surchargés d'un contre-scel, travail long et pénible qui a abouti cependant à quelques petites découvertes, que nous qualifierons d'intéressantes, si personne n'y voit d'inconvénient.

Depuis leur mise en usage, il y a 31 ans, par combien de mains ces timbres ont-ils passé, par combien de paires d'yeux ont-ils été vus, revus et rerevus ? Et cependant aucun des nombreux journaux, même bavarois, n'ont jamais signalé quelque chose d'anormal, pour ce qui concerne leur dessin. La modification de 1874 devait pourtant donner l'éveil et nous engager tous à en rechercher la cause. Il n'en a rien été, pas plus que pour le Salvador qui a pris une semblable mesure, à la même époque, en frappant ses timbres d'un contre-scel rond qui n'a pris fin que dans le courant de 1879, toujours comme au Vénézuela.

Depuis 1859, les timbres de ce dernier pays, ont eu les différentes valeurs de chacune des émissions, conformes au type adopté, mais elles différaient par les détails de copie, chaque valeur étant lithographiée séparément.

C'est encore le cas pour les timbres de 1866. Y a-t-il eu contrefaçon pour les émissions de 1859 et 1861 ? Nous ne savons. Toujours est-il que nous constatons que les timbres de 1863 et 1866 portent des marques plus ou moins secrètes. Et puisque l'occasion s'offre à nous de les faire connaître, profitons-en :

Le 1/2 réal, 1er type, 1863, a dans le cercle perlé, à la partie supérieure, un point de couleur dans l'une des perles du haut et un trait vertical dans une autre perle, à gauche ;

Les 1 réal, 2 réales, 1 2 et 1 centavo ont seulement le trait vertical de gauche ;

Quant au 1/2 réal, 2e type, 1865, il a le point de couleur dans l'une des perles du haut.

A l'émission 1866, le nœud placé sous la banderole, avec l'inscription : *Dios y fede acion* montre, *quand les impressions sont bonnes :*

Au 1/2 réal, un trait vertical au milieu ;

Au 1 réal, à gauche, 2 traits horizontaux; au milieu 1 petit et 1 gros vertical; à droite 1 trait horizontal ; G. dans la corne d'abondance, vers la gauche ;

Au 2 reales un gros point à gauche, à droite et au milieu ;

Au 1 2 centavo, lettre N au milieu et un point à gauche ;

Au 1 centavo, un gros point au milieu ;

Au 2 centavos, un point au milieu et un trait oblique à droite.

N'ayant constaté de différence de type qu'entre les timbres 1 2 réal, nous trouvons inutile de nous occuper des autres valeurs. Voici donc le résultat de nos remarques :

Janvier 1866, 1 2 réal. 1er report.



Nous ignorons combien de timbres il y avait à la feuille. Nous supposons qu'ils se trouvaient au nombre de 135 répartis par neuf sur quinze rangées horizontales, comme les timbres de 1870.

La corne d'abondance de gauche se montre ici avec ombres formées de quatre longs traits fort étendus ;

Le cheval a la queue formée d'un gros trait de couleur et touche presque l'écu, à gauche ;

Les branches de lauriers arrivent en partie sur les fleurs sortant de la corne d'abondance ;

Les palmes de droite sont inclinées, surtout la 4e (la 5e est très rapprochée de la banderole du bas) ;

Sur la banderole, l'inscription : *Dios y federacion* forme 3 mots distincts, et de mêmes caractères ; les extrémités de la banderole sont divisées en deux mêmes parties ;

S de *los* est raide et étroit ;

Les étoiles devant et après la valeur sont régulièrement faites ;

La gomme est blanche et lisse.

Au début de l'émission, les timbres avaient le papier plus ou moins mince, légèrement azuré ; la nuance, généralement claire pour les 3 valeurs s'est accentuée aux tirages suivants, dont le papier est devenu blanc :

1/2 réal, brun-violet		pâle
1 2 "	—	foncé
1 2 "	—	vif

Les feuilles de ces timbres n'ont pas de tête bêche. L'impression s'est faite à Caracas, à la lithographie de M. Félix Rasco.

Juillet ? 1870, 1 2 réal. 2e report.

La nécessité de créer un nouveau report est reconnue en 1870; les timbres de ce tirage voient le jour vers juillet de cette année.

Les feuilles ont 135 timbres sur quinze rangées horizontales de neuf. Les 3e, 6e et 9e timbres des 4e, 8e, 12e et 15e rangées horizontales, sont renversés par rapport aux autres : cela tient à ce que le lithographe a fait son report par douze timbres (4 rangées horizontales de 3) et a jugé bon, comme point de répère sans doute, de retourner le dernier des douze timbres, supprimant la première rangée, pour finir sa feuille, et obtenir ainsi 15 rangées horizontales.

L'impression des timbres s'est faite sur papier blanc mat, épais pour le premier tirage, moins épais et moins blanc pour les suivants :

1/2 réal, carmin-lilacé
1/2 — — — vif et foncé
1/2 — — brunâtre
1/2 — rouge-brunâtre foncé
1/2 — — — pâle
1/2 — carmin
1/2 — brun pâle

VARIÉTÉS *Têtes bêches*

Mêmes nuances.

1870 1/2 réal (Émission frauduleuse).

Si nous nous en rapportons à la nuance des timbres, à la couleur et à l'épaisseur du papier, les timbres du type ci-contre doivent avoir paru à la même époque que les précédents. On les reconnaît aux points suivants :

La corne d'abondance de gauche est ombrée de traits rapprochés presque verticaux ;

Le cheval, plus gros et plus court, a la queue formée d'un petit trait de couleur s'arrêtant à 1/2 m/m de l'écu, à gauche ;

Les branches de lauriers sont plus inclinées et ne touchent pas les fleurs de la corne d'abondance ;

Les palmes de droite, *plus raides*, ne sont pas inclinées comme en 1866 ; la 5e est distancée de la banderole du bas ;

Sur la banderole, *Dios y federacion* ne forme pour ainsi dire qu'un mot. Il y a une tâche blanche au dessus de la lettre Y qui paraît avoir été ajoutée après coup, différente qu'elle est pour les 12 timbres du report ; les lettres finales *cion* sont plus grosses que les autres, notamment *on* ; les extrémités de la banderole se montrent en fourche très ouverte à gauche, fermée à droite ;

S de *los* est large et ramassé ;

Les pointes supérieures des étoiles qui précèdent et suivent la valeur, sont mal venues et inachevées ;

La gomme est d'un blanc-jaunâtre et laisse voir très distinctement les traces de la brosse dont on s'est servi pour l'étendre sur le papier. Cette gomme est si peu apparente qu'on se demande si elle existe.

Le report a été établi comme celui de juillet 1870 ; il y a donc douze têtes bêches à la feuille :

1/2 réal, carmin lilacé
1/2 — — — vif
1/2 — — brunâtre.
1/2 — rouge brunâtre foncé
1/2 — — — pâle
1/2 — carmin
1/2 — brun pâle

VARIÉTÉS. *Têtes bêches.*

Mêmes nuances.

Nous avons rencontré seulement ces timbres oblitérés *Caracas* et *La Guaira*. Nous supposons qu'ils ont été mis en circulation frauduleusement dans ces deux villes et voici pourquoi :

D'abord il nous paraît de toute impossibilité que le lithographe ait mis en emploi en même temps, pour chaque tirage, depuis 1870 (les diverses teintes le prouvent) des planches de différents types. Si les nécessités de la vente obligeaint des tirages plus importants du 1/2 réal, que pour les deux autres valeurs, n'était-il pas plus facile d'établir des reports non de 135 timbres, mais de 300, comme c'est le cas pour les timbres de 1874 ? ; la prudence n'exigeait-elle pas aussi de ne pas mettre en circulation deux types dont l'un est l'imitation de l'autre, alors qu'il était bien plus simple de créer deux planches de même type si l'on tenait absolument à faire le tirage sur deux presses ?

Lorsque les timbres parurent en janvier 1874, surchargés d'un contre-scel consistant en deux lignes d'inscription, quel type emploie-t-on dans cette circonstance ? celui de 1866. Or, si le *type* de 1870 était authentique, la préférence ne devait-elle pas lui être donnée, son dessin, plus récent, étant par conséquent moins usé ?

Ce contre-scel, dont on ne s'est jamais expliqué la présence sur les timbres, n'était certainement qu'une mesure de précaution prise

par l'administration des postes, à seule fin de se garantir contre la contrefaçon dont nous venons de parler. Et qui sait si ce n'est pas l'absence de marque secrète qui a attiré l'attention sur cette émission frauduleuse?

Il est plaisant cependant de relever les moyens employés par l'administration des postes pour se prémunir, en 1874, contre la contrefaçon :

1° Les feuilles au lieu d'avoir 135 timbres, ont ce nombre porté à 300 (20 rangées horizontales de 15);

2° Suppression de têtes bêches;

3° Le papier commence par être plus fortement azuré;

4° Surimpression de deux lignes d'inscription.

Or, ces deux lignes paraissent en différents caractères; les mots sont orthographiés de diverses façons; il y a aussi des lettres qui sont tantôt majuscules, tantôt minuscules; nous avons même rencontré un timbre dépourvu de tout contre-scel.

Dans ces conditions, quelle garantie pouvait donc bien offrir ce fameux contre-scel?

Et cependant nous devons constater que, malgré toute l'attention que nous avons apportée à l'examen de chacun des timbres, de notre réserve, nous n'avons pu retrouver une seule contrefaçon. Est-ce à dire que les faussaires avaient renoncé à leur coupable industrie en présence des difficultés qu'on leur avait suscitées? Nous ne le croyons pas. Il ne serait pas impossible que les faussaires payant d'audace, aient été arrêtés en présentant leurs timbres en échange, lorsque l'émission non surchargée a été retirée de l'usage ou qu'ils aient réussi à placer au gouvernement une quantité telle qu'ils aient pu renoncer à leur dangereux métier.

Quoiqu'il en soit, il est un fait certain pour nous, c'est que l'administration se trouvait en possession de faux timbres et la preuve c'est que nous en avons reçu nous-même de cette source, en feuille entière.

Quant au Salvador s'est-il trouvé dans le cas du Vénézuela ou la panique de l'un s'est-elle communiquée à l'autre? L'examen de nos timbres ne nous a apporté à ce sujet aucune confidence.

CHRONIQUE FISCALE.

—

BRÊME.



L'an dernier nous avons signalé un nouveau type de la série " *Stempel abgabe* „ que voici. Nous en connaissons aujourd'hui les valeurs suivantes, toutes ayant l'impression de couleur sur papier blanc uni, piqûre 11 1/2 :

20 pfennig, rose violacé
30 — —
50 — —
1 mark, gris
2 — —

Nous avons rencontré un exemplaire portant la date d'oblitération 21 octobre 1875.

BRÉSIL.

Para (*Etat de*). — M. Roussin nous remet le timbre ci-contre appartenant à l'Etat de Para. Nous ignorons la date de son émission.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

200 reis, jaune d'or.

CHINE.

L'arrivée d'un timbre-poste à 1 dollar nous révèle l'existence de timbres fiscaux en Chine. (Voir *Chine* pour le fac simile) :

3 cents, rouge, piqué 15

CUBA.

Le millésime de la série des timbres " Movil „ est changé avec l'année 1897; les couleurs adoptées sont :

5 c. de peso, rouge-brun
25 — — brun

Ces timbres et les fiscaux en usage se vendent 15 °/₀ de plus, comme impôt de guerre. Les 5 c. à 6 c. et les 25 à 29 centavos, ce qui ne représente pas les 15 °/₀ dont on nous parle.

Nous ignorons si la surtaxe se constate par une surcharge quelconque, bien inutile, une fois prévenus, pour les timbres ayant le millé-

sime 1897. Il n'en est pas de même des timbres vendus avant cet impôt.

HOLKAR.

Signalé par la *Revue Ph. Franç.* les valeurs suivantes au type du rajah actuel :

2 annas, vert
4 — violet
8 — outremer

INDES ANGLAISES.

Nous avons le timbre 6 annas, *foreign bill* de 1861 sur azur ayant le premier mot surchargé *court* et le second *fees;* la valeur *six* est aussi surchargée *court* et *annas : fees :*

6 annas, violet, surch. rouge

ITALIE.

Reçu de M. E. Doczkalik les timbres suivants :

Castelfranco Veneto *(Tré ise).* — Armoiries de Savoie dans un ovale; cadre rectangulaire contenant : *Diritti di* à gauche; *Stato civile* à droite; en haut : *Municipio di;* en bas : *Castelfranco Veneto;* chiffres aux angles; piqué 11 1/2. Emis en 1896 (?) :

50 centesimi, outremer

Chiusi *(Siena).* — Armes dans un double ovale ayant : *Diritti di Segreteria;* cadre rectangulaire contenant : *Comune di* en haut : *Chiusi* en bas; chiffre en lettres dans les angles. Emis en 1896 (?) :

10 centesimi, bleu, non dentelé
20 — brun-violet, —
50 — rouge, —

Coriano *(Forli).* — Petites armoiries sur fond blanc dans un ovale; cadre rectangulaire ayant : c. *20* dans les angles supérieurs; *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite; *Municipio* en haut; *Coriano* en bas. Piqué 11 1/2. Emis en 1896 (?) et les deux suivants :

20 centesimi, rose-carmin

Mêmes armoiries, dimension plus grande du rectangle, inscription de l'ovale : *Diritti di Municipio Segreteria;* en bas, sur une ligne droite : *Coriano;* valeur dans les angles supérieurs, piqués 11 1/2 :

50 centesimi, vermillon
1 lira, bleu

Medole *(Mantoue).* — Emission de 1896 (?). Armoiries de Savoie sur manteau royal dans un ovale au bas duquel : *Diritti di Stato civile,* cadre rectangulaire ayant la valeur en bas, sur un cartouche horizontal. Piqué 11 1/2 :

50 centesimi, bleu

Monopoli *(Bari).* — Emission de 1897 (?). Armoiries dans un ovale ayant *centesimi* au-dessus et *Venti* (*cinquanta*) au-dessous; cadre rectangulaire ayant : *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite; *Comune di* en haut; *Monopoli* en bas; chiffres aux angles. Piqués 11 1/2 :

20 centesimi, rouge
50 — bleu

Montajasi *(Lecce).* — Emission de 1895 (?). Chiffre dans un rectangle; cadre rectangulaire ayant : *Diritti di Segreteria* à gauche et à droite; *Centesimi* en haut et en bas. Piqués 11 1/2 :

20 centesimi, bleu
50 — bistre-jaune

Montone *(Perugia).* — Emission de 1895. Armoiries dans un ovale, cadre rectangulaire ayant : *Municipio* à gauche; *Montone* à droite; *Diritti di — Se reteria* ou *Stato civile; cent.* en bas; chiffres aux angles. Piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, brun-jaune
Stato civile : 50 — bleu

Palmanour *(Udine).* — Emission de 1896 (?). Lion de Venise dans un rectangle ayant : *Comune di Palmanour* en haut, sur deux lignes: *centesimi* et un chiffre sous le lion; puis : *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile.* Piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, brun
— 30 — bleu
Stato civile : 50 — rouge
— 1 lire, vert

Pegli *(Gènes).* — Emission de 1897 (?). Petites armoiries dans un double cercle ayant : *Municipio di Pegli;* cadre rectangulaire ayant : *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile* en haut; valeur en bas; chiffres entre le cercle et le cadre. Piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, vert
— 50 — bleu
Stato civile : 50 — jaune

Pescara *(Chieti).* — Emission de 1893 (?). Armoiries dans un rectangle ayant : *Municipio di Pascara* en haut; la valeur en lettres en bas;

Diritti di à gauche; *Segreteria*, à droite; chiffres aux quatre côtés intérieurs.

Imprimés en couleur sur papier de couleur, piqués 11 1 2.

10 centesimi,	violet sur	mauve
20 —	rouge —	chamois
50 —	vert —	verdâtre

Pietralunga (*Perugia*). — Emission de 1896. Armoiries dans un ovale, sur fond de couleur; en dehors : C, à gauche, 20 (50) à droite; cadre rectangulaire ayant : *Municipio — di Pietralunga*, en haut; *diritti di segreteria* ou *Stato civile* en bas. Piqués 11 1/2 :

20 centesimi, violet vif
50 — bleu

PÉROU.





Nous recevons par l'ami Roussin les quatre timbres ci-haut, le premier ayant été en usage en 1895 et 1896, les autres formant depuis 1896 une partie des timbres en cours jusque 1898.

Imprimés en couleur sur papier blanc; piqués 11 1 2 :

1895-1896,	25 centavos,	violet foncé	
1896-1898,	2	—	bleu
—	10	—	bistre
—	25	—	vert bleu





WURTEMBERG.

Reutlingen. — Les timbres de cette municipalité, connus depuis 1875 ont été changés en avril 1895. M. Treichel nous en envoie la série encore en usage.



Au centre d'un double ovale est la valeur en chiffres; légende de l'ovale : *Stadtgemeinde Reutlingen — Waggebühr*; cadre rectangulaire.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés :

1	pfennig,	noir	20	pfennig,	vermillon
2	—	—	30	—	vert-jaune
3	—	—	40	—	jaune-serin
4	—	—	50	—	rouge
5	—	—	60	—	outremer
6	—	—	70	—	vert-russe
7	—	—	80	—	orange
8	—	—	90	—	violet
9	—	—	1	mark,	noir
10	—	brun			

Brux. Imp L.-G Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Tout abonnement est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
LE NUMERO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE POSTALE

—

ARGENTINE (République).

Le *M. W. S. N.* rapporte que le 3 centavos, orange, devenu inutile par suite de l'augmentation de la taxe portée uniformément à 5 centavos, a été supprimé. Par ce fait les timbres de cette valeur, au nouveau filagramme, deviendront rares....

Le *Am. J. of Ph.* a reçu au nouveau filagramme :

16 centavos, ardoise	2 pesos, vert
50 — vert bleu	5 — bleu foncé

Le même a vu le 20 pesos, 1891, *lithographié* et gravé. Le premier a la piqûre 11 1/2, le second 16 1/2.

Le timbre gravé pourrait bien être une épreuve d'*essai* à qui on aurait donné frauduleusement ce piquage exceptionnel.

AUTRICHE.

De l'émission 1890 un de nos confrères parisiens a rencontré dans son stock une carte à 5 kreuzer, *brun*, couleur du 2 kr. :

5 kreuzer, brun

BELGIQUE.

L'émission des deux timbres dont nous avons parlé le mois dernier a donné lieu aux décrets ou arrêtés suivants :

N° 331. Télégraphes.

Emission d'un timbre-télégraphe de 80 centimes.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'article 3 de l'arrêté royal du 22 mai 1871, autorisant le Ministre des Travaux publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes) à régler la valeur et la couleur des timbres-télégraphe, ainsi que la date d'émission de ces marques d'affranchissement :

Arrête :

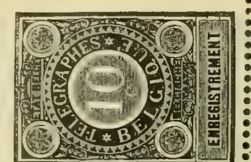
Article unique. — Il est créé un timbre-télégraphe de la valeur de quatre-vingts centimes et de couleur noire.



Ce timbre sera émis à partir du 1er avril prochain.

Bruxelles, le 27 février 1897.

J. Vandenpeereboom.



ADMINISTRATION DES TÉLÉGRAPHES.
BEHEER VAN TELEGRAFEN.

Récépissé du télégramme / Ontvangbewijs van telegram } N° ______
déposé à / afgegeven te } ______ h (ure) ______ m.
Taxe perçue / Geheven kosten } ______ fr. ______ c.

L'impression de ce timbre est bien noire, comme dit le décret, sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

80 centimes, noir intense

Création d'un timbre-récépissé de 10 centimes.

Léopold II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut,

Considérant l'utilité de créer un timbre avec récépissé pour faciliter la perception de la taxe des télégrammes enregistrés ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. — Il est créé un type de timbre-télégraphe avec récépissé, pour le payement de la taxe des télégrammes enregistrés.

Art. 2. — La valeur du timbre de ce type sera de dix centimes.

Art. 3. — La couleur et la date de l'émission du timbre-récépissé seront déterminés par notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, qui est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 3 mars 1897.
Léopold.

Par le Roi
Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,
J. Vandenpeereboom.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'article 3 de l'arrêté royal en date de ce jour, relatif à la création d'un timbre-télégraphe avec récepissé ;

Arrête :

Article premier. Le timbre-télégraphe avec récépissé sera imprimé en noir.

Art. 2. La date de l'émission de ce timbre est fixée au 1er Avril 1897.

Bruxelles, le 3 mars 1897.
J. Vandenpeereboom.

Ce que le décret ne nous dit pas c'est que le timbre récépissé ne se vend pas au public. Il est apposé sur la minute du télégramme et le reçu seul est remis à l'expéditeur. Il paraît que cette émission facilitera la perception de la taxe des télégrammes enregistrés ; nous nous demandons comment. Ce sera plutôt, à notre avis, un contrôle des taxes perçues.

Non seulement le timbre ne se délivre pas au public, mais il y a encore défense absolue de le lui montrer.... Nous avons réussi toutefois à obtenir ce timbre qui, mal conçu, mal gravé, n'est pas fait heureusement pour être vu.

Dans un double cercle à fond ligné horizontalement est la valeur en chiffres blancs ; autour, l'inscription : *Télégraphes-Belgique* qui, ô malheur ! n'a pas été traduite en flamand; aux angles, une rosace et entre elles, en haut : *Etat Belge* et en bas : *Belgische Staat* ; plus bas, sur un carchouche horizontal, le mot : *Enregistrement.*

Cette œuvre est signée : *A. D. — H. H.* (A. Doms, H. Hendrickx) ; le premier s'est suicidé il y a six mois environ, le second est mort depuis au moins deux ans, ce qui fait croire qu'on a dû s'occuper depuis longtemps de ce timbre :

10 centimes, noir sur blanc, piqué 11 1/2

Le *Moniteur* nous fait connaître une nouvelle fantaisie ministérielle :

Administration des Postes.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'article 2 de l'arrêté royal du 9 juin 1884, qui autorise le Ministre des travaux publics (actuellement des chemins de fer, postes et télegraphes) à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement ;

Vu l'arrêté du 15 mai 1893, qui détermine, notamment, la couleur des timbres-poste.

Arrête :

Article unique. Le timbre-poste à 50 centimes, actuellement de couleur bistre, sera désormais imprimé en gris.

Bruxelles, le 31 mars 1897.
J. Vandenpeereboom.

CANADA.

Les journaux du Canada annoncent qu'un 3 cents sera émis en juin prochain, en commémoration du jubilé de diamant de la reine d'Angleterre.

Espérons que toutes les colonies anglaises n'en feront pas autant.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Les timbres de 2 et 4 pence sont annoncés avec changement de couleur, comme suit :

2 pence, brun
4 — olive

Filagramme ancre ; piqûre 14.

CHARKHARI.

Le *Ph. J. of. India* signale une série de timbres de cet *Etat indien*. Le type n'est pas indiqué :

Timbres-poste :	1/4	an.	rose
—	1/2	—	violet
—	1	—	vert
—	2	—	—
—	4	—	—
Enveloppes :	1/4	—	rose
—	1/2	—	violet

CHINE.

Sous prétexte qu'elle n'était pas prête, la Chine nous a administré des timbres provisoires. Elle doit bien s'en trouver, car en voici une nouvelle fournée.

Le 3 cents fiscal qu'on nous a servi comme 1 dollar devient encore 1, 2 et 4 cents; *(one cent, 2 cents, 4 — cents)* l'émission de 1885 nous est servie également avec des surcharges :

Fiscal :	1 cent,	sur	3 c.,	rouge,	surch.	noire
—	2 —	—	3 —	—	—	—
—	4 —	—	3 —	—	—	—
Type 1885 :	1 —	—	1 —	vert,	—	—
—	2 —	—	3 —	violet,	—	—
—	5 —	—	5 —	olive,	—	—

Le 12 cents de 1894 devient 10 c. et les 1/2, 1 et 2 cents reçoivent pour surcharge nouvelle un chiffre plus gras :

Type 1894 :	10 c.	sur	12 c. orange,	surch.	noire
—	1/2	—	3 — citron	—	—
—	1	—	1 — rouge	—	—
—	2	—	2 — vert,	—	—

Variétés

Deux timbres se tenant avec et sans surcharge :

10 c. sur 9 c., vert, avec et sans surcharge noire.

Le document suivant a été publié à propos de l'émission de ces timbres.

Postes Impériales Chinoises.

A partir du 2 février 1897 (Kuang Ksü, 23e année, 1re lune, 1er jour) des courriers seront échangés à toute occasion entre les bureaux de postes maintenant ouverts aux localités ci-dessous mentionnées en Chine :

Amoy	Ichang	Shanghaï
Canton	Kiunkiang	Shasi
Chefoo	Kiungchow	Soochow
Chinhaï (Ningpo)	Lungchow	Swatow
Chinkiang	Mengtsz	Szemao
Chunking	Nanking	Taku (Tientsin)
Foochow	Newchwang	Tientsin
Hangchow	Ningpo	Wenchow
Hankow	Pagoda Anchorage (Foochow)	Whampoa
Hoihow (Kiungchow)	Pakhoi	Woosung
Hokow	Peking	Wuhu

Aussi avec Hong-Kong, Macao et Formose.

Des courriers supplémentaires, dûment annoncés, seront formés aux différents bureaux de postes pour répondre aux besoins locaux.

Taxes d'affranchissement. Les taxes d'affranchissement sont fixées comme suit :

Lettres. Pour chaque 1/4 oz ou fraction, 2 cents.

Journaux. Mis à la poste séparément, Chine, 1/2 c. chaque.
— — — étranger 1 — —

Quand ils sont envoyés en paquet 1 c. par 2 oz ou fraction.

Livres, circulaires, échantillons. 2 cents par oz; échantillons ou modèles n'excédant pas 8 oz de poids.

Paquets. 10 cents pour le premier lb. et 5 cents pour chaque lb. suivant.

Recommandations, 4 cents ; reçu de retour 4 cents.

Le paiement anticipatif est obligatoire. Pendant l'hiver, quand la navigation est fermée par la glace, les objets postaux en provenance et en destination de Pekin, Tientsin Taku) et Newchwang sont sujets au tarif spécial et aux règlements qui régissent le service par terre.

Timbres d'affranchissement. Les timbres d'affranchissement de la poste impériale sont des dénominations suivantes :

1/2, 1, 2, 4, 5, 10, 20, 30, 50 cents
1, 2, 3 dollars.
Cartes postales domestiques, 1 cent.

Heures. Les bureaux de la poste impériale sont ouverts pour la transaction au public, les jours de semaine de 8 h. du matin à 6 h. après-midi, les dimanches et fêtes de 8 à 9 heures.

Délivrance. La remise des objets postaux aura lieu comme suit : 8 h. matin, 10 h. matin, 2 h., 4 h. et 6 h. (ou à d'autres heures pour s'adapter aux besoins locaux).

La correspondance pour les vaisseaux, dans le port, sera, en règle générale, envoyée aux agents, mais si on le désire, elle sera remise à bord, à 9 h. matin et 4 h. après-midi, sujet à modification.

Boîtes privées. Des boîtes privées seront données à ferme par tout bureau de poste. La taxe est de $ 10 par année, payables d'avance. Les détenteurs de boîtes recevront gratuitement un livre de compte et un compte spécial pourra être ouvert pour la transmission aux ports chinois de certains imprimés non timbrés de dimension et poids uniformes, tels que mercuriales, circulaires, invitations, cartes, factures, etc., chacune n'excédant pas 2 oz en poids et en paquets de moins que 10 ; l'affranchissement — à la taxe de 1 cent chaque — étant ou payable au comptant ou partie au compte de l'envoyeur, qui doit être liquidé mensuellement, et en règle générale, aucune information ne peut être donnée quant aux détails des objets ou taxes faits dans le compte.

Recherches. Des recherches concernant les affaires postales peuvent être entreprises à l'administration des postes (douane).

Réclamations. Toutes les plaintes et réclamations auxquelles ne peuvent donner satisfaction le fonctionnaire postal, doivent être adressées au commissaire des douanes.

Par ordre de l'Inspecteur général des Douanes,
H. Kopsch,
Secrétaire postal.

Bureau d'inspection des douanes, Département statistique.
Shanghaï, 17 Janvier 1897.

COLOMBIE (Rép. de).

ANTIOQUIA. — Le 3 centavos, olive, nous vient *non dentelé horizontalement*, comme le 2 1/2 c., brun, déjà signalé :

3 centavos, olive

TOLIMA. — Le 1 peso 1884 est renseigné sur papier mince vergé, par le *Am. J. of Ph.* :

1 peso, rose-lilas

CONGO (État Indépendant du).

Emission d'une carte postale à 15 centimes, type de timbre des dernières parues :

15 centimes, bistre

On se doutait bien un peu que c'était par spéculation que, à peine émis, les timbres à 5 et 10 centimes de la série actuelle avaient eu leurs couleurs changées, mais la preuve matérielle manquait. Le *Moniteur Philatélique* (titre oblige) vient de nous enlever nos dernières illusions. C'est bien par spéculation que le changement a eu lieu et la preuve c'est qu'une maison allemande *dont on ignore le nom*, a passé un contrat par notaire *(nom inconnu)* par lequel M. Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer, postes et télégraphes de Belgique, cède toute la partie des premiers timbres 5 et 10 centimes du Congo *ad valorem*, ce qui est une affaire superbe pour la maison allemande et pour l'Etat du Congo.

Le malheur c'est que cette *histoire* n'est pas vraie et qu'elle n'est pas même vraisemblable. M. Vandenpeereboom est ministre d'une foule de choses *en Belgique*. Comme ministre des chemins de fer, il lui est facile de faire écrabouiller son monde; comme ministre des postes d'emb... d'ennuyer son public avec ses souches absurdes; comme ministre de la guerre, *ad interim*, d'empêcher, le jour du Vendredi-Saint, le soldat de se moucher bruyamment et de rendre muets clairons et tambours; mais il n'a rien à voir dans les affaires du Congo qui ne le regardent pas.

Notre confrère gantois, qui ne devrait pas ignorer cela, n'a pas même l'excuse de prétendre que son *canard* est un... *poisson* d'avril, sa grande nouvelle ayant paru dans son numéro de mars.

DUTTIA.

C'est toujours le *Ph. J. of India* qui renseigne l'émission des suivants, sans désignation de type :

Timbres-poste : 1/4 anna, noir sur orange
— 1/2 — — — vert-gris
Enveloppes : 1/2 — (?)
Cartes postales : 1/4 — (?)

EQUATEUR.

Par suite d'une erreur de plume, nous avons annoncé que 7 timbres *télégraphe* étaient remis en usage. Ce sont 7 *timbres-taxe* que nous avons voulu écrire.

En date du 22 février, nous recevons les informations suivantes :

" Les timbres commémoratifs devaient être supprimés dans toute la République le 31 décembre 1896. Ils l'ont été en effet, sauf à Guyaquil, qui continue à se servir de ces timbres. Il paraîtrait que, pour obéir à l'ordre du gouvernement, le ministre de Hacienda, à Quito, d'où sont expédiés les timbres en cours, aurait envoyé en temps voulu la nouvelle série surchargée pour une valeur de 7,000 sucres, mais cet envoi ayant été volé en route, il en est résulté que Guyaquil est bien obligé de se servir des timbres qu'elle a, c'est-à-dire des commémoratifs, en attendant que l'on veuille bien régulariser sa situation, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps.

. . . .

" En ce moment nous n'avons ni enveloppes, ni cartes postales. "

Il faut croire que le brave Seebeck se recueille, malgré ce qu'il nous a annoncé le mois passé.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre-télégraphe de la *Western Union telegraph* pour 1896, est imprimé en violet *(Am. J. of Ph.)* :

Sans valeur, violet, piqué 14

FINLANDE.

La *Revue Phil.* annonce que M. Lemoine possède de 1891, le 3 1/2 roubles jaune et noir imprimé ainsi par erreur au lieu de gris et noir. Ce qu'il y a de surprenant ici, c'est qu'en 1891 lorsque nous avons annoncé les 3 1/2 et 7 roubles, nous leur avons attribué la couleur l'un de l'autre, donc 3 1/2 r. jaune, 7 r. gris.

Aurions-nous eu déjà ces timbres dans des couleurs interverties ou est-ce simple coïncidence?

FRANCE.

La carte pneumatique à 30 centimes porte actuellement l'inscription : *République française. — Postes et Télégraphes. — Carte pneumatique* :

30 centimes, noir

Le spécimen qu'on nous signale a le n° 648.

GRANDE-BRETAGNE.

Les journaux, petits et grands, ont annoncé que, malgré toutes les influences mises en jeu, malgré les pétitions, malgré l'interpellation de M. Heaton, membre de la Chambre des Communes, il n'y aurait pas d'émission jubilaire en juin prochain.

Depuis, les mêmes journaux ont annoncé que les réclamations avaient été si nombreuses auprès du ministre, que, revenant de sa décision il avait résolu d'émettre trois timbres, d'autres disent deux, qui porteraient une allégorie de la Charité au-dessus de laquelle serait l'inscription : *Prince's of Wales hospital fund*, et qu'ils paraîtraient le 1er mai. On ajoutait que la moitié du produit de la vente serait versé à la souscription ouverte sous l'inspiration du prince de Galles.

Renseignements pris, les soi-disant timbres jubilaires ne sont en réalité que des récépissés de dons faits en faveur des hôpitaux, récépissés auxquels on a donné la forme de timbres-poste, dimension des commémoratifs des Etats-Unis.

Malgré leur forme timbre-poste, ces étiquettes n'offrent aucun intérêt pour la collection.

GRÈCE.

Un nouveau décret royal du 14/26 mars décide que la circulation des timbres olympiques continuera encore une année, la situation politique ne permettant pas de s'occuper de timbres.

Il faudra cependant que cela ait une fin, car on ne peut en somme toujours s'occuper de Crête, hein ?

Un autre décret du 19 avril décide que les timbres olympiques resteront en usage jusqu'à épuisement, après quoi on reprendra provisoirement le type abandonné, petite tête de Mercure.

GUYANE FRANÇAISE.

L'*Ami des Timbres* dit que depuis l'an dernier cette colonie a été fournie d'une enveloppe grand format de papier chamois :

5 centimes, vert sur chamois

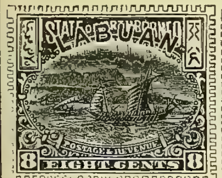






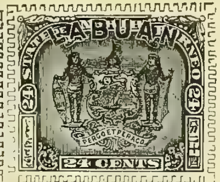












LABOUAN.

Sur la demande du gouverneur, à Sandakan, les types ont été modifiés dans leurs inscriptions pour le Nord de Borneo. Il a été ajouté des caractères chinois et malais tout en conservant le dessin central auquel on a ajouté d'autres cadres.

Et comme Labouan emboîte le pas au Borneo, le changement a eu lieu également ici. On a placé en plus la surcharge noire : *Labuan*, laquelle couvre parfois le chiffre de la valeur (1 et 2 cents) ou dissimule en partie (12 c.), les inscriptions chinoises et malaises trouvées si nécessaires; enfin cette surcharge est placée au-dessous du dessin au 18 cents et ne biffe par conséquent pas le nom : *North of Borneo.* Il y a là peut-être une occasion de faire une réforme.

Les couleurs restent ce qu'elles étaient autrefois :

1 cent,	mauve	et noir, surch. noire			
2 cents,	bleu pâle	—	—	—	
3 —	vert-jaune	—	—	—	
5 —	vert	—	—	—	
6 —	rouge-brun	—	—	—	
8 —	rouge	—	—	—	
12 —	orange	—	—	—	
18 —	olive	—	—	—	
24 —	mauve	et bleu	—	—	

L'émission date d'avril dernier.

ITALIE.

La carte-lettre 5 c., sur gris a actuellement le nouveau type de timbre

LORENZO MARQUÈS.

Voici, d'après le *N. T. vor P.*, l'arrêté qui décide l'émission d'un *50* reis provisoire dont on conteste l'utilité :

N° 14. Vu la notification du gouverneur de Lorenzo Marquès, par laquelle il est notifié qu'il n'y a pas pour son district des timbres-poste 50 reis pour l'affranchissement de la grande quantité de lettres expédiées vers le sud de l'Afrique et l'Europe, et qu'en outre il manque aussi les autres basses valeurs qui devraient être employées à la place, dans ce but;

Vu le grand inconvénient qui en résulte et qui nécessite un prompt remède ;

Faisant usage du droit qui m'est concédé par le télégramme de S. Exc. le Ministre de la Marine, en date du 27 novembre dernier;

Je décide, par la présente, que les timbres 300 reis, en provision au bureau du receveur, à Lorenzo Marquès, seront surchargés *50 reis*, pour être vendus à ce prix jusqu'à ce que les timbres commandés de ces valeurs soient arrivés.

Les autorités, fonctionnaires et tous ceux que la chose concerne, prendront connaissance de cette décision et la mettront à exécution.

Lorenzo Marquès, 21 décembre 1896.

Le Commissaire du Roi,

J. MOUSINHO D'ALBUQUERQUE.

Notre confrère ajoute qu'il y a eu 4,603 exemplaires de surchargés, dont 4,500 ont été vendus par la poste; les autres (103) sont restés chez le receveur et ne furent pas vendus. Cette version est différente de celle que nous avons imprimée le mois passé.



MADAGASCAR.

Voici le *timbre-taxe* annoncé dans un de nos précédents numéros.

MAURICE.





Dans le courant de février a paru une carte pour l'intérieur, ayant le timbre aux armoiries de la carte parue il y a peu de temps:

2 cents, brun sur chamois

MEXIQUE.

Grâce à la conversion des onces en grammes, écrit le *M. J.*, les enveloppes de la Compagnie Wells Fargo arrivent en toutes sortes de variétés qu'il nous faut néanmoins décrire :

1° *Avec le timbre 10 c. actuel imprimé à droite.*

a) Vignette 15 c. *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana ex lusivamente*, en rose; *y à los Estados Unidos*, ajouté en carmin; *para cart s de 30 gramos*, au-dessus de la vignette, en mauve; *1 oz* est effacé au crayon. Format 152 × 90 millimètres.

b) La même. *Para cartas 1 oz a Europa, exc u-sivemente* en mauve avec une ligne au travers, en rouge; *Para cartas de 15 gramos a Eur pa*, en mauve au-dessous.

c) La même. *Para cartas 1/2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* en rose; *Para cartas de 15 gramos a Europa*, ajouté en mauve au-dessous.

d) Vignette 25 c. Valeur annulée en rose. *Precio 20 cvos* ajouté au côté en rose; ceci annulé en rouge et *precio 15 cvos* ajouté en dessous; *1 oz* effacé au crayon mauve et *para carta de 30 gramos* ajouté au-dessous de la vignette. Format 227 × 100 millimètres.

2° *Timbre 20 c. actuel imprimé à droite.*

a) Vignette 25 c. Valeur sur vignette annulée en rouge; *Precio 30 cvs* au côté en mauve; *para cartas de 15 gramos a Europa* au-dessous de la vignette en mauve; *15* effacé en rouge et *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessus de la vignette en mauve. Format, 152 × 90 millimètres;

b) La même, avec la nouvelle valeur en rose. *Para cartas 2 oz en la Republi a Mexicana exclusivamente* en rose; *2 oz* effacé au crayon mauve et *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessous de la vignette en rose; le chiffre 3 modifié ensuite en 6, en rouge.

c) La même que C avec l'addition de *y à los Estados Unidos*, en mauve au-dessous.

d) Valeur sur vignette annulée en noir, même nouvelle valeur ajoutée en mauve. *Para cartas 1 oz a Europa exclusivamente* en mauve; *1 oz* annulé au crayon mauve et *para cartas de*

30 gramos ajouté au-dessus. Format 227 × 100 millimètres.

e) Mêmes dimensions que *d*, mais nouvelle valeur en rose. *Para cartas 2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* en rose; *2 oz* effacé et addition, avec modification, en *60 gramos* comme *b* et *c*.

3° *Deux timbres 20 c. imprimés à droite.*

Vignette 10 c. avec 1 changé en 6 en rouge. *Para cartas 1/2 oz a los Estados Unidos exclusivamente y en la Republica Mexicana*, en mauve; 1/2 effacé en rouge; *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessus, en mauve; *30* effacé et 120 écrit en rouge. Format 152 × 90 millimètres.

4° *Timbre 5 c. imprimé à droite.*

Vignette 10 c. *Para cartas de 15 gramos en la Republica Mexicana o a los Estados Unidos* en vert. Format, 152 × 90 millimètres.

NICARAGUA.

Le *M. W. S. N.* annonce que le gouvernement du Nicaragua a fait réimprimer, à New-York, les 5 timbres *percés* de 1869-71 et les 5 timbres *piqués* de 1877-80.

Il paraît qu'il est fort difficile de faire la distinction entre les timbres et leurs réimpressions.

Il nous semble qu'on exploite assez les amateurs là-bas sans faire encore ce tirage.

NORD DE BORNÉO.

Nous avons donné à *Labouan*, les motifs pour lesquels nous avons une nouvelle série de timbres. (Voir *Labouan* pour les types.)

L'émission est parue en Avril dernier; les couleurs des timbres restent ce qu'elles étaient, savoir :

1 cent, bistre et noir
2 cents, rouge —
3 — mauve et olive
5 — orange et noir
6 — olive —
8 — mauve —
12 — bleu —
18 — vert —
24 — rouge et bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *D. B. Z.* a reçu un spécimen d'une nouvelle carte-lettre qui doit vraisemblablement prendre bientôt la place de celle en cours.

L'indication de la valeur est marquée par *1 1/2* au lieu du paysage; des branches de feuillage remplacent *one hundred years* et dans l'écusson inférieur se trouve : *penny half penny.* Dans le coin supérieur gauche sont les armes et entre celles-ci et le timbre : *New South Wales — Letter card.*

A la ligne de perforation inférieure : *The address only*, etc. Le dos porte le texte correct : *This Card may pass trough the Post to any place within New South Wales, to the Australasian Colonies, and Fiji. If anything be enclosed in this Letter Card it will be treated as an insufficiently paid letter.*

Les angles de la carte-lettre sont arrondis. Format 149 × 92 m/m :

1 1/2 p., rouge-brun sur gris

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

Le *London Philatelist* annonce une émission d'enveloppes parues le 10 janvier dernier et réservées aux lettres recommandées. Notre confrère se borne à nous dire qu'il y en a trois formats avec patte au revers, sous laquelle : *Thos De La Rue & C° Patent.* Le type est probablement (?) à l'effigie de la reine Victoria et cela semble si naturel que notre confrère a négligé ce détail :

2 pence, bleu, format G.H2 et K

RUSSIE.



Laïcheff *(Kazan).* — Émission de trois timbres au type ci-contre. Chiffre dans un ovale avec inscription, le tout sur manteau impérial dans un rectangle à fond moucheté.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kop., orange
3 — rouge
5 — bleu

Ostaschkoff *(Tver).* — Non seulement il y a des 3 kop., noir sur jaune, comme nous le disions le mois passé, mais encore cette même valeur en noir sur rose, " parce que l'imprimeur n'avait pas assez de papier jaune pour la fourniture des timbres commandés. „ Nous remarquons que si le type répond à celui de 1884, il a néanmoins été refait :

3 kop., noir sur rose, piqué 11 1/2



Sapojok *(Riazan)*. — Nouvelle émission d'un 10 kop. aux armoiries disposées comme autrefois, mais dans un rectangle de petite dimension.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1 2 :

10 kopecks, vert et jaune

S'il n'est émis, il est probable qu'il y aura bientôt un 5 kopecks.



Schatz *(Tamboff)*. — Nouveau changement de type, de dimension un tant soit peu plus grande que le dernier.

Les caractères de l'inscription inférieure sont différents.

Imprimé en noir sur vert-jaune, piqûre indéterminée :

3 kop., noir sur vert-jaune

Tschern (*Toula*). — Nous venons de voir le 3 kopecks 1871, imprimé comme suit :

3 k. noir sur jaune
3 — — — — (couleur couchée)
3 — — — vermillon —

Et on nous dit qu'il existe aussi :

3 k. noir sur rouge

Ce seraient les premiers timbres émis en 1871 !

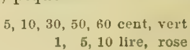
Un arrêté du district de Tschern décide le 1er janvier 1871 qu'une poste sera établie et des timbres émis à une époque qui *sera fixée ultérieurement*. Mettons que les timbres aient paru dans le courant de 1871.

Or, en février 1872 le *St. C. M.* annonçait ce timbre en bleu sur papier blanc et quelques mois après nous le recevions en noir sur blanc quadrillé. Depuis lors, ce timbre a toujours été imprimé en noir et en bleu jusqu'en juillet 1876, époque à laquelle ces timbres furent définitivement supprimés.

Ainsi, de février 1872 à juillet 1876 il n'y a eu que deux timbres en usage en même temps et aujourd'hui on voudrait qu'il y aurait eu quatre timbres, courant de 1871 à février 1872!

Rappelons que, pour être agréable (?) aux collectionneurs, la poste, il y a une vingtaine d'années, a fait des réimpressions sur toutes sortes de papier : noir sur blanc varié, noir sur papier mince jaune, carmin, ardoise et bleu sur " papier coloré. „ Ce sont certainement ces timbres qui viennent d'être retrouvés et qui en vieillissant ont pris un air respectable.

SAINT-MARIN.



L'*Austria Philatelist* reproduit le type des *timbres-taxe* introduits dans cette république, sans aucune raison.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

5, 10, 30, 50, 60 cent, vert
1, 5, 10 lire, rose

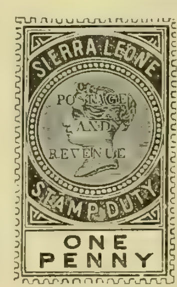
SALVADOR.

M. E. Diena nous adresse une carte de 1883, 2 centavos, où le timbre *(chiffre)* de droite, a les lettres T. S. H., les deux premières sur fond blanc : T est en partie sur le 2, S retourné entre le chiffre 2 et le cercle, H en dehors du cercle, toutes trois sur le même alignement.

En examinant les cartes que nous avons, nous voyons qu'on a fait disparaître ces lettres en partie, ce que prouve la lettre S qu'on aperçoit encore vaguement sur le fond du timbre.

Que signifient ces trois lettres ? probablement les initiales du graveur.

SIERRA LEONE.





Les timbres fiscaux ont reçu une surcharge annonçant un double emploi : postal et fiscal. MM. Whitfield King & Cie nous en adressent les types, savoir :

Le 1 penny conserve sa valeur. On y ajouté simplement, en noir : *Postage-and-Revenue* sur

trois lignes, ce qui ne donne guère de variété appréciable.

Les 3 et 6 pence reçoivent indépendamment de la surcharge du 1 penny, quatre traits horizontaux sur la valeur primitive, puis sur *Stamp Duty*, la valeur en chiffres : *2 1/2 d* dont il y a trente compositions répétées deux fois à la feuille en quatre types répartis comme suit, sur trois rangées horizontales de dix :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	2	2	3	2	2	2	3	4	1

Le 1er type est comme le fac-simile ci-haut : chiffre 2 à *gros* trait vertical ;

2e type a le grand chiffre 2 avec le trait vertical *mince*.

3e type a le grand chiffre 2 à l'extrémité recourbée ;

4e type a les deux chiffres 2 à l'extrémité recourbée :

1 penny, lilas et vert, surch. noire
2 1/2 sur 3 pence, — — — —
2 1/2 — 6 — — — — —

Il faut s'attendre à un changement analogue pour les autres valeurs *Duty* : 1, 2, 5 shillings et 1 pound.

En imprimant les 3 rangées horizontales inférieures, d'une feuille rencontrée par MM. Whitfield King & Cie et par suite d'un mauvais placement de la feuille, la 3e rangée supérieure a reçu une impression double, c'est-à-dire la surcharge régulière, puis celle réservée à la 1re rangée suivante. Par suite de cette erreur, la dernière rangée qui était sans surcharge a été remise sous presse et a reçu la même surcharge que celle du haut.

SOUDAN.





Nous avons parlé le mois passé d'une émission provisoire où certaines valeurs de timbres égyptiens ont reçu une surcharge qui leur donne un nouvel emploi. Cette surcharge diffère essentiellement par les détails pour *tous* les exemplaires de la feuille des quatre valeurs.





Vu leur prochain remplacement, il n'y a eu que 48,000 timbres d'imprimés :

1 millième, brun, surch. noire
3 — jaune, — —
5 — carmin, — —
1 piastre, outremer, — —

SUÈDE.

Les 5 et 20 ore ont leurs couleurs modifiées légèrement :

5 ore, vert clair, vert jaune
20 — bleu clair

SUISSE.

Le 1 centime, *taxe*, sans rayon, est actuellement imprimé en vert olive :

Taxe : 1 centime, vert olive

TANGER.

La carte à 10 centimes a actuellement une date de fabrication ; les cartes à 10 + 10 c. et la carte lettre 25 c. ont la surcharge *carmin* au lieu de vermillon.

TURQUIE.

On nous fait remarquer que les feuilles des nouveaux 5 paras ont pour erreur le mot *cinq* écrit *cniq :*

5 paras vert, surch. rouge
5 — — — noire

A propos de cette émission nous recevons l'information suivante :

La réduction du tarif postal.

Il avait été annoncé que le port des lettres et imprimés envoyés par voie de mer d'un port de l'empire à un autre, devait être réduit de moitié à partir du 1er/13 avril La direction générale des postes et télégraphes étudiant aussi la réduction des tarifs pour les envois par chemins de fer, la mise en vigueur de la décision précédemment arrêtée est provisoirement ajournée afin que les deux réductions soient appliquées simultanément.

L'émission, des timbres 5 paras, surcharge rouge et noire est donc provisoirement retardée.

URUGUAY.





Nous disions le mois passé que les timbres commémoratifs de Suarez avaient été remis provisoirement en usage. Voici le décret et les types surchargés dont il est question :

Direction générale des Postes et Télégraphes.

AVIS.

L'existence actuelle des timbres-poste de un, cinq et dix centésimos étant très limitée, la Direction générale, avec autorisation supérieure, a décidé de mettre en circulation, à partir du 1er mars prochain, une émission provisoire des dites valeurs, remises en cours avec l'inscription suivante imprimée en encre carmin : *Provisorio 1897*, les timbres restant d'égale valeur, émis spécialement pour le motif de l'inauguration du monument érigé a la mémoire du grand citoyen Don Joaquin Suarez, le 18 juillet de l'année écoulée.

Jusqu'à résolution ultérieure les timbres en question peuvent être employés indistinctement à l'affranchissement de la correspondance avec ceux qui sont maintenant en usage.



Montevidéo, le 24 février 1897.
La Secrétairerie.

VÉNÉZUELA.

De l'émission commémorative, il existe :

Tête bêche : 10 c (entimos) outremer
— 50 — rose

Les timbres des Romagnes.

A la suite des événements politiques, les troupes autrichiennes quittaient Bologne le 12 juin 1859.

La municipalité de la ville nommait, le même jour, une Commission Provisoire du Gouvernement composée de cinq membres. Ce ne fut que le 11 juillet que le marquis Maxime D'Azeglio, célèbre patriote et écrivain, entra en charge de Commissaire extraordinaire du Roi de Sardaigne pour les Romagnes, c'est-à-dire pour les quatre provinces réunies de Bologne, Ferrare, Ravenne et Forlì, dans le but principal de faire participer ces populations à la guerre d'indépendance. Mais aussitôt le traité de paix de Villafranca conclu, le marquis d'Azeglio fut exonéré de ces fonctions, qu'il abandonna le 28 juillet.

Le 6 août, le colonel Lionetto Cipriani est élu Gouverneur des Romagnes, charge qu'il tient jusqu'au 9 novembre, où Louis-Charles Farini, dictateur des provinces de Modène et de Parme, reçoit aussi le titre de Gouverneur des Romagnes. A partir du 1er janvier 1860, Farini prend le titre de Gouverneur des provinces de l'Emilie (1).

Nous passons maintenant à l'étude de la série spéciale des timbres des Romagnes, série émise pendant une courte mais importante période historique, laquelle mérite bien d'être étudiée en détail, surtout pour ce qui concerne sa création et sa raison d'être. Malheureusement nous n'avons pu avoir connaissance de toutes les pièces qui se rapportent à cette émission, et nous nous trouvons forcé de laisser encore plusieurs points à éclaircir. Toujours est-il que les pièces qu'il nous est donné de reproduire présentent un intérêt que personne ne saurait méconnaître.

Voici d'abord une lettre par laquelle, au lendemain même de la libération de Bologne, l'Inspecteur des Postes s'adresse à la Commission Provisoire du Gouvernement au sujet de l'épuisement des timbres-poste pontificaux.

BUREAU D'INSPECTION des **POSTES** (N° 41.) — Bologne, le 13 juin 1859.

TRÈS HONORABLES MESSIEURS,

Je dois porter à votre connaissance que les timbres-poste existant dans ce bureau de poste ne pourront suffire que pour huit à dix jours. Une provision en a été réclamée à Rome il y a deux semaines, mais maintenant la commande n'aura pas de suite.

Il me faut donc vous prier de bien vouloir prendre une détermination à cet égard.

Je me déclare avec la considération la plus dévouée,

Très obéissant serviteur,
BIANCONCINI,
Inspecteur.

A la Très Honorable
Commission Provisoire
du Gouvernement,
Bologne.

Voici la réponse :

(N° 46) — Bologne, le 16 juin 1859

TRÈS HONORABLE MONSIEUR,

En réponse à votre honorée du 13 courant, par laquelle vous avez bien voulu faire part à cette Commission Pro-

(1) On dit Emilie " à cause que depuis Rome, traversante les Monts Appenins jusqu'à Bouloigne, elle at esté pavée de grands pierres et cailoux par Émilius Lapidus et Flaminius, consuls, puis continuée.... Toutteffois elle est en divers endroits notamment ès Mons Appennins du tout corrompue et gastée; il en reste touteffois aulcunes vestiges. „ *Voyage de François Vinchant 1609-1610 en France et en Italie.*

visoire du Gouvernement que les timbres-poste existant à votre bureau de poste ne pourraient suffire que pour la durée de huit à dix jours, en réclamant une solution, la Commission vient de déterminer que jusqu'à ce que des résolutions durables soient prises à ce sujet, les bureaux de poste dépendant de ce Dicastère seront autorisés à percevoir en argent les montants des ports des correspondances. Il faudra donc établir les règles nécessaires pour en instruire les bureaux de destination.

En attendant, vous voudrez tâcher de réunir des timbres-poste là où il vous sera donné d'en obtenir, afin de continuer autant que possible cette méthode d'affranchissement.

Vous êtes invité à bien vouloir vous conformer à cette détermination.

Veuillez agréer, etc.

La Commission Provisoire du Gouvernement,
(Suivent les signatures.)

A Monsieur le comte Philippe Bianconcini,
Inspecteur des Postes,
Bologne.

Les mesures qu'on vient de lire n'avaient qu'un caractère tout à fait précaire : la question d'une émission spéciale de timbres restait encore à résoudre. Pour y aboutir, voici les propositions avancées par l'Inspecteur des Postes :

BUREAU D'INSPECTION des **POSTES** — Bologne, le 30 juin 1859.

TRÈS HONORABLES MESSIEURS,

Les timbres-poste que j'ai pu recueillir des provinces limitrophes sont près à s'épuiser, et le public s'en plaint.

Je me permets de vous proposer, Messieurs, d'obtenir de l'étranger une fourniture de papier pour les timbres-poste, et de procéder ici à leur impression (avec l'emblême et la légende que l'on jugera préférable) dans le but d'en être pourvu jusqu'à ce que les destinées de notre pays soient solidement établies.

Dans l'attente de communications à ce sujet, j'ai l'honneur, Messieurs, de me déclarer,

Dévoué et obéissant serviteur,
BIANCONCINI,
Inspecteur postal.

A la Très Honorable
Commission Centrale Provisoire
du Gouvernement,
Bologne.

De conformité à ce qui précède, et à la suite sans doute d'ententes verbales, le Délégué des Finances envoie la dépêche télégraphique suivante :

Bologne, le 2 juillet 1859.

A Monsieur le professeur Sylvestre Gherardi, (1)
Turin.

Il nous faut du papier spécial pour les timbres-poste. Dix couleurs différentes, pour dix classes.

Prière de remettre demie rame pour chacune des cinq premières couleurs et un quart de rame pour les autres cinq. *Cela avec la plus grande sollicitude.*

Le Délégué aux Finances,
A. MONTANARI.

De la dépêche ci-dessus il fût donné communication à l'Inspecteur des Postes par la lettre qu'il me paraît intéressant de reproduire aussi :

N° 264, 6/6. Bologne, le 2 juillet 1859.

TRÈS HONORABLE MONSIEUR,

La Commission du Gouvernement ayant pris en examen la demande que vous venez de faire au sujet de la provision de nouveaux timbres-poste, je vous fais connaître que l'on vient de charger, par dépêche télégraphique, M. le professeur Sylvestre Gherardi, à Turin, de nous procurer une quantité de papier spécial qui devra nous être envoyée le plus tôt possible.

En attendant, je vous charge de faire exécuter les coins pour servir à l'impression des timbres-poste avec la seule indication de la valeur des différentes classes.

De cette manière m'étant conformé à ce que vous avez réclamé de la Commission par votre honorée du 30 juin écoulé, je vous renouvelle, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Délégué aux Finances,
A. MONTANARI.

Nous trouvons que le 13 juillet, M. Benoit Osima, membre de la Commission consultative des Finances, était présenté par le marquis G. N. Pepoli (chargé du Dicastère des Finances) à M. Marc Minghetti (Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères et Directeur pour les Affaires des Provinces Italiennes annexées), pour s'entendre avec lui " au sujet de " la fabrication des billets de banque, des " timbres-poste et pour d'autres détermina- " tions à prendre relativement aux Finances. „

Le Dr Valentino Amici, " chargé par le Gouvernement des Romagnes „ s'adressait, le 23 juillet, au ministère des Finances à Modène (1), dans le but d'obtenir " pour l'usage des bureaux de poste des Romagnes „ dix feuilles de timbres de chaque valeur de 5 à 25 centimes et cinq feuilles à 40 centimes, au prix de fabrication. En effet, le magasinier du timbre à Modène, M. Carlo Baj, livra au Dr Amici, le 30 du même mois, la quantité demandée de timbres du Duché, soit dix feuilles (à 240 exemplaires) de 5, 10, 15 et 25 centimes et cinq de 40 centimes, soit en tout 10,800 timbres, formant un montant de 1,800 lire.

Ces timbres (il est presque inutile de le re-

(1) Le professeur Gherardi était l'un des députés des Romagnes.

(1) Voir E. DIENA, *I francobolli del Ducato di Modena.* (Modène, 1894) note à la page 142.

marquer) ne furent jamais mis en circulation dans les Romagnes. Nous avons supposé que, comme le 22 juillet, la Direction des Postes, à Modène, avait publié un avis par lequel l'émission des timbres à l'effigie du Roi Victor-Emmanuel était annoncée pour le 1er septembre suivant, le Dr Amici comptait recevoir ces timbres. On sait que l'émission annoncée à Modène fut suspendue, la provision reçue de Turin n'ayant pas été jugée suffisante, et que les timbres spéciaux aux Provinces Modénaises ne parurent que le 15 octobre.

Que sont donc devenues les 45 feuilles de timbres du Duché de Modène envoyées à Bologne? Nous ne sommes pas en mesure d'éclaircir ce point. D'après les inventaires exécutés par M. Baj, magasinier du timbre sous le Gouvernement Ducal, le 30 novembre 1859 et le 9 mai 1863, il résulte qu'aucune restitution n'en a été faite.

Et voilà qu'après avoir recommandé à l'Inspecteur postal de se procurer des timbres " là où il était donné d'en obtenir, „ après avoir autorisé l'affranchissement en espèces de la correspondance et avoir tâché d'obtenir des timbres du Gouvernement établi à Modène, on n'était pas encore en mesure de répondre aux exigences du public.

Dans ces conditions, on comprend que l'on ait dû souvent recourir à l'expédient de découper les timbres par fractions, pour en former les valeurs nécessaires aux différents affranchissements. Cela paraît d'autant plus naturel lorsqu'on considère que dans les Etats de l'Eglise on avait souvent recours à un tel expédient, pratiqué et toléré depuis janvier 1852, c'est-à-dire dès l'introduction des timbres-poste dans les Etats de l'Eglise, et même continué abusivement sur des timbres sardes-italiens, lorsque certaines provinces faisaient partie du royaume d'Italie (1860-62).

Voici quelles fractions de timbres pontificaux ont été rencontrées par nous sur des correspondances expédiées des Romagnes *du 12 juin au 31 août 1859*, c'est-à-dire avant l'introduction de la série spéciale :

1 baj. Demi-timbre 2 baj., coupé diagonalement. Bologne 7, 12, 14 et 16 juillet, 27 août.
— Demi-timbre 2 baj., coupé verticalement. Massa-Lombarda (Lugo) 22 et 26 août.
— Un tiers de timbre 3 baj., coupé verticalement. Bologne 14, 18, 19, 21 et 22 juillet.

2 baj. Demi-timbre 4 baj., coupé diagonalement. Bologne 16 et 19 juillet.
— Un tiers de timbre 6 baj., coupé verticalement, Bologne 22 juillet.

3 baj. Demi-timbre 6 baj., coupé diagonalement. Bologne 14 et 18 juillet.
— Demi-timbre 6 baj., coupé horizontalement. Ravenne 19 et 20 juillet.

4 baj. Demi-timbre 8 baj., coupé verticalement, Bologne, 6, 13 et 28 juillet.

5 baj. Demi-timbre 8 baj., coupé diagonalement et un tiers de timbre 3 baj., coupé verticalement. Bologne 12, 13, 14 et 15 juillet.
— Demi-timbre 3 baj., coupé verticalement et demi-timbre 7 baj., coupé verticalement. Bologne 18 et 19 juillet.

Cette liste pourrait être aisément enrichie d'autres provenances et d'autres dates, mais elle suffit pour nous montrer que c'est surtout en juillet, et moins souvent en août, que l'on a recouru au découpage des timbres. Nous n'en avons pas rencontré sur des correspondances de juin 1859. Si cela a été pratiqué, comme il est probable, c'est sans doute sur une échelle fort limitée, car tout prouve que la disette de timbres s'est ressentie surtout en juillet et août. Ajoutons que nous avons dressé la liste ci-dessus d'après des exemplaires sur lettres ou fragments ayant des oblitérations ne laissant aucun doute sur leur authenticité. On trouve trop souvent des fragments collés sur des anciennes lettres, munies de fausses griffes d'oblitérations, contre lesquelles nous mettons en garde les amateurs.

Le 29 juillet l'Inspecteur Bianconcini communiquait au Directeur de la Section des Finances que les démarches faites à Turin pour obtenir du papier spécial pour les timbres-poste n'avaient amené aucun résultat, la Direction des Postes des États Sardes n'ayant point adopté (on le sait) de papier spécial.

On joignait un échantillon que nous n'avons pas vu.

L'Inspecteur des Postes demandait à être autorisé à se procurer une quantité de papier " semblable „ pour tous les timbres-poste des Romagnes. Il ajoutait avoir commandé la gravure du coin.

Le Gérant de la Section des Finances G.-N. Pepoli, autorisait, le 29 juillet, l'Inspecteur

postal de se procurer " à Turin „ le papier pour les nouveaux timbres-poste.

Nous avons vu que l'Inspecteur des Postes, M. Bianconcini, avait été chargé de faire exécuter les timbres-poste; mais à la suite de l'institution d'un Bureau Central de Timbre ordinaire, la fabrication des timbres-poste fut attribuée audit Bureau.

Le Gérant de la Section des Finances chargea l'Inspecteur postal de lui remettre le papier et tout ce que l'on avait commandé pour la confection des timbres.

(A continuer). EMILIO DIENA.

Exposition Philatélique de Londres.

On nous communique les lignes suivantes, avec prière d'insertion, ce que nous faisons volontiers :

" L'Exposition aura lieu dans les galeries de l'Institut Royal des Aquarelles, 191, Piccadilly, à Londres, du 22 juillet au 5 août, spécialement construites pour l'exhibition de tableaux de valeur. A été choisi par le Comité comme le lieu le plus convenable pour une Exposition de timbres-poste, parce qu'elle réunit de grands avantages, celui d'être garanti contre l'incendie, d'avoir un jour convenable venant d'en haut, ce qui met les timbres à l'abri du soleil, et enfin d'être situé dans une des rues principales au centre de West-End. Tous les timbres seront exposés sous des vitrines fermées à clef ou scellées; les objets seront gardés jour et nuit et toutes les précautions prises pour assurer à l'exposant toutes les garanties désirables. Le comité n'assume cependant aucune responsabilité.

On compte sur l'appui des philatélistes du monde entier et on espère que les principaux amateurs des colonies Britanniques et de tous les pays étrangers voudront bien exposer. Les adhésions doivent être envoyées au secrétaire le 1er mai 1897 au plus tard.

Les objets à exposer sont classés comme suit :

Classe *I.* Collections spéciales des timbres adhésifs de la Grande-Bretagne.

Classe *II.* Collections de timbres-poste en 4 divisions :
- *a.* Timbres de l'empire Britannique;
- *b.* — de l'Europe;
- *c.* — de l'Asie et de l'Afrique;
- *d.* — de l'Amérique.

Classe *III.* Collection de 50 à 100 timbres rares.

Classe *IV.* Collections entières de timbres-poste adhésifs pouvant comprendre des enveloppes, des cartes-postales, etc., ou non. Devra être exposé en album ou livre.

Classe *V.* Collection d'enveloppes et de bandes entières.

Classe *VI.* Collection de cartes et de cartes-lettres entières.

Classe *VII.* Epreuves ou essais de timbres exposés par les graveurs mêmes.

Classe *VIII.* Littérature et ouvrages philatéliques :
- *a.* Journaux philatéliques exposés par les éditeurs;
- *b.* Ouvrages publiés depuis le 31 octobre 1890, exposés par les éditeurs;
- *c.* Collection de la littérature philatélique avant 1880.

Classe *IX.* Albums :
- *a.* Qui convient le mieux pour la collection;
- *b.* Qui convient le mieux pour la collection générale;
- *c.* Le meilleur système d'arrangement, classes V et VI.

Classe *X.* Objets philatéliques à l'usage des amateurs.

Classe *XI.* Dispositions spéciales de timbres-poste, timbres sur feuilles à lettres ou enveloppes originales, timbres-télégraphe, sauf ceux de la Grande-Bretagne, épreuves, essais, curiosités et objets se rapportant à la philatélie ou au service postal.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à M. J.-A. Tilleard, 4, Lombard Court, E. C. Londres.

Une grande salle a été réservée et arrangée pour recevoir quatorze étalages réservés exclusivement à certains marchands de timbres dont le loyer a produit 425 livres sterl. 5 shillings.

Le catalogue de l'exposition sera fort intéressant au point de vue philatélique. Il contiendra des annonces.

Des excursions et des divertissements sont réservés aux visiteurs.

Le Comité compte sur la visite d'un grand nombre de philatélistes à qui il espère avoir le plaisir de souhaiter la bienvenue.

Bibliothèque des Timbrophiles.

De Afstempelingen op de Postzegels van Nederland. (Les oblitérations des timbres-poste des Pays-Bas.) Sous ce titre, l'éditeur Schreuders, de La Haye, vient de publier un petit ouvrage qui sera bien accueilli des philatélistes. Depuis quelques années, en présence de la multiplicité des émissions nouvelles, le nombre des collectionneurs qui bornent leur ambition à recueillir les timbres d'un seul pays, s'est considérablement accru. On en est venu naturellement à placer dans sa collection des timbres identiques, mais présentant différentes oblitérations.

La connaissance approfondie de celles-ci devient donc de toute nécessité pour les spécialistes.

L'ouvrage de M. Schreuders, avec ses pages documentées et ses 175 planches, vient combler une lacune importante dans la philatélie néerlandaise.

CHRONIQUE FISCALE.

—

AÇORES.

Les timbres *imposto do sello* de 1897 sont bleus.



ARGENTINE (République).

Les timbres de 1897 ont conservé leur type cette année; on s'est contenté de changer le millésime.

Les couleurs n'ont pas été changées.

BUENOS-AYRES *(Province de).* — Nous avons





reçu les deux types remplaçant depuis janvier dernier les timbres de la série précédente.

1er TYPE. Représente une femme assise le coude appuyé sur les armoiries de la République et tenant d'une main le caducée et de l'autre un cartouche sur lequel : *1897*, le tout dans un ovale ayant : ***Provincia*** à gauche; ***de Buenos Aires***, à droite; en haut, un cartouche sur lequel : *ley de sellos* et plus bas la valeur sur un autre cartouche contenant la valeur avec chiffres blancs sur fond de couleur; en bas, le n° d'ordre.

2e TYPE. Probablement Vénus en costume de bain et se posant pudiquement une pancarte avec chiffre de la valeur sur l'adbomen ; à gauche et à droite des deux poteaux qui lui servent de jambes : *pesos m/n* ; au dessus de Vénus : *Provincia de Buenos Aires — 1897*; à gauche, de bas en haut : *ley de sellos;* le n° d'ordre est placé sur un cartouche, à la partie supérieure.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1er type :	5 centavos,		bistre,		cartouche bleu
—	10	—	vert	—	brun
—	15	—	rose	—	vert russe
—	20	—	bleu	—	vermillon
—	25	—	roux	—	vert russe
—	30	—	violet	—	ocre brun
—	35	—	rouge	—	outremer
—	40	—	gris vert	—	vert emeraude
—	45	—	vert jaune	—	rose
—	50	—	bleu terne	—	ocre brun
—	60	—	vermillon	—	noir gris
2e type :	1 peso,		bistre		cartouche bleu
—	2 pesos,		vert	—	brun-rouge
—	3	—	rose	—	vert foncé
—	4	—	bleu	—	rouge
—	5	—	bistre	—	ardoise
—	6	—	violet	—	brun
—	8	—	rouge	—	bleu
—	10	—	gris fer	—	vert
—	12	—	vert jaune	—	rose
—	16	—	bleu foncé	—	brun
—	20	—	rouge	—	gris
—	28	—	vert	—	bleu
—	32	—	brun-violet	—	vert
—	40	—	olive	—	bleu
—	50	—	bleu	—	rouge
—	60	—	?	—	
—	70	—	gris	—	brun foncé
—	80	—	ocre	—	violet
—	90	—	?	—	
—	100	—	orange	—	violet vif



SANTA-FÉ *(Province de).* — Le renouvellement des timbres-fiscaux en 1897 nous donne le type ci-contre où les armoiries de la province sont présentées par une vieille femme assise dans un ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina — Provincia de Santa-Fé;* au-dessus, le millésime *1897;* au-dessous une inscription qui varie et la valeur plus bas sur un cartouche horizontal.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2.

Les timbres sont de diverses classes; ils vont par deux exemplaires.

Control de Guias.

Le 1er timbre a *Control* sur le cartouche inférieur et le 2e *de Guias :*

2 centavos, carmin	1 peso, magenta
3 — marron	2 pesos, lilas
4 — vert de mer	3 — chocolat
5 — violet	4 — rose-carmin
8 — sienne	5 — bleu de prusse
10 — brun-noir	8 — sienne
20 — bleu	10 — vert
30 — vert	12 — outremer
50 — minium	15 — sienne
	20 — carmin
	30 — sépia
	50 — rose

Recibo de Patentes.

1er timbre : *Recibo de;* 2e timbre : *Patente :*

1 peso, vert clair	40 pesos, bleu
2 pesos, sienne	50 — minium
3 — carmin	60 — vert
4 — brun	80 — bleu
5 — outremer	100 — bistre
10 — violet foncé	200 — —
20 — sépia	300 — carmin
30 — vert	1000 — bleu vif

Ley de contribucion directa.

1er timbre : *Ley de;* 2e timbre : *C. Directa :*

1 peso, vert-bronze	6 pesos, sienne
2 pesos, bistre	7 — violet foncé
3 — brun-noir	8 — outremer
4 — marron	9 — minium
5 — vert-bronze	10 — brun-noir

20 pesos, rose-carmin	70 pesos, sienne
30 — sienne	80 — plomb
40 — outremer	100 — carmin
50 — carmin	200 — bleu
60 — vert clair	500 — violet foncé



Le type ci-contre a subi un simple changement de millésime : 1897 au lieu de 1896, moyennant quoi il a cours cette année. Les valeurs de cette série " Documentos „ sont les suivantes :

1 centavo, vert	5 pesos, bleu
10 centavos, chocolat	6 — bleu foncé
20 — magenta	7 — carm. foncé
30 — violet	8 — sienne
40 — brun-noir	9 — outremer
50 — marron	10 — carmin
60 — minium-jaunâtre	20 — vert clair
	50 — chocolat
1 peso, carmin	100 — vert
2 pesos, plomb	200 — violet foncé
3 — minium	500 — magenta
4 — bleu-noir	

Ces détails sur les timbres de Santa-Fé, nous les trouvons dans la *Revista de la Soc. Filatelica Argentina.*

ITALIE.

Encore et toujours des timbres municipaux que nous adresse M. E. Doczkalik :

APECCHIO (*Pesaro et Urbino*). — Armoiries surmontées d'une couronne entre branches de chêne; cadre rectangulaire contenant, à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria;* en haut, en cintre : *Municipio;* en bas : *Apecchio;* valeur dans les angles :

20 centesimi, vermillon, piqué 11 1/2

BIASSONO (*Milan*). — Emission de 1896. Rectangle portant au centre un chiffre; au-dessus : *Diritti di* et au-dessous : *Segreteria* pour les 20 et 30 centesimi, ces trois mots réunis sur un cartouche horizontal, en bas, pour les 50 et 60 centesimi; à la partie supérieure, un cartouche blanc, attendant qu'on l'utilise.

Les timbres varient par la dimension, qui augmente avec leur prix :

20 centesimi, brique, piqué 11 1/2
30 — bleu, —
50 — brun-violet —
60 — ardoise, —

Busseto (*Parme*). — Emis en (?). Armoiries dans un cadre variant pour chaque valeur; dans un rectangle pour le 20, dans un ovale à fond uni pour le 50 c.; inscription dans le cadre rectangulaire ; 1° au 20 centesimi : *Diritti di Segreteria*, à gauche; *Venti centesimi*, à droite; *Municipio*, en haut; *di Busseto* en bas; chiffres aux angles. 2° le 50 centesimi a : *Diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite; *Municipio*, en haut; *di Busseto*, en bas :

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
50 — vert, centre carmin —

Frascati (*Rome*). — Armoiries dans un écu surmontées d'une couronne; cadre rectangulaire variant par la dimension pour les deux valeurs; légende : *Diritti di* à gauche ; *Segreteria* à droite ; *Municipio di Frascati*, en haut ; *Centesimi* en bas ; chiffres dans les angles inférieurs :

20 centesimi, indigo, bleu pâle, rouge et or, piqué 11 1/2
50 — — — — — —

Emis en 1896 (?)

Grottaglie (*Lecce*). — Armoiries au centre d'un double cercle à fond de couleur et portant autour : *Municipio di Grottaglie — Diritti di Segreteria* ; chiffres aux angles, dans de petits cercles; *Centesimi* en haut; *Venti* (*cinquanta*) en bas :

20 centesimi, vert, centre rouge, piqué 11 1/2
50 — bleu, — orange —

Tête bêche :

50 centesimi, bleu, centre orange, piqué 11 1/2

Emission de 1889.

Leonforte (*Catania*). — Emission de 1889. Armoiries sur fond de couleur dans un ovale, le tout renfermé dans un rectangle ayant : *Diritti di*, à gauche ; *Stato civile* ou *Conciliazione* à droite ; *Municipio* en haut pour le 50 et *Leonforte* pour le 60; *di Leonforte* pour le 50 c. en bas et *Centesimi* pour le 60 dont le chiffre est ajouté en noir ; chiffres aux angles du 50 cent. :

Stato civile : 50 c., vert, centre rouge, piqué 11 1/2
Conciliazione : 60 c., violet et noir, — jaune —

Narni (*Perugia*). — Emis en 1896 (?) Armoiries dans un écu ayant pour le 20 c. : *Municipio di Narni*, en haut sur un cartouche horizontal blanc et *Diritti di Segreteria*, en bas ; chiffre de chaque côté de l'écu; pour le 50 c. l'inscription : *Diritti di Stato Civile* entoure les armoiries ; *Marca* est en haut dans le cadre; *Cent. Cinquanta* en bas ; chiffres aux quatre angles :

20 centesimi, violet, piqué 11 1/2
50 — brique, —

Palazzo Acreide (*Siracuse*). — Emission de 1896. Armoiries dans un écu presque triangulaire et renfermé dans un ovale; cadre rectangulaire ayant pour inscription : *Diritti di*, à gauche; *Stato civile*, à droite; *Municipio di*, en haut; *Palazzo Acreide*, en bas ; chiffres aux angles.

50 centesimi, rouge, centre bleu, piqué 11 1/2

Todi (*Perugia*). — En usage en 1896 (?). Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne; cadre rectangulaire portant : *Diritti di*, à gauche; *d'Ufficio*, à droite; *Comune di Todi*, en hout; *Esatti Cmi* 20 ou 50, en bas :

20 centesimi, brun-violet, piqué 11 1/2
50 — bleu —

PARAGUAY.

Les timbres-fiscaux sont actuellement surchargés en bleu-violet : *1° semestre 1897*. M. Roussin nous a fait voir ainsi le 5 centavos, brun de 1883 et ceux de l'émission 1892. Le 1 peso a même été converti en 1 centavo par la surcharge supplémentaire : *Habilitado en 0.01:*



1 cent. sur 1 peso, gris, surch. bleue-violette

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

—

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie de l').

Le 4 pence, dit le *M. J.*, a actuellement la couleur outremer modifiée :

4 pence, bleu et lilas

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

D'après l'*I. B. J.* il y aurait des bandes au type effigie. Dimensions : 125 × 300 m/m :

1/2 anna, vert
1 — carmin
2 annas, brun

ANGRA.

Un journal qui nous est adressé en date du 5 mai est affranchi par un timbre 10 reis et une moitié, en diagonale, du 5. Est-ce déjà par pénurie ? :

1/2 timbre, 5 reis, chair et noir

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

MM. Whitfield King & Cie nous écrivent ce qui suit : " Lorsque le Bechuanaland fut annexé au Cap, le stock des timbres fut envoyé à Cape Town. Ils viennent d'être remis en usage dans le nouveau Protectorat de Bechuanaland qui s'étend jusqu'aux limites de la Cie *B. S. A.* Nous avons reçu des lettres de Palapye (ville du roi Khama) affranchies avec les timbres anglais surchargés, mais nous croyons que lorsque ceux-ci seront épuisés ils seront remplacés par une nouvelle série surchargée sur les timbres du Cap en cours. Le premier de celle-ci a déjà paru, le 1/2 p. vert dont nous vous joignons un échantillon : „



1/2 penny, vert pâle, surch. noire

Le territoire en question n'est donc pas le Bechuanaland que nous connaissons, mais un autre pays ayant pour rois, Khama, Secheli, etc., situé au Nord de cette colonie annexée au Cap. Il est fort probable qu'il prendra le nom que portent déjà les timbres.

BHOPAL.

Trois timbres 1/4 anna, sont signalés par le *M. J.* comme suit :

Deux sont du type B L C I dans les angles, mais diffèrent de ceux connus par les lettres plus éloignées des marges supérieures et inférieures et le fond plus plein entourant l'ovale :

1/4 anna, vert
1/4 — noir

Le troisième est du type à lignes courbes, mais plus grossièrement dessiné que celui de 1895, les courbes étant plus distancées les unes des autres :

1/4 anna, noir

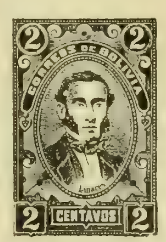
Tous ont le papier blanc satiné et ne sont pas dentelés.

BOLIVIE.

Nous recevons de Mme Leschevin la communication d'un timbre oblitéré de 10 centavos aux armoiries, série 1895, sur papier blanc épais, de la couleur du 20 centavos, bleu terne. Est-ce une erreur d'impression, un changement de couleur? Nous ne savons, mais le timbre nous paraît irréprochable :

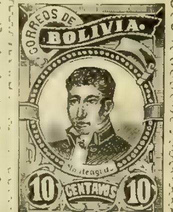
10 centavos, bleu terne foncé

Une nouvelle série est en gestation. Nous en avons différentes valeurs, soit autant de types, de plusieurs correspondants, entre autres de Mme Leschevin et de MM. Galvez et Gainsborg. Nous allons sans doute assister au défilé de toutes les gloires de ce pays, parfaitement inconnues de ce côté.



Voici d'abord Linarès. Pour qu'on ne fasse confusion, son nom se trouve sous le portrait, placé dans un ovale; au-dessus, est l'inscription *Correos de Bolivia* : dans les angles, un chiffre; en bas : *Centavos.*

Ce Monsieur, qui rentre la tête dans un col droit, est un ancien Président de la République.



Nous avons ensuite Monteagudo, c'est toujours écrit sous le portrait; les inscriptions sont celles du précédent, mais placées sur banderoles, le portrait étant dans un cercle perlé.

Monteagudo devait être, suivant nous, un général Boum quelconque, dont il y a si nombreuse collection dans les pays de l'Amérique du Sud, mais il paraît que c'est un héros de la guerre d'indépendance, assassiné à Linca. C'est bien triste pour un héros de mourir ainsi...



Ballivian est le nom de la troisième illustration. Voyez du reste, c'est écrit ainsi que l'initiale, sous le portrait; les inscriptions sont celles des précédents ; la valeur en chiffres est placée en bas, dans les angles et de chaque côté du mot : *Centavos*; comme raffinement de luxe il y a des petites rosaces dans les angles supérieurs.

Ballivian, plus coquet ici que les autres, est un général " illustre „ qui battit à plate couture à Ingavi (Bolivie) les Péruviens, qui étaient en nombre bien supérieur. Le portrait est exceptionnellement imprimé en noir, comme le seront du reste les valeurs 50 centavos, 1 et 2 bolivares dont nous serons affligés, lorsque la gestation en décidera, le terme n'étant pas révolu.

Il y a encore un timbre à l'effigie d'un inconnu, toujours illustre, nommé Th. Frias, mais le timbre ne nous étant pas parvenu nous devons remettre à plus tard le plaisir d'en parler et de faire connaître les traits de ce Président de Bolivie, élu le 14 février 1874, qui dut céder la place au général Hilarion Daza, qui la lui prit avec une douce violence, le 4 mai 1876.

L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc, piqûre 11 1/2. Dimensions d'affiches (22 × 33) m m), nécessaires aux grands hommes :

2 centavos, rouge-vermillon
10 — brun-violet
20 — carmin, centre noir

Pour quelle raison a-t-on brusquement supprimé des timbres bien gravés pour les remplacer par de méchantes lithographies, c'est ce que nous ne savons pas, mais voici une note extraite d'une revue postale qui paraît se rapporter à ce changement, lequel aurait peut-être eu lieu en présence de nombreuses contre façons.

" Pendant les dernières années, une quantité considérable de valeurs postales falsifiées de l'Etat libre de Bolivie ont été trouvées en circulation à New-York et à Paris. Se basant sur les dispositions de l'article 18 de la convention principale, aux termes desquels les admi-

nistrations de l'Union s'engagent à se prêter réciproquement assistance pour la découverte et la répression des fraudes de cette espèce, l'administration des postes boliviennes s'est adressée aux administrations des postes des Etats-Unis d'Amérique et de la République française pour les prier de signaler le fait aux autorités judiciaires. Les recherches effectuées ont abouti à la découverte de l'auteur des falsifications dans la capitale de la Roumanie, où il a été arrêté et condamné à deux ans de prison. „

Enfin voici un avis officiel que nous adresse M. Gainsborg :

Avis officiel.

En conformité avec le décret suprême du 25 février dernier et par ordre de M. le directeur général des postes, le public est prévenu qu'à partir du 15 du mois courant, il sera mis en circulation dans ce district, les nouveaux timbres de 2, 10 et 20 cent. En conséquence, les timbres des mêmes valeurs correspondantes aux émissions antérieures, seront seuls reçus en cette administration principale et dans les sous-administrations du département jusqu'au jour indiqué, après lequel ils seront nuls et sans aucune valeur.

Les personnes qui resteront en possession de cette sorte de valeurs, pourront les échanger à la direction générale des postes contre les émissions nouvelles.

La Paz, mars 1897.

SIXTO BENGURIA,
Administrateur.

Cet avis brille du clair obscur : Assurément l'administrateur sait ce qu'il veut dire, mais est-ce bien suffisant ?

BRÉSIL.

De l'émission 1882, type refait ci-contre, la *Revista 1h. do Brazil* signale du 100 reis une retouche avec fond nouveau, composé de lignes verticales et obliques au lieu de lignes croisées en oblique. Suivant nous, il n'y a pas de retouche, mais un type complètement refait, sauf le cadre; la tête est entièrement ombrée, le crochet de la narine est presque droit, l'oreille est plus étroite, les détails de la barbe absolument différents :

100 reis, vert bouteille

BUNDI.



Nous tenons de M. E. B. Evans, le groupe des timbres que nous reproduisons et qui diffère non seulement par la dimension plus petite des timbres reproduits n° 411, mais par leur placement sur la feuille où ils ne laissent aucun intervalle entre eux, séparés qu'ils sont par un filet qui leur sert de cadre.

Ce type appartient à la première émission dont nous avons signalé l'existence l'an dernier. Le papier est mince, blanc-gris uni; quant à la valeur, elle doit être la même que celle du timbre déjà reproduit :

1/2 anna, ardoise sur blanc-gris uni

CANADA.

L'enveloppe actuelle a la teinte outremer :

1 cent. outremer

CHILI.

Ont paru les cartes-lettres au type ci-haut, le 26 mars dernier :

2 centavos, carmin sur rose
5 — — — blanc

CHINE.

MM. Whitfield King et Cie, nous envoient de nouvelles variétés. Résumons donc ce qui est connu :

1° *Avec petits chiffres*, type 1894.

1/2 c. sur 3 c. jaune, surch. noire
1 — 1 — rouge — —

	2 cents,	2 c., vert	surch. noire	
	4 —	4 — rose	—	—
	5 —	5 — orange	—	—
	8 —	6 — bistre	—	—
*	10 —	6 — —	—	—
	10 —	9 — vert	—	
	10 —	12 — jaune	—	
	30 —	24 — rose	—	

2° *Avec chiffres gras :*

Les mêmes, moins le timbre marqué *.

3° *Petits chiffres*, type 1885 :

1 cent, sur	1 c. vert,	surch. noire	
2 —	3 — violet	—	—
5 —	5 — olive	—	—

Il y a eu 43.000 timbres d'imprimés de ces valeurs.

4° *Surcharge sur timbre fiscal, 3 c nt,:*

	One cent, sur	3 c. rouge vif,	surch. noire			
	2 **cents** —	3 —	—	—	—	—
	2 —	3 — rouge-brun	—			
*	4 —	— 3 — rouge vif	—	—		
	4 —	3 — —	—			
	1 dollar —	3 —	—	—	—	—

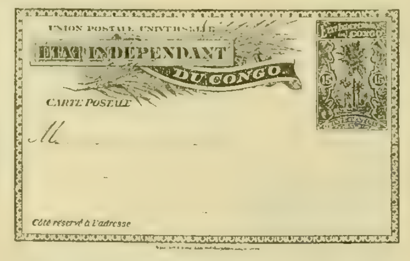
Du timbre 4 cents marqué *, il n'y a eu que 200 exemplaires, le chiffre ayant été de suite remplacé par un autre, plus gras.

Pourvu qu'on ne le trouve pas trop gras cette fois.

COCHIN.

Le *M. J.* nous apprend que le 1 puttan de grande dimension a été bientôt épuisé, succès dont les autorités de cet État n'ont pas été satisfaites. Elles ont décidé momentanément de ne plus en émettre.

CONGO (État indép. du).



Voici la carte annoncée le mois passé. On nous la disait bistre, elle est plutôt orange :

15 centimes, orange sur chamois jaunâtre

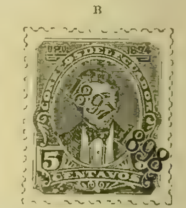
COSTA RICA.

Le *Ph. Monthly* mentionne avec surcharge : *Guayacaste* :

1889	50 cent carmin,	surch. noire	
	1 peso, outremer	—	—

EQUATEUR.

A B



Les surcharges commencent à se compliquer. Nous sommes donc obligé de reprendre le classement donné antérieurement.

Il y a des timbres avec petite surcharge (voir A) et avec grande surcharge (B), lesquelles sont appliquées dans différents sens, savoir :

1° *Surcharge de bas en haut vers la droite* (A) :

1894	1 cent.	bleu,	petite surch. noire A			
	10 —	vermillon	—			
	1	bleu,	grande surch. noire B			
	2 —	brun		—	—	
	50 —	orange	—	—	—	
1895	10 —	vermillon	—	—	—	
	20 —	noir		—	—	
	1 sucre,	carmin	—	—	—	

2° *Surcharge de haut en bas vers la droite* (B) :

1894	2 cent.	brun,	petite surch. noire			A
	5 —	vert,	grande	—	—	B
	10 —	vermillon,	—			
	20 —	noir,	—	—	—	
	50 —	orange,	—	—	—	
	1 sucre,	carmin,	—	—	—	
	5 —	bleu foncé,	—	—	—	
1895	1 cent.	bleu,	—	—	—	
	2 —	brun-jaune,	petite	—	—	
	10 —	vermillon,	grande	—	—	

3° *Surcharge de bas en haut vers la gauche* (C) :

1894	50 cent.,	orange,	grande surch. noire B ou C			
1895	10 —	vermillon,	—	—	—	—
	20 —	noir,	—	—	—	—
	1 sucre,	carmin,	—	—	—	—

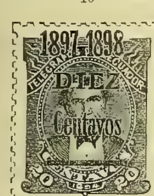
C D




En timbres-télégraphe nous avons, contrairement à ce que nous avons écrit, notre correspondant s'étant trompé, nous dit-il :

Avec la surcharge de haut en bas vers la droite (voir D) :

1894 10 centavos, vert, grande surch. noire D
20 — vermillon — — —
40 — brun — — —



Enfin, le 10 centavos ayant manqué (?) ou le besoin de faire des surcharges s'étant fait sentir, on applique sur le 20 centavos la surcharge *897* (sic) (1) *1898 — Diez — Centavos* et un trait en dessous, timbre mis en usage en mars dernier :

10 c. sur 20 c. vermillon, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre 1897 de la *Western Union Telegraph Comp.* est du type 1896 mais imprimé en rouge :

Sans valeur, rouge, piqué 14

Le *Am. J. of Ph.* enregistre l'enveloppe 2 c. type refait, montrant une tête plus grande et plus près du cadre ovale qu'autrefois; remarquable par l'O de *Postage* où la distance n'est que de 1 m/m au lieu de 2 :

2 cent. vert sur blanc 160 × 89 m/m
2 — — paille —

Ont le filagramme U S P O D 94.

GWALIOR.

Les feuilles de 240 timbres présentent, nous écrivent MM. Whitfield, King & Cie, une singulière erreur aux timbres de service. Le premier timbre de l'avant-dernière rangée horizontale a la surcharge inférieure où il y a transposition des deux derniers caractères. Cette erreur se répète pour les timbres des diverses valeurs, la composition étant la même pour toutes :

1/2	anna,	vert	surch. noire
1	—	brun-violet	—
2	annas,	outremer	—
4	—	olive	
8	—	violet vif	—
1	dollar,	vert et carmin	—

Ce dernier n'a pas été vu, mais doit exister.

INDES NÉERLANDAISES.

Apparition du 12 1/2 cent. et du timbre taxe 15 cent. :

Timbre-poste : 12 1/2 cent. gris
Timbre-taxe : 15 — rouge et noir

(1) *Malgré nos observations,* notre graveur a trouvé que, puisque les autres timbres avaient 1897, il ne pouvait se dispenser de rectifier cette erreur et bravement il a mis 1897.

N. D. L. R.

JAPON.

Rencontré le 20 sen orange, actuel, avec le piquage exceptionnel 11 1/2 :

20 sen, orange

MAROC.

MAROC-MARRAKESCH. — Emission d'une série de *timbres-taxe* en 7 valeurs.

Au milieu, le chiffre de la valeur au-dessus d'un drom daire ; en haut : *chiffre*; en bas : *taxe*; dans les angles, un croissant :

5	centimos,	bleu	et noir	piqué
10	—	vert-jaune	—	—
20	—	vert-bleu	—	—
30	—	rose	—	—
40	—	bistre	—	—
50	—	lilas	—	—
1	peseta	violet	—	—

MAZAGAN-MARRAKESCH. — La maison Waterloo Bros & Layton Ld, de Londres, nous montre à l'Exposition de Bruxelles des épreuves en diverses couleurs d'un type oblong, grandeur des Columbus, dont les timbres viennent d'être expédiés au Maroc. Représente une vue avec palmiers, au centre; sur les côtés, à gauche: *Mazagan ;* à droite: *Marrakesch ;* en haut: *poste* entre des caractères arabes; en bas, la valeur en *centesimi !* monnaie italienne et *peseta*, monnaie espagnole !

On nous avait promis de nous en fournir le type; mais au moment de paraître, nous ne l'avons pas reçu.

Les valeurs sont : 5, 10, 25, 50 75 cent. et 1 peseta.

MEXIQUE.

Le *M. J.* annonce au filagramme RM, piqués 12 :

5 dollars, vermillon
10 — bleu foncé

Les 1 et 4 centavos officiels auraient ce filagramme :

1 centavo, vert
4 centavos, orange

L'*Am. J. of Ph.* a reçu les objets postaux suivants :

Bandes. — Timbre en cours. Inscriptions semblables à celles de la précédente émission, imprimées en rouge (intérieur) en noir (extérieur).

Papier manille glacé. Dimension 250×85 m/m, patte tronquée à droite :

1 cent. vert inscript. rouges
1 — — — noires

Cartes postales. — Disposition de 1890, type du timbre actuel, imprimées en bleu outremer pour l'usage local et en vert-bleu pour l'Union Postale, sur carton blanc :

2 centavos, rose, formule en outremer
3 — brun, — en vert-bleu

Carte-lettre. — Au type du 5 c. courant, sur blanc :

4 centavos, orange, formule bleue sur blanc

NABHA.

La bande à 1/2 anna des Indes aurait été vue par le *M. J.* avec la surcharge : *Nabha State*, en noir :

1/2 anna, vert, surch noire

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les 9 et 10 pence ont été émis le 10 février dernier avec le filagramme N S W et couronne, piqués :

9 pence rouge, brun et noir, piqué 12
10 — lilas, — 11



PÉROU.

Voici la reproduction du timbre-taxe signalé dans notre n° 412.

PORTUGAL ET COLONIES.

Der Philatelist a reçu la nouvelle qu'il va nous tomber sur la tête une série de *timbres-taxe* tant pour le Portugal que pour chacune des colonies.

Le type aura le format des timbres 1894 et comme dessin, dans les coins supérieurs, les armes du Portugal; dans ceux inférieurs, une locomotive et un steamer; au milieu, en grands chiffres, la valeur, et au-dessous le nom du pays. Jusqu'ici les valeurs ne sont pas arrêtées.



PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

Voici le type des enveloppes annoncées le mois passé.

QUEENSLAND.

The Australian Philatelist nous apprend que le coin de la série actuelle a été de nouveau " perfectionné " par l'insertion de chiffres additionnels de la valeur dans les coins supérieurs. Cette modification n'a été constatée jusqu'ici que sur le timbre employé pour une bande 1 penny. Il se trouve sur celle-ci six lignes d'instruction au-dessus du timbre :

1 penny, rouge-brique sur manille

Le *M. J.* signale le 2 1/2 pence, rose, avec la tête sur fond blanc, piqué 13 :

2 1/2 pence, rose

RUSSIE.

Pereiaslaw (*Poltava*). — Le timbre de 1891 a aujourd'hui l'impression rouge sur papier gris, piqué 11 :

5 kop., rouge sur gris

SALVADOR.

Pour sa participation à l'exposition de l'Amérique centrale, le Salvador a pensé qu'il ne pouvait, sans déchoir, s'abstenir d'une émission commémorative, afin de rappeler dans l'histoire cet événement à jamais mémorable. Au prix actuel des timbres, le Salvador peut s'imposer ce sacrifice. Comme c'est le brave Seebeck, après tout, qui pourvoit à ses besoins, c'est probablement encore celui-ci qui a fourni les timbres d'exploitation, d'exposition voulons-nous dire. N'est-ce pas lui du reste qui s'est chargé de relever le prestige des timbres des États de l'Amérique centrale ?



Nous ne savons si les efforts qui ont été faits pour créer des nouveaux types sont épuisés, mais celui des commémoratifs n'est rien moins que le Nicaragua 1882, sauf qu'aujourd'hui on nous le fait voir de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Pour le moment il n'y a que deux valeurs : 1 cent. et 5 centavos, le premier imprimé en bleu, le second en rose, puis le cercle, les lettres et le triangle en or, les montagnes en vert et bleu et le bonnet phrygien en rouge :

1 centavo, bleu, carmin, vert, rouge et or
5 — rose, bleu — — —

Se méfier de ces pilules dorées : ne pas y mordre surtout, cela ferait faire la grimace.

SERBIE.

Le 1 dinar est brun, dit un confrère parisien :

1 dinar, brun sur bleu

SIERRA LEONE.

D'après une communication de MM. Whitfield,

King & C[ie], le 1 shilling *Duty*, ainsi que nous l'avions prévu, a été arrangé de la même façon que les 3 et 6 pence dont il a les variétés :

2 1/2 d. sur 1 shilling, lilas et lilas, surch. noire

Les timbres 1 1/2 et 5 d. ont paru au type de la série en deux couleurs :

1 1/2 pence, lilas et noir
5 — — (?)

SWAZIELAND.

Nous avons vu plusieurs exemplaires du 10 shillings, brun-pâle, oblitérés 3, 5, 6 août 1894 avec la surcharge: *Swazieland* suivie *d'un point.* A cet envoi était joint une lettre de la direction des postes de Prétoria par laquelle il était certifié que les timbres étaient bons et qu'ils provenaient d'un tirage de juillet 1894. La particularité de la ponctuation avait échappé à l'œil vigilant du directeur des postes, lequel regrettait amèrement de ne pas l'avoir vue.

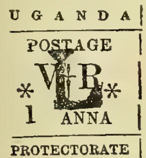
N'est-il pas singulier de constater qu'en 1892, lorsque la surcharge du 1/2 penny fut imprimée en carmin, elle était formée d'autres caractères et que, pour le tirage du 10 shillings, en 1894. on aille précisément reprendre les caractères de 1890 ?

L'explication du directeur des postes peut être exacte pour certains points, mais il nous paraît que le tirage a dû être fait par spéculation, après que les timbres furent retirés de cours et afin de pouvoir répondre aux demandes nombreuses de ce timbre qui a atteint aujourd'hui un prix fort élevé. Le compositeur se sera conformé à la surcharge de 1890, mais par inadvertance il aura ajouté un point. Pour prouver l'authenticité de ces timbres, on les a oblitérés de dates variées: 3, 5 et 6 août 1894; c'est ce qui nous les rend suspects. Aussi n'y voyons-nous qu'une réimpression de fantaisie.

TRANSVAAL.

Nous remarquons que le 10 shillings bistre, a le mot *shilling* orthographié sans s. Il y a là encore matière à changement.

UGANDA.

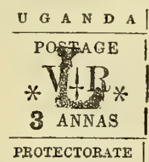




M. Evans a eu l'obligeance de nous faire voir une nouvelle série de timbres composée typographiquement, mais disposés de façon à former autant de types que de valeurs, savoir: *Uganda-Postage V R* entre un poignard, la valeur et *Protectorate.*

Au 1 anna, il y a une espèce de poignard, la pointe en bas et une étoile de chaque côté, à la base des lettres V R;

Au 2 annas, le poignard a la pointe en haut, les étoiles de chaque côté des lettres V R en haut également;

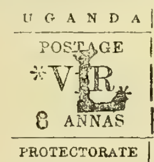


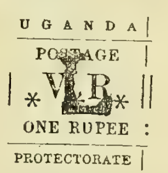


Au 3 annas, le poignard a la position du 2 annas, mais les étoiles sont placées comme au 1 anna;

Au 4 annas, le poignard est double, une étoile est à la base de V et une autre à la partie supérieure de R;

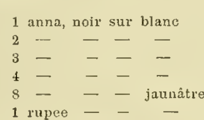
Au 8 annas, le poignard est double comme au 4 annas, une étoile est à la partie supérieure du V et une autre à celle inférieure de l'R;





Au 1 rupee, il n'y a pas de poignard, mais une étoile sur la même rangée que celles placées à côté des lettres V R;

Sur le tout, une lettre L indiquant que l'usage est local:



1 anna, noir sur blanc
2 — — — —
3 — — — —
4 — — — —
8 — — — jaunâtre
1 rupee — — —

ZANZIBAR.

Le *Philatelist* annonce la carte avec réponse :

1/4 + 1/4 anna, brun et bleu

Un confrère parisien annonce les timbres

actuels 1 et 2 annas, surchargés de la nouvelle valeur 2 1/2 annas :

2 1/2 sur 1 anna, bleu foncé et rouge, surch. rouge
2 1/2 — 4 vert foncé — — —

Première émission de Serbie.

L'*Austria Philatelist* publiait le 15 mars dernier un excellent article où nous puisons quelques renseignements qui nous amènent à faire certaines remarques.

Les timbres et planches à l'effigie d'Obrenovitch de 1, 2, 10, 20, 40 para ont été livrés de Vienne, en juin 1866, tandis qu'ils étaient attendus pour le 1er mai. Cet envoi se composait des timbres suivants :

10 para	12,000
20	200,000
40 —	20,000

Il est donc reconnu une fois de plus qu'il n'y a pas eu d'impression de Vienne des 1 et 2 para, parce que, supposons-nous, le temps a dû manquer, ces deux valeurs ayant probablement été commandées après les autres valeurs : d'où le retard pour l'expédition des planches.

Il faut croire cependant que le tirage des 1 et 2 para eut lieu aussitôt les planches reçues à Belgrade, car nous trouvons ces timbres déjà annoncés par nous au *Timbre-Poste* du 15 novembre 1866, avec les 10, 20 et 40 para et nous leur donnons comme date d'émission celle du 1er octobre.

Nous pensons donc que c'est en prévision d'un retard, qui a été sans conséquence, que l'imprimerie nationale, à Belgrade, avait préparé les timbres aux armoiries qui, d'après l'*Austria Philatelist,* avaient le type gravé sur bois et l'impression exécutée sur clichés de plomb, dans les quantités ci-après :

18 avril 1866	1 para,	2040
—	2 —	1944
20 mai 1866	1 —	18,360
—	2 —	18,300

Cette quantité minime nous paraît bien indiquer un tirage provisoire, interrompu très probablement, par l'annonce de l'arrivée des planches de ces valeurs de timbres à effigie. Il est même fort probable qu'ils n'ont jamais été mis en usage, ce qui expliquerait pourquoi on ne rencontre aucun exemplaire oblitéré et pourquoi nous n'avons pas obtenu de ces timbres, bien que nous nous étions adressé à la poste de Belgrade tout au début de l'émission.

En relisant le décret du 31 octobre 1866, que nous avons publié dans notre n° 49, nous trouvons :

Art. 7. — Cette loi entrera en vigueur aussitôt qu'elle aura été sanctionnée par le Prince. Seront abrogées, dès lors, toutes les prescriptions et lois antérieures, *ainsi que la dernière décision du 8 juin 1866.*

Il serait intéressant de retrouver cette décision du 8 juin 1866, laquelle éclaircirait probablement bien des points obscurs, tout en nous donnant la clef du mystérieux décret du 31 octobre qui ferait croire que les timbres ont pu être émis le 1er novembre et non le 1er octobre 1866.

Emissions Seebeckoises.

L'article que nous avons consacré à ces timbres a décidé le *Ph. Monthly and World* à prendre la parole.

Le contrat, non daté, non signé, dont nous avons parlé est du 1er juillet 1889 et porte les signatures :

R. R. Bogert et Cie
N. F. Seebeck

Ce dernier ne s'est réservé que 100,000 séries et 200,000 des petites valeurs, du moins pour les Honduras 1890 à 1892 dont il y a moins des officiels. MM. Bogert et Cie, prétendent que ce nombre est insuffisant pour satisfaire à toutes les demandes. Verra-t-on un jour les produits Seebeck devenir des raretés ?

Ces Messieurs affirment qu'ils ne sont pas les agents de ce dernier et que les timbres qu'ils vendent ont été achetés et payés par eux. C'est possible. Mais que ce soit pour leur compte ou celui de Seebeck, cela ne change en rien nos conclusions.

Messieurs les acquéreurs des timbres de Honduras avouent ne pas avoir assisté à la destruction des planches, coins, etc., parce qu'ils avaient une confiance absolue en M. Seebeck et que, les ayant vus depuis, ils peuvent certifier que tout a été fait d'une façon *encore* plus régulière que lorsqu'il s'est agit des planches des premiers Antioquia.

Ces Messieurs font remarquer que, en supposant la non destruction des planches, il ne serait pas possible de réimprimer sans qu'on ne s'en aperçoive. Ce n'est pas notre avis.

Enfin si M. Friedland, le secrétaire de la *Am. Bank Note Comp.*, a signé le procès-verbal, nous ne savons trop pourquoi, en lieu et place du consul de Honduras, la réputation de cette *compagnie !* (sic) suffit pour donner toute la valeur nécessaire à la signature donnée.

En somme, cette réponse de MM. Bogert et Cie ne nous apprend pas grand chose. Elle laisse prudemment dans l'ombre toutes les questions que nous avons soulevées.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 411.)

2e Variété.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

1 1/2 PENCE

10 PFENNIG

a. *Union postale universelle* a 90 1/2 m/m, malgré le déplacement des deux premiers mots;

b. La surcharge du timbre est à 5 3/4 m/m de *union*, etc.; le premier chiffre 1 de 1 1/2 est placé comme à la précédente variété;

c. Le trait horizontal sous *union* est à 1 1/2 m/m de ce mot, il a une longueur semblable à la précédente variété et commence sous l'*o* de *postale* pour finir entre I et V de *universelle*;

d. Le premier ornement de droite ne figure ici qu'en partie; les P, S et A de *postale* ont leurs extrémités cassées;

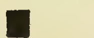
e. UNION est en trois parties : *uni* o *n*;

f. Le timbre a la surcharge supérieure et inférieure comme la précédente.

3e Variété.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

1 1/2 PENCE



10 PFENNIG

La composition est complètement nouvelle; l'impression se présente avec moins de foulage, ce qui ferait croire à des caractères différents.

a. *Union postale universelle* a 89 1/2 m/m;

b. La surcharge du timbre est à 6 m/m de *union*, etc.; le premier chiffre 1 de 1 1/2 est placé directement entre le 2e L et E de *universelle*,

c. Le trait horizontal sous *union*, etc. est à 3 m/m; il a une longueur de 35 m/m et commence entre o et s de *postale* pour finir sous le v de *universelle;*

d. Les ornements sont réguliers aux deux extrémités de la surcharge; il n'y aucune lettre de brisée ni de division de mot comme à la 2e variété;

e. Le timbre a la surcharge supérieure sur une longueur de 19 1/2 m/m;

f. Le timbre a la surcharge inférieure sur une longueur de 22 3/4 m/m.

On se demandera, sans nul doute, la raison de ces trois surcharges pour une même commande, la voici :

Lorsque l'imprimeur commença son travail, il négliga d'établir convenablement ses caractères; en leur laissant trop de jeu, il advint ce qui arrive toujours en pareille circonstance, des lettres et des ornements ici se brisèrent en partie ou se déplacèrent, comme c'est le cas

pour le trait sous l'inscription. Sans rétablir les choses dans leur premier état, l'imprimeur se contenta de resserrer sa forme, continuant le tirage dans les conditions où l'accident avait mis ses caractères : de là une deuxième variété.

Cet accident étant survenu pendant que l'on procédait à l'impression de la première face des cartes, il n'est pas possible de rencontrer la 1re variété pour les *deux parties* d'une carte avec réponse, attendu qu'il est d'usage d'épuiser d'abord le tirage de la première face avant de passer à la seconde. On aura donc la 1re et la 2e variété pour certains exemplaires et aussi la 2e variété pour les deux faces, pour d'autres.

Quant à la 3e variété, elle provient de ce que, pour aller plus vite, l'imprimeur avait probablement établi le tirage sur une seconde presse qui a marqué moins de foulage.

Il existerait donc :

1re ET 2e VARIÉTÉS.

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

2e ET 2e VARIÉTÉS

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

3e ET 3e VARIÉTÉS.

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

Erreurs d'impression.

1°. 2e ET 2e VARIÉTÉS.

a. Le timbre ayant été imprimé trop haut (il se trouve en partie sur la bordure supérieure), sur la première des deux cartes, l'inscription : 10 PFENNIG, *est sous le timbre :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

b. Sans surcharge sur la 2e partie :

1 1/2 p., + 3 farth., 10 + 5 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

c. La seconde partie a : UNION POSTALE UNIVERSELLE *placée sur le dos de la 1re partie ;* 1 1/2 PENCE *sur la bordure ; les 2 rectangles sur les deux angles supérieurs du timbre et* 10 PFENNIG *au milieu de celui-ci :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

d. La seconde partie a : UNION POSTALE UNIVERSELLE *en dessous de la bordure du cadre :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

e. La seconde partie n'a pas de surcharge sur la face, l'impression étant au dos :

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

2°. 3e ET 3e VARIÉTÉS.

a. La seconde partie a : UNION POSTALE UNIVERSELLE *inclinée à droite et sous la bordure supérieure ;* 1 1/2 PENCE *est sur l'effigie, les rectangles avec les chiffres et* 10 PFENNIG SOUS *le timbre :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

b. La seconde partie ne porte pas de surcharge sur la face, l'impression étant sur le dos :

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

c. La seconde partie ne porte pas de surcharge, mais on voit des traces de la surcharge en creux, probablement parce que deux cartes ont été mises ensemble sous presse :

1 1/2 pence + 3 farth., 10 + 5 pf., sur 3 + 3 farth., 5 + 5 — } vert jaune foncé, surch. noire

Fabrication. Le travail de surcharge a été fait dans les mêmes conditions que celui des cartes simples, sauf qu'il n'a pas été fait de surcharge rectificative, malgré les nombreuses irrégularités qui se sont cependant produites ici.

Essais. Ne doivent pas exister, le temps n'ayant pas permis de soumettre des spécimens.

Falsification. Sur la demande d'un de ses clients, grand amateur de raretés que ne possède pas le voisin, un allemand, négociant en timbres, fit appliquer par son imprimeur, sur *six* exemplaires de la carte avec réponse *réimprimée*, une imitation de la surcharge des cartes de 1879, dont nous venons de parler. Les six exemplaires ayant été présentés à l'amateur qui avait conçu cette singulière rareté, celui-ci déclara en avoir assez de trois : les autres furent donnés à des *amateurs :* c'est cette

falsification qui a été dénoncée en 1894 par un journal allemand comme étant l'abomination de la désolation.

Désireux de pouvoir décrire cette carte, nous avons tout tenté pour l'obtenir. Il paraît que l'amateur du chiffre 3 a déclaré ne plus être en possession d'aucun de ces exemplaires....

La carte en question n'est du reste pas bien dangereuse : comme réimpression elle est déjà aux 3/4 fausse et, par sa fausse surcharge, elle n'est pas appelée à faire bien des victimes.

M. Wülbern a décrit les différences, comme suit :

" La surcharge : *Union postale universelle* est assez bien réussie ; les ornements, spécialement ceux de la carte-réponse, sont d'une exécution trop fine ; la surcharge du timbre se distingue :

„ 1° par les caractères plus grèles, avec traits effilés plus minces ;

„ 2° le *2* de *1/2* est au-dessus de la base de *pence ;*

„ 3° le *1* dans *10* est de la même hauteur que les autres caractères „.

Cette description se rapporte assez à celle de la carte simple, avec fausse surcharge.

Le 27 mars 1880 le secrétaire du gouvernement, M. Gätke, fait une commande de cartes 10+10 pfennig pour remplacer les provisoires. Le 17 avril suivant approbation est donnée du type soumis, mais au moment de l'imprimer, on s'aperçoit, malheureusement diront les amateurs de variétés, que *réponse* est écrit *réponce ;* il s'ensuit un léger retard dans l'expédition afin d'avoir le temps de faire la correction. Le gouverneur accuse réception le 16 juin 1880 des 5000 cartes commandées antérieurement, lesquelles forment le seul et unique tirage qui ait été fait de ces cartes, ne faisant pas entrer en ligne de compte les 2000 exemplaires arrivés le 16 août 1890, après la fermeture de la poste anglaise d'Héligoland.

Par une lettre que le directeur des postes nous adresse le 26 juin 1880, nous savons que les cartes pour l'union postale universelle " ont été émises ce jour-là „. (*A continuer.*)

Les Timbres des Romagnes.

Suite. — Voir (n° 413.)

Aucune organisation n'avait encore été donnée à l'administration postale des Provinces des Romagnes. L'ancien bureau d'inspection des Postes Pontificales du 3me arrondissement (Bologne) avait en réalité la direction supérieure, mais aucune disposition officielle n'avait été prise à ce sujet.

Le 6 juillet, l'inspecteur attirait sur ce point l'attention de la Commission Centrale du Gouvernement, et réclamait en même temps une réforme des lois et des règlements postaux, en faisant remarquer que l'ouverture imminente du chemin de fer central italien allait rendre plus faciles et plus fréquentes les communications postales. Il ajoutait qu'il était aussi convenable de ne point retarder l'adoption du système décimal des poids et des mesures, qui était en vigueur dans les Etats Sardes.

Le Ministère des Finances répondait (11 juillet) que les réformes proposées par l'inspecteur des postes seraient prises en considération aussitôt qu'un arrangement politique durable aurait été donné aux Provinces des Romagnes.

La monnaie décimale italienne n'avait pas encore été adoptée. Un arrêté, en date du 28 juin, avait fixé " qu'à l'occasion de la prochaine heureuse arrivée et du séjour des troupes piémontaises „ la *lira* italienne aurait cours légal dans ces provinces, en attendant qu'elle fût adoptée comme monnaie officielle. Le rapport avec le scudo romain (1) était fixé sur les bases suivantes :

Pièce à 20 lire ou francs (Napoléon d'or)	. . .	Sc.	3.76
— à 5 lire ou francs	. . .	—	0.94
— à 1 lira ou franc	. . .	—	0.18 et 4 quattrini.
— à demi-lira	. . . . .	Sc.	0.09 et 2 quattrini.
— à un quart de lira.	. .	Sc.	0.04 1/2 et 1 quattrino.

Ces renseignements, qui semblent s'écarter un peu de notre sujet, ont cependant une relation des plus importantes avec l'émission des timbres des Romagnes. En continuant à donner cours légal à la monnaie pontificale on se trouvait, par ce fait, obligé d'émettre une série de timbres où la valeur était exprimée en bajocchi. C'est donc la véritable raison d'être de la série spéciale aux Romagnes.

Nous reproduisons ici le décret d'émission de

(1) Le scudo était divisé en 100 bajocchi, le bajocco en 5 quattrini.

ces timbres, quoique déjà publié au *Timbre-Poste* (n° 120, déc. 1872) (1) :

Le Gouverneur des Romagnes,

Considérant que pour la facilité du service postal et l'avantage du public, l'emploi des timbres-poste se rend nécessaire;

Considérant qu'on ne peut plus désormais admettre ceux aux armoiries pontificales,

Décrète :

Art. 1er. Sont abolis et déclarés sans valeur les anciens timbres aux armoiries pontificales.

Art. 2. A partir du 1er septembre seront émis de nouveaux timbres-poste avec la légende dans le contour : FRANCO BOLLO POSTALE-ROMAGNE, et dans le milieu la valeur en bajocchi.

Art. 3. Le Gérant des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Bologne, le 30 août 1859.

Le Gouverneur Général,
L. Cipriani.

Le Gérant des Finances,
G.-N. Pepoli.

Fait singulier, la pièce originale ne porte pas de date, mais elle a été publiée sous celle du 30 août (2).

Nous ne savons pourquoi on n'a pas généralement adopté dans les catalogues de timbres la date d'émission du 1er septembre, indiquée au décret qu'on vient de lire. On a pensé sans doute que la fourniture des timbres n'aurait pu se faire dans un aussi bref délai. Elle a eu lieu cependant, tout au moins pour certaines valeurs, à la date fixée, ainsi que nous avons pu nous en assurer.

Nous avons en effet sous les yeux des lettres expédiées de Bologne les 1er et 3 septembre, affranchies toutes deux par un timbre de 5 bajocchi et une autre expédiée de la même ville le 2 septembre, affranchie par un 3 et un 5 bajocchi.

Le nom du graveur nous est demeuré inconnu. Le coin original, dont nous ignorons l'existence, devait être soit en acier ou en cuivre jaune. Il avait certainement les chiffres de la valeur mobiles (l'examen des clichés nous le prouve), ce qui permit de préparer par la galvanoplastie neuf matrices, soit autant de valeurs que comportait la série. C'est en employant ces matrices qu'on obtint des clichés composés d'un alliage de plomb, d'étain et de régule. Ce travail de reproduction typographique fut exécuté par la fonderie de caractères des frères Amoretti, de Bologne.

Le type est trop connu et trop simple pour en réclamer une description. Nous en donnons cependant une reproduction photographique des différentes valeurs, pour qu'on puisse juger des différences avec les réimpressions dont il est question plus loin.

Remarquons que la légende porte bien l'indication officielle *Romagne* au pluriel et non *Romagna* que l'on rencontre souvent aux catalogues.

Impression typographique noire sur papier mécanique de couleur :

1/2 baj.		paille
1	—	gris foncé
2	—	jaune
3	—	vert foncé
4	—	roux
5	—	violet lilacé
6	—	vert-jaune
8	—	rose
20	—	bleu clair

Il existe un 3 baj., *bleu*. C'est un timbre traité chimiquement; on rencontre également d'autres altérations de couleurs.

Le tirage des timbres a été exécuté à Bolo-

(1) Voir aussi *Timbres des États de Parme, Modène et Romagne*, par J.-B. Moens (Bruxelles, 1878), page 80.

(2) Voir *Collezione delle Leggi e Decreti del Governo delle Romagne* (Bologna, Regia Tipografia, 1860), 2me partie, n° 46, page 121. — Voir aussi au *Monitore di Bologna* (officiel) du 31 août 1859, et l'affiche imprimée par la Tipografia Governativa del a Volpe e del Sassi.

gne par l'imprimerie gouvernementale della Volpe e del Sassi (1) (plus tard Tinti e Merlani) mais nous ne sommes pas en mesure de faire connaître les quantités de timbres qui ont été imprimées.

Nous ne savons également pas si la provision de papier a été faite à Turin, comme on l'avait d'abord projeté, ou bien si on se le procura à Bologne, ainsi qu'il nous paraît vraisemblable. Remarquons que le papier du 1 2 et du 8 baj., surtout ce dernier, est sensiblement plus épais que celui des autres valeurs. La gomme est tantôt blanche, plus souvent brunâtre; elle exerce quelquefois une action sur les couleurs, surtout aux 5 et 20 baj. De ce fait et de la présence de la gomme, plus ou moins pure, ou bien de son absence, viennent les légères nuances que l'on trouve signalées dans quelques catalogues ou qui figurent dans les collections.

Les feuilles ont approximativement 230×310 millimètres et comptent 120 timbres, partagés en deux groupes de 60, sur six rangées horizontales de 10; ils sont séparés entre eux par des filets servant en même temps à rendre plus régulière la réunion des clichés typographiques et à faciliter le découpage des exemplaires. Les deux groupes ont entre eux une distance de 8 m m.

Essais. Nous connaissons les suivants, tirés en noir sur papier mécanique de couleur :

2, 3, 4, 6, 8 et 20 baj., gris-perle (couleur non adoptée). Epreuves?

2 baj., vert foncé, adopté pour le 3 baj.
3 — jaune, — 2 —
4 — bleu clair, — 20 —
6 baj., vert foncé, adopté pour le 3 baj.
20 — roux, — 4 —

Ces essais étaient tirés par feuilles de 120 exemplaires, pensons-nous; les quelques groupes que nous avons rencontrés avaient les mêmes écartements et les mêmes dispositions des filets des timbres-poste. Souvent ils montrent la gomme originale. Nous ne connaissons pas d'épreuve d'*essai* d'après le coin.

Il va sans dire que les essais dont il est question ci-haut sont seulement les originaux. Des tirages de fantaisie en différentes couleurs il en sera fait mention aux réimpressions. C'est à tort que l'on a affirmé que le 3 baj., jaune, seul a existé comme essai.

Nous citerons pour mémoire un *essai* dont il a été question au *Timbrophile* de février 1865 et que voici.

Il est gravé en relief sur cuivre, pense M. Mahé, et imprimé à la main en bleu clair sur papier pelure blanc et gommé. Il existe aussi en bleu sur papier blanc-jaunâtre épais.

Nous venons de dire que nous ne connaissons pas les quantités de timbres-poste qui ont été préparés; nous avons pu voir toutefois des récépissés, au nombre de treize, des différentes provisions livrées par le Ministère des Finances au Bureau d'Inspection des Postes à Bologne, qui effectuait la distribution aux bureaux compartimentaux de Ferrare, Ravenne et Forli. Chaque récépissé porte la signature de l'Inspecteur Général.

D'après ces pièces nous avons dressé la table que voici :

(1) Elle a été l'une des plus importantes imprimeries de Bologne, surtout au XVIII[e] siècle. On pourra trouver des renseignements intéressants dans l'ouvrage *La bottega di Lelio della Volpe, Conversazione litteraria abbozzata da* SALVATORE MUZZI. (Bologne, 1839).

	1/2	1	2	3	4	5	6	8	20
1859, 29 août. .	18,000	23,400	12,000	12,000		19,800			
— 2 sept. .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	3,000	. . . .	. . . .	. . . .	3,000
— 4 — .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	6,000		6,000	6,000	
— 12 — .	6,000	12,000	12,000	12,000	6,000	12,000	6,000	6,000	
— 22 — .	3,000	9,000	6,000	6,000	9,000	9,000			
— 4 oct. . .	6,000	12,000	3,000	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	3,000
— 19 — . .		12,000	6,000	3,000	12,000				
— 31 — . .	3,000	3,000	3,000	3,000	6,000	. . . .	3,000	3,000	
— 5 nov.. .	12,000	12,000	12,000	6,000	12,000	6,000			
— 15 — . .	3,000		12,000		18,000	. . . .	. . . .	6,000	
— 5 déc.. .	18,000	18,000	12,000	6,000					
— 24 — . .		12,000	6,000	6,000	12,000				
1860, 9 janv. .	9,000	12,000	9,000	6,000	6,000				
	78,000	125,400	93,000	60,000	90,000	46,800	15,000	21,000	6,000

Les dates des premières livraisons concordent parfaitement avec la facture de la fonderie Adriano Amoretti dont il a été question : *Timbres de Parme, Modène et Romagne*, par J.-B. Moens, 1878, page 82 et que revoici. Les différences de dates proviennent du temps qu'il a fallu pour exécuter les tirages :

1859	17 août	clichés à	1 baj.	
—	25 —	—	1 2 et 5 baj.	
—	26 —	—	2 et 3	—
—	31 —	—	4 et 20	—
—	3 sept.	—	6 et 8	—

Il y a donc eu en tout 535,200 timbres, soit 4,460 feuilles. On voit que les 1/2, 1, 2, 3 et 5 baj. ont parfaitement pu paraître le 1er septembre, tandis qu'un délai de quelques jours doit avoir eu lieu pour les livraisons des autres quatre valeurs, soit : 4 et 20 bajoques : 2 septembre; 6 et 8 bajoques : 4 septembre. Pour ces quatre valeurs, parues un peu tardivement, il ne nous a pas été donné de pouvoir fixer exactement, d'après des exemplaires sur lettres originales, le jour précis de leur emploi.

Aucune disposition n'avait été prise *pour l'échange* des timbres pontificaux restés entre les mains du public, contre ceux des Romagnes. L'Inspecteur des Postes réclame une décision à ce sujet, par lettre que voici :

BUREAU D'INSPECTION
des
POSTES
(N° 641).
—

Bologne, le 13 septembre 1859.

EXCELLENCE,

Des réclamations fréquentes parviennent à ce Bureau d'Inspection de la part de différents Bureaux de Poste, provoquées par des personnes qui se trouvent encore en possession de quelques timbres-poste pontificaux abolis, et qui demandent d'en pouvoir effectuer l'échange contre des timbres nouveaux des Romagnes, dans un jour et à une heure à fixer, et cela dans le but d'empêcher tout abus.

Dans l'attente de vos instructions à ce sujet, j'ai l'honneur de me déclarer,

De Votre Excellence,
le dévoué serviteur,
BIANCONCINI,
Inspecteur.

A Son Excellence le Ministre des Finances,
Bologne.

Voici quels ordres ont été communiqués à ce sujet par le Ministre des Finances. Nous ignorons toutefois quel jour fut fixé par le Bureau d'Inspection, pour l'échange des timbres :

N° 3355.
—

Bologne, le 14 octobre 1859.

HONORABLE MONSIEUR,

En réponse à votre honorée du 13 septembre (N° 641), je vous communique que, dans le but de faire cesser les réclamations fréquentes, j'ai décidé d'accorder un délai de *24 heures* pour l'échange des timbres-poste pontificaux abolis, contre ceux du nouveau Gouvernement.

Je me permets donc de vous prier de bien vouloir en donner avis au public, en communiquant cette décision à tous les Bureaux de Poste des quatre Provinces, de sorte que le même jour que la notification sera affichée à Bologne, elle puisse parvenir à la connaissance du public dans les autres villes.

Convaincu de votre empressement dans l'exécution de ce qui précède, j'ai l'avantage, Monsieur, de vous exprimer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre des Finances,
G.-N. PEPOLI.

A Monsieur l'Inspecteur des Postes,
Bologne.

Le 2 septembre, le Ministère des Finances communique à l'Inspecteur des Postes des dispositions relatives à la réorganisation du service et au personnel des Postes. M. Bianconcini était confirmé dans sa place d'Inspecteur. On ajoutait qu'il devait correspondre avec les administrations étrangères et que la vente des timbres-poste lui était confiée.

Ce ne fut qu'à partir du 1er novembre 1859 que la monnaie décimale italienne fut déclarée monnaie légale des Romagnes. Du décret relatif, ayant la date du 1er octobre, nous extrayons quelques articles :

ART. 1er. A partir du 1er novembre 1859, la monnaie d'argent en livres italiennes, correspondantes aux francs, sera la monnaie légale des Romagnes.

ART. 10. Toutes les monnaies frappées précédemment seront retirées peu à peu de la circulation. Jusqu'à ce qu'elles soient abolies par un arrêté ultérieur, elles seront données en paiement sur le pied fixé par le Décret de la Commission Centrale Provisoire du Gouvernement, en date du 28 juin 1859.

ART. 11. A partir du 1er novembre et jusqu'à nouvelle disposition, le quattrino romain aura la valeur d'un centime, le demi-bajocco romain trois centimes, le bajocco cinq centimes, et la monnaie de deux bajocchi romains dix centimes.

ART. 12. Egalement depuis le 1er novembre 1859, les sentences des Tribunaux et tous les actes judiciaires, ainsi que les instruments publics et les actes par-devant notaire devront tous porter le montant exprimé en lire italiennes et centimes.....

ART. 13. A partir du 1er juin de l'année prochaine les régistrations de tous les dicastères des Romagnes, des communautés et de toutes les administrations publiques seront tenues en lire italiennes.

Du 1er novembre 1859, il est établi un tarif

uniforme pour les correspondances échangées entre les Etats Sardes, la Toscane, Modène, Parme et les Romagnes, par le décret que voici.

Remarquons que les poids sont indiqués d'après le système décimal.

EMILIO DIENA.

(A continuer).

Les émissions jubilaires, commémoratives, etc.

Un Congrès postal a dû s'ouvrir à Washington le 5 mai dernier. Bien que la nouvelle ne semble pas palpitante d'intérêt pour les timbrophiles, ceux-ci ont cependant lieu de s'en réjouir.

Les questions que le Congrès aura à discuter ont bien leur importance. Elles portent notamment sur la fixation du poids simple d'une lettre à 20 grammes au lieu du poids actuel de 15 grammes, proposition qui sera combattue certainement par la France (toujours à la tête du progrès, etc., etc., air connu); la somme maxima des mandats-poste internationaux admis pour le service serait portée de 500 à 1000 francs, et la taxe de 25 centimes par 25 fr. serait ramenée à 25 centimes par 50 francs.

Le poids maximum des colis postaux qui est de 4 kilos 500 grammes serait porté à 5 kilos, comme cela existe pour certains pays de l'Union. Les échantillons sans valeur seraient du poids maximun de 350 grammes au lieu de 250 grammes.

Le Congrès doit encore se prononcer sur une proposition faite par l'Allemagne, appuyée par la France et la Suisse qui interdirait désormais dans le service international les timbres de jubilé, d'exposition, etc., qui ne tendent que trop à se généraliser et qui ne sont créés le plus souvent que par des pays dont les finances sont dans un délabrement complet, d'où cette avidité à se procurer de la galette pour se tirer momentanément d'embarras financiers, se chercher des facilités à ériger des monuments à peu de frais, se créer des réserves pour les mauvais jours, doter des princes, etc., etc.

La proposition de l'Allemagne a grande chance d'être adoptée; elle rencontrera néanmoins de l'opposition, pensons-nous, de la part de ceux qui trouvent tout naturel de se procurer des fonds à des conditions si douces que celles d'émettre des timbres.

On parle d'autres propositions qui seraient soumises au Congrès. La Roumanie, par exemple, réclame non seulement l'indication de la monnaie du pays d'origine, mais encore la réduction en francs et centimes pour toutes les émissions postales; la Suisse désirerait que la valeur fût exprimée en monnaie d'or; quant à l'Autriche elle aimerait de voir reprendre cette idée de l'adoption de certaines couleurs pour les trois principales valeurs de timbres : bleu pour les 25 c., rouge pour les 10 et vert pour les 5 centimes.

Le ministre de Belgique travaux publics, chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones, marine et *ad interim* de la guerre) a voulu y aller aussi de sa petite proposition. Gardien fidèle des bonnes mœurs en Belgique, notre Ministre, justement alarmé, des scabreux timbres olympiques, a recommandé à notre délégué — ceci sous toutes réserves cependant, n'ayant pu contrôler l'exactitude du renseignement — de faire une interpellation au Congrès au sujet de ce luxe inusité de... profils grecs. Le délégué de la pudibonde Angleterre doit appuyer cette réclamation et faire valoir cette pétition des dames de Tembridge Wells protestant contre la circulation de timbres aussi *schoking* et demandant avec raison que ces sortes d'exhibitions ne se renouvellent plus. On comprendra facilement pourquoi ces ladies se sont trouvées choquées au plus haut point de la vue de timbres aussi suggestifs, lorsqu'on saura qu'elles avaient déjà fait entendre des protestations indignées, en réclamant un pantalon en faveur des étalons circulant dans leur ville.

Habitant d'un pays où règne la vertu, depuis que la direction en a été prise par un ministre de toutes sortes de choses, nous ne pouvons qu'appuyer de notre faible voix cette réclamation, avec l'espoir qu'elle sera prise en considération. Si l'on tient absolument à une exhibition des antiques qu'on leur passe tout au moins le fustanelle ; qu'on fasse mieux encore, qu'on mette fin une bonne fois à toutes ces émissions dites commémoratives, jubilaires, etc.

Pour édifier nos lecteurs sur le chemin parcouru depuis qu'on a été favorisé de ces sortes de timbres, nous allons examiner tout ce qui a paru : ce sera édifiant après les émissions Seebeckoises.

Les timbres jubilaires, etc., doivent se diviser :

1° en émissions officielles;
2° — non —

Si les premières en général ne valent pas grand chose, en revanche les dernières ne valent rien : il est cependant bon de les connaître.

(*A continuer*).

CHRONIQUE FISCALE.

BRÉSIL.

PARA. — Vu le timbre *Thesouro* de 1891 sans la surcharge: *Estado de Para* en violet :

200 reis, bleu

FRANCE.

Le *G. T.* nous apprend que les timbres d'impôt sur la *Cie des Wagons-Lits* ne sont plus en usage depuis un an. Elle signale :

0 fr. 05, vert-jaune pâle
0 — 15, outremer pâle
0 — 20, brun-rouge
0 40, bleu-foncé
0 — 50, violet

Autrefois ces timbres avec *frcs.*

PHILIPPINES.

M. A. Forbin possède, nous écrit-il, le timbre *Giro*, vert, 7 p. 50 de 1880, sur lequel on a appliqué la surcharge ovale noire : *Recargo de Consumos, 0.75 c.:*

75 c. sur 7 p. 50 c., vert, surch. noire



TURQUIE.

Les timbres du consulat doivent se classer comme suit :

13 mars 1882:

Sans valeur, noir, piqué 13 1/2
20 paras, outremer, —
5 piastres, violet —
10 — jaune-orange —
20 — bleu-vert —
50 — rose —

? 1885:

10 piastres, vert, piqué 11 1/2
20 — jaune —
50 — violet —

Fin 1885/1888 :

Sans valeur, outremer, ***non dentelé*** (1888)
20 paras, noir —
5 piastres, rose — —
10 — vert — (1886)
20 — jaune — —
50 — violet — (fin 1885)

Janvier 1890 (large marge):

20 paras, noir, percé en arc
5 piastres, vermillon —
10 — vert —
20 — jaune —
50 — violet —

Ja vier 1893 :

Sans valeur, vert, piqué 13 1/2
20 paras, bleu —
5 piastres, noir —
10 violet —
20 — ardoise —
50 — rose violacé —

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



LE TIMBRE-POSTE ET LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00

LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Par suite d'absence, le numéro prochain ne paraîtra que vers le 10 août.

CHRONIQUE POSTALE

ALLEMAGNE (Empire).



Reçu de M. Lindenberg la carte ci-jointe dont l'utilité de la surcharge : *Nur für Marine-Schiffsposten* (seulement pour la marine, poste maritime) ne nous paraît pas bien démontrée :

10 pfennig, carmin, surch. noire s/chamois

BOLIVIE.

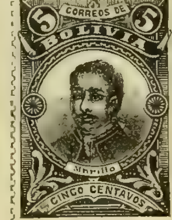
Le brusque changement des timbres a bien été causé par suite de falsifications et les timbres aux armoiries supprimés par décret du 25 février dernier.

Depuis avril, il a paru de nouvelles valeurs : en voici trois. Manquent à l'appel les 1 bolivar et 2 bolivares que nous n'avons pas reçus ; le premier est à l'effigie de Bolivar, le second est aux armoiries nationales.



Comme les timbres déjà reproduits, le nom des célébrités Boliviennes est placé sur les timbres. Nous avons d'abord pour le 1 centavo, le portrait de Frias, le Président qui a dû céder la place un peu brusquement à un autre et dont nous parlions le mois dernier. L'effigie est dans un octogone. En haut, est l'inscription : *Correos de Bolivia*, cintrée ; en bas est la valeur : *1 centavo 1*.

Le 5 centavos représente Murillo, qui n'a rien de commun avec le peintre espagnol de ce nom. Celui qui nous occupe est Pedro Murillo, encore un soldat si nous en jugeons par..... l'habit militaire : il a, le premier, organisé le soulèvement à La Paz, sous la domination espagnole : donc inévitablement un héros; l'effigie est dans un cercle ornementé au-dessus duquel, sur deux lignes : *Correos de — Bolivia*; au-dessous : *Cinco Centavos ;* chiffres en biais dans de petits ovales, dans les angles supérieurs; Murillo ayant droit aux rosaces, on lui en a donné une de chaque côté de son portrait.



Le 50 centavos est encore un général, ancien Président de la République de Bolivie. Son nom est placé sous l'ovale qui renferme son effigie. Voyez *Sucre* y est; à la partie supérieure l'inscription des précédents et un chiffre dans les angles, lequel est répété en bas dans de petits ovales également aux angles.



On a conservé la dimension affiche pour ces trois nouvelles valeurs.

Ces timbres ont été lithographiés à La Paz, dans les ateliers typo-lithographiques de M. J. M. Camarra, piqûre 11 1/2:

1 centavo, vert-olive
5 centavos, vert
50 — jaune-orange

Voici les quantités qui auraient été imprimées :

1 cent.	500,000	20 centavos,	100,000
2 —	200,000	50 —	50,000
5 —	870,000	1 bolivar,	20,000
10 —	850,000	2 bolivares,	10,000

CANADA.

On a eu la singulière idée au Canada d'opposer sur les timbres, à l'occasion du 60e anniversaire du règne de la reine Victoria, le portrait de la Souveraine de 1837 à celui d'aujourd'hui. C'est assez dire que cette colonie anglaise s'est payée une émission commémorative, laquelle a eu lieu le 19 juin dernier.

L'idée des deux âges est peut-être originale, en tous cas elle manque absolument de bon goût. Le premier portrait nous montre le beau côté de la médaille, Victoria dans le printemps de la vie, rayonnante de jeunesse et de beauté; le second portrait c'est le revers de la médaille, l'hiver représenté par une femme vieille, ridée, cassée...

Si la démonstration est vraie, le rapprochement n'est guère heureux : c'est un crime de lèse-galanterie. On ne rappelle pas à une femme qu'elle a été jeune, qu'elle a été belle.

La Presse, journal édité à Montréal, donnait dès de 19 mai, le facsimile du timbre que nous reproduisons à notre tour; les effigies sont dans un ovale, la première a *Canada*, au-dessus; la seconde : *Postage* au même endroit; entre les deux, une couronne; en bas : *1837* sous le portrait de gauche; *1897* sous celui de droite; à la partie inférieure un cartouche avec valeur.



Il n'y a pas moins de 16 timbres, lesquels ont été imprimés à Ottawa, dans les quantités suivantes :

1 2 cent.	150,000	15 cents	100,000
1 —	8,000,000	20 —	100,000
2 —	2,500,000	50 —	100,000
3 —	20,000,000	1 dollar.	25,000
5 —	750,000	2 —	25,000
6 —	75,000	3 —	25,000
8 —	200,000	4 —	25,000
10 —	150,000	5 —	25,000

Il ne faut pas être grand prophète pour prédire l'épuisement complet des 1/2 centavo le jour de leur émission, s'ils ne sont épuisés avant d'être émis. Et cependant l'administration des postes estime que ce tirage est la quantité voulue pour trois mois ! elle décide même qu'il n'y aura qu'un seul tirage, après quoi les planches et coins seront détruits en présence du chef du Département et de deux officiers des postes. Nous est avis que quelques gros bonnets s'adjujeront les 150,000 timbres 1/2 centavo qui leur permettront, sans grande avance de capitaux, de réaliser des bénéfices aussi importants... qu'honnêtes.

Ce tirage restreint du 1/2 centavo et cette

grande variété de valeurs laissent assez voir le but que l'on poursuit. La démonstration n'est pas à faire : le jubilé est le prétexte ; le but, faire de la salaison américaine.

En plus des timbres, il y a encore une carte-postale de 1 centavo dont il a été imprimé 7,000,000 d'exemplaires. Nous la reproduirons le mois prochain.

CONGO (Etat Indép. du).

On nous a montré le timbre-poste 10 centimes actuel, vert, qui se présente avec le dessin central retourné. Il n'existerait qu'une seule feuille de ce timbre, mais d'après les informations que nous avons reçues, elle n'a pas été livrée à l'administration du Congo. D'où vient-elle alors ? Assurément de l'imprimerie de MM. Waterloo & Sons. Mais comme nous ne pouvons supposer que ces MM. dont l'honorabilité est bien connue, s'amuseraient *sans aucun droit* à faire des tirages fantaisistes pour les vendre à leur profit, ce ne peut être que par suite d'un abus de confiance né dans les ateliers de ces MM. que cette *erreur* volontaire s'est produite.

Il n'y a donc pas lieu d'attacher la moindre importance à ce timbre qui n'est qu'une simple fantaisie, pour ne pas employer un autre terme.

COSTA RICA.

L'Exposition de Bruxelles nous fait voir dans la vitrine, de MM. Waterloo & Sons, de Londres, une série de timbres-télégraphe, variant de type pour chaque valeur, savoir :

1er Type. Armoiries de la République dans un cercle de fantaisie au-dessus duquel : *Costa Rica*; au-dessous : *Correos-telegrafos*, puis *Centavos* ; de chaque côté des armoiries un chiffre *2*. Imprimé en bleu.

2e Type. Armoiries dans un cercle ayant : *Correos-telegrafos*; au-dessus, cintré : *Costa-Rica*; à la partie supérieure, dans les angles, un chiffre et à celle inférieure : *5 centavos*. Imprimé en rouge.

3e Type. Armoiries dans un cercle contenant : *Costa-Rica*, en haut ; *Correos-telegrafos*, en bas ; puis en-dessous : *20 centavos* ; à la partie supérieure, en biais, le chiffre *20* dans les angles. Imprimé en brun.

4e Type. Armoiries dans un cercle contenant : *Correos telegrafos* ; au-dessus, cintré : *Costa-Rica*; au-dessous : *1 peso*. Imprimé en vermillon.

5e Type. Rectangle traversé par le mot *Costa-Rica* dans un cartouche oblique ; au-dessus, à gauche, les armes ; au-dessous, à droite, un *2* ; à la partie inférieure : *2 pesos* et à celle supérieure : *Correos - 2 telegrafos 2*. Imprimé en bleu.

6e Type. Armes avec chiffres *5* de chaque côté; au-dessus : *Costa Rica* ; au-dessous : *Correos-telegrafos—Pesos*. Imprimé en carmin.

CUBA.

Le *Courrier des Timbres-Poste* annonce au type en cours :

40 c. de peso, rouge
80 — — bistre

DANEMARK.

Les timbres 3 et 100 öre sont annoncés avec le piquage 12 1/2 :

3 öre, gris et bleu
100 — jaune et gris

ÉQUATEUR.

E





Il faut ajouter à la nomenclature donnée le mois passé :

4° *Surcharge de haut en bas vers la gauche* (E)

1894	50 centavos,	orange	grande surch. noire		
1895	10 —	vermillon	—	—	
	20 —	noir	—	—	
	1 sucre,	carmin	—	—	

Pour varier les plaisirs on a frappé le timbre-télégraphe de la surcharge *1897-1898 — diez centavos* comme le fac-simile ci-haut :

10 c. sur 20 c., vermillon, surch. noire

Les timbres-poste à 1 centavo ayant manqué ?! on a repris à Quito le timbre commémoratif de cette valeur, le 3 avril dernier, sur lequel on s'est contenté d'appliquer la surcharge noire *1897-1898* de bas en haut vers la droite, mais rien ne prouve qu'il n'y en a pas dans d'autres sens.



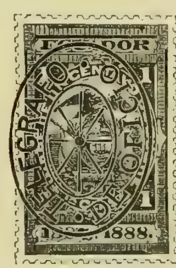
Cette surcharge appliquée d'une main incertaine, nous donne des spécimens où les chiffres *8* et *9* de *1897* sont doublés :

1 centavo, carmin, surch. noire

On devait, si nous avons bonne mémoire, détruire timbres et planches après onze jours d'emploi. Aurait-on oublié cette fameuse décision ?

D'après le *Weekly S. N.* les autres valeurs 2, 5, 10, 20, 50 cent. et 1 sucre auraient reçu la même surcharge. Notre correspondant ne nous en dit rien.

Dans notre n° 40 nous annoncions des timbres-télégraphe officiels obtenus par les fiscaux 1 et 2 centavos 1887-1888 avec application des mots : *Telegrafo Servicio oficial* en oblique. Emis fin 1896, nous écrit-on, ils ne circulent plus aujourd'hui. Par contre on nous envoie deux autres timbres où la surcharge est ovale et entourée de l'inscription : *Telegrafo de oficio* en noir, toujours sur les mêmes timbres :



1 centavo, vert, surch. noire
2 centavos, rouge, — —

D'après le *Moniteur du Collectionneur* les timbres émis à Guayaquill auraient été imprimés dans les quantités suivantes :

5 c. sur 20 c. 20,000
10 — 50 9,000

Du timbre fiscal 10 c. 1887-1888, devenu postal par une surcharge, il y aurait eu :

5 c. sur 10 c., orange, 80,000 exemplaires

Il nous étonne qu'on ait tenu note des quantités imprimées, alors que les surcharges se font toujours dans le plus grand désordre.

ESPAGNE.

La formule de la carte intérieure 10 c., a été recomposée, écrit le *M. J.* Le mot *postal* n'est plus ponctué et l'inscription inférieure est placée plus à gauche, sur une longueur de 53 au lieu de 59 m/m :

10 c. brun sur chamois.

FERNANDO POO.



Le 5 centimos très demandé, manque toujours décidément. On vient de créer cette valeur en employant le 2 centimos qui a été surchargé : *5 cen.*, dans un ovale. Cette communication nous est faite par M. A. Forbin :

5 sur 2 c. de peso, rose, surch. bleue

GRANDE BRETAGNE.

Le *Monthly Journal*, nous entretient d'une série de formules timbrées employées par les pensionnaires de l'Amirauté.

La feuille ouverte a 17 × 13 1/2 pouces et contient des instructions à compléter et à envoyer chaque trimestre. Elle est divisée en deux formules : le *certificat de vie* est envoyé à l'Amirauté et l'autre partie, désignée sous le nom de *formule d'enrôlement*, est expédiée au fonctionnaire du district le plus proche de la résidence du pensionnaire.

Il y a sept variétés différant par le papier; six varient dans la classe des pensionnaires pour lesquels elles sont employées. Toutes portent l'impression du timbre-bande, en brun-rouge, sur le dos de la formule d'enrôlement qui porte aussi des lignes pour l'adresse et des instructions plutôt contradictoires au bas de la page : " ne pas attacher, sceller ou fermer dans une enveloppe " tandis qu'au milieu de la page où les bords dépassent quand la formule est pliée, se trouve la remarque " à sceller ici ".

1/2 p.	brun-rouge,	blanc	uni	*Executive & Navi Class*
1/2 —	—	azur	vergé	
1/2 —	—	vert	uni	*Engin-room Class*
1/2 —	—	jaune	—	*Marines*
1/2 —	—	rose	—	*Artificer Class*
1/2 —	—	bleu-pâle	—	*Sick Berth Class et Miscellaneous*
1/2 —	—	rose	—	*Coastguard*

GRÈCE.

Après l'envahissement de la Thessalie par les Turcs, une grande quantité de timbres grecs Olympiques laissés aux Trésors de cette province tomba nécessairement aux mains des vainqueurs. Pour éviter l'emploi de ces timbres, le Gouvernement ordonna que tous les Trésors devaient y apposer leur cachet, avant de les livrer à la circulation.

Mais cet ordre qui n'avait pas de valeur, car il rendait impossible l'emploi des timbres entre les mains du public, fut presque immédiatement rapporté. Toutefois le Trésor de Syra avait exécuté l'ordre pendant un ou deux jours.

On nous a présenté deux 60 lep. portant effectivement un fragment d'un grand cachet rond, formé de deux traits, au centre duquel une partie d'amoiries (?), et en plus, une oblitération de dimension à peu près semblable, sur laquelle nous lisons : *Tameion.*

Mais quoiqu'on nous garantisse la parfaite authenticité de ces timbres, nous ne voyons pas trop l'intérêt qu'ils peuvent avoir : C'est à titre de renseignement que nous les annonçons.

ITALIE.

Les cartes 7 + 7 1/2 et 10 c. ont actuellement le millésime 97.

LAS BELA.



C'est encore un de ces minuscules Etats Indiens qui se révèle à nous par des timbres. Le type qui nous arrive représente des caractères indous dans un losange renfermé dans un carré; dans les angles de ce carré, la valeur en caractères microscopiques en bas et en caractères indous en haut; à l'extérieur de ce carré, en haut : *Las Bela*, en bas : *State* et probablement l'équivalent sur les côtés.

Les feuilles contiennent vingt timbres sur quatre rangées horizontales, tous les mêmes, ainsi que nous avons pu nous en assurer par la feuille que nous remet obligeamment M. E. Evans :

1/2 anna, noir sur blanc, piqué 12

L'artiste paraît s'être plus préoccupé de mettre bien en relief le nom du pays que la valeur.

LEVANT ANGLAIS.

M. E. Diena, annonce au *Monthly Journal*, qu'il a vu dans la collection officielle, à Rome, un groupe de trois timbres 1/2 p. vermillon surchargés : *40 paras*, celui du milieu ayant ladite surcharge retournée :

40 paras sur 1/2 p., vermillon, surch. noire retournée



MAROC.

Voici le type des *timbres taxe Mazagan-Marakesch* signalés le mois dernier.

MAURICE.

Nous trouvons annoncé dans un journal parisien, les nouveautés suivantes au type armoiries, en cours :

Timbre-poste :	4	cents,	violet et vert
Enveloppes :	18	—	bleu
—	36	—	brun-rouge
Cartes postales :	8	—	rose
—	8+8	—	—

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Cette colonie anglaise entre dans le mouvement. Elle avait une série commémorative pas compromettante du tout, il paraît qu'elle veut prouver aujourd'hui qu'elle prend part au jubilé de la reine et à cet effet, elle se décide d'émettre des timbres spéciaux. Un concours a été ouvert le 10 avril dernier; les timbres ont dû être émis le 22 juin. Voici du reste ce que publie l'Administration des postes :

Bureau général des Postes

Sydney, 19 avril 1897.

PROJET DE NOUVEAUX TIMBRES-POSTE.

Les dessins seront reçus à l'Administration jusqu'à midi, jeudi 22 courant, pour trois nouveaux timbres-poste à un penny, 2 pence et 2 1/2 pence, destinés à commémorer le 60° anniversaire du règne de Sa Majesté.

Les dessins doivent être imprimés en noir et blanc à une échelle du double du diamètre du présent timbre-poste à 1 penny; ils devront représenter S. M. la reine de profil, dans un cadre artistique, mais simple et sans aucune exagération d'ornements inutiles.

La valeur doit être exprimée en chiffres bien apparents et les inscriptions seront : *New South Wales Postage.*

Une prime de 10 liv. 10 sh., sera donnée pour le meilleur dessin et 3 liv. 3 sh. pour le second.

Les dessins primés deviendront la propriété du gouvernement; ceux qui ne l'auront pas été seront renvoyés à leurs auteurs.

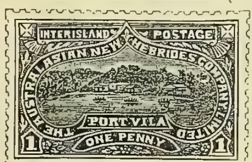
Les dessins seront adressés au Maître général des postes, délégué à l'administration des postes, à Sydney, auprès duquel on peut se procurer toute autre information.

Chaque dessin sera marqué sur le coin inférieur de droite, d'un signe ou devise et le nom et l'adresse du candidat seront placés à l'intérieur d'une enveloppe fermée portant extérieurement la reproduction du signe ou de la devise. Les enveloppes ne seront ouvertes qu'après le classement des projets.

JOSEPH COOK.

Il n'y a pas eu moins de 140 compétiteurs qui ont fourni ensemble 360 projets. Le choix du nouveau type paraît tellement heureux, qu'il est question de l'adopter pour toutes les valeurs en cours.

NOUVELLES HÉBRIDES (Cie Austr. des)



M. Fasset Hull, a l'amabilité de nous envoyer les renseignements ci-après :

Il a été fondé en 1887 une compagnie Australasienne des Nouvelles Hébrides dont les opérations, modestes au début, ont depuis, augmenté considérablement.

Pendant les années 1892-93, un steamer de cette compagnie fit le trajet entre le groupe des Nouvelles Hébrides. Il portait un chargement et en plus les passagers et la poste.

Ce service était subsidié par les gouvernements de la Nouvelle Galles du Sud et de Victoria, qui retirèrent les subsides en 1894.

A cette époque les opérations de la compagnie avaient augmenté à tel point qu'elle acheta un nouveau steamer et inaugura un service entre les îles.

Dans la suite, il fut ajouté un service de et pour Sydney et Port Villa ; le vapeur quitte maintenant Sydney à des intervalles de trois semaines, en correspondance avec le steamer faisant le service entre les îles, qui prend lui-même trois semaines pour les visiter.

Les Nouvelles Hébrides sont maintenant territoire neutre sous le contrôle collectif de l'Angleterre et de la France, mais ces puissances, en règle générale, n'agissent qu'en matière criminelle.

La Cie des Nouvelles Hébrides étant la seule compagnie anglaise du groupe, contrôlant presque toutes les opérations commerciales, est regardée par les résidents comme devant développer les intérêts britanniques dans l'île. Il ne peut y avoir de doute que le contrôle absolu du groupe des Nouvelles Hébrides échéra à la nation qui fait le plus grand progrès commercial sur son territoire.

Cette compagnie vient d'émettre deux timbres pour lettres transportées entre les îles par leur steamer.

A partir du 1er juin toutes les lettres des îles vers Sydney, devront porter un timbre de 1 penny *inter-island* indépendamment des timbres de la Nouvelle Galles du Sud et toutes les lettres d'une île à une autre, seront également affranchies au moyen des mêmes timbres suivant le tarif que voici :

Lettres pour 1/2 oz ou fraction	1 d
Paquets et " magazines „ n'excédant pas 4 oz	1 d
Paquets et " magazines „ en plus de 4 oz ou fraction	1 d
Colis de 8 oz ou fractions	1 d
Journaux d°	1 d
Recommandation	2 d

Les timbres représentent une vue de Port Villa, île Sandwich, Nouvelles Hébrides. Ils ont été lithographiés à Sydney, à l'imprimerie de MM. John Sand et Cie. Ils ont le papier blanc uni, sans filagramme et sont percés en lignes. Leur émission date du 17 mars dernier.

1 penny, rose centre noir
2 pence, bistre-jaune — bleu

PÉROU.

Ce pays dont le nom était autrefois synonyme de " richesse „ est obligé aujourd'hui, pour payer ses dettes, d'émettre des timbres commémoratifs. Ça lui a réussi une première fois, on essaie du système une deuxième fois avec le fol espoir d'y revenir souvent, prenant pour prétexte aujourd'hui l'installation des postes et télégraphes dans un nouvel hôtel en construction à Lima, depuis 25 ans, dit l'*Ami des Timbres* lequel nous apprend que l'émission aura lieu le 28 juillet et se composera comme suit :

1 cent. bleu, (vue du pont de Paucartambo).
2 — vert, (façade de l'administration des postes).
5 — rouge, (portrait du Président de la République).

On se demande ce que le pont de Paucartambo a de commun avec l'inauguration de l'hôtel des postes. Serait-ce une douce allusion, au pont dans lequel on espère nous voir couper ? ; quant " à la façade de l'administration des postes „ elle nous rend rêveur. Ne serait-ce pas la façade de " l'hôtel des postes „ que l'*Ami des Timbres* a voulu annoncer ? Il était tout naturel enfin de nous faire connaître les traits du Président de la République, qui a nom Espinola, dont, à défaut d'autres triomphes il nous offre aujourd'hui celui de la Carotte.

PHILIPPINES.

On nous a fait voir de l'émission 1888, type à effigie d'Alphonse XII, le 1 peso, rose, télégraphe, qui manquait à cette série :

Télégraphe, 1 peso, rose

Changement de couleur du 1 cent et addition de deux nouvelles valeurs à la série actuelle :

Timbres-poste : 1 cent de peso, carmin
— 40 — violet
— 80 — carmin

PORTO-RICO.

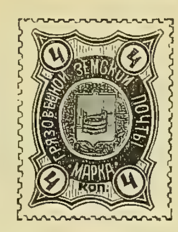
Le 7 mai, le timbre 3 centavos a paru en brun-clairet d'après l'*A. J. of Ph.* :

3 cent, brun-clairet

RUSSIE.

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Une émission qui





ne compte ni plus ni moins que 4 types en six couleurs, soit 24 timbres, comme si c'était une émission commémorative, vient de nous arriver. Il paraît qu'à Griazowetz on tient énormément à ce que chacun ait le timbre de son choix, pour faire ses affranchissements. Mais, en tous cas, il nous paraît qu'on se moque agréablement des collectionneurs, lesquels feront bien de laisser pour compte ces imageries d'Epinal :





Tous les timbres ont la même inscription: *Griasow dskoy Ziemskoy Potschti* (*Poste rurale de Griasowetz*; puis *Marka* (timbre).

Voici les couleurs des timbres de cette émission dont l'impression est en couleur sur papier blanc, piqûre 11 1/2 :

1er type, 4 kop., noir et brun
— 4 — — bleu
— 4 — — vert
— 4 — — rose
— 4 — — violet
— 4 — — vermillon
2me type, 4 kop., vert-bleu
— 4 — vert-foncé
— 4 — rose
— 4 — violet
— 4 — rouge
— 4 — brun
3me type, 4 kop., noir et rouge
— 4 — — violet
— 4 — — bleu
— 4 — — brun
— 4 — — rose
— 4 — — vert-bleu
4me type, 4 kop., violet, cadre noir
— 4 — bleu —
— 4 — brun —
— 4 — vert —
— 4 — rose —
— 4 — rouge —

Laïcheff (*Kazan*). — Les timbres signalés, n° 413, ont été émis le 10 mai 1896.

Sapojok (*Riazan*). — Le 10 kop. que nous venons de reproduire tout récemment, a un camarade créé à son image : c'est le 5 kop. imprimé en rouge et envert sur blanc, piqûre 11 1/2 :

5 kop., rouge et vert

Il y a deux variétés placées horizontalement l'une à côté de l'autre : la première a les chiffres latéraux éloignés du bas du rectangle qui les renferme, la seconde a ces chiffres qui touchent ce rectangle.

SOUDAN.

La surcharge *Soudan* des timbres Egyptiens 1.3.5 mill. et 1 piastre a été imprimée sur le 2 millièmes, vert, en attendant qu'elle le soit sur les timbres-poste 2.5.10 piastres, les *timbres-taxe* 2.4 millièmes 1 et 2 piastres; enveloppes 5 mill. et 1 p grand format; enveloppes-lettres 5 mill. et 2 p., cartes-postales 3.5 millièmes et 5 + 5 millièmes.

Donc surcharge partout et sur tout :

2 millièmes, vert, surch. noire

L'impression de ces surcharges s'est faite sur fragment de feuilles (6 rangées horizontales de dix timbres). Il y a autant de variétés que de timbres, la surcharge ayant été composée 60 fois typographiquement. Les dix derniers timbres ont le 4e caractère arabe incomplet, la partie inférieure étant cassée.

SUISSE.

La ba de à 5 centimes a, dit le *Courrier des Timbres-Poste*, le type modifié comme les cartes-postales :

5 centimes, carmin

TASMANIE.

La carte-postale a été imprimée à nouveau, localement, au dire de M. Bassett Hull.

Les Timbres des Romagnes

Suite. — (Voir n° 414.)

Régnant S. M. Victor-Emmanuel II.

Le Gouverneur des Romagnes,

Ayant été établi un système uniforme de tarif pour faciliter les échanges des correspondances postales entre les Provinces de Sardaigne, Toscane, Modène, Parme et les Romagnes,

Vu le référé du Ministre des Finances,

Décrète :

Les lettres ordinaires, c'est-à-dire non recommandées, expédiées entre les Provinces de Sardaigne, Toscane,

Parme, Modène et les Romagnes peuvent être expédiées affranchies jusqu'à destination ou bien entièrement non affranchies.

Les lettres ordinaires échangées entre les Provinces indiquées ci-dessus sont soumises à une taxe uniforme de 20 centimes pour chaque port.

A celles expédiées ou parvenues par voie de mer, il sera ajouté une taxe supplémentaire de 10 centimes pour droit de voie de mer.

Sont considérées comme lettres d'un port simple, celles dont le poids ne dépasse pas les 10 grammes.

De 10 grammes	à 20	grammes inclusivement,	2	ports.
" 20 "	à 30	" "	3	"
" 30 "	à 40	" "	4	"
" 40 "	à 50	" "	5	"
" 50 "	à 100	" "	6	"

et ainsi de suite, en ajoutant une fois la taxe de la lettre simple pour chaque 50 grammes ou fraction.

Les paquets de papiers manuscrits et les échantillons de marchandises expédiés sous bande, accompagnés d'une lettre simple, et ajoutée de façon à être aisément retrouvée, sont assujettis au tiers du droit établi pour les lettres, s'il s'agit d'envois affranchis, et de la moitié si le port est à la charge du destinataire, en conservant la même progression de poids. Toutefois, le port d'un paquet de papiers ou échantillons de marchandises, ne pourra jamais être inférieur à celui d'une lettre simple.

Les journaux, gazettes et ouvrages périodiques échangés entre les Provinces de Sardaigne, Toscane, Parme, Modène et les Romagnes, doivent être affranchis jusqu'à destination, et seront assujettis au tarif d'un centime pour chaque exemplaire n'excédant pas le poids de 20 grammes, et de deux centimes pour chaque exemplaire dépassant les 20 grammes, mais n'excédant pas les 40. De 40 à 80 le port est de 4 centimes, et ainsi de suite, en ajoutant un port, de 40 en 40 grammes.

Les imprimés non périodiques, les lithographies, gravures, photographies, le papier à musique imprimé ou manuscrit, les circulaires, affiches, prospectus, fascicules, livres (même reliés), doivent être affranchis jusqu'à destination, et seront soumis aux droits suivants, pourvu qu'ils soient placés sous bande :

Pour chaque port de	40 grammes,	centimes 2
— —	40 à 80 —	— 4

et ainsi de suite on ajoutera le port de 4 centimes de 40 en 40 grammes.

Aux journaux et imprimés dont il est question ci-dessus à expédier par voie de mer, en plus des droits dont il est question à l'article p écédent, on ajoutera 5 centimes pour droit de voie de mer.

Les feuilles imprimées sont assujetties au même tarif fixé pour les lettres, lorsqu'elles n'ont pas été mises sous bande, ou bien lorsqu'elles renferment des communications manuscrites en plus de l'adresse, de la date et de la signature.

On ne donnera pas cours à celles excédant le poids de la lettre simple, soit 10 grammes, si elles ne sont affranchies à l'avance.

Des lettres avec valeur déclarée (*assicurate*) pourront être expédiées entre les Provinces sus-mentionnées. Leur affranchissement est obligatoire, et elles sont assujetties, en plus de la taxe progressive, à un droit fixe de 25 centimes. Si une lettre chargée venait à s'égarer, l'administration sur le territoire duquel cela aurait eu lieu, donnera au destinataire ou à l'envoyeur une indemnité de 50 lire italiennes.

Les Administrations toutefois ne se considéreront pas tenues au paiement de la compensation indiquée, après un délai de six mois, du jour de l'expédition à celui de la réclamation.

Les correspondances expédiées par la voie des Etats Sardes, soit en départ des Provinces sus-mentionnées pour les pays désignés au tableau annexé, soit de ces pays à la destination des mêmes Provinces, seront expédiées aux conditions énoncées au tableau que voici :

ÉTATS ÉTRANGERS	LETTRES			JOURNAUX	
	Condition de l'affranchissement	Poids de la lettre simple	TAXE	Poids du port simple	TAXE
		Grammes	L. C.	Grammes	L. C.
Suisse	Facultatif	10	0.40	40	0.05
Allemagne (voie de Suisse, excepté l'Autriche). . .	"	10	0.60	40	0.12
Danemark . . .	"	10	0.85	40	0.22
Russie et Pologne.	"	10	1.00	40	0.57
Suède	"	10	1.25	50	0.32
Norwège	"	10	1.40	40	0.37
Ports du Levant .	Obligatoire	7 1/2	1.00	40	0.10

Dans les Provinces des Romagnes, pour les pays non désignés au tableau ci-dessus, restent en vigueur les tarifs actuels.

Il ne sera point admis de lettre contenant des monnaies d'or ou d'argent, des joyaux ou tout autre objet de valeur.

Les dispositions ci-dessus seront mises en vigueur à partir du 1er novembre prochain.

Bologne, le 27 octobre 1859.

Le Gouverneur Général,
L. Cipriani.

Le Secrétaire Général,
F. Borgatti.

Le Ministre des Finances,
G.-N. Pepoli.

Des Provinces italiennes entre lesquelles l'échange des correspondances postales était fixé d'après un tarif uniforme, les Romagnes seules ne possédaient pas de timbres avec valeur exprimée en monnaie italienne. Aussi fallait-il établir un rapport exact entre les timbres en

bajocchi employés dans les Romagnes et ceux en monnaie italienne en usage dans les autres provinces (1). C'est dans ce but que le décret que nous faisons suivre a été publié. Il est important de remarquer qu'au timbre 1/2 bajocco on attribuait une valeur conventionnelle de 2 centimes, correspondant au port simple des imprimés non périodiques à la destination des Provinces italiennes, ainsi que nous l'avons appris par le décret ci-dessous :

Régnant S. M. Victor-Emmanuel II.

Le Gouverneur Général des Romagnes,

Vu le Décret Gouvernemental en date de ce jour, par lequel, à par ir du 1er novembre 1859, les nouveaux tarifs relatifs aux échanges des correspondances postales entre les Provinces de Sardaigne, des Romagnes, de Toscane, Modène et Parme sont fixés en monnaie italienne;

Vu le rapport du Ministre des Finances, tendant à régulariser en voie provisoire la vente des timbres-poste actuellement en usage, dans le but d'en mettre les prix en relation avec la nouvelle base monétaire, jusqu'à ce que les nouveaux timbres en centesimi soient parvenus,

Décrète :

Art. 1er. A partir du 1er novembre prochain, le prix des timbres-poste actuellement en usage sera calculé sur la base de cinq centimes de lira italienne pour chaque bajocco.

Art. 2. Le timbre-poste à 1/2 bajocco recevra provisoirement la valeur de deux centimes (2), dans le but de faciliter la comptabilité de la part des bureaux.

Le Ministre des Finances est chargé de donner exécution au présent décret.

Bologne, le 27 octobre 1859.

Le Gouverneur Général des Romagnes,
Leonetto Cipriani.

Le Secrétaire Général,
F. Borgatti.

Le Ministre des Finances,
G.-N. Pepoli.

Comme conséquence des dispositions contenues dans les deux décrets précédents, nous avons trouvé que les récépissés des provisions de timbres reçues en charge par le Bureau d'Inspection des Postes sont dressés en monnaie pontificale jusqu'au 31 octobre, tandis qu'à partir du 5 novembre les timbres sont désignés comme étant de 2, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 40 centimes respectivement. Nous ne parlons pas du 20 bajocchi (1 lira) dont il n'a pas été pris d'autres provisions après le 31 octobre (voir la table publiée plus haut).

Une autre conséquence de l'adoption du prix uniforme de 20 centimes pour les lettres d'un seul port (1), circulant entre les provinces plusieurs fois désignées, c'est la forte quantité de timbres de 4 bajocchi qui a été prélevée, et aussi de 2 bajocchi, valeur que l'on rencontre souvent employée en paire pour former ledit port.

Nous arrivons aux timbres des Romagnes employés par fractions, dont quelques-uns nous semblent mériter quelque chose de mieux qu'une place modeste dans la collection à titre de simple curiosité. C'est ainsi que la moitié du timbre 1/2 bajocco employée pour l'envoi de journaux périodiques (port 1 centime), lorsqu'il n'existait pas de valeur correspondante, nous semble offrir un intérêt remarquable.

1 cent. Demi timbre 1/2 baj. coupé verticalement (sur bande de journal), expédié de Bologne 6 déc. à Cesena (Forli).

3 cent. Demi timbre 1/2 baj. coupé diagonalement et un timbre 1/2 baj. De Bologne 18 nov. (pour la ville).

5 cent. Demi timbre 1/2 baj. coupé diagonalement et deux timbres 1/2 baj. De Bologne 18 janv. (pour la ville), et de Argenta (Ferrare) à Ferrare, 15 nov.

6 cent. (?) Demi timbre 1/2 baj. coupé diagonalement et un timbre 1 baj. De Bologne 30 janv. à..... (sur fragment).

1 baj. Demi timbre 2 baj. coupé diagonalement. De Ferrare 2 nov. à Cento (Ferrare); de Bologne 5 nov. à Castel S. Giorgio; de Lugo (Ravenne), 8 nov. à Conselice (Ravenne); de Argenta (Ferrare) 9 nov. et 29 déc. à Ferrare; de Cento (Ferrare) 21 et 25 nov. à Ferrare; de Bologne 31 déc. à Baricella (Bologne); de Rimini (Forli) 18 janv. à Coriano (Forli).

(1) On s'est demandé pourquoi les timbres des Romagnes ne portaient pas l'écu aux armes de Savoie.

Il suffit de faire remarquer que la série est parue le 1er septembre 1859, alors que le décret ordonnant l'introduction des armoiries de Savoie porte la date du 1er octobre.

(2) Au lieu de trois centimes comme il était indiqué à l'art. 11 reproduit plus haut du décret du 1er octobre.

(1) Un décret du Gouverneur Général des Romagnes, en date du 8 octobre, avait fixé qu'à partir du 10 du même mois le port de 20 centimes serait perçu pour chaque lettre simple (9 1/2 grammes), échangée avec les Etats Sardes, la Lombardie, Parme, Modène et la Toscane. Le port des imprimés était fixé à 5 centimes pour chaque port de 40 grammes. C'était le tarif intérieur des Etats Sardes que l'on mettait en vigueur dans ces Provinces. Remarquons toutefois que dans les Etats Sardes, la limite du port de la lettre simple était de 7 1/2 grammes, et qu'elle ne fut portée à 10 grammes qu'à partir du *1er novembre.*

1 baj. Demi timbre 2 baj. coupé verticalement, de Codigoro (Ferrare) 3 nov. à Ferrare; de Budrio (Bologne) 7 nov. à S. Pietro in Casale (Bologne); de Saludecio (Forli) 22 déc. à S. Giovanni in Marignano (Forli); de Budrio (Bologne) 31 déc. à Minerbio (Bologne); de Rimini (Forli) 7 janv. à Saludecio (Forli).

2 baj. Demi timbre 4 baj. coupé diagonalement, de Cento (Ferrare) 1e déc. à Bologne.

3 baj. Rangée horizontale de trois demi-timbres 2 baj. de Rimini (Forli) 13 janv. 1860 à Forli.

— Demi timbre 2 baj. coupé verticalement et un timbre 2 baj. (sur fragment).

— Demi timbre 2 baj. coupé diagonalement et un timbre 2 baj. de Rimini (Forli) 12 janv. à Forli.

— Demi timbre 6 baj. coupé verticalement, de Sant'Arcangelo (Rimini) à Bologne (arrivée 18 déc.); de Rimini 15 janv. à Forli.

4 baj. Demi timbre 8 baj. coupé verticalement, de Bologne 11 janv. à Padoue; de Pontelagoscuro (Ferrare) 1er mars à Padoue.

— Demi timbre 5 baj. coupé verticalement et trois timbres 1/2 baj. (sur fragment).

De la liste ci-dessus il s'en suit que l'on n'a eu recours au découpage de timbres qu'après le 1er novembre 1859, c'est-à-dire lorsque le tarif uniforme dont nous avons parlé plus haut fut introduit. Nous venons de mentionner les timbres de 1/2, 2, 4, 5, 6 et 8 baj. employés par moitié. Ces fragments de timbres des Romagnes sont en réalité plus rares qu'on ne semble le croire, et nous n'en connaissons qu'un nombre relativement fort restreint. Seul, le timbre 2 baj. employé par moitié se rencontre assez souvent; on en a retrouvé un certain nombre, surtout sur des correspondances officielles adressées à des communautés, paroisses, etc.

On nous a souvent présenté des 1 baj. coupés de différentes façons et munis de fausses oblitérations sur fragments de lettres. Nous en avons reçu récemment qui provenaient d'un faussaire de Florence, mais la plus grande partie de ces trucs que nous dénonçons proviennent d'un Monsieur E. D. P., de Bologne.

C'est par erreur sans doute que l'on a vaguement parlé de timbres des Romagnes employés par tiers et par quarts. Nous n'en avons jamais rencontré et nous n'en connaissons dans aucune collection.

Nous avons vu toutefois des 1/2 baj. coupés probablement à la hâte, de sorte qu'ils se présentaient en double exemplaire, l'un ayant 2/3 de timbre et l'autre 1/4 de la rangée supérieure, mais ces accidents ne nous semblent pas mériter d'être particulièrement désignés.

On trouve souvent des timbres, soit des Etats Pontificaux, soit des Romagnes, collés au verso des correspondances. Un certain nombre de timbres employés par fractions que nous avons mentionnés étaient fixés à la partie postérieure des lettres.

La raison de ce fait nous est fournie par les articles 12 et 13 du ***Règlement pour l'application des timbres-poste à la correspondance épistolaire,*** en date du 19 décembre 1851, qu'il nous semble très-important de reproduire :

Art. 12. — La méthode en vigueur pour l'enregistration au débit des lettres taxées au départ de Direction à Direction et aussi entre les Directions et les Distributions de 1re classe, ne subit aucune modification. Pour protéger davantage l'intérêt de l'Administration postale, toutes les correspondances nées et échangées entre les Directions et les Distributions de 1re classe, avec la Distribution de 2me classe devront être revêtues de timbres. Dans ce but, le Bureau de départ effectuera l'application des timbres aux lettres et plis qui en seraient dépourvus.

Art. 13. — Pour que l'exécution de ces dispositions ne porte aucun préjudice aux Bureaux et au public, on aura soin que les timbres soient collés par les envoyeurs sur le côté de l'adresse, ainsi qu'il est prescrit à l'art. 7 (1) et les lettres ainsi revêtues de timbres ne seront assujetties à aucun autre paiement à leur arrivée. Par contre, les timbres que les Bureaux envoyeurs devront appliquer, seront fixés au verso des lettres ou des plis, et leur montant devra être remboursé par les destinataires, comme s'il n'y avait pas de timbres.

Des deux articles ci-dessus, il s'en suit donc que les timbres appliqués par les bureaux au verso des correspondances, remplissaient le rôle de timbres-taxe.

Il est, par cela même, démontré que non-seulement le public mais, dans certaines cir-

(1) Cet article est reproduit, page 12, au travail de M. P. Fabri, *Timbres des Etats de l'Eglise* (Bruxelles, Moens, 1878).

constances aussi, les employés de poste avaient recours au fractionnement des timbres.

Nous avons déjà publié la liste des provisions de timbres des Romagnes des différentes valeurs prises en charge par l'Inspecteur Général des Postes et distribuées par celui-ci aux quatre Directions Postales de Bologne, Ferrare, Forlì et Ravenne. Nous avons déclaré n'avoir eu connaissance des chiffres représentant les quantités imprimées de ces timbres. Ajoutons maintenant que nous ignorons aussi quelles quantités ont été restituées par les bureaux de poste, lorsque la série a été retirée de la circulation.

Nous rapportant à la table publiée plus haut, nous nous empressons de faire observer que quoiqu'il ait été pris en charge 15,000 exemplaires du 6 baj., tandis qu'il n'en a été reçu que 6,000 du 20 baj. par l'Inspecteur Général, la rareté du premier à l'état oblitéré, est bien supérieure à celle du 20 baj., vu la quantité extrêmement réduite qui en a été employée.

Dans les anciennes publications timbrologiques (1), nous trouvons que plusieurs écrivains doutent même que le 6 baj. ait été employé, et, M. Moens, entre autres, déclare en son travail n'en avoir jamais possédé d'exemplaires oblitérés. Aujourd'hui la question est absolument tranchée, et il ne peut y avoir aucun doute que cette valeur a bien été en cours.

Nous en connaissons, en effet, quelques exemplaires avec cachets d'oblitération sur lettres, parfaitement originaux. La rareté du timbre, à l'état oblitéré, n'a certainement pas été appréciée à un juste degré par les amateurs, trop faciles souvent à se laisser dérouter par quelques catalogues.

Les faussaires semblent s'être mieux rendu compte de la chose, en produisant une quantité de fausses oblitérations, souvent bien difficiles à reconnaître, même par des spécialistes.

Voici quelle est, à notre avis, l'échelle de rareté des différentes valeurs, à l'état oblitéré :

6, 20, 8, 5, 1/2, 3, 2, 4, 1, baj.

Ce classement nous a été suggéré par une longue expérience.

Un décret du 12 janvier 1860 du Gouverneur Farini (1) plaçait l'Administration des Postes des Provinces de l'Émilie, sous la dépendance du Ministère des Travaux Publics, à partir du 1er février de la même année.

Sous la même date, une loi était publiée pour fixer les tarifs des correspondances pour les provinces de l'Émilie ; cette loi était suivie par un décret et un règlement contenant des dispositions au sujet de l'introduction des timbres sardes-italiens dans ces provinces, etc.

Nous avons vu, en effet, sur des correspondances venant des Romagnes, à partir du 2 février 1860, des timbres à l'effigie gaufrée du roi Victor-Emmanuel II. On sait que les valeurs étaient : 5, 10, 20, 40 et 80 cent. et pendant les premiers mois de leur emploi dans ces provinces, on les trouve souvent oblitérés par la grille (losange) bien connue.

Les timbres spéciaux aux Romagnes, ainsi que ceux des Provinces de Parme et de Modène continuèrent à être admis à l'affranchissement encore pour quelques semaines. On rencontre, quoique rarement, des timbres des deux différentes séries employés sur une même correspondance, pendant les mois de février et mars 1860. La vie des timbres des Romagnes ne fut que de cinq mois environ, car en février et mars on les rencontre fort rarement.

M. Moens a dit qu'un délai pour l'échange des timbres des Romagnes contre les nouveaux fut accordé jusqu'au 31 mars, mais nous n'avons pu avoir connaissance de la pièce en question.

Emilio Diena.

(A continuer).

---

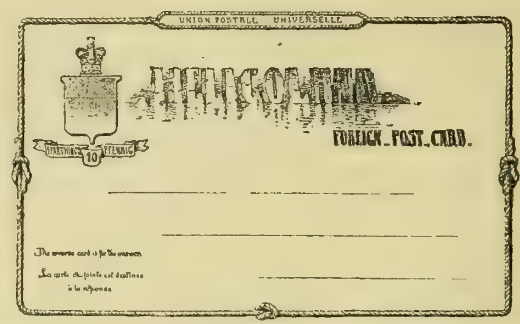
(1) M. Rondot (*Magasin Pittoresque*, 1864, p. 295) dit: " le timbre 6 baj., qui est authentique, est resté inconnu jusqu'au commencement de 1863. „ C'est inexact, car nous trouvons signalée cette valeur à l'édition de juin 1862 de la liste *Timbres-Poste*, par Berger-Levrault, et aussi à la 3me édition (1862) du Catalogue Mount Brown. Aux deux éditions du Catalogue Potiquet, au *Petit Manuel* de Valette, etc., ce timbre n'est pas mentionné.

(1) Voir E. Diena. *I francobolli del Ducato di Modena.* Pages 102 à 108.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 414).

Emission du 26 juin 1880.



Semblable à la carte simple d'octobre 1879 avec addition des mots : *The reverse card is for the answer. — La carte ci-jointe est destinée — à la réponse* en ronde, dans l'angle gauche inférieur de la première partie; *Answer - Réponse* sous : *Foreign-post-card* est ajouté à la seconde partie.

Les deux cartes ont l'impression noire sur les 1re et 3e faces et tiennent par le haut. Le carton est blanc-grisâtre.

A été gravé par Alwin Schiffner :

5+5 farth., 10+10 pf., noir.

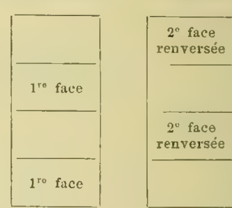
Variétés.

Le carton devant être mouillé avant le tirage subit ainsi un rétrécissement ou un allongement. Quoique celà soit sans intérêt, nous avons néanmoins relevé les dimensions suivantes :

128 × 77 m/m.		129 × 78 1/2 m/m.
128 × 77 1/2 —		129 1/2 × 77 —
128 × 78 —		130 × 78 —
128 1/2 × 78 —		

Fabrication. La planche en cuivre de la carte ordinaire à 10 pf. de 1879 a été employée pour en faire des cartes avec réponse avec les modifications voulues. On en a fait une planche en relief galvanique de deux pièces, puis deux planches galvaniques pour l'impression. Il y avait donc deux cartes avec réponse à la feuille, disposées ainsi, ce qui nécessitait deux tirages : d'abord sur la première planche, ensuite sur la seconde.

1re Planche. *2e Planche.*



Ces planches galvaniques étaient vissées sur châssis.

Essais. Nous sont inconnus.

Récapitulation des quantités imprimées et vendues de cartes simples et doubles.

		Quantité imprimée	Vente au public	Vente en stock	Cartes sur c. 10 pf.
1875	5 pf.	100,000	42,700	47,000	10,300
1876	5+5 —	5,000	2,725	1,575	700
1878	10 —	5,000	5,000		
1879	10 —	320,300	298,945	21,355	
1880	10+10	5,000	5,000		
		435,300	354,370	69,930	11,000

3° RÉIMPRESSIONS DE CARTES

Nous avons des cartes réimprimées officiellement et non officiellement. Les premières ont été commandées par le Gouvernement d'Héligoland et reçues quelques jours après la suppression des cartes; les secondes appartiennent à des tirages privés.

a. RÉIMPRESSION OFFICIELLE.

(*Cartes avec réponse*)

Le 29 juillet 1890 un tirage de 2,000 exemplaires de la carte avec réponse de 1880, 10+10 pfennig est commandé à Berlin; l'expédition en est faite de cette ville le 16 août suivant.

Tirage du 16 août 1890.

Semblables aux cartes de juin 1880 :

5+5 farth.. 10+10 pfennig, noir sur carton blanc.

Signes caractéristiques : Le carton *blanc.*

b. RÉIMPRESSIONS PRIVÉES.

Mettant immédiatement à profit son achat de clichés et planches, M. Goldner ordonne à son imprimeur, M. Kumpel de Hambourg, de lui fournir des tirages spéciaux pour ses paquets de timbres.

Tirage de Hambourg, décembre 1879.

(Cartes simples et avec réponse)

Il ne s'agit ici que de la carte à 5 pfennig dont il en a été imprimé *avec et sans cadre.*

Les clichés nécessaires pour former le cadre des cartes avec réponse n'ayant pas été cédé par l'imprimerie de Berlin, il fallut en acquérir d'autres se rapprochant le plus de ceux employés en 1876. On composa une bordure de 31 × 34 m/m dont il fut fait un report sur pierre par dix exemplaires placés sur deux rangées horizontales et imprimés ainsi sur feuille, puis séparés un à un après l'impression du timbre.

Les cartes sans cadre ont également été imprimées en feuille.

[] *Sans bordure :* 3 farth., 5 pf., vert-jaune
[] *Avec* — 3 — 5 — —

Signes caractéristiques. La teinte aqueuse dénonce facilement ces réimpressions qui se présentent avec fort peu de relief.

Quant aux cartes avec bordure, voici le dessin de l'imitation et celui authentique :

Imitation. A. Authentique.



Sur les remarques d'un confrère que les cartes à 5 pfennig, avec un 2e timbre " se vendraient facilement aux amateurs „ Maître Goldner, sans trop se faire prier et prisant le conseil qui lui était donné, remit à son imprimeur M. Kumpel un certain nombre de cartes authentiques sur lesquelles il fit ajouter un, deux, trois timbres à différents endroits. N'ayant pas le nombre voulu de clichés, il s'en fit confectionner plusieurs, ce qui devait lui procurer des mécomptes, comme on le verra plus loin.

Tirage de Hambourg de mars 1880.

(Cartes simples).

Formules de 1875 ayant un ou plusieurs timbres ajoutés comme suit :

a. Timbre 5 pf., ajouté à gauche :

2 timbres, 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

b. Timbre 5 pf., ajouté à droite, sous le 1er timbre:

2 timbres 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

c. Semblable à la carte A, *avec 3e timbre en plus, sous le 1er, à droite*:

3 timbres 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

d. Semblable à la carte c, *ayant un 4e timbre à l'angle gauche inférieur*:

4 timbres 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

L'appétit venant en... imprimant, le brave Goldner qui trouve décidément des amateurs pour ses fantaisies, n'hésite pas à leur en fournir d'autres, savoir :

Lignes d'adresse avec petit pointillé rapproché:

3 farth., 5 pf., sans couleur
3 — 5 — rose
1 1/2 pence 10 — —
1 1/2 — 10 — vert

Et enfin, pour qu'il y en ait pour tous les goûts, nous avons encore :

Avec timbre sans texte :

3 farth., 5 pf., vert

Avec texte sans timbre:

Sans timbre

Signes caractéristiques. Ils sont suffisamment indiqués, aucune de ces cartes n'ayant jamais existé ainsi.

Epreuves de fantaisie. M. Goldner pour prouver qu'il n'oublie rien, nous fait voir sur feuille entière, cinq têtes bêches imprimées en couleur sur papier blanc uni :

3 farth., 5 pf., rouge-orange

En 1885, Maître Goldner, toujours lui, pour utiliser les presses de son nouvel imprimeur,

M. Schlotke de Hambourg, nous gratifie d'une nouvelle réimpression de la carte avec réponse dont il fait plusieurs tirages uniquement pour... être agréable aux amateurs.

Tirage de Hambourg de 1885.

(Carte avec réponse)

Rappelle la carte authentique de 1876 sauf que le cadre est imité (voir ci-contre). Les lignes ponctuées pour l'adresse sont aussi formées de petits points très rapprochés, au lieu de gros points; l'avis est d'un autre caractère, et enfin les mots *Answer-Antwort* de la seconde partie sont également imités.



Il n'y a donc que le timbre et les trois lignes d'entête des deux parties qui sont correctes... Ce n'est pas beaucoup.

Le carton est chamois pâle. Dimension : 133 × 78 m/m.

Sans timbre
3 + 3 farth., 5 + 5 pf., vert-jaune pâle

Signes caractéristiques. Le carton trop pâle est trop fortement satiné; la teinte du timbre est vert-jaune pâle au lieu de vert-jaune foncé; elle n'a pas le relief voulu; le pointillé touche la lettre N de *in* au lieu d'en être distante; le cadre est différent et a une autre dimension (voir ci-haut); enfin l'avis de gauche est comme ci-contre :

1re IMITATION.

The reverse card is for the	42	m/m
answer.	13	—
Die angebogene Karte ist für	42	—
die Antwort bestimmt.	36 1/2	—
Les 4 lignes ont en hauteur	11	—

Authentique.

The reverse card is for the	39	m/m
answer.	32	—
Die angebogene Karte ist für	39	—
die Antwort bestimmt.	32	—
les 4 lignes ont en hauteur	11 3/4	—

En comparant ces caractères avec ceux de la carte *authentique*, on reconnaîtra combien ils diffèrent non seulement par les lettres, mais encore par la dimension des lignes, ce que nous notons à côté de chacune d'elles.

La dernière ligne d'adresse a 88 m/m au lieu de 85 1/2 et commence entre les deux M. et U. de *bestimmt.*

Toujours préoccupé d'être agréable aux collectionneurs, Maître Goldner eut un beau jour une idée lumineuse. “ Si je faisais, se dit-il, une carte avec erreur. Les collectionneurs sont si bêtes qu'ils ne manqueront pas de me l'acheter. „ Et il mit aussitôt son idée à exécution en commandant un nouveau tirage avec *erreur!*

2e Tirage de 1885.

(Cartes avec réponse.)

La composition de la 1re partie de la carte étant restée en châssis, elle ne diffère que par “ l'erreur „ qui donne *reserve* pour *reverse ;* la 3e ligne subit cependant une légère modification, elle a 42 1/4 m/m au lieu de 42 qu'a la précédente.

La seconde partie a *(Answer-Antwort)* avec la seconde parenthèse *droite.*

Le carton est chamois jaunâtre vif. Dimensions : 133 × 78 1/2 m/m :

3 + 3 farth., 5 + 5 pf. vert-jaune foncé.

La teinte du timbre se rapproche de la carte authentique.

Nous ne connaissons pas de carte sans timbre, ce qui doit être un oubli de M. Goldner, si elle n'existe pas.

Il paraît qu'à la suite de remords causés par sa “ faute, „ le stock des cartes fut détruit par M. Goldner. Il nous l'a assuré du moins.

Signes caractéristiques. Tout ce que nous avons dit pour la carte précédente peut s'appliquer à celle-ci, sauf pour la teinte du timbre et celle du carton.

La dernière ligne d'adresse a 85 1/2 m/m, mais commence sous le 2e M de *bestimmt.*

Tirage de Hambourg de.... 1886.

(Cartes avec réponse.)

Cette carte a emprunté le cadre aux cartes précédentes de 1885; l'avis de gauche a été refait comme ci-bas :

2e imitation.

The reverse card is for the	39	m/m
answer.	11 1/2	—
Die angebogene Karte ist für	39	—
die Antwort bestimmt.	32 1/2	—
Les 4 lignes ont en hauteur	11 1/2	—

La 4e ligne d'adresse a 85 1/2 m/m de lon-

gueur comme la carte authentique, mais elle commence après le point de *bestimmt.*

La 2e partie de la carte a les mots : (*Answer-Antwort)* comme la carte avec erreur voulue, c'est-à-dire avec la 2e parenthèse droite.

Le carton est chamois pâle. Dimension : 133 × 78 1/2 m/m.

Sans timbre

3 + 3 farth., 5+ 5 pf., vert-jaune pâle

Signes caractéristiques. Le carton, le cadre, la teinte du timbre et les inscriptions diffèrent. Celle de gauche, quoique se rapprochant beaucoup de celle de la carte authentique a cependant le point final de la dernière ligne à la hauteur de F. de la ligne précédente, au lieu d'être devant; cette ligne est également trop rapprochée de la précédente.

On se rappellera qu'en 1880, M. Goldner avait fait confectionner des clichés de timbres à 5 pfennig pour ses fantaisies de cartes, *dont il possédait seul le coin.* Est-ce en suite d'un abus de confiance de la part du clicheur ou de celle d'un ouvrier de ce dernier, toujours est-il que, vers 1890, paraissait une réimpression de la carte à 5 pfennig qui n'avait pas été commandée par M. Goldner et qui devait par conséquent être le résultat d'une fraude. Pour s'éviter des poursuites, M. Dehn, l'auteur de la... réimpression, restitua le cliché qu'il possédait et remit à M. Goldner le stock des cartes qu'il avait fait confectionner.

Tirage de Hambourg de 1890.

(Carte simple.)

Elle est semblable à la carte authentique de 1875, mais le texte est lithographié au lieu d'être typographié. Dimension : 141 × 86 m/m :

Lignes ponctuées de petits points au lieu de gros:

3 farth., 5 pf., vert sur chamois.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

To (An)

Signes caractéristiques. Les caractères de la formule, quoique parfaitement imités, nous montrent cependant les différences ci-après :

Heligoland a le G. incomplet du bas;

Post-office a l's plus ouvert, le T, moins barré; le trait d'union est plus mince, le point final plus petit, plus éloigné ;

Post a le P et l's plus ouverts;

Karte a le P plus ouvert, le K avec jambage inférieur plus droit ;

In a le trait de liaison de l'N très rapproché.

En juillet 1892, M. Goldner, dont le zèle ne se ralentit guère, ordonne de nouveaux tirages à M. Schlotke de Hambourg, cette fois sur fragments de carton et l'imprimeur fournit un nouveau cadre pour les cartes avec réponse, lequel diffère encore des précédents comme on peut le voir par notre dessin. Il est également formé de clichés typographiques reportés sur pierre et imprimés lithographiquement par dix exemplaires sur deux rangées horizontales, et séparés entre eux après l'impression du timbre.

Tirage de Hambourg du 12 juillet 1892.

☐ sans bordure, 3 farth., 5 pf., vert-jaune,
☐ avec — 3 — 5 — —

Signes caractéristiques. Pour les cartes avec bordure, il suffit de comparer le cadre et de s'assurer de la teinte du timbre et du peu de relief qu'il a ; pour la carte simple, la teinte et l'absence de relief sont aussi des points de reconnaissance.

En résumé, de toutes les cartes réimpressions privées, il n'en est pas une qui ne soit de fantaisie, lorsqu'elles ne sont pas fausses.

En terminant ce chapitre, nous empruntons au *Deutsche B. Zeitung* de novembre 1895 le tableau suivant qui nous donne le mouvement postal à Heligoland de la dernière année de la domination Britannique (1889), la première année de la domination allemande (1891) et l'année (1894). On verra dans quelle proportion étonnante s'est développé le mouvement postal depuis le transfert de l'île à l'Allemagne.

	1889	1891	1894
Lettres parvenues (entrées)	43,704	95,212	116,922
Cartes postales parvenues (entrées)	11.666	27,274	47,632
Lettres déposées (sorties)	38,504	87,288	125,372
Cartes postales déposées (sorties)	32,035	124,878	203,008
Paquets et lettres de valeurs	6,040	15,665	27,330
Mandats-poste	3,240	10,310	16,373

Cette augmentation est due en grande partie, à l'abaissement de la taxe qui eut lieu à la suite de la cession à l'Allemagne. Le nombre colossal des cartes postales déposées est dû aussi à la grande affluence des touristes.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE.

—

BARODA.

Renseigné par la *Revue Philatélique*, au type signalé il y a quelques mois :

4 annas, vert	8 annas, vert
6 — —	10 — —

Et une autre série avec l'inscription supérieure en caractères hindous différents des précédentes :

1 anna, vermillon	6 annas, veamillon
2 annas, —	10 — —
4 — —	

FINLANDE.

De la série au grand format, type 1883, écussons à côtés droits, le même journal signale :

5 pen i, brun, cadre rouge
10 — — —
25 — — —
1 mark, outremer —
3 — — —
20 — — —

Et de la série *Stampel Marke*, petit format de 1895, valeur en rouge :

1 penni, brun et rouge
20 — — —
40 — — —
1 1/2 mark, bleu
2 — — —
3 — — —
4 — — —
5 — — —

GRANDE-BRETAGNE.

Irlande. — Le 6 pence, *Petty Sessions* a reçu une nouvelle destination par la surcharge : *for dog licence* en noir sur deux lignes :

6 pence, vert, surch. noire (ancre)

MAURICE.

Le timbre *Internal Revenue*, valeur 1 sh. existe avec la surcharge : *75 cents* en noir sur la valeur primitive. Filagramme CC et couronne :

75 c. sur 1 sh. bistre et violet, surch. noire

NEVIS.

Le *M. J.* a vu au premier type des timbres-poste, le 4 pence, orange, lithographié, surchargé : *Revenue* en noir et *Saint Christophe* en mauve sur deux lignes :

4 pence, orange, surch. noire et mauve

NICARAGUA.

MM. Waterloo & Sons exposent à Bruxelles un type de timbre en quatre valeurs ayant au centre les armes du pays dans un rectangle de petite dimension; au-dessus, sur une banderole : *Rep. de Nicaragua;* en-dessous, la valeur en toutes lettres; à la partie supérieure un chiffre dans les angles et *timbre* au milieu. Les épreuves sont imprimées :

1, 2, 4, 5 pesos, vert
10, 20, 50, 100 — carmin

PÉROU.

Nous trouvons à l'Exposition de Bruxelles des timbres de MM. Waterloo & Sons, de Londres. Ils sont de deux types :

1er type. Dans un rectangle allongé, à la partie supérieure, les armes du Pérou dans un cercle; en dessus, sur banderole : *Servicio Consular;* puis, dans un losange le chiffre *2* et plus bas : *Soles*; à la partie inférieure : *Peru.*

2 soles, bleu, carmin

2e type. Rectangle allongé ayant au centre les armoiries; au dessus : *Servicio Consular — Peru ;* au-dessous : *10 — Soles* :

10 soles, bistre, olive

PHILIPPINES.

Le *Recibos y cuentas* (type armes) a été vu par M. Langlois, imprimé en brun-rouge et oblitéré 1886 :

10 c. de peso, brun-rouge

QUEENSLAND.

De la série *Duty* il existe au dire de la *Revue Phil.* :

3 pence, rose-lilas

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck



LE
TIMBRE-POSTE
ET
LE TIMBRE FISCAL
JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

—

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE.





On annonce que le type 1895 a été refait. Les armes se détachent ici sur fond blanc ; les couleurs des timbres sont celles ci-après ; filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1er type :	1 penny,	bleu	et noir
—	2 pence,	jaune	-
—	4 —	carmin	—
—	6 —	vert	—
—	1 shilling,	lilas	—
2e type :	2 sh 6 p.,	bleu	et noir
—	3 —	vert	—
—	4 -	carmin	—
—	1 pound,	lilas	
—	10 —	orange	—

L'annonce de ces timbres est pour nous prématurée, car nous avons reçu, par un des derniers courriers, les timbres à l'ancien type, 1, 2, 4, 6 p. 1 sh. avec CA et couronne, les 2/6, 3 sh., et 5 sh., avec CC et couronne.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Le timbre 4 annas de Zanzibar, effigie du sultan, a servi à faire des 2 1/2 annas par la surcharge : *British East Africa* et la valeur :

2 1/2 annas sur 4 an. vert, surch. noire

ARGENTINE (Républ.).

Le 25 mai dernier a paru une valeur nouvelle 1 p. 20 c. noir, type des timbres 1, 2, 5 pesos, au nouveau filagramme :

1 p. 20 c., noir, piqué 11 1/2

Sert à l'affranchissement des colis postaux pour l'intérieur, du poids maximum de 2 kil.

Des observations que fait la *Revista de la*

S. F. Argentina, il résulte que le 20 pesos dont nous avons parlé d'après le *Am. J. of Ph.* ne serait qu'un faux timbre.

BAVIÈRE.



A l'occasion du Xe tir fédéral allemand à Nuremberg, il a été émis une carte postale privée dont voici le fac-simile qui nous est adressé; au revers, un chromo représentant un tireur; au-dessus, les armoiries de l'empire :

5 pfennig, vert sur blanc

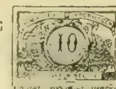
BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Un nouveau tirage de la surcharge place les deux lignes de celle-ci à 10 1/2 au lieu de 14 m/m (communication de MM. Whitfield King et Cie) :

1/2 penny, vert, surch. noire

BELGIQUE.

AVIS DE RECEPTION
KENNISGEVING VAN ONTVANG



M

Une circulaire que nous avons sous les yeux, parle d'une carte "avis de réception" qui aurait fait son apparition le 1er juin si doucettement que nous n'en savions rien.

Voici dans quels termes s'exprime cette circulaire (décision ministérielle du 20 mai dernier :

Avis

Transports de marchandises, finances, objets précieux, etc.

AVIS DE RÉCEPTION

A partir du 1er juin 1897, l'expéditeur de tout envoi effectué à l'intérieur de la Belgique pourra obtenir avis de la livraison de cet envoi au destinataire, moyennant la présentation au bureau de départ, au moment de la remise de l'envoi, d'un formulaire "*avis de réception*" sur lequel seront indiqués son adresse, la nature de la marchandise, la date de l'expédition, le bureau de départ, le tarif à appliquer et le nom et l'adresse du destinataire.

Le bureau d'arrivée renverra, par la poste, l'avis de réception à l'expéditeur, après y avoir mentionné la date de la remise de l'envoi au destinataire.

L'expéditeur qui désirera user de cette faculté devra revêtir la lettre de voiture, le bulletin d'expédition ou l'adresse du colis, de la mention "*avis de réception joint.*"

L'attention du public est attirée tout spécialement sur les facilités que lui offre l'usage du dit formulaire pour obtenir officiellement la certitude que les envois sont livrés régulièrement aux destinataires.

Ce formulaire est en vente, au prix de dix centimes l'exemplaire, dans toutes les stations du chemin de fer de l'Etat et dans les bureaux de poste ouverts au service des petits paquets et des colis postaux.

Nous donnons ci-haut le fac-simile de cette carte qui porte à droite le timbre actuel des chemins de fer avec l'idiote souche, toquade du ministre : au verso, des lignes imprimées à compléter par le chef de station.

L'impression est verte sur carton chamois :

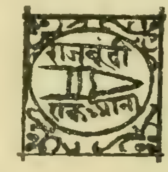
10 centimes, vert

BRÉSIL.

O. Collect. de Sellos annonce que le 100 reis actuel a le fond de l'effigie quadrillé.

Die Post prétend que les 100 et 1000 reis ont paru depuis peu avec le même changement apporté antérieurement au 10 reis, c'est-à-dire l'indication de la monnaie aux deux côtés du chiffre valeur.

BUNDI.





Reçu de M. Roussin quatre nouvelles valeurs des timbres de Bundi que nous reproduisons ici.

Le papier est blanc vergé. Nous ignorons le nombre de variétés qu'il y a à la feuille :

1 anna, rouge sur blanc vergé
2 annas, vert — —
4 — — — —
8 — rouge — —




CANADA.

Voici les couleurs des timbres commémoratifs que nous n'avons pu donner le mois passé :

1/2 cent, noir	15 cents, bleu-noir
1 — orange	20 — vermillon
2 cents, vert	50 — outremer
3 — carmin	1 dollar, rouge violacé
5 — bleu foncé	2 dollars violet vif
6 — brun	3 — bistre-jaune
8 — violet foncé	4 — violet vif
10 — brun-violet	5 — olive

L'administration des postes délivre parcimonieusement les timbres 1/2 et 6 cents, les gros bonnets devant en faire leurs choux gras.

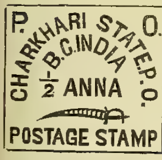
L'Am. J. of Ph. annonce que le 8 cents a été retiré de cours le mois passé à cause de sa ressemblance avec le 10 cents. Que ne retire-t-on les 2 et 4 dollars qui ont la couleur identique?

Voici la carte annoncée le mois passé :



1 cent, noir sur chamois

CHARKHARI.



Nous avons reçu les timbres de cet Etat Indien dont nous parlions dans notre n° 413. En voici le fac-simile, c'est la simplicité même : *P. O.* dans les angles; *Charkhari State P. O., B. C. (Bundelkhund Central) India* en cintre, puis la valeur, un sabre et enfin *Postage Stamp*, le tout dans un cadre à peu près carré.

Les timbres sont imprimés avec un timbre à main (dont on change le chiffre et la lettre *S* final de *Annas* à volonté) sur feuille de papier à lettre grand format, portant huit timbres, tant dans le sens horizontal que dans celui vertical, soit 64 timbres.

L'application étant fort mauvaise, il est rare que le timbre montre toutes ses inscriptions : on peut donc multiplier les variétés à l'infini.

Nous avons reçu :

1/4 anna, violet-brun
1/2 — —
1 — vert vif
2 — —
4 — —

VARIÉTÉ.

ayant le chiffre 1 retourné

1 anna, vert vif

Nous avons rencontré sur nos feuilles un exemplaire des 1/2, 1 et 4 anna avec un trait horizontal à 3 m/m en-dessous du filet de cadre supérieur : nous ne nous expliquons pas la présence de ce second filet.

Il paraît qu'un deuxième tirage a donné des 1, 2 et 4 annas, (*s* final).

1 annas, vert vif
2 — —
4 — —

Les enveloppes ne nous sont pas parvenues mais le *Ph. J. of G.B.* dit qu'elles ont le papier vergé blanc mince et comme dimension 140 × 78 m/m, avec timbre imprimé à droite :

1/2 annas, violet-brun
1 anna, vert vif
1 annas, —

Le 1/2 anna a l'orthographe *annas*, et le 1 anna se présente avec *anna* et *annas*.

Les cartes postales sont de papier moyen vergé chamois d'une dimension de 126×78 m/m. Elles se vendent par deux exemplaires, mais peuvent être employées séparément :

1/4 anna, rose, rose-lilas

Charkhari est un Etat du Bundelkhund dont la capitale est située entre Jhansi et Bunda. Sa superficie est de 703 milles carrés, avec une population de 143,108 habitants !

CHILI.

Le timbre avis de réception a vu sa couleur changée. De brune elle est aujourd'hui noire et avec modifications de l'inscription : *Avis de payement* :

5 centavos, noir

CHINE.

Un confrère parisien signale le 3 cand. de 1894

qui aurait reçu par erreur la surcharge 1 cent. au lieu de 1/2 cent.

1 cent 3 c. jaune, surch. noire

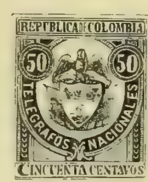
Le même a reçu le 6 cand. 1894 avec la surcharge *10 cents* :

10 cents sur 6 cand. brun, surch. noire.

MM. Whitfield King & Cie nous adressent au type 1885, surcharge gros chiffres :

1 cent, vert, surch. noire
3 cents, mauve, — —
5 — olive, —

COLOMBIE (Répub. de).





M. Ch. Roussin nous envoie les deux timbres-télégraphes ci-haut. Ils ont l'impression de couleur sur papier de couleur et ne sont pas dentelés :

50 centavos, noir sur fauve
1 peso, vert — verdâtre

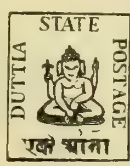
Le timbre-poste de 5 centavos est, dit le *Ph. français*, imprimé en brun sur chamois :

5 centavos, brun sur chamois, piqué 12

Le 20 cent, 1892 a le papier vert :

20 centavos, brun sur vert

DUTTIA





Les timbres nous ont fait voir déjà bien des choses : vierges avec et sans lampes, saints parlant aux poissons ou terrassant des monstres, etc., voici maintenant des divinités indoues dans une pose de tailleur. Il parait que c'est le dieu Ganesch ou Ganesa qui n'a pas eu la puissance de se faire bien beau.

Il y en a deux types avec cadre formé d'un trait ou avec ornements. Le 1er type a les inscriptions : *Duttia State Postage* et la valeur en indou; le second n'a d'autre inscription que la valeur en indou.

Ces timbres sont imprimés un à un sur une presse à main en bandes horizontales de 6 pour le type 1 et de 8 pour le type 2.

1/4 anna, noir sur rouge (type 2
1/2 — — — vert bleu (2
1 rouge — blanc — 1
2 annas, noir — jaune — 2
4 — — — rose — 2

Il y a aussi des enveloppes. Celles-ci ont comme timbre une inscription en caractères indous sur trois lignes, imprimé avec un timbre à main à droite, et signifiant : *Etat de Duttia* et la valeur :

रियासत
दतिया
आधआना

1/2 anna, noir sur vergé blanc 120×68 mm

Pour être valables les timbres et les enveloppes doivent être surchargés du sceau du Maharajah. Il est circulaire comme le fac-simile ci-contre représentant toujours une divinité assise les jambes croisées et entourée d'inscriptions indoues. Ce sceau est imprimé en diverses couleurs et lorsque les timbres sont annulés ils le sont à la plume, plus une oblitération ovale portant les mots : *Head office Raj. Duttia*, en indou. Les cartes postales ont été également introduites. Il faudra attendre leur arrivée pour les décrire. On nous dit que la valeur est de 1/4 anna :



1/4 anna, noir sur blanc épais

L'Etat de Duttia se trouve, comme Charkhari, sur le territoire de Bundelkhund. Il a une superficie de 912 1/2 milles carrés anglais et une population de 186,400 habitants.

EQUATEUR.

De la *Revue Ph. franç.*, cette nouvelle que les 2, 5 et 10 centavos, commémoratifs, porteraient aujourd'hui les armes du pays dans un cercle avec *Correos* en haut et *Provisionales* en bas :

2 centavos, bleu, surch. noire
5 — vert — —
10 — jaune — —

L'enveloppe 5 centavos, vert, 1894, nous arrive avec le millésime 1897-1898, en noir, au-dessus du timbre :

5 centavos, vert, surch. noire

Et de cette émission il existerait avec le millésime 1895-1896 :

10 centavos, carmin, surch. noire

Les timbres fiscaux de 1893-1894 arrivent avec la surcharge oblique : 1897-1898 de bas en haut vers la droite pour le 1 cent et de haut en bas vers la droite pour le 2 cent :

1 centavo, vermillon, surch. noire
2 centavos, bleu foncé — —

Ces timbres n'annoncent rien de postal, mais puisque tout est employé à cet usage, ceux-ci ont donc divers emplois.

Nous avons à compléter notre nomenclature du n° 414.

2° Surcharge de haut en bas vers la droi'e (B).

1894	2 c.	brun	grande	surch. noire	B
1895	2 c.	—	—	—	—	—
1894	5 c.	vert	petite	—	—	A
1895	50 c.	orange	—	—	—	—
—	1 Sucre,	carmin	grande	—	—	B

Comme preuve de ce que l'illustre Seebeek n'a pas dit vrai lorsqu'il prétendait que ses timbres avaient été admis pour 1897 par l'administration des postes, voici deux nouveaux timbres gravés par MM. Waterloo & Son, de Londres, qui réhabilitent les timbres de l'Equateur...



Ils sont aux armoiries de la République dans un ovale renfermé dans un rectangle et ont pour inscription : *Correos Ecuador*, en haut, la valeur en chiffres et en toutes lettres en bas.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 15 :

5 centavos, carmin-violet
10 — brun

Le 5 centavos a paru le 23 juin, le 10 centavos le 3 juillet.

Les autres valeurs paraîtront incessamment.

ERITREA.

Le nouveau timbre italien 5 centesimi a reçu la surcharge des autres timbres employés dans cette colonie italienne :

5 centesimi, vert, surch. noire

ESPAGNE.

Une carte postale à 5 centimos que nous recevons de M. Carreras y Candy, porte comme supplément d'affranchissement le timbre fiscal *Imp. de guerra* 5 cent., dont nous parlons à la chronique fiscale (voir page 127).

5 cent., vert bleu

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre de franchise de la *Postal Telegraph C°* pour 1896 a conservé son type d'autrefois, mais l'inscription est : *Postal Telegraph Cable Company* :

1896, sans valeur, ardoise, piqué

FRANCE.

La lettre-télégramme à 50 centimes porte aujourd'hui, comme les cartes, les cartes-lettres, etc.: *République française.*

50 centimes, noir

GAMBIE.

Le 6 pence est actuellement vert-pâle :

6 pence, vert-pâle

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons vu à la vitrine d'un marchand de timbres à Ostende, une série de 4 ou 5 types variés qui se vendent comme timbres commémoratifs. Ils nous ont paru lithographies et être dépourvus de filagramme.

HOLKAR.

Emission des timbres suivants, au type connu :

2 annas, vert
4 — violet
8 — outremer

L'adoption de la couleur verte pour le 2 annas annonce sans doute le prochain changement de couleur du 1 anna qui est précisément imprimé en vert.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le *Am. J. of Ph.* a trouvé, de 1888, deux variétés du chiffre 2, surchargé sur le 6 pence. La première avec le 2 recourbé du bas, la seconde ainsi 2 :

2 c. sur 6 p. rose, surch. noire

INDES ANGLAISES.

On nous annonce un changement dans la teinte du 1 anna qui ne serait plus brun-violet mais brun. Des timbres officiels ON H.M.S existeraient déjà dans cette nouvelle teinte :

Timbres-poste 1 anna, brun
— officiel 1 — — surch. noire

LABOUAN.

Les 18 et 24 cents ont été retirés de cours à cause de l'inscription *Postal Revenue* au 18 cents et *postage revenue* manquant au 24 c. Ils seront bientôt remplacés. Parbleu !

LIBÉRIA

Nous avons reçu de MM. Whitfied King & C[ie] un timbre 3 cents pour affranchissement intérieur. Au centre est le chiffre 3 suivi de *cents*; au-dessous *Inland postage*: au-dessus : *Republic Liberia.*

Impression rouge avec fond vert-pâle :

3 cents, rouge et vert

Nous reproduirons le type le mois prochain.

MALTE.

Le *Ph. Record* dit que le 4 pence a été vendu, il y a un an, à la poste, à l'état *non dentelé*. Il s'en trouvait une feuille parmi les autres. Cette livraison étant de MM. De La Rue, de Londres, la nouvelle a lieu de nous étonner grandement :

4 pence, brun, *non dentelé*

MAROC.



Nous recevons de M. Roussin le timbre ci-contre, représentant un cavalier portant un étendard, dont il y a sept valeurs, ni plus ni moins. Sont-ils sérieux? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir :

5	centimos,	vermillon, piqué 11 1/2
10	—	vert jaune
20	—	bleu
25	—	violet
50	—	ocre
1	peseta,	gris
2	pesetas,	rose —

L'*Annonce Timb.* signale une carte postale 5 centimos au même type.

MAZAGAN-MARRAKESH. — Voici le fac-simile des timbres signalés, n° 414. Le *M. J.* les a reçus d'un de ses correspondants, lequel prétend qu'ils ont été émis par l'agence consulaire italienne à Mazagan, ce qui expliquerait, dit notre confrère, que les timbres ont la valeur en *centesimi* et *pes ta* (en centesimi, peut-être, mais en peseta, pas du tout).



Les timbres seraient employés par une agence de service en correspondance avec l'Agence britannique. Les lettres portent alors non seulement les timbres de Gibraltar, mais encore ceux de Mazagan-Marrakesch, ceux-ci étant gardés en stock par le bureau britannique, afin de permettre aux consommateurs de payer anticipativement leurs lettres.

Les valeurs sont :

5	centesimi,	bleu,	piqué 11
10	—	rose,	
25	—	vert-olive,	—
50	—	vert,	
75	—	brun-orange,	
1	peseta,	mauve,	

MAURICE.

On nous écrit (29 juin) qu'il doit être émis un timbre de 36 cents à l'occasion du jubilé de la reine d'Angleterre.

Nous voyons annoncé, par divers confrères, les valeurs suivantes, dont notre correspondant de Port-Louis, toujours bien informé cependant, ne parle pas. Nous pensons qu'ils ne sont pas encore émis :

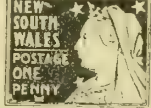
1	cent. violet,	valeur en	bleu
2	—		vermillon
18		—	bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.





Voici la reproduction des dessins *primés?* (2 p. et 2 1/2 p.) qui viennent d'être mis en cours et le 1 p. présenté par l'imprimerie du Gouvernement, aux armoiries de la Nouvelle Galles du Sud (?) surmontées d'une couronne, le tout dans un rectangle ayant pour inscription, en bas : *New South Wales — Postage* et le chiffre de la valeur de chaque côté des armoiries.



Les 2 pence et 2 1/2 p. ont pour auteur M. D. H. Souter. Les portraits n'ont rien de flatteur pour la reine Victoria, laquelle fera certainement de singulières réflexions en se voyant reproduite de si pitoyable façon.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme couronne et N. S. W., piq. 12 :

1 penny, carmin
2 pence, bleu
2 1/2 — violet vif

NORD DE BORNÉO.

Les 18 et 24 cents ont été retirés de cours pour les mêmes motifs que les Labouan, mêmes valeurs.

ORANGE.



Voici le fac-simile du timbre 3 pence, surchargé 2 1/2 dont nous parlions en mars dernier.

PAHANG.

Au type en cours, il faut ajouter le 5 cents qui vient d'être expédié là-bas. Papier blanc au filagramme C A et couronne, piqûre 14 :

5 cents, lilas et jaune-olive

PHILIPPINES.

Certaines valeurs étant épuisées, on a eu recours aux surcharges. Cette nouvelle nous vient du *Boletin del circulo Fil. Matritense.* Ont été habilités :

5 cent.	vert	1894-95	pour 5	cent.
15 —	rose	—	— 15	—
20 —	violet	—	— 20	—
15 —	brun-rouge, 1892-93		— 15	—
20 —	—	—	— 20	—
25 —	—	1890-91	— 20	-

Les surcharges ont la forme rectangulaire. A gauche est : *Habilitados*; dans la partie supérieure : *Para*; à droite : *Correos;* en bas : *1897*, et au centre la valeur.

PORTO RICO.

Emission d'un 80 c. de peso, au type connu :

80 c. de peso, noir

La *Revue Ph. Belge* décrit le timbre suivant :

" Au centre, le type du timbre actuel de 3 c. de peso ; à la partie supérieure, *Centenario* ; en bas : *Sitio de los Ingleses* ; à gauche et à droite de l'effigie : 1897, cadre formé d'un pointillé très léger.

Dimension : 40×42$^{m}/_{m}$, piqué 12. „

3 c. de p., ardoise

PROTECTORAT DES COTES DU NIGER.

Le 1 penny a actuellement le filagramme C A, et couronne :

1 penny vermillon

L'enveloppe, dont nous avons donné le fac-simile il y a deux mois, existe en 3 formats : 132×83, 227×100 et 292×150 $^{m}/_{m}$.

PUTTIALLA.

Les timbres de service de 1/2, 1 anna, 2 annas ont été rencontrés avec la surcharge *renversée :*

Service 1/2 anna, vert, surch. noire renversée
— 1 — brun — —
— 2 annas, bleu - —



QUEENSLAND.



Le *M. J.* a reçu le 2 pence avec chiffres aux quatre angles et l'effigie se détachant sur fond blanc (voir le fac-simile).

Filagramme Q et couronne; piqué 12 1/2.

2 pence, outremer

Le 1 penny aurait subi, dit-on, le même sort :

1 penny, vermillon

RUSSIE.

TSCHERDINA (*Perm*). — Le 3 kop. a la couleur du 10, piqué 12 1/2 :

2 kopecks, rose

SARAWAK.

Ce pays est entré dans l'Union postale universelle sous le nom de *Protectorat Britannique de Sarawak*, ce qui va nécessairement nous procurer de nouveaux timbres.

SEYCHELLES.

On nous annonce au type connu :

2 cents, jaune et vert
3 violet et orange
4 — vert pâle
8 — carmin et vert
10 bleu et noir
12 — olive et vert
16 - rouge et brun-bleu

SIERRA LEONE

Le 2 shillings, fiscal, a été approprié comme les autres valeurs en 2 1/2 pence :

2 1/2 p. sur 2 sh., lilas, surch. noire

SUÈDE.

Le 30 öre est jaune, dit le *Ph. français* :

30 öre, jaune

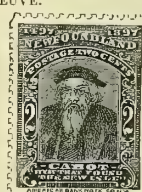
TASMANIE.

Deux nouveaux timbres viennent de paraître (juin dernier) au type en deux couleurs, savoir :

5 shillings, violet, cartouche ligné rouge
1 livre, vert — uni orange

TERRE-NEUVE.





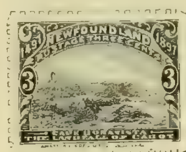
Le 60e anniversaire du règne de la reine Victoria et surtout le 400e anniversaire de la découverte de l'île par Jean Cabot, ont été une occasion, le 24 juin dernier, de réformer tous les timbres, occasion que l'on n'a eu garde de laisser échapper.

La nouvelle série ne comprend pas moins de 14 valeurs portant sur chacune d'elles le sujet qu'elles représentent, innovation heureuse, car elle est une révélation pour beaucoup. Il ne

nous déplairait pas de voir en général sur tous les timbres le nom du souverain qu'ils représentent, comme cela a lieu pour les monnaies.

Tout d'abord, voici Victoria en costume de veuve, qu'elle porte depuis que son époux est allé rejoindre ses aïeux.

Le cercle qui renferme le portrait, porte en haut : *Postage one cent*, et à la partie supérieure du timbre : *1 Newfoundland 1;* à la partie inférieure : *Our queen, sixtieth year of her reign.* (Notre reine, 60e année de son règne); de chaque côté : *1497-1897*, la première date étant celle de la découverte de l'île par Cabot représenté sur le 2 cent. Celui-ci a pour inscription : *Cabot, Hym that found the new isle* (Cabot, celui qui découvrit la nouvelle île.



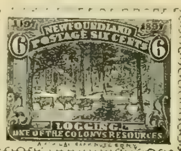
Le 3 cents représente le Cap Bonavista, dans un cadre oblong ayant l'inscription et le millésime des précédents au-dessus, et *Cape Bonavista the landfall of Cabot*, en dessous (Cap Bonavista, lieu de débarquement de Cabot).

L'*Echo de la Timbrologie* nous apprend que



le 4 cents représente la *pêche* au chevreuil. Ne serait-ce pas la chasse au caribou? Nous voyons un homme qui a tout l'air d'un chasseur, il porte même le fusil sous le bras et examine l'animal, une sorte de renne qu'il a probablement tué. Enfin nous lisons : *Caribou Hunting. Newfoundland sport* (Chasse au caribou. Sport de Terre-Neuve); chiffres aux quatre angles, millésime sur les côtés.





Nous voici au 5 cents. Représente des travailleurs dans la mine : au-dessus, l'inscription usuelle; au-dessous : *Mining. One of the Colonys resources.* (Exploitation minière. Une des ressources de la Colonie) : de chaque côté, un chiffre.

Le 6 cents représente 8 bœufs, dit l'*Echo de la Timbrologie*, nous en avons compté 4 dont un il est vrai, a trois oreilles, ce qui est rare ; à côté, un arbre qu'on vient d'abattre : inscriptions des prédédents, plus : *Logging. One of the Colonys resources* (Exploitation forestière. Une des ressources de la Colonie).

Le 8 cents nous montre deux bateaux dont les





pêcheurs lèvent le filet : chiffres de chaque côté ; en dessous : *Fishing. One the Colonys resources.* (Pêche. Une des ressources de la Colonie)

Le 10 cents, dans un cadre cintré du haut, nous fait voir le bateau de Cabot. C'est du reste inscrit en dessous : *Cabots ship. The Matthew leaving the Avon* (Vaisseau de Cabot. Le Matthew quittant l'Avon). L'Avon est une rivière qui passe à Bristol d'où partit Cabot pour aborder à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord Britannique.



Les 12 cents représente des oiseaux dans un cadre cintré du haut. Il a les inscriptions des autres valeurs, et en dessous : *Ptarmigan. Newfoundland Sport.* (Ptarmigan. Sport de Terre-Neuve). Le Ptarmigan est un oiseau des contrées arctiques, suivant *Littré*.





Le 15 cents nous fait assister à un congrès de phoques délibérant sur les résolutions à prendre en présence de la chasse effrénée qu'on leur fait : en bas : *One of the Colonys resources* (Une des ressources de la Colonie).

Les 24 cents nous donne une idée de la pêche du saumon. Il ne peut y avoir doute par l'inscription : *Salmon fishing. Newfoundland sport.* (Pêche au saumon. Sport de Terre-Neuve).



Sceau de la colonie sur lequel un pêcheur à genoux, à côté de Mercure debout et de la déesse Britannia, le tout dans un cercle contenant pour inscription, en dessous: *Seal of the Colony.* (Sceau de la Colonie); *fisherman bringing gifts to Britannia.* (Pêcheurs apportant des dons à la Grde-Bretagne).



Le 35 cents représente une montagne de glaces en vue de St-John; inscriptions des précédents, puis à la partie inférieure: *Coast scenery : An iceberg off Saint-Johns.* (Vue des côtes : Un iceberg (montagne de glaces) au large de Saint-John.)

Pour clore la série, nous avons le portrait d'Henri VII, roi d'Angleterre, qui doit se trouver bien étonné de se voir ici. L'inscription au pied du timbre nous apprend pourquoi : *Henry VII who granted Charter to Cabot to discover Newfoundland* (Henri VII qui accorda une charte à Cabot, pour découvrir de nouvelles terres).

Gravés et imprimés par la *American Bank Note Company*, de New-York, et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1	cent,	vert
2	—	carmim
3		outremer
4	—	réséda
5	—	violet vif
6	—	brun-rouge
8	-	brun-orange
10	—	brun-noir
12	—	bleu foncé
15	-	vermillon
24		violet-bleu
30	—	ardoise
35	—	brique
60	- -	noir

URUGUAY.

Pour faire un changement dans les prix doux, l'administration des postes a fait imprimer les 1, 2, et 5 centesimos en d'autres couleurs :

1 centesimo,	bleu foncé
2 centesimos,	mauve
5 —	vert

Et voici comment cette administration annonce la chose au public :

Direction générale des postes et télégraphes.

AVIS

Par disposition de la direction générale, il sera mis en circulation, le 21 du mois courant, une nouvelle émission de timbres-poste des valeurs suivantes :

De 1 centesimo, type semblable à celui émis le 5 octobre 1895, imprimé en encre bleue ;

De 2 centesimos, semblable au type émis le 5 décembre 1895, imprimé en encre violette ;

De 5 centesimos, semblable au type émis le 5 octobre 1895, imprimé en encre verte.

Il est assigné un terme de nonante jours, comptés depuis la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux de valeur égale en usage, l'échange de ceux-ci contre ceux de la nouvelle émission devant avoir lieu dans les derniers trente jours de la date accordée. Pour cette opération sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat. On prévient qu'à l'expiration de ce délai, les timbres-poste de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, 19 juin 1897.

ZANZIBAR ANGLAIS.

L'*I. B. J.* annonce l'enveloppe 2 1/2 annas sur papier blanc jaunâtre vergé, en trois formats : 120 × 94, 140 × 79 et 255 × 107 m/m :

2 1/2 annas, outremer

ZANZIBAR FRANÇAIS.

Der Ph. a reçu l'enveloppe 5 c. (107 × 70 m/m) avec la surcharge 1/2 anna en rouge sur blanc vergé :

1/2 anna, vert, surch. rouge

L'ami Maury annonce que les timbres de France ont reçu en surcharge variée le mot *Zanzibar* en plus de la valeur en monnaie des Indes, savoir :

1/2	anna	sur	5	cents.	vert,	surch.	rouge
1	—	—	10	—	violet,	—	bleue
1 1/2	—	—	15	—	bleu,	—	rouge
2	annas	—	20	—	bistre sur vert,	—	noire
2 1/2	—	—	25	—	noir sur rose,		bleue
3	—	—	30	—	brun,	—	noire
4	—	—	40	—	vermillon,	—	—
5	—	—	50	—	rose,	—	bleue
10	—	—	1	fr.	olive,	—	rouge
50	—	—	5	—	violet,	—	noire

Nous donnons ces couleurs de surcharge d'après les timbres émis antérieurement.

Les timbres des Romagnes (1).

(Suite. — Voir n° 415.)

Il faut nous occuper maintenant du stock de timbres invendus, d'où viennent les

(1) Nous avons omis de dire que M. E. Diéna se réserve tous ses droits de reproduction et de traduction.

exemplaires neufs que l'on rencontre si souvent.

Voici quatre pièces se référant à ces restes de poste. Nous n'hésitons pas à les publier toutes, à cause de l'intérêt qu'elles présentent, d'autant plus qu'il y est question aussi des clichés, etc.

Ministère des Finances.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE ET DES TAXES. — Turin, le 8 mai 1862.

N° } Gl 12950.
Prot. } Div. 1317a

Div. 4. Off. 2.
N° d'ordre 18.

La Surintendance des Finances à Bologne communique que dans ses magasins, outre différents imprimés hors d'usage, il existe une quantité de timbres-poste et types relatifs en métal, fabriqués en 1859, après la déchéance du gouvernement pontifical, avec l'indication du Gouvernement des Romagnes.

On demande à ce sujet les déterminations opportunes.

Le soussigné, avant de donner une disposition quelconque, a cru de son devoir d'en informer son honorable collègue, dans le but d'obtenir préalablement son avis au sujet des dits timbres et types.

Pour le Ministre,
Le Directeur Général.
SACCHI.

Au Ministère des Travaux Publics,
Direction Générale des Postes.

DIRECTION GÉNÉRALE des POSTES — Turin, le 12 mai 1862.

N° 10848

Le soussigné remercie le Ministère des Finances de la communication faite par la lettre honorée notée ci-contre, et le prie de bien vouloir faire en sorte que les timbres-poste et les types relatifs en métal, désignés dans la dite lettre, existant dans les magasins de la Surintendance des Finances à Bologne, soient expédiés à ce Ministère, Direction Générale des Postes.

Le Directeur Général.
G. BARBAVARA.

Au Ministère des Finances,
Direction Générale du Domaine
et des Taxes.

Réponse à la lettre 8 mai, Div. 4, Bureau 2.

N° 12950 / 3117 18).

Surintendance des Finances

(n° 4381) — Bologne, le 28 mai 1862.

En réponse à la note du Ministère des Finances, Direction Générale du Domaine et des Taxes, en date du 26 courant, n° 14817 3557 (4me Division, 2me Bureau, n° 18) cette Surintendance a l'honneur d'expédier par chemin de fer :

1° Un paquet contenant 599,400 timbres-poste de différentes sortes, exécutés par l'ex-Gouvernement des Romagnes et maintenant hors cours. Poids : 22 1/2 kilogrammes.

2° Une caisse contenant 1,056 types en métal, et annexes, etc., ayant servi à la fabrication des dits timbres-poste. Poids : 140 kilogrammes.

3° Sept matrices en galvanoplastie pour la fusion des types (clichés), contenues également dans la même caisse.

Cette Surintendance prie le Ministère de bien vouloir lui en faire parvenir accusé de réception, pour sa décharge et sa tranquillité.

Le Surintendant,
OSIMA

Au Ministère des Travaux Publics,
Direction Générale des Postes, Turin.

Ministère des Travaux Publics.

DIRECTION GÉNÉRALE des POSTES — Turin, le 11 juin 1862.

Div. I. Sect. 3me
N. 1241)

Le soussigné a l'honneur de vous accuser réception de la caisse contenant les types en métal et les matrices en galvanoplastie ayant servi à la fabrication des timbres-poste, ainsi que de la quantité des timbres-poste signalée par la lettre de cette Surintendance en date du 28 mai écoulé, n° 4381.

Le Directeur Général,
G. BARBAVARA,

A la Surintendance des Finances
pour les Provinces des Romagnes,
Bologne.

On vient d'apprendre, par la lettre ci-dessus de la Surintendance des Finances à Bologne, en date du 28 mai 1862, que le stock de timbres invendus était constitué par 599.400 exemplaires, représentant le chiffre exact de 4995 feuilles, ce qui permet de croire que les timbres dépareillés (non en feuilles) avaient trouvé un facile placement.

Une question se présente tout naturellement. Qu'a-t-on fait de cette masse énorme de timbres? La réponse en est simple : c'est l'amour de la collection et surtout celui de l'argent qui, en 1862 et en 1863, ont eu facilement raison de ces timbres à Turin.

De Turin, ont commencé à partir *par ballots* pour la France surtout, pour la Belgique et ailleurs, les bons vieux timbres des anciens États d'Italie, vendus ou échangés contre d'autres timbres. Pour nous en tenir seulement *aux faits*, comme c'est notre habitude, nous avons consulté les anciens catalogues et prix-

courants, où l'on ne rencontre tout d'abord que les prix des exemplaires oblitérés: plus tard viennent ceux des neufs, qui subissent bientôt une baisse, causée sans aucun doute par de nouvelles quantités reçues, pour remonter ensuite lorsqu'une hausse générale et graduelle s'est produite dans le commerce des timbres.

Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil sur les prix-courants publiés mensuellement comme supplément aux numéros de la première année (1863) du *Timbre-Poste* (édition originale). Jusqu'au n° 4 (15 mai) il n'y a de prix que pour les 1/2 et 1 baj. à l'état oblitéré. Au n° 5 (15 juin) nous voyons pour la première fois les prix des différentes valeurs à l'état neuf, sauf le 6 baj., qui n'est pas catalogué. Au n° 11 (15 décembre) les prix subissent une réduction assez marquée, laquelle s'accentue plus tard. Cela provenait, nous le répétons, de ce que, au Ministère des Travaux Publics (postes) à Turin, certains employés avaient toute facilité de faire disparaître les timbres. Aucune importance n'était attachée en haut lieu à ces petits bouts de papier; de fortes quantités de ces timbres continuèrent donc à émigrer sans qu'on y prît garde. Nous sommes toutefois en mesure d'affirmer qu'en juillet 1879 il se trouvait encore auprès de la Direction Générale une quantité très remarquable de ces timbres, qui fut cédée à M. Cosimo Melfi, actuellement à Anvers, lors de son passage en Italie.

Les 20 baj. manquaient complètement, nous dit-on, accaparés qu'ils avaient été certainement par un employé de la Direction Générale des postes.

Nous avons prié M. Melfi de bien vouloir nous faire connaître les quantités de timbres qu'il eut la chance d'acheter, mais nos lettres — nous le déclarons ici sans aucune intention de flatter M. Melfi, — sont restées sans réponse.

Nous ne chercherons pas non plus à expliquer ce silence, M. Melfi ayant parfaitement le droit de nous refuser les renseignements que nous lui avons demandés, afin de les faire connaître aux lecteurs de ce travail.

Pour en rester toujours *aux faits*, ainsi que nous le disions plus haut, nous constaterons en passant que le Ministère des Postes et des Télégraphes d'Italie ne possède à l'heure actuelle dans sa collection, qu'une seule et misérable série neuve ! Nos lecteurs ne manqueront pas de se livrer à ce sujet à d'amères réflexions....

Si officiellement les timbres étaient considérés comme de nulle valeur et qu'il n'était exercé sur eux aucun contrôle, il en était de même pour les matrices et les clichés. Quant au coin original, lui-même, nous avons déjà dit n'en avoir reçu aucun signalement.

La lettre du 28 mai 1862 de la Surintendance des Finances à Bologne, n'en fait même aucune mention. Elle se contente de constater: " 1,056 types en métal et annexés *(ed annessi)* etc. „ Le coin faisait-il partie de ces *annexés ?* Nous n'en savons rien.

Dans la lettre en question, au lieu de 9 matrices, il s'en trouve signalées 7 seulement, ce qui annonce probablement un premier détournement.

Quant aux clichés de timbres, nous avons vu déjà qu'il en fut expédié 1,056 à Turin, tandis qu'il devait en exister au moins 1,080, les neuf valeurs ayant réclamé chacune 120 clichés. Il en manquait donc 23 à l'appel lorsque leur envoi partit de Bologne en 1862.

Ces clichés, écrit M. Moens, furent mal emballés, ils parvinrent à Turin en mauvais état ; les réimpressions tirées d'après ceux-ci sont là pour le prouver.

En 1891 ou 1892, croyons-nous, le fonctionnaire du Ministère des Postes et des Télégraphes d'Italie chargé de rassembler les différents objets destinés à constituer le premier noyau d'un futur Musée Postal, enregistrait comme ayant été reçu de la Direction des Postes à Turin, une matrice (5 bajocchi) et 300 clichés, et le 17 mars de l'année courante, à la suite d'autres démarches relatives à la réorganisation du Musée Postal, il arrivait de Turin un supplément de 294 clichés.

A l'heure actuelle, le Musée Postal italien possède la seule matrice du 5 baj. en galvanoplastie, fixée sur plomb, et les clichés suivants :

	Reçus en 1891 ou 1892		Reçus en 1897		Total
1/2 baj.	39		29		68
1 „	36		29		65
2 „	39		37		76
3 „	31		32		63
4 „	32		38		70
5 „	23		33		56
6 „	40		27		67
8 „	26		39		65
20 „	34		30		64
	300	+	294	=	594

Des 1,080 clichés, réduits à 1,056 par leur envoi de Bologne en 1862, il en manque donc encore à peu près la moitié (462). Si le manquant est regrettable, il n'est malheureusement que trop vrai.

(A continuer.) EMILIO DIENA.

Exposition Philatélique de Londres.

RÉSULTAT.

CLASSE I. — *Grande-Bretagne.*

Timbres neufs : Médaille d'or, H. J. White.
— — d'argent, W. T. Willett.
— — de bronze, E. H. Selby.
— *annulés* — d'argent, F. West.
Timbres-télégraphes : — d'argent, Gordon Smith
— — de bronze, M. Matthews.

Pour timbres-poste et télégraphes neufs de la Grande-Bretagne.

Médaille d'or, H. J. White.
— d'argent, E. H. Selby.

Pour la meilleure exposition.

Médaille d'or, W. T. Willett.

CLASSE II. — *Empire Britannique.*

SECTION A.

Medaille d'or, W. W. Blest (Nouv. G. du Sud).
— d'argent, H. J. Duveen (Guy. angl.).
— de bronze, Dr F. Bowers (Nouv. G. du Sud).

SECTION B.

Medaille d'or, Baron A. de Worms (Ceylan).
— d'argent, W. W. Blest (N. Z.).
— — Gordon Smith (Austr. Sud).
— — F. Ransom (Trinité).
— de bronze, W. Hadlow (Queensland).

SECTION C.

Médaille d'argent, W. T. Willett (Nevis).
— — Baron A. de Reuterskiold (Iles Turk.).
— de bronze, Leslie L. R. Hansburg (Grenade).
— — Dr R. Stanley Taylor (Ste-Lucie).
— — Vernon Roberts (Ste-Lucie).

SECTION D.

Medaille d'argent, Baron A. de Worms (Gambie, Côte d'or, etc.)
— de bronze, J. N. Marsden (Gibraltar, Côte d'or, etc.
— — Eliot Levy (Afrique Brit du Sud, etc.).

Pour collections des colonies Britanniques de timbres annulés.

Médaille d'or, Baron A. de Worms
— d'argent, Baron A. de Reuterskiöld.
— de bronze, W. W. Blest.

Pour collections, rue de Sydney de la Nlle Galles du Sud.

Médaille d'argent, Dr F. Bowers.

Pour la plus complète collection de Queensland.

Médaille d'argent, W. W. Blest.

Pour les timbres officiels de l'Australie du Sud.

Médaille d'argent, W. Harrison.

Pour collections de Malacca et divers Etats.

Médaille d'argent, W. Dorning-Beckton

DIVISION 2, SECTION A. — *Europe.*

Médaille d'or, R. Ehrenbach (Autriche).
— d'argent, A. Rosenberg (Héligoland).
— — G. F. Jackson (Espagne).
— — R. Dreyfus (Suisse).
Médaille de bronze, Julien Lossau (Hambourg).
— — E. Petri (Parme, Toscane, etc.
— — Dr Yersin (Suisse).

SECTION B.

Médaille d'or, W. Dorning-Beckton (Grèce).
— d'argent, H. Buckley (Norwège).
— — R. Ehrenbach (Suède).
— de bronze, A. H. Harrison (Norwège, etc.).
— — G. N. Marsden (Portugal).

Pour timbres Européens.

Médaille d'or, R. Ehrenbach.
— d'argent, W. Dorning-Beckton.

DIVISION 3, SECTION A. — *Asie et Afrique.*

Médaille d'or, T. Wickham Jonas (Japon).
— d'argent, Capin F. H. Hancock (Afganistan).
— — R. Pearce (Transvaal).
— de bronze, Baron A. de Reuterskiöld (Phil.).
— — Major R. Day (Afganistan).

SECTION B.

Médaille d'argent, H. Cantel (Egypte).
— — T. Wickham Jones (Shanghai).
— de bronze, J. Hamish Wilson (Egypte).
— — C.-P.-L. Vankinschot (Indes Nerland. et Orange).

Pour collections du Transvaal.

Médaille d'or, R. Pearce.

Pour collections de Shanghaï.

Médaille d'or, T. Wickham Jones.

DIVISION 4, SECTION A. — *Amérique.*

Médaille d'or, H. J. Duveen (Etats-Unis).
— d'argent, F. R. Ginn (Etats-Unis).
— — T. W. Hall (Colombie).
— de bronze, Dr G. Michelsen (Colombie).

SECTION B.

Médaille d'or, H. R. Oldfield (Bolivie).
— d'argent, Alph. Brück (Brésil).
— de bronze, T. W. Hall (Pérou).

SECTION C.

Médaille d'argent, R. Meyer (Chili).
— de bronze, E. S. Davidson (Cuba et Porto-Rico).

Pour collections de Colombie et Etats.

Médaille d'or, T. W. Hall.

Pour collections du Mexique.

Médaille d'or, R. Frentzel.

Pour collections du Pérou.

Médaille d'or, T. W. Hall.

CLASSE III. *Collections de timbres rares.*

Médaille d'or, W. Thorne.
— — Harvey R. G. Clarke.
— d'argent, M. Giwelb.
— — A. S. Tomsom.
— de bronze, H. R. Oldfield.

CLASSE IV. DIVISION 1.

Médaille d'or, W. D. Beckton.
— d'argent, Mrs Hetley.
— de bronze, W. Cowland.
— — A. H. Dingwall.
— — H. L. Hayman.

DIVISION 2.

Medaille d'argent, Eliot Levy.
— — S. M. Castle.
— — F. Bang.
de bronze, Mrs Potts.

Division 3.

Médaille d'argent, L. H. Walter.
— de bronze, G. J. Hynes.
— — G. B. Duerst.
— — B. P. Rodd.

Pour collections présentées par des dames.

Médaille d'or, Mrs Hatley.
— d'argent, Mrs Baynes.

Pour collections présentées par des jeunes gens de 16 ans.

Médaille de bronze, C. Steele-Perkins.

Pour collections d'albums de manufacture anglaise au-dessus de 8,000 timbres.

Médaille d'or, H. L. Hayman.
- d'argent, Mrs H. L. Hayman.

Au-dessous de 8,000 timbres.

Médaille d'or, F. Reichenheim.
— d'argent, Mrs Davidson de Tulloch.

CLASSE V. — *Enveloppes et bandes entières.*

Division 1.

Médaille d'argent, F. Ransom (Allemagne).
— — J. R. Hesketh (envel. mulready et [feuilles).

Division 2.

Médaille d'argent, B. Plashett Rodd (Colonies Austra.).

CLASSE VI. — *Cartes postales.*

Division 1.

Médaille d'argent, T. Ridpath & Cie
— de bronze, S. C. Skipton & W. Brown.

Division 2.

Médaille d'argent, B. Plashett Rodd.
— de bronze, R. Meyer.

CLASSE VII. — *Objets exposés par les graveurs et fabricants de timbres.*

Médaille d'or, Perkins Bacon & Cie Limited.
— d'argent, Thos De La Rue & Cie, Limited.
— — Waterloo & Sons Limited.
— — Bradbury Wilkinson & Cie Limited.

CLASSE VIII. — *Journaux philatéliques.*

Division 1.

Médaille d'argent, Buhl et Cie Limited.
— — Stanley Gibbons, Limited.
— de bronze, W. Brown.

Division 2.

Médaille d'argent, Dr Emilio Diena.
— — Hugo Krötzsch.
— de bronze, L. Upcott Gill.
— — Scott, Stamp & Coin C°, Limited.
— — V. Suppantschitsch.

Médailles accordées aux auteurs de travaux philatéliques.

Médaille d'argent, E. D. Bacon.
— — P. H. Napier.

CLASSE IX. — *Albums.*

Division 1.

Médaille de bronze, H. L'Estrange Ewen.
— — W. Brown.

Division 2.

Médaille de bronze, Scott, Stamp & Coin C°, Limited.
— — R. W. Stevens.
— — Stanley Gibbons, Limited.
— — Dr Emilio Diena.
— — Whitfield King & Cie.
Médaille de bronze, C. J. Lucke.
— — Hugo Krötzsch.
— — W. S. Lincoln.

CLASSE X. — *Accessoires et objets servant aux collectionneurs.*

Médaille de bronze, Stanley Gibbons, Limited.
— — Hugo Krötzsch.

CLASSE XI.

Médaille d'argent, J. R. F. Turner.
— — W. Morley.
— de bronze, S. C. Skipton & W. Brown.
— — H. J. White.
— — C. F. Dendy, Marshall.
— — W. Rutley.
— — F. C. Smith.

Pour objets exposés par les membres de la Société Philatélique de Manchester.

Médaille d'argent, G. B. Duerst.
— — Vernon Roberts.

CHRONIQUE FISCALE.

ALSACE ET LORRAINE.

La *Revue Ph. Franç.* a vu au type refait :

16 pfennig, violet

ARGENTINE (Républ.)

Le petit timbre 1/2 cent reproduit n° 401, n'est pas de Santa-Fé, comme nous l'avons dit, d'après l'*Ami des timbres*, il est de la République Argentine, mais n'est pas en usage dans la capitale.

Buenos-Ayres, *(province de).* — Le timbre 2 pesos, de la série actuelle, a été changé cette année. Au lieu de vert, il est brun foncé ; les autres n'ont pas subi de changement.

Voici les couleurs des timbres, que nous ne connaissions pas lorsque nous avons annoncé l'émission de 1897, n° 413 :

70	centav.,	outremer,	cartouche,	orange
80	—	ocre-brun,	—	outremer
90	—	brun-roug.,	—	vert-émer.
24	pesos,	bleu,	—	orange
36	—	jaune,	—	roug.-orang.
60	—	rouge,	—	indigo
90	-	brun-rouge,	-	vermillon
200	—	gris,	—	—
300	—	vert,	—	orange
400	—	brun pâle,	—	bleu foncé
500	—	violet vif,	—	vert jaune
600	—	bleu gris,	—	carmin
700	—	bistre,	—	vert-noir
800	—	jaune,	—	bistre
900	—	brun-violet,	—	or
1000	—	or,	—	bleu.

Les timbres *Guia de Campana* de la même province, pour 1897, sont :

5	centavos,	rouge	10	pesos,	ardoise
10	—	bleu	20		orange
20	-	brun	32	—	violet-brun
30	—	rose	40	—	outremer
40	—	vert	50	—	bist. foncé
50	—	ardoise	60	-	vert-bleu
1	peso,	rouge	70	—	carmin
2	pesos,	bleu	80		ocre
4	-	brun	90	- -	gris-lilas
5	—	rose	100	—	rouge.
6	—	vert			

Santa-Fé (*Province de*). — D'après la *Revue Ph. franç.*, il y aurait de la série 1895 à double timbre, celui de droite avec *Contribucion*, celui de gauche avec *Directa*, les valeurs suivantes qui n'ont pas été signalées ici :

25	cent.,	gris-noir	40	pes.,	brun-violet
50	—	bistre	50	—	brun-olive
1	peso,	violet	60	-	brun-rouge
2	pesos,	outremer	70	—	rouge
3	—	vert-jaune	80	—	olive
4	—	carmin	90	—	violet
5	—	bleu terne	100	—	solférino
6		vert clair	200	—	brun-orange
7	—	brun-violet	400	—	lilas gris
8		orange	500	—	bistre brun
9		bistre	1000	—	roug.-verm. sur jaune
10		vert-bleu	2000	—	outr.-s vert.
20		brun			
30		bistre brun			

De la série, même année, avec timbre de gauche ayant *Talon* et droite : *Patente*, les suivants :

1	peso,	bleu-vert	60	pes.,	vert-olive
2	pesos,	brun-gris	70	—	brun-jaune
3	- -	gris	80	—	brun-orange
4		jaune-serin	100	—	vert foncé
5		violet-brun	120	-	rouge-chair
6		gris-jaune	125	-	outremer
7	--	bistre	150	-	rose
8		jaune-vert	200	-	violet
9	—	brun-violet	250	-	violet-brun
10		olive clair	300	—	brun-jaunât.
15		olive	350	—	bleu
20	—	brun clair	400	—	solférino
25	-	gris	500	—	brun-orange
30	--	gris-noir	600	—	violet
40	- -	lilas foncé	800	—	outremer.
50	—	rouge			

De la série *Cosecha Guia de Campana*, 1894-1895, le même confrère signale :

3	cents.,	carmin	30	pes.,	vert-olive
4	—	vert foncé	40		marron
5	—	bleu	100		orange-chair
6	—	vert-jaune	150	--	vert-bleu
7	—	bistre-brun	200	- -	brun clair
8	—	bistre-jaune	250	-	violet vif
3	pesos,	bistre	300	—	vert-émer.
20		bleu terne			



Toujours de la même province, la *Revue Ph. franç.* annonce des valeurs au type ci-contre, que nous ne connaissions pas :

10	centavos,	ardoise
20	—	rose
30	—	gris
40	—	bistre-jaune
60	—	bistre-roug.
8	pesos,	bistre-brun
20	—	vert-gris
50	—	orange
100	—	violet.

San-Juan (*Province de*). — Le grand timbre pour Cigarettes, valeur 1/2 centavo, et émis en 1895, a été surchargé d'un gros chiffre 1 en noir :

1 cent. sur 1/2 cent., brique, surch. noire.



Lomas de Zamora (*Municipalité de*). — Les timbres de 1897 dont nous n'avons pu parler que vaguement d'après un confrère (n°411) sont aux armoiries de la République dans un double cercle contenant : *Municipalidad de Lomas de Zamora*; à la partie supérieure, dans les angles : 1897; à celle inférieure le chiffre de la valeur et entre eux le mot *peso* ou *pesos*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 peso, vermillon

2 pesos, bleu

Baroda.

On nous annonce, à l'effigie du sultan :

2 annas, vert

BRÉSIL.



« Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-contre ayant les armoiries (aigle) au-dessus d'un cartouche portant la valeur *100 reis* sur fond uni ; à la partie supérieure : *Thesouro do Estado* cintré et *do Para* au-dessus du cartouche ; branches de chêne de chaque côté ; en bas : *Cem reis*.

100 reis, lilas, piqué 15



MINAS GERAES (*Etat de*). La *G. T.* reproduit le timbre ci-contre. Au centre une étoile entourée de l'inscription *Minas Geraes* ; au-dessous : *Custas judiciarias*, puis 100 reis ; à la partie supérieure *Estado de*.

Imprimé en couleur sur couleur, piqué :

100 reis, bistre sur vert-bleu

AMAZONES *(Etat des)*. — D'après *O. Collectionador de Sellos*, la série des timbres émis en 1893 serait composée des valeurs suivantes :

100 reis,	rose,	valeur	en vermillon
200 —	violet	—	—
300 —	ardoise	—	—
400	rouge-pâle	—	
500 —	vert	—	
1000 —	jaune	—	
2000 —	brun	—	
3000 —	lie-de-vin	—	—
5000	vert	—	—
10000 —	carmin		bleue

MATTO GROSSO (*Etat de*). — Du même. Etoile dans un cercle entouré de petites étoiles ; en haut : *Estado — Matto Grosso* et un chiffre répété de chaque côté, plus bas ; en-dessous : *Sello*, un chiffre et *reis-reis*. Rectangle allongé :

100 reis,	vert
200 —	carmin
300 —	brun
500 —	orange
1000 —	vert-pâle
2000 —	chocolat
5000 —	bleu pâle
10000 —	bleu foncé
20000 —	vermillon

PARANA (*Etat de*). — Au type étoile dans un ovale, il y aurait :

100 reis	vert	et rouge
500 —	—	—
1000	ocre	et noir
2000 —	—	—
5000 —	—	—
10000 —	—	—

SANTA CATHARINA (*Etat de*). — Au type reproduit n° 266, il y aurait :

200 reis,	violet	valeur	en rouge
500 —	vert	—	—
1000 —	jaune	—	—
2000 —	brun	—	—
5000 —	vert	—	—
10000 —	rose	—	—

Les trois premiers seuls ont été annoncés ici.

CHINE.

Nous étant informé de l'emploi du timbre fiscal 3 cents qui s'est révélé si inopinément à nous, voici ce qu'on nous écrit :

« Il n'y a jamais eu de timbres fiscaux en Chine. Il y a un certain temps la douane a fait imprimer 3,000,000 de timbres à 3 cents dans un but ignoré de tous. On s'est souvenu de leur existence juste à temps pour les surcharger de diverses façons, à l'usage postal. »

ESPAGNE.

Depuis le 1er juillet la taxe *Imp. de guerra* est rétablie. Cette fois pour obtenir des fonds pour combattre les insurgés de Cuba et des îles Philippines. Jusqu'ici cette taxe n'a pas atteint la correspondance comme en 1874. Elle augmente simplement la valeur des effets de commerce de 10 p. c. Les valeurs sont :

5 cent,	vert-bleu,	piqué 14
10 —	—	—
25 —	—	—
1 peseta,	rouge	—
5 pesetas,	—	—

FRANCE.

M. A. Schoeller annonce à la *Revue Ph. Franç.* des timbres de *douanes* émis le 1er juin dernier et créés en vertu de l'art. 3 du décret du 18 avril 1897, qui dit :

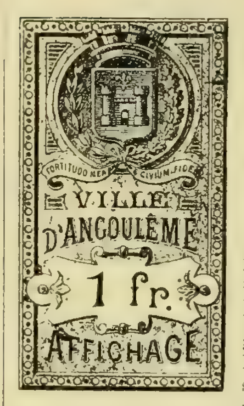
« Les formules d'acquits à caution ou de passavants recevront, par les soins du service des douanes, le timbre établi par l'article 19 de la loi du 28 avril 1816, au moment où elles seront déposées dans les bureaux pour y être enregistrées. Le prix de ce timbre sera pris en recette au moment de son application. »

Le type représente Mercure assis sur un ballot de marchandises et tourné vers la droite. De ce côté le mot : *Douanes*; en bas, la valeur en chiffres et le mot : *un*, le tout dans un cercle.

Imprimés en noir sur couleur, piqués 13 1/2 :

3 centimes, noir sur bulle
75 — —

Angoulême *(Ville de)*. — Les timbres *droits d'affichage* dont nous parlions, n° 268, ne sont plus. Ils ont été remplacés par le type ci-contre que nous fait connaître la *G. T.*



L'impression est en lithographie sur papier blanc couché; point de dentelure. Les feuilles ont 30 timbres sur 5 rangées horizontales; les 20 et 40 centimes se trouvent sur la même feuille; les autres valeurs sont également réunies sur une même feuille.

20 centimes, bleu, fond rose
40 — — — —
1 franc, — — lilas
2 francs, — —
4 — —

SUISSE.

Lucerne (*Canton de*). — La série de 1891, piquée 10, puis 11 1/2, a eu son type refait et agrandi en 1891 (?) avec le piquage 14, comme le fac-simile que nous donnons ici pour la série de 1897 :

10 centimes, bleu et rouge.

Depuis le 1er janvier 1897, les Lucernois ont été affligés de nouvelles taxes. Ils sont, paraît-il, demeurés insensibles à cette félicité et se seraient contentés volontiers des 4 timbres de dimension qu'ils avaient toujours eu depuis 1879. Mais il avait été décidé qu'on émettrait 19 timbres et c'est chose faite depuis mars dernier, la recherche des couleurs ayant donné énormément de travail au directeur du laboratoire cantonal de chimie, un timbrophile S. V. P. C'est probablement à cette qualité de timbrophile que nous devons l'annonce d'un prochain changement de certains timbres dont les couleurs ne satisfont pas complètement le directeur en question...

La perception des droits ayant commencé en janvier et les timbres n'ayant été prêts qu'en mars, on s'est servi provisoirement de timbres obtenus par des empreintes obtenues par un timbre en caoutchouc sur lequel nous reviendrons plus tard, lorsque nous connaîtrons les valeurs émises.

Quant au type paru en mars, qui a demandé moins de mal que le choix des couleurs, puisqu'on a continué le type émis en 1894 dont nous parlons plus haut, le voici. Dans cette nouvelle série les 5 et 40 centimes conservent leurs inscriptions, c'est-à-dire la valeur en chiffres en haut et *1/8 (1) bogen*, en bas; les 10 et 20 centimes n'existent pas avec le millésime E. I. 97; les autres valeurs ont en bas la valeur en toutes lettres.



Ces surcharges de valeurs ont été obtenues par impression typographique, les timbres étant lithographiés. La série est composée comme suit :

5	centimes,	jaune et brun	1/8 bogen	
30	—	bistre	—	
40	—	brique	—	1 —
50	—	mauve	—	
60	—	brun	—	
70	—	jaune-serin	—	
80	—	rouge	—	
90	—	vert-jaune	—	
1	franc,	lilas	—	
2	francs,	vert-bleu,	—	
3		brun	—	
4	—	orange	—	
5		violet	—	
10	—	bleu	—	
20	—	vert russe	—	
30	—	bronze	—	
40	—	argent	—	
50		ardoise	—	
100	—	or	—	

Les timbres bronze, argent et or ont été obtenus par poudrage et non par impression directe d'une encre à base métallique.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



LE TIMBRE-POSTE ET LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Tout abonnement est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), Bruxelles

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE POSTALE

—

ARGENTINE (Républ.).

Voici le décret par lequel il est émis un timbre 1 p. 20 c., dont nous avons parlé le mois précédent :

N° 35. Expédition 295 d

Buenos-Aires, mai 1897.

En vue de l'augmentation des recommandations postales pour l'intérieur de la République et attendu qu'il paraît nécessaire de créer un nouveau timbre pour l'affranchissement de celles-ci, dont le poids excède 2 kilogr.;

Le Directeur général des postes et télégraphes usant de la faculté que lui concède les règlements de l'Administration;

Décide :

Article premier. — De créer un timbre-poste de 1 peso 20 centavos, monnaie nationale, de couleur noire, qui devra s'annexer au troisième des groupes établis par la résolution du 20 août 1892.

Art. 2. — La section administrative adoptera les mesures nécessaires pour que cette nouvelle valeur soit mise en circulation le 25 mai courant.

Art. 3. — Que ceci soit pris en note et mis aux archives.

Carlos Carlés.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Nous apprenons par le *M. J.* qu'un service postal à bicyclette a commencé en avril dernier, entre Coolgardie et le lac Lefroy où il n'y avait encore aucun service du gouvernement. Un timbre a été émis, il porte au centre d'un ovale un cygne, ce qui ne donne qu'une faible idée de ce service extra.

L'inscription est: *Cycle mail Wertern Australia*; au-dessus, sur deux lignes : *Lake Lefroy-Goldfield*; au bas : *6 d postage 6 d*, le tout dans un cadre rectangulaire :

6 pence, rouge sur vert pâle, piqué 12



BOLIVIE.



Le 1 Boliviano est arrivé. Nous le trouvons reproduit au *D. B. Zeitung* où nous empruntons la gravure pour la faire connaître à nos lecteurs :

1 Boliviano, violet sur bleu, piqué 11 1/2

On dit que le 2 Bolivianos est noir.

Voici le décret qui se rapporte à cette émission :

SEVERO FERNANDEZ ALONSO

Président constitutionnel de la République,

Considérant,

Que la falsification et l'édition clandestine qui ont eu lieu à Paris, des timbres-poste de la République correspondant à la dernière émission légale, rendent indispensable de la remplacer par une autre, afin de protéger les intérêts du fisc et de supprimer de fait le commerce illicite établi en ces valeurs, à cause du fait criminel qui s'est produit ;

Que la substitution et l'annulation des estampilles susdites ne peut produire ses effets, malgré la résolution adoptée en ce sens par le suprême Gouvernement, si l'on ne cesse d'éditer la nouvelle émission et d'opérer les échanges sujets à des obligations réciproques imposées aux pays qui forment l'Union postale Universelle ;

Que même pour ordonner et autoriser l'annulation et la substitution des timbres-poste falsifiés, comme le réclamait l'opinion publique, il était nécessaire que tout d'abord on commençât le procès pénal en la forme dans laquelle est entrée l'initiative du ministre de la justice ;

Que le travail des nouveaux timbres étant sur le point de se terminer et le moment venu de les mettre en circulation ;

Décrète :

Article premier. — L'émission légale est autorisée pour le compte du Gouvernement suprême et avec la destination exclusive du service de l'administration publique, de deux millions six cent mille pièces de valeurs postales, d'un prix nominal de Bs 222,500 distribués comme suit :

10,000	de	Bs	2.00	=	20,000	Bs
20,000		—	1.00	—	20,000	—
50,000		—	0.50	=	25,000	—
100,000		—	0.20	-	20,000	—
850,000		—	0.10	=	85,000	—
870,000		—	0.05	—	43,500	—
200,000		—	0.02	=	4,000	·
500,000		—	0.01	-	5,000	—
2,600,000					222,500	

Art. 2. — Cette nouvelle émission se divisera en huit classes distinctes, lesquelles seront gravées et coloriées, et des valeurs spécifiées ci-dessous :

De Bs 2., avec l'écu national en noir.

De *1 Boliviano*, avec le buste du libérateur Simon Bolivar, couleur violette et bleu clair (1).

De *50 centavos*, avec le buste du fondateur de la Bolivie, Antonio José de Sucre, couleur orange.

De *20 centavos*, avec le buste du général Don José Ballivian, carmin obscur.

De *10 centavos*, buste du promoteur de l'émancipation américaine, Don Bernardo de Monteagudo, couleur lilas.

De *5 centavos*, buste du premier martyr de l'indépendance américaine, Don Pedro Domingo Murillo, couleur vert azuré.

2 centavos, buste du docteur José Maria Linarès, pourpre sombre.

1 centavo, buste du docteur Tomas Frias, vert jaunâtre.

Art. 3. — De chaque sorte, en outre de l'indication de la valeur et de la formule : *Correos de Bolivia*, il doit être gravé la légende correspondant au buste qu'il contient.

Ainsi en ceux de Bs 2 il y aura *Republica de Bolivia* au haut de l'écu ; et sur les autres, au bas, *Bolivar, Sucre, Ballivian, Monteagudo, Murillo, Linarès, Frias.*

Art. 4. — Sont annulés et sans valeur aucune les timbres-poste de toutes les émissions antérieures à la présente, depuis les dates renseignées par ce décret, pour la circulation des nouveaux timbres des sortes qui correspondent.

Art. 5. — Le 15 du mois prochain, de mars, il sera mis en circulation les timbres de 2, 10 et 20 centavos ; le 15 du mois suivant, d'avril, ceux à 1, 5 et 50 centavos, ainsi que ceux de 1 et 2 Bolivianos.

Art. 6. — M. le directeur général des postes, en vue des balances que lui remettent les bureaux de sa dépendance, le 28 février, procèdera au changement de l'existence des anciens timbres que chaque bureau possède, contre ceux de la nouvelle émission, ordonnant la remise des dites existences à la direction générale pour le contrôle respectif. Le changement des timbres est également autorisé pour les anciennes émissions qui restent en mains des particuliers, au moyen d'un acte qui se passera dans un livre spécial devant le notaire du ministre des finances et avec le concours de deux témoins, spécifiant toutes les circonstances nécessaires de l'identité des personnes qui sollicitent le changement, lequel pourra seulement se faire jusqu'au 15 juin prochain.

Art. 7. — Dans l'échange des timbres avec des particuliers, M. le directeur général du district où auront eu lieu les falsifications, veillera à ce que les timbres falsifiés et d'émission clandestine soient mis à part, en donnant des instructions aux employés pour qu'ils constatent les différences qui les distinguent de celles de l'ancienne émission légale.

Art. 8. — Lorsque le délai désigné pour l'échange, avec les bureaux fiscaux et les particuliers sera venu, le directeur des postes dressera un état général des timbres recueillis et échangés et le portera en double exemplaire aux ministères des finances et de l'instruction publique. Avant le rapport correspondant à faire par le directeur de la trésorerie nationale, on ordonnera l'incinération des valeurs postales, existant dans les bureaux du fisc.

Art. 9. — M. le directeur général des postes fera connaitre, en temps voulu, aux départements de Santa-Cruz et de Beni, et dans le territoire de la délégation nationale au N.-O. de la République, les délais fixes dans les articles 5 et 6, tenant en compte les valeurs postales existant dans les bureaux de poste des dits départements et territoires.

Art. 10. — Le directeur général des postes a la faculté de prendre toutes les mesures de détail qu'il juge convenable pour la prompte annulation des timbres-poste en vigueur et pour son plus rapide et plus opportun remplacement par ceux de la nouvelle émission.

Le ministre de l'instruction publique reste chargé de l'exécution du présent décret.

Donné en la capitale, Sucre, le 25 février 1897.

Severo F. Alonso.

Copie conforme :

Le grand officier, A. Iturricha.

J.-V. Ochoa, *Ministre de l'instruction publique et de l'intérieur.*

1) Par mesure d'économie on a imprimé en violet seulement.

N. D. L. R.

BUNDI.



Il nous faut ajouter une valeur, 1 rupee, à celles décrites le mois dernier. L'impression est jaune sur papier vergé azuré :

1 rupee, jaune

Nous pouvons dire aujourd'hui combien de variétés il y a à la feuille des timbres signalés le mois passé.

Les 1, 2 et 4 annas ont huit rangées horizontales de 15 timbres, soit 120 à la feuille.

Les 8 annas, par contre, ont 13 rangées horizontales de 8 timbres, soit 104. Nous croyons qu'il en est de même pour le 1 rupee.

CANADA.

Nous avons reçu une lettre de la Direction générale des postes, nous avisant que les 1/2 et 6 cents ne se délivrent qu'avec toutes les autres valeurs, c'est-à-dire en séries.

Voilà une nouvelle méthode de vendre les timbres qui montre assez le but de l'émission.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

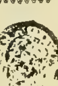
Le *M. J.* décrit une nouvelle carte. C'est celle de 1896, 1 1/2 penny, ayant pour surcharge : *One penny*, sur deux lignes, en noir, et trois lignes cintrées annulant la valeur originale :

1 p. sur 1 1/2 p., gris, surch. noire

DUTTIA.

DATIA STATE POST CARD

इस तरफ सिर्फ पानेवाले का पता लिखना चाहिये



Nous tenons la carte dont nous parlions le mois passé. Le timbre est formé de clichés typographiques avec inscriptions indoues; la formule porte une nouvelle orthographe du nom du pays : *Datia*, alors que les timbres ont *Duttia*.

Impression noire sur papier blanc jaunâtre épais, cachet bleu :

1/4 anna, noir et bleu sur jaunâtre

Nous avons obtenu quelques timbres-poste 1/2 anna d'un effet déplorable avec leur cachet de contrôle bleu. Leur impression est faite timbre par timbre, mais les nombres sont très irréguliers : il y a à la feuille quatre bandes verticales de 8, 9 et 10 timbres, les deux premières rangées ayant les timbres renversés par rapport aux deux autres, il y a donc têtes bêches pour les timbres horizontaux des 2e et 3e rangées.

Nous avons signalé, le mois dernier, des enveloppes avec timbre formé de trois lignes de caractères indous. Sont-elles supprimées? Toujours est-il qu'il nous arrive aujourd'hui des enveloppes au deuxième type que nous reproduisions en même temps, c'est-à-dire le Dieu Ganesch avec une ligne de caractères indous en dessous, le tout dans un cadre rectangulaire ornementé. Nous en avons deux types :

1er type. Cadre formé de trèfles à deux queues, sauf ceux des angles inférieurs et celui de droite supérieur qui n'en ont qu'une. L'effigie a les sourcils formés de deux traits, plus un petit trait oblique pour le nez ; la tête est étroite; inscription indoue à 3/4 millimètre du fleuron gauche.

2e type. Cadre formé de trèfles à deux queues, sauf ceux des quatre angles qui n'en ont qu'une. L'effigie a les sourcils et le nez marqués par un T; tête plus large que le premier type; inscription indoue à 1/2 millimètre du fleuron gauche.

Le timbre est imprimé en noir sur enveloppes de 137 × 80 millimètres; en dessous du timbre, un pâté bleu qui est, paraît-il, un timbre de contrôle. Papier blanc vergé; patte de fermeture ornée d'un bouquet de roses en relief blanc, dans un cercle.

1er type, 1/2 anna, noir
2e — 1/2 — —

EQUATEUR.



Nous avons renseigné déjà trois valeurs de timbres commémoratifs avec la surcharge ci-contre; il nous en vient une quatrième, en attendant probablement les autres ;

1 centavo, carmin, surch. noire

Der Philatelist, nous apprend que la nou

velle série (voir le type reproduit le mois passé) serait composée comme suit :

1 centavo,	vert
2 centavos,	orange
5	carmin-violet
10 —	brun
20 —	jaune
50 —	outremer
1 sucre,	bistre
5 sucres,	lilas

Les 1 et 2 cent émis le 20 juillet sont avec les 5 et 10 centavos les seuls en usage, nous écrit-on de Quito, ce qui ne s'explique guère, vu la pénurie complète de timbres.

En plus, il y aurait des cartes-lettres à 2 c. jaune, et 3 c., bleu.

FERNANDO PO.

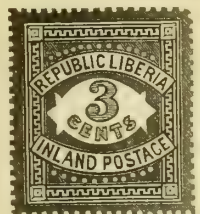
C'est au tour du timbre 1/8 c. de peso à recevoir la surcharge du 2 c. de centavo, reproduite n° 415. Nous recevons aussi le 10 c. de peso imprimé d'une autre couleur :

5 c. sur 1/8 c. de centavo,	gris-vert,	surch. noire
10 c. de peso,	brun-jaune clair	

GRANDE BRETAGNE.

Le *M. J.* a vu le timbre-poste 1 penny surchargé : *Gov*t *parcels* en noir :

1 penny, lilas, surch. noire



LIBÉRIA.

Voici le timbre dont nous parlions le mois dernier :

3 cents, rouge et vert, piqué 14

Au type ci-contre, l'*I. B. J.* a reçu l'enveloppe pour lettres enregistrées, au format 130 × 80 mm avec l'impression vert gris :

10 cents, vert gris

LORENZO MARQUES.

En plus des timbres surchargés : L. *Marques centenario*, etc., l'*I. B. J.* annonce les valeurs suivantes qui n'ont pas été signalées :

Type 1886	25	reis,	violet
— 1895	2 1/2	—	brun
— —	5		jaune
— —	10	—	lilas

Avec ces quatre timbres nous en connaissons donc quinze qui ont été surchargés !...

C'est St-Antoine de Padoue qui a dû jubiler lorsqu'on lui aura donné connaissance, là haut, de la grande quantité de timbres surchargés à son intention.

Le fait est qu'on jubilerait à moins.

MADAGASCAR.

Nous voyons dans le *M. J.* qu'un service postal s'organise par les missionnaires Norwégiens dans cette île et qu'il y aura des timbres nécessairement. Le type consiste dans les lettres *N. M. S.*, en haut ; *post*, en bas, et la valeur, au centre ; le tout dans un cadre rectangulaire ornementé :

5 v. noir sur jaunâtre
1 c 5 v. — — blanc

Les valeurs ne sont pas autrement désignées.

MAURICE.

On nous écrit en date du 14 juillet, de Port Louis :

« Les timbres à 2 et 18 cents viennent de paraître ; le Trésor a reçu aussi des 1 cent mais ils n'ont pas encore vu le jour.

» Le timbre jubilé doit nous venir encore d'Angleterre. Nous ne l'aurons pas avant plusieurs mois. Le chiffre de l'émission a été fixé à 300.000. »

Cette émission jubilaire arrivera comme la moutarde après le dîner.

MEXIQUE.



L'ami Roussin nous envoie deux cartes télégrammes de même type de formule, mais avec timbre différent. La carte avec la tête de femme a son type emprunté aux fiscaux *documentos y libros* de 1896-1897 dont ici les millésimes; celle avec les armoiries (aigle) est de 1897-1898, timbre emprunté aux mêmes fiscaux de cette année.

L'impression est noire sur papier carton azuré, avec fils de soie bleus, le timbre est en couleur.

Le verso à dix lignes de points et divers mots sur quelques-unes :

1896-1897	1	centavo,	brun
1897-1898	1	—	orange

NOUVELLE GALLES DU SUD.

The Aust. Phil. publie le document suivant :

Avis officiel.

DÉPARTEMENT DES POSTES & TÉLÉGRAPHES.

Administration générale des postes.

Sydney, le 14 juin 1897.

S. E. le Gouverneur, après avoir délibéré avec le Conseil exécutif, d'accord avec les dispositions de la 16e partie de la loi postale, 31 Vic. n° 4, a bien voulu approuver l'émission pour le 22 courant, en commémoration de la 60e année du règne de S. M., de trois nouveaux timbres-poste des valeurs de un penny, deux pence et 2 1/2 pence, et de la réémission du timbre-poste 5 shillings de 1861, ces timbres devant être substitués aux timbres de dénominations semblables actuellement en cours.

Une description des nouveaux timbres est donnée ci-dessous et en ce qui concerne leur émission, on remarquera ici que les timbres qui doivent être remplacés ne seront reconnus valables pour l'affranchissement que jusqu'au 31 décembre 1897 et qu'à partir du 1er janvier 1898, aucun de ces timbres qui resteront entre les mains du public ne pourront être échangés à la valeur faciale pour des timbres du nouveau dessin.

Description du timbre one penny.

La devise centrale est un écu portant une croix chargée de quatre étoiles, une sur chaque bras et un lion *passant regardant,* au centre : une couronne royale est placée au dessus de l'écu, et le nom de la colonie et *postage* au dessous. Un chiffre indiquant la valeur, renfermé dans un ovale est dans chaque angle formé par la base de l'écu et l'inscription. Des ornements complètent le dessin. Couleur carmin.

Description du timbre deux pence.

Un portrait de profil de S. M. la Reine est entouré dans un cadre rectangulaire reposant sur une fleur Waratah, et des pousses de roses natives se projettent de chaque côté. Ces détails se trouvent dans un cadre ornementé, superposé sur une croix, l'extrémité de chaque bras avec une étoile se projetant au delà du cadre. Le tout est placé dans un cadre rectangulaire à triple lignes. Couleur bleue.

Description du timbre 2 1/2 pence.

Sur une traverse oblongue, renfermé dans un double cadre ligné, est un grand profil de S. M. la Reine occupant le côté droit du timbre. A la gauche est placé le nom de la colonie et *postage* en 4 lignes en blanc sur fond de couleur solide et la valeur en chiffres en dessous de l'inscription. Les étoiles de la Croix du Sud sont disposées vers le profil. Couleur pourpre royal.

JOSEPH COOK.

Cet avis ne nous dit pas si nous avons maintenant les nouvelles armoiries de la Nlle Galles du Sud ou si elles sont de fantaisie.

Quant au 5 shillings remis en cours il a pour filagramme celui d'autrefois, c'est-à-dire 5/ piquage 11 :

5 shillings, violet foncé

En vue de créer des ressources à un hôpital de phtisiques, l'administration des postes met en vente des timbres 1 penny et 2 1/2 pence qu'elle vend 1 sh. et 2 sh. 6 p. Et pour pousser à la vente, elle décide que ces timbres pourront servir à l'affranchissement des lettres, mais à la valeur indiquée et non à celle vendue.

Le 1 penny nous montre une femme épuisée, secourue par un ange, dans un cadre oblong ; au-dessus : *Consumptives-Home* ; à gauche : *1837;* à droite : *1897 ;* en bas, *but the greatest of these is charity*, puis : *N S W postage-one penny* ; dans les angles inférieurs, un chiffre ; dans celui de droite supérieur, une tête de femme.

C'est un joli modèle de monument funéraire.

Le 2 1/2 pence est analogue au 1 penny.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme N S W et couronne, piqués 11. Les timbres sont de grande dimension :

1 penny, vert foncé et sépia
2 1/2 pence, bleu, or, rose et carmin

Maintenant faut-il collectionner ces étiquettes ? Oui, puisqu'elles peuvent affranchir les lettres ; non, ne fut-ce que pour prouver aux administrations postales que la bourse des collectionneurs n'est pas une cible sur laquelle on tire à volonté.

PÉROU.

Nous trouvons dans la *Rev. de la Soc. Fil. Argentina* qu'il existe des timbres de 1895-96 avec la surcharge diagonale noire : *Telegrafos* :

1	cent,	vermillon,	surch.	noire
10	cents,	orange,	—	—
20	—	bleu,	—	—

PORTO RICO.

Du timbre *Centenario* décrit le mois passé il y aurait, suivant le *M.J.* en plus du timbre décrit.

3 c. de peso, carmin

Tous deux ont le papier blanc vergé.

Les inscriptions dont nous parlions précédemment ont été ajoutées en dehors du timbre; à gauche : *1797* et non *1897* comme nous disions.

ST-VINCENT.

Emission de deux timbres au type en cours; filagramme CA et couronne, piqûre 14 :

2 1/2 pence, bleu laiteux
5 „ brun gris

SALVADOR.

Les timbres officiels qui manquaient à la série de 1897, annoncée au n° 412, arrivent avec la surcharge : *Franqueo oficial*, dans un ovale en noir. Le *M. J.* signale le 15 centavos :

15 centavos, noir gris, surch. noire

SEYCHELLES.

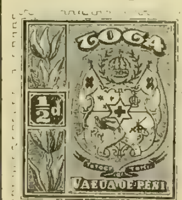
Le *A. J. P.* nous informe que le 22 juillet les timbres en cours furent surchargés V R, dans un cercle et qu'ils n'ont dû être employés ainsi que huit jours.

Quel est ce mystère?

TONGA (îles).

Sans qu'elles soient entrées dans l'Union postale Universelle, les îles Tonga, pour une population de 60,000 habitants environ, composée la plupart de gens illéttrés, vient d'émettre une série de timbres comprenant quatorze valeurs comme tout récemment à la Terre-Neuve.

Le seul but de cette émission est certes d'être agréable aux collectionneurs; aussi a-t-on soigné les types en les gravant en taille douce, toujours comme à Terre-Neuve et en nous fournissant des sujets variés :



1er TYPE. Représente les armoiries du pays qui ne comprend pas moins de 150 îles! En haut, est le mot : *Toga*; en bas : *Totogi G. Tohi* et la valeur en dessous, en toutes lettres; à gauche : *1/2 d.*



2e TYPE. Nous montre un arbre (le mûrier à papier?) dans un cadre oblong portant : *Toga* en haut; *Totogi G. Tohi* et la valeur en bas; dans les angles supérieurs, un écu avec croix; dans ceux inférieurs : *1 d.*



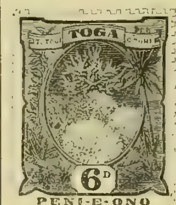
3e TYPE. Le portrait de celui-ci est celui du roi Georges II, tourné vers la gauche dans un ovale; inscription des précédents, en haut; valeur en chiffres, en bas, dans un petit cartouche octogone; en dehors du timbre, la valeur en toutes lettres.





4e TYPE. Monument (préhistorique s. v. p.) dans un cadre oblong ayant les inscriptions des précédents, en haut; la valeur en chiffres dans de petits ovales, dans les quatre angles, et la valeur en toutes lettres, en bas.

5e TYPE. Fruit à pain *(Artocarpe)* qui croît abondamment dans tous les archipels de la Polynésie, et qui se prépare en pâte pour se conserver ainsi assez longtemps; les inscriptions sont toujours les mêmes. En haut, dans les angles, des écus avec croix; dans ceux du bas, la valeur en chiffres, dans de petits rectangles.



6e TYPE. C'est devant une des ressources de l'île que nous nous trouvons. De là cette reproduction de corail. Les inscriptions occupent la partie supérieure; la valeur en chiffres, celle inférieure.

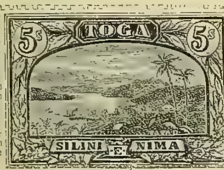


7e TYPE. Bateau à voiles et vue de Haabai, dans un cadre oblong. Inscriptions des précédents et valeurs en chiffres dans les angles supérieurs.



8e Les îles Tonga produisant énormément de perroquets il était indispensable de nous le faire savoir par les timbres. Nous avons donc un joli “ coco „ dans un rectangle avec les inscriptions en haut et la valeur en chiffres, à gauche, côté supérieur.

Le 9e et dernier type représente, dans un cadre oblong, cintré du haut, une vue de Vavau. Il paraît que des vues, on pourrait les multiplier à l'infini, le charme des paysages de ces îles étant vanté par les voyageurs européens.



Les inscriptions sont celles de tous les timbres, la valeur en chiffres est placée dans les augles supérieurs.



Imprimés en couleur sur papier blanc ayant des tortues en filagramme, disposées de toutes les façons; la piqûre est 14 :

1er	type	1/2	penny,	bleu		
2e	—	1	—	vermillon, centre noir		
3e	—	2	pence	ocre brun	—	—
--	—	2 1/2	—	bleu	—	—
4e	—	3	—	vert-jaune	—	—
5e	-	4	—	lilas	--	vert
3e	—	5	—	orange	—	noir
6e	—	6	—	vermillon		
3e	—	7 1/2	—	veit,	—	noir
--	—	10	—	carmin	—	—
--	—	1	shilling,	brun-rouge	—	—
7e	—	2	shillings,	bleu	—	—
8e	—	2	sh., 6 p.,	violet vif		
9e	—	5	—	vermillon	—	—

UGANDA.

Le *M. J.* a reçu quelques nouvelles informations : “ Les timbres de ce protectorat du Rév. E. Miller, qui, non-seulement a eu les fonctions de directeur des postes, mais a confectionné encore les premières émissions de sa propre machine à écrire, ont été émis sous l'autorité du commissaire et du consul général de l'Uganda. La monnaie des premières émissions était en cowries, dont 200 valent une roupie et les timbres étaient en feuilles de 13 horizontalement, par 14 ou 15 verticalement.

„ Aux séries datées 96, on peut ajouter les 5, 10, 15, 25 et 50 cowries, et il est possible qu'il y a eu d'autres valeurs de ce type.

„ Les timbres actuels ont été imprimés en feuilles de trente-deux et il y a une valeur de 1 roupie, sur papier jaunâtre, à ajouter à la liste.

„ Tous les timbres payent l'affranchissement local seulement; les lettres qui vont de ce protectorat à travers le territoire de l'Afrique Britannique de l'Est, doivent avoir les timbres de cette colonie, lesquels sont appliqués à la frontière ou à Zanzibar et le compte d'affranchissement est gardé avec la mission.

„ Du 4 annas nous avons vu un bloc de quatre, formé de deux paires verticales têtes bêches, montrant que deux impressions de la composition ont été imprimées sur la même feuille. „

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite et fin. — Voir n° 415).

Ve PARTIE.

Des oblitérations.

Tous les objets postaux indistinctement confiés à la poste d'Héligoland, en destination de l'intérieur ou de l'extérieur, avaient leurs timbres d'affranchissement oblitérés au moyen d'un cachet à date imprimé en couleur, et aussi au crayon et à la plume.

Par suite d'arrangements passés entre la poste et les diverses Compagnies de bateaux faisant le service entre Héligoland et certains ports de l'Elbe (Geestemunde, Hambourg et Ritzebüttel-Cuxhaven) et vice-versa, pour le transport des lettres et imprimés, le public était autorisé à remettre jusqu'au dernier moment toutes les correspondances destinées à l'extérieur, dans les boîtes à lettres des dits bateaux. Ces boîtes étaient ouvertes par les soins de l'administration des postes du port de débarquement, qui se chargeait d'oblitérer les timbres et d'expédier les correspondances.

Ces bureaux étaient possesseurs de cachets

spéciaux qui ont été utilisés fort irrégulièrement, et, quoique leur destination était de marquer l'origine des envois et d'oblitérer les timbres, les bureaux de poste substituaient très souvent, sans marquer l'origine, leurs propres cachets, à ceux spéciaux. Hambourg semble avoir eu cette spécialité : on rencontre, en effet, sur les timbres d'Héligoland à peu près toutes les marques d'oblitérations dont cette ville a fait usage.

On a prétendu que ces cachets spéciaux étaient employés sur les bateaux chargés du transport des correspondances. Il eut fallu pour cela, attacher à ces services un personnel des postes absolument inutile, et la preuve c'est que les bureaux de poste du lieu de débarquement se sont chargés de ce soin, sans inconvénient aucun. Il suffit, pour s'en convaincre, du moindre examen d'une lettre ayant passé par ces bureaux. On peut s'assurer alors que le cachet " Aus Helgoland ", par exemple, a été employé à Geestemunde; " Aus Helgoland über Cuxhaven " dans cette dernière ville, et le cachet : " Helgoland " à Hambourg. Pour ce dernier, nous avons pu nous en assurer au bureau de poste de cette ville.

Il n'y a aucun motif de désigner par " oblitérations de bateaux " ces marques spéciales, qu'il serait plus rationnel, nous semble-t-il, de nommer *oblitérations conventionnelles*, leur application ayant eu lieu en suite de conventions postales.

A côté de ces deux sortes d'oblitérations, il en est une troisième dont nous aurons à parler plus loin. Sa présence sur les timbres avait pour but de réparer l'oubli des bureaux de poste expéditeurs, lorsque ceux-ci laissaient passer des timbres sans les oblitérer. On pourrait les appeler " oblitérations accidentelles. "

Il y aurait donc, en résumé, trois sortes d'oblitérations :

1° Les oblitérations d'Héligoland;
2° — conventionnelles;
3° — accidentelles.

Voyons ce qu'elles sont :

1° Oblitérations d'Héligoland.

Depuis leur introduction, en 1867, les timbres ont toujours été oblitérés par un cachet à date, rappelant ceux employés jadis en Angleterre. Il a été renouvelé plusieurs fois.

Ce cachet est de forme circulaire; en haut : *Heligoland* en cintre; en bas, deux traits pour compléter le cercle; au milieu est le mois énoncé par deux lettres suivies ou précédées quelquefois du chiffre indiquant le jour; au-dessous, l'année toujours exprimée en entier. Sauf le chiffre 18, tous les caractères et chiffres du *centre* étaient mobiles.

Les différents mois sont ainsi inscrits :

JA pour janvier	JY pour juillet
FE — février	AU — août
MR — mars	SP — septembre
AP — avril	OC — octobre
MY — mai	NO — novembre
JU — juin	DE — décembre



Le *1er type* ci-contre était déjà en cours et appliqué sur les lettres comme timbre d'origine, lorsque les timbres-poste furent émis en 1867. Il eut alors d'autres destinées : on l'employa pour oblitérer les timbres.

Ce cachet se distingue tout particulièrement par les chiffres exceptionnellement larges.

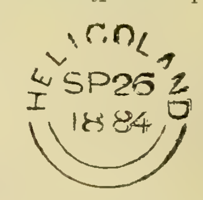
A été en usage depuis avril 1867 jusque janvier 1876 (M. Reinheimer nous cite la date du 20 janvier 1876 rencontrée par lui).



Le *2me type* a les chiffres plus étroits et les lettres *Heligoland* plus distancées.

A été en emploi de février (?) 1876 à novembre 1884. (M. Reinheimer possède, nous dit-il, un timbre oblitéré : 5 septembre 1884.)

Le *3me type* est la reprise du 1er, probablement parce que le précédent était devenu inutilisable, ayant été confectionné dans de mauvaises conditions.



Reconnaissable au premier chiffre 8 *large*, suivi d'un autre, *étroit*.

Remis en usage le 1er septembre 1884 (date rencontrée par nous sur des cartes) tout en employant parfois aussi

le 2e type. Il a été remplacé définitivement en mars 1885 (M. Wülbern dit le 11 mars).

Le 4e *type* a les lettres plus distancées au mot *Heligoland;* elles sont aussi plus allongées que celles du 2e type : le *g* n'a pas la forme d'un *c* et les chiffres étroits, rappellent ceux du 2e type.



En usage de avril à fin juillet 1885.



Le 5e *type* est semblable au 4e, mais il en diffère par l'extrémité du trait inférieur de droite plus court que le premier trait, par suite d'un accident qui l'a brisé en partie.

A été en service depuis juillet 1885 jusqu'à la fermeture de la poste anglaise, le 9 août 1890.

Nous avons vu ce cachet, sur une carte, ayant certains chiffres retournés :

SP - I8
1887

Ce cachet a été employé également pour oblitérer par complaisance des réimpressions de timbres.

Un 6e *type,* celui de l'administration des postes allemande, a servi *un jour, le 10 août 1890,* lors de la reprise de la poste d'Héligoland, pour oblitérer les timbres Héligolandais des dernières lettres affranchies la veille au soir.



Toutes ces marques ont été imprimées en noir, sauf le 1er type, que possède M. Reinheimer avec l'oblitération en bleu, datée 26 juillet 1873, sur timbres 6 sch. percé et 1/2 sch. piqué.

2° Oblitérations conventionnelles.

Nous avons fait connaître au commencement de ce chapitre, en quelle occasion des marques spéciales ont été employées dans différents ports de l'Elbe, pour oblitérer les timbres d'Héligoland à *Geestemunde, Hambourg* et *Ritzebüttel-Cuxhaven.* Il nous reste à les faire connaître :

A. GEESTEMUNDE.

Geestemunde est situé dans le Hanovre : c'était là où les vapeurs se rendant à Brême déposaient la correspondance d'Héligoland. Le bureau de poste de cette ville avait un cachet d'une forme particulière pour marquer le lieu d'origine sur les objets postaux reçus de cette île[1]. Ce cachet servait parfois aussi d'oblitération. Il avait pour toute inscription: *Aus Helgoland* (d'Héligoland) dans un cadre cintré du haut. A toujours été imprimé en *noir* depuis 1867.



Il y avait un autre cachet employé le plus souvent à l'oblitération des timbres, probablement lorsque les lettres étaient transportées au bureau de poste de la ville qui se trouve au delà de la frontière douanière (*Zollverein*).



Etait imprimé en *noir* et employé depuis le 15 mai 1868 jusque 1869, avec le millésime *maigre* 68 ou 69 ; ce millésime est gras en 1872.

Sur des lettres de mai 1873 à 1875, nous avons le cachet circulaire ci-contre de 24 m/m de diamètre : *Geestemünde* autour ; jour, mois, année au centre ; en bas, l'heure postale.

L'impression est noire.

Cette oblitération, nous l'avons vue, sur un timbre 1 1/2 schilling et *sur* cette même oblitération, le cachet cintré *Aus Helgoland* cité plus haut. N'est-ce pas la preuve la plus convaincante que l'on puisse fournir que ce cachet n'était pas appliqué sur les bateaux transportant la correspondance ?





Le cachet circulaire ci-dessus servait aussi à oblitérer les timbres. Nous l'avons rencontré avec les dates de 1874 et 1881. Il porte le jour, le mois, l'année et l'heure postale en chiffres; devant et après le nom, une petite étoile.

Imprimé en noir. Vu sur les 1 schilling 1871 et 1 1/2 schilling 1873.

Il y avait encore une autre marque en emploi depuis le 1er mars 1865, mais elle ne fut en usage que dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'un vaisseau, par exemple, n'avait pu aborder au port ordinaire, soit à cause du vent N. O. ou à cause du reflux, etc. Le bureau de poste, situé au delà de la frontière, se servait alors pour oblitérer les timbres d'un cachet portant : *Geestemünde-Freihafen*. En plus, il avait le mois, le jour et l'heure postale. *Pas d'année.*



A été vu, imprimé en *noir*, par M. H. Rosemberg, qui nous a communiqué cette rareté, sur timbres de 1867.

Un cachet analogue nous est signalé par M. Franz, de Leipzick. Il porte *Geestemunde* en haut; *F. I. H.* en bas.

Imprimé en (?).

Enfin, M. O. Wehler nous dit avoir vu sur un timbre d'Héligoland, l'oblitération *Geestemünde* sur une ligne droite.

Imprimé en noir.

B. HAMBOURG.

Le cachet spécial dont on s'est servi à Hambourg, nous le trouvons déjà sur une lettre de cette ville, de janvier 1856. Il consiste dans le mot :

HELGOLAND. (27 1/2 × 4 m m) ponctué. On le rencontre sur les premiers timbres d'Héligoland, en 1867. Il annonçait l'origine de l'envoi tout en oblitérant le timbre. En plus de ce cachet, la poste de Hambourg frappait le plus souvent les lettres du cachet à date qu'elle employait elle-même pour son usage.

L'impression est *noire*, également *bleue*, sur les premiers timbres 1/2, 1, 2 sch. percés.

En 1873, nous voyons pour la première fois un cachet semblable mais **HELGOLAND** dans des proportions plus grandes : 36×4 1/2 m/m non ponctué. Cette marque continue à faire bon ménage avec la précédente, jusqu'à la suppression des timbres d'Héligoland.

Etait imprimé en noir.

M. J. Keller, de Halle, possède le 1/2 schilling, non seulement oblitéré de cette marque *Helgoland*, mais ayant en plus le mot : **STADTFR.** en bleu, mot qui se trouve souvent sur les lettres de Hambourg. Ici il aura été appliqué par inadvertance sur le timbre, à qui une oblitération suffisait, nous semble-t-il.

Ainsi que nous l'avons dit, la poste de Hambourg n'avait pas de règle fixe pour oblitérer les timbres. On se servait indifféremment du cachet qu'on avait sous la main. C'est ainsi que nous avons vu ou qu'on nous signale :

1° Quatre lignes horizontales.

Cette oblitération est celle bien connue des timbres de Hambourg : nous l'avons vue, imprimée en *bleu*, sur un 2 schilling.



2° Cachet rond ayant pour inscription : *Hamburg ST. P. dans un double cercle* et le jour, mois, année au centre; heure postale en bas.

Vu en *bleu* sur timbre de 1867. Notre dessin montre le cachet, en partie brisé du bas, tel que nous l'avons rencontré. Il doit exister très vraisemblablement sans ce défaut.



3° Dans la collection de M. A. Rosemberg, il se trouve le timbre rond ci-contre, oblitérant en noir un timbre 1/2 sh., première émission.

4° Même cachet rond ayant l'inscription : St. P. A. HAMBURG jour, mois et année. A été signalé par M. Wülbern. (Nous n'avons pas vu cette oblitération).



Aurait été imprimé en *bleu* en 1867.



5° Même cachet que le précédent, ayant simplement : *Hamburg*, le jour, le mois, l'année et l'heure postale.

Etait imprimé en noir.

C. RITZEBÜTTEL-CUXHAVEN.

Ritzebüttel est un bourg qui a été réuni en 18(?) à Cuxhaven, dont il fait pour ainsi dire partie. La poste date depuis, les lettres de Cuxhaven, petit port aujourd'hui en voie de prospérité.

RITZEBÜTTEL

On ne connaît que le timbre ci-contre de Ritzebüttel. Il a servi à oblitérer les timbres de 1867 à 1870. Ce mot mesure 38 × 3 1/2 m/m. Il a l'impression *noire.*

Aus Helgoland über Cuxhaven

De *Cuxhaven* il y a un cachet spécial en 1873, qui indique le lieu de départ et celui de l'arrivée : *Aus Helgoland über Cuxhaven* (*d'Héligoland vers Cuxhaven*).

L'impression de ce cachet est également *noire.*

On se servait aussi depuis mai 1873 de timbres à date ayant le nom de la ville à la partie supérieure, la date d'emploi au milieu : jour, mois, année et heure postale.





Nous en avons deux types :

Le premier a la dimension de 24 m/m ;

le second — — de 26 1/2 m/m et une étoile de chaque côté.

Imprimés tous deux en *noir.*

3° Oblitérations accidentelles.

Il est arrivé que les bureaux de poste qui levaient les boîtes à lettres des bateaux arrivant d'Héligoland, dans leur empressement à expédier les correspondances, omettaient d'oblitérer les timbres. Dans ce cas, les bureaux de poste en cours de route ou de destination, se chargeaient de ce soin. C'est ainsi que nous avons vu différents timbres avec des marques aussi nombreuses que variées.

M. A. Rosemberg a relevé de ces oblitérations sur les timbres d'envois en destination de Stade, ville située entre Cuxhaven et Harbourg, puis sur des lettres de Hanovre, Berlin, Husum, Jassy.

A notre tour nous avons vu des timbres-poste, 20 pfennig, tirage de 1885, oblitérés : *Harburg in Hannover*, etc., comme le fac-simile ci-contre, sur lettres en destination de Hambourg.

HARBURG
* IN HANNOVER *
26.8.85 8-10N.

Une de ces lettres avait le cachet oblong de Cuxhaven, et était partie de cette ville par chemin de fer, via Harbourg, situé sur la rive gauche de l'Elbe, en face de Hambourg. C'est à Harbourg qu'on se charge probablement de l'expédition des envois postaux vers toutes destinations.

Nous avons vu encore en possession de M. Franz de Leipsick un timbre de 1867, 2 shill., oblitéré : **FRANCO**

C'est une des oblitérations d'Oldenbourg, qui est là pour donner satisfaction à la poste d'Héligoland, sur les intérêts desquels tout le monde veille.

Un timbre de 20 pf vermillon nous est venu avec l'oblitération circulaire : *Lille à Calais* et une date au centre.

Etait imprimé en noir.

Il est fort probable qu'il existe bien d'autres oblitérations de ce genre, mais elles n'offrent d'autre intérêt que celui de curiosités.

On peut encore ranger parmi les oblitérations accidentelles, celle qui nous est soumise par M. Ohrt. Elle a été appliquée, suppose-t-on, à Héligoland, sur un timbre 1/4 sch., rouge, piqué.

Recomandirt

Les lettres *andirt*, dernières du mot : *Recomandirt*, sont seules visibles. Notre correspondant a fait voir son timbre aux principaux spécialistes de timbres d'Héligoland et tous déclarent que l'oblitération est excellente. Sur quoi basent-ils leur jugement? nous l'ignorons. Mais n'ayant pas la même confiance, nous avons interrogé M. Pilger, l'ex-Directeur des postes d'Héligoland, lequel nous a déclaré n'avoir aucune connaissance d'avoir jamais employé cette griffe postale.

Le *London Philatelist* 1893, page 215, signale également un timbre qui aurait été vu avec les lettres : *irt* qui se rapportent vraisemblablement à cette marque.

En supposant son authenticité, elle demeure sans valeur, puisqu'elle est due au hasard qui l'a fait mettre sur un timbre, plutôt que sur la lettre où était sa place.

La poste d'Héligoland faisait encore usage d'un timbre oblong : 39 × 10 1/2 m m portant *Unzurlichend - frankirt*, que nous renseignons ici dans le cas où il aurait été appliqué parfois en partie sur un timbre : il n'a pas plus d'importance que le précédent ou la lettre T dans un cadre oblong, aux coins coupés.



Enfin nous rencontrons deux bandes de 10 et 5 pf. réunies par deux timbres 10 pfennig ayant le cachet ci-contre. Doit avoir été appliqué en Angleterre et servait probablement aussi à annuler les timbres, lorsqu'ils ne l'étaient pas.

Imprimé en brun-violet.

Nous n'avons pas parlé d'oblitérations à la plume qui nous ont été montrées, parce qu'elles n'ont guère de valeur, leur authenticité ne pouvant du reste se prouver.

Encore le Y 1/4 de Cuba.

C'est le 19 novembre 1855 que fut inauguré, à l'occasion de la fête de la reine Isabelle, le service postal intérieur suivant un ordre de l'administrateur général des postes de la Havane. Cet ordre est ainsi conçu :

Administration des postes de l'Ile.

S. E. le Capitaine Général ayant décidé l'établissement de la poste intérieure dans cette ville et ses quartiers extra-muros, pour le 19 courant, en mémoire de notre aimée Reine Dona Isabel que Dieu garde l'administration générale a la satisfaction d'annoncer au public que ce jour sera inauguré par une amélioration qui amènera une grande facilité dans les transactions intérieures pour un prix modique. La correspondance s'y référant ne pourra circuler sans affranchissement préalable qu'avec des timbres de 1/4 real de Plata à ce destinés et que l'on se procurera dans les établissements où sont placées les boîtes...

Les lettres et plis pour la poste intérieure n'étant pas assujettis à un poids dénommé, seront mis en circulation quels qu'ils soient, pourvu qu'ils portent un timbre de 1/4 réal.

La Havane, 15 Novembre 1895.

L'administrateur général.

Pourquoi ces timbres ont-ils été créés? Est-ce pour l'affranchissement ou la remise à domicile de la correspondance intérieure? le décret que nous avons publié n° 387, est explicite à ce sujet :

Les facteurs à partir de ce jour ne recevront plus pour leur service aucun salaire à la remise des lettres soit de l'île, soit de la Péninsule ou de l'étranger comme il a été fait jusqu'ici, parce que comme rétribution il leur a été alloué une solde fixe : il leur est même défendu de recevoir une gratification, sous peine d'encourir les pénalités indiquées dans leurs instructions.

Donc si, comme tout le fait croire, ce timbre représentait une taxe qui se payait autrefois au facteur pour la remise des lettres à domicile, la lettre *Y* s'explique fort bien comme nous le fait remarquer M. Gainsborg et signifierait *et 1/4*, non pas en plus du timbre sur lequel la surcharge est appliquée, mais en plus de l'affranchissement, ce qui expliquerait aussi le motif pour lequel " les lettres et plis pour la poste intérieure n'étaient pas assujettis à un poids dénommé, la taxe de 1/4 réal étant tout à fait indépendante de celle d'affranchissement fixée à 1/2 réal *(Art. 11. Décret 20 avril 1855)* pour les lettres simples d'un poids n'excédant pas une demi once et circulant à l'intérieur des Antilles ou entre l'une et l'autre de celles-ci.

Il nous paraît impossible qu'après avoir fixé une certaine taxe, on eût pris, quelques mois

après, une mesure aussi radicale que celle de délivrer à domicile des lettres *de n'importe quel poids* pour le prix minime de 1/4 réal!

Nous devons convenir que le texte officiel est sujet à toutes sortes d'interprétations, mais nous pensons toutefois que M. Gainsborg pourrait bien avoir résolu la question.

Exposition philatélique de Londres.

L'exposition de Londres, dont nous avons donné le résultat le mois passé, est incontestablement un succès, un grand succès. Le choix des salles était on ne peut plus heureux : leur dimension avait permis de donner aux objets exposés toute l'extension voulue et la lumière tempérée de pouvoir les examiner sans fatigue.

Le 22 juillet S. A. R. le duc d'York, président de la *Société Philatélique de Londres*, déclarait l'Exposition ouverte. Le duc était accompagné de Mme la duchesse à qui il fut offert, par Mlle Castle, la fille du vice-président de la Société, un splendide bouquet d'orchidées.

Le couple princier quitta l'Exposition après un séjour d'une heure environ, non sans avoir examiné attentivement les objets exposés, sous la conduite de quelques membres du Comité,et s'être fait présenter les membres du Jury, venus de l'étranger.

L'Exposition a attiré bon nombre de visiteurs des deux sexes. Le prince de Galles (père du duc d'York) entre autres, fit une longue visite peu de jours après l'ouverture et le duc d'York profita d'un dimanche où le public n'était pas admis, pour renouveler sa visite, à l'effet d'examiner le tout à loisir.

La liste des récompenses nous a appris qu'il n'y avait presque pas de timbres qui ne fussent représentés. Les magnifiques collections hors concours de MM. M. B. Avery et M. P. Castle étaient là pour remplir les lacunes. Parmi les timbres exposés par le premier, il y a lieu de remarquer les Guyane anglaise, Maurice (deux Post-office neufs) les locaux des Etats-Unis et des Etats-Confédérés, la Suisse (1/4 de feuille du 10 c., Genève avec partie d'inscription du haut de la feuille, etc.) et parmi ceux de M. Castle les timbres de Hanovre, Wurtemberg, Oldenbourg, Suisse, etc., etc.

Les timbres de S. A. le duc d'York étaient également hors concours : feuilles de raretés splendides, feuilles de la Grande-Bretagne et de ses colonies, le tout à l'état neuf et pour la plupart *non-dentelés*.

Parmi les objets les plus intéressants, il faut citer en première ligne la collection d'enveloppes et de leurs caricatures, exposées par le major Evans (hors concours).

Le programme de l'Exposition était dicté par la tendance moderne du " spécialisme. " En conséquence, les collections spéciales d'un ou de plusieurs pays fournissaient la grande majorité. Il est vrai de dire que quelques-unes de ces collections ne formaient que des parties de collections plus étendues, dont les heureux possesseurs étaient en état de spécialiser tout ce qu'ils collectionnaient.

Les collections générales étaient assez insignifiantes à côté des trésors montrés par les collections spéciales ; elles n'étaient, du reste, visibles que par une ou deux pages d'album.

Il n'y avait pas de compétiteurs pour les collections de littérature et cela s'explique par les difficultés d'envoi et du nombre restreint d'amateurs.

Le jury eut fort à faire : il n'a pas fallu moins de cinq jours d'un travail assidu pour parvenir à établir les récompenses et le résultat il l'obtint toujours à l'unanimité de ses membres.

Tous ceux qui ont visité l'Exposition auront reçu, comme nous, l'impression la plus favorable de l'hospitalité anglaise, non seulement par l'accueil qui a été fait à tous les étrangers, mais aussi par les membres du Comité qui ont rivalisé de zèle pour offrir à leurs hôtes toutes les distractions imaginables. En plus des nombreuses invitations privées tant de MM. Castle, Philipps, Peckitt, Oldfield, Ehrenbach et *tutti quanti*, il y eut une excursion à Oakley Court, la magnifique campagne de M. Avery ou un " lunch " princier fut servi au jardin, sous une grande tente; puis le banquet annuel de la *Société Philatélique* et enfin une " conversazione " c'est-à-dire une soirée variée où M. Ridpath reproduisit de splendides agrandissements de timbres originaux et falsifiés.

En somme, l'Exposition de 1896 sera inoubliable pour qui l'aura vue; les étrangers ont emporté surtout un souvenir agréable, non-seulement des objets exposés, mais surtout de l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu. Cette Exposition aura, sans nul doute, beaucoup contribué à confirmer la solidarité des timbrophiles de tous les pays, popularisé la timbrophilie elle-même, démontré toute son étendue et prouvé qu'elle est chose sérieuse et entreprise par des hommes sérieux.

X.

CHRONIQUE FISCALE.

—



ARGENTINE (Répub.).

Les timbres de la série *Servicio Consular* sont changés. Ils ont le type ci-contre, que reproduit la *Rev. de la S. F. Argentina.*

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

5 centavos,	bistre pâle
1 peso,	bleu
2 pesos,	vert foncé
5 —	outremer
10 —	carmin
20 —	vert pâle

Il n'y a pas d'autres valeurs.

Nous disions le mois dernier que le timbre ci-contre, pour impôt sur les cigares, n'était pas de Santa-Fé comme le prétendait l'ami Roussin, mais de la République Argentine. En voici les valeurs :

1/4 c. de centavo,	violet
1/3 — —	brun
1 centavo,	vert
2 1/2 centavos,	bleu
4 —	café
5 —	violet
6 —	—
8 —	bleu
10 —	—
15 —	carmin
20 —	vert

CORRIENTES (*Province de*). La *Rev. de la S. Fil. Argentina* fait connaître les nouveaux timbres de cette province et les suivants, sortant des ateliers de la Compagnie Sud Américaine des billets de banque :





Le 1er type représente le général Pedro Ferré dans un ovale ayant pour inscription : *Provincia de Corrientes*; en bas ,la valeur; plus bas, un cartouche pour les nos d'ordre.

Le *2e type* est à l'effigie de Jenaro Verón de Astrada ; même cadre, mêmes inscriptions.

Le *3e type* a l'effigie bien connue du général José de San Martin; même cadre, mêmes inscriptions.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

1er type.

5, 10, 20, 25, 35, 40, 50, 75 c., carmin

2e type.

1, 2, 3, 4, 5 pesos, bleu

3e type.

6, 7, 8, 9, 10 pesos, marron



BAHIA BLANCA (*Municipalité de*). Armoiries de la République dans un ovale ayant pour inscription : *Municipalidad de Bahia Blanca ;* cadre rectangulaire portant en bas la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

10 centavos, gris

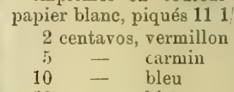


BELGRANO (*Municipalité de*). Dans un rectangle, l'inscription : *Partido Gral Belgrano Prova de Buenos Aires. Impuestos municipales. 50 centavos;* plus bas, un cartouche pour le n° d'ordre.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2.

50 centavos, bleu foncé

TANDIL (*Municipalité de*). Armoiries dans un ovale ; inscription : *Municipalidad Tandil, 1897*, et la valeur.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2

2 centavos,	vermillon
5 —	carmin
10 —	bleu
20 —	bistre
50 —	vert

BULGARIE.

Le 10 stot. gris verdâtre, de 1889, nous arrive en mauve vif sur papier blanc cotonneux épais :

10 stot. mauve vif, piqué 11 1/2

ESPAGNE.

M. M. Galvez a eu l'obligeance de nous adresser un extrait du décret relatif aux timbres *Impuesto de Guerra*, en vigueur depuis le 1er juillet dernier :

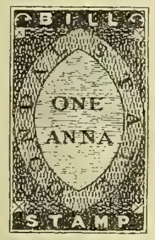
Timbres d'Etat

L'impôt transitoire de guerre sur la vente du timbre sera de 10 p. c. et sera représenté par des timbres spéciaux des prix correspondants à la quantité des sortes d'effets timbrés qui sont mis en vente, à l'exception de celui de 75 c. de peseta dont l'impôt sera de 5 centimos.

Les timbres-poste et télégraphes de toutes les sortes et les autres effets du prix inférieur à 50 centimos restent exempts de cet impôt.

Les timbres de l'impôt transitoire seront fixés par les intéressés sur les documents respectifs, du côté du timbre principal auquel ils correspondent. „

Extrait de la GAZETTA *du 26 juin 1897, décret et ordre royal du 25 juin.*



GONDAL.

Grand ovale contenant : *Gondal State* et la valeur au centre sur fond ligné horizontalement ; en haut : *Bill* ; en bas : *Stamp*.

Papier blanc, piqûre 13 1/2 :

1 anna, bleu pâle

INDO CHINE.

M. Roussin nous a montré le timbre-poste de 4 centimes, ayant pour surcharge :

5
cents
greffe

Cette surcharge est noire :

5 cents sur 4 c., brun violet, surch. noire

ITALIE.

GUBBIO (*Perugia*). — Émission de 1893 :

1° Armoiries dans un losange contenant : *Marca di Riscontro*, en haut ; *centesimi cinquanta*, en bas ; dans les angles un chiffre renfermé dans un ovale :

50 centesimi, violet foncé.

2° Mêmes armoiries dans un ovale renfermé dans un rectangle avec inscription variant pour chaque valeur :

	10 *centesimi*,	20 *centes.*	50 *centes.*
à gauche :	*Stato civile*	*tassa*	*diritti*
en haut :	*Gubbio*	*d'ufficio*	*di*
à droite :	*diritti di*	*comunale*	*segreteria*

Imprimés lithographiquement sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 centesimi, brun
20 — bleu
50 — rouge

LUSERNA SAN GIOVANNI (*Turin*). — Émission de 188 (?) :

Armoiries dans un double cercle contenant : *Lux in Tenebris lucet — Comune di Luserna San Giovanni* ; en haut, un cartouche horizontal portant : *Diritti dello Stato Civile* ; en bas, la valeur :

50 centesimi, vert, piqué 14
1 lira, bleu, —

MONDOVI (*Cunéo*). — Émission de 189 (?) :

Armoiries (croix de Savoie) dans un ovale ayant un cadre extérieur rectangulaire, portant à gauche et à droite, la valeur en toutes lettres ; en haut et en bas : *Segnatasse*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, carmin
50 — violet
60 — orange
1 lire, vert
2 — bleu

MEXIQUE.

Les fiscaux ont été changés, comme d'habitude, le 1er juillet. Nous avons :

Renta interior. Armoiries dans un petit cercle avec bonnet phrygien au-dessus ; à la partie supérieure, sur banderole : *Mexico* et à celle inférieure la valeur et les millésimes *1897-1898* ; en dessous, un talon avec chiffre et millésimes.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 centavo, orange
2 centavos, rose
5 — bistre
10 — bleu pâle

25	centavos,	vert olive
50	—	vert pâle
1	peso,	bleu-ardoise
5	pesos,	rose foncé
10	—	violet foncé
50	—	rouge
100	—	rouge-orange



Documentos y Libros. — Même disposition que le timbre précédent, mais sans talon; le millésime 1897-1898 occupe la partie supérieure sur une banderole. Papier blanc, piqûre 12 1/2.

Les valeurs sont :

1	centavo,	orange
2	centavos,	rose
5	—	bistre
10	—	bleu pâle
25	—	vert olive
50	—	vert pâle
1	peso,	bleu ardoise
5	pesos,	rose foncé
10	—	violet foncé





Contribucion federal. — Toujours dans le même goût que les précédents, mais de dimension plus grande; en bas, un talon avec chiffre valeur.

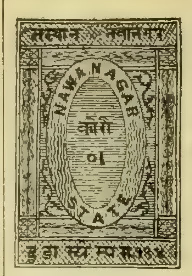
Imprimés en couleur sur blanc, non dentelés :

1	centavo,	orange
5	centavos,	bistre
25	—	vert olive
1	peso,	ardoise
5	pesos,	rose foncé

MORVÉE.

Le 2 annas, dit l'*Ami des timbres*, est actuellement ardoise au lieu de bleu foncé :

2 annas, ardoise.



NOWANUGGUR.

Timbre de reçu qui nous vient par M. Roussin. Au centre d'un ovale, des caractères indous entourés de l'inscription : *Nawanagar State*; en haut et en bas des caractères indous.

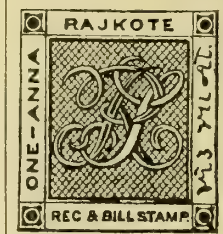
Papier blanc, piqûre 16 :

1 anna, violet

PORTUGAL.

Depuis le 1er juillet, les timbres *Juros* ont la surcharge : *2e semestre*.

RAJKOTE.



Nous tenons encore de M. Roussin le timbre ci-haut qui ressemble furieusement à certain Limree. Dans un rectangle, le monogramme *R. S.* (Rajkote State) sur fond quadrillé; pour inscription : *One-anna* à gauche; *Rajkote* en haut; *Rec & bill Stamp* en bas; caractères indous à droite.

Imprimé en couleur sur blanc jaunâtre, non dentelé :

1 anna, bleu foncé



SALVADOR.

Reçu du même, le timbre ci-contre aux armoiries de la république; il porte pour inscription : *Republica del Salvador — Timbre de 1 centavo* :

1 centavo, vert, piqué 12

SERBIE.

De la série en cours (armoiries), M. Langlois signale à la *Revue Phil.* :

5 para,	violet	sur blanc,	cachet noir
5 —	—	— —	— rouge
5 dinar,	bleu	— verdâtre —	noir
25 —	noir	— chamois —	rouge

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

—

AFGANISTAN.

Le *Monthly Journ.* publie la coupure suivante extraite du *Madras Mail*, du 24 juin 1897 :

Nouveaux timbres pour l'Afganistan.

Simla, le 23 juin.

L'Emir d'Afganistan est sur le point d'introduire quelques nouvelles sortes de timbres-poste dans l'Afganistan. Les timbres de chaque province seront imprimés de couleur différente.

Les directeurs des postes recevront des instructions pour enlever des enveloppes, avant leur délivrance, tous les timbres employés et de les expédier à Caboul d'où ils seront envoyés dans l'Inde, pour la vente.

On pourrait simplifier cette mesure. Le destinataire qui désirerait conserver les timbres ayant formé l'affranchissement de sa lettre, les payerait une seconde fois.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Dans notre numéro 412 nous parlions d'une série de timbres de la poste cycliste Coolgardie émis en 1896. Nous n'avons pu alors en reproduire le type. Grâce au *S. C. F.* nous le pouvons aujourd'hui. L'idée de reproduire un chameau monté pour annoncer une poste cycliste est pour le moins aussi bizarre que celle dont nous parlions le mois passé pour une autre poste cycliste. Rappelons les valeurs :



6 pence,	vert,	chamois, chocolat,	piqué
2 sh.,	jaune,	— —	—
5 —	mauve,	— —	—

AUTRICHE.

L'*I. B. J.* a reçu la carte actuelle avec le texte *allemand, polonais et ruthénien.* L'observation concernant l'adresse, la localité et la langue, sous l'encadrement, dans le coin droit inférieur, est aussi en trois langues.

BELGIQUE.

Un journal allemand fait les honneurs de la

reproduction à une carte de l'Exposition de Bruxelles montrant une vue générale de cette Exposition, le portrait du roi Léopold et un autre portrait que nous supposons être celui du prince Albert, placé là, on ne sait trop pourquoi.

Notre confrère l'appelle " une sorte de carte officielle „. Est-ce parce que le chromo est imprimé au verso d'une carte à 5 centimes ou bien est-ce parce que le spéculateur habite Francfort-s/Mein ?...

Nous venons de rencontrer parmi nos timbres, un 10 centimes 1849 ayant les chiffres des deux angles supérieurs en *double* et en dehors, côté supérieur, un filet qui n'existe pas sur les autres timbres :

1849, 10 cents, noir, double chiffre

L'administration des postes annonce que les timbres-télégraphe à 50 cent. et à 1 franc, portant l'effigie du roi Léopold Ier, cessent d'être valables après le 31 décembre 1897. Jusqu'à cette date ils pourront être échangés dans les bureaux télégraphiques contre d'autres timbres-télégraphe de même valeur.

Depuis longtemps le public n'a plus de ces timbres, cet avis était donc absolument inutile, mais il est probable qu'il y a une réserve dont on voudrait se défaire aussi avantageusement que les timbres-poste de 5 francs. Gare les mécomptes !

BOLIVIE.

Nous tenons le timbre de 2 Bolivianos, grâce à l'obligeance de M. L. Zabala. En voici le facsimile. Comme nous l'avons annoncé, le timbre est aux armoiries de la République; il porte à la partie supérieure : *Correos de Bolivia* et à celle inférieure : *Dos Bolivianos*; dans les angles, un chiffre, le tout imprimé en noir; à l'extérieur une bordure en couleur, rouge du haut, jusque la banderole ; jaune sur les côtés et verte du bas, à partir de la banderole avec valeur.



Imprimé sur papier blanc, piqué 11 1/2:

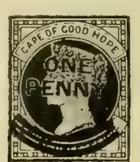
2 Bolivianos, noir, rouge, jaune et vert

BRÉSIL.

La bande à 60 reis nous arrive en brun *foncé* au lieu de bistre, sur papier chamois non satiné :

Bande : 60 reis, brun foncé

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.



La carte surchargée dont nous parlions le mois passé nous est parvenue et voici comment a été arrangé le timbre pour réduire sa valeur à 1 penny. Il y en a deux variétés : caractères *gras* et *trois* lignes sur la valeur primitive (voir ci-contre); en caractères *maigres* avec *deux* lignes.

DUTTIA.



On ne doit pas être bien fixé sur l'orthographe du nom du pays, car voici qu'il nous arrive des timbres avec *Datia*, comme les cartes que nous signalions le mois passé ; plus, des cartes avec *Dutia* et *Duttia*. C'est à peu près ce qui s'est passé jadis pour *Puttialla*, écrit ensuite *Patiala*.

Les nouveaux timbres n'ont de changé que leur orthographe. La dimension donnée au n° 416, pour les timbres *Duttia*, est inexacte : elle est conforme à celle des timbres que nous reproduisons ici.

Comme antérieurement, ils sont tous agrémentés d'un cachet bleu de contrôle, qui les rend méconnaissables.

Quoique d'un même type, nous constatons que les filets du cadre extérieur sont différents pour les 1/2, 1, 2 et peut-être 4 annas; ils sont, par contre, semblables pour un autre tirage, où les 1/2 et 4 annas se présentent en outre avec le dernier A (*Datia*) brisé, comme le montre notre dessin.

Les timbres que nous recevons sont imprimés par bande horizontale de 16 timbres pour les 1/2 et 1 anna et 32 pour les 2 et 4 annas, mais en 16 têtes bêches :

1/2 anna, noir sur vert, surch. bleue (2 var.)
1 — — — blanc, — —
2 annas, — — jaune, — —
4 — — — rouge, — —

Variétés, têtes bêches.

2 annas, noir sur jaune, surch. bleue
4 — — — rouge, — —

Les 1/2, 2, et 4 annas ont le papier d'affiche,

mince; le 1 anna a le papier épais; tous non gommés.

Nous avons encore reçu avec l'orthographe : *Duttia*, sur papier épais :

1 anna, noir sur blanc, surch. bleue

Nous disions en commençant ici avoir reçu des cartes postales avec l'orthographe *Dutia*. Elles sont semblables au type reproduit le mois passé, mais la seconde ligne a le 2e caractère commençant sous la lettre D de *Dutia;* le type de timbre est d'une autre composition: il a un trèfle à deux queues à l'angle gauche inférieur et les caractères indous de la seconde ligne sont plus espacés.

Le cachet de contrôle est toujours *sous* le timbre, du moins sur toutes les cartes que nous avons reçues, sauf un exemplaire qui a échappé au contrôle:

1/4 anna, noir, surch. bleue
1/4 — — sans surch.

La carte avec *Duttia* est encore d'une autre

DUTTIA STATE POST CARD
इस तरफ सिर्फ पानेवाले का पता लिखना चाहिये
स्टा.दतिया
पाव आना

composition, ainsi que le timbre. Celui-ci a aux angles un trèfle à une queue; son inscription inférieure a 8 caractères au lieu de 6; elle remplit tout l'espace libre et n'a pas de ponctuation comme les deux précédentes cartes: *Datia et Dutia.*

Le cachet de contrôle est toujours, sur nos cartes, appliqué *sur* le timbre; nous en avons néanmoins un exemplaire où le contrôle n'existe pas.

Cette carte ayant été mal présentée au tirage, se montre parfois avec le texte et son timbre placés en biais vers le haut ou vers le bas: il est d'autres cartes ou le texte se voit deux fois: une fois en noir, une autre fois en creux, deux feuilles ayant été placées ensemble sur la presse; enfin le papier est blanc ou blanc-jaunâtre, mince ou épais:

1/4 anna, noir, surch. bleue
1/4 — gris pâle, — —
1/4 — noir, sans surch.

De la carte reproduite le mois passé, nous trouvons, parmi celles reçues aujourd'hui, plusieurs exemplaires ayant le cachet de contrôle *sur* le timbre, contrairement à celles que nous avions déjà, qui l'ont *dessous*. La dimension de ces dernières est de 160 sur 95 m/m, tandis que celles avec : *Dutia* et *Duttia* ont 170 sur 105 m/m.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Nous avons, comme tous nos confrères, reproduit la nouvelle du *Am. Journ. of Ph.* qu'il y avait deux variétés du chiffre *2* sur le 6 pence, l'une ayant l'extrémité de ce chiffre recourbée, l'autre droite.

Un de nos correspondants nous rappelle que le *Timbre-Poste* de juin 1895 a dénoncé comme fausse, la surcharge d'un *2* à extrémité recourbée, d'après le *Metropolitain Ph.*

Il est probable que la découverte d'aujourd'hui est le faux timbre de 1895.

LAC DE CONSTANCE.

On fait circuler depuis peu une carte postale ayant le timbre des cinq Etats dont les frontières sont arrosées par le Lac de Constance, c'est-à-dire l'Autriche, Bade, Bavière, Suisse et le Wurtemberg.

Il n'y a aucun doute que ce ne soit une ignoble carotte. Nous ne comprenons même pas comment on puisse donner dans le panneau, le piège étant par trop grossier.

LEEWARD (îles).



C'est par erreur que nous annoncions le mois dernier des timbres surchargés V. R. sous la rubrique Seychelles. Ils ont été émis aux îles Leeward. Voici en quoi consiste cette surcharge appliquée sur tous les timbres en cours, pour célébrer le jubilé de Victoria :

1/2 penny,	violet et vert,		surch. noire	
1	—	—	rose,	— —
2 1/2 pence,	—		outremer,	— —
4	—	—	orange,	— —
6	—	—	brun,	— —
7	—	—	vert gris,	— —
1 sh.,	vert		rose,	— —
5 —		—	bleu,	— —

On a une singulière façon de fêter aux îles Leeward le jubilé de la Reine. On s'y prend un mois trop tard, puis, irrévérencieusement, on applique sur l'effigie de la jubilaire une jarretière (de 60 ans dit l'inscription), avec monogramme *V. R. I.* au centre : un vrai barbouillage. C'est peut-être très original comme idée, mais pas bien flatteur pour l'intéressée.

Voici comment la fameuse décision est arrivée aux populations :

Bureaux de l'Administration.

Dominica, 20 juillet 1897.

Par la présente il est notifié, pour l'information générale, qu'on se propose d'émettre un certain nombre de timbres-poste de l'île Leeward en commémoration du jubilé de diamant de Sa Majesté.

Les timbres seront sur-imprimés d'un cercle portant le mot : *Sexagenary* et les chiffres 1897, et au centre du cercle les lettres *V. R. I.*

Les timbres seront en vente aux divers bureaux de poste des îles Leeward, à partir du jeudi 22 courant et la vente continuera pendant une semaine à partir de cette date.

LESLIE JARVIS.
Employé du Comité Exécutif.

D'après le *Metrop. Phil.*, où nous empruntons le décret qu'on vient de lire, " le certain nombre " dont il est question, consiste, pour la Dominique, aux timbres ci-après :

1/2 p., 1 p., 2 1/2 p., 2,400 exempl. de chacun
4 p., 6 p., 7 p., 1 sh., 120 — —
5 sh., 50 — —

Les autres îles ont dû recevoir une quantité proportionnelle à celle-ci.

MAURICE.

La maison De La Rue & C[ie], de Londres, a montré à l'Exposition Philatélique de cette ville, trois valeurs de timbres qui ne sont pas encore en usage, savoir :

1 rupee, vert et noir
2.50 rupees, lilas et carmin
6 — vert et bleu

MONACO.

C'était une fausse alerte, les 75 centimes n'ont pas été supprimés. Ils ont reparu en brun rougeâtre vif :

75 centimes, brun rouge vif

NEGRI SEMBILAN.

Annoncée par la *D. B. Z.* la carte à 1 cent ayant le type tigre, 1891, pour timbre, et comme disposition, celle des cartes des colonies :

1 cent, vert
1 + 1 —

NICARAGUA.

Parmi les timbres de la série 1891, retournés par le Gouvernement, le brave Seebeek a découvert!!, au dire de l'*A. J. of Ph.*, les variétés suivantes :

Non dentelés : 2, 5, 10, 50 c., 1 p., 2 p., 10 p.
Non dent. vertic. : 5, 10
Officiels non surch. : 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1 p., 2 p., 5 p., 10 p.
D° non dent. : 2, 5, 20, 50 c., 5 p.
D° non dent. vert : 5 c.

Est-ce bien parmi les timbres retournés ou est-ce tout simplement dans sa réserve (carottes) que M. Seebeek a trouvé tout cela? Dans les deux cas, qu'on lui laisse pour compte toute cette camelotte.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Courrier des Timbres-Poste* annonce que le timbre-poste de 2 pence (émou) a été imité pour frauder la poste. Signes distinctifs :

1° Pas de filagramme ;

2° Les lettres P et O de *Postage* au lieu d'être distantes, se touchent ;

3° *New* a le dernier jambage de W trop prolongé en hauteur ;

4° Au lieu d'être carrés, les deux D de *Hundred* sont presque ovales ;

5° S de *Wales* est penché à droite.

ORANGE.

Le 1 shilling ayant légué sa couleur au 1/2 penny, a vu par ce fait sa couleur changée en brun (*I. B. J.*) :

1 shilling, brun

PHILIPPINES.



Nous annoncions, dans notre n° 416, une série de provisoires qui viennent de nous être communiqués par M. M. Galvez. Les timbres retirés de cours sont remis en usage avec la surcharge d'un rectangle aux coins coupés, et l'inscription : ***Habilitado Correos Para 1897***; au centre, la valeur. Il existe :

5	c.	sur	5	c. de peso,	vert,	surch.	bleue
5	—	—	5	—			rouge
5	—	—	5	—	—	—	noire
15	—	—	15	—	carmin,	—	—
15	—	—	15	—	brun-rouge,	—	—
15	—	—	15	—	—		bleue
20	—	—	20	—	violet,	—	noire
20	—	—	20	—	bistre,	—	—
20	—	—	20	—	—	—	bleue
20	—	—	25	—	—	—	noire

Dans quel but les surcharges varient-elles de couleur pour un même timbre? Ce n'est pas difficile à deviner.

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

Avec le filagramme CA et couronne il a paru en plus du 1 penny :

1/2 penny, vert
2 pence, carmin

QUEENSLAND.

The Austr. Phil. annonce qu'un changement doit être apporté aux valeurs suivantes, en cours :

2 1/2 p. sera imprimé en brun-violet;
3 p. aura la couleur brune;
4 p. sera jaune orange;
6 p. aura la couleur verte;
1 sh. ne sera pas changé de couleur, mais aura le type du 1 p. 1897, comme les 3, 4 et 6 pence.

RUSSIE.

SCHADRINSK (*Perm*). — Du type 1er juin 1890, M. Roussin nous envoie un exemplaire dont le dessin est refait : les inscriptions en général sont de caractères plus gras et plus larges; *Kop.* a la ponctuation grasse; le ciel est formé d'un nombre de traits horizontaux plus grand et le renard paraît transformé aujourd'hui en mouton, avec une houppe sur la tête, ce qui n'est pas banal.

L'oblitération porte la date 19 novembre 1893 :

3 kopecks, bleu et rose.

SALVADOR.

D'après un récent décret, écrit le *A. J. of Ph.*, les lettres pour l'étranger ont été portées à 13 centavos, au lieu de 5, par suite de la baisse de l'argent. Cette valeur n'existant pas dans la série Seebeck, on a surchargé certaines valeurs : *Trece-Centavos* sur deux lignes; l'enveloppe 15 c. a subi le même outrage. Voici, en attendant d'autres surcharges, qui ne peuvent manquer de surgir, celles qui sont signalées par notre confrère :

Timbres-poste :	13 sur	24 c., jaune,	surch.	rouge
—	13 —	30 — rose,	—	noire
—	13 —	50 — violet,	—	—
—	13 —	100 — brique,	—	—
Enveloppe :	13 —	15 — noir,	—	rouge

Cette dernière a le format 151 × 91 m/m.

La série des officiels avec surcharge *franqueo oficial* est annoncée par le *D. B. Z.* :

1	centavo,	vermillon,	surch. noire
2	centavos,	vert-jaune,	—
3	—	brun foncé,	—
5	—	rouge-orange,	—
10	—	vert-bleu,	—
12	—	bleu foncé,	—
15	—	noir,	—
20	—	ardoise foncé,	—
24	—	jaune,	—
30	—	rose,	—
50	—	violet,	—
100	—	brun rouge,	—

SIERRA LEONE.

Nouvelles valeurs au nouveau type :

1/2 penny, lilas et vert
4 pence, — — carmin
5 — —

SOUDAN.

Il paraît que nous avons eu tort de critiquer les surcharges. On nous écrit à ce propos :

« Ces surcharges ont été créées parce qu'elles répondaient à un besoin réel, l'administration entière du Soudan étant complètement détachée des autres administrations égyptiennes. Le Soudan est gouverné directement et entièrement par le gouverneur militaire, commandant en chef de l'armée. Ces timbres ont autant de raison d'être que ceux de Finlande en Russie et ceux de Bosnie en Autriche.

» En outre, je les crois appelés à être remplacés dans un délai relativement court, peut-être bien après la campagne actuelle, par une émission définitive, avec un type différent.

» Un de mes amis, au ministère, m'a affirmé avoir vu des essais représentant un derviche, avec légende en *anglais* : j'ignore si ce type a chance d'être adopté.

» Je crois qu'en général vous vous faites, à tort, une mauvaise opinion de l'administration des postes d'ici : c'est une des administrations qui fonctionnent le mieux, et un très bon point en faveur du directeur-général, c'est qu'il n'a absolument pas voulu consentir à la plaisanterie des timbres-carnaval. »

C'est égal, si les surcharges ne sont pas spéculatives, elles sont bien abondantes pour ne pas l'être.

SUÈDE.



Il n'y a plus de fêtes possible sans y voir participer les timbres-poste. Le 17 septembre dernier, on célébrait en Suède et en Norwège le 25e anniversaire du règne du roi Oscar II qui,

chose rare, a su briller dans les sciences, les arts et les lettres, tout en se montrant sur le trône à la hauteur de sa mission et monarque libéral par excellence.

Pour rappeler le souvenir de ce 25e anniversaire, il a été émis une carte postale commémorative, représentant le roi Oscar II à gauche, dans un cercle surmonté de la couronne royale et en-dessous un lion couché et les millésimes *1872-1897;* à droite, un gros chiffre dans un écu, entre guirlandes et portant : *Sverige* au-dessus; sur le fond, le château royal de Stockholm. Les inscriptions et le cadre de la carte sont ceux employés pour les cartes en cours.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

5 öre, vert-jaune

Pour consacrer le souvenir de cet anniversaire, par une œuvre utile, une somme de 3 millions réunie par souscription, servira à l'édification d'hôpitaux pour les tuberculeux.

Voilà un exemple à suivre par les colonies anglaises de la Nouvelle Galles du Sud et de Victoria, qui trouvent plus simple de rançonner les timbrophiles.

TERRE-NEUVE.

Craignant sans doute un insuccès, l'administration des postes fait publier une attestation de la *Am. Bank-Note Company*, de New-York, certifiant qu'il n'a été imprimé par elle, pendant les mois d'avril et mai *que* les quantités suivantes de timbres, de la série Cabot qu'elle a gravée :

400,000	timbres	des 1, 2, 4, 5, 6 cent.
1,600,000	—	de 3 cent.
200,000	—	des 8, 10, 12, 15 cent.
100,000	—	des 24, 30, 35, 60 cent.

En plus 101 séries.

Enfin la Compagnie certifie que les planches d'acier, coins, etc., ont tous été détruits. Nous voilà rassurés pour l'avenir.

VÉNÉZUELA.



M. Maury a eu l'obligeance de nous remettre le type ci-contre, appartenant à une émission récente de timbres-télégraphe, tous au même type. Au centre, les armoiries de la République surmontées de 7 étoiles dans un ovale ayant en haut : *Telegrafos* et en bas : *de Venezuela*; petits cartouches ovales sur les côtés portant la valeur, le tout dans un cadre rectangulaire avec rosaces aux angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

25 centimos,		vert-jaune
50	—	gris
75	—	violet vif
1 bolivar,		jaune
2	—	bleu pâle
3	—	rose

VICTORIA.

Les bons exemples sont contagieux. Cette colonie ayant appris que la Nouvelle Galles du Sud avait émis des timbres-hôpitaux, va également en émettre des valeurs 1 et 2 1/2 pence, qui se vendront respectivement 1 sh., et 2 sh., 6 p. Du 1 p. il en sera imprimé 40,000 et du 2 1/2 p. 10,000.

ZANZIBAR FRANÇAIS.





M. Maury annonce dans son journal différents types d'une série provisoire qu'il a bien voulu nous prêter. D'après notre confrère, il ne restait plus au bureau de poste, à la date du 18 juillet, que pour environ une valeur de 200 francs de timbres, pour faire face à l'envoi de correspondances pour trois courriers, jusqu'au 28 juillet, date de l'arrivée des timbres que nous avons signalés en août dernier.

“ Le 20, une ordonnance consulaire prescrivait la transformation des 2 1/2 et 5 annas de toutes les figurines restantes, dit notre confrère, y compris les bandes de séparation des timbres et les bords de feuilles, vu le chiffre très restreint des feuilles dont on disposait; l'ordonnance stipulait que ces timbres seraient exclusivement apposés par les soins de la poste sur les correspondances présentées au guichet et retenues au bureau, de sorte que tous les timbres qui ne seraient pas annulés par le cachet du bureau de Zanzibar seraient *réputés falsifiés*. Cette mesure put sauver la situation, grâce au retard du *Peï-Ho* des messageries maritimes, retenu à Maurice pour réparations. „

La surcharge consiste dans le mot : *Zanzibar*

placé verticalement de haut en bas, sur le côté droit; sur l'ancienne valeur a été placé le chiffre 2 1/2 ou 5 et dans le bas 25 ou 50.

Les intervalles et les bords de feuilles ont reçu, outre le mot: *Zanzibar* placé verticalement, les mots: *Poste France* en haut; *2 1/2 — annas — 25* en dessous et plus bas une étoile.

Les intervalles ont la teinte du fond du timbre, sauf le milieu qui est blanc avec barre de la couleur du timbre; ils sont piqués des quatre côtés; les bords de feuilles n'ont qu'une partie du haut, de la teinte du fond et ne sont piqués que de ce côté. Il y aurait donc :

1er type.

2 1/2 annas,	25 c., sur	5 c.,	vert,	surch.	rouge	et noire
2 1/2 —	25 — —	10 —	violet,	—	bleue	—
2 1/2 —	25 — —	15 —	bleu	—	rouge	—
5 —	50 — —	30 —	bistre	—	noire	—
5 —	50 — —	40 —	verm.	—	—	—

2e type.

2 1/2 annas,	25 c.,	vert et blanc,	surch.	noire
2 1/2 —	25 —	violet	—	— —
2 1/2 —	25 —	bleu	—	— —
5 —	50 —	bistre	—	— —
5 —	50 —	vermil.	—	— —

Il y a des variétés de chiffres, par exemple des 2 avec extrémités droites et recourbées pour les 2 1/2, et des chiffres maigres et gras pour les 25.

Les quantités imprimées auraient été les suivantes, toujours d'après les très intéressants renseignements que nous donne M. Maury :

2 1/2 annas	sur 5 c.,	700	exemplaires
2 1/2 —	— 10 —	150	—
2 1/2 —	— 15 —	200	—
5 —	— 30 —	200	—
5 —	— 40 —	150	—
		1400	

Il est probable que dans ce nombre ne sont pas compris les timbres imprimés sur bords de feuilles. Nous nous demandons même, s'il a été possible d'imprimer les cinq variétés sur ce nombre restreint de feuilles.

Nous serions curieux de savoir si tous ces timbres ont été admis par l'Union Postale Universelle, qui ne doit pas avoir prévu des émissions aussi précipitées.

Timbres de Chine (1894-97)

Nous recevons les lignes suivantes d'un de nos correspondants qui désire garder l'anonyme:

Les timbres de Chine se divisent :

1° en timbres émis par les Douanes impériales maritimes ;
2° — — la poste impériale.

Emission de novembre 1894.

(Douanes impériales)

Cette émission a été imprimée sur le papier à filagramme préparé pour les timbres de 1885, en commémoration du 60e anniversaire de l'impératrice douairière.

Le filagramme en question représente un cercle avec une ligne courbe en forme d'S, le partageant en deux parties égales dont l'une est ombrée. En chinois ce dessin rappelle le mélange de l'esprit ou la matière masculine etféminine...

Les timbres ont été imprimés indifféremment sur le recto et le verso avec le filagramme droit ou renversé ce qui donne quatre variétés.

Les feuilles portent 40 timbres en deux groupes de 20 (5 en hauteur), comme pour l'émission de 1885, valeurs de **1** à 6 c. et de 25 (5 par 5) sur le même papier, ce qui donne plusieurs filagrammes pour le même timbre des valeurs, 9, 12 et 24 candarins.

Les types sont suffisamment connus et ne réclament pas de nouvelle description :

1	candarin,	rouge
2	candarins,	vert olive
3	—	jaune pâle
4	—	rose
5	—	jaune orange
6	—	rouge-brun
9	—	vert
12	—	orange
24	—	carmin

VARIÉTÉ. TÊTE BÊCHE

Le timbre au bas de la feuille à gauche est renversé par rapport aux autres :

9 candarins, vert

Emission du 1er janvier 1897.

(Poste impériale)

Les timbres des douanes ont été repris par la poste impériale. Le nouveau tarif étant établi en dollars mexicains (100 cents) les timbres ont été surchargés de la nouvelle valeur :

1° Surcharge en petits chiffres noirs :

1/2 cent	sur	3	cand.	jaune pâle
1 —	—	1	—	rouge
2 cents	—	2	—	vert olive
4 —	—	4	—	rose
5 —	—	5	—	jaune-orange
8 —	—	5	—	jaune-brun
10 —	—	6	—	rouge-brun
10 —	—	9	—	vert
10 —	—	12	—	orange
30 —	—	24	—	carmin

Aux premières feuilles le 2 de 1/2 manque sur

un ou plusieurs timbres de la 1re rangée, erreur qui a été réparée au 2e tirage.

1 2 cent. sur 3 cand. jaune pâle

Emission du 2 février 1897.

Le service a censément commencé ses opérations le 1er jour de la 1re lune de la 25e année de Kuang-Hsuu (2 février 1897) et quoique ne faisant pas partie de l'Union postale universelle a pris néanmoins quelques arrangements particuliers avec les représentants de l'Union, desservant la Chine par leurs services postaux subventionnés. Les timbres avaient pourtant été émis le 1er janvier. Depuis, il y eut quantité de surcharges dont il n'a pas été tenu note officiellement, les timbres étant envoyés directement à des bureaux éloignés sans qu'il en soit parfois venu un seul à Shanghaï, l'endroit pourtant où se fabriquent les timbres et qui dépend du bureau de la statistique de la Douane.

On nous a affirmé que pour aller plus vite on avait dû confier à l'industrie privée, à Shanghaï, le soin de surcharger certaines espèces de timbres.

Les timbres de 1894 ont été réimprimés et surchargés.

Le stock des timbres de 1885 et les 3,000,000 de fiscaux 3 cents, demeurés sans emploi, ont été également surchargés.

La nouvelle administration a voulu montrer au gouvernement Chinois quelles recettes la poste était susceptible de faire, mais comme le public ne lui confiait pas ses correspondances, on s'est rattrappé sur les collectionneurs et marchands. Il paraît que le 1er trimestre (janvier à mars) a donné une recette de 1,000,000 de frs. Shanghaï, pour sa part, y est pour 250,000 frs.

2° Surcharge en petits chiffres noirs, sur timbres 1885 :

1 cent sur 1 cand. vert sur jaune
2 cents — 3 — mauve sur blanc
5 — — 5 — ocre-jaune —

3° Surcharges variées sur les 3,000,000 de 3 c. fiscaux :

One cent sur 3 c., rouge-brun, surch. noire
2 cents — 3 — — pet. caract., 1 ligne)
2 — 3 — — — gros · 2
4 — — 3 — — — pet. chiffres, 1 —)
4 - 3 - — · gros — 2 -)
1 dollar — 3 — — — (petits caractères chinois,
1 — — 3 — — — (gros caractères chinois)

4° Surcharges en gros chiffres sur réimpression de 1894.

Les teintes sont plus légères et les feuilles ont 80 timbres sur 4 rangées de 20 (5 en hauteur) avec filagramme au recto et au verso, debout et renversé.

Comme pour l'émission de 1894 les dentelures manquent souvent tant horizontalement que verticalement.

1/2 cent sur 3 cand. jaune très pâle
1 — 1 — rouge pâle
2 - — 2 — vert pâle
4 — 4 — rose pâle
5 - — 5 — jaune orange pâle
8 — — 6 — brun rouge pâle
10 — · 9 -- vert pâle
10 — - 12 — orange pâle
30 — — 24 — carmin pâle

Emission du 1er mai 1897.

4° Surcharge en gros chiffres sur timbres de 1894.

1/2 cent sur 3 cand., jaune brun pâle
1 — 1 — rouge-rose

5° Surcharges en gros chiffres sur timbres 1885.

1 cent, sur 1 cand., vert, surch. noire
3 cents, — 3 — mauve, — —
5 — — 5 — olive, — —

Il faut s'attendre à bien d'autres surcharges, le succès de vente devant encourager les autorités. Le 5 cents a été réimprimé comme les autres valeurs, quoiqu'il soit inutile, le port étant de 2 cents par 1/4 d'once et la recommandation de 4 cents.

Il paraît qu'un gros lot de timbres, commandés tant au Japon qu'en Angleterre, se trouve en ce moment à la douane de Shanghaï. Il y a un jeu complet de timbres, taxe et entiers, des valeurs 1/2 cent à 5 dollars.

Un Dernier mot sur la splendide Exposition de timbres de Londres.

On nous demande l'insertion des lignes suivantes :

Je me suis procuré et j'ai lu avec attention les différents articles sur l'exposition de Londres; de plus, j'ai eu beaucoup de renseignements par des amis visiteurs : tous ne tarissent pas d'éloges.

Mais à côté de ces merveilles, surtout spécialités de colonies anglaises, exposées dans un palais, *s'il y avait eu un réduit obscur* où on

aurait exposé les modestes et infimes *séries fiscales* des pays suivants :

1° Portugal et colonies ;
2° République Argentine et provinces ;
3° Australie ;
4° Bérar, depuis 1 anna jusqu'au 1000 roupies ;
5° Canada ;
6° Espagne et colonies ;
7° Etats-Unis, y compris ceux avec centre renversé dont l'existence est niée par les Américains ;
8° Grande-Bretagne ;
9° Indes Anglaises ;
10° Italie et municipaux ;
11° Maurice ;
12° Mexique ;
13° Nouvelle Galles du Sud ;
14° Nouvelle-Zélande, 1861 depuis one penny *avec brisures* jusqu'au 50 livres ;
15° Pays-Bas — Clein Segel depuis 1579 à nos jours ;
16° Suisse et cantons ;
17° Russie (timbres de bâtisse) ;
18° Turquie ;
19° Victoria ;

et beaucoup d'autres séries de pays dont je ne parle pas, je crois, *sans affirmer*, que ces merveilles eussent baissé *un peu* l'enthousiasme des visiteurs.

Les promoteurs ont été des *roublards*; ils ont fait leur exposition personnelle, c'est-à-dire celle dont les timbres sont le plus en vogue et surtout rapportent plus de profit. *C'est une question d'argent, rien autre chose; mais faut-il l'avoir ?* Ils ont eu raison et je les approuve, le résultat merveilleux leur donnant gain de cause — mais, néanmoins, je voudrais voir les deux genres, l'un à côté de l'autre, dans des salles spéciales..... *avec le public amateur seul pour juge*, afin de savoir *qui remporterait la médaille grand-module de la poste ou du fisc.*

Je termine en m'écriant :

Vivat semper
Stamp duty !

J. Goutier. „

Notre correspondant perd de vue que la Société Philatélique de Londres est composée uniquement d'amateurs qui ne s'occupent que de la collection postale. Dès lors, il n'est que juste qu'elle n'encourage que les choses qui intéressent ses membres. Si les prétentions de M. Goutier étaient admises, les collectionneurs de toutes sortes de choses, pourraient revendiquer à leur tour une place pour l'exhibition de ce qui, à leur point de vue, est l'idéal de la collection : on voit d'ici les conséquences.

Lorsque les amateurs de fiscaux voudront mettre leurs collections en évidence, qu'ils organisent à *leurs frais* des expositions. Nous avons même la certitude qu'ils démontreront sans peine que la collection fiscale est tout aussi intéressante que la collection postale, si elle ne l'est plus. Car tout en ayant les mêmes avantages, qu'il est inutile d'énumérer ici, elle a encore celui de nous initier d'une façon fort intéressante à toutes les différentes taxes fiscales établies un peu partout et à nous faire connaître ce que le commun des mortels ignore. Nous citerons, par exemple, ces permis qu'il faut obtenir en Russie pour pouvoir fumer dans certains endroits ou comme en Egypte pour pouvoir prolonger dans les établissements publics, l'heure de leur fermeture.

Pour ce qui du vœu, de M. Goutier, de voir les collections rivales se disputer le grand prix, il n'y a pour cela, à notre avis, qu'un seul moyen, c'est d'organiser une exposition à frais communs.

Bibliothèque des timbrophiles.

The adhesive postage Stamps of Europe, par W. O. S. Westoby. — Edité par Upcott Gill, à Londres.

Un joli petit volume qui attire l'attention du philatéliste par l'élégance de sa couverture et le retient par l'excellence de son contenu.

Qu'on se rassure cependant, l'ouvrage est plus important qu'il ne le paraît. M. Westoby ne publie aujourd'hui que la première partie d'une série d'articles parus dans les suppléments philatéliques de la revue anglaise, le *Bazaar*.

Le volume qui nous occupe se borne à passer en revue les timbres d'Alsace-Lorraine, d'Autriche et de Hongrie. On voit donc qu'il y aura amplement matière pour ceux qui suivront.

Cette étude sur les valeurs postales des différents pays d'Europe, est précédée d'une introduction, remplie d'enseignements pour les philatélistes qui ne sont pas encore rompus à toutes les difficultés du métier et même pour les autres.

M. Westoby y étudie le timbre en lui-même, il le dissèque en anatomiste, soucieux d'en faire connaître tous les éléments qui le composent. C'est d'abord le papier, ses différentes sortes, sa fabrication, sa composition essentielle, puis l'impression, la perforation et ses variétés, le gommage, etc., etc.

Puis suivent quelques conseils sur la manière de collectionner, des détails minutieux sur l'album, l'achat du timbre, le mode de placement qu'un philatéliste sérieux ne saurait dédaigner.

L'ouvrage de M. Westoby reste, dans sa forme rudimentaire, une des meilleures encyclopédies philatélistes qui ait été publié jusqu'ici et nous en recommandons vivement la lecture à tous.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite et fin. — Voir n° 417.)

CATALOGUE GÉNÉRAL

DE TOUTES LES ÉMISSIONS POSTALES D'HÉLIGOLAND (1867 A 1897) (1).

1° Timbres.

15 *avril* 1867. *Effigie en relief de Victoria à gauche, cadre variant par la disposition des couleurs. C. sur B.*

1er *type d'effigie* (*page* 113 1895) (2), *percés en lignes* (*feuilles dentelure* A).

100. 1/2 sch., vert-bleu et carmin . . . . „ „
101 1 — carmin — vert foncé . . „ „
102. 2 — — jaune . . . . 0.75 25 „
103. 2 — — — (var. du 2). 1.50 „
104. 6 — vert-bleu — carm. violacé . . . 1.25 50 „
105. 6 — — — (var. du 6). 2.50 „

Juillet 1868. 2e *type d'effigie* (*page* 120-1895) *percés en lignes* (*feuilles dentelure* A).

106 1/2 sch., vert-bleu et carmin . . . . . „ „

15 *aout* 1869/71, 2e *et* 3e *types d'effigie* (*page* 121-1895, *piqués* 14 1/2 *feuilles dentelure* B).

PAPIER BLANC ÉPAIS.

107. 1/2 sch., vert pâle et carmin . . (1869). .
108. 1/2 — vert-jaune — . (1871). .
109. 1/2 vert foncé — . . — . .
110. 1/2 vert vif . . .
111. 1/2 — olive foncé . . .
112. 1/2 pâle . . . . .
113. 1 — carmin vif et vert jaune vif . .
114. 1 — — terne — — . .

---

(1) La 1re colonne indique toujours le prix des timbres neufs par unité ; la 2e, celui par feuille entière de 50, sauf indication contraire.

(2) Le numéro de la page est un renvoi à la description et aux détails sur les timbres.

Juin et août 1873. *Papier blanc petit quadrillé.*

115. 1/2 sch., vert-jaune vif et carmin . . . „ „
116. 1/2 — vert vif — — . . . 5.00 „
117. 1 carm. violacé — vert-jaune pâle „ „
118. 1 — — vif — vif. „ „

Aout et décembre 1873. 1er *type d'effigie* (*page* 123-1895) *piqués* 14 1/2 (*feuilles dentelure C, sauf les* 3/4 *et* 1 1/2 *sch. qui ont* B).

119. 1/4 sch., rouge vif et vert-mai. . . . 15.00 „
120. 1/4 — vert-jaune — carmin (erreur) . „ „
121. 1/4 rose vert jaune . . . 6.00 „
122. 3/4 — vert tendre rose vineux . . 2.50 „
123. 1 1/2 — vert-jaune — carmin . . . . „ „

15 *février* 1875. *Même effigie* (2e *type*) *dans un ovale, variant par la disposition des couleurs, piqués* 14 1/2 *page* 125-1895 (*feuilles dentelure* B. *sauf les* 1, 2, 25 *pf. qui ont* C).

A. PAPIER BLANC JAUNATRE.

124. 1 fart. ou 1 pf., carm. foncé et vert foncé. 1.00 40 „
125. 2 — 2 — vert jaune — carm. — . 1.25 „
126. 3 — — 5 — rouge foncé — vert foncé. 2.50 „
127. 1 1/2 p. ou 10 vert et carm. foncé „ „
128. 3 — 25 — carmin — vert foncé. 1.25 50 „
129. 6 — 50 — vert foncé — carm. foncé „ „

1889/90 *Papier blanc saliné, piqués* 14 1/2 (*pages* 126-1895, (*feuilles dentelure* B).

130. 3 fart. ou 5 pf., carmin vif et vert foncé „ „
131. 1 1/2 p. — 10 vert-jaune — vermillon 0.75 30 „
132. 1 1/2 — — 10 — vert-jaune vif et rouge . „ „
133. 6 — 50 — vert foncé et carmin vif „ „

1er *juin* 1876. *Armoiries dans un ovale, piqués* 14 1/2 (*page* 127-1895) (*feuilles dentelure* A *et* C). C. *sur* B.

1° *Bandes de* 10 *timbres* : 223 × 42 *m/m.*

10 timbres.

134. 2 1/2 fart., 3 pf., vert foncé, noir, rouge et jaune. „ „
135. 2 1/2 — 3 — vert, — . 5.00 „
136. 2 1/2 p. 20 — carm. violace, noir, vert foncé, jaune „ —

14 *février* 1877. *Papier blanc jaunâtre* (*page* 127-1895).

10 timbres.

137. 2 1/2 fart., 3 pf., vert, noir, rouge et orange „ „

19 *avril* 1880/88. 2° (*Bandes de* 10 *timbres* : 230 × 70 *m/m*) *pages* 127/128-1895. C. *sur* B.

10 timbres.

138. 2 1/2 p., 20 pf., carmin, noir, vert terne, orange brunâtre . . . „ „
139. 2 1/2 20 — rose carmin, noir, vert-jaune foncé . . . . „ „
140. 2 1/2 20 — rose clair, noir, vert-foncé, jaune foncé, ... „ „
141. 2 1/2 20 vermillon, noir, vermillon jaune . . . . „ „
142. 2 1/2 — 20 — vermillon pâle, noir, vert pâle, jaune pâle . . . 1.00 10 „
143. 2 1/2 — 20 — brique, noir, vert, jaune. 1.00 „

28 *septembre* 1879. *Chiffre varié dans un rect.*, C. *sur* B. *jaunatre, piqués* 14 1/2 (*pages* 9/10-1896 (*feuilles piqure* B).

25 timbres.

144. 1 sh. ou 1 mk., vert-bleu, rouge et noir . „ „
145. 1 — — 1 — — — (v.). „ „
146. 5 — — 5 — — — orange, noir. 20.00 400 „
147. 5 — — 5 — — — — — (v.) „ „

1889. *Papier blanc, piqués* 14 1/2.

50 timbres.

148. 1 sh. ou 1 mk., vert foncé, carm. et noir . » »
149. 1 — — 1 — — — — (v.) » »

RÉIMPRESSIONS DE TIMBRES-POSTE.

A. Officielles.

Tirage de Berlin.

6 *juin* 1875. *Effigie en relief de Victoria, types correspondant aux timbres émis en* 1869/73, *sauf par l'effigie parfois* (1), C. *sur* B. *jaunâtre, piqués* 14 1/2 (*page* 45-1896) (*feuilles dentelure* C).

4700. 1/4 sh., rouge carm. et vert-jaune (2e type *) 0.75 30 »
4701. 1/4 — vert-jaune — carm. viol. — * 0.75 30 »
4702. 1/2 — — — foncé — — vif (erreur) 0.75 30 »
4703. 3/4 — — — pâle — rose. . . . . 0.75 30 »
4704. 1 — carmin — vert jaune foncé. 0.75 30 »
4705. 1 1/2 — vert-jaune — carm. viol (2e type *) 0.75 30 »

16 *août* 1890. *Types de* 1875 *et* 1879 *à effigie ou chiffre*, C. *sur* B., *piqués* 14 1/2 (*page* 46-1896) (*feuilles dentelure* B).

4706. 3 fart., 5 pf., rouge et vert foncé . . . » »
4707. 1 sh., 1 mk., vert foncé, vermillon et noir » »

B. Privées.

Tirage de Berlin.

Mai 1879. *Types de* 1867 *à* 1873, C. *sur* B. (*pages* 74 & 84-1896) *non dentelés.*

4708. 1/4 sch., rose et vert foncé (2e type *) 0.75 »
4709. 1/4 — vert-jaune — carm. — — * 0.75 »
4710. 1/2 — — — — . . . . . 0.75 »
4711. 3/4 — — — rose vif . . . . 0.75 »
4712. 1 — carmin — vert-jaune . . . 0.75 »
4713. 1 1/2 — vert foncé — carmin (2e type *) 0.75 »
4714. 2 — carmin — vert-jaune . . . 0.75 »
4715. 2 — — — — (variété) » »
4716. 6 — vert-bleu — carmin . . . . 0.75 »
4717. 6 — — — — (variété) » »

Piqué 14 1/2 (*feuille dentelure* B)

4718. 1/4 sch., vert-jaune pâle et car. foncé (2e t. *). 0.50 25 »

Percés en lignes (*feuilles dentelure* D).

4719. 2 sch., carmin et vert-jaune. . . . . 0.50 25 »
4720. 2 — — — (var. 1er et 2e) » »
4721. 6 — vert-bleu et carmin . . . . . 0.50 25 »
4722. 6 — — — (variété). . » »

12 *août* 1879. *Piqués* 14 1/2 (*feuilles dentelure* D).

4723. 2 sch., rose-carmin et vert-jaune vif . . 0.50 25 »
4724. 2 — — — (v. 1re et 2e) » »
4725. 6 — vert-bleu vif et carmin . . . . 0.50 25 »
4726. 6 — — — (variété) . » »

Percés en lignes (*feuilles dentelure* E).

4727. 1/2 sch., vert-jaune vif et carmin . . . 0.50 25 »
4728. 1 — carmin — vert-jaune . . 0.50 25 »

30 *mai* 1884. *Piqués* 14 1/2 (*feuilles dentelure* B).

4729. 1/2 sch., (?) . . . . » »
4730. 1 — carmin et vert-jaune . . . . » »

Percés en lignes (*feuilles dentelure* E).

4731. 1/2 sch., vert-jaune vif et carmin . . . » »
4732. 1 — carmin — vert-jaune . . » »
4733. 2 — — — — . . » »
4734. 2 — — — — (v. 1er et 2e) » »
4735. 6 vert-bleu — carmin . . . » »
4736. 6 — — — — (var.). » »

(1) Nous l'indiquons par un astérisque (*).

Piqués 14 1/2 (*feuilles dentelure* E).

4737. 1/2 sch., rose et vert foncé (2e type *) » »
4738. 1/4 — vert-jaune et car. foncé (— *). » »
4739. 3/4 — — — rose vif . . . . » »
4740. 1 1/2 — vert foncé — carmin (2e type *) . » »

6 *juin* 1880. *Armoiries, type* 1876 (*page* 85-1896), C. *sur* B, *piqués* 14 1/2 (*feuilles dentelure* A *et* B).

Bande de 10 *timbres* : 230×70 *m/m.*

10 timbres.

4741. 2 1/2 fart., 3 pf., vert-jaune, noir, vert-foncé, rouge très vif et orange brunâtre . . 1.00 10 »

Mars 1882. *Effigie de Victoria, type* 1875, C. *sur* B., *piqués* 14 1/2 (*pages* 85/86-1896) (*feuille dentelure* C).

4742. 1 fart., 1 pf., éosine et vert foncé . . . » »
4743. 1 — 1 — — — (effig. renv.) » »

2 *juillet* 1883. *Les mêmes, page* 86-1896, *piqués* 14 1/2.

4744. 1 fart., 1 pf., rose et vert-jaune. . . . » »
4745. 2 — 2 — vert-jaune pâle et car. vif . » »

30 *mai* 1884. *Effigie, types* 1867 *à* 1873, C. *sur* B, *piqués* 14 1/2 (*page* 86-1896) (*feuilles dentelure* B).

4746. 1/4 sch., carmin et vert-jaune vif . » »
4747. 1/4 — (?) . . . . » »
4748. 1/2 — vert-jaune vif — carmin vif . . » »
4749. 3/4 — (?) . . . . » »
4750. 1 — carmin foncé — vert-jaune foncé » »
4751. 1 1/2 — vert-jaune vif et carm. viol. (2e type *) 0.25 10 »
4752. 2 — rose-carmin et vert-jaune vif . 0.25 10 »
4753. 2 — — — — (v. 1er et 2e) 0.50 »
4754. 6 — vert-bleu — carm. foncé . . 0.25 10 »
4755. 6 — — — — (variété) 0.50 »

Percés en lignes (*feuilles dentelure* D).

4756. 1/2 sch., vert-jaune vif et carmin vif . . » 12 »
4757. 1 — carmin foncé — vert-jaune foncé » »

23 *janvier* 1885. *Armoiries, type* 1876, C. *sur* B., *piqué* 14 1/2 (*page* 87-1896) (*feuilles dentelure* A *et* C).

(*Bande* 232 × 47 *m/m*).

10 timbres.

4758. 2 1/2 fart., 3 pf., vert, noir, vert-jaune foncé, vermillon et jaune foncé . . . . . 0.25 2 »

Tirage de Leipsick.

9 *mars* 1888. *Effigie de Victoria, types* 1867 *à* 1875, C. *sur* B. *fortement satiné*, (*page* 87-1896).

Percés en lignes (*feuilles dentelure* D).

4759. 1/2 sch., vert-jaune et carmin . . . . 0.10 4 »
4760. 1 — rouge vif — vert clair . . . 0.10 4 »
4761. 2 — vermillon — vert-jaune . . . 0.10 4 »
4762. 2 — — — — (var. 1er et 2e) 0.30 »
4763. 6 — vert-bleu — carm. brunâtre . . 0.10 4 »
4764. 6 — — — — — (variété) 0.30 »

Piqués 14 1/2 (*feuilles dentelure* C).

4765. 1/4 sch., rouge et vert-jaune foncé . 0.10 4 »
4766. 1/4 — vert terne — carmin brunâtre . 0.10 4 »
4767. 1/2 — vert-jaune — carmin . . . . 0.10 4 »
4768. 3/4 — réséda — rose terne . . . 0.10 4 »
4769. 1 — rouge vif — vert clair . . . 0.10 4 »
4770. 1 1/2 — vert-gris — carmin brunâtre. 0.10 4 »
4771. 2 — vermillon — vert-jaune . . . 0.10 4 »
4772. 2 — — — — (v. 1re et 2e) 0.30 »
4773. 6 — vert-bleu — carm. brunâtre . 0.10 4 »
4774. 6 — — — — — (variété) 0.30 »
4775. 1 pfennig, vermillon — vert-foncé . . . 0.10 4 »
4776. 2 — vert-jaune pâle et carm. brunâtre 0.10 4 »

Tirages de Hambourg.

31 *janvier* 1891. *Effigie ou armoiries, types* 1867 *à* 1876, C. *sur* B., *satiné, légèrement azuré.* (*Pages* 88, 95 96-1896).

Percés en lignes (*feuilles dentelure* D).

4777. 1/2 sch., réséda et rose . . . . 0.05 2 »
4778. 1 vermillon vif gris-vert . . » »
4779. 2 — vermillon – réséda . . . 0.05 2 »
4780. 2 — — — (v. 1re et 2e). 0.15 »
4781. 6 – vert-gris rouge . . . 0.05 2 »
4782. 6 — — — (variété). 0.15 2 »

Piqués 14 1/2 (*feuilles dentelure* E).

4783. 1/4 sch., rouge et réséda . . 0.05 2 »
4784. 1/4 — réséda rouge. . . 0.05 2 »
4785. 1/2 – rose . . . 0.05 2 »
4786. 3/4 vert-gris — brique . 0.05 2 »
4787. 1 – vermillon vif gris-vert 0.05 2 »
4788. 1 1/2 vert terne rouge (2e type*) 0.05 2 »
4789. 2 vermillon réséda . . » »
4790. 2 (v. 1re et 2e). » »
4791. 6 vert-gris rouge . 0.05 2 »
4792. 6 — variété. 0.15 »
4793. 1 pfennig, vermillon réséda . . . 0.05 2 »
4794. 2 – vert-jaune rouge. . . 0.05 2 »
4795. 2 — vermillon . . 0.05 2 »

Non dentelés.

4796. 1/2 sch., réséda et rose . . 0.25 8 »
4797. 6 – vert-gris — rouge. 0.25 10
4798. 6 — — variété . . » »
4799. 2 pf., vert-jaune . . 0.25 8 »

Piqué 14 1/2. *Bande de* 230 × 49 *m/m*, (*feuilles dentelure* E.).

10 var.

4800. 3 pfennig, vert-gris, noir, vermil., jaune. 0.05 0.50

12 *juillet* 1892. *Effigie ou armoiries, types* 1867 *à* 1876, C. *sur* B. *non satiné*, (*pages* 96 97-1896).

Percés en lignes (*feuilles dentelure* D).

4801. 1/2 sch., réséda et rose vif . . . 0.05 2 »
4802. 1 vermillon — olive . . . 0.05 2 »
4803. 2 – – réséda . . . . 0.05 2 »
4804. 2 (v. 1re et 2e). » »
4805. 6 vert-gris — rouge vif . 0.05 »
4806. 6 — — — (var.). » »

Piqués 14 1/2 (*feuilles dentelure* E).

4807. 1/4 sch., rose vif et vert foncé . . » »
4808. 1/4 vert gris — rouge-carmin » »
4809. 1/2 réséda rose vif . . 0.05 2 »
4810. 3/4 vert-gris brique . . 0.05 2 »
4811. 1 – vermillon – olive . . . . . 0.05 2 »
4812. 1 1/2 — vert-gris rouge-car. (2e typ.*). 0.05 2 »
4813. 2 vermillon réséda . . . 0.05 2 »
4814. 2 — – (var. 1re et 2e) » » »
4815. 6 vert-gris rouge vif . . 0.05 2 »
4816. 6 – — — . (var.). » » »
4817. 1 pfen., vermillon — réséda . . . . 0.05 2 »
4818. 2 — vert-jaune — vermillon . 0.05 2 »

Non dentelé.

4819. 1 sch., vermillon et vert foncé . . . 0.25 »

Piqués 14 1/2. *Bandes de* 230 × 49 *m/m* (*feuilles dentelure* E.

10 timbres.

4820. 3 pfennig, vert-gris, noir, verm. et jaune. 0.05 0.50

19 *juillet* 1893. *Effigie de Victoria, types* 1871 *et* 1893, C. *sur* B., *piqués* 14 1/2, *feuilles dentelure* E.)

4821. 3/4 sch., ? . . . » .
4822. 1 — carmin et vert-jaune . . 0.10 4 »

21 *mars* 1895. *Même effigie, piqués* 14 1/2, (*page* 97-1896) (*feuilles dentelure* E.).

4823. 1/4 sch., rose-carmin et olive (2e type*) . . 0.05 2.50
4824. 1/4 vert terne — rouge foncé*. . . 0.05 2.50

ESSAIS DE TIMBRES.

1871. *Effigie en relief de Victoria, sans les dessins d'angles*, C. *sur* B.

4900. 1 sch., noir . . . .

1876. *Armoiries*, C. *sur* B., *épais, non dentelés et piqués* 11 1/2 (*page* 151-1895).

4901. 3 pf., vert, ... non dentelé . .
4902. 3 – – rouge et jaune, — . .
4903. 3 — . . . . piqué 11 1/2 . .
4904. 3 – — — .
4905. 3 — vert et rouge, . . non dentelé . .
4906. 20 rose carmin, . . .
4907. 3 vert foncé, . piqué 11 1/2 .
4908. 20 · rose-carmin, . . . — . .

1879. *Chiffre varié*, C. *sur* B., *non dentelés et piqués* 11 1/2. *L'ovale et la couronne inachevés* (*page* 11-1896).

4909. 1 mark, vert foncé, vermillon et noir, piqué 11 1/2.
4910. 5 — — rouge vif, orange et noir, —
4911. 5 vert pâle, rose et noir, . non dentelé.

Type achevé.

4912. 1 mark, vert, rouge et noir, non dentelé . .
4913. 5 — — .
4914. 1 et 5 mark, se tenant, . –
4915. 5 mark, noir sur chine, . . - . .
4916. 1 mark, vert terne, vermillon et noir, piqué 11 1/2.
4917. 5 — — — — et orange —

Non dentelé verticalement.

4918. 5 mark, vert terne, vermillon, noir et orange.

Impressions défectueuses (*page* 97 1896). 1re (*réimp. de* 1891).

1891. *Effigie en relief*, C. *sur* B.

4919. 1/4 sch., rouge vif et vert-jaune, percé. 0.40 15 »
4920. 1/4 — vert terne carm. brunât, 0.40 15 »
4921. 1 — rouge vif — vert-gris 0.40 »
4922. 3/4 — vert-gris et brique, non dentelé. 0.50 »

Le cadre intérieur est déplacé.

4923. 1 sch, rouge vif – vert-gris, piqué. . 0.40 »
4924. 2 — vermillon — vert-jaune, . . 0.40 15 »

2e de 1892. *Les mêmes, effigie en relief renversée* (*page* 97-1896).

4925. 2 sch., vermillon et réséda, percé. 0.50 »
4926. 1/4 rose vif vert foncé, piqué. 0.50 »
4927. 1/4 — vert-gris — rouge carmin, 0.50 »
4928. 3/4 — — – brique, - » »
4929. 1 1/2 — - — rouge-carm.*, · 0.50 »
4930. 1 pf., vermillon – réséda, 0.50 »
4931. 2 — vert-jaune vermillon, 0.50 »
4932. 1/4 sch., rose vert foncé, non dentelé. 0.50 »
4933. 1/4 vert gris — rouge carm. — 0.50 »

L'effigie n'a pas de relief.

4934. 1/2 sch., vert-jaune et carm. non dent. 0.40 15 »
4935. 1/2 — — vif — — vif, — 0.40 15 »

Les dessins d'angles int. manquent.

4936. 1/2 sch., vert-jaune et carm. non dent. 0.40 15 »
4937. 1/2 — foncé — — — 0.40 15 »

Les dessins d'angles int. sont déplacés.

4938. 1/2 sch., vert foncé, non dentelé. . . . 0.50 »
4939. 1/2 — vert-jaune, — . . . . 0.50 »

L'effigie en relief n'a pas de dessin d'angles int.

4940. 1/2 sch., noir. . . . . non dentelé . . 0.40 15 »
4941. 1/2 — — . . . . . . percé . . . . 0.50 »
4942. 1/2 vert. . . . . non dentelé . . » »
4943. 1/2 — — . . . . . . percé . . . , 0.50 »
4944. 1/2 — (double eff.), non dentelé. . 0.50 »

L'effigie et le cadre sont imprimés en relief sans ovale, sur papier de circulaire.

4945. 1/2 sch., blanc, percé . . . . » 15 »

Effigie en relief, C. sur B.

25 timbres.

4946. 2 pf., vert,. . . . non dentelé . . . . 0.50 »
4947. 2 — — et carmin, — 0.50 12.50

Armoiries, C. sur B., non dentelé.

5 timbres.

4948. 3 pf., vert-gris, noir, vermillon et jaune . » »

2° ENVELOPPES.

13 *avril* 1873. *Effigie en relief à gauche de Victoria dans un ovale, imp. à droite sur format ord.*, C. *sur* B. (*page* 98-1896).

5500. 1 1/2 pence, 10 pf., carmin . . . . 1.25 »

10 *juillet* 1879/81. *Même effigie surchargée d'une valeur nouvelle en noir* (*pages* 105/107-1896).

1re surch. 2e surch. 3e surch.

5501. 2 1/2 p., 20 pf., carmin,
surch. noire 10 » » »

RÉIMPRESSIONS D'ENVELOPPES

Tirage privé (Hambourg).

Décembre 1879/95. *Type de* 1875 *à effigie en relief, imp. sur fragments en* C. *sur* B., (*page* 109-1896)

1879. 1893. 1895.

7000. 1 1/2 p., 10 pf., carmin . . . . 0.15 » »

ESSAIS D'ENVELOPPES

1879. *Effigie en relief, type de* 1875 *avec surcharge analogue à celle de* 1879, *imp. à droite sur format ord.*, C. *sur* B., (*page* 108-1896).

7100. 2 1/2 p., 10 pf., carmin, surch. noire. . » »

3° BANDES TIMBRÉES.

1er/15 *avril* 1878. *Armoiries ayant au-dessus* : HELIGOLAND *et au-dessous la valeur sur banderole, imp. à gauche en* C. *sur* B. (*pages* 109/111-1896).

8000. 2 far., 3 pf., vert bronze (2 var.) . . 1.00 »
8001. 3 — 5 — brun-rouge . . . . . 1.00 »
8002. 1 1/2 p., 10 — bleu foncé . . . . . . 1.00 »

Tirage de mai 1878.

8003. 2 far., 3 pf., vert bronze foncé . . . . 0.75 »
8004. 3 — 5 — brun-rouge . . . . . . » »
8005. 2 — 3 — vert bronze (pap. épais) . » »

Tirage de mars 1884.

8006 3 far., 5 pf., brun-rouge. . . . .

Tirage de mai 1887.

8007 3 far., 5 pf., brun-rouge pâle. . . .

Tirage du 29 *mai* 1890.

8008 3 far., 5 pf., brun-rouge. . . . . .

RÉIMPRESSIONS DE BANDES.

A. OFFICIELLES

Tirage de Berlin.

16 *août* 1890. *Semblables aux bandes de* 1878/90 (*page* 111-1896) C. *sur* B. *rosé.*

8100 3 far., 5 pf, brun-rouge. . . . . .

B. PRIVÉES.

Tirage de Hambourg.

Décembre 1879. *Semblables aux précédentes*, C. *sur* B. (*page* 111-1896).

8101 2 far., 3 pf., vert terne . . . . . .

Imp. sur fragments.

8102. 2 far., 3 pf., vert jaunâtre . . . . . 0 10 »

Mars 1880. *Les mêmes, tirages de fantaisie* (*page* 112-1896).

8103. 2 fart., 3 pf., vert pâle . . . .
8104. 2 — 3 — noir . . . . . .
8105. 2 — 3 — outremer . . . .
8106. 2 — 3 — rose . . . . . .
8107. 2 — 3 — jaune d'or . . .
8108. 2 — 3 — or. . . . .
8109. 2+2 — 3+3 — vert . . . . . .

16 *septembre* 1882. *Les mêmes, sur fragments de papier* B. *bleuâtre* (*page* 112-1896.)

8110. 2 fart., 3 pf., vert bronze . . . . .

ESSAIS DE BANDES.

1878. *Armoiries, type adopté*, N. *sur chine* (*page* 111-1896).

8111. 2 fart., 3 pf, noir . . . .

4° CARTES POSTALES

(1° *simples*).

Septembre 1873. *Formules aux armoiries*, N. *sur* C., (*pages* 9/11-1897).

9100. 6 lignes, chamois . . . . . 0.75 »
9101. 4 — gris fer . (nov. 73) . » »
9102. 4 brun-noir . » . » »
9103. 4 brun (2 var.) » . 0.75 »
9104. 4 et cadre, — . . (déc. 73) . 0.75 »
9105. 4 — — gris . . (août 74) . » »
9106 4 — brun . . — » »
9107 4 — rouge-brun . — » »
9108. 4 — — cham. jaun. (oct. 74) » »
9109. 4 — — . (nov. 74). » »
9110. 4 — — satiné — 0.60 »

Avril 1875. *Formules avec timbre à effigie à droite*, C. *sur chamois* (*page* 12-1897).

9111. 3 far., 5 pf., vert-jaune . . . . . . 1.50 »
9112. 3 — 5 — sans couleur (variété). . » »

1er *avril* 1878. *Formules avec armes à gauche;* HELIGOLAND *en lettres rochers*, C. *sur* B., (*page* 13-1897).

9113. 5 far., 10 pf., noir . . . . " -

10 *juillet* 1879. *Formules de* 1875 *avec timbre surchargé de la valeur nouvelle*, C. *sur chamois* (*pages* 14, 15, 27-1897).

9114. 1 1/2 p., 10 pf., vert, surch., noire, 1er typ. 8.00 "
9115. 1 1/2 — 10 — — — — 2e " -
9116. 1 1/2 — 10 — — — — 3e - 12.00 "

Variétés du 1er type.

Second rectangle à côté du 1er.

9117. 1 1/2 p., 10 pf., surch., noire . . . . .

Le trait sous POSTALE UNIVERSELLE *est déplacé.*

9118. 1 1/2 p., 10 pf., vert, surch., noire . . .

22 *octobre* 1879. *Analogue à la carte d'avril* 1878; *légende:* UNION POSTALE *etc.*, N. *sur* B., (*page* 29-1897).

9119. 5 far., 10 pf., noir . . . . 0.75 "

(2e cartes avec réponse).

1er *septembre* 1876. *Formules avec cadre et timbre à effigie de Victoria en relief à droite*, C. *sur chamois*, (*page* 45-1897).

9800. 3 + 3 far., 5 + 5 pf., vert-jaune foncé. . . 4.00 "

10 *août* 1879. *Les mêmes avec timbre surchargé d'une nouvelle valeur* (*pages* 46/47, 89/90-1897).

9801. 1 1/2 + 1 1/2, 10 + 10 pf., vert-jaune, surch. noire, 1er et 2e types . . . . . " "
9802. 1 1/2 + 1 1/2, 10 + 10 pf., vert-jaune, surch. noire, 2e et 2e types . . . . 50.00 "
9803. 1 1/2 + 1 1/2, 10 + 10 pf., vert-jaune, surch. noire, 3e et 3e types . . . . . 50.00 "

VARIÉTÉS.

2e et 2e types.

9804. Inscrip. 10 pf., sous le timbre . . . . " "
9805. Sans surch. sur la 2e partie . . . " "
9806. *Union*, etc., sur le dos de la 1re partie . . " "
9807. — — en-des. du cadre de la 2e partie " "
9808. Surch., sur le dos de la 2e partie . . . " "

3e et 3e types.

9809. 2e partie a d'*union* sous le cadre. . . . " "
9810. Surch., sur le dos de la 2e partie . . " "
9811. Sans surch. à la 2e partie . . . . . . " "

26 *juin* 1880. *Semblables aux cartes ord. d'octobre* 1879, C. *sur* B., *grisâtre*, (*page* 108-1897).

9812. 5 + 5 far., 10 + 10 pf., noir . . . 3.00 "

RÉIMPRESSIONS DE CARTES

TIRAGE OFFICIEL.

16 *août* 1890. *Semblables aux cartes de juin* 1880, C *sur* B, (*page* 108-1897).

9900. 3 + 3 far., 10 + 10 pf., noir . . . . . " "

Tirage privé.

Décembre 1879. *Effigie de Victoria en relief, imp. sur fragments de carton chamois*, (*page* 109-1897).

9901. 3 far., 5 pf., vert-jaune, sans bordure.
9902. 3 — 5 — — avec — imitée.

Mars 1880. *Formules de* 1875 *avec timbre ajouté* (*page* 109-1897).

9903. 2 timbres (var. A) . . . . 0.75 "
9904. 2 — B) . . . . 0.75 "
9905. 3 — C . . . . 0.75 "
9906. 4 — D) . . . . 0.75 "

Lignes d'adresse avec petit pointillé.

9907. 3 far., 5 pf., sans couleur . . . .
9908. 3 — 5 — rose . . . .
9909. 1 1/2 p., 10 — — . . . .
9910. 1 1/2 — 10 — vert . . . .
9911. 3 — 5 — sans texte . . .
9912. Texte, sans timbre. . . . .

1885. *Formules de* 1876 *avec cadre imité* (*page* 110-1897).

9913. 3+3 far., 5+5 pf., vert-jaune . . . .
9914. Sans timbre . . . .
9915. 3+3 far., 5+5 pf., avec reserve . . .

1886. *Nouveau tirage avec cadre imité* (*page* 110-1897).

9916. 3+3 far., 5+5 pf., vert-jaune . . . .
9917. Sans timbre . . . .

1890. *Formule de* 1875 *avec texte lithogr.* (*page* 111-1897).

9918. 3 far., 5 pf., vert . . . .

1892. *Nouveau tirage des cartes avec et sans bordure* (*page* 111-1897).

9919. 3 far., 5 pf., vert-jaune, sans bordure.
9920. 3 — 5 — — avec — imitée.

ESSAIS DE CARTES.

1878. *Rappelle le type émis* C *sur* B (*page* 13-1897).

10000. 5 far., 10 pf., noir . . . .

1879. *Cartes de* 1875 *avec le timbre surchargé* (*page* 28-1897).

10001. 1 1/2 p., 10 pf., carmin, surch. noire .

1880. *Effigie en relief sur* B (*page* 109-1897).

10002. 3 far., 5 pf., rouge orange. . . . .
10003. 3 5 tête bêche. . . .

CHRONIQUE FISCALE.

—

ARGENTINE (République).

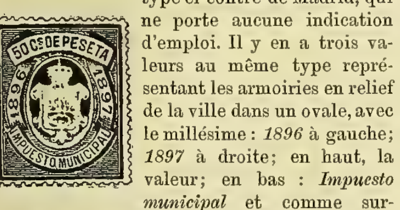
BUENOS-AYRES (*Municipalité de*). — La *Rev. de la Soc. Fila. Arg.*, fait connaître la série des timbres employés depuis 1897 par la municipalité de Buénos-Ayres. Au centre d'un rectangle allongé les armoiries de la ville dans un cercle contenant : *Municipalidad de la capital*; au-dessus : *1897 — Buenos-Aires;* au-dessous, la valeur, puis un cartouche pour contenir un numéro d'ordre.

Lithographiés par G. Kraft et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

1 centavo, rose-carmin
2 centavos, olive
3 — violet
4 — vert
5 — jaune
10 — sépia
20 — outremer
40 — violet foncé
50 — vermillon
1 peso, vert-bouteille
2 pesos, bleu foncé
3 — héliothrope
4 — jaune orange
5 — café
10 — vert foncé
20 — sépia
50 — vert pâle
100 — bleu pâle
200 — marron

ESPAGNE.

MADRID. — La *Gazette Timb.* a reproduit le type ci-contre de Madrid, qui ne porte aucune indication d'emploi. Il y en a trois valeurs au même type représentant les armoiries en relief de la ville dans un ovale, avec le millésime : *1896* à gauche; *1897* à droite; en haut, la valeur; en bas : *Impuesto municipal* et comme surcharge le monogramme I. S. en rouge :



10 c. de peseta, vert pâle, piqué 13
25 — bleu, —
50 — carmin, —

Notre confrère reproduit un autre grand timbre, mais, quoique gommé, nous pensons qu'il s'agit de papier timbré.

ITALIE.

PARTANNA (*Trapani*). — Émis en 1893 :

Armoiries (croix de Savoie sur manteau royal) dans un rectangle ayant pour inscription. En haut : *Municipio di Partanna;* en bas, la valeur ; à gauche : *Diritti di ;* à droite : *Segreteria* :

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
50 — outremer —
80 — vert-bleu —
1 lire, argent —

PORTUGAL.

Nous trouvons annoncé à la *G. T.* un timbre *Propinas de Matricula e addicionaes* de nouvelle émission.

“ La valeur en bistre, dit notre confrère, est en haut dans un cartouche soutenu par deux colonnes au pied desquelles à droite et à gauche du timbre sont disposés les attributs d'étude, et une femme assise tenant un livre ouvert. Au centre, dans un ovale, les armes du Portugal entourées par l'indication : *Propinas de Matricula e addicionaes;* en dessous : 1897 en bistre, dans un petit cartouche. Timbre rectangulaire, couleur sur blanc, de 44 m/m sur 26, non dentelé : „

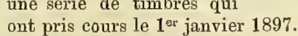
S 3 190 lilas, surch. bistre

SUISSE.

LUCERNE *(Canton de)*. — C'est par suite d'un malentendu que nous avons dit que, provisoirement, on s'était servi d'un timbre en caoutchouc en attendant l'émission des timbres commandés. Le bureau du timbre s'est servi effectivement de ce cachet, mais pour son apposition sur les documents soumis aux nouvelles taxes. L'impression est violette et au fac-simile ci-contre.



THURGOVIE *(Canton de)*. — Honteux de n'avoir que du papier timbré, le canton de Thurgovie s'est dit que ça ne pouvait durer. Toute son ambition était de posséder des timbres mobiles. On s'est donc adressé à la grande maison Benziger & Cie, de Einsiedeln (canton de Schwyz), à l'effet de lui commander une série de timbres qui ont pris cours le 1er janvier 1897.



Le type est le même pour les quatre valeurs émises. Au centre d'un ovale sont les armoiries du canton ayant : *Stempel*, à gauche; *Marke*, à droite; à la partie supérieure : *Canton Thurgau;* à celle inférieure, un cartouche contenant la valeur, avec caducée de chaque côté; une guirlande fait assez triste figure à l'extérieur : on se demande dans quel but elle a été placée.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centimes,	bistre,	valeur en	vert
10 —	rose,	—	bleu
20 —	bleu,	—	vermillon
30 —	vert-jaune,	—	violet

Le 1er tirage se compose des quantités suivantes :

30 c.	20 c.	10 c.	5 c.
102,500	205,500	200,000	102,500 ex.

Le document ci-après donne les renseignements sur l'emploi de ces timbres :

Ordonnance concernant l'emploi des timbres fiscaux.

§ 1. — Pour les requêtes et documents cités dans le paragraphe 14 de la loi sur les taxes fiscales du 23 mai 1850, il est permis aussi, au lieu de l'emploi du papier timbré, de se servir de timbres fiscaux, d'égale valeur, portant les armes de Thurgovie.

§ 2. — Le format du papier à employer doit, en règle générale, répondre à celui du papier timbré.

§ 3. — Il sera employé les timbres suivants :

1.	Pour une feuille double	30 rp.
2.	— — — simple	20 —
3.	un quart de feuille	10 —
4.	— une feuille octavo	5 —

Si on emploie du papier qui ne répond pas à un des formats de celui timbré, il faudra se servir du timbre se rapprochant le plus du grand format qui le suit immédiatement. Pour requêtes aux autorités, il faut se servir du format folio.

§ 4. — Les timbres sont délivrés par le département des finances et peuvent être achetés chez les notaires, fonctionnaires exécutifs et fonctionnaires communaux.

Ces fonctionnaires reçoivent une commission de 6 p. c. pour la vente des timbres fiscaux.

§ 5. — Les timbres fiscaux seront placés sur le premier côté écrit ou imprimé d'une feuille ; ils doivent être annulés, de telle façon que sur le timbre fiscal il soit indiqué par écrit ou au moyen d'un cachet, la même date que porte le document qui s'y rapporte, ou la date du jour auquel il a été produit.

§ 6. — Celui qui dresse ou emploie un document soumis au timbre sur un papier non timbré, sans l'avoir pourvu de timbres, qui y correspondent, est passible de l'amende comminée par la loi du paragraphe 18 sur la loi du timbre. La même pénalité s'applique à la non annulation du timbre fiscal (paragraphe 3).

§ 7. — Sur toutes les pièces où l'amende du timbre sera appliquée, celle-ci sera indiquée par les autorités et fonctionnaires compétents.

§ 8. — Cette ordonnance entre en vigueur le 1er janvier 1897.

Frauenfeld, 20 mars 1896.

Le Président du Conseil de Gouvernement,
Docteur A. Kreis.

Le Secrétaire d'Etat,
Docteur J. Wehrli.

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



LE TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusem nt refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements expirant avec le prochain numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir au plus tôt et joindre à leur demande le montant, soit 6 fr. en timbres-poste neufs ou mandat poste.

CHRONIQUE POSTALE

—

AFGANISTAN.



Notre ami Roussin a bien voulu nous remettre un type de timbre qui aurait existé il y a plus de quatre ans et que nous reproduisons ici.

L'impression est en couleur sur papier blanc vergé:

1 rupee, mauve

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Britan. de l').





Nous reproduisons les types des timbres employés provisoirement par cette compagnie et dont il existe :

1er type	1/2	penny,	noir,	surch.	noire
2e —	1	—	carmin,	—	—
1er —	2	pence,	bistre,	—	—
—	3	—	rouge-brun,	—	—
—	4	—	bleu vif,	—	—
—	6	—	mauve.	—	—
-	1	shilling,	ocre,	—	—

Tous ont le filagramme ancre avec câble, sauf le 3 pence qui a les lettres CA et couronne; piqûre 14.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Au type petite effigie de Victoria, le *D. B. Z.*

a vu la carte 1/2 + 1/2 anna avec perforation entre les deux parties :

1/2 + 1/2 anna, vert-jaune sur chamois

ALLEMAGNE (Empire).

Depuis le 1[er] novembre nous avons une carte-lettre portant à droite le type des timbres en cours; au milieu : *Deutsche Reichspost-Kartenbrief*, en gothique, puis : *An* et quatre lignes de points pour l'adresse, la dernière commençant par *Wohnung-Strasse und Hausnummer*.

Cette carte est divisée en trois parties avec patte de fermeture sur laquelle deux lignes d'avis ; l'intérieur est guilloché bleu pâle. Dimension : 140 et 316 m m.

10 pfennig, carmin sur blanc

ARGENTINE (Répub.).

L'administration des postes a eu l'idée de faire connaître le pays par des vues variées dont elle agrémente ses cartes et ses cartes-lettres depuis le 22 septembre dernier. C'est ainsi que nous avons reçu la carte-lettre à 4 centavos avec les vues suivantes :

Avenida de Mayo
— Callao
Boca del Riachuelo
Estación F. C. del Sud
Estátua de San Martin

La carte 3 centavos a : *Bosa* (sic) *del Riachuelo* et la carte à 4 centavos a *Avenida Callao*.

Ce serait fort joli pour un papetier, comme souvenir, mais ce n'est pas sérieux pour une administration des postes.

M. J. B. Robert nous dit qu'il y aura 10 variétés. Le but est de prouver en Europe " qu'on n'est plus là-bas au temps des Indiens et qu'on n'y court plus les rues sans culotte, comme on le croit dans le monde civilisé européen. „

La décision enfantine de l'administration des postes est conçue dans les termes suivants :

Buenos-Ayres, 7 mai 1897.

Étant donné le résultat efficace obtenu par les postes étrangères par l'adoption des impressions de vues sur les cartes et cartes-lettres, et considérant :

" Que ce système convient à notre pays pour exciter le public à l'emploi de ces valeurs et en même temps faire connaître à l'étranger le degré d'avancement et de civilisation de notre pays, que dénotent les principaux monuments, travaux publics, etc., etc.

Le directeur général des postes et télégraphes faisant usage des facultés que lui accordent les règlements de l'administration ;

Décide :

ARTICLE 1[er]. — Que la section administrative adopte les mesures nécessaires pour réunir sur les cartes et cartes-lettres des vues de la statue équestre du général San Martin, du port de Buenos-Ayres, La Plata, etc., des éléments de la flotte nationale, des paysages de l'intérieur de la République, etc., etc.

ART. 2. — L'impression de ces vues devra se faire sur la face des cartes et au revers des cartes-lettres, en se servant du procédé de la phototypie.

ART. 3. — La Société photographique argentine est priée de faciliter cette exécution par les vues photographiques qui forment sa collection.

ART. 4. — Que cette résolution entre en vigueur et soit actée dans les archives.

JUAN MIGONI, *Oficial Mayor.* — C. CARLES.



Le *Am. J. of Phil.* a reçu d'un de ses correspondants de Buénos-Ayres, un timbre-poste à l'effigie d'un général quelconque et qui semble appartenir à la série de 1890. Il est probable que ce timbre n'a pas été émis, mais seulement préparé; il est piqué 11 1/2 :

25 centavos, carmin

AUTRICHE.

A partir du 1[er] janvier, les timbres seront changés par suite de l'adoption d'une nouvelle monnaie : la crown (f. 1.25) divisée en 100 heller : c'est absolument le système allemand, mark et pfennig.

BELGIQUE

Il nous arrive de Budapest, pour expertise, un timbre 1 centime 1861, sur papier blanc vergé. On nous dit que c'est une rareté rarissime. En effet comme il n'a jamais été imprimé ainsi, il est impossible de le rencontrer. Mais on a voulu combler une lacune ; on a donc fait subir une préparation au timbre ordinaire et c'est ainsi qu'on nous l'offre aujourd'hui sur papier vergé.

Malheureusement le papier boit !...

Le timbre de chemins de fer, 2 francs, annoncé depuis une éternité, est seulement entré depuis peu en usage. Il n'a pas de surcharge noire :

2 francs, ocre

CHARKHARI.

Nous avons annoncé, d'après un confrère, les cartes 1/4 anna, vendues par deux exemplaires et imprimées sur papier chamois *vergé*. Celles que nous avons ont le papier *uni* et sont en couleur *sur la tranche* :

1/4 anna, violet-brun sur chamois uni

L'enveloppe qui nous parvient n'a pas non plus 140 × 78 m/m. mais 136 × 79; si le timbre est à droite, il en est aussi où il est à gauche inférieur et renversé :

1/2 anna, violet-brun, à droite
1/2 — · à gauche renversé

CHILI.

La plus haute valeur des *timbres-taxe* porte maintenant l'inscription : *100 centavos* au lieu de *1 peso*, en attendant la suppression de la série entière (*Ph. J. of G. B.*).

Timbre-taxe : 100 centavos, rouge sur jaune, piqué 12

CHINE.

Le *Ph. J. of G. B.* enregistre quelques erreurs:

2 cents sur 3 c. fiscal, rouge-brun, surch. retournée
4 — — 4 — rose — —
10 — — 9 — vert — —

Les timbres définitifs nous sont parvenus trop tard pour être reproduits ce mois-ci. Il y en a 9 valeurs, les 6 plus petites représentent un dragon dans un cadre variant pour chaque valeur; les trois plus fortes valeurs, un cyprin, poisson rappelant assez la carpe. Les couleurs sont :

1/2 cent brun-violet
1 — jaune-orange
2 cents orange
4 — brun-jaune
5 — rose
10 — vert foncé
20 — brun-violet
30 — rouge
50 — vert-jaune

Le papier est blanc au filagramme coquille des précédents; piqûre : 11 1/2.

COCHIN.

Les timbres 1/2 et 2 puttans ont actuellement, dit le *M. J.*, un filagramme représentant le dessin " parapluie „ des timbres :

1/2 puttan, orange
2 puttans, violet

ÉQUATEUR.

Notre correspondant de Quito, nous écrit : " Les timbres commémoratifs surchargés 1897-1898 sur les 1, 2, 5 et 10 centavos ont été émis à Guyaquil en très petite quantité; il a été émis, dans la même ville, des timbres surchargés: *Correos provisionales*, et l'écusson équatorien, également pour les valeurs 1, 2, 5 et 10 centavos.

„ Ces timbres n'ont été que très peu en usage, le ministère des finances de Quito y ayant envoyé toute la série nouvelle, 1897, dont à Quito il ne circule encore que les 1, 2, 5 et 10 centavos.

„ Comme d'habitude, ces commémoratifs surchargés n'ont été créés à Guyaquil que pour suffire aux besoins du moment, ce qui explique leur apparition passagère, et toujours sans aucun avis officiel préalable, ce qui fait qu'à chaque instant, tant à Quito qu'à Guyaquil, nous avons des surprises inattendues avec des surcharges nouvelles et quand on s'y attend le moins. „

Au sujet de la fourniture des timbres que Seebeck prétendait avoir expédié cette année, notre correspondant a pris des informations auprès des autorités et il en résulte qu'*aucune fourniture n'a été faite*, sauf celle de MM. Waterlow & Sons, de Londres, pour le compte de la banque de Guyaquil, ce qui est prudent.

Le brave Seebeck a donc donné un croc en jambe à la vérité: ce n'est pas le premier.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 2 cents, nous écrit-on, va être remis au vert...; on donnera une autre couleur au 10 cents qui prendra probablement celle du 2 cents : échange de bons procédés.

FOOCHOW.

Les valeurs 1/2 et 1 cent sont actuellement :

1/2 cent, jaune
1 — brun

FRANCE.

La carte avec réponse, 10 + 10 centimes a l'inscription : *République française :*

10 + 10 centimes, noir sur bleu

GRANDE COMORE.

La Grande Comore, île voisine de Mayotte, vient d'avoir une série de timbres à elle au type des autres colonies, savoir :

Timbres-poste : 1 centime, noir sur azur
— 2 centimes, brun sur paille
— 4 — violet-brun
— 5 — vert
— 10 — noir sur lilas
— 15 — bleu
— 20 — brique sur vert
— 25 — noir sur rose
— 30 — brun
— 40 — vermillon
— 50 — rose
— 75 — noir sur jaune
— 1 franc, olive

En plus :

Cartes-postales : 10 centimes, noir sur vert
— 10 + 10 — — — bleu

Cartes-lettres :	15 centimes,	noir sur gris	
—	25 —	— — rose	
Enveloppes :	5 —	vert, 107 × 71 m m	
—	15 —	bleu	(3 formats)
—	25 —	noir sur rose	—

Lss trois formats sont : 115 × 75, 122 × 75 et 146 × 122 m/m.

HONGRIE.

Nous trouvons dans l'*I. B. J.* la description de quelques cartes 2 + 2 kreuzer émises le 1er octobre dernier :

Une première carte à 2 + 2 kr., bleu, est destinée aux déclarations à faire au bureau de la population ou pour celles des domestiques ; la 2e carte 2 + 2 kr., brun, est pour déclaration de départ des personnes quittant la ville; la 3e carte sert pour avis d'arrivée des personnes de passage à Budapest ; la 4e carte pour annoncer leur départ.

Les cartes sont divisées en trois parties. La 1re, double format, tient à une seconde qui peut être détachée et paraît servir aux autorités pour répondre à l'envoyeur et contient sur le verso la formule imprimée pour la réponse. Le 4e côté paraît contenir des explications pour s'en servir.

Dimension : 172 × 104 m/m.

Cartes d'avis d'arrivée.

2 + 2 kr., bleu sur jaune brunâtre
2 + 2 — brun — — —

Cartes d'avis de départ.

2 + 2 kr. bleu sur vert-bleu
2 + 2 — brun — —

Le changement annoncé pour les timbres, etc., d'Autriche, existera également, à partir du 1er janvier, pour la Hongrie.

LABOUAN.





La modification de *Postal Revenue* a été apportée au 18 cents comme ci-haut en *Postage & Revenue*, et l'omission de ces trois derniers mots a été réparée pour le 24 cents, en les ajoutant de chaque côté de la banderole.

LEVANT (Cie Russe du)

M. J.-B. Robert nous informe que les timbres actuels doivent être remplacés incessamment par une nouvelle série.

MAROC.



M. Roussin nous adresse le timbre lithographié ci-contre, qui nous semble une belle carotte, comme du reste presque tous les timbres de ce pays. Un lion au pied d'un palmier, au-dessus duquel : *Correos* sur une banderole, et la valeur en bas, voilà en quoi consiste le type en emploi, dit-on, par le bureau espagnol de Tanger à Tétouan !

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1 2 :

5 centimos, vert-jaune
10 — rouge
15 - gris
20 - bleu
25 — lilas

MEXIQUE.

M. Galvez nous demande des renseignements sur la série actuelle, imprimée uniformément en noir (13 valeurs) et ayant le filagramme *Correos E. U. M.* Ces timbres sont gommés. Ne pouvant fournir ces renseignements, nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs qui pourraient être mieux infcrmés que nous.

Le *D. B. Z.* a reçu deux nouvelles enveloppes ayant le papier blanc avec timbre à droite et aigle au côté opposé. Format : 148 × 91 m m :

4 centavos, jaune-orange et rouge
5 — outremer

NANKING.

Les timbres ont reçu, nous apprend l'*Ami des Timbres*, une petite modification à leur type. L'inscription : *Nanking Local Post* en lettres à double traits l'a en traits simples :

1 2 cent, brun pâle
1 — carmin
2 cents, vert
3 — jaune
4 — rouge-brun
5 — bleu

NATAL.

Le 6 pence, écrit le *M. J.*, est actuellement magenta :

6 pence, magenta

NORD DE BORNÉO.

Les modifications apportées aux 18 et 24 cents sont celles des timbres Labouan. (*Voir Labouan*).

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Voici les timbres dont nous parlions dans notre n° 417 et dont il n'aurait été imprimé, *dit-on*, que 40,000 exemplaires du 1 penny et 10,000 du 2 1/2 pence.



Le *Courrier des T. P.* prétend que la spéculation s'est emparée de cette émission déjà spéculative par elle-même, en achetant le tout. C'est donc une exploitation en règle qui ne peut être déjouée que par les collectionneurs, lesquels feront bien de laisser là ces timbres.

Le *London Ph.*, a reçu la nouvelle carte avec type du nouveau timbre commémoratif 1 penny. Disposition des cartes connues. Dimension : 140 × 88 m/m.; on nous signale l'enveloppe à ce type :

Carte-postale : 1 penny, carmin sur paille
Enveloppe : 1 — — blanc

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nouveau perforage indiqué par le *Am. J. of Ph.* :

Timbre-poste :	4 p.,	vert,	piqué 10
Gov. Life insurance :	1/2 —	violet,	—
—	1 —	bleu,	—
—	2 —	rouge-brun,	—

PÉROU.

Voici encore des *timbres-taxe* arrangés en *deficit* par la surcharge de ce mot en oblique, comme du reste les 50 c. et 1 peso :

5 centavos, rouge, surch. noire
10 — orange, — —

Le *Ph. J. of G. B.* annonce le changement de couleur du timbre et de l'enveloppe et une erreur d'impression du 1 cent., savoir :

Timbres-poste : 1 cent., bleu (erreur)
— 5 — vert
Enveloppes : 5 — violet

La carte postale à 2 centavos a actuellement le chiffre de surcharge entièrement en couleur *(A. J. of Ph.)* :

2 centavos, noir sur blanc, surch. bleue

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

D'autres valeurs ont fait leur apparition avec le filagramme CA et couronne :

2 1/2 pence, bleu
5 — lilas
1 shilling, noir

ROUMANIE.

Le *Am. J. of Ph.* a vu le 15 bani 1869 sur papier vergé. Nous craignons que ce timbre ne soit encore une découverte dans le genre du 1 centime vergé de Belgique dont nous parlons dans cette chronique.

RUSSIE.

Ardatoff (*Nijnij Novgorod*). — Nous avons du type 1894/95 le 5 kop. imprimé en rouge. Il y a huit variétés par les chiffres et les inscriptions de la valeur; elles sont placées sur deux rangées horizontales :

5 kopecks, rouge, piqué 11 1/2

Ossa (*Perm*). — Les timbres de 1894 nous arrivent fractionnés sur lettres, c'est-à-dire :

1/2 timbre	vertical,	4	kop.,	vert
1/2 —	horizontal,	4	—	—
1/2 —	oblique,	4	—	—
1/4 —	horizontal,	8	—	bleu
1/2 —	—	8	—	—
3/4 —		8	—	—

Et comme variété de piqûre :

4 kop., vert, non dentelé verticalement
4 — — — horizontalement

Tout cela est bien fantaisiste.

Le timbre de 2 kop. est actuellement imprimé en violet-brun :

2 kop., violet-brun, piqué 11 1/2

Zadonsk (*Voronèje*). — Le timbre 5 kop., aux armoiries, de 1896, nous parvient imprimé en vert clair :

5 kopecks, vert clair, non dentelé
5 — — piqué 11 1/2

SARAWAK.

En entrant le 1er juillet dernier dans l'*Union postale Universelle*, ce pays a émis, au dire du *D. B. Z.*, deux timbres au type en cours et une carte-postale avec les indications usuelles et le timbre à droite :

Timbres-poste : 50 cents, vert-gris et vert-bleu
— 1 dollar, — noir
Carte-postale : 3 cents, carmin sur chamois, 140 × 88 m/m

SIAM.

Le 1 att est devenu 4 atts par une surcharge noire variant de 8 1 2 à 11 m/m :

4 atts sur 1 att, vert, surch. noire 2 var.

SUÈDE.

La carte à 5 öre existe avec le cadre contenant des cors de poste, comme celle à 5 + öre :

5 öre, vert sur blanc-jaunâtre

TRANSVAAL.

La carte simple avec timbre octogone a été émise avec le timbre en deux couleurs, comme la carte avec réponse, même valeur :

1 penny, carmin et vert

TURQUIE.

Il paraît, d'après ce que nous dit M. J. B. Robert, que les nouveaux timbres paraîtront le 1er mars prochain. La prime de 200 livres turques (fr. 4,600) et non 200 fr. comme l'a dit la *Revue Ph. Franç.*, a été décernée à M. Demirdjian, artiste à Constantinople.

UGANDA.

Nous empruntons au *M. J.* le document ci-après :

Protectorat d'Uganda.

Avis est donné par la présente qu'à partir du 1er mai 1897, l'échelle suivante des taxes sera appliquée pour l'envoi des objets postaux par la poste du gouvernement :

Entre stations dans les deux districts du Protectorat.

Lettres	3 annas	chaque par	oz
Journaux	1 —	—	— 6 oz
Livres et paquets	8 —	par livre	

Poste locale district d'Uganda (y compris Lubals pour la poste projetée).

Lettres	2 annas	chaque par	oz
Journaux	1 —	—	— 8 oz
Livres et paquets	3 —	par livre	

Poste de la Côte
Des stations de l'Uganda, Bunyoro, Toro, Usoga et Karirondo à Kikuyu.

Lettres	4 annas	chaque par	oz
Journaux	1	—	— 4 oz
Livres et paquets	1 rupee	par livre	

Des stations du district Mau à Kikuyu.

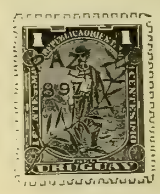
Lettres	3 annas	chaque par	oz
Journaux	1 -	—	— 6 oz
Livres et paquets	8	par livre	

Dans tous les cas ci-dessus, des taxes similaires seront appliquées pour les postes éloignées.

Aucun paquet excédant 11 livres ne sera accepté

Signé : TREVOR TERNAN
Commissaire et Consul général.

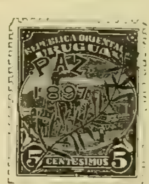
URUGUAY.





Nous avions déjà les timbres de la guerre, nous avons cette fois les timbres de la paix. Idée superbe qui n'a été mise en pratique que trois jours, du 26 au 28 septembre, ce qui est déjà beaucoup pour une de ces remuantes républiques de l'Amérique du Sud.

On a, pour obtenir ces timbres, surchargé les 1, 2, 5 et 10 centesimos du mot *Paz* (paix) *1897*, pour mettre à côté, le symbole de la paix : une branche d'olivier, que c'est attendrissant. Les 1, 2 et 5 centesimos sont de l'ancien type, mais aux couleurs nouvelles; le 10 centesimos est d'un nouveau type et représente une femme ailée debout, faisant des exercices sur une boule; elle tient la main gauche levée pour lancer des foudres; le tout dans un ovale, avec l'inscription: *Republica Oriental del Uruguay — 10 centesimos;* à droite, un chiffre.





Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 centesimo,	ardoise,	surch. rouge
2 centesimos,	violet,	— bleue
5 —	vert	—
10 —	vermillon,	— —



Après les trois jours consacrés à la paix, sont venues les valeurs qui n'avaient pas été changées de type et le nouveau 10 centesimos qui arrive cette fois sans surcharge. Ces changements sont comme suit :

7 centesimos,	orange		
10 —	vermillon		
20 —	brun-violet, centre noir		
25 —	rouge	—	bleu
50 —	vert	—	noir
1 peso,	ocre brun	—	bleu
2 pesos.	ocre jaune		carmin
3 —	violet	—	—

Il y a encore des bandes, des enveloppes, des cartes et des cartes-lettres... Voici d'abord la bande. Représente un chiffre, sur fond ligné,



dans un cercle contenant : *Republica Oriental del Uruguay* avec valeur en-dessous, sur cartouche horizontal; à la partie supérieure : *Correos*, dans un cartouche cintré; ornements pour remplir le fond du timbre rectangulaire.

L'impression est en couleur sur papier manille, timbre à droite :

1 centesimo, bleu, 125 × 300 m/m

L'enveloppe est d'un type plus sérieux. Il est aux armoiries de la République, en relief blanc, avec branches de chênes de chaque côté; chiffre de la valeur à gauche et à droite; en bas : *5 — centesimos* ; à la partie supérieure : *Republica Oriental del Uruguay.*



Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, timbre à droite :

5 centesimos, rose-carmin, 152 × 88 m/m



Des cartes, il y en a pour l'intérieur et l'extérieur, ce qui est un vrai luxe. Elles sont toutes



du même type de timbre : armoiries avec branches; *Republica Oriental del* — en haut; *Uruguay* et la valeur en bas; le cadre des cartes est différent pour chacune d'elles.







Au moment de paraître, notre photographe nous renvoie la carte 2 | 2 centesimos qui ne peut être reproduite photographiquement. Voici donc la description de cette carte : Inscription : *Tarjeta* cintrée: *Union — Postal* en-dessous, sur fond quadrillé; puis *Universal* sur un cartouche également quadrillé, d'où sort une banderole de chaque côté avec l'inscription : *Union postal* à gauche, *universal* à droite; le cadre est formé de petites rosaces.

L'impression des cartes avec réponse est sur la 1re et la 4e faces, les deux parties tenant par le côté gauche :

Intérieur :	2	cent,	brun,	sur chamois
—	2 | 2	—	—	rose
Union Postale :	2		bleu, —	bleu
—	3	—	violet, —	bleu vert
—	2 | 2	—	bleu, —	orange
—	3 | 3	—	brun, -	chamois

Dimension 120 à 122 sur 72 à 74 m m.



En cartes lettres nous en avons aussi de simples et avec réponse. Le type des timbres des premières est celui des cartes que nous venons de décrire; il est d'un autre type pour celles avec réponse : les inscriptions ici sont cintrées, un chiffre est placé de chaque côté et en bas; le rectangle est de fantaisie. Les deux parties tiennent par la partie inférieure; une piqûre en permet la séparation facilement; le format est plus petit pour la réponse :

Cartes lettres :	3 centesimos,	vert	sur paille	
—	3 | 3	—	rouge	— chamois

La dimension, d'une piqûre à l'autre, est de 112 × 151 m/m pour les 3 centesimos et 124 × 158 *1re partie* et 110 × 140 *2e partie* pour les cartes-lettres avec réponse. Naturellement la 2e partie n'a pas : *Con contestacion paga*.

Il y a un avis de 8 lignes sur la 4e face des cartes-lettres simples et 6 lignes pour celles avec réponse.

Cette émission de timbres, bandes, enveloppes et cartes sort des ateliers de MM. Waterlow et Sons, de Londres. Les cartes étaient exposées à Bruxelles.

ZANZIBAR.

Le 2 annas nous est signalé par M. Forbin avec *triple* surcharge : *Zanzibar :*

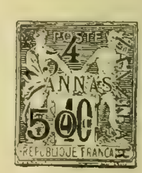
2 annas sur 20 c., bistre sur vert, surch. noire

D'après notre confrère, le *Am. J. of Ph.*, les timbres que nous annoncions le mois passé ont été en usage du 24 juin au 29 juillet. Il y aurait eu les quantités suivantes :

800 de	2 1 2 annas,	sur	5 c	et 200	sur	bordures
200 —	2 1 2	—	10	60	—	—
150 —	2 1 2	—	15	60	—	
300 —	5	—	30	100	—	—
150 —	5	—	40	60	—	

Ces chiffres diffèrent un peu de ceux donnés par M. Maury.





Voici deux des types dont nous parlions le mois passé.

Timbres de l'Afrique orientale Britannique

Nous trouvons dans le *London Philatelist* les renseignements suivants que nous résumons comme suit :

Le transfert de l'administration des postes indiennes à Zanzibar, au gouvernement du Sultan, eut lieu le 10 novembre 1895 et les timbres indiens en stock alors furent remis à l'imprimerie du gouvernement, pour être surchargés : *Zanzibar;* mais à cause d'une insuffisance du caractère requis et à cause de l'ignorance des ouvriers indigènes, plusieurs erreurs se pro-

duisirent pendant le travail. Ces erreurs ont été regardées comme intentionnelles par quelques-uns, ou au moins quelques-uns pensent qu'on aurait pu les éviter : c'est le contraire qui est le cas.

Pour l'Africain simple et peu éduqué, il y a peu de différence entre un petit b et un q retourné. Il n'est donc pas surprenant qu'on soit obligé de considérer cette erreur comme une naïveté indigène, dans le cas où un de ces caractères aurait manqué.

Ce *d* aurait pu dans quelques cas être substitué au *b*, ce qui paraît moins pardonnable, mais sans doute les sujets de S. A. raisonnent en ce qui concerne les lettres comme faisait la Juliette de Shakspeare. Qu'y a-t-il dans un nom?

Le gouvernement de l'Administration des postes de Zanzibar ayant été établi, des ordres furent promptement envoyés à MM. De La Rue et Cie pour une fourniture de timbres du dessin actuellement en cours. La firme en question promit d'exécuter l'ordre en l'espace de six mois. Le fait est qu'il s'écoula presqu'un an avant la livraison d'une partie de cette commande, et en ce qui concerne le reste, un nouveau retard eut lieu, la caisse contenant les timbres ayant été égarée. Ce retard eut pour résultat d'empêcher la nouvelle émission de timbres, mais je possède des preuves qu'en aucun cas les dits provisoires furent émis sur la seule responsabilité du Directeur général des postes, et qu'il ne manqua jamais de consulter le représentant de S. M. et Sir Lloyd Matthews, avant d'agir, enfin il s'est toujours montré très jaloux de maintenir la dignité de son département et a toujours regretté la nécessité des abus occasionnés par la mauvaise représentation, spécialement de certaines classes de négociants qui affectent une vertueuse indignation à l'occasion, quand ils sont incapables de satisfaire aux demandes de leurs clients, tandis que d'un autre côté, ils se résignent facilement à satisfaire à ces mêmes demandes, en employant un moyen illégitime.

L'auteur de cet article donne copie de la lettre qu'il adressa à la Direction des postes de Zanzibar pour obtenir des renseignements et la réponse de celle-ci :

Zanzibar, 9 juillet 1897.

A M. le Directeur des postes à Zanzibar,

CHER MONSIEUR,

Des doutes s'étant élevés dans l'esprit de divers philatélistes et d'autres intéressés, quant à la nécessité des nombreuses surcharges variées et modifications se rapportant aux timbres-poste émis par les bureaux postaux du Protectorat en l'Afrique Britannique Orientale et le bureau local que vous contrôlez également, j'estimerais comme une faveur que vous voulussiez bien me fournir quelques explications concernant la raison d'être des surcharges, etc., auxquelles il est fait allusion ci-dessus, de telle sorte que je puisse me satisfaire moi-même et les autres sur le point de savoir que vos agissements en la matière ont été provoqués simplement par les exigences du service et non, comme on pourrait le supposer, par des motifs de spéculation.

Je suis, cher Monsieur, etc.

C. H. BOWSEN.

N° 257 de 1897

Zanzibar, Administration des Postes, 16 juillet 1897.

Du Directeur des Postes de l'Afrique Orientale Brit. et Zanzibar,

à C. H. Bowsen, Esq., Zanzibar.

MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre en date du 9 juillet et je vous informe que je serais heureux de vous fournir les informations concernant les timbres de l'Afrique Orientale Britannique et Zanzibar que vous pouvez désirer.

Je pense cependant qu'il serait satisfaisant de vous rendre à l'administration des postes, où nous pourrions vérifier les comptes pour tous les détails qui vous intéressent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

THOS. U. REMINGTON,
Maître général des Postes.

En suite de cette lettre, M. Bowsen se rendit à la direction des postes où il put contrôler les quantités de timbres qui furent imprimés :

Indiens.

Timbres indiens fournis à Zanzibar pour être surchargés :

		10 novembre.	14 décembre.	
1/2	anna	5,497	24,000	29,457
1	—	5,014	24,000	29,014
1 1 2	—	13,851	12,000	25,851
2	—	4,285	18,000	22,285
2 1 2	—	3,354	30,000	33,354
3	—	7,876	—	7,896
4	—	7,381	2,400	9,781
6	—	4,321	1,600	5,921
8	—	4,546	1,200	5,746
12	—	3,073	—	3,073
1	rup.	5,897	—	5,897
2	—	942	192	1,134
3	—	940	192	1,132
5	—	945	192	1,137

Ces quantités ont été reprises au consulat.

Timbres transférés du stock de Zanzibar à celui de l'Afrique Brit. Orient. pour être surchargés :

	23 novembre et 18 décembre.	17 février.	Fourni à Monbassa.	Use à Zanzibar.
1/2 anna,	7,440	3,600	11,040	18,417
1 —	7,680	3,600	11,280	17,734
1 1/2 —	9,800	2,400	12,200	13,651
2 —	6,800	2,400	9,200	13,085
2 1/2 —	9,600	3,600	13,200	20,154
3 —	1,000	1,560	2,560	5,336
4 —	1,000	2,400	3,400	6,381
6 —	1,000	960	1,960	3,961
8 —	1,000	960	1,960	3,786
12 —	1,000	—	1,000	2,073
1 rup.	2,000	1,200	3,200	2,697
2 —	200	192	392	742
3 —	200	192	392	740
5 —	200	192	392	745

Timbres de la Cie surchargés : *British East Africa* :

Balance de timbres en mains le 30 juin 1895.

		Rup.	An.
4,980	à 1/2 anna	155	10
1,040	1	65	—
180	— 2 —	22	8
4,020	— 2 1/2 —	628	2
2,230	— 3	418	2
3,240	— 4 —	810	—
3,780	— 4 1/2	1,063	2
780	— 5 —	243	12
1,140	— 7 1/2 —	534	6
1,900	— 8	950	—
2,349	1 rup.	2,349	—
520	— 2 —	1,040	—
719	— 3 —	2,157	—
868	— 4 —	3,472	—
568	— 5 —	2,840	
1,400	2 1/2 an. envel.	218	12
200	— Envel. recom. (grandes)	25	—
125	— — — (petites)	15	10
1,500	— 1 an. carte	93	12
1,200	1/2 — —	37	8
	Total. . R.	17.139	4

La date de réception de la présente émission des timbres B. E. A. est du 19 mai 1896; il fut reçu seulement 5,040 de 1/2 an., 1 an., 2 an. et 5,280 de 2 1/2 an.

Les timbres des Romagnes.

Suite. — Voir n° 416.

Nous ne dirons que quelques mots au sujet des cachets et oblitérations des Romagnes, car nous n'avons presque pas de cachets créés pendant le gouvernement provisoire dans ces provinces. Il s'agit de cachets en usage sous le gouvernement pontifical qui ont continué à être employés non seulement pendant que la série des timbres spéciaux aux Romagnes resta en usage, mais dont plusieurs ont été utilisés aussi plus tard sur les timbres sardes-italiens.

L'étude des cachets postaux et des oblitérations des Romagnes n'est donc qu'une partie de celle des Etats de l'Eglise. C'est là un sujet qui n'a pas été traité à fond jusqu'à présent. Nous n'avons en effet que quelques articles portant des renseignements généraux et incomplets.

Il y a des cachets dont l'origine est antérieure à l'adoption des timbres-poste, et dont nous ne pourrions fixer exactement la date. Telle est la plus grande partie de ceux portant seulement le nom du pays d'origine en majuscules romaines sur une ligne droite et mesurant 8 m m de hauteur. Nous ne connaissons de ce type, pour les Romagnes, que les cachets de

RAVENNA

Ravenna, *Cesena* et *Massa Lombarda*: ce dernier est formé de lettres plus minces que les deux autres.

Nous avons d'autres cachets où les noms des pays sont en caractères plus petits (6 m/m environ) souvent grossièrement gravés. Nous reproduisons ici celui de

CENTO

Cento (Ferrare) que l'on rencontre assez souvent sur les timbres des Romagnes; de dimensions un peu plus petites (5 m m) nous avons *Bagnacavallo* (Ravenne). En caractères 3 1/2 m m en hauteur nous avons *Codigoro* et *Argenta* (Ferrare).

En grands caractères penchés (7 1/2 à 8 m/m) nous n'avons rencontré employé pendant la période du gouvernement provisoire que le cachet de *Savignano* (Ravenne). Celui de *Lugo* n'était plus employé en 1859 ; celui de *Comacchio* (Ferrare) l'a été pour quelques semaines seulement, ainsi que nous le verrons plus loin.

En caractères penchés de dimensions plus petites (hauteur de 5 à 6 m m) nous avons *Budrio, Medicina, Molinella, Vergato* (Bologne), *Verucchio* (Forli), *Alfonsine, Cervia, Sant'Arcangelo* (Ravenne).

MOLINELLA

Il y avait encore des cachets avec nom du pays en capitales romaines dans un cadre rectangulaire :

A un filet : *Copparo* (Ferrare), *Fusignano* (Ravenne); *à deux filets* : *Cotignola* (Ravenne), et *Portomaggiore* (Ferrare). *Brisighella* est encadré dans un double octogone allongé. *Bondeno*, en plus du rectangle, a en haut et en bas une ligne formée de points.



Russi (Ravenne) a ce mot en capitales romaines de 4 m/m. avec date au-dessous, en caractères des mêmes dimensions. Ce cachet a cela de particulier, c'est qu'il se présente en 12 sous-types, soit autant de mois qu'il y a à l'année, les chiffres du jour et les deux dernières du millésime étant seules mobiles.

RUSSI
1 SET 61

Passons aux cachets ronds formés de deux cercles concentriques. Le type bien connu ci-contre avec dates mobiles était propre à quelques bureaux importants. Nous avons vu les suivants : *Bologna, Bondeno, Faenza, Ferrara, Forli, Imola, Lugo, Pontelagoscuro* et *Rimini*. Les bureaux de *Cesena* et de *Ravenna* n'eurent le cachet d'un type semblable que plus tard, sous le gouvernement italien.



Nous n'avons qu'un seul cachet de forme ovale à date (17 × 38m/m) : c'est celui de *Castelfranco* (Bologne) que nous reproduisons.



Il y en avait d'autres formés de deux cercles concentriques, mais sans date : *Massa Fiscaglia* (Ferrara) (diamètre 23 m/m) et *Castelbolognese* (Ravenna) (diamètre 20 1/2 m/m), enfin voici *Migliaro* (Ferrara) ayant une rosace au milieu (18 m m).

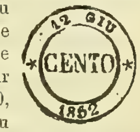




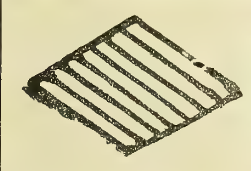
Comacchio (Ferrare) adopta en septembre 1859 un cachet rond (20 1/2 m/m) ayant au milieu un cercle uni. Il est curieux et intéressant de remarquer qu'au mois d'octobre, même année (la date la plus ancienne rencontrée par nous est du 11) sur le cercle extérieur il se trouve gravé l'écu de Savoie. Rappelons ici que c'est à partir du 1[er] octobre que les armoiries de Savoie ont été introduites dans les Romagnes. Nous n'avons pas rencontré toutefois ce cachet avec écu aux armes de Savoie employé comme oblitération sur des timbres des Romagnes; on ne le voit que plus tard, en 1860-61, sur les timbres sardes-italiens (1855-61). Ce cachet, en cuivre jaune, se tronve maintenant dans la collection du Musée Postal Italien.



Le petit et ancien cachet de *Cento* (Ferrare) portant ce mot entouré d'un double cercle (13 m/m) avec indication du jour et du mois en haut, entre les deux cercles et le millésime en bas, nous l'avons trouvé sur des correspondances de 1859-60, mais nous ne l'avons pas vu employé comme oblitération sur des timbres des Romagnes. Nous le voyons plus tard, soit en 1861-63, sur des timbres sardes-italiens.



Quant aux cachets d'oblitération proprement dits, ceux que l'on rencontre le plus souvent, et qui ont été maintes fois contrefaits, sont les losanges à 8 traits parallèles que voici. Ce cachet était gravé en cuivre jaune, et un grand nombre de bureaux en étaient pourvus. Les dimensions de ces griffes sont légèrement différentes, chaque cachet était gravé séparément.



Le bureau de *Comacchio* avait un oblitérant spécial, formé de petits losanges.

Pour ne pas continuer cette aride nomenclature, qui est d'ailleurs loin d'être complète, nous ne mentionnerons pas les différents cachets AFFRANCATA, employés surtout sur les lettres affranchies en numéraire, les cachets ASSICURATA pour les lettres chargées, etc.

Il nous resterait à parler des réimpressions privées, exécutées d'après le matériel disparu : mais M. Moens s'étant chargé de donner des éclaircissements sur ce point, nous lui passons volontiers la plume.

EMILIO DIENA.

RÉIMPRESSIONS.

C'est une justice à lui rendre, le gouvernement italien n'a jamais songé à faire la moindre réimpression d'aucun de ses anciens timbres. Pour les Romagnes, il y avait une raison sérieuse : l'état pitoyable dans lequel lui étaient revenus de Bologne les clichés qui lui avaient été expédiés à Turin, en mai 1862. Les reproductions que nous donnons plus loin, donneront une faible idée de leurs détériorations. Celles-ci se constatent principalement aux angles et aux filets du cadre, la matière employée à la confection de ces clichés étant de métal à caractères, c'est-à-dire un composé d'étain, de régule et de plomb, matières très malléables qui réclamaient des soins exceptionnels d'emballage dont il n'a pas été tenu compte.

En ne se préoccupant pas de réimpressions, le gouvernement italien ne s'inquiétait pas davantage des coins, planches et timbres qui lui étaient rentrés après leur mise hors d'usage. Cette indifférence inexplicable donna lieu à maints abus. Voyant qu'on faisait fi de toutes ces valeurs, des employés de poste se résignèrent à faire main basse sur les timbres qui disparurent insensiblement jusqu'au dernier, avec certains clichés et coins, sans que jamais on ne les inquiétât.

Au décès de l'un de ces employés, qui fut notre correspondant pendant bien des années, on trouva quantité de timbres tant de l'Italie que des provinces Napolitaines, de Parme, Modène, Sicile, Lombardie et des Romagnes. De ceux-ci il n'y avait ni plus ni moins que 3,100 exemplaires du 20 bajocchi sur les 6,000 qui en avaient été imprimés et cela après une vente qui avait duré nombre d'années. Ce stock important de 20 baj. nous fait croire que l'employé avait raflé tout ce qu'il y avait de cette valeur, ce qui expliquerait pourquoi M. Melfi n'aurait rencontré aucun de ces timbres lorsqu'il acheta plus tard le stock des autres valeurs à Rome, où elles avaient été dirigées en 1871 ou 1872. Ce 20 baj. a donc fort peu été employé et est destiné à devenir une grande rareté.

Nous avons vu, que lorsqu'il fut question d'établir un musée postal à Rome, l'administration supérieure des postes sonna le ralliement pour faire rentrer toutes les curiosités postales italiennes. On ne trouva, à Turin, que 594 clichés des Romagnes, sur les 1,080 qui devaient exister. Y a-t-il eu vol des autres? Nous ne le croyons pas, mais voici ce qui a pu arriver.

Lors du transfert de la capitale à Florence, en 1860, on a dû, dans le grand déménagement national, envoyer certainement dans cette dernière ville les clichés qui se trouvaient à Turin. Il est donc probable qu'un commencement d'exécution avait été donné à leur envoi, lorsque l'administration des postes de Florence, débordée, demanda grâce à celle de Turin, en la priant de surseoir à toute expédition nouvelle, ce qui expliquerait comment les 1,056 clichés se trouvaient en 1894 réduits à 594, lesquels furent réclamés à Turin par l'administration générale de Rome et c'est ce qui expliquerait aussi pourquoi l'administration des postes de Florence put prendre la résolution de mettre à la fonte, lors du déménagement de la capitale à Rome, en 1871, tout ce qui l'encombrait ou tout ce qui était trouvé inutile de transporter : il y avait des cachets d'oblitération, des clichés des Romagnes et des Etats de l'Eglise, ceux-ci ayant probablement échoué à Florence, après l'entrée des troupes à Rome, le 20 septembre 1870. Usigli eut vent de la chose. Il prit immédiatement ses dispositions pour faire tomber dans ses filets tous les clichés des Etats de l'Eglise et une partie (?) de ceux des Romagnes et des cachets d'oblitération. Comment s'y prit-il? Nous l'ignorons, mais cela importe peu ici.

Il y avait encore en possession de l'administration des postes de Florence, d'autres gravures de timbres qui avaient dû lui être expédiées également de Turin et la preuve c'est que, lorsque le 16 février 1875 feu Usigli sollicitait de l'administration des postes de Florence

l'autorisation de pouvoir réimprimer les feuilles rappelant le papier spécial employé en 1820, non seulement cette autorisation lui fut accordée aussitôt (23 février), mais encore on lui prêta les types pour rendre son projet réalisable, ce qui lui permit de rouler si joyeusement les têtes de colonne de la timbrophilie, qui néanmoins gardèrent toujours précieusement dans leurs albums, comme de saintes reliques, les feuilles avec étoiles de toutes grandeurs. Les victimes, reconnaissantes, passèrent même à Usigli, sur sa demande, une attestation d'authenticité des dites enveloppes : on ne saurait être plus roublard.

Tout ceci prouve bien qu'un certain nombre de clichés, de différentes provenances, étaient en possession de l'administration des postes de Florence. A-t-elle donné suite à ses projets de mettre le tout à la fonte, c'est ce que nous n'avons pu savoir.

Il est certain que maître Usigli restitua les coins des enveloppes 1820 qui lui avaient été confiés, car ils se retrouvent plus tard (en 1890), du moins les 25 et 50 centesimi, dans la succession de l'employé des postes dont nous avons parlé et qui les avait mis en lieu sûr, probablement... pour ne plus donner à Usigli l'occasion d'en faire usage. Nous n'avons pu savoir combien de clichés des Romagnes Usigli reçut, mais il résulte des remarques, fort incomplètes malheureusement, que nous avons pu faire sur quelques épreuves imprimées par lui, qu'il avait certainement en sa possession, y compris les clichés que nous lui avons acheté et un 4 baj. cédé à titre gracieux, dans un rare élan de générosité, à M. G. de Pavie, les suivants :

7	clichés de	1/2 baj.
7	— —	1 —
6	— —	2 —
8	— —	3 —
10	— —	4 —
7	— —	5 —
9	— —	6 —
11	— —	8 —
6	— —	20 —

Soit 71 clichés.

Les épreuves obtenues par la plupart de ces clichés sont absolument inoffensives, tant par leur mauvaise impression que par leur couleur et la détérioration des lettres et chiffres. Elles sont parfois tellement méconnaissables qu'on les prendrait pour de faux timbres. Les oblitérations dont elles sont souvent recouvertes, montrent toute la prévoyance d'Usigli qui, avec l'espoir de pouvoir réimprimer, n'avait pas dédaigné les cachets d'oblitération dont voulait se débarrasser la poste.

(A suivre.)

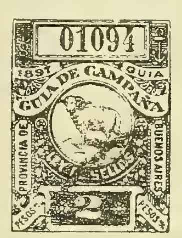
CHRONIQUE FISCALE.

—

Argentine (République).

Dans notre n° 416 nous annoncions le changement de couleur du 2 pesos *Buénos-Ayres*, c'est de la République Argentine qu'il faut lire.





Buenos-Ayres. — Nous reproduisons, d'après la *Rev. de la Soc. Fila. Arg.*, les types que nous n'avons pu donner antérieurement.



Cordoba (*Province de*). — La même revue signale quelques timbres au type ci-contre qui auraient reçu la surcharge d'un chiffre pour leur donner une nouvelle valeur, savoir :

5 cent. nat. sur 2 c. fuerte, vert surch. violette
5 — — — 4 — bleu — —
10 — — — 4 — — — noire.

Puis les suivants, d'un même type gravé :

25 cent. fuerte, carmin
80 — — bleu
3 pesos — —
5 — — vert-olive.

Le 80 centimos a en bas une banderole avec chiffre de contrôle en noir.

Tucuman (*Municipalité de*). — Emission de



1897 (?). Armes de la République dans un ovale ayant en dessous : *Municipalidad de Tucuman*; à la partie inférieure, la valeur sur banderole : à celle supérieure, dans les angles, un chiffre placé en biais.

Gravé par la Cie Sud Américaine des billets de banque et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

50 centavos, bleu foncé

AUTRICHE.

Reçu de M. Doczkalick le décret suivant :

244

Ordonnance du ministère des finances du 9 octobre 1897

concernant l'introduction de nouveaux timbres fiscaux.

A partir du 1er janvier 1898, de nouveaux timbres fiscaux avec désignation de la valeur en couronnes seront mis en circulation.

Ceux-ci seront fabriqués en 35 catégories, 20 pour les catégories ***heller*** et 15 pour les ***couronnes***, en deux dimensions, sur papier mince, transparent.

Les timbres des catégories *couronne* auront 41 m/m de hauteur sur 31 de large ; ceux de la catégorie *heller* 36 m/m de haut sur 27 m/m de largeur.

Les timbres ont une sous-impression brun-violet et sont pourvus d'une bordure déchiquetée et coloriée répondant aux diverses catégories de valeurs. Ils contiennent, au milieu de la partie supérieure, un médaillon en forme de cercle avec à gauche le portrait de Sa Majesté apostolique Imp. et Roy., qui est encadrée de l'inscription :

K. K. OSTERREICHISCHE
STEMPEL MARKE

en couleur brun-violet sur fond blanc.

Le médaillon est entouré de fruits pendants; au-dessus du médaillon le montant de la valeur est en chiffres, au-dessous du médaillon, la désignation : KRONE, ou KRONEN, ou HELLER. Médaillon, fruits ornementaux et indication de la valeur sont exécutés en une même couleur.

Dans la partie inférieure, destinée à recevoir l'écriture, est disposé un cartouche exécuté en couleur gris-olive qui, au milieu, contient le millésime de l'émission " 1898 " en petit et des deux côtés, séparés de ceux-ci par un point, le montant de la valeur en grands chiffres blancs.

Sur les timbres des catégories ***couronnes,*** sont des deux côtés insérés de petits médaillons dans des fruits ornementaux, sur lesquels on peut voir le montant de la valeur en chiffres, de la couleur de l'ornementation en fruits, sur fond blanc.

Ceux-ci se différencient du reste des timbres *heller* autant par la désignation de la valeur que par l'exécution en plus grande dimension des parties que nous avons décrites.

Les catégories séparées se différencient entre elles par la désignation de la valeur et par la combinaison des couleurs de la bordure et de la gravure du timbre.

Ces combinaisons sont les suivantes :

	Couleurs de	
Timbres fiscaux	la bordure	de la gravure du timbre
à 1 krone,	bleu	
2	violet-rouge	
3 —	vert	bleu
4	brun	
5 —	gris-vert	
6	bleu	
7	violet-rouge	
8 —	vert	violet-rouge
10	brun	
12 —	gris-vert	
15 —	bleu	
20	violet-rouge	
30 —	vert	vert
40	brun	
50 -	gris-vert	
1 heller,	bleu	
2	violet-rouge	
4 —	vert	bleu
6 —	brun	
8 —	gris-vert	
10 —	bleu	
14 —	violet-rouge	
20 —	vert	violet-rouge
24	brun	
25 —	gris-vert	
26 —	bleu	
30 —	violet-rouge	
38 —	vert	vert
40 —	brun	
50 —	gris-vert	

60 heller,	bleu	gris-vert
64 —	violet-rouge	
72 —	vert	
80 —	brun	
88 —	gris-vert	

. . . .

Pour les timbres fiscaux de journaux, de calendriers et d'effets, et des autres valeurs fiscales, il n'y a pas provisoirement de changement.

VILINSKI, m. p.

BRÉSIL.



Nous recevons par l'entremise de M. Roussin trois bandes de tabac dont voici le fac-simile du 2 reis. Celle à 10 reis, a un dessin analogue, c'est-à-dire : *Reis 10 reis* au centre d'un ovale large, ayant : *E. U. do Brazil*, en haut; *imposto do fumo* en bas; rosaces de chaque côté et fond de la bande guilloché.

Un 50 reis a au centre d'un rectangle la croix du Sud (cinq étoiles) dans un petit cercle entouré d'étoiles; au-dessus : *E. U. do Brazil — Imposto — do fumo;* en bas : *Reis 50 reis*; de chaque côté formant le fond de la bande, des branches de tabac et l'inscription *Imposto do Fumo*.

Impression noire sur papier de couleur :

2 reis, noir sur blanc	70 ×	8 m/m
10 — — — jaune	235 ×	8 —
50 — — — chamois	270 ×	20 —

Un autre correspondant nous envoie un nouveau type de l'impôt sur les tabacs, que nous reproduisons ici. Dans un cercle est l'effigie de la Liberté : tête de femme coiffée du bonnet phrygien; en haut, sur un cartouche horizontal : *E. U. do Brazil — Imposto;* en bas : *do fumo* et le chiffre de la valeur entre le mot *Reis* répété de chaque côté.



Ces timbres ne sont pas gommés; ils sont piqués 11 1/2 ou ne le sont pas du tout :

10 reis, violet		non dentelé
20 —	vert	—
100 —	outremer	—
10 —	violet	piqué 11 1/2
20 —	vert	—
100 —	outremer	—



Du type ci-contre, il y aurait, outre les 10, 50 et 100 reis, un 20 reis, vert-émeraude.

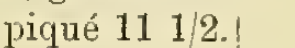
20 reis, vert-émeraude.



PARAHYBA (*État de*). — Tête de femme à droite dans un cercle guilloché; au-dessus : *Estado da Parahyba;* en dessous : *Vinte reis — 20.*

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

20 reis, rouge, fond jaune.





PERNAMBUCO (*État de*). — Du type signalé en décembre 1896, nous avons annoncé un 50 reis; aujourd'hui il nous arrive un 200 reis avec chiffre de la valeur imprimé en carmin :

200 reis, gris-lilas et rouge, piqué 11 1/2.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le document suivant est publié par le *M. J.* :

Avis du gouvernement.

N° 475 — 1897.

Trésorerie. — Cape-Town, 3 Juin 1897.

Timbres fiscaux adhésifs.

Par la présente il est donné avis, pour information générale qu'à partir du 1er juillet 1897, les timbres fiscaux adhésifs ne seront vendus qu'à tous les bureaux de " Money Order " de la Colonie et qu'après le 30 juin 1897, les timbres fiscaux adhésifs cesseront d'être vendus aux

bureaux des différents commissaires civils et magistrats résidents.

L'oblitération des timbres fiscaux adhésifs, comme il est prévu par la loi, ne sera pas modifiée.

Par ordre :
Signé : H.-M.-H. Orpen,
Trésorier assistant.

DIÉGO SUAREZ.

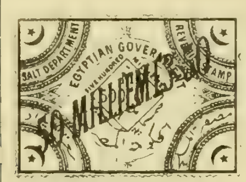
Nous venons de voir une feuille entière du type *octroi* de dimension affiche et dont il n'a été renseigné que deux valeurs. Cette feuille en contient trois, réparties comme suit :

5 cent.	5 cent.	50 c.	1 fr.
5 —	5 —	50 —	1 fr.

L'impression est noire sur papier jaunâtre et également sur papier blanc plus épais.

A été lithographié par F. Torrontroy, à Diégo Suarez.

EGYPTE.

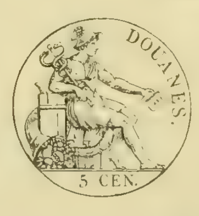


Nous avons reçu de la 1re émission, *Salt Department*, les timbres 500 mill. et 1 livre surchargés : 50 et 100 millièmes comme le fac-simile. La surcharge est noire :

50 mill. sur 500 mill. jaune, surch. noire.
100 — — 1 livre rouge, — —

Le 200 millièmes, type actuel de MM. De La Rue et Cie, n'est pas jaune et *violet*, mais jaune et *brun*, contrairement à ce qu'on nous a fait dire.

FRANCE.



En reproduisant le type des timbres de *Douane* dont nous parlions le mois dernier, rectifions une erreur typographique. Ce n'est pas 3, mais 5 centimes qu'il faut lire.

INDO CHINE.

M. Roussin a reçu avec la surcharge *10 — cents — greffe* comme le 5 que nous signalions n° de septembre :

10 cents de piastre sur 10 c. noir sur violet. surch. noire

PARAGUAY.

L'*Ami des Timbres* a reçu de la série *Impues'o para la instruccion primaria*, type reproduit n° 410 :

2 centavos, bleu
5 — vert

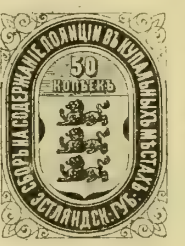
PÉRAK.

Le timbre fiscal de Malacca a été vu par l'*Ami* avec la surcharge : *Perak* sur l'effigie et renversée sur la valeur :

3 cents, lilas. surch. bleue et noire

RUSSIE.

Revel *(Gouvernement d'Esthonie)*. — Reçu de M. Roussin le timbre aux armoiries ci-contre ayant une inscription en caractères russes qui se lit : *Sborre na Soderjanie Politzyiw coupalnik miestak Esthliansk Goub*, c'est-à-dire : Recette pour l'entretien de la police, dans les endroits des bains du gouvernement d'Esthonie.



L'impression est en couleur sur papier blanc à fond pointillé; piqûre 13 :

50 kopecks, bleu foncé

URUGUAY.

Nous avons vu un timbre d'effet ayant : *2° Trimestre* en haut et *1897-98* en bas :

5 centesimos, jaune

Brux. Imp. L.-G. Laurent, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements expirant avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir au plus tôt et joindre à leur demande le montant, soit 6 fr. en timbres-poste neufs ou mandat poste.

CHRONIQUE POSTALE

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l').

Nous apprenons qu'à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Capetown à Buluwayo, il doit avoir été émis deux timbres commémoratifs représentant une carte partielle de l'Afrique, les armes de la Grande-Bretagne et de la Cie exploitante, aux angles; locomotive dans le haut et pour inscription : *Rhodesia — 4 nov. — 1897 — Postage*, et la valeur :

4 pence, orange et noir
6 — bleu foncé et noir

Le tirage a été fixé à 25,000 exemplaires pour le 4 p. et 50,000 pour le 6 p. Après les fêtes d'inauguration, planches et timbres non vendus seront détruits.

Il ne sera pas vendu plus de 500 timbres de chaque sorte à une même personne, mais il sera facile de renouveler la consommation....

ALLEMAGNE (Empire).

Deutsche Reichspost
Kartenbrief
An

Voici la carte-lettre annoncée par nous le mois dernier et son acte de naissance :

Disposition du Secrétaire d'Etat des Postes Impériales.

N° 82. *Introduction des cartes-lettres.*

Berlin, 10 Octobre 1897.

A partir du 1er novembre, des cartes-lettres avec timbre y imprimé, à 10 pfennig, seront introduites et vendues dans les établissements de transit postal de l'Empire Allemand.

Pour les cartes-lettres les prescriptions stipulées pour les lettres seront appliquées.

La première livraison escomptée pour un mois sera expédiée aux bureaux de transit par la caisse supérieure des postes, sans commande.

Les fonctionnaires auront à pourvoir les agents des postes, les bureaux auxiliaires, les établissements des ventes officielles et le personnel de la remise des lettres, des quantités dont ils auront besoin.

La livraison ultérieure doit être commandée spécialement et cela par la caisse supérieure des postes, près l'imprimerie impériale, en quantité d'au moins 1000 exemplaires et par les bureaux de transit, près la caisse impériale des postes, en quantité d'au moins 100 exemplaires.

Les cartes-lettres de nature privée sont permises. L'imprimerie impériale entreprend pour des particuliers le timbrage de ces cartes avec le timbre-poste, moyennant les conditions en vigueur pour le timbrage des cartes postales (section V., I. S. 120). Les cartes-lettres à timbrer doivent être envoyées à l'imprimerie impériale, non pliées.

ARGENTINE (Répub.).

La bande actuelle existerait avec la faute : *Repubilca.*

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Du type reproduit, n° 412, du *Cycle Express Company,* nous avons vu :

1 shilling, bleu foncé, piqué

AUTRICHE.

Nouvelle très-grave. La carte à 5 + 5 Kr. a été vue avec la faute : *Rèservé* au lieu de *Réservé.*

5 + 5 Kreuzer, rose et noir

BAVIÈRE.



De même que pour l'Allemagne (Empire) ce pays a émis le 1er novembre dernier une carte-lettre avec armes à gauche et le timbre, dont voici le facsimile :

10 pfennig, carmin sur gris ondulé vertic.

CANADA.

Le *Am. J. of Phil.* publie le document suivant qui promet encore de beaux jours à la timbrophilie :

Circulaire au Directeur des Postes.

Nouvelle émission de timbres-poste, etc.

Le Directeur général des Postes a pris des arrangements pour une nouvelle émission de timbres-poste, cartes-lettres, enveloppes timbrées, cartes postales et bandes. Ceux-ci seront fournis aux Directeurs des postes de la manière ordinaire.

Les Directeurs des postes cependant ne sont pas autorisés à vendre les timbres d'aucune dénomination de la nouvelle émission jusqu'à ce qu'on ait disposé des timbres de la dénomination correspondante. Les fournitures par la section des timbres seront réglées par le même principe, c'est-à-dire qu'aucun timbre de l'émission proposée ne sera envoyé avant que le correspondant de l'émission actuelle n'ait été épuisé.

Pour se conformer aux règlements de l'Union postale internationale, la couleur du nouveau timbre 1 cent. sera verte et celle de 5 cent. bleu foncé.

R. M. COULTER.

Directeur général des postes, Député.

Administration des postes du Canada.

Ottowa, 25 Octobre 1897.

Le nouveau type sera à l'effigie de la reine Victoria, comme elle a paru au couronnement, sauf qu'une petite couronne sera substituée à celle ordinaire. *(M. J.).*

CHINE.

Il faut croire qu'on est satisfait de la vente, car le 2 candar. de l'émission précédente étant devenu impropre au tirage, a vu son type refait et non retouché, comme il a été dit, pour être surchargé ensuite ! Ce nouveau timbre est reconnaissable au chiffre 2 qui remplit presque complètement l'angle gauche inférieur et les lettres Cn de dimension plus grande; également les caractères chinois des angles supérieurs; quant aux autres différences, elles sont moins marquantes :

2 cents sur 2 cand., vert, surch. noire

Voici les timbres dont nous avons parlé le mois passé. Ils ont paru le 1er octobre dernier.









Nous avons à ajouter trois valeurs qui n'ont pas été signalées ici et qui sont d'un même type, celui du 1 dollar que nous reproduisons en même temps :









1 dollar, carmin et rose
2 dollars, orange et jaune
5 — vert-jaune et rose

Ces dernières valeurs ont été émises pour couvrir probablement les frais de gravure et tirage de cette émission.

A la même date a paru une carte postale au fac-simile ci-contre, imprimée en carmin :



CONGO (État indép. du).

Divers journaux ayant annoncé que le 25 centimes était retiré de cours, nous nous sommes rendu dans les bureaux du Congo, où l'on nous a appris qu'il n'en était rien, mais on nous a dit que les timbres à 3 fr. 50 pour les colis postaux n'existaient plus et qu'il n'en serait plus émis.

CUBA.



M. Galvez Jimenez nous adresse obligeamment le type adopté pour Cuba et les autres colonies espagnoles. La nouvelle série paraîtra le 1er janvier prochain, suivant la *Gaceta de Madrid* du 12 octobre dernier : elle était du reste prévue et annoncée ici en 1896. Le bébé étant devenu un grand garçon, il était de toute nécessité de nous le faire connaître avec " son toupet qui frisotte. „ Nous devons avouer cependant que ce type (nous parlons du timbre) ne nous plaît nullement et qu'il n'est pas heureux : On voit bien que ce n'est pas M. E. Julia qui en est l'auteur.

Les inscriptions *Correos telegrafos* dénoncent l'abandon de timbres spéciaux pour l'affranchissement des télégrammes, les nouveaux timbres étant destinés aux deux usages de la poste et du télégraphe. Le cartouche supérieur indique l'origine du timbre, les millésimes, 1898-1899 le temps qu'il restera en usage.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

1	milesima	de peso,	brun clair
2	—	—	— —
3	—	—	— —
4	—	—	— —
5	—	—	— —
1	centavo	—	violet foncé
2	centavos	—	vert-bleu
3	—	—	noir-bleu
4	—	—	orange
5	—	—	rose
6	—	—	bleu
8	—	—	châtain foncé
10	—	—	vermillon
15	—	—	vert-olive
20	—	—	carmin
40	—	—	violet
60	—	—	noir
80	—	—	chocolat
1	peso,		vert clair
2	pesos,		bleu-noir

Il y a aussi des cartes postales, probablement au même type de timbre, des valeurs de 5 milesimas, 1, 2 et 3 centavos et les mêmes avec réponse.

ÉQUATEUR.

Un journal parisien annonce l'émission de deux enveloppes au type des timbres en cours. Ne sont-ce pas plutôt des cartes-postales? :

2 centavos, jaune
3 — bleu

Nous recevons de notre correspondant de Quito des timbres 1895 aux armoiries, qu'il vient de découvrir avec la surcharge : *1897-1898* en petits chiffres gras de 2 1/4 m/m de haut :

20 centavos, orange, surch. noire

ERITREA.

Un de nos confrères est parti trop tôt pour annoncer l'émission des 1 et 2 centesimi aux nouveaux types, avec la surcharge *Eritrea.* Il paraît que ces timbres n'ont pas encore paru.

FERNANDO PO.

C'est maintenant le 6 centimos violet qui, au dire du *Madrid Filatelico*, devient 5 centimos, par la surcharge ovale connue pour avoir été employée antérieurement en pareille circonstance :

5 cent. sur 6 c., violet, surch. noire (?)

FINLANDE.

Emprunté au *M. J.* cette nouvelle qu'il aurait été vu sur lettre du 8 octobre 1892, un 10 p. noir sur chamois avec le papier côtelé :

10 penni, noir sur chamois côtelé

GAMBIE.

Suivant le *D. B. Z.*, le 1 shilling aurait aujourd'hui sa couleur modifiée en lilas pâle :

1 shilling, lilas pâle



GRANDE COMORE.

Nous reproduisons le timbre que nous signalions le mois dernier.

GRÈCE.

L'*Étoile belge* annonce qu'un vol important de timbres a été commis à Athènes. On s'est introduit la nuit dans le local de la Direction générale des postes et on y a enlevé pour 300,000 francs de timbres *annulés,* parmi lesquels des timbres " très recherchés, des jeux olympiques. „ L'*Étoile belge* conseille aux philatélistes d'ouvrir l'œil. Pourquoi ? Le vol consiste en timbres qui se trouvaient sur les souches des lettres de voiture que conservait précieusement l'administration, vol qui n'a donc aucune conséquence pour ses finances.

Les nouveaux timbres grecs sont attendus, nous dit-on. Ils ont été renseignés au *Timbre-Poste* de janvier 1896.

HAÏTI.

On nous a fait voir le 1 cent, bleu, non dentelé verticalement :

1 cent, bleu

HONGKONG.

La circulaire de M. Alfred Smith, annonce, *dit-on*, que le 1 dollar a été falsifié en surchargeant le 10 c. de même valeur. On a donc retiré de cours tous les 1 dollar, surchargeant provisoirement le timbre fiscal 2 dollars qui devient *one dollar* avec une barre sur la valeur primitive; il y a en plus des inscriptions chinoises. Une nouvelle fourniture de 1 dollar a été commandée :

1 dollar s/ 2 dollars vert bronze, surch. noire

ITALIE.

La carte avec réponse 7 1/2 + 7 1/2 a paru avec le nouveau type ovale des timbres :

7 1/2 + 7 1/2 centesimi, carmin

JAPON.

Le 1 sen est actuellement vert-olive au lieu de vert :

1 sen, vert-olive

MACAO.

Nouvelle valeur que signale le *M. J.* de l'émission 1895 surchargée :

2 annas, sur 10 reis, vert, surch. noire

MEXIQUE.

Nous parlions le mois passé de la série des timbres actuels imprimés uniformément en noir. Voici ce qu'on nous rapporte à ce sujet :

" Il a été imprimé, par ordre du gouvernement, 800 de ces séries *dans le but d'être agréable aux collectionneurs.* On peut les obtenir au bureau de l'administration générale, à Mexico, au prix de 2 à 3 pesos la série. J'en ai acheté moi-même, plusieurs séries dans ces conditions, en février dernier. „

Dans le but d'être agreable aux collectionneurs..... N'est-ce pas plutôt dans le but de rançonner les collectionneurs?

Le *Am. Journ. of Ph.* annonce des timbres

actuels avec le nouveau filagramme *R M* et le piquage 12 :

20 centavos, brun-lilas
1 peso brun.

Nous empruntons à un confrère parisien cette nouvelle qu'il vient de paraître des cartes avec réponse, au type en cours, savoir :

2 + 2 cent, rose, inscriptions bleues sur blanc
3 + 3 brun, — vert-bleu —

Notre confrère ajoute que ce sont les premières cartes doubles émises par ce pays. Et les cartes de janvier 1886 pour l'intérieur et pour l'extérieur ?

MONTENEGRO.

Le *L. Ph.* a reçu la bande 3 novtch., vert, de format : 335 × 53 m/m., imprimée en feuille et partagée par perforation 10 1/2 :

3 novtch, vert sur jaune vergé, piqué 10 1/2

MOZAMBIQUE.

L'*I. B. J.* a reçu le 300 reis, surchargé *50 reis*, en noir :

50 reis sur 300 reis, bleu foncé s/saumon, surch. noire

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le décret ci-après que nous trouvons dans l'*Austr. Ph.* prévoit certaines émissions qui n'ont pas encore eu lieu :

Département du télégraphe électrique et de la Poste.

Direction générale des Postes.

Sydney, le 12 août 1897.

Son Excellence le Gouverneur, sur l'avis du Conseil Exécutif, d'accord avec les prescriptions de la Section 7 de l'Acte d'amendement aux actes postaux de 1893, a bien voulu approuver l'émission en substitution de ceux maintenant en cours, de cartes postales, 1 d. (simple) et 1+1 d. (réponse), enveloppes timbrées 1 d., bandes 1 d. et enveloppes timbrées 2 d. portant des timbres de valeur semblable au dessin récemment émis en commémoration du règne de Sa Majesté. JOSEPH COOK.

NYASSA (Cie de).

Les timbres que nous signalions en 1894 avaient dû être retirés de cours par la Cie qui les avait émis, sans autorisation. Cette Cie a enfin obtenu gain de cause, si nous en croyons le document que publie le *D. B. Z.*

Direction générale des possessions d'Outremer.

2e Section. — 2e Division.

Me référant à la communication de la Compagnie Nyassa et devant l'impossibilité de se procurer avec la célérité voulue les matrices nécessaires à la confection des timbres-poste et fiscaux qui leur sont utiles, ainsi que d'autres valeurs postales pour l'usage dans les territoires en Afrique qui se trouvent sous son administration, Sa Majesté le Roi, approuve par l'intermédiaire du Ministère de la Marine et des Colonies et après que le Ministre des Finances et les sections respectives de la Division générale des possessions d'Outremer aient été entendus, que la Compagnie ainsi dénommée emploie, comme mesure provisoire, les timbres-poste et fiscaux, ainsi que les autres valeurs postales actuellement en usage dans la province de Mozambique, pourvus de la surcharge *Nyassa.* Les demandes à cet effet doivent être faites selon les prescriptions qui sont en vigueur, pour les demandes semblables de la part des districts des provinces d'Outremer.

Donné à la Cour, le 27 octobre 1897.

HENRIQUE DE BANOS GOMES.

Conclusion : Avalanche de surcharges et aussi variées que possible.

PHILIPPINES.



Le type de Cuba pour 1898-1899 a été réservé également aux Philippines : égalité pour tous. Il n'y aura donc plus de timbres télégraphes. Les valeurs et couleurs des timbres sont celles de Cuba, ainsi que pour les cartes. (*Voir Cuba.*)

PORTO-RICO.



Le type de Cuba et Philippines pour 1898-1899 est le même pour Porto-Rico avec simple changement dans le cartouche supérieur. Les valeurs et couleurs sont celles de Cuba. (*Voir Cuba.*) Il y a aussi des cartes postales.

RUSSIE.

Emprunté au *M. J.*, ce qui suit :

KADNIKOFF (*Wologda*). — Du type actuel il existe un timbre de 1 kop. où la valeur, dans les angles et au bas, sont en bleu ; les inscriptions et coins festonnés et le fond de la partie supérieure sont rouges, le reste vert :

1 kop. rouge, vert et bleu, piqué 11 1/2

OUSTSYSOLSK (*Wologda*). — Le timbre 2 k. 1895 a paru avec les nuages et le fond de la portion extérieure en vert au lieu de bleu :

2 kop., brun, rouge et vert, piqué 11 1/2

TOTMA (*Wologda*). — Le 3 kop. en cours a la couleur jaune supprimée : les inscriptions du haut et du bas sont en blanc sur fond rouge :

3 kop., vert émeraude, piqué 11 1/2

TSCHERDINA (*Perm*). — Le 1 kopeck est

depuis octobre dernier imprimé en jaune orange. Son type est refait dans les dimensions : 20 1 2 sur 28 m/m. Il y a trois variétés placées horizontalement montrant les chiffres de côté placés plus haut ou plus bas, dans le cercle :

1 kop., jaune-orange, piqué 11 1/2. (3 var.)

Walki (*Charkoff*). — Le 1 kop. a la couleur changée et en même temps nous arrive un 2 kop. :

1 kop., rose, piqué 11 1/2
2 — bleu, —

Zadonsk (*Woronèje*). — Le 1 kop. signalé il y a peu de temps comme non dentelé, arrive piqué 11 1/2 :

1 kop., vermillon

SAINT-VINCENT.

Un 3 pence a paru le 6 octobre dernier, dit le *Ph. R.* Le timbre est de 1 penny imprimé en lilas avec surcharge et sert à l'affranchissement des taxes vers Grenade et Ste-Lucie :

3 pence sur 1 p., lilas, surch. noire

SHANGHAÏ.

Les timbres de la municipalité ont été remplacés par les timbres chinois, depuis le 1er octobre dernier.

SOMALIS (Côte des).

Les possessions d'Obock et Djibouti ayant été réunies, nous avons aujourd'hui, au type des colonies, avec le nom du pays : *Côte française des Somalis*, tous les timbres, cartes, etc., qui y étaient employés, savoir :

Timbres-postes :	1	centime,	noir sur bleu	et rouge
—	2	—	brun	— bleu
—	4	—	brun violet s/bleu	—
—	5	—	vert	rouge
—	10	—	noir sur lilas	et bleu
—	15	—	bleu	rouge
—	20	—	bistre —	vert et bleu
—	25	—	noir —	rose et rouge
—	30	-	brun	bleu
—	40	—	vermillon	—
—	50	—	carmin	—
—	75	—	noir sur orange	et rouge
—	1	franc,	vert	—
Enveloppes :	5	centimes,	vert	
—	15	—	bleu (3 formats)	
—	25	—	noir sur rose (3 formats)	
Cartes-postales :	10	—	noir	vert
—	10 + 10	—	—	— bleu
Cartes-lettres :	15	—	—	— gris
—	25	—	—	— rose
Bandes :	10 (?)	—	—	— vert gris

Ce renseignement nous le prenons dans le *Ned. T.*



TERRE-NEUVE.

Le 1 cent. étant épuisé, a été remplacé par le 3 cents 1890, surchargé : *One cent.* (*Am. J. of Ph.*).

1 cent sur 3 c., ardoise, surch. noire

TIMOR.

Le *M. J.* a reçu de la série 1895, surchargée :

2 avos sur 10 reis, vert, surch. noire

TONGA.

Signalé par le *Austr. Ph.* le 1 1/2 sur 2 d. avec surcharge : *half penny* :

1/2 sur 1 1/2 p., sur 2 d. violet, rouge et noir sur bleu

TUNIS.

On nous a montré deux valeurs de la 1re émission qui appartiennent certainement à un tirage récent. Le fond est ligné horizontalement de la couleur du timbre :

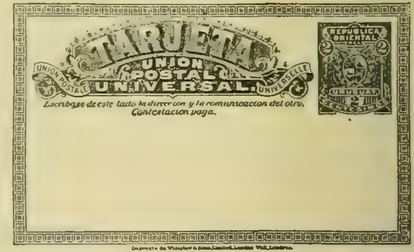
1 centime, noir sur bleu pâle, ligné
5 centimes, vert — verdâtre —

UGANDA.

Timbres à ajouter à ceux qui ont été signalés et que nous trouvons au *M. J.* :

1895. Lettres U G. et chiffres
25, 35 (cowries) noir
5, 15, 25 — violet
1896 avec V. 96. R. et le nom
30, 40, 60 (cowries) violet

URUGUAY.



Nous avons pu obtenir enfin la carte avec réponse qui n'a pas été reproduite le mois passé. Et voici le décret d'émission de tout ce qui a été décrit :

Direction générale des postes et télégraphes.

Par ordre de la Direction générale, le public est averti qu'à partir de cette date il a été pris la résolution suivante :

Cette Direction désirant s'associer aux fêtes qui seront célébrées à l'occasion de la cessation de la guerre civile qui, jusqu'en ces derniers temps, a divisé la République et considérant : 1° que l'unique manière qui convienne pour prendre part à ces fêtes, étant donné la nature de l'institution, est l'émission de valeurs postales qui contiendront une inscription faisant allusion à cet événement ;

2° Que c'est à la fois un moyen de perpétuer la célébration du pacte qui est venu rétablir l'union entre tous les orientaux.

La Direction générale, dûment autorisée par le Gouvernement supérieur, a résolu :

1° Qu'il sera procédé, par l'inspecteur don Edouard Larrobla et par le secrétaire de cette direction générale à l'inutilisation des timbres qui seront indiqués dans l'article 2 en imprimant la surcharge suivante : *Paz-1897* accompagnée d'un rameau d'olivier ;

2° Que les timbres en question seront mis en circulation uniquement les 26, 27 et 28 du mois courant en cette administration centrale et en les succursales terrestres et maritimes, en la proportion et dans les quantités suivantes :

150,000 de	1 centesimo	(type en usage actuellement) ;	
100,000 —	2 centesimos	(—	—) ;
200,000 —	5 —	(—	—) ;
50,000 —	10 —	(type à émettre le 26 du mois courant ;	

3° Que passé les trois jours indiqués, seront considérés nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement les timbres préindiqués ;

4° Que la commission nommée pour fiscaliser l'impression dont on a déjà parlé, procédera à l'inutilisation de la pierre au moyen de laquelle elle s'effectue ;

5° Que par la 3e division il sera pourvu des valeurs auparavant énumérées aux bureaux indiqués à l'article 2 ;

6° On fera connaître la présente à ceux que la chose concerne, elle sera insérée dans les archives et dans les livres.

(Signé) A. Pan.

Montevideo, 23 septembre 1897.

VICTORIA.

Le 9 octobre dernier a été émis une nouvelle valeur de timbre-poste, au type ci-contre, représentant la jeune et adolescente Victoria à gauche dans un ovale perlé, avec valeur de chaque côté, dans un petit rectangle ; à la partie supérieure, sur une banderole : *Victoria ;* à celle inférieure, sur un cartouche horizontal : la valeur en toutes lettres.



Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

1 1/2 penny, vert-jaune

WURTEMBERG.

Le 1er novembre a paru, comme en Allemagne et en Bavière, une carte-lettre ayant le papier blanc, mais avec intérieur bleu et rouge. La fermeture s'effectue à l'aide d'une patte gommée, toujours comme les cartes-lettres des pays que nous venons de nommer :

10 pfennig, carmin

L'introduction de ces cartes est ainsi annoncée :

A partir du 1er novembre de cette année doivent être prêts pour la vente, dans tous les établissements des postes du pays, des cartes-lettres avec le timbre 10 pf. au prix de 10 pf. par exemplaire.

Les prescriptions imposées pour les lettres sont applicables aux cartes-lettres.

Les cartes-lettres fabriquées par des particuliers doivent, comme jusqu'ici, être également pourvues d'un timbre de valeur postale, à l'imprimerie et à l'administration des imprimés des bureaux de service, moyennant une redevance de 1 M. 75 pf. par 1000 exemplaires ou tout nombre additionnel et sous les autres conditions à demander aux bureaux de postes. Les cartes-lettres qui doivent être pourvues de la valeur postale seront remises aux bureaux des postes, non pliées.

Le 23 octobre 1897.

Mittnacht.

La carte de service 5 pf., paraît avec la suppression des mots : *Wohnung (Strasse und Hausnummer.)*

5 pfennig, vert



ZANZIBAR.

Les *timbres-taxe* ayant reçu la surcharge : *Zanzibar*, nous en donnons ici le fac-simile d'après une communication qui nous est faite par M. Forbin :

1/2 anna	sur	5 centimes,	bleu,	surch.	carmin
1 —	—	10 —	bistre,	—	—
1 1/2 —	—	15 —	vert,	—	(?)
3 annas	—	30 —	carmin	—	noire
5 —	—	50 —	lilas	—	—

Le premier timbre-poste.

Un de nos correspondants nous envoie une découpure de journal, en langue allemande, ainsi conçue :

La *Patrie* assure avoir reçu un document qui pourrait causer un certain émoi dans le monde philatéliste. Il s'agit du timbre provenant du graveur *Andrieu,* mort en 1819, qui se trouve sur l'adresse suivante : " 8 Brumaire, an XII, E. Bruir, conseiller d'Etat, amiral de la flotille nationale. „ Le timbre représente une tête de Minerve et porte sur ses coins : un hibou, un coq, une balance, symbole de la justice, un miroir entouré d'un serpent. Après avoir examiné ce singulier document, on serait obligé de reconnaître M. Andrieu comme l'inventeur du timbre-poste.

Nous avons tenu à reproduire cet article, quoiqu'il ne nous inspire aucune confiance.

Société pour la suppression des timbres spéculatifs.

Cette société donne enfin signe de vie. Elle met à l'index les timbres suivants :

1° **Canada.** La série commémorative contenant des valeurs inutiles et certaines valeurs qui n'ont pas été délivrées au public.

2° **Terre Neuve.** Emission Cabot. Complètement inutile et ne remplaçant pas l'émission régulière.

3° **Nouvelle Galles du Sud.** Timbres d'hôpital. Sans valeur pour l'usage postal et n'étant émis que pour pousser les collectionneurs à les acheter à prix élevés.

4° **Victoria.** Timbres d'hôpital. Même remarque pour la Nouvelle Galles du Sud.

5° **Iles Leeward.** Surchargé Centenaire. Emission temporaire n'ayant pas de raison d'être. Les timbres ont été offerts aux amateurs à qui on déclare officiellement que le *coin* a été détruit.

6° **Maurice.** Emission jubilaire proposée. Les collectionneurs sont tenus à la plus grande réserve jusqu'à ce qu'il ait été établi que l'émission est permanente ou de nature commémorative simplement.

7° **Uruguay.** Emission " Paz. „ Emis pendant 3 jours pour remédier à une nécessité postale.

8° **Afrique méridionale Britannique.** Il a été annoncé qu'un timbre avait été fait pour commémorer l'achèvement d'un chemin de fer. Le Comité déclare que les fonctionnaires de la Compagnie à Londres ont donné leur assurance qu'une émission semblable n'a pas été sanctionnée.

9° **Grèce.** Les timbres faux olympiques ayant été émis régulièrement, les objections contenues dans une précédente circulaire ne s'appliquent pas à eux.

Par ordre du Comité :
HUBERT R. OLDFALD,
Secrétaire et Trésorier.

Les timbres des Romagnes.

(Suite et fin. — Voir n° 419.)

Tels qu'ils étaient, ces clichés étaient inutilisables. On essaya d'en faire des galvanos, dont nous avons vu une série non montée des neuf valeurs, reproductions fidèles des originaux avec tous leurs défauts.

Ne pouvant employer les clichés, pour en faire des réimpressions, Usigli se résigne à exécuter des tirages *d'essais* et voici comment il s'y prend :



Disposant les neuf valeurs sur trois rangées, à la feuille, il encadre chacun de ces timbres de sept filets, espérant ainsi dissimuler toutes les défectuosités qu'ils présentent. Et pour leur donner un cachet d'authenticité, il ajoute, au-dessus de chaque épreuve, le mot : *Saggio.*

Les 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 20 bajocchi ont donc été imprimés :

A. *En couleur sur papier blanc.*
Rose, olive, bleu, jaune.

B. *En noir sur papier de couleur.*
Rose, jaune, roux, vert.

La fortune cherchée n'étant pas venue avec ces épreuves, on se décide à vendre les clichés, et en janvier 1888, sur la proposition de M. G. C. Bonasi, nous les achetions à ce dernier. Voici du reste l'attestation que nous lui avons réclamée depuis :

" Milan, 8/10 1896.

„ Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

. . . .

„ Les clichés des Romagnes que je vous ai vendus jadis sont authentiques et originaux. Je les ai eus de Monsieur Usigli, qui à son tour les a reçus de la Direction générale des postes.

„ Il en a fait des réimpressions, très mal réussies, à cause que les clichés étaient fatigués. Inclus les échantillons de timbres que je possède. Vous pouvez voir les mêmes clichés à Rome, au Ministère des postes.

„ Recevez, etc. G. C. BONASI. „

Nous avons écrit immédiatement à Rome et nous avons reçu, sur notre demande, du Ministère des postes, en date du 2 décembre 1896, une épreuve de chacune des valeurs que nous reproduisons ici :

Clichés en possession du Musée postal à Rome.



En comparant ces reproductions qui ont été également exposées à Milan en 1894 par la Direction générale des postes, avec celles originales (voir page 21) il est facile de s'assurer que les différences que l'on peut constater sont dues uniquement aux détériorations que ces clichés ont subi dans le transport de Bologne à Turin et de Turin à Rome. Nous relevons les particularités suivantes :

1/2 baj. Chiffre I et B de *Bai* détériorés, ainsi que le cadre ;

1 baj. M et N de *Romagne* sont abîmés; le cadre montre aussi quelques petites détériorations;

2 baj. Les filets extérieurs ont été endommagés;

3 baj. Est sorti à peu près intact du voyage qu'il a fait;

4 baj. Quelques petits désagréments, tant aux filets intérieurs qu'extérieurs; en plus, des lettres de *Romagne* abîmées;

5 baj. Le cadre extérieur est dans un piètre état; le 5 ayant eu la partie inférieure cassée, montre un chiffre de travers;

6 baj. Les filets extérieurs et intérieurs sont brisés, BAI n'est suivi que d'un seul point ;

8 baj. Petites détériorations des filets extérieurs;

20 baj. Les dégâts sont peu importants : filets brisés intérieurement et extérieurement; O et A de *Romagne* cassés.

Si nous passons maintenant à l'examen des 9 clichés que nous avons reçus de Florence, on fera les mêmes constatations que sur les précédents qui, s'ils n'ont pas fait le voyage de Turin à Rome, en ont fait un autre de Turin à Florence dans des conditions plus désastreuses, emballés qu'ils étaient dans des sacs! Ce sont probablement les raisons pour lesquelles ils ont été plus maltraités; toutefois, la confrontation des uns et des autres prouvera que, s'ils ont des défauts, ils ne sont pas moins authentiques.

Clichés provenant de l'Administration des postes de Florence.



Le *1/2 baj.* A souffert particulièrement au filet droit extérieur, à celui intérieur sous l'O (*Bollo*) et à la lettre M (*Romagne*);

Le *1 baj.* A la partie inférieure gauche emportée, le filet du cadre intérieur brisé devant la lettre B (*Bai*), ainsi que l'O de (*Franco*);

Le *2 baj.* A l'angle droit inférieur détérioré et plusieurs endroits du cadre;

Le *3 baj.* A la lettre I (*Bai*) endommagée à la partie supérieure ainsi que le 3, outre quelques petits accrocs au cadre;

Le *4 baj.* Est relativement sorti à son honneur des voyages qu'il a faits, sauf que le 4 a la partie inférieure qui manque et qu'il y a brisure à un des filets du cadre intérieur;

Le *5 baj.* A la queue inférieure du 5 qui se montre en blanc; trois des angles se trouvent enlevés;

Le *6 baj.* Est assez malheureux; outre les filets extérieurs et ceux intérieurs endommagés à plusieurs endroits, il a l'angle gauche inférieur enlevé et l'O de *Romagne* cassé en partie;

Le *8 baj.* A vu son cadre abîmé partout;
Le *20 baj.* N'a subi que de très légères détériorations au cadre.

Lorsque nous reçûmes ces clichés, nous les passâmes à feu M. G. Vandervondelen, notre clicheur, qui s'était déjà engagé vis-à-vis de nous à rectifier tous les filets défectueux. Après un an d'attente, nous reçûmes comme échantillon de ce qu'il pouvait faire, un cliché du 1 bajocco, dont voici le type. Nous ne saurions



affirmer, après huit années, si nous avons songé alors à nous rendre compte de la dimension du cliché, c'est probable; nous relevons cependant aujourd'hui 18 3/4 × 22 m m, mesure conforme au 10me timbre que nous rencontrons sur plusieurs feuilles du 1 bajocco, alors que les autres timbres ont 18 3/4 × 21 3/4 m/m.

N'ayant rien trouvé d'anormal à l'échantillon qui nous avait été fourni, nous engageâmes notre clicheur à poursuivre son travail qui avait toute notre satisfaction. Deux ans après, soit en 1891, M. Vandervondelen, qui n'a jamais été pressé, nous livra toutes les autres valeurs et, trouvant irréprochables les filets du cadre, qui seuls devaient être modifiés, nous acceptâmes la livraison de notre clicheur. Ce n'est qu'en mai 1892 que, cataloguant les Romagnes, nous songions à faire un tirage et voici ce que nous obtenions :

Tirage privé de mai 1892.
(Bruxelles).



La vente marchait bien, *dit-on,* nous empilions philosophiquement or et argent, nous encaissions de même, chèques et billets, lorsqu'en mai 1895 l'*U. U. P.* vint mettre un terme à nos razzias en publiant un article sur ces timbres dont personne ne s'était jusqu'ici préoccupé. Et voici ce que notre bon confrère écrivait après quelques remarques générales :

1/2 baj. Dans le mot *Postale* le haut du T est très mal fait, les bras trop tombants; le T et l'A sont réunis en bas; l'R de *Romagne* est plus arrondi.

1 baj. Le haut de la lettre R de *Romagne* est arrondi, la barre transversale de l'A est très bas.

2 baj. Le G de *Romagne* est beaucoup plus éloigné de l'N que dans l'original; le jambage de l'E est tortueux.

3 baj. L'R, l'A et l'N dans *Franco* se touchent en bas.

4 baj. Le T et l'A dans *Postale* se touchent en bas.

5 baj. L'A et l'N de *Franco* se touchent en bas.

6 baj. Le T et l'A se touchent; de même l'R, l'A et l'N de *Franco;* la barre de l'I dans *Bai* est plus grande et plus grosse en haut.

20 baj. Entre la ligne intérieure et extérieure du cadre et sous l'R de *Romagne,* il y a un point dans les originaux; il n'y en a pas dans le type que nous avons.

Ouvrons ici une parenthèse, pour compléter les renseignements de l'*U. P. U.*, sans pour cela accepter pour vraies, les remarques qu'il fait :

1/2 baj. A une brisure à l'angle inférieur gauche (*voir notre dessin*);

1 baj. Les filets sont mal rejoints aux angles extérieurs (*voir ci-contre*); le 5e timbre de la feuille a un point noir dans le cadre, sous N de *Romagne*;

3 baj. Le 3 a le haut et le bas cassés (*voir ci-contre*); le 10e timbre de la feuille à un défaut au-dessus de R (*Franco*);

5 baj. Défectuosité à la partie recourbée inférieure du 5 qui se montre blanche (*voir notre dessin*); les 5e et 9^e^

timbres de la feuille ont un défaut dans le cadre extérieur;

20 baj. Tous les timbres, sauf le premier, ont un petit point après 20. (*Voir notre fac-simile*).

Fermons la parenthèse.

Des lettres qui se touchent (?) voilà toute la trouvaille de M. P. Leclerc, le rédacteur de l'*U. P. U.* Jugeant cependant sa démonstration peu *claire*, on le voit emprunter pour son article de *mai* 1895 à l'*American Journal of Philately*, de JUIN (sic) suivant, les remarques de ce dernier, et voici ce qu'il copie :

" Les mesures et les couleurs sont les suivantes :

1/2 b.	noir intense	sur jaune foncé,	17 3/4 × 21	m/m
1 —	—	— gris perle	18 3/4 × 22	—
2 —	—	— orange	17 3/4 × 20 3/4	—
3 —	—	— vert foncé	18 × 21 1/2	—
4 —	—	— jaune-pâle	18 × 21 1/4	—
5 —	—	— lilas	17 3/4 × 21 1/4	—
6 —	—	— vert	18 × 21 1/4	—
8 —	—	— rose	17 3/4 × 21 1/4	—
20 —		— bleu	17 3/4 × 21 1/4	—

„ Dans tous ces timbres l'R et l'A et quelquefois l'R, l'A et l'N de *franco* sont unis en bas et aussi le T et l'A de *postale* dans la plupart des types.

„ Les lettres des inscriptions sont baveuses, les barres du haut et du bas étant trop épaisses.

„ Les ornements, dans les angles, sont aussi embrouillés, jusqu'à faire disparaître presque entièrement les V, qui séparent les boules.

„ Les petits points qui, dans les originaux, entourent les ornements des angles sont, dans beaucoup de cas ou absents ou joints aux boules.

„ Les lignes formant le cadre du rectangle intérieur sont irrégulières et plus larges que dans les originaux.

„ Dans la plupart des types, une ou plusieurs des lettres sont brisées comme dans le 1 baj. où l'O de *franco* et l'A de *postale* sont brisés en haut; dans le 20 baj. le point sous l'R entre les deux lignes du cadre, en bas, manque. „

Enfin, notre confrère américain conclut que ce sont des impressions obtenues par la photolithographie. Cette remarque n'est pas heureuse et elle nous étonne de la part de notre érudit confrère.

Pour lui donner la preuve qu'il se trompe, voici une attestation de l'imprimeur qui s'est chargé de la réimpression de ces timbres :

" Je soussigné déclare avoir fait, dans le courant de 1892, des impressions *typographiques* des timbres des Romagnes, employant en cette occasion 16 clichés en *galvano* de chacune des neuf valeurs qui m'ont été fournis par M. J.-B. Moens, pour le compte duquel ces impressions ont été faites.

„ Bruxelles, 1er novembre 1897. „

L.-G. LAURENT.

Nos lecteurs ont déjà pu s'assurer que tous les clichés détériorés ou non, qui ont été reproduits ici, sont identiquement les mêmes. Ayant tous une même origine, ils sont par conséquent authentiques. Quant à nos galvanos, puisqu'ils proviennent de clichés officiels, ils ne sauraient être différents, et nous nous demandons ce que deviennent alors les *savantes* remarques qui ont été faites sur toutes les lettres de l'alphabet et sur certaines ponctuations ? Ces remarques tombent d'elles-mêmes, à la confusion de ceux qui les ont faites, parce qu'il n'a pas été tenu compte de ce que peuvent donner de bons ou de mauvais tirages ou parce qu'on a vu seulement ce qu'on voulait voir. Quant aux différences qui existent dans la dimension des timbres, elles sont bien telles que notre confrère américain les a relevées. Elles seraient dues, nous a-t-on dit, à l'imprévoyance de notre clicheur qui, après avoir confectionné le 1 baj., a changé de système pour les autres valeurs. Il aurait pris ses empreintes à la gutta-percha, au lieu de cire, qui se rétrécit en durcissant. Si ces différences ne se constatent pas parmi les clichés officiels, c'est que le fondeur a procédé de toute autre façon : il a pris pour chaque valeur un cliché-matrice, avec goujon pour la partie destinée à porter le chiffre, lequel après avoir été introduit, a été soudé au verso. On voit parfaitement la trace de leur introduction sur les clichés : elle est ronde pour les valeurs à un chiffre, oblongue pour celles à deux chiffres (1/2 et 20). Le fondeur, M. Amoretti, de Bologne, a même cru nécessaire de placer un cran aux clichés, entaille produite mécaniquement pour la grande facilité du compositeur qui peut ainsi placer tous les clichés dans le même sens, sans devoir les examiner; mais ce cran placé *devant*, à toutes les valeurs, l'est *derrière* aux 20 bajocchi !

Les timbres émis présentent également des anomalies qui peuvent s'expliquer par des défauts de clichage. Quoique issus d'un seul et unique type, nous voyons cependant les boules

des angles prendre différentes formes, des gros filets d'encadrement devenir des doubles filets à traits minces ou de simples filets, toutes choses qui déroutent et qui nous ont fait croire un moment (n° 394) à l'existence de plusieurs types. Nous nous bornerons à relater aujourd'hui les particularités relevées sur les différentes feuilles de ces timbres :

1/2 BAJOCCO.

Une des boules de l'angle droit sup. est ouverte et a la forme ovale aux 7e, 18e et 43e timbres ;
Le gros filet ext. gauche est remplacé par un double filet du bas et un mince du haut : 53e, 55e, 64e ;
Le gros filet ext. gauche est remplacé par un trait simple du haut : 102e ;
Double filet ext. à gauche : 27e, 65e, 73e, 83e, 84e ;
Le filet mince ext. est brisé à droite : 21e, 26e ;
— — — — du haut : 42e, 49e :
— — — — du bas : 29e, 39e, 84e ;
Cadre int. cassé du bas : 38e ;
— — — du haut : 31e ;
L'angle inf. gauche est cassé : 58e, 84e, 117e ;
Romagne a l'A plus petit : 59e ;
— a le G fermé : 120e.

1 BAJOCCO.

Les traits sont souvent mal venus, de sorte qu'il est difficile de savoir s'il y a cassure.

Le gros filet ext. gauche est remplacé par un trait simple : 5e, 13e, 16e, 42e, 53e, 63e
— extér. est simple du bas : 19e ;
— — — cassé à gauche : 23e ;
Le filet mince ext. est brisé du bas : 24e ;
— — — à gauche : 25e ;
Cadre int. cassé du bas ou à gauche : 30e, 31e.

2 BAJOCCHI.

Le gros filet ext.. droit est simple du haut : 79e, 105e
Le filet mince ext. est cassé du bas : 4e, 35e, 36e, 90e ;
— — — à gauche : 8e, 20e
La 2e boule angle inf. droit est cassée : 10e
— 4e — angle sup. droit — 79e.

3 BAJOCCHI.

Le gros filet ext. droit est simple du haut : 62e ;
Le filet mince ext. est cassé du bas : 11e ;
Cadre int. brisé : 2e, 20e.

4 BAJOCCHI.

Boules brisées à l'angle inf. droit : 17e ;
Le gros filet ext. droit est simple du bas : 29e ;
— — — forme de deux traits : 46e ;
— — gauche est brisé et la partie sup. de l'A *franco*) : 48e ;
Filet mince ext. cassé du bas : 1er, 51e, 61e ;
— — — à gauche : 66e, 68e ;
G. de *Romagne* est cassé : 12e, 52e.

5 BAJOCCHI.

La 4e boule de l'angle gauche sup. est ovale : 111e
Filet mince ext. cassé du bas : 82e ;
— — — — à gauche : 38e. 70e.

6 BAJOCCHI.

Filet mince ext. cassé du haut : 15e, 54e ;
— — — — à gauche : 31e.

8 BAJOCCHI.

Filet mince ext. casse du haut : 30e. 57e, 73e, 81e, 90e, 97e
L'angle gauche inf. est brisé : 61e.

20 BAJOCCHI.

La 2e boule de l'angle sup. gauche est ouverte et a la forme ovale : 75e, 114e ;
— — — manque : 107e ;
— — — a la forme ovale et est placée en oblique : 53e, 102e :
Petite boule à l'angle gauche sup. : 8e, 11e, 21e, 22e, 28e, 30e, 37e 40e, 44e 46e, 48e, 49e, 51e, 52e, 57e. 58e, 60e. 62e 65e, 66e, 68e/73e, 81e/85e, 91e/95e, 105e, 107e, 110e/112e ;
Le gros filet ext. est brisé du bas : 2e ;
— — — à droite : 11e, 79e ;
— — — à gauche : 48e ;
— — est remplacé à gauche par un simple : 15e, 20e, 66e, 80e ;
— — — à gauche par un double : 33e, 34e ;
— — — à droite par un double : 72e ;
Le filet mince ext. est brisé du bas : 4e, 17e, 18e, 38e ;
— — — du haut : 12e, 46e ;
— — — à gauche : 11e, 72e, 78e ;
— — — à droite : 65e, 70e, 90e, 93e ;
L'angle droit sup. est brisé : 6e ;
— — inf. — — 13e ;
Romagne a l'N brisé : 28e ;
— R — 79e ;
— A — 81e, 82e.

Les différences de dimension qui ont été relevées sur les réimpressions, ont-elles un si grand prix qu'il faille pour cela condamner les timbres? Voyons ce qu'en pense M. Tout le Monde :

En 1864, lorsque nous parvinrent les réimpressions de Wurtemberg, du type 1851, elles différaient par plus d'un point avec les originaux. Furent-elles considérées comme fausses ? Leur présence dans les albums prouve l'accueil qu'elles ont reçu; leurs prix ont même subi depuis une hausse assez marquante.

Et à propos de ces timbres, nous rappellerons ce qu'on pourrait avoir oublié, qu'ils étaient, lors de leur apparition, admis à l'égal des autres timbres en cours, à l'affranchissement des correspondances. Ils ont donc double intérêt pour nous : comme réimpressions et comme timbres remis en cours.

La même année, (1864) on constatait des différences aux réimpressions de Portugal, 5 reis, Doña Maria, puis d'autres, plus sérieuses, en 1885, pour certains timbres dont on a même

remplacé l'effigie. Ont-elles empêché les collectionneurs de rechercher ces timbres et de les placer dans leurs albums lorsqu'ils pouvaient les acquérir?

En 1865 on réimprime en Autriche le timbre bleu de journaux 1858 et comment s'y prend-on? en lui donnant une effigie qu'il n'a jamais eue; en 1871, on fait de même pour le timbre violet 1859. Oui ou non, ces timbres sont-ils dans les albums, quoique faux? Et les réimpressions fantaisistes du type 1861 de Lombardo-Vénétie 2, 3 et 15 soldi sont-elles recherchées? ces valeurs n'ont cependant jamais été en usage. Réimprimer un timbre qui n'a jamais été employé, quelle valeur cela peut-il avoir?

De Hawaii n'avons-nous pas dans toutes les collections un 2 c., type 1862, imprimé en *taille douce?*

Enfin que voyons-nous dans différents pays? Aux Açores, les premiers timbres sont réimprimés en 1886 avec une *fausse surcharge*; en 1885 il y a des faux timbres de l'Alsace-Lorraine *imprimés par le gouvernement allemand*; en 1875 des faux timbres 5 et 10 cents 1847 arrivent des Etats-Unis; aussi des soi-disant réimpressions du type 1870 à Fidji; des Guadeloupe *taxe* 1877 imprimés en 1884 dans un autre type; des Héligoland avec effigie de fantaisie. En Hongrie la réimpression des cartes 1878 n'a-t-elle pas un faux timbre? les Jhind, type 1882, réimprimés en 1896 sont faux, le type étant refait; les Madère 1868 n'ont-ils pas une fausse surcharge, les Soruth 1890, les Tolima 1886, tout cela est faux, bien faux, car ils ne se présentent pas comme ils ont été émis, soit parce que le type a été refait comme aux Etats-Unis, soit comme pour Fidji où, non seulement les chiffres diffèrent, mais la dimension, le papier, la dentelure, la composition de la feuille, tout enfin; les réimpressions de Bergedorf 1 schilling avec gros chiffres et 1 1/2 schillinge, avec E final ne se sont jamais aussi bien vendues que depuis que l'on sait qu'elles ont été faites, non comme elles ont été émises, mais comme elles ont été conçues par le lithographe; des fantaisies de Jummoo et de Kashmir combien s'en est-il vendu?; que ne recherche-t-on encore les réimpressions de Victoria, qui sont loin d'être ce qu'étaient les timbres, lorsqu'ils furent émis; enfin, comme dernier exemple, les réimpressions des premiers timbres de la Réunion, sont-elles voulues, oui ou non, par le collectionneur? Notre confrère américain qui critique nos réimpressions des Romagnes, page 323 de son journal, après les avoir cataloguées page 277 du *même numéro* (juin 1895) n'admet-il pas comme authentiques les réimpressions de la Réunion dans son catalogue (1891, page 383)? Et cependant celles-ci sont dans le même cas que les réimpressions des Romagnes :

Les Réunion sont de tirage privé; elles ont été faites par feu M. Lahuppe, imprimeur à Saint-Denis;

Par suite de rouille, les gros filets ont été remplacés par d'autres, plus minces. Cette manipulation a déplacé certains clichés typographiques dont est composé le type : il y a donc des différences entre la réimpression et le type officiel;

La rouille ayant abîmé deux des timbres de la planche officielle, l'imprimeur les supprime et réduit les timbres de 8 à 6 pour les réimpressions.

Que sont-ce les Romagnes? de tirage privé, différant par les filets et par quelques petits défauts aux lettres; au lieu d'être imprimés par 60 sur six rangées horizontales, ils ont quatre blocs de 16 timbres à la feuille, sur quatre rangées; enfin comme les réimpressions de la Réunion, celles des Romagnes ne sont pas gommées.

On admettra avec nous que, si les réimpressions des Réunion sont admises, il n'y a pas de raison pour rejeter celles des Romagnes. Notre confrère américain voudra donc bien se mettre d'accord avec son catalogue, à moins que les réimpressions de la Réunion ne doivent être collectionnées selon lui que parce qu'il est possible de les confondre avec les timbres authentiques, lorsqu'on n'a pas l'expérience voulue.

En 1875 (*Timbre-Poste, n° 152*) M. le docteur Legrand, parlant des timbres 1847 des Etats-Unis, 5 et 10 c., type refait, les considérait comme bons et acceptables pour l'album, ce que nous combattions dans le n° suivant de notre journal. Il faut croire que notre avis n'a pas prévalu, car tous les timbres que nous venons d'énumérer ont trouvé place dans les collections. Faut-il exclure les Romagnes, nous en laissons juges nos lecteurs, mais nous tenons à constater que les attaques dont nous avons été l'objet sont injustifiées, notre bonne foi ne pouvant être mise en doute.

Les timbres que nous avons mis en vente proviennent de reproductions de clichés vrais; ils n'ont été expédiés à nos clients QUE SUR DEMANDE EXPRESSE et *jamais nous n'en avons offert ni directement ni indirectement à qui que ce soit.* Pour éviter même toute confusion avec les timbres authentiques, les papiers sont tous absolument différents; les feuilles ont d'autres nombres (4 blocs de 16 au lieu de 2 de 60), enfin les timbres sont plus distancés entre eux tant en hauteur qu'en largeur et ne sont pas gommés, sauf une feuille de chaque valeur qu'on nous a gommé par excès de zèle. Et malgré tout, l'*U. P. U.* termine ainsi son article magistral :

" Nous prévenons les amateurs qu'ils doivent se mettre en garde contre ces timbres faux qui, *vendus au prix des originaux* (sic) sont déjà entrés dans beaucoup de collections. „

Or, veut-on savoir combien de séries nous avons vendu depuis mai 1892? dix au plus, *y compris les trois séries qui nous ont été achetées pour nous combattre,* par un aimable confrère " jamais fâché, toujours bon caractère, „ comme les Turcs de l'Exposition, et qu'il a expédié aussitôt à l'*U. P. U.* et à l'*American Journal of Philately.*

Faut avouer que cette vente si exceptionnelle d'une dizaine de séries, *en cinq années,* n'était pas faite précisément pour nous donner une idée de la boulimie de l'or; quant aux prix de vente " qui seraient les mêmes que ceux des originaux, „ il suffit d'ouvrir notre catalogue-prix-courant pour se rendre compte que nous les vendons 25 centimes. C'est du reste le prix qui a dû être compté à l'*U. P. U.*, ce que ne peut ignorer M. Leclerc qui, pour les besoins de sa cause et probablement à bout d'arguments, n'a pas hésité d'avancer des faits qu'il savait pertinemment être faux. Mais, comme un écolier, il s'est fait prendre maladroitement en flagrant délit de mensonge.

C'est ce qu'on peut appeler un pas de clerc.

* * *

Dans un entretien que nous eûmes à Paris, en septembre 1895, avec M. Th. Lemaire, celui-ci ayant appris que nous possédions des clichés des Romagnes, nous proposa, devant M. L. Noël, de nous les acheter. Ce fut chose faite le 14 octobre suivant, date à laquelle nous expédions nos 16 séries de galvanos. Ceci pour démontrer simplement que si nous nous sommes décidé à nous débarrasser de nos clichés, ce n'est pas en suite des articles parus, dont nous n'avions pas connaissance, pas plus que des ventes fantastiques que nous avions soi-disant faites, ne lisant jamais les articles qui s'occupent de falsifications qui ne nous intéressent guère, croyant pouvoir distinguer les timbres faux des vrais.

M. Th. Lemaire ne tira pas parti de son achat; il se contenta de le céder à M. J. Goldner, de Hambourg, qui exécuta un tirage dans les premiers jours de janvier 1897.

Tirage privé de janvier 1897.
(Hambourg)



Nous devons avouer que nous n'avons nullement reconnu une impression qui aurait été prise sur les galvanos que nous avons vendus : les filets extérieurs sont plus gras et en général toutes les lettres, chiffres et fleurons d'angles. Les quatre mots : *Franco-Bollo-Postale-Romagne* sont plus distancés des fleurons et également des filets formant le cadre intérieur : au lieu de toucher pour ainsi dire ces filets, ces mots en sont à 3/4 m/m., et le cadre intérieur lui-même a 9 3/4 × 13 1/4 m/m. au lieu de 10 1/4 × 13 1/2. Quant à la dimension du timbre, elle est celle des timbres vrais. Mais comment est-on parvenu à agrandir leur format? D'après M. P. Mahé " il est possible qu'on ait pris une épreuve d'un cliché tirée sur papier à transport,

allongée au laminoir, ce qui expliquerait l'écrasement que l'on remarque, laquelle épreuve encrée sur le vif, aurait servi à former une planche lithographique, mise ensuite en relief par la morsure, qui expliquerait aussi l'aspect écrasé et baveux donné par un demi relief arrondi.

„ L'impression typographique sur pierre se reconnaît au peu de foulage et de relief qu'elle donne, étant donné que le creux n'existe pour ainsi pas. „

Il a été fait une planche de 60 timbres sur dix rangées horizontales, comme pour les demi-feuilles des timbres authentiques. Cette planche a servi pour les neuf valeurs, la place destinée aux chiffres étant restée ouverte sur ces clichés, afin de pouvoir les y introduire. Cette opération n'ayant pas été faite avec toute l'exactitude voulue, les chiffres se présentent à divers endroits et à des distances plus ou moins rapprochées des mots : BAI ou BOLLO ou plus ou moins à droite ou à gauche. C'est ainsi que, pour ne parler que des types reproduits ici, le 1/2 baj. (le 50e de la feuille) a le chiffre 1 placé sous le premier L de BOLLO, au lieu d'être entre l'O et l'L; le 1 baj. (le 26e) n'a pas le 1 directement sous le premier L (BOLLO), mais plus à droite; le 2 baj. (le 23e) est trop à gauche; le 3 baj. (le 26e) est trop rapproché de BAI et est placé sous le premier L (BOLLO) au lieu d'être entre O et L; la tête du chiffre est brisée, c'est le cas pour les 60 exemplaires de la feuille; le 4 baj. (le 11e) est trop rapproché de BAI et de la partie gauche; le 5 baj. (le 1er) est trop à droite; le 6 baj. (le 17e) a le 6 qui chevauche et se rapproche trop de BAI; le 8 baj. (le 40e) a le chiffre visiblement trop à droite; quant au 20 baj. (le 11e) les chiffres sont également placés trop à droite.

Autre preuve que l'on a procédé par planche de 60 clichés *pour les neuf valeurs*, c'est cette circonstance que *tous* les timbres de la 2e rangée horizontale ont le B (BAI) sans le trait horizontal du bas, pour toutes les valeurs. (Voir les 4, 6 et 20 baj. que nous reproduisons.)

En fin de compte, nous sommes d'accord avec MM. Mahé et E. Diena que ces réimpressions hambourgeoises tiennent plutôt du timbre faux que de la réimpression.

Avant le tirage, le papier était blanc. Pour avoir la teinte des timbres authentiques, l'imprimeur s'est chargé de les mettre en couleur. Comment s'y est-il pris? Nous ne savons. Le fait est que toutes ces réimpressions ont le papier huileux, et l'encre d'un noir-gris :

1/2 baj., noir-gris sur paille
1 — — — gris très foncé
2 — — — jaune foncé
3 — — — vert foncé
4 — — — roux vif
5 — — — violet-brun
6 — — — vert-jaune
8 — — — rose vif
20 — — — bleu clair

Par les renseignements que nous venons de donner, nous pensons qu'il est impossible de confondre ces timbres avec les vrais.

Voici pour finir quelques remarques que nous avons faites sur certaines valeurs des timbres authentiques :

1/2 baj. Tous les timbres, sauf 19 sur les 120, n'ont pas de point au-dessus de la 2e boule de l'angle supérieur droit;

3 baj. A l'angle droit supérieur, la 4e boule n'a jamais de point en-dessous d'elle;

5 baj. Tous les timbres ont au cadre extérieur une brisure au filet mince, dans l'angle gauche inférieur;

6 baj. A toujours dans le filet gras supérieur (cadre extérieur) un point blanc au-dessus de l'O (BOLLO), lorsque l'impression n'est pas empâtée;

8 baj. La plupart des timbres ont un ou plusieurs angles qui se terminent extérieurement en pointe, le fondeur manquant sans doute de temps (il a livré les clichés du 8 baj. le 3 septembre 1859 alors qu'ils devaient être en cours le 1er septembre), n'a pas pris la peine de faire disparaître ces défauts;

20 baj. Sous l'R (*Romagne*) il y a toujours un point noir et souvent un autre plus petit sous l'N de ce mot.

CHRONIQUE FISCALE.

—

ARGENTINE (Répub.).

Extrait de la *Revista de la Soc. Filat. Argentina :*

BELGRANO *(Municipalité de).* — Au type reproduit, n° 417, il existe :

2 pesos, violet

SAN JUAN *(Province de)*. — Au type connu :

1 peso, bistre-jaune
100 pesos, carmin

BRÉSIL.



CURITYBA. — Cette municipalité a établi un impôt sur les boissons, suivant la loi du 21 janvier 1897 et par la même occasion elle a émis un timbre qui lui sert à percevoir le recouvrement de cette taxe. M. Roussin nous en fait connaître le type qui mesure 81 × 16 m m. Les inscriptions *Lei de 21*, etc., et le cadre, sont carmin, sur fond guilloché bleu sale, où l'inscription : *Camara Municipal de Curityba*.

Sans valeur, bleu sale et carmin-violacé

ITALIE.

Nous avons encore reçu des timbres municipaux de M. Doczkalik, savoir :

BRISIGHELLA *(Ravenne)*. — Emission de ... (?). Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipio di Rrisighella* (sic); cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres dans les angles; *centesimi* ou *lire* en haut et en bas; *Diritti di* à gauche; *Stato civile* à droite :

50 centesimi, vert-jaune, piqué 11 1/2
1 lire, carmin, —
2 — ocre-jaune, —

CAMPOBELLO DI MAZARA *(Trapani)*. — Emission du 13 septembre 1896. Armoiries (croix de Savoie) dans un écu surmonté de la couronne royale dans un ovale; cadre rectangulaire contenant : *Marca segnatasse* à gauche; *Circ. Min. 13 sett. 1896* à droite; *Segreteria* en haut ou *Stato civile;* valeur en bas :

Segreteria : 20 centesimi, violet, piqué 11 1/2
— 60 — vert, —
Stato civile : 50 — brun, —
— 1 lire, olive, —

GIOVINAZZO *(Bari)*. — Emission de 1897. Armoiries dans un écu ovale surmonté d'une couronne et renfermé dans un octogone; cadre rectangulaire ayant pour inscriptions : *Dritti* (sic) *di Segreteria* ou *Diritti stato civile* à gauche; valeur à droite; *Comune di* en haut *Giovinazzo* en bas; chiffre entre le cadre et l'octogone :

Segreteria : 20 centesimi, jaune, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — vert, —

PIOMBINO *(Pise)*. — Emission de 1897. Armoiries (château fort) dans un écu surmonté d'une couronne et renfermées dans un double cercle ayant pour inscription : *Municipio di Piombino;* en dessous, sur banderole : *Marca segnatassa;* plus bas, la valeur sur un cartouche horizontal :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
30 — ocre-jaune, —
50 — vert, —
60 — violet, —
1 lire, rouge, —

POLESELLA *(Rovigo)*. — Armoiries dans un ovale au centre d'un rectangle portant en haut : *Municipio di* cintré; en bas, dans le cadre : *Polesella;* à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria* ou *Stato civile :*

Segreteria : 20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — rouge, —

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.







LE TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR





Trente-Sixième Année

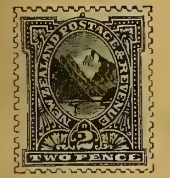


ILLUSTRÉ DE 426 Gravures



ILLUSTRÉ DE 426 Gravures





BRUXELLES

J.-B. MOENS

Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42

1898









LE

TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

Trente-Sixième Année

ILLUSTRÉ DE 426 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, négociant en Timbres-Poste

42, Rue de Florence, 42

—

1898

Bruxelles — Imp. L. Vogels, rue Verte, 38-40



LE TIMBRE-POSTE ET LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE

Le *D. B. Z.* signale, au type connu, petite effigie de la reine, mais dans un format plus grand : 30 × 25 1/2 m/m., les timbres suivants au filagramme cc et couronne et le piquage 14 :

1 rupee, outremer
2 rupees, rouge-jaune
3 — violet foncé
4 — carmin
5 — brun-noir
10 — brun-jaune
20 — vert-jaune
50 — lilas

ALLEMAGNE (Empire)

A peine émise, voilà la carte-lettre qui reçoit les modifications dans les inscriptions de la patte. Il y a aujourd'hui sept lignes de caractères gothiques qui se traduisent comme suit : *Port des lettres valable aussi pour les cartes-lettres (poids simple).*

10 pf.	20 pf.
Allemagne, Autriche, Hongrie, y compris la Bosnie et l'Herzégovine ; circulation de frontières (30 kil.) avec la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas et la Suisse.	Tous les autres pays.

On nous a fait voir enfin la première carte avec un piquage moins serré. Très rare, nous assure-t-on.

10 pfennig, carmin. Variété de piquage
10 — — 2e type

Plusieurs correspondants nous ont demandé des renseignements sur la carte à 10 pfennig surchargée *nur für marine Schiffsposten*. M. H. Fraenkel a bien voulu répondre pour nous :

« Cette carte est vendue à 5 pfennig aux marins et aux soldats des vaisseaux allemands de la flotte impériale qui se trouvent à l'étranger. Ils ont donc une réduction de 50 %. Autrefois les cartes et les lettres étaient expédiées dans

des enveloppes fermées à la *Marine Post Amt* de Berlin qui les expédiait à destination. Aujourd'hui l'envoi est fait directement, mais, pour rendre ces cartes valables vis-à-vis de de l'Union postale universelle, il a fallu les surcharger, comme il a été dit plus haut. »

ARGENTINE (République)

Le *M. J.* a vu au nouveau filagramme :

24 centavos, brun

BARBADE



Une émission jubilaire a paru en novembre dernier. La décision en a été prise tardivement : c'est ce qui explique pourquoi les timbres n'ont pu paraître plus tôt. Mais il paraît qu'ils resteront longtemps en usage et qu'il sera satisfait à toutes les demandes, contrairement à ce qui s'est pratiqué au Canada.

Les armes de la colonie occupent le centre d'un losange renfermé dans un grand rectangle : à gauche : *Victoria R. I.* : à droite : *1837-1897* ; en haut : *Barbados* ; en bas : la valeur entre le losange et le cadre : les armes de la Grande-Bretagne.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme c c et couronne : piqués 14 :

1 farthing,	gris et carmin
1/2 penny,	vert
1 —	rose carmin
2 1/2 pence	outremer
5 —	brun olive
6 —	mauve et carmin
8 —	orange et outremer
10 —	vert bleu et carmin
2 sh 6 p ,	noir et orange

BAVIÈRE

L'ordonnance concernant l'introduction des cartes-lettres en Bavière est ainsi conçue :

N° 41.656

Concernant l'introduction des cartes-lettres en Bavière

A partir du 1er décembre de cette année ont paru des formulaires de cartes-lettres sur papier grisâtre avec filagramme ligne ondulée et portant sur le côté face adresse, en tête, les mots : *Königreich Bayern* et au dessous le mot : *Kartenbrief*; au coin supérieur gauche, les armes royales de Bavière; au coin supérieur droit, en impression plate, la valeur postale à 10 pfg., en couleur rouge carmin, comme les timbres de ce montant et pour le reste, lignes de l'adresse, etc., identique aux autres cartes ; sur la patte de fermeture une notice avertit que, pour l'envoi des cartes-lettres à 10 pfg. vers un pays pour lequel une taxe plus élevée que celle du timbre y imprimé est exigible, cette dernière doit être complétée par l'application de timbres bavarois.

L'intérieur du formulaire de la carte-lettre sert à l'insertion des communications

Les prescriptions valables pour les lettres trouvent leur application pour les cartes-lettres.

La confection des cartes-lettres timbrées est limitée à celles pourvues d'une valeur nominale de 10 pfg.

Celles-ci seront vendues au public comme les timbres-poste, à la valeur nominale et, dans ce but, seront en mains des facteurs sur leur parcours de remise des lettres.

Les timbres imprimés, coupés des formulaires, ne peuvent être employés pour l'affranchissement des envois postaux.

Les formulaires de cartes-lettres abîmes, ou autrement inutilisables, peuvent être échangés contre paiement des frais de la fabrication, 1 pfg. par exemplaire.

Les cartes-lettres timbrées ne peuvent provisoirement pas être cédées pour la revente.

Les formulaires des cartes postales confectionnées par l'industrie privée, sont permis. Cependant, celles-ci ne peuvent porter sur le coté adresse, ni les armes royales, ni la suscription : *Königreich Bayern*.

Munich, 15 novembre 1897.

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Le *D. B. Z.* a reçu certains timbres anglais porteurs de la surcharge noire : *Bechuanaland - Protectorate* sur 2 lignes placées à des endroits variés. Ainsi le 1/2 p. l'a en haut, les 1, 2 et 6 p. au milieu et le 4 p. au-dessous :

1/2 penny,	vermillon,	surch	noire
1 —	bleu	—	—
2 pence	vert et rouge	—	—
4 —	brun et vert	—	—
6 —	brun sur rouge	—	—

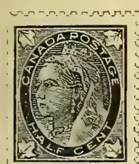
BELGIQUE

L'Administration des postes doit émettre incessamment des cartes postales de franchise qui seront délivrées au public pour faciliter la prise à domicile des colis.

En adoptant ce système, l'administration des postes ne fait que reprendre une idée qui lui avait été suggérée, il y a plus de trois ans, par un particulier et à qui on avait répondu que l'idée était irréalisable.

CANADA

Nous parlions le mois passé d'une nouvelle série qui ne devait paraître qu'au fur et à



mesure de l'épuisement des quantités existantes. Le 1/2 cent a paru le 8 novembre dernier; il est tout simplement splendide : il rappelle les timbres du bon vieux temps. Nous sommes persuadé que la reine Victoria ne sera pas trop mécontente de ce portrait. Mais pourquoi quatre feuilles de vigne? C'est beaucoup, nous paraît-il.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1/2 cent, noir.

Au nouveau type, le *M. J.* a reçu la carte à 2 centavos :

2 cent. orange sur chamois.

CHINE ALLEMANDE



En attendant que le prince Henri de Prusse se fasse sacrer empereur de Chine, on a mis en usage, à Kiao-Tcheou, les timbres allemands sur lesquels on a ajouté: *China*, en surcharge noire oblique, ce qui n'augure guère des dispositions pacifiques de l'Allemagne vis-à-vis de la Chine. Mais voilà, cette ville plaisait aux Allemands, les environs aussi, ces Messieurs s'y sont installés sans plus de façon. De quel droit? Du droit du plus fort qui, s'il n'est pas toujours le plus honnête, est toujours le meilleur. En présence de ce sans-gêne, les gros boutons Chinois se sont réunis. Li Hung Tchang, suivant son habitude, a fait beaucoup de bruit..., il a même laissé échapper... bien des malédictions, mais le prince Chung craignant la fameuse main gantée de fer a fait décider que les exigences allemandes seraient reconnues. Et voilà comment nous avons aujourd'hui une série de timbres qui sont employés à Kiao-Tcheou, en attendant qu'ils le soient ailleurs, si le pays plait aux Allemands. Les valeurs sont :

3 pfennig.	brun	surch. noire	
5	—	vert	—
10	—	carmin	—
20	—	outremer	—
25	—	orange	—
50	—	brun-rouge	—



Les cartes n'ont pas échappé à la surcharge. Il y a :

5 pfennig,	vert,	surch. noire,	
5 + 5	—	—	—
10	—	carmin	—
10 + 10	—	—	—

Il est probable que les timbres ne continueront pas à être exprimés en monnaie allemande. Il faut donc s'attendre à en voir surgir d'autres en dollars et cents, cela nous fera une série de plus!

COLONIES ESPAGNOLES

Dans notre dernier numéro, nous parlions d'un décret qui changeait les timbres aux Antilles et aux Philippines. Voici ce décret :

DÉCRET ROYAL

Sur la proposition du ministre d'Outremer, d'accord avec le conseil des ministres,

Au nom de mon auguste fils le roi D. Alphonse XIII et comme reine régente du royaume,

Je décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Le tarif général ci-joint des postes est approuvé pour les îles de Cuba, Puerto Rico et Philippines, lequel commencera à entrer en vigueur à partir du 1er janvier 1898.

ART. 2. — Pour l'application du dit tarif il y aura vingt sortes de timbres et huit de cartes postales; les premières seront des valeurs suivantes : 1, 2, 3, 4 et 5 milesimas de peso; 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 20, 40, 60 et 80 centavos de peso; 1 et 2 pesos; les secondes auront les prix de 5 milesimas, 1, 2 et 3 centavos pour les simples et les dits prix doublés pour les cartes doubles ou avec réponse payée.

Chaque timbre portera imprimé en la partie supérieure le nom de l'île et l'année auquel il correspond; de chaque côté, les mots : « Correos » « Telegrafos » et à l'intérieur la valeur du timbre; ceux-ci devant être renouvelés quand le ministre d'Outremer le juge convenable.

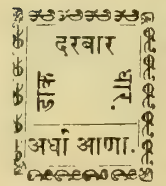
ART. 3. — Sont supprimés, à partir de la dite date, les timbres spéciaux des télégraphes qui sont imprimés pour les îles de Cuba et des Philippines, ceux indiqués ci-dessus s'y substituant.

Donné au palais le 8 octobre 1897.

MARIE-CHRISTINE.

Le ministre d'Outremer,
SEGISMUNDO MORET.

DHAR



Cet état a émis des timbres, des cartes et des enveloppes qui nous sont adressés par M. Ed. B. Evans.

Les timbres ont leur dessin formé de clichés typographiques dont il y a dix compositions, formant autant de variétés placées sur deux rangées horizontales. Il y a en plus un cachet oblong noir pour contrôle sur chacun de ces timbres :

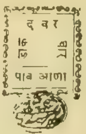
1/2 pice, noir sur rouge vif, cachet noir
1/2 anna, — magenta, —
1 — — vert, —

Il faut croire que ce dessin est l'idéal de ce qu'on veut rêver de plus beau, car il a été retenu pour les enveloppes, seulement celles-ci n'ont pas le cachet voulu : on a trouvé qu'elles en avaient assez :

1/2 anna, noir sur blanc vergé, 138 × 79 m/m

La carte a toujours le fameux type, mais le cachet de contrôle est au-dessous.

DHAR STATE POST CARD
धार दरबार पोष्ट कार्ड
इसतरफ सिर्फ ठिकाना लिखा जाय.



Admirons, en passant, les armoiries consistant en deux pots de fleurs. Dimension 121 × 75 m/m. :

1/4 anna, mauve sur blanc jaunâtre, cachet noir.

DUTTIA

Une enveloppe du type rectangulaire des timbres-poste actuels est signalée par le *M. J.* Elle a le format 125 × 75 m/m et le papier blanc vergé :

1/2 anna, noir sur blanc vergé.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Un de nos correspondants nous écrit pour démentir la nouvelle du changement de couleur du 2 cents qui restera rouge : c'est le 1 cent qui prendra le vert, et le 5 cents reviendra bleu. Cette décision n'est prise qu'à contre-cœur, la poste ayant cru pouvoir réaliser une économie sur l'impression des 2 cents, dont la vente est très importante, en adoptant la couleur verte qui coûte le moins.

FERNANDO PO

La surcharge que nous signalions le mois passé, sur le 6 centimos, n'est pas noire, mais rouge. Ce timbre a fait ainsi son apparition, fin septembre dernier.

Il paraît que la colonie est tellement à court de timbres, que l'administration a dû prendre cette mesure de ne pas délivrer ces provisoires au public et de les appliquer elle-même sur les lettres qui lui sont présentées. En ce moment, il y a pour tout approvisionnement les 10, 12 1/2, 20 et 25 centimos. On attendait dans la colonie un assortiment de 85,000 timbres, mais la caisse qui les renfermait a été oubliée à Cadix...

Ces lignes étaient écrites lorsque nous recevons le *Madrid Filatelico* qui dit avoir reçu le 5 centimos vert, avec la même surcharge rouge :

5 c. sur 5 c., vert-bleu, surcharge rouge.

Nous nous demandons comment on a pu créer ce dernier timbre, alors que cette valeur manquait et pourquoi même elle a été surchargée puisqu'on ne lui donne pas un autre prix. Il doit y avoir là un abus de confiance de la part d'un employé et non de la poste, ceci pour autant que la surcharge annoncée par notre confrère espagnol soit bien authentique, car s'il n'y a plus de 5 centimos, il devient difficile d'en surcharger, *nous paraît-il.*

FIDJI

Le 2 pence a la teinte changée. Au lieu de vert elle est vert-émeraude brillant :

2 pence, vert émeraude brillant

GUATEMALA

Le *Courrier des Timbres-poste* est avisé par un de ses correspondants que la série commémorative de l'Exposition de l'Amérique Centrale sera retirée de cours le 15 janvier prochain et le *même* correspondant écrit à l'*Echo de la Timbrologie* que ce sera fin décembre, après quoi, l'ancienne série sera remise en usage. En attendant, système Seebeck, il sera fait des provisoires pour toutes les valeurs qui viendraient à manquer. Et voila que précisément le 1 centavo, étant dans ce cas, on a surchargé, sans hésiter, le 12 c. pour en faire cette valeur.

Espérons que cette mesure n'entraînera pas maintenant l'épuisement du 12 cent.!

1 c. sur 12 c., noir sur carmin, surch. (?)



HONG-KONG

Voici le timbre décrit le mois dernier.

INDES NÉERLANDAISES

Emission du *timbre-taxe* 30 cent au nouveau type :

30 cent, rouge et noir

JAPON

Signalé par le *Am. J. of Phil.*, le 2 sen, jaune, ayant le caractère syllabique 23:

2 sen, jaune sur blanc vergé

LEEWARD *(îles)*

La carotte sexagénaire se dessine de plus en plus. On signale avec double surcharge :

1 penny, vert et mauve, double surch. noire
2 1/2 pence, carmin et mauve — — —

MAROC

Mazagan-Marrakesh. Le *Ph. J. of G. B.* signale avoir vu un exemplaire du 25 c. en cours surchargé : *20 cent.* sur deux lignes :

20 c. sur 25 c., olive, surch. violette

MEXIQUE

Le 4 centavos a le nouveau filagramme RM :

4 centavos, jaune-orange

NEGRI SEMBILAN

On nous annonce l'émission des timbres suivants, au type *Tigre*, actuellement en usage :

5 cents, lilas et olive
10 — — et orange
20 — vert et olive

NORWÈGE

Au nouveau type de timbre en cours, il y a :

Carte postale : 10 + 10 öre, carmin sur blanc

PAYS-BAS

On annonce pour le 1er juillet, déjà! une émission nouvelle de timbres, à l'occasion du 18e anniversaire de la jeune reine et de son couronnement.

PÉROU



L'*Echo de la Timbrologie* nous apprend que le 1 centavo, *timbre-taxe*, a été surchargé : *franqueo*, ce qui en fait un timbre-poste dont 30,000 exemplaires seulement ont été ainsi transformés :

1 centavo, brun, surch. noire

Enfin ce même timbre a été surchargé : *Deficit*, comme les 5 et 10 centavos :

1 centavo, brun, surch. noire

Le *timbre-taxe* 20 c., a reçu la surcharge oblique noire : *deficit* :

20 cent., bleu, surch. noire.

PERSE



Le timbre de 8 chahis nous a été montré par l'ami Roussin, porteur de la surcharge : *5 ch.*, en violet et l'équivalent au-dessus, en caractères persans, le tout dans un cadre rectangulaire :

5 ch. sur 8 ch. bistre, surcharge violette.



Nous recevons de M. M. Tchakidji, le 5 krans devenu 1 et 2 krans, probablement parce que cette valeur ne se vendait pas, par une surcharge analogue à la précédente :

1 kr. sur 5 kr. argent et lilas, surcharge violette.
2 kr. sur 5 kr. argent et lilas, surcharge rouge-violet.

RUSSIE

Bielozersk (*Novgorod*). — Le timbre bleu de 1893 nous arrive *non dentelé* :

2 kopecks, bleu, *non dentelé.*

Koungour *(Perm).* — Depuis octobre dernier circulent à Koungour deux nouveaux timbres au type ci-contre, portant en haut le nom



de la poste et en bas, *poste rurale*, sur banderoles disposées en écusson, avec chiffre-valeur au centre et dans les angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, bleu foncé
2 — rouge.

Il y a cinq variétés horizontales par les chiffres des angles, lesquelles se répètent quatre fois à la feuille.

Ostaschkoff (*Tver*). — Nous recevons le 3 kop. de 1897, à l'état *non dentelé*.

3 kop., noir sur rose
3 — — — chamois vergé.

Tscherdina (*Perm*). — Le 3 kop. nous vient d'un type refait où les chiffres et cercles qui les contiennent, sont plus petits : par contre, l'inscription est de plus grand caractère :

3 kop., vert, piqué 11 1/2.

Le 2 kop. conserve son type, mais la teinte est plus accentuée : au lieu de rose, elle est carmin :

2 kop., carmin, piqué 11 1/2.

SAMOA

Le 2 pence, dit le *Am. J. of Ph.* est jaune brillant :

2 pence, jaune brillant, piqué 11.

SUÈDE

La carte de 10 ore nous arrive en carmin très vif et le carton blanc azuré, au lieu de rose sur carton blanc ivoire :

10 ore, carmin vif.

TERRE-NEUVE

Viennent de paraître deux timbres 1 et 2 cents, le premier à l'effigie de Victoria en costume de veuve, le second à l'effigie du Prince de Galles, attention qui fera plaisir à celui-ci. Nous les reproduirons le mois prochain :

1 cent, carmin
2 cents, orange

THESSALIE

La *Gazette* rapporte que les timbres de Turquie, délivrés par les bureaux de poste ouverts en Thessalie, ont reçu « un sceau particulier » qui va les faire rechercher davantage par les philatélistes, que les timbres grecs des jeux olympiques et les timbres belges de l'Exposition de Bruxelles.

D'après une communication venue de MM. Tchakidji et Cie de Constantinople, cette nouvelle est inexacte, les timbres turcs étant employés sans aucune surcharge.

TUNISIE

Il nous arrive d'autres valeurs avec lignes horizontales sur le fond :

2 centimes, brun sur paille
75 — carmin.

D'après l'*Écho de la Timb.*, ils seraient employés aussi comme *timbres-taxe*.

URUGUAY

Voici le décret qui s'occupe du changement de couleur des derniers timbres, de l'émission de cartes, d'enveloppes, etc., qu'on avait négligé de nous envoyer jusqu'ici.

AVIS

Par ordre de la Direction générale il est porté à la connaissance du public que, le 26 du mois courant, il sera mis en circulation les valeurs postales suivantes

Timbres

De 7 centesimos, type semblable à celui émis le 5 décembre 1895, imprimé en couleur orange.

De 10 centesimos, type semblable à celui émis le 5 décembre 1895, imprimé en couleur rouge.

De 20 centesimos, type semblable à celui émis le 5 décembre 1895, avec cadre violet et centre noir.

De 25 centesimos, type semblable à celui émis le 5 décembre 1895, avec cadre rose et centre bleu.

De 50 centesimos, type semblable à celui émis le premier janvier 1896, avec cadre vert et centre châtain foncé

De 1 peso, type semblable à celui émis le premier janvier 1896, avec cadre châtain et centre bleu.

De 2 pesos, type semblable à celui émis le premier janvier 1896, avec cadre ocre et centre carmin.

De 3 pesos, type semblable à celui émis le premier janvier 1896, avec cadre lilas et centre carmin.

Cartes

Pour l'intérieur :

De 2 centesimos, simples, couleur marron
— 4 — avec réponse payée, couleur marron rougeâtre
— 3 — lettre simple, couleur vert clair
— 6 — lettre avec réponse payée, coul. rouge

Pour la République Argentine :

De 2 centesimos, simple, couleur bleue
— 4 — avec réponse payée, couleur bleu-violet

Pour les autres pays de l'Union postale universelle :

De 3 centesimos, simple, couleur violette
— 6 — avec réponse payée, couleur marron

Enveloppes

De 5 centesimos, imprimées en couleur rouge

Bandes

De 1 centesimo, imprimées en couleur bleue.

Le public est également prévenu que le terme de 90 jours, compté depuis la date indiquée, est fixée pour retrait de la circulation de valeurs égales en usage.

L'échange de celles-ci contre celles de la nouvelle émission doit avoir lieu dans les 30 derniers jours du délai indiqué. Pour cette opération sont autorisés tous les bureaux des postes de l'Etat. Passé ce délai, les valeurs postales retirées de la circulation seront considérées comme nulles et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 23 septembre 1897.

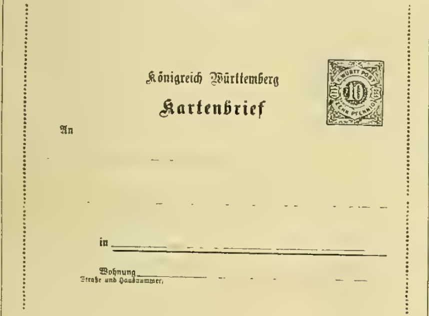
LA SECRÉTAIRERIE.

VICTORIA

The Austr. Phil. a découvert le 2 pence, type emblèmes, imprimé sur papier blanc au filagramme 6, et il rappelle la découverte antérieure qu'il a faite d'un 6 p. bleu avec chiffre 2 à doubles traits :

2 pence, brun lilas, fil. 6
6 — bleu, — 2

WURTEMBERG



Voici la carte-lettre dont nous avons parlé le mois dernier; l'intérieur n'est pas bleu et rouge, mais blanc avec fils de soie bleues et rouges :

10 pfennig, carmin sur blanc

ZANZIBAR *(bureau français)*

De l'émission 1897, avec *Zanzibar* en plus, il y a :

Enveloppe : 5 cent., vert, surch. rouge sur blanc
Carte : 10 cent., noir surch. bleue sur vert pâle
10 + 10 — — — — — bleu vif
Carte-lettre : 25 — — — — — rose

La carte à 10 c. et la carte-lettre à 25 c. ont comme en tête : *République française ;* la carte à 10 + 10 est à l'ancien type.

Le 20 centimes de Bordeaux

Sous la signature de M. M. Pouget, on lit dans le *Timbre*, « le seul journal philatélique ayant chacun de ses numéros orné d'une couverture illustrée en couleur » :

« Dernièrement, j'ai eu la bonne fortune de faire la connaissance de M. Léopold Yon, le graveur des timbres de l'émission de Bordeaux, qui a bien voulu me donner quelques renseignements inédits, ignorés de beaucoup d'amateurs.

» A la suite d'un concours, le *cliché* (sic) gravé par M. Yon fut adopté, et il grava séparément un nouveau *cliché* (sic) pour chaque valeur, qui lui fut payé 18 francs par M. A. D..., qui était chargé, par la Monnaie de Bordeaux, de la fabrication des timbres. La série complète fut gravée, sauf le 20 centimes, premier type, dont M. Yon ne se souvient pas. Les deuxième et troisième types furent faits aussi par lui. Quant aux autres types, ou plutôt variétés que l'on rencontre, ce sont les dérivés des deuxième et troisième types dont les reports ont été défectueux ou bien, une fois sur pierre, ont été plus ou moins nettoyés à l'acide. Une des plus curieuses variétés provenant de ces faits est le 20 centimes, troisième type avec *Bépub.* au lieu *Répub.* (1) Cette rarissime variété figure dans l'importante collection de M. D. Lafon, de Bordeaux. »

Ces lignes ne font que confirmer ce que nous avons toujours dit, malgré les projections lumineuses... et le reste, qu'il n'y avait pas de 4e type 20 centimes de Bordeaux.

Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Yon d'attribuer l'élargissement de tous les blancs du dessin du fameux 4e type, au lavage de la pierre, probablement trop poreuse, au moyen d'un acide trop violent. Avec un peu de bonne volonté, c'est donc tout au plus une variété, mais jamais un autre type.

Il n'est pas étonnant que M. Yon ne se souvienne pas du 1er type, le dessin ayant été fait à la plume, probablement par un autre lithographe.

(1) Il existe quelque chose d'analogue au 2e type, où *Répub.* est venu par l'impression REIUB.

Variétés du 3 cents 1851-57 des Etats-Unis d'Amérique.

Il y aura bientôt un demi-siècle que nous avons eu l'occasion de voir et de revoir le timbre 3 cents émis en 1851 aux États-Unis d'Amérique, sans qu'on ne lui ait jamais trouvé rien de particulier. Il a fallu l'œil de lynx de M. Reinheimer (Adolphe pour les amis) pour relever toutes les particularités qui peuvent se rencontrer. Dans une de ses trop rares visites à Bruxelles, notre compatriote a bien voulu épancher son jeune cœur dans le nôtre, d'où les confidences dont nous allons régaler nos lecteurs.

Les premiers timbres 3 cents qui furent mis en usage étaient *non dentelés*. Ils restèrent ainsi jusqu'en février 1857, époque à laquelle ils circulèrent piqués 15 1/2. Ils furent définitivement remplacés, le 14 août 1861, le contrat passé avec les entrepreneurs, MM. Toppan, Carpenter, Casillar & Cie, de Philadelphie, étant expiré depuis le 10 juin 1861. Ils ont extérieurement des filets qui les encadrent complètement. En plus, il y a un autre filet intérieur, de chaque côté: à gauche, il va de la rosace supérieure à celle inférieure, tandis qu'à droite ce filet part depuis le triangle. Ces lignes, on les verra disparaître par la suite ou il en sera ajouté d'autres sur la *planche*, d'une façon fort irrégulière, donnant ainsi nombre de variétés que nous allons essayer de décrire, d'après les indications qui nous ont été fournies par M. Reinheimer ou que nous avons faites nous-même. Nous conservons ici le numérotage donné par notre correspondant. Il est probable qu'il existe bien d'autres variétés puisqu'il y a eu 28 planches, les 10 premières pour les timbres non dentelés, chaque planche étant formée de 200 timbres.



Emission du 1er juillet 1851
(Timbres non dentelés)

Les lignes, qu'elles soient horizontales ou verticales, ne sont pas toujours droites;

Elles sont plus ou moins rapprochées les unes des autres;

Elles varient par leur longueur;

Elles sont parfois doubles à un endroit;

Enfin, les timbres ont un intervalle plus ou moins grand entre eux.



TYPE I. — En plus des filets d'encadrement extérieurs, il y a en plus deux filets inégaux à l'intérieur, contre le guillochage. Parfois le filet de gauche a la même longueur que celui de droite; ce dernier enfin n'arrive pas toujours jusqu'au triangle.

VARIÉTÉS

a. Les deux rosaces inférieures ont, à la *droite* de chacun des points du centre, une perle blanche.

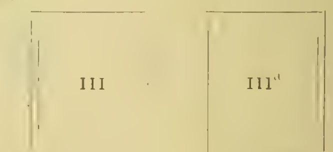
b. Cette perle est *au-dessus* de ces 2 points; en plus, sur *three cents*, il y a une barre de la couleur du timbre.

TYPE II. — Le filet intérieur est très rapproché à gauche;

C'est le contraire à (IIa) où le filet est très rapproché à droite.

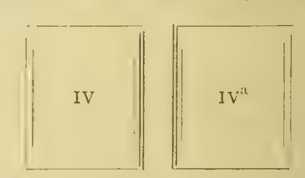
VARIÉTÉ

a. Avec deux lignes rapprochés de chaque côté.



TYPE III. — Le filet intérieur manque à droite;

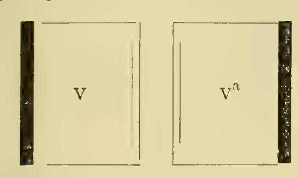
A (IIIa), le filet intérieur manque à gauche.



TYPE IV. — En plus des filets intérieurs, il y a extérieurement un filet supplémentaire à droite; ce filet supplémentaire est placé à gauche à (IVa).

VARIÉTÉ

a. Ligne supplémentaire de gauche n'existant qu'en partie, du haut.



TYPE V. — L'unique ligne de gauche est contre le guilloché. (1)

L'unique ligne de droite est contre le guilloché à (Va).

VARIÉTÉ

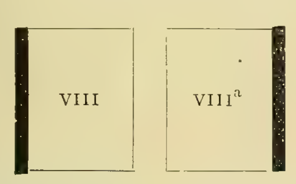
a. Comme (V) sauf qu'il y a en plus une double ligne intérieure à gauche, depuis le milieu jusqu'à la rosace.



TYPE VI. — La ligne de droite est contre le guilloché; il a été ajouté extérieurement à gauche, une ligne très rapprochée.

TYPE VII. — La ligne de droite est contre le guilloché : deux lignes extérieures ont été ajoutées à gauche.

TYPE VIII. — Le filet de gauche est contre le guillochage et parfois aussi à distance; celui de droite est distancé.

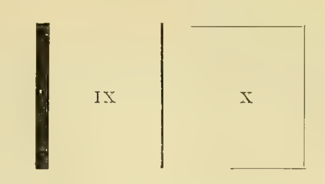


A (VIIIa) le filet droit est contre le guillochage et celui de gauche distancé.

VARIÉTÉ

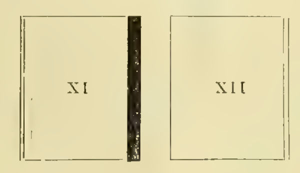
a. Les filets de droite et de gauche sont distancés.

(1) Le gros trait indique que le filet est contre le guillochage. Nous n'avons pas trouvé à l'imprimerie d'autre moyen de nous faire comprendre ici.



TYPE IX. — Les filets du haut et du bas manquent; celui de gauche touche le guillochage contrairement à celui de droite qui en est distancé.

TYPE X. — Comme type IX, sauf que le filet gauche manque.



TYPE XI. — Comme type VII, sauf qu'il y a une ligne de moins à gauche.

TYPE XII. — Les lignes de droite et de gauche sont distancées du guilloché; en plus, il a été ajouté extérieurement une ligne à droite.

Les exemplaires se tenant que nous avons rencontrés sont les suivants :

II et II; IV et VII, puis les huit timbres:
I-I-I-I VI I
I I

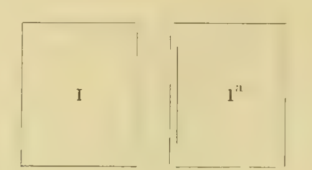
Parmi ces diverses variétés il importe encore de signaler les timbres qui ont des lignes de séparation entre eux. Nous avons vu :

Type I.	2	filets à	gauche,	marge de	2 1/2	m m
	2	—	droite	—	3	—
	1	—	gauche	—	3 1/2	—
	1	—	—	—	6	—
	1	—	droite	—	3	—

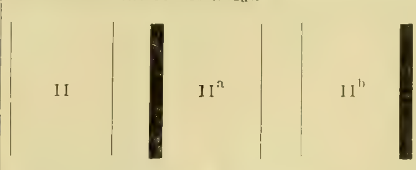
Essais. — Nous connaissons le 3 c. vermillon du type I imprimé sur chine.

Emission du 24 février 1857
(Timbres piqués 15 1/2)

A part le premier type qui, probablement, a été imprimé sur la planche des timbres *non dentelés*, tous les timbres ont indistinctement deux traits plus ou moins épais ; ceux de côté se prolongent le plus souvent de haut en bas sur tous les timbres verticaux. Parfois, cependant, il y a interruption de ce trait.



TYPE I. — Les filets des côtés sont à distance du guillochage ; deux filets existent en plus sur les côtés intérieurs à (Ia).



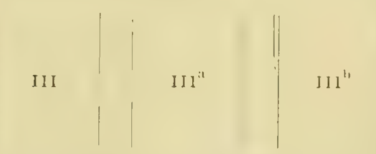
TYPE II. — Les filets sont distants du guillochage des deux côtés ; en haut et en bas il n'y a pas de filets.

A (IIa) le filet est contre le guillochage de gauche et éloigné de celui de droite.

A (IIb) le filet est contre le guillochage de droite et éloigné de celui de gauche.

VARIÉTÉS

a. Sans le filet de gauche.
b. Sans le filet de droite.



TYPE III. — Les filets sont distancés du guilloché, de chaque côté : il y a, en plus, un filet à gauche, extérieurement.

A (IIIa) le filet supplémentaire est à droite.

A (IIIb) le filet supplémentaire n'existe qu'en partie à gauche et se présente en fourche.

VARIÉTÉ

a. Double filet à gauche et rien à droite.



TYPE IV. — Doubles filets distancés du guillochage, de chaque côté.

TYPE V. — Le filet gauche est contre le guillochage : celui de droite en est distant ; à (Va), il a été ajouté un filet à gauche, extérieurement.

Il y a encore un timbre qui a en plus de (Va) un trait intérieur contre celui de droite.



TYPE VI. — Le filet de droite touche le guillochage et celui de gauche en est distant : à (VIa), il a été ajouté extérieurement un filet à droite.

VARIÉTÉ

a. La ligne gauche entame l'angle inférieur, par suite de maladresse du graveur.



TYPE VII. — Les deux filets de côté sont contre le guillochage.

VARIÉTÉ

a. Semblable à la précédente variété de Type VI.

TYPE VIII. — Les deux filets extérieurs sont distants du guillochage : il y a en plus une ligne *intérieure* à droite.

TYPE IX. — Il n'y a pas de ligne de cadre.

En exemplaires se tenant, nous avons vu :

Va—V ; puis V
V V V

enfin le groupe de six :

V Va V V
V Va

Ceci prouve que les modifications ont été apportées sur la planche ou sur les planches.

Comme ligne de séparation des timbres, nous avons :

Type II.	— Un filet	à gauche à 3/4 m/m et 1 m/m	
—	— Un	à droite à 3/4 m/m et 1 m/m	
—	— Deux —	à gauche à 1 m/m	
V	— Un	à gauche à 3/4 m/m	
— —	Un —	à droite à 1 m/m	
— VI	— Un —	à droite à 1 m/m	
— VII	— Un —	à gauche à 3/4 m/m	
— —	— Un —	à droite à 1 m/m	

Comme *essais*, nous avons vu le type IIa et la variété de Va imprimés en rouge carmin sur papier de chine.

Enfin, lorsque nous aurons dit que les timbres varient beaucoup en largeur, nous aurons fait connaître tout ce que nous avons remarqué.

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(Suite — Voir n° 414)

1° ÉMISSIONS OFFICIELLES

C'est en 1863 qu'il fut question pour la première fois, croyons-nous, de rappeler les faits principaux de l'histoire sur les timbres-poste. Feu notre collaborateur, M. De Rives de Seine (capitaine Belleville), s'exprimait ainsi au *Timbre-Poste*, n° 4, 15 mai 1863 :

« Puisque les monnaies ne peuvent plus aujourd'hui, comme au temps de Rome, servir à perpétuer les faits de l'histoire des nations, pourquoi ne consacrerait-on pas le timbre-poste à cet usage ?

» Il y a, en moyenne, dans chaque Etat, six timbres-poste en service : le premier et le dernier porteraient l'effigie du souverain ; le deuxième et l'avant-dernier porteraient les armes et, aussi, les couleurs de l'Etat ; les timbres intermédiaires seraient réservés aux faits principaux.

» Les quatre premiers subiraient les changements de dynastie ou de règne ; les autres seraient renouvelés plus souvent.

» Serait-ce un inconvénient ? Nous ne le pensons pas, puisque dans certains Etats, le renouvellement se fait à peu près chaque année, afin de prévenir la fraude. »

Ce sont les **Etats-Unis** qui, les premiers, mirent en pratique cette idée et cela à l'occasion du centenaire (4 juillet 1876) de l'Indépendance du pays.



Sur la proposition du Maître général des Postes, et afin de rappeler cet événement au monde entier, on adopte une enveloppe d'un type (assez médiocre), représentant, dans un grand écusson, un postillon à cheval, des fils télégraphiques et un train de chemin de fer ; puis les millésimes 1776-1876 et la valeur : *three cents*.

L'emploi de cette enveloppe eut lieu à Philadelphie où s'était ouverte une exposition privée sous le patronage du Gouvernement. Cet emploi commença le 1er mai 1876 et ne cessa qu'à la fermeture de l'exposition (novembre 1876).

On en a imprimé, nous ne savons trop pourquoi, en deux couleurs : rouge et verte et en deux formats avec filagrammes variés.

Cette première tentative de timbre commémoratif n'eut qu'un succès relatif. Est-ce la médiocrité du type qui en fut la cause ? C'est possible, toujours est-il que l'idée tomba complètement dans l'oubli pendant nombre d'années, pour être reprise, en 1888, par la *Nouvelle Galles du Sud*.

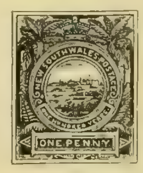
On n'avait pas compris tout d'abord le parti qu'on en pouvait tirer : on ne le comprit, hélas ! que trop bien depuis : d'où les propositions au dernier Congrès postal de Washington, afin d'enrayer le mal.

C'est à dessein que nous ne parlons pas ici de l'émission de la **Grande-Bretagne,** de janvier 1887. Si les timbres parurent l'année du cinquantième anniversaire du règne de la reine Victoria, c'est par une simple coïncidence. Depuis 1885, le changement avait été résolu ; si l'émission en a été retardée, c'est à cause des renseignements que voulait obtenir la commission. Avant de se décider, elle crut devoir visiter successivement les ateliers du timbre de Belgique, France, Russie, etc. En 1886 commença l'exécution des coins, et comme il n'y avait pas lieu de remettre l'émission, les timbres parurent le 1er janvier 1887, d'où le nom d'émission jubilaire. C'est à cette même occasion que le Directeur général des postes offrit, dit-on, à la reine, un splendide album renfermant la série des nouveaux timbres, probablement pour lui prouver que ses sujets la trouvaient toujours jeune, toujours belle...

Donc, c'est bien à la **Nouvelle Galles du Sud** que revient l'honneur d'avoir fait renaître, après douze années d'oubli, cette idée du timbre commémoratif. Et cela à l'occasion du centenaire de la fondation de la colonie.

En décidant l'émission d'une nouvelle série de timbres, on songea tout d'abord à ouvrir un concours. 250 concurrents se présentèrent, ils fournirent 956 dessins parmi lesquels on choisit

les types qui convenaient le mieux, lesquels commencèrent à entrer en usage le 4 mai 1888 et successivement jusqu'en mars 1889.



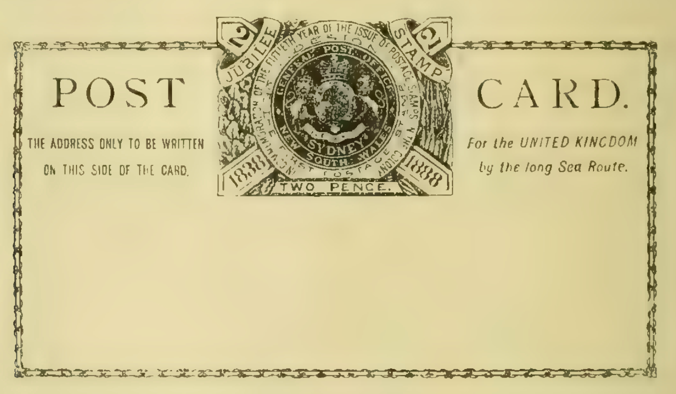


Pour mémoire, nous rappelons ici deux des types de cette originale série. Elle est composée de 7 valeurs. Il y a encore :

2 cartes postales
1 bande
2 enveloppes
3 - officielles

Le tout est encore en vigueur aujourd'hui : ce n'est donc pas par spéculation que l'émission eut lieu, mais bien pour célébrer un événement qui avait son importance aux yeux des habitants de la Nouvelle Galles du Sud. Nous espérions voir cette série commémorative rester en usage jusqu'au 200e anniversaire, et pouvoir le constater nous-même ici (on peut toujours espérer), mais il paraît que le jubilé de la Reine a fait tort à cette émission, en partie remplacée maintenant.

Un décret du 27 décembre 1888 décide, un peu tardivement, la création de cartes postales à 2 et 3 pence qui prennent cours le 1er janvier 1889 pour commémorer, ce qui semblait avoir été oublié, que la *Nouvelle Galles du Sud* a employé le 1er novembre 1838 une enveloppe timbrée à 1 penny, dont on rappelle le dessin, singulière idée, sur une *carte postale*, alors que l'émission d'une enveloppe s'imposait.



Remarquons, en passant, que la Nouvelle Galles du Sud a devancé la Grande-Bretagne de 18 mois dans l'emploi d'enveloppes timbrées.

On avait probablement eu connaissance à **Hong-Kong** des émissions extraordinaires des Etats-Unis d'Amérique et de la Nouvelle Galles du Sud. Il n'en fallut pas davantage pour engager l'Administration des postes, à célébrer, à son tour, le cinquantenaire de la cession de cette ville à l'Angleterre.



Le 22 janvier 1891 paraissait le timbre de 2 cents, rose, employé à cette époque, sur lequel on appliquait économiquement la surcharge : *1841-Hong Kong — Jubilee-1891* qui rappelle assez piteusement l'événement. L'emploi cessa trois jours après. Il n'y a pas eu d'autres timbres, quoiqu'on puisse rencontrer des 10 c. brun sur rouge, avec cette surcharge et la valeur réduite à 5 cents.



C'est au tour de la **Roumanie** cette fois. Pour célébrer le 25e anniversaire de Charles Ier, on nous dote, le 22 mai 1891, d'une série de cinq timbres 1 1/2, 3, 5, 10 et 15 bani et d'une carte postale 5 bani destinés, avait-

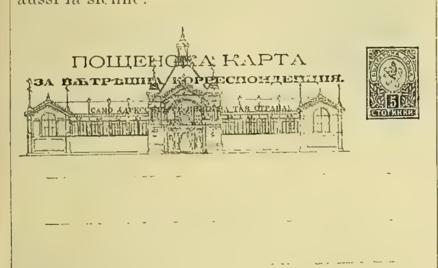
on dit en principe, à être employés dans l'intérieur du pays. Il faut croire qu'on s'est ravisé, car nous avons reçu nous-même de ces timbres sur nos lettres.

On donne les quantités suivantes comme étant celles qui ont été imprimées :

Timbres poste :	1 1/2	banu,	128,700
—	3	bani,	128,960
—	5	—	63,960
—	10	—	63,700
—	15	—	129,480
Carte postale	5	—	78,000

Le 25 mai, soit trois jours après leur émission, timbres et cartes n'étaient plus!

La Roumanie ayant eu son émission commémorative, la **Bulgarie** brûlait du désir d'avoir aussi la sienne.



Първо Българско изложение въ Пловдивъ.

A l'occasion d'une première exposition bulgare, à *Philippopoli*, qui consistait principalement en produits agricoles, cuirs, étoffes, etc., il est émis, en août ou septembre 1892, la carte postale ci-contre.

Se rappelant que l'économie est une vertu, l'Administration des Postes fait surimprimer en bleu la carte à 5 stotinki de la façade de l'Exposition. On y lit : *Première Exposition Bulgare.*

(A continuer).

Bibliothèque des Timbrophiles.

Au moment où l'on traque partout les timbres de la France et de ses colonies ; au moment où on leur fait une chasse effrénée, parait juste à point le livre de M. F. Marconnet qui s'occupe précisément de ces timbres.

Nous venons de prendre connaissance de cet ouvrage qui est plein de révélations : il est recommandable à tous les points de vue et dénote chez l'auteur une compétence hors ligne qui ne se dément pas un seul instant. Aussi pouvons-nous recommander ce travail sans réserve.

M. le docteur Legrand, en écrivant la préface de ce livre, résume tout ce qu'il contient d'intéressant. Nous lui ferons donc un emprunt des lignes suivantes qui viendront simplifier notre tâche.

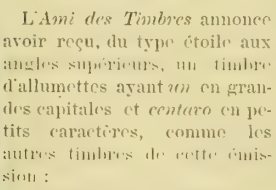
« L'auteur n'est pas un inconnu. A l'Exposition du Livre, section Timbrologique, il présentait cinq cadres de timbres divers des plus intéressants et était gratifié d'une médaille d'or. Il est de plus secrétaire de la *Société Philatélique* de Nancy. Fort de ces témoignages qu'il tient des suffrages de ses confrères, il a entrepris, pour la France, pour ses colonies et les pays de protectorat, un travail complet et qui laisse bien loin derrière lui toutes les monographies sur les timbres de la France. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur quelques chapitres du livre. L'auteur ne s'est pas contenté d'étudier les timbres, soit mobiles, soit des enveloppes et cartes, soit télégraphiques, et de les décrire de la façon la plus complète ; de faire connaître tous les essais se rapportant à leur émission, essais trop délaissés aujourd'hui sous prétexte d'abus, mais dont l'étude raisonnée explique les motifs qui ont déterminé dans le choix des moyens et des matériaux employés à fabriquer les timbres ; les cartes postales, les cartes-lettres, les enveloppes, les bandes, les cartes et lettres pneumatiques ; les timbres des journaux, ceux du télégraphe, les billets du téléphone : sont-ce bien là des timbres et ne faut-il pas plutôt les considérer comme de simples tickets de contrôle ? Mais voici les cartes postales de franchise, pour les marques et cachets de poste, cachets de port, d'arrivée, d'oblitération, d'affranchissement, les marques postales, chapitre des plus curieux et des plus intéressants, parce qu'il n'a été qu'à peine traité jusqu'à ce jour. Le chapitre des timbres employés en Alsace-Lorraine et dans les pays envahis durant la guerre de 1870-1871 contient des détails peu connus sur la partie des cachets d'oblitération. Ceux des bureaux français du Levant et des bureaux établis à l'étranger rappellent force détails épars dans les journaux timbrophiles. Monaco et Tunis dont les postes sont régies par l'Administration française, enfin les colonies, tant anciennes que nouvelles, avec leurs surcharges si souvent contrefaites ou pratiquées par complaisance ou par spéculation,

complètent ce grand travail de plus de quatre cents pages, accompagné de nombreuses gravures. Tout ce qui a été dit sur les timbres de France s'y trouve mentionné. L'auteur, à chaque émission, signale les contrefaçons destinées à tromper les amateurs, voire même les faux tête-bêches. Il ne manque pas non plus d'indiquer l'existence des *faux pour servir;* mais ici nous devons exprimer un regret, c'est qu'il se contente d'indiquer ces derniers faux dont la description a été donnée dans divers journaux avec les moyens de les distinguer. Mais qu'est-ce que cette omission à côté des recherches innombrables qu'a dû demander ce livre à son auteur et qui pourra disparaître à l'aide d'un errata. C'est, à notre avis, le guide le plus complet que l'on puisse rencontrer dans l'étude des timbres de la France, et ce sera, en même temps, l'une des œuvres qui feront le plus d'honneur à la littérature timbrologique française. »

Nous ne formulerons plus qu'un seul vœu : celui de voir ce livre dans toutes les mains des timbrophiles ; ce serait, du reste, un succès mérité.

Chronique fiscale.

ARGENTINE (*Répub.*)



L'*Ami des Timbres* annonce avoir reçu, du type étoile aux angles supérieurs, un timbre d'allumettes ayant *un* en grandes capitales et *centavo* en petits caractères, comme les autres timbres de cette émission :

1 centavo, noir, *non dentelé*

Le type des timbres pour petits cigares a été modifié comme ci-contre, ce que nous apprend la *Revista de la Soc. Filat. Argentina.*

Ce changement a été apporté aux valeurs suivantes, depuis octobre 1897 :

1 centavo, noir
3 centavos, vert
5 — bleu

SANTA-FÉ *(Province de).* — De la série *Guia de Ganados y Frutos,* la *G. T.* a reçu en plus du 25 centavos, bleu, signalé en mars dernier :

40 centavos, rose foncé
3 pesos, brun-rouge
4 — brun
20 — gris

La *Revue Ph. Franç.* nous apprend qu'il existe deux erreurs dans la série de 1895. Le 25 cts est marqué 2 et le 75 a *ctrs* pour *cts :*

2 pour 25 c., vert-bleu
75 ctvs bistre

BRÉSIL

S. JOSÉ DE ALEM PAYRABA. — Cette municipalité a eu, dit *O. Collecionador de Sellos,* un timbre au fac-simile ci-contre, qui sort de l'Hôtel des Monnaies. Son impression est en couleur sur papier blanc, piquage 14 1/2 :

1000 reis, lilas

BULGARIE

Émission d'un 30 stotinki, orange, avec chiffres aux quatre côtés. Cette valeur n'a pas encore été renseignée ici :

30 stotinki, orange

CUBA

M. Treichel possède le timbre *Policia* 1882, 6 1/4 c. de p., rose, porteur de la surcharge rouge, en quatre lignes : *Habilitado — Arbitrios — Municipales — 1884* en lettres majuscules :

6 1/4 c. de p., rose surch. rouge

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CALIFORNIE (*Etat de*). — Le même, nous renseigne un timbre *State Revenue* de 7 dollars, bleu, type connu :

7 dollars, bleu

INDES ANGLAISES

De l'*Ami des Timbres.* Il existerait :

Émission de 1876, surchargée :

4 annas sur 4 annas, vert surcharge noire
8 — — 8 bleu — —
6 rupees — 6 rupees, vert — —

Petition. Timbre *foreign bill* de 1861 surch. *Petition.* — *One anna,* sur deux lignes horizontales ou verticales :

1 anna, violet, surch. verte horizont.
1 — — — — vertic.

Receipt Bill or Draft ayant : *Half anna* renversé :

1/2 anna, violet, surch. verte.

Small Cause Court. Timbre *foreign bill* de 1860 surchargé en vert : *C. S. Causes Madras.* :

4 annas, rose, surch. verte.

HONGRIE



Nous nous joignons à l'*Ami des Timbres* pour obtenir des renseignements sur le timbre (?) ci-contre qui n'est probablement qu'une étiquette de banque :

10 (?, rouge pâle, piqué 11 1/2.

ITALIE

Nous continuons à décrire les peu intéressants timbres municipaux qui nous sont remis par M. E. Koczkalik, savoir :

ALTAMURA *(Bari)*. Emission de 1896. Armoiries dans un cadre en forme d'écu renfermées dans un rectangle portant à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Municipio d'Altamura* et à celle inférieure, la valeur : à gauche : *Diritti di* : à droite : *Segreteria* ou *Stato civile* :

Segreteria : 20 centesimi, rouge piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — bleu —

ATRI (*Teramo*). Emission de 1897. Semblables aux précédents, sauf les armoiries et le mot *Conciliazione* à droite :

Conciliazione :	3 centesimi,	vert	piqué 11 1/2.
—	10	—	brun-violet	—
—	20	—	—	—
—	23	—	carmin	—
—	25	—	outremer	—

SARNO *(Salerne)*. Armoiries dans un rectangle ; au-dessus : *Municipio di Sarno* sur trois lignes ; au-dessous, la valeur ; à gauche : *Marca di* : à droite : *Riscontro* :

1896. 50 cent., brun, *non dentelé.*
1897. 50 — — piqué 11 1/2.

NORWÈGE



Nous avons signalé jadis deux valeurs du type ci-contre. Nous apprenons qu'il y en a neuf, lesquelles sont signalées par le *Nordish Fil. Tid.*

L'émission aurait eu lieu le 1er janvier 1886 suivant arrêté royal du 19 juill. 1885. Les timbres ont été imprimés à l'imprimerie centrale de Christiania, savoir :

25 öre,	bleu,	fond rose,	valeur en noir
50 —	gris-brun,	— gris-clair,	—
1 krone,	vert,	— rose,	—
2 kroner,	rouge,	— verdâtre,	—
4 —	violet,	— gris-clair,	—
8 —	brun-jaune,	— jaune-clair,	—
12 —	rose,	— violet,	—
16 —	brun-jaune,	— gris-clair,	—
20 —	rouge-brun,	— —	—



PERSE

L'*Ami des Timbres* donne le type ci-contre comme appartenant à une série nouvelle dont il décrit deux valeurs :

5 chahis, vert et noir
10 — rose —

PORTUGAL

Nous avons parlé, il y a quelques mois, de timbres *Propinas de Matricula* dont nous ne connaissions pas l'emploi. Nous avons enfin obtenu des renseignements, d'où il résulte que ces timbres sont usités pour l'admission aux examens des étudiants des écoles polytechniques, de médecine, etc.



L'emploi en a commencé après les vacances de 1897.

Les valeurs sont les suivantes, avec surcharge de la valeur et du millésime en brun pâle :

Reis 530, 1065, 1595, 1735, 2130, 2395, 2660, 3190, 3470, 3320 bleu-vert.
— 4165, 4785, 6510, 7635, 8330, 11455 lie de vin.
— 16665, 20330 marron.

Notre correspondant doit faire erreur dans les couleurs, car le 3190 reis a été signalé comme lilas et on nous le dit bleu-vert : c'est peut-être une nouvelle émission.

Tribunaux.

Le 24 novembre dernier on arrêtait, à Bruxelles, un Italien du nom de Borgognini (Alberto), voyageant pour le compte d'une maison de Florence, dont la spécialité est de contrefaire les timbres et de les placer le plus avantageusement que possible : c'est Albert qui se chargeait de ce soin.

Dans ses voyages, ce dernier était accompagné du fils de son patron, un garçonnet de 12 à 14 ans qui n'a pas été interrogé ni mis en cause, mais qui devait en savoir long sur les agissements de son ami.

Après avoir parcouru la France et y avoir fait de nombreuses dupes, Albert est venu échouer à Bruxelles. Son arrestation est due aux articles de l'*Echo de la Timbrologie* qui avait dénoncé ce brave garçon. On a saisi sur lui 115 timbres divers, dont quelques-uns authentiques. C'est peu, car il nous paraît qu'on en eût trouvé davantage en visitant la malle restée à l'hôtel : on ne voyage pas avec 115 timbres.

Quoi qu'il en soit, le 20 décembre dernier, ce fils de capitaine G., ce représentant d'une maison dont le chef occupe un emploi dans l'Administration des finances d'Italie, était condamné à trois mois de prison, le minimum de la peine, plus, conditionnellement, à 52 francs d'amende pour port de faux nom.

Son avocat a désintéressé à l'audience une de ses victimes qui s'est désistée de sa plainte ; une autre avait envoyé une lettre favorable à l'accusé !

Il faut croire que ce fils de capitaine a une sainte horreur du luxe et du confort, car il était descendu modestement à l'estaminet-logement tenu par S. Castelli, rue du Miroir, 96, à Bruxelles, quartier peu aristocratique.

Parmi les faux timbres saisis, il se trouvait :

1 exemplaire du 2 1/2 pence *Chypre*, 1880, sur lequel la surcharge *Cyprus* différait : Y trop fermé, P trop large et trop fermé, R trop large, S trop fermé.

Espagne, 1851, 10 reales et 1853, 12 cuartos, obtenus par la photogravure. Dimension : 18 × 21 3/4 m/m et 18 1/4 × 22 1/4 au lieu de 18 1/2 × 22 1/2 m/m. Teinte trop vive pour le 10 reales 1851, mauve trop rougeâtre pour le 12 cuartos.

Au 10 reales, 51, il y avait un défaut dans l'angle droit inférieur, la partie blanche étant trop étroite.

Italie, 1858, 40 centesimi. Pas bien dangereuse cette contrefaçon.

Toscane, 1 quattrino, 1 soldo, 2 soldi, 1 crazia, 2, 4, 9 crazie.

Tous ces timbres ont été obtenus par la photogravure. L'impression est loin d'être nette ; celle du 1 crazia est d'un rouge vineux trop vif ; le 2 soldi est trop rouge : le tirage s'est fait exemplaire par exemplaire sur la plaque de zinc. Pour le 2 crazie on a imprimé et photographié par *deux* exemplaires, ce que dénonce la marge du timbre de droite. Il y a là comme un filet qui part de la partie gauche supérieure et expirant en oblique à la lettre B de *bollo*.

La dimension de tous ces timbres ne se rapporte pas à celle des vrais, lorsque ceux-ci ont la dimension qu'ils doivent avoir, ce qui n'est pas toujours le cas.

Les timbres vrais diffèrent presque tous entre eux par l'introduction de la valeur qui s'est faite à chacun des clichés dont se composait la planche : c'est visible par les blancs laissés de chaque côté du cartouche. Pour les timbres d'Albert, ces blancs sont toujours les mêmes, parce qu'on n'a imprimé que sur un cliché, celui-ci obtenu photographiquement.

Cela nous rappelle qu'on a retrouvé jadis un cliché sans valeur dont on a fait des impressions sur papier officiel, mais l'introduction de la valeur : 1 *quattr.* n'a pas de blanc de chaque côté ; on a même régularisé le trait inférieur qui doit toujours être de *trois* parties, tandis qu'ici le filet est d'une pièce. Disons, puisque nous y sommes, que le Q (*quattr*) a la queue grosse et courte au lieu d'être maigre et allongée.

Pour en revenir au brave Albert, disons que lorsqu'il s'est présenté chez nous, il avait des croix de Savoie et un 60 crazie de Toscane, timbres qu'il ne possédait plus lorsqu'il a été cueilli comme une fleur par la police.

Dans deux mois on rendra cet intéressant personnage à ses occupations « *régulières* », parce qu'il lui est tenu compte du mois qu'il a fait préventivement.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38. — Teleph. 2411.



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AUTRICHE

La série des timbres en *heller* et *kronen* n'a pas été émise le 1er janvier. Il est même probable que, vu les inconvénients que présentent les timbres fiscaux imprimés sur baudruche, on renoncera à les imprimer ainsi.

Nous avons reçu une carte d'impôt, d'émission récente, où la valeur est encore en kreuzer. Comme antérieurement, elle est divisée en trois parties, la troisième ayant le timbre à effigie connu à droite, les armes à gauche et pour inscription :

Correspondenz-karte,
Cartolina postale

Cette carte a une petite grecque pour cadre :

2 kreuzer, noir sur rose

Nous avons la carte avec réponse 2 + 2 kreuzer ayant le cadre réduit à 126 × 78 m/m :

2 + kreuzer, jaune bistre

Les cartes postales actuelles 2 et 2 + 2 kreuzer ont subi depuis peu, nous dit-on, une légère modification. Le mot *Correspondenz-karte* a maintenant ſ long au lieu de s rond et mesure 52 m/m au lieu de 54; cadre de 126 × 78 m/m.

L'impression est jaune bistre au lieu de brun :

2 kreuzer, jaune bistre
2 + 2 — —

CANADA

De la nouvelle série, type du 1/2 cent noir, il a été signalé par le *Am. Journ. of Philately :*

2 cents, violet foncé
5 — bleu foncé
6 — chocolat
8 — orange vermillon

CHINKIANG

Le même, a rencontré le 5 cents non dentelé verticalement :

5 cents, vert émeraude

CHINE ALLEMANDE

On nous dit que les cartes 5 et 5 + 5 pfennig annoncées le mois dernier n'existent pas.

COLOMBIE (Républ.)

Le *C. de T. P.* annonce avoir reçu le 10 cent.

jaune, de Panama, type 1892, surchargé en noir d'un grand R et du mot : *Colon*, dans un cercle :

10 cent., jaune, surch. noire

DAHOMEY

On annonce l'apparition prochaine d'une série de timbres au type des colonies françaises et l'inscription : *Dahomey et dépendances*. En attendant, la carte à 10 centimes a déjà paru :

10 centimes, noir sur vert pâle

ÉGYPTE

Voici deux documents qui nous sont remis par M. M. Fischer. Un troisième qui n'a pas paru est relatif à la réduction des cartes postales pour l'extérieur, de 5 à 4 mill., ce qui amènera certainement de nouvelles surcharges.

Nous, Khédive d'Egypte,

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres,

Décrétons :

ARTICLE PREMIER. — La surtaxe pour la remise à domicile, par express, des colis postaux, dans les localités de l'intérieur de l'Egypte pourvues d'un bureau de poste, est fixée à 20 mill. par colis.

ART. 2. — Le présent décret entrera en vigueur le 1er janvier 1898.

ART. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais d'Abdine, le 23 décembre 1897.

ABBAS HILMI.

Par le Khédive :

Le Président du Conseil des Ministres,

MOUSTAPHA FEHMY

Le Ministre des Finances,

AHMED MAZLOUM.

Nous, Khédive d'Egypte,

Vu les décrets du 25 janvier 1890 et du 12 décembre 1891 concernant le service postal ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres,

Décrétons :

ARTICLE PREMIER. — Les taxes des lettres originaires et à destination de l'intérieur de l'Egypte, respectivement fixées à 5 millièmes pour les lettres circulant de bureau à bureau, et à 3 millièmes pour celles originaires et distribuables dans la circonscription postale d'un même bureau, seront calculées par port de 30 grammes ou fraction de 30 grammes.

ART. 2. — Le présent décret entrera en vigueur le 1er janvier 1898.

ART. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais d'Abdine, le 23 décembre 1897.

ABBAS HILMI

Par le Khédive :

Le Président du Conseil des Ministres,

MOUSTAPHA FEHMY.

Le Ministre des Finances,

AHMED MAZLOUM.

EQUATEUR

Au dire du *Philatelist*, les 2 et 20 centavos de l'émission 1896 ont été surchargés 1897-98 dans la province de Chimborazo et le *Am. J. of Ph.* a vu le timbre jubilaire avec la surcharge aux armoiries, renversée :

2 centavos, rouge, surch. noire
20 — orange, —
1 centavo, carmin, — renversée.

GUATÉMALA

La série des timbres de l'exposition de 1897, est appelée à de nouvelles destinées. Ces timbres ont reçu la surcharge : *Telegrafos* et sont employés à l'affranchissement des télégrammes.

GUYANE HOLLANDAISE

Les *timbres-taxe*, 20 et 25 cent., ont paru. Les feuilles (100 timbres) en ont 14 du 1er type, 1 du 2e et 85 du 3e, comme les feuilles 2 1/2 et 12 1/2 cent. de Curaçao, sans le mot *cent*.

Le 5 cent. n'aurait pas été imprimé, comme il a été dit, sur la planche des 2 1/2 et 10 cent., mais sur celle de Curaçao (5, 20, 25, 30 et 40 c.) n'ayant pas le mot *cent* :

20 cent. lilas et noir
25 — — —

HONGRIE

On nous écrit que les nouveaux timbres-poste paraîtront bientôt, ceux à l'ancien type étant à peu près épuisés.

D'autre part, nous recevons cette nouvelle, qu'il n'y aura pas cette année de nouveaux timbres, la monnaie en corona (couronne) et filler (centimes) n'étant obligatoire qu'à partir du 1er janvier 1899.

INDES ANGLAISES

L'I. B. Z. nous informe que de nombreuses falsifications du timbre 1 rupee, carmin et vert, auraient frustré le trésor d'environ 1.000.000 de rupees !!! (supprimons trois zéros pour être large). Pour ces raisons, le type sera changé et probablement adoptera-t-on celui des 3 hautes valeurs de timbres-poste.

ISLANDE

Il y a quelque temps nous avions été menacé d'une émission commémorative. Nous voici maintenant en présence de timbres provisoires émis le 1er novembre 1897 en suite de man-



quants de certaines valeurs. Le 5 aur a donc été surchargé : *prir* (trois) en noir, puis d'un chiffre *3* en rouge, comme le fac-simile ci-contre :

3 sur 5 aur, vert, surch. noire et rouge

La taxe de 3 aur est celle des journaux circulant à l'intérieur de l'île. Comme ils sont nombreux, la création de provisoires peut s'expliquer en l'absence de valeurs inférieures à 3 aur.

Le 3 novembre le tirage de 8600 exemplaires étant épuisé, on procède à un nouveau tirage de 6000 timbres où le chiffre *3* manque :

Prir sur 5 aur, vert, surch. noire

Ce 2e tirage ayant été également épuisé, les journaux s'affranchissent aux guichets des postes contre paiement suivi de l'application du mot *franco* ou *fr.*

LABOUAN

Nous apprenons par le *Am. J. of Ph.* que les 12 et 18 cents ont été retirés de cours, parce que la surcharge portait sur la valeur !

MAROC

On annonce l'émission d'une nouvelle série *Mazagan-Azemour-Marrakersch*, composée de sept valeurs.

D'après le *Ph. Marocain*, ces timbres n'ont aucune raison d'être, parce qu'il n'existe aucun service de courriers entre ces villes.

MAURICE

Le 1 cent annoncé depuis longtemps a seulement paru dans les premiers jours de décembre :

1 cent, lilas et bleu

Voici des nouvelles des timbres jubilaires. Elles sont extraites du *Mekeel's Weekly Stamp News* :

Emission d'un timbre spécial en commémoration du 60e anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté.

Le 1er courant le Conseil du Gouvernement a voté une somme de R^s 21,500 qui seront dépensés selon les propositions du Comité jubilaire sujettes à certaines additions. Les propositions du Comité jubilaire parlaient d'une somme de 600 roupies à dépenser pour l'émission locale d'un timbre ; le travail était confié à MM. Guillemin et Cie qui étaient prêts à l'entreprendre. L'emission locale d'un timbre a rencontré des difficultés, et le Comité jubilaire a depuis proposé une somme de 6000 roupies dans ce but. Le gouverneur apprend maintenant que MM. Guillemin se sont retirés de l'entreprise et il apprend aussi que la somme de 6000 roupies proposée par le Comité n'assurerait que l'émission d'une lithographie miniature valable comme timbre. Les timbres ordinaires maintenant employés pour la poste et le fisc représentent une combinaison d'adresse artistique et d'ingéniosité qui est essentiellement un produit de l'ère victorianne. Le Gouvernement présume que ce sera le désir du Conseil de gouvernement que les timbres jubilaires de Maurice représentent dignement la perfection artistique de l'époque.

Il a été reconnu impossible que ces timbres soient confectionnés à Maurice, mais on a donné à entendre au Gouverneur qu'une dépense de 1,500 roupies au plus suffisait pour l'émission de 150,000 de ces timbres, destinés à Maurice, mais confectionnés en Angleterre. Quelques dessins qui semblaient au gouverneur admirablement adaptés à ce but, ont été obtenus et seront soumis au Conseil. Le gouverneur a l'honneur de prier le Conseil de bien vouloir lui donner son avis en la matière.

Chas. Bruce, gouverneur.

Government House, 29 juin 1897.

RAPPORT

du Comité d'Enquête du Département des postes sur la question d'émettre un timbre jubilaire en commémoration du soixantieme anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté.

PRÉSENTS :

L'honorable W. T. A. Edwards, M. D. Président ;
L'honorable procureur et avocat général ;
L'honorable W. Rohan ;
L'honorable H. Stein.

Il a été lu : la minute de Son Excellence le Gouverneur n° 20, en date du 29 juin 1897, référée au Comité d'enquête du département postal du Conseil de Gouvernement tenu le même jour.

1. — Le Comité, après avoir soigneusement examiné et comparé les 69 dessins qui leur ont été soumis, propose à l'unanimité que le dessin n° 34 soit choisi et que les timbres soient imprimés dans les couleurs indiquées dans les dessins, avec les modifications suivantes :

a) Que sur le côté gauche, le mot *diamond* soit substitué au mot *jubilee*.

b) Que les mots « *Thirty six cents* » indiquant la valeur du timbre, au lieu d'être en vert comme dans le dessin, soient en bleu royal, afin de rendre la valeur du timbre distinctement apparente, à condition que la couleur choisie s'harmonise avec les couleurs des timbres.

2. — Le Comité propose que le coin soit coupé et que les 150,000 timbres soient imprimés en Angleterre ; que le coin soit envoyé à Maurice en même temps que les timbres, en ayant soin que la fourniture ordinaire de sept cent cinquante timbres soit distribuée aux différents pays qui ont adhéré à la Convention de l'Union postale, soit en plus des 150,000 demandés.

3. — Il est bien entendu que la vente des 150,000 timbres sera faite à Maurice seulement dans le délai qui sera fixé ci-après par ce Comité, soumis à l'approbation du Conseil de gouvernement.

W. A. Edwards M. D.,
Président.

Chambre du Conseil, 5 juillet 1897.

A un meeting du Conseil de Gouvernement tenu le 13 juillet 1897, le rapport fut adopté ; le nombre de timbres dont il est question aux clauses 2 et 3 fut augmenté jusqu'à 300,000.

W. M. Rae,
Employé du Conseil de Gouvernement.

MEXIQUE

Le *Am. J. of Ph.* annonce qu'il a vu, non dentelé verticalement avec filagramme : *Correos E. U. M.* :

4 centavos, vermillon

Le même a reçu avec le filagramme *R. M.* :

12 centavos, violet
50 — —

et il annonce une nouvelle carte *Servicio interior* au type des timbres en cours :

3 centavos, brun, inscriptions rouges

NORD DE BORNÉO

Les timbres de 1 à 12 cents sont devenus *timbres-taxe* de par la surcharge : *Postage due*, en noir :

1 cent, bistre et noir
2 — carmin —
3 — mauve et olive
5 orange et noir
6 — brun olive —
8 — mauve —
12 — bleu —

NOUVELLE GALLES DU SUD

Cette colonie emboite le pas sur Victoria. Elle va émettre bientôt un timbre à 1 1/2 penny.

NOUVELLE ZÉLANDE

On annonce la prochaine apparition d'une nouvelle série de timbres gravés par MM. Waterlow and Sons, puis un autre, afin de se procurer l'argent nécessaire pour instituer une bibliothèque. Voyez plutôt ce que nous lisons dans le *Monthly Journal*, extrait d'un journal de la Nouvelle Zélande :

BIBLIOTHÈQUE JUBILAIRE PUBLIQUE ET LIBRE.

COMMENT SE PROCURER LES FONDS NÉCESSAIRES.

ÉMISSION PROPOSÉE DE TIMBRES.

IL NE MANQUE QUE LA SANCTION DU GOUVERNEMENT.

Tant de projets ont été avancés pour la fondation d'une bibliothèque publique et libre à Dundee et sont restés sans suite, que l'intérêt public s'est considérablement lassé. La pierre d'achoppement a toujours été, c'est prouvé, le manque de fonds et la difficulté de se procurer du public les fonds nécessaires. Il y a quelques semaines, un citoyen bien connu, au cours de la conversation avec ceux qui ont pris intérêt au sujet, disait qu'il connaissait un moyen de se procurer de l'argent, et lui ayant demandé de nous exposer son projet par écrit, il nous soumit ce qui suit :

La prochaine année étant le jubilé de la province, et le Dr Hocken ayant promis de donner sa splendide bibliothèque à la ville, à condition qu'on érige un bâtiment convenable dans ce but, il faut profiter de cette offre et donner à la ville des locaux convenant à une bibliothèque. Une somme d'environ 15000 livres sterling sera nécessaire, et un comité influent sera sous peu nommé pour étudier le meilleur moyen de se procurer cet argent. En attendant, le Directeur des postes, s'inspirant du précédent de la Nouvelle Galles du Sud, peut se procurer cet argent avec profit pour son département. Les habitants de Sydney se sont procuré de la même maniere des fonds pour construire un hôpital pour poitrinaires. Au jubilé ils émirent deux nouveaux timbres dont je vous en envoie un ci-joint. L'émission 1 d. vendue à 1 sh. et le département déduisant 1 d. pour l'affranchissement portait au credit de l'entreprise la balance ; sur l'émission 2 sh. 6 d. ils déduisaient 2 1/2 d. et remettaient 2 sh. 3 1/2 d. Il est inutile de dire que peu de ces timbres furent vendus pour l'usage postal, de telle sorte que la recette de la poste était réellement de l'argent trouvé. L'expérience réussit si bien que le 1 sh. ne peut être acheté maintenant au-dessous de 2 sh. et que l'émission 2 sh. 6 d. va de 12 sh. 6 d. à £ 1, et cela dans les dix semaines de l'émission.

Si notre gouvernement peut autoriser une émission au sujet de notre jubilé, il pourrait limiter l'émission à 60000 chacun des 1/2 d., 1 d., 2 d. et 2 1/2 d., qui suffiraient pour toutes les sortes de l'union postale et feraient réellement une belle série. Sur les lignes de la Nouvelle Galles du Sud, les chiffres seraient ainsi :

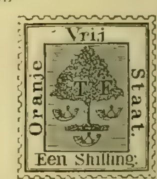
	Au crédit de la poste	Bibliothèque
60000 à 1/2 d. vendus à 6 d.	£ 125	£ 1375
60000 1 — — 1 sh.	250	2750
60000 2 — — 2 —	500	5500
60000 2 1/2 — — 2 — 6 d.	625	6825
	£ 1500	£ 16500

Ce montant de £ 16500 permettrait au Département de rembourser lui-même le coût de l'émission et pratiquement tous les £ 2500 seraient un gain pour le revenu postal, car il serait très invraisemblable que quelques-uns de ces timbres soient employés pour affranchir les lettres, ils seraient achetés comme souvenirs par les collectionneurs.

Si les collectionneurs sont aussi godiches que de se laisser exploiter ainsi, on aurait tort de se gêner. Quant à nous, nous répétons le cri du jour : « Conspuez » la Nouvelle Zélande !

ORANGE





M. le Dr Kalckhoff nous informe qu'il possède les deux timbres dont nous donnons le fac-simile, le premier avec F ponctué, le second avec les deux lettres T. F. ponctuées :

6 pence, rose, surch. noire
1 shilling, orange — —

PERSE



Les nouveaux timbres ont fait leur apparition ce mois-ci sans changement pour les valeurs en chahis. C'est donc le type 1894 qui reste en usage avec modifications de couleur.

Quant au type en *kran*, il est à l'effigie du shah actuel de profil à droite, dans un ovale ayant : *Postes Persanes* en dessous et des caractères persans au-dessus et dans les angles; en bas, à gauche : *1*; à droite : *kran*; c'est la seule valeur à ce type qui a été émis :

1	chahi,	gris
2	—	bistre
3	—	mauve
4	—	vermillon
5	—	jaune
8	—	orange
10	—	bleu
12	—	rose
16	—	vert
1	kran,	bleu

PORTUGAL

Nous sommes à la veille d'avoir de nouveaux timbres, si nous en jugeons par les timbres-réclame que nous recevons en différentes couleurs. Représente un bateau à voile dans un ovale avec les millésimes *1498-1898*, dans les angles supérieurs; au-dessus, un cartouche ayant : *Ovarto centenario do descobrimento da India;* en dessous, les armes du Portugal, une mappemonde et toutes sortes de bibelots, voire même une trompette (est-ce celle de la Renommée ou celle d'un Charlatan?); à l'extérieur, en haut : *Sello annuncio.* Ces timbres-réclame sont vendus 10 reis les trois exemplaires.

PRUSSE

M. le Dr Kalckhoff a exhumé le document suivant que nous nous empressons de publier et qui est extrait du *Königlich Preussicher Staats-Anzeiger* n° 28, du 1er février 1865.

AVIS

A partir du 1er février de cette année, des timbres peuvent être employés pour l'affranchissement des télégrammes déposés en cette ville au bureau central des télégraphes, de la même manière qu'au bureau télégraphique de la Bourse.

L'emploi des timbres est permis aussi bien pour les télégrammes du trafic intérieur que pour les localités de l'Union télégraphique austro-allemande et de l'Etranger. La vente des timbres aux valeurs de 8, 10, 12 et 15 sgr. a lieu à partir du 1er février de cette année, aussi bien au bureau central des télégraphes qu'à celui de la Bourse, contre paiement du montant représenté par ces timbres.

L'affranchissement des télégrammes a lieu de telle façon que, sur *le côté droit* de la dépêche originale ou du formulaire, soient placés, par *l'expéditeur lui-même*, un ou autant de timbres nécessaires pour couvrir les taxes du tarif.

Les employés receveurs des télégrammes affranchis par timbres doivent, lorsqu'ils leur sont remis, examiner si la valeur des timbres employés répond aux taxes à payer pour les télégrammes correspondants. Si l'affranchissement de ceux-ci est insuffisant à leur remise, les employés receveurs devront, *avant d'expédier le télégramme*, réclamer à l'envoyeur le montant manquant.

L'attention des expéditeurs de télégrammes est expressément attirée sur ce point que, dans ces considérations, la personne remettant à l'expédition, des dépêches insuffisamment affranchies, n'a pas à compter sur son tour de rôle ordinaire.

Berlin, le 29 janvier 1865.
Direction télégraphique royale
Von Chauvin.

QUEENSLAND

Le *Monthly Journal* a reçu un spécimen d'une formule télégraphique en usage à Queensland. C'est une note postale de la valeur d'un shilling, imprimée sur papier à filagramme, ayant une formule imprimée en vert d'un côté avec un timbre fiscal d'un demi penny, formé de la portion ovale de la première émission postale de la colonie; dans le coin supérieur droit, au dos, est une formule télégraphique, imprimée en noir avec une notice qui se lit : « *Ce billet postal affranchit par fil et postalement, un télégramme intérieur, de 10 mots; s'il y a plus de mots à envoyer, une taxe supplémentaire de one penny par chaque mot additionnel doit être payé d'avance pour assurer la transmission du message.*

» *Si cette note est employée pour un télégramme à envoyer au delà de la Colonie, la taxe additionnelle requise par les règlements doit être payée.* »

Le spécimen porte la date du bureau d'émission, 26 janvier 1892.

Notre confrère semble avoir oublié de nous renseigner sur la couleur du papier de la formule et sur celle du timbre.

RUSSIE

Oustioujna (*Novgorod*). — On procède ici par cinq mêmes timbres, mais de couleurs variées. Le type rappelle celui qu'il remplace, sauf le cadre formé de petites croix; les inscriptions ne varient pas.



Composés typographiquement et imprimés en noir sur papier de couleur, 4 (?) variétés :

3 kopecks,	noir	sur	gris
3	—	—	gris perle
3	—	—	vert
3	-	—	rose
3	—	—	saumon

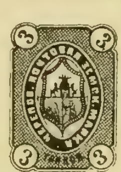
RIAJSK (*Riazan*). — Depuis le 17 décembre dernier on a mis en usage le type aux armoiries ci-contre. A gauche : *Marka Rjaskoy*; à droite : *Ziemskoy Potschty*, soit : Timbre de la poste rurale de Rjask : en bas : *Tri Kopicky* (trois kopecks).



L'impression est en couleur sur papier blanc, les armes or, rose et bleu, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, rose, or et bleu

TSCHEREPOWETZ (*Novgorod*). — Depuis 1884, cette poste rurale avait un timbre dont le type vient d'être refait. Chiffres et inscriptions sont de plus petites dimensions; pas de fleurons entre les inscriptions, au bas de l'ovale ; le fond a des losanges, sans point au centre :



3 kopecks, vert pale.

ST-MARIN

Le déficit de la Banque populaire, constaté après le suicide de son comptable et caissier, est plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord. Comment comblera-t-on ce déficit? par une émission de timbres, très probablement.

SALVADOR

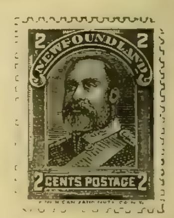
Le *Am. J. of Ph.* a reçu le 15 centavos de l'émission en cours avec la surcharge officielle *Correos de el Salvador* dans un double cercle traversé du mot *de oficio* dans un cartouche horizontal.

La série entière existerait ainsi, ce qui n'a rien d'étonnant :

1	cent.	violet	surch. noire	15	cent	noir	surch. noire
2	—	brun jaune	—	20	—	ardoise	—
3	—	bistre		21	—	jaune	—
5	—	orange	—	30	—	rose	—
10	-	vert bleu		50	—	violet foncé	—
12	—	bleu	--	100	—	carmin	—

TERRE-NEUVE





Voici les nouveaux élus dont nous parlions le mois passé.

Le *Phil. Record* nous apprend qu'il y a 3 types de la surcharge : *one cent* sur le 3 cents récemment émis. Du 1er type il y aurait 40 timbres par demi-feuille de 50, soit les quatre premières rangées, la cinquième portant huit timbres du 2e type et les deux derniers timbres du 3e type. Comme il y a eu 800 demi-feuilles de surchargées, il existe par conséquent :

Type	I	40	à la	feuille	=	32000
—	II	8	—	—	—	6400
	III	2	—	—	—	1600
						40000

Le type I a les inscriptions à 3 m/m de la barre inférieure, le type II à 2 3/4 m/m et le type III à 2 1/4.

Le Service des Postes en Turquie.

En voyant ce qui se passe en Chine, nous nous sommes rappelé que nous avions en réserve un document auquel nous n'avons jamais fait prendre l'air et qui, quoique datant de 1883, n'en est pas moins intéressant pour cela. Il s'agit ici de postes que certaines puissances ont établies en Turquie et qui ont été maintenues avec une touchante unanimité, malgré les protestations du Gouvernement turc. C'est toujours la force qui prime le droit.

Voici la protestation datée de décembre 1883, adressée aux puissances intéressées :

« L'établissement des bureaux de poste étrangers en Turquie, remonte à la fin du siècle passé.

« Il convient de bien établir, avant tout, ce point intéressant, savoir, qu'aucun traité, ni convention postale n'a consacré le droit d'existence de ces bureaux, ni ratifié leur établissement dans l'Empire. Le Gouvernement Impérial a simplement toléré l'établissement de ces

postes dans ses Etats, sans leur reconnaître explicitement des droits qu'il s'est toujours réservés, et qui, de l'aveu même des puissances les plus intéressées, sont des droits régaliens et incontestables.

» Voici sur quoi les Gouvernements, qui possèdent des agences postales en Turquie, basent leurs prétendus privilèges.

» Le traité de Commerce conclu le 10 juin 1783 entre la Russie et la Sublime Porte, établit que pour faciliter le commerce des sujets respectifs, ainsi que la correspondance réciproque, la Sublime Porte s'engage de pourvoir aux moyens de célérité, sûreté et commodité de la poste et des courriers qui vont et viennent.

» S'appuyant sur cette clause, dans laquelle cependant il n'est aucunement fait mention de l'établissement d'un bureau de poste russe en Turquie, la Russie ouvrit une agence postale à Constantinople. Plus tard, par un *Séned* Impérial du 24 février 1784, les dispositions du traité de Commerce conclu avec la Russie furent reconnues valables par le Gouvernement d'Autriche.

» C'est en se basant sur la reconnaissance de ce traité de Commerce, et sur l'interprétation donnée par la Russie à la clause plus haut indiquée que l'Autriche établit aussi des bureaux de poste.

» Se prévalant de ce précédent, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Grèce et même l'Egypte installèrent successivement des agences postales en Turquie.

» Cet état de choses se prolongea pour plusieurs années, mais comme entretemps le service des postes ottomanes dans l'intérieur de l'Empire se développait, le Gouvernement Impérial, qui n'avait point renoncé à ses droits, entreprit des démarches pour la suppression des bureaux étrangers.

» Ces démarches traînaient encore lorsque le Gouvernement de la Confédération Helvétique, d'accord avec le Gouvernement d'Allemagne et autres, ayant conçu le projet d'une Union postale Universelle, invita, par une note adressée au Ministère des Affaires Etrangères, au mois de juillet 1873, le Gouvernement de la Sublime Porte à participer à un Congrès qui devait se réunir à Berne au mois de septembre de la même année.

» Sur la proposition de la Russie, ce Congrès fut ajourné au mois de septembre de l'année 1874, et la Turquie fut de nouveau officiellement invitée à y prendre part.

» Ayant adhéré à cette invitation, que le Gouvernement ottoman considéra, à juste titre, comme une nouvelle reconnaissance absolue de ses droits souverains sur le Service postal, on procéda à la désignation d'un délégué de l'Administration ottomane, qui se rendit à Berne à l'époque voulue.

» Les instructions données au délégué ottoman firent l'objet d'une circulaire adressée le 6 septembre 1874, par le Ministère des Affaires Etrangères, aux représentants de la Sublime Porte à Londres, Paris, Berlin, Vienne, Pétersbourg et Rome. Il importe de reproduire ici cet important document diplomatique qui met en évidence le but poursuivi par le Gouvernement Impérial dans la question postale et affirme incontestablement ses droits souverains sur la Poste :

» CIRCULAIRE

« Parmi les projets de réforme que le Gouvernement Impérial a mûrement étudiés et dont il poursuit depuis longtemps la réalisation, il en est une d'une importance capitale, d'une incontestable utilité, celui de la concentration entre les mains du service postal dans l'Empire.

Les démarches auxquelles cette question avait précédemment donné lieu, bien qu'interrompue momentanément sous l'influence de circonstances diverses, subsistaient en principe, et nous avons attendu une convocation opportune et favorable pour les renouveler et les affirmer dans de meilleures conditions de succès. — Cette occasion, nous la trouvons dans la réunion de la conférence postale internationale à Berne.

Les instructions de notre délégué lui prescrivent d'entamer, de développer et de soutenir devant la conférence la question de la suppression des agences postales étrangères de l'Empire.

Une étude approfondie de cette question envisagée sous toutes les faces, et considérée tant au point de vue du droit absolu imprescriptible de l'Etat que de la situation créée par les nécessites alors non manifestes d'une époque déjà très reculée, et prolongée jusqu'à nos jours à la faveur d'une trop large indulgence, cette étude nous autorise à penser que nous ne rencontrerons pas d'objections sérieuses.

En effet, le principe en vertu duquel la Sublime Porte demande à pourvoir elle-même au service de sa correspondance avec l'extérieur, comme avec l'intérieur, à l'exclusion de toute agence postale étrangère, n'est pas discutable.

Dans tous les pays du monde où l'échange des correspondances est devenu un besoin général par suite du développement des relations sociales, le service des postes est et a été une institution publique destinée à assurer la transmission des dépêches, lettres et imprimés. — Partout, l'Etat s'est réservé le monopole de l'établissement et de l'exploitation des postes, soit à l'effet d'assurer l'exactitude et la fidélité des transmissions, soit en vue d'un intérêt fiscal. La Turquie seule, parmi les Etats civilisés, continue d'en être privée. Aujourd'hui elle est résolue de reprendre l'exercice d'un droit qui n'a jamais été aliéné ni expressément ni tacitement.

Telle est, en strict résumé, la pensée qui dirige le Gouvernement Impérial dans la question postale et qui a inspiré les instructions données à son délégué à Berne; comme il est probable qu'à l'occasion de la discussion qui sera engagé à ce sujet, les délégués des autres puissances, se

prévalant de l'absence d'instructions supérieures, refuseront d'y prendre part ou essayeront de l'entraver ou de l'étouffer, je vous prie de faire en sorte que le Gouvernement près duquel vous êtes accrédité, autorise son délégué à concerter avec son collègue ottoman, les moyens de supprimer totalement la concurrence qui nous est faite au préjudice des droits postaux de l'Empire, etc. etc. »

» Cette circulaire, comme on le pense bien, donna lieu à une suite de pourparlers diplomatiques qui furent entamés entre les représentants de la Turquie à l'étranger et les différents chefs des départements étrangers des principaux Etats européens.

» Et ici il est utile de remarquer qu'à cette occasion tous les Gouvernements ont été unanimes à reconnaître en principe les droits souverains et inaliénables de la Turquie, en ce qui concerne l'exercice exclusif du service postal et ont déclaré, par l'organe de leurs ministres respectifs, que personne ne songeait à contester aucunement ce droit ; nous ajouterons que, au cours de ces négociations, plusieurs Etats se montrèrent disposés même à donner des instructions à leurs délégués à Berne, pour entamer des pourparlers avec le délégué ottoman au sujet de la suppression des postes étrangères en Turquie ; d'autres Etats soulevèrent la question d'opportunité pour la Turquie d'aborder alors ce sujet, ainsi que la question de compétence pour le Congrès de Berne, de la traiter. Ces différentes objections ayant motivé un échange de vues des Etats intéressés entre eux, les délégués des différentes administrations à la conférence se trouvèrent dépourvus d'instructions à ce sujet, et l'assemblée réunie à Berne passa à l'ordre du jour sur la question soulevée par le délégué ottoman.

Les pourparlers relatifs aux instructions à donner aux délégués des autres Etats sur cette question se poursuivaient encore que le Congrès postal avait pris fin.

» La Turquie ne cessa cependant pas de faire des démarches actives par la voie diplomatique dans le but de résoudre la question par cette voie.

» Les pourparlers que l'on avait déjà entamés à Vienne, avant la réunion du Congrès, pour conclure une convention postale tendant à la suppression des bureaux autrichiens en Turquie, furent repris, mais ils n'aboutirent pas, le Gouvernement ottoman n'ayant pas cru devoir souscrire aux conditions exigées par les administrations autrichienne et hongroise.

» En attendant, la Convention postale internationale conclue à Berne, ainsi que son règlement de détail et d'ordre pour son exécution ayant été signés par le délégué ottoman, S. M. I. le Sultan ne tarda pas à la ratifier. Le Gouvernement ottoman se mit alors en devoir de réorganiser son service postal et prit les mesures nécessaires pour l'inauguration du service international et pour son fonctionnement régulier et conforme aux stipulations de la Convention de Berne. Aucun sacrifice ne fut épargné pour assurer l'organisation et la marche régulière de ce service ; entre autres mesures, le Gouvernement fit venir d'Angleterre un organisateur connu, M. Scudamore, lequel, sous la haute direction du chef du département des postes et télégraphes de l'Empire, et avec l'aide de fonctionnaires capables, prit les principales dispositions pour l'inauguration du nouveau service.

» Son Altesse Savfet Pacha, alors Ministre des Affaires Etrangères, transmit aux représentants de la Sublime Porte à l'étranger, en date du 26 mai 1879, avant l'inauguration du service postal international en Turquie, l'intéressante circulaire suivante qui devra, à notre avis, former le point de départ de nouvelles démarches à faire aujourd'hui par le Gouvernement impérial :

« Votre Excellence sait qu'en l'absence d'une administration postale complètement organisée, plusieurs puissances avaient établi ici des agences de postes qui fonctionnent encore, quoique le droit de faire ce service sur toute l'étendue de l'Empire appartienne incontestablement au Gouvernement Impérial, comme une des prérogatives de la souveraineté territoriale

Le traité de l'Union postale conclu à Berne le 9 octobre 1874, et dont la Turquie est une des puissances signataires, devant être mis prochainement en vigueur, la Sublime Porte s'occupe activement à organiser son service postal de façon à répondre à toutes les exigences. Le jour où cette organisation sera complétée, les agences postales étrangères deviendront inutiles, le Gouvernement Impérial devant faire seul le service des postes en Turquie.

Nous avons déjà eu des pourparlers à ce sujet avec quelques-uns de Messieurs les représentants des puissances. Comme il est probable qu'ils en aient saisi leurs Gouvernements, je crois devoir porter ce qui précède à votre connaissance, et vous prier de tenir un langage conforme, dans le cas où vous seriez interpellé par Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de...

En me réservant de vous tenir au courant de la marche que suivra l'affaire, je saisis, etc... »

» Venons maintenant à l'état actuel d'organisation et de fonctionnement du service postal en Turquie et aux inconvénients que présente, pour le service même, l'existence de bureaux de poste étrangers en Turquie fonctionnant à côté du service ottoman.

» Pour ce qui est des progrès réalisés dans l'organisation du service postal en Turquie, on

s'en rendra facilement compte lorsqu'on saura que le nombre des bureaux de poste a presque doublé depuis 1876, époque de l'inauguration du Service international: la Turquie compte aujourd'hui plus de mille bureaux ouverts au service postal.

» De nouvelles voies postales ont été établies, reliant entre elles les principaux centres de l'Empire, de nouveaux courriers ont été inaugurés, ont abrégé de beaucoup la durée du trajet des voies existantes, le tarif interne a été sensiblement modifié, les taxes abaissées. On a établi des taxes uniformes pour le service de mer et pour celui de terre,on a organisé, à l'instar du bureau de Constantinople dont le parfait fonctionnement est universellement reconnu, les principaux bureaux de l'Empire, tels que Smyrne, Salonique, Andrinople, Janina, Bagdad, Alep, Beyrouth et autres, ainsi que tous les bureaux en correspondance avec l'étranger.

» Le service des groupes existant déjà dans l'Empire a été étendu aux bureaux de la Roumélie orientale.

» Des échanges directs en malles closes ont été établis entre les bureaux ottomans de Constantinople, Salonique,Beyrouth, Smyrne, Ohio, Janina et autres et les bureaux d'échange les plus importants de l'Italie, de la France, de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Autriche, de la Russie, de la Roumanie, de la Bulgarie, etc.

» L'Amérique a concentré le service des arrivées en Turquie exclusivement aux bureaux ottomans. L'Italie en a fait de même pour tous les bureaux de l'Empire, à l'exception de Constantinople où les arrivées des courriers italiens sont encore partagées entre le bureau ottoman et les bureaux étrangers, au grand détriment du public correspondant avec l'Italie.

» Un arrangement postal a été conclu avec la Serbie comportant la création d'une nouvelle voie postale pour l'Europe à travers le territoire serbe par Uskub-Vranja.

» Une convention postale est déjà conclue avec la Perse et soumise actuellement à la sanction impériale.

» La partie administrative du service postal ottoman, tant pour l'étranger que pour l'intérieur, a été concentrée exclusivement à la direction générale des postes et télégraphes, où l'on a procédé à la création d'une section postale spéciale pour la prompte expédition des affaires.

» A la suite des démarches faites par l'Administration impériale des postes, l'Egypte a reconnu le bien-fondé de nos réclamations et a consenti à fermer ses agences postales en Turquie.

» Le service des arrivées et des expéditions de et pour l'Egypte, concentrée aux bureaux ottomans, n'a rien laissé à désirer jusqu'ici et fonctionne à la pleine satisfaction des deux administrations intéressées.

» Les bureaux de poste helléniques, établis en Turquie, ont été également fermés. La fermeture de ces bureaux, que la Turquie a pleinement justifiée, a donné lieu à un incident postal des plus regrettable ; la Grèce, voulant user de représailles, a refusé les malles ottomanes et n'a plus reconnu nos timbres-poste, contrairement aux stipulations des conventions postales existantes. Le Bureau International de Berne interpellé, a reconnu que la Grèce n'était pas en droit d'agir de la sorte. Cette question se poursuit aujourd'hui diplomatiquement, et les administrations intéressées, savoir la France et l'Autriche-Hongrie, dont les bureaux de Constantinople se sont à tort substitués à la Porte ottomane pour le service avec la Grèce, reconnaissent aujourd'hui le bien-fondé des réclamations du Gouvernement ottoman, et sont sur le point de se mettre d'accord pour supprimer leurs échanges avec la Grèce.

» De nombreuses autres améliorations ont été introduites dans le service postal ottoman et l'Administration est bien loin de s'arrêter dans cette voie.

» Le service postal ottoman fonctionne donc actuellement à la pleine satisfaction du public, et la présence des bureaux de postes étrangers en Turquie ne saurait être aucunement justifiée; non seulement ces bureaux deviennent inutiles, mais ils sont même des obstacles au fonctionnement régulier du service postal en général, car, il est incontestable que le service réparti entre plusieurs bureaux, présente des inconvénients qui disparaîtraient sans doute par le fait même de la concentration du service postal entre les mains de l'Administration ottomane.

» La répartition des arrivées entre les différents bureaux occasionne des retards sensibles dans la distribution et dans la réexpédition à l'intérieur des correspondances arrivées; souvent des correspondances, qui pourraient être retransmises seulement quelques heures après leur arrivée à Constantinople, si elles se

trouvaient dans les malles ottomanes, sont réexpédiées, selon leur destination, après quelques jours, leur remise par les bureaux étrangers à la Porte ottomane, ayant eu lieu trop tard, et le courrier étant déjà parti. Il en est de même de la distribution dans la ville ou dans la banlieue, qui est, la plupart du temps, retardée pour les mêmes motifs, outre que ce système cause d'énormes dérangements au public correspondant.

» L'Administration ottomane est ainsi sensiblement lésée dans ses intérêts fiscaux, privée qu'elle est des taxes de correspondances expédiées par les postes étrangères et des taxes de non-affranchissement qui lui reviendraient à l'arrivée, en vertu des stipulations mêmes de la Convention postale Universelle.

» Il est évident que le jour où l'Administration ottomane percevra toutes les taxes postales qui lui reviennent, ses revenus se trouveront sensiblement augmentés, et qu'elle pourra introduire, sans le moindre obstacle, toutes les améliorations possibles.

» En finissant, il convient de remarquer que les termes de la circulaire de S. A. Savfet Pacha ont reçu leur stricte et complète application de la part de la Turquie, qui a rempli et dépassé même les engagements contractés vis-à-vis de l'Europe par l'établissement d'un service postal bien organisé et fonctionnant régulièrement. Dès lors le Gouvernement ottoman est en plein droit d'exiger des Etats intéressés la cessation d'un état de choses qui ne saurait être plus longtemps toléré.

» Constantinople, 10 décembre 1883. »

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(*Suite.* — *Voir n° 421*).

Le 4me centenaire de la découverte de l'Amérique donne lieu à toutes sortes d'émissions.

La **République Argentine** est prête la première, avec le Paraguay, pour fêter cet événement. Elle nous offre deux jolis timbres, de même type, qui sont mis en vente pendant vingt-quatre heures, le 12 octobre 1892. Nous ne reviendrons pas sur les bousculades qui eurent lieu, notamment à Buenos-Ayres, pour obtenir de ces timbres. Nous renvoyons nos lecteurs à notre numéro 360.



Le type représente les trois caravelles historiques que Christophe Colomb eut tant de mal d'obtenir du roi d'Espagne et qui partirent du Cap Palos. La *Santa-Maria* portait Christophe Colomb.

Il a été imprimé 200,000 exemplaires de chacune des deux valeurs, 2 et 5 centavos. Les invendus ont été solennellement brûlés ; les coins et les planches détériorés en même temps. Cependant, malgré cette destruction, des malins ont pu néanmoins en envoyer en Europe, notamment à Hambourg où il en est arrivé de grandes quantités, collés sur enveloppes portant le timbre à date de Buenos-Ayres, etc., comme s'ils avaient été enployés à l'affranchissement.

Ces timbres, qui devaient faire la fortune de ceux qui les avaient acquis, ont vu leurs prix tomber dans le troisième dessous. Et cependant, le *Courrier des Timbres-Poste* certifie qu'un terrain de 2,400 mètres a été donné en échange de 200 de ces timbres. La nouvelle en a été donnée dans un journal de Buenos-Ayres, la *Nacion*, dans les termes suivants, au dire de notre confrère :

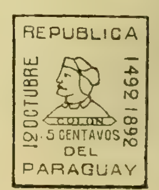
Dans les bureaux de MM. Chiloteguy et Ortiz, une curieuse transaction a eu lieu. M. Arthur G. Belgrano a cédé par vente à M. Sanchez Lopez y Bassells, 2,400 mètres de terrain dans le village de Rivadavia, dont le prix a été payé avec deux cents timbres de dos centavos, émis en commémoration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Le cas vaut la peine d'être connu, non seulement pour la notoriété, mais pour la valeur que celui ci acquiert, ce qui réjouira les collectionneurs.

N'oublions pas que l'origine de cette nouvelle c'est l'Amérique.

Le **Paraguay** se saigne à blanc pour marquer par un acte commémoratif, de façon absolument remarquable, le 4e centenaire de la découverte de l'Amérique. Le 12 octobre 1892 paraît, en effet, un timbre, celui que l'on destine à être émis plus tard et qui porte extraordinairement la surcharge : *1492 — 12 octubre — 1892, en*





violet, puis une enveloppe 5 centavos, celle en cours, sur laquelle on ajoute un autre timbre en noir qui n'est qu'une caricature de Christophe Colomb. Ainsi arrangée, l'enveloppe valait 20 centavos.

Timbre et enveloppe n'ont été en usage qu'un seul jour, celui de leur émission. Il a été imprimé 5500 timbres et 8000 enveloppes. Les invendus ont été tous (?) brûlés le lendemain, sauf, bien entendu, ce que le directeur général des postes s'était réservé.

L'**Uruguay**, plus modeste ou plus économe, ne s'emballe pas. Il se contente dans le même but que le Paraguay d'une oblitération spéciale, le 12 octobre 1892, laquelle n'est employée également qu'un seul jour.

Cette oblitération consiste en un grand ovale de 27 × 49 m/m portant pour inscription : *Correos y Telegrafos R. O. del Uruguay 4° centenario del descubrimiento de America — Montevideo*, en noir.

Le pays ne doit pas avoir retiré de grands bénéfices de son idée. Mais enfin, il n'a pas compromis ses finances.

Si les **Etats-Unis** n'arrivent pas bons premiers et se laissent distancer par l'Argentine, le Paraguay et... l'Uruguay, au moins arrivent-ils avec une série de timbres hors ligne, dont la mise en usage a lieu le 1er janvier 1893, concurremment avec les timbres en emploi à cette époque.

Les types rappellent des épisodes de la vie de Christophe Colomb, en majeure partie reproduits d'après des tableaux des galeries officielles. Ils sont suffisamment connus et sont des valeurs ci-après : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 30 et 50 cents, 1, 2, 3, 4, 5 dollars. Nous nous contenterons de rappeler l'émission, par la reproduction de deux des types.



Mais si ces timbres sont vraiment admirables, nous n'en dirons pas autant des enveloppes, qui n'ont paru que le 1er mai 1893, et dont le type est absolument des plus médiocre. Il a



cependant la prétention de représenter Christophe Colomb et la Liberté : le fait est qu'il ne représente rien du tout. Il y a quatre valeurs, d'un seul type refait à diverses reprises et dont il n'a pas été signalé moins de 42 variétés (type ou format).

La fabrication a cessé avec l'année 1893. Voici quelles sont les quantités qui ont été imprimées :

Timbres poste	1	cent.	439,252,309
—	2	cents	1,461,289.700
—	3	—	11,227,800
—	4	—	19,026,550
—	5	—	35,247,000
—	6	—	4,329,200
—	8	—	10,649,600
—	10	—	16,484,210
—	15	—	1,546,740
—	30	—	599,250
—	50	—	199,666
	1	dollar	54,470
—	2	—	23.129
—	3	—	18,281
—	4	—	17,419
—	5	—	17,885
Enveloppes	1	cent.	1,958,500
—	2	—	31,586,750
—	5	—	27,000
—	10	—	4,500

S'il n'a plus été imprimé de timbres après le 28 décembre 1893, ni d'enveloppes après le 19 janvier 1894, l'usage n'en a pas cessé pour cela, timbres et enveloppes étant encore admis à l'affranchissement aujourd'hui.

La petite quantité de timbres imprimée pour certaines valeurs a tenté la spéculation. Un homme d'affaires de Harlem (Etats-Unis) s'était imaginé d'accaparer tous les 2 dollars. Dans ce but, il réalisa, dit-on, tous ses biens et mettant imprudemment tous ses œufs dans un panier, il acheta pour 125,000 dollars de ces timbres. La vente se faisant difficilement, il laissa, lorsqu'il mourut, sa veuve dans un grand dénuement. Celle-ci se résigna à vendre les timbres en dessous de leur valeur et elle fit bien.

(A continuer.)

Société pour la suppression des timbres spéculatifs.

Le sous-comité de la Société Phil. de Londres, ayant examiné la question des émissions proposées de timbres, se rapportant à la Bibliothèque publique jubilaire d'Otago (Nouv. Zélande), voir page 20 de ce journal, estime que ces timbres sont sans aucun doute de nature spéculative et constituent une tentative d'inciter les collectionneurs à insérer dans leurs albums des étiquettes qui sont absolument sans usage et sans valeur. Il conseille à tous les amateurs de ne pas s'en occuper.

Par ordre du Comité :
H. R. OLDFIELD
Secrétaire et Trésorier

Exposition philatélique de Turin.

On nous prie d'annoncer cette exposition qui aura lieu dans la seconde quinzaine de mai prochain, à l'occasion des fêtes qui seront célébrées à Turin pour le 50e anniversaire de la proclamation de la Constitution nationale. Il est probable que nous aurons en même temps une carte commémorative. Cette exposition a été mise sous le patronage du Ministère des Postes et des Télégraphes. Elle sera nationale, mais les exposants étrangers seront admis à concourir pour les timbres etc. d'*Italie et de ses Anciens États*.

L'exposition restera ouverte pendant 15 jours environ.

En attendant la publication du programme, voici la composition du Comité et de ses membres :

M. Emilio Sineo, Ministre des Postes et Télégraphes, Président d'honneur ;
M. le comte Robert Biscaretti, député au Parlement, vice-président d'honneur.

COMITÉ EXÉCUTIF

MM. l'ingénieur E. Marchesi, Président ;
C. Fino, Vice-Président ;
A. E. Frecchi, Secrétaire ;
le comte L. Cibrario, Vice-Secrétaire ;
L. Bottacco, Trésorier ;
E. Diena, délégué du Ministère des Postes et Télégraphes.

Membres

MM. le comte Alberti ;
Ing. G. Berruti ;
le chevalier S. Bono ;
le comte F. de Cardenas ;
l'avocat A. Olivieri.

COMITÉ DE PATRONAGE

M. le Prince Doria Pamphili, Président.

Membres

MM. M. P. Castle ;
Baron de Reuterskiold ;
Comm. G. Gnecchi ;
C. Lindenberg ;
le marquis Pallavicino ;
le comte Primoli ;
L. Schwarz ;
le chevalier L. Sella.

JURY

M. E. Diena, Président.

Membres

MM. C. Bader ;
Müller ;
J. Bernichon ;
le chevalier V. E. Capanna ;
L. Immelen ;
J. A. Lott ;
E. Stock.

CHRONIQUE FISCALE.

ARGENTINE (*Républ.*)

SANTA-FE (*Province de*). Autres valeurs que celles signalées le mois dernier de la série *Guia de Ganados y Frutos* et que nous fait connaitre la *G. T.*, savoir :

30 centavos, bleu
1 peso, rouge-brun
5 pesos, vert foncé
10 " outremer

La même série existerait avec le millésime 1897, dont une seule valeur est annoncée :

5 centavos, vert foncé

AUTRICHE

Nous avons reçu, grâce à M. Doczkalik, les nouveaux fiscaux parus le 1er janvier dernier. En voici le type pour les valeurs en dessous de 1 krone :



Représente l'effigie de l'empereur dans un petit médaillon rond avec l'inscription : *K. K. Oesterreichische stempel-marke* ; cadre rectangulaire 27 × 36 mm, ayant le fond couvert d'un petit dessin gris rosé ; guirlandes de chaque côté en couleur ; chiffre de la valeur au milieu de la partie supérieure et *heller* (la nouvelle monnaie) à celle inférieure ; plus bas, un cartouche gris olive ayant le chiffre de la valeur de chaque côté et le millésime 1898 entre eux.

Imprimés en couleur sur baudruche avec bord de couleur, piqués 12 :

Effigie et guirlandes bleues

1 heller,	bleu,	gris rose et gris olive	
2 —	solferino	—	
4 —	bleu vert		—
6 —	brun	—	—
8	gris vert	—	—

Effigie et guirlandes violettes

10 heller,	bleu,	gris rose et gris olive	
14 —	solferino	—	—
20 —	bleu vert	—	—
24 —	brun jaune	—	
25 —	gris vert	—	—

Effigie et guirlandes bleu vert

26 heller,	bleu,	gris rose et gris olive	
30 —	solferino	—	—
38 —	bleu vert	—	—
40 —	brun jaune	—	—
50 —	gris vert	—	—

Effigie et guirlandes noir gris

60 heller,	bleu,	gris rose et gris olive	
64 —	solferino	—	—
72 —	bleu vert	—	
80 —	brun jaune	—	—
88 —	gris vert	—	—

Effigie et guirlandes bleues

1 krone,	bleu,	gris rose et gris olive	
2 kronen,	solferino	—	—
3 —	bleu vert	—	—
4 —	brun	—	—
5 —	gris vert	—	—

Effigie et guirlandes violettes

6 kronen,	bleu,	gris rose et gris olive	
7 —	solferino	—	—
8 —	bleu vert	—	—
10 —	brun	—	—
12 —	gris vert	—	—

Effigie et guirlandes bleu vert

15 kronen,	bleu,	gris rose et gris olive	
20 —	solferino	—	—
30 —	bleu vert	—	
40 —	brun	—	—
50 —	gris vert	—	—

La dimension des timbres en krone est de 31 sur 41 m/m.

Ces timbres ne resteront probablement pas en usage. On en reconnaît déjà les inconvénients; il suffit de les regarder un instant pour qu'ils prennent la forme d'escargot.

BÉRARS

La *Revue Ph.* signale de la série : *Court fee :*

1 rupee, bleu

BHAVNAGAR-DURBAR

Le même, a vu avec la valeur en chiffres :

8 rupees, indigo

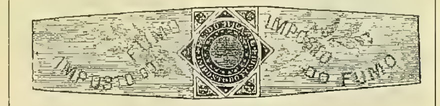
BRÉSIL

De la série *Imposto do fumo*, type 1892, à chiffre central, nous avons reçu de M. Manoel Ramos, les suivants qui, avec le 20 reis signalé en novembre, appartiennent à une série nouvelle dont nous connaîtrions par conséquent :

10 reis,	violet	piqué 11 1/2
20 —	vert émeraude	—
50 —	ocre jaune	—
100 —	bleu	—
200 —	rouge	—

Indépendamment des bandes pour tabac signalées en novembre dernier, nous avons reçu du même correspondant :

100 reis,	noir sur saumon	266 × 8 m/m
200 —	— — rose vif	—



Il y a encore une bande, sans valeur, de 80 × 19 m/m au type ci-haut. Un timbre d'impôt sans valeur, voilà qui ne s'explique guère :

Sans valeur, noir sur paille

Enfin nous avons reçu, toujours du même correspondant, les timbres ci-contre qui ont dû





être confectionnés, non à la Monnaie de Rio de Janeiro comme les précédents, mais par la *Presse nationale*, la Monnaie n'étant pas en mesure de suffire à l'impression générale des timbres. Ces derniers sont lithographiés et tout simplement abominables :

10 reis,	violet vif,	piqués 11 1/2
20 —	vert émeraude	—

Un nouvel impôt a été établi sur les boissons alcooliques. Cet impôt se constate par timbres des valeurs ci-après et toutes au type

que nous reproduisons ayant pour dimension : 150 et 22 m m :



40 reis,	noir sur	rouge,			piqués 11 1/2
50	—	—	—	orange,	—
65	—	—	—	violet pâle,	—
100	—	—		chamois,	—
300	—	—	—	vert,	—

Voici quelques nouvelles que nous tirons du *O Collect. de Sellos :*



BAHIA *(Etat de)*. — Emission de 1897, type représentant un buste de femme avec couronne dans un ovale contenant : *Republica Brazileira* ; cadre rectangulaire ayant sur un cartouche horizontal : *Estado da Bahia*, en haut ; la valeur en bas ; sous l'ovale : *Imposto do sello* et un chiffre.

Gravé par la Compagnie des billets de banque de New-York et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué :

20 reis, chocolat

CEARA *(Etat de)*. — Aux valeurs signalées en 1893, il importe d'ajouter :

1er type, 100 reis, rose chiffre rouge
2e — 10000 — vert — —

Il y aurait un autre type où *expediente* est en plus petits caractères et la valeur « imprimée en entier « :

100 reis, rouge et noir

MINAS GERAES *(Etat de)*. — De la série *custas judiciarias*, type reproduit n° 416, page 127, il y aurait, piqués :

50	reis,	terre de Sienne	sur	bleu
100	—	brun	—	vert
200	—	—	—	indigo
400	—	violet	—	—
500	—	vert		paille
1000	—	chocolat	—	—
2000	—	—		vert clair
5000	-		-	jaune
10000	—		—	orange
20000			-	rose
30000	—	—	—	saumon

Même type, avec *Secretaria das Finanças :*

100 reis, ecarlate
200 — bleu
400 — vert bouteille
500 — jaune gris

1000 reis, orange
2000 — violet
7000 — vert fond jaune
10000 — bistre bleu
20000 — bleu — rose

Les 100 et 200 reis ont seuls été renseignés.

DOMINIQUE

Signalé par la *Revue Phil.*, le timbre-poste 1 penny surchargé : *Revenue* avec le filagramme C. A. et couronne :

1 penny, lilas, surch. noire

ESPAGNE



Fidèle à ses habitudes, l'Espagne nous remet ses timbres fiscaux de commencement d'année. Voici d'abord ceux de polices d'assurances que nous recevons depuis 1862 chaque année avec une régularité exceptionnelle.

A gauche, sont les armes d'Espagne entre les colonnes d'Hercule rappelant que le monde finit dans le détroit de Gibraltar ; à droite, une femme nonchalamment appuyée sur un fût de colonne ; en haut : *año 1898.*

Imprimés en couleur sur papier blanc, chiffre au verso :

Clase	13a	75	centimos,	noir
—	12a	1	peseta,	café
-	11a	2	—	carmin foncé
—	10a	3	—	bleu
-	9a	4	—	violet foncé
—	8a	5	-	brique
—	7a	7	- -	vert
—	6a	10		brun foncé
	5a	15	—	violet
—	4a	25	—	rose
	3a	50		olive noir
—	2a	75		vermillon
	1a	100	—	bleu foncé

La série des timbres *movil* n'a pas subi de changement dans son type. Le millésime 1898 remplace celui de l'an dernier. Les valeurs et les couleurs sont :

5 centimos, noir
10 — brun
25 rouge brun
50 — carmin

Les timbres pour titres de la dette publique, valeurs industrielles et commerciales, ont conservé leur type « Giro » avec le millésime 1897-98. Ceux-ci doivent avoir été émis en juillet 1897 :

5 centimos, violet noir
10 — brun jaune

Nous ignorons les couleurs et valeurs des timbres de cette série. De la série 1893-94, la *Revue Ph.* a reçu :

12 pesetas, noir

FINLANDE

Nous avons à diverses reprises signalé certaines valeurs de l'émission fiscale actuellement en cours. Nous apprenons aujourd'hui quelles sont les valeurs dont est composée la série :

Penni : 5, 10, 20, 25, 50, brun, valeur en rouge
Mark : 1, 2. 4, 5. 10, 25, 50, 100, 200, 500; bleu, valeur en rouge.

ITALIE

Bagheria *(Palerme).* — Emission de (?). Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne; cadre rectangulaire portant l'inscription, à gauche: *Diritti — di Stato civile;* à droite: *Centesimi — cinquanta;* en haut: *Municipio ;* en bas : *di Bagheria.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

50 centesimi, rouge

Leonforte *(Catania).* — Emission de 1889. Armoiries dans un écu avec couronne, renfermées dans un ovale à fond jaune; cadre rectangulaire contenant : *Leonforte* en haut ; *Centesimi* en bas (le chiffre est ajouté à la plume ou au composteur); à gauche : *Diritti di*; à droite : *Conciliazione* ; piqués 11 1/2 :

20 cent , violet et jaune, chiffre noir à la plume.
20 — — — — — au composteur.
25 - — — — — —
50 - — — — — —
25 - rouge — — — —
50 — — — — — —

Offida *(Ascoli Piceno).* — Emission de (?). Armoiries dans un rectangle : *Municipio di Offida* sur une banderole cintrée au-dessous ; en bas : *Diritti di segreteria* ; valeur au-dessus, dans de petits ovales :

20 centesimi, bleu foncé, piqué 11 1/2.
50 — orange, —

Sarno *(Salerne).* — 1897. Chiffre dans un double cercle entouré de *centesimi (lira)* et la valeur en toutes lettres: cadre rectangulaire portant : *Comune* à gauche : *di Sarno* à droite; en haut : *Diritti* ; en bas : *di Segreteria* :

20 centesimi, ardoise, piqué 11 1/2
50 — rouge, —
60 — violet, —
1 lira, brun, —
1 — 50 c. ocre brun,
5 lire. vert, —

Soncino *(Cremone).* — Emission de (?). Armoiries avec inscription cintrée, au-dessus : *Comune di Soncino*, le tout dans un ovale fond blanc; cadre rectangulaire contenant, à gauche : *Diritti*; en haut : *di;* à droite : *Segreteria ;* en bas : la valeur :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2

PÉROU

Le I sol de 1895-96, dit la *Revue Phil.*, est comme d'habitude d'un format plus allongé que les valeurs en centavos :

1 sol, bleu

PRUSSE

De la série *Quittung für die Staatskasse empfangen*, la *Revue Ph. Franç.* signale :

0.40 M. noir et violet

M. le Dr Kalckhoff nous avise de quelques remarques qu'il a faites : elles viennent rectifier quelques dates erronées.

Parcourant la gazette officielle, nous écrit-il, j'ai découvert les avis des timbres fiscaux dont je vous remets quelques extraits concernant la date de leur émission. Celle du 2 septembre 1862, que vous donnez dans votre catalogue, est celle de la loi concernant la fabrication et l'usage de ces timbres, qui n'ont été émis que plus tard. Voici donc :

Les prescriptions concernant l'emploi des timbres fiscaux pour les documents soumis au timbre.

§ 1er. — A partir du 1er novembre de cette année, des timbres fiscaux du montant de 5 sgr., 10 sgr., 15 sgr., 20 sgr., 25 sgr. et 1 thaler, pourvus de la mention : *Stempelmarke* et l'indication du montant de l'imposition qu'ils représentent... seront mis en vente dans tous les débits fiscaux qui, jusqu'ici, ont vendu le papier timbré, etc., etc. (*Loi du 7 mars 1822*).

§ 5. — L'emploi des timbres fiscaux n'est permis que lorsque la somme imposable à liquider n'excède pas deux thalers. Il ne peut être employé sur un document plus de trois timbres.

Cette ordonnance fut changée par un autre décret du 15 février 1865, publié dans la *Staats-Anzeiger* du 19 même mois. Dans ce décret est mentionné le timbre à 2 thalers avec les autres valeurs énumérées dans l'ordonnance précédente, comme suit :

Les administrations provinciales recevront au préalable la même quantité des timbres nouveaux de 2 thalers à 10 thalers comme elles ont reçu des timbres de 5 sgr à 1 thal.

Le paragraphe 7 nous apprend que :

Il est confectionné des timbres à 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 thalers qui ne pourront être employés que par les autorités publiques et les fonctionnaires.

Le décret se termine ainsi :

Les prescriptions ci dessus entreront en vigueur à partir du 15 mars de cette année, avec cette mesure que la vente des timbres fiscaux, encore en fabrication, de 3 à 10 thalers, ne commenceront qu'à partir du 1er mai de cette année.

D'où il résulte que les timbres de :

5 sgr. à 1 thaler ont été émis le 1er novembre 1862 ;
le 2 — — — 15 mars 1865 ;
les 3 à 10 — — — 1er mai 1865.

QUEENSLAND

De la série *Stamp Duty*, nous voyons signalés, par la *Revue Ph.*, les timbres suivants :

1 shilling, brun rouge
2 — 6 p, —
5 — carmin

Le 2 sh. 6 p., serait une erreur d'impression.

SECUNDRABAD

Toujours le même confrère annonce avoir reçu le 2 annas gris, *Court fee* des Indes anglaises, surchargé en noir : *Secundrabad*, en petites capitales :

2 annas, gris, surch. noire

SUÈDE

De la série 1895 il y aurait en plus de ce qui a été signalé :

1 krona, carmin
3 kronor, —

TRAVANCORE

La *Revue Phil.* annonce de la série *foreign papers* des Indes anglaises, certains timbres surchargés : *Travancore*, en noir :

1 anna, lilas, surch. noire
2 annas, violet, —
4 — vert, — —
8 — bleu, — —

URUGUAY

Certaines valeurs ont changé de couleur depuis le 1er trimestre 1896-1897, savoir :

0.10 centesimos, brun jaune
0.25 — brun
0.50 — brun violet
2 pesos, violet terne
5 — orange

FAUX TIMBRES DES PAYS-BAS

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs qui auraient en leur possession le 5 cent, type 1891 des Pays-Bas, contrefait en 1893, afin de bien vouloir nous le confier pour 24 heures. Nous leur en serons bien obligé.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38. — Teleph. 2411



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

ALLEMAGNE (Empire)

On prête à l'empereur d'Allemagne l'idée d'avoir fait émettre des cartes postales où sont représentés des dessins qu'il a choisis lui-même et représentant des vaisseaux cuirassés, des croiseurs, des navires de guerre de tout genre et des scènes de la vie maritime des plus variées, tout cela pour faire pénétrer en Allemagne le goût de la marine et frapper toutes les imaginations.

Ces cartes postales feraient fureur, dit-on. Serait-ce pour ne pas leur faire tort que la police a saisi 100,000 cartes coloriées? Il est vrai que celles-ci en se pliant de certaine façon laissent voir des tableaux qui ont été jugés immoraux par la police?

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

Le *Am. J. of Ph.* dit avoir reçu l'enveloppe recommandée 2 pence, surchargée à la main : *4 d.* et les initiales qu'il croit être *E. E. H.* Format 152 × 96 m/m :

4 sur 2 pence, outremer, surch. rouge manuscrite

ARGENTINE (Républ.)

Au type du 10 cents actuel, il a paru, le 1er février :

30 centavos, orange

BARBADE

Le *Courrier des Timbres-poste* annonce que les timbres jubilaires ont été retirés de cours le 1er janvier. C'est une erreur. Ces timbres sont encore en emploi et le resteront pendant un an, après quoi ceux de 1892 reprendront faveur et le stock des jubilaires restants sera vendu aux amateurs à la valeur faciale.

BELGIQUE

Nous avons vu le 25 centimes, 1875, qui n'était pas dentelé. Son état peut contenter les plus difficiles :

25 centimes, ambre.

Le *Timbrophile Belge* nous apprend que les timbres-télégraphe, à l'effigie de Léopold Ier, ont été réimprimés. On avait probablement espéré qu'en les démonétisant, il en serait rentré. Ne voyant rien venir, le roublard de Vanden Peereboom a décidé une réimpression

pour les privilégiés, car il n'est pas possible d'en obtenir.

Pourvu qu'on ne nous accuse pas d'avoir fait ces réimpressions.

Voici le moyen de les reconnaître, d'après le *Timbrophile Belge* :

« Le 50 centimes est d'un gris bistre au lieu de gris noir ou gris clair;

« Le 1 franc est vert jaune très pâle;

« Dentelure identique, mais plus grossière. La gomme est blanc jaunâtre, le papier plus satiné. »

BRÉSIL

Nous empruntons à l'*I. B. J.* le décret suivant dont il ne donne qu'un extrait :

Nouvelle émission de cartes postales doubles et simples.

Sur ordre du Directeur général des postes, et en conformité avec l'art. 23 de l'ordonnance du 10 février 1896, il est fait savoir que dans les trente jours, à partir d'aujourd'hui, de nouvelles cartes postales doubles et simples seront émises à 100 et 200 reis pour les relations postales de la République avec l'étranger.

Les cartes simples mesureront 14 × 9 centimètres et contiendront les mots suivants, en lettres noires : ***Union postale universelle — République des Etats-Unis du Brésil — Carte-postale (Côté réservé à l'adresse)***. Dans le coin supérieur gauche seront les armes de la République imprimées relief en vert et, dans le droit, le timbre valeur en rouge à 100 reis avec l'image de la République (suit la description du timbre).

Les cartes doubles sont confectionnées de la même façon que les simples, mais séparées l'une de l'autre par une ligne perforée, chacune contenant le timbre valeur précédemment décrit et en outre les mots : « Avec réponse payée » sur l'une moitié, et le mot « Réponse » sur l'autre.

31 décembre 1897

Le Sous Directeur.
Feliciano Gonzaga.

CANADA

De nouvelles valeurs de la dernière série ont fait leur apparition, savoir :

Timbres-poste : 1 cent, vert bleu
— 3 cents, carmin
— 10 — brun violet
Carte postale : 1 cent, vert bleu

CHILI

Le *Am. J. of Ph.* a vu le 10 centavos de la 1re émission sur papier indubitablement azuré, comme le 5 centavos :

1855. 10 centavos, bleu sur azur.

CHINE

Les 50 cents, émission en cours, ont été imprimés en vert foncé, couleur du 10 cents. Singulière erreur, il n'y en a que 240 exemplaires :

50 cents, vert foncé.

COLOMBIE (Répub.)

Signalé par *Der Philatelist* un timbre de *Bolivar*, 1863, 10 c. noir sur vert, qui aurait été utilisé à l'usage postal *(voir le fac simile à la partie fiscale de ce n°)* :

10 centavos, noir sur vert.

CUBA

Les timbres annoncés dans notre numéro 420 nous sont arrivés. Les couleurs ne sont pas tout à fait comme nous l'avons dit. Ainsi les 3 centavos sont d'un brun violacé et les 20 cent. d'un rouge violacé.

Nous avons reçu également les cartes postales, toutes d'un même type, comme ci-contre :

TARJETA  POSTAL

Sr. D. ....

[illegible]

Les couleurs sont :

5	milesimas,	rouge carminé sur chamois	
5 + 5	—	—	—
1	centavo,	vert bleu foncé	—
1 + 1	—	—	—
2	centavos,	violet foncé	—
2 + 2	—	—	—
3	—	rouge brun	—
3 + 3	—	—	—

EQUATEUR

L'enveloppe à effigie de 1894 nous vient, le croirait-on? avec trois surcharges variées du millésime *1897-1898*, l'une de ces variétés a *1897 y 1898* :

5 centavos, vert, surch. noire (3 var.)

Nous avons annoncé, d'après un confrère, des enveloppes de 2 et 3 centavos. On nous écrit à ce propos de Quito : « Il n'y a ni enveloppes ni cartes postales nouvelles. A la fin de 1897, celles en cours avec surcharge pour les enveloppes, et les cartes postales ont été supprimées et non remplacées.

ERITREA

Signalé par *Der Philatelist* la carte à 10 centesimi, timbre ovale, avec la surcharge noire : *Colonia Eritrea.*

10 centesimi, carmin sur chamois.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



Le 1 cent qui était bleu depuis 1851, est vert aujourd'hui, pour se conformer aux conventions internationales postales :

1 cent, vert

De la dimension 140 × 90 millim., répondant aux dimensions de l'Union postale, il a paru une carte :

2 cents, bleu sur crème.

Le *Mekeel's Weekly S. N.* reçoit communication, d'un de ses correspondants, d'un timbre-télégraphe de la Compagnie *Lake & Colusa Mendocino* ayant un chiffre entouré de branches de fleurs et au-dessus : *G. L. & M.*; au-dessous : *Telegraph C°:*

5 cents, noir
10 — —

Le *Courrier des Timbres-poste* est avisé que la Direction générale des postes est décidée d'émettre une série de timbres commémoratifs à l'occasion de l'Exposition du Transmississipi, qui aura lieu cette année à Omaha.

Valeurs projetées : 1, 2, 4, 5, 8, 10, 50 cents, et 1, 2, dollars naturellement.

Il paraîtrait que des protestations sont parvenues à la Direction générale des postes. Espérons qu'on en tiendra plus compte que des conventions postales internationales qui prohibent ces sortes de timbres.

La carte à 1 cent a, dit le *Ned. Tijd. voor P.*, l'inscription d'une autre forme. La 1re ligne n'a pas subi de changement, mais la 2e a : *United States of America* en lettres-bloc blanches de 1 1/2 m/m de haut sur fond noir :

1 cent, noir, 139 × 83 m/m.

FARIDKOT

Le 1 anna, marron, nuance nouvelle, est paru depuis peu :

1 anna, marron, surch. noire.

FERNANDO-PO

Toutes les valeurs y passeront. L'envoi de timbres attendu avec impatience n'étant pas arrivé, on a surchargé, dans les premiers jours de janvier dernier, onze cents timbres 12 1/2 c. de peso, de la griffe ovale : *5 cent*, en rouge, qui *ne se vendent pas au public*. Les onze cents timbres formaient toute la réserve :

5 sur 12 1/2 c. de peso, brun, surch. rouge.

TARJETA  POSTAL

Sr. D. ....

....

....

....

En este lado debe escribirse solamente la direccion.

Der Philatelist a reçu la carte au type ci-haut, imprimée en rouge sur jaune citron ; dimension : 140 × 100 m/m :

10 cent., rouge sur citron.

GAMBIE

Il est arrivé au *D. B. Z.* une série nouvelle au type des Seychelles, filagramme C. A, et couronne, piqués 14 :

1/2 penny,	vert gris,	valeur	en vert gris	
1 —	carmin	—	carmin	
2 pence,	brun orange	—	lilas	
2 1/2 —	outremer	—	outremer	
3 —	rouge lilas	—	—	
4 —	brun	—	—	
6 —	olive	—	carmin	
1 shilling,	lilas	—	vert	

GUATÉMALA



Le 12 centavos, devenu 1 centavo par suite de manquant ! ! avait été surchargé, nous l'avons dit, *un — centavo — 1898* sur 3 lignes. Il y en a eu ainsi 200,000. Le *Am. Jour. of Phil.* a reçu, depuis, le 2 centavos avec cette surcharge : *un centavo — 1898*, mais sur *deux* lignes ; notre confrère a même reçu, dit-il, le 1 centavo avec la surcharge : *servicio interno*. Voilà une surcharge qui était absolument nécessaire, car

tous les timbres portent : *Union postal universal.* Seulement on s'en est aperçu un peu tard :

1 c. sur 2 c., ardoise surch. noire
1 c. lilas — —

D'après le *Courrier des Timbres-poste*, les timbres-poste devenus télégraphes de par la surcharge : *Telegrafos*, en lettres italiques, sont les suivants :

2 centavos,	bleu	surch. noire
6 —	orange	—
10 —	indigo	—
25 sur 12 c.	rouge	
50 centavos,	rouge brun	—
100 —	vert bleu	—

Il y aura bientôt d'autres valeurs 4 et 8 centavos empruntées aux timbres-poste, qui seront ainsi surchargés, ces valeurs n'existant pas.

HONG-KONG

Le 2 dollars imprimé en vert pâle a été surchargé : *1 dollar* en noir :

1 dollar sur 96 cents, vert pâle, surch. noire.

HONGRIE

Du *D. B. Z.*, la nouvelle suivante :

D'après une ordonnance de la Direction générale des Postes et Télégraphes, du 14 janvier 1898, n° 80616, doivent être émis des timbres en *typographie*, à 2, 3, 10 et 20 *kreuzer*, de même type que ceux en cours gravés sur cuivre. Ils seront émis au fur et à mesure de l'épuisement de ces derniers.

L'émission en couronne n'est pas prête ; les projets ne sont pas même adoptés.

ITALIE

On annonce la mise en vente de cartes postales, dont le *Franco Bollo* de Milan donne le fac-simile. Au recto, on lit : *Pro Zola. Plébiciste d'admiration pour le courageux défenseur de la vérité.*

JAMAÏQUE

Les timbres officiels ont été supprimés de l'usage depuis le 1er janvier dernier.

Le 2 shillings a le filagramme C A et couronne ; piquage 14 :

2 shillings, brun rouge.

JHIND

Avec la surcharge *renversée* à la partie supérieure, le *Monthly Journal* a reçu :

1/2 anna, vert, surch. noire *renversée*,

MONTÉNÉGRO

L'*Ami des timbres* a vu la bande :

3 nov. vert sur paille, *non dentelée.*

MOZAMBIQUE

L'*I. B. J.* vient d'obtenir deux nouveaux timbres provisoires qu'il reçoit sur une carte postale et en même temps cet avis qu'ils ont été émis depuis le commencement de décembre 1897, ensuite de l'épuisement de ces valeurs. Ce sont les timbres de 1885 qui ont été surchargés sur trois lignes : *Moçambique — 2 1/2 (5) — reis :*

Type 1885 : 2 1/2 sur 20 reis, rose, surch. noire
— 5 — 40 — brun —

NICARAGUA

Depuis longtemps les cinq républiques de l'Amérique centrale (Honduras, Nicaragua, Salvador, Guatémala et Costa Rica) cherchaient à former une fédération, mais des rivalités personnelles et des jalousies nationales avaient toujours empêché la réalisation de ce projet. Le traité d'Amapala, conclu le 20 juin 1895, établit une communauté entre les États de Honduras, de Nicaragua et de Salvador. En vertu de ce traité, ils conservent leur autonomie et règlent leurs affaires intérieures : ce n'est que pour les affaires étrangères qu'ils ont constitué leur fédération.

Les gouvernements de Guatémala et de Costa Rica, invités à faire partie de l'Union, n'y ont pas consenti. Il y a quelque douze ans, cependant, le général Rufino Barrios, le Président du Guatémala, se faisait tuer par les Salvadoriens à Chalchuapa, en voulant imposer l'union par la force ! Les temps sont changés.

Devant un fait accompli, le brave Seebeck ne pouvait que s'incliner. Il a donc eu l'obligeance de nous faire savoir que, depuis le 1er janvier 1898, le Nicaragua avait été fourni de toutes sortes de choses pour son service postal.



Voici d'abord le type des timbres-poste représentant les armoiries de la République, avec l'inscription nouvelle : *Republica Mayor C. America* et le millésime 1898 !

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme, bonnet phrygien, piqués 12 :

1 cent,	bistre	25 cents,	bleu
2 cents,	ardoise	50 —	jaune
4 —	rouge brun	1 peso,	violet
5 —	brun olive	2 pesos,	bistre
10 —	violet foncé	5 —	orange
15 —	outremer		

Décemment, le timbre de quatre centavos ne peut subsister avec l'erreur plus ou moins volontaire qu'il a : *cuartro* pour *cuatro*. Voilà une variété qui deviendra rare un jour.....



Les timbres officiels sont du même type, ont le même papier et sont imprimés uniformément en carmin, surcharge : *franqueo oficial*, en bleu, dans un petit ovale large :

Centavos : 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 50, carmin, surch. bleue
Pesos : 1, 2, 5, carmin, surch. bleue.



Il a fallu aussi des *timbres-taxe*. On a livré le dessin ci-contre dont il a été imprimé sept valeurs, toutes en vert bleu ; papier et piqûre des autres timbres :

Centavos : 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50, vert bleu.

Les enveloppes sont du type des timbres-poste, avec timbre imprimé à droite supérieur, sur formats variés de papier blanc uni, savoir :

5 centavos,	réséda	159 × 91 m/m,	
10	—	violet,	=
20	—	bleu,	240 × 105 m/m,
30	—	bistre,	—
50	—	carmin,	—

Les cartes sont de quatre valeurs. Il y en a deux pour l'intérieur et deux pour l'union postale universelle. En voici les dessins :



Celles pour l'intérieur ont : *Para el interior ;* celles pour l'extérieur : *Union postal universal*, ce qui est assez singulier, l'inscription devant être en français.

Les cartes avec réponse sont imprimées sur les 1res et 4mes faces, avec piqûre à la séparation :

Intérieur : 2 cent. vert sur paille
— 2 + 2 — — — —
Extérieur : 3 — noir — rose
— 3 + 3 — — — —

ORANGE

Nous apprenons par l'*I. B. J.* qu'il a été émis deux cartes avec réponse du format 140 × 90 m/m, les deux parties tenant par le haut, avec perforage à la séparation.





La carte pour l'intérieur a les inscriptions en 4 ou 5 lignes et celles pour l'extérieur, 3 ou 4 :

1/2 + 1/2 p., vert (*intérieur*)
1 + 1 p., brun foncé (*extérieur*)

PAHANG

Emission d'un 5 cents, au type tigre, actuel :

5 cents, lilas et olive

PÉROU

Ils sont venus, les timbres commémoratifs dont nous parlions dans notre n° 415. Nous les avons reçus par l'entremise de l'ami Roussin. Ils sont bien tels qu'ils ont été décrits, savoir ;



1er type. — Le pont suspendu de Paucartambo. Il est magnifique, mais rappelle un peu des perches de houblon. Cadre oblong ayant à la partie supérieure : *Correos del Peru* ; à celle inférieure, le millésime *1897* ; aux angles, un chiffre et de chaque côté : *centavo*.

2e type. — Façade de... l'hôtel des postes à Lima, surmonté du drapeau national et pour qu'on n'en ignore, l'inscription : *Casa nacional de Correos*, en dessous du cadran



marquant trois heures ; en haut : *Correos del Peru*, cintré ; en bas, le millésime *1897*; chiffres aux angles et *centavos* sur les côtés.

3e type. — Effigie à gauche, dans un ovale, du président Espinola, rappelant assez la binette de l'ami Roussin, avec cet avantage que le Président a une abondante chevelure ; au-dessus, contournant l'ovale, *Correos del Peru*; au-dessous, le millésime; valeur aux angles et *centavos* sur les côtés.



Les deux premiers types sont de forme oblongue, le troisième est un rectangle debout.

Gravés et imprimés par l'*American Bank Note Company*, en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, bleu
2 centavos, brun
5 — carmin

Nous avons encore, toujours par suite de l'inauguration de l'hôtel des postes, des cartes qui ont été confectionnées dans les prix doux. On s'est servi, pour les 1 et 2 centavos, des cartes en cours de 5 centavos, sur lesquelles il a été appliqué, à droite, le type des timbres à 2 centavos, en lithographie, avec suppression des inscriptions des deux côtés; au-dessus des armoiries, un chiffre couché et, en dessous, la valeur cintrée en toutes lettres ; sur *cinco* (deuxième ligne de l'inscription centrale) : *un* ou *dos centavo (s)*.



Le carton est blanc grisâtre avec timbre de couleur, la formule à l'impression noire :

1 centavo sur 5 c., vert
1 — — 5 c., rouge
2 centavos — 5 c., orange
2 5 c., bleu
3 — brun
1 centavos noir
2 + 2 — sur 5 + 5 c., bleu
3 + 3 brun
1 + 1 — noir.

Depuis le 16 novembre dernier on fait usage de nouveaux timbres-télégraphe. Le type ci-contre nous fait voir le monument élevé à Lima à Christophe Colomb. Une banderole entoure le dessin central et porte : *Telegrafos del Peru, cuatro centavos* ; à la base du timbre : *1897*, entre les chiffres *4*; dans les angles, également un chiffre.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

4 centavos, vert bleu

L'*Ami des Timbres* signale, dans le langage télégraphique, d'autres valeurs, comme suit :

10 cents, mon du dos de Mayo, carmin
1 sol, — de M. Grau, Callao, bleu clair.

PERSE

Nous reproduisons le nouveau timbre 1 kran, dont nous avons parlé le mois passé.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

1 kran, outremer.

On connaissait l'enveloppe au type ci-contre, de 1895, format 140 × 108 m/m, l'*I. B. J.* dit avoir reçu le format 146 × 92 m/m :



5 chahi, bleu

Au même type ont paru de nouvelles enveloppes que renseigne le *D. B. Z.*, savoir :

5 chahi, jaune, 119 × 91 m m.
5 — 112 × 100 m m.
10 — bleu, —
12 — rose, —
1 kran, violet, —

PHILIPPINES

Le *Monthly Journal* annonce avec la surcharge *renversée* :

15 c. de peseta, carmin, surch. noire *renversée*
20 — brun, — bleue
20 — brun violet, noire —

PORTUGAL

Les timbres commémoratifs de Vasco de Gama doivent paraître le 1er avril prochain. Il n'y aura ni plus ni moins que 8 séries en y comprenant celles des colonies, et une série de *timbres-taxe*. Voici, à ce propos, ce que publie le *Popular* du 29 janvier dernier :

A paru aujourd'hui dans le *Diario*, le décret autorisant l'émission des timbres-poste de diverses taxes applicables uniquement aux correspondances non affranchies, distribuables dans les villes de Lisbonne et de Porto, durant le temps où seront en vigueur les timbres commémoratifs du Centenaire de l'Inde.

Le décret est le suivant :

Article premier. — Est autorisée l'émission de timbres-taxe postaux pour couvrir les taxes de 5, 10, 15, 20, 50, 100 et 200 reis applicables uniquement aux correspondances non affranchies ou insuffisamment qui devront être distribuées dans les villes de Lisbonne et de Porto, pendant la période où seront en vigueur les timbres-poste commémoratifs du Centenaire des Indes, créés par charte de loi du 21 mai 1896.

Art. 2. — Est autorisée la vente de ces timbres pour les collections, tant à l'Hôtel des monnaies et du papier timbré que dans les bureaux centraux des postes de Lisbonne et de Porto.

Art. 3. — Le produit de la vente de ces timbres, après déduction des dépenses qui seront faites par l'Etat pour leur émission, sera divisé en deux parties égales, l'une pour l'Etat et l'autre appliquée à la célébration dont parle l'art. 1er de la Charte de loi citée plus haut.

Art. 4. — La Monnaie procédera avec les formalités légales, à la destruction des timbres dont il s'agit, quand le terme de leur validité sera échu ; la direction des services des postes et télégraphes devra envoyer des statistiques des fournitures faites à chacun des bureaux de poste centraux de Lisbonne et de Porto, des dévolutions effectuées et des différences entre leurs importances, accompagnées d'un tableau de la vente réalisée dans le dit Hôtel des monnaies, représentant le total de la vente.

Art. 5. — La direction des services télégrapho-postaux enverra les instructions convenables pour que les intérêts du Trésor, étant sauvegardés, soient exécutées dans les dits bureaux de poste de Lisbonne et de Porto, la méthode transitoire de recouvrement des ports dus.

Hove, 13 janvier 1898.

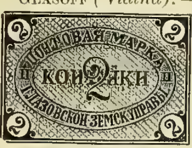
Les séries dont nous parlons plus haut seront les suivantes :

1 série	8 timbres	. .	pour	Açores
1 —	8 —	. .	—	Afrique
1 —	7 —	. .	—	Indes
1 —	8 —	. .	—	Macao
1 —	8 —	. .	—	Madère
1 —	8 —	. .	—	Portugal
1 —	7 —	taxe.	—	—
1 —	8 —	. .	—	Timor
soit	62 timbres			

Il y aura en plus, pour ces sept pays, 8 sortes de cartes postales à 10 reis et 4 à 20 reis = 84 cartes à ajouter aux 62 timbres, cela nous donne un total de 146 recrues nouvelles ! Et nous pouvons nous estimer heureux qu'on ait réuni, sous le nom « Africa », les 8 colonies d'Afrique, sinon nous arriverions à un total de 286 recrues !

RUSSIE

Glasoff (*Viatka*). — Nous avons un nouveau type rappelant toujours ceux en cours dont ils ont les inscriptions.



Au centre, un chiffre orné à traits simples, dans un ovale large ; cadre oblong avec chiffres aux angles :

2 kop., noir et vert.

Totma (*Wologda*). — Petit changement au type reproduit, n° 395. Les inscriptions supérieures et inférieures sont blanches et non noires. Le type est refait en neuf variétés sur trois rangées. L'impression est en bleu, rouge, or et noir sur papier blanc, piqué 11 :



3 kop, bleu, rouge, or et noir.

SALVADOR

Comme pour le Nicaragua, le brave Seebeck, calme mais résigné, s'est décidé à envoyer toute sa pacotille au Salvador, une vraie vache à lait pour lui.



Les timbres ont pour type trois femmes personnifiant, de singulière façon, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador. Deux de ces femmes sont assises sur une chaise à laquelle Persée a donné son nom, et chose extraordinaire, elles se tiennent le moignon ; la troisième, au contraire, tient mélancoliquement debout, le drapeau de l'Union ; à la partie supérieure : *Union postale universelle* 1898 (millésime qui promet pour 1899) ; puis : *Republica Mayor C. America*, sur une banderole ; en bas : *Estado de el Salvador* et au-dessous, la valeur ; de chaque côté un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme, bonnet phrygien ; piqués 12 :

1 cent, vermillon	13 cents, rouge brun
2 cents, carmin	20 — bleu foncé
3 — vert émeraude	24 — bleu violet
5 — vert bleu	26 — bistre
10 — outremer	50 — orange
12 — violet foncé	1 peso, jaune

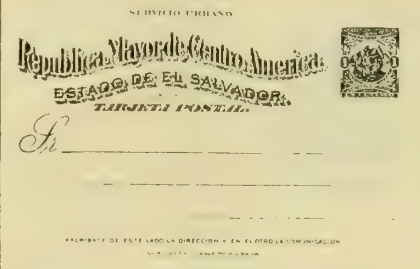
Il existe aussi une série de *timbres-taxe* : même papier, même piqûre :

Centavos . 1, 2, 3, 5, 10. 15, 25, 50, violet

Les enveloppes sont du type des timbres. L'impression est à droite supérieur ; papier azur. Format unique : 158 × 90 m/m.

1 centavo, rouge
2 centavos, carmin
5 — vert bleu
12 — lilas
13 — réséda

Les cartes portent le même timbre et sont



toutes au même type, sauf les inscriptions. Celles pour l'intérieur ont : *Servicio Urbano* ou *interior — Republica Mayor de Centro America — Estado de el Salvador — Tarjeta postal* et 3 lignes d'adresse.

Les cartes pour l'extérieur ont : *Union postale Universelle — Servicio exterior ;* le reste comme celles pour l'intérieur :

Ville : 1 centavo, noir sur lilas
Intérieur : 2 centavos, bleu foncé sur bleu vert
— 2 + 2 — — — —
Extérieur 3 — rouge sur brun rouge
— 3 + 3 — — — —

Les deux parties des cartes avec réponse tiennent par le côté gauche, avec impression sur la 1re et la 4e faces.

SAMOA

Avec le perforage 11, on annonce les timbres ci-après :

2 pence, jaune vif
2 1/2 — rose
6 — marron

SARAWAK

Signalé par le *Ph. Record,* de la série bicolore :

16 cents, vert et orange
32 — — noir

SELANGOR

Signalé par le *Monthly Journal* :

2 dollars, vert et carmin
3 — — brun

SIERRA-LEONE

De la série bicolore, il arrive :

4 pence, lilas et carmin

SUÈDE

Le *D. B. Z.* dit avoir reçu la carte avec réponse au nouveau type, portant, au-dessus de *Brefkort,* les mots : *Med betalt svar :*

5 + 5 ore, vert sur blanc

TASMANIE

The Australian Phil. signale une série d'enveloppes illustrées que l'Administration des postes a mise en vente. Les valeurs sont 2 et 2 1/2 pence avec timbre imprimé à l'angle droit supérieur, type en cours. Le papier est blanc vergé et les enveloppes de la dimension 142 × 80 m/m. Sur le côté adresse, il y a des vues de la Tasmanie comme les carottes administratives de la Rép. Argentine. Il n'y a que 12 vues en tout : six sur le 2 p. et six sur le 2 1/2 pence.

2 pence, vert et noir
2 1/2 — magenta —

TERRE-NEUVE

On avait annoncé que la série des timbres commémoratifs avait produit un bénéfice net de 300,000 dollars ou 1,500,000 fr. Le *Stamp Coll. Fortn.* nous donne des chiffres qui réduisent singulièrement le bénéfice. Voyez plutôt :

	Tirage	Vendu au 10 sept. 1897	Recette
1 c	400.000	385.000	3.850
2	400.000	330 000	6.600
3	1.000.000	350.000	10.500
4 —	400.000	140 000	5.600
5	400.000	150.000	7 500
6 —	400.000	100 000	6 000
8 —	200.000	80 000	6 400
10 —	200.000	90.000	9.000
12 —	200.000	60 000	7 200
15 —	200.000	50 000	7 500
24 —	100 000	40 000	9.600
30 —	100.000	45 000	13 500
35 —	100 000	45 000	15 750
60 —	100.000	45.000	27 000
		soit	136.000

dollars de *recette* ou 680,000 fr.; ce qui est déjà un joli succès, pouvant engager l'Administration des postes à renouveler l'expérience.

THESSALIE

Tous les journaux ont annoncé que la Turquie avait surchargé ses timbres. Le fait est qu'elle n'y avait pas songé. Mais en présence des nombreuses demandes qui ont été faites, cela lui a donné l'idée de profiter de l'occasion pour se faire de la monnaie. Une nouvelle série est donc attendue : elle sera composée des valeurs 5, 10 paras, 1, 2, 5 piastres.

TRINIDAD (Principauté de)

James I[er] s'est suicidé à New-York. Il finit de la même façon que le roi des Sédangs. Tous deux étaient divorcés, tous deux encore ils avaient créé des timbres sans valeur aucune et pour des postes qui n'existaient que dans leur imagination. On a trouvé dans les effets du défunt des insignes de son imaginaire principauté, mais on ne parle pas de timbres. Que sont-ils devenus?

A propos du 25 centavos de la République Argentine.

L'histoire de ce timbre se rattache à celle d'autres timbres sur lesquels on nous adresse quelques renseignements.

En dehors de ceux qui ont été émis en 1890, la poste avait commandé à la Compagnie Sud-Américaine des billets de Banque, les valeurs 2 1/2 c., 15, c., 20 c., 24 c., 25 c., 30 c., 90 c., 2,10 et 50 pesos.

Quand la Commission des valeurs postales fut nommée, elle trouva tous ces timbres préparés, sauf le 2 1/2 cent. qui n'avait pas été commencé ; les 8 c. et 1 peso n'étaient qu'ébauchés : le cadre seul était gravé.

La Commission décida de faire une nouvelle émission, celle qui est en usage aujourd'hui,et, en attendant, elle ordonna de terminer les 8 c. et 1 peso qui étaient absolument nécessaires, renonçant aux autres valeurs et elle commanda, en même temps, les hautes valeurs déjà préparées, se réservant de les brûler avec l'assentiment de la poste.

La Compagnie livra les timbres, moins le 2 pesos, qui ne fut pas imprimé, et la poste se rallia à la proposition de les brûler. Les 5 et 20 pesos, dont on avait commencé la vente, restèrent par ce fait en usage : les 10 et 50 pesos furent tous brûlés.

Il y a donc cette différence à faire : les 10 et 50 pesos ont été imprimés et livrés à la poste ; des autres valeurs, le 25 cent., seul, a été imprimé sur papier blanc et piqué ; les autres l'ont été seulement sur carton, mais il n'en a pas été non plus livré à la poste.

Le 25 centavos n'a donc pas été émis.

Exposition internationale de timbres à Utrecht.

A l'occasion du 10[e] anniversaire de la fondation de la Société Philatélique Néerlandaise (1888-1898), il y aura une exposition de timbres dans les locaux de Tivoli, à Utrecht, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mai prochains.

L'ouverture aura lieu, dit la circulaire, « en présence des invités, le 25 mai, à *7 heures du soir !* »

Pour les conditions, s'adresser à M. A. W. K. De Jong, Tolsteegsingel, à Utrecht.

Nemo le Courtois, mais terrible.

Il y a quelques mois nous étions invité « courtoisement » « Oh combien ! », de comparoir devant le tribunal du terrible Nemo, lequel avait appris sur notre compte des choses épouvantables, surprenantes, graves, sérieuses, extraordinaires,affreuses,terrifiantes et scandaleuses surtout, tout cela à propos des réimpressions de Belgique, type 1849, que nous avions, chose abominable, été le premier à révéler et dont, ô horreur ! nous faisions remonter l'origine à 1866.

L'invitation quoique conçue dans des termes « courtois » nous engagea cependant à faire défaut. Après tout, nous sommes-nous dit — peut-être à tort — puisque notre accusateur sait *tout*, nous ne pourrons guère lui en apprendre davantage. Et puis, faut-il l'avouer? il y avait ce diable de nom de Nemo qui nous offusquait. Impossible de savoir quel est ce mystérieux personnage qui semble avoir des raisons majeures pour se dissimuler sous un faux nom et qui donne probablement des ordres formels à son éditeur, puisqu'il a répondu à notre demande d'information « que c'était un *secret*

professionnel»!! Donc raison sérieuse pour nous de ne pas répondre à *la sommation* de ce monsieur.

Ne pouvant nous faire parler, Nemo nous adresse de nouvelles invitations, plus pressantes, mais toujours empreintes de courtoisie (c'est dans la nature de ce cher homme). Rien ne nous émeut cependant, espérant toujours qu'on finira par se lasser, nous oublier peut-être, et nous continuons à nous taire. Cette fois, Nemo se fâche pour de bon. Il menace de tout casser, y compris les vitres, si nous ne nous décidons pas à obtempérer à ses injonctions.

Devant des arguments aussi irrésistibles, il est impossible de persister à faire le mort. Nous répondons donc *que nous ne répondrons pas* cette fois, mais pour faire patienter Nemo, voici ce que nous lui proposons :

Le carnaval étant fini, *Nemo*, quelquefois *Veritas*, enlèvera son faux nez tout d'abord: il se fera connaître sous son nom, son vrai nom (une apothéose dont sa modestie souffrira certainement, mais elle est nécessaire); le dit Nemo nous fera savoir alors, d'une façon claire et précise, franchement, ouvertement, sans ménagement, toutes les atrocités recueillies par lui sur cette mystérieuse affaire des réimpressions de 1866, dont il nie l'existence, sans savoir heureusement que nous en avons annoncé d'autres depuis, toujours le premier, de 1849 et de 1865 et cela au *Timbre-Poste* de juillet et de décembre 1895.....

Autre vœu. Toute supposition, toute allusion, toute insinuation, généralement employées par les personnes qui veulent apprendre ce qu'elles ignorent, seront mises de côté. Nemo ouvrira son cœur à deux battants: il s'occupera uniquement de nous confondre, de bien établir notre culpabilité, en rapportant des faits qui, pour éviter toute équivoque, seront appuyés de preuves catégoriques, palpables, irréfutables si possible. Tout faux-fuyant sera banni et l'accusation, ainsi libellée, sera signée *d'un vrai nom*. Après quoi, nous parlerons.

Et maintenant, jeune homme, allez-y gaiement et que rien ne vous arrête, mettez les pieds dans les plats, cassez les vitres, comme vous l'annoncez, mais ne vous faites aucun mal. Pas de défaillance surtout, songez que si vos enfantines accusations n'ont pas trouvé d'écho chez aucun confrère, il y a pour le moins 40,000 collectionneurs prêts à vous contempler, et qui attendent avec une anxiété, que tout le monde comprendra, que vous démolissiez un des bonzes de la philatélie, comme vous dites si élégamment.

Le service des postes en Turquie.

Un de nos correspondants nous écrit à propos de cet article, paru le mois passé, les lignes suivantes :

Le chiffre des musulmans se rendant en pèlerinage à la Mecque peut être évalué, en moyenne, à 60,000 personnes. Contentons-nous de la moitié de ce chiffre, soit 30,000. Admettons que la moitié encore représente le chiffre des musulmans venant d'Algérie, de Russie et des Indes. L'Empire ottoman fournirait donc 15,000 pèlerins sur lesquels supposons que 3000 appartiennent à Constantinople. Or, pendant l'époque du pèlerinage, c'est à peine s'il arrive 300 lettres dans cette ville.

Ce qui prouve que ce n'est pas l'élément turc qui peut faire monter les recettes de la poste. La correspondance n'est active que dans les grands centres, là où il y a une certaine quantité d'Européens.

Société
pour la suppression des timbres spéculatifs.

Le secrétaire de la Société nous avise que les timbres se rapportant à l'Exposition de Omaha (Etats-Unis), dont il est question dans la Chronique de ce mois, sont, selon toute apparence, spéculatifs et il engage les collectionneurs, au nom de la Société, de ne pas acheter de ces timbres.

Bibliothèque des timbrophiles.

Le *Berliner Philatelisten Club* fêtait, tout récemment, le 10e anniversaire de sa fondation et, comme il n'y a pas de fête sans banquet, les membres en ont profité pour s'en fourrer jusque-là.

Mais avant de se mettre à table, on avait songé à rendre impérissable cet événement et, au lieu d'émettre une carte commémorative comme on le ferait, en pareille circonstance, en Italie, on a mis tout simplement à contribu-

tion le bon vouloir de quelques membres qui, sans se faire tirer l'oreille le moins du monde, ont livré aussitôt les articles que voici appelés à faire merveille de plus retentissante façon que jadis les chassepots. Voici ces articles :

Etude sur les timbres du Portugal 1853 à 1876	par	L. Berger.
Les timbres suisses de 1854 à 1863	—	Von Bochman.
Les timbres-taxe de Bavière	—	L. Brummer.
Les timbres rares de la Gde Bretagne	—	M. P. Castle.
Le timbre-poste 1 bajocci des Etats Pontificaux	—	E. Diena.
Le y 1/4	—	R. Friederich.
La littérature philatélique allemande	—	A. Gottschalk.
Les timbres de Suaheli	—	Th. Haas.
Les timbres-télégraphe de Prusse	—	le Dr Kalchkoff.
Les essais de Saxe	—	H. Krotzsch.
Les enveloppes des Indes anglaises	—	Lindenberg.
Les essais des Pays-Bas	—	J.-B. Moens.
Les timbres lithographiés (1 1/4, 2 1/2 sc.) de Hambourg 1864	—	P. Ohrt.
Les mandats-poste de Schleswig-Holstein	—	A. Rosenkranz.
Quoi donc?	—	Dr Sachse.
Communications sur les procédés philatéliques	—	J. Sladthagen.
Timbres de Roumanie 1866-1872	—	H. Fraenkel. et O. Wassermann
Bleuté par la gomme	—	W. Westoby.

Nous savons qu'en disant beaucoup de bien de tout ce qui a été écrit, à une petite exception près peut-être, nous ne nous compromettrions pas beaucoup. Nous aimons mieux attirer simplement l'attention de tous sur ce livre, édité princièrement. Il n'y a pas moins de 270 pages in-8° avec des illustrations à l'infini et irréprochables, le tout réuni dans une couverture splendide aux armoiries de l'Empire d'Allemagne et de celle de Berlin.

Lorsqu'on saura que la Société comprend parmi ses membres plusieurs personnes, qui ont autant de millions qu'il nous reste encore de cheveux, on ne sera pas étonné de ce luxe qui se constate partout, jusque sur la tranche qui est tout or !

Nous ignorons si la Société a décidé de mettre en vente son ouvrage; ce que nous savons, c'est que nous n'hésiterions pas un seul instant de nous y faire présenter comme membre, ne fût-ce que pour avoir le droit d'acquérir ce livre.

***

Die Abstempelungen der Marken von Baden, *unter Mitwirkung mehrerer Specialisten bearbeitet von* A. E. Glasewald.

(Les oblitérations des timbres de Bade, par M. A. E. Glasewald, avec la coopération de plusieurs spécialistes. — Gössnitz S. A.)

» Le grand intérêt qui a été éveillé par un traité semblable sur les oblitérations de Tour et Taxis existera aussi pour celles de Bade », dit l'auteur dans sa préface.

La diversité des oblitérations de Bade jointe au grand nombre de faux qui en existent, rend cette étude de la plus grande importance pour la Philatélie. Le livre de M. Glasewald vient donc à son heure et sera accueilli comme il convient.

Après un court aperçu sur l'introduction des timbres dans le Grand-Duché de Bade, l'auteur aborde son sujet et passe en revue les différents modes d'oblitération : les cachets chiffrés circulaires, les cachets locaux avec leurs nombreuses subdivisions : cachets rectangulaires ou en longueur à une seule ligne, à deux lignes, encadrés, à doubles cercles, à cercle unique, etc.

L'ouvrage se termine par un chapitre consacré aux fausses oblitérations qui sera d'un véritable secours aux spécialistes en particulier et aux collectionneurs en général.

Nécrologie.

L'année 1898 commence mal. La mort fauche impitoyablement dans les rangs des timbrophiles et marchands. Le 14 janvier mourait inopinément, à Hambourg, M. Julius Goldner, âgé de 56 ans, avec lequel nous étions en rapport depuis plus de trente ans et qui nous a fourni tout récemment les éléments pour notre étude sur les timbres d'Héligoland.

Presque en même temps nous arrivait cette nouvelle de New-York, à laquelle nous nous attendions depuis longtemps, que M. G.-B. Calman avait succombé, le 25 janvier, à l'âge de 38 ans, après une longue et pénible maladie.

Ces deux correspondants appartenaient à la religion israélite. Ils avaient réussi à absorber à peu près tout le commerce de gros en timbres.

C'est encore dans le mois de janvier (le 12) qu'est survenue à Paris la mort de M. A. Donatis, le Directeur-adjoint de la Compagnie d'assurances, la *Providence*.

Un des premiers sur la brèche, M. Donatis

s'était mis en rapport avec nous vers 1860 ou 1861. Ce n'était pas ce qu'on peut appeler un collectionneur passionné, semant son argent sans compter, mais ce qui valait mieux, c'était un collectionneur sérieux, aimant les timbres, ne s'emballant jamais et avec raison. Il nous souvient que nous lui fournissions régulièrement deux séries de timbres neufs de toutes les nouveautés qui nous arrivaient et qu'il lui fallait en plus les mêmes timbres à l'état oblitéré. Une des deux séries était réservée à sa fille, qu'il idolâtrait et qu'il perdit malheureusement à 18 ans, presque en même temps que sa femme.

En 1889, la collection devenant trop absorbante, M. Donatis en vendit une partie au prix de 50,000 francs, *dit-on*, se réservant cependant les timbres de la France et de ses colonies.

En 1881, M. Donatis fut élu Président de la Société Philatélique, fonction qu'il conserva toujours et qu'il remplissait à la satisfaction générale, problème cependant assez difficile à résoudre.

Une des qualités dominantes de M. Donatis était la grande affabilité qu'il avait pour tous. Toujours prêt à rendre service, il cherchait également à concilier toutes choses.

Un différend étant un jour survenu entre un timbrophile et nous, et nous sachant aussi.... entier l'un que l'autre, il mit tout en œuvre pour amener une réconciliation et il y réussit quelque peu.

A côté de la collection de timbres-poste, M. Donatis avait réuni une collection de tableaux de maîtres qu'il avait plaisir à montrer. Nous ne savons si notre correspondant s'occupait de politique, mais nous pouvons affirmer qu'il lisait avec plaisir les critiques que Rochefort écrivait lorsqu'il habitait Bruxelles, du temps de l'Empire. Nous étions chargé de lui envoyer hebdomadairement l'édition spéciale de la *Lanterne*, par lettre, qui lui parvenait une fois sur six. Ces difficultés irritaient M Donatis, qui nous demanda de lui procurer la collection complète de la *Lanterne*. Mais comment la lui faire parvenir? Voici ce que nous imaginâmes pour le contenter.

Nous avions à cette époque, à Paris, pour client, un timbrophile allié à la maison impériale, dont il est inutile de dire le nom. Il se faisait adresser, par nous, les enveloppes, cartes et bandes, par l'entremise de l'ambassade de France, à Bruxelles, afin de recevoir ces objets en bon état et aussi pour.... éviter les frais. Ces sortes d'envoi n'étant pas ouvertes à la frontière, nous demandâmes à notre client de pouvoir joindre à une de nos expéditions un paquet destiné à M. Donatis et, sur l'autorisation qui nous fut aussitôt accordée, nous expédiâmes toute la collection de la *Lanterne*... que l'allié de la famille impériale porta lui-même à M. Donatis.

Nous n'avons pas renouvelé l'expérience, quoiqu'elle ait pleinement réussi

M. Donatis était né à Boesse le 1er mai 1819. Il allait donc avoir 81 ans.

Nous avons encore à déplorer la mort d'un autre timbrophile, un de nos bons amis, avec lequel M. Breitfuss était intimement lié. Celui-ci a pris à cœur de nous adresser les lignes suivantes ; nous lui cédons volontiers la parole :

« M. Notthafft a été frappé d'apoplexie à Nice le 7 février où il s'était rendu pour se remettre d'un excès de fatigue, et aussi, je crois, à la suite de quelques désagréments qui lui étaient survenus. Il avait depuis quelques mois perdu toute énergie, ses forces l'abandonnaient, il maigrissait à vue d'œil. Les médecins n'ont constaté cependant rien d'anormal, sauf une grande irritation de nerfs.

M. Th. Notthafft provient d'une ancienne famille luthérienne bavaroise. Il est né le 28 mars 1853, à Nuremberg (Bavière) où son père était un des chefs d'une maison importante faisant le commerce de tabac.

Ce fut à Londres, au Crédit Lyonnais, que M. Notthafft débuta ; il y a environ 20 ans il arrivait à St-Pétersbourg, à la succursale du Crédit Lyonnais, qui s'appelait alors « Auguste Cellérier ». Plus tard, il entre à la Banque d'escompte de la même ville, comme chargé de pouvoir d'abord et comme vice-directeur ensuite. Après la mort de M. Sack, directeur de la Banque d'Escompte, des propositions avantageuses lui furent faites par la Banque Internationale de Commerce, de St-Pétersbourg, où il entra comme membre du Conseil de la Direction. Il occupa ensuite la position de Directeur de la Banque Russo-Chinoise et de la succursale de cette dernière, la Banque Russo-Coréenne. Ces multiples fonctions ont dû certainement altérer sa santé et précipiter le résultat final que tous ses amis déplorent.

J'ai fait sa connaissance il y a 18 ans; depuis,

nous nous voyions plusieurs fois par semaine et c'est ainsi que j'ai appris que M. Notthafft était collectionneur depuis toujours. Il me prit pour exemple et collectionna non seulement des timbres-poste, mais aussi les ruraux, les timbres faux ayant passé par la poste, les télégraphes, les enveloppes, les cartes, les essais, en un mot, tout ce qui tient de près ou de loin à la collection de timbres et cela neufs et oblitérés. Jamais il n'a fait d'achat sans me consulter, parce qu'il me considérait comme son maître, qu'il tâchait cependant de surpasser.

En ce qui concerne les grandes raretés, il a réussi d'en obtenir beaucoup, ne regardant pas au prix, souvent exagéré qu'on lui demandait. Aussi était-il un des meilleurs clients des marchands de timbres.

Le colonies anglaises formaient un des joyaux de sa collection, principalement des pays de l'Amérique du Nord et de l'Australie ; sa collection était, en outre, considérée comme la plus belle et la plus complète, pour ce qui concerne les enveloppes des anciens Etats de l'Allemagne.

M. Notthafft laisse une veuve et deux enfants : garçon et fille; le premier est âgé de 11 ans, il a hérité de la passion du père et possède déjà une fort jolie collection.

Il est à désirer que celle du défunt reste en Russie et ne soit pas vendue, d'autant plus qu'il n'y a aucune raison urgente de la vendre.

En terminant, je tiens à constater que mon ami Notthafft était doué d'un caractère franc et ouvert, qu'il disait toujours sans détours ce qu'il pensait, qualité rare aujourd'hui, qui était appréciée de tous ses amis. Sa mort prématurée (45 ans) est généralement regrettée de tous ceux qui l'ont connu ; aussi gardent-ils de lui un souvenir des plus agréable.

F. Breitfuss.

CHRONIQUE FISCALE

AÇORES

Les séries fiscales sont ainsi composées depuis le 1er janvier 1898 :

Industrial, valeur et millésime en noir :

2, 5,	reis, brun clair,	s. noire
10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90	— bleu	—
100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900	— vert	—
1000, 2000, 3000, 4000, 5000	— carmin	—
10000, 20000,	— violet	—

Justiça. — Pas de changement.

Sello. — Le type en est changé. Au centre d'un long rectangle, les armoiries entre colonnes ; au-dessus, cintré : *Portugal*; au-dessous : *Imposto do Sello* et plus bas, en surcharge noire : *1º semtre* ; à la partie supérieure un cartouche horizontal ayant la valeur en chiffres ; en bas, un autre cartouche avec valeur en lettres. Le fond est couvert d'un dessin jaunâtre.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

10, 15, 20, 30, 40, 50, 60,	reis, bleu et brun
100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900	— — —
1000,2000,3000,4000,5000,6000,7000,8000,9000	— — —

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

La *Revue Ph. Française* annonce les timbres suivants, inconnus jusqu'ici :

6 sh. sur 1 pound, bleu et rouge, surch. noire.
25 pounds, bleu foncé.
50 — vert foncé.

ANHALT

Le même confrère nous fait connaître la couleur du 50 mark qui n'avait encore pu être donnée :

50 marks, rose foncé.

et M. Wülbern nous signale, au même type, une valeur nouvelle :

1 1/2 mark, vert



ARGENTINE (République)

Le timbre de cigarettes 1 centavo, nous parvient par l'ami Roussin, avec la surcharge carmin : *Precio 009 cts*, valeur qui n'existait pas encore :

9 sur 1 c., noir, surch. carmin.

Les timbres de la République Argentine ont gardé leur type et se présentent, depuis le 1er janvier, avec le millésime 1898. C'est ainsi que nous avons reçu :

5 centavos,	brun,	piqué 13 1/2
10	—	outremer,	—
20	—	chocolat,	
25	—	vert,	-
30	—	rouge,	—
40	—	lie de vin,	
50		bistre jaune,	—
60	—	vert,	—
70	—	bistre,	—
75	—	orange,	—
80	—	gris,	
90	—	vert jaune,	—
1 peso,		bleu,	

Les couleurs des autres valeurs nous sont inconnues.

Buenos-Ayres *(Province de)*. — Le changement annuel des timbres s'est fait également le 1er janvier.





Il y a deux types. Le premier est réservé aux timbres en *centavos*; le second, aux timbres en *pesos*.

1er type. — Dans un rectangle allongé, les armoiries du pays que contemple à droite une femme debout ; de chaque côté, des armoiries ou des instruments aratoires, un vaisseau, un caducée, etc.; sous les armoiries, sur une banderole : *Ley de Sellos*; plus bas, un cartouche pour la valeur en chiffres, sur fond de couleur, le millésime 1898 et *centavos* ; en haut, un cartouche pour un numéro d'ordre.

2e type. — Femme debout symbolisant le commerce et tenant sous sa protection un diablotin tenant l'écu de la République ; à droite, sur une banderole : *Provincia de — Buenos-Aires*; à la partie inférieure, un cartouche pour contenir un numéro d'ordre ; à celle supérieure : *1898 — Ley de Sellos* et un petit cartouche pour la valeur en chiffres blancs sur fond de couleur, puis : *peso, m. n.*

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centavos,	bleu,	cartouche	rouge
10	—	ocre jaune,	—	vert russe
15	—	vert foncé,	—	ocre jaune
20	—	brique,		noir
25		ocre jaune,	--	outremer
30		vert émeraude,		brun
35	—	bistre,	—	vert émeraude
40		indigo,	—	brun foncé
45	—	rose,	—	outremer
50	—	ardoise,	—	brun
60	—	brun violet,	—	bleu foncé
70		(		
80	—	(		
90	—	(		
1 peso,		bleu,	—	rouge.

Les autres valeurs ne nous sont pas parvenues.

Corrientes *(Province de)*. — La *Revista de la S. F. Arg.* fait connaître deux types de timbres imprimés lithographiquement et de façon pitoyable. Voici un des deux types.

Au centre, une effigie, 3/4 vers la gauche, dans un ovale portant pour toute inscription : *Province* (sic) *de Corrientes*; en bas, la valeur.

Le second type nous montre un général, illustre, c'est certain, posé de la même façon et ayant absolument le même cadre.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 :

1er type,	20 centavos,	violet foncé
—	25	--	vert
—	50	—	bleu
	1 peso,		rouge
—	2 pesos,		gris brun
2e type,	3	—	violet
—	4		vert.

BERARS

Signalé par la *Rev. Ph. Française*, de la série *Court fee* :

3 annas, noir.

BRÉSIL

Alagoas (*Etat de*). — L'*Ami des Timbres* nous apprend que le dessin de la série fiscale actuelle est changé. Le mot *Republica* est en haut, sur une ligne droite et en dessous, sur une ligne courbe, est : *Brazileira* ; en dessous de la cataracte, une banderole ayant : *Imposto do Sello* ; plus bas, un cartouche à fond blanc conte-

nant la valeur, en chiffres noirs. Imprimés sur blanc, piqués 11 :

100 reis,	rouge	et noir
300 —	bistre	—
400 —	lie de vin	—
1000 —	jaune	—
2000 —	vert pâle	—

Au type ci-contre nous voyons annoncé par le *Colleccionador do Sellos* les timbres suivants au type ci-contre :



125 reis,	rose
250 —	violet
500 —	vert
1250 —	jaune
2500 —	brun
6250 —	vert
12500 —	—
25000 —	bleu foncé
62500 —	bleu

Par suite d'augmentation de l'impôt, les valeurs suivantes sont devenues utiles :

100 reis,	rose
200 —	violet
300 —	—
900 —	—
1000 —	jaune
3000 —	brique
5000 —	vert
6000 —	chocolat
10000 —	carmin
12000 —	—
20000 —	bleu
30000 —	brun
50000 —	lie de vin
60000 —	lilas
100000 —	lie de vin

CEYLAN

Avec la surcharge noire : *Warehouse Warrant*, sur deux lignes, M. Langlois annonce le 50 cents, lilas « Stamp Duty » :

50 cents, lilas, surch. noire

COLOMBIE (Répub.)

Bolivar. — *Der Philatelist* a reçu un timbre de 10 centavos, de 1863, imprimé en noir sur vert et répondant au type ci-contre qui est celui des 20 centavos, même année, dont on a diminué la grandeur en supprimant : *Vale 20 centavos* qui se trouvait à la partie supérieure, ajoutant, dans les angles de ce côté, un chiffre romain :



10 centavos, noir sur vert.

ESPAGNE

M. Galvez Jiménez complète nos renseignements du mois passé en nous renseignant sur les valeurs des timbres pour la dette publique et de valeurs industrielles et commerciales. Il y aurait en plus des valeurs que nous annoncions :

0.50 c. de peseta,	groseille
1 peseta,	vert bronze
2 pesetas,	bleu clair
3 —	vert foncé
6 —	brique
12 —	brun clair
0.047 centimos,	noir
0.094 —	vert foncé
0.125 —	violet
0.187 —	rouge
0.250 —	orange
0.313 —	brun
0.375 —	rose foncé
1.875 —	bleu foncé

FRANCE





Epinal. — Nous voici dans la limonade et les eaux gazeuses. On connaissait depuis 1878 un type à 5 centimes ; en voici deux à 4 centimes, par suite probablement d'une diminution de la taxe d'octroi et qui nous sont envoyés par l'ami Roussin. Ont été émis en 1897 :

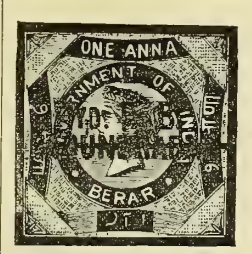
1er type : 4 centimes, bleu vif
2e — : 4 — bleu

GRANDE BRETAGNE

De la série *Foreign bill* en relief, M. Langlois possède avec le millésime 17-8-60 :

10 pounds, rose sur azur, surch. rouge

HAYDERABAD



Le timbre de Berar surchargé : *Secundrabad* en noir a vu ce mot biffé d'un trait rouge, avec addition des mots : *Hid. R. B.* également en rouge comme le prouve le fac-simile qui nous est adressé encore par l'ami Roussin :

1 anna, outremer, surch. noire et rouge, piqué 12

HONG-KONG

Le timbre fiscal 5 dollars est actuellement vert pâle ; filagramme c. c. et couronne, piqué 14 :

2 dollars, vert pâle

ITALIE

ONEGLIA *(Porto Maurizio)*. — Armoiries ayant, au-dessus, l'inscription cintrée : *Citta di Oneglia;* en dessous : *cent. 20* et *segnatasse comunale ;* cadre rectangulaire. A été émis en 189 (?)

20 centesimi, violet, piqué 11 1/2

TERNI *(Perugia)*.— Grand rectangle ayant dans un cercle les armoiries de la ville : à la partie supérieure, sur une banderole : *Municipio ;* à celle inférieure : *Terni*, entre deux petits rectangles contenant : *Le* ou 2. Emis en 18 (?)

2 lire, lilas vif, piqué 11 1/2

Emission de 1892 (?) : Mêmes armoiries à la partie inférieure d'un rectangle portant la valeur en dessous ; en haut, cintré : *Comune di Terni ;* plus bas : *Segreteria* ou *Stato civile*.

Stato civile : 20 centesimi, vert terne, piqué 11 1/2
Segreteria : 20 — rouge —

MALACCA

A l'*Imperial Institut* il y a, dit M. Langlois, dans la série Revenue de 1888, un timbre de 100 dollars :

100 dollars, vert et carmin

MAN (île de)

Les timbres portent actuellement le chiffre de la valeur en surcharge noire :

6 pence, lilas et noir
1 shilling, vert -
2 — — —

PHILIPPINES

M. A. Schoeller annonce à la *Revue Ph. Franç.* qu'il possède de la série *Giro*, le 7 p. 50 c. surchargé : *Recargo de Consumos, $ 100 (1 peso)* dans un ovale :

1 peso, sur 7 p. 50 c., surch. noire

PORTUGAL

Depuis le 1er janvier il y a de nouveaux timbres, sans changement de type, pour plusieurs le millésime 1897 ayant fait place à 1898. Nous avons :

Industrial. Type triangulaire aux armoiries, surcharge de la valeur et du millésime en noir :

2, 5	reis, brun clair, s. noire
10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90	— bleu —
100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900	— vert —
1000, 2000, 3000, 4000, 5000	— carmin —
10000, 20000	— violet —

Juros (revenus), rectangle allongé aux armoiries : surcharge *primario trimestre* — 1898 en noir :

10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90	reis, vert, surch. noire
100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900	— bleu —
1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 10000, 20000	— orange —

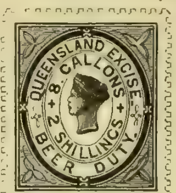
Justica. Pas de changement.

Sello. Nouveau type. (*Voir* Açores.)

Imprimés en couleur sur papier blanc, valeur en noir, piqués 12 :

10, 15, 20, 30, 40, 50, 60	reis, brun, valr en nr
100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900	— — —
1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000, 9000	— — —

QUEENSLAND



Un timbre *Beer Duty* nous vient de l'ami Roussin. Nous en donnons ici le dessin. Représente la reine Victoria à gauche, dans un double ovale contenant : *Queensland excise — Beer Duty — 8 gallons — 2 shillings ;* cadre rectangulaire ayant des fleurons aux angles.

Imprimé sur papier blanc épais au filagramme Q et couronne, piqué 12 :

2 shillings, lie de vin

Un chiffre 88 à la plume ferait supposer l'emploi en 1888 !

De la série *Stamp Duty*, de 1893, nous trouvons signalés par la *Revue Ph. Française :*

10 shillings, brun
1 pound, vert foncé
5 — violet noir



SECUNDRABAD

Le timbre de Berar 1 anna a été surchargé : *Secundrabad* en noir, comme l'indique notre dessin :

1 anna, bleu pâle, piq. 12.

SELANGOR

Le timbre *Revenue* de Malacca, valeur 5 cents, lilas et bleu, est annoncé par la *Revue Ph. Française* avec la surcharge verticale noire : *Selangor. 3 cents :*

3 c. sur 5 c., lilas et bleu, surch. noire

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38. — Téléph. 2414



Tout Abonnement est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. **6.00**
Le numéro . . . . . . » **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie. Britan.)

Le *M. J.* signale des cartes avec timbre semblable à celui des adhésifs 1896 et l'en-tête *Rhodesia :*

Cartes postales :	1	penny, bleu	122 × 75 m/m	
—	1 + 1	— rouge	110 × 88	—
—	1 1/2	— jaune brun	—	

BAVIÈRE

La carte-lettre a paru sans inscription sur la patte :

10 pfennig, carmin

BELGIQUE

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.
Ministerie van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen
Beheer van Staatsspoorwegen



Prise à domicile Téléphone n° 3023
Afhaling ten huize. Telephoon n° 3023

DEMANDE DE PRISE A DOMICILE.
Vraag tot afhaling ten huize.

Monsieur le Chef de Station
Den Heer Statie-overste

BRUXELLES (Allée-Verte).
BRUSSEL (Groenlei).

N. B. Cette carte peut être jetée à la poste sans être affranchie Elle ne peut servir que pour les demandes de prise a domicile.
N. B. *Deze kaart mag ongefrankeerd in eene postbus gestoken worden Zij mag enkel dienen voor vragen tot afhaling ten huize.*

E 887 — Bon 67 de 1897 — L. t.

Voici la carte que nous annoncions il y a peu de temps et dont le public peut se servir gratuitement pour les demandes de prise à domicile.

Au verso de la carte il y a quelques lignes à remplir par l'expéditeur.

L'impression est noire sur carton blanc mince. Dimension 141 × 91 m/m :

Sans valeur, noir sur blanc

Il n'y a qu'à Bruxelles que ces cartes existent. L'innovation est heureuse, facile et pas chère surtout.

On donne la chasse en ce moment à une nouvelle erreur (?). Avec énormément de bonne volonté, le mot : *Zondag* peut se lire ZONDA6 (un 6 pour un *g*) ; cela se voit même sur les cartes postales :

Timbre-poste 5 centimes, vert
Carte postale 10 — brun-rouge

On lit dans le *Courrier des Timbres-Poste :*

« Pourquoi les catalogues signalent-ils les *Govt Parcels* de Grande-Bretagne et (sauf Belin) pas les timbres de colis postaux de Belgique ?

» La collection de ces derniers est parfaite-

ment légitime, les colis postaux en Belgique, étant remis dans les bureaux de *poste*, affranchis au moyen de timbres oblitérés par le service de la *poste* et distribués par les facteurs de la *poste* pendant leurs tournées.

» Mystère et Maurytanisme. »

Où, diable, notre confrère s'est-il renseigné? Pas assurément en Belgique, car tout le monde sait ici que les administrations de la poste et du chemin de fer, quoique dépendant toutes deux du ministère des chemins de fer, postes, télégraphes, etc., etc., sont absolument indépendantes l'une de l'autre; que les timbres de chemin de fer ne peuvent être employés dans le service des postes et vice-versa; que les colis postaux doivent toujours être remis au chemin de fer, affranchis avec les timbres de cette administration, lesquels sont oblitérés par celle-ci, et qu'enfin, les facteurs de poste n'ont pas plus à s'inquiéter de la vente de timbres de chemin de fer que de l'entretien de la voirie.

L'inscription « chemin de fer » n'indique-t-elle pas suffisamment l'usage?

Pour ce qui concerne l'annonce de ces timbres, « qui ne se trouve que dans le catalogue Belin », notre confrère fait encore erreur, attendu que nous les avons catalogués de tout temps et que nous les voyons annoncés par Barbarin, Galvez, Mekeel, E. Rubens, Scott, Senf, pour ne citer que ceux-là.

BRÉSIL

Les cartes signalées le mois passé ont fait leur apparition :

100 reis, rouge vert et noir
100 + 100 — — — —

BUNDI

Voici, d'après un journal qui se publie aux Indes, les dates d'émission des timbres que l'on connaît :

1/2	anna,	1er mai	1894 . .	3000	timbres
1/2	—	1er décembre	1894 . .	10000	—
1 2	—	1er novembre	1896 . .	12800	—
1	—	1er juillet	1897 . .	1600	
2	—	—	— .	1600	—
4	—	—	— . .	800	—
8	—	—	— . .	400	-
1	rupee	—	— . .	200	—

Ces deux derniers ne seront plus imprimés comme étant inutiles. Cela se comprend. Pour imprimer deux et quatre feuilles, les besoins ne devaient pas être pressants.

CANADA

On nous signale l'émission d'une carte postale au nouveau type, imprimée en carmin avec inscriptions noires : *Carte-réclame*, dit le *M.J.*:

Carte postale : 1 cent, carmin 141 × 87 m m.

Le même confrère a vu les cartes-lettres suivantes, au même type de timbre :

Carte-lettre : 1 cent, noir sur bleu 140 × 90 m m
— 3 — carmin — —

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Le 2 pence parait aujourd'hui en couleur chocolat :

2 pence, chocolat

CEYLAN

La bande 2 cents a la teinte violet-bleu au lieu de violet rougeâtre :

Bande : 2 cents, violet-bleu

Le 4 cents a reparu en carmin vif, nuance ne rappelant nullement celle de 1884 :

4 cents, carmin vif

C'est maintenant la colonie de Ceylan qui fait paraître des cartes avec illustrations. Le *M. J.* en a reçu qu'il dit fort belles : elles n'ont pas jusqu'ici de timbres, mais ça viendra, ne désespérons pas.

CHILI

La *Revista de la S. F. Argentina* fait remarquer que les *timbres-taxe* (deficit) sont composés de deux séries :

La première, émise le 1er janvier 1895, a le piquage 11 1/2; elle est composée de douze valeurs, imprimées sur la même feuille, disposition reproduite n° 389.

La seconde, date de 1897 et ne comprend que sept valeurs, réparties comme suit : piqûre 13 1/2 :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Les valeurs de 40 centavos et au-dessus sont donc supprimées.

L'*I. B. J.* a reçu la nouvelle d'un de ses correspondants de Santiago que les *timbres-taxe* nouveaux sont émis.

Au centre, un cercle avec grand chiffre sur

fond grillé et le mot *centavos* au-dessous; au-dessus du cercle, dans une bande en arc : *correos de Chile;* dans les angles supérieurs l'étoile du Chili; en bas du timbre : *multa*, abréviation de *multada* (amende).

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

Timbres-taxe : 2, 4, 10 centavos, carmin

COLOMBIE (République)

PANAMA. — On nous annonce que le 10 centavos a reçu la surcharge *A R* et *Colon*, en noir, comme timbre de recommandation :

10 centavos, jaune, surch. noire

CONGO (État Indépendant du)

Sous le nom de Congo *Belge* (?) le *Courrier des Timbres-Poste* annonce qu'il a été créé de nouveaux timbres de fr. 3.50 et de 10 francs, représentant, le premier, le commandant Lothaire, le sergent De Bruyn et le lieutenant Chaltin ; le second, l'effigie du Roi, le baron Dhanis et Stanley.

Si le *Courrier des Timbres-Poste* a voulu nous servir anticipativement, le 15 mars, un poisson d'avril, c'est parfait, mais personne n'y croira.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que nous aurons des timbres de ces deux valeurs, mais représentant d'autres types, à l'usage des colis postaux, genre des timbres de la dernière série actuelle.

EQUATEUR

Signalé par M. Maury deux timbres fiscaux, 2 c. rouge et 5 c. bleu, ce dernier surchargé en noir : *un centavo*, sur deux lignes, lesquels timbres auraient affranchi des journaux :

2 centavos, rouge
1 sur 5 — bleu, surch. noire

Le *M. J.* note une 3me variété de surcharge appliquée sur les anciens timbres. Cette 3me serait: *1897 y 1898* au lieu de *1897 1898* :

Timbre-poste :	5	sucres,	bleu foncé	(1895)	1897	y 1898	
Officiels	2	centavos	gris		—	—	
—	5	—	—		—	—	
	20	—	—	(1894)	1897	1898	large
—	50	—	—		—	—	—
—	1	cent	—	(1895)	—		étroit
—	10	—	—	—	—		large

ESPAGNE

Nous apprenons par le *Madrid Filatelico* que les timbres pour la correspondance des députés de la Chambre ne seront plus employés. A l'avenir, les lettres porteront l'estampille de la Chambre, sur l'enveloppe ; celle de la Présidence et du Gouvernement intérieur porteront, en outre, sur la fermeture de la lettre, une étiquette de forme ovale et de couleur rouge avec l'écu royal et les inscriptions en relief : *Congreso de los diputados Presidencia* ou *Gobierno interior*, suivant l'usage. Dimension de ces étiquettes : 33 1/2 × 27 1/2 m/m pour la première et 30 × 24 1/2 pour la seconde.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Après le 1 cent qui avait paru à la mi-janvier en vert, suivant les conventions postales internationales, voici le 5 cents qui change également de couleur depuis la mi-février, en vertu des mêmes conventions :

5 cents, bleu.

A bientôt le changement de couleur du 10 cents qui prendra sans doute celle du 1 cent.

Pour l'ouverture de l'Exposition à Omaha, il sera certainement émis en juin prochain des timbres spéciaux, et cela malgré toutes les protestations. On nous dit que les timbres seront comme suit :

1 cent,	Découverte du Mississipi ;
2 —	Chef indien ;
4 —	Chasse au buffle ;
5 —	Tremont plantant le drapeau américain sur les montagnes rocheuses ;
8 —	Train d'émigrants ;
10 —	Scène minière.
50 —	Pâtre et troupeau de buffles ;
1 dollar,	Scène de moisson ;
2 —	Omaha et le pont de Rock-Island.

De l'émission 1890, *Der Philatelist* a vu le 2 cents avec chiffre 2, ayant au-dessus une saillie blanche, appelée « bonnet » par notre confrère. Il paraîtrait que ces variétés sont rares et qu'il y aurait :

avec saillie sur le chiffre de gauche
— — droite
— sur les deux chiffres

Voici une circulaire postale que nous trouvons dans *Phil. Journ. of G. B.* :

Nouvelle émission de cartes postales.

—

DÉPARTEMENT DES POSTES

—

Washington, D. C. 1er décembre 1897.

A partir d'aujourd'hui est en vigueur un nouveau contrat pour la confection des cartes postales, parmi lesquelles les dimensions suivantes et dénominations seront fournies pour :

Simples cartes :

H. Cartes *one cent* ordinaires pour emploi des malles du pays. Dimension ; 3 1/4 × 5 1/2 pouces ;

K. Petites cartes *one cent* pour emploi dans les malles du pays. Dimension : 2 15/16 × 4 15/16 pouces ;

E. Cartes 2 *cents* pour emploi dans les malles internationales. Dimension : 3 1/4 × 5 1/2 pouces.

Cartes doubles :

D. Cartes-réponses du pays, 2 *cents*. Dimension de chaque partie : 3 1/4 × 5 1/2 pouces ;

F Cartes-réponses internationales, 4 *cents*. Dimension : 3 1/4 × 5 1/2 pouces.

La carte ordinaire du pays *one cent* H est de la meme longueur que la presente carte G, mais est plus etroite d'un quart de pouce, admettant sa capacite entiere dans les dimensions ordinaires des enveloppes d'affaires.

La petite carte postale interieure *one cent* K, est considerablement plus petite que la carte G, conforme à la dimension employée par les bibliothécaires et autres qui se servent du système de cartes.

Ces 2 cartes ont de nouveaux dessins dont la description est comme suit :

Grande carte simple. — A la droite, dans l'angle superieur, est un portrait de Thomas Jefferson, 3/4 de face, regardant vers la gauche, exactement comme il apparait sur la carte ordinaire one cent, mais entoure par une guirland d'olive et ayant au bas, en tres petites capitales, sur un cartouche courbe, le nom de Jefferson. A la gauche du portrait sont trois lignes droites d'inscription. La premiere qui est longue de 2 pouces est formee des mots : *postal-cards — one cent*, en capitales gothiques, hautes d'environ 1/16 de pouce, avec la lettre du debut deux fois plus haute. La seconde ligne a 3 1/4 pouces de longueur et contient les mots - *United States of America* - en capitales blanches ornementees ; hauteur 3/16 de pouce, sur un cartouche noir uni, de 1/4 pouce de largeur, entoure par une ligne fine simple noire, avec une finale en forme de cœur a chaque extremite, et un ornement demi-circulaire au bas, ayant une ligne droite courant de chaque cote parallelement avec le cartouche. La 3e ligne, de 2 1/2 pouces de longueur, est faite des mots : *This side is for the address only*, en tres petites capitales gothiques. L'encre noire est employée pour l'impression de cette carte.

Petite carte simple. — Dans le coin, côte droit, est un portrait de John Adams, 3/4 de face, regardant vers la gauche, entoure par une guirlande d'olive et avec le nom *John Adams*, sur un rouleau au bas. A gauche du portrait sont trois lignes de capitales romaines ordinaires. La premiere, longue de 2 1/2 pouces, contient les mots : *Postal card — one cent*, la lettre du debut de chaque mot etant plus grande que les autres lettres. La seconde ligne, 3 1/8 pouces de largeur, contient les mots : *United States of America*, en capitales, exactement comme les grandes lettres de dessus. La 3e ligne, 2 1/2 pouces de longueur, contient en tres petites lignes : - *This side is for the address only*. - Entre la 2e et la 3e lignes est un trait ornemental de 1 3/8 pouce de longueur. La carte est imprimee en noir.

Les cartes du pays et celles internationales — qui gardent les désignations qu'elles ont déjà, D et F sont réduites de 1/4 de pouce de largeur ; mais leurs dessins ne sont pas changés, comme c'est le cas pour la carte internationale simple ou E.

Bien que le nouveau contrat commence à cette date, le departement a encore en mains, à plusieurs agences, des quantités considérables des cartes ordinaires ou G (stock de deux mois probablement) qui continueront à être emises sur les requisitions des directeurs de poste jusqu'a ce que la fourniture soit epuisee. Jusqu'à cette date dans la commande des cartes postales ordinaires on prefere que les directeurs des postes demandent la carte G plutot que la carte H, mais en cas de demande ces dernieres seront fournies.

Les cartes K peuvent être desormais commandees et fournies à tout moment.

Une quantite, comparativement grande des cartes D E et F des dimensions presentes sont aussi en mains, et le departement continuera à les emettre aussi longtemps qu'elles dureront avant de fournir les nouvelles dimensions. Dans des cas speciaux d'extreme urgence, cependant, le gouvernement pourra satisfaire aux requisitions des cartes D et E des nouvelles dimensions, mais, en tous cas, de cette sorte le Directeur des postes enverra une explication au departement en meme temps que sa réquisition. Des cartes F, le gouvernement a une fourniture qui durera probablement le temps entier du nouveau contrat.

En outre, de celles-ci, le département a une quantité considerable de cartes A, emises en 1891 — 2 15/16 × 4 5/8 pouces de dimension — qui peuvent etre commandees n'importe quand.

Les anciennes cartes B et C ne peuvent pas être obtenues.

Les cartes H et K — grandes et petites cartes one cent pour emploi dans le pays — peuvent etre obtenues en feuilles, la premiere de 50 ou 40 cartes, si les personnes le desirent, ou la derniere de 50 cartes seulement. Pour avoir ces cartes en feuilles, on doit en commander par quantité de 10,000 cartes ou plus, de l'une ou de l'autre sorte.

La feuille de cartes 40 H est formee de 4 cartes en travers — les cartes etant dans la longueur — et de 10 cartes en bas. La feuille de 50 cartes H est formee de 5 cartes en travers, arrangees dans la longueur et 10 cartes en bas. La feuille de cartes K est formée de même que la feuille de 50 cartes H.

En fournissant des cartes en feuilles, le departement ne peut garantir que les formules seront imprimees assez exactement pour fournir une marge extérieurement à l'impression sur toutes les feuilles.

Les personnes qui les commandent de cette manière doivent, par consequent, faire une provision speciale pour s'assurer une réglure soignée, quand ils mettront leur propre impression.

JOHN. A. MERRITT,
3e *Assistant-Directeur general des Postes.*

FERNANDO PO

M. Forbin a l'obligeance de nous faire savoir que, en attendant les timbres oubliés à Cadix, comme nous avons dit antérieurement, l'administration avait habilité :

5 sur 2 cent, rose, surcharge ovale noire.

FRANCE

Avant son inscription : *République Française*, la carte-lettre pneumatique a reçu une piqûre nouvelle n'allant plus jusqu'aux bords, mais jusqu'aux points de rencontre des piqûres et formant cadre par conséquent :

1 franc, noir sur rose clair

GAMBIE



Voici le nouveau type qui n'est pas encore en usage d'après une lettre du 2 mars que nous avons reçue de cette colonie anglaise.

GUATÉMALA

Le *D. B. Z.* annonce le 12 centavos avec surcharge sur trois lignes et le chiffre 1 de chaque coté :

1 sur 12 cent., noir sur carmin, surch. noire

HAÏTI

Le nouveau 7 cents est en usage :

7 cents, gris noir

Reçu de M. Piet Lataudrie le nouveau timbre gravé en taille douce par la *Compagnie française des papiers-monnaie*, dont l'envoi est parti le mois dernier pour Haïti.



Au centre, les armoiries connues dans un cadre cintré du haut; dans les angles supérieurs, le chiffre de la valeur entre le mot : *cent;* à la partie inférieure, sur deux lignes : *République d'Haïti.*

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme R. H. piqués :

1 cent,	bleu	20,000	exemplaires
2 —	rose	500,000	—
3 —	violet	20,000	—
5 —	vert	440,000	—
7 —	gris	10 000	—
20 —	jaune	10,000	—

Les chiffres que nous donnons après les couleurs indiquent la quantité des timbres expédiée.

HONGRIE

Les timbres avec chiffre noir, prévus par notre annonce du mois dernier, ont paru le mois passé :

2 kreuzer, lilas et noir
3 — vert —
10 — bleu —
20 — noir —

NOUVELLE GALLES DU SUD

Les timbres dernièrement émis et gravés sur bois l'ont été depuis sur acier. Il y a nécessairement des différences dont voici les principales :

1 PENNY. La première perle de la couronne à gauche est imparfaite; la croix à gauche de la couronne est mal formée; les lignes d'ombre des chiffres sont épaisses et irrégulières. Au contraire, le nouveau type a la perle au grand complet, la croix plus distincte, les lignes d'ombre minces et régulières.

2 1/2 PENCE. L'étoile sur la poitrine de la reine avait douze traits : il y en a maintenant treize : la narine penchant vers le bas est devenue presque horizontale; la pupile de l'œil, qui n'était pas ombrée, l'est aujourd'hui :

1 penny, rose
2 1/2 pence, violet vif

Le 2 pence n'est pas encore paru regravé.

NOUVELLE ZÉLANDE

On s'occupe énormément des collectionneurs dans les pays de l'Australie. En voici encore la preuve :

AVIS

—

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Une émission spéciale de cartes postales portant des reproductions de paysages en couleur de la Nouvelle Zélande est sur le point d'être émis. Une partie sera prête avant Noël et la suite un mois plus tard environ.

Les cartes porteront un timbre imprimé de 1 d. pour l'intérieur et la circulation en Australie, et 1 1/2 d. pour les autres localités. Elles seront vendues au prix de 5 d. pour quatre des cartes 1 d. et 7 d. pour quatre des cartes 1 1/2 d.

W. GRAY, secrétaire.

Administration Générale des Postes.

Wellington, 8 décembre 1897.

Ces cartes représentent le mont Cook, le mont Egmont, le Geyser de Waikite et la vallée d'Otira Coree :

1 penny, brun sur jaune }
1 1/2 » carmin — } avec vues au dos.

PÉRAK

Le *M. J.* signale au type en cours :

25 cents, vert et carmin

PHILIPPINES

Les cartes émises dans cette colonie espagnole sont du type et des valeurs de Cuba (voir Cuba, n° précédent).

PORTO-RICO

Même remarque pour les cartes que pour celles des Philippines,



Nous avons vu le timbre télégraphe municipal de *Anasco*, valeur 9 cent. ofic., imprimé en rouge sur bleu foncé au type ci-contre, comme le timbre, même valeur, qui a été annoncé en rouge sur bleu-vert :

9 c. ofics rouge sur bleu foncé.

PORTUGAL

La *Revue Ph. Française* annonce que le 150 reis actuel ne sera plus imprimé, mais restera en usage jusqu'à épuisement. Il sera remplacé par un autre de 130 reis de même couleur et il y aura en même temps un 65 reis, bleu foncé.

Un timbre de perdu, deux de retrouvés!

QUEENSLAND

Nous n'avions pu donner la couleur de la formule télégraphique que nous signalions n° 422 d'après le *M. J.* Celui-ci répare son oubli et nous informe de ce que le timbre est vert comme le reste de la formule du côté de la note postale et le papier est blanc.

Cette formule ne serait pas d'émission récente puisqu'elle a été en cours jusqu'en 1880 et remplacée par une nouvelle émission de notes postales sans formule télégraphique au dos, en 1891.

ROUMANIE

Le *L. P.* annonce que les timbres actuels ont le piquage 11 1/2 :

1 bani, brun
3 — brun rouge
5 — bleu
10 — vert émeraude
15 — rose rouge
25 — violet
50 — orange
1 lire, gris et rose

On nous signale qu'une erreur s'est produite dans la composition de la planche du 5 bani où un cliché du 25 a été introduit, par un malin peut-être. Il faut croire que la planche est composée de clichés mobiles, puisqu'on nous affirme que l'erreur a été aussitôt réparée en retirant le cliché :

25 bani, bleu

Les derniers *timbres-taxe* imprimés ont le filagramme P. R. :

10 bani, vert
30 — —

De l'*Echo de la Timbrologie* :

« Nous sommes menacés d'une émission aussi commémorative que jubilaire, qui aura pour but de célébrer l'inauguration du Palais (*sic*) des Postes et de retracer les progrès faits dans ce pays, par la poste, depuis cinquante ans : d'un côté, le postillon national et la carriole attelée de huit chevaux ; de l'autre, chemin de fer et bateau. Il paraît que nous ne verrons toutes ces belles choses que l'année prochaine. »

Et les décisions du Congrès postal à Washington, que deviennent-elles ?

RUSSIE

Reçu par le *M. J.* les timbres ci-après :

Elizavetgrad (*Cherson*). — Du type en cours, piqués 11 1/2 :

2 kopecks, mauve violet
5 — vermillon
10 — vert émeraude

Gadiatsch (*Poltava*). — Trois nouvelles valeurs du type 1893, non dentelées :

3 kopecks, orange et rose
3 — jaune
3 — saumon.

Ossa (*Perm*). — Le 4 kop. paraît avec le fond bleu et 11 abeilles autour des ruches :

4 kopecks, brun et bleu, piqué 11 1/2

Ourjoum (*Viatka*). — Timbre oblong avec l'oie habituelle au centre, imprimé en noir avec fond partie bleu pâle, piqué 12 1/2 :

2 kopecks, noir et bleu

Pskoff (*Pskoff*). — Nouveaux dessins avec armes sur un écu couronné au centre et chiffres aux coins inférieurs, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, brun et lilas mauve
3 — — brun noir

Schadrinsk (*Perm*). — Le renard est au centre d'un *cercle* avec inscription sur des banderoles recourbées au-dessus et au-dessous et chiffres dans les angles. Imprimé en noir et partiellement en bleu, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, noir, carmin et bleu

Tichvin (*Novgorod*). — Sans changement de type et toujours aussi resplendissant que l'an dernier, le timbre actuel porte le millésime $\frac{97}{98}$ à gauche, au lieu de $\frac{96}{97}$; le fond est rose, le timbre bleu et or :

3 kop., bleu, or et rose, piqué 11 1/2

Quatre variétés, en carré, par les chiffres $\frac{97}{98}$ et T P N.

SAINT-MARIN

Le 5 centesimi a la teinte modifiée en vert-gris :

5 centesimi, vert-gris

SOUDAN

L'*Officiel* du 28 février publie l'avis suivant que nous remet M. Max Fischer :

Ministère de la Guerre.
Service postal du Soudan.

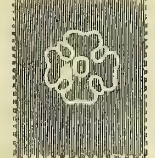
Une émission de nouveaux timbres-poste de 1, 2, 3 et 5 mill. 1,2,5 et 10 piastres sera mise en circulation à partir du 1er mars 1898, pour affranchissement de lettres, etc., originaires du Soudan.

Un stock de ces timbres-poste sera conservé à la Direction du Secrétariat financier du Ministère de la Guerre, au Caire, pour faire face aux demandes du public.

La série annoncée ci-haut est fort belle. Il n'y a qu'un type, celui que nous reproduisons, montrant un Berbère armé sur un chameau et se rendant à Khartoum. Ce que nous en disons nous est connu par l'inscription qui se trouve sur le porte-manteau. On lit en lettres microscopiques : *Khartoum ;* plus bas : *Berbere*, les deux dernières lettres sont plus élevées que les autres. Le timbre est rectangulaire ; il a sur les côtés des losanges comme cadre ; en haut, la valeur en chiffres dans les angles et le mot : *millièmes* ou *piastres*, puis : *Sudan postage*, ce qui n'annonce précisément pas un timbre égyptien ; en bas des inscriptions arabes, équivalent de celles du haut.



Imprimés en couleur sur papier blanc ayant en filagramme la rosace ci-contre, piqués 14 :



1	millième,	carmin,	centre	brun
2	millièmes,	brun	—	vert
3	—	vert	—	violet
5	—	noir	—	carmin
1	piastre	chocolat	—	outremer
2	piastres	bleu	—	noir
5	—	vert	—	chocolat
10	—	violet	—	noir

L'*Echo de la Timbrologie* publie le document ci-après :

Extrait du bulletin hebdomadaire de l'Administration des Postes Égyptiennes, en date du 14 février 1898, *n°* 7.

Aux termes des dispositions en vigueur, la taxe des lettres de et pour les sous-officiers et soldats de l'armée égyptienne, en garnison à la frontière, ainsi qu'à Souakim et à Fokar, est fixée à millièmes 3 en cas d'affranchissement et à millièmes 6 en cas contraire.

Cette disposition est par suite applicable aux militaires qui font partie de l'expédition du Soudan, et considérant que ces militaires se trouvent le plus souvent dans des localités où ils ne peuvent se procurer des timbres-poste, il a été décidé de ne percevoir sur les lettres non affranchies qu'ils expédient que la simple taxe de millièmes 3 au lieu de millièmes 6. En conséquence, toute lettre non affranchie dûment contresignée par l'officier commandant le corps auquel l'expéditeur appartient, et provenant d'une localité du Soudan où il n'existe point de bureau de poste, ne doit être taxée que de 3 millièmes. Afin de permettre la perception de cette taxe, l'Administration va faire surcharger en 3 mil. des chiffres-taxe de 2 piastres, mais, en attendant qu'ils soient prêts, la taxe de mil. 3 devra être représentée par un chiffre-taxe de mil. 2, plus la moitié d'un chiffre-taxe de mil. 2 coupé diagonalement.

TONGA

L'*I. B. J.* annonce que l'enveloppe 4 pence, au lieu d'avoir la valeur en toutes lettres sous les armoiries, les a actuellement en chiffres : *4 d.* de chaque côté, comme les 6 pence de 1892. Format 225 × 100 m/m.

4 pence, rouge sur carton (?) brunâtre

TURKS (ILES)

On annonce l'enveloppe 2 pence bleu pour lettres recommandées du type de l'enveloppe 2 1/2 p. avec les mots : *Registration fee* au-dessus du timbre :

2 pence, bleu

VÉNÉZUELA

Le *Coll. de T. P.* annonce l'émission prochaine (1er mai) de timbres destinés à l'affranchissement de la correspondance officielle envoyée à l'étranger. Le type sera aux armoiries du pays avec *Venezuela* à la partie supérieure et *Union postal universal* à celle inférieure ; de chaque côté la valeur en chiffres et *oficial* en noir sur les armoiries :

5 cent, vert foncé
10 — rouge
25 — bleu
52 — jaune
1 bolivar, violet

ZANZIBAR

« Dans l'envoi de timbres-taxe fait par l'administration à Zanzibar, écrit un de nos confrères parisiens, il s'est trouvé que 50 de ces timbres étaient, par une erreur d'impression, surchargés 2 1/2 annas au lieu de 5 annas ; quelques-uns de ces timbres servirent comme 5 annas sans qu'on s'aperçût de l'erreur ; puis on surchargea le timbre d'un 5 à la plume en encre rouge et le receveur apposa sur l'enveloppe, à côté du timbre, sa signature et la date. »

ZOULOULAND

Les timbres du Zoulouland n'existent plus, d'après une communication de M. F.-H. Huythe. Ce sont les timbres de Natal qui sont aujourd'hui employés dans cette province.

Réimpressions des timbres 1852 de la Réunion.

« En 1866, M. J.-B. Moens, de Bruxelles, a édité deux exhumations de ces vignettes, qui ne sont en réalité que deux typographies très soigneusement copiées sur des originaux authentiques que cet excellent philatéliste avait en sa possession, mais qui ne sont pas du tout des réimpressions comme les qualifient la plupart des catalogues, attendu qu'elles n'ont nullement été tirées sur les planches originales. Ces timbres, du reste, imprimés en petit nombre, se vendent encore de 6 à 8 francs (1) ».

Ces lignes sont empruntées au *Maiden Speech* de M. Renouard, Alfred, ingénieur civil de profession, timbrophile dans ses moments perdus ou de loisir, comme on voudra.

Nouveau venu, ignoré de tous, M. Renouard, Alfred, a tenu à faire ses débuts, d'une façon remarquable, par un coup de maître. Pour bien prouver que rien n'échappe à son œil pénétrant, vigilant, il révèle ce que d'autres n'avaient pas vu depuis trente-deux ans. En quelques lignes, il dit son fait à tout le monde, nous met au pilori et du même coup, il octroie largement un brevet d'incapacité à tous ceux qui ont acheté ou vendu de ces réimpressions. Apporte-t-il des preuves de ce qu'il avance? Nullement! Sa parole doit suffire. Elle devient article de foi : il faut croire aveuglément.

Parlant à tort et à travers, M. Renouard, Alfred, ne cherche pas à ménager la susceptibilité des autres, encore moins leur honorabilité. Il ne s'en soucie pas plus qu'un veau d'un *post office* de Maurice. La sienne a seule de la valeur à ses yeux. Il semblerait, à l'entendre, que l'honorabilité ne peut entrer que dans la peau d'un ingénieur civil ou non civil. Un Parisot quelconque lui eût, cependant, fait payer cher cette façon, au moins singulière, de diffamer les gens sans les connaître et sans pouvoir fournir l'ombre d'une preuve quelconque.

M. Th. Lemaire, voulant mettre, *depuis*, sa responsabilité d'éditeur à couvert, reconnaît, dans le dernier numéro de son journal, que son collabo est dans l'erreur et que les réimpressions de la Réunion ont bien été obtenues sur *les* anciennes planches (*sic*). En tendant fraternellement une perche secourable à son collabo, notre confrère écrit qu'il doit y avoir eu « confusion avec les nombreuses imitations mises dans le commerce par certains industriels ».

Il suffit de relire les lignes qui nous sont consacrées pour être convaincu qu'il ne saurait y avoir confusion. L'accusation est directe : elle ne prête lieu à aucune équivoque. Et comme il n'y a que des imitations grossières, ce serait faire injure à celui qui calomnie si bien, que de supposer qu'il puisse commettre encore cette erreur-là. On nous dit M. Renouard, Alfred, absent. C'est possible, mais il nous semble que cette absence arrive bien à propos. Cependant, pour épuiser tous les moyens de conciliation, nous attendrons le mois prochain pour lui donner le temps de se rétracter ou d'accentuer son accusation. *Et, suivant le cas, nous agirons.*

En attendant, nous ne pouvons fermer les yeux sur l'insulte toute gratuite qui nous est faite, et, puisqu'il n'y a ici ni secret d'État, ni secret professionnel, ni secret privé, nous nous paierons cette satisfaction d'égratigner quelque peu l'amour-propre de M. Renouard, Alfred, en lui prouvant qu'il ne connaît pas le premier mot du sujet qu'il a voulu traiter.

Et maintenant « allons-y », comme on dit en cour d'assises.

Avant toute discussion, voici des extraits de lettres qui nous ont été adressées. Nous en supprimons ce qui ne concerne pas les timbres.

St-Denis, Ile de la Réunion, 18 janvier 1866.

Monsieur,

J'aurais voulu répondre beaucoup plus tôt à votre lettre du 14 octobre dernier, mais lorsqu'elle m'est parvenue, j'étais au chevet d'un fils de 23 ans, etc., ... j'ai pu enfin, depuis quelques jours, me livrer aux recherches qu'exigeaient les renseignements que vous me demandez.

Malgré tout le soin que j'ai tenu à apporter dans ces recherches, il m'a été impossible de retrouver la date précise de la livraison à l'Administration des postes de la colonie, des timbres poste qu'elle avait demandés à mon établissement. Mais l'arrêté local qui avait prescrit l'emploi de ces timbres à partir du 1er janvier 1852 étant du 10 décembre précédent, il est probable que cette livraison a eu lieu au plus tard dans les derniers jours de 1851.

Je n'ai pu retrouver non plus, ni dans les archives de mon établissement, ni dans celles de la poste, le chiffre de cette livraison qui n'a pas été, je crois, de plus de 7500 pour chaque type. Mais le directeur actuel du service des postes, qui est en fonction depuis plus de dix ans, m'affirme que du 1er janvier 1852 au 1er janvier 1860, époque à laquelle les deux types que j'avais édités ont été détruits et remplacés par les timbres poste actuellement affectés à toutes les colonies françaises, il n'en avait été vendu que

(1) Les aimables confrères qui ont approuvé ces infamies en les reproduisant avec empressement, sans même nous donner le temps d'y répondre, voudront bien, après nous avoir lu, retrouver le même zèle, nous l'espérons du moins, en publiant, dans leur plus prochain numéro, une rétractation qui nous donne satisfaction pleine et entière.

J.-B. M.

quelques centaines. C'est qu'alors l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de la colonie n'était que très rarement pratiqué.

Tout ce qui restait à la poste le 1er janvier 1860, des deux types que je vous renvoie ci-inclus, ayant été brûlés (*), j'ai vainement cherché à en trouver même un seul exemplaire. Mais j'ai encore la planche qui a servi à les imprimer. Je puis donc vous en fournir telle quantité que vons pourriez désirer. Seulement je ne voudrais pas que l'édition fût au-dessous de 1000. Je vous la ferai payer... pour le premier mille... et... pour chacun des mille suivants.

Voici maintenant, Monsieur, quelques autres renseignements sur l'usage des timbres-poste dans la Colonie, que vous ne connaissez peut-être pas et que vous ne serez peut-être pas fâché d'avoir.

Les deux types typographiés dans mon imprimerie étaient seulement à l'usage intérieur de la Colonie. L'affranchissement pour l'extérieur était fait, depuis le 1er janvier 1852, au moyen des timbres-poste de France.

Depuis le 1er janvier 1860, tous les affranchissements se font au moyen des timbres-poste coloniaux. Mais notre île n'en avait que de 1, 5, 10 et 40 centimes. C'est seulement depuis le 1er janvier courant que nous en avons de 20 et de 80 centimes.

Je serai heureux, Monsieur, toutes les fois, etc., etc.

Signé : LAHUPPE.

Voilà qui établit déjà que la planche des timbres 1852 existait en 1866 à St-Denis et que la proposition de réimprimer de ces timbres nous avait été faite. Poursuivons. Voici une autre lettre :

St-Denis, 6 avril 1866.

Monsieur,

J'ai reçu votre obligeante lettre du 20 février et conséquemment fr.... pour me payer des deux mille timbres-poste qu'elle me demande.

Je suis bien sensible, Monsieur, etc., etc.

. . . .

Conformément à votre recommandation, je vous envoie aujourd'hui, par le courrier anglais et en un paquet chargé, la moitié des timbres que vous m'avez demandés. Je vous enverrai l'autre moitié, de la même manière, par le paquebot-poste des Messageries Impériales qui partira le 19 du courant. Si vous avez encore à me demander de ces timbres, veuillez ne pas m'en envoyer le paiement. Je vous indiquerai la caisse où vous pourrez verser pour mon compte à Paris.

Je ne vous vendrai pas la planche de ces types, mais je vous promets volontiers de renvoyer à vous toute demande d'achat par spéculation qui me serait faite.

Je vous adresse, séparément et sous bandes, non pas seulement un extrait de l'arrêté local concernant l'emploi des timbres-poste de la Colonie, mais un fragment de mon journal contenant tout cet arrêté. Ces timbres n'ont jamais eu de marque spéciale d'oblitération. La marque d'oblitération pour la Colonie n'est devenue obligatoire qu'en 1860, c'est-à-dire depuis l'emploi des timbres-poste coloniaux actuels, servant pour l'intérieur et pour l'extérieur. Cette marque est la même que celle des postes de France.

Je reste bien sincèrement, etc.

Signé : LAHUPPE.

De cette lettre il résulte bien que les timbres ont été réimprimés en 1866 à notre intention et que le tirage nous a été spécialement réservé. M. Lahuppe n'étant probablement plus, les héritiers n'ont pas cru, et avec raison, devoir nous continuer la promesse faite.

La suite de cet article démontrera que nous n'avons pas été seul à recevoir des réimpressions (tous ceux qui l'ont voulu en ont eu), *ce que ne devait et ne pouvait ignorer* M. Renouard Alfred, lorsqu'il se posait en accusateur. Nous dirons même qu'il pouvait, sans trop de démarches, connaître le domicile du dépositaire des réimpressions, à Paris, ce qui l'eût dispensé de dire des bêtises et à nous d'y répondre.

Voici une autre lettre :

St-Denis, 19 avril 1866.

Monsieur,

Ainsi que je vous l'ai annoncé par ma précédente du 6, je vous achemine par les Messageries Impériales, en un paquet chargé, le complément des deux mille types que vous m'avez demandés par votre lettre du 20 février.

Ci-joint les quittances des deux chargements s'élevant ensemble à fr. 36. Veuillez faire tenir cette misère à mes amis, MM. Hefty, négociants-commissionnaires, 6, rue Martel, à Paris.

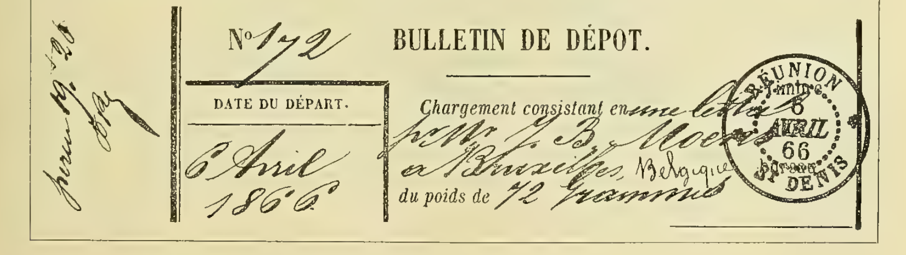
Veuillez aussi agréer, etc.

Signé : LAHUPPE.

Ayant conservé les quittances de chargement, nous pouvons reproduire photographiquement l'une d'elles. Cela nous dispensera de faire des réflexions.

(*) C'étaient des photographies des timbres de la Reunion, de nos illustrations de 1861.

J.-B. M.


N° 172 BULLETIN DE DÉPOT.

DATE DU DÉPART.

6 Avril 1866

Chargement consistant en une lettre pr Mr J. B. Moens à Bruxelles, Belgique du poids de 72 grammes

Enfin, pour que la démonstration soit plus complète, voici l'accusé de réception de la remise des espèces faite par nous à MM. Hefty, frères, pour compte et conformément à la demande de M. Lahuppe, lettre du 19 avril 1866 qu'on vient de lire.

HEFTY FRÈRES
6, rue Martel
PARIS

Paris, ce 19 mai 1866

M. J.-B. Moens, à Bruxelles.

Monsieur,

Votre amicale du 18 courant nous est bien parvenue. Elle nous porte à l'intention de M. Lahuppe, de St Denis (Réunion), la somme de 26 francs en coupons du département de la Seine, somme dont nous soignerons bonne rentrée au crédit dudit ami. Par prochaine malle nous ne manquerons pas de l'aviser de ce versement.

(*Signé*, HEFTY Frères.

Il est donc prouvé que le tirage de 2000 exemplaires nous a bien été envoyé par M. Lahuppe, l'*imprimeur des premiers timbres* : que leur payement a été effectué à St-Denis, et celui des frais de ports à Paris ; enfin, le reçu de la poste prouve bien que l'envoi a été dirigé à notre adresse. Que faut-il de plus ?

Voici, néanmoins, une dernière lettre de M. Lahuppe.

St-Denis (Réunion), 19 juillet 1866.

Monsieur,

J'ai reçu avec le plus vif plaisir votre lettre du 20 mai . .

. . . .

En répondant à la première lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, je vous ai dit, je crois, que je pouvais faire recomposer les anciens timbres poste que vous désirez avoir (1). Je croyais alors avoir encore dans mon établissement, que je ne dirige plus depuis plusieurs années, les matériaux nécessaires à cette recomposition. Mais lorsque j'ai eu à faire l'édition que je vous ai envoyée, je me suis aperçu que ces matériaux n'étaient plus en quantité suffisante pour composer même une seule forme de chaque type. Me rappelant alors que j'avais déposé au Contrôle Colonial la planche qui avait servi à l'impression des timbres que j'avais fournis au Gouvernement, j'ai réclamé la restitution de ce dépôt devenu sans objet depuis l'annulation de ces timbres. Le Contrôle a fait aussitôt droit à cette réclamation. Mais la planche qu'il m'a rendue n'était pas, évidemment, telle que j'avais dû la livrer. Les types étaient enchâssés dans un petit bloc de bois creusé à cet effet ; ils se touchaient ; les filets d'encadrement et quelques autres parties de la composition étaient plus ou moins écrasées. Aussi a-t-il fallu, pour l'édition que je vous ai envoyée, changer ce qui était altéré et espacer les types.

Est-il vrai, comme on me l'a dit, que c'est « pour assurer la conservation de la planche qui s'égrenait » qu'on l'a enchâssée comme on me l'a rendue ? Je ne puis le croire, car j'ai dû la livrer liée et empaquetée de manière à être sûrement à l'abri de toute déformation et autre altération. Mais il me paraît probable que cette étrange précaution aura été prise pour pouvoir tirer des épreuves des types. Et cette supposition m'explique l'altération des filets et des vignettes, et les traces d'encre bleue qui leur restaient et qu'avait conservé surtout le singulier châssis. D'un autre côté, je suis persuadé maintenant, puisque vous avez vu quatre types de 15 centimes sur un même morceau de papier ! que la planche que j'ai déposée contenait au moins quatre formes de chacun des deux types. Ce serait donc après en avoir détaché une de chaque, qu'on aurait enchâssé les autres comme je vous l'ai dit. Cette soustraction, faite probablement au profit de quelque chercheur de types primitifs, m'explique les dissemblances que me signale votre lettre du 28 mai ; après avoir plus ou moins servi, les types soustraits se seront nécessairement altérés ; on les aura restaurés et n'ayant ni filets, ni vignettes, semblables à ceux qui les composaient, on en aura pris d'à peu près pareils.

Ainsi, Monsieur, vous pouvez affirmer que les types que je vous ai envoyés sont bien les primitifs, puisqu'ils proviennent des formes mêmes qui ont servi à l'impression des timbres que j'ai fournis au gouvernement et qui ont été en usage de 1852 à 1860. Je vous ai dit plus haut qu'il avait fallu changer les filets et quelques autres parties de ces formes. Mais filets et vignettes ont été pris dans les mêmes fontes que ceux qu'ils ont remplacés.

Maintenant, Monsieur, que je vous ai dit tout ce dont je me rappelle et confié tout ce que je suppose relativement aux premiers timbres poste de la Colonie, permettez-moi de compter sur votre discrétion pour que mes suppositions restent entre nous, parce que leur révélation, inutile d'ailleurs à la constatation de la vérité historique, constituerait une accusation qui pourrait me compromettre. (2)

Voici, du reste, ce que vous pouvez répondre à vos contradicteurs et qui est parfaitement vrai :

Les timbres-poste dont il s'agit ont été imprimés dans l'imprimerie chargée alors et encore aujourd'hui des travaux typographiques du gouvernement local. Un officier d'administration a été délégué par le Contrôle colonial pour assister à leur composition et à leur impression. L'impression terminée, la planche a été emportée par ce délégué, qui l'a déposée au Contrôle. Elle a été rendue à l'imprimeur depuis l'annulation des dits timbres. Donc tous ceux qui ne sortent pas de la même imprimerie ne peuvent provenir de la planche même qui a servi à la première édition.

Agréez, cher Monsieur, etc.

Signé : LAHUPPE.

Nous pourrions borner là nos explications, mais, puisque nous parlons réimpressions, épui-

(1) M. Lahuppe se trompe. Il n'a jamais été question dans sa première lettre de recomposer les anciens timbres (*Voir sa lettre du* 18 *janvier* 1866.)

J.-B. M.

(1) M. Lahuppe nous rappelle un fait que nous avions totalement oublié. C'est le groupe de quatre exemplaires *que nous avons si intelligemment découpé* et que nous vendîmes, timbre par timbre, au prix de 35 francs, dans les premiers mois de 1865. Malheureusement, notre mémoire est devenue rebelle ; nous ne nous rappelons plus du tout comment étaient disposés ces quatre timbres.

(2) Nous ne croyons pas être indiscret en publiant ces détails après 32 ans. Depuis longtemps il y a, du reste, prescription.

J.-B. M.

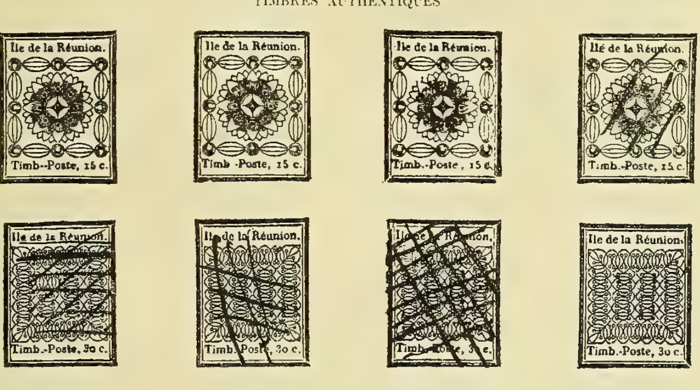
sons ce sujet pour ne plus avoir à y revenir. Il intéressera, du reste, nos lecteurs.

Et tout d'abord qu'il nous soit permis de dire quelques mots, relativement aux idées exprimées par M. Lahuppe, sur les deux types soustraits :

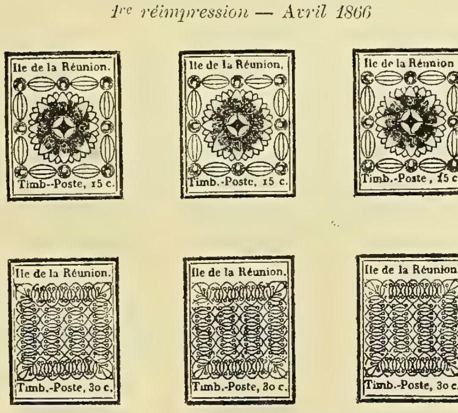
Nous croyons, quant à nous, qu'il n'y a eu aucune soustraction. On aura cherché à imprimer quelques épreuves, ce que la couleur bleue, restée sur les formes et constatée par M. Lahuppe, démontre clairement. La personne étant sans doute peu experte pour imprimer n'aura réussi qu'à mettre en pâte deux des formes, d'où leur disparition. Quant aux filets remplacés, c'est bien M. Lahuppe qui en est l'auteur, puisqu'il avoue lui-même avoir jugé « convenable de les remplacer par d'autres, sortant des mêmes fontes », mais qui n'étaient pas pareils, quoi qu'il dise, la constatation étant facile. C'est, du reste, ce qui forme presque la seule différence qui existe entre les réimpressions et les timbres authentiques.

Pour mettre nos lecteurs à même de juger de ces différences, voici la reproduction des timbres vrais, puis celle des réimpressions.

TIMBRES AUTHENTIQUES



1re réimpression — Avril 1866



D'après M. Renouard (Alfred), nous avons fait recomposer les types.

Cette accusation ne tient pas debout.

Ainsi, nous aurions réussi à retrouver des cli-

chés qui ne sont pas dans le commerce ! Nous aurions pu les assembler d'une façon irréprochable et les filets de cadre que l'on *trouve partout*, nous aurions dû en prendre d'autres ! car si M. Lahuppe s'est servi de filets approchants, c'est parce qu'il a cru tenir ceux des timbres authentiques qu'il n'avait plus sous les yeux. Un peu de réflexion aurait suffi pour faire comprendre à M. Renouard (Alfred — ne l'oublions pas — l'inutilité de son accusation.

Les variétés 1, 2 et 3, de nos réimpressions à 15 centimes, sont placées ici dans le même ordre que les variétés des timbres vrais que nous reproduisons ; les seules différences appréciables, comme nous venons de le dire, résident dans les cadres.

A la 1re variété de la réimpression, il y a une petite différence à l'inscription supérieure où le mot *Ile* est trop rapproché du cadre de gauche ; les filets supérieurs droits ne sont pas rapprochés non plus : aux 2me et 3me nous ne voyons rien,

Quant aux variétés du 30 centimes, elles correspondent en tous points à celles des timbres vrais.

Qu'on veuille bien faire la comparaison maintenant et qu'on nous dise s'il est possible d'imiter dans ces conditions.

D'habitude, les timbres sont à 5 m/m environ l'un de l'autre. Nous avons une feuille où les deux derniers timbres verticaux sont couchés obliquement à 7 m/m et *l'impression irréprochable*, ce qui ne s'explique pas bien pour un tirage dont la forme a subi un déplacement.

Les feuilles ont 116 × 87 m/m. L'impression est soignée, elle est noir intense ou noir gris.

Un second tirage nous vient par l'obligeance de l'ami Maury *qui l'a reçu de Port-Louis* à une époque qu'il ne peut préciser, mais qui doit avoir suivi de près le premier tirage auquel il ressemble énormément.

2me réimpression. — Tirage de 1880 ?

15 CENTIMES. *1re variété.* — Les filets intérieurs de l'angle droit supérieur se rejoignent au lieu d'être distancés comme à la 1re réimpression : par contre les deux filets gras et maigres de l'angle gauche inférieur ne se rejoignent plus ;

2me variété. — Les filets des angles supérieur et inférieur gauche ne se rejoignent plus comme à la 1re réimpression et il y a manque de ponctuation à *Réunion* ;

3me variété. — Les filets gras extérieurs de l'angle supérieur droit ne se rejoignent pas et la ponctuation après *Réunion*, qui était peu visible, ne se voit plus du tout ; après *Timb.* la première ponctuation manque ;

30 CENTIMES. *1re variété.* — Les angles supérieurs droits ne se rejoignent pas ;

2me variété. — Pas de différence ;

3me variété. — *Timb.* n'a pas sa première ponctuation : entre *la* et *Réunion* il y a une *mouche* (espace soulevé) ; enfin l'angle droit inférieur n'a pas les traits qui se rejoignent ; *Timb* a la première ponctuation manquante.

Dimension : 117 × 133 m/m.

Même papier que la réimpression de 1866 et même impression soignée.

A une époque qu'il nous serait difficile de préciser, nous recevions des offres de service de Mme veuve Lahuppe, provisoirement en France. Nous avons cherché en vain ses lettres parmi celles des années 1881 à 1888. Mais cela importe peu. Ayant consulté l'ami Maury, celui-ci nous affirme avoir reçu des offres semblables de cette dame qu'il déclina comme nous.

Voici cependant les réimpressions qui nous furent offertes. Nous en tenons une feuille de M. J. Goldner qui en avait acquis à Paris, chez le dépositaire de Mme Lahuppe. Cette feuille, nous l'avons exposée à Anvers, en mai 1887 : le tirage est donc vraisemblablement de 1886.

3me réimpression. — Tirage de.... 1886.

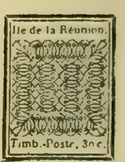












Contrairement aux 1re et 2me réimpressions, la 3me est d'un tirage fort grossier, par suite de trop grand foulage. Les inscriptions, le dessin et les filets se montrent en général plus gras.

15 CENTIMES. *1re variété.* — Sauf l'angle supérieur droit, les trois autres n'ont pas les filets qui se rejoignent; *Réunion* n'est pas ponctué et se trouve déplacé plus à droite; *Timb* est collé contre le filet gauche et n'a pas la double ponctuation . . mais .·; les 3me, 4me, 5me et 6me boules ont changé de position, les ombres le prouvent;

2me variété. — A les filets de l'angle gauche inférieur qui ne se rejoignent pas; la ponctuation a reparu à *Réunion*;

3me variété. — Nous ne voyons pas de différence, si ce n'est que la ponctuation a reparu à *Timb.* et qu'elle est souvent visible à *Réunion.*

30 CENTIMES. *1re variété.* — Le gros filet dépasse le cadre à l'angle gauche supérieur et le filet intérieur se prolonge contre le filet extérieur de gauche; *île* est plus à droite, c'est-à-dire plus distancé du cadre; pas de ponctuation à *Réunion*;

2me variété. — Le filet intérieur est plus long que celui horizontal dans l'angle droit inférieur;

3me variété. — Pas de différence, si ce n'est dans l'angle gauche supérieur où les filets ne se rejoignent pas; *Timb* a retrouvé sa première ponctuation.

L'impression s'est faite sur double feuille ayant chacune douze timbres (2 fois les 6 variétés) sur deux rangées horizontales, la seconde série de six timbres obtenue en retiration au verso. Chaque feuille avait 183 × 105 m/m.

Même papier que les 1re et 2me réimpressions.

Il y a trois ou quatre ans paraissait une 4me réimpression.

4me réimpression, — Tirage de 1893?

Tirage peu soigné, d'une encre grise, ne montrant pas toujours les détails du timbre, la planche étant fatiguée, quoique ayant peu servi d'après M. Renouard (Alfred),

15 CENTIMES. *1re variété.* — Conserve les changements apportés aux timbres, en 1886; *Réunion* reste sans ponctuation et *Timb.* a encore la sienne; pas de changements non plus aux filets de cadre;

2me variété. — Le mot *Réunion* n'est pas ponctué; les filets de l'angle gauche inférieur sont plus écartés;

3me variété. — Comme celle de la 3me réimpression.

30 CENTIMES. *1re variété.* — Le filet de gauche supérieur a repris sa place qu'il n'avait plus à la 3e réimpression, mais non le filet intérieur arrivant toujours contre le filet extérieur de gauche; *Réunion* reste non ponctué et *Ile* distancé du cadre;

2me variété. — Il y a déplacement des filets à l'angle droit inférieur;

3me variété. — Il y a un écart plus grand entre les filets du cadre inférieur droit qu'à la 3me réimpression, mais, par contre, il n'y en a plus dans l'angle supérieur gauche; *Timb* comme la 3me variété.

Dimension : 135 × 105 m/m.

Papier pelure azuré vif, satiné.

Nous avons décrit toutes les réimpressions que nous connaissons. En existe-t-il d'autres? C'est possible, c'est même probable, car il est aisé de voir qu'on a cherché de mettre en valeur la planche autant de fois qu'on en a eu l'occasion. Si nous n'avons pu préciser le nombre de tirages, nous avons cependant établi de façon irréfutable :

1° Qu'il n'y a dans tout ceci ni faussaire, ni voleur et que le seul coupable c'est M. Renouard, Alfred, qui avance des choses qu'il lui serait impossible de prouver;

2° Qu'il n'y a d'incapable ici que lui-même et non les acheteurs de réimpressions;

3° Que le jugement porté sur les réimpressions est aussi faux que les renseignements qui ont été produits;

4° Que, dans sa légèreté, M. Renouard, Alfred, affirme que *nous* avons fait deux tirages, il appelle cela « éditer deux exhumations », alors que c'est à *M. Lahuppe* que nous en devons au moins *quatre*;

5° Que les dites réimpressions ont si peu été copiées sur des « originaux authentiques » qu'elles proviennent de la planche sur laquelle elles ont été tirées. (Des orignaux authentiques, qu'est-ce que ça pourrait bien être? Nous avons toujours cru que lorsqu'un timbre était original il était... authentique et même que lorsqu'un timbre était authentique il était également... original. Nous serions-nous trompé?);

6° Qu'il n'y a jamais eu *des* planches originales (authentiques et vraies?), *mais une seule*;

7° Que ces timbres n'ont pas été livrés *en petit*

nombre, puisqu'on a tellement fatigué la planche qu'actuellement *elle est usée* ;

8° Enfin ces timbres ne se vendent pas encore 6 à 8 francs, leur prix étant fr. 2 50 pour les premiers tirages et fr. 1.50 pour les derniers.

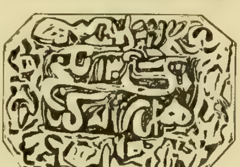
Donc, de tout ce qu'a écrit M. Renouard, Alfred, IL N'Y A PAS UN MOT DE VRAI !

Nous pourrions relever bien d'autres inexactitudes, entre autres celle du 52 centimes de la Réunion, *carotte* de l'inoubliable Choppy, payée deux rasoirs à l'imprimeur, qui vaut 50 fr., d'après M. l'ingénieur, mais nous croyons devoir borner là nos observations. En terminant, nous formulons un vœu, c'est de voir le futur *Ange Conducteur de la Timbrophilie* être désormais moins ingénieur, plus timbrophile, c'est-à-dire moins léger, plus sérieux.

CHONIQUE FISCALE

ADHOVE-REHMAN

L'*Ami des Timbres* a reçu le timbre ci-contre « représentant des inscriptions diverses dans un octogone allongé ». C'est tout ce qu'en dit notre confrère. Imitons sa réserve.



Imprimé en couleur sur papier blanc

rupee, mauve sur mauve.

ALSACE-LORRAINE

Annoncé par la *Revue Ph. Franç.*, un timbre de 20 pfen. *Dimension*, rencontré sur un acte notarié de 1890 :

20 pfennig, gris.

ANHALT

Nous tenons de M. Wulbern une nouvelle valeur qui est en même temps un nouveau type, rappelant celui de 1885, sauf qu'ici il n'y a pas d'ovale sur les côtés et que la valeur est placée en chiffres dans les angles.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 pfennig, lilas.

ARGENTINE (Républ.)

Nous avons un timbre pour paquets de tabac d'un type rappelant l'ancien, mais plus grand. Au centre, une tête de Mercure à gauche, dans un double cercle contenant : *Ley de Agosto 2 de 1895 — impuesto internos* ; au-dessus, sur une banderole : *Republica Argentina* ; au-dessous, la valeur sur un large cartouche ; caducée de chaque côté, en haut ; branches de chêne et olivier en bas :

1 1/2 centavos, noir sur blanc.

BUENOS-AYRES (Municipalité de).—Les timbres *derechos de piso* ont conservé leur type, mais la taxe a été doublée, ce qui est une compensation:



40 centavos, violet
4 pesos, brun
20 — rouge

L'Ami des Timbres, à qui nous empruntons la nouvelle, signale un type analogue, millésime 1894, sans légende :

75 centavos, vert.

SAN-JUAN (Prov. de). — La série des immenses timbres d'impôt sur les raisins et le vin comprend les valeurs suivantes, d'après la *Gazette Timbrologique* :

60 centavos, brun rouge
95 — brun
2 75 — outremer.

TUCUMAN (Pr. de). — Il nous vient par l'entremise de l'ami Roussin le timbre aux armoiries de la République Argentine ci-contre renfermées dans un losange ayant pour inscription : *Provincia de Tucuman — Marchamo* et la valeur. *Marchamo*, d'après notre dictionnaire, signifie « Plomb de la douane ».



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 centavos, bleu foncé.

BERAR

Encore un timbre *court fee* annoncé par M. Langlois :

3 annas, noir

Et l'*Ami des timbres* a reçu :

Revenue 1875,	1 anna,	violet, surch. rouge	
— 1879,	2 annas,	brun	
— —	8 —	vert	
— —	1 rupee,	bleu	
— —	1 1/2 —	brun rouge	
— —	6 —	violet	

BHAVNAGAR-DURBAR

De l'émission de 1887, valeur en chiffres, il y aurait eu plus de ce qui a été signalé :

8 rupees, indigo



BHOPAL

Nous recevons de l'ami Roussin le timbre ci-contre, différent de celui connu par le cercle intérieur plus large et les dessins d'angles :

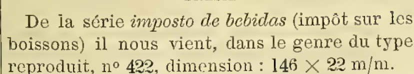
1 anna, noir sur blanc mince

BOLIVIE

Nous voyons annoncé par l'*Ami des timbres,* « un nouveau timbre fiscal », rappelant ceux connus.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 centavos, vermillon



BRÉSIL

De la série *imposto de bebidas* (impôt sur les boissons) il nous vient, dans le genre du type reproduit, n° 422, dimension : 146 × 22 m/m.

20 reis, noir sur vert, percé en ligne

Et de la série de bandes *imposto do fumo* (voir nos 419 et 421).

20 reis, noir sur chair : 270 × 9 m/m



Nous avons enfin reçu, de l'ami Roussin, la bandelette ci-haut qui n'annonce pas son emploi. Dimension : 71 × 10 m/m, percé en points :

2 reis, bleu sur blanc

CUBA



Les timbres mobiles pour Polices, etc., sont pour 1898-1899 au type ci-contre employé en Espagne en 1896, avec cette différence que ..: *clase* a été remplacé par *sello* ...

Les valeurs sont les suivantes :

Sello 13°,	5 c. de peso,		brun rouge
— 12°,	35 —	—	brun violet
— 11°,	50 —	—	vert émeraude
— 10°,	75 —	—	bleu pâle
— 9°,	1 peso	10 c.,	noir gris
— 8°,	1 —	50 —	brun carmin
— 7°,	1 —	85 —	bistre gris
— 6°,	3 pesos,		chocolat
— 5°,	6 —		violet clair
— 4°,	11 —	25 c.,	carmin vif
— 3°,	18 —	75 —	vert bronze
— 2°,	28 —	10 —	rouge
— 1°,	37 —	50 —	bleu foncé

Pour ceux que cela intéresse, le papier timbré a le même type, sauf les armoiries qui sont en relief. Il y a en plus un « Sello 14° » noir « 100 pliejos por 40 cent ».

Les timbres *Giro* restent aux armoiries, type allongé. Les valeurs sont :

c. de peso : 5, 15, 20, 30, 60, 80, carmin-rouge
pesos : 1.20, 1.40, 1.80, 2, 2.40, 3 —
— 3.60, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 15, —

Les timbres *movil* restent aussi ce qu'ils étaient, sauf le millésime aujourd'hui : *1898 y 99 :*

5 c. de peso bleu
25 — — vert émeraude

De la série *Impto de la Deuda de Cuba,* il y a avec le millésime 1897-98 *(Revue Ph. Franç.) :*

313 mils, bien foncé

ESPAGNE

Les timbres *impuesto de Guerra* comptent aujourd'hui les valeurs suivantes renseignées par la *Revue Ph. Franç. :*

15 centimos,	vert
30 —	—
40 —	—
50 —	—
70 —	—

1 p. 50 c., carmin
2 pesetas, —
2 — 50 c. —
3 —
4 — —

La série *Impuesto Sobra titulos de renta* avec millesime 1893-95, le même confrère signale :

12 pesetas, olive

GONDAL

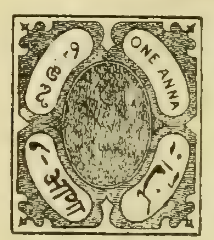
Au type reproduit n° 417, il existe en plus :

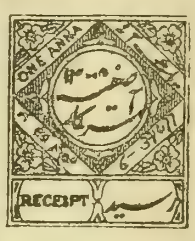
2 annas, brun, piqué 13 1 2

Et le 1 anna avec le fond de l'ovale uni au lieu d'être ligné :

1 anna, bleu

HAYDERABAD





L'*Ami des Timbres* nous fait connaître deux singuliers timbres fiscaux, inconnus jusqu'ici. Nous reproduisons leurs types. Notre confrère ne donne, à leur égard, aucun renseignement.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1 2 :

1 anna, noir
1 — rouge

Appel aux renseignements.

N'y aurait-il pas parmi nos lecteurs, clients, confrères, quelqu'un qui puisse nous communiquer des timbres, toutes valeurs, de l'émission des Pays-Bas 1867, avec *oblitération à date?* Cette communication nous serait fort utile pour un article en préparation.

Nous renouvelons notre demande de communication du *faux timbre* 5 c., type 1891 actuel, mis en circulation fin 1893.

Exposition philatélique de Turin.

On nous envoie, avec prière d'insertion, cinq colonnes de journal donnant le règlement et les conditions du concours. Il ne nous est pas possible de reproduire tout cela, notre numero y suffirait à peine. Pour ceux que la chose intéresse, nous les prions de bien vouloir s'adresser au *Président de la Commission pour l'Exposition philatélique à Turin (Italie).*

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38. — Teleph. 11



LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier

Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . „ 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AÇORES

Emission commémorative (voir *Portugal*).

AFRIQUE PORTUGAISE

Sous le nom de *Africa*, les colonies portugaises : *Angola, Cap Vert, Congo, Guinée, Lourenzo Marques, Mozambique, St-Thomas et Prince* et *Zambèze* ont reçu une série de timbres commémoratifs (voir *Portugal*).

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

Le *L. P.* signale un nouveau timbre provisoire. C'est le 3 shillings actuel qui a reçu la surcharge : *One-penny* sur deux lignes, le premier mot ayant 8 m/m de long, le second, 13 :

1 penny sur 3 shillings, vert, surch. rouge.

BELGIQUE

La vente du timbre à 35 centimes, sans talon, vient d'être interdite (*ordre du 26 février*) aux percepteurs des postes. C'est le seul timbre dans cet état que possédait encore la poste. En présence de cette interdiction, nous rappellerons cette déclaration du ministre aux Chambres, que la poste vendrait les timbres, avec et sans talon, selon la demande du public. *Cette promesse n'a été tenue que pour écouler les timbres imprimés.*

Le *Timbrophile Belge* ajoute aux réimpressions, déjà signalées ici, les suivantes :

Type 1861.	1 cent., vert jaunâtre sur blanc mince.				
—	10	— brun violet	—	—	
Type 1865.	10	— gris fer	—	—	
— 1866.	1	— —	—	—	

Ces derniers timbres ne sont pas démonétisés. Et cependant on les réimprime. Comme cela a lieu d'étonner, l'illustre Nemo, peut-être se chargera-t-il de faire une interpellation au ministre.

Nous n'avons pas parlé, jusqu'ici, d'un timbre 2 cent. jaune, imprimé sur le papier à filagramme des timbres de Chemins de fer. M. le comte d'Assche, qui l'a annoncé le premier, nous dit ne pas l'avoir vu, mais il tient son renseignement d'une personne digne de toute confiance qui en a eu un bloc de 12 entre les mains

en 1895 et qui provenait du bureau de poste de Tournai. Un autre correspondant en aurait eu également 3, toujours au dire de M. le comte d'Assche, et il les aurait reçus aussi de Tournai :

2 cent., jaune (avec filagramme armes).

BHOPAL

La circulaire de MM. Smith & Son rapporte ce qui suit :

« Nos éditeurs ont reçu une feuille de 1 anna brun-rouge, du type grand carré, sur papier velin teinté couleur café, en laquelle le relief central manque.

La feuille consiste en 24 timbres sur 6 rangées de 4 et ne sont pas perforés. Il n'y a d'autre erreur dans l'inscription que les lettres elles-mêmes. Dans le 1er et le 16e, le B de NAWAB est comme H et au 10e timbre, l'H de *Shah* n'est pas barré.

En plus, il y a un 2 annas, vert, sur papier indigène, perforé 3 1/2 et 3 1/4 :

1 anna, brun-rouge, non dentelé, 24 variétés.
2 annas, vert, piqué 3 1/2, — —

BRÉSIL

Extrait de l'*Ami des Timbres* :

Parana. — Cet Etat va avoir une Administration postale particulière, d'après le document suivant publié dans le journal officiel :

GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT

Administration de S. E. M. le Dr José Pereira Santos Andrade, *gouverneur de l'État.*

Loi no 276 du 7 janvier 1898.

Le Congrès législatif de l'État de Parana a décrété et je sanctionne la loi suivante :

Article premier. — Il est créé une administration des postes de l'Etat, subordonnée au Secrétariat des Finances et à la charge de laquelle sera le service postal dans les limites du territoire du même Etat, avec le personnel et les taxes indiqués dans le tableau annexé sous la lettre A.

Art. 2. — En outre du personnel de la division centrale dont le siège est à Coritiba,et dont il est parlé dans l'article antérieur, il y aura dans chaque localité un bureau de poste qui sera confié aux agents fiscaux actuels, et là où il n'y en aura pas, il sera confié à une personne nommée par le Gouverneur qui percevra les taxes du tableau indiqué.

Paragraphe unique. — Les agents fiscaux, qui rempliront les fonctions d'agents postaux, auront un pourcentage sur la vente des timbres, lequel pourcentage sera fixé par le Gouvernement et les agents nommés dans les localités où il ne se trouverait pas de bureau fiscal percevront, outre les taxes fixées dans le tableau, un pourcentage sur cette vente qui ne sera jamais inférieur à 50 p. c.

Art. 3. — Le Gouvernement est autorisé à dépenser, dès maintenant, pour l'installation de la direction et de tout ce qui pourrait être nécessaire pour l'accomplissement de ce qu'ordonne cette loi, jusqu'à concurrence de 10 contos de reis (10.000 $000).

Art. 4. — Le Gouvernement est également autorisé à déterminer, avec les compagnies des chemins de fer, le service du transport des malles-poste, ainsi qu'à faire consigner dans les contrats de diligences qui reçoivent des subventions de l'Etat, l'obligation de la part des contractants, de faire ce service, en ayant des courriers où ce serait nécessaire.

Art. 5. — Pour faire face aux dépenses qui résultent de cette loi, il est créé un impôt de timbres poste qui sera perçu conformément au tableau, sous la lettre B.

Art. 6. — Pour les effets de l'article antérieur, le gouvernement est autorisé à émettre des timbres des valeurs qu'il jugera convenable, en adoptant les formules correspondantes et dépensant pour cela jusqu'à concurrence de cinq contos de reis.

Art. 7. — Sont exemptes du payement de cet impôt de timbres-poste, les correspondances officielles des autorités de l'Etat et des municipalités entre elles, ou quand elles sont adressées aux autorités fédérales de l'Etat.

Art. 8. — Le gouvernement enverra les règlements nécessaires, payera le personnel, ouvrant les crédits qui seraient nécessaires, de façon à organiser au plus tôt le service créé par cette loi.

Art. 9. — Les dispositions contraires sont abrogées.

Soit fait imprimer, publier et appliquer par le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce et de l'Industrie.

Fait, au Palais du Gouvernement de l'Etat de Parana, le 7 janvier 1898, xe de la République.

Signé : José Pereira Santos Andrade.
Luiz Antonio Xavier.

Loi par laquelle M. le Directeur-Gouverneur de l'Etat a sanctionné le décret du Congrès législatif, créant l'Administration des postes de l'Etat et promulgant d'autres dispositions.

Fait par Alcides Muntioz.

Scellé et publié, Secrétariat des Finances, du Commerce et de l'Industrie, le 8 janvier 1898.

Le Directeur,
Signé : Alfredo Bottencourt.

BUNDI

Reçu en communication de M. Evans, le timbre 4 annas ci-contre, dont le type est refait. Il y a encore 120 timbres à la feuille formant autant de variétés, d'une dimension un peu plus grande aujourd'hui, laquelle varie de 22 à 23 m/m. Les ornements très rapprochés du haut et du bas sont plus éloignés à ce type. Les inscriptions au-dessus et au-dessous du *Khouttar* ont été transposées :



4 annas, vert émeraude sur blanc vergé.

Nous croyons qu'on s'est un peu hâté de crier

Bravo Bundi! pour la modestie avec laquelle ce pays avait émis ses timbres.

CANADA

On nous annonce la carte-lettre 2 cents au nouveau type de timbre :

2 cents, vert sur bleu-lilas

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Le *M. J.* a reçu une carte 1 1/2 d. de 1890, surchargée comme la carte provisoire de l'année dernière qui était formée des cartes 1896 et avec *Union postale universelle* ajouté en haut, en noir. C'est la variété avec trois barres :

1 1/2 penny, gris surch. noire

CHILI



Nous parlions le mois passé de nouveaux *timbres-taxe*. En voici le dessin dont les valeurs sont imprimées uniformément en carmin :

1, 2, 4, 6, 8, 10, 20 centavos, carmin.

CHINE

Voici le nouveau type du 1 cent de la série destinée à remplacer celle en cours. Ce timbre a paru le 7 février dernier; il a été gravé par MM. Waterlow et Fils de Londres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

1 cent, jaune brun

ÉQUATEUR

Le *Am. J. of Phil.* a vu le timbre fiscal 1897-1898 que nous reproduisons à la 2e partie de ce numéro, ayant servi comme timbre-poste :

10 centavos, gris

ESPAGNE

A peine avons-nous annoncé la suppression



des timbres de franchise pour les membres de la Chambre, que nous en recevons à l'ancien type, mais imprimés cette fois en bleu :

Sans valeur, bleu, piqué 14

FERNANDO PO

Le 6 cent de peso nous vient avec la surcharge ovale violette. Nous l'avons déjà renseigné avec la surcharge rouge :

5 cent sur 6 c., violet, surch. violette

GAMBIE

Les nouveaux timbres ne seront mis en vente que le mois prochain, ainsi qu'il résulte de l'avis suivant que nous cueillons dans le *L. P.* :

Retrait de l'émiss on actuelle des timbres de Gambie.

Le 1er mai 1898, l'émission présente, si même elle n'est pas épuisée, de toutes les dénominations de timbres-poste de Gambie qui seront alors dans les mains du gouvernement, seront détruites et une nouvelle série complète de timbres sera mise en circulation.

Bureau de l'Administration,

Balhurst, Gambie, 31 janvier 1898.

HAÏTI

L'Administration ayant manqué de timbres à 2 cents, a pris les timbres à 20 cents bruns de 1893-1895 et les a surchargés pour en faire des 2 cents; mais la réserve n'étant pas suffisante, on a fait la même opération avec quelques milliers de timbres 20 cents actuels.

Les 20 cents de 1893, sans surcharge, vont acquérir, par ce fait, une certaine rareté; quant à ceux de 1896, 20 cents, c'est avec la surcharge qu'il obtiendra cette rareté.

Il est question de retirer de circulation tous les anciens timbres aussitôt que les nouveaux seront arrivés à Port-au-Prince.

HONDURAS BRITANNIQUE

Le *D. B. Z.* annonce une carte semblable à celle 3 cents, mais comme elle est réservée à l'intérieur, elle porte simplement : *Post Card — British Honduras* :

1 cent, vert sur chamois.



Le même, annonce un timbre d'une valeur nouvelle répondant au type des timbres en cours, ci-contre :

25 cents, brun-rouge, chiffre vert.

INDE PORTUGAISE

Emission commémorative. (Voir Portugal.)

JAPON

Emission d'une carte simple et avec réponse, valeur 4 sen, décrite par le *D. B. Z.* Sera repro-

duite le mois prochain. Dimension, 141 × 91 m/m.

4 sen, brun violet sur crème
1 1/2 — —

MACAO

Timbres commémoratifs. (Voir Portugal.)

Le *M. J.* a reçu trois variétés de cartes formées des doubles cartes de 1892. Toutes ont les mots : E TIMOR biffés en rouge et la carte simple a : *com resposta paga* et *avec réponse payée* effacé de la même manière.

Impression de la formule en bleu avec timbres adhésifs 5 et 20 reis 1894 :

Carte postale 5 reis, orange
— 5 + 5 — —
— 20 + 20 — lilas

MADÈRE

Timbres commémoratifs. (Voir Portugal.)

MAURICE

Le *D. B. Z.* fait connaître le fameux timbre commémoratif arrivant comme les carabiniers



d'Offenbach. Au centre, les armoiries de l'île avec millésimes sur banderole : *1837* à gauche, *1897* à droite; sous les armoiries, l'inscription : *Stella clavisque maris indici*; à gauche : *Diamond*; à droite, *Jubilee*; en haut : *Mauritius postage*; en bas, la valeur en toutes lettres.

Gravé et imprimé par les soins de la maison De La Rue & Cie, de Londres, sur papier blanc, au filagramme couché *CA* et couronne, piqué 14 :

36 cents, jaune brun et carmin

N'ayant reçu aucune nouvelle de Port-Louis, nous pensons que ce timbre n'est pas encore émis. Du reste, le confrère à qui nous empruntons le type, dit n'avoir reçu qu'un timbre frappé du mot *specimen*.

NOUVELLE ZÉLANDE

Cette colonie anglaise a changé ses timbres pour une série nouvelle, composée de treize valeurs, exécutées par la maison Waterlow & Sons, de Londres, à qui nous devons déjà tant de beaux timbres, parus ces derniers temps.

Il est certain que cette émission du 5 avril n'a d'autre but que celui d'augmenter les ressources de la poste. En présence de ces magnifiques timbres, on pardonnerait volontiers cette spéculation de la part du gouvernement, s'il nous était prouvé que cette émission est régulière et qu'elle n'est pas l'avant-coureur d'autres. En attendant que nous soyons fixé sur les intentions du gouvernement que nous suspectons beaucoup, voici en quoi consiste la nouvelle série :

1^r^ Type.	*1/2 penny.*	Le mont Cook situé dans la partie méridionale de l'île.
2e —	*1 penny.*	Vu du lac Laupo et montagnes volcaniques ;
3e —	*2 pence.*	Détroit sur la côte S.-O. de la Nouv^lle^ Zélande ;
4e —	*2 1/2 pence.*	Lac Wakatipu et le mont Earnshaw ;
5e —	*3 pence.*	Les oiseaux sacrés de Huia ;
6e —	*4 pence.*	Terrasses blanches et roses ;
7e —	*5 pence.*	Gorge d'Otira et volcan Ruapehu ;
8e —	*6 pence.*	L'oiseau Apterix ;
9e —	*8 pence.*	Canot de guerre Maori ;
10e —	*9 pence.*	Terrasses blanches et roses (2e édition) ;
11e —	*1 shilling.*	Kakas ou perroquets sauvages ;
12e —	*2 shillings.*	Entrée du détroit de Milford ;
13^e^	*5 shillings.*	Le mont Cook (2e édit.).

L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc, piqûre 15 :

1/2 penny,	gris
1 —	brun, centre bleu
2 pence,	brun violet
2 1/2	bleu
3 —	brun jaune
4 —	rose carmin
5 —	brun
6 —	vert gris
8 —	bleu
9 —	violet
1 shilling,	brun
2 shillings,	vert bleu
5 —	vermillon



Après nous avoir mis en présence de toutes les beautés du pays, il importerait que la poste, puisqu'elle accepte les annonces sur ses timbres, nous fasse connaître maintenant le prix du voyage aller et retour, les hôtels recommandables, le prix de la pension, bougie comprise, afin de nous engager à aller voir ces merveilles.

L'autorisation d'émettre des timbres jubilaires a été refusée, dit le *M. J.* Un bon point à l'Administration des postes.

PÉROU





Nous recevons de l'ami Roussin les deux télégraphes que nous avions annoncés d'après son journal.

Le 40 centavos représente le monument du « dos de Mayo » et le 1 sol celui de M. Grau, à Callao.

Impression de couleur sur papier blanc, piqûre 12 :

40 centavos,	carmin
1 sol,	vert émeraude

Le *M. J.* dit avoir vu la carte 5 centavos avec le timbre noir de l'Hôtel des postes, imprimée en noir :

5 centavos, noir

PERSE

La série à effigie, dont nous avons donné le type dans un de nos précédents numéros, est complétée comme suit :

2 krans,	rose
3 —	jaune
4 —	gris
5 —	vert clair
10 —	orange
50 —	violet



Nous avons à l'ancien type ci-contre des bandes nouvelles de la dimension : 300 × 82 m/m :

2 (chahi) brun sur jaunâtre
3 — violet —
6 — jaune —

PORTUGAL ET COLONIES

Vasco de Gama, à la mémoire duquel le gouvernement Portugais et la Société de Géographie de Lisbonne consacrent des fêtes commémorant le 4e centenaire de la découverte des Indes, est une des gloires maritimes des xve et xvie siècles.

Vasco de Gama naquit, dit-on, à Sinès en 1469. Son père, Estevan de Gama, fut lui-même un des marins les plus illustres de l'époque et occupait une grande charge à la Cour.

La flotte qui devait découvrir la route des Indes était composée des vaisseaux suivants :

Le *San Gabriel*, 120 tonneaux, vaisseau amiral.

Le *San Raphaël*, 100 tonneaux, commandant Paul de Gama.

Le *Berrio*, 50 tonneaux, commandant Nicolas Coelho.

L'objectif de la flotte était Calicut. Le 8 juillet 1497, Vasco de Gama, accompagné de Barthélemy Dias, s'embarquait donc à Rastello, près de Lisbonne.

Son voyage réussit pleinement; il revint à Lisbonne dans les premiers jours d'avril 1499 et fut nommé Grand Amiral des Indes.

La série des timbres émise le 1er avril dernier est composée de huit types, tous gravés avec soin par MM. Waterlow & Sons, de Londres.

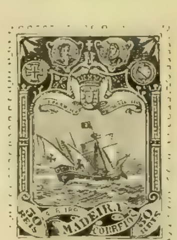
Le 1er TYPE nous montre la flotte de Vasco de Gama ; au premier plan, le vaisseau amiral avec la croix de l'ordre du Christ sur l'une des voiles, le tout dans un cadre oblong avec l'inscription du pays suivie de *Correos — 1498-1898* et la valeur ; à gauche, les armes de Portugal ; à droite, la croix de l'ordre du Christ ; dans les angles supérieurs, une étoile à gauche, un éléphant à droite, posé singulièrement ; dans les



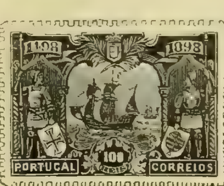


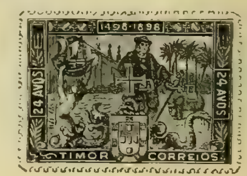












angles inférieurs, des emblêmes nautiques et de géographie;

Le 2e TYPE nous fait voir encore la même flotte abordant à Calicut; cadre cintré du haut, avec l'inscription du précédent; millésime *1498-1898* dans les angles supérieurs; en bas, de chaque côté, la valeur au-dessous d'une ancre, puis, sur un cartouche : *V. Gama Chega a Calicut*;

3e TYPE. — Embarquement de Vasco de Gama à Rastello; inscription cintrée des précédents types; millésime et armoiries en bas;

4e TYPE. — Figure allégorique : la Muse de l'Histoire; à l'horizon, la flotille apparaissant dans une gloire; en bas, les armoiries, le millésime et la valeur; en haut, le nom du pays et *Correios*. Cadre rectangulaire debout;

5e TYPE. — Vaisseau amiral dans un rectangle; au-dessus, deux médaillons ronds contenant les portraits microscopiques de Vasco de Gama et de L. de Camoès; plus bas, les armoiries et l'inscription : *e se mais mundo trouvera, la chegara* (Et le monde serait encore plus grand, qu'il le parcourrait); en bas, sur banderoles, la valeur, les millésimes et le nom du pays suivi de *Correios*;

6e TYPE. — Figure allégorique : l'ange Raphaël (?) tenant la croix et l'épée debout, dans une coquille de noix où les armes du pays; millésimes et valeur en bas; nom et *Correios* en haut;

7e TYPE. — Toujours le vaisseau amiral, c'est à croire que c'est lui qu'on fête, car le héros demeure, à peu près invisible; de chaque côté, un chevalier; au-dessous, les armoiries et les millésimes; en bas, la valeur, le nom et *Correios*.

Ce dessin n'est pas bien heureux;

8e TYPE. — Cette fois nous avons Vasco de Gama, mais en singulière posture, avec sa redoutable épée; devant lui, les armoiries et la croix de l'ordre du Christ, puis, dans le fond, toutes sortes de choses : sirène *élevant* un bateau à voiles; un serpent; un éléphant bien nourri; des palmiers, etc.; en haut, les millésimes; en bas, le nom et *Correios*; sur les côtés, la valeur.

Pas plus heureux comme dessin que le précédent.

L'impression de tous ces timbres est en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

Açores, Afrique, Madère, Portugal.

1er TYPE.	2 1/2	reis,	vert bleu
2e —	5	—	vermillon
3e —	10	—	violet
4e —	25	—	vert jaune
5e —	50	—	bleu foncé
6e —	75	—	brun rouge
7e —	100	—	brun
8e —	150	—	bistre

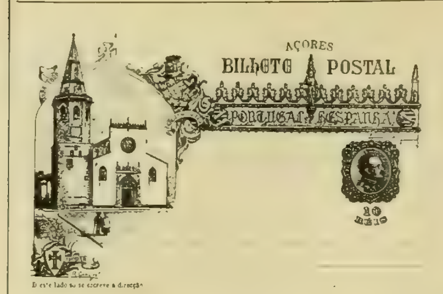
	Inde	Macao Timor	
1er type	1 1/2 reis,	1 1/2 avos,	vert bleu
2e —	4 1/2 —	1 —	vermillon
3e —	6 —	2 —	violet
4e —	9 —	4 —	vert jaune
5e —	1 tanga	8 —	bleu foncé
6e —	2 —	12 —	brun rouge
7e —	4 —	16 —	brun
8e —	8 —	24 —	bistre

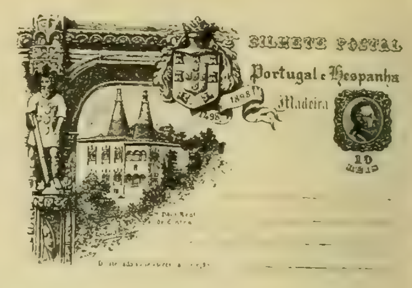
Pour que la fête fût complète, il fallait aussi des cartes postales. Il n'y en a que 12 pour chacun de ces pays, savoir :

1er type. Représente l'église bien modeste de St-Jean, à Thomar;
2e — — l'église des Hyéronimites;
3e — Fenêtre du couvent du Christ, à Thomar;
4e — Pas d'indication, probablement un château ayant appartenu à un créancier du Portugal;
5e — Palais royal de Cintra;
6e — Vieille église de la Conception (Lisbonne);
7e — Porte latérale des Hyéronimites;
8e — Pas d'indication;
9e — Il y en a quatre variétés par les illustrations placées au verso : Portrait de Vasco de Gama dans un médaillon rond; château de la Roche, à Cintra; tour de Ste-Marie de Bellem; cathédrale de Lisbonne.

Les couleurs sont différentes pour chaque pays, sauf le timbre qui est carmin (10 reis, 1/4 de tanga, 2 avos) ou violet (20 reis, 1 tanga, 3 avos) :

Types	Açores	Afrique	Inde	Macao	Madère	Portugal	Timor
1er	bleu	gris	réséda	bistre	jaune	gris perle	lilas
2e	violet	bleu foncé	gris bleu	violet	lilas	bistre	bistre
3e	outremer	bistre	—	brun rouge	bleu foncé	bleu foncé	violet
4e	bistre	lilas	bleu	gris	violet	vert bleu	jaune
5e	brun rouge	bleu	olive	bistre	gris	violet	lilas
6e	violet	gris bleu	gris	bleu	brun rouge	chocolat	gris perle
7e	lilas	gris	violet	violet	bleu foncé	gris bleu	chocolat
8e	gris bleu	bistre	lilas	lilas	brun rouge	violet	bleu foncé

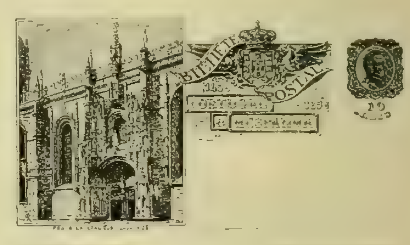

AÇORES
BILHETE POSTAL
PORTUGAL E HESPANHA
10 REIS


BILHETE POSTAL
Portugal e Hespanha
Madeira
1498
1898
10 REIS

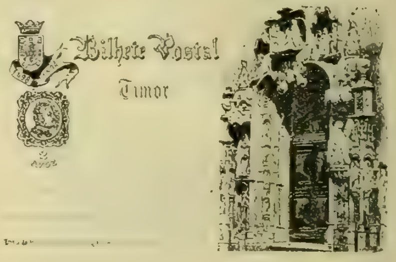

1498
1898
AFRICA
Bilhete Postal
10 REIS
Deste lado só se escreve a direcção


BILHETE POSTAL
PORTUGAL E HESPANHA
Madeira
DEZ REIS
1498-1898


BILHETE POSTAL
Centenario da India
Janella do Convento de Christo
em Thomar


BILHETE
POSTAL


Bilhete postal
2 AVOS


Bilhete Postal
Timor
AVOS



UNION POSTALE UNIVERSELLE
PORTUGAL
CARTE POSTALE

Les cartes à 20 reis, 1 tanga ou 3 avos sont du 9e type. Il y en a quatre variétés :

1re variété, imprimée en gris bleu
2e — — violet
3e — — bistre
4e — — gris

Toutes ces cartes ont été imprimées à la Monnaie de Lisbonne ; le type du timbre représente l'effigie du roi Charles Ier.

Les *timbres-taxe* ne paraîtront que le 1er mai.



Le type nous fait voir la réception de Vasco de Gama chez le sultan Samorin, vraie scène théâtrale.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 ; la valeur et *Continente*, en noir :

5 reis, noir
10 — violet
20 — chair
50 — gris bleu
100 — rose sur rose
200 — brun sur carmin.

QUEENSLAND

Le 6 pence avec chiffre aux quatre angles est en usage, écrit la *Austral. Phil.* Filagramme Q. et couronne, piqûre 13 :

6 pence, vert

RUSSIE

Ourjoum *(Viatka)*. — Ceci est le nouveau type paru le 25 janvier dernier. Il représente



un cygne au centre d'un ovale large ; inscription du cadre oblong, en haut : *Ourjoumskaja* ; en bas : *Ziemskaja Postchta* (poste rurale d'Ourjoum) ; à gauche : *Marka*, (timbre) ; à droite : *Dwie kop* (deux kopecks) chiffres dans les angles intérieurs.

Imprimé en noir et bleu sur blanc, piqué 12 1/2 :

2 kopecks, noir et bleu.

Pskoff *(Pskoff)*. — Voici les deux types dont nous parlions le mois dernier :





Schadrinsk *(Pérou)*. — Ci-contre le timbre que nous avons annoncé le mois précédent. L'inscription est : *Schadrinskoy Ziemskoy Potschti* (de la poste russe de Schadrinsk).

3 kop., noir, carmin et bleu.

Soumy *(Charkoff)*. — Depuis 1872 cette poste



avait supprimé ses timbres. Les remords sont venus et voici un timbre où il n'y a pas plus de trois sacs dans un écu entouré d'un cercle avec chiffres aux quatre côtés ; cadre rectangulaire ayant pour inscription : *Soumskaja Ziemskaja Potschta* (poste rurale de Soumy) ; en bas : *Piat kop* (cinq kopecks).

Imprimé en couleur sur fond pointillé bleu, piqué 13 :

5 kopecks, carmin et bleu.

THESSALIE

Le *Stamboul* du 11/12 avril publie les lignes ci-après qui nous sont envoyées par MM. J. Tchakidji et Cie, avec les détails qui suivent :

« *Les nouveaux timbres-poste pour la Thessalie.* — La série spéciale des timbres-poste qui vient d'être créée par Iradé Impérial pour l'usage exclusif des bureaux de poste de la Thessalie, va être mise en cours incessamment dans tous les bureaux de la Thessalie.

» D'après nos renseignements particuliers, ces timbres, dont la quantité sera limitée et l'usage provisoire, seront, à cause de cela et

aussi de leur valeur historique, très recherchés. Avis donc à nos lecteurs philatélistes. »

Un avis à peu près conçu dans les mêmes termes a vu le jour dans l'*Oriental Advertiser* de même date. Nous croyons inutile de le reproduire.

Enfin, nos correspondants nous avisent que les timbres ont été émis le 15 avril dernier.

Dans un octogone sont au milieu les armoiries connues (le Thougra) avec chiffres à gauche et l'équivalent en chiffres turcs à droite; au-dessus : *para* ou *piastres* et *pare* ou *ghourouch;* à la partie supérieure : *Devlet alié Osmanié Postassi*, c'est-à-dire : Postes de l'Empire ottoman : au bas : *Meftouhadane Thessalia Kitassi postassena makhsousder*, c'est-à-dire : Spécial pour la Thessalie, partie des pays conquis; sous le Thougra, le Pont de Larissa.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13; 12 timbres à la feuille :

10	paras,	vert jaune
20	—	carmin
1	piastre,	bleu foncé
2	—	ocre jaune
5	—	lilas

Il n'aurait été imprimé que 300,000 timbres de chaque valeur, chiffre trouvé suffisant pour le peu de temps que les troupes ottomanes doivent encore occuper la Thessalie. Il paraîtrait même que, pour éviter toute spéculation, les lettres seraient affranchies par les soins des employés des postes qui ne pourraient vendre de ces timbres au public...

Le but du gouvernement, nous dit-on, serait, en créant ces timbres, de laisser un souvenir *palpable* (c'est le mot) de l'occupation de ce pays par ses troupes.

A l'occasion de l'Exposition de Yildiz, ouverte dans un but de bienfaisance, en faveur des familles des soldats morts pendant la dernière guerre, il y sera vendu, par suite d'un Iradé Impérial, en plus d'une foule d'objets, à des prix plus élevés que la valeur, des séries (5,000) des timbres de la Thessalie à 5 francs la série, prix qui sera affiché dans l'Exposition.

TIMOR

Émission commémorative (voir Portugal).

TRINITÉ

Nous trouvons dans le *M. J.* le document suivant au sujet d'une nouvelle émission commémorative devenant de plus en plus nombreuses, depuis la fameuse convention postale.

Le Gouverneur au Secrétaire d'État :

Palais du Gouvernement, 22 décembre 1897.

Copie n° 463.

—

MONSIEUR,

Le 31 juillet 1898 sera mémorable dans les annales de *Trinidad* à cause du 400e anniversaire de sa découverte par Christophe Colomb. Ce jour-là, en l'année 1498, il vit les pics de la Trinité sur la côte sud de Trinidad et en même temps, il vit, le premier, le continent de l'hémisphère occidental.

J'ai l'intention de célébrer ce remarquable événement pendant la visite de l'escadre nord américaine et des Indes occid. en février prochain ; à ce sujet, je m'adresserai à vous dans une dépêche spéciale, mais je désire avoir un monument durable dans l'émission d'un timbre commémoratif, désir partagé par mon conseil exécutif.

La taxe d'affranchissement pour lettres entre toutes les parties de l'Empire de Sa Majesté est sur le point d'être réduite à 2 pence, de telle sorte qu'un nouveau timbre de cette valeur sera nécessaire Je pense que ce nouveau timbre 2 pence pourrait être fait en commémoration de la découverte de la Trinité par Colomb.

Je propose que 500,000 de ces timbres soient vendus au public, après lesquels un timbre 2 d., du modèle ordinaire de la Trinité, sera émis. Ce timbre commémoratif sera employé pour l'affranchissement seulement, de sorte qu'il peut être imprimé en n'importe quelle couleur et dimension. Je laisse tous les détails au bon goût de MM. De La Rue et Cie, mais j'envoie une photographie d'une fenêtre en vitres mises en couleur qui se trouve ici dans la chambre du Conseil ; ce dessin, je désirerais, si possible, l'adopter dans ce but. L'artiste réduirait probablement le nombre des figures et modifierait autrement la gravure, mais j'aimerais que le timbre, dans ses grandes lignes, suive le dessin de la fenêtre.

Il est absolument nécessaire que l'émission soit à la Trinidad en juin 1898, afin qu'elle soit mise en circulation le 31 juillet.

Je puis mentionner que la célébration en question et le timbre commémoratif excitent un grand intérêt, et si vous approuviez la proposition, comme sincèrement je le crois, les agents de la Couronne seraient immédiatement chargés de prendre les mesures nécessaires dans ce but.

J'ai, etc...

(*Signé*) Hubert E. H. JERNINGHAM,
Gouverneur.

Le Secrétaire d'État au Gouverneur,
Downing street.

25 janvier 1898.

Copie. — Trinidad. — N° 20.

—

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche n° 463 du 22 décembre, concernant la proposition d'émettre

des timbres commémoratifs du 400e anniversaire de la découverte de la Trinidad par Colomb.

Rien n'est encore décidé au sujet de la réduction des taux d'affranchissement de l'Union postale dans l'Empire britannique, mais je n'ai pas pensé qu'il faille pour cela retarder l'émission spéciale proposée de 500,000 timbres 2 pence pour commémorer le 400e anniversaire de la découverte de l'île. Les agents de la Couronne ont donc été autorisés à satisfaire à votre demande dans le plus bref délai possible.

J'ai, etc...

(*Signé*) J. CHAMBERLAIN.

VENEZUELA

Le document suivant, que nous empruntons à l'*I. B. J.*, parle des timbres officiels signalés le mois passé ici :

Considérant que d'après les décisions de l'Union postale convenue, toute lettre officielle doit être expédiée à l'étranger franco de port et que la plupart des Etats qui y appartiennent possèdent pour cette correspondance des timbres spéciaux, nous décidons ce qui suit :

§ 1. Il doit être émis une nouvelle valeur postale d'après un nouveau projet qui portera le nom de timbre pour l'affranchissement de la correspondance officielle, vers l'étranger.

§ 2. Ce timbre sera haut de 28 m/m et large de 24. Il aura au milieu les armes du pays. Au dessus se trouvera l'inscription *Venezuela* ; au dessous : *Union postal universal*, et aux deux côtés la valeur des timbres correspondants en chiffres. Au-dessus des armes s'étendra la surcharge noire *Oficial*.

§ 3. L'émission contiendra les valeurs suivantes : 5 centimos, vert foncé; 10 centimos, rose; 25 centimos, bleu; 50 centimos, jaune rouge; 1 bolivar, violet.

§ 4. De ces timbres, il en sera émis autant qu'il en sera nécessaire. Cette quantité se calcule exactement d'après le nombre antérieur des lettres officielles de cette sorte expédiées à l'étranger.

§ 5. Le présent décret entrera en vigueur le 1er mai de l'année en cours.

§ 6. Les ministres de l'Industrie et de l'Instruction publique sont chargés de l'exécution de cette ordonnance.

Publié par moi, signé de ma main et muni du sceau du pouvoir exécutif de Caracas, le 20 janvier 1898, qui est la 86e année de l'indépendance et la 39e année de la réunion des Etats séparés en une fédération politique.

JOAQUIM CRESPO,
Président constitutionnel
des Etats-Unis du Vénézuéla.

Contresigné :

Le ministre de l'Industrie : J.-L. ARIOMENDI.

Le ministre de l'Instruction publique : R. VILLAVICENCIO.

Réimpressions des timbres 1852 de la Réunion.

(Suite. — Voir le numéro précédent.)

Nous recevons la lettre suivante :

Ce 9/4 1898.

CHER MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir votre bel article sur les réimpressions de la première émission de la Réunion, dans le numéro d'avril du *Timbre-Poste*.

Vous dites qu'il peut y avoir d'autres réimpressions que les quatre émissions que vous décrivez. Ceci est prouvé par le fait qu'il y a dans la collection Tapling, une feuille de réimpression qui consiste seulement en deux variétés de chacune des deux valeurs. Leurs types sont conformes à vos variétés 2 et 3 de la réimpression de 1866. Ils sont imprimés sur le papier de la quatrième réimpression. Les deux variétés du 15 centimes sont imprimées tête bèche, par rapport aux deux de 30 centimes.

Je regrette de ne pouvoir donner la date où ces réimpressions furent prises ou la source d'où M. Tapling les obtint, mais elles furent certainement imprimées avant 1890. En vous disant que le tirage de ces quatre timbres est très clair et soigneusement fait, vous pourrez peut-être savoir par d'autres l'époque à laquelle cette impression a été faite

Recevez, etc.

E.-D. BACON.

***

Pour toute réponse à notre article du mois dernier, M. Renouard, Alfred, envoie la pitoyable et peu digne lettre suivante à son éditeur, comme s'il n'avait pas connaissance de ce que nous avons écrit, bien que ayant reçu notre journal :

Paris, 4 avril 1898.

Mon cher monsieur Lemaire,

Je trouve en rentrant de voyage le dernier numéro du *Philatéliste français* dans lequel vous me signalez une erreur que j'aurais commise en qualifiant de « bonnes imitations » les réimpressions de M. J.-B. Moens. Mes modestes articles n'ayant aucune prétention à l'infaillibilité, je vous remercie de l'avis que vous avez bien voulu me donner, et m'en rapporte entièrement à votre science philatélique.

Errare humanum est, sed perseverare diabolicum. Et puisque nous sommes d'accord, j'espère bien que l'univers philatélique est maintenant convaincu que les timbres de la Réunion actuellement vendus dans le commerce sous le titre de *réimpressions* ont bien été tirés sur les planches originales. (*Sic.*)

Bien cordialement à vous,
ALFRED RENOUARD.

Après toutes les sottises qu'il nous a débitées, M. Renouard, Alfred, veut bien reconnaître qu'il n'est pas infaillible. Cette concession doit lui coûter, car il n'a pas eu la loyauté de s'excuser vis-à-vis de nous. Il a préféré s'appliquer à faire le plus agréablement que possible une cabriole à la compagnie.

Comme clownerie c'est assez réussi pour un ingénieur.

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(Suite, voir n° 422).

Le **Vénézuela** revenant sur sa décision du 28 février 1893) qui voulait qu'un timbre bleu de 5 centimos fût émis, afin de célébrer le 400e anniversaire de la découverte de l'Amé-

rique, arrête le 10 avril, même année, qu'il y aura plutôt, à cette occasion, un 25 centimos, violet, qui ne coûtera pas plus et rapportera davantage.



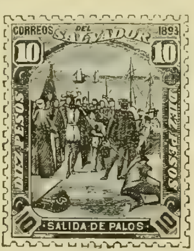
Effectivement, nous avions, en juin 1893, un timbre représentant le débarquement de 1498 des officiers de Colomb, ce que nous apprend l'inscription du timbre. On prétend cependant que ce n'est qu'en 1499 qu'Alphonse Ojeda reconnut seulement la lacune de Maracaïbo.

Le Vénézuela a bien fait les choses, car ce type peut rivaliser avec ceux des Etats-Unis par la finesse et l'exécution du dessin Il sort du reste des mêmes ateliers de fabrication.

A été employé jusque fin 1893.

Le brave Seebeck cède à l'entraînement général. Il entre à son tour dans la danse et envoie au **Salvador** trois timbres de fortes valeurs : 2, 5 et 10 pesos, dont ce pays ne sait que faire ; mais comme c'est pour commémorer le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique, il ne les accepte pas moins et les met en vente le 1er juillet 1893 jusque la fin de la même année. Nous ignorons s'il en a été réellement employé et combien il en a été imprimé, mais cela importe peu, le prévoyant Seebeck n'ayant pas manqué de se former une réserve.





Costa Rica avait préparé aussi sa petite émission commémorative, a-t-on annoncé, mais ce doit être une erreur, car MM. Waterlow & Sons, de Londres, qui d'habitude fournissent les timbres à ce pays, n'auraient pas manqué de les exposer en 1897 à Bruxelles.

On avait annoncé que, pour le 1er juillet 1893, le **Brésil** rappellerait par une émission qu'elle avait adopté l'usage du timbre-poste, il y a cinquante ans, mais il n'a pas été donné suite à ce projet.

Les timbres devaient représenter les glorieux personnages brésiliens ; les cartes nous auraient fait voir l'illustre Benjamin-Constant, patriarche de la République Brésilienne.

Il y aurait eu aussi des timbres-taxe, des enveloppes, des cartes-lettres, etc., etc.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE

—

ARGENTINE (Répub.)

De la série 1898 on nous désigne les valeurs suivantes :

2 pesos, violet
3 — brun
4 — olive brun
5 — ardoise
6 — gris

Il existe un 7 centavos de la série Cigarettes :

7 centavos, vert

CORRIENTES *(Prov. de)*. — La *Gazette Timbrologique* complète les renseignements que nous avons donnés. Il y aurait du 2e type (général Pedro Ferré), en plus de ce que nous avons dit :

2e *type*.	5 pesos, bleu		3e *type*.	8 pesos,	vert
—	6 —	rouge	—	9 —	bleu
3e —	7 —	gris brun	—	10 —	rouge

Ce dernier type rappelle les précédents, sauf l'effigie, qui est celle du général San Martin, d'après M. Langlois. Nous ne nous en serions jamais douté.

BRÉSIL



NOVA FRIBURGO.— Nous trouvons annoncé par le *Collecciomador de Sellos* le timbre ci-contre nous montrant au centre d'un rectangle un bonnet phrygien au-dessus duquel : *Estado do Rio de Janeiro* sur deux lignes ; au-dessous : *Camarra municipal de Nova Friburgo* :

200 reis, bleu

CANADA

QUEBEC *(Province de)*. — Il faut ajouter à la série *registration*, d'après le *Revue Ph. Franç.* :

2 dollars, vermillon

CUBA

La série *Imp^to de la Deuda de Cuba 1897-1898* est composée décidément comme suit, d'après la *Revue Phil. Franç.* :

0.47	mill.	noir
0.94	—	vert foncé
1.25		violet
1.87	—	rouge
2.50	—	orange
3.13	—	brun
3.75	—	rose foncé
18.75	—	bleu foncé

ÉQUATEUR



Nous trouvons annoncé dans le *Am. J. of Philately* le timbre fiscal ci-contre de 1897-1898, disposition des timbres des années antérieures.

Il est imprimé en couleur sur papier blanc et piqué 14 :

10 centavos, gris

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Reçu en communication de M. Roussin un grand timbre avec cadre guilloché 127 × 73 m/m, ayant dans le cadre à gauche : *Act of March 3 1891* ; du même côté les armes des États-Unis ; à droite, couvrant tout le timbre : *United States — Department of Agriculture — bureau of — Animal Industry — Meat Inspection Stamp* ; cartouche avec n° d'ordre dans l'angle gauche supérieur.

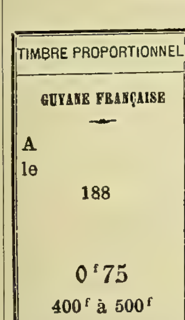
Impression noire sur blanc.

FINLANDE

M. Langlois dit avoir de la série en cours :

40	penni,	brun et rouge	
1 1/2	mark	bleu	—
3	—	—	—

GUYANE FRANÇAISE



Nous apprenons par la *Gazette Timbrologique* qu'il y a eu des timbres provisoires dont l'usage avait lieu en septembre 1882 et juin 1883, ainsi qu'en témoignent les oblitérations rencontrées sur ces timbres, d'une simplicité bien naïve. Voici le fac-simile du type qui vient d'être découvert et qui était réservé aux effets de commerce. Trois valeurs sont connues :

0 fr. 75	noir sur bleu	(400 fr. à 500 fr)
1 fr. 50	— —	(800 — 1000 —)
3 fr.	vert d'eau	(1000 — 2000 —)

INDES ANGLAISES

Le *Month. Ph.J.* parle d'une série de timbres qui seraient employés par moitié, la partie droite restant entre les mains du gouvernement. L'usage n'est pas indiqué.

Le timbre est oblong. Le fond est composé de fleurs pour les timbres en *pies*, de grecques pour les *annas* et de cercles pour les *rupees*, sauf le centre qui porte sur fond blanc : *Forest Department*, puis cette inscription en surcharge, ainsi que la valeur placée dans les angles supérieurs ; de ce côté des caractères indous et, dans les angles inférieurs, la valeur en chiffres. Papier blanc uni, piqués 12 :

3	pies,	jaune,	surch.	noire
6	—	—	—	—
1	anna,	rouge,	—	—
2	annas,	—	—	—
3	—	—	—	—
4	—	—	—	—
5	—	—	—	—
6	—	—	—	—
7	—	—	—	—
8	—	—	—	—
12	—	—	—	—
1	rupee,	bleu,	—	—
2	rupees,	—	—	—
5	—	—	—	—

La *Revue Ph. Franç.* mentionne deux timbres télégraphe, types 1865, devenus fiscaux par la surcharge : *Court fees* en rouge, lettres bâton de haut en bas ou de bas en haut :

2	annas,	rose,	surch. rouge
8	—	brun	—

INDO-CHINE



Reçu de l'ami Roussin le timbre pour colis postaux, au type ci-contre, ayant pour surcharge : *colis postaux* :

10 centimes, noir et bleu sur violet, surch. rouge

ITALIE

Reçu de M. Doczkalik les timbres suivants :

Caggiano (*Salerne*). — Emission de 1897 ? Armes de petite dimension (croix de Savoie) dans un double cercle entouré de l'inscription : *Comune di Caggiono* ; grand rectangle por-

tant : *Marca di riscontro,* en haut; *cent 20 (50) cent,* en bas.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, bleu
50 — vert

CRESPINO (*Rovigo*). — Emission de 1896 (?). Armoiries dans un grand écu surmonté d'une large banderole cintrée, contenant : *Municipo di Crespino*; en bas : *tasse comunale*; de chaque côté un ovale ayant la val. : *cent 20 (50)*.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, vert
50 — rouge

FORMIGINE (*Modène*). — Armoiries surmontées d'une couronne dans un rectangle contenant pour inscription : *diritti di*, à gauche : *di uffizio*, à droite; *centesimi* en haut; valeur en lettres, en bas. Emis en 189 (?).

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, rouge
50 — bleu foncé

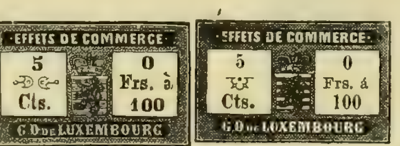
GREVE (*Florence*). — Emission de 1897. Armoiries (croix de Savoie) dans un écu surmonté d'une grande couronne; rectangle en hauteur portant à la partie supérieure une banderole sur laquelle : *Diritti di Segreteria*, pour le 20 c., et *diritto di S. C.*, pour le 50 c.; de chaque côté des armoiries, partie supérieure, une banderole sur laquelle : *Marca, circ. min.*, et inférieure, *Segnatasse 13 sett 1898*; en bas, la valeur en chiffres entre le mot *cent* répété.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, vert et rouge
50 — — —

LUXEMBOURG

1875 1898



Le type des effets de commerce a subi une modification dans la plupart de ses inscriptions et chiffres, plus petits aujourd'hui. Il y avait autrefois deux dessins typographiques sous le chiffre, réduits à un seul maintenant.

Un exemplaire que nous avons vu des 5 centimes a l'accent aigu au lieu de l'accent grave à la lettre *a* qui précède 100 :

5 centimes, bleu terne non dentelé

Depuis que nous avons reçu le timbre 5 c. on nous signale d'autres modifications :

1° Les mots *Frs. à* sont en lettres plus grandes, ainsi que *Cts* suivi d'un petit point.

Ce changement, nous l'avons constaté sur :

5 centimes, outremer
10 — —

2° Comme le 1er type que nous reproduisons ici, mais avec trois fleurons différents sous le chiffre :

15 centimes, bleu terne
20 — —
25 — —
50 — —

PÉRAK

Le timbre *judicial* de Malacca est annoncé par l'*Ami des Timbres*, avec la surcharge : *Perak*. A été rencontré oblitéré 1887 :

50 cents, bistre et violet, surch. noire

PÉROU

La *Gazette Timbrologique* a reçu la série des fiscaux 1893-1894 dont une seule valeur, le 10 c., était connue. Voici comment elle l'annonce :

« Le dessin est différent pour chacune, mais, sauf quelques variantes, se compose essentiellement de l'inscription : *Republica Peruana* dans le haut, puis les armes du Pérou, et au centre, ou au bas du timbre, le chiffre de la valeur entouré d'ornements variés; enfin, la légende : *Sociedad recaudadora de impuestos*.

» Le format augmente en même temps que la valeur. »

Impression litographique sur papier blanc, piqués 11 1/2:

25	centavos,	bleu,	18 1/2 × 25 m/m
1	sol,	vert,	20 × 36 —
5	soles,	bistre,	20 × 37 —
10	—	vermillon,	25 × 41 —
20	—	violet,	25 × 44 —
50	—	vert gris,	26 × 45 —
100	—	orange,	27 × 47 —

Nous empruntons au même confrère les lignes suivantes à propos de timbres de tabac :

« Le premier est un petit rectangle en lar-

geur, 29 × 15 m/m, au centre duquel est l'écusson du Pérou, surmonté du millésime 1891-92; à droite : *recargo* : à gauche : *de 5 °/₀* ; au-dessous : *impuesto de tabaco*. Dans chaque angle supérieur, la valeur 1/2 dans un demi-cercle :

1/2 centavo, rouge sur jaune, non dentelé

» Le second est un rectangle debout, 60 × 29 m/m. Dans le haut est l'inscription : *impuesto de tabaco*; puis les armes du Pérou, et au-dessous : *Republica Peruana*. En bas, le chiffre de la valeur dans un cercle traversé du mot : *centavos*; enfin l'inscription : *sociedad recaudadora da impuestos* et le millésime 1893-1894 :

1 1/2 centavo, jaune serin sur jaune, non dentelé

» Tous les suivants appartiennent à l'émission 1896-1898.



» C'est d'abord une petite bande de 40 m/m de largeur et 8 m/m de hauteur ayant, au centre, la valeur : *3/4* dans un carré. A gauche, les lettres *S. R. I.* en monogramme, *impuesto al tabaco 1896*. A droite, *1898*, les armes du Pérou et *Republica Peruana* :

3/4 centavo, rouge, non dentelé

» Il y a ensuite un timbre de 28 m/m de hauteur et 17 m/m de largeur ayant, au milieu, le chiffre 2, traversé du mot : *centavos*. En haut : *Republica Peruana*, l'écusson du Pérou et 1896-1898. En bas : *impuesto al tabaco-reintegro* :

2 centavos, rouge sur jaune, non dentelé

» Les deux suivants sont de même dimension : 28 m/m de haut sur 17 de large. Au centre est l'écusson du Pérou. En haut : *impuesto al tabaco*. En bas : *Republica Peruana*, le chiffre de la valeur dans un ovale et, de chaque côté, verticalement, le mot *centavos* :

1/2 centavo, rouge sur jaune, non dentelé
2 centavos, noir — —

» Viennent ensuite quatre valeurs de plus grand format, 28 m/m de haut sur 17 m/m de large. En haut sont les armes du Pérou, ayant à gauche : *1896* et à droite : *1898*. Au-dessous : *Republica Peruana*. Au milieu, le chiffre de la valeur et le mot : *centavos* dans un médaillon de forme différente pour chaque timbre. En bas, la légende : *impuesto al tabaco, sociedad anonima recaudadora de impuestos* :

1 1/2 centavo, brun, non dentelé
3 centavos, vert —
5 — bleu —
6 — carmin —

» Enfin, les trois derniers sont de plus grandes dimensions : 108 m/m de haut sur 17 m/m de large. Au centre, se trouve un médaillon avec le chiffre de la valeur, traversé par un cartouche, contenant la désignation de la valeur en toutes lettres. En haut et en bas, les armes du Pérou ayant, à gauche : *1896* et à droite : *1898*; puis les inscriptions : *Republica Peruana*, — *impuesto al tabaco. Sociedad anonima recaudador de impuestos* : »

50 centavos, noir sur jaune, non dentelé
75 — bleu —
1 sole, rouge —

QUETTA

Le timbre des Indes anglaises 1 anna a été surchargé : *Quetta* en noir (*Ami des Timbres*) :

1 anna, violet, surch. noire, piqué 15

RAJKOTE

Suivant le type reproduit n° 417, il y a :

1 anna, noir, non dentelé

RUSSIE



Le type des timbres d'impôt sur les théâtres est changé : M. Roussin nous l'envoie. A droite est un écusson avec pélican; à gauche, un cercle perlé avec chiffre valeur.

Imprimés en couleur sur papier teinté, piqués 13 :

2	kopecks, brun	sur brunâtre	
5	—	bleu	— azur
10	—	carmin	— rose
25	—	violet	— mauve
50	—	vert foncé	— vert pâle

SAVANT VADI

Du type annoncé, n° 267, page 43, l'*Ami des Timbres* a reçu une valeur nouvelle :

8 annas, chair et bleu

puis, avec le mot : *Receipt* :

1 anna, bleu pâle

SUNGEI UJONG

Les timbres 1888 *revenue* de Malacca, existent avec la surcharge : *Sungei Ujong*, sur deux lignes, en noir :

3 cents, lilas, surch. noire
1 dollar, vert —

TRANSVAAL

Bande de 370 sur 44 m/m que nous remet M. Roussin. Elle est destinée aux boites de cigares comme l'indique son inscription. Au centre, les armoiries en noir dans un cercle entouré de l'inscription en rouge : *Band voor sigarenkist* — *Z. A. Republick* ; en dehors, à droite, contournant le cercle : *seven shillings, ses pence* ; à gauche : *Inhoudende 50 Sigaren* ; à droite des armoiries : *50* — *Sigaren* en rouge, et à gauche : *date of stempel* et *7/6* ; inscription à gauche et à droite, le tout dans un cadre formé de deux traits :

7 shill. 6 pence, rouge et noir sur blanc

TRAVANCORE

De la série *foreign bill* des Indes anglaises, M. Langlois a reçu avec la surcharge noire : *Travancore* :

1 rup. 8 annas, violet, surch. noire
2 — — — —

Il est fort probable que toute la série existe ainsi.

WURTEMBERG

La première série des timbres « Möbelmesse », de la municipalité de Stuttgard, est du type ci-contre ayant au centre un chiffre sur fond uni et renfermé dans un cercle contenant la valeur : en haut : *Mobelmesse* ; en bas : *Stuttgart*.



Imprimés en noir sur papier de couleur, piq. 12 :

3	pfennig	?
5	—	bleu lilas
6	—	?
10	—	?
15	—	?
20	—	?
25	—	?

On nous a fait voir un autre type ayant dans un rectangle de 30 × 31 m/m, un gros chiffre au centre, avec les inscriptions dans le cadre : *drei*, à gauche ; *pfennig*, à droite ; *Mobelmesse*, en haut ; *Stuttgart*, en bas.



Imprimés en noir sur papier de couleur, piqués 12 :

3	pfennig.	brun foncé
5		—
6	—	—
10		—
15	—	—
20		—
25	—	—
30		—
40		—
50	—	—
60	—	-

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38 — Teléph. 2414.



Tout Abonnement est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.



AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

Ci-contre le timbre surchargé, mentionné le mois dernier :

1 p. sur 3 sh. vert. surch. rouge.

AFRIQUE MÉRIDIONALE BRITANNIQUE

Nous recevons aujourd'hui le dernier type refait dans les valeurs ci-après :

1/2 penny,	ardoise et lilas
1 —	rouge et vert
2 pence,	brun et lilas
3 —	brun rouge et bleu
4 —	outremer et lilas
6 —	mauve et carmin
8 —	vert et violet
1 pound,	brun rouge et noir

Les différences qui sautent aux yeux résident dans la couronne qui n'a plus que six grosses perles de chaque côté au lieu de huit, la queue du lion plus droite, l'éléphant plus... éléphant ; enfin les écussons des angles sont maintenant dans une gloire.

Voici la carte à ce type :



AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE



Nos lecteurs se rappelleront sans doute l'annonce de nouveaux timbres en rupees qui a été faite ici en janvier. En voici ci-contre le type.

L'enveloppe des Indes 4 an 6 pies surchargée 2 an 6 pies, nous vient avec la surcharge fautive : Birtish *East Africa* pour *British* :

2 an 6 p. sur 4 an 6 p. orange, surch. noire

AUTRICHE

D'après un renseignement qui lui vient d'un de ses correspondants, le *D. B. J.* nous apprend qu'il existe les cartes suivantes avec *S* long, dont nous parlions numéro 422 :

a. Cartes simples : Allemand, Bohémien, Italien, Polonais, Allemand-Polonais-Ruthène-Illyrien, Allemand-Italien-Illyrien, Roumain.

b. Cartes doubles : Allemand, Bohémien, Italien, Allemand-Polonais-Ruthène.

BRÉSIL

Un *timbre-taxe* 100 reis, type en cours, a été émis le 5 avril dernier :

100 reis, brique

UNION POSTALE UNIVERSELLE

RÉPUBLIQUE des ÉTATS-UNIS du BRÉSIL





CARTE POSTALE

Avec reponse payée

(Coté réservé à l'adresse)

Voici la carte dont nous avons entretenu nos lecteurs.



CANADA



Nous recevons l'enveloppe au type ci-contre nous donnant le portrait peu flatté, authentique sans doute, de la reine Victoria. Il n'y a qu'un format : 147 × 87 m m.

3 cents, rouge sur blanc uni

CEYLAN

De la série *On service*, nous avons reçu :

1 rupee 12 cents, brun-rouge, surch. noire

CONGO (ÉTAT INDÉPENDANT)

Le 9 mai dernier a donné le jour aux deux timbres dont nous parlions il y a deux mois.



Ils sont de type différent et de forme oblongue, laquelle se prête le mieux à des reproductions de ce genre. Leur usage est destiné non seulement aux lettres, mais aussi aux colis postaux.

Le *1er type* représente un village congolais de la région des cataractes, où les palmiers n'ont pas été ménagés: au-dessus : *Etat Indépendant du Congo*, et de chaque côté un chiffre : en bas, la valeur en toutes lettres.

Le *2e type* nous montre un vapeur sternwhell, naviguant sur le Haut-Congo ; inscriptions du précédent : le chiffre-valeur est placé dans les angles inférieurs. Nous voyons bien des personnages noirs, mais non pas les Dhanis, Lothaire, De Bruyn, etc. annoncés par plusieurs confrères : ce sera pour le prochain « bateau ».



C'est très vraisemblablement encore une fourniture de MM. Waterlow & Sons, mais nous devons avouer qu'elle nous plait moins que les précédentes. Aurait-elle été faite au rabais ?

L'impression de ces timbres est en deux couleurs, le centre noir, comme il convient à des timbres africains; piqûre 14 1/2 :

3 fr. 50, vermillon et noir
10 fr., vert —

« 10 francs !... beaucoup « patatas », ne manqueront pas de dire les Congolais.

CUBA

En examinant les cartes de 1879, nous trouvons qu'il y en a quatre variétés, savoir :

1re *variété*. — *Gros* filet de cadre, brisé du haut à gauche ; également à gauche, du haut et du bas : puis du bas, à gauche et à droite : le filet *mince* de gauche n'est pas ajusté du haut et du bas :

Le mot *ira* de l'avis n'a pas d'accent aigu.

Une sous-variété a *irá* avec accent.

2e *variété*. — *Gros* filet de cadre brisé du haut, à gauche : d'une pièce à gauche et brisé du bas, à droite :

Filet mince de gauche, correct :

Orthographe de l'avis, correct.

Des sous-variétés, ont :

a) Le filet supérieur *mince* cassé au-dessus de o (*postal*) et à droite, en haut : *en*, dans l'avis, est écrit *en* ;

b) Les filets *gros* et mince du cadre sont brisés du haut, à gauche et à droite;

c) Le filet gros inférieur est brisé à la hauteur de n (*Nota*) et à l'extrémité droite;

d) Comme *c*, mais à l'extrémité droite le filet est en deux parties.

3e variété. — Les filets de cadre sont assez réguliers, sauf le gros supérieur qui marque un défaut juste au-dessus du 1 (*1879*).

L'orthographe de l'avis est *e irá* (*e* sans accent et *i* sans point);

Sr n'est pas ponctué.

4e variété. — Le filet mince de gauche est interrompu vers la partie supérieure.

L'orthographe de l'avis est *e ira... por* (*e* et *a* sans accent), *p* avec l'extrémité inférieure cassée.

La 4e ligne d'adresse manque le plus souvent.

Une sous-variété a en plus le mot *remitente* avec toute la partie supérieure du *t* cassée et sans la 4e ligne d'adresse :

25 c. peseta, rouge sur chamois

CUBA (RÉPUBLIQUE DE)



En attendant que les libérateurs (?) des Cubains donnent toute facilité aux insurgés de prouver qu'ils avaient une poste, voici le fac-simile des 2 c. bistre et 1/2 timbre 5 c bleu, trouvés sur une lettre adressée à :

FR. CASIMIRI NOYA
Prefecto de la Solapa
Villas.

Les timbres sont oblitérés du cachet noir : *Prefectura de Guaimarillo — Nov.* 7. 1897 — *Camaguay;* au verso de la lettre, le cachet d'arrivée : *Prefectura Sa Teresa — nov.* 11. 1897 — *Las Villas.*

L'ami Roussin ayant vu des « timbres de plusieurs endroits différents », conclut « qu'il n'y a pas d'erreur, que ces timbres servent réellement ».

Nous ne sommes pas de cet avis. La lettre que nous avons vue n'annonce nullement qu'elle a été en circulation : elle a été ouverte sur le côté et rien ne fait présumer que l'enveloppe ait jamais contenu la moindre chose; le demi-timbre est surtout une preuve qu'il n'y a rien ici de sérieux, si ce n'est la tentative de carotter les amateurs. D'après cet affranchissement, la taxe serait de 4 1/2 centavos... et il n'y a pas de timbre de cette valeur ! On a voulu faire une variété « intéressante », trop maladroitement pour qu'on donne dans le panneau.

D'après l'adresse, ce serait une lettre officielle et elle aurait nécessité l'emploi de timbres-poste !

Le correspondant qui a communiqué, de bonne foi, nous le reconnaissons, cette lettre à l'ami Roussin, nous dit avoir deux enveloppes affranchies avec ces timbres, oblitérés par les bureaux révolutionnaires et ayant passé *par la poste espagnole* de La Havane. Elles sont arrivées sans encombre à la poste de New-York où elles ont été taxées, ces timbres n'étant pas reconnus valables. On y voit là la preuve que ces timbres sont en usage !

Mais si, au lieu de ces timbres révolutionnaires, on y avait mis une vignette quelconque, le résultat n'eût-il pas été le même ?

Nous sommes intimement persuadé que les révolutionnaires n'ont aucune poste en ce moment; il est possible qu'ils en auront bientôt étant donné le chiffre fatidique qui est celui du roi Alphonse XIII, qui doit lui apporter la guigne.

FERNANDO-PO

Le Moniteur Philatélique a reçu d'un « collectionneur sérieux » cet avis que toutes les surcharges signalées depuis quelque temps, sont « l'œuvre d'un marchand peu scrupuleux de Barcelone ».

Le malheur pour ce « collectionneur sérieux » c'est que ces timbres nous les avons reçus, et d'autres confrères aussi, de *Fernando-Po* même et la plupart sur nos lettres.

GUATÉMALA

Les timbres commémoratifs, devenus timbres-télégraphe, n'ont existé, dit le *Courrier des Timbres-Poste,* que deux mois. Ils étaient donc bien inutiles. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on a voulu se débarrasser d'un stock gênant en faveur des collectionneurs; et ce qui le prouve c'est que la surcharge,qui était *noire* au

début, a été rouge ensuite, tout cela en deux mois !

HAÏTI



La réduction de la valeur du 20 cent en *deux cent* s'est faite comme ci-contre. Cette surcharge avait déjà été appliquée de la même façon auparavant :

20 cent, brun, surch. rouge
20 — orange, — —

HONG-KONG

Le 96 cents, imprimé en noir, a reçu une surcharge de caractères chinois sur la partie gauche, dissimulant ainsi en partie, les caractères qui s'y trouvent déjà ; au bas : *1 — dollar*, comme autrefois. Papier blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

1 dollar sur 96 cents, noir, surcharge noire

Singulière idée d'imprimer le timbre en noir lorsqu'on a les contrefacteurs sur les talons. N'aura certainement pas la vie longue.



Le 30 cents a reçu la surcharge : *10 cents* comme ci-contre ; plus, un caractère chinois, également en surcharge, sur la bande gauche :

10 sur 30 cents, vert, surch. noire

INDES NÉERLANDAISES

Nous apprenons par l'*I. B. J.* que, pour utiliser le stock existant, les enveloppes en cours ont reçu (décret du 4 février 1898), une surcharge sans désignation de couleur, mais probablement noire :

12 1/2 cent, gris,	surcharge noire	(55000 exemplaires)
15 — brun,	— —	(20000	—)
20 — bleu,	—	(70000	—)
25 — violet,	— —	(50000	—)

JAPON



Voici la carte signalée le mois passé.

JOHORE

Trois nouvelles valeurs sont signalées, par l'*Echo de la Timbrologie*, du type des timbres en cours :

10 cents, vert et noir
25 — — violet
50 — — carmin

LIBÉRIA



L'enveloppe au type ci-contre a été imprimée, dit l'*I. B. J.*, en rouge vif au lieu de vert gris. La lettre R est placée maintenant dans un ovale sur le côté de l'adresse :

Format : 220 × 100 m/m :

10 cents, rouge vif

MAROC



Une nouvelle série qui ne paie pas de mine, vient d'être émise pour le soi-disant service entre les villes de Tanger et Laraiche. Représente une femme qui fait des grâces, dans un rectangle ayant pour inscription : *Tangier-Morocco-Laraiche* et la valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

5 centimos, lilas
10 — bleu pâle
20 — olive
25 — vert
50 — noir gris
1 peseta, bleu.

Le *M. J* publie l'avis suivant qui démontre qu'il existe réellement une poste entre Fez et Mequinez. Voici cet avis :

Malles pour Mequinez

Les correspondances pour Mequinez peuvent maintenant être envoyées par les agences postales britanniques au Maroc. Des arrangements ont été pris pour que cette correspondance soit transmise entre Fez et Mequinez par un service de courriers bi-hebdomadaire privé, dont le départ et l'arrivée devraient correspondre avec le service britannique bi-hebdomadaire entre Fez et Tanger.

Il doit être clairement entendu, cependant, qu'aucune responsabilité n'est prise par la poste britannique pour la transmission des lettres, etc., entre Fez et Mequinez, la correspondance étant envoyée et reçue au compte et au risque des envoyeurs.

Une taxe de 5 centimes par lettre d'une demi-once et les échantillons et colis postaux à 5 centimes chacun, deux onces, est établie par le service privé ci-dessus sur délivrance de la correspondance à Mequinez ou à son envoi. Un affranchissement extra peut être payé en timbres spé-

ciaux du service Fez-Mequinez quand ils sont obtenus de quelque agence postale britannique au Maroc.

J.-M. Mac Leod,
Agent postal britannique.

Agence postale britannique, Fez (Maroc).
17 mars 1898.

Fez Mequinez. — A émis des *timbres-taxe* en franc et centimes comme les timbres-poste signalés déjà et reproduits n° 412.

Dans un écusson la valeur; au-dessus: *chiffre;* au-dessous: *taxe;* dans le cadre: *postes* en haut; *à percevoir* en bas et l'équivalent sur les côtés en caractères arabes; *F* (Fez) dans l'angle gauche supérieur; *M*(Mequinez) dans celui opposé; chiffres en bas.



Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

5 centimes,	bleu et vert
10 —	vert et carmin
20 —	carmin et brun
30 —	brun et violet
40 —	violet et brun
50 —	brun et lilas
60 —	lilas et bistre
1 franc,	rouge-brun et bleu

MAURICE

Le *Cerneen* du 22 avril, édité à Port-Louis, nous apprend que le timbre jubilaire a paru et qu'il y en a 300,000 d'imprimés. — Il n'avait été question que de 150,000 d'abord. Il paraîtrait, d'après ce journal, que le Conseil a décidé de ne vendre ce timbre qu'à raison de 75,000 par mois, ce qui est une faute, dit-il avec raison.

Dans les premiers jours d'avril, on a mis en vente des cartes postales surchargées. On en a fabriqué environ 40,000 employant les 6 cents simples et doubles (12,000 environ de ces dernières).

Pour obtenir ces cartes, on s'est littéralement battu à la poste les jours de vente. Tous les domestiques et gens sans aveu voulaient en avoir, pensant faire fortune, dans quelque temps, avec les exemplaires qu'ils pourraient se procurer. Les employés, à la poste, avaient ordre de n'en délivrer que dix exemplaires à chaque acheteur. En un rien de temps, les cartes ont été « nettoyées ».

On nous écrit de *Port Louis* : Il s'est vendu ici le mois dernier (Avril) un *Post Office* qui a été payé L. 600 (15.000 fr.) par une de nos banques pour compte d'un M. Peggit ou Peckit de Londres.

Nous avons vu antérieurement annoncé cette vente, mais il nous semble qu'il était question de L. 1500 ou 37.500 fr., histoire de grossir les chiffres

MONTÉNÉGRO

Grâce à l'influence bienfaisante de M. Otto Bickel, sans doute, nous avons aujourd'hui les couleurs des timbres changées. On semble avoir oublié quelque peu ici les conventions postales stipulant que certains timbres auraient les couleurs adoptées par l'Union. Ce sera l'occasion d'un changement prochain. Voici ce qui a paru d'après la *Revue Ph. Belge:*

2 novtch,	vert bleu
3 —	rouge
5 —	ocre
7 —	violet gris
10 —	lilas rouge
15 —	lie de vin
25 —	bleu

PAHANG

Le *Am. J. of Phil.* vient de recevoir des timbres de Pérak surchargés : *Pahang* en petits caractères, le P majuscule, pour servir dans ce dernier Etat. Notre confrère signale, sans donner la couleur de la surcharge, les valeurs suivantes :

10 cents,	lilas et orange,	surcharge noire (?)
25 —	vert — carmin,	— —
50 —	vert — noir,	— —

PERSE



Pour que notre bonheur soit complet, l'Administration des postes a émis de nouvelles cartes postales, au type ci-haut, savoir :

2 (chahi), brun sur chamois, 138 × 92 m/m

QUEENSLAND

Le 4 pence est arrivé en jaune canari au lieu de jaune orange, dit le *Am. J. of Phil.* ; filagramme Q et couronne :

4 pence, jaune canari, piqué 13

La bande 1/2 penny paraît maintenant avec l'inscription modifiée, qui se lit comme suit : « This wrapper may only be used for newspapers, or for such documents as are allowed to be sent at the book rate of postage, and must not enclose any letter or communication

of the nature of a letter (whether separate or otherwise). If this rule be infringed, the statutory penalty will be enforced » :

1/2 penny, vert sur manille

RUSSIE

Morschansk (*Tamboff*). — Nouveau type de timbre. Le besoin s'en faisait sentir.



Au centre, les armoiries, avec les inscriptions ordinaires dans un ovale ; au-dessus, sur banderole : *Timbre poste* et valeur en chiffre dans les quatre angles ; elle est répétée en toutes lettres, sur le cartouche inférieur.

Imprimés en couleurs multicolores sur papier blanc, piqûre 11 1/2 :

5 kopecks, noir, lilas, or et chair

SERBIE

La carte actuelle a pris la couleur de l'Union postale universelle, c'est-à-dire rouge. Celle à 5 para paraîtra bientôt :

10 para, rouge carmin

SIAM

Le *Ph. J. of G. B.* a vu le 12 atts surchargé 3 atts et une surcharge siamoise :

3 sur 12 atts, lilas et carmin, surcharge noire

SOUDAN

M. M. Fischer nous avise que le 2 piastres d'Egypte, *timbre-taxe*, a été surchargé : *3 milliemes* avec l'équivalent en dessous, en caractères arabes, le tout obliquant de gauche à droite :

3 milliemes sur 2 piastres, orange, surcharge noire

En même temps qu'on nous avise de cette émission conforme au document publié, n° 424, on nous dit que le timbre n'est plus !

Certains timbres égyptiens avec surcharge l'auraient rouge au lieu de noire, ce sont les 1, 2, 3 millièmes et 2 piastres.

TANGER (Bureaux français)

La carte avec réponse a paru avec l'inscription : *République française*, et le timbre surchargé : *10 centimes* en carmin.

10 + 10 cent., centimes noir sur bleuatre, surch. carmin

THESSALIE

The Levant Herald du 3 mai dernier, publie l'information suivante :

Conformément à l'Irade promulgué par S. M. I. le Sultan sanctionnant le projet d'émission d'une série de timbres spéciaux à l'usage exclusif des bureaux de poste de la Thessalie, composée de cinq pièces soit 10 paras, 20 paras, 1, 2 et 5 piastres, devant une commission, formée des soussignés, délégués par leur département respectif, il a été établi et constaté qu'après impression des quantités suivantes de ces timbres : 10 paras vert, 413,400 pièces ; 20 paras rose, 413,100 pièces ; 1 piastre bleu, 313,400 pièces ; 2 piastres orange, 313,400 pièces ; 5 piastres violet, 300,000 pièces, les clichés, modèles, etc. ayant servi à cette impression et aux diverses opérations qu'elle a nécessitées, ont été détruits et mis hors d'état de servir.

Procès verbal de cette opération a été dressé et signé par les soussignés agissant au nom de leur département respectif.

Mehmed Kiamil, Directeur de l'Hotel des Monnaies.	Férid, Damgha Naziré.
Vékil, Délégué de la Dette Publique à l'Hotel des Monnaies.	Fahreldin, Délégué du ministère des finances.
Tedeschi, Directeur du timbre à la Dette Publique.	Mehemed Emin, Inspecteur de l'administration des Postes.

Voilà les collectionneurs rassurés; ils pourront donc acquérir les timbres sans crainte de les voir réimprimer...

VICTORIA



Résignons-nous à faire connaître les deux timbres d'exploitation, dits de charité, qui viennent de paraître à Victoria à l'exemple de la Nouvelle Galles du Sud. Le but est le même; le prix de vente de ces timbres est porté à dix fois la valeur qu'ils portent et celle-ci cependant est seule admise à l'affranchissement par la poste.



Nous ne pouvons qu'engager les amateurs à s'abstenir de tout achat : c'est le seul moyen de mettre un terme à une exploitation qui tend à se développer chaque jour.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqués 12 1/2 :

1 penny, bleu foncé
2 1/2 pence, brunrouge

ZANZIBAR

Il est annoncé par le *Z. R.* une enveloppe 1/2 anna, au format 120 × 94 m/m :

1 1/2 ana, vert, 3 cent, noire

Les premiers timbres de Bergedorf.

Les renseignements que nous avons publiés ici sur les premiers Bergedorf 1/2 sch., violet, et 3 sch., rouge pâle, n'ont pas contenté tout le monde, quoique nous venant de source officielle, du maître des postes qui avait créé ces timbres.

La *Virginia Philatelist* vient d'avoir une lumineuse idée, une idée tout à fait supérieure. Puisque le maître des postes, qui a conçu ces timbres, ne peut nous convaincre, s'est-il dit, adressons-nous à son fils. Et celui-ci, au dire de notre confrère américain, lui aurait répondu que ces timbres n'étaient que « des essais ou épreuves en des couleurs qui ne furent jamais adoptées ».

S'adresser à un témoin qui n'a rien vu, à quelqu'un qui n'avait peut-être pas encore usé sa première culotte lorsque les timbres furent émis, c'est quelque chose de peu banal. Aussi avons-nous trouvé l'idée tellement géniale que nous sommes parti immédiatement pour Bergedorf afin d'avoir un entretien non avec le père, ni avec le fils, mais avec le petit-fils. Malheureusement, nous n'avons pu voir ce dernier. On nous a dit que le petit-fils Palzow n'avait pas encore étudié la question, que le biberon absorbait encore tous ses instants et que les Bergedorf n'avaient, par conséquent, pour lui qu'une importance très secondaire.

On nous a prié de repasser... plus tard. Plus tard (?!) en aurons-nous le temps et l'occasion ?

Ne voulant pas en avoir le démenti, nous nous adressâmes au tailleur, au chapelier et au cordonnier, pardon, au chausseur de l'ancien maître des postes qui, nous avait-on dit, pouvaient nous en apprendre de belles sur ces timbres. Malheureusement, ces messieurs ne parlaient que l'allemand : nous n'avons rien pu savoir...

De guerre lasse, l'ex-maître des postes ne recevant plus de visite, vu son grand âge, nous lui avons écrit et voici la réponse, qui sera très probablement le dernier autographe que nous recevrons de lui :

Bergedorf, le 3 mars 1898.

Mon cher ami,

Je ne parle pas le français, je dois, par conséquent, répondre en allemand à votre lettre du 1er de ce mois.

Je confirme, par conséquent, aujourd'hui, à nouveau, tout ce que je vous ai déjà dit auparavant sur les affaires en question, que cela repose sur des faits. J'ai immédiatement invité mon fils, *qui n'a jamais été employé dans le service des postes*, à déclarer que ces renseignements erronés reposaient sur de fausses suppositions.

Lorsqu'on a 81 1/2 ans derrière soi, on voudrait rester protégé contre des excitations déplaisantes ; j'espère que cette lettre sera la dernière pour moi et pour vous.

Votre dévoué,
PALZOW.

La *Revue Philatélique*, qui nous a fait connaître l'enquête du confrère américain, ajoute qu'entre les deux versions, celle du père et celle du fils, une lettre régulièrement affranchie de ces timbres ferait mieux son affaire. Ce serait en effet concluant. Nous avons cependant l'intime conviction que, si la preuve était faite, il y aurait encore des timbrophiles pour douter de l'authenticité de ces introuvables. Il y a des gens si malins aujourd'hui ! ils doutent de tout, sauf d'eux-mêmes : ce n'est pas pour les gens masqués que nous disons cela.

Le 10 cents 1863 des États Confédérés d'Amérique.

Depuis 1877, les diverses éditions de notre catalogue renseignaient des États Confédérés d'Amérique, le 10 cents 1863, comme ayant été imprimé à Richmond et à Columbia. La dernière édition disait que les premiers tirages avaient le fond ligné verticalement, tandis que ceux de Columbia l'avaient quadrillé, et le dessin des angles incomplet.

Dans son *Questionnaire*, de 1894, M. Mahé critique, et avec raison, ce renseignement qu'il trouve incomplet. Il aurait pu ajouter : et inexact.

Nous allons essayer aujourd'hui d'être plus explicite et profiter des explications de M. Mahé et surtout de l'article, plein de révélations, sur les timbres des États Confédérés que nous avions perdu de vue et qui a été publié en 1892-93, par le *Monthly Journal*.

N'ayant à notre disposition aucune pièce ou renseignement officiels, qui ne brillent pas toujours par l'exactitude, il nous faudra interroger

quelquefois l'histoire, y puiser des dates et les rapprocher de celles que nous relèverons sur les timbres, lorsque, par hasard, le millésime sera indiqué. Ceci prouve, dirait l'ami A. Reinheimer, que les timbres oblitérés (c'est sa toquade) ont leur grande utilité et qu'ils peuvent être consultés avec fruit, lorsque les timbres neufs ne peuvent rien apprendre. Il est vrai, ajouterons-nous, que ces derniers ont cet immense avantage de ne jamais dissimuler leurs côtés faibles, lorsque, par hasard, ils ont été contrefaits.

C'est la Caroline du Sud qui, la première, leva l'étendard de la révolte le 20 décembre 1860, en se retirant de l'Union; d'autres États suivirent bientôt cet exemple et, en janvier 1861, l'*Alabama*, la *Floride*, la *Géorgie*, la *Louisiane*, le *Mississipi*, le *Texas* avaient imité la *Caroline du Sud*. Ils formèrent un État Indépendant, le 19 février, sous le nom d'États Confédérés d'Amérique.

A peine avaient-ils proclamé leur indépendance, qu'en avril 1861, les États d'*Arkansass*, la *Caroline du Nord*, le *Tennessee* et la *Virginie* sortaient de l'Union pour se réunir aux États révoltés, et Richmond devenait la capitale des États Confédérés d'Amérique.

Les relations postales cessèrent entre les États du nord et les 11 États du sud, le 31 mai 1861. C'est donc après cette date que parurent les premiers timbres des États Confédérés d'Amérique, lesquels furent, dès l'origine, imprimés à Richmond, par les soins des lithographes MM. Hoyer et Ludwig. Ceux dont nous allons nous occuper aujourd'hui proviennent également de cette ville.

C'est le 15 août 1863 qu'on eut connaissance, pour la première fois en Europe, de l'émission de ce 10 cents que nous révélions alors au *Timbre-Poste*. Croyant que ce timbre avait dû paraître le mois précédent, nous lui attribuâmes la date de juillet (?) 1863, à laquelle il devait avoir fait, suivant nous, son apparition. Or, les recherches que nous avons faites depuis, démontrent clairement que ce timbre doit avoir été émis antérieurement, c'est-à-dire en janvier 18 3.

M. le major Evans ayant appris, indirectement, que nous nous proposions d'écrire un article sur ces timbres, nous fit savoir aussitôt qu'il mettait à notre disposition tout ce que contenait sa collection.

Nous sommes heureux de reconnaître que, s'il nous a été permis de jeter quelque lumière sur cette émission, c'est en majeure partie à la communication de M. Evans que nous le devons. Nous profiterons de la circonstance pour témoigner ici toute notre reconnaissance à ce correspondant exceptionnel, dont l'obligeance ne s'est jamais démentie un seul instant pour nous.

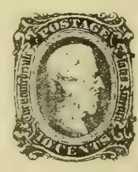
Selon toute apparence, le premier timbre, *ten cents*, gravé par M. Archer, de Richmond, a dû être émis vers la fin de l'année 1862, et non en janvier 1863, son successeur ayant paru à cette dernière date comme on le verra par la suite. Ce ten cents avait eu le malheur irréparable de déplaire à un certain M. Brown, du département des Postes ; néanmoins le timbre fut émis. Le *Monthly Journal* donne à ce propos la parole à M. Corwin, qui s'exprime ainsi :

« Immédiatement *après* l'apparition du timbre, un cri s'éleva sur le compte du portrait, on l'attribua à M. Brown dont le conseil n'avait pas été suivi et qui, par suite, avait déclaré la guerre à ce timbre.

« Le Gouvernement, par conséquent, comme l'avait fait celui des États-Unis, en 1869, résolut de faire un changement. M. Halpin (1), qui était arrivé sur les entrefaites, se mit à l'œuvre sur un nouveau coin qui devait marquer un progrès sur celui du ten cents et il produisit le 10 cents, bleu, que l'on rencontre communément avec lui. En suite de la grande demande de timbres, les planches du *ten* et de l'ordinaire 10 cents furent travaillées en même temps, quand dans le procédé du transfert le coin du ten cents se fendit et sa carrière fut terminée en même temps : c'est la raison de sa rareté. »

De ces lignes, il résulte, ce qui n'est, du reste contesté par personne, que le ten cents a précédé les deux types du 10 cents émis, suivant nous, dans l'ordre ci-après :

1er type



2me type



(1) Un graveur au service de MM. Archer et Daly, les imprimeurs des timbres.

Effigie de profil à droite de Jefferson Davis, le président des États Confédérés, dans un ovale dont le fond est couvert de lignes verticales, croisées de lignes horizontales ; en dehors, un autre ovale ligné horizontalement ; cadre rectangulaire, ayant les coins coupés et arrondis et portant pour inscription, à la partie supérieure, une bande cintrée, sur laquelle, en lettres blanches : *Postage*, et à la partie inférieure : *10 cents*, également en lettres et chiffres blancs; à gauche, en lettres gothiques : *The Confederate* ; à droite, *States of America*.

Gravé par M. Halpin et imprimé en couleur sur papier blanc varié, non dentelé. Nous disons non dentelé, quoiqu'il y en eût de percés ou piqués. Mais ceci n'a rien d'officiel, les timbres ayant dû été perforés par entreprise privée pour la facilité des expéditeurs ou par spéculation.

Distinction entre les types :

1er TYPE. — Tête plus forte qu'au 2e type ; nez busqué, pommette très saillante, oreille allongée, chevelure détaillée, notamment derrière, ombres nettement marquées en *oblique* sur le cou dont un simple trait indique la tranche ; barbe marquée par quatre gros traits en tire-bouchon.

Le cadre a les ornements des angles remplis entre les volutes; on peut voir, sur de bons exemplaires, un trait suivant extérieurement les contours du timbre ; le fond de l'ovale a les lignes verticales bien marquées, mais les horizontales sont le plus souvent très peu visibles.

Les inscriptions des côtés ont le fond ligné

L'ovale, qui a à peu près 1/2 m/m, en plus que le suivant, se rapproche davantage de l'inscription tant en haut qu'en bas.

2e TYPE. — Tête moins forte, nez plus droit, plus pointu que le 1er type ; pommette moins saillante, oreille plus large, chevelure plus clair-semée et plus ondulée ; les ombres, sur le cou, ont presque disparu à droite ; celles derrière sont croisées ; quant à celles qui se dirigent vers la barbe, elles sont *cintrées* ; le cou n'a plus la raideur d'autrefois, il est légèrement évidé derrière ; la tranche est marquée par une grosse ligne ; la barbe a deux gros traits : un courbé et un oblique.

Les ornements extérieurs du cadre sont incomplets : ils n'ont pas les ombres du 1er type, les angles étant évidés; l'ornement de gauche supérieur est beaucoup plus raide ; le fond du timbre a un *quadrillé très visible*.

Les inscriptions des côtés n'ont pas de lignes sur le fond qui est uni.

L'ovale a à peu près 1/2 m/m en moins que le précédent type.

Il y a désaccord, entre les timbrophiles, sur l'ordre d'émission de ces deux timbres. Suivant M. Evans, avis partagé par le catalogue Scott, le premier 10 cents serait notre second type et vice-versa. M. Evans fixe son opinion d'après le numérotage des planches et dit, avec une apparence de raison, que les nos 1 et 2 n'annoncent certes pas des planches créées après celles ayant les nos 3 et 4. M. Corwin, d'accord avec M. Mahé et nous, donne pour raison d'une opinion contraire qu'il a rencontré le 1er type, oblitéré : *Fayetteville* 12 février 1863, tandis que la date la plus ancienne du 2e type qu'il a vue, est *Richmond 10 mai 1863*.

Les raisons de M. Corwin ne sont pas décisives. Mais nous en avons d'autres à faire valoir qui viennent confirmer celles-ci.

D'abord, la collection de M. Evans contient un 10 cents, 1er type, ayant affranchi une lettre, originaire de *Jackson (Miss.)*, en date du 13 ou 18 janvier, malheureusement sans millésime. La teinte est celle du ten cents, correspondant à celle du premier tirage 10 cents ; son papier cotonneux est encore celui de 1863. Il est clair que nous nous trouvons ici en présence d'un timbre émis et employé à cette époque. On peut certes nous objecter qu'on a pu également en faire usage un an après, mais il faudrait pour cela un hasard bien grand qui n'a pu se produire, selon nous.

Pour ce qui est du 2e type, nous ne l'avons vu qu'avec l'oblitération la plus ancienne : *Richmond, Avril 1863*, toujours dans la collection de M. Evans, d'une teinte qui ne rappelle nullement un premier tirage. Cette première teinte, du reste, ne doit certainement pas exister pour ce 2e type.

M. Corwin a parlé d'un accident qui serait arrivé au ten cents, lorsqu'on procédait à la confection de nouvelles planches, raison qui, en le mettant hors de combat, expliquerait sa rareté. Destiné à être remplacé dans un délai très rapproché, il n'y avait pas lieu de créer de *nouvelles* planches. Il est même fort probable qu'on ne s'en préoccupait guère. La rareté de ce timbre proviendrait tout simplement, à notre avis, du petit nombre qui en a été tiré.

M. Corwin n'aurait-il pas fait confusion avec

le type 10 cents (notre 2e type), dont le coin a, effectivement, eu la mésaventure dont il est parlé ?

En effet, si l'on examine les timbres de ce type, on verra au-dessus de la lettre N *(cents)*, une ligne verticale blanche, de dimension variable, coupant les deux lignes horizontales inférieures de l'ovale. Cette défectuosité s'est produite lors de la confection de la planche, le coin s'étant fendu, et cela est si vrai que lorsque la planche fut utilisée plus tard, car elle fut mise d'abord au rebut, elle nous donna des timbres, *avec* et *sans* défaut, obtenus non pas sur deux, mais sur une seule et même planche. On s'expliquerait difficilement du reste la mise au rebut d'une planche correcte, parce qu'une seconde ne le serait pas. Donc, il n'y a et ne peut y avoir qu'une planche des timbres avec filets de séparation.

La rareté extrême des exemplaires *sans* défaut vient appuyer notre dire ; de même les diverses nuances de ceux-ci, qui se rapportent parfaitement aux nuances des timbres défectueux. Ce ne serait certes pas le cas s'il y avait eu deux planches et, par conséquent, des tirages qui eussent présenté inévitablement des timbres de nuances variées.

Afin de réparer au plus tôt l'accident survenu, le graveur Halpin fait immédiatement une reproduction de la tête et de l'ovale que l'on introduit dans le cadre existant, de sorte que ce type se trouve être formé de deux pièces. Pour le rendre sans doute méconnaissable, il est procédé, en outre, à des retouches importantes aux parties extérieures. Les volutes prennent une autre forme, les espaces restés libres entre elles sont remplis par de petites lignes; enfin on éprouve, nous ne savons trop pourquoi, le besoin de contourner le dessin extérieur du timbre, d'un filet qui ne se voit presque jamais.

C'est donc le désir de remplacer un type mis hors de cause qui nous a valu celui que nous considérons avec raison comme premier émis. S'il en était autrement, pourquoi eût-il été créé ? En décidant la création d'un nouveau type, formé en majeure partie de l'ancien, il y avait donc bien intention formelle et arrêtée de substituer un type convenable à un autre, défectueux. On ne comprendrait pas qu'après avoir mis au rebut un type considéré mauvais, on aille lui donner ensuite le pas sur un autre, créé uniquement pour le remplacer et réunissant les qualités voulues pour être imprimé convenablement. Dans ce cas, l'existence d'un nouveau type n'avait aucune raison d'être.

Il est matériellement impossible que l'ordre des types que nous avons donné ne soit pas celui qui a été et qui devait être établi : les dates d'émission, du reste, qui ont été rencontrées et la nuance des premiers tirages prouvent surabondamment que cet ordre est bien exact.

Maintenant, comment se fait-il que les timbres de ce 1er type portent les nos 3 et 4 des planches au lieu de 1 et 2 ? On comprendra que l'examen des timbres n'a rien pu nous apprendre à ce sujet, mais, après ce que nous avons dit, cette question devient, nous semble-t-il, tout à fait secondaire. Nous y reviendrons cependant plus loin.

Nous avons observé qu'il n'y a jamais eu que quatre planches en service pour l'impression des deux types 10 cents : deux du 1er type (nos 3 et 4), deux du second type (nos 1 et 2. *La première planche 1 a seule été remplacée.* On a ensuite fait usage indifféremment des quatre planches.

L'impression a été confiée à différentes firmes, savoir :

Ce sont d'abord MM. Archer et Daly qui ont été chargés d'imprimer les premiers timbres. Les planches étaient numérotées 1 à 4, *sans firme* (1); elles furent, plus tard, signées : *Archer & Daly, Bank-Note Engravers, Richmond, Va.* (nos 1, 2, 3); l'association ayant été probablement rompue, le nom *& Daly* fut effacé aux tirages suivants, tout en laissant *Engravers* au pluriel (vu les planches 1 et 3); les feuilles que nous trouvons ensuite ont simplement : *Bank-Note Engraver, Richmond, Va.* (no 4) ; enfin, en 1864, les timbres sont imprimés par *Keatinge & Ball. Bank-Note Engravers, Columbia, S. C.*, avec les planches 1 à 4.

Ces numéros de planches correspondent toujours : 3 et 4 au type 1, et 1 et 2 au type 2; ils ont toujours occupé la place qu'ils avaient au début, savoir :

	A gauche	A droite
No 1	sous le 6e timbre.	Sous le 5e.
» 2	» 6e »	» 5e.
» 3	» 5e »	» 5e.
» 4	entre les 5 et 6e »	Entre les 5 et 6e.

(1) Nous n'avons pas vu la planche 1 sans firme mais elle a dû exister, ainsi que l'atteste l'inscription ajoutée plus tard, qui ne se trouve pas sur le même alignement.

Quant aux firmes, elles sont ainsi placées et montrent qu'elles ont été ajoutées *après* le chiffre, soit parce qu'elles se trouvent plus bas, soit qu'elles sont placées contre le chiffre.

1re PLANCHE. *Archer & Daly* ou *Archer :*

Côté gauche : commence vers la fin du 1er timbre
— droit — au 6e —

1re PLANCHE. *Keatinge & Ball :*

Côté gauche : commence avec le 1er timbre
— droit — au 5e —

2e PLANCHE. *Archer & Daly :*

Côté gauche : commence avec le 1er timbre
— droit — au 6e —

2e PLANCHE. *Keatinge & Ball :*

Côté gauche : commence avec le 1er timbre
— droit — au 5e —

3e PLANCHE. *Archer & Daly* ou *Archer :*

Côté gauche : commence sous le 6e timbre
— droit — 6e —

3e PLANCHE. *Keatinge & Ball :*

Côté gauche : commence devant le 6e timbre
— droit — fin du 5e —

4e PLANCHE. *Bank-Note Engraver :*

L'inscription de cette firme, sur les feuilles, permet de croire, par sa disposition, que la planche 4 n'a jamais été employée par les deux firmes précédentes : *Archer & Daly* ou *Archer*.

Côté gauche : commence au 2e timbre
— droit — 2e —

4e PLANCHE. *Keatinge & Ball :*

Côté gauche : commence avant le 1er timbre
— droit — — 1er —

Le *Monthly Journal* nous dit que MM. Archer et Daly ne remplissaient pas les termes de leur contrat et que telles sont les raisons pour lesquelles un autre contrat fut conclu avec MM. Keatinge et Ball de Columbia qui furent priés de placer leur firme au bas des feuilles, afin de mettre le Département à même de fixer la responsabilité des imprimeurs.

Nous ne savons si ce renseignement a été obtenu de source officielle par notre confrère, mais il nous paraît qu'il doit y avoir d'autre raison que celle qu'il donne.

Richmond avait été plusieurs fois menacé; on s'attendait chaque jour à voir le Général Grant mettre le siège devant la ville; la prudence élémentaire exigeait de faire imprimer les timbres ailleurs, afin de pouvoir en fournir régulièrement les différents bureaux de postes confédérés. N'est-ce pas là la vraie raison d'un changement d'imprimeur ? car, enfin, si les raisons de notre confrère étaient vraies, on pouvait tout aussi bien s'adresser à un autre imprimeur de Richmond, où ils ne devaient certes pas manquer.

La prudence d'un déplacement du matériel des timbres était bien justifiée, puisque, le 17 juin 1864, le général Grant vint assiéger la ville de Richmond, jusqu'au jour où il s'en empara.

Avant de faire connaître les diverses catégories des timbres 10 cents 1863, remarquons qu'il est possible de faire les distinctions suivantes dont nous ne croyons pas devoir tenir compte plus loin :

1er TYPE. — La ligne qui contourne extérieurement le timbre se voit ou ne se voit pas ou se voit en partie sur une même feuille ;

La ligne est plus ou moins épaisse, au-dessus de la valeur *10 cents* ;

Les filets sont simples ou doubles ou manquent entièrement ou en partie, sur chaque côté de l'ovale, à l'extérieur.

2e TYPE. — Ces dernières particularités existent également ici : filet simple, double ou partie de filet, *du côté droit*.

Ce sont là des variétés accidentelles, causées soit par le report, soit par la mauvaise impression : donc d'une importance très secondaire, mais il a fallu en parler ne fût-ce que pour contenter les gens méticuleux.

On pourrait encore former des divisions par les timbres des différentes firmes qui les ont imprimés, mais cela nous mènerait trop loin, serait peu intéressant et d'un classement impossible pour nous, nous devons l'avouer.

Toutes les feuilles en général ont 200 timbres, soit deux parties de 100 par rangée horizontale de dix. Le papier s'étant retiré ou allongé, il est peu de feuilles de différents tirages qui ont la même dimension pour les rangées des timbres, surtout horizontaux.

1° Impression de Richmond

Émission de janvier 1863

Nous ignorons absolument si la première planche portait un n° d'ordre. Nous ne le croyons pas, cette décision n'ayant dû être prise que lorsque, après s'être ravisée, l'administration se servit de la planche avec les détériorations dont nous avons déjà parlé.

Il a été employé différents papiers, savoir :

a. Papier blanc cotonneux, épais, doux au toucher, gomme jaunâtre ;

b. Même papier, mais côtelé, gomme blanche ;

c. Papier blanc, sec, mince, rude au toucher, gomme variée ;

d. Papier blanc, sec, vergé, rude au toucher, gomme variée.

Les lignes derrière, dans le cou, sont croisées légèrement et le plus souvent pas ; l'ovale, ligné verticalement, montre faiblement les lignes horizontales et quelquefois pas du tout :

1er type :	10	cents,	bleu cendré,	papier *a*
—	10	—	bleu vif,	—
—	10	—	bleu foncé,	—

VARIÉTÉ

Percé en lignes obliques

1er type : 10 cents, bleu foncé, papier *a*

Nous avons vu ce dernier sur lettre d'*Atlanta*, 28 septembre 1863. C'est assurément un perçage non officiel ; il n'en est pas moins intéressant sur lettre.

Après ce tirage, on se décide à employer la planche qui avait été refusée et nous voyons de ces timbres oblitérés : *29 avril 1863*, dans la collection de M. Evans, date la plus ancienne relevée par nous sur les exemplaires de cette émission.

Émission de avril ? 1863

(deux planches : a et b)

A. Contrairement aux précédents timbres et tout à fait exceptionnellement, ceux-ci sont divisés entre eux par un filet de la couleur du timbre, tant dans la largeur que dans la hauteur.

La collection de M. La Renotière compte un groupe de sept timbres divisés comme plus bas, et à des distances qui varient parfois d'un demi-millimètre, suivant celle qu'ont les timbres entre eux.

Il est à supposer que ces lignes n'ont pas été tracées bien régulièrement, car nous avons différents exemplaires où le trait vertical dépasse le trait horizontal, en le croisant.

Nota. Tous ces timbres ont indistinctement *de chaque côté* deux traits formant extérieurement l'ovale :

1° sans défaut } au-dessus de N
2° avec — } *(cents)*

2e type :	10	cents,	bleu laiteux,		papier *a*
—	10	—	—	— pâle,	—
—	10	—	—	— vif,	—
—	10	—	— verdâtre,		
—	10	—	—	—	— *b*

Vu des exemplaires oblitérés : 29 avril, mai, 12, 20, 22 juin, 15 juillet et 8 août 1863, plus 20 septembre (sans millésime), évidemment aussi 1863.

Les premiers tirages montrent bien tous les détails de la gravure : les ombres croisées dans le cou sont entre autres parfaitement visibles.

Il faut croire qu'on a imprimé jusqu'à usure complète de la planche, les nuances très variées prouvant de nombreux tirages ; l'usure des timbres est parfois telle qu'il n'y a plus trace de trait formant ombre sur la figure ou pour marquer la barbe. Un exemplaire de la collection Evans *(Mobile 10 juin 1863)* nous fait même voir la partie supérieure gauche du timbre, simulant trois boules blanches.

Nous croyons que c'est à l'occasion de ce tirage qu'on a inauguré le système de numérotage des planches. Celle dont on s'est servi ici porterait vraisemblablement le n° 1 et la suivante le n° 2, employée en *même temps* (avril 1863) pour les timbres dont nous allons parler, ce qui expliquerait pourquoi le type 2 aurait été imprimé sur des planches portant les nos 1 et 2, chiffres appartenant au premier type *gravé*.

M. Corwin nous a appris qu'il avait rencontré le 2e type (sans filets) oblitéré *Richmond 10 mai 1863*. Nous avons mieux dans la collection Evans. Ce sont deux exemplaires oblitérés : *Charleston 30 avril 186.* (bien certainement 1863), le papier et la couleur des timbres l'indiquant suffisamment.

Nous adopterons donc provisoirement cette date d'avril 1863 comme celle de l'émission des timbres suivants, imprimés certainement en même temps que les précédents.

B. Semblable au 2e type, mais avec certaines retouches au côté gauche extérieur.

La volute est plus maigre, plus ovale ; le dessin, en dessous, moins crochu ; il y a suppression complète du 2e filet *extérieur gauche*, sauf du haut et du bas, reliés qu'ils sont à ce filet unique rendu plus gras ; le nœud placé

à la partie inférieure du filet est moins gros; la volute inférieure est réduite également.

C'est donc le 2e type retouché; par conséquent, la planche est bien nouvelle.

Les timbres n'ont pas ici des filets de séparation, comme, du reste, tous ceux qui suivent. Nous ne reviendrons donc plus sur ce point.

Type 2a :	10 cents,	bleu	laiteux,		papier	*a*
—	10	—	—	— pâle	—	
—	10	—	—	— vif	—	
—	10	—	—	verdâtre pâle,	—	
—	10	—	—	laiteux vif	—	*b*
Type 1 :	10	—	—	verdâtre pâle,	—	*a*
—	10	—	vert	pâle,	—	

Signalons, sans y attacher la moindre importance, la variété qui se présente sans le filet extérieur *gauche* de l'ovale. Nous l'avons retrouvée sur les deux *derniers* timbres de la planche 1 de *tous* les tirages : c'est donc un report défectueux qui l'a créée.

Du type 1, bleu verdâtre, papier *a*, nous avons rencontré un fragment de feuille annonçant la planche 3, sans firme.

Nous n'avons vu aucune feuille entière, mais seulement un groupe de 5 timbres, des bleus laiteux ; il nous a démontré qu'il appartenait à la planche 2.

Un autre groupe, bleu verdâtre pâle, ayant *Engravers Richmond nº 2*, qui doit se compléter par *Archer & Daly*, démontre qu'on employait déjà, à cette époque, cette planche nº 2 avec firme.

C'est, vers juillet 1863 que les papiers *c* et *d* sont utilisés comme suit :

Emissions de juillet (?) 1863

a. Gomme brune

Type 1 :	10 cents,	vert	pâle,	papier *c*
— 2a :	10	—	—	—

Le type 1 est de la planche 4; 2*a* de la planche 2; les exemplaires qui en proviennent, montrent bien, par les détails de la gravure, qu'ils sont de premiers tirages.

b. Gomme grise brunâtre ou brune

Type 1 :	10 cents,	bleu,		papier *d*
—	10	—	— pâle,	—
Type 2a :	10	—	— —	—

Le type 1 a la gomme grise-brunâtre et également brune. A été imprimé sur la planche 4 *Bank-Note Engraver* et planche 3 de *Archer*; le type 2a a la gomme grise-brunâtre et appartient à la planche 1 de *Archer* (1).

c. Gomme blanche

Type 1 :	10 cents,	vert pâle,		papier *c*
—	10	—	bleu	—
—	10	—	—	—
—	10		— ciel,	—
—	10		— vif,	—
—	10	—	— vert,	—
—	10	—	— pâle,	—
—	10	—	— noir,	—
—	10	—	— verdâtre,	—
Type 2a :	10	—	vert pâle,	—
—	10	—	bleu vert,	—
—	10	—	— noir,	—
—	10	—	— verdâtre,	—
—	10	—	— pâle,	—
—	10	—	— ardoise,	—
—	10	—	— vif,	—
—	10	—	— foncé	—

Ce sont-là les principales nuances.

VARIÉTÉ

percé en hachures

Type 1 : 10 cents, bleu vert pâle, papier *c*

Le 10 cents, bleu pâle, type 1, appartient à la planche nº 3 *Archer*; le type 2a, vert pâle et bleu pâle, à la planche 1 *Acher*; le type 1, bleu ardoise et bleu verdâtre, est de la planche 4 de la *Bank-Note Engraver* ; le type 2, même nuance, est de la planche 2 *Archer & Daly* et planche 1 d'*Archer*.

Avant de passer aux timbres de Columbia, rappelons qu'il existe des timbres piqués des différents types, n'ayant rien d'officiel, le gouvernement ayant bien autre chose à faire que de s'inquiéter de piquer des timbres, ce qui n'était, du reste, guère connu en Amérique, la piqûre n'ayant fait son apparition aux États-Unis qu'en août 1861. Nous avons sur papier *c* :

Type 1 :	10 cents,	bleu	verdâtre,	piqué 13
— 2a :	10	—	—	—
— —	10	—	—	—

Ces timbres étaient oblitérés Décembre (1863) et Mobile 4 et 26 janvier (1864).

2° Impression de Columbia

Émission de février ? 1864

En sauvant son matériel d'impression, l'administration des postes a dû certainement expédier en même temps tout ce qui était nécessaire à l'impression des timbres, c'est-à-dire les encres, le papier, etc.

Ce sont les quatre mêmes planches dont on

(1) La gomme a souvent réagi sur le papier.

s'est servi à Richmond (2 de chaque type) qui servent à l'impression des timbres à Columbia. La firme ancienne est remplacée par : *Keatinge & Ball, Bank Note Engravers, Columbia S. C.* et un numéro *(1 à 4)*.

On a employé différents papiers, savoir :

a. Papier blanc cotonneux, épais, doux au toucher, gomme jaunâtre ;

b. Même papier, côtelé ;

c. Papier blanc, ordinaire ;

d. ?

e. — épais (cuir).

Il n'y a aucune différence dans les types, sauf que le plus souvent les timbres montrent une impression empâtée, sur des planches fatiguées. Au 2e type, le double filet extérieur de l'ovale manque parfois à droite.

L'émission a débuté par le type 2*a*, planche 2, dont l'impression est moins mauvaise.

A. *Gomme grise-brunâtre ou brune* (1)

Type 1 :	10 cents,	indigo,		papier	*a*
—	10	—	—	—	*b*
—	10	—	—	—	*c*
— 2*a* ;	10	—	gros bleu,	—	*e*
—	10	—	bleu foncé,	—	*c*
	10	—	indigo,	—	*c*

Le timbre, papier *b*, nous l'avons rencontré sur une lettre ayant le timbre oblitéré : *Albany 14 mars 1865*, et un autre timbre à : *Richmond, 14 septembre* (1864 probablement).

B. Gomme brune foncée

Type 2*a* : 10 cents, indigo, papier *c*

C. Gomme blanche

Type 1 : 10 cents, indigo, papier *c*

Les timbres de la planche 1 ne montrent guère le quadrillé ; il est très visible cependant sur les exemplaires de la planche 2. Tous ces timbres sont de nuances très variées. On peut recueillir sur une feuille entière tous les bleus possibles, naturellement dans les teintes foncées.

De même que pour les timbres imprimés à Richmond, il existe des exemplaires piqués sur papier *c* :

Type 2*a* : 10 cents, indigo, piqué 11 1/2

En somme, les tirages de Richmond et de Columbia se distinguent par les points suivants :

Appartiennent aux tirages de Richmond :

Tous les timbres ayant des filets de séparation ;

Tous les timbres imprimés sur papier *a* et *b* (sauf les bleu indigo) ;

Tous les timbres de nuance claire, verts et verdâtre, gomme blanche et brune ;

Tous les timbres de nuance foncée (pas indigo), avec gomme blanche :

Appartiennent aux tirages de Columbia :

Tous les timbres de nuance indigo, papier *a*, *b*, *c*, *e*, surtout ceux qui montrent l'usure de la gravure et sur lesquels, au type 2a, le défaut au-dessus de *cents* n'est pas toujours visible, *quoiqu'il existe*. Il ne saurait en être autrement, le report étant la reproduction fidèle du coin qui se trouve être détérioré. Néanmoins nous avons vu deux feuilles de la planche 2, où certains timbres montrent le défaut sur la première feuille, tandis qu'il n'est pas visible sur l'autre, pour les mêmes timbres, la mauvaise impression ne laissant pas voir cette défectuosité : un défaut a corrigé l'autre.

Mentionnons, pour mémoire, le 1er type, Columbia, sur papier vérgé verticalement, obtenu dans cet état par la fraude, comme tant de timbres vergés aujourd'hui.

Le général Beauregard, chargé de défendre Columbia, pris d'une sainte venette, n'eut rien de plus pressé, lorsqu'il apprit l'arrivée des troupes fédérales, que de se retirer peu glorieusement et de céder la place au général Sherman qui fit son entrée à Columbia le 16 février 1865. C'est donc à partir de cette date que l'impression des timbres des Etats Confédérés cessa complètement.

On trouva à Columbia, entre autres timbres, de grandes quantités du 10 cents qui nous occupe, imprimées sur les planches 1 à 4 en bleu indigo. Ce sont donc bien les derniers timbres imprimés qui seuls ont cette teinte.

Le 3 avril 1865, Richmond, le dernier rempart des Etats séparatistes, tombait au pouvoir du général Grant, et, le 10 mai suivant, le Président Jefferson Davis était fait prisonnier, ce qui mettait fin à la guerre civile.

Un fait inexplicable pour nous, c'est la façon dont le service postal des séparatistes était repris par les unionistes. Ainsi, *Charlotteville* fut prise par le général Sherman, le 2 mars 1865, et, cependant, nous avons une lettre de cette ville, du 9 même mois, affranchie avec les timbres des Etats Confédérés ; mieux que cela : nous avons, de cette même ville, une

(1) La gomme a souvent réagi sur le papier.

lettre avec ces mêmes timbres oblitérés, 18 septembre 1865, soit six mois après la reddition de la ville, et la lettre n'est pas taxée !

Nous avons vu d'autres curiosités : Une lettre expédiée de *Delaware City*, affranchie avec un timbre des Etats-Unis, en destination du comté de Prince Edouard (Virginie), affranchie... à Richmond avec un timbre 10 cents.

Comment cette lettre a-t-elle été échangée entre les Etats en guerre ?

Nous avons encore une lettre arrivée, le 18 août 1863, à Richmond, portant côte à côte, le timbre 3 cents des États-Unis et le 10 cents des États Confédérés, en destination de « Nelson Station » (Virginie).

La remise de cette lettre s'explique. Elle porte « By flag of truce via Fortress Monroe » et le cachet octogone : « Prisoner's Letter — Examined ».

On expédiait donc la correspondance sous le drapeau parlementaire, après avoir pris connaissance du contenu.

Ce n'est pas là un cas isolé. Nous avons encore une lettre venant de Chicago en date du 15 décembre 1864, affranchie de la même façon. Elle porte : *By flag of truce via New-Orleans (La) and Mobile* (Ala), plus un cachet ovale avec l'inscription : *Prisoner's Letter examined.*

D'où il résulte qu'il y avait échange de bons procédés entre les belligérants.

CHRONIQUE FISCALE

AÇORES

De la série *Imposto do sello,* il y aurait en plus des valeurs signalées, n° 423, les suivantes, d'après la *Revue Phil. Franç.* :

75 reis, bleu
80 — —

ARGENTINE (République)

L'*Ami des timbres* connaît de la série de timbres de tabac, dont notre n° 421 renseignait le 4 1/2 centavos, les valeurs ci-après :

6 centavos, brun
9 — carmin
22 1/2 — brun

La *Revue Phil. Franç.* a reçu de la série « Petits Cigares » type 1895 :

10 centavos, gris foncé

Santa Fé (Province de). De la série 1894, le même, a obtenu :

20 centavos, jaune

GRANDE BRETAGNE

Le timbre 1 pound *civil service* a été vu par la *Revue Phil. Franç.* « au type passepartout avec *civil service* en lettres bâtons, au lieu de capitales romaines et *L.* au-dessous de l'effigie, le tout en surcharge *verte* au lieu de *noire,* sur timbre lilas. Filagramme 2 globes, piqué 14 » :

1 pound, lilas et vert

GUATÉMALA

Il y aurait, au dire de la *Revue Phil. Franç*, de la série 1891-92 :

1 peso, vert

ITALIE

De la série *Pesi, mesure e Marchio,* la *Revue Phil. Franç.* annonce :

10 lire, lilas

Quelques municipaux que nous remet M. Doczkalik :

CASTROREALE *(Messine).* — Armoiries dans un ovale perlé ; en dehors, cintré : *Municipio di Castroreale* à la partie supérieure et *Diritti di stato civile* au-dessous, sur une banderole ; valeur en chiffre dans les angles, entre le mot *cent*; grecques pour cadre dans les angles supérieurs. Emis en 1898 :

50 centesimi, bleu, piqué 11 1/2

CUCCARO MONFERRATO (*Alexandrie*). — Armoiries (croix de Savoie) sur manteau royal dans un cercle ayant : *segna tasse* en haut sur un cartouche et *cent cinquanta,* en bas, sur un autre cartouche. Emis en 1892 :

50 centesimi, bleu, piqué 11 1/2

Emission de 1897. Mêmes armoiries ayant au-dessus, sur trois lignes cintrées : *Comune — di — Cuccaro Monferrato;* en dessous : *segna tasse* sur une banderole; valeur en chiffres dans les angles et les lettres en bas :

20 centesimi,	violet,	piqué 11 1/2
50 —	orange	—
60 —	vert	—
1 lira,	bleu pâle	—

FLORENCE *(Florence)* — Emission de 1898. Timbre de 3 lire piqué de 1875, surchargé d'un

gros chiffre 10 sur la partie centrale et une grosse barre en haut et en bas :

10 (cent) sur 3 lire, vert et rouge, surch. bleue

Grumo Appula (*Bari*).—Émission de 1895 (?). Chiffre dans un double cercle avec inscription : *Dritti di Segreteria — Municipio*; au-dessus, une banderole avec valeur en toutes lettres; au dessous une autre banderole avec *Grumo Appula* :

20 centesimi, brun, piqué 11 1/2

Chiffre traversé par un cartouche cintré ayant sur deux lignes *Municipio di — Grumo Appula*; au-dessus, un autre cartouche ayant *Dritti di Segreteria* et au-dessus : la valeur en toutes lettres; chiffres aux quatre angles :

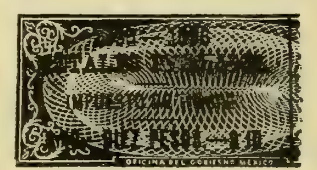
50 centesimi, bleu, piqué 11 1/2

Pausula (*Macerata*). — Armoiries dans un grand écu au milieu d'un rectangle à fond ligné verticalement ; en haut : *Municipio di Pausula*; en bas : *Diritti di Segreteria* ou *stato civile*; de chaque côté un petit ovale ayant *cent* à gauche, un chiffre à droite. Emis le 1er janvier 1897 :

20 centesimi,	bleu,	piqué 11 1/2	
50	—	rouge	—

MEXIQUE

M. E. Doczkalik nous envoie des timbres «droits sur les métaux précieux», qui dateraient déjà de 1895. Sur un fond guilloché se trouve l'inscription *1895-1896 — Metales Preciosos — impuesto de timbre* — et la valeur.



Les valeurs sont :

10 centavos,	brun,	fond jaune,	piqué 12	
1 peso,	—	—	gris	—
10 pesos,	vert	—	vert	—
100 —	bleu		bleu	—

VARIÉTÉ

$ 01 au lieu de 10 à gauche

10 pesos, vert, fond vert, piqué 12

Une autre émission, celle de 1896, a les mêmes inscriptions sur fond uni ; sauf le milieu où il y a une rosace guillochée avec l'inscription : *1896-1897*, le reste comme le précédent ; sur le côté droit, de bas en haut : *Mexico*.

Les valeurs sont :

10 centavos,	noir	fond mauve	piqué 12	
1 peso,	—	—	gris	—
10 pesos,	—	—	bleu	—
100 —	—	—	chair	—



PERSE

L'*Ami des Timbres* a reçu au type lion, reproduit n° 421, les valeurs suivantes supprimant celles que nous avons fait connaître erronément :

1 chahi,	bleu et noir,	p. 12 1/2	
2 —	vert	—	—
10 —	rose	—	—

Au type ci-contre, il y aurait :

1 kran,	bistre	piqué 12 1/2
10 —	jaune vif	—

PORTUGAL

De même que pour Açores, la série *Imposto do Sello* a les valeurs ci-après :

75 reis,	brun et noir	
80 —	—	—

De la série *Hospitaes d'Alienados*, il y a, suivant la *Revue Phil. Franç.* :

200 reis, bleu blacé

QUEENSLAND

De la série *Beer Duty*, il y a encore :

3 pence, brun, pour 1 gallon

SAVANT-VADI

De la série 1892, timbre oblong, avec étoile à gauche, nous avons sur papier blanc uni, piqué 11 1/2 :

8 annas, mauve, valeur en rouge

SUÈDE

A la série *Stampel* 1881, il faut ajouter :

60 ore brun

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38 — Teléph. 2414



Tout Abonnement est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. **6.00**
Le numéro . . . . . » **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Par suite d'absence, le numéro prochain ne paraîtra que vers le 15 août.

CHRONIQUE POSTALE.

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

Le *Stamp Collectors' Fortnightly* publie l'information suivante :

Avis
de l'Office des Postes

Attendu qu'il a été décrété par les actes de l'Administration des Postes que le maître général des postes aura l'option d'exiger que le paiement de l'affranchissement soit fait, ou en argent ou par l'usage de timbres-poste et attendu que le commissaire de S. M. a approuvé l'exercice temporaire de son droit de choix, avis est donné par le présent qu'à partir de cette date, le public sera invité à faire le paiement en argent pour l'affranchissement de toute la correspondance adressée aux localités de l'intérieur du protectorat de l'Afrique centrale Britannique, pour lequel des timbres 1 penny sont ordinairement employés. Il est toujours entendu que les timbres, déjà en possession des personnes, seront acceptés en paiement des taxes postales et pourront être appliqués sur les lettres de la manière ordinaire.

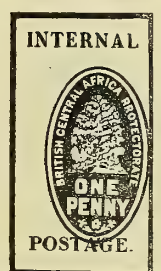
Pendant la durée de la mise en vigueur de cette disposition, toute la correspondance intérieure sera timbrée à un penny, apportée au comptoir de l'Administration des Postes et le paiement fait en espèces.

Les maîtres des postes appliqueront, sur toutes les lettres ainsi présentées, une étiquette pour indiquer que les taxes postales ont été payées.

Ces étiquettes sont émises pour l'administration et ne sont pas en vente pour le public. Elles ne seront employées que pour la correspondance intérieure.

Par ordre :
Signé : J.-T. Gosling.
Maître général des postes.

Administration générale des Postes, Zomba,
11 mars 1898.



Notre confrère reproduit ensuite le timbre dont il est ici question, ce qui nous permet de le reproduire à notre tour.

1 penny, vermillon,
cadre et inscriptions en outremer

ARGENTINE (République)

Il nous arrive inopinément un timbre-télégraphe de la province d'*Entre Rios*, ayant les armoiries de la République et de la Province, au centre d'un ovale contenant l'inscription : *Provincial de Entre Rios;* au-dessus : *Telegrafo;* dans les angles inférieurs, un chiffre; entre ceux-ci le mot *centavos*.



Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2.

10 centavos, brun

AUTRICHE

M. Foulon nous dit que le changement dont nous avons parlé le mois dernier pour les cartes postales est plus complet que nous ne l'avons annoncé. Ce changement existe non seulement pour les cartes, mais encore pour les cartes-lettres. Selon notre correspondant il existerait:

les 8	variétés	de cartes	simples	2 kr.
— 8	—	—	doubles	2 —
— 5	—	cartes-lettres		3 —
— 5	—	—		5 —

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Nous avons un 3e tirage du timbre 1/2 penny, vert, Cap de Bonne-Espérance, surchargé : *British Bechuanaland* sur deux lignes. Voici les caractères distinctifs des trois tirages :

1er tirage	*British*	7 3 4 m m	*Bechuana and*	15 1 4
2e —	—	7 3 4 —	—	15 1/4
3e —	—	8 —	—	16 1/4

Entre ces deux mots la distance est :

1er tirage	14 m m
2e	10 1/2 —
3e —	13 —

BELGIQUE

De l'émission, janvier 1877 (2e et 3e lignes de 102 m/m), nous avons rencontré une carte postale oblitérée en date du 25 mars 1879, originaire de St-Nicolas, n'ayant pas le mot *centimes*, au-dessous du chiffre 5 :

Carte postale, 5 centimes, lilas s chamois

On a commencé à délivrer le timbre de chemin de fer à 15 centimes, au nouveau type :

15 centimes, gris et noir

COOK

Nous apprenons par *The Australian Philatelist* qu'on prépare en ce moment une nouvelle série de timbres à Wellington (Nouvelle Zélande). Le dessin représente un oiseau de mer volant au-dessus de l'eau, le tout dans une bordure grecque. M. A.-E. Cousins a été chargé de graver ce timbre, de pauvre apparence, ajoute notre confrère.

ERITREA

Le timbre actuel d'Italie a été surchargé : *Colonia Eritrea* en noir :

10 centesimi, carmin, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'émigration en masse vers le Klondyke devait nous donner des timbres. Il paraît, d'après ce que nous apprend le *Amer. Journal of Phil.*, que l'*Alaska Pacific Express C°* fait emploi d'une enveloppe 2 cents, vert, dont il est question dans le document que publie en même temps notre confrère et que voici :

ALASKA PACIFIC EXPRESS COMPANY

Office of the General Manager

Portland Or. 18 *mars* 1898.

Circulaire n° 11.

ENVELOPPES AFFRANCHIES.

A cause du service irrégulier et peu satisfaisant de la Malle entre les villes de Portland, Sound et les ports de l'Alaska, on nous a demandé, à diverses reprises, de transporter les lettres par express. Ces demandes étant devenues très urgentes et pouvant rendre au public beaucoup plus de service que ne peut le faire actuellement la Malle ordinaire, nous avons décidé d'inaugurer un service de lettres affranchies. Nous étant conformés aux règlements et exigences du gouvernement des Etats-Unis, nous sommes prêts maintenant à expédier des lettres par express, quand elles seront enfermées dans une de nos enveloppes affranchies, par toutes les routes de la côte où opère cette Compagnie.

Les enveloppes timbrées par le Gouvernement sont pour la transmission par express de lettres ou papiers n'ayant aucune valeur particulière; seulement, les personnes qui en usent ne doivent pas y renfermer de l'argent ou des valeurs, car il est entendu que cette Compagnie n'assume aucune responsabilité pour la perte de ces lettres. Nous ferons tous nos efforts pour expédier promptement et remettre avec soin une ou toutes les lettres, mais nous ne garantissons pas la remise sauve. Si une lettre est destinée à un point situé en deça ou au delà de notre ligne, elle sera expédiée au point de notre route la plus proche de sa destination et déposée là au bureau de poste.

Le coût de ces enveloppes est de dix cents chacune pour n'importe quelle quantité. Elles seront mises en vente à tous les bureaux de la Compagnie.

Nota. — Il est entendu que nous ne sommes pas préparés en ce moment pour expédier les lettres aux points intérieurs

de l'Alaska, mais simplement aux bureaux des côtes. Plus tard, quand un service régulier sera établi vers Dawson, Circle City, etc., nous fixerons les taxes pour l'envoi des lettres à tous les points sur le Jukon.

M. G. Hall.
Directeur général.

FINLANDE

Dans notre n° 371, nous décrivions les réimpressions des timbres, enveloppes et cartes. Aujourd'hui, voulant sans doute compléter les séries, l'Administration des postes a fait réimprimer les 8 et 32 penni de 1875 et peut-être d'autres valeurs, mais celles-ci alors conformes aux timbres que nous connaissons, car nous n'avons pu constater aucune différence aux timbres qui nous ont été présentés.

Le 32 penni n'a jamais existé qu'en carmin ou carmin vif; aucune des deux valeurs, 8 et 32 penni, n'ayant le piquage 12 1/2, la distinction est donc facile :

8 penni, vert bleu foncé, piqué 12 1/2
32 — rouge brun, — —

MAROC

Le *Stamp Collector's Fortnightly* a reçu la nouvelle que les timbres actuels de Gibraltar ont reçu la surcharge *Morocco Agencies* par suite de la différence de change qui existe aujourd'hui, à cause de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis. Il serait même question de revenir purement et simplement aux timbres avec la valeur exprimée en monnaie anglaise.



En attendant, les timbres actuels de 5 centimos à 2 pesetas ont tous la surcharge que nous reproduisons plus haut.

GRÈCE

La carte à 10 lepta bleu sur chamois arrive depuis quelques mois dans des teintes absolument nouvelles. D'abord en bleu terne foncé, puis en indigo. Le carton est brunâtre :

10 lepta, bleu terne foncé
10 — indigo

GUATÉMALA

Il faut croire que la recette des timbres commémoratifs a été maigre, car après les avoir convertis en télégraphes, sans en avoir fait probablement usage, voilà que l'on se décide à vendre en bloc tout ce qui reste. Le *Amer. Journal of Phil.* publie à ce propos l'avis suivant :

Le ministre de l'Intérieur a ordonné que les timbres, enveloppes, cartes postales, etc., commémoratifs de l' « Exposición Centro Americana » soient vendus en adjudication :

Timbres-poste

82376 de 1 cent	69423 de 20 cent
112870 — 1/12 —	78359 — 25 —
215942 — 2 —	81083 — 50 —
237106 — 6 —	92573 — 100 —
630070 — 10	97145 — 200 —
69046 — 12 —	97515 — 500 —
1339 — 18 —	

Enveloppes

72162 de 2 cent	87066 de 10 cent
41098 — 6 —	93561 — 12 —

Cartes postales

66689 de 1 cent	93585 de 6 cent (int.)
88923 — 3 — (int.)	92386 — 6 —
85436 — 3 —	95743 — 12 —

Bandes

94420 de 6 cent	95385 de 10 cent

Les propositions peuvent être envoyées au Directeur général des postes jusqu'au 31 juillet prochain; elles doivent être scellées et porter l'inscription suivante :

« Licitacion de Signos y Sellos »
Secrétariat des Finances.
Guatémala, 25 avril 1898.

HAÏTI

Nous avons vu une feuille entière du 20 cent orange surchargé *deux 2 cent*. Nous y avons relevé les particularités suivantes :

1° double surcharge;
2° surcharge entre deux timbres, en plus de la surcharge de chacun;
3° surcharge *de 2 cent;*
4° — *deu 2 cent;*
5° — *deux 2 cent*, (les lettres E U plus petites.

Nous n'avons rencontré aucune de ces variétés sur le 20 cent, brun.

Les timbres dont nous donnions le type en avril dernier sont en usage, mais *provisoirement*. Ils seront bientôt remplacés par une série commandée à New-York, qui nous fera voir l'effigie du Président actuel de la République. Les valeurs seront : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 15 20, 50 cent, 1 gourde.

Les couleurs des timbres qui viennent de paraître ne sont pas tout à fait ce que nous avons dit. Elles sont :

1 cent, outremer, piqué 11 1/2
2 — rouge brun —
3 — violet ardoise —
7 — gris —
20 — orange —

Le 5 cent vert ne nous est pas arrivé.

HORTA

Le *Am. J. of Ph.* décrit une erreur d'une des cartes postales en cours présentant le nom, la valeur *manquant*, imprimé en travers de la face du timbre, au lieu de l'être aux endroits qui lui sont réservés.

INDES ANGLAISES

Le timbre 1 rupee, bicolore, soi-disant imité et dont on accusait une perte de 1,000,000 de rupees pour le Trésor est une vieille histoire rééditée. Il s'agit du 1 rupee gris.

INDE PORTUGAISE

Lorsque le changement de monnaie eut lieu en décembre 1881, les timbres conservèrent leur type, mais ainsi que nous le fait remarquer M. Raimann, le type fut refait. Il est inconcevable que personne n'en ait fait la remarque jusqu'ici. Non seulement les lettres et les dessins sont différents, mais la couronne l'est tout particulièrement. Sans chercher à décrire toutes les différences, nous nous contenterons d'attirer l'attention sur la croix qui, en 1879, l'avait plus grande avec un petit cercle au centre.

Ce type refait reste employé jusqu'à peu près la fin de sa carrière. Nous le voyons abandonné alors pour reprendre le type 1879 avec les lettres et chiffres maigres, comme en 1883 et *reis* sans accent. Nous aurons donc à ajouter une série de fin 1883 ?, savoir :

Type 1879, chiffres et lettres maigres; reis *sans accent :*

1 1/2 reis, noir
4 1/2 — olive
6 — vert jaune
1 tanga, rose
4 tangas, mauve
8 — orange

ITALIE

M. E. Diena a vu, nous écrit-il :
Timbre-taxe 10 lire, bleu, chiffre carmin *retourné*.

MAURICE

Nos lecteurs seront sans doute curieux de faire la connaissance de la carte surchargée pour laquelle on s'est battu lors de sa mise en vente.

MAURITIUS (MAURICE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE | L'ADRESSE SEULE DOIT ÊTRE MISE DE CE CÔTÉ DE LA CARTE



Ainsi que nous le disions, la surcharge a été appliquée sur les cartes simples et avec réponse 6 cents, toutes ont la première ligne biffée. Il y en a 3 variétés :

1° Carte simple avec 1re ligne biffée seulement ;
2° — double, 1re partie, inscr. angle gauche inf.;
3° — — 2e — 6e ligne biffée.

Sur ces trois variétés, le timbre a la valeur primitive biffée par un trait et *2 cents* au-dessus, en noir :

2 sur 6 cents, violet, surch. noire (3 variétés).

MEXIQUE

Le *Am. Journ. of Phil.* annonce les 1, 2 et 15 centavos avec filagramme Aigle et *R. M.* :

1 centavo, vert
2 centavos, carmin
15 — bleu vert.

MOZAMBIQUE (Cie DU)

Nous avons appris sans étonnement que la Compagnie du Mozambique avait absolument tenu à célébrer le 4e centenaire de la découverte des Indes, en mettant en circulation les timbres de 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25, 50, 75, 80, 100 et 150 reis avec une surcharge noire. Mais laquelle? C'est ce que ne dit pas le *Porto Philatelico* à qui nous empruntons la nouvelle.

NORWÈGE

Du nouveau type, il existe :

1 öre, brun gris
25 — lilas.

NOUVELLE GALLES DU SUD

Nous trouvons dans l'*Australian Philatelist* les documents ci-après :

Avis officiels

Département des Postes et Télégraphes,
Administration générale des Postes.

Sydney, 4 mai 1898.

Démonétisation des timbres-poste.

En référence à l'avis de la *Gazette* en date du 14 juin 1897, annonçant l'émission de nouveaux timbres-poste de 1 d., 2 d., 2 1/2 d. et 5 sh., en remplacement de dénominations semblables alors en cours et notifiant que les timbres à remplacer ne seront reconnus valables pour l'affranchissement que jusqu'au 31 décembre 1897 et qu'à partir du 1er janvier 1898, aucun de ces timbres restant entre les mains du public, ne pourra être échangé à la valeur nominale contre des timbres du nouveau dessin, il est notifié par les présentes, que Son Excellence le Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, a approuvé la prolongation de la validité des timbres remplacés par la notice mentionnée ci-dessus jusqu'au 30 juin 1898.

Ces timbres seront reconnus valables pour l'affranchis-

sement jusqu'au 30 juin prochain et à partir du 1er juillet 1898, les timbres 1 d., 2 d., 2 1/2 d. et 5 sh. seulement émis le 22 juin 1897, et connus sous le nom de timbres du « Record Reign » seront reconnus comme valables autant que timbres de ces dénominations respectives pour l'affranchissement. Après cette date cependant, sur demande faite à un bureau des postes, tous timbres remplacés restant en mains du public, pourra être échangé à la valeur nominale contre des timbres des dessins reconnus.

JOSEPH COOK.

Département des Postes et Télégraphes,
Administration générale des Postes.

Sydney, 11 mars 1898.

Par la présente, il est notifié que Son Excellence le Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, d'accord avec les stipulations de la 16e section de l'Acte d'affranchissement, 31 VIC. no 4, a bien voulu approuver la modification de couleur du timbre 6 pence existant, de garance rosé en vert, à dater du 1er mai prochain, attendu que la couleur présente ressemble trop étroitement au one penny en cours.

JOSEPH COOK.

Ce dernier timbre a donc paru le 1er mai :

6 pence, vert émeraude.

Les 1/2 et 6 pence ont actuellement la piqûre 12 × 11 1/2 *(The Austr. Phil.).*

NOUVELLE ZÉLANDE

Les timbres de 2 1/2 pence *venant de la Nouvelle Zélande* porteraient *Lake Wakitipu* au lieu de Wakatipu. *(London Ph.).*

2 1/2 pence, bleu



NYASSA (Cie de)

Cette Compagnie a émis, en janvier dernier, les timbres de Mozambique actuels avec la surcharge *Nyassa* en noir.

5 reis,	jaune,	surcharge noire
10 —	lilas,	—
15 —	brun,	—
20 —	violet,	—
25 —	vert,	—
50 —	bleu,	—
75 —	rose,	—
80 —	vert jaune,	—
100 —	brun s/jaune,	—
150 —	carmin s/rose,	—
200 —	bleu s/bleu,	—
300 —	bleu s/saumon,	—

ORANGE

Une nouvelle variété de la carte 1 1/2 penny est annoncée par le *A. J. of Ph.* Elle a le timbre adhésif 2 d. surchargé 1 1/2 d (sans ponctuation) en noir. Le type des chiffres diffère des précédentes cartes :

1 1/2 p. sur 2 p., mauve, surch. noire



PAHANG

Voici le type dont nous parlions le mois dernier. M. Forbin nous dit avoir reçu les valeurs suivantes ainsi accommodées :

10 cents,	violet et jaune,	surch. noire
25 —	vert et carmin,	—
50 —	vert et noir,	—
1 dollar,	vert,	—
5 dollars,	vert et bleu,	—

Ces deux derniers sont du grand type oblong.

PÉROU

Un 5 centavos, fiscal, 1897-1898, a reçu, dit la *Revue Ph. Française*, la surcharge : *un centavo* en capitales sur deux lignes :

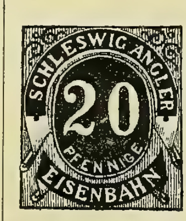
1 centavo sur 5 centavos, bleu pâle, surch. noire

SAINTE-LUCIE

Le timbre de 2 1/2 pence a été mis hors cours en suite de la mise en vente, le 9 mars dernier, d'un timbre de 2 pence qui le remplace grâce à une réduction de taxe. Le type est celui des timbres en cours dont il a le filagramme et la piqûre :

2 pence, bleu, valeur en vermillon

SCHLESWIG

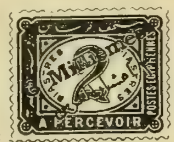


Les timbres de chemin de fer, actuellement en cours, sont annoncés par l'*Ami des Timbres*. Le format est plus petit que ceux de 1883; le chiffre occupe le centre d'un ovale à fond uni au-dessus duquel : *Schleswig angler*; au-dessous : *Eisenbahn.*

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 pfennig, vert bleu
1 mark —

Il est fort probable qu'il existe d'autres valeurs.



SOUDAN

Nous reproduisons le *timbre-taxe*, provisoire, annoncé tout récemment ici.

TABAGO

Le *Stamp Collectors' Fortnightly* nous apprend que, depuis le 1er juillet, les timbres de cette colonie ne sont plus en usage, remplacés qu'ils sont à cette date par les timbres de la Trinité, qui incorpore, par la même occasion, la colonie de Tabago.

Variétés du télégraphe 1 peso 1886, des Philippines.

Le timbre-poste de 2 4/8 c. de peso était à peine entré en usage, en février 1882, qu'il devenait bientôt d'une grande utilité et qu'on l'accommodait à toutes sauces. Manquait-on d'une valeur quelconque et de n'importe quelle classe, on avait recours à ce timbre : on lui appliquait une surcharge *ad hoc* et il entrait immédiatement en fonctions.

En 1883 on en fait d'abord un timbre-poste de 2 reales, puis de 16 cuartos ; en 1887 il devient 1 cent et, en 1888, 8 centimos. Des timbres fiscaux ayant manqué cette même année, le voilà en même temps *Derecho de firma* 1 peso, *Giro* 20 et 40 centimos ; en 1889 il remplit l'office de *Recargo de consumos*, mais ici au moins on lui conserve sa valeur.

La disette étant venue en timbres-télégraphe, c'est encore à lui qu'on a recours en 1885, pour en faire un 25 centimos de peso ; en 1886, il fallait une série de nouvelles valeurs de timbres-télégraphe 1, 2 4/8, 5, 20 centimos, 1 peso, c'est lui, toujours lui, qu'on met à contribution. Il faut croire que ces multiples fonctions étaient sans inconvénient, puisque, en 1888, lorsqu'il fallut procéder à un nouveau tirage des télégraphes 1, 2 4/8, 5 et 20 centimos, c'est encore à ce 2 4/8 c. de peso qu'on a recours. Et s'il ne reste pas en faveur comme 1 peso, c'est qu'un assortiment de cette valeur était arrivé de Madrid vers cette époque.

Pendant sa courte carrière comme 1 peso, il y a eu pas mal de variétés : Ce sont elles que nous voulons faire connaître :

Émission de février ? 1886.



Les transformations du timbre-poste 2 4/8 c. de peso eurent lieu par des surcharges qui se présentent ici en quatre lignes, savoir :

1° *Habilitado*, ligne courbe ;
2° *Telegramas*, — horizontale ;
3° *Submarinos*, — —
4° *1 peso*, — courbe.

1er TYPE

a. Les inscriptions sont toutes en *grandes lettres* ;

b. *Habilitado* a les lettres allongées, ce qui se remarque surtout à HA ; le T est peu barré ;

c. Les lettres T et S (*Telegramas*) sont placées directement au-dessus des lettres extrêmes S de *Submarinos* ;

d. *Submarinos* a la première lettre qui chevauche plus bas que les autres ; N est étroit ;

e. Les deux lignes horizontales dépassent légèrement celle supérieure cintrée ;

f. Le chiffre **1** ne montre qu'un petit trait de liaison ;

g. *Peso* a la tête du P très large :

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge.

VARIÉTÉS

1 peso a le **1** plus maigre, avec trait de liaison ; P est plus large ; les deux lignes horizontales ne dépassent pas à droite la ligne cintrée supérieure :

Type 1a : 1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge.

La première ligne d'inscription est doublée :

1a : 1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge.

Un déplacement des lettres montre les deux lignes horizontales plus à droite, surtout la 2e :

Le chiffre et le P (*peso*) ne sont plus sur le même alignement que les autres lettres ESO : ils sont placés plus bas.

Type 1b 1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge.

2me TYPE

a. Comme 1er type ;

b. *Habilitado* a les lettres un peu plus petites et plus ouvertes ; le T fortement barré ;

d. *Submarinos* n'a pas la première lettre qui chevauche ; N est large ;

e. Les trois premières lignes d'inscription commencent et finissent sur un même alignement ;

f. Le chiffre **1** (gras) n'a qu'un petit trait de liaison ;

g. Peso a la tête du P, ronde et moins large qu'au 1er type : le jambage inférieur est plus court, la lettre P plus rapprochée de E ; S est retournée, elle penche du haut vers la gauche :

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge
1 — — 2 4/8 — — — — vif

VARIÉTÉS

Les caractères des 3e et 4e lignes sont doublés.

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surcharge rouge vif.

Ne diffère du 2e type que par les points suivants :

Chiffre 1 (maigre) avec grand trait de liaison;

P de *peso* plus incliné :

Type 2a : 1 peso sur 2 4/8 c de peso, bleu, surch. rouge
— 1 — — 2 4/8 — — — rouge brun

3me TYPE

a. Les inscriptions sont remarquablement plus grandes que celles des 1er et 2e types ;

b. Les lettres sont allongées;

c. La lettre T (*telegramas*) est au-dessus de la première lettre S de *submarinos*, mais S n'est pas sous la dernière lettre de ce mot : elle est plus à droite ;

d. Submarinos a les 2 S retournés, N très étroit, O très large, M a les jambages du milieu très courts comme du reste à *telegramas* ;

e. Les lignes horizontales dépassent à gauche celle supérieure cintrée, mais par contre celle-ci les dépasse à droite;

f. Chiffre 1 très maigre et avec trait de liaison ;

g. Peso a de grandes lettres maigres (P a la tête ronde, E étroit).

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge brun.

4me TYPE

a. Les inscriptions sont en petites lettres ;

b. Habilitado a les lettres *HA* assez ouvertes : ce mot est orthographié : HABIL' 1ADO formant deux mots, avec le premier *A* non barré ;

c. Telegramas a un G comme C, M très large;

d. Submarinos a les S retournés ; M. a les jambages du milieu très longs, N large ;

e. Les trois , remières lignes commencent et finissent sur un même alignement ;

f. Le chiffre **1** (gras) n'a qu'un léger trait de liaison ;

g. Peso a la lettre P large :

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surcharge rouge brun.

VARIÉTÉS

Les caractères mal assujettis à *Habilitado* se sont déplacés pendant l'impression; le T a même disparu, de sorte que nous avons : HABIL I ADO en trois mots :

Type 4a : 1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge brun.

Les caractères de la 1re ligne sont doublés :

Type 4a : 1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge brun.

Nous avons de ce 4e type un groupe de trois timbres présentant au 2e exemplaire le mot RESO pour PESO. Il doit y avoir là une fraude, cette erreur étant matériellement impossible, l'impression se faisant avec un timbre à main.

On nous objectera peut-être qu'il y a des timbres du 1er type avec SUSMARINOS et du type 2 A avec PESC, mais ce sont là effets d'une application mauvaise du timbre.

5me TYPE

a. Les inscriptions sont en petites lettres ;

b. Habilitado a les lettres larges ;

c. Submarinos n'a pas les lettres extrêmes, sous celles de *telegramas* ;

e. La 1re ligne horizontale est sur le même alignement que la ligne cintrée ;

f. Le chiffre 1 (gras) a un léger trait de liaison ;

g. Peso a des petites lettres et le P a le trait inférieur très court et la tête ronde.

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge brun foncé.

6me TYPE

a. Les lettres sont très petites :

b. Habilitado a les lettres grasses et larges ; HA est plus en oblique qu'au 5e type ;

c. Telegramas dépasse légèrement la ligne précédente à droite; la lettre M est très large;

d. Submarinos est dépassé à droite par *Telegramas* ;

f. Le chiffre **1** (gras) a un trait de liaison prononcé ;

g. Peso a la tête large et le trait inférieur court :

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge vif.

VARIÉTÉ

Les trois premières lignes sont doublées.

1 peso sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. rouge vif.

Il est possible qu'il existe d'autres types que

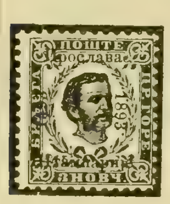
ceux que nous énumérons ici : ils sont assez nombreux cependant pour prouver l'incurie de l'administration des Postes, qui, d'un timbre de 12 centimes en fait un de 5 francs par une surcharge, sans se soucier des facilités qu'elle donne aux contrefacteurs, en créant des types aussi variés qu'il est presque impossible aux employés d'établir le moindre contrôle.

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(Suite, voir n° 425)

En voyant célébrer si joyeusement tant d'anniversaires, le **Monténégro** se demande ce qu'il pourrait bien célébrer à son tour pour avoir l'occasion de faire une émission commémorative. Après mûre réflexion, il finit par découvrir — on le prétend du moins — que l'imprimerie a été introduite dans ce pays il y a 400 ans !...

Quoique habitant Cettigne, il paraîtrait que M. Otto Bickel pas plus que sa charmante épouse ne soit pour rien dans cette émission, dont le premier s'est du reste désintéressé...



Donc, le 25 juillet 1893, pour rappeler cette chose mémorable, on crée des timbres, des cartes et des enveloppes, le tout commémoratif, se contentant de surcharger ce qui est en usage.

Il y eut 5000 séries de timbres, 1000 d'enveloppes et 2000 des cartes postales, savoir :

Timbres-poste :	7 valeurs	;	3 erreurs
Enveloppes .	3	—	plusieurs formats
Cartes postales .	1	—	; diverses erreurs

Ce premier tirage a dû certainement être suivi d'autres, car l'émission, qui ne devait paraître que le 29 juillet au lieu du 25, ne comprenait pas, au début, les deux timbres de 10 et 25 novtch avec la surcharge noire. Ce n'est que plus tard que l'on se rappelle avoir oublié de faire des erreurs, oubli qui fut réparé tant pour les timbres que pour les cartes.

Le 27 août 1842, un traité signé avec la Chine, ratifié le 22 juillet 1843, porte que les ports Amoy, Canton, Fouchow, Ningpo et Shanghaï seraient ouverts au commerce étranger, ce qui fut un fait accompli le 17 novembre 1843.

La municipalité de **Shanghaï** s'étant rappelée cet événement, a voulu le célébrer en émettant modestement un timbre de 2 cents, le 17 novembre 1893.



Le type représente Mercure, le Dieu du commerce et de la carotte, en cette circonstance surtout. Il se tient en équilibre sur une roue ailée, le tout dans un cercle ayant les millésimes : ***1843-1893.***

Ce timbre ayant eu un certain succès de vente, la municipalité de Shanghaï eut des remords (qui n'en aurait pas ?) de ne pas avoir profité de la circonstance pour essayer de remplir sa caisse. Elle se ravise le 1er décembre et annonce par la même occasion qu'une émission jubilaire « en quantité limitée » aurait lieu. Comme le temps presse, on se contente de surcharger cette fois les timbres en cours : *1843 Jubilee 1893* et nous avons :



Timbres poste	:	7 valeurs	
Enveloppes	:	3	—
Bandes	:	3	—
Cartes postales	:	2	.
Cartes lettres	·	1	

Comme il n'y avait rien d'autre à surcharger, on s'en est tenu là.

A **Porto-Rico**, le croirait-on, on éprouve aussi le besoin de fêter la découverte de l'Amérique et l'arrivée de Christophe Colomb à Mayaguez, alors que Cuba ne s'en soucie guère, quoique découverte un an plus tôt.

Mais il y a à Mayaguez deux personnes, Don Fernando Zegri et Don José Prast, qui tiennent absolument à ce que l'on sache que Christophe Colomb a passé par là le 19 novembre 1493. Ils confient à un petit jeune homme de quatorze ans, Pedro Blanes, le soin de leur fournir un dessin, adopté avec empressement par l'Administration des Postes de Porto-Rico, le 6 novembre 1893.



Le type n'avait cependant rien de bien alléchant. C'est une méchante lithographie imprimée en vert, qui nous fait voir une des caravelles de Colomb. Elle occupe le centre d'un cadre oblong contenant pour inscription : *Puerto Rico — 19 noviembre 1493-1893 — 3 centavos de peso 3.*

L'émission était fixée au 19 novembre 1893, mais pressé de réaliser, les timbres furent mis en vente le 10; après deux heures, il n'en restait plus ; tout avait été raflé, *dit-on,* par une maison allemande !

Le tirage a été de 8000 exemplaires dont il ne doit y avoir eu que fort peu d'utilisés, si toutefois il y en a eu. Et cependant la plupart de ces timbres se présentent oblitérés. N'ont-ils pas ainsi plus de valeur pour certains collectionneurs?

Les timbres commémoratifs étaient en vente depuis six mois au **Salvador** lorsqu'il fallut les remplacer : le contrat de l'illustre Seebeck, n'est-ce pas malheureux, l'y obligeait !

C'est donc par résignation que celui-ci a prodigué son bien. Mais on sait que lorsqu'il s'agit de l'intérêt des collectionneurs, rien ne l'arrête.





Comme en juillet 1893, l'émission de janvier 1894 compte trois valeurs : 2, 5 et 10 pesos. Ce sont encore des épisodes de la vie de Christophe Colomb et, en même temps, de la cupidité de Maître Seebeck.

Une exposition internationale à Hobart Town, capitale de la **Tasmanie**, nous apporte un « official souvenir » consistant en une carte à un penny rose vif et avec réponse. Au revers sont les armes de la colonie et *official souvenir* : à droite, une vue de Hobart et les bâtiments de l'exposition.

Belgique. — Après s'être vanté à la Chambre belge d'avoir réalisé de gros bénéfices, rien que par l'adoption de timbres à souche, tout en prétendant que l'exemple se généraliserait bientôt, notre ministre des Postes, pour être conséquent avec lui-même, ne pouvait demeurer indifférent à l'idée des timbres commémoratifs. Aussi s'empresse-t-il de suivre l'exemple qui lui est si largement donné par la *Roumanie*, la *Bulgarie*, le *Paraguay*, le *Vénézuela*, le *Salvador*, le *Monténégro* et autres pays de même acabit. Le Portugal ayant annoncé l'intention de prendre part à la curée, notre ministre des Postes, pour ne pas être distancé, se hâte de mettre en usage, en février et mars 1894, les timbres commémoratifs de l'exposition d'Anvers qui ne devaient voir le jour qu'à l'ouverture de l'exposition, soit en mai 1894.



Si les timbres en question sont d'un dessin et d'une exécution détestables, ils ont en revanche une souche, et c'est là le principal pour celui qui l'a inventée ou plutôt qui l'a mise en pratique. On ne s'explique cependant pas bien cette manie de la part d'un vieux célibataire (qui ne vaut pas les quatre fers d'un chien, comme il l'a dit lui-même), aussi chaste qu'endurci, de prétendre toujours faire souche. Si encore le fameux *niet bestellen* était sérieux, mais il n'a jamais servi qu'à interpréter en sa faveur la lassitude du public ou à contrarier les expéditeurs distraits du dimanche, ce qui n'est pas toujours sans conséquence fâcheuse (1).

(1) Dans son remarquable article sur les timbres de Belgique, M. le comte d'Assche, notre compatriote, approuve l'ukase ministériel qui a « le don de contenter tout le monde ». D'après une statistique donnée dans cet article, il y aurait eu 37,538,249 timbres employés avec le talon et 195,436,388 sans talon. Cette statistique est pour nous de haute fantaisie. Mais supposons les chiffres exacts. N'est-il pas ridicule

La série est composée de trois valeurs, 5, 10, 25 centimes.

Ces timbres ont cessé d'être employés le 31 décembre 1894, mais ont été échangés jusqu'au 28 février 1895.

Les quantités imprimées et vendues sont les suivantes :

	5 cent.	10 cent.	25 cent.
Vendu au public	1,121,643	2,362,916	479,277
Retiré de la circulation .	42,814	95,619	118,109
Détruit par l'administration	335,543	541,465	2,614
	1,500,000	3,000 000	600.000

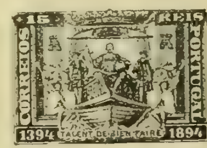
Suivant une statistique postale donnée par M. le comte d'Assche, on aurait utilisé les timbres vendus au public, de l'exposition d'Anvers, comme suit :

	avec talon	sans talon		
5 centimes . .	349,618	772,025	-	1,121,643
10 — . .	932,415	1,430,501		2,362,916
25 — .	173,428	309,849	—	479,277

Ces chiffres ont bien leur éloquence. Ils démontrent ou semblent démontrer, d'une façon irréfutable, que le public n'est pas partisan du repos dominical. Il est étonnant cependant que la vigilance des employés, de toute la Belgique, ait été telle qu'on a pu nous dire, à un exemplaire près, comment ont été utilisés les timbres, mais on oublie que parmi eux il en est resté considérablement entre les mains des collectionneurs et des marchands. C'est donc encore une fois de la statistique de contrebande, de la roublardise, pour ne pas dire de la tromperie.

Cette fois, ça devient sérieux. Le **Portugal** s'en mêle, et nous voilà avec une double série plus que complète : 13 timbres de 5 à 1000 reis et une carte 10 reis pour le Portugal, la seconde série étant réservée aux **Açores**, par l'application d'une surcharge. Le motif de cette émission ? Célébrer le 5e centenaire du célèbre navigateur en chambre, l'Infant Henri, quatrième fils de Jean Ier, roi de Portugal dont la devise était *Talent de rien faire* ou *bien faire*, on ne l'a jamais su et se procurer de la galette pour lui ériger un monument à Porto, sa ville natale.

Quoique ces timbres ne se soient guère vendus, ils sont suffisamment connus pour que nous nous contentions de reproduire deux des types :





Ils ont été dessinés par un peintre portugais, José Velloso Salgado, et fabriqués à Leipsick. Tous ont au dos une prière à St-Bonaventure dont voici la traduction : *O langue bénie qui avez toujours béni le Seigneur et enseigné aux autres à le bénir, nous voyons maintenant avec clarté l'influence que vous avez auprès de Dieu.* La somme entière de la vente devait être remise à la municipalité de Porto, sous déduction d'une somme égale à la recette postale de l'année précédente, revenant au gouvernement.

L'émission est du 4 mars 1894 ; la suppression, du 13, même mois. On avait compté sur une bonne recette. : elle n'est pas venue. Et cependant la vente a duré 10 jours, contrairement au décret qui l'avait fixée à *deux* seulement. Un moment, il fut question de surcharger les invendus : c'est par un reste de pudeur que cette mesure n'a pas été prise.

On sera probablement curieux de savoir ce que le stock de cette émission est devenu. Le *Nederl. T.* du 10 avril 1897 va nous l'apprendre :

« Comme on le sait, la provision restante des timbres se trouvait à la Bourse de Lisbonne dans l'attente d'une décision à leur égard. La commission des fêtes de Porto prétendait que les timbres devaient leur revenir, le gouvernement était d'un avis contraire.

» Le Directeur de la Monnaie insistait pour la destruction, mais le gouvernement hésitait, si bien qu'il attendait en vain l'autorisation de les brûler.

» Maintenant, la chance a voulu que ce directeur fut nommé, en février 1897, ministre des travaux publics. Il a exécuté aussitôt sa volonté.

---

d'employer le personnel à une telle besogne, alors qu'on déclare vouloir lui donner du repos ? Et comment comprendre aussi ce particulier qui veut absolument simplifier la besogne des employés de poste et qui la complique en expédiant précisément le dimanche ses correspondances, tout en déclarant, de par la souche, qu'il n'entend pas qu'elles soient délivrées ce jour là ? N'est-ce pas augmenter bien volontairement la besogne des employés en leur imposant une double manipulation de ces lettres ?

Il ne faut pas de souche à celui qui remet ses expéditions au lundi. Donc, elle est inutile.

Dans le *Moniteur*, n° 54 du 7, on peut lire le décret relatif à la destruction de ces timbres. Il y a été donné suite immédiatement. La colère des gens de Porto n'a plus de bornes, mais elle s'apaisera bientôt.

« La valeur des timbres brûlés s'élève à 179,474,935 reis ou environ 700 millions de francs. Les cartes postales n'ont pas été brûlées parce qu'elles ont toutes été vendues et restent en usage ».

Il nous revient que le tirage des 5 à 100 reis compris était de 500,000 exemplaires chacun et 30,000 des autres valeurs supérieures à celles-là.

Les noces d'argent des époux impériaux au **Japon** nous donnent, le 9 mars 1894, une série de deux timbres, au type ci-contre, représentant dans un cadre oblong, le chrysanthème au centre, entouré d'ornements; de chaque côté un oiseau qui n'est autre, au dire du Dr Legrand, que le *canard* mandarin, emblème du bonheur conjugal.



L'inscription japonaise du centre, signifie : *Anniversaire de la 25e année du grand mariage.*

L'usage ne devait durer qu'un mois, mais on en avait fabriqué de telles quantités qu'il a fallu forcément en continuer la vente : elle durera probablement jusqu'aux noces d'or des heureux époux. Il y aurait eu :

2 sen,	14,300,000	exemplaires
5 —	700,000	—





La République de **Saint-Marin** est fort connue des collectionneurs, par ses timbres qu'on n'emploie guère, mais dont on tire cependant grand profit. C'est ce qui a donné l'idée qu'on pourrait, par leur vente, inaugurer le Palais de l'Etat, en construction depuis onze ans.

Le secrétaire de la Commission a donc envoyé partout des circulaires annonçant une émission commémorative qui serait composée de trois timbres : 25 centesimi (tirage 400,000 exemplaires), 50 centesimi (200,000) et 1 lira (100,000), plus une carte à 10 centesimi dont il y eut aussi 100,000 exemplaires; les demandes devaient être au minimum de 50 francs; celles de 500 francs et plus, étaient expédiées dans une enveloppe de 5 lire! dont il ne devait être imprimé que 2,000 exemplaires. Timbres, cartes et enveloppes nous font voir le Palais d'Etat et les portraits des deux régents. Voici la circulaire :

République de Saint-Marin
Bureau du secrétaire

Circulaire C.

La commission du « Palais Principe et Sovrano » donne avis qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu le 30 septembre et le 1er octobre prochains, pour l'inauguration du nouveau Palais et l'installation des Régents, il sera émis les timbres-poste commémoratifs suivants :

de 1 lira,
— 50 centesimi,
— 25 —

ainsi qu'une carte postale de 10 centesimi, numérotée progressivement.

Le produit net de cette émission est destiné à une œuvre de bienfaisance.

Aux termes de la circulaire A, l'émission aura lieu les 20, 21, 30 septembre, 1, 2 et 9 octobre 1894.

La commission se charge, en outre, d'expédier directement à n'importe quelle destination, en paquet recommandé, les ordres d'achat qui lui parviendraient directement, à condition cependant qu'ils soient supérieurs à cinquante francs, payables en billets de banque italiens ou de la Banque de France adressés par lettre recommandée ou, pour mieux dire, dans une enveloppe spéciale portant le timbre de cinq lire italiennes, pour lequel il s'est fait une émission limitée à deux mille exemplaires, et pour être valable, ce timbre-poste doit porter apparemment le timbre de la poste de San-Marino.

En outre, la commission, dans le but de mémoirer (sic) cet événement, a décidé d'offrir un souvenir à la Presse qui sera distribué du 25 septembre au 5 octobre 1894 et de créer aussi un livre d'or spécial, dans lequel seront consignées les diverses opinions de la Presse au sujet des fêtes.

Bien entendu, il ne sera mentionné que les articles des journaux dont la commission aura reçu copie; et ce livre d'or sera à la disposition des nouveaux visiteurs de San Marino.

La commission prendra note de toutes les idées reconnues pratiques et utiles, étant donné surtout que l'œuvre est entièrement de bienfaisance.

Add. Chev. V. Serafini, commissaire de la commission, République de San-Marino. (Italie centrale).

L'émission fixée au 30 septembre 1894 devait être close quelques jours après...en cas de suc-

cès de vente. On l'attend encore malgré cet appel désespéré adressé à nombre de marchands et que voici :

République de S. Marin.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que vous pourrez obtenir nos timbres commemoratifs avec un rabais de 30, 40 et 50 p. c., suivant l'importance de votre commande, qui doit atteindre au moins le chiffre de 500 francs.

Dans l'espoir que vous me transmettrez vos ordres, auxquels je devouerai toute mon attention, je suis, Monsieur,

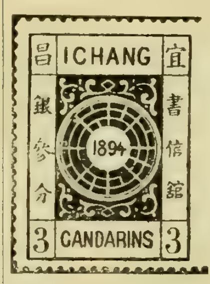
Votre dévoué,
V. SERAFINI, secrétaire.

4 juin 1895.

Les pierres lithographiques ont été détruites, *dit-on*, le 22 septembre 1894. R. I. P.

La Chine, fatiguée de son isolement, se décide à démolir une partie de la muraille qui l'enserre, et elle nous fait voir qu'elle est bien résolue à entrer dans le mouvement des... émissions commémoratives. Le Japon n'en a-t-il pas eu ?

Afin de célébrer, d'une façon mémorable, le 60e anniversaire de la reine régente, il y a émission de timbres le 17 novembre 1894, qui se compose de neuf valeurs. En voici deux types pour mémoire :





Par la même occasion, il y eut des fêtes extraordinaires. Li-Hung-Chang, le même qui devait se distinguer plus tard d'une façon si bruyante, lors de son voyage en Europe, fut chargé naturellement de faire partir les pétards annonçant le commencement des fêtes.

Les timbres en question sont restés en usage jusqu'en 1897, après quoi ils ont été surchargés, toujours pour rester dans le mouvement.

M. T. de Arredondo et Betancourt n'oublie pas qu'il y a au **Vénézuela** un centenaire à célébrer, celui du maréchal Ayacucho et, à cet effet, il remet au gouvernement... une marque d'oblitération commémorative qui est employée du 2 au 4 février 1895.

Nous n'avons pas vu cette marque, mais nous avons lu le décret du 30 janvier qui l'accepte, et cela nous suffit.

Egypte. — En février 1895, le *Phare d'Alexandrie* nous avait menacé d'une série de timbres-poste carnavalesques pour les fêtes du Caire et d'Alexandrie. On escomptait déjà le bénéfice qui en serait résulté. Grâce à l'opposition du directeur général des postes, nous n'avons pas encore cette série dont les timbres sont cependant gravés et imprimés, dit-on.

Le 3 mai 1895, nous avons encore des nouvelles de M. T. de Arredondo et Betancourt qui se rappelle (quelle mémoire !) que le général Grégoire Monagas a, il y a cent ans, délivré le **Vénézuela**, sa patrie.

Il offre généreusement un timbre d'oblitération (sa marotte) qui reste en usage deux jours, soit du 3 au 5 mai 1895.

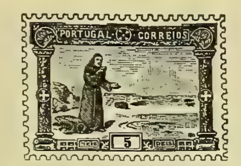
Nous n'avons pas eu la curiosité de voir cette oblitération.

Malgré son insuccès de 1894, le **Portugal**, dont la caisse est toujours vide et avide, ne sachant plus à quel saint se vouer, imagine d'avoir recours à saint Antoine de Padoue qui, par sa spécialité, fait retrouver les objets perdus et qui pourra, par conséquent, lui faire retrouver... le crédit qui lui manque. Précisément il y a 700 ans que naquit, par hasard, à Lisbonne, saint Antoine de Padoue. L'occasion de flatter le saint est donc toute trouvée : on reproduira ses traits sur les timbres.

MM. Giesecke et Devrient, de Leipsick, sont donc chargés de nous donner le portrait du saint, de nous le faire voir dans une de ses nombreuses extases et dans son ascension, enfin de nous le faire admirer dans son fameux prêche aux poissons.

Il faut croire que la commission promise au saint, sur la vente des timbres, n'a pas été suffisante, car le succès n'est pas venu ! Voilà ce que c'est que de vouloir liarder.





La série était composée de 15 valeurs et d'une carte pour le Portugal d'abord, puis une série semblable pour les **Açores**, rien que par l'addition du mot : *Açores* en surcharge.

La tentative du Portugal de faire rentrer des fonds eut lieu le 13 juin 1895. L'usage des timbres cessa le 1er juillet suivant.

On sera peut-être curieux de connaître les quantités qui ont été imprimées et celles vendues. Voici :

	Reis.	*Imprimé.*	*Ven 'u.*		*Vente totale.*
Timbres	2 1 2	3,000,000	765.788	=	1,914,470
—	5	2,000,000	313,073	=	1,565.365
—	10	500,000	117,075	=	1,170,750
—	15	500,000	64,860	=	972,900
-	20	500,000	73,572	=	1,471,440
—	25	2,500,000	540,036	=	13,500,900
—	50	1,000,000	67,550	=	3,377,500
—	75	300,000	23.772	=	1,782,900
—	80	300,000	17,106	=	1,368,480
-	100	300,000	40,278	=	4 027,800
—	150	500,000	12,923	=	1,938,450
—	200	50,000	15,257	=	3,051,400
—	300	50,000	9,604	=	2,881,200
—	500	50,000	8,423	=	4,211,500
—	1000	50,000	8,044	=	8,044,000
Cartes	10	1,500,000	246,473	=	2,464,730

La recette a donc été de . . . 53,743,785 reis

Il avait été décidé que les timbres invendus seraient brûlés immédiatement après avoir été retirés de cours. Ce n'est que le 9 mars 1897 que l'on s'y décide et voici l'avis que publie le *Journal officiel*, n° 54, du 10 mars 1897 :

DIRECTION

DES SERVICES DU TÉLÉGRAPHE ET DES POSTES

Répartition des Postes

Vu la disposition du paragraphe unique de l'article 1er de la loi du 27 juillet 1893 et du paragraphe 2 du décret du 9 mai 1895, Sa Majesté le Roi ordonne, par la Secrétairerie d'Etat, des travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, de prendre les mesures nécessaires pour qu'au palais de la Monnaie et du Papier timbré on procède sans retard à la combustion des formules d'affranchissement spéciales dont parle la loi precitée et le décret auquel il est fait allusion et qui existent actuellement dans cet établissement.

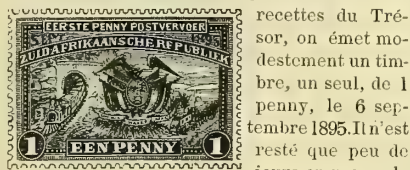
Paço, le 9 mars 1897, Auguste José DE CUNHA.

Les colonies de **Mozambique** et de **Lorenzo Marques**, se voyant oubliées dans la répartition de timbres commémoratifs, ont voulu rendre hommage au saint déjà nommé en appliquant sur les timbres en cours une surcharge qui n'a pas dû compromettre beaucoup leurs finances. On compte une quinzaine de variétés de timbres qui ont été ainsi surchargées. Nous ignorons si la recette a été fructueuse ; toutefois saint Antoine a dû être content d'être ainsi choyé partout.





Au **Transvaal**, pour célébrer l'adoption de la taxe à 1 penny et pour augmenter aussi les recettes du Trésor, on émet modestement un timbre, un seul, de 1 penny, le 6 septembre 1895. Il n'est resté que peu de jours en usage, le stock ayant été accaparé par la spéculation.



1,500,000 exemplaires ont été lithographiés par *The Press P. & P. Works*, de Prétoria.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE

—

ARGENTINE (Répub.)

Nous complétons les renseignements donnés par nos numéros antérieurs, relativement à la nouvelle série fiscale de 1898, dont voici les valeurs non encore signalées par nous et qui nous sont révélées par la *Revista de la Soc. Fil. Argentina* :

7	pesos,	outremer
8	—	olive foncé
9	—	vert de mer
10	—	violet foncé
15	—	jaune
20	—	vert gris
25	—	vermillon
30	—	chocolat
40	—	ardoise pâle
50	—	vert olive

60	pesos,	vert foncé
70	—	olive foncé
80	—	rose sale
90	—	gris
100	—	vert sale
500	—	rose

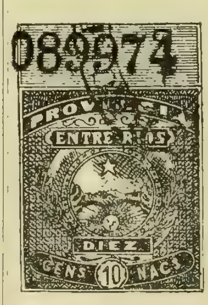
Le même, a reçu de nouveaux timbres *Servicio Consular*, imprimés par la «Casa de Moneda». On ne désigne pas le type :

50	centavos,	bistre pâle
1	peso,	bleu
2	pesos,	vert foncé
5	—	outremer
10	—	carmin
20	—	vert pâle

Buenos-Ayres *(Municipalité de)*. Type de 1897 avec nouveau millésime :

0,01	centavo,	jaune pâle
0,02	centavos,	orange
0,03	—	vermillon
0,04		lilas rosé
0,05	—	violet brun
0,10	—	rose
0,20	—	gris violet
0,40	—	ardoise
0,50	—	bleu de Prusse
1	peso,	bleu foncé
2	pesos,	vert pâle
3	—	vert impérial
4	—	vert olive foncé
5	—	jaune de Naples
10	—	violet
20	—	café
50	—	noir
100	—	vert
200	—	marron

Entre Rios *(Province de)*. Deux types nous arrivent par l'entremise de l'ami Roussin :





Tous deux, ils sont aux armoiries de la Province dans un cercle et ont les mêmes inscriptions. Le 1er type a un cartouche pour le n° d'ordre que ne possède pas le 2e type. Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc.

1er type,	10 centavos,	outremer,	piqué	12 1/2
2e —	10	— bleu laiteux,	—	11 1/2

Parana *(Municipalité de)*. — A émis un timbre au fac-simile ci-contre nous montrant les armoiries de la ville, avec l'inscription : *Municipalidad de Parana* ; en dessous, la valeur sur une banderole et plus bas, un cartouche pour un numéro d'ordre : dans les angles, la valeur en chiffres.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

50 centavos, rose

BRÉSIL



Pour tabacs étrangers il existe au type ci-contre, signalé par la *Revista de la Soc. Fil. Argentina*, les valeurs suivantes, piquées 12.

50	reis,	violet
100	—	vert
250	—	gris brun
500	—	carmin
1000		bleu

Il existe encore pour «Cigarrillos» une bande rappelant celle reproduite n° 424, mais avec 0,2 au lieu de 2 :

Sans valeur, noir sur jaune, non dentelé

Au type Liberté, rappelant le 10 reis *(voir type, n° 421)* avec les mêmes inscriptions, il y a :

5 reis, bleu non dentelé



Encore un timbre *bebidas* (impôt sur les boissons alcooliques) révélé par l'*Ami des timbres*. Toujours dans le même goût des autres valeurs. Dimension : 125 × 32/m ; point de dentelure :

1800	reis,	bistre jaune sur blanc
3000	—	carmin

et, de la même série, il y aurait au format 149 × 23 m/m :

12,5	reis, noir sur blanc, non dentelé			
12,5	—	—	—	piqué 12
75	—	—	orange,	12
1000	— bleu —	blanc		

Minas Geraes *(État de)*. De la série *Custas Judiciarias*, type reproduit en août dernier, il nous vient :

200 reis, bistre jaune

Et de la série *Secretaria das financas* :

1000 reis, jaune orange

Rio de Janeiro *(État de)*. Il nous vient de la série *Emolumentos* « rade de Rio » :

2000 reis, mauve

Rio de Janeiro *(Province de)*. L'ami Roussin nous a fait voir un timbre allongé, portant au centre les armes du Brésil, dans un petit cercle formant le centre d'une étoile à cinq branches : au-dessus, sur fond de couleur : *Taxa de — expediente* et la valeur sur trois lignes cintrées ; au-dessous : *Provincia-do-Rio de Janeiro* sur trois lignes également cintrées et à fond de couleur.

Papier blanc, piqûre 12 :

1000 reis, gris lilas



Rio Grande do Sul *(État)*. En 1893 nous avons décrit le type ci-contre en signalant un 200 reis, violet. L'ami Roussin nous adresse aujourd'hui le 2000 reis, brun, chiffre rouge :

2000 reis, brun et rouge, piqué 11





Quelques timbres nous arrivent par l'ami Roussin. Le premier représente la Justice (femme tenant une balance) dans un ovale ; au-dessus, dans les angles : *E. U.* et sur une banderole cintrée : *Brazil* ; au-dessous : *Taxa — Judiciaria — districto — federal*, puis la valeur :

100 reis, rose, piqué 11 1/2

Le deuxième représente la République (femme assise tenant le bonnet phrygien au bout d'une hampe et la couronne murale sur les genoux) ; cadre rectangulaire contenant, à gauche : *Sello Municipal ;* à droite : *districto federal* ; en haut : *Brazil :* en bas, la valeur :

400 reis, vert jaune, piqué 13



Esperito Santo *(État de)*. Vue dans un cercle surmonté de l'inscription : *Republica Brazileira* ; en dessous : *Estado do Esperito Santo — Imposto do Sello* et la valeur en bas :

100 reis, rose, chiffre rouge
piqué 11 1/2



Lapa *(Municipalité de)*. — Armoiries dans un ovale ; au-dessus : *Estado do Parana ;* au-dessous : *Sello Municipal* et la valeur ; de chaque coté : *Lapa.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14 :

200 reis, vert, chiffre noir.



Pernambuco *(Etat de)*. — Armoiries dans un double ovale contenant : *Republica Brazileira* en haut ; au-dessous : *Estado de Pernambuco ;* en bas, la valeur avec le mot *reis* de chaque côté.

Papier blanc, piqûre 14 :

50 reis, brun



Rio Grande do Norte *(Etat de)*. — Inscription : *Republica Brazileira — Estado do — Rio Grande — do Norte — Imposto do sello* et la valeur sur diverses banderoles ; cadre rectangulaire ; papier blanc, piqûre 11 1/2 :

200 reis, mauve, chiffre rouge

Nous avons encore un timbre municipal de



(?), ayant au centre une couronne murale traversée de flèches : au dessus : *Republica Brazileira ;* au-dessous : *Districto federal — Sello municipal* et la valeur.

Imprimé sur blanc, piqué 11 1/2 :

200 reis, mauve, chiffre rouge

ESPAGNE

Il faut ajouter aux valeurs *impuesto de guerra*, la suivante, d'après la *Revue Philatélique Française :*

90 centimos, vert

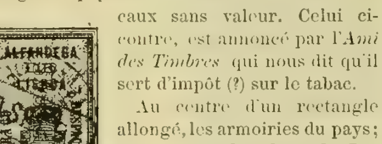
PÉROU

La même, annoncée au type reproduit le mois dernier :

5 centavos, bleu pâle

PORTUGAL

Singulier pays où l'on émet des timbres fiscaux sans valeur. Celui ci-contre, est annoncé par l'*Ami des Timbres* qui nous dit qu'il sert d'impôt (?) sur le tabac.





Au centre d'un rectangle allongé, les armoiries du pays ; au-dessus, *Alfandega de Lisboa;* en bas : *Sede;* sur les côtés : *Tabaco*, à gauche; *Despachado*, à droite.

Imprimé en noir et en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

Sans valeur, bleu et noir, fond jaune

D'après l'*Ami des Timbres*, les *propinas de matricula* seraient :

Valeur composée de trois chiffres :

1897, bleu vert ; 1898, jaune brun

Valeur de quatre chiffres :

1897, lie de vin ; 1898, brun gris

Valeur de cinq chiffres :

1897, marron ; 1898, lie de vin

SECUNDRABAD

Le 2 annas, de 1875, des Indes anglaises, *Court fee*, a été surchargé en noir : *Secundrabad :*

2 annas, gris, surcharge noire

TONGA

Gazette du Gouvernement de Tonga

Nukualofa, Tonga, 11 février 1898

Loi concernant les reçus et timbres.

Ce décret a été fait pour régler la vente et l'achat par tous ceux qui sont engagés dans le commerce de transactions dans le royaume de Tonga, afin, par conséquent, que l'acheteur obtienne un reçu de vendeur. Il est, par suite, décrété que :

« Si une personne achète des marchandises ou quoi que ce soit d'une autre, que ce soit au comptant ou à terme, celle qui reçoit la monnaie doit dresser une facture énumérant tous les articles vendus, et aussi la valeur, le vendeur recevoir le compte et y apposer un timbre selon les marchandises vendues, d'après le règlement suivant et le dit reçu être remis à l'acheteur.

Si la valeur des marchandises vendues est de :

1°	10	dol. à	50	dol., on y apposera	un	timbre	de	1 d.
2°	50	—	150	—	—		—	2 d.
3°	150	—	500	—	—		—	3 d.
4°	500	—	1000	—	—		—	6 d.
5°	1000	—	2000	—	—		—	1 sh.
6°	2000	—	4000	—	—		—	2 sh.
7°	4000	—	5000	—	—		—	4 sh.
8°	5000	—	10000	—	—			5 sh.

Si quelqu'un commet une infraction à cette ordonnance, il sera poursuivi, et, si le délit est prouvé, condamné à une amende de 100 dol. à 500 dol., selon qu'en décidera le juge, et au profit du gouvernement.

Jioaji Tubou, ii., k.

TURQUIE

Nous avons vu de la série consulat, un timbre jaune orange, sans valeur, piqué 13 1/2 :

Sans valeur, jaune orange, piqué 13 1 2

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38 — Téléph. 2414.



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFGANISTAN

Le *M. J.* annonce de 1893 le 1 abasi noir sur bleu, qu'il a rencontré à l'état oblitéré :

1 abasi, noir sur bleu

ANGRA, FUNCHAL, HORTA, PONTA DELGADA

Emission des timbres et cartes aux types en cours :

Timbres-poste :	65	reis, ardoise	et noir sur blanc		
—	115	—	brun rouge	—	rose
—	130	—	bistre	—	jaune
—	180	—	lilas gris	—	rose
Cartes-lettre :	25	—	vert sur chamois		
—	65	—	ardoise sur bleuâtre		

ANJOUAN, DIEGO SUAREZ, MAYOTTE, NOSSI BÉ

Ces timbres, au dire du *Courrier des Timbres-poste,* seraient supprimés et remplacés par les timbres « Madagascar et Dépendances ».

ANTILLES DANOISES

Le 5 cents a le piquage 12 1/2 :

5 cents, vert et gris

AUSTRALIE OCCIDENTALE

D'après l'*Aust. Phil.*, le 2 pence aurait été imprimé en jaune orange pour éviter la confusion avec le 1/2 penny :

2 pence, jaune-orange

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Le timbre anglais de 3 pence arrive avec la surcharge : *Bechuanaland - Protectorate* sur deux lignes :

3 pence, brun sur jaune, surch. noire

BHOPAL

Le *Am. J. of Ph.* a reçu le 1/4 anna, avec lignes courbes dans les coins, rappelant le type connu, puis cette même valeur avec *B. L. C. I.* dans les angles :

1/4 anna, noir
1/4 — —

BRÉSIL

Emission d'une carte postale au type en cours :

50 reis, bleu et brun clair sur chamois

A l'occasion... du 400e anniversaire de la

découverte du Brésil, il sera émis, dit le *O Philatelista*, les timbres suivants :

10 reis, un des premiers habitants du Brésil;
20 — Pedro Alvares Cabral qui introduisit la civilisation de l'Orient;
50 — Portrait de Tiradantes, martyr de la patrie;
100 — — de José Bonifacio, champion de l'indépendance;
200 — — du D. Pedro de Alcantara, représentant du régime impérial;
300 — — de Benjamin Constant, apôtre de la Rép.
500 — — de Deodoro da Fonseca, représentant des libérateurs de la patrie;
700 — — de Florian Peixoto, représentant des soldats de la République;
1000 — première expédition vers le Brésil;
2000 — combat de Yperanga;
5000 — proclamation de la République;
10000 — allégorie de la civilisation;

La *Revista Philatelica* a recueilli les variétés suivantes de la carte-lettre 100 reis actuelle :

1. Côté réservé a l'adresse
2. Cote reserve á l'adresse
3. Cote reserve a l'adresse
4. Coté rèservé á l'adresse
5. Cote reserve a l'adresse

CANADA

Dans notre n° 421 nous trouvions que quatre feuilles de vigne, c'était beaucoup. Il faut



croire que nous n'avons pas été seul à faire cette remarque car voilà que le type nous arrive avec une suppression de deux de ces feuilles, remplacées par un chiffre. Le type a même été regravé à cette occasion.

Il n'y a jusqu'ici que deux valeurs. Le papier est blanc, piqués 12 :

1 cent, vert
3 cents, carmin

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Les 3 et 6 pence ont paru, *dit-on*, comme suit :

3 pence, lilas foncé
6 — violet vif

et la carte au type ovale avec changement de couleur (celle de l'union) :

1 penny, carmin sur chamois

CHINE

Le *Ph. J. of G. B.* a vu le timbre fiscal, (devenu postal), comme suit :

2 cents, rouge, surch. noire renversée
1 dollar, — — — petite

Timbre actuel 2 cents annoncé par le *Courrier des timbres-poste* comme n'étant pas dentelé :

2 cents, brun-orange, *non dentelé*

Le 1/2 cent de la série nouvelle a été mise en circulation :

1/2 cent, chocolat, piqué 16

COTE D'OR

Nous avions à ce type les 5, 10 et 20 shillings parus en 1889; voici la série complétée aujourd'hui par les valeurs suivantes, au même type, savoir :

1/2 penny, lilas foncé et vert
1 — — carmin
2 1/2 pence, — outremer
3 — — jaune
6 — — violet
1 shilling, vert foncé et noir
2 — — carmin

Lorsqu'on se décidera à adopter les couleurs de l'union, nous aurons un changement nouveau de ces timbres, changement qu'il était cependant facile d'éviter.

CUBA

La *Revue Ph. Française* a vu le 4e type 1883 avec surcharge 2 au lieu de 20 :

2 c. de peso, brun, surch. noire

Depuis plusieurs mois on a annoncé que les timbres des Etats-Unis portaient les lettres *U. S.* en surcharge. Un marchand de New-York vend même ainsi les timbres de toutes valeurs. Le malheur est que MM, les braves des braves n'avaient pas encore mis le pied sur le sol de Cuba.

CUBA (République)

Sous la date du 22 juillet, le correspondant de la *Post*, à Washington, telégraphie qu'on a découvert que la République cubaine n'existait que dans l'imagination de la Junte.

C'est aussi notre avis. Donc les timbres...

DANEMARK

Le 50 öre est piqué 12 1/2 :

50 ore violet et brun

EGYPTE

Le *Monthly Journal* nous donne la traduction d'un articulet copié dans le journal égyptien *La Réforme*, du 14 juin dernier, que nous reproduisons à notre tour :

« La police d'Alexandrie a fait une importante capture ce matin en la personne d'un très habile lithographe, jadis employé dans la manufacture de timbres du département des postes et qui semble avoir cru pouvoir vouer ses talents avec profit, au bénéfice des collectionneurs et négociants en timbres.

« Comme il était habile artiste, il établit une manufacture d'admirables imitations de timbres et quand le Col. Harrington, que nous félicitons d'avoir découvert cet homme, l'arrêta ce matin, il fut trouvé chez lui pour 700 livres de marchandises. Parmi les timbres saisis il y avait une série entière des premières émissions d'Egypte, ainsi que des séries des nouveaux timbres de Belgique.

» Cet individu avait aussi travaillé pour la lithographie Penasson, Il est italien de naissance. »

EQUATEUR

Le timbre fiscal 40 centavos, bleu, a servi comme timbre-poste rien que par l'application de la surcharge rouge : *4 centavos*. (*Revue Ph. Belge*.)

4 centavos sur 40 centavos, bleu, surch. rouge

D'après l'*I. B. J.*, les *timbres-taxe* de 1894 et 1895 auraient reçu l'an dernier la surcharge *1897 y 1898* comme les timbres-poste et c'est ainsi que notre confrère signale :

Timbres-taxe	1895 :	1 centavo,	surch.	1887 y	1898	(petite)
—	—	2 centavos,		—	—	(grosse)
—	—	5	—	—	—	—
—	—	10	—	—	—	—
—	1894	20	—	—	·	—
—	—	50	—	—	—	(petite)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le *Philatelist* a reçu la nouvelle carte avec réponse, sans cadre, timbre ovale allongé, comme celui de la carte 1892 avec réponse :

1 cent, noir, surch. jaune pâle

OMAHA. — A l'occasion de l'exposition de cette ville, on a cru indispensable de nous gratifier d'une série de timbres dont nous avons déjà parlé dans nos n[os] 423 et 424. Nous venons de les recevoir. Ils ont été mis en vente dès le 17 juin et cela malgré les justes protestations qui ont été adressées à la direction des postes. La série est composée des valeurs suivantes, dont on a imprimé les quantités que nous donnons :

1	cent,	vert,	100,000,000	exemplaires
2	cents,	rouge,	200,000,000	—
4	—	orange,	50,000,000	—
5	—	bleu,	10,000,000	
8	—	violet foncé,	2,000,000	—
10	—	ardoise,	5,000,000	—
50	—	vert russe,	500,000	—
1	dollar,	noir,	50,000	—
2	—	brun rouge,	50,000	—

Ces nombres indiquent qu'il y en aura pour tout le monde.

Donnons la description des différents types.

Dans un cadre oblong, au centre, un dessin qui varie pour chaque valeur. Aux angles supérieurs, la valeur en chiffres; entre eux, une banderole portant : *United States of America* ; en bas, la valeur et pour qu'on n'en ignore ce que représente le dessin.



1er type : 1 cent. — Représente Marquette (jésuite français) dans un bateau sur le Missisipi et entouré d'Indiens. D'après une peinture de Lamprecht;

2e type : 2 cents. — Exploitation de labourage dans l'ouest, d'après une photographie;

3e type : 4 cents. — Indien chassant le buffle, reproduction d'une gravure de l'histoire des tribus indiennes de Schoolcroft;

4e type : 5 cents. — Frémont sur les montagnes rocheuses;

5e type : 8 cents. — Convoi d'émigrants escortés par des soldats américains, d'après un dessin de Frédéric Remington;

6e type : 10 cents. — Les fatigues de l'émigration. Charrette traînée par deux chevaux dont l'un vient de s'abattre et qu'un émigrant cherche de dégager, d'après un tableau de M. A.-G. Heaton;

7e type : 50 cents. — Chercheur de mines dans l'ouest, d'après un dessin de M. Frédéric Remington;

8e type : 1 dollar. — Troupeau surpris par l'orage, d'après une peinture de J. Mac Whirter;

9e type : 2 dollars. — Pont sur le Missisipi, d'après gravure.

Ces timbres ne rappellent nullement les timbres américains de toujours : c'est une véritable déception. Ils seront délivrés par la poste jusqu'au 31 décembre prochain, mais ils seront toujours admis plus tard à l'usage.

Le papier est blanc au filagramme *U. S. P. S.*, piqués 12.

FALKLAND





Deux nouvelles valeurs viennent de paraître. Elles sont à l'effigie de la reine Victoria dans un cadre variant pour chaque valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme cc et couronne, piqués 14 1/2 :

2 sh. 6 p., bleu foncé
5 — rouge brun

GRANDE BRETAGNE

Une réforme postale est attendue incessamment. Les lettres pour les colonies anglaises, Canada, Cap de Bonne-Espérance, Terre-Neuve, etc., seront taxées à 1 penny. Cette réforme s'étendra aux colonies qui en feront la demande.

GRENADE

Cette colonie veut aussi avoir ses timbres commémoratifs. En voci la preuve :

Le Gouverneur au Secrétaire d'État

Grenade, 12 mars 1898.

Copie : Grenade n° 34.

Monsieur,

Le 15 août prochain aura lieu le 400e anniversaire de la découverte de Grenade, car ce jour là, en 1498, Colomb, après avoir passé le détroit de Boca del Dragon qui sépare Trinidad du Continent sud-américain, aperçut les îles de Tobago et Grenade et les appela respectivement Asuncion et Concepcion.

2° C'est à mon désir qui est partagé par mon Conseil Exécutif de marquer un anniversaire aussi intéressant et aussi important dans l'histoire de la Colonie, par l'émission d'un timbre-poste spécial de 2 1/2 d. du dessin ci-joint (qui reste à la discrétion des Agents de la couronne en ce qui concerne la dimension et la couleur) commémoratif de la découverte et en conséquence je soumets la proposition à votre approbation.

3° Pour la vente au public je recommande une émission de 50,000 exemplaires de ce timbre, après quoi la planche peut être détruite; si vous approuvez la proposition, je demanderai que les Agents de la couronne puissent être autorisés à prendre les mesures nécessaires afin que l'émission arrive dans la Colonie vers juillet prochain.

4° Je joins une requête en duplicata aux Agents de la couronne pour la fourniture désirée.

J'ai, etc.

Alfred Moloney,
Gouverneur.

Au très honoré Joseph Chamberlain, M. P. etc.

—

Le Secrétaire d'Etat au Gouverneur

Downingstreet, 16 avril 1898.

Copie : Grenade n° 98.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche, n° 34 du 12 mars, soumettant une proposition d'émission d'un timbre-poste spécial pour commémorer le 400e anniversaire de la découverte de Grenade par Colomb et vous informe que je suis prêt à approuver cette émission. J'ai par conséquent fait donner aux Agents de la couronne des instructions pour procéder aux préparatifs; j'adopte le dessin marqué B joint à votre dépêche.

J'ai, etc.

J. Chamberlain.

A M. le Gouverneur C. A. Moloney, K. C. M. G., etc.

—

Avis du Gouvernement

N° 86.

La correspondance suivante qui a eu lieu entre S. E. le Gouverneur et le très honorable Secrétaire d'Etat des colonies,

concernant l'émission d'un timbre-poste spécial, le 15 août prochain, pour commémorer le 400e anniversaire de la découverte de cette île par Colomb, est publiée pour information générale.

Par ordre :
EDWARD DRAYTON.
Secrétaire Colonial.

Bureau du Secrétariat Colonial, 4 mai 1898.

GUATÉMALA

Un décret du 11 mai dernier décide que le 5 centavos sera converti moitié (100,000) en timbres 1 centavo et moitié (100,000) en timbres 6 centavos, ces valeurs manquant en ce moment. On a donc appliqué sur les 5 centavos la surcharge : *1898-1-centavo ou 6-centavos,* mettant les chiffres de la valeur en italique. L'émission date des premiers jours de juin :



1 c. sur 5 c. violet, surch. rouge
6 — — 5 — — — —

D'après le *Philatelist* il y aurait des timbres 1 centavo :

sans millésime
— chiffre de la valeur
— centavo

Enfin, certaines enveloppes d'Exposition auraient été utilisées pour les télégrammes. Elles portent alors la surcharge noire suivante, sur le côté de l'adresse : *Telegrafos,* en arc ; *nacionales—de Guatemala,* avec armoiries dans un cercle entre ces deux mots :

On en aurait imprimé les quantités suivantes, d'après le *Courrier des Timbres-Poste :*

2 centavos,		lilas,	surch. noire	72162	exemplaires
6	—	orange,	—	44098	—
10	—	bleu,	—	87066	—
12	—	noir,	—	93561	—

Pour les épuiser, ces enveloppes ont été également surchargées : *Servicio interno,* en noir :

2 centavos, lilas, surch. noire

HONDURAS BRITANNIQUE

Le *Metropolitan Ph.* annonce que pour septembre nous aurons... une émission commémorative, afin de célébrer le 100e anniversaire de la bataille de Saint-Gerges Cay, qui enleva cette colonie à l'Espagne.

MAROC



La surcharge dont nous parlions le mois passé a été appliquée également sur les cartes et sur les bandes, dont le type est comme ci-contre :

Carte postale :	5 centimos,	vert,	surch. noire	
—	5 + 5	—	—	—
—	10		carmin,	—
—	10 + 10	—	—	—
Bandes :	5	—	vert,	—
—	10	—	carmin,	—

Les enveloppes ont également été surchargées des mêmes mots :

Enveloppes : 20 centimos, brique, surch. noire (3 formats).

MAURICE

Dans les premiers jours de juin, il a été émis des enveloppes avec surcharge. Ce sont les 18 et 36 cents qui ont été sacrifiées. On leur a appliqué un chiffre 4 au centre, puis *cents* en dessous et une barre sur l'ancienne valeur, et c'est tout.



Comme antérieurement, en pareille circonstance, il y a eu de fortes bousculades à la poste, pour obtenir de ces enveloppes. Le directeur des postes a même été hué par la foule à cause de sa partialité qui lui faisait délivrer à certaines personnalités officielles et autres les quantités qu'elles désiraient, tandis qu'il avait mis le public à la portion congrue.

Comme toujours, il y a des variétés, le chiffre variant parfois ; il n'occupe pas non plus la même place, vis-à-vis du mot *cents.*

Nous avons sur les deux formats :

a) 140 × 79 m/m ; *b)* 134 × 106 m/m :

1° *Chiffre maigre de 6 m/m ; C fermé : barre 17 m/m ;*

4 sur 18 cents, outremer, surch. rouge, format *a*

2° *Chiffre plus maigre de 6 m/m ; C ouvert : barre 17 m/m ;*

4 sur 18 cents, outremer, surch. rouge, format *b*

3° *Chiffre gras de 5 3/4 m/m ; lettres grasses, C fermé, barre 17 1/4 m/m :*

4 sur 18 cents, outremer, surch. rouge, format *b*

4° *Chiffre gras de 5 1/2 m/m, sans trait horizontal du bas, celui du milieu ne dépassant* pas *le*

trait vertical; lettres grasses, C fermé, barre 17 1/4 m/m :

4 sur 18 cents, outremer, surch. rouge, format *b*

5° *La même, barre sous l'ancienne valeur :*

4 sur 18 cents, outremer, surch. rouge, format *b*

6° *Chiffre maigre et étroit de 6 m/m, C ouvert, barre 17 1/4 m/m :*

4 sur 36 cents, brun, surch. noire, format *a*
4 — 36 — — — — — *b*

Le 4 est au-dessus de N (cents).

7° *Chiffre maigre large, de 6 m/m, C ouvert, barre 17 1/2 m/m :*

4 sur 36 cents, brun, surch. noire, format *a*
4 — 36 — — — — — *b*

Le 4 est à gauche de N (cents).

Il y aurait eu 40,000 exemplaires de chacune de ces deux valeurs ou formats qui auraient été surchargés, soit en tout 160,000 enveloppes.

Pendant qu'on y était, on a surchargé de même les bandes, dont nous n'avons qu'une variété :

Chiffre maigre large de 6 m/m. C ouvert, barre 17 1/2 m/m :

4 sur 3 cents, vert, surch. noire

Enfin, le *London Phil.* nous apprend que les timbres-poste ont subi le même sort, savoir :

4 sur 16 cents,	50,000	exemplaires	
4 — 18	—	300,000	—
4 — 25	—	80,000	—
4 — 50	—	50,000	—

Notre correspondant de Port-Louis ne nous dit rien de ces dernières surcharges. Il est probable qu'elles ne sont pas encore émises.

D'après le même journal, on aurait modifié les cartes à 6 cents dont nous avons parlé ici antérieurement, dans les quantités ci-après :

11,680 cartes à 6 cents
12,263 — à 6 + 6 cents

MEXIQUE

On signale le 5 centavos avec le filagramme R M et aigle :

5 centavos, outremer, piqué 6

MONACO

Signalé par le *M. J.*, l'enveloppe 1890 sur papier vert pâle du format 147 × 113. Nous ne connaissions que le format 153 × 117 m/m. :

15 centimes, rose sur vert

NOUVELLE GALLES DU SUD

Depuis environ deux mois, nous dit-on, le 10 pence a le filagramme N. S. W. :

10 pence, violet

Le 2 1/2 pence parait en bleu foncé (couleur de l'union) au lieu de violet vif :

2 1/2 pence, bleu foncé

NOUVELLE ZÉLANDE

Voici quelles sont les quantités de timbres qui ont été imprimés de la dernière émission. Nous empruntons le renseignement au *London Ph.* :

1/2 penny	6,000,000	exemplaires
1 —	13,000,000	—
2 —	6,000,000	—
2 1/2 pence (erreur)	218,000	—
2 1/2 —	300,000	—
3 —	300,000	—
4 —	240,000	—
5 —	130,000	—
6 —	900,000	—
8 —	80,000	—
9 —	80,000	—
1 sh.	300,000	—
2 —	70,000	—
5 —	35,000	—

PHILIPPINES

Le *Madrid Ph.* a reçu le 1 centavo en carmin au lieu de violet foncé :

1 centavo, carmin

PORTO RICO

On annonce le 80 centavos comme étant noir :

80 centavos, noir

M. Th. Lemaire nous a communiqué une lettre originaire de Mayaguez, affranchie avec trois timbres anciens surchargés : *Impuesto de Guerra*, sur deux lignes, en violet, plus un timbre-poste actuel de 1 centavo, *sans surcharge*.



La lettre en question a donc été affranchie au moyen de timbres fiscaux, car nous ne pouvons admettre que la taxe postale *extérieure* ait pu subir une majoration de prix, ce qui serait contraire aux conventions postales internationales :

Type 1896 : 2 cent. de peso, brun, surch. violette
— 1893 : 2 — — lilas, — —
— 1891 : 5 — — vert, — —

Nous pouvons ajouter les suivants, comme ayant reçu la même surcharge et en plus *2 c. de peso ou 5 ctvs.* en rouge carmin, comme le facsimile :



Type 1894 : 2 c. de p. sur 5 c. de p., vert, surch. carmin.
— 1895 : 5 ctvs, — 1 mill. violet — —

Une émission de la dernière heure, c'est le 1 mill. 1895/96 surchargé par pénurie, 1898/99 :

1 mill. violet rouge, surch. violette

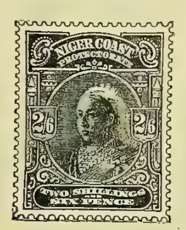
PORTUGAL

Divers arrêtés royaux en date du 30 mai dernier décident la création de timbres-poste à 65, 115, 130 et 180 reis et d'une carte-lettre à 65 reis, à partir du 1er juillet; puis le changement de couleur des timbres-poste 15 et 25 reis le 1er janvier 1899, qui seront respectivement vert et rouge :

Timbres-poste :	65 reis,	ardoise	et noir sur	blanc
—	115 —	brun rouge	—	rose
—	130 —	bistre	—	jaune
—	180 —	bistre gris	—	rose
Carte-lettre :	65 —	ardoise		sur bleuâtre

PROTECTORAT DES COTES DU NIGER





De nouvelles valeurs aux spécimens ci-haut viennent de nous parvenir ; elles présentent la tête de la reine Victoria, type des autres valeurs, mais avec cadres différents :



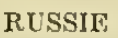
Impression de couleur sur papier blanc au filagramme *C. A.* et couronne, piq. 15 :

6 pence, brun jaune
2 shillings 6 p., olive
10 — violet foncé

ROUMANIE

Les timbres-taxe 2, 5, 50 et 60 bani sont imprimés sur papier blanc, au filagramme P. R. :

2 bani, vert émerande
5 — —
50 — —
60 — —



RUSSIE



Ossa (*Perm*). — Le timbre 2 kop. a actuellement le type ci-contre qui était antérieurement imprimé en bleu et rose. Aujourd'hui nous le recevons en vert bleu avec le piquage 11 1/2 et le papier blanc :

2 kop., vert bleu

SAINTE-LUCIE

A propos du timbre 2 pence dont nous avons annoncé l'émission le mois dernier, voici ce que publie l'administration des postes :

Avis postal

Réduction des prix de l'affranchissement.

Il est fait savoir par la présente qu'à partir de lundi prochain inclus, 9 courant, les taxes des lettres pour les localités étrangères seront de 2 pence par demi-once.

F. S. Reece,
Maitre des postes colonial.

Administration générale des postes, 6 mai 1898.

Avis postal

Il est fait savoir par les présentes qu'à partir de samedi prochain, 11 courant inclus, les taxes sur les lettres pour toutes les localités de l'Empire et de l'Etranger seront de 2 1/2 pence par demi-once.

F. S. Reece,
Maitre des postes colonial.

Administration générale des postes, 10 juin 1898.

Ce dernier avis a paru en suite du refus du secrétaire colonial d'admettre la réduction de la taxe, ce qui nous paraît une indigne comédie jouée pour donner une certaine valeur à ces 2 pence, qu'on ne peut plus obtenir aujourd'hui. On annonce cependant que sur le tirage de 250,000 exemplaires, un spéculateur en a acheté 60,000.

SERBIE

ДОПИСНА КАРТА

Une nouvelle carte a paru en juin. En voici le facsimile.

Carte-postale : 5 para, vert sur chamois

Un nouveau mandat a été émis en même temps. Il ne diffère de celui de 1895 que par l'inscription qui s'accorde avec la couleur du timbre :

Mandat : 25 para, bleu sur rose, formule bleue

SOUDAN

Une variété du 1 mil. se montre avec la surcharge renversée :

1 mil., brun, surch. noire

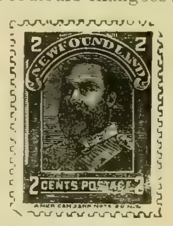
TERRE-NEUVE

Le 3 cents ardoise, type 1890, arrive avec l'impression mauve sur rose qui pourrait bien être une carotte :

3 cents, mauve sur rose

Les 1 et 2 cents ont les couleurs changées :





1 cent, vert jaune
2 cents, carmin

Le *London Ph.* nous apprend que certains timbres sont appelés à voir leurs tyes changés :

Le 1/2 cent, aura l'effigie du jeune prince Edouard d'York ;
— 3 cents, — — de la duchesse d'York ;
— 5 — — du duc d'York.

On annonce un changement analogue pour les 4 et 6 cents.

TUNISIE

Par suite de conventions postales avec le gouvernement italien, les taxes des lettres sont réduites à 20 centimes par lettre affranchie et à 40 centimes par lettre non affranchie (art. 1er du décret du 11 mai 1898). En conséquence de nouveaux timbres à 20 centimes seront émis et, dit le *Courrier des Timbres-Poste,* un 35 centimes pour les lettres recommandées de l'intérieur.

TURQUIE

En vertu d'une décision du Conseil d'Etat (section financière), écrit l'*Ami des Timbres*, il y aura deux sortes de timbres :

Une pour l'intérieur ;
— — l'extérieur.

Les cartes postales seront imprimées d'une manière artistique... Faudra voir.

URUGUAY

Les timbres commémoratifs, avec et sans surcharge, ont paru avec le mot *Oficial* en noir :

1 centesimo, lilas et noir, surch. noire
5 centesimos, bleu — — —
10 — carmin — — —
1 — lilas — rouge et noire
5 — bleu — — —
10 — carmin — — — —

Les Marchands de timbres jugés par Renouard (Alfred)

Nous ne savons si M. Th. Lemaire lit régulièrement les articles de son collaborateur, Renouard Alfred, avant de les publier, mais, s'il n'y prend garde, ces articles finiront par le compromettre.

Il y a peu de temps, notre confrère était obligé de dégager sa responsabilité au sujet d'une opinion émise sur les réimpressions de la Réunion, que nous avons combattue ici : voici qu'il paraît aujourd'hui, sans protestation aucune de la part de M. Lemaire, les lignes suivantes que notre confrère ne saurait approuver, pensons-nous :

« Nous n'avons pas besoin de dire que la simplicité élémentaire de toutes ces surcharges (Taiti) a tenté bien souvent les faussaires, et *que toujours l'expertise est de rigueur pour tout amateur qui veut faire l'acquisition d'un de ces timbres* **chez un marchand** »

Nous voilà donc tous classés. D'une part, les marchands considérés, *sans exception*, comme maîtres fripons; d'autre part, les amateurs comme étant la crème des honnêtes gens.

Certes, il y a beaucoup de marchands qui ne valent pas cher, mais il y a aussi énormément d'amateurs qui ne valent pas mieux.

Les dédains d'Alfred sont aussi ridicules que sa page d'histoire sur les réimpressions de la Réunion.

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(*Suite, voir n° 427*)

Le Pérou a le bonheur de posséder un directeur général des postes qui vaut son pesant d'or. Il est doué de qualités exceptionnelles qui

en font un modèle de directeur des postes : son esprit est subtil, riche surtout en expédients. Des engagements avaient été pris ; impossible de s'y soustraire et la caisse est vide. Que faire? A la place de M. Carrillo (c'est le nom du directeur) tout le monde eût été embarrassé : lui se contente de prendre place à son bureau et, le plus naturellement du monde, il expose à son gouvernement qu'il n'entrevoit qu'un moyen pour sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve : c'est de faire une émission commémorative dont sont très friands les collectionneurs. Quant au prétexte, ce serait le rétablissement de l'ordre dans le pays, le 17 mars 1895. Voici, du reste, l'épître :

Département de la Poste,

Lima, Pérou, 25 mai 1895.

L'Administration postale que je dirige a contracté des dettes vis-à-vis des Compagnies de navigation qui font le transport de nos dépêches avec les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et la Belgique et, en particulier, vis-à-vis de la Compagnie « British Steamship ». Notre situation financière ne nous permet guère de payer cet arriéré, et de régler, au moment du départ, les frais du courrier. Comme cette situation peut se prolonger, et qu'il est néanmoins indispensable que le service postal avec l'étranger soit assuré, j'ai l'honneur de vous proposer, en attendant que la paix intérieure soit assurée, de créer une nouvelle ressource extraordinaire qui permettrait sans taxe intérieure nouvelle de subvenir à ces besoins.

Cette idée de ne pas frapper nos sujets de nouveaux impôts, me conduit à vous proposer de faire établir une émission de timbres-poste dont le nombre et la durée d'émission seraient limités.

Ce genre d'émission a une grande importance pour les collectionneurs de timbres de tous pays qui se rendent acquéreurs de ces vignettes ; aussi l'Administration est-elle convaincue que 7 à 10,000 soles rentreront ainsi en caisse en peu de temps.

Je viens donc demander à Votre Excellence de m'autoriser, vu la prochaine inauguration du nouveau gouvernement, de créer une émission de timbres destinés à circuler un seul jour et dont le nombre serait limité. J'annexe le dessin au rapport.

Attendant respectueusement vos ordres à ce sujet, je suis votre très dévoué.

Camillo N. Carrillo.

Le Chef suprême de l'Etat et son subordonné étant faits pour s'entendre, la proposition ne pouvait qu'être accueillie favorablement. Aussi la réponse, digne pendant de la demande, ne s'est-elle pas fait attendre : elle fut expédiée le même jour, comme le rapporte le *Courrier des Timbres-poste*.

Lima, le 25 mai 1895.

Vu le précédent exposé de M. le Directeur général des postes du Pérou, dans lequel il fait connaître les dettes contractées par cette administration envers les nations étrangères servant d'intermédiaires pour le transport de la correspondance du Pérou aux autres pays, ainsi qu'à la Compagnie anglaise de vapeurs du Pacifique ;

Considérant qu'il est d'un devoir national de liquider ces dettes et qu'il est absolument impossible de le faire avec les propres ressources de l'Administration des Postes, que, en conséquence, M. le Directeur général des Postes sollicite l'autorisation de créer une émission extraordinaire de timbres-poste, limitée en tant que quantité et durée de circulation, *particularités qui donneront à l'émission en question une grande importance auprès des collectionneurs* qui l'achèteront en peu de jours ;

Tenant compte que l'idée proposée peut produire d'*importants bénéfices pour l'Administration des Postes*, ce qui lui permettrait de faire face à ses engagements, et que, d'autre part, conformément aux chapitres 6 et 8 de l'art. 61 du règlement, le Directeur des postes a la faculté d'ordonner la fabrication et l'impression de timbres et enveloppes postales, d'en faire varier les formes et dessins ;

Le Directeur général des postes est autorisé à procéder, selon ses droits, au projet proposé et à l'incinération des valeurs postales qui n'auront pas été vendues pendant la durée déterminée de la dite émission.

Noté, communiqué, etc., etc. Espinola.

On doit rendre cette justice au gouvernement péruvien qu'il n'a pas hésité un moment de donner l'autorisation nécessaire de carotter tout à l'aise les timbrophiles. Aussi les timbres furent-ils commandés immédiatement, puis gravés, imprimés et, le 8 septembre 1895, suivant l'avis du 9 juillet (*voir* Timbre-Poste, *n° 395*), paraissaient les fameux timbres qui devaient rendre force et vigueur à une caisse anémique.





Il y avait sept valeurs : 1, 2, 5, 10, 20, 50 centavos et 1 sol.

Le directeur des postes, qui n'avait compté que sur un bénéfice de 7 à 10,000 soles, eut l'agréable surprise, en réglant ses comptes, de voir cette somme montée à 28,549 soles 96 cent., *una miseraria*, quoi ! Sa joie déborde, du reste, dans la lettre suivante qu'il adresse au Président de la République :

Votre Excellence,

Par décret suprême du 25 mai dernier et à la demande de ce bureau, Votre Excellence a bien voulu autoriser l'émis-

sion de timbres commémoratifs de l'installation du gouvernement de Votre Excellence ; cette émission a eu lieu le 8 septembre avec le résultat le plus satisfaisant qu'on pouvait attendre, si l'on tient compte de l'état peu prospère des cercles d'affaires et de la crise financière générale.

Dans le mémorandum que j'ai présenté au Suprême Gouvernement, en ce qui concerne cette émission, j'ai manifesté la conviction entière que, par ce moyen, une recette extraordinaire pour le Trésor de 7 à 10,000 soles en espèces pouvait être obtenue.

Le résultat a de beaucoup dépassé nos espérances, comme Votre Excellence le verra par la table préparée par le bureau des comptes du Département, que j'ai l'honneur de vous envoyer avec la présente, la valeur totale de l'émission a été de 33,200 soles, qui a été presque entièrement vendue. Elle a occasionné une dépense de 3,091 soles 16 c. qui, ajoutés à la somme de 1,552 soles 88 c., valeur des séries envoyées aux bureaux de l'Union postale et distribuées à diverses autorités et employés, a été déduite du total de l'émission laissant un produit net de 28,549 soles 96 c. qui a été déposé à la Banque de Callao jusqu'à ce que Votre Excellence décide quel usage il en sera fait pour le bénéfice du Département dont Votre Excellence connaît les nécessités.

CAMILLO N. CARRILLO.

Lima, 27 novembre 1895

Il n'est pas étonnant qu'en présence de ce résultat, cet étonnant Directeur des postes ait renouvelé, en 1897, l'expérience de 1895. Nous devons dire, cependant, à la louange des timbrophiles, que le bénéfice constaté par le Département de M. Carrillo « dont on connaît les nécessités » n'est pas leur fait. Il provient tout simplement de la spéculation, laquelle a escompté la bêtise des acheteurs qu'elle relancera l'un de ces jours. En attendant qu'il démasque ses batteries, le spéculateur laisse dormir ses timbres.

Espérons qu'ils reposeront en paix pour toujours.

(A continuer).

P. S. Nous avons fourni la note gaie au *Courrier des timbres-poste* qui se gausse agréablement de nous pour une erreur que nous avons commise, en introduisant dans notre manuscrit, après coup, le passage concernant la prière qui se trouve au verso des timbres de **Portugal**, émission commémorative de St-Antoine et que nous avons placé à l'émission précédente de l'Infant Henri. Notre confrère, d'après ce qu'il nous apprend, est allé consulter Mlle Couesdon qui a rétabli les faits comme nous venons de le faire. Et maintenant que nous avons avoué notre faute, il ne nous reste qu'à prier nos lecteurs de bien vouloir l'excuser.

Morale à l'usage de nos confrères

Le *Courrier des timbres-poste* fournit à son tour la note gaie. Et voici ce que le rédacteur de ce journal, dans un moment de vertueuse indignation, écrit dans son n° de juin dernier.

« Quand vous *emprunterez* à un autre journal un renseignement quelconque que vous n'avez pu vous procurer vous-même par votre fil télégraphique spécial, prenez bien la précaution d'en citer l'origine. »

Après ces lignes pleines de sagesse, notre confrère démarque un emprunt qu'il fait au *Timbre-Poste* et, le croirait-on, il ne nous cite pas ! C'était certainement un oubli. Nous le pensions du moins, lorsqu'en ouvrant le n° de juillet suivant, nous constatons un nouveau démarquage d'une de nos nouvelles et présentée de la même façon qu'en juin.

N'y comprenant rien, nous sommes allé à notre tour voir Mlle Couesdon qui nous a répondu textuellement ceci :

« Il est des gens qui prêchent fort éloquemment la vertu, mais qui ne sauraient absolument la pratiquer eux-mêmes. Question de tempérament. »

Et les principes, avons-nous objecté timidement.

R. On s'assoit dessus.

C'est ce que fait notre confrère.

Timbres des Pays-Bas

Le premier règlement légal du service des postes eut lieu en l'année 1807, par la publication de S. M. le Roi de Hollande, portant une loi sur le port des lettres de la correspondance intérieure, contre la fraude des lettres, etc., quatre ans après que les postes de Hollande, alors encore la République Batave, avaient passé sous l'administration de l'Etat.

Avant ce temps et cela depuis le 1er juillet 1750, les postes des provinces de Hollande et de la Frise occidentale avaient été mises sous l'administration des Etats, tandis qu'en dehors de ces provinces, les postes étaient en mains des administrations communales, corporations ou de particuliers, comme il en était ainsi avant 1750 pour les provinces de Hollande et de la Frise occidentale.

Le transfert des administrations communales, corporations ou personnes privées dans les

mains des administrations provinciales ou de l'Etat eut lieu en 1750 aussi bien qu'en 1803, moyennant indemnité aux anciens propriétaires ou administrateurs, soit sous forme de remboursement pour un certain nombre d'années, soit sous forme de rentes viagères dont le montant fut réglé d'après les revenus des diverses institutions postales, pendant un certain nombre d'années antérieures au transfert (1).

Par l'organisation légale de 1807, il y eut pour la première fois unité, sauf les règlements qui régissaient le service des postes et l'application des taxes.

L'annexion temporaire du royaume de Hollande à l'empire français, contribue heureusement à l'unité dans le service des postes par l'introduction en 1810 d'*une instruction générale sur le service des postes* qui règle l'exercice de ce service dans tous ses détails, tandis que pour l'application des taxes et droits sur les lettres, etc., la législation française était déclarée en vigueur.

Cette instruction demeure ainsi jusqu'à ce que les Pays-Bas eurent retrouvé leur indépendance.

La mise à exécution des lois françaises pour le règlement du port des lettres, à part quelques exceptions, était restée lettre morte dans le pays. Dans la plupart des bureaux les anciens tarifs qui avaient été fixés par la loi de 1807 formaient encore la base pour l'application des taxes.

Dans les provinces méridionales qui, depuis 1815, avaient été réunies aux Pays-Bas du Nord en un royaume, les lois françaises, pour la régularisation du port, étaient au contraire appliquées de façon qu'il régnait une grande irrégularité.

Par l'arrêté royal du 18 janvier 1818, n° 5, il fut mis fin à cet état de choses.

La loi de 1807 fut déclarée en vigueur pour autant qu'il s'agissait du port des lettres ; mais cependant celui-ci était compté d'après une échelle de poids, légèrement modifiée.

Cet état de choses dura jusqu'en 1850 lorsque la grande réforme anglaise de 1839 fut adoptée partout.

Le besoin d'une nouvelle organisation légale de cette branche du service public se faisait également sentir dans les Pays-Bas. Dans la loi du 12 avril 1850 *(Staatsblad, n° 15)* il fut pourvu à la fixation du port des lettres et au règlement des affaires concernant la poste.

Une première revision de quelques dispositions de cette loi eut lieu par la loi du 5 juillet 1855 *(Staatsblad, n° 61)*.

Quinze ans après, de nombreuses dispositions eurent besoin d'être revisées, en même temps que de nouveaux objets de service nécessaire exigeaient une organisation légale.

Il y fut pourvu par la loi du 22 juillet 1870 *(Staatsblad, n° 138)*. Cette loi ne fut modifiée plus tard qu'en quelques articles et complétée par les lois du 12 avril 1872 *(Staatsblad, n° 32)* et 28 juin 1876 *(Staatsblad, n° 145)*.

***

Lors de la première organisation des postes dans les provinces de Hollande et de la Frise occidentale, l'administration de cette branche de service fut confiée, par résolution du 9 mars 1752, à cinq commissaires des postes, c'est-à-dire à un premier commissaire séjournant à La Haye, les quatre autres ordinaires étant : deux à Amsterdam, un à Rotterdam et un à La Haye. Il fut adjoint à ces commissaires, un secrétaire; en même temps que le service de la comptabilité était confié à un receveur.

Le personnel des bureaux se composait alors de commis en chef et sous-commis, de garçons de bureaux et de facteurs.

Cette commission dura jusqu'à 1803, avec une

(1) Par résolution des Etats de Hollande et de la Frise occidentale du 23 juillet 1751, des indemnités furent attribuées à 102 ayants-droit, aussi bien personnes privées que villes.

Dans la 1re année, 1er juillet 1752 à fin juin 1753, un montant de 288,057 florins fut payé. 20 ans plus tard, en 1772, le paiement annuel qui, par décès s'était peu à peu diminué, s'élevait encore à la somme annuelle de 137,983 fl. 95 c.

En tout, il fut payé pour la reprise des postes dans les provinces de Hollande et de la Frise occidentale, une somme de 6 millions de florins.

Les indemnités qui résultèrent de l'union des postes à toute la République Batave, dont une seule administration, le 1er janvier 1803, montèrent la première année à la somme de 68,287 florins d'après résolution de l'Administration de l'Etat du 22 mai 1804, n° 22.

La ville d'Utrecht reçut 21,079 florins, La Haye 11,400, Nimègue 7,204, Middelbourg 6,908, Breda 6,040, Arnhem 5,677, Groningen 5,600, Zwolle 3,218, Zulphen 3218, Doesburg 2,500, Eindhoven 2,400, etc., etc.

De 1814 à 1827 les indemnités revenant aux villes s'élevaient encore à la somme de 386,675 florins. Les rentes viagères attribuées à des personnes privées ne s'amortirent complètement qu'en 1848. Une d'elles jouissait entre autres d'une rente de 8,400 florins.

légère modification seulement dans le titre des commissaires qui, par résolution de l'administration de l'Etat du 3 mars 1795 et en suite des événements politiques, fut changée en celle de « commissaires des postes bataves ».

Après que tout eut été préparé pour réunir, le 1er janvier 1803, les postes de l'Etat, conformément au désir exprimé par la représentation nationale, l'administration des postes fut, par décisions des 30 novembre et 6 décembre 1802, confiée à sept commissaires assistés d'un secrétaire, tandis que le receveur et le commissaire général (1er commissaire) (1) furent maintenus provisoirement dans leurs fonctions, tous les deux ayant servi sous l'ancienne organisation.

A chacun de ces commissaires il fut fixé un arrondissement sur lequel il devait exercer son inspection. L'instruction d'après laquelle il devait agir, fut établie par arrêté du 23 novembre 1802, puis par arrêt du 1er mai 1806, remplacé par un autre.

Le personnel des bureaux supérieurs et inférieurs se composait de :

34 commissaires supérieurs ;

37 commis ;

20 sous-commis, dont un exerçant aussi les fonctions de facteur ;

15 assistants, dont deux comme facteurs et un garçon de bureau ;

4 garçons de bureau ;

105 facteurs et un messager.

Par la même résolution qui avait fixé les instructions des commissaires, le service des fonctionnaires ci-dessus dénommés et de leurs subordonnés fut aussi réglé.

Le contrôle des recettes et des dépenses fut, au bureau du secrétaire, confié à un commis-contrôleur et à un employé.

Lors du transfert de la République Batave au royaume de Hollande, il y eut de nouveaux changements apportés dans l'administration des postes. Par arrêtés royaux du 7 juillet 1806, n° 18 (provisoirement tenu en avis), du 7 février 1807, n° 6, et du 2 octobre 1807, n° 26, l'administration des postes aux lettres par chevaux fut adjointe au ministère des finances comme une de ses sections. A la tête fut placé un directeur général et un conseil d'administration composé de trois membres et d'un secrétaire général, qui exerçaient ensemble l'administration des postes royales de Hollande. A cette administration furent adjoints 6 inspecteurs dont le cercle de travail fut réglé par une instruction établie par arrêté du 21 décembre 1807. En même temps disparut dans cette organisation le poste de receveur général, dernier souvenir de la première administration des postes dans le pays, sous les Etats de Hollande et de la Frise occidentale.

(1) Le commissaire général, par arrêté du 29 décembre 1803, ayant été nommé secrétaire, la place laissée vacante fut supprimée.

* * *

L'organisation des postes sous l'empire français resta en vigueur jusqu'au 1er juillet 1810, lorsque, après le détrônement du roi Louis-Napoléon, le royaume de Hollande fut incorporé à la France. L'organisation existant dans ce dernier pays fut alors introduite dans les Pays-Bas.

A la tête des postes, dont l'administration faisait partie du Département des finances, se trouvait un directeur général, assisté de cinq administrateurs généraux, tandis que dans les divers départements les inspecteurs étaient chargés de l'inspection du service.

Les chefs des bureaux de poste obtenaient le titre de directeur et dans les principaux sièges (qu'on nommait composés) il était adjoint des contrôleurs. Le titre des administrateurs des bureaux inférieurs et auxiliaires fut changé en celui de distributeurs.



Organisation des postes dans le royaume des Pays-Bas. Lorsqu'en 1813 les Pays-Bas reprirent leur indépendance, une commission de quatre personnes, suivant un ordre des commissaires généraux chargés du règlement des affaires à Amsterdam et dans le Nord de la Hollande, entreprit provisoirement l'administration des postes.

Par arrêtés du prince-souverain des 9 et 23 décembre 1813, il fut mis fin à cette organisation provisoire par la nomination d'un maître des postes général, assisté d'un secrétaire général et deux inspecteurs de district. Le nombre de ces derniers fut porté à cinq par la réunion des Pays-Bas du nord et du sud, le 15 septemb. 1815.

Par arrêté royal du 2 août 1819, l'administration des postes fut réunie en un seul départe-

ment avec celui des impositions directes, sous l'administration d'un directeur général.

Cette réunion dura jusqu'au 1er avril 1824, tantôt avec un directeur général, tantôt avec un ministre d'Etat chargé de la direction générale des recettes, ou bien avec un inspecteur général à la tête, chargé *ad interim* de ce service.

L'arrêté royal du 1er avril 1824 éleva les postes à une administration particulière dirigée par un conseil d'Etat, administrateur des postes et autres moyens de communication.

En suite d'un arrêté royal du 16 septemb. 1825, la fonction d'inspecteur de district fut supprimée et il fut fixé que l'inspection des bureaux de poste se ferait par des inspecteurs généraux. Bien que l'arrêté permît que deux inspecteurs généraux fussent nommés, il n'en fut établi qu'un, qui remplit son emploi jusqu'au 1er juillet 1845 et fut alors remplacé par un inspecteur en chef.

A l'union des postes, à la direction générale des recettes, il fut mis fin par l'arrêté royal du 19 septembre 1831, par laquelle l'administration des postes fut adjointe comme une section distincte au département des finances avec un référendaire à la tête.

Par arrêté royal du 15 novembre 1844, la fonction d'inspecteur fut de nouveau rétablie. Au début, six inspecteurs furent nommés pour autant d'établissements. Ce nombre fut ensuite, par arrêtés royaux des 25 mars 1847 et 26 décembre 1848, réduit à quatre ou trois, après que l'administration des moyens de transports publics eut été transportée au département des affaires intérieures.

En même temps que la nomination des inspecteurs d'arrondissement, 15 novembre 1844, les fonctions de contrôleur furent supprimées.

Après cela, le nombre des inspecteurs d'arrondissement fut porté à nouveau, par arrêté de S. M du 15 janvier 1851, à cinq et à l'inspecteur en chef fut fixé un arrondissement en plus de ses fonctions à l'administration centrale. Par la nomination d'un directeur supérieur des postes sous les ordres du ministre, chargé de l'administration de cette branche du service, en suite de l'arrêté de S. M. du 24 février 1852, l'organisation fut mise en l'état où elle est maintenant.

Ces détails sont empruntés à un livre : *Verslagen aan den Koning betrekkelijk de dienst der posterijen en der telegrafen in Nederland*, publié en 1880 par l'administration des postes.

***

L'article 9 de la loi du 12 avril 1850 *(Staatsblad, n° 15)*, prévoit l'introduction des timbres-poste pour le paiement anticipatif du port des lettres.

La loi du 22 décembre 1850 porte prorogation du terme pour l'introduction des timbres-poste fixée d'abord au 1er janvier 1851, au 1er janvier 1852, dans les termes suivants :

N° 100.

Loi du 22 décembre 1850 portant prorogation du terme pour l'introduction des timbres poste.

. . . .

Article unique. — Le terme fixé par l'article 9 de la loi du 12 avril 1850 est prorogé jusqu'à un autre jour à déterminer par Nous, lequel devra cependant être, au plus tard, le 31 décembre 1851.

Chargeons et Ordonnons que la présente loi soit publiée dans le *Staatsblad*, et que tous les départements ministériels, autorités, collèges et fonctionnaires, que la chose concerne, tiennent la main à sa stricte exécution.

Donné à La Haye, le 22 décembre 1850.

GUILLAUME.

Le Ministre des Finances,
VAN BOSSE.

On se décide enfin à faire paraître le décret par lequel décidément les timbres sont émis et que voici :

N° 143.

Arrêté royal du 12 novembre 1851 introduisant l'usage des timbres-poste.

Nous, Guillaume III, par la grâce de Dieu, etc., etc.,

. . . .

Nous avons décidé et décidons :

Art. 1er. — Le jour pour l'introduction de l'usage des timbres-poste est fixé au 1er janvier 1852.

Art. 2. — Les timbres-poste sont mis à la disposition du public dans tous les bureaux de poste aux lettres, par les soins de Notre ministre des finances, contre paiement de leur valeur nominale.

Art. 3. — Ils portent Notre effigie et l'inscription *Postzegel*, ainsi que l'indication de la valeur.

Art. 4. — Il y a trois sortes de timbres-poste, nommément de *cinq* cents (sic), de *dix* cents (sic) et de *quinze* cents (sic) [1].

(1) On ne parait pas bien fixé en Hollande sur le pluriel de *cent*. Les documents officiels nous donnent ce mot avec et sans *s*. Nous avons interrogé différentes personnes à ce sujet et voici ce qu'on nous dit :

En hollandais il n'y a pas de pluriel pour les mesures de longueur. On parlera d'une chambre de 5 *meter* et du prix de 5 *gulden*, 5 *cent*.

Les mots *cent* et *gulden* se mettent toujours au singulier quand on parle d'une somme d'argent; au contraire, ces mots prennent le pluriel, *centen* et *guldens*, lorsqu'il s'agit d'un certain nombre de pièces de ce nom.

Ceci dit, nous donnerons l'orthographe telle qu'elle existe dans les documents que nous aurons à reproduire par la suite.

Art. 5. — Chaque sorte de ces timbres-poste est imprimée en une couleur différente, savoir :

Bleu, les timbres-poste de *cinq* cents
Rouge, — de *dix* —
Orange, — de *quinze* —

Art. 6. — Ils servent à affranchir le port des lettres destinées pour l'intérieur du pays.

Cependant, on peut s'en servir aussi pour les lettres destinées à l'étranger, pour autant que cela ne soit pas contraire aux conventions et règlements existant à cet égard avec les gouvernements et administrations étrangères, et conformément aux dispositions de l'article 14 ci-après.

Art. 7. — Les lettres pourvues de timbres-poste sont mises par les expéditeurs, ou de leur part, dans les boites aux lettres destinées à recevoir les lettres non affranchies.

Art. 8. — L'affranchissement du port des lettres en argent, entre les mains des employés des bureaux de poste, continue à être permis.

Cependant, Notre ministre des finances peut faire coller des timbres-poste aux lettres, affranchies de cette manière, par les fonctionnaires de l'administration.

Art. 9. — Les timbres-poste sont collés dans l'angle supérieur gauche de l'adresse des lettres.

Art. 10. — Plus d'un timbre-poste de la même sorte ou de sortes différentes, peuvent être placés sur la même lettre pour compléter le port dû.

Art. 11. — Chaque timbre-poste ne peut servir qu'une seule fois.

Les timbres-poste employés sont surtimbrés ou oblitérés au bureau du départ, de la manière à déterminer par Notre ministre des finances.

Art. 12. — Les lettres pourvues de timbres-poste qui ont déjà servi, sont chargées du port dû, à payer par celui à qui la lettre est adressée.

Si cependant l'aspect extérieur des timbres qui servent ainsi pour la seconde fois, fait surgir le soupçon d'une atteinte mise en œuvre pour faire disparaître la marque d'oblitération ou de quelque autre pratique pour faire un coupable usage de véritables timbres, il est agi dans ce cas selon la disposition de l'article 15 ci-après.

Art. 13. — La valeur du timbre-poste ou des timbres-poste servant à l'affranchissement d'une lettre, doit être au moins égale au montant du port dû.

On doit prendre en considération pour le prix de ce port, aussi bien la distance du bureau de départ à celui de destination, que le poids de la lettre.

En cas d'insuffisance du timbre poste ou des timbres-poste, la lettre est chargée, avec la différence du port.

Art. 14. — La disposition du dernier alinéa de l'article précédent n'est pas applicable aux lettres insuffisamment affranchies, destinées pour l'étranger.

Ces timbres-poste ne sont d'aucune valeur.

Art. 15. — Les lettres pourvues de timbres-poste imités ou falsifiés ou de véritables timbres poste dont l'aspect extérieur fait surgir le soupçon qu'un coupable usage en a été fait, sont retenues et placées entre les mains des fonctionnaires, qui sont chargés par la loi de rechercher et de poursuivre les délits.

Art. 16. — Notre ministre des finances fera préparer une courte instruction pour les habitants, contenant la manière dont on doit faire usage des timbres poste, laquelle sera vendue au public au plus bas prix possible.

Notre ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes et lequel sera publié dans le *Staatsblad*.

La Haye, le 12 novembre 1851.

GUILLAUME.

Le Ministre des Finances,
VAN BOSSE.

A continuer.

CHRONIQUE FISCALE

—

ARGENTINE (Répub.)

De la série des timbres pour cigares, la *Revue Ph. franç.* annonce :

6 centavos, brun, piqué 11 1/2
7 — rose, —

Et de la série pour paquets de tabac :

50 centavos, outremer sur jaune

Le même confrère annonce que les timbres de **Buenos-Ayres**, *Guia de Campana*, pour 1898, sont comme suit :

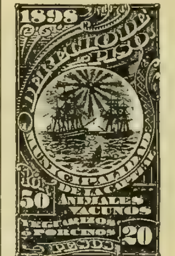
Têtes de bélier, de bœuf et de cheval dans un petit médaillon, au centre, pour les valeurs en centavos : en bas, la valeur dans un cartouche de couleur : numéro de contrôle, en haut.

Les valeurs en pesos ont à droite une jument allaitant un poulain ; à gauche, les inscriptions usuelles, la valeur dans un cartouche de couleur, en haut, et le numéro de contrôle en bas.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

30 centavos, gris et rouge
1 peso, ardoise —

BUENOS-AYRES (*Municipalité*). — Il vient de paraître (1er mai), dit l'*Ami des Timbres*, le type ci-contre, nous montrant les armes de la ville dans un ovale avec diverses inscriptions en haut et en bas et le millésime 1898.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

20 pesos, vert
40 — rouge

CORDOBA (*État de*). — Le même, a reçu le 2 centavos, vert, surchargé en rouge, d'une nouvelle valeur, savoir :

5 cent sur 2 cent vert, surch. rouge
10 — — 2 — — —
20 — — 2 — — —
25 — — 2 — —

BRÉSIL

La bande cigarillos 0.2 existe aussi, piquée 11 1/2 :

2 reis, noir sur jaune

De la série *Districto federal* il est annoncé par l'*Ami des timbres* :

400 reis, orange, chiffre rouge
500 — vert, —

Et du type *Bebidas* reproduit, n° 427 :

660 reis, vert jaune

Nous avons de cette série, type *Bebidas*, reproduit n° 422 :

20 reis, vert, piqué 11 1/2



Reçu, par M. Manuel Ramos, le type ci-contre, représentant une tête de femme dans un cercle, ayant *imposto do* au-dessus et *Phosphoro*, au-dessous ; à la partie supérieure : *E.U. do Brazil*; à celle inférieure : *reis* et un chiffre de chaque côté.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

1° *Non dentelés* :

20 reis	vert	(allumettes du pays)	
20 —	violet	(—	étrangeres)
30 —	orange	(—	—)

2° *Piqués* 11 1/2 :

20 reis	vert	(allumettes du pays)	
20 —	violet	(—	étrangères)
30 —	orange	(—	—)

Le timbre municipal, type reproduit le mois passé, et dont nous signalions un 400 reis, existe encore dans les valeurs ci-après :

200 reis, bleu, piqué 13
2000 — jaune, —

ALAGOAS (*État d'*). — Nous avons reçu un nouveau type se rapprochant pour la description à celle donnée d'après l'*Ami des Timbres*, dans notre n° 423.



Nous n'en connaissons que deux valeurs qui nous sont remises par M. Manuel Ramos, savoir :

100 reis, rouge, piqué 11 1/2
300 — chocolat, —

EQUATEUR

De la série fiscale 1897-98, nous avons vu indépendamment du 10 cent gris déjà signalé :

5 centavos, bleu
20 — brun orange
50 — violet
50 sucres, vert

ESPAGNE

Le timbre Impôt de guerre, valeur 5 centimos, a paru le 1er juillet avec le nouveau millésime *1898-99* et l'impression noire :

5 centimos, noir

On dit que la couleur des 10, 15, 20, 40, 50, 90 cent. sera également noire et celle des 1, 5 et 10 pesetas, bleu foncé.

C'est probablement à dessein que le 5 cent. a été imprimé ainsi. Il note en effet le deuil de la patrie. En adoptant cette mesure, l'Espagne ne fait, du reste, que suivre l'exemple qui lui a été donné en 1859 par la Lombardie où le timbre de 3 soldi, noir, était généralement employé à l'exclusion des autres valeurs.

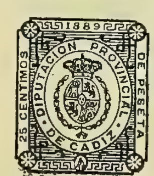
Le *Courrier des Timbres-Poste* nous apprend que ces 5 centimos et celui de l'émission précédente a en même temps un usage postal et un usage fiscal. Nous serions curieux de savoir comment,

Le timbre 5 centimos, *impuesto de guerra*, comme du reste toutes les autres valeurs, a été émis exclusivement pour usage fiscal, jamais pour usage postal. On le rencontre, il est vrai, sur les lettres de l'*intérieur*, mais pour payer un droit fiscal, celui dont sont frappées les correspondances.

Nous savons qu'en Espagne on obtient un peu ce que l'on veut de la complaisance plus ou moins intéressée de certains employés, mais ces complaisances ne peuvent modifier la destination vraie des timbres.

Nous sommes persuadé que si notre confrère veut consulter Mlle Couesdon, son conseil, qu'elle ne pourra qu'approuver ce que nous avançons.

De la Députation provinciale de CADIX, l'*Ami des Timbres* signale le timbre ci-contre aux armoiries d'Espagne dans un ovale, portant : *Diputacion provincial de Cadiz*; cadre rectangulaire ayant à gauche : *25 centimos* ; à droite : *de peseta*; en haut, le millésime : *1889*.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

25 centimos, vert jaune

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous avons de nouveaux timbres fiscaux :





Voici d'abord les timbres-poste actuels surchargés *I. R.*, en attendant l'arrivée de timbres spéciaux pour chèques, connaissements et autres documents. Ils font l'*interim* aujourd'hui. Il y a :

I. R. ayant 9 m m

1 cent, vert, surch. rouge
2 — rose — bleue

I. R. ayant 6 m m

1 cent, vert, surch. rouge

Les timbres de journaux 5 et 10 dollars ont été également surchargés : *Int. Rev.* — D. 5 ou 10 — *Documentary* :

5 dollars, bleu foncé, surch. rouge
10 — vert — —



Pour les « documentary » ou « proprietary », nous avons un même type, vaisseau de guerre dans un cadre oblong ayant la valeur aux angles supérieurs et en toutes lettres à la partie supérieure. Inscription de la bande cintrée, encadrant, en haut, le vaisseau : *United Inter. States Revenue ;* en bas : *Series of 1898* — *documentary* ou *proprietary*.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme *U. S. I. R.*, percés en lignes.

Proprietary :	1/8	cent,	vert jaune
—	1/4	-	brun pale
—	3/8	—	orange foncé
—	5/8	—	bleu
-	1		vert foncé
—	2	—	brun violet
—	4		violet foncé
Documentary :	1		bleu pale
—	2	--	rose
—	3	-	outremer
	4		rose pale
—	5	—	mauve
—	10	—	brun foncé
—	25	—	violet foncé
—	50	—	ardoise

Il y a encore bien d'autres valeurs : nous y reviendrons lorsque nous serons fixé.

MAURICE

Le timbre *Inland Revenue* a la couleur changée ; papier et piqûre comme autrefois :

4 cents, vert

NOUVEAU BRUNSWICK

Il existerait un *law stamp*, lithographié :

5 dollars vert

NOUVELLE-ZÉLANDE

La *Revue Phil. Franc.* annonce au type refait de 1874 :

1 penny violet noir et vert

Ce timbre est oblitéré 1875 et a le piquage 12 1/2 × 11.

PHILIPPINES

Emprunté à la *Revue Phil. Franç.*, l'annonce des timbres suivants :

Derecho judicial 12 4/8 c. de peso, 1882 surchargé en vert ; *Habilitado* — *para* — 1 *peso* sur trois lignes, celles du haut et du bas cintrées :

1 peso sur 12 4/8 c. dep., bleu lilas, surch. verte

Derecho judicial 1875, 5 pesos, surchargé : *Habilitado* — *Documentos* — *Giro* — $ 6 75 sur 4 lignes, la première et la dernière cintrées :

6 p. 75 c. sur 5 pesos, rouge sur rose, surch. verte

PORTO-RICO

Un impôt de guerre ayant été établi, les anciens timbres ont reçu la surcharge violette : *Impuesto de guerra.* Nous avons vu :

Type 1896 2 c. de peso, brun, surch. violette
— 1893 2 — lilas, — —
— 1891 5 — vert, — —
— 1894 2 sur 5 c de p., — — rouge
— 1895 5 — 1 mil. — violet, — —

PORTUGAL

Les timbres du 2e semestre de 1898 ont l'indication du semestre en noir et sont uniformément imprimés en violet.

SAVANT VADI

L'*Ami des Timbres* signale, sans désigner le type, les variétés suivantes des timbres *Court fee* :

8 annas, violet et rouge, non dentelé
2 — — et bleu, piqué (?)
6 — lilas et rouge —
12 — — —
4 — jaune — non dentelé
4 — — — piqué ( )
8 — violet — —

Puis avec plusieurs surcharges :

6 rupees sur 4 rup. bistre et rouge 3 surch.
6 — 4 — — — 7 —

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38 — Teléph. 2414.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier

Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00

Le numéro . . . . . - 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AUSTRALIE OCCIDENTALE



Nous avons parlé plusieurs fois de services par cyclistes et de celui entre autres établi de Coolgardie, au lac Lefroy. Nous avons décrit le type émis à cette occasion dans notre n° 417. En voici le dessin d'après celui qui est donné aujourd'hui par le *Stamp Collection. Fort.* :

6 pence, rouge sur vert, piqué 12

Émis en novembre 1896, ce timbre fut supprimé le 8 février 1897, le Gouvernement ayant repris le service.

BUNDI





Les 8 annas et 1 rupee ont changé de type. Ils étaient trouvés de trop petite dimension. Le papier reste comme autrefois :

8 annas, rouge sur blanc vergé
1 rupee, jaune sur azur —

Bravo Bundi !

CANADA

Depuis le 1er juillet dernier, il a été établi un service de lettres par express et, à cette occasion, il a été émis un timbre que nous remet obligeamment M. Ed. Evans.



Il est de forme oblongue et porte pour inscription : *Canada Post Office*, en haut : *ten cents*, en bas ; *Special delivery within City limits*, dans une bande ovale avec *ten* au centre et chiffre 10 de chaque côté, piqué 12 :

10 cents, vert foncé

Le *M. J.* a reçu la carte avec réponse

1 + 1 cent, semblable à la carte 1 cent. Le timbre est noir et de plus petite dimension. Il n'y a pas d'inscription additionnelle sur la première moitié et seul le mot *reply* entre les deux lignes de l'entête, sur le second :

Carte : 1 + 1 cent, noir sur partie 127 × 76 m/m.

Il y a encore une bande et une carte à 2 c. celle-ci avec l'impression bleu foncé. Elles ont le type sans chiffre :

Bande : 1 cent vert	sur chamois	125 × 225 m/m	
Carte : 2 — bleu foncé	— crème	130 × 12 —	

POST CARD — CARTE POSTALE
UNIVERSAL POSTAL UNION — UNION POSTALE UNIVERSELLE
CANADA.
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE
COTÉ RESERVÉ A L'ADRESSE

Avec chiffres aux angles inférieurs a paru :

2 cents, violet

CHINE

Nouvelle valeur de la nouvelle série :

2 cents, orange

CUBA

Nos correspondants, MM. Gutierrez frères, sortis sains et saufs de la bagarre Santiago, viennent de nous adresser les informations suivantes :

Depuis le 22 juillet dernier on se sert à Santiago de Cuba des timbres américains 1 et 2 cents et des enveloppes mêmes valeurs, les seuls en cours aujourd'hui; dans les autres provinces bloquées, il est probable, disent nos correspondants, qu'il n'y a pas eu de changement de timbres jusqu'à présent.

Les exemplaires, reçus sur notre lettre, sont oblitérés de la griffe ovale : *Santiago de Cuba — Isla de Cuba*, avec au centre : *4 — juil. — 31 — 98*, tandis que la lettre est du 27. Le chiffre 4 indiquerait-il le nombre de jours de retard apportés à l'expédition de l'envoi ?

Voici l'avis qui a été publié à Santiago :

Postes

On a reçu et il a été mis en vente à l'administration de la succursale, les nouveaux timbres-poste américains qu'on doit employer pour toute correspondance dirigée vers tous les pays du monde, excepté l'Espagne et le reste de cette île ; avec aucun de ces points il n'existe toutefois de communication postale.

Cette décision est la même pour Porto-Rico et les Philippines où les timbres américains sont en usage.

Et les timbres de la République de Cuba, que deviennent-ils dans cette affaire ?

EQUATEUR



Il nous arrive quelques timbres provisoires officiels. Pour les obtenir on s'est servi des timbres fiscaux actuels sur lesquels on a appliqué dans un cadre rectangulaire formé d'un filet, l'inscription : *Correos*, — la valeur — *Oficial*.

C'est ainsi que nous avons :

5 cent	sur 50 cent,	violet		surch.	verte
10 —	— 20	—	brun orange	—	noire
20 —	— 50	sucres, vert		—	—
20 —	— 50	—	—	—	rouge

ÉTATS-UNIS

Ci-dessous est la dernière description officielle des timbres d'Omaha :

Département des Postes

Bureau du 3e Directeur général auxiliaire des Postes

Washington, D. C. 16 mai 98.

Le bureau de l'Impression et de la Gravure, ayant trouvé impraticable de fournir d'une façon satisfaisante et en temps donné les nombreuses dénominations des timbres du Trans-Mississipi en deux couleurs ou avec centres noirs et colorés, comme on en avait l'intention d'abord et comme c'est annoncé dans le numéro courant du mois de mai du *Guide postal*, le département est forcé d'émettre chacune des dénominations de ces timbres en une simple couleur. Ce changement a nécessité plusieurs autres modifications, de telle sorte que la description des timbres, comme elle est donnée dans le *Guide* de mai, doit être ignorée.

La description suivante est maintenant correcte.

Les timbres du Mississipi diffèrent matériellement en dimensions de la série ordinaire, l'espace gravé étant d'environ les 7/8 d'un pouce de large sur environ 3/8 de long. Les dessins sont aussi radicalement différents de ceux des timbres ordinaires — consistant en un bord (en général le même dans toutes les dénominations, excepté que les chiffres et lettres représentant les valeurs sont différents) et une scène centrale, indiquant en quelque manière le développement de la grande région au delà du Mississipi. Les scènes et les bords sont tous imprimés de gravures lignées sur acier, exécutées par le bureau des Impressions et Gravures du département du Trésor.

Le bord qui forme dans sa ligne intérieure un cadre ovale régulier à chacune des scènes représentées, consiste en une cannelure sur chaque côté, avec des barres croisées intérieures, commençant en une simple ligne vers le bas du timbre et s'élargissant jusqu'à ce que cela atteigne un écusson dans chacun des coins supérieurs, dans lequel est gravé en blanc le chiffre arabe de la dénomination — la marque du dollar étant aussi contenue dans le cas des timbres 1 et 2 dollars Au haut, touchant aux deux écus et uni à l'encadrement cannelé sur les deux côtés, est une tablette courbe sur laquelle sont gravés en petites capitales blanches les mots *United States of America*. Au-dessus de cela, de chaque côté, sont

des têtes d'épi, et entre ceux-ci un petit rouleau. Immédiatement au-dessous de la scène centrale est le titre du tableau en petites lettres gothiques blanches sur une tablette courbe, et au-dessous de cela, des deux côtés, en rouleaux, sont les mots de la valeur « One », « Two », etc., en capitales blanches, excepté dans le cas des deux plus autres dénominations, quand $ 1-00 et $ 2-00 sont substitués aux lettres. Au-dessus de chacun de ceux-ci est un épi de blé se projetant, et au bas de tout sur une tablette noire droite les mots « Postage one cent », « Postage two cents », etc., en capitales blanches.

Les scènes représentées sur les timbres sont celles-ci, en même temps que les couleurs des nombreuses dénominations :

One cent. — « Marquette sur le Mississipi », d'un tableau de Lamprecht, en possession actuellement du Collège Marquette, de Milwaukee, Wisconsin, représentant le père Marquette dans un bateau sur le Haut-Mississipi prêchant aux Indiens. — Couleur vert sombre.

2 *cents.* — « Exploitation d'une ferme », tirée d'une photographie représentant un champ de céréales de l'Ouest, avec une longue série de charrues à l'œuvre. — Couleur, rouge cuivre.

4 *cents.* — « Indien chassant le buffle », reproduction d'une gravure de l'*Histoire des tribus indiennes*, de Schoolcraft. — Couleur, orange.

5 *cents.* — « Frémont sur les montagnes rocheuses », modifiée d'après une gravure sur bois représentant le pionnier plantant le drapeau des Etats-Unis sur le plus haut pic des montagnes rocheuses. — Couleur, bleu sombre.

8 *cents.* — « Troupes gardant un train », représentant un détachement de soldats des Etats-Unis, escortant un train d'émigrants à travers les prairies, d'après un dessin de Frédéric Remington, avec permission de reproduction par l'éditeur, R. H. Russel, de New-York. — Couleur, lilas foncé.

10 *cents.* — « Les misères de l'Emigration », d'après une gravure prêtée par l'artiste, A. G. Heaton, représentant un émigrant et sa famille sur les plaines, dans une « prairie schooner », un des chevaux étant tombé d'épuisement. — Couleur, ardoise.

50 *cents.* — « A la recherche des mines dans l'Ouest », d'après une gravure de Frédéric Remington (permission de reproduction donnée par l'éditeur R.-H. Russell, de New-York, représentant un mineur avec ses mules à la recherche de l'or dans les montagnes.

1 *dollar.* — « Troupeau dans la tempête, dans l'Ouest », représentant un troupeau de bestiaux, précédé du gardien, cherchant refuge contre la tempête ; reproduit d'une grande gravure sur acier, d'après un tableau de J. Mac Whister. La gravure ayant été aimablement prêtée par Mme C.-B. Johnton. — Couleur, brun clair.

2 *doll.* — « Pont sur le Mississipi », d'après une gravure, représentant le grand pont sur le Mississipi, à St-Louis. — Couleur, bleu saphir.

Il ne sera pas émis de cartes postales ou d'enveloppes timbrées du Trans-Mississipi.

Quoique cette série de timbres sera discontinuée le 31 décembre 1898, ils continueront à être valables pour l'affranchissement dans la suite.

JOHN A. MERRITT,
3e Directeur général auxiliaire des postes.

GUYANE ANGLAISE

Le 1er juillet dernier a donné le jour à un



commencement de nouvelle série. Il y en a deux types :

1er type. Dans un cadre oblong, au centre, le mont Roraima, haut de 2000 pieds, dit-on ; au-dessus, cintré : *British Guiana ;* au-dessous, la valeur dans les angles, 1897 au milieu et *postage revenue* entre le millésime et la valeur



Le *2e type* représente une chute d'eau, le kaiteur dans un cadre rectangulaire, contenant : *British 1897 Guiana,* en haut ; la valeur en bas, dans les angles et *Postage & Revenue* entre les chiffres.

Imprimés et gravés par MM. Waterlow et Sons, sur papier blanc au filagramme CC et couronne, piqués 14.

1er *type*	1 cent,	carmin,	centre	gris noir
2e	—	2 —	bleu,	—	brun
1er	—	5 —	brun,	—	vert
2e	—	10 —	rouge,	—	noir bleu
1er	—	15 —	bleu,	—	brun rouge

Il faut croire que ces timbres devaient être émis en 1897. C'est probablement le stock de timbres non épuisé à l'ancien type qui a causé le retard.

HAÏTI

Le 5 cent est également en cours au type d la dernière série, laquelle porte pour filagramme les lettres R. H. :

5 cent, vert

JAPON

Le *M. J.* nous renseigne sur une étiquette que les collectionneurs recueillent, nous ne savons trop pourquoi, son usage étant destiné, comme nous l'avons dit maintes fois, à rempla-

cer la cire, afin de masquer les déchirures des lettres. Voici la description :

« Etiquette oblongue en magenta brillant, contenant une inscription japonaise sur fond guilloché avec fleurs et brindilles dans les angles. »

Sans valeur, magenta

LABOUAN

La surcharge *Labuan* au lieu d'être en haut sur la valeur, est plus logiquement placée aujourd'hui, en bas, sur *State of North Borneo :*

12 cents, vermillon et noir

On a découvert de la série jubilaire, le 1 cent avec la surcharge *rouge*. Avec un peu de patience on finira bien par découvrir toute la série :

1 cent, lilas, surch. rouge

LORENZO-MARQUES

Le 300 reis a été changé en 50 reis par une surcharge noire :

50 sur 300 reis, bleu s saumon, surch. noire

LIBÉRIA

Les timbres actuels ont été surchargés O. S., lettres qui leur donnent un usage officiel :

1	centavo,	lilas	surch.	bleue
2	centavos,	olive et noir		rouge
5		carmin	—	bleue
10		jaune		rouge
15	—	gris-noir	—	—
20	—	vermillon	—	noire
25	—	vert jaune	—	rouge
30	—	bleu pâle		—
50	—	brun rouge et noir	—	bleue

MADAGASCAR

Le *Courrier des T. P.* nous apprend que le gouvernement de la colonie a réclamé l'autorisation de surcharger les timbres-poste de 1, 2, et 4 c. des mots « chiffres-taxe » et des chiffres des valeurs nécessaires. Cette pénurie de timbres ne doit pas être bien urgente s'il est possible d'attendre l'autorisation.

Les timbres-poste de 40 et de 50 centimes étant épuisés, il a été fait une semblable demande. L'urgence n'est pas bien justifiée nous semble-t-il.

MEXIQUE

Le *M. J.* a reçu deux nouvelles cartes du type en cours, mais avec l'inscription dans le coin inférieur gauche. Il se lit maintenant en deux lignes : *Lado que se reserva para la direccion.* — *(Côté réservé à l'adresse.)* Le numéro, dans le coin inférieur droit, n'est pas précédé de *M. C.*

La deuxième carte a *Para los Estados Unidos y Canada* au côté droit seulement : *Union postal universal* à gauche et l'équivalent français à droite.

Toutes deux sont sur carton blanc : 141 × 95 m/m. :

Carte postale : 2 cent. carmin, formule en noir
— 3 - brun, — — vert

MOZAMBIQUE (Cie du)

Les timbres commémoratifs ont la surcharge suivante de la couleur des timbres, appliquée sur la série actuelle aux armoiries. Même opération pour les cartes 10 et 20 reis :

1498

Centenario

da India

1898

NOUVELLE ZÉLANDE

Nous empruntons au *M. J.* le décret suivant, extrait du *Post and telegraph official Circular* du 1er avril 1898.

Il est fait savoir, pour l'instruction de tous les fonctionnaires, qu'une nouvelle émission de timbres poste des valeurs de 1/2 d., 1 d., 2 d., 2 1/2 d., 3 d., 4 d., 5 d., 6 d., 8 d., 9 d., 1 sh., 2 sh. et 5 sh. sera faite le 5 prochain. Pour le moment la fourniture de ces timbres est limitée, ils seront vendus en même temps que les timbres de la présente émission jusqu'à ce qu'un stock suffisant soit en mains pour permettre de remplacer la présente émission.

Suit une description détaillée des nouveaux timbres :

One half penny (lilas brun). — Vue du mont Cook en cadre ovale sur fond ombré surmonté d'une inscription courbe en lettres blanches *Po tage and revenue* et au haut par cartouche avec bordure ornementale contenant *New Zealand* en lettres colorées sur fond blanc. Le dessin central est flanqué de brindilles, de renoncules et de celmisia, au bas desquelles, de chaque côté, sont de petites étiquettes ovales entourées de rouleaux et portant les chiffres de la valeur sur fond blanc, la valeur en lettres dans un cartouche droit au pied.

One penny (brun clair avec centre bleu). — Vue du lac Taupo avec Ruapehu au fond et palme d'arec, sur premier blanc de gauche entouré par des cartouches semi-circulaires contenant : *New Zealand* en lettres blanches sur couleur au dessus et *Postage and revenue* en lettres colorées au bas. Valeur en lettres sur cartouche droit au pied, brisé à chaque coin du bas par carré contenant chiffre de la valeur. Spandrels ornementaux.

Two pence (rouge vif ou clairet). — Vue du pic de Pem-

broke, du détroit de Milford, entouré d'une bande ovale avec inscription en blanc : *New Zealand Postage and revenue.* Chiffre de valeur à la base du dessin, avec ornements de chaque côté. Valeur en lettres au pied, en cartouche droit, pleine largeur du timbre. Côtés et sommets du timbre sont enfermés dans une bordure pointillée de dessin grec et spandrels ornementaux.

Two pence half penny (bleu d'Anvers) oblong (horizontal). — Vue du mont Earnslaw et tête du lac Wakatipu avec phormium tenax, toiloi et palme d'arec au premier plan. Inscription *New Zealand* en blanc, *Postage and revenue* en couleur, au sommet du timbre. Valeur en chiffres seulement, enfermé en ornement rouleau sortant du coin inférieur de droite et portant le nom de la localité (orthographié *Wakitipu*) nom « MT. EARNSLAW » dans le coin inférieur gauche.

Three pence (brun clair). — Dessin central, une paire de huias sur branche entourée par une bordure circulaire, portant l'inscription *New Zealand Postage and revenue* en lettres blanches sur couleur et brisé aux coins inférieurs par ornementations égyptiennes. Valeur en lettres au bas, divisé au centre par écu de couleur, avec chiffre 3 en blanc. Les spandrels supérieurs sont remplis par des cartouches pareils, portant les chiffres de valeur placés obliquement.

Four pence (rose laque). — Vue de la terrasse blanche à Rotomahana, en bordure ovale pointillée, flanquée de brindrilles de tataramoa et brisée à la base de chaque côté par des bandes contenant l'inscription : *Postage — Revenue*. Nom de la colonie au sommet du timbre et valeur en lettres au pied en cartouche droit..

Five pence (laque brun) oblong (vertical). — Vue de la gorge d'Otia avec pie neigeux dans le fond. Nom dans le coin inférieur droit ; aussi petite vue circulaire du mont Ruapehu superposée sur le premier plan gauche. Inscription : *New Zealand Postage and revenue* au sommet du timbre et valeur en lettres à la base en cartouche droit.

Six pence (vert sève). — Représentation du kiwi *regardant*, surmonté d'une bande semi-circulaire de couleur, portant les mots *New Zealand* en lettres blanches et supporté par des cartouches obliques : *Postage revenue* à gauche et à droite respectivement, valeur en lettres seulement à la base du timbre en cartouche droit. Les coins du dessin qui a une apparence distinctive ressemblant à un fer à cheval, sont remplis d'ornements en rouleaux sur fond ombré.

Eight pence (bleu acier). — Chiffre 8 largement tracé supporté par des fougères et des palmes d'arec sur fond ombré. Dans la partie intérieure du chiffre est une couronne impériale, et dans la partie inférieure, une vue de canots de guerre indigènes au-dessus du mot *pence*, à la base du chiffre. Les coins inférieurs du timbre contiennent der cercles avec chiffres de valeur en blanc, les coins supérieurs étant taillés en biseau et remplis d'ornements dentelés. Les mots *New Zealand Postage and revenue* portent l'inscription sur les courbes du grand chiffre qui forme la devise centrale.

Nine pence (lilas) oblong (horizontal). — Vue de la terrasse rose à Rotomahana, avec fougère et palmier de nikan aux côtés. Valeur en chiffres blancs en cercles colorés à chaque coin. *New Zealand* en inscription arquée au-dessus et valeur en lettres au-dessous en cartouche droit, les deux lettres blanches sur couleur.

One shilling (rouge orange). — Représentation d'une paire de kakas sur branche, en couleur sur fond blanc dans un cadre de fantaisie, ayant un cartouche arqué *Postage* au-dessus, *and revenue* au-dessous. Nom de la colonie au haut du timbre et valeur en lettres au bas en cartouches droits, valeur en chiffres en cercle aux coins inférieurs, au dessus du cartouche du bas.

Two shillings (bleu vert) oblong (horizontal. — Vue du détroit de Milford en cadre fantaisie, avec titre au bas dans le cartouche et gros bloc de palmes d'arec sur la gauche au-dessus du cercle et rouleau enfermant la valeur en chiffres. *New Zealand Postage and revenue* en lettres blanches au haut du timbre.

Five shillings (vermillon) oblong (vertical). — Vue du mont Cook, avec nom en cartouche blanc au-dessous. Inscription *New Zealand Postage and revennue* au-dessus et valeur en mots au pied, lettres blanches sur fond coloré.

Tous les timbres ci-dessus sont imprimés sur papier non filigrané et perforés 14 et 15. Les timbres rectangulaires mesurent environ 18 m/m × 22 m/m et les timbres oblongs, 33 m/m × 20 m/m ou 12/16 × 15/16 pouces et 13/16 × 15/16 p.

W. Gray, secrétaire.

Administration générale des Postes, Wellington.

24 mars 1898.

NYASSA



Ce n'est pas la série Mozambique seulement qui a été surchargée : *Nyassa*, mais encore celle actuelle au type ci-contre :

2 1/2	reis,	gris,	surch. noire
5	—	orange,	—
10	—	vert,	—
15	—	brun,	
20	—	violet,	
25	—	vert bleu,	—
50	—	bleu,	—
75	—	carmin,	—
80	—	lilas,	—
100	—	bleu sur bleu,	—
150		brun jaune	
200	—	— rose,	—
300	—	bleu —	—

QUEENSLAND

The Austral. Phil. a reçu avec chiffres aux quatre coins et le filagramme *Q.* et couronne :

2 1/2 pence, rouge pâle, piqué 12 1/2
3 — brun olive, —

On nous menace d'enveloppes et cartes-postales illustrées !

SOUDAN

Nous tenons de l'obligeance de M. Th. Lemaire, le timbre-télégraphe ci-contre, dont il y a quatre valeurs.



Au centre, un cortège magnifique de méharis non montés, sauf deux, suivant la ligne du télégraphe... cadre oblong portant pour inscription, en haut : *Sudan military telegraphs*; à gauche la valeur; les autres côtés ont des inscriptions en caractères arabes; chiffres aux angles.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, au double filagramme rosace des timbres-poste, piqués 14 et séparés par le milieu par une autre piqûre :

5 milliemes,	marron	et lilas
1 piastre,	noir	— carmin
2 —	vert	— marron
5 —	violet	— noir

URUGUAY

La *Revista de la Soc. Fil. Argentina* reproduit le 25 centavos de 1896, où le dessin central est renversé :

25 centavos, brun rouge et noir

Timbre des Bermudes supposé provisoire (1)

Il y a juste un an, en juillet 1897, la description suivante, d'une curiosité émanant des Bermudes, paraissait dans la *Monthly Circular* de MM. Alfred Smith & fils, savoir :

« Un correspondant nous a envoyé une lettre de Hamilton en avril 1855, adressée a un Monsieur à St Georges et sur la feuille est collé un timbre en carmin, avec : *Hamilton Bermuda* en un cercle et 1854 au centre. Au-dessus de cette date est écrit : *One penny* et au dessous, la signature : *W. B. Perot*. Nous croyons qu'il n'y a pas de doute que M. Perot était directeur des postes a Hamilton en 1854 et sa signature peut être reconnue par beaucoup. Le timbre est coupé en une sorte de dimension octogonale et paraît attaché a la feuille par la gomme, mais il nous semble très douteux que ce fut originairement sur la lettre identique sur laquelle il n'y a pas de cachet postal et le timbre est à demi caché sous la fermeture pliée au bas. Peut-être quelques-uns de nos lecteurs qui connaissent mieux que nous les Bermudes peuvent ils avoir rencontré ce timbre qui, à première vue, paraît avoir été un projet de la part du Directeur des postes, à Halmilton, d'introduire des timbres pour l'affranchissement intérinsulaire. »

Ce timbre supposé m'avait été précédemment montré par l'éditeur de la *Monthly Circular*, qui me demanda si, pendant mon séjour aux Bermudes, j'avais jamais entendu parler de quelque chose de cette sorte et ce que je pensais du spécimen en question.

Je ne puis qu'avouer que la chose était toute nouvelle pour moi et comme le spécimen n'était pas oblitéré et que la lettre à laquelle il était attaché ne présentait aucun signe qui pût indiquer qu'il avait déjà passé par la poste, je sentis que la curiosité était d'un intérêt quelque peu douteux et j'attendis de nouveaux développements avant d'en parler dans ces colonnes.

En mai dernier, M. Warhurst me montra un exemplaire d'un timbre pareil, mais imprimé en noir et daté de 1849, qui était récemment venu de Bermudes, trouvé qu'il avait été, comme cela arrive en de tels cas, dans un tiroir, par une personne qui ne connaissait rien en fait de timbres et à qui on avait offert une petite somme pour lui, quoique cela valait davantage. Cet exemplaire que M. Warhurst acheta et qu'il a eu la bonté de me prêter pour reproduction ci-contre, était aussi sur une pièce de « l'original », mais comme les autres, il n'était pas oblitéré et le « morceau » avait évidemment été attaché, il y a un certain temps, à quelque chose au moyen d'une attache gommée ordinaire, indiquant que cela avait été jadis dans les mains d'un collectionneur.



J'attendis de plus complètes informations que j'espérais obtenir du propriétaire du timbre et qu'il m'envoie maintenant sous forme de lettre émanant du directeur colonial actuel de Bermudes, dont ci-dessous une copie :

Corn..

ADMINISTRATION DES POSTES COLONIALES

Bermudes, 18 *juin* 1898.

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 14 dernier dans laquelle vous m'adressez des questions concernant un timbre à main employé à Bermudes en 1849-55.

Je n'ai pu obtenir aucune information de source officielle concernant le timbre en question, mais d'une source privée croyable, j'apprends que c'était la pratique du Directeur des postes à cette époque, d'émettre des timbres tels que ceux décrits par vous pour les personnes qui désiraient mettre à la poste des notes postales, c'est-à-dire pour des localités à l'intérieur de la colonie. Les impressions du timbre et la signature, etc. ont été faites sur une feuille de papier et coupées quand il en était demandé et fixées à la note pour être déposée a la poste, dans le cas où cela convenait mieux à l'acheteur.

Quand une note était envoyée au bureau des postes avec un penny à payer pour l'affranchissement, la note était simplement oblitérée avec le timbre à date. Cependant il

(1) *Monthly Journal*, 30 juillet 1898

se peut, il parait clair que les timbres en question furent quelques fois employés comme les timbres-poste aujourd'hui et pour payer d'avance l'affranchissement à l'intérieur de la colonie.

Je regrette de ne pouvoir vous donner de plus complets renseignements sur l'intéressante question de l'origine et de l'emploi de cet unique timbre.

Votre obéissant serviteur,
ALLEN W. SMITH.
Directeur colonial des postes.

Si l'information contenue dans la lettre ci-dessus est correcte, nous avons ici un des très rares timbres qui existent, deux seulement étant connus et distinctement différents. Les Guyane Britannique, auxquels ceux-ci ont une certaine ressemblance, seront trouvés relativement communs, ainsi que les *Post Office* de Maurice. Je ne mets pas en doute la bonne foi de l'auteur de cette lettre, mais je suis, je l'avoue, un peu sceptique quant à la correction de cette information. Elle paraît un peu trop complète. Si ces choses étaient manufacturées en feuilles et employées comme il a été dit, ce seraient des timbres-poste ; cependant les seuls exemplaires connus, bien qu'apparemment sur parties de lettres originales, ne sont nullement oblitérés ; et quoique leur emploi paraisse s'être étendu à une période d'au moins 6 ans, on n'en a jamais entendu parler jusque maintenant.

Le fait que j'ai passé près de 4 ans à Bermudes et que j'ai fait quelques recherches pour les premiers timbres et pour obtenir des renseignements, sans rien apprendre de cette émission locale, n'est, après tout, pas une preuve qui milite contre eux, mais il y a eu un collectionneur, résidant dans l'île, qui a eu de bien meilleures occasions d'examiner l'ancienne correspondance et a recherché les premières émissions des États-Unis et des Indes occidentales. Il me parait extrêmement improbable que, si des timbres étaient en usage de 1849 à 1855, ce fait soit resté inconnu si longtemps.

A défaut d'information plus autorisée, je suis porté à croire que ces « timbres » sont tout au plus des marques appliquées sur les lettres pour indiquer la taxe à acquitter et qu'ils ont été coupés de lettres originales en vue de les faire passer pour des timbres adhésifs renseignant le port payé. ED. B. EVANS.

Nous nous rallions absolument à la manière de voir de l'auteur de cet article.

J. B. M.

La reine Wilhelmine sous différentes faces

Nous détachons de notre article « Timbres des Pays-Bas » quelques lignes que nous avions consacrées à l'émission de 1891, qui trouveront mieux ici leur place, étant plus d'actualité.

On a prétendu *(Le N. T. vor P.)* qu'une épreuve du type avait été préalablement soumise à la reine-mère et que celle-ci aurait trouvé qu'on avait donné à sa fille un air bébé en la représentant les cheveux trop courts, d'où serait venu l'allongement obligé de ceux-ci, pour satisfaire au désir qui avait été exprimé.

D'après ce que nous avons appris, il n'y a pas un mot de vrai de toute cette histoire, le type ayant été adopté tel qu'il a été conçu.

L'allongement de la chevelure est plus apparent que réel : il est tel que l'artiste l'a voulu. Mais ce que celui-ci n'a probablement pas cherché, ce sont les différentes figures qui présentent le timbre, suivant la position dans laquelle il se trouve. Le hasard nous donne des figures différentes, nous affirme-t-on.

1re figure. — Effigie de la reine, de profil à droite.

2e figure. — Plaçant irrévérencieusement la reine dans la position qu'occupait Miss Helyett lors de sa mésaventure, on voit distinctement... en inclinant un peu du haut vers la droite, non « des points de vue admirables », mais une tête de bouffon, d'écuyer ou de pierrette, de profil à gauche, où le menton sert ici de nez, la bouche restant entreouverte et le collier servant de base au bonnet ou au chapeau.



3e figure. — En plaçant délicatement la reine sur le nez, position peu enviable, on aperçoit, nous dit-on, le fait est que nous n'avons rien vu, on aperçoit dans la partie centrale du timbre, entre les lignes marquées de biais, la tête d'un chien. Les deux yeux et le nez sont parfaitement indiqués, paraît-il, ainsi que les poils qui recouvrent le haut de la tête. Les fosses nasales touchent presque l'œil de la reine.





4e figure. — En changeant la jeune Wilhelmine de position, la plaçant le nez au vent, on obtient, légèrement penché, une tête d'homme de profil, chevelu, moustachu, barbu. Toujours au dire de notre correspondant, qui n'a pu nous ouvrir les yeux sur ce qu'il nous décrit, les cheveux sont en broussaille, l'œil et le nez très distincts. L'oreille de la tête primitive fait le croc de la moustache et la barbe se voit distinctement au menton... où elle est placée d'habitude.

Maintenant que nous avons vu la reine sous quatre faces, deux de plus que Janus, la voici dépeinte sous une autre face, avec toutes les vivacités de son caractère, héritage qu'elle tient de Monsieur son papa, qui n'était pas toujours précisément aimable. Les lignes qui suivent sont empruntées aux *Annales politiques et littéraires*, écrites sous la signature de comtesse de X.

« Le roi contribua, par l'extrême sévérité de ses ordres et l'austérité dont il tenait à entourer sa petite héritière, à faire naître dans le cœur de l'enfant un sentiment exagéré de son importance. Il avait rigoureusement défendu que la promenade quotidienne de sa fille dans les bois de Loo fût interrompue par n'importe quelle rencontre et, sous aucun prétexte, la gouvernante devait marcher à côté de son élève pendant une heure au moins, droit devant elle jusqu'à un certain point, et revenir du même pas ; sa conversation instructive et intéressante devait seule atténuer le profond ennui de cette insupportable corvée.

» Un jour, la baronne de R..., une des femmes les plus aimables de la triste Cour de Loo, faisait la promenade règlementaire avec sa royale élève lorsque tout à coup, au détour de la route, elle vit arriver, à leur rencontre, un cavalier, qui arrêta net sa monture en la voyant. C'était son frère cadet de Java et qu'elle n'avait pas vu depuis trois ans. En un clin d'œil le jeune homme eut mis pied à terre, pris la baronne dans ses bras et couvert ses joues d'honnêtes baisers fraternels.

» A ce spectacle, Mlle Wilhelmine, qui avait quelque chose comme sept ans, se mit à renifler l'air et à s'agiter si visiblement que la baronne, revenue de sa première surprise et de sa joie, comprit qu'elle avait fait un impair et se hâta d'expédier son frère, lui donnant rendez-vous, à une certaine heure, dans ses appartements particuliers.

» La petite princesse ne dit mot, la baronne pas davantage (car elle était contrariée) de l'aventure et ce fut en silence que la gouvernante et l'élève commencèrent à prendre la collation, toujours prête à leur retour. Tout à coup, l'enfant, ayant jeté les yeux sur la terrasse, aperçut le roi, qu'un domestique amenait au soleil dans son fauteuil à roulettes. Elle se leva :

« — Voici mon père, dit-elle, je vais lui raconter ce que vous avez fait dans la forêt.

» Mme de R... l'arrêta par le bras :

« — Vous ne ferez pas cela, dit-elle effrayée: vous savez que le roi est très malade, qu'il faut lui éviter toute émotion : il en pourrait mourir. Je raconterai la chose moi-même à la reine.

« — Maman? ce n'est pas elle qui a donné les ordres, c'est papa, et c'est à *lui* que vous avez désobéi.

« — Prenez garde, fit la baronne au comble de la terreur, il y aura une scène terrible

» Sans répondre, la petite princesse se dirigea vers la porte ; mais au même moment la reine Emma entrait

« — Que se passe-t-il? demanda-t-elle en voyant les joues enflammées de sa fille et la pâleur de la gouvernante.

« Retenez la princesse! s'écria cette dernière, et que Votre Majesté veuille bien m'entendre.

« Mais aussitôt, Mlle Wilhelmine, dans le curieux langage d'une petite fille qui voit clair et est déjà à moitié femme, raconta l'aventure de la forêt. La reine se mordit les lèvres ; le cas était grave et son époux Guillaume allait sûrement entrer dans une de ces rages dont elle-même avait le plus à souffrir : la grosse canne du roi l'ayant déjà menacée plus d'une fois ; comme les autres, elle avait dû calculer la longueur du redoutable bâton et celle du bras royal toujours prêt à s'en servir, afin de s'en tenir à une distance respectueuse.

« — Asseyez-vous, et finissez votre déjeuner, dit-elle à sa fille ; je parlerai au roi.

« — Non, fit la petite princesse, c'est moi qui dirai tout ; papa m'a fait promettre de ne rien lui cacher.

« — Votre père était en bonne santé alors ; aujourd'hui, il est malade ; je vous défends de le déranger en ce moment.

» Mais, sans répondre, la petite fille se dirigea vers la porte. La reine et Mme de R... échangèrent un regard désespéré. Tout à coup, la reine Emma, repoussant l'enfant dans la chambre, tira le verrou de la porte et, prenant un air très majestueux (ce qui lui arrivait rarement), elle étendit la main et dit avec solennité :

» — Princesse, la reine de Hollande vous ordonne de rester ici et de garder le silence !

» La petite Wilhelmine s'arrêta net, réfléchit un instant, puis, faisant la profonde révérence qu'on lui apprenait tous les jours, elle dit :

» — Si c'est la reine qui ordonne, j'obéis.

» Après quoi, se tournant vers la baronne :

» — J'espère, dit-elle, que pareille chose n'arrivera plus.

» Jamais ! répondit la gouvernante, car j'ai le chagrin de remettre aujourd'hui même ma démission entre les mains de la reine ; j'espère que Votre Altesse aura bientôt une autre gouvernante qui la contentera mieux.

» Et elle tint parole, en dépit du chagrin de la petite princesse qui, malgré tout, avait un cœur de fillette et aimait la bonne baronne.

» Plus tard, la question de la toilette devint une épineuse affaire pour la reine dont les goûts ultra simples ne s'accordaient guère avec ceux de sa fille, mais qu'elle cherchait cependant à lui imposer.

» Un jour, il n'y a pas longtemps, les deux royales dames s'étaient assises sous la véranda du château, lorsqu'on annonça un marchand d La Haye, arrivant avec des étoffes à choisir ; il y en avait de fort brillantes et la jeune reine (car elle était reine alors, sous la tutelle de sa mère), lorgnait du coin de l'œil les tissus soyeux et les nuances artistiques, mais la régente ayant arrangé de son mieux, sur le dos d'une chaise, les plis disgracieux d'un raide alpaga, se mit à dire tranquillement :

» — Nous prendrons ceci, d'abord.

» — Non, cria la jeune reine, *vous*, peut-être ; moi je ne porterai jamais une robe d'alpaga, pas même le matin, j'ai cette étoffe en horreur.

» La reine-mère, qui a juxtaposé à son flegme allemand vingt ans d'exercice dans le flemme hollandais, ne s'émut pas, mais répéta pour la seconde fois :

» — Nous prendrons cela !

» La jeune fille, alors, se leva d'un bond, tira violemment à elle la porte vitrée qui conduisait au salon, puis s'arrêtant sur le seuil :

» — Dieu merci ! cria-t-elle, je pourrai bientôt choisir mes robes, mes amis et — se tournant en plein du côté de quelques dames qui assistaient à la scène — mon mari aussi ! Ah ! si vous croyez que je ne sais pas ce que vous complotez tous !

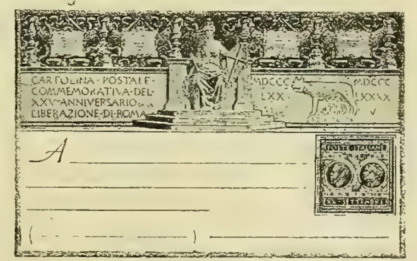
» Et secouant sa belle crinière blonde qu'elle portait encore flottante sur ses épaules, elle rentra dans le salon avec un fracas épouvantable.

« Ces petites histoires qui ne restent pas, cela va sans dire, entre les murailles du palais et circulent en ville, expliquent aisément l'inquiétude de la régente et celle des bons Hollandais qui, involontairement, en voyant la sage reine Emma et leur brillante jeune souveraine, dont ils sont pourtant fiers, pensent à une bonne poule dodue qui aurait couvé, par erreur, un œuf d'aigle. »

Emissions jubilaires, commémoratives, etc

(Suite. - Voir n° 428)

L'Italie, à son tour, nous fait la gracieuseté d'une carte à 10 centesimi qui paraît le 20 septembre 1895 pour disparaître le 31 janvier 1896



Sur la face est le timbre à 10 centesimi, effigie du roi Humbert, dans un ovale ; au verso, le dessin ci-haut, sortant de la maison Calzone de Rome, où la carte a été gravée.

Le but de cette émission ? Célébrer le 25e anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome.

L'émission est modeste, comme il convient à un triomphe facile.

En **Bulgarie**, le baptême orthodoxe du jeune prince Borris a valu, comme premier résultat cherché, un regain de popularité devenu nécessaire au papa, le prince Ferdinand. Des promenades en voiture assurèrent entièrement le succès. On acclamait le charmant bébé qui, parfaitement stylé, saluait militairement de sa petite main potelée. La population féminine, toujours plus impressionnable, était profondément émue en le voyant et cherchait par tous les moyens, malgré l'escorte de gendarmes, à se rapprocher de la voiture, afin d'essayer d'embrasser le bébé de deux ans.

Pour récompenser dignement le Prince d'une conversion aussi... spontanée, aussi sincère, aussi éclatante, il avait été décidé de lui offrir une somme de 500,000 francs, c'est bien le moins, qui se retrouveraient facilement par la vente des timbres commémoratifs. C'est assez dire que l'on avait compté sur la bourse des timbrophiles.



Le 2/14 février 1896, on mit en vente des timbres aux armoiries, de trois valeurs : 5, 15 et 25 stotinki, plus deux cartes 5 et 10 stotinki, celles-ci représentant le jeune Prince en diverses couleurs : rose, bleu, vert, brun N'en fallait-il pas pour tous les goûts ?

On avait calculé qu'il faudrait au plus trois mois pour récupérer, par la vente des timbres, les 500,000 francs si généreusement et si témérairement avancés au jeune Prince : l'émission commémorative devait donc prendre fin le 13 mai 1896. Mais à cette date on constate avec peine que la vente a marché péniblement ; on remet timbres et cartes en usage, fixant la limite d'emploi pour celles-ci, au 1/13 juin, et pour ceux-là, au 2/14 février 1897, de sorte que la date de naissance des timbres devint aussi celle de leur mort.

D'après le *Courrier des Timbres-poste*, on aurait imprimé les quantités suivantes, ce qui représente bien les 500,000 francs.

Timbres-poste à	1 st.	3,062,000	exemplaires
—	5 —	1,310,000	—
—	15 —	1,022,000	—
—	25 —	620,000	—
Cartes postales à	5 —	1,224,800	—
—	10 —	210,000	—

Johore. — Le sultan Aboubakar étant venu en Europe pour motif de santé, y mourut en mai 1895. Son successeur Ibrahim, malgré toute son impatience, dut attendre, suivant la coutume, le retour des dépouilles mortelles du papa, avant de pouvoir se faire couronner. La cérémonie ayant pu avoir lieu le 15 mars 1896 et les timbres à l'effigie du nouveau sultan n'étant pas prêts (ils ne parurent que le 26 août 1896), il fallait à tout prix annoncer cet événement au monde entier. On appliqua sans hésiter, sur les timbres à l'effigie du défunt, le mot : *Kemahkotaan* et aussi *Ketahkotaan*, c'est-à-dire *couronnement*, de sorte qu'on peut croire aujourd'hui que c'est Aboubakar qui a été couronné après décès,



Naturellement, il y a deux séries de surcharge, soit 10 timbres.

La Hongrie célébrait en 1896, le millénaire de sa fondation. Afin de perpétuer le souvenir de ce jubilé, le gouvernement hongrois a organisé une série de fêtes commémoratives destinées à rendre hommage aux héros de la patrie et il a ouvert en même temps l'Exposition millénaire nationale.

Des cartes postales à 2 et 5 kreuzer ont paru dans le courant d'avril. Il y en a avec et sans vignette au verso. De celles avec vignettes il y en a 32 variétés, juste le chiffre d'un jeu de cartes, pour le 2 kreuzer et 30 *seulement* pour le 5 kr. Ces vignettes sont en chromo : vues diverses du pays et de l'exposition, comme c'est le cas un peu partout aujourd'hui. Ces cartes feraient fort bien dans un album d'images de magasin.

Le type des timbres 2 kr. est sans relief, la couronne, les branches et le cor de poste étant en couleur; en plus, la lettre centrale a les plis également en couleur : dans l'angle inférieur gauche, le millésime 96.

A continuer.

Encore deux !

M. Philbrick a un de ses amis qui, passant par Bombay, a eu l'occasion d'acheter de vieilles correspondances parmi lesquelles il a trouvé une lettre adressée de Port-Louis à Bombay, portant deux timbres *Post office* de Maurice. Les deux timbres sont parfaitement authentiques, la lettre porte « insufficiently prepaid ».

Voilà une découverte qui pourrait bien arrêter le mouvement ascensionnel des prix de ces timbres, si recherchés par les grosses bourses.

CHRONIQUE FISCALE

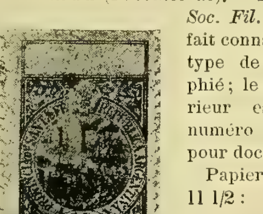
—

Argentine (République)

Buenos-Ayres (*Province*). — Voici les couleurs des timbres complétant la série décrite n° 423 :

1er Type.	70	centav.,	rouge pâle	et	violet foncé
—	80	—	ardoise	—	vert
—	90	—	bleu	—	orange
2e Type.	2	pesos,	chocolat	—	vert foncé
—	3	—	vert foncé	—	chocolat
	4	—	saumon	—	ardoise
—	5	—	orange	—	bleu
—	6	—	vert	—	chocolat
—	8	—	marron	—	vert
—	10	—	bleu foncé	—	marron
—	12	—	rouge	—	bleu foncé
—	16	—	bleu foncé	—	marron
—	20	—	chocolat	—	bleu foncé
—	24	—	rouge	—	violet foncé
—	28	—	ardoise	—	vert
—	32	—	bleu	—	orange
	36	—	lie de vin	—	vert
—	40	—	bistre	—	rouge
—	50	—	bleu	—	violet
—	60	—	vert	—	orange
—	70	—	jaune	—	vert foncé
—	80	—	vert clair	—	grenat
—	90	—	vert de mer	—	bleu foncé
—	100	—	ardoise	—	rouge pâle
—	200	—	chocolat	—	bleu pâle
—	300	—	saumon	—	lilas
—	400	—	chocolat	—	rose
—	500	—	bleu	—	rouge
-	600	—	violet	—	marron
—	700	—	gris	—	violet
—	800	—	café	—	saumon
—	900	—	jaune	—	violet foncé
—	1000	—	café foncé	—	citron

Santa-Fé (*Province de*). — La *Revista de la Soc. Fil. Argentina* nous fait connaître le nouveau type de 1898, lithographié ; le cartouche supérieur est destiné au numéro d'ordre. Il sert pour documents.



Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

5	centav.,	outremer
10	—	marron
20	—	géranium

30	centav.,	vert foncé
40	—	violet
50	—	vert
60	—	ocre
1	peso.	—
2	pesos,	Sienne
3	—	grenat
4	—	bleu vif
5	—	jaune
6	—	rouge foncé
7	—	noir marron
8	—	marron
9		jaune
10	—	rose foncé
20	—	violet
50	—	jaune de Naples
100	—	marron
200	—	noir bleu
500	—	vert





Pour contributions directes, et au double type ci-haut, il y aurait sur papier blanc :

1	peso,	violet
2	pesos,	ocre
3	—	vert
4	—	—
5	—	marron
6	—	—
7	—	rouge foncé
8	—	violet
9	—	jaune de Naples
10	—	jaune foncé
20	—	olive
30	—	rouge
40	—	jaune foncé
50	—	rouge
60	—	olive pâle
70	—	vert
80	—	noir brun
100	—	marron
200	—	ocre foncé
500	—	noir

Pour reçus de patentes, il y a, avec l'impression de couleur sur blanc et la piqûre 11 1/2 ; lithographiés :



1 peso, bleu
2 pesos, terre de Sienne
3 — vert foncé
4 — géranium
5 — marron
10 — grenat pâle
20 — bleu
30 — jaune de chrome
40 — marron
50 — rouge
60 — violet
80 — jaune de Naples
100 — rouge
200 — olive
300 — noir
1000 — ocre foncé

Il y encore des timbres « Guias » dont voici les doubles types. Papier blanc, piqûre 11 1/2 lithographiés :



2 centav., bleu
3 — violet
4 — vert foncé
5 géranium
8 — vert
10 — violet
20 — ocre
30 - vert
50 marron
1 peso, grenat clair
2 pesos, bleu vif
3 - jaune
4 — marron
5 — jaune foncé
8 — rouge foncé
10 — vert olive
12 jaune
15 — vert
20 — noir brun
30 -- violet
50 terre de Sienne

Buenos-Ayres (*Municipalité de*). — En attendant les timbres que nous reproduisions le mois passé, il y a eu une émission provisoire lithographiée au type antérieur, avec le millésime 1897, savoir :

Derecho de Guia

15 centavos, vermillon

1 peso, outremer
1 p. 50 c., vert impérial
7 p. 50 c., orange
15 pesos, noir

Derecho de Piso

40 centavos, bistre pâle
4 pesos, lilas
20 — bleu de Prusse

Registro civil — Derecho de inhumacion

2 pesos, violet-noir

Et voici ceux qui ont succédé :

Nous avons reproduit le mois passé le type des timbres « Derecho de peso », dont nous signalions deux valeurs d'après l'*Ami*. Notre confrère était en faute. Les valeurs qui existent, sont :

10 centavos, rouge (pour 1 animal)
4 pesos, brun (— 10 animaux)
20 — vert (— 50 —)

D'après la *Revista de la Sociedad Philatelica Arg.*, la même municipalité ferait emploi des timbres suivants :





Estampilles pour délinéations, ayant le papier blanc et la piqûre 12 :

1 centavo, gris foncé
2 centavos, bleu de Prusse
3 — chocolat
4 — vert foncé
5 noir
10 — bleu foncé
20 — rose
40 chocolat clair
50 marron
1 peso, bleu pâle
2 pesos, gris vert
3 — vert émeraude
4 — carmin
5 — violet foncé
10 — noir
20 — noir bleu
50 — bleu verdâtre
100 — brique
200 — chocolat

Estampilles « Derecho de guia ». Papier blanc, piqués 12 :

15 centavos,		vert foncé
75	—	vert clair
1 peso, 50 c.,		chocolat
7	— 50 —	orange
15	—	bleu de Prusse



Il y a encore un timbre « Derecho de inhumacion » au type ci-contre Papier blanc, piqué 12 :

2 pesos, bleu foncé



Resistencia (*Municipalité de*). — Il y a au type ci-contre une série de timbres portant pour inscription: *Estampilla del Tesoro* en haut; *Municipalidad de Resistencia* au bas; chiffres et *centavos* sur les côtés.

Imprimés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centavos,		jaune
10	—	noir
50	—	chocolat
1 peso,		violet
2 pesos,		vert
5	—	rouge



Santa Fé (*Municipalité de*). — La *Revista de la Soc. Phil. Arg.* fait connaître les valeurs de la série au type ci-contre que nous avons reproduit n° 265.

Il y aurait :

1 centavo,		bleu
2 centavos,		jaune orange
20	—	lilas
50	—	vert pâle
1 peso,		plomb foncé
2 pesos,		café
5	—	vert foncé
10	—	bistre



La même revue nous donne le type employé depuis 1898 et que voici.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2; lithographiés :

1 centavo.		vert pâle
2 centavos,		café
5	—	gris
10	—	vert clair
20	—	chocolat
50	—	bleu
1 peso,		—
2 pesos,		— foncé
5	—	rose
10	—	vert
12	—	rose
15	—	jaune
20	-	café
25	—	lilas
30	—	rose pâle
50	—	chocolat

Tucuman (*Province de*). — Notre n° 424 reproduisait un type en losange dont il existe d'autres valeurs que le 20 centavos que nous renseignions :

10 centavos,		vert
50	—	lilas
1 peso,		jaune
2 pesos,		rouge
5	—	chocolat

ESPAGNE



Résignée à ne plus utiliser les types de timbres de Cuba, l'Espagne s'en sert aujourd'hui pour son nouvel impôt de guerre et comme tout est au noir, elle en broie pour imprimer son timbre de cette couleur, qui remplace le type *Impuesto de guerra*.

On s'est contenté de supprimer : *Cuba 1898*

y 99 et de remplacer ces mots, par le millésime *1898-99;* en bas, au lieu de la valeur, on a mis en place : *Recargo 5 cs.*

Imprimé en noir sur papier blanc, piqué 14 :

5 centimos, noir

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



Le type de journaux 1875, 36 dollars, a été accommodé comme timbre fiscal avec changement des inscriptions.

Nous avons aujourd'hui sur les côtés : *Documentary;* en haut : *U. S. Internal revenue;* valeur en chiffres dans les angles supérieurs et en toutes lettres en bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, percés en lignes :

1 dollar,	vert	
2 dollars,		
3	—	brun lilas
5	—	rouge
10	—	noir
50		brun

De la même série, mais type reproduit le mois passé, il y a :

1 2 cent, orange

Et de la série *Proprietary :*

1/4 cent,	violet brun	
2 1 2	—	laque
5	—	brun

GRANDE-BRETAGNE

ÉCOSSE. — Semblable au type en cours avec suppression des chardons : valeur en surcharge bleue sur l'effigie. Papier blanc au filagramme globe, piqué 14 :

1 penny, lilas, surch. bleue

IRLANDE. — La *Revue Ph. Franç.* a vu :

County Courts Ireland, types de 1895 avec valeur en chiffres sur l'effigie; papier blanc aux filagrammes habituels, piqués 14 :

1 penny,	vert,	surch. carmin
2 pence,		—
3 —		—
6 —		—
8 —	—	—
1 shilling,	violet,	—
1 — 6 p.,	—	—
2 —	—	—
2 — 6 p.,	—	
5 shillings,	violet,	surch. carmin
10 —	—	—
1 pound,	vert	—

Judicature Ireland. Même changement :

1 penny,	vert,	surch. carmin
3 pence,	—	—
4 —	—	—
6 —	—	-
1 shilling,	violet,	—
1 — 6 p.,	—	—
2 —	—	—
2 — 6 p.,	—	-
5 —	—	
10 —	—	-
1 pound,	vert,	
5 —	—	—

GUYANE FRANÇAISE

De la série fiscale, type reproduit n° 425, il y a lieu d'ajouter d'après la *Revue Ph. Française:*

4 fr. 50 c., noir sur vert pâle (2000 à 3000 fr.)

ITALIE

Quelques municipaux reçus de M. Doczkalik :

CASTELLAZZO BORMIDA *(Alessandria).* Emission de 1879. Armoiries surmontées d'une couronne murale dans un écu entre branches de laurier : en dessous : *Segna tasse,* sur une banderole; au-dessus : *Comune—di—Castellazzo Bormida ;* cadre rectangulaire allongé ayant la valeur en chiffres dans les angles et en toutes lettres en bas.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi,		brun violet
50	—	violet vif
60	—	bleu
1 lire,		rose
5	—	vert
10	—	jaune

CASTEL DEL PIANO (*Grosseto*), — Emission de 1897 ? Armoiries dans un double ovale ayant à la partie supérieure : *Comune di Castel del Piano* et à celle inférieure : *Diritti di Segreta di Stato Civ.; de chaque côté : Cmi 20* ou *L. 1 00.*

20 centesimi,	bleu,	piqué 11 1 2	
1 lira,	rose	—	—

PALAGIANO (*Tecce*). — Émission de 1896 ? Armoiries (croix de Savoie) surmontées de la couronne royale, ayant au-dessus : *centesimi,* sur une banderole et la valeur en toutes lettres en dessous, sur une autre banderole : cadre rectangulaire avec chiffres dans les angles ; la valeur en toutes lettres à gauche et à droite ; *Marca di,* en haut; *riscontro,* en bas :

10 centesimi, ardoise, non dentelé

10 centesimi,	brun violet,	non dentelé	
20 —	lilas,	—	
20 —	rose vif,	—	
50 —	lilas,	—	
1 lira,	vert russe,	—	

PATTI (*Messine*). Émission de 1896? Armoiries surmontées d'une couronne murale dans un ovale; cadre rectangulaire ayant les chiffres en biais dans les angles; *Diritti di*, à gauche; *Segreteria* ou *Stato civile* à droite; *Municipio* en haut; *Patti* en bas :

Segreteria : 20 centesimi, outremer, percé
Stato civile : 50 — carmin, —

RIPARBELLA (*Pise*). Émission de fin 1889. Armoiries (fleur de lis) à la partie supérieure, dans un écu; au-dessus, cintrée : *Municipio di Riperbella;* en dessous : *Marca di riscontro;* bande horizontale traversant le timbre sur lequel : *Diritti — di Segreteria* ou *stato civile;* en bas la valeur :

Segreteria : 20 centesimi, brun violet, piqué 11 1/2
Stato civile : 20 — vert, —
— 50 — jaune —

TARANTO (*Lecce*) Émission de 1895. Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne murale dans un ovale à fond uni bleu outremer ou carmin; cadre rectangulaire ayant en haut : *Municipio di Taranto;* en bas la valeur; à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria :*

20 centesimi, orange et outremer, piqué 11 1/2
50 — vert et carmin, —

VALDOBBIADENE (*Trévise*).— Émission de 1897 Armoiries dans un écu entre branches de chêne; au-dessus : *Valdobbiadene;* cadre rectangulaire ayant : *Marca di*, à gauche; *di Segreteria* ou *stato civile*, à droite; *Diritti*, en haut; valeur en bas. Piqués 11 1/2.

Segreteria :	20 centes.,	bleu sur blanc,		20 × 26 m/m	
—	50 —	rouge —	azuré,	28 × 37	—
Stato civile :	20 —	rouge —		20 × 26	—
—	50 —	bleu —		27 × 34	—

VEROLI (*Rome*). Émission de 1897? Armoiries surmontées d'une couronne dans un ovale ayant : *Municipio di Veroli* et la valeur en bas; cadre rectangulaire :

20 centesimi, brun, percé
50 — bleu, —

PORTO-RICO

La *Timbrologia Esp.* annonce avec *Impuesto de guerra* et aussi avec une valeur nouvelle :

2 c. sur 5 c. vert 1894, surch. noire
5 c. — — — —
2 c. sur 2 c. bleu 1890 — —

Timbre-taxe de guerre

(ÉTATS-UNIS)

Sous ce titre le *Philatelic Monthly and World* publie les informations suivantes :

« A partir du 1er juillet 1898, les taxes suivantes sont imposées et perçues au moyen de timbres adhésifs : obligations, reconnaissances ou certificats d'états de dettes par toutes les associations, compagnies ou corporations sur chaque 100 dollars, valeur nominale ou fraction, 5 cents sur chaque émission originale; toutes ventes ou accords pour vendre, ou mémorandum de ventes et délivrances ou transferts, assignations, etc., 5 cents; chaque vente, accord de vente, ou accord pour vendre tous produits ou marchandises à toute bourse ou Chambre de commerce ou autre place semblable, pour chaque 100 doll. de valeur, 1 cent et pour chaque 100 doll. additionnel ou partie fractionnaire, 1 cent.

» Les chèques, traites ou certificats de dépôt ne portant pas intérêt, ou mandat pour le paiement de toute somme d'argent tiré sur ou émis par une banque, compagnie fiduciaire, de crédits, etc., à vue ou sur demande, 2 cents.

» Lettres de change (intérieur), traites, certificats de dépôt portant intérêt ou mandat pour le paiement d'argent seulement qu'à vue ou sur demande ou toute note promissoire, excepté billets de banque en circulation, et pour chaque renouvellement d'une somme n'excédant pas 100 doll., 2 cents; chaque 100 doll. additionnel ou partie fractionnaire, 2 cents. Cette taxe est appliquée aux mandats d'argents domestiques émis par le gouvernement.

» Lettres de change (étrangères) ou lettres de crédit (y compris mandats télégraphiques ou autrement pour le paiement d'argent émis par express ou autres compagnies ou toute personne), 4 cents sur chaque 100 doll. ou partie fractionnaire; s'ils sont tirés en séries de 2 ou plus, pour chaque billet de série où la somme payable ne dépasse pas 100 doll. ou son équivalent en toute monnaie étrangère, 2 cents pour chaque 100 doll. ou partie fractionnaire.

» Lettres de chargement ou de réception (autre que charte-partie) pour marchandise à l'exportation, 10 cents.

» Il est du devoir de chaque compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur, d'express ou autre transporteur, d'attacher à chaque

lettre de chargement, manifeste ou autre preuve de réception un timbre de la valeur de one cent.

» Les messages téléphoniques pour lesquels une taxe est établie, doivent payer la taxe de 1 cent pour chaque 15 cents perçus. Il est du devoir des compagnies de téléphone de dresser un état juré de leurs affaires dans les quinze premiers jours de chaque mois.

» Les bons d'indemnité aux personnes, corporations, etc., comme sûreté pour paiement d'argent et tous autres bons, excepté ceux requis en procédures légales, 50 cents.

» Les certificats de bénéfices ou tout mémorandum présentant un intérêt dans la propriété, ou cumuls de toute association, compagnie ou corporation et tous leurs transferts, pour chaque 100 doll. de la valeur nominale ou partie fractionnaire, 2 cents.

» Tout certificat d'avarie et tous autres certificats ou documents émis par un garde du port, surveillant de la marine ou autre personne agissant comme telle, 25 cents.

» Certificat de toute description requise par la loi, non autrement spécifié, 10 cents.

» Charte-partie, contrat ou accord pour la charte de tout bateau, navire ou steamer, ou autre écrit entre capitaine et propriétaire concernant la charte, ou tout renouvellement ou transfert de celui-ci, quand le vaisseau n'excède pas 300 tonnes, 3 doll.; excédant 300 tonnes et pas 600, 5 doll.; excédant 600 tonnes, 10 doll.

» Note de courtier ou mémorandum de vente de toute marchandise, actions, bons, etc., masse des biens immeubles ou propriété de toute sorte émise par courtiers, pour chaque note ou mémorandum non autrement pourvus, 10 cents.

» Translation de propriété, actes sous seing privé, titres, ou écrits par lesquels toutes terres, maisons ou propriété sera vendue, cédée, assignée ou transférée, quand la valeur excède 100 doll. et non 500, 50 cents; pour chaque 500 doll. additionnel ou fraction 50 cents.

» Toute dépêche ou message télégraphique, 1 cent.

» Droit d'inscription de marchandises à la douane soit pour consommation ou magasinage, n'excédant pas 100 doll. de valeur, 25 cents; excédant 100 doll. et pas 500, 50 cents; excédant 500 doll., 1 doll.

» Droit d'inscription pour retrait de marchandises des magasins de la douane, 50 cents.

Assurance sur la vie ou autres

» Police d'assurance sur la vie par 100 doll. ou fraction, 8 cents sur le montant assuré.

» Polices d'assurances sur la vie émises sur le mode du paiement industriel ou hebdomadaire, 40 pour cent du montant de la première prime hebdomadaire.

Farine mélangée et thé

» Les commerçants en farine mélangée paieront une taxe spéciale de 12 doll. par année.

» Sur chaque baril de 190 litres de farine mélangée, une taxe de 4 cents est imposée, et en cette proportion pour les ballots contenant des fractions d'un baril.

» La taxe sera payée par timbres-coupons qui doivent être appliqués par les parties faisant ou emballant la farine.

» Sur les thés de toutes sortes, il y aura un impôt de 10 cents par livre. »

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38 — Teléph. 2414



Tout Abonnement est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles

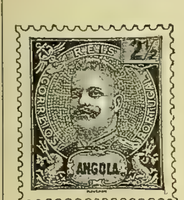
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—

ANGOLA



Nouvelle émission de timbres au type ci-contre, dont il existe les valeurs ci-après :

2 1/2	reis,	gris
5	—	orange
10	—	vert
15	—	brun
20	reis,	violet
25	—	vert bleu
50	—	bleu
75	—	carmin
80	—	lilas
100	—	bleu sur bleu
150	—	brun — jaune
200	—	lilas — rose
300	—	bleu — —

BARBADES

Le *M. J.* annonce une enveloppe pour lettres recommandées du format *G.* avec patte sur le côté adresse et de formule semblable à celle des enveloppes en cours de la Trinité. L'inscription se traduit :

Pour retirer le contenu, couper l'enveloppe à travers cette ligne et au dos : Notice. *Il est défendu d'envoyer par la poste de l'argent ou des articles soumis aux droits de douane. L'or ou l'argent, les pierres précieuses, les joyaux et autres articles de prix peuvent être envoyés des Barbades, pourvu que leur envoi ne soit pas défendu par les règlements des pays destinataires.*

Si quelque enquête est nécessaire concernant cette lettre, l'enveloppe doit être jointe à la réclamation.

Maintenant nous devons supposer que le timbre de l'enveloppe est toujours celui qui est en cours, notre confrère ayant omis de nous le dire :

pence, bleu, formule en rouge

BHOPAL



Le 8 annas est refait pour la 3me fois. M. Ed. Evans nous adresse les dix nouvelles variétés placées comme autrefois sur deux rangées verticales et, le croirait-on, il n'y a pas de faute d'or-

thographe dans les quelques mots du cercle central.

Le type ci-haut est le dixième.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, non dentelé :

8 annas, noir-bleu,

BRÉSIL

L'*I. B. J.* a reçu de nouvelles cartes-lettres, la première à 300 reis, ayant les armes de l'Etat à gauche et le timbre, type connu, à droite. L'inscription porte sur deux lignes : *Republica dos E. U. do Brazil — Carta Bilhete — carte-lettre.* Devant la première des quatre lignes pointillées d'adresse, un *M* et sur le dos l'hôtel des monnaies. Le côté intérieur est violet bleu sur blanc ligné. Dimension : 135 × 98 m/m.

Carte lettre : 300 reis, bleu foncé sur ocre jaune

La seconde carte est à 200 reis. Elle a pour inscription : *Carte Bilhete — Republica dos E. U. do Brazil (Neste lado só o endereço).*

Le carton est lilas avec les armes comme fond, en rose; la première ligne débute par *Brazil* en noir. Le timbre est celui de 200 reis et, au verso, la reproduction de l'hôtel des monnaies. Le côté intérieur est comme la précédente :

Carte-lettre : 200 reis, jaune rouge et noir sur lilas

BUNDI

Le 2 annas de la série nouvelle vient la compléter en partie avec le 1/2 anna, timbres annoncés par le *M. J.* Nous reproduisons le 2 annas, remarquable par ses dessins plus éloignés du haut et du bas, comme, du reste, le 4 annas déjà reproduit, n° 425.



Le 1/2 anna a les timbres de la feuille arrangés en un panneau (8 rangées horizontales de 15).

Impression de couleur sur papier blanc vergé, non dentelés :

1/2 anna, gris
2 annas, vert émeraude

CANADA



Il nous arrive une enveloppe à 1 cent qui fera triste figure à côté des beaux timbres actuels.

L'impression est à droite sur enveloppes de 148 × 87 m/m et en couleur sur papier blanc uni :

1 cent, vert foncé

D'après le *Metrop. Phil.* la nouvelle série avec chiffres aux angles se composerait comme suit :

1/2 cent, noir
1 — vert
2 — violet
3 — carmin
5 — bleu
6 — brun
8 — orange
10 — brun violet
15 — gris
20 — vert jaune
50 — olive

Pas de timbres en dollars. Ils n'étaient donc pas bien nécessaires dans la série commémorative.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Le 4 pence olive est venu rejoindre les timbres de la nouvelle série, dont il a le type. Filagramme ancre, piqûre 14 :

4 pence, olive

Un timbre de 1/2 penny, au type déesse debout, de 1897, a fait également son apparition. Même papier, même piqûre que le précédent :

1/2 penny, vert

CAP VERT



Le changement de type est le même qu'à Angola. Les valeurs et couleurs des timbres sont également les mêmes. (Voir Angola.)

CHINE

Encore quatre nouvelles valeurs de ia série imprimée en Angleterre :

5 cents, carmin
10 — bleu-vert foncé
2 dollars, rose et jaune
5 — vert et rose

COCHIN

Signalé par le *M. J.* le 1 puttan, petit type, ayant le papier blanc mince au filagramme « parapluie » des deux autres valeurs déjà signalées par ce confrère :

1/2 anna, orange
1 — magenta
2 annas, violet vif

CONGO PORTUGAIS



Nouvelle série de timbres comme à Angola et Cap Vert. Valeurs et couleurs également semblables. (Voir Angola.)

COOK



Voici le type annoncé en juillet dont il n'y a que trois valeurs, lesquelles n'existaient pas encore jusqu'ici.

Au centre, un oiseau prenant son vol vers la gauche, planant audessus de la mer; cadre oblong, contenant : *Postage &* à gauche; *Revenue* à droite; *Cook* en haut; *Islands* en bas; dans les angles, en biais, un chiffre-valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqués 11 :

2 pence, brun
6 — violet vif
1 shilling, carmin

CUBA

Récemment nous signalions un 20 cent de peso de 1883, du 4me type, ayant un 2 pour 20. Il nous vient cette fois cette valeur *à ce même type*, mais avec le chiffre 10 !

Si nous examinons de près ce dernier, nous trouvons, entre autres, les extrémités du milieu du dessin, en pointes au lieu d'être arrondies ; le chiffre 10 trop petit et trop gras.

Il est probable que la variété (2 pour 20) est de la même famille Carotte.

CURAÇAO

Les *timbres-taxe*, 30, 40 et 50 cent auraient complété la dernière série, au dire de l'*I. B.J.*:

30 cent. vert et noir
40 — —
50 — —

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Reçu le timbre-télégraphe de franchise de 1898, de la *Western Union*, au type connu et imprimé en vert avec chiffre rouge :

Sans valeur, vert et rouge

POSTAL CARD-ONE CENT.
UNITED STATES OF AMERICA.
THIS SIDE IS FOR THE ADDRESS ONLY.



Voici le dessin de la nouvelle carte déjà annoncée ici.

Le *Am. J. of Phil.* dit avoir vu au type actuel, filagramme *U S P S :*

1 cent, vert jaune, papier *vergé*

Le même, reproduit le timbre ci-contre qui aurait été employé cette année par quelques employés du département de la guerre, pour l'envoi des lettres pesantes et autres documents par la poste.



Des informations reçues par notre confrère, il résulte que le timbre en question serait le résultat de l'entreprise d'un collectionneur de timbres, dans l'armée (il y en a partout), dont le but aurait été de placer son timbre sur le marché, pour en tirer bénéfices.

FERNANDO-PO





Les timbres qui restent à la poste étant peu nombreux, l'administration s'est vue *obligée* de surcharger les timbres qu'elle possède... En mai, on s'est servi du timbre à main de 1885, appliqué sur le 2 c. de peso rose, actuel.

En août, on a repris le type 1896 portant : *Habilitado 5 c. de peso*, qui a été appliqué sur les 2 et 12 1/2 c. de peso actuels. Il n'y aurait eu du 5 sur 2 c. que 500 timbres de surchargés... tout ce qu'il restait ! Cette communication nous vient de M. Forbin :

50 c. de peseta sur 2 c. de peso, rose, surch. bleue
5 c. de peso — 2 — — — —
5 — — — 12 1/2 — lustre, — noire
5 — — — 2 — rose, — bleue doub.
5 — — — 2 — — — — renv.

GRANDE BRETAGNE

Le *M. J.* rapporte que dans un lot important de timbres anglais oblitérés, il a été rencontré, sur des formules télégraphiques, des timbres 1 shilling, vert, 1867, appartenant à la planche 5, qui étaient faux, et obtenus probablement par un procédé photographique. Ces timbres n'ont pas de filagramme.

Il est probable qu'un employé des postes était de connivence avec le faussaire, s'il ne l'était lui-même.

GRENADE



On a vu, par notre numéro d'août, que le gouverneur de Grenade en réclamant une émission commémorative se contentait de 50,000 de ces timbres, simple histoire de rappeler la découverte de l'île par Christoph Colomb le 15 août 1498.

Le timbre destiné à commémorer cet événement a donc paru le 15 août dernier. Il nous fait voir l'inévitable caravelle de Christophe Colomb, mais cette fois entre deux palmiers; au-dessus, les mots : *La Concepcion*, nom donné par le célèbre navigateur à cette île, et plus haut, le nom : *Grenada* entre deux croix rayonnantes : à gauche et à droite : *Postage*; au bas la valeur en chiffres dans les angles et *1498 15 August. 1898* entre eux, sur une bande courbe.

Le chiffre restreint du tirage amènera sans nul doute un nouveau siège de Grenade, par les amateurs de timbres, cette fois.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne, piqûre 14 :

2 1/2 pence, outremer

GUATÉMALA

Du *Courrier des Timbres-poste* ce document qui s'occupe de surcharges :

Surcharges de quelques timbres-poste

Palais du Pouvoir exécutif.
Guatémala, 29 juillet 1898.

Le Directeur général des postes ayant informé le Gouvernement que le nombre de timbres de 1, 6 et 10 centavos est très réduit.

Le Président constitutionnel de la République
Arrête :

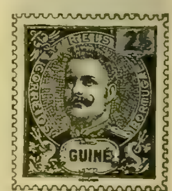
Autorisation est donnée de mettre la surcharge « 10 centavos » sur 20.000 timbres de 20 c., celle de « 6 c., » sur 60 000 de 200, 150 et 100 c., et celle de « 1 c. » sur 100,000 timbres de 75 et 50 c.

Communique

Estrada, C.
Le Secrétaire d'Etat
du Département des travaux publics
ANTONIO BARRIOS.

On a sous la main des timbres commémoratifs dont on ne sait que faire et on ordonne l'émission de timbres provisoires !

GUINÉE



Le changement de type est celui d'Angola, Cap Vert et Congo. Les valeurs et couleurs sont les mêmes (Voir Angola).

HONDURAS BRITANNIQUE

L'émission commémorative, annoncée pour septembre, n'a pas eu lieu. C'est le *Clairon* (*The Clarion*) qui l'annonce et il profite de l'occasion pour prendre à partie le gouverneur Wilson qui s'est opposé à l'émission.

HONDURAS (République)

Si le Honduras n'a plus voulu laisser exploiter ses timbres par l'inoubliable Seebeck, il n'a pas renoncé pour cela à les exploiter lui-même. La preuve qu'il est toujours dans le train, c'est l'émission qu'annonce le *Am. J. of Phil.* dont le type représente « une locomotive et une suite de wagons d'une exécution encore pire que celle de 1896. »

Notre confrère promet de reproduire le type dont il ne connaît qu'une valeur :

10 cents, bleu, piqué

INDES ANGLAISES

Nous trouvons annoncé par le *Ph. Journ. of G. B.* la carte postale 1 anna, sans changement dans la formule, mais ayant à droite le timbre rectangulaire à effigie de la reine aux coins évidés et la valeur sur un cartouche horizontal au bas :

1 anna, bleu sur chamois

UNIVERSAL POSTAL UNION - UNION POSTALE UNIVERSELLE
BRITISH INDIA INDE BRITANNIQUE
POST CARD CARTE POSTALE
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



LORENZO-MARQUES

Le type des colonies Angola, Cap Vert, Congo et Guinée déjà signalé, est celui de la colonie Lorenzo-Marques. Mêmes valeurs, mêmes couleurs. (Voir Angola).

MACAO



Les timbres ont subi le même changement de type qu'à Angola, Cap Vert, Guinée et Lorenzo-Marques dont nous avons parlé. Les valeurs sont :

1/2	avo,	gris	
1	—	orange	
2	avos,	vert pâle	
2 1/2	—	brun	
3	—	violet	
4	—	vert bleu	
8	—	bleu	
12	—	carmin	
13	—	lilas	
16	—	bleu sur bleu	
24	—	brun	— jaune
31	—	lilas	— rose
47	—	bleu	— —

MADAGASCAR

Nous empruntons à l'*Écho de la Timbrologie* le décret suivant :

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

— **Décision,**

Concernant la prise en charge, par le service des postes, des valeurs postales existant dans les caisses du trésor de la colonie et autorisant l'utilisation de ces timbres pour l'affranchissement de toutes les correspondances.

Le Général Commandant en chef du corps d'occupation et Gouverneur Général de Madagascar et Dépendances,

Vu les décrets du 11 décembre 1895 et 30 juillet 1897,

Vu l'arrêté du 11 octobre 1896, portant réorganisation du service postal et télégraphique à Madagascar,

Vu la dépêche ministérielle 1, du 11 janvier dernier, prescrivant l'incinération des valeurs postales particulières à Ste-Marie de Madagascar, Nossi-Bé et Diéjo-Suarez,

Attendu que le stock des figurines portent la dénomination « Madagascar et dépendances » est épuisé et que le réapprovisionnement n'est pas encore parvenu,

Attendu qu'il y a nécessité et urgence pour la colonie d'utiliser les valeurs postales particulières à ses dépendances,

Vu la décision 433, du 13 mai 1898, nommant une commission à Tananarive, et à Tamatave pour examiner les valeurs postales envoyées de Diéjo Suarez, Nossi-Bé et Ste-Marie ;

Sur la proposition de M. le Chef de service des postes et télégraphes, et l'avis conforme de M. le trésorier-payeur.

Décide :

ARTICLE PREMIER. — Les valeurs postales existant actuellement dans la caisse du Trésor de la colonie seront prises en charge par M. le Chef du service des postes et télégraphes, autorisé à en utiliser pour l'affranchissement de toutes les correspondances ;

ARTICLE II. — MM. le trésorier-payeur et le chef du service des postes et télégraphes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à bord du *La Pérouse*, le 16 juillet 1898.

Vu : *Signé* : GALLIÉNI.

Le Direct. des Finances et du Contrôle,

Signé : CRAYSSAC.

MAROC

Un service de courriers a été établi entre Tanger et Alcazar, et, à cet effet, il a été créé une série de timbres au type ci-contre représentant, très médiocrement, un bateau dans un cadre oblong, avec inscription *service de postes*, en haut, et la valeur en bas ; à gauche : *Tanger* ; à droite : *El Ksar*.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5	centimos,	vert
10	—	rose
20	—	olive
25	—	bleu pâle
40	—	brique
50	—	violet clair
1	peseta,	bistre
2	pesetas,	noir gris

MEXIQUE

Deux nouvelles bandes nous sont annoncées. Dimension 219 × 85 m/m. Comme en tête : *Servicio postal Mexicano* et les armes à gauche :

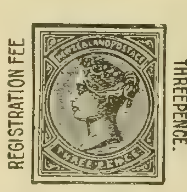
1 centavo, vert, formule en vert
1 — — — noir

MOZAMBIQUE



Une nouvelle série au type d'Angola, Cap Vert, Congo, Guinée, Lorenzo-Marques et Macao, composée des mêmes valeurs et couleurs, a été émise ici. (Voir Angola).

NOUVELLE-ZÉLANDE



Nous trouvons annoncée une enveloppe pour lettres recommandées, émise le 21 juin dernier et reproduite par le *Am. Journ. of Ph.* comme ci-contre. Le type de 1874 a été reconnu seul valable pour remplir l'emploi. Il est imprimé sur la patte de fermeture avec les mots *Registration fee* au côté gauche du timbre, dans le sens vertical et *three pence*, dans le même sens, au côté opposé.

L'espace pour l'adresse est du côté de la patte de fermeture; inscription ordinaire et lettre R dans un cercle, etc.

Il y en a trois formats de connus : F. G. K.

3 pence, outremer

PARAGUAY

D'après le *Philatelist* il y aurait eu 150,000 timbres à 40 centavos qui auraient été pourvus de la surcharge : *Provisorio — 10 — centavos*, suivant un décret du 19 mai 1898. Nous reproduirons le type le mois prochain.

PAYS-BAS



Le 6 septembre, jour du couronnement de la Reine, a paru un timbre gravé en taille douce, par J. Vurtheim de Rotterdam et représentant Wilhelmintje, comme on l'appelle là-bas, dans un ovale à fond quadrillé, ayant au-dessus une couronne; dans les angles supérieurs, les armoiries du pays et entre elles : *Koninkrijk der Nederlanden*; en bas : *1 gulden 1*; fond couvert de légers ornements de bon goût.

Ce timbre est réellement splendide, *smart*, si l'on veut et fait honneur à celui qui l'a conçu.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 :

1 gulden, gris vert

Plus tard on émettra, à ce même type, les valeurs 2 1/2 et 5 florins.

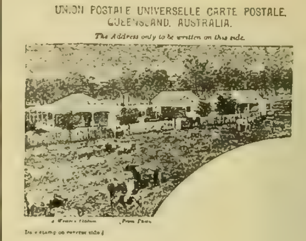
PORTO-RICO

En avril dernier nous signalions un télégraphe 9 c. d'Anasco en le reproduisant. Nous avons à ce même type :

Anasco, 21 c. ofic^{s}. vermillon s/saumon

Cette valeur d'Anasco était connue, mais d'un autre type et imprimée en rouge sur orange.

QUEENSLAND





Voici toujours la carte illustrée dont nous parlions le mois passé. Il y en a 18 différentes se rapportant à diverses industries, en attendant qu'on renouvelle le plaisir par d'autres vues, plus intéressantes, si possible.

L'impression est aussi noire que l'intention de l'administrateur des postes ; le carton est chamois satiné :

1 1/2 pence, noir sur chamois

ROUMANIE

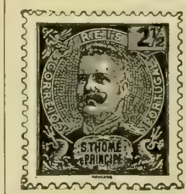
Il vient d'être émis, au dire de l'*I. B. J.*, une nouvelle valeur de timbres-poste destinés à l'affranchissement des lettres recommandées pour l'intérieur, portées à 40 bani dont 25 pour la recommandation. Le type est celui des timbres en cours :

40 bani, vert foncé

Il y aurait eu émission d'un nouveau mandat, à ce type de timbre, sans perforation à gauche. Dimension 196 × 130 m/m :

Mandat-poste : 25 bani, violet sur jaune

SAINT-THOMAS ET PRINCE



De même qu'à Angola, Cap Vert, Congo, Guinée, Lorenzo-Marques, Macao et Mozambique, nous avons une série nouvelle composée des mêmes valeurs et couleurs. (Voir Angola.)

SAMOA

On annonce la mort du roi Malietoa, ce qui nous donnera inévitablement une nouvelle série de timbres à l'effigie de son successeur et à son bénéfice, sans doute, la liste civile des roitelets de ce pays étant des plus modeste : 250 francs par mois, servis par l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis!

SELANGOR

Au type tigre, il y aurait deux nouvelles valeurs :

8 cents, lilas et outremer
50 — vert et noir

TERRE-NEUVE





En attendant qu'on nous serve le timbre de 5 cents et en même temps le portrait du duc d'York, fils et héritier du Prince de Galles, voici tout d'abord, honneur aux dames, le portrait de la Duchesse et celui de Monsieur son fils, le jeune Edouard. Certes la duchesse est fort belle, malgré sa coiffure; la petite frimousse du bébé, revêtu de ses plus beaux atours, est ravissante; quant aux types magnifiquement gravés, ils doivent faire certainement la joie de la maman, du papa et du bébé... et enfin des collectionneurs ; toutefois, malgré tant d'heureux, nous nous demandons quels sont les titres de la famille d'York pour la voir reproduite sur les timbres. Car il ne suffit pas d'être belle, d'être la femme du petit fils de la reine Victoria ou d'être un charmant bébé, il faut des titres, plus sérieux. Jusqu'ici nous n'avons eu, et avec raison, en fait d'effigies sur les timbres, que celles des souverains, chefs d'Etat ou hommes marquants, et voilà qu'on inaugure la représentation de jolies femmes et de bébés à tête bouclée ! C'est de la courtisanerie ridicule. Le bambin sera certainement plus tard un esprit supérieur, c'est convenu, il est bien titré, sera bien renté, mais en attendant qu'on laisse le moutard biberonner à l'aise et qu'on ne lui persuade pas trop vite qu'il est déjà quelqu'un.

Le 3 cents (duchesse d'York) nous donne son portrait 3/4 de face vers la gauche dans un cadre rectangulaire, cintré du haut, avec l'inscription sur deux lignes : *Newfoundland-Postage* ; dans les angles, un chiffre ; en bas, au milieu, la valeur en toutes lettres sur deux lignes. Ornements sur les côtés :

3 cents, orange, piqué 12

Le 1/2 cent représente le jeune prince Edouard; cadre ovale ayant l'inscription du précédent ; la valeur en chiffres dans les angles supérieurs et au-dessous de *Half cent*, placé à la partie inférieure. Ornements de remplissage :

1/2 cent, vert bronze, piqué 12

TIMOR



Le changement apporté au type des timbres est le même pour Timor que pour les autres colonies dont nous avons parlé : Angola, Cap Vert, Congo, Guinée, Lorenzo-Marques, Macao, Mozambique et St-Thomas et Prince. Les valeurs et couleurs sont les mêmes que celles de Macao.

TRINITÉ



Le Gouverneur de la Trinité a obtenu satisfaction. Il a fait mettre en vente le 31 juillet passé un timbre à 2 pence qu'il réclamait, afin de commémorer la découverte de l'île par Christophe Colomb, lors de son troisième voyage en 1498. Le dessin en a été fourni par le Gouverneur, qui l'a emprunté à une des fenêtres de la Chambre du Conseil, à Trinidad. Nous montre le débarquement de Christophe Colomb, qui devait avoir une singulière paire de jambes, si nous en jugeons par le dessin.

La quantité de timbres commandée est de 500,000. Certains confrères prétendent qu'il n'en a été imprimé que 48,000, d'autres disent

57,000: ce chiffre est probablement celui du premier envoi des imprimeurs.

L'impression est en couleur sur papier blanc, au filagramme C C et couronne, piqué 14 :

2 pence mauve, centre brun

URUGUAY

Le timbre de 1 centesimo, bleu, est utilisé depuis le 25 juillet dernier comme 1/2 centavo, par l'application de la surcharge : *Provisional — 1/2 — centesimo*, en noir, sur trois lignes. Il sert pour l'affranchissement des imprimés pour l'intérieur de la République. Il n'en a été imprimé *que* 500,000 :



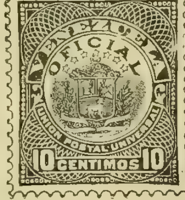
1/2 sur 1 centesimo, bleu, surch. noire

Le 17 août le timbre 1 centesimo, bistre, de 1895 a subi le même outrage. Il en a été également imprimé 500,000 :

1/2 sur 1 centesimo, bistre, surch. bleue

VÉNÉZUÉLA

Il y a quelques mois, nous donnions copie du décret par lequel il serait émis des timbres officiels. Le type nous est parvenu.



Au centre, les armoiries du pays entourées de l'inscription : *Venezuela — Union postal universal — oficial*; en bas la valeur :

5	centimos,	vert foncé	et noir
10	—	rose	—
25	—	bleu	—
50	—	jaune rouge	-
1	bolivar,	violet	—

ZAMBÈSE

Cette colonie a obtenu les mêmes faveurs que les autres colonies d'Angola, Cap Vert, Congo, Guinée, Lorenzo-Marquès, Macao, Mozambique, Saint-Thomas et Prince et Timor, c'est-à-dire qu'elle a aujourd'hui le même type de timbres et le même nombre de valeurs dans les mêmes couleurs. (Voir Angola.)



Timbres des Pays-Bas

(Suite. — Voir n° 428)

L'article 16 du décret qu'on vient de lire invite le Ministre des Finances à faire connaître l'emploi des timbres. Celui-ci publie effectivement, en 1851, un manuel succinct relatif à la destination et à l'emploi des timbres-poste. Ce document est assez intéressant pour être reproduit. Le voici :

§ 1. — Les timbres-poste sont un moyen d'affranchissement des lettres.

Ils servent particulièrement pour la correspondance de l'intérieur du pays.

L'usage des timbres-poste n'est obligatoire dans aucun cas.

On peut, si on le prefère, continuer à affranchir ses lettres en numéraire.

On peut aussi les expédier non affranchies, à l'exception des lettres simples pour l'extérieur.

§ 2. — Chacun peut se procurer les timbres-poste à tous les bureaux de poste et bureaux auxiliaires.

Ils y sont débités pendant tout le temps que le bureau est ouvert au public.

Les timbres-poste ne sont délivrés que contre paiement au comptant.

Il ne peut être perçu une valeur supérieure à celle qui est exprimée sur les timbres-poste.

Dans les communes ou il n'existe ni bureau de poste ni bureau auxiliaire, on peut faire venir les timbres du bureau le plus proche.

Il est satisfait gratuitement à toutes les demandes de cette nature, moyennant le paiement de la valeur des timbres.

§ 3. — Les timbres portent l'effigie du Roi, la suscription *Postzegel* (timbre-poste) et la désignation de sa valeur en numéraire.

Il y a des timbres de 5, de 10 et de 15 cents.

Chaque espece est d'une couleur différente, savoir :

Bleu, les timbres de 5 cents.
Rouge, ceux de 10 cents.
Orange, — 15 cents.

§ 4. — Les timbres-poste sont imprimés sur des feuilles de papier qui en contiennent chacune cent.

Le prix de chaque feuille est de :

5 florins pour les timbres de 5 cents.
10 — pour ceux de 10 cents.
15 — — — 15 cents.

Chaque feuille est divisée en quatre rangées de 25 timbres chacune, du prix de fl. 1 25, fl. 2.50 et fl. 3,75.

§ 5. — Les intéressés peuvent se procurer des timbres-poste de quelque espèce que ce soit et par telles quantités qu'ils le désirent.

Il est cependant désirable, dans l'intérêt du service, que les acquisitions se fassent, autant que possible, par feuilles entières de 100 pièces, de rangées de 25 pièces ou par quantités divisibles par 5, comme par 5, 10, 15 timbres, etc.

§ 6. — Les timbres-poste sont enduits au verso d'une matière collante qu'on humecte afin de pouvoir les attacher sur les lettres.

Il est de l'intérêt des expéditeurs de les fixer soigneusement, afin d'empêcher qu'ils ne se détachent.

Ils se placent dans le coin du haut, à la gauche de l'adresse (1).

§ 7. — On peut placer plus d'un timbre-poste sur une lettre, qu'ils soient d'une même espèce ou d'espèces différentes.

L'espèce de timbres est indifférente, pourvu qu'ils affranchissent le port.

On peut, par conséquent, employer pour un port de 10 cents, soit un timbre de cette valeur, soit deux timbres de 5 cents.

Pour un port de 15 cents, on peut se servir soit d'un timbre de pareille valeur, soit d'un timbre de 10 et un de 5 cents, ou bien, enfin, de trois timbres de 5 cents et ainsi de suite.

§ 8. Les lettres affranchies au moyen de timbres-poste sont jetées dans les boites établies par les soins de l'Administration près des bureaux de poste, des bureaux auxiliaires ou ailleurs, pour recevoir les lettres non affranchies.

Elles y sont recueillies, pour être expédiées, jusqu'au moment extrême fixé pour la levée hors de ces boites, des lettres non affranchies, moment qui est mis en connexité avec l'heure de départ des postes.

§ 9. — La valeur pécuniaire des timbres-poste au moyen desquels une lettre est affranchie, doit être au moins égale au montant du port dû.

Si la valeur pécunière est plus grande, le Trésor bénéficie de l'excédent.

Si, au contraire, la valeur est moindre, la lettre est imposée, au bureau de poste, d'un affranchissement supplémentaire, à payer par le destinataire.

§ 10. — Afin de ne pas se tromper dans le calcul du port, il est nécessaire de connaitre les bases d'après lesquelles le port des lettres à l'intérieur est établi.

De plus, deux choses sont à prendre en considération, savoir :

1o La distance entre le bureau de poste d'expédition et celle de destination de la lettre ;

2o Le poids de la lettre, du moment qu'il dépasse 15 gr.

§ 11. — Pour le calcul du port relativement à la distance, il suffit dè consulter la liste des ports du bureau de poste, quel que soit l'endroit ou le ressort où la lettre a été jetée à la boite.

Lorsque la lettre est remise à un bureau auxiliaire ou bien où l'Administration a autorisé l'acceptation de lettres pour l'expédition, on se conforme à la liste des ports du bureau de poste le plus proche.

Si, par contre, il n'y a pas de bureau de poste au lieu de destination, et que par conséquent le nom de cette localité ne se trouve pas sur la liste des ports, le port est calculé jusqu'au bureau le plus proche du lieu de destination.

S'il n'existe pas de bureau de poste au lieu d'expédition ni à celui de destination, ce sont les deux bureaux situés chacun le plus près de ces deux localités qui sont pris en considération.

Dans le cas où le lieu d'expédition et celui de destination sont également situés dans le rayon du même bureau de poste, le port est calculé à raison de 5 cents.

§ 12. — Les exemples suivants, dont la liste des ports d'Utrecht sert de base, peuvent servir d'éclaircissement à ce qui précède.

L'affranchissement d'une lettre simple d'Utrecht à Gouda coûte 5 cents.

Il coûte 10 cents d'Utrecht à La Haye
— 15 — — à Groningen
— 10 — — à Voorburg

et aussi à La Haye, qui est le bureau de poste le plus proche.

Il coûte 10 cents de Maarssen ainsi que d'Utrecht à Arnhem.

Il coûte 5 cents de Maarssen à de Bildt, ces deux localités étant situées dans le rayon du même bureau de poste.

Il est d'ailleurs à supposer que les personnes habituées à recevoir des lettres d'une localité doivent, par suite de cette circonstance, être suffisamment familiarisées avec le port dû, pour pouvoir se dispenser de consulter une liste des ports.

§ 13. — Les données qui précèdent concernent uniquement le calcul du port relativement à la distance pour toutes les lettres *simples*, c'est-à-dire celles dont le poids n'excède pas 15 grammes.

Quand les lettres pèsent davantage, le port subit une augmentation proportionnelle à l'augmentation du poids :

Au dessus de 15 jusq. et y comp. 30 gr., le port est dû 2 fois.

—	30	—	50	—	3 —
—	50	—	100	—	4 -
—	100	—	250	—	5 —
—	250	—	400	—	6 —
—	400	—	550	—	7 —
—	550	—	700	—	8 —
—	700	—	850	—	9 —
—	850	—	1000	—	10 —

et ainsi de suite, en ajoutant un port pour chaque 150 gr. en plus.

Il est, par exemple, dû pour une lettre expédiée de La Haye à Middelburg, dont le port simple est de 10 cents :

Pour une lettre de 16 grammes, 20 cents.
— 45 — 30 —
— 90 — 40 —

et ainsi de suite.

§ 14. On peut se procurer, à chaque bureau de poste, au prix de 25 cents, la série complète des listes des ports de tous les bureaux de postes, réunies en un livre de poche commode.

Ou bien encore, une liste spéciale du bureau même, au prix de 1 cent, rien de plus.

L'acquisition faite à un bureau de poste du présent Manuel, au prix de 10 cents, donne droit à une liste des ports du bureau.

On peut aussi obtenir, au même prix, à un bureau de poste auxiliaire, ces documents par l'intermédiaire d'un facteur de poste.

§ 15. — Les lettres pour l'intérieur que les expéditeurs affranchissent au moyen de numéraire, sont pourvues d'office, en observant ce qui est prescrit à cet égard, de timbres dans les bureaux de poste.

§ 16. — Il est défendu de faire servir un timbre-poste plus d'une fois à l'affranchissement d'une lettre.

Afin de prevenir l'emploi à nouveau, les timbres apposés sur une lettre sont, après vérification, annulés au bureau de départ, et par là rendus non valables pour la suite.

Les lettres mises à la poste et pourvues de timbres ayant déjà servi une fois, sont considérées comme lettres non affranchies et taxées plein port à acquitter par le destina-

(1) Aujourd'hui on réclame partout la droite. (N. D. L. R.

taire, pourvu qu'il soit établi qu'aucune fraude n'a été employée.

§ 17. — Les lettres apportées à la poste et pourvues de timbres faux, imités ou falsifiés, ou bien timbres qui, ayant déjà servi une fois, portent les traces d'une tentative coupable d'enlèvement du timbre d'annulation qui y était apposé, sont retenues dans les bureaux de poste et remises entre les mains des fonctionnaires chargés de faire l'enquête et les poursuites de délits prévus par la loi.

§ 18. — Quoique les timbres-poste soient spécialement destinés à l'affranchissement des lettres pour l'intérieur, ils peuvent néanmoins être employés pour les lettres à expédier à l'étranger, pourvu que toutes les prescriptions concernant le calcul du port relatif à ce genre de correspondance soient observées avec soin.

Ces prescriptions, à cause de leurs très grandes variétés qui les distinguent, ne sont pas susceptibles d'être énumérées ici.

On peut, pour chaque cas spécial, obtenir d'ailleurs à ce sujet des renseignements dans les bureaux de poste.

Ce qui concerne la perception d'un port supplémentaire dans le cas prévu au § 9 ci-dessus, n'est pas applicable aux lettres pour l'extérieur. Quand ces lettres sont munies de timbres-poste d'une valeur insuffisante, elles sont considérées comme lettres non affranchies.

Aussi, les lettres de cette espèce, qui sont affranchies au moyen de numéraire, ne sont pas pourvues officiellement de timbres dans les bureaux de poste.

§ 19. — Les timbres-poste entrent en usage le 1er janvier 1852.

A continuer.

Réimpressions de Belgique

TYPE 1849

En abordant ce sujet, nous tenons à dire tout d'abord que nous n'avons en vue que de répondre aux demandes amicales qui nous ont été adressées, pour que nous fassions la lumière, si possible, sur l'intervention officielle résultant du tirage des timbres de 1849, sur lesquels des doutes subsistent, doutes qui viennent d'être renouvelés récemment par notre ami Westoby, dans la circulaire de MM. Alf. Smith & fils, de septembre dernier.



Donner des renseignements, après une quarantaine d'années environ, n'est pas chose facile, lorsque la plupart des personnes qui pouvaient en fournir ne sont plus ou ont perdu tout souvenir. Essayons cependant.

Avant 1867 il n'est nullement question de réimpression de Belgique dans aucun des journaux de l'époque. En février de cette année, feu M. Ed. Pemberton écrit dans *The Philatelist*, de Brighton :

BELGIQUE. — De la série 1849, il n'y a pas de falsification, mais une *très ancienne* et très rare réimpression des 10 et 20 centimes. On peut les distinguer des autres cependant par l'absence de filigrane dans le papier : la série 1849 porte comme filigrane deux lettres L entrelacées et placées par côté sur le timbre. Elles sont maintenant tout aussi rares que les originaux neufs.

En avril 1867 paraît, de M. Legrand, une brochure « sur les filigranes et les papiers employés à la fabrication des timbres. » Pas un mot des réimpressions.

En septembre 1867 nous vient le catalogue de M. Oscar Berger-Levrault qui ne dit rien non plus de ces réimpressions; aussi M. J. Pauwels brandit-il immédiatement sa plume dans le *Timbre Poste* de novembre 1867, pour reprocher cet oubli à l'auteur, sans s'inquiéter de l'intervalle qui s'était écoulé entre la composition du catalogue et sa publication. Le résultat le plus clair est que M. Berger ne connaissait pas ces timbres.

Le 15 octobre 1867, dans son troisième article sur les *réimpressions*, M. Legrand écrit (*Timbrophile*, 1867, page 287) :

Il n'existe aucune réimpression des timbres des Pays-Bas de Belgique, etc.

Mais par un renvoi au bas de la page, il ajoute ce renseignement, venu tardivement :

Les timbres de 10 et 20 centimes de la première émission ont été réimprimés pour le ministère, et par son ordre, en petit nombre. Nous laissons la responsabilité de ce renseignement au correspondant qui nous le transmet. Ne pouvant indiquer les caractères différentiels, nous dirons que très probablement l'imprimeur n'aura pas songé à employer le papier filigrané LL entrelacés et qu'il sera possible, par ce moyen, de distinguer ces nouveaux timbres des anciens.

Nous pourrions tirer parti de ces lignes, mais l'auteur nous ayant déclaré qu'il ne se rappelait pas la source de ce renseignement, nous nous contenterons seulement de faire remarquer que M. Legrand n'avait pu encore se procurer, ni voir les réimpressions, le 15 octobre 1867.

Nous avons été curieux de retrouver l'époque à laquelle nous aurions obtenu de ces réimpressions et, examinant nos livres de vente de 1863 à 1869, nous trouvons n'en avoir vendu à aucun de nos principaux clients, si ce n'est dans le courant de 1868, ce qui explique pourquoi le *Timbre-Poste* n'a jamais parlé de ces timbres, parvenus trop tardivement.

Jusqu'en 1869, nos catalogues restent muets sur ce tirage. L'édition de 1871 les renseigne pour la première fois et en fait connaître les prix de vente. La même année, le *S. C. M.*, *p. 81* en parle et la Société française de timbrologie les catalogue en 1875.

En décembre 1880 paraît en brochure notre

étude sur les *Timbres de Belgique* et naturellement nous sommes amené à parler de réimpressions. Voici ce que nous en disions (1) ;

Sur la demande de quelques personnes influentes, on a réimprimé les timbres en 1866 sur papier vergé, soit dans le sens horizontal ou vertical, soit enfin sur papier uni.

C'était, on en conviendra, on ne peut plus anodin. Et cependant, **dix-sept ans après** (1897), un particulier qui sort on ne sait d'où, qui cache prudemment son nom, nous en fait un crime. Il nous réclame insolemment des explications, mais il les lui faut telles qu'elles puissent le satisfaire entièrement ou sinon..... N'ayant tenu nul compte de ces menaces, le « sinon » n'a été pour nous qu'une bordée d'injures !...

A quel heureux hasard devons-nous cette préférence ? L'apparition de notre livre, *où nous parlons pour la première fois de réimpressions de Belgique*, a eu lieu *treize ans* après qu'elles ont été annoncées et vendues par d'autres, et c'est à nous qu'on s'en prend; c'est nous qui devons fournir des explications indiscutables; c'est nous qu'on invective. Pourquoi ?

Enfin en septembre 1898, nous arrivent les réflexions de notre ami Westoby, et voici les lignes qu'il consacre aux réimpressions de Belgique :

Nous voyons qu'une réimpression a été faite dernièrement de quelques-uns des timbres belges, les 10 et 20 centimes de 1849. Nous ne savons dans quel but. Ce ne peut être sûrement pour le profit de quelques francs. Des enquêtes auxquelles nous nous sommes livré, nous pensons que c'est la première *réimpression officielle* des timbres belges.

Il y a une tradition et une tradition seulement, que les 10 et 20 centimes ont été réimprimés vers 1866. Mais autant que nous le sachions, la première notice de cette réimpression vint d'Angleterre où elle parut dans le *Philatelist* de février 1867. La notice est curieuse, elle dit :

(*Voir ci-haut.*)

Ceci était écrit par M. Pemberton qui, nous l'apprenons, reçut son information de spécimens de la collection de M. Philbrick et parait les avoir un peu hâtivement appelés réimpressions.

Ils furent introduits comme tels dans le catalogue de M. Moens et copiés dans l'admirable petit volume du docteur Kalchkoff sur les réimpressions. Telle, croyons-nous, a été l'histoire dont nous avons essayé de démêler la vérité.

M. Philbrick ne croyait pas qu'ils étaient ce que l'on appelle communément des réimpressions.

M. Pemberton en parla en fevrier 1867 comme étant une réimpression *très vieille* et rare, mais si elles ont été faites en 1866, elles n'auraient pas été très vieilles. Nous avons eu nous-mêmes plusieurs exemplaires des originaux, en grands blocs, mais n'avons jamais vu les soi-disant réimpressions, si ce n'est en timbres simples qui ne ressemblaient pas à des réimpressions, attendu qu'ils ne portaient pas trace de l'usure de la planche qui ne furent en effet en usage que pendant peu de temps, mais étaient cependant sur cuivre.

Nous sommes porté à croire que si ces timbres n'étaient pas des épreuves — ce que nous ne pensons pas — ils étaient des impressions prises des coins, il est possible par M. Wiener lui-même.

Ils étaient dans la collection de Saulcy achetée par M. Philbrick en 1867, mais nous croyons qu'ils ne furent jamais en mains d'aucun marchand à ce moment ni pendant quelque temps après.

Les observations de M. Westoby tombent à faux, grâce à une enquête dont les résultats sont désastreux.

Notre ami s'applique tout d'abord à détruire « la tradition de 1866 » sur le simple dire de feu M. Pemberton qui, pour la *première fois*, en 1867, a vu les timbres dans la collection, dit-on, de M. Philbrick, et c'est alors que, sur un simple coup d'œil, il les a jugés « très anciens ».

De deux choses l'une, ou M. Pemberton a vu les réimpressions dans la collection Philbrick qui, au dire de ce dernier, les tenait de la collection de Saulcy, achetée par lui en 1867, et, dans ce cas, qu'on veuille bien nous expliquer comment on a pu les décrire en *février 1867*, alors que la collection de Saulcy figurait à l'*Exposition universelle* de Paris *(voir Timbrophile, 15 juin et 15 août 1867)*. Elle était même offerte alors (donc nullement vendue) au prix colossal pour l'époque, de 3,500 francs, par M. Laplante, l'heureux époux de Bichette; si, au contraire, ces réimpressions n'ont pas été vues dans la collection citée, ce qui s'explique mieux, comment se fait-il que, les déclarant « très anciennes », M. Pemberton n'en ait jamais parlé nulle part ? Par la raison bien simple, c'est que le défunt ne les connaissait pas plus que MM. Legrand, O. Berger-Levrault qui ne les mentionnent pas dans leurs travaux (avril et octobre 1867) et le *Timbre-Poste* qui, d'habitude, est assez bien et vite informé.

L'expression « très ancienne », dont on veut tirer profit aujourd'hui, est pour nous absolument de fantaisie et « la tradition de 1866 » pas du tout entamée.

Si le tirage avait été bien antérieur à 1866, il n'y avait aucune raison de ne pas le simplifier en utilisant les planches, au lieu de compliquer le travail en imprimant péniblement timbre par timbre sur les coins. Le matériel d'impression en taille douce existait encore alors, tandis

(1) *Timbres de Belgique*, 2 vol. fr. 6.00 (franco).

qu'en 1866 il avait été remplacé depuis un an par des presses typographiques et les anciennes planches détruites. De là un tirage sur coins, lorsqu'il fallut procéder au tirage des timbres 1849.

M. Westoby avance, sans preuve à l'appui, que la réimpression n'est pas officielle. Mais qu'on veuille bien nous dire ce qui fait la distinction d'une réimpression officielle de celle qui ne l'est pas. Est-ce aussi le simple coup d'œil ?

Admettons un moment une réimpression non officielle. Elle est, par ce fait, spéculative. Or, au lieu d'avoir des masses d'exemplaires, voilà la réimpression aussi rare que les timbres neufs! (C'est là l'opinion de M. Pemberton, précieuse pour M. Westoby, qui est aussi la nôtre.)

Supposons qu'il y ait eu un abus de confiance, par l'enlèvement momentané des coins, au ministère, où ils auraient été restitués depuis, vu le tirage de 1895, peut-on croire que le voleur eût commis la sottise de dérober à l'imprimerie, sans nécessité aucune, le papier de l'administration qui devait être sa condamnation ?

Ce sont probablement des impressions faites par le graveur J. Wiener, nous dit M. Westoby. Pas le moins du monde. D'abord M. Wiener, à qui nous avons acheté jadis et à différentes reprises, les essais de Belgique qu'il possédait, ne nous a *jamais* offert, vendu ou montré de ces timbres et, lors d'une récente visite que nous lui avons faite en septembre dernier, il nous a déclaré n'avoir jamais vu ces timbres qu'il considérait tout d'abord comme étant faux. Et cela s'explique fort bien, l'impression étant absolument différente de celle des timbres vrais. Si les exemplaires n'accusent pas des coins fatigués (ils ne pouvaient l'être, vu leur peu d'emploi), ils dénoncent un imprimeur moins habile que celui de 1849, les épreuves étant toutes plus lourdes, plus empâtées, quoique montrant cependant tous les détails de la gravure. Un simple examen démontre que des diverses variétés qui existent, ont été imprimés officiellement :

1° Les papiers unis. Ont la même épaisseur et les mêmes teintes que les essais 1849/61 ;

2° Les papiers vergés. Sont exceptionnellement cotonneux et ont une grosse vergeure qui ne se rencontre que sur ces mêmes essais de 1849/61 ;

3° Enfin les cartons employés, toujours pour les essais dont nous parlons, sont identiques à ceux des réimpressions (Celles-ci, nous ne les avons pas encore signalées, quoiqu'elles existent depuis 1866).

Une dernière objection. On a dit (l'homme masqué) qu'il résulte de recherches faites à l'administration, qu'il n'a jamais été donné d'ordre de réimprimer et on insinue que nous pourrions bien être l'auteur de ces réimpressions, parce que...nous avons induit les collectionneurs en erreur, en prétendant (renseignement obtenu de M. Hochteyn, le directeur des postes, comme du reste tout ce que nous avons rapporté jadis sur les timbres de Belgique) qu'il y avait deux tirages des timbres 1865 De La Rue, légende que nous avons détruite plus tard, nous-mêmes, lorsque nous avions écrémé le pot ! Ceci est décidément par trop bêté pour y répondre.

Pour ce qui est du renseignement obtenu (*on ne dit pas de qui et par qui.*) voici qui prouvera combien on peut avoir confiance aux renseignements officiels.

Il y a quelques années, un aimable confrère, comme il y en a souvent, dans le but charitable de nous attirer une mauvaise affaire, signalait à l'administration générale des postes que les timbres 1865 étaient annoncés et vendus en partie par nous à l'état *non dentelé* et il demandait si les timbres étaient bien anthentiques.

L'administration s'émut de la demande, ordonna une enquête qui prouva que jamais il n'y avait eu de ces timbres non dentelés et, par conséquent, qu'il était matériellement impossible d'en vendre. On nous dépêcha un homme de confiance qui nous acheta uue paire des diverses sortes que nous pouvions fournir. Ces exemplaires furent livrés à l'expertise. Le résultat fut que les timbres étaient authentiques. L'administration atterrée, suspecta immédiatement son personnel. Nous fûmes prié de passer à l'administration générale et voici à peu près les questions qni nous furent posées :

— Vous avez mis en vente des timbres de Belgique non perforés ?

— Parfaitement.

— Pourriez-vous me dire de qui vous les tenez ?

— De M. le baron Arthur de Rothschild, banquier à Paris.

— Savez-vous comment ce monsieur a pu se procurer ces timbres?

— De l'imprimerie de Malines.

— Il résulte cependant de déclarations obtenues à l'imprimerie qu'elle n'a jamais fourni de ces timbres.

— C'est possible, mais je sais que M. Fassiaux, le directeur général des postes, avec l'autorisation du Ministre, a donné ordre à l'imprimerie de délivrer, contre paiement, une feuille entière de toutes les différentes valeurs en usage en Belgique, tant en timbres-poste, que timbres-taxe et télégraphes, livrables au fur et à mesure de leur impression.

Il faut croire que notre réponse fût décisive, car, après s'être excusé du dérangement qu'il nous avait causé, M. le Directeur des postes ne donna plus signe de vie depuis.

Si cependant nous n'avions pu préciser, établir des faits que nous pouvions parfaitement ignorer, *l'enquête administrative !!* qui n'avait donné que des résultats négatifs, *malgré les ordres écrits qui ont dû certainement être donnés en pareille circonstance,* nous faisait promptement arrêter, emprisonner, juger, condamner, guillotiner peut-être ou, tout au moins déporter dans une île du Diable quelconque, ce qui eut été regrettable (?) pour la timbrophilie en général et pour nous en particulier.

Donc, *si* la réponse a été faite qu'il n'y avait jamais eu d'ordre de réimpression, on peut juger de la valeur de cette réponse, d'après ce que nous venons de rapporter. Toutefois, rien ne dit qu'un ordre *verbal* n'ait pas été donné par le Ministre, de procéder à un tirage restreint qui ne devait pas avoir grande importance à ses yeux.

Mais, nous dira-t-on, vous oubliez de citer la source d'où vous tenez les timbres mis en vente par vous. Qu'à cela ne tienne.

En fouillant nos souvenirs, nous nous rappelons parfaitement, qu'en suite de l'annonce parue dans le *Philatelist* de février 1867, nous tentâmes des démarches au ministère pour obtenir de ces réimpressions. La première personne qui nous en apporta deux séries fut M. le comte de Martiny qui occupait un emploi important au Ministère des travaux publics et postes et qui les reçut vraisemblablement du Ministre. Ces deux séries ne suffisant pas à notre bonheur, nous fûmes mis en rapport avec M. Delpierre, graveur, attaché au même ministère qui nous en fournit à diverses époques.

Nous avons appris depuis par M. Kück, qu'il en avait reçu de même, différentes fois, il y a dix ans au plus, de feu M. Salmon, le directeur d'administration, toujours au même ministère des postes, où s'était fait très probablement le partage de frères, des réimpressions commandées par le Ministre.

Faut-il faire remarquer que la source n'est pas bien suspecte et que nous avions raison de ne pas élever de doutes au sujet de ces timbres ?

Résumons :

1° Malgré l'exhumation de M. Westoby, « la tradition de 1866 » reste debout, aucune preuve n'ayant été fournie que ces réimpressions existaient avant cette date ;

2° Ne peuvent être des *essais,* ceux-ci étant de tirage soigné, représentant fort bien des fleurs de coin, quoique imprimés sur les planches; les réimpressions, au contraire, révèlent si pas une inexpérience de l'imprimeur, au moins un tirage moins soigné, quoique exécuté sur les coins ;

3° Ce ne sont pas des tirages spéculatifs ou abusifs, les seules ventes opérées l'ayant été par des tiers et à leur profit. Imprimés dans les couleurs officielles et en petit nombre, nous ne pouvons y voir que le désir de posséder des spécimens rappelant les timbres de 1849. Donc ce sont bien des réimpressions officielles, l'emploi du papier administratif l'indiquant du reste assez ; il confirme aussi ce que nous avons dit de leur origine.

Si nos remarques n'ont pu convaincre tout le monde, voici un fait cependant qui précisera, tout en prouvant en même temps que ces réimpressions viennent bien du cabinet du Ministre qui les a apparemment commandées lui-même :

En 1869, un de nos bons amis faisait en compagnie de M. le baron Arthur de Rothschild, une visite à l'hôtel des monnaies. Il s'agissait de voir la collection de timbres-poste « sans rivale », qui y était exposée. Notre ami a rendu compte de sa visite dans le *Timbre-Poste,* n° 79, pages 51/55 de juillet 1869.

M. Dumas, le conservateur des collections, avoua alors que la collection des timbres poste avait été formée par les échanges faits avec les divers Etats, ce qui était visible du reste par les nombreuses réimpressions et les timbres surchargés *spécimen.* Eh bien ! parmi ces réimpressions nous voyons indiquées dans l'article que nous avons publié, les deux réimpressions de Belgique 1849 provenant assurément de l'échange fait avec le gouvernement belge.

Est-ce conlcuant ?

CHRONIQUE FISCALE

—

ARGENTINE (République)

A la tête de Mercure à gauche dans un double cercle, contenant : *Ley de Agosto 2 de 1895. — Impuestos internos,* nous avons :

1° Dimension 32 × 50 m/m aux coins évidés : *Republica Argentina,* en haut; *Naipes,* en bas et ornements :

Sans valeur, noir sur blanc

2° Dimension : 26 × 75 m/m

Républica Argentina, en haut ; *pesos* 2 en bas et ornements :

2 pesos, bleu, sur blanc

TANDIL *(municipalité de).* — Nous trouvons dans le *Revista Postal* l'annonce d'une série de timbres fiscaux qui, malgré leur millésime, sont en usage aujourd'hui. Nous en donnons ici le type.



Lithographiés par la Compagnie Sud Américaine des Billets de Banque et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 centavos, orange
5 — marron
10 — bleu
20 — vert
50 — carmin

AUTRICHE

Décret du Ministère des finances du 8 août 1898, par lequel sont introduits de nouveaux timbres pour la perception des droits de transmutation d'effets.

A partir du 1er octobre 1898, de nouveaux timbres pour la perception des droits de transmutation d'effets seront mis en cours avec la désignation de valeur en couronnes.

Ceux-ci sont émis en 18 catégories, soit à 10, 20, 40, 50, 60 et 80 heller, puis à 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 20, 30, 40 et 50 couronnes et sont confectionnés en papier mince, transparent et pourvu d'un bord colorié bigarré.

Concernant la dimension, le dessin et l'inscription, les nouveaux timbres sont en général semblables à ceux actuellement en cours et décrits dans l'ordonnance du ministre des finances du 10 novembre 1892 R. G. Bl. n° 197 et ne se distinguent de ceux-ci — à part la désignation *Heller* ou *Krone, Kronen* — que par les couleurs choisies et cela de la manière suivante :

La valeur nominative des timbres en chiffres et en lettres est dans la même couleur que le médaillon, avec reproduction de la tête du souverain, en outre sur les timbres de la catégorie couronne, le millésime de l'émission est exécutée en la couleur des lignes du fond inférieures sur fond blanc. La couleur du fond inférieur ligné et de la partie de la gravure du timbre non bigarré est violet brun ; les couleurs A) de la partie coloriée de la gravure du timbre et B) du bord des timbres sont les suivantes :

	POUR A.	POUR B.
Pour les timbres à 10 h.	bleu	brun rouge
20 h.	violet rouge	
40 h.	vert	
50 h.	bleu	vert gris
60 h.	violet rouge	
80 h.	vert	
1 k.	bleu	brun rouge
2 k.	violet rouge	
3 k.	vert	
4 k.	bleu	vert gris
5 k.	violet rouge	
6 k.	vert	
8 k.	bleu	bleu
10 k.	violet rouge	
20 k.	vert	
30 k.	bleu	violet rouge
40 k.	violet rouge	
50 k.	vert	

Les timbres fiscaux pour la perception des droits de transmutation d'effets actuellement en cours (émission 1892) seront mis tout à fait hors de cours à partir du 30 nov. 1898.

L'emploi des timbres fiscaux des droits de transmutation d'effets après cette période, équivaudra à la non-observance des stipulations de la loi et entraînera les conséquences pénales légales.

Les timbres fiscaux des droits de transmutation d'effets hors de cours restés non employés de l'émission 1892, seront, moyennant observance des prescriptions existantes, échangés, du 1er novembre au 31 décembre inclus, contre de nouveaux timbres, gratuitement par les fonctionnaires du fisc chargés de la délivrance des timbres fiscaux de droits de transmutation d'effets. Les remises des parties à ce sujet sont affranchies du timbre.

Après le 31 décembre 1898, il n'y aura plus échange ni bonification pour les timbres fiscaux de droits de transmutation d'effets retirés de la circulation.

KAIZL, M. P.

BRÉSIL

ALAGOAS *(Etat d').* — M. Manuel Ramos résume ainsi les émissions créées par cet Etat :

1892-93. Imprimés à la monnaie de Rio :

100 reis,	rose lilas,	chiffre rouge
200 —	violet	—
400 —	orange	—
1000 —	ocre jaune	—
2000 —	brun	-
5000 —	vert	—
10000 —	rose	—

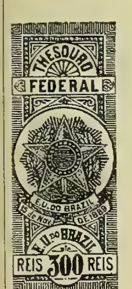
1895-97. Imprimés à Maceïo

100 reis,	violet	chiffre rouge
100 —	rose	— noir
200 —	ocre	— bleu
300 —	brun	— — ou noir
400 —	lie de vin	— —

1000 — jaune pâle chiffre bleu
2000 — vert pâle — —
5000 — bleu laiteux — rouge
5000 — outremer — noir
10000 — rose — bleu
20000 — violet pâle — noir

1898. Imprimés à Maceïo (voir type n° 428)

100 reis, rouge
300 — chocolat



Reçu de l'ami Roussin, le type ci-contre, ayant la croix du sud dans un double cercle avec étoile extérieure, le tout dans un cercle à fond uni; au-dessus : *Thesouro-federal;* au-dessous : *E. U. do Brazil — 15 de nov. de 1889*, puis plus plus bas : *E. U. do Brazil* et la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

300 reis, vert, fond jaune

LAPA *(Municipalité de)*. — Nous apprenons par l'*Ami des Timbres* qu'il existe du type reproduit n° 437, en plus du 200 reis :

1000 reis, rouge, chiffre noir
5000 — orange —
10000 — brun —

PERNAMBUCO *(Etat de)*. — Le même confrère nous dit que du type reproduit également n° 427, il y aurait en plus du 50 reis :

100 reis, rouge
200 — vert
300 — indigo

RIO-GRANDE DO NORTE *(Etat de)*. — En plus du 200 reis signalé n° 427, l'*Ami des Timbres* ajoute :

400 reis, orange, chiffre rouge
600 — bleu foncé —
800 — vert olive —
1000 — jaune bistre —
2000 — brun —
5000 — vert —

COCHINCHINE

Nous avons oblitéré août 1897, au type Mercure et Abondance :

20 centimes, brun-violet et noir, piqué 13 1/2

ESPAGNE

De la série *Impuesto de guerra*, la *Revue Phil. Franç.* annonce :

1 p. 80 c., bleu foncé

SÉVILLE *(Collège des notaires de)*. — Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-contre dont font usage les notaires de Séville pour la légalisation de signatures. L'exemplaire communiqué est oblitéré 2 juin 1892.



2 pesetas, noir sur blanc, non dentelé

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

On nous signale de la série en cours, type connu, reproduit n° 428 :

Documentary : 1 2 cent orange foncé
Proprietary : 1 1/4 — violet foncé

ITALIE

Quelques municipaux envoyés par M. E. Doczkalik :

BASSANO VICENTINO *(Vicenza)*. — Emission de 1880. Armoiries dans un écu renfermé dans un cadre rectangulaire ayant pour inscription, à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria;* en haut : *Municipio di Bassano*; en bas : *centesimi 50 :*

50 centesimi, bleu, *non dentelé*

En 1891 paraît au même type :

20 centesimi, vermillon, non dentelé

CELANO *(Aquila)*. — Emission de 1889. Armoiries dans un écu, surmonté d'une couronne, le tout dans un rectangulaire, contenant : *Diritti di* à gauche ; *Segreteria*, à droite ; *Municipio di Celano*, en haut; *centesimi 30 (50)* en bas :

20 centesimi, rose, piqué 11 1/2
50 — vert —

Un type semblable au précédent a les armoiries sur fond de couleur jaune ; il a été ajouté à l'extérieur du cadre, une grecque :

5 lire, bleu et jaune, piqué 11 1/2

CETONA *(Sienne)*. — Armoiries dans un écu avec couronne dans un rectangle à fond ligné verticalement et contenant, à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria*; en haut : *Municipio di Cetona*; en bas la valeur. Emis en 1892 :

20 centesimi, outremer, piqué 11 1/2
80 — carmin —

LUCCA *(Lucca)*. — Armoiries entre branches,

surmontées d'une couronne dans un petit ovale, le tout renfermé dans un rectangle inscrit, en lettres blanches, à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria;* en haut : *Comune di Lucca;* en bas la valeur. Emis en 1893 :

20 centesimi, rouge vif, piqué 14

Mêmes armoiries dans des cadres variés : inscription en lettres de couleur; à gauche : *Centesimi;* à droite : *cinquanta* ou *sessanta;* en haut : *marca;* en bas : *riscontro;* chiffres aux quatre côtés :

50 centesimi, bleu
60 — vert bronze

Sambenedetto del Tronto (*Ascoli Piceno*). — Emission de 1890. Armoiries dans un ovale avec couronne au-dessus, le tout dans un rectangle contenant, à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria;* en haut : *Municipio di — Sambenedetto del Tronto;* en bas la valeur :

20 centesimi, rouge vif, piqué 11 1/2
50 — vert bleu —

Terlizzi (*Bari*). — Armes dans un petit cercle ayant : *Municipio di Terlizzi — stato civile;* cadre rectangulaire avec valeur en toutes lettres, en bas. Emis en 1892 :

50 centesimi, rouge vif, piqué 11 1/2

PÉROU

De la série 1896-98 M. Langlois a vu

1 sol. carmin

PORTO-RICO

Le *Madrid Filatelico* annonce d'autres timbres *Impuesto de guerra :*

Type 1890 : 2 centavos sur 2 mil., rose, surch. noire
— 3 — — 10 cent., — —
— 4 — — 20 — rouge —

Il y aurait avec double surcharge, d'après le *M. J. :*

Type 1893 : 2 centavos, lilas, surch. violette
1895 : 5 — sur 1 mil., violet — rouge

SUISSE

Berne (*Canton de*). — Depuis le mois d'octobre 1892, nous écrit M. C.-E. Hoffmann, toutes les estampilles portent, dans une feuille de chêne, la date de leur émission, savoir :

10	cent,	bistre	X 92	10	cent,	bistre	XII 95
15	—	—	—	5	—	—	III 96
10	—	—	III 93	10	—		—
30	—		—	30	—	—	—
5	—		VII 93	60	—	—	—
10	—	—	—	2	francs,	vert	—
15	—	—	—	10	cent,	bistre	VI 96
20	—	—		15	—	—	—
25	—	—	—	10	—	—	X 96
60			X 93	5	—	—	II 97
1	franc,	vert	—	10	—		—
10	cent,	bistre	I 94	15	—	—	—
30	—		—	30	—	—	—
5	—	—	VI 94	60	—	—	—
10	—		—	10	—	—	VIII 97
15	—	—	—	15	—	—	—
10	—	—	X 94	1	franc,	vert	IX 97
30	—	—	—	10	cent	bistre	XII 97
5	—	—	III 95	20	—	—	—
10	—	—	—	30	—	—	—
15	—	—	—	5	—	—	III 98
60		—	—	10	—	—	—
10	—	—	VIII 95	10	francs,	vert	—
15	—	—	—	10	cent,	bistre	VI 98
20	—	—	—	15	—	—	—
30	—	—	—	30	—	—	—
50	—	—	—	60	—	—	—

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte 38 — Teléph. 2414



LE TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1er janvier

Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00

Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements finissent avec le prochain numéro. Les personnes désireuses de le renouveler sont priées de bien vouloir nous en avertir au plus tôt et joindre à leur demande le montant, soit 6 francs en timbres-poste neufs ou mandat-poste.

Pour tout abonnement (PRIS DIRECTEMENT AU BUREAU DU JOURNAL ET ACCOMPAGNÉ DU MONTANT 6 FRANCS), on a droit à l'envoi *gratis* et *franco* du prix courant de timbres-poste, etc. que nous ferons paraître incessamment et qui forme une sorte de supplément à notre grand catalogue.

CHRONIQUE POSTALE.

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

Chroniqué par le *M. J.*, l'enveloppe 4 pence, recommandée, de 1895, dimension G., surchargée : *four pence*, en noir, de la même manière que le format H_2 :

4 pence, sur 2 p., bleu surch. noire

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Le *Post Office* publie une lettre du Directeur général des Postes, par laquelle il informe notre confrère de ce que les timbres des postes cyclistes, émis par l'*Express Carrying* de Coolgardie, l'ont été abusivement et qu'il en a fait cesser l'usage aussitôt qu'il en a eu connaissance.

AUTRICHE

Nous avons reçu en communication de M. Doczkalick un timbre de 2 kr., actuel, piqué horizontalement au milieu, indépendamment des autres piqûres qui l'entourent :

2 kreuzer, bistre

BELGIQUE

Le 50 centimes, gris, a enfin vu le jour à la fin de septembre dernier :

50 centimes, gris

BRÉSIL

Les documents suivants sont extraits du *Moniteur Philatélique :*

Retrait de la circulation des cartes postales de 40 reis.

Direction Générale des Postes.

Par ordre de M. le Directeur général intérimaire et conformément à l'article 30 du règlement sanctionné par décret n° 2230, du 10 février 1896, le public est informé que cette Direction ayant été autorisée par avis de M. le Ministre de l'Industrie, en date du 13 courant, n° 145, et aux termes de l'article prédit du règlement, à retirer de circulation les cartes postales de 40 reis, ces formules d'affranchissement seront retirées de la circulation dans les trois mois, à compter de cette date, et considérées comme nulles en vertu du § 8 de l'article 26 du règlement déjà cité, une fois le délai expiré dont parle le présent avis.

Le Sous-Directeur intérimaire,
Francisco Genelicio.

Sous-Direction des Postes,
Capitale Fédérale, 25 avril 1898.

Retrait de la circulation des cartes postales de 80 reis.

Direction Générale des Postes.

Par ordre de M. le Directeur général intérimaire et conformément à l'article 30 du règlement sanctionné par décret n° 2230, du 10 février 1896, le public est informé que cette direction ayant été autorisée par avis de M. le Ministre de l'Industrie, en date du 15 courant, n° 146, et aux termes de l'article prédit du règlement, à retirer de circulation les cartes postales simples et doubles de 80 reis, destinées aux pays de l'Union Postale Universelle, ces formules d'affranchissement seront retirées de circulation dans les trois mois, à compter de cette date, et considérées comme nulles en vertu du § 8 de l'article 26 du règlement déjà cité, une fois le délai expiré dont parle le présent avis.

Le Sous-Directeur intérimaire,
Francisco Genelicio Lopez de Arango.

Sous-Direction des Postes..
Capitale Fédérale, 20 avril 1898.

Direction Générale des Postes

Nouvelle émission de cartes-lettres de 200 reis.

Par ordre du Directeur général intérimaire et conformément à l'article 23 du règlement, approuvé par décret n° 2230, du 10 février 1896, le public est informé que dans les 30 jours, à compter de cette date, il sera mis en circulation de nouvelles cartes-lettres de 200 reis.

Les nouvelles cartes-lettres mesurent 14 centimètres de long sur 9 de large et sont de couleur de lys pâle. Elles ont, du reste, les inscriptions suivantes: *Carta-Bilhete — Republica dos E. U. do Brazil — Neste lado sò o endereço — Brazil.* Dans l'angle droit se trouve un timbre de 200 reis, de couleur orange, avec l'effigie de la République imprimée en noir, au centre d'une ellipse de même nuance autour de laquelle se lisent les mots *Estados Unidos do Brazil* en lettres couleur de lys, pâle, sur fond orange. Un des angles supérieurs du timbre est coupé en sens oblique par une bande couleur de lys, pâle, où se lit le mot *correio* en lettres oranges ; au bas le chiffre de la valeur : 200, dans un cercle noir ayant de chaque côté le mot *reis* en lettres couleur de lys, pâle. Les cartes lettres ont en outre, à gauche, les armes de la République et au verso une vue de l'hôtel de la monnaie, imprimée en noir, dans un cadre ayant au bas les mots : *Casa da Moeda*, en lettres noires.

L'intérieur des cartes-lettres est blanc.

Le Sous-Directeur intérimaire,
Francisco Genelicio.

Sous-Direction des Postes.
Capitale Fédérale, 6 mai 1898.

Nouvelle émission de cartes-lettres de 300 reis

Par ordre du Directeur général intérimaire et conformément à l'article 23 du règlement approuvé par décret n° 2230, du 10 février 1896, le public est informé que dans les 30 jours, à compter de cette date, il sera mis en circulation de nouvelles cartes-lettres de 300 reis.

Les nouvelles cartes lettres mesurent 14 centimètres de long sur 9 de large et sont de couleur paille. Elles ont au recto les inscriptions suivantes : *Republica dos E. U. do Brazil — Carta Bilhete — carte-lettre.* Dans l'angle droit se trouve un timbre de 300 reis avec l'effigie de la République, imprimée en bleu, au centre d'une ellipse de même nuance autour de laquelle se lisent les mots : *Estados Unidos do Brazil* en lettres couleur paille sur fond bleu. Un des angles supérieurs du timbre est coupé en sens oblique par une bande couleur paille où se lit le mot : *Correio* en lettres bleues ; au bas le chiffre de la valeur : 300, dans un cercle bleu ayant de chaque côté le mot : *reis* en lettres couleur paille. Les cartes ont en outre, à gauche, les armes de la République et au verso une vue de l'hôtel de la monnaie, imprimée en bleu, dans un cadre ayant au bas les mots : *Casa da Moeda* en lettres bleues.

L'intérieur des cartes-lettres est blanc.

Le Sous-Directeur intérimaire,
Francisco Genelicio.

Sous-Direction des Postes.
Capitale Fédérale, 6 mai 1898.

BUNDI

Le 1 anna sur papier blanc vergé a été regravé comme les autres valeurs :

1 anna, rouge.

CHINE

Voici le fac-simile des timbres en dollars, de la nouvelle série. Le type diffère légèrement des mêmes valeurs de la série précédente. Ont paru :

1 dollar, rouge et rose pâle
2 dollars, rouge et jaune
5 — vert et rose

ÉQUATEUR



L'*I. B. Z.* a reçu deux bandes nouvelles au type ci-contre, ayant le timbre imprimé à droite sur papier blanc épais bâtonné.

Dimensions : 145 × 235 millimètres.

2 centavos, jaune
3 — outremer

Le *Am. J. of Phil.* a vu les deux fiscaux suivants ayant servi à l'usage postal :

50 centavos, lilas
1 sucre, orange

Nous avons reçu le premier de ces timbres surchargé : *Correos 5 cent. oficial* au type reproduit n° 429, mais surcharge *noire :*

5 sur 50 c., lilas, surcharge noire

Nous trouvons dans le *Stamps* le décret suivant tendant à réhabiliter les timbres de l'Equateur :

ELROY ALFARO,
Président constitutionnel de la République,

En vue de la nécessité de donner au département de la Trésorerie une organisation qui protège l'intérêt du fisc contre certaines spéculations des détenteurs de vieux timbres.

Il est décrété :

1° Que le stock en main de tous les timbres imprimés et des adhésifs postaux et télégraphiques qui n'appartiennent pas à la dernière émission sera brûlé ;

2° Tous les coins, coins numérotants et de surcharge qui ont été employés pour rendre valides les émissions antérieures, seront détruites ;

3° L'incinération des timbres, aussi bien que la destruction des coins, aura lieu dans un endroit public et en présence du Secrétaire d'Etat, du Secrétaire assistant de ce département et du Chef de la Trésorerie, lesquels officiers certifieront cet acte par leur signature ;

4° Le 9 de ce mois sera fixé pour l'exécution du décret ci-dessus dont l'accomplissement est laissé au Secrétaire d'Etat.

Donné à Quito, capitale de la République, le 6 mai 1898.

ELROY ALFARO.

Pr le Secrétaire d'Etat, le ministre des Affaires étrangères,
RAFAEL GOMEZ DE LA TORRE.

Pourvu maintenant qu'on ne brûle pas, *par erreur* (?), des paquets de journaux, croyant tenir des paquets de timbres. C'est arrivé au Vénézuela. Il y a même des gens qui s'en sont bien trouvé.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le 10 cents est actuellement brun pâle :

10 cents, brun pâle

GIBRALTAR



Les timbres de fin 1886 viennent de reprendre faveur par suite de la dégringolade du change qui oblige le gouvernement anglais à remettre en vigueur les timbres en shillings et pence.

Les 1/2 et 1 penny et 2 1/2 pence se présentent comme autrefois sans changement aucun si ce n'est la nuance plus vive ; quant aux autres valeurs, la confusion ne sera pas possible vu l'impression de la valeur en une couleur différente. Tous ont le papier blanc au filagramme CA et couronne et la piqûre 14 :

1/2	penny,	vert vif	
1	—	carmin	
2	pence,	brun violet	et outremer
2 1/2	—	outremer vif	
4	—	orange	— vert de mer
6	—	violet	— carmin
1	shilling,	bistre	— —

Les enveloppes, bandes et cartes ont nécessairement subi le même changement :

Enveloppes :	2	pence, rouge, format F		
Bandes :	1/2	penny, vert foncé 325 × 300 m/m		
—	1	—	carmin	
Cartes postales :	1/2	—	vert sur chamois	
—	1/2 + 1/2	—	—	—
—	1	—	carmin	—
—	1 + 1	—	—	—

L'enveloppe a le timbre du côté de l'adresse.

A propos de cette émission, nous trouvons dans le *London Phil.* le document suivant :

Son Excellence le Gouverneur désire annoncer au public que les ordonnances du Conseil ont été approuvées par S. M. Elles rendent légales la monnaie anglaise sterling à Gibraltar sous les conditions de la loi monétaire de 1870.

On a l'intention de promulguer ces ordonnances le 1er du mois prochain et à partir de cette date l'ordonnance du Conseil de 1881, réglant la monnaie de Gibraltar, sera supprimée, mais les monnaies espagnoles y spécifiées continueront à être la monnaie légale pour tous les engagements pris avant la promulgation des nouvelles ordonnances du Conseil.

A partir du 1er octobre 1898, toutes les taxes postales seront payables en monnaie anglaise et les timbres, ayant les droits exprimés en monnaie espagnole, cesseront d'être valables en paiement de l'affranchissement à Gibraltar, mais ceux surchargés *Morocco Agencies* continueront à être valables dans les agences postales maintenues au Maroc par le Gouvernement de Gibraltar.

A partir du 1er jusqu'au 15 octobre prochain, ces 2 jours inclus, les timbres-poste neufs, ayant les droits exprimés en monnaie espagnole, seront rachetés à l'administration des postes à la valeur nominale, pourvu que les timbres ne soient pas salis ou autrement endommagés et qu'ils soient présentés en bandes de pas moins de 2 timbres.

Les nouveaux timbres-poste etc. avec taxes sterling seront en vente le 1er octobre 1898.

Par ordre :

Bureau du Secrétaire colonial, Office de Gibraltar, 14 sept. 1898.

H.-M. JACKSON, Secrétaire colonial.

GUATÉMALA

On ne s'est pas payé le luxe d'une nouvelle surcharge pour les timbres que nous signalions récemment. Les 1 et 6 centavos ont le chiffre

couché, comme les dernières surcharges ; le 10 les a droits. Nous avons donc :

1 c. sur	25 c.,	orange	surch.	noire
1 — —	50 —	vert	—	rouge
1 — —	75 —	carmin	—	noire
6 — —	10 —	rouge	—	
6 — —	20 —	vert	—	—
6 — —	100 —	marron	—	—
6 — —	150 —	bleu foncé	—	rouge
6 — —	200 —	orange	—	noire
10 — —	20 —	vert	—	rouge

GUYANE HOLLANDAISE



On aura trouvé que les timbres à l'effigie de Guillaume III ne s'écoulaient pas assez rapidement ou qu'il était temps d'oublier celui qui n'est plus. Pour y parvenir, on les a surchargés comme ci-contre, ce qui n'avantage pas S. M. Cette surcharge s'est faite sur les timbres suivants, dans les quantités que nous donnons :

10 c. sur	12 1/2 c.,	gris bleu,	surch. noire	(80,000)
10 —	15	— gris	—	(6,300)
10 —	20	— vert	—	(54,000)
10 —	25	— bleu pâle	—	(45,000)
10 —	30	— brun rouge	—	(69,000)

Lorsque ce petit stock sera épuisé, on emploiera les timbres à l'effigie de « Wilhelmintje ».

Voici le document que publie le *Ned. Ver. van Post*, du mois dernier :

Arrêté du 29 août 1898 portant les dispositions qui concernent la mise hors de circulation de quelques sortes de timbres poste, pourvus du portrait du roi Guillaume.

Au nom de la Reine !

Le Gouverneur de Surinam,

Considérant qu'en exécution de l'article 1er de l'ordonnance du 14 novembre 1891 (G. B. 1892, n° 35) réglant l'émission etc. de timbres-poste de la colonie de Surinam et portant des peines contre l'imitation, la falsification, etc. des timbres-poste de Surinam et autres, il est nécessaire d'établir ce qui suit :

Le Conseil d'administration entendu, a résolu :

ART. 1er. Par modification partielle à l'arrêté du 14 septembre 1892 (G. B. n° 44) les timbres-poste de 12 1/2, 15, 20, 25 et 30 cent, pourvus du portrait du roi Guillaume III sont mis hors de cours.

ART. 2. Les timbres-poste énumérés dans l'article précédent seront temporairement, tant que durera la provision actuelle, pourvus d'une surcharge à l'encre noire de 10 *cent*, pour la mise en usage de cette valeur et successivement à commencer par les timbres de 12 1/2 cent, émis selon les besoins.

ART. 3. Les timbres-poste déjà émis, comme il est renseigné à l'article 1, à condition qu'ils soient entiers et non salis, pourront être échangés pendant un mois après la date de cet arrêté pour des timbres-poste de la même valeur, dans les bureaux de poste de *Paramaribo* et de *Nieuw-Nickerie* et dans les stations du district.

ART. 4. Cet arrêté entre en vigueur à la date de sa publication.

Donné à Paramaribo le 22 août 1898.

TONCKENS.

Le Secrétaire du Gouvernement,
C.-F. SCHOCH.

Voici une autre pièce officielle que publie le même journal. Elle concerne une vente de timbres et de cartes :

VENTE DE TIMBRES

L'administrateur des finances en suite de sa publication du 20 mai dernier parue dans le *Gouvernements Advertentie Blad*, mettra publiquement en vente, par lot, le mercredi 14 décembre, à 10 heures du matin, en son bureau, environ les quantités suivantes mises hors de cours, cartes postales de Surinam, formules timbrées de mandats postaux qui peuvent être vus en son bureau tous les jours entre 8 et 2 heures :

1000	cartes	12 1/2 c.	portrait du roi			
100	—	12 1/2 —	—	—	surch. 7 1/2 c.	
300	—	15	—	—	—	
200	—	15	—	—	—	— 7 1/2 c.
1000	—	(vieux modèle sans timbre)				
100	—	(formules mandats postaux)				
1500	timbres-poste	2 1/2 c. chiffre				
150	—	50 c. portrait du roi, surch. 2 1/2				

Paramaribo, 18 août 1898.

L'Administrateur précité,
SCHIMMELPENNINCK, V. D. OIJE.

HONDURAS (Républ.)



Le *Am. J. of Phil.* a tenu parole. Il reproduit le type dont nous avons parlé le mois passé après lui et que voici.

Les valeurs connues sont les suivantes :

1 cent,	brun
2 cents,	rose-carmin
5 —	bleu pâle
6 —	brun violet
10 —	bleu

HONGRIE



Le filagramme des timbres vient d'être changé, écrit l'*I. B. J.* Il s'étend sur six timbres. Il a été rencontré sur toutes les valeurs de la dernière émission.

INDES ANGLAISES

Le *Ph. J. of India* dit, qu'à partir du 1er octobre, le système privilégié de journaux sera aboli dans les Indes. Ce système avait pour but de permettre aux journaux, ne pesant pas plus de trois tolas, d'être mis à la poste pour un pice ou un quart d'anna chacun, affranchissement payable en espèces. Des abus étant survenus, les journaux ne pesant pas plus de 4 tolas (environ 2 ozs) paieront, à dater du 1er octobre, 1/4 anna en timbres-poste lorsque les journaux seront remis au bureau du directeur des postes.



Le timbre de cette valeur n'existant pas, on a surchargé le 1/2 anna, vert, de la nouvelle valeur, en attendant celui commandé en Angleterre qui appartiendra au type du 9 pies et qui ne parviendra aux Indes que dans six mois :

1/4 anna sur 1 2 anna, vert, surch. noire

INDE PORTUGAISE

Cette colonie n'avait pas été oubliée, au contraire. Elle a eu un type spécial, comme le prouve le spécimen ci-contre, qui diffère des types des autres colonies, en ce qu'il a dans les angles supérieurs une tête d'éléphant. La valeur est exprimée au milieu de la partie inférieure.



Il existe :

1 1/2 reis,	orange	et	noir	
4 1/2	—	vert jaune	—	
6	—	chocolat	—	
9	—	mauve	—	
1 tanga,		vert bleu	—	
2	—	bleu	—	
4	—	—	—	sur azur
8	—	violet rouge	—	sur rose

JOHORE

Nous avons reçu au type actuel :

2 dollars,	violet	et	carmin
3	—	—	— outremer
4	—	—	— brun
5	—	—	— jaune d'or

MAROC

M. Forbin nous fait remarquer que le dernier timbre de la 6e rangée horizontale des 5, 20, 25 et 40 centimos ont *Agencies* avec un V retourné et marquant par conséquent AGENCIES. Les 10 centimos n'ont pas cette faute. Nous n'avons rien pu contrôler aux 50 cent. 1 et 2 pesetas :

5 centavos,	vert,		surch. noire
20	—	réséda	—
25	—	outremer	—
40	—	brun orange	—

NATAL

Un correspondant du *M. J.* lui signale le timbre-poste, 6 pence violet, cc et couronne, piqué 12 1/2 surchargé en noir : *Telegraph*, sans pouvoir dire si le timbre est récent ou d'ancienne émission :

6 pence, violet, surch. noire

NEGRI SEMBILAN

Deux nouvelles valeurs viennent de paraître au type tigre :

2 cents, lilas et brun foncé
8 — — et outremer

NICARAGUA

Les timbres officiels de 1897 n'étaient pas oubliés. Le *Ph. J. of G. B.* a vu la série entière avec surcharge rouge et le millésime 1896 :

1, 2, 5, 10, 20, 50 centavos, rouge surch. rouge
1, 2, 5 pesos, — — —

ORANGE

Carte 1/2 penny avec timbre imprimé à droite; la formule est de même couleur que le timbre.

Type de la carte 1884 :

1/2 penny, rose sur blanc



PARAGUAY

Voici la reproduction du type signalé le mois passé.

PÉROU

Le 1 centavo passe du bleu au vert-pré, depuis fin septembre :

1 centavo, vert-pré

PERSE

Les nouvelles cartes dont nous reproduisions le type, n° 426, sont au nombre de quatre :

2 (chahi)	brun	sur	crème	
2 + 2	—	—	vert pâle	
5	—	rose	—	crème
5 + 5	—	—	—	rose pâle

L'intérieur des cartes étant en couleur, dit le *M. J.*, celles à 2+2 chahi ont donc le verso vert et celles à 5+5 rose. Cette valeur 5 chahi a en plus, sur la formule : *Union postale universelle.*

PORTO RICO





Admirons les derniers timbres émis. *Provisoires 1898 et 1899* ou *habilités pour 1898 et 1899* annoncent les surcharges et Porto-Rico est sous la griffe américaine !

1er *type* .	2	mil.,	rose,	surch	noire	(1899)
—	8	c. de p.	brun	—	—	(1891)
—	10	—	rose	—	—	(1890)
—	10	-	rose violet		—	(1891)
—	20	—	orange	—	—	(1890)
2e *type*	1/2	mil.,	violet surch. carmin			(1896)
	1	—	brun pâle	-		
—	2		vert		—	
-	4	-	vert bleu			
—	1	c. de p.,	carmin		—	
—	2		brun rouge	-	-	
	3		bleu	--		
—	1	-	brun	-	—	
	5	-	vert			(1891)
	5		outremer			(1896)
	6	—	mauve	—		
—	8	—	rose	violette	—	
	20		gris vert	- carmin		
	40	-	saumon	-		
-	80		noir	—	—	-



Le 5 milesimas, type actuel, a été surchargé : *Habilitado 4 cts* sur deux lignes :

4 cts sur 5 mils brun rouge surch. violette

QUEENSLAND

La carte à 1 penny avec illustration est du type reproduit le mois passé, sauf les inscriptions de la formule qui sont : *Post Card Queensland, Australia — The address only to be written on this side :*

1 penny, chocolat sur chamois

RUSSIE

Bielozersk (*Norgorod*). — Cette administration a juré de nous faire voir son timbre de toutes les couleurs. Voici le dernier changement :

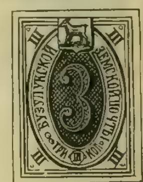
2 kopecks, carmin violacé piqué 13 1/2
2 — — non —



Borovitchi (*Norgorod*). — Nouveau type à coins coupés et cintrés. Il porte les armoiries au centre dans un fer à cheval contenant l'inscription habituelle.

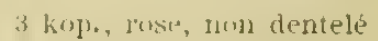
Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

3 kop, brun-rouge



Bouzoulouk (*Samara*). — Type refait, montrant un ovale à deux traits au lieu de trois, un chiffre plus large, deux dessins devant la valeur de l'ovale, etc. etc.

3 kop., rose, non dentelé



Charkoff (*Charkoff*). — Le timbre de 1896 a reçu une modification dans les chiffres et lettres des angles. Aujourd'hui les chiffres ont la tête droite et le *k* plus grand :

5 kop., bleu terne et or, piqué 11 1/2

Elizavetgrad (*Cherson*). — Cette poste rurale sera supprimée le 31 décembre prochain et par conséquent ses timbres aussi.



Glasoff (*Viatka.*) — Cette poste n'avait eu jusqu'ici que des timbres oblongs avec chiffre; la voilà qu'elle change son type pour en adopter un aux armoiries : au-dessus, une inscription sur deux lignes : *Glazovskoy. zemskoy, oupravy* (de l'administration rurale de Glasoff : en bas, *drié 2 kop* (deux 2 kopecks), puis, *postov (aia) marka* (timbre-poste).

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu

Jeletz (*Orel*). — Le timbre de 1893 paru en carmin, puis en violet, en 1895, est actuellement bleu :

5 kopecks, bleu

Kadnikoff (*Wologda*).—Le timbre aux armoiries, 1 k., a sa couleur modifiée : le 3 kopecks a son type refait. Dans les armoiries, le sceau est plus petit, la croix au bas de l'ovale est moins grande et l'inscription de la valeur TPN

kon moins cintrée. Il y a d'autres différences : nous indiquons les principales :

1 kop., vert jaune pâle, rouge et bleu
Type refait : 3 — vert et rouge

Kolomna (*Moscou*). — Le timbre octogone à 1 kop. est actuellement imprimé en brun orange sur papier blanc mat, piqué 11 1/2 :

1 kop., brun orange

Kouznetzk (*Saratoff*). — Nouvelle émission d'un 3 kop. aux armoiries, connues par le 5 kop. de 1891, dont il a emprunté le type. N'en diffère que par des détails de copie.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

3 kop., brun, vert et orange

Krasnoonfimsk (*Perm*). — Après un emploi qui a duré cinq longues années, cette administration a dû se décider à refaire son type ; mais heureuse de ce qu'elle possédait, elle n'a fait apporter que de petits changements. Au lieu d'occuper comme autrefois les angles, les chiffres de la valeur en ont été plus espacés et la dimension du timbre portée à 19×23 millimètres au lieu de 18×22; les ornements ont été quelque peu modifiés, de même le fond.



Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

2 kopecks, rouge

Laïcheff (*Kazan*). — Le timbre de 1897 reproduit n° 413 et représentant un chiffre sur manteau impérial a, par suite d'usure, vu son fond modifié. Au lieu d'être moucheté, il n'y a plus que quelques petits points de couleur disséminés :

1 kop., orange, piqué 11 1/2
5 — vermillon —

Ochansk (*Perm*). — Du type reproduit n° 397, avec chiffre dans les angles, il nous vient un 5 kopecks :

5 kopecks, orange, centre vert

Pereiaslaw (*Poltava*). — Le type de 1884 a été refait. Les lettres sont plus grandes sauf celles de la valeur qui sont plus petites. Chiffres légèrement différents :

5 kopecks, mauve sur blanc, piqué 11 1/2

Schatsk (*Tamboff*).—Les timbres de 1895, au lieu d'avoir le papier vert bleu, l'ont vert jaune, toujours 4 variétés :

3 kopecks, vert jaune

Viatka (*Viatka*). — Nouvelle poste ayant émis modestement le timbre ci-contre en forme de losange. Au centre, les armoiries ; chiffres aux quatre côtés, dans un petit cercle; inscription : *Potchta Viatskaho Ouyezdnaho Ziemstwa* (Poste de l'arrondissement rural de Viatka). Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :



2 kop., violet brun

Zadonsk (*Woronéje*). — Cette capricieuse poste rurale vient de changer son type de timbres. Réduisant les armoiries, elle fait dominer le chiffre de la valeur placé à la partie supérieure, dans un écu ; au-dessous, une inscription qui se lit : *Zadonskaya Ziemskaya potchta*, ce dernier mot, sous les armoiries, (Poste rurale de Zadonsk); dans les angles, un chiffre.



Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, jaune rouge
5 — bleu pâle

Zienkow (*Poltava*).— On a repris le type 1892 dans des proportions moins grandes. Au centre, la valeur en chiffres ; autour, une inscription qui se lit : *Marka* en haut : *Zienkowsk (skaho)* à droite ; *Siels (koy)* en bas ; *Potchty* à gauche ou Poste rurale de Zienkow.



Composé en typographie (3 variétés horizontales) et imprimé sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, bronze

SALVADOR

Le *M. J.* a reçu la série de 1896 surchargée : *Franqueo Oficial*, dans un ovale en surcharge noire. Après tout, si le brave Seebeck arrive à droguer facilement les amateurs, il aurait tort de se gêner. La série est comme suit :

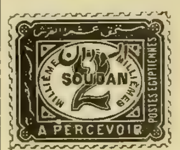
1 centavo, bleu, surch. noire
2 centavos, brun, —
3 — vert foncé, —

5 centavos	olive,	surch. noire	
10	—	jaune,	—
12	—	bleu foncé,	—
15	—	mauve,	—
20	—	laque	—
24	—	vermillon,	—
30	—	orange,	—
50	—	brun foncé	—
1 peso,		laque rose,	—

SERBIE

Semblable au timbre de 1 para sur papier blanc, sans fils de soie, il aurait paru, au dire de l'*I. B. J.* :

13 septembre 1898 :	5 para,	vert	(timbre-poste)
20 juillet — :	10 —	rose	—
— :	20 —	brun rouge	(timbre-taxe.



SOUDAN

Voici le dessin des *timbres-taxe* annoncés ici antérieurement.

TERRE-NEUVE

MM. Whitfield King et Cie nous écrivent pour rectifier une erreur que nous aurions commise, comme bien d'autres, le mois dernier, en attribuant le portrait du 3 cents à la duchesse d'York, tandis qu'il représenterait le portrait de la princesse de Galles.

Franchement, nous ne nous en serions jamais douté. Ce n'est pas là le portrait d'une femme de 54 ans. En tous cas, nous maintenons notre appréciation que les portraits de princesse de Galles ou duchesse d'York n'ont aucune raison d'être sur les timbres-poste, encore moins celui de ce jeune moutard qui, en fait d'exploits, n'a à son actif que les nombreux draps qu'il a salis.

UGANDA

C'en est fait des étiquettes remplissant le rôle de timbres. Elles viennent d'être remplacées par des types qui nous donnent le portrait de la reine Victoria en costume de veuve couronnée.



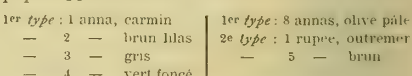
Les timbres en *annas* sont d'un type et ceux en *rupees* d'un autre.

Le 1er a le portrait dans un petit écu, avec banderole au-dessus, portant : *Uganda Protectorate*, et au-dessous : *Postage Revenue*; plus bas, la valeur.

Le 2e type est de plus grande dimension ; le portrait est dans un écusson ovale avec la même inscription au-dessus, que le 1er type ; *Postage* est à gauche ; *Revenue* à droite ; en bas, la valeur et de chaque côté un lion.

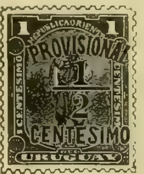


Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, pour les timbres en annas et CC et couronne pour les rupees, piqués 14 :



1er *type* : 1 anna,	carmin		1er *type* : 8 annas,	olive pâle	
— 2 —	brun lilas		2e *type* : 1 rupee,	outremer	
— 3 —	gris		— 5 —	brun	
— 4 —	vert foncé				

URUGUAY



Nous reproduisons le dernier venu, 1/2 centesimo sur 1 centesimo bistre avec la surcharge bleue qui nous parvient en quatre nuances distingues : bistre pâle, bistre brun, bistre jaune, bistre jaune vif.

Nous n'avons pas encore publié le décret qui a décidé cette émission. Le voici :

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Montevideo, 23 juillet 1898.

L'impression des timbres poste de 1/2 centesimo destinés à l'affranchissement des imprimés ayant eu lieu avec autorisation du Gouvernement supérieur, d'accord avec l'article premier de la loi du 9 du mois présent, la Direction générale a résolu :

ARTICLE PREMIER. — A partir du 25 du mois courant, les bureaux de postes du département de la capitale effectueront l'affranchissement des imprimés à destination de l'intérieur, en appliquant pour chaque envoi le tarif de 1/2 centesimo par chaque cent grammes ou fraction.

Les bureaux de l'intérieur effectueront l'affranchissement de la même manière, dès qu'ils auront en leur pouvoir les timbres respectifs.

ART. 2. — Conformément à l'article précédent, il sera mis en circulation, à la date indiquée, une émission de timbres-poste avec l'inscription *Provisional 1/2 centesimo* imprimée en encre noire sur ceux de 1 centesimo bleu, correspondant à l'émission du 15 mai 1894.

ART. 3. — La comptabilité de cette direction générale pourvoira de nouveaux timbres, avec la promptitude nécessitée par la situation, tous les bureaux de la section en la proportion qu'il estime convenable.

ART. 4. — Qu'il en soit donné connaissance à ceux que la chose concerne ; que la présente soit insérée dans le livre respectif et publiée.

SATURNINO A. CAMP.

Réimpression des timbres de la Providence

La planche de ces timbres ayant été acquise,



il y a cinq ans environ par un de nos confrères d'Amérique, celui-ci vient de se décider à en faire une réimpression.

On sait qu'il y a 12 timbres à la feuille, dont un, le 3e, est de 10 cents, tandis que les autres sont de 5 cents, tous de type différent, montrant autant de variétés qu'il y a de timbres à la feuille. Le graveur était même disposé à faire quatre timbres de plus, un sur chaque rangée horizontale, mais il s'est ravisé après avoir tracé les premiers contours des cadres.

La réimpression est assez réussie, c'est-à-dire qu'elle rappelle fort bien les timbres authentiques. Pour éviter toute confusion, il a été imprimé au verso, une lettre ornée, en brun jaune, sur chacun des timbres et dans l'ordre ci-après :

B O G
E R T
D U R
B I N

C'est là une mesure fort bonne qui devrait se généraliser. Elle empêche toute surprise désagréable.

Les timbres-taxe du Chili

La Société philatélique de Santiago (Chili) a publié un article fort intéressant et des plus complet sur les timbres-taxe du Chili. Nous empruntons les parties les plus saillantes de cet article.

Le Directeur général des Postes, Don Juan Miguel Riesco, proposa au gouvernement, dans un rapport qu'il transmit au Ministère de de l'Intérieur, en 1870, l'introduction du timbre-taxe. Il dit à ce sujet : « Au Chili, l'adoption de cette réforme sera d'un avantage inestimable parce que le commerce et le public auront toutes les garanties désirables de bon service, tandis que maintenant on doute toujours de la légalité de l'amende, parce qu'elle ne porte pas un timbre spécial qui lui imprime le véritable caractère que doit avoir cet impôt pour l'infraction à la loi. »

Malheureusement, le gouvernement ne s'occupa pas de cette question et les choses allèrent comme avant.

Ce fut l'administrateur principal des postes de Valparaiso, M. Ossa Borne, qui rompit avec la routine établie. Il fit approuver dans le bureau soumis à ses soins le système employé par d'autres pays, et ce qu'il fit établir produisit de splendides résultats.

Le 12 octobre 1894, le bureau des postes de Valparaiso commença à faire son service de taxes en appliquant aux enveloppes de la correspondance mal affranchie, ou insuffisamment, des timbres *sui generis* de fabrication primitive et économique. Elles consistaient en petits cadres de papier jaune, perforés et gommés d'avance sur lesquels on appliquait les timbres qui, jusqu'alors, avaient servi à exprimer les taxes.

Voici quelques renseignements sur ces timbres qui se distinguent entre les collectionneurs chiliens par la dénomination de « provisoires de taxe ».

L'impression ou, si l'on veut, leur application se fit en deux occasions : la première commença à circuler le 12 octobre 1894 et la seconde en décembre de la même année. Il est facile de reconnaître à laquelle de ces deux impressions correspond le timbre qu'on possède, par son application sur le papier. Appartiennent à la première, tous les timbres qui se présentent





avec le papier plus haut que large, tandis que c'est le contraire pour la seconde impression.

Les deux impressions ont le papier jaune satiné et la piqûre 13 1/2, fourni tout gommé par la lithographie Gillet, de Valparaiso. La couleur du papier n'est pas uniforme, il y a des timbres en jaune paille et en jaune très vif.

Les feuilles n'étaient pas généralement perforées en aucune des quatre lignes extérieures: en ces cas, les quatre timbres des angles, deux de 2 centavos, un de 30 centavos et un autre de 40 centavos, n'avaient pas de perforation, sauf celle des deux côtés et 24 timbres : 6 de 2 cents,

2 de 4, 1 de 6, 1 de 8, 3 de 10, 3 de 16, 2 de 20, 3 de 30 et 3 de 40 centavos, manquaient de perforation en un de leurs bords : les 36 timbres restants, placés au centre, possédaient seuls leur perforation complète. Les feuilles de la première impression contiennent 64 timbres répartis de la manière suivante :

2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	16	16	16	16
16	16	16	16	16	16	16	16
20	20	20	20	20	20	20	20
30	30	30	30	40	40	40	40

Les timbres de la seconde impression étaient imprimés par bandes de dix timbres d'une seule valeur, comme suit :

2	2
2	2
2	2
2	2
2	2

10	10
10	10
10	10
10	10
10	10

Il fut fait aussi des feuilles complètes de chaque valeur.

Le total des timbres, provenant des deux impressions, fut plus ou moins de 20,000, mais il n'est pas possible de déterminer la quantité de chacune des valeurs, la quantité restante ayant été détruite sans compter, le 31 décembre 1894, pour commencer, le jour suivant, avec les timbres définitifs.

Les avantages du système de *timbres-taxe* ayant été reconnus dès les premiers jours, le bureau de Valparaiso chargea le photographe Félix Leblanc, agent de la lithographie Gillet, qui offrait des garanties de sécurité, d'exécuter de nouveaux modèles. En novembre 1894, il présenta un projet qui fut approuvé par l'Administration des postes.

Le travail d'exécution en fut confié à la lithographie de M. Gillet et fut terminé dans les premiers jours de décembre 1894.



Représente le buste de Colomb dans un cadre placé dans l'angle gauche supérieur; au-dessous, dans l'angle droit, le chiffre indiquant la valeur en blanc; sur une bande qui traverse le timbre diagonalement, la valeur est répétée aux extrémités et les mots « *Multada* et *centavo* ou *centavos* ou *peso*; le fond est couvert de lignes horizontales. Cadre de fond avec inscription en blanc : *Correos — de — Chile — porte — Valparaiso*. Une étoile à chaque extrémité du cadre; perforation 11.

Les timbres sont imprimés uniformément en rouge sur papier jaune.

Les feuilles se composaient de 5 timbres comprenant 12 valeurs : 1 centavo, 2, 4, 6, 8, 10, 20, 40, 50, 60, 80 centavos et 1 peso, réparties comme suit :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	40	40	40	40	40
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
50	50	50	60	60	60	80	80	1 p.	1 p.

La perforation a été faite rangée par rangée, tant dans le sens vertical qu'horizontal. Il a

donc fallu recommencer 22 fois le travail pour perforer une feuille !

L'émission fut de 2,000 feuilles et a donné par conséquent :

1	centavo,	30,000	exemplaires
2	centavos,	20,000	—
4		20 000	—
6	—	20,000	
8	—	20 000	
10	—	40 000	
20	—	20,000	—
40	—	10,000	
50		6 000	—
60	—	6 000	—
80	—	4,000	—
1	peso,	4,000	
	Total	200,000	exemplaires

Cette première impression fut suffisante pour la consommation des années 1895 et 1896

(*A continuer*). M. DE LARA.

Timbres des Pays-Bas

(*Suite, voir n° 430*)

Par rescrit du cabinet de S. M., du 26 juin 1851, n° 53, le roi accepte la proposition du Ministre des Finances concernant les dispositions de l'impression des timbres-poste. La Monnaie d'Utrecht passe un traité avec le Gouvernement, résiliable d'année en année, par lequel ce dernier s'engage à lui fournir les coins, planches, presses, etc., en un mot tout le matériel nécessaire au tirage des timbres, provisoirement confié à la surveillance du Collège de la Monnaie.

S'inspirant de ce qui s'était fait en Belgique, le Gouvernement s'adresse à Bruxelles, à M. Jacques Wiener, le graveur qui venait précisément de livrer les coins des premiers timbres et, conformément à la commande qu'il lui fait, il en reçoit le type et les planches nécessaires à l'impression qui sont livrés sans plus de retard, à la Monnaie d'Utrecht, laquelle procède immédiatement au tirage, dans un des locaux de cet établissement, ce qui permet enfin de livrer les timbres à la circulation le 1er janvier 1852, comme il est annoncé par le décret du 12 novembre 1851 qu'on a déjà lu n° 428.

Diverses classes de timbres ayant été émises depuis, nous diviserons notre travail en 6 parties, savoir :

a. TIMBRES-POSTE ;
b. TIMBRES-TAXE ;
c. TIMBRES-TÉLÉGRAPHE ;
d. ENVELOPPES ;
e. CARTES POSTALES ;
f. CARTES-LETTRES.

C'est à dessein que nous ne nous occuperons pas ici des *Postbewijs* qui ne sont que des bons de poste : donc ils n'affranchissent rien, ne taxent rien, servent uniquement de contrôle aux versements qui ont été effectués dans un but qui n'a rien d'affranchissement postal ou taxe fiscale.

A. — TIMBRES-POSTE

Emission du 1er janvier 1852

(*Tirage d'Utrecht*)



Effigie de profil à droite du roi Guillaume III dans un ovale dont le fond est couvert de lignes horizontales ; cadre rectangulaire contenant en haut, à gauche : *Post ;* à droite : *Zegel ;* en bas, à gauche, un chiffre ; à droite, la lettre : *C*.



Gravés en taille-douce par Jacques Wiener, de Bruxelles, et imprimés en couleur sur papier blanc, montrant en filagramme un cor de poste suspendu par un cordon.

Papier blanc épais, quelquefois d'épaisseur moyenne, gomme jaunâtre :

5 cent, indigo
10 — rouge foncé, rouge
15 — jaune orangé, foncé

La gomme est d'un blanc jaunâtre :

5 cent, bleu foncé, bleu, bleu pâle
10 — rouge foncé, rouge, rouge pâle, rose
15 — jaune orange foncé et pâle

La gomme est brune et communique cette teinte au papier

5 cent, bleu. bleu pâle
10 — rouge

La couleur de l'impression du 5 cent s'étend presque toujours sur le papier, plus rarement au 10 cent.

Les feuilles étaient composées de quatre groupes de vingt-cinq timbres disposés sur cinq rangées et réunis par un cadre en filagramme composé de quatre lignes parallèles et l'inscription : *Post Zegels* (sic) aux quatre côtés, comme ci-bas :

POST ZEGELS

Une circulaire ministérielle, en date du 15 juin 1852, n° 70, recommande d'oblitérer

fortement les timbres bleus à cause de leur teinte foncée, sur laquelle l'oblitération ne porte pas; elle annonce par la même occasion que cette couleur sera rendue plus claire au prochain tirage. Ce n'est donc pas par caprice de l'imprimeur, mais bien par décision ministérielle qu'il y a des teintes plus claires.

Particularités. — La lettre *C* est différente pour les trois timbres. Peut-être n'a-t-elle pas été gravée sur le coin.

MM. J.-E. Bohlmeijer et J.-A. Wreesman assurent que les timbres ont des inscriptions comme marques secrètes : *Post 1852 segel* placé au-dessus du chiffre ; *1851 HHA 10 cent* au-dessous du *C*.

Ces marques secrètes doivent l'être énormément, car il nous a été impossible de les découvrir. Nous voyons bien des lignes ou traits qu'on peut prendre au besoin pour un D ou un chiffre 6, dans le sens de la hauteur du timbre, et avec énormément de bonne volonté, sous le C, les lettres : HAA — PAN, mais c'est bien le hasard qui a formé tout cela.

Falsification. — M. J.-P. Schoonhoven a soumis, en février 1898, à la Société Philatélique d'Amsterdam, un timbre de 10 cent fortement vergé *dans le sens oblique!* M. J.-E. Bohlmeijer, à qui l'exemplaire a été soumis, dit qu'après avoir obtenu l'autorisation du détenteur d'enlever la doublure, il a pu constater que la vergeure se voyait distinctement au verso et qu'elle présentait de larges creux. Il n'en a pas fallu davantage pour déclarer le spécimen authentique.

Nous avons tenu à voir cette rareté pour donner ici notre avis et, grâce à l'obligeante intervention de M. de Kinschot, nous l'avons reçue en communication. La vergeure consiste en... lignes *jaune brun* imprimées diagonalement et faisant voir effectivement des creux au verso, mais ce sont là effets de l'impression des lignes diagonales du recto. On comprendrait au besoin ces lignes de couleur *avant* l'impression du timbre mais après, elles ne peuvent offrir aucun supplément de garantie, et n'ont par conséquent aucune raison d'être. Ces lignes, du reste, sont interrompues et ne se voient nullement sur la marge inférieure de l'exemplaire qui nous a été montré. Elles ont donc été imprimées sur un seul timbre, ce qui est la condamnation de cette rareté.

Par arrêté royal du 28 janvier 1853, il est nommé un inspecteur chargé du contrôle de la fabrication des timbres, abandonnée entièrement jusqu'ici à la Monnaie même. Les locaux, pour leur impression étant devenus insuffisants, on en approprie d'autres, à côté de la Monnaie, et c'est là qu'à partir de 1860 les timbres ont été imprimés.

L'arrêté royal du 10 octobre 1879, qu'on lira plus loin, met ces timbres hors d'emploi, à partir du 1er novembre suivant.

Tirage de fantaisie. — M. Joh.-A. Moesman, imprimeur à Utrecht, ayant eu l'occasion d'avoir la planche du 10 cent, en profita pour faire, en 1893, quelques tirages en diverses couleurs, savoir : bleu pâle, brun pâle, canari, rouge et vert pâle. L'exécution en est très médiocre, le tirage ayant eu lieu sur une planche en grande partie usée. L'impression sur carton rend toute confusion impossible avec les timbres vrais. N'ont, du reste, aucun intérêt n'étant ni réimpression ni essai. Toutefois MM. Schreuders et Cie, de La Haye, ayant acquis la majeure partie de ce tirage, le détruisirent et n'en conservèrent qu'une série pour leur collection et ce, à titre de souvenir.

Après un usage de douze années on décide de remplacer le timbre par un type dont l'exécution est confiée à un graveur du pays ; par la même occasion, le Gouvernement fait l'acquisition d'une machine destinée à piquer les timbres et décide que l'impression aurait lieu par feuilles de 200 timbres divisés en deux parties égales placées l'une à côté de l'autre.

On n'a pas jugé convenable de publier de décret ; mais nous avons une circulaire ministérielle qui parle de cette émission. Elle est datée du 13 mai 1864, alors que les bureaux de poste avaient déjà commencé à distribuer les nouveaux timbres au public.

Voici cette circulaire :

La Haye, 13 mai 1864.

LE MINISTRE

A jugé convenable et prescrit :

ARTICLE PREMIER. — Les fonctionnaires sont avertis qu'un nouveau modèle de timbres-poste est préparé afin d'être introduit au fur et à mesure que la provision encore actuellement en usage des vieux timbres sera épuisée. Les nouveaux timbres sont de même que les précédents de cinq, dix et quinze cents. Ils portent le portrait du Roi, qui, d'ailleurs, est pris d'après une nouvelle gravure, et l'inscription : *Postzegels* (sic) à côté de l'indication de la valeur

Le papier sur lequel ils sont imprimés n'est plus pourvu d'aucun filagramme ; à l'avenir chaque feuille contiendra 200 timbres au lieu de 100, comme autrefois.

Outre les modifications ci-dessus, il y a sur les feuilles

dans la longueur et dans la largeur, autant de bordures perforées qu'il est nécessaire pour que chaque timbre puisse être facilement séparé avec la main et sans le secours d'aucun instrument contondant.

Dans le courant du mois, pour satisfaire à la demande ordinaire, les timbres de 10 cents, du nouveau modèle, seront fournis à tous les bureaux, bien que déjà, au début de ce mois, certains de ces timbres ont déjà été émis sans que préalablement il en ait été donné due connaissance aux fonctionnaires, en suite d'une erreur.

Comme la provision actuelle des anciens timbres de 5 cents pour le plus prochain envoi n'a pas été suffisante, *quelqu s bureaux* recevront à cette occasion les nouveaux timbres de cette valeur. Les nouveaux timbres de 15 cents seront vraisemblablement mis en cours vers le mois d'octobre.

Les directeurs ne vendront pas de nouveaux timbres avant d'avoir épuisé ceux de l'ancien modèle qu'ils ont dans leur bureau.

Le *Timbre-Poste* a annoncé jadis l'apparition de ces timbres au fur et à mesure qu'ils ont été mis en usage. On trouvera leurs dates d'émission plus loin. Quoique l'avis soit du 13 mai, nous avions reçu de ces timbres le 12; il semblerait même, d'après le dire du ministre, que la distribution avait commencée plus tôt.

(*A continuer*).

Section philatélique de Dresde (Bruxelles)

(*Election d'un Président*)

MM. les membres de la Section philatélique de Dresde (Bruxelles) étaient réunis le 7 octobre dernier à l'effet d'élire un président en remplacement du très regretté M. L. Kuhnen.

Des démarches avaient été faites auprès de nous pour nous voir accepter la succession du défunt. Nous y avions consenti.

La VEILLE de l'élection, les sociétaires recevaient d'un des leurs une lettre-circulaire combattant agressivement le choix qui avait été fait. « Ce monsieur » faisait valoir pour principale raison des propos que, selon lui, nous aurions tenus certain soir, il y a deux ou trois ans, au café des *Trois-Suisses*, entre onze heures et minuit, à la quatrième table à droite en entrant, sous un bec de gaz presque éteint, en présence de deux demis et à proximité d'un garçon qui ronflait les poings fermés et qui pourrait, au besoin, attester qu'il n'a rien entendu, la confidence ayant été faite mystérieusement à voix basse.

La gravité du cas émut *presque* tous les membres, aussi ne se firent-ils pas faute d'assister à l'élection. Nous étions exceptionnellement au nombre de 16.

La lettre du membre influent ayant été prise en considération a donné le résultat suivant :

Nombre de votants : 16. Bulletin blanc : 1.
J.-B. Moens, 15 voix.

Faut-il dire que le membre opposant « jamais fâché, toujours content » n'a pas voté, n'a pas paru ?

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(*Suite, voir n° 429*)

La Grèce, comme moyen de réclame de la restauration de ses jeux olympiques, pour lesquels un richissime Hellène, M. Averof, fit don de 500,000 francs, le même qui, plus tard, versa trente millions pour soutenir la guerre, n'a trouvé rien de mieux que de faire paraître une



série de douze timbres, le 6 avril 1896. L'emploi devait cesser en octobre, puis en mars 1897; enfin, les événements en Crète ont amené une nouvelle remise jusqu'en mars 1898, pour décider ensuite que ces timbres seraient vendus jusqu'à épuisement. C'est plus régulier.

Les dessins de plusieurs de ces timbres (trop de discoboles d'après l'antique) ont effarouché l'austère ministre des postes de Belgique. Pour dissimuler ce qu'ils avaient de choquant, selon lui, il paraît qu'il avait songé à ses souches, mais il dût renoncer à ce projet à cause des inscriptions qui s'y trouvent...

Comme tant d'autres, ces timbres ont fait le sujet de nombreuses spéculations, principalement de la part des employés des postes de Grèce, nous a-t-on assuré. Un employé supérieur déroba, à cette intention, pour 20,000 drachmes de 40 et 60 lepta et 1 drachme et fut arrêté de ce chef. Certaines valeurs ayant été accaparées, on en fit monter les prix d'une façon ridicule. Le gouvernement y mit bon ordre en ordonnant de nouveaux tirages.

Au début de l'émission, un Français, *dit-on* (d'habitude ce sont des Anglais ou des Américains), avait proposé d'acheter pour 100,000 drachmes avec une réduction de 10 p. c. Le gouvernement refusa, bien à tort, selon nous, *si* pareille proposition a jamais été faite.

Il a été décidé que les jeux olympiques auraient lieu tous les deux ans. Est-ce à dire

que les timbres seront renouvelés chaque fois ? Ce serait un moyen comme un autre de se refaire les finances : le tout est de savoir si les collectionneurs seraient décidés de payer les frais de la triste mésaventure de 1897.

Argentine (République). — Le décret du 22 mai 1896 parle de la nécessité d'émettre des enveloppes, des bandes et des cartes postales « pour commémorer le 86e anniversaire de l'émancipation politique du pays ». (Voir *Timbre-Poste*, n° 408). Cette annonce n'est qu'une gaffe officielle, cette émission étant décidée depuis longtemps, sans qu'il fût question pour cela de commémorer quoi que ce soit.



Après trois mois de recueillement, le **Vénézuéla** reprend l'idée des timbres commémoratifs et il nous fournit une série en l'honneur du général F. Miranda. Si tous les généraux de parade doivent y passer, nous aurons encore souvent à revenir sur ce sujet. Cette fois il n'y a *que* cinq timbres dont on a imprimé les quantités suivantes :



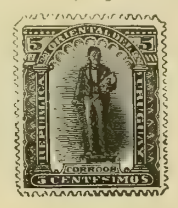
5 centimos,	750,000	exemplaires
10 —	750,000	
25 -	1,500,000	
50 —	500,000	
1 Bolivar	700,000	

Ont vu le jour le 3 juillet 1896, pour disparaître quatre mois après.

On dit qu'il y a eu aussi deux cartes : 10 et 10 + 10 centimos à ce type.

En inaugurant le 18 juillet 1896 le monument élevé à Joaquin Suarez, le gouvernement de l'**Uruguay** se crut obligé de faire paraître trois timbres (1, 5, 10 centesimos) représentant





cette célébrité inconnue, de différentes façons. L'usage dura jusqu'au 25 août 1896.

On n'imprima ni plus ni moins que 3,000,000 de ces timbres: 900,000 furent vendus, le reste surchargé en 1897 comme timbres provisoires.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE

—

ARGENTINE (Républ.)





BUENOS-AYRES (*Province de*). — Nous reproduisons, d'après la *Revista de la Soc. Filat. Argentina*, les types de la série *Guia* de 1898 et nous en faisons connaître les valeurs d'après le même confrère. Ces timbres ont en plus un talon de même type portant, au lieu de *Guia*, le mot *Talonario*.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

5 centavos,	brun	et vert foncé
10 —	rouge	— outremer
20	violet	— bistre
30 —	gris	— rose
40	chocolat	— bleu foncé
50	bleu	— vermillon
1 peso,	ardoise,	— rouge
2 pesos,	brun pale	— vert foncé
4 —	gris perle	— solferino
5 —	rouge	— outremer
6	violet	bistre
10 —	vert	chocolat
20 —	rouge	— bleu foncé
32 —	bleu	- vermillon
40 -	groseille	vert pale
50 —	plomb	— chocolat
60 —	vert pâle	— violet pâle
70 —	rose	— vert foncé
80 —	ardoise	— orange
90 —	jaune	— vert pâle
100 -	bleu	— solferino

CORDOBA (*Province de*). — Les timbres de 2 et 4 centavos ont été surchargés comme nous avons dit, n° 428, d'un chiffre valeur. Voici,

d'après la *Revista de la Soc. Filat. Argentina*, ce qui en existe :

5 cent., sur 2 c., vert, surch. violette
5 — 4 — bleu, — lilas
5 4 — — violette
10 — — 2 — vert, — lilas
10 — — 2 — — — carmin
10 — — 4 — bleu, — marron
10 — — 4 — — — noire
20 — — 2 — vert, carmin
20 — 4 — bleu, — —
25 — — 4 — — — noire
30 — 4 — — — carmin



Entre Rios (*Province de*). — De 1898, il y a, au type ci-contre, un timbre de 5 centavos aux armoiries de la province avec chiffre valeur dans les angles.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2.

5 centavos, chocolat

De la même province l'impôt sur le lin, le crin et les plumes s'acquitte par des timbres *tablada*. Nous en avons une série de six valeurs au type ci-contre.



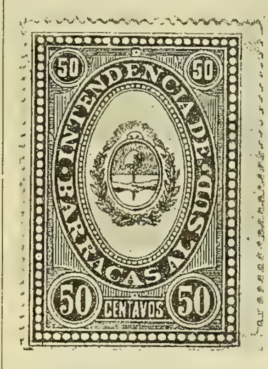
Au centre, les armoiries de la Province dans un ovale contenant : *Impuesto de tablada* ; en dessous la valeur et un cartouche pour le n° d'ordre.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

50 centavos, bleu
75 — chocolat
1 peso, bleu
1 — 50 c., vert foncé
2 pesos, orange
5 — carmin

De la série 1893, dont nous avons reproduit le type en temps utile, il faut ajouter d'après l'*Ami des Timbres :*

1 centavo, brun
1 — rouge
50 — brun
1 peso orange
1 — bleu outremer

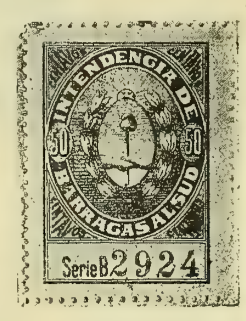


Barracas al Sud (*Municipalité de*). — La *R. de la S. F. Argentina* nous fait connaître une émission de 1890, au type ci-contre, qui a été en usage jusqu'en 1892 inclus.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 :

50 centavos, violet

En 1893, ce timbre fut remplacé par le suivant, aux armoiries de la République, comme le précédent.



A été lithographié par MM. Tailhade et Roselli et imprimé en couleur sur papier blanc :

50 cent., rose, piq. 11 1/2

Mendoza (*Province de*). — On se sert depuis 1898 des deux timbres 10 et 20 centavos, au type ci-contre, représentant les armoiries de la ville et ayant pour inscription : *Municipalidad de la Capital*; au bas, dans les angles, un chiffre et entre ceux-ci : *Centavos.*

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 centavos bleu
20 — carmin

AUTRICHE



Les timbres fiscaux, dont nous parlions le mois passé, nous sont venus grâce à l'obligeance de M. Doczkalik. Ils ont le type de 1893 tant pour les timbres en heller que pour ceux en krone. Il y a simplement substitution de monnaie :

Type ci-haut : Papier baudruche, piqués 11 1/2 :

10 heller,	brun rouge	inscrip.	et	effigie	bleues
20	—	—	—	—	violet rouge
40	—	—	—	—	vertes
50	—	—	—	—	bleues
60	—	—	—	—	violet rouge
80	—	—	—	—	vertes

Au type ci-contre des anciens timbres en florin : papier et piqûre des précédents :



1 krone,	brun rouge,	inscrip.	et	effigie	bleues
2	—	—	—	—	violet rouge
3	—			—	vertes
4	—	—	—	—	bleues
5	—	—	—	—	violet rouge
6		—	—	—	vertes
8		—	—	—	bleues
10	—	—			violet rouge
20	—	—	—	—	vertes
30	—			—	bleues
40	—	—		—	violet rouge
50	—	—		—	vertes

BRÉSIL



Communiqué par l'ami Roussin, le timbre *Imposto do fumo* au type ci-haut :

50 reis, vert, non dentelé



INDO-CHINE

Nous avons deux valeurs non encore signalées ici et au type ci-contre :

1 c. sur 5 c., vert et rouge, s. noire
1 — 30 — bistre et bleu —

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Vu les 1 et 2 cents, surcharge IR renversée du type à 9 m/m de haut :

1 cent, vert, surch. rouge renversée
2 — rose — bleue —

ITALIE

Continuons à faire connaître les inépuisables timbres municipaux.

ARGENTA (*Ferrara*). — Armoiries, type 1881 refait. Au 20 cent. les lignes formant le fond du cadre restent comme autrefois; au 10 cent., les lignes vont dans un sens opposé ;

20 centesimi, vermillon, piqué 11 1/2
50 — bleu foncé, —

BIBBIENA (*Arezzo*). — Emission de 1897. Au centre, les armoiries de la ville dans un écu surmonté d'une couronne, le tout dans un double cercle ayant pour inscription : *Municipio di Bibbiena*; au-dessus, une bande portant : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato Civile*; en bas, une autre bande avec la valeur. Cadre rectangulaire; papier blanc, piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, vermillon
Stato Civile : 50 — vert

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414.



Tout Abonnement est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

—

Tous les abonnements finissent avec le présent numéro. Les personnes désireuses de le renouveler sont priées de bien vouloir nous en avertir au plus tôt et joindre à leur demande le montant, soit 6 francs en timbres-poste neufs ou mandat-poste.

Pour tout abonnement (PRIS DIRECTEMENT AU BUREAU DU JOURNAL ET ACCOMPAGNÉ DU MONTANT 6 FRANCS), on a droit à l'envoi *gratis* et *franco* du prix courant de timbres-poste, etc. que nous ferons paraître vers le 20 courant et qui forme une sorte de supplément à notre grand catalogue.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFRIQUE MÉRIDIONALE BRITANNIQUE (Cie de l')

Pour peu que ça continue, nous aurons bientôt un album composé exclusivement de timbres de cette prolifique compagnie.

Voici de nouveaux types d'une série nouvelle alors qu'il y en a deux autres en cours. Ce type rappelle les timbres de la première émission avec chiffres dans les angles supérieurs cette fois ; les côtés sont ornementés, la valeur est sur fond uni.





Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 1/2 :

1er type 1 penny, rose
— — 6 pence, violet
2me — 1 shilling, jaune olive

Ce sont les seules valeurs qui se délivrent aujourd'hui. Cela ne veut pas dire qu'on s'en tiendra là.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE

Le *Ph. J. of G. B.* a reçu le 1 anna de Zanzibar, effigie du Sultan, avec le nom : *British East Africa*, en *rouge* au lieu de noir :

1 anna, bleu foncé, surch. rouge

AFRIQUE SUD-OUEST ALLEMANDE

La surcharge *Deutsch-Südwest-Afrika* a été modifiée en *Deutsch-Südwestafrica* (deux mots au lieu de trois) aussi bien sur les timbres que sur les cartes.

ALLEMAGNE (*Empire*)

Le *Courrier des Timbres poste* annonce que lors du voyage de l'Empereur d'Allemagne en Palestine, on a créé à Jaffa un bureau de poste allemand qui délivrait les timbres de ce pays, surchargés de la valeur en langue turque.

Information prise, il en résulte que les timbres qui ont été employés en cette occasion sont ceux du Levant de 10, 20 paras, 1, 1 1/4, 2 1/2 piastres.

BELGIQUE

Le 2 centimes a pris, depuis quelque temps, la teinte brun rougeâtre au lieu de brun chocolat :

2 centimes, brun-rougeâtre

Le *Timbrophile Belge* a rencontré une variété du 25 centimes, actuel, où la boule extrême de la partie gauche inférieure manque, ce qui démontre que les clichés sont faits avec peu de soin.

Le 50 centimes est actuellement noir au lieu de gris pour ne pas le confondre le soir avec le 20 centimes.

Pourvu qu'on ne le change pas maintenant parce que l'oblitération ne porte pas sur le noir:

50 centimes, noir.

On nous dit que les timbres-télégraphe, au fur et à mesure de leur épuisement, auront la tête adoptée déjà pour les 60 et 80 centimes où se trouve un grand R dans la barbe. Ce changement n'est pas du luxe pour certaines valeurs (10, 25 centimes et 5 francs), où le roi est représenté avec un nez à tabac.

BRÉSIL

Suivant le document qu'on lira plus bas, le timbre de journaux, 100 reis a gagné 100 p. c. de valeur rien que par une surcharge. Que ne sommes-nous dans ce cas-là! Sur la valeur primitive on a placé le chiffre 200 en haut et en bas et sur le mot : *Jornaes*, le millésime *1898*, et c'est tout :



200 sur 100 reis, violet, surch. noire.

Voici le décret :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Timbres de journaux déjà retirés et qui vont être mis en circulation à nouveau.

Par ordre de M. le directeur général et en conformité avec l'article 23 du reglement, basé sur le décret 2230 du 10 février 1894, on informe le public que, dans le délai de trente jours, à partir de cette date, d'accord avec l'avis de S. E. le Ministre de l'industrie, des chemins et travaux publics, n° 164 du 17 mai dernier, il sera mis de nouveau en vente, surtaxés, les timbres de journaux, de taxe de 100 reis, déjà retirés.

Cette formule (:), qui était destinée à l'affranchissement des journaux, fut émise en 1890, elle est de couleur violette et a gravés les mots suivants : au haut, le mot : *Correio;* au bas, le mot : *Brazil*, et au centre, le mot : *Jornaes* en une bande oblique, ayant de plus, les chiffres — 100 — accompagnés du mot *reis* en chaque extrémité de la bande.

La surtaxe est de 200 reis à l'encre noire, sa valeur primitive étant supprimée et le mot *Jornaes* étant également remplacé par le millésime de 1898, aussi à l'encre noire. Ce timbre doit servir à l'affranchissement de toute espèce de correspondance.

Sous-Direction des postes, capitale fédérale, le 29 septembre 1898.

Le Sous-Directeur,
FELICIANO GONZAGA.

Et maintenant il faut s'attendre à voir surcharger tout le stock de timbres que possède l'administration.

CEYLAN

Émission d'un 2 rupees 50 cents imprimé sur rouge à filagramme C.C. et couronne, piqué 14 :

2 rupees, 50 cents, violet sur rouge

CHINE

La *Revue Ph. Belge* nous apprend que le fiscal 3 cents a été surchargé : *5 dollars* en noir. Voilà une lacune comblée :

5 dollars sur 3 cents, rouge, surch. noire

CUBA

Une lettre de Santiago nous donne les renseignements suivants :

« La situation spéciale de l'île continue : une partie est gouvernée par les Espagnols, une autre par les Cubains, la 3e par les Américains. Sous peu, ces derniers prendront sous leur domination toute l'île, jusqu'à ce qu'on la remette aux Cubains (1).

« En une partie de l'île continuent à circuler les derniers timbres de Cuba. Ceux avec le millésime 98-99 sont épuisés; on emploie main-

(1) Nos correspondants semblent avoir encore leurs illusions. Ils devraient se rappeler que ce qui est bon à prendre est bon à garder.

tenant ceux en milésimas, verts, de l'émission antérieure, sans surcharge.

« Les Cubains se servent de leurs timbres de la République.

« En la partie orientale de l'île, circulent les timbres américains (*E. U.*) 1, 2, 3, 5, 8 et 10 cents; enveloppes 1 et 2 cents; carte 1 cent; taxe 5 cents, fiscaux mobiles divers comme ceux employés aux Etats-Unis. »

DANEMARK



Reçu de l'ami Roussin le type ci-contre qui semble être employé par une compagnie des bateaux à vapeur, pour l'affranchissement des paquets :

10 öre, vermillon, piqué 11 1/2



Puis cet autre type servant de contrôle, ainsi qu'il est indiqué sur le timbre. Ici il y en a 3 valeurs :

15 öre violet, piqué 11 1/2
30 — bleu —
50 — rouge —

DHAR



Les timbres en typographie viennent d'être remplacés par d'autres, au type ci-contre, dont on ne connaît qu'une valeur.

Au centre, les armoiries du pays; comme supports des éléphants *rampants*, ainsi nommés parce qu'ils sont debout; le tout dans un ovale contenant : *Dhar State Postage* et la valeur; cadre rectangulaire aux coins coupés :

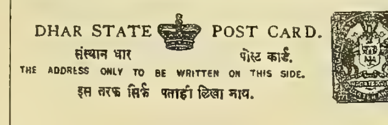
1/2 anna, carmin, piqué 11 1/2



Il y a une enveloppe à un type qui s'en rapproche, de la dimension : 120 × 95 m/m, avec le papier blanc vergé et l'impression du timbre à droite :

1/2 anna, outremer

Puis un carte ayant le même timbre, mais sans les 8 crans du type précédent, imprimé à droite. Le formule a pour inscription : *Dhar State — Post Card* et l'équivalent en caractères indous en dessous, puis : *the address only*, etc. et les mêmes mots en indou :



1/4 anna, violet sur lilas, verso vert olive

DUTTIA

L'ami Roussin nous envoie la carte 1/4 anna du type orthographié : *Datia*, sur *papier* blanc *vergé*, le timbre recouvert du cachet de contrôle bleu. Les deux lignes de la formule ont pour dimension : 78 et 90 m/m au lieu de 75 et 92. Dimension de la carte : 168 × 105 m/m :

1/4 anna, noir sur vergé blanc

Puis une enveloppe représentant le dieu Ganesch, déjà reproduit n° 416, imprimé sur papier blanc vergé, sans ornement à la patte de fermeture, mais ayant, par contre, en filagramme un cadran de pendule marquant quatre heures moins dix !

Nous voilà avertis, nous saurons désormais l'heure qu'il est... avec toutes les émissions qu'on ne manquera pas de nous donner.



Après *Duttia, Dutia, Datia*, nous revoici à l'orthographe *Duttia;* l'inscription inférieure touche presque le cadre de droite; celles des côtés sont déplacées; quant à la divinité, elle n'est pas embellie, quoique de dimension plus grande. Les montants de son siège (?) ont été élevés ! :

1 anna, noir sur blanc vergé, surch. bleue

EQUATEUR

La réhabilitation des timbres de l'Equateur

est en bonne voie. L'an prochain nous aurons :

1 série nouvelle de timbres-poste
1 — — — télégraphe
1 — — — officiels
1 — — — taxes
1 — — bandes
1 — — d'enveloppes
1 — — de cartes

Et probablement aussi des cartes-lettres.

La réhabilitation ou exploitation, c'est tout un, sera donc complète.

FRANCE

Divers correspondants attirent notre attention sur ce fait que les feuilles des 10 centimes actuels sont composées en partie du 1er et 2e type. Et voici comment ils se trouvent répartis par blocs de 25, les feuilles ayant 300 timbres, mais distribués aux bureaux de poste par parties de 150 :

TYPES :

2e	2e	1er	1er
2e	2e	1er	1er
1er	1er	1er	1er

Il y a donc 200 timbres du 1er type et 100 du 2e sur une feuille complète ou 50 du 1er type et 100 du 2e sur la demi-feuille gauche, celle de droite étant composée exclusivement de 1er type.

La feuille porte le n° 8 (1898 et en bas *P. 106, 606 ou 706* ou 1, 6 ou 7 du 6e mois, soit juin.

La limite du poids des télégrammes pneumatiques ayant été augmentée (décret du 1er juillet dernier), l'avis imprimé au dos des formules a été biffé par des lignes noires :

Carte lettre : 50 centimes, noir sur bleu.

GRANDE BRETAGNE

Les quatre lignes d'inscription sur les bandes vont disparaître. Elles sont trouvées inutiles. On a mis le temps à s'en apercevoir.

GUATEMALA

Les timbres fiscaux ont été mis à contribution pour en faire des timbres-poste. Nous avons d'abord deux timbres de 1 centavo d'émissions différentes qui deviennent 2 centavos par la surcharge : *correos-nacionales — 2 — centavos* :





2 cent. sur 1 cent, bleu foncé, surch. rouge 100,000 exempl.
2 — 1 — rose lilacé — noire 40.000 —

Il y aurait, au dire du *Am. Journ. of Phil.*, le même 1 centavo, bleu foncé, qui conserverait sa valeur, mais qui deviendrait postal par la surcharge : *Correos-nacionales* en rouge; enfin, comme preuve de pénurie des plus complète, l'enveloppe 5 centavos en cours aurait vu son timbre surchargé d'un grand 2 ou 6 sur le cor postal : la valeur primitive couverte du mot *centavos* et les chiffres dissimulés par des étoiles :



Timbre-poste : 1 centavo, bleu foncé surch. rouge
Envelopp. 2 sur 5 c., bleu — noire.
— 6 - 5 — — —

HONDURAS (République)

Il y aurait au type locomotive :

20 centavos, bistre-orange

La *Revue Ph. Belge* nous entretient d'un autre type qui remplacerait le précédent, ce qui prouve une fois de plus qu'on est toujours dans le train à Honduras, malgré Seebeck qui, découragé d'être incompris par les collectionneurs, est en ce moment malade. Il a bien juré, nous a-t-on dit, que son contrat une fois expiré avec les deux pays, le Salvador et le Nicaragua, les seuls qui lui soient toujours restés

fidèles, qu'il ne renouvelerait plus ce contrat. Acceptons-en l'augure.

Le nouveau type serait aux armoiries du pays avec la légende : *Republica Mayor de C. A.* et rappelerait les timbres du Salvador :

1 cent, orange, piqué
2 — bleu —

HONGRIE

Nous avons vu le timbre de journaux 1 kreuzer, avec le nouveau filagramme couronne :

1 kreuzer, orange

Le 8 kreuzer n'existe pas encore avec ce filagramme ; le 1 florin épuisé depuis plus d'un an ne sera pas imprimé ainsi ; quant au 3 florins, il est loin d'être épuisé.

JHIND

Le 1 rupee, carmin et vert, est devenu officiel par la surcharge : *service* en noir :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

JUMMOO-KASHMIR

Nous trouvons dans le *M. J*, l'annonce d'une carte imprimée en noir sur papier blanc uni, du type ordinaire, qui pourrait bien être une carte de service :

1/4 anna, noir sur blanc uni

LABOUAN

MM. Buhl et Ce nous ont offert une feuille entière des timbres du Jubilé de 1 cent lilas, présentant pour le 77e timbre, l'erreur (?) *Jebilee* pour Jubilee. Comme cette erreur n'existait pas sur les feuilles de 1896, nous avons examiné de plus près ces timbres et voici ce que nous relevons :

Antérieurement, la surcharge 1846 portait toujours sur la tête du jeune chef sauvage, tandis qu'aujourd'hui ce millésime porte sur le corps ; l'encre au lieu d'être noir roux est noir intense et les caractères sont tous plus gras qu'autrefois, à cause d'un foulage extra.

Il est donc certain qu'il y a fraude et que les timbres qu'on nous offre ont été réimprimés récemment « malgré l'attestation que la composition de la surcharge avait été détruite », attestation qui avait été donnée aux mêmes MM. Buhl et Cie... qui pourront sans doute expliquer le mystère de ces timbres.

MALACCA

Nous trouvons signalée à l'I. B. J., une nouvelle valeur correspondant au type des 1,25 et 50 cents de 1893. Filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

5 dollars, jaune et carmin

MEXIQUE

Le *Mekeel's Weekly* nous dit que le 3 centavos n'a pas été émis avec le filagramme Aigle et R M et que les spécimens en vente aujourd'hui à la poste de Mexico ont le papier *Correos E U M* qui précéda le *R M* entrelacé. Ce filagramme, au lieu d'être horizontal, serait vertical.

On aurait même résolu d'abandonner le papier spécial à filagramme, pour reprendre le papier uni et ainsi auraient déjà paru diverses valeurs :

3 centavos, brun, correos E U M vertical
1 centavo, vert, papier uni
2 centavos carmin —
3 — brun —
5 — outremer —

NOUVELLE RÉPUBLIQUE SUD-AFRIQUE

Le *M. J.* annonce quelques variétés de timbres rencontrées par lui dans une collection formée dans le sud de l'Afrique et achetée par MM. Stanley, Gibbons, Limited. Elles ont toutes le même papier et ont la valeur exprimée comme nous le donnons :

5 s. 6 d.,	bleu granité,	13 janv. 86
10 s.	—	janv. 86
10 s. 6 d.,	—	13 janv. 86
12 s.	—	—
£ 1	—	—
30 s.	—	—

NOUVELLE-ZELANDE

On s'est aperçu un peu tardivement que le dessin du 4 pence conviendrait mieux à celui du 1 penny et *vice-versa* ; il y aurait encore échange de bons procédés entre les 1 penny et 9 pence dont l'un prendrait la couleur de l'autre ; enfin le 1/2 penny deviendrait vert et tous les timbres auraient un filagramme. Tout le monde ainsi serait content.

PORTO-RICO



Le stock de timbres de cette ancienne colonie espagnole a été surchargé comme ci-contre : *Habilitado 17 octubre 1898* dans un cadre rectangulaire. Voici sur quels timbres se présente cette surcharge :

1/2 mil.	violet,	surch. carmin	1896)	(10,000)
1 —	brun	— —	—	5,000)
2 —	vert	— —	—	(5,000)
4 —	vert bleu	— noire	—	(2,000)
5 c. de p.,	vert	— —	—	(1,500)
8 —	chocolat	— carmin	1891)	1,000)
10 —	rose lilas	— noire	—	(1,000)
20 —	violet	— carmin	—	(700)
40 —	saumon	— noire	1896)	100)
80 —	brun noir	— carmin	—	(150)

Le motif de cette surcharge ? Se rappeler le dernier jour de la Domination espagnole à Porto-Rico. (décret du gouvernement insulaire !)

Il faut convenir que le gouvernement a eu là une singulière idée. Comment, voilà des timbres condamnés à mort — à perpétuité — de par la vaillance de MM. les « Usas » et on ne trouve rien de mieux, pour rappeler le souvenir du triomphe de la force brutale, que de faire précéder cette date du mot *Habilitado*, qui ne veut rien dire ici, puisqu'il signifie habilité, rendu légal, légitimé. N'eût-il pas été préférable de mettre « Souvenir » ou mieux encore, les mots : *Consummatum est !* suivis du point d'exclamation de rigueur, qui fait toujours bien en pareil cas ?

Nous ne savons si nous comprenons bien notre correspondant, mais les chiffres que nous donnons après chaque valeur représenteraient ceux des timbres surchargés ainsi.

Notre opinion sur cette surcharge est, qu'elle est sans valeur aucune, au point de vue de la collection. On pourrait cependant en mettre un spécimen au bas de la page des émissions de Porto-Rico. Il donnerait l'explication de la suppression des timbres qui se succédaient à notre grande joie, si régulièrement, depuis 1855.

QUEENSLAND

Le *Ph. J. of G. B.* a reçu le 4 pence avec chiffre de valeur aux quatre coins :

4 pence, jaune

RUSSIE

Vient de paraître par les soins de la Société de bienfaisance, sous le protectorat de S. M. l'Impératrice Marie (1), une lettre composée de deux feuillets ayant chacun 213 × 300 m m et se fermant par deux côtés gommés. Une place sur trois faces est restée blanche pour les communications écrites, la quatrième est réservée à l'adresse, voir notre fac simile.

(1) L'impératrice Marie était la femme de l'empereur Paul Ier, qui fonda de grands établissements de bienfaisance, il y a cent ans.

Бланкъ этотъ продается повсюду за 5 коп.



ЗАКРЫТОЕ ПИСЬМО

СЪ ОБЪЯВЛЕНІЯМИ



Чистый доходъ поступаетъ въ пользу дѣтскихъ приютовъ Вѣдомства учрежденій ИМПЕРАТРИЦЫ МАРІИ.

A droite est le timbre à 7 kop., et à gauche, les armoiries de l'établissement qui a émis ces lettres-annonces timbrées. En haut, en rouge : *ce blanc-seing se vend partout pour 5 kop.;* plus bas, en bleu : *lettre fermée — avec annonces*; à la partie inférieure, en rouge : *Les recettes nettes sont au profit des maisons d'enfants trouvés, de l'établissement Fondation de l'Impératrice Marie.*

Les armes nous montrent un pélican nourrissant ses petits et, au-dessus, l'inscription : *de bienfaisance.*

Impression de couleur sur papier blanc uni ; la partie réservée à l'écriture est lignée :

7 kopecks, bleu

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Il nous vient par



l'ami Roussin le nouveau type que voici : Au centre, les armoiries ; plus bas, une lettre avec le chiffre 1 : en dessous : *marka* ; au-dessus : Griazowdskoy Ziemskoy potchti. (Poste rurale de Griazowetz) : dans les angles, un chiffre placé, en biais.

Imprimé en noir sur couleur couchée, piqué 11 1/2 :

1 kopek, noir et orange

OSSA (*Perm*). — La couleur du timbre 2 kop., type aux armoiries, dimension 17 1/2 × 24 m m, est changée :

2 kopecks, rouge vermillon

ZIENKOW (Poltava). Du type reproduit le mois dernier nous possédons quatre variétés placées verticalement et non dentelées :

3 kopecks, bronze, non dentelé

SALVADOR

Le *Am. Journal of Am.* a été informé par cet excellent Seebeck de ce que les timbres de recommandation et les timbres-avis de réception ont été surchargés « localement » *franqueo oficial* dans un petit ovale et qu'il y aurait ainsi :

Sur type 1897

1 cent, rose, bleu, or et vert, surch. noire
5 — — — — — — —

Sur timbres de recommandation

10 centavos, bleu foncé, surch. rouge
10 — brun carmin — noire

Sur timbres-avis de réception

5 centavos, vert foncé, surch. noire

SAMOA

Le timbre à 1 shilling, effigie, est devenu 2 1/2 pence par les mots : *surcharged 2 1/2 d.* en noir :

2 1/2 p. sur 1 sh., rose, surch. noire

SERBIE

L'*I. B. J.* a reçu une double carte dont les deux moitiés peuvent être séparées par un piquage. Une des deux moitiés porte seulement le timbre 10 paras actuel ; l'impression est carmin sur chamois :

10 paras, carmin sur chamois, 164 × 124 m/m



SIERRA LEONE

Le même, signale l'apparition, au type ci-contre, d'une bande et d'une enveloppe avec timbre placé à droite :

Bande 1/2 penny, vert sur paille, 125 × 298 m/m
Enveloppe 2 1/2 p., outremer s/blanc vergé, 133 × 106 m/m

La bande a l'inscription : *This wrapper,* etc.

SORUTH

Le *M. J.* signale un timbre de 1 anna du 1er type, ayant le papier blanc uni :

(1 anna), noir sur blanc uni

SOUDAN

La série des timbres-télégraphe s'est enrichie d'une nouvelle valeur. Le filagramme est différent des autres timbres, nous apprend la *Revue Phil. Française* : il est composé d'une étoile et d'un croissant :

10 piastres, rose et vert

TRAVANCORE

Nous trouvons annoncé dans le *M. J.* quelques enveloppes non encore renseignées et qui viennent d'être rencontrées par notre confrère, savoir :

2 chuckram,	orange		3 chuckram,	ardoise	
2	—	vermillon	3	—	lilas
2	—	rose	4	—	vert jaune
2	—	carmin	4	—	vert foncé
3	—	mauve	4	—	gris vert

Enfin 1 chuckram (les 2 types) avec la patte de fermeture arrondie à l'extrémité au lieu d'être pointue :

1 chuckram, outremer (2 types)

TUNISIE

Le timbre 20 centimes prévu par les dernières conventions postales avec l'Italie a paru, ainsi que le *timbre-taxe,* même valeur :

Timbres poste, 20 centimes brun sur vert
Timbre-taxe, 20 — — —

URUGUAY

Le 1/2 centesimo sur 1 cent bistre est annoncé avec la surcharge renversée :

1/2 cent sur 1 c., bistre, surch. bleue renversée.



Le 1 centesimo de 1896 a été accommodé comme les 1 centesimo bleu et 1 centesimo, bistre, précédents, c'est à-dire qu'il a reçu la surcharge : *Provisional 1/2 centesimo,* en rouge cette fois. Cette émission s'est faite fin octobre dernier en attendant probablement d'autres émissions :

1/2 cent sur 1 cent, violet, surch. rouge

Timbres des Pays-Bas

(Suite. — Voir nº 431)

Un des feuillets de notre manuscrit ayant été perdu le mois dernier à l'imprimerie et les recherches pour le retrouver étant demeurées vaines, force nous a été de passer outre, ne pouvant nous rappeler au pied levé ce que contenait le dit feuillet.

Depuis, nous nous sommes souvenu n'avoir pas traité des essais de 1852. Nous réparons

aujourd'hui cette omission, bien involontaire de notre part :

Essais. M. J. Wiener, après avoir terminé la planche du 5 cent, en tira épreuve sur carton blanc; donc par feuille de cent :

5 cent noir sur carton blanc mat.
5 — — — — — jaunâtre.

M. de Kinschot nous a appris qu'il connaissait des épreuves, de la planche, tirées sur le papier officiel à filagramme, qui aurait été fourni, d'après notre correspondant, par la fabrique Honig et Cie de Zaandam. Il y aurait :

5 cent bleu (4 teintes allant au gris verdatre).
10 — — (6 — variées).

Le recto du timbre montre la couleur qui s'est étendue sur le papier, comme cela arrive souvent pour l'impression en taille-douce.

Nous avons encore ce même type qui a servi de modèle pour en faire un timbre typographié. Il est fort bien exécuté. La tête est un peu plus forte et couverte entièrement, ainsi que le cou, de lignes horizontales ou verticales; la moustache est plus relevée, les cheveux plus détaillés. Dans l'angle gauche inférieur, il y a un chiffre en couleur; au côté opposé, la lettre *c* en blanc suivie de deux points : un gros et un petit.



Le groupe d'exemplaires que nous avons vu, nous a appris que le tirage avait été exécuté sur la planche :

Sans valeur, bleu pale sur blanc epais.

On ignore l'origine de ce type et l'époque à laquelle il a pu être fait. Tout donne lieu de croire que c'est au moment où il fut question, pour la première fois (1866), de remplacer l'impression en taille-douce par l'impression typographique.

Nous reprenons notre étude :

Émission du 12 mai 1864/65.

TIRAGE D'UTRECHT.



Effigie de profil à droite du roi Guillaume III en costume militaire, dans un médaillon ovale, dont le fond est quadrillé; cadre rectangulaire, ayant dans les angles supérieurs, à gauche : un chiffre; à droite : la lettre *c;* en bas, contournant l'ovale : *Postzegel* (timbre-poste).

Gravés en taille-douce, par J.-W. Kaiser, d'Amsterdam, et imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 dans le sens vertical et 12 1/2 dans le sens horizontal :

Juillet 1864 : 5 cent, bleu, bleu pale, bleu vif.
12 *Mai* — : 10 — rose, rouge foncé, rose, carmin, carmin violet.
1er *Jan.* 1865 : 15 — jaune orange, pâle, jaune-orange foncé.

La gomme au début était blanche, puis jaunâtre; elle devint brune ensuite pour le 10 cent, seule valeur ainsi rencontrée par nous.

Le papier présente parfois de petits côtes, ainsi que la précédente émission, détail peu intéressant; il se montre aussi avec la teinte légèrement azurée; dans ce cas, le papier est généralement mince :

5 cent, bleu, bleu vif.
10 — carmin.
15 — jaune orange.

Les feuilles, divisées en deux parties, portaient chacune cent timbres sur dix rangées horizontales.

Piqûre. La machine n'a pas été bien établie : les aiguilles vont parfois en zig-zag et produisent par ce fait un piquage irrégulier. Elle a permis néanmoins de perforer les feuilles d'une fois, c'est-à-dire en même temps, tant dans le sens vertical que dans celui horizontal.

Et à propos de piqûre, ouvrons ici une parenthèse :

Lorsqu'en 1866, M. le docteur Legrand écrivait dans le *Timbre-Poste* son magistral article « Dentelés et non Dentelés », il proposait, pour juger de l'importance des piqûres, une mesure de 2 centimètres, qu'il baptisa *Odontomètre*. Cette mesure fut adoptée par tous, de même le système de compter sur le côté du timbre ayant plus de deux centimètres, c'est-à-dire le côté vertical. Voulant nous rendre compte si notre travail se rapportait bien à ce qui avait été déjà écrit, nous fûmes surpris de constater que les chiffres que nous avions relevés ne se rapportaient pas toujours à ceux qui avaient été donnés ailleurs. Nous nous en ouvrîmes à un de nos correspondants qui nous apprit que nous étions « vieux système ». Il paraît que l'on ne compte plus aujourd'hui du côté vertical d'abord, mais du côté horizontal. Le système aurait été adopté en *Allemagne*, en *Angleterre*, en *Russie* et aux *États-Unis*. L'avantage ? Nous le cherchons.

Ainsi, la piqûre qui se voit le plus, qui frappe immédiatement la vue, c'est le côté vertical, parce qu'il est presque toujours le plus important et qu'il donne nécessairement une dimension d'au moins deux centimètres. On lui a préféré, comme amélioration sans doute, le côté horizontal, le moins important, qui a *rarement* deux centimètres. Nous avions déjà les partisans des « entiers » (il s'est même formé une société internationale *d'entiers* !) pour désigner les personnes qui collectionnent les enveloppes, les cartes, les bandes, naturellement entières ; puis les « coupés » pour désigner les amateurs qui recherchent les mutilés. Voilà que nous avons maintenant les partisans des « horizontales » et aussi des « verticales » ; est-ce parce que nous sommes « vieux système » ? toujours est-il que nous restons partisan des « verticales », parce que nous trouvons le système plus rationnel.

Nous n'avons pas la prétention d'imposer notre manière de voir à qui que ce soit, mais pour contenter tout le monde (est-ce possible ?), nous donnerons les deux mesures : la verticale d'abord, l'horizontale ensuite, et cela chaque fois que nous en aurons l'occasion.

L'emploi des timbres de l'émission 1864 a cessé le 1er novembre 1879, quoique l'arrêté royal du 10 octobre 1879, qu'on lira plus loin, n'en parle pas.

Essais. Nous connaissons une épreuve de graveur, imprimée sur le coin, avant l'énonciation de la valeur. Cette épreuve est unique, elle est dans la collection de M. de Kinschot :

Sans valeur, noir sur blanc épais.

Lorsque les planches furent établies, on imprima, par feuille de cent, en noir d'abord, pour juger de la valeur de la gravure :

5, 10, 15 cent, noir sur carton blanc.

puis en couleur, toujours sur carton blanc :

5 cent, orange, rouge.
10 — orange, outremer.
15 — outremer, rouge vin.

Ces essais, comme du reste tous ceux qui parurent dans la suite, n'ont été imprimés que sur l'ordre du Directeur général des Postes et en présence de l'inspecteur chargé du contrôle de l'impression des timbres.

* * *

Le gouvernement ayant reconnu des inconvénients à imprimer ses timbres à Utrecht, où les locaux devenaient de plus en plus insuffisants, entre en pourparlers avec MM. Joh. Enschedé et Fils de Harlem, qui depuis longtemps fabriquaient les billets de banque néerlandais. Il conclut avec cette maison, le 1er octobre 1866, un traité pour la confection des timbres et de toutes les valeurs postales.

Par ce traité, la fabrication a lieu sous le contrôle de l'État. A cet effet, il a été aménagé dans les ateliers de Harlem, une place qui sert de bureau au fonctionnaire chargé d'exercer un contrôle, non seulement sur l'impression, mais encore sur la confection du matériel qui se trouve sous sa garde.

Le papier est fourni par l'État. Il est estampillé d'un cachet aux initiales **P. Z.** (*Post Zegel*), noir ou couleur, dont nous avons vu différents types ; quant aux encres, elles sont fournies par les imprimeurs.

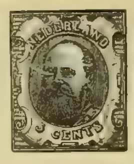
Le Directeur des Postes fait une visite mensuelle. On brûle régulièrement, en sa présence, tous les trois mois, les maculatures et feuilles de passe, après avoir fait la vérification du papier.

En attendant l'expiration de son contrat avec la Monnaie d'Utrecht, le gouvernement charge MM. Enschedé et Fils de remplacer le type en cours. Ceux-ci, s'adressent à M. J. Vürtheim, de Rotterdam, à l'effet d'obtenir des dessins de timbres et, dès février 1866, ce dernier en livre trois *lithographiés*.

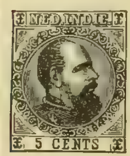


Le premier type, destiné aux imprimés, est aux armoiries du pays (1). Elles sont renfermées dans un ovale ; le cadre est rectangulaire avec fond couvert de petits chiffres ; dans les angles, la valeur en chiffres ; en haut : *Nederland* ; en bas : *cent.*

(1) Voici ce que rapporte M. J. Vandermaelen dans sa brochure : *Essai historique sur les armoiries, cris d'armes et devises des Souverains et Etats de l'Europe, page 48.*
« *De gueules au lion d'or armé, couronné et lampassé de même. Il tient, de la patte droite, une épée d'argent à la poignée d'or et, de la patte gauche, 7 flèches aussi d'or.*
« Devise : *Concordiâ res parvæ crescunt.*
« Ces armoiries sont évidemment allégoriques à l'union des Provinces Hollandaises. La devise *Je maintiendray*, adoptée par les princes d'Orange-Nassau, dont les successeurs occupent encore le trône de Hollande, est empruntée aux derniers mots d'un des manifestes de Guillaume-le-Taciturne.
« Dans les écussons des nobles de ces provinces, on est surpris de rencontrer une grande quantité de fleurs de lis et d'hermines ; les premières viennent de ce que beaucoup de seigneurs hollandais prirent parti pour la France dans les guerres contre les Anglais, et les secondes de ce que le comte de Montfort en emmena beaucoup avec lui en Bretagne, lors de la guerre de succession de ce pays.
» Le sceau de la généralité, adopté par les Etats géné-



Le deuxième type est à l'effigie du roi Guillaume III, trois quarts de face vers la gauche, dans un ovale où le fond est couvert de lignes verticales: au-dessus, contournant l'ovale : *Nederland;* au-dessous : *5 cents.*



Le troisième type était destiné aux Indes néerlandaises. Il est également à l'effigie du roi Guillaume III, de profil à droite, dans un médaillon ornementé, où le fond est ligné verticalement ; en haut : *Ned.-Indie;* en bas, la valeur : *5 cents.*

Ces trois types ont été imprimés ensemble sur fragment de papier blanc épais et soumis à l'approbation du roi qui s'est contenté de les mettre de côté, sans exprimer aucun avis, ce qui était significatif :

1er *type* : 1 cent, noir sur blanc épais.
2e — : 5 cents, — — — —
3e — : 5 — — — — —

Nous avons vu imprimés séparément et non découpés d'une bande, comme le prouvaient leurs marges :

1er *type* : 1 cent, noir sur carton blanc.
2e — : 5 cents, — — — —



Le deuxième type avait été envoyé entretemps à M. Ch. Derriey, de Paris, pour être gravé sur bois, afin de pouvoir l'imprimer typographiquement, mais l'approbation royale manquant, M. Ch. Derriey n'acheva jamais son timbre dont il ne fit, du reste, qu'un dessin à la plume, très réussi et que voici :

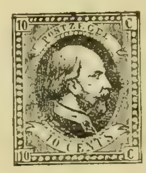
Sans valeur, noir sur carton blanc.

En présence des frais assez élevés d'une gravure sur cuivre et surtout du temps qu'elle exige, l'administration des postes se trouvait fort embarrassée de trouver un type qui aurait l'heureuse chance d'être agréé par le roi.

M. Oscar Berger-Levrault avait précisément acheté pour son imprimerie, en vue de la publication d'un ouvrage à gravures très important, le droit d'utiliser un procédé de gravure par acidulation, nouveau à cette époque, et qui offrait le grand avantage de reproduire avec une fidélité absolue tous les détails du dessin, l'œuvre même des artistes, ce que l'on ne peut réaliser par la gravure sur bois ou sur cuivre. Le procédé permettait en outre de livrer, à peu de frais, des épreuves très satisfaisantes.

Connaissant depuis plusieurs années le directeur général des postes et l'un des chefs de l'imprimerie J. Enschedé et Fils, qui lui avaient demandé son avis en diverses occasions, M. Berger-Levrault les engagea, par sa lettre du 15 février 1866, à faire également l'acquisition de ce procédé, qui leur permettrait d'établir, le cas échéant, sans dépenses sérieuses, cinq ou six types de timbres pour les soumettre au roi, sauf à donner par une gravure sur cuivre, au type définitivement adopté, toute la finesse désirable.

M. Berger-Levrault fit établir très sommairement deux modèles de timbres, qui suffisaient pour bien préciser la combinaison, sans faire des frais fort inutiles, car il n'avait pas le moindre motif pour émettre la prétention d'être chargé de leur gravure. Nous les reproduisons :





Ces timbres ont été imprimés sur papier blanc :

En bleu, bleu clair, brun, brun clair, brun rouge, jaune, lilas, noir, orange, rose, rose carmine, rose vif, vert clair, vert foncé, violet.

Il a été vendu, au prix de 10 centimes le timbre, un nombre assez minime d'exemplaires.

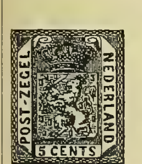
En vue de ses recherches philatéliques, M. Berger-Levrault commanda en outre un tirage spécial, afin de se rendre compte de l'effet produit par différentes couleurs d'imprimerie tirées sur des couleurs variées de papier. Cette série fut offerte par lui à quelques amis et à un nombre très restreint d'administrations des postes.

---

raux, en 1578, était empreint « d'un lyon rampant couronné, tenant, en la patte droite, une espée nue, en la senestre 17 flesches qui signifyant les 17 provinces, lyees d'un rollet ou sera escript *Concordia*, et sera la circonscription : *Sigillum ordinum Belgii cum data* 1578. Et le contre-seel sera d'une effigie d'une main sortante d'une nuee, tenant ledict rollet ou sera escript *concordia*, duquel sont lyees 17 flesches avec inscription de : *Virtus unita fortior.* »

« Ce sceau ne fut adopté définitivement que le 22 juillet 1581. *Bulletin de l'Acad. royale de Belgique* 1865, *page* 580. »

MM. Enschedé et Fils, ne parvenant pas à obtenir des timbres représentant, d'une façon convenable, l'effigie du souverain, il fut question, en 1866, d'adopter un type aux armoiries. A cet effet, MM. J.-M Van Kempen et Fils de La Haye soumettent le timbre ci-contre qui doit avoir eu quelque chance d'être adopté, car les essais que nous en avons sont imprimés sur la planche même.



Les armoiries remplissent à peu près tout le cadre avec la couronne ; à gauche : *Post-Zegel;* à droite : *Nederland ;* en bas : *5 cents.*

Imprimé en noir sur papier blanc épais :

5 cents, noir.

La même année, MM. J. Enschedé et Fils s'occupent également de la confection de types qui ne furent pas adoptés. Les dessins leur avaient été fournis par M. J. Vürtheim de Rotterdam.

1er Type. *2e Type.*





Armoiries dans un cercle perlé, types rappelant celui adopté plus tard, en 1869.

1er Type. Les lettres et les chiffres sont grands et maigres ; le fond est ligné verticalement ; les branches courbées se rapprochent de la couronne ; les lettres sont à traits simples ; *cents* a l'*s* final ;

2e Type. Les lettres et les chiffres sont, en général, plus petits que les précédents ; le fond est de même, ligné verticalement ; les branches sont plus rapprochées de la couronne ; les lettres sont à traits simples ; *cents* a l'*s* final.

Ont été imprimés : 1° sur les coins :

a. *Par deux timbres distancés les uns des autres :*

1er *et* 2e *types* : 5 cents, bleu sur blanc épais.
— 5 — noir — — —

b. *Par unité :*

2e *type* : 5 cents, bleu, sur blanc épais.
— 5 — mauve, — —
— 5 — noir, — —

2° *Imprimé sur la planche :*

a. *Papier blanc épais.*

2e *type* : 5 cents, bleu.
— 5 — — pâle.
— 5 — mauve.
— 5 — noir.
— 5 — rose carmin.
— 5 — vert.

b. *Carton blanc.*

2e *type* : 5 cents, bistre.
— 5 — carmin.
— 5 — rose.

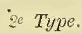
Carton blanc glacé

2e *type* : 5 cents, bleu.
— 5 — bleu vif sur teinté.

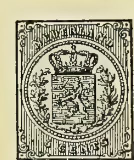
D'autres types ont les inscriptions et les chiffres à doubles traits :

1er Type. Les branches sont plus touffues et moins rapprochées de la couronne ; le lion est plus petit qu'au type suivant ; les lignes de l'écu sont plus rapprochées.

1er Type. *2e Type.*







2e Type. Les branches sont plus maigres, moins touffues, plus rapprochées de l'écu, à droite principalement ; le lion est plus grand et plus droit ; *Nederland* a les lettres un peu plus allongées.

1° *Imprimé sur le coin :*

a. *Papier blanc épais.*

1er *type* : 5 cents, bistre.	5 cents, mauve foncé.
— 5 — bist.jaune	5 — noir.
— 5 — bleu.	5 — orange.
— 5 — jaune.	5 — rose.
— 5 — mauve.	5 — vert.

2° *Imprimé sur la planche :*

a. *Papier blanc épais*

1er *type* : 5 cents. bleu.
— 5 — carmin.
— 5 — noir.
— 5 — rose.
— 5 — vert.

b. *Carton blanc.*

1er *type* : 5 cents, bleu.
— 5 — noir.

2e *type* : 5 — noir.
— 5 — rose.
— 5 — noir centre vert.
— 5 — vert — noir.



En août 1866, M. J. Nusser, de Dusseldorf, soumit deux types gravés d'après un dessin de M. J. Vurtheim, de Rotterdam. Celui ci-contre n'a pas été adopté.

Il est à l'effigie du roi Guillaume III, de profil à gauche, dans un médaillon rond : cadre rectangulaire ayant une grecque de chaque côté ; fleurons dans les angles.

On a trouvé, et avec raison, que l'effigie péchait par son peu de ressemblance avec le roi, représenté trop jeune ici.

Nous ne connaissons qu'une épreuve imprimée en noir, sur le coin :

5 cent, noir sur carton blanc.

Le 2e type, celui adopté, nous en parlerons plus loin, à la suite de l'émission.

Craignant de ne pouvoir être prêts pour exécuter le tirage du nouveau type, les nouveaux imprimeurs exécutent, sur les anciennes planches et sous le contrôle d'un inspecteur de l'Etat, suivant conventions, des tirages provisoires restreints dont le premier est livré à l'administration des postes, le 29 décembre 1866, et le second et dernier le 27 mars 1867.

Depuis cette époque, les timbres, cartes, etc., etc. ont toujours été imprimés par la même maison, respectable à tous égards.

Emission du 29 décembre 1866

(TIRAGE DE HARLEM)

Ces timbres sont semblables à ceux de mai 1864, imprimés et piqués qu'ils sont par suite d'emploi du matériel de la Monnaie d'Utrecht.

Le papier est mince, légèrement azuré : c'est, du reste, celui qu'on employait en dernier lieu :

29 *Décembre* 1866.	5 cent,	bleu vif.	
—	10	—	carmin.
27 *Mars* 1867.	15	—	jaune olivâtre.

Le coin, mollement gravé, n'a pas permis d'obtenir des épreuves plus satisfaisantes qu'à Utrecht. Néanmoins, nous constatons que le fond quadrillé est, à Harlem, plus en relief, toujours très visible, ce qui est rarement le cas pour les timbres imprimés antérieurement.

Indépendamment de leurs couleurs plus vives, les 5 et 10 cent se distinguent encore par la couleur qui s'est étendue sur le papier : quant aux 15 cent, il a une teinte toute particulière. Nous n'avons pu trouver d'autres moyens de reconnaître les tirages de Harlem de ceux d'Utrecht.

Il n'y a eu qu'un tirage de chaque valeur, aux dates énoncées plus haut. La date la plus ancienne découverte par nous sur un 5 cent est 6 septembre 1867 et pour le 10 cent 16 septembre 1867.

Les feuilles, comme en 1864, ont deux cents timbres, sur deux blocs de cent, piquées sur la machine du gouvernement : les timbres ont, par conséquent, le piquage 12 sur 12 1/2.

Comme les timbres de 1864, ils ont été retirés de l'usage le 1er novembre 1879, toujours d'après l'arrêté royal du 10 octobre 1879 *qui ne parle pas de ces timbres.*

Essais. — Il fut question, un moment, de changer la couleur des timbres et, à cet effet, on fit, sur ordre, différentes impressions sur les planches, lesquelles furent soumises au ministre. Il n'a pas été donné suite à ce projet.

Il existe de ce tirage :

a. *Papier blanc épais.*

10 cent { lustre olive, jaune brun, orange, outremer, roux vert, vert jaune, violet

b. ***Les mêmes, imprimés en noir sur papier de couleur,*** *non dentelés :*

5 cent { bleu foncé, bleu pâle, bleu-vert, brun, brun-gris chamois gris, jaune, lilas pâle, rose pâle.

Les mêmes, piqué 12.

5 cent { bleu foncé, bleu pâle, brun pâle, chamois, gris, jaune, lilas, orange, paille, rose pâle, vert.

10 cent, bleu pâle.

c. *Carton blanc, piqué* 12.

15 cent, noir

M. J. Nusser, de Dusseldorf, qui avait vu son type d'effigie adopté, soumit, en novembre 1866, deux autres types aux armoiries, destinés aux imprimés et journaux.

L'administration qui se proposait d'imprimer ces timbres typographiquement ne peut les accepter, gravés qu'ils sont en taille-douce, mais le dessin est cependant adopté.

Voici les épreuves que nous en connaissons :

1er Type. *2e Type.*





Les deux types ont les caractères plus petits et plus gras que le type émis en 1869. Les épreuves connues sont imprimées sur le coin.

Au *premier type*, les branches de chêne touchent des deux côtés la couronne dont la croix est *petite* ;

Les perles et le nœud sont *blancs* ;

1 cent, noir sur carton blanc.

Au *second type*, les branches sont plus droites et ne touchent pas la couronne dont la croix est plus *grande* ;

Les perles et le nœud ont un pointillé au centre :

1 cent, noir sur blanc épais.
1 — — — pelure blanche.

On nous a parlé d'épreuves des 1 1/2 et 2 cent : nous n'avons pu les rencontrer.

L'administration ayant arrêté définitivement son choix sur le type aux armoiries de M. Nusser, charge M. E. Vermorcken, de Bruxelles, de le graver sur bois afin de pouvoir l'imprimer typographiquement, et voici ce qu'il soumet inutilement en juillet 1867 :



Comparé au type 1869, auquel il est inférieur, sous le rapport de l'exécution, *Nederland* et *1 cent* sont plus distancés du cercle perlé ; les perles, plus grosses, ont un petit trait d'ombre ; le nœud de ruban est plus grand, le lion plus petit, la croix plus forte, les branches plus courbées à droite, mieux fournies à gauche ; *1 cent* est de plus petits caractères, le *1* a le trait de liaison mince ; quant à la dimension, elle est de 1/2 m/m plus petite :

A été imprimé sur le coin :

1 cent. noir sur blanc épais.
1 — — — chine.

Le 4 septembre 1867 paraît l'arrêté royal suivant, portant création d'un nouveau type de timbre-poste à effigie.

(A continuer).

Emissions jubilaires, commémoratives, etc.

(Suite, voir n° 431)

Le **Monténégro** a trouvé le joint et cependant l'illustre O. Bickel n'y est toujours pour rien, pas plus que son épouse.

Afin de célébrer le 2e centenaire de la fondation de la dynastie Petrowitsch Niegosch, il a été mis en usage, ni plus ni moins que :

1 série de 12 timbres-poste ;
1 — — 4 cartes postales ;
1 — — 2 cartes-lettres ;
1 — — 2 enveloppes ;
1 — — 2 bandes.



Le tout au fac-simile ci-dessus.

Vu l'*impatience* du public ! de pouvoir posséder ces objets postaux, ils ont été mis en vente le 1er septembre 1896, avant les fêtes, qui n'ont commencé que le 13 janvier au *soir !* « par l'exposition des restes mortels du Métropolite Danilo dans la cathédrale. Le lendemain, un *requiem* a été célébré en présence du prince Nicolas, de sa famille, du corps diplomatique et d'une grande foule.

« La dépouille a été portée ensuite solennellement au monument funèbre, escortée par les membres de la famille princière et les hauts fonctionnaires, les troupes faisant la haie. »

Après la bénédiction, le métropolite a prononcé un discours dans lequel il a célébré naturellement les hautes vertus du fondateur de la dynastie.

C'est donc bien le moins, nous semble-t-il, qu'on ait émis toutes ces choses postales en l'honneur du défunt. On les supprima le 15 février 1897.

Pour qui pourrait douter de la valeur de cette émission, voici une lettre du Directeur général des Postes, qui recommande sa boutique à un de nos confrères :

Direction générale du Monténégro

Cettigne, 26 juillet 1896

Messieurs Senf frères à Leipsick,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joints, comme échantillons, et pour annoncer dans votre estimable journal, nos nouveaux timbres-poste émis à l'occasion du deux-centième anniversaire de la dynastie régnante Petrovic Njigosch. Ces timbres seront mis en circulation à partir du 1er septembre prochain. Des cartes, enveloppes, bandes timbrées analogues seront aussi mises en vente, mais un peu plus tard.

(Suit la description.)

Comptant sur vos sympathies pour le Monténégro, j'ai l'espoir que vous recommanderez nos nouveaux timbres jubilaires dans votre estimable journal.

Agréez, etc.

Le Directeur général
des Postes et Télégraphes
de la Principauté du Monténégro,
S. Potrovitsch.

Voulant rendre hommage à deux victimes de la guerre entreprise contre la Chine, le **Japon** a fait paraître, le 13 septembre 1896, deux séries de deux timbres de mêmes valeurs et de mêmes couleurs.





Le *1er type* représente l'effigie du prince Osahito-Arisugawa-No-Miya ; le *2e type*, celle du prince Kitashirakawa-No-Miya, tous deux tués pendant la guerre.

Ont été en usage jusqu'à la fin de 1897.

Equateur. — Nos lecteurs se rappelleront certainement la belle indignation du général E. Alfaro, le président de la République, congédiant d'un geste à la Mirabeau ce pauvre Seebeck et ses timbres et rompant le contrat du 27 octobre 1890 passé avec lui. Il annonçait vertueusement, par la même occasion, qu'il ne s'adresserait dorénavant qu'à des industriels de probité reconnue... Cela se passait le 8 novembre 1895, *après avoir traité* avec M. E. Valenzuela, négociant à Guayaquil, pour une émission commémorative, proposée par ce dernier au gouvernement libéral, vainqueur le 5 juin 1895 du parti conservateur, maître depuis toujours dans ce pays.

Il fut donc décrété, le 30 août 1895, qu'il serait émis une série de timbres pour célébrer le 50e anniversaire de l'Indépendance de l'Equateur, timbres qui ne seraient vendus que deux jours, mais employés pendant onze jours (voir *Timbre-Poste*, n° 395).

On avait compté que l'on pourrait émettre les timbres commémoratifs le 5 juin 1896 pour célébrer par la même occasion le premier anniversaire du triomphe des libéraux, mais il paraît que le bonheur des remuants équatoriens n'est pas toujours sans nuage, car une de ces révolutions, si communes dans ce pays, fit remettre l'émission au 10 août, autre anniversaire de l'indépendance du régime colonial espagnol (10 août 1809), puis une nouvelle remise s'imposa par suite de nouveaux troubles, si bien que la carotte commémorative ne fit son apparition que le 9 octobre 1896, anniversaire de l'indépendance de Guyaquil et de l'ouverture de la Convention dans cette ville.

Les types de ces timbres nous donnent les portraits des personnages du parti libéral de 1845, grâce au président de la République dont on voulait reproduire les traits et qui a décliné modestement cet honneur.



C'est ainsi que pour le 1er type nous avons Roca, Noboa et Olmedo entourés de lauriers bien mérités.

Quant au 2e type, il nous donne le portrait du général Elizalda qui avait droit aux mêmes lauriers.

De ces deux types il n'y a que sept valeurs en tout.

L'origine de ces timbres est Hambourg, où ils ont été imprimés et d'où ils ont été livrés au Trésor du Gouvernement.

L'art. 5 du décret (voir *Timbre-Poste*, n° 395) porte que les timbres non vendus seront incinérés et détruits en place publique, de même que les planches respectives, mais la convention passée avec M. Valenzuela porte, nous dit-on, que le concessionnaire recevra la moitié de la valeur des timbres vendus ou la moitié de l'émission : c'est ce qui lui a permis d'envoyer, bien avant que les timbres eussent paru, la circulaire suivante :

Guayaquil, le 5 *décembre* 1895

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de l'Equateur a décidé l'émission, au 5 Juin 1896, d'un timbre poste qui n'aura de valeur qu'à *cette date* et pendant les *dix jours suivants*.

Le Gouvernement actuel se propose de célébrer ainsi le premier anniversaire du triomphe du peuple équatorien sur le Gouvernement qui permit à un pays étranger de se servir de son drapeau dans la vente du Croiseur « Esmeralda. »

Dans le cas où vous désireriez une ou plusieurs collections de ce timbre-poste, vous pourriez me passer vos ordres qui seraient exécutés avec le plus grand soin.

Vous voudrez bien m'indiquer si vous désirez recevoir ces timbres neufs ou oblitérés, et si vous les préférez isolés, en paquets, sur carton ou bien sur leurs enveloppes respectives.

Le prix sera celui de leur valeur d'émission, soit *un Sucre quatre-vingt-huit centavos*, la collection de sept timbres-poste plus une commission de *deux pour cent* (2 %), chaque commande devant être accompagnée de son montant.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

E. Valenzuela.

Ceci prouve que l'indignation du président de la République n'était que comédie. Aussi n'a-t-elle guère ému le brave Seebeck qui, imperturbablement, a continué la fourniture des timbres en 1896, comme s'il n'avait pas reçu de congé; quant au Gouvernement équatorien, il a accueilli le tout aussi favorablement qu'autrefois, oubliant ce qu'il avait à réhabiliter.

Les timbres commémoratifs, n'ayant pas trouvé beaucoup d'acquéreurs, furent remis en usage, afin d'arriver à parfaire une somme de 30.000 sucres destinés à venir en aide aux veuves de soldats morts pendant la Révolution.

Enfin, sauf Guayaquil dépourvu de tout autre timbre, les commémoratifs ont décidément été retirés de l'usage le 31 décembre 1896, et M. Valenzuela a pu nommer ses agents en Europe pour la vente en gros et en détail de ces timbres oblitérés ou non, sur carton, en paquets, etc., etc.

Cependant le 1 centavo a été remis en cours à Quito le 3 avril 1897, par suite de manquants de cette valeur et, à cette occasion, il a reçu le baptême de la surcharge : *1897-1898*; d'autres valeurs ont aussi été accommodées plus tard de la même façon, puis toujours par pénurie (cette fois à Guyaquil) et pour varier les plaisirs, on a surchargé les 1, 2, 5 et 10 centavos d'armoiries en noir, dans un cercle, avec l'inscription : *Correos Provisionales.*



Ce n'est que le 23 juin 1897 que l'Equateur a pu réhabiliter ses timbres, tout en admettant encore les commémoratifs qui n'ont été incinérés (?) qu'en 1898 malgré la solennelle promesse qui en avait été faite antérieurement. Il est vrai que lorsque M. Valenzuela entra en possession du stock, il les surchargea de ce même cachet rond dont il hérita. Il en fit des applications en bleu et en noir sur toutes les valeurs, 1, 2, 5, 10, 20, 80 c. et 1 sucre et il est fort probable qu'il y eût même d'autres fantaisies. *(A continuer.)*

CHRONIQUE FISCALE

—

ARGENTINE (*Répub.*)

Extrait de la *Revista de la Sociedad Fil. Argentina :*

Expédition n° 2162, littra 1, 1898

Buenos-Ayres, 6 septembre 1898.

Vu que l'administration générale des Impôts intérieurs sollicite l'autorisation de rendre valables pour les chapeaux, les valeurs fiscales employées pour l'impôt sur le tabac, afin de ne pas être retardés le prélèvement des nouveaux impôts et puisqu'il est matériellement impossible, par manque de temps, que l'Hôtel des Monnaies fasse l'impression des instruments de contrôle respectifs.

Il est résolu :

D'autoriser l'administration générale des impôts intérieurs à rendre valables pour les chapeaux, les valeurs fiscales suivantes qu'on emploie pour l'impôt sur le tabac :

740,000	feuilles pour tabac de		0.45	pour	0.30
290,000	—	—	0.45	—	0.60
177,000	—	—	1.00	—	1.40
25,000	—	—	1.60	—	1.20

Donné à l'administration générale des impôts pour avis et autres effets, le résultat devant préalablement être communiqué à la comptabilité générale pour qu'elle fasse à cette administration les charges et décharges correspondantes.

W. Escalante.

Nous aurons donc des impôts sur les chapeaux. Ceux des dames subiront-ils la loi commune? Ils sont déjà passablement chers.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

De la série actuelle il y aurait, d'après l'*Ami des timbres,* avec ancre en filagramme :

7 sh. 6 p., violet

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le 1/2 cent *Documentary* nous vient imprimé en gris et le 40 cents est renseigné par l'*Ami des timbres* :

1/2	cent, gris, percé en lignes.	
40	— violet —	—
2	— violet terne, piqué 12.	

GUATÉMALA

Nous connaissons par leur appropriation, en timbres-poste, les deux timbres ci-contre :





Le premier appartient à la série de 1895 (?) dont il a été annoncé déjà deux valeurs : 5 et 10 centavos. Le second doit être d'une émission plus récente dont on nous signale cinq valeurs :

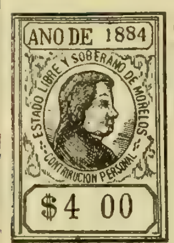
1er type,	1895	1	centavo,	bleu foncé
2e —	1896	1	—	rose lilacé.
—	—	5	—	violet.
—	—	10	—	vert.
—	—	25	—	rouge.
—	—	50	—	bleu.

ITALIE

BOLOGNE (*Bologna*). — Émission du 1er août 1895. Armoiries dans un écu renfermé dans un cadre carré ayant les inscriptions : *Diritti* à gauche ; *di ufficio* à droite ; *Comune di* en haut ; *Bologne* en bas; chiffre ou C dans les angles. Papier blanc, non dentelés :

5 centesimi,		brique
10	—	ocre jaune
20	—	bistre gris
30	—	brun pâle
50	—	bleu gris
60	—	bleu terne
1 lira		bistre
2	—	lie de vin

MEXIQUE



CUERNAVACA. *Municipalité de (État de Morelos).*— Nous trouvons annoncé par le *Mekeel's W. S. N.* les timbres suivants de l'émission 1881-83, savoir :

1 peso,	25 c.,	rose
2	—	bleu
8		rose
14	—	—

TETECULA. — Surchargé Jojutla et valeur en noir, émission de 1882-83 :

1 peso, noir

TLALTIZAPAN. — Timbre de Cuernavaca surchargé : *Tlaltizapan*, valeur en noir :

1881-82, 2 pesos, brun
1882-83, 1 peso vert
— 2 — —

OLDENBOURG

M. Treichel nous indique de la 2e émission :

60 marks, violet, centre brique

VICTORIA

Au type connu, nous recevons avec le filagramme V et couronne :

5 pounds,	rouge brun	et	bleu
6 —	bleu pâle	»	jaune
7 —	noir	»	carmin
8 —	orange	»	mauve
9 —	rouge	»	vert

WURTEMBERG

STUTTGARD. — Voici quelques renseignements que nous recevons de M. Wulbern au sujet des timbres « Mobelmesse ».

1er type. Chiffre dans un petit cercle (v. n° 425)

1883.	3 pfennig,	noir	sur	rose
5	—	—	—	bleu lilas
6	—	—	—	jaune
10	—	—	—	vert
15	—	—	—	chamois
20	—	—	—	lilas
25	—	—	—	jaune
30	—	—	—	vert gris
50	—	rouge	—	blanc

2e type. Grand chiffre (voir n° 425)
3, 5, 6, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60 pfennig.

Mai	1890	en noir	sur	blanc
Décembre	—	—	—	rose
Mai	1891	—	—	bleu
Décembre	—	vert	—	blanc
Mai	1892	noir	—	violet
Décembre		rouge	—	blanc
Mai	1893	lilas		—
Décembre	—	noir	—	jaune
Mai	1894	—	—	vert
Décembre	—	brun	—	blanc
Mai	1895	semblables à	mai	1890
Décembre	—	—	décembre	—
Mai	1896		mai	1891
Décembre	—	vert sur jaune		
Mai	1897	semblables à décembre 1891		
Décembre	—	noir sur brun		
Mai	1898	orange » blanc		

En mai et décembre ont lieu les foires et chaque fois la couleur des timbres est changée. Ne peuvent être achetés à la valeur nominale, nous écrit M. Wulbern. Ils ne sont obtenus « que dans des circonstances spéciales » (?)

Une Exposition internationale de Philatélie en Angleterre

Le 29 juin 1899 s'ouvrira, dans les salles de la *City Art Galery*, à Manchester, une exposition internationale de philatélie, sous le haut patronage du duc d'York.

Cette exposition est organisée par la Société philatélique de Manchester, et de nombreux clubs et sociétés étrangères y ont donné leur adhésion.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient obtenir de plus amples renseignements sont priés de s'adresser au comité de l'exposition, 2, Cooper street, à Manchester.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1898

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).
Les chiffres gras se rapportent à la partie fiscale.

LE

TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 484 GRAVURES



BRUXELLES
J.-B. MOENS, NÉGOCIANT EN TIMBRES-POSTE
42, Rue de Florence, 42

—

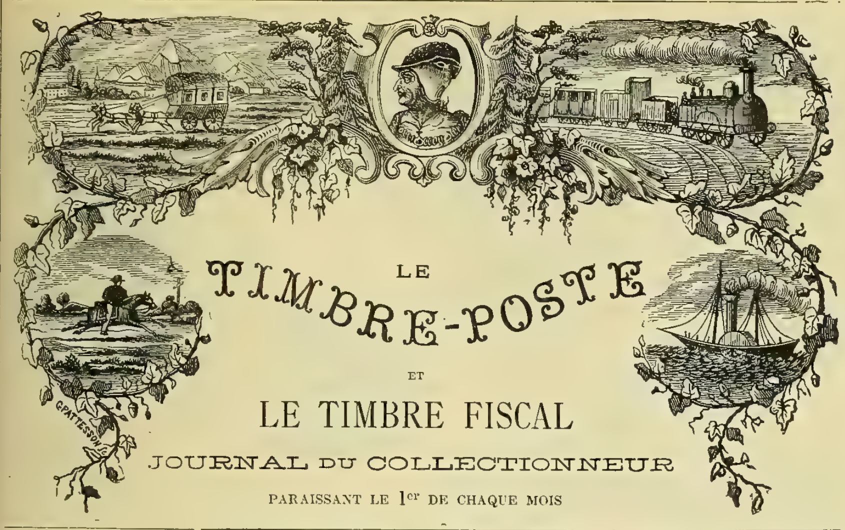
1899

Bruxelles — Imp. L. Vogels, rue Verte, 38-40

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1899

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).
Les chiffres gras se rapportent à la partie fiscale.



TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Station B, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

AVIS

Toutes les personnes qui ont pris leur abonnement directement, pour 1899, ont reçu, le 20 décembre dernier, le prix courant auquel elles avaient droit.

Nous le mettons en vente au prix de fr. 1,25 FRANCO.

CHRONIQUE POSTALE.

AFGANISTAN



M. Ed. Evans nous a montré le timbre ci-contre de l'émission 1894 qui pourrait avoir été employé pour les lettres recommandées, les inscriptions étant bien celles du timbre réservé à cet usage dont nous avons parlé dans notre numéro de septembre 1894. Impression noire sur papier pelure de couleur :

2 abasy, noir sur magenta.

AMÉRIQUE CENTRALE (Etats de l')

Tout est rompu !

La Diète fédérale qui régnait à Managua (capitale du Nicaragua) a proclamé l'union dissoute en suite de la révolution au Salvador contre les plans de reconstitution de la République centrale américaine. Chaque Etat reprend donc sa souveraineté absolue et fait abandon nécessairement des timbres avec l'inscription : *Rep. Mayor de C. A.*

Voilà qui va tailler de la besogne au brave Seebeck.

ARGENTINE (République)

La *Revista de la Soc. Phil. Argentina* annonce que les cartes de 1892 à effigie de Rivadavia de 2 et 3 centavos et avec réponse vont recevoir la surcharge *habilitado — 4 — centavos.*

La même revue signale la bande actuelle qui

aurait reçu double impression du timbre, la seconde en sec placée sur la première. C'est donc volontairement qu'elle a été estampillée ainsi :

1 centavo, brun, double impression.

BAHAMAS

Le 1 shilling a sa teinte modifiée. Elle est actuellement vert bleu. Papier et piqûre sans changement :

1 shilling, vert bleu.

BELGIQUE

On nous avise qu'il y a d'autres réimpressions que celles dont nous avons parlé. Résumons ce qui existe :

Type 1849, 10 et 20 centimes ;
— 1851, 1 et 10 centimes ;
— 1865, 10, 20, 30, 40 cent. et 1 franc.
— 1866, 1, 2 et 5 centimes.

Nous nous demandons de quel droit le ministre réimprime des timbres dont plusieurs (les 1865 et 1866) sont encore en usage, pour les distribuer généreusement à ses amis et connaissances ?

Vu dans la collection de M. Foulon le 5 centimes vert de 1869, *non dentelé*, et dans un état indiscutable. Il est oblitéré : *Namur 30 mai 1886* :

5 centimes, vert, *non dentelé*.

CANADA

Le *Toronto Telegram* annonce ce qui suit, dit le *Mekeel's W. S. N.* :

« *Ottawa, 2 décembre* 1898. — Le gouverneur général et l'honorable William Mulock, le maître général des postes, ont présidé hier à l'impression des premiers exemplaires du nouveau timbre-poste impérial penny. Le dessin est de M. Mulock et le sujet central est une carte du monde en noir avec les possessions britanniques en rouge. La couronne triomphante est au haut du dessin ; elle repose sur un support de feuilles de chêne et d'érable, symbolisant ainsi l'unité du royaume-uni et Canada. Les mots *Canada postage* sont clairement inscrits et au-dessus de la carte : *Xmas 1898* est raccordé, de sorte que la date de l'inauguration du projet du timbre-penny pour l'Empire peut être une sorte de record. »

Le timbre porte modestement, au bas, l'inscription : *We hold a vaster empire than has been* (Nous possédons un empire plus vaste qu'il n'en fut.)

2 cents, noir, gris, bleu pâle et rouge.

CEYLAN

De la dernière série 1892, M. Pearce signale au millésime 1.4.97 le timbre-télégraphe 10 cents :

10 cents, jaune.

CHINE

Les 4, 20, 30 et 50 cents de la nouvelle émission sont en usage :

4 cents, brun.
20 — rouge.
30 — rose.
50 — vert.



COLOMBIE (République)

Signalé par *Die Post* le timbre ci-contre aux éternelles armoiries de la République.

Imprimé en couleur sur papier de couleur, piqué 13 :

1 centavo, rouge sur jaune.

PANAMA (*Etat de*). — Nous trouvons dans le *Am. Journ. of Phil.* l'annonce du timbre 10 centavos qui aurait reçu la surcharge : *R — Colon* dans un cercle, comme le fac simile, qui, en lui donnant un emploi nouveau, le réserve aux lettres recommandées.



Il nous parait que ce que l'on appelle surcharge n'est tout bonnement qu'une marque postale qui aurait été appliquée par inadvertance sur le timbre, au lieu de l'appliquer sur la lettre. *Colon* est le nom d'une ville située sur l'isthme de Panama : s'il y a surcharge, on a dû créer pour chacune des villes du Panama un timbre qui aurait la lettre R suivie du nom, ce qui nous paraît impossible.

Nous enregistrons donc sous toute réserve :

10 centavos, jaune, surch. violette.

DUTTIA

De la série 1897, dont nous avons donné la reproduction le mois passé, nous avons vu le 1 anna avec l'inscription inférieure indoue qui est distancée du cadre de droite, contrairement à notre dessin, savoir :

1 anna, noir sur blanc vergé.
1 — — — uni.

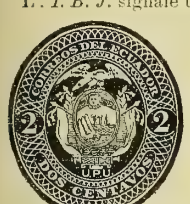
EQUATEUR

Rien de tel qu'une surcharge pour faire ven-

dre un timbre. Le 50 centavos fiscal, après avoir été surchargé : *Correos 5 cents official*, d'abord en *vert*, puis en *noir*, vient de paraître avec cette surcharge en *rouge* :

5 c. sur 50 centavos, violet surch. rouge.

L'*I. B. J.* signale une carte-lettre qui aurait été émise dans le milieu d'octobre dernier. Elle a pour timbre celui des bandes que nous avons déjà fait connaître et que nous rappelons ici.



Divisée en deux parties, avec patte en forme de queue, elle n'a pas de bords perforés, de sorte qu'il est facile de lire le contenu. Il n'y a aucune inscription extérieure :

3 centavos, outremer sur blanc vergé (145 × 236 m/m)

ESPAGNE

Nous avons vu récemment le 4 cuart. 1857 imprimé en rose carmin sur papier carton blanc. La couleur et la fraîcheur de l'impression, puis la qualité du papier ne correspondant nullement à ce que l'on connait, il est probable que nous sommes en présence d'une réimpression récente :

1857, 4 cuartos, rose carmin.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le 15 cents serait actuellement vert-olive :

15 cents, vert-olive.

FERNANDO PO

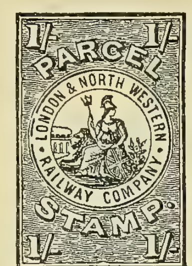


Le timbre « movil » est devenu postal par la surcharge noire : *Habilitado — para — correo* 15 c. — *de peso*, toujours à cause de la disette de timbres-poste :

15 sur 10 c. de peso, vert, surch. noire
15 sur 10 c. de peso, vert, surch. bleue

GRANDE BRETAGNE

La compagnie *London & North Western railway* fait ou a fait usage du timbre ci-contre pour l'affranchissement des paquets. Au centre, *Britannia*: autour, le nom de la compagnie; en dehors, au-dessus : *Parcel* ; au-dessous : *Stamp*; valeur dans les angles :



1 shilling, vert jaune, percé en lignes

Le *M. J.* a découvert des timbres-télégraphe du type 1854 de l'*Electric Telegraph Company* qui seraient piqués 15 1/2 et qui doivent avoir paru entre 1854 et 1861, savoir :

3 pence, noir sur jaune
1 sh. 6 p. — — rose.
2 — — — bleu.

GUATÉMALA

La surcharge, dont nous parlions le mois passé, aurait été appliquée, au dire de l'*I. B. J.* sur les fiscaux de 1898, savoir :

1 c. sur 10 c., vert, surch. rouge.
2 c. — 5 c., violet, — —
2 c. — 10 c., vert, — —
2 c. — 25 c., carmin — noire.
2 c. — 50 c., outrem. — rouge.

VARIÉTÉ : *ayant cntavo* :

1 c. sur 10 c., vert, surch. rouge

HAÏTI





Nous imprimions le mois dernier lorsque les nouveaux timbres nous sont parvenus. Il y en a deux types magnifiquement gravés par la *American Bank Note Company*, savoir :

1er TYPE. — Représente le Président de la République, le général Simon Law en présence de tout un attirail de guerre placé au bas du médaillon dans lequel l'effigie est renfermée; inscription : *République d'Haïti* ; dans les angles, un chiffre valeur et en bas, sur un cartouche horizontal, le mot : *Centimes*.

Le 2e TYPE est aux armoiries du pays avec la même devise qu'en Belgique : l'*Union fait la force* ; inscriptions et chiffres aux mêmes endroits que le précédent; le mot *Centimes* sur un cartouche cintré.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1er type :	1 centime,		outremer
—	2 centimes,		orange
	3	—	vert
2e —	4		brique
1er —	5	—	brun roux
	7	—	gris perle
2e —	8		carmin
	10	—	orange foncé
—	15	—	réséda
1er —	20	—	noir
—	60	—	rouge
—	1 gourde		violet

Il est entendu que les centimes représentent la centième partie d'une gourde ou 5 fr. environ.

Il y a encore une série de timbres-taxe parus en même temps que les timbres-poste. Ils répondent au type ci-contre.

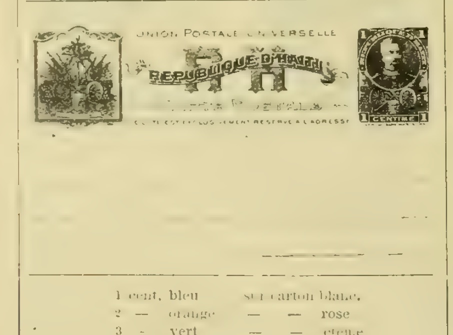


Au centre, sur fond guilloché, un chiffre blanc; en dessous, cintré : *centimes à percevoir* ; cadre rectangulaire contenant : *Postes* sur les côtés : *chiffre*, en haut : *Taxe* en bas; *R. H.* dans les angles.

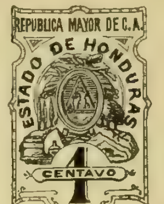
Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

2 centimes,		bleu-noir
5	—	brun rouge.
10	—	orange.
50	—	gris foncé.

Enfin, il existe une série de cartes au fac-simile :



1 cent,	bleu	sur carton blanc.		
2 —	orange	—	—	rose
3 —	vert	—	—	crème
1 + 1 —	bleu	—	—	gris
2 + 2 —	orange	—	—	lilas pâle
3 + 3 —	vert	—	—	mauve



HONDURAS (RÉPUBLIQUE)

Voici d'après le *Am. J. of Ph.* le fac simile de la nouvelle série qui se composerait des valeurs ci-après et de bien d'autres encore sans doute.

Ces timbres sont piqués :

1 centavo,		jaune, orange
2 centavos,		gris-bleu, bleu pale
5	—	noir sur jaune
5	—	rouge
10	—	noir sur gris
10	—	brun noir

L'inscription *Rep. Mayor de C. A. Estado de Honduras* va obliger cet Etat à faire une nouvelle émission, l'Union des Etats de l'Amérique centrale étant dissoute.

De la série « locomotive » il y aurait encore :

50 centavos, rouge-orange
1 peso, vert bleu

MACAO

Une carte de 1894 est annoncée par l'*I.B.J.* Elle est semblable à la carte avec réponse connue et est destinée aux pays de l'Union. Elle porte pour timbre un 2 avos, surcharge noire sur 10 reis, vert, à effigie :

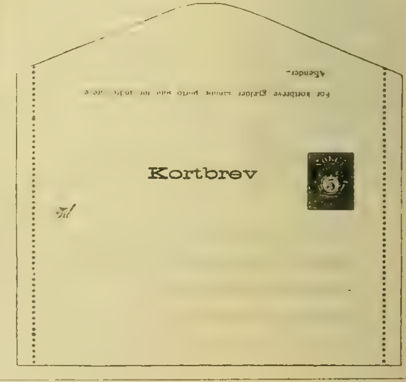
2 + 2 avos, sur 10 reis, vert, surch. noire

MAROC

Le *S. C. F.* a vu le 50 centimos surchargé *Morocco Agencies* en bleu au lieu de noir :

50 centimos, violet surch. bleue

NORWÉGE



Deux cartes-lettres ont été introduites dans ce pays. Elles ont pour inscription : *Kortbrev* et quatre lignes d'adresse. Une patte de fermeture porte : *For kortbereve gjælder samme porto for andre breve.* — *Afsender* (envoyeur). Dimension : 139×90mm :

5 öre, vert	sur blanc,	piqué
10 — carmin	— —	—

Les cartes 5 et 10 öre ont les mots : *Pra denna, etc.*, en lettres plus grandes et le mot *Till* déplacé :

5 öre, vert	sur blanc
10 — carmin	— —

PÉROU

Le *Ph. J. of G. B.* dit avoir reçu sur lettre le centavos, *taxe,* surchargé : *Deficit* faisant ainsi l'office de timbre-poste, usage autorisé par suite de l'épuisement des timbres de cette valeur.



MM. Williams et Cie nous informent de ce qui suit :

Emission de cartes-postales illustrées au fac simile ci-haut, au nombre de quarante comme MM. les membres de l'Académie de France.

Les valeurs sont les suivantes :

1 centavo,	violet	sur carton	blanc
2 centavos,	rouge	— —	grisâtre
3 —	gris vert	—	blanc
4 —	brun	— —	grisâtre

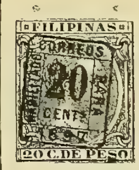
Il y a deux types du millésime 1899, plus d'autres petites différences. Cela doit faire, si nous comptons bien, environ deux cents cartes pour avoir toutes les variétés. Une misère, quoi !

La bande 1 centavo, bleu, de 1896, prend la couleur verte, adoptée par l'Union postale :

1 centavo, vert

Il y aura prochaine émission de *timbres-taxe,* dont on ne nous dit rien du type :

5 soles, vert clair
10 — lilas



PHILIPPINES

Voici, d'après le *Madrid Filatelico,* ce qui a été surchargé de timbres anciens pour les rendre valables en 1897 :

5 sur 5 c.	vert,	surch.	rouge	20000
5 — 5 —	—	—	bleue	53385
15 — 15 —	brun-rouge	—	—	12000
15 — 15 —	—	—	noire	11690
20 — 20 —	brun-rouge	—	bleue	2000
20 — 20 —	violet	—	noire	1400
20 — 25 —	bistre	—	—	1000

Il n'est pas question ici des 5 sur 5 c. vert, surch. noire ; 15 sur 15 c. brun-rouge, même surcharge et 20 sur 20 c bistre, toujours surcharge noire. Il est donc probable que ce sont des fantaisies.

L'ami Roussin nous envoie le timbre « Recibos y Cuentas », oblitéré d'un cachet rond : *Comunicaciones* — 29 *Feb.* 92 — *Iloilo,* en bleu, qui tend à faire croire que ce timbre a été employé postalement. Rien ne prouve cependant que ce n'est pas par fraude que l'application de cette oblitération ait eu lieu :

10 c. de peso, rose

PORTO-RICO

Vu le 3 c. de peso, brun, surchargé : *Habilitado — para* — 1898 *y* 99 :

3 c. de peso, brun, surch. carmin

The Metropolitan Phil. reproduit le type ci-dessus, qu'il fait suivre de la lettre officielle suivante adressée à une personne qu'il ne cite pas :

Pendant la guerre hispano-américaine, les différentes villes de l'île qui étaient occupées par l'armée américaine (et parmi celles-ci la ville de Coamo) étaient coupées de toutes communications postales avec celles occupées par les forces espagnoles, et également avec d'autres occupées par les troupes américaines. Le service fut par conséquent temporairement interrompu.

Quelque temps après, le conseil municipal de la ville fut autorisé à organiser ce service postal et à taxer d'un affranchissement de 2 à 5 centavos chaque lettre remise au service postal.

A la même époque, le maire décida d'émettre à cette

CORREOS 5 CTS. COAMO	CORREOS 5 CTS. COAMO	CORREOS 5 CTS. COAMO	CORREOS 5 CTS. COAMO	CORREOS 5 CTS. COAMO
CORREOS 5 CTS COAMO	CORREOS 5 CTS. COAMO	CORREOS 5 CTS COAMO	CORREOS 5 CTS COAMO	CORREOS 5 CTS. COAMO

occasion un timbre spécial de la valeur de 5 centavos chacun.

Ce timbre fut en usage du 13 août jusqu'au 4 septembre environ de cette année ; alors l'administration des postes reçut des instructions de la station postale militaire de Ponce pour employer les timbres-poste américains réguliers, en paiement de l'affranchissement des lettres expédiées de la ville.

Coamo, 20 octobre 1898.

Sceau de la mairie de Coamo

Le Secrétaire du Conseil municipal,

M. Marquez.

Il est très possible que ce timbre soit authentique, mais nous nous demandons comment la prévoyance du maire a été mise en défaut en émettant seulement un timbre de 5 centavos, alors que certaines lettres coûtaient 2 centavos.

Notre confrère reproduit dix timbres sur deux rangées, qui paraissent avoir été composés typographiquement avec chiffres différents pour chacun.

Ils porteraient, paraît-il, la surcharge rouge : *R. Santiago* (?).

RUSSIE

En suite des réclamations du Département des postes et télégraphes contre l'emploi du timbre-poste appliqué sur la lettre-annonce de Saint-Pétersbourg, celle-ci a aujourd'hui le timbre d'enveloppe et l'impression en bleu pâle. Il y a encore d'autres petites modifications.

Les côtés destinés à être fermés portaient un dessin en zig-zag qui est remplacé par de gros points ; en bas, l'avant-dernier mot de l'avis (1re ligne) est réuni au précédent qui a par conséquent 9 lettres au lieu de 7 : ce changement avait déjà eu lieu pour la 4e série :

7 kopecks, bleu pâle et rouge.

La lettre-annonce au type enveloppe appartient à la 7e série. On en compte déjà 10, composée chacune de 5 à 10,000 pièces. La vente au public n'a lieu que par 10 exemplaires.

Gadiatsch (*Poltava*). — Le piquage 11 1/2 a été appliqué aux timbres en cours (*M. J.*) :

3 kop., vert jaune et rouge
3 — vert de mer — carmin
3 — saumon —
3 — mauve — rose

Griazowetz (*Wologda*). — Nous voyons annoncé par l'*Ami du timbre*, type reproduit le mois dernier :

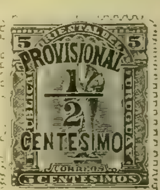
4 kopecks, noir, or et vert

Tichvin (*Novgorod*). — Nous apprenons que le 3 kop. a le fond jaune au lieu de rose, sans changement de type :

3 kopecks, bleu, or et jaune, piqué 11 1/2

URUGUAY





On n'y va pas de main morte, cette fois. On surcharge tout. Il y avait une réserve de 2 centesimos, bleu, 1896, elle a été surchargée le 6 novembre, il restait des Suarez 5 centesimos, commémoratifs, ils ont été également surchargés le 11 même mois ; le 7 centesimos, vert, n'était pas épuisé, il a subi le sort des autres, le 14 même mois. Dieu sait ce que l'on aurait encore surchargé si les imprimeurs, épuisés, n'avaient demandé grâce :

6 nov. 1893, 1 2 cent. sur 2 c. bleu, surch. noire
11 — 1 2 — 5 — — rouge
14 — 1,2 — 7 vert — —

Après toutes ces surcharges, on eut recours ensuite à la lithographie locale, en attendant le type définitif, et voici ce qu'on vient de nous livrer le 19 novembre dernier :





Représente une tête de femme à gauche (la Liberté) dans un cercle contenant : *R. O. del Uruguay;* dans chacun des angles, une portion des armoiries du pays ; en haut : *Correos;* en bas : *5 milesimos.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 milesimos, magenta

Voici le décret qui décide la circulation de ce dernier timbre :

AVIS

Cette direction se trouvant en possession des timbres-poste définitifs de 5 milesimos de peso pour l'affranchissement des imprimés, dispose avec l'autorisation supérieure :

Art. 1er. — De mettre en circulation à partir du 19 courant une nouvelle émission de timbres-poste de 5 milesimos imprimés en encre laque carmin, contenant une allégorie de la liberté au centre et en ses 4 angles les attributs de l'écu national, dont les timbres sont destinés à l'affranchissement des imprimés pour l'intérieur de la République.

Art. 2. — De fixer le terme de 90 jours à compter de la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux correspondant aux séries provisoires d'égale valeur émises, le changement devant avoir lieu contre ceux de la 1re émission, dans les derniers 30 jours du délai accordé.

Art. 3. — La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux qui lui correspondent les nouveaux timbres en la proportion qu'il juge convenable en leur faisant connaître le texte de cette disposition.

Art. 4. — Que ceci soit porté à la connaissance de ceux que la chose concerne, inscrit au livre respectif et publié.

Montevideo, 18 novembre 1898.
Signé : Saturnino A. Camps.

D'après la *Revista de la Soc. Fil. Argentina*, on aurait surchargé les quantités suivantes des trois premiers timbres émis, annoncés antérieurement :

25 juillet 1898, 1,2 c. bleu sur 1 c., 490000 exemplaires
15 août — 1/2 bistre 1 c., 515000 —
23 octobre — 1/2 violet 1 c., 150000 —

Les timbres-taxe du Chili

(*Suite et fin, voir n° 431*)

A la fin de cette dernière année, les timbres de basses valeurs commencèrent à manquer, spécialement les 2, 4 et 10 centavos. Il fut nécessaire de renouveler la provision et on donna ordre à la lithographie d'imprimer mille feuilles de plus, en approuvant le report qui, par ordre de l'Administration des postes, avait été conservé. On dut se servir autant que possible du même papier qui avait été employé pour imprimer les 2000 feuilles; seulement on devait varier la disposition d'ordre et de numéro des timbres de chaque valeur.

Mais il arriva que le papier employé auparavant s'épuisa et on eut soin d'utiliser un autre qui, bien que de même sorte et de même couleur, était d'une nuance un peu plus faible; l'encre devint d'un carmin plus vif au lieu de rouge.

Les feuilles furent perforées sur machine spéciale fabriquée en France et demandée *ex professo* pour ces timbres et réglée de sorte que d'un seul coup elle perforait les cent timbres que contenait la feuille et formait un seul trou parfait à l'intersection des lignes de perforations verticales avec les horizontales.

Si on applique l'odontomètre sur les timbres, il marque 13 1/2.

La seconde impression avait les timbres séparés comme suit sur la feuille :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	40	50	60	80	100

Ces feuilles ont le nombre de timbres de valeurs élevées en moindre quantité, parce qu'il en restait du premier tirage et que ces valeurs étaient moins usitées. Il est à remarquer que la valeur 1 peso fut remplacée par 100 centavos afin d'éviter de confondre cette valeur avec le 1 centavo.

Il y avait cinq mois que les timbres étaient en usage, quand fut promulgué le décret suivant :

Numéro 2231. Santiago, 26 mai 1897.

Considerant :

1° Que l'article 115 de l'ordonnance generale des postes dispose qu'on appliquera sur la correspondance des timbres d'affranchissement de valeur equivalente au port du ;

2° Que l'article 116 de la meme ordonnance dispose que la correspondance deposée en les bureaux sans les dits timbres ou sans qu'ils completent le port du, soit frappee du double correspondant ; et

3° Qu'il convient d'établir la forme en laquelle on doit déterminer la valeur des taxes en facilitant une fiscalisation correcte.

J'ai décidé et decrété :

1° A partir du 1er juillet prochain, le double port qui doit satisfaire la correspondance non affranchie ou insuffisamment affranchie, d'accord avec la loi du 19 novembre 1894, sera indique au moyen de timbres speciaux avec le mot *multa* et la designation de la valeur correspondante.

2° Les employes des postes qui exigent le paiement de taxes qui ne sont pas determinees en conformite de ce qui est etabli en l'article precedent, encourent les peines dont parle l'article 62 de l'ordonnance générale des postes.

3° La direction generale des postes demandera la declaration de liquidation correspondante à la valeur totale de la correspondance taxee qui reste en souffrance en les divers bureaux de la Republique, afin de mettre la dite correspondance à la disposition de la commission chargée de la brûler, et

4° Autorise le directeur général des postes à faire graver les timbres necessaires pour donner suite à ce décret, ceux-ci devant être remis a la direction du Tresor pour être distribues d'accord avec la loi du 20 janvier 1883.

Que ceci soit compris, communiqué, publié et insére dans le *Bulletin des Lois et Decrets du Gouvernement*

(*Signé*) Errazuriz.
Carlos Antunez.

D'après l'article 1, ces dispositions devaient entrer en vigueur le 1er juillet de l'année 97, de manière que la direction des postes n'avait qu'un mois pour faire graver et imprimer les timbres dont on devait faire distribution aux bureaux de la République. Le terme, quoique limité, était suffisant et aurait suffi si la direction avait pris des mesures immédiates.

A la mi-juin on fit des propositions à la lithographie Gillet de Valparaiso et à celle de Barcelona, à Santiago. La première présenta trois modèles dont je n'ai pu obtenir que celui ci-contre, représenté par cinq valeurs 10, 4, 2, 20 et 1 centavo ; la seconde concourut avec deux projets que voici également :







Les prix présentés par les deux établissements furent les mêmes : 74 centavos pour les mille timbres. La direction accepta le projet de M. Gillet parce que sa maison avait plus de pratique pour l'exécution de cette sorte de travail, les timbres jusqu'ici employés par Valparaiso et ceux de l'impôt de tabac de Bolivie, etc., étant sortis de ses ateliers.

Il convient de remarquer que des trois projets de la maison Gillet, on choisit le plus mauvais. Cependant le mois de juin arrivait à sa fin et on ne commençait pas à imprimer les timbres. Il était indispensable de prendre des mesures pour remplir les dispositions du décret du 26 mai qui ne semblaient pas devoir être mises en pratique si vite, à cause de la lenteur de la direction des postes.

Pour sauver les difficultés, on ne trouva d'autre moyen que de prendre les mêmes timbres qu'employait la poste de Valparaiso. Mais le stock dont disposait ce bureau étant réduit et ne suffisant pas aux nécessités de toute la poste, il fut nécessaire alors de faire une troisième impression, en réduisant les valeurs aux plus indispensables : 1 centavo, 2, 4, 6, 8, 10 et 20 centavos. On élimina les timbres de 40, 50, 60, 80 et 100 centavos.

Le nombre des feuilles envoyées à l'impression cette fois fut de 2000 et les timbres distribués comme suit :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Les timbres qui résultèrent de cette troisième impression ne diffèrent en rien de ceux provenant de l'antérieure, de sorte que les uns se confondent avec les autres. Les deux impressions doivent donc être considérées comme une seule émission qui consisterait en les timbres suivants :

		2me imp.		3me imp.		Total.
1	centavo	10,000	+	20,000	=	30,000
2	centavos	20,000	+	40,000	=	60,000
4	—	20,000	+	40,000	=	60,000
6	—	10,000	+	20,000	=	30,000
8	—	10 000	+	20,000	=	30,000
10	—	20,000	+	40,000	=	60,000
20	—	5,000	+	20,000	=	25,000
40	—	1,000		—		1,000
50	—	1,000		—		1,000
60	—	1,000		—		1,000
80	—	1,000		—		1,000
100	—	1,000		—		1,000
		100,000	+	200,000	=	300,000

Tous les timbres de la troisième impression, et le surplus qui existait à l'administration de Valparaiso, furent remis à la direction du Trésor par l'administrateur de ce bureau, à la date et dans la forme exprimées par l'acte suivant :

A Santiago, le 28 juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, étant présents à la direction du Trésor, Don Alexandro E. Marchant, chef de la section des Espèces, Don Manuel L. Olivos, chef de la section des Impôts de la division de la Comptabilité, et Don Samuel Ossa B., administrateur principal des postes de Valparaiso, il fut procédé à la remise des timbres suivants pour taxes de correspondances, émises selon autorisation du décret suprême du 26 mai dernier, n° 2231 du ministère de l'Intérieur.

28,000 (vingt-huit mille)	timbres de	1 cent.	$	280
56,000 (cinquante-six mille)	—	2 —	»	1,120
56,000 » »	—	4 —	»	2,240
28,000 (vingt-huit mille)	—	6 —	»	1,680
28,000 » »	—	8 —	»	2,240
56,000 (cinquante-six mille)	—	10 —	»	5,600
24,000 (vingt-quatre mille)	—	20 —	»	4,800
			$	17,960

A la valeur de dix-sept mille neuf cent soixante pesos, que reçut Don Alejandro E Marchant, au nom de la Direction du Trésor.

Que la présente soit signée conformément à la loi.

A. E Marchant — L. Ossa-Borne. — Témoins : Manuel-Luis Olivos — V°-B° Germain.

La Direction du Trésor distribua les timbres proportionnellement entre les trésoreries fiscales, bureaux dans lesquels ceux de la poste achetèrent les formules d'affranchissement. Mais comme la direction des postes n'avait pas transcrit pour les bureaux de sa dépendance le décret du 26 mai, il arriva que ceux-ci ne se fournirent pas de timbres-taxe et le service continua à se faire de la même manière qu'auparavant.

Dans les derniers jours de juillet, on déposa dans les boites à lettres de la ville plusieurs lettres non affranchies pour quelques amis et pour moi-même ; toutes furent remises par les facteurs urbains avec l'indication *Multada*, appliqué avec le timbre à main. Je réclamai par écrit contre ce procédé à la Direction générale et je n'obtins pas de réponse. Trois fois je renouvelai ma réclamation, cette irrégularité s'étant reproduite, mais la direction ne donna pas signe de vie.

L'auteur de cet article donne ici les parties qui se rapportent aux taxes de correspondance. Nous en ferons grâce à nos lecteurs, ce sont des mesures absolument administratives qui ne peuvent les intéresser.

Obéissant à ces instructions, continue l'article, quelques bureaux achetèrent dans les Trésoreries des timbres de taxe, mais quand ils se préparèrent à les introduire dans le service, ils reçurent la note-circulaire suivante, datée du 4, même mois :

N° 624. — Comme il n'a pas été possible de fournir à tous les bureaux de poste des timbres-taxe auxquels fait allusion le décret suprême du 26 mai, n° 2231, transcrit dans la circulaire n° 1845bis, suspendez l'exécution de celle-ci jusqu'à nouvel avis.

Que cette résolution soit communiquée aux administrateurs de votre dépendance. Que Dieu vous garde.

Rafaël-Garcia Reyes.

On dit que quelques chefs de bureaux trouvèrent peu pratiques les instructions copiées antérieurement et que ce fut le motif, non celui indiqué par la circulaire n° 624, pour lequel la Direction sans droit et sans consultation préalable du Ministre de l'Intérieur, dont elle dépend, décida la suspension du décret du 26 mai, n° 2231, procédé incorrect et punissable, qui sûrement aurait amené des conséquences désagréables à l'auteur de la circulaire si au ministère on en eût eu connaissance.

Ce qu'on affirmait devait être exact, parce que le Directeur des postes avait des conférences journalières avec l'administrateur principal de Santiago et les employés de la section étrangère de cette direction étudièrent et traduisirent les dispositions qui régissent la matière dans les autres postes.

Le résultat de cette étude peut être lu dans la circulaire suivante :

N° 2685bis. — Santiago, 15 aout 1897.

Qu'on mette en exécution, à partir du 1er septembre prochain, le décret suprême n° 2231 du 26 mai dernier, laissant sans effet la partie de la circulaire n° 1845bis, du 31 du même mois, qui traite des procédés à employer dans la taxe de la correspondance au moyen de timbres spéciaux.

En remplacement de ces instructions, vous vous soumettrez aux suivantes, etc., etc.

Les timbres-taxe des valeurs comprises entre 1 et 20 centavos, avec la désignation de *Valparaiso*, s'employèrent dans tous les bureaux de poste du pays, depuis le 1er septembre 1897.

A la veille de la mise en pratique des instructions antérieures, c'est-à-dire un mois après que j'eus présenté ma première réclamation, à la direction générale, je reçus la lettre suivante :

Direction generale des Postes

Santiago, 30 aout 1897

Monsieur,

Je suis chargé par M. le directeur de porter à votre connaissance que la réclamation que vous avez faite contre l'administration principale des postes de Santiago, parce qu'elle n'avait pas appliqué sur les enveloppes des lettres taxées, à vous expédiées, les timbres dont parle le décret suprême n° 2231 du 26 mai dernier, *n'est pas fondée*, parce que le dit décret n'a pas encore été mis en vigueur à cause de certaines difficultés qui se sont élevées, lesquelles seront promptement aplanies.

Je suis votre, etc.

Octavio Soto Gonzalez.

D'après l'exposé qui précède, il est facile de décider si oui ou non ma réclamation était fondée.

Voici le contrat passé entre la maison Gillet pour imprimer l'émission définitive de timbres pour toute la République :

Entre le directeur général des postes et Don H.-C. Gillet a été passé à la date d'aujourd'hui, le contrat suivant :

1° M. Gillet s'engage à imprimer et à remettre à la direction générale des postes la quantité de cinq millions de timbres-taxe, en feuilles de cent, perforées et gommées, pour le prix de 74 centavos les mille formules.

2° Cette quantité de timbres se distribuera de la manière suivante :

1,000,000	de	1	centavo.
500,000	de	2	centavos.
1,000,000	de	4	»
2,000,000	de	10	»
500 000	de	20	»

3° M. Gillet devra remettre la totalité des timbres avant 30 jours comptés depuis la date de réception du bon à tirer du directeur dont parle l'article 6 de ce contrat.

4° Les timbres seront remis aux bureaux de la direction du Trésor à Santiago, convenablement emballés afin qu'ils ne souffrent pas de détérioration ; ils devront être accompagnés des factures en triple expédition.

5° La Tresorerie fiscale de Valparaiso paiera à M. Gillet la valeur des timbres après que la remise totale de ceux-ci aura été effectuée à la satisfaction générale des Postes.

6° Avant de procéder à l'impression, M. Gillet devra présenter comme épreuves deux feuilles de chaque type des timbres imprimés sur le même papier, avec la même encre et gomme de la même manière que doit être exécutée toute l'édition. Les dites feuilles seront visées par le directeur et paraphées par M. Gillet, qui en conservera une en sa possession ; elles serviront de comparaison pour l'uniformité en laquelle doit se faire l'impression.

7° Lorsque celle ci sera terminée, M. Gillet remettra les planches matrices à la direction générale des Postes et les planches d'impression seront barrées en présence des personnes que la direction désignera à cet effet.

Dans le cas où le dit bureau voudrait acquérir les planches matrices, il paiera, pour chacune d'elles, la somme de cent pesos. L'acquisition sera considérée comme effectuée si M. le Directeur général fournit les planches à un autre industriel pour l'impression des timbres.

8° Avant d'effectuer le paiement du travail, M. Gillet remettra au dit directeur les feuilles visées par celui-ci, qu'il tient en sa possession, et en outre toutes les feuilles ou parties qui, par défaut de la presse ou autres causes ont été mal imprimées sur la quantité des 5,000,000 de timbres, sans que pour ce surplus il ne lui soit dû aucune somme.

Santiago, 15 juillet 1897.-R. Garcia Reyes.-Pp. H.-C. Gillet Amand Bernam.

Après ce document, nous trouvons dans l'article dont nous nous occupons :

a) Une lettre de M. Gillet, en date du 12 août 1897, priant le directeur des postes de faire prendre les cinq planches-matrices de timbres à 1, 2, 4, 10 et 20 centavos :

b) Une lettre du même, de même date, restituant,

35	feuilles de	1 centavo
25	—	2
20	—	4
50		10
30	—	30

Soit 160 feuilles de rebus.

c) Une lettre de la Trésorerie, en date du 17 août 1897, accusant réception des 5,000,000 de timbres et des cinq feuilles d'épreuves.

Nous avons trouvé inutile de les reproduire.

Poursuivant son travail, l'auteur continue ainsi :

Ces timbres seront mis en circulation au fur et à mesure que ceux en usage seront épuisés. Santiago use ceux de 2 et 4 centavos depuis le 8 janvier de l'année en cours.

Ils sont en tout semblables au projet représenté page 8 et sont perforés 13 1/2.

Pour terminer, voici une circulaire sans numéro qui intéresse les collectionneurs. C'est la direction du Trésor qui l'adresse aux trésoreries fiscales :

Direction du Trésor du Chili. — Circulaire.

Santiago 14 octobre 1897.

M. le directeur général des Postes me dit entre autres choses ce qui suit, le 8 du mois courant :

Pour s'assurer tout à fait qu'il ne sera pas distribué d'autres timbres-taxe que ceux remis à cette direction, on se permet de vous demander d'ordonner aux Trésoreries de votre dépendance de les vendre uniquement aux administrateurs des postes. Les timbres-taxe ne sont pas destinés à l'usage du public, mais exclusivement au service des bureaux de poste et par conséquent ne devront être délivrés qu'à elle.

Les particuliers qui veulent former des collections peuvent les retirer de la correspondance après leur oblitération.

La Direction a résolu, afin que les administrateurs rendent compte mensuellement de l'emploi des dits timbres et de leur acquisition aux Trésoreries, en les accréditant avec les certificats des Trésoreries fiscales respectives.

Cette mesure ayant été dictée dans le but de forcer cette direction de ne plus employer d'autres timbres-taxe que ceux de l'émission fiscale, et afin d'éviter toute fraude à cet égard, le signataire de la présente se permet de vous prier de vouloir contribuer à la réalisation de ce but, en implorant le concours (*sic*) de MM. les trésoriers chaque fois qu'ils remettent ces formules aux administrateurs des postes.

Ce que je vous transmets aux dites fins.

Que Dieu vous garde.

Juan de la Cruz Barros.

N'est-ce pas vraiment exquis, cette faculté accordée aux collectionneurs, paragraphe 2 de la note de la Direction générale des postes, transcrite en celle de la Direction du Trésor ?

« Les particuliers qui veulent former des collections de ces formules PEUVENT les retirer de la correspondance après leur oblitération. » Si la direction ne nous avait pas fait cette grâce, nous nous serions certainement abstenu d'enlever les timbres de la correspondance taxée qui nous est remise par les facteurs.

Tous les philatélistes chiliens doivent être profondément reconnaissants de la bonté sans limite de la personne de qui émane l'admirable circulaire qui nous permet de conserver en notre pouvoir ce que nous avons payé de notre argent.

M. DE LARA.

Timbres des Pays-Bas

(*Suite. — Voir n° 432*)

ARTICLE PREMIER. — Il est créé un nouveau type de timbre-poste pour l'affranchissement des lettres de et pour l'intérieur du pays, ainsi que pour celles destinées aux colonies et pays étrangers.

ART. 2. — Ils portent Notre effigie et l'inscription *Nederland*, ainsi que l'indication de la valeur.

ART. 3. — Six sortes de timbres-poste de valeurs différentes seront émises au nouveau type, nommément de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cents.

ART. 4. — Chaque sorte des timbres-poste susmentionnés est imprimée dans les couleurs suivantes, savoir :

Bleu les timbres-poste de	5 cents.
Rouge, ceux de	10 —
Ocre — —	15 —
Vert — —	20 —
Violet — —	25 —
Doré — —	50 —

ART. 5. — La disposition du dernier alinéa de l'article 12 de Notre arrêté du 12 novembre 1851 n'est pas applicable aux lettres insuffisamment affranchies, destinées aux pays étrangers. On agira, par rapport à ces lettres insuffisamment affranchies, au moyen de timbres-poste, suivant les conventions conclues ou à conclure avec les gouvernements et les administrations étrangères.

ART. 6. — Le nouveau type des timbres poste de 5, 10 et 15 cents sera émis aussitôt que la présente provision de ces valeurs, à l'ancien type, sera épuisée.

ART. 7. — Les timbres de 20, 25 et 50 cents seront mis en service à partir du 1er octobre 1867.

ART. 8. — Les dispositions des articles 3, 4, 5 et 14 de Notre arrêté du 12 novembre 1851 (*Staatsblad, n° 113*) sont rappelées en vertu du présent arrêté.

Les autres dispositions de Notre arrêté susdit sont applicables pour autant que cela convienne au nouveau type de timbres-poste.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes, lequel sera publié dans le *Staatsblad* ainsi que dans le *Staatscourant*.

La Haye, le 4 septembre 1867.

GUILLAUME.

Le Ministre des Finances,
R. J. SCHIMMELPENNINCK.

Les planches du nouveau type étant prêtes, on procède au tirage et, comme l'annonce le décret, les timbres de 20, 25 et 50 cent font seuls leur apparition, les autres valeurs, 5, 10, et 15 cent de 1864/66 n'étant pas épuisées entièrement. Cependant, la série entière figurait, dès juillet 1867, à l'exposition de Paris, dans le pavillon du jardin central.

Cette émission doit se diviser en deux séries qui ne diffèrent entre elles que par les chiffres.

La première série provient très probablement de la livraison des planches faite par le graveur, au gouvernement; les suivantes l'ont été par les imprimeurs qui ont dû graver de nouveaux chiffres, soit parce que le graveur ne les avait pas fournis, soit parce qu'ils avaient été égarés.

Depuis, il n'y a plus eu de changement. MM. Enschedé et Fils ayant en leur possession la gravure des chiffres qu'ils avaient faits : ils pouvaient donc renouveler leurs planches aussi souvent qu'il était nécessaire, sans apporter aucune modification aux chiffres.

Nous avons entendu, à propos de ces chiffres, des discussions interminables pour savoir quels étaient les premiers émis. Il paraît même que tout le monde n'est pas encore d'accord aujourd'hui sur l'ordre de leur apparition. La question cependant se résoud d'elle-même. Il suffit simplement de réunir une série d'*essais*. Leur tirage ayant été effectué sur les planches de 1867, qui ont servi à l'impression des premiers timbres, il est clair que les chiffres qui ne s'y rapportent pas proviennent certainement des planches avec chiffres regravés.

Voici en quoi consistent les deux séries :

1re Série :	*2e Série :*
5	5
10	10
15	15
20	20
25	25
50	50

1re Série.

Les *5 cent* ont le chiffre mal fait; il y a disproportion avec la partie inférieure laquelle a trop de saillie à gauche;

Les *10 cent* ont le 1 avec trait de liaison très court : la base de ce chiffre *étroit* se continue jusque sous le 0, de forme ronde, où l'ombre de droite commence du haut, pour se prolonger du bas jusqu'au côté gauche;

Les *15 cent* ont les chiffres 1 du 10 cent et le 5 du 5 cent : ces deux chiffres sont assez distancés comparés à ceux de la 2e série;

Les *20 cent* ont le 2 assez fermé du haut et du milieu; le 0 est presque rond et l'ombre de droite partant du haut se prolonge jusqu'au côté gauche;

Les *25 cent* ont le 2 du 20 cent; le 5 rappelle celui du 5 cent : ces deux chiffres sont distancés l'un de l'autre, surtout du haut;

Les *50 cent* ont le 5 rappelant celui du 5 cent; le 0 est ombré à droite et cette ombre se prolonge jusqu'au côté gauche.

2e Série.

Les *5 cent* ont le chiffre bossu : le centre est moins large et la partie inférieure moins importante;

Les *10 cent* ont le 1 plus grand que le 0 et le trait de liaison plus prononcé et plus grand qu'à la 1re série : la base du chiffre est plus forte et aussi plus distancée du 0 :

Les *15 cent* ont le 1 très étroit, fortement ombré et a un grand trait de liaison; le 5 a la tête étroite et l'extrémité inférieure plus petite qu'à la 1re série;

Les *20 cent* ont le chiffre 2 ouvert et le 0 en ovale, plus bas que le 2 : l'ombre de droite part du haut pour se prolonger jusqu'à gauche;

Les *25 cent* ont le 2 plus large qui chevauche : il est fortement ombré et très rapproché du 5; celui-ci a la tête étroite et l'extrémité inférieure plus maigre;

Les *50 cent* ont un 5 à large tête, le corps plus mince et l'extrémité inférieure moins développée; le 0 presque ovale a l'ombre de droite qui part du milieu et se prolonge jusqu'au côté gauche.

Après le classement des timbres de ces deux séries vient celui bien autrement compliqué des piqûres. Pour faciliter notre tâche, nous nous étions adressé, dès le début de notre étude, à l'administration supérieure des postes : mais il paraît que nous avions soulevé une question d'État. On ne nous répondit pas. Force

nous fut de compulser notre correspondance, d'y recueillir les quelques bribes de renseignements qui s'y trouvaient, les rapprocher des dates rencontrées sur les timbres et faire du tout quelque chose de présentable. Et voici ce que nous avons pu en tirer, les imprimeurs obéissant aux ordres qui leur ont été donnés, n'ayant pu répondre non plus à aucune de nos questions.

Les timbres de 1867 (5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent) ont été fournis en deux fois à l'administration générale des postes, naturellement *avant leur mise en usage*. Ils étaient tous du 1er type de chiffre et avaient le piquage uniforme 12 × 12 1/2. Deux fournitures complémentaires des six mêmes valeurs furent faites après le 1er octobre 1867, dans les conditions premières de *type* et de *piqûre*.

Par une lettre du 27 juillet 1868 que nous avons eue en notre possession, nous voyons qu'à cette date le 5 cent, 2e TYPE, qui formait l'affranchissement de cette lettre, était déjà en emploi. Il est à supposer que cette valeur d'un usage fréquent, a été émise plus tôt que les autres et qu'elle faisait partie d'un tirage de réassortiment du 4 juillet 1868 composé de toutes les valeurs, comme suit :

2e *type* : 5, 10, 20 cent, piqués 12 × 12 1/2
1er — 15, 25, 50 — — — —

Ces trois dernières valeurs étaient conformes en tous points aux premiers tirages de 1867.

(A continuer).

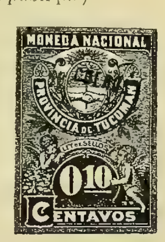
CHRONIQUE FISCALE

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

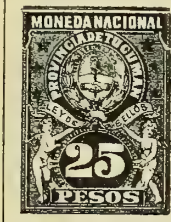
Le *M. J.* nous entretient du timbre fiscal 10 livres, surchargé en noir : *six shillings* et divisé verticalement en deux timbres de 3 shillings.

ARGENTINE (République)





TUCUMAN (*Province de*). — L'ami Roussin nous envoie trois timbres de valeurs différentes aux armes de la République, avec l'inscription : *Provincia de Tucuman;* au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Moneda Nacional;* en dessous, un cartouche avec valeur en chiffres et de chaque côté un ange.



Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centavos, bleu
10 — rouge
25 pesos, brun

L'*Ami des timbres* nous apprend que les timbres de cette série ont été surchargés : *Cueros* (cuirs) *voir ci-haut :*

10 centavos, rouge, surch. bleue
20 — outremer — —

BRÉSIL

On tient absolument à l'imprimerie à rectifier ce qu'on n'y comprend pas. Nous avions écrit 0,5 reis pour le type que nous reproduisions n° 431. On a fait la correction à notre insu et imprimé 50. A ce type, l'*Ami des Timbres* ajoute une autre variété qui n'aurait pas de zéro

0,5 reis vert
5 — violet



Un timbre d'impôts sur les tabacs étrangers vient de nous parvenir. Il est au type ci-contre, aussi affreux que presque tout ce qui nous vient de ce pays.

Lithographié sur papier blanc, non dentelé :

50 reis, vert jaune

De la série 1895, timbres pour tabacs étrangers avec croix du Sud, il y aurait en plus des 200 et 400 reis déjà signalés :

2000 reis, bleu

BAHIA (*État de*). — Nouvelle émission renseignée par l'*Ami des timbres* et exceptionnellement gravée par la *American Bank Note Company*.



Papier blanc, percés en lignes :

2000 reis, vermillon
5000 — orange
10000 — brun



PARA (*Etat de*). — Ici au moins on se met en frais. Représente un paysage dans un cadre rectangulaire, ayant pour inscription : *Thesouro do Estado do Para* et la valeur en toutes lettres et en chiffres arabes.

Gravés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 1/2 :

300 reis, bleu pâle
500 reis, vert jaune

CANADA



Nous avons reçu un timbre *Law stamp* de la série 1897, au type ci-contre, représentant la reine Victoria tournée vers la gauche dans un cadre cintré du haut, au-dessus duquel : *Canada*. Dans les angles, un chiffre valeur, puis *ten X ten* en haut : sous l'effigie : *Law stamp — Series of 1897 — ten cents* et un cartouche avec numéro d'ordre en rouge.

Ce timbre est gravé à Ottawa par la *American Bank Note* et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 cents, bleu chiffre rouge

Il est fort probable que les autres valeurs existent à ce type, savoir :

20, 25, 50 cents, bleu, chiffre rouge
1 et 5 dollars — —

CAP DE BONNE-ESPERANCE

Changement de couleur des timbres 3 et 5 shillings qui, au dire du *Stamps*, seraient comme suit. Filagramme ancre :

3 shillings, bleu
5 — , ardoise foncé

CEYLAN

L'*Ami des Timbres* a vu les *foreign Bill* 1875 avec la valeur primitive biffée au-dessus et au-dessous de l'effigie :

60 cents sur 1 rup, 50 c. vert. surch. noire
Eighty — — 2 — 25 — Solferino — —

Et le 3 rupees, surchargé : *One* sur la valeur :

1 rup. sur 3 rup., orange, surch. noire

COCHINCHINE

Nouvelle valeur, au type Mercure et Abondance, annoncée par la *Revue Ph. Franç.*

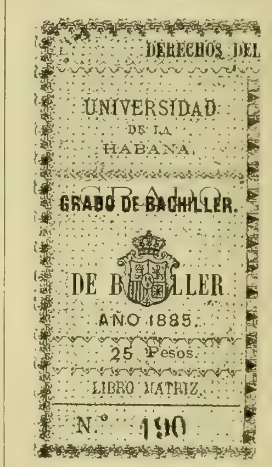
80 centimes, violet et noir

COLOMBIE (Répub. de)

Signalé par M. Pearce le 20 centavos de 1884, surchargé verticalement : *Vale un peso* sur une ligne :

1 peso sur 20 cents, vermillon, surch. bleue

CUBA



Nous devons à l'obligeance de M. Forbin la communication du timbre de Bachelier ci-contre, dont il y a trois exemplaires se tenant et ne différant entre eux que par l'inscription finale qui est :

Libro matriz au 1er timbre ;
Expediente au 2e timbre ;
Gobierno general au 3e timbre

Ces trois exemplaires sont réunis par un cadre ornementé et portent comme inscription à la partie supérieure : *Derechos del Estado por el titulo de bachiller* : sur le fond, il y a un petit dessin jaune et les mots : *Grado — de bachiller* ; le chiffre de contrôle, le même pour les trois timbres est rouge. Papier blanc, point de dentelure :

1885. — 25 pesos, noir et jaune, chiffre rouge.

Plusieurs valeurs du papier timbré « Giro », aux armoiries en relief, nous arrivent employés comme timbres mobiles, en octobre et novembre 1869, sur effets de commerce :

75 centimos, bleu
1 escudo, 50 c., —

ESPAGNE

La *Revue Ph. Franç.* fait connaître les valeurs qui existent de l'émission actuelle, *Impuesta de Guerra*. Ce sont :

5, 10, 15, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 90 centimos, noir
1, 1.20, 1.50, 1.80, 2.50, 3, 3.50, 4 }
4.50, 5, 6, 7.50, 10, 20, 30, 40 } pesetas, bleu foncé

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Laurie nous dit posséder le 15 cents brun, *U. S. Inter Revenue* de 1872 avec la tête renversée dont on connaissait ainsi les 2, 5, 30 cents 1 et 2 d. 50 c. :

15 cents, brun et noir, effigie renversée

De la série de 1898, le *Mekeel's W. S. N.* annonce :

Proprietary : 1 7/8 cent, bleu
— 3 3/4 — gris olive
Documentary : 80 — brun

FERNANDO PO

Le timbre « movil » a été changé en 1898. Il est devenu vert et porte le millésime 1898 :

10 c de peso, vert

GRANDE-BRETAGNE

M. Pearce nous signale, sur papier chamois, les timbres *Customs* suivants, au millésime 1860 :

4 pence, rose
1 shilling —
10 — —

GUYANE ANGLAISE

Le timbre *Summary jurisdiction* de 60 cents, outremer, a été employé, en 1887, comme timbre 50 c. et cela par l'inscription noire, en caractères gras, surcharge de :

Provisional
50 c.
1887

Le papier est blanc uni, piqûre 13 :

50 c. sur 60 c., outremer, surch. noire

Le *Stamps* signale de la même série, *Summary jurisdiction* au filagramme CC. et couronne, piqué 14 :

50 cents, marron

et aussi le 12 cents, orange, papier uni, piqué 15, surchargé : *fifty cents* (28 × 3 1/4 × 2 1/4 m/m) :

50 c. sur 12 c., orange surch. noire, piqué 15

HONGRIE



La nouvelle série fiscale en filler et krona est parue en juillet dernier sans tambour ni trompette. Il y en a 5 différents types dont nous en reproduisons deux. Ils portent tous le millésime 1898, la valeur en chiffres et en toutes lettres.



Imprimés en couleur sur papier blanc à filagramme varié ; piqués 12 :

2 filler,	noir	et vert
4 —	bleu	— pâle
6 —	vert	— rose
8 —	brun rouge	— vert
10 —	vert	— brun pâle
14 —	noir	— brun
20 —	rouge	—
24 —	bleu	—
30	vert	— vert clair
40	noir	— bleu
50 —	brun rouge	— bleu pâle
72 —	bleu	bleu
1 krona,	noir	— vert
1 —	20 vert foncé	— rose
1 —	50 bleu	— vert
1 —	80 brun rouge	—
2 —	noir	— rose
4 —	vert foncé	— vert
5 —	vert	— jaune foncé
6 —	brun rouge	—
8	bleu foncé	- rose
10 —	noir	— jaune brun
12 —	bleu	—
14 —	brun rouge	— bleu
20 —	vert	— —
24 —		
30 —		
40 —	bleu	— bleu pâle

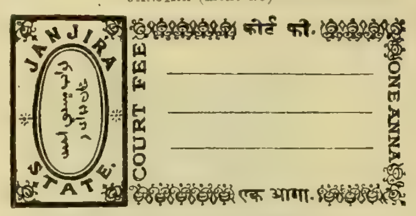
ITALIE

Borgo S. Lorenzo (*Florence*). — Émission de 1896. Armoiries renfermées dans un double cercle ayant : *Municipio di Borgo S. Lorenzo — Marca di ri contro;* à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Diritti di Segreteria ;* à la partie inférieure la valeur en toutes lettres sur un même cartouche.

Papier blanc, piqûre 11 1/2.

20 centesimi, bleu foncé
50 — violet

JANJIRA (Etat de)



Le *Stamps* reproduit le type ci-haut qui brille par sa simplicité.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 12 1/2. Nous avons réduit les dimensions du type qui mesure réellement 75 × 37 m/m.

1 anna, violet

JAPON

Type de la première émission pour tabac, annoncé par le *Stamps*, valeur 5 rin, sauge ayant le papier indigène et piqué 10 × 11 :

5 rin, sauge

MEXIQUE

Nous trouvons qu'il a été découvert par le *Mekeel's W. S. N.* un timbre de 50 pesos de l'émission 1883-1884. La dimension, le timbre et la perforation sont celles des autres timbres, mais l'impression du médaillon et des inscriptions circulaires sont d'une seconde couleur :

1883-84, 50 pesos violet et brun

ORANGE

De l'émission 1897. M. Forbin nous a montré :

5 shillings, jaune foncé
4 pounds, vert

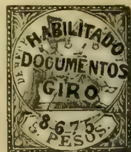


PHILIPPINES

Il nous vient par le même : Timbre-poste 2 4/8 c. de peso, bleu avec la surcharge : *Habilitado para Giro* $ 1.50, au type ci-contre :

1 p. 50 c., sur 2 4/8 c. de p. bleu, surch. bleue

Ensuite le 5 pesos : *Derecho judicial*, de 1878, également surchargé, mais : *Habilitado documentos Giro* et la valeur en couleur précédé de $ et non un 8 comme l'indique notre dessin :



3 p. 75 c., sur 5 p., rouge sur chamois, surch. bleue
6 — 75 — — 5 — — — — verte

Puis le *Derecho judicial* 1882, surchargé : *Habilitado para — 1 peso*, la première et la troisième ligne cintrées :

1 peso sur 12 4/8 c. de p., bleu lilas, surch. verte

Enfin le timbre giro de 7 p. 50 c. surchargé : *Recargo de Consumos* $ 0.25.

0.25 sur 7 p. 50 c., vert, surch. noire

PORTO-RICO

Vu les timbres-poste suivants surchargés : *Impuesto de Guerra* avec une autre valeur, comme suit :

2 ctvs. sur 2 mil de p., orange, surch. violette
5 — — 1 — — outremer, — carmin

SELANGOR

Signalé par le *Stamps*, le « Revenue » de Malacca actuel surchargé *Selangor* verticalement, de bas en haut (20×20 1/2 mm) :

5 dollars vert et violet, surch. noire

L'*Ami des timbres* annonce au type en cours (?) :

8 cents, lilas et outremer, surch. noire
50 — vert et noir —

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414



ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier

Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00

Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Main St. 901, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

ANGRA

Changement de couleur des 15 et 25 reis depuis le 1er janvier et également des cartes postales (*voir Portugal*).

ARGENTINE (République)

Le *Courrier des Timbres-Poste* a annoncé que les feuilles du 30 centavos présentaient un exemplaire ayant 03 pour 30 centavos. Informations prises, il en résulte que notre confrère a été induit en erreur. On ne s'expliquerait pas, du reste, comment on pourrait mettre 03 pour 30, alors que les deux chiffres se reportent en même temps, ce qu'il est facile de contrôler.

Nous avons reçu du type-enveloppe un spécimen ayant le papier blanc, format 182×104 m/m avec, à l'intérieur, en bleu ou en rose :

Republica Argentina
Feliz Ano Nuevo !

à droite un dessin varié représentant des amours ! dans un ovale ou un cercle et en bas 1° *de Enero de* 1899. C'est encore une fantaisie de l'administration des postes :

5 centavos, carmin, timbre à droite

BRÉSIL



Les surcharges continuent à nous arriver. Si toute la réserve doit y passer, nous aurons encore plus d'une fois à parler des émissions brésiliennes.

Cette fois nous avons le timbre de journaux 100 reis 1890 qui devient 200 reis par la surcharge 200 sur le chiffre primitif et 1898 sur le mot : *Jornaes*. Voici, du reste, le type :

200 reis, sur 100 reis, mauve surch. noire

Extrait du *Jornal do Commercio* :

Le 13 du mois de décembre prochain, la Direction générale des postes remettra en circulation les timbres de journaux de 50 reis et de 200 reis, jadis retirés.

Ces timbres de 50 reis destinés à l'affranchissement des

journaux furent émis en 1890 ; ils sont de couleur brun-jaune et du dessin suivant : En haut, le mot : *Correio* ; en bas, *Brasil* ; sur les côtés et, au centre, le mot : *Jornaes* aussi dans une bande, mais oblique ; il y a de chaque côté le chiffre *50* et le mot : *Reis* au-dessous du chiffre.

Les timbres de 200 reis sont pareils à ceux de 50 reis, à l'exception de la couleur qui est noire et du chiffre qui est 200 ; son émission date aussi de 1890. Les surtaxes seront de 100 reis pour les premiers timbres et de 300 pour les seconds, en encre violette, sur la valeur primitive ainsi mutilisée ; le mot : *Jornaes* sera annulé sur chaque timbre, par 1898, aussi en encre violette.

Ces timbres serviront à affranchir toute espèce de correspondance.

13 déc. 1898, 100 sur 50 reis, jaune brun, surch. violette
— 300 — 200 — noir — —

D'après la *Revue Ph. Française* auraient paru fin décembre dernier :

1,000 sur 500 reis, jaune, surch. verte type 1889.
1,000 — 700 — — — — — —
2,000 — 1,000 — — — —

Il semblerait, à voir ces émissions, qu'il y a pénurie à la poste, pour certaines valeurs, et cependant celles qui manquent, soi-disant, sont converties en d'autres valeurs !

Voici les quantités qu'on nous dit avoir été surchargées :

Type reproduit le mois passé 200 reis — 800,000 exempl.
— — ci-haut 200 — à peu après la même quantité.
Type 1889 100 sur 50 reis, 40,000 exemplaires.

The Ph. M. and W. annonce que les séries de 1890, Croix du Sud, seront surchargées comme suit : 50 sur 20 reis ; 100 sur 50 reis ; 500 sur 200 reis ; 700 sur 300 reis ; 1000 sur 500 reis ; 1000 sur 700 reis et 2000 sur 1000 reis !

Si après cela l'abondance n'arrive pas dans la caisse, nous nous demandons ce qu'il faudra que l'administration des postes fasse pour l'obtenir.

BUNDI

D'après le *M. J.* tous les timbres actuels ont maintenant 120 variétés à la feuille. Le 4 annas serait retiré, ce qui nous étonne.

Le type présenterait aujourd'hui le poignard à gauche, au lieu d'être à droite. Il faut espérer que l'émission précédente nous le montrera en haut, puis en bas ; enfin, on pourrait encore le présenter de biais vers chacun des angles : cela ferait encore quatre émissions.

Bravo Bundi !

CANADA



Voici le fac-simile du « two cents imperial », ainsi qu'on l'appelle là-bas, tel qu'il a été décrit le mois dernier au *Timbre-Poste* :

2 cents, noir, gris, bleu pâle et rouge

Ce timbre est destiné à être remplacé incessamment, dit le *Courrier des Timbres-poste*, par un autre, du même genre, et il aura un camarade de 4 cents.

CHILI



Voici un timbre « Avis de paiement » toujours à l'effigie de Colomb, type du timbre A. R. (Avis de réception) de 1894, sauf l'inscription inférieure.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

5 centavos, brun.

Plusieurs confrères donnent ce timbre comme portant l'inscription : *Anis de palmema !*

Par suite d'augmentation de taxe, l'émission d'un timbre de 30 centavos a eu lieu :

30 centavos, carmin

D'après les *Anales de la Soc. Fil.*, de Santiago, les cartes à 1 et 2 centavos diffèrent aujourd'hui des précédentes en ce que les lignes du cadre sont mieux tracées et plus semblables les unes aux autres, surtout dans les angles.

La firme serait au centre, sous les lignes du cadre, au lieu d'être à droite :

1 centavo, vert foncé
2 centavos, carmin.

COCHIN





Les timbres aux armoiries ont vécu. Ils viennent d'être remplacés par d'autres types, plus pratiques, montrant leur valeur, rien que leur valeur, en chiffres. On s'est payé, par contre, le luxe d'une gravure pour chaque type.

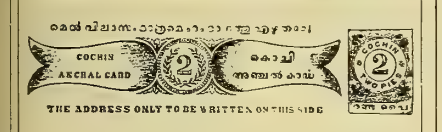
Nous en donnons la reproduction grâce à la communication de M. Ed. Evans.





Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme ancre ? piqués 12 :

3 pies, bleu
1 2 puttan, vert
1 — rose
2 — violet.



En même temps que ces timbres a paru une carte postale assez originale. Le timbre a un chiffre au centre et des fleurs de lis aux angles ! Il est imprimé à droite.

Impression noire sur papier crème épais :

2 pies, noir.

COLOMBIE (République)

PANAMA (*Etat de*). Nous recevons de M. Forbin l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée par l'Agence postale nationale de Panama :

« En réponse à votre honorée du 19 avril, j'ai le plaisir de vous informer qu'aucune des estampilles postales de cette contrée n'a été surchargée et que les *A.R.* (de Colombie), dont on fait emploi ici, servent pour les accusés de réception ; je vous en remets... »

Il n'y aurait donc plus de timbres spéciaux à Panama pour lettres recommandées. Ceux en vigueur aujourd'hui sont les timbres de la Colombie.

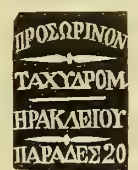
La « surcharge » du mois passé n'a donc aucune valeur, comme nous l'avions bien prévu.

CÔTE D'OR

Le *M. J.* dit avoir vu une enveloppe originale ayant un timbre 6 pence, orange, plus une moitié d'un autre timbre y attaché formant par conséquent une taxe de 9 pence. L'oblitération n'a pas permis de déterminer quand le timbre a été employé :

1 2 timbre, 6 pence, orange, piqué 14.

CRÈTE



Nous recevons de M. E. Evans la communication d'un timbre appartenant à une première émission : deux, formant une deuxième émission avec la perspective d'en avoir une troisième pour fêter l'arrivée du prince Georges.

Le *1er type* a des inscriptions en lettres blanches sur quatre lignes qui se traduisent par : *Temporaire — Bureau de poste de — Heraclée — paras 20.*

Le papier est blanc, point de dentelure :

20 paras, mauve.

Il y aurait eu, d'après la circulaire de MM. A. Smith & Son, 3,000 exemplaires d'imprimés, lesquels auraient fait leur apparition le 25 novembre pour disparaître le 3 décembre et faire place aux suivants :



2e *type* moins primitif. La valeur est en deux lignes au centre, entourée d'une bande circulaire portant les trois premières lignes du type précédent, le tout dans un carré avec dessins grecs pour montrer sans doute les sympathies du pays ; ornements de fantaisie à l'intérieur.

Imprimés sur papier blanc, piqués 11 1/2.

10 paras, bleu vif
20 — vert-jaune.

Le *D. B. Z.* dit que ΠΑΡΑΔΕΣ est une faute et qu'il faudrait écrire ΠΑΡΑΛΕΣ : , c'est-à-dire *parales* et non *parades.*

Le chiffre 10 n'occupe pas toujours sa place, il est plus ou moins à gauche ; il paraîtrait que sur certaines feuilles les timbres 10 et 20 paras

ont un trait en demi-cercle partant du T de l'inscription circulaire et se dirigeant vers le mot *parades*.

La 3e émission sera plus conséquente, soyons-en persuadés.

CUBA

Les journaux de St-Louis publient l'information ci-après qui nous est donnée par le *Mekeel's W. S. N.* :

Washington, 17 décembre 1898. — Les timbres-poste, pour l'emploi temporaire à Cuba, seront en vente dans quelques jours. L'impression commencera lundi. Les nouveaux timbres seront nos propres timbres, avec addition d'une impression distincte sur la face.

Les dénominations sont de un, deux, cinq et dix cents. Au travers sera imprimé le mot : *Cuba* en encre noire, avec le montant en *pesos* près des angles inférieurs. Les lettres seront petites, mais suffisamment distinctes pour éviter des erreurs. Les timbres verts *one cent* seront comme 1 cent de peso et les rouges deux cents comme 2 1/2 cents de peso et les bruns 10 cents comme 10 cents de peso. (1)

Le département des postes avait étudié divers dessins pour l'usage permanent et ce ne fut qu'après longue délibération qu'un choix fut fait. Un dessin soumis contenait un buste du général Calixto Garcia, mais il fut rejeté parce que l'intention du gouvernement est d'éviter de froisser toute susceptibilité. Il fut décidé enfin de substituer au portrait de Garcia le buste ou le profil de Colomb ou de quelque autre bien connu. Une autre dénomination portera une série cubaine typique et une autre représentera l'Industrie. Un timbre contiendra une représentation d'un moulin à canne (à sucre) avec un champ de canne à l'arrière-plan. Pour les autres le sujet sera le Commerce.

Le dessin présentera un vaisseau voilier, tout gréé, sur l'eau et en apparence le timbre sera semblable à l'émission 12 cents de 1869, un des beaux timbres qui fut émis par le gouvernement. Le taxe des lettres de Cuba 5 cents, pour une demi-once, ne sera pas changée pour le moment.

Le même confrère annonce que les 3 et 6 cents 1898-99 ont été contrefaits pour tromper le gouvernement. Perforation irrégulière à l'épingle, et impression lithographique. Voilà à quoi il est possible de les reconnaître : ce n'est pas suffisant à notre avis.

L'*Echo de la Timbrologie* a reçu d'un de ses correspondants de Puerto-Principe les lignes suivantes :

Le 24 novembre, les Americains ont pris possession de la province de Puerto-Principe, qui compte plus de 100,000 habitants. Les Americains, n'ayant pas apporte de timbres, se sont servis des timbres de Cuba jusqu'au 19 decembre. Ce jour-la, ordre fut donne de surcharger en cents les timbres dont on s'etait servi jusqu'alors. C'est ce qui fut fait

(1) Cuba a déjà reçu, 1,000,000 de timbres du 1 c.; 1,000.000 du 2 1/2, 4,000,000 de 5 et 400.000 du 10 c. Une nouvelle commande à l'imprimerie réclame un même nombre de timbres, sauf pour le 2 1/2 dont on imprimera 2,000,000 et en plus 1,000,000 de 2 cent, nouvelle valeur

sur 10,000 timbres de 1, 2, 3 et 5 millésimas de 1898-99. Voici les proportions dans lesquelles on aurait surchargé :

3.000 timbres	de	1 m.	ont	reçu la surch.	1	cent
3,000	—	2	—	—	2	cents
3,000	—	3	—	—	3	—
1,000	—	5	—	—	5	—

La surcharge se présente ainsi :

HABILITADO

5

cents

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE



Dans notre numéro 427 nous parlions d'une enveloppe 10 c émise pour le Klondyke, par la *Alaska Pacific Express Company*. Cela a donné l'idée à d'autres d'exploiter ce pays. L'ami Roussin nous adresse le timbre ci-contre, appartenant à la *Greely's Express*, comme il est indiqué ici; en bas : *Dyea-Skaguay*, et dans les angles supérieurs, la valeur ; au centre, un attelage de quatre chevaux.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

25 cents, bleu

FERNANDO PO

Le 25 c. de peso avait été exempt jusqu'ici de toute surcharge. Le voilà devenu 5 c. de peso de par la surcharge noire : 5 *cen* dans un ovale :

5 c. de peso sur 25 c. rouge-brun, surch. noire.

FUNCHAL

Changement de couleur de timbres et cartes (voir Portugal).

GRANDE-BRETAGNE

De la *London & North Western Railway* il nous vient, par M. Forbin, un 4 pence où la valeur est indiquée aux angles. Il y a en plus 4 *d.*, en surcharge noire, au milieu de la partie inférieure :

4 pence, vert pâle, surch. noire.

La bande sans instruction est en usage :

1/2 penny, brun sur chamois.

D'après le *M. J.*, voici quels seraient les pays qui auraient adhéré à la taxe de 1 penny :

Aden, Afrique centrale et orientale Britannique, Ascencion, Bahamas, Barbades, Bermudis, Canada, Ceylan, Chypre, Côte d'Or, Etats Malais, Falkland, Fidji, Gambie, Gibraltar, Guyane Britannique, Honduras, Hong-Kong, Inde, Johore, Lagos, Leeward, Malacca, Natal, Niger (territoire), Niger (protectorat), Sainte-Hélène, Sarawak, Seychelles, Sierra Leone, Tabago, Terre-Neuve, Trinité, Turks, Uganda, Iles du Vent.

GRÈCE

Les timbres « mercure », de 1886, ont été imprimés à nouveau. Le papier est blanc mat, le tirage plus soigné, rappelant parfois l'impression belge :

1 lepton, brun clair
5 lepta, vert jaune
20 — rose

Ces timbres existent non dentelés et piqués 11 1/2.

GUYANE BRITANNIQUE

Nous apprenons par le *M. J.* qu'il existe une nouvelle formule d'enveloppe recommandée, avec la patte fermant du côté de l'adresse. Elle est semblable à celle employée précédemment, sauf la double ligne au bas de l'en-tête qui est omise. Au dos est ce qui suit :

ACKNOWL	EDGMENT
An acknowled receipt by the ad obtained by payme as follows :	gment of the due dress may be nt of an extra fee,
For Inland Registered Articles...	Four Cents.
Articles Registered to any Country of the Postal Union.	Five Cents.

Sous la patte est *Thos de La Rue & Co Ltd. Patent.*

Enveloppe recommandée, 4 cents, vermillon, format G.

HESSE (Grand-duché de)

M. Treichel nous dit avoir un 10 pfennig, vert, timbre de Chemin de fer, portant pour inscription, dans un rond : *Hessiche Nebenbahnen Privatbetrieb* (Routes secondaires de la Hesse — Exploitation privée) :

10 pfennig, vert, piqué

HONDURAS (République)

Au type locomotive avec ornements pour cadre, il a paru, au dire de l'*I. B. J.*, les cartes postales suivantes au format 145 × 35 m/m :

2 cent., jaune sur jaunâtre
2 + 2 — — — —

HORTA

Il y a changement de couleur pour certains timbres et cartes postales. (Voir Portugal).

INDES NÉERLANDAISES

Le *N. V. van P.* publie le document suivant se rapportant aux enveloppes surchargées dont nous avons parlé dans notre numéro de juin dernier.

Circulaire n° 16

Extrait de l'arrêté du Gouverneur général des Indes Néerlandaises du 4 février 1898, n° 41.

Lu, etc.

Est trouvé bon et approuvé :

1° D'accorder autorisation de faire imprimer le chiffre 10 par une commission de deux fonctionnaires, à désigner par le Directeur des travaux publics, près de l'administration des postes et télégraphes, d'accord avec le fonctionnaire chargé de l'administration des valeurs postales, respectivement sur le timbre de 55,000, 20,000, 70,000 50,000 exemplaires des enveloppes dont sont responsables les dits fonctionnaires, de 12 1/2, 15, 20 et 25 cents, afin de les faire émettre après le 1er avril 1898, comme enveloppes de 10 cents.

2° Par modification à ce que prescrit l'art. 4 des dispositions générales pour l'exécution du règlement pour le service des postes (*Staatsblad 1881, n°, 139;* établies à l'art. 2 de l'arrêté du 18 Décembre 1891, n° 2 (*Staatsblad, n° 254*) de décider que les enveloppes qui se trouveront le 1er avril 1898 aux bureaux et au magasin des valeurs postales de service, du service des postes et télégraphes de 10, 12 1/2, 15 et 25 cents seront distribuées respectivement aux prix de 20 1/2, 25 1/2, 30 1/2, 40 1/2 et 50 1/2 cents les 2 exemplaires.

JAPON

Il nous arrive par M. Gainsborg une carte que nous reproduirons le mois prochain :

1 sen, chocolat

MAROC

Tanger & El Kazas. Les timbres signalés n° 430, sont inconnus dans ces localités, au dire d'un correspondant du *M. J.*, qui ajoute qu'une ligne de steamers serait un luxe qui ne se comprendrait pas, ElKazar étant à 25 milles à l'intérieur !

MEXIQUE

Viennent de paraître avec le papier uni sans filagramme :

4 cents, orange
10 — rose
12 — brun olive
20 — rouge
50 — mauve
1 peso, brun foncé
5 pesos, rose
10 — bleu foncé

NOUVELLE GALLES DU SUD

Le *M. J.* a découvert le 3 pence, vert, filagramme 6 à double trait, surchargé *O. S.* en noir :

3 pence, vert et noir O. S.

NOUVELLE ZÉLANDE

La carte « Inland and Australian » écrit le *M. J.* a le carton chamois au lieu de blanc ; la carte-lettre a les lignes de perforations circulaires, au lieu de s'étendre jusqu'aux angles :

Carte postale : 1/2 p. bleu sur chamois
Carte lettre : 1 1/2 p. mauve verdâtre

PAYS-BAS

Lors du couronnement de la Reine, on avait fait l'impossible pour mettre en circulation le timbre 1 gulden que l'on connaît. Depuis, l'Administration a pensé qu'il serait bon d'utiliser l'ancien « estock » comme dit l'immortel Gruat. Ne voyant plus ce timbre, on a fait toutes sortes de suppositions, aussi invraisemblables les unes que les autres. Le fait est que le type du 1 gulden n'est pas retiré et la preuve, c'est que nous aurons, dans quelques mois, des 2 1/2 et des 5 gulden à *ce même type*.

PÉRAK

Le 50 cents a changé de couleur ; le papier et la piqûre restent ce qu'ils étaient :

50 cents, vert et noir

PÉROU

Un de nos correspondants est dans une félicité parfaite. Il nous dit avoir dans son album :

1894. 1 cent. orange, double surcharge Bermudez noire.

PHILIPPINES

M. Le Roy d'Etiolles nous envoie quelques timbres du gouvernement révolutionnaire, qu'il a reçus d'un correspondant « sérieux ». Voici quelques extraits de la lettre qui accompagnait les timbres :

« Au mois d'octobre dernier, mon fils qui était à Manille m'écrivait qu'il allait faire un voyage en province ; il était chargé, par une compagnie d'aller solliciter auprès d'Aguinaldo l'autorisation de retirer des marchandises en souffrance laissées par des employés espagnols au sud de l'île de Luçon. Il me disait que le gouvernement républicain des Philippines allait émettre de nouveaux timbres et, comme il était bien avec des chefs insurgés, il espérait obtenir le premier des timbres de la première émission ; en effet, le 9 novembre il m'en envoyait quelques-uns qu'il avait obtenus de la veille, de Mololos (province près Moullé) et il me disait que j'étais le premier à en avoir et que des 2 cents *Correos* il s'en était fait 5,000,000 et des autres 1,000,000 et que si j'en voulais d'autres, de bien vouloir les lui demander.

Par sa dernière lettre datée du 13 novembre, il me dit qu'il croit qu'on va créer d'autres valeurs. Je vous envoie une de ses enveloppes affranchie avec le timbre bleu 5 cents. des États-Unis, que les Américains vendent suivant le cours du change de la piastre. En plus de l'oblitération du timbre il se trouve un grand cachet rond portant autour : *Mil. Sta. n° 1 Philippine Is^ls — San Francisco Cal*, et au centre : *Nov 19, 1898*

. . . .

Il est clair qu'un pays de 7 millions d'habitants aux Philippines a besoin de communiquer tous les jours et, comme les insurgés ont tout l'intérieur, que les Américains n'ont que Manille, il est assez naturel que les Indiens se soient créé un système de poste à l'intérieur et ont fait des timbres qui circulent dans tout l'archipel.

Le monsieur qui m'a remis les deux timbres dont je vous parlais dans ma carte du 5 courant, et qui lui ont été envoyés par son frère qui habite Manille, a reçu également, mais un seul timbre-télégraphe 2 cents, pareil à ceux que je vous ai envoyés. »

Voici maintenant les timbres en question qui auraient donc été émis par le gouvernement républicain.

Représente les armes de la république : soleil rayonnant entouré de trois étoiles dans un triangle placé dans un cercle, lequel est renfermé dans un rectangle ayant à la partie supérieure : *Correos;* à celle inférieure : *Filipinas;* sous les armoiries la valeur ; lettre K, répétée trois fois, dans le cercle.





En plus, deux timbres-télégraphe dans le même genre. Les armoiries ne sont pas renfermées dans un cercle et le mot : *Correos* est remplacé par *Telegrafos*. Au 50 cents le cadre intérieur a de grosses perles et comme les précédents, il a le soleil et en même temps des étoiles. Singulière ornementation des coins, c'est là où on a mis des K K énigmatiques !

Impression lithographique sur papier blanc, piqués 11 1/2.

Timbre-poste : 2 cents, rose-carmin
Telegraphes : 2 — lilas
— 50 — bleu

Ces lignes étaient composées lorsque nous recevons l'I. B. J. qui nous apprend que cette lettre K signifie *Katipunan*, nom pris par la société secrète dont naquit la révolution.

PONTA DELGADA

Même changement pour certains timbres et cartes que pour le Portugal. (*Voir Portugal.*)

PORTUGAL

Ce pays reste toujours dans le mouvement. Les 15 et 25 reis prennent les couleurs de l'Union :

15 reis, vert vif et noir
25 — carmin —

Les cartes ont également subi un changement, savoir :

Carte postale : 25 reis carmin
— 25 + 25 — —
40 — brun violet
— 40 + 40 — —

QUEENSLAND

Le 1/2 penny se présente avec la tête sur fond blanc, dans un cercle perlé et les chiffres aux angles.

Papier blanc au filagramme Q et couronne, piqûre 13 :

1/2 penny, vert-bleu foncé

Le 1 penny, chiffres aux quatre angles et effigie sur fond blanc, a été reçu par nous, *percé en scie*. C'est probablement comme amélioration, car ce mode de perforation nous permet maintenant de déchirer sans difficulté aucune les *timbres* lorsqu'on essaie de les séparer. Filagramme Q et couronne :

1 penny, rouge, *percé en scie*

RUSSIE

La feuille-annonce en est à sa 19e série. L'impression des annonces est cette fois en solférino au lieu de bleu.

SAINT-THOMAS ET PRINCE

Le 25 reis, mauve, de 1887, a été vu avec la surcharge 2 1/2 *rs.*, en vert au lieu de noir, par le *M. J.* :

2 1/2 sur 25 reis, mauve, surch. verte.

SOUDAN ÉGYPTIEN

Le même annonce, de la série des timbres-télégraphe, le 1 piastre avec le filagramme croissant et étoile :

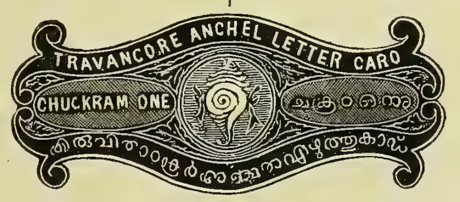
1 piastre, carmin et noir

TERRE-NEUVE

Le même nous apprend que le 2 cents carmin a été émis le 25 décembre dernier :

2 cents, carmin

TRAVANCORE



Nous avons reçu une carte-lettre de M. Ed. Evans. Elle est au fac-simile ci-haut.

L'impression est en couleur sur papier-carton de couleur, piquée autour :

1 chuckram, violet sur chamois

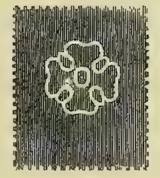
TUNIS

Le 5 centimes a la teinte changée en vert jaunâtre :

5 centimes, vert jaunâtre

ZANZIBAR

Les timbres de 1896, à l'effigie du Sultan,



avaient le filagramme régulier au milieu du timbre. Aujourd'hui, ce filagramme est changé. Au lieu de se présenter sur chaque timbre, il est disposé en forme de damier, les dessins très rapprochés :

• • •
• • • •
• • •

Le filagramme est donc réparti très irrégu-

lièrement aujourd'hui et suivant la place qu'il occupe, on le rencontre soit une fois et demie ou deux fois ou encore d'autre façon.

Nous avons vu avec ce changement, les valeurs ci-après :

1/2 anna, vert jaune et rouge
1 — bleu-noir
2 annas, brun rouge
2 1/2 outremer -
3 — gris —
4 — vert russe -
4 1/2 - orange —
5 — bistre-jaune —
8 réséda -

Le papier est généralement plus épais qu'autrefois.

Des 1/2 anna et des 2 et 2 1/2 annas, *filagramme* 1896, nous avons une feuille où les premiers timbres de la rangée verticale ont le papier uni, ce qui doit être le cas pour toutes les valeurs :

1/2 anna, vert jaune et rouge
2 annas, brun-rouge —
2 1/2 — outremer —

Timbre de 50 centimes actuel de Belgique

Nous avons, bien involontairement, troublé le bonheur de M. Dethier, en ne répétant pas après lui que le timbre de Belgique de 50 centimes, en changeant de couleur, avait été imprimé tout d'abord en *noir* et en omettant de dire qu'il n'y avait eu ainsi qu'une seule et unique feuille, débitée par l'Administration des postes de Bruxelles.

Nous ne pouvions cependant pas, malgré notre désir d'être agréable au confrère, faire chorus avec lui lorsque nos renseignements étaient absolument contraires aux siens. Nous avions su, qu'après avoir débité des timbres noir-gris, la poste d'Anvers avait utilisé des timbres noirs et qu'ils étaient arrivés ainsi sur des bons postaux, originaires de cette ville, présentés au remboursement, au bureau de poste de la chaussée de Charleroi, à Bruxelles. C'est ce qui nous a fait dire que les timbres *noirs* avaient succédé aux gris. Or, aujourd'hui les timbres noirs ont disparu à Anvers comme ils ont disparu à Bruxelles. Mais il n'en reste pas moins établi qu'il y a eu deux feuilles... uniques.

Poursuivant notre enquête, nous avons appris qu'un de nos correspondants, de passage à Heer (province de Namur), y avait acheté des timbres *noirs* et, comme preuve, il nous a remis un de ces timbres qui avait effectivement cette teinte, ce qui porterait à trois le nombre de feuilles uniques. Ce nombre serait vraisemblablement plus grand, si l'enquête avait porté dans d'autres villes de la province.

Nous est avis que les timbres noirs ne sont qu'une variété des timbres gris; que, s'ils sont plus rares aujourd'hui, ils le seront peut-être moins demain; enfin, il ne nous étonnerait pas, qu'après quelques tirages, nous ayons à constater, ce qui se présente pour les 1 centime, c'est-à-dire de nombreuses variétés de nuances.

Notes sur quelques Zanzibar

Nous trouvons n'avoir jamais signalé quelques timbres, parce que nous n'en avions pas connaissance. Comme beaucoup de nos lecteurs peuvent être dans le cas où nous étions, nous croyons bien faire de leur révéler ce que nous avons appris :



De l'émission 1893, nous avons le 25 centimes surchargé 2 1/2 *annas*, en bleu, ayant le papier teinté *chamois jaunâtre* au lieu de *rose* :

2 1/2 annas sur 25 c., noir sur chamois jaunâtre

Ce timbre a été imprimé en 1895 : il a été employé de même, sans surcharge, en France.

De l'émission suivante, 1896, le 15 centimes a été surchargé d'abord 1 1/2 *annas* (singulier pluriel), puis 1 1/2 *anna* lorsqu'on a su à Paris que 1 1/2 n'indiquait pas de pluralité :

1 1/2 annas, sur 15 c., bleu, surch. rouge
1 1/2 anna, — 15 c., — — —

Si nous passons à l'émission 1897, nous trouvons, ainsi que nous le fait remarquer M. J. Bernichon, qu'il y en a deux séries, comme suit :

Émission de fin 1897
(1re *série*)



Se compose de timbres qui ont reçu le mot *Zanzibar* en seconde surcharge pour utiliser le stock imprimé, lorsque la décision fut prise d'ajouter le nom d'origine.

Se distingue par la distance

qui sépare le mot *anna* ou *annas* de *Zanzibar*. Nous avons ainsi :

Zanzibar	contre	*annas*	le 2	annas
—	à 1/2 m/m d'*annas*		— 2	—
—	— 3/4	—	— 3	—
—	— 1	—	— 1	—
—	— 1 1/2	—	— 1, 1 1/2	—
—	— 1 3/4	—	— 1,50	—
—	— 2	—	— 1, 4, 50	—
—	— 2 1/4	—	— 1 1/2, 2, 2 1/2, 10,50	—
—	— 2 1/2	—	— 1 1/2, 2, 2 1/2, 4, 10,50	—
—	— 2 3/4	—	— 2, 2 1/2, 50	—
—	— 3	—	— 1 1/2, 2 1/2, 10,50	—
—	— 3 1/2	—	— 2 1/2	—
—	— 4	—	— 1	—
—	— 4 1/2	—	— 1	—

Ces différences se trouvent souvent sur une seule feuille.

La composition des deux premières lignes de la surcharge est fort irrégulière; de même le placement de la seconde surcharge que l'on voit plus ou moins à droite ou à gauche, comme le représente notre dessin.

Nous n'avons pas rencontré toutes les valeurs, mais elles doivent certainement exister. Voici ce que nous avons vu :

1° *Surcharge rouge vif et rouge*

1/2 an.;	sur	5 c., (?)		
1 1/2 —	—	15 c.,	bleu sur	blanc
10 annas —		1 fr.	vert —	verdâtre

2° *Surcharge bleue*

1 anna	sur	10 c.,	noir sur	violet
2 1/2 annas, —		25 c.,	— —	rose
5 —	—	50 c.,	carmin—	—

3° *Surcharge noire*

2 annas	sur	20 c.,	brique sur	vert
3 —	—	30 c.,	bistre —	bistre
4 —	—	40 c.,	vermil. —	paille
50 —	—	5 frs.,	lilas —	mauve

VARIÉTÉ ayant reçu sans souciller la triple surcharge du mot *Zanzibar*, contre *Annas* :

2 annas sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

Lorsque la surcharge est rouge, la seconde impression diffère par la teinte; il n'en est pas de même lorsque la surcharge est noire ou bleue.

(*2e série*)



La distance entre la première et la seconde surcharge est toujours de 3 1/4 millimètres. La composition est aussi irrégulière et le mot *Zanzibar* placé rarement au milieu, sous les mots précédents.

Nous avons vu :

1° *Surcharge rouge- carmin*

1/2 anna	sur	5 c.,	vert sur	verdâtre
1 1/2 —	—	15 c.,	bleu —	blanc
10 annas	—	1 fr.,	vert —	verdâtre

2° *Surcharge bleue*

1 anna	sur	10 c.,	noir sur	violet
2 1/2 annas —		25 c.,	— —	rose
5 —	—	50 c.,	carmin —	—

3° *Surcharge noire*

2 annas	sur	20 c.,	brique sur	vert
3 —	—	30 c.,	bistre —	bistre
4 —	—	40 c.,	vermillon —	paille
50 —	—	5 frs.,	lilas —	mauve

Les 1, 1 1/2, 2 et 2 1/2 annas, nous ne les avons pas vus, mais ils doivent exister. Naturellement, c'est la première série qui sera toujours la plus rare, puisqu'elle n'a été que provisoire.

Nous ne pensons pas qu'il y a double série pour les *timbres-taxe*.

———

Timbres des Pays-Bas

(*Suite, voir n° 433*)

En septembre 1869, le *Timbre-Poste* annonçait, comme nouveauté, l'apparition d'un 10 cent avec la piqûre 10 × 10 1/2. Mais il paraît que le 5 cent avait été déjà émis, si nous en croyons ce que nous rapporte M. Breitfuss, qui nous certifie avoir cette valeur oblitérée 22 juillet 1869. D'autres timbres 15 et 20 cent, moins employés, parurent plus tard : tous quatre appartenaient à un même tirage : 31 octobre 1868.

Et quoiqu'il ne fût plus imprimé de timbres 25 et 50 c. après juillet 1868, sauf en mars 1872, nous voyons cependant annoncé par plusieurs confrères, ces deux valeurs, comme ayant ce piquage 10 × 10 1/2. Il est vrai que les mêmes confrères, reconnurent plus tard, et avec raison, que les exemplaires qu'ils avaient vus avaient un faux piquage. Il ne pouvait en être autrement, du reste, cette piqûre n'ayant été employée qu'une seule fois pour les timbres 5, 10, 15, 20 cent imprimés le 31 octobre 1868, avec complément de la fourniture pour les 5 et 10 cent quelques semaines plus tard, soit le 23 décembre suivant.

M. de Kinschot, à qui nous devons bien des renseignements et qui s'est toujours montré fort obligeant à notre égard, nous a montré un 10 cent du 1er type qui nous a quelque peu

dernier, tous les 10 cent que nous avons vus étant du 2e type depuis le tirage antérieur à ce dernier. On nous dit qu'il n'y a que 2 ou 3 spécimens de connus. En présence de cette rareté, nous devons supposer qu'une feuille d'un tirage précédent ayant échappé au piquage, aura vu sa position régularisée en 1868. Nous ne voyons pas d'autre moyen d'expliquer l'existence de ce timbre et sa rareté.

La nouvelle piqûre n'eut pas l'heur de plaire au public. Celui-ci se plaignait des difficultés qu'il rencontrait à séparer les timbres sans les déchirer, état dans lequel la poste ne les admet pas plus sans doute que les timbres-télégraphe lorqu'ils ne sont pas irréprochables.

Les imprimeurs furent priés de ne plus utiliser la machine qui donnait de si fâcheux résultats. Il faut croire qu'ils en tinrent bonne note, car aucun timbre ne parut plus depuis avec ce piquage.

En 1869, il y eut quatre réassortiments des 5 et 10 cent. Ils avaient la nouvelle piqûre 13 1 2 que nous voyons sur des timbres oblitérés, mars, juillet et septembre 1869 et obtenue sur une machine qui ne perforait que dans un sens à la fois, contrairement aux précédentes.

En plus de cette machine, les imprimeurs, MM. Enschedé et Fils, en avaient acquis une autre qui piquait de la même façon, mais 14. Elle a été utilisée pour la première fois pour les timbres des Indes néerlandaises de janvier 1870. Depuis, on s'en est servi pour les timbres des Pays-Bas imprimés dans le courant de cette même année, qui compte six tirages du 5 cent, trois du 10 et un des 15 et 20 cent.

Ayant sollicité la faveur d'obtenir des timbres sans dentelure, pour deux de nos clients, à qui il était difficile de refuser, notre demande fut accueillie favorablement par le directeur général des postes, qui autorisa les imprimeurs à nous délivrer, au fur et à mesure de leur impression, une feuille de cent timbres des différentes valeurs, à la condition expresse que les feuilles seraient remplacées immédiatement par d'autres, piquées, formalité qui serait remplie sous le contrôle de l'inspecteur chargé de la surveillance de l'impression des timbres. Cette demande d'autorisation devait être renouvelée à chaque tirage nouveau. Donc, tout s'est passé on ne peut plus régulièrement, malgré ce qui a été écrit à ce sujet. Si, au lieu d'entrer dans les albums, ces timbres avaient été appliqués sur lettre, ils eussent certainement été admis à leur affranchissement.

Les premiers timbres qui nous parviennent non dentelés, de l'émission 1867, sont les 5 et 10 cent. Ils appartiennent au tirage de réassortiment du 25 juin 1870; les 15 et 20 cent nous furent livrés dans les mêmes circonstances, en décembre 1870: *tous étaient du 2e type de chiffre*, dont il y avait depuis 1868 les 5, 10 et 20 cent. Le 2e type de 15 cent, qui faisait alors son apparition pour la première fois, ne fut mis en usage que plus tard (1871), avec le piquage 13 1 2.

De janvier à mai 1871, il y a onze livraisons nouvelles du 5 cent et une du 10 cent, ce qui prouve l'emploi exceptionnel de la plus petite valeur : de juin à décembre de cette même année il y eut encore trois tirages du 5 cent, quatre du 10, deux du 15 et un du 20 cent. Tous ces timbres devaient avoir, supposons-nous, le papier blanc azuré, fait annoncé au *Timbre-Poste* de novembre 1871. Ils avaient le piquage 14, inauguré en janvier 1870 aux Indes néerlandaises, comme nous l'avons dit. Cette teinte azurée est également celle des timbres Curaçao et Surinam qui parurent en juin 1873, quoique les gravures fussent achevées depuis septembre 1871 et l'impression depuis janvier 1873.

Malgré l'annonce de nouveaux timbres, on ne procède pas moins, en mars 1872, à un dernier tirage. C'est alors que parurent les 25 et 50 cent du 2e type.

De nos recherches il résulte qu'il y a eu de ce dernier tirage, des 5, 10, 15 et 20 cent piqués 14×13 1 2 et 14×14 : que les 25 et 50 cent sont toujours piqués 12×12 1 2, mais que l'on peut cependant rencontrer exceptionnellement des 50 cent avec ce dernier piquage et des 25 cent piqués 14×14

On a fait emploi, pour les timbres de 1867, des machines suivantes à perforer :

A. *Machines perforant dans les deux sens à la fois :*

1° 12 verticalement et 12 1 2 horizontalement (1864
2° 10 — 10 1 2 — (1868)

B. *Machines ne perforant que dans un sens :*

1°	13 1 2	(1869)
2°	14	(1869)
3°	13	(1870 ?)

Depuis l'acquisition de toutes ces différentes machines, à part celle de 1868 mise immédiatement au rebut, leur fonctionnement s'est fait, sans distinction aucune, suivant les circon-

stances. Les deux machines travaillant *dans un sens* étaient-elles disponibles, on réglait l'une à la dimension des rangées verticales et l'autre à la dimension de celles horizontales. On avait ainsi l'avantage de pouvoir faire fonctionner les deux machines à la fois, la seconde achevant le travail de la première, sans devoir régler deux fois la même machine. Lorsque l'une des deux machines était occupée, il fallait bien faire ce double changement, d'où le piquage uniforme tant horizontal que vertical. C'est en suite de ces diverses causes que sont nées toutes les variétés de piqûres relevées si minutieusement par des collectionneurs et cela sans intérêt aucun. Nous savons que les imprimeurs n'y ont pas entendu malice. Leur but unique était de donner au public des timbres qui pouvaient se détacher facilement. S'il y a des piqûres variées, c'est à cause des nécessités qui se sont présentées à l'imprimerie, obligeant MM. Enschedé et Fils à employer diverses machines et de façons différentes.

C'est par suite de ces combinaisons multiples de machines que nous avons :

Piquage unique (en une fois).
12 × 12 1/2 — 10 × 10 1/2
Piquage double (en deux fois)
13 1/2 × 13
13 1/2 × 13 1/2 — 14 × 13 1/2
14 × 13 — 14 × 14

Nous ne voyons nullement l'utilité qu'il y a à rechercher tous ces piquages. Ils ne représentent rien, ne marquent aucun point de l'histoire des timbres. On constate tout simplement, et ce n'est pas suffisant pour la collection, tous les tâtonnements des imprimeurs qui, ne sachant à quel saint se vouer, achètent machines sur machines, avec l'espoir de pouvoir rencontrer le type qu'ils désirent, qu'ils rêvent, qu'ils ne trouvent pas et dont ils font usage tour à tour en nous fournissant des piqûres aussi nombreuses que variées et peu intéressantes. Et, à ce propos, nous en sommes arrivé à nous demander s'il faut admirer le courage de ces collectionneurs qui recueillent toutes ces futilités ou s'il faut les plaindre de la chasse enfantine à laquelle ils se livrent et à laquelle on cherche aujourd'hui à donner des encouragements, en éditant, à leur intention, des odontomètres « exacts » ou « perfectionnés » qui indiquent la mesure en quart de dentelure !

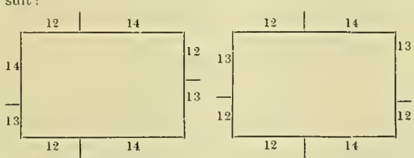
Lorsque nous consultons ce qui a été écrit avant nous sur ce sujet, nous constatons que les auteurs sont loin d'être d'accord entre eux, lorsqu'il s'agit de moitié de dentelure. On veut nous perfectionner la chose aujourd'hui et nous faire compter par quart de dentelure ! Pourquoi pas par 8e, 16e, 32e ou 64e, ce serait encore plus exact ?

Collectionner un 64e de dentelure serait assurément tout aussi intelligent que de rechercher des quarts. Ne serait-il pas plus simple d'en revenir purement au système préconisé par M. le docteur Legrand dont on s'est considérablement écarté, et se contenter, pour toute fraction, de prendre des moitiés de dentelure ? Aller plus loin, c'est abandonner la timbrophilie pour la timbromanie.

Comme nous le disons plus haut, les timbrophiles sont loin d'être d'accord lorsqu'il ne s'agit cependant que de moitiés de dentelure ; il est donc puéril d'aller plus loin, de collectionner ce que l'œil ne voit pas, ne peut constater malgré toute la perfection des odontomètres. Nous avons eu autrefois pour client, aujourd'hui décédé, un timbrophile ou plutôt un timbromane pour lequel nous devions rechercher les piqûres imparfaites provenant soit de la brisure d'une ou de plusieurs aiguilles ou provenant d'aiguilles émoussées n'ayant réussi qu'à former un creux au lieu d'un trou, ou lorsque des aiguilles brisées avaient amené une interruption de trous. Eh bien, franchement, nous croyons que nous n'hésiterions pas à donner la préférence à cette manie plutôt qu'à cette autre de rechercher les fractions de piqûres ou celles dans les différents sens, parce que au moins elle fait voir clairement ce qu'on recherche. Mais mieux vaut encore laisser là les piqûres imparfaites et celles dans les deux sens (1).

Reste à fixer le sens de la piqûre qu'il faut collectionner. Nous lui préférons le côté vertical, parce que, pour déterminer la piqûre, il donne presque toujours la mesure des deux

(1) Dans un article sur les timbres du Congo, le *Timbrophile Belge* d'octobre 1898, parle de certains specimens qui presentent des piqûres variées sur un seul timbre, comme suit :



N'est-ce pas la condamnation de la recherche de ces puérilités ?

centimètres, adoptée. On nous objectera certainement que le timbre, une fois collé, il est plus facile de s'assurer de sa piqûre en plaçant l'odontomètre au-dessous, mais nous ferons observer que la mesure se constate toujours, comme pour le filagramme, avant et non après le collage du timbre dans l'album.

Nous ne voyons donc pas pourquoi on ne reviendrait pas au système proposé jadis, par M. Legrand, qui est le plus rationnel et que, pour notre part, nous n'avons jamais abandonné.

Il est temps que nous arrivions à la description du type et de ses variétés.

Émission du 1er octobre 1867.



Effigie de profil à gauche du roi Guillaume III dans un cercle formé de chaînons où le fond est quadrillé et couvert en partie de lignes obliques. Le cadre est rectangulaire avec grecque de chaque côté : en haut : *Nederland* ; en bas : la valeur sur fond blanc : fleurons aux angles.

Gravés en taille-douce par M. J. Nusser de Dusseldorf (Allemagne) et imprimés en couleur sur papier blanc, piqûre variée.

Nota. Les 15, 20, 25 cent. 1er type ; 5, 10, 15, 25 cent. 2e type, ont un point blanc au-dessus du 2e chiffre (quand il y en a deux) servant probablement de point de repère au placement du chiffre sur le *cliché*.

Il est à remarquer que les croix de malte des angles supérieurs laissent à désirer ; celle de gauche est difforme, celle de droite a la partie supérieure qui ne se rattache pas au reste.

1er TYPE. *Piqués* 12 × 12 1/2.

28 décembre 1867 : 5 cent. bleu laiteux, pâle, vif, bleu terne.
29 — — 10 — rouge carmin, pâle, vif, foncé.
27 juin 1868 : 15 — roux, foncé, pâle, vif.
1er octobre 1867 : 20 — vert foncé, vert, vert très foncé.
— — 25 — violet foncé, violet.
— — 50 — or, or foncé, or jaune foncé.

Le 10 cent se rencontre aussi sur papier azuré légèrement.

Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de variété de piqûre, puisqu'il n'y avait qu'une machine à piquer travaillant dans les deux sens à la fois.

La date la plus ancienne du 2e TYPE est le 27 juillet 1868, rencontrée sur un timbre de 5 cent. ; les 10 et 20 cent ont probablement paru quelques mois après (la date la plus ancienne du 10 cent que nous avons vue est novembre 1868).

2e TYPE. *Piqués* 12 × 12 1/2.

27 juillet 1868 (?), 5 cent. outremer, vif, très vif, pâle.
novembre 1868 (?), 10 — rouge-carmin.
? 20 — vert foncé, vert.

Il existe encore un 15 cent, 2e type, à ce piquage, mais n'ayant été imprimé qu'en mars 1872 (*voir plus loin*), il n'appartient donc pas à cette émission.

Les livraisons des 31 octobre et 23 décembre 1868 ne comptent que quatre valeurs ayant un nouveau piquage ; elles ont paru à des époques variées, savoir :

1er et 2e TYPES. *Piqués* 10 × 10 1/2.

22 juillet 1869 (?), 2e type 5 cent. outremer, vif.
septembre 1869 2e — 10 — rouge-carmin, pâle, vif.
( ) 1er — 10 — rouge pâle.
Fin 1869 ? 1er — 15 — roux.
— 2e — 20 — vert foncé.

La machine donnant le piquage 10 se trouve remplacée définitivement au tirage suivant (27 mars 1869) par une autre ne perforant cette fois que dans un sens et donnant la piqûre 13 1/2 ; une machine analogue est acquise par les imprimeurs dans le courant de la même année et donne la piqûre 14. Par les combinaisons dont il a été question plus haut, on peut donc rencontrer :

a) Piqûre	13 1/2 × 13 1/2	*d*) Piqûre	14 × 14
b) —	14 × 13	*e*) —	13 1/2 × 13
c) —	14 × 13 1/2		

Mars 1869. Piqûres a. b. c. d.

Type 2 : 5 cent. bleu terne, outremer, vif, pâle.
— 10 — rouge-carmin, pâle, vif.
Type 1 : 5 — outremer vif.

2e TYPE. *Non dentelés.*

25 juin 1870 : 5 cent. outremer.
— — 10 — rouge-carmin.
30 décembre 1870 : 15 — roux.
— — 20 — vert foncé.

Mars ? 1871.

Type 2 : 15 cent. roux, pâle, vif, *piqûres a. b. c. d.*
— 20 — vert, vert foncé. — —
Type 1 : 15 — roux, *piqûre C, E.*

La réapparition, en 1869, du type 1, du moins pour le 5 cent, ne doit pas être une erreur. On aura jugé que la ou les planches mises au rebut, étaient en meilleur état que celles du type 2 en cours et, en attendant l'établissement de planches nouvelles, on aura accordé momentanément la préférence aux anciennes.

Pendant l'année 1869 il y eut quatre tirages

du 5 cent où le type 1 a pu être employé plusieurs fois, ce qui expliquerait, à moins de tirage important, pourquoi ce timbre n'est pas rare. Quant au 15 cent, il n'y eut qu'un seul tirage, livré le 30 décembre 1870, et, vu la rareté de ce timbre, composé peut-être partie du type 1 et partie du type 2, par suite d'emploi simultané des planches à ces deux types, si toutefois on n'a pas piqué en 1871, une feuille non dentelée de tirage antérieur, qui aurait pu parfaitement échapper au piquage.

En novembre 1871 le *Timbre-Poste* annonçait l'apparition des timbres-poste sur papier azuré avec la piqûre 14. Proviennent des tirages de juin (5, 10, 15 c.), 30 septembre (5, 10, 2J c.), 7 novembre (10 c.) et 29 décembre 1871 (5, 10, 15 c.).

TYPE 2. *Papier azuré*

Novembre 1871 5 cent, outremer, vif, piqûre *d.*
— — 10 — rouge-carmin, pâle, — *a. d.*
— — 15 — roux, pâle, — *d.*
— — 20 — vert, vert foncé, — *d.*

Signalons pour mémoire un soi-disant *non dentelé* 20 cent, vert, n'ayant que trois marges satisfaisantes, la quatrième manquant absolument.

En mars 1872 arrive le tirage final de toutes les valeurs où les 25 et 50 cent, 2e type, paraissent pour la première fois. Ce tirage *in extremis* a dû être restreint, l'émission de juillet 1872 étant proche : c'est ce qui explique aussi la rareté de ces 25 et 50 cent.

TYPE 2. *Papier blanc.*

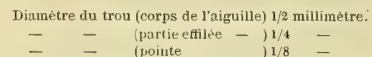
Mars 1872 : 15 cent, roux foncé, piqué 12 × 12 1/■
— 25 — violet — — — —
— 50 — or — — —
— 25 — violet — — 14 × 14
— 25 — violet foncé, *non dentelé.*
— 50 — or —

Les autres valeurs 5, 10, 20 cent, dont se composait ce tirage, ont été piquées 13 1/2 ou 14 : elles sont donc semblables aux timbres des émissions 1869 et 1871.

Nous avons vu enregistrer et collectionner sérieusement des timbres piqués 14 ne montrant que de très petits trous et sur les fonds baptismaux les appeler aussitôt « pin perforatie ». C'est même devenu une curiosité de la collection. Or, veut-on savoir l'origine de ce piquage ? Voici :

D'habitude les feuilles de timbres se perforent non par une feuille, mais par un certain nombre. Il est donc arrivé que les premières feuilles atteintes ont un perforage dont le diamètre est celui du corps de l'aiguille, tandis que la ou les dernières feuilles piquées ne le sont que faiblement de la *pointe*. On a donc fait la distinction bien inutile, suivant nous, mais qu'on pourrait cependant compléter, en recherchant les timbres perforés de la partie effilée de l'aiguille, vers la pointe. Et, en attendant de nouveaux odontomètres « plus exacts » on pourrait établir les variétés comme suit :

Piqûre 14 :


Diamètre du trou (corps de l'aiguille) 1/2 millimètre.
— — (partie effilée —) 1/4 —
— — (pointe) 1/8 —

Lorsqu'on aura classé une collection dans ce goût-là, elle sera certainement intéressante et instructive surtout. *Avis aux amateurs !*

Nous ne connaissons pas les quantités de timbres qui ont été imprimés, mais seulement les dates et le nombre de tirages qui ont été exécutés, ce qui est suffisant pour établir le degré de rareté de chacune des valeurs. Il y aurait eu :

TYPE 1.				TYPE 2.			
	Piqûres				Piqûres		
Valeurs	12	10	13, 14	Non dentelés	12	10	13 14
	Nombre de tirages.			Nombre de tirages.			
5 c.	4		1	1	1	2	24
10 —	3	1		1	1	2	13
15 —	4	1	1	1	1		2
20 —	3			1	1	1	3
25 —	4			1	1		
50 —	4			1	1		

Comme en 1864 et en 1866, les feuilles ont 200 timbres, soit deux planches de 100 sur dix rangées horizontales. Elles étaient vraisemblablement numérotées, car nous avons rencontré des essais du premier type 10 cent, ayant XVI (bas de feuille) et d'autres de 20 cent ayant XIV ou un gros 1 ponctué, qui n'était malheureusement qu'une fraction de chiffre, (XIV ?) les précédents ayant porté sur le timbre voisin dont il avait été séparé.

L'arrêté royal du 10 octobre 1879 met hors de service ces timbres à dater du 1er novembre 1879. (*Voir plus loin.*)

Essais. Une épreuve imprimée sur le coin nous montre le timbre, sans les lignes obliques du fond, vers le bas de l'effigie ; les angles ont en plus des traits verticaux :

5 cent. noir sur carton blanc.

Du type complètement achevé il y a encore, imprimé sur le coin :

1° *Sur grand carton blanc* (14 × 18 1/2 centimes) *montrant la grandeur de la plaque* 10 1/2 × 14 1/2 c.

2° *Sur papier blanc parcheminé* (sauf le 5 c. rouge vif) :

5 cent. brun-roux, rouge vif.
5 — or.
5 — outremer.
5 — rouge vif.
5 — vert.
5 — violet.

Ce sont les couleurs adoptées pour les différentes valeurs dont se composait la série.

D'autres tirages ont été exécutés sur les planches, savoir :

a) *Sur carton blanc* :

10 cent. noir.

b) *Sur papier blanc* :

5 cent. bleu, noir.
10 — ardoise, bistre, jaune d'or, noir, rouge, roux-vert-jaune, violet.
15 — roux, violet vif,
20 — carmin, rouge vif, roux, vert.
25 — bleu terne, rouge vif, roux, violet.
50 — or, vert jaune.

Les mêmes, piqués 12 × 12 1/2 et gommés.

5 cent. noir.
10 — —
15 — —
25 — bleu terne, rouge vif.

Ce 25 cent. rouge vif, dont la couleur est exactement celle du timbre 10 cent mis en cours, nous l'avions vendu comme *essai.* Depuis, nous l'avons retrouvé sur lettre, avec tous les cachets désirables, prouvant que le timbre avait passé par la poste et que c'était par conséquent une erreur d'impression...

Trouvant sans doute que les essais n'étaient pas assez nombreux, ou ne pouvant s'en procurer, un spéculateur, dont nous ignorons le nom, fit reporter sur pierre les différentes valeurs, moins le 25 cent. et imprima des bandes horizontales composées comme suit :

5, 10, 15, 20, 20, 50 cent.

Ces timbres appartiennent tous au 1er type, parce qu'on se sera servi sans doute, pour modèle, des essais imprimés la plupart en noir, couleur la plus favorable pour le report.

Ces reproductions photo-lithographiques sont retouchées et montrent bien des imperfections, notamment le 5 cent. Ont enfin un demi-millimètre en plus dans la hauteur.

Nous en avons vu des épreuves en rouge brique et bleu terne sur papier blanc épais et en noir sur carton jaunâtre.

(*A continuer*).

A propos des premiers timbres de Moldavie

Plusieurs confrères ont donné récemment les quantités de timbres qui ont été employés de l'émission juillet 1858. Comparant ces chiffres avec ceux qui nous ont été donnés jadis, nous trouvons qu'ils diffèrent par quelques unités. Nous nous serions abstenu de faire la rectification — si rectification il y a — si nous n'avions à offrir d'autres chiffres de l'émission suivante.

Voici donc ce que nos confrères déclarent avoir été employé. Nous ajoutons une *dernière* colonne avec les quantités « qui ont été relevées dans des documents officiels trouvés aux archives de l'Etat » par un de nos correspondants qui occupe une position officielle.

	Imprime	Invendu	Vendu	
27 paras	6000	3432	3675	3691
54 —	10000	1307	4756	4772
81 —	2000	5244	693	709
108 —	6000	2325	2568	2584
	24000	12308	11692	11756



Voici maintenant ce qui aurait été vendu de l'émission novembre 1858. Nous ignorons quelles sont les quantités imprimées, notre correspondant n'ayant pas jugé convenable de nous le dire.

5 paras.	papier azuré.	7008	exemplaires
40 —	—	28032	—
80 —		13056	—
5 —	papier blanc	5024	—
40 —	en	49968	—
80 —	teintes variétés	33960	—

Ces chiffres ne sont pas bien importants. Ils ne pourront jamais contenter tous les amateurs.

CHRONIQUE FISCALE

AÇORES

Le timbre fiscal *Pa Hospitaes d. Alienas*, dont nous avons renseigné le type pour le Portugal, existe aussi pour les *Açores*, mais avec la surcharge de ce mot en noir. L'exemplaire que nous montre M. Forbin est oblitéré : 30 *juillet* 1891 :

1,000 reis, carmin, surch. noire

ALSACE ET LORRAINE



Il existerait depuis environ six mois, annonce le *Stamps*, une série de nouveaux timbres répondant au type ci-contre pour les *pfennig* et à celui plus bas pour les timbres en *marks*.

Dans un grand rectangle, à droite, sont les armes de Metz et de Strasbourg; à gauche, la valeur; en haut, *Stempelmarke*; en bas, *Elsass-Lothringen.*



Le 2e type a les mêmes inscriptions, mais il a les armoiries de l'empire d'Allemagne placées cette fois à gauche et la valeur à droite.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqûre variée :

1er type : 20 pfennig,	outremer,	piqué 13	
— 40	—	lilas	—
— 80	—	noir	—
2e type : 2 marks,	violet,	piqué 11 1/2	

ARGENTINE (République)



Voici le timbre qui impose les chapeaux. Il y en a quatre valeurs.

30 centavos (pour les « gorras » (sorte de coiffure);

60 et 100 centavos pour les chapeaux d'hommes et de femmes ;

120 centavos pour les chapeaux de peluche. (Ce timbre concerne donc plus particulièrement les chapeaux de dames.)

Les quatre valeurs sont de même type, nous dit-on. Représente Mercure à gauche, dans un double cercle, avec l'inscription : *Republica Argentina — Impuestos Internos* ; au-dessus, en dehors : *Ley nº 3699;* au-dessous, la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2,

30 centavos,		chocolat
60	—	noir-verdâtre
100	—	bleu
120	—	noir

On nous indique des provisoires comme ayant une surcharge de couleur, savoir :

Valor Habilitado.
Un peso y veinte cts.
Ley 3699.

Cette surcharge a été appliquée sur les timbres de tabac, comme suit :

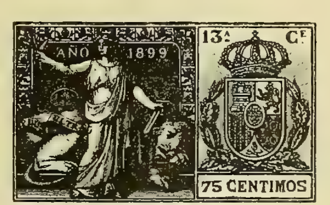
30 cent. sur	4 1/2 c.,	noir,	surch.	rouge
60 — —	45 —	marron	—	—
120 — —	1,00 —	carmin	—	noire

Il y aurait encore avec la surcharge :

Valor Habilitado
Ley 3699

1 peso, vert, surch. noire

ESPAGNE



Les timbres « polizas » représentent, depuis le 1er janvier, une femme symbolisant la Paix ! Elle tient de la main gauche une branche d'olivier et de la droite une épée brisée ; derrière elle, un lion couché ; plus loin une couronne et la devise : *plus ultra ;* en haut : *Ano* 1899 ; à droite, les armoiries d'Espagne ; au-dessus, la classe à laquelle appartient le timbre, et en bas, la valeur en toutes lettres; au verso du timbre un numéro de contrôle.

Imprimés en couleur sur papier blanc, point de dentelure :

13*a*	clase	75	centimos,	noir
12*a*	—	1	peseta,	lilas
11*a*	—	2	pesetas	— foncé
10*a*	—	3	—	vert
9*a*	—	4	—	carmin
8*a*	—	5	—	bleu
7*a*	—	7	—	brique
6*a*	—	10	—	violet
5*a*	—	15	—	rose
4*a*	—	25	—	gris noir
3*a*	—	50	—	orange
2*a*	—	75	—	brun noir
1*a*	—	100	—	marron



Les timbres « movil » ont changé de type cette fois. Au centre, les armoiries entre branches de lauriers, le tout dans un ovale, ayant : *timbre movil*, 1899, et la valeur; aux angles, les armoiries de Castille et de Léon. Imprimés en couleur sur blanc, piqués 14 :

5	centimos,	( )
10	—	vert bleu
25	-	lilas
50	—	bleu

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Il existerait un 30 dollars *documentary*, émis depuis le 2 décembre dernier, probablement du type des valeurs en dollars :

30 dollars, rouge vif

GIBRALTAR

Les timbres fiscaux ont subi le changement de monnaie comme les timbres-poste (*Stamps*) :

1	penny, lilas			
3	pence,	—	valeur en jaune	
1	shilling, vert			
2	—	—	—	bleu
4	—	—	—	noir
8	—	—	—	rouge
20	—	orange	—	noir

GRANDE-BRETAGNE

Bankruptcy. Il y aurait, d'après le même, de la première émission, coin D, le 3 pence; coin E, le 8 pence, et coin A, le 2 sh. 6 pence, piqués 12 1/2. Papier blanc, filagramme V. R.

HESSE-CASSEL

Nous avions annoncé dans notre catalogue, marqué d'un ? quelques valeurs que nous présumions exister. M. Treichel nous dit avoir :

1851 : 5 th. n° 13 bleu, surch. bleue
1866 : 3 sgr — 2 rose, — rouge
5 — — 4 — — —

ITALIE

Il y aurait, d'après le *Stamps*, un timbre *Marca Consolare* de 2 lire, à l'effigie du roi Humbert à droite, dans un rectangle, format des timbres-poste actuels; en haut : *Marca Consolare*; en bas, la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme Couronne, piqué 14 :

2 lire, rouge brun.

JAPON

De la série « enregistrement » le *Stamps* a vu :

3 sen, bistre, piqué 13

PAYS-BAS

De l'émission 1842, M. Treichel possède les 17 1/2 et 20 gulden. Notre correspondant fait remarquer que ces deux valeurs existant dans la série suivante (1862), il est probable que toutes les valeurs au-dessus de 10 gulden existent pour 1842, d'autant plus que nous avons vu aussi un 3 gulden 75 cent que nous n'avions pas encore signalé :

1842 : 3 gulden, 75 cent, blanc
17 — 50 — —
20 — —

PORTO-RICO

Vu le 2 mil. saumon, surchargé; *Impuesto de guerra 2 ctvs*, en carmin :

2 ctvs sur 2 mil, saumon, surch. carmin

SAXE-COBOURG-GOTHA

Le 1 mark a depuis peu : *eine mark* au lieu de *ein mark* (communication de M. A. Treichel) :

1 mark, rose

SUISSE

BALE. Des timbres actuels pour effets de commerce, le *Stamps* annonce les 2, 3 et 5 francs *non dentelés*.

URUGUAY

Nous venons de voir un fiscal 2 centesimos, brun, disposition des autres timbres, mais ayant des chiffres dans les angles supérieurs, placés dans de petits carrés; chiffres répétés de chaque côté des armoiries et à la partie inférieure, sur un cartouche horizontal. Pour surcharge noire : 2° — *Trimestre* — 1898-99 (le millésime en éventail.)

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

2 centesimos, brun, surch. noire

Le *Stamps* a vu les 2 pesos rouge et 5 pesos vert, *Servicio Consular*, avec les mots : *Gran Bretana* placés en petites lettres au-dessus de l'énonciation de la valeur :

2 pesos, rouge
5 — vert

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414



Tout Abonnement payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. Laurie, Main St. 901, Worcester (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

—

AFGANISTAN

Le *M. J.* annonce avoir reçu, pour lettres recommandées, au type reproduit en janvier et en plus du timbre annoncé :

2 abasy, noir sur jaune
2 — — — orange

ALLEMAGNE (Empire)

Emission d'un mandat-poste annoncé par l'*I. B. J.*, rappelant le 20 pf. de 1894, sauf qu'ici l'impression de la formule et du timbre sont de couleur uniforme rouge :

10 pfennig, carmin

ARGENTINE (République)

Il n'y a que 32 variétés de la carte à 5 centavos dont nous parlions dans notre numéro précédent.

AUSTRALIE DU SUD

Le 6 pence arrive avec *O. S.* en petite surcharge noire :

6 pence, bleu, surch. noire, piqué 13

AUTRICHE

L'*A. Ph.* signale une enveloppe, une carte et une carte-lettre pour la poste pneumatique de Prague, rappelant les émissions analogues de Vienne, sauf qu'ici les inscriptions sont en langue bohême et en allemand :

Enveloppe : 15 kreuzer, lilas sur rose clair
Carte postale : 10 — bleu sur bleu
Carte-lettre : 15 — lilas sur rose clair

BAVIÈRE

L'*I. B. J.* annonce l'apparition d'un mandat-poste de 20 pfennig où le timbre a des cors de poste aux coins supérieurs, pour l'usage du public, au lieu d'être réservé aux soldats comme autrefois :

10 pfennig, rose sur blanc

BRÉSIL

Nous trouvons le document suivant dans le *Francobollo* :

Direction générale des Postes.

Timbres pour journaux à 300 et 700 reis, déjà retirés et remis en circulation.

Par ordre du directeur général et en conformité avec l'article 23 du règlement, basé sur le décret n° 2230, du

10 février 1894 je fais savoir que dans le délai de 30 jours, à partir de la présente date, d'accord avec l'avis du Ministère de l'Industrie, des Chemins de fer et des Travaux publics, n° 164, du 17 mars écoulé, seront mis nouvellement en circulation, surchargés, les timbres pour journaux à 300 et à 700 reis, déjà retirés.

Les timbres à 300 reis, qui étaient destinés à l'affranchissement des journaux, furent émis en 1890, ils sont de couleur carmin et portent les devises suivantes : en haut, le mot *Correio*, en bas, le mot *Brasil* ; tous les deux en une bande, et au centre, le mot *Jornaes*, mais en une bande oblique qui a aux côtés le numéro 300 et le mot *reis* sous le numéro.

La surcharge est de 500 reis en couleur noire et couvre la valeur primitive. Le mot *Jornaes* est couvert par l'indication de l'année 1898, mais à l'encre noire.

Les timbres de 700 reis sont en tous points égaux à ceux de 300 reis, à l'exception de la couleur qui est bleu clair et le nombre 700.

La date de son émission est 1890.

La surcharge est de 1000 reis, de couleur carmin et couvre la valeur primitive. Le mot *Jornaes* est couvert par l'année 1898 mais en couleur carmin.

Ces timbres peuvent servir à l'affranchissement de n'importe quelle sorte de correspondance.

Pour la Direction des Postes, Capitale fédérée, 7 décembre 1898.

Le Vice Directeur,
Feliciano GONZAGA.

Nous avons vu les deux timbres ici signalés et en plus d'autres valeurs :

500	sur	300	reis,	carmin	surch.	noire
700	—	500	—	vert	—	—
700	—	500	—	jaune	—	verte
1000	—	700	—	outremer		carmin
2000	—	1000	—	brun	—	verte

CANADA

Le dernier timbre 2 cents paraît avec une modification de couleur (*M. J.*) :

2 cents, noir, rouge et vert de mer

Le même, nous apprend que par suite de réduction de taxe, les timbres de 1 et 2 cents ayant manqué, on a employé par fraction des 3 cents par tiers et 2/3 divisés verticalement et que certains bureaux ont cru devoir surcharger ces fractions *one* ou 2 :

One sur 1/3 de 3 c. carmin, surch. verte
2 — 2/3 — 3 — — — violette

Le *Courrier des timbres-poste* parle d'une enveloppe 2 cents, violet, qui n'aurait fait que paraître pour disparaître. Elle a été remplacée aussitôt par une autre, de couleur rouge :

2 cents, violet
2 — rouge

Le même nous apprend que les journaux jouissaient auparavant de la franchise postale... Depuis le 1er janvier, cette franchise est supprimée et le postmaster général a décidé la création de timbres de 1, 2, 3, 4 et 5 dollars. Voilà des taxes qui nous semblent exagérées pour des journaux.

CANDIE

On mande de Vienne au *Morning Leader* que les Anglais ont construit à Candie une caserne pouvant recevoir 1700 hommes et qu'*ils font usage d'un timbre-poste portant le pavillon britannique au-dessus du mot* CANDIE.

CEYLAN

Cette colonie anglaise a saisi avec empressement l'occasion qui se présentait à elle de nous servir un timbre provisoire, avec surcharge naturellement, pour satisfaire à la taxe conventionnelle de 1 penny fixée pour les colonies anglaises et la Grande-Bretagne.



Le 15 cents a été sacrifié et voici comment il nous vient :

6 cents sur 15 c., vert olive, surch. noire.

On nous signale le timbre-télégraphe 5 cents au type des autres valeurs :

5 cents, violet

CHAMBA

Annoncé par le *M. J.*, le timbre 1 rupee surchargé pour l'usage officiel, en noir :

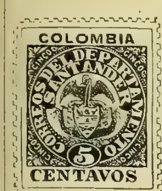
1 rupee carmin et vert, surch. noire

CHINE ALLEMANDE

On nous avait dit que, lorsque le prince Henri de Prusse partit pour la Chine, il avait avec lui les timbres allemands surchargés : *China*. Et cependant nous recevons de *Tsintau* une lettre affranchie, à notre adresse, portant en plus des timbres en question, un 5 pfennig, vert, *sans surcharge*. Est-ce à dire que ce timbre n'a pas reçu de surcharge par erreur ? Nous ne le croyons pas, mais le fait nous paraît extraordinaire, la lettre étant expédiée par le bureau de poste allemand.

COLOMBIE (République)

SANTANDER. — Depuis le commencement de

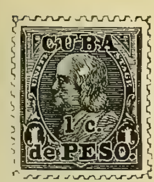


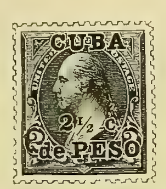
janvier circule un nouveau timbre au type ci-contre, ayant les armoiries de la République dans un double cercle avec l'inscription : *Correos del Departamento Santander* : dans les angles, *cinco*; en bas, le chiffre *5* et *centavos* en dessous; à la partie supérieure : *Colombia*.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 10 :

5 centavos, noir sur rose vif

CUBA

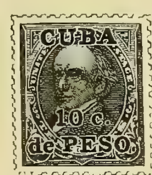




MM. Morgenthau et Cie ont tenu les premiers à nous faire connaître les nouveaux timbres de Cuba, arrivés malheureusement au moment où nous imprimions le mois passé.

Les types sont connus. Ce sont les timbres actuels des Etats-Unis d'Amérique surchargés : *Cuba* en haut; un chiffre suivi de *c*, puis *de peso*, en bas, comme on le verra, du reste, par nos dessins.





Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme *U. S. P. S.* : piqués 12 :

1 cent de peso, vert, surch. noire
2 1/2 — — rouge — —
5 — — bleu —
10 — — chocolat — —

Le 2 1/2 cent se vend 2 cent. Il est donc probable qu'on n'imprimera plus de 2 1/2 cent, mais par contre on annonce l'apparition prochaine d'un nouveau 3 cents, violet, surch. noire.

VARIÉTÉ

CUPA (R. cassé) pour CUBA (50e timbre).

5 cent. de peso, bleu, surch. noire

Nous avons parlé le mois passé des timbres provisoires usités à *Puerto Principe*.

En voici les types que nous trouvons dans le *Mekeel's W. S. N.* L'émission date du 19 décembre 1898.





1 cent sur 1 mil. brun-jaune, surch. noire, (3,000)
2 — 2 — — — — (2 var.) (3,500)
3 — — 3 — — — — (2 —) (3,000)
5 — — 5 — — — — (2) (1,000)

Huit jours après, le 5 centavos étant épuisé, on surcharge de nouveaux timbres, savoir :

5 cent sur 1/2 mil. vert (1896) surch. noire (500)
3 — — 1 cent. violet (1898 — lilas (3,500)
5 — — 1 — — — — — (3,500)
10 — — 1 — — — — — (1,500)

L'Echo de la Timbrologie parle d'une autre surcharge :

5 cent sur 1 centavo, bistre (1891) surch. noire (?) (2,000)

Le *Am. J. of Ph* ajoute encore les valeurs suivantes :

3 c. sur 1 mil., vert (1896) surch. noire
3 — — 2 — — — — —
3 — — 3 — — — — —
3 — — 4 — — — — —
3 — — 8 — — — —
5 — — 1 — — — — —
5 — — 2 — — — — —
5 — — 3 — — — —
5 — 4 — — — — —
5 — — 8 — — — —

Il est difficile de démêler quelque chose dans toutes ces surcharges. L'occasion est trop belle; on ne manquera pas de nous en faire voir de toutes les couleurs. Voici qu'on annonce « par entreprise privée ! » la surcharge des cartes 1 et 2 cent avec l'inscription : *Cuba 1* ou *2 c. de peso* !

La pièce officielle suivante parle de ces surcharges.

Bureau de Direction des Postes de Cuba, Havane.

Ordre n° 1.

Havane, Cuba, 1er janvier 1899.

Aux employés postaux de l'île de Cuba,

Ceci est pour informer tous les employés du service postal dans l'île de Cuba, qu'ayant été désigné, par l'ordre du Président des Etats-Unis, comme directeur des postes de

Cuba, je suis investi de toutes les charges de cette position et je prends sous mon contrôle toutes les opérations du service, en coopération avec les autorités militaires des États-Unis.

Tous les arrangements pris par la Commission postale des États-Unis, relativement à la continuation temporaire et l'accomplissement du service et l'assurance donnée par eux de payer, à partir du 1er janvier 1899, les employés postaux qui continueront à exercer leur service à partir de cette date sont confirmés par la présente et sera continuée jusqu'à décision contraire de ma part.

De nouvelles instructions nécessaires seront promulguées de temps en temps pour l'administration du service.

Pour le moment, les timbres-poste marqués 2 1/2 cent de peso seront vendus à 2 cents, monnaie américaine.

E.-G. RATHBORNE,
Directeur des Postes de Cuba.

DOMINICAINE (République)

Le gouvernement vient de décider que les cendres de Christophe Colomb, dont une partie a été retrouvée, en 1877, dans la cathédrale de Santo-Domingo, seraient renfermées dans un tombeau digne cette fois du grand navigateur. Pour essayer de se procurer les fonds nécessaires, il a été décidé de créer des timbres commémoratifs de 1, 2, 5, 10, 20, 50 centavos 1 et 2 pesos qui doivent avoir cours du 27 février 1899 au 27 février 1900, à l'exclusion de tous autres timbres. Le surplus de la vente de timbres-poste d'une année sera abandonné pour couvrir les frais. On compte donc bien sur la bourse des collectionneurs.

En présence de cette émission on se demande encore une fois ce que deviennent les grandes décisions du Congrès postal de Washington.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

En préparation une nouvelle série d'enveloppes dont les 1 et 2 cents viennent de paraître. Le timbre a été regravé avec tête plus petite, papier au filagramme : *U. S. P. O. D. 99.*

1 cent, vert jaune sur ch. blanc
2 cents, carmin — —
2 — — — bleu

Changement de teinte du timbre-poste 2 cents imprimé en vermillon au lieu de rose :

2 cents vermillon vif

GRAND BARRIER (Ile de)



Cette île est située près de la baie de l'Abondance (Nouvelle-Zélande). Elle aurait un service postal privé, par bateau, vers Auckland, la capitale de la Nouvelle-Zélande. On emploierait à cette occasion le timbre ci-contre qui nous est communiqué par MM. Whitfield King & Cie.

Au centre, une colombe messagère entre les inscriptions : *Great Barrier Island* et *special post* : de chaque côté, la valeur : *one shilling.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2.

1 shilling, bleu foncé

GUATEMALA

On pourra juger par les chiffres suivants des quantités de timbres qui ont été surchargées :

1 c. sur 5 c.	100.000	1 c., fiscal.	150,000
1 — 25	30.000	2 c. sur 1 c., -	110,000
1 — 50 —	50,000	1 10 c. fisc. 98	150,000
1 — 75 —	50.000	2 — 1	40,000
6 — 5	100,000	2 - 5 —	103.500
6 — 10 —	10,000	2 — 10 -	22,200
6 20 -	20.000	2 — 25 —	14,300
6 — 100 —	20.000	2 — 50 —	10.000
6 150 —	20,000	6 - 1 p —	20,000
6 — 200 —	20,000	6 - 5 — —	10,000
10 20	20.000	6 - 10 —	10,000

Ces trois derniers, nous ne les avons pas encore renseignés :

6 c. sur 1 p. fiscal 98, violet sur ch. noire
6 — 5 — — ardoise —
6 — 10 — — émeraude —

JAPON



Voici le dessin de la carte signalée le mois dernier, qui aurait été émise le 9 décembre 1898 :

1 sen, chocolat sur crème

Le *Am. J. of Ph.* a reçu la même carte, avec réponse :

1 + 1 sen, violet brun sur blanc

M. E. Gainsborg nous dit avoir reçu trois



nouveaux timbres des valeurs ci-après et au type ci-contre :

2 sen, vert clair, piqué 12
4 — carmin, —
10 — bleu foncé —

Auraient été émis le 1er janvier dernier.

LAS BELA

Le timbre actuel a changé de couleur : il est imprimé maintenant en noir sur gris bleu :

1 anna, gris bleu, percé en points

MALACCA



Le 8 cents bleu actuel a reçu la surcharge : *4 cents* sur deux lignes, en noir (communication de l'ami Roussin) :

4 cents sur 8 c., bleu, surch. noire.

Le 5 cents, brun, 1892, a été également surchargé : *4 cents* :

4 cents sur 5 c., brun surch. noire

PORTO-RICO

Le *Am. J of Phil.* publie le document suivant relatif aux timbres surchargés : *Habilitado para 1898-1899* :

Administration centrale de contributions et revenus de l'île de Porto-Rico.

—

CIRCULAIRE

L'honorable secrétaire des Finances, sur la proposition de cette administration, a bien voulu disposer que les timbres-poste, ceux d'effets de commerce, ceux de police d'assurances et titres d'actions et banques et sociétés et ceux de douanes, correspondants ou biennat de 1896 et 1897, soient rendus valables en la quantité nécessaire pour la consommation en le biennat actuel de 1898 et 1899, dont l'opération se fera au moyen d'un timbre en caoutchouc : 1898 y 1899.

Ce qui, par disposition de S. S. I. sera inséré à la *Gazette officielle*, pour avis général.

Porto-Rico, 4 juin 1898.

L'administrateur général,
NICOLAS DAUBON.

Voici la liste des timbres surchargés : *Habilitado para 1898 y 1899* :

200,000 de 1 mil.	300,000 de 5 cent.
200,000 — 2 —	300,000 — 6 —
500,000 — 4 —	70,000 — 8 —
100,000 — 1 cent.	50,000 — 20 —
300,000 — 2 —	25,000 — 40 —
300,000 — 3 —	6,500 — 80 —
1,000,000 — 4 —	

Le *Post Office* n'est pas d'accord sur ces chiffres. Il donne 500,000 du 2 mil ; 100,000 du 4 mil. : 300,000 du 1 cent. ; 2,000,000 du 3 cent et 100,000 du 4 centavos.

A part ces timbres, dit le *Am. J. of Ph.*, les autres » Provisionales » sont frauduleux et, sauf les 2 et 5 centavos sur les timbres de guerre, les autres sont de même acabit ; enfin le 4 mil. sur le 5 mil. 1898-1899 est la plus grande fraude de toutes. C'est ce que confrère devrait prouver.

RUSSIE

Nous voici arrivés à la quarantième série des lettres-annonces de la Société de Bienfaisance de Saint-Pétersbourg, mais nous craignons bien qu'il ne soit difficile de les réunir toutes, la Société procédant, nous semble-t-il, par bonds. La 40e série n'a pas d'inscriptions rouges sur la face, elles sont ocre-brun. La disposition des annonces est différente : elles ont été groupées, par suite de disette peut-être, sur les deux dernières faces, laissant les deux premières libres pour les communications écrites. La face réservée à l'adresse a changé de place : elle est à gauche au lieu d'être à droite :

7 kop. bleu et ocre-brun

BOUGOULMA (*Samara*). — Le timbre de 1894 est actuellement vert-jaune. Il y a de ces timbres avec chiffre bleu à la partie inférieure (1 à 38) ; ils servent pour la correspondance officielle :

Timbre-poste 2 kop., vert piqué 11 1/2
Timbre-officiel 2 — — et bleu — —

GADIATSCH (Poltava). — Les timbres aux armoiries sont actuellement piqués 11 1/2 :

3 kop., vert-jaune, centre rouge
3 — jaune, — carmin
3 — vert-bleu, — —
3 — chair, — —
3 — violet, — —

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Il y a certainement à Griazowetz un collectionneur qui se moque de nous.





N'ayant pas l'imagination très féconde, il

emprunte aux timbres connus leurs dessins pour en faire des ruraux.

Voici d'abord le timbre de Bavière avec les armes de Griazowetz. En haut : *Griasow Ziemskaia* ; en bas : *Potschta*. (Poste rurale de Griazowetz).

Comme 2e *type*, nous avons le timbre suisse 1850. En haut : *Griasowetskaia* ; en bas : *Ziemskaia Potschta*. (Poste rurale de Griazowetz.)





Les 3e ET 4e TYPES sont encore de mauvaises imitations des timbres suisses 1862 et 1882. L'inscription du 3e *type* se lit : *Potschta*, en haut : *Griasowetskaho*, à droite : *Ouyezdnaho*, en bas ; *Ziemstwa*, à gauche. Poste du district rural de Griazowetz.)

Le 4e *type* a pour inscription, dans l'ovale : *Ziemstwo Wologodskoy Goubernyi Griasowetskaho Ouyezda*. (Administration rurale du Gouvernement de Wologda, district de Griazowetz.)





Le 5e TYPE a la valeur en chiffres placée à six endroits ! : l'inscription est, en haut : *Griasowetskaia* ; en bas : *Ziemskaia potschta*. (Poste rurale de Griazowetz.)

Le 6e TYPE est la copie du type Finlande. A les armoiries dans un ovale avec cors de poste (?) en haut et chiffres aux angles du rectangle ; millésime 1899 indiquant sa limite d'emploi. Même inscription que le précédent.



Enfin nous avons un 7e TYPE dont le dessin est emprunté aux timbres de Serbie 1866. Il a les inscriptions des derniers et en bas : *tziena 6 kop* : (valeur 6 kop.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1er type,	4	kop.,	noir,	rouge	et	vert
2e —	1	—	—	brun	—	gris
3e —	1	—	—		—	rose
4e —	1	—	—	vert	—	jaune
5e —	1	—	—	rose	—	bleu
6e	1	—	—			—
7e —	6	—		vert		jaune

Qu'on ne nous demande pas le motif de cette émission.

SOROKA (*Bessarabie*). — Le timbre de 1892 est changé de couleur :

3 kopecks, brun et bleu, piqué 13 1/2

ST-MARIN

Le *Philatelist* annonce un nouveau changement de couleur des suivants :

2 cent. rouge-sang
5 — jaune chrome

ST-VINCENT



Une série nouvelle a paru le 1er février dernier. En voici le type qui n'a rien de bien remarquable : il sert pour presque toutes les colonies anglaises, à la grande facilité des imprimeurs, MM. De La Rue et Cie. Les valeurs sont les suivantes :

1/2 penny,	lilas	et	vert
1 —	—	—	carmin
2 1/2 pence,		—	bleu
3 —	—	—	olive
4 —	—		orange
5 —	—	—	noir
6 —	—	—	brun
1 shilling,	vert	—	carmin
5 —	—	—	bleu

SOUDAN

Le 5 millièmes, timbre d'Egypte, existe avec la surcharge renversée (*M. J.*)

5 millièmes, carmin, surch. noire renversée

En plus des 1 et 10 piastres avec filagramme croissant et étoile, nous avons de la série de timbres-télégraphe :

2 piastres vert et brun

SUISSE

Au commencement de février a paru :

5 centimes, vert

TABAGO

Cette colonie n'a plus de timbres particuliers. Elle a été réunie, depuis le 1er janvier, à la

Colonie de Trinidad dont elle emploie aujourd'hui les timbres.

TASMANIE

Une carte-lettre est annoncée par l'*I. B. J.* Elle porte le timbre 2 pence, type 1870, à droite. En haut, au milieu, les armes de la Grande-Bretagne; au-dessous : *Tasmania-Letter Card.*

L'indication d'emploi est en quatre lignes, au-dessous de celle réservée à l'adresse. Elle rappelle que le port, sans complément, sert pour tout le continent australien, y compris la Nouvelle-Zélande et îles Fidji. Au revers, des vues de l'île...

Impression lithographique de couleur sur carton de couleur :

2 pence, vert sur gris pâle (113 × 81 m/m) piqué.

TRANSVAAL (Républ. de)

M. J.-B Robert (de La Haye, bien entendu) a eu l'obligeance de nous faire voir une enveloppe pour lettres recommandées, ayant sur la patte de fermeture un timbre en relief aux armoiries de la République, confectionné à Londres par les soins de MM. De La Rue et Cie. Cette enveloppe a la disposition de celles réservées au même usage de la Grande-Bretagne et des colonies. Sur la face, on lit :



Aangeteekende brief.
Deze brief dient, ter aanteekening, aan een ambtenaar van het postkantoor tegen kwitantie overhandigd te worden.

Ce qui veut dire : Pour la recommandation. Cette lettre doit être remise à un employé du bureau de poste, contre quittance.

A gauche la lettre R renfermée dans un ovale avec *Z. A. R.*; à droite un rectangle, avec inscription, réservé au timbre d'affranchissement.

Cette enveloppe est traversée en croix par une ligne bleue, couleur des inscriptions.

Formats variés : 134 × 82 m/m; 152 × 95; 202 × 127; 227 × 102 et 292 × 154 m/m :

4 pence, réséda.

URUGUAY

Voici deux documents non encore publiés par nous et que nous trouvons dans la *Revista de la Soc. Fil. Argentina.*

Direction générale des Postes et Télégraphes.

L'impression d'une nouvelle série de timbres provisoires de 1/2 centesimo, étant terminée, destinés à l'affranchissement des imprimés, la Direction générale, avec autorisation supérieure, dispose :

Art. premier. — De mettre en circulation, à partir du 6 du mois courant, les timbres-poste de 2 centesimos qui furent retirés de la circulation le 21 septembre 1897, portant imprimée en noir l'inscription suivante : *Provisional 1/2 centesimo* qui, indistinctement avec ceux émis antérieurement, seront employés pour l'affranchissement des imprimés destinés à l'intérieur de la République.

Art. 2. — La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux, qui le lui demandent et qui auraient épuisé l'existence de cette valeur, ceux de cette nouvelle émission en la proportion qu'ils jugeront convenable.

Art. 3. — Que la présente soit portée à la connaissance de ceux que la chose concerne, insérée dans le livre respectif et publié.

Montevideo, 5 novembre 1898.
Saturnino A Camp.

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Avis. — Cette direction étant en possession des timbres-poste définitifs de 5 milesimos de peso, pour l'affranchissement des imprimés, avec autorisation supérieure, dispose :

Article premier. — De mettre en circulation, à partir du 19 du mois en cours, une nouvelle émission de timbres-poste de 5 milesimos, imprimés en encre laque carmin contenant une allégorie de la Liberté au centre et, en ses quatre angles, les attributs de l'écu national dont les timbres sont destinés à l'affranchissement des imprimés, pour l'intérieur de la République.

Art. 2. — De fixer le terme de 90 jours, à compter de la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux correspondant aux séries provisoires d'égale valeur émises; le changement de ceux-ci, pour ceux de la première émission, devant avoir lieu dans les derniers trente jours du terme accordé.

Art. 3. — La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux correspondants, les nouveaux timbres, en la proportion qu'elle juge convenable, en leur faisant connaître le texte de cette disposition.

Art. 4. — Que ceci soit porté à la connaissance des personnes que la chose concerne, inséré dans le livre respectif et publié.

Montevidéo, 18 novembre 1898.
Saturnino A Camp.

VIERGES (Iles)



M. Forbin nous apprend que ces îles viennent d'abandonner les timbres Leeward pour reprendre un type particulier. Très particulier, en effet, car il représente une singulière vierge; en haut : *Virgin Islands*: en bas; *Postage — Revenue*; puis la valeur en dessous, sur un cartouche horizontal.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1/2 penny,	vert
1 -	rouge
2 1/2 pence,	outremer
4	brun violet
6 —	violet foncé
[illegible]	vert foncé
1 shilling,	bistre jaune
[illegible]	bleu foncé

Timbres des Pays-Bas (1)

(Suite, voir n° 434).

MM. Enschedé et Fils n'avaient pas renoncé au but qu'ils poursuivaient, celui d'imprimer les timbres typographiquement, la taille-douce étant décidément d'un prix trop élevé. Ils s'adressent d'abord à MM. Virey Frères, de Paris, donnant pour modèle le type 1867, et ces Messieurs soumettent, en février 1868, le type ci-contre qui n'a pas été adopté, vu son exécution absolument inférieure au type en cours.

Il en a été imprimé, cependant, diverses épreuves, savoir :

1° Sur le coin.

a. Les angles supérieurs inachevés.

5 cent, noir sur blanc.

b. Les angles sont achevés.

5 cent, noir sur chine

2° Imprimés par quatre exemplaires, sur deux rangées.

A. Papier blanc épais uni.

5 cent, bleu	5 cent, noir
5 - bleu foncé	5 — outremer
5 carmin	5 — rouge

B. Papier de couleur.

5 cent, bleu		sur azur
5 — bleu foncé		—
5 — carmin	—	blanc batonné
5 — rouge	—	—
5 - carmin	—	jaune
5 — rouge	—	-
5 carmin		lilas
5 rouge		
5 - carmin	—	rose
5 rouge	—	—
5 — bleu		vert
5 — noir	—	chamois
5 —	—	vert

MM. Enschedé et Fils s'adressent ensuite à un de leurs correspondants de Strasbourg, qui fait l'impossible pour leur fournir un type suivant leurs désirs, et, le 28 novembre 1868, il leur est livré le type ci-contre dont nous ne connaissons pas l'auteur.

L'effigie, sur fond uni, paraît appartenir à un habitant de la tribu des Têtes Plates : l'œil est bien marqué, la barbe et les cheveux très détaillés, bouclant par-dessous, mais le type est loin d'être beau. Les angles intérieurs sont lignés horizontalement. Se présente :

A. Cadre extérieur en couleur, les ornements des angles et les grecques inachevés : fond *uni* de couleur entre le cadre et le cercle, au lieu d'être ligné ; lettres sur fond de couleur.

Imprimé sur le coin

Sans valeur, noir sur gris blanc
— — — pelure blanche
vert vif — blanc.

B. Type achevé, sauf les angles qui restent unis, les inscriptions sont sur fond blanc : énonciation de la valeur :

Imprimé sur le coin

5 cent, noir sur blanc mince

C. Imprimés par deux exemplaires distancés, sur grand papier :

5 cent. carmin	sur blanc	épais
5	—	rose vif
5 — noir	blanc	—
5 —	chine	
5 vert	- blanc	

On ne s'étonnera pas que ce type n'ait pas été adopté.

Vient ensuite le décret relatif aux timbres destinés aux journaux, dont cependant l'emploi pouvait être généralisé. Pour ce motif nous n'avons pas cru devoir réserver un chapitre spécial à ces timbres.

Voici le décret :

N° 149. — Arrêté royal du 3 décembre portant création de timbres-poste de 1 et 2 cents.

. . . .

Article 1er. — A partir du 1er janvier 1869, il sera émis des timbres-poste de 1 et 2 cents, destinés principalement à l'affranchissement des journaux et autres imprimés.

Art. 2. — Ils portent les armoiries du royaume, l'inscription : *Nederland*, ainsi que l'indication de la valeur.

(1) Un lecteur assidu (... mais distrait (il ne signe même pas sa lettre !) nous demande de faire connaître les différences qu'il y a entre les diverses valeurs de timbres des 1er et 2e types 1867. Nous le renvoyons, pour sa confusion, à la page 12 de ce journal, espérant qu'il voudra se faire connaître dorénavant, s'il désire recevoir réponse.

Chacune des deux nouvelles sortes sera, en outre, imprimée en une couleur, nommement :

Noire les timbres-poste de *un* cent.
Vert-jaune, ceux de *deux* cents.

Art. 3 — Les imprimés, pourvus de timbres poste par les expéditeurs, peuvent être mis par eux ou de leur part, dans les boites postales qui seront établies par Notre ministre des Finances pour recevoir les imprimés affranchis, sans préjudice de la disposition de l'article suivant.

Art. 4. — Les imprimés envoyés en grande quantité à la fois ou qui par leur forme ou par leur volume ne sont pas propres à être mis dans les boites mentionnées à l'article précédent, devront être remis, quoique pourvus de timbres-poste, par les expéditeurs ou de leur part, dans les bureaux et délivrés entre les mains des fonctionnaires de l'administration de la poste.

Art. 5. — L'affranchissement des imprimés en espèces, effectué aux bureaux de l'administration de la poste, continue à être permis.

Cependant Notre ministre des Finances peut faire attacher par les fonctionnaires, des timbres-poste aux imprimés ainsi affranchis.

Art. 6 — Si la valeur des timbres-poste dont les imprimés sont pourvus par les expéditeurs est au-dessous du port dû, ces imprimés sont sujets au port des lettres ordinaires à payer par les destinataires.

Le port des lettres susmentionné sera aussi applicable aux imprimés qui sont mis dans d'autres boites que celles dont il est question à l'art. 3, quoique pourvus de timbres-poste suffisants à l'affranchissement des imprimés.

Art. 7. — Les dispositions des art. 2, 9, 10, 11, 12 et 15 de Notre arrêté du 12 novembre 1851 sont applicables aux timbres poste de *un* et *deux* cents.

Notre ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes, et sera publié dans le *Staatsblad*, ainsi que dans le *Staatscourant*.

Le Loo, le 3 décembre 1868

Le ministre des Finances
VAN BOSSE. GUILLAUME.

Emission du 1er janvier 1869.



Armoiries des Pays-Bas (lion debout) dans un écu surmonté de la couronne royale, le tout dans un cercle perlé ayant le fond uni ; au dehors, en haut : *Nederland* contournant le cercle, et en bas, la valeur; cadre rectangulaire ayant le fond couvert de lignes horizontales.

Gravés sur bois par MM. Virey frères, de Paris, d'après le type aux armoiries de M. J. Nusser, et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc, piquage varié :

A. *Papier blanc épais. Piqués 14×14*

1 cent, noir, noir-gris
2 — jaune, jaune pale, foncé

Variété.

Point après CENT.

1 cent, noir

Nous ne l'avons pas rencontré sur les essais.

Il y a encore des variétés minuscules que nous ne relèvrons pas.

1870 — B. *Papier blanc ordinaire, piqués* 13 1/2×13 1/2.

2 cent, jaune, jaune pale

Variété

Mars 1874, *non dentelé.*

2 cent, jaune

Il n'a existé que cent exemplaires non dentelés de ces deux valeurs 1 et 2 cent.

Novembre 1871. — C. *Papier blanc azuré, piqués* 13 1/2×13 1/2.

2 cent, jaune foncé

Les feuilles de ces 1 et 2 cent comportent 200 timbres par rangée horizontale de 10

Ont été mis hors de service à dater du 1er novembre 1879. (*Arrêté royal du 10 octobre 1879*, qu'on lira plus loin.)

Essais. — Il en existe comme suit :

1° Imprimé sur le coin, épreuve de graveur, soumise en octobre 1867.

2 cent, noir sur papier blanc épais

2° Imprimé sur la planche ; même papier.

1 cent, bleu	1 cent, vermillon
1 — bleu foncé	1 — vert-jaune
1 noir	1 — vert bleu
1 — rouge vif	1 — . — pâle

Le 4 Juin 1869, MM. Enschedé et Fils recevaient, de leur correspondant de Strasbourg, un type nouveau en remplacement de celui proposé en novembre 1868, comme nous l'avons déjà vu. Le type dénonce une main nouvelle, mais le nom du graveur nous est toujours inconnu.



Il rappelle le type en cours de 1867 qui, du reste, a servi encore de modèle. Il est inachevé par les angles et ne porte pas de valeur ; les inscriptions et grecques se détachent en blanc sur fond de couleur.

Il existe les épreuves suivantes :

Tirage de Strasbourg.

Sans valeur, outremer
— vert bleuâtre
— vert foncé
— vert d'eau

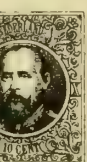
Tirage de Harlem.

Sans valeur, noir sur blanc
— — — pelure

Les deux tirages se distinguent par leur exécution, meilleure à Strasbourg.

Ce type n'a pas été adopté.

Ayant appris qu'on se proposait de changer le type des timbres, M. Delpierre, de Bruxelles, soumet en 1869, nous a-t-il dit, un type à effigie de Guillaume III, 3/4 de face vers la gauche, dans un cercle; cadre rectangulaire ayant le fond couvert d'ornements, sauf la partie supérieure qui porte : *Nederland*, cintré et celle inférieure : *10 cent* : chiffre romain de chaque côté.



Imprimés sur le coin même, en couleurs variées, sur cartons de couleur :

A. Carton blanc :

10 cent, bistre	10 cent, gris perle
10 — bistre jaune	10 — jaune
10 — brun pâle	10 — lilas-bleu
10 — carmin.	10 — noir
10 — chair	10 — vert pâle

B. Carton glacé de couleur :

10 cent, noir sur bleu foncé
10 — — — chamois
10 — — — rose
10 — — — vert d'eau

Un autre essai attribué au même artiste est ainsi formé. Sur un timbre de 10 cent., 1867, on a collé un nouveau cadre tout en respectant l'effigie. Ce cadre montre dans les angles des lettres majuscules : W (Willem) surmontées d'une couronne; la valeur est indiquée : *10 cent.*



L'exemplaire unique qui existe nous avait été montré jadis par l'auteur, il est actuellement dans la collection de M. de Kat, chiot :

10 cent. rouge carmin

De nouvelles valeurs étant devenues nécessaires, voici comment elles sont annoncées.

N° 107. *Avis ministériel du 4 Mai 1869, portant exécution de l'arrêté royal du 19 Avril 1869*

. . . .

Le ministre des Finances informe les intéressés :

1° Qu'à partir du 10 de ce mois, des timbres-poste de 1 1/2 cent, servant à l'affranchissement des imprimés, de couleur rouge, seront débités dans les bureaux de poste du Royaume :

2° Que les timbres-poste de 1 cent seront dorénavant imprimés en *vert* au lieu de *noir*. La mise en service des timbres verts commencera aussitôt que la provision existante des timbres noirs sera épuisée.

La Haye, le 4 mai 1869

Émission des 10 *Mai et Juin* 1869

Semblables aux timbres de janvier 1869.

A. — *Papier blanc, épais, piqués* 14 × 14.

10 mai 1869, 1 1/2 cent, rose, rose vif, rose rouge
rose brunâtre
Juin 1869, 1 cent, vert, vert vif

VARIÉTÉ

Point après CENT *comme en Janvier* 1869.
1 cent, vert vif

1870. B. — *Papier blanc ordinaire. Piqués* 13 1/2 × 13 1/2

1 cent, vert, vert vif, pâle
1 1/2 cent, rose, rose vif

VARIÉTÉS. *Non dentelés.*

Mai 1870. 1 cent, vert
Décembre 1870. 1 1/2 cent, rose

Il n'a été émis que 100 exemplaires de chacun de ces non dentelés.

Novembre (?) 1871. C. *Papier blanc azuré, piqués* 13 1/2 × 13 1/2

1 cent, vert pâle, vif
1 1/2 cent, rose

Il y a 200 timbres à la feuille par rangée horizontale de 10, de ces 1 et 1 1/2 cent.

Ont été supprimés à partir du 1er novembre 1879. (*Arrêté royal du* 10 *octobre* 1879, *voir plus loin*).

Essais. Ont été imprimés comme suit, sur la planche :

A. Papier blanc

1 1/2 cent, bleu	1 1/2 cent, rose foncé
1 1/2 — brun	1 1/2 — rouge
1 1/2 — outremer	1 1/2 — vert
1 1/2 — rose	1 1/2 — vert vif

B. Papier de couleur rose en trame

1 cent, noir-gris sur rose

1870. *C. Papier de couleur*

1 cent, brun-rouge sur orange

L'essai de 1 1/2 cent, noir, a été employé, *dit-on*, à l'affranchissement d'un imprimé comme s'il était de 1 cent. Il est fort probable qu'il a été oblitéré par complaisance.

Toujours à la recherche d'un type convenable, pour l'impression typographique, MM. Enschedé et Fils font graver dans leurs ateliers, d'après les dessins de M. J. Vürtheim, de Rotterdam, des timbres à l'effigie de Guillaume III, à gauche, fort médiocrement réussis. Parus en janvier 1870, il y en a deux types sans valeur, imprimés l'un à côté de l'autre. Nous en avons les épreuves ci-après :





1er type. — L'effigie a le fond quadrillé ; le cercle est formé de chaînons.

2me type. — L'effigie a le fond uni ; le cercle est perlé.

1er et 2me type. — Papier blanc épais.

Sans valeur : bleu, brun, chair, gris-lilas, noir, ocre, orange, vert.



L'effigie de ce dernier type a été imprimée en diverses couleurs sur papier blanc épais, par groupes rapprochés les uns des autres :

Sans valeur, brun
— brun-jaune
— carmin
— noir
— vert

M. J.-H. Morrien, d'Amsterdam, a soumis quelques projets que nous n'avons pu rencontrer.



Vers la même époque, M. Orloff, graveur à Amsterdam, présentait à son tour un type qui ne valait pas mieux que les précédents. Nous montre une effigie de fantaisie du roi, laquelle a dû singulièrement flatter le souverain, s'il a eu l'occasion de la voir.

Le type, naturellement, n'a pas été adopté.

On ne connait qu'une épreuve imprimée sur papier de chine, sur le coin même :

Sans valeur, noir

L'arrêté royal, n° 176, porte création de nouvelles valeurs de timbres-poste de 1/2 cent et de 2 1/2 cent., savoir :

. . . .

Art. 1er. — Il sera aussi créé des timbres poste de 2 1/2 cent et de 1/2 cent.

Art. 2. — Notre ministre des Finances est autorisé à déterminer aussi bien la couleur des timbres-poste susdits que l'époque de leur emission.

Notre ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes, et qui sera publié dans le *Staatsblad* et dans le *Staatscourant*.

Le Loo, le 11 novembre 1870,
GUILLAUME.

Le Ministre des Finances,
VAN BOSSE.

Après cet arrêté vient la résolution ministérielle ci-après :

La Haye, 19 novembre 1870.

Art. 2. — En suite de l'arrêté royal reproduit ci-haut du 11 de ce mois (*Staatsblad*, n° 176), il sera introduit des timbres poste de 2 1/2 cent et de 1/2 cent, avec faculté pour le ministre d'établir la date d'introduction ainsi que la couleur des timbres-poste.

En conséquence, il est décidé ce qui suit :

§ 1. — Les timbres poste de 2 1/2 cent, en couleur mauve, sont pour la première fois, sauf demande, fournis aux directeurs pour être immédiatement mis en usage après réception.

§ 2. — Les timbres-poste de 1/2 cent imprimés en couleur brun-rouge seront mis en usage à partir du 1er janvier 1871

§ 3. — ..Les feuilles avec timbres-poste de 2 1/2 cent et 1/2 cent contiennent chacune 200 exemplaires.

Émission des 1er décembre 1870 et 1871.

Semblables aux timbres de janvier et mai 1869.

A.— *Papier blanc ordinaire, piqués* 13 1/2×13 1/2.

1er Janvier 1871 : 1/2 cent, bistre, foncé, bistre jaunâtre
1er Décembre 1870 : 2 1/2 — lilas, lilas pâle

VARIÉTÉS. *Non dentelés.*

1er Janvier 1871 : 1/2 cent, bistre
1er Décembre 1870 : 2 1/2 — lilas

Deux cents timbres 1/2 cent non dentelés ont été émis et 100 seulement du 2 1/2 cent.

La couleur faible du 2 1/2 cent présentant des inconvénients, dont le moindre était de changer au soleil, les imprimeurs reçoivent ordre d'accentuer davantage la teinte. A cet effet, ceux-ci ajoutent une partie de rouge qui donne au timbre une teinte capable de braver les plus chauds baisers de Maître Phœbus. Paraissent ainsi en mars 1872.

Mars 1872—A. *Papier blanc, piqure* 13 1/2 × 13 1/2

2 1/2 cent, violet-rouge, vif

VARIÉTÉ. *Non dentelé.*

2 1/2 cent, violet-rouge

Ce dernier a paru en même temps que le timbre piqué. Il n'y a eu que cent exemplaires qui n'ont pas été piqués.

Fin 1872. — B. *Papier blanc azuré, piqués* 13 1/2 × 13 1/2.

1/2 cent, bistre, foncé
2 1/2 — violet vif, foncé

Comme les timbres de 1869, les feuilles ont 200 exemplaires à la feuille.

L'emploi a cessé le 1er novembre 1879. (*Voir plus loin l'arrête royal du 10 octobre 1879.*)

Essais. — L'impression en a été faite sur la planche, savoir :

A. — *Papier blanc.*

1/2 cent, brun rougeâtre	2 1/2 cent, ardoise
1/2 bleu	2 1/2 bistre jaune
1/2 — chair	2 1/2 — bleu
1/2 — jaune-brun	2 1/2 — brun rougeâtre
1/2 jaune olive	2 1/2 chair
1/2 — jaune orange	2 1/2 lilas
1/2 — mauve	2 1/2 — mauve
1/2 — outremer	2 1/2 — noir
1/2 — vert	2 1/2 — vert
1/2 — vert-jaune	2 1/2 — violet

B. — *Carton blanc, piqué* 14 × 14.

1/2 cent, noir

A la même époque (janv. 1870), M. Stam de La Haye, fournissait, d'après le dessin de M. H. F. C. Ten Kate, une effigie du roi, sans cadre, où elle se présente sur fond uni dans un grand cercle.



A été imprimé isolément sur papier blanc épais de grande dimension :

Sans valeur, bleu	Sans valeur, noir
— brun	— orange
— chair	— vert
— gris ales	

Papier blanc jaunâtre.

Sans valeur, noir

Ce dessin n'a pas été adopté.

Après s'être adressé inutilement un peu partout, à Bruxelles, Rotterdam, Paris, Strasbourg, La Haye, Dusseldorf, Amsterdam, etc., etc. MM. Enschedé et Fils se décident à s'adresser à la *Staatsdruckerei* de Berlin, tout en fournissant en même temps un dessin du peintre H. F. C. Ten Kate, pour lequel le roi avait posé. Le nouveau type est annoncé par la pièce suivante :

(*A continuer.*)

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

Les timbres fiscaux conservent toujours leur type. Il n'y a de changement, depuis le 1er janvier, que le millésime 1899. Nous avons reçu :

5 centavos,		outremer
10	—	brun
20	—	vert
25	—	rouge pâle
30	—	rouge carmin
40	—	brun jaune
50		vert
60	—	bistre
70		jaune-orange
75		gris noir
80	—	vert jaune
[illegible]	—	bleu

Les autres valeurs ne nous sont pas parvenues.



Voici un timbre de patentes de commerce, émis l'an dernier, renseigné par la *Revista Postal.*

En haut, la valeur; au centre, les armes du pays et pour inscription : *Republica Argentina — ley de patentes* 1898. Rectangle allongé.

Imprimés en noir sur blanc, piqués 12 :

Pesos : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 25

La série serait importante, elle irait jusque 2000 pesos.

CORDOBA (*Province de*). — Deux variétés qui n'ont pas été signalées ici et que la *Revista Ph. Argentina* enregistre, ce sont :

25 centavos, sur 1 cent vert, surch. carmin
30 — 2 — — — —

BUENOS-AYRES (*Province de*). — Comme les



années précédentes, les timbres sont changés. Il y en a toujours deux types, un pour les valeurs en *centavos* et un pour celles en *pesos*.

Le 1er TYPE représente le Commerce. Une femme debout tenant le caducée est appuyée sur un fût de colonne, à droite : au-dessus, le millésime *1899*. A gauche, sur un petit cartouche horizontal, placé dans l'angle supérieur : *ley de sellos* ; en dessous, un autre cartouche, oblique, ayant : *Provincia de Buenos-Aires* ; plus bas : *cent m/n* et les armoiries : à la partie inférieure, un cartouche ayant la valeur en chiffres blancs, sur fond de couleur.



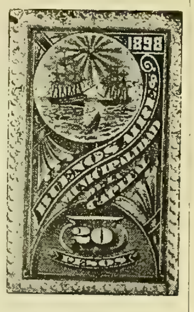
Le 2e TYPE nous montre une virago ayant la prétention de représenter l'Agriculture : à ses pieds des instruments aratoires, etc. ; à sa gauche, les armes de la république ; au-dessus : *ley de sellos* ; à gauche : *1899* ; à droite, un cartouche pour la valeur comme au 1er type, puis : *Provincia — de — Buenos-Aires* Il y a un cartouche pour un numéro de contrôle à droite au 1er type ; à gauche, au second.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

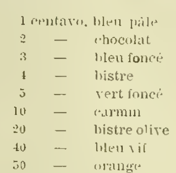
1er type :	5 centavos,	vert clair	et	ocre brun
—	10 —	rouge vif	—	bleu foncé
—	15 —	outremer	—	ocre jaune
—	20 —	ocre brun	—	vert russe
—	25 —	gris perle	—	rouge
—	30 —	violet	—	noir
—	35 —	vert bleu	—	jaune
—	40 —	brique	—	gris foncé
—	45 —	bleu foncé	—	brun
—	50 —	ocre jaune	—	outremer
—	60 —	brun	—	carmin
2e type :	1 peso.	vert clair	—	ocre brun.

Les autres valeurs nous manquent.

BUENOS-AYRES (*Municipalité de*). — Les timbres que nous signalions n° 429, avec le millésime 1898, devaient inévitablement disparaître avec cette année. Nous tenons une partie de la nouvelle série qui ne diffère de l'ancienne que par le millésime. Nous rappelons ici le *type* pour mémoire.



L'impression de ces timbres est en couleur sur papier blanc; ils ont été gravés par la Compagnie américaine des billets de banque de Buenos-Ayres ; piqués 11 1/2 :



1 centavo,		bleu pâle
2	—	chocolat
3	—	bleu foncé
4	—	bistre
5	—	vert foncé
10	—	carmin
20	—	bistre olive
40	—	bleu vif
50	—	orange

Nous ne connaissons pas les autres valeurs.



SANTA-FÉ (*Province de*). — La série de 1898, dont l'ami Roussin ne signale qu'une valeur, a pour type celui ci-contre, dont le millésime est plein d'espoir.

Lithographié et imprimé en couleur, sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 centavos bleu

BRÊME

Vu de la série « Stempel abgabe » les valeurs ci-après non encore signalées et au type déjà reproduit :

10 pfennig, lie de vin
5 mark, gris perle

M. Pearce nous signale de la série *Declaration abgabe* :

5 pfennig, bleu pâle, piqué 11 1/2

BRÉSIL

BAHIA (*Etat de*). — Il faut ajouter aux valeurs renseignées au n° 433 et au même type :

4000 reis,		olive
20000	—	violet
50000	—	ardoise

ESPAGNE

Le timbre « movil » de 5 centimos, dont nous n'avons pu donner la couleur le mois passé, est noire :

5 centimos, noir

Nous tenons de l'ami Roussin les timbres suivants, de types variés :





BARCELONE (*Municipalité de*). — *1er type.* — Aux armoiries de la ville, avec millésime : *1879-1880*, annonçant la date d'émission et de suppression. Le plus ancien timbre connu est le 1880.

Le *2e type* est toujours aux armoiries de la ville, mais avec griffon pour cimier : cadre rectangulaire contenant en haut le millésime *1898-99* et en bas la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

1879. 50 cent. de peseta	vermillon, non dentelé.		
1898. 10 —	bleu,	piqué 11 1/2	

Ce dernier a un numéro d'ordre au verso.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le timbre de cartes à jouer a le filagramme : *U. S. I. P.*, dit le *Am. J. of Ph.* :

2 cents, bleu, percé en lignes

FIDJI

M. Pearce nous signale un timbre imprimé sur papier bleu et collé sur parchemin. Il a les mots : *Fiji-Duty Stamp* dans un ovale renfermé dans trois autres ovales et les lettres D I O ; au-dessus, une couronne, feuillage autour :

Sans valeur, bleu

GRANDE-BRETAGNE

La série *Winding up Companies* a les caractères de la légende plus grands ; chaque timbre porte un chiffre en surcharge, sur l'effigie. (*Revue Phil. Française*.) :

4 pence, lilas et violet

NORTHAMPTONSHIRE. — Le 10 shillings bleu et carmin a été surchargé : *six pence* en rouge, nous écrit M. Pearce :

6 pence sur 10 sh., bleu et carmin, surch. carmin

GUATEMALA

De la série fiscale 1898, il y aurait d'autres valeurs que nous n'avons pas encore signalées :

1 peso, violet foncé
5 pesos, violet ardoise
10 — vert émeraude

HONGRIE

On nous remet un timbre de 1 korona, aux armoiries de Budapest (?) qu'on applique, nous dit-on, sur les documents de mariages civils.



En haut : *Anyakonyvi Kivonati dij* (taxe d'extrait matricule) en noir ; sur l'écu, le chiffre 2 et, plus bas, *Korona*, en noir.

Imprimé en couleur sur papier blanc, fond burelé jaune, piqué 11 1/2 :

1 korona, rose chair et noir

INDES ANGLAISES

Le *Foreign bill* de 1860, 1 rupee, piqué 15 1/2, a été vu par M. Pearce, avec la surcharge noire : *Notarial* (35 × 6 m/m) :

1 rupee, rose et vert, surch. noire

INDO-CHINE

Du droit de greffe, reproduit n° 431, il y aurait, assure l'*Ami des Timbres*, un exemplaire à la feuille qui aurait été surchargé : 1 *cents* (avec S) sur le 30 centimes :

1 cents de peso sur 30 c. bistre sur bleu, surch. noire

ITALIE

Les timbres *Marca consolare* sont comme suit, d'après M. Pearce :

50 centesimi	noir	sur rose
1 l re.	rouge	
2 —	brun orange	— rouge pâle
3 —	brun-violet	— —
6	vert	
7	brun orange	— vert
10 —	—	

Bisceglie (*Bari*). — Emission de 1895. Armoiries dans un ovale portant : *Comune di Bisceglie*; cadre rectangulaire ayant aux angles un chiffre placé de biais; à gauche : *Marca di* : à droite : *Riscontro* : en haut : *Centesimi* et en bas la valeur en toutes lettres.

Papier blanc, piqûre 11 1/2.

20 centesimi, rouge vif
50 — violet vif

Busto Arsizio (*Milan*). — Dans un double cercle, au centre, les armoiries et autour l'inscription : *Comune di Busto Arsizio — Marca di riscontro* ; en haut : *Diritti di Segreteria,* sur une bande horizontale : en bas, la valeur en toutes lettres. Emis en 1893.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

50 centesimi, bleu
50 — violet
50 — vermillon

Camogli (*Gênes*).— Armoiries dans un double ovale ayant : *Citti di Camogli* : en haut sur un cartouche horizontal : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato Civile* : en bas, la valeur. Grand rectangle, papier couleur avec impression noire, piqués 11 1/2. Emis en 1897 ? :

Segreteria : 20 centesimi, vert
Stato civile : 50 — jaune
— 1 lira, rose

Carru (*Turin*). — Emission de 1894. Armoiries au centre d'un rectangle portant en haut : *Municipio di Carru* et en bas la valeur : à gauche : *Diritti di* ; à droite : *Segreteria*.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

20 centesimi, rouge carminé
50 — outremer

Fontana Elice (*Ravenne*). — Emission de 189 (?) Ecusson au centre d'un rectangle ayant en bas, sur deux lignes horizontales : *Municipio di — Fontana Elice* ; *Ci* en haut à gauche : *20* à droite :

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2

Une erreur se présente avec les deux angles supérieurs ayant *Ci* au lieu d'un chiffre à droite:

Sans valeur, piqué 11 1/2

Gualdo Tadino (*Perugia*). — Emission de 1895. Au centre d'un ovale, les armoiries de la ville; cadre rectangulaire ayant, à gauche : *Diritti di;* à droite : *Segreteria;* en haut,sur trois lignes cintrées : *Comune-di-Gualdo Tadino*; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

50 centesimi, bleu vif

En 1898 (?) ce timbre est surchargé d'un gros chiffre 20 au centre :

20 sur 50 centesimi, bleu vif, surch. noire, piqué 11 1/2

Monte S. Savino (*Arezzo*). — Emission du 1er janvier 1897. Armoiries dans un écu renfermé dans un rectangle. A gauche : *Diritti di* ; à droite : *Segreteria* ou *Stato civile* ; en haut : *Monte S. Savino* ; en bas, la valeur dans les angles et *Centesimi* au milieu.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, rouge vif
Stato civile : 50 — bleu vif

JAPON



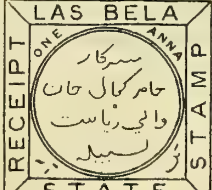
L'*Ami des Timbres* a reçu en communication une série de timbres du type ci-contre, dont l'usage est inconnu.

La série est composée des valeurs ci-après, toutes ayant le papier blanc et la piqûre 13 :

1 sen, brun rouge
2 — vert-jaune
10 — violet-brun
50 — carmin
100 — bleu

LAS BELA

Les timbres suivants nous ont été communiqués par l'ami Roussin.

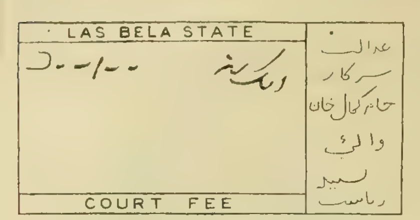


D'abord le timbre de reçus ayant une inscription indoue dans un cercle formé de deux traits renfermé dans un rectangle ; autour, l'inscription : *Receipt Stamp — Las Bela — State* ; entre le cercle et le cadre, la valeur : *one anna*.

Imprimé sur papier blanc, piqué 12 :

1 anna, noir

Le second timbre sert au paiement des droits de justice.



Le type ne représente pas grand'chose. A droite, une inscription indoue ; en haut : *Las Bela State* ; en bas : *Court Fee* et un petit cachet de contrôle octogone, violet, qui n'a pas été reproduit ici.

La dimension est de 76 × 38 mm :

1 anna, noir sur saumon, piqué 12

MEXIQUE



Nous tenons de M. Treichel le timbre *Hilaza y Tejidos*, de 1894-95, au type ci-contre, dont il manque très probablement le talon qui, selon toute apparence, occupait la partie supérieure.

Nous n'en avons qu'une valeur :

1 peso, vert bleu, piqué 12 1/2



Un autre timbre (85 × 22 mm), que nous *supposons* de ce pays, nous vient du même correspondant. Il ne porte aucune indication de provenance.

Le papier est blanc uni ; point de dentelure :

1 peso, noir sur bleu

NOUVELLE-ZÉLANDE

La série de 1875, *law courts*, avait un timbre marqué *20 shillings*; il paraîtrait qu'en 1882, peut-être avant, cette valeur était annoncée : *1 pound* :

1 pound, jaune, surch. bleue, piqué 12

ORANGE

M. Pearce nous dit avoir vu un timbre de l'émission, dite de 1867, oblitéré 1864. Ne serait-ce pas un 7 mal fait ? et il nous signale de cette série :

18 pence, rouge
2 pounds, rose terne

PARAGUAY





La *Revista Postal* fait connaître les deux fiscaux ci-haut, livrés, le premier, en 1896, le second, en 1898.

Le type 1896 sert pour petits cigares, allumettes et *boissons* ! Il porte cette singulière inscription, qui n'annonce pas son emploi : *Impuesto para la instruccion primaria.*

Il y en a trois valeurs :

1 centavo, marron
2 centavos, bleu
3 — vert

Le type 1898 sert pour reçus, billets à ordre et autres documents. Une seule valeur :

10 centavos, vert, piqué

ZOULOULAND

De la série « Natal Revenue » il existe avec surcharge noire : *Zululand* :

1 pound, vert
20 — — et noir

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. – Teleph. 2414



Tout Abonnement payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. Laurie, Main St. 901, Worcester (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Le *M. J.* rapporte que des timbres fiscaux ont été employés sur lettres. Le 3 p. a le filagramme C A et couronne, les 1 et 6 p. les lettres W. A. séparées par une petite couronne :

1 penny, lilas
3 pence, —
6 — —



Le *Stamp Coll.* donne ce dernier filagramme comme étant celui des timbres-poste actuels, type connu que voici :

1 penny, carmin
2 pence, jaune

AUTRICHE

Voici la carte-lettre pneumatique annoncée le mois passé.



BAVIÈRE

Deux nouveaux mandats sont signalés par l'*I. B. J.* Ils sont en tous points semblables au nouveau mandat à 10 pfennig. Ils ont des lignes verticales en filagramme et le chiffre de contrôle 99, en bas :

50 pfennig, lilas-brun sur blanc
60 — lilas-rouge —

BELGIQUE

Le changement d'effigie (type des 60 et 80 cent.) existe pour les télégraphes suivants qui viennent de paraitre :

50 centimes, bistre pale
1 franc, rose-carmin
5 francs, bleu pale

Un de nos confrères prétend que les 10 et 25 centimes sont en cours : on nous a certifié le contraire.

BRÉSIL



C'est au tour des timbres de fin 1890 d'être surchargés. Le mot : *Jornaes* est toujours dissimulé par le millésime *1898*, bien que les timbres paraissent en 1899 Quant à la valeur primitive, elle est surchargée d'un autre chiffre et le mot *reis* est surchargé .... *reis !* Nous avons :

20 reis, sur	10 reis,	bleu,		surch.	noire
20	—	10 —	bleu laiteux,		—	—
50	—	— 20 —	vert emeraude,			bleue
100	—	50 —	vert pré,		—	carmin

Ce n'est pas tout. Nous avons le 200 reis sur 100 reis, mauve, type reproduit en février, avec la surcharge bleue, au lieu de noire, et le 500 sur 300 reis rose, type 1890, avec la surcharge noire au lieu de bleue et aussi en bleu-noir où le bleu domine :

200 reis, sur	100 reis,	mauve	surch.	bleue
500 —	300 —	rose,	—	noire
500 —	300 —	—	—	noir-bleu

COLOMBIE (République)

Nous reproduisions en janvier dernier un timbre de 1 centavo, rouge sur jaune, d'un nouveau type. Nous avons reçu le 5 centavos à ce même type :

5 centavos, brun-rouge sur chamois, piqué 13 1/2

Le 50 centavos, de 1889 a son type refait Il n'en diffère que par les détails de copie :

50 centavos, violet vif sur mauve, piqué 12

DHAR

Nous remarquons qu'il y a eu plusieurs compositions des timbres 1/2 pice, rouge vif, ou plutôt qu'il y a eu certains remaniements des clichés dont sont composés les timbres.

Ainsi les 2e à 7e timbres ont le cadre supérieur renversé : sur d'autres, les dix exemplaires de la feuille, sauf le 6e, ont l'inscription distancée du cadre de gauche, au lieu de le toucher.



Dans notre n° 432 nous donnions le fac-simile du 1/2 anna avec coins coupés. C'est une erreur, comme on peut le voir par notre dessin d'aujourd'hui :

1/2 anna, rouge, vif, piqué 12.
1 — pourpre —

Ce dernier est annoncé par le *M. J.*

Le dernier tirage des enveloppes présente un défaut : la couronne n'est plus reproduite qu'en partie :

1/2 anna, outremer

EGYPTE

M. Max Fischer nous envoie l'avis ci-après que publie l'Administration des postes :

A partir du 1er mars prochain, la taxe de la carte postale pour l'etranger, actuellement fixée à 5 millièmes pour la carte simple et à 10 millièmes pour celle avec réponse, sera reduite comme suit :

Carte postale simple, 4 millièmes
— avec reponse, 8 —

Les cartes à 5 et à 5 | 5 millièmes ont donc été surchargées comme en 1891 :

4 mill. sur 5 mill., carmin, surch. noire
4 | 4 — — 5 | 5 — — — —

ÉQUATEUR

Le 50 c., violet, fiscal, a été surchargé : *Correos oficial 20 c.*, en rouge :

20 c. sur 50 c., violet, surch. rouge

ESPAGNE

Le *Madrid Filatelico*, en réponse à notre annonce de réimpression des timbres de 4 Cuartos 1857, nous apprend que ces timbres proviennent d'un tirage de 1859 qui n'a pu être utilisé.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE :

The Ph. Monthly & *World* donne le détail des enveloppes qui ont été commandées aux nouveaux types, savoir :

Formats :

1 cent, sur	blanc,	2, 3, 5, 11,	13
1 — —	ambre,	2, 3, 5,	13
1 — —	brun,		13
1 — —	bleu,		13

1 cent. sur manille,			6	
2 —	— blanc,	1 à 5,	7 à	11
2 —	— ambre,	2 à 5.	7, 8 9,	13, 14
2 —	— brun,	2, 3, 5, 7,		13, 14
2 —	— bleu,	2, 3, 5, 7,		13, 14
4 —	— blanc,		7, 8, 9	
4 —	— ambre,		7, 8, 9	
5 —	— blanc,	3, 5		
5 —	— ambre,	3, 5		

En plus, des bandes à 1 et 2 cent.

Les timbres de journaux se vendent, depuis le 25 février, dans les bureaux de posté où ils peuvent s'obtenir au rabais. N'ayant pas les quantités voulues pour satisfaire à tous les appétits, l'administration des postes n'a trouvé rien de plus simple que de faire des réimpressions, lesquelles, au dire du *Am. Journ. of Ph.*, doivent exister pour toutes les valeurs.

Notre confrère a vu les 5, 10, 20 et 100 dollars qui se distinguent des originaux par la nuance et l'extrême blancheur de la gomme et du papier. Les couleurs des réimpressions sont les suivantes :

5 dollars,	bleu de Prusse	au lieu de	bleu
10 —	vert gris	—	vert
20 —	lilas gris	—	violet gris
100 —	pourpre bleuté	—	pourpre rougeâtre

FERNANDO PO

Le 12 1/2 cent est devenu 50 c., par l'application de la surcharge noire : *Habilitado para — correos — 50 cent pta :*

50 c. de p., sur 12 1/2 c. de p., brun surch. noire

La seule valeur non surchargée vient de l'être au dire du *Madrid Filatelico.* Elle a aujourd'hui : *5 cen* dans un ovale :

5 sur 20 cent, bleu, surch. rouge

L'imprimerie ayant actuellement des loisirs depuis qu'elle ne doit plus songer aux colonies de Cuba, Porto Rico et Philippines, a pu s'occuper de doter cette colonie espagnole d'une nouvelle série composée de 19 valeurs. Le type est celui qui était employé à Cuba en 1898. Les valeurs dont on ne s'explique pas bien l'usage qui en sera fait, sont les suivantes. Espérons qu'elles mettront un terme à toutes les surcharges :

1 mil.	de peso,	brun-rouge
2 —	—	—
3 —	—	—
4 —	—	—
5 —	—	—
1 cent	—	violet foncé
2 —	—	vert bleu
3 —	—	chocolat
4 —	—	orange
5 —	—	rose
6 cent	de peso,	outremer
8 —	—	brun
10 —	—	vermillon
15 —	—	olive
40 —	—	violet
60 —	—	noir
80 —	—	chocolat
1 peso,		vert pâle
2 pesos,		bleu foncé

Ont été émises aussi des cartes postales au type des cartes de Cuba :

5 mil.,	rose foncé
5 + 5 —	—
1 cent,	vert foncé
1 + 1 —	—
2 —	violet
2 + 2 —	—
3 —	marron rougeâtre
3 + 3 —	—

FRANCE

Depuis la fin février le 5 centimes est paru en couleur vert-pré sur papier blanc légèrement verdâtre :

5 centimes, vert pré

GUATÉMALA

Champerico
Provicional.
Vale 10 cent

L'*I. B. J.* a reçu le timbre provisoire ci-haut qui aurait été émis à *Champerico*, port situé au nord de Guatémala. Il y en a deux valeurs imprimées avec un timbre à main et arrivées sur lettre à Hambourg le 16 janvier 1899 :

10 centavos,	violet	sur	blanc
20 —	—	—	—

GUYANE ANGLAISE



D'après le *M. J.* il y aurait émission d'enveloppes. Le 5 c. de 1894 aurait été surchargé : *Two cents,* en petites capitales noires. Il y aurait deux qualités de papier et nous aurions, par conséquent, au format 135 × 106m/m :

5 cents, bleu-gris	sur azur	
2 sur 5 —	—	— blanc, surch. noire
2 — 5 —	—	— azur, — —

HAÏTI

Dans notre n° 334 (octobre 1890) nous reproduisions le type ci-contre qui nous était envoyé d'un de nos correspondants de Cuba, et nous ajoutions que le timbre avait été trouvé récemment dans les papiers d'un général haïtien avec un autre timbre, de même type, ayant le chiffre 30 en surcharge. Enfin nous faisions appel aux renseignements au sujet de ces timbres :



1 centime, bleu, chiffre et armes bruns, percé
30 — — — — carmin —

Aujourd'hui nous voyons, dans le *Philatelist*, la reproduction des deux types suivants, dont





l'un des deux est le même que le nôtre, et toujours sans aucune explication.

Auraient-ils été trouvés dans la succession d'un autre général haïtien? (1)

2 centimes, rouge sur jaune, chiffre et effigie en vert
10 — bleu — chair — —
20 — — — rose — —
20 — — blanc — et armes —

HAWAÏI

En attendant que la législation ait ratifié la prise de possession du pays des Kamehameha, il y aura *des* (*sic*) séries temporaires, écrit le *Mekeel's* W. S. N., qui peuvent être aussi définitives...

Il y aura six valeurs sur lesquelles nous aurons à revenir lorsque ces timbres nous arriveront, ce qui ne peut tarder.

(1) Sur 18 000 hommes de troupe environ que possède Haïti, au moins sur le papier, il y a presque 11,000 généraux, tant de division que de brigade (V. Meignan, *Aux Antilles*).

INDES ANGLAISES



Il vient d'être émis un nouveau timbre 3 pies au type ci-contre. Le papier est blanc, filagramme étoile, piqué 14 :

3 pies, carmin

JAPON

Le 10 sen que nous annoncions le mois passé diffère légèrement du type des deux autres valeurs. Le voici ci-contre :



10 sen, bleu foncé

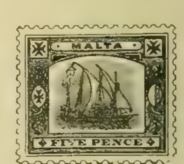
MALACCA

Ce n'est pas seulement sur les 5 cents, brun, et les 8 cents, bleu, qu'on a appliqué la surcharge : *4 cents*, mais encore sur les 5 cents, bleu :

4 c. sur 5 cents, bleu, surch. noire

MALTE





On a mis en usage, le 1[er] janvier dernier, quatre nouveaux timbres de types différents, provenant de MM. De La Rue & C[ie], de Londres, qui nous ont habitués à mieux que ça.

Le 1[er] *type* représente une barque de pêcheurs, à deux voiles, en forme d'ailes, dans un ovale : *Malta*, à la partie supérieure ; valeur en toutes lettres, à celle inférieure ; croix de Malte dans les angles, en haut.

Le 2[me] *type* est une ancienne galère, au pavillon de Malte, qui se manœuvrait à la voile et à la rame. Il y en avait à 2 et à 3 rangs de rames. Le cadre est oblong et contient : *Malta* en haut avec la croix de Malte de chaque côté ; la valeur en toutes lettres, en bas ; de chaque côté une panoplie.





Le 3me *type* nous montre une Britannia de fantaisie, coiffée d'un casque à plumes. Elle tient de la main droite un écu aux armes de Malte et imprudemment, par la lame, une épée de la main gauche; derrière elle des drapeaux, dont un à la croix d'argent qui s'arborait autrefois en même temps que celui à la croix pattée : en haut : *Malta* et de chaque côté une branche de lauriers qui se termine par une croix de Malte. La valeur est placée sur le cartouche inférieur.

Le 4me *type* représente saint Paul après son naufrage dans la baie de St-Paul. Il remercie Dieu de l'avoir préservé, ainsi que tous les hommes de l'équipage, à qui il avait, du reste, promis qu'il ne leur arriverait rien...; dans le fond on aperçoit le bateau naufragé; devant le saint, on a placé, nous ne savons trop pourquoi, pour égayer la vue sans doute, deux femmes, appelant pudiquement sur elles les regards de saint Paul, qui, trop absorbé dans ses prières, ne voit rien, n'entend rien; derrière le saint, un petit feu et une vipère qui se trémousse. Ceci demande une explication.

Lorsque les naufragés débarquèrent, ils étaient mouillés et grelotants. Les habitants allumèrent immédiatement un grand feu. Paul, pour activer la flamme, ramassait des genêts épineux, quand une vipère, ranimée par le feu, sortit des sarments et le mordit, sans lui faire de mal, au grand ébahissement des personnes présentes à cette scène. Paul se contenta de secouer la main au-dessus du feu, dans lequel tomba la bête, probablement pour la récompenser de ce que, contre ses habitudes, elle avait mordu en douceur.

Ces détails sont résumés clairement sur le timbre par la vipère qui prend ses ébats devant le feu, mais nous avons cru cependant nécessaire de donner quelques renseignements complémentaires. Le dessin du timbre doit avoir été emprunté au tableau de Poerson.

Le cadre est rectangulaire; il porte en haut, sur une banderole : *Malta — Postage* avec croix de Malte entre ces deux mots; en bas : *10 shillings 10*. Gravés en taille-douce et imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA ou CC et couronne : piqués 14 :

4 1/2 pence, bistre (CA et couronne)
5 — vermillon —
2 sh. 6 p., reséda (CC. et couronne)
10 — bleu-noir —

MAROC

D'après le *M. J.*, les premiers timbres auraient eu la surcharge bleue, mais d'un bleu presque noir et il dit avoir vu indépendamment du 50 cent :

1 peseta bistre et outremer, surch. noire

De nouvelles surcharges ayant été sans doute nécessaires, on a employé des caractères différents où l'*M* (*orocco*) est plus droit, plus étroit; les **o** plus ovales et l'**r** plus large; *Agencies* a l'**a** et le **c** plus ouverts et l'**r** plus fortement barré. L'exemplaire soumis par M. Forbin, est de la valeur 10 centimos :

10 centimos, carmin, surch. noire

MEXIQUE

Das P. décrit une nouvelle carte comme suit :

Valeur 2 centavos, carmin, pour les relations avec les Etats-Unis et le Canada.

Impression du timbre comme sur les dernières cartes parues. A droite : *Para los Estados Unidos y Canada*; à gauche, au bas : *Lado que se reserva para la direccion*; au-dessous : (*Côté réservé à l'adresse*); à droite, au bas : *161* :

2 centavos, carmin

NEGRI SEMBILAN

Pour obtenir un 4 cents, devenu nécessaire, le 8 cents a été surchargé : *four cents*. (*Echo de la Timbrologie*.) :

4 cents sur 8 cents, lilas et bleu, surch. noire ( )

NICARAGUA

Le type de 1894 a repris faveur et vient d'être adopté pour la série de 1899. Le brave Seebeck a jugé sans doute que, pour la dernière série de son contrat, il n'y avait pas lieu de créer d'autres types, et que l'exploitation pouvait se continuer sans frais nouveaux.



Les timbres de 1899 ont l'année de leur emploi. On a ajouté deux valeurs, 4 et 15 centavos, à la série 1894 et on en a supprimé une, le 5 pesos. Il y aurait donc, d'après le *Am. Journal of Phil :*

1 centavo, vert gris	15 cent., chocolat
2 — brun	20 — vert foncé
4 — carmin	50 — rose carmin
5 — bleu foncé	1 peso, orange
10 — jaune-brun	2 pesos, violet

Il y a une série d'officiels aux mêmes valeurs et couleurs, puis nécessairement une série de *timbres-taxe*, savoir :

1, 2, 5, 10, 20, 50 cent. carmin

On ne dit rien des enveloppes, des cartes, des bandes, etc., dont on ne nous fera pas grâce, bien certainement.

NOUVELLE-GALLES DU SUD

Voici la décision par laquelle les timbres de 1/2 et 2 1/2 pence ont eu la couleur changée :

Sydney, le 1er décembre 1898.

Il est notifié par la présente que S. E. le gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, d'accord avec les prescriptions de la 16e section de l'Acte postal d'affranchissement 31 Vict nº 4 a bien voulu approuver la modification du half penny et 2 1/2 pence existant en gris et pourpre royal, en vert et bleu foncé respectivement, selon une résolution du Congrès postal tenu à Washington, exprimant le souhait qu'on adopte l'uniformité de couleur pour toutes les administrations postales de l'Union postale, en ce qui concerne les timbres qui sont le plus en usage dans le service international, à dater du 1er janvier 1899.

VARNEY PARKES.

On annonce que le 6 pence a eu aussi sa couleur changée : de rouge elle devient orange :

1/2 penny, vert bleu, piqué 12
2 1/2 pence, bleu foncé, — 11
6 — orange — 12

NOUVELLE-ZÉLANDE

Quelques variétés de nuances viennent de nous parvenir :

1/2 penny, brun-violet au lieu de noir gris
5 pence, brun rouge — — brun foncé
6 — vert jaune — vert terne

PARAGUAY

Le 15 centavos de 1887 a été surchargé : *10 centavos* :

10 sur 15 cent., orange, surch. noire

Variété

Le 39e timbre a l' *n (centavos)* avec premier jambage maigre :

10 sur 15 cent., orange, surch. noire

La décision a été publiée par *El Pueblo* du 2 février dernier que nous recevons par MM. Whitfield King et Cie. Voici cet avis :

HABILITATION DE TIMBRES

Assomption, 31 janvier 1899.

Les timbres de 15 centavos en circulation actuelle ayant été habilités comme timbres de 10 centavos, en imprimant en haut : *Provisorio 10 centavos*, le Directeur général des postes et télégraphes,

Résolut :

1° De mettre en circulation les dits timbres, en les expédiant à partir du 4 février prochain ;

2° De les envoyer au bureau fiscal international d'après l'art cle XXXV du règlement d'ordre et détails pour l'exécution de la convention de Washington ;

3° De demander au ministère de l'Intérieur qu'il ordonne à la Banque agricole de faire la décharge correspondant au montant de la remise mentionnée à l'article antérieur ;

4° De publier et de notifier à ceux que la chose concerne.

Signé : PEDRO SAGUIER,
Directeur général.

Il y aurait, nous disent MM. Whitfield et Cie, 45,000 exemplaires de surchargés.

PÉROU

Le timbre à 2 centavos a pris la couleur de l'Union :

2 centavos, rouge vermillon

PHILIPPINES

Le *Madrid Filatelico* enregistre philosophiquement la venue des timbres (type 1898) avec la surcharge noire, dans un rectangle : *C* — 1898 — *resellado* (retimbré) 1899 — *T*. Nous serions bien curieux de savoir ce que signifie cette surcharge d'outre tombe et la valeur des lettres *C. T.*

Il y a surcharge sur seize valeurs au lieu de vingt, dont était composée la série :

1 mil. brun-rouge	6 cent., outremer
2 — —	8 — brun
3 — —	10 — vermillon
5 — —	15 — olive
1 cent., violet foncé	20 — carmin
2 — vert-bleu	60 — noir
3 — chocolat	1 peso, vert pâle
5 — rose	2 pesos, bleu foncé

PORTO-RICO

Le *Metrop. Phil.* annonce qu'il y a été émis des timbres américains avec surcharge : *Habilitado Porto Rico* et la valeur en *cent de peso* :

1 cent, vert, surch. noire ;
2 — rouge, —
5 — bleu, —
10 — bistre, —

PORTUGAL

La *Revue Ph. Belge* a reçu le 5 reis en rose, au lieu d'orange. Ce serait une erreur d'impression (?)...

5 reis, rose et noir

QUEENSLAND

Le 2 1/2 pence vient de paraître avec chiffres aux quatre côtés. Le papier est bleu au filagramme Q et couronne, piqué 13 :

2 1/2 pence, rouge sur bleu

La bande 1/2 penny existe au nouveau type avec chiffres dans les angles ;

1/2 penny, vert sur manille

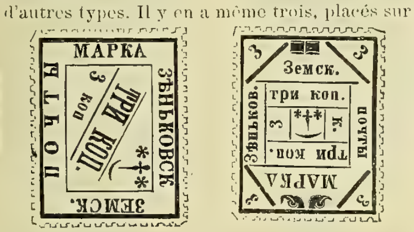
RUSSIE

Zienkow *(Poltava)*. — L'administration qui ne recevait pas les timbres qu'elle avait commandés à Poltava, se décida à faire imprimer, en petite quantité, des timbres à Zienkow. L'émission date d'octobre 1898, en quatre variétés, au type ci-contre, placées sur une rangée verticale.

Le papier est blanc : la piqûre 11 1/2.

3 kop., bronze rougeatre (4 variétés)

Ne voyant rien venir, l'administration se décide à faire un nouveau tirage en novembre 1898, à Zienkow et, nécessairement, elle crée d'autres types. Il y en a même trois, placés sur




rangée verticale et dans l'ordre que nous donnons ici.

Ils ont tous les trois les mêmes inscriptions : les deux premiers ont à l'extérieur un petit filet ondulé simulant une dentelure ; le troisième n'est pas dans ce cas.

Le papier est blanc, pas de dentelure.



3 kop., or (3 types)

En décembre la disette régnait toujours et pas de nouvelles de Poltava. On y va pour un nouveau tirage, prenant le 2e des 3 types de novembre et on imprime par huit timbres, soit deux rangées verticales de quatre variétés.

La première a les angles coupés par des doubles traits au lieu du filet unique, gras, comme la 2e variété et qui se rapporte au 2e type de novembre 1898 ;

La troisième variété a les angles supérieurs coupés par un gros trait et les inférieurs par des doubles traits ;

Enfin la quatrième variété a quatre gros traits.

Papier blanc, non dentelés :

3 kopecks, or (4 variétés)

En janvier 1899 arrive le timbre impatiemment attendu et imprimé en lithographie.

Au centre, un gros chiffre dans un ovale perlé ; en haut : *Mapka ;* en bas : *Zienkowkskaho Sielskay Potchty* (Poste rurale de Zienkow).

Imprimé en lithographie, couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 kop., bleu

ST-MARIN

Il Franco bollo publie le document ci-après :

NOUS CAPITAINES RÉGENTS

de la Sérénissime République de Saint-Marin.

En vertu de la faculté qui nous a été conférée par le Conseil Prince et Souverain, par son décret donné dans l'assemblée du 12 janvier courant,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS :

Article unique. — A partir du 5 février les correspondances devront être affranchies comme suit :

TARIF

Lettres. — Affranchissement payé jusqu'à destination : 15 grammes, 5 cent ; non affranchi 7 cent et ainsi de suite 5 cent., par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Papiers manuscrits.— Affranchissement payé jusqu'à destination : 50 grammes, 5 cent.; de 50 à 600, 10 cent. et ainsi de suite 10 cent. par chaque 500 grammes ou fraction de 500 grammes.

Echantillons et imprimés. — La taxe des échantillons de marchandises, imprimés, livres, gravures, photographies est fixée à 2 centesimi par chaque 50 grammes avec progression de 50 en 50 grammes ou fraction. Le poids maximum des échantillons est de 350 grammes, pour les imprimés 5 kilos. Les échantillons de marchandises et les imprimés non affranchis paient le double de la taxe due.

Recommandations. — La taxe fixe de recommandation est établie à 5 centesimi, tant pour les lettres que pour les manuscrits, outre celle progressive de l'affranchissement.

Pour les échantillons de marchandises, limités à 350 gr., imprimés, livres, lithographies, photographies et autres semblables jusqu'au poids de 500 gr., la taxe de recommandat on sera de 5 centesimi.

L'administration des postes ne répond pas des objets ni des valeurs incluses dans les correspondances recommandées.

Indemnité en cas de perte. — En cas de perte, non occasionnée par force majeure de correspondances recommandées, l'administration des postes accorde une indemnité de 5 lire pour celles soumises à la taxe de 5 cent. et de L. 2 pour celles soumises à la taxe de 2 centesimi.

Cartes de l'industrie privée — Les cartes postales simples de l'industrie privée auront cours, pourvu qu'elles aient la forme, les dimensions et le poids de celles de la République pour le service avec l'étranger. Sur chacune de ces cartes l'envoyeur doit appliquer un timbre de 2 centesimi.

Les cartes de l'industrie privée ne doivent pas porter les armes du Gouvernement.

Colis postaux — Le service des colis postaux ordinaires du poids de 3 et 5 kilos est admis. Les dits colis ne peuvent excéder la dimension de 60 centimètres par côté et ne doivent pas contenir des lettres et écrits qui ont le caractère de correspondance, et matières explosives ou inflammables. Dans les colis ne peuvent être insérés des objets d'or ou d'argent, des bijoux, des monnaies, des billets de banque, des titres au porteur ou d'autres valeurs.

Taxe pour les paquets — Jusque 3 kilos, centesimi 15
— 5 — — 25

Le service des lettres recommandées et des paquets postaux est admis seulement pour les localités où existe le bureau de poste ; pour les bourgades où ne se trouve pas de bureau, le destinataire sera avisé de la présence de l'objet en question par un imprimé spécial qui lui sera remis par l'intermédiaire du facteur.

En cas de perte d'un paquet postal, non occasionnée par force majeure, le destinataire recevra de l'administration une indemnité de L. 5.

Saint-Marin, le 2[illegible] janvier 18[illegible]

Les Capitaines Regents,
MARINO BORBICONI.
FRANCESCO MARCUCCI.

Le Secrétaire,
G. BELLUZZI.



C'est à ce propos qu'on a émis deux timbres, tous deux destinés à l'intérieur et au type ci-contre.

Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, au filigramme couronne, piqués 14 :

2 centesimi, brun
5 — orange

SIERRA LEONE

Au type de l'enveloppe 2 1/2 pence, il existe au format 110 × 78 mm :

1 penny, carmin sur blanc vergé

SIRMOOR

Le *M. J.* dit avoir vu quatre nouvelles valeurs au type, éléphant et l'inscription : *Postage and inland revenue* :

3 annas, vert jaune
4 — vert foncé
8 — bleu foncé
1 rupee, vermillon

On annonce même un type à effigie du rajah actuel, que nous reproduirons le mois prochain.

SUISSE

Nous trouvons indiqué dans l'*I. B. J.* un mandat-poste international de 25 centimes, noir sur jaune, ayant la date à la partie inférieure du talon, remplacée par un cercle pointillé pour recevoir la date. Il y a encore d'autres petites différences.

Émis en mai 1898 :

25 centimes, noir sur jaune

VIERGES

MM. Whitfield King et Cie nous ont fait voir un timbre de la nouvelle émission ayant HALF et un autre ayant PENNY :

1/2 penny, vert (2 variétés

WEI-HEI-WEI



Le *Stamp. Coll. Forn.* a reçu le timbre ci-contre émis par les autorités de Wei-Hei-Wei. Il paraît qu'un service postal bi-hebdomadaire a été institué entre cette ville et Chefoo, attendu que les malles devaient souvent attendre sept à dix jours dans cette dernière ville, jusqu'à l'arrivée d'un vaisseau venant de Wei-Hei-Wei.

La décision ayant été prise hâtivement en décembre dernier, on n'a guère eu le temps d'exécuter un type convenable. En attendant celui commandé à Hong-Kong, nous avons un provisoire. Dans un cercle : *C & Co* — W-*H*-W ; en dehors du cercle, dans les angles, la valeur en chiffres ; en bas : *C. P.* (Courrier Post) :

2 cent. rouge foncé sur blanc indigène
5 — — — — —

Les timbres ont la signature du Directeur des postes, M. Fergusson.

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(Suite, voir n° 432.)

Belgique. — Il y avait promesse pour *Bruxelles* d'être favorisée, à l'occasion de son Exposition de 1897, d'une série de timbres commémoratifs, comme Anvers en 1894. Le public y tenait énormément, *dit-on;* le Comité de l'Exposition aussi; quant au Ministre, il ne demandait pas mieux que de s'exécuter : donc tout le monde était d'accord.

Pour bien faire les choses, on ouvrit un concours national, afin d'obtenir un dessin convenable de timbre. C'était une lumineuse idée, car 252 concurrents se présentèrent dans l'espoir de palper des primes fort importantes, variant de 1000 à 500, 250 et 100 francs.

M. Alf. Van Nest, de Bruges, eut la chance de voir son dessin primé par 1000 francs, et M. G. Portielje, d'Anvers, celui primé par 500 francs : ce sont les deux types ci-contre :





Comme il n'y a personne de capable en Belgique, pour bien exécuter un timbre, on s'adresse tout naturellement à l'étranger. M. E. Mouchon, de Paris, était tout désigné : il a placé ses initiales sur les deux types pour que personne n'en ignore.

Faut-il dire que, dans cette circonstance encore, notre Ministre n'a pas manqué de faire voir ses talons, sans se décider, pourtant, à quitter la place qui est bonne, paraît-il (1).

(1) Lorsque notre sympathique (!) ministre des postes s'efforce, par tous les moyens possibles, de nous supprimer le service des postes le dimanche, que voyons-nous en Angleterre? Le maître général des postes, le duc de Norfolk, décidant qu'à partir du 12 février (qui vient de s'écouler) une distribution postale aurait lieu, à Londres, ce jour-là.

Les correspondances, etc., originaires de l'étranger, pour être distribuées le dimanche, doivent porter l'inscription : *Express Delivery on Sunday.*

Voilà la réponse au *Niet bestellen* de notre fanatique.

Émises les 15 octobre et 15 novembre 1896, les deux valeurs aux types ci-haut ont cessé d'être débitées le 31 décembre 1897 et d'être employées le 30 juin 1898, après avoir vu la couleur du 10 centimes changée le 28 janvier 1897.

Jusqu'ici les fameux timbres à talon qui allaient être adoptés partout, au dire de l'inventeur, n'ont pas trouvé d'imitateur.

Italie. — En commémoration des heureuses noces de S.A.R. le prince héritier et de S.A.R. la princesse Hélène Petrovich de Monténégro, il sera imprimé et mis en vente, dit le décret du 9 octobre 1896, une carte spéciale à 10 centesimi, à partir du 24 octobre 1896, qui aura cours jusqu'à épuisement complet.



Cette carte spéciale n'a de particulier que le dessin. Mais on ne s'est guère mis en frais pour les « heureuses noces de S. A. R. le prince héritier ».

S'il faut en croire notre confrère *Die Post,* l'administration des postes avait fait préparer un timbre spécial qui devait avoir cours à l'intérieur et qui représentait le portrait du prince Victor-Emmanuel de Savoie et celui de la princesse Hélène de Monténégro; au-dessus : *Roma, 24 octobre 1896* avec le nom des deux côtés sur une bande flottante, protégée par un aigle. Au-dessous, à gauche, les armes des nouveaux époux sur une branche fleurie de grenadine; à droite, l'indication de la valeur.



Un essai existe imprimé en brun rouge.

A l'occasion du 50e anniversaire de l'occupation de l'île par les Anglais, l'administration des postes de **Labouan** a pensé qu'elle ne pou-



vait mieux célébrer cette date du 2 décembre 1846 qu'en servant quelques pilules aux collectionneurs, sous forme de timbres jubilaires, avec l'espoir qu'ils se laisseraient droguer sans protester.

Le tirage a été de 10.000 séries suivant les uns, de 20,000 suivant d'autres, des valeurs 1, 1, 2, 3, 5, 6 et 8 cents dont il a été vendu 100 séries. Les 9,900 ou 19,900 restantes ont été acquises par MM. Buhl & Cie, avec cette attestation que la composition de la surcharge serait détruite et que le lot acheté par eux représentait bien l'intégralité des non vendus. Mais en 1898 on a fait de nouvelles surcharges et les erreurs n'ont pas été oubliées.

Ces carottes jubilaires, émises le 2 décembre 1896, ont pris fin avec l'année; quant au stock vendu, il était composé presque entièrement de timbres oblitérés *sur commande*.

Voici, à propos de Labouan, quelques renseignements qui ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Labouan et Bornéo ont appartenu au sultan de Bornéo. La première était une île inhabitée. En 1841, M. Brooke, qui voyageait de ce côté, dans son yacht, obtint du sultan de Bornéo une concession du territoire de Sarawak et il fonda une Compagnie à Londres pour son exploitation.

En suite d'un traité négocié par l'entremise de Brooke, devenu rajah, l'île de Labouan fut cédée par le sultan de Bornéo au gouvernement de la Grande-Bretagne, le 2 décembre 1846. S'il n'y avait pas d'habitants à Labouan, en revanche il s'y trouvait du charbon; c'est ce qu'on exploite là-bas aujourd'hui. En 1894 (1er janvier), l'administration de Labouan passa du gouvernement anglais à la *British North Borneo Company* et les territoires de celle-ci, y compris l'île de Labouan et Sarawak, furent placés sous le protectorat anglais : c'est ce qui amena la suppression du filagramme aux timbres de Labouan.

Aujourd'hui on exploite en même temps le charbon et les timbrophiles; la Compagnie ne s'en est pas mal trouvée jusqu'ici.

Nous avons publié, dans le n° 401 de ce journal, la loi relative à la fabrication de nouveaux timbres destinés à célébrer le 25e anniversaire de l'organisation du service postal en **Islande**.

L'émission était fixée au 1er janvier 1897 et ne devait servir qu'une année.

On a probablement renoncé à ce projet, car il n'est rien venu. Ce sont peut-être les critiques qui en sont cause ou bien l'état prospère des finances de l'île qui ont fait abandonner cette idée.

A l'occasion d'une exposition de l'Amérique centrale, c'est le **Guatémala** qui a été choisi comme présentant le plus d'avantages pour la circonstance. Est-ce sur le conseil des pays *Honduras, Nicaragua* et *Salvador* qui exploitent ou ont exploité si joyeusement les collectionneurs, de concert avec le brave Seebeck, toujours est-il qu'on nous a gratifiés d'une série très importante de timbres, cartes, etc., dont nous aurions pu facilement nous passer. Heureusement que la grande masse des collectionneurs n'a pas donné dans le panneau et que l'émission est restée à peu près pour compte de l'exploiteur.



Pour célébrer une exposition qui ne devait guère avoir d'importance, il y a eu :

11 timbres poste de 5 centimes à 25 frs;
6 enveloppes de valeurs variées;
6 cartes postales — —
2 bandes — —

L'émission s'est faite le 1er janvier 1897 pour une durée qui n'a pas été fixée d'abord, mais qui a pris fin avec l'année 1897.

L'exposition ayant entraîné à des dépenses excessives, provoqua une crise financière. L'ère des économies ayant sonné, on songea à utiliser les timbres invendus en les employant comme timbres provisoires par une surcharge, puis à un autre usage en les surchargeant du mot : *Telegrafos;* enfin les enveloppes reçoivent un dessin aux armoiries pour le même usage télégraphique avec espoir qu'on les placerait mieux ainsi. On en aurait fait probablement des timbres officiels ou des timbres-taxe, si la vente du stock n'avait pas trouvé acquéreur.

On n'est pas bien fixé si les timbres por-

tant l'inscription : *Republica mayor de centro America* ont vu le jour pour commémorer cet événement extraordinaire et sans précédent de la participation du **Salvador** à l'exposition centrale américaine ouverte au Guatémala en 1897. Dans tous les cas, *si* l'émission est sérieuse, elle s'imposait, car depuis que ce pays est sous la férule de Seebeck, le Salvador ne serait plus le Salvador s'il n'avait pas saisi l'occasion d'émettre des timbres commémoratifs.

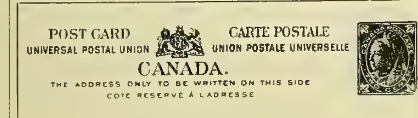


L'émission (?) existe en deux timbres multicolores qui doivent avoir vu le jour en mars 1897.

Maintenant il faudrait une émission annuelle pour commémorer cet événement peu louable.

Malgré toutes les démarches qui ont été faites, il n'y a pas eu, en **Grande-Bretagne**, d'émission jubilaire à propos du soixantième anniversaire du règne de Victoria. On s'est borné, le 1er mai 1897, à faire paraitre des récipissés, forme-timbres, dont le montant était destiné aux hôpitaux. Mais par contre, les colonies ont bien donné; elles ont même renouvelé le scandale des émissions commémoratives de la découverte de l'Amérique.

C'est au **Canada** que revient la palme ; c'est là qu'a eu lieu le triomphe de la carotte. On y a émis le 19 juin 1897, une carte postale, plus une série de timbres composée de seize valeurs, dont une, le 8 cents, a été retirée presque aussitôt, sous le fallacieux prétexte que sa couleur allait amener confusion avec le 6 cents *qui ne se vendait pas au public*, tandis que les 2 et 4 dollars, *d'une couleur identique*, restaient en cours. Il est vrai que le 4 dol., pas plus que le 5 d., n'étaient utilisables puisque, d'après le *Mekeel's Weekly*, la limite du poids ne permettait pas d'employer plus de 1 dollar 65 cents par lettre et 3 dollars 59 cents pour un paquet.





Le fait est que l'on s'est indignement joué du public, sous prétexte d'émission commémorative. Aux marchands qui ont demandé de ces timbres, on a envoyé ce qu'on a voulu (nous en savons quelque chose), réservant certaines valeurs pour le chantage et délivrant les fortes valeurs, de vente difficile, qu'on ne demandait pas, mais qui étaient susceptibles de plus de bénéfices.

Les journaux ont rapporté les manœuvres auxquelles on s'est livré pour réaliser le plus d'argent possible : spéculations d'employés et d'administrateurs refusant la vente *ad valorem*, mais offrant ensuite de ces timbres à des prix variés; enfin un tripotage éhonté de tout ce qui appartient à l'administration.

Cette spéculation sans nom se continue encore aujourd'hui, non seulement pour l'émission commémorative, mais encore pour d'autres.

Voici une lettre toute récente que nous recevions d'Ottowa, où nous avions demandé les timbres actuels. On feint de ne pas nous comprendre pour tâcher de placer les timbres qui font l'objet de la spéculation et dont on voudrait se débarrasser :

Ottawa, le 31 octobre 1898.

Cher Monsieur,

Au sujet de votre communication du 17 courant pour des timbres-poste, je dois vous faire savoir que vous ne dites pas dans votre lettre quelle émission de timbres vous demandez ; je ne puis donc savoir ce que je dois vous envoyer. L'ancienne émission, qui est celle précédant le jubilé, est presque épuisée, sauf les 15, 20 et 50 cents. *Les basses valeurs ne peuvent être obtenues qu'en series.* Nous pouvons fournir les series de ces timbres 1/2 cent à 50 cents à la valeur de 24 dollars (1). Les timbres jubilaires des valeurs 1, 2, 6 cents sont presque épuisés et, *pour obtenir ces timbres, il est nécessaire d'acheter les séries complètes.* Un nombre limité des timbres 8, 15 et 20 cents et un plus grand nombre des autres dénominations peuvent cependant être obtenues séparément.

Après l'émission du jubilé, une série de timbres avec une

(1) Une serie est composee des valeurs 1/2, 1, 2, 5, 6, 8, 10, 12 1/2, 15, 20, 50 cents, soit 1 dollar 33 c. ou francs 6 75 et on en demande 24 dollars ou 125 francs !

feuille dans chaque coin a été émise, mais quand les valeurs 1 2 cent à 10 cents furent parues, on objecta qu'il n'y avait pas de chiffres sur les timbres et une nouvelle série fut alors émise avec chiffres dans les angles inférieurs ; la série avec feuilles sera bientot hors d'usage, mais nous pouvons vous fournir maintenant 50 à 100 séries de ces timbres, etc.

(*Signé*) J.-A. Gouin.

Maitre des postes.

Rappelons qu'il a été imprimé de ces fameux commémoratifs :

150,000	timbres	de	1,2 et 10 cents
8,000,000	—	—	1 cent
2,500 000	—		2 —
20 000 000	—	—	3 -
750,000	—	.	5 —
75 000	-	—	6 -
200,000	—	—	8 —
100,000	—	—	15, 20 et 50 c
25,000	--	—	1, 2, 3, 4, 5 dollars
7,000,000	cartes	à	1 cent

Les exigences du service postal n'avaient pas réclamé plus de 75.0)0 timbres du 6 cents et 150,000 timbres du 1/2 cent.!

Les coins et planches des timbres jubilaires ont été détruits à Ottawa en présence du Post-master-general et des représentants du ministère des postes et de la presse.

Après avoir étudié la proposition qui lui est faite d'émettre des timbres-poste en commémoration du 60e anniversaire du règne de Victoria, le Directeur général des postes de la **Nouvelle Galles du Sud** se décide d'ouvrir un concours le 10 avril 1897 jusqu'au 22, même mois, à l'effet d'obtenir des timbres d'un nouveau modèle à l'effigie de la Reine. Sur 360 dessins présentés, les deux primés sont de M. D. Souter de Sydney, pour lesquels celui-ci reçoit £ 10, 10 sh. et £ 3, 3 sh.

Malgré le temps fort limité, les timbres furent prêts le 22 juin 1897. Voici les dessins :





Le 2 1,2 pence ne nous donne pas un portrait, mais une caricature de la jubilaire : un confrère de Sydney l'a trouvé cependant admirable.. Pas difficile, le confrère.



Un 3e timbre fut livré par l'imprimerie du gouvernement. Il est aux armoiries de la Nouvelle Galles.

N'a rien de bien extraordinaire pour un timbre commémoratif.

On a célébré à **La Terre-Neuve**, le 24 juin 1897, un double anniversaire : le 60e du règne de Victoria et le 400e de la découverte de l'île par Jean Cabot. La vente des timbres étant d'un excellent rapport, l'administration ne pouvait se dispenser d'émettre une toute petite série, composée de quatorze valeurs. Moins rapace que son voisin, le Canada, elle s'est contentée, comme timbre de plus haute valeur, d'un 60 cents : aussi le succès de vente a-t-il été grand et a rapporté de jolis bénéfices.



Rappelons les chiffres de cette impression :

400 000	des	1, 2, 4, 5, 6 cents	
1,000,000		3	—
200 000	—	8, 10, 12, 15	—
60,000	—	20, 30, 35, 60	—

Plus 101 séries complètes.

On désirait et avec raison reproduire le portrait du jubilaire. Ce portrait n'existant pas, on a trouvé tout naturel d'en faire un d'après celui de son second fils, Sébastien Cabot...

Les planches ont été solennellement détruites en présence de délégués, le 27 mai 1898.

On a absolument voulu rappeler à **Porto Rico** qu'en 1797 les Anglais avaient assiégé inutilement cette colonie qui fut espagnole et qu'ils avaient été chassés par le gouverneur Don Ramon de Castro, à la tête des Porto-Riquénos. On avait même projeté tout d'abord de reproduire les traits du vainqueur sur le timbre commémoratif ; mais les temps sont durs, on s'est contenté de faire un report du timbre en cours qui a été encadré de l'inscription : *Cente-*



nario en haut : *1797* à gauche : *1897* à droite ; *Sitio de los Ingleses* (Siège des Anglais) en bas.

Ce timbre commémoratif a été imprimé en deux couleurs : 1° en bleu, 2° en rouge. Il a vu le jour en juin ou juillet 1897, pour disparaître aussitôt.

En 1903 et en 1978 il y aurait eu inévitablement d'autres commémoratifs pour rappeler encore des insuccès de MM. les Anglais (1678 et 1703), mais MM. les Yankees sont venus contrecarrer ces projets, en mettant le grappin sur l'île, sans rime ni raison.

Voici maintenant les îles **Leeward** qui ont commémoré à leur façon le jubilé de la reine Victoria. Le 22 juillet 1897, soit un mois trop tard, on dissimule l'effigie de la jubilaire sous l'application d'une surcharge représentant une jarretière ronde avec le monogramme *V.R.I.* au centre ! Il n'a été surchargé qu'un nombre restreint de timbres distribués aux îles suivantes :

SEXAGENARY 1897

	Antigoa.	*St-Kitts-Nevis.*	*Dominique.*	*Montserrat.*	*Iles-Vierges.*	*Total.*
1/2 penny.	4200	6000	2400	1800	1200	15600
1 —	4200	6000	2400	1800	1200	15600
2 1/2 pence.	3600	6000	2400	1800	1200	15000
4 —	2160	2400	600	600	240	6000
6 —	1440	1560	240	120	120	3480
7 —	1440	1560	240	120	120	3480
1 sh. . .	780	780	120	60	60	1800
5 —	320	500	50	20	10	900

Cette quantité de timbres n'ayant pas été vendue dans les délais fixés, on fit rentrer les invendus, après quoi paraissent les avis suivants :

Bureau du Secrétariat Colonial.

1er octobre 1897

Son Excellence le Gouverneur adresse, pour information générale, le relevé du retour suivant des timbres jubilaires invendus dans les diverses Présidences des îles Leewards :

PRÉSIDENCES.	1/2 d.	1 d.	2 1/2 d.	4 d.	6 d.	7 d.	1 sh.	5 sh.
Antigoa	4113	4200	2075	1672	1220	1241	779	320
St-Kitts-Nevis . .	5361	5191	4707	1913	1049	1023	724	384
Dominique . . .	2398	2400	2264	600	240	240	120	50
Montserrat . . .	958	834	664	499	120	120	60	20
Iles-Vierges. . .	133	186	123	63	61	63	60	10
Total. . .	12963	12811	9833	4747	2690	2687	1743	784

N. B. — Par la présente il est notifié que le coin employé pour la surcharge des timbres émis comme timbres jubilaires de diamant, a été détruit en présence de S. E. le Gouverneur, agissant comme Secrétaire Colonial et Directeur des postes.

Par ordre :

F. Alexander Foster,

agissant comme Secrétaire Colonial.

Bureau du Secrétariat Colonial.

1er octobre 1897

Par la présente, les offres sont demandées jusqu'au 31 décembre 1897 pour l'achat des timbres jubilaires non employés suivants :

Dénom. des timbres	1er lot		2e lot		3e lot	
	feuilles	timbres séparés	feuilles	timbres	feuilles	timb.
1/2 p	7	39	7	39	7	39
1 »	7	90	7	90	7	89
2 1/2 »	15	3	15	2	15	2
4 »	4	18	4	18	4	17
6 »	2	104	2	103	2	103
7 »	2	25	2	24	2	24
1/	1	80	1	80	1	80
5/	1	80	1	80	1	80

Les personnes désireuses d'adresser des offres peuvent le faire pour l'achat de un ou plusieurs des lots indiqués dans l'état ci-dessus.

Toutes les offres doivent être envoyées dans une enveloppe scellée, portant l'adresse au *Colonial Secretary of the Leewards Islands*, à Antigoa, et porter sur l'enveloppe : « Offre pour les timbres jubilaires ».

Le Gouvernement n'est pas engagé à accepter les offres les plus basses.

Par ordre :

E. Alexander Foster,

agissant en qualité de Secrétaire Colonial.

N. B. — Chaque feuille contient 120 timbres.

De ce qui précède il résulte que, si l'on compare les chiffres de timbres imprimés avec ceux qui ont été vendus, on arrive au résultat édifiant suivant :

VALEURS	QUANTITÉ imprimée	vendue	restante	offerte
1/2 p.	15600	12963	2637	2637
1 —	15600	12811	2789	2789
2 1/2 —	15000	9833	5167	5407
4 —	6000	4747	1253	1493
6 —	3480	2690	790	1030
7 —	3480	2687	793	793
1 sh.	1800	1743	57	600
5 —	900	784	116	600

Ces chiffres démontrent clairement qu'il y a eu, après coup, application de nouvelles surcharges, notamment pour les 2 1/2, 4, 6 pence, 1 et 5 shillings. On annonce, il est vrai, que le coin a été détruit, mais certainement après en avoir usé et abusé. Et devant qui a-t-on détruit ce coin ? En présence du gouverneur, celui qui, précisément, est l'auteur de cette carotte et qui, dans cette circonstance, remplit encore les fonctions de Maître des postes et de Secrétaire colonial.

Dans ces conditions, quelle confiance peut-on avoir dans la destruction du coin, dont on s'est réservé très probablement un cliché ?



D'une exhibition de jarretière à une exhibition de mollet, il n'y a qu'un pas. Pourquoi n'a-t-il pas été franchi par le Canada, par exemple, qui, dans les dispositions galantes où il se trouvait vis-à-vis de la Reine, pouvait nous donner un type moins banal, plus suggestif, que des portraits de 1837 et 1897 et nous offrir, sans plus d'inconvénient, mollet et jarretière (voir plus haut), type qui aurait eu certainement un bien autre succès de vente que les séries de commémoratifs offertes, bien inutilement encore aujourd'hui, à tout venant, par l'administration des postes du Canada ?

Toujours à propos du même jubilé, un prince indien, dont nous regrettons de ne pouvoir faire passer le nom à la postérité, fit présent à la reine d'un de ces vases qui, pensons-nous, ne doivent que rarement figurer sur la table, surtout lorsqu'on a des invités à dîner. On le relègue généralement dans un meuble spécial, d'où on ne le sort que dans des cas urgents, pressants et tout à fait intimes. Néanmoins, l'objet fut exposé à Londres parmi les cadeaux offerts à la reine. Il est vrai qu'il est en or massif, incrusté de perles fines, toutefois sans œil émaillé.

La reine, dans sa haute sagesse a décidé qu'elle ne se paierait pas le luxe de se servir journellement de cette urne lacrymatoire. Elle l'a fait placer sur la cheminée d'un de ses salons, comme pièce de milieu, en remplacement de la traditionnelle pendule. C'est là où les privilégiés peuvent aller l'admirer.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE

ALLEMAGNE (Empire)

Tous les timbres ***Reichs Stempel Abgabe*** portent actuellement, dit le ***Stamps***, la lettre **W** en noir sur les deux moitiés du timbre.

ALSACE ET LORRAINE

En plus des timbres décrits le mois dernier, on nous signale un grand 5 mark (ne pas confondre avec l'évangéliste) destiné aux patentes de marchands de vin et d'aubergistes et... aux permis d'inhumation !

Timbré jusqu'à la mort, belle perspective !

5 marks, bistre

ARGENTINE (République)

TUCUMAN (*Province de*). Nous avons reproduit plusieurs types, n° 433, dont il y aurait, suivant la ***Revue Phil. Française*** :

a. Type armes, valeur au-dessous et pesos Mon. Nacional, en haut.

0.05	pesos	m n	bleu
0 05	—		brun
0.10	—	-	rouge pâle
0 20	—	—	bleu pâle
0.50	—	—	rouge
1	-		bleu foncé
2		—	vert
3	–	—	brun
5	-	—	vert jaune

b. Moneda Nacional seulement en haut.

0 50	centavos,	m n	rouge pâle
0 50	—	—	lilas
1	peso,	--	bleu foncé
2	pesos,		vert
3	—	—	orange
4		—	brun clair
25	—	—	brun

c. Le C de centavos ou P de peso, dans un écu.

0.10	centavos,	m n	rouge
0 20	—	—	outremer
0.40	-		jaune serin
1	peso,		bleu

Tous ces timbres sont également surchargés : *Cueros*, *Ganado*, *Transferencia* ou *Veeduria* en bleu.

BOLIVIE

Vu le timbre-poste 2 centavos, ardoise, type 1887, surchargé : *timbre* en bleu, au lieu de carmin, et le 1 centavo, rose, lithographié, de 1893, surchargé également en bleu :

Type 1887, 2 centavos, ardoise, surch. bleue
— 1893, 1 centavo, rose, — —

BRÉSIL

Rio Grande do Sul (*État de*). Signalé par la *Revue Philatélique Franç.*, « un fort joli timbre gravé représentant une figurine assise, personnifiant l'Agriculture. Au-dessus, l'inscription : *Republica Brazileira* surmontée d'une étoile avec foudres ; au-dessous : *Estado Rio Grande do Sul, Imposto do Sello* et en bas la valeur en chiffres avec le mot : *reis* » :

100 reis, vermillon sur blanc, percé en lignes

CEYLAN

Un timbre provisoire, « Warehouse-Warrant », a été émis en utilisant le « Stamp duty » de 1872, avec filagramme CC et couronne. Il a reçu, à cette occasion, le mot : *Warehouse* à gauche et *Warrant* à droite, en noir.

L'exemplaire qui nous est soumis par l'ami Roussin n'est pas précisément d'aujourd'hui. Il est oblitéré : 28/2 82 :

5 cents, bleu, surch. noire

GRANDE-BRETAGNE

Vu le 1 sh. 6 p. *Civil service* (sur deux lignes en vert) avec la surcharge de même couleur : *1/6* sur l'effigie. Filagramme *V. R.*, majuscules couchées :

1 sh. 6 p., vert, surch. verte

Ce timbre est de la série, dont on a signalé, il y a longtemps, un 5 livres.

Copyhold & *Commission*. Avec filagramme V. R. en lettres droites, le *Stamps* annonce :

5 shillings, vert, surch. violette

et avec le filagramme balances :

1 pound, lilas foncé et noir

Judicature. Également avec le filagramme balances :

1 pound, lilas pale

GUYANE ANGLAISE

Le timbre 60 cent, *Summary jurisdiction*, surchargé : *Provisional — 5 c. — 1887* existe, dit le *Stamps*, non seulement avec la surcharge noire, mais aussi en rouge :

50 cent sur 60 c., outremer, surch. rouge

INDES NÉERLANDAISES

Au type actuel des fiscaux, des Pays-Bas, avec au-dessous des armes, l'inscription : *Plakzegel — van — Nederlandsch Indie*, le *Stamps* signale :

10 cent, olive pâle, piqué 11 1/2

JAPON

Nous avons reçu de MM. Gelli et Tani quelques timbres de la série fiscale du mois dernier dont nous n'avons pu déterminer l'usage. Comme nous ignorons leurs valeurs, il nous faut les désigner par couleur :

(1) violet vif
(2) jaune serin
(3) brun jaune
(4) bleu pale

Ce dernier n'est de la valeur du timbre bleu renseigné le mois passé, qui est plutôt bleu foncé.

Nous trouvons dans le *Stamps* la reproduction de deux magnifiques timbres qui serviraient, suppose notre confrère, à payer les taxes sur les propriétés.



Le portrait du type ci-contre est attribué à Sugawara Michizane, divinité du xe siècle, ou *maître de calligraphie !* Une divinité réduite à ce point là, quelle misère ! Nous ne dirons rien, et pour cause, des inscriptions qui entourent l'effigie.



Le *2e type* serait le portrait du général Takenouchi-no Sukene, du 3e siècle. Les inscriptions sont aussi énigmatiques pour nous.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

10 yen, rouge-orange, surch. noire.
50 — vert — rouge

MEXIQUE

La nouvelle série fiscale, parue le 1er juillet, n'est guère connue jusqu'à présent. L'*Ami des Timbres* nous en fait voir les types :



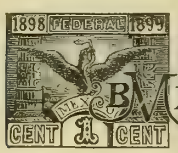
D'abord, celui réservé aux *documents* représente l'aigle mexicain sur un bouclier, traversé en biais par une bande ayant : *1898 Mexico 1899*; dans l'angle inférieur droit, la valeur :

1 centavo, jaune-brun, piqué 12
2 centavos, outremer, —
5 — orange, —
10 — brun, —



Le type réservé aux *rentes intérieures* nous montre une effigie à gauche dans un cercle inscrit : *1898 Mexico 1899*; plus bas, la valeur : en dessous, au talon :

1 centavo, jaune-brun, piqué 12
2 centavos, outremer, —
5 — orange
10 — brun, —



Enfin, le type ci-dessus appartient à la série *contribucion federal*, dont deux valeurs sont connues.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés :

1 centavo, jaune-brun
5 centavos, orange

PÉROU

Les fiscaux de 1899, annonce l'*Ami des Timbres*, ne sont pas changés cette année, sauf le millésime 1899-1900. Au 2 cents, il est placé sur les côtés, au lieu d'être en haut :

2 centavos, vert jaune
10 — carmin
25 — vermillon
1 sol, brun-jaune

PERSE

Vu au type à effigie :



5 krans, mauve et noir

SERBIE

Le 10 para nous vient en orange (type 1891) et le cachet monogramme noir :

10 para, orange sur blanc, surch. noire

SAXE



Voici un timbre de visa « Visirmarke » dont nous ignorons la date d'émission. Nous le voyons sur une pièce en date du 12 janvier 1899, qui nous est adressée par M. Treichel.

Au centre, un aigle et une inscription cintrée : *Stadtgemeinderath* au-dessus ; *Gottleuba* au-dessous et la valeur.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennig, vert-jaune

SUISSE



ZURICH. — En 1896, les taxes ayant été augmentées, il a été mis en usage le 23 septembre même année, des timbres de 10 et 25 francs au type ci-contre : plus tard, vers la fin de 1896 et commencement de 1897, on régularise la série en émettant des 1, 2 et 5 francs au même type, au fur et à mesure de l'épuisement des 100, 200 et 500 centimes à l'ancien type.

Imprimés uniformément en brun sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 franc, brun
2 — —
5 — —
10 — —
25 — —

WURTEMBERG

STUTTGART. — Le timbre 1 pfennig, violet, de la série *Waggeld*, serait piqué 11 1/2, nous dit M. Pearce :

1 pfennig, violet, piqué 11 1/2

Exposition internationale philatélique à Manchester

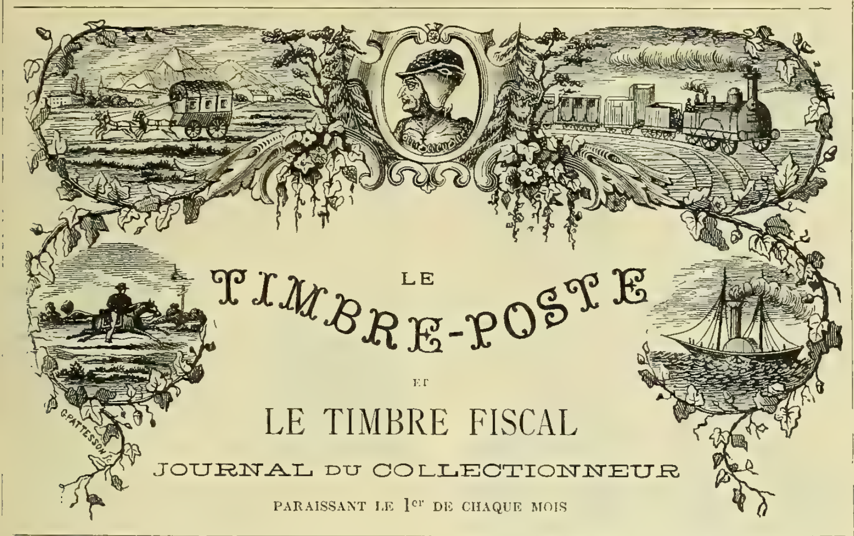
Nous rappelons à nos lecteurs que, le vendredi 29 juin de cette année, s'ouvrira à Manchester une exposition philatélique internationale, organisée sous le patronage de S. A. R. le duc d'York et sous les auspices de la *Société philatélique* de Manchester.

Cette exposition comprend : livres, publications diverses, journaux, albums, etc., en un mot, tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la philatélie.

Une médaille d'or, spéciale, constituera le grand-prix de l'exposition.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser aux bureaux du Comité de l'exposition, 2, Cooper street, à Manchester.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Teleph. 2414.



LE TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Tout Abonnement payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier

Prix uniforme pour tous pays fr. **6.00**

Le numéro . . . . . » **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. Laurie, Main St 901, Worcester (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

AUTRICHE

En plus de ce que nous avons annoncé pour la poste pneumatique de Prague, il y a :

10 + 10 kreuzer, bleu sur bleuâtre

BELGIQUE

Différents journaux politiques réclament une émission du cinquantenaire de la création des timbres-poste, émis le 1er juillet 1849, mais cependant vendus au public dès le 25 juin précédent !

Il nous semble qu'après les émissions trop commémoratives des expositions d'Anvers et de Bruxelles on pourrait bien se dispenser de cette émission-là.

La *Société des Enfants Martyrs* a mis en vente, dans le milieu d'avril, des feuilles de papier à lettre intitulées *Lettre fermée-réclame* se repliant en forme d'enveloppes, à l'instar de ce qui a lieu à Saint-Pétersbourg. Les inscriptions et les annonces sont bleues et rouges.

Ces lettres, épuisées quand on en demande. se vendent (?) 5 centimes ; elles portent collé un timbre de 10 perforé des initiales S. E. M. :

10 centimes, brun-orange

Le modèle de ces lettres est, paraît-il, *déposé*. Et... c'est la copie identique des lettres de Saint-Pétersbourg !!

BRÉSIL

Voici deux documents que publie le *Diaro Official* du 16 février dernier :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Timbres de journaux à la taxe de 50 reis, déjà retirés et qui vont être remis en circulation.

Par ordre de M. le Directeur général par interim et en conformité avec l'article 23 du Règlement, d'accord avec le décret n° 2230 du 10 février 1896, il est porté à la connaissance du public, qu'à la fin du délai de 30 jours, à compter de cette date, d'accord avec M. le ministre de l'Industrie, des Routes et des Travaux Publics, n° 164, du 17 mai dernier, seront remis en circulation, surtaxés, les timbres de journaux du prix de 50 reis, déjà retirés.

Ces timbres, qui étaient destinés à l'affranchissement de journaux, furent émis en 1890 et sont de couleur jaune-brun, portant imprimées, les devises suivantes : en haut, le mot *Correio* ; au bas, le mot *Brasil*, tous les deux dans des bandes, et, au centre, le mot *Jornaes*, aussi dans une bande, mais

oblique, ayant de chaque côté de cette bande le chiffre 50 et le mot *reis*, immédiatement au dessous du chiffre.

La surtaxe est de 100 reis en encre violette claire, et elle oblitère sa valeur primitive, le mot *Jornaes* étant maintenant couvert par le millésime 1898, aussi en encre violette claire.

Ces timbres servent à affranchir toute la correspondance quelle qu'elle soit.

Sous-Direction des Postes.
Capitale fédérale, 15 février 1899.
Le Sous Directeur intérimaire,
MANOEL DE JESUS VALDETARO.

Annulation de l'ordonnance de vente en gros de timbres et autres formules d'affranchissement

Par ordre de M. le Directeur général intérimaire, il est porté à la connaissance du public que l'ordonnance de cette Direction du 10 octobre de l'année écoulée sur la vente en gros de timbres et autres formules d'affranchissement, est annulé, vu que les administrations postales des Etats ont besoin de ces timbres et qu'il doit leur être donné satisfaction de préférence.

Sous-Direction des Postes.
Capitale fédérale, 15 février 1899.
Le Sous Directeur intérimaire,
MANOEL DE JESUS VALDETARO.

De l'émission du 15 février, dont nous venons de lire l'avis postal, il y a 5400 exemplaires immédiatement accaparés par la spéculation. La surcharge n'est pas la même que celle de novembre 1898 :

100 a les chiffres plus éloignés et un peu plus maigres ; le 1 a le trait de liaison plus long : *1898* a les 8 moins larges du bas, le 9 a l'extrémité non recourbée ; enfin ce dernier chiffre est plus éloigné du 9 :

100 reis sur 50 reis, jaune brun, surch. violette.

En même temps que ce timbre, nous arrive une variété du 300 reis devenu 500. Les chiffres 500 sont légèrement plus grands et plus gras : *1898* a les 8 plus allongés et le 9 plus large :

500 sur 300 reis, rose, surch. noire

Nous recevons ou le *M. J.* signale les variétés suivantes des timbres en cours :

10 reis,	bleu et rose,			piqué 6	
20	—	jaune,	—	5 1/2	
200	— noir	orange,	—	13 1/2 vert. et non perf. horiz.	
200	— —	—	—	7	
200	— —	—	—	5 1/2	
300	— —	vert,		5 1/2	

Timbres taxe

100 reis, rouge brique, piqué 11

CANADA

Les enveloppes et les cartes-lettres 3 cents, étant devenues sans emploi, écrit le *M. J.*, elles ont reçu la surcharge 2 c., dont il y a nécessairement plusieurs types :

Type 1897 : enveloppe	2 c. sur 3 c., rouge	137 × 77 mm		
— — —	2 — — 3 — —	150 × 85 —		
— 1898 : —	2 — 3 — —	148 × 87 —		
— 1893 carte lettre	2 — — 3 — —	2 variétés		
— 1897. —	2 — — 3 —			

Le même confrère a vu la carte actuelle avec réponse 1 + 1 cent, ayant l'impression de la réponse sur le dos de la première et aucune impression sur la seconde carte :

1 + 1 cent, noir sur chamois

COLOMBIE (République)



La nouvelle série se complète tout doucement. Voici le 10 centavos que nous montre l'ami Roussin et qui sera facilement confondu avec le 5 centavos dont il a le type, sauf quelques petits détails et à peu près la couleur.

L'exemplaire reçu en communication est oblitéré 13 mars 1899 :

10 centavos, brun sur rose, piqûre 13

CRÈTE

Les derniers timbres sont, au dire de l'*I. B. J.*, changés de couleur :

10 parades, brun pâle, piqué 11 1/2
20 — carmin, —

DANEMARK



Nous tenons de M. Treichel le timbre employé par la Compagnie du Chemin de fer de *Horsens* que voici. Au centre, une roue ailée surmontée d'une étoile dans un cadre cintré portant : *Horsens torring Jernbane* ; en bas : *Ore 15 ore*, dans trois ovales.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

15 ore, brun

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Changement de couleur des 4 et 6 cents :

4 cents, brun rouge au lieu de brun foncé
6 — lie de vin — chocolat

Voici, à propos de la vente des timbres de journaux au public ce que publie l'administration des postes :

DÉPARTEMENT DES POSTES
Bureau du 3e Assistant du Maître général des Postes.

Washington D. C., 4 fevrier 1899.

Il est annoncé que, d'accord avec de nombreuses requêtes faites au Directeur des Postes par des collectionneurs et autres, il y a assez de timbres de journaux et périodiques, autrefois en usage par les Directeurs des postes, pour former 50,000 séries complètes qui ont été réservees par le département pour la vente et que, à partir du 15 courant, on peut obtenir chez ies directeurs des postes, aux bureaux de poste de 1re classe ou sur demande au 3e assistant, maitre général des postes, à la taxe de 5 dollars la série, — la série consistant d'un de chacune des 12 dénominations suivantes : 1, 2, 5, 10, 25, 50 cents ; 2, 5, 10, 20, 50 et 100 dollars. Quand les demandes ont lieu par la poste, le montant des timbres doit accompagner la commande avec 10 cents additionnel pour payer l'affranchissement de la recommandation du paquet à expédier.

Il ne peut en aucun cas être vendu moins d'une série complète ; mais on peut acheter autant de séries completes qu'on en désire. Quand deux séries complètes ou plus sont désirées, une ou toutes les diverses dénominations peuvent être obtenues non coupées, c'est-à-dire en bandes n'excédant pas 10 timbres chacune, ou en blocs de 4 ou plus. Le département cependant ne peut exiger des directeurs des postes d'isoler pour la commodité des acheteurs, des bandes marginales de timbres portant des numéros de planche ; on ne peut donner aucune garantie que les timbres seront parfaitement « cintrés ». Il est entendu aussi que les timbres ne sont pas valables pour l'affranchissement et qu'après leur achat ils ne peuvent être rachetés ou échangés pour d'autres par le Gouvernement.

La vente de ces timbres continuera jusqu'au 31 décembre prochain, à moins que le stock ne soit épuisé plus tôt ; mais pas plus de 50,000 séries ne seront vendues et il n'en sera plus imprimé par le Gouvernement. En effet les planches de travail dont les timbres ont été imprimés seront sous peu détruites.

Les timbres de journaux et de périodiques d'une émission antérieure — dont les lots fragmentaires ont été retournés au département par les directeurs des postes, ne seront pas vendus, mais seront tous détruits en même temps que le stock de la dernière émission en exces des 50,000 séries réservées.

John A. MERRITT.
3e assistant, maitre général des Postes.

D'après un renseignement publié par le *S. C. F.*, les 5, 10, 20, 50 et 100 dollars auraient seuls été réimprimés, les autres valeurs étant en nombre suffisant. On a donc mis en vente :

	Originaux	*Réimpressions*
5 dollars	155	49845
10 —	11640	38360
20 —	8780	41220
50 —	16245	33755
100 —	7685	42315

Les 5, 20 et 100 dollars sont inévitablement destinés à monter de prix.





Nous reproduisons ici les timbres d'enveloppes de la nouvelle émission, dont le 5 cents vient seulement de paraître.

Nous avons fait connaître le mois passé les différents formats qui sont ou seront imprimés.





Le filagramme été changé. Il a, indépendamment des lettres : *U. S. - P. O. D.*, le millésime : 99. En voici du reste le dessin.



Ne pas oublier que les effigies représentent : le 1 cent : *Franklin* ; le 2 cents : *Washington* ; le 4 cents : *Lincoln* ; le 5 cents : *Grant* :

1 cent,	vert
2	carmin
4 —	chocolat
5	bleu foncé

FERNANDO PO

Le mois passé nous parlions d'une émission de timbres. En voici le fac-simile.



M. Galvez nous donne les quantités imprimées, savoir :

1, 2, 3, 4, 5 mil	10000	de chaque
1, 2, 3, 4, 5 cent	10000	—
6, 8 —	5000	
10, 20 —	10000	
15 —	15000	—
40, 60, 80 —	1000	-
1 et 2 pesos	500	—
Cartes postales	1000	—

Le 20 cent a été imprimé d'urgence après les autres valeurs. On s'est aperçu que ce timbre était nécessaire pour compléter la série.

La collection de timbres-poste de Fernando Po sera bientôt aussi importante que la population de l'île.

FINLANDE

La *Hufvudstadsbladet* d'Helsingfors publie en date du 9 mars dernier les lignes suivantes qui nous sont adressées par MM. Whitfield King & Cie :

« Le ministre russe de l'Interieur a decrété, dans une dépeche venue ici, que les timbres poste munis de cercles, employés actuellement en Finlande seront abolis aussitot que le stock sera épuise et remplacés par les timbres russes correspondants (ceux employés dans l'empire). Comme raison de cette modification, il est dit dans la depeche que maintenant, depuis que les « conditions monetaires finnoise et russe sont devenues stables » il n'est pas nécessaire d'avoir des timbres-poste spéciaux russes pour usage en Finlande.

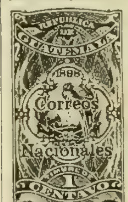
» Le présent ordre pour l'emploi de timbres poste fut introduit par un manifeste postal de l'année 1890. Il fut alors décrété que les timbres finnois devraient être employés comme avant pour la correspondance a l'étranger et dans le pays. Pour la correspondance vers la Russie, des timbres spéciaux russes munis de cercles furent introduits, qui, en ce cas, étaient obligatoires. Ces timbres auraient aussi cours dans les limites de la Finlande.

» Par le dernier decret du ministre russe de l'Interieur, cette modification prendra place dans ces conditions, que l'edition des timbres russes munis de cercles seront remplacés par les timbres russes ordinaires qui auront aussi cours legal en Finlande en meme temps que les timbres finnois.

» Comme raison pour une edition spéciale de timbres russes pour la Finlande introduite en 1890, il etait dit du coté russe que les fluctuations de la taxe du change du rouble rendait necessaire un controle des timbres russes vendus en Finlande. Comme un etalon d'or a ete pratiquement introduit en Russie, ce controle n'a plus ete jugé necessaire. De là cette derniere modification.

» Pour la Finlande, cette modification ne sera d'aucune conséquence pratique. Les timbres finnois actuels en penni seront conservés pour la correspondance dans le pays et a l'etranger. Les timbres russes ne sont employes, en regle, que pour la correspondance vers la Russie.

» Il y a raison de croire que la question postale, qui a causé une grande agitation à un moment donné et a contribué à maintenir le peuple dans l'inquietude, a été résolue par la reponse ci dessus. »



GUATEMALA

Nous voyons, par l'*J. B. J.*, qu'il y a de nouveaux provisoires: ça nous manquait. C'est le fiscal 1 centavo, de 1898, qui a été surchargé : *Correos nacionales*, en noir :

1 centavo, rose lilas, surch. noire



GUYANE ANGLAISE

Le *M. J.* a reçu les timbres-poste jubilaires de 10 et 15 cents surchargés : *Two cents*, en noir, ce qui n'annonce pas un bien grand succès de vente :

2 cents sur 10 cents, rouge et noir bleu, surch. noire
2 " " 15 " bleu et brun rouge

VARIÉTÉS

Sans point après cents.

2 cents sur 10 cents, rouge et noir bleu, surch. noire
2 " " 15 " bleu et brun rouge,

GENTS *pour cents.*

2 cents sur 10 cents, rouge et noir bleu, surch. noire



Enfin l'enveloppe 5 cents est annoncée avec la même surcharge en rouge :

2 cents sur 5 cents, bleu sur azur, surch. rouge

Voici ce que rapporte le *Daily Chronicle* cité par le *M. J.* :

Depuis que l'avis a paru dans la *Chronicle* de mercredi que les timbres jubilaires de 15 et 10 cents surchargés 2 cents seraient emis vendredi, il y en a eu une grande demande a l'Administration génerale des postes et le premier lot reçu par le Directeur general des postes a ete entierement vendu. Les frais de production des timbres jubilaires étaient lourds et en suite de l'adoption du projet du penny impérial, on s'attendait a ce que la demande pour les timbres de haute valeur fut matériellement reduite. Afin d'eviter une perte des revenus et pour disposer de l'émission jubilaire des timbres aussitôt que possible, on décida d'en surcharger un certain nombre pour lesquels il y avait plus de demande. En consequence 124,000 timbres 25 cents et 56,000 timbres 10 cents furent surcharges 2 cents. De ceux ci il en a été émis entre 40 et 45,000 par l'Administration des postes, mais afin d'éviter que de grands speculateurs accaparent la plus grande part de l'emission et pour permettre aux personnes des districts de la campagne d'acheter les timbres, il a ete decide de donner au Directeur des postes de petits lots tous les trois ou quatre jours, quand ils en requisitionnent. Des enveloppes timbrees presque toutes surchargees ont été emises et la Commission de timbres n'en a maintenant que 8,000 en mains

Si nous nous en rapportons aux renseignements qui ont été donnés dès le début de l'émission, il n'y a eu d imprimés que 30,000 timbres de 10 cents et 66,000 de 15 cents. Comment s'y est-on pris pour surcharger 124,000 timbres de la première valeur et 96,000 de la seconde?

HAWAÏ

On annonce le changement de couleur des derniers timbres comme suit :

1 cent, vert
2 — rose
5 — bleu
10 — brun

Les trois premiers nous donnent les couleurs de l'Union.

INDES ANGLAISES



Dans un article que publie *The Philatalic Journal of India,* nous voyons que les timbres-télégraphe provisoires de 1881 existent comme suit :

(*a*) *Telegraph* ayant 28 × 3 m/m
(*b*) — - 26 × 2 3,4 m/m
(*c*) — — 21 × 2 1/2 m/m

Ils auraient été imprimés :

(*a*) 1 anna, à Calcutta, Février 1882 sur bleuté
(*b*) 1 — à Madras, Avril — blanc
(*c*) 1 - à Calcutta, Mars — — et bleuté
(*a*) 2 annas à — Août 1881
(*c*) 2 — à — — —
(*a*) 4 — à — Juin 1882
(*b*) 4 -- à Madras, Juillet —

Le timbre-poste de 1 anna 6 pies devenu inutile ne sera plus imprimé. Il en reste environ 500,000 qui seront surchargés l'un de ces jours.

Les Etats indigènes Chamba, Gwalior, Jhind, Nabba et Puttialla épuiseront ce qu'ils possèdent de cette valeur, après quoi elle disparaîtra à son tour.

JHIND

A été vu par M. Forbin avec : *Jhind State* imprimé en blanc et en noir :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

LORENZO MARQUES

Nous voyons dans le *Fil. Valenciano* que les timbres fiscaux de 30 et 800 reis, verts, ont été surchargés de l'inscription comme ci-contre, c'est-à-dire deux fois sur chaque timbre. 6,000 exemplaires ont été ainsi accommodés, ce qui donne à la poste une réserve de 12,000 timbres, chaque partie pouvant être employée pour 50 reis :

CORREIO
DE
LOURENZO MARQUÈS
—
50 reis

CORREIO
DE
LOURENZO MARQUÈS
—
50 reis

50 sur 30 reis, vert, surch. noire.
50 — 800 — — — —

MALACCA

M. Forbin dit avoir vu avec double surcharge, une feuille entière du :

4 cents sur 8 cents, bleu, surch. noire



Le timbre de 5 cents, imprimé en carmin, avec surcharge : *four cents* en noir sur une ligne horizontale, a été livré par la maison De La Rue & C° de Londres. Il vient d'être mis en usage, en attendant sans doute un autre 4 cents dont on avait cependant la gravure.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

4 cents sur 5 c., carmin, surch. noire

Le 3 cents, type 1892, est brun au lieu de carmin ; filagramme CA et couronne :

3 cents, brun, piqué 14

Il y a encore un 3 cents sur 1 cent, vert, même type, signalé par l'*Annonce Timbrologique :*

3 cents sur 1 cent, vert surch. noire

MOZAMBIQUE (Cie DU)



Le 75 reis, rose, a reçu la surcharge : *25 Provisorio* en noir et un trait sur la valeur primitive. (*Echo de la Timbrologie*) :

25 reis sur 75 reis, rose et noir, surch. noire

NABHA

Le 1 rupee, carmin et vert, a été surchargé en noir : *Service* :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

NEPAL



Il a été émis un timbre de 1/2 anna, imprimé en noir sur papier indigène blanc. Comme il appartient à un nouveau type, il est à supposer que les autres valeurs seront changées l'un de ces jours. Au centre, un arc et une flèche au-dessus de deux couteaux :

1/2 anna, noir

Il paraîtrait, d'après le *Ph. J. of India*, qu'il y a eu un timbre provisoire de cette valeur qui n'a été en emploi qu'un jour ou deux. Nous reproduirons ce type lorsque notre confrère le fera, ce qu'il promet pour son prochain numéro.

NORD DE BORNÉO

D'après l'*I.B.Z.*, le *timbre-taxe* 1 cent n'existerait pas, mais il y aurait en plus des timbres signalés, n° 422 :

24 cents, carmin et bleu, surch. noire

PAHANG

Le 5 cents 1892 est devenu 2 et 3 cents par une surcharge rouge et coupé par moitié :

2 c. sur 1/2 timbre 5 c., outremer, surch. rouge
3 — 1/2 — 5 — —

PERAK

Émission d'un 3 dollars au type connu :

3 dollars, vert et vert

PHILIPPINES

Le *Madrid Filatelico* enregistre « avec une joie philatélique » les variétés de timbres comme suit, de l'émission de 1897.



Une feuille de 100 timbres 25 c. de peso ayant sept rangées verticales de 10 timbres devenus 20 cent dont 12 renversés : une rangée verticale de 10 timbres de 15 et 5 cent et une même rangée sans valeur en surcharge, mais ayant : *Telegrafos* au lieu de *Correos*.

C'est probablement une fantaisie obtenue à l'imprimerie, comme jadis les 52 centimes de la Réunion.

PORTO-RICO



Les timbres des Etats-Unis ont été surchargés : *Porto-Rico*, en biais. Ils doivent avoir été émis le 1er avril dernier. Comme premier tirage on a imprimé les quantités que nous donnons ici :

1 cent,	vert,	surch. noire	(1,000,000)
2	rouge,		(?,000,000)
5	bleu,		(500,000)
10 -	bistre,		(500,000)

POUNTCH



Nous empruntons le type et la nouvelle au *Monthly Journal*, qu'il existerait un timbre des premiers émis, qui n'aurait pas encore été signalé. Il a le millésime 1933 ou 1876 qui serait la date d'émission :

6 pies, rouge sur blanc uni

QUEENSLAND

Le 1 penny a été percé en noir :

1 penny, rouge

RUSSIE

Ourjoum (*Viatka*). — Le renard n'est plus noir, mais brun :

2 kopecks, brun et bleu

Zienkow (*Poltava*). — Les quatre variétés de décembre dernier, dont nous parlions dans notre numéro de mars, existent piquées 11 1/2 :

3 kopecks, bronze

SAINT-THOMAS ET PRINCE

Le *N. V. van P.* nous dit que le timbre 2 1/2 reis, brun, de 1893, a été surchargé : *Provisorio* en bleu ; que 2,400 exemplaires furent ainsi accommodés, dont 740 envoyés à Berne. Le reste a servi de janvier au 5 février, en attendant le 2 1/2 reis à effigie :

2 1/2 reis, brun, surch. bleue

SALVADOR (République)

La série Seebeck de 1899 est arrivée avec sa ponctualité habituelle. Les valeurs signalées jusqu'ici sont les suivantes, imprimées en couleur sur papier blanc : piquage 12 :

1 cent,	brun,	surch.	roue	noire
2		vert,	—	—	—
3		bleu,	—	—	—
5		orange,	—	—	—
10	—	brun foncé,	—	—	—
12	—	vert foncé,	—	—	—
13	—	carmin,	—	—	—

Le *M. J.* annonce que les enveloppes 1 c. de 1897 et 2 c. de 1896 (109 × 65 m/m) ont l'inscription : *Servicio nacional y local* et *Servicio del exterior* respectivement :

Intérieur. Enveloppe : 1 c. carmin, type 1897
Extérieur, — 2 rouge, — 1896

SAMOA

Le 1 penny est devenu *2 1/2 d.* par une surcharge rouge :

2 1/2 p. sur 1 p., vert, surch. rouge

SIAM

Le 12 atts actuel a reçu la surcharge noire : *1 att :*

1 att sur 12 atts, lilas et carmin, surch. noire

SIRMOOR



Les morts vont vite dans ce pays. A peine avons-nous annoncé une série de timbres, type éléphant, de quatre nouvelles valeurs, que nous avons un nouveau type à l'effigie du rajah actuel, de ces mêmes valeurs :

3 annas, vert jaune
4 — vert foncé
8 — bleu foncé
1 rupee, vermillon

SOUDAN ÉGYPTIEN

Nous avons reçu les 1 et 10 piastres, télégraphe, avec filagramme croissant et étoile, mais tandis que le 10 piastres a un seul de ces filagrammes, le 1 p. en a plusieurs, placés qu'ils sont l'un à côté de l'autre et répétés immédiatement au-dessus, entre deux croissants.

TUNISIE

La carte postale a vu son timbre imprimé en vert-jaune :

5 centimes, vert-jaune

URUGUAY

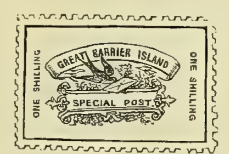
Le 5 milésimos a la couleur changée. De carmin, le voilà aujourd'hui violet :

5 milesimos, violet

La poste aux pigeons de Grand-Barrier.

MM. Whitfield, King et Cie ont bien voulu nous renseigner au sujet du timbre que nous avons annoncé dans notre n° 435. Voici ce que nous écrivent nos obligeants correspondants :

« Les enquêtes que nous avons faites sur les timbres de Grand-Barrier nous ont conduit à quelques résultats inattendus. Nous n'avions pas idée de la nature exacte des timbres, quand nous en reçûmes d'abord quelques-uns d'un correspondant de la Nouvelle-Zélande, attendu qu'il ne nous donnait aucune information à leur sujet, mais ils nous semblèrent quelque chose d'entièrement nouveau.



» Il n'y a pas de câble dans l'île et le service de la malle est irrégulier et peu fréquent.

» Lorsqu'en novembre 1897, un service de pigeongramme fut établi, les pigeons, évidemment, étaient pris par les vaisseaux, lorsque l'occasion se présentait, et libérés quand les messages avaient besoin d'être envoyés. Pendant un an ce service fut exécuté sans l'aide de timbres, mais en novembre dernier, en suite de l'augmentation du nombre des messages, il fut jugé bon d'émettre des timbres et 1800 en furent imprimés.

» Les messages sont écrits sur des bandes de papier mince, l'adresse étant en haut et le timbre placé sur le message, attendu qu'il ne peut être question d'enveloppe dans un tel service. Le timbre est oblitéré par un timbre circulaire et la bande alors roulée et nouée sous l'aile du pigeon.

» Nous ne savons combien un oiseau peut porter de ces messages, mais quand les oiseaux sont libérés à Grand-Barrier, ils volent vers Auckland, (Nouvelle-Zélande) où les messages sont enlevés, puis placés dans des enveloppes et, l'adresse ajoutée, déposée ensuite à la poste sans augmentation de la taxe de 1 shilling, qui paie la remise dans tous les points de la colonie.

» Il n'y a qu'une valeur, 1 shilling, qui est suffisante, la taxe étant de 1 shilling par pigeongramme. Le dessin étant mal fait, un nouveau type a été gravé, que nous attendons incessamment et que nous aurons le plaisir de vous envoyer aussitôt.

» Bien que ce soit une chose privée, nous sommes heureux qu'elle soit de bonne foi. Vu son intérêt, nous croyons que ces timbres seront très recherchés.

« En cas où nous parviendrions à obtenir un de ces messages, nous nous ferons un plaisir de vous le montrer, mais les timbres sont généralement abîmés par le voyage et plus ou moins effacés. »

L'emploi de timbres adhésifs, dans cette circonstance, ne nous paraît pas une idée bien heureuse. On augmente sans nécessité aucune, le poids du message, sur lequel il suffirait d'imprimer le timbre.

Timbres 1876 d'Espagne

Nous voyons dans le *London Philatelist*, sous la signature de son infatigable rédacteur en chef, M. M.-P. Castle, un article fort curieux sur les timbres d'Espagne 1876, énumérant toutes les particularités de cette émission, dont personne jusqu'ici n'avait soupçonné l'existence. Malgré tout l'intérêt que présente cet article, nous nous contenterons d'en donner la quintessence, y ajoutant quelques remarques que nous avons pu faire nous-même, le chemin nous étant si habilement tracé.



L'émission comprend neuf valeurs imprimées par les soins de MM. Bradbury, Wilkinson & C° Limited, qui ont également gravé le type. Le coin a subi tout d'abord des changements que nous allons faire connaître.

PLANCHE I

Les timbres de cette planche sont reconnaissables aux points suivants :

Le cartouche supérieur ayant à ses extrémités une sorte de triangle, on a placé sous celui de gauche une ombre en couleur :

Les bandes laissent apercevoir des dépôts de couleur comme si le type avait été inachevé :

A la partie inférieure, il y a deux ornements en demi-cercle, au-dessus de la valeur, qui ne contiennent rien, le milieu étant resté blanc.

C'est dans ces conditions que se présentent les 1 peseta et 4 pesetas.

Est-ce comme enjolivement du type ? Nous l'ignorons, mais nous constatons que l'un de ces deux ornements, celui de droite, a reçu une petite ligne à la partie gauche supérieure et c'est ainsi que paraissent, sans autre modification, les 5, 20, 25, 40 et 50 centimos de peseta.

Après l'établissement de ces planches ou après l'impression de ces valeurs, on reconnait la nécessité de prolonger la petite ligne de l'ornement droit jusqu'à son extrémité, de sorte que cette ligne va d'un bout à l'autre.

Le 10 centimos de peseta montre seul cette particularité.

Les imprimeurs, qui semblent surveiller de près le tirage des timbres d'Espagne, mécontents, et pour cause, de leur travail, apportent un nouveau changement au type et c'est ce qui nous donne pour le 10 pesetas, seule valeur restant à imprimer, la

PLANCHE II

Voici en quoi consiste les corrections apportées au coin :

a) L'ombre de la partie gauche supérieure, sous le triangle, disparaît complètement ;

b) Les parties irrégulières des bandes n'existent plus, le fond ayant été rendu uni.

Ce sont là les dernières modifications apportées au coin ; elles n'ont pas été superflues, le tirage des timbres ayant été, depuis, plus régulier.

Le type n'est donc pas le même pour toutes les valeurs parues le 1er juin 1876 ; seul, le 10 pesetas appartient à la planche II.

Le papier était d'épaisseur ordinaire, de bonne qualité et fortement satiné.

Le remplacement de la planche du 10 centimos de peseta étant devenue nécessaire, on en crée une nouvelle : c'est la planche II. Elle n'a subi aucune retouche.

Pour les tirages suivants, on se sert des planches établies déjà pour chacune des valeurs, mais ces planches subissent des retouches à différents endroits.

PLANCHE I RETOUCHÉE

Nous ignorons l'ordre dans lequel les retouches ont été opérées : nous donnons donc l'ordre par valeur.

Pour se rendre compte de suite des retouches, il est bon de placer le timbre entre l'œil et la lumière.

5 centimos de peseta. — A quelques rares exceptions près, tous les timbres ont dans la bande de couleur, au dessus du chiffre *gauche*, quelques petits traits obliques ; dans les bandes il y a parfois des retouches, consistant en lignes

verticales, dans les côtés supérieurs et aussi dans l'angle gauche inférieur, au-dessus du petit cartouche avec chiffre.

Beaucoup de timbres ont les petits cartouches retouchés par des lignes verticales et très souvent les chiffres ont été modifiés. M. Castle a constaté la chose, c'est-à-dire un timbre de la planche I avec des chiffres rappelant ceux de la planche II, sans se l'expliquer. Il en est résulté chez lui, nous a-t-il dit un grand trouble philatélique que ces lignes dissiperont, espérons-le.

10 centimos de peseta.—La retouche au-dessus du chiffre gauche existe également pour cette valeur; on a parfois ajouté des lignes à l'angle supérieur gauche.

20, 25, 40, 50 centimos de peseta.—Ces valeurs ont été retouchées au-dessus du chiffre gauche, comme les 5 et 10 centimos de peseta.

Tous ces timbres ont le papier satiné de 1876.

Dans les derniers mois de 1877 et commencement de 1878, les 5, 10, 25 et 50 centimos, les 1 et 4 pesetas paraissent avec le papier *mince*, de qualité médiocre et non satiné le plus souvent. Est-ce comme amélioration? Dans ce cas le but est absolument manqué. Voici comment ces valeurs arrivent :

5 centimos de peseta. — Beaucoup de timbres ont pour retouche trois petites lignes obliques, au-dessus de l'A de *peseta* sur la bande de couleur; d'autres ont deux lignes au côté opposé. Il y a même des timbres qui ont des retouches (lignes verticales) sur les bandes.

10, 25 et 50 centimos de peseta.— Sur la partie gauche, bande en couleur, il y a là des traits obliques de retouche.

1 peseta. — Au-dessus du chiffre gauche il y a des petits traits obliques et également dans le rectangle avec chiffre, à droite.

Le 4 pesetas n'a pás été retouché.

Après les tirages dont nous venons de parler, les planches, usées, donnent lieu à la création d'autres planches et, naturellement, elles sont alors de la planche II que nous voyons retouchée pour toutes les valeurs émises. Le papier est celui de 1877.

PLANCHE II RETOUCHÉE

5 centimos de peseta. – Tous les timbres de la feuille, à de rares exceptions, ont pour retouche trois petites lignes obliques au-dessus de l'A de *peseta,* dans la bande de couleur ;

10 centimos de peseta. — Lignes verticales ajoutées dans l'angle supérieur de beaucoup de timbres. Elles sont parfois régulières, mais le plus souvent elles sont fort grossièrement tracées. On rencontre des retouches semblables, mais rarement, à la partie inférieure ;

25 centimos de peseta.— Rares retouches dans les angles supérieurs consistant en lignes verticales; tous les timbres indistinctement ont au-dessus de l'A (*peseta*), à côté de l'ornement demi-circulaire, deux ou trois traits obliques ;

50 centimos de peseta. — Est dans le cas du 25 c., pour la partie retouchée au-dessus de l'A de *peseta*; parfois, il est des timbres qui ont des lignes verticales dans l'angle *gauche* supérieur;

1 peseta. — C'est la planche la plus éprouvée de toutes les valeurs, probablement parce qu'elle a servi à de plus nombreux tirages.

Dans les angles supérieurs, sous les deux triangles, il y a un certain nombre de traits allant ou de gauche vers la droite ou de droite vers la gauche. Il y a un et plusieurs traits, allant parfois jusqu'à douze. Ils sont obliques, verticaux ou horizontaux. Parfois il n'y a pas de traits à droite et même aux deux côtés.

Il y a encore des traits obliques, à quelques exceptions, au-dessus de l'A de *peseta* ;

Au-dessus du chiffre gauche on voit quelquefois des traits obliques et au-dessus de celui de droite des horizontaux et aussi des traits obliques ;

Peseta a été rendu plus gras, par une retouche générale des lettres, pas toujours avec succès, ainsi que l'indiquent certains coups de burin, en dehors des lettres venant relier, par exemple, la partie inférieure de l'E à l'S ;

Les angles ont leurs petits cartouches avec valeur modifiés avec le même insuccès et les chiffres ont été rendus plus étroits, d'où diverses largeurs et diverses formes.

10 pesetas. Addition de trois lignes obliques, à la droite de l'ornement demi-circulaire, au-dessus de la valeur.

Pour résumer ce travail, donnons la nomenclature de ce qui existe :

Emission du 1er juin 1876

A. *Papier blanc épais satiné* (*tour d'Aragon*)

Planche I : 5, 10, 20, 25, 40, 50 cent. de peseta
— 1 et 4 pesetas.
— II : 10 pesetas.

Fin 1876 ou 1877

Planche II : 10 c. de peseta.

Planche I retouchée : 5,10,20,25,40,50 c. de p.
— II — 25 c. de p.

Série 1877 et 1878

B. Papier blanc mince, non satiné (tour d'Aragon)

Planche I retouchée : 5, 10, 25, 50 c. de p., 1 pta.
— I. 5, 25, 50 c. de p., 1 et 4 pesetas.
— II 10 c. de p.

1878

Planche II retouchée : 5, 10, 25, 50 c. de p.
— — 1 et 10 pesetas.

Il n'y a donc pas de planche I du 10 pesetas, comme il n'y a pas de planche II des 20, 40 c. de peseta et 4 pesetas.

M. Castle s'étant rendu chez les imprimeurs MM. Bradbury, Wilkinson et Cie au sujet de ces retouches. Ces messieurs ont répondu qu'elle était impossible sur l'acier durci.

Il faut croire alors que ces retouches se seront faites d'elles-mêmes.

Les premiers timbres d'Haïti.

Rien n'obligeait M. J. B. Leavy de nous faire connaître le résultat d'une étude qu'il avait faite sur les timbres d'Haïti, si négligés, si mal compris, mais l'auteur, mal inspiré, suivant nous, a cru devoir la publier dans le *Am. Journ. of Phil.*, de février 1898, afin d'être utile à la timbrophilie. Certes, l'intention est bonne : que ne puissions-nous en dire autant de l'étude !

Comme entrée en matière, l'auteur déclare qu'il a consacré à ce travail « son argent, une grande partie de son temps et *toute son attention philatélique* ». Nous nous attendions après cela à des choses surprenantes, épatantes, quand, *six* lignes plus loin, M. Leavy qui doit être encore sous le coup de la conversion de ses dollars en timbres, qu'il ne peut digérer, croit devoir intéresser une dernière fois ses lecteurs à ses sacrifices, en leur rappelant, avec un gros soupir à la clef, que sa liste « est le résultat de la combinaison de son argent, de son temps et de ses études ».

Et maintenant que nous savons tous que M. Leavy s'est saigné à blanc dans l'intérêt de la timbrophilie (?), voyons les conséquences de ses prodigalités.

D'après l'écrivain américain, les timbres de 1881, qui ont été imprimés typographiquement sur planches en galvano à goujons libres, auraient été tout simplement *lithographiés* et le tirage aurait eu lieu sur une *seule* pierre de *cinquante* timbres différant entre eux, pour toutes les valeurs ! LES CHIFFRES ÉTANT MIS APRÈS ET IMPRIMÉS ENSUITE. On voit comme c'est simple.

Plus loin, lorsqu'il s'agit des lithographiés, avec les piquages 16 et 14, l'auteur déclare sans hésiter que ces timbres lui *paraissent* être d'une autre planche avec des inscriptions *paraissant* plus grandes ! Et voilà !

Pour les émissions suivantes, les explications ne sont pas plus compliquées. Ce sont d'autres planches « avec des ombres supplémentaires ou une tête plus grande ! » M. Leavy a bien vu quelque chose, mais il ne distingue pas très bien. Et cependant ces énormités sont accueillies sans sourciller, sans protester, non seulement par le journal américain, mais encore par le *Philatelic Record* qui n'en fait qu'une bouchée dans son numéro de mars 1898, ce qui prouve que ce ne sont pas les articles les mieux étudiés qui ont le plus de succès.

Afin de ne pas tomber dans les mêmes errements que nous critiquons, nous avons eu recours à l'obligeance de M. Mahé qui a bien voulu nous aider à éclairer notre lanterne. Espérons qu'elle donnera la clarté voulue.

Le *Philatelic Record* d'août 1881 annonce que la République d'Haïti, en entrant le 1er juillet dans l'Union postale universelle, a émis à cette occasion une série de timbres dont il reproduit en même temps le type que voici :

Émission du 1er juillet 1881.



Tête de femme à gauche personnifiant la Liberté. C'est l'œuvre de M. Laforesterie, sculpteur haïtien, dit M. C. Lemierre. Une légende entoure l'effigie : *Poste — République d'Haiti — Poste* au lieu de *République d'Haïti* : en dessous, un petit écusson portant la valeur en chiffre et de chaque côté, le mot : *cent.*, abréviation de *centime*, dans un cartouche horizontal. En haut, de chaque côté, des drapeaux : un bonnet phrygien déborde en partie sur le cadre, au milieu ; à droite et à gauche du chiffre, une pyramide de boulets.

Le type a été gravé sur bois par les soins de M. G. Richard,

de Paris. C'est la même maison qui s'est chargée de l'impression typographique obtenue sur planches en galvanoplastie, avec goujons libres, composés un à un, d'où résultent diverses situations.

L'introduction du chiffre laissant un intervalle entre le creux de l'écu et le goujon avec chiffre, s'accuse le plus souvent par un trait de couleur au-dessus et au-dessous de ce chiffre.

L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc, teinté de couleur par une impression lithographique. Ont un aspect gras, huileux, doux au toucher, ce qui disparaît le plus souvent lorsque les timbres sont mis à l'eau.

Les feuilles ont cinquante timbres sur cinq rangées horizontales, mais le tirage doit avoir eu lieu par 300 exemplaires (on n'a pu nous le certifier), soit six planches de cinquante, disposées sur deux rangées verticales. Les six planches n'ont pas été placées toujours régulièrement, puisque la collection de M. La Rénotière contient deux timbres tête bèche, appartenant aux dernières rangées de deux planches de 50.

Ce mode d'impression a été suivi pour les timbres piqués de 1882/83.

Les ombres de la figure sont indiquées par des traits *horizontaux* et celles du cou par des traits obliques.

1	cent (ime) (1),	vermillon vif	sur	chamois jaunâtre foncé	
1	—	—	—	—	
1	—	— pâle	—	—	pâle
1	—	rouge	—	—	
1	—	— pâle	—	—	
2	—	violet foncé	—	mauve	
2	—	—	—	—	
2	—	— foncé	—	—	jaunâtre
3	—	bistre jaune	—	chamois foncé	
3	—	— gris	—	—	—
3	—	— —	—	—	clair
5	—	vert jaune	—	verdâtre	
5	—	vert vif	—	—	
7	—	bleu gris	—	gris	
7	—	bleu	—	—	
7	—	bleu vif	—	—	
20	—	brun	—	chamois	
20		brun rouge	—	—	pâle

VARIÉTÉS

L'espace restreint pour deux chiffres a amené, par accident, la suppression du filet gauche de l'écu :

20 centimes, brun sur chamois

Tête bèche

2 cent (imes) violet foncé sur mauve

(1) Le centime représente la centième partie de la gourde ou 5 francs

L'imprimeur a fait parfois confusion en employant les feuilles du côté non teinté. Le papier est donc *blanc* au recto, *teinté* au verso, au lieu du contraire :

1	cent (ime),	rouge	sur blanc,	verso teinté
2	—	violet foncé	—	—

Par suite de défaut à quelques clichés, les 12e, 16e et 17e timbres ont un point entre *Republique* et *d'Haiti*. Ce point est gros ou petit. Nous l'avons vu pour les 1, 3 et 5 centimes et il est à supposer qu'il existe pour toutes les valeurs, ce qui est le cas pour les timbres piqués des émissions 1882 et 1884.

Voici quelles sont les quantités de timbres qui ont été livrées tout d'abord :

1	cent (ime)	300,000	exemplaires
2	—	150,000	—
3	—	150,000	—
5	—	150,000	—
7	—	250,000	—
20	—	25,000	—

En octobre 1882, le *Ph. Record* signalait les 5 et 7 centimes comme étant piqués ; le *Timbre-Poste* du mois suivant révélait en plus l'existence des 3 et 5 centimes et en avril et juillet 1884 seulement, les 1, 2 et 20 centimes dans le même état :

Émissions de septembre (?) 1882 à juillet 1884.

Semblables en tous points aux timbres précédents, sauf qu'ici ils sont piqués 13 1/2 :

1	cent (ime),	vermillon	sur	chamois pâle
1	—	vermillon rosé	—	—
2	—	violet foncé		mauve
2	—	violet		—
3		bistre olive		chamois pâle
5	—	vert terne		verdâtre
7	—	bleu terne		gris
7	—	— vif		—
20	—	brun rouge		chamois pâle

Émission de 1883 (?)

Les mêmes, mais sans apparence huileuse. Le papier est teinté plus faiblement ; il est même généralement plus mince. Piqués 13 1/2.

L'usure de la planche montre les timbres sous un aspect différent ; certaines ombres manquent parfois au visage, notamment à la bouche et au nez : c'est ce qui nous vaudra plus tard un autre type :

1	cent (ime),	vermillon	sur	chamois	foncé
1	—	rose carminé	—	—	—
1	—	rouge vif	—	—	—
1	—	vermillon pâle	—	—	pâle

2	centimes	violet foncé	sur	mauve
2	—	violet	—	—
2	—	violet-noir	—	—
2	—	violet-rougeâtre	—	—
2	—	lie de vin	—	—
3	—	bistre jaune	—	chamois foncé
3	—	bistre-gris	—	pâle
5	—	vert jaune	—	verdâtre
5	—	— vif	—	—
5	—	— foncé	—	—
5	—	— pré	—	très pâle
7	—	bleu foncé	—	gris
7	—	gros bleu	—	—
7	—	bleu	—	—
7	—	outremer	—	bleuâtre
7	—	— vif	—	—
20	—	brun-rouge	—	chamois pâle
20	—	brun pâle	—	—
20			—	paille

Les 2 centimes violet rougeâtre et lie de vin ont la couleur transparente.

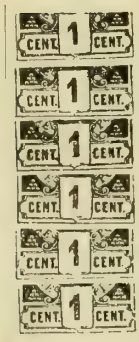
VARIÉTÉS

Non dentelés verticalement

1	cent (ime),	vermillon	sur	chamois
2	—	violet foncé	—	mauve
5	—	vert jaune	—	verdâtre
7	—	,		,
20		brun pâle	—	paille

Non dentelés horizontalement

1	cent (ime),	vermillon	sur	chamois
2	—	violet foncé		mauve
5		vert jaune	—	verdâtre
7	—	outremer		bleuâtre
20	—	brun pâle	—	paille



Il arrive parfois que les timbres n'ont pas de piqûre verticale du côté droit. Cela tient à ce que la feuille n'est pas toujours piquée de ce côté à la dernière rangée verticale.

Les timbres à 1 centime n'ont pas le chiffre régulier. En voici six différents que nous avons rencontrés sur nos exemplaires de 1883. Le tirage de 1881 ne présente pas ces variétés :

(Six variétés de chiffres)

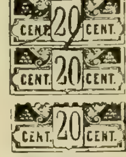
1 cent (ime) vermillon sur chamois

L'entrée et la sortie des chiffres dans l'écu ne se sont pas faites sans accident ; les filets sont souvent brisés ou déplacés et se présentent alors avec un et quelquefois deux festons. Dans cet état se présente le 17e timbre, soit le septième de la deuxième rangée horizontale (voir notre dessin.) Toutes les valeurs



existent, nous assure-t-on. Nous n'avons vu que les 1, 5 et 7 centimes :

1	cent (ime),	vermillon	sur	chamois pâle
2	—	violet	—	mauve
3	—	bistre	—	chamois
5	—	vert jaune	—	verdâtre
7	—	outremer	—	bleuâtre
20	—	brun pâle	—	paille



Le 20 centimes se montre avec des chiffres qui varient. Nous donnons les quatre principales variétés :

(Quatre variétés de chiffres)

20 cent(imes), brun sur paille

Le petit écusson, dans lequel est renfermé le chiffre, existe également en plusieurs variétés, savoir :

a. Le filet manque entièrement à droite ;
b. — — — et partie du fleuron ;
c. — — au dessus du cartouche, à droite ;
d. — s'élargit en demi-cercle, depuis le milieu du fleuron de droite ;
e. forme un creux au-dessous de l'ornement de droite.

Rappelons pour mémoire les variétés avec gros et petits points entre les mots *République* et d'*Haiti*.

Pendant les années 1881 et 1882 il a été livré des quantités qui n'ont pu être relevées, confondues qu'elles étaient avec les timbres fiscaux. Mais en 1883 M. Richard a fait un envoi composé comme suit :

206,000	de	1	centime
105 000	—	2	centimes
70 000		3	—
157 000	—	5	—
71 000	—	7	—
33,000	—	20	—

Le *Timbre-Poste* de septembre 1886 annonçait un nouveau type de deux valeurs, qui, au dire du *Ph. J. of America*, aurait été émis en mars 1886 Ce fait est confirmé par un timbre 2 centimes que nous possédons, oblitéré effectivement : Mars 1886. Le changement de type n'a pas eu lieu à la demande du gouvernement haïtien. C'est le graveur qui, ayant jugé que le type ne s'imprimait plus bien à cause de l'usure, prit sur lui d'en regraver un nouveau où la figure avait les ombres différentes, ce qui le rendait distinct de l'autre type.

Emission de mars 1886

Gravure nouvelle. Type de 1881, refait. En



diffère par les points suivants : *République* a le *Q* avec queue à droite et le dernier *E* plus fermé;

D'Haïti a *D* apostrophe au lieu d'un point et le *T* les bras tombants;

Cent a les lettres plus grasses, le *T* plus fortement barré;

L'effigie est plus maigre; les cheveux plus ondulés, deux mèches d'égale grandeur tombent verticalement près de l'oreille;

Les ombres de la figure sont *verticales*; celles du cou *horizontales*.

Les planches ont été simplifiées. Le chiffre a été introduit dans le coin matrice, cliché d'une pièce et répété en nombre pour composer la forme. C'est ce qui fait que les petits traits au-dessus de la valeur ont disparu.

La disposition de la feuille reste de cinquante timbres, imprimés très probablement comme en 1881, c'est-à-dire par 300 (6 fois 50).

Le papier est blanc, teinté de couleur.

La piqûre est restée la même : 13 1/2 :

1	cent (ime)	rouge vermillon	vif	sur	paille	foncé
1	—	vermillon		—	—	—
1	—	—	brunâtre		—	—
1	—	—		—	—	pale
1	—	—	vif	—	—	—
1	—	—	carmine	—	—	—
2	—	violet foncé		—	mauve	pâle
2	—	violet noir		—	—	
2	—	violet brun		—	—	foncé

Pas de variété de chiffre, mais en les rapprochant de ceux de 1881, on verra qu'ils en diffèrent : le 1 est plus court, le trait de liaison plus oblique, le 2 plus grand, plus allongé.

On a imprimé approximativement :

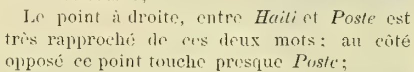
310,000 timbres de 1 centime
180,000 — — 2

Le 15 avril 1887, nous voyons pour la première fois annoncé un 5 centimes par l'*Union des Timbrophiles*, « ayant le chiffre-valeur sensiblement plus gros » et notre réserve nous fournit de ces timbres en date des 15 et 25 avril 1887. A donc pu paraître parfaitement en mars puisque annoncé en avril.

C'est encore à l'initiative du graveur que nous devons ce nouveau type. Certes, le précédent, de 1886, laissait à désirer, mais il était toutefois dangereux de créer toutes ces variétés de types qui donnaient libre carrière aux contrefacteurs.

Emission de mars (?) 1887

Type rappelant ceux de 1881 et 1886, dont il diffère par les points suivants :



Les lettres sont en général plus grasses; le *Q* de *République* a la queue à droite, le *B* plus étroit et l'*E* final entièrement fermé;

D'Haïti a *D* grande apostrophe au lieu d'un point et le *T* a les bras très courts;

Le point à droite, entre *Haïti* et *Poste* est très rapproché de ces deux mots; au côté opposé ce point touche presque *Poste*;

Les ornements de chaque côté de l'écu ont été modifiés;

La tête est plus forte, le nez plus rond, dépourvu d'ombres comme les lèvres; les cheveux moins ondulés, les mèches vers l'oreille ont deux dimensions : elles sont légèrement courbées et forment un large creux;

Le chiffre est de grande dimension et l'écu est marqué par de gros traits;

Cent a les lettres grasses et le premier *C* presque fermé; le point n'est plus rond, mais carré; les ombres des drapeaux sont différentes et plus nombreuses.

Pas de variété de chiffre.

Le papier est blanc uni, légèrement teinté de la couleur du timbre; piqûre 13 1/2.

On a employé le même système qu'en mars 1886, pour l'introduction des chiffres dans l'écu :

5 cent(imes), vert gris sur verdâtre
5 — vert foncé — —

Il n'y a eu que 75,000 de ces timbres, imprimés fin 1885. (*A continuer*).

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

Du timbre de patentes reproduit n° 435, on nous signale d'autres valeurs :

15, 30, 50, 100 pesos, noir



LA RIOJA (*Province de*). Nous recevons du *Stamps* le timbre ci-contre, nous donnant l'inscription : *Provincia de la Rioja. Lei de Sellos* et la valeur dans un ovale ornementé à l'extérieur.

Les valeurs suivantes sont signalées par notre confrère :

a) *Papier pelure; impression noire :*

5 centavos, noir
10 — —
15 — —

b) *Papier blanc épais; imp. de couleur :*

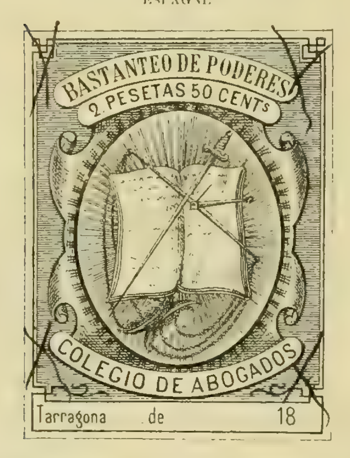
25 centavos, brun rouge
50 —
50 — rouge

CANDIE

Nous disions dans notre n° 435 que les Anglais avaient émis un timbre-poste portant le pavillon Britannique et le mot *Candie* au-dessus.

On nous écrit de Candie que les timbres en question ne sont pas des timbres-poste puisqu'ils servent pour les actes civils tels que contrats, connaissements, etc. Là se bornent nos informations.

ESPAGNE



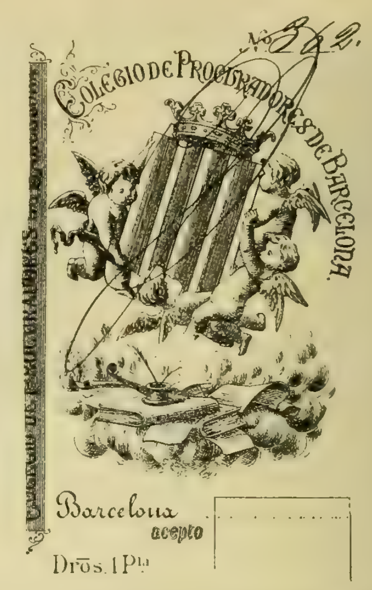
Le type ci-dessus nous fait connaître un timbre employé par le Collège des avocats de TARRAGONE.

Au centre d'un ovale, un livre ouvert, le glaive et la balance de la Justice: au-dessus, sur un double cartouche horizontal : *Bastanteo de poderes — 2 pesetas 50 cents*; au-dessous : *Colegio de Abogados*; plus bas, sur une ligne horizontale : *Tarragona — de... 18* .

Ce millésime ne nous apprend pas la date de l'émission.

Imprimé en noir sur papier blanc jaunâtre :

2 pesetas, 50 c., noir sur blanc jaunâtre



Le timbre ci-dessus appartient au Collège des procureurs de BARCELONE.

Au centre, les armoiries de la ville soutenues par quatre anges: au-dessus : *Colegio de Procuradores de Barcelona*; au-dessous : un écritoire, des livres, papiers, etc. ; puis : *Barcelona — acepto — Dros 1 Pta*; à gauche, un talon :

Sans valeur, noir sur crème
1 peseta, — — blanc

Des timbres de légalisation (*Montepio*), de ce collège, il y aurait, au type connu, oblong, mais au millésime : *189 — série a* :

10 cent. de p., noir et rose

et au type livre protocole, également au millésime *189* :

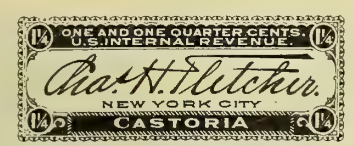
2 pesetas, noir et vert sur blanc

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

On annonce que les timbres privés *proprietary* ont repris faveur. D'après le *Stamps*, la firme *Lanman & Kemp* aurait un nouveau timbre de son type « Phénix. » :

5/8 cent, vert

Il y aurait même en préparation une douzaine de timbres de 5/8 cent à 4 cents, dont en voici un que nous envoie M. Laurie.



L'impression est noire sur papier blanc au filagramme *U. S. I. R.*, percé en lignes :

1 1/4 cents (sic) noir

Il y aurait encore, mais on ne nous dit rien du type :

Hostetter C°

2 1/2 cent, noir, percé en lignes

The Piso Company (E. T. Halzeltine)

5/8 cent, outremer

GRANDE-BRETAGNE

Le timbre 1 p. *Bankruptcy* arrive avec ce mot en lettres-bâtons et la valeur en chiffres sur l'effigie; filagramme globe, piqué 14 :

1 penny, lilas, surch. brune

GUATÉMALA

Les timbres de 1898 ont été surchargés 1899 :

1	centavo,	rose, lilas,	surch. noire (?)
5	centavos,	violet,	—
10	—	vert,	—
25	—	rouge,	—
50	—	bleu,	—
1	peso,	violet foncé	—
5	—	— ardoise	—
10	—	vert émeraude	—

PRUSSE

Le *Stamps* signale les timbres *Staatskasse* où les inscriptions obliques, au lieu d'être en couleur sur blanc, sont en blanc sur couleur :

50 pfennig,	vert et noir,	piqué 14	
1 mark,	rouge	—	—
1 — 50 pf.	jaune	—	—

SAXE

Quelques timbres de visa ou avis viennent de nous être communiqués par M. Treichel. Ce sont :



BAUTZEN — Emission de 1879, encore en usage aujourd'hui.

Armoiries dans un ovale; cadre rectangulaire ayant à la partie supérieure, sur une ligne droite : *Visirmarke*; plus bas, contournant l'ovale: *der stadtrath*; sous l'ovale, *zu Bautzen* : à la partie inférieure : *Gebühr 25 pfge*, le tout en relief.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennige, vert



COTTA. — Emission de 1894 sans changement jusqu'à ce jour.

Inscription : *Visirmarke — gemeinde — 25 pfennige — Cotta b/Dresden*, en relief blanc sur fond de couleur; point de dentelure :

25 pfennige, vert émeraude



Un timbre de DÖBELN porte des armoiries au centre; sur une banderole cintrée, au-dessus : *Stadtrath Dobeln* : à la partie supérieure : *Visirmarke*; à celle inférieure : *25 pfennig 25*. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

25 pfennig, vert jaune

Émis le 10 décembre 1889 et resté en usage jusqu'aujourd'hui, sans changement aucun.



HAINICHEN. Émis en 1886 et encore en usage. Au centre d'un double cercle contenant : *Stadtrath Hainichen*, les armoiries de la ville; cadre rectangulaire portant en haut : *Melde Marke* (Timbre d'avis); en bas, la valeur : 25 *pfennige*. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennige, vert



LOSCHWITZ. — Émission de 1898. Inscription en relief : *Visir-Marke — Gemeinde Loschwitz* dans un double cercle avec ornements extérieurs aux quatre côtés; au centre, la valeur : 25 *pfennige*. Papier blanc, non dentelé :

25 pfennige, vert

MEISSEN. — Emission de 18 (?). Il y en a trois types, soit autant de valeurs différentes.





1er *type*. Inscription : *Rath-zu-Meissen* et la aleur dans un cadre formé d'une grecque.

2e *type*. Inscription : *Visirmarke — Rath-zu Meissen* et la valeur dans un cadre formé d'un double trait.

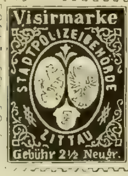
3e *type*. Inscription du 2e type avec cadre formé de deux traits ayant aux angles des étoiles au lieu de petits rectangles.



Impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

25 pfennige, vert bleu
30 " vert jaune
50

ZITTAU. — Il y a trois émissions, savoir :



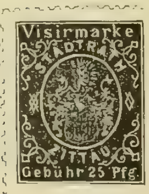


Emission de 1869. Armoiries en relief dans un ovale ayant une inscription qui le contourne du haut : *Stadtpolizeibehorde* : en bas : *Zittau* : sur une ligne horizontale, à la partie supérieure : *Visirmarke* : à celle inférieure : *Gebuhr 2 1/2 Neugr* :

2 1/2 neu groschen, vert, piqué 12 1/2

Emission de 1872. Armoiries en relief dans un ovale ayant au-dessus : *Stadtrath* et au dessous : *Zittau* : à la partie supérieure : *Visirmarke* ; à celle inférieure : *Gebuhr 25 Pfg* :

25 pfennig, vert, piqué 12 1/2



Emission de 1897. On a abandonné ici l'impression en relief. Au centre d'un ovale, les armoiries : inscriptions du timbre de 1872.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennig, vert



Nous avons encore un autre timbre municipal, qui aurait été émis en 1887 et supprimé en 1889. Il a pour origine *Hartmannsdorf*, petite localité située près de Burgpaedt

Au centre est la valeur : dans un cercle qui l'entoure : *Ortspolizei Behorde* (Autorités de police locale) : en bas, sur un cartouche horizontal, le nom de la localité.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennig, rose-carmin

Du même type, mais avec l'inscription : *Borna b(ei) Chemnitz*, nous avons un timbre imprimé en bleu. Borna est une localité située entre Leipsick et Chemnitz :

25 pfennig, bleu, piqué 11 1/2

SUÈDE

Un correspondant du *Stamps* dit avoir, de 1845, avec double timbre, les suivants :

3, 5, 8, 9, 12, 18, 24, 32, 36, sk., bleu et noir
1, 1 1/3, 2, 3, 4, 5, 10, 20, 25 riksd., rouge et noir

et de 1881, imposition double :

60, 200 et 500 kroner, violet et noir

WURTEMBERG

STUTTGARD. Les timbres *waggeld* paraissent piqués 11 1/2. Il y aurait en plus du 1 pfennig déjà signalé d'après le *Stamps*.

2, 3, 5, 10, 30 et 50 pfennig, violet

Bibliothèque des Timbrophiles.

La littérature philatélique vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage dû à la plume érudite de M. Kropf. Il a pour titre : *Die Abstempelungen der Marken von Oesterreich-Ungarn und Lombardei-Venetien*. (Les oblitérations des timbres d'Autriche, Hongrie et Lombardo-Vénétie.)

On connait les difficultés d'une étude des oblitérations postales dans un pays où, comme l'Autriche, cette formalité était laissée le plus souvent au libre gré des directeurs des postes.

L'auteur n'a pas craint de s'attaquer à cette tâche ardue. Ajoutons qu'il en est sorti à son honneur et que ce livre, luxueusement édité et contenant 61 tableaux hors texte avec 959 types de cachets, sera un des principaux joyaux de la bibliothèque de tout philatéliste érudit.

Le livre est in-8o; il est édité par l'*Austria Philatelist* de Prague.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414.



TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Main St. 901, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

BELGIQUE

Les lettres-réclame sont imprimées en bistre et rouge. Nous avons vu :

10 centimes, brun-orange sur blanc
10 — — — paille

BRÉSIL



Cette fois nous avons des timbres-télégraphe, mais qui n'ont cours qu'à Rio de Janeiro.

Dans un rectangle allongé, aux coins évidés, à gauche, un buste de femme personnifiant la Liberté; l'ovale qui le renferme est couvert d'étoiles ; au-dessus : *Telegraphos* sur une banderole cintrée ; au-dessous, un cartouche oblique contenant : *E. U. do Brazil* et la valeur plus bas.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

200 reis, vert-émeraude
500 — violet-brun

Il existerait de ce type, des essais, mais d'une autre valeur, imprimés sur blanc :

5,000 reis, bleu, vert, violet, orange et gris cendré

Voici maintenant l'avis publié à ce propos :

AVIS AU PUBLIC

Pour faciliter le paiement de la taxe des télégrammes urbains, des timbres télégraphiques de 500 et 200 reis seront acceptés à partir du 1er avril prochain, lesquels seront mis en vente dans les stations suivantes :

Centrale, place Quinze-de-Novembre.
« Nitharohy », rue de la Conception, 72.
Forteresse de Santa-Cruz.
« Rio Comprido », rue Aristide Lobo, 101.
« Engenho Novo », rue Lins de Vasconcellos, 13
Place de la République, Chemin de fer central de Brésil.
« Largo dos Leões », rue des Volontaires de la Patrie, 167.
« Prainhã », rue de la Santé, 31, 1er étage.
Sainte-Thérèse, rue de l'Aqueduc, 30.
Saint-Christophe, place Maréchal Desdoro, 66.
« Largo do Machado », place Duc de Caxias, 15.

Sont considérés télégrammes urbains, ceux échangés entre les stations ci-dessus énumérées et leur taxe est de

500 reis par télégramme normal de vingt mots et de 200 reis par chaque 10 mots ou fraction de 10 mots.

Ces télégrammes peuvent être multiples, et en ce cas, la taxe à percevoir sera d'autant de télégrammes que d'adresses.

Le retard de plus de deux heures dans la remise du télégramme donne droit à la restitution de la taxe.

Pour cette espèce de correspondance on ne donne pas de reçu au transmetteur.

Bureau central des Télégraphes, le 20 mars 1899.

F. X. DE SOUZA QUEIROZ,
Télégraphiste en chef, en fonctions.

CUBA

La surcharge : *Cuba 2 c. de peso* a été appliquée sur le timbre 2 cents des Etats-Unis. Nous voyons que nous avons oublié de mentionner le 3 cents paru il y a plusieurs mois :

2 c. de peso, rouge, surch. noire
3 — violet, —



Le timbre express de 10 cents a été émis à Cuba. Il porte, comme les autres timbres, la surch. noire : *Cuba 10 c. de peso* :

10 c. de peso sur 10 c. bleu, surch. rouge.

CUBA.

2c. DE PESO.

L'enveloppe 2 cents a été également introduite dans le service postal, de sorte que ces heureux Cubains n'ont plus rien à regretter que... leur indépendance :

Format 160 × 89mm.
Type 1895.

2 c. de peso sur 2 cents, rouge, surch. noire sur blanc.

Il y a 70.000 de ces enveloppes.

On s'occupe enfin d'une émission nouvelle, savoir :

1 c. de p., vert. Statue de Ch. Colomb, la main repose sur un globe.
3 — — Figure allégorique de Cuba, connue sous le nom de La Cubana.
5 — bleu. Allégorie du commerce (vaisseau marchand).
10 — — Plantation de tabac avec palmiers et mouton au premier plan.

ÉQUATEUR





L'émission qui devait paraître en janvier arrive par fraction. Voici les trois valeurs 1, 2 et 5 centavos, en attendant les autres.



Le 1 centavo représente le portrait de Vargas Torres, jeune combattant libéral, fusillé en 1887 à Cuença :

Le 2 centavos nous donne l'effigie de Abdon Calderon, héros de la bataille de Pichincha :

Le 5 centavos, celle de Juan Montalvo, écrivain libéral.

Nous puisons ces détails dans *Der Philatelist.*

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, piqués 14 :

1 centavo, bleu lilacé, centre noir
2 centavos, lilas —
5 — rouge —

Ce ne sont pas encore là les couleurs de l'Union postale universelle : ce sera pour une autre fois.

GRANDE-BRETAGNE

M. Treichel nous envoie deux timbres W. Mc Culloch et Cie registered, type voiture attelée d'un cheval :

6 pence, carmin
6 — violet

GUAM

Le *Metropolitan Philatelist* a reçu une *dépêche télégraphique!!* de Washington, par laquelle il est avisé que les timbres des Etats-Unis en cours ont été surchargés *Guam,* nom de la nouvelle possession *acquise!!* par les Etats-Unis. On aurait imprimé :

1 cent, vert, 10.000 exemplaires
2 — carmin 30,000 —
5 — bleu, 5,000

Le gouverneur de l'île, le capitaine Leary, a dû partir le 6 mai de New York, emportant avec lui les timbres en question.

Guam, d'après Larousse, est une île de 5,500 habitants, située en Océanie, dans le Grand Océan équinoxial. C'est la plus importante île de l'Archipel des Mariannes.

HAÏTI

Depuis toujours, sauf en 1887, les timbres de cette républ'que ont eu les mots : *Republique d'Haiti* sans accent sur l'*e* du premier mot et sans tréma sur l'*i* de Haïti. Il paraît qu'on va y mettre bon ordre pour la série de 1899 qui aura au prochain tirage l'accent et le tréma.

On a mis le temps à s'apercevoir de ces erreurs. Ça nous fera double série !

INDES ANGLAISES

Le 3 pies, récemment paru, est déjà recouvert de la surcharge : *On H. M. S.* en noir :

3 pies, carmin surch. noire

JAPON

Le *Timbrophile Belge* a reçu de la nouvelle série :

5 rin, gris
1 sen, bistre-brun
3 — lie de vin

Le *Mekeel's W. S. N.* publie la pièce suivante, n° 71, dont il ne donne pas la date. Elle porte la signature du « Ministre des Communications » :

Attendu que les taxes d'affranchissement seront changées en avril prochain, le département a décidé d'émettre de nouveaux timbres de couleurs différentes de celles actuellement en usage. Le nouveau timbre 3 sen, d'après une proclamation qui vient d'être publiée, sera couleur châtaigne clair, le 1 sen sera brun, tandis que le 1/2 sen sera de la même couleur que maintenant.

Les nouveaux timbres seront vendus à partir du 1er avril prochain, mais ceux de la même dénomination jusqu'ici en usage seront acceptés présentement aux bureaux de poste et télégraphiques.

Une autre pièce, n° 66, parle de cartes postales.

1. — Le coût des cartes postales étant changé en 1 1/2 sen par carte, un timbre 5 rin sera collé au-dessous de la partie de la face de la carte 1 sen existante, où le coût de la carte et le sceau sont timbrés.

2. — Le coût des cartes postales avec réponse étant changé en 3 sen par carte, 2 timbres 5 rin seront collés chacun au-dessous de la partie de la face de chaque feuille des cartes postales avec réponse 2 sen existantes, où le prix des cartes et le sceau sont timbrés.

3. — Les objets postaux n° 1 — c'est-à-dire les courriers — exigeront la taxe de 3 sen par 4 mommes (pour les courriers, au-dessous de 4 mommes, la même taxe sera appliquée). Pour les courriers au-dessous de 4 mommes, un ou des timbres 3 sen de valeur égale seront collés, quel qu'en soit le poids. Pour les courriers au-dessus de 4 mommes et jusque 8 mommes, 5 sen seront requis ; au dessus de 8 mommes et jusqu'à 12, 9 sen, et pour les courriers au-dessus de 12 mommes, un timbre de 3 sen devra être ajouté pour tout excédent ne dépassant pas 4 mommes.

4. — Quand les enveloppes postales existantes à 2 sen sont employées, des timbres additionnels seront collés à la taxe convenue d'après le poids des courriers. Ces timbres seront collés autant que possible au-dessous de la partie de la face de l'enveloppe, où le prix et le sceau sont imprimés.

Par exemple, pour des courriers pesant 4 mommes et au-dessous, un timbre 1 sen sera collé et pour les courriers pesant plus de 4 mommes et jusqu'à 8 mommes, des timbres ayant une valeur de 2 sen seront ajoutés.

LORENZO MARQUES





Nous n'avons reproduit qu'imparfaitement, le mois dernier, la surcharge imprimée sur les fiscaux de Mozambique. Le dessin ci-haut permettra de mieux en juger. Et voici à propos de cette émission, et d'une autre semblable, ce qu'on nous écrit de Lorenzo Marques :

« A cause de relations avec le Transidaal, le timbre de 50 reis est la valeur la plus usitée ; elle manque parfois, ainsi qu'il est arrivé il y a quelques semaines (février). Le gouverneur ayant refusé de faire surcharger, on a utilisé les 5 et 25 reis jusqu'à leur épuisement, après quoi il a bien fallu se résoudre à surcharger 6,000 fiscaux de 30 reis, lesquels, divisés en deux parties, ont donné 12,000 timbres de 50 reis. Cette valeur n'arrivant toujours pas, on a sacrifié, de même façon, 6,000 fiscaux de 800 reis, ceux de 30 reis ayant été épuisés par la première surcharge. Enfin, pour avoir des 5 et 25 reis, on a pris 9,000 fiscaux 10 reis qui ont produit 18,000 timbres à 5 reis et 7,000 fiscaux de même valeur ont procuré 14,000 timbres de 25 reis.

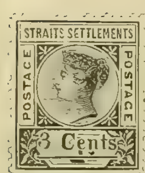
» Ces timbres, je vous l'assure, ont été déli-

vrés avec la plus grande parcimonie. »

Il y a donc à ajouter aux timbres signalés le mois dernier, les suivants avec valeur en lettres et chiffres gras :

5 reis sur 10 reis, vert, surch. noire
25 — — 10 — —

MALACCA



M. A. Dethier a bien voulu nous remettre le nouveau timbre 3 cents, autrefois 1 cent. Sa nouvelle valeur est appliquée sur le cartouche inférieur, avec trait biffant le chiffre :

3 cents sur 1 cent, vert, surch. noire

Le timbre est oblitéré 2 novembre 1898 : il a mis du temps à être connu...

MAROC

Avec la surcharge bleu-noir, il y aurait encore de la série Gibraltar :

10 centimos, brun-orange, surch. bleu noir

et de la série dont nous signalions, n° 436, un 10 centimos de provenance Londonienne :

10 centimes, brun orange, surch. noire
1 peseta, bistre et outremer, —

MEXIQUE

Le *Am. J. of Phil.* annonce des cartes au type connu, imprimées comme suit :

Impression locale :

Servicio urbano 1 cent, vert, inscrip. bleues sur blanc
— *interior* 2 — rouge, brunes — —
— 2 + 2 — carmin, roses — —

Impression de Londres :

1 cent, vert, inscrip. outremer sur blanc
2 — carmin, roses —
1 + 1 — vert, bleues —

Les premières auraient vu le jour en suite de différends survenus entre la douane à Vera-Cruz et la Compagnie des chemins de fer, laquelle aurait gardé l'envoi durant 54 jours et a provoqué, par conséquent, un tirage local.

Il existerait aussi une enveloppe signalée par le même, de 2 centavos, rose :

2 cent., rose, 152 × 90 m/m

puis une carte-lettre :

2 cent, carmin, inscrip. bleues sur blanc

MONTÉNÉGRO

Le 2 nov. est actuellement piqué 11 1/2 et imprimé en vert émeraude :

2 novtch, vert émeraude



NEGRI SEMBILAN

Reproduction du type signalé récemment.

NICARAGUA



Pendant la dernière révolution, écrit le *Am. J. of Ph.*, les communications entre *Bluefields* et la capitale ayant été interrompues et les timbres ayant manqué, l'administration des postes émit un certain nombre d'enveloppes ayant pour timbre le sceau du département de la Trésorerie, suivant le fac-simile, qui venait recouvrir les armes du pays avec la valeur en dessous, imprimées en noir, le sceau de la Trésorerie étant violet.

Il y aurait au format 138 × 76 m/m :

5 cents, noir, sceau violet
10 — — — —
20 — — — —



Nous voyons annoncée par le même confrère une valeur de la nouvelle série qui n'a pas été indiquée ici et qui appartiendrait au type ci-contre et non à celui que nous avons donné en avril passé :

5 pesos, bleu pâle

Et, inévitablement, la série officielle aurait également cette valeur avec la surcharge *franqueo oficial :*

5 pesos, bleu pâle, surch. noire

Il y aurait aussi les cart~s suivantes, d'un seul type, représentant une vue du port de Corinto, eu haut, avec timbre dans le coin supérieur droit :

2	centavos,	bleu,	inscrip.	bleues
2 + 2	—	—	—	—
3	—	brun-rouge	—	vertes
3 + 3	—	—	—	—

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le *M. J.* nous indique des variétés de piqûre de l'émission : *Life Insurance Department*, savoir :

1	penny,	bleu,	piqué	10 × 11
1/2	—	violet		11
1	—	bleu,	—	—
2	pence,	brun-rouge,	—	—

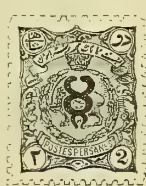
PÉRAK

Emission d'un 15 cents au type connu :

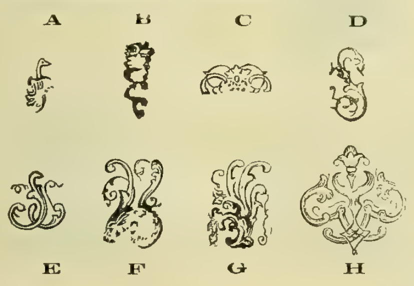
15 cents, vert et orange

PERSE





Un détournement de timbres en cours, écrit la *Revue Ph. Belge*, a décidé l'administration des postes à surcharger de dessins divers, à l'encre violette, tous les timbres depuis 1 chahi à 50 krans. Ne serait-ce pas un moyen économique de pousser à la vente ? En tous cas, voici deux des dessins tels qu'ils se trouvent appliqués sur des timbres de 1 et 2 chahis.



Nous avons pu, grâce à l'obligeance de MM. Gelli et Tani, reproduire les dessins qui se rencontrent comme suit :

1	chahi,	gris,	surch.	violette	(a)
2	—	bistre	—	—	(b)
3	—	mauve	—	—	—
4	—	vermillon	—	—	(c)
5	—	jaune	—	—	—
8	—	orange	—	—	(d)
10	—	bleu	—	—	
12	—	rose	—		—
16	—	vert	—	—	
1	kran,	bleu			(e)
2	—	rose	—		(f)
3	—	jaune	—	—	
4	—	gris	—	—	(g)
5	—	vert	—	—	
10	—	orange	—	—	(h)
50	—	violet	—	—	—

PHILIPPINES

Une communication de M. Galvez nous permet de reproduire les timbres surchargés *Resellado*. Mais nous nous trouvons toujours en présence de cette énigme : « Pourquoi et que signifie cette surcharge ? »



On dit qu'elle a été rendue nécessaire par suite d'un vol commis dans la réserve du gouvernement Mais pourquoi les lettres C. T. ? Faut-il les traduire par *Triple Carotte ?*

Nous apprenons que cette ancienne possession espagnole sera traitée comme Cuba et Porto-Rico. Elle aura des timbres des Etats-Unis surchargés. On vient d'en expédier les quantités ci-après :

1,000,000	de	1	cent.
2,000,000	—	2	—
500,000		3	—
500,000	—	5	—
500,000	—	10	—

PORTO-RICO

Le 46e timbre, 2 cents, a la surcharge : *Porto Rico* :

2 cents, rouge, surch. noire

La surcharge *Habilitado 4 centavos* sur 5 mil, type 1898-1899, est décidément fausse.

RUSSIE

Emprunts faits au *M. J.* :

Bieloserk (*Novgorod*). Le 2 kop. est actuellement vert-jaune :

2 kop, vert jaune, piqué 13

Dankof (*Riazan*). Le 3 kop. a le centre vert entouré d'une bande ovale bleu foncé :

3 kop., noir, vert et bleu, piqué 11 1/2

OSSA (*Perm*). Le 2 kop. est vert-jaune au lieu de vert-bleu :

2 kop., vert jaune, piqué 11 1/2

SOLIKAMSK (*Perm*). Le type de 1895 a été refait :

2 kop., bleu, piqué 11 1/2

WERCHOTOUR (*Perm*). Le 2 kop. de 1893 est rose vif :

2 kop., rose vif, piqué 11 1/2

SALVADOR



Le timbre de 1898 arrive avec la surcharge noire : *Transito Territorial* qu'on nous traduit par : *Passage territorial !* mots qui ne s'expliquent guère sur un timbre. Nous laissons à d'autres le soin de deviner cette énigme :

5 centavos, vert, surch. noire, piqué 12

Le *Am. Journal of Ph.* ajoute aux timbres désignés le mois passé, les valeurs ci-après :

24 centavos,	bleu pâle,	surch.	rouge	noire
6 —	rose carmin,		—	—
50 —	rouge orange		—	—
100	violet	—		—

Enfin, toutes les mêmes valeurs, c'est-à-dire 11, avec la surcharge *franqueo oficial*, qui donne une autre destination à ces timbres.

Il y a encore une série de timbres-taxe au même type, imprimés uniformément en jaune-brun :

1, 2, 3, 5, 10, 12, 15, 25, 50 centavos, jaune brun

Et des cartes postales d'un seul type qu'on ne décrit pas, savoir :

Servicio urbano		1 centavo,	vert olive	sur	saumon
—	*interior*	2 —	brun		vert
—	—	2 + 2	—	—	
—	*exterior*	3	bleu foncé		bleu
—	—	3 + 3 —	—		

SERBIE

Le *timbre-taxe* est perforé 11 1/2 :

20 paras, brun orange

SIERRA LEONE

De l'enveloppe 1 penny il est annoncé un autre format que celui indiqué nº 436, c'est-à-dire : 120 × 94 mm :

1 penny, carmin sur blanc vergé

SOUDAN

La réduction de taxe en Egypte a été étendue au Soudan.

Les cartes d'Egypte à 5 millièmes et avec réponse ont été surchargées comme suit :

4 mill. sur 5 mill., carmin, surch. noire
4 + 4 — — 5 + 5 — — — —

TASMANIE

Le *Hobart Mercury* du 1er mars 1899 a publié les lignes suivantes qui sont reproduites par le *M. J.* à qui nous en faisons l'emprunt :

TIMBRES-POSTE

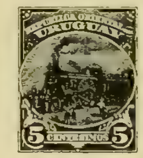
Le Premier (Président) du Conseil (Sir Edward Braddon) a donné des instructions au Secrétaire du Post Office afin d'obtenir une émission de timbres-poste quelque peu semblables à ceux en vogue dans la Nouvelle Zélande. Ces timbres seront illustrés par des vues de différentes localités de la colonie. Un certain nombre de cartes postales illustrées seront aussi fournies. On présume que celles-ci seront imprimées en quantité suffisante pour le public en général. On se rappellera, qu'à une précédente occasion, la série entière tomba dans les mains de quelques acheteurs.

Le Secrétaire du Post-Office, M. Bayley, nous a fourni les renseignements suivants sur les nouveaux paysages des timbres et des cartes postales qui ont été commandés en Angleterre.

1/2 d. vert, Lac Marion, Du Cane Range ;
1 — rouge, Lac Mountain, route d'Huon ;
2 — lilas, Gorge de la Cataracte, Launceston ;
2 1/2 bleu foncé, Chutes de St Columba ;
3 — Clairet, Lac St Clair ;
4 — Orange, Chutes de Rustel ;
5 — bleu pâle, Mont Gould ;
6 — violet, Chutes de Dilston.

Cartes-lettres. — Valeur du timbre 2 d. lilas, sur teinté. Dimension : 5 3/4 pouces sur 3 1/4. Hobart, Launceston, Grand Lac, rivière Derwent (Nouveau Norfolk), Passe de Ste Mary, Mont Ida (Lac St-Clair)

URUGUAY



Depuis le 26 avril dernier, le timbre de 5 centesimos vert a été changé en bleu, couleur de l'Union postale universelle :

5 centesimos, bleu terne, piqué 15



Quant au 5 milesimos, il voit la fin de ses misères par le type définitif ci-contre qui nous montre un des monuments de la capitale. Une célébrité quelconque sur une colonne ayant un melon pour soubassement, ce

qui est assez singulier pour un grand homme.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

5 milesimos, bleu pâle

En adoptant une valeur analogue à celle du 5 centesimos, on devra nécessairement la changer plus tard. C'est peut être là le but.

VENEZUELA



Reçu de l'ami Roussin le type ci-contre appartenant à une nouvelle série, mais nous montrant toujours l'effigie de Bolivar, à gauche, dans un cercle perlé. En haut, sur une bande cintrée : *Correos de Venezuela* ; en bas, la valeur, les chiffres étant dans les angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

5	centimos,	vert
10	—	rouge brique
25	—	bleu vif
50	—	gris
1	bolivar,	vert
2	—	jaune



Il a été émis, par la même occasion, un timbre pour lettres recommandées. Il porte, en plus des inscriptions ordinaires, le mot : *Certificado*, en dessous. Sa dimension est plus grande.

25 centimos, brun-jaune.

VICTORIA

De l'émission 1885, le *M. J.* a découvert avec la surcharge *noire* : *Stamp Duty*, au lieu de bleue :

1 shilling, bleu s bleu, surch. noire

Encore les Post-Office de Maurice.

Il y a trente-quatre ans, dans une courte monographie des timbres de Maurice, M. Herpin annonçait que, parmi les douze variétés de 2 pence avec bandeau, de 1859, il y avait un exemplaire où la légende était écrite fautivement : *Post Office* au lieu de *Post Paid.* M. Herpin avait confiance dans le dire de son correspondant, il reproduisit le type et son inscription incorrecte. Malheureusement, le renseignement qu'il avait reçu était inexact.

Huit mois après (*Timbre-Poste, 15 novembre 1865*), ayant les timbres 1 et 2 pence en notre possession, nous pouvions en parler avec connaissance de cause, sans cependant pouvoir élucider la question. M. Legrand (*Timbre-Poste, Janvier 1870*) ne fut pas plus heureux que nous. Ce n'est qu'en 1878 que nous pûmes faire la lumière complète sur ces timbres, grâce à M. le major Evans, en garnison à cette époque à Port-Louis, dont les recherches nous permirent de publier une étude sur les timbres de cette colonie anglaise.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas lu ce que nous avons écrit, soit parce qu'ils n'en ont pas eu connaissance, soit parce qu'ils ont voulu économiser 3 francs (coût du volume), voici quelques notes qu'il est bon de rappeler ici :

C'est d'abord la lettre du maître des Postes, au Secrétaire de la colonie :

A l'honorable Secrétaire de la Colonie, etc., etc.

Monsieur,

En me référant aux articles 9 et 10 de l'ordonnance postale, n° 12 de 1846, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de S. E. le Gouverneur que les timbres-poste nécessaires *sont sur le point d'être émis*. Sept cents timbres ont été imprimés et, comme l'organisation du service peut exiger l'adjonction de quelque autre officier du gouvernement, outre moi-même, pour témoigner du nombre de timbres fournis à la poste, j'attends respectueusement les instructions de S. E. avant de procéder au tirage d'autres timbres.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : J.-S. Brownrigg,
Maître des postes de la Colonie.

Direction générale des Postes,
20 septembre 1847.

On voit, d'après cette lettre, que le 20 septembre 1847 les timbres n'étaient pas encore émis, mais qu'ils étaient sur le point de l'être.

Il y avait 700 timbres d'imprimés et le Maître des Postes n'attendait que l'autorisation pour procéder à un nouveau tirage.

Il faut croire que cette autorisation n'a guère dû tarder, si nous en croyons la lettre du même Maître des Postes, adressée, le 2 mai 1848, au même secrétaire colonial et que voici :

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de S. E. le Gouverneur, que des plaques perfectionnées, contenant douze impressions de chaque timbre (un ou deux pence) sont achevées maintenant et prêtes à être mises en œuvre, du moment qu'il plaira à S. E. de me transmettre ses instructions.

2o Il est vrai qu'un retard forcé a eu lieu dans la livraison, le graveur ayant été, pendant quelque temps, en traitement médical pour ses yeux affaiblis. Ce délai n'aurait eu cependant aucun inconvénient, ni occasionné aucun désappointement dans le public, s'il m'eût été permis, en attendant, de faire usage des plaques originales. La seule objection contre cet emploi fut, comme j'ai pu le comprendre, qu'il n'y avait qu'une seule impression pour chaque étiquette et qu'on aurait mis trop de temps à produire une quantité suffisante. Cette objection ne peut cependant pas se faire pour les plaques nouvelles, le graveur m'assurant qu'en une heure de temps il peut produire de 1,000 à 1,500 exemplaires.

3o *Quand on émit la première fois ces timbres, on en prépara 1,000 pièces et le public était si désireux de s'en servir principalement pour les lettres de la ville, qu'en peu de jours ils furent épuisés.*

Le complément du tirage a donc porté à 1000 le nombre de timbres imprimés. Cette quantité restreinte parait indiquer, suivant nous, que l'emploi avait été réservé exclusivement à la correspondance de l'île dont la taxe était alors de 1 penny pour les lettres locales, simples, et de 2 pence pour celles des districts; quant aux correspondances d'outremer, elles s'affranchissaient certainement, comme un peu partout alors, en numéraire. Et c'est à l'étranger cependant qu'ont eu lieu les plus belles découvertes. A Bordeaux, notamment, on a retrouvé treize *Post Office* sur lesquels Mme Desbois, de cette ville, en a déniché dix pour sa part; deux sont venus récemment de Bombay; enfin, malgré ce qu'en dit le Maître des Postes sur l'usage local, on n'est parvenu à mettre la main, à Maurice, que sur quatre exemplaires, dont deux ayant affranchi des lettres d'invitation à un bal donné par le gouverneur Gomm, et oblitérés en date du 21 septembre 1847. Il est donc fort heureux qu'un ignorant ou un distrait, qui parait être toujours le même, ait cru pouvoir affranchir ses correspondances avec des timbres. Il a sauvé ainsi, en faveur des collections, des raretés devenues l'orgueil de leurs propriétaires.

La lettre du Maître des Postes, 20 septembre 1847, nous a appris que l'introduction des timbres n'était pas encore chose faite ce jour-là; les invitations du gouverneur sont venues fort à propos pour préciser la date, 21 septembre 1847.

Par sa lettre du 2 mai 1848, le Maître des Postes rappelle que les premiers timbres ont été épuisés en quelques jours. Il est probable que les invitations du gouverneur, qui devaient se chiffrer par un nombre assez respectable, doivent y être pour une large part. Cela expliquerait, jusqu'à un certain point, la rareté du 1 penny, mais non celle du 2 pence qui, en supposant un tirage moindre, est toutefois introuvable à Maurice.

Sur les 1000 timbres imprimés, il n'en a reparu à notre connaissance que dix-neuf. Nous allons les passer en revue, nous les suivrons pas à pas, depuis le jour où ils ont été signalés; nous renseignerons leur entrée et leur sortie dans les albums, suivant le caprice des propriétaires; nous ferons connaître les prix payés et, enfin, nous indiquerons les collections où se trouvent actuellement ces raretés de premier ordre.

I & II. — Les deux premiers *Post Office* connus (1 et 2 pence) nous arrivèrent de Bordeaux en octobre 1865. Ils provenaient de la collection d'un jeune collectionneur de 20 ans, M. Albert Coutures, mort aujourd'hui, et vendue 3,000 francs, chiffre colossal pour cette époque, par l'intermédiaire de M. E. Gimet, marchand à Bordeaux. Les deux *Post Office* nous furent vendus 200 francs.

Ces timbres avaient appartenu tout d'abord à Mme Borchard, de Bordeaux, qui les échangea à M. A. Coutures, pour... deux Montevideo, lesquels avaient, aux yeux de cette dame, le suprême avantage d'avoir une case dans son album Lallier, où les *Post Office*, comme tant d'autres n'étaient pas indiqués.

PAID

Les deux exemplaires s'étaient partagé la griffe d'oblitération ci-contre. Le 1 penny avait le coin supérieur gauche qui manquait.

Le 15 février 1866, nous cédions ces deux timbres, à M. F. A. Philbrick, au prix de 500 francs les deux exemplaires. Nous pensions qu'ils devaient rester éternellement dans cette collection sans rivale, qui réclama, en 1870, dix séances de huit heures à feu notre compatriote M. J. Pauwels, pour l'examiner, lorsqu'en 1881, M. Philbrick, qui venait de nous acheter pour 8,000 francs d'albums, vendit subitement sa collection à M. La Rénotière pour 100,000 francs. C'est dans la collection de ce dernier que se trouvent encore les *Post Office*. Il ne sera pas facile de les en déloger.

M. Philbrick, qui nageait dans une mer de félicités, n'eut pas plutôt vendu sa collection qu'il en éprouva des remords, trop tard, hélas!

Ouvrons une parenthèse. Mme Desbois, à qui nous avons envoyé épreuve de cet article, nous écrit :

La maison Borchard, qui faisait en 1847-1848 des affaires considérables avec Maurice, a dû avoir dans sa correspondance la plus grande partie de l'émission des Post Office, peut-être par le même courrier. Les deux de M. Coutures, ceux que je me procurai, celui de la collection Schiller, acquise par M. Pouget, n'ont que cette origine (1).

Mme Borchard ne fit que des recherches très sommaires dans la correspondance de son mari. Quand il mourut, dans le courant de l'année 1869, la liquidation des affaires, qui se fit rapidement, obligea la veuve à quitter la maison qu'elle habitait pour aller chez des amis. Tous les papiers furent envoyés, dans de grandes voitures de déménagement, chez un marchand de vieux papiers qui s'engagea à les mettre au pilon, par conséquent, à les détruire en tant que documents. L'heure n'était pas bonne pour la recherche des timbres ; aussi Mme Borchard ne put fournir, en décembre 1869, que ceux qu'elle avait conservés de ses recherches antérieures.

Le marchand de vieux papiers ne détruisit pas tout absolument, puisque à cette époque, de jeunes enfants, jouant nu-pieds sur une place publique, furent appelés par une marchande ambulante qui avait acheté des lettres pour envelopper sa marchandise. Venez, petits, voici des images, leur dit-elle. Et dans leur blouse elle mit une grande quantité de timbres des Indes anglaises. En courant, ces enfants vinrent chez moi, rue Hueguerie, m'offrir leur butin et je le leur achetai par petits paquets. Puis, l'attention des enfants ayant été attirée par une collection qui était sur une table et qu'ils admiraient, je leur proposai de leur donner cette collection pour le reste du contenu de leurs blouses, ce qui fut accepté avec enthousiasme. Je fis immédiatement le dépouillement de cet amas de timbres et j'y trouvai... sept Post Paid de 1 penny, rouge, neufs, ceux qui remplacèrent les Post Office. M. Lalanne et M. de Geres les achetèrent. Tous les autres timbres étaient des Indiens de la première émission.

Ce fut très accidentellement que ces lettres furent vendues par le marchand de papiers. Le fait ne s'est pas reproduit.

III. — En 1866, Mme Desbois, de Bordeaux, vendait à M. E. Lalanne un des premiers collectionneurs de cette ville, un 2 pence, neuf, qu'elle avait acquis dans un lot de timbres de Maurice et autres. M. Lalanne le revendit en 1893, avec d'autres *P. O.*, comme on le verra plus loin (X à XII).



IV. — Un négociant de Port-Louis, ayant trouvé dans ses correspondances une enveloppe de lettre, originaire de la campagne et affranchie avec deux timbres 1 penny (un *Post Office* et un *Post Paid*), en fit cadeau, en mars 1868, à M. Noirel, collectionneur à Port-Louis. Le timbre était copieusement oblitéré de lignes parallèles. Ayant voyagé de compagnie avec un *Post Paid*, il a dû servir tardivement, ces derniers ayant vu le jour le 3 août 1848.

En avril 1870, M. Noirel vend sa collection à M. Lionnet qui nous l'expédie le 27 juillet estimant le *Post Office* 100 francs, et, le 4 octobre, même année, nous le vendions à M. de Rothschild qui le possède encore, pour la somme de 500 francs.

V. — Tout aussi heureux que M. Noirel, un autre collectionneur de Port-Louis, M. A. Rac, reçoit dans le courant de 1869, de M. Caunter, et dans les mêmes conditions, un 2 pence, *Post Office*, qu'il conserve jusqu'en 1889, époque à laquelle il envoie sa collection à un de ses correspondants de Paris, afin d'en opérer le placement. M. Ch. Roussin, de cette ville, en devient acquéreur en octobre pour 18,000 francs et le 20 novembre suivant il place son *Post Office* à M. Perrissin au prix de 4,000 francs. Celui-ci, qui nourrissait sans doute l'espoir d'en obtenir davantage, le fait offrir inutilement, en 1890, à l'exposition de timbres à Londres, par l'entremise de MM. Whietfield King et Cie, qui le lui retournent, après la fermeture de l'exposition. En présence de cet insuccès, M. Perrissin pris d'une sainte venette et craignant une dégringolade des prix, lâche son timbre, le 10 juin 1890 à M. D. Astruc pour le prix réduit de 3 500 francs et ce dernier le cède, le 5 juillet suivant, à M. P. Mirabaud de Paris, en possession duquel il se trouve toujours, moyennant 3.750 francs.

L'exemplaire est oblitéré du mot *Paid*, comme les timbres I et II, mais appliqué de bas en haut. Il est encore adhérent à un fragment de lettre portant pour adresse : *Monsieur H. Caunter, avocat à Port-Louis.*

VI. — En novembre 1869, Mme Desbois nous faisait parvenir, d'abord au prix de 100 francs, un *Post Office* de 2 pence quasi-neuf, n'ayant qu'une tache bleue sur les lettres AU (Mauritius), que nous vendions 250 francs, le 19 même mois, à M. A. Legrand, qui s'en défit en 1897 avec le suivant.

VII. — Le 3 janvier 1870, nous recevions de la même correspondante deux *Post Office* neufs (1 et 2 p.) plus un oblitéré 1 penny, le tout pour 500 francs avec quelques autres Maurice.

(1) Mme Borchard était probablement d'un naturel nerveux, ce qui expliquerait pourquoi, sur les treize timbres qu'elle détacha de la correspondance de son mari, il en est quatre qui ont un angle qui manque. (Nos I, XIII, XIV et XVI). (N. D. L. R.)

M. Legrand ne manqua pas de donner un compagnon à son timbre 2 p., et le 5 janvier il nous payait le 1 penny le prix du 2 pence. Cette fois le timbre est oblitéré complètement de lignes parallèles, sans chiffre ou lettre.

Pendant plus d'un quart de siècle, ces timbres firent la joie de leur heureux possesseur Neuilly devint un lieu de pélérinage des collectionneurs qui allaient réclamer la faveur de pouvoir admirer ces joyaux. En 1892, ils furent le clou de l'exposition de timbres de Paris : ils fournirent plus tard l'occasion de projections plus ou moins lumineuses, jusqu'à ce que, enfin, les timbres ayant cessé de plaire, ils passèrent en juillet 1897, avec une grande partie de la collection, entre les mains de M. Th. Lemaire, de Paris, qui les estima 30,000 francs. Une occasion favorable s'étant présentée, les timbres furent cédés à un confrère de la même ville, M. Jules Bernichon, qui les paya royalement 46,500 francs. Que bien lui fasse !

En 30 ans les deux timbres achetés par nous 200 francs étaient revendus avec une légère majoration de 46,300 !

VIII & IX. — Nous venons de dire que nous avions acheté deux *Post Office*, neufs, à Mme Desbois, le 3 janvier 1870. Nous trouvâmes, le 20 du même mois, acquéreur de ces timbres. M. Perinelle nous les paya 950 francs et, en janvier 1881, nous étions trop heureux de les racheter 3,000 francs pour les repasser sans regret aucun, le 15 février suivant, à M. La Rénotière moyennant 5,500 francs.

En 21 ans le prix avait augmenté 18 fois, ce qui est peu de chose, comparativement au prix payé par M. Bernichon en 1897.

X, XI et XII. — En même temps qu'elle nous vendait les trois timbres dont nous venons de parler (VII à IX), Mme Desbois en cédait trois autres à M. E. Lalanne de Bordeaux, pour sa participation à un marché conclu avec Mme Borchard, la veuve d'un grand négociant bordelais, dont la correspondance contenait une grande quantité de bons timbres de Maurice, parmi lesquels toute cette nichée de *Post Office*.



Un des trois timbres était neuf. C'était le 1 penny qui venait compléter, pour cet amateur, avec le timbre acheté en 1866 (III), sa série neuve. Les deux autres timbres étaient oblitérés. M. Lalanne avait donc dans sa collection deux séries : une neuve et une oblitérée.

Le 1 penny avait pour oblitération des lignes parallèles qui le couvraient en partie. (*Voir plus bas.*)

Le 2 pence était oblitéré du mot PAID dans un rectangle, les lettres renversées sur le timbre et le D retourné.

Il montrait en plus l'oblitération circulaire de son entrée en France : *Pauillac 2 Janvier 1848*. Il avait donc été employé en décembre 1847, ce qui ferait croire que les timbres n'étaient pas épuisés « en quelques jours », comme dit le maître des Postes dans sa lettre du 2 mai 1848, à moins que l'expéditeur, en homme prévoyant, ne se soit approvisionné en septembre.





Après avoir été tenté maintes fois, M. E. Lalanne se décide à vendre, comme tant d'autres, sa collection, et nécessairement avec elle ses quatre *Post Office*. M. Piet Lataudrie devient acquéreur de cette collection en juillet 1893, au prix de fr. 60,000, mais, jugeant que deux *Post Office* peuvent suffire à son bonheur, il cède, en août suivant, les deux exemplaires neufs à MM. Stanley Gibbons Limited, de Londres, pour la somme de fr. 17,000 et ceux-ci n'ont rien de plus pressé, et cela se comprend, que de les vendre fr. 17,500 à un collectionneur de Birmingham, M. W. B. Avery.

M. Piet Lataudrie se laisse tenter, à son tour, par la suite, vis-à-vis d'une offre impossible. Il se décide à se défaire, en juin 1896, de ses deux timbres oblitérés, en faveur de M. E. Mors, de Paris, pour la bagatelle de 42,000 francs, abandonnant à l'intermédiaire de ce marché une *bedide gommission* de 4,500 francs... *Che volete?* les affaires sont les affaires !

XIII. — Le 16 septembre 1872, Mme Desbois, qui ne nous oublie pas, nous fait un nouvel envoi d'un *Post Office*, 2 pence, annulé, toujours au prix du jour, 100 francs. L'exemplaire est un peu endommagé de l'angle. M. de Rothschild l'accepte le 20 du même mois, pour 600 francs. Ce timbre, avec le 1 p. acheté en 1870 (IV), complétait la série de cet amateur dans la collection duquel ces deux timbres sont demeurés jusqu'ici, quoi qu'on en dise.

XIV. — Mme Desbois, toujours elle, trouve dans une collection de Bordeaux, qu'elle paie 500 francs, un *Post Office*, 2 pence, neuf, qu'elle nous envoie en août 1875, au prix de 300 francs. Cet exemplaire était défectueux : une partie de l'angle manquait. Le motif de vente de la collection ? Le besoin d'aller faire la grande fête à Paris !

Le 30, même mois, toujours sans remords nous consentions, moyennant 600 francs, à nous défaire de ce timbre en faveur de M. La Rénotière, qui n'avait pas encore de *Post Office* à cette époque.

Ayant acquis par la suite (1881) les deux timbres neufs (voir VIII et IX), M. La Rénotière échangeait, dans le courant de 1890, à M. Tapling, pour quelques Kashmir et autres timbres indiens, son achat de 1875 et faisait ainsi un heureux de plus.

A son décès (11 avril 1891), M. Tapling léguait sa collection au *British Museum* et, par conséquent, son *Post Office*.

XV. — M. le major Ed. B. Evans, à Port-Louis, en 1878 eut l'occasion d'acquérir d'un professeur de piano, M. (?), une petite collection dans laquelle se trouvait un *Post Office* 1 penny, qu'il évaluait, en l'achetant, à environ 30 livres (750 francs). Depuis, revenu en Angleterre, il voulut sans doute être agréable à M. Tapling, qui n'avait, jusque-là, pu mettre la main sur aucun *Post Office* et il cède son exemplaire à ce dernier, en 1884, au prix de L 75 ou 1875 francs.

Ce spécimen a ceci de particulier, c'est qu'il est appliqué sur une lettre d'invitation à une fête dansante du Gouverneur de l'île et adressée à M. Alcide Marquay. Le timbre porte la date du 21 septembre 1847. Comme le précédent, de 1 penny, il est allé au *British Museum*, pour les raisons que nous avons données. C'est là où se trouvent encore ces deux raretés.

XVI. — Il faut arriver en janvier 1897 pour parler de la découverte que nous devons à M. Marcel Pouget, toujours de Bordeaux, où les *Post Office* semblent avoir élu domicile. Il s'agit d'un exemplaire du 1 penny dont, malheureusement, il manque une partie de l'angle gauche et des mots *Post Office*. Ce timbre provenait d'une malheureuse petite collection payée 100 francs, si nous en croyons la première version qu'on nous donne ; qui était, au contraire, dans une fort jolie collection, payée plusieurs milliers de francs, suivant une autre version. Provient, en tout cas, de Mme Borchard, qui l'avait cédé à M. Schiller depuis nombre d'années.

M. Kirchner, de St-Pétersbourg, fut trop heureux d'échanger dix beaux billets de 1000, en avril suivant, contre ce timbre, qui lui fait couler depuis des jours heureux. Jusques à quand ?

XVII. — En 1898, la veuve de M. Edmond Duvivier, au moment de quitter sa résidence, trouvait en détruisant de vieux papiers, une



enveloppe, contenant une invitation au bal donné par le Gouverneur et qui avait été conservée comme un « souvenir de jeunesse ». En voici le fac-simile : Il a le cachet postal : *Penny Post* et, comme le timbre rapporté de Port-Louis, par M. Evans (XV), il est oblitéré : 21 sept. 1847.

Un des amis de M. W. H. Peckitt, de Londres, ayant avisé celui-ci de la découverte qui avait été faite, obtint cette enveloppe pour L 600 (15,000 francs), comme nous l'avons annoncé au *Timbre-Poste* de juin 1898. Des confrères mieux informés ont prétendu que ce n'était pas 600, mais 1000 livres (25.000 francs) que le timbre avait été payé. M. Peckitt a bien voulu reconnaître que nous étions dans le vrai.

Acquis le 30 mars 1898, M. Peckitt vendit son timbre, le 21 mai suivant, au prix de 25,000 fr. L'heureux (?) possesseur de cette rareté qui est, paraît-il, un collectionneur anglais, veut cacher son bonheur à tout le monde. M. Peckitt a dû lui jurer sur les mânes de ses aïeux qu'il ne divulguerait pas son nom.....

XVIII & XIX. — La dernière découverte date de deux ans environ. Elle a été faite, à Bombay, par M. Howard. Consiste en deux timbres annoncés au *Timbre-Poste* de septembre dernier, appliqués, comme on peut le voir plus bas, sur une lettre en date du 1er jan-

vier 1850 et adressée à Bombay. Cettre lettre a été taxée pour insuffisance de port, ce qu'explique, du reste, la valeur minime de l'affranchissement.



Nous avons dit antérieurement qu'elle avait été trouvée parmi de vieilles correspondances achetées aux Indes par M. Howard. On prétend maintenant que la découverte a été faite, chose invraisemblable, nous semble-t-il, dans un bazar indien.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle de cette découverte était à peine connue, que M. Philbrick, qui nous en avait fait part, était littéralement accablé de lettres et de dépêches sollicitant l'adresse du propriétaire de cette enveloppe.

M. Howard qui était décidé en principe à vendre son trésor L. 500 (12,500 francs), qui lui coûtait, prétend-il, L. 50 (1,250 francs), n'eut pas plutôt appris la vente du timbre XVII, au prix de 25,000 francs, qu'il en demanda autant de chacun de ses timbres, ce qui prouve une fois de plus combien les prix courants à prix généraux et autres informations à coup de tam-tam portent à la hausse. Finalement, M. Howard lâcha son enveloppe à M. Peckitt, qui la lui paya, le 4 novembre 1898, L. 1,375 ou 34,375 francs. Elle fut revendue le 15, même mois, L. 1,800 (45,000), à ce même collectionneur anglais qui désire que son nom ne soit pas connu.....

Acheter un timbre 25,000 francs, c'est bien, c'est même une prodigalité que tout le monde ne peut se permettre; mais acheter *deux* autres timbres, *identiquement semblables*, ce n'est plus de la prodigalité, c'est de la démence.

En terminant cet article, voici un tableau qui résumera et complètera notre travail. L'astérisque devant un nom indique un amateur, l'absence d'astérisque un marchand, le caractère gras, le nom du propriétaire actuel des timbres.

Années.	Acquéreurs.	Prix.
	I & II. — *1 p. et 2 p., oblitérés.*	
1847	* Borchard	0
1864 (?)	* Coutures	10
1865	Gimet	(?)
1865	Moens	200
1866	* Philbrick	500
1881	* **La Rénotière**	1000 (?)
	III & X. — *1 et 2 pence, neufs.*	
1847	* Borchard	0
1866/70	Desbois	(?)
1866/70	* Lalanne	200 (?)
1893	* Piet Lataudrie	12,000
1893	Stanley Gibbons	17,000
1893	* **Avery**	17,500
	IV. — *1 penny, oblitéré.*	
1868	* Noirel	0
1870	Lionnet	(?)
—	Moens	100
—	* **Rothschild**	500
	V. — *2 pence, oblitéré.*	
1847	* Caunter	0
1869	* Rae	0
1889	Roussin	1,000
—	* Perrissin	4,000
1890	D. Astruc	3,500
—	* **Mirabaud**	3,750
	VI & VII. — *2 p. et 1 p., oblitérés.*	
1847	* Borchard	0
1869/70	Desbois	(?)
—	Moens	200
—	* Legrand	500
1897	Lemaire	30,000
—	**Bernichon**	46,500
	VIII & IX. — *1 et 2 pence, neufs.*	
1847	* Borchard	0
1870	Desbois	(?)
—	Moens	300
—	* Périnelle	950
1881	Moens	3,000
—	* **La Rénotière**	5,500
	X, *voir* III.	
	XI & XII. — *1 et 2 p., oblitérés.*	
1847	* Borchard	0

Années.	Acquéreurs.	Prix.
1870	Desbois	(?)
—	* Lalanne	200 (?)
1893	* Piet Lataudrie	12,000
1896	* **Mors**	42,000

XIII. — *2 pence, annulé.*

1847	* Borchard	0
(?)	* Martineau	(?)
1872	Desbois	(?)
—	Moens	100
—	* **Rothschild**	600

XIV. — *2 pence, neuf.*

1847	* Borchard	0
(?)	* Collect. bordelais	(?)
1875	Desbois	(?)
—	Moens	300
—	* La Rénotière	600
1890	* Tapling	1,000 (?)
1891	* **British Museum**	0

XV. — *1 penny, oblitéré.*

1847	* Marquay	0
(?)	* P... (?)	(?)
1878	* Evans	750
1881	* Tapling	1,875
1891	* **British Museum**	0

XVI. — *1 penny, oblitéré.*

1847	* Borchard	0
1864 (?)	* Schiller	(?)
1897	* Pouget	100
—	* **Kirchner**	10,000

XVII. — *1 penny, oblitéré.*

1847	* Duvivier	0
1898	Peckitt	15,000
1898	* **Collect^{r} anglais**	25,000

XVIII & XIX. — *1 + 1 penny, oblitérés.*

1897	Howard	1.250
1898	Peckitt	34,375
1898	* **Collect. anglais**	45,000

Sur les 1,000 timbres qui ont été imprimés, dix-neuf exemplaires ont pu entrer dans les collections. Il en manque donc 981 à l'appel. Sur les 19 connus, il y a :

1 penny, neuf,	2	exemplaires
2 pence, —	3	—
1 penny, oblitéré,	9	—
2 pence, —	5	—
En tout :	19	—

Indépendamment de ces 19 timbres, la *Gazette Timbrologique* a signalé :

2 (1 p. et 2 p.) dans une collection autrichienne ;

1 de 2 p. mis en vente à l'Exposition de Londres qui a disparu de la circulation ;

2 (1 et 2 p.) offerts jadis à Paris, au prix de 10,000 francs et provenant d'un collectionneur décédé depuis.

Pour les deux timbres qui se trouveraient dans une collection autrichienne, nous pouvons certifier qu'il n'y en a ni à Vienne, ni en Autriche, ni en Hongrie, ni même en Allemagne.

Le 2 pence, mis en vente à Londres, est celui dont nous avons parlé et qui est, en ce moment, dans la collection Mirabaud.

Enfin, pour ce qui est des deux exemplaires offerts à Paris, ce sont probablement les mêmes qu'on nous avait proposés en 1889. On *espérait* décider le détenteur de ces timbres à s'en dessaisir ; n'ayant pu y parvenir, on a annoncé, pour simplifier la chose, la mort du collectionneur qui se porte heureusement comme un charme.

Il n'y a donc pas lieu d'augmenter notre chiffre de dix-neuf timbres, du moins pour le moment.

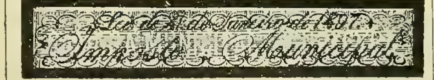
CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

Buenos Ayres (*Municipalité de*). — Du type 1899, reproduit n° 435, page 45, il existe, suivant la *Revue Phil. Franç.* :

1 peso,	brun-rouge
2 pesos,	lilas
3 —	noir
4 —	brun
5 —	carmin
10 —	noir
20 —	carmin
50 —	orange
100 —	vert russe
200 —	—

BRÉSIL

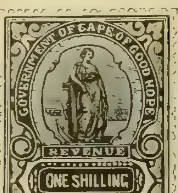


Curityba. — Nous n'avons pas encore signalé le timbre d'impôt municipal sur les boissons au type ci-haut, de dimension réduite, ayant réellement 83 × 11 1/2 m/m. Il est d'émission de janvier 1897. Le papier est blanc, piqûre 11 1/2 :

Sans valeur, rouge et bleu pâle
— — — inscrip. renversée

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Nouvelle émission. — Type rappelant celui des timbres-poste. La figurine centrale est renfermée dans un fer à cheval ayant : *Government of Cape of Good Hope*, en petites majuscules blanches ; les bouts sont liés par un cartouche droit portant : *Revenue*, en très petites majuscules blanches. A la base, il y a un espace pour la valeur obtenue par une seconde impression.



Papier blanc au filagramme ancre, piqués 14 :

1 sh., lilas valeur en bleu
2 — rouge
5 — vert

CUBA



M. Treichel nous a remis un timbre du Collège des notaires de SANTIAGO DE CUBA employé le 25 avril 1867.

Au centre, les armoiries de la ville (?), dans un écu surmonté d'une couronne : inscription : *Real Colegio de escribanos* (*Santiago de Cuba*) dans l'ovale qui les renferme. En bas, une banderole pour la date d'emploi du timbre :

Sans valeur, bleu sur blanc

L'*Ami des timbres* a reçu, de la série *Deuda*, 1898-1899 :

313 milesimos, violet
375 — bleu

ÉQUATEUR

Voici comment est composé la série fiscale actuelle :

1 centavo sur 5 c., bleu, surch. noire
1 centavos — 20 — — foncé — —

2	centavos,	rouge carmin	1	sucre,	jaune rouge
5	—	bleu	5	—	brun
10	—	gris	10	—	vermillon
20	—	bleu foncé	20	—	brun orange
50	—	violet	50	—	vert

Les deux dernières valeurs (20 et 50 sucres) n'ont pas été mises en circulation. Elles ont été livrées au gouvernement par suite d'un malentendu. C'est la raison pour laquelle elles ont été utilisées comme timbres officiels en les surchargeant.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Signalés par le *Am. J. of Phil.* les timbres fiscaux privés suivants :

Warner's Safe Cure Co. Coffre-fort dans un cercle : sur la porte est peint un indigène recueillant des herbes ; de chaque côté, un ornement en rouleau, contenant la valeur 3 1/8 et celui de gauche les mots : *United States* : à droite : *Internal Revenue* :

3 1/8 cent, brun rouge, percé

Johnson & Johnson New Brunswick, N. J. Croix rouge avec *Johnson & Johnson* dans une ligne courbe au-dessus d'une croix et *New Brunswick N. J.* dans une ligne droite au dessous :

5/8 cent, carmin, percé

GRANDE-BRETAGNE

IRLANDE. Avec les mots : *Sea Policies, & Irland* la *Revue Phil. Franç.* signale un timbre qui a au centre la valeur *six pence*, au milieu de trois fleurons : à droite, une couronne ; à gauche une harpe et la lettre C dans un écusson.

Imprimé en relief sur blanc, 4 globes en filagramme, piqué 14 :

6 pence, bleu vif

HAÏTI

Le même confrère nous apprend que depuis 1895 le Palmier a les branches tombantes comme les timbres-poste de 1893. Notre confrère signale ainsi, avec chiffres plus petits qu'autrefois :

Quittances : 2 centimes, bleu
Timbre : 70 — gris et bleu

ITALIE

M. Treichel possède de l'émission 1881 : *Pesi e misure :*

5 lire, 60 c., lilas
8 — 30 — —

Le type est celui des autres valeurs.

JAPON

D'après le *Stamps*, les timbres annoncés n°s 435 et 436 seraient des timbres de chemin de fer (d'autres disent pour affranchissement de colis postaux); quant aux valeurs des timbres renseignés le mois passé, elles seraient :

3 sen, bleu pâle
5 — orange pâle
500 — brun jaune
1000 — jaune serin

Le même, annonce avoir reçu au type connu :

Enregistrement : 1 rin, vert, piqué 13 et non
5 — — — —

NEVIS

Signalé par le *Stamps* le timbre-poste 1 penny, vermillon de 1867, surchargé : *Revenue* en bleu (17 × 3 et 2 m/m) :

1 penny, vermillon, surch. bleue

NORWÈGE

De la série *Stempelmarke*, en cours, le 1 krone, vert et noir, a vu sa valeur réduite à 80 öre par la surcharge : *80 öre*, chiffres et lettres maigres sur les armes. La valeur originale a deux traits noirs (*Stamps*) :

80 ore sur 1 kr., vert et noir, surch. noire

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le même, a vu un groupe de 4 bandes horizontales de 3 timbres 1868 perforés 12 1/2 horizontalement et non dentelés verticalement :

3 sh. 4 pence, bistre et bleu

PAYS-BAS

De l'émission 1842, M. Treichel a déniché :

4 gulden, 75 c., blanc
5 — 75 — —

PORTUGAL

Les *Contribuçao industrial* pour cette année ont simplement le millésime surchargé.

Les *Decima de Juros* ont en plus du nouveau millésime, les couleurs comme suit :

10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 reis,		bruns et noirs	
100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900	—	violets	—
1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000, 9000	—	verts	—
10000, 20000	—	roses	—

Les *Propinas de Matricula* ont également le millésime et les couleurs changés :

530 reis,		ardoise et bistre
1065, 1395, 1735, 2130, 2395, 2660, 3190, 3470, 3820, 4165, 4785, 6510, 7635, 8330,	—	bleu
11455, 16665, 20330	—	roses

Les *Imposto do Sello* ont le type ci-contre (communication de M. Roussin).



Au centre, les armoiries du pays; au-dessus, la valeur, puis : *Portugal;* au-dessous : *Imposto do Sello*, le millésime et la valeur en lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

Reis : 10, 15, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, 8000, 9000, — bistre fond bleu

PRUSSE

M. Treichel nous montre un timbre semblable aux *Staatskasse* dont nous parlions le mois passé. Il a pour inscription :

Gebuhren
0,50 M.
zahlbar an
die Königl.
Kreiskasse.

L'impression est noire avec inscription en lettres blanches sur fond de couleur, mais perpendiculaires :

50 pfennig, noir et vert
1 M. 50 — — — jaune

SAXE

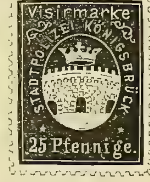


Deuben près Dresde. A possédé le timbre de visa ci-contre n'ayant d'autre prétention que d'annoncer la valeur, l'usage et le nom de la localité.

A paru en 1880 et a disparu en 1891 :

25 pfennig, noir sur vert

Nous est arrivé par M. Treichel avec les suivants.



Königsbruck. Timbre de visa en usage en 18 ?, et supprimé depuis des années. Il paraît que c'est une rareté fiscale. Agenouillons-nous!

Au centre d'un ovale, les armoiries en relief; autour : *Stadtpolizei Königsbrück*; à la partie supérieure : *Visir-*

marke : à celle inférieure : 25 *Pfennige*. Toutes les inscriptions sont également en relief :

25 pfennige, bleu foncé sur jaune, piqué 12

Niederlössnitz près Dresde. Semblable au type *Cotta* reproduit au n° précédent, avec changement de nom. Non dentelé :

25 pfennige, bleu sur blanc

On ignore la date de son émission.

Riesa. Timbre de visa sur l'émission duquel les renseignements manquent.



Au centre d'un ovale les armoiries en relief : en haut, également en relief : *Visirmarke — der Stadtrath* ; en bas : *U. Riesa — Gebuhr 25 Pfge.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

25 pfennige, outremer

TERRE-NEUVE



Nous voyons annoncé dans le *Stamps* une série de timbres du type ci-contre représentant la reine Victoria, toujours jeune, dans un cercle ; audessus, cintré : *Newfoundland* et audessous : *Inland* ; cadre rectangulaire guilloché contenant à la partie supérieure : la valeur et à celle inférieure : *Revenue*.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 :

5 cents,		rose carmin	1 dollar,		vert
10	—	chocolat	5	-	magenta
25		bleu ardoise	2 1	—	brun pale
50	-	jaune	25		ardoise pale
75	—	ardoise foncé			

WURTEMBERG



Friedrichshafen est une ville de 1,250 habitants, située sur le lac de Constance. Elle a, comme Stuttgard, des timbres de pesage. En voici le dessin où les inscriptions sont en relief. La date d'émission est inconnue. On nous traduit l'inscription par : *Bureau du poids municipal — Tare de poids* :

5 pfennig,		vert
10		[illegible]
20	-	[illegible]
50	-	vert
1 mark,		(?)

Il y a eu une seconde émission.

Elle date du 2 mai 1890.

A les inscriptions imprimées en lithographie, sauf la valeur ajoutée en typographie.



Papier blanc, piqûre 11 1 2 :

5 pfennig,		jaune,	chiffre noir
10	—	bleu	—
20	—	vert	
50	-	rouge	—

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414.



PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Tout Abonnement payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier

Prix uniforme pour tous pays fr. **6.00**
Le numéro . . . . . . » **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées **à J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. Laurie, Main St 901, Worcester (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

AVIS

Le numéro d'août accompagne le présent numéro.

CHRONIQUE POSTALE.

ARGENTINE (République)

Le Directeur général des Postes et Télégraphes publie ce qui suit :

Buenos-Ayres, 29 mars 1899.

Considérant :

Article premier. — Qu'il parait mieux de créer un seul type pour les timbres et autres valeurs postales, qu'il a été résolu que toutes porteraient le symbole de la République, que des spécimens ont été demandés à l'imprimerie ;

Art. 2. — Que sur les entiers actuellement en cours, ces modifications peuvent être opérées immédiatement sans frais spéciaux, car ils le seront en typographie ;

Art. 3. — Que le public demande une enveloppe semblable pour les communications avec l'étranger, dont la confection a cessé en 1890, attendu que jadis il y en avait une grande provision ;

Art. 4. — Qu'il serait nécessaire de créer un memorandum postal pour faciliter les communications du monde commercial, non seulement dans la capitale, mais aussi dans toute la République.

Le Directeur général décide de mettre en vigueur les dispositions suivantes :

Article premier. — Tandis qu'on attend les essais demandés à la Compagnie de Banknotes sud-américaine, le timbre valeur des entiers : bandes, enveloppes, cartes-lettres et cartes-postales qui circulent actuellement, seront remplacées par la même figure que le Congrès a choisie pour l'impression sur les monnaies, celle-ci devant être faite en typographie, en impression relief et en forme circulaire.

Art. 2. — Une enveloppe pour la correspondance avec l'étranger sera créée dans le type semblable et répondant à la taxe du port simple.

Art. 3. — Un memorandum sera créé pour les communications à l'intérieur de la République, également pour la taxe de port simple et dans le même modèle qu'il est signalé à l'article premier.

Art. 4. — Les valeurs susmentionnées seront faites de même papier et de la même dimension que les actuelles, et dans les couleurs suivantes :

Enveloppes :	12	cent,	bleu foncé
—	5	—	orange
Memorandum	5	—	carmin
Bandes :	1/2	—	—
—	1	—	bleu foncé
—	2	—	bleu-noir
—	4	—	vert foncé
Cartes postales :	4	—	—
—	6	—	bleu foncé
—	6 + 6	—	—
Carte-lettre :	4	—	carmin

ART. 5. — Les bandes actuelles, enveloppes, cartes-lettres et cartes postales conservent leur validité ; elles peuvent cependant être échangées par le public à tous les bureaux de poste, contre des nouvelles, dans le délai de trois mois et cela à partir du jour où la valeur en question a été mise en cours. Après ces trois mois il n'y aura plus échange de ces objets.

ART. 6. — L'administration générale charge la Compagnie des banknotes sud-américaine de confectionner les nouvelles valeurs, conformément au contrat existant.

ART. 7. — La présente sera communiquée, publiée, prise en note et conservée.

Signé : Miguel Garcia FERNANDEZ.

13 avril 1899.

D'accord avec la décision ci-dessus, que les ordres nécessaires soient donnés et que le terme pour l'émission de l'enveloppe à 12 c. et du memorandum à 5 c., ainsi que les cartes postales 6 et 6 | 6 soit fixé au 30 avril 1899.

A communiquer aux fonctionnaires

Signé : Rodolfo CALVO,

Directeur de la Section d'administration.



Nous tenons l'enveloppe 12 centavos que nous reproduisons ici. Si le type rappelle celui des monnaies, nous ne voyons pas ce qu'on a gagné au change, celui-ci étant aussi affreux que celui qu'il remplace.

L'estampille occupe toujours la partie droite supérieure avec une impression de couleur sur papier paille vergé :

12 centavos, bleu foncé, 119 × 120 m m

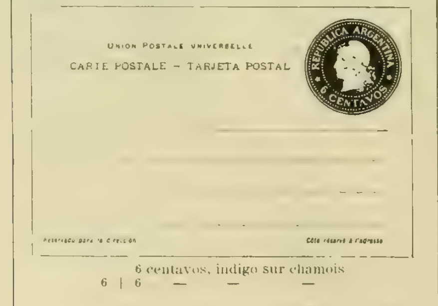
L'enveloppe-lettre appelée : *Memorandum Postal* est du même type. Elle a une patte et la dimension de la lettre est : 260 × 240 m m.

5 centavos, rouge

Les bandes ont 127 × 280 m/m et le papier manille :

1/2 cent., rouge orange	2 cent., bleu noir
1 — bleu foncé	4 — vert foncé

Quant aux cartes postales : 6& 6 × 6 centavos. En voici le fac-simile.



6 centavos, indigo sur chamois

6 | 6 — — —

BARBADE.

Émission d'une nouvelle valeur :

2 pence, gris foncé, valeur orange

BAVIÈRE.

Un 10 pfennig, *taxe*, est annoncé par *Der Philatelist* comme ayant la surcharge fautive : *zahlhar* au lieu de *zahlbar*.

(1883) 10 pfennig, gris, surch. carmin, piqué 12

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Enveloppe pour lettres recommandées signalée par le *M. J.* Elle est de la dimension G. et appartient au Cap de Bonne-Espérance. Elle est surchargée de l'inscription : *Bechuanaland Protectorate* sur deux lignes :

4 pence, bleu, surch. noire



Annoncé par *Der Philatelist* le timbre 1/2 penny surchargé bien singulièrement en noir d'un triangle avec valeur et les lettres *B. B.* dans les angles du timbre :

1 p. sur 1/2 p., vermillon, surch. rouge et noire

BELGIQUE

On annonce l'apparition prochaine de cartes postales illustrées pour faire une réclame à la ligne Ostende-Douvres.

Nous demandons plutôt la tête du mignon Vandenpeereboom.

BHOPAL



Nous avons vu au type ci-contre le 1/2 anna noir sur papier blanc uni ayant NAWAB orthographié pour les 32 variétés : NWAB sauf la 1re qui a NWAG, la 8e qui a NWA ; la 23e variété a SHAH orthographié SHH et la 24e SBAH ; enfin JAHAN est marqué JAHN à la 8e variété :

1/2 anna, noir sur blanc (32 variétés)

BRÉSIL

On annonce l'émission d'une nouvelle carte-lettre à 200 reis ;

200 reis, orange et noir sur carton lilas.

CEYLAN



Le timbre à 6 cents est paru. Il est du type ci-contre. En même temps nous vient une autre valeur, 75 cents, à ce type :

6 cents, rose, chiffre noir
75 — ardoise, — brun



Et au type du 2 rup 50 cent qu'on supprime, on a accommodé cette valeur en la surchargeant : *1 R 50.* ou *2 R 25 c.* avec trait horizontal sur l'ancienne valeur.

1 rup 50 c. sur 2 rup 50 c., ardoise, surch. noire
2 — 25 — — 2 — 50 — orange, — —

CHINE RUSSE

La Russie ayant eu sa part du gâteau chinois, les timbres employés dans la partie qu'elle a « acquise » (terme consacré) sont revêtus de la surcharge oblique : KNTAΠ signifiant : *Chine*.

COLOMBIE (République)

Le timbre de Bogota 1896 1/2 centavo serait piqué 13 1/2 au lieu de 12 (M. J.) :

1/2 centavo, noir


HACIENDA Y CORREOS DEL DEPARTAMENTO

TARJETA POSTAL DE ANTIOQUIA

REPUBLICA DE COLOMBIA

DEPARTAMENTO DE ANTIOQUIA

Vale DOS centavos

Se escribirá en seguida la dirección solamente.

Sr. ....

La comunicación va al reverso.

HACIENDA Y CORREOS DEL DEPARTAMENTO

Imprenta del Departamento.—Director, Lino R. Ospina.

ANTIOQUIA (*Département d'*). Nous trouvons annoncée par *Der Philatelist*, la carte provisoire au type ci-haut ayant l'impression noire sur papier blanc grossier. Dimension 132 × 99 m/m. La surcharge du cachet de Médellin est violette :

2 centavos, noir, surch. violette

FERNANDO PO



Encore deux provisoires. Les surcharges sont noires, sauf le mot *correos* qui est rouge au 10 c. de peso. Ont été appliquées sur le type « Sello » des colonies espagnoles de 1896/97, ce qui prouve bien une pénurie des plus complète:

10 c. de p. sur 25 c. vert bleu, surch. noire et rouge
15 — — 25 — — —



GRAND-BARRIER



Voici le nouveau type dont il était question dans notre dernier numéro. Si c'est comme amélioration, le but est manqué, car dessin et impression sont loin de valoir les timbres de la première émission.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier azuré uni, piqué 13 :

1 shilling, bleu-verdâtre.

GUATÉMALA

On nous dit que les fiscaux ont paru avec la

surcharge : *franco* (19 m m de long sur 3 1/2 m m de haut), savoir :

Fiscal 1897 :	1 centavo,	bleu,	surcharge	rouge
1898 :	1 —	rouge	—	noire
— —	5 —	violet	—	bleu-vert
— —	10 —	vert	—	—

GUYANE ANGLAISE.

Le *Am. J. of Phil.* a reçu d'un de ses correspondants la liste des erreurs que présentent les derniers timbres surchargés, erreurs plus ou moins voulues :

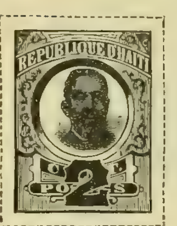
2 c. sur 10 cents.

Surcharge retournée . . .	60 d'émis.
Petit E de *cents*	500 —
Sans point et C plus étroit de *cents*	1,600 —
Virgule entre T et S (*cents*)	2,000 —

2 c. sur 15 cents.

Point entre 2 et *cents* . .	2,000 d'émis.
Virgule entre N et T (*cents*.	1,800 —
Double surcharge	50 —
Sans point après *cents* . .	2,100 —

HAÏTI.



La *Circulaire Philatélique* nous apprend que le type ci-contre « représente le portrait du général Légitime qui a été président d'Haïti, reconnu par les puissances pendant la période révolutionnaire de 1888-89 qui suivit le renversement du général Salomon.

» Le pays était alors divisé en deux parties : les départements du Nord, du Nord-Ouest, l'Artibonite et l'arrondissement de Jacmel obéissaient à Hippolithe, tandis que l'Ouest et le Sud étaient fidèles au Gouvernement régulier.

» Commencée en avril 1888, la guerre s'est terminée vers le milieu de l'année suivante par le succès des révolutionnaires et Hippolithe fut nommé président d'Haïti.

» Un spéculateur, qui avait voulu flatter le pouvoir et faire en même temps une bonne opération, avait fait imprimer les timbres dont on publie les clichés, comptant qu'ils seraient acceptés pour remplacer ceux à l'effigie du président Salomon qui circulaient encore.

» Mais le président Légitime fut renversé avant que les timbres n'aient été livrés en Haïti, et comme on ne pouvait les offrir à son successeur, ils n'eurent jamais cours. »

On se rappellera ce qu'on nous avait écrit de Cuba, « que les timbres en question avaient été découverts en 1890 dans les papiers d'un général haïtien. Serait-ce parmi ceux du général *Légitime ?* Vu leur origine (légitime) ils ne sauraient être suspects.

Aux timbres signalés ici, il nous faut ajouter :

Effigie :	3 c. rose	sur	chamois
—	5 —	—	bleu pâle
—	50 — bleu	—	rose
Armes :	50 —	—	blanc

HAWAII.

Cette « acquisition » américaine est autorisée à conserver ses timbres, qui, du reste, ne sont pas bien compromettants, sauf le 25 cents à effigie du président Dole, dont on ne parle plus et avec raison. Il y aura donc, en plus des 1, 2, 5 et 10 cents :

50 cents, violet
1 dollar, bleu

HONDURAS (République).

Der Philatelist a reçu les 5 et 10 centavos, au type locomotive, surchargés : *permitase* (qu'il soit autorisé) sur lettre venant d'*Amapala :*

5 centavos, bleu pâle, surch. noire
10 — — foncé, — violet rouge

LUXEMBOURG



Afin d'en faciliter l'écoulement, toute la réserve du type ci-contre, tombé en disgrâce, a été utilisée pour en faire des timbres officiels et, par suite d'une innovation heureuse, au lieu de les surcharger, on les a piqués obliquement du mot : *officiel*. Il y a donc ainsi :

Officiel :	1 centime,	gris
—	2 centimes,	brun
—	4 —	bistre
—	5 —	vert
	10 —	carmin



Et pour compléter la série, car rien de tel que d'avoir des séries complètes, on a piqué de la même façon les valeurs suivantes appartenant au type privilégié :

Officiel : 12 1/2 centimes, gris
— 20 — orange
— 25 — bleu
— 30 — olive
— 37 1/2 — vert
— 50 — bistre
— 1 franc, violet
— 2 1/2 — noir
— 5 — carmin

MAROC.

Saffi-Marakesch. Nous avons eu en communication de l'ami Roussin le type ci-contre qui fera de la peine au confrère Maury, non parce qu'il ne l'aura pas annoncé le premier, mais parce qu'il lui rappellera une des déceptions de sa vie, celle de n'avoir pu faire adopter pour le timbre français le coq dont il y a trois spécimens ici (*dont une poule*) qu'il voudrait faire représenter non sur des ergots, mais dans une position plus pacifique, la patte levée, position qui n'est équivoque que pour les chiens.



Le type Roussin (le type de timbre bien entendu) existe dans les valeurs ci-après, avec l'impression de couleur sur papier blanc, le chiffre en noir, piqués 11 1/2 :

5 centimos, vert-jaune, valeur en noir
10 — vert-bleu —
20 — bleu pâle —
25 — lilas —
50 — rose —
75 — bistre —
1 peseta, lie de vin —

De la série type Gibraltar, il y aurait de la surcharge de Londres, en plus des 10, 40 c. et 1 p. :

5 centimos, vert, surch. noire
20 — olive —
50 — lilas —

NEGRI SEMBILAN

A travaillé pour les philatélistes. Le *London Ph.* annonce :

Type 1892, 4 c. sur 1 c., vert, surch. noire
— 4 — — 3 — lilas et carmin, —
— 4 — — 5 — noir — —
Type 1895, 4 — — 8 — lilas et bleu —
— 4 — — 8 — — — — rouge

NORWÈGE

Le 2 öre au type refait, dont on compte déjà les 1, 3, 5, 10, 20, 25, 35 et 50 öre, a été mis en usage au commencement de juin ainsi que nous l'apprend M. H. Dethloff :

2 öre, bistre

PÉROU

Les timbres-poste et taxe à 5 et 10 soles sont en usage. Ils seraient au type commémoratif de grande dimension pour les timbres-poste et de petite avec *déficit* pour les *taxes* :

Timbres-poste : 5 soles, rouge
— 10 — vert-bleu
Timbres-taxe : 5 — vert-jaune
— 10 — violet-brun

PERSE

Le 3 krans a la surcharge *f* reproduite le mois passé :

3 krans, jaune, surch. violette *f*.

PHILIPPINES



Le 1 milésima semble avoir été employé comme 2 reales par la surcharge verte, comme ci-contre, ce qui nous paraît cependant extraordinaire :

2 reales sur 1 mil., brun-jaune, surch. verte

PORTO-RICO

Le 1 cent a le 3e timbre portant : *Porto-Ricu* :

1 cent, vert, surch. noire

SAMOA

Reçu par la *Revue Ph. Belge*, avec filagramme *N. Z.* et étoile, le 1 shilling ayant : *surcharge 2 1/2 d* :

2 1/2 p. sur 1 shilling, carmin, surch. rouge

SUISSE

Pour se conformer aux conventions de l'Union postale universelle, le 25 centimes a été changé comme suit :

25 centimes, bleu

TANGER (Bureau français)

M. Bernichon nous montre un groupe de quatre timbres 25 centimes ayant été surchargés par erreur : *10 centimos* en rouge au lieu de 25. Cette erreur se trouvait depuis plus d'un an dans la collection d'un amateur qui ne s'en doutait guère.

On se demande à quoi sert le contrôle à l'atelier des timbres si des erreurs semblables peuvent passer si facilement.

TRANSVAAL

Reçu de M. J.-B. Robert les bandes suivantes, au type en cours, timbre imprimé à droite. Il y a double trait, dont un gros, au-dessus du timbre dans toute la largeur et au-dessous un autre double trait, ayant entre eux une dimension de 6 centimètres, avec cinq lignes d'inscription, le tout en vert sur papier chamois :

Bandes :	1/2 penny, vert,		125 × 300 m/m	
—	1	— carmin et vert,	—	—
—	2	pence, bistre	—	158 × 300 m/m
—	3	— violet	—	— —

L'émission est du 1er mai dernier.

VIERGES

D'après le *London Phil.* les timbres récemment émis ne seraient pas plus utiles à ces îles qu'un peigne à un chauve, les timbres des Iles Leeward continuant à y être en usage.

WEI-HAI-WEI

Décrit par le *M. J.* le type suivant :

Au centre, un grand chiffre sur fond noir en forme de carreau, dans un cadre rectangulaire droit de deux lignes unies. Dans les coins L.K.I. (*Lin-Kung-Lao*), à la gauche supérieure; *C.* (*Chifu*), à la droite supérieure et *C. P.* (*Courrier Post*) au bas.

Le papier est blanc uni, mince :

2 c., rouge, piqué 11
5 — —

—

Les 100 50 reis du Brésil.

Nous nous sommes abstenu de publier jusqu'ici un article signé Alpha, sur les timbres 100/50 reis du Brésil parce que l'auteur était tout à fait à côté de la question en les considérant comme réimpressions ou falsifications. Mais, puisqu'on a fait de cet article une circulaire qui a été reproduite, sans commentaires, par la plupart des journaux, nous allons faire connaître en quelques mots notre sentiment à leur égard.

Une réimpression, telle que nous la comprenons tous, est un tirage exécuté lorsque les timbres ne sont plus en cours. Est-ce ici le cas? Non. Donc ce ne sont pas des réimpressions.

Est-ce des falsifications? Non, mille fois non. On ne peut considérer comme « falsifications » des timbres qui ont cours légal et qui sont officiellement émis.

Qu'est-ce alors, nous dira-t-on? C'est un nouveau tirage, une nouvelle émission, dont la surcharge diffère de celle antérieurement émise, et qui avait été à peu près complètement accaparée, par qui? Par Alpha lui-même. Il est probable que l'administration aura voulu déjouer les calculs de ce dernier en utilisant ce qui lui restait de 50 reis pour en faire une nouvelle émission de 100 reis.

Nous comprenons fort bien le dépit d'Alpha, mais son premier tort est de vouloir jeter le discrédit sur des timbres qui sont tout aussi intéressants que ceux qu'il a achetés par spéculation.

Les premiers timbres d'Haïti

(Suite et fin, voir nº 437)

Le *Timbre-Poste* d'août 1886 enregistrait, sur le dire de M. Le Roy d'Etiolles, un 20 centimes sur *blanc*, piqué 16, et le mois suivant le 1 centime piqué de même. Plus tard, ce même correspondant nous avisait (*Timbre-Poste*, octobre 1886 et juillet 1888) qu'il avait trouvé le 5 centimes vert-jaune et le 7 centimes bleu terne, avec le piquage 14, nous faisant remarquer en même temps que ces timbres étaient du 1er type; ceci pour ne pas le confondre avec le 2e type, aux traits verticaux sur la figure, qui venait précisément de paraître. M. Le Roy d'Etiolles n'avait certainement pas remarqué que ses timbres piqués 16 et 14 étaient lithographiés et que leurs dessins différaient par les détails des autres typographiés avec lesquels il les confondait. Tout le monde s'y trompa de même. On ne s'inquiétait que d'une chose, des piquages exceptionnels 16 et 14 et, comme les timbres étaient toujours oblitérés, les différences passèrent d'autant plus facilement et restèrent longtemps inaperçues.

Nous ne savons si nos confrères partagèrent notre indifférence vis-à-vis de ces piquages, mais nous ne tentâmes aucune démarche pour nous en procurer. Il est probable que, s'il y eut des demandes, elles n'auront pas été couronnées de succès, les timbres neufs étant introuvables aujourd'hui, sauf quelques exemplaires sans gomme qui auront probablement échappé à l'oblitération. Il règne même sur ces timbres un mystère qui demande à être éclairci.

M. Mahé, que nous interrogions à ce propos,

nous répond qu'il les considère comme étant des imitations et voici les raisons qu'il nous apporte:

1° S'il y avait eu nécessité de créer une émission provisoire, en attendant un approvisionnement réclamé à Paris, comment s'est-il trouvé à Haïti, ce pays impossible où aucune main-d'œuvre n'est exercée, un lithographe assez habile pour faire le type dans les conditions où nous le voyons, qui a pu tromper tout le monde et un imprimeur assez capable de faire des transports et d'imprimer?

2° Y avait-il nécessité, pour une émission provisoire, de copier minutieusement le type au point d'en faire des timbres sortables?

3° Comment se fait-il que toutes les valeurs ont pu être épuisées d'ensemble dans le pays?

4° Pourquoi tous les timbres oblitérés accusent-ils une même origine : *Cap Haïtien*?

5° En cas de manque de timbres dans cette dernière ville, comment n'en a-t-on pas réclamé à la Direction générale des postes, à Port-au-Prince, qui,certes, en aurait envoyé? Et pour le cas où elle n'aurait pu le faire, c'est qu'elle-même en était dépourvue. Et cependant elle n'en demande pas au Cap Haïtien, les oblitérations sont là qui le prouvent;

6e Ce qui étonne par-dessus tout notre confrère, c'est que dans ce pays on ait pu trouver deux machines à piquer.

Aussi, n'est-il pas éloigné de penser que ces timbres, *émis* en Haïti, pourraient bien, en raison de leur facture, relativement correcte, avoir eu un autre lieu d'origine que, peut-être, on pourra plus tard découvrir.

Et maintenant, que la vérité est en marche, nous allons à notre tour lui en faciliter le chemin.

Voyons d'abord les oblitérations. Celles qu'on nous signale ou qui ont été vues par nous sont toutes originaires du Cap Haïtien et aux dates ci-après :

1 centime, 24 juin 86 et 18 janvier 88.
2 centimes, illisible.
3 — 11 octobre 87 et ... 90.
5 — octobre et novembre 86; février, 14 mars, mai et 8 juillet 87 et 11 décembre 88.
7 — mai 88, septembre 89 et 24 janvier 91.
20 — 5 janvier 83, 29 septembre 88 et ... 89.

Enfin M. C. Lemierre nous dit avoir un 2 centimes, piqué 14, oblitéré : *Union — Haïti* Il ne nous donne pas la date d'emploi. *Union* n'étant pas un nom de ville, qu'est-ce alors?

A voir les oblitérations des différents timbres, on a presque la certitude qu'ils ont vu le jour en janvier 1883, date exceptionnellement très visible sur l'exemplaire que nous avons eu. Ce ne peut être un 8 mal fait, les chiffres n'étant plus les mêmes en 1888 (voir notre spécimen plus loin), car au lieu d'être étroits, ils sont beaucoup plus larges.

Nous avons donné déjà les quantités de timbres qui ont été fournies pendant les années 1882 et 1883; elles étaient suffisantes pour ne pas provoquer une émission provisoire.

Voici quelques dates qui le démontrent clairement :

DATES d'émission.	Liberté. Type II et III.	Salomon.	Palmier. 1er type.	Palmier. 2e type.
1886.	1 cent			
—	2 —			
1887.	5 —			
1888.		1		
—		2		
—		3		
—		5		
1891.			1	
—			2	
—			3	
—			5	
—			7	
1893.				1
—				2
—				3
—				5
—				7
1895.				20

Ainsi le réassortiment de 1886-87 des 1, 2 et 5 centimes n'a dû être renouvelé qu'en 1888 et les 7 et 20 centimes ne sont devenus nécessaires qu'en 1891 et 1895! Une émission provisoire, dans ces conditions, n'avait aucune raison d'être. Il est donc clair que ces lithographiés sont frauduleux, et, d'accord avec M. Mahé, nous pensons que le faussaire n'a eu d'autre but que de tromper la poste, ce qui expliquerait alors pourquoi on a imité jusque dans les moindres détails. Et remarquons la prudence du faussaire. La première valeur, la plus productive, le 20 centimes, il la met en circulation, seule d'abord, en janvier 1883, puis il attend. Ce n'est que plus tard, en 1886, 1887, etc., si nous nous en rapportons à nos oblitérations, qu'il se risque à faire paraître les autres valeurs, sans en excepter une seule, raison qui, à première vue, paraît peu explicable.

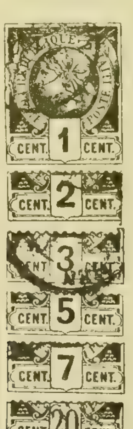
Cependant, M. Mahé, que nous consultons à ce sujet, nous fait observer qu'en raison du peu de coût d'établissement de planches lithographiques, on aurait bien pu *émettre* toutes les valeurs, afin que le mariage, dans l'emploi, des

timbres vrais avec les faux, ne vienne pas fournir des points de comparaison de nature à dénoncer trop facilement la fraude.

Cette hypothèse serait peut-être acceptable.

Quant à la comparaison des oblitérations, elle nous a démontré qu'elles étaient parfaitement authentiques, ce qui ne serait pas le cas si les timbres avaient été destinés à tromper les amateurs. Et pour ce qui est de l'origine, toujours la même, à part l'exception dont nous avons parlé, elle indiquerait que le faussaire avait élu domicile au *Cap Haitien*, où, la conscience tranquille, il débitait honnêtement ses timbres au nez et à la barbe des autorités. Et lorsqu'il changeait la piqûre, ce n'était assurément que pour perfectionner son œuvre qui laissait à désirer sous ce rapport.

Si les collectionneurs avaient été visés, ces timbres auraient été l'objet d'offres directes et sérieuses où la vente des timbres neufs n'aurait certes pas été exclue et le faussaire se serait dénoncé de lui-même par ses ventes constantes et réitérées. Au lieu de cela, nous trouvons les timbres mêlés aux ordinaires. M. Le Roy d'Etiolles nous déclare même que les exemplaires reçus par lui ont été trouvés dans des lots de timbres achetés au Havre et provenant de correspondances de négociants de cette ville. Il les payait 4 et 5 francs le cent ! A ce compte-là ce serait à se dégoûter du métier si honorable de faussaire. On aimerait encore mieux rester honnête !



TIMBRES FAUX AYANT SERVI.

Janvier 1883.

Cette imitation est assez réussie, mais elle ne résiste cependant pas à l'examen. C'est le type 1881 qui a servi de modèle, tant pour les détails des ombres de la figure que pour les chiffres qui ne rappellent nullement les timbres émis en 1886-1887.

Voici les différences :

République a l'R plus étroit et le premier E a le trait horizontal supérieur plus grand que l'inférieur, au lieu du contraire; Q paraît plus petit, la queue étant presque droite; le dernier E n'a pas le trait inférieur plus grand que le supérieur;

Les ornements de chaque côté de l'écu sont plus petits;

L'effigie a le nez pointu; il y a absence de narine; les lèvres sont minces et le menton extra; les deux mèches à côté de l'oreille sont courtes et tombantes;

Les traits d'ombre de la figure sont ceux des timbres émis;

Les mots *cent* sont en lettres plus grasses, les C plus ouverts, plus larges et les T plus fortement barrés.

Les boulets sont plus rapprochés.

Quant aux chiffres, le 1 est plus gras; le 2 plus large ; le 3 plus petit (4 m/m au lieu de 4 1/2); le 5 a la tête plus large ainsi que le 7 qui est cambré; le 20 enfin a un défaut à l'extrémité gauche du trait horizontal.

Lithographiés et reportés directement sur pierre avec chiffre. Il n'y a donc *aucune* différence entre les timbres de diverses valeurs.

Le papier est blanc moucheté; la piqûre varie :

1° Piqués 16

1 cent(ime), rouge vermillon vif
2 — violet foncé
3 — gris jaunâtre
5 vert jaune pâle
7 — bleu vif
20 — roux

1886(?) 2° Piqués 14

2 cent(imes), violet foncé
3 — brun pâle
5 — vert jaune pâle
5 — — vif
7 — bleu
7 — vif
7 — — foncé
20 — roux

La date la plus ancienne que nous ayons rencontrée sur un 5 centimes à ce dernier piquage, est octobre 1886.

Le 1 centime n'est pas connu avec le piquage 14.

Et maintenant, amis lecteurs, vous en savez autant que nous.

La Douane française

Il n'y a pas moyen, décidément, de cacher quoi que ce soit à la douane française : elle devine tout. Sa perspicacité est telle qu'elle découvre la fraude même lorsqu'elle n'existe pas. Un exemple :

Tout récemment nous expédiions, à un de nos

correspondants de Paris, un lot d'enveloppes, de cartes et de cartes-lettres de France, qui nous faisaient double emploi. Il y en avait pour 300 francs environ. A cet envoi nous avions joint quelques clichés de timbres étrangers. Que fait la douane ? Elle saisit tout ! Songez donc, expédier des cartes postales de France en France, ça ne pouvait qu'être suspect Un receveur des postes, interrogé, n'ose se prononcer sur l'authenticité de cet envoi, mais il observe cependant que le tout est d'un modèle qui ne se vend pas à la poste. C'en est assez pour confirmer les soupçons de la douane qu'il doit y avoir fraude. Le destinataire est sommé de venir s'expliquer Après avoir été renvoyé de la douane nord à la douane centrale et de bureau en bureau, notre correspondant parvient enfin à s'expliquer, mais ne réussit pas à convaincre ces messieurs que la France ne court aucun danger. La saisie est maintenue.

C'est alors que nous sommes avisé du désagrément. Nous écrivons aussitôt au chef de la douane et pour ménager ses susceptibilités, nous lui expliquons que ses *employés* ont fait un pas de clerc ; qu'ils sont tout à fait à côté de la question ; qu'il ne s'agit pas de savoir si les cartes et enveloppes sont ou ne sont pas d'un modèle qui ne se délivre plus à la poste, puisque leur usage est permis quel que soit le type ; qu'il s'agit simplement de constater si les objets expédiés sont ou non authentiques. Que l'authenticité peut parfaitement se reconnaître en interrogeant n'importe quel commis des postes ; dans ce cas, il n'y aurait pas lieu à saisie, que si, au contraire, il est prouvé que les objets sont faux, qu'on ait à nous poursuivre.

Ne comptant pas convaincre le chef de la douane, nous avions écrit en même temps à un de nos amis de Paris, qui a un bras de colonel, et nous lui avions exposé toute l'affaire. S'étant rendu au ministère de l'intérieur, il nous apprit, à notre grande stupéfaction, qu'on exigeait avant tout :

1° Le poids exact du ou des colis ;

2° Faire connaître si l'envoi avait été fait en petite ou grande vitesse ;

3° La gare de destination ;

4° L'adresse exacte des colis ;

5° Remettre le récipissé du chemin de fer ;

6° La date de l'expédition des colis ;

7° La date d'arrivée à Paris.

Nous avions espéré un moment qu'avec de tels renseignements nous aboutirions et que, combinant le poids des colis avec l'adresse, comparant la date de l'expédition, de l'arrivée des colis, de la déclaration de la grande vitesse avec l'authenticité des cartes et des enveloppes, on arriverait à reconnaître l'authenticité de celles-ci, mais il paraît qu'il y a avait encore insuffisance de preuves. Si encore nous avions ajouté notre acte de naissance, notre certificat de vaccine, nous aurions peut-être eu raison des hésitations du ministère, mais, malheureusement, nous n'y avions pas songé, pas plus qu'à déclarer que nous portions aujourd'hui nos pantalons avec bretelles. Devant une question aussi grave, devant l'absence de renseignements positifs, on n'osa pas se prononcer au ministère de l'intérieur. Par mesure de prudence on envoya le tout au ministère des postes et télégraphes où notre ami alla renouveler ses explications.

Comme il y avait ici des gens intelligents, on commença tout d'abord par mettre hors de cause les clichés qui furent délivrés aussitôt au destinataire ; quant à l'authenticité des cartes, etc., elle fut reconnue sans hésitation, mais comme la douane en avait fait une affaire, l'envoi fut conservé. Ce n'est que quatre jours après que la douane fut invitée à délivrer le paquet Mais celle-ci ne pouvait avoir tort. Pour le dérangement qu'elle avait causé à tant de monde, elle exigea pour frais extra (?) fr. 1.75, ce qui n'était vraiment pas cher.

La morale de cette histoire est, qu'il y a des oies partout..... même en France, ce qui étonnera extraordinairement nos spirituels voisins.

Note sur les timbres officiels d'Hayderabad.

Nous empruntons au *Ph. Journal of India* l'article ci-après écrit par M. C. Lawder, le Maître général des Postes actuel d'Hayderabad :

« Un de mes prédécesseurs, M. Charles, recommanda en 1872 l'introduction d'un timbre spécial de service. Les dessins ont été fai s et les devis demandés à MM. Holzappel & Cie de Londres. Les frais furent jugés trop élevés et l'idée abandonnée.

» En 1873, M. Charles avait quelques-uns des timbres ordinaires surchargés : *Sarkari*. Il les envoya à son Gouvernement en proposant que ces timbres ainsi surchargés fussent employés par l'administration des postes, département des douanes, armée et Travaux Publics. La proposition fut approuvée et *tous* les départements du

gouvernement reçurent l'ordre d'employer les timbres surchargés de cette manière, avec effet, à partir du 7 octobre 1873.

« La surcharge fut appliquée dans le bureau du Directeur général des postes par un timbre à main et le travail fut confié à certains employés spécialement sanctionnés pour ce but. Il parait y avoir eu quatre de ces timbres à main qui ont été en usage. Ils sont encore dans mon bureau et j'en donne des reproductions :

سرکاری سرکاری

سرکاری سرکاری

« Le procédé pour l'émission de ces timbres fut trouvé aussi grossier que coûteux. Les fonctionnaires demandant ces timbres devaient en remettre le montant au Maître général des Postes par une lettre de change sur Hayderabad. Ces lettres de change étaient escomptées à Hayderabad et avec le montant le directeur des postes achetait des timbres pour la Trésorerie et les surchargeait à son bureau. Les frais d'escompte de ces lettres de change seules se montaient, trouva-t-on, à Rs 5,000 par année. L'usage de ces timbres fut, par conséquent, discontinué le 8 août 1878.

« Les timbres furent surchargés, comme ils étaient demandés, en petites quantités, et il paraît très invraisemblable que plus d'une petite quantité d'exemplaires neufs fut laissée. Je trouve dans mes souvenirs qu'un grand nombre de réimpressions ont été faites en 1892 pour collectionneurs et autres, et c'est ainsi que sont venus la plupart des exemplaires dans les collections. »

Il faudrait maintenant pouvoir séparer l'ivraie du bon grain. Qui s'en chargera?

CHRONIQUE FISCALE

AÇORES

L'*Ami des Timbres* nous apprend que les *contribucion industrial* sont imprimés depuis cette année en rose, type connu, mêmes valeurs que celles qui existaient en 1898.

ARGENTINE (République)



Cette fois on s'attaque à la bière et voici un des timbres qu'on emploie pour payer l'impôt. C'est une bande divisée en quatre parties :

La première porte la valeur, la deuxième la tête de Mercure (pourquoi pas Mars, c'est de la bière?); la troisième, en impression noire, *Cerveceria* (brasserie) et un nom qui change: *Bieckert, Palermo,* etc.; la quatrième : *Cerveza* (bière), *ley de impuestos internos nº 3745.*

L'impression est en couleur sur papier blanc, non dentelé :

3 1/2 centavos, brun et noir

La Rioja (*Province de*). — Reçu de M. Treichel deux groupes du type reproduit le mois passé, savoir :

15, 10, 5, 5 centavos
25, 20, 50, 50 —

Tous imprimés en noir sur papier blanc, pelure.

BRÉSIL



Un timbre pour impôt sur le tabac nous arrive par l'ami Roussin. Au centre, une femme coiffée du bonnet phrygien dans un ovale entouré de 21 étoiles; à la partie supérieure, cintré : *Imposto do fumo*: plus haut, sur un cartouche horizontal : *E. U. do Brazil*; en bas : 1600 — reis.

Lithographié et imprimé en couleur, sauf le centre qui est noir, sur papier blanc uni, piqué 11 1/2 :

1600 reis, bleu pâle et noir

Du type République (femme assise tenant le bonnet phrygien) reproduit nº 427; il y aurait en plus du 400 reis, timbre « Districto federal ».

200 reis, bleu



Santa Catharina (*Etat de*). — Nous avons annoncé à diverses reprises, ici, six valeurs à ce type. Il y aurait en plus :

100 reis, rose vif
25000 — vert pâle

Goyaz (*Etat de*) — Nous trouvons annoncé par *O Collectionador de Sellos*, le type ci-contre imprimé en couleur sur papier blanc et piqué :

200 reis, violet

CEYLAN

Le 5 cents *Warehouse Warrant*, signalé n° 436, existerait avec le filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

5 cents, bleu, surch. noire

COLONIES PORTUGAISES



Le Portugal devient bien imposant. Il a émis une série de timbres fiscaux d'un type uniforme que nous fait connaître l'*Ami des Timbres*. Le mot *ultramar* a permis de ne pas faire de type spécial pour chacune des colonies, mais les couleurs marquent la colonie où les timbres sont en usage. Ainsi, avec le fond jaunâtre, les timbres :

à *Angola*		sont rouges
au *Cap-Vert*	ils	— bleus
à la *Guinée*	—	— brun-jaune
aux *Indes*	—	— vert-bleu
à Mozambique	—	— violet
à St-Thomas et Prince	—	— vert-jaune
à Macao	—	— brun foncé
à Timor	—	— violet-noir

Les valeurs pour les six premières colonies sont :

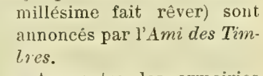
Reis : 2, 5, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90
— 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900
— 1,000, 2,000, 3,000, 4,000, 5,000, 10,000, 20,000

Pour les deux dernières (Macao et Timor) ce sont :

Avos : 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 16, 31. 57, 63, 78, 94.

CUBA

Des timbres de reçus pour 1898/99 (ce dernier millésime fait rêver) sont annoncés par l'*Ami des Timbres*.



Au centre, les armoiries d'Espagne ; au-dessus : *Cuba 1898 y 99* sur un cartouche horizontal ; en dessous, la valeur sur un même cartouche.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 cent de peso, noir
5 — — rose
5 — — bleu

ESPAGNE

Nous recevons de M. A. Treichel les communications ci-après :

Un timbre de bachelier, type semblable à celui reproduit à Cuba n° 433. Les inscriptions sont les suivantes :

Instituto — del — Cardenal cisneros — Madrid; *grado de bachiller*, les armoiries d'Espagne, puis en dessous : *1878 à 1879 — 50 pesetas — libro matriz* pour le premier timbre, *expediente* pour le deuxième; *universidad central* pour le troisième :

50 pesetas, noir sur blanc, guilloché bleu

Grenade. — Le Collège des notaires de ce département fait emploi du timbre ci-contre

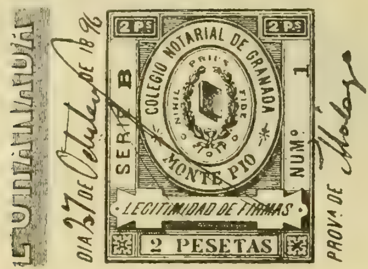


pour la légalisation des signatures. Celui que nous reproduisons provient de la province de Almeira et employé le 24 décembre 1896.

L'inscription est bleu-vert sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 pesetas, vert bleu

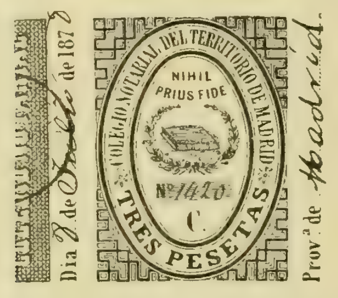
En voici un du même Collège employé dans la province de Malaga.



Il est imprimé en noir sur rose foncé et piqué 11 1/2 :

2 pesetas, noir sur rose foncé

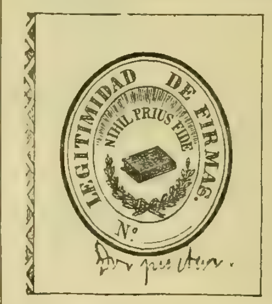
Madrid (*Territoire de*).— Nous trouvons employé le 8 juillet 1878 le timbre ci-contre qui



rappelle celui de 1884 que nous avons catalogué. Les lettres sont en général plus petites, les branches moins épaisses et sous *n°* il y a une lettre C au lieu de *Serie 1a* :

3 pesetas, noir sur blanc

Du même Collège nous avons un timbre oblong pour legalisation, de la série F. A l'inscription dans un ovale large avec livre protocole au milieu. Doit être d'émission récent comme le fait présumer son millésime et, comme il n'a pas de valeur, sert probablement pour les pauvres « Pobres ».



Sans valeur, bleu sur blanc

Saragosse — Un timbre qui rappelle celui



ci-contre, a pour inscription de l'ovale : *Ilustre Colegio notarial del territorio de Zaragoza.* L'exemplaire soumis est employé le 22 septembre 1882 :

3 pesetas, noir sur blanc

De Séville il y a un timbre au type ci-contre, mais l'inscription est remplacée par : *Legalizacion n° 15 arancel — una peseta* :

1 pta, noir sur blanc

Valence. — Des types 1863 et 1868 nous avons :

Type 1863, 12 reales, mauve
— 1868, 12 — —

Le premier est oblitéré 18 juillet 1881, donc antérieur au même timbre imprimé en vert-bleu.

De ce même type 1863, nous avons avec la valeur changée en : *pesetas, 3* et employé le 28 septembre 1897 :

3 pesetas, vert bleu sur blanc

Enfin, de ce même Collège de Valence, nous avons au type de Séville plus haut, un même timbre ayant l'inscription : *Montepio notarial de Valencia — Pesetas (sic) 1* :

1 pesetas, bleu sur blanc

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

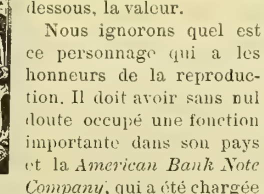
Le *Metropolitan Phil.* décrit le type fiscal privé suivant :

Au centre, le portrait du propriétaire (Ch. Marchand) dans une bande ovale inscrite : *Charles Marchand-New-York, U. S. A.*; au-dessus, en courbe : *United States Internal Revenue*; au-dessous : *Proprietary-Series of 1898*; chiffre valeur à chaque côté, au-dessus de l'ovale et la valeur en lettres au bas. Papier blanc, percés :

5/8 cent, noir
1 1/4 — —
1 7/8 — —
2 1/2 — —
3 1/8 — —
4 3/8 — —
7 1/2 — —

HAWAII

Communication de l'ami Roussin. Timbre *Internal Revenue* ayant ces deux mots et *Republic of Hawaii* au-dessus d'un ovale renfermant une horrible tête de nègre; au-dessous, la valeur.



Nous ignorons quel est ce personnage qui a les honneurs de la reproduction. Il doit avoir sans nul doute occupé une fonction importante dans son pays et la *American Bank Note Company*, qui a été chargée de reproduire ses traits, n'a pas jugé d'inscrire le nom sur le timbre. Nous est avis que ce lutteur de foire est un spécimen primé d'une société de cent kilos quelconque. Son col et sa cravate en font un type réussi; une orange dans la bouche et ce serait parfait.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1 dollar, bleu foncé

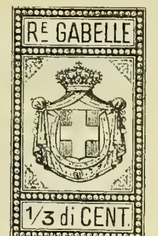
INDES ANGLAISES

Renseigné par le *Stamps :*

Timbre *Foreign Bill* surchargé : *Small Cause Court-Calcutta* verticalement vers le haut sur deux lignes : 50 × 3 et 23 1/2 sur 3 m/m. Le titre original et la valeur sont biffés par des barres noires et une nouvelle valeur est surchargée horizontalement en deux lignes capitales minces : 12 × 2 et 1 1/2 sur 2 m/m sur le profil :

1/4 anna sur 1 roupee, lilas foncé, surch. noire sur bleu

ITALIE



Voici un type qui nous est envoyé par M. Pearce et qui appartient à une série de timbres de douane composé de onze valeurs. Au centre, les armes de Savoie; au-dessus : *Re Gabelle*; au-dessous, la valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, ayant deux couronnes en filagramme :

1/3 cent, ardoise
1/2 — orange
2/3 — brun
1 — ocre
1 1/2 — ardoise
2 — vert
2 1/2 — violet brun
3 — bleu-pâle
3 1/2 — lilas
4 — rouge

Tassapagata, indigo

Une autre sére que nous remet le même correspondant a un type semblable, réduit, comme ci-contre :



Les valeurs et couleurs sont les mêmes. Il n'y qu'une couronne en filagramme, vu la dimension :

1/3 cent, ardoise
1/2 — orange
2/3 — brun
1 — ocre
1 1/2 — ardoise
2 cent, vert
2 1/2 — violet brun
3 — bleu-pâle
3 1/2 — lilas
4 — rouge

Tassapagata, indigo

Les 1/3, 2/3, 1, 1 1/2, 2 et 2 1/2 sont les seules valeurs reçues par notre correspondant.

Alessandria (*Province de*). — Nous avons décrit en avril 1896 un timbre de la Chambre de commerce de 50 centesimi, nous en avons une autre par M. Treichel :

1 lira, lilas-ardoise, piqué 11 1/2

Voici quelques municipaux que nous envoie M. Doczkalik :

Assisi (*Perugia*). Armoiries dans un double ovale ayant : *Municipio di Assisi. — Diritti di Segreteria*; cadre rectangulaire avec chiffre ou Cmi dans les angles. Émis en 1894 :

50 centesimi, bleu, piqué 11 1/2

Abbadia San Salvatore (1) (*Sienne*). — De la série 1885 il y'a une tête bèche du 20 centesimi :

20 centesimi, carmin

(1) Ci-devant *Bodia S. Salvadore*.

BERGAMO (*Bergamo*). — Émission de juin 1895. Cadre oblong ayant au centre les armoiries surmontées d'une couronne, entre branches de lauriers; au-dessus, cintré : *Comune di Bergamo*; au-dessous, également cintré : *Giudice conciliatore*; petit ovale de chaque côté avec chiffre ou C^mi :

20 centesimi, brun sur rose, piqué 11 1/2
25 — — — blanc — —
50 — carmin — — — —
60 — bleu — — — —

BUCCINO (*Salerne*). — Émission de 1897 (?). Armoiries dans un ovale, avec chiffres à l'extérieur dans les quatre angles; le tout dans un cadre rectangulaire ayant : *Municipio di Buccino*, en haut; la valeur en toutes lettres, en bas; *diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite :

20 centesimi, bleu sur blanc, piqué 11 1/2
50 vert verdâtre —

CANTIANO (*Pesaro & Urbino*). — Émission de 1897 (?). Armoiries dans un ovale ayant pour cadre extérieur un rectangle contenant : *Diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite; *Comune di*, en haut; *Cantiano*, en bas; chiffres dans les angles :

15 centesimi, vermillon, piqué 11 1/2

CARLENDINI (*Siracuse*). — Armoiries dans un ovale entouré de l'inscription : *Municipio di Carlendini*; en dehors, un cadre rectangulaire portant : *Diritti di*, à gauche; *di*, en haut; *Segreteria*, à droite. Émis en 1891 (?) :

20 centesimi, vermillon, piqué 11 1/2



CASALE MONFERRATO (*Alessandria*). — Émission de 1883. Au type ci-contre il y aurait :

50 centesimi, carmin piqué 11 1/2
lira, bleu —
3 — orange —
1891 5 — violet —

VARIÉTÉ

Ayant C : 50 au lieu de C^i 50

50 centesimi, carmin, piqué 11 1/2

CASTELFIDARDO (*Ancone*). — Armoiries dans un grand ovale contenant : *Municipio di Castelfidardo*; cadre rectangulaire ayant sur cartouches horizontaux, en haut : *Diritti di Segreteria* en bas : la valeur en toutes lettres. Emis en 1897 :

20 centesimi, vermillon, piqué 11 1/2

Mêmes armoiries dans un double cercle avec la même inscription que le précédent ; en haut, sur un cartouche horizontal : *Diritti di Segreteria*; en bas, sur une bande courbe : la valeur en toutes lettres : chiffres dans les angles, entre le cadre et le cercle, en haut :

50 centesimi, bleu, piqué 11 1/2

Semblable au 50 centesimi, mais : *diritti di Segreteria* est en bas sur un cartouche horizontal :

1 lira, vert-olive, piqué 11 1/2

CASTELFRANCO DELL' EMILIA (*Bologne*). Emission de 1895. Types variant pour chaque valeur.

1er TYPE. — Petites armoiries : au-dessus : *Municipio-di-Castelfranco-dell' Emilia*; à gauche, cintré : *Diritti di*; à droite : *ufficio*; en bas : *lire 0.10*;

2e TYPE. — Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipio di Castelfranco dell' Emilia*; cadre rectangulaire avec chiffres aux angles;

3e TYPE. — Armoiries dans un ovale à quatre festons; légende : *Municipio di Castelfranco dell' Emilia, diritti di Segreteria* : chiffre ou C^mi dans les angles :

10 centesimi, vert sur blanc, piqué 11 1/2
20 — violet — — —
50 — vert — jaune — —

CHIOGGIA (*Venise*). — Émission de 1895. Grand rectangle avec lion debout, au centre, dans un ovale; dans le cadre, à gauche : *Marca di riscontro*; à droite : *Citta di Chioggia ;* en haut : *Dir^o perc^o*; en bas, la valeur en lettres, dans les angles en chiffres :

20 centesimi, rose, percé en lignes
50 — vert —

FAVARA (*Girgenti*). — Émission de 1896. Armoiries dans un ovale avec inscription : *Municipio di Favara, Diritti di Segreteria* : en bas, sur cartouche horizontal, la valeur :

20 centesimi, rouge vif, piqué 11 1/2

MANIAGO (*Udine*). — Armoiries dans un rectangle; au-dessus, cintré : *Municipio*; au-dessous, également cintré : *Maniago* : à gauche : *Diritti di*; à droite ; *Segreteria* ; en haut : *centesimi* : en bas : *venti* ou *cinquanta* ; chiffre dans les angles :

20 centesimi, brun-violet, piqué 11 1/2
50 — outremer —

Émis le 1er juillet 1897.

MILAN (*Milan*). — Émission de 1894. Type semblable à celui décrit plus haut pour Bergamo, sauf l'inscription : *Comune di Milano* :

25 centesimi, outremer
30 — brun-rouge
60 jaune
1897, 80 — brun

MERCATO-SARACENO (*Gorli*). — Émission de 1895. Armoiries (tête de nègresse avec bandeau sur le front,) dans un ovale; cadre rectangulaire ayant, à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria*; en haut : *Municipio di — Mercato Saraceno*; en bas la valeur :

20 centesimi, noir et rose, piqué 11 1/2

TRANI (*Bari*). — Émission de 1895. Armoiries dans un double ovale portant : *Municipio di Trani*; cadre rectangulaire avec chiffres dans un ovale dans les quatre angles; *marca di*, à gauche; *Riscontro*, à droite, *centesimi* en haut: *venti* en bas :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2

VIGNALE (*Alessandria*). — Émission de 1895. Armoiries (branche de fleurs) dans un double ovale ayant : *Vignalis Comunitas*; cadre rectangulaire ayant sur cartouche horizontal, en haut: *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile*; en bas, la valeur :

Segreteria, 20 centesimi, jaune, piqué 11 1/2
— 60 — rouge —
Stato civile 50 — vert —

JANJIRA



Il a suffi de faire connaître un timbre, en janvier dernier, pour en voir surgir d'autres.

L'*Ami des timbres* annonce et reproduit le type ci-contre, sur lequel on a cru devoir montrer à l'extérieur un filet ondulé, comme nous le faisons pour nos fac-simile, afin de simuler une dentelure. Ici nous n'en voyons pas la raison :

1 anna, ardoise sur blanc, piqué 13

VARIÉTÉ

1 anna, ardoise, tête bèche

MADAGASCAR



L'ami Roussin nous a adressé au type ci-contre, une série nouvelle se composant des valeurs ci-après :

1 franc, rose, inscrip. noire
2 — — —
3 — — —
5 — — —

PÉROU

Extrait de l'*Ami des timbres*, ce qui suit :



1° un timbre *Consular* ayant les armoiries du pays à la partie supérieure, puis, en bas, la valeur ; en haut : *Servicio*; au milieu : *Consular*; en bas : *del Peru*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

10 centavos, rouge terne.
50 — carmin.

2° Différents timbres de tabac, savoir :

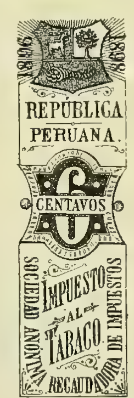
Long rectangle ayant les armoiries du Pérou à la partie supérieure, avec l'inscription : *Impuesto al tabaco* au dessus ; au milieu : *Republica Peruana. — Sociedad recaudadora*, la valeur dans un cercle, puis : *de impuestos* et en dessous, sur un cartouche horizontal, le millésime *1893-1894*. Dimension 20 × 60 m/m.

1893-1894 : 1 1/2 centavos (*sic*) vert sur jaune
1 1/2 — vert — blanc
3 — lilas — —

Analogue au précédent. Armoiries ayant aux dessus : *Republica Peruana*; en dessous, la valeur dans un ovale guilloché : *2 centavos*; plus bas : *Impuesto al tabaco* et le millésime : *1895-1896*. Dimension 20 × 60 m/m.

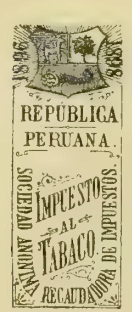
1895-1896 ; 2 centavos, bleu sur jaune





De l'année 1896-1898 nous avons les valeurs aux types ci-haut :

3 centavos, vert sur paille
5 — bleu — blanc
6 — carmin — crème



Il y a de la même série un timbre sans indication de valeur. Par ce fait sa dimension est plus petite

Sans valeur, reseda sur verdâtre.

Enfin, voici un autre timbre de tabac n'ayant pas de millésime. Il a les armoiries au centre et pour inscription en haut : *Impuesto al tabaco* ; en bas : *Republica Peruana*, le chiffre de la valeur dans un ovale et *centavo* de chaque côté.



1/2 centavo, rouge sur jaune
2 centavos, noir

SIRMOOR

Vu par le *Stamps* le timbre *Court fees* ayant les armes dans un cercle enfermé dans un ovale vert; dans la partie supérieure, le nom en capitales blanches ; aux côtés, la date 1874 en chiffres européens et indigènes; au-dessous la valeur en capitales vertes sur deux cartouches. Encirclant la partie supérieure de l'ovale est une main rouge portant le titre en grandes capitales blanches et au-dessous la valeur apparait en caractères indigènes verts.

Imprimés sur papier vergé blanc :

1 anna, vert et rouge
7 annas, — —
15 —

2e *émission* (?). Rectangle à ligne simple : 92 × 59 m/m enfermant un ovale à double ligne qui entoure un losange à double ligne avec cercle triple ligne de chaque côté. Au centre sont les armes avec le nom au-dessus et des inscriptions indigènes au dessous.

Le cadre ovale contient le titre en grandes capitales à double ligne et il y a une ornementation en rouleau conventionnel dans chaque cartouche.

a. *Papier blanc uni, non dentelé.*

1 anna, noir, valeur en cercles
1 — — — losanges
8 — rouge, —

b. *Papier blanc vergé épais.*

2 annas, noir, valeur en cercles
4 — — — —
12 — — —

TATI

La *Revue Phil. Française* a reçu deux timbres décrits comme suit :

« Ils sont de grand format, carrés, et portent en haut : *Tati Concession Limited;* au milieu, un éléphant flanqué de deux cartouches contenant la valeur en chiffres ; en bas, la valeur en toutes lettres. Une croix de Malte en filagrane. Nous avons vu : »

1 shilling, carmin
10 — gris vert

« Il existerait aussi un 5 shillings. »

MM. Whitfield King et Cie ont eu l'obligeance de nous dire, à propos de ces timbres, qu'ils ont été vus à l'exposition de Londres de 1897 dans le cadre de MM. Waterlow and Sons; que ces timbres appartiendraient à une compagnie exploitant les mines d'or dans le Protectorat de Bechuanaland dont Tati est un district et que la compagnie a obtenu le droit de percevoir des contributions quelconques : d'où les timbres.



VENEZUELA

Pour le district de Ricaurte, il existe un timbre d'impôt sur les cigarettes représenté par le type ci-contre qui nous est remis par l'ami Roussin.

Au centre d'un long rectangle une étoile à cinq branches; au-dessus : *Distrito Ricaurte* ; en dessous : *Derecho de timbre — 2 1/2 cts 2 1/2.*

Il est fort probable qu'il existe bien d'autres timbres de cette catégorie :

2 1/2 cent. noir sur paille, piqué 11 1/2

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Teléph. 2414.



TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Main St 901, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

AVIS

Par suite d'absence, la « Chronique » est remise au numéro prochain.

Timbres des Pays-Bas.

Suite. — (*Voir n° 435*).

L'arrêté royal du 6 juin 1872, n° 54, porte création de nouveaux timbres-poste, savoir :

. . . .

ARTICLE PREMIER. — Un nouveau type de timbre-poste, composé des valeurs de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent, sera émis pour l'affranchissement des lettres et autres objets de et pour l'intérieur du pays, ainsi que pour les lettres des colonies et pays étrangers, en remplacement des timbres-poste de ces valeurs, qui furent émis en vertu de Notre arrêté du 4 septembre 1867. (*Staatsblad n° 93.*)

Les nouveaux timbres-poste seront mis en usage par Notre Ministre des finances aussitôt que la provision des timbres-poste, au type actuel, sera épuisée.

ART. 2. — Une nouvelle sorte de timbres-poste est aussi créée, de la valeur de fl. 2.50. Ces timbres seront débités dans les bureaux de poste, à partir du 1er juillet 1872.

ART. 3. — Les timbres-poste, mentionnés aux articles 1 et 2 ci-dessus, portent Notre effigie et l'inscription : *Nederland*, ainsi que l'indication de la valeur.

Les différentes sortes se distinguent entre elles par la couleur.

Les timbres-poste de fl. 2.50 sont, en outre, de plus grande dimension que les autres sortes.

Notre Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes et qui sera publié dans le *Staatsblad*, ainsi que dans le *Staatscourant*.

La Haye, le 6 juin 1872.

GUILLAUME.

Le Ministre des finances,
BLUSSÉ.

Émission du 1er juillet 1872.





Il en existe deux types :

1er type. Effigie à gauche de Guillaume III

dans un cercle perlé, à fond ligné horizontalement ; à la partie supérieure : *Nederland*, entre des écussons aux armes du pays placés dans les angles ; en bas, sur banderole, la valeur.

Cadre rectangulaire : 18 1/2 × 22 1/2 m/m, ayant un gros filet extérieur à droite et en bas, les deux autres côtés ayant un double filet.

2e *type*. Même effigie ; rectangle de plus grande dimension : 20 × 25 m/m Les armes sont placées en biais dans les angles supérieurs avec valeur entre elles ; en bas, sur une banderole, contournant le cercle : *Nederland*.

Cadre formé à l'extérieur d'un gros filet plein, double vers les angles.

Gravés sur bois à la *Staatsdruckerei* de Berlin d'après le dessin exécuté par M. F. C Ten Kate et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc, quelquefois très épais et aussi bleuâtre, piqûre variée :

a. Piqure	14 × 14	*e.* Piqure	12 1/2 × 12 1/2
b. —	14 × 13 1/2	*f.* —	12 × 13
c. —	13 1/2 × 13 1/2	*g.* —	12 × 12 1/2
d. —	13 × 13	*h.* —	12 × 11 1/2
		i. —	12 1/2 × 13

1er TYPE.

12 juillet	1872	5 cent,	outremer, vif, pale, foncé
novembre	—	10 —	carmin, vif, pale
janvier	1873	15 —	brun jaune, vif
12 juillet	1872	20 —	vert-jaune, vert
fin février	1875	25 —	violet foncé, violet, vif
1er janvier	1874	50	bistre

2e TYPE.

1er juillet 1872 . 2 gul. 50 c., carmin, centre outre mer

VARIÉTÉS.

Double piqûre verticale.

2 gul. 50 c., carmin, centre outremer
2 — 50 c., — — — vif

Point entre deux traits sous le chiffre.

20 cent, vert

Extrémité inférieure du **T** *en fourche.*

25 cent, violet

Mai 1875. 1er type. Non dentelés.

5 cent, outremer pale, vif	20 cent, vert jaune
10 — carmin	25 — violet vif
15 — brun jaune	50 — bistre

Nous ne connaissions que le 5 cent, dont il n'y a que 100 exemplaires non dentelés ; les autres nous ont été montrés par M. de Kinschot, dans la collection duquel ils se trouvent en groupe de quatre.

Piqûre. Pour ceux que la chose intéresse, nous signalerons les variétés de piqûre rencontrées par nous, comme suit :

5 cent, piqure	*b. c. d. f. g. h.*
10 — —	*b. c. d. f. g. h.*
15 — —	*b. c. d. f. g. h.*
20 — —	*a. b. c. d. e. f. g. h.*
25 cent, piqure	*a. b. c. d. f. g. h. i*
50 — —	*c. f. g. h.*
2 gul. 50 c. —	*a.*

La piqûre 14 × 13 1/2 a paru tout d'abord ; en septembre 1873 sont venus les timbres 5 cent avec la piqûre 12 et successivement toutes les autres.

En janvier ou février 1884, perforant les feuilles des timbres de Transvaal (émission mars 1885) qui s'imprimaient à Harlem, un accident survint à la machine en emploi depuis 1864. Cet accident fut immédiatement réparé, mais il est facile de constater la réparation sur toute la première rangée verticale qui donne la piqûre 12 × 11 1/2, les aiguilles ayant été plus éloignées.

11 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2

| 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |

En consultant nos feuilles de Transvaal, 1 penny, nous en trouvons avec et sans cette variété de piqûre, ce qui nous fait croire que l'accident doit s'être produit en perforant les timbres de cette valeur.

Le tirage de 1872 donne des feuilles de 200 timbres, soit vingt rangées de dix, sauf les 2 1/2 gulden qui n'ont que cinq rangées semblables.

Les imprimeurs MM. Enschedé & Fils soumettent, après l'établissement des planches, des impressions en couleurs variées comme suit, sur papier blanc satiné :

5 cent, noir, bistre, brun rouge, carmin, vert, violet
10 — — brun rouge, outremer, vert, violet
15 carmin, outremer, vert, violet
20 — — brun rouge, carmin, outremer, violet
25 — — — brun rouge, carmin (?), outremer, vert
50 brun rouge, carmin, outremer, vert, violet

2 1/2 Gl.,	noir,	centre	bleu
2 1/2 —	—	—	carmin
2 1/2 —	—	—	vert
2 1/2 —		—	violet
2 1/2 —	bleu,	—	noir
2 1/2 —	carmin,	—	—
2 1/2 —	vert,	—	—
2 1/2 —	violet,	—	—
2 1/2 —	vert,	—	violet
2 1/2 —	bleu,	—	carmin
2 1/2 —	violet,	—	vert
2 1/2 —	carmin vif,	—	outremer vif

Cette dernière épreuve, 2 1/2 Gl., carmin et outremer vif a le papier gommé.

La spéculation a voulu créer d'autres *essais* en reportant sur pierre le timbre de 5 cent, comme c'est le cas pour les timbres de 1867. Le report est mauvais ; il ne montre pas suffisamment les détails de la gravure, le tout est empâté et le dessin retouché : a un demi-milli-

mètre de plus en largeur que les timbres vrais :

5 cent, chocolat sur blanc satiné

Les conventions de l'Union Postale universelle réclamaient une nouvelle valeur. Elle est annoncée comme suit par l'arrêté du 16 juin 1875 (*Staatsblad, n° 120*).

Nous, Guillaume III, etc.,

ART. 4.... De nouveaux timbres-poste de 12 1/2 cent, ainsi que des cartes postales avec un timbre imprimé de 5 cent pour les communications avec les pays de l'Union postale seront mis en cours.

La Haye, 16 juin 1875.

GUILLAUME.

Le Ministre des finances,
H.-J. VAN DER HEIM.

La circulaire ministérielle, n° 960, du 21 même mois, annonce :

ART. 11. — D'accord avec les nouvelles stipulations, les timbres-poste de 12 1/2 cent, dont officiellement une provision sera envoyée aux directeurs, sont mis en cours. La couleur de ces nouveaux timbres est gris clair.

ART. 19. — La présente disposition entre en vigueur le 1er juillet 1875.

Enfin, voici un avis ministériel sur la mise en vigueur de l'arrêté royal du 16 juin 1875 :

En vertu du traité de poste conclu à Berne, le 9 octobre 1874, une Union générale des postes est établie entre tous les États européens, les États-Unis de l'Amérique et l'Égypte par laquelle l'administration réciproque des postes est réglée uniformément.

Les nouveaux tarifs et les autres conditions de transmission, qui sont fixés dans le ressort de l'Union des postes, entrent en vigueur le 1er juillet 1875, excepté pour la France, qui ne fera partie de l'Union qu'à partir du 1er janvier 1876.

Les timbres-poste de 12 1/2 cent et les cartes correspondances de 5 cent sont débités dans tous les bureaux de poste.

La Haye, le 26 juin 1875.

GUILLAUME.

Emission du 1er juillet 1875

Semblable au 1er type de 1872. Imprimé sur papier blanc ; piqûre variée : b c d e f g h i (*voir émission 1872*) :

1° *Papier blanc uni*

12 1/2 cent, gris

VARIÉTÉ. *Non dentelé,*

12 1/2 cent, gris

Il n'y a eu que cent de ces timbres *non dentelés*.

On a parlé d'un timbre piqué sur les côtés horizontaux et *percé en scie* verticalement, venant de Rotterdam, utilisé en 1879. Les imprimeurs n'ayant pas de machine à percer, il est donc certain que cette variété est ou fausse ou imaginaire.

2° *Papier blanc côtelé.*

12 1/2 cent, gris, piqûre *g*

Nous avons vu deux exemplaires de ce dernier timbre ; le premier oblitéré : *Groningue 10 novembre 1887*, le second : *Emmerik 18 juillet 1889.*

Essais. Ils sont imprimés sur la planche. Nous avons ainsi sur papier blanc épais :

1° Non dentelés
2° Piqués 14

12 1/2 cent, bistre pâle	12 1/2 cent, gris foncé
12 1/2 — bleu	12 1/2 — gris perle
12 1/2 — carmin	12 1/2 — jaune
12 1/2 — gris	12 1/2 — vert

Les timbres soi-disant réservés aux imprimés et journaux ayant cessé de plaire, on décide de les remplacer par un nouveau type. L'arrêté royal suivant en parle et décide de mettre hors d'usage le 1 1/2 cent.

N° 180. — Arrêté royal mettant hors d'usage les timbres-poste de 1 1/2 cent et créant un nouveau type de timbres poste de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent.

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste de 1 1/2 cent ne seront plus réimprimés et ne se débiteront plus dans les bureaux de poste après l'épuisement de la présente provision.

ART. 2. — Il est créé un nouveau type de timbre-poste de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent, destiné principalement à l'affranchissement des journaux, imprimés et échantillons de marchandises, en remplacement des timbres des mêmes valeurs, créés par Nos arrêtés des 3 décembre 1868 et 11 novembre 1870.

ART. 3. — Les nouveaux timbres-poste portent l'inscription : *Nederland,* ainsi que la valeur indiquée par un chiffre de la grandeur de 8 m/m, qui est placé au milieu du timbre, sur un champ blanc circulaire. Dans chacun des quatre angles du timbre, la valeur est indiquée par un chiffre plus petit.

Chaque sorte de ces nouveaux timbres est imprimée en une couleur différente.

Ils seront émis par Notre ministre des finances, aussitôt que la provision des timbres au type actuel sera épuisée.

Notre dit Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes, qui sera publiée dans la *Staatsblad* et dans le *Staatscourant.*

Le Loo, le 15 septembre 1876.

GUILLAUME.

Le Ministre des finances,
H. J. VAN DER HEIM.

Vient la circulaire suivante :

POSTES

—

Circulaire n° 1009.

—

ART. 3. — Par la présente, les fonctionnaires sont avertis

de l'arrete du 15 septembre 1876, n° 21, de Sa Majeste *Staatsblad*, n° 180 concernant la mise hors cours des timbres-poste de 1 1/2 cent et l'emission d'un nouveau modele de timbres de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent, l'un et l'autre, des que la provision de ces timbres, suivant le vieux modele, aura ete epuisee Les nouveaux timbres sont imprimes dans les couleurs suivantes :

Ceux de 1/2 cent en brun rouge (*sic*)
— 1 — — vert
— 2 — — ocre jaune
— 2 1/2 — — mauve

La Haye, 21 septembre 1876.

La mise en usage de ces timbres commença le 10 décembre 1876.

Émission du 10 décembre 1876.



Chiffre sur fond blanc dans un cercle renfermé dans un rectangle ayant le fond couvert de chiffres représentant la valeur; dans les angles, un chiffre entouré de petits cercles perlés: en haut, au milieu : *Nederland*; en bas: *cent.*

Gravés sur bois dans les ateliers de MM. Enschedé & Fils de Harlem, où ils ont été imprimés en typographie sur papier blanc, piqûre variée.

Il n'y a qu'une gravure pour les différentes valeurs, les chiffres ayant été ajoutés sur les coins matrices.

Ce type est une vieille connaissance. Il a été copié sur l'essai de 1866 (*voir page 185, n° 432*), après la suppression des armoiries centrales, remplacées ici par un chiffre dans un cercle au lieu d'un ovale.

a. Piqure : 13 1/2 × 13 1/2
b. — 13 × 13
c. — 13 × 12 1/2
d. — 12 1/2 × 12 1/2
e. Piqûre : 12 × 12 1/2
f. — 12 × 12
g. — 12 × 11 1/2
h. — 12 × 13

Papier blanc ordinaire.

1/2 cent, rose, vif, violacé
1 — vert, pale
2 — ocre jaune, pâle, vif
2 1/2 — violet, pale vif, mauve vif

Nous avons vu les piqûres suivantes :

1/2 cent ayant *a, c, d, e, f, g*
1 — *a, c, d, e, f, g*
2 — *a, c, d, e, g h*
2 1/2 — — *a, c, d, e, g*

Se rencontrent souvent avec le papier plus ou moins azuré.

VARIÉTÉS

D'habitude il y a environ 25 m/m entre les deux piqûres horizontales d'un timbre. Nous avons cependant un exemplaire qui n'en a que 22, quoique piqué sur la machine de 1864, qui perforait deux blocs de cent timbres placés l'un à côté de l'autre. Il est probable qu'on a dû rapporter ici les deux parties (les feuilles ont 200 timbres sur 20 rangées horizontales) et qu'il y aura eu irrégularité en rapprochant mal la onzième rangée horizontale des aiguilles où les distances n'ont pas été bien observées.

Cette différence de 3 m/m, plus sensible qu'on ne croit, montre des timbres complètement dépourvus de marge en haut et en bas. L'exemplaire que nous avons est oblitéré : *Wertogenbosch* (date illisible).

1/2 cent, rose, piqure *e*

Nous avons d'autres variétés venant de la même localité et qui ne sont, parait-il, que des fumisteries qu'il convient cependant de signaler.

Piqûre d, ayant en plus la piqûre 14, en haut.

1/2 cent, rose (oblitere 4 octobre 1887)

Piqure 11 1/2 × 12 1/2 ayant en plus, en haut et en bas, la piqure 14 :

1/2 cent, rose (oblitéré 6 decembre 1887

Ce timbre tient en partie du haut, à un fragment d'un autre timbre, perforé de la même façon!

Piqure d, ayant en plus, à droite, la piqûre 14

1/2 cent, rose oblitere 20 mars 1893

Non dentelés.

1/2 cent, rose
1 — vert
2 — ocre jaune
2 1/2 — violet

Il a été imprimé de chacune de ces valeurs une feuille de 200 timbres dont la moitié a été détruite.

Janvier 1893 (?) papier blanc cotelé.

1/2 cent, rose, piqure *b*
1 vert,
2 ocre-jaune, —
2 1/2 — violet, —

Vu de ces derniers exemplaires oblitérés : janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1893, janvier et février 1894, prouvant un usage fréquent pendant toute cette période, et cependant, cette variété n'a jamais été signalée nulle part, que nous sachions, lorsqu'elle était en emploi.

Avril 1894. Papier blanc, mince, satiné.

1/2	cent,	rouge-brun, rose vif, piqûre		*b, c, d*
1	—	vert émeraude vif	—	*b, c, d*
2	—	jaune-olive	—	*b, c, d*
2 1/2	—	mauve, violet foncé	—	*b, d, e*

VARIÉTÉ

Le 120e timbre, à l'angle supérieur droit, a sous le chiffre de la valeur la partie recourbée cassée :

1 cent, vert émeraude vif

Un cliché du 2 1/2 cent, détérioré, a les filets du cadre brisé de chaque côté sous les petits cercles et tout le haut du timbre est en double impression :

2 1/2 cent, violet foncé

Tous ces timbres ont leurs feuilles composées de 200 exemplaires sur vingt rangées horizontales de dix.

Essais. Ce type, qui n'a été mis en usage qu'en décembre 1876, comme nous l'avons dit, avait été préparé dès les premiers jours de cette année dans les ateliers de l'imprimerie de Harlem. On avait même fait établir déjà la planche du 1 1/2 cent qui n'a pas été émis.

Nous avons vu ou M. O. Berger-Levrault nous signale, les essais suivants sur papier blanc épais satiné :

1/2	cent,	bleu	1 1/2	cent,	rose
1/2	—	brun	1 1/2		vert
1/2	—	brun-jaune	1 1/2	—	violet
1/2	—	jaune	2	—	brun
1/2	—	outremer	2	—	jaune
1/2	—	rose	2	—	rose
1/2	—	vert	2	—	vert
1/2	—	violet	2	-	violet
1	—	bleu	2 1/2	—	bleu foncé
1	—	brun	2 1/2	-	bleu pâle
1	—	carmin	2 1/2	—	brun
1	—	jaune	2 1/2	—	brun-carmin
1	—	noir	2 1/2	—	brun rouge
1	—	rose	2 1/2		jaune
1	—	vert	2 1/2	—	lilas
1	--	violet	2 1/2	—	noir
1 1/2	—	bleu	2 1/2	—	rose
1 1/2	—	brun	2 1/2	—	vert
1 1/2	—	jaune			

Ce sont là, pour ainsi dire, les derniers essais qui furent imprimés. En suite de diverses demandes et réclamations au Ministre, ce dernier, fort ennuyé, résolut, d'accord avec le Directeur général des postes, de faire brûler dorénavant toutes les épreuves indistinctement et de ne plus en délivrer à personne, ce qui fut fait.

Vient un arrêté royal, dont nous avons parlé différentes fois et qui retire définitivement de l'usage certains timbres, omettant cependant ceux du type 1864.

Voici cet arrêté :

N° *160. — Arrêté royal mettant hors d'usage quelques timbres-poste et quelques cartes postales.*

. . . .

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste ci-dessous énumérés seront mis hors d'usage le 1er novembre 1879 et ne pourront plus être employés, à partir de cette époque, pour l'affranchissement des ports et droits perçus par l'administration de la poste, sur les lettres, imprimés, échantillons de marchandises et mandats postaux, à savoir :

a. Les timbres-poste de 5, 10 et 15 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 12 novembre 1851 (*Staatsblad*, n° 143) ;

b. Les timbres-poste de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 4 septembre 1867 (*Staatsblad*, n° 63) ;

c. Les timbres-poste de 1 et 2 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 3 décembre 1868 (*Staatsblad*, n° 149);

d. Les timbres poste de 1 et 2 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 19 avril 1869 (*Staatsblad*, n° 69);

e. Les timbres-poste de 2 1/2 et 1/2 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 11 novembre 1870 (*Staatsblad*, n° 176).

ART. 2. — A l'époque susdite, sont aussi mises hors d'usage les cartes postales, émises en vertu de Notre arrêté du 30 novembre 1870, qui portent l'empreinte du timbre-poste de 2 1/2 cent, au type décrit dans Notre arrêté du 11 novembre 1870 (*Staatsblad*, n° 176).

ART. 3. — Les timbres-poste et cartes postales des émissions énumérées ci dessus qui n'ont pas servi et qui sont en bon état peuvent être échangés dans les bureaux de poste, après le 31 octobre de la présente année, pendant un espace de trois mois, jusqu'au 1er janvier 1880, contre argent ou contre des timbres ou cartes postales actuels des mêmes valeurs que ceux présentés à l'échange.

Notre ministre des Finances, des Eaux, Commerce et Industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes, et qui sera publié dans le *Staatsblad* et dans le *Staatscourant*.

Le Loo, le 10 octobre 1879.

GUILLAUME.

Le Ministre des Eaux, Commerce et Industrie,
G. J. G. KLERCK.

De nouvelles valeurs étant devenues nécessaires, nous en avons l'annonce par le décret suivant :

Arrêté du 20 novembre 1888 (Staatsblad, n° 161) pour la mise en usage des timbres-poste de 7 1/2 cents, 22 1/2 cents et 100 cents.

NOUS, Guillaume III, etc.,

Sur la proposition de Notre ministre de l'Administration des Eaux, Commerce et Industrie du 15 novembre (La C, division des postes),

Vu l'article 5 de la loi du 22 juillet 1870 (*Staatsblad*, n° 138),

Nous avons jugé convenable et Décidons :

ARTICLE PREMIER. — Pour l'affranchissement des lettres et autres pièces, il sera introduit des timbres-poste aux valeurs de 7 1/2, 22 1/2 et 100 cents.

Le public pourra se procurer les dits timbres à partir du 15 décembre.

ART. 2. — Les stipulations de l'arrêté royal du 12 novembre 1851 (*Staatsblad*, n° 143 seront également applicables aux timbres dont il est question à l'article 1er.

Notre ministre susnommé est chargé de l'exécution de cet arrêté, dont copie sera envoyée à la Cour générale des comptes et sera insérée dans le *Staatsblad* et le *Staatscourant*.

Le Loo, le 20 novembre 1888.

GUILLAUME.

Le Ministre des Eaux, Commerce et Industrie,

HAVELAAR.

Émission du 15 décembre 1888.

Semblables aux timbres du type de 1872.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 × 12 1/2 et le 22 1/2 cent se présente aussi avec la piqûre 12 1/2 × 12 1/2 :

7 1/2	cent,	brun-rouge
22 1/2	—	vert bleu foncé
1	gulden,	lilas

Ce dernier existe en bleu pâle : couleur falsifiée.

Les feuilles ont 200 timbres sur vingt rangées horizontales de 10.

Essais. Nous n'en connaissons que le 22 1/2 c., imprimé de la couleur adoptée, sur papier blanc mince, non gommé et non dentelé :

22 1/2 cent, vert bleu foncé

Le roi Guillaume étant décédé le 23 novembre 1890, on songe à remplacer les timbres à son effigie par d'autres portant celle de son successeur. A cet effet, nous avons la décision ci-après :

Par disposition du Ministre des Eaux, Commerce et Industrie du 21 septembre 1891, n° 1, 7, il est décidé ce qui suit :

Les timbres-poste et autres valeurs postales munies de l'impression du portrait de feu Guillaume III porteront à l'avenir celui de la reine Wilhelmine.

La fourniture aux bureaux de poste, pour quelques sortes, commencera en octobre et la vente au public, par les bureaux, n'aura lieu que lorsque l'ancienne provision sera épuisée.

Émission d'octobre 1891 *à* 1893.





On s'est contenté de placer le portrait de la reine Wilhelmine dans le cadre des timbres de Guillaume III de 1872. Les dimensions sont donc restées les mêmes.

Effigie à droite de la reine Wilhelmine dans un cadre perlé ; type gravé dans les ateliers de MM. Enschedé & Fils.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc varié, piqûre 12 1/2 × 12 1/2, sauf le 2 gul 50 c. qui est piqué 11 1/2 × 11 1/2 et aussi 11 × 11 :

1er TYPE.

Papier blanc ordinaire.

Octobre 1891 :	5	cent,	bleu terne, pâle, foncé.
Mars 1892 :	7 1/2	—	brun-rouge.
Novembre 1891 :	10		rouge, carmin.
—	12 1/2	—	gris, foncé.
Décembre 1891 :	15	—	brun-jaune.
Janvier 1892 :	20	—	vert.
Décembre 1891 :	22 1/2	—	vert-bleu.
—	25	—	violet foncé.
—	50	—	bistre foncé.
13 octobre 1893 :	1	gulden,	lilas

2e TYPE

15 nov. 1893 :	2 gul. 50 c.,	carmin foncé, centre outremer	
	2 — 50 c.,	— vif	— —

1er TYPE.

1893 ? Papier blanc côtelé.

5 cent, bleu.

1894. Papier blanc mince, satiné.

5	cent.	outremer, vif, pâle.
7 1/2	—	chocolat, brun-rouge.
10	—	rouge, vermillon, rose, carmin foncé.
12 1/2	—	gris-perle, gris-lilacé.
15	—	brun olive.
20	—	vert, vert émeraude.
22 1/2	—	vert-foncé, vert.
25	—	violet vif.
50	—	bistre-jaune, bistre.

VARIÉTÉS.

Double piqûre verticale.

2 gul. 50 c., carmin vif, centre outremer

Nous voyons annoncé comme telles, des timbres où les ombres plus ou moins bien venues, suivent la lettre T de *cent* ou se trouvent sur l'enroulement.

L'impression a parfois donné des lignes incomplètes ou supprimé un trait : on a vu là matière à variété. On peut même les multiplier pour le côté opposé où les absences de traits peuvent également se constater.

S'il fallait collectionner ces choses-là, il y en a sur tous les timbres et de plus importantes.

PIQÛRE. Les imprimeurs, satisfaits de leurs dernières acquisitions de machines à perforer les timbres, semblent avoir voulu régulariser le piquage. En effet, tous les derniers tirages ont la piqûre 12 1/2, sauf les timbres de grande dimension qui sont piqués 11 1/2 ou 11. Il paraît que ces machines permettent d'augmenter ou de

diminuer le nombre des aiguilles, ce qui donne l'avantage de pouvoir perforer les feuilles suivant la dimension qu'elles ont. On perfore donc les feuilles de 25 des colonies et celles de 50 des Pays-Bas avec la même machine.

Les feuilles ont, le 1er type, 200 timbres sur vingt rangées horizontales ; le 2e type n'en a que 50 sur cinq rangées.

Faux timbres. En 1893 (27 octobre) on condamnait à trois ans de prison un faussaire du nom de H.-J. Schroëder, imprimeur, qui avait contrefait le timbre de 5 cent pour frustrer la poste. Nous n'avons pas vu ce timbre, mais on nous dit qu'il a été obtenu par la photographie et qu'il est facile à reconnaître.

La couleur du 5 cent ne permettant pas de photographier cette valeur, le faussaire qui tenait, paraît-il, absolument à contrefaire le 5 cent, avait pris pour modèle le 10 cent, puis avait substitué au chiffre 10 un 5 ; celui-ci ne se trouvant pas à sa place, la fraude était visible à l'œil nu, placé qu'il était trop vers la droite.

Une visite domiciliaire a amené la découverte de quatre-vingts timbres faux. On évalue à 1150 le nombre qui en a été imprimé ; le faussaire s'en débarrassait en les passant à des fournisseurs auxquels il disait les avoir reçus en paiement, de ses clients.

Essais. — Le *N. T. voor P.* nous a entretenu de projets qui auraient vu le jour, entre autres celui du professeur Van Waaij, considéré comme le meilleur. Il était « de style gothique, aussi bien les armes que le médaillon-portrait de Sa Majesté ».

Nos démarches pour retrouver de ces projets n'ont pas abouti, mais M. de Kinschot, notre sauveur dans cette étude, nous a fait voir les types suivants qui ne peuvent avoir eu, nous semble-t-il, la prétention d'être adoptés.





Les deux premiers spécimens qui nous ont été soumis paraissent avoir été pris sur des clichés en zinc. L'impression est noire sur carton blanc. Ils ont pour auteur M. J. W. K. Berden, de La Haye.



Le troisième type, au lieu d'avoir le médaillon en losange, l'a rond. Il montre la tête de la reine, non couronnée, les cheveux sur le dos. A été obtenu également sur cliché en zinc. L'impression est noire sur carton blanc. A pour auteur M. A. F. Gips, de Delft.

Du type adopté nous connaissons simplement des épreuves du 5 cent, imprimées dans la couleur adoptée. Quoiqu'elles soient gommées, ce sont très vraisemblablement des mises en train. Nous avons par groupe de quatre :

5 cent, outremer sur papier blanc jaunâtre.
5 — — vif — — mat.

Contrairement au 5 c., outremer sur jaunâtre qui est de tirage peu soigné, les timbres en outremer vif ont l'impression parfaite.

Nous avons encore reçu en communication de M. de Kinschot des bandes de dix timbres horizontaux 5 et 20 cent imprimés dans les couleurs adoptées, mais sur papier commun, épais, d'un blanc grisâtre. La première valeur appartient à la partie inférieure de la feuille des 150 timbres, l'autre est de la partie supérieure ; ils montrent à ces endroits une marge de 9 centimètres.

Ces épreuves sont gommées ; la piqûre 11 a été obtenue sur machine ne travaillant que dans un sens :

5 cent, outremer.
20 cent, vert-jaune.

Le *Ned. Ter. voor Postzegel* de novembre 1898 se plaint de ce que les vendeurs n'aient pas offert ces derniers timbres comme des *essais*, mais souvent comme variétés de timbres. Il est probable que le thème changeait suivant l'acheteur qui pouvait avoir, paraît-il, soit des feuilles entières, soit des blocs ou des bandes !

Voici un arrêt royal du 11 février 1892 (*Staatsblad, n° 42*) pour l'exécution de diverses stipulations de la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad, n° 87*):

Au nom de S. M. Wilhelmine, par la grâce de Dieu, Reine des Pays-Bas, Princesse d'Orange-Nassau, etc., etc.

Nous, Emma, Reine-veuve,
Régente du royaume, etc., etc ..

. . . .

Art. 10. Les timbres-poste en usage au moment de l'introduction de la loi mentionnée au début de cet arrêté, de 1/2, 1, 2, 2 1/2, 5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 cent, fl. 1 et fl. 2.50, cartes-lettres (*Postbladen*) pourvues d'un timbre

imprimé de 5 cent, enveloppes pourvues d'un timbre de 5 cent ou 12 1/2 cent, carte simple ou double, chaque carte pourvue d'un timbre de 2 1/2 ou 5 cent, ainsi que formulaires de mandats pourvus d'un timbre de 2 1/2 cent, restent valables.

En outre, de nouveaux timbres poste de 3 cent seront mis en circulation

Art. 13 Cet arrêté entre en vigueur le jour même où la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad*, n° 87) sera introduite.

La Haye, 11 février 1892.
EMMA.

Le ministre des Eaux, Commerce et de l'Industrie.
C. LELY.

Prescriptions contenant l'exécution de la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad, n° 87*) pour la réglementation de la poste aux lettres et de l'arrêté royal qui s'y rapporte, du 11 février 1892 (*Staatsblad, n° 42*).

Art. 100. Les timbres poste de 3 cent seront mis en circulation lors de l'introduction de la nouvelle loi.

Émission du 1er avril 1892.

Semblable au 1er type de 1891, à l'effigie de la reine Wilhelmine.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 × 12 1/2 :

3 cent, jaune orange.
3 cent rouge orange (1895

VARIÉTÉ.

En juin 1895, on découvrait le 5 cent imprimé en jaune-orange, mais il n'a pas été possible de faire la lumière sur ce mystérieux timbre.

D'après MM. Schreuders, il a dû être imprimé une feuille comme *essai* et sa ressemblance avec le 3 cent l'aura fait confondre avec ce timbre : d'où gommage, perforage et introduction de la feuille parmi les 3 cent. Il n'en aurait été vendu que 40 exemplaires dont la moitié a été reprise par la poste pour d'autres timbres; le reste serait entre les mains des collectionneurs ou ont été employés comme 3 cent.

On ne connait que deux exemplaires annulés. Le premier porte l'oblitération : *Borne 29 juin 1895*, il a été découpé de la lettre, ce qui nous a paru suspect : l'autre est de M. de Kinschot, il est avec trois autres timbres sur lettre express et oblitéré : *Amsterdam, 3 aug. 1895.*

Les feuilles ont le même nombre de timbres que le 1er type 1891.

Essai. Nous avons vu dans la collection de M. de Kinschot, à l'état non dentelé et non gommé :

3 cent, jaune orange sur papier blanc mince.

Ordre de service, n° 103. Disposition du 5 juin 1896, n° 6769.)

De nouveaux timbres poste à 5 gulden, sont mis à la disposition du public : la quantité nécessaire doit être renseignée sur la demande à envoyer le 1er juillet.

Ainsi que les timbres de 5 gulden, ceux à 50 cent et 1 gulden seront à l'avenir imprimés en deux couleurs et fournis en feuilles de 50 exemplaires.

Les nouveaux timbres de 50 cent et 1 gulden ne peuvent être remis par les directeurs, que lorsque les vieux timbres seront consommés.

Suivant l'ordre de service, qu'on vient de lire, le 5 gulden parut le 15 juillet 1896 et le changement des autres valeurs aux époques que nous donnons plus loin.

Emission du 15 juillet 1896.

Effigie à droite de la reine Wilhelmine, type conforme au 2e de 1891.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, piqués 11 1/2 × 11 1/2ou 11 × 11 1/2 :

15 juillet	1896,	5 gulden, vert bronze,	centre	brun rouge
1er octobre	—	50 cent, vert	—	bistre
20	—	— 1 gulden, brun	—	reseda

Ainsi que l'annonce l'avis ci-haut, les feuilles ont 50 timbres sur cinq rangées horizontales.

Pour le couronnement de la reine, on ne pouvait décidément laisser en usage les timbres représentant une jeune fillette. Aussi le gouvernement résolut-il de créer un nouveau type de timbre, plus en situation et nous montrant la reine telle qu'elle est aujourd'hui.

Une circulaire postale a été envoyée aux bureaux de poste. Elle est conçue dans les termes suivants :

Disposition du directeur général des postes et télégraphes du 20 août 1898, n° 12311 bis.

En suite de la prise de possession du gouvernement par S. M. la Reine Wilhelmine, des timbres poste d'un nouveau type seront mis en usage.

Provisoirement ne seront mis en circulation que ceux de 1 gulden du nouveau type, dont un nombre déterminé sera remis officiellement aux bureaux. Le contrôleur-maître du magasin à Harlem est autorisé également à donner suite, autant que possible, aux demandes ultérieures pour assurer la fourniture de ces timbres.

Les timbres de 1 gulden, du type actuel, restent valables jusqu'à nouvel ordre et peuvent être employés par les bureaux de poste, pour l'affranchissement des lettres, paquets, etc., jusqu'à ce qu'un ordre contraire ait paru ou que la provision actuelle de ces timbres soit épuisée.

L'émission de ces nouveaux timbres ne pourra être différée, sous aucun prétexte, plus tard que le 6 septembre. L'attention est attirée fortement sur cette clause.

Concernant l'émission des autres timbres du nouveau type, une communication ultérieure suivra.

Ainsi que l'annonce la circulaire qu'on vient de lire, le timbre en question parut à sa date.

Émission du 6 septembre 1898.



Effigie de la reine Wilhelmine, couronnée et regardant à gauche dans un médaillon ovale surmonté d'une couronne, les épaules couvertes du manteau royal d'hermine ; au-dessus : *Koninkrijk der Nederlanden* cintré ; dans les angles supérieurs, un écusson (lion) avec couronne ; dans ceux inférieurs, le chiffre de la valeur et *gulden* entre des chiffres.

Le portrait est gravé en taille-douce, par M. J. Vürtheim, de Rotterdam, d'après une photographie faite dans ce but par le professeur R. Stang ; quant au cadre, il est de M. W. *Steelink*, d'Amsterdam.

Ce sont toujours MM. Enschedé & Fils qui ont été chargés de l'impression. Elle est en couleur sur papier blanc, piqûre 11 × 11 1/2 :

1 gulden, gris-vert

Les feuilles ont 25 timbres sur cinq rangées horizontales de 5.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on parle de l'émission prochaine de deux autres valeurs, 2 1/2 et 5 gulden, du même type.

Essais. On dit qu'il n'en n'existe pas, ce dont nous doutons beaucoup.

(A continuer.)

Faux timbres de Grèce

(*Voir nos 388 et 389*)

Depuis que nous avons publié nos articles sur les faux timbres de Grèce, nous avons eu l'occasion de voir d'autres variétés que nous allons faire connaître aujourd'hui.

Nous avons d'abord un type qui se place entre nos nos 1 et 2 que nous désignerons :

Type 1a. Les ombres laissent une ligne blanche à la partie extrême gauche du cou ;

Le crochet qui marque la narine est droit ;

L'arcade sourcilière est moins étendue qu'au timbre vrai ;

ΛΕΠΤΑ. La première lettre n'est pas assez ouverte et elle est trop éloignée du cartouche contenant ce mot ; les trois lettres suivantes ne sont pas assez barrées et A est trop fermé ;

Le dessin sous ΛΕΠΤΑ n'a pas les initiales H.H. (H. Hendrick) A. D. (A. Doms) :

Les chiffres 2 sont trop ouverts ;

Presque toutes les petites grecques sont différentes, notamment celles de droite supérieure :

20 lepta, rouge pâle, *non dentelé*

Vu oblitéré 19 janvier 1892 et venant de *Patras-Athènes.*

Un autre type que nous placerons, d'après la date la plus ancienne que nous avons vue, entre le nos 2 et 3, nous le désignerons :

Type 2a. Laisse également une ligne blanche derrière le cou ;

Le crochet marquant la narine est plus courbé ;

L'arcade sourcilière est plus longue et plus cintrée ;

Les quelques traits d'ombre qui se dirigent vers la pointe du cou sont plus nombreux et partout la ligne plus étendue ;

ΕΛΛΑΣ et ΛΕΠΤΑ ont ces lettres plus élevées ;

Un dessin sous ce second mot a les lettres H. H. et A. D. remplacées par deux points..

Les chiffres 2 sont trop ouverts ;

Petites différences dans les grecques :

20 lepta, carmin foncé, *non dentelé*

Vu oblitéré *Patras-Athènes* 16 juillet 1892.

Nous avons désigné 7 types dans nos numéros précédents. Il en est que nous avons vu depuis avec le piquage 11 1/2, savoir :

5e *type*,	20 lepta,	rouge,		piqué 11 1/2
—	20	—	rose pâle,	—
6e *type*,	20	—	rouge,	—
—	20	—	rose pâle	—

Enfin nous avons encore un timbre que, vu son oblitération, il nous faut désigner :

Type 6a. Les ombres laissent une ligne blanche derrière le cou ;

La narine est indiquée par un trait un peu oblique ;

L'arcade sourcilière rappelle bien celle du type vrai ;

ΛΕΠΤΑ, lettres trop droites et pas assez barrées ;

Le dessin sous ce mot n'est pas assez cintré et celui du centre est trop petit ; pas d'initiales ;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, surtout celui de droite ;

Légères différences dans les grecques :

20 lepta, carmin, non dentelé

Vu oblitéré 27 avril 1893.

Un type qui ressemble énormément au type en cours, est :

TYPE 8. Les ombres ont les lignes très distancées et laissent une ligne blanche derrière le cou :

La narine est formée d'un trait trop oblique :

L'arcade sourcilière rappelle bien le type vrai :

ΑΕΠΤΑ. La dernière lettre est trop ouverte et barrée trop bas ;

Deux points blancs remplacent les initiales sous le dessin situé à la partie inférieure, dessin qui n'est pas assez cintré ;

Chiffres 2 trop ouverts ;

Différences dans les grecques, surtout dans l'angle gauche inférieur :

20 lepta, rouge vif, piqué 11 1/2

La date d'oblitération n'est pas visible.

Nous avons de ces 20 lepta, avec certaines dates qui modifieraient l'ordre donné, savoir :

Type 1, oblitéré 29 janvier 1891
— 1A, — 19 — 1892
— 2, — 17 avril —
— 2A, — 16 juillet —
— 3, — 31 — —
— 4, — 12 octobre — (vu depuis 19 mars 1892
— 5, — 20 janvier 1893
— 6, — 29 mars —
— 6A, — 27 août —
— 7, — 13 avril 1894 (vu depuis 5 janv. 1894)
— 8, — (?

Et puisque l'administration des postes ne se soucie guère de ces imitations, il est fort possible que nous aurons encore à revenir sur ce sujet.

Les Cuba surchargés à Puerto Principe

MM. Gutierrez frères nous envoient la liste suivante des timbres, qui a été dressée d'après ce qu'ils possèdent :

Émission du 19 décembre 1898.





1 cent sur 1 mil, brun-jaune, surch. noire
2 — — 2 — — (chiffre gros)
3 — — 3 — — — —
5 — — 5 — — — —
2 — — 2 — — — petit
3 — — 3 — — — —
5 — — 5 — — — — (?)

VARIÉTÉS.

1 cents (*sic*) sur 1 mil, brun jaune, surch. noire

Ayant en plus, au verso, un chiffre :

2 cent sur 2 mil, brun jaune, surch. noire (chiffre gros)
2 — — 2 — — — petit
3 — — 3 — — — — gros)

Erreur d'impression.

3 cent sur 1 mil, brun-jaune, surch. noire (chiffre gros

Émission du 29 décembre 1898.

3 cent sur 1 cent, violet (1898), surch. rouge (chiffre gros)
3 — — 1 — — — — (— petit
5 — — 1 — — — (— gros)
5 — — 1 — — — (— petit)
10 — — 1 — — — —

VARIÉTÉS.

Avec chiffre au verso.

5 cent sur 1 cent, violet (1898), surch. rouge (chiffre gros)

Ayant 0 pour 10,

0 sur 1 cent, violet (1898), surch. rouge

Émission de . . . . . 1898 (?).

3 cent sur 1 mil, vert (1896), surch. noire (chiffre gros)
3 — — 2 — — — —
3 — — 3 — — — —
3 — — 4 — — — —
3 — — 8 — — — —
5 — — 1/2 — — — —
5 — — 1/2 — — — (— petit)
5 — — 2 — — — (— gros)
5 — — 3 — — — — —
5 — — 4 — — — —
5 — — 8 — — — —

VARIETES.

Chiffre au revers.

3 cent sur 2 mil, vert (1896), surch. noire (chiffre gros
5 — — 1/2 — — — — — —

Il est probable qu'on trouvera 2 types de tous les chiffres 3 et 5 et qu'il existe encore le 5 cent sur 1 mil vert que nos correspondants ne nous indiquent pas, parce qu'ils ne le possèdent pas.

Les timbres de Crète.

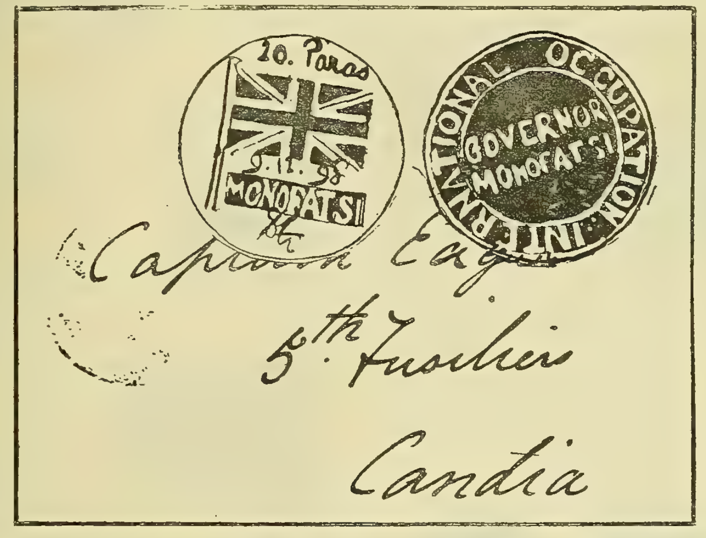
Ces timbres ont fait le sujet d'un article qui a paru dans le *Stamp Collectors' Fortnightly* du 15 avril dernier, que nous allons résumer.

Après le départ des Turcs, il fut décidé, vers la fin de novembre 1898, d'établir une administration postale pour la province de Candie. A cet effet des timbres furent commandés à Athènes, des valeurs de 10 et 20 paras. En attendant,

M. Berinda, le chef de l'administration des postes d'Autriche, fut invité à fournir un timbre provisoire, d'où le type ci-contre qui, imprimé à 3,000 exemplaires, parut le 25 novembre 1898 et fut remplacé le 3 décembre suivant.

Le coin aurait été détruit le 20 janvier 1899, en présence des autorités :

20 paras, mauve sur blanc



Ce type n'ayant eu emploi qu'à Candie, d'autres marques surgirent ailleurs, notamment à Monofatsi. Et à ce propos, notre confrère nous donne la reproduction d'une lettre ayant, comme on peut le voir ici, à droite, le timbre d'occupation du gouverneur de Monofasti et à gauche le pavillon anglais « Union Jack » dans un cercle ayant manuscrites la valeur, la date d'emploi et les initiales du directeur des postes, *J. G.*

Notre confrère semble considérer cette marque comme étant un timbre-poste. Nous ne voyons là qu'une marque de contrôle sur laquelle on a ajouté la valeur payée, servant d'acquit à l'expéditeur et d'avertissement au destinataire que la formalité du paiement de la taxe a été remplie. Autrefois, en pareille circonstance, on avait les griffes : *Paid*, *Payé*, *P. P.*, *P. D.*, etc.

Certes, cette enveloppe est fort curieuse, fort intéressante, mais, au point de vue de la collection des timbres, son intérêt est nul pour nous.

En plus de cette enveloppe, notre confrère anglais en reproduit deux autres ; la première a, au lieu de *20 paras*, au-dessus du pavillon anglais, les lettres I. R. T., dont on ne donne pas l'explication ; la seconde a tout simplement le timbre d'occupation du gouverneur de *Pediada*, plus les lettres *O. H. M. S.*, qui annoncent une lettre officielle.



Nous avons enfin l'émission connue dont il y a deux valeurs imprimées en couleur sur papier blanc, et piquées 11 1/2 :

10 parades, bleu
20 — vert-jaune

VARIÉTÉS.

Trait demi-circulaire devant les chiffres.

10 parades, bleu
20 — vert-jaune

Non dentelé verticalement.

10 parades, bleu

Enfin, au même type, mais avec changement de couleur, nous avons depuis deux mois :

10 paradès, brun pâle, piqué 11 1/2
20 — carmin, —

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(*Suite, voir n° 436.*)

La **Suède** a célébré, par de grandes fêtes, le 17 septembre 1897, le 25me anniversaire du règne du roi Oscar II. Par la même occasion il a été émis une carte des plus belle, nous faisant

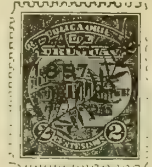


voir le portrait du jubilaire et en même temps le château royal de Stockholm, où les visiteurs ne peuvent s'aventurer sans être exploité par la domesticité.

La Norwège a célébré officiellement à son tour cet anniversaire, mais ses transports d'allégresse n'ont pas été jusqu'à une émission postale : elle subit l'union sans enthousiasme.

L'**Uruguay**, ayant obtenu quelques jours de paix, a voulu rappeler cet événement mémo-





rable en surchargeant les timbres des quatre plus petites valeurs, 1, 2, 5 et 10 centesimos du mot *Paz* et d'une branche d'olivier.

On a imprimé les quantités suivantes de ces quatre valeurs, tout en nourrissant le fol espoir de les voir épuisées pendant les 26, 27 et 28 septembre 1897, limites de leur emploi :

1 centesimo, 150,000 exemplaires
2 centesimos, 100,000 —
5 — 200,000 —
10 — 50,000

* * *

On comptait beaucoup sur le congrès postal de Washington. Le fait est qu'on discuta les émissions commémoratives et que tout le monde fut d'accord de les supprimer. Il fut donc entendu que les pays de l'union n'émettraient plus de ces timbres et qu'ils ne seraient plus acceptés dans les relations extérieures. Or, il arriva que beaucoup de pays, qui n'avaient aucune idée de la carotte commémorative, ont trouvé qu'il y avait là une source nouvelle de revenus et, malgré les conventions, les émissions nous sont arrivées de plus belle.

La **Barbade** se lance tout d'abord et nous donne, en novembre 1897, une série de dix timbres pour commémorer le 60me anniversaire du règne de Victoria..., cinq mois après qu'il était oublié.



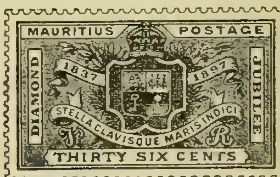
Il a été décidé qu'on ferait usage de ces timbres pendant un an, après quoi il serait avisé

Revoici le **Pérou** sur la brèche. C'est à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel des postes de Lima que nous avons une série de trois timbres au millésime 1897 et une série de neuf cartes.



L'émission, qui était annoncée pour juillet 1897, date réellement de janvier ou février 1898.

Nous avons l'île **Maurice** qui veut aussi avoir sa part du gâteau et qui se décide le 20 avril 1898 à célébrer le fameux jubilé de la reine Victoria.



Il a été imprimé 300000 timbres qui s'administrent par petite dose au public pour faire durer le plaisir longtemps.

Il n'y a qu'une seule valeur, heureusement !

L'île Maurice, pour bien prouver combien

elle respecte les conventions postales, a fait imprimer exclusivement, pour être envoyés à Berne, 750 exemplaires de son timbre, destinés aux divers pays de l'UNION? Singulière union.

Le **Portugal** voulant rappeler le 400e anniversaire du départ (1497) de Dom Vasco de Gama pour les Indes Orientales en doublant l'extrémité du Continent Africain, une commission des fêtes instituée à cette effet propose... une émission de timbres, ce qui est adopté avec le plus grand empressement.



Un concours donne pour résultat 44 dessins, qui ont été exposés à la Société de géographie de Lisbonne les 22 à 29 décembre 1895.

Un décret signé le 28 mai 1896 organise cette émission et un autre décret du 27 juillet, même année, le complète en décidant qu'une émission de timbres à 2 1/2, 5, 10, 25, 50, 75, 100 et 150 reis verra le jour non seulement au Portugal, mais encore aux colonies. Nous avons donc été affligés des séries suivantes :

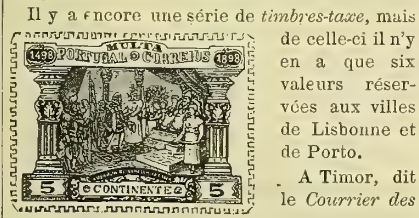
a. Pour le Portugal	. . . . .	8 timbres
b. — les Açores	. . . . .	8 —
c. — Madere	. . . . . .	8 —
d. — l'Afrique	. . . . . .	8 —
e. — les Indes	. . . . . .	8 —
f. — Macao	. . . . .	8
g. — Timor	. . . . . .	8 —

L'émission avait été fixée tout d'abord au 1er juillet 1897 ; elle a été remise depuis au 1er avril 1898 (arrivée de Gama à Calcutta), et supprimée le 30 juin, même année.

La recette a été versée dans la caisse de la commission des fêtes en dédommagement des frais d'exposition, etc. !

Un décret du 4 avril approuve l'émission de 12 spécimens de cartes postales avec vues variées, dont 6 de chacune des valeurs 10 et 20 reis, soit en tout 84 cartes !

Il y a encore une série de *timbres-taxe*, mais de celle-ci il n'y en a que six valeurs réservées aux villes de Lisbonne et de Porto.



A Timor, dit le *Courrier des timbres-poste*, les commémoratifs ne se vendaient que *par série*. Preuve de leur utilité pour le public.



La compagnie du **Mozambique**, prise du même enthousiasme, a surchargé immédiatement ses timbres, lorsqu'elle a su qu'on célébrait le 400e anniversaire de Dom Vasco de Gama.

La série se compose de 13 valeurs et de deux cartes.

Les **Etats-Unis d'Amérique** nous ont livré, le 17 juin 1898, une série de commémoratifs obtenue dans les prix doux, pour rappeler l'exposition d'OMAHA.

Nous doutons beaucoup qu'elle ait eu le succès de la série 1893. Neuf valeurs ont été émises, dont deux pour cultiver le dieu dollar et imprimées dans les quantités ci-après dont on donne des chiffres différents :

1 cent,	100,000,000	70,304,200
2 —	200,000,000	159,453,300
4 —	50,000,000	4,918,200
5 —	10,000,000	7,690,780
8 —	2,000,000	2,923,900
10 —	5,000,000	4,624,360
50 —	500,000	530,180
1 dollar,	50,000	56,790
2 —	50,000	56,080
	367,600,000	250,557,790

Seront utilisées jusqu'à épuisement complet ; quant aux planches, coins etc., ils ont été détruits dans les premiers mois de 1899.

Nous avions cru que les derniers arrivés de la **Guyane Anglaise** formaient l'avant-garde d'une série nouvelle régulière. Il n'en est rien. Ce sont des commémoratifs ! venus avec un léger retard pour célébrer, le 1er juillet 1893, le jubilé de la reine Victoria, dont on se rappellera peut-être qu'il en a été question en mai 1897... C'est à cette intention probablement qu'on a placé le millésime 1897.



Les types n'ont pas été gravés, comme on le

croit généralement, par MM .Waterlow and Sons, mais bien par MM. De La Rue et C[ie], dont nous ne reconnaissons nullement « la patte ».

On aurait imprimé :

1	cent,	540,000	exemplaires
2	—	720,000	—
5	—	150,000	—
10	—	30,000	
15		66,000	—

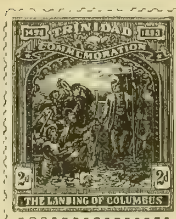
Ces timbres resteront en usage jusqu'à ce qu'il plaise au public de les employer, ainsi qu'il résulte du télégramme suivant du secrétaire d'Etat adressé au Gouverneur :

« Me référant à votre télégramme du 28 décembre, les timbres de jubilé peuvent être employés, pourvu qu'il n'y ait pas intention de les déclarer hors de cours après une certaine période.

« Le gouvernement n'a pas l'intention de déclarer ces timbres hors de cours après aucune période. »

Pour accélérer la vente qui laissait à désirer, on a surchargé les 10 et 15 cents dans les premiers mois de 1899, pour en faire des 2 cents.

En examinant un des vitraux de la Chambre du Conseil, M. le Gouverneur de la **Trinité** s'est dit qu'il pourrait en utiliser le dessin pour en faire un timbre commémoratif et cela en souvenir de la découverte de l'île par Christophe Colomb, le 31 juillet 1498. Il fait immédiatement sa proposition qui est acceptée d'emblée et quoique la valeur, 2 pence, n'a pas de raison d'être, le ministre Chamberlain ne veut pas pour cela différer l'émission proposée de 500 000 exemplaires, les timbres commémoratifs « excitant un grand intérêt ». Et voici le bijou qu'on nous donna le 31 juillet 1898.



A l'île de **Grenade** on s'est rappelé que Christophe Colomb avait passé par là, il y a 400 ans. Vite une proposition du gouverneur que le ministre Chamberlain s'empresse naturellement d'accepter.



Le type commandé aux agents de la Couronne est bâclé aussitôt et le 15 août 1898 paraît le timbre ci-contre accepté par tous, « parce que c'est un beau timbre ».

Il avait été décidé en principe d'imprimer cinq cent mille exemplaires.

Il paraît qu'on s'est ravisé ainsi qu'il résulte de l'avis suivant :

AVIS GOUVERNEMENTAL

En référence avec l'avis gouvernemental n° 86, du 4 mai dernier, il est notifié par la présente qu'il a été décidé, en conséquence du récent changement postal, de limiter l'émission du timbre spécial d'affranchissement en commémoration du 400e anniversaire de la découverte de Grenade par Colomb à 240,000 au lieu de 500,000, comme il avait été annoncé précédemment.

Signé Edward DRAYTON,
administrateur.

Bureau du Secrétaire colonial.
Grenade, 7 novembre 1898.

Le **Honduras Britannique** tenait à rappeler qu'en septembre 1898 c'était le 100e anniversaire de la bataille de Saint-Georges Cay qui eut pour résultat d'enlever cette colonie à l'Espagne.

Le gouverneur Wilson s'y est opposé et il a eu raison.



Le 6 septembre, nous avons eu un timbre aux **Pays-Bas** à l'occasion du couronnement de la reine Wilhelmine, émission qui avait au moins sa raison d'être.

Il n'y a eu qu'une seule valeur, au fac-simile ci-contre.

Sur la proposition de l'Angleterre, d'établir une taxe uniforme de 1 penny entre les Colonies et la mère-patrie, le **Canada** s'empresse de se rallier à cette idée et le 25 décembre 1898 il émettait un timbre spécial à l'effet de perpétuer ce souvenir, bien qu'il eût un timbre de cette valeur,



Nous rappelons le type ici qui a une inscription aussi modeste que les proportions données sur la carte, au Canada.

Il n'y a eu qu'un seul timbre, naturellement.

Pour finir l'énumération de toutes les émissions commémoratives officielles, rappelons que nous sommes à la veille d'en avoir d'autres. La **République Dominicaine** nous menace d'une série de huit valeurs qui paraîtront inces-

samment, afin de pouvoir ériger un monument à Christophe Colomb.

On prête également à la **Roumanie** le projet de célébrer par une émission postale l'inauguration de son hôtel des postes. On nous ferait voir toutes sortes de belles choses inédites : postillons, cariole attelée de 8 chevaux, train de chemin de fer, bateaux. Bateaux surtout !

Enfin, un autre projet est celui qui concerne la découverte du **Brésil**, dont on viendrait en 1900 rappeler le quatrième centenaire de sa découverte par le navigateur espagnol Vincent Yanez Pinson.

Ce vieux Pinson servirait donc de prétexte pour faire chanter les collectionneurs en leur offrant une émission commémorative où l'histoire de la patrie serait rappelée et divisée en trois grandes phases : l'âge puéril, juvénil et viril.

Espérons que le gouvernement jugera la proposition du premier âge, c'est à-dire, puérile.

Récapitulons maintenant tout ce qu'ont donné les émissions commémoratives. C'est édifiant :

PAYS	ANNÉES	Timbres	Enveloppes	Bandes	Cartes	Cartes-lettres
Etats-Unis . .	1876		6			
Nouvelle-Galles	1888/89	7	5	1	4	
Hong-Kong . .	1891	1				
Roumanie . .	—	5			1	
Bulgarie . . .	1892				1	
Argentine . .	—	2				
Paraguay . .	—	1	1			
Etats-Unis . .	1893	16	42			
Venezuela . .	—	1				
Salvador . . .	—	3				
Monténégro. .	—	10	5		4	
Shanghaï. . .	—	8	3	3	2	1
Porto-Rico . .	—	1				
Salvador . . .	—	3				
Tasmanie . .	—				1	
Belgique . . .	1894	3				
Portugal . . .	—	13				
Açores . . .	—	13				
Japon	—	2				
Saint-Marin . .	—	3	1		1	
Chine	—	9				
Portugal . . .	1895	15			1	
Açores. . . .	—	15			1	
Mozambique .	—	15				
Lorenzo-Marques	—	15				
Transvaal . .	—	1				
Pérou	-	7				
Italie	—				1	
Bulgarie . . .	1896	3			14	
Johore . . .	—	10				
Hongrie . . .	—				62	
Grèce	—	12				
Venezuela . .	—	5			2	
Uruguay . . .	—	3				
Montenegro. .	—	12	2	2	4	2
Japon	—	4				
Equateur. . .	—	15				
Belgique . . .	—	3				
Italie	—				20 (?)	
Labouan . . .	—	7				
Guatémala . .	1897	24	12	2	6	
Salvador . . .	—	2				
Canada . . .	—	16			1	
Nouvelle-Galles	—	3				
Terre-Neuve .	—	14				
Porto-Rico . .	—	2				
Leeward . . .	—	10				
Suède	—				1	
Uruguay . . .	—	4				
Barbade . . .	—	10				
Pérou. . . .	—	3			9	
Maurice . . .	1898	1				
Portugal et Colonies .	—	62			84	
Mozambique (Cie)	—	13			2	
Etats-Unis . .	—	9				
Trinité . . .	—	1				
Guyane Angl. .	—	5				
Grenade . . .	—	1				
Pays-Bas. . .	—	1				
Canada . . .	—	1				
		425	77	8	224	3

Cela nous fait en tout 737 commémoratifs émis par une quarantaine de pays.

Faux timbres de Vénézuela

Dans notre n° 412 d'avril 1897 nous faisions connaître un timbre 1/2 real, d'émission frauduleuse, du type 1866 et nous disions que, conformément au tirage de 1870, on avait établi la planche de la même façon que les timbres vrais, c'est-à-dire en faisant le report par 12 exemplaires à la fois sur quatre rangées hori-

zontales, retournant le 12e timbre comme point de repère. Il faut croire que le faussaire a épuisé plus d'un report, car M. Vanden-Heuvel nous a fait voir 12 timbres se tenant, sans tête-bêche, ce qui suppose un report non par 12, mais par unité de timbre.

Par la même occasion, cet obligeant correspondant nous adresse un type de faux timbre qu'il a trouvé parmi une masse d'autres, plusieurs spécimens étant oblitérés de *Caracas* comme le faux type que nous avons déjà décrit et dont nous avons aussi des exemplaires oblitérés : *La Guaira*. Voici ci-contre le fac-simile de la découverte de notre correspondant.



Les armoiries ont de gros points au lieu de petits ; les lignes horizontales sont très espacées ; la corne d'abondance est trop droite ; les branches trop maigres, surtout celles de droite qui sont aussi trop raides ; la devise, sur la banderole, a les lettres mal faites et trop petites, *DI* de *DIOS* sont à peu près illisibles ; les traits des deux côtés, sur la continuation de la banderole, sont trop espacés et leurs extrémités ne se rapportent pas au timbre vrai : les deux étoiles sont irrégulières : *i* de *Medios* est trop grand ; *R* de *real* a le jambage de droite trop long ; les dessins des angles ne se rapportent pas à ceux des timbres vrais. Au lieu des trois traits en haut, en bas et à gauche du cadre octogone intérieur, il n'y a partout que deux traits.

Nous avons :

1/2 real, rouge brunâtre foncé sur blanc
1/2 — carmin — azuré

Nous avons rencontré, pour notre part, un timbre 5 centimos de l'émission 1880 qui diffère du tout au tout des timbres vrais. Notre réserve nous en a fourni un certain nombre, ayant tous l'oblitération ou la surcharge verticale de haut en bas : *M y Y — Intimidad* et quelquefois *ntimidad*, qui ne se rapporte pas à cette même inscription trouvée sur des timbres vrais et qui est *M. & Y. Las Intimidad.*



On sait que les différentes valeurs ont été formées de deux parties : 1° l'effigie et le cadre, 2° la partie inférieure, gravée séparément pour chaque valeur et ajoutée au report, pas toujours bien exactement. On peut voir la partie ajoutée placée dans diverses positions et à des distances variables montrant soit un espace blanc entre l'ovale et la partie ajoutée, où il y a des traits plus ou moins gros, de couleur.

Ces particularités n'existent pas aux timbres que nous avons rencontrés. Ils ont été lithographiés d'une pièce et diffèrent par les points suivants :

Escuelas a les lettres plus distancées, sauf AS qui se touchent ;

Les perles de l'ovale sont également plus distancées ;

Le fond de l'ovale a les lignes plus nettes et plus écartées ;

La tête de Bolivar moins mal faite, montre un nez plus rond ;

Col et habit moins chamarrés ;

Chiffres mieux faits ;

Papier blanc épais satiné, ne présentant pas le sablé des autres timbres ; piqué 12 1/2 :

5 centimos, jaune vif

Ne sachant comment ces timbres sont entrés dans notre réserve, nous espérons qu'il se trouvera parmi nos lecteurs quelqu'un qui puisse nous dire ce qu'ils sont : 2e type ? faux pour servir ? ou pour tromper les collectionneurs ? Dans ce dernier cas, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2414.



TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Main St 901, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE

AFRIQUE MÉRIDIONALE BRIT. (Cie de l')



Au type du 1 penny ci-contre, il a paru un 2 pence, bistre, sur papier blanc, piqué 14 1/2 :

2 pence, bistre

ALLEMAGNE (Empire)

La Société Philatélique de Dresde a tenu un congrès les 22-24 juillet dernier à Dresde et, à cette occasion, elle a émis une carte postale ayant à droite le timbre 5 pfennig de l'Empire ; la formule a pour inscription : *Postkarte — An* et quatre lignes de points pour l'adresse, la troisième débutant par *in* et la quatrième par *Wohnung — (Strasse und hansnummer)* imprimé en noir sur rose ; au verso une vignette en chromo avec timbre mercure d'Autriche 1850 et le 3 pfennig de Saxe sur blanc :

5 pfennig, vert sur rose, verso blanc

Petit changement apporté à la carte avec réponse 5+5 pfennig, signalé par *Der Phil.* Il n'y aurait plus trois lignes d'inscription, mais deux, la troisième adhérant à la deuxième, de sorte que *Postkarte (Antwort)* se trouve au-dessous du nom du pays comme deuxième ligne :

5 + 5 pfennig, vert sur jaune

BARBADE

L'enveloppe 2 pence pour lettres recommandées, porte maintenant le timbre sur la patte se rabattant sur la face :

2 pence, bleu ciel, 152 × 98 m m

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Le type reproduit, n° 439, d'après *Der Philatelist* est, paraît-il, une fumisterie.

BELGIQUE

Le 10 centimes paraîtra incessamment en carmin, couleur de l'Union. Naturellement il sera avec talon, l'utopie du ministre récemment débarqué.

Débarrassé (?) du P. Boom, ses talons nous restent. Qui nous en délivrera ?

10 centimes, carmin

Le télégraphe 10 centimes, nouveau type, est en usage :

10 centimes, lilas

Comme un vulgaire marchand de timbres-poste, le gouvernement belge, sous l'influence du néfaste P. Boom, a mis en vente, le 18 août dernier, des timbres annulés qui faisaient autrefois le bénéfice des malheureux employés de poste, déjà si bien rétribués.

C'est tout simplement ridicule.

BOLIVIE

La dernière révolution ayant fait triompher le parti fédéral, nous vaut la remise en vigueur des timbres aux armoiries de 1894, avec la surcharge violette : *E. F. 1899 (Estado Federal)* dans un rectangle.



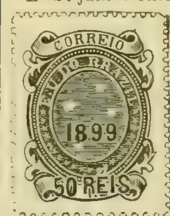
Cette surcharge se rencontre sur toutes les valeurs, tant sur papier mince que sur papier épais :

1	centavo,	bistre,	surch.	violette
2	centavos,	orange,	—	—
5		vert,	—	—
10		brun,	—	
20	—	bleu,	-	—
50	-	brun violet,		
100	—	chair,	—	-

Ces deux dernières valeurs nous sont indiquées par M. Gainsborg.

BRÉSIL

Le 24 juin dernier, les timbres Croix du Sud ont paru avec la surcharge de la valeur nouvelle et le millésime 1899. Il faut croire qu'on s'est bien trouvé des surcharges précédentes et celles-ci obtenant un même succès, on continuera la plaisanterie jusqu'au bout.



Voici ce qui a paru :

50	reis	sur	20	reis,	vert.		surch.	violette
100	—	—	50	—	—			...
300	—	—	200	—	violet,			carmin
500	-	—	300	—	ardoise,		—	-
500	—	—	300	—	bleu foncé,		—	—
700	—	—	500		vert bronze,		—	
1000		—	700	—	brun pâle,		—	—
1000	—	-	700	—	—	foncé,	-	
2000	—	—	1000	—	ocre jaune,			

Du 50/20 il n'en a été imprimé que 120,000 exemplaires et du 300/200, il n'y en a que 80,000.

On nous signale le 100 reis actuel, piqué 5 1/2.

100 reis, rose et outremer

Le 100 reis, de 1891, a été vu par l'ami Roussin ayant l'impression rose au recto et au verso :

100 reis, rose, recto et verso

M. Alph. Bruck nous envoie l'avis suivant qui est publié par les journaux brésiliens :

4me CENTENAIRE DU BRÉSIL

TIMBRES COMMÉMORATIFS. — La Direction de l'Association du 4me centenaire de la découverte du Brésil, ayant résolu d'exécuter l'émission de timbres commémoratifs accordée par le Congres national, invite les artistes résidant dans le pays a présenter des dessins pour ces timbres dont le nombre, la valeur et le sujet sont indiqués par les renseignements ci-après :

I. — Les faits historiques, qui constituent le sujet des compositions artistiques, sont :

a La decouverte du Brésil ;
b L'Independance ;
c L'Abolition (de l'empire) ;
d La République.

II. — Les dessins devront avoir les dimensions de 33 × 22 centimetres et etre accompagnes d'epreuves photographiques reduites aux dimensions de 33 × 22 m m lesquelles seront celles des timbres commemoratifs de 1900.

III — Ils devront etre faits : le 1er et le 2e sur la largeur du tableau ; le 3e et le 4e sur la hauteur, vu que les timbres en question auront ces formes.

IV. — Ils devront être executés sur papier blanc et à l'encre noire.

V. — Ils devront contenir les legendes suivantes qui seront celles des timbres : *Estados Unidos do Brazil — Correio* — 1500 — 1900.

VI. — Les taxes des timbres qui doivent venir dans les dessins, seront :

N° 1, 100 reis
2, 200
3, 500 --
4, 700 —

VII. — Chaque concurrent pourra représenter le nombre de dessins qui lui convient.

VIII. - Les dessins seront remis au Club Naval, rua Sete da Setembre, 35, jusqu'au 30 juin, à 3 heures de l'apres-midi, chacun d'eux devant être signé d'un pseudonyme ou légende et accompagné d'une enveloppe contenant en meme temps que ce pseudonyme le nom de l'auteur.

IX. — Les enveloppes correspondantes aux dessins choisis seront seules ouvertes.

X. — Il sera donne un reçu des dessins remis à l'Association dont la presentation donnera droit à la restitution de ceux qui auront ete ecartes.

XI. — Le choix sera fait par dessin ; à l'auteur de chacun des quatre preferés écheera une prime de 400 $ en argent.

BUSSAHIR



Le *M. J.* a reçu le 1 2 anna regravé. Le mot *Postage* est inséré au-dessous du chat, au lieu de *Stamp* ; toutes les inscriptions sont en couleur sur blanc :

1 2 anna, gris

CEYLAN

Le *London Phil.* annonce l'émission prochaine d'un 12 cents pour les lettres d'un port double, pour l'affranchissement impérial.

Le même nous dit que le nouveau 75 c. est surchargé : *On service* ; que les 8, 28 c., les R. 1.12 et 2.50 seront retirés de cours aussitôt le stock épuisé, et quant aux provisoires R. 1.50 et Rs 2.25, ils seront remplacés bientôt.

CHILI

Émission d'un 30 centavos, rose, dont la couleur sera inévitablement changée puisqu'elle est celle de l'Union :

30 centavos, rose

CHINE RUSSE (Port Arthur)

Les timbres russes surchargés К N Т А Й sont des valeurs suivantes :

1 kop.,	orange,	surch.	bleue
2 —	vert,	—	rouge
3 —	rose,	—	bleue
5 —	lilas,	—	—
7 —	bleu,	—	rouge
10 —	—	—	—

Il n'y a pas de timbres surchargés au-dessus de 10 kop.

COCHIN



Deux enveloppes sont signalées par le *M. J.* Elles sont imprimées typographiquement avec timbre de forme ovale et un dessin de style semblable aux parties centrales des timbres en cours. *Cochin anchal* dans la partie supérieure de la bande ovale intérieure et la valeur en lettres au haut d'une bande extérieure, en chaque cas avec l'équivalent en caractères indigènes au-dessous. Les enveloppes ont : *Cochin government* imprimé à travers la patte :

1/2 puttan,	vert	sur blanc vergé 120 × 95 m/m			
2 —	pourpre	—	—	—	

COLOMBIE (République de)

ANTIOQUIA. On nous annonce que les timbres seront changés en septembre (ils le sont donc probablement à l'heure où paraîtront ces lignes). Ce changement aura lieu à l'occasion du centenaire du général Cordova, la grande figure militaire du pays.

Nous voyons dans les livres spéciaux que Cordova est né en 1797 et mort le 17 octobre 1829. On célèbre donc un centenaire de 102 ans. C'est la bonne mesure.

COOK (îles)

Le 1 penny est devenu 1/2 penny par la surcharge noire : *one half penny* :

1/2 p. sur 1 p., bleu, surch. noire

COTE D'OR

Ont paru au type récemment émis :

2 1/2 pence, violet et bleu
2 shillings, vert et carmin

CRÈTE

Les soldats formant la garnison russe de Rethymo ont été embarqués le 31 juillet dernier pour Odessa. A peine avaient-ils quitté cette ville qu'il nous arrive un vrai déluge d'émissions qui auraient vu le jour pendant l'occupation des Russes.

Il n'y a ni plus ni moins que 4 types, soit autant d'émissions, imprimés en couleurs variées. Nous plaçons en premier lieu le type qui a les inscriptions en langue française et le nom de ville exprimé : *Retymno* pour Rethymo ou Retimo.



1er TYPE. Armoiries de Russie (aigle à double tête) dans un rectangle ayant aux angles le chiffre de la valeur dans un petit cercle ; *metalik* est placé entre ceux inférieurs; sous les armoiries : *Timbre-poste provisoire* ; au-dessus : *Retymno.*

Imprimé avec un timbre à main sur papier blanc :

1 metalik, outremer

Le *Postw.* annonce un 2 metallik *avec valeur en caractères grecs*, comme du reste le 1 metalik qui n'en a pas. Notre confrère a probablement confondu avec l'émission suivante, dont le timbre de cette valeur est imprimé comme il le dit, et avec l'orthographe *metallik* (deux l) et en lettres grecques.

Comme contrôle, on a appliqué, à cheval sur quatre timbres, un cachet rond de 33 m/m, imprimé en *violet*. Il a les armoiries de Russie avec inscriptions en caractères russes autour,

signifiant : *Corps d'expédition dans l'île de Crète.*

Un metalik est, nous dit-on, la quatrième partie de la piastre turque valant 23 centimes. Un metalik vaudrait donc environ 6 centimes.



2e TYPE. Mêmes armoiries avec inscriptions grecques se prononçant : *prosorinon taxidromion Rethymnis* et se traduisant par : *Poste provisoire — de Rethymo*; aux angles, un chiffre dans un cercle.

Il y a deux valeurs qui diffèrent par les détails, l'une ayant été copiée sur l'autre.

Imprimés avec un timbre à main sur papier blanc :

1 metallik, vert
2 — noir gris

Même cachet de contrôle appliqué en *bleu* sur quatre timbres.

On nous signale le 1 metallik imprimé en rose! Pourquoi?



3e TYPE. Dans un ovale inscrit en lettres grecques : *Poste provisoire de Rethymo* est au centre un trident. (Le sceptre de Neptune qui était *jadis* le protecteur de Rethymo); *étoile* de chaque côté du dernier mot de l'inscription, venant couper malencontreusement celle-ci.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

A la partie supérieure un petit cachet rond aux armes de Russie imprimé en *violet*.

a. En haut, un chiffre de couleur dans un cercle idem, ayant le fond ligné horizontalement : en bas, en chiffres à double trait dans un cercle idem où le fond est quadrillé :

1 metalik, rose

Il paraît qu'on n'était pas bien fixé sur l'orthographe du mot metalik écrit avec un et deux *l*.

b. Les chiffres supérieurs ont le fond ligné obliquement et ceux inférieurs, quadrillé obliquement :

2 metallik, bleu
1 grosie, vert

Il n'y a pas de 2 grosie, lequel a été confondu par la *Revue Ph. Franç.* avec le 2 metallik, bleu.

Mais s'il n'y a pas de 2 grosie, on nous informe que les 3 valeurs ont été imprimées chacune en bleu, rose, vert, violet!!

Un grosie ou 4 metallik est équivalent d'une piastre ou 23 centimes.



4e TYPE. C'est la copie du précédent avec quelques modifications. La principale est la suppression des étoiles de chaque côté du mot *Rethymo*, lesquelles n'avaient aucune raison d'être. Les cercles contenant les chiffres sont formés partout de deux traits. Il y a encore d'autres petites différences qu'il est inutile de relever ici.

Le cachet de contrôle est *bleu*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 metallik, rose
1 grosie —
1 — bleu

Nous désignons ce que nous avons vu, mais un correspondant nous dit qu'il existe 3 valeurs, 1, 2 metallik et 1 grosie, imprimées en six couleurs chacune : bleu, rose, vert, violet, jaune et saumon.

Les timbres oblitérés PEOYMNON l'ont été par complaisance, ce qu'indique suffisamment la gomme : ce sont ces complaisances et surtout la quantité de timbres qui doivent nous les rendre suspects.

CUBA

Il faut ajouter à la liste des timbres signalés n° 440, les suivants de la série *Puerto Principe :*

EENTS pour CENTS

3 c. sur 1 mil. vert, surch. noire.
3 — 2 — — —
3 — 3 — —
5 — 4 — —
5 — 8 — —

Les mêmes, surch. renversée

Et à l'enveloppe en cours :

1 cent, vert sur bleu, surch. noire (format 5
1 — — ambre, — (— 5
1 — — — chamois, — — (— 13)
2 — rouge — ambre, — — (—)
2 — — — bleu, — — (— 5)

Il en a été imprimé 10,000 de chacune et 3,000 seulement des 1 et 2 cents sur ambre.



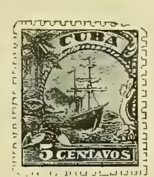


Le *Mekeel's W. S. N.* reproduit les types de la nouvelle série que nous annoncions dans un de nos précédents numéros.

Le 1 cent représente Christophe Colomb dans une pose assez mélancolique ;

Le 2 cents rappelle le type de Haïti « Palmiers » ;





Le 3 cents est une figure allégorique de Cuba, « La Cubana » ;



Le 5 cents est une allégorie du Commerce représentée par un vaisseau marchand.

Le 10 cents nous montre une plantation de tabac ? avec palmiers, etc.

1 cent, vert
2 cents, rouge
3 — violet foncé
5 — bleu
10 — ardoise

Il y aura encore un timbre pour lettres par express. Il représentera un enfant sur une bicyclette :

10 cents, orange

Et des enveloppes à l'effigie de Christophe Colomb :

1 cent, vert
2 cents, rouge
5 — bleu

DJIBOUTI

La *Revue Phil. Française* publie les renseignements ci-après extraits du *Journal de Djibouti* du 10 février dernier :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

—

Protectorat de la côte française des Somâlis et dépendances

—

ARRÊTÉ

Le gouverneur du Protectorat français de la côte des Somâlis et dépendances, considérant qu'il n'existe pas, en approvisionnement, des valeurs postales de 0 fr. 40 centimes nécessaires pour l'affranchissement des lettres recommandées de la France et des colonies,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Quinze mille timbres-poste de 0,04 centimes seront surchargés à 40 centimes.

ART. 2. — Ces timbres n'auront de valeur qu'au moment même de leur achat et de leur oblitération au guichet postal.

ART. 3. — Cet arrêté aura son effet à dater du 10 février 1899.

Djibouti, le 8 janvier 1899.

Le Gouverneur,
B. MARTINEAU.

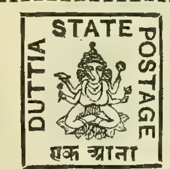


En conséquence parut, le 10 février dernier, le timbre de 4 centimes accommodé comme ci-haut :

40 sur 4 centimes, brun et bleu, surch. noire

DUTTIA

Nouveau changement des timbres. Les inscriptions sont en lettres bâtons ; à gauche : *Duttia* ; en haut : *State* ; à droite : *Postage* ; en bas, la valeur en caractères indous.



La Divinité est moins horrible que sur les timbres précédents. L'impression est en couleur sur papier de couleur. Il y a seize timbres à la feuille sur deux rangées horizontales avec perçage en lignes noires, sauf sur les côtés verticaux des timbres n'occupant pas les parties extrêmes des feuilles :

1/2 anna, noir sur vert, cachet bleu de contrôle
1 — — — blanc, — — —
2 annas, — — jaune, — — —
4 — — — rouge, — — —

ÉQUATEUR



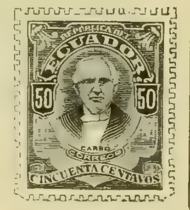
Encore des timbres provisoires. Le 2 centavos 1897 devient : *un centavo* par la surcharge oblique noire comme le fac-similé et le 10 centavos prend la valeur : *cinco centavos* par une même surcharge :

Type 1899 : 1 c. sur 2 cent., orange, surch. noire
5 — — 10 — brun, —



De la nouvelle série, nous avons reçu le 10 centavos à l'effigie de Mejia dans un ovale : au-dessus : *Republica del Ecuador — correos*; en bas : la valeur en chiffres de chaque côté et plus bas, sur une banderole : *diez centavos* :

10 centavos, lilas, centre noir, piqué 14



M. Hellstern nous envoie un 50 centavos, rose-lilacé et noir, à l'effigie de Carbo; de chaque côté le chiffre de la valeur dans un écu : en haut : *Republica del Ecuador*; en bas : *Correos*; en dessous la valeur en toutes lettres :

50 centavos, rose lilacé et noir, piqué 14

Enfin, le même correspondant nous adresse



le timbre ci-dessus, ayant à droite, dans un ovale, les armoiries du pays et à gauche l'inscription : *Servicio de Correos — Cierro oficial Ecuador*.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14 :

Sans valeur, vert foncé

ÉRITHYRÉE





Cette fois ça y est. Les deux timbres 1 et 2 centesimi aux nouveaux types ont enfin paru. Ils ont la surcharge : *Colonia Eritrea* :

1 centesimo, bistre
2 centesimi, orange-brunâtre

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le timbre-télégraphe de franchise de la *Western Union Telegraph*, de 1899, a conservé son type. Il a aujourd'hui le millésime 1899 (*A. J. of Ph.*) :

Sans valeur, olive

FINLANDE

Nous avons fait connaître la suppression des timbres russes avec modification de type; ce doit être aujourd'hui le tour des timbres finlandais, ce pays ayant été incorporé en juin dernier à la Russie.

GUYANE ANGLAISE

Le 5 cents commémoratif a subi la même humiliation que les 10 et 15 cents. Le voilà devenu 2 cents par la surcharge : *two cents* :

2 c. sur 5 cents, brun et vert, surch. noire

VARIÉTÉ.

Virgule au lieu d'un point, après *cents* :

2 c. sur 5 cents, brun et vert, surch. noire

GWALIOR



Le 3 pies des Indes a été surchargé : *Gwalior* avec l'équivalent en caractères indiens en dessous :

3 pies, carmin, surch. noire

HAÏTI

Les 1, 2 et 5 centimes, aux armoiries, type paru l'an dernier, sont changés de couleur. Actuellement ils ont les suivantes :

1 centime, vert
2 — rouge
5 — bleu

On ne nous dit pas si l'inscription *Republique d'Haiti* a été modifiée comme il en a été question.

HONG-KONG

Le 1 dollar, noir, n'a plus de caractères chinois en surcharge :

1 dollar, noir

INDO-CHINE

Une variété du 75 centimes actuel nous a été montrée par M. Breitfuss. Elle porte les mots *Indo-Chine* renversés à côté d'un timbre régulier :

75 centimes, noir et rouge sur orange

INDES PORTUGAISES

The Phil. J. of India révèle l'existence des variétés suivantes qui se trouveraient sur une lettre en date de mai 1873, savoir :

Tête bêche, 10 reis, noir sur vergé (1872)
Type couronne, 1 1/2 + 6 sur 10 reis vert (mai 1881)

Notre confrère ne doute aucunement de l'authenticité de ces timbres. Cependant nous nous demandons comment le 10 reis modifié en mai 1881 a pu être employé en mai 1873, soit 8 ans avant sa naissance.

ITALIE

La carte postale à l'usage des députés (timbre ovale) existe avec le millésime 98 :

10 centesimi, carmin

Les bulletins des colis postaux 1.25 et 1.75 qui avaient *Bullettin* ont actuellement ce mot rectifié.



JAPON



Nous avons parlé à diverses reprises (partie fiscale) de timbres sur lesquels M. Gainsborg nous envoie les informations suivantes :

La série serait composée comme suit :

1 sen, violet brun
2 — vert clair
3 — bleu ciel
5 — orange
10 — violet
1 yen, bleu de Prusse
5 — brun
10 — jaune
50 — rose

L'emploi de ces timbres est d'affranchir les colis de marchandises expédiés par express. Les six majuscules E signifient *express* et entre ces six majuscules l'inscription japonaise veut dire également *express*; au-dessous, dans le cartouche, les lettres sur fond blanc sont la valeur; l'inscription en fer à cheval veut dire textuellement : *Timbres pour expédition de marchandises.*

Emission d'une carte-postale à 1 1/2 sen, émise le 25 juin dernier :

1 1/2 sen, bleu pâle

LIVONIE



M. Breitfuss nous a démontré, preuve à l'appui, que les feuilles de timbres, type 1863 ci-contre, avaient 16 timbres sur deux rangées verticales et que le 6e était tête bêche :

Tête bêche : Sans valeur (2 k.) rouge et vert

MAROC

De la série Gibraltar imprimée à Londres, il y aurait :

25 centimos, bleu, surch. noire

MAURICE

Deux timbres provisoires, une bande et une carte, ont été émis le 23 mai dernier, savoir :



Timbre jubilaire surchargé 15 cents en bleu, ce qui n'annonce pas précisément un succès de vente; puis le 18 cents actuel surchargé : *6 cents* en rouge et valeur primitive non biffée, de sorte qu'il peut exister des doutes sur la valeur réelle du timbre.



De ce dernier il y en a eu 250,000 de surchargés !

6 cents sur 18 c., vert et bleu, surch. rouge
15 — — 36 c., orange — — bleue

VARIÉTÉ

Une feuille, une seule feuille de 60 timbres a été imprimée avec la surcharge à rebours. On ne nous dit pas si c'est par erreur :

6 cents sur 18 c., vert et bleu, surch. rouge.

La bande 3 cents, devenue 4 cents depuis 1898 par une surcharge, a repris sa valeur primitive en ajoutant une nouvelle surcharge, cette fois ci, rouge au lieu de noire, avec deux traits sur le chiffre 4 :



3 sur 4 c. et 3 c., vert, surch. noire et rouge.

La carte 8 cents rose, de 1894, a eu son timbre surchargé de la même facon :

UNION POSTALE UNIVERSELLE
MAURITIUS (MAURICE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE — L'ADRESSE SEULE DOIT ÊTRE MISE DE CE CÔTÉ DE LA CARTE



6 c. sur 8 c., rose, surch. noire.

De l'émission 1885, M. Hellstern nous montre un exemplaire n'ayant pas de barre horizontale au-dessous de la surcharge *2 cents*. La distance, qui sépare d'habitude cette barre de la surcharge, nous a démontré qu'il n'y en a jamais eu ici et qu'elle n'a pu être imprimée sur le timbre placé en dessous.

Puisque l'occasion se présente, faisons remarquer que cette barre est placée irrégulièrement, commençant sous le 2, entre le 2 et le c, etc., etc.

2 cents sur 38 c., violet surch. noire, sans barre.

MAYOTTE

Emission d'un timbre de 5 francs au type de la série en cours (*Echo de la Timbrologie*) :

5 francs, violet.

MOZAMBIQUE

L'*I. B. J.* dit avoir vu au type effigie en relief et la surcharge noire de 1895 : *Centenario — de S. Antonio - Inhambane — MDCCCXCV* :

300 reis, jaune, surch. noire.

NATAL

On nous annonce la prochaine apparition de :

Cartes lettres à 1 penny
Enveloppes à 1/2 et 1 penny

NICARAGUA

L'ami Roussin nous envoie le type ci-contre aux armoiries de la République dans un double cercle, ayant : *Ferro Caril de* et *Nicaragua* à la partie inférieure, sur une banderole ; entre le cercle et ce dernier mot, un chiffre valeur dans un écu. Ornements de fantaisie sur le fond.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 15 :

1 centavo, vermillon.

Au verso du timbre il y a un petit cachet rond aux armoiries, ayant pour inscription : *Tesoreria general — Republica de Nicaragua.*

Nous avons signalé, n° 438, des enveloppes provisoires de Bluefields. Il y en a aussi avec *ctvos* au lieu de *c* :

5 ctvos, noir, surch. violette.
10 — — —

On annonce la mort de maitre Seebeck, mais nous apprenons en même temps par *The Ph. Monthly and World* que le défunt a fait école.

Le journal officiel de Nicaragua, en date du 10 juin 1899, contient un contrat du 11 mai 1899 passé entre le gouvernement de Nicaragua et le docteur Maximo Asenjo, pour le terme de dix ans, durant lesquels le docteur consent à fournir sans frais 3,400,000 timbres. Il y aurait annuellement 13 timbres-poste de 1 c. à 5 pesos; 10 services de 10 c. à 5 pesos : 7 taxes de 1 à 50 c.. 8 télégraphes de 10 c. à 3 pesos et aussi des cartes 2, 4, 6, 12 c., des enveloppes timbrées à 5, 10, 20, 30, 50 c. et des bandes 2 et 4 cents.

Le gouvernement fournira les dessins et le travail doit être de la « meilleure qualité ». Les timbres 3, 6 et 15 c. doivent être des couleurs de l'Union postale. *Chaque année mille timbres seront émis pour commémorer quelque événement historique et ils seront en cours un jour seulement !!!*

Enfin, le docteur recevra annuellement 50,000 séries complètes de toutes les variétés, oblitérées.

Ce contrat peut être transféré à toute autre personne ou compagnie et il est dit que ces timbres seront probablement faits en Allemagne.

En réponse à cette exploitation éhontée, il

n'y a qu'à rejeter toute cette paccotile, à moins que les Etats-Unis ne viennent mettre le grappin sur ce pays, ce qui simplifierait la question.

NORD DE BORNÉO

Le *Ph. Record* nous apprend qu'une feuille de 50 c. brun a été trouvée, mais où ? sans la surcharge *Labuan* qui devait compléter le timbre. Notre confrère conclut que c'est une variété très rare.

N'est-ce pas dans la même officine qu'on a trouvé une « variété très rare » (?) des Labuan commémoratifs ?

NOUVELLE GALLES DU SUD

L'enveloppe recommandée a maintenant la patte retournée du côté de l'adresse :

3 pence, rose

La bande à 1/2 penny, vert, a également paru. Elle a la piqûre et la dimension des bandes précédentes :

1/2 penny, vert bleu

ORANGE

M. Forbin a reçu avec la surcharge T F les timbres-poste suivants, devenus télégraphes par cette surcharge :

1 penny,	violet,	surch. noire
6 pence,	bleu,	— —
1 shilling,	brun rouge,	— —

PAHANG

Le 50 cents Perak, a été surchargé : *Pahang* :

50 cents, lilas et noir

Le *M. J.* a reçu, dit-il, une curieuse étiquette qui aurait été employée là-bas. Elle consiste en une pièce de papier blanc mince, portant : *Pahang — four cents,* en deux lignes, avec une barre au-dessus et au-dessous, ce qui en fait une impression de la surcharge appliquée aux timbres 8 c. de Perak.

Il paraîtrait, mais pour ceci il faut avoir la foi, qu'un accident serait survenu en laissant passer une feuille qu'on place d'habitude entre les feuilles de timbres expédiés aux climats chauds et qu'elle aurait reçu l'impression de la surcharge. On l'aurait néanmoins employée.....

4 cents, noir sur blanc, piqué

PAYS-BAS

On a commencé, dans quelques bureaux, à délivrer, le 1er août dernier, les timbres d'une nouvelle série; après quoi, on a repris la vente des anciens timbres. Voici les types des nouveaux élus :



1er TYPE. — Chiffre dans un ovale large ayant : *Nederland* au-dessus ; la valeur en toutes lettres au-dessous : rosaces aux angles ; ornements de remplissage sur le fond.

Imprimés en typographie sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1/2	cent,	mauve
1	—	rose
1	—	bistre
2 1/2	—	vert



2e TYPE. — Effigie de la reine Wilhelmine, reproduction réduite du portrait paru sur le 1 florin, à l'occasion du couronnement ; l'ovale qui renferme le portrait est perlé et surmonté de la couronne royale rayonnante ; de chaque côté les armes du pays; en bas, la valeur dans un écu et *Nederland* entre eux.

Imprimés en typographie sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

3	cent, orange		
5	— carmin		
7 1/2	— bistre-brun		
10	— gris-perle		
12 1/2	— bleu		
15	— bistre-jaune		
20	— vert jaune		
22 1/2	— bistre,	centre réséda	
25	— carmin,	—	outremer
50	— rouge-cuivre,	—	vert bronze

Au type du 1 gulden de 1898 (septembre), nous avons, imprimé en taille-douce et piqué 11 × 11 1/2 :

2 1/2	gulden,	brun violet
5	—	carmin violacé

Notre opinion sur ces timbres est qu'il faut être très difficile pour ne pas les trouver charmants.

Les enveloppes sont du type effigie des 3 à 50 cent. Il y en a deux valeurs avec timbre à droite et imprimé sur blanc, intérieur bleu gris :

5	cent,	carmin,	145 × 112 m m
12 1/2	—	bleu	—

Les cartes sont également changées. Nous avons :



BRIEFKAART

(MET BETAALD ANTWOORD)



AAN

Au type ci-haut ayant *Briefkaart*, puis trois lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Aan*

La carte avec réponse a sur la première partie, en dessous de *Briefkaart*, les mots (*met betaald antwoord*) et sur la deuxième : (*Betaald Antwoord*) :

2 1/2 vert sur vert d'eau
2 1/2 + 2 1/2 — — —

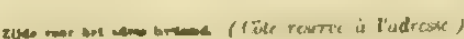
La carte réservée à l'Union postale est du type ci-bas :



BRIEFKAART

(CARTE POSTALE)

ALGEMEENE POSTVEREENIGING (UNION POSTALE UNIVERSELLE)



Pour les cartes avec réponse, l'inscription est modifiée comme ci-bas, pour la première partie; la seconde, a :

Briefkaart
Betaald antwoord
(Carte postale réponse)
Algemeene postvereeniging (Union postale universelle)
Zijde voor het adres bestemd (côté réservé à l'adresse)



BRIEFKAART

MET BETAALD ANTWOORD

(CARTE POSTALE AVEC RÉPONSE PAYÉE)

ALGEMEENE POSTVEREENIGING (UNION POSTALE UNIVERSELLE)

Zijde voor het adres bestemd. (Côté réservé à l'adresse)



Impression de couleur sur carton rose :

5 cent. carmin
5 + 5 — —

PÉROU

Le 5 centavos (Pizarre) est actuellement vert-bleu.

5 centavos, vert bleu

PHILIPPINES

Du type reproduit en avril, il y aurait d'après l'*I. B. J.* en plus du 1 milesima surchargé :

2 reales sur 5 mil., brun-jaune, surch. verte
2 — — 1 cent. violet — rouge

PORTO-RICO

Le 8 cents des Etats-Unis a été surchargé : *Porto-Rico* :

8 cents, violet, surch. noire

Les *timbres-taxe* ont reçu semblable surcharge :

Timbres-taxe : 1 cent. carmine, surch. noire
— 2 — — —
— 10 — — —

25,000 exemplaires ont été envoyés des trois premiers timbres et 10,000 seulement du 10 cent. Cet envoi a été fait le 16 mai dernier.

On a également expédié 5,000 bandes 1 cent au type ci-contre, ayant le nom de la nouvelle « acquisition » placé en surcharge noire sous le timbre.



PORTO RICO.

C'est la bande actuelle des Etats-Unis de la dimension 142 sur 266 m/m :

1 cent, vert, surch. verte

En envoyant des bandes

on ne pouvait se dispenser d'expédier des enveloppes. MM. Bartels et Cie nous en envoient un spécimen du 2 cents ayant, comme la bande, le nom de la colonie américaine au-dessous :



2 cents, carmin, surch. rouge

PORTO RICO.

Il en a été expédié cent mille exemplaires.

Le 5 cents a été envoyé dans les mêmes conditions, mais il n'en a été expédié que 10,000 :

5 cents, bleu, surch. bleue

Ces enveloppes sont émises provisoirement et en attendant qu'on arrête son choix sur différents types proposés, *Americ Vespucc* tiendrait la corde jusqu'ici.

POSTAL CARD - ONE CENT.
UNITED STATES OF AMERICA.
THIS SIDE IS FOR THE ADDRESS ONLY.



PORTO RICO.

Enfin le *D. B. Z.* reproduit la carte ci-haut avec *Porto-Rico* sous l'effigie :

1 cent, noir

RÉUNION

Par l'entremise de l'obligeante *Revue Phil. Française*, nous avons obtenu la communication d'une enveloppe de lettre adressée à M. Hellstern et portant, en plus de l'affranchissement normal en timbres ordinaires (40 c), deux vignettes dont voici le type de l'une d'elles qui sont, à notre avis, des marques sans valeur aucune. Seules, elles n'ont pas été oblitérées et ne portent aucune inscription qui rappelle une émission postale.



L'impression est noire sur papier blanc, le 15 c. a les parties supérieure et inférieure jaune, une barre rouge au milieu entre deux parties blanches :

15 centimes, noir sur jaune, barre rouge
30 — — — blanc, — bleue

Le 15 centimes a : *Réunion 15 grammes* et le 30 centimes : *Réunion 15 à 30 grammes.*

ROUMANIE

Les timbres suivants ont subi un changement de couleur par suite de l'adoption de celles de l'Union, savoir :

5 bani, vert
10 — rose
15 — violet
25 — bleu

Un mandat-poste est annoncé par *Der Philatelist*. Il porte une sous-impression jaune sur la face :

25 bani, bleu foncé sur blanc et jaune

RUSSIE

Emission d'un mandat-poste 25 kop, avec type du 15 kop. :

25 kop., bleu sur rosé

Extrait du *M. J.* les informations suivantes :

PEREIASLAW (*Poltava*). — Variété du type en cours :

5 kop., rouge, piqué 12



PERM (*Perm*). — Nouveau type, ayant les armoiries à la partie supérieure et des inscriptions russes en dessous. Papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kop., vert

SKOPIN (*Riazan*). Nouvelle couleur du type en usage depuis 1888 :

3 kop., brun, piqué 11 1/2

TSCHERDINA (*Perm*). — Nouvelle gravure du 2 kop. avec grandes lettres : celle des 1 et 3 kop., 1897 :

2 kop., rose, piqué 11 1/2

SAINT-MARIN

Adoption des couleurs de l'Union pour les valeurs :

5 centesimi, vert foncé
10 — lie de vin
25 — outremer

Il Franco Bollo publie la pièce suivante se rapportant à cette mission :

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Secrétariat des Finances

—

NOTIFICATION

Les couleurs de quelques sortes de timbres ayant été changées, pour les conformer avec celles de l'Union postale internationale, le public est averti qu'à partir du 15 courant les timbres en usage pour la correspondance avec l'étranger sont les suivantes :

22	centesimi,	cerise	40	centesimi,	brun
5	—	vert	45	—	vert pré
10	—	rouge	65	—	carmin
20	—	violet	2	lire,	brun-or
25	—	bleu foncé	5		brun vert
30	—	jaune			

Saint Marin, 12 juin 1899.

Le Secrétaire,

DOMINICO FATTORI.

SALVADOR

En plus du 5 centavos avec *Transito territorial*, en surcharge noire (voir reproduction n° 438), il y a :

1 centavo,	vermillon,	surch.	noire
2 centavos,	carmin,	—	
3 —	vert,	—	—
10	outremer,	—	—
12 —	violet foncé	—	—
13 —	rouge brun		

SAMOA

Le 1 shilling, carmin, existe avec *surcharge* : *2 1/2 d* en *noir* :

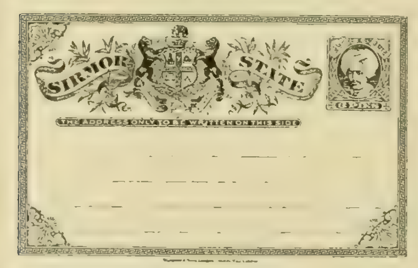
2 1/2 p. sur 1 sh., carmin, surch. noire

SELANGOR

Le *M. J.* a reçu le 10 dollars, type des autres valeurs ; filagramme *cc* et couronne :

10 dollars, vert et violet foncé

SIRMOOR



Le *M. J.* nous apprend que MM. Waterlow & Fils ont fourni cet Etat d'une carte postale à rendre jaloux feu Seebeck. Il y a un timbre 3 pies avec portrait du rajah actuel dans le coin droit supérieur ; au milieu, les armoiries avec supports et un éléphant pour cimier dans le centre supérieur, avec banderoles de côté portant : *Sirmor* (sic) — *State* et l'instruction usuelle en dessous, sur un cartouche, le tout entouré d'un cadre de dessin grec avec le nom de la firme en dessous, extérieurement :

3 pies, vert sur crème, 140 × 90 m m

SUISSE

La bande à 5 centimes a paru avec la couleur de l'Union. Format 359 × 80 m/m :

5 centimes, vert sur jaune

Le mandat-poste a la couleur du timbre changé pour le même motif :

25 centimes, bleu sur jaune, formule imp. bleue

TASMANIE

Au type 1892-97, la *Revue Phil. Belge* dit qu'il existe au piquage 14 et au filagramme TAS, lettres rapprochées :

10 pence, carmin et vert

TERRE NEUVE

Le nouveau 5 cents à l'effigie du duc d'York est en usage. Nous en reproduisons le type tout en nous demandant pour quels motifs on nous gratifie de ce portrait :

5 cents, bleu

Le 2 cents, effigie du prince de Galles, a été changé de couleur, dit-on :

2 cents, vermillon

TONGA

Le *Am. J. of Phil.* a reçu une enveloppe format H² pour lettres recommandées, type de la 2e émission avec valeur exprimée en chiffres sur les côtés et n'ayant pas *four pence* au dessous de la côte d'armes :

4 pence, rouge

URUGUAY

Il nous arrive de nouveaux changements de

couleur et reprise d'anciens types comme suit :





Type 1890 : 1 centesimo, vert
— 1889 : 2 centesimos, orange
— 1897 : 10 — violet



Le 1 centesimo a repris la couleur qu'il avait en 1890, sauf qu'elle est d'une teinte moins jaunâtre.

Le 2 centesimos ne doit pas avoir la prétention de représenter la couleur rouge de l'Union. Il faut donc s'attendre à un nouveau changement.

Le 10 centesimos était vermillon en 1897.

Voici comment on annonce cette émission :

Direction générale des Postes et Télégraphes

—

L'existence des timbres-poste des valeurs de 1, 2 et 10 centesimos étant très reduite, la Direction génerale, avec l'autorisation supérieure, dispose :

1o De mettre en circulation, à partir du 1er juillet prochain, une nouvelle émission des valeurs en question, celles de 1 centesimo étant imprimées en encre verte, et d'egal type à ceux émis le 1er janvier 1890.

Celles de 2 centesimos, imprimées en encre vermillon et de type égal à celles qui furent émises le 1er décembre 1889 et celles de 10 centesimos, imprimées en encre violette et de type égal à celles émises le 26 septembre 1897 ;

2o De fixer le terme de 90 jours, à partir de cette date, pour retirer de la circulation celles d'égale valeur en usage, pouvant dans ces 90 jours avoir lieu l'échange contre celles des nouvelles émissions et pour laquelle opération sont autorisés tous les bureaux de poste de la République, en prévenant que, passé le terme indiqué, les timbres de l'émission qu'on retire seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement ;

3o La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux qui leur correspondent les nouveaux timbres en la proportion qu'elle juge convenable, en leur faisant connaitre cette disposition ;

4o Que ceci soit porté à la connaissance de ceux que la chose concerne, inséré au livre respectif et publié.

Honoré Rouston.

VICTORIA

Il y a changement de couleur des 1/2, 1 et 2 1/2 pence pour se conformer aux conventions internationales :

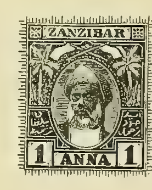
1/2 penny, vert
1 — rose
2 1/2 pence, bleu



WEI-HAI-WEI

Nous reproduisons le type qui a été décrit dans notre n° 439.

ZANZIBAR





Voici le nouveau sultan. Les timbres sont imprimés comme ceux de la série 1897 avec papier rosace en filagramme et le piquage 13, savoir :

1/2	anna,	vert-jaune	7 1/2	annas,	violet
1	—	indigo	8	—	réséda
2	annas,	brun	1	rupee,	outremer
2 1/2	—	outremer	2	rupees,	vert
3	—	gris	3	—	ardoise
4	—	vert russe	4	—	brun rouge
4 1/2	—	orange	5	—	brun
5	—	bistre			

Le 1er type représente les timbres en annas; le 2e celui des rupees.

Encore les Post-Office de Maurice

(*Suite. — Voir n 438*)

Depuis que Maître Kirchner s'était payé la douce satisfaction d'un *Post-Office*, il était tombé dans des extases dont on pouvait difficilement le tirer. C'est ce qui nous a fait dire, dans notre n° 438, « jusques à quand » (cela durera-t-il ?)

Ce que nous avions prévu est arrivé. Les béatitudes ont complètement cessé avec le joli mois de mai, le *Post-Office* en question, n° XVI, ayant été vendu à M. E. Lentz, collectionneur à Saint-Pétersbourg.

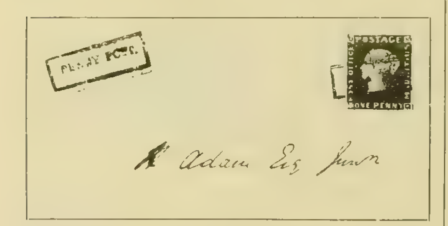
On nous dit que celui-ci serait décidé déjà à

se défaire de sa nouvelle acquisition, moyennant 8,000 francs.....

Nous disions dans notre article de juillet dernier que les *Post-Office* XVII, XVIII et XIX avaient été achetés par M. Peckitt et revendus tous trois à un collectionneur anglais qui désirait ne pas être connu. L'exposition de Manchester a révélé que M. Vernon Roberts avait acquis les deux derniers timbres et non pas le n° XVII. En nous donnant un faux renseignement, M. Peckitt n'a pas eté bien... heureux dans sa mystification.

Après les 19 exemplaires que nous avons décrits, il vient d'en arriver un vingtième en droite ligne de Port Louis et voici dans quelles circonstances :

Mme Duvivier enchantée d'avoir mis de l'ordre dans ses papiers et surtout d'en avoir tiré un *Post-Office* (n° XVII), qu'elle vendit aussitôt £ 600, fit part de son heureuse fortune à un de ses intrépides danseurs du fameux bal donné par le gouverneur Gomm. L'invité de 1847 fit aussitôt des recherches dans ses archives et fut assez heureux pour en sortir la fameuse invitation au bal. C'est cette découverte qui a fourni l'occasion à M. T. Lemaire, de Paris, d'acquérir ce timbre pour une somme que notre confrère ne tient pas à divulguer et cela se comprend. Seulement, le vendeur a réclamé de son acheteur la promesse de taire son nom, éprouvant sans doute quelque scrupule à ce que l'on sache qu'il a vendu une invitation qui lui était toute personnelle. A cette occasion, il a même fait disparaître son nom de l'adresse, mais trop imparfaitement pour que nous n'ayons pu la rétablir, et voici comment se présente la lettre :



Nous savons donc aujourd'hui que M Adam Junr a assisté au bal de 1847. (Le mot *Junr* a été jugé sans doute nécessaire pour qu'on ne le confonde pas avec notre premier père qui doit cependant, si nous sommes bien renseigné, être mort depuis longtemps.)

On remarquera que, contrairement aux deux autres invitations connues, le timbre n'est pas oblitéré avec le timbre à date. Il a la griffe : *Paid* dans un cadre oblong, parce que les employés s'étaient probablement partagé la terrible besogne d'oblitérer les timbres de toutes les invitations de M. le Gouverneur.

La lettre porte en plus, sur la face, la griffe : *Penny paid*, également dans un cadre oblong et sans doute en plus, au verso, la date de l'envoi.

M. Lemaire est teilement heureux de son acquisition qu'il compte bien se la réserver, mais il se peut que, avec une douce violence et quelques espèces sonnantes et trébuchantes, il se sépare de son timbre, la mort dans l'âme. Les amateurs pourraient essayer, à moins qu'ils ne veulent attendre le résultat des recherches de tous les invités de 1847 qui sont encore en vie.

La destinée des *Post-Office* est assez singulière. Au début, ils ont la plupart affranchi des invitations à la danse et aujourd'hui ils servent tous à la danse des écus.

P. S. Il nous revient qu'on a exprimé des doutes sur le but des invitations qui ont été retrouvées et cela parce qu'on avait enlevé le texte même de l'invitation.

Voici à ce propos ce qu'écrit le neveu de Mme Duvivier :

. . . .

« L'enveloppe contenait une invitation à un bal donné par Lady Gomm, la femme du gouverneur, et était adressée à mon oncle Edmond Duvivier, etc., etc. »

Voilà qui convaincra, espérons-le, les incrédules, à moins qu'ils n'exigent maintenant la production de la lettre dont nous parlons.

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

Buenos Ayres. Nous avons dû nous borner jusqu'ici à donner la couleur du 1 peso de la série 1899, ne connaissant pas celles des autres pesos. Nous pouvons compléter aujourd'hui notre renseignement de mars dernier :

2 pesos,	rouge,	cartouche bleu
3 —	outremer	— ocre-jaune
4 —	brun-jaune	— vert-bleu
5 —	gris	— vermillon

6	pesos, violet vif	cartouche	brun foncé	
8	—	vert-bleu	—	jaune
10	—	vermillon	—	gris
20	—	brun	—	rouge
40	—	brun	—	bleu foncé
50	-	lilas	—	brun
60	—	vert-jaune		outremer
80	—	rouge	—	bleu foncé
100	—	gris	—	lilas
200	—	violet-brun	-	orange

BRÉSIL

D'après une communication reçue par l'*Ami des timbres*, il y aurait, indépendamment des timbres connus :

200 et 500 reis pour parfumerie
500 reis pour cartes à jouer
100, 200, 300, 400, 700 et 1,000 reis pour chaussures
100 et 200 reis pour spécialités pharmaceutiques
35 et 400 reis pour vinaigres
50 et 100 reis pour conserves alimentaires
20, 50 et 100 reis pour bougies



Voici toujours le type des « spécialités pharmaceutiques » :

100 reis, bleu
200 — (?)

Le même, renseigne au type Croix du Sud et l'inscription *Fumo estrangiero* :

50	reis,	mauve
100	—	vert-jaune
250	—	bistre
500	—	vermillon
2,000	—	bleu

COLOMBIE



CUNDINAMARCA. De la série 1865, l'*Ami des timbres* a vu le 1 peso qui aurait *ara 1865* au lieu de *para 1865* et qui serait de la 2e classe au lieu de la 3e :

1 peso, noir sur blanc

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Du type reproduit, n° 438, nous avons en plus des valeurs renseignées :

5 shillings, lilas, valeur en noir

CÔTES DU NIGER (Protectorat)

Le 10 shillings, de 1898, timbre-poste, a été surchargé : *Consular* en petites majuscules rouges (20 × 2 m/m) *Stamps :*

10 shillings, violet, surch. rouge

ÉQUATEUR



Nous parlions, dans le n° 438, de timbres surchargés. En voici un qui nous est adressé par l'ami Roussin et qui porte simplement la surcharge : *Diez centavos*, en noir, sur les armoiries :

10 c. sur 50 c., violet, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

De nouvelles valeurs ont paru au type des dollars (*A. J. of Ph.*) :

100	dollars,	brun-jaune	et noir
500	—	rouge	—
1000	—	vert	-

FIDJI

Le *Stamps* décrit un type qui, à en juger par sa monnaie, doit avoir été en usage vers 1870.

Dans un cercle dentelé de 33 m/m de diamètre paraît une large couronne au-dessus du monogramme *CK*. et suivant la courbe supérieure, l'inscription : *Kingdom of Fiji* en petites capitales, le tout en relief de couleur sur papier blanc vergé épais. Au-dessus et à gauche de la couronne, le mot : *cents*, et à droite le chiffre 50 et les initiales *J. B. J.* ajoutées à l'encre ; à la partie inférieure la signature *G.-M. Haslitt, commissioner*.

Le timbre est rectangulaire et est attaché à un morceau de vieux papier :

50 cents, blanc vergé

Ce timbre n'est peut être qu'un timbre fixe découpé d'une traite.

HAÏTI

On nous dit que les émissions fiscales se bornent aux timbres ci-après :

1° *Connaissements :* 0.20 c. rose pour l'intérieur et 70 c. jaune pour l'extérieur ;
2° *Quittances :* 002 centimes, bleu ;
3° *Commerce :* 10, 20, 35, 50, 70 centimes } tous
— 1, 1.35, 1.50, 3, 5, 10 gourdes }
imprimés en gris et chiffres bleus.

INDES ANGLAISES

Le 1 rupee *foreign bill* violet foncé sur papier azuré de 1861, a été surchargé : *Small Cause Court Calcutta* sur deux lignes (50 × 3 et 23 1/2 × 3 m/m). L'ancienne dénomination et la valeur

sont biffées et surchargées : *One quarter anna (Stamps)* :

1/4 anna sur 1 rup., violet, surch. noire

ITALIE

Voici à propos des timbres Gabelle ce que nous envoie M. E. Diéna :

Arrêté royal, n° 45, approuvant le Règlement pour l'exécution de la loi du 8 août 1895, n° 486 (annexe *E*), établissant un impôt sur la fabrication des allumettes :

HUMBERT Ier, etc.

Vu la loi du 8 août 1895, n° 486, donnant la faculté au Gouvernement de pourvoir, par un règlement, à l'exécution de la même loi.

Sur la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'État pour les Finances, etc. . . . .

. . . .

ART. 3. — .. Les personnes intéressées devront présenter au Bureau technique des Finances, trente jours au moins avant l'échéance des termes indiqués plus haut, la demande des timbres fiscaux dont ils pourront avoir besoin, distingués d'après leurs valeurs, en faisant connaître les différentes enveloppes autorisées qu'ils songent à employer.

Les timbres seront fournis gratuitement par l'Administration et seront collés sur les papiers enveloppant les boîtes, sous la vigilance de ses agents.

ART. 4. — Les timbres à fixer sur les enveloppes des allumettes, comme preuve de la taxe payée, suivant la qualité et la quantité des allumettes y contenues, sont de douze différents types (*sic*) et valeurs, c'est-à-dire de 1/3, 1/2 et 2/3 de centime et de 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 5 et 10 centimes.

ART. 5. — Le format, le dessin, la légende et la couleur des différents types de timbres seront semblables aux fac-simile reproduits à la table annexée au présent décret.

Les dits timbres, imprimés sur papier filigrané, auront :

a) Le format rectangulaire, uniforme pour tous, de 21 mm en hauteur sur 16 en largeur ;

b) Au milieu, et sur un fond ligné horizontalement, les armoiries officielles de l'État avec un trophée de quatre drapeaux ;

c) La légende *Regie Gabelle* dans un petit cartouche au dessus des armoiries ; en bas, dans un autre petit cartouche, l'indication de la valeur.

d) Couleur vert américain (*sic*) pour celle à 1/3 de cent.

—	orange	—	1/2	—
—	rouge-sang	—	2/3	
	jaune	—	1	cent.
—	bleu-hirondelle (*sic*)		1 1/2	—
	vert foncé	—	2	—
—	grenat	—	2 1/2	—
—	bleu clair	-	3	—
—	violet magenta		3 1/2	—
	rouge vif		4	—
—	bistre		5	—
—	vert olive	—	10	—

ART. 6. — Les timbres adoptés jusqu'ici ayant les dimensions de 37 × 21 mm, et ayant les armoiries officielles entourées du drapeau royal, seront employés jusqu'à leur épuisement, mais aucun nouveau tirage n'en sera fait.

Nous ordonnons que le présent décret, etc.

Donné à Rome, le 13 février 1896.

HUMBERT.

P. BOSELLI.

Vu : *Le Garde des sceaux.*

V. TALENDA DI TAVANI.

MYSORE

Signalé par le *Stamps*, de la série 1874 *Receipt bill or draft*, les valeurs ci-après :

2 annas, vert, piqué 11
6 — — —

Bibliothèque des Timbrophiles

MM. Stanley Gibbons, Limited, 391, Strand, à Londres, nous envoient ni plus ni moins que trois ouvrages à la fois. Ils nous expédieraient une bibliothèque entière que nous n'en serions pas étonné.

Nous avons donc reçu :

1° La 3e partie de leur catalogue 1899, s'occupant des timbres locaux. Ouvrage très détaillé, très complet, fort intéressant, mais dont l'énumération, suivant nous, serait mieux en place parmi les timbres généraux. Diviser les timbres en toutes sortes de classes, c'est jeter le discrédit sur certaines sortes qui, par ce fait, se trouvent négligés.

2° Une étude très réussie de M. E. D. Bacon sur les réimpressions en général. Devons-nous dire que l'auteur, comme toujours, s'est entouré de tous les renseignements qu'il a pu obtenir, qu'il a tout vu, tout contrôlé ? Bien des choses ont été pour nous de vraies révélations.

Le volume est illustré de 426 types. Prix (?).

3° Un travail dû à M. B. W. Warhurst sur les couleurs : *A Colour Dictionary*, qui pourrait être parfaitement adopté, après avoir été traduit en différentes langues, pour nous mettre d'accord sur la désignation des couleurs. Il suffirait pour cela de s'entendre sur les noms à donner à chaque teinte.

Prix : 2 sh. 6 pence.

Exposition Philatélique de Manchester

Ayant dû paraître avant la date, le mois passé, nous arriverions un peu tard aujourd'hui pour parler de cette exposition dont tous les journaux ont rendu compte. Bornons-nous à enregistrer un vrai succès.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE
à ANVERS en 1899

Sous la Présidence d'Honneur de M. Jan VAN RIJSWIJCK
BOURGMESTRE

DIVISION :

Classe A.
I. Timbres-poste belges.
II. Timbres-poste étrangers.

Classe B.
I. Timbres-télégraphe.
II. Timbres fiscaux.

Classe C.
I. Entiers.
II. Carte-postales illustrées.

Classe D.
I. Livres philatéliques.
II. Albums, Catalogues, etc.
III. Objets de nécessité.

Classe E. — 1. Journaux philatéliques.

N. B. — Les philatélistes et marchands, désirant participer à cette exposition, sont priés de s'adresser — pour plus amples renseignements — à M. ED. HULSENS, rue de la Province, 94, Anvers (Nord).

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Teléph. 2414.



LE TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

Tout Abonnement payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J.-B. MOENS** Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) Bruxelles

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. Laurie, Main St 901, Worcester (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

CHRONIQUE POSTALE

ALWAR

The Ph. J. of India signale :

1/4 anna, bleu de Prusse, piqué 12.

AUTRICHE

Nous recevons de M. Doczkalik le document suivant :

Décret :

Chemin de fer royal et impérial de Vienne Aspang.

A partir du 1er décembre 1898, sont introduits, jusqu'à disposition contraire, dans les communications locales du chemin de fer impérial et royal de Vienne-Aspang, des timbres d'affranchissement. Ils serviront pour l'affranchissement des droits d'expédition des bagages, vitesse ordinaire et modérée, par envoi séparé jusqu'au poids de 20 kil. Les marchandises qui, séparément, possedent une valeur marchande supérieure à 20 couronnes, sont exclues de l'expédition, comme marchandises timbrées.

Ces timbres sont vendus au prix de 50 hel er l'exemplaire dans toutes les stations du chemin de fer Vienne-Aspang (ainsi que dans les haltes de Mollersdorf et Feistritzthal, et dans la ville de Brisnau, du chemin de fer Vienne-Aspang I, Helfersdorferstrasse 4 (bureau de l'expédition de la Cour).

Vienne, novembre 1898.

La Direction.

Le timbre en question a 123 × 39 m/m. Il a un gros cadre rouge de 3 m m et porte simplement l'inscription suivante, sur huit lignes :

Chemin de fer royal et impérial de Vienne-Aspang.

Ce timbre sert à l'affranchissement (paiement anticipé) de la taxe de transport de 50 heller.

Pour l'expédition des marchandises-vitesse jusqu'au poids de 20 kilogr. pour toutes les relations entre les stations des communications locales du chemin de fer royal et impérial de Vienne-Aspang.

A droite de cette inscription un n° de contrôle placé de bas en haut, puis un talon portant sur sept lignes.

Chemin de fer royal et impérial de Vienne-Aspang.

Ce coupon de timbres est remis par le bureau d'envoi à l'expéditeur comme certificat de réception.

Le timbre est typographié et imprimé en noir, sauf le cadre qui est rouge :

50 heller, noir et rouge

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Variété signalée par *The London Philatelist.* Il s'agit de la carte 1 penny rouge-brun du Cap de Bonne-Espérance, timbre ovale, ayant pour

surcharge : *British Bechuanaland*; dans les quatre angles, celles inférieures renversées. Il y a deux lignes au-dessus de la surcharge supérieure gauche et au-dessous de la surcharge renversée, droite. Cela nous paraît une belle fantaisie, quoique la carte soit oblitérée 16 avril 1899 :

1 penny, rouge-brun, surch. noire

BOLIVIE



Une enveloppe oblitérée, 10 juillet 1899, que nous communique M. Hellstern, est affranchie avec deux timbres 5 c. et un de 10 cent lithographiés, plus le 2 centavos, nouveau type fiscal ci-contre :

2 centavos, vert

BULGARIE DU SUD

La carte postale à 5 st. a aujourd'hui les lignes d'adresse qui mesurent 50 1/2 m/m au lieu de 46 (*Am. J. of Phil.*) :

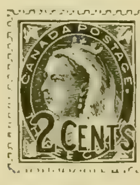
5 st., vert

BUNDI

Le *M. J.* a reçu le 1 anna d'un dessin plus petit qu'autrefois. Il y aurait 15 rangées verticales de 8 timbres à la feuille :

1 anna, rouge sur blanc vergé

CANADA





Le stock des timbres 3 cents avec feuilles d'érable dans les angles inférieurs et aussi avec chiffres, a reçu la surcharge *2 cents* en noir.

Lorsque la quantité surchargée sera épuisée, le 2 cents prendra la couleur rouge :

2 c. sur 3 cents, rouge, surch. noire 1er type
2 — — 3 — — — 2e -

Le *Am. J. of Phil.* a vu des enveloppes, type 1877, de la dimension 265 × 113 m/m imprimées sur commande et employées par la firme Brantford :

1 cent, outremer, sur manille
3 — rouge —

Le *Metrop. Phil.* publie la circulaire suivante du Département des Postes :

Ottawa, 1er juillet 1899.

A cause de la reduction de l'affranchissement de la lettre domestique, l'émission de la carte-lettre 3 c. et l'enveloppe 3 c. et le timbre-poste 3 c., cessera de la part du Département.

Toutes les cartes-lettres 3 c. ou les timbres 3 c. existant encore, continueront cependant à être valables pour l'affranchissement ou peuvent etre échanges à tous les bureaux de poste à leur valeur nominale pour des timbres de poste d'autres dénominations.

La couleur de la taxe d'affranchissement domestique, comme elle est prescrite par l'Union postale universelle, est rouge, et on a l'intention de discontinuer l'émission des timbres 2 cents ordinaires pourpre, aussitot que la fourniture, actuellement en mains, sera epuisee. Ce sera environ vers le 20 juillet 1899. Apres cela le Departement émettra des timbres 2 cents en rouge, d'abord, toutefois, en surchargeant à 2 cents le reste non émis des timbres de 3 c. en rouge, maintenant en possession du Département et aussitôt que la fourniture de ces trois surchargés sera épuisée, l'émission de timbres 2 c. en rouge commencera.

Les timbres surcharges seront remis aux Directeurs des postes comme timbres-poste 2 cents et reconnus pour timbres de cette denomination.

Les Directeurs des postes sont pries d'echanger, comme il est mentionne ci dessus, toutes les cartes-lettres 3 c., les enveloppes 3 c. et les timbres 3 c. qui peuvent leur être offerts a l'echange contre d'autres timbres de valeur egale.

Il est specialement recommandé que si les timbres sont envoyes directement au Departement, sous cette autorite, c'est a dire - par bureaux de poste en compte - les Directeurs des postes soient assez bons pour se conformer aux instructions suivantes :

1 Chaque envoi sera enregistré et accompagné d'un bref memorandum dument timbré avec le timbre à date de l'administration des postes et indiquant le nombre et la valeur des timbres 3 c. qui y sont enfermes Si d'autres timbres sont reclames pour remplacer ceux retournés, une demande separee pas comprise dans le paquet) sera envoyee directement au Departement de la maniere ordinaire ;

2 Les timbres simples et les timbres qui ne seront pas en feuilles completes doivent etre colles sur des pages alternees de feuilles séparees de papier avec - pas plus d'un cent de timbres sur chaque page -.

Tous timbres qui ont été collés ensemble, tandis qu'ils étaient en possession du Directeur des postes, doivent etre detachés (ce qui peut avoir lieu facilement par l'immersion pendant quelques minutes dans l'eau) et alors collés sur feuilles de papier, comme il est dit ci dessus.

Les Directeurs de bureaux non en compte sont particulierement pries de se rappeler que toutes les cartes-lettres 3 c., enveloppes 3 c. ou timbres 3 c., que, conformément a cette instruction, ils peuvent recevoir du public en echange d'autres timbres et trouver invendables, doivent être retournes comme il est dit ci-dessus, aux bureaux de la poste de la ville dont respectivement ils obtiennent leurs fournitures et non au Departement.

Comme seulement le restant des timbres 3 c. neufs, maintenant au Departement, sera surcharge, les Directeurs des postes ne doivent envoyer, en vue de la surcharge, aucun

timbre 3 c. en leur possession, ni accepter du public des timbres 3 c. dans ce but.

Les Directeurs des postes doivent bien comprendre que l'échange des timbres permis ne s'applique qu'aux cartes-lettres 3 c., à l'enveloppe 3 c., et au timbre poste 3 c.

R. M. Coulter,
Directeur général des postes, délégué.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

La carte de 1898 1 penny a été agrémentée de vues diverses (le *M. J.* en a compté 6). Avis aux amateurs de ces imageries.

CHINE FRANÇAISE

Le *N. T. P.* a reçu les cartes de France et avec réponse, surchargées : *Chine* en carmin :

10 c., noir, surc. carmin sur verdâtre
10 + 10 — — — — — bleuâtre

COLOMBIE (République de)

Antioquia. — *The Ph. M. and World* a, dit-il, deux curiosités de l'émission 1896 :

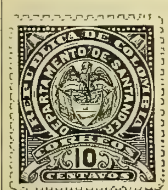
a) 5 pesos, sans les armes en noir
b) 5 — vert et orange

Boyaca.— Le *Metrop. Phil.* signale un timbre ayant au centre un portrait et les mots : *Colombia-Boyaca* en dessous, séparés par le chiffre 5. Au haut, *Correos*; au bas, en lettres blanches : *cinco centavos*, séparés par le chiffre de la valeur :

5 centavos, bleu-vert

Notre confrère n'a qu'une médiocre confiance en ce timbre.

Santander. — Dans le courant de juillet dernier a paru le type ci-contre, toujours aux armoiries de la République dans un double cercle, ayant pour inscriptions : *Republica de Colombia — Departamento de Santander*; en dessous : *correos 10 centavos*; cadre rectangulaire perlé.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

10 centavos, bleu

Au dernier moment nous recevons le 1 cent noir sur vert.

CRÈTE

Il paraît qu'il existe de la série « trident » *sans étoile*, des timbres de toutes les valeurs en noir :

1 métallik, noir
2 — —
1 grosie, —

On nous dit qu'il y a des timbres *non dentelés*, toujours de ce type, et aussi des exemplaires sans surcharge.

CUBA

Les nouveaux timbres reproduits le mois dernier nous sont parvenus et avec eux celui pour lettres par express. Nous le reproduisons ici.



Représente un facteur (?) sur une bicyclette dans un cercle entouré de l'inscription : *diez centavos* répétée; cadre oblong, portant à la partie supérieure : *Cuba* et à celle inférieure une inscription sur deux lignes; de chaque côté un chiffre, et des branches de fleurs.

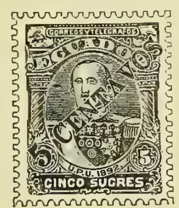
Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 centavos, orange

DJIBOUTI

On nous observe que le décret reproduit le mois dernier d'après la *Revue Ph. Franç.* n'est pas du 10 janvier, mais du 10 juin.

ÉQUATEUR



Le 5 sucres, violet, devenu 5 centavos en 1893, par une surcharge, nous a été montré avec cette surcharge *double* allant d'abord de gauche à droite supérieur, puis de droite à gauche inférieur :

5 c. sur 5 sucres, violet, double surch. noire

En même temps que cette variété, M. Hellstern nous envoie l'enveloppe de 1894 10 centavos, vermillon, oblitérée 14 juillet 1899, avec timbre aux armoiries à gauche, au type ci-contre, qui vient habiliter, puis réhabiliter le produit Seebeck dont on avait dû faire jadis, nous semble-t-il, un autodafé si nous en



croyons ce que dit le décret du 6 mai 1898. Le 5 centavos, enveloppe a subi le même sort :

5 cent. vert,	surch. verte	sur blanc
10 vermillon,	— carmin -	paille

D'après l'*I. B. J.*, le fiscal 5 centavos est devenu 1 et 2 centavos par la surcharge : *Correos 1 (2 cent.) oficial*, savoir :

1 sur 5 c., bleu, surch. noire
2 — 5 c., — — carmin

ESPAGNE

En vertu de l'ordre royal du 11 avril dernier, dit le *M. F.*, les timbres de 5 et 10 centimos ont eu leurs couleurs modifiées pour se rapporter aux conventions postales internationales. Les 2 et 20 centimos subiront également un changement analogue, très incessamment :

5 centimos,	vert
10	rouge
2 —	noir
20 —	orange

FINLANDE

Décidément les timbres finnois ne seront plus valables après le 1er janvier 1900 *pour le service international*. Ils seront remplacés alors par les timbres russes.

Pour le *service intérieur*, les timbres finnois resteront employés jusqu'au 1er juin, après quoi ils disparaîtront tout à fait.

FRANCE

Reçu de M. Hellstern le 15 centimes, bleu, de 1878, papier uni, n'ayant pas *J. A. Sage inv.* dans le coin inférieur gauche :

15 centimes, bleu

GRAND BARRIER

The London Ph. a publié la lettre suivante dans un de ses derniers numéros :

General Post Office. Wellington, 31 mai 1899.

Monsieur,

Me reportant à un paragraphe qui parut à la page 22 de votre n° de janvier dernier, sous la rubrique « Great Barrier Island », je pense qu'il est bon d'appeler votre attention sur le fait que le timbre en question portant les mots : *Great Barrier Island, special post one shilling*, n'a jamais été employé dans un but postal et après enquête par le Département, j'ai pu m'assurer qu'il n'a jamais été employé pour l'affranchissement des lettres portées par les vaisseaux privés ou les pigeons entre l'île Grand Barrier et le continent. Le transport des lettres ou l'usage des timbres n'ayant de quelque manière un caractère postal, sans l'autorité du Gouvernement rendront le délinquant passible de peines d'après les lois postales.

J'ai l'honneur, etc.

H. Young, Secrétaire.

Voici cependant un article que reproduit le *Am. J. of Philately* et provenant du *New Zealand Graphic* :

L'Agence Pigeongramme de Grand Barrier

L'agence ci-dessus, qui a rempli le rôle de porteur de lettres par pigeons entre l'île de Grand Barrier et cette ville pendant les trois dernières années, ayant été mise en vue au public de la colonie par l'émission de l'unique timbre pigeongramme, une description du travail accompli par les petits messagers avec les illustrations montrées, sera lu avec intérêt.

L'île est à 60 milles d'Auckland et on se rappellera qu'elle fut le théâtre du terrible naufrage du S. S. Wairarapa. Le retard de quatre jours pour obtenir les nouvelles des naufrages à Auckland indiquait clairement l'isolement des résidents qui étaient complètement séparés des communications avec le continent après le départ du steamer hebdomadaire.

Occasionnellement un panier de « homers » était envoyé dans l'île par M. M. Fricker pour en faire emploi en cas d'évènements : mais en 1896, l'industrie minière dans l'île, prospérant, il en résulta une grande augmentation de la population. On reconnut que les moyens de transit plus rapides étaient nécessaires pour la correspondance et l'expérience des oiseaux de Fricker, ayant des résultats satisfaisants, le service des pigeons fut établi entièrement.

Au début du service, les oiseaux étaient envoyés de l'île à Auckland seulement, au prix de 2 shillings par message, mais après persévérance dans l'échange on obtint le voyage de retour.

Le temps nécessaire pour le transport d'un message était en moyenne de 65 à 70 minutes, suivant le vent et le temps.

Le circuit de communication étant complète, il en résulta une grande augmentation dans le nombre des messages, d'autant plus qu'on découvrit qu'un oiseau pouvait porter quatre messages d'un seul coup; les propriétaires réduisirent le prix des messages de l'île à Auckland, à 6 pence et le voyage retour à un shilling. Cette augmentation dans le prix d'un message de la ville est occasionnée par le travail supplémentaire d'entraînement des oiseaux pour obtenir qu'ils quittent la ville pour le voyage maritime.

Les messages sont écrits sur papier de soie (format in 4°) avec feuille de carbone, le papier de soie étant perforé au bas de chaque coté et au moment ou on le plie on le scelle avec le timbre pigeongramme qui assure le secret de la correspondance. Les messages sont alors enveloppés autour de la patte du pigeon et couverts d'une guêtre imperméable qui protège en cas de mauvais temps et empêche l'oiseau de le picoter en cours de route.

Pour ouvrir le message, le destinataire coupe à travers de la perforation.

Il y a exactement cent oiseaux engagés dans ce service. Aux deux points terminus la trappe ordinaire pour pigeons voyageurs est adoptée, un fil tombe et l'appel est donné. Un employé retire le message et le pigeon peut entrer dans son pigeonnier.

La correspondance pour transmission à l'île est reçue jusqu'à 10 heures du matin ; de l'île, jusqu'à 3 heures après-midi. L'heure de départ d'Auckland est occasionnée par le fait que l'île est souvent enveloppée par le brouillard, après midi.

L'agence a été subsidiée par la Compagnie des vapeurs

du Nord, les Compagnies Minières de l'île et les principaux marchands de la ville.

Nous reproduisons une communication du Dr Erven, à la presse, sur l'agence. Elle est comme suit :

Un remarquable travail fut exécuté pour moi aujourd'hui par l'agence de pigeongramme *Great Barrier*, Piction street, Auckland, que je devrais faire connaitre, je pense, dans l'intérêt du public. Samedi, après-midi, je reçus un télégramme important pour mon frere, le docteur Leger Erson, qui est à présent à l'île Grand Barrier et désirant obtenir la dépêche et une réponse le plus tôt possible, je me mis en communication avec l'agence pigeongramme, avec le résultat qu'un oiseau fut envoyé à l'île avec le câblegramme, à 8 heures du matin et je reçus ma réponse, à Onéhunga, à 11 1/4 heures. Signé : A Close Erson, maire à Onéhunga, 16 juillet 1899.

Notre confrère américain reproduit le nouveau type dont il y aurait deux valeurs. On remarquera que *Special Post* a fait place à *Pigeon-gram*, ceci afin de satisfaire aux exigences de la poste de Wellington :



6 pence, bleu-pâle
1 shilling, rouge pâle

Le type antérieur, toujours pour satisfaire aux réclamations de la poste, aurait été surchargé : *Pigeon-gram*, au dire du *M. J.* :

1 shilling, bleu sur azur, surch. noire

HONDURAS BRITANNIQUE

Le timbre-poste 5 cents, outremer, surchargé *Revenue* en petites capitales, a été réemployé comme timbre-poste :

5 cents, outremer, surch. noire

INDES ANGLAISES

L'enveloppe 1892 a été utilisée comme 1 anna, en la surchargeant en noir : *One anna* (*N.T.P.*):

1 anna sur 2 an 6 p., jaune d'or, surch. noire

JAPON



Voici la carte annoncée précédemment.

LORENZO MARQUES

L'*J. B. J.* a r çu un nouveau provisoire qui aurait paru au commencement de juillet dernier, afin de faire l'intérim du 50 reis manquant. On a, comme toujours, biffé la valeur primitive et marqué la valeur nouvelle en noir sur le 75 reis :

50 reis sur 75 reis, rose, surch. noire

MAURICE

La carte avec réponse 8 + 8 cents aurait également reçu, au dire du *Mekeel's W. S. N.*, la surcharge *6 cents* comme la carte simple que nous reproduisions le mois passé :

6 + 6 sur 8 + 8 cents, rose, surch. noire

MEXIQUE

Un de nos confrères de Paris publie l'avis suivant extrait de *El Imparcial* du 3 août dernier :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES

—

AVIS AU PUBLIC

—

Le Secrétariat des Postes et Travaux publics a résolu de retirer de la circulation l'émission actuelle de timbres-poste, déclarant qu'elle sera nulle à partir du 1er novembre prochain et qu'à cette date circuleront seulement ceux de la nouvelle émission.

Ceux de l'émission actuelle pourront être échangés contre les mêmes valeurs de la nouvelle du 1er novembre 1899 au 31 janvier 1900. Passé ce délai, ils seront sans valeur.

Les 5 et 12 centavos et le 10 pesos n'existant pas dans la nouvelle émission, les timbres actuels de ces valeurs seront échangés contre d'autres valeurs approximatives.

Par le terme timbre-poste, on comprend aussi les enveloppes, bandes, cartes simples et doubles et cartes-lettres.

Seront seulement admises à l'échange, les pièces en parfait état pouvant être utilisées pour l'affranchissement.

Mexico, 31 juillet 1899.

Par ordre :
Le Comptable,
MANUEL GARCIA GOYTIA.

Le *Mekeel's W. S. N.* complète ces informateurs en ajoutant que les timbres de la nouvelle émission seront comme suit :

1	centavo,	vert émeraude,	armoiries
2	centavos,	rouge	»
3	—	sienne	»
5	—	bleu	»
10	—	lilas et rouge	»
15	—	rose et bleu	»
50	—	violet et noir	(*chutes de Juanacatlan*)
1	peso,	outremer et noir	(*Popocatapelt*)
5	pesos,	carmin et noir	(*Cathédrale de Mexico*)

Les cartes, enveloppes, bandes, etc., seront également aux armoiries.

NEPAL

Le 1 anna de 1886 existe piqué 15 1/2 :

1 anna, bleu

NICARAGUA

Du type reproduit le mois passé, timbre de chemin de fer, M. Hellstern nous envoie :

2 centavos, bleu foncé

A comme le 1 centavo décrit, de petites armoiries roses au verso : un autre de 1 c., a toujours au verso, dans un grand cercle, également en rose : *Gorrano* (?) *Chinandega* :

1 centavo, vermillon

Les télégraphes 1898 avec surcharge noire, ont été employés dans le courant de juillet dernier, à l'usage postal, par suite de pénurie de timbres à Bluefields :

10 centavos,	pourpre,	surch.	noire
15 —	outremer	—	—

NOUVELLE ZÉLANDE

Les nouveaux 2 1/2, 5 et 8 pence auraient paru avec l'impression locale. Ils diffèrent de l'impression de Londres par la couleur d'abord et le papier qui est plus commun ; toujours sans filagramme ; piqûre 11 :

2 1/2 pence,	gris bleu
5 —	brun rougeâtre
8 —	bleu

PÉROU

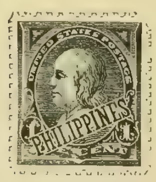
Nous avons signalé en 1897 des timbres-poste avec la surcharge oblique : *Telegrafos*. Il en arrive d'autres, avec cette même surcharge :

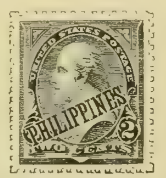
Timbres poste	2 centavos,	carmin	(1883),	surch.	noire
—	50	chair	(1886),		—
—	1 sol,	gris	(1886),	—	—
Timbres taxe	1 centavo,	brun	(1879),	—	—
—	20	bleu	(1874),	—	—

PHILIPPINES

Le 5 c., bleu, 1882, existe avec la surcharge : *Habilita lo correos para 1897, 5 cents* :

5 cents sur 5 c.	bleu,	1882,	surch.	noire
5 — 5	—	—	—	rouge





Les timbres dont nous parlions dans notre n° 438 sont en usage. Ce sont ceux actuels des Etats-Unis d'Amérique surchargés en biais : *Philippines* en noir





Nous avons donné les quantités qui ont été expédiées pour les cinq plus petites valeurs. Il est donc inutile de les rappeler ici :



1 cent,		vert,	surch.	noire	
2	—	rose,	—	—	
3	—	violet,	—	—	
5	—	bleu,	—	—	
10	—	chocolat,	—	—	
15	—	olive,	—	—	(150,000)
50		orange,		—	(50,000)

Cette possession américaine a reçu par la même occasion des *timbre-taxe* des Etats-Unis, surchargés comme les timbres-poste :

Timbres taxe :	1 cent,	carmin,	surch.	noire	(10,000	exempl.)
—	2 cents,	—			(20,000	—
—	5 —	—			(10,000	—
	10 —	—		—	(10,000	—
—	50 —	—		—	(1,000	—
Enveloppe :	2 —	rouge,		—	(50,000	—
Bande :	1 —	vert,		—	(50,000	—

PORTO-RICO

On vient d'imprimer le timbre commémoratif de 1893 en toutes couleurs. Nous en avons vu en bleu, bleu gris, brun, jaune-serin, mauve, noir-gris, orange, rouge, vermillon et violet.

Il paraît que ce sont des *essais*... Des essais de carottes, oui.

QUEENSLAND

Le 1 shilling a les chiffres aux quatre angles :

1 shilling, mauve

RÉUNION

M. Hellstern a reçu des informations sur les vignettes dont nous parlions le mois dernier et qui sont faites avec des intercalaires de feuilles de timbres, d'où les barres de couleur.

D'après notre correspondant, ces vignettes sont absolument de fantaisie. L'Administration ayant négligé d'annoncer que la taxe des lettres était réduite de 25 à 15 centimes par

15 grammes, le public continuait à affranchir sa correspondance en payant l'ancienne taxe. C'est afin de remédier à cette négligence, qu'un particulier a imaginé d'imprimer des vignettes dont nous avons vu une quinzaine de variétés.

ROUMANIE

Changement de couleur des cartes et cartes-lettres :

Cartes postales :	5	ban, vert sur blanc
—	5 + 5	— — — —
Cartes lettres :	5	— — — gris
—	15	— noir — jaune



La bande a son timbre surchargé : *1 ban* en rouge, sur deux lignes, comme ci-contre :

1 ban sur 1 1/2 b., noir, surch. rouge

SAMOA

Du type cocotier nous avons les 1/2 et 1 penny avec couleurs modifiées et imprimés sur papier blanc au filagramme N Z et couronne, piqués 11:

1/2 penny, vert
1 — brun-rouge

SARAWAK

D'après le *M. J.* les timbres de 8 et 12 cents 1875 auraient été surchargés du chiffre de la valeur nouvelle et du mot *cents,* le 1er juillet dernier.

2 c. sur 12 c., rouge sur rose, surch. noire
4 — 8 — bleu - bleu, — rouge

TANGER (Bureau postal français)

L'*Echo de la Timbrologie* a reçu avec la surcharge 5 ou 10 centimos :

5 c. vert-jaune, surch. rouge
1er type : 10 c. noir sur violet, — —

VICTORIA

En plus des timbres signalés le mois dernier, il y aurait :

Timbre-poste :	1/2 penny,	carmin sur jaune
Bandes :	1/2 —	vert — blanc
—	1 —	rose — —

ZANZIBAR FRANÇAIS

Le timbre de 5 centimes de France a dans sa nouvelle couleur reçu la surcharge habituelle pour Zanzibar :

1/2 anna sur 5 centimes, vert jaune, surch. rouge

ZANZIBAR

Au type des timbres en annas reproduit le mois dernier, il faut ajouter :

Enveloppes :	2 1/2 annas,	outremer sur blanc
— *recom.* :	2 —	brun-rouge —
Cartes postales :	1/2 —	vert jaune sur chamois
—	1/2 + 1/2 —	— — —
—	1 —	rose —
—	1 + 1 —	— — —
Bandes :	1/2 —	vert jaune — manille
—	1 —	rose — —

Les dimensions sont celles de l'émission précédente.

Enveloppes du Brésil

Un de nos correspondants, M. Caversazzi, nous envoie quelques notes sur les enveloppes de son pays. Sa liste est établie d'après les spécimens qu'il possède dans sa collection.

Les enveloppes ont été introduites au Brésil le 3 juillet 1867. Il y en eut d'abord deux valeurs, 100 et 200 reis; la troisième, 300 reis, vit le jour quelques mois plus tard, en septembre.

Emission du 3 juillet 1867



Effigie en relief de Don Pedro à gauche dans un ovale ; chiffres de chaque côté ; *Brazil* en haut ; valeur en lettres en bas. Timbre imprimé à droite sur papier blanc vergé obliquement et bâtonné ayant : *Correio Brasileiro* en filagramme, sur deux lignes horizontales, lettres à double trait.

Formats (1) 140 × 83 m m
— (2) 160 × 90 —

A. Brazil *en grandes lettres rapprochées*

100 reis, vert jaune, (1)

б. Brazil *en petites lettres rapprochées.*

200 reis, noir (2)
300 — rouge-vermillon (2)

Variétés

Double timbre, le second sans couleur

200 reis, noir et sans couleur (2)

Sans couleur

200 reis, sans couleur (2)

1877. Le papier est jaunâtre vergé

300 reis, rouge-vermillon (2)

1878. Le mot *Brazil* est modifié : les lettres sont plus espacées :

C. Brazil *en grandes lettres espacées*

100 reis, vert-jaune sur blanc vergé
100 — vert — — —

D. Brazil *en petites lettres espacées*

300 reis, rouge-vermillon sur blanc verge
300 — — vif — — —
300 — — — — — jaunâtre —

Un avis de l'administration des postes du 15 décembre 1888 annonce l'émission de nouvelles enveloppes qui sont absolument les mêmes que les précédentes, sauf que le papier n'a plus de filagramme. Ces enveloppes paraissent le 1er février 188.) :

Emission du 1er février 1889

Formats 3 138 × 78 m m
— 4 120 × 95 —

Papier blanc vergé et bâtonné

A. Brazil *en grandes lettres rapprochées*

100 reis, vert jaune pâle, 4)
100 — vert 4

Variété

Sans couleur

100 reis, sans couleur 4

B. Brazil *en petites lettres rapprochées*

200 reis, noir, (3)
200 — - (4,
300 — carmin pâle (3
300 — — — (4

C. Brazil *en grandes lettres espacées.*

100 reis, vert-jaune (3)
100 — vert foncé (3)
100 — vert (4)
100 — vert jaune 4)

Variété.

Double timbre

100 reis, vert jaune (4)

En janvier 1892 arrive un nouveau type en remplacement des précédents.

Emission de janvier 1892



Tête de Liberté en relief coiffée du bonnet phrygien et regardant à gauche dans un cadre de fantaisie. Le timbre est imprimé à droite, sur papiers blancs variés, en divers formats.

Formats. 5) 134 × 108 m m. ..
— (6) 152 × 93 —
(7 156 × 88 —
— (8 134 × 105 —
— (9) 157 × 91 — ..

1° *Papier blanc uni satiné.*

100 reis, rouge 5
100 — — (6)

Variété.

Double timbre l'un sur l'autre.

100 reis, rouge (5)

2° *Papier blanc ayant le monogramme* C B H *plusieurs fois répété, en filagramme.*

100 reis, rouge 7)
100 — — 8)

3° *Papier blanc vergé bâtonné.*

100 reis. rouge (8)
100 — — (9

L'impression est rouge vif ou pâle.

En 1892 arrive un nouveau type en plusieurs valeurs.

Emission du 1er décembre 1892.



Tête de femme personnifiant la République, en relief blanc dans un médaillon rond entouré de l'inscription : *Republica dos Estados Unidos do Brazil*; au-dessus, un cartouche cintré ayant : *correio*; au-dessous, deux ovales, le premier, avec chiffre; le second, avec : *reis*.

Le timbre est imprimé à droite sur papier blanc varié et en divers formats :

Nouveau format. (10) 145 × 110 m m

1° Le mot *reis* a 7 1/2 m/m en largeur pour le 100 reis et 7 pour le 200.

a. L'ovale avec chiffres est distant du cercle, de 1 2 m/m.

Les pattes de côté sont larges

100 reis, vermillon sur blanc 5)
200 — mauve pâle — 5
200 — — vif (5

23 février 1893. Nouveaux formats

100 reis, vermillon sur blanc (6)
100 — — 2)
100 — — (7)
100 — - — 10)
100 — — - vergé 8

Variétés

Double timbre, le second sans couleur à l'angle inf. droit

100 reis, vermillon sur blanc 2

Sans couleur

100 reis, sans couleur sur blanc (2)

1893. Les pattes de côté sont plus étroites

100 reis, rouge sur blanc (5)
200 — mauve — (5)

1893. Pattes de côté étroites et de fermeture en pointe

200 reis, mauve sur blanc azuré vergé (5)
200 — — — jaunâtre (5)
200 — — — satiné (5)
200 — — foncé — jaunâtre (8)
200 — pâle — — (8)
200 — — — — (8)
200 — — — azuré (8)

VARIÉTÉS

200 reis, mauve sur blanc azuré mince (8)

Patte de fermeture non gommée.

200 reis, mauve sur blanc azuré mince

b. ***L'ovale avec chiffre touche le cercle.***

100 reis, rouge sur blanc jaunâtre (8)
100 — — — — satiné (8)

VARIÉTÉ.

Le centre est renversé.

100 reis, rouge sur blanc jaunâtre (8)

Juin 1893. Le mot reis *a 6 m/m en largeur; l'ovale touche le cercle.*

100 reis, vermillon sur blanc (2)
100 — — — (8)
100 — — jaunâtre (5)
100 — rouge — azuré (8)
100 — — — jaunâtre (8)

VARIÉTÉ.

Double timbre, le second sans couleur.

100 reis, vermillon, sur blanc (5)

A partir de juillet 1894, l'impression n'a plus lieu sur enveloppes fermées, mais ouvertes. Il n'y a donc plus de relief sur le second pli.

Juillet 1894. 1° Type de 1892 ayant reis *sur une largeur de 7 1/2 m/m pour le 100 reis et 7 pour le 200 reis.*

100 reis, rouge sur blanc (5)
200 — mauve — (5)

2° Le mot reis *a 8 m/m en largeur; l'ovale touche le cercle; les chiffres chevauchent.*

100 reis, vermillon sur blanc jaunâtre (5)
100 — — — — (8)
100 — rouge — azuré (5)
100 — — — — (8)

20 août 1894. Nouvelle valeur ayant l'ovale avec chiffre distancé du cercle.

300 reis, bleu d'acier sur blanc azuré (5)
300 — bleu — — (5)
300 — — — épais (2)
300 — ardoise — — (2)
300 reis, bleu d'acier sur blanc jaunâtre (8)
300 — — — azuré (8)
300 — bleu ardoise — — (8)

26 juillet 1895. Nouvelle valeur.

a. *L'ovale avec chiffre est distancé d'un 1/2 m/m du cercle.*

500 reis, bleu foncé sur blanc azuré (8)
500 — — pâle — — (8)

b. *L'ovale avec chiffre touche le cercle.*

500 reis, bleu foncé sur blanc jaunâtre (8)
500 — — pâle — — (8)

On peut encore distinguer les 3 variétés de ce type par son inscription *Correio* vis-à-vis du mot *Estados*, savoir :

1er type	*2e type*	*3e type*
CORREIO TADOS	CORREIO TADOS	CORREIO TADOS

Timbres des Pays-Bas

(*Suite. — Voir n° 440.*)

Nous disions, n° 440, en terminant notre article, qu'il était question d'émettre deux nouvelles valeurs au type de 1 florin du 6 septembre 1898 Ces deux valeurs ont paru depuis, en même temps que d'autres, destinées à remplacer les timbres en cours.

Le *Staatscourant* du 21 juillet dernier enregistre cette émission comme suit :

Arrêté royal du 17 juillet 1899, n° 40, concernant la mise hors d'usage de timbres-poste, de cartes postales et d'enveloppes d'émissions antérieures à celles de 1898 et 1899.

Nous Wilhelmine, par la grâce de Dieu, Reine des Pays-Bas, Princesse d'Orange Nassau, etc., etc.

Sur la proposition de Notre Ministre des Eaux, du Commerce et de l'Industrie du 12 juillet 1899, n° 2406 des Postes et des Télégraphes,

Vu l'article 21 de la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad*, n° 87);

Avons approuvé et entendons arrêter ce qui suit :

Les timbres-poste, les cartes postales et les enveloppes néerlandais appartenant à des émissions antérieures à celles de 1898 et 1899, sont mis hors d'usage et déclarés sans valeur pour l'affranchissement de lettres ou d'autres pièces, à partir du 1er janvier 1900.

Après cette date, les timbres-poste, les cartes postales et les enveloppes comme ci-haut des émissions antérieures qui seront encore en mains et en bon état, n'ayant pas servi, peuvent être échangés contre des timbres-poste, respectivement des cartes postales et des enveloppes de même valeur des émissions de 1898 et 1899, jusqu'au 1er juillet 1900.

Notre ministre déjà nommé est chargé de l'exécution de cet arrêté, lequel sera publié dans le *Staatscourant* et copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes.

Le Loo, 17 juillet 1899.

WILHELMINE.

Le Ministre des Eaux, du Commerce et de l'Industrie,

C. LELY.

Une circulaire postale avise les bureaux de poste de l'émission, comme suit :

Comme suite à l'émission des timbres poste d'un gulden, renseignés au n° 13 de 1898, il sera mis en usage, à partir du 1er août, un nouveau type des timbres-poste des autres valeurs.

En même temps, des cartes postales et des enveloppes seront mises en usage avec le nouveau type de timbre.

De ces timbres, cartes et enveloppes, un premier envoi sera fait officiellement aux bureaux dans le courant de ce mois.

Les timbres, cartes et enveloppes actuellement en usage, sont valables jusqu'à plus ample informé. La provision dans les bureaux de ces valeurs doit être employée.

Les nouveaux timbres, etc. ne peuvent, sous aucun prétexte, être émis avant le 1er août, *ni être livrés à l'examen de qui que ce soit.*

L'attention des fonctionnaires est vivement attirée sur cette disposition.

Certains bureaux de poste ayant mal interprété la circulaire, notamment les passages que nous avons soulignés, ne voulaient à aucun prix délivrer les timbres *ni même les montrer*. L'administration envoya donc une nouvelle circulaire, disant :

L'Administration supérieure des postes porte à l'attention des directeurs qu'il ne s'agit nullement qu'on doive attendre l'épuisement de l'ancien type, avant d'émettre les timbres-poste, etc., du nouveau type. On doit remettre, à partir du 1er août, les timbres, etc., du nouveau type, à ceux qui le désirent.

C'est donc à partir du 1er août que les nouveaux timbres-poste furent délivrés à ceux qui en firent la demande.

Émission du 1er août 1899

Il y en a trois types. Le premier est réservé aux imprimés, les deux autres aux correspondances.

1er TYPE. — Cadre oblong portant au centre d'un ovale le chiffre de la valeur et autour : *Nederland* et la valeur ; rosaces aux angles ; perlé sur les côtés.



Ont été gravés dans les ateliers de Harlem où ils ont été imprimés en typographie sur papier blanc ; piqués 12 1/2 :

1 2	cent,	mauve
1	—	rose
2	—	bistre
2 1 2	—	vert

2e TYPE. — Effigie à gauche de la reine Wilhelmine couronnée, dans un cadre ovale perlé surmonté de la couronne royale rayonnante ; dans les angles supérieurs, les armes du royaume ; dans ceux inférieurs la valeur dans un écu et le mot *Nederland* entre eux.



Le portrait a été gravé par M. E. Mouchon de Paris et le cadre dans les ateliers de Harlem. Les timbres sont imprimés en typographie sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

3	cent,	orange	
5	—	carmin	
7 1 2	—	bistre-brun	
10	—	gris-perle	
12 1 2	—	bleu-outremer	
15	—	bistre-jaune	
20	—	vert-jaune	
22 1 2	—	bistre,	centre réséda
25	—	carmin,	— outremer
50	—	rouge-cuivre,	— vert bronze

3e TYPE. — C'est celui du 6 septembre 1898 :

2 1 2	gulden,	brun-violet
5	—	carmin violacé

ESSAIS. — Il doit vraisemblablement en exister, mais il est défendu de les faire connaître : c'est un secret d'Etat. Nous le respectons d'autant mieux que nous n'avons vu aucune épreuve.



Avant de passer aux *timbres-taxe,* il nous faut parler des timbres-poste surchargés du mot : *specimen* destinés qu'ils sont à être délivrés aux administrations des postes étrangères.

Les premières surcharges parurent en 1875, lorsque les Pays-Bas entrèrent dans l'Union postale ; elles proviennent des bureaux de l'administration des postes; celles de 1891 ont été surchargées à Harlem.

a) SPECIMEN. A les E sans trait vertical aux extrémités. On nous signale :

1852 5, 10, 15 cent
1864 5, 10, 15 —
1867 5, 10, 15, 20, 25, 50 cent

Ces derniers n'ont pas été rencontrés, mais doivent exister.

1869 70 1,2, 1, 1 1/2, 2, 2 1 2 cent

Même observation que pour les 1867.

1872 75 5, 10, 12 1 2, 15, 20, 25, 50 c., 2 1 2 fl.
1876 1 2, 1, 2, 2 1 2 c
1888 7 1/2, 22 1 2 c., 1 fl.

b SPECIMEN a les E avec traits verticaux aux extrémités :

1891 3, 5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 c.

Après 1892 les timbres n'ont plus été surchargés. On nous assure que les valeurs manquantes à notre liste n'existent pas.

B. TIMBRES-TAXE

Les difficultés de contrôler les taxes perçues par la poste sur les lettres non affranchies ou insuffisamment, ont engagé l'administration générale des postes d'introduire dans le service postal l'usage des *timbres-taxe*. Elle en commande deux valeurs dans les premiers jours de janvier 1870 à MM. Enchedé et Fils de Harlem, et, par disposition du ministre des Finances du 23 avril 1870, il est annoncé que des timbres de 5 et 10 cent seraient émis pour percevoir la taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment, échangées dans un bureau de poste, sans nécessiter l'intervention d'un second bureau de poste ou d'un conducteur des malles postales sur les chemins de fer. Voici du reste la décision ministérielle :

La Haye, 23 avril 1870.

Le Ministre,

Considérant, etc.,

A trouvé bon de stipuler ce qui suit :

Article premier. — Il est mis en circulation une nouvelle sorte de timbres pour l'indication de la taxe qui, en certains cas, est due par les destinataires à la suite de non affranchissement ou d'affranchissement insuffisant des lettres.

Ces timbres portent le nom de *Timbres-taxe* (Port-zegels) pour les distinguer de ceux qui sont employés pour l'affranchissement des lettres et imprimés.

Ces derniers porteront à l'avenir la dénomination de timbres d'affranchissement (*Frankeerzegels*).

Art. 2. — . . . .

Les timbres-taxe ne sont pas débités au public.

Art. 3. — Il y a deux sortes de *timbres-taxe*, à savoir : de 5 et de 10 cent. Outre l'indication de la valeur, ils sont pourvus de l'inscription : *Te Betalen Port*. Les timbres de 5 cent sont imprimés sur papier *orange* avec encre *brune*, et ceux de 10 cent sur papier *bleu* avec encre *mauve*. Chaque feuille contient 200 timbres. Ils sont gommés au revers.

Art. 8. — La présente résolution entre en vigueur à partir du 15 mai 1870.

Emission du 15 mai 1870





Chiffre orné sur fond blanc, dans un cercle formé d'une chaîne ayant en dehors, dans les angles, un petit fleuron ; cadre rectangulaire portant sur un cartouche horizontal, en haut : *Te betalen* (à payer) ; en bas : *Port*.

Gravés sur bois, chaque valeur séparément, et imprimés typographiquement en couleur sur papier de couleur ; piqûre variée :

A. *Piqûre 13 × 13.*

5 cent, brun foncé, sur orange
5 — — rougeâtre, — —
10 — — violet, — bleu

VARIÉTÉS. — *Non dentelés.*

5 cent. brun foncé sur orange
10 — violet — bleu

Il n'y a eu que 100 timbres de chacune de ces valeurs qui n'ont pas été piqués.

? *piqûre 13 1/2 × 13 1/2*

5 cent, brun rougeâtre sur orange
10 — violet — bleu

VARIÉTÉ

1874. Le cartouche supérieur a à son extrémité une légère détérioration provenant d'un corps dur qui a séjourné sur le cliché, en imprimant :

10 cent. violet sur bleu, piqué 13 1/2 × 13 1/2

Cette variété date de l'époque à laquelle on imprima les 5 et 10 cent pour les Indes néerlandaises.

Juillet 1886 ? Les mêmes.

10 cent, violet sur bleu, piqué 12 1/2 × 12 1/2
10 — — — — — 11 1/2 × 11 1/2

Nous n'avons pas rencontré cette dernière piqûre, mais comme elle se trouve sur les feuilles depuis la réparation de la machine, en 1884 (voir émission timbres-poste 1872), tout nous fait croire qu'on doit rencontrer des *timbres-taxe* avec ce piquage.

La date, juillet 1886, que nous donnons ici, est la plus ancienne que nous ayons rencontrée. Si elle n'est pas tout à fait exacte, elle ne doit guère différer.

On rencontre des 5 cent sur papier jaune ou citron : ce sont des falsifications.

Ces timbres ont été confectionnés dans les ateliers de Harlem où ils ont été imprimés.

Les feuilles comptaient 200 timbres sur deux blocs de 100, divisés par rangées horizontales de dix.

Les deux valeurs ayant été gravées séparément diffèrent entre elles : le 5 cent répond au

type 4 de la série suivante de 1881 et le 10 cent au type 3.

L'impression du 5 cent venait mal. On songe à y apporter remède. Le type a son chiffre refait et une nouvelle planche constituée.

Nous ignorons absolument quand les timbres parurent ainsi. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premiers *timbres-taxe* des Indes néerlandaises du 1er avril 1874 ont été imprimés sur la nouvelle planche. Nous n'avons vu qu'un exemplaire du 2e type, oblitéré, avec date. Il portait celle d'août 1877. Il est probable que l'impression a eu lieu plus tôt.

Emission de... 1874?

1er TYPE



2e TYPE



Dans le but de mieux faire voir les différences, nous avons fait photographier les deux types au double de leur grandeur. Et voici ce que nous remarquons au 2e type :

A. L'extrémité inférieure du chiffre n'est plus si forte et sous l'ombre il y a un creux plus pro'ongé :

B. L'ombre de droite en forme d'accolade a une saillie rendue plus visible ;

C. Le creux de la tête du chiffre, au lieu d'être en demi-cercle, se montre en biais: l'extrémité de droite est plus relevée, plus effilée et l'ombre ne se prolonge pas jusqu'en haut :

A. *Piqûre 13 × 13.*

5 cent, brun rougeatre sur orange

A. *Piqûre 13 1/2 × 13 1/2*

5 cent, brun rougeatre sur orange

(*A continuer.*)

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

BUENOS-AYRES. Les *Derechos de piso* de 1899 sont, dit l'*Ami des timbres*, au type de 1898, mais avec espace blanc pour le numéro d'ordre :

40 centavos, bleu
4 pesos, vermillon
20 — brun-jaune

BOLIVIE

Le *D. B. Z.* a vu les timbres-po te suivants surchargés du mot *Timbre* :

(1887)	5 centavos,	outremer,	surch	rouge
(1891)	1 centavo,	carmin	—	bleue
»	5 centavos,	outremer	—	rouge
»	10	orange	—	bleue
(1893)	20 —	vert-bleu	—	rouge

Vient de paraitre un nouveau 2 centavos *transacciones* que nous reproduisons page 146, à la partie postale :

2 centavos, vert

CAMBODGE

L'*Ami des Timbres* nous entretient d'une série fiscale du type des proportionnels français de 1881, avec la surcharge : *Cambodge Droit de Greffe* en couleur :

1 centime,	bistre-brun,	surch noire
10 centimes,	bleu pale	—
20	lilas	—
50 —	carmin	—
1 piastre,	gris,	surch. carmin
2 piastres,		—

CANADA

Extrait du *Mek. W. S. N.* :

Les timbres *poids et mesures* de 1 et 2 cents ont été retirés et détruits, attendu qu'il n'y

aura à l'avenir, par suite de changement de taxe, d'autres timbres inférieurs à 5 cents.

Un nouvelle série a été gravée par la *American Bank Note Coy* dont les 20, 50 et 75 cents sont actuellement en usage. Le dessin est légèrement différent pour chaque valeur. Ils sont à l'effigie de la reine et chaque timbre est numéroté.

20 cents (!)
50 — ( )
75 — (!)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous avons vu le timbre proprietary suivant dont nous n'avons pu donner la description antérieurement.

Dans un cadre oblong aux deux extrémités arrondies portant 5/8 au centre, sur fond guilloché et l'inscription *United States* à gauche; *internal revenue* à droite est au centre la signature *E. J. Herzeltine Treas*; au-dessus, cintré : *The Peso Company*; au-dessous : *five eighth — cent — proprietary.*

Gravé et imprimé en couleur sur blanc, percé en lignes :

5/8 cent, outremer

Voici quelques timbres qui nous sont envoyés par l'ami Roussin et dont il a été fait mention dans nos n°s 437 à 439, savoir :



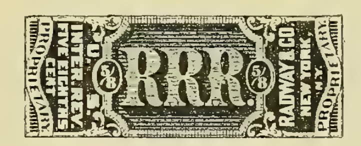


Lamman et Kemp : 5/8 cent, vert, percé en lignes.

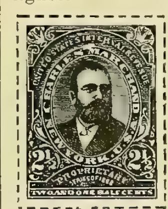
Johnson & Johnson : 5/8 cent, carmin, percé en lignes.



Warner's : 3 1/8 cent, chocolat, percé en lignes.



Radway et Co : 5/8 cent, bleu, percé en lignes.



Du type *Marchand*, il y a:

5/8 cent, noir, percé en lignes
1 1/4 — — — —
1 7/8 — — — —
2 1/2 — — — —
3 1/8 — — — —
4 3/8 — — — —
7 1/2 — — — —

FRANCE

Les *Annales Politiques et Littéraires* publient les lignes suivantes :

« Donc nous allons avoir un nouveau papier timbré. Depuis quarante-sept ans, c'était le graveur Duquet qui préparait les plaques de cuivre destinées au papier cher à MM. les huissiers, mais le timbre qu'il avait gravé jusqu'ici porte, dans un ovale, à l'exergue : « Papier timbré, France », ce qui peut s'appliquer à tous les régimes.

» Mais, par ces temps de complots, on doit réagir par tous les moyens, vous pensez bien : aussi va-t-on ajouter à l'ancienne gravure les lettres *R. F.*, en supprimant les branches de lauriers, d'un symbolisme vraiment trop césarien. »

HONDURAS BRITANNIQUE

Le timbre-poste de 5 cents, bleu-outremer, existe surchargé : *Revenue* en noir :

5 cents, outremer, surch. noire

ITALIE

Timbres municipaux envoyés par M. Doczkalik:

Barge (*Cuneo*). — Armoiries dans un double ovale, ayant : *Comune di Barge*, en haut; *Diritti di Segreteria*, en bas, en lettres blanches ; à gauche : *C^mi*; à droite : un chiffre. Cadre rectangulaire.

A été émis en 1893 ? :

20 centesimi, violet sur saumon, piqué 11 1/2
50 — — — bleu, —

Borgo S. Lorenzo (*Florence*). — Emission

de 1896. Armoiries renfermées dans un double cercle ayant : *Municipio di Borgo S. Lorenzo — Marca di Riscontro*; à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Diritti di Segreteria*; à la partie inférieure la valeur en toutes lettres sur un même cartouche.

Papier blanc, piqûre 11 1/2.

20 centesimi, bleu foncé
50 — violet

Broni (*Pavie*). — Émission de 1898. Armoiries entre branches de lauriers dans un rectangle contenant, à gauche et à droite : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato civile* : en haut : *Municipio di Broni*; en bas la valeur :

Segreteria : 20 centesimi, brun, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — carmin, —

Castagneto (*Pise*). — Émission de 1897. Armoiries dans un double ovale portant, en haut : *Comune di Castagneto* : en bas : *Diritti — di Segreteria di Stato Civ.*: à gauche : *C^mi*; à droite : un chiffre :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
50 — rouge —

Cerreto di Spoleto (*Pérouse*). — Émission de 1899. Grand rectangle portant au centre, dans un double cercle, les armoiries de Savoie entourées de l'inscription : *Municipio di Cerreto di Spoleto*; en haut : *Marca di riscontro*; en bas la valeur : *cent*, un chiffre et *cent*. Le type diffère pour chaque valeur :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
50 — violet rouge, —
60 — brun, —
1 lira, ocre brun, —

Guastalla (*Reggio Emilia*). — Emission de 1895. 1er type. Armoiries dans un rectangle contenant en haut : *Municipio di Guastalla*; en bas : la valeur; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria* :

20 centesimi, outremer, piqué 11 1/2

2e type. Mêmes armoiries dans un rectangle à fond rouge : *Diritti di*, à gauche ; *Segreteria*, à droite ; *Municipio*, en haut ; *di Guastalla*, en bas; chiffres dans les angles :

50 centesimi, outremer et rouge, piqué 11 1/2

Modène (*Modène*). — Émission de 1897. Armoiries dans un rectangle ayant pour inscription : *Diritti*, à gauche; *d'uffizio*, à droite; *centesimi*, en haut; valeur en lettres, en bas :

50 centesimi, vert, piqué 11 1/2
60 — bleu —

Modigliana (*Florence*). — Émission de 1890, 3 types.

1er type. Armoiries dans un ovale entourées de huit étoiles; *Comune di Modigliana* en lettres blanches dans l'ovale ; en bas *c. 20*; cadre rectangulaire.

2e type. Mêmes armoiries dans un petit cercle ayant l'inscription du précédent : cadre rectangulaire ayant le chiffre de la valeur dans un cercle aux quatre angles : *Centesimi*, en haut; *Cinquanta*, en bas : *Marca di*, à gauche : *Riscontro*, à droite.

3e type. Mêmes armoiries dans un cercle perlé ayant l'inscription du précédent : chiffres en biais dans un cercle aux angles; *Diritti*, à gauche : *di Stati*, en haut : *Civile*, à droite : *lira*, en bas.

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
50 — bleu, —
1 lira, vert, —

Montelupo Fiorentino (*Florence*). — Émission de 1889. Armoiries dans un écu renfermé dans un rectangle, au-dessus d'une inscription placée sur trois lignes : *Municipio di Montelupo Fiorentino*; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria* :

20 centesimi, violet, piqué 11 1/2
50 — rouge, —

Norcia (*Pérouse*). — Émission de 1897. Armoiries dans un ovale ayant pour inscription, en lettres blanches : *Archivio Notarile Mandamentale*; au dessus, sur une banderole : *Comune di Norcia*, sauf le 3 lire qui a toujours *Norcia*; dans les angles inférieurs : *l* à gauche : un chiffre à droite :

1 lira, vert bleu pâle, piqué 11 1/2
2 — rouge, —
3 — bleu vert, —
5 — jaune, —
10 — brun, —

Pergola (*Pesaro Urbino*). — Emission de 1890. Armoiries dans un grand rectangle : *Municipio di Pergola*, cintré, en haut; cercle avec *ci* ou *80* en bas, dans les angles :

80 centesimi, violet, piqué 11 1/2

Pietrasanta (*Lucca*). — Emission de 1889. Armoiries dans un double cercle, contenant : *Diritti di Segreteria* et la valeur deux fois répétée : en haut : *Municipio di Pietrasanta* :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
40 — vermillon, —
50 — violet, —
60 — vert bleu, —

PONTEDERA (*Pise*). — Emission de 1897. Armoiries entre branches de lauriers; en dessous, sur bande cintrée : *Municipio di Pontedera* ; à gauche : *Diritti di Segreteria* ; à droite : *Diritti Stato Civile* ; *marca segnatassa*, en haut ; *centesimi* ou *lira* en bas :

20 centesimi, bleu gris, piqué 11 1/2
30 — vermillon, —
50 — vert, —
1 lira, violet, —

PORDENONE (*Udine*). — Emission de 1898. Armoiries dans un ovale ayant : *Municipio di Pordenone — diritti di segreteria* ou *stato civile*; dans les angles, un chiffre :

Segreteria : 20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — bleu —

SAN DAMIANO D'ASTI (*Alexandrie*). — Emission de 1895. Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipio di S. Damiano d'Asti* ; en haut : *segna tasse*; en bas, la valeur. Cadre rectangulaire allongé :

5 centesimi, jaune, piqué 11 1/2
20 — brique, —
50 — vert émeraude —

SANTA MARIA IN MONTE (*Florence*). — Emission de 1899. Armoiries dans un rectangle formé de grecques; à gauche : *Marca di* ; à droite : *Riscontro* ; en haut : *Dirit. perc* ; chiffres dans les angles et *Cent 50* en bas; cadre carré formé de grecques :

50 centesimi, carmin, non dentelé

SIENNE (*Sienne*). — Emission de 1893. Armoiries dans un rectangle : *Diritto* à gauche ; *di* en haut : *Segreteria* à droite ; *20 cent* en bas ; chiffre dans les angles ; sous les armoiries : *Comune di Siena*.

Un 50 centesimi est de dimension plus grande ; il a les inscriptions du cadre en noir et une partie de l'écu également en noir :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
50 — — et noir —

SPINAZZOLA (*Bari*). – Emission de 1890. Deux types.

1er TYPE. Armoiries dans un double ovale inscrit : *Municipio di Spinazzola diritti di segreteria*; dans les angles, un chiffre dans un cercle; *centesimi* en haut, plus les chiffres, et en bas la valeur en lettres :

20 centesimi, vert sur verdâtre, piqué 11 1/2
30 — carmin sur blanc —

2e TYPE. Mêmes armoiries dans un double cercle avec l'inscription des précédents sur fond jaune; chiffres dans des cercles comme le 1er type. Dimension plus grande :

50 centesimi, bleu et jaune, piqué 11 1/2

TORRITA (*Sienne*). — Emission de 1889. Armoiries dans un double ovale inscrit : *Municipio di Torrita — diritti di segreteria* ou *officio di stato civile* ; chiffres aux angles :

20 centesimi, vert, piqué 11 1/2
50 — carmin —

MALTE

On annonce que les timbres-poste à 1/2, 1, 4 pence et 1 shilling ont été surchargés : *Revenue* :

1/2 penny, vert, surch. noire
1 — carmin —
4 pence, bistre —
1 shilling, lilas —

MEXIQUE

Les timbres fiscaux sont changés. L'ami Roussin nous en fournit les types. Ils ont paru en juillet dernier, comme d'habitude.

Représente une femme tenant d'une main le glaive de la Justice et de l'autre le livre de la Loi, dans un ovale, portant : *Timbre Mexico 1899-1900*. Cadre rectangulaire debout.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, vert
2 centavos, orange
5 — outremer
10 — vert émeraude
25 — brun-orange
50 — bleu
1 peso rouge
5 — carmin





Le type réservé aux *rentes intérieures* a une tête de femme coiffée du bonnet phrygien et personnifiant la liberté, dans un ovale entouré de branches de lauriers; en haut : *1899-1900*; plus bas : *Mexico*, répété de chaque côté; en dessous : *cent-cent*. Un talon avec chiffre et millésime est placé sous le timbre.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1 centavo,		vert	50 centavos,		bleu
2 centavos,		orange	1 peso,		rouge
5	—	outremer	5	—	carmin
10		vert émeraude	10	—	bleu violacé
25		brun-orange			

Le type de la série *contribucion federal* représente un aigle dans un double cercle portant *federal* en haut ; *Mexico* sur les côtés : *1899-1900* en bas ; sous le cercle : *centavo*, puis un cartouche avec valeur dans un cercle et le millésime 1899-1900.



Imprimés en couleur sur blanc, non dentelés :

1 centavo, vert
5 centavos, outremer
25 — brun rouge
1 peso, rouge
5 — carmin

Le *Mekeel's W. S. N.* annonce, sans indiquer le type : ***Hilaza y tejidos***, les nouveaux timbres suivants :

5 centavos, rose
20 — bleu
1 peso, orange
5 — brun
20 — vert pâle

PHILIPPINES

Annoncé par le *Stamps* le giro 1880, 20 c. de peso, surchargé : ***Habilitado para S. 2.25*** sur 3 lignes et oblitéré en 1897 :

2.25 sur 20 c. de p., vert-jaune, surch. noire

QUEENSLAND

De la série 1880, *Duty*, papier uni épais, piqué 12, le *Stamps* signale :

6 pence, brun
1 shilling, vert

et du type 1893 « beer duty » :

1 shilling, marron sur blanc épais
5 pounds, noir — — ordin.

SAINT-VINCENT

Du *Stamps*. Le 1 penny gris, filagramme CA et couronne existe avec la surcharge : *revenue* renversée :

1 penny, gris surch. noire renversée

SARAWAK

Le *M. J.* nous apprend qu'il existe depuis la fin de 1898, des fiscaux de 2,5 et 10 dollars semblables au timbre-poste 1 dollar en cours, mais avec un grand R et les mots *Revenue Only* :

2 dollars, vert et bleu, surch. noire
5 — et violet — —
10 — — carmin —

SAXE

MEISSEN. — Les premiers timbres *vizirmarke* (type reproduit n° 437) auraient été émis en 1878 sans être piqués d'abord. Ils l'auraient été « plus tard » :

1878, 1er type. 25 pfennige, vert, non dentelé

SERKOWITZ. — Petite ville située près de Dresde, a des timbres depuis le 1er janvier 1898. Le type est celui de Cotta, reproduit n° 437 :

25 pfennige, bleu sur blanc



SEYCHELLES

Le timbre-poste de 8 cents est devenu fiscal 4 cents par la surcharge : *Revenue — 4 cents*. M. Hellstern nous en a montré deux variétés :

a) avec *cents* en petites capitales
b) — — en caractères gras

4 cents sur 8 c. brun-violet et bleu, surch. noire
4 — — 8 c. — et outremer —

Bibliothèque des timbrophiles

Investigaciones sobre la émision de estampillas del coronel seminario en Tumbes, en Marzo de 1835. Por el Dr phil. A. T. Tista.

Ce travail a été publié primitivement dans les *Annales de la Société philatélique du Chili*, (tome V, 1899). L'éminent philatéliste, qui se cache sous ce pseudonyme, a réuni dans les 48 pages in-8° de ce volume, le fruit de patientes et difficiles recherches sur une émission de timbres peu étudiée jusqu'ici. Les conclusions de l'auteur revêtent un caractère de certitude, grâce aux nombreux documents qui les appuient et les corroborent.

Un bon appoint, en somme, pour la science timbrologique.

Tribunaux

On nous annonce qu'un certain Adolphe Poppe, de Hanovre, a été condamné par le tribunal de cette ville à six mois de prison, pour fraudes commises au cours de plusieurs années dans les envois par échange du Cercle philatélique de Kiel.

Brux. Impr. Louis Vogels, rue Verte, 38. — Teleph. 2414.



LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Main St. 901, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

AVIS IMPORTANT

L'heure de la retraite ayant sonné pour nous, nous sommes obligé, bien à regret, d'abandonner le commerce de timbres et mettre en liquidation le stock considérable que nous avons réuni et qui constitue notre fond de commerce.

Pour terminer promptement cette liquidation, nous avons pensé qu'il fallait faire des sacrifices. Nous offrons donc aujourd'hui tous nos timbres à des conditions exceptionnelles de bon marché. On trouvera à la dernière page de ce numéro les conditions de vente dont voudront certainement profiter nos acheteurs.

Quant au « Timbre-Poste », son sort étant lié intimement au nôtre, il partage notre bonne et notre mauvaise fortune. Il continuera à paraître comme par le passé jusqu'à ce que la liquidation soit entièrement terminée. Nous engageons donc ceux de nos lecteurs qui seraient intentionnés de renouveler leur abonnement pour 1900, de bien vouloir nous en faire part et joindre à leur demande le montant, fr. 6.00, tous les abonnements expirant avec le numéro prochain.

Nous espérons que nos correspondants et amis voudront bien continuer plus que jamais à nous tenir au courant de toutes les émissions nouvelles et de ce qui peut intéresser la timbrophilie.

Nous les en remercions à l'avance.

J.-B. MOENS.

CHRONIQUE POSTALE (1)

—

ALLEMAGNE (Empire)

M. Krotzsch nous a montré un mandat ordinaire, mais en deux parties, la seconde destinée à l'accusé de réception.

Nous ne voyons pas bien l'utilité d'une semblable émission :

Mandat carte. Sans valeur, noir sur rose.

Le 1er janvier doit donner le jour à de nouveaux timbres, type *Germania*.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit de)

Le 1/2 penny est vert jaune : type du 2 pence annoncé le mois passé :

1/2 penny, vert-jaune.

AUSTRALIE DU SUD

Le 1 penny vert est actuellement rouge. Filagramme S. A. lettres rapprochées : piqué 13 :

1 penny, rouge

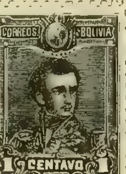
BELGIQUE

Les timbres à 10 centimes, carmin, ne seront en vente que dans le courant de 1900 ; le 1 franc qui cède sa couleur au 10 centimes, pouvant être confondu avec celui-ci, deviendra vert. Mais pourquoi prendre précisément une des couleurs de l'Union qui s'applique aux 5 centimes ?

Le talon des timbres sera supprimé très incessamment.

BOLIVIE

Ce pays retrouvera momentanément sa tranquillité, espérons-le, par l'émission de nouveaux timbres qui ne rappellent pas l'ancien régime. Cependant les inscriptions anciennes qui étaient devenues suspectes (et la preuve, c'est qu'on a surchargé les timbres existants E. F. [État Fédéral]), reviennent sur les timbres de la série nouvelle avec le portrait, il est vrai, d'un général (le général Sucre, président de la République et fusillé pour la grande gloire de son pays en juin 1830). Entre *Correos* et *Bolivia*, on a placé les armes de l'État Fédéral ou de la République dans un ovale et en dessous les 9 étoiles qui figuraient déjà sur les timbres antérieurs ; en bas, est la valeur en chiffres dans les angles et *centavo* ou *centavos* entre eux.



Gravés par la Compagnie Sud-Américaine des Billets de Banque, de Buenos-Ayres, et imprimés en couleur sur papier blanc, piqûre 11 1/2.

M. Gainsborg, qui nous fait connaître ces détails et les suivants, nous dit qu'il en a été imprimé les quantités suivantes :

1	centavo, bleu ciel,		510 000
2	centavos, rouge vif,		500,000
5	»	vert pâle,	510,000
10	»	orange.	1,650,000
20	»	rose,	500,000
50	»	brun pâle,	150 000
1	Boliviano, violet pâle,		100,000

On voit qu'on n'a pas encore tenu compte de l'adoption des couleurs de l'Union postale Universelle. Ce sera pour plus tard, lorsqu'on s'en souviendra...

A propos de la surcharge EF 1899 que nous rappelions plus haut, il paraitrait qu'elle a été appliquée en vertu d'un décret, non seulement sur les timbres de 1894, mais encore sur toutes les émissions dont il restait un stock, entre autres sur les timbres de 1891, mais en minime quantité. Le décret mentionne ces derniers timbres et arrête que ces surcharges seront faites devant notaire ! ? par chaque bureau de poste, sur l'approvisionnement des timbres qui leur restaient. Il est donc possible qu'il y ait différents types de surcharges, comme nous le fait remarquer fort à propos notre correspondant. Cependant les timbres reçus de La Paz et de Sucre sont de même type.

A Sucre, il paraitrait que les habitants étaient opposés à la Fédération ; pour montrer leur mécontentement d'avoir été vaincus par La Paz, les employés de la poste appliquèrent un petit cachet oblong, noir, sur EF, de façon à couvrir ces lettres et de ne faire voir que 1899.

Ce n'est pas bien méchant !

BRÉSIL



L'enveloppe 100 reis a vu sa valeur doublée rien que par une surcharge. Le chiffre 100 est devenu 200, comme le représente notre fac-simile.

Nous aurons sans doute le 200 reis, qui deviendra maintenant 100 reis de la même façon :

200 sur 100 reis rouge, surch. bleue.

(1) Toutes les piqûres sont indiquées du coté vertical ; lorsqu'elles sont indiquées doubles la dernière est horizontale.

CANADA

Le 2 cents est actuellement rouge, couleur de l'Union :

2 cents, rouge.

CHINE FRANÇAISE

M. Forbin nous dit avoir les deux erreurs suivantes :

50 centimes, rose, surch. rouge
5 francs, violet, — —

COLOMBIE (République)

Le timbre de 50 centavos a son type changé. Nous le tenons de M. Michelsen. Au centre d'un cercle, les armoiries du pays ; au-dessus, cintré : *Correos* ; au-dessous : *Republica de Colombia*, un chiffre et *cinquanta centavos*.



Imprimé en couleur sur lilas, piqué 13 1/2 :

50 centavos, bleu sur lilas.

Le 20 centavos a changé de couleur :

20 centavos, brun sur lilas.

On célèbre en ce moment, à Antioquia, le centenaire peu banal de 102 ans du général Cordova, né en 1797. Y a-t-il eu à cette occasion des fêtes et des réjouissances ? Notre correspondant ne nous en dit rien, mais peu importe. Le principal, pour nous, est de savoir qu'il a été émis, le 8 septembre dernier, des timbres commémoratifs.

L'économie était-elle forcée ou est-ce une des vertus dominantes de l'Administration des postes ? Le fait est qu'au lieu de nous donner des timbres bien et finement gravés, nous n'avons que de méchantes lithographies où le général nous montre cependant « oune bonne figoure », une tête de 1830, que nous cherchons en vain parmi les binettes peu sympathiques de certain État-major dont il n'a été que trop question ces derniers temps.

Mais si l'Administration a cru ou dû devoir ménager ses finances, elle nous a servi copieusement des timbres dont il n'y a ni plus ni moins que quatorze espèces, réparties pour différents usages et dans les valeurs les plus élevées pour rappeler sans doute celle de Cordova.

Nous avons d'abord une série réservée à la correspondance. Le général est tourné trois quarts vers la droite dans un cadre cintré du haut, avec l'inscription : *Departamento de Antioquia* sur une banderole et *1899* en bas. A la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Repùblica de Colombia;* en bas *Centavo* (*s*) ou *Peso* (*s*) et de chaque côté un chiffre blanc dans un cercle.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc dans les quantités ci-après ; piqués 11 1/2 :

1/2	centavo,	bleu foncé	30,000	exemplaires
1	—	—	30,000	—
2	centavos,	brun	25,000	—
3	—	vermillon,	25,000	-
4	—	brun-jaune,	20,000	
5	—	vert,	140,000	
10	—	vermillon,	80,000	—
20	—	violet foncé	20,000	—
50	—	olive,	10,000	—
1	peso,	gris-vert,	4,000	—
1	—	vert russe,		
2	pesos,	vert-bronze,	2,000	—

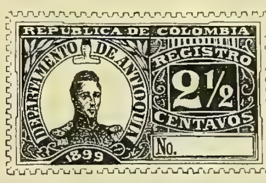




Nous avons ensuite un timbre pour les lettres en retard. C'est la même effigie, plus petite, dans un double cercle coupé de chaque côté par une banderole et contenant : *Departamento de Antioquia* ; en bas : *1899*, puis : *Retardo* et un chiffre dans les deux angles avec *Centavos* entre eux. A la partie supérieure, un cartouche horizontal ayant : *Repùblica de Colombia.*

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 1/2 centavos, vert-bleu foncé, 20,000 exemplaires



Toujours à l'effigie du général, plus petite encore, nous recevons un timbre pour lettres enregistrées. L'effigie est à gauche dans un ovale ayant l'inscription des précédents ; à droite, le chiffre de la valeur en blanc ayant,

au-dessus, le mot : *Registro* cintré et au-dessous : *centavos* et *N°* : à la partie supérieure, dans toute la largeur : *Republica de Colombia* (sans accent sur l'U).

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 1/2 centavos, bleu terne, 20,000 exemplaires

Enfin pour les lettres recommandées, réservées à l'extérieur, il y a un timbre spécial où l'effigie du brave général brille par son absence, mais elle est remplacée par les lauriers qu'il a remportés sans doute et qu'on a placés de chaque côté de la bande cintrée : *Departamento de Antioquia*, qui encadre la lettre centrale *R* (Registro) : à la partie supérieure un cartouche horizontal ayant : *Republica* (sans accent sur l'U) *de Colombia*, puis *U. P. U.* ; en bas, un chiffre dans les angles et au milieu *1899* — *centavos* : en dehors du timbre, plus bas : *N°*.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 centavos, mauve, 20,000 exemplaires

Ces timbres ne remplacent pas momentanément ceux en cours qui resteront en usage, concurremment avec ceux-ci, jusqu'à leur épuisement. Est-ce à dire que les commémoratifs sont définitifs ? Notre correspondant n'en dit rien.

VARIÉTÉ

Non dentelé horizontalement :

10 centavos, mauve

CRÈTE

La *Revue Phil. Française* imprime ce qui suit :

« Les Russes n'ont pas quitté l'île, pas plus que les autres troupes européennes ; les effectifs ont été réduits et c'est tout.

» La poste russe n'a pas existé en fait : les Russes ont seulement, dans un but spéculatif, et pour imiter les Anglais, émis dans leur secteur (Rethymno) différentes espèces de timbres provisoires qui sont épuisés.

» On m'assure même que les clichés ont été détruits en présence d'une commission nommée par le colonel commandant les troupes russes. »

Si la poste russe n'a pas existé, les timbres-poste n'ont aucune valeur : quant à l'épuisement des timbres, il l'est si peu qu'on en expédie partout en feuilles entières et avec oblitérations variées.

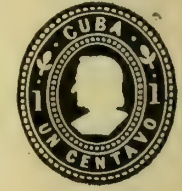
Pour ce qui est de la destruction des *clichés*, cela nous paraît difficile, attendu qu'on ne s'en sert habituellement pas pour les impressions lithographiques ou pour les impressions à main.

CUBA

De même qu'à Porto-Rico, il y a une carte semblable au type reproduit, n° 441, sauf qu'il y a pour inscription : *Cuba 1 c. de peso* :

1 c. de peso, noir.

Après les nouveaux timbres il fallait s'attendre à une série d'enveloppes et de bandes. C'est chose faite aujourd'hui.



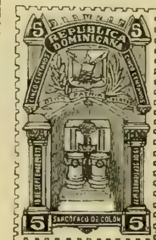
Au centre d'un ovale, il est bon de le savoir, nous avons l'effigie de Christophe Colomb. Elle est en relief vers la gauche entourée de l'inscription : *Cuba*, un chiffre de chaque côté et la valeur en toutes lettres, en bas.

Le timbre est imprimé à droite en couleur sur papiers variés au filagramme : *U S. P. O. D. 99* :

Bandes :	1 cent.	vert	sur manille	140 ×	265 m m.
»	2 »	rouge	» »	»	»
Enveloppes :	1 cent.	vert	sur blanc,	160 ×	89 m m.
»	1 »	»	» paille,	»	»
»	2 »	rouge	» blanc,	»	»
»	2 »	»	» paille,	»	»
»	5 »	bleu foncé	» blanc	160 ×	89 m m.
»	5 »	»	» paille	»	»

DOMINICAINE (République)

On avait annoncé depuis longtemps l'émission de timbres commémoratifs et nous en avions parlé en mars dernier, comme devant paraître en février prochain. Mais il paraît qu'on est pressé de recueillir de la galette, car nous recevons aujourd'hui, par l'entremise de MM. Stanley Gibbons, le type ci-contre représentant le sarcophage de



Colomb. Au-dessus, se trouvent les armoiries de la République, la valeur en toutes lettres et en chiffres ; la date de la découverte des cendres de Colomb a été placée de chaque côté du sarcophage.

On nous avait promis des timbres à 1, 2, 10, 20, 50 centavos 1 et 2 pesos, mais ils ne sont pas encore venus. Ils doivent représenter respectivement la traversée de Mendez y Fierco de la Jamaïque à Saint-Domingne ; le soulèvement de Enriquillo ; La Espanola gardant les restes de Colomb ; Toscanelli répondant à la lettre de Colomb ; Las Casas défendant les indigènes ; Colomb à la Junte de Salamanque et enfin le sépulcre de Colomb dans la cathédrale de Saint-Domingue.

Le timbre qui nous est arrivé a l'impression de couleur sur blanc et est piqué 11 1/2 :

5 centavos, bleu

ÉQUATEUR





Le *Am. J. of Phil.* nous fait connaître trois valeurs qui n'ont pas encore été renseignées ici et qui complètent la nouvelle série en cours.

C'est d'abord le 20 centavos à l'effigie d'Espejo que nous n'avons pas l'honneur de connaître, pas plus, du reste, que Olmedo représenté sur le 1 sucre et Moncajo sur le 5 sucres. On nous dit que ce sont des littérateurs du pays.



Le cadre diffère pour chacune de ces valeurs ; le centre est imprimé en noir avec cadre en couleur.

Imprimés sur papier blanc, piqués 14 :

20 centavos,	vert, centre noir.
1 sucre,	bistre jaune, centre noir.
5 sucres,	violet, centre noir.

FALKLAND

L'*Austral. Ph.* annonce une enveloppe au type ordinaire De La Rue :

1 penny, carmin sur blanc.

FRANCE

Le timbre à 5 centimes a paru en premier type. Le 5 est légèrement différent : il est un peu plus large et l'extrémité recourbée est plus allongée :

5 centimes, vert jaune sur blanc verdâtre.

GRENADE

Le 1/2 penny de la nouvelle série est venu enfin rejoindre ses camarades :

1/2 penny, lilas et vert.

Boyaca. — Un de nos correspondants nous remet le timbre dont nous parlions le mois passé et qui aurait décidément été émis officiellement. Au centre, l'effigie de Mendoza Perez, le gouverneur actuel de Boyaca, dans un cercle ayant pour inscription, en haut, sur un cartouche horizontal : *Correos*; en bas : *Colombia-Boyaca*, puis la valeur en chiffre et en lettres.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :

5 centavos, vert bleu.

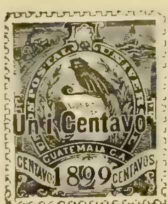
Ce timbre, n'ayant pas reçu l'approbation du gouvernement, sera supprimé à cause de son effigie.

Santander. — En août dernier a paru le 1 centavo ci-contre, que nous annoncions le mois passé. Le lithographe a voulu varier son type. Il nous présente aujourd'hui un aigle ou un corbeau portant en cœur les armoiries et présentant une branche dans chacune de ses pattes, le tout dans un cercle contenant : *Correos del Departamento de Santander;* au-dessus : *Colombia;* au-dessous, la valeur sur un cartouche et le chiffre 1 de chaque côté, au-dessus.



Lithographié et imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 10 :

1 centavo, noir sur vert pâle.



GUATÉMALA

Le 5 centavos est devenu 1 centavo par la surcharge rouge *un 1 centavo* en lettres gothiques et le millésime *1899* sur le chiffre primitif.

Nous devons la communication de ce timbre à l'obligeance de **M. Roussin** :

1 sur 5 centavos, violet, surch. rouge

GUYANE ANGLAISE

La lettre suivante a été adressée à MM. Stanley Gibbons Limited de Londres :

General Post Office.
Georgetown, Guyane Britannique.

5 juillet 1899.

Messieurs Stanley Gibbons, Limited.

Messieurs,

Dans notre dernière émission de 10 et 15 cents Jubilé, surchargée à 2 cents, il y a quelques timbres surchargés en double et retournés, 15 cents ayant une double surcharge 2 cents, 10 cents une surcharge retournée 2 cents. Je suis à même de vous garantir une information, quant au nombre exact de chaque variété émise, les timbres passant tous par mes mains pour être contrôlés avant d'être émis.

Des exemplaires de ces timbres ont été envoyés par moi à la *Scott Stamp and Coin Company* qui me les a renvoyés en du temps. Le nombre émis de ces variétés est comme suit :

15 cents	surcharge	double	2 cents,		50.
10	»	»	retournée 2	»	60

Il y a enfin des paires de 15 cents surchargées : un timbre a une double, l'autre une simple surcharge ; le nombre de ceux émis est 10 seulement. La petite quantité de chacune de ces variétés émises doit les rendre de valeur excessivement grande, spécialement la paire.

Je suis le seul possesseur de ces raretés, par conséquent je considère que je suis libre de leur fixer la valeur qui me plaît, savoir :

15 cents	surch.	double		Dollars	9.60
10	»	»	retournée	»	7.20
15	»	»	double et simple	»	12.00

Je me propose de disposer de 20 surcharges doubles 15 cents, 10 surcharges retournées, 5 doubles et simples, 15 cents (pair).

Si vous désirez avoir quelques-unes de ces surcharges ci-dessus indiquées, je vous les enverrai à la première occasion.

J'ai écrit et mis à la poste des lettres à toutes les firmes principales de timbres, leur offrant ces timbres aux prix mentionnés, donnant ainsi une occasion de faire des offres pour elles.

Espérant, etc., je suis votre

B. Otterbein Smith.

Eh bien ! il en a une de santé, ce directeur des postes. N'a-t-il pas le toupet et l'impudence d'envoyer des lettres-circulaires aux principaux marchands de timbres, afin de les avertir qu'il possède des raretés (?) qu'il a fixées au prix qu'il veut (espérons qu'on les lui laissera pour compte) et qui ne sont que des flibusteries ? On peut admettre, avec un peu de bonne volonté, qu'une double surcharge est possible lorsqu'elle est appliquée à la main ; on peut encore croire à l'authenticité d'une surcharge semblable en typographie lorsque *tous* les timbres de la feuille ont cette double surcharge, mais prétendre qu'un ou plusieurs exemplaires existent ainsi à la feuille, c'est supposer la bêtise ailleurs que chez soi.

Nous espérons bien que ce peu scrupuleux directeur des postes sera dénoncé à l'administration générale à Londres, par l'un de nos confrères anglais et qu'on saura rappeler à ce peu loyal monsieur qu'il a autre chose à faire qu'à exploiter, qu'à duper les collectionneurs.

GUYANE HOLLANDAISE

D'après le *Mekeel's W. S. N.* on aurait trouvé récemment le 25 cent., outremer de 1884, surchargé *10 cent.* alors que le 25 c. bleu verdâtre était seul connu ainsi :

10 sur 25 cent. outremer surch. noire

HONDURAS (République)

D'autres timbres-poste surchargés *Revenue* sont arrivés sur lettres et retrouvent, par conséquent, leur emploi postal. Suivant le *Am. Journ. of Phil.*, cette surcharge ne fait que précéder l'émission de timbres aux deux usages, qui porterait par conséquent : *Postage and Revenue* :

25 cents, brun rouge et vert, surch. noire.
50 » sur 1 sh. gris, » »

JOHORE

Emission d'un 4 cents qui nous est envoyé par MM. Stanley-Gibbons ; filagramme rosace, piqué 14 :

4 cents, jaune d'or et valeur fond carmin

LABOUAN

Le *Mekeel's W. S. N.* nous apprend que le Labouan ayant adhéré à l'*Imperial penny postage*, le timbre de 4 cents sur 1 dollar représentant cette valeur, a été retiré de cours, afin de permettre sans doute de faire de nouveaux provisoires. On a donc surchargé neuf valeurs dont on a fait des 4 cents. Il n'y en aurait que 1,000 séries !

4 cents sur	5 cents	vert et noir	(1897.)		
4	»	» 6	» rouge	»	»
4	»	» 8	» rose	»	»
4	»	» 12	» orange	»	»
4	»	» 18	» olive	»	(1898.)
4	»	» 24	» lilas	»	»
4	»	» 25	» vert		(1896.)
4	»	» 50	» brun rouge		»
4	»	» 1 dollar, bleu			»

Ces fantaisies cesseront lorsqu'on s'abstiendra de les collectionner.

MEXIQUE



Voici la carte dont nous avons parlé il y a quelques mois

MOZAMBIQUE (C^le du)

Il parait que le 25 reis sur 75 reis, dont nous avons annoncé il y a peu de temps l'émission, a été émis par le chef des finances à Beira dans le but de lui donner l'occasion de réaliser quelques bénéfices. Son départ pour Lisbonne étant proche, il a fait imprimer 10,000 timbres, en a vendu 3,000, et en route pour l'Europe avec les 7,000 restants.

Nous empruntons ces détails au *M. J.*

NICARAGUA

Les timbres télégraphes 25 cents ont également été employés à l'usage *postal* et des moitiés de timbres pour satisfaire aux demandes du public de Bluefields et autres villes situées sur la côte de Mosquito. Il y aurait eu en plus des 10 et 15 centavos :

Télégraphe : 25 centavos, surch. noire
Timbre-poste : 1/2 timbre 10 c 1898, violet foncé
— 1/2 — 20 — — bleu
Télégraphe : 1/2 — 10 — — pourpre

NOUVELLE-ZÉLANDE

D'autres valeurs que celles renseignées le mois passé ont paru avec l'impression locale, savoir :

6 pence, vert-jaune, piqué 11
2 shillings, vert-bleu —
5 — vermillon —

PÉRAK

Le *M. J.* annonce au type en cours :

4 cents, lilas et carmin

RÉUNION

Le 5 centimes est imprimé en vert jaune pâle :

5 centimes, vert jaune

RUSSIE

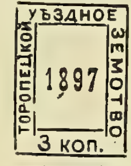
OUSTSYSOLSK (*Wologda*). Le 2 kop. a changé de couleur. Le voilà aujourd'hui :

2 kop., brun, rouge et rose, piqué 11 1/2

TICHVIN (*Novgorod*). Le type de 1898 a la couleur et le millésime changés. Il y a maintenant $\frac{99}{900}$:

3 kop., noir, rouge et armes bleu et or, piqué 11 1/2

TOROPETZ (*Pskoff*). Il y a longtemps que nous n'avons eu l'occasion de parler de cette poste



qui, selon toute vraisemblance, n'existait plus. Voici une enveloppe de 1897 qui nous est remise par l'ami Roussin. A droite, dans l'angle, le timbre ci-contre; à l'angle inférieur opposé une inscription russe en quatre mots, signifiant : *Administration rurale du district de Toropetz*, une double ligne en dessous, puis N° et c'est tout :

3 kop., violet sur gris fer, 146 × 78 m/m

ZIENKOW (*Poltava*). — Nous recevons de l'ami Roussin le timbre ci-contre dont le type diffère complètement de ce que cette poste nous a donné jusqu'ici.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kop., vert centre rouge-vermillon

SUISSE

Le 50 centimes a pris la couleur du 25 centimes :

50 centimes, vert, piqué

VICTORIA

Notre imprimeur nous a fait annoncer le mois dernier un timbre de 1/2 penny, carmin sur jaune, il faut lire :

Timbre-poste : 1 1/2 penny, carmin sur jaune

Ajoutons les suivants, annoncés par le *M. J.* :

Timbre-poste : 5 pence, chocolat
Enveloppes : 1/2 penny, vert sur blanc, 147 × 90 m/m
— 1 — rouge — —
— 2 pence mauve — —

Timbres des Pays-Bas

(*Suite, voir n° 442*).

Essais. Il en a été imprimé comme suit. Le 5 cent est du type de 1870 :

5 et 10 cent, brun, carmin, noir sur blanc
5 et 10 — » » » » bleu
5 et 10 — » » » » gris-fer
5 et 10 — » » » » jaune
5 et 10 — » » » » orange
5 et 10 — » » » » rose
5 et 10 — » » » » vert
5 et 10 — » » » » chamois

Tous ces timbres sont non dentelés. Quant à ceux connus piqués, ils datent de 1874 lorsqu'on imprima des *timbres-taxe* pour les Indes néerlandaises. Ils appartiennent donc à cette colonie, puisque c'est pour arrêter le choix des couleurs qu'ils ont été imprimés alors.

Dans le courant de l'année 1872 l'imprimerie de Harlem prépare deux valeurs qui lui sont commandées par l'administration des postes. Celle-ci y renonce bientôt, quoique les planches fussent prêtes. Ces deux valeurs sont d'un seul et même type obtenu du 10 cent précédent, en y substituant le chiffre de la valeur.





Il en a été imprimé des essais, comme suit :

25 et 50 cent, carmin sur saumon
25 et 50 — noir — —
25 et 50 — carmin — gris fer
25 et 50 — noir — —

Ce dernier a été imprimé sur les deux faces.

Une décision ministérielle augmente le nombre de valeurs de *timbres-taxe* dans les termes ci-après :

Circulaire N° 1131.

—

4 mars 1881.

—

Art 11. Les timbres taxe existants sont augmentés de différentes sortes nouvelles : il y aura donc à l'avenir des timbres taxe de 1, 1 1/2, 2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 cent et de 1 gulden.

Le type actuel est maintenu.

Les *timbres taxe* sont imprimés en bleu clair sur papier blanc. Ceux de 1 à 25 cents se distinguent par le chiffre indiquant le port dû, qui est imprimé en encre noire au milieu du timbre. Sur ceux de 1 gulden, la somme est indiquée en couleur rouge.

Tant que la provision durera, les sortes existantes de 5 et 10 cents seront d'ailleurs constamment employées.

Ne sachant quand les imprimeurs pourraient livrer ces timbres, la circulaire est muette sur la date d'émission qui est celle du 1er avril 1881.

Émission du 1er avril 1881





La série est composée de deux types, savoir :

1er type. Chiffre elzévirien suivi du mot *cent* dans un cadre semblable aux précédents de 1870 et imprimé en noir, par un second tirage.

2e type. Inscription sur deux lignes dans un même cadre, imprimée en rouge vif par un second tirage.

Il y a autant de compositions typographiques de la partie centrale qu'il y a de timbres à la feuille : il y a donc quelques petites variétés par le placement des chiffres ou lettres.

Gravés sur bois et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc dans les ateliers de Harlem, piqûre variée :

1er type.

1, 1 1/2, 2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, bleu, valeur en noir.

Les 5 et 10 cent n'ont paru qu'en juin 1887 (voir *Timbre-Poste*, n° 296).

2e type.

1 gulden, bleu, valeur en rouge vif.

Les feuilles comptent 200 timbres disposés par rangée horizontale de dix. On peut y rencontrer quatre variétés de type réparties en nombre inégal. Elles ont été obtenues en utilisant la gravure des *timbres-taxe* 5, 10, 15 et 20 cent, en emploi depuis 1870 dans les Pays-Bas pour les deux plus petites valeurs et depuis 1874/75 dans les Indes Néerlandaises pour les quatre. Le motif de cet emprunt? Le temps limité : trois jours donnés à l'imprimeur pour fournir les nouveaux *timbres-taxe*. Nous ne savons si les trois jours ont été dépassés (c'est probable), le fait est que les timbres ne parurent que le 1er avril 1881, quoique prévus par circulaire ministérielle du 4 mars, même année.

Nous maintenons les quatre variétés dans

l'ordre que nous avons donné en 1881 et qui est généralement adopté, quoiqu'il eût été plus rationnel de les numéroter d'après leur ordre d'émission, ce que nous n'avions pas remarqué à l'époque où nous en avons parlé pour la première fois :

La variété I	est empruntée au 15 c. Indes-Néerland.;		
— II	—	20	— —
— III	—	10	— et Pays-Bas;
— IV	—	5	— —

Voici à quoi se reconnaissent les quatre variétés :

Variété I. — Cercle formé de 34 chaînons ;



Te betalen a une longueur de 14 1/4 m/m ; *Port*, 12 m/m ; la lettre *P* (*Port*) commence à l'échancrure du fleuron de gauche et le *T* après l'échancrure du fleuron de droite.

Variété II. — Cercle de 33 chaînons ; *Te betalen* a 15 m/m et *Port* 12 ; la lettre *P* (*Port*) commence à l'échancrure du fleuron de gauche et le *T* final juste à l'échancrure de droite.



Variété III. — Cercle perlé de 32 chaînons ;



Te betalen a 14 1/2 m/m et *Port* 12 ; la lettre *P* (*Port*) commence avant l'échancrure du fleuron gauche et le *T* devant celle du fleuron de droite.

Variété IV. — Cercle perlé de 37 chaînons ; *Te betalen* a 15 1/4 m/m et *Port* 13 1/4; la lettre *P* (*Port*) commence presque avec le fleuron de gauche et le *T* est placé après l'échancrure du fleuron de droite.



Ce mot *Port* a les lettres exceptionnellement grasses.

Contrairement aux timbres de 1870, qui ont été imprimés sur planche formée de 200 clichés, ceux de 1881 l'ont été par l'assemblage d'un même nombre de clichés, également en galvano, mais *isolés* : c'est ce qui fait que les variétés n'occupent pas toujours la même place, remplacées qu'elles sont par des clichés devenus défectueux ou qui ont été déplacés dans la manipulation des dits clichés.

On a procédé d'abord à l'impression de couleur, c'est-à-dire le cadre, pour finir par l'impression de la valeur centrale. Et voici ce que nous avons :

(Les numéros que nous donnons dans nos tableaux se rapportent aux variétés décrites plus haut.)

Tirage de mars 1881.

Valeurs : 1, 1 1/2, 2 1/2, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, 1 gulden.

Planche A.

2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	1	3	1	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	2	3	2	3	3	2	2
2	2	3	1	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	1	1	2	2
2	2	3	3	3	1	1	1	2	2
2	2	1	1	1	1	1	1	2	2
3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	1	2	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
4	3	3	4	3	4	3	4	4	3
4	4	4	4	3	4	3	3	3	3
3	4	3	3	4	4	4	3	3	3

De la planche A, les 1, 15, 20 et 25 cent, que nous signalons, n'ont pas été rencontrés: nous pouvons certifier que ces valeurs existent, livrées qu'elles ont été avec toutes les autres, pour satisfaire aux besoins de la poste.

Du reste, le tirage des *timbres-taxe* hollandais était à peine terminé que l'on procédait, sur la même planche, au tirage des *timbres-taxe* des Indes néerlandaises parus en 1882 pour les 2 1/2, 40 et 75 cent, valeurs devenues nécessaires et en même temps pour le 20 cent qui était presque épuisé.

Récapitulation :	1re variété	14 timbres	
	2e —	43	
	3e	99	—
	4e —	14	—
		200	

L'assortiment des timbres ayant été restreint on procède quelques mois après à un nouveau tirage, moins le 1 gulden, valeur peu usitée, dont il n'en fut imprimé qu'en mars et septembre 1884, sans changement de la planche B.

Tirages de septembre (?) 1881 et 1884.

Planche B.

(Planche A modifiée).

Valeurs : 1, 1 1/2, 2 1/2, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, 1 gulden.

Les 1 1/2 et 12 1/2 cent n'ont pas été rencontrés sur la planche B, mais ils existent.

Cette planche B est semblable à la planche A, sauf une rangée où le 174e timbre (4e de la 18e rangée horizontale) appartient à la 4e variété (1) et se trouve par conséquent ainsi :

4	3	3	**3**	3	4	3	4	4	3

Récapitulation :	1re variété	44 timbres	
	2e	43	—
	3e —	100	—
	4e —	13	—
		200	

Après l'impression des *timbres-taxe* des Pays-Bas, on s'est servi de la planche B, pour certaines valeurs des Indes néerlandaises. Les 5 et 75 cent ont été vus, mais les 10 et 15 cent doivent également exister.

Le 2 1/2 cent, nécessaire en 1882 pour les Indes, n'existe que dans la planche A. Nous y voyons la preuve que l'ordre des planches que nous donnons est exact.

Dans le courant de 1885, il fallut imprimer des timbres 50 cent pour les Indes néerlandaises. La planche B subit une modification à la 3e rangée et on supprime dix des 4e variété aux trois dernières rangées.

Dans les premiers mois de cette dernière année (1886) il fallut, pour les Pays-Bas, un réassortiment de 25 cent et vers la fin de l'année, pourvoir au remplacement des 5 et 10 cent de 1870 qui commençaient à s'épuiser. Le tirage de ces trois valeurs eut lieu sur la planche ayant servi à l'impression des Surinam que nous appelerons, planche C.

(1) Pour la facilité du contrôle, nous indiquons ici et par la suite, en chiffres gras, les timbres qui diffèrent de la planche précédente.

Tirages de mars (?) 1886 et fin 1886

Valeurs : 5, 10, 25 cent

Planche C

(Planche B modifiée)

2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	1	3	1	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	2	3	2	3	3	2	2
2	2	3	1	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	1	1	2	2
2	2	3	3	3	1	1	1	2	2
2	2	1	1	1	1	1	1	2	2
3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	1	2	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	**3**	3	**3**	**3**	3
3	**3**	4	4	3	**3**	3	3	3	3
3	**3**	3	3	**3**	4	**3**	3	3	3

Récapitulation	1re variété	44 timbres	
	2e —	43	—
	3e —	110	
	4e —	3	—
		200	—

Après avoir servi à l'impression de diverses valeurs pour les Indes néerlandaises, la planche c subit une nouvelle manipulation.

Tirage de commencement 1887 à fin 1888

Valeurs : 2 1/2, 5, 10, 12 1/2 cent

Planche D

(Planche C modifiée presque entièrement)

2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
1	3	1	3	3	3	3	1	3	1
1	1	1	1	1	3	1	1	3	3
3	3	1	3	1	1	2	3	1	3
1	1	3	3	1	3	3	3	1	1
3	3	3	3	3	3	3	1	3	1
3	3	3	1	3	3	3	3	1	3
3	1	1	3	3	3	1	3	3	3
1	3	1	3	3	3	3	3	2	3
3	3	3	3	1	1	3	3	3	3
3	3	3	3	2	1	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	1	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
4	3	3	3	3	4	3	4	4	3
4	4	4	4	3	4	3	3	3	3
3	4	3	3	4	4	4	3	3	3

Ce qui nous donne 1re variété : 38 timbres
2e — 19 —
3e — 130 —
4e — 13 —
200 —

L'administration des postes ayant réclamé des *timbres-taxe* à 1 gulden, on en imprime dans un des derniers mois de l'année 1888, et c'est à cette occasion que nous avons de nouveaux changements à la planche D. Elle reste en service jusqu'au milieu de 1890, ce qui nous permet d'avoir diverses valeurs des *timbres-taxe* des Indes néerlandaises et des demi-feuilles de 100 (haut et bas) Surinam et Curaçao.

C'est à partir de la planche E que nous avons des feuilles dépourvues complètement de 4e variété. (*A continuer.*)

Combinaisons financières du Brésil

Nous avons rapporté, il y a peu de temps, les difficultés que nous avons eues avec la douane française, qui, heureusement pour nous, n'ont eu d'autre résultat que de montrer la bêtise de ceux qui sont chargés des intérêts de la France. Aujourd'hui, il nous arrive un autre désagrément dont pourront tirer profit nos confrères.

En juillet dernier nous retournions, à un de nos correspondants, une partie de timbres qu'il avait eu l'obligeance de nous adresser, croyant nous être agréable. Qu'on juge de notre surprise en recevant ces jours-ci, du dit correspondant, la pièce ci-après :

Exercice de 1899.

ADMINISTRATION DES POSTES DU DISTRICT FÉDÉRAL
ET
ÉTAT DE RIO DE JANEIRO.

6e section.

Taxe appliquée conformément à l'art. 352 du règlement du 10 avril 1894.

— o —

Nature de l'objet : Lettre.
No du registre : 766.
Provenance : Belgique.
Expéditeur : J.-B. Moens.
Destinataire : A. Mascarenhas.
Valeur contenue : Reis 231750 en timbres-poste.
Amende 25 o/o : Cinquante-sept mille neuf cent vingt-huit reis.

6e section, 25 aout 1899.

Le chef :
TRAJANO AUGUSTO DOS SANTOS.

J'ai reçu la somme de taxe mentionnée ci-dessus.

Trésorerie de l'Administration des Postes du District fédéral, 25 aout 1899.

Pour le Trésorier :
I. MAIA.

La conclusion de cette amende est que les valeurs brésiliennes ne sont bonnes que pour

l'exportation ou l'exploitation, comme on voudra. Preuve que ces valeurs ne valent pas grand'chose, c'est qu'on préfère recevoir 25 % comptant plutôt que de confisquer des timbres émis par le gouvernement !

Voilà, en tous cas, des procédés dignes de Cartouche et Mandrin, qui nous mettent en perte de plus de 75 fr.

A propos de la piqûre des timbres

Nous recevons la lettre suivante :

Montmorency, le 15 octobre 1899.

Cher Monsieur,

Vous avez dû certainement être souvent, comme moi, embarassé à la lecture d'articles philatéliques dans lesquels il s'agit de timbres dont la dentelure horizontale n'a pas le même calibre que la dentelure verticale, 13 1/2 × 14, par exemple, pour savoir lequel des deux chiffres s'applique à la dentelure verticale et lequel à la dentelure horizontale.

Je sais bien que, d'après la règle posée par le Dr Legrand, c'est la dentelure verticale qui doit être mentionnée en premier, mais bien des auteurs dérogent à cette règle et comme ils oublient souvent d'indiquer en tête de leurs articles quelle règle ils ont adoptée, le lecteur est exposé à des confusions.

J'ai pensé que, pour remédier à cet état de choses, il suffirait de désigner par la lettre V la dentelure verticale et par la lettre H la dentelure horizontale. Un timbre dentelé 14 verticalement et 13 1/2 horizontalement serait décrit indifféremment par la notation.

14 V × 13 1/2 H ou 13 1/2 H × 14 V

sans aucune ambiguité possible.

Si vous et vos confrères de la grande presse philatélique voulez bien donner votre appui à cette petite réforme, qui me paraît présenter quelque intérêt, je vous serais fort reconnaissant.

Veuillez agréer, cher M. , etc.

A. Schœller.

La demande de M. Schœller est trop juste pour ne pas être accueillie favorablement par tout le monde. Pour simplifier la chose, nous annoncerons pour notre part, en tête de chaque numéro, que nos mesures se rapportent au côté vertical.

Réimpressions des timbres du Portugal et de ses colonies.

La première réimpression date de 1864. Nous la mettions en vente dès le mois d'avril : elle doit donc, suivant nous, avoir été faite dans les premiers mois de 1864, peut-être en mars. Elle se résume dans les quatre timbres de juillet 1853.



La gomme est blanche, ainsi que le papier : primitivement la gomme était brune et le papier moins blanc.

Le 5 reis a la couleur uniforme chocolat au lieu d'être brun-rouge ; il appartient au type retouché et présente certaines défectuosités, entre autres au cou et au menton : la bouche est plus entr'ouverte ; la boucle inférieure, sous le chignon, n'existe plus : il ne reste que la mèche supérieure ; les ornements des angles paraissent différents par leur empâtement. Montre le plus souvent les lettres : F. B. F. sur la tranche du cou ;

Le 25 reis a la teinte uniforme bleue et non toutes les variétés de nuances comme les timbres authentiques. Montre toujours les lettres : F. B. F. comme les timbres vrais ;

Le 50 reis rappelle assez bien le timbre authentique par la teinte vert jaune pâle et vif, mais non par le papier. Il a un défaut qui peut le faire reconnaître : c'est le filet du cadre qui est interrompu ou cassé, à la partie droite supérieure, au-dessus du dernier O de *Correos.*

N'a jamais les lettres F. B. F., comme du reste la plupart des originaux.

Le 100 reis a la teinte moins mauve et le papier pour le reconnaître. Il n'a pas les lettres : F. B. F., ce que n'ont souvent pas les timbres vrais :

2e type : 5 reis, chocolat foncé
25 — bleu
50 — vert-jaune, pâle
100 — lilas

Une seconde réimpression a été faite en 1885 à l'occasion du Congrès de l'Union postale universelle à Lisbonne. Elle comprend toutes les émissions jusqu'à cette date, mais elle est caractéristique par le papier d'un blanc mat, assez épais et l'absence de gomme Il est cependant des exemplaires qui se présentent gommés officiellement, dit-on. Cette gomme varie souvent de teinte et d'épaisseur, ce qui nous fait douter de son authenticité.

Au début, les réimpressions ont été délivrées telles qu'elles ont été imprimées.

A une époque qu'on n'a pu nous préciser, il a été ajouté, un trait à l'encre noire.

Enfin, en 3e lieu, on a frappé les réimpressions du mot : *Specimen* ou *prova* en petites capitales noires. On nous affirme que des séries entières existent ainsi, tant pour le Portugal que pour ses colonies. Nous n'avons pu contrôler ce renseignement.

Emission de 1853. — Les défectuosités de la bouche, du menton et du cou ont disparu au



5 reis. La boucle, sous le chignon, légèrement raccourcie, est confondue avec les cheveux et, par ce fait, paraît avoir été entièrement supprimée. Pas de lettres sur la tranche du cou. Couleur chocolat et brun pâle ;

Le 25 reis est d'un bleu terne ; son papier blanc mat ; le manque absolu de lettres sur la tranche du cou le fait facilement reconnaître ;

Le 50 reis a toujours le même défaut dont nous avons parlé, au cadre supérieur. Il est imprimé en vert pré et sans lettres : F. B. F. sur le cou ;

Le 100 reis a la teinte lilas-mauve et son papier blanc mat pour le distinguer :

5 reis,	chocolat, brun pâle	
25	—	bleu terne
50	—	vert pré
100	—	lilas-mauve

(*A continuer.*)

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)



Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-contre qui sert à payer les droits sur l'importation des tabacs. Il nous semble qu'on abuse un peu de toutes ces espèces de timbres. Dans le cas actuel, il s'agit, d'après l'inscription, d'une valeur additionnelle ! :

5 centavos, vermillon sur blanc, non dentelé

BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Annoncé par le *Stamps* une émission nouvelle de timbres, valeur en heller et couronne.

La dimension, l'arrangement et le papier sont ceux du *Stempelmarke* d'Autriche 1898, dit notre confrère anglais.

« Au centre, un écusson surmonté de trois fleurs de lis portant un bras saisissant un cimeterre. Le cercle qui entoure porte une inscription en caractères latins et slavoniques *Bos — Herg — Biljeg.* La monnaie en ces deux caractères paraît à chaque côté du chiffre de la valeur et en chiffres turcs, en cercles ornementés des deux côtés du cercle central. Au-dessous du dessin central est une inscription en turc et la date sur le cartouche à la base est 1899. »

Piqués 12 1/2 et 13 1/2 et 12 1/2 :

2	heller,	bleu,	bord	bleu
4	—	—	—	magenta
6	—	—	—	vert
8	—	—	—	brun-jaune
10	—	—	—	sauge
14	—	magenta	—	bleu
20	—	—	—	magenta
26	—	—	—	vert
30	—	—	—	brun-jaune
38	—	—	—	sauge
40	—	vert	—	bleu
50	—	—	—	magenta
60	—	—	—	vert
64	—	—	—	brun-jaune
80	—	—	—	sauge
1	krone,	bleu	—	bleu

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Au nouveau type, reproduit n° 438, il nous arrive :

1 penny,	lilas,	valeur en carmin	
5 shillings	—	—	noir

Et à l'ancien type 1864, il est annoncé par le *Stamps*, filagramme ancre :

3 shillings,	bleu
10 —	vert

CÔTES DU NIGER

Le timbre-poste de 10 shillings 1898 est signalé par la *Revue Phil. Française* comme portant la surcharge : *Consular*, en petites majuscules rouges :

10 shillings, violet, surch. rouge

HAWAII

Du type reproduit n° 439, il existerait :

50 centavos, violet

HONDURAS BRITANNIQUE

Les 25 et 50 cents sont arrivés avec la surcharge : *Revenue* en noir :

25 cents	brun-rouge et vert,	surch. noire
50 —	sur 1 sh. gris,	— —

MALTE



Voici en quoi consiste la surcharge *Revenue* dont d'un timbre-poste on a fait un fiscal.

MEXIQUE

SAN LUIS POTOSI : Nous apprenons par le *Stamps* l'existence de timbres décrits comme suit :

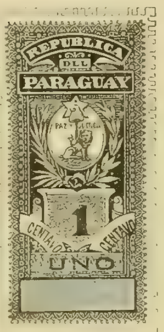
« Ressemble aux premiers *contribucion fede-*

cal avec numéro au verso. Le dessin principal est un tailleur de pierres à l'œuvre avec outils, parties d'une colonne cannelée, etc., etc., enfermé dans un ovale à doubles lignes : « *contribucion del 10 por 100 adicional para mejoras materiales* : au-dessus de cette inscription, *un centavo* et au-dessous : *De l'Estado de San Luis Potosi* ». De chaque côté est le chiffre et dans un cercle placé sous une étoile. Cadre en fer à cheval, le tout enfermé dans un rectangle à simple ligne.

Lithographié sur papier blanc uni, non dentelé.

1 centavo, jaune

PARAGUAY



L'*Ami des Timbres* nous fait connaître le type d'une série fiscale en cours actuellement. Au centre, les armoiries dans un ovale ; au-dessus : *Republica del Paraguay* : au-dessous, un chiffre sur un écu et *centavo* de chaque côté ; plus bas, la valeur en lettres.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

1 centavo, brun, valeur en noir
2 centavos, ardoise — —
10 — vert bleu — —

QUETTA

Nous avons signalé en son temps le 1 anna violet des Indes anglaises *Court fee*, surchargé : *Quetta* en noir. Le *Stamps* ajoute une autre valeur, 8 annas, ce qui fait présumer que toute la série existe :

8 annas, violet, surch. noire

RUSSIE

PLOTZK



Au type ci-contre nous apprenons qu'il existe, indépendamment des 10 et 20 kop. que nous avons catalogués, une troisième valeur de timbres judiciaires qui est renseignée par le *Stamps :*

30 kopecks, noir et rouge

MOSCOU (*Municipalité de*). — Le même confrère nous apprend que les timbres de passeports suivants, du type ci-contre, ont l'impression de couleur sur papier blanc, et le fond composé de réseaux de la couleur du timbre. Notre confrère ne parle pas de la piqûre :



15 kopecks, brun, piqué (?)
20 — vert —
40 — carmin —

SUISSE

BERNE. — Vu par l'*Ami des Timbres*, de l'émission 1872, avec impression sur les deux faces :

2 rappen, vert-jaune, verso vert olive pâle

WURTEMBERG

M. Treichel nous écrit pour nous dire qu'il possède de nouveaux timbres *mobelmesse* 3, 5, 6, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 et 60 pfennig, imprimés en bleu sur blanc et piqués. Les trois plus basses valeurs sont d'un type moins grand. Voilà une nouvelle qui n'est pas bien compromettante par ses détails.

ZANZIBAR

Signalé par le *Stamps* un 8 annas de la série « Special Stamps », type reproduit dans notre n° 223 du Fiscal :

8 annas, bleu, surch. noire

NÉCROLOGIE

Mort de M. W.-A.-S. Westoby

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, avec un grand regret, la mort de M. W.-A.-S. Westoby, un des plus anciens philatélistes anglais et un des plus connus de nos écrivains philatélistes. D'une courte biographie, qui a paru dans le *Philatelic Record*, nous apprenons qu'il naquit en 1815, mais qu'à l'âge avancé qu'il avait atteint, il n'avait pas abandonné ses travaux : dans sa 85e année il était encore plein d'enthousiasme pour ses recherches favorites. Il fit son éducation à

Trinity College, à Cambridge, où il prit son diplôme de bachelier en 1839 (*master of arts*). Sa carrière de collectionneur paraît avoir commencé en 1861 ou 1862 ; il devint bientôt un membre très important de ce petit corps de savants timbrophiles, entièrement versé dans l'histoire de la phitatélie, qui posa les premiers jalons de la timbrophilie mo'erne. M. Westoby était un de ceux qui, dès le premier abord, reconnut qu'un timbre n'était pas nécessairement un petit morceau de papier sale, mais qu'on doit le considérer comme un spécimen de gravure ou d'impression, et ainsi le collectionner dans les meilleures conditions possibles et en toutes les variétés d'impression, de papier, etc. Il reconnut cela à une époque où pour 99 collectionneurs sur 100 un timbre était un timbre, quelque petite que fût la quantité qui en restât et un exemplaire oblitéré un peu plus qu'un neuf, et il vécut pour voir les principes, défendus par lui, adoptés par tous les savants philatélistes.

Sous le pseudonyme d'un « collectionneur parisien », M. Westoby collabora à plusieurs des premiers journaux et revues ; ses articles étaient réellement remarquables par l'excellence du style qui caractérisait toutes ses œuvres littéraires ; quelques lettres écrites par occasion sur des sujets intéressants ont paru de temps en temps sous sa signature, et, durant les derniers mois, une très remarquable série d'articles sur les « timbres-poste adhésifs d'Europe », par M. W.-A.- Westoby, a été publié dans *The Philatelist's Supplement to the Bazaar* (et depuis séparément), mais une grande partie de son ouvrage, se rapportant à notre littérature périodique, a été entièrement anonyme. A la fin de 1878, M. Overy Teylor fut obligé, par le mauvais état de sa santé, à cesser d'éditer la *Monthly Circular*, de MM. Alfred Smith et Cie. On demanda à M. Westoby d'entreprendre cette tâche et nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'il a continué ce travail sans interruption depuis, rédigeant régulièrement une chronique mensuelle des nouvelles émissions sur des sujets d'intérêt philatélique.

De décembre 1885 à juin 1890, et de nouveau de janvier 1892 à décembre 1895, une période de 10 ans, avec une interruption de 18 mois, il édita le ***Philatelic Record*** avec un succès remarquable.

Mais, c'est par ses études des émissions postales de notre pays que le nom de M. Westoby sera constamment rappelé au souvenir de tous les pays. Le livre sur la *Grande-Bretagne*, de 1881, que nous rapportons tous à « Philbrick et Westoby », fut le premier ouvrage de quelque importance, publié par la *London Phil. Society* et quoique, en tant que livre de référence, il ait sans aucun doute été surpassé par le plus récent ouvrage de M. Wright et Creeke, il reste non surpassé dans sa méthode d'arrangement et comme morceau de littérature philatélique à cause du très grand crédit de leurs deux auteurs. Depuis l'apparition de ce livre, M. Westoby n'a pas cessé d'accumuler des renseignements au sujet des timbres-poste britanniques de toutes les sortes. En 1890 il produisit, en célébration du jubilé de l'affranchissement penny, *A Descriptive Catalogue of all the Postage Stamps of the United Kingdom of Great Britain and Ireland issued during fifty years*, un manuel très utile, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour nos émissions postales pendant cette période ; il travailla en ces derniers temps, en collaboration avec son ami le juge Philbrick, à une seconde édition de leur premier livre, le continuant jusque maintenant et y ajoutant, nous croyons, une quantité de nouvelles informations, non seulement sur les timbres adhésifs, mais aussi sur les enveloppes timbrées et autres objets de papeterie qui sont si négligés par les philatélistes de l'heure actuelle.

Notre vieil ami est mort le 14 octobre passé sous le harnais, peut-on dire, courbé sous le poids des années, souffrant quelque peu d'infirmités physiques, mais avec ses facultés mentales bien conservées, son enthousiasme philatélique non diminué.

Tous ceux qui l'ont approché garderont de lui le meilleur souvenir à cause de sa science philatélique et aussi de l'affabilité et de la courtoisie qu'il témoigna à chacun.

Ed. B. Evans.



Brux. Impr. Louis Vogels, rue Verte, 38. — Téléph. 2414.



LE TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT payable d'avance, est pour une année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro . . . . . . » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez M. F. J. LAURIE, Main St 901, WORCESTER (Mass.) Etats-Unis, qui fournira tous les ouvrages que nous avons publiés.

AVIS IMPORTANT

L'heure de la retraite ayant sonné pour nous, nous sommes obligé, bien à regret, d'abandonner le commerce de timbres et mettre en liquidation le stock considérable que nous avons réuni et qui constitue notre fond de commerce.

Pour terminer promptement cette liquidation, nous avons pensé qu'il fallait faire des sacrifices. Nous offrons donc aujourd'hui tous nos timbres à des conditions exceptionnelles de bon marché. On trouvera à la dernière page de ce numéro les conditions de vente dont voudront certainement profiter nos acheteurs.

Quant au « Timbre-Poste », son sort étant lié intimement au nôtre, il partage notre bonne et notre mauvaise fortune. Il continuera à paraitre comme par le passé jusqu'à ce que la liquidation soit entièrement terminée. Nous engageons donc ceux de nos lecteurs qui seraient intentionnés de renouveler leur abonnement pour 1900, de bien vouloir nous en faire part et joindre à leur demande le montant, fr. 6.00, tous les abonnements expirant avec le présent numéro.

Nous espérons que nos correspondants et amis voudront bien continuer plus que jamais à nous tenir au courant de toutes les émissions nouvelles et de ce qui peut intéresser la timbrophilie.

Nous les en remercions à l'avance.

J.-B. MOENS.

CHRONIQUE POSTALE (1)

ALLEMAGNE (Empire)



De nouveaux timbres doivent paraître le 1er janvier prochain. Il y en a différents types.

Le premier représente une Germania cuirassée tournée vers la gauche et ayant la couronne impériale sous laquelle les cheveux flottent jusque sur les épaules. La main droite repose sur la poignée d'une épée et tient une branche d'oliviers. L'artiste n'a pas trouvé place pour l'énonciation de la valeur Il y a simplement le mot : *Reichspost*, en bas, et des chiffres dans les angles supérieurs.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

3	pfennig,	brun
5	—	vert
10	—	carmin
20	—	outremer

Les valeurs suivantes sont imprimées en deux couleurs :

25	pfennig,	noir, cadre	orange	sur jaune
30	—	—	—	— chamois
40	—	—	carmin	— blanc
50	—	—	violet	— chamois
80	—	—	carmin	— rougeâtre

Il y aura encore des timbres à 1, 2, 3 et 5 marks, tous de type différent.

Le 1 mark représente la Poste Impériale de Berlin dans un cadre oblong suivant le facsimile ci-contre.



L'inscription est celle du précédent, c'est-à-dire : *Reichspost* en bas; mais il y a en plus : *Reichs Postamt in Berlin* en haut : *1 mark* dans les angles supérieurs.

A été exécuté dans les ateliers de gravure de l'imprimerie impériale, ainsi que le type Germania :

1 mark, carmin

Le 2 marks, dont nous n'avons pu obtenir jusqu'ici un spécimen, pas plus que des autres valeurs à 3 et 5 marks, a son dessin emprunté au tableau de Antoine von Werner, représentant la fête de la Victoire du Nord et du Sud de l'Allemagne : deux héros de l'ancienne Germanie enterrent le mal héréditaire de la race allemande, la vieille querelle ; au-dessus d'eux plane la déesse de la Victoire dans sa lumineuse beauté. Elle tient dans la main droite, qu'elle lève, la couronne impériale conquise. Dans le fond s'élèvent les montagnes du sud de l'Allemagne: à gauche s'étend la mer du Nord de laquelle émerge l'île de Rugen : le symbole de l'Allemagne unie des rochers à la mer.

Les 3 et 5 marks sont empruntés aux tableaux de N. Pape. La première de ces valeurs représente l'inauguration du monument de l'empereur Guillaume Ier à Berlin. L'inscription se borne à : *1797 — 22 mars 1897.*

Le 5 marks fête l'anniversaire de la reconstitution de l'Empire. On a choisi le moment où l'Empereur pose la main droite sur le drapeau du 1er régiment de la garde et termine le discours qu'il adresse aux princes et aux représentants du peuple par ces mots : *Un seul Empire, un seul peuple, un seul Dieu!* La gravure ne contient pas moins de 51 figures.

Les timbres de hautes valeurs, 2, 3 et 5 marks, sont gravés sur cuivre. Ils ont été faits par le professeur Wilhelm Rose, le président de la section chaltographique de l'Imprimerie impériale. Il est fort probable qu'ils ne verront pas le jour avant le mois d'avril prochain :

2	marks,	bleu
3	—	violet
5	—	carmin, cadre noir

Ces hautes valeurs ont été nécessitées par suite de l'accroissement considérable des transports par paquebots et par l'extension de ceux-ci sur de nouveaux territoires étrangers.

Le *Reichsanzeiger* dit que le buste de la Germania a été choisi pour créer des difficultés à la contrefaçon, les timbres actuels à l'aigle impérial, trop faciles à imiter, l'ayant été par différents faussaires.

La nouvelle émission n'aura lieu qu'au fur et à mesure de l'épuisement des quantités imprimées à l'ancien type.

Malgré la beauté des timbres, la Bavière et le Wurtemberg n'ont pas voulu renoncer aux leurs. Ils ont préféré conserver leur autonomie postale.

On espère, en avril prochain, émettre des timbres pour toutes les colonies et protectorats

1 Toutes les piqures sont indiquées du coté vertical ; lorsqu'elles sont indiquées doubles la dernière est horizontale.

allemands. Ils représenteront un bateau filant à toute vapeur.

L'*I. B. J.* parle d'un nouveau mandat qui sera mis en usage en janvier 1900. Il donnera la nomenclature des taxes, ce qui le distinguera des mandats précédents.

Notre confrère ne dit pas si le timbre est à l'effigie de la Germania ou s'il est aux armes de l'Empire :

20 pfennig, bleu sur rose

ARGENTINE (République)



Le 12 octobre dernier a donné le jour à une série de timbres composée de quinze valeurs d'un type uniforme représentant une femme assise symbolisant la République et appuyée sur l'écu aux armoiries du pays ; à l'horizon, un soleil levant; en haut : *Republica Argentina;* en bas, la valeur.



Les timbres en centavos ont la dimension 18 × 23 m/m, tandis que ceux en pesos ont 18 × 31 m/m. Ces derniers ont l'inscription supérieure sur deux lignes et un chiffre à gauche, tandis que les timbres en centavos ont l'inscription sur une ligne et les chiffres en bas, de chaque côté.

L'impression est en couleur sur papier blanc, au filagramme soleil, piqués 11 1/2 et 12 :

1/2 centavo,	bistre	
1 —	vert pâle	
2 centavos,	indigo	
5 —	carmin	
10 —	vert-bleu	
12 —	bleu ciel	
16 —	orange	
20 —	carmin-brun	
24 —	violet	
30 —	rose	
50	bleu de Prusse	
1 peso,	bleu	et noir
5 pesos,	orange	—
10 —	vert	—
20 —	rouge	—

C'est à l'initiative du Directeur général des Postes que le changement des timbres a eu lieu. Il paraît qu'il y avait de graves inconvénients d'avoir des types différents. On a donc adopté un dessin uniforme dont l'exécution laisse énormément à désirer. Ce sont bien là des produits médiocres de la Compagnie des billets de banque de Buenos-Ayres.

A l'occasion de cette émission a paru l'avis suivant de la Direction générale des Postes :

ARTICLE PREMIER. — Une nouvelle émission de valeurs postales destinées au service est autorisée et sera mise en circulation le 12 courant.

La gravure sur acier représentera la République assise, le bras droit appuyé sur l'écusson national et pour fond le Rio de la Plata et un soleil levant, dans la partie supérieure l'inscription : *Republica Argentina.* Le papier de ces timbres devra porter au verso (?) un soleil en filagramme.

ART. II. — La valeur de ces timbres sera de 1/2, 1, 2, 5, 10, 12, 16, 20, 24, 30 et 50 centavos; ils seront imprimés en une seule teinte et porteront dans les angles inférieurs la valeur en chiffres et au milieu le mot *centavos.*

Les timbres de 1, 5, 10 et 20 piastres seront imprimés en deux couleurs ; ils porteront la valeur dans l'angle supérieur gauche en chiffres et en lettres dans le bas.

ART. III. — On emploiera pour les timbres les couleurs suivantes :

(Nous les avons déjà données.)

ART. IV.— Les timbres actuellement en circulation seront encore employés dans tous les bureaux jusqu'à complet épuisement de l'émission.

ART. V. La section administrative adoptera les mesures nécessaires pour l'accomplissement de cette résolution, etc., etc.

BAVIÈRE

Les cartes à 3 pfennig et avec réponse portent le millésime 99 :

3 pfennig, brun
3 | 3 — —

BELGIQUE

Les nouvelles du 10 cent'mes carmin se contredisent chaque jour. Ce timbre, affirmait-on, était imprimé et il n'attendait qu'une occasion favorable pour faire son apparition. Voilà maintenant qu'on n'est pas moins affirmatif pour nous dire que, non seulement ce timbre n'a pas été imprimé en carmin, mais qu'il ne le sera pas. Le peintre Omer Dierickx, professeur à l'Académie de Lonvain, aurait fourni un dessin à l'effigie du Roi qui serait d'une ressemblance frappante et d'une simplicité remarquable.

Quant à la souche, elle pourrait bien être maintenue si, comme on l'annonce, le père Boom reprenait sa place où se trouve toujours son chapeau. Espérons qu'on le laissera à ses prières.

BRÉSIL

Le 50 reis existe avec la piqûre 6 :

50 reis bleu foncé et bleu pâle

L'*I. B J.* annonce le 700 reis, timbre de jour-

naux, comme ayant reçu par erreur la surcharge : *700 — 1898 — 700* en vert :

700 reis sur 700 reis, jaune, surch. verte

Au type des autres *taxes* en cours, il a paru :

300 reis, bleu

Le ministre des Travaux publics, Postes et Télégraphes vient d'autoriser la Direction des Postes à faire rentrer les timbres de 200, 100 et 50 reis, afin de les remplacer par d'autres, d'accord avec la convention de Washington. Donc en bleu, rouge et vert.

On ne dit pas si les timbres seront simplement changés de couleur ou s'ils auront leurs types modifiés.

CEYLAN



Les timbres provisoires à 1 rup. 50 cents ont été remplacés par le type ci-contre.

Au centre d'un ovale, la reine Victoria tournée à gauche ; cadre extérieur en losange renfermé dans un rectangle ayant en haut, sur un cartouche horizontal : *Ceylon Postage* ; en bas, la valeur en toutes lettres ; ornements entre le losange et le cadre.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CC et couronne, piqués 14 :

1 rupee 50 cents, rose
2 rupees 25 » bleu foncé

M. Forbin nous signale au type des télégraphes 1892 :

25 cents, bleu foncé

L'exemplaire vu par notre correspondant est oblitéré : *1 - 12 - 97*.



CHINE RUSSE

Voici la reproduction de la surcharge sur les timbres russes employés en Chine.

COCHIN

Aux enveloppes signalées en septembre dernier, il nous faut ajouter :

1 puttan, rouge

COLONIES NÉERLANDAISES

Les timbres des Pays-Bas, dernier type, ont été surchargés de la valeur et du nom de la colonie. Nous les reproduirons le mois prochain.

COOK (îles)

Nous trouvons annoncé par *The Austr. Phil.* le 1/2 penny dans les variétés ci-après :

One halfpenny, ponctué ;
One halfpenny, en double surcharge

DOMINICAINE (République)

Pour les amateurs de timbres commémoratifs, voici trois nouvelles valeurs qui viennent d'arriver.



Le 1 centavo, comme nous l'avons déjà dit, nous fait voir Mendez y Fiesco faisant le voyage de la Jamaïque à Saint-Domingue ; le cadre est oblong et porte en haut l'inscription : *Republica Dominicana* ; en bas : *Travesia Mendez y Fiesco de Jamaica a Santo Domingo* ; dans les angles, un chiffre ; sur les côtés : *un centavo*.



Le 2 centavos est tout simplement le soulèvement de Enriquillo.

Même cadre oblong et même inscription que le précédent, sauf celle du bas qui est : *Alzamiento de Enriquillo* ; dans les angles, un chiffre ; sur les côtés : *dos centavos*.



Le 10 centavos est, contrairement aux précédents, rectangulaire. Il nous fait voir l'Espagne sous une figure de femme défendant les restes de Colomb ! Le tout dans un ovale inscrit : *Republica Dominicana* ; en bas : *La Española — Guardando los restos de Colon* ; en dessous : *diez centavos* et des chiffres dans les angles supérieurs.

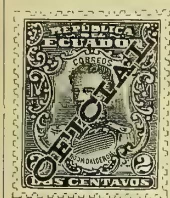
Lithographiés pitoyablement en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 centavo, brun
2 centavos, rouge
10 — orange

ÉGYPTE

La carte à 4 millièmes a paru au type connu :

4 millièmes, rose



ÉQUATEUR

Les timbres actuels ont été imprimés uniformément en orange, avec la surcharge oblique : *Oficial* en noir. Nous recevons ainsi de MM. Stanley-Gibbons :

2	centavos,	orange	et noir,	surch.	noire	
10	—	—	—	—	—	
20	—	—	—	—	—	
50	—	—	—	—	—	

Il est à présumer que toutes les valeurs existent ainsi.

FRANCE

L'*Echo de la Timbrologie* a vu la carte-lettre actuelle 15 centimes qui n'était pas piquée :

15 centimes, bleu sur gris

GRANDE-BRETAGNE

La carte à 1 penny de l'Union postale universelle a paru en carmin ; la carte à 1/2 penny a vu son format porter à 140 et 90 m/m :

1/2 penny, brun-rouge
1 — carmin

Le *London Phil.* annonce que les timbres 1/2, 1 et 2 1/2 pence paraîtront le 1er janvier avec les couleurs de l'Union :

1/2 penny, vert
1 — carmin
2 1/2 pence, bleu

GUAM

Dans notre numéro 439 nous annoncions une émission modeste de trois timbres 1, 2 et 5 cents, mais on a changé d'avis depuis et, si nous en croyons *The Metropolitan Phil.*, le gouverneur de l'île, le capitaine Leary a réclamé un assortiment de douze timbres qu'on n'a pu lui refuser sous le fallacieux prétexte qu'on ne peut juger de loin des nécessités de l'île. Il y a donc eu fourniture des timbres suivants :

1 cent,	vert,	15,000	exemplaires
2 cents,	rouge,	75,000	—
3 —	violet,	5,000	—
4 —	brun rouge,	5,000	—
5 -	bleu,	15,000	—
6 —	magenta,	5,000	—
8 cents	violet brun,	5,000	exemplaires
10 —	brun,	10,000	—
15 —	olive,	5,000	—
50 —	rouge orange,	4,000	—
1 dollar,	noir,	3,000	—
Express : 10 cents,	orange	5,000	—
Soit		152,000	exemplaires



Nous avons le 5 cents. Il répond au type des Etats-Unis d'Amérique surchargé du mot : *Guam* en noir. (Voir ci-contre).

GUYANE ANGLAISE

MM. Whitfield King et Cie n'ont pas attendu notre invitation pour dénoncer cet étonnant Directeur des postes qui s'occupe d'exploiter les collectionneurs. Ayant reçu une lettre identique à celle que nous avons reproduite le mois passé, ils l'ont adressée à la direction générale des postes à Londres et en ont reçu la réponse suivante :

Downing street, 20 septembre 1899.

Messieurs.

Au sujet de la lettre de ce Département, du 26 juillet dernier, je suis chargé par M. le secrétaire Chamberlain de vous informer qu'il a reçu un rapport du Gouverneur de la Guyane Britannique au sujet de l'offre de M. B. Otterbein Smith, de vous vendre certaines mauvaises impressions des timbres de la Guyane Britannique.

Il résulte de ces rapports que M. Smith a fait usage de connaissances obtenues par lui dans son emploi du bureau de poste Colonial, acheté ces timbres, qu'il a été réprimandé et requis d'abandonner tous les timbres mal imprimés, encore en sa possession, puis ils ont été détruits.

Je suis, MM., etc.

Signé : C.-P. Lucas.

INDE PORTUGAISE

A partir du 1er janvier, la carte du centenaire de l'Inde sera surchargée : *1 avo provisorio*. La valeur première : *2 avos* sera biffée d'un trait.

INDO-CHINE

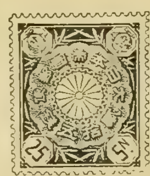
Le 5 centimes est imprimé en vert-jaune.

5 centimes, vert-jaune et rose

JAPON

On nous annonce de nouvelles valeurs rappelant les timbres déjà en circulation.

Un 5 sen est du type 2 sen ; les 8, 15 et 20 sen sont du type 10 sen, puis des 25 et 50 sen du type que nous reproduisons, et enfin le 1 yen :



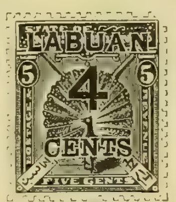


5 sen, jaune-orange
8 — olive
15 — violet
20 — orange-rouge
25 — vert bleu
50 — brun-violet
1 yen, carmin

Il y aurait aussi une carte avec réponse 1 1/2 sen semblable à la carte simple :

1 1/2 + 1 1/2 sen, bleu sur blanc

LABOUAN



Voici la surcharge des timbres dont nous parlions le mois passé.

A propos de ces surcharges et de celles du Nord de Bornéo (voir plus loin) il nous revient qu'il en a été expédié peut-être 1000 séries, mais qu'il en a été vendu plus de 20,000 à Londres. C'est une spéculation de la Compagnie du Nord de Bornéo, l'émission n'étant nullement nécessaire.

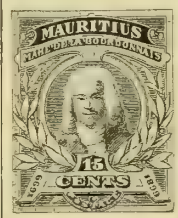
MACAO

Les provisoires ne chaument pas à Macao. On annonce pour le 1er janvier prochain que les 13, 16, 24 et 31 avos seront surchargés respectivement : 10, 15 et 20 avos et, en plus le mot *Provisorio*. L'ancienne valeur sera biffée d'un trait.

MALACCA

D'après l'*Austral Phil.*, les 4 et 5 cents auraient leurs couleurs comme suit :

4 cents, rose
5 — violet-brun



MAURICE

Le 22 septembre dernier a paru un timbre commémoratif à l'occasion du deuxième centenaire de Mahé de la Bourdonnais, marin français, né à St-Malo en 1699, qui fut gouverneur général des îles de France et de Bourbon en 1733. Il doit son nom de Mahé à la valeur qu'il déploya lors de la prise de la ville de Mahé dans l'Inde. L'île Maurice lui doit d'avoir vu relever son commerce et d'être devenue l'entrepôt et la station du commerce entre l'Europe et l'Inde.

Le timbre représente Mahé de la Bourdonnais de face, dans un cercle, entre deux branches de laurier; à la partie supérieure, sur deux lignes cintrées : *Mauritius — Mahé de la Bourdonnais*; en bas, les millésimes : 1699-1899 et entre eux : *15 cents — Postage.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CC et couronne, piqué 14 :

15 cents, outremer

Du type en cours aux armoiries, il a été émis à la même date :

6 cents, vert, valeur en rouge
15 — — — — orange

MAYOTTE

Le 5 centimes est vert-jaune au lieu de vert :

5 centimes, vert-jaune et rose

MEXIQUE

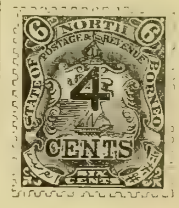
Nous reproduisons, d'après *The Metropolitan Phil.*, le nouveau type de cartes dont nous avons parlé antérieurement. Il y aurait :

REPUBLICA MEXICANA
TARJETA POSTAL



1 cent. vert
1 + 1 — —
2 — carmin
2 — 2 — —
3 — brun
3 + 3 — —

NORD DE BORNÉO



Ce que l'on trouve bon de faire à Labouan est aussitôt imité au Nord de Bornéo et vice-versa, la direction de ces postes étant la même.

La plaisanterie des surcharges sur différents timbres est donc la même

qu'à Labouan. Elle porte sur les suivants, de 1897, qui nous sont remis par MM. Stanley-Gibbons :

4 cents sur	5 c.,	vermillon	et noir,	surch. noire
4 —	—	6 —	olive	—	—
4 —	—	8 —	mauve	—	—
4 —	—	12 —	bleu	—	—
4 —	—	18 —	vert	—	—
4 —	—	24 —	rouge	et bleu	—

Le *London Philatelist* signale d'autres timbres, savoir :

4 cents sur	25 c.	indigo	surch. noire
4 —	— 50 —	violet	—
4 —	— 2 dollars,	vert	—
4 —	— 5 —	violet	—
4 —	— 10 —	brun	—

NORWÈGE

Nous avons la carte 3 + 3 öre, avec le nouveau type de timbre, de sorte que toutes les cartes ont paru ainsi aujourd'hui, soit les 3, 5, 10 et avec réponse :

3 + 3 öre, jaune

PERSE

Après les timbres surchargés, voici les mêmes types imprimés sur papiers de couleurs. Ils seraient comme suit, d'après *l'Echo de la Timbrologie* :

Papier verdâtre

1	chahi,	gris
2	—	brun
3	—	violet
4	—	brique
5	—	jaune
8	—	orange
18	—	bleu clair
12	—	carmin
16	—	vert

Papier jaunâtre

1	kran,	carmin
2	—	vert
3	—	lilas
4	—	brique
5	—	cafe
10	—	bleu foncé
50	—	brun-rouge

PHILIPPINES





Nous connaissions déjà un timbre-poste à 2 cents et deux timbres-télégraphe du gouvernement révolutionnaire. Nous trouvons indiqué aujourd'hui trois autres timbres par l'*I. B. J.* où l'inscription de l'un d'eux semble faire croire qu'on a renoncé à la classe de timbres-télégraphe, pour n'employer qu'un timbre pour les deux services : postes et télégraphes. La valeur est indiquée d'une façon tout à fait illisible.



Les deux autres timbres portent les millésimes *1898-1899* et des *K* toujours en triple expédition ; le premier de ces timbres est réservé aux imprimés ; il porte au centre d'un cercle, un soleil et autour : *Gobno revolucionario-Filipinas* ; en haut : *impresos* ; en bas : *una milesima.*

Le second est de dimension plus grande. Le soleil est remplacé par une étoile dans un cercle, avec l'inscription du précédent ; en haut : *Certificado* ; en bas : *8 c. de peso.*

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 milesima,	noir
2 cents,	rose
8 c. de peso,	vert

PUTTIALLA

Le 3 pies des Indes anglaises a paru avec la surcharge noire : *Patiala State :*

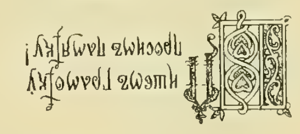
3 pies, carmin, surch. noire

RÉUNION

Le 5 centimes a la couleur verte modifiée en vert-jaune.

5 centimes, vert-jaune et rose

RUSSIE





Edition du Comité de la Croix Rouge en Russie

L'ami Roussin nous envoie tout un lot

d'enveloppes de la Croix Rouge plus ou moins intéressantes. Nous nous contenterons d'en reproduire une seule.

Le dessin inférieur de notre type est sur la face de l'enveloppe et le supérieur sur la patte de fermeture. L'impression est en or et rouge sur papier blanc jaunâtre satiné :

Sans valeur, or et rouge 147 × 96 m/m.

Les autres enveloppes sont de différentes villes de Russie : Koutma, Kazan, Moscou, St-Pétersbourg, etc., et montrent des croix rouges de toutes sortes de modèles et sur des enveloppes variant de format. Nous ne voyons pas bien l'intérêt de rechercher tout cela.

Nous tenons de M. Lentz les renseignements ci-après :

Bougoulma (*Samara*). — Armoiries (un âne) dans un écu surmonté d'une couronne et placées dans un cercle autour duquel une inscription ; en dehors, à la partie supérieure, le nom de la poste ; en bas, une autre inscription ; dans les angles, un chiffre.



Imprimé en bleu avec centre quadrillé rose et le cadre extérieur de même couleur. Papier blanc, piqué 13 :

2 kopecks, bleu foncé et rose



Griazowetz (*Wologda*). — Au type ci-contre nous avons une variété où les armoiries sont retournées par rapport au cadre :

4 kopecks, noir et brun



Morschansk (*Tamboff*) — Toujours aux mêmes armoiries nous avons, avec les inscriptions ordinaires, le nouveau type ci-contre, imprimé en noir rouge, vert et bistre sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, noir, rouge, vert et bistre



Ossa (*Perm*). — De cette poste nous avons deux types : le premier représente un chiffre dans un ovale large entouré de l'inscription : *Osinskoi Ziemskoï Potschti* (de la poste rurale d'Ossa); dans les angles, la valeur en chiffres arabes et de chaque côté en chiffres romains.

Imprimé en noir et vert sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, noir et vert



Le deuxième type est aux armoiries d'Ossa dans un cercle fond rouge; en dehors, couvrant tout le timbre, un fond moucheté bleu pâle ; les filets du cadre extérieur sont rouges; les inscriptions et armoiries sont noires. Même légende que le précédent, sauf l'indication de la valeur en toutes lettres; en bas : *tschetyre kop* (quatre kopecks).

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

4 kopecks, noir, rouge et bleu

SAMOA

Les timbres actuels ont été surchargés *Provisional Govt* sur deux lignes. Nous en reproduirons le type prochainement, Les valeurs sont :

1/2 penny,	vert,	surch.	rouge
1	—	brun rouge	—	bleue
2 pence,	jaune	—	rouge
4	—	bleu	—	—
5	—	vermillon	—	bleue
6	—	marron	—	—
1 sh.	rose	—	—
2-6 p.,	mauve	—	rouge

SARAWAK



Nous avons parlé, il y a plusieurs mois, d'une surcharge imprimée sur certains timbres de 1875.

Voici cette surcharge. On la rencontre sur les timbres suivants :

2 cents sur 3 c., brun sur jaune, surch. noire
2 — — 12 — rouge — rose, —
4 — — 8 — bleu — bleu, — rouge

SOUDAN



Nous recevons, par l'entremise de MM. Stanley-Gibbons Limited, une nouvelle émission composée d'enveloppes et bandes comme ci-après :

1° Des enveloppes-lettres avec surcharge : *Soudan* et l'équivalent au-dessus, en caractères arabes. Valeur : 5 millièmes.

2° Des enveloppes de 5 millièmes et 1 piastre avec la même surcharge.

3° Des bandes 1 et 2 millièmes toujours avec cette même surcharge.

Ce sont les enveloppes et bandes d'Egypte qui ont servi en cette occasion. Il y a donc :

Papier saumon uni

Enveloppe-lettre : 5 millièmes, carmin, surch. noire

Papier azuré vergé 145 × 112 m/m

Enveloppes : 5 millièmes, carmin, surch. noire
— 1 piastre, outremer, — —

Papier manille 126 × 300 m/m

Bandes : 1 millième, brun, surch. noire
— 2 — vert, — —

TIMOR

On annonce pour le 1er janvier de nouveaux provisoires. Les 16 et 31 avos seront surchargés : 10 et 20 avos avec le mot *provisorio* et la valeur primitive biffée.

TONGA

A l'occasion d'un mariage royal on a surchargé les timbres (M. Forbin nous indique le 1 penny) des initiales du roi et de la reine : T *Tubon* (à gauche); L (*Lavinia*) à droite; *1 June 1899*, en bas, au milieu.

Comme idée ce n'est pas riche. Il nous semble qu'entre les lettres T et L on aurait pu mettre, par exemple, deux pigeons qui s'aiment d'amour tendre, ou si le sujet était trouvé scabreux ou usé, que n'a-t-on mis deux cœurs avec petite flamme, percés d'une flèche unique et ayant pour inscription : *Union ! Union !*, au lieu de donner la date du mariage qui est parfois compromettante,

Présentés dans ces conditions, les timbres jubilaires faisaient prime immédiatement :

1 penny, vermillon et noir, surch. noire

TURQUIE

Il nous arrive la carte actuelle 20 + 20 paras imprimée en lie de vin, sur carton verdâtre :

20 + 20 paras, lie de vin sur verdatre

VENEZUELA

Le besoin de... faire des surcharges s'étant fait sentir, histoire de ravitailler le trésor, les timbres officiels de 50 centimos et 1 Bolivar ont reçu : 1899 en haut; 5 ou 25 cent en bas. Il y a ainsi :

5 cent sur 50 cent., jaune et noir, surch. violette
5 — — 50 — — — rouge
25 — — 1 Bol., violet — — violette
25 — — 1 — — — rouge

Et pour que le plaisir soit complet il y a ensuite les variétés suivantes :

5 cent sur 50 cent., jaune et noir, surch. viol. retournée
25 — — 1 Bol., violet — — — —

Les surch. rouges retournées doivent certainement exister : nous aurons sans doute l'occasion de les signaler plus tard.

VICTORIA

Le *Mekeel's W. S. N.* annonce :

Enveloppe : 2 pence, mauve

En examinant nos timbres de 1861 au type ci-contre, nous trouvons quelques petites variétés :



1° Le 3 pence ayant le chiffre de gauche dans un ovale formé à droite seulement, la partie gauche étant en couleur;

2° Ce même timbre avec chiffres plus grands et toute la partie gauche extérieure du dessin qui manque au-dessus et au-dessous de l'ovale ;

3° Un 6 pence, noir, ayant le chiffre doublé à droite, 1° devant le chiffre ; 2° après le chiffre.

Réimpressions des timbres du Portugal et de ses colonies

(*Suite, voir n 443*)

Emission de 1855. — Le 5 reis a un autre cadre ; certains ornements des angles sont remplacés par des traits; les lettres sont en général plus maigres ; le perlé plus petit, plus distancé ; l'S (*reis*) est plus fermé du haut ; RREI (*cor-*



reio) sont plus petites ; pas de lettres sur la tranche du cou.

Imprimé en brun au lieu de brun-rouge ;

Le 25 reis est du 2e type (cadre refait). Sa couleur bleu ciel vif n'existe pas parmi les originaux, ni son papier blanc mat ; enfin l'impression a donné dans l'oreille un point bleu, ce que nous ne voyons pas aux originaux ;

Les 50 et les 100 reis n'ont de distinctif que leur papier et leur couleur :

2e *type* :	5 reis,		brun foncé
—	25	—	bleu ciel vif
	50	—	vert pré
	100	—	lilas mauve

Émission de 1856. — Le 5 reis pourrait être facilement confondu avec les originaux s'il n'avait son papier blanc mat.



Le 25 reis appartient au 1er type montrant le guillochage serré. Il n'y a que la couleur et le papier qui le distinguent des originaux :

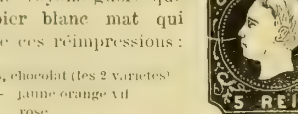
5 reis, brun foncé
25 — bleu-ciel



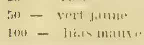
Émission de 1857. — Le 25 reis, rose, réimprimé sur le type précédent, n'a jamais existé ainsi Paru en janvier 1857, il avait le cadre refait du timbre bleu même valeur, de l'émission 1856 :

25 reis, rose

La signature du graveur se montre parfaitement sur ce timbre et les deux précédents.



Émissions de 1862/64. — Nous ne voyons guère que le papier blanc mat qui dénonce ces réimpressions :



5 reis, chocolat (les 2 variétés)
10 — jaune orange vif
25 rose
50 — vert jaune
100 — lilas mauve



Emissions de 1866/70. — Le type n'a subi aucun changement. Il n'y a toujours que le papier blanc mat et souvent la teinte qui peuvent faire reconnaître les réimpressions :

Non dentelés	*Piqués 13 1/2*
5 reis, noir	5 reis, noir
10 — jaune-orange	10 — jaune-orange
20 — bistre-olive	20 — bistre-olive
25 — rose	25 — rose
50 — vert pale	50 — vert pale
80 — orange	80 — orange
100 — mauve	100 -- gris perle, lilas
120 — bleu	120 — bleu
	240 — lilas mauve

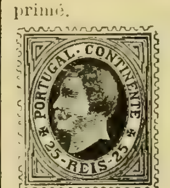




Émissions de 1870/80. — Avec le piquage 13 1/2 ont paru les réimpressions suivantes qui n'ont que le papier pour les reconnaitre et parfois leurs couleurs :

2 1/2 reis,		olive pale
5	—	noir
10	—	jaune pâle et vif
10	—	vert pre
15	—	brun-rouge
20	-	bistre-olive
25	—	rose
50	—	vert terne pâle
50	—	bleu terne
80	—	orange
100	—	gris-perle
120	-	bleu vif
150	—	—
150	—	jaune pâle
240	—	lilas-mauve
300	—	—

Le 10 reis vert bleu n'aurait pas été réimprimé.



Émission de janvier 1880. — Le papier est toujours blanc épais, tandis que les timbres vrais l'ont plus mince et plus gris. Piqué 13 1/2 :

25 reis, bleu gris pâle

Émission de mai 1880. — Caractères distinctifs des précédents : toujours piqûre 13 1/2 :

5 reis, noir
25 — lilas gris
25 — lilas rougeâtre
50 — bleu



Les timbres des émissions 1882 et suivantes n'ont pas été réimprimés puisqu'ils se trouvaient encore en usage lors de la réimpression générale. Mais on a ajouté, à la plume, en noir et aussi en carmin, pour les 5 et 500 reis noirs, une barre à la partie supérieure. On peut aussi rencontrer tous les timbres avec le mot *specimen* en noir. Dans ces deux états il y aurait même tous les timbres émis et aussi avec *Prova*, de 1882 à ce jour, y compris les provisoires.

Pour les réimpressions des colonies, elles ont été également faites en 1885. Elles ont le papier blanc mat et ne sont pas gommées, sauf dans certains cas comme pour les timbres du Portugal. Voici ce qui en existe :

AÇORES

Émission de 1868. — La surcharge de ces timbres est celle qu'on employait depuis 1875. Elle diffère donc de celle des originaux en ce que la lettre O est plus large, la lettre S plus ouverte, etc. Le contrôle est donc facile :

Non dentelés				*Piqués 13 1/2*			
5	reis,	noir,	surch. noire	5	reis,	noir,	surch. rose
10	—	jaune-orange	—	10	—	jaune or.,	s. noire
20	—	bistre	—	20	—	bistre	—
25	—	rose	—	25	—	rose	—
50	—	vert pâle	—	50	—	vert-jaune	—
80	—	orange pâle	—	80	—	orange foncé	—
80	—	— foncé	—	100	—	lilas-mauve	—
100	—	lilas-mauve	—	120	—	bleu	—
100		lilas	—	240		lilas vif	—

Le 25 reis, rose, *non dentelé*, n'a jamais existé ainsi.





Émission de 1871/79. — La surcharge est de 1875 comme celle des précédents. Piqués 13 1/2 :

2 1/2	reis,	olive	surch.	noire
5	—	noir	—	rose
10	—	jaune pâle	—	noire
10	—	vert-pré	—	—
15	—	brun-rouge pâle	—	—
20	reis	bistre-olive	surch.	noire
25	—	rose	—	—
50	—	vert-jaune	—	
80	—	orange	—	—
100	—	gris-perle	—	—
120	—	bleu-vif	—	—
150	—	—	—	—
150	—	jaune pâle	—	—
240	—	lilas-mauve	—	—
300	—	—	—	—



Émission de janvier 1880. — Papier blanc mat; piquage 13 1/2. Existe en deux teintes distinctes :

25	reis,	bleu laiteux,	surch.	noire
25	—	— terne,	—	—



Émissions de mai 1880 et 1881. — Même papier et piqûre des précédents :

5	reis,	noir,	surch.	carmin
25	—	gris lilas,	—	noire
25	—	violet roug.	—	—
50	—	bleu	—	—

Les réimpressions doivent se borner, suivant nous, à ces timbres. Il y a bien encore les émissions de 1882 à 1885 qu'on nous présente comme ayant été réimprimées et dont quelques-unes n'ont pas de gomme, mais il nous est impossible de les considérer comme des réimpressions, la nécessité ne devant pas être... grande d'en créer, ces timbres étant encore en usage. S'il y a manque de gomme, c'est certainement parce que la réserve de timbres se trouvait ainsi.

Nous voyons avec trait ou *specimen* toutes les différentes espèces parues depuis.

ANGOLA



Émissions de 1870 à 1885. — Papier blanc mat; piqûre 13 1/2. Plusieurs valeurs ne sont pas conformes à celles qui ont été émises : telles sont les 5, 10, 20 bistre, 25 rose, 40, 50 vert, 100, 200 et 300 reis.

5 reis. — A le chiffre 5 plus large et la tête moins cambrée; *reis* a l'R plus large, E presque fermé, S plus petit et moins large;

10 reis. — A le 1 avec trait oblique plus

long et plus en biais ; O est plus rapproché de R : *reis* a R plus large, E plus ouvert et S plus fermé ;

20 reis. — Est le même que le 20 reis carmin. Donc deuxième type a par conséquent, le *2* plus droit et moins large ; l'*0* plus étroit ; *reis* a l'R plus large, E n'a pas l'extrémité supérieure en biais ; S a ses extrémités plus larges ;

25 reis. — Est le même que le 25 reis violet, qui est d'un 2e type. A les extrémités du *2* plus recourbées, le *5* plus couché et la tête plus large ; *reis* n'a pas l'extrémité de R recourbée, E a l'extrémité droite plus petite, I plus maigre est plus distancé de E et S ; cette dernière lettre est mieux formée ;

40 reis. — A le 4 plus large et le trait horizontal du milieu plus gras, le O plus large ; *reis* a l'R avec extrémité droite recourbée et l'S plus étroit et plus ouvert ;

50 reis. — Appartient au 2e type 50 reis bleu. A le chiffre *5* de 50 plus couché et la tête plus large, le O plus éloigné du *5* ; *reis* a l'E plus fermé, l'S plus large et plus trapu ;

100 reis. — A le chiffre de liaison plus oblique et plus long, les O sont plus éloignés ; *reis* a le jambage inférieur de l'R plus allongé et pas relevé, S est plus droit ;

200 reis. — A le *2* moins large et plus recourbé à droite, les *0* plus éloignés et aussi de R ; *reis* a E S moins larges, plus ouverts et S plus distancé du cadre.

300 reis. — Le 3 est plus ouvert ; *reis* a les lettres R E S plus ouvertes :

5 reis,		noir	40 reis,		bleu vif
10		jaune pale	40	—	jaune pale
10	-	vert pale	50		vert gris pale
20	—	bistre pale	50	—	bleu
20	—	carmin	100	—	mauve pale
25	-	rose pale	200	—	orange pale
25	—	lilas	300	-	bistre-gris

On nous a montré les timbres à effigie avec trait horizontal en haut, comme réimpressions, ce qu'il serait difficile d'admettre, ces timbres n'ayant été émis qu'en janvier 1886. Ces exemplaires ne sont pas gommés.

CAP VERT



Émission de 1877/85. — Ces timbres ont été réimprimés sur les planches qui ont servi au tirage des originaux. Il n'y a donc aucune modification. Ont le papier blanc épais et la piqûre 13 1/2 :

5 reis,		noir	40 reis,		bleu vif
10	—	jaune pâle	40	—	jaune pâle
10	—	vert pale	50	—	vert pale
20	—	bistre pale	50	—	bleu vif
20	—	carmin vif	100	—	mauve pale
25	--	rose pale	200	—	orange pale
25	—	lilas vif	300	—	bistre-gris

On présente également les timbres de 1886, effigie en relief, comme réimpressions de 1885, parce qu'ils sont dépourvus de gomme.

GUINÉE



Émissions de 1881/85. — L'impression s'est faite sur les planches originales. Il n'y a donc, pour toute différence, que le papier blanc mat épais qui les distingue et leurs teintes : piqûre 13 1/2. Beaucoup de ces timbres sont gommés.

Nous n'avons pas rencontré les fautes qui se voient sur les timbres originaux.

5 reis,		noir,	surch.	carmin
10	—	jaune pale	—	noire
10	—	vert pale	—	—
20	—	bistre pâle	—	
20		carmin vif	-	—
25	--	rose pâle		—
25	—	lilas	--	-
40	—	bleu vif	—	—
40	—	jaune pâle	--	—
50	—	vert pâle	-	
50		bleu vif	—	
100	—	mauve pâle	—	
200		orange		
300	—	bistre-gris	—	—

L'émission de 1886, non gommée, nous est présentée comme réimpression de 1885 !

(*A continuer*).

CHRONIQUE FISCALE

—

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de l')

Le timbre vert sauge de 5 livres existe, nous apprend le *Stamps*, avec la surcharge noire : **L. 100** et au dessus la valeur : *one hundred-pounds* sur deux lignes :

100 pounds sur 5 p., vert, surch. noire

ARGENTINE (République)

Nous avons signalé et reproduit un timbre de bière, n° 439, dont nous ne connaissions qu'une

valeur. *La Revista de la Soc. Filat. Argentina* signale les suivantes :

Fabrication nationale

2 centavos, ardoise
3 1/2 — brun
5 — olive pâle

Importacion

2 centavos, rouge
3 1/2 — —
5 — —

La même revue fait connaître les timbres *Naipes* dont nous avons parlé n° 430 et dont il y aurait :

Mai 1896, sans valeur, noire
— — — rouge
— — — — piqué 11 1/2
Juin 1896, — — azur
— — — — foncé

BOLIVIE



Nous trouvons dans la même revue l'annonce et la reproduction de timbres pour petits cigares, dont voici le dessin.

Ces timbres auraient paru en même temps que les nouveaux timbres-poste. Il y en a de deux valeurs, mais notre confrère oublie de nous dire si les timbres sont piqués ou non :

1 centavo, bleu piqué
2 centavos, orange —

BRÉSIL



Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-haut ainsi qu'un autre de même type portant à droite : *do fumo* au lieu de *do consumo* ; dans le cercle central : *Republica reis 20 reis E. U. do Brazil* :



Consumo : 25 reis, bleu sur paille
Fumo : 20 — — —

Rio de Janeiro (*Etat de*).— Toujours par l'ami Roussin nous avons un timbre d'impôt de loteries que voici. Au centre, un chiffre valeur; au-dessus : *Estado Rio de Janeiro* ; au-dessous : *Reis — Imposto de Loterias.*



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

100 reis, violet

GUYANE ANGLAISE

D'après le *Stamps* il y aurait de la série *Summary Jurisdiction*, avec filagramme CC et couronne et le piquage 14 :

1 dollar jaune sur papier bleuté

ITALIE

Reçu de M. Doczkalik les municipaux suivants :

Alassio (*Gênes*). — Emission de 1899 ? Armoiries dans un double ovale inscrit : *Municipio di Alassio — Diritti di Segreteria*; cadre rectangulaire ayant un chiffre ou *Ci* dans les angles. Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

20 centesimi, bleu foncé
30 — violet
50 — rouge

Benevento (*Benevento*). — Emission de 1898 ? Dans un rectangle ayant : *Diritti di* à gauche ; *Segreteria* à droite ; *Municipio di Benevento* en haut ; la valeur en bas, sont au centre les armoiries de la ville.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

20 centesimi, bleu-vert
50 — rouge

Camporosso (*Porto Maurizio*). — Emission de 1895 ? Dans un rectangle presque carré sont les armoiries royales au centre ; au-dessus sur deux lignes : *Comune — Camporosso* ; en bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato civile* ; plus bas la valeur.

Papier blanc, non dentelés :

Segreteria : 20 centesimi, outremer
Stato civile : 50 — —

Civita Castellana (*Rome*). — Emission de 1890. Au centre d'un grand cercle les armoiries et autour : *Municipio di Civita Castellana*; cadre rectangulaire de grande dimension, portant sur un cartouche horizontal, en haut : *Marca di Riscontro* ; en bas : *cent*, un chiffre dans un cercle et *cent.*

Le papier est blanc, la piqûre 11 1/2 :

20 centesimi, lilas
50 — brun-rouge

Chiavari (*Gênes*). Emission de 1881. Chiffre dans un rectangle ayant pour inscription, à gauche et à droite : *Diritti di Segreteria* ; en haut et en bas : *centesimi*; fleurons dans les angles.

Le papier est blanc, la piqûre 11 1/2 :

20 centesimi, bleu
50 — brun
60 — vert

Cutrofiano (*Lecce*). — Emission de 1895 (?). Petites armoiries de Savoie sur manteau royal dans un cadre rectangulaire formé de grecques; en haut : *Comune — di Cutrofiano*; en bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti — Stato cirile* : de chaque côté, la valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, non dentelés :

Segreteria : 20 centesimi, bleu
Stato cirile : 50 rouge

Foiano della Chiana (*Arezzo*). — Emission de 1895? Fleur de lys sur fond blanc dans un ovale; cadre rectangulaire ayant à droite : *Diritti di*; à gauche : *Segreteria* ou *Stato cirile* : en haut : *Municipio*; en bas : *di Foiano*; chiffres dans les angles.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 ;

Segreteria : 20 centesimi, rouge
Stato cirile : 50 — bleu foncé

Monterubbiano (*Ascoli Piceno*). — Emission de 1897. (?) Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne; cadre rectangulaire ayant : *Diritti Municipali* à gauche; la valeur en toutes lettres à droite; en haut : *Municipio di*; en bas : *Monterubbiano*; dans les angles un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, brun
50 — violet

San Giovanni Rotondo (*Foggia*). — Emission de 1896 (?) Armoiries dans un ovale ayant au-dessus : *Municipio di* sur une ligne droite : *S. Giovanni Rotondo*, cintré au-dessous ; à la partie inférieure des armoiries, la valeur et plus bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato cirile*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, orange
Stato cirile : 50 — violet vif

Santa Marghakita Ligure(*Gênes*). —Emission de 1891. Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne renfermées dans un cercle ayant : *Comune* en haut ; *di S. Margharita Ligure* en bas ; à la partie supérieure contournant le cercle : *Diritti di Segreteria* : *centesimi 20 venti*, en bas ; dans les angles un chiffre :

20 centesimi, brun sur blanc, piqué 11 1/2

Sestino (*Arezzo*). — Emission de 1897 (?). Gerbe de fleurs dans un ovale ayant en haut : *Comune di Sestino*; en bas : *Diritti di Segret*^{a} *di Stato civ.*; à gauche : *Cmi* ou *l*; à droite un chiffre.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, bleu
50 — —
1 lira, —

Tolentino (*Macerata*). — Emission de 1898. Armoiries dans un double ovale contenant : *Marca di Riscontropfi diritti di Segreteria* : au dessus, cintré : *Comune di Tolentino*; dans les angles inférieurs de petits cercles ayant C^{1} à gauche et un chiffre à droite.

Papier blanc, piqûre 11 1/2 :

20 centesimi, bleu foncé

MAURICE

Signalés par le *Stamps*, de l'émission en cours.

Bills : 2 rup., 50 cents. violet-rouge
Internal Revenue : 50 — citron et noir

PORTUGAL

Le *Stamps* a vu l'erreur suivante des timbres *Imposto do Sello* de 1873 :

02 pour 20 reis, bleu et vert

CONGRÈS PHILATÉLIQUE (PARIS 1900)

ORGANISÉ PAR

La Société Française de Timbrologie

La *Société Française de Timbrologie* organise un Congrès Philatélique, à Paris, pour 1900 (août-septembre).

Coïncidant avec l'Exposition internationale de timbres-poste, que la même Société a prise sous son patronage, à laquelle toutes les Sociétés philatéliques françaises et étrangères ont donné leur adhésion, ce Congrès aura sans aucun doute un très grand succès.

Tous les philatélistes connus se donneront rendez-vous à Paris, pour cette époque, attiré tout à la fois par notre Fête philatélique et par les merveilles de la grande Exposition Universelle.

Bien que douze mois nous séparent encore de l'ouverture de ce Congrès, nous tenons à nous mettre en rapport, dès maintenant, avec tous ceux qui n'ont pas seulement vu dans la collection de timbres-poste un simple passe-temps, mais qui se sont plu à y découvrir un

sujet inépuisable d'études intéressantes et de découvertes utiles.

Nous serions heureux que tous ceux qui ont publié des travaux sur les timbres, sur leurs variétés, sur leur histoire, sur les procédés employés pour leur fabrication voulussent bien nous accorder leur concours et nous promettre sinon leur présence (une telle promesse ne peut être faite si longtemps à l'avance), mais tout au moins l'envoi d'une étude philatélique.

Aucun programme limitatif n'a été et ne sera publié.

Toutes les questions, quelles qu'elles soient, pourront être traitées à la condition de s'appliquer aux timbres.

Les spécialistes pourront étudier les timbres-poste, les timbres fiscaux, les cartes et enveloppes postales, etc., en énumérer et décrire toutes les variétés. Il est de plus entendu que toutes les questions se rapportant aux valeurs postales et fiscales pourront être traitées tant au point de vue rétrospectif qu'au point de vue des améliorations à apporter dans l'émission, dans la fabrication et surtout dans la répression des falsifications.

Nous ne demandons à ceux qui voudront bien s'intéresser à notre Congrès et y prendre part que de nous faire savoir, à une date qui sera fixée ultérieurement, le sujet qu'ils auront traité afin de pouvoir établir par avance l'ordre des travaux du Congrès et d'arrêter le nombre de ses séances.

Il est bien entendu que la présence au Congrès ne sera pas indispensable et que ceux qui, par suite de l'éloignement ou de tout autre motif, ne pourront y venir n'en sont pas moins priés de nous faire parvenir leur étude qui sera lue par un de nous en séance publique.

La *Société Française de Timbrologie*, suivant en cela l'exemple donné par les organisateurs du Congrès Philatélique de Paris, en 1878, fera publier l'ensemble des travaux du Congrès de 1900.

Le Président de la « Société Française de Timbrologie ».

Toutes les Communications (Expositions et Congrès) doivent être adressées à M. Albert Coyette, secrétaire du Congrès philatélique de 1900, rue de Rivoli, 138, Paris.

Bibliothèque des Timbrophiles

Algo de Philatelia (Un peu de philatélie) par le Dr Thebussem. — Volume in-8°, Madrid 1899.

Un peu de philatélie, dit modestement le titre du nouvel ouvrage de notre sympathique correspondant et plutôt aussi beaucoup d'outre Pyrénées sur les sujets les plus variés. C'est un recueil d'articles intéressants, écrits au hasard de l'actualité, mais tous fouillés et documentés, bien que vifs et courts. Citons la *Philatélie en Espagne*, esquisse philatélique, joli article, curieux et original; les *cartes postales particulières et officielles*, quelques excellentes études sur les timbres d'Espagne de J.-B. Moens et sur un livre de Fernandez Duro; même un petit travail sur quelques récentes modifications dans les règlements des postes espagnoles, rédigé en langue anglaise pour que, sans doute, il y en ait pour tous. Qu'on n'aille pas augurer de ce cosmopolitisme que notre excellent ami ait oublié sa nationalité espagnole. Une inscription originale surmontée d'une croix rouge, et se terminant par cette exergue : « Laus Deo », nous rappelle que M. Thebussem est aussi bon Catalan que fervent chrétien.

NÉCROLOGIE

Mort de M. Jacques Wiener

M. Jacques Wiener vient de mourir à l'âge vénérable de 85 ans, sans rien perdre de sa verdeur d'esprit. Il vivait à Boitsfort dans une retraite paisible où il se reposait d'une existence consacrée à la gravure en médaille. On lui doit les premiers timbres-poste belges et hollandais.

Pendant de longues années, lui et ses frères Léopold et Charles eurent, en Belgique, le monopole de cet art difficile et délicat. On doit à M. Jacques Wiener un grand nombre de pièces qui joignent à l'intérêt documentaire l'attrait d'une exécution remarquablement habile.

Brux. Impr. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Teleph. 2414.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01549 3422